LE GRAND DICTIONNAIRE GEOGRAPHIQUE ET CRITIQUE,

Par M. BRUZEN LA MARTINIERE,

Géographe de SA MAJESTÉ CATHOLIQUE PHILIPPE V. ROI DES ESPAGNES ET DES INDES.

TOME SEPTIÈME.

SECONDE PARTIE.

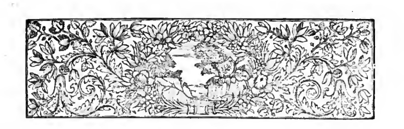
S. A—I.





A la Haye, Chez PIERRE GOSSE, & PIERRE DE HONDT.
A Amsterdam, Chez HERM. UITWERF, & FRANÇ. CHANGUION.
A Rotterdam, Chez JEAN DANIEL BEMAN.

MDCCXXXVII.



LE GRAND DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, ET CRITIQUE.

 SAA.

SAAB, Lieu de la Paleſtine dans la Galilée[a]. C'étoit la Patrie d'Eleazar, fils de *Samæus.*

a D. Calmet, Dict. *Joſeph.* De Bell. l. 3. c. 9.

SAADAH, Ville d'Aſie dans l'Arabie heureuſe, & plus particuliérement dans l'Yemen. Mr. Corneille dit qu'on l'appelle quelquefois SANA ou SANAA; il ſe trompe. Abulfeda qui devoit bien mieux la conoître les diſtingue, & en marque la diſtance dans ſa Deſcription de l'Arabie, où il en parle ainſi[b]: Saadah eſt éloigné de Sanaa de ſoixante paraſanges: L'Auteur du Canon Géographique dit que ce nom lui eſt donné à cauſe de la baſſeſſe de ſa ſituation: on tire de ce lieu là beaucoup de beau Maroquin. Saadah ſelon Alazizi eſt une Ville bien peuplée, & nu il y a des Manufactures pour la préparation des Cuirs & des peaux & pour leur teinture. Elle eſt d'ailleurs forte & fertile dans ſes dehors: de Saadah à Ashamiyah Bourg conſidérable il y a vingt-cinq mille pas. Ce qui eſt à remarquer, Mr. Corneille a pris ſon Article de Baudrand qui n'a point fait cette faute, & le groſſit d'un Article d'Herbelot où il eſt dit expreſſément qu'il y a ſix-vingt lieues de Saadah à Sanaa.

b Traduct. de Mr *De la Roque*, p. 130.

SAAL, Ville d'Allemagne dans la Carinthie entre St. Weit & Clagenfurt. Edouard Brown en parle ainſi dans ſon Voyage[c]: nous fumes de là a SAAL ou SOLVA, où les Romains envoyérent autrefois une Colonie, & que Wolfgang Lazius, marqoe dans ſa Carte ſous le nom de COLONIA SOLVENSIS. Il y a tout proche de cette Ville une Campagne qu'on appelle AGER SOLVENSIS ou ZOLFELDT. C'eſt une Place fort eſtimée pour les Antiquités qu'on y tronve. Je vis dans cette Campagne cette piéce d'Antiquiré qu'on appelle la *Chaire du Roi*; elle eſt toute de pierre, & il ſemble que ce ſont deus fauteuils qui ſont attachés enſemble dos-à-dos. Il y a des Inſcriptions ſur trois de ces pierres, mais elles ſoot aſſûrément plos anciennes que la Chaire même. Lors qu'on reçoit un Duc de Carinthie, ſoit qu'il ſoit Roi, Prince, ou Empereur, ſoit que ce ſoit lui-même, on qu'il envoye quelqu'un en ſa place, il faut qu'il ſe mette ſur une partie de la Chaire, qui eſt du côté de l'Orient, & un pauvre Païſan ſur l'autre partie du côté de l'Occident; & entr'autres Cérémonies le Païſan ſe leve, & préſente aux Duc deux bœufs, l'un gras & l'autre maigre; le Duc eſt obligé de prendre le maigre, & de refuſer le gras; & de recevoir enſuite un petit ſouf-

c Voyages, p. 174.

flet du Païsan. Voilà la maniére dont on reçoit un Duc de Carinthie. L'Auteur n'ayant pas bien retenu ce qu'on lui avoit dit de cette pierre, travestit cette installation comme il lui plaît. On peut voir le cerémoniel de cette intronisation mieux décrit au mot FURSTENSTEIN.

L'Eglise de Saal est fort ancienne, & à évité jusqu'à present la furie des Nations Barbares. Je vis dans cette Eglise le tombeau de *Modestus*, Compagnon de Saint Weit. C'est un monument assez simple, & ils ont en cette Ville une tradition qui leur apprend que ce tombeau s'est approché de l'Autel d'une aune plus prés que l'on ne l'avoit mis. Il y a sur les murailles de cette Eglise plusieurs belles Antiquités Romaines en bas-lief, qu'on a tirées de *Zoltfeldt*: Voilà entr'autres choses ce que j'y remarquai. Un chariot avec deux chevaux; un chariot avec un homme dedans; un loup qui mange d'un fruit qui est tombé de quelque arbre; Hector attaché au Chariot d'Achille, de la meme maniére qu'on le traina tout autour de la Ville de Troyes; quatre fort belles tetes; deux Loups tenant chacun une tasse & une corne, dont il sort une Vigne avec des feuilles & des grapes de raisin. C'est tout ce qu'on peut voir sur le Portail. Il y a au dedans un Cupidon, qui tient des grapes de raisin en sa main: Romulus & Remus qui tettent une Louve; deux Figures sur le Crucifix tout proche de Saint Christophle, avec encore quelques autres qu'on a toutes apportées de Zoltfeldt. Je vis aussi dans cette place plusieurs Inscriptions; & en voilà une qui étoit sur une pierre placée au Midi de l'Eglise:

HERCULI E.
EPONÆ. AUG.
PRO SALUTE IMP.
CÆS. M. ANR.
ANTONINI PII
FELICIS INVICTI

On trouve aussi dans ces quartiers plusieurs piéces de monnoyes Romaines, de cuivre & d'argent; & j'ai apporté avec moi une Médaille d'or des Troyens.

C'est ce que ce Voyageur raconte de Saal. Il est étonnant qu'une Ville si considérable par son Antiquité ait échappé à Zeyler dans sa Topographie de la Carinthie. Il est vrai que dans le discours général il nomme la Prévôté de Saal, & ajoute **dabey ein Dorff**, qu'il y a un Village auprés. Dans sa Carte de la Carinthie il n'y a pas la moindre trace de Saal ni de Zoltfeldt.

1. SAAL (LA), ou LA SALA, Riviére d'Allemagne dans la Franconie, elle a sa source à l'Orient de Königshowe dans l'Etat de l'Evêque de Wurtzbourg aux confins du Comté de Henneberg [a]. Elle prend son cours vers le Couchant, passe à Königshowe & serpentant vers l'Occident Méridional elle reçoit la MILTZ qui vient du Comté de Henneberg, & à Neustadt la STREY qui vient du Nord Ouest. Un peu plus loin elle reçoit la RHON qui vient de Bischofsheun, passe vers le Midi, laisse le Château de Saalsbourg à l'Orient & reçoit deux autres ruisseaux avant que d'arriver à Kissing, Bourg, & continuant de serpenter tantôt vers le Couchant tantôt vers le Midi Occidental, elle passe auprès de Trimberg & de Hamelbourg, & se perd enfin dans le Meyn à Gemund entre l'Evêché de Wurtzbourg, & le Comte de Reineck qu'elle separe.

[a] *Jaillot*, Franconie.

2. SAAL (LA), Riviére d'Allemagne dans la Haute Saxe. Voyez SALA.

SAAN (LA), ou SAINA, Riviére d'Allemagne au Cercle d'Autriche [b]. Elle a sa source dans la Basse Carniole aux Montagnes qui la séparent de le Haute Carinthie, elle y arrose Saaneck; de là entrant dans le Comte de Cilley elle en arrose la Capitale, & grossie de plusieurs autres Rivieres, qu'elle reçoit sur la Route, elle tombe dans la Save aux confins du Windischmarck.

[b] *Jaillot*, Cercle d'Autriche.

SAANANIM, Ville de la Palestine dans la Tribu de Nephtali, selon le Livre de Josué [c].

[c] C. 19. v. 33.

SAANECK, Bourg d'Allemagne au Cercle d'Autriche dans la Basse Carniole, sur le bord de la Saan qui lui donne le nom.

SAAR (LA) Riviére. Voyez SARE.

SAARBOURG. Voyez SARBAUCK.
SAARBRUG. Voyez SARBANCK.
SAARLOUIS. Voyez SARLOUIS.

SAARWERDEN. Voyez SAAWERDEN.

SAARA, Bourgade de la Palestine dans la dépendance d'Eleutheropolis [d], à dix milles de cette Ville tirant vers Nicopolis selon Eusébe & St. Jerôme.

[d] D. Calmet, Dict.

1. SABA, Royaume dont étoit Reine la fameuse Princesse, qui vint à Jérusalem pour entendre la sagesse de Salomon. Elle est nommee par JESUS-CHRIST [e] même la *Reine du Midi*. Les Hébraïsans modernes lisent diversement ce mot; quelques-uns écrivent SABA, d'autres SCHEBA, de meme qu'ils travestissent *Salomon* en SOLOMO & SCHELOMON, mais sans nous arreter à cette nomenclature, assez inutile, il vaut mieux examiner, où étoit le Pays, où regnoit cette Princesse, qui vint à la Cour de Salomon. Le nom de *Reine du Midi*, marque que ce Pays devoit être au Midi de la Palestine & cela convient à l'Arabie heureuse. Le méme passage allégué-ci dessus porte qu'elle vint des extrémités de la Terre. L'Arabie enfermée entre deux Golphes & terminée par l'Océan répond bien à cette idée. Elle apporta avec elle en présent des choses qui se trouvoient autrefois assés communément en Arabie, savoir de l'or, des parfums & des pierres précieuses. Les Anciens parlent d'un Peuple de l'Arabie heureuse nommé SABÆI, dont nous parlons en son lieu, & ce Peuple admettoit les femmes à la Couronne. Claudien dit [f]:

[e] St. Math. c. 12. v. 42. St. Marc, c. 11. v. 31.

Medis, Levibus que Sabais
Imperat his Sexus: Regnarum que sub armis
Barbaria pars magna jacet.

[f] In Eutrop. l. 2. v. 320.

Et les Arabes ont chez eux une Tradition populaire selon laquelle la Reine Balkis

sortit

fortit de la Ville de Saba autrement Marib, ou Mareb fituée dans l'Yemen pour venir vifiter Salomon. Le nombre des Interprétes de l'Ecriture qui cherchent dans l'Arabie heureufe les Etats de la Reine de Saba, eft affés grand, & fournit des Hommes illuftres. Entre les Peres St. Juftin, St. Cyprien, St. Epiphane, St. Cyrille d'Alexandrie; entre les Modernes Toftat, Maldonat, Cornelius à Lapide & quantité d'autres Catholiques. Parmi les Proteftans Bochart & Mr. Le Clerc [a] font de cette opinion & meme ce dernier rend ces mots par *Regina Sabæorum*.

a Reg. l. 3. c. 10. v. 1.

D'un autre côté il y a un autre fentiment qui a des partifans non moins illuftres; à leur tete eft Jofephe [b] qui dit: Nicaulis Reine d'Egypte & d'Ethiopie, qui étoit une excellente Princeffe, ayant entendn parler de la vertu & de la fageffe de Salomon &c. Il eft vrai qu'il cite Herodote dans lequel on ne trouve pas précifément ce qu'il lui fait dire; mais ce détail n'empêche pas qu'on en puiffe conclure que Jofephe a attribué à l'Ethiopie la Reine de Saba fur nne tradition nationale des Juifs. Ce fentiment a été fuivi par des Peres de l'Eglife, comme Origene, Saint Auguftin, St. Anfelme, allegués par le Cardiual Tolet. Ajoutez St. Jerôme, Theodoret, & Procope de Gaza fnr le troifiéme Livre des Rois, Vatable, le Patriarche Alphonfe Mendez &c. Ce dernier dit que la continuation des charges tant Civiles que Militaires & de tontes les autres coutumes ufitées de tems immemorial, fubfifte encore à préfent, de forte que l'Ethiopie lui a paru une vive image de l'ancienne République des Hebreux & que plufieurs paffages de l'Ecriture Sainte lui font devenus plus intelligibles, depuis qu'il eft venu en Ethiopie. Le P. Tellez, qui d'ailleurs n'eft pas fort prevenu en faveur des tradition Abiffines, dit néanmoins que perfonne doit s'étonner que Salomon qui avoit époufé la fille de Pharaon & qui avoit des femmes Moabites, Ammonites, Iduméennes, Sidoniennes & autres, ait eu auffi une femme Ethiopienne. Ce qu'il allégue enfuite femble prouver que les Rois d'Abiffinie foient effectivement defcendus de Salomon. Mais je ne vois point qu'il dife dans les paffages allegués par Ludolff [c] que ce foit par la Reine de Saba; & c'eft ee qu'il faudroit pour prouver que cette Princeffe regnoit dans cette partie de l'Ethiopie que nous appellons l'Abiffinie: mais on fait d'ailleurs que les Ethiopiens de ce Pays là regardent comme une tradition, dont perfonne d'entre eux ne s'avife de douter, que cette Princiffe étoit de leur Pays; qn'elle en eut un fils dont la pofterité a long-tems regné en Abiffinie. Ils confervent foigneufement la Lifte, les noms & la fucceffion de leurs Rois de la Maifon de David. L'Eunuque de la Reine Candace converti & baptifé par St. Philippe étoit Officier d'une Princeffe du meme Pays. On fait que les femmes y regnoient; & on a fait voir ailleurs dans ce Dictionnaire que l'Ifle de Meroé eft cette partie de l'Abiffinie qui eft enfermée entre le Nil & le Tacaze; or Jofephe [d] prétend que la Capitale de l'Ethiopie s'appelloit SABA avant que Cambife lui eût donne le nom de fa fœur qui s'appelloit Meroe. Voyez SABAT1.

b Lib. 8. c. 2. n. 334.

c Hift. Æthiop.

d Antiq. l. 2. c. 5.

2. SABA, Ville d'Afie dans l'Arabie déferte, à fix journées tout au plus de Jérufalem; le nom moderne eft SIMESCAZAR, felon Guillandin [e]. Ptolomée [f] la nomme SAVA Σαύη, & qnelques exemplaires Latins SABA.

e De Papyro Commentar.

f Lib. 5. c. 19.

3. SABA, Port de l'Ethiopie fur le Golphe Arabique felon Strabon [g]. Il étoit voifin de l'endroit nommé la Chaffe des Elephans. Ortelius croit que c'eft de ce Lieu que parle Ifaye [h] quand il dit *dedi propitiationem tuam Ægyptum & Æthiopiam & Saba pro te*. Il y a bien plus d'apparence qu'il ne s'agit point dans ce paffage d'un Lieu particulier, mais du Pays des Sabeens, & du Royaume de Saba en Arabie. Les Septante rendent ce mot par Syene au raport d'Ortelius.

g Lib. 16. p. 770.

h C. 43.

4. SABA, ou SAVA, Olearius écrit *Saba*, Tavernier Sava, & Mr. de Lifle dans fa Carte de Turquie & de Perfe écrit SAUA; Ville de Perfe dans l'Irac Agemi, où l'Iraque Perfienne, fur la route de Sultanie à Com. Tavernier dit [i]: Sava eft une bonne Ville dans nne Plaine fertile & remplie de Villages, fon plus grand negoce eft de petites peaux d'agneaux, grifes, dont la frifure eft fort belle & dont on fait des fourures. Oléarius fait de cette Ville une defcription circonftaneiée. Les Perfans, dit-il [k], mettent cette Ville à 85. d. de longitnde & a 35. de latitude; mais je trouvai pourfuit-il fa latitude de 34. d. 56'. Elle eft fituée dans une grande Plaine à la vue de la Montagne Elved qu'on decouvre delà à caufe de fa hauteur qui s'éleve dans les nues. Les Reines de la Ville de Rhey fe trouvent fous un même parallèle que Saba, qui n'en eft éloignée que d'une bonne journée de ebemin vers le Levant. La Ville de Saba, continue le meme Oléarius, n'eft pas fort grande, quoiqu'elle foit du nombre de celles qni paroiffent le plus par dehors, à canfe des Tours & de fes autres Bâtimens publics. Ses murailles ne font que de terre & fes Maifons font qu'afi toutes détruites. Mais elle a en recompenfe de très beaux Jardins & des fruits rares & exquis, particuliérement des Grenades & des Amandes. Auprés de la Ville au pied de la Montagne il vient quantité de cotton & de ris, dont ils font leur prineipal Commerce. On vient de voir dans les parofes de Tavernier que *Saba* ou *Sava* eft dans une Plaine fertile; Gemelli-Carreri prétend le contaire. Cette Ville, dit-il [l], eft fitnée dans une Plaine ftérile où il y a beaucoup de Villages. Elle ne laiffe pas de paroître-belle, quoi que la plupart des Maifons ne foieut qne de terre: fes murailles qui ont quatre milles de circuit font ruïnées en plufieurs endroits par les pluyes, de même que la Fortereffe bâtie fur le haut d'une Colline. S'il étoit vrai que les mnrailles euffent quatre milles Italiques de circuit, on ne pourroit pas dire que la Ville fût petite. Puifque

i Voyage de Perfe, l. 1. c. 6.

k Voyage l. 4. l. 1. p. 470.

l Voyage autour du Monde, t. 2. p. 68.

Chardin [a] qui dit que Sava est une grande Ville située dans un Plaine sablonneuse & stérile à la vue du mont Alouvent (*Elvend*), se contente de lui donner deux milles de tour, & apparemment des milles Anglois. Il ajoute: Elle est ceinte de murs & n'est guéres peuplée, & hormis le Cœur de la Ville le reste se ruine faute d'être habité. Les murs sont aussi mal entretenus & il n'y a rien de remarquable à l'entour. Elle a été belle autrefois, les ruïnes de plusieurs grands Edifices le montrent. Il y passe un petit Fleuve & quantité de Canaux. Son terroir est sec & sablonneux. Il n'y vient rien qu'à force d'art & de travail. Il y a pourtant grand nombre de Jardins. L'air qu'on y respire est échauffé & assés mal sain.

a Voyage de Perse, t. 3 p. 38.

5. SABA (l'Isle de) petite Isle de l'Amerique, l'une des Antilles. Elles est selon Rochefort [b] au Nord-Ouest de St. Eustache sur la hauteur de 17. d. 35'. La Colonie Hollandoise de St. Eustache y a mis des Habitans pour la cultiver, ils y ont trouvé une agréable Vallée & assez de bonne terre pour employer plusieurs familles qui vivent contentes en cette aimable retraite. Ce sont les termes de cet Auteur. Il ajoute: il n'y a point de mouillage à la Côte que pour des chaloupes. La Peche y est abondante. Le Pere Labat qui a relâché à cette Isle en parle ainsi avec son enjouement ordinaire. Cette Isle est fort petite [c], & ne paroît qu'un Rocher de quatre ou cinq lieues de tour, escarpé de tous côtés. On n'y peut mettre à terre que sur une petite Ance de sable qui est au Sud, sur laquelle les Habitans tirent leurs Canots. Un Chemin en zigzag taillé dans le Rocher, conduit sur le sommet de l'Isle, où le terrain ne laisse pas d'etre uni, bon, & fertile. Je crois dit ce Pere que les premiers qui y sont abordés avoient des échelles pour y monter. C'est une Forteresse naturelle tout à fait imprenable, pourvû qu'on ait des vivres. Les Habitans ont fait des amas de pierres en beaucoup d'endroits à côté de ce chemin, soutenues sur des planches posées sur des piquets, ajustés de manière qu'en tirant une corde, on fait pancher un piquet & on fait tomber toutes ces pierres dans le chemin pour écraser sans misericorde une Armée entière, si elle étoit en marche pour monter, ou même en quelques endroits de l'Ance. On dit qu'il y a une autre montée du côté de la Cabesterre ou du Nord-Est, plus facile que celle-ci qui est au Sud-Ouest, supposé qu'on y puisse aborder; mais la Mer y est ordinairement si rude, que sa Côte n'est pas praticable, & c'est ce qui leur a fait négliger d'escarper cet endroit comme ils le pourroient faire, parce qu'ils ne craignent pas d'etre surpris par-là. On est agréablement surpris quand on est dans cette Isle, de trouver un Pays fort joli au dessus, qui ne paroît avant que d'y monter qu'un Rocher affreux; cette Isle est partagée en deux quartiers, qui renferment quarante-cinq à cinquante familles. Les Habitations sont petites, mais propres & bien entretenues. Les Maisons sont gayes, commodes, bien blanchies & bien meublées. Le grand trafic de l'Isle est de souliers, on ne voit pas de Pays si Cordonnier. Le Gouverneur s'en mele comme les autres, & le Ministre se divertit à ce noble exercice à ses heures perdues. C'est dommage que cette Isle ne soit pas à des Cordonniers Catholiques, ils la nommeroient sans doute l'Isle de S. Crespin, avec plus de raison que Saba, que nous ne lisons point avoir été un Royaume de Cordonniers. Les Habitans vivent dans une grande union. Ils mangent souvent les uns chez les autres. Ils n'ont point de boucherie comme dans les autres Isles plus considérables, mais ils tuent des bestiaux les uns aprés les autres, ce qu'il en faut pour le Quartier, & sans rien debourser, ils prennent ce qu'ils ont besoin de viande pour leur famille chez celui qui a tué, qu'ils lui rendent en espèce quand leur tour vient. Le Commandant commence & les autres du Quartier le suivent, jusqu'à ce que ce soit à lui de recommencer. Il y a parmi eux quelques Refugiés François. Avec leur trafic de souliers, un peu d'indigo & de cotton ils ne laissent pas d'être riches; ils ont des Esclaves, de l'Argent & de bons meubles.

b Hist. Nat. des Antilles, c. 3. part. 3. p. 43.

c Le P. Labat, Voyage de l'Amérique, t. 2. p. 294.

6. SABA, Ancien nom de MEROE, selon Josephe. Voyez SABA.

SABACHTEENS. Voyez l'Article SABATHENI.

SABADIBÆ, Isles de l'Océan dans l'Inde au delà du Gange. Ptolomée [d] en met trois, habitées par des Antropophages. Il les met au Couchant de *Habadiu* qui comme je le fais voir en son lieu est l'Isle de Java; s'il les plaçoit à l'Orient, on pourroit croire qu'il a voulu parler de trois des principales Isles qui suivent de ce côté. Mais aprés tout, l'arrangement de ces Isles dans les Tables de Ptolomée a été fait sur des Mémoires si peu exacts, qu'on n'en peut rien conclurre de certain.

d Lib. 7. c. 2.

1. SABÆ, Ancien Peuple d'Asie dans les Indes selon Denys le Periégete [e]. C'est le même Peuple que SIBÆ. Voyez ce mot.

e V. 1141.

2. SABÆ, Ancien Peuple de Perse selon le meme [f]. Mr. Hill dans son Commentaire sur cet Auteur croit qu'ils étoient près du Mont Parachoatra qui separoit la Medie d'avec la Perside. Il lui paroit probable que comme les Sabéens d'Arabie venoient de *Sheba* & de *Seba*, descendus de Chus [g], le Peuple Saba venoit de *Sheba* fils de *Joktan*. Ce dernier est nommé *Jectan* dans la Vulgate, qui appelle *Saba* ceux que ce savant Anglois nomme *Sheba* & *Seba*.

f V. 1069.

g Genes. c. 10.

3. SABÆ, Ancien Peuple de Thrace, selon Eustathe [h] sur la Periegese de Denys. Il ajoute que Bachus prenoit d'eux le surnom de Sabasius, sous lequel les Thraces lui rendoient un culte particulier.

h In Vers. 1069.

4. SABÆ, Ville de la Libye intérieure selon Ptolomée [i]; qui la met vers la source du Cinyphe.

i Lib. 4. c. 6.

5. SABÆ, Etienne le Géographe met une Ville de ce nom en Arabie sur la Mer Rouge, & dit que les Habitans étoient nommés SABÆI.

6. SABÆ, Peuple de l'Arabie, selon Denys le Periégéte; ce sont les Sabeens. Voyez ce mot.

SABÆ ARÆ, Σαβαῖοι βωμοὶ, Lieu particulier d'Asie, dans la Médie près de la Mer Caspienne, selon Ptolomée [a] qui les place à peu de distance de l'Embouchure du Fleuve Cyrus.

SABÆI, Peuple de l'Arabie heureuse. Voyez Sabéens.

SABÆI. Voyez Sabæ.

SABAGENA, Ville de la grande Arménie sur l'Euphrate, dans la Prefecture Laviniane, selon Ptolomée [a].

SABAIA, Place forte de la Palestine avec garnison Romaine, selon la Notice de l'Empire [b]. *Equites Promoti indigenæ Sabaiæ.*

SABAITICUM OS, Lieu de l'Ethiopie, sur le Golphe Arabique, selon Strabon [c]. Ptolomée le nomme Sabasticum. Voyez ce mot.

SABAKZAR, Ville de l'Empire Russien au Royaume de Casan, au Midi du Volga, & de l'Isle de Mokritz, à quarante Verstes au dessous, & à l'Orient de Kusmademianski [d]. Olearius qui y passa en 1636. dit: Cette Ville est bâtie de bois comme les autres; mais son assiete est sans comparaison plus agréable, que celle de toutes les autres Villes de la Tartarie. L'Isle de Mokritz en est à trois Verstes.

SABALASSA, Ptolomée [e] donne ce nom à l'une des bouches du Fleuve Indus; c'est la sixième d'Occident en Orient.

SABALASSUS, Ville d'Asie dans la Cappadoce, dans la Prefecture nommée, Sargarausène selon Ptolomée [f].

SABALIA, Ville d'Asie en Cappadoce, dans le Pont Polémoniaque, dans les terres selon Ptolomée [g].

SABALINGII, ancien Peuple de la grande Germanie, dans la Chersonnése Cimbrique selon Ptolomée [h]. Ils avoient pour voisins les *Singulones* & les *Cobandi.*

SABAMA [i], ou Sebama, ou Sebma, Ville de la Palestine dans la Tribu de Ruben [k]. Isaye [l] parle des vignes de Sebama, qui furent coupées par les Ennemis des Moabites. Ces derniers avoient pris la Ville de Sebama, & les autres Places du Pays de Ruben [m] depuis que cette Tribu eut été menée [n] en captivité par Teglathphalassar. St. Jerome [o] dit qu'entre Hesebon, & Sebama à peine y a-t-il cinq cens pas de distance.

SABAN, Ville de la Palestine dans la Tribu de Ruben. Il en est parlé au Livre des Nombres [p]. D. Calmet soupçonne que c'est la même, que Sabama.

SABANA. Voyez Nabana & Saba.

SABARÆ, Ville de l'Inde en deçà du Gange, selon Ptolomée [q] qui dit qu'on y trouve les diamans.

SABARATE. Voyez Sabathra 1.

SABARBAYRS, ancien Peuple de l'Afrique, proprement dite selon Pline [r]. Quelques Exemplaires portent Sabarbares; Ptolomée [s] nomme le Peuple Sabourbares Σαβουβουρες.

SABARCÆ, Sabracæ, Peuple des Indes. Voyez Sabracæ.

SABARIA, Ville & Colonie Romaine dans la Pannonie; une Médaille rapportée par Golzius & par le R. P. Hardouin la nomme Col. Sabaria Claudiana Augusta, & dans le meme Lieu on trouve une pierre avec cette Inscription inserée au Recueil de Gruter.

L. Val. L. Fil. Cl. Censorinus
D. C. C. C. §. item Ve. leg. i.

Les cinq premiéres Lettres de la seconde ligne signifient; *Decurio Coloniæ Claudianæ Sabariæ.* Ptolomée nomme *Savariæ*, dans la haute Pannonie Σαυαρία. Sulpice Sévére dans la Vie de St. Martin dit [t], que ces Saint étoit de Sabarie en Pannonie, *Martinus Sabariæ Pannoniarum oriundus fuit.* L'Abregé d'Aurelius Victor [u] remarque que dans le même temps, on fit deux Empereurs, Niger Pescennius à Antioche, & Septime Sevére à Sabarie de Pannonie. Spartien met cette Création à Carnunte. Ammien Marcellin [x] parlant de Valentinien dit: il cherchoit un lieu commode pour hyverner, & il n'en trouva point d'autre que Sabarie. On croit que c'est présentement Sarwar, Place forte de Hongrie au Confluent de la Riviére de Guntz & du Rab, au Comté de Sarwar. Quelques Auteurs prétendent, qu'Ovide ayant obtenu la permission de revenir de son exil, mourut en chemin à Sabarie, Gaspar Bruschius, dit qu'en 1508. on trouva à Sabarie une Voute avec une Inscription qui marquoit que c'étoit le Tombeau. Voici l'Inscription:

Fatum necessitatis Lex

Hic situs est Vates, quem divi Cæsaris ira
Augusti, Patria cedere jussit humo.
Sæpe miser voluit patriis occumbere terris;
Sed frustra: hunc illi fata dedere Locum.

Lazius croit que Sabarie est Stain am Anger, Bourgade située sur la Riviére de Guntz, qu'il appelle *Sabaria* ou *Sabarius Fluvius.*

SABARTHLETHA, Lieu de la Palestine, & la Patrie du Prophéte Sophonie selon Dorothée cité par Ortelius.

SABAT, Ville d'Ethiopie, dans le Golphe Adulitique selon Ptolomée [y]. C'est le même lieu que Saba 3. Voyez ce mot.

1. SABATA, selon Ptolomée [z], Sabatia, selon Pomponius Mela [a]; ancienne Ville d'Italie dans la Ligurie. Antonin fait mention de Vada Sabatia dans son Itinéraire Maritime, & met ce Port entre Génes & Albengue, à XXX. M. P. de la premiére & à XVIII. M. P. de la seconde. Pline [b] le nomme Portus Vadûm Sabatiûm: Strabon [c] dit: τὰ καλούμενα Σαββάτων οὐάδα *Nominata, Sabbatûm Vada.* Brutus dans une Lettre inserée entre celles de Cicéron dit [d]; Antoine est venu à Vada, c'est un Lieu que je veux vous faire connoitre, il est entre l'Apennin, & les Alpes, & par où il n'est pas facile de passer à cause de la difficulté des chemins; par cette difficulté il entend les Montagnes, &

[a] Lib. 6. c. 2.
[a] Lib. 5. c. 7.
[b] Sect. 21.
[c] Lib. 16. p. 770.
[d] Lib. 4. p. 325.
[e] Lib. 7. c. 1.
[f] Lib. 5. c. 9.
[g] Ibid.
[h] Lib. 2. c. 11.
[i] D. Calmet Dict.
[k] Num. c. 32. v. 38. Josué c. 13. v. 19.
[l] C. 16. v. 8.
[m] Jerem. c. 48. v. 32.
[n] Paralip. l. 1. c. 5. v. 26. & Reg. l. 4. c. 15. v. 29.
[o] In Isai. c. 16.
[p] C. 32. v. 3.
[q] Lib. 7. c. 1.
[r] Lib. 5. c. 4.
[s] Lib. 4. c. 3.
[t] C. 2.
[u] In D. de Juliano.
[x] Lib. 30. c. 20.
[y] Lib. 4. c. 7.
[z] Lib. 3. c. 4.
[a] Lib. 2. c. 5.
[b] Lib. 3. c. 5.
[c] Lib. 4. p. 201.
[d] Lib. 11. Epist. 10.

& les Marais. Ce font mêmes ces Marais qui ont donné lieu au mot Vada. La difficulté à prefent eft de favoir; fi Sabata, & Sabatum Vada font des noms d'un meme Lieu, Cluvier l'affure; mais Holftenius dans fes remarques fur l'ancienne. Italie de Cluvier l'en reprend, comme d'une erreur; & met entre deux une diftance de VI, ou VII. M. P. Il prétend que quand Antonin met fur la Voye Aurelienne:

Cannalicum,	
Vada Sabbatia,	M. P. XII.
Pullopicem,	M. P. XII.
Albingaunum,	M. P. VII.

felon lui, Vada Sabatia, eft Vadi ou Vaï, Pollupice eft *Final*, & Albingaunum eft *Albengue*; mais Sabata fimplement eft *Savone*. Mais voici une difficulté, fi la Ville de Savone, aujourd'hui Siége Epifcopal, eft l'ancienne Sabata, comment a-t-elle pris le nom moderne, car Savone eft un nom ancien, déja connu du temps des guerres Puniques. Tite-Live dit qu'elle étoit dans les Alpes, *Savone, oppido Alpino*. De *Savo*, *Savonis*, s'eft fait *Savone*, comme de *Narbo* Narbonne, de *Salo* Salone, &c. Ce qui eft certain c'eft que l'ancienne Savone étoit dans les Alpes; & qu'elle doit être différente de Savone d'aujourd'hui qui eft maritime. Il n'eft pas moins certain que l'ancienne *Sabata* étoit au commencement des Alpes. Strabon le dit: l'Apennin commence à Gênes, & les Alpes commencent à *Sabata*. Il paroit que *Vada Sabatia* étoit jadis un Lieu plus fameux que *Sabata*, ce dernier n'eft nommé que par Strabon, & par Ptolomee, l'autre a été connue de Strabon, de Pline, de Brutus, de Mela, d'Antonin, de l'Auteur de la Table de Peutinger, & de Capitolinus dans la Vie de Pertinax, de qui il dit [a]: qu'étant encore fimple Particulier il fut taxe d'avarice, lorqu'à *Vada Sabatia* ayant accablé d'ufure les Proprietaires, il en profita pour étendre fon domaine. Voyez Savone.

2. SABATA, Ville d'Afie dans l'Affyrie, felon Pline [b]. Le R. P. Hardouin remarque que c'étoit le Chef lieu d'un Canton appellé Sabatice. Voyez ce mot. Elle eft nommée Samaana par Diodore de Sicile [c]. Voyez Sabatha.

SABATE & Sabateni. Voyez Sabatia 2.

SABATERIA &

SABATERNUS, Qui en eft derivé; Ortelius [d] obferve que ces deux noms fe trouvent dans Prifcien l. a. comme des noms Geographiques.

SABATH, ou Sabat, Ville d'Afie au Mawaralnahr dans le diftrict d'Osrufnah; au V. Climat felon Abulfeda [e]. Alfaras lui donne 89. d. 55'. de Longitude, & 40. d. 20'. de Latitude. Ebn Haukal dit, Sabat eft fur le chemin de Fargana à Alshash. Un autre Géographe Arabe cité par Abulfeda [f] dit, Sabat Ville célèbre du Mawaralnahr, voifine d'Osrushnah, à XX. parafangues ou environ de Samarcande. Mrs. d'Herbelot & Corneille écrivent Sabath.

[a] Cap. 9.
[b] Lib. 6 c. 27.
[c] Lib. 17.
[d] Thefaur.
[e] Collect. Oxon t. 3. p. 47.
[f] Pag. 70.

1. SABATHA, Ville d'Afie a trente Stades de la Seleucie de Medie, felon Zofime [g], c'eft la meme que Sabata 2.

2. SABATHA. Voyez Sabota.

SABATHENI, Σαβαθηνοί, ancien Peuple. Mr. Arnaud d'Andilli traduit ainfi le paffage de Jofephe, où il en eft parle [h]: Chus qui étoit l'aîné des fils de Cham eut fix fils, Sabas Prince des Sabéens, Evilas Prince des Eviléens, qu'on nomme maintenant Getuliens; *Sabath* Prince des Sabathéens, que les Grecs nomment Astabariens; *Sabacht* Prince des *Sabachtéens*, &c. au lieu de *Sabathéens*, on doit dire *Sabathenіens*. Ortelius guidé par le nom Grec Aftabarriens foupçonne que ce pourroit bien etre le Peuple voifin de l'Aftaboras Riviére.

1. SABATHRA, Ville de l'Afrique, proprement dite felon Ptolomée. Il met dans le meme Canton entre les deux Syrtes deux Villes, dont l'une eft Sabathra au bord de la Mer, & l'autre Sabatra, plus au Midi dans les terres. Ortelius trouve que Procope nomme Sabathra auprès de la Syrte; mais dans le paffage qu'il cite [i], la Verfion de Mr. Coufin porte ces mots: il a fait enfermer de murailles la Ville de Sabarate, & y a fait élever une belle Eglife. Au refte la Sabathra de Ptolomée Ville maritime eft la *Sabrata* de Pline, d'Antonin, & des Notices. Voyez Sabrata.

2. SABATHRA, Ville de l'Arabie heureufe, felon Pline cité par Ortelius; mais le R. P. Hardouin lit Sabatha ou Sabota. Voyez ce dernier mot.

1. SABATIA. Voyez Sabata 1.

2. SABATIA REGIO &

3. SABATIA STAGNA, Contrée & Lac d'Italie, dans l'Etrurie. La Table de Peutinger fournit le nom de Sabata; mais on ne fait fi par ce mot l'Auteur entend une Ville ou un Lac. On croit pourtant communément qu'il y avoit une Ville & un Lac de même nom; pour le Lac il eft fort connu. Feftus dit Sabatina (Tribus) *a Lacu Sabate dicta*. Strabon met Σαβάτα entre les Lacs de l'Etrurie. Silius Italicus fait mention [k] du Lac *Sabate* qu'il appelle *Sabatia Stagna*, & Columelle le nomme *Sabatinus Lacus*. Ce Lac eft aujourd'hui le Lac de Bracciano. Le nom de *Sabatia Regio* eft d'Annius de Viterbe.

SABATICE, Contrée d'Afie dans la Médie. Elle prenoit ce nom de la Ville de Sabata, comme la *Sitacene* prenoit le fien de la Ville Sitace. La Sabatice étoit à l'Orient de la Sitacene & fituée de telle façon que quelques-uns la donnoient à la Medie, d'autres à l'Elimaïde, felon Strabon [l]. Cafaubon veut changer ce nom en celui de *Maffabatica*; ce qui feroit une faute.

SABATINCA, ancien Lieu du Norique felon Antonin [m], fur la route d'Aquilée à *Lauriacum*, entre *Monate* & *Gabromagus*; à XVIII. M. P. de la premiére, & a XXX. M. P. de la feconde. Lazius croit que c'eft préfentement Newmarck, au-deffus de Slaming. Il ajoute que la Val-

[g] Lib. 3.
[h] Antiq. l. 1. c. 6.
[i] Hift. de Conftantinople, t. 2. p. 338.
[k] Lib. 8 v. 491.
[l] Lib. 11. p. 524.
[m] Itiner.

Vallée de DIENTEN, qui en est voisine conserve encore des traces de l'ancien nom, il faut avoir bien envie de les y trouver pour les y appercevoir; d'autres guidés apparemment par le raport de *Sabatinca*, avec le mot Sabbat, & par le raport du Sabbat aux Juifs, ont dit que c'est JUDENBORO dans la haute Styrie; d'autres enfin le cherchent ailleurs: En un mot on ne sait où il est; & la perte n'est pas grande, puisque le témoignage d'Antonin est unique.

SABATINA TRIBUS. Voyez SABATIA 3.

SABATINI, Ancien peuple d'Italie, dans la Campanie selon la conjecture d'Ortelius qui cite Tite-Live. Sa conjecture est fort juste. Cet Historien dit [a]: *Omnes Campani, Atellani, Calatini, Sabatini qui se dediderant in Arbitrium*, &c. On voit que *Campani* est un nom général qui comprend les noms suivans, comme étant des Peuples de Galatia & d'Atella, Villes de la Campanie; on ne peut pas douter que *Sabatini* n'en fut aussi un peuple. Voyez SABBATUS.

[a] Lib. 26. c. 33.

SABATINUS LACUS. Voyez SABATIA 2.

SABAUDI & SABAUDIA. Voyez SAVOYE.

SABBA, Pays dont il est parlé au Pseaume 72. Les Septante l'expliquent par l'Arabie. C'est ce que dit Ortelius. Le passage qu'il entend est celui-ci du Pseaume 71. v. 10. *Reges Arabum & Saba dona addacent.* Les nouveaux Hebraïsans lisent *Reges Scheba & Seba*; & Vatable l'explique par les Rois d'Arabie, & d'Ethiopie. Sabba en ce lieu est le même Pays que celui de la Reine de Saba.

SABBATICUS FLUVIUS, En François le FLEUVE SABBATIQUE; Riviére que quelques Auteurs mettent dans la Palestine, & dont d'autres Ecrivains oient l'existence. D. Calmet a traité au long ce sujet. Joséphe dans la Traduction de M. d'Andilli [b] parle ainsi de cette Riviére. Ce Prince, dit-il, Titus rencontra en son chemin une Riviére qui mérite bien que nous en disions quelque chose. Elle passe entre les Villes d'Arcé, & de Raphanée, qui sont du Royaume d'Agrippa, & elle a quelque chose de merveilleux, car après avoir coulé six jours en grande abondance & d'un Cours assez rapide, elle se seche tont d'un coup, & recommence le lendemain à couler durant six autres jours comme auparavant, & à se secher le septiéme jour sans jamais changer cet ordre, ce qui lui a fait donner le nom de Sabbatique, parce qu'il semble qu'elle fête le septiéme jonr comme les Juifs fêtent celui du Sabbath. Telle est la Traduction de ce fameux passage de Joséphe par Mr. Arnaud d'Andilli, homme très-versé dans la Langue Grécque, & aidé dans ce travail par de très-habiles gens de sa famille. D. Calmet sur ce même passage nous donne de cette Riviére one idée bien différente. Selon lui Joséphe dit que Tite, allant en Syrie, vit en passant entre la Ville d'AACE'S ou AXQUES, qui étoit dn Royaume d'Agrippa, & la Ville de Raphanée en Syrie, le Fleuve nommé Sabbatique qui tombe du Liban dans la Mer Méditerranée. Ce Fleuve ajoute-t-il ne coule que le jour dn Sabbat ou plutôt au bout de sept jours; tout le reste du tems son lit demeure à sec; mais le septiéme jour, il coule avec abondance, & même avec assez d'impétuosité dans la mer; delà vient que les Habitans du Pays lui ont donné le nom de *Fleuve Sabbatique*. Pline a voulu apparemment parler du même Fleuve, lorsqu'il dit [c] qu'il y a un Ruisseau dans la Judée, qui demeure à sec pendant tous les septiémes jours: *in Judæa rivus Omnibus Sabbathis siccatur*; Voila certainement Pline d'accord avec la Traduction de Mr. d'Andilli. Cependant D. Calmet a raison, le Texte Grec de Joséphe porte que ce Fleuve ne coule que le Samedi; & comme les Savans ont vû, que Pline & la notion que l'on doit avoir du repos du Sabath conduisent naturellement à dire que ce Fleuve couloit six jours, & cessoit le septiéme jour, ils ont tâché de concilier cette idée avec les paroles de Joséphe, en les transposant, & lui aiant fait dire le contraire de ce qu'on y lisoit, & c'est sur ce changement que Mr. d'Andilly a travaillé. Il semble en effet que la Riviére Sabbatique ne marqueroit pas bien le repos du Sabbat, si elle ne couloit que ce jour-là; pour bien faire, observe D. Calmet, elle devroit cesser de couler pour imiter le repos des Juifs.

[b] Guerres des Juifs, l. 7. c. 13.

[c] Lib. 31. c. 2.

Isidore parle aussi de ce Fleuve dans ses Origines [d]. On peut voir aussi Cardan [e] en son Livre de la Subtilité. Elie Thesbite Auteur Juif dans son Lexique au mot [f] SAMBATION, dit c'est le nom d'un Fleuve duquel on dit que tous les jours de la semaine il court avec une si grande impétuosité, qu'il remue de grandes pierres, & qu'il n'est pas possible de le passer. On en rapporte cette raison que les dix Tribus sont retenues captives en cet endroit, de sorte qu'elles ne peuvent en sortir; pas même le jour du Sabbat de peur de le violer, & Rambam (c'est-à-dire Rabbi Moïse fils de Maiemon, ou Maimonide) écrit que ce Fleuve est le Goza... Du reste les Savans l'ont appellé SABBATON, parce qu'il s'arrête le jour du Sabbat, tel est le passage d'Elie Thesbite rapporté par le R. P. Hardouin dans une Note sur l'endroit cité de Pline. Mais, comme le remarque très-bien D. Calmet, ce Fleuve Sabbatique, ou Sambation des Rabbins, est bien différent de celui doot parle Joséphe. Ils le mettent au delà de l'Euphrate, dans un Pays fort éloigné, où ils prétendent que les dix Tribus sont encore toutes entiéres, & subsistantes. Elles y possédent de très-grands états, & de grandes richesses. Le Fleuve, dont ils parlent coule toute la semaine avec si grande rapidité, & fait un si grand bruit qu'on l'entend pendant la nuit à la longueur d'une journée de chemin, & pendant le jour à une demie journée. Il est si large, si profond & si rapide qu'il est impossible de le passer, & le jour du Sabbat, auquel il ne coule point, on y met des gardes, afin que les Israëlites ne

[d] Lib. 13. c. 13.

[e] Lib. 2.

ne le passent point. Jonathan fils d'Uziel, à qui on attribue une Paraphrase Chaldaïque a parlé du Fleuve Sabbation; mais, continue D. Calmet, on croit que la Paraphrase que l'on a sous son nom n'est pas de lui, & que Joséphe est le seul & premier Auteur du Fleuve Sabbatique, qui apparemment n'a jamais existé: du moins on n'en connoît point aujourd'hui, & aucun Voyageur ni Géographe n'en a fait mention, car pour Pline il avoit apparemment tiré de Joséphe ce qu'il en dit.

Il est vrai que Dominique Magri dans le Voyage qu'il fit en Syrie, âgé de dixneuf ans, assure qu'étant arrivé au bord du Fleuve Sabbatique avec sa Caravanne un Vendredi 21. Juin au soir, il vit le Fleuve se tarir vers le coucher du Soleil du Vendredi, & demeurer à sec jusqu'au lendemain, que la Caravanne etant partie, il n'eut pas le loisir de voir si le Samedi au soir, lorsque le repos du Sabbath seroit passé, le Fleuve recommenceroit à couler. Ce Voyageur cite les Marchands de sa Caravanne, & les Paysans des environs du Lieu pour témoins de ce qu'il avance; & il en infére que Joséphe s'est trompé, lorsqu'il a dit que ce Fleuve ne couloit que le Samedi, puisqu'au contraire il coule toute la semaine excepté le Samedi. D. Calmet voudroit que Magri eût observé non seulement une nuit; mais une ou plusieurs semaines entiéres pour pouvoir attester un fait aussi extraordinaire que celui là. Il y a plusieurs causes qui peuvent faire un torrent qui descend des Montagnes, & il est fort possible que dans cette occasion le seul hazard ait causé précisément cet effet le Vendredi au soir. Ce Pere nous renvoye à la Bibliothéque Rabbinique de Bartolocci T. 1. p. 117. & 118.

Holstenius dans sa Lettre *de Sabbathio Flumine*, croit que c'est le Fleuve Eleutheaa, dont nous parlons en son lieu, ou du moins quelque Ruisseau qui tomboit dans l'Eleuthere. Mais que ce Fleuve n'existe plus, ou du moins que le miracle ait cessé depuis plusieurs Siécles, on le peut juger du silence de tous les Voyageurs modernes dont pas un ne dit l'avoir vû. Car on vient de voir l'insuffisance du témoignage de Magri. Le R. P. Hardouin mettroit volontiers la cessation de ce miracle à l'époque de la destruction de Jérusalem.

1. SABBATUS, ou Sabatus, Riviére d'Italie au Royaume de Naples, elle coule à Bénévent, & se jette dans le Vulturne. Cluvier [a] croit que cette Riviére donnoit le nom de Sabatia, à quelque Ville dont les Habitans sont nommés *Sabatini* par Tite-Live. Voyez Sabatini; mais c'est une conjecture dont il n'y a aucune preuve. Cette Riviére à Bénévent en reçoit un autre nommée Calor; & qui s'appelle encore Calore. Le *Sabbatus* s'appelle Sabato.

[a] Ital. Ant.

2. SABBATUS, ou Sabatus, Riviére d'Italie selon Antonin [b]; à XVIII. M. P. au delà de *Consentiæ*, en allant vers la Colomne; le dernier terme de l'Italie pour passer en Sicile.

[b] Itiner.

§ Il est étrange qu'Ortelius homme exact, ait confondu ces deux Riviéres, par une distraction dont les grands hommes ne sont point exemts.

SABE, Ville d'Arabie, selon Ptolomée [c]: cet Auteur connoit deux Villes de ce nom, toutes les deux nommées *Sabé* par ses interpretes Latins, l'une Saba simplement, & l'autre Sabe Regia; mais cette derniére est nommée *Savé* Σαύη βασίλειον dans le Grec. Voici la différence de leur position.

[c] Lib. 6. c. 7.

	Longitude,		Latitude	
Sabe Σαβή	73d	40'.	16d	56'.
Sabe Regia Σαύη	76	0	13	0.

Cette distance est assez considérable pour ne devoir par confondre ces deux Villes.

SABE'E, Ville de la Palestine dans la Tribu du Siméon, selon le Livre de Josue [d].

[d] Lib. 19. c. 5.

1. SABE'ENS (les), Ancien Peuple de l'Arabie heureuse. Pline [e] en parle ainsi. Les Sabéens, dit-il, sont les plus celébres d'entre les Arabes à cause de l'encens; ce Peuple s'etend d'une mer à l'autre. Ses Villes sur la Mer Rouge sont:

[e] Lib. 6. c. 28.

Marane,	Corolia,
Marma,	Sabatha.

Ses Villes dans les terres sont:

Nascus,	Carnus,
Cardava,	Tomala.

C'est dans cette derniére que l'on portoit les parfums, pour les envoyer dans les Pays étrangers. Cellarius s'étonne que Pline n'ait point nommé Saba, que les autres Auteurs reconnoissent pour la Capitale de cette Nation qui en prenoit le nom. Diodore de Sicile [f] après avoir parlé des Sabéens ajoute: la Métropole de ce Peuple, appellée *Saba*, est située sur une Montagne. Agatharchide [g] dit: Saba Ville qui marque le nom du Peuple est sur une petite Montagne, & c'est la plus belle Ville de l'Arabie. Ptolomée nomme Sabe, assez près du Golphe Arabique à 16. d. 50'. de Latitude, & Etienne le Géographe dit: Sabæ; grande Ville près de la Mer Rouge, avec un Château. Il en est parlé dans Jérémie [h] à l'occasion de son encens. Virgile dit dans ses Georgiques:

[f] Lib. 3. c. 47.

[g] *Peripl.*

[h] C. 6. v. 20.

India mittit ebur; molles sua tura Sabæi.

Pline lui donne pour Métropole Mariaba. Il la met sur une Montagne remplie d'Arbres, & lui donne un Roi qui en avoit d'autres sous lui. Les *Atramitæ* étoient une des dépendances du Royaume des Sabæens. Pline donne aux Atramites pour Capitale Sabotha dans l'enceinte de laquelle il y avoit soixante Temples. Cellarius soupçonne que cette Sabota est la même que le même Pline appelle auparavant Sabatha, & qu'il donne aux Sabéens.

C'est

C'est de ces Sabéens que bien des Critiques prétendent, qu'étoit Reine la Reine de Saba, qui alla voir Salomon. Voyez SABA 1.

2. SABEENS (les); Peuple ancien au voisinage de l'Idumée, on lit dans le Livre de Job [a]: un homme vint tout d'un coup dire à Job lorsque vos Bœufs labouroient & que vos Anesses paissoient auprès, les Sabéens sont venus fondre tout d'un coup, ont tout enlevé, ont passé vos gens au fil de l'épée, & je me suis sauvé seul &c. On voit bien que des Sabéens placés au Midi de l'Arabie Heureuse n'étoient pas pour venir enlever les Troupeaux de Job dans l'Idumée, cela convient mieux aux Habitans de *Sabe* dans l'Arabie Pétrée; la *Save* de Ptolomée.

[a] C. 1. v. 14. & 15.

SABELLI, Diminutif de SABINI. Voyez SABINI. 1. & SAMNITAS.

SABETUS. Voyez SABATUS.

1. SABI, Σάβοι; ancien Peuple de Phrygie, selon Etienne le Géographe qui dit que les Phrygiens les nommoient aussi BACCHI Βάκχοι.

2. SABI, Ancien Peuple de Thrace, les mêmes que SABÆ.

1. SABIA, Riviére d'Afrique sur la Côte Occidentale de la Cafrerie, dans les Etats du Monomotapa. Elle a sa source vers le 47. d. de Longitude, & un peu au delà du 21. d. de Latitude Méridionale; son cours peut avoir soixante lieues de long, & est d'Occident en Orient; elle a son Embouchure dans le Golphe de Sofala.

2. SABIA, Royaume d'Afrique dans la Cafrerie, dans les Etats du Monomotapa, au Nord & au Sud de la Riviére de Sabia. Il est borné au Nord par le Royaume de Sofala, à l'Orient par la Mer, au Midi par le Royaume d'Inhambane, & au Couchant par le Royaume de Manica; on trouve sur la Côte de ce Royaume l'Isle de Bocicas, & le Cap de St. Sebastien. La Riviére d'Aroe coupe ce Royaume au coin du Sud-Ouest. Il n'y a d'ailleurs ni Port ni Ville que nous connoissions.

SABINA SILVA, Forêt d'Italie, dans la Sabine; Martial dit [b]:

[b] Lib. 9. Epigr. 55.

Si mihi Picena Turdus palleret oliva,
Tenderet aut nostras Silva Sabina plagas.

Je ne vois pas que *Sabina* soit une Forêt particuliére nommée ainsi, il y avoit sans donte des Bois dans la Sabine, & on y chassoit; mais voici un passage plus particulier. Horace dit qu'étant occupé de ses amours il s'enfonça trop avant dans cette Forêt, où il trouva un Loup qui pourtant s'enfuit de lui, quoiqu'il n'eût point d'armes pour se défendre, s'il en eût été attaqué [c]:

[c] Lib. 1. Od. 22.

Namque me Silva lupus in Sabina,
Dum meam canto Lalagen & ultra
Terminum curis vagor expeditus
Fugit inermem.

Cette Forêt ne devoit pas être fort éloignée de la Maison de Campagne qu'il désigne par ces mots *Vallis Sabina*, puisqu'il alloit s'y promener seul & à pied.

SABINA VALLIS, Horace nomme ainsi une Maison de Campagne qu'il avoit dans une Vallée de la Sabine, & qu'il dit qu'il ne changeroit pas en une Terre magnifique qui lui donneroit beaucoup d'embarras, & d'importuns [d]:

[d] Lib. 3. Od. 1.

Cur Valle permutem Sabina
Divitias operosiores?

Voyez l'Article précédent.

SABINÆ AQUÆ. Voyez au mot AQUÆ l'Article AQUÆ CUTILIÆ.

SABINE (la); Pays d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Mr. Baudrand la décrit ainsi: Elle est bornée au Septentrion par l'Ombrie, à l'Orient par l'Abruzze Ultérieure, au Midi par la Campagne de Rome dont le Teverone la separe, & à l'Occident par la Province du Patrimoine dont elle est séparée par le Tibre. On la partage en deux, savoir LA NOUVELLE SABINE; La *Sabina Nuova*, qui est entre Ponte Mole, & le Ruisseau d'AJA; & la Sabine Vieille qui est au delà du Ruisseau d'Aja à l'égard de Rome; mais malgré cette division toute la Province entiére ne laisse pas d'être la plus petite Province de l'Etat Ecclésiastique. Elle n'a qu'environ neuf lienes de long, & autant de large; elle est arrosée de quantité de petites Riviéres qui la rendent fertile. Sa principale Place est la Ville de Magliano près du Tibre où a été transférée la Résidence de l'Evéché de la Sabine, c'est, ajoute Mr. Baudrand, la seule Ville qu'il y ait dans cette Province qui étoit anciennement plus étendue. En effet elle ne comprend pas tout le Pays des anciens Sabins dont elle conserve le nom. Le P. Briet dans ses Parallèles [e] met pour Lieux remarquables dans la Sabine:

[e] Lib. 6. c. 6. p. 905.

Lamentana autrefois *Nomentum*
Magliano, *Maglianum*
Monte Buono, *Mons Bonus.*
Poggio Mirteto, *Poggium Mirtetum.* Il coule auprès un Torrent nommé *Rio di Sole*, que les Savans croient être la Digence *Digentia* dont parle Horace.
L'Abbaye de Farfa,
Nerola, *Nerula*,
Scandrilia, *Scandilia*
Monte Ritondo, *Mons Rotondus*, autrefois *Eretum.*
Ponte Mamolo, en Latin *Pons Mamolus* ou *Mammææ* sur le Teverone.
Vico Varo, autrefois *Valerius* ou *Valeria.*

Les Riviéres sont,

Le Campano, *Campanus*
L'Aja, autrefois *Himella*
Le Farfa, autrefois *Fabaris*,
La Curese autrefois *Avens*
Le Caminato ou Rio de Mosso, autrefois *Allia*
Le Galentino, *Galentinus.*

a Ibid. p. 887. La Sabine [a] est fertile en huile, & en vin. On en apporte des Passes, en Italien *Uva passa*, sorte de raisin sec sans pepin, comme le raisin de Corinthe, & on en fait cas à Rome. Les Habitans semblent avoir conservé quelque chose de l'humeur des anciens Sabins [b]. Ils sont assez courageux, mais le panchant qu'ils ont pour le plaisir fait qu'ils preferent la vie paisible aux Exercices militaires.

b P. 888.

SABINI, ancien Peuple d'Italie, dans les terres à l'Orient du Tibre; une partie de leur Pays conserve aujourd'hui l'ancien nom. Leur Pays étoit bien plus etendu que la Sabine d'aujourd'hui, il comprenoit encore tout ce qui est au Midi Oriental de la Nera jusqu'à celle de ses sources qui est presentement dans la Marche d'Ancone, excepté vers l'Embouchure de cette Riviere dans le Tibre une petite Lisiére aux environs de Narni qui etoit de l'Ombrie; mais Otricoli étoit dans la Sabine. Ainsi tous les Lacs aux environs de Rieti, & toute la Riviére de Velino qui les forme étoient dans cette Province, jusqu'à la source du Vomano qui est aujourd'hui dans l'Abruzze Ulterieure, & qui étoit alors dans le Pays des Sabins, & s'étendoit même au delà de la Pescara où étoit *Amiternum* dont les ruines s'appellent encore *Amiterno Rovinato*. A la reserve de la Ville d'Otricoli qui est aujourd'hui du Duché de Spolete, elle n'a rien perdu du côté du Tibre, & le Teverone la borne encore, comme il faisoit autrefois, à peu près jusqu'au même lieu, excepté neanmoins qu'elle avoit anciennement au Midi de cette Riviére, la Ville de Collatia dont nuus parlons en son lieu.

Ainsi L'Ancienne Sabine étoit bornée au Nord d'Ouest par l'Ombrie; au Nord-Est par des Montagnes qui la séparoient du *Picenum*; à l'Orient par le Peuple *Vestini*; au Sud-Est par les Marses, & les Eques; au Midi par le *Latium*; & au Couchant par le Tibre qui la séparoit des Falisques, & des Veiens. Strabon [c] dit que les Sabins occupent l'espace qui est entre le Tibre, & les Vestins; il prend le Pays dans une de ses largeurs. Tite-Live [d] met les Céniniens, les Crustuminiens, & les Antemnates entre les Peuples outragés par le ravissement des Sabines. Denys d'Halicarnasse dit [e] que *Nomentum*, *Crustumerium* & *Fidenae* étoient des Colonies des Albains, mais situées dans le Pays des Sabins, & soumises à cette Nation, comme cela se voit daos les guerres que firent ces Peuples aux Romains. Collatia située au Midi du Teverone étoit aux Sabins, Tite-Live le dit; on ôta, dit-il, aux Sabins Collatia, & tout ce qui est aux environs.

c Lib. 5.

d Lib. 1. c. 10.

e Lib. 2.

Le P. Briet [f] rapporte trois opinions sur l'origine du nom des Sabins. La premiére est celle de Festus, & de Pline [g] qui croyent qu'ils ont été ainsi nommés à cause de leur piete ἀπὸ τοῦ σέβεσθαι. La seconde est de Portius Caton rapportée par Denys d'Halicarnasse [h], qui derive ce nom de Sabinus fils de Saocus Génie de cette Contrée, nommé autrement *Medius Fidius*, & que quelques-uns ont pris pour Hercule. Silius Italicus semble nummer *Sabus* ce fils de Sancus. La troisieme est de Caton, & de Gellius cites par Servius. Ils pretendeot que les Sabins prirent ce nom de Sabus Capitaine Lacedemonien, on verra dans la suite que les Sabins prétendoient venir des Lacedémoniens. On ne convient pourtant pas bien de leur origine. Plutarque [i] & Denys d'Halicarnasse [k] les font Lacedemoniens, & disent qu'ils vinrent d'abord dans le Territoire de Pometia Ville des Volsques, & que partant delà ils vinrent dans ce Pays & se melerent avec les Habitans qui y étoient déja. La seconde opinion est celle de Zenodote de Troezene rapportée par Denys d'Halicarnasse [l]. Il dit que ce sont des Peuples de l'Ombrie qui étant chassés de leur Pays par les Pelasgues se retirerent dans ce Pays & y furent appellés Sabins. La troisiéme est de Strabon [m], qui croit qu'ils étoient Autochtons αὐτόχθονας, & du Peuple *Opici*, avec lequel ils avoient un langage commun. Il paroît que les Pelasgues passérent pour la plûpart chez les Sabins. Les Sabins sortis d'Amiternum prirent Lista Ville des Aborigénes. On ne fait point de quelle maniere ils se gouvernérent jusqu'à Romulus. Il y avoit alors autant de Rois que de Villes, & quelques-uns furent vaincus & tués par les Romains, dans les guerres auxquelles donna lieu le fameux enlevement des Sabines. Tatius avoit sur eux une superioté de prééminence; & après la paix il passa à Rome où il s'établit; & du nom de la Ville de Cures se forma selon quelques-uns le nom de *Quirites*, affecté par les Romains. Les autres demeurérent en repos quelque tems, mais ils remuérent sous Tullus Hostilius, Ancus Marcius, & sous les Tarquins. Ils soutinrent encore la guerre sous les Consuls, & disputérent assez long tems la Primauté aux Romains: on peut voir dans Florus [n] comment ils furent vaincus, & subjugués. Les Samnites étoient un détachement des Sabins.

f Parall. 2. part.

g Lib. 3. c. 7.

h Lib. 2.

i In Numa

k Lib. 2.

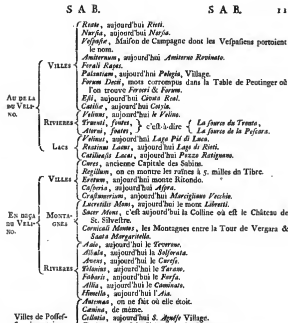
l Ibid.

m Lib. 3.

n Lib. 1. c. 14.

Le P. Briet divise ce Pays de l'ancienne Sabine en trois parties, savoir: les Sabins au de-là du Velino c'est aujourd'hui une partie du Duché de Spolete qui est au Pape, & de l'Abruzze Ulterieure qui est du Royaume de Naples; les Sabins en deçà du Velino, aujourd'hui la Sabine, ou comme il l'appelle Sabio, & les Villes dont la possession a été incertaine entre les Sabins, & les Latins. Cela fait trois Tables differentes que voici:

Reate,



Au de la du Velino.	Villes	*Reate*, aujourd'bui *Rieti*.
		Nurfia, aujourd'bui *Norfia*.
		Vefpafiæ, Maifon de Campagne dont les Vefpafiens portoient le nom.
		Amiternum, aujourd'hui *Amiterno Rovinato*.
		Forali Rapes.
		Palantiam, aujourd'hni *Polegia*, Village.
		Forum Decii, mots corrompus dans la Table de Peutinger où l'on trouve *Ferocri* & *Forum*.
		Efii, aujourd'bui *Civita Real*.
		Catiliæ, aujourd'hui *Cotyla*.
	Rivieres	*Velinus*, aujonrd'hui *le Velino*.
		Truenti, *fontes*, } c'eft-à-dire { *La fource du Tronto*,
		Aterni, *foates*, } c'eft-à-dire { *La fource de la Pefcara*.
	Lacs	*Velinus*, aujourd'hni *Lago Pié di Luca*.
		Reatinus Lacus, aujourd'hui *Lago di Rieti*.
		Catilienfis Lacas, aujourd'hui *Pozzo Ratignano*.
En deça du Velino.	Villes	*Cures*, ancienne Capitale des Sabins.
		Regillum, on en montre les ruïnes à 5. milles dn Tibre.
		Eretum, anjourd'hni monte Ritondo.
		Cafperia, aujourd'hui *Afpra*.
		Craftumerium, anjourd'hui *Marcigliano Vecchio*.
	Montagnes	*Lucretilis Mons*, aujourd'hui le mont *Libretti*.
		Sacer Mons, c'eft aujourd'bui la Colline où eft le Château de St. Silveftre.
		Cornicali Montes, les Montagnes entre la Tour de Vergara & *Saata Margaritella*.
	Rivieres	*Anio*, aujourd'hui le *Teverone*.
		Albula, aujourd'hui la *Solforata*.
		Avens, aujourd'hui le *Curefe*.
		Telonius, aujourd'hni le *Tarano*.
		Fabaris, anjourd'bui le *Farfa*.
		Allia, aujourd'hui le *Caminato*.
		Himella, aujourd'hui l'*Aia*.
Villes de Poffeffion incertaine.		*Antemaa*, on ne fait où elle étoit.
		Cænina, de même.
		Collatia, aujourd'hui *S. Agnéfe* Village.
		Ficulnea, où eft le Château de *St. Clément*.
		Nomentum, aujourd'hui *Lamentano*.
		Fidenæ, détruite depuis long-tems.
		Corniculam, vers la *Tour de Vergara*.

Le Samnites comme nous le dirons en fon lieu étoient un détachement des Sabins, & comprenoient divers Peuples, mais il faut remarquer ici que quelques Critiques, ne s'accordent pas fur le fens du mot SABELLI employé par Harace, par Virgile & par quelques-autres Anciens.

§ SABELLI, felon quelques-uns eft un diminutif de *Sabini*, & fignifie le même Peuple, ce qui eft vrai; mais ils l'entendent des Sabins proprement dits, & demeurés dans le Pays des vrais Sabins; en un mot dans l'ancienne Sabine. Horace qui étoit de Venufe Ville fituée aux Confins de la Pouille, & de la Lucanie n'ofe décider s'il eft Lucanien, ou Appulien & ajoute [a]:

[a] Lib. 2. Sat. 1. v. 35.

Nam Venufinus arat finem fub utrumque Colonus
Miffus ad hoc pulfis, vetus eft ut fama, Sabellis
Quo ne per vacuum Romano incurreret Hoftis:
Sive quod Appula gens, feu quod Lucania bellum
Incuteret violenta.

Acron expliquant ces Vers, dit: *Ad hoc Oppidum miffus erat Colonus eo tempore quo a Romanis Sabini victi funt*. Il femble qu'Horace n'ait nommé là les Sabins défaits par les Romains que pour en faire une date de la Colonie envoyée à Venufe, à en juger par le Commentaire d'Acron; on voit qu'il prend *Sabelli* pour les Sabins. Le P. Tarteron traduit auffi par les Sabins. Je ne faurois dire fi je fuis de la Pouille ou de la Lucanie: car le Peuple de Venufe eft juftement entre ces deux Provinces. Les Romains, en ayant autrefois chaffé les Sabins, après les avoir vaincus, y établirent une Colonie, de peur que ce lieu demeurant inhabité, leurs Ennemis ne fiffent de ce côté là des excurfions &c. Le P. Du Cerceau qui a traduit en Vers cette Satire d'Horace rend ainfi le même paffage:

Car Venoufe à ces deux confine également
Et fervoit de rampart à tout événement
Quand Rome foible encore, & comme en fon enfance,
Traitoit ces Peuples là d'ennemis d'importance;
Et qu'ayant de Venoufe expulfé les Sabins
Elle la cantonna de fideles Romains, &c.

On voit que ces deux Traducteurs ont rendu *Sabelli*, par les *Sabins*. Cellarius [b] dit que les Poëtes nomment quelquefois *Sabelli*, les vrais Sabins. Je voudrois qu'il en eût donné quelques Exemples, autres que celui d'Horace; car on voit bien par la fituation de Venoufe éloignée de près de deux cens milles Romains de la vraye Sabi-

[b] Geogr. ant. l. 2. c. 9. p. 862.

Sabine des Anciens, qu'il n'entend parler que d'un détachement des Sabins déja forti du Pays. Ce détachement fut fans doute nommé *Sabelli* les *petits Sabins* pour les diftinguer du gros de la Nation. On lui donna un Pays à cultiver. Phylargyre ancien Commentateur des Georgiques de Virgile [a] rapporte un paffage de Varron que voici: *Terra culturæ causa attributa olim particulatim hominibus, ut Etruria Tuscis, Samnium Sabellis.* On partagea des terres à du monde pour les cultiver; comme l'Etrurie aux Tofcans & le *Samnium* au Peuple *Sabelli*. Le même Varron dans fes Livres fur la Lange Latine [b] dit: *A Sabinis orti Samnites*; c'eft-à-dire les Habitans du *Samnium* font venus des Sabins. Il ne dit pas que les Habitans fuffent des Sabins, mais qu'ils en venoient. Le Commentateur cité dit que les *Sabelli* étoient *Ausones* anciennement; peut-etre que ce détachement des Sabins avoit fait un féjour confidérable dans l'Aufonie propre avant que d'aller dans le *Samnium*. Le Paffage de Virgile qui donne lieu à fa remarque ne détermine rien, le voici:

a In Georg. l. 2. v. 167.

b Lib. 6. c. 3.

Hoc genus acre virum Marsos, pubemque Sabellam,
Assuetumque malo Ligurem, Volscosque Verutos
Extulit.

Les Marfes voifins des Sabins pourroient croire qu'il s'agit ici de la Jeuneffe Sabine, mais quand on lit tout on voit les Liguriens nommés entre les *Sabelli* & les Volsques, & on remarque que Virgile n'a eu aucun égard au voifinage des Peuples. Defprez dans fon Horace à l'ufage du Dauphin a fort bien remarqué, que les *Sabelli* de la Satire rapportée ci-deffus font les Sampites. Mr. Dacier le dit deméme, & remarque ailleurs [c] que SABELLUS eft un diminutif de SAMNIS, comme *Scabellum* de *Scamnum*.

c Sur l'Ode 6. du 3. liv.

2. SABINI, Peuple d'Italie. Octavio Roffi fournit une Infcription dans laquelle on lit:

FIANUS IN
GENUI F. PRIN
CEPS SABINORUM.

cette Infcription a été trouvée à Savallo Village de la Ville de Sabio, où étoit SABIUM, Lieu qui a donné à la Vallée le nom de VAL DI SABIO & aux Habitans celui de SABINI. Voyez SABIO, N°. 2.

SABINIACUM, nom Latin de SAVIGNI.

SABINIS, ou SABANIS, felon les divers Exemplaires de Ptolomée, ancien Lieu d'Afie dans la Paphlagonie dans les terres. Comme dans cette Lifte il nomme des Villes & des Villages fans les diftinguer, il n'eft pas fûr que ce lieu fut une Ville comme le dit Ortelius, qui n'a pas affez pris garde au commencement de cette Lifte.

SABINORES, ancien Peuple. Suidas au mot Ἄβαρες dit qu'il fut chaffé par les Abares.

SABIO (IL), Pays d'Italie dans l'Etat de l'Eglife, nous difons en François la SABINE. Voyez ce mot.

SABIO, Bourg d'Italie dans l'Etat de Venife au Breffan fur la Chiefe où elle a un Pont au Midi du Lac d'Idro. La Vallée où elle eft fituée en prend le nom de VAL DI SABIO.

SABIONCELLO, Prefqu'Ifle de la Dalmatie dans l'Etat de la Republique de Ragufe. Elle s'étend en long de l'Orient à l'Occident fur la Côte du Golphe de Venife & a prés de trente milles de circuit. Les Anciens l'ont connue fous le nom de HYLLIS, & de MACARICA. Elle a au Nord le Golphe de Narenta, au Midi le Canal qui la fépare de l'Ifle de Curfola & de celle de Meleda. Elle a l'Ifle de Liefina au Nord Occidental, Mr. Baudrand [d] y met un Bourg nommé Sabioncello, fur la Côte du Couchant. Ce Bourg eft inconnu au P. Coronelli [e] qui n'y met que quelques Villages, tels que font St. Jean, Cuffifchio, Orbiechi, Boria, Obuthia, Dingahfe, Frafrenizza, Zuliana; ce dernier eft le plus peuplé & a foixante Maifons; Cufifchio & Orbiechi n'en ont que trente chacun, les autres n'en ont que dix ou douze. Il nomme cette Prefqu'Ifle Sabioncello, ou la prefqu'Ifle de Stagno, à caufe d'une Ville de ce nom fituée au Nord de l'Ifthme de la Prefqu'Ifle avec une autre de même nom, mais plus grande & plus recente au milieu de l'Ifthme. Il y a dans la Prefqu'Ifle un Couvent de Dominicains.

d Edit. 1705.

e Ifolar.

SABIONETA, Place forte d'Italie dans la Lombardie aux Confins du Duché de Mantoue & du Cremonéfe, qui eft de l'Etat de Milan [f]. Elle étoit autrefois fujette à la Maifon de Gonzague, dont étoient les Ducs de Mantoue. Elle vint enfuite par mariage à la Maifon de Caraffe, & delà par même moyen à Ramire Nuñes Seigneur de la Maifon de Gufman en Efpagne, qui la poffeda avec fon Territoire. Elle lui formoit un petit Etat qui ne contient que cette Ville & quelques Villages; fon fils Nicolas Marie en jouït auffi; mais comme ce dernier mourut fans enfans après fes deux Freres decédés, de même, les Etats & les biens de Nicolas Marie pafférent à Doña Marie de Gufman leur fœur paternelle, qui époufa Jean Claros de Guzman XI. Duc de Medina Sidonia, de qui elle n'eut point d'enfans. Vers la fin du Siécle dernier, les Rois d'Efpagne Souverains du Milanez, après la mort de la perfonne qui étoit Propriétaire de ce petit Etat, mirent Garnifon dans cette Place malgré les inftances du Prince de Bozzolo de la Maifon de Mantoue, qui prétendoit que cet Etat lui étoit dévolu par cette mort. L'Empereur s'étant enfuite rendu Maître du Milanez & du Duché de Mantoue, s'eft peu embaraffé auquel de ces deux Duchés elle appartenoit. Sabioneta eft à XV. milles de Parme & à XXV. de Crémone.

f Mémoires communiquez.

SABIOTA, Village d'Efpagne en Andaloufie à trois lieues d'Ubeda [g] vers le Nord. Quelques-uns y cherchent la *Salaria Bastitanorum* que d'autres placent ailleurs.

g Baudrand, Ed. 1705.

SABIRA, Σάβειρα. Ville de la Lycaonie.

nie. Strabon [a] dit qu'elle avoit été autrefois une des principales de la Cappadoce, mais que de son tems ce n'étoit plus qu'un Bourg & qu'elle ne valoit guéres mieux qu'un Village.

[a] Lib. 12. p. 537.

SABIRI. Voyez SAPIRES.

SABIRIA, ancien nom d'une Contrée de l'Inde, contigue à la Patalène, partie de Lindoscythie, selon Ptolomée [b].

[b] Lib. 7. c. 1.

1. SABIS, nom Latin de la SAMBRE Riviére des Pays-Bas.

2. SABIS, Riviere de la Carmanie. Pline [c] & Ptolomée [d] font mention de ce nom, mais le premier en fait une Riviére & le second en fait une Ville ou un Village. Car sa Liste comprend Villes & Villages sans distinction.

[c] Lib. 6. c. 23.
[d] Lib. 6. c. 8.

SABISSÆ, Montagne des Indes. Arrien [e] y met la source du Soam, Riviere qui tombe dans l'Indus.

[e] Lib. 8.

SABLUM SABLATUM BULGIUM. Voyez BLATUM BULGIUM.

SABLE', en Latin *Saboloium*, *Sabloium*, *Saboletum* & *Sablolium*, Ville de France dans le Bas-Maine sur la Sarte. Elle est fort ancienne, dit Mr. de Longuerue [f], car on voit dans la Vie de St. Chadouin Evêque du Mans qui vivoit l'an 628. qu'elle lui fut donnée avec plusieurs autres à l'Eglise du Mans par un Seigneur nommé Alain. Mais dans la suite elle revint au pouvoir des Laics & ses Seigneurs étoient fort considérables entre les Chevaliers Manceaux, puisque ceux de Sablé sont marqués les premiers, & même avant ceux de Laval dans l'ancienne Histoire des Comtes d'Anjou appellée *Gesta Consulum Andegavensium*. Cette Terre fut vendue l'an 1593. à Urbain de Laval, Seigneur de Bois Dauphin, Maréchal de France qui la fit ériger en Marquisat. Après sa mort cette Terre fut acquise par Abel Servien Surintendant des Finances, qui la laissa à son fils, lequel a porté le titre de Marquis de Sablé. Enfin cette Terre a été de nouveau vendue au Marquis Colbert Croissi Ministre d'Etat de Louïs le Grand. Cette Ville dit Mr. Piganiol de la Force [g], étoit autrefois si considérable par ses fortifications & par son Château que Geofroy le Bel qui a été le plus puissant des Comtes d'Anjou, n'osa l'attaquer avec toutes ses forces, mais se contenta de ravager le Pays des environs & fit bâtir Châteauneuf sur la même Riviére, pour empêcher les Courses de la Garnison de Sablé du côté d'Anjou. Cette Seigneurie fut érigée en Marquisat par Lettres patentes du Roi Henri IV. données à Paris le 15. Mars 1602. en faveur d'Urbain de Laval, Seigneur de Bois Dauphin, Maréchal de France. Il y a plusieurs hommages qui en relévent, la Baronie de ST. GERMAIN, les *Chatellenies* de MALICORNES, GARLANDA, VIRE' & environ cinquante Fiefs. Outre la Justice ordinaire il y a Grenier à Sel, Hôtel de Ville, & autres Tribunaux de cette nature. La Ville a deux Paroisses, savoir Notre-Dame & St. Martin, desservies par autant de Cures & par plusieurs Prêtres habitués. On compte à Sablé quatre cens cinquante-huit feux. Il y a aussi un Couvent de filles de l'Ordre de St. François. Sablé est la Patrie de Guillaume Menage Avocat du Roi à Angers & Pere du fameux Gilles Ménage; mais le fils étoit d'Angers. Gilles Ménage a écrit l'Histoire de cette Ville imprimée à Paris in folio 1683.

[f] Descr. de la France, Part. 2. p. 98.
[g] Descr. de la France, t. 5. p. 499.

1. SABLE, (L'ISLE DE). Voyez au mot ISLE, l'Article L'ISLE DE SABLE.

2. SABLE (LA MER DE). Voyez Mer & ZARA.

SABLENCEAUX, ou SAMBLANCEAUX, ou selon Mr. Corneille SABLONCEAUX. Mr. De l'Isle écrit SABLANCEAUX: Abbaye de France en Saintonge, à trois lieues & au Couchant de Saintes, Ordre de St. Augustin [h]. Elle est aujourd'hui occupée par des Chanoines Reguliers, Congregation & Reforme de Chancelade, au nombre de dix ou douze qui jouïssent du tiers du revenu de l'Abbaye, ce tiers ne va pas à plus de mille écus, & l'Abbé n'a pas cinq mille Livres toutes charges acquitées.

[h] Piganiol, Descr. de la France, t. 5. p. 74.

SABLES, (les) D'OLONNE, Ville maritime de France en Poitou, dans une Election à laquelle elle donne son nom. Mr. de Longuerue [i] en parle ainsi. Elle est peuplée de gens qui s'occupent pour la plûpart à la Navigation & sont bons hommes de Mer. La commodité de sa situation y a attiré les Habitans qui sont venus d'un Lieu situé au fonds de la Baye qui est l'ancienne Olonne appellée l'Isle d'Olonne, parce qu'elle est veritablement dans une petite Isle. Ce Lieu en Latin *Olona* avoit dans le XII. Siécle son Seigneur particulier qu'on appelloit Hervé, & dont il est fait mention dans une Lettre de Geofroi de Vendome. Cette Seigneurie vint ensuite à la Maison de Mauléon en Poitou, dont les biens vinrent au Vicomte de Thouars. François de la Trimouille Vicomte de Thouars, ayant eu de sa femme Anne de Laval plusieurs enfans, laissa à son fils George de la Trimouille les Baronnies de Royan & d'Olonne; celui-ci eut pour Successeur son fils Gilbert de la Trimouille, en faveur duquel Royan fut érigé en Marquisat & Olonne en Comté. Le Duc de Châtillon de la Maison de Montmorenci-Luxembourg épousa l'Heritiére de cette branche cadette de la Trimouille. Mr. Corneille dit: qu'elle est située à demie lieue du Bourg d'Olonne, à huit lieues de Luçon.

[i] Descr. de la France, 1. part. p. 154.

SABLESTAN, (LE) Oléarius écrit SABLUSTAN, & d'Herbelot ZABLESTAN, Province de Perse aux Confins de l'Indoustan. Elle a au Nord le Khorasan, à l'Orient les Montagnes de Balk & le Candahar. Au Midi le Segestan & au Couchant le Pays d'Heri. Sa partie Septentrionale est le Pays de Gohr, ou de Gaur, d'où sont venus les Gaurides; quelques-uns la mettent au nombre des Pays qui composent le Pays de Send, ou de Sind. Les Principales Villes du Sablestan sont, selon d'Herbelot:

Gaznah,	Meïmend,
Bamian,	Firouzcouch,

Ce Pays est arrosé de beaucoup de Sources, de Fontaines, de Rivieres & de Lacs, & est plein de Montagnes. Le Pays de Sablestan

blestan porte aussi le nom de Rostamdar, à cause de Rostam fameux Héros de la Perse, parce qu'il en étoit natif, ou parce qu'il en étoit Gouverneur proprietaire. Ces Montagnes dont ce Pays est rempli ont été connues des Anciens sous le nom de *Paropamisus* & le Pays répond pour la plus grande partie aux Paropanisades de Ptolomée, nommés Paropamisades par Quinte-Curse. Oléarius [a] ajoute que le Paropamise est une Branche du Mont Taurus, & que cette Montagne est toute couverte de bois. Le Peuple, dit-il, est encore aujourd'hui aussi grossier & barbare comme il étoit du tems d'Alexandre. C'est sur cette Montagne que Goropius Becanus veut que l'Arche de Noé se soit arrêtée après le Déluge, contre le sentiment de la plûpart des Peres; qui disent presque tous qu'elle se posa sur la Montagne d'Ararat, en Arménie. Les Villes de cette Province selon Oléarius sont:

[a] Voyages, l. 4. p. 365.

Bekfabath	Asbe
Meimine	Bust
Sarents.	

On voit assez qui *Meimine* est le Meïmend d'Herbelot. Oléarius met Bamian dans le Chorasan, mais il ne devoit pas oublier Gaznah si fameuse dans l'Histoire Orientale. Voyez GAZNA, GAZNAVIAH & l'Article INDOUSTAN.

SABLONES, Lieu de la Belgique. Antonin le met sur la Route de Colonia Trajana à Cologne entre *Mediolanum* & *Mederiacum*, à VIII. M. P. de la premiére & à X. M. P. de la seconde. On croit que c'est Santen sur le Rhin; du moins Ortelius prefére ce sentiment.

SABO, Σαβω, grande Ville voisine de la Mer Rouge, selon Etienne le Géographe. Il dit que les Habitans étoient nommés SABÆI.

SABOCI, Ancien peuple de la Sarmatie en Europe, selon Ptolomée [b].

[b] Lib. 3. c. 5.

SABOE, Les Hollandois écrivent ainsi, & prononcent SABOU. Voyez SABOU.

SABON, petite Isle de l'Océan dans les Indes, au Détroit de Malaca, sur la Côte de Sumatra, dont elle est séparée par le Détroit de Sabon près de la Ville de Camper.

SABOR, ou SOA, petite Riviére de Portugal. Elle a source en Espagne au Royaume de Galice aux Confins du Royaume de Léon & du Portugal. Elle entre delà dans la Province de Tra os montes qu'elle traverse du Nord au Sud, en avançant vers le Sud-Ouest. Elle passe à Bragane, où elle reçoit deux autres Ruisseaux, & après avoir serpenté quelques lieues vers le Midi, elle se charge de deux petites Riviéres qui lui viennent du Royaume de Léon, & dont une passe à Algozo. Elle se plie alors vers le Couchant, comme pour aller au devant d'un autre Ruisseau, avec lequel elle se tourne vers le Midi, en reçoit un autre qui vient de Mongadouro, ensuite le Crazedo, puis un autre à Aroida, & enfin elle se perd dans le Duero au Couchant de Torre de Montcorvo.

SABORA, ancien nom de Cañete. Voyez ce mot.

SABORDÆ, Peuple de l'Ethiopie sous l'Egypte, selon Ptolomée [c].

[c] Lib. 4. c. 8.

SABOU, petit Royaume d'Afrique [d], dans la Guinée sur la Côte d'Or. Il est situé entre le Royaume d'Acanni au Nord; celui de Fantin à l'Orient, celui de Fétu au Couchant & la Mer au Midi. Il tire son nom de SABOU assez grand Village, où il y a beaucoup de Maisons, qui est à deux ou trois lieues de la Côte, celui du milieu s'appelle Mourée. On y trouve aisément de quoi faire des provisions, parce que les Négres de ce Pays-là sont assez laborieux, & aiment l'Agriculture [e]. Celui qui est au Couchant de Mourée s'appelle CONG, il est à une demie lieue du Mont Danois, ainsi nommé parce qu'il a été occupé par les Danois; les Anglois y ont maintenant un Fort. Le Village de Cong est partagé en deux, & chaque partie est bâtie sur un Côteau. Les Hollandois y ont eu une fort belle Maison de pierre, sur laquelle étoit le Pavillon de leur Nation. Il n'y en a plus que les ruïnes. On ne les releve point à cause du peu d'utilité, dont seroit cette Maison. Le Royaume de Sabou est très-fertile en grains, en Jammes, en Patates & en autres fruits. On voit tous les jours des centaines de Canots, qui chargent de ces denrées & de l'huile de Palme & qui vont du Village de Mourée à Axim, & à Acra pour les y debiter. Le FORT NASSAU a été bâti par les Hollandois, à demie-lieue de Cong auprès de Mourée. C'étoit leur principal lieu avant qu'ils eussent pris St. George de la Mine qu'ils nomment ELMINA. C'est même leur premier établissement. Ils arrivérent à Mourée dans le tems, que les Habitans de Sabou étoient fort mécontens des Portugais. Ils en furent d'autant mieux reçus de ces Peuples, qui leur permirent de s'établir près de ce Village, & ils y commencérent le Fort Nassau. Il est si bien bâti, que s'ils n'avoient pas St. George de la Mine, cet autre Fort mériteroit bien le nom de Chef-lieu des Hollandois en Guinée. Le Village de Mourée, qui en dépend, n'est pas si grand que celui que les Hollandois appellent *Elmina*, mais il est plus peuplé, ce sont presque tous des Pécheurs qui y demeurent, & qui dès le matin avant le jour sortent avec trois ou quatre cens Canots pour aller pêcher, & lorsqu'ils reviennent ils donnent le cinquième poisson au Marchand qui commande au Fort: à une demie lieue de Mourée est le MONT DE FER qui sépare le Royaume de Sabou de celui de Fantin.

[d] Dapper, Afrique.

[e] Bosman, Voyage de Guinée, Lettre IV.

SABRACÆ, ancien Peuple de l'Inde selon Quinte-Curse [f]. Ils étoient dans l'espace qui est entre l'Indus & le Gange, mais assez près de l'Indus. Cet Historien dit: Le Roi commanda à Cratere de mener l'Armée par terre en côtoyant la Riviére, où s'étant lui-même embarqué avec sa suite ordinaire, il descendit par la frontiére des Malliens, & delà passa vers les Sabraques, Nation puissante entre les Indiens, & qui se gouverne selon ses Loix en for-

[f] Lib. 9. c. 8.

forme de République: ils avoient levé jusqu'à soixante mille hommes de pied & six mille chevaux avec cinq cens Chariots, & choisi trois braves Chefs pour leur commander. Ce Pays étoit rempli de Villages. Quinte-Curse qui marque leur soumission a Alexandre ne fait point mention de leurs Villes. On lit dans Justin [a]: *hinc in Ambros & Sagambros navigat*. Les Critiques sont persuadés que c'est la même expédition. Quelques-uns ont voulu changer ces noms en *Mallos* & *Oxydracas*; & ont fait imaginer cette conjecture dans le Texte. Il y a bien de l'apparence que les Sabracæ de Quinte-Curse, sont le meme Peuple que les SYDRACÆ, ou SYNDRACI de Pline [b]. Cet Auteur parlant d'une sorte de Figue dit: *plurima est in Sydracis expeditionum Alexandri termino*. Ailleurs il nomme les Syndraci entre les Bactriens & les Dangalæ.

1. SABRAN, Ville d'Asie dans la Tartarie, dans le Capschac, à 98 d. de Longitude & à 47. d. de Latitude, selon le Traducteur François [c] de l'Histoire de Timurbec.

2. SABRAN, d'Herbelot dit: nom d'un Lieu de la Chaldée assez proche de la Ville de Cadessiah, où les Carmathes défirent l'Armée du Khalife Moctafi.

SABRATA, SABRAATA COLONIA, Ville maritime & Colonie Romaine en Afrique, dans la Tripolitaine, Ptolomée en fait mention [d], Antonin & la Table de Peutinger la mettent dans ces deux Itinéraires. C'est aujourd'hui la Tour de Sabart. Elle étoit le Siege d'un Eveque: la Notice Episcopale d'Afrique fournit *Leo Sabratensis* & la Conférence de Carthage [e] nomme *Nados Episcopus plebis Sabratensis*. Dans le Concile de Carthage tenu sous St. Cyprien, il est fait mention de Pompée Eveque de Sabrata. Victor d'Utique nomme *Laurentius Sabratensis* [f]. Le Concile tenu en 393. aux Grottes de Suse en Afrique, nommé en Latin *Cabarsussense* ou *Cabarsussitanum Concilium*, fait mention de Donat de Sabrata qui fut déposé l'année suivante au Concile de Bagaïa, mais il étoit mort alors. Voyez l'Article SABRATHA.

SABRIANA, SABRIANIS, selon différens exemplaires de Ptolomée [g]: un Manuscrit cité par Ortelius donne ce mot en trois Syllabes & porte SABRINA. Ce nom est le nom Latin de la SAVERNE, Riviére d'Angleterre. Voyez ce mot.

SABSADIA, Siége Episcopal de Thrace au voisinage d'Aphrodisiade, selon Ortelius [h] qui allégue les Actes du Concile d'Ephèse.

SABTAN, Château d'Asie dans l'Arabie Heureuse dans l'Yemen sur le chemin de Sanaa à Aden, selon d'Herbelot [i].

SABUBURES. Voyez SABBABARES.

SABUGAL, petite Ville de Portugal, dans la Province de Beïva [k]. Elle est située au bord de la Riviére de Coa, au Midi & à cinq lieues de la Guarda; à pareille distance de Peña-Macor. Elle a un bon Château [l]. Elle fut érigée en Comté par Philippe II. en faveur des Marquis de Castelbranco, qui en étoient Seigneurs. [m] Elle n'a que deux cens cinquante feux séparés en deux Paroisses, & on y voit une Tour à cinq Pointes que D. Denys Roi de Portugal fit elever.

a Lib. 12. c. 9.
b Lib. 12. c. 6.
c Lib. 3. c. 3.
d Lib. 4. c. 3.
e Pag. 278.
f Lib. 1. n. 7.
g Lib. 2. c. 3.
h Thesaur.
i Biblioth. Orient.
k Corn. Dict.
l Délices d'Esp. & du Portugal, p. 734.
m Descr. Sumar del Reyno de Portugal.

SABUM, ancienne Ville d'Italie dans l'Etrurie, selon les Fragmens de Caton.

SABURA; on lit dans la Notice de l'Empire [n], *Sub dispositione viri spectabilis Ducis Palæstinæ..... Equites primi fælices Sagittarii indigenæ Palæstinæ Saburæ sive Veterocariæ*. Cette Cavalerie étoit donc en Garnison dans une Place de la Palestine nommée *Sabura*; mais qu'est-ce que l'autre nom. Mr. Reland [o] a une conjecture, à laquelle j'ai bien de la disposition. Il n'ose pourtant la dire qu'avec toutes les réserves d'un doute modeste. Je n'ose, dit-il, me persuader qu'il faille lire *Saburæ, sive Diocæsareæ*, de sorte que Sabura & Diocesaree seroient deux noms de l'ancienne Sepphoris.

SABURAS, ou SOBURA, Ville de l'Inde en deçà du Gange, selon Ptolomee [p].

1. SABUS, Ville d'Asie dans l'Arménie. Antonin [q] met *Sabus* sur la Route de Satala à Melitène, entre Teucila & Dascusa; à XXVIII. M. P. de la premiere & à XVI. M. P. de la seconde. La Notice de l'Empire porte *sub ditione viri spectabilis Ducis Armeniæ Equites Sagittarii* SABU.

2. SABUS, nom Latin de la SAVE. Voyez SAÜS.

SABUTÆ TERRA, Contrée d'Asie, quelque part vers l'Indus. Casaubon [r] croit que c'est le Pays des SAMBASTES dont parle Diodore de Sicile.

1. SAÇA, Ville d'Afrique, sur la Côte de la Mer Méditerranée. Elle a été autrefois nommée TIPASA, & étoit une Colonie Romaine. Voyez TIPASA. Marmol [s] parle ainsi de Saça. On en voit, dit-il, les ruïnes entre Alger & Metasus. Elle est sur le bord de la Riviére Hued El Harrax; & quelques-uns racontent qu'elle a été bâtie avant Alger par les anciens Africains. Elle a été depuis detruite par le Peuple de MERGANE. Quelques Auteurs disent qu'Alger a été bâtie de ses ruïnes.

2. SAÇA, petite Contrée de l'Isle de Madagascar, aux Confins des Provinces de Matatane & de Manacarongha [t]. Les Habitans ont les memes superstitions que les Matatanois.

SACACENA. Eustathe dans son Commentaire sur la Periégese de Denys dit que l'on a appellé ainsi l'*Arménie* & Ortelius [u] dit que c'etoit à cause du Peuple SACÆ qui l'a occupée.

SACADA, Lieu de l'Assyrie, selon Ptolomée [x]. C'étoit une Ville ou un Village, la Liste comprenant l'un & l'autre; elle étoit auprès du Tigre.

SACÆ, ancien Peuple d'entre les Scythes. Diodore de Sicile [y] dit en parlant des Scythes qu'on les distingue par des noms particuliers, que quelques-uns sont appellés SACÆ, d'autres Massagétes, d'autres Arimaspes. Strabon [z] dit: les Scythes qui commencent à la Mer Caspienne s'appellent *Daæ* (Dahæ), plus à l'Orient sont les Massagétes & les *Sacæ*. Le même Auteur nous apprend qu'ils avoient enva-

n Sect. 21.
o Palæst. p. 975.
p Lib. 7. c. 1.
q Itiner.
r In Strabon. l. 15. p. 71.
s Afrique, l. 5. c. 42.
t Flacourt, Hist. de Madagascar. c. 7.
u Thesaur.
x Lib. 6. c. 1.
y Lib. 2. c. 43.
z Lib. 11. p. 511. 512. 513.

hi la Bactriane & le Meilleur Canton de l'Arménie qu'ils avoient appellée Sacasena de leur nom, & qu'ils s'étoient avancés jusqu'à la Cappadoce prés de la Mer Noire. Tandis qu'il célébroient une Féte pour se réjouïr du butin qu'ils avoient fait; les Officiers Persans prirent leur tems pendant la nuit, les attaquérent & les taillerent en piéces. D'autres dont Strabon rapporte aussi le sentiment mettent cet événement sous Cyrus. Ils disent que ce Roi faisant la guerre au Peuple *Sacæ*, fut mis en déroute & s'enfuit avec son Armée jusqu'en un lieu où il avoit laissé ses bagages; que là ayant trouvé des vivres en abondance, il avoit fait reprendre des forces à ses Troupes. Comme l'ennemi le poursuivoit il laissa en ce méme lieu quantité de Vin, & dequoi faire bonne chere, & continua de s'enfuir. Les Barbares trouvant des Tentes remplies de tout ce qui flattoit leur goût se mirent à table, & s'en donnérent à cœur joye. Cyrus, qui n'étoit pas fort éloigné, tomba sur eux pendant qu'ils étoient desarmés, & ne songeoient qu'à boire & à danser, il remporta sur eux une Victoire complette, en mémoire de laquelle fut intitulée la Féte nommee Sacæa; les hommes & les femmes passoient un jour & une nuit à boire & à se divertir. Pline dit [a]: au-delà (du Jaxarte) sont les Peuples Scythes. Les Perses les nomment Sacæ en général, du nom du Peuple le plus voisin. Isidore de Charax [b] appelle Sacastene le Pays du Peuple *Sacæ*; mais il derange les idées quand il met ce Pays entre la Drangiane & l'Arachosie, & qu'il ajoute que ce Pays est le méme que la Parætacéne. Cellarius a eu raison de dire, que ce Pays des Saces est different de celui dont les autres Géographes ont parlé. Voici au reste les Villes qu'ils y remarquent:

Barda,	Sigal, Résidence du Roi.
Min,	Alexandrie,
Palacenti,	Alexandropolis.

& six Villages. Ptolomée qui a pris à tâche de bien faire connoître ce Peuple dont il fait un Chapitre exprès, le place entre la Sogdiane & l'Imaus. Il le borne ainsi: il est, dit-il, borné au Couchant par la Sogdiane depuis le Coude du Jaxarte jusqu'à sa source, & de là par une ligne qui va vers le Midi le long d'une branche de l'Imaus qui le borne au Midi; il est borné au Nord par la Scythie, & à l'Orient par l'Ascatancas, Montagne qui est une autre branche de l'Imaus. Selon lui les *Sacæ* etoient Nomades, vivoient dans des huttes qu'ils transportoient où ils vouloient; ils n'avoient point de Villes, & se logeoient dans les Bois & dans les Cavernes. Il les partage entre plusieurs Peuples; près du Jaxarte étoient les Caraates & les Comares; dans le Pays des Montagnes les Comedes; près de l'Ascatancas les Massagetes; entre ceux là les Grinæens Scythes & les Toornes; & enfin plus au Midi pres de l'Imaus les Byltes. Le R. P. Hardouin dit que les *Sacæ* occupoient une partie du Zagathai, & ce que nous appellons le Royaume de Samarcand. Arias Montanus croit que les Sacæ sont nommés Seba dans l'Ecriture Sainte.

a Lib. 6. c. 17.

b De Mansion. Parthic. p. 8.

2. SACÆ. Suidas met un Peuple de ce nom dans la Thrace. Voyez Scythes.

SACALA, Lieu de l'Inde au Couchant & à peu de distance des bouches du Fleuve Indus, selon Arrien [c].

c In Indicis

SACALBINA, Ville d'Asie dans la grande Arménie, selon Ptolomée [d].

d Lib. 5. c. 13.

SACAMAZA. Voyez Sacaeama.

SACANA. Voyez Senus.

SACANATUM, ou Scanatum, Lieu de Cappadoce sur la Route de Sebaste à Cesarée à xxviii. M. P. de la premiere de ces deux Villes, selon Antonin.

SACANE. Voyez Sanaca.

SACANIE. Quelques-uns appellent ainsi la partie de la Morée qui est entre le Duché de Clarence, l'Isthme de Corinthe & les Golphes de Lepante, d'Engia & de Napoli de Romanie. Mr. Corneille la distingue de la Zaconie, en quoi il est conforme à de Witt & à d'autres Géographes qui voyant une grande ressemblance entre Zaconie & Laconie ont cru que c'étoit le meme Pays. La Zaconie-Zacanie & Sacanie sont un seul & méme nom. On appelle ainsi la partie de la Morée la plus voisine de l'Isthme, & elle comprenoit autrefois les Royaumes de Sicyone Corinthe & d'Argol. Corinthe, & Napoli de Romanie en sont les principaux Lieux.

SACAPENE, Contree d'Asie dans la Grande Arménie, selon Ptolomee [e].

e Lib. 5. c. 13.

SACARAULI, ancien Peuple Nomade entre les Scythes. Strabon [f] le met au nombre de ceux qui avoient ôté la Bactriane aux Grecs.

f Lib. 12. p. 518.

SACARBANTIA. Voyez Scarbantia.

SACASINA, Contrée aux Confins de l'Arménie & de l'Albanie. Elle va jusqu'au Fleuve Cyrus, selon Strabon [g]. Il nomme ce lieu en un endroit Sacassina [h], Σακασίνη; en un autre [i] Sacasena, Σακασηνη, & dans un troisiéme [k] qui est celui dont il est principalement ici question Sacassene, Σακασσηνή. C'est apparemment le meme Pays qu'il dit ailleurs avoir été occupé par les Peuples *Sacæ* qui lui avoient donné leur nom; comme je l'ai remarqué au mot Sacæ. Pline a pris de la Sacassene de Strabon le nom de Sacassani [l] qu'il donne aux Habitans. Il les place près du Cyrus.

g Lib. 11. p. 528.

h Lib. 2 p. 73.

i Lib. 11. p. 50.

k P. 528.

l Lib. 6. c. 9.

SACASSANI & SACASSENE. } Voyez l'Article précedent.

SACATIA CIVITAS, Ville de l'Arabie Heureuse au Pays des Elizares, sur la Mer Rouge, à la droite après avoir passé le Détroit, en entrant [m]. Elle étoit peu éloignée de Muza. C'étoit un Port de Mer.

m Lib. 6. c. 9.

SACAURACI, ancien Peuple d'entre les Scythes. Lucien [n] dit que Sinarthoclès, Roi des Parthes, étant ramené de son exil par les Sacauraques Scythes à l'âge de quatre-vingt-dix ans, commença de regner & regna encore sept ans. D'Ablancourt à eclipsé ce mot dans sa Traduction

n In Macrobiis.

tion de Lucien, il se contente de dire avec son infidélité ordinaire : Sinarthocle Roi des Parthes, étant de retour de Scythie (& en marge ou ramené par les Scythes) commença à regner à l'âge de quatre-vingts ans & en regna sept. Ce sont les SAGARAUCÆ de Ptolomée [a] dans la Scythie en deçà de l'Imaus, entre le Jaxarte & l'Oxus. Orose parle aussi de ce Peuple & le nomme SACARAUCÆ, selon un Manuscrit qu'avoit Ortelius, qui avertit que les imprimés portent ARAUCÆ mot estropié.

[a] Lib. 6. c. 14.

SACAZAMA ou SACAMAZA, selon les divers Exemplaires de Ptolomée [b], ancien Village de l'Afrique propre.

[b] Lib. 4. c. 3.

SACCÆA, Contrée de l'Arabie Pétrée selon le même [c]. Elle étoit à l'Orient de la Batanée & voisine de la Trachonitide.

[c] Lib. 5. c. 15.

SACCAI, Ville du Japon dans le Royaume de Quio [d]. Elle est située à cinq lieues d'Osacca, & l'une des plus célèbres de ce grand Empire. Ses Habitans se disent presque tous issus de Rois & de Princes, ce qui fait qu'ils s'estiment fort au-dessus de tous les Nobles du Pays. Dans les guerres qui agitérent le Japon, après que le Dayro fut détrôné, elle se garantit de toutes irruptions par ses propres forces, dans le tems même que les Forteresses & les meilleures Villes ne pouvoient s'empêcher d'être ruïnées de fond en comble. La Mer lui sert comme de rampart à l'Occident, & le reste est entouré d'un fossé large & profond, excepté l'endroit qui regarde la Montagne. Cet endroit est revêtu d'une muraille extrémement haute & bâtie de pierres fort dures. On croit la Ville imprenable, & ce qui contribue le plus à en donner cette idée, c'est un Château merveilleusement fortifié au haut de la Montagne. Quinze Bastions l'entourent, & on ne peut aller à aucun que par un Sentier étroit & fort difficile. Ce Château sert de Citadelle pour tenir la Ville en bride. Sur la pente de la Montagne est une seconde Forteresse, bâtie des memes pierres que la muraille dont on a parlé, & haute de cinquante pieds. Elle est moins grande que le Château, mais aussi forte. De l'autre côté du Château, on voit un Palais des plus magnifiques, flanqué de deux Tours, qui finissent toutes deux en pointe, & dont la plus grande a neuf étages. Ce Palais eft le séjour ordinaire des Rois. Vis-à-vis du Port est PIENES, Isle renommée. Son rivage est beau & uni, aussi quantité de gens vont-ils s'y promener tous les jours, outre une infinité de personnes qui se dévouent au Dieu Canon, & qui escortées de leurs parens s'y vont sacrifier volontairement, ce qui se pratique de cette sorte. Les Prêtres de la septiéme Secte marchent devant le Peuple, en frappant toujours avec de gros bâtons sur de grands Bassins de cuivre, jusqu'à ce qu'ils soient à l'endroit où est attachée une Barque appellée entre eux *Sien*. Il y a trois mâts & autant de voiles à cette Barque, qui est vernissée dehors & dedans, & embellie par-tout de dorures & de peintures. Au haut des trois mâts voltigent au gré du vent des banderoles de taffetas de différentes couleurs, qui font un agréable spectacle. A mesure que la Procession approche de la Barque, on voit éclater la joye de la victime, qui s'en détache enfin tout-à-fait à une certaine distance pour entrer dans cette Barque, en dansant & en sautant au bruit des Bassins de cuivre. Sitôt qu'elle y est entrée on pousse la Barque en pleine eau, & là on attache de grosses pierres au cou, à la ceinture & aux jambes de la victime, & lorsqu'elle est vis-à-vis du Port elle se jette dans l'eau la tête la premiére, & se noye en l'honneur du Dieu Canon, après s'y être préparée par de grandes austérités quelques jours auparavant. Voilà de qu'elle maniére finissent ces misérables, les uns par dévotion & les autres par le desespoir que leur cause un mal incurable, ou une extrême pauvreté. Le Temple de l'Idole est fort beau & fort élevé, & vis-à-vis on voit encore un autre Château sur la croupe d'une Montagne qui s'avance jusqu'à Saccai. Ce Bâtiment est très-magnifique. Vers le milieu s'éléve une grosse Tour à deux étages, sur le haut de laquelle sont construites deux Arcades, qui s'étendent du côté de la Montagne. A l'endroit où elles finissent, il y a une autre Tour quarrée, d'où l'on découvre tous les environs à perte de vue. Tous les Vaisseaux qui passent devant le Château y payent les droits dus à la Ville, où la Mer entre, en lavant le pied d'un haut Rocher qui est derriére ce Château. Son Port qui est en ce lieu-là est fermé d'une muraille qu'on croit à l'épreuve de tout accident. Elle est fort épaisse & bâtie de pierres dures. Outre les deux Châteaux qui lui servent de Boulevards, est le Château du Gouverneur, fortifié d'une grosse Tour, dont la hauteur la fait voir en Mer à la distance de plusieurs lieues. Toutes les maisons, tant dans la Ville que dehors, sont bâties des mêmes pierres dont est faite la muraille. Les Rochers qui se trouvent en quantité dans le Pays en fournissent abondamment. Chaque Rue a ses Portes que l'on ferme tous les soirs, de sorte qu'on n'y peut commettre impunément ni meurtre ni vol, ni aucune mechante action, que l'on punit toujours rigoureusement quand cela arrive. La Justice n'est pourtant qu'à l'égard de ce qui se commet de mal dans la Ville. Hors delà, ne fut-ce qu'à un jet de pierre, on peut se battre & même se tuer sans qu'on en fasse de fort exactes informations. Le Temple de la Ville est si superbe, qu'on tient qu'il est au-dessus de tous les autres du Japon. Il est dédié aux Dieux Etrangers, c'est-à-dire, aux Dieux d'Aracan, du Pégu, de Cambodia, de Tayovan, de la Cochinchine, de Borneo, des Philippines, de Corée, de la Chine, & de Siam. On y voit une Idole affreuse tirée sur le modèle d'une semblable, qui est adorée au Royaume d'Iéco, Pays inculte & sauvage. Tout proche de cette Idole est une Statue qui semble y avoir été mise exprès

[d] Corn. Dict. & Ambassad. des Hollandois au Japon.

exprès pour effacer l'effroyable idée de ce Monstre. Elle est d'une Reine de Siam, & la masse en est paitrie de toute surte de pierres précieuses d'un art délicat & surprenant. Entre les plus beaux Temples de Saccai, celui qui est bati a l'honneur du Dieu Daimogini, est un des plus célèbres. Comme les Habitans ont une grande vénération pour ce Dieu, ils lui consacrent tous les ans un des jours de Juillet. On choisit pour cette Fête la plus grande Rue de la Ville, & on en bouche un des bouts avec des poutres & des planches, sans y laisser qu'une ouverture d'environ deux cens pas, où il est défendu au Peuple de regarder. L'après dînée le Dieu paroît sur un fort beau Cheval, au milieu d'une foule de toute sorte de personnes. Deux jeunes garçons marchent à ses côtés, l'un portant son Arc, ses fléches & son Carquois, l'autre son Faucon; il est suivi de Cavaliers qui forment plusieurs Escadrons, chacun avec une belle Echarpe de différentes couleurs. Une Infanterie fort leste paroit ensuite, & marche en chantant, dansant, sautant, voltigeant, & repétant sans cesse *Xinzairacu*, *Manzairacu*, c'est-à-dire, *mille ans de joye*, & *mille milliers d'années de joye*. Les Pretres suivent deux à deux, chantant des Cantiques & des Hymnes par Chœurs distingués. Les Nobles à cheval & mitrés, suivent immédiatement les Pretres. Après marchent six Femmes vetues de toiles à figures extraordinaires qui contrefont les Sorcieres. Elles sont escortées d'un grand nombre d'autres femmes, qui courent comme des Bacchantes les unes après les autres, quelques gens armés les suivent, & c'est dans cet ordre que la Procession arrive dans la grande Rue choisie pour la Féte. On y tient prête la Litiére où la Statue de Daimogini doit être portée. Vingt hommes se chargent de cette Litiére, lorsque la Procession commence à paroître, & la portent en chantant des Chansons faites exprès, avec le refrain *Xinzairacu*, *Manzairacu*. Par-tout ou l'on fait passer la Litiére, la devotion & la joye augmente. Les Riches jettent de l'argent au Peuple, & tous se prosternent devant la Statue.

Aux environs de la Ville de Saccai, on voit un Temple des plus magnifiques du Japon. C'est le Dayro qui l'a fait bâtir, & il ne pouvoit choisir un plus beau lieu pour sa situation. Ce sont d'un côté des vastes Plaines où la vue se perd, & de l'autre un Bois de Cédres. Du côté du Bois coule un Ruisseau qui serpente autour du Temple. La Porte est d'un Vernis clair & luisant, & l'on y entre par une Allée d'Arbres, tous d'une égale hauteur, quoique les espèces en soient differentes. A droite est une Galerie que soutiennent cinq Piliers, avec quatre Croisées vitrées, de l'une desquelles on voit en éloignement la seconde Porte de ce Temple. Le long des quatres Croisées regne une muraille fort épaisse, avec des accoudoirs très-propres, & une Allée de beaux Arbres. Cette Galerie est couverte d'un Cuivre poli, que l'on croiroit embrasé, lorsque le Soleil y donne à plomb. De l'autre côté est une fort belle Sale, sor trois rangs de gros Piliers de cinq pieds de haut, dont la bordure est d'une Peinture merveillense, & la Couverture aussi de cuivre. A côté de cette Sale, il y a un fort bean Jardin, & au bout une Allée fort agréable qui conduit au Ruisseau. Entre cette Allée & la muraille, le long de laquelle le Ruisseau coule vers la Forêt, on va aux Chambres des Bonzes bâties trois à trois. La couverture sur laquelle on peut se promener est soutenue de six gros Piliers. On passe delà à une file de Bâtimens qu'habitent les Bonzes qui sont le Service. Du Lieu où sont ces Bâtimens on voit la principale Porte, qui est très-massive & toute couverte de Cuivre. Elle est distinguée par plusieurs Chambres, avec un tel nombre de Croisées, qu'en quelqu'endroit qu'on y soit, la vue se perd dans de vastes Plaines & parmi des Arbres toujours verds. Au-dessus du Temple est un petit Batiment de Figure octogone. Chaque Angle est soutenu de quatre Piliers avec trois Croisées. Du milieu de la couverture qui est de tuiles d'or, s'éleve une Pyramide de huit gros boutons aussi d'or massif. Toutes ces beautés sont accompagnées de deux cens mille Tails de rente, de la libéralité du Dayro. Le Tail vaut cinquante-sept sols de la monnoye de Hollande.

SACÇANABA. Voyez Sazabana.

SACCASENA, Lieu de l'Asie Mineure, sur la route d'Ancyre à Cesarée entre Nysse, & cette derniere Ville; à LX. M. P. de Nysse & à XXX. M. P. de Césaree, selon Antonin.

SACCHENI, Peuple d'Arabie, selon Etienne le Géographe.

SACCI. Voyez Saques.

☞ SACER, Adjectif Latin, pour le Genre Masculin, il veut dire Sacré, & fait au Féminin Sacra, au Neutre Sacrum. Voyez ci-après Sacra & Sacrum dans leur ordre Alphabétique. Les Grecs l'exprimnient en leur langue par *Hieros*, *Hiera*, *Hieron*. Voyez les Articles Hiera & Hieron, soit de ce mot seul, soit qu'il se trouve lié avec un autre, comme *Hiera-Come*, *Hiera-Germa* &c. Ces mots soit Latins soit Grecs ne veulent dirent que *Sacré*; mais ils deviennent noms propres, & particuliers à un Lieu lorsqu'ils sont attachés à quelque autre mot qui les détermine à ce Lieu. En voici quelques exemples.

SACER AGER, ou la *Campagne Sacrée*, Lieu de l'Asie Mineure au voisinage de Clazoménes dans l'Ionie, selon Tite-Live [a] cité par Ortelius. Mais l'Historien la fait rendre aux Miléfiens à qui elle appartenoit.

1. SACER CAMPUS, ou le *Champ Sacré*, Lieu entre le Frioul, & la Pannonie, selon Paul le Diacre [b] dans son Histoire des Lombards.

2. SACER CAMPUS, Lieu dans une Isle du Nil, auprès des Montagnes d'Ethiopie & d'Egypte, en un endroit nommé Philes, selon Diodore de Sicile [c]. Quelques-

[a] Lib. 38. c. 39.
[b] Lib. 4. c. 38.
[c] Lib. 1. c. 22.

ques-uns y mettoient la Sépulture d'Isis que d'autres plaçoient auprès de Memphis. Il y avoit au moins dans cette Isle le Tombeau d'Osiris, qui avoit pu donner le nom de sacré à ce Champ.

SACER COLLIS, ou la *Colline Sacrée*. Colline d'Italie au bord du Teverone, selon Festus. Elle étoit selon Tite-Live [a] à trois milles de Rome à l'autre bord du Teverone. Il l'appelle SACAR MONS; & il panche plus pour ceux qui croient que le Peuple Romain s'y retira lorsqu'il se brouilla avec ses Magistrats, que pour ceux qui disent que ce fut sur l'Aventin. Valére Maxime [b] nomme aussi la Colline Sacrée en parlant de cette Sédition du Peuple. Il dit: *Regibus exactis, Plebs dissidens à Patribus, juxta Ripam Anienis* IN COLLE QUI SACER APPELLATUR *armata consedit*. Cicéron se sert du mot *Mons*. *Videmus item paucis annis post Reges exactos*, dit-il dans son Livre intitule Brutus [c], *cum Plebs prope Ripam Anienis, ad tertium Milliarium consedisset, eumque* MONTEM, QUI SACER APPELLATUS EST *occupavisset*, &c.

[a Lib. 2. c. 34.] [b Lib. 8. c. 9.] [c C. 24.]

SACER FLUVIUS. Voyez HIERUS.

1. SACER FONS, ou la *Fontaine Sacrée*, Fontaine de l'Epire, selon Solin [d]. Il y a, dit-il, en Epire une Fontaine Sacrée, plus froide qu'aucune autre eau, & qui produit deux effets très-opposés; car si on y plonge un Flambeau allumé, elle l'éteint; si de loin & sans aucun feu on lui présente un Flambeau éteint, elle l'allume. Priscien a inseré ce prodige dans sa Periégese en vers Latins [e]:

[d C. 7. Edit. Salmasian. C. 13. Edit. Delrio.] [e V. 390. & seq.]

Hac Regio FONTEM *miranda concipit unda,*
Quem merito Veteres dixerunt nomine SACRUM
Nam gelidus superat cunctarum frigus aquarum:
Accensasque faces si quis prope duxerit undam,
Extinguit flammas; recipit sed rursus easdem,
Admoveat dextra cum extinctam lampada fonti.

On voit bien qu'il copie ici Solin, car ce fait n'est pas dans la Periégese de Denys qu'il suit d'ailleurs pour son guide.

2. SACER FONS, Fontaine d'Egypte, selon Solin. Il dit que le Bœuf consacré au Dieu Apis ne devoit vivre qu'un certain tems, & que quand ce tems la étoit fini, on le faisoit mourir, en le plongeant au fond de la Fontaine Sacrée [e]. Marcellin [f] nomme de meme cette Fontaine en parlant d'Apis *qui cum post viven-di spatium præstitutum, Sacro Fonte immersus é vita abierit*. Pline appelle cette Fontaine la *Fontaine des Prêtres* [g]; en parlant du Bœuf d'Apis: *Non est fas eum certos vitæ excedere annos, mersumque in Sacerdotum Fonte enecant*. Saumaise [h] voyant bien qu'une Fontaine dans le sens ordinaire de ce mot, n'est pas un endroit à plonger un Bœuf, croit que c'est le meme Lieu dont Pline parle quand il dit qu'à Memphis il y avoit dans le Nil un lieu nommé PHIALA, à cause de sa figure, & où tous les ans on plongeoit une coupe d'or, le jour consacré à la naissance d'Apis. Ce qu'il ajoute des sources du Nil est un hors d'œuvre plus savant qu'utile.

[e C. 22. Salmas. ou C. 35. Delrio.] [f Lib. 22.] [g Lib. 8. c. 45.] [h In Solin. p. 439.]

SACER LACUS, ou le *Lac Sacré*. C'est le méme que celui de *Cutilia*. Voyez CUTILIA.

1. SACER LUCUS, ou le *Bois Sacré*, Bois d'Italie a l'Embouchure du Gariglan, près de Minturnes, selon Strabon [i]. Scipion Mazella croit que ce Lieu s'appelle aujourd'hui HAMI.

[i Lib. 5. p. 234.]

2. SACER LUCUS, *Bois Sacré*, dans le Peloponnese dans l'Argie, entre le Mont *Pontinus*, la Riviére de meme nom, la Mer, & la Riviére d'Amymone, selon Pausanias [k].

[k Lib. 2. c. 36.]

1. 2. SACER MONS, ou le *Mont Sacré*. Voyez HIERON OROS 1. & 2.

3. SACER MONS. Voyez SACER COLLIS.

4. SACER MONS, Montagne de Thrace entre la Ville de Byzance, & la Quersonnêse de Thrace, selon Xenophon dans la Retraite des Dix Mille [l].

[l Lib. 7.]

5. SACER MONS, Montagne d'Italie, c'est sur cette Montagne que Cæsène est bâtie, comme on lit dans une ancienne Inscription [m] trouvée en cet endroit.

[m Ortelii Thesaur.]

6. SACER MONS, Montagne à l'extrémite de la Galice. Justin [n] dit qu'il n'étoit pas permis d'y employer le fer, c'est-à-dire d'y fouir pour trouver l'or dont cette Montagne étoit remplie, mais que si le Tonnerre ouvroit la terre, ce qui arrivoit assez souvent en ce lieu, il étoit permis de ramasser l'or qui étoit découvert & de l'emporter comme un present de Dieu. Les Anciens nomment *Pico* les Montagnes hautes & isolées & ils appellent encore à présent celle-ci PICO SAGAO. Elle est entre Orense, & Compostelle.

[n Lib. 44. c. 3.]

1. SACER PORTUS. Voyez BARBEAU.

2. SACER PORTUS, ou le *Port Sacré*, Port de la Sarmatie Asiatique sur le Pont-Euxin, à cent quatre-vingt Stades du Port de Pagræ, & a trois cens de Sindique, selon Arrien dans son Periple du Pont-Euxin [o].

[o Pag. 18. Edit. Oxon.]

SACER SINUS, ou le *Golphe Sacré*, Golphe de l'Arabie Heureuse, sur le Golphe Persique, selon Ptolomee qui le met au Pays du Peuple ABUCÆI.

SACER. Voyez SASSARI.

SACESINA. Voyez SACASINA.

SACHACHA, ou SECACHA, ancienne Ville de la Palestine dans la Tribu de Juda, selon le Livre de Josué [p]. D. Calmet [q] dit qu'elle étoit dans la partie Méridionale de cette Tribu, & dans la Solitude.

[p Cap. 15. v. 61.] [q Dict. de la Bible.]

SACHALITÆ, ancien Peuple de l'Arabie Heureuse sur la Côte de l'Ocean dans un Golphe, qui dans l'état present de l'Arabie n'est nullement reconnoissable; mais cependant on peut dire sur une combinaison d'Indices que Ptolomee [r] concevoit ce Golphe entre le Cap Fartaque, & le Cap de Razalgate. Les Sachalites occupoient, selon lui, toute la Cote de ce Golphe; *in quo* disent les Traducteurs Latins de cet Auteur, *Colymbesis Pinnis, super utribus navigant*. Mr. Hudson qui a inseré dans le III. Volume de sa Collection des petits Geographes Grecs l'Arabie de Pto-

[r Lib. 6. c. 7.]

[a] In Solin. p. 114.

lomée [a], ne traduit pas autrement ce passage, qui n'est intelligible que pour ceux qui entendent mieux le Grec que le Latin. Saumaise a très-bien remarqué que le Πινικὸν des Grecs ne doit point être traduit en Latin *Pinicum*, qui est un mot sans aucun sens qui ait du rapport avec la Perle, dont il est ici question. Le *Pinicon* des Grecs signifie la Perle même dans l'état, où elle se trouve dans la nacre, & dans les chairs de l'Animal qui la produit. C'est ce que Saumaise appelle *Margaritum*. Le mot *Colymbesis* est un substantif dérivé du Verbe *Colymbao* Κολυμβάω qui veut dire *nager & plonger*. Or la pêche des perles, *Colymbesis Pinici* se fait par des Plongeurs, qui vont ramasser au fond de la Mer cette sorte d'huitre où elle se trouve. Ainsi pour traduire Ptolomée d'une maniére intelligible, il falloit dire, *in quo est Margaritarum Piscatio, incolæ super Utribus transnavigant*, en effet Ptolomée parlant du Peuple *Sachalitæ* dit qu'ils demeuroient dans le Golphe Sachalite, & avant que de nommer les Lieux de la Côte, il ajoute, à l'occasion de ce Golphe que l'on y pechoit des perles, & que les Habitans le traversoient sur des outres. Il passe delà aux Lieux remarquables du Pays occupé par les *Sachalitæ*.

Camacatam, ou *Cametacum*, Village.
Aasara, Ville.
Αγγη, *Aage*, Village.
Asboa, Village.
Neogiala, ou *Neogilla*, Port de Mer.
L'Embouchure de l'*Hormanus*, Riviére, aujourd'hui le PRIM.
Les Monts Didymes.
Bosara, ou *Coseade*, Ville.
L'Oracle de Diane.
Abisa, ou *Abissagi*, Ville.
Corodamum, Promontoire.

Et dans le Détroit du Sein Persique.

Cryptus, Port de Mer.
Les Mont Melanes, surnommés des Asabes.
Le Promontoire des Asabes.

Ce détail fait voir que Ptolomée ne borne pas les Sachalites au Golphe de ce même nom, & qu'il les étend encore le long de la Côte jusques dans le Golphe Persique. Ainsi leur Pays répondoit au Royaume de Caresen, au Pays de Mahré, au Royaume de Mascate, & à une partie du Pays d'Oman. Il appelle [b] ce Pays SACHALITES *Regio*. Mais je ne vois point qu'il y mette une Ville de même nom; & on voit assez, que le Pays de ce nom avoit autant d'étendue que le Peuple même, & ne se bornoit pas au Peuple.

[b] Lib. 1. c. 17.

La Profondeur que Ptolomée donne au Golphe Sachalite, & qui se tire des positions de chaque lieu dont il le borde, ne paroît plus aujourd'hui; à moins qu'on ne veuille dire, que le Golphe étoit celui que nous connoissons sous le nom du Taphar, & qui est fort étroit, & par conséquent il répond mal à l'idée des Anciens qui le prenoient depuis le Cap *Siagros*, jusqu'au Cap *Corodamam*, c'est-à-dire depuis le Fartaque jusqu'au Razalgate. Le Périple de la Mer Erythrée attribué à Arrien dit [c]: *Post canam magno spatio terra retrocedente, alias profondissimas Sinus sequitur longo tracta extensus qui Sachalites nuncupatur.* Cet Auteur ajoute que le Pays porte de l'encens: qu'il est plein de Montagnes, d'un accès difficile: que l'air y est sombre & épais, & que l'encens y vient des Arbres: que ces Arbres qui le produisent ne sont ni fort grands, ni fort hauts; qu'ils produisent l'encens congelé dans leur écorce, de même qu'en Egypte quelques Arbres donnent la gomme comme des larmes. Cet encens est recueilli par des Esclaves du Roi, & par des gens condamnés à ce travail. Ces lieux, poursuit-il, sont très-malsains, jusques-là même que la contagion gagne ceux qui ne font que passer, & tue à coup sûr ceux qui sont employés à ce travail. Il en ajoute une raison qui avoit bien autant de part que le mauvais air à la mort prompte de ces malheureux, c'est la misere, la mauvaise nourriture & le manque de vivres. Il remarque enfin que cet encens se portoit au Cap Siagros, où étoit une Forteresse, un Port & un Magazin.

[c] P. 16. Edit. Oxon.

§ Cet Auteur au reste employe aussi le πινικὴ Κολύμβησις dans ce même Périple dans le même sens que Ptolomée: en parlant d'un Pays nommé Paralia, il dit qu'il y avoit une Pêche de Perles sous le Roi Pandion [d] ἐν ᾗ καὶ Κολύμβησίς ἐστιν ὑπὸ τὸν βασιλέα Πανδίονα Πινικοῦ. Ces deux mots Κολύμβησις & Πινικὸν n'ont point été connus des Lexicographes ordinaires comme Scapula, Schrevelius, & autres que j'ai consultés en vain.

[d] P. 33.

SACHATEI, Chalcondyle dans son Histoire Byzantine nomme ainsi les Tartares du *Zacathai*. Voyez ce mot.

SACHLA, Ville de l'Arabie Heureuse, selon Ptolomée [e].

[e] Lib. 6. c. 7.

SACIDÆ, Femmes guerriéres qui combattoient également comme les hommes, en feignant de fuir, dit Ortelius, qui cite Ctesias & Clément Alexandrin [f]. Ce même passage de Ctesias est employé par Démétrius de Phalére dans son Traité *de Perspicuitate*. On y voit clairement que par les *Sacides* Ctesias n'entend autre chose que les filles, & les femmes des *Sacæ* Peuple Scythe. Voici le passage: On accuse Ctesias de répéter ses paroles, & de n'en être point assez ménager, en cela assez souvent on ne lui fait aucune injustice. Mais on ne fait pas assez d'attention à la grande clarté de son style, car il ne répete les mots qu'afin de se faire mieux entendre. Par exemple, un certain Méde nommé Striaglius ayant renversé de cheval une Sacide, (car chez les Saques les femmes combattent comme des Amazonnes), & la voyant belle, & à la fleur de la jeunesse, il la renvoya sans lui faire aucun mal; mais après la paix, ne pouvant résister à l'amour qu'il avoit pour elle, ni en obtenir la possession, il prit le parti de mourir de faim. Il lui écrivit auparavant une

[f] Stromat. 6.

Lettre

Lettre en ces termes: Je vous ai sauvée, je vous ai donné la vie, & vous êtes cause de ma mort. Quelques-uns blâment cette répetition je vous ai sauvée, je vous ai donné la vie, qui ne signifient qu'une meme chose; mais que l'on retranche l'un ou l'autre, on ôtera la clarte, & le bon effet qu'elle produit, &c. On voit que Démétrius n'a point distingué les *Sacides* du Peuple *Sacæ*, qu'autant que les Allemandes different des Allemands.

SACIDAVA. Voyez SUCIDAVA.

SACILE', petite Ville de l'Etat de Venise dans la Marche de Trevisane à l'Orient, & à dix milles de Ceneda, & à vingt-trois de Trevise. Mr. Corneille dit: elle est riche, & fort peuplée. On l'appelle le Jardin de la République de Venise. Quelques-uns la nomment la seconde Parme à cause des hommes doctes qui en sont sortis. Quelques Auteurs croyent que c'est à *Sacilé* qu'étoit le Siège Episcopal que d'autres mettent à SACILETO.

SACILETO, Bourg du Frioul dans l'Etat de Venise entre Palma Nova, Gradisca & Aquilée. Ce Lieu étoit autrefois un Siége Episcopal, & Sigonius [a] dit que l'Evêque de ce Siége *Saccilanus* étoit Suffragant d'Aquilée, d'autres mettent ce Siége a SACILE. Voyez l'Article précedent.

[a] De Regno Ital.

SACILI, MARTIALIUM, selon Pline [b], ou, SACILIS, selon Ptolomee [c], Ville ancienne d'Espagne dans la Bétique, au Pays des Turdules dans les terres. On croit que c'est presentement ALCORRUCEN.

[b] Lib. 3. c. 1.
[c] Lib. 2. c. 4.

SACISUS, Fort de Thrace dans la Province de Rodope; & l'un de ceux que Justinien fit bâtir ou relever, selon Procope [*]. Quelques Editions portent SACISSUS.

[*] Lib. 4. c. 11.

SACOLA, Village de l'Ethiopie sous l'Egypte, selon Ptolomée [d].

[d] Lib. 4. c. 7.

SACOLCHA, Ville d'Ethiopie, dans l'Isle de Meroé, selon le même [e].

[e] Lib. 4. c. 8.

SACONI, ou SAEANI, Peuple de la Sarmatie en Asie, selon le même [f].

[f] Lib. 5. c. 9.

SACONNA, ou SACOENA, Lieu de Cappadoce, sur la route de Tavia à Césarée, entre *Soanda*, & *Ocbræ* à XXXII. M. P. de la première, & à XVI. de la seconde, selon Antonin [g].

[g] Itiner.

SACORA, Ville d'Asie dans la Galatie selon Ptolomée [h] cité par Ortelius; mais le Grec Porte Σακορα, & la version Latine *Secora*, & c'est comme il faut lire ce mot.

[h] Lib. 5. c. 4.

SACORSA, Ville d'Asie, dans la Galatie [i].

[i] Ibid.

SACOTTAY, Ville d'Asie au Royaume de Siam [k], dans la Province de Porcelouc sur une branche Occidentale du Menam, vers les Montagnes qui séparent le Siam, & le Pégu.

[k] De l'Isle Atlas.

SACRA, Feminin de l'Adjectif Latin SACER. Voyez ce mot, c'est le meme que l'HIERA des Grecs.

SACRA INSULA. Voyez INSULA.

SACRA FICUS, ou le *Figuier Sacré*, Fauxbourg d'Athénes, par où l'on alloit à Eleusine, selon Philostrate dans la Vie d'Apollonius Sophiste Athénien.

SACRA SAXA, au pluriel, ou les *Pierres Sacrées*, Lieu d'Italie, dans la Messapie, selon Antonius Liberalis cité par Ortelins.

SACRA SOLIS, Promontoire de l'Arabie Heureuse dans le Golphe Persique, dans le Pays des Narites, selon Ptolomee [l].

[l] Lib. 6. c. 7.

1. SACRA VIA, ou le *Chemin Sacré*, Chemin de Gréce dans l'Attique, par où l'on alloit d'Athénes à Eleusine, selon Athénée [m].

[m] Lib. 13.

2. SACRA VIA, autre Chemin au Péloponnese, par où l'on alloit d'Elide à Olympie, selon le même [n].

[n] Lib. 5.

3. SACRA VIA, ou la *Rue Sacrée*, l'une des Rues de Rome, elle est nommée dans ce vers d'Horace [o].

Ibam forte Via Sacra sicut meus est mos.

[o] Lib. 1. Sat. 9. v. 1.

SACRANA, Ville d'Espagne dans le Département de Seville, selon Ortelius qui cite Pline [p]. Les Editions varient. Quelques-unes ont *Sacruna*, d'autres SUCRANA que le R. P. Hardouin prefere.

[p] Lib. 3. c. 1.

SACRANI, ancien Peuple d'Italie. Virgile [q] dit:

Et Sacranæ acies & picti scuta Labici.

[q] Æneid. l. 7. v. 796.

Sur quoi Festus fait cette remarque: On dit qu'un certain Corybante vint en Italie & occupa le Canton qui est au voisinage de Rome & que les Peuples qui tirent de lui leur origine ont été appellez *Sacrani*, car les Corybantes étoient consacrez à Cybele Mere des Dieux. D'antres (c'est toujours Servius qui parle,) croient que *Sacranæ acies* étoient des troupes des Ardéates, qui autrefois étant affligea de la peste, vouerent un Printems Sacré, d'où il furent appellez Sacrani. Le Printems Sacré, étoit une espéce de Sacrifice en usage parmi les Italiens qui dans les extrêmes dangers promettoient d'immoler tous les Animaux qui naîtroient durant le Printems. Telle est la remarque de Servius sur ce vers de Virgile. Le second sentiment rentre assez dans celui de Festus qui dit: On a appellé Sacrani ceux, qui venus de Rieti chasserent des sept Montagnes les Liguriens & les Sicules, car ils étoient nez durant un Printems Sacré. Le premier sentiment rapporté par Servius touchant le Corybante ne convient pas mal avec le culte de Cybele établi à Rieti, selon Silius Italicus [r]:

Magnæque Reate dicatum
Cælicolum Matri.

[r] Lib. 8.

On peut voir les conjectures de Cluvier [s] sur le Peuple Sacrani.

[s] Ital. Antiq. l. 3. c. 2. p. 810.

SACRA VIENSES, ce mot qui se trouve dans Festus signifie eeux qui demeuroient dans la Rue Sacrée à Rome.

SACRIFICE. Voyez les deux Articles suivans.

SACRIFICIO, (ISLA DEL) ou *l'Isle du Sacrifice*. Voyez au mot ISLE l'Article SACRIFICIO.

SACRIFICIOS, (ISLA de LOS) Isle de

la Nouvelle Espagne dans le Golphe du Méxique auprés de la Vera-Cruz [a]. Grijalva qui alla découvrir ce Pays-là trouva cette Isle bien peuplée. Il y avoit plusieurs Edifices assez beaux & entre autres un Temple d'une structure assez singuliere. Il étoit ouvert de toutes parts, & il y avoit au milieu un degré tout decouvert par où l'on montoit à une espéce d'Autel, sur lequel on voyoit des Statues d'une figure horrible. Grijalva eut la curiosité de le visiter de plus prés, & il y trouva cinq ou six Cadavres qu'il jugea avoir été sacrifiez la nuit précedente, ce qui lui fit donner à l'Isle le nom de l'Isle des Sacrifices. On l'appelle aujourd'hui communément la Caye du Sacrifice.

[a] Hist. de St. Domingue, l. 5. c. 2. p. 199.

1. SACRIPORTUS, Lieu d'Italie, aux environs de Préneste. Ce fut où Sylla défit l'Armée de Marius, selon Paterculus [b] & Florus [c].

[b] Lib. 2. c. 26.
[c] Lib. 3. c. 21.

2. SACRIPORTUS, Lieu Maritime d'Italie, sur la Côte de la Mer Ionienne, à environ quinze milles de Tarente, selon Tite-Live [d].

[d] Lib. 26. c. 39.

SACRONE, Ville de la Susiane, selon Ptolomée [e]. Elle étoit dans les Terres.

[e] Lib. 6. c. 3.

SACRUM, Neutre de l'Adjectif Latin Sacer, qui veut dire *Sacré*; c'est l'Hieron des Grecs.

SACRUM NEMUS, *Bois Sacré*, dont parle Tacite au Livre IV. de ses Histoires à l'occasion de Civilis, qui y appella les Bataves. Marlien & aprés lui Althemer s'imaginent que c'est aujourd'hui le Bois de la Haye; comme s'il n'y avoit pas eu alors d'autres Bois qui ne subsistent plus, & comme s'il y avoit des preuves bien certaines que ce Bois étoit alors un Bois Sacré. La vérité du fait est que ce Bois n'étoit point au Pays des Bataves, mais au Pays de Caninesates.

SACRUM OSTIUM. Voyez Hieron Stoma.

1. SACRUM PROMONTORIUM, ou le *Promontoire Sacré*, Cap de la Lusitanie, selon Ptolomée. C'est aujourd'hui le Cap St. Vincent en Portugal. Pytheas de Marseille l'a nommé *Calbium Promontorium*. Strabon [f] dit que c'est le Lieu le plus Occidental non seulement de l'Europe, mais encore de toute la Terre habitable. Il se trompe, le Cap de la Rocque prés de Lisbonne est encore plus Occidental, & celui de Finisterre est le plus Occidental de tous les Caps du Continent de l'Europe. Il n'y a qu'à voir une Carte, cela saute aux yeux. Columelle [g] le nomme Sacer Mons, Montagne Sacrée.

[f] Lib. 3. sub init.
[g] Lib. 6. c. 27.

2. SACRUM PROMONTORIUM, Promontoire d'Irlande, dans la partie Méridionale de la Côte Orientale, selon Ptolomée [h]. Ce Cap est aujourd'hui nomme Concarne sur les Cartes.

[h] Lib. 2. c. 2.

3. SACRUM PROMONTORIUM [i], Promontoire de l'Isle de Corse, au Nord de la Côte Orientale. C'est aujourd'hui Capo Corso.

[i] Ibid. l. 3. c. 2.

4. SACRUM PROMONTORIUM, Promontoire de la Sarmatie en Europe. C'est selon Ptolomée [k] la pointe Orientale de la Langue de terre que les Anciens appelloient *Achilleos Dromos*, la *Course d'Achille*..

[k] Lib. 3. c. 5.

5. SACRUM PROMONTORIUM, Promontoire de l'Asie Mineure dans la Lycie, entre l'Embouchure du Fleuve Limyros & la Ville d'Olympe, selon Ptolomée [l]. Sophien l'appelle Capo Chelidoni: d'où les Interpretes de Ptolomée ont pris leur *Caput Chelidoniæ*.

[l] Lib. 5. c. 3.

6. SACRUM PROMONTORIUM. Zosime [m] nomme ainsi un Promontoire à l'entrée du Pont-Euxin à deux cens Stades de Chalcédoine, c'est-à-dire à XXV. milles anciens, qui font cinq lieues de quatre milles pas Géométriques; d'autres le nomment Hieron Oros. Voyez Hieron.

[m] Lib. 2.

SACUS, Village de la Pierie de Lacédémone, à cause d'une sorte d'armes que les Habitans avoient inventée. Ce sont les paroles d'Etienne le Géographe qui ne sont guéres intelligibles.

SADA, Ville de l'Inde au delà du Gange, selon Ptolomée [n]. Il la met prés de l'Embouchure d'une Riviére de même nom, à la terminaison prés. Voyez Sadus.

[n] Lib. 7. c. 2.

SADACORA, Ville de la Petite Arménie, selon Strabon [o] cité par Ortelius. Strabon la met sur la route de Garsaura petite Ville de Cappadoce sur la Frontiere, à Mazaca qui en étoit la principale Ville.

[o] Lib. 14. p. 663.

SADAGENA. Voyez Salagena.

SADALIS, Ville d'Egypte, selon Etienne le Géographe, on lit Σαδαλιτῶν sur une Médaille de Galba raportée pas Goltzius.

SADAMA, Lieu de Thrace, selon Antonin. Il le met entre *Debelcon*, mot qui en cet endroit tient mal-à-propos la place de *Develtum*, & *Tarpodisum* à XVIII. mille pas de l'une & de l'autre. Ortelius en fait une Ville. C'étoit bien assez d'en faire une Mansion, un Gîte.

SADANUS, Isle de la Côte d'Ethiopie selon Pline [p]. L'Edition du R. P. Hardouin porte Ananu; on peut voir dans son Livre même le motif de sa correction.

[p] Lib. 6. c. 29.

SADARUS, Riviére d'Asie dans l'Arie, selon Pline [q]. C'est une des trois Rivieres navigables qui se jettent dans le Copbes.

[q] Lib. 6. c. 23.

SADAVAA, Bourgade d'Espagne en Arragon, aux confins de la Navarre sur la [r] Riviere de Riguel qui tombe dans l'Ebre. Elle a titre de Ville, a des murailles, & une Citadelle. Il n'y a que deux cens feux, en une seule Parroisse. Elle a droit d'envoyer des Députez aux Cortès Elle n'est pas ancienne & à la fin du XIV. siécle il en est parlé comme d'une Ville habitée depuis peu de tems. Elle est dans une Plaine fertile en Bled, en Vin & en Gibier.

[r] Poblacion général de España, p. 139. fol. verso.

§ Mrs. Baudrand & Corneille écrivent Sadata, & disent qu'on la prend pour l'Atilia des anciens Vascons.

SADEC, Lieu d'Asie quelque part vers la Perse proprement dite. Il en est parlé dans la Vie de St. Sadath Evêque, citée par Ortelius.

SADINATES. Vayez Tadinates.

SADRACÆ, Ville ou Château d'Afrique, c'étoit la demeure Royale de Darius fils

a Lib. 16. p. 738. fils d'Hystaspes, selon Strabon a.

SADUCA. Voyez SALDUBA.

b Lib. 7. c. 2. SADUS, Riviére de l'Inde au delà du Gange, selon Ptolomé b qui la met dans la Terre d'Argent. Il lui donne à son Embouchure une Ville nommée SADA, mais ses Mémoires sur cette partie du Monde sont si imparfaits qu'on ne peut guéres y faire de fond pour les détails.

SÆDENA, Σαιδηνή, Montagne de Cumes. Il y avoit aussi un Canton de même nom, apparemment au voisinage de cette Montagne, selon Etienne le Geographe.

c Janicon, Etat des Prov. Unies. t. 2. p. 395. SAEFTINGEN, Prononcez SAFTINGEN, Village & Territoire de la Flandre Hollandoise c au bord de l'Escaut. C'est un grand Polder ou Marais desseché. Il est borné au Nord par l'Escaut, à l'Orient par les Territoires de Doele & de Ketteneffe, au Midi par le Bailliage de Hulst & à l'Occident par le Canal de Kieldrecht. Il a environ deux lieues de longueur du Nord au Sud & une de largeur d'Orient en Occident. Ce Territoire est fort bas, entrecoupé de quelques Canaux & garanti des Inondations par des Digues dont l'entretien coûte extremement. Saeftingen, situé à l'Embouchure d'un petit bras de l'Escaut, est le seul Village qu'il y ait & même il est peu considérable. Il y a aussi le Fort de Lies (prononcez *Lis*) assis sur l'Escaut.

§ On ne peut rien voir de plus absurde que l'Article de ce Lieu dans l'Edition Françoise de Mr. Baudrand. Le voici, sans altération, ni correction. SAESFTINGEN, SAESTINGEN, SASTINGA ARX, c'est un Cap de la Flandre Hollandoise sur l'Embouchure Occidentale de l'Escaut au Nord de la Ville de Hulst. Premiérement, il prend pour *Saeftingen*, le Fort de *Lies*, secondement il en fait un *Cap*, troisiémement il met deux orthographes de ce nom & obmet la vraye qui constitue néanmoins le vrai nom.

SÆLINI, ancien Peuple de l'Espagne Tarragonoise, selon Ptolomée. Il lui donne pour Ville unique NARDINIUM. Ses Interpretes insinuent que ce pourroient bien être les SALENI de Pomponius-Mela.

SÆNA. Voyez SENA.

d Lib. 9. c. 3. SÆNOS, ou SENOS, Riviére des Synes, selon Ptolomée d.

e Lib. 3. c. 1. SÆPINUM, ancienne Ville d'Italie au Pays des Samnites, près de l'Apennin, à la source du *Tamarus*. Ptolomée e le nomme Σαιπῖνον. Tite-Live parle du Siége de cette Place par Papirius f. La Table de Peutinger fait mention de ce Lieu & le nomme *Sepinum* à douze milles de *Sirpium*. Frontin g dit: SÆPINUM Colonie, formée sous Néron & Claudius. Pline h met le Peuple SÆPINATES entre les Samnites, & une Inscription dans le Recueil de Gruter fait mention d'eux MUNICIPES SÆPINATES. C'est aujourd'hui SUPINO, au Comté de Molisse dans le Royaume de Naples.

f Lib. 10. c. 44.

g De Col. p. 88.

h Lib. 3. c. 12.

i Lib. 3. c. 1. SÆPONA, Ville ancienne d'Espagne dans la Bætique, selon Pline i.

k Lib. 3. c. 3. SÆPRUS, Riviére de l'Isle de Sardaigne, selon Ptolomée k, qui en met l'Embouchure sur la Côte Orientale. Elle conserve son nom. C'est encore à présent le SEPRO, selon le P. Coronelli l.

l Isolar.

m Lib. 2. c. 6. SÆTABICULA, Ville ancienne de l'Espagne Tarraconnoise dans les Terres au Pays du Peuple *Contestani* m, selon Ptolomée.

1. SÆTABIS, Riviére de l'Espagne Tarraconnoise au Pays du Peuple *Contestani*, selon Ptolomée, qui en met l'Embouchure entre Alone & *Illicitanus Portus*. Il paroît que c'est aujourd'hui Rio d'ALCOY.

2. SÆTABIS, ou SETABIS, Ville de l'Espagne Tarraconnoise, au Pays du Peuple *Contestani* dans les terres. Elle étoit sur une hauteur, comme il paroît par ces vers de Silius Italicus n. n Lib. 3. v. 373.

Celsa mittebat Setabis Arce.
Setabis & telas Arabum sprevisse superba,
Et Pelusiaco filum componere Lino.

Ces vers font voir ce qu'on a dit que Sætabis etoit au haut d'une Colline, & de plus qu'il s'y faisoit des toiles qui surpassoient en finesse & en beauté celles d'Arabie, & que le fil qu'on y employoit valoit bien celui de Peluse en Egypte. On y travailloit aussi à des Etoffes de laine, & Catulle o parle des mouchoirs de ce Lieu-là, qu'il nomme *Sudaria Sætaba*. Pline donne le troisiéme rang au lin de *Sætabis*, entre les meilleurs & les plus estimés dans toute l'Europe. On prétend que c'est présentement XATIVA. Voyez ce mot. o Epigr. 25.

SÆTTE, (le Cap de) Royaume de Naples, sur la Côte Méridionale de la Calabre Ultérieure, à une des extrémitez du Mont Apennin entre le Cap delli Armi & celui de Spartivento. C'est le *Brutium Promontorium* des Anciens.

SÆXÆ, Σαῖξαι, ancien Peuple Scythe aux environs du Danube, selon Etienne le Géographe.

SAFIE, Ville d'Afrique dans la Barbarie, au Maroc sur la Côte de l'Océan à l'extrémité de la Province de Duquela. Elle est d'une ancienne fondation, & on tient qu'elle a été bâtie par les Naturels du Pays. Les Africains la nomment ASFI, & les Portugais ASAFIE. Quelques-uns la prenoent pour une de celles qu'Hannon Carthaginois bâtit en Libye par les ordres du Seoat, & qu'on appella par cette raison Liby-Phéniciennes. Elle a de bonnes murailles avec quatre-vingt-sept Tours, & contient plus de quatre-vingt mille maisons. Ce n'est pas une Ville forte, à cause qu'elle est commandée de plusieurs hauteurs. Du côté de l'Occident on voit un Chateau un peu relevé, qui donne sur une petite Baye, où il y a beaucoup de rochers, & qui n'est assûrée que contre les Vents du Nord. Cette Ville & toute la Province de Duquela est du Royaume de Maroc, & a toujours été sujette à ses Princes, mais sur le déclin du Régne des Benimerinis, Muley Nacer Bucheotuf, de la Tribu de Mucamoda, étant demeuré maître de cet Etat, plusieurs se soulevérent, à cause de sa foiblesse, & Safie en-

tra dans leur parti par le moyen des Beni-farhons, Citoyens illustres, qui l'érigérent en République sous leur autorité. L'un d'entre eux la gouvernant, fut tué par son neveu Abderrame, qui ayant gagné le Peuple par son crédit & par son adresse, trouva moyen de se faire Souverain. Cet Abderrame régna long-tems & fut assassiné à son tour par Ali Ben-Guecimen, auquel s'étoit joint Yahaya Ben-Tafuf. Le Peuple ayant approuvé leur action les élut pour Gouverneurs, criant que c'étoit à eux qu'il devoit sa Liberté. Comme ils eurent besoin de secours contre les parens du Mort, Ali alla demander celui d'Emanuël, Roi de Portugal, qui au commencement de l'année 1507. envoya Gonçale Mendez avec quatre Caravelles pour se rendre maître de la Ville, dans l'espérance de s'emparer ensuite de tout le Royaume de Maroc. Gonçale étant arrivé à Safie avec deux cens Arquebusiers ou Arbalétriers, & plusieurs Volontaires, concerta avec les Maures qu'ils déclareroient à Ali & à Yahaya, que pour éviter la division, il falloit que l'un des deux prît le Gouvernement de la Ville sous l'autorité du Roi de Portugal. Chacun le cédoit par honneur à son compagnon, & il demeura enfin à Yahaya; mais la jalousie s'étant mise entre eux, les Portugais en profitérent si bien, qu'ayant demandé les Clefs du Château & des Portes, les Maures se virent contraints de les donner & de se rendre Vasseaux du Roi de Portugal. Ce fut ainsi qu'il fut maître de Safie, où il entretint bonne Garnison jusqu'en 1641. qu'il quitta la Place volontairement, voyant qu'il lui coûtoit plus à la conserver qu'elle ne valoit, outre qu'elle étoit commandée par des Montagnes voisines & qu'il n'étoit pas aisé de la secourir par Mer, à cause de son mauvais Port; ce qui lui fit prendre la résolution de rappeller en Portugal les troupes qu'il y avoit, après avoir fait abattre une partie des Tours & des murailles. Le Cherif la repeupla aussi-tôt de Maures, & pour plus de sûreté il y mit un Gouverneur avec deux cens Arquebusiers. Le Pays d'alentour est fertile en Bled, & en Troupeaux, quoique les Habitans ne prennent soin que de leurs Jardins qui sont autour de la Ville. Le trafic y est assez bon depuis que le Roi de Portugal l'a abandonnée, à cause du grand nombre de Juifs qui s'y retirent. Cependant elle étoit encore beaucoup plus Marchande avant qu'elle fût aux Portugais, puisque les Espagnols y apportoient à toute heure des Draps, de la Toile & d'autres Marchandises, qu'ils échangeoient contre des Cuirs, de la Cire, de l'Indigo, de la Gomme, & autres choses du Pays.

SAFRA, ou ZAFRA, petite Ville d'Espagne au Royaume de Léon dans l'Estramadure sur une petite Riviére qui delà serpentant vers le Nord Ouest va tomber avec d'autres Ruisseaux dans la Guadiana. Dans les dernieres guerres d'Espagne contre les Portugais qui s'étoient déclarés contre le Roi d'Espagne en faveur de l'Archiduc, on fortifia cette Ville. Elle avoit déja un Château. Elle est à trois lieues de Feria. Elle est dans un Canton abondant en Bled, en Vins, en Gibier. Il y a douze cens feux, & de la Noblesse. La Parroisse est Collégiale & consiste en un Abbé, quatre Dignitaires, douze Chanoines, huit Prebendiers, & autant de Chapelains. Il y a deux Convens de Religieux & cinq de Religieuses. On y tient Foire tous les ans le 24. Juin le jour de St. Jean & une autre en Février. L'Auteur [a] de la Poblacion general de España croit que c'est la RESTITUTA JULIA des Anciens. Ce sont les Maures qui lui ont donné le nom moderne. Ferdinand III. la reprit sur eux en 1240. & la peupla de Chrétiens.

[a] Pag. 80. fol. vers.

SAFSAF, Château de la Turquie en Asie dans la Natolie. Les Turcs le nomment BELEGEK. Al Raschid V. Khalife [b] de la Race des Abassides, le prit sur les Grecs; & ceux-ci l'ayant repris sur les Arabes, Othoman premier Sultan des Turcs s'en rendit le maître l'an 699. de l'Hégire.

[b] D'Herbelot, Biblioth. Orient.

SAGA, ancienne Ville d'Italie dans l'Etrurie, selon Ortelius qui cite ce passage de Port. Caton: *Interiit Saga oppidum Etruscorum; uti & Atria à quo mare Atriaticum.* Elle ne subsistoit donc deja plus. Ortelius [c] conjecture qu'elle devoit être vers les Bouches du Pô.

[c] Thesaur.

SAGALA, Ville de l'Inde en deçà du Gange, selon Ptolomée [d], qui la nomme aussi EUTHYMEDIA; c'est la Sangala d'Arrien.

[d] Lib. 7. c. 1.

SAGALASSUS, Ville de Pisidie, quoique Ptolomée l'ait mise mal-à-propos dans la Lycie, en quoi il se trompe, comme cela est visible par le consentement général de tous les Anciens que nous citerons ensuite. Pline [e] la nomme SAGALASSUS, Suidas SAGALLESUS, Strabon SAGALASSUS & SAGALSUS, & Hiéroclés AGALASSUS par la faute d'un Copiste qui a oublié la premiére lettre du nom. Sagalassus est le véritable, comme on le voit par une Médaille de Vespasien sur laquelle on lit ΣΑΓΑΛΑΣΣΗΝΩΝ. Ptolomée [f] qui la donne à la Lycie la met beaucoup plus à l'Occident qu'il ne faut. Strabon compte une journée de chemin entre cette Ville, & Apamée [g] il dit qu'elle étoit du Département de l'Officier que les Romains avoient établi Gouverneur du Royaume d'Amyntas, & que pour aller de la Citadelle à la Ville, il y avoit une descente de trente Stades. Cette Apamée [h], comme le croit Cellarius, est l'*Apamea Cibotos*, en Phrygie. Arrien [i] dans ses Guerres d'Alexandre donne Sagalassus à la Pisidie. C'étoit, dit-il, une assez grande Ville habitée par les Pisidiens. Tite-Live [k] decrivant la route que suivit le Consul Manlius pour passer de la Pamphylie dans la Phrygie dit: En revenant de Pamphylie il campa au bord du Fleuve Taurus le premier jour & le lendemain à Xyline-Comé, delà il alla sans s'arrêter jusqu'à la Ville de Cormasa. Celle de Darsa n'étoit pas loin, les Habitans s'en étoient enfuis, il y trouva des Vivres en abondance. Marchant ensuite le long des Marais, il reçut les soumissions de

[e] Lib. 5. c. 27.
[f] Lib. 5. c. 3.
[g] Lib. 12. p. 569.
[h] Geogr. Ant. l. 3. c. 4.
[i] Lib. 4.
[k] Lib. 38. c. 15.

de la Ville de Lysinoé qui lui envoyoit des Députez. On arriva dans le Territoire de Sagalassus où il y avoit quantité de grains. Les Habitans sont des Pisidiens, les meilleurs Soldats de tout ce Pays; ce qui joint à la fécondité de la terre, à la multitude d'un Peuple nombreux & à la situation de la Ville extraordinairement fortifiée, ensle leur courage.

SAGAN, Ville d'Allemagne en Siléfie [a], dans la Principauté dont elle est la Capitale & à laquelle elle donne son nom. C'étoit autrefois une grande Ville bien peuplée sur le Bober; quelques-uns derivent son nom du Peuple *Sacæ*, d'autres du Verbe Allemand *Segen*, *Bénédiction*, d'autres disent que dans l'endroit où est la Ville, il y avoit originairement un Bureau de Douane où les Commis disoient aux Voituriers *Sage an/ was fuhrest du?* *Dis-donc, qu'as tu là?* ou *Que menes-tu là.* Les Polonois la nomment Sagan, c'est-à-dire, *Zeige an*, *montre.* La plus ancienne mention qui soit faite de cette Ville est d'environ l'an 1164. Il y a à remarquer dans cette Ville le Château ou le *Burgk*, deux Couvens, & la Parroisse sous l'Invocation de Notré Dame. Sagan fut brûlée en 1351. & 1369. En 1472. le Duc Jean, surnommé le Tyran, assiegeant son frere Balthazar, qui s'y étoit renfermé, fit tirer sur la Ville à boulets rouges, & y mit le feu qui consuma tout, y comprise l'Eglise & une partie des Couvents où les Bourgeois avoient choisi leur Asyle. Elle fut rebâtie & brûlée de nouveau entiérement en 1486. Cette Ville enfin eut sa part des malheurs que causerent les longues guerres Civiles d'Allemagne.

[a] Zeyler, Silef. Topogr. p 175.

La Principante' de Sagan, ou le Duche' de Sagan [b]. Les Polonois la nomment en Latin *Ducatus Zeganensis*. Elle a au Couchant la Basse Lusace, la Marche de Brandebourg, & la Seigneurie de Sora; au Levant la Principaute du grand Glogau, au Midi la petite Ville de Buntzel, & au Nord le Duché de Crossen. Outre sa Capitale elle a la petite Ville de Prenos ou Patans, & Naumbourg sur le Bober, quelques-uns lui donnent aussi Freywald. Les Riviéres qui l'arrosent sont le *Bober*, la *Queiss*, le *Tschirn* & la *Neisse*. Autrefois ce Territoire dépendoit de Glogau, mais il en fut détaché, & il y eut trois Princes, d'où est venu qu'on lui donne la plûpart du tems le nom de Principauté. Les Princes résidoient dans le Château de Sagan, en 1472. Le Duc Jean ayant mis la Ville en cendres la vendit avec la Principauté, aux deux freres Ernest & Albert Electeur & Duc de Saxe pour la somme de 55000. Ducats. Et Mathias Roi de Hongrie qui possédoit alors la Silesie, confirma cet achat. Dans un partage entre les deux fils d'Albert, Sagan echut à l'aîné George le Riche ou le Barbu, Duc de Saxe, qui en jouït jusqu'à sa mort en 1539. Alors son frere Henri, que les Luthériens de Saxe ont surnommé le Pieux à cause de son zéle pour le Luthéranisme, lui succéda & fit recevoir à Sagan la Religion qu'il professoit. Ferdinand I. Roi de Bohéme en 1549. ayant au sujet de Jean Fréderic Electeur de Saxe, alors prisonnier, reclamé Eidenbourg, & quelques autres Lieux de Misnie, comme des Fiefs appartenans à la Boheme, il y eut un échange entre lui & l'Electeur Maurice, fils de Henri dont on a parlé, & par cet échange on remit à Ferdinand la Principauté de Sagan dont la Maison de Saxe avoit jouï 77. ans. Aussi-tôt les Ecclésiastiques Catholiques de la Ville, qui s'étoient entretenus comme ils avoient pu du leur Patrimoine, demanderent d'être remis en possession de leur Parroisse & d'y pouvoir faire le Service qui avoit été aboli depuis dix ans. Le Magistrat fut obligé de la leur rendre, & d'évacuer le Couvent des Cordeliers que le Duc Henri lui avoit donné. Cela ne dura que quatre ans, car en 1553. Ferdinand remit cette Principauté avec les Seigneuries de Biberstein, Sora, Tribel, Fridland, &c. à George Fréderic, Margrave de Brandebourg, à la place d'Oppeln & de Ratibor, qui avoient été engagées au Margrave George son pere pour une somme d'argent, & qu'il retiroit pour les donner à Elizabeth Reine de Hongrie, qui lui avoit cédé la Transylvanie. Trois ans aprés le Margrave, qui par cet échange possédoit la Principauté de Sagan, ordonna en 1557. aux Catholiques de rendre la Parroisse au Magistrat, & d'abandonner aux Ecclésiastiques Luthériens, & aux Maîtres des Ecoles les revenus ordinaires, ce qui fut exécuté. Mais en 1558. le Margrave fut remboursé, & rendit le Pays. Les Catholiques formerent leur plainte & obtinrent en 1560. que la Ville rendroit l'Eglise & payeroit les revenus des Ecclesiastiques; & les Magistrats obtinrent de leur côté que les Bourgeois de leur Religion pourroient élargir la Chapelle des Recollets. Sifroi de Promnitz eut aussi cette Principauté par engagement, & ensuite Albert Waldstein, Duc de Fridland, la compta au nombre de ses Domaines. Ce fut sous sa protection que Jean Kepler, fameux Mathématicien, demeura quelque tems à Sagan, où il publia une partie de ses Ephémerides. Un Prince de Lobkowitz acheta de l'Empereur en 1646. cette Principauté, & elle est encore entre les mains de ses héritiers.

[b] Ibid.

SAGANAC, Ville d'Asie dans la Tartarie, au Capchac. L'Historien de Timur Bec [c] la met à vingt-quatre lieues d'Otrar, c'est la même que Sagnac.

[c] Lib. 2. c. 32.

SAGANEUS. Voyez Salganeus.

SAGANUS, Riviére de la Carmanie, selon Pline [d]. Ptolomée [e], & Ammien Marcellin [f] en font aussi mention.

SAGAPA. Ptolomée [g] appelle ainsi la Bouche la plus Occidentale du Fleuve Indus.

[d] Lib. 6. c. 25.
[e] Lib. 6. c. 8.
[f] Lib. 23.
[g] Lib. 7. c. 1.

SAGAPENI. Strabon [h] appelle ainsi un Peuple d'Asie; s'il ne le faisoit pas voisin des Elyméens, je dirois que ce Peuple demeuroit au voisinage de cette Embouchure du Fleuve Indus.

[h] Lib. 16. p. 745.

SAGAR, Montagne d'Espagne au Royaume de Grenade, auprés de la petite Ri-

viére de Gadadar, qui tombe dans le Guadalentin; au pied de cette Montagne est la Ville d'Huescar, ou Guescar, autrefois *Calicula*. Cette Montagne est bien marquée dans la grande Carte d'Espagne, chez Jaillot, mais elle n'y est pas nommee.

SAGARÆI, ancien Peuple d'Asie. Ælien [a] dans son Histoire des Animaux dit: que ce Peuple célébroit tous les ans un combat de Chameaux en l'honneur de la Deesse Minerve. Ce qu'il ajoute fait voir que ce combat consistoit en une course; c'est, dit-il, chez eux que naissent les Chameaux les plus légers à la course Δρομικώτατοι ἅμα καὶ ὠκύτατοι. La Version Latine d'Ælien nomme ce Peuple SAGARENSES, le Grec porte Σαγαραῖοι, SAGARÆI.

[a] Lib. 12. c. 34.

SAGARI (le), Riviére de la Natolie. Mr. de l'Isle écrit ZAOARI dans sa Carte de la Turquie; & dans une autre SACARI. Mr. de Tournefort l'appelle [b] *Riviére* d'AVA, ou d'AYALA. (Mr. de l'Isle nomme ANA un lieu situé à l'Orient de son Embouchure). Mr. de Tournefort continue ainsi: Il est surprenant que les Tures ayent retenu l'ancien nom de la Riviére d'Ava, car ils l'appellent Sagari ou Sacari, & ce nom vient sans doute de SANGARIOS, Fleuve assez célebre dans les anciens Auteurs lequel servoit de Limites à la Bithynie. Voyez SANGARIUS.

[b] Voyage du Levant, Lett. 16. t. 2. p. 84.

SAGARICUS SINUS. Voyez l'Article qui suit.

SAGARIS, Riviére de la Sarmatie en Europe. Ovide dit en nommant divers Fleuves qui avoient leurs Embouchures dans la Mer Noire [c]:

[c] De Ponto, l. 4. Eleg. 10. v. 45. & seqq.

Adde quod hic clauso miscentur flumina Ponto,
Vimque fretum multo perdit ab amne suam.
Huc Lycus, huc Sagaris, Peniusque, Hypanisque, Cratesque,
Influit, & crebro vortice tortus Halys:
Partheniusque rapax & volvens saxa Cynapes
Labitur & nullo tardior amne Tyras.

Si Ovide n'avoit mis dans cette Liste que des Riviéres de la Côte Septentrionale, ce passage seroit décisif: mais il y en met comme l'Halis qui sont de la Côte Méridionale. C'est pourquoi l'Abbé de Marolles est excusable d'avoir cru qu'il étoit question ici du Fleuve *Sangarius*. Il est cependant bien plus naturel de croire que le *Sagaris*, dont parle ici Ovide, est la Riviére, dont l'Embouchure en forme de Golphe, est nommée *Sagaricus Sinus* par Pline [d]. Ce nom se trouve dans Ptolomée [e], mais estropié & privé de sa premiére lettre. Cet Auteur met dans la Sarmatie Européenne, l'Embouchure du Fleuve AGAROS, avec un Promontoire nommé AGARON, entre le Gerrus & le Lycus. Le R. P Hardouin croit néanmoins que l'AGAROS de Ptolomée est le *Flumen Rhode* de Pline. Sagaris s'appelle aujourd'hui le SAGRE. Voyez ce mot.

[d] Lib. 4. c. 12.
[e] Lib. 3. c. 5.

SAGARTIA, Presqu'Isle prés de la Mer Caspienne, selon Etienne le Géographe. Elle pourroit bien avoir du rapport avec le Peuple de l'Article qui suit, mais le mot de Presqu'Isle n'y convient pas.

SAGARTII, ancien Peuple de la Médie, à l'Orient du Mont Zagros, selon Ptolomée [f].

[f] Lib. 6. c. 2.

§. Il n'y a aucune apparence de Presqu'Isle en cet endroit, & au lieu de ce mot dans Etienne le Géographe il y avoit peut-être *Contrée*, *Pays* ou quelque autre mot équivalent, qu'Hermolaus ignorant & étourdi à son ordinaire aura changé en celui de Presqu'Isle, qui a bien l'air d'etre de la façon de ce Grammairien.

SAGASOUN, Château de Perse dans le Courdistan prés de la Riviére d'Achai, selon l'Historien de Timur-Bec [g].

[g] Lib. 3. c. 39.

SAGAVANA. Voyez SAUBARANA.

SAGDE, ou SAGNECH, Ville d'Asie dans l'Arabie Heureuse, dans les Etats du Cherif de la Mecque, selon Mr. Corneille. Mr. Baudrand dit au mot SABATHRA ou SABATHA, que c'est une Ville Royale de l'Arabie Heureuse dans les terres, selon Pline: que c'est présentement SABARA selon Molet, & SANDE selon d'autres. Ces quatre noms sont également inconnus à Pline, il devoit citer Ptolomée sur lequel Molet a travaillé. En effet dans l'Edition de Molet on trouve *Sabatha Metropolis* (*Sobotale Plinio*), *Sabara Regnum*, en quoi il y a faute; car la conjecture les Interprétes ne sauroit étre vraye, si la Ville de Ptolomée est *Sobotale*, mot inconnu à Pline, qui nomme *Sabota*, & c'est ainsi qu'il falloit écrire. Les Manuscrits de Ptolomée n'ont point Sabatha, mais *Saubatha* & *Saudatha*. Voyez SABBATHA. SAGDE & SAGNECH sont des noms inconnus aux Géographes Orientaux.

SAGEDA. Voyez SAGIDA.

1. SAGENA, Lieu d'Italie dans la Campanie au voisinage de Puzzoles [h]. Il en est parlé dans la Vie de St. Sosie Diacre.

[h] Ortelii Thesaur.

2. SAGENA, dans l'Isle de Corse. Voyez SAGONE.

SAGESTAN. Voyez SABESTAN.

SAGHIZGAN, Lieu d'Asie au Mogolistan [i], prés de l'Irtisch avant l'entrée de ce Fleuve dans le Lac d'Etragheul qu'il traverse. C'est un passage entre les Montagnes pour entrer du haut Turkestan au Royaume de Gété, & on y payoit autrefois une Douane.

[i] Hist. de Timur-Bec, l. 3. c. 6.

SAGIDA, ou SAGEDA, ancienne Ville de l'Inde en deçà du Gange. C'etoit la Capitale du Peuple *Adisathri*, selon Ptolomée [k].

[k] Lib. 7. c. 1.

SAGIENSIS, *Ecclesia*, ou *Antistes*, l'*Eglise* ou l'*Evêque de Seez*. Voyez ce mot.

SAGIS. Du tems de Pline entre autres bouches du Pô dans la Mer Adriatique, il y en avoit deux qu'il nomme *Caprasiæ*, & *Sagis*. Le terrain où elles étoient est bien changé par les Marais de Comachin: il y en a maintenant une grande nommée PORTO DI MAGNAVÆCA; mais il n'est pas aisé de dire à laquelle des deux Embouchures répond ce Port, ni si toutes les deux s'étant fermées avec le tems, le Pô ne s'en est pas ouvert une troisiéme qui n'est, ni l'une, ni l'autre de celles que les Anciens ont vues.

SAGIT-

SAGITTA. Le Moine Robert, cité par Ortelius [a], nomme ainsi la Ville de SEIDE, qui eſt l'encienne Sidon. Voyez SEIDE.

[a] Theſaur.

SAGIUM, nom Latin de la Ville de Seez, Siége Epiſcopal de France en Normandie.

SAGHMANDAII, Ville d'Afrique, dans le Nigritie dans la Province de *Vancarah*, ſelon d'Herbelot [b]. Elle eſt ſituée eu bord d'un Lac que forme le Niger & que les Arebes nomment *Bahr Albalou* c'eſt-è-dire la Mer douce. Cette Ville eſt dit cet Auteur à huit journées de Ceravane de la Ville de SÆMARAH & è neuf de celle de RAGBIL, Villes qui eppartiennent pareillement è le Province de Vancarah & qui obéiſſent au même Prince.

[b] Biblioth. Orient.

D'Herbelot e pris ces détails d'Auteurs Orientaux déja anciens. Au reſte ce Pays de Vancarah eſt ſur la rive Septentrionale du Niger, & eſt nommé ONANGARA par Mr. de Liſle dans ſon Afrique de 1722.

SAGNAC, ou SAGANAC, Ville d'Aſie au Turqueſtan, eu Marawalnehr [c]. Atſiz Sultan de Kouarezm ſubjugua les Pays de Sagnak & de Gionder l'an 547. de l'Hegire, & Toctamiſch attaque Tamerlan, par les Villes de Sagnac & d'Otrar.

[c] Ibid.

SAGNINI, encien Peuple d'Italie, entre les Volſques, ſelon Port. Caton cité par Ortelius [d].

[d] Theſaur.

SAGONE, Ville de l'Iſle de Corſe dans ſa partie Occidentale ſur une Plaine, à quetre milles de le Cote & de l'Embouchure de la Riviére de Limone, entre Calvi au Septentrion & Adjaccio au Midi, & environ è ſeize milles de checune. Elle evoit un Evêché ſuffragant de l'Archeveché de Piſe. Le titre s'en conſerve encore quoique la Ville ſoit entiérement ruïnée & qu'on en voye à peine quelques veſtiges. L'Evêque réſide à un Bourg voiſin nommé VICO, où l'on a transporte la Cathédrale, ſelon Antonio Pietro Philippini, cité par Mr. Beudrand [e]. Mr. Corneille dit qu'on la nomme euſſi SAGENA DISTRUCTA. Il devoit dire: *Sagona Diſtrutta.*

[e] Edit. 1705.

SAGONTE. Voyez SAGUNTHUE, & SAGUNTUM.

SAGORA, petite Ville de le Turquie, en Europe ſur la Mer Noire; entre Stagnara & Siſopoli [f]. On croit que c'eſt la Thynias des Anciens auprès d'un Cap de même nom.

[f] Ibid.

1. SAGRA, Riviére de le grande Gréce, dans le Locride. Cette Riviére, dit Pline [g], eſt memorable. Strabon en parle auſſi, & remarque que ce nom eſt de Maſculin; ce qui eſt en effet aſſez rare dans les noms de Riviére. Sur le bord de cette Riviére étoit un Temple des deux freres Caſtor & Pollux; où dix mille Locres aſſiſtez des Habitens de *Rhegium*, défirent cent trente mille Crotoniates en bataille rengée: de là vint le Proverbe employé quand quelqu'un refuſe de croire une choſe, cela eſt plus vrai que le bataille de la Sagra. Strabon ajoute: On fait un Conte à ce ſujet; on dit que le même jour la nouvelle en fut portée à ceux qui aſſiſtoient eux Jeux Olympiques. Ciceron ne laiſſe pas de répéter ce Conte dans ſon Livre de la Nature des Dieux; il eſt vrai qu'il l'accompagne d'un *on dit*. Il dit [h] auſſi le Proverbe dont parle Strabon [i]. Le nom moderne de cette Riviere eſt SAGRIANO. Barri & Mr. Baudrand prétendent que c'eſt l'ALARO.

[g] Lib. 3. c. 10.

[h] Lib. 2. c. 2.

[i] Lib. 6. p. 261.

2. SAGRA (LA) Riviére d'Italie, dans le Baſſe Calabre, ſelon Mr. Baudrand [k] qui ne ſe contentant point de l'avoir décrite ſous le nom d'Alaro, qu'il croit être le nom moderne de la *Sagra*, la décrit encore ſous l'ancien nom, au mot SAGRA ſans evertir que c'eſt l'encien nom.

[k] Edit. 1705.

SAGRE, ancien Peuple d'Ethiopie, ſelon Phevorin [l].

[l] Lexic.

SAGRE (LE) petite Riviére de le Tartarie Crimée. Elle e ſa ſource è trois lienes de Mancup vers le Nord; & conlant vers le Couchant, elle ſe décharge dans le Golphe de Nigropoli, ſelon Mr. Baudrand. C'eſt le SAGAEIS d'Ovide & l'AGAROS de Ptolomée.

SAGRE'S, Ville de Portugal dans l'Algarve [m]. Elle paſſe pour une des meilleures Places du Royaume; & des mieux munies de Canon. Ce fut l'Infant D. Henri, fils de Jean I. Roi de Portugal, qui la fonda vers le commencement du XV. Siécle. Il en eimoit le ſejour è cauſe de ſon Port qui n'eſt qu'à une lieue & demie du Cap de St. Vincent. Ce Cap a été connu des Anciens ſous le nom de *Promontorium Sacrum*, le Promontoire Sacré; & ce nom s'eſt conſervé dans celui de cette Ville. L'Infant D. Henri è qui le Portugal [n] eſt redevable de toute ſa grandeur, par l'heureux ſuccès de ſes entrepriſes qui valurent è cette Nation ſes grendes aquiſitions en Afrique, en Aſie, & en Amérique, ce Prince, dis-je, envoyoit de Segrès des Flotes pour chercher de nouvelles routes vers les Indes Orientales, dont on ne tiroit auparavant les Marchandiſes que par le Levant, & par le Méditerranée. Elle e une Forteresse dans laquelle on tient une Garniſon conſidérable.

[m] Le Nouvelle, Hiſt. générale du Portugal.

[n] Delices d'Eſpagne & du Portugal, p. 814.

SAGRUDGE, [o] Village d'Aſie dans la Tartarie ſu Mawaralnahr, è ſix lieues de Samarcande.

[o] Hiſt. de Timur-Bec, l. 3. c. 3.

SAGRUS. Voyez SAEUS.

1. SAGUENAY, (LE) Riviére de l'Amérique Septentrionale [p] dans le nouvelle France, eu Canada proprement dit. Elle ſort du Lac St. Jean, où ſe rendent diverſes Riviéres, ſavoir celle de Neconba, celle de KAKIGAOUSIPI qui vient du Lac de Miſtaſin dont la principele décharge ſe rend dens le Baye de Hudſon, & enfin celle de PEEIEOCA qui tire le plus grande partie de ſes eaux de pluſieurs Lacs qui en envoyent auſſi dans la même Baye d'Hudſon. Elle ſe rend dans le grand Fleuve de St. Laurent à Todouſſac: elle eſt ſpecieuſe, profonde de quatre-vingt à cent braſſes. Elle n'a guéres qu'un quart de lieue de largeur à ſon Embouchure; meis en le remontant on trouve qu'elle eſt bien plus large; c'eſt ce rétreciſſement, qui lui donne ſa grande repidité. Elle eſt telle qu'elle empeche la Merée d'y entrer & conſerve ſon cours preſque juſqu'à ſon Em-

[p] Corn. Dict. De Laet, Deſcr. des Indes Occ. l. 2. c. 8.

Embouchure. Elle reçoit de l'une & de l'autre côté, quantité de Riviéres dont quelques unes font navigables. Il y a quelques Isles dans le Saguenay, mais elles font fort désertes, ce ne font la plûpart que des Rochers, & des lieux couverts de Sapios & de Bruyeres. Cinquante lieues au deffus de fon Emboochure eft une chûte d'eau, qui tombe d'un lieu fort élevé avec une extréme impétuofité. Le bord de la Riviére eft entrecoupé & il s'y éleve à droite & à gauche de hautes Montagnes, des Rochers, & des lieux couverts d'Arbres fort épais. La Contrée qu'elle traverfe eft une vraye Solitude & une terre fort defagréable, tant à caufe de fa ftérilité qu'à caufe du froid âpre & contiouel. Les Forêts n'y nourriffent que de petits Oifeaux.

2. SAGUENAY, Province de l'Amérique Septentrionale, au bord Septentrional du graod Fleuve de St. Laurent. Elle eft bornée au Nord-Eft par les Kiliftinons, ou Chriftinaox, au Nord-Oueft par les Efquimaux, au Sud-Eft par le Fleuve de St. Laurent, & au Sud-Oueft par la Riviére à l'Embouchure de laquelle eft le Lieu appellé les trois Riviéres. Elle s'étend depuis ce Lieu jufqu'au fond de la Baye des fept Isles. Les environs de la Riviére foot fort mauvais, auffi la premiére Colonie Françoife ayant malheureufement été établie à Tadouffac y fut expofée à de très-grandes miféres; & ces mauvais fuccès retardérent long-tems l'Etabliffemeot do Canada. On étoit dégoûté par la mauvaife qualité du Pays, mais on monta jufqu'à Quebec qui eft dans cette Province, & on trouva de quoi fonder des efpérances qui n'ont point été démenties. Les principaux Lieux de Saguenai font:

Quebec Evéché & Capitale.

Sillery,	Ste. Anne,
Tadouffac,	Chichequedec,
Les trois Riviéres,	Le Port St. Nicolas,
Port-Neuf,	Le Port Cartier,
Bean-Port,	Necouba.

SAGUNTHUS on

1. SAGUNTIA, ancienne Ville d'Efpagne dans la Bétique au Pays des Turdetains, felon Ptolomée [a], c'eft apparemment la même que Pline [b] met an Département de Cadix *in Gaditano Conventu.*

[a] Lib. 2. c. 4. [b] Lib. 3. c. 1.

2. SAGUNTIA, ou SEGUNTIA, ancienne Ville de l'Efpagne Tarragonoife au Pays des Arevaques, felon Pline [c]. Ptolomée ne la connoît point; mais Tite-Live la nomme SEGUNTIA CELTIBERUM. Une Infcription au Recueil de Gruter [d] porte:

[c] Lib. 3. c. 3. [d] Pag. 324. n. 2.

C. ATILIO C. F. QUIR. CRASSO. SEGONTINO

Antonin met cette SEGONTIA, & encore nne antre Ville de même nom fur la route de Mérida à Sarragoffe; la premiere qui eft celle-ci entre *Complutum*, Alcala de Henarès, & *Bilbilis*; voyez ce mot. Voici les diftances des Lieux voifins:

Complutum,	
Arriacam	M. P. XXII.
Cæfatam	M. P. XXIV.
SEGONTIAM	M. P. XXVI.
Arcobrigam	M. P. XXIII.
Aquas Bilbilitanorum	M. P. XVI.
Bilbilim	M. P. XXIV.
Nertobrigam	M. P. XXI.
SEGONTIAM	M. P. XIV.
Cefar Auguftam	M. P. XVI.

La premiére de ces deux Villes eft aujourd'hui SIGUENÇA, Ville d'Efpagne fituée aux Confins de la Vieille Caftille & de l'Arragon, près de la fource du Henarès, Riviére qui coule à *Complutum* aujourd'hui *Alcala*, qui par diftinction en prend le furnom de Henarès. Quant à la feconde, voyez SAGONTIA, N°. 2.

SAGUNTUM, ancienne Ville d'Efpagne, au Pays des Hedetains, felon Ptolomée [e]. Elle étoit à près de trois milles de la Mer, fi on en croit Tite-Live [f], & à trois milles entiers, felon le calcul de Pline [g]. Rien de plus fameux que le Siège & la prife de Sagonte dans l'Hiftoire Romaine. Ce fut par fes hoftilités qu'Annibal engagea la feconde Guerre Punique. Les Carthaginois la poffedérent huit ans, les Romains la reprirent fur eux, & en firent une Colonie Romaine [h]. C'eft pourquoi elle eft nommée par Pline [i], *Saguntum, Civium Romanorum Oppidum, fide nobile.* Sa fituation près de la Mer, eft marquée fur une Medaille de Tibère; on y voit une Galère avec ce mot SAG. Et les noms des *Duumvirs*, & fur une autre Médaille du Cabinet du Roi alléguée par le R. P. Hardouin, on lit SAGUNT. Avec nne Galére de même. Cette Ville s'apelloit également SAGUNTUM & SAGUNTUS. Strabon [k], Pline & Ptolomée difent SAGUNTUM. Pomponius Mela [l], Florus [m], Silius Italicus & une Infcription de Gruter difent SAGUNTUS. Cette Infcription [n] porte SAGUNTUS PATRONIS VI. Silius Italicus [o] dit:

[e] Lib. 6. c. 2. [f] Lib. 21. c. 7. [g] Lib. 3. c. 3. [h] Tite-Live; l. 24. c. 42. [i] Lib. 3. c. 3. [k] Lib. 3. p. 159. [l] Lib. 2. c. 6. [m] Lib. 2. c. 6. [n] Pag. 499. n. 2. [o] Lib. 1. v. 502.

Conclamant utrimque acies, ceu tota Saguntus,
Igne micet.

Cette Ville étoit fort ancienne, & on en attribuoit la fondation à Hercule. Silius profitant de cette Tradition toute fauffe qu'elle étoit, fait prier ainfi un Sagontin [p]:

[p] V. 505.

Condito Alcide, cujus veftigia facra,
Incolumes, terra minitantem averte procellam.

Ceux qui ne donnoient point dans cette chimère, en rapportoient l'origine aux Peuples de Zante. Strabon [q] dit *Saguntum à Zazynthiis conditum.* Les Rotulois y avoient envoyé une Colonie d'Ardeates & Silius Italicus [r] traite ainfi ces deux Antiquités en deux vers:

[q] Lib. 3. p. 159. [r] Lib. 1. v. 603.

Armaque Dulichia proavis portata Zacyntho,
Et prifca advectos Rutulorum ex Urbe Penates.

Sagonte avoit une forte de terre dont on faifoit de la Vaiffelle qui avoit un graod debit.

debit. Martial dit dans une de ses Epigrammes [a]:

Vissa Saguntino cymbia malo luto.

Et ailleurs [b].

Sume Saguntino pocula ficta luto.

[a] Lib. 8. Epigr. 6.

[b] Lib. 14. Epigr. 108.

La Ville de Morvedre occupe à peu prés la place de l'ancienne Sagonte.

SAGYLIUM, Ville d'Asie dans la Phazemonitide, petite Contrée du Pont au voisinage du Territoire d'Amasa, selon Strabon [c]. Cette Place étoit sur une Montagne fort haute & fort escarpée, sur le sommet de laquelle étoit une Citadelle qui avoit de l'eau en abondance. Cette Place étoit naturellement très forte. Les Romains la négligeoient, mais du tems des Rois de ce Pays là elle étoit une Ville de conséquence.

[c] Lib. 12. p. 560.

SAHAB-MARGA, ou MANGAS, Plaine d'Afrique au Royaume de Fez [d] dans la Province de Cuzt entre les Montagnes du grand Atlas. Elles s'éteodent en longueur du Levant au Couchant l'espace de quatorze lieues sur dix de large; tous les Côteaux d'alentour sont pleins de Bocages épais, ou la Ville de Fez se fournit de bois, & de charbon; & ces Plaines sont couvertes d'une ardoise noire & unie, où il ne croît pas même de l'herbe. Il n'y a point d'habitation, mais seulement quelques Hutes de branchages pour les Bucherons, & les Charbonniers.

[d] Poblacion Gen. de España p. 50.

SAHAGUN, Prononcez SAHAGON [e], Ville d'Espagne au Royaume de Léon, sur la Riviére de SEA, à sept lieues de Palencia, dans une Plaine fertile en Grains, en Vignes, en Jardinages, en Gibier, & dans une situation commode pour la Peche. Il y a neuf Parroisses, un Couvent de Religieux Franciscains, & un Monastére Royal de St. Benoît, dont nous parlerons dans la suite. Cette Ville n'a que cinq cens familles, mais elle a été plus considérable; ce fut en cet endroit que Saint *Facundus*, ce genéreux Espagnol souffrit le Martyre le 27. Novembre 140., selon Dexter 139. d'autres disent 180. Il y fut inhumé, & c'est de son nom qu'est venu par corruption le nom de Sahagun. La premiere Syllabe tient lieu du mot Saint, & on sait que le génie de la Langue Espagnole tend à changer l'*F*. des Latins en *H*. *Ferrum*, Hierro; *Formosus*, Hermoso; *Facere* Hazer, &c. L'an 754. sous Alphonse I. cette Ville fut fondée. Le Monastére de St. Benoît, nommé ensuite *El Real de San Benito* subsistoit déja depuis long-temps; car l'an 174. Alphonse III. le rebâtit sous l'Invocation du St. Martyr Facundus, & de St. Primitif son Compagnon. Il y fit venir des Moines d'Andalousie, & le premier Abbé fut un nommé Alphonse. Cette Abbaye subsista jusqu'à l'an 986. que les Maures la détruisirent. On la releva dans la suite, & elle fut florissante; & Sanche II. de Castille y renferma par force son frere Alphonse à qui il fit prendre l'habit de Moine l'an 1071. Ce Prince s'enfuit de là auprès d'Ali Maymon Roi de Tolede; mais ayant été rappellé dans le Royaume par la mort de son frere Sanche qui fut assassiné, il prit plaisir à agrandir & à embellir le Monastére Royal où il avoit été, & y choisit sa sépulture. Cette Abbaye a une place dans le Chapitre de Tolede; & lorsqu'un de ces Religieux y assiste, le Chapitre lui donne la distribution ordinaire des Chanoines depuis l'an 1096. On croit que c'est une Concession de l'Archevêque Bernard qui avoit été Religieux de cette Abbaye. Ce Roi Alphonse envoya de nouveaux Habitans à Sahagun, & à son exemple Urraca Reine de Castille l'augmenta, & accorda de nouveaux Privileges qui en firent une Ville de conséquence. Alphonse IX. lui en donna encore d'autres, & Constance mere d'Alphonse XII. y tint les Etats du Royanme en 1313.

[e] Corn. Dict. & Marmol Afrique l. 1. c. 13. & 14.

SAHAR. Voyez SOHAR.

SAHARA, ou SARA, ou ZARA, ou ZAARA, On appelle ainsi le Deserts d'Afrique, qui sont entre la Barbarie au Nord, & la Nigritie au Midi. Ceux qui étendent le Biledulgerid depuis le lieu, où il est effectivement, jusqu'à l'Océan Occidental, le mettent entre la Barbarie au Nord, & le Sahara au Midi, & par conséquent ils placent le Sahara entre le Biledulgerid au Nord, & la Nigritie au Midi. Mais dans le vrai, le Sahara & le Biledulgerid n'ont aucune borne commune, & sont séparés par d'autres Pays.

Le Sahara a entre lui, & l'Océan les Zanagha, & en supposant qu'ils soient encore du Sahara, en ce cas le Sahara s'étend depuis la Riviére d'Albach vis-à-vis des Canaries, jusqu'à l'Embouchure du Sénega. Delà une ligne qui s'écarte un peu de cette Riviére vers le Nord, fait la séparation du Sahara, & de la Nigritie jusqu'au Mont Amedede, qui continue jusqu'à l'Egypte. Les bornes du Nord ne sont pas si sensibles. Le Sahara a au Nord les Royaumes de Tafilet, d'Huerguela, & du Faisan, La RAS-SAM ou le *Pays Pétrifié*, & la République de Siouha [f]. C'est la Lybie Intérieure de Ptolomée, dans laquelle il comprend aussi une partie de la Numidie, & de la basse Ethiopie. Le Sahara est une terre fort stérile, fort pauvre, qui ne contient que des Deserts arides, & sablonneux, & le plus souvent inhabitables, où l'on fait quelquefois cent & deux cens lieues sans trouver une goute d'eau. Ainsi les habitations y sont trés-rares, & fort éloignées les unes des autres, en des lieux où il y a quelques Lacs, & quelques Marais, & où l'air est le plus temperé. Ceux qui y demeurent sont grossiers, & tiennent plus de la bête que de l'homme, puisqu'ils n'ont pas l'esprit de sortir de ces Déserts pour choisir quelque demeure plus agréable. Les habitations les plus considérables du Pays sont vers la partie Occidentale, près de l'Océan & du Niger. En quelques-unes, il y a des lieux fermés de murailles de terre. Les Peuples de la partie Occidentale du Sahara, étoient an-

[f] Marmol Afrique l. 4. c. 125.

ciennement appellés Sabathéens, de Saba fils de Chus, qui s'y habitua, & ceux de la partie Orientale Futhéens, de Futh fils de Cham, ce qui fit que les Anciens appellerent Futheya la partie d'Afrique qui fut depuis nommée la Libye Cyrenaïque. (Il est bon d'avertir en passant tout Lecteur facile, de ne pas compter beaucoup sur ces Conjectures, pareilles recherches n'étoient guères le fait de Marmol.) Il n'y a dans le Sahara, ni Riviéres ni Fontaines, ni aucune Eau que celle des Lacs, ou de quelques Puits salés, qui sont si rares, que les Marchands qui partent de Barbarie pour aller dans la Nigritie, outre les Chameaux qu'ils menent chargés de Marchandises, en ont encore d'autres qui ne servent qu'à porter de l'eau. Cela arrive particuliérement lorsqu'ils veulent aller du Royaume de Fez à Tombut, ou de celui de Tremecen à Agadez, ou quand ils vont au Caire par un chemin qui traverse tout ce Desert, & qui passe le long d'un grand Lac, dont les bords sont habités des Négres de Ceu, & de Gorhan, qui sont de la Basse Ethiopie. Sur cette route, principalement sur celle de Genocha, & de Tombut, il se trouve quelques Puits que l'on a creusés dans le Desert, & de peur que le sable ne les comble, on les environne par dedans d'os de Chameau, faute de pierre, & on les couvre de la Peau de ces Animaux, parce qu'autrement un Vent d'Orient qui s'éleve en Eté, & qui transporte les sables d'un lieu à un autre en rempliroit bien-tôt tous ces Puits. L'orage est quelquefois si violent, que les hommes, & les Chameaux en sont accablés, & en demeurent couverts de la hauteur d'une pique. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que bien souvent quand les Voyageurs arrivent aux endroits où sont ces Puits, ils ne les peuvent trouver, à cause de la quantité de sables qui les couvre, de sorte qu'ils meurent quelquefois de soif. Le seul remede dans cet extrême besoin, est d'égorger leurs Chameaux pour boire l'eau qui est dans leur ventre; car quand ces Animaux boivent, ils boivent pour douze ou quinze jours, & sans cela on ne pourroit faire ce Voyage. Cela supplée au défaut de l'eau jusqu'à ce qu'ils viennent au lieu où il y en a, s'ils ne meurent en chemin. Les Saisons ne sont pas semblables en ce Pays tous les ans. S'il pleut depuis la My-Août jusqu'en Février, l'herbe y croit en abondance, & il y fait bon pour les Troupeaux qui paissent le long des Lacs. Quand les Marchands font leurs voyages après ces pluyes, ils ont l'avantage de trouver plusieurs Lacs, & quantité de lait & de beurre à grand marché; mais si elles manquent ils souffrent beaucoup, aussi bien que les Habitans du Pays; outre que ces sécheresses sont toûjours accompagnées de grands Vents qui transportent des Monts de sable. La recolte du Sahara est fort petite, parce qu'on n'y séme que de l'orge, encore n'est-ce pas par-tout, ce qui fait qu'on n'y vit misérablement.

Voici une Table Géographique du Sahara, ou Sara, avec ses divisions, selon les derniéres Cartes de Mr. de l'Isle:



Le Sshara comprend.	Les Zanhaga.	Les Lienx remarquables sont.	Sur l'Océan.	Arca.
				Cap Bojador.
				Rio d'Ouro.
				Cap des Barbes.
				Cap blanc.
				Arguin.
				R. St. Antoine.
				Port de Penia.
				La Riviére du Senegal.
			Dans les Terres.	Guaden ou Hoden.
				Caragoli.
				Moussay Raye.
		Ses Peuples & Cantons.		Les Ludayes, Peuple.
				Le Pays de Tacite.
	Les Zuenziga.		Contiennent.	Les Cerem, Arabes.
				Le Royaume de Soutra.
				Le Rnyaume de Chinquele.
				Les Puits d'Ararad.
	Les Tonarges.		Cnntiennent.	Le Royaume d'Ayr.
				Le Pays d'Anquille.
				Affoudi, Ville.
	& les Lemptans.		Le R. de Giaadou où sont les Villes.	Catronc.
				Tegerti.
				Gibadou.
				Meseraut.
	Le Desert de Berdoa		Comprend les Deserts de	Berdoa.
				Levata.

Au reste quand nous distinguons le Sahara d'avec la Barbarie ce n'est que pour nous écarter moins de la maniére commune de parler, car il en fait, à proprement parler, la partie Méridionale, & il n'en est different que comme les Landes sont différentes de la Gascogne. Aussi Mr. de l'Isle dans sa derniére Carte de l'Afrique l'appelle-t-il le Desert de Barbarie.

SAHAVEDRA. Voyez Bidima.

SAHIA [a], Ville de Syrie à douze lieues de Hama, & à treize de Mediez. Elle est

[a] Corn. Dict. Jouvin de Rochefort Voyage de Turquie.

est élevée sur un Rocher escarpé de tous côtez; ce qui la rend d'un accès très-difficile, & d'autant plus forte que la Riviére d'Assi, qui en lave le pied lui sert de fossez. Il y a un Pont de cent cinquante pas de longueur avec quelques rouages qui font monter l'eau dans des Aqueducs. Ces Aqueducs la portent aux Jardins du Fauxbourg de Sahia, lequel consiste en cinquante maisons avec un Kan où les Etrangers peuvent loger, mais fort peu commodément.

SAHID, on SAÏN ou ZAÏD [a] (LE) Ce mot en Arabe signifie un lieu plus haut, & plus élevé qu'un autre, & on s'en sert en Egypte, pour signifier la Haute Egypte, qui a aussi été appellée la Thébaïde, à cause de Thèbes sa Capitale. Les Arabes la nomment encore VOGH IL ARD, c'est-à-dire la *face du Pays*, parce que ce Pays est au Midi de l'Afrique, & que les Hogias ou Prêtres Mahométans se tournent de ce côté là, quand ils appellent les autres à la priere; ce qu'ils font par rapport à la Mecque qui est au Midi de la Turquie.

[a] *Vansleb*, Relat. de l'Egypte p. 10. & suiv.

Giafer Ibn Daleb, Historien Arabe, dit que le Saïd a douze journées de longueur, de ces journées de chemin qu'on fait en Egypte avec les Chameaux, & que de largeur il n'a que quatre beures de chemin; il ne parle que du Pays cultivé; car si on y vouloit comprendre les Deserts, & les Montagnes sablonneuses qui sont à l'Orient, & à l'Occident, & qui y regnent dans toute sa longueur, il seroit bien plus large. Il se termine vers le Midi a la Ville d'*Isvan* (l'Assenai de Paul Lucas) qui est dans le Cascieslik d'Ibrim. Du côté du Levant il va jusqu'à la Mer Rouge, & du côté du Ponant jusqu'à la Province de VAH inclusivement.

Sa Capitale est présentement Girgé où réside le Sangiac Bey ou Gouverneur de la Province; c'étoient autrefois des Princes Arabes qui la gouvernoient & on les appelloit *Omara Saïd* ou *Princes de Saïd*. Ils demeuroient à Hu, qui est l'ancienne Diospolis, surnommée la Supérieure, à une journée de Girgé en remontant le Nil, & du même côté de ce Fleuve; mais Girgé s'étant aggrandie avec le tems, & Hu dépérissant peu à peu, les Princes du Saïd transférérent leur résidence à Girgé qui depuis ce tems-là est demeurée la Capitale. Il y a cinquante ans ou environ (c'est-à-dire vers l'an 1620.) que les Turcs chassérent ces Princes Arabes, & mirent en leur place des Sangiacs Beys, qui étoient Turcs naturels. Le premier s'appelloit Soliman Gianballât. Jean Albert, dans sa Relation d'Egypte, s'est trompé en ce qu'il dit que le Saïd étoit un Royaume à part, & que pour son Gouvernement le Grand-Seigneur y envoya un Bacha exprès. Son opinion n'a nul fondement 1°. parce que dans toutes les Histoires Arabes, anciennes & modernes, la Province de Saïd n'est jamais appellée ni *Memleke* ou Royaume, ni *Pachalic* ou Gouvernement de Bacha, mais simplement Aana SAÏN Pays de Saïd, & 2°. ses Gouverneurs n'ont jamais été appellez Rois ou Bachas, mais seulement les Arabes *Omara Saïd* Princes de Saïd, & les Turcs qui ont gouverné après eux ne sont jamais appellez ni dans les Regîtres du Divan, ni du commun Peuple autrement que Sangiac Beys; hormis un ou deux qui sont nommez *Bachas* parce qu'ils étoient Bachas avant que d'être faits Gouverneurs de cette Province; mais quoi qu'ils fussent honorez de ce titre de Bacha, ils ont toujours été dépendans, & subordonnez au Bacha du Caire, au lieu que les vrais Bachas sont independans les uns des autres.

Il est certain que la Province de Saïd, est d'une très-grande étendue, & que si elle étoit toute habitée & toute cultivée comme l'est la Basse Egypte, son Bey pourroit disputer la prééminence au Bacha du Caire, comme ils ont voulu quelquefois tenter de se soustraire à sa domination. Mais parce que le Pays qu'on y cultive est fort étroit, outre que ses Villes, & ses Villages sont en fort manvais état ils ont échoué dans leur entreprise. Cependant, au titre près, le Gouvernement est tout-à-fait semblable à celui du Bacha du Caire; car il a de meme que lui un *Chiaoux Bachi* ou Capitaine des Chiaoux, un Truchement, un Janissaire Aga, & les autres Agas des Ordres de la Milice, appellez en Turc *Beuloue*, qui sont pris de la Milice du Caire, & ont leurs appointemens sur le revenu de son Divan: il a aussi son *Divan Catebi*, ou Chancelier, en un mot il ne lui manque pour être Bacha que le titre, & l'indépendance de celui du Caire.

SAHRAÏ-MOUCH, petite Ville d'Asie au Courdistan; à deux journées de Miafarekin, & à trois d'Eclat. Les Géographes Orientaux lui donnent 74. d. 30. de Longitude, & 39. d. 30'. de Latitude. Elle est accompagnée d'une belle Prairie de même nom qui a deux journées de long, selon l'Historien de Timur-Bec [b].

[b] Lib. 3. c. 42.

1. SAI, ancien Peuple de Thrace. Voyez SAJI.

2. SAI, Ville ancienne d'Arabie, selon Pline [c]. Ortelius [d] croit qu'elle étoit dans l'Ethiopie sous l'Egypte.

[c] Lib. 6. c. 30.
[d] Thesaur.

SAIACE, Ville de l'Arabie Heureuse, selon Pline [e] qui la donne au Peuple *Zamareni*.

[e] Lib. 6. c. 28.

SAIEOCKF, c'est-à-dire le *Pays des Neuf*; Isle, & grande Contrée du Japon. Voyez, au mot Japon p. 26.

SAÏD (LE). Voyez SAHID.

SAIDE. Voyez SEYDE, & SIDON.

SAJI, ancien Peuple de Thrace. Strabon dit [f], certains Thraces ont été appellez SINTIES, ensuite SINTHI, & ensuite SAJI; c'est chez eux qu'Archiloque dit qu'il jetta son bouclier; ce sont à présent, poursuit Strabon ceux que l'on appelle SAPÆ. Ils demeurent aux environs d'Abdere, & les Isles voisines de Lemnos. Parlant ailleurs [g] de l'Isle de Samothrace il dit, quelques-uns croyent qu'elle a eu le nom de Samos des *Saji* Peuple Thrace qui l'ont autrefois habitée aussi bien que le Continent. Il semble douter en cet endroit si ces *Saji* sont le même Peuple que les *Sapæi*, & les *Sintes* d'Homere; & rap-

[f] Lib. 12. p. 549.
[g] Lib. 10. p. 457.

rapporte en cette occasion les deux vers d'Archiloque.

SAILLANS, petite Ville de France au Bas Dauphiné dans le Diois sur la Drome, entre Die, & Crest. Il y a douze on treize cens feux. On croit voir dans son nom un reste de celui de *Sagalauni*, ancien Peuple de ces Cantons.

SAILLE (HAUTE), Lieu de Lorraine au Pays de Vosge dans le Comté de Blamont, en Latin ALTA SILVA. Il est remarquable par un Monastére de l'Ordre de Citeaux, qui étoit autrefois au milieu d'une grande & haute Foret, que le Vulgaire de ce Pays-là a nommée *Saille*. L'an 1140. quelques Religieux de l'Abbaye de Theulley au Diocése de Langres vinrent s'établir en ce lieu-là, qui anciennement étoit un Village nommé Tanconville, & ils y furent reçus, comme des Anges par Agnez de Bar Comtesse de Salm, & par ses deux fils Henri & Haman, selon Mr. Corneille qui cite Ruit, Recherches des Antiquités de la Vauge.

SAILLIES, petite Ville de France, au Béarn, au Diocése de Lescar, dans la Sénéchaussée de Sauveterre à douze lieues de Pau. Elle est importante à cause d'une Fontaine salée qui fournit du Sel au Béarn & à la Navarre.

SAINGOUR, Riviére d'Asie dans l'Indoustan. Elle va se perdre dans le Gemené, ou Gemini, on la passe sur un Pont de pierre à une lieue de Sanqual sur la Route d'Agra à Patna.

☞ SAINT, SAINTE, plusieurs Lieux ayant été consacrez par le Martyre de quelques Saints on par la déposition de leurs Reliques exposées à la vénération des Fidéles, on a bâti des Eglises auxquelles on a donné le nom des Saints dont on y révéroit la Mémoire. Des Monastéres ont pris avec le tems le nom du St. qui les avoit fondez, ou dont la Sainteté avoit attiré en ce lieu des Imitateurs de ses vertus. Plusieurs de ces Monastéres accompagnez de quelques Maisons ont vu se former à l'ombre de leur Clocher des Villages, & mêmes des Villes qui ont ensuite pris le nom du St. Patron. Des Navigateurs ont trouvé des Isles, des Riviéres, des Ports & autres objets dont ils ignoroient les noms ou qui même n'en avoient point encore, & ils leur ont donné celui du St. ou de la Sainte dont ils portoient eux mêmes le nom; ou du Saint dont l'Eglise célebroit la Mémoire le jour de la découverte. De cette maniére, & de quelques autres dont il feroit trop long de faire ici un dénombrement plus exact, il est arrivé que les noms de Saints & de Saintes sont devenus des noms Géographiques. Les Italiens disent bien *Santo*, pour dire Saint, mais lorsque le nom du Saint suit immédiatement, ils disent SANT' devant les mots qui commencent par une Voyelle & SAN devant ceux qui commencent par une Consonne. SANT' AMBROGIO, *Saint Ambroise*. SANT' AGOSTINO, *St. Augustin*. SAN BERNARDO, *Saint Bernard*; SAN PAOLO *Saint Paul*. Cette Régle est la meme dans les noms imposez par les Espagnols. Nous ferons ici quatre Listes de ces sortes de noms: savoir 1. des mots qui commencent par SAINT. 2. de ceux qui commencent par SAINTE. 3. de ceux qui en Italien ou en Espagnol commencent par SAN ou SANT', & enfin de ceux qui en ces deux Langues commencent par SANTA, qui signifie *Sainte*.

A

SAINT ACHEUIL-LES-AMIENS, en Latin *Abbatia Sancti Acheoli prope Ambianum*, Abbaye de France en Picardie, au Diocése d'Amiens, prés de cette Ville. C'en étoit autrefois la Cathédrale, & elle étoit alors sous l'Invocation de Notre-Dame, c'est à présent une Abbaye de Chanoines Réguliers de St. Augustin de la Congrégation de Ste. Geneviéve.

1. ST. ADRIEN DE BETISI, Prieuré de France dans le Beauvoisis, il dépend de S. Quentin de Beauvais.

2. ST. ADRIEN en Flandres, petite Ville des Pays-bas, dans la Flandre Impériale, sur la Riviere de Dendre, à quatre lieues de Gand, à deux lieues d'Alost, & d'Oudenarde, c'est celle qui s'appelloit auparavant GEERSBERG en Flamand, ou *Gerardmont*, en François. Elle a changé de nom depuis 1110. On y a transporté de Raucourt en Hainaut le Corps de St. Adrien envoyé de Rome dans le onziéme Siécle. On y a bâti une Abbaye de Bénédictins du nom de St. Adrien.

3. ST. ADRIEN, Montagne d'Espagne dans la Biscaye. On la trouve à onze lieues de la Ville de Saint Sebastien, qui est un passage des Monts Pyrénées. Elle n'est pas des plus rudes ni des plus affreuses; mais ce qu'elle a de remarquable, c'est qu'au haut il y a comme une Créte au dos du rocher, qui empêche absolument qu'on ne la passe, & que la Nature semble avoir mise pour une séparation fixe, & insurmontable entre la Biscaye & la Vieille Castille. Aussi en a-t-il fallu ouvrir le passage à force de Marteaux, de Ciseaux, ou par des Mines. On a percé le Rocher qui s'éleve sur ce passage, où il se fait comme une petite Vallée qu'on suit en montant, & qui finit en haut où est planté ce Rocher, qu'on a taillé en façon de voute, haute de trois toises, & large de huit pas. L'entrée est fermée d'une porte, & d'une maison qui est une Hôtellerie, & un Hôpital, qui sont seuls au dessous de ce Rocher, où il y a une petite Chapelle de Saint Adrien, & quelques lieux obscurs qui ne reçoivent de jour que par l'entrée & la sortie. Il faut encore un peu monter delà pour arriver au plus haut de la Montagne, qui est toute couverte de grands Bois de Hêtres. On a de tout tems apprèhendé de passer par ce trou, à cause de la rencontre que l'on y fait souvent de Voleurs qui se retirent dans les Montagnes voisines pour attendre les Voyageurs à ce passage; ce qui fait que plusieurs vont par la petite Ville de Mondragon.

Aprés qu'on a franchi ce passage, on descend

descend par des Bois où se forme un petit Ruisseau qu'on suit. Il faut le passer, & le laisser à main gauche pour aller à Galareta, Village de la petite Province d'Alava qui fait une partie de la Biscaye. Cette petite Province paroît à ceux qui descendent du Mont St. Adrien, comme une Plaine de dix ou douze lieues de large. Elle est bordée de hautes Montagnes, remplie de Vignes, de bonnes terres couvertes de Bleds, & de quantité de Bourgades. On voit la petite Ville de Salvatierra dans cette Plaine.

ST. AFFERIAND, Bourg de France dans la Marche, au Diocése de Limoges.

ST. AGREVE, en Latin *Fanum Sancti Agripani*, Ville dans le haut Vivarais, Diocése de Viviers. Elle est située au pied des Montagnes à l'Orient de France, à 8. lieues de la Ville du Puy.

1. ST. AIGNAN, en Latin *Fanum Sancti Aniani*, Ville de France avec titre de Duché, dans le Berry, Diocése de Bourges. Elle est située au bord du Cher, aux confins de la Touraine & du Blaisois, à vingt lieues à l'Occident de Bourges. Ce n'étoit autrefois qu'un Hermitage dédié à Saint Aignan, auprès duquel il y avoit un Château nommé *Hagar*. Eudes Ier. Comte de Blois l'augmenta considérablement, & en fit une Ville qu'il donna à Geofroy de Donzy. De la Maison de Donzy, elle a passé successivement dans celles de Châtillon, de Bourgogne & de Châlon, où elle entra par le mariage d'Alix de Bourgogne, Comtesse d'Auxerre, avec Jean de Châlon. En 1274. Marguerite de Châlon, Comtesse de Tonnerre la porta à Olivier d'Usson, Seigneur Casale-lez-Clairay. Louïse d'Usson leur arriére-petite-fille épousa en 1446. Merry de Beauvilliers, Seigneur de la Ferté-Imberz, Bailly de Blois, d'où elle a passé à François de Beauvilliers Comte de Saint Aignan, en faveur duquel elle fut érigée en Duché l'an 1663, & Pairie en 1665. Il y a un Chapitre composé de 8. Chanoines, d'un Doyen, & d'un Chantre; il y a aussi un Couvent de Capucins, un de Bernardines & un d'Ursulines.

2. ST. AIGNAN, Prieuré de France en Champagne, dans l'Election de Tonnerre.

3. ST. AIGNAN, ou S. CHINAN ou LA CORNE; Mrs. Samson écrivent S. Chiran, en Latin *Fanum Sancti Aniani*, Bourg de France dans le Bas Languedoc, au Diocése de S. Pons sur la Vezenobre, entre S. Pons & Beziers. Il y a une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. Elle étoit fort célébre dans le 9. Siécle sous la Discipline de S. Benoît d'Aniane, qui étoit pour lors fort illustre.

4. ST. AIGNAN-EN-CRANOIS, Bourg de France, dans l'Anjou, Diocése d'Angers.

5. ST. AIGNAN-EN-LASSAY, Bourg de France dans le Maine, Diocése du Mans.

6. ST. AIGNAN, Sous-Balon, Bourg de France, dans le Maine, Diocése du Mans.

1. ST. AIGULIN, Bourg de France, delà la Dronne, dans la Saintonge.

2. ST. AIGULIN, Bourg de France deçà la Dronne, dans la Saintonge.

ST. ALARI, Bourg de France dans le Quercy, Diocése de Cahors.

1. ST. ALBAN, Ville de France, dans Bas Languedoc, Diocése de Mende.

2. ST. ALBAN, Village de France, dans le Forez [a], à une lieue & demie de Rouanne; il y a trois Fontaines Minérales enfermées dans une petite Cour, qui a quatorze pieds en quarre. La premiere qu'on trouve en entrant dans la Cour, est plus profonde que les autres, & son eau est plus limpide que celle de la seconde, & infiniment davantage que celle de la troisiéme, qui est blanchâtre & fort trouble.

[a] Piganiol de la Force Desc. de la France, t. 6. p. 210.

L'Eau de ces Fontaines est aigrette, & vineuse: leur acidité est la moins volatile de toutes celles dont j'ai goûté; * leur rouille est d'un rouge jaune, au moins quant aux deux premieres; car comme l'eau de la troisiéme est plus blanchâtre, la rouille aussi en est plus blanche. Quand on y jette de la Noix de Galle, elle prend une teinture rouge, qui n'est pas à beaucoup prés si foncée que celle du Vic-le-Comte. Elle change la teinture de Tournesol en un rouge un peu violet, & on tire par évaporation vingt-cinq ou trente grains de sel nitreux de chaque livre d'eau.

* C'est Mr. *Spon* qui parle.

ST. ALBANS, Ville d'Angleterre [b], dans Herford-Shire sur le Ver. Elle s'est élevée des ruïnes de *Verulamium*, Place forte autrefois, & qui étoit située de l'autre côté de la Riviére. Le nom de S. Albans est venu d'un Saint de ce nom, S. Alban qui souffrit le Martyre sous Diocletien, & qui fut le premier Martyr de la Grande-Bretagne. Pour en honorer la mémoire, on bâtit en ce Lieu une Eglise qui porta son nom. Les Saxons l'ayant détruite, Offa Roi de Merci, y erigea un Monastère sous le titre de ce Saint en 793, & l'Abbé obtint du Pape Adrien la préséance sur tous les autres Abbez d'Angleterre. Ce fut aux environs de cette Ville que Richard Duc d'Yorc défit Henri VI. & le fit prisonnier, & que Henri fut remis en liberté quatre années après par la victoire qu'il remporta dans le meme Champ de Bataille. Le celébre François Bacon, Chancelier d'Angleterre, fut créé par Jaques I. Baron de Verulam, & Vicomte de S. Albans. Cette Ville a le droit de tenir Marché public & d'envoyer ses Députez au Parlement.

[b] Etat prés. de la Gr. Bret. t. 3. p. 72.

ST. ALIERMONT, Bourg de Normandie [c], dans le Pays de Caux. Il est situé à deux ou trois lieues de Dieppe. C'est une Paroisse, & un titre de Seigneurie, avec Haute Justice. L'Archeveque de Rouen en est Seigneur Temporel, & Spirituel. Cette Seigneurie comprend les Paroisses de Saint Nicolas, de Saint Jacques, de Sainte Agathe, & autres, situées sur une même ligne de chemin en remontant du côté du Neuchâtel; & on nomme ces Paroisses, les cinq Filles de Notre-Dame.

[c] Mémoires dressez sur les Lieux en 1704.

St. ALIRE, en Latin *Sanctus Illidius*, Bourg de France dans l'Auvergne, au Diocèse de Clermont & à 500. pas de la Ville de ce nom; au Midi, dans la Plaine & au bord de la petite Rivière de Tiretaine. Il y a une ancienne Abbaye qui a d'abord été dédiée à Notre-Dame d'Entresains, par Saint Austremoine, premier Eveque de Clermont. Ensuite elle a été dédiée à S. Alire & à S. Clement, Pape & Martyr. Le nom de S. Alire, qui y a été enterré, lui est resté: elle a été détruite par les Normands & depuis retablie en 916. cédée aux Religieux de Cluny en 958. unie à la Congrégation de Chezal-Benoît vers l'an 1500. & à celle de S. Maur en 1636. L'Abbé est electif par le Chapitre General de la Congrégation, depuis la resignation de Jacques d'Amboise son Commendataire en 1505. le 15. de Mars. Cette résignation fut confirmée par le Concordat; de sorte que cette Maison est une des six Régulieres dont le Titre appartient a S. Benoît.

1. St. AMAND, Ville de France dans le Bourbonnois, en Latin *Oppidum Sancti Amandi*. Elle est située au bord du Cher, au Diocèse de Bourges sur les Frontières du Berry, & a été batie en 1410. sur les ruïnes de celle d'Orval qui avoit été prise & brûlée par les Anglois peu de tems auparavant. Elle est aussi divisée en deux qu'on appelle la Ville & le Château, la Ville appartient à Mr. le Prince comme une dependance de la Terre d'Orval & le Château à Mr. de Montmorin.

2. St. AMAND, en Latin *Oppidum Sancti Amandi in Pabulâ*, Ville des Pays-Bas dans la Flandre Walonne, au Diocese de Tournay. Elle est située sur la Scarpe Quartier de Peules dans le Tournaisis, à 3. lieues de Valenciennes. Elle s'appelloit ci-devant Elnone, nom d'un Ruisseau qui y joint la Scarpe. S. Amand, Eveque Regionaire, y fonda une Abbaye nommée d'abord, *Monasterium Elnonense*, & depuis, *Abbatia Sancti Amandi in Pabulâ*. Le Roi Dagobert la dotta en 637. environ la 10. année de son Regne, selon le P. le Cointe, qui dit que S. Amand y fit d'abord construire deux Eglises, l'une sous l'Invocation de S. Pierre, Prince des Apôtres, desservie par des Religieux & pour leur usage particulier, & l'autre sous l'Invocation de S. André, desservie par des Prêtres séculiers sous un Doyen, pour l'usage du Peuple. Cette derniere Congregation a subsisté jusqu'en 1200. qu'elle a été supprimée par Guillaume Archeveque de Reims avec approbation d'Innocent III. Les Rois de France gratifierent les Abbez de la Seigneurie du Territoire qui leur appartient encore. Cette Abbaye a embrassé la Régle de S. Benoît. Elle est en Regle & les revenus montent à 100000 lb. Les Abbez ont toujours reconnu les Rois de France jusqu'au Regne de François I. que Charles-Quint s'en fit céder l'hommage. Louis XIV. ayant repris la Ville en 1667. elle est restée à la France par les derniers Traitez de paix. Il y a auprès de cette Ville dans la Prairie une Fontaine d'eau Minérale: cette eau est claire & insipide; on en prend contre la Gravelle & contre les Obstructions. Depuis la Paix d'Utrecht, l'on a uni cette Place qui a resté à la France, à la Châtellenie d'Orchies.

3. St. AMAND, Bourg de France, dans le Gastinois, Diocèse d'Auxerre.

4. St. AMAND, Bourg de France, dans l'Auverge, Diocèse de Clermont. Il n'est eloigné que d'un quart de lieue de S. Saturnin. Ils sont unis par une belle Allee de Tilleuls, & appartiennent tous deux au Marquis de Broglio.

5. St. AMAND, Bourg de France, dans la Champagne, au Diocèse de Châlons. Il y a une Commanderie de l'Ordre de Malthe, destinée à des Freres Servants de l'Ordre. Le principal Lieu de cette Commanderie est à Hautecourt situé près d'Epence.

6. St. AMAND, Bourg dans le Poitou, Diocese de Poitiers.

7. St. AMAND DE COLI, Abbaye de France, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat pres de Terrasson. C'est une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Augustin. Elle prend le nom, de son Auteur & Patron dont on fait la Feste le 7. des Calendes de Juillet sous le vocable de S. Amand Compagnon de S. Sorus & de S. Cyprien. Quant à son surnom de Coli, il vient ou d'un Château voisin appartenant à l'Abbé, ou de la Riviere de Coli qui y prend sa source, & arrose le Vallon où est batie cette Abbaye. S. Amand est un Lieu fortifié, environné de murailles très-épaisses, & très-hautes & munies de Tours; mais tous les Lieux réguliers ont été détruits par les Anglois à ce que l'on croit & il n'y reste que l'Eglise des Chanoines qui est fort belle; quatre Chanoines Reguliers y font l'Office divin.

1. St. AMANS, Ville de France, dans l'Auvergne, au Diocese de Clermont.

2. St. AMANS DE NOIRE, Bourg dans l'Angoumois, Diocèse d'Angouleme.

St. AMANT DE BOISSE, en Latin *S. Amantius de Buxia*, Bourg de France dans l'Angoumois, au Diocèse d'Angoulême. Il est situé à une lieue de la Rochefoucault sur la droite de la Riviere de Tardonne, ou Tardoire, à peu de distance de la Charente. Il doit son origine & son nom à une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. S. Amant dont elle a pris le nom étoit natif de Bourdeaux. Il fut conseillé de s'y retirer pour y vivre saintement par S. Eparches ou Cybard. Cette Maison commença sous la Régle de S. Benoît & s'etablit des liberalitez des Comtes d'Angouleme, & principalement du Comte Arnauld, qui en consequence d'un vœu en devint le Restaurateur vers l'an 988. Guillaume son fils acheva l'Ouvrage de cet Edifice que son pere n'avoit que commencé.

1. St. AMBROISE, *Oppidum Sancti Ambrosii*, Ville de France située au bord de la Ceze dans le Bas Languedoc, Diocèse d'Usez.

2. St. AMBROISE DE BOURGES, en

en Latin *Abbatia Sancti Ambrosii Bituricensis*; Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Augustin: elle a pris la Réforme. Elle est au Bourg de Seris dans le Berry.

St. AMOUR, petite Ville de France, dans la Franche-Comté au Bailliage d'Orgelet, à six lieues de Tournus & aux Frontiéres de la Bresse. Il y a un Chapitre.

St. ANDEOL, Bourg de France, en Latin *Fanum S. Andeoli*. Ce Bourg est très-considerable. Il est situé dans le Bas Languedoc au Diocése de Viviers au Confluent de l'Ardéche & du Rhône, à deux lieues au Midi de Viviers; l'Eveque y réside ordinairement. Il a pris son nom de S. Andeol que l'on dit y avoir été martyrisé en 190. ce qui lui donneroit une grande ancienneté. On dit de plus qu'il se nommoit alors des Gents: plusieurs lui donnent le titre de Ville: l'on y voit le Tombeau de S. Andeol dans la principale Eglise: il y a un Couvent d'Ursulines, & un de Récollets.

a Etat préc. de la Gr. Bret. t. 2. p. 248.

1. St. ANDRE', Ville d'Ecosse [a] dans la Province de Fife dont elle est la Capitale. Elle est agréablement située, dans une Plaine auprès de la Mer qui lui fournit toutes sortes de poissons. Elle a un Havre du côté de l'Est, mais qui n'est propre que pour de petits Batimens. Il y avoit un Château qui est démoli, & lorsque la Religion Catholique étoit la dominante en Ecosse, S. André étoit un Siége Archiepiscopal; mais le Presbitérianisme a aboli cette dignité, & l'Episcopat entiérement dans ce Royaume. Cette Ville a beaucoup perdu de son lustre par ce retranchement, & elle est aujourd'hui moins considérable qu'elle n'étoit alors. Il y a encore aujourd'hui plusieurs grandes Rues qui se croisent, deux desquelles s'étendent de l'Est à l'Ouest jusqu'au fameux Couvent des Augustins, Couvent magnifique, & qui ressembloit plus à un Palais Royal qu'à un Couvent de Religieux qui ont fait veu de pauvreté. On en peut encore juger par ses ruïnes, & fur-tout par ses murailles de pierre de taille, avec ses Crenaux & ses Tours.

Ce qui rend aujourd'hui cette Ville fameuse, c'est son Université laquelle fut fondée par l'Evéque Wardlaw en 1412. Il y a trois Colléges, savoir celui de S. Sauveur, celui de S. Léonard, & le nouveau College. Ces trois Colléges ont eu des Professeurs, & des Eleves d'un mérite très-distingué. L'Eglise Cathédrale de S. Andre a passé pour la plus grande Eglise de la Chrétienté, ayant sept pieds en longueur, & deux en largeur plus que l'Eglise de S. Pierre à Rome. Sa hauteur extraordinaire, la beaute de ses Piliers & sa belle symmétrie lui donnoient le premier rang entre les plus beaux Edifices Gothiques: aujourd'hui la principale Eglise est celle qui s'appelle la Nouvelle Eglise, qui est auprès du Nouveau Collége. Il y en a deux, savoir l'Eglise de S. Léonard, & celle de S. Sauveur qui a un fort haut Clocher de pierre de taille.

2. St. ANDRE' (Le Fort de), Forteresse des Pays-Bas. Voyez au mot Fort.

3. St. ANDRE' (Le Cap de). Voyez au mot Cap.

4. St. ANDRE', Ville d'Allemagne, dans la Carinthie, sur le Lavant. Elle est le Siége d'un Eveche suffragant de Saltzbourg; de qui la Ville dépend & qui nomme à cet Eveché. Cette Ville est dans une Vallée au pied des Montagnes, à deux milles de la Drave en allant vers Judenbourg, & à onze de Clagenfurt. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne Flavium, Ville du Norique. On dit aussi quelle s'est accrue des ruïnes de l'ancienne Solva. Son Eveque se dit en Latin *Lavantinus Episcopus*.

5. St. ANDRE', Village de Hongrie sur le Danube un peu au dessus de Bude. Quelques-uns croyent que c'est le meme qui prenoit le nom de la XIV. Légion Germanique. Il est sur le bord Occidental du Danube, qui en cet endroit se rejoint, apres avoir formé l'Isle de S. Andre.

6. St. ANDRE', Isle de Hongrie sur le Danube au dessous de Gran & de Vice-Grad, & au dessus de Bude, au Couchant de Weitzen. Le Prince Eugéne de Savoye est propriétaire de cette Isle par un don que lui en a fait Charles VI. Empereur d'Allemagne, & Roi de Hongrie.

7. St. ANDRE', Isle de l'Amérique, dans la Nouvelle Biscaye, selon de Laet [b] qui donne à cette Province beaucoup plus d'étendue qu'elle n'en a aujourd'hui. Il parle d'une *Riviére* aussi nommee *de S. André*, & parle ainsi de l'une & de l'autre dans l'Extrait qu'en a fait Mr. Corneille. On trouve cette Riviére à une lieue de celle de Barravia, après avoir passé les Montagnes qu'on nomme de Xalisco. A huit lieues de cette Riviére vers l'Ouest est située une Isle appellée l'Isla de S. Andre', sur la hauteur de 20. degrez vers le Nord. (Je remarque ici en passant que cette Latitude est fausse; car c'est précisément le parallele de la Ville de Mexico.) L'Isle est fort petite, & couverte d'un Bois épais, mais pleine d'Oiseaux & d'Yguanes; au dessous de son côté du Nord-Ouest il y a un bon Ancrage, & la Mer y est profonde de dix-sept brasses.

b Ind Occid. l. 6. c. 10.

8. St. ANDRE', petite Isle du Royaume de Naples dans le Port de Brindes. On croit que c'est celle que les Anciens ont appellée Bara & Pharos.

9. St. ANDRE', Ville de France au Diocése de Lodeve, dans le Bas Languedoc.

10. St. ANDRE', Bourg de France dans le Forex, du Diocése de Lyon, Election de Rouanne.

11. St. ANDRE', Bourg de France, dans la Normandie, au Diocése d'Evreux. Il est situé entre Passi, & Nonancourt. Il donne le nom à une partie de la grande Plaine qui se trouve dans ce Diocése située aux environs de S. André, & qu'on appelle la Campagne de S. André. On tient un Marché dans ce Bourg.

12. St. ANDRE', Bourg de France, dans l'Angoumois, au Diocese de Saintes.

13. St. ANDRE', Abbaye de France de

de l'Ordre de S. Benoît, de la dépendance d'Ardres en Picardie, au Diocése de Boulogne. Elle a été fondée en 1084. par Baudouin Comte de Boulogne, & de Guine: ce n'est plus qu'un titre sans Eglise ni Monastère.

14. St. ANDRE' DE GONFER, en Latin, *Monasterium Sancti Andreæ in Gonferno* ou *Scoferno*; Abbaye de France en Normandie, Diocése de Seez. Elle est située à une lieue & demie de Falaise sur le Chemin d'Argentan. Cette Abbaye est de Bernardins, & est fille de Savigni. Elle fut fondée l'an 1130. par Guillaume Talvas Comte de Seez, & de Ponthieu. Tout y est grand, son Eglise, la Sacristie, son Cloître, & ses Jardins. Les Bâtimens y sont fort bien entretenus & principalement la Tour qui est un Ouvrage très-estimé. Elle est sur le milieu de la Croisée de l'Eglise.

15. St. ANDRE' DES BOIS, Abbaye de France, Ordre de Prémontré entre Hesdin & Montreuil & au Diocése d'Amiens en Picardie. Elle dépendoit autrefois de l'Abbaye de Dam Martin; mais en 1163. elle fut érigée en Abbaye par Thierri Evêque d'Amiens; elle est en Régle.

16. St. ANDRE' EN FOREST, en Latin *S. Andreas in Nemore*, Abbaye de France, Ordre de Premontré. Elle est située au Diocése d'Amiens entre Hesdin & Montreuil, fondée l'an 1156. par Guillaume de S. Omer.

17. St. ANDRE' LE BAS, Abbaye de Bénedictins dans la Ville de Vienne en Dauphine. Ils vivent séparement & ont rang parmi les Chapitres; ce Monastère fut bati par le Duc Ancemon, l'un des plus grands Seigneurs de la Cour du Roi Gontrand à la priére de sa fille Religieuse de S. André le Haut. Le plus grand événement qui y soit arrivé, c'est que le jour de la premiére solemnisation de la Fete-Dieu le Pape Clément V. y fit la Procession où il porta le Saint Sacrement en présence des Rois & des Prelats qui avoient assisté au Concile.

18. St. ANDRE' (Abbaye de) Ordre de S. Benoît, en France, à Cateau-Cambresis [a]. L'opinion commone est que Gerard I. Evêque de Cambrai donna le commencement à ce Monastere l'an 1020. & que l'Eglise fut consacrée l'année suivante en présence de plusieurs Evêques, Comtes & Seigneurs voisins. Le même Evêque confirma toutes les Aumônes qui lui avoient été faites, par une Lettre de l'an 1026. L'Empereur Conrard les lui confirma aussi en 1033. Nicolas Evêque de Cambrai confirma encore l'an 1156. generalement toutes les Aumônes & Donations faites à ladite Abbaye par divers Evêques & Seigneurs en divers tems.

[a] *Le Carpentier, Hist. de Cambrai & du Cambresis. part. II. c. 9.*

Gelic se trompe lorsqu'il dit que l'Evêque Gerard jetta les premiers fondemens de ce Monastere, en un lieu nommé *Wintdlecomt*. Balderic [b] en designe la premiére fondation en ces termes: *Idem* Episcopus [Gerardus] *in Castello S. Mariæ, S. Andreæ Monasterium inibi à fundamento construxit, tertiamque partem Fisci Peronensis, cui circumjacet, contulit Congregationi Monachorum, item Alodium Theodorici Montis Watinias* &c. Ce témoignage se trouve conforme à toutes les Chartes du Pays, ainsi il est necessaire de dire que cette Abbaye fut fondee au Cateau-Cambresis, bâti par l'Eveque Herluin sur la Jurisdiction de deux Villages nommes *Perone* & *Vendegies*. Il est vrai que ce *Perone*, n'est plus connu de nos jours, mais les anciens Regitres ne laissent pas d'en faire mention, ce qui suffit pour fonder cette opinion. Jean de Cauchie Abbe de ce Lieu, édifia a Cambrai une très-belle Maison en 1531. qui a servi de refuge aux Religieux durant ces derniéres guerres [c]. L'Abbaye de S. André jouït de vingt-cinq mille livres de rente, depuis que l'on y a uni tous les revenus que l'Abbaye de Femi possedoit dans le Cambresis.

[b] *Lib. 3. c. 49.*

[c] *Piganiol, Descr. de la France. t. 6 p. 161.*

19. St. ANDRE' LE DESERT, Ville de France, au Diocése de Macon en Bourgogne. Elle est situee dans une Plaine qui est sur le grand Chemin de Chalon à Charolle, à deux grandes lieues de Clugny. C'est une Chastellenie Royale.

20. St. ANDRE' *Lez Clermont*, Abbaye Reguliere de Prémontrez. Elle fut fondee par le Comte d'Auvergne & par Jeanne Calabre sa femme en 1149.

21. St. ANDRE', *près Villeneuve lez-Avignon*, Bourg & ancienne Abbaye de St. Benoit, fondée l'an 190. dans le Diocése d'Avignon au Bas Languedoc. L'Abbaye est dediée à S. André, S. Martin, & S. Michel; on l'a unie à la Congregation de S. Maur. On a construit à ce Bourg un Fort qui a rang de Gouvernement de Place, de la Lieutenance des Sevennes, & du Gouvernement Militaire du Languedoc.

St. ANDREAS, Bourg de France dans la Guienne, au Diocése de Bourdeaux.

St. ANTELME, Bourg de France dans l'Auvergne, au Diocese de Clermont.

1. St. ANTOINE, Bourg de France dans le Dauphiné, au Diocése de Vienne. Il est situé dans un fond entre deux Montagnes, à deux lieues de Vienne, à une lieue de S. Marcellin, & à une demie-lieue de l'Isere. Il doit son origine à la celébre Abbaye dont il est parlé dans l'Article suivant.

2. St. ANTOINE, Abbaye de France dans le Viennois en Dauphiné. Cette Abbaye est Chef d'un Ordre particulier qui suit la Régle de S. Augustin. Elle est située à dix lieues de Vienne dans un Bourg autrefois nomme la MOTTE AUX BOIS, il a pris le nom de S. Antoine, des Reliques qui y furent apportées de Constantinople par un Seigneur nommé Gosselin que l'on croit de la Maison de Poitiers. Le Pape Urbain II. en établit le culte longtems apres; & comme il regnoit en ce tems-là une Maladie Epidémique nommée le Feu S. Antoine qui faisoit de grands ravages, on commença à y faire des Vœux & des Pélerinages. Deux Gentilshommes bâtirent un Hospital pour servir de retraite aux Malades. Il s'en forma un Institut que le Pape confirma. Le Superieur General

néral prenoit le titre de la confirmation sous le titre de Maître ou de Commandeur; ce qui dura jusqu'en 1297. qu'Aimond de Montigny prit la qualité d'Abbé. Il acquit la Seigneurie du Lieu; fit l'union de la grande Eglise de S. Antoine à son Hôpital, en dédommageant les Possesseurs; enfin il donna une forme parfaite à l'Ordre de S. Antoine qui s'est répandu depuis dans toute la France & dont cette Abbaye est le Chef. Elle avoit été ruinée en 1561. par les Protestants & fut rebâtie 12. ans après par l'Abbé Louis de Langheitte. Il n'y a de tout l'Ordre que cette Maison qui a titre d'Abbaye. Les Supérieurs des autres Maisons n'ont que la qualité de Maîtres ou Commandeurs, l'Abbé est Electif & Régulier.

St. ANTONIN, en Latin *Oppidum S. Antonini*, petite Ville de France dans le Rouergne, au Diocèse de Rodez. Elle est située aux bords de l'Aveirou, aux Frontières du Quercy & de l'Albigeois. Les Protestans l'avoient fortifiée pendant les guerres de la Religion, mais Louis XIV. l'ayant prise de force fit razer les Fortifications. Il y a un Chapitre de Chanoines Réguliers de la Congrégation de France. On croit que cette Ville a pris son nom, d'un Saint Prêtre, nommé Antonin, natif de Pamiers, qui fut martyrisé par les Payens aux bords de l'Aveirou, & que son corps ayant été trouvé dans la Rivière au lieu où est cette Ville, cela donna occasion d'y bâtir un Couvent dont la Ville a pris le nom.

St. ARNOUL, en Latin *Oppidum Arnulphi*, Ville de France dans la Beauce, au Diocèse de Chartres. Elle est située à sept lieues de Chartres, sur le chemin de Paris dans la Forêt d'Iveline.

St. ASAPH, Ville Episcopale d'Angleterre, au Pays de Galles dans le Flindshire [a]. Elle est située un peu au dessus du Confluent de l'Elwy Rivière & de la Chuyd. Vers le milieu du VI. Siècle. S. Kentigerne, Evêque de Glasco en Ecosse, célébre en ce pays-là par ses vertus & par ses Miracles fut par revélation que des Scélérats avoient résolu de l'empoisonner, il se retira au Pays de Galles auprès de S. David. Ayant demeuré quelque tems auprès de lui il s'établit auprès de la Rivière d'Elwi dans un fond que lui donna le Souverain du Pays, & il y bâtit un Monastère où il assembla plus de six cents Religieux de cette grande Communauté. Il y en avoit le tiers qui s'appliquoient aux Lettres, & chantoient l'Office Divin divisez en plusieurs Chœurs, qui se succédoient les uns aux autres; de sorte que l'on celébroit sans cesse le Service dans l'Eglise. Les autres travailloient aux champs, ou exerçoient les Arts & les autres emplois nécessaires pour leur commune subsistance. Ainsi ce Lieu devint fort peuplé & depuis on y bâtit une Ville. Ce Saint fut rappellé en Ecosse où il emmena la plûpart des Religieux de son Monastère. Ceux qu'il y laissa continuerent à servir Dieu sous la conduite de son Disciple S. Asaph, dont la Ville bâtie autour de ce Monastère porte aujourd'hui le nom. On l'a aussi appellée *Elwa* du nom de la Rivière. Les Gallois la nomment LLAN-ELWY. Cette Abbaye est devenue un Evêché, parce que beaucoup d'Abbez avoient le caractère Episcopal. L'Abbaye ne subsiste plus; mais l'Evêché subsiste toujours dans la Religion Anglicane, dont les Evêques d'Angleterre font profession [b]. La Ville est médiocre, & l'Evêché est pauvre. On en rejette la faute sur l'Evêque Parseu qui vivoit sous Edouard VI. On lui reproche d'avoir aliéné à perpétuité quatre de ses Maisons Episcopales avec les Terres qui en dependoient, & d'avoir affermé le reste pour un très-grand nombre d'années. Le Diocèse de S. Asaph n'a qu'un Arcbidiaconé, appellé aussi S. Asaph, lequel est uni à l'Evêché pour faire mieux subsister l'Eveque.

[a] Abregé de l'Hist. de l'Ordre de S Benoît, l. 2. c. 46.

[b] Etat présent de la Gr. Br. t. 1. p. 138.

St. ASSAIRE, & S. Bais, Bourg de France, au Diocèse de Saintes, dans la Saintonge.

St. ASTIER, Bourg de France au Diocèse de Périgueux dans le Périgord. Il y a Eglise Collégiale.

St. AUBERT, Abbaye de France dans la Ville de Cambrai [c]. Cette Abbaye fut d'abord connue sous le nom S. Pierre. Elle a été la mere des Eglises de la Ville de Cambrai. On croit que ce fut S. Vaast qui y etablit dès l'an 530. des Chanoines, qui de Séculiers furent changés en Réguliers par l'Eveque Liebert l'an 1066. en la présence de l'Empereur Henri, qui détacha plusieurs beaux Biens de cette noble & opulente Eglise, pour augmenter le nombre des Prébendes en la Cathédrale, & en favoriser ceux qui ne voulurent pas embrasser la Discipline réguliére. S. Aubert qui en est le Patron aussi bien que de toute la Ville y fit de grands biens, & y choisit sa Sépulture. L'Evêque Aubert un de ses Successeurs, y fonda huit Prébendes dès l'an 963. Herluin I. Comte de Cambresis en répara les ruïnes, comme avoit fait l'Evêque Dodilon son Prédécesseur. Le Feu la consuma pour la troisième fois en 1099. & encore en 1148. Les Evêques Odart, Burchart I. & autres contribuerent beaucoup à son rétablissement. Mais on ne peut s'empêcher de se plaindre de quelques Abbés des siécles passés, qui voulant la rebâtir, ou rehausser, permirent que l'on cassât plusieurs vitres, qu'on ôtât plusieurs Tableaux & Epitaphes, & qu'on couvrit du débris de ses vieilles murailles plus de cinq cens Marbres ou Tombeaux, dont les Inscriptions pourroient beaucoup servir aujourd'hui à l'Histoire. La simplicité & la négligence de ces Abbés est venue jusqu'à ce point, qu'ils n'ont pas même fait conserver dans leurs Cayers la mémoire du Lieu du Sépulcre de leur Patron, ni de plusieurs Evêques qui y avoient choisi leur Sépulture. Beaucoup moins encore se sont-ils embarrassés de laisser quelques Mémoires des noms de quantité de Seigneurs des plus Illustres Maisons, qui y ont été enterrés.

Les Bâtimens de cette Abbaye sont magnifiques; & l'Eglise & le Cloître bâtis nou-

[c] Le Carpentier, Hist. de Cambrai, part. 2. c. 7.

nouvellement par Jérôme Millot Prélat recommendable par sa piété & son érudition, sont autant admirables par leur structure qu'en leurs ornemens & riches Reliques. Cette Abbaye a été anciennement si renommée que les plus grands Seigneurs de la Province tenoient à grand honneur de voir leurs enfans y prendre l'habit; ce qui fit qu'elle fut nommée l'*Abbaye des Nobles*, & qu'elle étoit regardée comme le Séminaire des Evêques. Grammaye, Gelic, & de Ligne traitant de cette Abbaye, ont dit à cette occasion: *In hoc Cœnobio multi nobilitate illustres Viri, multi Cathedralis Ecclesiæ Canonici Regulam professi sunt; prodieruntque hinc plurimi sanctitate doctrinâ & eruditione clarissimi, qui ad diversas Ecclesias Episcopales evecti sunt.*

Mr. Piganiol [a], parlant de S. Aubert, dit que c'est une Abbaye de Chanoines Reguliers de S. Augustin, qui fut fondée l'an 1066. Mais il y a erreur, en ce qu'il a pris l'année que cette Abbaye a été mise en régle, pour l'époque de sa fondation. Le revenu est de quarante mille livres.

[a] Descr. de la France, t. 6. p. 162.

1. St. AUBIN, Bourg de France dans le Bourbonnois, au Diocese de Bourges. Il est situé au bord du Ruisseau de Varne, à une lieue de Bersai & de Buxières, à deux de Bourbon & à sept de Moulins. Le Roi est en partie Seigneur de ce Lieu.

2. St. AUBIN DE CHASTEAU-NEUF, Bourg de France dans la Champagne, au Diocese de Sens.

3. St. AUBIN DES BOIS, Abbaye de France, en Latin *Sanctus Albinus de Bosco*. Ce sont des Moines de l'Ordre de Citeaux, dans la Bretagne, Diocèse de S. Brieux.

4. St. AUBIN DU CORMIER, Ville de France en Bretagne, au Diocèse & au Parlement de Rennes. Elle fut bâtie par Pierre Maucler Duc de Bretagne en 1222. tant à cause de la chasse que pour fermer l'entrée de la Bretagne du côté du Maine. Ce Lieu est célebre pour la victoire remportée sur les Bretons & leurs Alliez par l'Armée de Charles VIII. sous le commandement du Vicomte de la Tremouille dans laquelle Louis, Duc d'Orléans, Général de l'Armée ennemie, & depuis Roi de France sous le nom de Louis XII. fut fait Prisonnier. Cette Ville est à sept lieues de Rennes & autant des Frontières de Normandie. Elle députe aux Etats de Bretagne.

5. St. AUBIN DU DESERT, Bourg de France dans le Maine, au Diocese du Mans, sur la Sarte à une demi-lieue au dessus de la chûte du Loir. C'est dans cette Paroisse qu'est la Vidamie du Mans, qui a autrefois appartenu à la Maison des Seigneurs des Usages, depuis à la Maison d'Augennes, & qui est à present à celle de Vasté.

6. St. AUBIN-TERGASTE, Bourg de France dans la Normandie, dans l'Avranchin. Il y a 1860. feux.

1. St. AUGUSTIN, Fort de l'Amérique Septentrionale, sur la Côte Orientale de la Floride, à l'extrémité d'une Langue de terre qui resserre au Nord une Baye de même nom, au devant de laquelle il y a une Isle. Ce Fort est par les 29. d. 55'. de Latitude. Il a été bati par les Espagnols à qui il appartient.

2. St. AUGUSTIN (Le Cap de). Voyez au mot Cap.

3. St. AUGUSTIN (La Baye de). Voyez Baye.

4. St. AUGUSTIN, Bourg de France en Saintonge.

5. St. AUGUSTIN DE TEROUANNE, Abbaye de France dans l'Artois, de l'Ordre de Prémontré. Elle est en Régle & fut fondée en 1131. par Milon, Evêque de Terouanne. Il y mit des Religieux du Monastere de Selincourt, Diocèse d'Amiens. Peu de tems après Philippe, fils de Thierri Comte de Flandres y ayant mis le feu, son pere *aumosna à cette Abbaye* 10 livres *de rente*, Monnoye de Flandre, pour reparation du tort que son fils y avoit causé. Elle est une des plus considérables de l'Ordre. Son Abbé assiste aux Etats d'Artois. C'est tout ce qui nous reste de l'ancienne Ville de Terouanne depuis que Charles-Quint l'a fait détruire. Cette Abbaye est située au bord de la Lys dans le Diocèse de S. Omer.

St. AVOLD, ou St. Avauld, par corruption pour St. Nabor [b], petite Ville de Lorraine à dix lieues de Metz vers le Levant, avec une Abbaye de Bénedictins, fondée d'abord sous le nom de S. Hilaire de Poitiers par S. Fridolin. On la nomma long-tems *S. Hilaire de Mesélle* quoique fort loin de la Moselle, & beaucoup plus proche de la Sarre. Elle fut nommée encore *Neuzelle*, ou *Nova Cella* comme l'appelle Raban de Mayence jusqu'à ce qu'enfin elle a pris le nom de S. Nabor dont le Corps y avoit été transféré de Rome l'an 765. par les soins de S. Chrodegang Evêque de Metz.

[b] Baillet, Topogr. des Saints.

§. Mr. Bailler a raison de dire que ce Lieu est trop loin de la Moselle pour avoir été nommé S. Hilaire de Moselle. Aussi n'en est-ce pas le nom, c'est *S. Hilaire de Mosellane*. La Mosellane est un des noms de la Lorraine, & S. Hilaire de Mosellane ne veut dire que S. Hilaire de Lorraine, ce qui est fort juste. La Ville est au Duc de Lorraine qui en devoit hommage à l'Eglise de Metz. Le Roi de France a dechargé le Duc de cet hommage par le Traite de 1718.

St. AULAYE, Bourg de France dans l'Angoumois.

St. AUSONY, en Latin *Sancti Ausonii Parthenon*, Abbaye de Filles, Ordre de S. Benoît, dans la Ville d'Angoulême en France; c'est une noble & tres ancienne Abbaye qui a été fondée dès le troisième siécle, & qui doit son commencemt à Ausonne, premier Evêque d'Angoulême & à une Sœur du Prefet Garrulus, nommée Calliague, qui, avec Callesagie, & plusieurs autres saintes Filles, y reçurent le voile des mains du Saint Prélat Ausonne. Après sa mort, ces Pieuses Vierges ensevelirent son corps dans l'Eglise que Calliague avoit bâtie à l'aide de son frere, Prefet des Romains dans toute cette Contrée

trée & homme très-puissant. C'est de là que ce Monastère a pris le Titre de S. Ausonne. Charlemagne étant à Angoulême lui donna l'Eglise de S. Sonne, avec un très-ample Territoire. Plusieurs Rois de France ont imité la piété de ce preux Empereur & ont comblé de biens cette Abbaye. Elle fut long-tems comme ensévelie sous ses ruines par les ravages des Barbares. Guillaume Evêque d'Angoulême la rebâtit jusque dans ses fondemens, dans les Fauxbourgs de cette Ville au même lieu, où étoit autrefois l'Eglise où l'on conservoit les Corps des Saints Evêques Ausoni & Atton. Le Comte Guillaume avec sa femme Girberie, & leurs fils Aldouin, Gaufroid & Guillaume, cédérent la Manse Domaniale qu'ils avoient dans la Métairie d'Alamans, en dot à la Basilique des Saints Ausoni, Atton, & Césaire, où reposoient les Corps de ces Saints & qui étoit située au dessous de la Ville d'Angoulême sur la Rivière de l'Enguinne. L'Acte de cette Cession est de l'année de la mort du Comte Guillaume 1028. sous le Régne du Roi Robert. Dans les guerres les Anglois s'étant emparez d'Angoulême, ce Monastère fut encore ruiné. Jeanne de Bourbon femme de Charle V. Roi de France en fut, pour ainsi dire, une seconde fondatrice & le retablit entiérement dans le XIV. Siécle. Louise de Savoye Comtesse d'Angoulême mere de François I. en releva aussi dans le XVI. Siécle les Batimens qui tomboient en ruïne par leur ancienneté. L'Abbaye fut encore entiérement renversée en 1568. pendant les troubles des Calvinistes; mais Louïs XIII. prit le soin de la faire rebatir avec une magnificence digne d'un grand Roi, & la transfera du Fauxbourg dans la Ville. Elle a plusieurs beaux Privilèges, entre autres, celui de ne dependre uniquement que du S. Siege. Le Pape Urbain VIII. la confirma dans la possession de tous ses avantages. La Communauté est composée de XL. Religieuses, qui ont assez de peine à subsister.

St. AUVENT, Bourg de France dans le Limosin, au Diocése de Limoges.

St. AUVERGER, Prieuré de l'Ordre des Mathurins en France.

St. AY, Bourg de France dans l'Orléanois, au Diocese d'Orleans.

B.

St. BABEL, Bourg de France, dans l'Auvergne, au Diocése de Clermont.

St. BARBAN, Bourg de France, dans le Limosin, au Diocése de Limoges.

1. St. BARTHELEMI, petite Isle de l'Amérique, l'une des Antilles. Elle est au Midi de l'Isle de S. Martin; vers le 17. d. de Latitude Septentrionale. Son circuit n'est que de sept à huit lieues & son Havre seul est cause que les François y ont établi une Colonie, depuis l'an 1648. Ce Havre entre plus d'un quart de lieue dans la terre & son entrée est large de cinquante pas. Il en a plus de trois cens de largeur en quelques endroits, & au plus etroit deux cens. Quoique les plus grands Navires y puissent entrer en toute Saison, il ne laisse pas d'etre de difficile accès, à cause que l'Isle est entourée de plusieurs Rochers. La terre n'y est guéres propre que pour le Tabac. On y trouve plusieurs beaux Arbres fort estimez, une infinité d'Oiseaux de différentes espèces, & de la pierre qu'on y apporte d'autres Isles & qui est propre à faire de la Chaux. Il y a une Colonie Françoise, on l'en avoit ôtée pour fortifier celle de S. Christophle pendant la guerre de 1688. mais en 1701. elle commençoit à se retablir. Mr. de l'Isle met S. Martin au Nord de St. Barthelemi dans la Carte du Méxique. Mr. Danville la met au Nord-Ouest, mais le P. Labat renverse les choses, & met S. Martin au Sud-Ouest de S. Barthelemi; en quoi il a voulu sans doute copier ceux qui ont fait dire à Mr. Corneille que S. Barthelemi est à quatre lieues au Nord-Est de S. Martin.

2. BARTHELEMI, Montagne de l'Amérique Septentrionale dans la Nouvelle Espagne à deux lieues de Tlascala. Elle est tres haute.

3. St. BARTHELEMI, (Les Basses de). Voyez Basses.

4. St. BARTHELEMI, Bourg de France, dans l'Anjou, au Diocése d'Angers.

St. BASLE, en Latin S. Basoli-Fanum, Abbaye de France, de l'Ordre de S. Benoît en Champagne, Diocése de Reims, sur le haut d'une Montagne. Elle s'appelloit autrefois Verzy. Il y a encore auprès un Village de ce nom. On la croit fondée par Suanegotte, seconde femme de Thierry Roi d'Austrasie, & par Theodechilde sa fille. Ses premiers Religieux suivoient d'abord la Regle, de S. Antoine & de Pacôme; mais S. Nivart Archevêque de Reims qui rétablit cette Abbaye vers l'an 664. leur fit embrasser la Regle, de S. Benoît. Une Congrégation de Prêtres Séculiers leur succéda vers l'an 717. L'Archevêque Artaud remit en leur place des Benédictins, vers l'an 960. Leur Monastère étoit d'abord au pied de la Montagne, d'où il fut transféré au haut en 840. Cette Abbaye a été unie à la Congrégation de S. Maur en 1644. depuis lequel tems les Religieux de cette Congrégation l'ont beaucoup rétablie & embellie. On y tint un Concile vers l'an 992. pour installer Archeveque de Reims Gerber, qui a depuis été le Pape Silvestre II. Elle est exemte de la Jurisdiction de l'Ordinaire.

St. BAUDELLE, Bourg de France, dans le Maine, au Diocése du Mans.

St. BAULT, Bourg de France dans la Touraine, au Diocése de Tours.

St. BAUMER, Bourg de France dans la Normandie, au Diocése du Mans. Il y a des Mines & des Forges où l'on fait beaucoup de fer dans ce Canton.

St. BAUZELY, Bourg de France dans le Rouergue, Diocése de Vabres.

1. St. BEAT, en Latin *Oppidum Sancti Beati*, Ville de France. Il y a Justice Royale

Royale. Elle est située dans le Comté & Diocése de Comenges, au Confluent de la Garonne, & de la Pique, à deux lieues au Midi de S. Bertrand de Comenges, dont elle peut passer pour le Boulevard. La Garonne la traverse & la separe en deux. Elle est entre deux Montagnes. Toutes les Maisons y sont bâties de Marbre, parce qu'il n'y a pas d'autres pierres dans le Pays. Il y a un Prieuré assez considérable.

2. St. BEAT, ou comme le Peuple dit par corruption St. Pat, nom d'une Caverne de Suisse [a] dans l'Argou, & plus particuliérement à demi lieue d'Underseven ou Underse'en, petite Ville située entre le Lac de Thoun & celui de Brienz. D'Anciennes Legendes des Suisses portent que S. Béat étoit un noble Anglois, qu'étant encore Payen il se nommoit Suetonius; que l'Apôtre S. Barnabe le baptisa & le nomma *Beatus* en Latin, *Μακάριος* en Grec; que S. Pierre étant encore à Antioche l'ayant fait Prêtre, à l'âge de quarante ans, l'envoya precher dans la Suisse; que les Predications de ce S. Homme eurent un tel succès que St. Pierre l'ayant appellé quelque tems après à Rome le fit premier Evêque de la Suisse. S. Béat gouverna son Troupeau pendant un certain nombre d'années & precha avec fruit dans les Cantons de Berne, de Lucerne, d'Underwald, de Fribourg, de Soleurre, de Schwitz, & dans le Pays des Grisons; mais enfin las de cette vie pleine d'agitations, il fixa sa demeure dans la Caverne qui porte aujourd'hui son nom & y finit ses jours dans la Solitude. La situation du lieu est charmant c'est un Antre profond, élevé de près de cent pieds au dessus de l'Horison du Lac. Il est divisé en plusieurs Chambres & paroît avoir été formé par la Providence pour être un Hermitage. Des Rochers escarpez couvrent cet Antre & le garantissent des injures de l'air. On y jouït d'une vue trés-agréable sur le Lac de Thoun & sur le Rivage. Tous les environs sont égayez par de beaux Arbres, & par le chant des Oiseaux: mais ce qui y réjouït en même tems les yeux, la langue, & l'esprit, c'est un Torrent assez abondant, dont l'eau pure sort du fond de cette Caverne & après y avoir coulé avec un agréable murmure, tombe sur des Rochers & fait une infinité de Cascades admirables. En un mot on peut dire que si quelque Prince avoit un Lieu semblable à celui là dans ses Jardins, il en feroit ses delices. Les vestiges des murs qui subsistent encore aujourd'hui sont les ruïnes d'une Chapelle bâtie en l'honneur de ce Saint. Lorsque toute la Suisse étoit encore Catholique, on y alloit en Pélerinage de tous les lieux d'alentour; mais lorsque les Bernois se séparérent de l'Eglise, ils envoyérent prendre les Reliques du Saint. On y trouva un Crâne qu'on enterra honorablement dans le Couvent d'Interlacken; ce qui attira au Bernois une guerre de la part du Canton d'Underwald, qui n'approuvoit pas qu'on le privât d'une Relique pour laquelle ce Canton avoit beaucoup de devotion. Cependant on prétend avoir à Lucerne le Chef de ce même S. Béat.

[a] Etat & Délices de la Suisse, t. 2. p. 217.

St. BENIGNE DE DIJON, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît. Voyez Dijon.

St. BENOIT DU SAULT, Ville de France, en Latin *Stus. Benedictus de Saltu*. Elle est située dans les confins du Berri & du Poitou, au Diocése de Bourges. Il y a un Prieuré Conventuel de l'Ordre de S. Benoît, Membre de l'Abbaye de S. Benoît sur la Loire, de la Congrégation de S. Maur, dont le titre est uni à la Maison des Missions Etrangéres de Paris. Il y a aussi un Couvent d'Augustins. Cette Ville est à 25. lieues de Bourges, à 18. de Potiers, à 16. de Limoges, à 9. de Montmorillon & à 8. de Blanc. Elle est du Baillage de Montmorillon.

St. BENOIT SUR LOIRE, Abbaye de France, dans le Diocése d'Orléans, & à 8. lieues de cette Ville. Elle est celebre par la veneration du Corps de S. Benoît que l'on prétend y avoir été transporté du Monastère du Mont-Cassin pour la crainte des Barbares au commencement du VII. Siécle. Cette Abbaye reconnoît pour Fondateur un Seigneur Bourguignon, nommé Léodebaudus en l'an 623. Cette Maison a eu des Abbez trés-distinguez par leur capacité & par leurs Sciences, qui l'ont rendu la premiére du Royaume pendant plusieurs Siécles.

St. BENOIT SUR SARTHE, Bourg de France, dans le Maine, au Diocése du Mans.

1. St. BERNARD, (Le grand) Montagne de Suisse & de Savoye aux confins de l'une & de l'antre, entre le Valais & le Val d'Aoste, à la source de la Drance, qui tombe dans le Rhône, & de la Doria, qui grossit le Pô. Selon l'Auteur de l'Etat & Délices de la Suisse, ce qu'on appelle aujourd'hui le Mont S. Bernard portoit anciennement le nom d'Alpes Pennines, ou de Mont de Jupiter, d'où l'on a fait dans la suite le nom de *Montjou*, *Mons Jovis*; à cause d'une Idole nommée *Jupiter Penninus*, qu'on y adoroit dans le tems du Paganisme. Quelques Siécles après l'Introduction du Christianisme on lui a donné le nom de S. Bernard, à cause d'un S. Prêtre de ce nom, natif du Val d'Aoste, (Archidiacre d'Aouste.) qui avoit abatu l'Idole & fondé là un Couvent pour loger les pauvres Voyageurs. Quoiqu'il en soit de l'origine, il y a sur le sommet de cette Montagne un grand Couvent ou Hospice, où des Religieux reçoivent trés-humainement tous les Voyageurs. Ils les logent & les nourrissent trois jours durant gratis, sans aucune distinction de Catholique & Protestant. Ils traitent chaqu'un selon sa qualité & les Voyageurs qui ont quelque argent ne manquent jamais s'ils ont quelque reconnoissance de faire un présent honnête au Couvent. S'il meurt quelqu'un dans ce Lieu, ils ne l'enterrent pas; mais ils le mettent dans une Chapelle qui est loin du Convent, au milieu d'une glaciére, & où les Corps se gardent long-tems sans se corrompre

rompre à cause de l'excés du froid qu'il y fait. On ignore le tems & les circonstances de cette fondation. Seulement il est certain qu'elle est ancienne. Un Evêque de Lausanne nommé Hartman avoit été Aumônier dans cette Maison l'an 850. ou environ. Mais elle n'est pas moins utile qu'ancienne. Ces bons Religieux font une infinité de biens aux Voyageurs dans leur Maison, car comme la Montagne est fort rude de chaque côté, il est certain que sans leurs soins charitables, mille Voyageurs seroient péris particuliérement en Hyver & dans les tems du dégel. Chaque jour ils ont soin d'envoyer aux deux chemins opposez, des gens avec de l'eau de Vie & d'autres cordiaux, & souvent ils rencontrent de pauvres Voyageurs étendus par terre & tombez en défaillance, par la violence du mauvais tems, qu'ils ont essuyé, & ils leur donnent tout le secours qui est nécessaire. Aussi aime-t-on beaucoup ces Religieux dans toute la Suisse & aux environs & quand ils envoyent quêter pour leur Maison, ce qu'ils font une fois chaque année, il n'y a si pauvre Maison qui ne leur donne largement & de bon cœur, les Protestans aussi-bien que les Catholiques. Cet Hospice est fort grand & peut contenir environ six cens personnes & comme il est entouré de neiges & de glaces, il ne croit absolument rien dans son voisinage. Cependant tout y abonde par les soins de ceux qui en ont la direction & par les grandes contributions qu'on y fait.

2. St. BERNARD (Le petit), Montagne de Savoye, entre le Val d'Aoste & la Tarantaise. Quoique très-haute, elle n'est pas comparable à l'autre en élevation.

3. St. BERNARD, Abbaye de France en Dauphiné, au Diocèse de Valence & près de la Ville de ce nom. Elle est de l'Ordre de S. Benoît.

4. St. BERNARD (l'Isle de), Isle de l'Amérique Méridionale au Gouvernement de Carthagène. Il y en a six, & elles sont vis-à-vis de la Rivière de Zenu. Elles s'élevent en hautes Collines, & ont quelques Bayes de sable du côté qu'elles regardent la haute Mer.

St. BERNARDIN. Voyez au mot Vogelsberg.

St. BERTRAND, petite Ville de France, au Pays de Comminges, où elle est le Siège de l'Evêché qui conserve le titre d'Evêque de Comminges. S. Bertrand est sur une Colline au pied de laquelle étoit la Ville de Comminges *Lugdunum Convenarum*, qui étoit plus grande que Toulouse comme il paroît par les vestiges de son enceinte. Cette ancienne Ville fut détruite en 585. par Gontrand Roi des Bourguignons, parce que cette Place avoit servi de retraite à un certain Gondebant qui se disoit fils de Clotaire I. & prétendoit à la Couronne. S. Bertrand Evêque de Comminges dont le titre subsistoit toujours & subsiste encore à présent malgré la destruction de cette Ville; S. Bertrand, dis-je, fit bâtir la Ville qui porte aujourd'hui son nom, vers la fin de l'onziéme Siècle, selon l'Abbé de Longuerue ou l'an 1100. selon Mr. Piganiol de la Force [a]. Ce n'est qu'une grande Bourgade où il n'y a que cinq cens Habitans. Elle tire tout son relief de son Eglise Cathédrale. La Menuiserie du Chœur est ce qu'on y remarque de plus rare. C'est une grande dévotion des gens du Pays, qui ont beaucoup de confiance en l'intercession de S. Bertrand. Ce S. Evêque étoit fils d'Athon Raymond Seigneur de l'Isle. Je parle de l'Evêché au mot Comminges.

[a] Descr. de la France, t. 4. p. 586.

1. St. BLAISE, Prieuré de France, au Diocèse de Bourges.

2. St. BLAISE, grand Village de Suisse [b], dans le Pays de Neuchatel; au delà de la Ville de ce nom & au bout du Lac. Il peut aller de pair avec bien des Places de la Suisse qui portent le nom de Ville; ce Village est en partie dans une Plaine fort unie & en partie sur des hauteurs de Rochers.

[b] Etat & Délices de la Suisse, t. 3. p. 243.

St. BLIN, ou comme écrit l'Auteur des Mémoires de Champagne S. Belin: Prieuré de France, en Champagne, au Diocèse de Toul, Il dépend de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon. Il est dans le Village de Bertigni, dont l'Eglise paroissiale est sous l'Invocation de S. Nicolas. Le Prieur est Seigneur du Lieu. Ce Prieuré fut fondé dans le milieu du 8. Siècle par S. Jacob Evêque de Toul, & Liliosa sa sœur qui donna le Village de Bertigni pour établir ce Prieuré. Il est en Commende, & étoit autrefois Conventuel; mais il n'y a plus de Religieux.

1. St. BONNET, Bourg de France, dans l'Auvergne, au Diocese de Clermont.

2. St. BONNET, Ville de France, dans le Dauphiné, au Diocèse de Vienne.

3. St. BONNET, Bourg de France dans le Dauphiné, au Diocèse de Gap. Il est le Chef-lieu du Duché de Lesdiguiéres, situé dans le Val de Champsaur; & il est célèbre pour avoir été le lieu de la naissance de l'illustre Connestable Duc de Lesdiguiéres.

4. St. BONNET des Bruyéres, Bourg de France dans le Baujolois, Diocèse de Lion.

5. St. BONNET, Ville de France, dans le Forez. Ses Habitans sont renommez pour les Ouvrages de Clincaillerie [c], principalément pour de grands Oiseaux, qu'on estime d'autant plus qu'en cette Ville il y a une source dont l'eau a une propriéte particuliére pour la trempe; ce qu'on attribue aussi à l'adresse des Ouvriers. Cette Ville appartient au Roi. Il y a une Eglise paroissiale, un Convent de Capucins & un d'Ursulines.

[c] Corn. Dict.

6. St. BONNET, Bourg de France dans l'Auvergne, au Diocèse de Clermont.

St. BRANCHS, Bourg & Prevôté de France dans la Touraine.

St. BRANSCHEIR, petite Ville de Suisse [d], dans le Bas-Valais, au bout du Val St. Pierre, qui est de quatre lieues de longueur & dont l'autre bout va au S. Bernard. Elle est le Chef-lieu du Gouverne-

[d] Etat & Dél. de la Suisse, t. 4. p. 206.

vernement d'Entremont; il y a nne belle Eglise dédiée à St. Etienne. Delà au sommet du S. Bernard on compte six lieues de chemin.

1. St. BRICE, Bourg de France dans l'Isle de France.

2. St. BRICE, Bourg de France dans l'Anjou.

St. BRIEUC, en Latin *Oppidum Sancti Brioci* ou *Briocense Oppidum*, Ville de France en la Haute-Bretagne. Elle tire son nom d'un Monastère fondé en l'honneur de S. Brieuc Apôtre de ce Pays-là & où le Prince Breton Numenoius établit un Evêché l'an 844. Sanson croit que le Diocèse de S. Brieuc répond au Peuple *Aulerci Diablintes*. Voyez le pour & le contre de son sentiment daos l'Article Aulerci. Cette Ville n'étoit qu'un Village nommé Binua, lorsqu'on y établit un Siége Episcopal, selon Mr. Piganiol de la Force [a]. Il seroit plus naturel de dire: lorsqu'on y fonda le Monastère qui a donné lieu à ce Village de devenir une Ville, & qui est devenu lui-même un Siége Episcopal avec le tems. Quoiqu'il en soit, elle est située dans un fond environné de Montagnes, qui lui otent la vue de la Mer, quoiqu'elle n'en soit éloignée que d'une demie lieue, & qu'elle y forme un petit Port. Les Eglises, les Rues & les Places de S. Brieuc sont assez belles. Cette Ville étant sans fossez & sans murailles, est jointe à ses Fauxbourgs, hormis du côté des Cordeliers, où l'on en a elevé environ cinquante toises. L'Eglise de S. Michel dans le Fauxbourg du même nom est la plus grande Paroisse de la Ville. Le Couvent des Cordeliers est bien bâti & leur Jardin est spacieux. Le Collége en est fort proche & est entretenu par la Ville pour l'instruction de la Jeunesse. Cette Ville a produit un Jurisconsulte d'un grand nom, qui est François Duaren Professeur de Droit à Bourges, où il mourut l'an 1559. âgé d'environ cinquante ans.

[a] Descr. de la France, t. 5. p. 248.

L'Evêché de S. Brieuc fut établi par le Pape Pelage l'an 552. & St. Brieuc Irlandois de nation, & Disciple de S. Germain Evêque de Paris, en fut le premier Evêque, à ce que croit Mr. Piganiol; mais ce Lieu n'étoit rien moins qu'un Siége Episcopal du tems de ce Saint. Mr. Fleuri [b] qui a beaucoup plus examiné ces antiquitez Ecclésiastiques, dit beaucoup mieux que S. Brieuc né dans la Grande-Bretagne, après avoir été ordonné Evêque & fait plusieurs Miracles, passa dans la Gaule & y fonda un premier Monastère, puis un autre au lieu, qui porte son nom, & qui fut depuis un Siége Episcopal. Cette discussion n'est pas assez importante à la Géographie pour m'y arreter. Poursuivons la description. L'Eglise Cathédrale est dédiée à S. Etienne & le Chapitre est composé de six Dignitez & de vingt Prébendes. Le revenu de l'Evêque est de dix-huit mille Livres. Dans la même Ville de S. Brieuc il y a une Collégiale dont les Prébendes sont d'un revenu considérable. Elle est sous l'Invocation de S. Guillaume Evêque de cette Ville, mort en 1237. & canonisé par le Pape Innocent IV. l'an 1247. Avant que de quitter ce Siége Episcopal, je ne puis me refuser la satisfaction de joindre ici le témoignage de Baillet sur ce que j'ai dit, que l'Episcopat personnel de S. Brieuc est plus ancien que l'Evêché qui porte son nom. Voici ses paroles [c]. St. Brieu, *Sti. Brioci Fanum*, Ville maritime de la Basse-Bretagne, Evêché suffragant de Tours. Le Tombeau de S. Brieu Evêque régionnaire du Pays au VII. Siècle & la célébrité de son culte ont donné la naissance à cette Ville, où l'on érigea un Evêché longtems après sa mort. Il se trompe en ce qu'il met S. Brieuc en Basse-Bretagne, il est de la Haute aux Confins de la Basse. Les Habitans parlent François.

[b] Hist. Ecclés. l. 34. c. 14.

[c] Topogr. des Saints, p. 90.

Le Diocèse de S. Brieuc fait une des Provinces de la Bretagne. Sa richesse & son commerce consistent en toiles & en fil qui se fait principalement à Quintin & dans les Paroisses de Lonnaac, Uzel, & Alineuc. Les toiles qu'on y fabrique sont propres pour l'Espagne & sont portées à Cadix par les Marchands de S. Malo. Leur prix ne se régle que sur la consommation qui s'en fait aux Indes, où elles passent de Cadix, & c'est de là que dépend tout ce commerce. Celui des fils se fait dans les Marchez du Pays, à S. Brieuc, à Moncontour, à Lamballe &c. d'où il passe aux fabriques de toiles de l'Evêché de Léon. Le terroir de ce Diocèse rapporte par-tout quantité de bleds; il y a aussi beaucoup d'Arbres fruitiers, du fruit desquels on fait du Cidre. Il y a trois Forges, savoir à *Loudeac*, à la Hardouinaye & à Vanblanc.

1. St. BRIS, Ville de France en Bourgogne dans l'Auxerrois avec titre de Marquisat: cette Ville députe aux Etats de Bourgogne alternativement avec trois autres petites Villes de l'Auxerrois.

2. St. BRIS, Bourg de France dans l'Angoumois, au Diocèse de Saintes.

St. BROUIN-Les Moines, Prieuré en Commende, Ordre de S. Benoît.

St. BURIEN, Village d'Angleterre dans la Province de Cornouailles, dans sa partie Occidentale sur la Côte, à trois lieues du Cap de Cornouailles. Il y a eu un Monastère qui est ruïné. Quelques-uns prennent ce Lieu pour l'ancien Bolerium.

C.

St. CALAIS, en Latin *S. Carilefi Oppidum*, Ville & Baronnie de France dans le Maine, au Diocèse du Mans avec une Chatellenie Royale. Ce Lieu a long-tems été nommé Anisola, à cause de sa situation sur la Riviére d'Anille; à six lieues de Vendosme & à 9. lieues du Mans. Il appartenoit dans les premiers tems à un Seigneur Payen, qui s'étant converti à la Foi, donna une partie de ses biens à S. Thuribe Evêque du Mans, pour y bâtir un Monastère. S. Carilef, qui vivoit sous le regne de Childebert, le rétablit vers l'an 515. & lui donna son nom qu'on a corrompu dans l'appellation vulgaire de St. Ca-

St. Calais. C'est à présent un Abbaye considérable de l'Ordre de S. Benoit & de la Congrégation de S. Maur. Il y a aussi un Chapitre dédié sous le nom de S. Pierre & S. Paul. Il consiste en six Chanoines à la Collation de l'Evêque du Mans, & en quatre Chapelains. Quelques-uns prétendent que c'est cette Collégiale qui a été fondée par S. Thuribe second Evêque du Mans, & non l'Abbaye du même nom. Les Seigneurs de ce Lieu portoient aussi le nom de S. Calais; de cette famille étoit Hugues de S. Calais trente-septième Evêque du Mans. Elle s'éteignit à la fin de l'onzième Siècle. Cette Terre est à présent unie au Duché de Vendosme. Sa Jurisdiction particulière s'étend sur 15. Paroisses. Outre l'Abbaye dont il a été parlé, il y a une Paroisse & un Monastère de Bénédictines. Quelques-uns écrivent S. Calays.

2. St. CALAIS, en Sonnois, Bourg de France dans le Maine.

St. CANNAT, en Latin *Castrum de Sancto Cannato*, Ville de France dans la Provence, au Diocèse de Marseille. Elle a été possédée par l'Evêque de Marseille jusqu'en 1473. que Jean Alardeau Evêque de Marseille l'échangea pour la Terre d'Aubagne avec le Roi René. Le Prieuré en est toujours uni à la Manse Episcopale.

St. CASSIEN, Baronnie de France, elle appartient au Duc de Richelieu. Elle a donné le nom à une ancienne famille qui est éteinte.

St. CELERIN, Bourg de France dans le Maine, au Diocèse du Mans.

St. CENERE, Bourg de France dans le Maine, Diocèse du Mans.

St. CEOLS, en Latin *S. Celsus*, petit Bourg de France dans le Berri, au Diocèse de Bourges sur le grand Chemin de Sancerre, à 5. lieues de ces deux Villes, & à une lieue du Bourg des nes-Ais. Il est Siège d'une Justice haute moyenne & & basse, qui relève de S. Pierre le Moutier, & suit la Coutume du Berri. Il y a un Prieuré simple possédé par un Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, du Monastère de S. Joüin sous Mauléon en Poitou; il est Seigneur de la Paroisse & nomme à la Cure qui est à portion congrue. Ce Prieuré est lui-même à la Collation du Prieuré de Cluny. Il a d'abord été fondé pour des Bénédictins non réformez de la dépendance de la Charité. Il étoit alors occupé par un Prieur, le Curé, & deux Religieux. Les guerres l'ayant ruiné, les Religieux se sont retirés, & le Prieuré à été possédé pendant 100. ans par des Prêtres séculiers, & depuis peu il est tombé en Règle. La grandeur de l'Eglise & de l'ancien Cimetière fait conjecturer que cette Paroisse a été autrefois plus peuplée: l'on prétend qu'elle a été ruïnée par les Troupes. L'Eglise Paroissiale ast dédiée à S. Gervais & à S. Protais.

St. CERE', Ville de France dans le Querci, sur la Rivière de Bave, qui se tournant ensuite vers le Nord, va se perdra dans la Dordogne. Ce Lieu est la patrie du R. P. de Lavaur de la Compagnie de Jésus, en qui j'ai trouvé un ami solide, un cœur droit, & un esprit juste & délicat. L'amité n'a presque point de part à cet éloge qu'il ne verra peut-être jamais, & dont à coup sûr il me sauroit très-mauvais gré. Quelques-uns écrivent S. Saas'.

St. CERNIN, Ville de France dans le Roüergue, au Diocèse de Vabres. Il y a un Chapitre composé d'un Prevôt & de 12. Chanoines.

St. CESAIRE-Les Arles, en Latin *Sti. Cesarii*, ou *Sti. Joannis Abbatia*, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, située dans un Fauxbourg de la Ville d'Arles en Provence. Elle fut fondée par S. Césaire Evêque d'Arles sur la fin du cinquième Siècle. Voyez Arlas.

S. CHAFRE, en Latin *Calminia Monasterium Sancti Theofredi*, Bourg de France dans le Languedoc au Velay, Diocèse du Roi. Il doit son accroissement à une celèbre Abbaye fondée du tems de la Reine Bruneliaud vers l'an 570. sous l'Invocation des Apôtres S. Pierre & S. Paul; par Calmin ou Calmer, Duc ou Gouverneur d'Auvergne, qui y établit pour premier Abbé S. Eudon ou Eudes, Moine de Lérins. L'ancien nom de cette Abbaye est Calminiacum, depuis elle a pris le nom de son second Abbé nommé S. Theoffroy, neveu de S. Odillon & son successeur. Elle est de l'Ordre de S. Benoît, & a été presque détruite par un Evêque de la Ville du Pui; elle fut rétablie par Dalmatius l'un de ses Abbez, avec l'aide & la protection de l'Empereur Louïs le Debonnaire. Ce Bourg est au bord de la Colence, à 3. lieues des sources de la Loire qui viennent du Mont Mesence. L'Abbaye est aux pieds de cette Montagne.

St. CHAMAND, Bourg de France dans le Limousin, au Diocèse & au Présidial de Tulles.

St. CHAMOND, ou S. Chaumont, en Latin *Oppidum Sancti Anamundi*, Ville de France dans le Lionnois, au Diocèse de Lion, au bord du Giez sur le Chemin de Lion à S. Etienne, à trois lieues de la derniére & à six de la première. Elle a un fort Château à cinq Bastions, situé sur une Côte de l'autre bord du Giez. Il y a dans cette Ville un Chapitre dédié à S. Chamond; il est composée de trois Dignitez, de cinq Chanoines, de quatre Chanoines Aumôniers du Château & de quatre Prébendes.

St. CHARLES, Bourg de France dans le Maine, au Diocèse du Mans.

St. CHEF, Bourg de France en Latin *Castrum Sancti Theuderi*, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne; il en est à 7. lieues. Il y a une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Chef. Cette Abbaye avoit été bâtie par S. Theudère Evêque de Vienne dans une Forêt jusqu'alors inhabitée. Elle fut sécularisée sous François premier par Paul III. & convertie en un Chapitre noble de XXVIII. Chanoines. La Manse Abbatiale a été unie à l'Archevêché de Vienne, ce qui donne droit à ce Prélat d'en conférer

tous les Canonicats; mais il ne les peut donner qu'à des Habituez reçus par le Chapitre, devant lequel il font preuve de 16. Quartiers de Noblesse. Le Doyen qui est élu par le Chapitre confère tous les Offices claustraux.

St. CHARTIER, petite Ville & Châtellenie de France dans le Berry, au Diocèse de Bourges, à une lieue de la Chastre. Adelard Guillebauld son Seigneur s'en qualifioit Prince en 1105. Elle releve du Duché de Chasteauroux, elle a depuis passé dans l'ancienne Maison de Déols, qui en faisoit hommage au Chapitre Primatial de Bourges. Elle entra ensuite dans la Maison de Chauvigni, d'où elle a passé dans celle de St. Marc. Elle étoit autrefois connue sous le nom de *Vicus Lucaniacus*, & dans la suite sous celui de *Castellum Sancti Charterii*.

1. St. CHIGNAN, en Latin *Sti. Aniani Oppidum*, Ville de France dans le Bas-Languedoc, au Diocèse de S. Pons. On l'a surnommée de *la Corne*, à cause de la grande quantité de Tanneurs qu'il y a dans cette Ville, qui mettent leurs Cuirs pendre à des Cornes de Bœuf. Il y a aussi une Manufacture de Draps, qui occupe plus de mille Ouvriers. L'Evêque de S. Pons reside ordinairement dans cette Ville.

2. St. CHIGNAN. Voyez S. Aignan.

1. St. CHRISTOPHLE, Isle de l'Amérique entre les Antilles; elle a au Nord l'Isle de S. Barthelemi, au Midi celle de Nieves, & au Couchant celle de S. Eustache. Le 315. d. de Longitude la coupe dans son extrémité Occidentale, & son milieu est environ par les 17. d. 30'. de Latitude. Elle doit son nom à Christophle Colomb, à qui l'Espagne doit la découverte de l'Amérique, où à son imitation quelques autres Nations de l'Europe se sont procuré de grands Etablissemens. Colomb la découvrit, non à son premier Voyage comme le prétend Mr. Corneille, mais au second en 1493. Cette Isle ne fut pourtant pas d'abord habitée. Les Espagnols trop occupez à l'Isle d'Haïti, aujourd'hui S. Domingue, où ils trouvoient l'or sous leurs pas, & par les Conquêtes du Méxique, & du Pérou ne se pressérent point de se rendre maîtres des Antilles qui par-là leur échapperent. Il est remarquable que la France & l'Angleterre ayent songé en même tems à s'approprier S. Christophle, & que les Colonies qu'elles y envoyoient pour en prendre possession y soient arrivées le même jour, chacune à un des côtez de l'Isle. Ces Colonies ne s'amusérent point à se disputer la propriété de l'Isle, elles la partagerent. Les Espagnols en chassérent les François & les Anglois; mais après le départ de leur Flote ces deux Nations y retournérent. Voici l'état où cette Isle étoit lorsque les deux Peuples la possédoient. Elle a environ vingt-cinq lieues de tour, & est relevée au milieu par de très-hautes Montagnes, d'où coulent plusieurs Ruisseaux, que les pluyes qui tumbent sur le sommet, sans que l'on s'en apperçoive dans les Plaines, enflent quelquefois si promptement, que l'on est souvent surpris de ces torrens qui débordent tout à coup. Le Terroir y est léger, sablonneux, & fertile en toutes sortes de fruits, & de commoditez, sur-tout en Cannes de sucre. Toute l'Isle est divisée en quatre Quartiers, dont il y en a deux qui sont possédez par les François. Les Anglois habitent dans les deux autres, où il y a plus de petites Rivières, mais où les terres sont moins propres à être cultivées. Cependant ces Cantons sont disposez de telle manière, que l'on ne peut traverser de l'un à l'autre, sans passer sur les Terres de quelqu'une des deux Nations. Les François ont quatre Forts munis de quantité de Canons, dont celui qui est à la Pointe du sable, a des Fortifications régulières. Le plus considérable après celui là, est à la Rade, ou au mouillage qu'on apppelle de la *Basse-Terre*. Les Anglois ont aussi deux Places fortes, l'une qui commande sur la grande Rade, & l'autre sur une descente qui est joignant la Pointe de sable. Les deux Nations font garde continuellement dans leurs Forts, & ont des Corps-de garde avancez sur les Sentiers qui y menent. On fait aisément par terre le tour entier de cette Isle; mais il n'est pas possible d'en traverser le milieu, à cause de plusieurs grandes & hautes Montagnes, qui enferment dans leur sein des sources d'eau chaude, avec d'affreux précipices. On y trouve même du Souffre, ce qui en fait appeller une la Soufriere. Depuis le pied des Montagnes, en prenant la Circonférence au dehors, toute la terre de l'Isle s'étend par une pente douce jusqu'au bord de la Mer; mais d'une largeur inégale, selon que ses Montagnes poussent plus ou moins avant leurs racines, ou que la Mer resserre la Terre en s'avançant. Toute l'étendue de bonne terre qui est cultivée jusqu'à la pente trop roide des Montagnes, est presque par-tout divisée en plusieurs étages, par le milieu desquels passent de larges Chemins, tirez en droite ligne, autant que les Lieux le peuvent permettre. La première de ces Lignes de communication commence environ cent pas au-dessus du bord de la Mer; la seconde, trois ou quatre cens pas plus haut, & ainsi en montant jusqu'au troisième & au quatrième étage, d'où l'on voit les Habitations de dessous qui forment un aspect très-agréable. Chaque étage, qui fait comme une ceinture, plus grande ou plus petite autour des Montagnes, selon qu'il en est plus ou moins éloigné, a aussi ses Sentiers, qui comme autant de Rues traversantes, donnent l'accès libre à ceux qui sont plus haut ou plus bas. Les François outre leurs demeures qui sont écartées les unes des autres, & placées au milieu de la terre que chacun cultive, ont encore bâti une Ville en leur Quartier de la Basse-Terre. Elle est près de la Rade où les Vaisseaux ont coûtume de mouiller, & ses Edifices sont de brique ou de charpente. Les plus considérables Habitans de l'Isle, & les Marchands étrangers y ont leurs Magasins. On y trouve chez les Fran-

François, & les Hollandois qui y font leur résidence, du Vin, de l'eau de Vie, de la Bierre, toutes fortes d'Etoffes de soye & de laine, propres pour ce Pays là, & enfin tous les rafraîchissemens qui ne croissent point en l'Isle. Divers Artisans demeurent dans le méme lieu, & l'on y voit un Auditoire, où la Justice est rendue. Il y a aussi une belle & grande Eglise dont le Bâtiment est de Charpente, elevée sur une Base de pierre de taille. Au lieu de vitres & de fenêtres, il n'y a que des Balustres tournez, le Comble du couvert est à trois faîtes, pour ne point donner tant de prise au Vent; car les Ouragans sont plus fréquens dans cette Isle que dans aucune autre des Antilles. Les Capucins ont eu quelque tems la conduite de cette Eglise; en 1646. les Jésuites & les Carmes prirent leur place. Les Malades qui n'ont pas dequoi se faire guérir dans leurs Maisons, sont servis & visitez des Médécins & des Chirurgiens dans un Hôpital que l'on a bâti en un lieu fort sain. Le Château du Gouverneur est la plus belle Maison de toutes les Isles, il est composé de quatre étages de sept on huit toises de largeur, surmontez d'une Platte-forme, à la mode d'Italie; & du rez-de-chaussée en haut il y a trente-six pieds. L'on voit dans la Basse-Cour le petit Arsenal, construit de briques & quelques petits Bâtimens, qui servent à loger les Domestiques Dans l'espace qui est entre ce Château & la Montagne voisine, on a ménagé un fort beau Jardin, fourni d'un grand nombre d'Herbes potagéres, & enrichi d'un Parterre rempli de fleurs rares, avec une Fontaine, qui prenant sa source à la pente de la Montagne, fait sans beaucoup d'art un gros jet, qui rejaillit au milieu de ce Jardin. Le Quartier des Négres appellé la Ville d'Angola, est à l'un des côtez du méme Château. Outre plusieurs grands Edifices que les Anglois ont fait élever dans leurs Quartiers, ils y ont cinq Eglises. La premiére qu'on rencontre en sortant du Quartier des François, est à la Pointe des Palmistes; la seconde près de la grande Rade, au dessous de l'Hôtel de leur Gouverneur; la troisiéme à la Pointe de sable; & les deux autres au Quartier de Cayonne. Les trois premiéres sont d'une agréable structure selon le Pays, ornées en dedans de belles Chaires & de Sieges de menuiserie. Les Ecclésiastiques y sont envoyez par les Evêques d'Angleterre, dont ils tiennent leur Ordination, & ils y célèbrent le Service selon la Liturgie de l'Eglise Anglicane. L'Isle de Saint Christophle, que les Sauvages appellent Liamaiga, en leur Langue Caraïbe, est pourvue d'une belle Saline, qui est au bord de la Mer dans un Golphe que les Habitans appellent ordinairement Cul-de-sac. Proche de là il y a une Pointe de terre, qui s'avance si près de l'Isle de Niéves, que le trajet de Mer qui l'en sépare, n'est que d'un petit Quart de lieue.

Le P. Labat décrit ainsi cette méme Isle en distinguant ce qu'y possédoient les deux Nations. L'Isle dit-il, est divisée en quatre Quartiers. La Pointe de l'Est, & celle de l'Ouest forment les deux Quartiers des François. Les Côtes de l'Isle qui regardent le Nord & le Sud, font les deux Quartiers Anglois; la petite Riviére de la Pentecôte au Sud-Sud-Ouest sépare le Quartier de la Basse-Terre Françoise, & de la Basse-Terre Angloise; c'est le Quartier principal & le plus considérable des François, la Résidence du Général, le Siége du Conseil, l'endroit du plus grand Commerce. Il y avoit une petite Ville, & un Fort qui n'a jamais valu grand' chose & qui a toujours été fort négligé, la Bravoure des François de S. Christophle leur ayant toujours tenu lieu de murailles, & de Forteresses. La Riviére de Cayonne, à l'Est-Nord-Est sépare la méme partie Françoise d'avec la partie Angloise qui est au Nord, & qu'on appelle la Cabesterre Angloise. C'est dans cette partie Angloise qu'on trouve la *Ravine de Nicleton*, ou *à Cabrites*; & le Quartier appellé les Cinq Combles. Elle peut avoir trois lieues ou environ de longueur, & se termine à un Cap & à une Ravine, auprès de laquelle les François ont une espèce de Fortin appellé le Fort Louis. C'est à cet endroit que commence la Cabesterre Françoise, qui regarde le Nord, d'environ trois lieues & demie de tour, & qui finit à un autre petit Fort situé à la Pointe de sable à l'Ouest, où commence la Basse-Terre Angloise. Les Anglois ont aussi un petit Fort en cet endroit; mais leur Forteresse la plus considérable est à une lieue ou environ de la Pointe de sable, au Lieu appellé la grande Rade. On la nomme le Fort Charles. Les deux Quartiers Anglois, c'est-à-dire celui de la Cabesterre & celui de la Basse-Terre se communiquent par un chemin qu'ils ont pratiqué au travers des Bois & des Montagnes, qui sont au Centre de l'Isle; mais les Quartiers François ne peuvent avoir de communication que par les Chemins ordinaires qui sont près du bord de la Mer, & qui sont communs aux deux Nations en tems de paix. Ils cessent de l'être dès qu'elles sont en guerre, aussi-bien que le Chemin des Bois & des Montagnes que les Anglois gardent exactement, & sans beaucoup de peine en ce tems-là.

Ce partage ne subsiste plus. Après la Déclaration de guerre entre la France, & la Grande-Bretagne au sujet de la succession d'Espagne, les Anglois s'emparérent de toute l'Isle, qui leur fut évacuée par la Colonie Françoise, conformément à une Capitulation du mois de Juillet 1702. & elle leur a été cédée entiérement par le Traité d'Utrecht, en 1713.

2. St. CHRISTOPHLE en Latin *Castrum Sancti Christophori*, Bourg de France dans la Touraine, au Diocèse de Tours. Il est situé aux Frontiéres du Maine & de l'Anjou, à six lieues & au Nord de Tours. C'est une Baronnie qui a été possédée pendant 250. ans par la Famille d'Alais, d'où elle a passé dans celle de Monfort, puis dans celle de Parthenai par mariage, & en cel-

le de Bueil par acquêt; elle a depuis été unie au Duché de Vanjour, en faveur de Louïse de la Baume le Blanc. Elle appartient à présent aux Héritiers de la Princesse de Conti première Douairiére.

3. St. CHRISTOPHLE, Bourg de France dans le Pays d'Aunis, au Diocése de la Rochelle.

4. St. CHRISTOPHLE, Bourg de France dans la Normandie, au Diocése de Rouen, Mr. D'Outreville en est Seigneur.

5. St. CHRISTOPHLE, Bourg de France dans la Bourgogne, au Diocése de Bellay.

6. St. CHRISTOPHLE EN CHAMPAGNE, Bourg de France dans le Maine, au Diocése du Mans.

7. St. CHRISTOPHLE LE BOUCHERI, petit Bourg de France dans le Berri, au Diocése de Bourges, près de la Forêt de *Mouers*; c'est une dependance de la Baronnie de Liniers.

St. CIBARDEAUX, Bourg de France dans l'Angoumois, au Diocése de Saintes.

1. St. CIERS-CHAMPAGNE, Bourg de France dans la Saintonge, Diocése de Saintes.

2. St. CIERS DU TAILLOU, Bourg de France dans la Saintonge, Diocése de Saintes.

a Corn. Dict. 1. St. CIR [a], Village de France, avec une ancienne Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Benoît, dans le Diocése de Chartres, à une petite lieue de Versailles, en Latin *Ciricius*. Le Roi Louïs le Grand a fondé dans le même Lieu une Communauté de Religieuses sous le titre de Saint Louïs, à laquelle il a assigné quarante mille Ecus de rente, pour l'Education de deux cens cinquantes jeunes Filles nobles. Il y a aussi fait unir la Mense Abbatiale de l'Abbaye des Bénédictins de Saint Denis en France, qui est de cent mille Livres de rente. Cette Communauté est particuliérement établie pour y élever les jeunes Demoiselles, dont les Peres ont vieilli ou sont morts dans le service. Le nombre est fixé à trente-six Dames Professes, & à vingt-quatre Sœurs Converses. Lorsqu'une des Religieuses meurt, sa place ne peut être remplie que par l'une des deux cens cinquante Demoiselles, âgée au moins de dix-huit ans. Ces Dames font les trois Vœux ordinaires, & un quatriéme, qui est de consacrer leur vie à l'éducation, & à l'instruction des Demoiselles, dont le Roi s'est réservé la nomination; il faut qu'elles fassent preuves de quatre degrez de Noblesse du côté paternel. Aucune n'y peut entrer avant l'âge de sept ans, ni après celui de douze. Celles que l'on y reçoit n'ont la liberté d'y demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans & trois mois. Ces jeunes personnes sont divisées en quatre Classes ou Ages, la premiére Classe porte un ruban bleu; la seconde en porte un jaune; la troisiéme un verd, & la quatriéme un rouge. Le Monastère de S. Louïs de Saint Cir est du dessein du fameux François Mansart, Premier Architecte du Roi, & fut achevé vers l'an 1686. Cet Edifice est magnifique, & consiste en un grand Corps de Bâtiment de cent huit toises de longueur, qui forment trois Cours de front, separées par les deux Aîles de cette Maison, le long de chacune desquelles sont en dehors une Cour, & deux Parterres. L'Eglise desservie par une quantité de Peres de la Mission, dits de Saint Lazare, est au bout de la plus grande longueur du Bâtiment. Elle a vint-six toises de longueur, & ce Bâtiment six d'épaisseur. La disposition du Plan consiste en Rez-de-chaussée, grands Corridors, Refectoires & autres Pièces nécessaires pour l'usage d'une Communauté très-nombreuse. Il y a dans l'étage de dessus de grandes Chambres où les jeunes Demoiselles travaillent, des Cellules particuliéres pour les Dames, & des Chambres communes. Le Jardin est un ancien Bois qu'on a conservé, & l'on a fait un Potager suffisant pour la commodité de cette Maison.

2. St. CIR, Bourg de France, dans l'Anjou, Diocése d'Angers.

3. St. CIR, Bourg de France, dans la Brie, Diocése de Meaux.

4. St. CIR, Bourg de France, dans la Bourgogne, Diocése d'Auxerre.

5. St. CIR SUR LOIR, Bourg de France dans la Touraine, Diocése de Tours.

1. St. CIRAN EN BRENNE, en Latin *Abbatia S. Sigiranni, in Brena* ou *Monasterium Longoretense*, autrefois Lonrey, Abbaye d'hommes en France Ordre de S. Benoît dans le Berri, au Diocése de Bourges. Elle est située dans un petit Pays appellé *Brenne*, ou *Brion*, ou *Brainne*, sur la Riviére de la Claise; elle a S. Ciran pour Patron, & Fondateur. Il étoit Archidiacre; ce S. Abbé avoit construit d'abord dans le Bois de Brion l'an 635. un petit Monastère qu'on nomma Millebec. Six ans après l'an 641. il en bâtit un plus considerable nommé Lonrey. L'Abbaye de S. Ciran commençoit depuis ce tems-là à tomber dans ses Bâtimens & dans sa Discipline, lorsqu'en 1644. Mr. de Barcos son XXII. Abbé, rétablit cette Maison depuis ses fondemens, en augmenta les Revenus, y fit un Cloître, un Logement pour les Hôtes, un Dortoir, une Sacristie. Mais il réforma les mœurs des Moines, leur donna une Bibliothéque garnie de tous les Livres convenables à leur état & amena ainsi par son exemple les Religieux à la plus étroite observance de leur Régle. C'est le fameux Abbé de S. Ciran si mêlé dans l'Histoire du Jansénisme.

2. St. CIRAN SUR INDRE, en Latin *Sanctus Sigiranus*, Bourg de France dans le Berri, au Diocése de Bourges; il se nommoit autrefois S. Ciran du Jambot. Il a pris depuis le surnom de la Riviére sur laquelle il est situé à 3. lieues de Loches. Cette Terre a titre de Châtellenie.

St. CIRE, Bourg de France dans le Lionnois, Diocése de Lion.

1. St. CLAIR, Bourg de France dans le Poitou, Diocése de Poitiers.

2. St. CLAIR,

2. St. CLAIR, Bourg de France dans la Normandie, Diocése de Coûtances,

3. St. CLAIR [a], Bourg de France au Vexin François, trois lieues au dessous de Gisors, à neuf de Pontoise, à deux de Magny, & à douze de Rouen, en Latin *Fanum Sancti Clari ad Eptam*. C'est un Lieu de Pélerinage, qui a été honoré par la retraite, par le Martyre, & par les Miracles de S. Clair Anglois, né de parens nobles l'an 865. La Paroisse de S. Clair posséde son Tombeau, & ses précieuses Reliques, son Corps dans une Châsse de Vermeil doré, sa tête dans un chef d'argent, & un ossement d'un de ses bras, dans un bras aussi d'argent. En sortant du gros des Maisons par le chemin de Gisors, on trouve un Hermitage où l'on voit une Figure de ce Saint Martyr à genoux, soutenant sa tête sur la terre, qui a été arrosée de son sang pour la defense de sa chasteté, & de la Vérité. Un peu à côté il y a une Fontaine, de l'eau de laquelle on se lave les yeux par dévotion. Le Comte de Broglio est Seigneur du Bourg, & le Prieur Titulaire de Saint Clair en est aussi Seigneur en partie. La Haute Justice de Magny vient exercer sa Jurisdiction dans ce Bourg, qui étoit autrefois fortifié, & dont on voit des restes de Portes assez bien baties. Son Pont sur l'Epte est un grand passage de Paris à Rouen, & cette Riviére separe le Véxin Normand du Véxin François. Le Territoire produit des grains, & des fruits, & il y a quelques petits Vignobles dans le voisinage. La Chaussée de Saint Clair est de l'autre côté de son Pont, sur une Paroisse appellée Château sur Epte.

[a] Mémoires dressez sur les Lieux en 1702.

St. CLAR, Ville de France dans le Bas-Armagnac, Diocése de Leictoure; c'est un des 4. Siéges de Judicature de Lomagne.

1. St. CLAUDE, Ville de France, dans la Franche-Comté, entre de hautes Montagnes au bord de la petite Riviére de Lison, aux Frontiéres du Bugey, & du Pays de Gex, à cinq ou six lieues de Genéve. Cette Ville est sans fortifications, & fermée seulement de simples murailles qui enveloppent une partie de la Montagne voisine. Elle n'a que quatre Rues dont l'une est celle, qui de la grande Porte de l'Eglise en va joindre une autre plus grande, qui finit en descendant à une Porte de la Ville, & qui commence à la Place ornée d'une Fontaine qui fait le milieu de la même Ville. Son Horloge est au-dessus de l'Hôpital proche l'Eglise de S. Romain, & plus avant dans la même grande Rue il y a une assez belle Fontaine. Toutes les Maisons sont fort bien bâties; mais la plûpart ne sont occupées, que d'Ouvriers qui font de petits Ouvrages de Buis, comme de petites figures de Saints, des Chapelets, des Médailles, & des Croix. Le Buis croît de toutes grosseurs aux environs de la Ville, & ces Curiositez, & autres piéces de dévotion qu'on debite à ceux qui y viennent en Pélerinage pour honorer les Reliques de S. Claude dans l'Abbaye de ce nom, font la richesse des Habitans. Ce Monastére, dit l'Abbé de Longuerue fut fondé au V. Siécle au pied du Mont Jura par un S. Homme nommé Romain dans un lieu appellé Condatesce, ou Condatiscone. On l'appelle *Jurense Monasterium* à cause du Mont Jura. Son Abbé *Augendus* en François Oyen ou Auyen, eut tant de réputation dans le Siécle suivant que non seulement le Monastére prit son nom; mais encore la Contrée même. La Seigneurie ou la grande Jurisdiction de S. Oyen de Joux, autrement de S. Claude, dit le même Abbé, est une Annexe de la Franche-Comté, & n'est soumise à aucun de ses Bailliages, ressortissante immédiatement au Parlement du Comté depuis l'Institution de cette Cour.

Cette Abbaye est une des plus recommandables, & des plus illustres du Royaume, tant à cause de son revenu que parce que les Religieux qui y sont reçus doivent être nobles de quatre Races tant du côté maternel que du paternel. L'Eglise de S. Pierre en dépend, & est enfermée dans son enclos, n'y ayant qu'une grande Cour ornée d'une belle Fontaine, & autour de laquelle sont les appartemens des Religieux, & de l'Abbé qui la féparent de l'Eglise de l'Abbaye. Il y a une longue allée du Cloître par laquelle on va de l'une à l'autre. L'Eglise de S. Pierre bâtie de belles pierres quarrées l'emporte pour sa grandeur, & pour son Architecture sur celle de l'Abbaye, qui est si ancienne qu'on croit qu'elle servoit autrefois de retraite à S. Oyen, ou S. Ouyan, & à ses Compagnons qui firent bâtir en ce lieu un Hermitage, qui étoit couvert d'un grand Bois. La sainteté de leur vie obligea plusieurs personnes à venir vivre sous la Discipline de S. Oyen, & entre autres S. Romain qui fut le premier Abbé lorsqu'on érigea cet Hermitage en Abbaye. S. Claude issu des Princes Palatins, & qui vivoit dans le VII. Siécle en fut le XII. Abbé, lorsqu'il eut quitté Besançon où il avoit été six ans Archevêque. Il inspira au Peuple tant de respect, & tant de vénération pour sa vertu durant le cours de sa vie, & les miracles qui se firent en ce lieu après sa mort arrivée en 690. attirerent tant de personnes de toutes conditions, que cette Abbaye en prit enfin le nom de S. Claude.

Romain d'une famille considérable en Bourgogne ayant été l'Instituteur vers l'an 425. comme on a dit, se vit bien-tôt Chef d'une nombreuse Communauté par les bons exemples qu'il donna. Il fut si bien établir les Régles de la Vie Monastique, & de la Discipline Réguliére qu'il devint le modéle de toute l'Eglise d'Occident. La sainteté de sa vie, & celle des onze premiers Abbez qui lui succéderent les ont rendus dignes de la vénération des Peuples, & d'être admis dans le Catalogue des Saints. Cette Abbaye a conservé jusqu'ici des Reliques de chacun de ces Abbez. On y voit les Chefs entiers de S. Romain & de S. Lupicin freres, qui furent les deux premiers. Tous les ossemens de S. Oyen sont renfermez dans une Châs-

se d'argent; mais ce qui excite une dévotion extraordinaire, & que l'on conserve précieusement, c'est la Relique de S. Claude, dont le Corps s'est conservé entier & incorruptible depuis plus de mille ans avec ses entrailles. Ce Corps est palpable, & quoique trois fois le jour on ouvre sa Châsse pour faire baiser ses pieds au Peuple, le miracle est si continuel que ni l'humidité de l'air, ni celle de l'haleine des Pélerins, n'y ont point encore causé de corruption. Ce prodige est avéré, non seulement par la Tradition, mais encore pas le rappurt qu'en firent les Abbez de S. Martin d'Autun, de S. Benigne de Dijon & de Baulme en Franche-Comté que le Pape Nicolas V. envoya visiter cette Abbaye en 1447. Le Cardinal d'Estrée qui en a été Abbé Commendataire, en parle en ces termes après y avoir été en 1690. pour satisfaire à une Délégation Apostolique. *Tam celebris Abbatiæ septu vix ingressos vehementer uffecit loci antiquitas, dignitas, Religio, Reliquiarum multitudo atque præstantia. Eminet enim inter alias venerandum Sancti Claudii Corpus, quod ab annis plus mille intactum & integrum haud sine miraculo asservatur. Adsunt itidem duodecim Abbatum Reliquiæ, qui eximiæ pietatis causa Cælitibus adscripti sunt, adnatum quippe ac pene coævum Francorum Imperio Jurense Cænobium, ceteris omnibus Occidentalis Ecclesiæ Monasteriis facem prætulit & Disciplinæ regularis normu fuit.*

Cette Abbaye si considérable par les Sts. dépots que l'on y révére depuis treize Siècles, ne l'est pas moins par les Privilèges qu'elle a obtenus des Souverains Pontifes. Le droit de Souveraineté dont elle a joui jusqu'à Philippe le Bon, qui lui en retrancha une partie, marque le haut rang qu'elle tenoit. Les bienfaits de l'Empereur Gratien, & de plusieurs Rois de France, & d'Espagne, sans compter les fondations de quantité d'autres Princes, sont autant de témoignages de la distinction qu'ils en ont faite.

Il y a dans la Ville de S. Claude une Justice particuliére dont les Officiers sont à la nomination de l'Abbé: nul de ses Vassaux ne peut se pourvoir en premiére instance à un autre Tribunal. Cette Abbaye est Chef-d'Ordre, & jusques-ici elle a formé seule une Congrégation avec tous ses Membres. Il y en a encore plusieurs, dont la plûpart sont en Commande. On fait voir par des Actes de près de cinq cens ans qu'elle est en possession d'avoir un Chapitre Général; & par un Privilège singulier que lui accorda le Pape Nicolas V., chaque Religieux de S. Claude a le pouvoir d'y entrer, d'y délibérer & d'y donner son suffrage, ce qui se pratique encore aujourd'hui. Elle releve immédiatement du S. Siége, & c'est un grand Prieur à vie qui la gouverne depuis quelle est en Commande. On y suit une Régle mitigée sous l'Ordre de S. Benoît. Il y a déja long-tems que la vie commune en est bannie; chaque Religieux a son revenu séparé, & vit en particulier. Leur nombre est fixé à vingt-quatre. Ils n'ont pour habit que celui d'un Prêtre avec une maniére de Cordon d'Evêque, où pend devant eux une Croix d'or de la longueur d'un doigt. L'Effigie de S. Claude y est exprimée d'un côté, ce qui produit un très-bel effet lorsqu'ils sont au Chœur. Le Roi Louïs le Grand par ses Lettres Patentes de 1668. non seulement reconnoît l'usage des preuves de Noblesse, que chaque Religieux de S. Claude est obligé de faire & qui sont établies dans cette Abbaye d'un tems immémorial, il ordonne encore qu'elles se feront jusqu'au Trisayeul inclusivement; ensuite il confirme les Abbez dans le droit, & dans la possession d'anoblir les Vassaux, & les Habitans de leurs Terres. L'an 1699. le Cardinal d'Estrées usa de ce droit en faveur d'un Bourgeois de la Ville de S. Claude, auquel il accorda des Lettres de Noblesse en érigeant en Fief une portion de Terre. Par ces memes Lettres Louïs XIV. confirme les mêmes Abbez dans le droit d'accorder à leurs Vassaux des Lettres de légitimation, de grace & de remission, en cas de crime, a la charge du Ressort & Souveraineté envers le Roi, & son Parlement de Besançon. Il y qualifie le Chapitre de S. Claude d'une des plus illustres Compagnies de l'Europe.

Les Abbez, dit l'Abbé de Longuerue, étoient les véritables Seigneurs de ce Territoire, & les Comtes de Bourgogne n'étoient que leurs défenseurs, & ils n'ont pas même joui avant le XIII. Siècle de ce droit qui appartenoit aux Empereurs, & que Rodolphe Habsbourg donna l'an 1291. à Humbert Dauphin de Viennois. Depuis ce tems-là l'Abbaye de S. Oyen fut encore regardée comme libre, & indépendante des Princes voisins, lorsque le dernier Dauphin Humbert traita l'an 1339. avec l'Abbé Jean de Roussillon.

Outre l'Abbaye, il y a dans la Ville deux Couvents de Religieux, & un de Religieuses.

2. St. CLAUDE (Le Mont). Voyez Jura.

3. St. CLAUDE, Bourg de France dans le Blesois, au Diocése de Blois.

1. St. CLEMENT, Bourg de France dans le Limosin, au Diocése de Tulles.

2. St. CLEMENT DES MONTAGNES, Bourg de France dans le Bourbonnois, au Diocése de Clermont au bord de la Besbre, à trois lieues, & demie de Cusset, & de la Palisse, & à une lieue de Châtel-Montagne. C'est une des dépendances du Marquisat de la Palisse.

St. CLOUD, Bourg de France à deux petites lieues de Paris, sur le bord de la Seine, en Latin Fanum Sancti Clodoaldi. Ce Fleuve semble n'y descendre par les différens contours qu'il forme au milieu d'une fertile Campagne, que pour lui servir de Canal, & rendre en même tems ses Côteaux, & ses Jardins plus délicieux, & plus agréables. Le Bourg est bâti sur un Côteau élevé en demi-Croissant, dont le pied se trouve mouillé par la Seine. On la traverse sur un Pont de pierre où finit le Chemin de Paris, duquel on entre dans

dans une demi-Lune de quatre-vingt toises de diametre, qui forme la Place d'Orléans. Cette Place donne entrée par une haute grille à trois Portes égales dans les Jardins bas d'un côté, & de l'autre dans les Avant-Cours du Château par une avenue de deux mille pieds de long, sur soixante & quinze de large. Cette avenue est ombragée par de grands Ormes, & garnie vers l'entrée d'une basse Palissade de Charmille qui se perd à mesure que s'éleve le terrein. Le Château autrefois Maison de Plaisance de Messieurs de Gondi, dont le dernier possesseur a été Messire Jean François de Gondi, premier Archeveque de Paris fut acquis en ce lieu là par le Roi le 8. d'Octobre 1658. pour Philippe, Duc d'Orléans, son frere unique. C'est un des plus beaux Palais de France. La situation, les Vues, les Eaux, les Bois, l'Architecture, le Marbre, les Sculptures, les Peintures, les Dorures, tout ensemble y forme un Chef-d'œuvre, d'autant plus digne du Prince qui l'habitoit, qu'il est l'Ouvrage de ses soins. Le Bâtiment qu'on trouve dans une derniére Cour, élevée en haute terrasse plus longue que large, est composé d'un grand Corps de Logis de cent quarante-quatre pieds de façade, sur soixante & douze d'élévation. On y a joint deux encogneures saillantes d'un Entrepilastre, soûtenues de deux gros Pavillons, & d'un entablement d'Ordre Corinthien. De ces Pavillons commencent deux Aîles moins exhaussées, qui s'étendent par une agréable symmétrie jusqu'aux deux tiers de la Cour. Elles fournissent par les Balcons de leurs avant-côtez des vues sur la Plaine, & sur Paris, qui présentent de toutes parts des Paysages, que l'on ne peut assez bien décrire. L'Orangerie, le Labyrinthe, les Bosquets, qui composent les Jardins hauts, & les Jardins bas, où se trouve cette Cascade si admirable, qu'on la peut nommer le Chef-d'œuvre de l'Hydraulique, font la beauté d'un Parc de près de quatre lieues de circuit. La verdure des Côteaux, la vaste étendue des sombres allées, la fraîcheur délicieuse des eaux, l'agrément continuel des plus beaux Lointains, tout y inspire une satisfaction digne de la richesse des appartemens du Château, qui ont été peints par le célébre Mignard. La merveilleuse Cascade, dont on a commencé de parler, est partagée en deux parties différentes. Ce que l'on nomme la haute Cascade, a cent huit pieds de face sur autant de pente, jusqu'à l'allée du Tillet, qui y forme un large repos, & la sépare de la basse Cascade. Celle qui est la plus élevée, a trois rampes, accompagnées de quatre differens espaces d'une égale proportion. Deux de ces espaces sont entre les rampes, & servent à monter vers deux Arcades fournies de leurs renforcemens. Les deux autres espaces qui commencent à deux Statues des Vents, s'élevent en haute terrasse, plantée de deux rangs d'Epiciats, appuyez contre la Palissade, dont la Cascade est entourée. Le milieu de ce bel Ouvrage est orné d'un autre rampe à neuf gradins, disposez par autant d'étages, depuis la Balustrade près de laquelle ils commencent. Cette Balustrade se trouve à hauteur d'appui, & regne sur toute la face de la haute Cascade, pour y former un gros Balcon large & étendu, où l'on descend du petit Canal, qui sert là de Reservoir. On découvre en cet endroit tous les Jardins bas, & jusque dans la Plaine. La vue y pénetre par dessus la cime des Arbres, qui dans les deux côtez sont bien moins élevez que le Balcon qui surmonte cet admirable Edifice. On a posé sur le milieu de cette Balustrade deux Statues à demi couchées. L'une représente le Dieu de la Seine, & l'autre sert de Symbole au Fleuve de la Loire. Vers les extremitez de la même Balustrade sont élevées quatre autres Statues, qui représentent Hercule avec des Faunes. Les figures du Dieu de la Seine, & de celui de la Loire sont appuyées chacune sur une grande Urne, d'où commencent à couler les belles eaux, dont l'élévation, le rabaissement, les saillies, les chûtes, les suites, les contours, & les nappes causent une attention qui ne donne pas moins de plaisir que de surprise. Leur premier effet forme dans cette Urne une grosse Gerbe à vingt jets de six pieds de haut, sur quatre-vingt lignes de sortie. L'amas des lances qui la composent, fait à son retour une première Nappe, qui tombe dans un Bassin, où l'on a placé sept bouillons de quatre & cinq pieds d'élévation, sur douze & dix-huit lignes d'ajustage. La confusion des eaux qui sortent de cette Gerbe, & de ces bouillons descend par neuf différentes Nappes jusqu'au bas de la Rampe. Ces Nappes ont douze pieds de large sur dix & demi de saillie, avec trois de chûte. Elles sont posées sur autant de gradins, accompagnez dans leurs extrémitez d'Urnes soûtenues par un Corps d'Architecture, dont les faces sont ornées de Tables de Rocailles. Ces Tables sont au dessous d'une espèce de Bassin bordé d'un gros glaçon, que l'épaisseur des Nappes n'empêche pas de discerner. Le Bassin est appuyé dans la derniére Rampe qui a six pieds de chûte sur trois Tortues, qu'on croiroit sans peine la Base de toute cette Batisse. Les côtez de la Rampe sont garnis de Pilastres appareillez de pierres refendues par bossages. Leur couronnement se termine encore par des glaçons, & les entre-Pilastres sont revetus de Tables de Rocailles, qui s'élevent à mesure qu'elles approchent des Dieux qui dominent sur le haut de toute la Cascade. Cette premiere Rampe en a deux autres à vingt pieds de distance, composées de quatorze Pilastres, d'un même appareil que ceux de la première; ils sont terminez par vingt-huit bassins jaspez, taillez en Chandeliers, distribuez en quatre rangs, & disposez par degrez sur les bords de ces deux Rampes. Les Bassins ont quatre pieds de diametre sur une forme ronde; il s'en éleve autant de bouillons de six pieds de haut sur douze lignes de sortie. Les deux Rampes aboutissent contre les extrémitez

de la Balustrade, où la Statue d'Hercule & celles des Faunes sont placées. Entre ces Statues on a monte un Bassin rond de huit pieds de diamétre, soûtenu par un demi rond de pierre. Ce Bassin en renferme un autre de trois pieds de largeur, qui s'éleve de quatre, pour fournir plus avantageûsemant sa lance de trois pieds de hauteur, & former une Nappe plus brillante autour de la Rocaille qui le soûtient. La même eau fait encore une seconde Nappe autour du Bassin qui lui sert de Piédestal, couvrant meme jusqu'au demi-rond qui y donne le premier appui. Ce demi-rond porte deux Masques de Marbre feint, qui vomissent l'Eau dans un troisiéme Bassin de quatre pieds de diametre. Il est posé sur un pied d'Architecture, orné de Glaçons, & d'un Masque, d'où tombe une lance d'eau, sur une Goulotte de deux pieds & demi de large. La même Eau se communique comme par degrez à quatre Goulottes enfoncées dans le gazon. Cet enfoncement fournit une pente sur chacun des Bassins, qui cause une chûte si précipitée, & en même tems si rapide, que l'eau qui s'y rassemble à gros bouillons, blanchit & semble écumer par la violence dont elle est poussée. Cette nouvelle forme qu'on a trouvé l'art de faire prendre à l'Eau même, tout impratiquable qu'est cet Elément fluide, la pousse dans un autre Bassin de quatre pieds de large, qui est encore bordé de Glaçons & soûtenu d'une grande console, au milieu de deux Tables de Rocailles. On en voit sortir une Nappe de la largeur du Bassin, qui tombe dans une Cuvette en demi-Cercle de huit pieds de diametre, d'où naît un gros bouillon de cinq pieds d'élevation sur vingt-quatre lignes de sortie.

La Cuvette du milieu des deux Piédestaux d'Architecture est ornée d'un Masque de pierre pose sur une autre Table de Glaçons de huit pieds de large, sur quatre & demi de haut. L'eau coule en sortant de ce Masque par une chûte de trois pieds, dans une Auge de pierre egalement ornée de Glaçons. Elle a quatre pieds de large, & fait une autre Nappe, d'un pied seulement d'élévation, dans une Goulotte d'une étendue pareille à celle de l'Auge. Cette Goulotte descend dans un Chenau qui porte huit lances de chaque côté. Elles ont six pieds de haut, sur huit lignes d'ajustage. Ce Cheneau régne le long d'une terrasse de douze pieds de profondeur sur soixante de largeur. On y trouve de part & d'autre une Figure de dix pieds, qui représente un des Aquilons. Elle est élevée sur un grand Piédestal, & sert d'ornement à cette premiére terrasse. Le même Cheneau est appuyé sur un ordre d'Architecture, dont la Table & la Plinthe les plus elevées sont encore garnies de Glaçons. Seize Masques taillez sur un autre Plinthe reçoivent l'eau du Chéneau, & la jettent de quatre pieds de haut dans un Bassin, où tombent les Nappes des trois Rampes. Ce Bassin s'étend sur toute la face de cette Cascade, il forme un demi Cercle dans son centre, diminuant insensiblement le premier des deux Perrons de gazon, qui terminent l'extrémite de ce beau lieu. Entre les deux Rampes des côtez, & celle du milieu, régnent deux autres espaces de vingt pieds d'ouverture, qui conduisent à deux Arcades de dix pieds de large. Elles sont revetues de Glaçons par bandes, & ornées d'une Corniche, qui aide à supporter la Balustrade où les Dieux de la Seine, & de la Loire sont placez. Ces Arcades ont leur renfoncement de quarante-deux pieds de profondeur sur dix-huit de largeur, ils s'élevent en Rampe, & porteut au fond de leur extrémité une Fontaine bâtie en Tour creuse, enrichie de bossages, & de Glaçons. On a posé sur chacune de ces petites Tours une Baleine, qui pousse l'Eau par les naseaux & par la gueule. Elle porte un jeune Triton qui en jette aussi par un cornet qu'il embouche. Toutes ces eaux se réunissent dans une Coquille de pierre de trois pieds & demi de large, appuyée sur une console; il s'en forme une Nappe qui tombe dans une seconde Coquille, plus large d'un pied que la précedente. Une autre Nappe en descend pour se perdre dans un Bassin de sept pieds en quarré, accompagné de deux Ifs, dont la Pyramide élevée se termine en Globe. Cette Verdure forme une agréable variété au milieu de cette diversité de Rocailles, de Glaçons, & de différens jets dont ces renfoncemens sont garnis. Leur abord est encore orné d'un autre Bassin de huit pieds de diametre qui porte deux lances de sept pieds de haut sur douze lignes d'ajustage; il semble que le petit torrent qui couvre l'Escalier, qu'on découvre un peu plus bas, s'en échappe, & en deborde. On trouve en effet à la sortie de ces renfoncemens un Escalier dont la premiére Marche, & la plus élevée est garnie d'une grande Grenouille, large de trois pieds & épaisse de quinze pouces. Elle est de pierre, & jette son eau sur tout le degre, qui s'etend depuis les Arcades jusqu'au Cheneau de la basse terrasse, qui tombe sur l'allée du Tillet. Les côtez de ces deux degrez sont ornez de deux Bassins en Chandeliers de quatre pieds de diametre, qui portent des bouillons de cinq pieds de hauteur. L'Eau s'en répand par un Masque de bronze, pour en fournir trois autres de pareil bronze par six différentes Goulottes, enfoncées dans un gazon planté d'Ifs. Ces Masques sont accompagnez d'autant de Bassins de quatre pieds de large, garnis de Rocailles, d'où sortent des Nappes de deux pieds de chûte, qui se rendent par differens retours dans le dernier Bassin, qui termine cette premiére partie la plus élevée de la Cascade.

Ce que l'on nomme la haute Cascade, est entouré d'une Balustrade en Rampe de hauteur d'appui. Elle est ornée de Tables de Rocailles, & porte un amortissement chargé d'une grande Coquille, occupée par une Ecrevisse qui pince un Masque. La Balustrade se termine par un

large

large Piédestal, orné des Chifres, & de la Devise de Philippe Duc d'Orléans. Ces Chifres qui sont relevez d'or, forment la première lêtre du nom de Philippe, & le Corps de la Devise est une Bombe enflammée, prête à se briser en pièces, sur ceux que la foudre des Canons auroit épargnez, suivant ces paroles qui font l'ame, *Alter post Fulmina terror.* Ce Piédestal porte encore une Statue des Vents, & sert de bornes à la Palissade qui entoure cette curieuse piece. La Nouvelle Cascade se trouve à la chûte de la haute. L'allée du Tillet sépare ces deux Cascades, & forme entre elles comme un large repos, d'où l'on admire de plus près la rare distribution de la haute, & d'où l'on examine plus à loisir la disposition de la basse.

Celle-ci est élevée en fer à Cheval arrondi, & contient avec son Canal deux cens soixante & dix pieds de longueur, sur quatre-vingt seize dans sa plus grande largeur. Une Rampe à hauteur d'appui & qui s'avance vers le Canal en forme de demi Cercle, accompagné de deux lignes droites, partage ce fer à Cheval en deux Bassins inégaux, pour l'élévation, & pour l'étendue. L'Eau passe du premier Bassin dans le second par cinq grandes Nappes, disposée sur cette Rampe pour couler par une autre Nappe, qui termine ce fer à Cheval, dans un troisième Bassin plus enfoncé que les précédens. Les eaux paroissent se rassembler en cet endroit pour se précipiter avec plus de violence par une dernière Nappe, dans le Canal où se rendent les deux Cascades. Ce Canal est garni de douze lances de quatre pieds & demi d'élévation sur dix-huit lignes d'ajustage.

La distribution de ces eaux est si bien entendue, qu'on prendroit cette Cascade pour un vaste Théatre de Cristal jaillissant, par l'arrangement & la disposition des flots, des chûtes, des nappes, des lances, des bouillons, des jets, des tortues, des grenouilles, des Dauphins, & des Masques dont elle est embellie.

Toutes ces eaux, après avoir coulé quelque tems sous l'allée du Tillet, se répandent par trois grands Masques marins sur une Table vaste, & large de vingt pieds de face, d'où s'élevent deux bouillons de cinq pieds qui portent dix-huit lignes d'ajustage. Leurs nouvelles eaux confondues dans le Déluge de ces divers Masques, augmentent encore la première Nappe de la Cascade, qui dans cet endroit seul est élevée de dix-sept pieds. Cette première Nappe est cintrée dans le milieu, & tombe sur une seconde Table de vingt-deux pieds de largeur, il en coule une autre Nappe droite sur une troisième Table, qu'on a réduite à quinze pieds, pour donner plus de grace à celles d'au-dessus, & faire une diminution plus sensible d'avec la plus élevée. Toutes les Tables sont enfoncées entre les Pilastres, qui commencent les Rampes de la Cascade, & ces Rampes sont soûtenues d'un Gazon par dehors, qui diminue à mesure qu'elles se rétrecissent vers les Dauphins qu'on voit à la tête du Canal. Pour mieux orner le fond de cette belle Cascade, où les eaux coulent en Nappes disposées par étages, plus saillans les uns que les autres, sur une hauteur de près de quinze pieds, on a encore attache aux deux Pilastres qui donnent l'appui à ces Tables, de larges Bassins taillez en Coquilles; il semble que les eaux de la haute Cascade doivent être épuisées par la multitude, & par la confusion des Nappes qu'elles font couler dans la basse, & que tous les Lieux d'alentour doivent être secs, steriles, & arides. Cependant les nouvelles Nappes qu'on voit naître des Pilastres dont les Rampes sont appuyées, les Masques placés au-dessus de ces Nappes, & les Bassins en Chandelier, qui servent de comble aux Pilastres d'une curieuse Architecture, font connoître que ces eaux sont encore très-abondantes. Chaque Pilastre est bâti de pierres refendues par bossages, entre lesquelles on a placé de grandes Tables de Rocailles, qui diminuent à mesure que la Rampe est moins exhaussée. Ces Tables sont au milieu d'un corps d'Architecture bordé par le haut, à fleur d'eau d'une Plinthe chargée de Glaçons, semblable à ceux des autres Tables, qu'on a placées entre les Consoles, qui donnent l'appui aux Nappes du fond. On a porté sur le haut de chaque Pilastre un Bassin de quatre pieds de diamétre, élevé sur un pied d'ouche qui en fait le couronnement. Un bouillon de cinq pieds sur dix-huit lignes d'ajustage s'en éleve, & fournit l'eau du Masque, dont la décharge couvre la première Coquille qu'on a jointe à la seconde Nappe du fond. Cette Coquille est posée sur un Groupe de trois Consoles, ornées d'une autre Plinthe aussi taillee en Glaçons. Elle répand encore son eau par une Nappe dans un Bassin formé de trois Coquilles rassemblées, faisant un tour de dix-sept pieds sur huit de saillie, & cinq de chûte. L'Eau s'en précipite avec la dernière Nappe de ce meme fond dans le grand Bassin, où son agitation la pousse, & semble l'abimer.

Les Pilastres les plus proches de ces derniers sont également chargez d'un Bassin dont les eaux coulent dans un Masque, qu'on a attaché au-dessous du Chapiteau, pour rendre le melange de ces lances plus agréable, & moins confus. A six pieds de ces Pilastres, on en trouve un moins élevé, où l'on a joint un grand massif d'une admirable structure; il est garni de trois Consoles de face, & de deux de profil, ornées d'écailles de poissons, & de feuilles d'eau, entre deux Plinthes, & chargées aussi de Glaçons. Ces Consoles supportent une autre Groupe de trois Coquilles, qui forment un grand Bassin de vingt-deux pieds de tour sur huit & demi de saillie, il en tombe une Nappe de cinq pieds de chûte, que la séparation des Coquilles fait couler comme si elle étoit déchirée. Les eaux de cette Nappe descendent de trois pieds plus haut, d'une autre Coquille à oreille, également appuyée sur un second Croupe de Consoles.

Elles paroissent encore à travers la Nappe, qui a onze pieds de tour, & qui vient du Bassin en Chandelier, dont le bouillon se termine en Nappe seulement en cet endroit. C'est de cette Nappe que tombe l'eau dans les Bassins qui sont au dessous, au lieu de tirer sa chûte du Masque d'où viennent les autres lances dont on a déja parlé. A la distance de six pieds des differens Piédestaux qui partagent ce Fer à Cheval, on apperçoit un Pilastre semblable à celui, dont l'ornement n'est composé que d'un Masque; l'eau du Bassin qui le surmonte produit en ce lieu le même effet que dans les autres Bassins, & forme une lance, dont le jet n'a pas moins d'agrémens que la hauteur du bouillon qui lui donne naissance. Le Piédestal, qui se trouve à six pieds de ce Pilastre, est long de cinq pieds, sur deux pieds & neuf pouces de large. Il porte un Dragon marin, & sépare en deux Bassins inégaux le grand Reservoir en Fer à Cheval. Une Rampe de quatre pieds de haut, faisant vis-à-vis le Canal un demi-cercle de vingt & une toise de tour, forme tout ce partage. Cinq Nappes d'inegale proportion, divisées par quatre bas Pilastres, font passer l'eau sur cette Rampe pour en tomber avec plus de rapidité par dix-huit pieds de saillie dans un second Bassin. La prodigieuse quantité des différentes eaux qui s'y précipitent, les lances des Grenouilles élevées sur ces bas Pilastres, & celles des Dragons marins qui s'y rendent de dessus les deux Piédestaux, tout y excite un murmure si bruyant de toutes parts, que la chûte du plus rapide torrent causeroit à peine un aussi grand bruit. Le second Bassin se décharge dans un troisième par une autre Nappe de huit toises d'etendue, qu'on a elevé de trois pieds sur une Rampe également garnie de Tables de Rocailles. Deux doubles Pilastres amortis d'autant de Dauphins ornez de leurs lances, composent les encoigneures, où aboutissent les basses Rampes du Fer à Cheval, & soûtiennent la nouvelle Nappe qui le ferme. Elle commence l'entrée du Canal, où les eaux semblent s'engouffrer avec plus de violence, en blanchissant sur une derniére Nappe qui les reunit, & dont la forme est un quarré à oreilles d'une largeur semblable à la précédente. Cette Nappe coule aussi par dessus une derniére Rampe de trois pieds d'élévation, & tombe enfin dans le Canal, long de deux cens pieds & large de cinquante-quatre. Toutes les eaux paroissent alors suspendre leur mouvement, & rester presque ensévelies dans cette espéce d'abîme, où mille chûtes diverses les ont précipitées du haut de la grande Cascade, comme si elles ne devoient jamais être ranimées, dans les deux Boulingrains qu'on a disposez pour la décharge de ce Canal. Un demi Ovale de vingt toises de long sur quinze de large, & garni dans ses extrémitez de deux nouveaux jets de quinze pieds de haut sur douze lignes de sortie, termine, & finit ce Canal, qui est environné d'une Rampe unie de cinq pieds de hauteur, & qui s'étend entre deux hautes Palissades de Charmes & de Buis, embellis de quelques Statues modernes jusqu'à l'Allée des Portiques. Cette Allée conduit à la grille du Pont de Saint Cloud, & sur la Place d'Orléans, ce qui reste de la même Allée jusqu'aubord de la Seine, est tapissé d'un gazon large & épais, & bordé de plusieurs bancs, pour admirer de là plus commodément le rare artifice, par lequel tant de belles eaux sont élevées. Ce Canal est encore garni de douze gros bouillon de quatre pieds & demi de hauteur, sur douze lignes de sortie. Au milieu des deux Boulingrains de trente-cinq toises de largeur, sur cinquante de longueur, on découvre un Bassin rond de cinquante-quatre pieds de diamétre sur cent soixante & deux de tour, d'où naît un Rocher en Pyramide de sept pieds de hauteur. Son élevation est d'autant plus belle qu'elle est admirablement variée par l'inégalité des Nappes qui le couvrent. La plus haute de trois pieds de chûte, & qui se trouve plus basse d'un pied que celle qui lui est inferieure, est appuyée sur un diamétre de sept autres pieds, posé sur un moins élevé qui en a treize. L'Art y a formé huit pans egaux, alternativement ornez de Nappes, de Gueules bayes & de Rocailles. Ces diverses elévations, ces coupures si différentes, ces Bassins d'un diamétre égal, inégal, ces Rochers si bien imitez & ces Nappes si abondantes, sont enfin couronnées dans l'extrémité de la Pyramide, par un large bouillon de six pieds de saillies sur quatre pouces d'ajustage. C'est ce qui termine ces Cascades, jusqu'à présent le plus riche comme le plus savant effet d'Hydraulique. On les peut regarder comme un Chef-d'œuvre qui ne sauroit être assez admiré, soit par la distribution de deux cens vingt-deux toises d'eau Cube, qui font le nombre de cinq mille huit cens quatre-vingt-quatorze muids d'eau qu'elles dépensent par heure, en passant par huit Soupapes, dont quatre sont de douze pouces de diamétre, deux de dix, & deux autres de huit, soit par la diversité des objets qu'elles produisent depuis leur commencement jusqu'à ces Rochers qui les finissent.

Ceci est tiré d'une Description très-exacte, qui a été faite de la belle Maison de Saint Cloud, par les ordres & sous les lumiéres de Philippe Duc d'Orléans, Pere du Régent, par Mr. Harconet de Longeville, qui avoit l'honneur de travailler auprès de ce Prince en qualité de son Conseiller, & Historiographe.

Le Bourg de S. Cloud est un Lieu fort ancien. On l'appelloit NOGANT en Latin *Novigentum* & *Novientum*, & c'étoit deja une Bourgade [a] dès le commencement du VI. Siècle sous les enfans de Clovis. Ce fut là que *Clodoald*, vulgairement appellé S. Cloud, fils du Roi Clodomir, se retira après avoir évité la mort. Il y bâtit un Monastère qui depuis a été changé en une Eglise Collégiale, où le Corps de ce S. est gardé dans une Châsse. La dévotion, que le Peuple a eue pour lui, a fait changer le nom

[a] *Longuerue*, Descr. de la France, Part. I. p. 15.

nom de Nogent en celui de S. Cloud. Ce Saint fit présent de cette Terre à l'Eglise de Paris, selon Mr. Piganiol de la Force[a]. Elle fut érigée en Duché-Pairie en 1674. en faveur de François de Harlai Archevêque de Paris & des Archevêques ses successeurs; mais si les Prelats de l'Eglise de Paris ont l'utile de S. Cloud, ils n'en ont pas l'agréable. Le Duc d'Orleans y possede le magnifique Palais dont on vient de voir la Description. Ce Château qui est du dessein de le Pautre, a été élevé sur le débris de trois Maisons de Particuliers dont Philippe Duc d'Orléans frere unique de Louis le Grand avoit fait l'acquisition. L'une de ces Maisons avoit appartenu à d'Hervard Controlleur Général des Finances, la seconde à Fouquet Surintendant des Finances & la troisiême à Monerot. Les Evêques de Paris jouïrent long-tems du droit d'éxiger des Habitans de S. Cloud le jour de S. André autant de taille qu'il leur plaisoit. C'étoit un droit coutumier, auquel ces Habitans furent condamnez sous Charles VI. par Sentence du Bailly de S. Cloud, laquelle fut confirmée par Arrêt du Parlement au mois d'Août de l'an 1381. En 1429. la Cour réduisit cette taille à vingt-quatre Livres & l'an 1509. à vingt Livres. La bonté de l'air & celle des eaux invitent les Particuliers de Paris, à avoir des Maisons de Campagne à S. Cloud, pour y passer la belle saison de l'année; & l'on voit dans les Antiquitez Françoises de Fauchet, que ce goût n'est pas nouveau, puisque ce fidèle Historien dit que ce Bourg a été autrefois bien aimé. Car outre la bonté de l'air & des eaux que l'on tient guérir des écrouelles, huit ou dix Colonnes de Marbre mêlé, dont l'Eglise est ornee; témoignent par ce reste la magnificence du Lieu. Il y a apparence, dit Mr. Piganiol de la Force, qua cette vertu que l'on attribuoit aux eaux de S. Cloud n'étoit qu'une erreur populaire, qu'un Siècle plus éclairé & moins crédule a détruite au point que je n'ai jamais ouï parler de cette proprieté si finguliére & si salutaire. Dans l'Eglise de S. Cloud il y a une Chapelle toute incrustée de Marbre, dans laquelle repose le Cœur du Roi Henri III. On fait à S. Cloud des Porcelaines assez belles. On y passe la Seine sur un Pont de quatorze Arches, au sujet duquel on fait un conte aux Etrangers. On dit que l'Architecte qui avoit entrepris ce Pont, ne sachant comment sortir avec honneur de cette entreprise, le Diable s'apparut à lui & offrit de l'achever à condition que la première chose qui y passeroit feroit à lui. La Condition acceptée, & le Pont fini l'Architecte y fit passer un chat que le Diable prit en enrageant.

[a] Descr. de la France, t. 8. p. 685.

ST. COLMS INCHE, petite Isle d'Ecosse[b] dans le Golphe de Forth, au Midi de la Ville d'Abyrdour. Ce mot est pour S. COLOMBS INCH. Cette Isle de S. Columba, anciennement nommmé ÆMONA, a eu autrefois une Abbaye qui possedoit de grands biens. Après la destruction des Monastères, elle fut donnée à Jacques Stuart, Seigneur de Colm. Elle est petite & il n'y a du Pâturage que pour une vingtaine de Brebis. Elle n'est qu'à deux milles d'Abyrdour.

[b] Blaeu, Atlas.

§. Mr. Corneille en fait deux Isles, savoir S. COLM, Isle qui dépend de la partie Occidentale de la Province de Fife, & que les gens du pays appellent S. Colombs Inch & S. COSME, ou *Ste. Colombe*, Isle de l'Ecosse Méridionale dans la Riviére de Forth. C'est la même Isle.

ST. CORENTIN LEZ-MANTE, Abbaye de France, près de la Ville de Mante, Ordre de S. Benoît. Elle a été fondée par Philippe I. l'an 1201. Le cœur & les entrailles de la Reine Blanche Bienfactrice de cette Maison, sont inhumez dans le Chœur de l'Eglise.

ST. CORNEILLE DE COMPIEGNE. Voyez COMPIEGNE.

ST. CORNIER, Bourg de France, en Normandie, dans l'Avranchin, il y a 1118. feux.

ST. COSME, Prieuré de France, en Touraine, vers Amboise. Il fut fondé l'an 1112. par cinq Chanoines de S. Martin qui s'y retirerent, pour y vivre sous la Regle de S. Augustin.

ST. CRAPASY, Bourg de France dans l'Agenois.

ST. CRESPIN, Bourg de France dans l'Anjou, Diocèse d'Angers.

ST. CRESPIN EN CHAYE, en Latin *Fanum Sancti Crispini in Cavea*, Abbaye de France, au Diocèse de Soissons entre la Ville de ce nom & la Riviére d'Aisne. Elle est de l'Ordre de S. Augustin, & est en Régle.

ST. CYBAR, en Latin *Sancti Eparchii Monasterium*, Abbaye de France dans l'Angoumois & dans un des Fauxbourgs d'Angoulême, Ordre de S. Benoît. Elle a été fondée en l'honneur de S. Cybar Patron de la Ville. Il étoit originaire de Périgueux & fils de Felix d'Auréole ou Oriole, Comte de cette meme Ville, & vivoit sous le Regne des deux freres Childebert & Clotaire. Dans la suite on établit dans ce Monastère une Congrégation de Chanoines. Il revint après aux Religieux de S. Benoît, & retourna ensuite a des Chanoines après que les Normands l'eurent ravagé l'an 868. & revint pour la troisiême fois aux Bénédictins qui le possédent encora aujourd'hui. Dom-Mabillon assûre que les Religieux furent rétablis en ce Monastère en 828. par Pepin qui en chassa des Chanoines qui s'en étoient emparez depuis Charles-Martel. L'Auteur de la Chronique de St. Maixant, *Chronicon Malleacense*, imprimée au second tome de la Bibliothéque des Manuscrits du P. Labbe dit, qu'Emmenon Comte d'Angouleme fut inhumé dans le Monastère de S. Cybar, & que dans les Siecles suivans il fut illustré de plusieurs Tombeaux de ces Comtes; savoir de Guillaume d'Alduin & de Wlgrin. Une ancienne Histoire des Gestes des Comtes & Prelats d'Angouleme, rapporte que sous le Comte Wlgrin, l'Eveque Fridebert avoit bâti auprès de Cybar une Basilique en l'hon-

neur de S. Sauveur, mais qu'il ne put y transporter le Corps de S. Cybar; que Fridebert lui-même après la Consécration de l'Eglise & le Sacrifice de la Messe acheve, s'endormit au Seigneur d'une mort tranquile & fut mis en terre par l'Evêque Olibs. Un des Hommes illustres de ce Monastére est Aymar ou Ademar de Chabanois, dont on a une Chronique conservee dans la Bibliothéque de Mr. de Thou.

1. St. CYPRIEN, (les Isles de). Voyez Isle.

2. St. CYPRIEN, Bourg de France, dans le Périgord, au Diocése de Sarlat.

St. CYR. Voyez St. Cir.

St. CYRAN. Voyez St. Ciran.

D.

St. DAMIEN. Voyez San-Damiano.

SAINT DANIEL, Bourg d'Italie, dans l'Etat de Venise, au Frioul vers la source de la Scale, au Midi Occidental de Gemona.

1. St. DAVID, & non point *St. Davids*, comme quelques-uns écrivent, faute de savoir que cette S finale n'est que la marque du Genitif, lorsque ce nom entre en composition avec un autre, comme dans ce mot *S. Davids Héat*, le Cap de S. David. De même un Anglois nommé *David* ayant trouvé un Detroit, on a nommé ce passage *Davids Street*, le Détroit de David. Nos François ne connoissant pas la valeur de cette S, ont cru qu'elle étoit essentielle au nom du Navigateur & au lieu de la retrancher, ils l'ont laissée, & ont au contraire quelquefois retranché le D, comme superflu. Boileau homme aussi exact pour la Langue Françoise, qu'il l'est peu pour les Langues étrangères, fait rimer * *le Détroit de David*, avec *avis*.

* Sat. XI. 514. *& suiv.*

Car d'un Dévot souvent au Chrétien véritable.
La distance est deux fois plus longue, à mon avis,
Que du Pole Antarctique au Détroit de Davis.

Mr. Brossette dit en prose que celui qui trouva ce Détroit s'appelloit Jean Davids, cela n'est guère plus exact que ce qu'il dit, que le Detroit qui porte son nom est presque sous le Pole Arctique, & près de la nouvelle Zemble. Il s'en faut au moins une vingtaine de degrez de Latitude que cela ne soit vrai: mais sortons de cette digression & contentons-nous de dire pour la justification de Boileau que trouvant la faute déja établie par l'usage, il s'en est servi parce qu'elle l'accommodoit mieux.

2. St. DAVID, Ville d'Angleterre, au Pays de Galles dans le Comté de Pembrocke près de la Mer, dans les parties les plus Occidentales du Pays de Galles; à quinze milles de Pembrocke & à vingt-six de Caermarthen, sur un Cap qui s'avance fort dans la Mer d'Irlande. C'étoit autrefois une Ville fort considérable, mais elle est tellement ruïnée à présent qu'on n'y tient pas Marché. Cependant c'est un Siége Episcopal; c'est même l'Evêché qui a formé la Ville [a]. Le Saint. dont elle porte le nom étoit fils de Xante Roi ou Comte du Pays de Ceret aujourd'hui nommé Caerdigan, & sa mere, selon Colgan, étoit Melarie à qui on donne la qualité de bien-heureuse. Dès sa jeunesse il apprit les Lettres & fut éleve pour le Ministère de l'Eglise: ayant eté ordonne Pretre, il s'adonna à la Prédication, & bâtit douze Monastéres. Le plus célebre fut celui de Menava, en Latin *Menevia*, que l'on tient avoir eu son origine vers l'an 490. Il y établit une parfaite Discipline. S. David alla en Terre-Sainte vers l'an 516. avec S. Teliau & S. Paterne, & il y fut ordonné Eveque par Jean Patriarche de Jérusalem. Trois ans aprés étant retourné au Pays de Galle, il y assista au Concile de Brevi, contre les Pelagiens, & il y fut peut-être établi dès ce tems-là dans le Siège de Caerléon en la place de S. Dubrit. Il mourut dans son Monastère de Meneve vers l'an 544. & il y fut enterré. Le Siége Episcopal fut transferé dans l'Eglise Abbatiale de Meneve. On ne sait si ce fut du vivant de S. David ou aprés sa mort, & il n'y eut point d'autre cause de ce changement que la vénération que l'on avoit pour ses vertus. Auprés du Monastère de Meneve, il se forma une Ville aujourd'hui appellée S. David, les Gallois disent Tii Devi. L'Auteur de l'Etat présent de la Grande-Bretagne [b] dit que ce fut Arthur Roi des Bretons qui transporta le Siége Episcopal de Caerleon en ce Lieu pour y être en sûréte contre la fureur des Saxons, & qu'ainsi S. David devint la Metropole du Pays de Gâlles. Elle avoit alors VII. Evêques suffragans qui étoient tous sacrez par l'Archeveque de S. Davids, savoir les Evêques de

[a] Hist. de l'Ordre de S. Benoit. t. 1. l. 2. c. 44.

[b] Tom. 1. p. 144.

Landaff,	Lan-Badern,
Bangor,	Morgan,
S. Asaph,	Worcester,
Hereford.	

Hereford & Worcester en ont été détachés depuis long-tems, aussi-bien que du Pays de Galles; ils sont présentement de l'Angleterre. *Lan-Badern* dans la Province de Caerdigan, & *Morgan* dans celle de Glamorgan ont été suprimez depuis longtems. *Landaff*, *Bangor* & *S. Asaph*, qui subsistent, s'en sont affranchis, & Bernard XLVII. Evêque de S. David, se vit contraint sous le Régne de Henri I. de se désister de sa qualité de Métropolitain & de reconnoître le Siége de Cantorbery pour sa Métropole.

St. DENYS, Ville de France dans l'Isle de France; on le nomme communément S. Denys en France. Elle est située sur la petite Riviére de la Crould, qui dans la Ville meme, telle qu'elle est à présent, se joint avec le Mordret autre Ruisseau, & sortant de la Ville ils vont se joindre avec le Moleret & le Rouillon déja charge de plusieurs petits ruisseaux, & se perdent assez près de là dans la Seine vis-à-vis de l'Isle de S. Denys. Le nom Latin d'aujour-

jourd'hui est *Sancti Dionysii Fanum*. L'ancien nom étoit Vicus Catulliacus ou Catholiacensis; ce n'étoit qu'un simple Hameau nommé Cathuel du nom d'une Dame nommée Catulle [a], qui ayant reçu le Corps de S. Denys, & fait enlever ceux de S. Rustique & de S. Eleuthère Martyrs, les ensévelit dans un Champ, & marqua quelque tems après le lieu de leur sépulture par un Tombeau qu'elle y fit élever, & sur lequel les Chretiens bâtirent depuis une Chapelle en reconnoissance des Miracles que Dieu avoit opérés en cet endroit par l'intercession de ces Saints Martyrs. Vers l'an 469. Sainte Geneviéve fit rebâtir une Eglise en l'honneur de S. Denys sur les ruïnes de la première.

a Piganiol, Descr. de la France, t. 2. p. 535.

Avant le Regne de Clotaire II. Pere de Dagobert I. il y avoit en cet endroit une Communauté Religieuse, & un Abbé, puisqu'on voit une donation de ce Prince adressée à l'Abbé Dodon, & à ses Freres, qui desservoient pour lors la Basilique de S. Denys. Ce Saint Lieu avoit eu beaucoup de part aux libéralités des Rois de France: mais Dagobert employa de si grands biens à faire bâtir une nouvelle Eglise, à la décorer magnifiquement, & à aggrandir ce Monastère, qu'il a insensiblement fait oublier les bienfaits de ses Prédécesseurs, & que la Posterité l'a regardé comme Fondateur de cette Abbaye.

Le concours des Chrétiens, qui venoient par dévotion visiter les Tombeaux des Saints Martyrs, avoient insensiblement formé un Village, là où il n'y avoit auparavant qu'un Hameau; mais après la mort de Dagobert ce Village reçut des accroissemens considérables, & du vivant de l'Abbé Suger, on l'appelloit la *Ville de S. Denys*. Elle a été augmentée considérablement depuis ce tems-là. On lui a vu dans ces derniers Siecles une enceinte de Ville & de Place de guerre, aussi a-t-elle soutenu des Siéges. On y voit aujourd'hui une puissante Abbaye & une des plus considérables du Royaume, sept Paroisses, le Prieuré de S. Denys de l'Etrée, le Chapitre de S. Paul, & plusieurs Convens; en sorte que la bonne Dame Catulle auroit sans doute bien de la peine présentement à reconnoître sa Ferme & sa Maison.

Cette Ville n'étant qu'à deux lieues de Paris, ne peut guéres devenir jamais plus considérable. Telle, qu'elle est, elle se donne le relief de *Capitale du Royaume*. Le fondement de cette opinion populaire ne porte, que sur ce qu'elle se trouve située au milieu d'un petit Pays particulier que l'on appelle *la France*, dans lequel il n'y a pas de lieu plus considérable que S. Denys, qui pour cette raison est appellé S. Denys en France.

Mais revenons à l'Abbaye. Le Roi Pepin avoit commencé à rebâtir l'Eglise pour la rendre plus grande & plus magnifique, qu'elle n'étoit auparavant. Charlemagne son fils pressa la continuation de cette Edifice, qui fut enfin achevé au mois de Février de l'an 775. & cet Empereur assista à la Dédicace qui en fut faite. Cette Eglise se trouva dans la suite trop petite pour contenir ceux qui y venoient de toutes parts aux jours des grandes solemnités. L'Abbé Suger songea à la rendre plus spacieuse; & ce pieux Ministre ne crut pas pouvoir faire un meilleur usage de sa faveur, que de l'employer à une si Sainte Oeuvre. La Dédicace de cette nouvelle Eglise se fit en présence du Roi au Mois de Juin de l'an 1144. Cette Eglise, quelque dépense que Suger eût faite, menaçoit ruïne vers l'an 1231. S. Louïs & la Reine Blanche sa mere engagerent l'Abbé Eudes de Clément à la faire rebâtir, & contribuérent à la plus grande partie de la dépense; & c'est apparemment pour cette raison que l'on voit en plusieurs endroits du Chœur, dans la croisée, & sur le marchepié de quelques Autels du chevet les Armes de Castille accolées à celles de France. L'Abbé Eudes ne vit point la fin du Bâtiment qu'il avoit commencé; il ne fut achevé, que sous Matthieu de Vendôme en 1281. & voilà enfin l'Eglise de S. Denys telle qu'on la voit à présent.

Cette Eglise a été bâtie à trop de reprises, pour que ses parties ne se ressentent pas des différens goûts d'Architecture, qui ont régné dans ces différens Siécles. Cependant le tout ensemble de ce vaste Bâtiment est un des plus beaux Gothiques, qui se voyent. Il a dans œuvre trois cens trente-cinq pieds de long & trente-neuf de large. La Voute est par-tout également élevée, & ne semble être soutenue que par des Colonnes fort légéres, & par des cordons fort petits. Il est éclairé par trois ordres de fenetres, ou vitreaux. Les plus grandes ont environ quarante pieds de haut, & ne sont pas à plus de trois pieds l'une de l'autre. Ce grand jour est tempéré par la Peinture & l'épaisseur des vitres. Il n'y a point dans cette Eglise de Chapelle ni d'Autel, qui ne soit remarquable par la richesse dont il est orné, ou par les monomens qu'il renferme. C'est sur le petit Autel, qui est du côté de l'Evangile dans le Sanctuaire, que le Diacre & le Soûdiacre, après avoir reçu du Célébrant le Corps de Jésus-Christ au Grand-Autel, viennent recevoir eux-mêmes avec un chalumeau de vermeil le précieux sang, les jours de Communion sous les deux espéces, conformément à l'ancien usage de cette Eglise.

L'Autel des Saints Martyrs occupe toute l'Arcade du milieu du chevet. Derriére cet Autel & dans l'epaisseur du mur, il y a une Armoire dans laquelle sont les trois Châsses d'argent, qui renferment les Reliques de S. Denys, de S. Rustique & de S. Eleuthère. Je sortirois des bornes d'une Description générale, si je voulois rapporter ici tout ce qu'il y a de remarquable dans les Chapelles de cette Eglise. J'observerai seulement que dans celle de S. Hilaire ou Hilar, Eveque de Javouls, il y a une Cuve de Porphyre, qui a cinq pieds trois pouces de long, sur deux pieds deux pouces de large, & seize pouces de profondeur. L'on prétend que le Roi Dago-

Dagobert la fit apporter de Poitiers, où elle servoit de Baptistaire. Tous les Connoisseurs conviennent, que c'est le plus grand & le plus beau morceau de Porphyre qu'ils ayent jamais vû; mais ils ne sont pas d'accord sur l'usage auquel il a servi. Quelques-uns veulent, que ç'ait été un Baptistaire, & d'autres croyent que c'étoit un Tombeau; car on en voit de semblables à Rome, & en d'autres endroits. Comme cette Eglise est destinée à la Sépulture des Rois, je dois dire quelque chose de leurs Tombeaux, & de ceux des Princes & des Hommes illustres, qui ont eu l'honneur d'y être inhumés [a]: il faut observer que les Tombeaux des Rois de la premiére Race n'avoient pour l'ordinaire aucune magnificence exterieure. Ainsi les Tombeaux des anciens Rois, que l'on voit à S. Denys, & ailleurs, ne sont que des Cénotaphes élevés fort long-tems après. Voilà comme il faut regarder tous ceux, que l'on voit dans l'Eglise de S. Denys, tant de la seconde que de la troisieme Race, jusques aux enfans de S. Louïs. Le premier Prince, que l'on sache avoir été enterré dans l'Eglise de S. Denys est Dagobert, fils de Chilperic second & de Fredegonde, mort trois mois après sa naissance l'an 580. Il ne reste à présent aucun vestige de sa sépulture.

[a] Mabill. Differt. A-cad.

Dagobert est le premier des Rois, qui ait été inhumé à S. Denys. Il mourut le 19. de Janvier de l'an 638. Son Tombeau ayant été detruit ou par le tems, ou par les Normands, on fit celui, que l'on voit à présent, lorsque l'on rebâtit l'Eglise dans le treiziéme Siecle.

Des deux côtés des grilles de fer, qui enferment le Chœur au Midi & au Septentrion, on voit plusieurs Cénotaphes de Pierre, que S. Louïs fit faire en mémoire des Rois ses Prédécesseurs, qui avoient été inhumés dans cette Eglise. Ceux qui sont à main droite sont de la Race de Pepin, & ceux qui sont issus de Hugues Capet sont à gauche. Ainsi on y voit celui du Roi Pepin, & de la Reine Berthe sa femme, celui des Rois Louïs & Carloman freres, fils de Louïs le Begue. Les Figures de Clovis second, & de Charles-Martel sont ensuite sur un meme Cénotaphe. Ceux de la Reine Isabelle d'Arragon, du Roi Philippe le Hardi son mari, & de Philippe le Bel leur fils sont de marbre.

Sur la ligne, qui est au Septentrion on voit cinq Cénotaphes de Pierre, le premier est celui d'Eudes & de Hugues Capet. Celui de Robert & de la Reine Constance sa femme, vient ensuite. Puis celui des Rois Henri premier & de Louïs VI. dit le Gros. Le quatrieme est celui de Constance de Castille seconde femme de Louïs VII. dit le Jeune. Ce meme Tombeau est celui de Philippe fils aîné de Louïs VI. dit le Gros. Le cinquiéme est celui de Carloman, Roi d'Austrasie, & d'Hermintrude, premiére femme de Charles le Chauve. Après ces cinq Tombeaux, qui sont de Pierre, ainsi que je l'ai deja dit, on en voit deux de Marbre, l'un pour le Roi Louïs X. dit Hutin, & pour Jean I. son fils, & l'autre pour Jeanne Reine de Navarre, Comtesse d'Evreux, & fille de Louïs Hutin, mort le 6. d'Octobre 1349.

Le Tombeau de Charles VIII. est de Marbre noir, & orné de Figures de Bronze doré. Il est au bas des degrés du Sanctuaire du côté de l'Evangile. Du meme côté & sous l'Arcade la plus proche du grand Autel, on voit les Figures de Philippe le Long, de la Reine Jeanne d'Evreux, de Charles le Bel son mari, de Jeanne de Bourgogne, de Philippe de Valois & du Roi Jean. Ces six Figures sont couchees sur deux Tombeaux de marbre noir.

La Reine Marguerite de Provence femme de S. Louïs fut inhumée dans l'endroit, ou l'on voit une Tombe plate de cuivre, où l'on lit son épitaphe.

Hugues le Grand, Comte de Paris, & pere de Hugues Capet, fut inhumé dans l'endroit, ou il y a une Tombe plate de Pierre de liais.

Charles le Chauve est le seul Empereur qui ait eu la sépulture à S. Denys sous la Tombe de cuivre, où il est représenté revetu des Habits Imperiaux. On croit que ce Tombeau est du tems de l'Abbé Suger.

Philippe Auguste, Philippe Comte de Boulogne son fils, & Marie de Brabant sa fille; le Roi Louïs VIII. Alphonse Comte de Poitiers, Jean Tristan Comte de Nevers, & Pierre de Beaucaire, Chambellan de S. Louïs avoient aussi été inhumés dans le Chœur; mais la richesse de la plûpart de ces Tombes les ayant exposées au pillage pendant les guerres civiles, il n'en reste plus aucun vestige. Les ossemens de S. Louïs étoient auprès de ceux de Louïs VIII. son pere, ils furent mis dans une magnifique Châsse en 1298.

Les Tombeaux du Roi Charles V. & de la Reine Jeanne de Bourbon sa femme, de Charles VI. & d'Isabelle de Baviere sa femme sont de Marbre noir, & les Figures de Marbre blanc, & renfermés dans la Chapelle de S. Jean Baptiste, autrement appellée de Charles V.

Quelques Hommes illustres comme Bertrand du Guesclin Connestable de France, Bureau de la Riviére, Chambellan de Charles V. Louïs de Sancerre Connestable de France, & Arnaud de Guillem Seigneur de Barbazan, Chambellan de Charles VIII. ont eu l'honneur d'être inhumés dans cette même Chapelle.

On voit dans la Chapelle de Notre-Dame la Blanche le Tombeau de Marie & de Blanche de France, filles de Charles Roi de France & de Navarre, & de Jeanne d'Evreux sa femme. Louïs d'Evreux, & Jeanne d'Eu Duchesse d'Athénes sa femme ont été inhumés en cet endroit, où il y avoit autrefois une Tombe de cuivre sur laquelle etoient leurs Epitaphes.

Le Tombeau de Marbre noir qui est dans la Chapelle de S. Hipolyte renferme les cendres de la Reine Blanche, seconde femme du Roi Philippe de Valois, & celles de Jeanne de France sa fille.

Le Tombeau de Guillaume du Chastel Pannetier de Charles VII.

Le Tombeau de Louïs XII. est un des premiers qui ait paru en France dans le goût d'Architecture antique. Le Roi & la Reine Anne de Bretagne sa femme y sont représentés à genoux & de grandeur naturelle.

Celui de François I. est dans la Chapelle, qu'on appelloit autrefois de S. Michel. Il est aussi de marbre blanc, & a quatorze pieds de haut sur seize de long. Au dessus de ce Monument sont le Roi François I. la Reine Claude de France sa femme, François Dauphin, Charles de France Duc d'Orléans & Charlotte de France tous enfans de François I. & de Claude de France. Ces cinq figures sont à genoux. Le corps de Louïse de Savoye mere du Roi est inhumé dans ce meme Tombeau.

Le Tombeau des Valois renferme le corps du Roi Henri II. de Catherine de Médicis sa femme, & de huit de leurs enfans qui sont François II. Charles IX. Henri III. François de France Duc d'Alençon, Louïs de France mort au berceau, Marguerite de France Reine de Navarre & deux Princesses mortes en bas âge. Le corps d'une fille de Charles IX. y fut aussi inhumé. Ce fut Catherine de Médicis, qui après la mort d'Henri II. fit bâtir ce magnifique Mausolée, qui a fait appeller cette Chapelle la Chapelle des Valois. Le Roi ayant été informé du mauvais état où se trouvoit le Bâtiment qui menaçoit d'une chûte prochaine, qui auroit ecrasé le Tombeau d'Henri II. & de Catherine de Médicis placé dans le milieu de ladite Chapelle, & orné de bas-reliefs, colonnes & figures de marbre, de bronze &c. ordonna par Arret de son Conseil d'Etat du 24. Mars 1719. que les Tombeaux d'Henri II. de Catherine de Médicis & des Princes & Princesses leurs enfans seront transportés dans la grande Eglise, & placés dans la croisée du côté du Septentrion, entre le Tombeau de Louïs XII. & la Chapelle de Notre-Dame la Blanche; & qu'il sera creusé & construit à cet effet telles fondations, & tels autres ouvrages qu'il conviendra, tant pour les fondemens & Caveaux nécessaires pour poser lesdits Tombeaux, que pour les balustrades ou grilles de fer, & le pavé de pierre au pourtour, ainsi que pour faire la démolition des murs, voutes & comble de ladite Chapelle, & les réparations aux murs de l'Eglise &c.

Le Lieu, qui sert de sépulture à la Royale Branche de Bourbon, consiste en deux Caveaux. Louïs XII. fit faire le premier pour Anne de Bretagne sa femme. Comme il est petit, il se trouva trop rempli en 1683. pour y pouvoir mettre le corps de la Reine Marie Thérése d'Autriche, ce qui fit entreprendre un travail hardi & pénible. On perça par dessus le chevet de l'Eglise un Caveau spacieux qui a 9. toises de long sur deux & demi de large, & communique à l'ancien par un petit corridor de trois pieds de large sur sept de haut. Dans l'ancien Caveau il n'y a actuellement que le corps de Louïs XIII. tous les autres de cette Royale Branche au nombre de trente & un a compter depuis Henri IV. jusqu'à Marie Louïse Elizabeth d'Orléans, Duchesse de Berry, morte au Château de la Muette la nuit du 20. au 21. de Juillet 1719. sont inhumés dans le nouveau, où leurs corps sont rangés sur des barres de fer à trois pieds de terre.

On lit dans la Chapelle de la Trinité l'Epitaphe de Sédile de Sainte Croix, femme de Jean Pastourel, Président de la Chambre des Comptes, auquel Charles V. avoit accordé, en considération de ses services, le Privilege d'être enterré dans l'Eglise de S. Denys. Il n'en profita pas, car il fut inhumé dans l'Abbaye de S. Victor, mais Sédile de Sainte-Croix sa femme le fut ici.

Le Duc de Châtillon & le Marquis de S. Maigrin ont des Tombes dans l'Eglise, qui sont de pierre de liais sans Inscription ni Epitaphe.

Le dernier Monument funèbre, qu'on ait elevé dans l'Eglise de S. Denys, est celui du Vicomte de Turenne. On n'en peut donner une plus grande idée qu'en disant que le dessein est de le Brun, & l'exécution de Baptiste Tuby. L'Immortalité ayant une couronne radieuse sur sa tête & tenant d'une main une couronne de Laurier soutient de l'autre ce Héros mourant, qui la regarde comme la seule récompense à laquelle il ait aspiré. La Sagesse & la Valeur sont aussi dans des attitudes qui leur conviennent. La derniére est dans la consternation, & l'autre est étonnée du coup fatal qui enleve ce grand homme à la France.

Parce que la Description du Thrésor de l'Abbaye de S. Denys se trouve partout, je me dispenserai de la faire ici. Je dirai seulement qu'il est gardé à côté de l'Eglise dans une grande Sale, dont la voute est soutenue par une Colonne de marbre qui est au milieu. Il y a toujours dans cette Sale une lampe allumée par respect pour les Reliques qui sont renfermées dans les Armoires.

Il y a encore dans la Sale du Thrésor un Cabinet qui renferme plusieurs Pieces curieuses, & qui devient tous les jours plus considérable par les soins que les sçavans Religieux de cette Abbaye prennent de l'augmenter. Au dessus de ce Cabinet on voit une Chaise de cuivre doré, que l'Abbé Suger crut avoir servi de Thrône à Dagobert, & laquelle il fit redorer.

Dans l'ancien Cloître auprès du Réfectoire, il y a une Piéce très-singuliére & très-remarquable. C'est un Lave-main d'une seule pierre de liais taillée en rond, qui a onze pieds huit pouces de diametre; il est posé sous une voute soutenue par seize colonnes dont la plûpart sont de marbre. Par la grandeur du Lave-main, & la largeur des Arcades de la voute, il est aisé de juger que la voute n'a été construite qu'après que le Lave-main a été placé en cet endroit. Autour d'une espèce de soubassement sont gravés ces deux vers:

Hugoni, Fratres, Abbati reddite grates,
Hoc manibus Fratrum fustulit ille labrum.

Comme le dernier Abbé de S. Denys, qui se nommoit Hugues, mourut sous le Regne de Philippe-Auguste l'an 1204. l'on peut conclure que ce Monument a au moins plus de cinq cens ans d'antiquité.

Le Titre d'Abbé de S. Denys fut supprimé en 1692. & la Mense Abbatiale fut unie à la Maison de S. Louïs de S. Cyr par la Bulle du Pape Innocent XII. du 23. de Février de la méme année. Comme la Jurisdiction spirituelle n'étoit pas uniquement attachée à la personne de l'Abbé séparément de sa Communauté, les Moines prétendirent que cette Jurisdiction devoit leur être conservée; mais l'Archevêque de Paris soutint que le titre d'Abbé de S. Denys étant supprimé, toute la Jurisdiction spirituelle que l'Abbé & les Moines avoient exercée dans la Ville de S. Denys lui étoit dévolue, & retournoit au principe d'où elle étoit émanée; & par Transaction elle lui fut cédée, excepté celle du Cloître, de tous les Lieux réguliers & de tout l'enclos du Monastère, qui demeura aux Moines, & immédiatement sujette au S. Siége. Par cette méme Transaction, qui est du 6. Août 1692. le Supérieur Régulier de l'Abbaye, ou autre tenant sa place, doit être Vicaire Général né perpétuel & irrévocable de l'Archevêque de Paris & de ses Successeurs.

La Seigneurie de S. Denys appartient au Monastère, & les appellations de son Bailliage ressortissent nuement au Parlement de Paris. Au reste, c'est dans cette Abbaye qu'étoit gardée l'Oriflamme. Cette fameuse Banniére semée de fleurs de Lys d'or, qu'on prétend que Clovis reçut du Ciel, & que les Rois de France alloient prendre lorsque l'on entreprenoit quelque guerre étrangere, tomba insensiblement dans l'oubli, mais subsistoit encore au tems de la réduction de Paris l'an 1594.

En allant de Paris à S. Denys, on trouve dès la Rue de ce nom à Paris, auprès de la Maison de S. Chaumont la première des sept Croix qu'on a plantées à égales distances aux endroits où Philippe le Hardi, qui portoit sur ses épaules les ossemens du Roi S. Looïs son pere, se reposa le 22. May de l'an 1271. Ces Croix sont des espéces de Pyramides de pierre à chacune desquelles sont les Statues des trois Rois & un Crucifix à la pointe. Ce fut pour perpétuer la mémoire d'une action si pieuse qu'on érigea ce Monument. Corrozet & Bonfons disent que ce fut Philippe le Hardi lui-méme qui les fit élever, mais il l'avancent sans preuve.

2. St. DENYS, Ville de France dans le Bas Languedoc, au Diocèse de Carcassonne.

3. St. DENYS, Bourg de France dans la Saintonge, au Diocèse de Saintes & dans l'Election de Marennes.

4. St. DENYS, Bourg de France en Normandie, au Diocèse de Séez, Election d'Alençon.

5. St. DENYS D'ANJOU, Bourg de France dans l'Anjou, à une lieue de la Riviére de Sarte. Il est connu par les Vins que produit son territoire, & qu'on enleve pour le Pays du Maine.

§. Comme S. Denys est un des Apôtres de la France, il n'est pas étonnant que son nom soit commun à un très-grand nombre de Villages de ce Royaume.

1. St. DIDIER, Ville de France dans le Velai. C'est la plus considérable de cette Province après le Puy, dont elle est éloignée de sept lieues en tirant au Nord. Douze Prêtres sont le Service dans l'Eglise de S. Didier. Il y a dans cette Ville un beau Convent de Religieuses de l'Ordre de S. Augustin.

2. St. DIDIER, petite Ville de France dans le Lyonnois, Election de Lyon.

3. St. DIDIER, Bourg de France dans l'Auvergne, Election de Brioude.

4. St. DIDIER SOUS RIVERIE, Bourg de France dans le Forez, Election de S. Etienne.

St. DIE', en Latin *Sancti Deodati Oppidum*, gros Bourg de France, dans l'Orléanois au Blessois [a]. C'est un gros Bourg muré sur le Chemin d'Orléans à Blois, à une demi-lieue de Chambor, selon Mr. Piganiol de la Force, (à deux lieues selon Mr. Corneille) sur le Rivage de la Loire. S. Dié s'étant fait en cet endroit un Hermitage pour y faire pénitence, le Peuple s'y assembla au bruit des Miracles de ce Saint & y bâtit insensiblement le Bourg qu'on voit aujourd'hui. Il y avoit autrefois un Monastère fondé par le Roi Clovis I. lors qu'après la bataille qu'il gagna sur Alaric l'an 530. il vint visiter le S. Hermite S. Dié. Il y avoit aussi une Maladerie à laquelle Thibaut IV. Hugues de Chatillon & Pierre de France Comtes de Blois ont fait des Charitez considérables.

[a] *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6. p. 138.

St. DIEY, Ville du Duché de Lorraine, au Diocèse de Toul. Elle est recommandable par l'Abbaye de même nom, dont je parlerai ensuite, & à laquelle elle doit son origine. L'Eglise Paroissiale est en même tems Collégiale. Le Chapitre, que Mr. Piganiol de la Force appelle S. Dié en Vosge, est composé de trois Dignitez & de vingt-trois Canonicats. Le Doyen & le Grand-Doyen jouïssent chacun d'environ mille Livres de revenu; le Chantre & l'Ecolâtre de neuf cens Livres & chaque Chanoine d'environ huit cens. On fait preuve de Noblesse pour entrer dans ce Chapitre. Les fonctions Pastorales se font dans l'Eglise Collégiale. Il y a près de cette Eglise, l'Eglise de Notre-Dame. Le Chapitre est Seigneur de la Ville. Il y a dans un de ses Fauxbourgs où S. Dié (*Sanctus Theodatus*) est mort, une Eglise Paroissiale sous l'Invocation de S. Martin. Elle est à la Collation & de la dépendance du Chapitre. Il y a aussi dans l'étendue de cette Paroisse un Couvent de Capucins, un Hôpital, l'Oratoire de la Croix, l'Hermitage de la Madelaine & l'Hermitage de S. Roc. Mr. de Longuerue parle ainsi de S. Diey: La Vallée dans laquelle la Ville de S. Diey est située

s'ap-

s'appelle Val Galile'e, & eſt entre de fort hautes Montagnes. Le Lieu où eſt la Ville s'appelloit *Junctura* les Jointures. ce n'étoit qu'un affreux Deſert lorſque S. Déodat (Théodat) appellé vulgairement S. Diey, s'y retira & y fonda un Monaſtère vers l'an 670. Les Lorrains prétendent qu'il n'eſt d'aucun Diocéſe; mais l'Evéque ſoutient qu'il eſt du ſien & aſſûrément à bon titre. Les Moines de S. Diey ſe relachérent ſi fort dans le dixiéme Siècle & devinrent ſi ſcandaleux, que le Duc Fréderic (Ferri) mort l'an 984. les chaſſa & mit en leur place des Chanoines ou Clercs Séculiers. L'Egliſe de S. Diey avec toute la Maiſon & les titres ayant été brûlés dans le XI. Siécle, les Chanoines s'adreſſérent au Pape Leon IX. qui avoit été Eveque de Toul, lequel étant en Lorraine l'an 1049. confirma les Privilèges & l'Exemtion de cette Egliſe Collégiale avec les Droits quaſi Epiſcopaux du Grand-Prevôt de l'Egliſe dans ſon Territoire. Pluſieurs vinrent s'habituer enſuite aux environs du Cloître de S. Diey. Le Prevôt & les Chanoines donnérent un grand Quartier au Duc de Lorraine avec la Seigneurie. Il y fit bâtir des Maiſons, qui augmentérent ce Lieu-là. Mathieu Duc de Lorraine fit commencer l'enceinte des murailles qui furent achevées l'an 1284 ſous Ferri II. Elles ont ſubſiſté juſqu'à la Domination des François.

St. DIZIER, en Latin Sancti Desiderii Castrum ou Fanum. Le P. Alexandre la nomme quelque part dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique *Noviodurum Médiomatricorum*; Ville de France en Champagne, dans le Perthois, ſi l'on s'en rapporte à Mr. Baugier, dans ſes Mémoires Hiſtoriques de Champagne; mais ſi l'on croit l'opinion la plus accréditée dans le pays même, elle eſt du Vallage, dont elle eſt la Capitale. Elle eſt ſituée dans une Plaine ſur la Marne, à ſix lieues de Vitri du côté de l'Orient. C'étoit autrefois une Place de guerre aſſez bien fortifiée; outre la Marne il y a encore un Ruiſſeau nommé les Renalles, qui prend ſa ſource à deux lieues au deſſus du côté de Bar-le-Duc. Il fournit l'eau aux foſſés qui entourent les murs de la Ville, & forme un Baſſin au milieu de la Ville même. Elle eſt environnée de Forêts au Midi & au Septentrion. C'eſt de ces Forêts & autres voiſines, que ſe tirent tous les bois qui ſervent à conſtruire tous les Batteaux que l'on trouve ſur la Marne, & qui ſe fabriquent tous à S. Dizier. Ces Batteaux ſervent à conduire à Paris le grain de la Province, & tous les fers qui ſe fabriquent dans les Forges, qui ſont en grande quantité aux environs de S. Dizier; ce qui rend la Ville aſſés aiſée & d'un bon commerce.

Elle eſt du Diocéſe & de la Généralité de Châlons, de l'Election de Vitry, & Capitale d'une Contrée de la Champagne qui s'appelle le Vallage: quoique quelques-uns veuillent la mettre dans le Perthois, contre le ſentiment des Géographes & des Habitans. Elle eſt le Siége d'un Bailliage Royal, qui reſſortit au Préſidial de Vitry & au Parlement de Paris, ſelon la qualité des cauſes. Il y a Maîtriſe Particuliére des Eaux & Forêts, Grenier à Sel, & Echevinage, dont le Corps eſt compoſé d'un Maire & de quatre Echevins, qui ont droit de connoître des cauſes criminelles par prévention. C'eſt à S. Dizier que la Marne commence à porter Batteaux.

Il y a dans la Ville un Couvent de Capucins. Dans le Fauxbourg de la Noue qui eſt ſeul plus conſiderable que la Ville & l'autre Fauxbourg, un Monaſtére de 6. Religieuſes Urſulines. A cent pas hors la Ville eſt une Abbaye Royale de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, étroite Obſervance. Au Fauxbourg de Gigny, il y a un Hôpital conſtruit de neuf, & où l'on reçoit tous les Pauvres, les Vieillards, les Enfans & les Orphelins de toute l'étendue du Baillage. Il y a trois Egliſes Paroiſſiales, une dans la Ville, & deux dans les deux Fauxbourgs.

Les fortifications ſont à préſent négligées, parce que depuis que la Lorraine, a été reduite, la Place n'a plus été expoſée a être attaquée; mais autrefois c'étoit une Forteresse importante. Charles Quint ayant fait ligue avec Henri VIII. Roi d'Angleterre pour envahir la France, ils en avoient déja fait le partage entre eux. Henri vint fondre par la Picardie & Charles par la Lorraine. Il avoit pris rapidement Luxembourg, Metz, Ligny & autres Places, & comptoit de prendre S. Dizier *en un déjeuné*, néanmoins, quoi qu'il l'eût attaquée avec une Armée de cent mille hommes, & que la Ville ne fût défendue que pas les Habitans & une Garniſon de quinze cens hommes, commandée par le Comte de Santerre & le Marquis des Riviéres, il fut obligé de la battre pendant ſix ſemaines de tranchée ouverte. Pendant tout ce tems il ne ceſſa de livrer continuellement des aſſauts, dans leſquels il étoit toujours repouſſé, il avoit meme ſouvent à ſe défendre contre les ſorties que la Garniſon & les Habitans faiſoient ſur ſes Ouvrages. Charles-Quint voyant qu'il ſe morfondoit, & que ſon Armée étoit beaucoup diminuée, s'aviſa de contrefaire une Lettre ſous le nom du Duc de Guize portant ordre au Gouverneur de rendre la Place à meilleure compoſition qu'il pourroit. Quoique le Gouverneur s'apperçût bien de la ſurpercherie, il entra en Capitulation d'autant plus aiſément que la Ville manquoit d'eau, de vivres & de munitions, & ſortit Drapeaux déploiés, Tambour-battant, Meche allumée, emportant Bagage & Artillerie, les Habitans ayant vie ſauve & étant exempts de pillage. Cette généreuſe réſiſtance des Habitans & de la Garniſon donna le tems aux Armées du Roi de venir s'oppoſer aux progrès des deux Princes alliez, & l'on peut dire que ſans cela la France eût été en grand péril. Il ne faut pas oublier que ce Siége de S. Dizier a été illuſtré par la mort du Prince René d'Orange, qui y fut tué d'un coup de Canon à côté de l'Empereur. Ce Siége arrivé en 1544. ſous le Regne de François premier, Henri ſecond fit

réparet la Ville & les Fortifications, aussibien que celles de Chaumont en Baffigny. Au deffus de la porte du Château de S. Dizier font les Armes d'Angleterre.

Le Docte Abbé de Longuerue obferve que la Seigneurie de S. Dizier a long-tems été poffédée par les Seigneurs de Dampierre en Champagne, qui depuis devinrent non feulement Seigneurs do Bourbon, mais Comtes de Flandres, de Nevers & de Retel. Cette Seigneurie fut réunie au Comtó de Champagne après qu'il fut venu au pouvoir des Rois de France. La Ville de S. Dizier, pourfuit cet Auteur, a pris fon nom d'un Saint Evêque de Langres nommé *Defiderius*, vulgairement Dizier, qui ayant été tue par les Vandales, lorfqu'ils ravagérent les Gaules fous l'Empire d'Honorius, fut enterré dans ce lieu-là, qui devint depuis une Ville, parce que plufieurs s'y habituerent à caufe qu'il etoit fort frequenté par les Peuples, qui avoient ce Saint en grande véneration. Les Habitans font furpris que S. Dizier étant mort chez eux, il n'y ait aucune Relique, ni aucun Monument qui confirme ce recit.

1. St. DOMINGUE, Ville de l'Amérique, dans l'Ifle Efpagnole qui en a pris infenfiblement le nom, au Quartier des Efpagnols. Elle eft fituée fur la Riviére d'Ozama à la Côte Meridionale. Elle n'eft plus à l'endroit où elle avoit été bâtie d'abord; elle s'eft formée à plufieurs reprifes d'une Colonie, que les Efpagnols venus dans cette Ifle avec Chiftophle Colomb avoient d'abord établie fur la Côte Septentrionale. Dans le tems que l'on étoit fort degoûté du premier pofte, qui étoit très-defavantageux, une intrigue amoureufe d'un Efpagnol fit naitre une occafion imprévue, dont on profita. Un jeune Arragonnois fut aimé d'une femme, qui commandoit dans une Bourgade, où elle tâcha de l'attirer, & pour cet effet elle lui fit préfent d'un emplacement pour y mettre un Colonie. Ces offres venoient à propos. On les accepta, & on commença la Ville de S. Domingue à l'Orient de l'Embouchure de la Riviere d'Ozama, & on y tranfporta les Efpagnols que l'on tira de la premiere Colonie nommee Ifabelle. Ce fut meme pour cette raifon qu'on lui donna le nom de la Nouvelle Isabelle, & Chiftophle Colomb ne l'a jamais appellée autrement par égard pour la Reine de Caftille dont il tenoit toute fon authorité. Cependant le nom de S. Domingue a prévalu, foit qu'il lui ait été donné à caufe de Dominique Colomb pere de Chriftophle, foit parce qu'on y arriva le jour de S. Dominique fous l'Invocation duquel la premiére Eglife fut dédiée. Dom Barthelemi Colomb fit cet établiffement en l'abfence de fon frere Chiftophle.

Un de fes premiers foins fut d'y conftruire une bonne Fortereffe; mais une furieufe tourmente qui avoit fait périr la Flote Efpagnole renverfa prefque toute entiére la Ville de Saint Domingo, dont les Maifons n'étoient encore que de bois & de paille, ce qui donna occafion de la rebâtir ailleurs. Ce fut le Grand Commandeur Ovando qui l'entreprit. Véritablement il lui donna un air de fplendeur digne de la premiére Métropole du Nouveau Monde; mais il lui fit grand tort en la changeant ainfi de place. Elle étoit fituée à l'Orient du Fleuve Ozama, & par la feule raifon qu'il y avoit des habitations Efpagnoles de l'autre côté, le Grand Commandeur l'y tranfporta, fans faire réflexion que pour la commodité de quelques Particuliers, il en faifoit perdre à la Ville deux beaucoup confidérables, dont l'une ne fe pouvoit abfolument remplacer, & l'autre ne peut encore fe fuppléer, fans qu'il en coûte beaucoup. Car en premier lieu, la Ville étant au Couchant fe trouve continuellement enveloppée des vapeurs du Fleuve, que le Soleil chaffe toujours devant lui; ce qui n'eft pas une petite incommodité dans un Pays auffi chaud, & auffi humide que celui là. En fecond lieu, elle eft privee d'une fource d'une eau excellente, dont elle jouïffoit auparavant: & comme l'eau des pluyes & celle du Fleuve font faumatres, on a été obligé d'y fuppléer par des Cifternes, dont les eaux ne font pas bonnes. Ceux qui en vouloient boire de la fource, étoient obligez d'avoir des Efclaves qui ne fuffent occupés qu'à en aller chercher. On a decouvert une autre fource à une portée de fufil, au Nord de la Ville, où tous les Navires font leur provifion d'eau; mais les Habitans de cette Capitale trouvent qu'elle eft encore trop loin, & aiment mieux s'en tenir à celle de leurs Cifternes, quelque mauvaife qu'elle foit, que de fe donner un peu de peine pour en avoir de meilleure. Le deffein du Grand Commandeur étoit de faire un Réfervoir avec une magnifique Fontaine au milieu de la Ville, pour y recevoir les eaux de la Riviére Hayna, qui font excellentes, & qu'il ne falloit faire venir que de trois lieues; mais il n'a pas eu le tems d'exécuter fon projet.

Oviedo qui a vu cettte Capitale dans tout fon luftre, affûre qu'il ne lui manquoit que cet ouvrage pour être une des plus belles Villes du Monde? Elle eft fituée fur un terrein parfaitement uni, & s'étend du Nord au Sud le long du Fleuve, dont le rivage bordé de Jardins bien cultives, fait un très-bel afpect. La Mer borne la vue au Midy, le Fleuve & fes bords fi bien ornez la terminent à l'Orient, & ces deux côtez occupent plus de la moitié de fon Horizon, parce que le Fleuve tourne un peu à l'Oueft. La Campagne des deux autres côtez eft des plus belles, & bien diverfifiée. Le dedans repondoit parfaitement à de fi beaux dehors, les Rues étoient larges & bien percées, & les Maifons exactement allignées. Elles étoient bâties pour la plûpart d'une forte de Marbre, qu'on a trouve dans le voifinage. Les autres étoient d'une efpéce de terre extremement liante, qui durcit à l'air, & qui dure prefque autant que la brique. Il y a un Couvent pour les P. P. de S. François, un pour ceux de la Mercy, & un pour les Dominicains: deux Hôpitaux, l'un de S. Nicolas, & l'autre de S. Michel

chel avec une superbe Cathédrale, & toutes les Eglises sont fort belles.

Cette Ville avoit aquis un grand lustre par la résidence de D. Diégue Colomb, qui y établit une petite Cour fort brillante; mais les diminutions que l'on fit à son autorité, la mauvaise conduite de quelques Rivaux qu'on lui donna, les Etablissemens que l'on fit à Cuba, à la Jamaïque & sur la Côte Méridionale du Golphe, la Conquête du Méxique, celle du Pérou, l'avantage que les Flotes qui venoient du Mexique trouvoient à mouiller à la Havana plutôt qu'à S. Domingue, l'épuisement que causérent ces diverses entreprises à la Colonie de l'Isle Espagnole, & d'autres circonstances concoururent à diminuer l'état florissant où la Ville de S. Domingue avoit été quelque tems. Son Audience Royale qui avoit servi de modele aux autres de l'Amérique subsiste toujours, & a sous elle les Isles de S. Domingue, de Cuba, de S. Jean de Porto-Ricco, la Floride & toute la Côte de la Terre-ferme depuis l'Isle de la Trinité jusqu'à l'Isthme de Panama. S. Domingue est encore aujourd'hui le Siége d'un Archevêché, dont les Suffragans sont Sant Jago de Cuba, S. Jean de Porto Ricco, Coro ou Venezuela & Honduras. Le peu de communication qu'il y a entre les Espagnols & les François de cette Isle est cause que nous ne voyons point de Voyageurs qui décrivent cette Ville, qui est la Capitale de la partie Espagnole.

2. St. DOMINGUE (L'Isle de), grande Isle de l'Amérique entre les Antilles. Les Habitans qu'y trouverent ceux d'entre les Européens qui la decouvrirent, la nommoient HAITI; Colomb qui la trouva, la nomma l'Isle Espagnole, ou simplement l'Espagnole, car en la nommant il ne savoit pas encore si c'étoit Isle ou Terre-ferme. Quelques bonnes gens qui ne savoient ni l'Espagnol, ni le Latin la nommérent en Latin non pas HISPANICA, mais HISPANIOLA, mot barbare que l'on a pris ensuite pour un diminutif, & dont bien des Auteurs se sont servis. Colomb voyant la quantité d'or qui se trouvoit dans les Montagnes de Cibao sous les pas des Espagnols qu'il envoya à la découverte, se ressouvint du Pays d'Ophir où les Flotes de Salomon alloient chercher l'or, & dit à son premier retour en Europe qu'il avoit trouvé le véritable Ophir de l'Ecriture. Des Savans comme Vatable & autres soutinrent sérieusement que l'Espagnole étoit l'Ophir, sentiment que j'ai réfuté au mot OPHIR. Après que Barthelemi Colomb eut transporté la Colonie d'Isabelle de la Côte du Nord à celle du Sud, & qu'il eut bâti un commencement de Ville sur le bord de l'Ozama, cette Ville fut nommée en Espagnol *San Domingo*, c'est-à-dire, *St. Dominique*; les François s'accoutumerent à dire *Saint Domingue*. Cette Ville fut long-tems le seul Port considerable & le principal Lieu du Commerce de toute l'Isle: cela fut cause que S. Domingue étant le terme des Navigations, on donna le nom de la Ville à toute l'Isle; & les François ont si bien préféré ce nom à celui de l'Espagnole, qu'ils ne se servent jamais de ce dernier qui n'est employé chez eux que dans les Ouvrages Historiques, ou traduits de l'Espagnol.

Cette Isle n'est pas la plus grande, mais elle est sans contredit la plus riche de toutes: nulle autre ne pouvoit mettre les premiers Conquérans de l'Amérique en état de s'établir solidement au delà des Mers, & l'on peut dire qu'elle a enfanté toutes les Colonies Espagnoles du Nouveau Monde. Si l'on en croit Dum Pierre Martyr d'Anglerie, cette Isle fut d'abord peuplée par des Sauvages venus de la Martinique, autrement dite *Matinino*, lesquels surpris de sa grandeur, crurent que c'étoit la plus grande Terre du Monde.

Au reste il est surprenant qu'on soit encore aujourd'hui si peu d'accord sur la situation d'une Isle, que toutes les Nations de l'Europe ont fréquentée depuis deux Siécles plus qu'aucune autre de l'Amérique. Ce qui paroit certain, c'est qu'elle est au 308. degré de Longitude; pour ce qui est de la Latitude, il paroit certain que la Pointe de S. Louïs auprès du Port de Paix, qui est l'endroit de l'Isle le plus Septentrional, est par les 20. degrés deux ou trois minutes d'élévation du Pole, sur quoi il faut réformer les Cartes Hollandoises, dont l'erreur en ce point a été cause de plusieurs naufrages sur le MONCHOIR QUARRE'. Quant à son étendue, sa longueur est d'environ 160. lieues du Levant au Couchant: sa largeur moyenne du Nord au Sud est estimée de trente, & elle en a environ 350. de circuit; ceux qui lui en donnent 600. sont le tour des Anses.

La situation de cette Isle, par rapport aux autres Antilles, ne pouvoit etre plus avantageuse; elle en est presque environnee, elle a comme trois Pointes avancées, à chacune desquelles répond une des trois autres grandes Antilles de *Sottovento*. Le Cap Tiburon, qui la termine au Sud-Ouest, n'est qu'à 30. lieues de la Jamaïque: entre celui de l'Espade, qui est sa Pointe Orientale, & Portoric, il n'y en a que 18. & 12. seulement du Cap ou Mole S. Nicolas, qui regarde le Nord-Ouest, à l'Isle de Cuba. Outre cela on trouve autour de l'Espagnole plusieurs petites Isles, qui en sont comme des Annexes, & dont elle peut encore tirer de grands avantages. Les plus considérables sont la SAONA, la BEATA, SAINTE CATHERINE, ATTAVELA, L'ISLE-A-VACHE, la GONAVA, & la TORTUE; sans compter la Navazza & la Mona, dont la premiere est à dix lieues du Cap Tiburon vers la Jamaïque, & la seconde à moitié chemin du Cap de l'Espade à l'Isle de Portoric.

Mais la Nature n'a pas moins pourvu à la sûreté de cette Isle, qu'à sa dignité, & à sa commodité. On voit tout autour quantité de Rochers qui en rendent l'abord assés difficile; la Bande du Nord est sur-tout bordée d'écueils, & de petites Isles fort basses, entre lesquelles il n'y auroit

roit pas de prudence à s'engager, avant que de les avoir bien connues. On a cru long-tems que celui de ces Ecueils, que les Espagnols nomment *Abrojo*, & les François *le Mouchoir quarré*, étoit le plus recule de tous à l'Orient; mais aux dépens d'un assés grand nombre de Navires, on a reconnu qu'il y avoit encore d'autres brisans au Sud-Est, ce qui joint aux observations sur lesquelles on a reculé l'Isle de 20. minutes vers le Sud, en a rendu l'atterrage beaucoup plus sûr. A l'Ouest du Mouchoir quarré, & presque sur la même ligne sont tout de suite plusieurs grouppes de petites Isles assés basses, entre lesquelles il n'y a de passage, que pour des Chaloupes, & quelquesfois même pour des Canots. Les unes sont nommées ISLES TURQUES, & les autres sont connues sous le nom de CAÏQUES. Mais elles ne sont pas toutes aussi inhabitables qu'on le croit communément, & il y en a même dont les Côtes sont fort saines du moins en quelques endroits. Les Lucayes sont aprés les Caïques, & il n'y a entre les unes & les autres qu'un debouquement assés étroit.

A juger du Climat de cette Isle par sa situation, on pourroit croire que les chaleurs y sont excessives pendant les 6. mois de l'année, que le Soleil demeure entre la Ligne Equinoctiale, & notre Tropique; & cela seroit sans doute, sans un vent d'Orient, que l'on appelle *Brise*. Les pluyes contribuent aussi beaucoup à tempérer le Climat de l'Isle. Elles y sont fréquentes, sur-tout dans les plus grandes chaleurs. Mais ces pluyes si abondantes en rafraîchissant l'air, causent une humidité, qui produit de fâcheux effets. La Viande se conserve à peine 24. heures sans se corrompre; il y faut enterrer les Morts peu d'heures après qu'ils ont expiré. La plûpart des fruits mûrs se pourrissent, dés qu'ils sont cueillis, & ceux même que l'on cueille avant leur maturité ne durent pas long-tems sans se gâter; le pain s'il n'est fait comme du biscuit, se moisit en deux ou trois jours; les vins ordinaires y tournent, & s'aigrissent en peu de tems; le Fer s'y rouille du soir au matin; & l'on a bien de la peine à conserver le Ris, le Maiz, & les Féves d'une année à l'autre pour les semer.

Une des choses, qui surprend d'avantage dans cette Isle, c'est la variété de Climats, qu'on y trouve, & rien ne fait mieux voir combien la Nature & les qualités du terroir mettent de difference dans l'Air. De deux Cantons qui se touchent, l'un est continuellement inondé de pluyes, & l'autre n'en a presque jamais, Les nuages s'arretent tout court au moment qu'ils arrivent sur ses confins; il s'en détache seulement quelquefois de petites vapeurs, qui repandent quelques goutes de pluye & se dissipent d'abord.

Le Tonnerre se fait rarement entendre depuis le mois de Novembre jusqu'en Avril, parce que le Soleil ne demeure pas alors assez long-tems sur l'Horison, pour enflammer les exhalaisons de la Terre. Car quoique l'élévation de cet Astre soit plus grande là à l'Equinoxe de Mars, qu'elle n'est à Paris au Solstice d'Eté, les jours néanmoins y sont plus courts de 4. heures & d'avantage, & en tout tems, cet Astre tombant perpendiculairement pendant six mois, le Crepuscule n'y sauroit être fort long. Les nuits ne sont pourtant pas si noires, qu'on ne voye assez pour se conduire, à moins que le Ciel ne soit couvert.

Dés que les pluyes ont cessé dans un endroit, les rosées y deviennent très-abondantes. D'un autre côté les brouillards n'y sont pas si communs, ou sont plutôt dissipez, Il est certain que le froid y est quelquefois assez piquant, & qu'on est obligé de s'approcher du feu, ou de chercher le Soleil. Ceux qui observent les choses de plus près dans ce pays, partagent ainsi l'Année. L'Hyver, selon eux, commence au mois de Novembre, & finit en Février; les nuits & les matinées y sont fraiches, & même un peu froides. Le Printemps suit & dure jusqu'au mois de Mai. La Secheresse qui suit, ne représente que trop bien l'Eté; car c'est un Eté de la Zone Torride. Il dure jusqu'à la fin d'Août. Enfin les Orages qui après quelque interruption, recommencent de nouveau depuis le decours de la Lune d'Août jusqu'au mois de Novembre, mettent assez de ressemblance entre cette Saison, & notre Automne.

On voit peu d'Européens, qui au bout de quelques années de séjour dans cette Isle ne s'apperçoivent d'une grande diminution dans leurs forces. La chaleur mine insensiblement par sa continuation les Corps les plus robustes, qui n'y sont pas accoutumes, & y détruit peu à peu ce que les Médecins appellent l'humide radical, n'y ayant point d'Hyver pendant lequel la Nature puisse réparer ses forces perdues par une violente transpiration; ce qui fait que l'on y vieillit de bonne heure, & que les enfans nés de parens, qui sont venus d'Europe, y sont moins forts, & qu'il en meurt beaucoup. Mais tout cela vient aussi en partie du peu de soin qu'on a de se ménager & de l'excès, soit de la débauche, soit du travail: d'ailleurs à mesure que les Créoles s'éloignent de leur origine Européenne, on les voit beaucoup moins sujets à ces inconvéniens. Les anciens Insulaires se portoient fort bien, & vivoient long-tems; les Négres y sont forts, & jouïssent d'une santé inaltérable, aussi-bien que les Espagnols, qui y sont établis depuis deux Siecles; il n'est point rare d'en voir, qui vivent jusqu'à 120. ans. Enfin si l'on y vieillit plutôt qu'ailleurs, on y demeure plus long-tems vieux sans ressentir les incommodités de l'extrême vieillesse.

Les racines des Arbres, quels qu'ils soient, n'y sont jamais enfoncées plus de deux pieds en terre, & la plûpart ne vont pas meme à beaucoup près à cette profondeur; mais elles s'étendent en superficie plus ou-moins, suivant le poids, qu'elles ont à soutenir. Il en faut excepter

le

le Caffier, qui pouſſe ſes racines à peu près comme nos Arbres font en Europe; mais il eſt venu d'ailleurs. L'Arbre dont les racines s'étendent plus loin eſt le Figuier. Il les pouſſe au delà de 70. pieds. Les Palmiers au contraire les ont fort courtes; mais en récompenſe elles ſont en ſi grand nombre, qu'encore que cet Arbre ait ordinairement plus de 100. pieds de haut, il n'en eſt pas plus ſujet que les autres à être abbatu par les Vents.

L'Iſle eſt arroſée d'un nombre prodigieux de Riviéres; mais la plûpart ne ſont que des Torrens, & des Ruiſſeaux dont pluſieurs ſont extrémement rapides. Les Eaux en ſont par-tout fort ſaines & même ſalutaires, mais ſi vives & ſi fraîches, qu'il n'en faut boire qu'avec diſcrétion, & qu'il eſt dangereux de s'y baigner. On aſſûre qu'il y en a environ une quinzaine, qui ne ſont pas moins larges que la Charente l'eſt à Rochefort; & dans ce nombre les ſix principales ne ſont pas compriſes. Ces ſix ſont l'Ozaza, dont l'Embouchure forme le Port de S. Domingue; la Neyva; le Macoris; l'Usaque, ou Riviére de Monte Christo, à la ſource duquel on a trouvé une belle Mine d'or, & qui charie par-tout des grains de ce précieux métal avec ſon ſable; l'Yuna qui eſt extrémement rapide, & à la ſource duquel il y a une très-abondante Mine de cuivre; & l'*Hattibonite*, vulgairement Artibonite, qui eſt la plus longue, & la plus large de toutes.

Il n'eſt point d'Iſle au Monde, où l'on ait trouvé juſques ici de ſi belles, ni de ſi abondantes Mines d'or, que celle-ci. On y en a auſſi découvert d'argent, de cuivre & de fer. On y voit encore des Miniéres de Talc, de Cryſtal de Roche, d'Antimoine, d'Etain de Glace, de Souffre, & de Charbon de terre, des Carriéres d'un Marbre blanc & jaſpé, & de bien de différentes ſortes de pierres. Les plus communes ſont des pierres ponces, des pierres à raſoir & ce qu'on appelle des pierres aux yeux, en Latin *Umbilicus Marinus.* Il y a des Salines naturelles en pluſieurs endroits, & du Sel minéral. La multiplication des Animaux utiles, que l'on y a tranſportés eſt telle, qu'on y a donné un Mouton pour un Réal, une Vache pour un Caſtillan, & le plus beau Cheval pour trois ou quatre.

Les tempêtes y ſont plus rares que ſur nos Mers; mais auſſi elles ſont plus furieuſes. Après les tempêtes, les rivages ſe trouvent remplis de Coquillages, qui ſurpaſſent beaucoup en luſtre & en beauté tout ce que nos Mers d'Europe fourniſſent en ce genre. Les plus curieux ſont le *Lambis*, le *Burgot*, le *Pourpre*, la *Porcelaine*, les *Cornets*, les *Pommes de Mer* &c.

Si les Côtes de l'Iſle ne ſont pas fort poiſſonneuſes, il ne faut pas aller bien loin au large pour y pêcher d'excellens Poiſſons, & en quantité. Les plus communs ſont les Rayes, les Congres, les Anges, les Mulets, les Marſouins, les Bonites, les Dorades, les Pilotes, les Lamentins, & les Crocodiles. On y prend auſſi partout des Limaçons, & des Ecreviſſes de Mer, des Moules, des Crabes, & des Cancres en quantité.

Quelques Auteurs ont prétendu qu'on trouva dans l'Iſle trois millions d'ames. Ces Inſulaires étoient communément d'une taille médiocre, mais bien proportionnée. Ils avoient le teint extrémement bazané, la peau rougeâtre, les traits du viſage hideux & groſſiers, les narines fort ouvertes, les cheveux longs, les dents ſales & mauvaiſes, & je ne ſai quoi de ſauvage dans les yeux, preſque point de front, parce que les meres avoient ſoin de ſerrer dans leurs mains ou entre deux ais le haut de la tête de leurs enfans nouvellement nés.

Les hommes alloient tout nuds; les femmes portoient une eſpéce de Jupon; les filles ne portoient abſolument rien. Ils étoient tous d'une compléxion foible, d'un tempérament phlegmatique, un peu mélancoliques & mangeoient fort peu. Ils ne travailloient point; mais après s'être divertis à danſer une partie du jour, s'ils ne ſavoient plus que faire, ils s'endormoient. Un Crabe, un Turgot leur ſuffiſoit chaque jour pour ſe nourrir. Ils étoient ſimples, & ignoroient juſqu'à leur origine. Il avoient des Jeux, après leſquels ils s'enyvroient de la fumée du Tabac qu'ils reſpiroient par les narines.

Le Tabac étoit naturel à l'Iſle l'Eſpagnole, dont les Habitans l'appelloient *Cohiba*, & l'inſtrument dont ils ſe ſervoient pour fumer *Tabaco*, nom qui eſt reſté au Tabac meme.

Il paroît indubitable qu'en pluſieurs genres d'impuretez ces Inſulaires ne gardoient pas beaucoup de meſures. Oviedo n'a pas même feint d'avancer que l'infame peché de Sodome étoit commun parmi eux, quoique pluſieurs Hiſtoriens contemporains ſe récrient contre cette accuſation. Quoiqu'il en ſoit, la maſſe du ſang de ces Peuples étoit tellement gâtée de l'excès de débauche, que la plûpart étoient attaquez de la maladie qu'ils communiquérent aux Caſtillans. Ceux-ci s'étant engagez à leur retour pour la guerre de Naples, la donnerent aux femmes Napolitaines, & celles-ci aux François; ce qui lui a fait donner le nom de *Mal de Naples*, & *mal François*, quoiqu'on auroit plutôt du l'appeller *mal Caſtillan.*

Il n'y avoit rien de réglé parmi les Inſulaires pour le nombre des femmes: pluſieurs en avoient deux ou trois, les autres un peu plus. Un des Souverains en avoit juſques à trente, & il n'y avoit parmi eux de degré prohibé que le premier. Les Souverains s'appelloient Caciques. A la mort de celui dont il vient d'être parlé, on obligea deux de ſes femmes à lui tenir compagnie.

Leurs occupations étoient la Chaſſe, & la Pêche, & la recherche des petits grains d'or qu'ils applatiſſoient un peu & dont ils ſe faiſoient des pendans aux narines.

Ils cultivoient la terre en brûlant l'herbe qui naiſſoit, & aprés avoir remué légérement la terre avec un bâton, ils plan-

plantoient leur Maïz, le Ris, les Patates la Caffave, le Manioc, & l'Igniame.

Leurs maifons étoient des Cabanes qu'ils bâtiffoient eux-memes avec des pieux, des perches & des Canes. Leur Langue étoit affés douce, & avoit plufieurs Dialectes particulieres à chaque Province, mais qui étoient entendues de tous les Habitans de l'Ifle.

Quant à leur Religion, fi on en croit les Auteurs contemporains, ou voifins de la découverte du Nouveau Monde, le Démon apparoiffoit affés fouvent à ces Infulaires, & leur rendoit des Oracles. Il eft même fort vraifemblable que les différentes figures fous lefquelles ils repréfentoient leurs Divinités étoient celles fous lesquelles ils croyoient les avoir vues. Elles étoient toutes hideufes ; les plus tolérables étoient celles de quelques Animaux, comme des Crapeaux, des Tortues, des Couleuvres, & des Caymans. Mais la plûpart du tems c'étoient des Figures humaines, qui avoient tout enfemble quelque chofe de bizarre, & d'affreux.

Delà il étoit arrivé deux chofes. La premiére, que cette varieté de figures avoit perfuadé à ces Peuples, qu'il y avoit plufieurs Dieux. La feconde que la laideur de ces Dieux les leur faifoit regarder comme beaucoup plus capables de leur faire du mal, que de leur faire du bien. Auffi ne fongeoient-ils guéres qu'à appaifer leur fureur, & à les engager par des facrifices à les laiffer en repos. Ils appelloient ces Idoles *Chemis*, ou *Zemés*. Ils les faifoient de craye, de pierre ou de terre cuite ; ils les plaçoient à tous les coins de leurs maifons, ils en ornoient leurs principaux meubles, & ils s'en imprimoient l'Image fur le corps. Ainfi il ne faut pas s'étonner, fi, les ayant fans ceffe devant les yeux, & les craignant, ils les voyoient fouvent en fonge. Ils n'attribuoient pas à tous le meme pouvoir ; les uns, felon eux, préfidoient aux Saifons, d'autres à la Santé ; ceux-ci à la Chaffe, ceux-là à la Peche, & chacun avoit fon Culte, & fes Offrandes particuliéres.

Voilà en peu de mots autant qu'il a été poffible de le connoître quels étoient les Peuples, qui habitoient l'Ifle Haïti aujourd'hui S. Domingue, lorfqu'elle fut découverte par les Efpagnols. Ils la trouverent divifée prefque toute entiére en cinq Royaumes parfaitement indépendans les uns des autres ; je dis prefque toute entiére, parce qu'il paroît qu'outre les cinq Rois, ou Caciques Souverains, dont nous allons parler, il y avoit quelques Seigneurs beaucoup moins puiffans, mais qui ne rélevoient de perfonne, & portoient auffi le nom de Cacique.

Des cinq Royaumes qu'on y trouva, l'un s'appelloit MAGOA, qui veut dire Royaume de la Plaine. Il comprenoit ce qu'on a depuis appellé la *Vegua-Réal*, ou du moins il en comprenoit le milieu, & la meilleure partie. La Vegua-Réal eft une Plaine de 80. lieues de long, & qui en a 10. dans fa plus grande largeur. Barthelemy de las Cafas, qui a été long-tems fur les lieux affûre, qu'il y coule plus de trente mille Rivieres, parmi lefquelles il y en a douze auffi larges que l'Ebre, & le Guadalquivir. Les autres ne font que des Torrens & de petits Ruiffeaux ; la plûpart rouloient l'or avec leur fable. Le Souverain de ce Royaume au tems de la découverte fe nommoit Guarionex. Ce Prince avoit fa Capitale dans un lieu, où les Efpagnols ont eu depuis une Ville fort célebre, qu'ils avoient appellée la *Conception de la Vegua*.

Le fecond Royaume étoit celui de MARIEN. Barthelemi de las Cafas ne fait point de difficulté de dire qu'il étoit plus grand, & plus fertile que le Portugal. Il comprenoit toute cette partie de la Côte du Nord, qui s'étend depuis l'extrémité Occidentale de l'Ifle, où eft le Cap S. Nicolas, jufqu'à la Riviére Yaque, connue aujourd'hui fous le nom de Monte-Chrifto, & comprenoit toute la partie Septentrionale de la Vegua-Réal, qui s'appelle préfentement la Plaine du Cap François. C'étoit au Cap même que Goacanarie Roi de Marien faifoit fa réfidence, & c'eft de fon nom abregé, que les Efpagnols appellent encore aujourd'hui ce Port *el Guaric*.

Le troifiéme portoit le nom de MAGUANA ; & renfermoit la Province de Cibao, & prefque tout le cours de la Riviére Hattibonite, ou l'Artibonite, qui eft la plus grande de l'Ifle. *Caonabo* qui y régnoit étoit Caraïbe. Il avoit paffé dans l'Ifle en Avanturier qui cherche fortune, & comme il avoit de l'efprit & du cœur, il fe fit bien-tôt eftimer & craindre de gens qui n'étoient ni fpirituels ni braves ; de forte qu'il parvint affés aifément à fe faire un Etat confidérable au milieu d'eux. Sa demeure ordinaire étoit au Bourg de Maguana, d'où fon Royaume avoit tiré fon nom. Les Efpagnols en firent depuis une Ville fous le nom de *San Ivan de la Maguana*, laquelle ne fubfifte plus. Caonabo étoit le plus puiffant Monarque de l'Ifle, & celui qui fentoit mieux fon Souverain.

Le Royaume de XARAGOA étoit le quatriéme, & devoit fon nom, on le donnoit à un affés grand Lac ; c'étoit le plus peuplé de tous & le plus étendu. Il comprenoit toute la Côte Occidentale de l'Ifle, & une bonne partie de la Méridionale. Sa Capitale nommée auffi Xaragua, étoit à peu près où eft aujourd'hui le Bourg du Cul-de-Sac. Les Hommes y étoient mieux faits qu'ailleurs & plus polis. Le Prince, à qui il appartenoit fe nommoit *Behechio*.

Le cinquiéme étoit le HIGOEY. Il occupoit toute la partie Occidentale de l'Ifle, avoit pour bornes à la Côte du Nord la Riviere d'Yaque, & à celle du Sud le Fleuve Ozama. Les Peuples de ce Canton étoient un peu plus aguerris que les autres, parce qu'ils avoient fouvent à fe défendre des Caraïbes, qui faifoient continuellement des defcentes fur leurs Côtes, pour en amener des prifonniers. Ces Barbares tuoient d'abord les hommes, en mangeoient les entrailles, & en faifoient les

les chairs ; ils châtroient les enfans mâles afin de les engraisser, & de s'en servir dans leurs festins ; pour cela ils les enfermoient dans des Parcs ; ils gardoient les filles & les femmes pour en avoir des enfans ; les vieilles & les infirmes demeuroient esclaves. Les Peuples du Higuey etoient armés de fleches à l'exemple de leurs ennemis, mais il s'en falloit beaucoup qu'ils s'en servissent aussi bien qu'eux : aussi la plûpart du tems ne se defendoient-ils que par la fuite. Ils avoient pour Souverain le Cacique *Cayacoa*.

Les Espagnols aborderent dans cette Isle sous la conduite de Christophle Colomb le 6. Décembre 1492.

On peut voir l'Histoire de l'établissement qu'il y commença dans la belle Histoire de S. Domingue écrite par le R. P. de Charlevoix Jesuite. Les Espagnols s'étoient d'abord placez sur la Côte Septentrionale de l'Isle ; mais ils l'abandonnérent ensuite pour occuper la Méridionale qui est plus navigable. Des François s'établirent dans cette partie négligée ; & peu à peu il s'est formé dans la partie Occidentale de l'Isle une Colonie Françoise qui occupe une partie considérable de la Côte Septentrionale, & de la Méridionale & toute l'Occidentale ; de sorte que l'Isle est présentement possédée par deux Colonies très-inégales. Le droit d'ancienneté demande que nous commencions par la Colonie Espagnole.

Les Espagnols premiers propriétaires de l'Isle en possédent la plus utile partie, & s'ils la cultivoient avec le méme soin que les François cultivent la partie dont ils jouïssent, ils en tireroient des avantages infiniment plus grands ; mais, comme je le remarque ailleurs dans cet Article, tant d'autres objets partagent l'attention du Gouvernement Espagnol, que S. Domingue n'y a qu'une très-petite part en comparaison du Perou & du Mexique. Les Espagnols sont maîtres des Mines de Cibao, mais ils ne les travaillent point, celles qu'ils ont en Terre-ferme, occupent tous les Ouvriers qu'ils peuvent y employer. Les Lieux les plus remarquables de la partie Espagnole sont :

Saint Domingue Capitale,

La Conception de la Vega, ou Bega, autrefois Episcopale,
Sant Iago de los Cavalleros,
Cotuy,
Baya,
Monte-Plata,
Bayagana,
Scibo,
Alta Gratia ou Iguei,
San Lorenzo,
Azua.

Cette partie a pour annexes deux Isles considérables, savoir l'Isle de Samana au Nord-Est, & l'Isle de Saona au Midi de la Pointe Orientale de l'Isle.

Les François établis d'abord à la Tortue trouvant dans la Côte Septentrionale de la grande Isle des terres que les Espagnols n'occupoient point s'y établirent, & peu à peu cette Colonie est devenu très-puissante. Elle occupe présentement toute la partie Occidentale de l'Isle. Cette partie se divise en deux Quartiers, savoir le Quartier du Nord & le Quartier du Sud. Le premier a pour principales Habitations le Port François, Porto-Plate, Port Margot, le Morne Rouge & le Morne au Diable, Saint Marc, la Petite Riviére &c. Le second a le Petit Goave, le Grand Goave, Leogane, le Cul-de-Sac, le Cap Tiburon, Jaquemel, &c.

St. DONAT. Mr. Janiçon écrit *S. Donas*, Fort des Pays-Bas dans la Flandre, au Franc de l'Ecluse assez près de cette Ville. Les Espagnols autrefois maîtres de ce Pays entretenoient une Garnison dans ce Fort, qui commande la Ville de l'Ecluse qu'il peut ruïner par son Canon, sans qu'elle puisse lui faire aucun mal. Jouvin de Rochefort le décrit ainsi. Il n'y a dit-il, que cinq ou six maisons dans ce Fort & toutes dans une Place de cinquante pas de largeur, pavée de boulets de Canon, fermée de quatre Bastions & de hauts remparts, revêtus de terre & munis de doubles fossez pleins d'eau tout à l'entour. Le Pays est si bas qu'il peut être mis sous l'eau par le moyen des Ecluses qui la retiennent dans les Canaux, un desquels sert aux Bâteaux pour aller à Bruges.

L'Empereur a cédé ce Fort à la République des Provinces-Unies par le Traité de Barriére.

E.

St. EDMONDSBURY, Ville d'Angleterre dans la Province de Suffolk. Elle prend son nom de *S. Edmond*, Roi des Estangles, qui ayant été pris par les Danois encore Idolatres & Barbares fut percé de fléches & décapité le 20. Novembre 870. par ordre de Suénon, parce qu'il refusoit de renoncer au Christianisme. Canut fils & héritier de Suénon étant devenu Roi d'Angleterre & Chrétien, en expistion du crime que son pere avoit commis, érigea une magnifique Abbaye avec des revenus considérables. Autour de ce Monastère il se forma une Ville qui est aujourd'hui entre Ely & Ipswich. Elle est nommée simplement Buri dans plusieurs Cartes. Les Saxons l'ont appellée Eadmunde Styrig ; & c'est ainsi qu'elle est nommée dans la Chronique Saxonne publiée par Mr. Gibson. Il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin d'une Maison de Campagne nommée *Villa Faustini* ; surquoi Mr. Gale observe que Martial a donné la Description d'une Maison de Campagne que Faustin avoit à Bayes. Qui empêche, dit-il, qu'il n'en ait eu aussi une dans la Bretagne ? Je demanderois à mon tour, qu'elle nécessité y a-t-il que cette Maison de Campagne ait appartenu au méme Maître que celle dont parle Martial ? Le nom de *Faustinus* a été commun à bien des Romains. Quoiqu'il en soit du Maître, il s'agit d'en trouver la situation & Mr. Gale ne voit point dans ce Canton d'endroit plus riant, ni plus agréable que

celui où est S. Edmundsbury qu'il croit avoir succédé à la *Villa Faustini* d'Antonin.

St. ELIE (L'Isle de), petite Isle de Grèce dans l'Archipel au Nord de l'Isle de Negrepont, au Midi du Canal qui sépare les Isles de Dromi & Scrakino. C'est plûtôt un Ecueil qu'une Isle: il y a quelques Moines Grecs.

St. ELME, Château de l'Isle de Malthe [a] sur la Pointe de la Cité Valette. Ce Château est bâti sur un Rocher du Mont Sceberras, & sur la Pointe de la Cité Valette, qui avance dans la Mer, de laquelle il n'est séparé, que par un fossé taillé dans le Roc. Il est placé à l'Embouchure de huit grands & beaux Ports; dont il y en a trois au côté droit de Saint Elme, & cinq au côté gauche, qui sont defendus d'un côté par le Château S. Angelo bâti sur la pointe du Bourg, ou de la Citta Vittoriosa, & de l'autre par la Cité Valette, ou la Ville-Neuve. Entre la Cité Valette & le Château S. Elme il y a des Magazins à bled taillés dans le Roc.

[a] Dapper, Description de l'Afrique pag. 514. & 515.

St. ELOY, ou La Mont St. Eloy, Abbaye de France en Artois, à deux lieues d'Arras. On prétend qu'elle a été fondée par S. Eloy. Les Chanoines Reguliers qui l'occupent obtinrent l'an 1413. du Duc Jean de Bourgogne la permission de fortifier leur Monastere & en reconnoissance, ils s'obligerent à l'hommage d'une Lance à chaque mutation d'Abbé. Cette Abbaye est en Régle & jouït au moins de cinquante mille livres de revenu. On dit que les Chanoines Reguliers de cette Maison portent la Soutane violette & le Rochet par dessus comme ceux de S. Aubert de Cambrai.

St. EMILION, Bourg de France en Guyenne dans le Bourdelois, à l'Orient & à une bonne lieue de Libourne entre l'Ile & la Dordogne. On vante les Vins de S. Emilion.

St. EPIPHANE (Le Cap de). Voyez Cap.

St. ERINI. Voyez Sant Erini.

1. St. ESPRIT (Le Cap du). Voyez Cap.

2. St. ESPRIT (La Baye du). Voyez Baye.

3. St. ESPRIT (Le Pont). Voyez Pont.

4. St. Esprit. Voyez Espiritu Santo.

1. St ESTIENNE, Ville de France dans le Haut-Forez [b] dont elle est la Capitale. Ce n'étoit qu'un Bourg lorsque les Habitans obtinrent du Roi Charles VII. la permission de se donner des murailles; & dans la suite les Manufactures & le Commerce y ont tant attiré de monde qu'on y compte aujourd'hui dix-huit mille Ames au moins. Le Ruisseau de Furens, sur lequel elle est située, est très-propre pour la trempe du fer & de l'acier, ce qui donne lieu aux Habitans de travailler avec réputation aux armes & autres Ouvrages de fer.

[b] Piganiol, Descr. de la France, t. p. 161.

2. St. ESTIENNE, Montagne de l'Isle de *Santerini* dans l'Archipel. Elle est ainsi nommée d'une Chapelle dédiée à ce Saint. Il est bien extraordinaire, dit Mr. Tournefort, de voir un bloc de marbre enté pour ainsi dire sur des pierres ponces. Est-il sorti du fond des eaux? ou s'est-il formé depuis l'apparition de l'Isle? On voit encore au pied de la Roche sur une de ses Collines les Masures d'une ancienne Ville & les ruïnes d'un Temple à Colonnes de marbre. Peut-être que c'étoit celui de Neptune que les Rhodiens y bâtirent; mais le Scholiaste de Pindare remarque qu'il y en avoit un autre de Minerve & que l'Isle de Thera étoit consacrée à Apollon. C'est pour cela que Pindare l'appelle une Isle Sacrée.

St. EVROUL, Bourg de France dans la Normandie [c], Diocése de Lisieux, en Latin *Sanctus Ebrulphus*, anciennement *Uticum*. Il est situé dans la Forêt d'Ouche à trois lieues de l'Aigle, à six de Seez & de Bernay, à huit de Lisieux, & à dix-huit de Rouen. Ce Bourg où l'on tient Marché tous les Lundis, est remarquable par une belle & riche Abbaye de Benedictins de la Congregation de Saint Maur, qu'un Etang sépare de l'Eglise de la Paroisse, qui est dediée à Notre-Dame. Cette Abbaye l'une des plus grandes & des mieux ornées de la Province, fut fondée par Saint Evroul son premier Abbé. On la trouve au pied d'une Côte couverte d'un Bois, sur le bord d'un Etang, dont l'eau fait aller un Moulin à Forge à fer. Son Eglise bâtie en croix, & avec beaucoup de propreté, est grande & très-claire. Elle a seize piliers de chaque côté dans sa longueur, & des bas côtez, avec une galerie qui regne tout autour du Chœur & de la Nef. Cette Eglise à trois Clochers. Le Cloître, la Sacristie, le Chapitre, la Sale des Conferences, le Refectoire & la Bibliothéque sont des lieux dignes d'etre vus. Il y a plusieurs grands Ouvrages de menuiserie. Un quart de lieue au-dessus de Saint Evroul, la Riviére nommée Careutone, fort d'un grand Etang qu'on appelle Carenton.

[c] Mémoires dressez sur les Lieux en 1704.

SAINT-EUSTACHE, Isle de l'Amérique Septentrionale [d], l'une des Antilles, située au Nord-Ouest de S. Christophle, & au Sud-Est de Saba, sur la hauteur de 17. degrez & 40. minutes, en Latin *Insula Sancti Eustachii*. Elle est petite, & quoique Herrera lui donne dix lieues de tour, on tient qu'elle n'en a guére plus de cinq. Ce n'est proprement qu'une Montagne, qui s'éleve au milieu en forme de pain de sucre. Elle réleve des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Ils y ont établi une Colonie d'environ seize cens hommes, qui sont tous logez commodément, & fort proprement meublez. Cette Isle est la plus forte d'assiette de toutes les Antilles, à cause que n'y ayant qu'une bonne descente, elle peut être défendue facilement par un petit nombre de Soldats. Outre cette Fortification naturelle, on y a bâti un Fort, qui par la portée de son Canon, commande bien avant en Mer & sur la meilleure rade. Quoique le sommet de la Montagne de cette Isle, dont on a tiré autrefois & dont on tire encore aujourd'hui une fort grande quantité de Tabac, semble très-pointu, il ne laisse pas d'être creux, & d'avoir dans

[d] Corn. Dict. Rochefort, Hist. des Antilles.

dans son centre un fond assez vaste, pour entretenir grand nombre de Sauvagine, qui se plaît dans un lieu si retiré. Les Habitans nourrissent toutes sortes de Volailles sur leurs terres, & même des Pourceaux & des Lapins. Il n'y e point de Fontaines dans cette Isle; mais presque tous les particuliers ont des Citernes qui suppléent à ce défaut. Il y a aussi des Magazins fournis de toutes les choses nécessaires pour vivre commodément, avec une belle Eglise, gouvernée par un Pasteur Hollandois. Le P. Labat parle ainsi de cette Isle, où il n'a pourtant point abordé: L'Isle de Saint Eustache [a] paroît composée de deux Montagnes separées l'une de l'autre, par un grand Vallon, dont le rez-de-chaussée, pour ainsi parler, est élevé de plus de dix toises au-dessus du rivage. La Montagne, du côté de l'Ouest, est partagée en deux ou trois Têtes couvertes d'Arbres: sa pente jusqu'au Vallon ne paroît pas trop rude. La Montagne de l'Est feroit bien plus haute que la première, si elle étoit entiére; mais elle paroît comme coupée aux deux tiers de la hauteur, qu'elle devroit avoir naturellement. Elle fait à peu prés le meme effet qu'une forme de chapeau, que l'on auroit un peu enfoncée. Cette Isle nous parut fort jolie, & bien cultivée. Le Fort paroît être au pied de la Montagne de l'Est: il faut cependant qu'il eo soit à une distance raisonnable, qui ne me paroissoit pas de l'endroit où j'étois. Les François en ont été les Maîtres deux ou trois fois. Il n'y a entre Saint Eustache & S. Christophle qu'un Canal de trois lieues de large.

[a] Voyage de l'Amérique, t. 2. p. 256.

F.

St. FARGEAU, en Latin *Ferreoli Oppidum*, Ville de France en Gastinois sur la Riviere du Loin, au Pays de Puysaye, à quatre lieues de Briare, au Diocése d'Auxerre. Il y a un Chapitre dont le Doyen est aussi Curé, & sept Chanoines dont le Doyené & quatre Cenonicats ont été fondez par Antoine de Chabannes Seigneur de Dammartin & trois autres en 1460. par Jean de Chabannes, fils du précédent, à la charge que lui & ses hoirs portant son nom & ses Armes nommeroieor seuls aux Canonicats & au Doyenné alternativement avec l'Abbé de S. Germain d'Auxerre, à qui la nomination de la Cure appartenoit.

St. FARON, Abbaye de France dans la Brie hors des murs de la Ville de Meaux. S. Faron Evêque de Meaux la fonde l'an 627. & la fit bâtir sur son propre fonds sous l'Invocation de la Sainte Croix. Ses Reliques y reposent, & elle en a pris le nom qu'elle a aujourd'hui. Elle vaut vingt mille Livres de rente à l'Abbé & douze mille aux Moines. Elle est aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.

St. FERGEAU. Voyez S. Fargeau.

St. FERIOL, petit Lieu de France, au Languedoc, dans le Diocése de St. Papoul, dans la Vallée de Loudot. Au pied de la Montagne Noire il y a un Réservoir de douze cens toises de longueur, sur cinq cens de largeur; & vingt toises de profondeur; de sorte qu'il contient six cens mille toises en sa superfice, & douze millions de toises en quarré. Ce Reservoir est toujours plein & fournit en tout tems de l'eau au Bassin de Naurousse par le moyen d'une rigole qoi l'y conduit. Pour le remplir lui-même il a falu amasser toutes les eaux d'alentour & particuliérement celles de le Montagne Noire.

St. FERME, Lieu de France en Guyenne dans le Bazadois, près de la Riviére du Dror à peu de distance de Libourne. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît fondée en 1186. par Frémond de Bourdeaux. Ces Religieux n'ont point reçu la Réforme. Raimond Evêque de Bazas & Reimont de Gentiae donnérent ce Monastére evec tous ses biens à celui de St. Florent de Saumur & l'y foumirent avec son Abbé, afin qu'il corrigeât les mœurs de ces Moines qui ne subirent pas volontiers ce nouveau joug. Nonobstant cela ce Monastère à toujours eo jusqu'à présent ses Abbez particuliers qui portent l'habit & les Ornemens Episcopaux. Ils ont Haute, Moyenne & Basse Justice dans la Ville.

St. FIACRE, Bourgade & Prieuré de France dans la Brie, au Diocése de Meaux, Ordre de S. Benoît de la Congrégation de S. Maur, à deux lieues au Midi de Meaux. Il est fameux par les Pélerinages, que l'on y fait de fort loin. La Reine Anne d'Autriche, mere de Louïs XIV. à fait présent d'une magnifique Châsse aux Reliques de ce Saint qui y reposent.

1. St. FLORENT, petite Ville de France dans l'Anjou, sur le Bord Méridional, de la Loire, à huit lieues de Nentes, & à pareille distance d'Angers. Elle est remarquable par son Abbaye.

2. St. FLORENT, Mr. Baillet observe que c'est le nom de trois Abbayes dont deux subsistent encore en Anjou. S. Florent né en Poitou, Prêtre, Disciple de S. Martin, aprés la mort de son Maître se retira dans une Caverne de la Montagne de Glonne ou Glan sur la Rive gauche de la Loire, eo Diocèse d'Angers du côté de celui de Nantes & il y finit ses jours. De son Hermitage on fit vers le fin du VII. Siécle un Monastére qui subsiste encore aujourd'hoi sous le nom de S. Florent le Vieux.

Ce Monastère ayant été pillé & brûlé par les Normands, le Comte de Blois, Thibaut, en fit rebâtir un autre dans le Château de Saumur, où l'on déposa les Reliques de S. Florent qui donna encore le nom à cette Abbaye. Elle fut détruite avec le Chateau l'an 1025. mais on en bâtit une nouvelle auprés de la Ville vers le Couchant, quatre on cinq ans aprés. C'est celle qui s'appelle aujourd'hui S. Florent lez Saumur, sur la petite Riviére de Toué qui va se décharger de là dans la Loire. L'Abbaye est sous la Régle de S. Benoît & ne se dit de nul Diocése, quoiqu'elle soit dans celui d'Angers.

St. FLORENTIN, Ville de France dans

dans le Sénonois, du côté de la Bourgogne vers la décharge de la petite Riviére o Armance, dans celle d'Armançon. Elle a pris ſon nom de S. Florentin Martyr de Bourgogne au V. Siécle, dont le Corps au moins en partie ſut pris à Semon, ou à Bremur ſur Seine au Diocéſe d'Autun, par deux Dames à leur retour du Pélerinage de Rome, du tems de Louis le Debonnaire & apporté en ce lieu, où elles bâtirent une Egliſe que S. Alderic Evéque de Sens dédia ſous le nom de S. Florentin.

S. FLOUR, Ville Epiſcopale de France, dans la Haute Auvergne, dont elle prétend être la Capitale. Elle doit ſon origine au Saint dont elle porte le nom. S. Flour premier Evéque de Lodéve en Languedoc prêchant en Auvergne mourut en un lieu nommé INNIAC, ou INNICIAC, vers l'an 389. Il y fut enterré & ſon Tombeau n'eut long-tems qu'un petit Oratoire pour ornement. Le Pelérinage des Peuples y forma depuis un Bourg conſidérable. S. Odillon Abbé de Clugny l'ayant acquis dans le XII. Siécle y fit bâtir une Egliſe & un Monaſtére où il mit des Religieux de ſon Ordre. Il fit meme entourer le Bonrg de murailles pour la ſûréte des Habitans. Le Pape Jean XXII. y créant un Eveché en fit un des quatre nonveaux Suffragants de Bourges & c'eſt le ſecond Siége de l'Auvergne. L'Eveque eſt Seigneur de la Ville & en cette qualité la Juſtice Ordinaire lui appartient [a]. Il y a un Bailliage Royal qui eſt du Reſſort d'Aurillac, & une Election. On vend aux Foires qui ſe tiennent en cette Ville quantité de Mules & de Mulets pour le Languedoc, l'Eſpagne & autres Pays. Il ſe fait auſſi à S. Flour un grand commerce de bled, cette Ville étant comme le Grenier d'un petit Pays voiſin appellé la PLANEIZE, lequel eſt très-fertile en Segle. Le premier Eveque de S. Flour fut l'Abbe de S. Tibery, au Diocéſe d'Agde, mais l'an 1318. il y mit le Prieur de S. Flour appelle Raimond de Monſtvejouls que le meme Jean XXII. fit Cardinal dans la ſuite & transféra à l'Evéché de S. Papoul. Les XIII. premiers Evéques furent élus parmi les Religieux de S. Benoît. Entre ces Evéques qui avoient été Religieux on diſtingue Frere Pierre d'Eſtain qui fut transféré à l'Archeveché de Bourges en 1368. & fait Cardinal l'année d'après par le Pape Urbain V. Il fut enſuite Eveque d'Oſtie & mourut à Rome l'an 1377. Cet Eveehé renferme dans ſon Diocéſe quatre cens Paroiſſes & vaut environ dix ou douze mille Livres de rente.

[a] Piganiol, Deſcr. de la France, t. 6. p. 343.

Le Chapitre de la Cathedrale eſt composé de trois Dignitez, & de dix-ſept Canonicats. Les Dignitez ſont l'Archidiaconé, la Treſorerie, l'Archipretré. Les Chanoines Pretres jouiſſent d'environ quatre cens Livres de revenu; mais ceux qui ne ſont point Pretres n'ont que la moitie. Il y a encore une Egliſe Collegiale à S. Flour composée d'un Prevôt & de dix-huit Chanoines. Le Prevot jouït d'environ deux cens Livres de revenu & les Chanoines de cent Livres.

1. ST. FRANÇOIS. Voyez au mot CAP.

2. ST. FRANÇOIS, Habitation & Paroiſſe de l'Amérique à la Guadeloupe, dans les Antilles, dans la grande terre. Elle comprend la partie la plus Orientale de cette Iſle. Il s'y trouve pluſieurs Salines. Elle eſt deſſervie par les Capucins.

3. ST. FRANCOIS (LES ISLES DE), Iſles de l'Amérique Septentrionale, dans le Canada au Pays des Iroquois, à l'extrémité du Lac de S. Pierre dans un enfoncement à la Bande du Snd. Elles ſont cinq ou ſix & tiennent un terrain d'une bonne lieue. Elles ſont plates & remplies de Bois de haute futaye. Il y a même des Piniers dont on tire des mats ponr lea Vaiſſeaux dn Roi. Le Chêne, l'Erable, le Cédre s'y trouvent en quantité, le Bled y vient fort bien, les Prairies ſont belles & les Paturages y ſont admirables. Le Gibier y abonde en tout tems. Il s'y décharge une Riviére qui vient de la Nouvelle Yorck, qui forme quantité de Canaux fort larges & fort poiſſonneux, tous bordez de beaux Arbres. Ce ſeroit une charmante demeure champêtre, ſi dans le tems de guerre ce Canton n'étoit pas exposé aux courſes des Iroquois. Ces Iſles bornent le Gouvernement dea trois Riviéres.

4. ST. FRANÇOIS (LE LAC DE), Lac de l'Amérique Septentrionale, dans le Flenve de S. Laurent au deſſus de Montréal. Il a ſept lieues de long.

5. ST. FRANÇOIS (LA RIVIERE DE), Riviére d'Amérique dans la Nouvelle France. Elle ſort du Lac de Buade & ſe vient rendre dans le Miſſiſſipi, à huit lieues au deſſus du Saut de S. Antoine de Padoue. On la nomme auſſi la RIVIERE DES ISSATIS, d'autres la nomment Riviére des Mendéouacanton.

6. ST. FRANÇOIS (la Riviére de), Riviére de l'Amérique Méridionale au Breſil. Elle a ſa ſource aſſez avant dans les terres, vers le 332. d. de Longitude & les 11. d. 40'. de Latitude Méridionale. Elle circule enſuite vers le Nord Oriental, ſe perd ſous terre, & prenant enſuite ſon cours vers l'Orient, elle coule entre la Capitainie de Fernambouc & celle de Seregippe, & ſe perd enfin dans l'Océan aux Confins de ces deux Provinces auxquelles elle ſert de bornes.

ST. FUSCIEN AUX BOIS, ou DES Bois, Village de France en Picardie, au Diocéſe d'Amiens. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît & de la Congrégation de S. Maur, fondée en 880. par Chilperic, ſelon Mr. Corneille qui l'écrit ſur des Mémoires des R. R. P. P. Bénédictins, ou ſelon d'autres en 1105. par Enguerrant Comte d'Amiens

G.

1. ST. GABRIEL, Bourg de France, en Provence. Quelques-una y cherchent l'*Ernaginum* des Anciens.

2. ST. GABRIEL, Village de France, dans la Normandie, au Diocéſe de Bayeux. Il y a un Prieuré & une Juriſdiction dépendante de l'Abbaye de Feſcamp.

1. ST. GALL, Abbayn de France, en Nor-

Normandie, Ordre de S. Benoît, à trois lieues de Coûtances.

2. St. GALL, Ville de Suisse dans le Haut Thurgaw, à deux lieues du Lac de Constance dans un Vallon étroit & stérile entre deux Montagnes qui la serrent dans toute son étendue au Nord & au Midi; mais à l'Orient & à l'Occident le Pays y est ouvert, quoique fort sauvage. La petite Riviére de Steinach sert à faire tourner ses Moulins, & celle qu'on appelle Iren, ou *Iron*, fournit de l'eau à ses fossés. S. Gall, doit son accroissement à l'Abbaye, qui est dans son enceinte. Dans le X. Siécle elle n'étoit encore qu'un Bourg: mais à cause des ravages, que les Hongrois faisoient dans l'Allemagne, & jusques dans la Suisse, on commença dès l'an 954. à fermer S. Gall de murailles & à la fortifier, en y construisant des Tours & en la bordant de larges fossés, ce qui fut achevé l'an 980. Aujourd'hui elle n'a point d'autre fortification, & ses fossés ne servent guères qu'à nourrir des Cerfs, comme ceux de Berne. On voit dans cette Ville de belles & larges Rues, de bonnes Maisons bien entretenues & divers Edifices publics, entr'autres les Eglises de S. Laurent & de S. Magnus, l'Hôtel de Ville & l'Arsenal. A demi-lieue de la Ville on voit un Vallon étroit & extrêmement profond, creusé par la petite Riviére de Goldach, nommé *Martins-Thobil.* On le passe sur un Pont d'une structure admirable, bâti l'an 1467. qui a cent & dix pieds de long, quatorze de large & quatre-vingt-seize de haut. La Bourgeoisie a une Bibliotheque publique dans le Couvent de Ste. Catherine; elle appartenoit autrefois au celébre Joachim Vadianus, ou Von der Watt, Bourguemaître de S. Gall. Dans le XVI. Siécle ce grand homme la donna à ses Concitoyens, comme on l'apprend par une belle inscription Latine, qu'on y voit. Il fut dans son tems le Restaurateur des Belles-Lettres en Suisse; & ce qui est le meilleur, il joignoit une grande probité à un profond savoir; de sorte qu'il étoit trés- considére dans tous les Cantons. Il mourut l'an 1551. le 28. de Janvier. Le terroir de S. Gall, n'est pas fertile. Il ne produit que de l'herbe: tellement qu'il ne sort de cette Ville ni Laboureur, ni Vigneron, ni Charrue, ni Berger; ce qui est fort singulier, & ne se trouve guéres ailleurs. Cependant les Habitans y sont riches la plûpart, & à peu près tous à leur aise. Les environs de la Ville sont parsemés de belles Maisons de Campagne. Ils ont suppléé par leur industrie à la stérilité de leur terroir, & obtenu par le secours de l'Art ce que la Nature leur avoir refusé. Leurs richesses leur viennent de leur grand Négoce, & particuliérement de leurs Toiles, qui sont en réputation par toute la Suisse, & bien loin aux environs. D'ailleurs étant assés près du Lac de Constance, & sur la Route de l'Allemagne en Italie, leur Ville sert comme de Canal de Communication d'un Pays à l'autre, & leurs Halles sont les Magazins des Marchandises, qui vont & viennent. Ils se répandent en divers lieux pour négocier. Il y en a même en Espagne qui nonobstant la diversité de Religion y négocient en liberté depuis longues années sous la protection des Rois. Ils sont tous de la Religion Protestante, & quoique de Langue Allemande, ils ont recueilli parmi eux une petite Eglise Françoise, qui s'y étoit retirée, & ont entretenu un Pasteur pour son édification. Quant au Gouvernement de cette Ville, dans son commencement lorsqu'elle n'étoit encore qu'un Village, ou tout au plus un Bourg, elle étoit sous la domination de ses Abbés. Mais dans dans la suite des tems, elle fut affranchie en partie par les Empereurs, & en partie par les Abbés mêmes; tellement qu'aujourd'hui elle fait une petite République libre depuis plusieurs Siécles. Dans le X. Siécle l'Empereur Othon I. ou le Grand lui donna le droit de battre Monnoye, & titre de Ville Impériale. Quelques Empereurs, qui n'aimoient pas les Abbés de St. Gall, l'ont soutenue contre eux; & quelques Abbés mêmes ont vendu de tems en tems divers Priviléges aux Bourgeois. L'Abbé ne posséde rien dans la Ville, sinon quelques Fiefs liges. L'Hospitalier de la Ville lui fait hommage pour diverses Terres, que l'Hôpital posséde dans le Rheintal, le Turgaw, le Tockebourg & le Canton d'Appenzell. Les appellations du Pays de l'Abbé se portent par devant une Chambre de Justice, dont l'Abbé nomme la moitié des Membres, avec le Président; & la Ville élit l'autre moitié. Ces Membres ne prêtent serment ni à l'Abbé, ni à la Ville, mais à Dieu seulement. La connoissance des Causes criminelles, qui arrivent dans la Ville, appartenoit anciennement à un Prevôt de l'Empire; mais ce droit fut donné à la Ville l'an 1401. Elle a deux Conseils, un Grand de 90. personnes, & un Petit de 24. & trois Chefs qu'on nomme Bourguemaîtres, qui président tour à tour. Les Bourgeois sont partagés en sept Tribus, une de Nobles, qu'on appelle la Compagnie de Nothestein, ou Not-fest-stein, & six d'Artisans, dont la premiére & la plus considérable est celle des Tisserans. Chaque Tribu a trois Chefs, que les Membres de la Tribu choisissent eux-mêmes, & ils sont confirmés par le Petit Conseil. Les Bourguemaîtres sont élus par toute la Bourgeoisie. Des trois Chefs ou Maîtres des Tribus, il y en a deux qui sont du Petit Conseil, & un du Grand. De chaque Tribu on choisit onze Conseillers pour former le Grand Conseil, & l'un des Chefs de la Tribu est le premier. Aux Maîtres des Tribus, qui composent une partie du Petit Conseil, on joint neuf autres Conseillers, qui sont choisis par le Conseil même, & tirés, soit de la Compagnie des Nobles, soit des six Tribus Bourgeoises. La Ville de S. Gall, a quelques alliances particuliéres, une avec la Ville de Nurenberg dès l'an 1387. en vertu de laquelle ceux de S. Gall, sont francs de Péage à Nurenberg, & ceux de Nurenberg à S. Gall; mais la plus considérable & la

plus importante est celle, qu'elle a dès l'an 1454. avec six Cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Schwitz, Zug, & Glaris.

L'ABBAYE DE S. GALL, dont l'Abbé est le premier Confédéré des treize Cantons Suisses, est dans l'enceinte de la Ville; elle a néanmoins son enceinte propre de murailles qui la sépare de la Ville. Il y a cependant une porte de Communication que les Moines, & les Habitans ferment chacun de leur côté. L'Abbaye fait partie du *L. Corps Helvétique*, & elle est alliée avec les treize Cantons; mais particulierement avec ceux de Zurich, de Lucerne, de Schwitz & de Glaris. Elle tire son nom, comme la Ville, du premier habitant du lieu connu sous le nom de S. Gall, en Latin *Sanctus Gallus*, ou *Gallunus*. Selon une ancienne Tradition il étoit Disciple d'un Saint Personnage Ecossois de Nation, & de Race Royale, qui vint prêcher l'Évangile dans la Suisse. Il y en a même qui le font petit-fils d'un Roi d'Irlande, nommé Unuchun. Ce qu'il y a de certain, est qu'il nâquit de parens nobles, qui l'offrirent tout jeune au Monastère de Rencor. Il fut Disciple de S. Colomban, avec lequel il vint en France, il demeura aussi avec lui à Zug en Suisse, à Arben, & à Bregents près du Lac de Constance, où ils habiterent dans des Cellules près de la Chapelle de Ste. Aurélie. Il est incertain si ce fut en Irlande, ou en France qu'il fut ordonné Prêtre. La réputation de vertu, & de sainteté que s'acquit S. Gall engagea Gozon Duc des Allemans à lui offrir l'Évêché de Constance; mais il refusa cette Dignité par l'amour qu'il avoit pour la Vie solitaire. Il chassa le Démon du Corps de Fridberge, fille de ce même Gozon, & femme de Sigebert Roi des François; & ce fut en reconnoissance de ce bienfait que Sigebert lui donna un grand terrain aux environs de son Hermitage. Cette premiere concession s'accrut peu à peu par les Donations testamentaires, & autres Legs pieux, que les Habitans du voisinage édifiés par la vie austére, & par les miracles de S. Gall, ne cesserent de lui faire dans la suite. L'Epoque de la mort de S. Gall tombe, selon l'Abbé Longuerue, en 627. selon l'Auteur de l'Etat & Délices de la Suisse en 650. & selon les Annales Bénédictines en 666. Ce fut dans la Ville d'Arben, qu'il mourut. Ce ne fut que du tems de Charles Martel qu'Othmar, qui a été aussi mis au rang des Saints, y fut établi premier Abbé, & que la Règle de S. Benoît y fut introduite; car auparavant les Solitaires ou Hermites, qui habitoient ces lieux suivoient la Règle de S. Colomban. Cette Abbaye reçut alors, & dans la suite tant de concessions de Charles Martel, de Louïs le Debonnaire, de Louïs le Gros, & de divers autres Princes, qu'elle devint riche & puissante; elle parvint même à un tel degré de puissance du tems de l'Abbé Burchard, Cousin Germain de l'Empereur Henri I. que les Terres, qu'elle acquit, formerent une belle Principauté, & que l'on vit ses Abbez revêtus du titre de Princes de l'Empire en 1215. l'un d'eux meme parut à Strasbourg, suivi de mille Chevaux.

Une autre chose, qui avoit encore contribué à l'aggrandissement de cette Abbaye, étoit que dès les premiers Siécles de sa fondation, les Religieux s'étoient rendus célébres par leur science & par leur habileté; & durant deux ou trois cens ans, savoir depuis l'an 800. ou environ, il y avoit eu là une espece d'Académie, qui avoit produit grand nombre de savans hommes, & de bons Ecrivains, tandis que le reste de la Suisse étoit dans les ténébres de la barbarie & d'une crasse ignorance. La Noblesse du voisinage y mettoit ses enfans pour les faire instruire, & ceux-ci par reconnoissance ne manquerent pas de faire du bien à leurs Maîtres, lorsqu'ils en trouverent occasion.

Pour rendre à l'Abbaye de S. Gall, la justice qui lui est due, on doit dire que c'est à ses Religieux, que nous avons obligation de plusieurs parties de notre Histoire, qu'ils ont conservées dans leurs Chroniques. Gosbert leur second Abbé y ramassa une Bibliothéque l'an 816., en même tems qu'il bâtit magnifiquement l'Abbaye; & cette Bibliothéque s'étoit tellement accrue avec le tems, qu'elle passoit pour l'une des meilleures de l'Europe, particuliérement par rapport aux Manuscrits. On y en voyoit plus d'un millier, & l'on y admiroit entre autres dans la Bibliothéque de l'Abbé un MS. des Pseaumes sur de l'écorce d'arbre; on Codicille, où les lettres sont écrites sur de la cire en caractères Romains; une Médaille représentant une tête de Reine avec ces mots ΑΡΤΕΜΙΣΙΑΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ; & sur le revers un Mausolée. Un grand Globe fait & donné par Luc Stockle Apothicaire de Constance, & Suzanne Freytag sa femme le 18. Octobre 1595. Un œuf de Coq; un Nouveau Testament Grec & Latin en parchemin de la main de Natker Babul &c. La Bibliothéque des Religieux n'étoit guéres moins curieuse; mais le tout fut enveloppé dans les desolations de la guerre de 1712., & partagé parégale portion entre les deux Cantons de Zurich & de Berne, à l'exception de ce que l'Abbé avoit pu sauver. Cependant des Mémoires portent que ces membres dispersés ont été enfin rejoints, & remis dans leur ancienne place après la paix en 1718.

L'Abbaye de S. Gall a été plus puissante autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les Abbez n'étoient pas néanmoins absolument Souverains de la Ville de S. Gall. Elle en dépendoit, il est vrai, à divers égards; mais elle avoit de tout tems de très-grands Priviléges, qui lui avoient été accordez par les Empereurs. Ce mélange des Priviléges des Bourgeois, & de la puissance de l'Abbé engendra une infinité de différends, qui furent enfin terminez à l'amiable par le rachat, que les Bourgeois firent de leur entiére liberté, moyennant une somme d'argent très-considérable. Une partie du Canton d'Appenzell dépendoit encore autrefois de l'Abbé; mais les Ha-

Habitans se sont rachetez par la même voyo. Le changement de Religion dans une partie de ses Sujets lui a enlevé beaucoup de revenus casuels, qui lui revenoient du tems de leur Catholicité; mais principalement la diminution de ses biens est arrivée par la mauvaise conduite des Brouillons ou des Prodigues, qui ont dissipé les revenus de leur Maison, par leurs guerres téméraires, ou par leurs folles dépenses. Cependant il reste encore assez de Terres à l'Abbé pour composer une Principauté raisonnable. Il en a tout autour de S. Gall, bien avant dans le Thourgaw, & de toutes parts à la ronde jusqu'au Lac de Constance. Il y a du côté de Ravensbourg des Châteaux & des Couvens, qui lui appartiennent. Mais l'on ne parle ici que des Terres, qu'il posséde dans l'enceinte de la Suisse. Ces Terres sont distinguées en deux parties, savoir les *anciens Sujets*, qu'on appelle en Allemand *Gottshauss Leut*, c'est-à-dire *Gens de la Maison* de Dieu: (nom, qui vient de ce que les Allemans appellent ordinairement dans leur Langue un Monastére, ou une Eglise Cathédrale, Gotts-hauss, ce qui signifie *Maison de Dieu*), & les *nouveaux Sujets*, qui sont les Habitans du Tockenbourg.

L'Abbaye de S. Gall est bâtie avec la magnificence convenable à ses richesses. On y peut remarquer trois parties considérables, l'Eglise nommée, en Allemand *Munster*, c'est-à-dire *Moutier* qui est riche & magnifiquement ornée; le Palais de l'Abbé, qu'on appelle en Allemand Pfaltz; & le Corps do Logis, ou demeurent ordinairement cent Religieux, avec divers autres Bâtimens, des Jardins, & des Vergers. Cette Abbaye étoit autrefois toute ouverte du côté de la Ville; mais comme la facilité de passer de l'une à l'autre donnoit occasion à divers desordres, on jugea à propos de la fermer de murailles de ce côté-là, ce qui fut fait l'an 1570. Aujourd'hui donc cette Maison a pour enceinte d'un côté une partie des murailles de la Ville, qui la touchent, avec une Porte qui conduit à la Campagne, dont les Abbez sont maîtres, & de l'autre la nouvelle muraille, dont il vient d'être parlé. Les Abbez étoient autrefois élus par les Religieux, par les Bourgeois de la Ville, & par les Gentilshommes Vassaux de l'Abbaye; mais dès le 13e. Siècle les Religieux ont exclu tous les Laïques du droit de suffrage. En 1529. la Religion Protestante fut introduite, dans l'Abbaye de S. Gall. Cet événement paroit assez important pour être rapporté. Quoique l'Abbaye de S. Gall ne fût en aucune façon soumise à l'autorité de la Ville, les Magistrats, qui avoient embrassé la Religion Reformée, s'aviserent par zèle, par jalousie, ou par interêt de l'introduire dans l'Abbaye. Le 23. Février de cette même année, assemblez en Conseil Souverain, ils résolurent d'abolir les Autels, les Images & autres choses de cette nature dans l'Eglise Abbatiale. L'Ordre en fut donné aux Bourgeois de S. Gall, qui l'exécuterent avec tant de diligence, que dans deux heures toutes les Images furent enlevées & mises en un monceau. On brisa celles, qui étoient de pierre & l'on en fit servir les quartiers à bâtir. Celles de bois furent chargées sur quarante (d'autres disent quarante-six) Charettes & portées dans un lieu hors de la Ville, où on les brûla toutes. Le 7. de Mars les Protestans s'y assemblerent pour la premiére fois; Dominique Zilli y fit le Sermon, & au lieu de la Messe l'on y chanta le Pseaume LI. Le Doyen & les Religieux s'opposérent inutilement à ces violences; ils furent contraints de céder à la force, ils se retirerent à Einsidlen.

Dans ces entrefaites l'Abbé *François Gheisberger* étant décédé, & les Religieux ayant elu *Kilian Koeslin*, les quatre Cantons Protecteurs de l'Abbaye se partagerent au sujet de cette election. Zurich & Glaris ne voulurent point reconnoître le nouvel Abbé, qu'à des conditions extremement dures; mais Lucerne & Schwitz l'assûrerent de leur protection. Tandis que ces quatre Cantons étoient en dispute les uns avec les autres, Kilian se saisit des Thresors, des Titres & des Papiers terriers de l'Abbaye, & se retira secrettement à Breghentz, où il acheta la Terre de Wolffourt pour s'y loger avec ses Religieux. Delà il écrivit à ceux de Zurich, qu'il renonçoit à leur alliance, & leur redemanda le Traité de Protection pour pouvoir chercher d'autres Protecteurs. Mais les Sujets de l'Abbaye, qui avoient embrassé la Religion Protestante, ayant recouru aux Zurichois, & s'étant assûrez de leur protection, en cas de besoin, les troubles augmenterent & la Ville de Zurich forma le dessein de disposer de l'Abbaye de S. Gall, comme elle avoit fait de l'Abbaye Royale de *Frauen-Munster*.

L'Affaire portée à la Diéte des Cantons tenue au mois de Mars 1530. les IX. Cantons non interessez, conjointement avec les Villes de Mulhouze & de Bienne convinrent par provision: „ Que les quatre „ Cantons Protecteurs choisiroient de „ concert un homme de bien, qu'ils éta„ bliroient Lieutenant des Terres de „ l'Abbaye pour en administrer les biens „ durant deux ou trois ans, & qu'après „ ce terme écoulé on chercheroit les mo„ yens de terminer l'affaire. Zurich & „ Glaris ne s'en tinrent pas à cet expédient. Ces deux Cantons disposerent en maîtres de l'Abbaye & de toutes ses dépendances: ils vendirent le Couvent avec tous ses principaux Bâtimens à la Ville de S. Gall; & rendirent aux Tockenbourgeois leur liberté, moyennant une somme de cent quarante mille Guldes. Sia Religieux alors embrasserent la Religion Réformée, on leur donna à chacun cinq cens Guldes, & une pension viagére de cinquante.

Ces changemens subsistérent jusqu'à la fin de la guerre de 1531. que *Diethelm Blaarer* nouvel Abbé de S. Gall profitant de l'avantage remporté par les Cantons Catholiques, & appuyé des Cantons de Lucerne, de Schwitz & de Glaris, rentra enfin dans son Abbaye avec ses Religieux le

I.

1. Mars 1532. trois ans après qu'on y eût introduit la Communion de Genève. Les quatre Cantons Protecteurs, conjointement avec Berne & Appenzell, firent à Wyl un accommodement entre l'Abbé & la Ville de S. Gall, qui avoit acheté les Batimens de l'Abbaye & le Domaine qui se trouvoit dans sa Jurisdiction. Le Contract de Vente fut cassé, & la Ville de S. Gall obligée de payer à l'Abbé dix mille Guldes pour les fruits qu'elle avoit tirez, avec tous les dommages & interêts.

Les Terres des anciens Sujets de l'Abbaye sont bornées à l'Orient par le Lac de Constance, au Midi par le Canton d'Appenzell, au Nord & à l'Occident par le Thourgaw. Le Pays est partagé en certaines Contrées, qui font autant de Gouvernemens: savoir la Contrée *d'autour de S. Gall*, celle de *Wyl*, celle de *Gossau*, celle *de Roschac*, &c. Il y a là une Ville, qui est *Wyl*, deux gros Bourgs, *Gossau* & *Roschac*, & quantité de petits Bourgs & de Villages dont les principaux sont *Tumbach*, *Gold*, *Underegg*, *Morswil*, *Tablata*, *Valdkilch*, *Ramisborn*, *Summery*, *Hettiszbwyl*, *Bernhartzell*, *Lumiswyl*, *Wittebach*, *Rottmont*, *Strubenzell*, &c.

St. GALMIER, petite Ville de France, dans le Forez, à sept lieues de Lyon. Au-bas d'un de ses Fauxbourgs est la Fontaine de Fontforta. Voyez ce mot.

St. GAUDENS, Ville de France en Gascogne sur la Garonne à deux lieues au Nord de S. Bertrand, dans le Nebonzan dont elle est la Capitale. Les Etats de ce petit Pays s'y tiennent. La Ville n'est pas grande; mais elle est bien peuplée. On y tient un grand Marché tous les Jeudis. Cette Ville est la Patrie de S. Raimond fondateur de l'Ordre de Calatrava en Espagne. Il y a une Collegiale composée d'une Dignité, & de huit Chanoines qui ont chacun huit cens Livres, d'un Ouvrier qui en a quatre cens, & de treize Semi-Prebendes qui n'en ont que deux cens. Il y a aussi des Dominicains, des Trinitaires, & des Religieuses.

St. GENAIS, Isle ou Presqu'Isle de France en Provence entre la Mer, & l'Etang de Berre. Il y avoit autrefois sur ce terrain un Bourg nommé S. Genais, qui fut abandonné en 1211., parce que les Habitans y étoient trop exposez aux courses des Pirates de Barbarie. Ils se retirerent à l'Isle qui fait partie de Martigues.

St. GENGOUX LE ROYAL, Ville de France en Bourgogne au Diocèse, de Châlon. C'est le Siége d'une Châtellenie, Royale ressortissante au Bailliage de Mâcon, & d'un Grenier à Sel. Il y a une Mairie. C'est la quatrième Ville qui députe aux Etats du Mâconnois, elle est située entre trois Montagnes, au pied de l'une des trois auprès de la Riviére de Grône. L'Abbé de Clugni donna cette Ville au Roi Louïs le Jeune en 1166. On y recueille les meilleurs Vins du Mâconnois.

1. St. GENIEZ, Ville de France, dans le Querci. C'est le Siège d'une Justice Royale. Il y a un Couvent d'Augustins. Les Auteurs du Dictionnaire de la France la mettent mal à propos dans l'Election de Ville-Franche, elle est dans l'Election de Rodez, aux confins de l'Election de Millau sur la Rive droite du Lot, entre Rodez, & Marvejols.

2. St. GENIEZ, Abbaye de France, au Bas Languedoc, à deux lieues de Montpelier, & au Diocèse de ce nom. Elle est de l'Ordre de S. Benoît.

St. GENOU, Abbaye de France en Berri, Ordre de S. Benoît. Elle fut fondée par Witfred Comte de Bourges & Ode sa femme l'an 828. le 15. de l'Empire de Louïs le Debonnaire, & le 24. du Régne de Pepin Roi d'Aquitaine. La Réforme n'y a point été introduite. Elle vaut à l'Abbé environ trois mille Livres de Rente.

2. St. GEORGE, Isle de l'Etat de Venise, elle fait partie de la Capitale, au Midi de laquelle elle est située, & à l'Orient de la Giudeca [a], dont elle n'est séparée que par un petit Canal; c'est une des Isles qui forment une espéce de Couronne. Cette Isle qui n'a qu'un mille de circuit contenoit anciennement une Vigne, un Bosquet, & un Moulin à deux roues, qui servoit aux besoins du Palais du Doge. Le Doge Vital Candien commença à y bâtir en 978. une Eglise sous l'Invocation de S. George Martyr. Le Doge Tribuno Memo en 983. donna l'Isle avec toutes les eaux, & Marais qui en dépendent à Jean Morosini, qui à l'exemple du Doge Pierre Orseolo I. avoit quitté le Monde pour se faire Religieux Benédictin; son intention étoit que l'on y bâtît une Eglise, & un Monastère sous la Régle de S. Benoît. Ce Monastère s'aggrandit par les bienfaits du Doge Sébastien Ziani, qui quitta ensuite sa dignité pour y aller finir ses jours en 1178. Mais en 1221. ou 1229. selon d'autres, un tremblement de terre en renversa la plus grande partie. Les Moines le releverent par le secours & les liberalitez du Doge Pierre Ziani fils de Sébastien, qui s'y fit aussi Religieux. On le renouvella à plusieurs reprises, & on l'aggrandit à chaque fois. Enfin l'an 1556. on commença sur les desseins du fameux Palladio à rebâtir l'Eglise depuis les fondemens, & elle fut finie en 1610. dans l'etat où elle est aujourd'hui. Elle est regardée comme une des plus magnifiques de toute l'Italie, & l'un des plus beaux morceaux d'Architecture. Les Autels y sont des Marbres les plus fins, & enrichis des meilleurs Ouvrages des plus grands Maîtres, comme Jacque Bassano, le Ponzone, le Tintoret, & autres Peintres fameux. Ce Tintoret a peint les deux grands Tableaux à côté de la grande Chapelle, sur l'Autel de laquelle (qui est isolé & orné de pierres precieuses) on voit les quatre Evangelistes en Bronze par Jérôme Campagna. Ils soutiennent un Globe de cuivre doré représentant le Monde sur lequel est debout le Pere Eternel aussi de Bronze. L'Orgue soutenue par quatre grosses Colomnes cannelées de Marbre, est une des plus belles, & des meilleures qui se trou-

[a] Coronelli, Isolario Part. 1. p. 10.

trouvent. La Sacristie est remplie de riches Vases, & ornée des Peintures les plus rares. Le Chœur qui est très-singulier dans sa structure est accompagné de Stalles de bois de Noyer, où Albert di Stule, Flamand acheva en 1598. de sculter la Vie de S. Benoît; en y ménageant des Perspectives, des Palais, des Temples, des Jardins & autres Figures qu'on ne sauroit voir sans admiration. Dans cette magnifique Eglise on conserve les Corps de S. Eutichius Patriarche de Constantinople, de S. Paul Martyr qui est entier & sans corruption, de S. Côme Anachorette de Candie, de S. Côme & de S. Damien, & plusieurs autres Reliques très-remarquables, entre lesquelles est un bras de Ste. Luce, dont le Corps fut déposé en cette Eglise quand on l'apporta de Constantinople. Mais comme le Peuple y avoit une très-grande dévotion, qu'il se faisoit un très-grand concours, & que la traverse du grand Canal, qui n'est pas commode, donnoit lieu à quantité de naufrages, on le transporta dans la Cité. L'Abbé, & les Moines ne se virent pas priver d'un tel dépôt, sans une extrême douleur. On assûre que pendant que prosternez & pleurant ils se desoloient du départ de cette Relique, un bras se détacha miraculeusement du saint Corps, & se prit avec deux doigts au Surplis de l'Abbé, à qui une grace si signalée causa une aussi grande joye que sa douleur étoit vive au moment auparavant. Muni de cette Relique il vit partir le reste sans regret. Je tiens cette Histoire du P. Coronelli, qui la inserée en mêmes termes, à peu prés, dans son Isolario. Una des plus précieuses Reliques de cette Eglise est le Corps de S. Etienne premier Martyr, qu'on y apporta de Constantinople l'an 1109. C'est en mémoire de ce Saint que tous les ans le jour de Noel aprés Midi, & le lendemain matin Fête de S. Etienne, la Seigneurie se rend solemnellement à cette Eglise, accompagnée des Quarante-un & des Ambassadeurs étrangers, qui tous y sont traitez magnifiquement. On peut voir dans l'Auteur cité un plus grand détail de ce Monastère & de cette Eglise, les Hommes Illustres qui y ont leur sepulture, l'éloge du Tableau des Nôces de Cana par Paul Caliari (plus connu sous le nom de Véronése, parce qu'il étoit de Vérone;) & enfin la haute idee qu'il donna de la Bibliothéque des Religieux.

Le P. Coronelli, tout Cordelier qu'il étoit, finit par un détail que le Lecteur verra ici avec plaisir touchant l'Ordre du S. Benoît. Il prétend que dans les diverses Branches qui suivent la Régle de ce Saint, il y avoit eu xxxix. Papes; iii. Empereurs; xii. Impératrices; xxviii. Rois; xlviii. Reines; viii. Doges de Venise ccxciii. Cardinaux; l. Patriarches, mdc. Archevêques; mmmmdc. Evêques; cccxci. Princes, Marquis & Comtes; que cet Ordre avoit fourni au Ciel xxix. Apôtres, xii. Sts. Fondateurs; cɔɔɔɪɔɔ. autres Martyrs ou Sts. canonisés, & qu'il a actuellement quatre-vingt-deux mille sept cens trente-deux Monastères.

2. St. GEORGE, Bourg de Hongrie dans l'Esclavonie, au bord Méridional de de la Drave au-dessus d'Esseck, au Midi du Cinq Eglises. Mr. Corneille en fait une Ville.

3. St. GEORGE, Château de l'Esclavonie sur un petit Ruisseau qui tombe peu aprés dans la Drave, au Comté de Nerocz.

4. St. GEORGE (La Manche de). Voyez au mot Manche.

5. St. GEORGE (Le Cap de). Voyez Cap.

6. St. GEORGE D'ALBORA, Isle de la Gréce, dans le Péloponnése, selon Mr. Corneille; ou plûtôt pour parler exactement, Isle de Gréce entre la Morée & la Livadie à l'entrée du Golphe d'Engia, à seize lieues d'Athènes ou environ. Les Italiens l'appellent Capello di Cardinale, c'est-à-dire le Chapeau de Cardinal. La Guilletiére dit [a]: l'Ancrage n'y est pas fort bon, ses Terres sont fort basses du côté du Nord, mais la Côte qui regarde le Sud a des hauteurs fort pointues, ce qui la fait discerner facilement des autres Isles voisines.

[a] Athènes Ancienne & Nouvelle l. 1.

7. St. GEORGE DE BIEVRE, Bourg de France en Normandie au Diocése de Lisieux, à six lieues de la Ville de ce nom, à douze de Rouen, à trois de Cormeilles, & à cinq quarts de lieue de Montfort. Il s'y fait un grand commerce de Toiles blancardes pour l'Espagne & autres Pays étrangers.

8. St. GEORGE DE LA MINE, Château & Bourgade d'Afrique en Guinée sur la Côte d'Or, avec un Port. Les François disent quelquefois en abregeant ce nom, simplement La Mine, les Hollandois l'appellent Elmina, qui est abregé de meme du nom Portugais El *Castillo de* Mina; le Château de la Mine. Les Portugais ayant étendu leurs découvertes le long de la Côte de Guinée résolurent de faire un Etablissement solide à l'endroit où ils avoient remarqué [b] que se faisoit alors le plus grand commerce de la poudre d'Or. D. Juan II. y envoya en 1481. une Flote composée de dix Caravelles de deux Ourques, & d'une autre Barque plus petite. Cette Flote étoit chargée de tout ce qui étoit nécessaire pour y bâtir une Forteresse. Elle mit à la voile le 11. Décembre 1481. & arriva à la Mine le 19. Janvier 1482. Caramansa, Seigneur d'une Bourgade de Négres en cet endroit, parut satisfait de l'arrivée des Portugais. D. Diegue d'Azambuye Amiral descendit à terre, s'empara d'abord d'une Eminence voisine de la Bourgade qui lui parut propre pour le terrain d'une Forteresse, en prit possession au nom du Roi de Portugal, & y fit dresser un Autel où fut chantée la premiére Messe qui ait été dite dans ces Contrées. L'entrevue que le Seigneur des Négres & l'Amiral eurent ensemble se fit avec toute l'ostentation possible. L'Amiral fit à Caramansa une Harangue pour lui faire entendre qu'il avoit lui-même interêt que les Portugais ses amis élevassent une For-

[b] Conquêtes des Portugais, t. 1. p. 40. & suiv.

tereſſe. Le Négre qui ne comprit pas toutes les beautez de cette Harangue ne laiſſa pas de faire connoître qu'il n'étoit nullement la dupe de l'éloquence de l'Amiral, il laiſſa faire cependant ce qu'il ne pouvoit pas empêcher, & on le gagna par des liberalitez qui étoient un maigre dédommagement de la Liberté qu'il perdoit. Dès le lendemain on commença à jetter les fondemens du Château, & en vingt jours bien employez la Place ſe trouva hors d'inſulte. D. Diegue fit auſſi bâtir une Egliſe dans l'endroit où à ſon arrivée il avoit fait dreſſer l'Autel. L'Egliſe, & la Forterefſe furent miſes ſous la protection de S. George. On y fonda une Meſſe à perpétuité pour le repos de l'ame, de l'Infant D. Henri, & le Roi accorda à la Forterefſe les Priviléges ordinaires des Villes. D. Diegue reſta avec ſoixante hommes pour la garde de la Place, & renvoya tout le reſte en Portugal dans les Vaiſſeaux, avec l'Or, les Eſclaves & les autres denrées qu'il avoit traitées. Voilà comme cet Etabliſſement eſt raconté dans les Livres des Portugais; mais ſi on en croit le P. Labat [a], ils ne ſont pas les premiers qui ayent fait là un Etabliſſement; & ils avoient été prévenus par les Normands. Selon ce Pere l'Etabliſſement que les Européens ont à la Mine, eſt abſolument l'ouvrage des Dieppois & de ceux de Rouen qui firent une Compagnie, & une Société de commerce en 1366. Les Dieppois avoient reconnu les Côtes d'Afrique depuis le Cap-Verd juſqu'à Rio-Seſtos ſur la Côte de Malaguette dès l'année 1364. Ils ſe bornerent pendant quatorze ou quinze ans au commerce de l'Ivoire, du Poivre, de l'Ambre gris, du Coton, & de quelques autres Marchandiſes. Ce ne fut qu'en 1380. ſous le Regne malheureux de Charles VI. qu'ils reconnurent la Côte d'Or au delà du Cap des trois Pointes, & que leur Vaiſſeau appellé la Notre-Dame de bon Voyage étant rentré à Dieppe neuf mois après en être parti, apporta, outre les Marchandiſes ordinaires, une quantité d'Or qui enrichit bien vîte la Compagnie, & qui l'encouragea à pouſſer plus vivement ſon commerce dans ce riche Pays. Ils firent partir de Dieppe en 1382. trois Vaiſſeaux, dont l'un appellé le S. Nicolas s'arreta au Lieu qu'ils nommérent la Mine d'Or, à cauſe de la quantité de ce Métal qu'ils y traiterent, & dont ils rapportérent une grande charge après dix mois de Navigation. Ces heureux ſuccès firent reſoudre la Compagnie à s'etablir ſolidement ſur cette Côte, quand même ils ſeroient obligez pour cela d'abandonner tous les autres Etabliſſemens qu'ils avoient au Cap-Verd, à Moure, au Petit Dieppe, au Grand & au Petit Paris, & en d'autres endroits. Pour cet effet ils firent partir de Dieppe trois Vaiſſeaux en 1383. dont les deux plus grands étoient leſtez de Materiaux propres à bâtir une Loge. Ils mirent la main à l'œuvre dès qu'ils furent arrivez, & pendant que les uns s'appliquoient au commerce avec les Naturels du Pays, les autres aidez par ces mêmes Naturels bâtirent la Loge, où ils laiſſerent douze hommes avec des Vivres, & des Marchandiſes de traite, & les Inſtructions neceſſaires poùr connoître le Pays, & augmenter le commerce qu'on avoit commencé d'y établir. Ces deux Vaiſſeaux revinrent à Dieppe très-richement chargez, après un Voyage de dix mois. Le plus petit qui avoit ordre de découvrir les Cotes vers l'Eſt, ayant été emporté par les Courants reprit la Route de Dieppe, & arriva trois mois avant les autres. On le fit partir à l'inſtant que les autres arriverent, & on le chargea de Marchandiſes de traite, & de tout ce qui étoit neceſſaire pour ceux qui étoient demeurez dans l'Etabliſſement de la Mine, qui s'augmenta tellement en moins de quatre ans par les François qui s'y rendirent, qu'on fut obligé d'aggrandir les Bâtimens, de les enfermer d'une forte muraille avec des Tours, & des Batteries, & d'y bâtir *une Egliſe qu'on voit* encore aujourd'hui au lieu de la petite Chapelle qu'on y avoit elevée dans le commencement. Voilà, continue ce Pere, l'Epoque véritable de la fondation du Château de la Mine qu'on ne peut, ſelon lui, avancer ni reculer qu'entre 1383. & 1386. A ce compte cette fondation Françoiſe ſeroit de près d'un ſiécle plus ancienne que la Portugaiſe. Je ferai quelques réflections ſur ce recit; mais il n'eſt pas encore tems de l'interrompre, pourſuivons avec le P. Labat.

[a] Voyage de Desmarchais en Guinée, t. 1. p. 269. & ſuiv.

Cet heureux, & riche commerce continua ſur le meme pied juſqu'en 1410. que les Guerres Civiles commencérent à deſoler la France, pendant le Regne de Charles VI. & une partie de celui de Charles VII. ſon ſucceſſeur. Pendant ces tems de troubles, les Marchands de Dieppe, & de Rouen, fiers des grandes richeſſes que le Commerce d'Afrique leur avoit apportées, commencérent à avoir honte de la qualité de Marchands, à laquelle cependant ils devoient tout ce qu'ils étoient; ils quitterent les Livres, & les Balances endoſſerent la Cuiraſſe, & par un excès de folie qu'on ne peut aſſez déplorer, allérent ſe faire tuer ou ſe ruïner dans des querelles où des gens de leur Etat ne devoient pas prendre la moindre part. Les plus ſages qui avoient continué de s'enrichir en continuant le commerce, moururent & laiſſerent des enfans très-riches qui eurent la folie de contrefaire les Gentilshommes, & de s'aller ruïner comme eux à la guerre. Le commerce tomba peu à peu pendant ces tems malheureux, & diſparut environ quatre-vingt, ou quatre-vingt-dix ans après l'Etabliſſement dont on a parlé. Ce fut en 1414. que les Portugais auſſi peu connus alors hors de leur petit Pays qu'ils ont été connus depuis dans les quatre parties du Monde commencerent à cultiver la Navigation qui les a rendus ſi célèbres.

Sans ſuivre l'Auteur dans ce qu'il dit de l'Etabliſſement des Portugais à l'Iſle de S. Thomé en 1467. & à Accara en 1480. paſſons à ce qui regarde leur Etabliſſement à la Mine dans le Syſtéme du P. Labat. En 1483. ils reconnurent le Fort de la Mine

ne que les François avoient abandonné quelque tems auparavant à cause des guerres, & de la mauvaise conduite de ceux qui étoient à la tete du Commerce. Les Portugais y retournerent en 1484., mirent à terre le 23. Avril, jour dédié au Martyr S. George, s'emparerent aisément du Château qui étoit abandonné, y ajouterent quelques Fortifications nouvelles & considérables, & le nommérent le Château de S. George de la Mine, à cause du Saint dont l'Eglise célébroit la mémoire le jour qu'ils en prirent possession. Ce fut alors que le Roi de Portugal forma une Compagnie pour faire le Commerce de cette Cote à l'exclusion de tous ses autres Sujets.

L'Auteur qui dans son Livre ne paroît pas fort ami des Portugais leur reproche une conduite cruelle & tyrannique, & dit qu'ils exercérent de grandes cruautez sur les Naturels du Pays, & sur les François qui firent quelques efforts pour reprendre ce qu'ils avoient perdu sur cette Côte; mais enfin les Hollandois, qui avoient quelques Etablissemens sur la Côte, s'emparerent de la Mine en 1637. à la faveur d'une division qui étoit alors entre les Portugais. On peut voir les details de cette révolution dans le Pere Labat qui la raconte en plusieurs façons. Voici la Description que Dapper [a] a faite de ce Château.

[a] Afrique p. 280.

Ce Fort, qui porte le nom des Mines d'or, qui n'en sont pas loin, est situé sur les confins du Royaume de Fétu près de la Mer, au fond d'un Arc, que la Côte forme en cet endroit, sur les bords d'une petite Riviére salée nommée *Benja*, & à trois lieues du petit Commendo. C'est un Bâtiment fort vieux, à ce qu'on en peut juger par les Dates & par les Mazures. Il y a quelques années, que les Hollandois relevant une Batterie, qu'on appelle la *Batterie des François*, parce que, selon l'opinion commune des Originaires du Pays, les *François en ont été maîtres avant les Portugais*, on trouva gravé sur une pierre les deux premiers Chiffres du nombre treize cens; mais il fut impossible de distinguer les deux autres. Il y avoit un autre Ecriteau, gravé aussi sur la pierre, entre deux Colonnes, dans une petite Chambre au dedans du Fort, mais il étoit tout effacé. On peut conjecturer par un Chiffre qui est sur la Porte du Magasin, que cet appartement a été bâti l'an 1484. sous Jean II. Roi de Portugal. Or comme les Chiffres de ce nombre sont encore aussi entiers, que s'ils avoient été gravés depuis neuf ou dix ans, on a raison de croire que les autres sont d'une grande Antiquité.

Ce Château est bâti sur une Roche fort haute, baignée d'un côté de la Mer, ses murailles sont de pierre fort dure; de sorte que quelques piéces de Canon n'y sauroient faire une brèche considérable, & qu'on ne sauroit le prendre d'assaut à cause de sa hauteur prodigieuse. Du côté de la Mer les murailles ne sont pas fort hautes, parce que les Bastions, qui sont flanquez au-dessous s'élevent assez haut, & que, du côté de la Terre ferme, elles sont fort élevées; mais non pas fort épaisses. Ce Fort a 14. verges Rynlandiques de large, & 32. de long, sans compter les travaux extérieurs qui s'étendent depuis les bords du Fleuve jusqu'au rivage de la Mer. Les Portugais avoient fait deux Batteries de ce côté là, & avoient planté sur chacune six piéces de Canon. Cela n'empêcha pas que les Hollandois ne prissent ce Château l'an 1637. parce que du côté de la Terre, vis-à-vis de la Montagne de S. Jacques, où il auroit du être le plus fort, il n'y avoit qu'une Batterie defendue par six petites piéces de fonte, & que la pointe, qui regarde le Nord-Est, n'étoit fortifiée, que par deux petites piéces posées au-dessus d'une vieille porte murée.

La Montagne de S. Jacques porte le nom d'une petite Chapelle, que les Portugais y avoient bâtie à l'Ouest du Château, au de là du Fleuve. Dès que les Hollandois en furent les maîtres, ils fortifierent cette Montagne pour en empêcher l'accès, & y firent une Batterie sur un quarré de 24. verges, qu'ils éleverent à la hauteur de douze pieds, & l'entourerent d'une muraille de pierre. Du côté du Château la montée n'est pas difficile, mais vers Fétu & Commendo elle est presque inaccessible. Derriére la Montagne de S. Jacques, il y en a une autre de meme hauteur, & vis-à-vis dans le Château, il y a une Batterie sans épaules avec quelque piéces de Canon pour tirer sur le Fort S. Jacques en cas de besoin.

Bosman [b], qui écrivoit au commencement de ce Siécle, met la prise du Château de la Mine par les Hollandois en 1683. Ce n'est pas, dit-il, sans raison qu'il est renommé par tout le Monde: car il n'a pas son semblable par toute la Côte, soit pour la force soit pour la beauté de la Sculpture. Il est bâti en long, ayant des murailles extrêmement hautes avec quatre bonnes Batteries dedans, & une dans les Ouvrages de dehors. Il a du côté de la terre deux fossez creusez dans le Rocher sur lequel il est bâti. L'eau de ces fossez est de l'eau de pluye pour l'usage de la Garnison, & des Vaisseaux; mais outre cela, on y a trois bonnes Citernes qui contiennent plusieurs centaines de Bariques d'eau; de sorte qu'on ne peut guéres en manquer. Il y a aussi quelques piéces de gros Canon de fonte outre la Batterie d'en bas, qui est garnie de Canons de fer, dont on se sert pour saluer les Vaisseaux qui arrivent, qui partent, ou qui passent. On y pourroit loger une Garnison de plus de deux cens hommes. Les Maisons du Général, du premier Marchand, & du Fiscal surpassent tout le reste, après quoi viennent celles des autres Officiers. Chacun d'eux est très-bien logé. Reprenons la Description de Dapper [c].

[b] Lett. p. 49.

A demi-lieue du Mont S. Jacques, & du Village de la Mine, il y a une Riviére nommée Uray, qui se déborde pendant les saisons pluvieuses, & qui est toute pleine de Rochers; de sorte qu'on ne peut la remonter, non pas même avec de

[c] P. 283.

tites Barques. L'eau en est fort fraîche, & fort bonne, les Vaisseaux y viennent souvent faire aiguade, les gens du Château & du Village en boivent, & sans elle ils feroient fort en peine durant les saisons, qu'il n'y plent point, parce qu'il n'y a point d'autre source d'eau douce qu'à plus de trois lieues de-là.

Comme le terroir de la Mine est bas, il est aussi peu fertile; ce sont leurs voisins de Fétu, d'Abrambou, de Commendo, & d'Acany, qui leur apportent des Vivres, du Millet, du Vin de Palme, du Sucre, des Ananas, &c. & prennent en échange de l'Or, & des Poissons. Cependant le Village n'en est pas moins peuplé, puisqu'on en peut tirer en cas de besoin environ deux mille hommes propres à porter les armes; entre lesquels il y a quelque deux cens Chrétiens de Race de Mulâtres. Ils sont presque tous Pêcheurs, & Tributaires de la Citadelle, à laquelle ils donnent le cinquiéme de toutes les prises, qu'ils font. Il y en a quelques-uns qui font métier de polir le Corail.

Anciennement le Village de la Mine, avoit deux Maîtres; une moitie dépendoit du Roi de Guaffo, & l'autre de celui de Fétu. Les Habitans ont l'obligation aux Portugais de leur liberté, & vivent maintenant en forme de République sous la direction du Gouverneur du Château, & de quelques Chefs de leur Nation. Comme le Village est divisé en trois parties, chaque Quartier a son *Braffo* ou Capitaine particulier. Lorsqu'il survient quelque démêlé entr'eux, ils s'assemblent chez le plus ancien des trois Chefs, & après avoir formé leur resolution, ils la portent au Gouverneur, qui l'approuve, ou la rejette, comme il le juge à propos. Que si quelqu'un de leurs voisins de Commendo ou de Fétu a fait tort à un d'entr'eux, tout le Peuple prend son parti, & les Chefs, vont demander au Gouverneur permission d'user du droit de représailles sur les Terres de l'Offenseur. Les Portugais prenoient grand soin de les protéger, & de les animer dans ces occasions, afin de les tenir aguerris, & de les rendre redoutables à leurs voisins.

Cela est bien changé depuis le tems où Dapper [a] écrivoit jusqu'au commencement de ce Siécle. Bosman marque ainsi la diminution de la Bourgade qui est voisine du Château. Le Village de Mina, dit-il, que les Naturels du Pays appellent Oddena est dessous ou devant ce Château. Il est fort long & raisonnablement large. Les Maisons sont bâties de bonnes pierres dures, ce que l'on ne voit en aucun autre lieu; car dans les autres Villages les Maisons ne sont bâties que d'argile & de bois entrelacé l'un dans l'autre. Il y a quinze ou seize ans que ce Village étoit fort peuplé, & sans mentir, huit fois plus peuplé qu'il n'est présentement; ce qui le rendoit redoutable à tous les Négres de la Côte, & un Général pouvoit par le moyen des Habitans exécuter de grandes choses; mais il y a quinze ans (vers l'an 1684. ou 85.) que la petite Vérole emporta une bonne partie des Habitans, & ils ont été dans la suite si appauvris & affoiblis tant par la guerre de Commani, que par le Gouvernement rude de quelques-uns des Généraux, & leur nombre est si diminué que ce Village n'est pas en état de fournir cinquante hommes armez, outre ceux qui sont au Service des Europeens.

[a] Lettre 3. p. 49.

Avant que de quitter entiérement cet Article, il est bon de remarquer la contradiction qui est entre le recit des Portugais & celui du P. Labat. Selon ce P. les François ont découvert la Guinée & ont eu un Etablissement à la Mine près d'un Siécle avant que les Portugais y soient allez: ils y ont eu un Fort que les Portugais ont trouvé abandonné & ils n'ont fait que l'augmenter. L'Eglise qui subsiste aujourd'hui, est l'ouvrage des François. Un Lieu nommé encore aujourd'hui la *Batterie des François*, & la Tradition Nationale rapportée par Dapper fortifient le recit du P. Labat. Cependant tous les détails rapportez par les Portugais, dont toutes les circonstances se trouvent dans les Décades de Baros, tendent à faire voir que les Portugais ne trouverent aucune trace d'Etablissement antérieur; les difficultez qu'on leur fit lorsqu'ils voulurent creuser pour jetter les fondemens de leur Forteresse sont des faits qui ne s'accordent point avec l'état de gens qui trouvent un Fort déja bâti. Il n'y a dans leur Relation ni Fort, ni Eglise que ce qu'ils ont bâti. Cela n'est pas aisé à accorder. On ne doute point de l'exactitude de Baros qui a travaillé sur d'excellens Mémoires. Je voudrois que le P. Labat eût au moins indiqué dans qu'elle source il a pris ce qu'il en dit. Car Mr. Desmarchais qu'il cite n'est pas plus croyable que lui sur des faits si anciens; & ils ont également besoin de citer leurs garants pour être crus sur une Antiquité de plusieurs siécles.

St. GERAULD D'AURILLAC. Voyez Aurillac.

1. St. GERMAIN, Village d'Angleterre au Comté de Cornouailles, sur la petite Riviére de Liver. Il prend son nom d'une petite Eglise dédiée sous l'Invocation de S. Germain, Evêque d'Auxerre qui combattit le Pélagianisme qui renaissoit en Angleterre. Ce Lieu est remarquable par ce qu'on y transporta le Siége Episcopal de la Province qui étoit à Bodman. La crainte que causoit le voisinage des Danois donna lieu à ce changement. Peu d'Evêques y résiderent; celui de Crediton dans la Province de Devonshire ayant beaucoup de pouvoir auprès de Canut, Prince Danois, obtint de lui l'union des deux Evêchez. Depuis Leuvin Evêque de Crediton, pour qui se fit cette union, la Province de Cornouailles a été soumise pour le Temporel à l'Evêque de la Province de Devonshire, dont la Résidence est à Exeter. Ce Village ne consiste plus qu'en quelques Cabanes de Pêcheurs.

Cet Article est tiré de l'Atlas de Blaeu.

2. St. GERMAIN, petite Ville de France dans le Limosin à sept lieues de Limoges. Il y a un Chapitre composé d'un

d'un Doyen, d'un Chantre, de douze Chanoines & de six Titulaires du bas Chœur.

3. St. GERMAIN DES PREZ, Lieu de France en Normandie à un quart de lieue d'Evreux. C'est où arrive l'Evêque d'Evreux quand il fait son entrée en Cerémonie pour prendre possession de son Evéché. Le Corps de la Ville & le Clergé viennent lui faire compliment en cet endroit, d'où ils le conduisent à l'Abbaye de S. Taurin.

4. St. GERMAIN EN LAYE (La Ville de), Ville de France [a], en Latin *Sanctus Germanus in Ledia Silva*. Elle est à quatre lieues de Paris, & dans la même situation que le Château. On croit qu'elle a pris son nom d'un Monastère, que le Roi Robert y fit bâtir il y a environ sept cens ans. Cette petite Ville est fort peuplée, les Maisons y sont hautes & bien baties, les Rues grandes & bien percées. Elle est encore ornée de plusieurs beaux Hotels, que différens Seigneurs ont fait bâtir dans le tems que le Roi y faisoit sa residence. Il n'y a qu'une Paroisse & les Couvens des Recollets & des Ursulines. Celui des Augustins déchaussés, dit des Loges, est au milieu de la Forêt. Il y a une Prévôté & une Maîtrise des Eaux & Forets, qui s'étend non seulement sur les Forets & Bois de la Châtellenie de S. Germain; mais encore sur ceux de la Châtellenie de Pontoise & des Bailliages de Mantes & de Meulan.

[a] *Piganiol*, Descr. de la France, t. 2.

L'aspect du Château est admirable, principalement du côte de la Riviere & des Plaines. Son point de vue s'étend sur Paris, S. Denis, Marly, &c.

Le Parc, qui joint le Château est agréable, & son étendue est de trois cens cinquante arpens.

La Forêt en contient cinq mille cinq cens cinquante, trente & une perches, & trois quarts. Elle est percée de plusieurs belles & larges routes, pleine de toutes fortes de Bêtes fauves, qui en font un lieu charmant pour la chasse.

Les Evêques de Chartres ont pendant long-tems prétendu, que le Bourg ou la Ville de S. Germain étoit de leur Diocèse. Cette prétention fut renouvellée entre Ferdinand de Neuville, Evêque de Chartres, & Hardouin de Péréfixe, Archevêque de Paris. Sur ce différend il intervint Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, par lequel l'Archevêque de Paris est maintenu, & gardé dans tous les droits de Diocésain sur le Prieuré, Paroisse, & Territoire de S. Germain en Laye. Cet Arrêt est du 15. de Septembre de l'an 1670.

5. St. GERMAIN EN LAYE (Le Château de), est un des plus beaux séjours, qui soient en France, tant pour la beauté de ses Appartemens & de ses Jardins, que par la Forêt qui les joint. L'air y est fort sain & l'on a remarqué que l'on y vit long-tems. Cette Maison Royale a été occupée dans ces derniers tems par le Roi de la Grande-Bretagne & par la Cour d'Angleterre. Le Roi Louis XIV. y logea le feu Roi Jacques en 1689. lorsqu'après la dernière révolution d'Angleterre, il se vit obligé de se retirer en France; & ce Prince y est mort saintement le 16. de Septembre de l'an 1701. Son corps fut transporté à Paris, & mis en dépôt chez les Religieux Benédictins Anglois, près le Val-de-Grace. Marie Stuard sa fille, & Josephe-Marie d'Est sa femme y sont mortes aussi, la première le 18. d'Avril 1712. & la dernière le 7. de Mai de l'an 1718.

Le Roi Charles V. fit jetter les premiers fondemens de ce Château l'an 1370. Il fut pris par les Anglois pendant les troubles, que causa dans le Royaume la maladie du Roi Charles VI. Le Roi Charles VII. le retira des mains d'un Capitaine Anglois moiennant une somme d'argent, & Louïs XI. fit don à Coitier son Médecin non seulement du Château de S. Germain, mais encore de Trielle & de tout ce qu'on appelloit alors la Châtellenie de Poissi; & les Patentes de cette Donation furent expediées au Plessis-lez-Tours au mois de Septembre de l'an 1482.

Le goût que François premier avoit pour la chasse, lui en donna beaucoup pour le Château de S. Germain. Il fit relever l'ancien Bâtiment, & en fit construire de nouveaux. Henri IV. fit bâtir le Château-neuf sur la croupe de la Montagne plus proche de la Riviére, sur laquelle il y a un Pont, qu'on nomme le Pont-du-Pecq. Il étendit les Jardins jusqu'aux bords de la Seine, & les fit soutenir par des Terrasses élevées avec une dépense somptueuse. Le feu Roi Louïs XIII. l'embellit de plusieurs ornemens, & enfin Louïs XIV. qui y étoit né le 5. de Septembre de l'an 1638. fit ajoûter au vieux Château cinq gros Pavillons qui en flanquent les encogneures. Il fit encore embellir les dehors. Le grand Parterre, la grande Terrasse, la Maison, & le Jardin du Val, & quantité de routes, qu'il fit percer dans la Forêt, sont des Ouvrages dont il a donné le dessein, & des magnificences de son régne.

6. St. GERMAIN (La Forêt de). Voyez Foret. J'ajoute ici qu'elle appartient en propre au Roi, & qu'elle a cinq mille neuf cens quatorze Arpens, quatre-vingt-huit perches, tant pleins que vuides, selon les Auteurs du Dictionnaire de la France, qui donnent au Parc trois cens cinquante Arpens.

7. St. GERMAIN-LAMBRON, ou Lambron, petite Ville de France sur l'Allier. C'est le Chef-lieu d'un Canton appellé Lambron, qui est fort abondant en Bled & en Vin, elle est située dans l'Auvergne. Elle s'appelloit anciennement *Lezmiacum*, & étoit du Patrimoine d'Etienne I. Evêque de Clermont, qui l'an 962. la donna au Chapitre de Brioude, dont les Comtes & Chanoines se qualifient Barons de S. Germain-Lambron. Les Bourgeois font Commerce de Vin & de Bled, & il y en a plusieurs, qui s'y sont enrichis. Elle est à trois lieues d'Issoire, & à quatre de Brioude.

8. St. GERMAIN-LAVAL, Ville de France dans le Forez. Elle est située en

un terroir fecond en bons Vins. Il y a une Châtellenie Royale qui ressortit à la Senéchaussée de S. Etienne. Cette Ville est célébre pour avoir été la Patrie de deux Hommes distinguez par leurs études, l'un est Jean Papon, Sieur de Marcoula & de Goutelas, Conseiller au Parlement de Paris & ensuite Lieutenant-Général de Montbrison en Forez. Il vivoit sur la fin du XVI Siécle. Il se fit de la réputation par ses Traductions & par ses autres Ouvrages. Les Principaux sont un Recueil d'Arrets & les trois Notaires. Il avoit un frere Louïs Papon, Prieur de Marcilli & Chanoine de Montbrison qui a traduit de Latin en François le Livre de Laurent Joubert *de Risu*. L'autre Homme Illustre de S. Germain-Laval est Papire Masson mort l'an 1611. au mois de Janvier, à l'âge d'environ soixante-sept ans. On a de lui plusieurs bons Ouvrages, entre autres une Description des Riviéres de France, *Descriptio Fluminum Galliæ*; Ouvrage que Coulon a imité en François. Mr. Baudrand qui a fait réimprimer l'Ouvrage Latin, au lieu d'y ajouter des Notes & les corrections dont ce Livre a besoin, en a retranché la Table fort mal à propos; de sorte que son Edition vaut moins que l'ancienne. On a aussi de Papire Masson un Recueil d'Eloges des Hommes Illustres en deux Volumes. On y a fourré sans discernement l'Eloge de Calvin qui n'est pas de cet Auteur; mais de Mr. Gillot Conseiller Clerc au Parlement de Paris & Chanoine de la Ste. Chapelle; celui de Simon Prêtre Médecin qui est du fameux Gui-Patin; & quelques autres Morceaux qui ne sont point de Papire Masson. Ce savant homme mérite la place que Perrault lui a donnee entre les Hommes Illustres dont il a publié les Portraits & les Eloges.

St. GERMER EN FLIX selon Mr. Corneille; St. Germer de Flay selon Mrs. Baudrand & Baillet; en Latin *S. Geremarus de Flaviaco*, Bourg de France dans le Beauvoisis. Il est à onze lieues de Rouen, à cinq de Beauvais, à deux de Gerberoy, à une de Goumay en Bray, & à demi-lieue de Vardes, & de la Riviere d'Epte. On y trouve deux Paroisses, dont l'une porte le titre de Notre-Dame, & l'autre celui de Saint Lucien de Flix. Il y a un Bailly, un Lieutenant & autres Officiers de Justice. Dans le voisinage de ce Bourg sont des terres de labour, des Pâturages, des Etangs, & des Bosquets; mais ce qui le rend sur-tout remarquable, c'est une Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur, dont l'Eglise faite en Croix a douze Piliers de chaque côté dans sa longueur, & un Corridor qui régne tout à l'entour. La Chapelle de la Vierge bâtie hors d'œuvre derriere le Chœur, est très-belle, & éclairée par quinze grandes Croisées de vitres. Elle a sept Piliers de chaque côté, & ses dehors sont fort magnifiques. Le Cloître, l'Hôtellerie, la Maison Abbatiale, sont des Bâtimens neufs, grands & très-commodes. Les Jardins en sont beaux & bien ordonnez avec un Etang dans l'enceinte. Les Religieux tiennent Collége, & enseignent les Humanitez & la Rhetorique. Cette Abbaye est fort ancienne, & a éte gouvernée par plusieurs Abbez d'une grande sainteté, dont Saint Germer a été le premier, S. Gérard le troisiéme, & S. Benigne le quatriéme. Un peu au-dessous de ce lieu-là est une Chapelle de Saint Jean.

1. St. GERVAIS, petite Ville de France dans le Bas Languedoc, au Diocése de Castres.

2. St. GERVAIS, petite Ville de France dans le Bourbonnois, au Diocése de Clermont.

3. St. GERVAIS, Bourgade de France dans le Dauphiné, dans l'Election de Montelimar. Elle est remarquable par une Fabrique de Bombes & de Canons de fer, qu'on trouve si doux & si liant que ces Canons font presque d'un aussi bon usage que ceux de fonte.

4. St. GERVAIS l'un des Fauxbourgs de Genéve.

St. GEVER, ou St. Gawer. Voyez St. Gower.

St. GHISLAIN, (quelques-uns écrivent conformément à la prononciation moderne St. Guilain), Ville des Pays-Bas dans le Hainaut & dans la Prévôté de Mons, à deux lieues au-dessus de Mons, en allant vers Condé & Valenciennes. Elle est forte par sa situation à cause des eaux de la Riviére de Haine & des Marais qui l'environnent. Elle est nommée en Latin *Gislenopolis*, *& Fanum Sancti Gisleni*. Elle doit sa naissance à une Abbaye fondee par le Saint dont la Ville & l'Abbaye portent le nom; mais on ne convient pas du tems de sa fondation. Mrs. de Longuerue & Piganiol de la Force la mettent sous Dagobert I. environ l'an 640. d'autres, comme l'Auteur des Délices des Pays-Bas, la mettent en 651. Mr. Baillet tient un milieu. Selon lui, St. Guislein, Guillain, ou Ghislen, venu d'Italie en France se retira an Pays de Hainaut vers l'an 648. dans un Bois où il bâtit quelques Cellules avec une Eglise sur le bord de la Riviére de Hayne qui a douné le nom à la Province. Le Roi d'Austrasie, S. Sigebert, étaut informé de son mérite & de ses desseins lui donna le fonds de la terre où il étoit pour y fonder un Monastére. Guislein y jetta les fondemens de La Celle l'an 652. Le Lieu s'appelloit *Ursidonc* & le culte du Saint le rendit si considérable, qu'il s'y est formé dans la suite une Ville qui porte encore aujourd'hui le nom de S. Guislein entre Mons & Condé. L'Abbé est Seigneur Spirituel & Temporel de la Ville. Il porte le titre de Primat du Hainaut. On vient de voir que Mr. Baillet dit que le Lieu s'appelloit *Ursidonc*; cela a quelque rapport à l'usage que l'on a dans cette Abbaye de nourrir toujours un Ours & un Aigle. Quelques-uns disent que c'est en memoire de ce que Dieu se servit de ces deux Animaux pour indiquer à S. Ghislain le Lieu où il devoit batir son Monastére. Les Rois d'Espagne,

gne, Comtes de Hainant, avoient bien fait fortifier cette Place qui étoit déja forte par sa situation dans un lieu marécageux comme il a été dit. Elle n'a pas laissé d'être prise & reprise plusieurs fois. Les François l'ayant prise l'an 1678. Louïs le Grand la rendit à l'Espagne par la Paix de Nimégue à condition qu'elle feroit démantelée. On en rasa en effet les fortifications. Sur la fin de 1708. le Gouverneur d'Ath pour les Alliez de l'Empereur la surprit; mais il ne la garda que quelques jours. Les Alliez la prirent encore le 10. Septembre 1709. Et depuis elle est demeurée à l'Autriche avec le reste des Pays-Bas appellez aujourd'hui Autrichiens.

St. GILBERT, Abbaye de France en Auvergne au Diocèse de Clermont, Ordre de Prémontré. Elle a été fondée en 1150. par un Seigneur d'Auvergne nommé Gilbert en la Paroisse de S. Didier sur la Riviére Dandelot près le Bourbonnois, à quatre lieues de Gannat & à une grande lieue de S. Pourçain dans la Châtellenie de Rilli. On y conserve le Corps de S. Gilbert pour lequel on a une grande dévotion.

1. St. GILDAS DE RUYS, Abbaye de France en Bretagne, au Diocèse de Vannes sur la Presqu'Isle de Ruys en Latin *Reuvisium*, au bord de la Mer. S. Gildas surnommé le Sage bâtit ce Monastère dans le VI. Siècle & en fut le premier Abbé. Cette Abbaye est à quatre lieues de Vannes & au Midi de cette Ville. Le célébre Pierre Abaillard en fut Abbé dans le XII. Siècle. Ses Moines ayant voulu l'empoisonner & assassiner, il fut contraint de les abandonner. La Réforme de S. Maur y fut introduite l'an 1649. par les soins de Michel Ferrand qui en étoit alors Abbé Commendataire.

2. St. GILDAS DES BOIS, Abbaye de France en Bretagne, au Diocèse de Nantes vers le Couchant d'Eté, au Nord de Pont-Château, entre ce lieu & la Riviére Isaac qui se perd dans la Villaine. Elle fut fondée par Simon de la Roche Bernard.

3. St. GILDAS, Monastère de France en Berry. Voici à quelle occasion il fut fondé. Les Moines de Ruys en Bretagne craignant les insultes des Normands qui faisoient des courses sur les Côtes, emportérent le Corps de S. Gildas en Berry vers l'an 919. Ils s'y établirent près du Bourg-Deols, ou Bourdieux sur la Riviére d'Indre, où se forma depuis une Abbaye du nom de S. Gildas sous la Régle de S. Benoît. L'Abbaye a été depuis sécularisée avec celle du Bourg-Deols d'où l'on a formé un Chapitre de Chanoines l'an 1623. sous le nom de S. Martin dans Château-Raoul, & elle a été unie au Duché de ce nom.

1. St. GILLES, petite Ville de France au Bas Languedoc, *Villa Ægidii in Valle Flaviana*. Mrs. Corneille & Baillet disent près du Rhône, l'Abbé de Longuerue dit à une lieue, Mr. Baudrand dit à deux cens pas du Bras droit du Rhône; Mr. Corneille la met à trois lieues de Beaucaire entre Nîmes & Arles. Un Solitaire nommé S. Gilles s'y établit dans une Grotte vers l'an 524. selon Mr. Baillet, sur la fin du cinquiéme Siècle selon l'Abbé de Longuerue. Son Tombeau rendit le Lieu célèbre, & on y bâtit un Monastère qui étoit fameux au commencement du Regne de Louïs le Debonnaire. Il est marqué dans un Catalogue fait en ce tems-là que le Territoire où ce Monastère étoit situé s'appelloit la Vallée Flavienne, *Vallis Flaviana*, & le lieu où est S. Gilles s'appelloit *Palatium Gothorum*: ce qui démontre que les Rois Visigots y avoient demeuré. Les Moines de ce Monastere ayant quitté l'observance de leur Régle, elle y fut rétablie par S. Hugues Abbé de Clugni. Dans la suite ils se relâcherent si fort qu'on fut obligé de les séculariser, & il n'y a plus en ce Lieu là de Monastére; mais un Chapitre de Chanoines Séculiers dont le Chef a conservé le nom d'Abbé. Les Protestans ont long-tems joui de cette Abbaye dont ils ont été les maîtres jusqu'à la reduction de Nismes. Quelques-uns ont cru que S. Gilles avoit été un Comté célèbre & même une Capitale du Bas-Languedoc, parce que ce Pays est nommé en plusieurs endroits la PROVINCE DE S. GILLES; mais ils se sont abusez, parce que le célèbre Raimond Comte de Toulouse l'un des Généraux de la Croisade avec Godefroi de Bouillon, est le premier qui a pris le nom de S. Gilles parce qu'il étoit fort dévot envers ce Saint; de sorte qu'il voulut qu'on en célébrât solemnellement la Fête dans tous ses Etats. S. Gilles est un des deux Grands-Prieurez de Malthe, dans la Langue de Provence, & le Grand-Prieur de S. Gilles a sous lui cinquante-quatre Commanderies.

2. St. GILLES, en Espagne. Voyez SANT GIL.

St. GINGO, Bourg de Savoye dans le Chablais au Pays de Gavot, sur la Rive méridionale du Lac de Genève, près du Mont de Morges, & aux confins du Valais.

St. GIRON, petite Ville ou Bourg de France au Bas-Armagnac. Il y a un Séminaire occupé par les Peres de la Doctrine Chrétienne.

1. St. GIRONS, petite Ville de France dans le Conserans, sur la Riviére de Salat, à une lieue de S. Lisier de Conserans. On y tient plusieurs Foires, où se fait un grand commerce de Bestiaux & de Molets.

2. St. GIRONS, Abbaye de France en Gascogne dans le Chalosse, au Diocèse d'Aire, sur le Lonst, à quatre lieues de la Ville d'Aire. Elle est de l'Ordre de S. Benoît.

St. GOAR, & } Voyez S.
St. GOARSHAUSEN } GOWER.

St. GOBAIN, ou

St. GOBIN, Château de France en Picardie, dans le Bois de Coucy, à deux lieues de la Ferre & à quatre de Laon. Il appartenoit anciennement aux Sires de Coucy qui l'ont fait bâtir. Il n'en restoit plus

plus que quelques Bâtimens délabrés & des ruïnes; on y a établi une Manufacture de Glaces tant à soufler qu'à couler & où il y a beaucoup d'Ouvriers occupez. Ces Glaces se transportent de-là au Fauxbourg S. Antoine de Paris où on les polit & on les vend.

St. GOND, Prieuré de France dans la Brie, à deux lieues de Sezanne, au Diocése de Troyes. C'étoit autrefois une Abbaye fondée en 660. par S. Gond neveu de Vandregesil, Maire du Palais & parent du Roi Dagobert I. L'Abbé fut obligé d'en abandonner le titre & de se soumettre en qualité de Prieur à l'Abbaye de Moustier-la-Celle, parce que les biens de l'Abbaye avoient été envahis par les Seigneurs voisins, ce n'est plus à présent qu'une Maison de Fermier.

Près de cet ancien Prieuré il y a un grand terrain-bas traversé par la Riviére de Morin, & qui est ordinairement rempli des eaux de cette Riviére dans l'espace de cinq ou six lieues de longueur, sur une lieue de largeur. On l'appelle l'Etang de S. Gond. On est actuellement occupé à en écouler les eaux & l'on ne doute point que les Lieux des environs n'en recoivent un grand avantage.

1. St. GOTHARD, Village de Hongrie au Comté de Sawar, sur le Rab au Midi de l'endroit où cette Riviere reçoit celles de Festritz & de Lasnitz. Ce lieu est remarquable par la bataille que les Turcs y perdirent en 1664. Mr. Baudrand qui en attribue tout l'honneur aux Troupes auxiliaires de France commandées par le Comte de la Feuillade, fait de *S. Gothard* un Château avec un Couvent, & le met à deux milles d'Allemagne de Kerment, aux Confins de la Stirie.

2. St. GOTHARD (le Mont), Montagne dans la Suisse à 3. lieues d'Altdorff, Capitale du Canton d'Uri. Quoique les Cartes ne marquent le Mont S. Gothard que fort loin de *Syllinen*, Village qui est dans une Vallée de 3. lieues sur le chemin qui va d'Altdorff en Italie, cependant tous les Habitans du Pays en comptent le commencement dès le lieu nommé Zum Stæg, c'est-à-dire *à la Montée*, qui est au pied de la Montagne, à 3. lieues d'Altdorff & à une petite lieue de Syllinen. Le Mont S. Gothard est plus habité, qu'il ne semble devoir l'être. Depuis le pied de la Montagne jusqu'à Gestinen qui en est à 4. lieues de chemin, on peut compter 7. ou 8. Villages aux deux côtés de la Reuss. Les plus considerables sont *Wasen*, *Wattingen*, & *Gestinen*. Le Village *d'Urseren*, est le premier que l'on rencontre sur le Mont; c'est lui qui donne le nom à toute la Vallée. Il est encore connu sous le nom d'*An den Matt*, comme qui diroit Village auprès des Prairies ou des Pâturages. On honore dans ce lieu les Reliques de S. Felix & de S. Regula, Martyrs de la Légion Thebaine, qui y ont été apportées, à ce qu'on prétend, au tems des troubles de Religion, quoiqu'elles n'ayent été exposées que le 11. Avril 1688. Cependant on tient pour un Fait notoire que ces Reliques étoient autrefois à Zurich, dans la grande Eglise, que, quand cette Ville eut embrassé la Religion Protestante, on ouvrit les Châsses de ces Saints, & que l'on ensévelit honorablement les ossemens qui s'y trouverent. A demi-lieue d'Urseren est le Village d'Hôpital, ou *Spital*, nom qui lui a été donné anciennement parce que les Voyageurs, qui vouloient passer le Mont S. Gothard, s'y arrêtoient, & parce que l'on y prenoit soin de ceux qui étoient malades. On trouve ici, comme aux environs du Village Gestinen, des restes d'anciennes Forteresses, qui témoignent qu'anciennement il y a eu des Nobles, qui ont habité le Pays. Ceux qui veulent voir ou acheter des Cristaux, en trouvent abondamment ici & à Urseren. A deux lieues plus haut l'on arrive au sommet du Mont S. Gothard, où il y a un Couvent de Capucins. C'est un des endroits les plus élevés de la Suisse, & ceux qui sont curieux de belles vues, peuvent se satisfaire à loisir. On y voit les Terres de quatre Evêchez différens, qui viennent s'y toucher & se joindre, savoir celui de Milan, celui de Novare, celui de Coire, & celui de Sion; & non loin delà il y en a encore trois autres, celui de Côme, dans le Val-Madia, celui de Lauzanne, dans le Pays de Hasli, & celui de Constance dans le Pays d'Uri.

Sur le sommet du Mont S. Gothard, dans l'espace d'une lieue de tour, non loin de l'Hospice des Capucins, on voit 7. petits Lacs d'eau claire, d'où sortent deux grosses Riviéres, le Tesin, qui descend en Italie, & la Reuss, (*Ursa*) qui descend dans la Suisse. De ces Lacs il y en a deux qui passent pour la source du Tesin, & le 7e. qu'on nomme *Lago di Luzendro*, est la source de la Reuss. Ces Lacs sont toujours également profonds tout le long de l'année, en Hyver ils se gelent de l'épaisseur de quelques doigts, mais cela n'empeche pas que les deux Riviéres ne sortent toujours de leurs sources, & ne coulent comme à l'ordinaire. La Reuss précipite ses eaux en plusieurs endroits à travers des Rochers, & forme des Cascades naturelles en quantité, tellement que son cours est fort impétueux. Elle n'est tranquille que vers le pied du Mont S. Gothard.

Le Village de Gestinen est un beau Bourg qui est à 4. lieues du pié de la Montagne & le Gîte ordinaire des Passans. On trouve du Crystal, dans son Territoire, & il n'y a pas beaucoup d'années, que l'on en découvrit une Mine dans le lieu nommé Schellinen où l'on trouva tout à la fois pour 1500. gouldes de Crystal. A une lieue de Gestinen, en remontant vers le sommet de la Montagne, le chemin conduit à un Pont de pierre d'une hauteur surprenante & d'une seule Arcade dont les deux pieds reposent sur deux Rochers extremement élevéz, au pied desquels coule la Reuss parmi des Rochers. Il est presque inimaginable, comment on a pu bâtir là un Pont. Aussi les Habitans disent-ils que c'est un Ouvrage du Diable, c'est pour-

quoi

quoi on l'appelle communément TEUFFELSAANK, c'est-à dire le *Pont du Diable*. On rapporte, que les anciens Habitans du Pays etant en peine comment on pourroit s'y prendre pour faire là un Pont, le Diable leur offrit ses services pour en faire un à condition que le premier Animal, qui y passeroit, seroit à lui. Le Diable comptoit de gagner un homme, mais les Habitans plus fins que lui y firent passer un Chien, qui d'abord fut mis en pieces. L'Esprit Malin fut si dépité d'avoir été pris pour dupe qu'il voulut détruire son Ouvrage, & chargea sur ses épaules un gros quartier de Rocher, qu'il alloit faire tomber sur le Pont pour l'abîmer, si un Saint Homme qui se trouva là ne l'en eût empéché. Si l'on ne veut pas le croire, on montre encore aujourd'hui le Rocher près du chemin de Gestinen.

ST. GOWER, ou S. GEVER, ou SAINT GOAR, Ville d'Allemagne sur le Rhin dans l'Etat de la Maison de Hesse-Rhinfels, dans le Diocése de Trèves. S. Goar Prêtre venu d'Aquitaine se retira vers l'an 618. aux extremitez du Diocese de Tréves, où se terminent maintenant les Terres du Palatinat & du Comté de Nassau, & s'étant arrêté dans le Territoire d'une petite Ville qui subsiste encore sous le nom de Oberwesel, il bâtit une Cellule avec une petite Chapelle sur le ruisseau de Wochara. Il y mourut vers l'an 649. & ses Miracles rendirent le Lieu si célebre, qu'il s'y est formé depuis une Ville de son nom qui subsiste encore. Sa Chapelle a été érigée en Prieuré que l'on a fait dépendre de l'Abbaye de Prum au même Diocése à sept ou huit lieues de Tréves, vers le Nord par un don de Charlemagne. Ce n'étoit qu'une simple Maison où de bons Ecclésiastiques donnoient la nourriture & les autres besoins aux Voyageurs. Dresser dans son Introduction à l'Histoire des Evéques de Trèves, Partie 4. Schopper dans sa Chorographie d'Allemagne, Part. 3. c. 6. disent que ce Saint se retira en cet endroit l'an 570. c'est-à-dire quarante-huit ans avant l'Epoque preférée par Mr. Baillet. La Ville qui porte aujourd'hui son nom est Capitale du Catzenelnbogen, & est défendue par le Château de Rheinfelfs, qui donne le nom à une Branche de la Maison de Hesse. Les Princes de Hesse Rheinfelfs y ont fait leur résidence, mais par le Traité d'Utrecht le Landgrave, de Hesse-Cassel s'est approprié la Ville & le Château, à la charge de donner un Equivalent. Voyez RHEINFELS. Vis-à-vis de l'un & de l'autre, de l'autre côté du Rhin, est Goarshausen, ou Guarshausen, ou Gowershausen, autre petite Ville défendue par le Château de Catz.

ST. GRATIEN, Village & Château de France aux environs de Paris. Ce Château ou plutôt cette Maison de Campagne est par elle-même assez peu de chose; mais elle est distinguée par sa belle situation dans un Pays délicieux. Elle a appartenu au Maréchal de Catinat qui s'y retira & qui en fit ses plus cheres delices, sur la fin de ses jours. Il prenoit plaisir à cultiver lui-même un espalier qu'il avoit plante dans ce Jardin.

ST. GUILLAIN, ou S. GUILAIN. Voyez S. GHISLEIN.

ST. GUILLAUME, ou S. GUILHELM DU DESERT, ou comme écrit Mr. Baillet S. GUILLEM DU DESERT, Bourg & Abbaye de France en Languedoc sur l'Eraut, au Diocése de Lodéve, dans la Vallee de Gelon. Elle est de l'Ordre de S. Benoît. S. Guillaume Duc ou Gouverneur d'Aquitaine du tems de Charlemagne bâtit un Monastère dans la petite Vallee de Gellone environnée de hautes Montagnes qui n'en permettoient l'accès que d'un côté sur les Confins du Diocése de Lodeve, à une lieue de la célèbre Abbaye d'Aniane. Il s'y renferma lui-même l'an 806. & y mourut simple Religieux; cette Abbaye s'est appellée depuis de son nom Saint Guillaume du Desert. Elle est sous la Regle de S. Benoit. Il y a un Bourg de six ou sept cens Habitans.

ST. GUISLAIN. Voyez S. GHISLEIN.

H.

ST. HELLIER, Bourg de France en Normandie, dans une Isle de même nom & dont il est le Chef-Lieu & le Port. L'entrée est défendue par un Château. Il y a dans cette Isle plusieurs autres Havres, savoir le FORT S. AUBIN, & Montorgueil. On y fait un bon commerce de Bas d'Estame. Le terroir y est fertile. On y fonda en 125. une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin; & quelques années après les Religieux se retirérent à Cherbourg. L'Isle est du Côtentin.

ST. HIPPOLYTE,[a] petite Ville autrefois d'Allemagne, ensuite de France & aujourd'hui du Duché de Lorraine, à une grande lieue au Couchant d'Eté de Schlestadt. Elle étoit anciennement de l'Alsace, & fut cédée avec elle à la France par le Traité de Westphalie, & la France l'a cédée au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris 1718. Elle est au pied des Montagnes de Vauges. On la nomme aussi par abbréviation S. PILT. Elle est du Diocése de Strasbourg, & étoit même autrefois du Temporel de cet Eveche en 1372. lorsque Jean Duc de Lorraine étant entré en Alsace, pour faire la guerre à la République de Mulhausen, obligea Lambert Evêque de Strasbourg de lui céder cette Ville qu'il prétendoit être de l'ancien Patrimoine des Ducs de Lorraine.

[a] *Baudrand*, Ed. de 1705.

2. ST. HIPPOLYTE[b], Bourg de France assez peuplé & bâti depuis un Siécle, au Bas-Languedoc, dans le Diocése d'Alais, près des Sevennes & sur la petite Riviére du Vidourle. On y a fait depuis peu un bon Fort pour la conservation du Pays. Il est à deux lieues d'Anduse, au Couchant, & à quatre d'Alais, en passant par Lodéve. Les Protestans de ce Bourg ont attiré la Révocation des Edits de Nîmes & de Nantes. Car ayant insulté le Curé qui portoit le S. Viatique à un Malade, & les Catholiques qui le suivoient, leur aiant jetté de la boue & des pierres, &

[b] Ibid.

en aiant blessé quelques-uns, l'Intendant de la Province y envoya ses Gardes & des Dragons pour y loger à discrétion; mais ils se défendirent, en tuérent plusieurs, & envoyérent des Députés jusqu'en Bourgogne, & en Champagne, pour exciter tous les Protestans à leur defense, leur insinuant que c'étoit une Cause commune. L'affaire fut renvoyée à l'Intendant pour la juger avec le Presidial de Nismes, & on la jugea conformément à un Article des memes Edits, qui porte, qu'ils consentent, qu'on leur ôte leurs Privilèges, quand ils contreviendront aux Articles accordés.

St. HONORAT. Voyez Lerins.

St. HUBERT, petite Ville de France au Pays-Bas François, & au Comté de Chiny, Annéxe du Duché de Luxembourg, sur le ruisseau d'Homme avec une fort belle Abbaye Réguliére de l'Ordre de S. Benoit, dont l'Abbé est Seigneur du Lieu; elle a seize Villages dans sa Dépendance. On y mene ceux qui sont mordus par des Betes enragées, pour leur obtenir la guérison. Elle est aux confins du Pays de Liége & du Duché de Bouillon dans les Ardennes, à quatre lieues de Rochefort, à autant de Bastogne au Couchant, & à quatorze de Liége au Midi. Elle portoit autrefois le nom d'Andaium ou Andagium.

J.

St. JACQUEME, ancien Bourg de Savoye dans la Tarentaise, près de l'Isere, entre Moutiers & S. Maurice.

1. St. JACQUES DE COMPOSTELLE. Voyez Compostelle.

2. St. JACQUES DE LA VEGA. Voyez Sant Iago.

St. JACUT, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît sur la Côte de Bretagne, au Diocèse de Dol, à l'Embouchure & sur la Rive gauche de la Riviére d'Arguenon, environ à cinq lieues de S. Malo vers le Couchant Méridional, & à autant de Dinan, au Conchant. Cette Abbaye rétablie depuis les fondemens par les Peres de la Congrégation de S. Maur étoit fort incommodee par les Sables de la Mer, lesquels étant desséchés par le Soleil, & enlevés par les Vents gâtoient tout; en sorte qu'on en trouvoit quelquefois le Jardin, & les Lieux réguliers tout remplis. Les Religieux, se sont délivrés de cette incommodité en couvrant les Sables de gazon jusques à la Mer.

St. JAMES, Prononcez *Gemes*, Place de l'Amérique dans l'Isle Barbade, une des Antilles dans la Mer du Nord. Elle a été bâtie depuis peu sur la Côte par les Anglois à qui elle appartient, dans le Lieu qu'on nommoit auparavant la Halle.

1. St. JEAN, petite Ville de France, au Vasgau, sur la Sare, & aux Confins de la Lorraine, dans le Comté de Sarbruck, & vis-à-vis du Bourg & du Château de Sarbruck, dont elle n'est séparée que par cette Riviére, qu'on y traverse sur un Pont de pierres, & qui commence d'y porter Batteau. Elle dépend du Comte de Sarbruck, à qui elle appartient sous l'obéïssance du Roi depuis l'an 1680. comme Fief de l'Eveché de Metz. Elle est à cinq lieues de Deux-Ponts au Couchant, entre Sarguemine au Midi, & Sare-Louis au Septentrion.

2. St. JEAN (la Riviére de), grande & belle Riviére de l'Amerique Septentrionale dans l'Acadie, où elle coule derriere le Cap-Rouge à 45. d. 40'. de Latitude Septentrionale. Les Sauvages l'appellent Ouigoudy. Champlain la nomma ainsi parce qu'il y arriva le jour de la Fete de S. Jean. Cette Riviere est fort dangereuse, si on ne reconnoit bien les Basses, les Rochers, & les Pointes qui sont des deux côtés. Son Embouchure est étroite, quoiqu'elle ait quelquefois seize, brasses de profondeur. Elle elargit peu à peu ses deux rivages & apres qu'on a double une Pointe, elle les rapproche de nouveau auprès d'un coin de terre & fait comme un saut entre deux grands Rochers ou elle passe avec une roideur incroyable. On ne peut la monter en cet endroit, si ce n'est en pleine Maree; delà elle s'épand une lieue de large & cette largeur, continue long-tems. Les Sauvages disent qu'ils vont par cette Riviére jusqu'à Tadoussac, en portant leurs Canots sur leurs épaules un petit espace de terre. Elle est renommée pour la Peche des Saumons & il a auprès d'elle des Mines de fer.

3. St. JEAN (la Riviére de), Riviére de l'Amérique Septentrionale dans la Louïsiane. Elle a son cours d'Occident en Orient en tournoyant l'espace de quarante ou cinquante lieues de cours, & se rend dans la Mer à environ dix lieues de la Riviére de May. Mosila, Anosila, Caloucha, Capoutoucha, Tapa, sont les habitations que l'on connoît sur sa Rive gauche. Elle a sa source peu éloignée de celle de Vilchez qui tombe dans le Golphe du Méxique.

4. St. JEAN (l'Isle de), dans le Golphe de S. Laurent. Voyez au mot Isle.

5. St. JEAN (Isla de), entre les Philippines. Voyez au mot Isle.

6. St. JEAN, (Isla de). Voyez Pomeoës.

7. St. JEAN (l'Isle de), Isle de l'Océan Oriental sur la Côte de la Chine au Midi de la Province de Canton. Dampier en parle ainsi dans ses Voyages autour du Monde [a]: Cette Isle est à 22. d. 30. minutes de Latitude Septentrionale, située sur la Côte Méridionale de la Province de Quangtung, ou Canton dans la Chine. Elle est d'une hauteur passable, assez unie & le terroir en est assez fertile. Elle est composée en partie de Bois, & en partie de Paturages pour le Bétail. Il y a quelques terres labourables qui produisent du Ris. Les bords de l'Isle sont pleins de Bois, & surtout du côté de la grande Mer. Dans ce milieu sont des Pâturages bons & herbeux, melez de quelques Bois. Les terres cultivées sont basses & humides, & produisent d'abondantes récoltes de Ris, le seul grain que l'Auteur cité à la marge y a vu. Les Animaux domestiques, qu'il y a dans cette Isle, sont des Cochons, oes Chevres, des Buffles, & quelques Taureaux. Les Cochons

[a] T. 2. p. 82.

chons sont tous noirs, ont la tête petite, le coû court & épais, le ventre gros, & touchant ordinairement à terre, & les jambes courtes. Ils mangent peu, & sont néanmoins fort gras pour la plûpart, apparemment parce qu'ils dorment beaucoup. Les Oiseaux domestiques sont des Canards, des Coqs & des Poules. L'Auteur n'y a vu que de petits Oiseaux sauvages. Les Insulaires sont Chinois, Sujets de la Couronne de la Chine, & par conséquent des Tartares à l'heure qu'il est. Il y a dans cette Isle une petite Ville située sur un terrain humide & marécageux; les Maisons sont divisées par plusieurs Lacs salés [a], & bâties à terre comme les nôtres, & non pas élevées sur des piliers comme celles de Mindanao. Il y a dans ces Lacs quantité de Canards; les Maisons sont petites, basses & couvertes de chaume, mal meublées & fort sales. Il semble que les Habitans de cette petite Ville ou Bourgade soient Laboureurs pour la plûpart. Le terroir qu'ils prennent pour semer leur Ris est bas & humide, & quand la terre est labourée, elle ressemble à une Masse de bone.

[a] Ib. p. 86.

8. St. JEAN (le Lac de), Lac de la Nouvelle France dans le Saguenay, il est à la source de la Riviére de Saguenay. Il se forme de quantité d'autres Riviéres. Voyez Saguenay.

9. St. JEAN, (Le Cap). Voyez au mot Cap.

10. St. JEAN D'ACRE. Voyez Acre.

11. St. JEAN D'ANGELY, Ville de France dans la Saintonge, sur la Boutonne [b]. C'étoit autrefois un Chateau magnifique, bâti au milieu d'une Forêt, nommé Angeriacum, où les anciens Ducs d'Aquitaine avoient établi leur demeure. A la place de ce Château Pepin le Bref fit bâtir un Monastére de Bénédictins, après qu'on lui eut envoyé le Chef de S. Jean d'Edesse, & non pas celui de S. Jean Baptiste que le savant du Cange croit etre d'Amiens. Il s'y forma un Bourg qui s'accrut considérablement, lorsque les Sarrazins saccagérent la Ville de Saintes du tems de Charles Martel. Sous le Régne de Philippe Auguste S. Jean d'Angely devoit etre une Ville considerable, puisque ce Roi y établit en 1204. un Maire & des Echevins, auxquels il accorda le Privilége de Noblesse & à leurs Descendans, en considération de ce que les Habitans avoient chassé les Anglois de cette Ville. Les Habitans embrassérent presque tous le Calvinisme. Leur Ville fut assiégée en 1562. par le Comte de la Rochefoucaut Chef des Calvinistes; mais il fut contraint d'en lever le siége. Quelque tems après ceux de son parti s'en emparérent & y ajoutérent de nouvelles Fortifications. Le Duc d'Anjou qui fut depuis Roi sous le nom de Henri III. l'assiégea en 1569. Elle étoit défendue par deux mille hommes les plus braves qu'il y eut parmi les Calvinistes, & le Capitaine de Piles de la Maison de Clermont y commandoit. Charles IX. y vint lorsque le siége fut formé & deux mois après la Place se rendit. Les Catholiques perdirent dix mille hommes à ce siége parmi lesquels étoit Sebastien de Luxembourg Comte de Martigues, qui étant à la tranchée fut tué d'un coup de Mousquet. Les Calvinistes se rendirent encore maîtres de cette Ville, & elle se revolta en 1620. Louïs XIII. l'assiégea en 1621. & Benjamin de Soubise qui y commandoit, fut obligé de se rendre six semaines après le jour de S. Jean-Baptiste. Le Roi fit raser ses Fortifications & voulut qu'elle eût le nom de Bourg-Louïs. Mais, comme il n'en fit point de Declaration, cela n'a pas eu lieu. Il priva aussi les Corps de tous leurs Privilèges & rendit les Habitans taillables. Il y a dans la Ville un Couvent de Cordeliers, un de Capucins & un d'Ursulines [c]. L'Abbaye de S. Jean d'Angely est la plus belle du Diocése de Saintes. Elle a eu pour fondateur Pepin Roi d'Aquitaine vers l'an 942. Elle est occupée par des Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. L'Abbé a la Collation de plusieurs Prieurés simples assez beaux, & la nomination de plusieurs Cures. Il est Seigneur de la Ville. Il y a dans cette Ville un Siége Royal [d], & elle a sa Coûtume particuliére qui fut réformée en 1520. par les trois Etats de son ressort. Cette Ville est aussi le Chef-Lieu d'une Election de la Généralité de Bourdeaux anciennement, & ensuite de la Généralité de la Rochelle.

Sur la Boutonne hors du Fauxbourg de Taillebourg sont deux Moulins à poudre, où se fait la plus excellente du Royaume.

[b] Piganiol, Descr. de la France, t. 5. p. 33.

[c] Ibid. p. 12

[d] Ibid. p. 21. & 22.

12. St. JEAN DE BOURNAY, Bourg de France dans le Dauphiné, Diocése de Vienne. Il a 1863. Habitans.

13. St. JEAN DE LA CASTELLE, Abbaye de France en Gascogne, au Diocése d'Aire, Ordre de Prémontré. C'étoit autrefois une Abbaye de Bénédictins que Pierre Comte de Bigorre & de Marsan, rétablit en 1163. Elle est dans le Tursan sur la gauche de l'Adour, à une petite liene de la Ville d'Aire.

14. St. JEAN DE LAUNE, ou de Losne, petite Ville de France en Bourgogne, au Diocése de Langres, sur la Saone, à cinq lieues de Dijon vers le Sud, à trois de Bellegarde & à autant d'Auxone. Elle est célebre pour avoir soutenu un siége considérable en l'année 1635. contre l'Armée de l'Empereur, commandée par le Général Galas, celle du Roi d'Espagne sous les Ordres des Marquis de S. Martin, & de Grave, & celle du Duc Charles de Lorraine en personne. Ces trois Armées faisoient ensemble quatre-vingt mille hommes, & quoique la bréche fût déja faite au Corps de la Place, ils furent repoussés par les Habitans & obligés de lever le siége, Louïs XIII. voulant recompenser leur fidelité leur accorda par Lettres patentes du mois de Décembre de la même année exemption & franchise de toutes sortes de Tailles & d'Impôts. Cette Ville a Maire, Echevins, Magistrats & une Eglise paroissiale dédiée sous l'Invocation de S. Jean-Baptiste. C'est la sixième Ville qui députe aux Etats & c'est un Gouvernement particulier de

Place. Elle est entourée de belles & grandes prairies. Elle a deux Portes, celle de Dijon & celle de Comté. Sa figure est à demi-ovale. Elle a sept cens pas de longueur sur trois cens de largeur & mille sept cens de circuit. Il y a un Collége regi par les Carmes, un Couvent d'Ursulines, & un Hôpital desservipar des Religieuses de l'Institut de Beaune. Son principal commerce est en grains.

15. St. JEAN DE LUZ, Ville de France en Gascogne, au Pays de Labourd, dont elle est la seconde Ville, quoique Mr. Piganiol de la Force n'en fasse qu'un gros Bourg. Elle s'appelle en Basque Lois ou Loitzun qui signifie en cette Langue un Lieu bourbeux. C'est la derniére de la France du côté d'Espagne & c'est où demeuroit le Cardinal Mazarin dans la Conférence pour la Paix des Pyrénées, qui se tenoit dans l'Isle des Faisans dans la Riviére de Bidassua qui sert de borne aux deux Royaumes. S. Jean de Luz est séparé du Bourg de Sibour par une petite Riviére, que Mr. Piganiol de la Force nomme la Ninette, & Mr. de l'Isle le Nivelet. Quoi qu'il en soit du nom de cette Riviére, on la traverse sur un Pont, qui fait la communication de ces deux Lieux. Ces deux Communautés ont fait bâtir à frais communs le Port de Socoa ou Socoua, pour mettre leurs Bâtimens pecheurs en sûreté.

16. St. JEAN DE MAURIENNE, Ville de Savoye au Comté de Maurienne, dans la Vallée de meme nom, entre des Montagnes, sur la Riviére de l'Arche, avec un Evesché Suffragant de l'Archevéché de Vienne. Elle n'a point de murailles & on l'appelle simplement S. Jean, dans le Pays. Elle est à trois lieues des Confins du Dauphiné, à cinq de Moutiers & à dix de Grenoble. Elle n'est pas fort considérable, si on s'arrête à ses Bâtimens & à ses Places. Celle qui est devant la Cathédrale de S. Jean, avec une assez belle Fontaine, est de moyenne grandeur & sert de Marché, où l'on vient deux fois la semaine presque de tous les endroits de la Vallee, comme si c'étoit une Foire. On voit dans l'Eglise le Tombeau d'un Duc de Savoye. Toutes les rues de la Ville sont si étroites qu'à peine deux Mulets chargés y pourroient marcher de front. Un peu avant que d'entrer dans la Ville on trouve une Croix très-haute, quoiqu'elle soit d'une seule pierre taillée en relief en plusieurs endroits. Le Duc, dont nous avons dit que le Tombeau est dans l'Eglise de S. Jean, est Humbert I. qui par Droit féodal avoit reçu en 1048. le Comté de Maurienne de l'Empereur Henri III. Auprès de lui repose le Corps de son fils Amédée.

17. St. JEAN DE MELINAIS, Bourg de France dans l'Anjou, à une lieue de la Fléche vers le Midi, avec une Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Augustin, fondée en 1183. par Henri II, Roi d'Angleterre. La Manse Abbatiale a été unie au Collége de la Fléche.

18. St. JEAN D'ULUA, Isle de l'Amérique Septentrionale sur la Mer du Nord, dans la Nouvelle Espagne, dans la Province de Tlascala, à l'entrée du Port de la Vera-Cruz. Grijalva la découvrit en 1518. ou 1519. Etant à la Riviére de Tabasco, il s'avisa de demander aux Indiens qu'il y trouva, en quel endroit on amassoit de l'or. Ils ne répondirent qu'en montrant de la main un Pays situé à l'Occident & en répétant plusieurs fois *Culua*. Ayant continué sa route, il arriva à une Isle que les Habitans nommoient *Culua*. Il crut que c'étoit cette Terre abondante en or qu'on lui avoit indiquée. Effectivement il y traita beaucoup d'or & il la nomma S. Jean d'Ulua. Elle ferme le Port de la Vera-Cruz du côté du Nord. Voyez Vera-Cruz No. 2.

19. St. JEAN PIED DE PORT, Ville de France en Gascogne, à une lieue des Frontiéres de l'Espagne, & à huit de Bayone. Elle étoit anciennement Capitale de la Basse Navarre, & son Député préside aux Etats de Navarre, & de Béarn dans le Corps du Tiers Etat. Cette Ville est située sur la Nive. Il y a une Citadelle bâtie sur une hauteur qui commande tous les passages par où on pourroit venir d'Espagne. Le Canton où elle est située se nomme la Cize. Elle est sur la Riviére de Nive & dans la Route qui mene de S. Palais à Pampelune. Antonin appelle ce Lieu Imus Pyrenæus, le Pied des Pyrénées, comme le remarque très-bien Surita, parce qu'en effet il est au pied de cette chaîne de Montagnes. Dans ce Pays-là on appelle Port, les passages ou défilés par où l'on peut traverser les Pyrénées; & comme cette Ville de S. Jean est à l'entrée de l'un de ces *Ports* ou passages, delà vient qu'on la nomme S. Jean Pied de Port, *Sanctus Joannes de Pede Portus*. Rien n'est plus ridicule que la pensée de Marlien, & de quelques autres qui ont cru que le nom étoit *S. Jean Pied de Porc*; parce que, disent-ils, ce Pays est riche en excellens Jambons. Mais Surita s'est trompé, quand il a dit que S. Jean Pied de Port avoit été un Siege Episcopal. Ce qui l'a jetté dans cette erreur, c'est que dans les anciennes Editions des Actes du VIII. Concile de Tolède on lisoit *Donus Imo-Pyrenæus Episcopus*, par la faute des Copistes qui auroient du mettre *Donum Dei Impuritanus Episcopus*, comme l'a très-bien rétabli Garcias Loaisa. Sanche Roi de Navarre donna cette Ville à Richard premier Roi d'Angleterre pour dot de sa fille Berengaire.

St. ILDEFONSE, Maison Royale d'Espagne [a] dans la Nouvelle Castille aux Confins de la Vieille Castille, dans le Territoire de Segovie. D. Philippe V. étant à une partie de chasse, trouva l'aspect de ce lieu si beau, qu'il songea à y faire bâtir une Maison où il pût en pareille occasion se rafraîchir & jouïr en même tems d'une vue si agréable. Les Moines de l'Escurial, à qui ce terrain appartenoit, y consentirent aisément. Le Roi s'accommoda ensuite avec eux pour la propriété, leur en fit un dédommagement avantageux, & prit tellement goût pour cet endroit, qu'il

[a] Mémoires Communiqués.

qu'il en a fait depuis l'an 1720. une Maison vraiment Royale, accompagnée de Jardins superbes, dont les eaux conduites par une ingénieuse Méchanique ne sont pas un des moindres ornemens. C'est dans ce Lieu que ce grand Monarque comptoit de se livrer entiérement aux douceurs d'une pieuse retraite, après qu'il eut abdiqué en faveur de D. Louïs I. son fils aîné, si la mort du jeune Roi & les besoins de la Nation, n'eussent pas arraché notre vertueux Monarque d'une solitude si délicieuse. Cette même piété, qui l'y avoit conduit, l'en retira. S. Ildefonse est le Versailles d'Espagne. Les Bâtimens, les Eaux, les Jardins, font sentir dans l'un & dans l'autre Lieu la magnificence de l'Ayeul, & du petit-fils. Ces deux Palais dignes des Rois qui les ont élevés, ont également commencé par être de simples maisons de chasse.

St. JOB, Bourg de la Haute Hongrie dans le Comté de Bihor aux Confins de la Transilvanie, sur une petite Riviére qui se perd dans des Marais. Il est défendu par un Château fortifié de quatre Bastions de pierres de taille, & d'un bon Fossé double. Le Comte Caraffa le prit au mois de Février 1686. sur les Turcs.

1. St. JOHNSTOWN, Ville de l'Ecosse Septentrionale au Comté de Perth. C'est la meme Ville que Perth. Voyez ce mot.

2. St. JOHNSTOWN, Ville d'Irlande dans la Province d'Ulster au Comté de Duonegal. C'est une des principales Villes de ce Canton. Elle est sur la Riviére de Lough Foyle prés des Frontiéres de Tirone, presque à six milles au Sud-Ouest de Londonderry, à huit milles au Nord de Raphoe. Elle envoye deux Députez au Parlement.

3. St. JOHNSTOWN, Ville d'Irlande dans la Province de Leinster au Comté de Longford. On la nomme aussi Ballanie. Elle est sur la Riviére de Camlin, presque au milieu du Comté, à cinq milles & presque à l'Est de la Capitale. Elle envoye deux Députez au Parlement.

St. JOHNST-POINT, ou la Pointe S. Jean, Cap d'Irlande dans la Province d'Ulster, au Comté de Downe, fort près de la Ville de ce nom. On soupçonne que c'est le Promontoire Isamnium de Ptolomée.

St. JOSSE SUR MER, Bourg de France en Picardie. Voyez Quentavicus.

St. JOUIN, Bourg de France dans le Poitou au Diocèse de Poitiers, du Parlement de Paris, de l'Intendance de Poitiers & de l'Election de Thouars. Ce Bourg a 1930. Habitans. Il est situé dans le Mirebalais entre le Thoué & la Dive. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée avant le sixiéme siécle; mais on ne sait point précisément, ni par qui, ni en quelle année elle fut fondée. Il y en a qui en attribuent l'origine à S. Jouin, dont elle a ensuite porté le nom, & possédé les Reliques. Les Auteurs modernes disent que ce Saint étoit frere germain de S. Maximin, Evéque de Tréves, ainsi que S. Maxence ou Maixent, Evéque de Poitiers, quoique, dans les Actes de S. Maximin, mis au jour par Loup Abbé, Maixent est cité seul pour frere de Maximin. Il y a eu plusieurs saints Personnages, dont la piété a fleuri dans ce Monastére, comme S. Paterne, devenu depuis Eveque d'Avranches, & S. Achard ou Aichard, qui fut le fondateur, & le premier Abbé de Quingeac, puis de Jumieges.

La discipline étant venue à se relâcher dans cette Abbaye pendant les Guerres des Goths, & des Sarrasins, les Moines vivoient plûtôt en Chanoines qu'en Religieux, & négligeoient absolument leur Règle; on dit, que les Moines de S. Martin de Vertou, qui étoit une Abbaye à deux lieues de Nantes, réduite aujourd'hui en Prieuré Conventuel & dépendant de S. Jouin de Marnes, appuyés de l'autorité Royale, rétablirent l'an 844. dans le Monastère de S. Jouin de Marnes l'ancienne vigueur de l'Observance Réguliére, & que les Chanoines ou Religieux qui s'y trouvoient pour-lors furent contraints de se soumettre au joug de la Régle: Enfin l'an 1655. le 28. Septembre, ce Monastére fut uni à la Congregation de S. Maur, qui la fait refleurir plus que jamais. On y compte quarante-sept Abbés jusques en 1717. La Manse Abbatiale est de six mille livres, il en dépend quarante-cinq Prieurés, & deux cens seize Bénéfices.

1. St. JULIEN, Forteresse de Portugal[a] dans l'Estremadure, à trois lieues au-dessous de Lisbonne sur un Rocher à l'Embouchure du Tage. Elle a son Gouverneur particulier, un Lieutenant avec une Garnison, qui consiste en trois Compagnies d'Infanterie, chacune de cent hommes. Sa Fortification est composée de quelques Bastions & de plusieurs Redans. Tous ces Ouvrages sont faits de pierre de taille. Parmi les quarante piéces de Canon dont cette Forteresse est munie, il y a une Coulevrine qui porte six-vingt livres de balle.

[a] Corn. Dict. Le Quien de la Neuville, Hist. Génér. de Portugal.

2. St. JULIEN EN JAREZ, Bourg de France dans le Forez, Election de S. Etienne. Il a 1376. Habitans.

3. St. JULIEN DU SAULT, Ville de France en Champagne, au Diocèse de Sens. Il y a un Chapitre composé d'un Chantre & de dix Chanoines.

4. St. JULIEN SUR RESSOUZE, Bourg & Baronnie de France en Bourgogne, dans la Bresse. Il est le Siége d'un Mandement, Membre de Pont de Vaux. Sa Communauté depute aux Assemblées de la Bresse.

St. JUNIEN, Ville de France dans la Basse Marche aux Frontiéres du Limousin, sur la Riviere de Vienne, sept lieues au-dessous de la Ville de Limoges. Il y a un Chapitre composé d'un Prévôt, de dix-sept Chanoines, & de dix Titulaires du Bas Chœur. Le pricipal Commerce de S. Junien, est la Fabrique de Gands, il y a un Bureau des Traites foraines, établi depuis peu à la Barre, sur le chemin de cette Ville à Limoges, dans une Langue de terre qui se trouve enclavée dans le Limousin. L'Evêque de Limoges est Seigneur de S. Junien.

1. St. JUST, Monastère d'Espagne dans la Partie Septentrionale de l'Estremadure, en un Canton que l'on appelle la *Vera Plazentia*. Ce Monastère qui est des Peres Jéronymites, est devenu fameux par la résidence de Charles V. Empereur, qui le choisit comme une retraite paisible & Chrétienne, pour y achever les restes d'une vie que les soins de la Politique, les fatigues de la Guerre, & les Voyages avoient occupée. Ce fut-là qu'après avoir remis la Couronne Impériale à son frere, & celle d'Espagne à son fils, il se retira l'an 1556. Il y mourut l'an 1558.

2. St. JUST, petite Ville ou Bourg de France dans la Picardie, au Diocèse de Beauvais. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Prémontré, située dans un Vallon aux sources de la Riviére d'Arce, sur le chemin de Paris à Amiens. Elle est à onze lieues au Midi d'Amiens, à trois lieues de Clermont, & a été fondée en 1070, par Odon Evêque de Beauvais.

3. St. JUST DE LUSSAC, Bourg de France dans la Saintonge, Election de Marennes. C'est la Patrie de Jean Ogier de Gombaut l'un des Instituteurs de l'Academie Françoise, dont l'Histoire fournit son Eloge, & le Catalogue de ses Ouvrages. Il mourut en 1666.

4. St. JUST DE ROMANS, Abbaye de France en Dauphiné. Ce sont des Religieuses de l'Ordre de Citeaux, dans la Ville de Romans.

1. St. JUSTIN, Bourg de France dans la Gascogne, sur une éminence au bas de laquelle passe la Douce qui l'arrose de trois côtés. Il est dans l'Archiprêtré de Roquefort l'un des six qui composent l'Evéché d'Aire.

2. St. JUSTIN, Justice Royale de France, au Bas-Armagnac.

L.

St. LAON DE THOUARS, Abbaye de France dans la Ville de Thouars. Voyez Thouars.

1. St. LAURENT, Bourg de France en Provence, au Diocèse de Vence dont l'Evêque est Seigneur. Ce Bourg est situé sur le bord Occidental du Var à son Embouchure; on recueille dans son Territoire d'excellens Vins.

2. St. LAURENT de Lions, Prieuré de France en Normandie, au Diocèse de Rouen. Il est possédé par des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, & est situé entre la Forêt de Lions, & le Pays de Bray. Le Prieur présente à douze Cures, & il est nommé par le Roi.

3. St. LAURENT L'ABBAYE, Village de France dans le Nivernois, au Diocèse d'Auxerre. Cette Paroisse est située sur la Riviére de Nouan à deux lieues de Cosne dans le Pays de Puisaye; elle est du Grenier à Sel de Cosne; c'est une Haute Justice, qui ressortit partie à Auxerre, & partie à Montargis; elle est régie par la Coûtume d'Auxerre.* La taille est personnelle. La Cure est d'environ cinq cens livres, à la Collation de l'Abbé. Le terroir est médiocrement bon. Il y a quelques petites Forêts; on y fait commerce de Chevaux. Les Lettres vont par Cosne. Il y a la Seigneurie de Longrest, qui appartient à Messieurs de S. Hilaire; il s'y tient le jour de S. Jean-Baptiste une grande Assemblée appellée Apport. Le Peuple est doux, de mœurs pures, & laborieux. Cette Paroisse prend son nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, & de la Congrégation de Bourg-Achart. L'Abbé en retire environ dix-huit cens livres.

4. St. LAURENT-lez-Châlons, Ville de France en Bourgogne, au Diocèse de Châlons. Cette Ville est située partie dans une Isle, & partie au bord de la Saone, vis-à-vis Chalons, dans le Comté d'Aussone. Le Pont de Saone est dans l'étendue du Finage: c'est dans cette Ville, que Louis XI. établit le Siège d'un Parlement pour le Comté d'Aussone, & la Bresse Chalonoise; ce Siège de Parlement a été supprimé, & réuni au Parlement de Dijon: il n'y est resté qu'une Châtellenie Royale pour le même District que le Parlement. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît. Les Hameaux des Chivanes en dépendent.

5. St. LAURENT-lez-Macon, Bourg de France, dans la Bourgogne au Diocèse de Macon. Ce Bourg est situé dans la Bresse au bord de la Saone, vis-à-vis Macon. Il y a une Mairie. Il fait partie du Marquisat de Baugé.

6. St. LAURENT. Voyez San Laurenzo, & San Lorenzo.

7. St. LAURENT (l'Isle de). Voyez Madagascar.

8. St. LAURENT (le Lac de), Lac de l'Amérique, sur le chemin des Cabanes des Aniez Iroquois à Montréal.

9. St. LAURENT, grande Riviére de l'Amérique Septentrionale, appellée ainsi par les François, & nommée Riviére de Canada par ceux du Pays; sa source est demeurée inconnue jusqu'à présent. Quoiqu'on ait remonté cette Riviére jusqu'à sept ou huit cens lieues, on n'en a pu trouver l'origine. Le plus loin que les Coureurs de Bois ayent été, c'est au Lac d'Alemipigon, qui se décharge dans le Lac Supérieur, & le Lac Supérieur dans celui des Hurons, le Lac des Hurons dans le Lac Errié ou de Conti, le Lac de Conti dans celui de Frontenac, & ce dernier forme cette grande Riviére dont le cours est assez paisible pendant vingt lieues, & fort rapide ensuite durant trente autres jusqu'à la Ville de Montréal, d'où elle continue à couler avec modération jusqu'à Quebec, s'élargissant de là peu à peu jusqu'à son Embouchure qui en est éloignée de plus de cent lieues. Les Sauvages du Nord disent que ce grand Fleuve sort du Lac des Assinipoils, qu'ils assûrent être plus vaste qu'aucun de ceux qu'on vient de nommer. Ce Lac des Assinipoils est situé à cinquante ou soixante lieues de celui d'Alemipigon. Entre les divers poissons qui se trouvent dans cette grande Riviére, on compte les *Baleinots*, les *Souffleurs*, les *Marsouins blancs*, les *Gasparots*, les *Vaches marines*, les *Poissons*

sons dorez, les *Poissons armez*, & les *Morues*. Le *Balenot* est une espéce de Baleine, mais il est plus petit, & plus charnu, ne rendant point d'huile à proportion des Baleines du Nord. Ces Poissons entrent dans la Riviére de Saint Laurent, jusqu'à cinquante ou soixante lieues en avant. Les *Souffleurs* sont à peu près de la meme grosseur, mais plus courts, & plus noirs, ils jettent de l'eau comme les Baleines par un trou qu'ils ont derriére la tete, lorsqu'ils veulent reprendre haleine après avoir plongé; ils suivent ordinairement les Vaisseaux, dans ce Fleuve. Les *Marsouins blancs* sont gros comme des Bœufs, & suivent toujours le cours de l'eau, montant avec la Marée jusqu'à ce qu'ils trouvent l'eau douce, après quoi ils s'en retournent avec le Reflux, ils sont très-hideux, & l'on en prend fort souvent devant Quebec. Les *Poissons dorez* sont fort delicats, & fort estimez. Leur écaille est jaune, & ils ont environ quinze pouces de longueur. Les *Vaches marines* sont des especes de Marsouins plus gros que les Bœufs de Normandie; elles ont des pattes feuillues, comme les Oyes, la téte semblable à celle d'un Loutre, & les dents de neuf pouces de longeur, & de deux d'épaisseur: c'est un Yvoire trés-estimé. On prétend qu'elles s'écartent du rivage vers des endroits sablonneux, & marecageux. Le *Poisson armé* a trois pieds & demi de long, ses écailles sont si fortes, & si dures qu'aucun Poisson ennemi ne peut les percer; il se défend de la Truite & du Brochet, avec son bec pointu, long d'un pied, & aussi dur que sa peau. Ce Poisson est délicat, & la chair en est aussi ferme que blanche. Les *Gasparots* sont des petits Poissons à peu près de la figure d'un Hareng, ils s'approchent de la Côte pendant l'Eté en si grand nombre, que les Peſcheurs de Morues en prennent autant qu'il leur en faut pour servir d'appât à leur Péché. On prend des Morues en tres-grande quantité aux environs de l'Isle percée, & en plusieurs autres endroits de la Riviére de Saint Laurent.

Le Fleuve de S. Laurent va se perdre dans un grand Golphe, auquel il donne son nom. Le Sieur de Baqueville de la Poterie le décrit ainsi [a]. De toutes les Navigations de long cours, il n'y en a point de plus aisée que celle de la Nouvelle France jusqu'à l'Embouchure du Golphe de S. Laurent, parce que les Pilotes qui reconnoissent d'abord le grand Banc ont occasion de tenter facilement son entrée qui est entre le Cap de Retz dans l'Isle de Terre Neuve, & le Cap du Nord dans l'Isle du Cap Breton, appellée aujourd'hui l'Isle Royale. Entre ces deux Isles on trouve l'Isle de S. Paul éloignée du Cap de Retz de dix-huit lieues, & de cinq du Cap du Nord, les Vaisseaux passent entre ces deux Caps.

[a] Hist. de l'Amérique Septentrionale l. 9.

Le Golphe de S. Laurent a pour Barriére du côté de l'Orient, la grande Isle de Terre Neuve, les Eskimaux habitent le côté du Nord, Peuples cruels avec qui il n'est pas possible d'avoir commerce. leurs Côtes sont les plus hautes de l'Univers, on les apperçoit dans un beau tems à la distance de quarante lieues. La Côte du Sud habitée par les Abenaquis est un beau Pays. Les Vaisseaux qui veulent entrer dans le Fleuve viennent reconnoître l'Isle percée qui est à l'extrémité de ce Pays.

On n'a pas plutôt quitté cette Isle, que peu de tems après on apperçoit le Cap de Rosiers, qui fait le commencement du Fleuve de S. Laurent le plus beau de toute l'Amérique Septentrionale. Si Virgile l'eût connu, il l'eût sans doute appelle le Roi des Fleuves, & n'eût pas tant exagéré le Pô par le titre de *Fluviorum Rex Eridanus*. Le Fleuve de S. Laurent a vingt-cinq lieues à son Embouchure, & court du Sud-Oueſt au Nord-Oueſt. Les Monts Notre-Dame sur le sommet desquels il y a toujours de la neige méme dans les plus grandes chaleurs de l'année, se découvrent de loin du côté du Sud. Cet aspect donna aux Espagnols une si mauvaise idée du Pays, qu'ils nommérent ce Cap Capo di Nada. Jean Verazano Florentin de Nation par Ordre de François I. decouvrit en 1524. toutes les Côtes de la Mer, qui sont depuis la Floride jusqu'à l'Embouchure du Fleuve de S. Laurent. Jacques Cartier l'un des plus habiles Navigateurs de son tems fut plus heureux. Parti de S. Malo le 20. Avril 1534. il reconnut les Côtes, & les Terres, qui sont au Nord & au Sud de l'Embouchure de ce Fleuve. Le recit avantageux qu'il en fit à son retour la même année, obligea François I. de l'y renvoyer pour pénétrer le plus avant qu'il pourroit dans ce Pays inconnu: il eut l'avantage d'entrer le premier dans ce Fleuve, donnant des noms, qui subsistent encore aujourd'hui, aux Isles, aux Caps, aux Mouillages & aux Terres les plus considérables jusqu'à Montréal, qui est à cent quatre-vingt lieues de l'Embouchure de ce Fleuve. Le froid excessif, la Saison de l'Hyver extraordinairement rigoureuse, & le Scorbut l'avoient entiérement desolé. Toutes les mesures qu'il avoit prises pour jetter les premiers fondemens d'une Colonie furent ainsi rompues, ce qui fut cause que la Cour negligea pendant quelques années ce dessein. Champlain Geographe du Roi, & grand Navigateur, ranima cette entreprise. On s'y prit de la maniére que je rapporte plus au long dans mon Introduction à l'Histoire de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique.

Il n'y a point de Navigation plus dangereuse, que celle du Fleuve de S. Laurent, & quelque expérience qu'ayent les Pilotes, qui s'y engagent ils ont encore assez de peine à se garantir des dangers, & à se tirer d'affaire. Les Batures de Manikouagan qui sont à la Côte du Nord sont à craindre. On voit dans le Fleuve une très-grande quantité de Baleines, comme on a dit ci-dessus. Les Basques y avoient une Peche sédentaire, & s'ils ne s'étoient pas amusés à enlever secretement toutes les Pelleteries de Tadoussac,

&

& des environs, ils ne s'en feroient pas vus frustrés dans la suite.

Il est difficile d'arriver à Quebec, de prime abord à moins d'avoir un bon Nord-Est. Les Vaisseaux mouillent ordinairement à Tadoussac, qui est à quatre-vingt lieues de l'Embouchure, la Riviere de Saguenai vient s'y decharger, les bords en sont tous remplis d'Arbres. On n'y trouve point de fond quelques lieues en remontant, & lorsqu'un Vaisseau vient y relâcher, on l'amarre aux Arbres quand il ne peut aborder dans quelques petites Anses.

Ce Fleuve est rempli de quantité de belles Isles. Les plus remarquables sont l'Isle aux Coudres, l'Isle d'Orleans, l'Isle de Montréal, &c.

1. St. LAZARE, nom d'un des Fauxbourgs de Paris.

2. St. LAZARE (l'Archipel de). Voyez Archipel.

1. St LEGER, *Fanum Sancti Leodegarii*, Bourg de France dans la Saintonge, au Diocése de Saintes.

2. St. LEGER, Château & Village de France, dans la Beauce Election de Montfort, auprès de la Foret de S. Leger; le Château, le Village, & la Foret sont du Duché de Rambouillet. Il y a dans cette Forêt des Haras qui appartiennent au Roi, & qui à ce qu'on prétend sont aussi anciens que la Forêt. Il y a ordinairement cent Cavales, & douze ou quinze Etalons, qui donnent tous les ans quarante Poulains, & environ autant de Pouliches. Mais on a remarqué par l'expérience que ces Chevaux ne sont bons qu'à sept ans. Le Roi jouït encore des Parcs du Château par Convention, jusqu'à ce qu'on ait trouvé une autre place pour les Haras.

3. St. LEGER, Bourgade de France dans le Gevaudan, au Diocése de Mende. C'est où demeure une partie des Marchands qui soutiennent les Manufactures du Gevaudan. Ils en font teindre les Cadis, & les Serges, & les envoyent dans les Pays étrangers.

1. St. LEONARD LE NOBLET en Latin Nobiliacum, Ville de France dans le Limousin sur la Vienne, cinq lieues au dessus & à l'Orient de Limoges, aux frontieres de la Marche. Cette Ville est le Siége d'une Prevôté du Ressort du Présidial de Limoges. La Justice en est en Pariage entre le Roi, & l'Evêque de Limoges. Il y a une Manufacture considérable de Papier qu'on nomme communément *Papier de Limoges*. Il est de moindre qualité que celui d'Auvergne. Il y a aussi une Manufacture de Draps, dont on se sert pour habiller les Troupes, les gens du Pays s'en servent aussi. Cette Ville doit son origine à une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, connue dans les Annales Ecclésiastiques, sous le nom de *Nobiliacum*, dès l'an 541. Elle a été sécularisée, & c'est presentement un Chapitre mi-parti de Séculiers, & de Reguliers; il est composé d'un Prieur Commendataire, de dix Chanoines, huit Titulaires du Bas-Chœur ou Vicaires. Comme les Peuples ont une très-grande dévotion envers le Patron de cette Ville, les Souverains l'avoient exemptee de tailles. On a revoque cette exemption, mais ils en payent peu, & les Habitans sont taxes a mille Livres en tout.

2. S. LEONARD DE FERRIERES, Abbaye de France en Poitou dans le Loudunois. Ce sont des Moines Benedictins qui l'occupent. Elle est située pres de la Riviére d'Argenton, à deux lieues de Montreuil-Bellay & à trois de Thouars. On ignore le tems de sa fondation, & on ne connoit que XXII. Abbez jusqu'en 1714.

3. St. LEONARD DE CORBIGNI, Abbaye de France dans le Nivernois au Diocese d'Autun, à douze lieues de Nevers, à cent pas de la Ville de Corbigni qui lui doit son nom & son origine. Son nom Latin est Corbiniacum. Elle est aux Bénédictins.

4. St. LEONARD DES CHAUMES, Abbaye de France au Pays d'Aunis, à une lieue de la Rochelle. Elle est de l'Ordre de Citeaux, fille de Buly sous Pontigni. Elle a été fondee vers l'an 1168.

St. LIGUAIRE, en Latin *Sanctus Leodegarius*, Bourgade de France dans le Poitou, au Diocése de Saintes. Ce Lieu est situé au bord de la Seure Niortoise, à une lieue de Niort aux confins de la Saintonge. Il y a une Abbaye d'hommes sous l'Invocation de ce Saint, & de l'Ordre de S. Benoît. Elle a été fondée l'an 961. & fut soumise peu après au Monastere de S. Maixent, suivant la Chartre, qui se voit à ce sujet. C'est delà que l'Abbé de S. Liguaire est obligé de célébrer la Messe le jour de S. Maixent, d'officier le lendemain à Matines, d'etre Chantre le Dimanche suivant, & de tenir dans le Chœur la place du Prieur. Les Vicomtes de Niort ont usurpé cette Abbaye jusqu'à la mort du Vicomte Arbert, après laquelle la Vicomtesse Aléarde son épouse en fit restitution à Bernard, Abbé de S. Maixent, qui avoit un ancien droit, *cujus juris antiqui erat*, dit le *Chronicon Malleac.* Ce Monastere est présentement libre de toute dépendance; on y compte jusqu'en 1701. trente-trois Abbés. Ces Benedictins ne sont point Reformés. L'Abbe a dix mille livres, le Sacristain mille livres & les autres à peine trois cens livres chacun.

St. LIZIER, en Latin *Sanctus Licerius*, Ville de France dans le Conserans, dont elle est la Capitale. Cette Ville est située au bord du Salat. Pierre, Eveque de Conserans, voiant la Ville de Conserans saccagee & détruite par Bernard, Comte de Comenges son Ennemi, se retira & transféra son Siége dans ce Lieu, qui se nommoit auparavant Austria. Elle est à huit lieues de S. Bertrand, & à sept de Pamiers. Le plus ancien de ses Eveques, qu'on connoisse, est *Glicerius*, qui assista au Concile d'Acqs en 506. Elle a pris le nom de S. Lizier d'un de ses Eveques, qui mourut en 752. Le Diocése a 82. Paroisses, il vaut dix-huit mille livres de Rente à son Prélat. Cette Ville a deux Cathedrales, qui ont même nombre de Chanoines

nes & de Dignités. Seulement la nouvelle a un Aumonier de plus que l'ancienne. Les Prélats n'ont quitte le nom d'Eveque d'Austrie, que dans le douzieme Siecle. Il y a auprès de la Ville, au pied d'une Montagne, une Chapelle dediee à S. Lizier, à laquelle beaucoup d'Espagnols viennent en procession pour demander à Dieu par l'intercession de ce Saint, la température de l'air, dont ils eroient avoir besuin. Cette Chapelle est en grande vénération dans tout le Pays.

St. LO, Ville de France, dans la Basse Normandie, au Diocése de Coûtances, Chef-Lieu d'une Election dans la Genéralité de Caen. Cette Ville a 5828. Habitans. Elle est situeé sur la Riviere de Vire, à cinq lieues de Coûtances, & à quatre du Grand Vay, sur les limites du Diocèse de Bayeux; elle doit son origine & son nom à une Eglise bâtie sous l'Invocation de *S. Laudus*, ou *Laudo*, Eveque de Coûtances, qui vivoit sous le regne des Enfans de Clovis. C'est à present un Chapitre Regulier de l'Ordre de S. Augustin. Elle vaut dix mille livres à son Abbé. Il présente à toutes les Cures de la Ville, & à grand nombre des autres Cures & Prieures des environs. La Maison & l'enclos en sont très-propres. Cette Ville appartenoit ci-devant aux Eveques de Coûtances, qui l'ont échangee avec la Maison de Matignon en 1574. Il y a des Manufactures de draps & d'etoffes & aussi de fer, qui lui procurent un assez considerable Commeree. C'etoit antrefois le Siége du Bailliage & du Présidial qui a éte transferé à Coûtances; il y est resté un Bailliage & une Vicomté, qui ressortissent au Bailliage de Coûtances; le Lieutenant-Général de Coûtances y tient ses Assises deux fois l'an, apres Paques & après la S. Michel; son Election comprend environ trois cens Paroisses. C'est un Gouvernement de Place du Gouvernement militaire de la Province de Normandie, & il y a un Hôtel des Monnoies. On veut que cette Ville soit fort ancienne, & que son nom fût alors *Briovera*, des deux mots, *Briva*, ou *Bria*, qui signifie *Pont*; & *Vera*, qui est le nom de la Riviére de Vire. Elle a pris son nom moderne de S. Lo, qui y aura apparemment pris naissance, puisque le Chateau appartenoit à son Pere. Il le donna à l'Eglise de Coûtances, qui en échange ceda à celle de Bayeux plusieurs Paroisses du Contantin. Il y a dans la Ville trois Cures Régulieres, desservies par trois Chanoines de l'Abbaye, & une autre Séculiere dans un des Fauxbourgs. Ces quatre Cures s'étendent près d'une lieue dans la Campagne; les trois premières sont *Notre-Dame*, dont l'Eglise est asses belle, avec deux hauts Clochers en Pyramides, elle est située dans la Ville; *Ste. Croix* dans l'Eglise de l'Abbaye, située dans un Fauxbourg. Ces Paroisses sont desservies par un grand nombre de Prêtres. *S. Thomas* est la troisiéme Cure. La quatriémé qui est Seculiére est *S. George de Montraux*, située également dans un autre Fauxbourg. Outre ces Eglises il y a plusieurs Maisons Religieuses dans un des Fauxbourgs: un Couvent de Penitens du Tiers Ordre de S. François, qui ont bien deux mille livres de revenu: l'Eglise en est tres-propre, & le Couvent grand & bien bâti, accompagne de beaux Jardins, avec des terrasses & un Bois; on tient qu'il avoit eté destiné autrefois pour des Capucins, qui ne jugerent pas à propos de l'accepter. Un Couvent de nouvelles Catholiques, nomme de la *Propagation*: l'Eglise & la Maison sont asses belles, ce Couvent est de fondation-Roiale. Les Religieuses prennent des Pensionnaires: leur Etablissement a été causé par le grand nombre de Familles de la Religion Protestante, qu'il y avoit autrefois. Outre ces Maisons Religieuses, il y a encore une petite Communaute de Filles, regie par une Demoiselle; on l'appelle le petit Couvent; elles prennent des Pensionnaires & instruisent ces jeunes Filles. Elles ont une Chapelle asses propre, qui leur sert d'Eglise. Il y a un Hôtel-Dieu dirigé par des Pretres pour le Spirituel, & par des Dames de Charite pour le Temporel; on y a fondé douze lits: & dans la meme Maison un Hôpital Genéral pour les enfans des Pauvres, qu'on fait instruire & travailler.

S. Lo a un asses beau Pont à l'entree du Fauxbourg, sur la Vire; on y peche de trés-beaux Saumons. Il y a dans cette Ville un Collége où l'on enseigne les Humanités & la Philosophie. On trouve asses de Noblesse, dont plusieurs sont riches, & possedent de belles Terres aux environs. Le terrain de ce Pays est bon, & consiste en belles Prairies, Terres labourables, Bois taillis, Jardins à Pommiers, dont le Cidre est excellent; le bois y est à bon marché à cause du voisinage de la Foret de Cerisi, qui n'en est qu'à deux lieues. On fait dans cette Ville & aux environs une grande quantité de Serges & de Raz, qui en prennent le nom; on en fournit les Foires de Caen & de Guibray, & on en porte une grande quantité à Paris, où elles sont fort estimées. Cette Ville n'est pas moins connue aussi pour la grande quantité d'empeignes de Souliers, qu'on y fait. Elles sont eonnues sous le nom de *Vaches de S. Lo*. On y engraisse aussi beaucoup de Volaille, particulierement dans la Campagne. Il y a trois jours de Marché & plusieurs belles Foires.

Cette Ville est encore Chef-Lieu d'un Doyenné, qui est le second de l'Archidiaconé du Val de Vire. Il comprend vingt-sept Paroisses, dont quatre sont dans la Ville. Les autres sont S. Ouen de Baudre, Mesnil-Rousselin, Agneaux, Mesnil-Durand, St. Gilles, Cauisi, Quilbou, Gourfaleur, S. Ebremond, S. Martin de Bon Fosse, Soulle Archipretrise, la Marceliére, St. Rompsure, St. Sanson, le Mesnil-Herman, le Mesnil-Roux, le Mesnil au Parc, Tregost, Festruche, Moion & Tassy.

St. LOMER DE BLOIS, Abbaye de France au Blesois dans la Ville meme de Blois. Ce sont des Benédictins de la Congrégation de St. Maur. Elle a ete fondee en 565. par S. Lomer, ou Laumer, dont

elle porte le nom. Voyez Blois.

1. St. LOUÏS, Abbaye de France dans l'Orléanois, près des Murs d'Orleans, elle est de l'Ordre de Cîteaux.

2. St. LOUÏS, Bourg de l'Amérique Septentrionale dans la Guadaloupe à la Basse-terre.

3. St. LOUÏS, Bourgade & Paroisse de l'Amérique Septentriooale dans l'Isle de S. Domingue à la bande du Nord au Quartier des François, vis-à-vis de l'Isle de la Tortue, à trois lieues & à l'Orient du Port-Paix entre la Riviére des Negres & la Pointe des Palmiers.

4. St. LOUÏS (La Baye de), Baye de l'Amérique Septentriooale dans la Louisiane. C'est une petite Baye situee entre le Lac de Pontchartrain & la Baye de Buloxi. Elle est bieo differente en situation & en grandeur de celle dont il est questioo dans l'Article suivant.

5. St. LOUÏS (La Baye de), grande Baye de l'Amérique Septentrionale dans le Golphe du Méxique. Les Espagnols la nomment la Baya da S. Barnard; mais elle a eu le nom de S. Louïs que lui donna le Sieur de la Salle, qui y aborda en 1685. en cherchant l'Embouchure du Missisipi. Elle est beaucoup plus au Couchant, & est à peu près à distance égale de cette Embouchure & de celle de Rio del Norte.

6. St. LOUÏS (Le Lac de), Lac de l'Amérique Septentrionale au Canada dans le Fleuve de S. Laurent, à environ douze lieues de la Ville de Montréal.

7. St. LOUÏS (La Montagoe de), Montagne de l'Amérique dans la Guadaloupe pres de la Riviére aux Serbes à la Côte Méridionale de la Basse-terre.

8. St. LOUÏS (La Riviére de), Riviere de l'Amérique à la Guadaloupe, à une lieue & à l'Ouest du Bourg de la Basse-terre. On l'appelle aussi la Riviére des Peres Jacobins; parce qu'ils y ont un Etablissement asses considérable. Il y avoit autrefois un Bourg au bord de cette Riviére; mais il a été emporté deux fois par les débordemeos causes par les Ouragans, & il n'y est plus reste que des monceaux de Roche. Les Habitans se sont retirés auprès du Fort de la Basse-terre, où ils ont commencé un nouveau Bourg.

9. St. LOUÏS (La Caye de), Lieu dans l'Amérique, c'est un pétit Islet, qui peut avoir cinq cens pas de long, huit cens soixante de large, à fleur d'eau, dans les hautes marées, à environ six toises au vent de l'Isle à Vache. Cette Caye est située au fond d'une grande Baye, à huit cens pas de la grande Terre; la Mer y est profonde & le fond est de bonne tenue. On y a bâti un fond pour mettre à couvert les effets de la Compagnie. Il n'y a pas d'eau douce, & on n'y peut pas faire de citerne, parce que le terrain n'est qu'un amas de roches à chaux; de plus, comme ce terrain tremble lorsqu'oo y tire le canon, il y a du danger qu'une partie de l'Islet n'enfonce, si on se trouvoit obligé d'en tirer beaucoup. Le Roi avoit accordé à la Compagnie, qui s'étoit formée pour cet Etablissement, la partie du Quartier du Sud de l'Isle de S. Domiogue, depuis le Cap-Dame-Marie jusqu'au Cap Mungon; cette Isle n'est qu'à vingt-cinq lieues du Petit Goave, le chemin en est aise, & l'on trouve sur ce chemin de tres-bons pays.

M.

St. MAHE', ou St. Mathieo fin da Terae, en Latin *Sanctus Matthæus in finibus terræ*. Ce nom est commun à un Cap de France en Bretagne (voyez au mot Cap,) & à une Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoît, sur une Pointe de terre la plus Occidentale de la Bretagoe. On ignore au juste le tems de sa foodation. On fait seulement qu'elle existoit en 555.

1. St. MAIXENT, Ville de France dans le Poitou. [a] Elle doit son origine à un Saint Homme, qui bâtit un Hermitage dans ce Quartier. Adjuteur quittant la Ville d'Agde & la Province Narbonnoise, pour venir en Poitou servir Dieu loin de ses parens & de ses amis, quitta aussi son nom, pour se mieux cacher, & prit celui de Maixent. L'Hermitage, qu'il bâtit sur la Seure Niortoise à douze ou treize lieues de Poitiers vers le Couchant d'Hyver, prit depuis de grands accroissemens par la réputation des Miracles de ce Saint. Il eprouva eosuite la fureur des Guerres, & fut presque enséveli dans ses ruïnes, jusqu'à ce que l'Empereur Louïs le Debonnaire le fit réparer. Il devint depuis si florissant qu'il se forma autour de lui une petite Ville. Elle est sitnée sur un penchant qui va à la Riviére de Seure. [b] Elle est asses mal bâtie, & d'une éteodue médiocre; mais bien enfermée de murailles. Les deux Fauxbourgs sont très-considérables par rapport à la Ville. Il y a un vieux Château, qui est de très-peu de conséquence. M. Le Duc Mazarin est Seigneur de Saint Maixent par un échange fait avec le Roi. Il y a dans cette Ville trois Paroisses, une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, un Hôpital, un Couvent de Cordeliers, un de Capucins, un de Filles de l'Ordre de S. Benoît, une Maison de l'Union Chrétienne, & un Collége de deux Pretres. Quant à la Justice, on y a établi un Siége Roial, uoe Election, une Marechaussée, une Jurisdiction subalterne, qui appartient à l'Abbé, & un Corps de Ville [c]. S Maixent ne veut pas être de la Senéchaussée de Civray; mais prétend etre separé; & à l'installation du Sieur Foucher de Circe Senéchal, les Officiers du Siége de S. Maixeot lui firent donner une Declaration sans préjudice des droits du Seigneur de S. Maixent. Cependant il en est, & on en a plusieurs titres; & méme que le Lieutenant-Genéral de Civray alloit tenir les Assises à S. Maixent une fois l'an pendant trois jours, ce qui a été négligé par crainte d'un grand procès, quoiqu'on soit très-bien fondé.

Il y a dans la Ville [d] de S. Maixent une Manufacture de Bas de laine, de Bonnets, & de Serges qu'on débite dans le Royaume & dans les Pays etrangers; mais le Commerce principal de l'Election de Saint Mai-

[a] Baillet, Topogr. des Saints, p. 287.

[b] Piganiol, Descr. de la France, t. 5. p. 108.

[c] Pag. 85.

[d] Pag. 88. & 89.

Maixent consiste en la vente des bleds & des grains de toutes espéces, & dans le debit des Bœufs, des Moutons, des Chevaux & des Mulets, dont on fait un trafic trés-considérable avec les Marchands d'Auvergne, de Lyon, de Piedmont, & de Savoye.

S. Maixent est du Diocése, & de l'Intendance de Poitiers & du Parlement de Paris. Il a 5260. Habitans. C'est un Gouvernement de Place; l'Abbaye vaut douze mille livres à l'Abbé, & prés de trente mille livres aux Religieux, par l'union qu'ils ont faite des Offices Claustraux. Elle est trés-ancienne, Grégoire de Tours en fait mention *. Voici ce qu'on lit de son origine dans un vieux Cartulaire de cette Maison: *C'est donc au tems de Clovis que notre Abbadie print commencement, d'autant que ce Prince y donna ce Lieu à Adjutor Maxentius, & la dota pour la plus grande partie.* Avant ce Roi, comme on l'apprend, le Monastére dudit S. Maixent étoit connu sous le nom de *S. Saturnin* Martyr, le venérable Agapius Pretre, ou Abbé, en avoit la conduite. Adjutor Maxentius lui succéda dans le Gouvernement Pastoral de ce Monastére. Il y mourut & y fut inhumé tres-honorablement. La présence de son précieux corps pour lequel le Peuple avoit une tres-grande dévotion, fit donner le nom de S. Maixent au Monastére par honneur pour la mémoire de ce Saint Confesseur. Il y demeura jusqu'au tems d'Ebulon, Comte ou Eveque de Limoges. Ce Seigneur fit transférer, avec tous les honneurs possibles, le Corps de S. Maixent dans l'Eglise, où il repose encore aujourd'hui. Il fit transferer aussi le même jour celui du Bienheureux Martyr S. Ligaire ou Léger de son Eglise dans cette meme Basilique, qu'il avoit fait construire à ses propres depens, & dont il fit lui-même la Dedicace. On lit dans la Vie de Louïs le Debonnaire par Saint Austronome, ou Austremoine, que ce ce Prince fut le Restauratenr de cette Abbaye, qui étoit apparemment tombée en ruïnes. Et dans le Réglement donné par ce même Prince l'an 817. ce Monastére eft compté entre ceux de la Guienne, qui ne doivent fournir ni dons, ni milices, mais qui donneront seulement des Prieres. Par la suite les biens de ce Monastére furent augmentés & illustrés si considérablement des libéralités & des Priviléges des Princes & des Rois, qu'à son occasion s'est formée la Ville célébre sous le nom de S. Maixent; mais le Monastére ayant été presque entiérement détruit par les Protestans, il a repris son ancienne splendeur par son union à la Congrégation de S. Maur. On y compte jusqu'en Novembre 1717. quatre-vingt-trois Abbés dont le P. Dom Denis de Ste. Marthe rapporte la suite & l'Histoire, autant détaillée, que les Mémoires, qui en restent l'ont permis.

* Lib. 2. ch. 37.

On compte dans l'Election de S. Maixent deux Baronnies du même nom de S. Maixent, dont la plus considérable appartient à l'Abbaye; neuf Châtellenies & plusieurs autres moindres Fiefs; vingt-six Prieurés; cinquante-deux Chapelles, & soixante-cinq Cures. L'Election de S. Maixent est située dans le milieu de la Province de Poitou. Elle a l'Election de Poitiers à l'Orient, & celle de Niort des autres côtés. Elle contient soixante-quatre Paroisses, & neuf mille huit cens quarante & un feux. Le terrain est bon & abonde en grains de toute espéce; il porte quantité de Noyers dont les fruits sont d'un grand usage parmi le Peuple. Il y coule deux Riviéres principales, la Seure, & la Boutonne. La Seure y prend sa source & ne commence à porter bâteau qu'à Niort, même par le moyen de quelques écluses; & en dédommageant les Propriétaires des Moulins, on pourroit la faire monter jusqu'à S. Maixent n'y ayant que quatre lieues de distance entre les deux Villes. La Boutonne naît au Lieu nommé Boutonne, & se perd dans la Charante près S. Jean d'Angely. Ces deux Riviéres arrosent quantité de belles prairies; mais il y en a beaucoup d'autres dans l'Election formées par les ruisseaux, qui coulent presque par-tout, ce qui rend le Pays fort propre à la nourriture, & à l'engrais des Bestiaux, excepté dans la partie de l'Election, qui est au Midi & à l'Occident, où l'on ne recueille, que des grains tout seuls. Il n'y a dans l'Election que six Paroisses, où on fasse du Vin: celui qui s'y consume vient de l'Angoumois; quant aux Bois le Roi n'y en posséde aucun; les Particuliers mêmes n'ont que des Bois taillis de fort petite étendue.

Le Peuple y est un peu pésant, parce que le Pays est gras, & qu'il lui fournit aisément sa subsistance. Le nombre des Nouveaux Convertis de ce Canton y est fort grand, on y en compte dix-sept mille cinq cens quatre-vingts-treize, outre ceux, qui ont passé dans les Pays Etrangers, & hors de la Province.

Il se tient à S. Maixent deux Marchez ordinaires par semaine, & six Foires pendant l'annee.

1. St. MALO, Ville de France dans la Bretagne, avec un Evêché suffragant de Tours. Cette Ville est un célébre Port de Mer. Elle est située dans une Isle, on Presqu'Isle jointe à la Terre-ferme par une Langue de terre fort étroite. Elle a pris son origine d'un Monastére de Chanoines Réguliers dédié à S. Vincent, dans lequel l'Eveque d'Aleth, Jean de la Grille, transféra le Siége de son Evêché. L'Isle dans laquelle cette Ville est située changea alors le nom d'*Isle d'Aaron* qu'elle portoit, en celui de S. Malo, Patron de l'Eglise d'Aleth & son premier Eveque, ce qui arriva l'an 1149. Son Diocése renferme cent soixante Paroisses: l'Evêque est Seigneur de la Ville, il jouït de trente-six mille livres de rente. Le Chapitre étoit ci-devant composé de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Augustin, tirés de l'Abbaye de S. Victor de Paris. Il a été sécularisé en 1320. L'Eglise Cathédrale est dédiée à S. Vincent. Il y a un Doyen, deux Archidiacres, un Chantre, & vingt

Chanoines. L'Isle, où la Ville est bâtie, a eté unie à la Ville par une Chaussée, ou Jettée très-solide. Son Port est grand & des plus fréquentés, & cependant d'un très-difficile accès, à cause des Rochers qui le bordent: il reste presque à sec quand la maree s'est retirée, ce qui facilite de construire & de radouber les Batimens. Les Malonins sont très-bons matins, tant pour la Guerre que pour le Commerce, & les Voyages de long cours. Les gros Bâtimens vont ordinairement décharger à S, Servand, qui est plus avant dans la Baye au Midi, où on a depuis peu bâti une belle Ville. S. Malo est defendu par un Château, qui est construit à l'entrée de la Chaussée, les Bourgeois le gardent, & les Troupes gardent le Château, & les Forts, qui sont sur les Rochers voisins, dont les plus considérables sont ceux de *Sezembre*, de la *Conchée*, le *Fort Roïal*, le *Grand Bay*, le *Petit Bay*, & l'*Isle à rebours*, le *Fort du Cap*, *Roteneuf*, & le *Château de Latte*. S. Malo est un Gouvernement particulier de Place, du Gouvernement militaire de Bretagne, avec Etat Major, & il y a Garnison dans le Chateau. Il y a une Jurisdiction de Juges Consuls. C'est une des Villes du Royaume, où se fait le plus considerable, & le plus avantageux Commerce. On le peut considérer par rapport à celui d'Angleterre & de Hollande, & par rapport à celui d'Espagne, outre les armemens en course en tems de Guerre. Le premier consiste en Toiles, que les Marchands de S. Malo tirent de Rouen, de Laval, de Quintin, de Vitré, de Pontorson; & en celles, qu'on appelle les *Roiales*, qui tirent leur nom de *Roial*, Village à deux lieues de Rennes, qui étoit le Lieu, où on en fabriquoit davantage. En revanche les Anglois y apportent des Draperies, du Plomb, de l'Etain, du Charbon de terre, de la Graine de lin, de la Couperose, des Noix de galle, & sur-tout de bonnes Lettres de change, parce qu'ils emportent toujours le double de ce qu'ils amenent. Les Anglois envoient tous les ans plus de cent Batimens à S. Malo; à cause du peu de distance de leurs Ports à celui-ci.

Le Commerce de Hollande n'est pas à beaucoup près si vif. Il n'apporte que des bois en Planches, & en Mats, des chanvres & du gaudron; mais les Hollandois font eux-memes leur retour. Les Malouins n'envoient guères directement en Hollande, tant par le manque d'habitude, que parceque ceux-là font leurs voitures à bien moins de frais, qu'ils ne feroient. Quant au Commerce d'Espagne c'est sans contredit le plus grand & le plus utile, qui se fasse à S. Malo. Il consiste principalement en Toiles tirées de tous les Cantons du Royaume où il s'en fabrique, en Castors, en Satins de Lyon, & de Tours, en Etoffes d'or & d'argent, en Etoffes de laine d'Amiens & de Reims; & toutes ces Marchandises sont envoyées à Cadix, & de là elles passent aux Indes avec grand profit pour les Négocians, quand ils réussissent. La valeur de ces Cargaisons n'est point fixée, elle dépend de l'abondance d'argent, que les Marchands peuvent avoir pour les avances du depart des Gallions, & des Flotes, qui est plus ou moins régulier, ce qui augmente ou diminue la vente qui se fait aux Indes. Le nombre des Vaisseaux, qu'on emploie à ce Commerce n'est point reglé; mais il n'a jamais passé quinze Fregates. Le tems de leur départ de France se détermine sur les avis qu'on reçoit de la préparation des Flotes d'Espagne soit pour Carthagéne, qui n'ont point de tems reglé, soit pour le Mexique, à l'égard desquelles il faut être à Cadix, avant le 10. ou le 15. de Juillet. Les retours des Indes sont toujours en espèce d'Argent, ou en Marchandises précieuses, & d'un debit assuré, Cuirs, Cochenille, Indigo, Bois de Campêche & Laines du pays; mais ils sont un peu longs, étant de quinze mois ou deux ans, pour ce qui passe en la Nouvelle Espagne. Au reste ils sont si avantageux, qu'on compte telle année avant la Guerre, ou il a été rapporté douze millions en espèces, & jamais moins de six à sept millions, sans compter les retours de hazard des Vaisseaux, qui, revenant de la Méditerranée, se chargent à Cadix de cent ou deux cens mille Piastres, ce qui arrive plusieurs fois par an. Ce grand profit porte les Negocians des plus considérables Villes de France, & meme les Etrangers, à prendre part à ce Commerce, & à emploier leur argent aux Manufactures de France.

Cependant ce Commerce ne se fait jamais sans risque & sans péril, sur-tout pendant la guerre, soit parce que la plûpart des Marchandises deviennent alors de contrebande, soit par la difficulté d'échapper aux Armateurs, soit par le haussement des Indults, qui montent alors à quarante-huit ou cinquante pour cent du Principal. Il faut avouer cependant que la plûpart des inconvéniens sont cessés, depuis que la Couronne d'Espagne est passée dans la Maison de Bourbon; mais il y en d'autres néanmoins très-facheux, qui leur ont succédé: le principal est l'empechement, que les Ennemis mettent au passage des Flotes ordinaires d'Espagne aux Indes, & le risque d'etre brûle, on enlevé au retour. Les inconvéniens ordinaires des tems de Paix, naissent tous de la defense expresse, qui est en Espagne à tous les Etrangers de faire le Commerce des Indes, n'y ayant que les Espagnols naturels qui y soient admis; les Sujets d'Espagne en Italie & en Flandres en etant exclus, aussi bien que tous les autres. Cependant comme il n'y a point de Marchands assés forts en Espagne, pour charger seuls à leur compte les Flotes Espagnoles, ils sont obligés d'avoir recours aux Etrangers pour les Cargaisons d'Espagne, ne pouvant d'ailleurs fournir les Marchandises necessaires aux Indes. Ainsi, ou ces Etrangers vendent aux Espagnols à grosse avanture moiennant un certain profit, ou les Etrangers empruntent le nom des Espagnols pour faire passer leurs Marchandises, &

alors

alors il faut employer le nom de l'Espagnol dans les Factures, & les Actes de Vente: & dans ce cas, il se fait absolument sous la bonne foi de celui, qui prete son nom, de telle sorte, qu'il est absolument Maître, tant de l'envoi, que du retour, sans que l'Etranger en puisse demander compte, ni qu'il puisse former aucune plainte en cas de malversation, ou tromperie; car outre la confiscation du fond contesté, on courroit risque de perdre tous les autres effets, qu'on pourroit avoir sous la domination d'Espagne, & personnellement essuier une longue & dure prison, dont on ne sort qu'avec beaucoup d'argent; c'est la disposition des Loix d'Espagne, qui interdit aux Etrangers le Commerce des Indes direct, ou indirect. Pour sauver une partie de ces inconvéniens, on n'emploie dans ce Commerce, que des noms étrangers ou supposés, tant dans les Lettres qu'on écrit, que dans les adresses des Correspondances, de crainte qu'elles ne soient interceptées, ce qui arrive souvent. Avec ces précautions on peut éviter la conviction; mais non pas le soupçon, en conséquence duquel, sur les moindres indices, le Conseil d'Espagne ordonne de grosses taxes sur les soupçonnés. On peut juger par cet échantillon des inquiétudes qui accompagnent ce Commerce. Cependant il faut dire que malgré tant de traverses; il est parfaitement établi, & que dans le fond il n'y en a point de plus utile aux Particuliers, de même qu'à l'Etat en général, puisque c'est le seul qui amene des espèces.

Outre cela les Malouins font un Commerce considérable en Terre-Neuve pour la Peche des Morues vertes & seches, qui se fait au Chapeau-rouge, & au Petit Nord. Il y a ordinairement quinze ou vingt Vaisseaux du port de cent à trois cens tonneaux, qui portent avec eux du sel pour leur Peche, & des vivres pour la subsistance des Equipages; quand la Peche ne suffit pas à leur charge, des Particuliers en font Magazin. Ces Vaisseaux partent en Février & reviennent en Novembre, non à S. Malo; mais à Bordeaux, ou à Bayonne, ou à Bilbao, où ils font leur debit, & font leur retour à S. Malo en Vins, Eaux de Vie, Pruneaux & Resine.

La Pêche du Petit Nord emploie jusqu'à cinquante Navires; mais comme la Côte, où elle se fait, est deserte, le voyage en est très-incommode, tant parce que les Equipages ne trouvent aucun rafraîchissement, que parce que la Pêche est incertaine, & qu'elle manque quelquefois. Le poisson de cette Côte n'est bon qu'en Espagne, en Italie & en Provence; c'est aussi en ces Lieux, que les Bâtimens, qui l'ont faite, vont se décharger, & ils rapportent des Fruits, des Savons, de la Soude, qui est une cendre propre à faire du Verre, de l'Huile & de l'Alun, qu'on charge à Civita-Vecchia, & tout cela se debite fort avantageusement; mais le profit de ce Commerce dans le fond, qui est la Pêche, est assés casuel; car il dépend tant de l'abondance du poisson, que de la facilité du debit, qui est traversé par les Anglois, qui portent le meme poisson dans les memes Lieux, & tachent de nous prévenir; de sorte que les habiles Negocians jugent, qu'il ne sera pas à propos d'y employer à l'avenir la meme quantité de Vaisseaux. Cet inconvenient prevu fit qu'on proposa il y a plusieurs années aux Marchands de S. Malo, d'entreprendre la Peche de la Baleine. Ils y envoiérent même quatre Vaisseaux en 1688. mais la Guerre a empêché, qu'ils ne continuassent. Comme cette Pêche a beaucoup d'utilité, M. de Seignelay, qui la vouloit favoriser, procura la diminution des Droits d'entrée, les réduisant a trois livres dix sols pour chaque Baril d'huile, & vingt sols pour chaque cent de Fanons de Baleine, pendant que les Etrangers en payoient douze livres de la Barique d'huile, & dix livres du cent de Fanons. Mais on prétend que cette difference est trop petite, parce que les Hollandois font leurs Peches à bien moins de frais que nous, & sont par conséquent en état de donner leurs Marchandises à meilleur marché. Cette Nation emploie jusqu'à quatre cens Bâtimens à la Peche de la Baleine, & connoît mieux que toute autre les avantages du Commerce, qu'on en fait. Au reste quand la Guerre a interrompu ce Commerce, les Malouins se sont presque tous emploiés à faire des courses sur les Ennemis. Pour cet effet ils ont armé tout ce qu'ils avoient de Bâtimens. Par ce moien ils ont porté un très-grand préjudice aux Ennemis, & ont amené dans le Royaume une infinité de Marchandises, qu'ils leur avoient enlevées. Ils ont formé & entretenu un grand nombre de Matelots, & autres gens de Mer, à qui ils ont procuré une subsistance avantageuse. Mais aussi ils ont tellement excité la jalousie des Ennemis, qu'ils ont tenté deux fois de brûler la Ville de St. Malo par les Bombes, à quoi cependant ils n'ont pu réussir.

Les Habitans des Villes, & des Paroisses du Diocèse tirent un grand avantage du Commerce de la Ville principale, & y trouvent la facilité de debiter leurs Grains, & leurs Bestiaux, que ceux qui font au milieu des Terres ont en quantité, sans parler du fruit des Arbres dont le Commun fait sa boisson. Mais à l'égard des Villages, qui sont sur la Côte depuis la Riviére de Coesnon, jusqu'à celle de Logne, qui est pres de S. Brieu, il s'y fait une Peche considérable, qui est celle des Maqueraux, où il y a au moins cent Bâtimens d'employés depuis six jusqu'à vingt Tonneaux. Pendant que'le dure ces petits Vaisseaux sortent le Matin, & reviennent le Soir; quand la Marée est bonne le poisson se debite frais, & salé; mais bien plus de la derniere façon, puisqu'on le transporte en Normandie où il s'en fait consommation. Quand les Portes de la Ville sont fermées, on lâche un certain nombre de Dogues pour garder les dehors de la Ville de S. Malo. C'est la Patrie de Jaques Cartier, l'un de nos célébres Navigateurs, qui a découvert la Canada en 1534.

2. St. MALO DE BAGNON, Bourgade de France en Bretagne, au Diocése de S. Malo; Mr. Corneille en fait une Ville, quoiqu'elle n'ait que foixante-fix Habitans. Elle eft fur une petite Riviére, à fept lieues de Rennes & à dix de Ploermel. Elle n'eft remarquable que parce que l'Evêque de S. Malo y a une belle Maifon de Campagne.

St. MARC. Voyez San Marco.

St. MARCEAU, l'un des Fauxbourgs de Paris.

1. St. MARCEL, petite Ville ou Bourg de France en Languedoc, au Diocéfe de Narbonne.

2. St. MARCEL, Prieuré de France en Bourgogne, au Diocéfe de Châlon. Il eft de l'Ordre de S. Benoît; & a été fondé en 577. par le Roi Gontran, qui y a été enterré. Il donne le nom à un Village, où il eft fitué, & qui n'eft qu'à demie lieue de Châlon.

3. St. MARCEL, Bourgade de France dans le Querci. Il doit fon nom, & fon origine à une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, Fille de Cadouin, & fituée auprès de Réal Ville fur la petite Riviére de Lere. Elle avoit été d'abord fondée dans le Bourg de Sept-Fonts près de Cauffade en 1130.

1. St. MARCELLIN, petite Ville de France dans le Dauphiné [a], au Diocéfe de Vienne, avec un Bailliage. Elle eft dans une fituation très-agreable, au pied d'une Colline près de l'Ifere, à deux lieues de S. Antoine, à quatre de Romans, & à fept de Grenoble, & de Valence. Il y a dans cette Ville un Couvent de Carmes qui y tiennent le Collége pour les Humanitez; le Couvent des Urfulines très-bien bâti eft dans la grande Place. On y voit un autre Monaftere de Filles de la Vifitation, & un Prieuré conventuel de Religieux de l'Ordre de S. Antoine, ils desfervent la Cure de l'Eglife Paroiffiale du titre de S. Marcellin. Le Couvent des Recollects eft hors des murs, & de l'enceinte de la Ville. La Ville a quatre Portes, de belles Fontaines d'eau vive, un Cours planté d'Arbres, un Mail, & de fort charmants dehors. On y fait commerce de Soyeries écrues; & fon Territoire produit de bons vins, des bleds & des pâturages.

[a] Corn. Dict. Mém. dressez sur les Lieux.

2. St. MARCELLIN, petite Ville ou Bourg de France dans le Forez. Il y a 1360. Habitans.

1. St. MARCOU, Seigneurie, & Château de France en Normandie, fur la Côte au Diocéfe de Coûtances. Le Marquis de Fontenay, y fait fa réfidence ordinaire. Il y a plufieurs Gentilshommes, qui y ont des Fiefs, il y a auffi des Chapelles titrées. On voit tout proche la petite Ifle de S. Marcou, qui eft une lieue dans la Mer. C'eft où S. Marcou a vecu longtems dans le V. Siécle, & c'eft ce qu'on appelloit autrefois Nanteuil, Abbaye où il y avoit avec lui des Religieux, & qui étoit alors en Terre ferme. Mais la Mer l'a miné peu à peu depuis ce tems-là. Il y a dans cette Paroiffe le jour de la Fête de ce Saint que l'on y célèbre le 1. Mai, un grand concours de Peuple.

2. St. MARCOU (Les Isles de), Ifles de France fur la Côte de Normandie, à deux petites lieues de la Côte du Coutentin entre les Vez, & la Hougue. Il y en a deux, favoir l'Ifle d'Amont & l'Ifle d'Aval. Il y avoit autrefois dans celle d'Amont un Monaftere, ou du moins un Hermitage dedié à S. Marcou, & on voit encore une partie de la Chapelle. On dit que S. Marcou y a demeuré quelque tems, & que c'eft delà qu'elles ont pris le nom de ce Saint. Le pâturage de ces Ifles eft affez bon, on y porte du Betail qui s'y engraiffe. Ces Ifles font pleines de Lapins, mais defertes.

St. MARCOUL, Bourg de France en Picardie au Diocéfe de Laon [b]. Il dépend de l'Eglife de S. Remi de Rheims: on tient que les Rois de France y doivent faire un Voyage auffi-tôt qu'ils font facrez; & que c'eft en ce lieu-là qu'ils reçoivent le pouvoir de guérir ceux qui font attaqués des Ecrouelles. Du Haillan rapporte dans la Vie de Charles VII. qu'au fortir de Rheims, ce Prince alla à S. Marcoul felon la coutume, & la dévotion des Rois fes Prédéceffeurs.

[b] Corn. Dict. Duchesne Antiq. des Villes de France.

St. MARIN. Voyez San-Marino.

1. St. MARTIN, Ville & Forterefse de France dans l'Ifle de Ré. Voyez Re.

2. St. MARTIN, Bourg de Savoye au Duché d'Aofte, fur la Doria Baltea, aux confins du Marquifat d'Yvrée, un peu au-deffous de Bardi. Ce Bourg qui n'eft pas fort grand a pourtant deux parties dans l'une desquelles on parle François, & dans l'autre Italien, felon Mr. Corneille.

3. St. MARTIN, petite Ville des Pays-Bas dans la Republique des Provinces-Unies, dans la Zelande, dans l'Ifle de Tolen, à une lieue de Ter-Tolen. Elle eft entourée des eaux d'un des Bras de l'Efcaut, & il y a tout à l'entour des Arbres où il vient tous les ans une grande quantité de Hérons pour y conftruire leurs nids. La Seigneurie de cette Ville a appartenu autrefois aux Seigneurs de Borffele; elle paffa enfuite aux Comtes d'Egmond & de Buren, & l'an 1551. à Guillaume I. Prince d'Orange, en vertu de fon mariage avec Anne d'Egmond Dame de Buren, Leerdam, S. Martin, &c. Il y avoit autrefois un Chapitre de Chanoines fondé en 1400. par Franco Seigneur de Borffele & de Zuylen, & augmenté en 1450. par Fréderic de Borffele. On y voyoit auffi un Prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Auguftin fondé en 1411. par Florent de Borffele, mais tout y a été détruit durant les Guerres pour la Religion.

Les gens du Pays nomment cette Ville S. Mertens-dyck, prononcez *Sant Mertens-deik*, quelques-uns écrivent *S. Martendick*, comme l'Auteur du Dictionnaire Géographique des Pays-Bas; Mr. Baudrand écrit *S. Martins-dick*, autre orthographe vicieufe.

4. St. MAR-

4. St. MARTIN DE LA BATAILLE, fameuse Abbaye d'Angleterre au Comté de Suffex. Elle fut fondée fur le Champ de Bataille où Guillaume le Conquérant avoit défait Harold fon Compétiteur. Cette Bataille dont nous parlons à l'Article Hastings fut nommee la journée de Haftings. Mais Guillaume y ayant fondé une Abbaye fous l'Invocation de S. Martin, on la nomma S. Martin de la Bataille. Les Anglois appellent ce Lieu Battel; mot corrompu celui de *Bataille*. Il eft à quelques milles de Winchelfea. La Bataille fe donna en 1066.

5. St. MARTIN, Ifle de l'Amérique, l'une des Ifles du Vent ou Antilles du Golfe du Mexique; elle eft fituée au Nord-Oueft de l'Ifle de S. Barthelemi, & au Sud-Oueft de l'Anguille, par dix-huit dégrez de Latitude: on lui donne dix-huit lieues de tour: elle n'a ni Port, ni Riviere, il n'y a que quelques Fontaines qui tariffent dans les grandes féchereffes, alors on n'ufe que de l'eau de Citerne. Le fond des terres n'eft pas fi bon que dans les autres Ifles, & l'on n'y cultive que du Manioc, du Tabac, du Rocou, & des Pois. Il y a plufieurs Salines. Les François y avoient une Colonie dès l'an 1637. & même un Gouverneur. Les Hollandois s'y introduifirent peu à peu, avec le confentement des François qu'ils furprirent dans la fuite, & ils fe rendirent maîtres de l'Ifle; ils ne jouïrent de la reuffite de leur projet que quelques mois. Le Gouverneur de Porto-Rico les étant venu attaquer, les Efpagnols emmenérent les Hollandois & les François, & reftérent maitres de l'Ifte jufqu'en 1648. que la dépenfe de cette Garnifon leur paroiffant inutile, ils abandonnérent cette Ifle après avoir détruit le Fort, & toutes les Habitations. Dans le tems de leur retraite quelques François, & quelques Hollandois s'étant fauves dans les Bois, fe rencontrérent fortuitement au nombre de quatre François, cinq Hollandois, & un Mulatre; ils réfolurent enfemble d'habiter l'Ifle, & pour y réuffir conjointement, ils fe la partagerent: le côté de l'Ifle, qui regarde l'Ifle de l'Anguille, échut aux Hollandois. Ces derniers s'étant chargés d'avertir de cet Accord le Gouverneur Hollandois de l'Ifte de S. Euftache, & M. de Poincy Commandant François de l'Ifle de S. Chriftophle, ils manquerent à ce dernier Article, & le Gouverneur Hollandois envoya prendre poffeffion de l'Ifle au nom de fes Maîtres en 1648. & foumettre les quatre François qui y étoient reftes. Le Bailli de Poincy ayant été averti de cette feconde ufurpation, y envoya un de fes Neveux, qui obligea les Hollandois à s'en tenir à l'Accord qu'ils avoient fait avec ces quatre François, & les deux Nations reftérent en bonne union jufqu'à la derniere Guerre du Siécle paffé, que les Gouverneurs Généraux des Ifles Françoifes obligérent les Habitans de S. Martin, & ceux de S. Barthelemi, de fe retirer à S. Chriftophle jufqu'après la Paix de Ryfwyck, qu'ils y retournérent. On leur donna alors un Lieutenant de Roi qui n'y demeura que jufqu'en 1702. que les Gouverneurs Generaux voulurent encore obliger les Habitans de S. Martin de fe retirer dans quelqu'autres Colonies Françoifes, mais ceux-ci ayant renouvellé leur Concordat avec les Hollandois, font reftés dans l'Ifle, & ont vecu avec toute la tranquilité poffible avec les Hollandois, fans vouloir permettre qu'aucun Vaiffeau de l'une ou l'autre Nation fit infulte à l'une des deux. La Colonie Françoife étoit en 1705. d'environ deux cens perfonnes, & le Bourg de S. Martin compofé d'une vingtaine de Maifons, avec une Eglife, & un Presbytère, quoiqu'il n'y eût pas pour lors de Pretre.

6. St. MARTIN (la Riviére de), Riviére de l'Amérique Septentrionale, dans la Louïfiane. Elle fe jette dans le Golphe du Méxique, à laBaye d'Apalsches, à l'entrée de la Presqu'Ifle.

7. St. MARTIN (*le Morne de*), Colline de l'Amerique dans la Partie Septentrionale de la Martinique, dans la Paroiffe du Prêcheur.

8. St. MARTIN (Le Golphe de), petit Golphe d'Afrique dans la Cafrerie, fur la Côte Occidentale près de la Baye de Ste. Heléne.

St. MARTINSBERG, Ville affez jolie de la Baffe Hongrie, qu'on trouve en allant de Raab à Dotis. C'eft une trés-forte Place, fituée fur le haut d'une Montagne extremement élevée, d'où l'on découvre tout le Pays, qui eft aux environs.

1. St. MATHIEU, petite Ville de l'Amérique dans la Floride, fur la Côte Orientale. Elle eft fituée du côté qui eft batu par la Mer du Nord pres du Cap de Sainte Helene. Il n'y a que douze lieues de diftance de la Ville de Saint Auguftin à celle-ci. La Havana en eft à cent lieues.

2. St. MATHIEU, Ifle fituée plus à l'Occident que celle de Sainte Helene, qui eft à trois cens cinquante lieues du Cap de Bonne Efpérance, felon ce que rapporte de la Croix dans fa Relation de l'Afrique. Il la met à un degré cinquante minutes de Latitude Méridionale, & dit qu'elle a été appellée ainfi par les Portugais, à caufe qu'ils la découvrirent le jour de la Fete de ce Saint; il ajoûte qu'elle eft deferte, quoiqu'il y coule un Ruiffeau de fort belle eau fraîche. Garcias de Loaifa, Gentilhomme de Bifcaye, commandant la Flote que l'Empereur Charles-Quint avoit fait équiper à la Corogne pour aller faire la Conquête des Moluques, étant abordé à l'Ifle de Saint Mathieu, avant qu'il eût doublé le Cap de Saint Auguftin, la trouva inculte, & toute pleine de grands Orangers. On y vit des Poules, & l'on trouva fur l'écorce de quelques Arbres, des preuves que les Portugais y avoient paffé; c'étoit des Infcriptions en leur Langue. Non feulement les Portugais y ont paffé, mais meme ils y ont demeuré plufieurs années, felon Dapper.

3. St. MA-

*3. St. MATHIEU, Bourg & Marquisat de France, dans le Poitou.

St. MATHURIN, ou St. Mathurin de Larchant, ou de *Large Champ*, petite Ville de France en Gâtinois, dans une Plaine sablonneuse, & presque sterile, a deux lieues de Nemours, & a seize de Paris, au bas d'une Montagne. On y révére S. Mathurin, que l'on invoque en faveur des Insensez; & on y en mene de tous les endroits du Royaume. Mr. Baillet dit que ce Lieu s'appelloit *Larchant* avant que d'avoir pris le nom du Saint à qui on pretend qu'il donna la naissance dès le IV. Siècle, & la sepulture après sa mort; le culte du Saint l'a rendu celébre, ce culte y continue toujours quoique les Religionnaires du XVI. Siècle ayent brûle, & dissipe ses Reliques.

1. St. MAUR DES FOSSEZ, ancienne Abbaye de France, au Diocése de Paris sur la Marne, à deux lieues de Paris. Elle fut établie par S. Babolein vers le milieu du VII. Siècle, & fut d'abord appellée S. Pierre des Fossez, *Monasterium Fossatense*. Du tems de Charles le Chauve le Corps de S. Maur Abbe de Glanfeuil y fut transporte d'Anjou. Elle fut sécularisee en 1533. puis changée en Eglise Collegiale de Chanoines, & la Manse Abbatiale a été unie à l'Eveché de Paris. Blidegisile Diacre de l'Eglise de Paris jetta les fondemens de ce Monastère dans le vieux Chateau des Bagaudes, *in Bagaudarum Castro*, par l'Autorité, & les Liberalitez de Clovis II. qui succeda à son Pere Dagobert, l'an 638. On fit venir S. Babolein de Luxeuil, ou de Solignac pour en etre le premier Abbé.

2. St. MAUR DES FOSSEZ, Bourg & Château de France auprés de l'Abbaye, dont il est parlé dans l'Article précédent. Ce Bourg autrefois considerable a cause de l'Abbaye à laquelle il devoit son origine, l'est aujourd'hui par le grand concours de Peuple qui s'y fait des extremitez de la France, & meme des Pays étrangers pour implorer l'assistance divine par l'intercession de S. Maur, particuliérement la nuit,* qui précéde la Fete de S. Jean, & que l'on a choisie en mémoire d'une Translation, qui s'y est faite à pareil jour des Reliques de ce Saint. Ce Bourg est encore recommandable par le Chateau que l'on y voit; c'étoit autrefois la Maison des Abbez, & le Cardinal du Bellay Evêque de Paris, qui a été le dernier Abbé Commendataire, & le premier Doyen de S. Maur, en fit fermer le Parc de murailles, aprés avoir fait élever un superbe Bâtiment du dessein de Philibert de Lorme, dont il reste encore la Façade du côté de la Cour. On y voit les marques de la reconnoissance de ce Prélat pour François I. son Bienfaicteur, & le Restaurateur des Sciences, & des Belles-Lettres en France dans une Inscription sur un Marbre noir en forme de Dédicace, ou de Consécration. En voici les termes:

Hunc tibi, Francisce, assertas ob Palladis artes,
Secessum, vitas si forte Palatia, Grata
Diana, & Charites, & sacravere Camena.

Sur la Plinthe de cet ancien Château se lit grave en Lettres d'or, & entrecoupe de plusieurs branches de Laurier, ce Vers du sixiéme Livre de l'Enéide:

Carpe manu, namque ipse volens faciliśque sequetur
Si te fata volent.

Quelques-uns, sans vouloir faire réflexion que ce Batiment est l'Ouvrage d'un Cardinal, qui par ce Vers vouloit faire allusion au Genie naturel sans lequel on ne réussit jamais dans aucune Science, & sur-tout dans la Poësie, ont pretendu y trouver un Monument de la reconnoissance que la Reine Catherine de Medicis avoit conservee, de ce que le Grand Fernel, fameux Medecin, l'avoit aidée de son Art pour la rendre Mere de tant de Rois; & ils se sont egayes sur l'application qu'ils ont faite de ce Vers à l'infame Dieu des Jardins dont ils supposent contre toute verite que cette Princesse avoit fait mettre l'immodeste Figure dans un Bas-Relief, qui est au-dessus de la Porte & où l'on ne voit que les trois Graces & les neuf Muses qui ont un rapport naturel avec les Vers de l'Inscription, qui dedient cet agreable Sejour à François I. dont le Buste en bronze est placé dans le Timpan au-dessus du Bas-Relief. Ce qui a servi au moins de léger pretexte à cette bisarre imagination c'est que la Reine Catherine de Medicis a été Maîtresse de ce Château qu'elle acquit en 1563. d'Eustache du Bellay, Successeur du Cardinal du Bellay à l'Evêché de Paris & au Doyenné de S. Maur; & qu'elle y fit commencer un magnifique Palais qui est long-tems demeuré imparfait. Cette Terre qui a titre de Baronnie a depuis passe dans la Maison des Princes de Bourbon Conde, qui l'acquirent des Créanciers de cette Princesse, & qui l'ont rendue un des beaux Lieux de Plaisance des environs de Paris, soit par les embellissemens du Château, soit par les Jardins qu'ils ont fait ajouter à l'ancien Parc, dont les Eaux, les Promenades le long de la Riviére de Marne, & sur-tout la Vue des Terrasses attirent egalement dans les beaux jours les Bourgeois de Paris & les Etrangers. Le Château est dans une des plus belles situations qu'il y ait aux environs de Paris. Le grand appartement est beau & magnifiquement meublé; la Vue en est charmante. Les autres ne sont pas à beaucoup prés si superbes; mais ils sont encore plus heureusement disposés. Le Feu Prince de Condé, Pere du Duc de Bourbon, a joint à cette belle Maison celle de la Touanne. Le Jardin & la Terrasse sont admirables par la vue & la propreté; un Pont separe les deux Jardins. Le grand est une Promenade tres-agréable.

3. St. MAUR SUR LOIRE, Abbaye de France en Anjou, au bord Méridional de la Loire, entre Angers & Saumur, & a quatre grandes lieues de la premiére de ces deux Villes. On l'appelloit anciennement Glanfeuil, *Glanafolium*. Elle a quitte ce nom pour prendre celui de son Fondateur, qui etoit Disciple de S. Benoît, & vivoit vers

vers le milien dn VI. Siècle. Cette Abbaye est en Régle & a embrassé la Réforme de la Congrégation de S. Maur. Il n'y a que douze Moines. Le Bourg porte aussi le meme nom que l'Abbaye. Il est de l'Election de Saumur & a 746. Habitans.

St. MAURICE, ou, comme les Suisses écrivent, St. Mauris, Bourgade de Suisse, à l'extrémité du Bas Valais sur le Rhône, au Gouvernement auquel elle donne son nom. L'Abbé de Longuerue [a] en parle ainsi: C'est une Bourgade qui a pris le nom d'un Martyr, Commandant de la Légion Thébaine, que l'on croit avoir été tué avec ses Compagnons en ce même Lieu par l'ordre de l'Empereur Maximien Hercule, parce qu'ils étoient fermes dans le Christianisme. Sigismond Roi des Bourguignons, fit bâtir en ce Lieu nommé *Agaunum* ou *Acaunum*, un Monastère qu'il commença l'an 515. selon la Chronique de Marius, Eveque d'Avanche, & qui fut achevé l'an 522.

[a] Descr. de la France, part. 2. p. 306.

Ces Moines avoient un Institut particulier, & plusieurs les imiterent en ce qu'ils se partageoient en plusieurs troupes, qui se succedoient les unes aux autres pour chanter continuellement les louanges de Dieu jour & nuit. Le Monastère d'*Acaune* ou *Agaune*, étoit contigu à une Ville nommée Tarnanas ou Tarnates, bien marquée dans l'Itinéraire d'Antonin; c'est pourquoi on donna aussi le nom de *Tarnates* à ce Monastère, & la Régle qui y étoit observée, a été appellée *Regula Tarnatensis*, ramassée avec plusieurs autres par S. Benoît, Abbé d'Agnane, qui cite plusieurs fois la même Régle & toujours sous le nom de Régle des *Tarnates*, dans son Ouvrage de la *Concorde des Régles*.

Il paroît qu'il y avoit eu avant Sigismond un Monastére au meme Lieu; car S. Avit, Evêque de Vienne, precha une Homelie sur la fondation que le Roi Sigismond avoit faite à Agaune, laquelle est appellée en ce Lieu Renouvellement: *In Innovatione Monasterii Agaunensis.* L'Abbaye après plusieurs changemens, & après avoir été brûlée par les Sarrasins établis en Provence dans le dixiéme Siècle, d'où ils ravageoient toutes les Alpes jusqu'à la source du Rhône, fut donnée aux Chanoines Réguliers l'an 1128. par Amédée III. Comte de Maurienne, qui disposoit auparavant de cette Eglise, comme il lui plaisoit, & où il y avoit des Séculiers qui ne faisoient aucun Office Canonial. Le Pape Honorius II. confirma cette année-là l'établissement des Chanoines Réguliers dans ce Monastère; & le Comte aiant renoncé à la Prévôté de Saint Maurice qui fut unie au Convent l'an 1143. les Chanoines Réguliers y élurent un Abbé, comme ils ont toujours fait depuis jusqu'à présent.

Saint Maurice est au pied d'une haute Montagne, qui paroît se joindre avec celle qui est vis-à-vis de l'autre côté du Rhône, qui est là extrémement serré, & il y a un Pont d'une seule Arche, qui est grand & d'une belle structure. Enfin ce Lieu est comme une porte qui ferme le passage de la Vallée, & duquel l'Abbé de S. Maurice ast maître.

[b] Cette Abbaye fut presqu'entiérement consumée par le feu l'an 1692. & l'on faisoit monter la perte à 12000. Louïs-d'or. Au bout de quelques années on a commencé à y travailler, pour la rebâtir & la rendre plus belle & plus réguliére, qu'elle n'étoit auparavant. Le feu épargna un Corps de logis, avec l'Eglise, qui est tout au pié du Rocher & qui le touche. On y garde l'épée de S. Maurice, dans une gaine d'argent. On y voit aussi par dedans & par dehors plusieurs belles antiquités, & sur-tout bon nombre d'Inscriptions Romaines. Près du Grand-Autel on voit un beau pavé à la Mosaïque, & dans une Chapelle trois Colonnes de Marbre, qui sont un Ouvrage antique. Voici trois autres Inscriptions que l'on voit encore à S. Mauris.

[b] Etat & Dél. de la Suisse, t. 4. p. 212.

M. Scheuchzer prétend qne les deux premiéres n'ont été rapportées par aucun Auteur. La première se voit dans la muraille du Cimetiére. C'est un Monument élevé à l'honneur de l'Empereur, par les Peuples *Nantuates*:

P. Cassa
ↄ Divi. P. August. c-
os. XI. Tribun. potast
ontifici. . . . max
nanT. . . spaTron.

Celle-ci se lit sur la Porte de la Tour:

D. M.
It in civi Ra
cund' onin
rus Honori IIs
noio
Sonia. M. R.
Ju booo. . . . O.
Von-Maritu.

La suivante se voit dans Simler & dans Plantin, mais avec tant de différence, qu'il est à propos de la rapporter telle que M. Scheuchzer, témoin oculaire, nous l'a donnée

M. Pansio cor
Aul. Filio severo
II viro flamini
Julia Decnnina
Marito.

2. St. MAURICE, Abbaye de France dans la Haute Auvergne, Ordre de S. Benoît, à trois lieues de la Ville de S. Flour au Couchant.

3. St. MAURICE, petite Ville de Savoye dans la Tarantaise, au pied du Petit S. Bernard entre la Ville de Moutiers & celle d'Aouste.

S. MAURIN, Bourg de France dans l'Agenois. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, située dans une petite & abondante Vallée, aux Frontiéres du Diocése d'Agen, vers celui de Cahors & à quatre lieues d'Agen. On igno-

re le tems de sa fondation, qui est avant l'an 1056. Elle a été sonmise à l'Abbaye de Moissac. Les Guerres des Albigeois dans le douziéme Siècle, lui ont donné beaucoup à souffrir, aussi-bien que celles des Anglois dans le milieu du quatorziéme. Elle n'a pas moins souffert de la part des Calvinistes dans le seiziéme Siècle. Elle fut presque entiérement détruite. Les ruïnes ont été relevées par M. Pierre de Villamont, au commencement du dix-septiéme Siècle. Elle a été réunie à la Congrégation de S. Maur, l'an 1651. On y compte jusqu'en 1705. vingt-cinq Abbés. Elle vaut à son Abbé quatre mille livres.

1. ST. MAXIMIN, Ville de France en Provence au Diocèse d'Aix, à six lieues de la Ville de ce nom, à huit de Toulon, & à deux de la Ste. Baume, sur la Riviére d'Argens, dans une grande Plaine voisine de hautes Montagnes. Cette Ville, dit le docte Abbé [a] de Longuerue, a commencé par un Monastère de Bénédictins qui étoit une filiation ou dépendance de l'Abbaye de S. Victor de Marseille. Charles Prince de Salerne, fils aîné de Charles I. Roi de Sicile, etant venu demeurer en Provence l'an 1279. ouït dire que le Corps de la Magdelaine étoit enterré ou câché dans une Chapelle ou une Cave souterraine de l'Eglise de S. Maximin depuis les premiers ravages des Sarrasins, arrivez vers l'an 730. & quoiqu'on n'eût jamais ouï perler de cela, & qu'il n'y eût ni titre ni Mémoire authentique, il fit ouvrir cette Chapelle, où on trouva des Reliques ou ossemens qu'on dit alors être de la Magdelaine ou d'autres Saintes. Deux ans après ce Prince fit venir è S. Meximin, Grimier Archevéque dAix avec plusieurs Evéques & Abbés, en présence desquels on mit dans une Châsse d'argent ces Reliques, qui attirerent un grand nombre de gens à S. Maximin.

[a] Descr. de la France, Part. I. p. 358.

Le Prince Cherles ayent succédé an Roi son pere, fit sortir les Bénédictins de S. Maximin, & mit en leur place des Dominicains, qui donnerent un grand crédit à ces Reliques nouvellement découvertes. Quelques-uns d'eux s'établirent dans une Caverne nommée la *Baume*, appellée depuis la *Sainte-Baume*, qui est au milieu d'une Montagne de trois lieues de haut, & qui e dix d'étendue du Levant au Couchant, étant entourée d'une grande & épaisse Forêt entre les Villes de S. Maximin & de Toulon. On soutient en Provence que la Magdelaine, sœur du Lazare, y a vêcu trente ans en pénitence. Des Auteurs célèbres ont travaillé à réfuter, comme une fable, cette Histoire de la Magdelaine, qui e été reçue depuis plus de quatre-cens ans, & défendue avec une grande animosité par les Provençaux, les plus habiles gens parmi eux eyent soutenu la vérité des Reliques de la Magdelaine, celles de Sainte Marthe à Tarascon, & celles du Lazare à Marseille.

Selon Mr. Corneille, cette Abbaye anciennе étoit sous le Régle de Cassien & fut donnée aux Dominicains pour les récompenser de ce qu'ils avoient trouvé la Corps de Ste. Magdelaine. Il ajoute: ils ont ce Privilége que leur Supérieur ne dépend d'aucun Evêque & qu'il e l'autorité de baptiser, de marier, & de porter les Sacremens aux Hebitans de la Ville. L'Eglise de leur Couvent est grande, bien éclairée & d'une Architecture qu'on estime fort. Elle est ornée en dedans de plusieurs belles Colonnes de Marbre & particuliérement le Maître-Autel qui est un Vœu de Louïs XIII. & qui passe pour un des plus magnifiques de France. Tout le reste de l'Eglise est tapissé d'un grand nombre d'*Ex Voto*, en peinture, de la mein des plus habiles Peintres, & chaque Autel est enrichi de toutes sortes de Vases, de Chandeliers, de Lampes, & autres Ornemens d'or & d'argent. Cette Eglise renferme les Reliques que l'on dit être celles de Ste. Magdelaine. Elles sont dans une Châsse de Porphyre sous un petit Dôme soutenu de quatre Colonnes de Marbre devant le Grand-Autel. Dans une Cave ou Chapelle qui est sous le Nef, où l'on descend dix ou douze marches, est un Chef que les gens du peys assûrent être celui de cette Sainte couvert d'un Crystal. On y remarque encore sur le front la place de deux doigts de largenr en chair, tirant un peu sur le roux sans être corrompue. C'est l'endroit où Notre Seigneur la toucha quand il lui dit *Noli me tangere*. Ce Chef est dans une Châsse d'or qui représente le col & les épaules, & qui a été donnée par le Comte de Provence, Charles II. Roi de Sicile. Elle est entourée de quelques petits Anges qui en font l'ornement en la soutenant. Il y a aussi en ce méme lieu un petit Vase de crystel, dans lequel on voit quelque peu de terre que l'on dit evoir été trempée du Sang de Notre Seigneur *Jesus-Christ*, & que la Madelaine recueillit au pied de la Croix. On dit que le jour du Vendredi Saint le Sang se sépare miraculeusement de la terre & bouillonne en s'elevant visiblement en présence de ceux qui sont attentifs à le regarder. Quoique ce lieu soit fort étroit, il renferme quatre Tombeaux, savoir de Ste. Magdelaine, de S. Maximin, de S. Mercel, & de S. Sidoine. Ils sont d'un Marbre qui paroît noir à la foible lumiére de quelques Lampes qui brûlent continuellement dens cette Cave, où il n'y a aucun autre jour. Dans une Chepelle qui est tout proche, on fait voir plusieurs Reliques de Saints qui sont enfermées dans des Armoires, entre autres une Epaule de S. Laurent, le Chef de Ste. Susanne, des Cheveux de le Magdelaine, dont elle se servit pour essuyer les pieds de Notre Seigneur, un de ses Bras richement enchassé, d'une longueur proportionnée à la grosseur de la tête que l'on croit être la sienne, ce qui fait juger qu'elle étoit d'une grande taille. On croit ajoute enfin Mr. Corneille que l'ancien nom de la Ville de S. Maximin étoit *Vta Lata*. Celui quelle a aujourd'hui lui est venu de S. Maximin Archevéque d'Aix qu'on y enterra.

Il

Il y a une belle Place publique & une Fontaine au milieu, la Maison de Ville avec son Horloge est à un de ses côtez.

St. MAXIMIN, Abbaye d'Allemagne dans l'Electorat de Trèves, à un quart de lieue de Trèves [a]. Elle est de l'Ordre de S. Benoît. Il y a des Historiens qui disent qu'elle fut fondée du tems de l'Empereur Constantin. Le Roi Dagobert lui a donné de grands biens. Les Abbez ayant eu de longues Contestations pour l'immédiateté, avec les Electeurs de Trèves par qui elle leur étoit disputée, on porta l'affaire à la Chambre de Spire qui en ajugea l'exemption *Sine onere* à l'Electeur par Arrêt de l'an 1570. Depuis ce tems-là le Pape Urbain VIII. ayant cassé l'Election d'Agrice que les Moines avoient nommé sans son consentement après la mort de Pierre de Freudenberg, donna l'administration de cette Abbaye à Jean Guillaume Husman, Doyen du Chapitre de Trèves qui la remit à l'Electeur Philippe Christophle de Soteren. Les Religieux refusérent de le reconnoître & lui intentérent procès au Conseil Aulique, l'affaire fut portée à la Chambre de Spire par Ordre de l'Empereur. Il leur fut enjoint sous de grosses peines d'acquiescer à l'Arrêt qui avoit été rendu en 1570. L'Electeur de Trèves s'étant mis quelque tems après dans l'interêt de la France, l'Empereur Férdinand III. prit sous sa protection l'Abbé de S. Maximin & en 1640. il le fit convoquer à la Diéte. Nonobstant cet avantage l'Electeur de Trèves est demeuré en possession de la Souveraineté de cette Abbaye, & en paye le contingent des charges de l'Empire.

[a] *D'Audifret, Géogr. Hist. t. 3.*

St. MEHEN DE GAEL, ou S. Meen de Gael, ou S. Jean de S. Meen, Bourg de France dans la Bretagne, au Diocèse de S. Malo, à huit lieues de la Ville de Rennes vers l'Orient, & à six de Moncontour; il a pris son nom d'une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît fondée en 565. par Judicael. Charlemagne en confirma ensuite la fondation; mais en 1640. on la donna aux Peres de la Mission de S. Lazare, qui y ont un Séminaire.

St. MENOUX, Bourg de France dans le Bourbonnois au Diocèse de Bourges. Ce Bourg est situé sur le Ruisseau de la Rose qu'on nomme aussi de S. Menoux. Il est à trois lieues de Moulins, & à deux de Bourbon l'Archambaud. Ses terres sont fortes, à froment, seigle & avoine, & de bon rapport. Les foins sont abondans & grassifs, les pacages resserrés. Les Habitans font un commerce assez considérable. Il y a quelques Vignes de bon produit, quelques Bois modernes, & quelques Etangs. La Taille est personnelle, & la Cure à pension. Il y a six Foires, le trois de Février, le Mardi de la Pentecôte, le onze Juin, le vingt-quatre Août, & le trente Octobre. Il n'y a point de Marché. Cette Paroisse a pris son nom de l'Abbaye, dont l'Abbesse est Dame du Lieu. Cette Abbaye est de Filles, de l'Ordre de S. Benoît; elle a été fondée vers l'an 1000. par les Seigneurs de Bourbon, de Montfaucon & de Carenton. On veut qu'elle ait d'abord été occupée par des Moines du même Ordre, avant les Religieuses. Elle a été réformée en 1507. & unie à la Congrégation de Chesal-Benoît, & depuis à celle de S. Maur. Il y a seize Dames de Chœur, elles jouïssent de douze à quinze mille Livres de rente. La Paroisse dans laquelle elle a été bâtie se nommoit autrefois Mouilly.

St. MESMIN De Miei, Bourgade de France dans l'Orléanois sur la Loire, à une lieue & demie au-dessous d'Orléans. Il y a une Abbaye qui étoit de l'Ordre de S. Benoît & qui est présentement possédée par les Feuillans. Elle fut fondée du tems de Clovis par S. Maximin ou Mesmin.

St. MICHAELSTOWN, Ville de l'Amérique dans l'Isle de la Barbade l'une des Antilles, sur la Côte Occidentale de l'Isle, elle est défendue par une Citadelle. Cette Ville a un bon Port & appartient aux Anglois, comme toute l'Isle où elle est située.

1. St. MICHEL, Isle du Golphe de Venise près de la Côte de Dalmatie vis-à-vis de la Ville de Zara. Elle a environ cinq lieues de longueur sur deux de largeur.

2. St. MICHEL, petite Ville de Savoye, dans la Maurienne, sur la croupe d'une Montagne à côté de laquelle on voit un Château qui a soutenu autrefois un Siége.

3. St. MICHEL. Voyez San Miguel.

4. St. MICHEL DE L'AIGUILLE, Abbaye d'Hommes en France dans le Velay. Elle est de l'Ordre de S. Benoît & située près de la Ville du Puy. Elle doit son commencement à Truan, Doyen de l'Eglise du Puy, vers l'an 962. Cette Abbaye a été nommée de l'Aiguille, du nom d'un Rocher très-escarpé & très-aigu près de la Ville du Puy, sur lequel ce Truan fit bâtir l'Eglise avec la permission de Gotiscald, alors Evêque du Puy, qui en fit la consécration. Il avoit aussi obtenu de le laisser en propre à celui qu'il voudroit de ses héritiers; mais il changea de dessein, & la laissa à la Communauté des Freres de Ste. Marie, c'est-à-dire ao Chapitre des Chanoines ses Confréres, à la charge par eux d'une rente perpétuelle de trois deniers par jour, pour faire prier Dieu, pour lui & pour le salut de l'ame de l'Evêque Gotiscald. Cette Eglise par succession de tems fut Cathédrale après le Chefcier (*Post Præpositum.*) Tous les revenus sont présentement réunis à la Manse Capitulaire.

5. St. MICHEL L'ARCHANGE. Voyez Archangel.

6. St. MICHEL DE CUZAN, Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Benoît, en France dans le Roussillon, au Diocèse de Perpignan. Elle vaut douze mille Livres à l'Abbé, & neuf mille Livres aux Religieux. Cette Abbaye fut fondée vers le regne de Charles le Chauve par quelques Prêtres du Diocèse d'Urgel, qui obtinrent de leur Evêque nommé Vilade, la permission de faire cet établissement dans

dans celui d'Elne. Pierre Urceoli ci-devant Doge de Venise a fort illustré cette Abbaye par la vie exemplaire qu'il y a menée; on y montre son Tombeau & ses Reliques. Cette Abbaye est située à un quart de lieue de la Ville de Prades, dans une gorge de Montagnes, & dans le Pays de Conflant. Elle est de l'ancienne Congrégation de Valladolid. Sa Jurisdiction s'étend sur douze Paroisses. Elle est à présent possedée par l'Eveque de Perpignan sur la nomination du Roi, en conséquence de l'Indult de Clément IX.

7. St. MICHEL EN BRENNE, Bourg de France dans la Touraine, sur la Claize, aux Confins du Berry, à six lieues de Châteauroux du côté de l'Occident.

8. St. MICHEL DE L'ECLUSE, Abbaye de Benedictins, dans le Marquisat de Suse, près de la petite Ville de S. Ambroise. Ceux du pays prétendent qu'elle a été bâtie par les Anges. Les Rois Lombards y avoient fait faire un grand rempart pour en fermer l'avenue aux Etrangers. On l'a nommée de l'Eclufe à cause qu'elle est dans le voisinage de la Chiuza. Cette Abbaye est célebre par l'avantage, qu'elle a d'etre l'un des quatre Chefs d'Ordre de S. Benoît, & d'avoir sous elle un grand nombre d'Abbayes & de Prieurez tant en France qu'en Italie.

9. St. MICHEL EN L'ERME, *Cœnobium Sancti Michaelis in Eremo*, Abbaye de France en Poitou, au Diocèse de Luçon, à cinq lieues de la Rochelle, & à deux au Midi de Luçon, avec un Bourg auquel elle donne son nom. Cette Abbaye a été fondée l'an 682. par Ansoald Evêque de Poitiers. Il est dit dans la Chronique de Maillezais qu'elle fut renversée, dans les guerres de 877. & qu'Ebulus ou Ebius, Eveque de Limoges, le meme qu'Eblon ou Ebulon, en fut le restaurateur; il y est enterré. Son frere Guillaume surnommé Tete d'Etoupes, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers, lui donna beaucoup de biens en fond en 961. enfin l'an 990 le Comte Guillaume III. ou Guillaume IV. du nom donna à Robert Abbé de S. Florent le soin de rétablir la petite Eglise de S. Michel en l'Erme. La Dedicace en fut faite l'an 1047. & on la célebre tous les ans le 30. d'Août. L'Abbé prenoit aussi le titre de Baron du Bourg de S. Michel. Mais aujourd'hui les revenus sont unis au Collége de Mazarin à Paris en vertu d'une Bulle du Pape Clément X. du mois d'Août de 1671. On y comptoit trente-quatre Abbez en 1669. Mr. Nicolas Colbert Evéque de Luçon y a introduit des Bénédictins de la Congregation de S. Maur qui ont rétabli la Maison & l'Eglise. Quelques-uns écrivent S. MICHEL EN L'HERM.

10. St. MICHEL EN MER. Voyez au mot MONT l'Article MONT S. MICHEL.

11. St. MICHEL EN THIERACHE, Bourg de France en Picardie, sur la Riviére d'Oise à trois lieues de la Capelle & à deux d'Aubenton. Il a pris son nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît qui y a été fondée en 944. par Guilbert Comte de Thiérache pour y déposer le Corps de S. Adalgis: d'autres la disent fondée seulement en 1269. Mr. Corneille dit qu'elle fut fondée par Pétronille de Roucy, Veuve de Raoul Comte de la Vieuville.

12. St. MICHEL, Ville, ou Bourg de l'Isle de Malthe [a], appellée autrement l'Isle de la Sengle, (encore qu'elle ne soit séparée de la Terre-ferme, que par un fossé,) du nom du Grand-Maître, Claude de la Sengle, qui le fit bâtir environ l'an 1560. Elle est placée sur une pointe ou Quartier de Rocher. Elle est bien fortifiée à la moderne, a environ une lieue de circuit, & est pour la plus grande partie habitée de Mariniers ou Corsaires qui vont contre les Turcs.

[a] *Dapper*, Description de l'Afrique pag. 516.

Il y a un Port entre le Borgo S. Angelo ou Bourg S. Ange, & le Bourg S. Michel, où tous les Corsaires & les Galéres de Malthe viennent se mettre à l'Ancre, avec leur butin, tant des Turcs, que des Chrétiens. On le peut fermer par le moyen d'une grosse chaîne de fer tendue au travers, & par conséquent en empêcher l'entrée à la Flote Turque, si elle vouloit entreprendre d'y venir. On arbore le Pavillon de la Cité Vallette, & du Château à l'arrivée de quelque Vaisseau, ou Galére. Derriére le Château S. Michel est le Port où les Vaisseaux Hollandois ont accoutumé de venir ancrer. Il y a quatre Eglises, savoir *Maria Porto Salvo*, *Madama de Vittorio*, *S. Philippo Nere*, & *S. Julian*. Derriere la Ville & au bout du Port du côté de l'Orient est la Burmoloy comme qui diroit la Ville de dehors ou le Fauxbourg, habitée par des Mariniers tout contre deux Ports, dont l'un est appellé *la Marza*, & l'autre *la Marza Picciola*, c'est-à-dire le petit Port.

13. St. MICHEL (L'ISLE DE), L'une des Açores. Voyez SAN MIGUEL.

14. St. MICHEL, Ville de l'Amérique Septentrionale, dans la Nouvelle Espagne dans la Province de Mechoacan. Elle est fort peuplée & fut bâtie par le Viceroi Louïs de Velasco, contre les fréquentes courses des Tarasques, & des Otomis, qui incommodoient fort les Espagnols. Cette Ville est à quarante lieues de México, vers l'Ouest dans un terrain plat, mais un peu rude, le long du chemin qui mene aux Mines d'Argent de Zacatecas. Il y a dans le Territoire de cette Ville plusieurs Censes ou Métairies, & de très-beaux Pâturages.

15. St. MICHEL, petite Riviére de l'Amérique au Bresil, dans la Capitainie de Fernambuc, où elle se jette dans la Mer du Nord.

16. St. MICHEL, Ville France au Duché de Bar, dans l'Etat du Duc de Lorraine. Voyez S. MIHEL comme prononcent les Lorrains.

17. St. MICHEL, ou S. MIEL, Ville du Duché de Bar, dans un Bailliage, auquel elle donne son nom. Ce nom est selon la remarque de l'Abbé de Longuerue une corruption de celui de S. Michel, à l'honneur duquel Vulfoalde [b], Maire du Palais du Jeune Childeric Roi d'Austrasie, & ensuite Monarque des Fran-

[b] Descr. de la France, p. 184. Part. 2.

François, fonda vers l'an 660. fur la Riviére de Meufe un Monaftère, lequel a été très-riche, & très-puiffant; mais dont Fréderic qui fut créé Duc de Mofellane, fe rendit le Maître, & s'appropria une grande partie des biens & des droits, ne fe difant néanmoins qu'Avoué, c'eft-à-dire Protecteur, ou Défenfeur, ce que ces Succeffeurs les Comtes de Monçon, & de Bar, ont fait durant long-tems. Mais depuis les Comtes & les Ducs étant devenus véritables Seigneurs propriétaires de la Ville de S. Mihel, la firent Chef-Lieu du Bailliage du Pays d'entre la Meufe & la Mofelle, & ils y établirent une Cour Souveraine, pour décider en dernier reffort les procès de leurs Sujets du Barrois nonmouvant; laquelle Cour a fubfifté jufqu'au Duc Charles, du tems duquel, au Siécle paffé, cette Cour fut fupprimée, n'y ayant aujourd'hui d'autre Tribunal Superieur pour la Juftice que celui de Nanci, appellé la Cour Souveraine de Lorraine, & de Barrois. Le Bailliage de S. Michel, eft fort grand, & s'étend entre la Meufe & la Mofelle jufqu'aux Confins de la Province de Luxenbourg. Les anciennes Châtellenies de ce Bailliage font Sanci, Briei, Bouconville, la Chauffée & Foug.

N.

1. St. NAZAIRE, Village de France en Languedoc, au Diocéfe de Narbonne, fur l'Aude. C'étoit autrefois une petite Ville avec un fort bon Château, lequel appartenoit en propriété à la fameufe Abbaye de Fonfroide, & cette Ville avoit en 1441. un Gouverneur dont elle payoit les appointemens. Ce Lieu étoit fort pendant les troubles pour tenir en refpect les ennemis de l'Etat.

2. St. NAZAIRE, gros Bourg de France dans la Bretagne, au Diocefe de Nantes avec un Port de Mer, dans l'Embouchure de la Loire, à une demi-lieue du Bourg. Dans l'étendue de cette Paroiffe il y a un Village nommé S. Martin, auprès duquel il y a un Champ où l'on trouve quantité de pierres d'Aimant. Celles qui font répandues fur la terre en très-grande quantité n'ont pas beaucoup de force; mais on en trouve de très-précieufes, quand on fouille dans la terre. Cette quantité d'Aimant eft caufe que les Bouffoles des Vaiffeaux varient extrêmement à la hauteur de ce Lieu. Ce Bourg eft à dix lieues au-deffous de Nantes & à trois de Paimbœuf.

St. NECTAIRE. Voyez Senneterre.

St. NEOTS, petite Ville ou Bourg d'Angleterre, dans le Huntingtonshire. Ce Lieu qui eft remarquable par fes Eaux Médecinales, tient Marché public.

1. St. NICOLAS, ou Niclasbourg, Ville de Lorraine fur la Meurte, à deux lieues au-deffus de Nanci. Elle a tiré fon nom du célébre S. Nicolas, à qui les Peuples ont grande dévotion, venant de bien loin en Pélerinage, en ce Lieu-là. Le véritable nom de cette Ville eft Port, d'où vient que le Doyenné Rural de S. Nicolas s'appelle jufqu'aujourd'hui le Doyenne' de Port. Il y a un des Archidiaconés de l'Eglife de Toul, qui s'appelle L'Archidiacone' de Port. Les Ducs de Lorraine en ont eu la Seigneurie, il y a plus de fix cens ans. Le Duc Ferri II. donna l'an 1265. la Loi de Beaumont en Argonne, avec des Priviléges aux Habitans de Port, dont il confentit que le Comte de Champagne fut garand. Mais les Ducs ont été Souverains à S. Nicolas, qui a été joint à la Prévôté & Châtellenie de Nanci.

On garde en l'Eglife de Saint Nicolas une Relique de ce Saint, laquelle y fut apportee de la Ville de Bari en la Pouille par un Lorrain fur la fin de l'onziéme, Siécle. L'abord continuel des Pélerins a fait changer l'ancien Village de Port en une Ville affez grande & affez peuplée: l'Eglife qui eft belle, & qui ne céde à aucune Cathédrale, eft aujourd'hui deffervie par les Benédictins de la Congrégation de S. Vanne.

2. St. NICOLAS DES BIEFS, Village de France, dans le Bourbonnois au Diocéfe de Clermont. Cette Paroiffe eft fituée à quatre lieues de la Paliffe & de Roanne, & à cinq de Cuffet. Les deux petits Ruiffeaux de Caindre & Barbenant y prennent leurs fources. Elle eft du Préfidial de Moulins, de la Coûtume de Bourbonnois, & du Grenier à Sel de Vichy. Son Territoire eft en Bois, Brouffailles, Rochers & Bruyéres. On y recueille peu de bled, peu d'avoine. Il y a quelques prez, qui ne fe fauchent qu'au mois d'Août; il y a de la neige cinq mois de l'année. Les Habitans travaillent au Bois & font des Sabots. Il y a une Verrerie; la confommation de fes denrées fe fait à Roanne, à la Paliffe & à Cuffet.

3. St. NICOLAS DE CHANTELLE-LE-CHATEAU, Ville de France dans le Bourbonnois. Cette petite Ville eft une Châtellenie Royale du Préfidial de Moulins & du Grenier à Sel de Gannat. Elle eft fituée fur la Riviére de Bouble, à deux lieues de S. Pourçain. Les Jéfuites de Moulins y nomment, à caufe de leur Prieuré de Chantelle; fes Annexes funt Tizat, Charbonillat & Châtenay. On y recueille du Bled, du Seigle & du Vin. Il y a un Prieuré uni au Collége des Jefuites de Moulins: un Couvent d'Auguftins qui ont deux mille livres: un petit Hôpital. M. Le Duc eft Seigneur de ce Lieu. Les Habitans s'occupent à la culture des terres. Il y a fix Foires, il y avoit autrefois un Marché. C'eft un grand concours de dévotion le Jeudi avant la Pentecôte.

4. St. NICOLAS, Ifle de l'Océan Atlantique, l'une des plus grandes du Cap-Verd, fituée à vingt-deux lieues ou environ à l'Oueft Sud-Oueft de celle de Salé, en Latin *Infula Sancti Nicolai*. Elle eft entre celle de Ste. Luce & de S. Jacques. Son étendue eft confidérable & fa figure triangulaire. L'Orient qui eft le côté le plus large, a trente lieues de longueur & les deux autres en ont plus de vingt chacun. C'eft un Terroir montueux, ftérile & pierreux tout autour de la Mer. Dans

le cœur de l'Isle il y a quelques Vallées, où les Portugais qui les habitent ont des Vignes avec du bois à brûler. Le Vin qu'ils recueillent paroît gros, quoique assez pâle, & a le goût du Vin de Madere. La Ville Capitale est dans un Vallon, & le Gouverneur a plus de cent Familles sous lui, outre les autres Habitans, qui sont dispersés dans les Vallées les plus éloignées; ils sont tous fort basanez. Il y a dans cette Isle quantité de Chévres; mais mauvaises en comparaison de celles qu'on trouve dans les autres Lieux, quoique meilleures que celles des Isles de Salé. Il y a aussi grand nombre d'Anes.

5. St. NICOLAS, petite Ville de l'Archipel dans l'Isle de Santerini. Elle est située en une des Pointes de l'Isle. C'est un Lieu fort élevé, dont les Maisons sont bâties sur le penchant de quelques Rochers noirs & brûlés. Il y a environ cinq cens personnes, dont la plûpart habitent des Grottes qu'ils ont faites sous la terre, qui est fort légére & facile à remuer, étant toute de pierre de ponce.

6. St. NICOLAS (Le Cap de). Voyez Cap.

7. St. NICOLAS, Fort de la Dalmatie, dans l'Etat des Venitiens, sur un Ecueil, à la Bouche du Canal qui conduit à la Ville de Sebenico, de laquelle il est à deux milles.

8. St. NICOLAS, Bourg des Pays-Bas dans la Flandre au Pays de Vaes, à quatre lieues d'Anvers du côté de l'Occident.

9. St. NICOLAS, petite Ville de l'Embouchure de la Riviére de Dwina, sur la Mer-Blanche. Elle est à l'Orient d'un petit Golphe dont l'entrée est assés étroite, & que l'on appelle la Rade de S. Nicolas.

10. St. NICOLAS, Monastère de l'Empire Russien au Midi du Lac de Ladoga, & au Couchant de l'Embouchure de la Volchova dans ce Lac. Mr. Corneille en fait une Ville.

11. St. NICOLAS AU BOIS, Abbaye de France en Picardie dans les Bois de Couci, entre Laon & la Fére. Elle est de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congrégation de S. Maur. Dans son Voisinage est une célèbre Verrerie à deux lieues de Crepi en Laonois.

12. St. NICOLAS DES PRES, Abbaye de France en Picardie dans le Laonois près de Ribemont, à quatre lieues de Creci sur Serre. Elle a été fondée par Anselme, Comte de Ribemont l'an 1083.

13. St. NICOLAS, Ville de France au Bas Armagnac, dans le Diocése d'Aire au Parlement de Toulouse. Elle a 1200. Habitans.

O.

St. OMER, Ville Episcopale de France dans l'Artois, sur la petite Riviére d'Aa qui y fait un grand Marais, & la rend très-forte du côté qu'elle en est arrosée. Elle est à trois lieues d'Aire, & à pareille distance des ruïnes de Terouanne, à sept de Béthune, à six de Bergues, & à huit de Dunkerque, & de Calais. Son terrain est bas du côté de la Riviére, l'autre côté est plus élevé, & elle est voisine d'un petit Côteau. Elle a pour défense non seulement son Château, mais plusieurs grands Bastions de grosses pierres de taille, entre lesquels il y a des demi-lunes qui n'en laissent pas approcher facilement, à quoi il faut ajouter la largeur de ses fossez qui sont sans eau, à cause que le lieu trop élevé ne permet pas qu'ils en ayent; mais si profonds qu'on auroit peine à escalader les murailles de ses remparts. Le Quartier de la Basse Ville où la Riviére entre est le moins peuplé. La grande Place est environnée de plusieurs Palais; la Maison de Ville avec son Horloge, & l'ancien Palais sont des principaux. Ce dernier sert présentement de Magazin, & le dessous sert de Halles. Les trois plus grandes Rues de la Ville aboutissent à cette Place. En l'une est l'Eglise Cathédrale dediée à S. Omer, remarquable par son Jubé, son Maître-Autel, ses Chapelles enrichies de Marbres & de très-belles Peintures, par ses Tombeaux, & sa haute Tour, & par la magnificence, & la grandeur de son Bâtiment. Le Chapitre de cette Eglise est composé d'un Doyen, de deux Archidiacres, d'un Pénitencier, de deux autres Dignitez, & de trente Chanoines. Il y a cinq Abbayes d'Hommes & cinq de Filles dans ce Diocése, qui faisoit autrefois partie de celui de Terouanne, duquel le Pape Paul IV. le sépara en 1556. Il a cent dix Paroisses divisées entre l'Archiprêtré de Ste. Aldegonde, & les Doyennez de Hesdin, d'Aire, d'Arcq, de Lillers, de Merville, de Morbecque, d'Helfand, de Longuenesse, d'Andruicq, de Bourbourg, de Watte & de Bollizelé.

Dans l'autre Rue est la riche Abbaye de S. Bertin de l'Ordre de S. Benoît. La structure de l'Eglise, & du reste de ses Bâtimens, est de pierre blanche façonnée, & on y conserve un grand nombre de Reliques. Aux deux côtez du Portail de cette Eglise est un grand Clocher quarré, & fort haut, sur lequel on place toujours un Guet pour découvrir s'il y a du monde aux environs. Les Portes de la Ville ne s'oovrent point qu'il ne fasse jour, & que ce Guet n'ait donné avis par un signal qu'il n'a rien vu qu'on doive craindre.

Dans la troisiéme Rue, qui est la plus longue, est le grand Collége des Jésuites, dont la Maison & l'Eglise sont bâties à l'Italienne, à la reserve de deux Tours quarrées qui s'elevent des deux côtez du Chœur. Outre ces Eglises il y a à S. Omer six Paroisses savoir:

Ste. Aldegonde,	S. Martin,
S. Denys,	Ste. Marguerite,
S. Jean,	Le S. Sépulcre.

Il y a un Couvent de Capucins, un de Recollects, un de Dominicains, & un de Carmes déchaussez. Il y a plusieurs Monastéres de Filles, savoir d'Ursulines, de Sœurs-Grises, de Conceptionistes, d'Urbanistes, de Repenties, de Riches Clairettes, de Pauvres Clairettes, de Capucines, de Notre-

Notre-Dame du Soleil, & de Ste. Catherine: deux Hopitaux de Filles, & un Hôpital Géneral pour les Pauvres: deua Maisons doot une est pour les Orphelins, l'autre pour les Orphelines, on les nomme *Bluets* & *Bluetes*, à cause de la couleur de leur habit; une autre où il y a douze pauvres Vieillards en mémoire des douze Apôtres, un Séminaire, la Chapelle de Notre-Dame des Miracles au milieu de la Place, & plusieurs Bourses dont le reveou sert à entretenir un certain nombre d'Enfans au Collége, à marier quelques Filles, à revêtir des Pauvres. Le Fauxbourg nommé le *Haut Pont* est assez beau, & nous en parlerons dans la suite. Le Bailliage de S. Omer est composé d'un Grand Bailli, d'un Lieutenant Général, & de plusieurs Conseillers: plus de cent Villages en ressortissent, & l'on y plaide deux fois la semaine aussi bien qu'à l'Echevinage qui est composé d'un Mayeur qoi change tous les ans, de douze Echevins, & de plusieurs autres Officiers. Ce qui est fort commode pour la Ville, c'est qu'il y remoote des Barques de la Mer. Elles passent à Gravelines par le moyen de la Riviére d'Aa qui fait un Pays si bas presque tout couvert d'eau, qu'Ortelius & quelqnes antres ont soupçonné que la Mer alloit autrefois jusqu'à S. Omer, quoiqu'elle en soit aujourd'hui éloignée de sia lieues. Elle y faisoit selon eux un Port dont César fait mention. Ils en apportent pour preuve des Ancres, & autres Instrumens de Marine qu'on a trouvés dans le Sable. On tient à Ssint Omer Marché deux fois la semaine, & deux Foires par an, l'une an Carnaval, & l'autre à la S. Michel.

Ducbesne rapporte ainsi l'origine de cette Ville d'aprés l'Annaliste de Flandre: „ Aprés que le trés-fameux Evesque des „ Morios Audomare (Omer) eut aucunement adouci les cœurs farouches des „ Morins par la Prédication de l'Evangile, il y eut plusieurs hommes de marque, & trés-insignes en sainteté de vie „ qui vindrent à lui; entre lesquels fut „ Bertin son Concitoyeo, qui y vint depuis le Rhin avec Momolin & Bertban, „ pour visiter cet Omer, qu'on estime „ avoir été son parent, lequel le reçut joyeusement, & avec un doua, & gracieux acceuil. Or ce Bertin s'étant „ qoelque tems arrêté à Terouane, y vivant saintement, il lui fut donné un „ Héritage par Adroalde homme trés-riche & fort vertueua en nn Village „ nommé Sithiu, pour y bâtir un Monastère: car ainsi se nommoit jadis ce „ Bourg qui à présent est une Ville fameuse portant le nom de S. Omer. Cette Abbaye commença à multiplier, de „ sorte que le lieo perdit son premier nom „ & eommença à porter celui de l'Abbaye entant que le Seignenr, & Comte d'Arques nommé Walbert, qui tenoit grande Seigneurie au Pays des „ Morins se faisant Moine, & dédiant „ son fils à Dieu, donna sa Comté, & „ Seigneurie à S. Bertin & à son Abbaye, & même donation fit-il de la Place „ de Peuphagua, laquelle fut confirmée „ par le Roi Charles le Chanve, ainsi qu'il „ se peut voir par les Cbartres & Lettres anciennes de l'Abbaye de S. Bertin. Or le Bourg de Sithiu estant peuplé, & aggrandi par le grand nombre „ du Peuple qui y abordoit à cause de la „ sainteté des Religieux & Abbé de la „ susdite Abbaye, on commença aussi à „ le elorre de mnrailles, & S. Omer estant mort en l'an 695. & enterré en la „ susdite Abbaye, il advint aussi que cette Ville perdit son ancien nom, & porta celui de cet Evesque qui est reconnu „ pour Patron, & pour la mémoire & „ honneur duquel chacun y abordoit, & „ s'estimoit heureux, s'il pouvoit estre le „ Citoyen du lieu où reposoient ses Ossemens, comme aussi la pluspart des Evesques de Terouenne y ont eslu leur „ sépulture, & fait bastir l'Eglise principale de S. Omer. Tel que fut Erckembaud „ (Archembaud) en l'année 742. Cette Place est de loog temps forte; comme ainsi „ soit que nous lisons que dès l'an 846., „ comme les Normands couruffent toute „ la Gaule, l'Abbé de Gand nommé Enkeric, & le Gouverneur de la méme Ville, appellé Franger, porterent au Château „ de S. Omer les Corps de S. Bavon, & „ Pharabilde, de crainte que les Normands ne les brûlassent, & derechef „ on les porta à Laon craignant que S. „ Omer ne fust ponr résister aux Barbares.

Mr. Baillet [a] met quelque différence tant dans les circonstancccs qoe dans les dates. S. Omer, dit-il, Eveque de Terouenne, ayant bâti un Monastère à Sithiu vers l'an 648. choisit S. Mommolein, pour en être le premier Abbé. Le fonds de terre lui en avoit eté donné vers l'an 645. par un Seigneur du Pays nommé Adroald. S. Mommolein, ayant été fait Eveque de Noyon en 659., laissa l'Administration du Monastère à S. Bertin qui l'alla rétablir tout de neuf, à quelque distance delà, dans la place où il a toujours eté depuis, & où il a pris le nom de S. Bertin. S. Omer étant mort l'an 668. (ceci est trés-différent de la date 695. marquée par l'Annaliste ci-dessus) fut enterré par S. Bertin, son Disciple & son parent, Abbé de Sithiu, dans l'Eglise de Notre-Dame qu'il avoit bâtie, & qui est devenue Cathédrale de la Ville qui s'y est formée sous le nom de S. Omer. Le Corps fut enlevé depuis par Mor Abbé de S. Quentin, pnis recouvré à main armée l'an 843. par Folcuin Eveque de Terouenne, & remis non pas dans l'Eglise de Notre-Dame, mais dans celle du Cloître même de l'Abbaye. Long-tems après on transporta le Chef avec quelques Ossemens dans l'Eglise de Notre-Dame, desservie alors par nn Collége de Chanoines.

[a] Topogr. des Saints p. 354.

L'Annaliste déja cité rapporte nn fait remarquable que Voici. „ Baudouin Comte mourut à Gaod, son Espouse Elstrude lui dressa ses fnnerailles, & l'enterra à Blandin en la Chapelle de Notre-Dame où aussi elle mourant, ordonna „ d'estre

„ d'estre inhumée, & ne voulut que ce „ fust à Sithieu, ou en son Eglise, à cau- „ se qu'il n'est loisible à femme quelcon- „ que d'y entrer. " On voit par ce passage que les femmes n'avoient point la permission d'eotrer dans l'Eglise de l'Abbaye, pas même aprés leur mort. Le Fauxbourg du *Haut Pont*, dont il a été parlé a donné lieu a bien des spéculations, par le recit exagéré qu'en ont fait des Voyageurs. Quelques-uns ont publie que les Habitans de ce Fanxbourg, sont une Nation particuliére, qui a ses usages entiérement differens de ceux du Pays: qu'ils parlent entre eux un langage que personne qu'eux ne peut comprendre: qu'ils ont grand soin de ne s'allier jamais qu'entre enx, & que, pour rien au monde, ils ne se marieroient pas qu'avec des gens du méme Fauxbourg: qu'ils oe soufreot point de Prêtres pour leurs Pasteurs, qui ne soient nés parmi eux; & qu'enfin on a pris le parti de ne les point gener, parce qu'en effet ce sont de bons Citoyens. La chose dite avec ce tour là, a un certain air de siogularité qu'elle perd aisément, quand on se cooteote de dire que ce sooi eoviron trois cens Maisons habitées par des familles originairement Flamandes, qui sont venues s'y établir depuis long-tems. Ces familles ont conservé entre elles leur ancien Jargon qui ne se trouve différent de celui qu'on parle en Flandres, que parce qu'il n'a pas suivi comme lui les memes changemens. Ils conservent scrupuleusement l'ancienne simplicité de leur Nation, & pour ne s'eo point éloigner, ces Familles ne s'allient qo'entre elles, & pour cet effet l'Evéque, authorisé par le S. Siége, leur accorde facilement les dispenses pour lever les obstacles de la Consanguinité. A l'égard des Pretres, il est de la prudence de leur en donner qui soient pris d'entre eux, dès qu'ils ont des sujets propres à l'Ordination. Ces Ecclésiastiques peuvent y faire plus de fruits que d'autres.

A l'Orient de ce Fauxbourg, qui est sur les deux bords de l'Aa, & au Nord-Est de S. Omer, entre cette Ville & l'Abbaye de Clairmarets sont les fameuses Isles flottantes de S. Omer. Ce sont des Isles soutenues effectivement sur l'eau du Marais, & qui ne portent point sur le lit de cette espéce de Lac; mais elles vont selon le mouvement qu'on leur donne. On les fait aller de côté & d'autre, à peu prés de la méme maniére que l'on conduit on Bâteau soit avec des perches soit avec des cordes. Il y a toujours de l'herbe, & des pâturages; & ceux du Pays les approchent du bord de l'eau, afin d'y faire entrer leurs Bestiaux, & quand ils y sont ils les poussent où ils veulent. Il y croît aussi des Arbres, mais on a soin de les tenir bas, & d'empécher qu'ils ne s'élevent asses, pour donner beaucoop de prise au Vent.

1. St. OUEN, Village de France an Voisinage de Paris, près de S. Denys & de Clichy-la-Garenne. Il y a plusieurs belles Maisons. Soo nom Latin est *Fanum Sancti Audoeni*, ou dans le Latin Barbare du moyen Age *Capella Sti Audoeni*. La Maison qui a appartenu à Bois-Franc, Chancelier du Duc d'Orléans, frere de Louis XIV. & qui est occupée par le Duc de Tresmes, est du dessein de le Pautre fameux Architecte. Le Village a été consoodu par Nicole Gilles, par du Breuil, par Ste. Marthe, avec Clichy-la-Garenne qui eo est fort proche. Le Château étoit une Maison Royale au milien du XIV. Siècle. On la nommoit la Noble Maison. C'est-là que le Roi Jean institua l'Ordre des Chevaliers de l'Etoile, qui à cause du Lieu de leur institution furent quelquefois appellez les Chevaliers de la Noble Maison. L'Ordonnance du même Roi pour la Réformation de l'Etat, de la Justice & des Officiers fut faite *à la Noble Maison près S. Denys* au Mois de Mai de l'an 1355.

2. St. OUEN, Abbaye de France, Ordre de S. Benoît, ao Diocése de Tarbes.

St. OYAN. Voyez St. Claude.

P.

St. PAIR, Bourg de France en Normandie, au Diocése d'Avranches. Il est situé à une lieue de Cuves & de la Riviére de Sée, & à deux on environ de l'Abbaye de S. Sever. On y tient nn Marché le Jeudi.

St. PALAIS, en Latin *Fanum Sancti Pelagii*, Ville de France dans la Basse Navarre au Diocése de Bayonoe, dans le petit Pays de l'Amix sur la Bidouse, à six lieues de S. Jean pied de Port. Elle dispute avec S. Jean pied de Port la qualité de la Capitale de la Navarre Françoise, parce que c'est dans cette Ville qu'Henri d'Albret, Roi de Navarre, établit sa Chancellerie aprés la perte de Pampelune. Elle est en un Lieu elevé, close de quelques murailles & de deux fossés avec une Porte à chaque bout de la Ville.

St. PAPOUL, Ville de France en Languedoc, avec Evéché. Elle est dans le Lauragais, où se trouve aussi la plus grande partie de ce Diocése, qui est entre ceux de Tonlouse, de Mirepoix, & de Carcassonne. La Ville de S. Papoul est à neuf lieues de Toulouse, & à trois de Castelnaudari. Son nom Latin est *Sancti Papuli Fanum* ou *Pappulum*, & quelquefois *Pappolum*. C'étoit autrefois un Mooastère gouverné par un Abbé, avec un petit Bourg & un Château. C'est ce Monastère qui a été souvent désigné dans les Vieux Actes par *Monasterium Sancti Pauli*, ce qu'on pourroit expliquer *Sancti Papuli* par abbréviation, si Catel n'avoit pas fait remarquer que dans l'un de ces Vieux Actes on lisoit *Monasterium Sancti Pauli seu Papuli*. Cette Abbaye tira son nom de celui de S. Papoul Martyr, Compagnon de S. Sernin. On dit, mais sans aucune prenve certaine, que l'Empereur Charlemagne l'avoit fondée, peut-être l'avoit-il ornée ou eoricbie, on peut-être en avoit-il aggrandi le Bâtiment. Papire Masson dans sa Description des Fleuves de France, prétend que S. Papoul fut le Grand *Laurac*; mais il se trompe, le Grand *Laurac* subsiste encore aujourd'hui, & n'a rien de

de commun avec S. Papoul. Le Lauragais prend son nom de ce Lieu-là. Le Pape Jean XXII. erigea en Evêché l'an 1317. l'Abbaye de S. Papoul, qui n'avoit été qu'une simple Paroisse dans son origine. Il y nomma pour premier Evêque, Bernard de la Tour qui étoit alors Abbé, voulant que son Successeur à cet Evêché, fût élu par les Religieux de l'Abbaye, & par les Chanoines de l'Eglise de Castelnaudari qu'il avoit aussi érigée en Collégiale. Le Diocése de S. Papoul, dont l'Eglise Cathédrale conserve le nom, comprend seulement cinquante-six Paroisses. Le Chapitre est composé de douze Religieux Bénédictins, dont il y en a six qui ont des Dignités. Raimond de Moscueroles, Successeur immédiat du premier Evêque de S. Papoul, fut fait Cardinal, & six autres Evêques qui lui ont succédé sont parvenus à la même Dignité de Cardinal, savoir Pierre du Cros, qui avoit été Religieux, Raimond Mairosii, Jean de Roquetaillade qui avoit été Enfant de Chœur à Lyon, & les trois Salviats de suite. Les Villes & les Lieux les plus remarquables de ce Diocése sont Villepinte, le Mas Saintes Puelles, Avignonnet, Laurac, le Buc, la Pommarede Baronnie, le Villarsavari Bourg, Fondelle Baronnie, la Bessade, Bram Château, & Proulhe Abbaye fort riche de Religieuses de l'Ordre de S. Dominique. Le Diocése de S. Papoul n'a point de Ville qui remplisse le tour Diocésain aux Etats. C'est le Syndic du Diocese nommé à l'Assiette, qui remplit cette place tous les ans.

St. PATER, Bourg de France dans la Touraine, Diocése & Election de Tours.

1. St. PAUL, Ville de France en Provence, à une lieue de Vence & à trois d'Antibes & aux Frontiéres de la Provence auprès du Comté de Nice. Quelques-uns croyent que c'est l'*Oppidum Deceatum* des Anciens. Elle est fortifiée & a un Gouverneur, sans Etat Major. Son Bailliage s'étend vers la Mer & le long du Var, qui le sépare du Comté de Nice. Quelques-uns l'ont appellée St. Paul de Vence, & ce nom a donné lieu à d'autres de confondre Vence & S. Paul, qui sont deux Villes très-differentes. Cette derniére a droit de députer aux Etats & aux Assemblées des Communautés. Il n'y a que des Bourgades dans ce Bailliage dont la principale est St. Laurent celebre par ses Vins excellens. Elle est située à l'Embouchure du Var, fort prés de Nice.

2. St. PAUL en Artois, ou S. Pol, Ville de France avec titre de Comté. Cette Ville est à six lieues d'Arras, & à neuf de S. Omer. C'est le Chef-lieu du Comté de même nom, considérable pour son étendue; c'est un arriére-fief du Comté de Boulogne sur Mer. Les Espagnols n'en voulurent pas convenir aux Conférences de Cambrai de 1529. & prétendirent la reconnoissance de cet arriére-fief en qualité de Comtes d'Artois. A présent que l'Artois est à la France, & que cela ne fait plus d'inconvénient, elle fait partie de l'Artois. Son Bailliage est d'une grande étendue, & comprend cent vingt-huit Communautés. Elle a eu des Seigneurs particuliers dès le Xe. Siécle. Depuis elle a passé à la Maison de Châtillon, puis à celle de Luxembourg, dont étoit Louïs de Luxembourg Comte de S. Paul, à qui Louïs XI. fit trancher la tête en 1475. Depuis ce Comté a passé dans les Maisons de Bourbon Comte de Vendôme & de Longueville, & la Maison de Melun Epinoi l'a aquis. La Souveraineté en a été cédée à la France par la Paix des Pyrénées en 1659. Le Bailliage de Pas, & la Prevôté Royale de Beauquesne sont de ce Comté.

3. St. PAUL, Abbaye de France dans la Franche-Comté. Les Prieurés de Bellefontaine, & de Courtefontaine en dépendent.

4. St. PAUL, en Beauvoisis, Village & Abbaye de France en Picardie, à une lieue au Couchant de Beauvais. L'Abbaye est de Religieuses Bénédictines, fondee par Druon Evêque de Beauvais vers l'an 1150. Il y a plus de quatre-vingt Religieuses. S. François de Paule avoit une affection particuliére pour cette Maison.

5. St. PAUL DE FENOUILLEDES, Ville de France dans le Languedoc, & Capitale du petit Pays de Fenouilledes au Diocése d'Alet, sur la Riviére d'Egli entre des Montagnes, aux Confins du Roussillon.

6. St. PAUL-DE-LEON, d'autres disent S. Pol de Léon, Ville Episcopale de France en Bretagne. Voyez Leon.

7. St. PAUL DE VARAX, Bourg de France, en Bourgogne au Bailliage de Bresse, avec titre de Comté. Il depute aux Assemblées de la Bresse.

8. St. PAUL DU BOIS, Bourg de France dans la Touraine, dans l'Election de Montreuil-Bellay.

9. St. PAUL LA VILLE, Abbaye de France, dans le Dauphiné, au Diocése de Vienne. Elle avoit été fondée à S. Paul de Niseaux au Diocése de Grenoble, d'où elle a été transférée à Beau-Repaire, au Diocése de Vienne. Ce sont des Religieuses de l'Ordre de Citeaux, de la filiation de Bonnevaux.

10. St. PAUL SUR VANNE LEZ-SENS, Abbaye de France. Son nom signifie qu'elle est fort prés de la Ville de Sens. Elle a été fondée en 1212. par Pierre de Corbeil Archeveque de Sens.

11. St. PAUL-TROIS-CHATEAUX, Ville de France en Dauphiné au Valentinois. Mr. l'Abbé de Longuerue en parle ainsi: Saint Paul-trois-Châteaux [a], qui s'étend jusqu'au Comtat Venaissin le long du Rhône, est une Ville & Evechê située au Midi de Montelimar.

[a] *Longuerue*, Descr. de la France, p. 333.

Les Peuples de ce Pays s'appelloient autrefois les Tricastins; ils étoient des plus anciens des Gaules, puisqu'Annibal allant par les Alpes en Italie, passa par le Pays des Tricastins, qui confinoient avec les Vocontiens.

Les Romains fonderent depuis une Colonie dans ce Territoire, laquelle fut nommée *Augusta Tricastinorum*, & dont Pline & les autres Anciens ont fait mention. Les Géographes veulent communément que cette ancienne Ville *Augusta*

soit la même que celle de Saint Paul-trois-Châteaux. D'autres qui ont recherché en Dauphiné les Antiquitez du Pays, ne veulent pas que S. Paul soit une Ville ancienne, & soutiennent qu'elle doit son origine à l'Eglise où est le Tombeau de Saint Paul Evêque des Tricastins. Chorier veut dans l'Histoire du Dauphiné, qu'*Augusta* soit la même que la Bourgade d'Aost, prés de Crest, se fondant sur ce que ce mot *Aost* signifie la même chose qu'Auguste, & que ce Lieu se trouve dans une situation pareille à celle qui est marquée dans les anciens Itinéraires; mais ces conjectures ne sont pas des démonstrations. Ce qui rend celles de Chorier absurdes, c'est qu'Aost a toujours été du Diocèse de Die, & a fait par conséquent partie du Territoire des Vocontiens, distingués des Tricastins. Plusieurs qui ont deviné que NION en Dauphiné, est la même chose que *Noviomagus Tricastinorum*, marqué par Ptolomée, se fondant uniquement sur le rapport des noms, n'ont pas mieux rencontré, parce que NION a toujours été du Diocèse de Vaison, ayant fait partie du Territoire des Vocontiens, & non pas des Tricastins; de sorte qu'on ne sauroit assûrer précifément le lieu où a été *Augusta Tricastinorum*, ou *Noviodunum Tricastinorum*.

Sous les derniers Rois de Bourgogne, & d'Arles, & sous les Empereurs Allemands qui leur succederent, les Evêques de S. Paul-trois-Châteaux se rendirent Seigneurs Temporels absolus, dans leur Diocèse; jamais les Dauphins ni les Comtes de Valentinois n'avoient eu de supériorité sur ces Prélats, qui ne s'étoient pas même soumis au Vicariat Impérial accordé par l'Empereur Charles IV. au Dauphin Charles. Enfin l'Evêque Deodat de l'Etang voyant que son Pays étoit ruiné par les voisins, il associa le Roi Charles VI. comme Dauphin l'an 1408. du consentement de son Chapitre à la Seigneurie de la Ville de Saint Paul, & de tout le Pays qui en dépend, ne se réservant que la mouvance entiére, & l'hommage de la Terre de Suse.

L'Evêque de S. Paul-trois-Châteaux, eut le Roi Dauphin de Viennois, pour Coseigneur, & non pas pour Souverain. Ce ne fut que l'an 1450. qu'Etienne Genève Evêque de Saint Paul-trois-Châteaux fit hommage & serment de fidelité au Dauphin Louïs, qui fut depuis Louïs XI. Roi de France.

Cette Ville [a] est située sur le penchant d'une Colline aux Frontiéres de la Provence à une lieue du Rhône & du S. Esprit, à deux de Viviers, & à quatre de Montelimar & d'Orange. Son Evêché est suffragant de l'Archevêché d'Arles. S. Sulpice en a été le premier Evêque. L'Eglise Cathédrale est consacrée en mémoire de l'Assomption de la Ste. Vierge, & le Chapitre est composé d'un Prevôt, d'un Archidiacre, d'un Sacristain, d'un Théologal, & de six Chanoines. Il y a trente Paroisses, & une Abbaye dans ce Diocèse.

[a] Corn. Dict.

12. ST. PAUL, Village de la Basse Hongrie, sur le Danube près de la Ville de Bude. Quelques-uns croyent y trouver la situation de l'ancienne FLORIANA, Ville de la Basse Pannonie.

13. ST. PAUL (L'ISLE DE), Isle de l'Amérique Septentrionale dans le Golphe de S. Laurent, à cinquante lieues du Cap du Nord de l'Isle Royale, & à dix-huit lieues du Cap de la Baye de l'Isle de Terre-Neuve.

14. ST. PAUL, ou SAN PAULO, Ville de l'Amérique Méridionale au Bresil, dans la Capitainie de S. Vincent. Quoiqu'elle y soit enclavée, elle ne dépend point des Gouverneurs Portugais, mais elle se gouverne elle-même en République. Elle est à plus de douze lieues avant dans les Terres, enfermée de tous côtés par des Montagnes inaccessibles & par la grande & épaisse Forêt de Pernabaccabs. C'est une espéce de République composée dans son origine de toutes sortes de gens sans Foi, & sans Loi; mais que la nécessité de se conserver a forcée de prendre une sorte de Gouvernement. Il y a des Prêtres, & des Religieux; des Portugais, & des Espagnols fugitifs; des Créoles, des Mestis, des Caribocos, (ce sont des enfans nés d'un Brasilien, & d'une Négresse), & des Mulâtres. Cette Ville ne consistoit d'abord qu'en one centaine de Ménages qui pouvoient faire autour de trois à quatre cens personnes, en y comprenant quelques Esclaves & les Indiens qui s'étoient donnés à eux. Vers le commencement de ce Siécle, elle s'est accrue dix fois autant pour le moins. Ils se disent Libres, & ne veulent pas être Sujets des Portugais; mais ils se contentent de payer tous les ans pour Tribut le Quint de l'Or qu'ils tirent de leur Domaine. Ce Tribut va bien à huit cens Marcs par an. La Tyrannie des Gouverneurs du Bresil a donné naissance à cette petite République qui est si jalouse de sa Liberté qu'elle ne souffre pas qu'aucun Etranger mette le pied dans ses Terres; & toutes les fois qu'ils envoyent payer leur Tribut, ils ont soin de faire connoître qu'ils ne le payent que par respect pour le Roi de Portugal, & non par crainte, & par obligation. On assûre qu'ils possédent quantité de Mines d'or, & d'argent, & que le Tribut qu'ils donnent n'est pas le Quint de ce qu'ils pourroient donner. On en est fort persuadé au Bresil, mais comment forcer des gens qui habitent dans des Rochers qui sont entierement inaccessibles, & qui ajoutent sans cesse de nouvelles défenses aux Passages qu'ils ne croyent pas assés fortifiés par la Nature? Les *Paulistes* ne marchent qu'en Troupes de soixante ou quatre-vingt hommes armés de fléches, & de fusils, dont ils ont su conserver l'usage. Je ne sai, dit Coréal [b], s'ils en savent faire, mais on assûre qu'ils n'en manquent pas. Comme ils ont le renom de détrousser les Voyageurs qui s'écartent, & qu'ils reçoivent beaucoup de Négres fugitifs; il se peut que par ce moyen ils amassent des armes à feu. On assure aussi qu'il y a parmi eux des Avanturiers, de toutes les Nations Européennes, & quantité de Flibustiers. Quoiqu'il en soit, ils sont de grandes

[b] Voyages. T. 1. p. 247.

des Courses de quatre on cinq cens lieues dans l'Interieur des Terres. Ils vont jusqu'aux Riviéres de la Plata, & des Amazones, & traversent même tout le Bresil. Les P. P. Jesuites du Paraguay, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour entrer dans les Terres des Paulistes, & pour s'y etablir de la maniere qu'ils ont fait au Paraguai; mais ils n'ont pu y réussir jusqu'à present; soit que les Paulistes craignent que ces Peres n'ayent des vues contraires à la Liberté de cette République, soit plûtôt qu'ils appréhendent une réformation dans les mœurs, dont la vie libertine de ces Republicains ne s'accommoderoit pas. Lorsque les Fugitifs se présentent pour devenir Habitans, ou Citoyens de la République, on leur fait faire une espéce de Quarantaine, non pour les purger du mauvais air du Bresil, mais pour savoir auparavant à quoi on pourra les employer, & pour voir si ce ne sont pas des Traîtres, & des Espions. Après un long examen on les envoye faire de longues & pénibles Courses, & on leur impose pour Tribut deux Indiens par tête qu'ils doivent amener pour Esclaves. On employe ces Esclaves aux Mines, & à cultiver les terres. Si l'on ne soutient pas bien l'examen, ou si l'on vient à être surpris en desertion, on est assommé sans miséricorde. Quand on est enrôlé parmi les Paulistes on y est ordinairement pour toute sa vie, car ils n'accordent qu'avec beaucoup de difficulté la permission de se retirer ailleurs.

15. St. PAUL (La Baye de), Baye de l'Amerique Septentrionale sur la Côte Septentrionale, ou pour parler comme les Marins, à la Bande du Nord du Fleuve de S. Laurent, à l'issue du passage de l'Isle aux Coudres, en remontant à quinze lieues plus bas que Quebec, & à cent cinq de l'Embouchure du Fleuve. Il y a un Village à deux lieues au-dessus au bord d'une petite Riviére. Les Terres de cette Baye produisent d'excellentes Piniéres d'où l'on enléve de très-beaux mats. Il y a un Moulin qui fait marcher des Scies pour scier des planches, & on y en fait jusqu'à vingt mille par an.

St. PAULIEN, Bourg de France en Auvergne au Diocèse du Puy, dans l'Election de Brioude. On croit que c'est l'ancienne Revesio, ou Ravessto, Capitale du Peuple Vellavi, & Siege de l'Evêché de ce Peuple; ce qui la faisoit appeller Civitas Vellavorum. Depuis on l'appella Civitas Vatula, dans le IX. Siécle, pour la distinguer de la Nouvelle Ville d'Anis, ou *Anicium*, qui commençoit à s'augmenter, & dans laquelle on a transferé le Siége de l'Evêque. Dans le Siécle suivant après cette Translation, l'Ancienne Ville a pris le nom de S. Paulien, d'un de ses anciens Evêques qui y est honoré, comme l'Apôtre du Pays, & qui y a été enterré. La Possession des Princes différens qui ont partagé les Provinces de France dans le tems de la foiblesse des Rois, ayant changé l'étendue & les bornes des Pays S. Paulien s'est trouvé de l'Auvergne pour le Temporel.

St. PETRONEL. Voyez Ste. Petronille.

1. St. PHILIPPE, Forteresse de l'Isle de Minorque, au-dessus de Port Mahon, sur un Rocher proche de la Côte. Les Rois d'Espagne l'ont fait bâtir le Siécle passé pour la défense de cette Place.

2. St. PHILIPPE, Fort des Pays-Bas dans la Flandre Hollandoise, sur la Digue entre l'Ecluse & Issendyck, où est aussi le Fort de Ste. Catherine. Le Prince Maurice prit ces deux Forts en 1604., lors qu'il se préparoit à faire le Siége de l'Ecluse.

3. St. PHILIPPE, Ville de l'Amérique Septentrionale, dans la Nouvelle Espagne au Pays de Mechoacan. Elle est à cinquante lieues de celle de Valladolid vers le Nord, & à soixante-deux de Mexico vers le Nord-Ouest. Le terroir où elle est située est froid, & maigre. Le Vice Roi Louïs de Velasco la fit bâtir aussi-bien que la Ville de S. Michel, pour arreter les incursions des Tarasques, & des Otomites qui habitent ces Provinces. Quoique le terroir circonvoisin soit froid, il ne laisse pas d'être propre à nourrir toute sorte de Bétail.

4. St. PHILIPPE, Forteresse des Portugais, dans la Nigritie sur un Bras de Rio San Domingo.

1. St. PIERRE, Ville de France dans le Languedoc, au Diocèse de Viviers.

2. St. PIERRE, Bourg de France en Saintonge, dans l'Isle d'Oleron. Il a quatre mille soixante Habitans.

3. St. PIERRE, Bourg de France dans l'Anjou, dans l'Election de Montreuil-Bellay. Il y a 2760. Habitans.

4. St. PIERRE, ou L'Isla de St. Pierre, Isle de France en Provence auprès de la Ville d'Arles, à une lieue & à l'Orient d'Eté de cette Ville. Elle est formée par les Canaux qui ont été creusés à l'Orient du Rhône depuis la Durance jusqu'à la Mer. Elle est remarquable par l'Abbaye de Mont-Majour, Ordre de S. Benoît: on en attribue la fondation à S. Trophime. Quelques-uns nomment l'Isle même Mont-Majour. Voyez au mot Mont, l'Article Mont Majour.

5. St. PIERRE AUX MONTS DE CHALONS, Abbaye de France, en Champagne, dans la Ville de Châlons. On l'a rebâtie tout de neuf depuis douze à quinze ans.

6. St. PIERRE, ou St. Pear d'Auxerre, Abbaye de France, Ordre de S. Augustin dans la Ville d'Auxerre.

7. St. PIERRE DE CAUNES, Abbaye de France au Cambresis près de Cambrai, Ordre de S. Augustin. Elle a été bâtie en 1183. par Hugues d'Olsiac Seigneur de Catesu Cambresis.

8. St. PIERRE DE GENEREZ, Abbaye de France dans le Béarn, au Diocèse de Tarbes, aux confins du Béarn & de la Bigorre. Elle est de l'Ordre de S. Augustin dans le lieu de Lassu, au confluent du Ruisseau de Genezez, dont elle porte le nom, & du Gave de Pau, à cinq lieues de Pau & de Tarbes. Elle a été fondée l'an 1020. par Sanche Duc de Gas-

Gascogne. Elle a depuis été unie à la Congregation de S. Maur. Elle étoit autrefois du Diocése de l'Escar. La magnifique Eglise de ce Monastére ne fut dédiée que long-tems après la mort de son Fondateur. Mais la Cérémonie s'en fit en présence d'une nombreuse Assemblée de Seigneurs, & de Prelats l'an 1096. & elle fut mise sous l'Invocation des Apôtres S. Pierre, & S. Paul. Tous les Seigneurs de la Province, & principalement Beatrix Comtesse de Bigorre, & Gaston Vicomte de Béarn, la Noblesse des environs & après eux Asnova, Comte de Figeac, & Augier, Comte de Miremont, confirmerent à cette Abbaye toutes ses concessions, tous ses dons & ses Privileges, par un serment solemnel qu'ils prêterent tous par ordre de rang & de naissance les uns après les autres.

9. St. PIERRE-EGLISE, Bourg de France en Normandie, au Diocése de Coûtances dans le petit Canton nommé Valdecea, mot abbregé de *Val de Cerès*, à trois lieues de Cherbourg, à quatre de Valogne, & à quatorze de Coûtances. Il est grand & accompagné d'un Château. On y tient Marché tous les Mercrédis, particuliérement pour le fil, dont il s'y fait un grand debit, le terroir étant trés-propre pour le lin, dont il croît beaucoup dans les Paroisses du Voisinage. La terre y est aussi trés-bonne pour le bled, & c'est apparemment l'origine du nom de *Valdecer*. Il y a un Hôpital pour les Malades & pour les autres Pauvres. On y tient plusieurs Foires par an. Il y a dans le Voisinage quelques petites Forêts Royales.

10. St. PIERRE LE MOUSTIER, prononcez Moûtrea, *Sti. Petri Monasterium*, Ville de France dans le Nivernois dont elle est la seconde Ville; avec un Bailliage & une Sénéchaussée. On ne voit point qu'elle ait jamais dépendu des Comtes ou Ducs de Nevers, ayant appartenu d'ancienneté aux Abbés de S. Martin d'Autun, qui y établirent un Prieuré, dont le Titulaire avoit droit de toute Justice dans la Ville & ses dépendances, ce qui dura jusqu'à l'an 1165. Alors l'Abbé de S. Martin associa le Roi Louïs le Jeune à la Seigneurie & à la Justice de ce Lieu-là, afin de s'attirer sa Protection Royale. Mais cette association ne dura pas long-tems; car le Roi se mit en possession de toute la Justice dans la Ville de S. Pierre le Moûtier, laissant au Prieur le Droit de Justice dans son Prieuré, & dans quelques Villages. Dans la suite, lorsque les Rois établirent des Baillifs & Sénéchaux fixes & perpétuels, ils établirent un Bailliage à S. Pierre le Moûtier, pour juger des Cas Royaux & Privilégiés de l'Auvergne, du Bourbonnois & du Nivernois, ces Provinces étant possédées en propre par plusieurs Princes & Seigneurs. Les Appels des Justices de l'Evêque & du Chapitre de Nevers ressortissent au Bailliage de S. Pierre le Moûtier, parce que l'Eglise Cathédrale de Nevers ne reconnoît pour le Temporel d'autre Seigneur que le Roi qui y a droit de Régale. Cette Ville de S. Pierre le Moûtier est petite & mal-saine, étant près d'un Etang bourbeux. Le Bailliage de S. Pierre le Moûtier est fort étendu. Il renferme dans son ressort Cencoins en Berry, le Comté de Chatelchinon, le Bailliage de la Charité sur Loire, les Justices de Pouilly & le Ray en Berry, la Justice de l'Evêque & du Chapitre de Nevers, le Bourg de S. Etienne de Nevers, qui a été aliené en faveur de Louïs de Gonzague; mais à la charge d'indemniser le Roi en ressort; ce qui n'ayant pas été exécuté, le Bourg est du ressort du Bailliage de S. Pierre le Moûtier, la Justice Royale de Cusset; mais seulement pour les Cas au premier & second Chef de l'Edit des Présidiaux. Outre ce ressort ordinaire, la Jurisdiction du Bailliage de S. Pierre le Moûtier s'étend pour tous les Cas Royaux tant Civils que Criminels, & pour les Ecclésiastiques dans tout le Nivernois, à l'exception néanmoins du Donziois, dont le Présidial d'Auxerre est en possession de prendre connoissance. Le Bailly de S. Pierre le Moûtier est d'Epée, & la Justice se rend en son nom au Bailliage. Il convoque & commande l'Arriére-ban, & trouve dans les anciens Mémoires, que ses appointemens étoient de dix-huit cens livres par an; mais on ne voit point sur quel fond ils étoient payez. Le Bailly de Cusset est aussi d'Epée, & sa Charge étoit héréditaire avant les Arrêts du Conseil du Roi du 26. Octobre & 26. Décembre 1719. par lesquels la Roi a supprimé l'hérédité, qu'il avoit accordée à plusieurs Charges de Baillys & Sénéchaux d'Epée. Il a d'ailleurs les mêmes fonctions que celui de S. Pierre le Moûtier, & quatre cens cinquante livres d'appointemens payés sur les fonds du Domaine.

Le Présidial de S. Pierre le Moûtier est de la premiére Création, & par conséquent de l'an 1551. Le Prieur de S. Pierre le Moûtier en est de droit le premier Conseiller, à cause de l'association de la Justice faite avec le Roi en * 1165. Les Officiers ont fait trois tentatives pour être transférés à Nevers; mais Louïs XIV. ne voulut jamais le permettre, soit par considération pour l'ancienneté de cet Etablissement, ou par pitié pour les Habitans de S. Pierre le Moûtier, qui auroient été ruïnés sans ressource, si leur petite Ville avoit été dépouillée de son Bailliage & de son Présidial.

* V. Coquille, Hist. du Nivernois, p. 362.

Quant à la Ville, elle est petite, à sept lieues de Nevers sur le grand Chemin de Paris à Lyon, au pied de la Chaussée d'un Etang & dans un fond environné de Montagnes de tous côtés, hormis de celui du Midi, ce qui la rend mal-saine comme on a dit. Outre le Prieuré, qui est de l'Ordre de S. Benoît & qui donne le nom à la Ville, il y a un Convent d'Augustins & un d'Ursulines. La Ville n'a que quatre cens feux & environ quinze cens personnes.

11. St. PIERRE LE VIEUX, ancien Monastére d'Alsace prés de Strasbourg, dans une des Isles du Rhin. Elle étoit bien

bien établie dès le tems de Charles le Gros qui lui fit une Donation l'an 884. Le Flenve ayant rongé le terrain, où elle étoit, en sorte qu'il n'en restoit plus aucun vestige, les Chanoines obtinrent la permission de s'établir à Strasbourg, où ils occupérent le Chœur de S. Pierre, & en prirent le nom. L'Isle où ils étoient d'abord s'appelloit HANNAU, à deux lieues de Strasbourg; ils allerent ensuite à Rheinau, d'où ils passerent à Strasbourg l'an 1398.

12. ST. PIERRE SUR DIVE, Bourg de France en Basse Normandie avec une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, à six lieues de Caen au Diocèse de Seéz, entre Falaise & la Mer, au-dessus de Ste. Barbe en Auge. On y tient Marché toutes les semaines & deux Foires dans l'année. L'Abbaye de S. Pierre sur Dive, a été aussi nommée Notre-Dame *Beata Maria ad Divum* ou *super Divam* selon Mr. Corneille. Elle fut fondée l'an 1060. par Esteline, Comtesse d'Auge, ou selon d'autres, par Guillaume, Comte d'Auge en 1040. Elle se réforma en 1668. & est de la Congrégation de S. Maur. Son Eglise est belle & a de fort grosses Cloches.

13. ST. PIERRE, Bourg & Forteresse de l'Amérique dans l'Isle de la Martinique [a], à six ou sept lieues au Nord-Nord-Ouest du Fort Royal par Terre, & à neuf grandes lieues par Mer. Il a pris son nom de celui d'un Fort, qui fut bâti en 1665. par M. de Clodocé, Gouverneur de la Martinique pour le Roi, sous l'autorité de la seconde Compagnie, qui étoit propriétaire de toutes les Antilles. On le fit plûtôt pour réprimer les fréquentes séditions que les Habitans faisoient contre la Compagnie, que pour résister aux efforts d'une Armée ennemie. C'est un Quarré long, dont un des longs côtés est sur le bord de la Mer; il est percé de plusieurs embrazures pour le Canon, & defend la Rade. Le côté opposé est sur la Place d'Armes, il est flanqué de deux Tours rondes avec des embrasures pour mettre quatre Canons à chacune: la muraille qui joint les Tours est toute percée de meurtriéres, sans fossé, chemin-couvert, ni palissades. Un des petits côtés, qui regarde l'Ouest est lavé par la Riviére de Loxelane, qu'on appelle à présent la Riviére de S. Pierre, ou la Riviére du Fort. Il y a quelques Canons sur ce côté-là, qui battent dans la Rade. La Porte du Fort est dans le côté qui regarde l'Est. Elle est couverte par une longue Cour murée du côté de la Mer avec des meurtriéres, & palissadée du côté de la Place. Le côté de la Cour opposé à la Porte du Fort est occupé par un Corps de Garde, une Chapelle & un petit logement pour le Chapelain, s'il y en avoit un; mais il n'y en a jamais eu. Ce Fort est commandé de tous les côtés, excepté de celui de la Mer. L'ouragan, qui arriva en 1695. avec la grosse Mer qui l'accompagna, emporterent la moitié du côté qui regarde la Mer avec la Batterie de l'Aogle à côté de la Riviére. On s'est contenté de relever le mur, & de faire une Platte-forme sur l'Angle, au lieu des Bâtimens qui y étoient, qui servoient en partie de logement au Gouverneur-Général, quand il y venoit demeurer. La Place d'Armes, qui est devant le Fort, peut avoir cinquante toises en quarré. Le Fort comme je viens de dire, fait un des côtés, les trois autres sont environnés de Maisons, avec cinq rues qui y repondent.

[a] *Labat*, Voyages de l'Amérique tom 1. Part. 2. pag. 25. & suiv.

On peut distinguer ce Bourg en trois *Quartiers*. Celui du milieu est proprement celui de S. PIERRE; il commence au Fort, & à l'Eglise Paroissiale de ce nom, qui est desservie par les Jésuites, & va jusqu'à une Côte de la Montagne du côté de l'Ouest, où il y a une Batterie à barbette de onze Canons, qu'on appelle à présent la Batterie de S. Nicolas, du nom de M. Gabaret, Gouverneur de l'Isle, sous le Gouvernement duquel elle a eté réparée & augmentee.

Depuis cette Batterie jusqu'à celle de S. Robert, qui est à l'extrémité du côté de l'Ouest, est le Quartier qu'on appelle le MOUILLAGE, parce que tous les Vaisseaux mouillent devant ce lieu-là; l'ancrage y est excellent, & les Vaisseaux y sont bien plus à couvert, & bien plus en sûreté, que devant le Fort S. Pierre. L'Eglise des Jacobins, ou Freres Precheurs, dédiée à Notre-Dame de Bon-Port, sert de Paroisse pour ce Quartier, & pour les Habitans, qui demeurent sur les Mornes; c'est ainsi qu'on appelle les petites Montagnes dans les Isles.

Le troisième Quartier se nomme LA GALERE; c'étoit une longue rue au bord de la Mer, qui commençoit au Fort S. Pierre, & qui alloit jusqu'à un Fortin, ou Batterie fermée, qui est à l'Embouchure de la Riviére des Peres Jésuites. L'ouragan de 1695. a emporté plus de deux cens Maisons de ce Quartier, n'en ayant laissé que trois ou quatre avec le Magazin de la Compagnie de Guinée, qui avoit un bon parapet de maçonnerie, qui le garantit de la violence de la Mer: on l'a rebati depuis; il est de la Paroisse des Jésuites. Il y avoit dans les deux Paroisses, qui comprennent ces trois Quartiers, environ deux mille quatre cens Communians, & autant de Négres & d'Enfans, comprenant dans le premier nombre les Soldats & les Flibustiers.

L'Eglise Paroissiale de S. Pierre est de maçonnerie, son Portail de pierre de taille est d'Ordre Dorique, avec un Attique qui sert de second Ordre. La pierre est taillée assés proprement, mais l'Architecte a fait des fautes considérables dans le dessein. Cette Eglise a cent vingt pieds de longueur sur trente-six de largueur, avec deux Chapelles qui font la Croisée; les Autels, les Bancs, la Chaire du Prédicateur sont très-propres, & le Service s'y fait avec beaucoup d'ordre & de modestie. La Maison de l'Intendant, du Gouverneur Particulier, le Palais de la Justice, la Prison, les Fours & les Magazins de l'Amunition, le Bureau du Domaine du Roi, le Monastère des Ursulines,

nes, la Rafinerie de Mad. la Marquise de Maintenon d'Angeones, & les Marchands les plus considérables sont dans la Paroisse S. Pierre.

L'Eglise Conventuelle des Jacobins, qui sert de Paroisse pour le Mouillage est aussi de maçonnerie, son Portail est rustique, assés simple; elle a quatre-vingt-dix pieds de longueur, sur trente pieds de large, avec deux Chapelles de vingt-quatre pieds en quarré, qui font la Croisée. On a obligation de sa construction aux Officiers des Vaisseaux du Roi, particuliérement à Mr. le Comte de Grancey & à Mr. de la Clocheterie. Quoique ce dernier fût Calviniste il avoit tant d'affection pour nos Peres, & pour la fabrique de leur Eglise, qu'il alloit lui-même faire travailler ses gens, & ceux qui étoient commandés des autres Vaisseaux pour apporter les pierres de taille, le moilon, la chaux, le bois, & les autres matériaux nécessaires pour l'Edifice. En reconnoissance nos Peres ont fait placer dans l'endroit le plus honorable de l'Eglise un banc fort propre & fort commode pour les Officiers de la Marine, à qui ils ont donné aussi le droit de Sépulture. L'Eglise est au milieu du Cimetiére qui est environné de murailles, & dont la Porte répond à la principale rue du Mouillage: à côté du Cimetiére il y avoit une Allée d'Orangers, qui conduisoit au Couvent, éloigné de la rue d'environ trois cens pas. Cette Allée étoit coupée par deux autres, composées de mêmes Arbres, qui avoient cent pas de longueur. Le Pas de mesure à la Martinique est de trois pieds & demi de Paris. C'étoit d'abord toute la largeur du terrain: mais on l'a augmenté d'autant en 1700. par l'achat d'une place contigue, qui appartenoit aux héritiers du Sieur Lusignan.

14. St. PIERRE (Le Fort) [a], Forteresse de l'Amérique Septentrionale dans l'Isle du Cap Breton & dans la Baye de S. Pierre. Ce Fort est bâti au pied d'une Montagne qui est presque toute droite. Les Navires n'en peuvent approcher que de trois lieues à cause de quantité de Roches qui sont sous l'eau. Les Barques y peuvent venir; mais il faut bien savoir le Canal qui serpente & qui est très-dangereux.

[a] Denis, Descr. de l'Amér. Septent. t. 1. c. 6.

15. St. PIERRE (Lac) dans l'Amérique Septentrionale. Il est formé par le Fleuve S. Laurent, deux lieues au-dessus de trois Riviéres. Il a sept lieues de long sur quatre de large: c'est le premier & le plus petit des Lacs de ce beau Fleuve; il s'y éleve de si grands Vents, que souvent les Barques qui y vont au large y sombrent sous les voiles. Les Canots ne font qu'en cotoyer les bords; c'est l'endroit le plus abondant de la Nouvelle France en Poissons. Les Pecheurs laissent geler leurs Poissons pour les garder ensuite. Il y a dans ce Lac les Isles de S. François & de Richelieu.

16. St. PIERRE (Riviére de), dans l'Amérique Septentrionale dans la Louïsiane aux Pays des Sioux, ou Issatis. Elle sort du Lac des Tintons, & après un cours d'environ soixante & dix lieues, elle se jette dans le Missisipi à la Bande de l'Ouest auprès du Haut S. Antoine, après avoir reçu plusieurs petites Riviéres, entr'autres la Riviére Verte & la Riviére S. Remy.

17. St. PIERRE (Riviére de), dans l'Amerique Septentrionale dans la Louïsiane. Elle est petite, & prend sa source près de celle de la Riviére S. Jean, & se jette dans le Golfe du Mexique, à la Baye d'Apalaches, à douze lieues au Nord de la Riviére S. Martin.

18. St. PIERRE & St. PAUL, Riviére de l'Amérique. Elle prend sa source dans les Montagnes de Chiapa, qui sont avancées près de vingt lieues dans le Pays, & qui portent le nom de la Ville de Chiapa, qui n'en est pas fort éloignée. Cette Riviére coule d'abord assés lentement vers l'Est, après quoi elle trouve des Montagnes de ce côté-là qui la font tourner vers le Nord jusqu'à douze lieues de la Mer, & enfin elle se divise en deux Branches. Celle de l'Ouest se jette dans la Riviére de Tabasco, l'autre suit son cours jusqu'à quatre lieues de la Mer, & alors elle se divise de nouveau. La Branche la plus avancée vers l'Est sépare l'Isle des Bœufs du Continent, & se décharge dans le Lac des Guerriers. L'autre garde son cours & son nom jusqu'à ce qu'elle soit reçue dans la Mer, entre l'Isle des Bœufs & celle de Tabasco. Il y a une barre à son entrée dont les Voyageurs ne marquent point la profondeur. Ils se contentent de dire que les petits Bâtimens y peuvent assés bien passer avec le secours de la Marée. Lorsqu'on est au-delà, on trouve quinze ou seize pieds d'eau & un très-bon ancrage. Les Boucaniers, qui ont rencontré cette Riviére, disent qu'elle est fort large avant que de se diviser, & que plus loin dans le Pays il y a plusieurs grandes Villes Indiennes bâties sur ses bords, dont la principale est *Summa Senta*; qu'on y trouve aussi quantité de vastes Allées de Cacaos & de Plantains, & que le Pays est extremement fertile de l'un & de l'autre côté. La terre inculte est chargée d'Arbres fort hauts de plusieurs espéces, principalement de ceux qui portent le Chou & le Coton. On y voit même des Bocages entiers de ces premiers Arbres, & dans quelques endroits, sur-tout à une médiocre distance du bord de la Riviére, il y a des grandes Savanas remplies de Bœufs, de Chevaux & d'autres Bêtes, entre lesquels la Vache montagnarde est fort remarquable. Elle est de la grosseur d'un Taureau de deux ans, & ressemble à une Vache pour la figure du corps; mais sa tête est beaucoup plus grosse, plus ramassée, plus ronde, & n'a point de cornes. Son musle est court, ses yeux ronds, pleins & d'une grandeur extraordinaire. Elle a de grosses babioes; mais moins épaisses qu'une Vache commune. Ses oreilles sont plus larges à proportion de sa tete, que les autres Vaches n'ont accoûtumé de les avoir, sa queue est assés longue, peu garnie de poil, & sans tousse au bout. Elle a le Corps tout couvert d'un gros poil clair-

clair-semé, & sa peau est à peu près de l'épaisseur de deux pouces, son coû est épais & court, & ses jambes sont aussi fort courtes. Cette Vache montagnarde a une chair rouge dont le grain est fort menu. Sa graisse est blanche, & le tout ensemble est un manger sain & de bon goût. Il y en a qui pésent jusqu'à six cens livres. On trouve toujours cet Animal dans le Bois auprès de quelque grande Riviére. Il se nourrit d'une sorte d'herbe ou mousse longue & déliée, qui croit fort abondamment au bord des Riviéres; mais il ne paît jamais dans les Savanas, ni dans les Pâturages où il y a de bonne herbe, comme font les autres Bœufs. Lorsqu'il est rassasié, il se couche pour dormir tout au bord de la Riviére, & au moindre bruit il se jette au fond de l'eau, quelque quantité qu'il y en ait, & il marche dans ce fond comme sur un terrein sec. Il ne peut courir fort vîte, aussi ne s'éloigne-t-il jamais beaucoup de la Riviére, dont il fait toujours son azyle en cas de danger. Ainsi il n'y a pas moyen de le tirer, à moins qu'on ne le trouve endormi. On voit aussi de ces Vaches dans les Riviéres de la Baye de Honduras, & dans tout le Continent depuis cet endroit jusqu'à la Riviére de Darien.

19. St. PIERRE & St. PAUL, Ville des Moluques dans l'Isle de Ternate, entre Maleye & Nuestra Señora del Rosario. C'est une Place assés forte où il y a toujours Garnison & qui est fournie de Munitions & d'Artillerie, selon Mr. Corneille. Il cite Davity qui a écrit d'après des Auteurs qui en parloient ainsi, lorsque les Portugais étoient Maîtres des Isles Moluques.

St. POLTEN, en Latin *Sancti Hippolyti Oppidum*, quelques-uns ont dit Sampoltanum Oppidum, petite Ville d'Allemagne dans la Basse Autriche sur le Ruisseau de Drasam, qui tombe dans le Danube près de Holnbourg. Elle prend son nom d'une Eglise qui, si l'on en croit André de Ratisbonne dans sa Chronique de Baviére, fut fondée par les Comtes Albert & Ottocare de Baviére du tems de Pepin, pere de Charlemagne. Hundius au Troisiéme Tome de sa Métropole de Saltzbourg, nomme les Fondateurs de cette Eglise Albert & Ottogerion Comtes de Warngew & de Tegernsée. Si cela est, il faut que la Ville ait été bâtie bien long-tems après l'Eglise, car ce même Hundius rapporte que l'Empereur Rodolphe I. permit en 1276. à l'Eveque de Passau, d'entourer de Fossez & de Murailles à sa volonté ses Villages de St. Polten, d'Everding, & d'Ambstetten. Cette Ville est à trois milles du Danube & à six de Vienne. Elle appartient à l'Evêque de Passau.

1. St. POL EN ARTOIS. Voyez St. Paol.

2. St. POL DE LEON. Voyez Leon.

St. PONCE, Abbaye de France en Provence proche de la Ville d'Aubagne. Elle est de l'Ordre de Cîteaux & occupée par des Religieuses. Le Monastère d'Almanarre & celui de Notre-Dame du Mont Sion en sont issus. Un Evêque de Marseille avec le Chapitre de cette Ville en jetterent les premiers fondemens & donnérent à Garsende son Abbesse plusieurs fonds, entr'autres la Maison de S. Ponce appartenances & dépendances avec l'Eglise Paroissiale de S. Martin de Gecnini. Pierre Roi d'Arragon fut aussi un de ses Bienfaiteurs. Ce fut l'an 1207. que Sacristana, Dame de très-haute naissance donna aux Religieuses de S. Ponce le Lieu appellé Mologése pour y bâtir un Couvent qui a été ensuite réuni à Ste Croix d'Apt, vers l'an 1220. On prit une partie des Religieuses de S. Ponce pour fonder le Monastère d'Almanarre sous le titre de S. Pierre. Il fut ensuite transféré à Hierres. L'an 1242. une autre Colonie de S. Ponce servit à fonder le Monastère du Mont Sion & l'an 1358. les Religieuses de S. Sauveur se retirérent à Marseille.

St. PONS, Ville de France dans le Bas Languedoc, Quartier de Narbonne. Elle est fort petite, située dans un Vallon entouré de hautes Montagnes trés-fécondes en carriéres & en beaux Marbres, ce qui lui a fait prendre le nom de Saint Pons de Tomieres, du mot Grec Tomos, Instrument de fer avec lequel on coupe & on taille, *quod in Temeriarum Territorio Marmora excindantur*, la petite Riviére de Jaur passe par le milieu, & il s'y fait une Manufacture de Laines assez considérable, mais il n'y a qu'une Justice ordinaire appartenante à l'Eveque qui en est le seul Seigneur. Cette Ville n'étoit autrefois qu'une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, connue sous le nom de *Monasterium Tomeriense*. Elle fut fondée en 936. sous le regne de Louïs d'Outremer par Pons I. Comte de Toulouse, & par Garsinde sa femme: afin qu'ils puissent, comme dit l'Acte de la fondation, *Evadere gehennæ incendii flammas & pœnas & infernorum claustra.* Orgarius avoit été pour lors élu Abbé de ce fameux Monastère par plusieurs Evêques & par les Religieux composez de ceux que Pons avoit fait venir *De Auriliaco Beati Gerardi Cœnobio*, qui est le Monastère de Saint Gérard d'Orliac. La réputation de cette Abbaye où l'on vivoit très-saintement devint si grande, qu'en 1093. Sanche, Roi d'Aragon, *Calore Sancti Spiritus succensus*, y offrit Ramire, son troisiéme fils, *Ea devotione & fide qua obtulit Abraham Filium suum Isaac Deo*, suivant l'Acte de Donation en faveur de l'Abbaye de plusieurs Droits & propriétez situées principalement dans le Terroir de Huesca. C'est ce Ramire, qui après avoir été Religieux Profez un peu plus de quatre ans, fut tiré de l'Abbaye avec dispense du Pape Anaclet, pour succéder au Royaume en 1134. à cause de la mort de Pierre & d'Alphonse ses freres, décédés sans enfans. Quoiqu'il fût Prêtre il lui fut permis par cette dispense de se marier, & il épousa Agnès, sœur de Guillaume Duc de Guienne. Les Auteurs Espagnols l'appellent *El Rey*, *Don Ramire*, *El Monje*, ou *El Frayle*. Plusieurs

fieurs ont cru que cette Abbaye, qui porte le nom de Saint Pons de Tomiéres, à caufe de Pons fon fondateur, d'ou la Ville de Saint Pons eft appellée quelquefois PONTIOPOLIS, devoit fa fondation à un Raimond, Comte de Touloufe, & cela eft vrai, parce que Pons affectoit quelquefois de prendre le nom de Raimond, & quelquefois tous les deux enfemble, *Ego Raimondus qui & Pontius*, dit-il dans un Acte, qu'il fit au fujet de cette Fondation. L'Abbaye de Saint Pons fut érigée en Evêché, en 1318. par le Pape Jean XXII., la Cathédrale eft dédiée fous l'Invocation de Saint Pons. Le Chapitre eft compofé de trois Archidiacres, d'un Sacriftain, d'un Précenteur & de feize Chanoines, qui ayant été long-tems Réguliers furent fécularifez en 1611. par le Pape Paul V. Le Diocèfe n'a que quarante Paroiffes. Il eft fitué entre ceux de Caftres, d'Albi, de Narbonne, & de Befiers, & fes Places font Creffonne, Ferrals, Saint Chignan de la Corne, Siran, Menerbe, Château-Anglès, Châtellenie Royale, la Salvetat, où fe fait le meilleur Beurre du Languedoc, Olargues Baronnie, & Crufi. L'Abbé de Longuerue obferve que ce même Ramire, qui avoit pris l'habit dans cette Abbaye, & qui en fut tiré pour régner, y retourna enfuite & y mourut. S. Pons eft dans l'ancien Territoire de Narbonne, & a été de ce Diocèfe jufqu'au Pontificat, de Jean XXII. qui en l'erigeant en Evêché le foumit à la Métropole de Narbonne, dont il avoit été diftrait pour la Jurifdiction Epifcopale.

ST. POURÇAIN, en Latin *Caftrum Sancti Portiani Mirandenfis*, Ville de France dans la Baffe Auvergne, au Diocèfe de Clermont. Cette Ville a dix-huit cens Habitans. Elle eft fituée au bord de la Sioule, entre Moulins & Clermont, aux dernières extrémitez de la Baffe Auvergne, prefque enclavée dans le Bourbonnois. Elle doit fon origine à une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dont elle a pris fon nom. Le Titre de cette Abbaye a été fupprimé il y a plus de 800. ans, ce n'eft plus à préfent qu'un Prieuré dépendant de Tournus, il eft occupé par des Peres de la Miffion, qui en font Seigneurs. Son commerce confifte en Vins. L'Abbaye étoit connue dès avant S. Grégoire de Tours. On veut que l'Eglife en ait été bâtie par Charlemagne. On croit que les Sculptures, qu'on y voit font des Princes & des Princeffes de la Famille de cet Empereur. Il y a, outre le Prieuré, une Eglife Paroiffiale dédiée à S. George, & un Couvent de Cordeliers, un de Bénédictins Réformez, un de Bénédictines non Réformées, & un Hôpital. On voit dans l'Eglife de S. George, un *Ecce Homo* d'une feule pierre, que les Curieux regardent comme un Chef-d'œuvre de Sculpture. On croit que c'eft la patrie de la Maifon de Seguier.

ST. POURQUIER, Bois de France dans le Languedoc. Il eft de la Maîtrife de Touloufe, & a treize cens vingt-huit Arpens & demi.

ST. PRIEST, en Latin *Caftrum Sancti Præjecti*, petite Ville de France dans le Forez, au Diocèfe de Lion. Cette Ville a 304. Habitans. Elle eft Chef-Lieu de la feconde Baronnie du Forez. Cette Baronnie vaut quatre à cinq mille livres de revenu fixe & avant de Cafuel. Elle contient quatre Paroiffes, du nombre defquelles eft la Ville de S. Etienne. Elle appartient préfentement à la Maifon de Chalus, originaire du Languedoc.

1. ST. PRIX, Abbaye de France en Picardie, au Diocèfe de Noyon, ce font des Bénédictins non Réformez.

2. ST. PRIX, Village de France dans l'Ifle de France, Election de Paris. Il y a une Eglife Paroiffiale fous l'Invocation de S. Prix, envers lequel le peuple des environs a beaucoup de dévotion; il y a deux Prieurez, dont l'un fe nomme le Bois S. Père.

Q.

1. ST. QUENTIN, Ville de France en Picardie, au Diocèfe de Noyon, de l'Intendance d'Amiens, & du Parlement de Paris. C'eft une Place forte qui a 7740. Habitans. Elle eft Chef-Lieu d'une Election, & a une Coûtume particulière. Elle eft encore Siége d'une Prevôté non refforttiffante, d'un Bailliage, d'un Grenier à Sel, d'une Maîtrife des Eaux & Forêts, & d'une Maréchauffée. Cette Ville eft fituée fur la Somme, à fix lieues de Péronne, à cinq de Guife, & à trente de Paris. Elle paffe pour une des plus fortes Places de la Picardie. Les Efpagnols la prirent d'affaut en 1557. après la fatale journée de S. Laurent, où l'Armée de France fut batue, & la plûpart de la Nobleffe tuée ou prife; elle fut rendue deux ans après. On la nomme en Latin QUINTINOPOLIS, & AUGUSTA VAROMANDUORUM. Ce dernier nom eft celui de la Capitale ancienne du peuple VEROMANDUI. Et, comme le remarque l'Abbé de Longuerue, Grégoire de Tours affûre dans fon Livre de la Gloire des Martyrs, que le Corps de S. Quentin repofe dans la Ville de Vermandois, *in Oppido Vermandorum*, & l'ancien Auteur de la Vie de S. Quentin dit que le Corps de ce Saint fut mis dans le Lieu qu'on appelloit *Augufta Veromanduorum*, ce qui eft confirmé par toutes les anciennes Chroniques. C'eft pourquoi Cluvier & après lui Sanfon fe font fort trompez en prenant l'ancienne *Augufta* des Vermandois pour un Village nommé *Vermand*, où il y a une Abbaye de l'Ordre de Prémontré, fous le titre de Notre-Dame, mais qui n'eft point fur la Rivière de Somme, outre que S. Quentin n'y a jamais été martyrifé & que fon Corps n'y a jamais repofé. Cette Ville d'*Augufta Veromanduorum* étoit le Siége de l'Evêque du Vermandois. Cette Ville ayant été faccagée par les Barbares, l'Evêque qui étoit S. Médard fe retira en 531. à Noyon, qui étoit la feconde Ville des *Veromandui*. Depuis, le Corps de S. Quentin, qui y avoit été martyrifé, y ayant été retrouvé, la Ville

Ville s'est rétablie par le concours des peuples, que la dévotion à S. Quentin y attiroit. L'Église de S. Quentin, est une des plus magnifiques de France. C'est une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur, dont l'Abbé jouït de vingt-quatre mille Livres de rente, & les Religieux de huit mille. Il y a encore l'Abbaye de S. Prix, qui fut fondée en 940. par Albert II. Comte de Vermandois, auprès de la Ville. Louïs XI. la transféra dans S. Quentin, parce qu'elle se trouvoit dans le dessein des Fortifications. Elle est aussi de l'Ordre de S. Benoît; son Abbé jouït de quatre mille Livres de rente. L'Église Collégiale & Royale de S. Quentin jouït des mêmes droits, dont jouïssent les Cathédrales, pendant la Vacance du Siége Episcopal; le Chapitre est composé de 56. Chanoines. Le Roi en est le premier Chanoine. & en confere les Prebendes: le revenu de chacune est de mille Livres; il y a quatre-vingt-trois Chapelains, dont quarante vivent en Communauté. On estime le revenu total de ce Chapitre, quatre-vingt mille Livres, année commune. Il y a encore une Collegiale dans la Paroisse de Sainte Perine. Elle est de douze Chanoines, qui tous ensemble ont deux mille Livres. On fabrique une très-grande quantité de Toile de batiste très-belle à S. Quentin & aux environs, le commerce qu'on en fait monte à près de deux millions en tems de paix. Il ne roule que sur vingt-cinq Marchands de cette Ville. L'Abbé de Longuerue dit que S. Quentin, est une des plus fortes Places de Picardie. Elle est située sur une petite éminence, qui a d'un côté la Riviere de Somme, & de l'autre une Vallée, presque toute escarpée, si ce n'est du côte de la Porte de S. Jean, où l'on a élevé un grand Bastion, avec plusieurs demi-lunes. Elle est grande & bien peuplée.

2. ST. QUENTIN DES PREZ, Village de France en Picardie, au Diocèse de Beauvais. Cette Paroisse est de 124. Habitans. Il y a une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Augustin, fondée en 1064. par Guy Eveque de Beauvais. L'Abbé jouït de huit mille Livres de rente.

R.

1. ST. RAMBERT, en Latin *Sancti Ragneberti*, Ville de France dans le Forez, au Diocèse de Lion. Cette Ville est petite. Elle est située au bord de la Loire, à quatre lieues de Montbrison, & à trois de S. Etienne. Il y a un Chapitre dont les Prébendes sont à la Collation de l'Abbé de l'Isle-Barbe. Il est composé d'un Prieur, qui a sept cens Livres, d'un Sacristain, qui en a quatre cens, & de dix Chanoines, qui ont en tout deux mille Livres à partager entre'eux.

2. ST. RAMBERT DE JOUX, Ville de France dans le Bugey, ainsi nommée à cause d'une Abbaye de Bénédictins, sous l'Invocation de S. Rambert ou Ragnebert. Elle est voisine d'une Branche du Mont Jura nommé vulgairement le Mont-Joux. Mr. Piganiol de la Force [a] parle ainsi de cette Ville de S. Rambert: La dévotion des peuples pour les Reliques de ce Saint, a donné lieu à la fondation de la Ville & de l'Abbaye de S. Rambert; cette derniere est de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congrégation de Clugni. La Ville n'est point fermée de murailles, & est située dans un Vallon, entre deux Montagnes fort hautes. Elle n'a qu'une grande etendue, au milieu de laquelle passe un Ruisseau, qu'on a détourné, par le moyen d'une Ecluse, de la Riviére d'Abbarine. Il n'y a qu'une Paroisse, un Collége où il y a deux Regents, & un petit Hôpital qui n'a d'autre revenu que les Aumônes des particuliers. Il y avoit autrefois un Château au milieu des deux Montagnes, qui commandoit la Ville & l'Abbaye, & que le Maréchal de Biron fit raser, après le Traite de Lyon de l'an 1601. Le Duc de Savoye est Seigneur & Baron de S. Rambert. Ce même Prince possede encore en Bugey, le Marquisat de S. Sorlin, & les Baronnies de Pontain & de Cerdon. La Justice Mage & d'Appel de toutes ces Terres s'exerce à S. Rambert. Le Duc de Savoye nomme les Officiers, & leur donne des provisions. La Police est exercée par un Maire, deux Syndics, un Procureur du Roi, qui sont nommez & pourvus par Sa Majesté. La fondation de la Ville est d'une Époque fort incertaine. On fait seulement que le Monastére [b], étoit très-considérable, & que Renier, son Abbé, commença à en démembrer la Seigneurie, en cédant à Amédée, ou Amé II. Comte de Savoye, le Château de CORNILLON l'an 1096. à la charge que le Comte défendroit l'Abbé, & lui feroit hommage des fonds qu'il inféodoit. L'Abbé associa aussi le Comte à la Seigneurie de S. Rambert. Les Comtes & les Ducs de Savoye, ont donné de grands Privilèges à cette Ville. Le Duc Philibert Emanuel l'érigea en Marquisat, en faveur de son Bâtard Amé de Savoye, qui céda au Duc de Nemours ce Marquisat, & ce Duc en fit hommage à Henri IV. Roi de France l'an 1605. L'Abbé de S. Rambert a sa Justice & Seigneurie distinguée de celle du Marquis. L'une & l'autre Justice sont du ressort du Parlement de Dijon comme le reste de la Bresse & du Bugey. La Ville députe aux Assemblées du Bugey: elle est aussi le Siége d'un Mandement.

[a] Descr. de la France, t. 3. p. 539.

[b] Longuerue, Descr. de la France, p. 301.

1. ST. REMY, petite Ville de France en Provence, au Diocèse d'Avignon, elle n'a que 265. Habitans. Elle est située à quatre lieues d'Arles, près de Baux, entre des Etangs. On croit que c'est l'ancienne *Glanum*. Son Territoire est fort abondant. Les Etats de la Province se sont tenus souvent en cette Ville. Elle a droit de députer aux Assemblées Générales, qui représentent les Etats. Il y a dans cette Ville une Eglise Collégiale, fondée en 1330. par Jean XXII. Son Chapitre est composé de douze Chanoines & un Curé. Ils prétendent avoir des Reliques de S. Remy, Archevêque de Rheims. Cette Ville est la patrie de Michel Nostrada-

mus & de Jean son frere. Le Roi Louïs XIII. a donné le Domaine de cette Ville au Prince de Monaco. Il y a hors la Ville deux Convens de Religieux, l'un de l'Etroite Observance de S. François, & l'autre de Trinitaires, & quatre Couvens de Religieuses. Le terroir est très-abondant en Vins, & en toutes sortes de bons Fruits. Il y a auprès un Etang qu'on appelle la Glaciére.

2. St. REMY DES LANDES, Abbaye de France dans la Beauce. C'est une Maison de Filles, de l'Ordre de S. Benoît. Elle reconnoît pour fondateur Robert Evêque de Chartres.

3. St. REMY (la Riviére de), petite Riviére de l'Amérique Septentrionale. Elle se jette dans la grande Riviére de S. Pierre, conjointement avec la petite Riviére-Verte, près de l'endroit où étoit autrefois le vieux Fort l'Huiller, au Pays des Sioux.

St. RENOBERT DE QUINGEY, Prieuré Conventuel de France dans la Franche-Comté, au Diocése de Besançon. Il est en Commande & à la nomination du Pape.

St. RIQUIER, Ville & Abbaye de France en Picardie, au Diocése d'Amiens. Quelques-uns écrivent S. Ricquier. Elle est sur la petite Riviére de Cardon, ou plûtôt à la source de ce Ruisseau qui coulant vers le Midi, va tomber dans la Somme à Abbeville, après un cours de trois lieues. Cette Ville étoit deja un Bourg considérable nommé Cantule, avant le Regne de Charlemagne & c'étoit une Ville de deux mille six cens Maisons du tems de Louïs le Debonnaire. S. Riquier, y naquit du tems de Clotaire II. vers les commencemens du septiéme Siécle, il y jetta vers l'an 634. ou 640. les fondemens du Monastère, qui porte aujourd'hui son nom. Il y établit pour Abbé Oualde. Pour lui, il fut Abbé d'un autre Monastère, qu'il bâtit depuis dans la Forêt de Cress, appellé encore aujourd'hui *Forêt-Moutier*, à trois lieues & demie d'Abbeville. Quant à l'Abbaye de S. Riquier, S. Angilbert en fut Abbé l'an 793. après Symphorien. Il aggrandit beaucoup le Monastère, & y bâtit quatre nouvelles Eglises. Il fut ruïné par les Normands à diverses reprises, & rebâti par Hugues Capet; mais dans une enceinte beaucoup plus petite, avec une seule Eglise, comme on le voit aujourd'hui. Les Moines eurent longtems la Seigneurie Temporelle de la Ville, mais après qu'ils l'eurent perdue, les Comtes de Ponthieu & ceux d'Amiens, se l'appropriérent; & depuis que Philippe-Auguste eut pris possession du Comté d'Amiens, il eut aussi droit à S. Riquier, dont il disposa dès l'an 1196. en faveur de sa sœur Alix qu'il maria au Comte de Ponthieu. Leur fille Marie céda l'an 1225. à Louïs VIII. Roi de France cette Ville de S. Riquier. Depuis, cette Ville ayant été engagée à Philippe de Bourgogne, elle est revenue à la Couronne avec le Ponthieu. Elle a plusieurs Offices municipaux, comme Mairie, Echevinage, Bailliage de l'Abbaye, & Bailliage de la Ferté. C'est le Siege d'une Prévôté Royale qui ressortit au Bailliage d'Amiens. Elle suit en général la Coûtume d'Amiens, avec quelques exceptions qui forment la Coûtume particuliére, pour les Bourgeois de S. Riquier. La Taille y est personnelle. Il y a deux Paroisses, savoir Notre-Dame qui est dans la Ville (l'Abbé en est le Patron,) & celle de Mauguille, dans le Fauxbourg. L'Evêque d'Amiens, en est le Patron. Il y a encore une Chapelle de Confrairie, sous l'Invocation de S. Nicolas, un bel Hôtel-Dieu fondé pour vingt-quatre Lits, & une Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu. Il dépend de la Ville de S. Riquier, comme Annexe, aussi-bien que le Lieu de Drugy, où est l'ancien Château de la Ferté, qui est une belle Châtellenie qui a beaucoup de mouvances. Le Terroir en est abondant & on y recueille du Bled, d'autres Grains, du Lin, & du Chanvre. Il y a des Bois & des Eaux Minérales près le Château de la Ferté. Le Roi & l'Abbé de S. Riquier sont Conseigneurs de la Ville. Il y a Marchétous les Mardis & ce Marché est franc une fois le mois.

St. ROBERT (Montagne de), dans l'Amérique Septentrionale, dans la Guadaloupe. Elle donne son nom au terrain, qui se trouve entre la Riviére du Bailly, & celle du Plenis, que l'on appelle ordinairement Quartier S. Robert.

St. ROGATIEN, Bourg de France au Pays d'Aunis, Diocèse & Election de la Rochelle; il y a cinq cens Habitans.

1. St. ROMAIN DE COLLEBOSC a, Bourg de France en Normandie, Diocèse de Rouen au Pays de Caux. Il est situé cinq lieues au dessus du Havre, & trois au dessous de l'Islebonne, entre les Paroisses de la Remuee, de Grainbouville, d'Epretôt, de S. Aubin des Cercuils, de Grosménil, & de Crasménil. Le Marché qu'on y tient tous les Jeudis, est considérable & fort fréquenté, & l'on recherche le Beurre qu'on y debite. Il s'y tient aussi deux Foires, l'une le 24. Octobre lendemain de la Fête de S. Romain, & l'autre à la S. Gervais le 18. de Juin. On trouve dans son Territoire une Chapelle fondée en l'Honneur de Sainte Véronique avec quantité d'Arbres à fruits, & de beaux plants d'autres Arbres, aussi-bien que dans les Paroisses du voisinage. S. Romain est au milieu d'une belle Campagne fertile en bons grains.

a Mémoires dressez sur les Lieux en 1703.

2. St. ROMAIN (le Cap de). Voyez au mot Cap.

3. St. ROMAIN (les Isles de), Isles de l'Océan Ethiopique, au Midi Oriental de l'Isle de Madagascar, près du Cap de S. Romain.

St. ROME DE TARN, Ville de France dans le Rouergue, au Diocése de Vabres. Elle a un Pont sur le Tarn, au bord duquel elle est située. Elle est petite & a à peine 300. Habitans.

St. RUF, Abbaye de France en Dauphiné, & à Valence. Elle est de l'Ordre de S. Augustin, & Chef d'un Ordre ou Congrégation de Chanoines Réguliers, & néan-

néanmoins le Roi y nomme de même qu'à tous les Prieurez Conventuels qui en dépendent. Cette Abbaye fut premiérement fondée hors de la Ville d'Avignon, près de la Riviére de Durance, & après sa destruction par les Albigeois, elle fut rétablie en 1210. en l'Isle d'Esparvieres, près de Valence, par les libéralitez des Seigneurs Barons De la Voute, ensuite rebâtie dans le Fauxbourg, & enfin après les troubles dans la Ville meme de Valence, au Prieuré de S. Jacques qui en dépendoit. Le Monastére est fort beau. Les Religieux logent dans le même enclos, qui n'est pas fermé. Ils vivent séparément comme des Chanoines Seculiers.

S.

St. SACREMENT (le Lac du), Lac de l'Amérique Septentrionale au Canada, au Sud du Lac Champlain, dans lequel il se dégorge.

St. SAEN, gros Bourg du Pays de Caux, en Normandie [a], en Latin *Sanctus Sydonius*. Il est situé dans un Vallon, au pied d'un Bois sur une petite Riviére, à sept lieues de Dieppe, à pareille distance de Rouen, & à deux ou trois lieues du Neuchâtel. Les Autels, le Clocher de l'Eglise Paroissiale desservie par dix Prêtres, sont d'assez grands desseins d'Architecture, & de Sculpture. Le Prieuré Titulaire de S. Saen, est d'un revenu plus considérable que celui de la Cure. Outre cela, la Chapelle de S. Louïs y est fondée, & a un Titulaire. Celle de S. Martin est hors du Bourg sur la Riviére, un peu au-dessus de la Belle-Maison, nommée Vaudichon; & à l'entrée de ce même Bourg on voit une Image & une petite Chapelle de Notre-Dame de Boulogne. Il renferme une Abbaye de Bernardines, dont l'Eglise & tout le Monastére ont été rebâtis à neuf; la Communauté est assez nombreuse. Il se tient un gros Marché le Jeudi, à S. Saen, & une Foire le jour de la Fete de Sainte Catherine. Son gros commerce consiste principalement en Tanneries, Toiles, Grains & Bois à bâtir & à brûler; il y a six Moulins à eau, & des Arbres à fruits pour les boissons.

[a] Mémoires dressez sur les Lieux en 1704.

St. SAMSON, ou Port St. Samson, Bourg de Normandie [b], situé sur la Rille, deux lieues au-dessous de Ponteau-de-Mer, avec un Bac de passage sur cette Riviére. C'est un Titre de Baronnie, unie à la Manse Episcopale de l'Eveque de Dol en Bretagne, qui nommoit à la Cure, à la Chapelle de Notre-Dame, & aux trois autres Bénéfices fondés dans l'Eglise de S. Samson; savoir la Diaconale, la Soûdiaconale & la Clericale. Quelques-uns donnent à ces Bénéficiers le nom de Chanoines. Les Paroisses de S. Samson, de la Roque, & du Marais Varnier, quoique situées sur le Territoire du Diocése de Rouen, sont néanmoins sous la Jurisdiction de l'Eveque de Dol, par une exemption particuliére. La Paroisse du Marais Varnier a été démembrée de la Baronnie, & celle de la Roque est à l'Embouchure de la Rille dans la Seine, une lieue au-dessous de S. Samson, où le flux de la Mer remonte de la hauteur de huit à dix pieds dans les Nouvelles & les Pleines Lunes.

[b] Ibid. en 1706.

St. SANDOUX, Bourg de France en Auvergne, au Diocése de Clermont.

1. St. SANSON, Bourg de France en Anjou, Diocése & Election d'Angers.

2. St. SANSON, Bourg de France dans le Maine, Diocése & Election du Mans.

1. St. SAPHORIN DE LAY, petite Ville de France dans le Beaujolois. Elle est située entre les Montagnes de Tarare & de Lay, à trois lieues de Roane & à neuf de Lyon, sur le grand Chemin de Moulins.

2. St. SAPHORIN D'OZON, Bourg de France dans le Dauphiné, au bord de l'Ozon, à une demi-lieue du Rhône, à moitié chemin de Vienne à Lyon, à deux lieues de l'une & de l'autre Ville. On y court la poste sur des Anes.

1. St. SATUR, en Latin *Fanum Sancti Satiri*, Bourg de France dans le Berry, au Diocése de Bourges. Ce Bourg a 850. Habitans. Il est situé au pied de la Ville de Sancerre près la Loire. Il est arrosé d'un Ruisseau, qui y naît d'une Fontaine, d'où, en sortant, il fait moudre un Moulin. Ce Bourg se nommoit autrefois Gordêne ou Gordon, nom qu'il a changé contre celui de l'Abbaye, qui y a été fondée dès l'an 617.; la Cure est Réguliére, elle vaut quatre cens Livres, & est à la Collation de l'Abbé de S. Satur. Il en dépend deux Villages, Fontenay d'un côté d'où sort la Fontaine, & S. Thiebauld de l'autre côté sur la Loire, où il y a un Port. La plûpart du terrain est en Vignes de bon rapport, entre lesquelles la Plante de S. Satur, & la Sacristie portent un Vin excellent. En général le Vin de ce terroir est autant estimé que le bon Vin de Bourgogne. Il y a peu de Bled, & six cens arpens de Bois taillis dans un assés mauvais fond. L'Abbé de S. Satur en est Seigneur; c'est à présent le Comte Maximilien de Manderscheidt. C'est une simple Seigneurie, qui releve du Roi immédiatement. Ses Causes sont commises aux Requetes du Palais, où a celles de l'Hôtel. Le Commerce principal du lieu consiste en Vins qu'on transporte à Paris par le Canal de Briare. S. Thiebauld est renommé pour la pêche sur la Loire; il y avoit ci-devant une Maladrerie, qui est réunie à l'Hôpital de Bourges. Il y a encore un reste d'Hôtel-Dieu. Il y avoit autrefois deux Foires. Il y a quelques Tanneurs, & quelques Moulins à bled. On attribue aux Habitans d'etre difficiles à manier.

2. St. SATUR, Abbaye de France dans le Berry, au Diocése de Bourges dans le Bourg de S. Satur. C'est une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Augustin. Elle fut d'abord fondée par S. Romble, dans la Paroisse de Subligny, à deux lieues de la place où est Sancerre vers l'an 469. Elle fut depuis transférée vers l'an 647. au Château Gordêne, ou Gor-

Gordon, qui a pris le nom de S. Satur, parce qu'on y avoit aussi transferé le Corps de ce Saint, par les soins de Mathilde, ou Mahaut Dame de Gordène. Depuis, les biens de cette Abbaye ayant été dissipés, une seconde Mathilde fille de Gimont, Seigneur du meme Château de Gordéne, la repara en 1034. Elle fut brûlée peu après par quatre Grands Seigneurs. Elle fut ensuite réformée, & la Régle des Chanoines Réguliers de S. Augustin y fut introduite par les Bulles d'Innocent II. d'Alexandre... & par celle d'Eugéne III. de l'an 1145. Les Anglois la pillérent en 1420. & en jettérent les Religieux dans la Loire. Ayant été rétablie, elle fut brulée derechef pendant les Guerres de la Religion en 1561. Elle est à présent en bon état depuis quelques années. On compte vingt-quatre Abbés de ce Monastére jusqu'en 1702. Elle a été autrefois Chef d'une Congrégation, elle n'est à présent d'aucune des Réformées. Le revenu de l'Abbé est de huit mille Livres; il paye pension à six Religieux à raison de quatre cens Livres chacun.

St. SATURNIN, Bourg de France dans l'Auvergne, Diocèse & Election de Clermont.

1. St. SAVIN, Bourgade & Abbaye de France dans le Bigorre, au Diocèse de Tarbe dans le Lavedan. Cette Abbaye qui est fort ancienne est de l'Ordre de S. Benoît. Les Normands l'ayant détruite, elle fut rétablie en 945. par Raimond Comte de Bigorre. Elle a embrassé la Réforme.

2. St. SAVIN, Village de France au Poitou. Il y a une Abbaye de Bénédictins, fondée l'an 800. par Charlemagne, qui laissa le soin de l'achever à son fils Louïs le Debonnaire. Elle est située sur le penchant d'une Montagne, au bord de la Gartempe à neuf lieues de Poitiers, en un lieu qui se nommoit auparavant *Cerasus Castrum*. Ce Monastère avoit échappé à la fureur des Normands en 878. mais peu après il eut le même sort que les autres Abbayes de ce tems-là. Elle fut rétablie ensuite, & est présentement unie à la Congrégation de S. Maur. Elle porte le nom de S. Savin dont les Reliques y sont en dépôt.

St. SAVINIEN, Bourgade de France dans la Saintonge, au bord de la Charente. On trouve vis-à-vis de ce lieu des Moules fort grosses, dans lesquelles il y a quelquefois des Perles d'une assés grande beauté. On la nomme St. Savinien du Port.

St. SAULGE, Ville de France dans le Nivernois. Elle est remarquable par un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, qui dépend de l'Abbaye de S. Martin d'Autun. La Ville n'a guères que mille Habitans, & est située dans un Vallon couvert de Montagnes chargées de Bois.

1. St. SAUVANT, petite Ville de France dans le Poitou, au Diocèse de Poitiers. Elle a 1345. Habitans.

2. St. SAUVANT, Bourg de France en Saintonge, Election & Diocèse de Saintes. Il a 745. Habitans.

1. St. SAUVE, Bourg de France dans l'Auvergne, Diocèse & Election de Clermont. Il a 1540. Habitans.

2. St. SAUVE, Village de France en Hainaut, dans l'Intendance de Maubeuge, au Diocèse de Cambrai. Il y a une belle Abbaye de l'Ordre de S. Benoît.

1. St. SAUVEUR LE VICOMTE, petite Ville de Normandie, Diocèse de Coûtances. Elle est située dans des Marais sur la Riviére de Beaupteis, à trois lieues de la Côte Occidentale de la Mer, à cinq de Cherbourg, & à neuf de Coûtances. Cette Ville a toujours eu un bon Château, qui étoit extremement fortifié vers le dixième & l'onzième Siècle. L'Abbaye de S. Sauveur fut fondée, & bâtie l'an 1048. par Niel de Contentin. Les termes des anciens Titres sont *Ab Illustrissimo Viro Nigello, sub titulo Sancti Salvatoris, Vice-Comitis*. Le Pere du Moustier, Auteur de *Neustria pia*, ajoute, *Arbitror hunc esse Nigellum qui bello paceque clarus, toties memoratur sub nomine Nigelli, Præsidis Constantiniensis*. Ceux de la Famille de Harcour ont été Seigneurs de S. Sauveur le Vicomte, comme il paroît par ce que dit Froissard. Depuis la descente d'Edouard Roi d'Angleterre en Normandie, conduit par Geffroy de Harcourt Seigneur de S. Sauveur le Vicomte, cette Ville a été long-tems possédée par les Anglois, sur lesquels elle fut reprise en 1450.

2. St. SAUVEUR, Abbaye de France en Provence, Ordre de S. Benoît.

3. St. SAUVEUR D'ANIANE, c'est la même que St. Benoit d'Aniane. Voyez Aniane.

4. St. SAUVEUR-LANDELIN ou Lendelin, Bourg de France en Basse Normandie, dans le Territoire de Coûtances. Le Roi Charles VI. l'érigea en Comté, & il fut donné à Louïs d'Orléans pour supplément d'appanage en échange du Duché de Touraine. Il y avoit Bailliage & Vicomté. L'un & l'autre ont été transférés au Bourg de Perrieres, qui est plus avant dans les Terres, de la dépendance de l'Abbaye d'Evreux.

5. St. SAUVEUR SUR DIVE. Voyez Dive N°. 3.

6. St. SAUVEUR, en Afrique au Congo. } Voyez San Salvador.
7. St. SAUVEUR, en Amérique entre les Lucayes. }

8. St. SAUVEUR, Riviére de l'Amérique Septentrionale, dans la Gaspesie. Elle se décharge dans la Baye des Chaleurs.

1. St. SEBASTIEN, Ville d'Espagne, dans la Province de Guipuscoa. Elle est médiocrement grande & a un bon Port sur l'Océan, à l'Embouchure de la petite Riviére *Gurumea*, appellée par les Anciens *Menascum*. On ne la voit pas que l'on ne soit tout près, parce qu'elle est cachée du côté de Terre d'une butte de Sable, qui en dérobe la vue. Elle est située au pied d'une Montagne, qui lui sert de Digue pour la défendre de la Mer. Son Port est un Bassin que l'Océan y forme, en poussant ses Ondes assés avant à côté de la Ville:

le: & l'Art suppléant à la Nature, on l'a fait plus large & plus profond qu'il n'etoit, afin de le rendre plus assûré. Il est formé de deux Moles, qui ne laissent qu'autant d'espace, qu'il en faut pour l'entrée d'un Navire; & les Bâtimens y sont à l'abri des Vents, au pied de la Moutagne qui les couvre. Nonobstant cette précaution qu'on a eue, on y a senti quelquefois des Ouragans si furieux, qu'ils ont fracassé jusqu'aux Bâtimens, qui y étoient à l'ancre. Mais ce sont des cas extraordinaires, qui n'arrivent que fort rarement. On voit sur le Port une grosse Tour quarrée, qu'on y a élevée pour le garantir de surprise, & on y tient toujours Garnison. Les Vaisseaux de guerre ne sont pas à S. Sébastien, mais à Passage qui est un autre Port, ou une Plage, à un quart de lieue de cette Ville, tirant vers Foutarabie. C'est là que le Roi d'Espagne tient l'Escadre qu'il a sur l'Océan. La Ville de S. Sébastien est environnée d'un double mur: celui qui regarde vers la Mer est fortifié de Bastions, & de demi-lunes avec du Canon; & il n'est permis à aucun Etranger d'aller dessus. Les Rues y sont longues, larges, & fort droites, pavées d'une grande pierre blanche fort unie, qui est comme celle de Florence. On a soin de les tenir toujours nettes. Les Maisons en sont assés belles, & les Eglises fort propres avec des Autels de bois, chargés, depuis la voute jusqu'au bas, de petits Tableaux comme la main, dont la plûpart représentent le Bienheureux S. Sébastien, Patron de la Ville, attaché à une Colonne & percé de fléches. Les dehors de la Ville sont fort agréables; on y a d'un côté la vue de la Mer, & de l'autre on voit en éloignement les Pyrénées au bout d'une Campagne sablonneuse. Il s'y fait un fort grand Commerce, qui y attire beaucoup de monde: delà vient qu'encore qu'elle ne soit pas bien grande, elle est fort ramassée & extremement peuplée; plusieurs familles demeurent dans une même maison, & un Marchand étranger est obligé d'y loger chez un Bourgeois, ne pouvant tenir maison à part. Il y a plusieurs Flamands qui y vivent de cette maniere. Ce qui a donné lieu à cette coutume, c'est qu'au commencement qu'ils y ont trafiqué ils donnoient à leur Hôte, par pure gratification, un pour cent de toutes les Marchandises qu'ils vendoient, & ces avides Biscayens ont fait cet ordre pour se conserver un pareil profit. Tellement que ce qui n'étoit d'abord que l'effect d'une libéralité volontaire, a été changé en une loi qu'on est contraint d'observer. Au-dessus de la Montagne, au pié de laquelle est la Ville, on voit une Citadelle fort élevée, qui la commande, munie de belles piéces de Canon avec une Garnison, & un peu loin de la Citadelle, un très-joli Couvent de Religieuses. Il est vis-à-vis de la Villa sur une hauteur, d'où l'on pourroit aisément la battre. La vue de ce Lieu est tout-à-fait charmante. On y découvre tout-à-la fois la Mer, des Vaisseaux, des Bois, des Campagnes & des Villes.

Le plus grand trafic de S. Sébastien est celui du fer & de l'acier, dont on trouve des Mines par tout le Pays: on y en voit de si pur, qu'on tient qu'il n'y en a point de pareil dans toute l'Europe; & il y est en si grande quantité, qu'on en pourroit fournir tous les Etats voisins. Il s'y fait aussi un gros Commerce de laine qui vient de la Castille Vieille, & qu'on embârque par sacs, & par balles pour les Pays étrangers; c'est par ce Canal que viennent en France les fines laines d'Espagne tant vantées. Tout cela fait comprendre que S. Sébastien doit être une Ville d'un séjour fort agréable; adjoutez que c'est un pays de bonne chére, que le poisson y est excellent, & que les fruits y sont d'un goût & d'une beauté admirables. Les Habitans de cette Ville ont un Privilége singulier, qui les rend fort glorieux: lorsqu'ils traitent avec le Roi d'Espagne en personne, il est obligé de se découvrir. Du reste, leur Ville est sous la dépendance de l'Archevéque de Burgos. On voit sur la Porte l'Aigle Impériale avec les Armes de l'Espagne, & au dessous celles de la Ville. Dela à Madrid il y a quatre-vingt-quatre lieues. Dans tout ce ce Pays-là on ne voit que Forges & Moulins, où l'on prépare le fer; ce qui a fait dire que c'étoit la Boutique de Vulcain.

a. St. SEBASTIEN, Ville de l'Amérique Méridionale au Bresil, dans la Capitainie de Rio Janeiro, sur la Côte Occidentale du Golphe que forme cette Riviére, & à deux lieues de son Embouchure. C'est le Siège d'un Evêque, & du Gouverneur de la Province. Elle est dans une belle Plaine entourée de hautes Montagnes. Elle est grande, bien bâtie, & les Rues en sont droites. Les Maisons magnifiques des Jésuites & des P. Benédictins qui la terminent des deux côtez, chacune sur une petite hauteur, en rendent la vue fort agréable. Elle n'a aucunes Fortifications du côté de la Campagne, & elle n'est défendue que par un petit Fort, qui est au bord de la Mer au bas des Jésuites. Ses Habitans sont propres, & d'une gravité ordinaire à leur Nation, qui est la Portugaise. Ils sont riches, aiment le trafic, ont grand nombre d'Esclaves Noirs, outre plusieurs familles entiéres d'Indiens qu'ils entretiennent dans leurs Sucreries, & à qui ils ne veulent pas ôter la liberté comme étant Naturels du pays. Leurs Esclaves font pour la plûpart toutes les affaires de la Maison; ce qui rend les Maîtres si mous, & si efféminés qu'ils ne daigneroient pas se baisser pour remasser une épingle, dont ils auroient besoin. Le Luxe, & le Libertinage même est si ordinaire parmi eux que, si on en croit le Sr. Froger dans sa Relation du Voyage de Mr. de. Gennes *, non seulement les Bourgeois, mais même des Religieux y peuvent entretenir des femmes publiques sans craindre la censure, & les médisances du Peuple qui leur porte un respect tout particulier. L'Impureté, selon cet Auteur, n'est pas le seul défaut de ces mauvais Moines; ils vivent dans une ignoran-

* P. 73. & suiv.

ce crasse, on en trouve très-peu qui sachent le Latin, & cet Auteur insinue qu'ils ne s'en tiennent pas à la débauche des femmes. Il ne donne pas une grande idée du zéle des Cordeliers, des Carmes & des Benedictins pour la conversion des pauvres Indiens qui, dit-il, ne demandent qu'à être instruits des Vérités de l'Evangile. Il n'y a, dit-il, en tout ce vaste Pays que huit ou dix bons Peres Capucins François, & quelques Jesuites qui s'employent avec un zele extraordinaire à ces Missions.

De Laet dit que cette Ville est tellement étendue en longueur, qu'à peine on en peut faire le tour en demie heure quoiqu'elle n'ait que dix ou douze Maisons de largeur. Elle est divisée en trois Parties, dans la Haute sont la Cathédrale, & le College des Jésuites fondé par le Roi Sébastien. La Basse est dans la Vallée qu'ils nomment Barrio de Sant Antonio. La troisieme est au bord de la Baye, depuis le Château qui est le plus au dedans des terres, jusqu'au Monastère des Bénédictins. Il y a quelques Moulins à Sucre qui appartiennent à la Ville de S. Sebastien; mais le principal Commerce des Bourgeois est en Coton, en Bois de Bresil, & en plusieurs autres choses necessaires à la Vie, dont le lieu abonde.

3. St. SEBASTIEN, Ville de l'Isle de Tercere l'une des Açores. Elle est petite, & située à deux lieues d'Angra, & à une lieue de Villa de Praya.

4. St. SEBASTIEN DE BUENA VISTA, c'est-à-dire de bonne Vue; Ville de l'Amérique Méridionale dans la Terre-ferme sur des hauteurs qui sont à la Pointe Orientale du Golphe d'Uraba. Ojeda en jetta les fondemens en 1510., & la mit sous la protection de S. Sebastien, dans l'espérance qu'il garantiroit sa Colonie des fléches empoisonnées des Barbares. Cette Colonie y souffrit tant de miséres qu'elle quitta ce Lieu, où les Américains mirent aussi-tôt le feu. Ainsi cette Ville fut bâtie, & détruite la même année.

5. St. SEBASTIEN, (Le Cap de). Voyez Cap.

St. SEINE, Bourg & Abbaye de France en Bourgogne, à deux lieues de la source de la Rivére de Seine, & à cinq de Dijon, sur la Riviére d'Ougne entre deux Montagnes. L'Abbaye est ancienne, & fondée avant le tems de S. Grégoire en un lieu nommé Segestre Maimont, *in Magnimontensi Pago*. Son nom Latin est *Sicaster*, ou *Segester*, & depuis *Sancti Sequani Monasterium*. Saint Seine en fut le premier Abbe vers le milieu du VI. Siécle. Elle subsiste encore aujourd'hui, & est sous la Régle de S. Benoît, dans la Congregation de S. Maur, selon Mr. Baillet qui dit que Maimont Lieu de la naissance de S. Seine, en Latin *Magnimontium*, étoit une petite Ville près delà. Il nomme petite Ville ce que les autres appellent Bourg de S. Seine; c'est le grand Chemin de Paris à Dijon.

St. SEPULCRE (Abbaye de), Abbaye de France dans la Ville de Cambrai [a]. Cette Abbaye prit sa naissance d'une cruelle famine qui fut suivie d'une telle peste que les Cimetiéres de la Ville ne pouvant contenir le nombre des morts, l'Evêque Gérard I. fut obligé de benir aux Fauxbourgs une grande place, à l'entrée de laquelle on érigea une Chapelle en l'honneur du S. Sépulcre; Liébert son Successeur y bâtit une Eglise & y fonda une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît & la consacra le 28. Octobre 1063. Elle fut enfermée l'année suivante dans la Ville. Watier, Archidiacre de Cambrai, après avoir embelli ce Monastère de très-beaux Bâtimens, y prit l'Habit vers l'an 1080. L'Evêque Nicolas y consacra en l'honneur de la Vierge l'an 1156. une Chapelle qui étant tombée en ruïne, fut réparée par le fameux Wallerand de Luxembourg Sire de Ligney. L'Eglise qui se voit à présent avec le Chapitre Conventuel & la Bibliothéque, doit toute sa gloire à Guillaume Courtois; mais le Cloître avec le Réfectoire & la Sale Abbatiale doit là sienne à Nicolas Grisel. La Chapelle de Ste. Cecile y fut achevée par les soins d'Antoine Grisel. Antoine de Fourvies y renouvella le Chœur d'à présent qui ne reçut sa perfection que par Michel de Sains. Cette Abbaye [b] jouït de quinze mille Livres de revenu.

[a] Le Carpentier, Hist. de Cambrai, Part. II. c. 8.

[b] Piganiol, Descr. de la France, t. 6. p. 161.

St. SERAIN, Abbaye de France dans le Rouergue au Diocése de Rhodes, ce sont des Filles de l'Ordre de S. Benoît.

St. SERVAND, nouvelle Ville de France en Bretagne, au fond de la Baye de S. Malo, à demie lieue de cette Ville. Mr. Corneille ne fait cette distance que d'un quart de lieue.

1. St. SEVER, Ville de France dans la Gascogne, au Diocése d'Aire. Elle est Siége d'une Sénéchaussée, qui est du ressort d'Acqs. Cette Ville est située sur l'Adour, à trois lieues du Mont Marsan, & à six lieues d'Aire. Elle a pris son origine & son nom d'une célébre Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée vers l'an 993. par Guillaume Sanche d'Arragon. On l'appelle souvent Cap de Gascogne. On y fait Commerce de Vin pour Acqs & pour Bayonne.

2. St. SEVER, Abbaye de France près de la Ville de même nom. Elle a été fondée, comme on a dit, l'an 993. & selon d'autres l'an 982. sur l'Adour par Guillaume Sanche, Duc des Gascons, en action de graces de la Bataille Navale par lui remportée par l'intercession de S. Sever sur les Normands, qui vouloient faire une descente dans la Gascogne & la ravager. Cette Abbaye a donné naissance à la Ville de S. Sever, qui s'est formée autour d'elle. L'Abbé de S. Sever étoit autrefois l'Aumônier né de la Cour des Ducs de Gascogne. La Manse Abbatiale est d'environ six mille Livres.

3. St. SEVER, Bourg de France en Normandie, au Diocése de Coûtances. Ce Bourg a 1220. Habitans. Il est situé à huit lieues de Coûtances & à trois de Vire sur la route d'Avranches dont il est à cinq lieues. Il a pris sa naissance & son nom

nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée par S. Sever Evêque d'Avranches vers l'an 560. Elle a huit à neuf mille Livres de revenu tant pour l'Abbé que pour les Moines. Il y a dans ce Bourg un Marché, plusieurs Foires & beaucoup de Chaudronniers; & dans la Forêt il y a un Monastère de Religieux de la Régle de S. Romuald, qu'on appelle les Camaldules. La Forêt de S. Sever est auprés de ce Bourg, Diocèse de Coûtances, Confins d'Avranches; elle a quatre lieues de circuit, & renferme le Monastère des Camaldules qui sont six, dont il y en a un Prêtre. Ils sont dépendans de l'Evêque, qui y fait la visite. S. Sever est une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée au bord de la Rivière de Vire par S. Sever, Evêque d'Avranches en 558. d'abord sous l'Invocation de Notre-Dame. Ensuite ayant été détruite par les Normands, avant qu'ils eussent embrassé la Religion Chrétienne, elle a été rétablie sous l'Invocation de S. Sever en 1085. par Hugues Comte d'Avranches.

4. St. SEVER DE RUSTAN, Ville de France dans le Bas Armagnac, Diocèse d'Auch. Elle est petite & a pris son nom de S. Sever d'une ancienne Abbaye dans la Vallée de Rustan, à deux lieues de Tarbes sur la Rosse ou la Rousse. Cette Vallée est le Lieu le plus fertile du Bigorre.

L'Abbaye qui est de Bénédictins fleurissoit au commencement du X. Siécle. Arsius, qui étoit son Abbé, fut préposé par le Comte Sanche au Monastère de S. Pé de Generez, que ce Seigneur avoit fondé. L'Abbaye de S. Sever de Rustan fut ravagée, comme toutes les autres de la Gascogne par les Sarrasins. Centule, Comte de Bigorre, la soumit à S. Victor de Marseille, vers l'onziéme siécle, & en recommanda à Richard le rétablissement: ce qui fut confirmé par une Bulle du Pape Urbain II. de l'an 1089. Elle est maintenant unie à la Congregation de S. Maur.

1. St. SEVERIN, Abbaye de France dans le Poitou au Diocèse de Poitiers. Cette Abbaye est de Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin. Elle est située sur les limites du Diocèse de Poitiers & de celui de Saintes, près de la Rivière de la Boutonne & du Château de Dampierre, à trois lieues de S. Jean d'Angely. Elle a embrassé la derniére Réforme. On croit que c'est l'Abbaye dont parle Besly dans son Histoire des Comtes de Poitiers, & qu'il assûre avoir été fondée vers l'an 1068. par Geofroy Guillaume VIII. Duc d'Aquitaine. Cette Abbaye éprouva le même sort que toutes les autres pendant les Guerres de la Religion. Les Protestans l'ont tellement maltraitée, qu'il n'y restoit plus qu'un seul Chanoine Régulier qui en étoit Prieur & Curé. Depuis que la Réforme y a été introduite, on en a rétabli les Bâtimens & les Lieux Réguliers. La Manse Abbatiale est de trois mille Livres.

2. St. SEVERIN DE CHATEAU-LANDON, en Latin *Castri Nantonis Abbatia*, Abbaye de France dans le Gatinois, au Diocèse de Sens. C'étoit autrefois une Communauté de Chanoines Séculiers, qui ont embrassé la Régle de S. Augustin & ensuite la Réforme de la Congrégation de France. Elle reconnoît Childebert I. pour son Fondateur. Voyez au mot Castrum l'Article CASTRUM NANTONIS.

St. SEUILLY, Abbaye de France en Touraine. C'est une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Benoît. Elle a été fondée par les Seigneurs de Montsoreau, & les Comtes d'Anjou, à qui les Abbés rendoient autrefois hommage. Elle a trois Religieux, qui avec l'Abbé ont trois à quatre mille Livres pour tout revenu.

St. SEVIRE, Forêt de France en Normandie. Elle est de huit cens Arpens & de la Maîtrise de Bayeux.

St. SEVRIN ou SURIN, Abbaye de France en Guienne près de Bourdeaux. Cette Abbaye est d'Hommes. Elle est située près les murs de Bourdeaux. Elle étoit autrefois de l'Ordre de S. Augustin; mais il y a déja long-tems qu'elle est sécularisée. Elle est ancienne. Voyez S. SURIN.

St. SIGISMOND, en Latin *Abbatia Sancti Sigismundi prope Ortesium*, Abbaye de France dans la Principauté de Béarn, au Diocèse d'Acqs. Cette Maison est de Filles, de l'Ordre de Cîteaux. Elle a été fondée par les Comtes de Béarn. On lui a donné quelquefois le nom de STE. MARIE DE L'ESPERANCA, sa premiére Abbesse se trouve dans l'Histoire de Béarn par M. de Marca, avec celle de la fondation de ce Monastère.

St. SIMON, Bourg de France en Picardie, avec titre de Duché-Pairie, au Diocèse de Noyon. Ce lieu a 155. Habitans. Il a été érigé en Duché Pairie en faveur de Claude de Rouvroi par Louis XIII. en 1638.

St. SORLIN, Bourg de France en Bourgogne, au Diocese de Lion. Ce Bourg est un Marquisat; il est Siége du Mandement & députe aux Assemblées du Bugey.

St. SREMOND, Paroisse de France en Normandie, au Diocèse de Coûtances. Il y a un Prieur Séculier, qui nomme à la Cure. Dans cette Paroisse sur le bord du Marais & de la Rivière de Vire est l'ancien Château de la Rivière appartenant à Mr. le Marquis de Gratot. Cette Terre est de plus de vingt-cinq mille frans de revenu; elle est très-noble, plusieurs Paroisses & Fiefs en relevent.

1. St. SULPICE, Abbaye de France dans le Bugey, au Diocèse de Bellay. Cette Abbaye est d'Hommes, de l'Ordre de Cîteaux. Elle a été fondée par Amédée II. Comte de Savoye en 1133. Elle est située à trois lieues de Bellay.

2. St. SULPICE, Marquisat de France dans le Quercy. La Paroisse est de 310. Habitans.

3. St. SULPICE, Abbaye de France en Bretagne, au Diocèse de Nantes. Cette Abbaye est de Filles, de l'Ordre de S. Benoît, à trois lieues de Rennes. Le Lieu où elle est située s'appelloit autrefois la Forêt du Nid de Merle. Elle a été fondée

dée en 1096. par Raoule de la Fustaye.

4. St. SULPICE DE PIERREPONT, Prieuré de France dans le Soissonnois.

5. St. SULPICE DE LEZADOIS, Ville de France dans le Haut Languedoc au Diocèse de Rieux. Cette Ville est située sur la Rivière de Leze, à quatre lieues de Toulouse, & à deux de Rieux. Elle suit le Droit Ecrit. Il n'y a point de Gabelle; sa Taille est réelle. Cette Ville fait partie de la Commanderie de Reioeville de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Le Commandeur est le Patron & le Curé Primitif de la Paroisse. Il la fait desservir par un Vicaire perpétuel; le Roi en est le Seigneur Haut-Justicier. Il y a un Hôpital fondé par un Bourgeois de la Ville, le revenu en est très-modique. On recueille dans son Territoire du Bled, du gros Millet, & du Vin. Il ne s'y fait aucun Commerce. Il y a cinq Foires, le 4. Mai, le 16. Juin & les deux jours suivans, le 22. Juillet, le 13. Septembre, & le 20. Novembre. Cette Ville de S. Sulpice est Ville Maîtresse du Diocèse, & son premier Consul entre aux Etats de Languedoc. Les Habitans sont affables & ont très-bon cœur. Ils ne manquent point de Religion, & on n'y a jamais souffert d'Hérétiques. L'ardeur avec laquelle ils repoussèrent en 1522. ceux de la Religion Protestante en convainc assés: car les Protestans sous prétexte de Religion exerçoient, dans tout le voisinage de grandes violences. Les Eglises n'étoient point épargnées; les unes furent brûlées, les autres abattues & ruïnées, après en avoir enlevé les Vases Sacrés, & tout jusqu'aux Cloches memes. Ils attaquerent S. Sulpice le vingtième Octobre de la même année. Pendant la nuit croyant surprendre la Ville, ils avoient déja dressé les Echelles pour escalader, lorsqu'heureusement une bonne femme logée près des remparts de la Ville, & qui alloit éveiller le Fournier pour allumer le feu au Four, apperçut les Ennemis & fut avertir la Compagnie de la Garde Bourgeoise destinée pour la défense de la Ville, dont le Chef étoit Jacques Ayral, qui aiant été sur eux avec sa petite troupe les tailla en pièces, quoiqu'incomparablement en plus grand nombre, & les contraignit de se retirer au plus vite. Depuis ce tems & en reconnoissance de cette Victoire, on fait tous les ans à pareil jour une Procession solemnelle & magnifique autour de la Ville, & cette Procession se fait en l'Honneur de S. Capraise, parce que c'est précisement ce jour-là qu'on fit lever le Siège: on appelle cette Procession la délivrance de la Ville.

Les Habitans de S. Sulpice n'ont pas témoigné moins de zèle contre les Ennemis de l'Etat; la fermeté avec laquelle ils répondirent au Duc de Marsin lors de sa révolte en est une preuve. Ce Seigneur s'étant arrêté devant les Portes de la Ville, & ayant demandé qu'on lui fournît des vivres en payant; il lui fut répondu, qu'ils n'en fournissoient pas à ceux qui prenoient les armes contre leur Prince, & qu'ils aimoient mieux soutenir un Siége, que de lui être infidèles dans la plus petite chose: ce qui obligea le Duc de Marsin de continuer sa route & d'aller sejourner ailleurs.

T.

1. St. THIBAULT, en Latin *S. Theobaldus*, Paroisse de France en Bourgogne dans le Diocèse d'Autun. Ce Lieu est situé en plein pays sur la Rivière d'Armançon. L'Abbé de S. Seine est Patron de la Cure dans l'enclos de cette Paroisse. Il y a un Prieuré de mille cinq cens Livres de rente à la Collation de l'Abbé de S. Rigault d'Autun. Il y a une Chapelle dans l'Eglise de ce Prieuré, valant quatre cens Livres & qui en dépend. Ce Lieu donne le nom à la Vallée dans laquelle il est situé. Elle est très-abondante en grains.

2. St. THIBAULT, Prieuré de France en Champagne, au Diocèse de Châlons. Il est situé sous les murs de la Ville de S. Dizier sur la petite Rivière des Renelles. C'étoit autrefois un Prieuré Claustral fondé par les Comtes de Champagne de ce nom; présentement il n'y reste qu'une Chapelle dans laquelle le Vicaire de la Paroisse de la Noue va dire la Messe trois fois la semaine. C'est un Pélerinage célèbre dans tout le Perthois & le Vallage. Les revenus de ce Prieuré sont la Dixme de la Paroisse de la Noue, qui est un Fauxbourg de S. Dizier, aussi considérable lui seul que toute la Ville & l'autre Fauxbourg ensemble, un Four banal où les Habitans de la Noue sont obligés d'aller cuire leur pain, & plusieurs Heritages. Ces revenus sont affectés au Séminaire de Châlons à la charge de tenir chaque année dans le Séminaire trois Sujets de la Paroisse de la Noue *gratis*: mais cette charge est mal acquittée, à la réserve néanmoins de la moitié des Dixmes de Vin, que perçoit le Curé de la Noue, & d'un Préciput de huit Septiers de bled & autant d'avoine que le même Curé prend sur la Dixme du finage. Le Séminaire paye aussi cinquante Livres au Vicaire de la Noue. La Fête de S. Thibault se célèbre le 1er. Juillet. Les Laboureurs de la Noue le prennent pour leur Patron, & le Curé de la Noue est obligé d'y célébrer solemnellement les premières Vêpres, la grande Messe & les secondes Vêpres, où assistent tous les Laboureurs en Corps. Le Receveur du Prieuré pour le Séminaire est obligé de leur donner à dîner, si mieux n'aime chaque Laboureur prendre trente sols en espèce.

St. THIERRY, en Latin *S. Theodoricus*, Abbaye de France en Champagne, au Diocèse de Rheims. Elle est située à deux petites lieues au Nord de Rheims dans une Paroisse à qui elle a donné son nom, & qui est composée d'environ 380 Habitans. Elle est de l'Ordre de S. Benoît, & a été fondée vers l'an 525. par S. Thierry, Disciple de S. Remy. La Manse Abbatiale a été unie à l'Archevéché de Rheims, en dédommagement de l'érection de l'Arche-

chevêché de Cambrai. Elle eſt de douze mille Livres. On appelle ſouveot l'Abbaye S. Thierry du Mont d'or, *Fanum Sancti Theodorici in Monte Aureo.* Quelques-uns veulent tirer l'Etymologie du Mont d'or, de celui de Mont-Oreb; parce que, diſent-ils, S. Thierry a choiſi cette Montagne pour ſa retraite, & pour le lieu de ſa ſepulture, comme Moïſe avoit fait du Munt-Oreb. Ce n'étoit, lorsque S. Thierry s'y eſt retiré, qu'une Muntagne couverte de Bois, au milieu desquels il choiſit un emplacement pour bâtir ſon Monaſtère, auquel S. Remy, dont il étoit le Secretaire, ajoûta l'Égliſe, qui fut dans la ſuite détruite par les courſes des Barbares, & par le relâchement des Religieux que ces deux Saints y avoient établis. Ils ſe firent meme ſéculariſer environ vers l'an 716., & les Seigneurs voiſins s'emparerent d'une partie de leurs bieas. Les Hongrois détruiſirent leur Monaſtère & leur Égliſe, qui reſterent dans cet état juſque vers l'an 974. que l'Archeveque Adalberou la fit retablir, y remit des Moines, & leur fit rendre une partie de leurs Terres. Les Comtes de Roucy étoient leurs Avoués; mais ils furent delivrés de cette Avouerie, qui leur cauſoit toujours des troubles, par Henri I. Roi de France. Quand les Rois ſortent de leur Sacre, & qu'ils vont à S. Marcou faire leur neuvaine par eux-mémes, ou par leurs Aumôniers, ils vont dîner à S. Thierry, où ils ſont défrayés par les Abbés de S. Thierry, d'Auvilliers & de S. Baſle. Paul Bailly, le huitiéme de leurs Abbés Commendataires, y introduiſit la Réforme de S. Maur en 1627. Cette Abbaye a beancoup ſouffert pendant les guerres de la minorité de Louïs XIV. Elle eſt ſituée ſur une Colline au-deſſus de la croupe de la Montagne; l'air y eſt très-bon & la vue charmante.

St. Thiers de Saon ou de Saou, en Latin *Sancti Thiraucii* ou *Tercii de Saone*, ou *de Rupe Saonenſi Abbatia*, Abbaye de Fraoce en Dauphiné, au Diocèſe de Valence. C'eſt une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Auguſtin, & elle depend immédiatement du S. Siège.

1. St. THOMAS, Bois de France en Gaſcogne, au Bas Comminges. Il eſt de deux cens cioquante arpens trois quarts cinq perches, & de la Maîtriſe de l'Iſle-Jourdain.

2. St. THOMAS (Iſle de), Iſle de l'Amérique entre les Antilles, à l'Orient de Porto-Ricco. Il ne faut pas confondre S. Thomas avec S. Thomé. Cette derniére Iſle eſt ſur la Côte d'Afrique directement ſous la Ligne & S. Thomas de l'Amérique eſt par les 18. degrés de Latitude Nord.

Cette petite Iſle [a] eſt la derniére, du côté de l'Oueſt, de toutes celles qui compoſent cet amas d'Iſles, ou d'Ilets, qu'on appelle les Vierges. Le Port qui eſt naturel, eſt fort joli & fort commode. C'eſt un eofoncement ovale, formé par les Cuiſſes de deux Moroes aſſés hauts du côtí de la terre, ou du centre de l'Iſle, qui s'abaiſſent inſenſiblemeot, & qui forment en finiſſant, deux mottes rondes & plates, qui ſemblent faites exprés pour placer deux Batteries, pour défendre l'entrée du Port. Le mouillage eſt excellent pour toutes ſortes de Batimens, qui y ſont en ſûreté autant qu'on le peut ſouhaiter.

[a] Labat, Nouveaux Voyages aux Iſles Françoiſes de l'Amérique, t. 2. p. 285.

Quoique cette Iſle ſoit fort petite, n'ayant qu'enviroo ſix lieues de tour, elle ne laiſſe pas d'avoir deux Maîtres, ſavoir le Roi de Dannemarc & l'Electeur de Brandebourg, aujourd'hui Roi de Pruſſe. Il eſt vrai que les Brandebourgeois n'y ſont que comme ſous la protection des Danois, & pour parler plus juſte, ce ſont les Hollandois, qui y ſont tout le Commerce, ſous le nom des Danois.

Il y a une eſpèce de Fort presque au milieu du Port, qui n'eſt qu'un petit quarré avec de très-petits-Baſtions ſans foſſé, ni ouvrages exterieurs; toute ſa défenſe conſiſte en un Plan de raquettes, qui régnent tout à l'entour, & qui occupent le terrain, que devroient occuper le foſſe & le chemin couvert. Ce terrain peut avoir ſix à ſept toiſes de large. Les raquettes y ſont très-bien entretenues, ſi preſſées, ſi ſerrées à leur ſommet & ſi unies, qu'il ſemble qu'on les taille tous les jours. Elles ont pour le moins 7. pieds de baut. Les Bâtimens qui ſont dans le Fort ſont adoſſés contre le mur, pour laiſſer une cour quarrée au milieu.

Le Bourg commence à cinquante ou ſoixante pas à l'Oueſt du Fort. Il fait la meme figure que l'Ance, & o'eſt composé que d'une longue rue, qui ſe termine au Comptoir de la Compaguie de Dannemarc.

Ce Comptoir eſt grand, vaſte, bien bâti. Il y a beancoup de logemens & des Magazins commodes pour les marchandiſes, & pour mettre les Negres, qu'elle reçoit, & qu'elle trafique avec les Eſpagnols.

A la droite du Comptoir, il y a deux petites rues, qui ſont remplies de François Reſugies d'Europe & des Iſles. On les appelle le Quartier de Brandebourg. Ce qu'il y a de ſingulier dans cette Iſle, c'eſt d'y voir trois ou quatre Religions, ſans que pas une ait de Temple, à peu près comme à la Barbade, où malgré les grandes richeſſes des Habitans, ils n'ont pu venir à bout d'en faire uo, parce qu'ils n'ont pu encore convenir à quelle Religion il ſeroit affecté, & que l'entrepriſe auroit ſurpaſſé infioiment leurs forces, s'il avoit fallu bâtir autant de Temples, qu'il ſe trouvoit parmi eux de Religions & de Sectes differentes. Cependant, généralement parlant, il n'y a que deux Religions dominantes à S. Thomas, & il me ſemble que cela eſt aſſés honnête pour un auſſi petit Lieu, c'eſt-à-dire, la Luthérienne & la Calviniſte. Celle-ci avoit ordinairement deux Miniſtres, un François & un Hollandois. La premiére o'eo avoit qu'un, qui parloit Flamand & Allemand.

Les Maiſons du Bourg n'etoient ci-devant que de fourches en terre, couvertes de cannes ou de roſeaux, & environnées de torchis, blanchis avec de la chaux. Les fréquens incendies ont obligé à les bâtir

de briques, comme la plûpart font aujourd'hui. Elle font basses, peu ont deux étages. Elles sont très-propres, carrelées de carreaux vernissés, ou de fayence, & blanchies à la Hollandoise. Ils disent qu'ils n'osent les faire plus hautes, à cause du peu de solidité du terrain, où l'on ne peut creuser trois pieds sans trouver l'eau & le sable mouvant.

On fait un Commerce très considérable dans cette petite Isle, & c'est ce qui y a attiré les Habitans, qui la peuplent. Comme le Roi du Dannemarc est ordinairement neutre, son Port est ouvert à toutes sortes de Nations. Il sert en tems de Paix d'entrepôt pour le Commerce, que les François, Anglois, Espagnols, & Hollandois n'osent faire ouvertement dans leurs Isles. Et en tems de Guerre il est le refuge des Vaisseaux Marchands poursuivis par les Corsaires. C'est-là qu'ils conduisent leurs prises & qu'ils les vendent, quand ils les font trop bas pour les faire remonter aux Isles du Vent; de sorte que les Marchands de cette Isle, profitent du malheur de ceux, qui sont pris, & partagent avec les vainqueurs l'avantage de leurs victoires. C'est encore de ce Port, que partent quantité de Barques, pour aller en traite le long de la Côte de Terre-ferme, d'où elles rapportent beaucoup d'argent en espèces, ou en barres & des Marchandises de prix. Voilà ce qui rend ce petit Lieu riche, & toujours plein de toutes sortes de Marchandises. Les Cannes y viennent très-bien, & le Sucre est beau & bien grené. Le terrain quoique léger est bon & produit bien le manioc, le mill, les patates, & toutes sortes de fruits & d'herbages. Ils ont peu de Bœufs & de Chevaux, parce qu'ils manquent de terrain pour les entretenir. Cependant ils ne manquent pas de viande, les Espagnols de Porto-Rico leur en fournissent en abondance. Ils élévent des Cabrittes, qui sont excellentes, & des Volailles de toutes sortes en quantité. Avec tout cela les vivres y sont chers, ce qui vient de la quantité des gens, qui y abordent, & de ce que l'argent y est commun.

Au reste l'Isle de S. Thomas par sa Forteresse n'est capable d'aucune défense ni pour elle-même, ni pour le Pays, ni pour les Vaisseaux qui seroient dans le Port; il y a à la vérité une grande Batterie sur le bord de la Mer au bas du Fort, où l'on voit une vingtaine de Canons; mais cette Batterie, quoique bonne pour battre dans l'entrée du Port, est inutile pour tout le reste; parce qu'étant ouverte par derriére, elle peut être aisement prise par ceux qui l'attaqueroient du côté de terre, après avoir fait leur descente à la petite Ance, qui est derriére le Comptoir des Danois.

La Caravella de St. Thomas est un Rocher assés élevé avec deux Pointes, qui sont toutes blanches des ordures que les Oiseaux font dessus. Cela le fait paroître de loin comme une Corvette, ou un Brigantin, & c'est ce qui lui a fait donner le nom de Caravelle, qui est un petit Bâtiment Espagnol. Ce Rocher est environ à trois lieues au Sud-Ouest de S. Thomas.

3. St. THOME. Voyez St. Thomas N°. 2.

St. TIBERY, ou Tubray, *Oppidum Sancti Tiberii*, Ville de France dans le bas Languedoc, au Diocése d'Agde. Cette Ville est Siège d'un Bailliage Royal. Elle est très-ancienne; son ancien nom est Cesseron, (voyez ce mot) & par corruption Cessarion. Pline, Ptolomée & tous les Itinéraires en font mention sous ce nom, que les anciens Actes rapportez par le Pere Mabillon, nous disent etre la Ville, où le Monastére de S. Tibery, avoit ete fondé. L'Abbaye de S. Tibery lui a fait dans la suite changer son ancien nom. Elle est de l'Ordre de S. Benoît, de la Congrégation de S. Maur. L'Abbé jouït de huit mille Livres de rente. Elle a été fondée l'an 817. par Louïs le Debonnaire.

St. TIRON, Abbaye de France dans le Diocése de Chartres. C'est une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît de la Congregation de S. Maur. Elle a été fondée en 1107. par Bernard, Abbé de S. Cyprien de Poitiers, qui se retira dans les Solitudes des Cousins de la Beauce & du Perche, où, par les secours de Rotrou Comte du Perche & de Mortaigne, il éleva & dota un Monastère de plus de cent Religieux, qui vaut encore près de quatorze mille Livres de revenu. Les Bénédictins modernes ont établi un Collége en ce Lieu, où ils elevent une assés nombreuse Jeunesse, une partie à leurs frais.

St. TRISAY, Abbaye de France dans le Poitou, au Diocése de Luçon. C'est une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de Citeaux, & de la filiation de Pontigny. Elle a été fondée l'an 1195. par Hervé de Mareuil, & Geofroi de Tiffauger. Elle vaut six mille Livres.

St. TRIVIER, Ville de France dans la Bresse, au Diocése de Lyon. Elle est petite & n'a pas plus de 340. Habitans; elle est située sur une hauteur à deux lieues de la Saone, & à cinq de Bourg. Il y a un Hôpital, & un Collége. Le terroir des environs est assez abondant; mais il est fort couvert, les chemins y sont mauvais, & les avenues difficiles & marécageuses.

St. TRON, en Latin *Sancti Trudonis Fanum*, ou *Trudonopolis*, ou *Trudonium Oppidum*, Ville d'Allemagne au Pays de Liège dans la Hasbaye, dont elle est la Capitale. Ceux du Pays disent S. Truyen. Elle est sur les Frontiéres du Brabant, à trois lieues de Tongres, à cinq de Mastricht, & à autant de Liége. Les murailles en furent abbatues l'an 1675. La moitié de la Ville appartient à l'Evéque de Liége, & l'autre moitié à l'Abbé de S. Tron, Abbaye qui donna le nom à la Ville. L'Evéque & l'Abbé partagent entr'eux la nomination des Magistrats. Quelques-uns croient que cette Ville est la *Sarcinum* des Anciens.

St. TROPEZ, Ville maritime de Provence sur le Golphe de Grimaud, à quatre lieues de Frejus, & à douze de Toulon.

lon. Cette Ville est au bord de la Méditerranée sur laquelle elle a un assez beau Port entre Frejus & Hieres, à quatre lieues de Frejus, & à douze de Toulon. Elle doit son origine & son nom à un Prieuré, dépendant de S. Victor de Marseille, elle n'a que deux cens dix Habitans. C'est un Gouvernement de Place avec un Etat Major. Cette Place a une Citadelle. Le Golfe dans lequel elle a son Port s'appelle ordinairement le Golfe de Grimaud, en Latin *Gambrecius*, ou *Gambrecitanus*. Quand on vient de l'Ouest pour y entrer, il faut prendre le Nord-Ouest, & faire route vers Nagaye, & lors qu'on découvre le Château de Grimaud, il faut aussi-tôt venir un peu au Lof, pour éviter un banc de Rochers, qui n'est pas éloigné. On va mouiller aux Canabiers. Honoré Bouche croit que c'est l'ancienne *Heraclea Caccabaria*. Sa Paroisse est desservie par un Prieur Régulier de l'Ordre de S. Benoît, qui a sous lui cinq Prêtres. Il y a aussi un Couvent de Capucins.

V.

1. St. VAAST, en Latin *Sanctus Vedastus*, Bourg de France en Normandie, au Diocèse de Coûtances. Ce Bourg est situé à deux lieues de Harfleur, à trois de Valogne & à treize de Coûtances; il a un petit Port de Mer où les Vaisseaux abordent. Il est composé de 1226. Habitans. Il y a un bon nombre de Poissonniers-Pêcheurs, & c'est où l'on vend le meilleur poisson, qu'on porte à Paris. Le Fort de la Hougue est d'un côté dans une petite Isle, qui porte ce nom; c'est une grosse Tour fortifiée. De l'autre côté à une demie lieue est l'Isle de Tatihou, un peu plus grande, ou il y a aussi une grosse Tour fortifiée, qui avance plus dans la Mer, & le Bourg de S. Vaast est entredeux. Ce fut là où les Vaisseaux du Roi de France furent brûlés en 1692. Il y a une espéce de Marché le Dimanche.

2. St. VAAST D'ARRAS. Voyez Arras.

3. St. VAAST, ou S. Wast de Moreuil, en Latin *Morolium Sancto Vedasto Sacrum*, Abbaye de France en Picardie. C'est une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Benoît, située au dessus d'Abbeville, sur la Riviére de Somme; c'étoit une dépendance (en Latin *Cella*) de l'Abbaye de Breteuil, à laquelle Wautier, Abbé de Breteuil, donna vers l'an 1140. à la priére de Bernard Seigneur de Moreuil, le droit de s'élire elle-même un Abbé particulier, & de le choisir dans le Monastére de Breteuil.

St. VALERY, *Oppidum Sancti Valerici*, Ville de France en Picardie, au Diocèse d'Amiens. Cette Ville est située à l'Embouchure de la Somme dans le Vimeux, à quatre lieues au-dessous d'Abbeville. Elle a 3280. Habitans; elle doit son origine au Monastère de S. Valery. L'entrée de la Somme, sur laquelle cette Ville est bâtie, est extrémement perilleuse à cause des bancs de Sable, qui changent continuellement avec les Vents, & les crues d'eau; de sorte qu'on ne peut s'y engager qu'avec les meilleurs Pilotes du Pays. L'eau monte en pleine Mer de trois brasses à la Pointe de Hourdel, de deux brasses & demie au Crotoy, & de deux brasses à S. Valery: ainsi les Vaisseaux choisissent où ils veulent s'arrêter; mais ils passent ordinairement dans une fosse, qui joint le Fauxbourg de S. Valery, & quelque difficile que soit l'entrée de la Riviere, il ne laisse pas de s'y faire un grand Commerce. Le Monastére, dont cette Ville porte le nom, s'appelloit anciennement Leuconaus. Orderic Vital, qui écrivoit au douzieme Siècle, appelle ce Lieu *Legonaus*, & c'étoit un Port comme il est encore aujourd'hui. S. Valeri son fondateur etoit Auvergnat, & vivoit dans le VII. Siécle. Le Monastére ayant beaucoup souffert au IX. & au X. Siécle les Moines prirent des Chevaliers pour les défendre. Ces Avoués se rendirent indépendans & propriétaires sous le nom de Barons & de Marquis.

Le Commerce de S. Valery est estimable & considérable par rapport à la facilité qu'il y a de transporter les Marchandises à Amiens, & delà par toute la Province, jusqu'en Artois, en Champagne; & à Paris sans essuyer les retardemens ordinaires par la voye du Havre de Grace. Un Bâtiment se rend de Hollande à S. Valery en vingt-quatre heures de tems, & les Marchandises, dont il est chargé, passent à Amiens en deux jours & demi, par le moien des Gribannes, qui remontent la Somme, Riviere douce & creuse sans être rapide. Que si les Marchands sont plus pressez, ils ont la route des Charrois, qui vont en trois jours à Paris: & c'est ce qui a determiné le Conseil du Roi de France à permettre l'entrée de l'Epicerie par ce Port, à la réserve néanmoins des Sucres, & des Cires, venant des Pays étrangers, dont il a plû au Roi d'en favoriser d'autres. Pendant les Traites des bleds, il en est beaucoup sorti par ce Port pour la Bretagne & la Normandie, & à présent il est d'un grand usage pour le debit de toutes les Manufactures de Picardie, qui passent jusqu'en Espagne & en Portugal; & d'autre part les denrées, qui y viennent par Mer & par Terre, sont les Sucres de Nantes, de la Rochelle & de Normandie, les Eaux de Vie de Marseille, les Cidres d'Auge, les Miels blancs de Bretagne, les Pelleteries de la Rochelle, les Beurres de Normandie; & du dehors du Royaume, les Cendres de Dannemark, pour le blanchissage, & les Cendres potasses de Hollande, pour la fabrique du Savon, les Huiles de toutes façons, les Laines d'Espagne, pour la fabrique des Etoffes, le Bois de Campêche & de Bresil, pour les Teintures &c. de la Morue, des Harangs, des Fromages de Hollande, & des Fers blancs & noirs de Hambourg, des Aciers de Hongrie, des Savons, des Toiles, des Baleines, des Draps, des Camelots d'Hollande, des Suifs, des Beurres, des Charbons de terre, des Ardoises, du Plomb, de l'Etain, de la Couperose, de l'A-

l'Alun, toutes sortes d'Epiceries & de Drogues & de Quinquaillerie d'Angleterre. La Ville de S. Valery a une Amirauté.

2. St. VALERY EN CAUX, gros Bourg de France avec Port de Mer, dans la Haute Normandie [a], en Latin *Sanctus Valericus*. Il est situé à six lieues de Dieppe & de Fescamp, & à onze ou douze de Rouen. La Paroisse qui porte le titre de S. Valery, & qui est de l'Exemption de Fescamp, est desservie par douze Pretres, & comprend environ quinze cens Communians. Le Port de ce Bourg resserré entre deux Côtes de Roche, est par tout revêtu de pierre de taille, en maniére de Bassin, avec des Ecluses, & accompagné d'un Quai bien pavé, qui regne tout à l'entour. Les Vaisseaux y sont à l'abri des Vents, & dans les grandes Marées il y entre seize pieds d'eau. Le Couvent des Penitens domine sur ce Port, où il y un Hôpital. L'Eglise de Notre-Dame de Bon-Port, bâtie assez près du rivage de la Mer, est une Aide de la Paroisse. On y célébre tous les Offices Divins, & on y conserve le Saint Sacrement, pour le porter aux Malades; mais pour les Baptêmes, & les Mariages, on est obligé d'aller au Bourg, qui est séparé du Port par un marécage, d'un quart de lieue de longueur. Il y a à S. Valery un Gouverneur, un Maire, une Haute Justice, une Amirauté, & un Grenier à Sel. On y tient Marché tous les Mardis & les Vendredis, & Foire les deux Fêtes de la Pentecôte, & le jour de S. Leger, à la Chapelle qui est au haut de la Côte. On y travaille en Draperies, & l'on y fait des Frocs & des Toiles. Une petite Riviére, dont les eaux se sont perdues, traversoit autrefois le Port. Une Tour quarrée défend la muraille & la Porte, qui est à l'entrée de ce meme Port. Il y a une autre Tour & du Canon au pied de la Falaise. Deux Jettées ou Digues élargissent le Canal, & facilitent l'entrée des Vaisseaux. Celle qui est du côté de Dieppe, doit être continuée jusqu'à la longueur de près de cent toises. La Navigation de S. Valery consiste en quelques Vaisseaux pour la pêche des Morues de Terre-Neuve, en une trentaine de grosses Barques pour la grande peche du Harang, & pour le transport des denrées, & en plusieurs petites Barques ou Batteaux, pour faire les petites pêches le long de la Côte. Il y a quarante ans ou environ, que le Port de S. Valery n'étoit qu'une petite plage de Mer, qui servoit de retraite à quelques Pêcheurs; mais le Roi ayant donné ses Ordres pour le faire deboucher, la commodité de sa situation y attira quelques Marchands, & les travaux considérables que l'on y a faits l'ayant rendu un petit Port bien fermé, la Navigation y augmente, & l'on y a bâti une centaine de Maisons près de la Mer.

[a] Mémoires dressés sur les Lieux en 1700.

1. St. VALLIER, Comté de France en Dauphiné. C'est le dernier héritage de la Maison de Poitiers. Il fut érigé en Comté pour Diane de Poitiers, avant qu'elle fût Duchesse de Valentinois, & après avoir passé à ses Filles il a été possédé par différentes personnes jusqu'au Comte de S. Vallier d'à présent, qui est de la Famille de la Croix.

2. St. VALLIER, Ville de France en Dauphiné. Cette Ville est petite n'ayant que 1489. Habitans.

3. St. VALLIER, Prieuré de France en Dauphiné. Il est à la nomination du Roi, & vaut cinq mille Livres.

St. VALMER, Prieuré de France dans le Boulonnois. Il a été fondé par Eustache Comte de Boulogne, pere de Godefroy de Bouillon: il vaut trois mille Livres.

St. VANDRILLE, Bourg du Pays de Caux en Normandie [b], avec une Abbaye considérable possédée par les Benédictins, de la Congrégation de S. Maur. Il est situé à une lieue de Caudebec, & à un quart de lieue de la Seine, jusqu'où s'étend le Dixmage de la Paroisse, qui est dédiée à S. Michel. L'Abbaye de S. Vandrille, en Latin *Sanctus Vandrigesilus*, est dans un Vallon, sur le petit Ruisseau de Caillouville. Ce Monastére connu autrefois sous le nom de Fontenelle, est très-célebre dans le Martyrologe Romain, qui fait mémoire des Saints dont on honore encore aujourd'hui les Tombeaux dans les quatre Chapelles, ou Eglises bâties sur son Territoire. On peut à juste titre appeller cette Abbaye la Terre des Saints, puisque sous le Gouvernement de ses trente-quatre premiers Abbés, dont il y en a vingt reconnus pour Saints, elle a donné des Prélats, illustres par leur Sainteté & par leur Science aux Eglises de Sens, de Toulouse, de Lyon, de Séez, de Rouen, de Terouanne, de Paris, de Bayeux, de Rheims, d'Evreux & autres. L'Eglise bâtie en Croix est belle, claire, bien voutée, très-propre, & fort dégagée dans son dessein, avec un large Corridor. Le Chœur couvert de plomb, a neuf Piliers de chaque côté, & quinze Chapelles à l'entour, dont plusieurs sont ornées. On n'a pas épargné l'or au Tabernacle du Grand-Autel. Les trois portes du Chœur, & quatre grandes Arcades du *Sancta Sanctorum*, sont fermées d'une grande Balustrade de fer assez richement ouvragée; & un grand nombre de Saints Abbés, & autres Religieux de l'Abbaye sont représentes en peinture sur les murailles, & sur les Piliers de ce même Chœur, dont les Chaises sont d'une belle Menuiserie. La Tribune, qui sépare le Chœur de la Nef, est d'un agréable dessein, & terminée par une Balustrade de pierre. Au milieu de l'Eglise il y a un plafond, en maniére de grande Calote, ornée d'Architecture & de Sculpture, au dessous du Clocher construit en forme de Lanterne; mais la Voute de la Nef ne couvre que trois Arcades, & une muraille sépare le reste de la Nef que l'on n'a pas encore achevée. La Sacristie est très-commode & des mieux ornées d'Ouvrages de Menuiserie. On y admire sur-tout la beauté du travail de la ferrure, par grandes plaques cizelées comme de l'argent. Outre les ornemens assez propres & de toutes couleurs

[b] Mémoires dressés sur les Lieux en 1700.

leurs, pour célébrer solemnellement l'Office Divin, on voit dans le Tresor de cette Sacristie quantité de Reliques precieuses, que l'on conserve dans des Chefs, dans des Bras & dans d'autres Reliquaires d'argent, & ces Reliques sont presque toutes de Religieux, qui se sont sanctifiés dans ce Monâstère, ou qui en ont été appellés pour gouverner d'autres Abbayes, méme des Diocéses en qualité d'Eveques, ou d'Archevéques. Cette Abbaye ayant été détruite par les Normands Danois en 850. ou 860. fut rétablie par Richard II. Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, vers l'an 1035. La Maison des Religieux, entiérement rebâtie à neuf par les Benédictins de la Congrégation de S. Maur, avant la fin du dernier Siécle, est grande & complete. On la distingue entre les plus belles de Normandie. Le Cloître est fort beau, & la grande Sale tient du magnifique. Elle a dix grandes Croisées de chaque côté, & un rang de neuf Colomnes de pierre dans le milieu porte la Voute. Les Jardins sont vastes, & dans le grand enclos, qui s'eleve jusques vers le haut de la Côte, & près d'un Bois, il y a de longues Terrasses d'où l'on voit la Riviére de Seine. Sur le terrein de cette Abbaye, on trouve quatre Chapelles, où l'on dit des Messes. Celle qui porte le titre de Notre-Dame de Caillouville, fut bâtie par S. Vandrille premier Abbé, qui vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans, & qui mourut le 22. de Juillet de l'an 685. selon les uns, & 689. selon les autres, en présence de S. Ouen Archevéque de Rouen, & de trois cens Religieux. Cette Chapelle de Notre Dame de Caillouville, est un Lieu de devotion célébre depuis onze cens ans. On baigne des enfans malades dans la source du Ruisseau de Caillouville, qui en sort & qui passe à travers de cette Abbaye. La Chapelle de Saint Saturnin Archeveque de Toulouse, où l'on vient de plusieurs Villes en Pélerinage, fut construite l'an 660. Le Corps de S. Harduin y repose, après avoir vécu long-tems en qualité de Religieux reclus, dans le meme Lieu où elle a été bâtie. Celle que l'on appelle la Chapelle de S. Paul, est le lieu de la sépulture de la plus grande partie des Saints de l'Abbaye de Fontenelle, ou de S. Vandrille, & entr'autres du Saint de ce nom, de S. Gaon son neveu, de S. Hugues Archevéque de Rouen, de S. Ansberg Archevéque de la même Ville, & de S. Vulfran Archevéque de Sens. La quatriéme est la Chapelle de la Maison Abbatiale, érigée en l'honneur de S. Etienne premier Martyr, & de S. Pancrace, aussi Martyr. De plus, au Hameau de Gauville il y a une Chapelle du Titre de S. Amand, où ce Saint, qui a été Abbé de S. Vandrille, a sa sépulture. La Chapelle du Titre de S. Jacques, est encore de la dépendance de cette Abbaye, dont l'Abbé est Seigneur de Caudebec, & Patron de la Cure de cette Ville. La Sénéchaussée, Haute-Justice de S. Vandrille, va tenir dans la meme Ville la Jurisdiction du Bailliage durant une semaine de Caréme.

St. Vaury, petite Ville de France dans le Limousin. Il y avoit autrefois une Abbaye de meme nom, laquelle a été secularisée en Chapitre de Chanoines auprès de cette Ville; & du côté de Gueret, on voit encore une Croix de pierre de taille au pied d'estal de laquelle est gravée la Couronne d'Angleterre. C'étoit la borne de la Domination des Anglois, lors qu'ils possédoient le Limousin. Sa Justice est du ressort du Présidial de Limoges.

1. St. Veit, Ville d'Allemagne dans la Carinthie dont elle étoit autrefois la principale Ville. Elle est située à l'endroit, où se rencontrent les deux Riviéres de Glan, & de Wunich. Elle a de bonnes murailles, six Eglises, une Place publique, avec une trés-belle Fontaine de Marbre blanc toute d'une pierre. Cette Piéce est antique, & a été apportée de Saal ou Zolfeld Place voisine. On voit aux environs de S. Veit quatre hautes Montagnes qui portent les noms de S. Veit; S. Ulric, S. Laurent & Ste. Heléne: sur chacune on voit une Chapelle où le Peuple va en Pélerinage à pied, quoiqu'il y ait sept ou huit lieues Françoises de chemin. Les Habitans sont fort sujets aux goîtres, & il n'y en a d'exemts que ceux qui boivent beaucoup de Biere, & de Vin. Brown qui me fournit ces remarques dit y en avoir vu de plus grosses que dans la Savoye & près des Alpes.

2. St. Veit, petite Ville des Pays-bas au Pays de Luxembourg. Elle étoit à Guillaume de Nassau Roi d'Angleterre, & fait partie de sa succession.

3. St. Veit, Ville d'Italie sur la Côte d'Istrie au Golphe de Venise, sous la Domination Impériale. Elle est dans l'Istrie, au Nord de l'Isle de Cherso. Il y a un Château dans la Ville, & un autre sur une Montagne. Il s'appelle Tersat, & auprès un Couvent de Cordeliers qui est un Pelerinage très-frequenté: de la Riviére jusqu'au Monastére, il y a une montée dont on ne sauroit compter au juste les degrés, & on ne trouve point deux fois le méme compte. Au milieu de cette montée est une petite Place avec une Chapelle que l'on dit etre faite sur le modèle de Notre-Dame de Lorette. Devant la Ville, est un Couvent de Capucins où se fit en 1618. le Traité de Paix entre la Maison d'Autriche & les Venitiens; bien des Géographes le mettent dans la Carniole, parce qu'en effet il est du Gouvernement de cette Province. Cette Ville de S. Veit est la meme que Fiume.

4. St. Veit, Bourgade d'Allemagne, au Comté de Gorice, sur un des deux Ruisseaux dont se forme le Vipao, Riviére qui tombe dans le Lizonso. Ce Bourg est à un mille de Wippach, & est regardé par les Allemands comme une dépendance de la Carniole, parce qu'il est effectivement aux Frontiéres de ce Duché. Aussi Zeyler le traite-t-il dans l'ordre des Lieux de la Carniole.

1. St. Venant, Ville de France dans l'Artois, sur la Lys, vers les Frontiéres de Flandres, à deux lieues d'Aire,

 avec

avec titre de Comté. La principale défenſe de cette Place conſiſte dans les inondations que forment les Ruiſſeaux de Robeck, & de Garbeck. Il n'y a qu'une ſeule Egliſe, elle eſt ſous l'Invocation du Martyr S. Venant, en Latin *Venantius*. Il vivoit vers l'an 762. du tems de Pepin Roi de France. Il avoit premierement ſervi dans les Armées de ce Prince, ſe donna enſuite entierement à Dieu, & ſe retira dans les Bois qui étoient aux environs d'Aire, & y fut aſſaſſiné par un Voleur qui crut trouver chez lui de grandes richeſſes. Les Miracles que Dieu opera enſuite ſur le Tombeau de ce S. homme, & le concours que la dévotion y attira, donnerent lieu de commencer cette Ville qui en prit le nom. On trouva en 1608. les Oſſemens de S. Venant au Village de S. Hisbergue, à une lieue de cette Ville; mais il y a toujours eu conteſtation ſi c'étoient les veritables Reliques de ce S. Martyr dont la Fête ſe célèbre le 10. Octobre. Il y a un nouvel Hôpital pour les Malades établi en 1702. Louïs XIV. Roi de France a ordonné que les biens, & les revenus de l'ancien Hôpital de cette Ville, & ceux de ſes Maladreries, comme auſſi ceux de Haverskercke ſerviſſent pour ſon entretien. Cette Place a eu autreſois de bonnes Fortifications. Le Maréchal de Turenne la prit en 1657. & deux ans après elle fut cedée à la France par le Traité des Pyrénées. Ses Fortifications furent alors demolies, les François les releverent enſuite, & y mirent une bonne Garniſon. Les Alliés de l'Empereur l'aſſiégerent en 1710. & la prirent le 29. d'Octobre; mais elle fut rendue à la France en 1713. par la Paix d'Utrecht.

2. St. VENANT, Chapitre de France en Touraine, au Diocéſe de Tours. Il eſt compoſé de dix Chanoines, & de dixhuit Chapelains ſous la Collation du Chapitre de S. Martin de Tours.

St. VENDELIN, ou St. Wendel, petite Ville d'Allemagne au Pays de Trèves, ſur le Ruiſſeau de Bliess dans le Weſterreich. Baudouin Archevêque de Trèves acheta le Chateau, & le Territoire. Mr. Baudrand dit qu'elle a fait partie du Comte de Sarbruck, & qu'étant Fief de l'Évêche de Metz elle a été réunie à la France en 1680. auſſi la donne-t-il à la France.

St. VERAIN, en Latin *Sanctus Veranus*, Ville de France dans le Nivernois, au Diocéſe d'Auxerre. Cette Ville eſt petite & n'a que 535. Habitans, elle eſt à deux lieues de Coſne, du Préſidial d'Auxerre, & en ſuit la Coûtume. On y trouve un petit Prieuré dépendant de Cluny. Cette Ville eſt une Baronnie, qui a des mouvances aſſez conſidérables. Le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

St. VIANCE, Marquiſat de France dans le Limoſin, au Diocéſe de Limoges. Cette Paroiſſe eſt du Préſidial de Brive, & a près de 600. Habitans. Cette Terre appartient au Marquis de S. Viance dont la famille porte le nom de Felix. Elle eſt ancienne, & a eu pluſieurs Sujets de mérite.

1. St. VICTOR, Bourg de France dans le Beaujollois, au Diocéſe de Lyon, Election de Ville-Franche. Il a 500. Habitans. Il y a une Châtellenie Royale reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de S. Etienne.

2. St. VICTOR, Bois de France en Normandie, au Pays de Caux, entre le Bourg de S. Victor en Caux, & celui de Tôtes. Il a environ une lieue, & demie de tour.

3. St. VICTOR EN CAUX, Bourg de France dans la Haute Normandie, au Pays de Caux, avec une Abbaye de Bénédictins non Réformez. Il a Titre de Baronnie. Il eſt ſitué entre Dieppe, & Rouen à ſix lieues de l'une & de l'autre Ville, à une grande lieue au deſſus d'Aufray, près de la Baronnie de la Pierre, & un peu au-deſſous des ſources de la petite Riviére de Scie, dans une belle-Campagne de terres fertiles en grains. Les Rentes Seigneuriales, & les Droits de la Foire qu'on tient en ce Bourg le jour de la Fête de S. Victor, appartiennent aux Chanoines de la Cathédrale de Rouen. Il n'y a dans ce Bourg qu'un ſeul Puits. L'Abbaye de S. Victor eſt ſituée dans le Bourg qui lui doit ſon nom & ſon origine. Ce n'étoit d'abord qu'un Prieuré fondé en 1048. par Roger de Mortemer, pendant que S. Maurille étoit Archevêque de Rouen. Ce Prieuré étoit ſoumis à l'Abbé de S. Ouen de Rouen, du conſentement duquel il fut érigé en Abbaye l'an 1074.

1. St. VINCENT, Iſle de l'Amérique la plus peuplée de celles que les Caraïbes poſſedent dans les Antilles. Elle eſt au Sud de Sainte Luce, à ſeize lieues de l'Iſle de Barbados, & à douze ſeulement de la Grenade, ſur la hauteur de ſeize degrez. Cette Iſle peut avoir huit lieues de long, & ſeize de large. Sa forme eſt preſque ronde, & la terre eſt relevée de pluſieurs hautes Montagnes, au pied deſquelles il y a des Plaines fort propres à rapporter, ſi elles étoient cultivées, à cauſe de pluſieurs Torrens & petites Riviéres qui les arroſent. Du long de la Côte qui regarde le Sud-Oueſt elle a pluſieurs Bayes, où ſont des ancrages fort commodes. On en peut prendre aiſément de l'eau, & la deſcente y eſt très-facile. Ses Habitans ſont de mêmes mœurs que leurs voiſins, de moyenne taille, pareſſeux, & n'ont d'autre ſoin que de chercher à fournir aux néceſſités de la Vie. Ils ont quantité de beaux Villages, où ils vivent fort tranquillement; ils traverſent jusqu'au Continent avec leurs Canots, quoiqu'il en ſoit eloigné de trente-cinq lieues, après quoi ils retournent à leur Iſle ſans ſe ſervir de Compas. Ils ſe tiennent ſur leurs gardes, & ſe défient fort des Etrangers. Cependant quand il en arrive à leur Rade, ils leur donnent de la Caſave, de l'eau, des fruits, & d'autres vivres qui croiſſent en leurs Terres, & qu'ils échangent avec des Coûteaux, des Serpes, des Coignées & autres ferremens. C'eſt ainſi qu'en parloit de Laet ſur les Mémoires de ſon tems, & cet Article eſt tiré de ſon Livre, & de l'Hiſtoire des Antilles de Rochefort. Il faut y ajouter ce que le Pere Labat en a dit

dit depuis dans ses Voyages de l'Amérique [a].

[a] Tom. 2. p. 148.

Cette Isle, dit-il, paroît avoir 18. à 20. lieues de tour, elle est par les 13. degrez de Latitude Nord. Son aspect n'a rien que de sauvage & de desagréable. Elle est fort hachée, pleine de hautes Montagnes couvertes de Bois. On voit à la vérité de petits Valons où il y a des défrichés de peu d'étendue autour des Rivières qui y sont en bon nombre. C'est là le centre de la République Caraïbe: c'est l'endroit où les Sauvages, sont en plus grand nombre, la Dominique n'en approche pas. Outre les Sauvages, cette Isle est encore peuplée d'un grand nombre de Négres fugitifs, pour la plûpart, de la Barbade, qui étant au Vent de Saint Vincent donne aux fuyards toute la commodité possible de se sauver des Habitations de leurs Maîtres dans des Canots ou sur des Piperis ou Radeaux, & de se retirer parmi les Sauvages; les Caraïbes les ramenoient autrefois à leurs Maîtres, lorsqu'ils étoient en paix avec eux, ou bien ils les portoient aux François, ou aux Espagnols, à qui ils les vendoient. Je ne sai par quelle raison ils ont changé de méthode, & ce qui les a portés à les recevoir parmi eux, & à les regarder comme ne faisant qu'un même Peuple. Ils s'en repentent à présent très-fort, & très-inutilement: car le nombre des Négres s'est tellement accru, ou par ceux qui les sont venus joindre de la Barbade, ou qui sont nés dans le Pays, qu'il surpasse de beaucoup celui des Caraïbes; de sorte qu'ils les ont contraints de partager l'Isle avec eux, & de leur céder la Cabesterre. Mais ce n'est pas encore cela qui chagrine le plus les Sauvages, c'est l'enlevement fréquent de leurs femmes & de leurs filles, dont les Négres se saisissent quand ils en ont besoin, & qu'il n'est pas possible de retirer de leurs mains, parce qu'étant plus braves, & en plus grand nombre, ils se mocquent des Caraïbes, les maltraitent, & les obligeront peut-être un jour d'aller chercher une autre Isle, si tant est qu'ils veulent bien leur laisser la Liberté, & ne les faire pas travailler pour eux comme leurs Esclaves, ce qui pourroit bien arriver; il semble qu'ils le prévoyent, & qu'ils en ont peur. Ils souffrent impatiemment les outrages des Négres, ils se plaignent hautement de leur ingratitude, & sollicitent souvent les François & les Anglois de les délivrer de ces hôtes dangereux, mais ils n'ont osé jusqu'à présent prendre les armes, & se joindre aux Européens, qui ayant autant d'intérêt qu'eux de détruire cet asyle de leurs Esclaves fugitifs, les auroient puissamment aidés à se délivrer de ces mauvais voisins. Depuis que le P. Labat écrivoit, des François se sont établis à l'Isle de S. Vincent, & y font venir du Tabac qui se vend en France, & en Hollande sous le nom de Tabac de S. Vincent, ou Tabac de Dunkerque, à cause qu'il s'en debite beaucoup à Dunkerque.

2. ST. VINCENT, Isle de l'Amérique Méridionale, sur la Côte du Bresil, avec une Ville de même nom, & celle de SANTOS, qui est le Chef-Lieu d'une Capitainie, ou Gouvernement qui porte le nom de Capitainie de S. Vincent. Voyez SAN-VICENTE.

3. ST. VINCENT, Isle sur la Côte Occidentale d'Afrique entre celles qu'on nomme Isles du Cap Verd, entre l'Isle de S. Nicolas au Levant, & celle de Ste. Lucie au Couchant.

Cette Isle est aride [b], inculte, semée de rochers, & il y a peu d'eau douce. On y trouve pourtant, au côte du Sud-Ouest de la Baye, une petite source qui peut fournir de l'eau à 2. ou 3. Vaisseaux tout au plus; mais n'ayant pas été suffisante pour tous ceux qui y étoient, on creusa des puits, dont l'eau, étant un peu somache, ne pouvoit pas être tout-à-fait saine, & l'on ne douta point dans la suite, qu'elle ne fût la cause du flux de sang qui regna parmi la Flote. Les Boucs, qu'on prend dans cette Isle, sont fort gras & de meilleur goût que par-tout ailleurs. On les attrape facilement à cause de l'incommodité du terrein, qui est presque par-tout traversé de roches assés aigues. Cependant quand on connoît les chemins, on en a plus facilement, pourvû qu'on aille en troupe, & qu'on soit 25. ou 30. hommes ensemble. On y trouve quantité de Tortues de 2. ou 3. pieds de long, dans la saison où elles viennent la nuit à Terre faire leurs œufs, & les enterrer dans le Sable, afin que le Soleil les y échaufe, comme s'ils étoient couvés: ce qui arrive depuis le mois d'Août jusques au mois de Février; ensuite elles demeurent dans la Mer. C'est un fort bon mets, & qui a plus goût de chair que de poisson. Il y a aussi quantité de beau poisson, qu'on prend à l'hameçon, proche des rochers, en si grande abondance, que quand on veut pêcher, on en a suffisamment pour toute une Flote. L'Isle est deserte. Une fois l'année les Habitans de Ste. Lucie y viennent prendre des Tortues, pour en tirer de l'huile, & ebasser aux Boucs, afin d'en envoyer les peaux en Portugal. On porte la Viande à S. Jago, où l'on en fait des salaisons, qui vont au Bresil. Il n'y a point d'autres Arbres fruitiers que quelques Figuiers sauvages, qui se trouvent par endroits, quand on avance dans l'Isle. Il y a aussi des Plantes de Coloquinte. D'ailleurs il y fait une sécheresse extrême, quand ce n'est pas la saison des pluyes qui commencent ordinairement en Août, & finissent en Février, quoique cela ne soit pas toujours réglé.

[b] Voy de la Comp Holl. t. 5. p. 12.

4. ST. VINCENT, Prieuré de France en Bourgogne, au Diocèse d'Autun. Il est situé dans une Paroisse de meme nom, dont la situation est assés belle & en un Pays de Plaines. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. Il y a à présent des Chanoines de la Congrégation de France. Le Roi est Collateur de ce Prieuré.

5. ST. VINCENT, Baronnie de France dans le Poitou. Elle est de l'Election de S. Maixent, & appartient au Duc de Mazarin

Mazarin & à l'Abbé de S. Maixent.

6. St. VINCENT, Abbaye de France en Picardie, au Diocése de Senlis. Cette Abbaye a été fondée en 1067. par Anne de Russie, femme d'Henri I. Elle est de douze mille Livres, dont l'Abbé en a sept mille pour lui. Il y a un Collége dans cette Abbaye; elle a embrassé la Reforme dès l'an 1620. avant meme l'Abbaye de Ste. Geneviéve de Paris.

7. St. VINCENT AUX BOIS, en Latin *Sancti Vincentii in nemore*, Abbaye de France au Diocése de Chartres. C'est une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Augustin. Elle a été fondée en 1212. Elle est située au milieu des Bois près de Château-neuf en Timerais, ce qui lui a fait donner son surnom. Elle est à vingt lieues de Paris. Elle a reçu la Reforme. La Manse Abbatiale n'est que de quinze cens Livres.

8. St. VINCENT DE BOURG, Abbaye de France en Guienne, au Diocése de Bourdeaux. Cette Abbaye est d'Hommes & de l'Ordre de S. Augustin. Elle est située dans la Ville de Bourg, & vaut quatre mille Livres.

9. St. VINCENT DE LUC, Abbaye de France dans le Béarn, au Diocése d'Oleron. Cette Abbaye étoit autrefois de l'Ordre de S. Benoît; mais présentement elle est occupée par des Barnabites. L'Abbé jouït de six mille Livres de rente, & entre aux Etats de la Province.

1. St. VIVANT (Bois de), en France en Languedoc. Il est de cent quatre-vingt-sept arpens & demi, & de la Maîtrise de Toulouse

2. St. VIVANT, Prieuré de France en Bourgogne, au Diocése d'Autun. Il est situé dans une Paroisse à laquelle il a donné son nom, sur le Côteau d'une Montagne fort élevée. Il a été fondé en 894. par Manassès, Seigneur de Vergy & Comte de Dijon.

1. St. URBAIN, Abbaye de France en Champagne, au Diocése de Châlons. Elle est située sur la Marne à une lieue de Joinville en remontant vers la source de la Riviére, dans un Bourg qui tire son nom & son origine de cette Abbaye. Elle est de l'Ordre de S. Benoît de la Congrégation de S. Vanne. Elle a été fondée par Archambault, Evêque de Châlons dans le neuviéme Siécle, d'abord sous le Titre de la Ste. Trinité, depuis changé en celui de S. Urbain. Charles le Chauve lui a fait de grands biens. L'Abbé jouït de dix mille Livres de rente, & les Moines de quatre mille. L'Abbé est Commendataire, & l'Abbaye porte le Titre de Viconté. L'Abbé est Patron d'environ trente Cures & quelques Prieurés, entr'autres de celle de Joinville, de S. Urbain, de la Noue &c.

2. St. URBAIN, Abbaye de Suisse dans le Canton de Lucerne [a]. Cette Abbaye est de l'Ordre de Citeaux à l'extrémité Septentrionale du Cantoo de Lucerne, à une lieue à l'Occident de Zofingue. Elle est belle & riche, & a été splendidement réparée ces dernières annees. Elle fut fondée l'an 1194. & dotée richement. Les Religieux disent, que les Bernois n'ont que trois deniers de rente plus qu'eux. Ils ont le long du grand chemin de beaux Etangs, d'un petit quart de lieue de circuit, qui leur servent de Réservoirs pour le poisson. On les nettoye de tems en tems. Il y a neuf ou dix ans, qu'on les nettoya, & on y trouva trois cens tetes de petits enfans qu'on n'y cherchoit pas. Cet accident, comme on peut juger, fit une rumeur épouvantable dans tout le Pays d'alentour. Ce Couvent est indépendant, mais sous la protection de Lucerne, & en quelque maniére même sous celle de Berne, car la Communauté a une Alliance ancienne de Combourgeoisie avec Berne, & toutes les fois qu'on y élit un Abbé, l'Abbé nouvellement élu est obligé d'aller à Berne en personne renouveller l'Alliance; alors on le fait asseoir par honneur dans le Grand Conseil, comme Bourgeois. Cette Cérémonie se fait toujours avec beaucoup de pompe.

[a] Etat & Délices de la Suisse, t. 2. p. 402.

St. URSANE, ou St. Uasts, en Allemand (par corruption du nom) Sanderaitz [b], petite Ville de Suisse dans le Canton de Basle. Elle est située dans une Vallée profonde, entre de hautes Montagnes, à deux lieues à l'Orient de Porentru. Elle est lavée par la Riviére du Doux, (*Dubis*) qui serpente tellement dans ce Pays, qu'il remonte vers sa source. Cette Ville doit son origine à un S. Hermite nommé Ursicin, qui s'étant retiré dans ces Quartiers-là alors couverts de Bois & inhabités, y bâtit une Cellule, & puis une petite Eglise. Dans la suite du tems plusieurs familles s'y habituerent, & formerent un Village, qui ensuite s'est accru, & est devenu une Ville, qui a sa Police, son Bourguemaître & son Conseil, avec une Eglise Collégiale de douze Chanoines. Rodolf III. dernier Roi de Bourgogne donna cette Ville aux Evêques de Basle; les principaux Villages de son Territoire sont, la Chaux, Noirmont, Pomerat, Sagneleger, Elmont, Montfalcon, &c.

[b] Ibid. t. 2. p. 266. & suiv.

1. St. URSIN, Abbaye. Voyez St. Symphorien.

2. St. URSIN, Prieuré de France dans le Diocése du Mans de Ste Croix. Il y a trois Religieux.

St. VULMER, Abbaye d'Hommes en France dans la Picardie. Elle est de l'Ordre de S. Augustin. Autrefois elle étoit de l'Ordre de S. Benoît. Elle est située dans les Bois auprès de Boulogne & de la Mer. Elle a été entiérement detruite par Henri VIII. Roi d'Angleterre. Il n'y a plus de Conventualité. Elle devoit son origine à S. Vulmer, qui s'étoit attaché encore tout jeune à l'Abbaye d'Haumont en Haynault, dont il garda d'abord les troupeaux: puis ayant appris à lire, il donna des marques si éclatantes de son esprit, & de ses bonnes qualitez, que l'Abbé d'Haumont lui fit faire ses études, & il devint Prêtre. Les progrès qu'il fit lui attirerent des éloges auxquels son humilité fut si contraire qu'il s'enfuit dans une affreuse

affreuse Forêt, qu'il fut encore obligé de quitter pour la meme raison. Il revint dans sa Patrie près de Boulogne, & se retira dans une Forêt, qui lui avoit appartenu, comme faisant partie de son Patrimoine. Il y vecut en Hermite. Son frere Valmar venoit tous les jours lui apporter à manger, & pour se faire entendre, il frappoit avec un maillet sur une petite table de bois qu'il avoit suspendue à un Arbre, & qui lui tenoit lieu de cloche. Un grand nombre de saintes Ames allerent le trouver, pour le prier de les conduire dans une vie sainte & retirée. Il s'y forma vers l'an 688. deux Monastéres, un d'Hommes, & un de Femmes, sous l'Invocation de la Ste. Vierge. On y conservoit la table de bois & le maillet, dont il vient d'etre parlé.

Y.

St. YON, Prieuré de France dans l'Isle de France. Il est situé dans la Paroisse de même nom, qui est un Fief appartenant à Mr. le Président de Lamoignon. Ce Prieuré vaut dix mille Livres de rente.

St. YRIEIX ou St. Yrier de la Perche, en Latin *Attane*, ou *Sancti Aredii Cœnobium*, ou *Attanum Sancti Aredi*, Ville de France dans le Limosin. Cette Ville est située sur la Riviére nommée l'Isle. Il en est parlé dans les Annales de France à l'année 734. Elle est de 2770. Habitans. Il y a une Prevôté du ressort du Présidial de Limoges; la Justice en est partagée avec le Roi & le Chapitre. Il y a aux environs des Mines de fer assez considérables. Il y avoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit fondée en 572. Elle a été sécularisée en un Chapitre de trente-deux Chanoines. Il n'y a plus présentement qu'un Doyen, un Chantre, douze Chanoines, & six Titulaires du bas Chœur. Cette Abbaye, qui a donné la naissance & le nom à la Ville, eut pour fondateur S. Yriez ou Yrier, *Aridius* ou *Aredius*, vers le milieu du VI. Siécle. Il fonda ce Monastére dans une Terre de son Patrimoine nommée Attane, en Limousin, du côté du Perigord près de la Riviére de l'Isle. Il en fut le premier Abbé, & y fut enterré. Après sa mort la célébrité de son Culte y forma une petite Ville qui porte son nom, aussi-bien que le Monastére. L'Abbaye a été depuis changée en une Collégiale, & soumise au Chapitre de S. Martin de Tours.

St. YVES, Bourg d'Angleterre en Huntingtonshire sur l'Ouse, à deux milles au-dessous de Huntington, en descendant vers Ely. Il est remarquable par le droit qu'il a de tenir Marché public, & par la réputation de ses Eaux Médicinales.

Z.

St. ZACHARIE, Village & Monastére de France en Provence, il est très-ancien & existoit dès le tems de Cassien en 450. il a reçu la Réforme en 1630. Il est de l'Ordre de S. Benoit.

A.

Ste. AFRIQUE. Voyez Ste. Frique.

Ste. AGATE. Voyez Santia.

Ste. AGNES, petite Isle au Couchant de l'Isle de la Grande-Bretagne, & l'une des Sorlingues.

Ste. ALOUSIE. C'est ainsi que quelques François ont dit par une mauvaise imitation de la prononciation des Espagnols qui disent *Santa Lucia*, comme s'il etoit écrit *Santa Lousia*. Les personnes instruites, & même les Négocians qui trafiquent dans les Antilles disent Sainte Lucie. Voyez ce mot.

1. Ste. ANNE (Les Isles de), Isles de l'Amérique sur la Côte du Bresil dans la Baye de S. Louïs de Maragnan [a]. Le P. Labbe Missionnaire Jésuite dit qu'elles sont au nombre de trois: quelques Brisans semblent en former une quatrième. Elles sont toutes couvertes de Bois; la Terre ferme n'en est éloignée que de trois ou quatre lieues. On trouve sur ces Isles quantité de gros Oiseaux qu'on nomme *Foux*, parce qu'ils se laissent prendre sans peine: en peu de tems ajoûte ce Pere nous en primes deux douzaines. Ils ressemblent à nos Canards à la reserve du Bec qu'ils ont plus gros & arrondi: leur plumage est gris; on les écorche comme on fait les Lapins.

[a] Lettres Edifiantes T. 15. p. 338.

2. Ste. ANNE (Le Port ou le Havre de), Isle de l'Amérique Septentrionale dans l'Isle du Cap Breton: Denys [b] en parle ainsi: Il est bon & spacieux, son entrée est entre deux Pointes, & n'a pas de large. Les Vaisseaux de trois ou quatre cens Tonneaux y peuvent entrer de toute Marée. L'Ancrage est bon, &, quand les Cables manqueroient, l'on n'échoueroit que sur des Vases. Le Havre pourroit contenir mille Vaisseaux. Le Bassin est entouré de Montagnes, & de Roches fort hautes. Les Navires peuvent mettre le beaupré en Terre à la droite en entrant; c'est-à-dire, se mettre sans danger si près de Terre que le mât de beaupré qui est à l'avant du Navire y puisse toucher. La Roche est escarpée, & il y a quelques petites Riviéres, & Ruisseaux qui viennent des Montagnes. A l'extrémité du Havre on voit une Montagne de roche blanche comme du lait, & aussi dure que le Marbre. D'un autre côté est une Terre toute mêlée de petits Cailloux, de plusieurs couleurs. Il en est tombé à la Côte des morceaux d'assés bonne grosseur, contre lesquels la Mer bat sans qu'ils se mettent en pièces: au contraire ils s'endurcissent si fort à l'air & à l'eau, que les outils n'en peuvent faire sortir la moindre partie; ce qui fait croire qu'ils ne seroient pas moins beaux au poli que le Marbre, aussi-bien que la roche blanche dont je viens de parler, si l'on en faisoit l'essai. Il y a pêche de Saumon dans le Havre; mais le Maquereau sur-tout y est abondant, & monstrueux pour la grosseur. On le prend à la Ligne à l'entrée du Havre, qui est une Pointe de sable où l'on trouve force Coquillages.

[b] Descr. de l'Amérique Sept. T. 1. c. 6.

3. Ste. ANNE, Paroisse de la Grande-Terre de la Guadaloupe, située entre la Paroisse du Grand Gorier, & celle de S. François, à la Bande du Sud de cette Isle vis-à-vis deux Rochers que l'on appelle les deux Diamans. Elle est desservie par les Capucins, ainsi que les deux autres Paroisses de la Grande-Terre.

4. Ste. ANNE (Fort de), dans l'Amérique Septentrionale dans la Nouvelle France. Il est situé près du Lac de Champlain à trois lieues du Fort S. Louïs, ou de Sorel. On y peut aller haut rapide au Lac de Champlain.

5. Ste. ANNE (Plaine de Bas), à la Côte Septentrionale de l'Isle de S. Domingue. Elle est entourée de Montagnes, & arrosée d'une Riviere, que l'on appelle la Riviére Salée.

6. Ste. ANNE (Le Golphe de), ou la Baya de Ste. Anne. Voyez au mot Baye.

Ste. APHRODINE, Abbaye de France en Languedoc, au Diocése de Beziers. Elle est sécularisée.

Ste. APOLLINE, Abbaye de France en Languedoc, au Diocése de Riez. Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Benoît, a 6. Religieux, & trois mille Livres de revenu.

Ste. AUSTREBERTE, Abbaye de France en Picardie, au Diocése d'Amiens. Cette Abbaye est de Filles, de l'Ordre de Augustin, & est située sur la Riviére de Canche près la Ville de Montreuil aux Confins du Boulonnois. Elle a été fondée vers l'an 1050. par Ste. Austreberte premiére Abbesse de Pouilly, ou selon d'autres de S. Paul en Beauvoisis. Elle étoit petite-fille de Gaudefroi le Grand, & Sœur de Ste. Franchilde.

Ste. AUXONNE, Abbaye de Filles en France, dans le Diocése d'Angoulême. Elle est de fondation Royale, de l'Ordre de S. Benoît, & de six mille Livres de revenu pour quarante Religieuses.

B.

[a] Corn. Dict. Mém. dress. sur les Lieux.

Ste. BARBE EN AUGE [a], Bourg de France en Normandie, au Pays d'Auge, au Diocése de Lisieux. Il est situé sur la Riviére de Dive à six lieues de la Mer. Il y a un Prieuré considérable de Chanoines Réguliers de S. Augustin de la Congrégation de France. La Manse Prieurale Commendataire est attribuée aux Jésuites du Collége de Rouen. L'Eglise de ce Prieuré est vaste, & les Religieux dont la Maison est fort grande desservent beaucoup de Cures à la nomination de ce Prieuré. Il posséde trois Baronnies, & de lui dépend le Prieuré Claustral de Grasville Ste. Honorine, dans le Pays de Caux, & près du Havre.

Ste. BAUME, (La). Voyez Baume.

C.

1. Ste. CATHERINE, Montagne & Monastère dans l'Arabie Pétrée; au pied du Mont Sinaï. Le Monastère est bâti de pierre de taille sur de très-hautes Montagnes escarpées. Du côté de l'Orient il y a une fenetre, par laquelle ceux de dedans tirent les Pelerins dans le Convent avec une Corbeille, qu'ils descendent au bout d'une corde passée par une Poulie, qu'on voit au haut de cette fenetre. Ils se tiennent ainsi enfermés pour éviter les insultes des Arabes, auxquels ils fournissent quelque nourriture par le moyen de cette même Corbeille. On tient qu'il y a plus de mille ans que les Grecs possédent ce Monastère, qui leur fut donné par un Empereur Grec appellé Justinien, & qu'ensuite Mahomet qui étoit leur Chamelier, leur ayant un jour apporté des provisions sur ses Chameaux, s'endormit de lassitude à la porte du Convent. Pendant qu'il dormoit il vint une Aigle, qui voltigea longtems autour de sa tete, ce que le Portier ayant apperçu avec beaucoup de surprise, il courut aussi-tôt en donner avis à l'Abbé, qui vint à la Porte, & fut témoin de la meme chose. Il présagea delà que Mahomet feroit un jour très-puissant, ce qui le porta à lui demander lorsqu'il le vit éveillé, s'il feroit du bien aux Religieux lorsqu'il feroit arrivé à une haute fortune. Mahomet ayant rejetté d'abord le présage, consentit enfin sur les fortes instances de l'Abbé, à lui promettre même par écrit les avantages qu'il lui demandoit, & comme il ne favoit pas écrire, il trempa sa main dans un ancrier, & en imprima la forme sur un Papier blanc. Quelque tems après étant parvenu à la grandeur qui lui avoit été présagée, il leur conserva le Monastère avec tout le Territoire, à condition qu'ils nourriroient tous les Arabes d'alentour. Ainsi ces Religieux sont obligés de donner un demi Picotin de bled à chaque Arabe qui se présente, & ces Arabes le moulent avec un petit Moulinet qu'ils portent toujours avec eux. Il en vient quelquefois en un seul jour cent cinquante, deux cens, & jusqu'à quatre cens, de sorte qu'il est des jours où cette Aumône monte à plus de deux muids de bled. C'est ce que les Grecs racontent de ce Monastère qui dépend du Mont Sinaï. L'Eglise est un ancien Bâtiment orné d'un grand nombre de Tableaux. Derriére le Maître-Autel est une Chapelle qui couvre la place où étoit le Buisson ardent, dans lequel Dieu apparut à Moïse, & l'on n'y entre que nud-pieds. A côté du Maître-Autel, il y a une Châsse de Marbre blanc, sur laquelle on voit des feuillages tailles en bas-reliefs. Cette Châsse, couverte ordinairement d'un Drap fort riche, renferme le Crane décharné de Ste. Catherine, avec sa main gauche fort desséchée, dont les ongles sont tout entiers.

[b] Thevenot, Voyage de Levant. c. 27.

2. Ste. CATHERINE [b], (La Montagne de), fait partie du Mont Sinaï dans l'Arabie Petrée. Au pied de cette Montagne est le Monastère des quarante Martyrs. En montant on trouve quantité de pierres où sont représentés naturellement des Arbres, & en les rompant, on en trouve encore au dedans; il y a de ces pierres qui sont fort grosses. Au milieu de la Mon-

Montagne on trouve une belle source d'eau claire, avec un grand Bassin dans le Roc. Cette source fut découverte, dit-on, par une Caille, lorsque les Religieux ayant descendu le Corps de Ste. Catherine jusques-là mouroient de soif, & cette Fontaine commença alors à sourdre. Au haut de la Montagne sous un petit Dôme, qui est sur sa Cime, on voit le lieu où le Corps de Ste. Catherine, selon une Tradition du Pays, fut porté par les Anges, incontinent après qu'on lui eut coupé la tête à Alexandrie. Ce saint Corps demeura là trois cens soixante ans jusqu'à ce qu'un bon Religieux ayant su la nuit par révélation que ce Corps étoit là haut, il s'y en alla le Matin avec tous les Religieux qui l'apporterent en Procession jusqu'au Monastère, où ils le mirent dans une belle Châsse d'argent qui y est encore. En haut sous le Dôme où reposoit le Corps de la Sainte est une grande piéce de Roc un peu élevée de terre. C'est où l'on dit qu'il fut placé par les Anges. On l'y voit encore marqué comme ayant été posé sur le dos. Quoi qu'en disent les Grecs, il y a bien de l'apparence que cette impression est l'ouvrage des hommes. Autour de ce Roc est un Dôme en forme de petite Chapelle quarrée.

3. STE. CATHERINE, Abbaye d'Hommes en France, en Normandie. Elle étoit bâtie sur une Montagne près de la Ville de Rouen; il n'en reste plus aucun vestige; ses revenus sont unis partie à la Chartreuse de S. Julien, qui est au bas de la Montagne, partie à la Chartreuse de Gaillon.

4. STE. CATHERINE, Prieuré de France dans le Soissonnois. On l'appelle Ste. Catherine à Rouvre. Il est de deux mille huit cens Livres.

5. STE. CATHERINE DE COING, Prieuré de France dans le Berry. Il est du Diocése de Bourges, & du ressort d'Issoudun.

6. STE. CATHERINE d'Alby, en Latin *Abbatia Sanctæ Catharinæ*, vulgairement *Capitis Pontis Tarnis*, Abbaye de Filles en France, dans le Diocése d'Alby. Cette Abbaye est située dans la Ville meme d'Alby, elle est de l'Ordre de S. Augustin, & a tiré son origine de l'Abbaye de l'Ordre de S. Augustin à Toulouse vers l'an 1333. suivant une Lettre écrite cette même année par l'Abbesse Jeanne à l'Evêque d'Alby au sujet de la construction d'un Monastère dans cette Ville, & par laquelle elle lui soumet entiérement les Religieuses qu'elle lui envoyoit pour commencer ce nouvel établissement. Ce Monastère aussi-tôt après sa fondation, fut réduit à une si extrême disette, qu'à peine y avoit-il dequoi entretenir quatre ou cinq Religieuses. Enfin le 13. Juillet 1484. par l'autorité du Pape Sixte IV. qui mourut un mois après, les Chanoinesses furent chassées par l'Evêque d'Alby, & on mit à leur place l'an 1486. des Filles de l'Etroite Observance de Ste. Claire sous le titre de l'Annonciation, qui se sont maintenues jusqu'aujourd'hui dans la Régularité & l'Observance de la plus exacte pauvreté.

7. STE. CATHERINE, d'Apt en Latin *Abbatia Sanctæ Catharinæ*, Abbaye de Filles en France, dans le Diocése & la Ville d'Apt. Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Augustin. Son origine se connoît par une Inscription, qui est dans le Cloître, & qu'on peut encore lire. La voici:

> *Anno Domini MCCXCIX. scilicet in Festo Sancti Stephani R. in Christo P. D. Raimundus Botti bonæ memoriæ Apt. Episcopus quondam hoc Monasterium ædificavit & dotavit, cujus anima requiescat in pace Christi. Amen.*

> L'an du Seigneur MCCXCIX. le jour de la Fete de Saint Etienne le R. P. en Jesus-Christ Messire Raimond Botti de bonne Memoire autrefois Evêque d'Apt a fait bâtir, & a doté ce Monastère. Que son ame repose en paix. *Amen.*

Cette Abbaye a eu des Abbesses de la plus haute qualité, & du plus rare mérite.

8. STE. CATHERINE DE FIERBOIS, Bourg de France dans la Touraine, au Diocése de Tours. Ce Bourg est situé à une lieue de Ste. Maure, il a 540. Habitans. Il est renommé pour les excellentes Prunes de Ste. Catherine. On veut que ce soit le lieu où la Pucelle d'Orléans trouva l'épée de Charlemagne, dont elle se servit dans ses expeditions militaires, & qu'on a portée depuis au Thrésor de S. Denis. On dit qu'elle la trouva dans le Tombeau d'un Soldat.

9. STE. CATHERINE DE LAVAL, Prieuré de France dans le Maine. Il est de l'Ordre de S. Augustin, & situé dans la Ville de Laval. Il a ete fondé en 1224. par Arise de Craon Veuve de Guy VI. La Manse du Prieur est de deux mille Livres, & la Manse Monacale de douze cens Livres.

10. STE. CATHERINE DE MONTPELLIER, Prieuré de France dans la Ville de Montpellier. Voyez MONTPELLIER.

STA. CHRISTINE, Paroisse de France dans le Poitou, au Diocése de la Rochelle. Il y a un Prieuré, qui vaut deux mille Livres.

1. STE. CLAIRE, Abbaye de France en Dauphiné, dans la Ville de Vienne. Elle est de quinze Religieuses.

2. STE. CLAIRE (LE LAC DE), ou LE LAC DES EAUX SALÉES; on le nomme aussi TEIKEAO, Lac de l'Amérique Septentrionale. Il se forme du dégorgement du Lac des Hurons dans le Lac Errié. Il est à trois lieues & plus de Quebec, à 41. d. de Latitude Septentrionale.

3. STE. CLAIRE, petite Isle de la Mer du Sud, à vingt-cinq lieues environ du Cap Blanc, près du fond de la Baye, de Guayaquil. Cette Isle est passablement longue, & paroît comme un homme mort étendu & enseveli. La Côte Orientale en représente la tête, & l'Occi-

deutale les pieds. Les Vaisseaux destinés pour la Riviére de Guayaquil, passent au Sud pour éviter les fonds bas, qui sont du côté du Nord, où des Vaisseaux se sont autrefois perdus. Les Espagnols disent qu'un Vaisseau richement chargé ayant fait naufrage au Nord près de l'Isle de Ste. Claire, une partie de l'argenterie fut retirée par un homme, qui venoit de la Vieille Espagne avec une Patente du Roi, qui lui permettoit de pêcher les naufrages sur ces Mers; mais que cet homme étant mort, la Pêche n'eut point de suite. Ils assûrent que le Vaisseau est encore en l'état où il le laissa, si ce n'est què les Indiens en retirent de tems en tems quelque chose à la dérobée. Ces Indiens en enléveroient beaucoup davantage sans les Chats de Mer, qui fourmillent aux environs. Le Chat de Mer semblable au Merlan en beaucoup de choses, a la tête plus plate & plus grosse. Il a une gueule large, & aux deux côtez certains petits poils qui représentent la barbe d'un Chat Marin, c'est delà qu'il a pris le nom de Chat Marin. Il a trois nageoires, une au haut du dos, & une de chaque côté. Chaque nageoire est composée d'une arrête, fort pointue & extrêmement venimeuse; de sorte qu'il est dangereux de se plonger aux endroits où il y abondance de ce Poisson. Les Espagnols, qui se sont hazardés à chercher ces richesses que la Mer à engloutîes, en ont fait une triste expérience, les uns y ayant perdu la vie par ces piqueures, & les autres l'usage de leurs membres. Cela est cause que quand on prend ce Poisson à l'hameçon, on le fonle au pied pour le faire tomber de sa gueule, de peur qu'en se tremoussant il ne pique les mains de ceux qui voudroient le prendre. Il y a des Chats de Mer, qui pésent sept ou huit livres. Il s'en trouve aussi en de certains lieux particuliers, qui ne sont pas plus gros que le pouce, mais leurs nageoires ne sont pas moins venimeuses. Ils sont ordinairement aux Embouchures des Riviéres, ou dans des endroits remplis de boue. Quoique les arretes des nageoires de ce Poisson soient infectées de venin, celles du reste du corps ne le sont pas. Sa chair est douce, délicieuse, & fort saine. De l'Isle de Ste. Claire, jusqu'à Punta Arena, il y a sept lieues Est-Nord-Est.

1. Ste. COLOMBE, Ville de France dans le Forez, au bord du Rhône, vis-à-vis de Vienne. Elle a 600. Habitans, & une Viguerie Royale, ressortissante à la Sénéchaussée de Lyon.

2. Ste. COLOMBE LEZ SENS, Abbaye de France auprès de la Ville de Sens. Ce sont des Bénédictins. Elle fut fondée en 936. en l'honneur de Ste. Colombe Vierge, qui y fut martyrisée l'an 175.

1. Ste. CROIX, Abbaye d'Hommes en France dans la Bretagne, au Diocése de Treguier. Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Augustin. Elle a été fondée en 1135. Elle est située à une demi-lieue de Guingamp.

2. Ste. CROIX D'ANGLE, Abbaye d'Hommes en France, au Diocése de Poitiers. Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Augustin, elle est située sur la petite Riviére d'Anglin. On prétend qu'elle a été bâtie par S. Ilembert, Evêque de Poitiers, par sa Mere Teburge, & par ses Freres Teneband, & Manassés. Guillaume Temper en fit la Dédicace l'an 1192. La premiére pierre avoit été posée l'an 1175. & l'Edifice fut achevé l'an 1191.

Ste. CROIX D'APT, Abbaye de Filles en France, au Diocése d'Apt. Cette Abbaye étoit autrefois de l'Ordre de S. Benoît, présentement elle est de l'Ordre de Cîteaux. Elle doit son commencement à Chauviére, Abbé de S. André d'Avignon, qui l'an 1234. abandonna moiennant une rente annuelle l'Eglise de Ste. Croix en Roussillon à Cecile & à quelques autres Vierges, qui brûloient d'un ardent desir de se consacrer à Dieu dans la Vie Religieuse. Il se réserva aussi le Droit de confirmer chaque Abbesse, qui seroit élue. Mais l'an 1361. ce Couvent de Filles, ayant été ravagé par des Soldats, le Cardinal Anglicus Grimoaldi, Frere du Pape Urbain V. & Archevêque d'Avignon, fit construire pour ces Saintes Filles un Monastére dans la Ville d'Apt. Elles ne commencérent à l'habiter qu'en 1372.

La Chartre de cette fondation faite réciproque entre l'Abbé Chauviére, & l'Abbesse Cecile, porte entr'autres conditions, que, lorsque les Moines de S. André d'Avignon iront à Ste. Croix, les Religieuses les recévront honnêtement, & comme il convient recevoir ses Seigneurs, & Maîtres; que même elles les régaleront selon leurs facultés, & qu'au cas que dans la suite il cesse d'y avoir des Religieuses dans cette Maison, dès l'instant l'Abbé & les Religieux s'en empareront, comme de chose à eux appartenante &c. Le Catalogue de ses Abbesses monte au nombre de vingt-deux jusqu'en 1712. Charlotte de Chauvigny de Blot, sa vingtiéme Abbesse y mit la Réforme en 1638. & mourut dix ans après. Elle est inhumée dans l'Eglise avec une épitaphe, chargée d'éloges magnifiques; savoir qu'elle fut la Mere des pauvres, qu'elle n'eut rien d'une femme que le Séxe, qu'elle soutint avec une égalité parfaite la bonne & la mauvaise fortune, qu'elle conduisit ce Monastère avec une attention & une sagesse admirables pendant cinquante années, que toutes les vertus lui servirent tellement d'appui, qu'elle marcha toujours d'un pas égal dans le chemin de la perfection, & qu'enfin après avoir été une Héroïne de charité, elle alla recueillir, avec usûre, le fruit de tous ses mérites, âgée de plus de quatre-vingt ans.

Ste. CROIX, Isle de l'Amérique Septentrionale, la derniére de toutes les Antilles qui sont au dessous du Vent. De Laet qui la met sur la hauteur de dix-sept degrez, & vingt-cinq scrupules, à douze ou quinze lieues de l'Isle S. Jean de Porto-Rico, vers le Sud-Est, dit que les anciens Habi-

Habitans l'appelloient AYAY. Les Espagnols qui les en chassérent en firent beaucoup d'estime, parce que c'étoit la premiére Isle qu'ils avoient occupée aux Antilles, en venant du Nord chercher une Habitation commode pour jetter les fondemens de leurs Colonies. Le même De Laet ne lui donne que huit lieues de longueur; mais il y a des Relations, qui l'étendent jusqu'à vingt-deux en droite ligne, si on en excepte les extrémités. Il est certain qu'elle est beaucoup plus longue que large. Toute la terre de cette Isle est excellente, & rend avec beaucoup d'usure tout ce qu'on y seme. On y voit de belles Plaines de terre noire & facile à labourer. Il y a plusieurs Arbres fort beaux qui sont propres à la teinture & à la menuiserie. Il y a aussi grand nombre de belles Riviéres & de Fontaines, mais comme cette Isle est plate, les eaux n'ayant point assez de pente, il se forme à leurs Embouchures de grands Etangs, qui dans certaines saisons rendent l'air mal sain, par les vapeurs qu'ils exhalent. Ces Etangs sont très-poissonneux. Cette Isle a trois Ports où les Vaisseaux peuvent s'arrêter en sûreté. Il y en a deux du côté du Nord, dont le premier, qui est grand & spacieux, se nomme le Port de S. Jean. Le second, qui est à l'Embouchure de la Riviére salée, à trois lieues de celui-ci, l'emporte sur tous les trois. Les Vaisseaux de six-vingt Tonneaux peuvent monter jusqu'à une demi-lieue dans la Riviére, & la Rade qui est à cette Embouchure a une telle étendue, que cinq cens des plus grands Navires y pourroient tenir à l'Ancre, sans s'incommoder les uns les autres. Le troisiéme Port est du côté du Midi & fort spacieux, mais quoiqu'il ait un bon fond, le petit nombre d'Habitations qu'il y a en ce quartier-là est cause qu'il est fort peu fréquenté. Aprés divers changemens de Maîtres survenus dans cette Isle en peu d'années, les François s'en mirent en possession l'an 1650. Le P. Labat [a] en parle assez différemment. Voici ce qu'il en dit. Elle peut avoir dix ou douze lieues de longueur, & trois de large dans l'endroit le plus étroit. Elle est à dix-huit degrez quinze minutes de Latitude du Nord. Quant à la Longitude, elle est environ à trente lieues, sous le Vent de S. Christophle, à huit de Port Ric, à six de l'Isle à Crabes ou Boriquen, & à 5. de S. Thomas. Cette Isle, à la réserve de l'eau qui est assez rare en bien des endroits, est un Lieu charmant, c'est un terrain presque uni: il n'y a des Collines que vers le milieu de l'Isle: les pentes en sont douces: ils sont couverts des plus beaux Arbres du monde. Les Acajous, les Bois d'Inde, les Acomas, les Balatas, les Bois rouges [b] de toutes les sortes, y sont en abondance. Il y a des Cannes, des Orangers, des Citronniers en quantité, du Manioc & des Patates excellentes, quantité de Sangliers, de Coqs, & de Poules communes qui sont devenus sauvages, des Pigeons, des Ramiers & des Cabrittes [b].

[a] Nouveaux Voyages aux Isles de l'Amérique, t. 2. p. 395. & suiv.

[b] Ibid. t. 1. Part. 1. p. 78.

Le Spirituel de l'Isle de Ste. Croix a toujours été administré par les Jacobins; depuis que l'on commença à s'y établir jusqu'en 1696. qu'on transporta cette Colonie pour augmenter celle de S. Domingue.

Il étoit difficile de pénétrer les raisons qu'on avoit d'abandonner cette Isle, dont la Colonie, qui étoit établie depuis 60. ans, étoit alors dans un état florissant [c], aprés avoir coûté de très-grandes sommes, & consommé une infinité de personnes, qui étoient péries dans le commencement de son établissement. Car c'est une régle générale & presque infaillible, que les premiers qui défrichent une terre n'en jouissent pas, parce qu'ils sont attaqués de maladies dangereuses & le plus souvent mortelles. En effet rien n'est plus à craindre que les exhalaisons, qui sortent des terres nouvellement découvertes, défrichées & cultivées. Il y avoit encore dans ces commencemens une incommodité qui a causé la mort à bien des gens, c'étoit le manque d'eau douce, parce que cette Isle étant une terre plate, unie & sans aucune Montagne un peu considérable, il y avoit par conséquent peu de Fontaines. On n'y trouvoit qu'une seule Riviére assez petite, dans laquelle la Mer montoit assez haut pour la rendre presque inutile aux Habitans. On avoit remédié à ces défauts par des Citernes, qu'on avoit faites dans toutes les Habitations, de sorte qu'excepté les Fiévres quartes, qui attaquoient les nouveaux venus, on y jouïssoit d'une très-bonne santé; la Chasse & la Pêche y étoient abondantes, le Sucre, & les autres denrées y venoient en perfection, & la Colonie se fortifioit tous les jours. Mais pour son malheur elle étoit obligée de vendre ses Sucres, & autres Marchandises aux Danois de l'Isle S. Thomas, pour avoir les choses dont elle ne pouvoit pas se passer & qu'elle ne pouvoit pas espérer des François, parce que les Vaisseaux Marchands ne risquoient pas pendant la guerre de descendre si bas, à cause qu'ils auroient pu être enlevés à sa Rade, ou épiés par les Ennemis, & ensuite pris au débouquement. Cependant cette nécessité absolue, d'avoir recours aux Etrangers, servit de prétexte aux interessés dans les Fermes du Roi, pour se plaindre que ce transport des Sucres chez les Danois diminuoit considérablement leurs Droits d'entrée. On en fit un crime à ces pauvres Habitans, & on s'en servit pour appuyer les demandes du Gouverneur de S. Domingue, qui faisoit tous ses efforts pour augmenter sa Colonie aux dépens de toutes les autres. On laissa dans l'Isle les Chevaux, les Bêtes à corne, & à laine, on mit le feu aux Maisons, & on démolit le Fort.

§. La France a vendu en dernier lieu son droit sur cette Isle à une Compagnie Danoise, établie à Copenhague: ainsi cette Isle releve présentement du Danemarck.

[c] Ibid. Part. 2. p. 73. & suiv.

5. STE. CROIX (LA RIVIERE DE), Riviére de l'Amérique Septentrionale, dans

le Pays des Sioux. Elle est assez considérable par le nombre d'autres Riviéres, qu'elle reçoit avant que de porter ses eaux dans le Missisipi, où elle se décharge à douze lieues & demie au dessous du Saut de S. Antoine de Pade, après un cours d'environ cinquante à soixante lieues Nord-Est, Sud-Ouest, à travers des Plaines marecageuses, couvertes de folle avoine: c'est celle que le Pere Hennepin appelle RIVIERE DU TOMBEAU; on la nomme encore quelquefois RIVIERE DE LA MAGDELAINE. Les Sauvages voisins l'appellent OGHANBONGHEOVADEBA, & Ouasisacadeba. Elle prend sa source entre les petis Lacs des Outaouacs & le grand Lac Supérieur. Au Midi de ce dernier son cours est interrompu par un Saut entre les Riviéres aux Portages & de Ptegouadeba; c'est par cette Riviére que M. du Luth a pénétré aux Sioux.

6. STE. CROIX, Chapelle à la Bande du Nord de la Martinique, Paroisse du Prêcheur. Elle donne son nom à une Ance, & à une Riviere qui sont auprès.

7. STE. CROIX, Port de l'Etat de Ragose auprès du grand Village de GRANOSA [a] dont il fait l'ornement. C'est le meilleur Port de tous ceux du Rivage des Ragusains, il est fait en demi-lune & peut contenir au-delà de deux cens Galéres. Le Village a de belles Fontaines, & même de beaux Palais avec des Jardins & des Vergers fort agréables & beaucoup d'Habitans.

[a] Corn. Dict. Davie. Itiner.

8. STE. CROIX. On a aussi donné ce nom à la Ville de Tipperari en Irlande dans la Province de Munster, à cause d'un Monastére célébre où l'on gardoit un morceau de la vraye Croix. Le Comté même a été nommé le Comte de Ste. Croix. Voyez TIPPERARI.

E.

STE. ELIZABETH, Isle de l'Océan Ethiopique, à vingt lieues en deçà du Cap de Bonne Espérance par les 33. d. 15'. de Latitude Méridionale. Elle a une fort bonne Rade du côté de la Terre-ferme, à seize Toises de fonds & n'est éloignée des Cotes d'Afrique que de deux lieues. On y aborde assez rarement, & cela vient apparemment de ce qu'il n'y a point d'eau douce que celle qui tombe du Ciel. On y trouve pourtant une si grande quantité de Loups marins qu'en fort peu de tems on en pourroit amasser assez de graisse pour en charger un Vaisseau de six cens tonneaux. On trouve aussi dans cette Isle une espéce de Blereau dont la chair n'est ni moins bonne ni moins délicate que celle de l'Agneau. Les Pinguins y sont plus tendres qu'ailleurs, & comme ces Oiseaux voyent rarement des hommes, ils sont si peu accoutumez à les craindre qu'on n'a qu'à étendre la main pour les prendre. Quoique la Côte de l'Isle ne soit qu'un Roc perpétuel, il y vient des herbes fines en abondance; ce qui donne lieu de croire qu'elle produiroit des fruits & fourniroit des rafraîchissemens, aussi-bien que l'Isle de Ste. Héléne si on y plantoit des Orangers & des Citronniers, & si on y portoit du Betail pour la peupler. Le manque d'eau douce & le voisinage du Cap de Bonne Espérance font qu'on la néglige.

1. STE. EUPHEMIE, petite Ville du Royaume de Naples dans la Calabre Ulterieure, près des Confins de la Calabre Citérieure, à deux lieues de Martorano, sur un Golphe auquel elle donne son nom. Voyez LAMETIA.

2. STE. EUPHEMIE (Le Golphe de), Golphe de la Mer Méditerranée sur la Côte Occidentale du Royaume de Naples, à l'Orient des Isles de Lipari. Il est formé au Nord par le Cap Suvaro, & au Midi par un autre Cap au Sud-Ouest de Tropez. Ste. Euphemie & Tropea sont les seules Places considerables qui soient au bord de ce Golphe.

F.

STE FERIOLE, Bourg de France dans le Limosin, au Diocése de Limoges, Election de Brive. Il a près de deux mille cinq cens Habitans.

1. STE. FOI, Ville de France en Guienne dans l'Agénois. C'est le Siége d'une Justice Royale. Elle est située sur la Dordogne, à quatre lieues à l'Occident de Bergerac, elle n'est pas ancienne. Elle a soutenu plusieurs Siéges & l'on ne put la réduire qu'en 1621. que le Maréchal de la Force la remit à Louis XIII. Son Commerce consiste en Bled, en Vins & en Eaux de Vie. Elle a été long-tems entre les mains des Protestans.

2. STE. FOI, petite Ville de France au Bas Armagnac, Election de la Riviére-Verdun. On la nomme ordinairement STE. FOI DE PAYS ROLLIERE.

3. STE. FOI. Quelques-uns appellent ainsi ST. VEIT, Ville de Carinthie.

4. STE. FOI en Amérique. Voyez SANTA-FE.

STE. FRIQUE, ou STE. AFRIQUE. Quelques-uns croyent que c'est un nom de Saint & non pas de Sainte; & disent en Latin *Sancti Africani Fanum*; le docte Abbé de Longuerue suit l'usage le plus commun qui dit STE. FRIQUE, petite Ville de France en Languedoc, avec une Justice Royale, sur le Ruisseau de Sorges près de Vabres & de la Riviére de Durnia sur laquelle elle a un Pont. Elle devint considérable après que ses Habitans eurent embrassé le Calvinisme. Elle fut fortifiée réguliérement. L'Armée Royale l'ayant assiégée l'an 1628. sous la conduite de Henri de Bourbon, Prince de Condé, elle fut contrainte de lever le Siége aprés avoir perdu plusieurs braves Officiers & Soldats. Cette Ville se maintint dans son indépendance jusqu'à l'année suivante 1629. qu'elle fut contrainte de se soumettre à Louis XIII. avec toutes les autres de son parti.

G.

1. STE. GEMME, Bourg de France dans la Saintonge, au Diocése & Election

tion de Saintes, Intendance de la Rochelle. Il a 810. Habitans.

2. Ste. GEMME, Bourg de France dans l'Anjou prés de Segré & de la Loire, Election d'Angers. Il a 1135. Habitans.

Ste. GENEVIEVE, Bourg de France dans le Gâtinois, Election de Montargis. Il a 1040. Habitans.

H.

1. Ste. HELENE, Isle de la Mer Atlantique. Verhoven [a] Auteur Hollandois la decrit ainsi: L'Isle de Ste. Helène est haute & montueuse. Elle est entourée de Roches escarpées, & a six lieues de circuit. Elle gît par les 16. dégrés & un quart. A son côté Occidental, proche de la petite Eglise, il y a bon mouillage; mais il faut mouiller tout proche de terre, pour ne pas chasser sur les ancres: car il y a des Vallées entre les grandes Montagnes, d'ou sortent ordinairement des Vents qui soufflent avec impetuosité. La plûpart de ces Montagnes sont couvertes de Verdure, & de quelques Arbres sauvages. Entr'autres il y en a un dont les feuilles sont assez semblables à celles de la Sauge, & ont à peu prés la meme odeur, & c'est celui qui fournit l'Ebène. Ses fleurs fournissent aussi une Gomme de la couleur de la Gomme Arabique, & de l'odeur du Benjoin. Il y a d'autres grands Arbres, qui produisent de belles fleurs incarnates & blanches, à peu prés comme les Tulipes, qui font un trés-bel ornement, & un petit fruit presque comme le Blé Sarrasin. Il y a deux belles Vallées, dont l'une s'appelle la Vallée de l'Eglise; & c'est par le derriere de l'Eglise qui y est, qu'on monte sur la Montagne. L'autre se nomme la Vallée des Oranges, qui est au Sud. On y trouve de bonnes Oranges, des Grenades, des Limons, assez pour servir de rafraichissement aux équipages de cinq ou six Vaisseaux. On y voit aussi quantité de Persil, de Seneve, de Pourpier, d'Oseille, de Camomille, & d'Herbages qui manges en potages, on en Salades, font trés-bons contre le Scorbut. Il croît sur la Montagne une certaine Herbe assez semblable a la Lavande, dont le goût aigret est fort agreable, & qui jette des feuilles de la longueur du doigt, qui se terminent en pointe, comme les oreilles d'un Lapin. Il y croît encore beaucoup de Cresson, avec une autre Herbe qui est comme du Tabac, ayant une odeur forte, approchant de celle des feuilles du Noyer; & dont la tige s'eleve d'une brasse, ou d'une brasse & demie. Nous crumes qu'elle avoit une vertu Médicinale, sans doute qu'a l'avenir quelqu'un en fera l'épreuve. L'usage de toutes ces herbes contribua tellement a la guerison de ceux qui etoient malades du Scorbut, qu'en huit jours il y en eut plus de la moitié en etat d'aller eux-memes les cueillir, & les appreter; & meme d'aller à la chasse aux Chevres & aux Sangliers. Il y a aussi quantité de Cabris & de Boucs trés-gras, & fort gros, qu'on auroit pris pour des Chevreuils ou pour des Veaux. Il y a des Pourceaux de diverses couleurs, & d'un trés-bon goût; mais les unes & les autres de ces betes sont difficiles à chasser. Il y a encore des Perdrix, des Pigeons, des Tourterelles, des Paons, qu'on ne peut prendre, & qu'il faut tuer a coups de fusil. Mais il n'y a point de Betes devorantes, d'Oiseaux de proie, ni de Reptiles venimeux. Il n'y a ni Loups, ni Lions, ni Ours, ni Aigles, ni Eperviers, ni Vautours, ni Serpens, ni Crapaux. Tout ce qui est d'incommode sont de grosses Araignées, & des Mouches aussi grosses que de Sauterelles. Au côté Méridional de Ste. Hélène gisent certaines petites Isles, qui ne sont proprement que des Rochers où nous voyons des millions de Mouettes noires, & d'autres Oiseaux blancs ou tachetés, dont les uns avoient le cou long, & les autres l'avoient court. Ils faisoient leurs œufs sur les Rochers, & ces œufs sont trés-bons à manger. La multitude de ces Oiseaux est si grande, qu'on les prenoit à milliers, & ils se laissoient tuer à coups de baton, ce qui fait qu'on les appelle les Mouettes folles; mais elles sont de trés-bon goût. On y trouve des Montagnes qui donnent du bol rouge, & une terre grasse qui est grise, & assez semblable à la Terre Lemnienne, tant par sa qualité grasse, que par le goût qu'on y trouve, en y appliquant la langue. Il y a une Montagne au Sud-Est qui est pleine d'une sorte de couleur rouge, avec laquelle on fait du rouge chargé, du rouge brun & du clair. Il y en a une autre à l'Est, qui fournit une belle couleur perse, & dont la terre, vers le bas de la Montagne, est d'un verd clair, & vers le haut d'un verd brun, ainsi que Jacques de Molre, dans son Journal, rapporte qu'il l'a vu & bien examiné. Il y a sur les Rochers qui sont le long de la Mer, de bon Salpetre, & de bon Sel. L'Eau qu'on fait dans cette Ile est la plus saine & la meilleure qui se trouve sur toute la route. La Mer y est fort poissonneuse. On y peche tout proche du rivage, avec de gros & de petits hameçons; mais non pas avec la Seine, parce que le fond y est sale, & que la Mer y brise trop. Il y a diverses especes de poissons, savoir des Maquereaux, des Rougets, & d'autres qui sont comme de Barbeaux, des Perches, des Carpes de différentes couleurs, & d'autres sortes encore. Il y a des Serpens gros comme le bras, qui sont d'un excellent goût. Il y a des Ecrevisses & des Huitres meilleures qu'en Hollande, qui sont tellement attachées aux Rochers qu'il les en faut separer avec le coûteau.

Cette Isle selon Linschot est à cinq cens cinquante milles (ou Lieues d'Espagne de quatre mille pas Géométriques chacune) du Cap de Bonne Espérance, à 350. milles de l'Ethiopie & à 310. du Bresil. Elle fut découverte pour la première fois par le nommé Jean de Nova, le jour de Ste. Hélène 21. Mai 1502. Les Montagnes de l'Isle se decouvrent à vingt-cinq lieues en Mer. La terre en est rougeâtre & friable

[a] Voyages de la Compagnie Holland. t. 4. p. 14.

en quelques endroits où elle ressemble à de la cendre. Elle est même en plusieurs endroits sterile & incapable de culture.

Les Portugais n'y trouvérent aucun Animal; mais ils la peuplerent en peu de tems, de Bétail. Ils y portérent aussi des Perdrix, des Faisans, des Pigeons & de toutes sortes de Volailles. Ces Animaux y ont tellement multiplié qu'on ne se donne pas la peine de les garder. Il ne faut qu'une pierre ou un bâton pour les avoir. Le terrain y peut produire plusieurs centaines de grains de blé d'Inde pour un que l'on seme. On ne profite guéres néanmoins de cette abondance: car les Rats ou d'autres insectes au rapport d'Owington Voyageur Anglois, mangent très-souvent ces grains avant qu'ils soient venus en maturité. Cela oblige les Habitans d'avoir recours à leur derniéres ressources qui sont les Yames & les Patates, les seules choses dont l'Isle ne manque point pour la nourriture ordinaire des Hommes.

La Compagnie des Indes à qui cette Isle a été donnée par la Couronne d'Angleterre, qui en avoit eu la cession de la Couronne de Portugal, a peuplé le Pays de personnes des deux Séxes dont les Familles nombreuses ne se ressentent aucunement de la stérilité du Pays. La terre y est fort propre aux Vignes, & on remarque que les Arbres fruitiers y viennent mieux, parce que leur hauteur les met à couvert de la morsure des insectes & que ce n'est pas une nourriture dont ils soient bien friands. On a observé comme une chose assez singuliére que les Arbres fruitiers & sur-tout les Pomiers qui y ont été transportez d'Angleterre ont en même tems des fleurs, des fruits verds & des fruits murs. Il y survient tous les jours de légéres pluyes suivies d'un Soleil qui donnant sur ces fruits en hâte la maturité. Les Orangers, les Citronniers, les Limoniers & autres Arbres pareils y croissent facilement, & jusques dans les Bois qui en sont remplis.

[a T. 2. c. 20.] Dampier [a] rapporte ainsi l'Histoire de la possession de cette Isle. Les Portugais qui l'avoient déconverte & peuplée de Bestiaux, l'abandonnérent ensuite & la laisserent sans culture. Les Hollandois la trouvant à leur bienséance & jugeant qu'elle étoit commode pour leurs Vaisseaux des Indes Orientales, s'en emparérent sans obstacle; mais ensuite ils la quittérent pour le Cap de Bonne Espérance qui leur parut plus avantageux. Ce fut alors que la Compagnie Angloise y envoya des Colonies & commença à la fortifier; cependant comme ils n'y avoient pas mené des forces capables de soutenir cette nouvelle possession contre des Ennemis puissans, ils la perdirent & les Hollandois se ressaisirent de l'Isle en 1672. Les Anglois y envoyérent le Capitaine Monday, qui connoissoit l'Isle & qui fit descente de nuit à une petite Anse, où les Hollandois ne soupçonnoient pas qu'on pût aborder. Il les surprit ainsi en grimpant sur les Rochers, & alla le matin sur les Montagnes dont la pente est du côté du Fort, situé dans un petit Vallon près de la Mer, de là tirans sur le Fort ils l'obligérent de se rendre: depuis ce tems la Compagnie Angloise est demeurée en possession de Ste. Hélène & l'a si bien munie d'hommes & d'Artillerie qu'elle est en état de se défendre.

L'Abbaye où l'on débarque ordinairement est garnie de bon Canon dans un petit Vallon entre deux Montagnes hautes & escarpées; & il s'y trouve une Bourgade d'Anglois de vingt à trente Maisons qui restent vuides, si ce n'est dans le tems de l'arrivée des Vaisseaux. Celle du Gouverneur est proche du Fort, assez jolie, quoique basse; il a quelques Soldats pour garder le Fort & pour le servir. La Bourgade est entourée de murailles de pierres raboteuses. Toutes les plantations sont dans l'Isle plus avant. La petite Anse où le Capitaine Monday débarqua est si étroite & d'un accès si difficile qu'à peine un bâteau y peut aborder. Quand les Vaisseaux arrivent à l'Isle tout le monde accourt à la Bourgade que Dampier appelle la Ville, & y demeure jusqu'à leur depart. C'est alors la Foire ou les Habitans achetent toutes les choses dont ils ont besoin, & vendent les denrées que leurs plantations leurs produisent. La plûpart des Habitans sont fort pauvres. Les Jeunes femmes nées dans l'Isle sont filles d'Anglois. Elles sont bien faites, propres, & ne manqueroient pas d'agrémens, si elles étoient mises à leur avantage.

Toutes les affaires sont conduites par un Gouverneur, un Lieutenant & un Garde de Magazin qui sont payez par la Compagnie qui est en Angleterre. Elle leur donne outre cela une pension pour entretenir une Table ouverte où tous les Commandans, les Maîtres des Vaisseaux & les Passagers de distinction sont admis. Ces trois personnes disposent du Gouvernement de l'Isle & sont dirigées dans leurs Conseils par les Ordres qui leur viennent de la Compagnie.

2. Ste. HE'LE'NE (L'Isle de), Isle de l'Amérique Septentrionale, dans le Fleuve de S. Laurent au Canada, vis-à-vis de Mont-Real.

3. Ste. HE'LE'NE (Le Cap de), Cap de l'Amérique sur la Côte du Pérou dans la Province de Quito, à quinze lieues de celui de S. Laurent. Il est à 2. d. 20'. de Latitude Meridionale, & termine au Nord l'Abbaye de Guayaquil.

1. Ste. HONORINE, Bourg de France en Normandie, au Diocése de Bayeux. Il a 1315. Habitans.

2. Ste. HONORINE, petit Port de Mer de France, en Normandie sur la Côte du Bessin, à deux lieues de Treviéres.

3. Ste. HONORINE LA GUILLAUME, Bourg de France dans la Normandie au Diocése de Séez, Election de Falaise. Il a 1078. Habitans.

Ste. HOUX, Abbaye de Filles, de l'Ordre de Citeaux, au Duché de Bar, à trois lieues de Bar-le-Duc vers le Couchant d'Eté. Elle est de la filiation de Clairvaux. Le nom Latin est *Sanctæ Hoildis Cœnobium.*

J.

1. Ste. JAMES, petite Ville de France dans la Basse Normandie, au Diocése d'Avranches, à trois lieues de Pontorson, entre Argouges, Louvigni & Du Cey, sur un Ruisseau qui entre dans l'Ardée au-dessous de l'Abbaye des Chanoines Réguliers de Montmorel. Il y a Haute Justice & on y voit deux Eglises, savoir Sainte James & S. Martin.

2. Ste. JAMES LE ROBERT, Bourg de France dans le Maine, Election de Mayenne. Il a 1675. Habitans.

3. Ste. JAMES SUR SARTE, Bourg de France dans le Maine, Election du Mans; il a 1158. Habitans.

Ste. JEANNE (L'Isle de), Isle de la Mer des Indes, & l'une des quatre Isles de *Comore*. Elle est proche de l'extrémité de l'Isle de Madagascar, entre elle & la Terre-ferme d'Afrique, vers le 12. degré & demi de Latitude Méridionale, selon l'opinion ordinaire, & selon quelques-uns au 12. degré, 6. minutes. On conjecture qu'elle a environ 30. milles de longueur & 15. de largeur [a]. Sa fertilité engage tous les Vaisseaux d'Europe, qui vont vers Surate & les parties Septentrionales des Indes, à aller s'y rafraîchir. On y trouve beaucoup de Gibier & à fort bon marché; les Chévres y sont si grasses & si grandes, qu'elles passent d'un tiers celles des autres Pays; un jeune Bœuf s'y vend deux écus, pendant qu'une Chévre bien nourrie en coûte trois. Elle abonde aussi en Ris, en Poivre, en Yams, en Bananes, en Patates, en Oranges, en Citrons, en Limons, en Pommes de pin & en autres Fruits, dont plusieurs viennent d'eux-mêmes sans être cultivés. On y voit aussi beaucoup de Miel & des Cannes de Sucre; & le terrain y est propre à porter du Raisin, du Tabac & du Coton. Il est libre à un chacun de cueillir les fruits qu'il souhaite, tous les Arbres étant communs, à l'exception des Noix de Coco, dont les Maîtres se réservent la propriété.

[a] Ovington, Voyages, t. 1. p. 104. & suiv.

Les femmes y sont en quelque maniére esclaves; ce sont elles qui font les gros ouvrages, & qui cultivent la terre, pendant que leurs maris se tranquilisent, & jouïssent des fruits de leur travail. Ce sont elles qui les servent, & leur préparent à manger. Elles n'ont pas la liberté de se mettre à table avec eux, elles ne s'y mettent que quand ils en sont fortis.

Les maisons de la Campagne sont fort peu de chose; mais la Ville du Roi & celle de la Reine qui sont les principales de l'Isle, ont d'assez beaux Edifices, avec des murailles de pierre & des toits de charpente. La Ville du Roi, est le lieu de sa résidence, & où il tient sa Cour; elle est à 25. milles du Port.

Dans la Ville de la Reine, qui est sur le bord de la Mer, presque la moitié des maisons ne sont point habitées, parce que des gens de l'Isle de *Moaille* y ont tué quelques personnes, & que ces maisons ont été fouillées par leur sang. La mort du Maître & de la Maîtresse, & d'une ou de deux autres personnes, communique, selon leur croyance, une souillûre à la maison & la leur fait abandonner. Ils s'imaginent que la racine étant une fois morte les branches ne peuvent manquer de secher, & de périr, si elles ne sont transplantées ailleurs. La mort même d'une seule personne souille tellement dans leur idée la pureté de leur maison, qu'on n'ose pendant un ou deux mois y apporter à manger.

Les Festins que le Roi & les principaux du Pays font quelquefois, sont magnifiques par le nombre de ceux qui y assistent, car on y invite des Villes entiéres. On y sert en abondance de tout ce que l'Isle produit; mais on n'apporte pas beaucoup de soin à le préparer: la viande bouillie & le Ris sont les mets les plus ordinaires. Ils ne boivent point de liqueurs fortes, parce qu'elles sont défendues par la Loi de Mahomet. Ils fument beaucoup de Tabac, & ont continuellement du Bétel dans la bouche: ils l'écrasent entre leurs dents jusqu'à ce qu'ils en ayent tiré toute la substance, & ils crachent ensuite le reste à terre. Le Bétel fortifie l'estomac, conserve les dents, & rend l'haleine agréable. Il communique aux dents & aux lévres une couleur rouge, qu'ils regardent comme un ornement, il les échauffe & leur donne une certaine vivacité, il enyvre même eeux qui n'y sont pas accoutumés. Ainsi il leur tient lieu de Vin.

Au milieu de la Ville de la Reine est une Mosquée fort fréquentée, dans laquelle on permet quelquefois aux Etrangers d'entrer, en quittant leurs souliers. A l'Entrée de la Mosquée, on voit une Fontaine où l'on se lave le visage, les mains, & les pieds, en entrant & en sortant. Elle est entretenue fort proprement, & il y a des nattes étendues sur le pavé pour la commodité des hommes qui y viennent prier; car pour ce qui est des femmes, elles n'y vont point. Ils se servent d'espéces de Chapelets pour dire leurs priéres, & en roulent les grains, en s'entretenant souvent de toute autre chose.

Les Filles sont recherchées dès l'âge de sept ou huit ans, & on les marie à onze ou douze. On fait alors un Festin qui dure sept jours, & on y régale tous ceux qui y veulent venir. La meme chose se pratique aux funérailles. Les femmes ne voyent pas les Etrangers, & on ne leur permet point de sortir; elles l'aiment cependant si fort, qu'elles s'y hazardent quelquefois au péril même de leur vie.

On peut dire, généralement parlant, que les Habitans de l'Isle de Ste. Jeanne [b], n'ont que des idées fort confuses de leur Religion & qu'en meme tems ils sont fort superstitieux. Ils sont dans une appréhension continuelle du Diable; ils disent qu'il leur apparoît souvent. Ils lui donnent le nom de *Grégoire*, & assûrent qu'ils le rencontrent fréquemment dans les chemins & dans les rues, principalement le soir du côté de la Mer. La crainte qu'ils en ont, les oblige à se tenir renfermés dans leurs maisons, quand il tonne; car ils disent qu'alors *Grégoire* est dehors, & personne n'ose

[b] Ibid. p. 122. & suiv.

n'ose fortir. Ils ont la pratique de le brûler tous les ans publiquement ; ce qu'ils prétendent faire, en ramaſſant à un jour marqué, en un monceau, ſur un Rocher noirâtre qui eſt entre la Ville de la Reine & le Port, toutes les ordures du voiſinage, & en y mettant le feu qu'on laiſſe brûler juſqu'à ce que tout ſoit conſumé; mais l'Eſprit malin ſe moque de tout cela & pour cette injure imaginaire qu'ils lui font, il leur fait un mal réel, en enlevant tous les ans un de leurs enfans qui ne manque pas de diſparoître, malgré tous les ſoins qu'ils ſe donnent pour l'empêcher.

Il y en a parmi eux qui entretiennent commerce avec le Diable. Ils employent les ſecrets de la Nécromantie pour l'invoquer, & ont recours à lui dans les choſes de conſéquence ; ils prétendent que cet Eſprit malin ne manque jamais de leur répondre quand l'invocation a été bien faite. Quelque croyance que mérite par lui-même l'Auteur du Voyage qui rapporte ces faits, il auroit cependant prudemment fait en cette occaſion de donner à ſes Lecteurs la liberté de croire ou de ne pas croire la plûpart de ceux-ci, qui ne paroiſſent que des effets d'une imagination frappée, ou de la fourberie de quelques malheureux Prêtres, qui entretiennent ces miſérables Peuples dans ces ſuperſtitions. La ſouſtraction d'un enfant, certaines fauſſes apparitions même, ſurtout dans des Lieux écartés, comme on les ſuppoſe, ne ſont pas des choſes audeſſus des efforts de la malice de l'homme, principalement quand on a affaire à des gens groſſiers, &, qui plus eſt, à des gens infatués de ces préjugés dès leur enfance.

STE. ISABELLE (L'Iſle de), ou plûtôt l'Iſle Iſabelle comme écrit Mr. De l'Iſle. Cette Iſle eſt de la Mer du Sud, entre les Iſles de Salomon. Elle fut découverte par les Eſpagnols en 1568. ſous la conduite de Mendaña; c'eſt la plus grande de toutes les Iſles auxquelles le nom de Salomon eſt commun, ſon circuit eſt de deux cens trente lieues. Sa partie la plus Orientale s'appelle le CAP BRÛLÉ. Le Port de l'Etoile eſt au Couchant de l'Iſle. Au reſte, Dudley s'eſt trompé de cinquante degrez ſur la Longitude de cette Iſle, qu'il met d'autant plus à l'Orient qu'il ne faut.

STE. JULITTE, petit Bourg de France dans la Touraine, Election de Loches.

L.

STE. LIVRADE, Ville de France en Guienne dans l'Agenois, au Duché d'Aiguillon. Elle eſt ſituée à deux lieues de Caſtel-Moron, dans une Plaine près de Villeneuve d'Agenois, de l'autre côté du Lot; il y a environ trois milles deux-cens Habitans. On dit en Latin *Sanctæ Liberatæ Oppidum*. Il y a un Prieuré Conventuel de l'Ordre de St. Benoît.

STE. LOGOLENE, Bourg de France dans le Velay, à ſix lieues du Puy du côté du Nord; à un quart de lieue de là eſt l'ancien CHATEAU DE LA TOUR.

STE. LUCE, ou

1. STE. LUCIE, Iſle de l'Océan Atlantique, ſur la Côte Occidentale d'Afrique, & l'une des Iſles du Cap-Verd. Elle eſt entre l'Iſle de St. Antoine & celle de St. Vincent, au Midi Oriental de la premiere & au Couchant de la ſeconde. Mr. Corneille la peuple de Négres, cela veut dire que les Portugais à qui ſont les Iſles du Cap-Verd n'ont point mis de Colonie dans celle-là.

2. STE. LUCIE, Iſle de l'Amérique entre les Antilles, au Midi de la Martinique, au Couchant de la Barbade, & au Nord Oriental de l'Iſle de S. Vincent. Les François qui s'y établirent en 1650. l'appellent communément SAINTE ALOUSIE [a], & Mr. de l'Iſle a ſuivi ce mauvais uſage. Elle eſt ſituée ſous le treizième degré cinquante minutes, au Nord de la Ligne Equinoxiale. Son étendue eſt à peu près de vingtcinq lieues de circuit. Elle n'étoit fréquentée que par un petit nombre d'Indiens, qui s'y plaiſoient à cauſe de l'abondance de la pêche, quand les François de la Martinique vinrent l'habiter. Son terroir eſt graveleux, & capable de ce que les autres Iſles peuvent produire. Il y a au Nord de cette Iſle deux hautes Montagnes fort roides, qui la font reconnoître de fort loin. Elles ſont en forme de Pain de Sucre, & on les appelle les PITONS DE SAINTE ALOUSIE. Au pied de ces Montagnes, il y a de belles & agréables Vallées, couvertes de grands Arbres, & arroſées de Fontaines. On tient que l'air y eſt bon, il s'y trouve des Serpens, mais moins dangereux que dans l'Iſle de la Martinique. Il y en a une eſpèce qu'on nomme Tete de Chien, à cauſe que leur tête a quelque rapport à celle de cet Animal, ils mordent plus fréquemment que les autres; mais leur venin eſt moins malfaiſant que celui des Serpens de la Martinique. Il s'y trouve auſſi quantité de Scorpions, dont les piqueures ſont plus de mal, & ſont difficiles à guérir. Cette Iſle eſt arroſée de pluſieurs Riviéres dont les eaux ſont excellentes. Ajoutons ce qu'en a dit depuis le P. Labat: Quoique [b] cette Iſle ne ſoit pas habitée par des Caraïbes, elle n'en a pas l'air moins ſauvage. Elle n'avoit en 1700. pour habitans que des gens de la Martinique, qui y venoient faire des Canots, des Madriers, des planches d'Acajou, & des Bois de charpente. Elle avoit été habitée par les François dès l'année 1640. M. du Parquet Seigneur, & Propriétaire de la Martinique, en prit poſſeſſion vers la fin de cette année, comme d'une terre inhabitée, & qui par conſéquent étoit au premier occupant. Les Sauvages de S. Vincent, & des autres Iſles n'y venoient que dans le tems de la ponte des Tortues, & n'y avoient, ni Carbets, ni Défrichés. Il n'y mit d'abord, que quarante hommes ſous la conduite du S. de Ronſſelan, Officier de valeur & de conduite, qui avoit donné ſon nom à la Riviére qui paſſe au Fort S. Pierre, à cauſe que ſon habitation étoit ſur cette Riviére. Il avoit épouſé une femme Caraïbe, ce qui le faiſoit aimer des Sauva-

[a] Le P. du Tertre Hiſt. des Antilles.

[b] Voyages de l'Amériq. t. 2. p. 150.

Sauvages, qui le regardoient presque comme un de leurs Compatriotes. La bonne intelligence, qui étoit entre eux & le Sr. de Rousselan, n'empêcha pas Mr. du Parquet de prendre les précautions necessaires pour empêcher sa nouvelle Colonie d'etre insultée, & peut-être détruite par ces Barbares, qui etant d'une humeur extrémement changeante, & ne voyant qu'avec dépit l'Etablissement des François dans leur Pays, avoient besoin d'être retenus dans le respect, & que leur bonne volonté apparente fût fixée par quelque chose, qui les empechât de mal faire. C'est pourquoi il fit construire une Maison forte, environnée d'une bonne double palissade avec une fossé, la munit de Canons, de Pierriers, & d'autres armes, & la mit en état de résister non seulement aux Sauvages, s'il leur prenoit fantaisie de vouloir les inquiéter; mais même aux Europeens qui voudroient s'y venir établir.

Ce fut aux environs de cette Maison, qui étoit située au petit Cul-de-Sac, & sur la Riviére du Carenage qu'on commença un grand défriché, & qu'on planta des vivres, & du Tabac, qui vint en perfection, & qui l'emportoit sur celui des autres Isles.

Le Sr. de Rousselan gouverna cette Colonie jusqu'en 1654. qu'il mourut également regretté des Sauvages qui l'aimoient, & des François qu'il avoit conduits avec beaucoup de sagesse & de douceur. Mr. du Parquet nomma le Sr. de la Riviére pour lui succeder. Celui-ci, qui étoit riche, voulut faire une Habitation particuliére, & se confiant en la bonne volonté que les Sauvages lui témoignoient, quand ils le venoient voir, il négligea les précautions, qu'il devoit prendre pour sa sûreté. Il laissa un Officier avec les Soldats dans la Forteresse, & s'alla établir dans un lieu assés éloigné avec les gens qui étoient à lui. Cela facilita aux Sauvages le moyen de le surprendre dans sa maison, & de l'y massacrer avec dix de ses gens vers la fin de la même année 1654.

Le Sr. Hacquet proche parent de Mr. du Parquet, & qui lui succéda, fut tué par les memes Sauvages en 1656. Il eut pour successeur le Sr. le Breton, Parisien d'une très-bonne famille & fort brave, qui fut obligé de se sauver. Après lui Mr. du Parquet y envoya le Sr. du Coutis qui fut rappellé au bout de 2. ans, & le Sr. d'Aigremont Gentilhomme de naissance, & plein de mérite & de valeur, y fut envoyé en 1657. Ce fut sous lui que les Anglois attaquérent l'Isle, mais il les défit à platecouture en 1664. Cependant les Anglois s'en emparérent; mais ils furent desavoués, & en furent chassés en 1666. La décadence de la Compagnie de 1664. attira celle de la Colonie de l'Isle de Ste. Alousie, parce que n'étant pas secourue, & ne faisant aucun Commerce pendant les longues guerres de 1672. & 1688. tous les Habitans se retirérent les uns après les autres à la Martinique, & à la Guadaloupe. Depuis 1700. on a recommencé à peupler cette Isle.

Le Pitons de Ste. Alousie *, sont deux grosses Montagnes rondes & pointues, assés près l'une de l'autre, qui rendent cette Isle fort reconnoissable.

* Ibid. p. 119.

M.

1. STE. MARGUERITE, Port de la Nouvelle France dans l'Amerique, il est situé à 46. degrés, & 30. scrupules de la Ligne, & n'est séparé du Port Royal que par une petite espace de terre. Son entrée est large seulement de 18. pieds, & sa profondeur est de trois brasses. Ce Port est environné d'un terroir plat, & fertile du coté du Sud-Est. A la main gauche, il y a une petite Baye, auprès de laquelle on dit que l'on a trouvé quelques veines d'argent. Un peu plus avant, une Riviére appellée Boulai y entre, ce que fait aussi une autre dans le fond du Port.

2. STE. MARGUERITE, Isle sur les Côtes de Provence, située au Sud-Est du Bourg des Cannes, à trois milles au large. Les Anciens la nommoient Lero. Elle est considérable pour ses trois Forts. L'un est appellé Fortin, au bout de l'Isle du côté de l'Orient: le second est le Fort d'Aragon, à l'autre bout du côté de l'Occident; & le troisiéme est le Fort Royal. Ce dernier qui l'emporte sur les deux autres, est sur un Rocher au bord de la Mer, où sont cinq Bastions très-bien terrassés. Le Bras de Mer qui sépare cette Isle de celle de S. Honorat, n'a qu'un quart de lieue de largeur, son circuit n'est que d'une lieue.

3. STE. MARGUERITE, en Latin *Fluvius Sanctæ Margaritæ*, Riviére de l'Amérique Septentrionale. On la trouve après avoir passé une Baye qui est vers l'Oüest de celle de Chefchedec, & où les Basses & les Rochers rendent l'ancrage fort mal assûré. Elle est profonde à son Embouchure de huit pieds à basse Mer, & de trois brasses à haute Maree, mais elle est fort dangereuse à cause d'une Basse qui y est. Elle vient de loin d'au dedans des Terres du côté de l'Est, où elle se précipite du haut des Montagnes, se grossissant fort dès ce lieu-là. Assés près de son Embouchure, il y a un Cap moyennement élevé, & au côté droit de la Riviére, une petite Isle. Toute cette Côte est éloignée de la Ligne de cinquante-cinq degrés, revetue de plusieurs Arbres, sur-tout de Sapins, & relevée en petites Montagnes. A trois lieues de la Riviére de Ste. Marguerite il en sort une autre, dont l'Embouchure est comme fermée d'une infinité de Basses & de Rochers. Dès là la Côte est entrecoupée de plusieurs Basses & Pointes, & la plus grande partie en est basse & sablonneuse. Seize lieues plus vers l'Oüest, s'ouvre une Baye dans laquelle une Riviére descend. C'est le meilleur Havre de toute cette Côte, & il peut tenir plusieurs Navires; mais la Côte, à cause des Basses qui s'étendent une lieue ou deux en Mer, ne peut être approchée de plus près sans de grands risques. Après cela, tantôt elle s'avance en Mer, & tantôt se retirant, elle fait place à quelques Bayes,

Bayes, & eſt bordée d'Iſles, juſqu'au Port de l'Eſquemin, fort connu & renommé, quoiqu'il ſoit mal ſûr, & tout environné de rochers, & que l'Embouchure en ſoit ſi étroite, qu'il n'y peut paſſer qu'un ſeul Navire à la fois. Les Baſques ont accoutumé d'y fréquenter pour harponner la Baleine. Toute cette Contrée eſt baſſe, & plate le long de la Côte, & le milieu du Pays eſt relevé en Collines & en Montagnes. Elle eſt toute remplie de Forets & de Bocages, & a vis-à-vis d'elle la Nouvelle France.

1. Ste. MARIE, Iſle dans l'Océan aux environs de l'Afrique. Elle eſt ſituée entre le 16. & le 17. degrés de Latitude Méridionale, vis-à-vis de la Riviére de Mananghare, à deux petites lieues de Madagaſcar, de l'endroit qui en eſt le plus proche, & à quatre du plus éloigné. Sa longueur du Midi au Septentrion eſt d'environ onze lieues, & ſa largeur d'Occident en Orient eſt de deux. Cette Iſle que les Inſulaires, & ceux de Madagaſcar appellent Noſſo Hibraim, c'eſt-à-dire l'Iſle d'Abraham, eſt toute bordée de rochers, ſur leſquels les Canots y peuvent aborder lorsque la Marée eſt haute. Quand elle eſt baſſe, il n'y a qu'un demi pied, ou un pied d'eau par deſſus. L'on trouve au rivage des Roches d'un Corail blanc, auſſi beau qu'on puiſſe en trouver en aucun autre endroit, & des Limaçons de Mer, que les Négres vont chercher pour vendre aux François, qui s'y ſont ſi bien établis, que le Gouverneur d'Antongil dans la grande Iſle de Madagaſcar, qui faiſoit auparavant une guerre continuelle à ces Inſulaires, n'oſeroit plus y venir. Il y a preſentement cinq ou ſix cens Habitans en toute l'Iſle, repandus en dix ou douze Villages. On les appelle Zafe Ibrahims, Race d'Abraham, ils s'exercent à planter du Ris, des Ignames des Bananes, des Cannes de ſucre, des Pois, & des Féves dont ils ſe nourriſſent. La pêche des Hourites les occupe fort. C'eſt une certaine eſpéce de poiſſon qu'ils vont vendre à Madagaſcar, & dont ils donnent le cinquieme à leur Souverain, ce qu'ils font auſſi du Ris, & des autres plantes; ils ont toujours refuſé de faire alliance avec les Chetiens, quoiqu'ils les reçoivent fort honnêtement, à cauſe ſans doute qu'ils ont retenu quelque choſe de l'ancien Judaïſme. Toute l'Iſle de Ste. Marie eſt coupée de petites Riviéres, de Sources, de Fontaines, & remplie de petites Collines. Le terroir en eſt fertile & ſeme de Ris, qu'on y plante deux fois l'année; l'air y eſt humide, & à peine ſe paſſe-t-il un jour dans l'année qu'il n'y pleuve. La pluye continue quelquefois ſix jours de ſuite. Le Bétail y eſt fort bon & gras, & peut aller paître par toute l'Iſle, ſans qu'on le tienne enfermé. On trouve quantite d'Ambre gris au bord Oriental de la Mer. Les Négres le ramaſſent avec ſoin pour en faire des parfums, & des offrandes ſur les Tombeaux de leurs Ancêtres. Ils ont auſſi de plufieurs ſortes de gommes, dont ils ſe ſervent au lieu de parfums. Il croît en cette Iſle un Arbre dont le fruit nommé Vonthionts, n'eſt pas plutôt tombé à terre, qu'il prend racine, & fait un bois ſi touffu, qu'on ne ſauroit paſſer à travers. Il y a une autre petite Iſle en maniére de Triangle au Midi de celle-ci, dont elle eſt ſeparée par un Canal de trente lieues de largeur, & de deux pieds de profondeur en quelques endroits. Comme elle eſt abondante en pâturage, les Bœufs de l'Iſle de Ste. Marie y viennent paître. Au bout ſont des rochers qui avancent plus de demie lieue dans la Mer.

2. Ste. MARIE, Iſle de l'Amérique Méridionale, dans la Mer de Chilé, à 37. degrés & 20. minutes de Latitude vers le Sud, vis-à-vis de la Province d'Araucana. Elle eſt environnée de Rochers droits, contre leſquels battent les flots de la Mer. Pedro de Cieça dit qu'elle eſt nommée Lucengo par les Sauvages. Quelques-uns croyent que cette Ville étoit autrefois jointe au Continent, & qu'elle en a été ſeparée peu à peu par le Canal qui eſt entre deux préſentement; il eſt large de trois lieues. Son Terroir eſt gras & fertile en froment & en orge; & la Mer qui l'environne eſt fort poiſſonneuſe. On y prend ſur-tout une ſorte de Seiches, des yeux deſquelles on tire une certaine ſubſtance dure & calleuſe, qui approche fort des Perles tant en luſtre qu'en blancheur. Quoiqu'elle n'ait pas leur dureté, les femmes ne laiſſent pas de s'en faire des Colliers. Cette Mer fournit auſſi une ſorte d'Ecreviſſes appellées Choros, dans les têtes deſquelles on trouve une ſorte de Perles d'une blancheur extraordinaire, & de la groſſeur de la ſemence du Chanvre. Les Sauvages en font peu de cas, parce qu'ils ignorent la façon de les percer. Thomas Candish, qui mouilla l'Ancre au côté Occidental de cette Iſle, rapporte que les Sauvages qui l'habitent ſont ſoumis ſi étroitement aux Eſpagnols qu'ils n'oſent tuer un Pourceau, quoiqu'il y en ait en abondance. Ils ſont aujourd'hui Chrétiens & ont une Chapelle où l'on dit la Meſſe. L'an 1615. George Spilbergue deſcendit dans cette Iſle dont il ſe rendit le maître; de ſorte qu'il emporta plus de cinq cens Brebis, grand nombre de Poules, & quantité d'autres vivres.

3. Ste. MARIE, Ville de l'Amérique Meridionale dans l'Audience de Panama, au fond du Golphe de S. Michel, qui fait partie de la Baye de Panama. Elle fut batie par les Eſpagnols, après qu'ils eurent découvert les Mines d'or qui ſont dans les lieux voiſins. Elle eſt ſituée à ſix lieues de l'Embouchure de la Riviére de ce meme nom, du côté du Sud, & ce fut ce qui les porta à l'appeller Ste. Marie. Les Capitaines Coxon, Harris, & Charp, Armateurs Anglois, prirent cette Place, lorſqu'ils entrerent dans ces Mers, peu de tems après qu'on l'eut bâtie. Elle s'eſt rendue depuis ſi conſidérable, que quand le Capitaine Harris, neveu du premier, la prit, il s'y trouva toutes ſortes d'Artiſans, quantite de Vin & de farine, & grand nombre de hoyaux, & autres inſtru-

trumens de fer, dont les Esclaves se servent au travail des Mines. Outre l'or & le sable qu'ils amassent ensemble, ils trouvent souvent des Masses, enchassées entre les Rochers de telle maniere, qu'il semble qu'elles y croissent naturellement. Ces Masses ou Lingots ne sont pas solides, mais elles ont des crevasses, & des pores pleins de terre & de poussiere. La Ville de Ste. Marie n'est pas éloignée des Mines, où les Espagnols occupent grand nombre d'Esclaves jusqu'à la saison pluvieuse, pendant laquelle le débordement des Rivieres empêche que l'on ne puisse si bien travailler. Les Mines sont fort près des Montagnes. Le meilleur tems pour chercher l'or dans les Rivieres, est incontinent après la pluye, laquelle le lave dans les Riviéres, où il va au fond en quantité, & y demeure. Les Indiens Naturels qui habitent aux environs en ont alors la meilleure part, & les Espagnols en achetent plus d'eux qu'il n'en tirent par le travail de leurs Esclaves qu'ils font travailler aux Mines. Les Espagnols durant la saison des pluyes font venir à Panama la plûpart de ces Indiens, & ils les melent avec leurs Esclaves.

4. Ste. MARIE (La Riviére de), qui vient des Montagnes du Pays, & reçoit dans son cours plusieurs Ruisseaux qui s'y jettent de tous côtez, après quoi elle se perd dans le Golphe de S. Michel, du côte du Nord, à une lieue dans le Cap de S. Laurent. Elle est navigable durant huit ou neuf lieues, en montant, à cause du flux qui va jusque-là. Elle se divise ensuite en deux Branches qui ne portent que des Canots. La Marée monte & descend dans cette Riviére environ dix-huit pieds. C'est la plus large de celles qui se déchargent dans ce Golphe, qui au delà de son Embouchure, & de celle de la Riviére de Sambo, s'étrecit un peu tant d'un côté que de l'autre, & fait cinq ou six petites Isles remplies de gros Arbres verds, & fleuris toute l'année, & séparees par des bons Canaux. Au delà encore, le rivage est si serré des deux côtés, par deux Pointes de terre basse converte de Mangles, que ce n'est plus qu'un petit Détroit qui n'a qu'un demi mille de large. Cela sert comme d'entrée à la partie intérieure du Golphe, qui est une profonde Baye de deux ou trois lieues de large, de quelque côté qu'on la prenne. A l'Orient sont les Embouchures de différentes Rivieres, dont la principale est celle de Ste. Marie. Outre ce Détroit qui a demi mille de largeur, il y a plusieurs Bras de Mer, mais celui-là seul est navigable. Le Golphe de S. Michel est à prés de trente lieues de Panama du côté du Sud-Est.

5. Ste. MARIE, Ville de l'Amérique dans la Province de Mariland, avec titre de Comté. Elle appartient aux Anglois, & est située sur la Riviére de S. George. Les Maisons y sont assés belles, & c'est le lieu du Commerce pour toute la Province, & la demeure des principaux Officiers de ce petit Etat. C'est-là aussi que se tiennent les Assemblées Générales.

6. Ste. MARIE, Bourg & Paroisse de l'Amérique dans l'Isle de la Martinique, sur la Côte Septentrionale. Elle s'etend depuis la Riviére du Charpentier jusqu'a la petite Riviere Sallée, & comprend le terrain du fonds de S. Jaeques, qui appartient aux Dominicains. Ce sont eux qui desservent cette Paroisse. L'endroit où est ce Bourg s'appelloit anciennement la Case du Borgne. C'est où se donna le rude combat sous les Ordres de Mr. du Parquet (neveu de Mr. d'Enambue premier Gouverneur, & fondateur des Colonies de S. Christophle, & de la Martinique), contre les Caraïbes de la Cabesterre de la Martinique, qui furent chassés de l'Isle aprés y avoir été batius.

7. Ste. MARIE, Terre de l'Amérique, à la Guadaloupe avec titre de Marquisat. Elle est dans la Paroisse du Marigot. Cette Terre fut érigée en Marquisat, en faveur de Messieurs de Boisseret, neveux de M. Houel, avant la séparation que ces Messieurs avoient faite de la Guadaloupe. Elle commence à la Riviére de la Bieterie, s'étend une lieue le long de la Mer, & peut avoir trois lieues de hauteur, c'est-à-dire d'étendue, depuis la Mer jusques au haut des Montagnes, qui séparent la Guadaloupe en Cabesterre & basse Terre. Ces Messieurs y avoient un beau Château, ou Maison Seigneuriale avec de grandes avenues de Poiriers, & de grandes Allees qui partageoient toutes les Terres en plusieurs Carrés, cultivés en Cannes, Marioc & Tabac. Il y a meme encore un Etang dont la chaussée & les environs sont couverts de Poiriers; ces sortes de Poiriers ne portent aucun fruit, & la quantité qu'il y en a dans ce Canton, fait que le Vulgaire appelle communément cette Terre, *les Poiriers*. Cette Terre est partagée entre plusieurs Branches de ces Messieurs, qui prennent tous la qualité de *Marquis de Sainte Marie*. Il y a un bon mouillage devant les Mazures du Château. Deux grands Rochers à fleur d'eau, qui en sont à un demi quart de lieue & qu'on appelle L'Homme & la Femma, y rompent la violence de la Mer, & facilleroient le moyen d'y faire un excellent Port, qui, s'il etoit fortifié, mettroit la Cabesterre hors d'insulte.

8. Ste. MARIE (La Riviére de), Riviére de la Martinique à la Cabesterre, dans la Paroisse qui porte le meme nom; elle change trés-souvent de lit, & devient trés-dangereuse, quand elle est débordée, ou que la Mer est plus grosse qu'à l'ordinaire.

9. Ste. MARIE (Le Saut de), Lieu de l'Amérique Septentrionale au Canada. Il est vers le quarante-sixiéme degré de Latitude, dans le Canal par lequel le Lac Supérieur communique au Lac Huron. C'est le lieu, où se tient ordinairement l'Assemblee Genérale de toutes les Nations. Le Sieur Perrot y prit possession de la Terre au nom du Roi en 1667. & en fit un procés verbal signé des Chefs de toutes les Nations voisines. Les Jésuites y ont une Mission considérable avec une

très-belle Eglise. Ce Canal que l'on pourroit appeller Fanal du Saut de Ste. Marie, a cinq lieues d'ouverture, & environ quinze de longueur. Il est entrecoupé de plusieurs Isles, & se rétrecit peu à peu jusqu'au Saut; c'est un rapide plein de Rochers, où les eaux se précipitent avec une extrême violence. On ne laisse pas d'y monter en Canot en perchant. On appelle SANTEURS les Sauvages, qui demeurent aux environs.

10. STE. MARIE AUX BOIS, en Latin *Sanctæ Mariæ in Bosio Abbatia*, Abbaye d'Hommes en France, au Diocèse de Toul. Cette Abbaye est de l'Ordre des Prémontrés. Elle a embrassé la Réforme, & est en Régle.

11. STE. MARIE, aux Mines ou Markick, Ville de France dans la Haute Alsace, au Diocèse de Basle. Cette Ville est petite, & n'a que 336. Habitans. Elle est du Bailliage de Ribauville. Elle est divisée en deux par la Riviére de Leber. La partie Meridionale, qui est celle dont on parle ici, dépend de Ribauville; la Septentrionale, qui est du Lebertal appartient depuis long-tems aux Ducs de Lorraine. Cette Ville est célèbre pour ses Mines d'argent, auxquelles on travaille toujours.

12. STE. MARIE DU MONT, Bourg de France en Normandie. Il est situé à deux lieues de Carentan, à cinq de Valogne, & à 9. de Coûtances. Il y a 1265. Habitans. C'est un Archi-Prêtre, & le Curé est l'Archi-Prêtre, Mr. l'Evêque y officie les grandes Fêtes. La Cure n'est qu'à purtion congrue, dépendante du gros du Chapitre de la Cathédrale de Coûtances, qui y présente. Il y a un assés beau Château avec des dehors très-beaux. Son revenu pour cette Paroisse seule est de dix mille Ecus, consistant pour la plûpart en très-grands & bons herbages, n'y ayant pas beaucoup de redevances ni de rentes Séigneuriales. Mr. le Prince de Rohan est Seigneur de la Paroisse étant aux droits de Mad. la Duchesse de Vantadour. Il y a assés près du Château un petit Hôpital pour les malades & les pauvres fondé par Mad. de Vantadour, & desservi par trois Sœurs Grises de la Communauté de Paris. La Paroisse est grande, & il y a plusieurs familles de Noblesse riches: c'est le meilleur fond de tout le Cotantin. Cette Paroisse borde la Mer à une demi-lieue du Bourg, & est le passage du Grand Vai, où l'on traverse à cheval la Grève plus de deux lieues, quand la Mer est retirée. Il y a trois grandes Riviéres à passer, avant que d'etre de l'autre côté qui donne à St. Clément sur la Côte du Bessin. Il y a ordinairement un Guide pour conduire les Chevaux, sans quoi il y auroit du péril particuliérement quand la Mer n'est point assés retirée, à cause des Sables mouvans, qui changent souvent de côté & d'autre. Le Passager est un Fermier qui loue du Seigneur ce Passage, & qui retire un profit de chaque personne qu'il conduit: c'est un Passage fort fréquenté aussi-bien que le Petit Vai qui est pres de deux lieues au-dessus, étant sur la Route de tout le Cotantin & autres Cantons à Bayeux, à Caen, à Rouen, à Paris & à d'autres lieux.

13. STE. MARIE, Ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadelete entre Cadix & Xerez de la Frontera. Le P. Labat en parle ainsi [a]: Cette Ville est située sur la Côte de la Baye de Cadix, vis-à-vis & au Nord-Est de cette Ville, sur la Côte Occidentale de la Riviére de Lethe, qui est, à ce qu'on prétend, le Fleuve de l'Oubly des Anciens. Les Maures l'ont appelle Quadelethé, c'est-à-dire, l'eau, ou la Riviere de Lethé. On voit à l'Embouchure de cette Riviére, dans la Baye de Cadix, une Tour & une Batterie fermée, qu'on appelle Ste. Catherine; on l'appelle le Port de Ste. Marie, parce que les Vaisseaux y viennent mouiller & y sont plus en sûreté, que dans bien des endroits de la Baye de Cadix. La Ville est plus grande que Cadix & mieux percée, les rues en sont plus larges, le terrain, où elle est bâtie, est uni, & tous les environs extrémement gras, & bien cultivés, à cause des Auvergnats, Limousins, & autres François, qui y viennent travailler. Les Maisons sont belles. Elle est remplie de quantité de Négocians François, Anglois, Hollandois, Genois, & autres. Elle est sans défense, n'ayant que de simples murailles abbatues en bien des endroits avec un petit Château, qui lui sert de Citadelle, qui ne vaut rien à present, & qui ne valoit pas grand' chose quand les Anglois & les Hollandois s'en emparérent le 1. Septembre 1702. au nom de l'Archiduc. On montre au Couvent des Minimes, appellé de la VICTOIRE, des Statues de la Ste. Vierge, de St. Louïs & de St. François de Paule, que ces Nations avoient traînées par les rues, mutilées & enfin jettées dans un égoût.

[a] Voyages d'Espagne & d'Italie, t. 1. p. 229.

14. STE. MARIE DU TROO, Prieuré de France dans le Maine. Ce Prieuré est Régulier dépendant de Marmoutier, Diocèse du Mans.

1. STE. MARTHE, Province de l'Amérique Méridionale, sur la Côte de la Terre-ferme vers le Levant. Sa longueur depuis les derniéres limites de Cartagene, qui la borne vers l'Occident jusqu'à la Riviére de la Hacha vers l'Orient, est de soixante & dix lieues, & elle a presque autant de large, depuis la Mer jusqu'aux limites du nouveau Royaume de Grenade, dont elle est bornée vers le Midi. Cette Région est chaude & ardente aux endroits, où elle est voisine de la Mer du Nord; mais le voisinage des Montagnes de Neiges, qui s'élevent à vingt lieues ou environ de la Ville principale, rend le dedans du Pays beaucoup plus froid. Sur-tout la Province de Tairona, dont la Vallée est fort ample & riche, est très-froide à cause qu'elle est haute & remplie de plusieurs Montagnes. Il pleut fort dans les Mois de Septembre & d'Octobre, dans les terres qui confinent à la Mer, & fort peu pendant tous les autres Mois, parce qu'alors les Vents d'Est & de Nord-Est y soufflent, & que de leur nature ils sont sains & secs. La Ville de Ste. Marthe, qui donne le nom

nom au Gouvernement, est bâtie en un lieu fort sain, sur une Baya de Sabla assez près de la Mer. Elle a un fort bon Port environné de hautes Montagnes & de Rochers jusque sur le Rivage. Ces Montagnes le garantissent des Vents, ce que font aussi deux Isles qui sont au devant vers le Nord. Au dadans du Port il y a un Lieu nommé Caldera, qui veut dire Chandron, où autrefois l'on avoit accoutumé de tirer les Navires à sec, & de les raccommoder. Cette Ville a été fort peuplée, mais depuis que les Flotes d'Espagne ont cessé d'y aborder, il y est resté peu d'Habitans. Elle ne contient que environ trente familles. Les Maisons y sont faites de Roseaux, & convertes de feuilles de Palmiers. Il y en a quelques-unes couvertes de tuilles. Le Gouverneur de la Province & les autres Officiers Royaux y font leur demeure. Il y a une Eglise Cathédrale, dont l'Evéque est suffragant du Métropolitain du nouveau Royaume de Grenade. Les Bourgeois trafiquent avec les Sauvages de cette Province, qui apportent à la Ville des Pots, & d'autres sortes de Vaisseaux de terre, des Etoffes & des Vétemens de Coton. Il y a peu de Bâtail, à cause que le Pays est montagneux & mal peuplé d'Espagnols. A une lieue & demie de la Ville de Ste. Marthe, sont plusieurs Salines, dont on rassemble de fort bon Sel, qui se transporte dans les Provinces voisines. De la Ville jusqu'au pied des Montagnes, qui sont pierreuses, infertiles, & presque sans Arbre, la terre est plate & produit en abondance des Oranges, des Grenades, des Limons & même des Vignes. Dans la Province de Butiraca, auprès du chemin, qui va de Ste. Marthe, à Ramada, autre Ville située sur les limites de la Vallée d'Eupari, il y a des Mines d'or, & dans celle de Tairona, on trouve des Pierres précieuses de grand prix. Les Sauvages de ces Provinces sont fort agiles de corps, mais d'une arrogance singuliére. Ceux de la Province de Chimila, car le Gouvernement de Ste. Marthe en comprend plusieurs particuliéres, sont renommés en force de corps & en valeur, & les femmes en beauté. Ils sont vétus de Manteaux de Coton bigarrés de differentes couleurs, & gouvernés par leurs Rois, & ils se servent dans leurs combats de fléches envenimées. Quelques-uns font encore la guerre aux Espagnols, qui n'ont pu jusqu'à présent jouïr de la riche Province de Tairona. Les autres Villes du Gouvernement de Ste. Marthe, sont Teneriffe, sur les bords de la Riviére de la Magdelaine, Tamalameque, ou Ville de las Palmas, à deux lieues de cette même Riviére dans une Région fort chaude; Ciudad de los Rayes dans la Vallée d'Eupari, sur le bord de la grande Riviére de Guataperi, en un Pays extrêmement peuplé de Sauvages, qui ne veulent point obéïr aux Espagnols; & Ocanna, petite Ville située sur un Havre au dedans du Pays, sur les limites de la Province de Tamalameque.

2. Ste. MARTHE, Montagne située dans la Nouvelle Espagne, & nommée par eaux du Pays Sierra Nevada. On tient qu'il n'y a point au monde de Montagne plus haute. Elle est dans la Zone torride, à 303. degrés de Longitude & à 8. de Latitude, & peut avoir trente ou quarante lieues de tour. La Mer en est éloignée de soixante lieues, & on la voit assez distinctement par un beau tems du Cap de Tiberin, qui est dans l'Isle de S. Dominique, quoique ce Cap en soit distant de cent cinquante lieues. On lui en donne deux de hauteur perpendiculairement, depuis le sommet jusqu'au niveau de la Mer, ce qui est contre l'opinion des Géographes, qui veulent que la Montagne, la plus élevée n'ait pas la moitié de la hauteur de celle-ci. Les neiges qui se conservent sur sa pointe pendant les plus excessives chaleurs sont une preuve convaincante de cette vérité. Elle est habitée au pied & à une partie de la Côte par des petits Peuples, qui peuvent passer pour Pigmées. Ces petits hommes demeurent dans les bornes de leur terroir sans en sortir, étant séparés du commerce de tous leurs voisins; ils fuyent tous ceux d'une taille ordinaire, & se cachent dans des trous à leur approche. Pendant les saisons où ils ont trop chaud, ils habitent des endroits de la Montagne, plus élevés que leur habitation ordinaire, & quand ils ont froid, ils reviennent occuper leur premier séjour. Ces Pigmées vivent de gramilles, dont ils font du pain, & boivent d'une boisson qu'ils font avec la méme graine; ils l'appellent Ouicou. On fait encore de cette boisson avec la racine d'un Arbrisseau nommé Magur, c'est-à-dire, après qu'on a tiré le suc, qui autrement empoisonneroit au lieu de nourrir. On n'a pu savoir encore qu'elle est leur Religion.

Ste. MAURE, Isle dans la Mer Ionienne, sous la domination du Turc, en Latin *Insula Sanctæ Mauræ*. C'est l'ancienne Leucade. Les Grecs modernes la nomment encore *Leucada*, & n'appellent proprement Ste. Maure que la Citadelle, où il y avoit un Couvent qui portoit ce nom du tems des Vénitiens. Strabon dit que cette Isle a été autrefois attachée à la Terre-ferme, & que pour l'en séparer on creusa le Détroit, par lequel on y arrive; ce qui est assez croyable, puisqu'au plus étroit il n'a guère que cinquante pas de trajet, & presque par-tout seulement quatre ou cinq pieds d'eau. C'est au lieu le plus étroit, sur une éminence, qu'étoit la la Ville de Leucade à un mille de la Mer. On en voit encore quelques Mazures. Le Canal, entier lui servoit de Port aux endroits, où il avoit le plus de fond. Ortelius & Férari croient comme les autres Géographes, que Ste. Maure est encore présentement dans la meme place où étoit Leucade, mais M. Spon, qui a été sur les Lieux, témoigne que Ste. Maure est trois milles au delà dans le milieu du Canal, qui est large d'une lieue en cet endroit. La Forteresse est bonne & flanquée de quelques Bastions ronds sur une terre fort basse, & ce qui la rend considérable, c'est qu'on n'y sauroit aller que dans des

des petits Batteaux plats appellés Monoxyla par les Grecs. Elle eſt ſéparée par une foſſe de trente, ou quarante pieds de large, de deux autres petites Iſles dans le Marais, qui ſont comme le Fauxbourg de la Fortereſſe, & dans leſquelles habitent plûſieurs Turcs & Grecs. Leurs Maiſons ne ſont que de bois & fort baſſes. Les gens de pied y paſſent de la Terre-ferme ſur un Aqueduc long d'un mille, large ſeulement de trois pieds & qui n'a aucun appui; de ſorte qu'on a ſujet de trembler en paſſant deſſus, ſur-tout quand on rencontre quelqu'un qui vient du Lieu où l'on va. Il y a plus de ſix mille perſonnes dans la Citadelle, & dans les Fauxbourgs. On trouve dans l'Iſle environ trente Villages habitez de pauvres Grecs, qui pêchent & cultivent la terre, & qui ſont gouvernés par un Evêque. Elle eſt aſſez fertile en Grains, Citrons, Oranges, Amandes, & en Pâturages pour le Bétail. Son circuit eſt de douze à quinze lieues, & le meilleur de ſes Ports eſt appellé Climeno. Il a bon fond & bonne tenue. La Fortereſſe de Ste. Maure, n'eſt éloignée que de douze milles de l'entrée du Golfe d'Ambracie, nommé aujourd'hui Golfe de Larta, proche duquel étoit autrefois la célèbre Ville d'Actium, renommée par la Bataille d'Auguſte contre Marc-Antoine. Voyez Laucana.

2. Ste. MAURE, Ville de France en Touraine, au Diocèſe de Tours. C'eſt une ancienne Baronnie, qui fait partie du Duché de Mont-Bazon. Elle a communiqué ſon nom à une famille, qui l'a poſſédée durant 350. ans. Le Chancelier de Ste. Maure, ſous Philippe Valois, & le Duc de Montauſier depuis peu, étoient iſſus des puînés de cette Maiſon, dont il ne reſte que des Filles. Le Château doit ſon origine à Foulques Nera, comme la plûpart de ceux de la Province. Il n'y a que trois Paroiſſes qui en dépendent: la Ville eſt de 419. feux. Elle payoit ci-devant quatre mille ſix cens Livres de taille. Il y a un Couvent de Filles & un Grenier à Sel, où il ſe conſomme treize muids de Sel. Elle eſt ſituée à ſept lieues de la Ville de Tours. Il n'y a qu'un Couvent de Chanoineſſes Réguliéres, de l'Ordre de S. Auguſtin, & une Paroiſſe. C'eſt une Archipreshytérat à la Collation de l'Archidiacre d'Outre-Vienne. On y fait un grand commerce de pruneaux.

Ste. MENEHOULD, ou Manehould, Ville de France en Champagne, au Diocèſe de Châlons. Cette Ville qui porte le titre de Comté, n'eſt pas la moindre de la Champagne [a]. Son aſſiette, ſon Château, qui eſt ſur un Rocher fort élevé, & le grand nombre de Fiefs au nombre de plus de deux cens cinquante, qui relévent du Roi à cauſe de ce Château, la rendent conſidérable. Elle eſt ſituée entre Châlons & Verdun; elle eſt bâtie dans un Marais entre deux Rochers, ſur le plus haut deſquels eſt le Château, qu'on prétend être l'ouvrage de Drogon, ou Dreux, ſixième Duc de Champagne, qui vivoit en 693. Il étoit auſſi Maire, du Palais d'Auſtraſie, ſous le Regne de Childebert. Il fut appellé en ce tems Château-Neuf, ou Château ſur Aîne, Riviére qui traverſe la Ville, paſſe au pié du Château, & prend ſa ſource à un Village de ce nom, à trois lieues de Ste. Manehould. Cette Riviére eſt petite, mais elle eſt profonde & n'eſt guéable qu'en deux endroits ſeulement. C'eſt dans ce Château, que fut empriſonné Griffon, qui aprés la mort de Charles Martel ſon pere, s'étoit ſoulevé contre Pepin le Bref & Carloman ſes freres.

[a] Baugier, Mémoires Hiſt. de Champagne, t. 1. p. 275.

En l'année 1174. Henri I. du nom, Comte de Champagne, qui avoit dévotion à Ste. Manehould, fit porter quelques Reliques de cette Sainte dans l'Egliſe de ce Château, qui étoit alors dédié à Notre-Dame, & il lui donna le titre de Ste. Manehoud, que le Lieu a depuis retenu. D'autres prétendent que ce nom lui fut donné par la fille du Comte qui étoit Seigneur de l'ancienne Ville de Perthes, qui vivoit en l'an 450. Quoiqu'il en ſoit cette Ville, dont le nom doit etre prononcé Ste. Menou, a eu des Seigneurs Particuliers, & des Gouverneurs du Château dès l'an 1100. comme fut Raoul, pere d'Albert I. qui eut quatre fils & une fille. Rodolphe de Clermont, fils d'Albert, fut Seigneur de cette Ville en 1183. Antoine, Bâtard de Bourgogne, tenoit ce Château en 1485. En l'année 1537. Honorat de Savoye, Comte de Tende, commandoit dans le Château.

Ce Comté de Ste. Menou, eſt entré depuis dans la Maiſon de Nevers, de laquelle il eſt paſſé au Roi Louïs XIII. par l'acquiſition, qu'il en fit. Le Marquis du Vigean en fut depuis Engagiſte, & il a été enſuite réuni au Domaine du Roi.

Cette Ville a ſoutenu pluſieurs Siéges. Le premier dont on a quelque connoiſſance fut celui que Goſelon, Duc de la Baſſe Lorraine, y mit en 1038. & qu'il leva. Le ſecond en 1089. par Théodoric, Evêque de Verdun, qui prit la Place. Le troiſiéme en 1179. ou 1180. ou 1181. par Arnaud auſſi Evêque de Verdun. L'Hiſtoire remarque que le Comte de Chartres, neveu d'Henri premier, Comte de Champagne qui étoit alors à la Terre-Sainte, ſe joignit à Albert Picot ſon parent, lors Seigneur de Ste. Menou par la donation que le Comte Thibault le Grand, neuviéme Comte de Champagne, pere d'Henri, en avoit faite à Albert I. pere de cet Albert Picot, pour faire lever le Siége de Ste. Menou que cet Evêque avoit mis devant la Place, ce qu'ils exécuterent; & que l'Evêque y ayant été tué d'un coup de fléche, qu'il reçut à la tête, ſes troupes furent obligées de ſe retirer. Le Corps de l'Evêque fut porté à Verdun; où il fut enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame.

Les Anglois s'étant emparés de Ste. Menou en 1436. ils en furent chaſſés par le Comte de Richemont, Connétable de France aprés le Traité d'Arras entre le Roi Charles, & Philippe Duc de Bourgogne; Artus fils du Duc de Bretagne en étant alors Seigneur. François I. en 1544. fit fortifier le Château de Ste. Menou, lorſque

Char-

Charles-Quint entra en France, dont cette Place étoit Frontiére. En 1561. ou 1562. d'autres disent en 1565. le 25. Août le Prince de Portien de la Maison de Croy, General de l'Armée des Religionnaires, se presenta devant Sainte-Menou avec huit cens Chevaux & quelque Infanterie. Il fit dresser pendant la nuit des echelles du côté de la Porte des Bois; cinq cens hommes qui avoient des chemises blanches par dessus leurs habits pour se reconnoître monterent par là à l'assaut, qui fut vigoureusement soutenu par un des Capitaines de Bussy d'Amboise, Lieutenant de Roi de la Province, sous le Duc de Nevers qui en etoit Gouverneur & qui l'avoit fait entrer dans la Place pour commander. Cette attaque ayant duré jusqu'à huit heures du matin, les Assiégeans furent enfin contraints d'abandonner cette entreprise, après avoir laissé plusieurs morts & leurs échelles dans les fossés.

Au mois d'Octobre de l'an 1578. deux cens cinquante maisons périrent par le feu qu'un homme yvre laissa tomber imprudemment pendant la nuit. L'Hôpital & l'Eglise de S. Pierre au Châtelet furent reduits en cendres & les Cloches fondues. En 1588. La Mothe s'étant jetté dans cette Ville par ordre de Mondeville, qui en étoit absent, & qui tenoit le parti de la Ligue, Godet de Reineville secondé des Habitans en bon nombre trouva moien d'entrer dans le Château, & forçant la Mothe d'en sortir, il assûra par ce moien la Place au Roi, qui lui en donna le Gouvernement.

STE. MENOU, soutint encore en Octobre 1590. un Siége contre Charles II. Duc de Lorraine, qui vouloit contraindre ses Habitans d'embrasser le parti de la Ligue; mais aprés l'avoir vainement battue pendant trois semaines, il leva le Siége le 25. Octobre. En l'année 1614. cette Ville servit de retraite à Henri II. du nom, Prince de Condé, aux Ducs de Bouillon & de Nevers, & aux autres Seigneurs, qui s'étoient retirés mecontens de la Cour sous prétexte de plusieurs desordres, qu'ils disoient s'être glissés dans le Gouvernement du Royaume, auxquels ils prétendoient qu'il etoit difficile de remédier. Ils y conclurent leur Paix avec la Reine Marie de Medicis, Régente du Royaume; le Traité en fut signé en cette Ville le 16. Mai 1614.

En l'année 1616. le 27. de Décembre le Marquis de Prâlin la prit. En l'année 1652. l'Armée Espagnole ayant attaqué cette Place, elle en soutint le Siége avec beaucoup de courage, & ce ne fut qu'après une longue résistance & après avoir soutenu quatre assauts, qu'elle fut enfin obligée de se rendre par capitulation honorable; mais qui ne fut point observée. Le feu Roi Louïs le Grand en personne la reprit le 27. Novembre 1653. après une résistance d'un mois. Le Roi voulut y entrer par la breche, avec cette circonstance remarquable qu'il ne portoit qu'un échalas à la main, & qu'il refusa le Dais que le Clergé & la Ville lui présenta, sous lequel Sa Majesté ordonna qu'on mît la Croix.

Cette Ville a été donnée en Douaire à plusieurs Reines de France, savoir en 1449. à Marie d'Anjou ou de Provence, Veuve de Charles VII. En 1570. à Marie Stuard, Reine d'Ecosse, Veuve de François II. En 1644. à la Reine Anne d'Autriche, Veuve de Louïs XIII. Enfin elle fut réunie au Domaine du Roi par Arret du Conseil d'Etat du 10. Février 1667.

Il y avoit autrefois à Ste. Menou une Chambre de Monnoye, qui avoit la lettre T pour sa marque; elle a été transferée à Nantes depuis la réunion de la Bretagne à la Couronne.

Il y a dans cette Ville plusieurs Jurisdictions Royales, Bailliage, Prévôté, Eaux & Forêts, Maréchaussée, Election, Grenier à Sel, & Traites Foraines.

Toutes les Fortifications de la Villé & du Château ont été demolies; mais il ne seroit pas difficile de les retablir, & d'en faire une bonne Place, vû que la Riviére d'Auve passe dans une Gorge jusque dans cette Ville. Si les bréches eussent été rétablies en l'année 1712. le Général Growestein, dans la course qu'il fit alors, n'eut pas trouvé tant de facilité à se faire donner des ôtages par cette Ville, dont les Habitans, qui semblent tous nés soldats, n'ont jamais manqué de courage.

Cette Ville a été presque entiérement détruite par un incendie extraordinaire arrivé sur les dix à onze heures du soir la nuit du 7. Août 1719. non par le feu du Ciel, ainsi qu'on s'est efforcé de le persuader, mais par un feu échappé dans une maison particuliére, qui en très peu de tems se communiqua à un grand nombre d'autres & ensuite dans tous les Quartiers de la Ville; de sorte qu'il ne resta que les Couvents des Capucins & des Religieuses avec quelques maisons qui sont depuis ces Couvens jusqu'à la Porte des Bois. Ce feu ne put etre secouru, parce qu'il n'y avoit dans la Ville ni Sceaux, ni Pompes, ni Crocs, ni Haches, ni Echelles; & que d'ailleurs les maisons n'étoient la plûpart construites que de bois. La Cour a depuis fait lever le Plan de cette Ville pour la rebâtir plus grande, plus réguliére & mieux fortifiée qu'elle n'étoit.

Quoiqu'on écrive STE. MANEHOULD, ou STE. MANEHOULD, on prononce STE. MENOU par abbréviation. Le nom Latin est *Sanctæ Manechildis Oppidum*.

STE. MERE EGLISE, en Latin *Fanum Matricis Ecclesiæ*, ou *Sancta Mater Ecclesia*, Bourg de France dans la Normandie, au Diocése de Bayeux. Ste. Mere Eglise est située dans le bon terrain du Cotantin, à une lieue & demie près de Ste. Marie, sur la grande Route de Carentan à Valogne, éloigné de trois lieues de chaque, & de dix de Coûtances. C'est un Archipretré avec quatre grandes Paroisses qui en dépendent. Les unes & les autres sont exemptes des visites des Evêques, ou du moins de l'Archidiacre. La Cure vaut plus de deux mille Livres de revenu. Mr. le Comte de Courtsumer qui est Seigneur de la Paroisse présente à la Cure. Il a lui-meme dans cette Paroisse plus de dix

mille Livres de revenu en bonnes Fermes & Rentes. Mr. l'Eveque de Bayeux y a aussi des Rentes & quelques portions de Dixme assez considerables. Il y a Marché dans ce Bourg tous les Jeudis, & quelques Foires. Il y avoit autrefois un Prêche pour les Reformés, dont il ne reste aucune famille.

Environ à une demi-lieue est le Château de l'Isle Marie appartenant aux heritiers de Mr. le Marechal de Bellefonds qui l'a fait bâtir. Il y a trois Corps de logis. Dans l'un est le Chateau, dans le second une Eglise très-propre, & un petit Hôpital pour les maladea y joignant. Deux Sœurs Grises en ont soin. Le troisiéme logis est celui ou demeure le Receveur, & quelques autres Domestiques. L'Eglise est une Paroisse, qui n'a point d'autres Paroissiens, que ceux du Château qui est dans un Marais tout entouré d'eau.

O.

Ste. ODILLE, ou Ottilie, Monastère bâti sur la place du Château de Hohembourg, dans le Diocèse de Strasbourg. C'est une des plus hautes Montagnes de Vosge, d'où l'on découvre pleinement la Haute & Basse Alsace, le Païs d'au-delà du Rhin, meme la Suisse & les Alpes. Il y a dispute entre les Savans pour savoir quelle Regle de Religion on y pratiquoit autrefois. Trithême, qui soutient que c'etoit celle de St. Benoît, le prouve par l'autorite d'une Chronique, qui dit qu'une Reine de Sicile y fut exilée, & marque positivement que c'étoit une Abbaye de l'Ordre de St. Benoît. On dit au contraire que dans le douzième Siécle l'Abbesse de Hohembourg voulant y rétablir la Regularité, demanda à l'Abbé d'Estival, qui est de l'Ordre des Premontrés, des Religieux pour la conduite de sa Maison, qui lui furent envoyes. Elle assigna un Temporel considérable pour leur entretien & leur subsistance: & leurs Successeurs en jouissent encore aujourd'hui d'une partie; ce qui fait une preuve qu'on y suivoit la Regle de St. Augustin. Au reste, il y a eu dans ce Monastère jusqu'à six-cens Religieuses divisées en deux Couvens, celui d'en haut, & celui qui est nomme Nitermunster, parce qu'il est bâti dans le bas à mi-Côte; tous deux sous la conduite de la meme Abbesse. Cette Abbaye s'étoit soutenue pendant prés de mille ans, lorsque la derniere Abbesse ayant embrassé le Luthéranisme se maria au Prevôt de Norchfwiller, qui est un Village dans le Territoire de Strasbourg. Elle entraina la ruïne des deux Monastères. L'Eveque & le Chapitre en ont partagé le revenu entr'eux. Les Premontres accablés des guerres, qui ont desolé l'Alsace pendant un Siécle, s'en retirerent aussi; mais ils y sont revenus depuis trente ou quarante ans, & y subsistent tant des charites que les Pélerinages au Tombeau de Ste. Odille leur procurent, que des biens, où ils sont rentrés. On invoque cette Sainte pour les yeux. Son Tombeau est au Monastère d'en bas, ou les Prémontrés ont rétabli une petite Eglise & leur logement.

P.

Sta. PECAQUE, Dampier nomme ainsi une Ville de l'Amérique Septentrionale au Méxique, dans l'Audience de la Nouvelle Galice. Mr. Corneille la met sur la Riviere de Sant Jago; mais il n'a pas fait réflexion que l'Auteur qu'il cite dit qu'après avoir remonté cette Riviére cinq lieues, les Anglois laisserent vingt-cinq hommes à la garde des Canots & marcherent quatre heures pour arriver à cette Place, ce qui fait trois ou quatre lieues de distance. Elle est dans une Plaine à Pâturages, pres d'un Bois & entourée de plusieurs Arbres fruitiers. La Ville est petite, mais reguliere à la maniére des Espagnols & a une Place au milieu. Les Maisons qui sont sur la Place ont des balcons. Il y a deux Eglises, l'une près de la Place & l'autre au bout de la Ville. La plûpart des Habitans sont Espagnols, leur principale occupation est l'Agriculture; à cinq ou six lieues de cette Ville sont des Mines. Le Capitaine Swan, Armateur Anglois, voulut piller cette Ville en 1686. & fut attaque au retour par les Espagnols qui lui tuérent cinquante hommes.

1. Ste. PETRONILLE ou Ste. Perrine, *près de Compiègne* en Latin *Sancta Petronilla juxta Compendium*, Abbaye de Filles en France, au Diocèse de Soissons. Cette Abbaye est de l'Ordre de St. Augustin. Elle a été fondée près la Forêt de Compiégne par le Roi Philippe le Bel vers l'an 1300. Elle a été depuis établie près Compiègne, d'où en l'an 1646. elle a été transferée à la Villette près Paris, du Diocése duquel elle est à present. Elle ne vaut à l'Abbesse que deux mille Livres de revenu.

2. Ste. PETRONILLE, Bourg d'Allemagne en Autriche, sur le bord Meridional du Danube, à trois lieues au-dessous de Hambourg. Quelques-uns ont cru y trouver l'ancienne Ville de Carnunte. Voyez Carnuntum N°. 2.

Ste. PRAXEDE (Le Lac de), les Italiens disent Santa Prassada. Petit Lac d'Italie dans la Campagne de Rome, à deux milles de Tivoli. Il est petit & prend son nom d'un Village appellé Ste. Praxède.

R.

Ste. REINE, Bourgade de France en Bourgogne dans l'Auxerois. C'est un fameux Pelerinage. Selon Mr. Piganiol de la Force dans sa Description de la France, Ste. Reine est un Village sur une Montagne à neuf lieues de Dijon, lequel on appelloit Alisa, avant qu'on y portât les Reliques de Ste. Reine, & c'est probablement l'ancienne *Alexia*, dont il est parlé dans les Commentaires de Cesar. La Fontaine la plus renommée qui soit à Ste. Reine, est celle des Cordeliers. C'est un Réservoir

ſervoir d'environ deux pieds & demi en quarré qui eſt dans une Chapelle de l'Egliſe de ces Religieux. Quoique cette Fontaine ne ſoit pas abondante, on dit néanmoins qu'elle ne peut étre épuiſée. Son eau eſt claire, froide & inſipide, comme de l'eau ordinaire de Fontaine. Dans un Champ qui eſt à deux portées de Mouſquet du Village de Ste. Reine, il y a une autre Fontaine beaucoup plus grande & plus abondante que celle dont on vient de parler, & l'eau en eſt meilleure; mais les Enfans de S. François, qui ont interet qu'on ne quitte point la leur, décrient l'autre; & ils ont tant de pouvoir ſur l'eſprit des Buveurs, que la plûpart croient qu'on ne peut ſûrement guérir qu'en buvant de l'eau de la Fontaine des Cordeliers.

1. Ste. ROSE (Baye de), dans l'Amérique Septentrionale, aux Côtes de la Louïſiane, entre le Port de Penſacola, & la Baye ſablonneuſe de Saint André, environ par trente degrés dix minutes de Latitude. Les grands Bâtimens ne peuvent pas y entrer.

2. Ste. ROSE (Iſle de), aux Côtes de la Louïſiane. Elle eſt longue, mais très-étroite; elle forme le Port de Penſacola, & l'entrée de la Baye de Ste. Roſe. Il y a un Port entre cette Iſle & la Terre, à la Bande de l'Oueſt, où les Vaiſſeaux peuvent paſſer pour entrer dans le Port de Penſacola.

S.

Ste. SEVERE, Bourg ou Ville de France dans le Berri, avec titre de Baronnie, aux Confins du Limouſin, à trois lieues de la Châtre & de la Creuſe, à onze d'Iſſoudun, & à dix-ſept de Bourges, avec un Château ſous lequel paſſe la Riviére d'Indre. Les Habitans ont deux Foires tous les ans & s'occupent à tanner les Cuirs. Il y a un fort beau Vignoble, avec pluſieurs Landes & Bruyéres où paît le Bétail de la Communauté.

1. Ste. SEVERINE, Bourg de France dans la Saintonge, Dioceſe & Election de Saintes.

2. Ste. SEVERINE, Ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec un Siége Archiepiſcopal. Elle eſt au Couchant de la Ville de Crotone, & ſon étendue qui eſt très-petite ne répond pas au titre de Ville Archiepiſcopale.

Ste. SOULANGE, Bourg dans le Berry, Dioceſe de Bourges. Ce Bourg eſt ſituée ſur la Riviére d'Yévre. Il eſt du Bailliage & du Préſidial, & à 3. lieues de Bourges. Il a 458. Habitans. Ce Lieu ſe nommoit autrefois S. Martin du Croi. Il a pris ſon nouveau nom de Ste. Soulange, Bergére du lieu qui ſouffrit la mort ſur la fin du neuviéme Siècle pour la conſervation de ſa virginité. Ce fut de la part de Bernard Comte de Bourges, ſous le Regne de Charles le Chauve. Cette Sainte eſt la Patrone de la Ville de Bourges, & de tout le Berry, & on a de ſes Reliques. Il y vient un grand concours de peuple, & on porte la Châſſe à la Cathédrale de Bourges, dans les tems de calamités, avec une grande affluence de peuple. Tout le Clerge tant Seculier que Régulier, la vient recevoir à la Porte de la Ville de Bourges.

1. Ste. SUZANNE, Ville & Comté de France dans le Maine. Cette Ville eſt ſituée ſur une hauteur à dix lieues du Mans. C'étoit autrefois une Place forte. A préſent elle a 960. Habitans. Hubert II. Vicomte de Beaumont s'y étant enfermé en 1075. fatigua tellement les Anglois, par ſes courſes durant trois ans, que Guillaume le Conquérant fut obligé de bâtir un Fort pour les arrêter, & enfin de lui rendre les Places de Beaumont & de Frenay, qu'il avoit priſes. Le Comte de Salisbury étant venu dans le Maine avec une puiſſante Armée d'Anglois, Ambroiſe de Lore Gentilhomme du Maine, ſe jetta dans Ste. Suzanne, pour la défendre, & après avoir ſoutenu pluſieurs aſſauts, la rendit par compoſition. Mais quinze ans après les François la reprirent par eſcalade, ſous la conduite de Jean de Benil, à qui le Roi en donna le Gouvernement. Lucie de Ste. Suzanne, héritiére de l'ancienne Maiſon, qui avoit poſſédé cette Terre dès le commencement des Fiefs, la porta à Raoul de Beaumont fils aîné de Hubert II. d'où elle a paſſé ſucceſſivement aux Maiſons de Chamaillard, d'Alençon & de Bourbon, juſqu'à ſa réunion à la Couronne par Henri IV. La Paroiſſe eſt de deux cens vingt-ſept feux, qui payent deux milles quatre cens cinquante Livres de Taille. Il y a un Siége Royal reſſortiſſant à la Sénéchauſſée de la Fléche. Elle eſt ſituée au bord de l'Ernée ſur la droite.

2. Ste. SUZANNE, petit Lac d'Ombrie en Italie. Voyez au mot Lac.

3. Ste. SUZANNE (Riviére de), dans la Louïſiane: ſes bords ne ſont frequentés que de Peuples errans. Après un cours d'environ trente lieues, elle ſe rend dans le Golfe de Mexique.

T.

1. Ste. THERESE (Lac de), dans la Nouvelle France. Ce Lac eſt au Nord des Aſſinipoels & des Chriſtinaux. Il eſt beaucoup moins conſidérable. Il ſe décharge dans la Baye d'Hudſon, par une Riviere qui porte ſon meme nom.

2. Ste. THERESE (Riviére de), dans la Nouvelle France. C'eſt un Fleuve, qui ſe décharge à un petit Lac que l'on nomme auſſi de Ste. Thérèſe, dans la Baye-d'Hudſon, près le Fort de Bourbon, ou Nelſon.

3. Ste. THERESE (Riviére de), dans la Louïſiane. Voyez la Maligne.

V.

1. Ste. VAUBOURG, en Latin *Sancta Valburgis*, Paroiſſe de France dans la Champagne, au Diocéſe de Rheims. Cette Paroiſſe comprend 146. Habitans. Il y a un Prieuré occupé par les Religieux de Moleſme; il a été fondé par l'Empe-

reur Charles le Chauve, dans nne partie du Territoire de l'ancien Palais d'Attigny.

2. Ste. VAUBOURG (Commanderie de), en France en Normandie. Cette Commanderie eſt de l'Ordre de Malthe, à deux lieues de Rouen ſur la Riviere de Seine. C'etoit autrefois un Couvent de Templiers fonde l'an 1173. Le Commandeur préſente à pluſieurs Cures.

Ste. VENTURE (Montagne de), en France dans la Provence. Elle eſt très-haute & ſituée à trois lieues d'Aix; c'eſt celle que les Matelots voient la premiere en arrivant à la Côte. Il y a au haut de cette Montagne un Hermitage fort agreable; on n'y entre que par une Sente entre les Rochers.

Ste. VERTUS, Paroiſſe de France en Champagne, au Diocéſe de Langres. Elle a 363. Habitans. Il y a une Prevôté de huit cens Livres.

Sta. VICTOIRE, en Latin *Sancta Victoria*, Ville de France dans l'Agenois. Elle a 1155. Habitans.

W.

Ste. WALBOURG, on Ste. Valpurge, *Sancta Walpurgis*, Monaſtère de France dans la Forêt d'Haguenau, en Alſace, au Diocéſe de Strasbourg. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui fut fondée en 1131. par un Comte de Montbelliard. Les Religieux ayant abandonné ce Monaſtère, dans le ſeiziéme Siécle, le Prevôt de Weiſſembourg s'en empara, & l'Evèque de Spire a joui de la Manſe Abbatiale, depuis l'union de la Prévôté de Weiſſembourg à ſon Evêché juſqu'en 1668. que cette union n'ayant pu etre juſtifiée, elle fut déclaree nulle par un Arret du Conſeil Souverain d'Alſace. Le Roi en a donné le revenu aux Jéſuites de Strasbourg.

1. SAINTES (Les), Iſles de l'Amérique, entre les Antilles Françoiſes, vers les 16. d. de Latitude Septentrionale, entre la Dominique & la Pointe de la Guadaloupe. La plus grande eſt à l'Eſt & ſe nomme la Terre de Haut, la moyenne eſt à l'Oueſt & s'appelle la Terre de Bas. La troiſieme n'eſt, à proprement parler, qu'un grand Rocher; mais elle ſert à former avec les deux autres un très-beau Port où tootes ſortes de Vaiſſeaux peuvent entrer. Ces Iſles n'ont que quelques Fontaines. Les Habitans étoient en 1707. environ ſoixante à quatre-vingt hommes portans les armes, avee quelqnes Eſclaves. Tout leur trafic conſiſte en Coton, qui y vient très-bien, en Moutons, en Chévres, & en toutes ſortes de Volailles, qu'ils vendent à la Martinique & à la Guadaloupe. La Paroiſſe eſt deſſervie par un Carme, & les Procès ſont juges par le Juge de la Guadaloupe. Les François commencerent à les habiter en 1648. Rochefort nomme ces Iſles les Saints. L'Uſage eſt pour le féminin.

2. SAINTES, anciènnement on écrivoit Xaintes, en Latin Mediolanum Santonum; outre ce nom Mr. Piganiol de la Force [a] fournit ceux-ci: *Santoni*; *Civitas Santona*, & *Urbs Santonica*, Ville de France en Saintonge dont elle eſt la Capitale. Elle eſt ſur la Charante & eſt tres-ancienne; & du tems d'Ammien Marcellin c'etoit deja une des plus floriſſantes de l'Aquitaine. Il y reſte encore un Pont du tems des Romains ſur lequel eſt un Arc de Triompbe, qu'on croit avoir été erigé ſous Tibere. On apperçoit ſur ce Monument une Inſcription Latine, qui regne le long de la Friſe, mais elle eſt ſi effacée qu'on ne peut la lire. Saintes eſt aujourd'hui une petite Ville & ſes rues ſont étroites & mal diſpoſées. La Cathédrale dediée à S. Pierre, a éte bâtie par Charlemagne & ruïnée par les Proteſtans, qui n'ont laiſſé que la Tour du Clocher. Il y a pluſieurs Egliſes Paroiſſiales, & pluſieurs Maiſons Religieuſes. Hors de la Ville, à l'extrémité de l'un des Fauxbourgs ſur une éminence, S. Palais fit bâtir l'Egliſe de S. Eutrope, dans l'endruit où il trouva le Corps de ce S. Evêque, qui avoit été un de ſes predéceſſeurs. Elle conſiſte en deux Chœurs l'un au deſſus de l'autre & en une Nef, qui communique de l'un à l'antre. Le Chœur ou l'Egliſe Baſſe eſt Paroiſſiale & la Supérieure eſt Collégiale. Dans l'Egliſe Baſſe ſe voyent les reſtes du Tombean de S. Eutrope. Ce ſont quelques morceanx de groſſes pierres renfermez par une grille de fer. On racle de cettte pierre & on en met dans du Vin blanc, dont on prend un doigt pendant neuf matins pour etre guéri de toutes ſortes de fiévres. Dans un fond près de S. Eutrope ſont les reſtes d'un Amphitheâtre antique, bâti de petites pierres & encore aſſez conſervé pour faire juger de ſa figure Ovale & de la hauteur & de l'ordonnance de ſes étages. On appelle ces reſtes les Arcs. On a tenu pluſieurs Conciles à Saintes, ſavoir dans les années 563. 1075. 1080. 1088. & en 1096. c'eſt dans ce dernier que le Jeûne des Veilles des Apôtres fut ordooné.

On ne peut pas parler avec certitude de l'ancien état de l'Egliſe de Saintonge; c'eſt-à-dire des deux Evéchez de Saintes & d'Angoulême, parce que les Titres des Eccléſiaſtiques ont été autrefois ou emportez par les Anglois, ou brûlez par les Proteſtans. Ces deux faits ſont tellement reconnus que par Arrêt du Parlement de Bonrdeaux il a été ordonné qne la poſſeſſion des Eccléſiaſtiques leur ſervira de titre. La Tradition du pays veut que S. Eutrope y fut envoyé par le Pape S. Clement & qu'il en fut le premier Eveque. L'Eveché de Saintes eſt composé de 565. Egliſes tant Paroiſſiales que Succurſales; ces dernieres ſont au nombre de ſoixante ou environ. Ces Egliſes ſont partagees en vingt-quatre Archiprêtrés ou Doyennez Ruraux. Ce Diocèſe avoit autrefois plus d'étendue & comprénoit plus de ſept cens Paroiſſes; mais en 1649. on en détacha la Rochelle, l'Iſle de Ré & cent vingt Paroiſſes du Pays d'Aunis, pour former le Siége Epiſcopal de la Rochelle & y faciliter la translation de celui de Maillezais. L'Evêque de Saintes a droit de Juriſdiction

[a] Deſcr. de la France, t. 5. p. 29.

tion & de Visite sur toutes ces Eglises & pourvoit de plein droit à plus de la moitié des Cures. Il pourvoit aussi à quelques petites Chapelles, au Prieuré de S. James dans l'Isle d'Oleron, & à celui de Ste. Constance qui est en Terre ferme. Outre ces 565. Paroisses il y en a encore vingt-six autres dans ce Diocese, sur lesquelles les Doyens & Chanoines prétendent avoir Jurisdiction & sont en possession de les visiter. Celles de S. Pierre & de S. Michel dans la Ville sont de la Jurisdiction particuliére du Doyen. Les vingt-quatre autres sont à la Campagne. L'Eveche de Saintes vaut, toutes les charges acquittées, douze mille Livres de revenu. L'Evéque a Haute, Basse, & Moyenne Justice, qu'il fait exercer par un Juge Bailli sur les trois quarts de la Ville & quelques Paroisses de la Campagne. Il est aussi en droit & en possession de faire exercer la Justice Prévotale tant Civile que Criminelle, *sur les hommes & tenanciers du Roi conchans & levans en son fief de la Ville, qui en contient environ la quatrième partie, depuis le jour de S. Vivien qui est le 28. d'Août jusqu'au 27. Septembre, comme il fait sur les fiefs pendant le cours de l'année.* Cet Eveque est aussi en droit & en possession de percevoir sur la Vente des Marchandises qui se fait dans le fonds du Roi, pendant les mois d'Août & de Septembre chaque année, les droits que les Fermiers du Domaine ont accoutumé de lever pendant les autres mois de l'année. L'Eglise Cathédrale de Saintes est dédiée à S. Pierre, & son Chapitre est composé d'un Doyen & de vingt-quatre Chanoines dont quatre ont les Dignitez d'Archidiacre de Saintes, d'Archidiacre d'Aunis, la Chantrerie & la Scholastique attachée à leurs Canonicats. Le Doyenne est de deux mille Livres de revenu. Les meilleurs Canonicats de huit cens Livres & les moindres de six cens. Chaque Archidiacre a mille Livres, le Chantre en a autant & l'Ecolâtre huit cens. L'Evéque pourvoit de plein droit aux quatre Dignitez, comme le Doyen & les Chanoines pourvoyent par élection, a la pluralité des voix, à tous les Canonicats, aux douze Vicairies, & aux deux Souschantreries du Bas Chœur. Au reste, ce Chapitre est indépendant de l'Eveque.

Saintes a une Sénéchaussée & un Présidial duquel relevent les Siéges Royaux de S. Jean d'Angeli & de Brousage pour les cas Présidiaux & du Parlement de Bourdeaux hors des cas de l'Edit des Présidiaux. Saintes est aussi le Chef-lieu d'une Election, qui est de la Généralité de la Rochelle.

Il y a dans cette Ville un Lieutenant du Prévôt Général du Pays d'Aunis établi à la Rochelle, un Assesseur, un Procureur du Roi, un Greffier & une Brigade d'Archers.

SAINTONGE (La), Province de France. Elle est bornée à l'Orient par l'Angoûmois & le Périgord, au Nord par le Poitou & par le Pays d'Aunis, au Couchant par l'Océan, & au Midi par le Bourdelois & par la Gironde. Elle a environ vingt-cinq lieues de long sur douze de large. La Charente la partage en Saintonge Septentrionale & en Saintonge Méridionale.

2. SAINTONGE [a] (La), & la Ville de *Saintes* sa Capitale ont tiré leur nom des Peuples SANTONES, célèbres dans les anciens Auteurs; ils furent du nombre des Celtes jusqu'à ce qu'Auguste les joignit à l'Aquitaine. Cesar dans ses Commentaires vante la fertilité de la Saintonge, où vouloit aller s'établir le Peuple Helvetique qui quittoit le sien, parce qu'il est très-mauvais.

[a] Descr. de la France, p. 159.

Lorsqu'on divisa l'Aquitaine en Premiere & Seconde, les Saintongeois furent attribués à la seconde Aquitaine. Leur Capitale s'appelloit *Mediolanum*, comme Milan dans la Gaule Cisalpine, & elle avoit un Amphithéatre avec beaucoup d'autres marques de grandeur, lorsqu'elle étoit située sur une Montagne.

Cette Ville que les Auteurs, jusqu'au cinquième Siecle, appellent *Mediolanum*, ayant été entiérement ruinée par le passage des Vandales, & des autres Barbares, qui traverserent les Gaules pour aller en Espagne, fut rebâtie dans une situation plus commode que l'ancienne, car elle est sur le bord de la Charente; depuis ce tems-là le nom *Mediolanum* n'a plus été en usage, & on ne s'est servi que de celui du Peuple *Santones*, d'où est venu le mot Saintes.

Les François occupérent ce Pays après la défaite & la mort d'Alaric, Eudes Duc d'Aquitaine s'en rendit le Maître absolu, comme de tout le reste de son Duché, qui fut conquis sur son petit-fils Gaifre par le Roi Pepin. Depuis ce tems-là Saintes fut gouvernée par des Comtes qui n'étoient que de simples Gouverneurs. Ce fut Guillaume Tete d'Etoupes, Duc d'Aquitaine, qui se rendit Propriétaire de la Saintonge, comme du Poitou. Son petit-fils Guillaume donna Saintes à Foulques Nera Comte d'Anjou, qui laissa la Saintonge à son fils Geofroy Martel: mais leurs successeurs ne jouïrent point de ce Pays, qui fut réuni au Duché d'Aquitaine. Eleonor de Guyenne étoit en possession de Saintes & de la Saintonge, lorsqu'elle épousa Henri Roi d'Angleterre.

Jean Sans-Terre fils d'Henri & d'Eléonor, donna la Saintonge en Douaire à sa femme Isabeau d'Angoulême, laquelle épousa en secondes nôces Hugues Comte de la Marche, à qui Louïs VIII. Roi de France donna en propriété la Saintonge; mais S. Louïs, & son frere Alphonse Comte de Poitiers, privérent le Comte de la Marche de la possession de Saintes & de plusieurs autres Lieux, que ce Comte fut contraint de céder au Roi, & à son frere Alphonse l'an 1242. Le même S. Louis céda l'an 1259. Saintes & la Saintonge à Henri Roi d'Angleterre. Ce Pays fut de nouveau conquis par les François sous le Regne de Philippe le Bel: lui & ses successeurs en jouïrent jusqu'à la defaite, & la prise du Roi Jean. La Saintonge fut ensuite possédée par les Anglois en Souveraineté jusqu'à ce que Charles V. la reconquit,

quit, & la réunit à la Couronne, de laquelle elle n'a point été démembrée depuis ce tems-là; car on ne voit pas que le Don que Charles VII. en avoit fait à Jacques I. Roi d'Ecosse l'an 1428. ait eu lieu. Il y a à Saintes une Eglise Cathédrale qui a eu ses Evêques, depuis l'établissement de la Religion Chretienne dans les Gaules.

La Saintonge [a], & l'Angoumois font ensemble le XII. Gouvernement de France; mais tout l'Angoumois y est compris, & il y a quelque chose de la Saintonge qui n'en est pas. Les principales Riviéres qui traversent la Saintonge sont la Charente, & la Boutonne. La Saintonge est un Pays fertile qui produit du Bled en abondance, des Vins parmi lesquels il y en a d'excellens, & de toutes sortes de Fruits. L'Absynthe qui y croît en quantité a été connue des Romains, & ils l'ont vantée sous le nom de *Virga Santonica.* Le Sel de ce Pays est le meilleur de l'Europe, & fait un des principaux Articles du Commerce de cette Province. On y trouve aussi quelques Fontaines Minérales qui ont de la réputation dans le Pays. L'eau de celle de FONTAOUILLEUSE, près de Barbesieux est limpide, & sent le marécage; celle de PONS est limpide & sans saveur; celle de MONTENDRE est limpide avec une odeur de marécage. Nous avons déja parlé de l'Evêché de Saintes. La Saintonge est du Parlement de Bourdeaux à la réserve de quelques Paroisses qui sont dans le ressort du Presidial d'Angoulême, or l'Angoumois est du Parlement de Paris.

a Piganiol, de la Force Descr. de la France, t. 5. p. 1. & seqq.

En Saintonge il y a une Sénéchaussée qui est Saintes, trois Bailliages qui sont BROUAGE, ROUSSIGNAC, & CHAMPAGNAC. Ce dernier est peu de chose. Le Sénéchal de Saintes est d'Epee. Il prétend avoir voix délibérative; mais les Officiers la lui contestent. Il n'a que cinquante Livres de gages assignés sur l'Etat des charges du Domaine. Les Baillis de Roussiguac & de Champagnac sont de Robe longue, & n'ont d'autres droits que leurs Epices. Ils connoissent de toutes sortes d'affaires memes des cas Royaux. Il y a une Coûtume particuliére de Saintonge, & S. Jean d'Angeli a la sienne. Les Elections de Saintes & de S. Jean d'Angeli étoient autrefois du Bureau des Finances de Limoges; mais elles en furent démembrées pour etre unies à la Généralité de Bourdeaux, de laquelle elles ont encore été démembrées pour composer la Généralité de la Rochelle qui fut créée en 1694. Les Finances de la Saintonge ne sont pas fort considérables. Le Domaine est presque entiérement aliéné. Les Douannes y sont très-considérables, & y produisent beaucoup au Roi. La Taille, les Aides, la Capitation sont les autres subsides qu'il retire de la Province.

Le Principal Commerce de la Saintonge est le Sel. Il y a une quantité étonnante de Marais Salans dans la Basse Saintonge qui produisent d'excellent Sel. Mais depuis qu'on a trouvé le moyen de faire du Sel en Bretagne, on a abandonné plus du tiers de ces Marais de Saintonge qui ne servent plus à present que de Paturages, & qu'on appelle Marais Gats. On tire des Sels de Marennes en Saintonge, & on le fait remonter sur la Charente jusqu'a Angouleme, d'où on le transporte par Voitures en Auvergne, en Limousin, en Perigord, & dans la Marche. Ce Commerce néanmoins n'est pas d'une grande utilité dans la Province, parce que les droits qu'on paye a Tonnai Charente emportent la plus grande partie du profit; sans compter que plusieurs Seigneurs qui ont des Maisons sur la Charente, sont en possession de prendre une quantité de Sel pour le prix des Bœufs, & des hommes qu'ils sont obligés de fournir pour le tirage des Bateaux, dans le tems que les eaux sont basses. Les Chevaux de Saintonge sont estimés, & les Habitans en retirent tous les ans un profit considérable. Les Perles qu'on pechoit dans la Charente auprès de S. Savinien attiroient aussi quelque argent dans la Province, mais il semble qu'on ait abandonné cette pêche.

Il n'y a aucune Université dans la Saintonge, les P. Jésuites ont à Saintes un College, où ils enseignent jusqu'à la Philosophie inclusivement.

La Saintonge Méridionale comprend

Saintes, Capitale,	Talmont ou Tallemond,
Marennes,	Mortagne,
Arvert,	Pons,
Saujon,	Barbesieux,
Royan,	Chalais.

Le Brouageais petit Pays étoit autrefois de la Saintonge, il en a été demembré, & fait partie du Gouvernement d'Aunis.

La Saintonge Septentrionale comprend

S. Jean d'Angeli, Tonnay-Charente, Taillebourg &c.

SAIORUM CIVITAS. Voyez SÉEZ.

SAIOUNAH, Ville d'Afrique sur la Côte Orientale, au Pays de Zeng, ou Zanguebar, pris dans sa plus grande étendue. Elle est, dit d'Herbelot [b], au Midi de celle de Sofala.

b Biblioth. Orient.

SAIRA. Voyez SÆIR.

SAIRE [c], petite Riviére de France en Normandie au Cotentin. Elle a ses sources dans la Forêt de Brix, passe par S. Ë. loy du Val au bas du Bois de Banqueville, reçoit le Ruisseau de Carbée, & coule près le Vast entre le Vicel & Anneville, d'où elle va se jetter en la Mer dans la Fosse du Bec du Banc proche la Pointe de Reville. Son cours est d'Occident en Orient.

c Corn. Dict. Vaudôme Manuscrits Géographiques.

SAÏS, ancienne Ville de la Basse Egypte dans le Nome, qui en prenoit le nom de SAÏTES NOMOS, & dont elle étoit la Metropole. Strabon [d] la met à deux Schoenes du Nil; & nous apprend que Minerve y étoit adorée, & que Psammitichus étoit inhumé dans le Temple de

d Lib. 17. p. 802.

de cette Déesse. Mais le lieu où elle étoit n'est pas sans difficulté. Elle étoit dans le Delta, & selon toute apparence dans sa partie Occidentale; vû la distance ou elle étoit du Nil sur lequel étoit située *Naucratis*, Ville du Nome Saïte. Aussi voyons-nous que la Notice de Léon le Sage la met entre les Villes Episcopales d'Egypte qui reconnoissoient Aléxandrie pour leur Metropole. Elle est placée de même & nommée SAEN Σαΐς dans la Notice de Hiéroclès. Mr. Corneille fait mal-à-propos deux Villes & deux Articles de SAIS, & de SAÏTE.

a Corn. Dict. Coppin, voyage d'Egypte, c. 22.

SAKARA [a], Village d'Egypte, appellé communément le VILLAGE DES MOMIES. L'endroit où sont ces Momies est un grand Champ sablonneux, où apparemment il y avoit une Ville dans les premiers Ages du Monde, puisqu'on y voit encore quantité de briques parsemées. Plusieurs croient que c'étoit la célèbre Ville de Memphis, ce que Pline fait connoître, lorsqu'il dit que les Pyramides sont entre le Delta d'Egypte, & la Ville de Memphis du côté d'Afrique. Le Village de Sakara est éloigné des Pyramides d'environ trois lieues. Il n'y a que du Sable bien loin tout à l'entour, & jusqu'à quelque profondeur que l'on puisse fouiller, on ne rencontre point le terrein solide. Les Momies sont au-dessous dans des Caves souterraines, & l'on y descend par un Puits bâti de pierres séches, & qui a une pique & demie de profondeur. Pour cela on se fait attacher, & comme il tombe quantité de sable des bords du Puits qui ne sont pas maçonnés, il faut avoir grand soin d'empêcher que les yeux n'en soient pas blessés. Quand on est au fond du Puits, on est obligé de passer par un lieu fort étroit, après quoi on se trouve au large en des Caves creusées dans le roc. Il y a des Niches à l'entour, faites en maniere de Coffre, & longues d'environ six pieds. C'est-là que reposoient les Corps embaumés que l'on appelle Momies; mais présentement on en rencontre fort peu dans ces Cavernes, qui sont enlassées les unes dans les antres, comme une espéce de Labyrinthe, ce qui fait que ceux qui veulent y pénétrer, se servent d'une corde, dont ils laissent un bout à l'entrée pour y revenir sans peine. Les Caves les plus avancées n'ont rien de plus remarquable que ce que l'on voit dans les premieres. On assûre qu'elles s'étendent plusieurs milles sous la Plaine, & que jamais on n'en a trouvé la fin, soit qu'on se lasse d'être si long-tems sous terra sans aucun air, soit qu'on appréhende d'y perir par quelque accident en s'enfonçant trop. Les Momies qu'on trouve toutes entiéres sont enveloppées de bandes de toile, larges de trois doigts, les bras & les jambes jointes ensemble comme ceux des petits enfans. La tête, les épaules, & le coû sont couverts des memes bandes; en sorte qu'il ne paroît rien qu'un Corps emmaillotté, mais c'est avec un si grand nombre de tours & de retours, qu'il faut bien du tems pour les défaire. Sous ces bandes on trouve les mains, & les pieds dans leur entier avec les ongles dorés. Tous ces Corps sont embaumés d'une composition noire, dure, & luisante, dont l'odeur approche de celle de la poix, si ce n'est qu'elle est bien plus agréable. Ce qui doit surprendre, c'est que la toile qui ne paroît imbue d'aucune mixtion ait pu se conserver pendant tant de Siécles. Le visage de ces Corps est couvert de quelque chose qui représente les linéamens. C'est en plusieurs du plâtre doré, ou une pâte de Carton; qui contrefait très-bien le visage; mais il se trouve ordinairement tout-à-fait gâté, lorsqu'on a ôté cette maniére de masque, soit que, n'étant pas enveloppé comme tout le reste, il n'ait pû se préserver, soit que sa chair ait été mangée par ce qu'on a appliqué dessus. Au-dessous des bandes à l'endroit de l'Estomac, on rencontre en plusieurs de petites Idoles de terre verte de la longueur du doigt. Les unes représentent des demi-Corps d'hommes, d'autres des animaux, & d'autres sont seulement gravées de Lettres hiéroglyphiques écrites en or. Les Arabes ne manquent pas tous les ans de chercher dans cette Campagne, & le plus avant qu'ils peuvent dans ces Cavernes, quelques raretés pour porter au Consul des Vénitiens, qui les récompense largement.

SAKI, Tribu d'Asie dans la Perse au Lorestan, selon l'Historien de Timurbec [b].

b Lib. 5. c. 38.

SAKINAC, Baye du Canada [c], a quinze ou seize lieues de longueur, & six d'ouverture. Au milieu de cette ouverture sont deux petites Isles très-utiles aux Voyageurs, qui feroient obligés le plus souvent de faire le tour de la Baye, plutôt que de s'exposer à faire cette traverse en Canots. La RIVIERE DE SAXINAC, se décharge au fond de cette Baye. Elle a soixante lieues de cours assés paisible, & n'a que trois petites Cataractes, que l'on peut sauter sans risque. Sa largeur est pareille à celle de la Seine vers le Pont de Seve. Les Outaouas, & les Hurons ont accoutumé d'y venir faire tous les ans deux grandes chasses de Castor.

c La Hontan, Voyages, t. 2.

SAKIS (Les), Peuple Sauvage de l'Amérique Méridionale dans la Nouvelle France; ce Peuple est allié des François, établis entre la Baye des Puants & le Lac des Ilinois, près de la Mission de S. François Xavier. Ils sont voisins des Pouteouatamis: ils sont brutaux, sans esprit, d'humeur revêche, bienfaits de corps, voleurs, menteurs, bons Chasseurs mais mauvais Canoteurs.

SAL (ILHA DO SAL), en François l'Isle du Sel; voyez au mot ISLE l'Article L'ISLA DO SEL.

1. SALA, Riviére & Ville d'Afrique sur la Côte Occidentale, dans la Mauritanie Tingitane. Pline [d] la met à cinquante milles du Fleuve *Subur* qu'on nomme aujourd'hui le *Subu*. La Riviére de SALA est aujourd'hui nommee BURAGRAG. Voyez son cours sous le nom moderne. Quant à la Ville, on croit que c'est SALE, Ville de Barbarie. Voyez SALE. Cette Ri-

d Lib. 5. c. 1.

Riviére eſt au reſte la premiére des deux de même nom que Ptolomée [a] place dans la Mauritanie Tingitane, il met auprés d'elle une Ville de meme nom. *Salæ Fluvii Oſtia*, *Sala Civitas.*

[a] Lib. 4. c. 1.

2. SALA, autre Riviére de la Mauritanie Tingitane, aupres du grand Atlas, ſelon Ptolomee. Il la fait de ſix degrez cinquante Minutes plus Meridionale que la précédente.

3. SALA, Ville d'Eſpagne dans la Bétique au Pays des Turdules, ſelon Ptolomée [b]. Elle étoit dans les Terres entre *Tucci* & *Balda*.

[b] Lib. 3. c. 4.

4. SALA, Ville de la Haute Pannonie, ſelon Ptolomée qui la nomme devant *Pætaviam*, Petaw, d'où elle ne devoit pas être fort éloignée.

5. SALA, Ville de France, à l'Embouchure & à l'Orient de l'Hebre, dans le Canton nommé Dorisque. Hérodote [c] donne a cette Ville le ſurnom de Samothracienne, non qu'elle fût dans l'Iſle de Samothrace, mais parce qu'elle étoit dans un Canton du Continent habité par les Samothraces.

[c] Lib. 7. n. 59.

6. SALA, Ville de l'Aſie Mineure dans la Grande Phrygie, entre *Pylacæum* & *Gazena*, ſelon Ptolomée [d].

[d] Lib. 5. c. 2.

7. SALA, Ville d'Aſie dans la Grande Arménie, ſelon le meme [e].

[e] Lib. 5. c. 13.

8. SALA, SALE, ou SACE, Σάλη ou Σάκη Ville d'Hyrcanie, ſelon le même.

9. SALA, Ville d'Afrique dans la Nigritie ſur la Rive Septentrionale du Fleuve que les Arabes appellent *Nil al Soudan*, le Nil des Negres; & nos Géographes le Niger ou le Senega. Le *Scherif Al Edriſſi*, connu ſous le nom du Geographe de Nubie, ecrit qu'elle eſt fort peuplée & que ſes Habitans qui obéiſſent au Roi de Tokrur ſont fort vaillans. Il y a ſelon le meme Auteur quarante journées de chemin depuis Segelmeſſe en Mauritanie juſqu'à cette Ville de Sala, & de cette Ville on compte ſeulement ſeize milles juſqu'à une Iſle nommée ULIL qui eſt à l'Embouchure du Fleuve Niger dans l'Océan; cette Ville de Sala eſt dans le premier Climat, & SALE que les Arabes nomment SALA eſt au ſecond.

10. SALA, Iſle de la Mer de la Chine. Quelques-uns l'appellent *Seilah*, & *Selah*; d'Herbelot dit qu'elle eſt entre la Ligne Equinoxiale & l'Equateur. Mr. Corneille a copié ces derniers mots & les a adoptez de la meilleure foi du monde, comme ſi l'Equateur & la Ligne Equinoxiale ſignifioient des choſes bien differentes. D'Herbelot a pu être trompe par une fauſſe interpretation d'un terme Arabe qu'il n'entendoit pas, mais l'Auteur d'un Dictionnaire Géographique devoit ſentir cette mépriſe & en avertir, à cela près on ne ſait ce que c'eſt que cette Iſle.

11. SALA & SALL, petite Ville de Suède dans le Weſtmanland entre Luplande & la Néricie, à cinq lieues Suédoiſes d'Upſal à l'Occident. Il y avoit autrefois, dit-on, des Mines d'argent.

12. SALA, Rivière d'Allemagne dans la Haute Saxe. Elle a ſa ſource dans l'Eichtelberg en Franconie où ſont auſſi les ſources du Meyn, de l'Egre, & du Nab, de là ſerpentant vers le Nord & le Nord-Oueſt, elle entre dans la Miſnie, coule entre elle & Leutenberg portion du Comté de Schwartzbourg, coupe le Pays de Saxe Altenbourg qui eſt étroit en ce lieu-la & y arroſe SALFELD, Bourg; cotoye le Comté meme de Schwartzbourg & rentrant dans le Duché d'Altenbourg, elle va du Sud au Nord par Orlamunde, où elle reçoit l'Orla, coule a Kala, à Lobeda, raſe le Paya de Weimar & la Ville d'Iena qui en eſt, & reçoit l'Ilm qui vient de Weimar, elle ſe rend à Naumbourg & y reçoit l'Unſtrat, de là à Weiſſenfels, paſſe à Mersbourg, ſe groſſit des eaux de l'Elſter & de la Pleiſs, coule à Hall, Ville de Saxe, ſe courbe vers l'Occident, ſert de borne Orientale au Comté de Mansfeld, en traverſe une liſiére, entre dans la Principauté d'Anhalt ou elle arroſe Bernebourg, & ſe perd enfin dans l'Elbe entre Deſſau & Barbi, aux confins de la Baſſe-Saxe.

13. SALA DI PARTENICO (La), Bourg & Château de Sicile dans la Vallée de Mazare à quatre milles ſeulement de la Côte Septentrionale, entre Palerme au Levant & Caſtel à Mare à l'Occident, à diſtance à peu près égale de l'une & de l'autre.

SALABASTRÆ, ancien Peuple de l'Inde, ſelon Pline. Le R. P. Hardouin croit que c'eſt le même Peuple que les SAMBASTÆ de Diodore de Sicile.

SALABIM, on SALEBIM, Ville de la Paleſtine dans la Tribu de Dan. Voyez SALEBIM.

SALACENI, Peuple de l'Inde en deçà du Gange, ſelon Ptolomée [f].

[f] Lib. 7. c. 1.

1. SALACIA, ancienne Ville de l'Eſpagne Luſitanique au Pays des Turdetains, ſelon Ptolomée [g]. Il la met auprés de l'Embouchure du *Calipus*, & de la Ville de *Cætobrix*. Ses Interprétes croyent que c'eſt SETUBAL, & Cluſius eſt de ce ſentiment; mais d'autres Savans croyent que Setubal Ville nouvelle tient à peu près la place de *Cetobriga* ou *Cætobrix*; & que *Salacia* étoit où eſt aujourd'hui ALCACER DO SAL. Une Inſcription de Gruter [h] montre que c'étoit un Municipe, & Pline [i] l'appelle Ville Impériale, *Salacia cognominata Urbs Imperatoria.*

[g] Lib. 2. c. 5.

[h] Pag. 13. n. 16.

[i] Lib. 4. c. 22.

2. SALACIA, ancien Lieu de l'Eſpagne Tarragonnoiſe. Antonin [k] le met ſur la Route de Bragues à Aſtorga, à vingt mille pas de la premiére.

[k] Itiner.

SALACONIA, Lieu de la Mauritanie Tingitane ſelon Antonin [l]. Il le met entre le Lieu nommé *ad Mercuri* & *Tamuſida*, à XVI. M. P. du premier, & à XXII. M. Pas du ſecond. Ortelius ſoupçonne que ce Lieu devoit étre voiſin de SALA, où *Sala* elle-meme.

[l] Ibid.

SALADNA, petite Place de Hongrie [m], dans la Tranſilvanie, & dans la partie Méridionale près de Tunſtein. Il y avoit autrefois des Mines fort riches.

[m] Baudrand, Edit. 1705.

1. SALADO (EL RIO), petite Riviére d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Elle

coule

coule à une lieue de Xerès au Midi, & se va perdre dans la Baye de Cadix. Elle est remarquable parce que les Rois de Castille & de Portugal y assemblerent leur Armée pour secourir la Ville de Tariffe assiegée par les Maures; ce qui causa la fameuse Bataille que l'on appelle Bataille de Tariffe, & Bataille del Salado. Elle fut gagnée le Dimanche 28. Octobre 1340. par ces Rois sur ceux de Grenade & de Maroc, qui y firent une très-grande perte.

2. SALADO (El Rio), petite Riviére d'Espagne dans l'Andalousie. Elle se perd dans le Xenil entre Grenade & Ecija, & a sa source à Alcala la Réal.

SALÆ, anciens Peuples de la Colchide selon Pline. Il dit que les Anciens les nommoient PTHIROPHAGES, c'est-à-dire *Mangeurs de Vermine.*

SALAGASSUS, nom corrompu pour SAGALASSUS. Voyez ce mot.

SALAGENA, ou SADAGENA, ancienne Ville de la Cappadoce dans la Sargaraufène, selon Ptolomée [a].

SALAGESSA, Ville de l'Inde en deçà du Gange, selon Ptolomée [b].

SALAGOU (La), Riviére de France en Languedoc. Elle a sa source dans le Diocese de Lodève qu'elle arrose, & se perd dans la Riviére de Lergue, qui porte ses eaux dans l'Erault.

SALAHAT, Isle de la Mer des Indes [c]. Elle est proche de celle de Calah, & obéït au meme Roi.

SALAMANQUE, Ville d'Espagne [d] au Royaume de Léon sur la Riviere de Tormes. Elle est ancienne, & fort célébre. Les Espagnols l'appellent la *Mere des Vertus, des Sciences & des Arts.* Elle est riche, abondante en toutes choses, & bien peuplee. Elle est située en partie dans la Plaine, & en partie sur des Collines, avec une bonne enceinte de murailles, & contient environ huit mille feux; tellement qu'on la compte pour l'une des grandes Villes du Royaume. Elle est ornée de quelques beaux Bâtimens, de magnifiques Eglises, d'une grande Place Publique, de Fontaines, & généralement de tout ce qui peut contribuer à la beauté, & à la commodité d'une Ville. Mais ce qui la rend encore plus considérable est son Université, l'une des plus fameuses de toute l'Espagne. Elle y fut fondée, vers le milieu du XIII. Siècle, des débris de celle de Palencia. C'est-là qu'on enseigne toutes sortes de Sciences, & qu'on peut puiser toutes les connoissances honnêtes, & utiles; c'est-là que se forment les Théologiens, les Jurisconsultes, les Médecins, les Philosophes, les Mathématiciens, & les Humanistes; c'est delà que comme d'une Pepiniére fertile & heureuse, l'on tire des Conseillers intelligens pour les Rois, & des Prédicateurs pour les Peuples; mais laissons là le Style élevé, & disons tout simplement que cette Université est composée de quatre-vingt Professeurs, qui ont chacun mille Ecus de pension. Il y en a pour la Théologie, pour le Droit Canon & Civil, pour la Médecine, pour toutes les Parties de la Philosophie, pour toutes les Langues, & pour les Belles-Lettres. Le Bâtiment appellé les Ecôles où l'on enseigne toutes sortes de Sciences est très-beau, & tout de pierre de taille. Il est composé de deux Corps de Logis, le premier qu'on appelle les grandes Ecôles renferme une grande Cour quarrée, pavée de grosses pierres, & environnée de belles Galeries soutenues par des Arcades, par où l'on entre dans les Classes qui sont autour de la Cour. Au-dessus des Galeries est une belle Bibliothéque, dont les Livres qui n'y sont pas en fort grand nombre sont tous enchaînés. On y voit aussi quantité de Statues d'Hommes Illustres, & qui ont été distingués par leurs belles connoissances, & des Figures pour l'Anatomie. Sous les Galeries est l'Eglise des Ecôles, où l'on dit tous les jours dix Messes. La Chaire & le Grand Autel sont tout dorés, & la Voûte qui est peinte, représente le Zodiaque avec les douze Signes. Il y a huit Professeurs en Théologie qui enseignent, quatre le matin, & quatre l'apres-dinée. On les appelle *Cathedraticos.* Outre ces huit premiers, il y en a d'autres qui enseignent à d'autres heures, & traittent la Matiére, qu'ils trouvent le plus à propos. Ils ont cinq cens Ecus de pension. Ce que j'y trouve d'assés singulier, c'est qu'il y a une Chaire fondée pour enseigner la Doctrine de Durand, & une autre pour celle du Subtil Scot. Les Ouvrages du dernier ont en effect assés besoin d'éclaircissement. Erasme nous apprend qu'il y fut occupé neuf ans entiers, avant que d'en entendre bien la seule Préface. Outre les Professeurs gagés, il y en a d'autres, qui ne le sont pas, & qui enseignent tous les jours comme les Rentés, & leurs Ecoliers les payent. C'est le Métier, qu'y fit autrefois Ximenès avant son élevation. On les nomme *Pretendientes*, parce qu'ils attendent qu'une Chaire vienne à vaquer pour la demander. Ce que je viens de dire s'observe aussi à l'égard du Droit, de la Médecine, de la Philosophie, & des Mathématiques.

Près de l'entrée de ces Ecôles est un Hôpital très-bien bâti, où l'on retire les pauvres Ecoliers malades, qui y sont servis avec beaucoup de soin. Cette entrée de l'Ecôle est un des plus beaux Ouvrages qu'il y ait dans toute l'Espagne; on y voit les Statues du Roi Don Ferdinand, & de la Reine Isabelle; au-dessus les Armes de l'Empereur, & aux deux côtés deux Hercules, avec quantité d'autres petites figures.

Les Professeurs ont à leur tête un Recteur, qui est élu toutes les années par les *Cathedraticos* du premier rang: on le choisit toujours de grande Maison; il a de très-grands Priviléges, il ne reconnoît personne au-dessus de lui; & dans les Assemblées Publiques il est toujours assis sous un Dais. Outre cela il y a un *Maître des Ecôles*, dont le pouvoir & les appointemens sont egalement grands. Il est toujours Ecclésiastique, & Chanoine de la Cathédrale; il crée tous les Officiers de l'Université, comme le Juge, les Secrétaires

V Fis-

[a] Lib. 5. c. 6.

[b] Lib. 7. c. 1.

[c] D'Herbelot, Biblioth. Orient.

[d] Délices d'Espagne, & du Portugal, t. 1. p. 160. & suiv.

Fiscaux, les Notaires, les Sergens, & un très-grand nombre d'autres tous richement gagés. Il a pour sa part huit mille Ducats de pension, & on tient l'Université riche de quatre-vingt, on quatre-vingt-dix mille Ecus de Reote.

On y a compté autrefois jusqu'à sept mille Ecoliers, & tandis que la Monarchie Espagnole étoit florissante, on y en a toujours vu quatre on cinq mille, venus de toutes les parties du Royaume, & même des Pays étrangers. Aussi les Auditoires, où l'on fait Leçon, sont extrêmement grands & spacieux, pouvant contenir jusqu'à deux mille personnes. Les Ecoliers sont tous, sans exception, vêtus d'un Habit long comme les Prêtres, & rasés avec le Bonnet en tête. Il ne leur est pas permis de porter le Chapeau, ni dans la Ville, ni dehors. Si non quand il pleut. Ils ont de fort grands Privilèges, ne dépendant uniquement que du Recteur & de leurs Professeurs, qui les favorisent toujours de tout leur pouvoir.

Outre l'Université, il y a encore vingt-quatre Collèges, dans chacun desquels trente Collegiaux vivent en commun. Ce sont des Bâtimens fort bien faits, fort superbes, & très-bien rentés. Des Collégiaux, qui y demeurent, les uns sont Maîtres, & les autres sont Ecoliers, qui écoutent leurs Leçons. Entre ces Collèges, il y en a quatre qui sont les plus considérables, dont l'un a été fondé par Alphonse Fonseca Archevêque de Tolède. On les appelle grands Collèges, à cause des hommes illustres, qui y demeurent, & qui y enseignent. Les plus grandes Maisons du Royaume tâchent d'y faire entrer leurs enfans: on n'y peut demeurer que sept années; & c'est delà que sortent les plus grands hommes d'Espagne, & d'où l'on tire ceux que le Roi pourvoit des Charges les plus considérables.

La grande Eglise de Salamanque est une des plus belles d'Espagne; elle a un beau Clocher, autour duquel on peut se promener sur des Galeries. Au devant de l'Eglise, il y a une grande Place pavée de Cadettes, ou pierres quarrées, & fermée de gros Piliers de pierres de la hauteur d'une Toise, entrelassés d'une chaîne de fer fort épaisse. A côté de cette Eglise, on en voit une autre vieille dans laquelle on descend par des degrés, & qui est fort estimée à cause d'un *San Christo de las Batallas*, qui fait de grands Miracles.

Outre les Eglises, les Collèges, & les autres Bâtimens, qui ornent cette Ville, on y voit divers Couvents forts beaux, comme celui de S. Dominique, très-grand & très-bien entendu, qui est la demeure de deux cens Religieux. Son Eglise est toute de pierre de taille; elle a un fort beau Dôme en Lanterne près de l'Autel, & un très-grand nombre de Saints, tous délicatement travaillés. Le Couvent de S. François est remarquable pour sa prodigieuse masse de pierres, & un Cloître magnifique, orné de grands Tableaux à l'entour, où les Martyrs de l'Ordre sont peints. C'est la demeure de deux cens Religieux. Près de ce Couvent est celui de S. Bernard, considérable par la régularité de son Escalier, dont les marches ont cinq pas de long, & sont soutenues comme en l'air, formant une Montée magnifique de cent degrés, ornée de quantité de Statues dorées, qu'on voit aux côtés des Pailliers.

La Rivière de Tormes, qui lave les murailles de la Ville, y coule sous un beau Pont de pierre, long de trois cens pas; ce sont les Romains qui l'ont bâti, & il subsiste encore aujourd'hui plus solide, que la Maçonnerie, qu'on y a voulu ajouter dans le dernier Siècle. Pour finir j'ajouterai que la Ville est fort Marchande, & qu'un y voit grande quantité de Noblesse. Quelques Ecrivains disent qu'elle appartient au Royaume de la Castille Vieille; mais d'autres avec plus de raison la mettent dans celui de Léon. On trouve hors de Salamanque un beau Chemin large & pavé, que les anciens Romains avoient fait faire, & qui conduisoit à Merida, & delà à Seville. On y voit encore, par-ci-par-là d'espace en espace, des Colonnes abatues par le tems. Ce Chemin avoit été réparé par l'Empereur Adrien, comme il paroît par l'Inscription suivante qu'on y a trouvée:

IMP. CÆSAR.
DIVI TRAJANI PARTHICI.
F. DIVI NERVÆ NEPOS
TRAJANUS. HADRIANUS
AUG. PONTIF. MAX:
TRIB. POT. V. COS.
III. RESTITUIT.

L'Abbé de Vairac parle ainsi de l'Evêché de Salamanque [a]: Tous les Historiens Ecclésiastiques d'Espagne font Saint Second Evêque d'Avila fondateur de l'Eglise de Salamanque, & Saint Eleutère son premier Evêque, lequel assista au troisième Concile de Tolède tenu sous le Pontificat de Pélage II. & sous le Regne de Recarède l'année 589.; mais on ne trouve pas une suite exacte d'Evêques depuis ce tems-là jusqu'à présent. Cependant Gilles Gonzalès d'Avila dans son Théâtre Ecclésiastique en donne une très-bien circonstanciée depuis Eleutère, jusqu'au tems qu'il a composé son Ouvrage; mais je ne voudrois pas être garand de cet Auteur, puisqu'il est constamment vrai que Salamanque a été long-tems au pouvoir des Maures, & qu'il n'est pas vraisemblable, qu'ils y souffrissent des Evêques, puisqu'ils faisoient gloire de les exterminer par-tout où ils établissoient leur Tyrannie. Je conviens que pendant ce tems de persécution, on donnoit ordinairement aux Eglises opprimées des Evêques Titulaires, qui faisoient leur résidence à Oviedo; mais quelque soin que j'aye pris, je n'ai pas pu découvrir ceux qui furent sacrés sous le Titre d'Evêques de Salamanque durant la domination des Maures, si ce n'est dans quelques Auteurs, dont l'autorité ne me paroît pas suffisante pour appuier celle de Gilles Gonzalès; de sorte que pour ne pas don-

[a] Etat présent de l'Espagne Tom. 2. pag. 357.

donner dans le fabuleux, il faut s'en tenir à ceux, qui n'admettent que 8. Evêques de cette Eglise depuis sa fondation jusqu'à ce que les Infideles se rendirent maitres de cette Ville, après le recouvrement de laquelle on trouve pour premier Eveque un nommé Guindulse, qui confirma en 830. une Donation que le Roi Alfonse le Sage fit à l'Eglise de S. Sauveur d'Oviedo. Le Chapitre est composé de 10. Dignitaires, de 26. Chanoines, & de 31. Prebendiers. Le Diocése s'etend sur 240. Paroisses. L'Eveque jouït de 14000. Ducats de revenu.

SALAMANQUE LA NOUVELLE, ou SALAMANQUE de BACALAR, Village ou Bourgade de l'Amerique Septentrionale, dans la Partie Méridionale de l'Iucatan, près du Golphe de Honduras, au Midi Occidental de Mérida & de Valladolid Villes de l'Iucatan, à soixante & huit lieues Espagnoles communes de la premiére, & à cinquante-huit de la seconde.

SALAMARIA, Lieu qu'Ortelius se contente d'indiquer, sans essayer de trouver la Province ou le Pays, où il étoit. Il cite le Code Théodosien XII. *Tit. de Decurionibus.* Ce mot seroit-il le méme que SALAMAXIA?

SALAMBORIA, ou SARAAAAA, Ville de la Cappadoce, dans la Garsaurie, selon Ptolomée. Leunclavius dit que les Turcs la nomment HARAARIC.

1. SALAMBRIA. Voyez SELAMARIA.

2. SALAMBRIA. Voyez SPARCHIUS.

1. SALAMEA, Ville d'Espagne. Voyez ZALAMEA.

2. SALAMEA DE ARCOBISCO, petite Ville d'Espagne en Andalousie, dans la Sierra Morena sur les Confins de l'Estramadure, à six lieues d'Aracena vers le Nord.

SALAMIAH, Ville d'Asie dans la Perse sur la Rive Orientale du Tigre, à une journée de Mosul en descendant le Fleuve vers Bagdat. Cette Ville ayant été ruinée dans la suite du tems, il s'en forma peu-à-peu une autre.

SALAMINE, en Latin SALAMINA, & SALAMIS, petite Isle de Gréce dans le Golphe Saronique, vis-à-vis d'Eleusine. Scylax dit dans son Périple: Tout près de ce Temple d'Eleusine est Salamine, Isle, Ville & Port.
a In Attic. c. 35. Pausanias dit [a]: Salamine est vis-à-vis d'Eleusine. La longueur de cette Isle, selon
b Lib. 9. Strabon [b], étoit de soixante dix ou quatre-vingt Stades. Il y a eu une Ville de méme nom dans cette Isle, & cette Ville a été double; l'Ancienne étoit au Midi de l'Isle du côté d'Engia, & la Nouvelle étoit dans un Golphe, & sur une Presqu'Isle du côté de l'Attique. Salamine etoit la Patrie d'Ajax. Horace parlant de Télamon Pere
c Lib. 1. Ode 7. de Teucer & d'Ajax dit [c]:

Teucer Salamina Patremque
Quum fugeret.

d Vers 844. Et Sénéque dans ses Troades [d], lui donne le surnom de *Vera*, la vraye Salamine pour la distinguer de celle de Cypre bâtie ensuite par Teucer sur le modéle de la Salamine de l'Attique. Aussi Horace donne-t-il à cette Nouvelle Salamine l'Epithete d'*Ambiguam*, qui marque une si grande ressemblance qu'on les eût prises l'une pour l'autre. Cette Isle devint fameuse par la Victoire que Themistocle y remporta sur les Perses; Mela [e], Cicéron [f], & quantité d'autres en font mention. Le Golphe méme, où elle est, a été appellé *Salaminiacus Sinus*, selon Strabon [g] qui nous apprend que l'Isle elle-meme a été anciennement nommée *Sciras*, *Cichria* & *Pityusa*. Les deux premiers noms étoient des noms de Héros. Le troisiéme vient des Pins qui y étoient en abondance. Voyez COLOURI.

e Lib. 2. c. 7.
f Offic. lib. 1. c. 21 & Quæst. Tusc. l. 1. c. 46.
g Lib. 8.

2. SALAMINE, Ville de l'Asie Mineure dans l'Isle de Cypre; c'est la méme que celle que Teucer avoit fait bâtir dans son exil. Horace lui fait dire:

Nil desperandum Teucro duce, & auspice Teucro;
Certus enim promisit Apollo
Ambiguam Tellure nova Salamina futuram.

Scylax dans son Périple met dans l'Isle de Cypre, Salamine Ville Grecque, ayant un Port fermé, & commode pour hyverner. Diodore de Sicile dit qu'elle étoit à deux cens Stades de *Citium*. On voit par les disputes qu'il y eut entre l'Eglise d'Antioche & celle de Cypre, que cette derniére est fort ancienne. Pierre le Foulon, Evêque d'Antioche, prétendoit que son Siége étant Patriarchal, l'Isle de Cypre étoit de sa Jurisdiction. Anthemius Eveque de Salamine soutint au Concile de Constantinople l'indépendance de son Siége, fondée sur ce que son Eglise étoit Apostolique aussi-bien qu'Antioche; il soutint que l'on y conservoit le Corps de S. Barnabé entier. Ses Adversaires n'eurent rien a lui repondre, aussi gagna-t-il son Procés. Elle fut ensuite nommee CONSTANTIA, & c'est sous ce nom qu'elle est qualifiée Métropole de l'Isle de Cypre dans les Notices d'Hiéroclés, & de Léon le Sage; le Lieu où elle étoit garde encore l'ancien nom, & s'appelle PORTO-CONSTANZA.

Au reste, cette Ville de Salamine de Cypre fut un petit Royaume, que les Descendans de Teucer [h] possédérent plus de huit cens ans jusqu'au Regne de cet Evagoras dont on lit l'Eloge dans Isocrate. Mr. Toureil [i] dit dans ses remarques sur Demosthéne qu'Evagoras simple Bourgeois de Salamine, mais pourtant de Race Noble, & issu des Fondateurs de sa Ville, la fit révolter contre le Roi de Perse, & subjugua la plus grande partie de l'Isle de Chipre. Il se maintint quelque tems avec le secours d'Acoris Roi d'Egypte, d'Hecatomnus Roi de Carie, & de quelques autres Potentats voisins; mais enfin le Roi de Perse le mit à la raison, & ne lui laissa pour tous Etats que la Ville de Salamine, à la charge meme d'un Tribut annuel. Nicolas tua Evagoras, & s'empara du Royaume de Salamine. A Nicolas succeda Protagoras, sous qui le Jeune Evagoras fils du premier tenta de remonter sur le Trône de son Pere. Il eut même le bonheur de

h Dacier, Remarq. sur Horace l. 1. Od. 7.
i T. 4. p. 268.

mettre dans ses intérêts Artaxerce, & de plus Phocion commanda les troupes destinées à le rétablir. Cependant l'entreprise échoua tout à coup; Protagoras le supplanta à la Cour de Perse. Le Jeune Evagoras y fut cité pour répondre sur plusieurs Chefs d'accusation; il se justifia, & on lui accorda en Asie un Gouvernement qui valoit bien son petit Royaume de Salamine. Mais sa mauvaise conduite l'obligea bien-tôt à se déposer lui-même, & à s'enfuir dans l'Isle de Cypre, où il périt malheureusement.

1. SALAMIS, ancien nom de Salamine Isle de Gréce. Voyez SALAMINE, N°. 1.

2. SALAMIS, petite Contrée d'Asie, près de Cyrus; est-ce la Ville de Cyrus, ou la Riviére de même nom? Ortelius ne le dit point, il dit seulement qu'elle fut opprimée par l'Hérésie des Marcionites; & cite Nicephore Calliste, l. 13. c. 27.

SALAMIS, SALANINA, SALAMIM ou ZALANIM. Il est parlé dans les Livres des Hebreux [a] d'une Ville de Zalamim; & Malala Chronic. n. 296. dit qu'Auguste donna le nom de *Diospolis*, à SALAMINE, Ville de Palestine. Le mot de *Salamin*, se trouve en Josué [b] mais ce n'est que dans le Grec. Elle devoit être dans la Basse Galilée. Josephe [c] la met entre les Villes de ce Pays-là que l'on devoit fortifier; sçavoir Jotapat, Bersabée, Salamine, Pérécho, Japha &c. Mr. Arnaud d'Andilli écrit SALAMAIN.

[a] Misn. Cod. Kilaim. c. 4. Misn. 9. & Cod. Gevamoth. c. 16. M. 6.
[b] Cap. 19. v. 47.
[c] De Bell. l. 2. c. 42.

SALAMPSII, ancien peuple de la Mauritanie Césarienfe, selon Ptolomée [d]. Son Interpréte Latin dit THALASSII, qu'Ortelius desaprouve.

[d] L. c.

SALANA, petite Riviére d'Italie au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure qu'elle arrose. Elle va se jetter dans le Phare de Messine, au Cap Sciglio, un peu au Nord du Bourg de Sciglio. Elle n'a rien de commun avec le CRATAIS, de Pline. Voyez CRATHIS.

SALANCHES [e], Ville de Savoye, dans le Haut Faussigni dont elle est la Capitale. Elle est petite & arrosée par un Ruisseau qui se jette dans la Riviére d'Arve, à quatre ou cinq lieues au-dessus de Cluses.

[e] Baudrand, Ed. 1705.

SALANCON, Riviére de l'Illyrie. Elle se perd dans le Golphe Adriatique, selon Apollonius [f] dans son Poëme des Argonautes.

[f] Lib. 4.

SALANDRA, anciennement ACALANDRA, petite Ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Basilicate, à trois lieues de Tricarico à l'Orient Méridional, sur une Riviére de son même nom. Voyez ACALANDRA.

SALANDRA, ou

SALANDRELLA, Riviére d'Italie au Royaume de Naples, dans la Basilicate où elle arrose Salandra San Mauro, & quelques autres Bourgs, & va se jetter dans le Golphe de Tarente entre l'Embouchure du Basiento & celle de l'Agri.

1. SALANGUS, Peuple d'Italie, selon Etienne le Géographe ΣΑ'ΛΑΝΓΓΟΣ.

2. SALANGUS, Peuple de l'Inde, selon le même.

SALANIANA, Lieu de la Lusitanie, selon Antonin [g], sur la Route de Brague à Astorga, à XXI. milles de la premiére.

[g] Itiner.

SALANICA, Lieu d'Italie. Il en est fait mention dans la Vie de St. Theobald.

SALANKEMEN, Place de la Basse Hongrie dans l'Esclavonie, sur le Danube, vis-à-vis de l'endroit, où la Teisse se perd dans ce Fleuve, & un peu au-dessous de Peterwaradin, douze milles d'Allemagne au-dessus de Belgrade. Ce Lieu est remarquable par la Victoire que le Prince Louïs de Bade y remporta sur les Turcs, en 1691. aprés la mort de leur Grand Visir. On dispute si Salankemen est l'ACUMINEUM, ou la RHITIUM des Anciens, que d'autres placent ailleurs.

SALANO (Il), C'est la même Riviére que la SALANA. Voyez ce mot.

SALANTINI. Voyez SALENTINI.

SALAO, ou SALA, petit Pays d'Afrique en Ethiopie, dans l'Abissinie, entre le Royaume de Bagemdre & la Province d'Abargala, selon le P. Jeronimo Lobo.

SALAPÆI, les *Salapéens*, ancien Peuple de Thrace. Il dépendoit de Rhascupolide, selon Appien [h].

[h] Civil. l. 4.

SALAPENI, ancien Peuple de l'Arabie Heureuse, selon Ptolomée. Quelques Exemplaires portent ALAPENI.

SALAPHITANUM OPPIDUM, Ville ancienne, ou Bourg d'Afrique dans les Terres, selon Pline [i]. Il met ce Lieu dans l'Afrique entre les trente Villes Libres qui étoient pourtant soumises aux Romains. Leur Liberté consistoit à choisir elles-mêmes leurs Magistrats.

[i] Lib. 5. c. 4.

SALAPIA, ancienne Ville d'Italie dans la Pouille Daunienne, selon Pline [k] qui ajoute qu'elle est fameuse par l'amour, qu'eut Annibal, pour une maîtresse. Il y a eu deux Villes de ce nom ou plûtôt la même Ville a été en deux Lieux différens. L'ancienne Salapia dans sa premiére situation avoit été bâtie par Dioméde, & fut abandonnée à cause de l'air mal-sain. C'est de celle-là qu'il faut entendre ce passage de Cicéron [l] *in Salapinorum pestilentiæ Finibus collocari.* Les Habitans s'allerent établir en un Lieu plus sain, à quatre milles delà vers la Mer. Vitruve dit [m]: *nunc Salapini quatuor Millibus Passuum progressi ab Oppido veteri, habitant in salubri loco.* Tite-Live parle de Salapia en bien des endroits [n]. Ptolomée dit SALAPIÆ, au Plurier contre l'usage des Auteurs Latins. Et Appien dit SALPIA, tant dans l'Edition d'Etienne que dans celle de Tollius. Les Anciens ont dit *Salapini*, comme Cicéron & Vitruve aux endroits cités. Tite-Live dit en plus d'un endroit Salapitani. La Ville est détruite & le Lieu conserve le nom de Salpe.

[k] Lib. 3. c. 11.
[l] Agrar. 2. c. 27.
[m] Lib. 1. c. 4.
[n] Lib. 24. c. 20. l. 26. c. 38. l. 27. au commencement.

SALAPINA PALUS, Marais voisin de la Ville de Salapia, d'où il tiroit son nom. Lucain [o] en parle à l'occasion des Barques que l'on amassa de tous les endroits.

Quas recipit Salapina palus & subdita Sipûs Montibus.

Vitruve [p] dit que Marcus Hostilius qui transporta les Habitans, d'un Lieu à l'autre, après ce changemant de Lieu, ouvrit ce Lac du côté de la Mer & en fit un

[o] Lib. 5. v. 377.
[p] Lib. 1. c. 4.

un Port, pour le Municipe de Salapia. Cela s'accorde avec Strabon qui dit que Salapia étoit le Port d'Argyrippe [a].

a Lib. 6.

SALAPOLA, Montagne de la Libye Intérieure, selon Ptolomee [b]. Quelques Exemplaires portent SAGAP.

b Lib. 4. c. 6.

1. SALARIA, ancienne Ville de l'Espagne Tarraconnoise, selon Ptolomée, au Pays des Bastitains dans les Terres.

2. SALARIA, autre Ville de l'Espagne Tarraconnoise, selon le meme, dans les Terres au Pays des Oretains. Cellarius soupçonne que c'est la méme Ville qui étant aux Confins de ces deux Peuples se trouve répétée par cet Auteur; mais il leur donne une position bien différente.

	Long.	Lat.
SALARIA *in Bastitanis*	13. d. o'.	39. d. 20'.
SALARIA *in Oretanis*	9. 24'.	40. o'.

On ne pouvoit pas mieux les distinguer, qu'a fait Ptolomée. La derniére est entre la Guadiana & le Tage, & les Espagnols croyent que c'est présentement CAZORLA. La premiére est aux environs du Xucar, selon les marques que fournit Ptolomée. Au reste, on a des Inscriptions où on lit COL. JUL. SALARIENSIS. Et Pline [c] parle d'une Colonie nommée de méme. Après tout, il ne feroit pas surprenant qu'il y eut eu plusieurs Villes de ce nom en Espagne, où il ne manque point de Salines.

c Lib. 3. c. 3.

3. SALARIA, Ville de l'Afrique propre selon Ortelius. Il cite Ponce Auteur de la Vie de S. Cyprien.

4. SALARIA VIA. Voyez au mot VOYE l'Article VOYE SALARIENNE.

SALARIUS PONS, Pont bâti dans cette Route sur le Teverone: on le nomme encore PONTE SALARO.

SALARO (Ponte). Voyez l'Article précédent.

SALARS, Isle de la Libye, selon Etienne le Géographe.

SALAS, Riviére d'Allemagne, c'est la Sala.

SALASES (La Montagne de), Montagne d'Afrique dans l'Isle de Bourbon. Selon les Letres Edifiantes [d], elle est au milieu de l'Isle, & domine sur toutes celles, qui l'environnent. La violence de la Mer, ou telle autre cause que vous voudrez, éléve jusqu'à son sommet par des voyes souterraines, une si grande quantité d'eaux que les trois plus grandes Riviéres de l'Isle en sont formées. Ces Riviéres se précipitent avec une extrême rapidité, & font sur leurs routes un nombre prodigieux de bruyantes Cascades. Les autres Riviéres sont aussi fort impétueuses, excepté celle qui porte le nom de Ste. Suzanne, qui est assez tranquille; mais elles ont leur source ailleurs.

d Tom. 18. pag. 21.

SALASSI, ancien Peuple d'Italie dans les Alpes. Strabon [e] en décrit ainsi le Pays. Le Canton des Salasses, dit-il, est grand, dans une profonde Vallée entre des Montagnes, qui l'enferment de tous côtés, quoiqu'en quelques endroits le terrain s'éléve un peu vers les Montagnes, au-dessous desquelles est cette Vallée. Il dit encore que la Doria traverse ce Pays-là, & qu'elle est d'une grande utilité aux Habitans pour laver l'or. C'est pour cela qu'en quelques endroits ils l'avoient partagée en quantité de coupures, qui réduisoient presque à rien cette Riviere; d'un côté cela leur étoit commode pour trouver l'or, de l'autre cela n'accommodoit pas les Habitans qui demeuroient au-dessous & qui perdoient par là l'avantage d'arroser leurs Terres des eaux de cette Riviére. Lorsque les Romains furent une fois maîtres des Alpes, les Salasses perdirent leur or & la jouïssance de leur Pays. L'Or fut affermé, & les Salasses qui conservérent encore les Montagnes furent réduits à vendre de l'eau aux Fermiers, dont l'avarice donnoit lieu à de fréquentes chicanes. Cela fut cause que ceux que les Romains y envoyoient, & qui cherchoient un prétexte de faire la guerre, le trouvoient bien aisément: cela dura ainsi quelque tems, tantôt en paix tantôt en guerre avec les Romains; ils ne laissérent pas d'acquérir des forces, & s'addonnant au Brigandage, ils faisoient beaucoup de mal à ceux qui traversoient leur Pays, qui est un passage des Alpes. Lorsque D. Brutus s'enfuiant de Modène faisoit défiler son monde, ils lui firent payer tant par téte; & Messala hyvernant dans le voisinage fut obligé d'acheter d'eux du bois de chaufage, & des Javelots de bois d'Orme, pour exercer ses Soldats. Ils osérent même piller la Caisse Militaire de César, & arrêterent des Armées auprès des Précipices, faisant semblant de raccommoder les chemins ou de bâtir des Ponts sur les Riviéres. Enfin César les subjugua & les vendit tous à l'encan après les avoir menez à Ivrée, où l'on avoit mis une Colonie Romaine, pour s'opposer aux courses des Salasses. On compta entre ceux qui furent vendus huit mille hommes propres à porter les armes & trente-six mille en tout. Terentius Varron eut tout l'honneur de cette guerre. Auguste envoya trois mille hommes au lieu où T. Varron avoit eu son Camp. Il s'y forma une Ville qui fut nommée *Augusta Prætoria*, c'est aujourd'hui AOSTE, ou AOUSTE, qui donne le nom à la Vallée; qui appartient à la Maison de Savoye.

e Lib. 4. p. 205.

SALAT (Le), Riviére de France au Languedoc [f]. Elle a sa source au plus haut des Pyrénées, dans la Montagne de SALAU passage d'Espagne, où est une Chapelle de la Vierge, possédée par les Chevaliers de Malthe, & célèbre par le concours des François & des Espagnols, la Riviére & la Montagne des Puits, & des Sources salées des environs. Car il y a beaucoup de Mines de Sel, dans les Montagnes, sur-tout du côté de l'Espagne. Le Salat après avoir reçu plusieurs petites Riviéres passe par La Cour, S. Girous, S. Lizier & Salies, & va se jetter enfin dans le Garonne à Foure.

f Corn. Dict. Mém. Manusc.

SALATARÆ. Voyez CALATARÆ.

SALATHI, ancien Peuple de la Libye Intérieure, selon Ptolomée [g]. Il étoit entre le Mont Mandre, & Sagapola, & habitoit

g Lib. 4. c. 6.

bitoit fans doute la Ville SALATHOS, que ce Géographe place avec une Riviére de même nom.

SALATHOS. Voyez l'Article précédent.

SALATIA, Ville de la Pouille, ce mot se trouve en quelques Editions des Hannibaliques d'Appien pour SALAPIA. Voyez ce mot.

SALAITO, c'est le nom que les Circassiens donnent au Caucase; ou du moins à une partie de cette Montagne.

SALAU, Montagne entre les Pyrénées. On en parle à l'Article SALAT.

SALAVA. Voyez LA CONCEPTION. N°. 6.

SALAWAR. Voyez ZALAWAR.

SALCES. Voyez SALSES.

SALCETTE. Voyez SALSETTE.

SALDÆ, ancienne Ville d'Afrique. Ptolomée [a] la nomme ainsi au plurier, lui donne le titre de Colonie, & la met dans la Mauritanie Césarienfe. Pline [b] nous apprend que c'étoit une Colonie d'Auguste, & la nomme SALDE; ce doit etre *Saldæ* au plurier. Martien écrit de meme, & Antonin met SALDIS à l'ablatif, à XXXV. M. P. de Rusazis. La Notice Episcopale d'Afrique, met entre les Evêques de la Mauritanie de Sitifi Pascase de Saldes, *Pascasius Salditanus.* Quelques-uns croyent que c'est BUGIA, d'autres que c'est Alger.

SALDAIGNE. Voyez LA BAYE DE SALDAIGNE au mot BAYE.

SALDENSII, ancien peuple de la Dacie, selon Ptolomée [c]. C'étoient les plus Méridionaux entre les Peuples de ce Pays-là.

1. SALDUBA, ancienne Ville d'Espagne, dans la Betique, sur la Côte; Pline [d] après avoir dit que *Barbesula* est accompagnée d'une Riviére de meme nom, *Barbesula cum Fluvio*, ajoute *Item Salduba*, il en est de même de Salduba. On croit qu'aujourd'hui cette Ville est MARBELLA, & que la Riviere est RIO-VERDE.

2. SALDUBA, ancien Bourg d'Espagne [e], qui fut en quelque façon l'origine de la Ville de Sarragoce. Cette Ville fut bâtie sur le terrain isolé que ce Bourg avoit occupé; & la nouvelle Ville prit le nom de Cesar Auguste qu'elle conserve encore, tout estropie qu'il est en celui de *Caragossa*.

SALÉ, Ville d'Afrique en Barbarie sur la Côte Occidentale du Royaume de Fez dans l'Empire du Maroc. Cette Ville est remarquable par son antiquité; & les Anciens l'ont connue sous le nom de Sala. Elle est présentement renommée par ses Corsaires nommez SALETINS, & par son Commerce. Marmol la décrit ainsi: SALA ou CELA est, dit-il [f], une ancienne Ville bâtie sur la Côte de l'Orient par les Romains ou par Hannon le Carthaginois; (ce mot Orient est visiblement une faute, il faut dire de l'Occident) presque à l'Embouchure du Burregreg, du côté du Levant à un peu plus de demi-lieue de la Ville de Rabat. Lorsque les Goths regnoient en Afrique, elle etoit la Capitale de cette Province; mais la Ville de Fez l'emporta sur toutes les autres depuis sa fondation. La structure des Murs, des Maisons & des Temples, en est très-belle & la Ville est forte, avec un Château sur la Riviére; les Maisons ont des Cours & des Portiques à la façon du Pays, enrichis de plusieurs Colonnes & de Tables de Jaspe & d'Albâtre. Les Places & les Rues bien alignées font assez voir le bel ordre qui y etoit. Il y a un assez bon Port à l'Embouchure du Fleuve. Ce Port est petit & cependant on y apporte les Marchandises d'Europe. On équipe là des Fustes pour courre les Côtes de la Chrétienté depuis qu'un Morisque de Grenade s'y retira. Il se nommoit Doqueili & étoit natif d'Orgiva. Ces Fustes retournent passer l'Hyver dans le Port dont l'entrée est assez difficile. Cette Ville a été fort riche & fort peuplée, & un Historien d'Afrique dit qu'on faisoit de grands ravages dela sur la Chrétienté; qu'Alphonse le Sage, Roi de Castille la fut attaquer & la prit. Mais il ne la posséda pas long-tems, car Jacob I. Roi de Fez de la Race des Benimerinis qui faisoit la guerre alors au Royaume de Tremécen, fit Trève avec son Ennemi pour la venir secourir, & surprenant les Espagnols au dépourvû la prit, & tua ou fit prisonniers la plûpart de ceux qui y étoient. Le reste se sauva dans les Vaisseaux & retourna en Castille. Cette prise & reprise si soudaine mit la Ville en tel état qu'elle n'a jamais pu se rétablir ni rentrer dans son ancienne splendeur. On laboure quelques terres aux environs: le reste n'est que des sables où l'on seme & recueille force Côton; de sorte que la plûpart des Habitans en font des toiles & des futaines. Autrefois les Marchandises qui y abordoient payoient la Douanne qu'elles vont maintenant payer a Fez. Il y a seulement un Gouverneur avec trois cens Chevaux, & quelques Arquebusiers pour la sûreté de la Place. Tel étoit l'état de Salé lorsque Marmol écrivoit. Les Relations du Sieur de Razilly [g] m'apprennent que cette Ville connue à Ptolomée & à Pline sous le nom de *Sala* ,, ayant été
,, ruïnée par l'injure du tems & la longueur des années, Abdelrezzac, fils
,, d'Abdalah, Roi de Fez & de Maroc,
,, la fit rebâtir & y apporta la meilleure
,, partie de ses tresors". Il ajoûte:
,, Maintenant (c'est-à-dire en 1629. &
,, 1630. que Razilli fit son Voyage d'A-
,, frique) cette Ville ne reconnoît les Rois
,, de Maroc que par forme d'acquit, de-
,, puis que les Andalous ou Maures de
,, Grenade, chassez il n'y a pas long-
,, tems d'Espagne, s'en sont rendus Maî-
,, tres. Le Roi Abdelrezzac leur avoit
,, permis de s'y habituer; mais eux in-
,, grats, après tant de bien reçu, se sont
,, soustraits, peu à peu, de l'obeïssance
,, qu'ils devoient à leur Prince legitime
,, & au milieu de la Monarchie ont jetté
,, les fondemens d'une petite République.
,, Pour cet effet ils ont établi leur Divan
,, qui est comme la Maison de Ville des-
,, tinee pour tenir le Conseil & faire les
,, Assemblées toutes & quantes fois que
,, l'occasion le requiert. Les Chefs de ce
,, Con-

[a] Lib. 4. c. 2.
[b] Lib. 5. c. 2.
[c] Lib. 3. c. 8.
[d] Lib. 3. c. 1.
[e] Ibid. l. 3. c. 3.
[f] Lib. 4. c. 14.
[g] Voyages d'Afrique par le S. de Razilly.

„ Conseil sont les personnes les plus qualifiées de la Ville; c'est à savoir le Marabout qui est le Chef de leur Loi, le Moula qui est comme son Vicaire, l'Amiral de la Ville, le Gouverneur du Fort & le Scheick qui est comme le Pretre de leur Loi. Sans ceux-là, on ne sauroit rien conclurre ni expédier la moindre affaire qui se présente.

„ Ces Rebelles de Salé craignant d'être châtiez un jour par leur Prince, ont fait fortifier la Ville de telle sorte qu'il sera bien mal aisé doresnavant au Roi de Maroc de la remettre sous son obéïssance. Son Havre a éte autrefois comme une Echelle de Marchands Anglois, Flamands, Hollandois & autres. Depuis que les Navires sont dans ledit Havre, ils demeurent sur le fer en toute assurance; mais son entrée étant toute parsemée de sable & de quantité de petits écueils, elle ne peut être que fort mal-aisée. Aussi l'orage y est parfois si grand, que les Vaisseaux sont contraints d'attendre huit & même quinze jours avant que de pouvoir rencontrer la commodité du passage.

„ Il y a pour défendre l'entrée du Havre une forte Tour nommée Felcacaa que les Andalous ont fait bâtir, & ils l'ont garnie de bons Canons de fonte qu'ils ont eus des Hollandois. La Forteresse où demeure l'Alcaïde (c'est-à-dire le Gouverneur) est aussi très-bien pourvue. C'étoit au tems passé le Serrail où les Rois de Maroc tenoient huit cens Concubines sous la garde des Eunuques nommez en leur Langue Abdkhassi. La Chapelle où le Marabout fait sa résidence est à un demi quart de lieue de la Ville sur le bord de la Mer; ce Marabout jouït du Territoire qui est tout à l'entour, & il en tire un revenu avec lequel il s'entretient lui & quinze ou seize Religieux Mahométans qui d'ordinaire lui tiennent Compagnie. Joignant la Chapelle de ce Marabout se voit un Bastion nommé Hattan, gardé par quelques Soldats & muni de quelques Pièces d'Artillerie.

„ Peu loin delà on trouve un beau Parc entouré de murailles, qui occupent trois lieues de circuit. Abdelrezzac avoit eu dessein d'en faire un Paradis Terrestre pour y finir le reste de ses jours en repos; mais ayant été averti qu'on avoit vû la Sultane se jouer avec trop de privauté à un Eunuque, il en conçut un tel dépit qu'il fit sur l'heure discontinuer le travail commencé, & se mit en tête de bâtir une superbe Mosquée dans Maroc; ce qu'il exécuta peu après. On peut encore voir dans la Ville de Salé les ruïnes d'un très-beau Palais qu'on croit avoir été le Lieu de la Sépulture des Rois de Maroc, & des Princes de leur Sang. Ç'a été sans doute un somptueux Bâtiment comme on le peut juger par les Colomnes de Marbre qu'on en tire tous les jours. De l'autre côté de la Ville il y a un fort Château qui la commande, nommé Caresane & une Tour appellée Ladallan".

Sale n'est séparé de la Ville de Rabat que par la Rivière. On peut voir dans les Voyages de Razilli une entreprise que les Habitans de Rabat firent sur la Ville de Salé & qui manqua: ce qui fut cause que ces deux Villes quoique voisines furent ennemies l'une de l'autre. Il en dit une forte raison. Les Habitans de Salé affectoient de vivre en République & dans une entiére indépendance; ceux de Rabat au contraire étoient fidelles au Souverain.

Le Chevalier de S. Olon [a] qui étoit en ce Pays-là en 1693. parle de Salé comme d'une Ville rangée sous l'autorité du Roi de Maroc. Salé, dit-il, est plus connue & plus renommée que les autres Villes, à cause de ses Corsaires & de son Havre, qui n'est propre néanmoins que pour de petits Bâtimens. Elle est encore considérable par ses Forteresses, par ses deux Villes divisées comme à Fez, en Vieille & Nouvelle, & par son grand Commerce; ses Habitans qui ne sont pas plus de vingt mille, se qualifient Andalons, comme ceux de Tétouan. Elle avoit autrefois de beaux Edifices que les guerres & ses révoltes ont presque tous ruïnez. Elle a fait de la peine pendant quelque tems aux Rois de Maroc, dont elle vouloit secouer la domination; mais Mouley Archi la réduisit en 1666. par le gain d'une grande Bataille contre le fameux Gayland, Seigneur de Tétouan, d'Arzile, & d'Alcassar, dont elle avoit recherché la protection. Ces deux Villes (dont celle de Salé est composée) sont séparées par la Riviére de Gueron. Celle, qui est du côté du Sud, a deux Châteaux au haut d'une petite Montagne qui est sur le bord de la Mer. Ils se communiquent par une grande muraille, & contiennent environ trente Pièces d'Artillerie assez mal en ordre. Il y a un Fortin au-dessus du vieux Château sur l'Embouchure de la Riviére; il est garni de trois Pièces de Canons de fer & de deux de bronze de douze à quinze Livres de balle, pour faciliter la retraite de ses Corsaires quand ils sont poursuivis.

[a] Etat de l'Empire de Maroc. p. 28.

Salé & Tétouan sont les Villes où les Navires abordent le plus fréquemment; ce qui a donné lieu à plusieurs Marchands de diverses Nations de s'y habituer & au Roi de France d'y établir en chacune un Consul pour la commodité du Commerce & pour sa sûreté: c'en est au moins l'intention, mais elle est sans effet par les maniéres barbares & intéressées de ces Ennemis de la politesse & de l'honneteté, qui les portent à une considération bien plus grande envers le moindre Marchand par rapport au profit qu'ils en espérent, que pour les Consuls, dont le Caractère qui leur est infructueux est tous les jours exposé aux bisarreries de leurs caprices & aux indignitez de leur mépris.

SALE (Ilha do), ou do Sal, en François Isle du Sel: Isle d'Afrique sur la Côte de la Nigritie & la plus Orientale des Isles du Cap Verd, entre lesquelles on la compte. Cette Isle s'étend huit ou neuf lieues

lieues du Nord au Sud, & n'en a au plus que deux de largeur [a]. On lui a donné le nom de Salé, de la grande quantité de Sel qui s'y congele naturellement, toute cette Isle étant pleine de Marais Salans. Le Terroir est fort fertile, & ne produit aucun Arbre, mais seulement quelques petits Arbrisseaux du côté de la Mer. On n'y voit point d'herbe, quoiqu'il y ait quelques Chévres: il n'y a point d'autres Bêtes, mais seulement des Oiseaux sauvages, parmi lesquels sont des Flamingos. Ce sont de grands Oiseaux fort semblables aux Hérons, mais plus gros & d'une couleur *rougeâtre*. Ils aiment à être en troupe, & vivent de ce qu'ils trouvent dans les Viviers, & autres lieux où il y a peu d'eau. Ils sont très sauvages & font leur nid dans les Marais où il y a beaucoup de boue, qu'ils amoncelent avec leurs pattes, & dont ils font de petites hauteurs qui ressemblent à des petites Isles, & qui paroissent hors de l'eau d'un pied & demi de haut. Le fondement de ces éminences est large, & ils le conduisent toujours en diminuant jusqu'au sommet, où ils laissent un petit trou pour pondre. Ils se tiennent debout dans le tems qu'ils couvent, non sur la hauteur, mais tout auprès, les jambes à terre & dans l'eau, se reposant contre le monceau de terre, & couvrant leur nid avec leur queue. Ils ont les jambes fort longues, & bâtissant comme ils font à terre, ils ne peuvent les avoir dans leur nid, ni s'asseoir dessus, ni s'appuyer tout le corps qu'à la faveur de l'instinct que la Nature leur donne, autrement leurs œufs ou leurs petits en feroient endommagés. Ils pondent rarement moins que deux œufs, & ils n'en pondent jamais davantage. Les jeunes ne peuvent voler qu'ils n'ayent presque toutes leurs plumes, mais ils courent d'une vitesse incroyable. Leur chair aussi-bien que celle des vieux est maigre & noire. Elle est néanmoins très-bonne à manger, & ne sent point le poisson: leur langue est large, & a un grand morceau de graisse à la racine d'une très-grande delicatesse. Quand ces Oiseaux sont en troupe auprès d'un Lac & qu'on les voit environ d'un demi mille, ils paroissent comme une muraille de brique, leur plumage étant de la couleur d'une brique rouge nouvellement faite. Ils se tiennent d'ordinaire droits, & tous de rang les uns près des autres, si ce n'est dans le tems qu'ils mangent. D'abord les petits sont d'un gris clair, & à mesure que les plumes de leurs ailes croissent, ils deviennent plus bruns. Ce n'est qu'à l'âge de dix ou onze mois qu'ils ont toute leur beauté. Il y a une Isle près du Continent de l'Amérique, vis-à-vis de Curaçao, que les Pyrates appellent l'Isle de Flamingo, à cause de la quantité prodigieuse de ces Oiseaux qui s'y élevent. Guillaume Dampier Anglois, qui a passé quelques jours dans celle de Salé en 1668. dit qu'il n'y avoit que cinq ou six hommes, & un Gouverneur très-pauvre qui apporta pour présent au Capitaine du Vaisseau trois ou quatre Chévres maigres, lui disant que c'étoient les meilleures qu'il y eût dans l'Isle, & qu'il y avoit du moins trois ans qu'aucun Vaisseau n'y étoit venu. Ils acheterent de lui vingt boisseaux de Sel, qu'ils payerent en vieux habits, lui donnant sur le marché un peu de poudre & & de plomb qu'il leur demanda.

[a] Dampier, Voyages autour du Monde t. 1. c. 4.

SALE (la) Voyez SAALA & SALA Rivieres d'Allemagne.

SALEBIM, Ville de la Palestine dans la Tribu de Dan [b]. Elle est jointe [c] en quelques passages à Ajalon, & à Harés, & en d'autres aux Villes [d] de Maccés, & de Bethsamés; tout cela nous montre à peu près sa situation. L'Hébreu d'aujourd'hui lit SHAALABIM. Eusébe [e] la nomme SALABA, & la met dans le Canton de Samarie. S. Jerôme [f] l'appelle SALEBI, & la joint à Ajalon, & à Emmaus. Les Septantes l'appellent [g] SALAMIM & [h] TALAMIN.

[b] Josué, c. 19. v. 41.
[c] Judic. c. 1. v. 35.
[d] Reg. l. 3. c. 4. v. 9.
[e] In Locis, Hebr.
[f] In Ezech. c. 48.
[g] Josué, c. 19.
[h] Judic. c. 1.

SALEBRONE, ancien Lieu de la Toscane [i] sur la Voye Aurélienne, entre le Lac Aprilis, & *Manliana*, à XII. M. Pas de l'un, & à IX. M. de l'autre.

[i] Anton. Itin.

SALECHA, ou SELCHA, ou SALCHA, Ville de la Palestine, à l'extrémité Septentrionale du partage de Manassé, au delà du Jourdain [k].

[k] Deuteron. c. 3. Josué, c. 12. & 13.

SALÉE (la Riviére), Riviére de l'Amérique dans la Guadaloupe qu'elle sépare de la grande Terre. C'est un Canal de l'eau de la Mer qui peut avoir cinquante toises de large à son entrée du coté du grand Cul-de-Sac. Elle rétrecit ensuite & dans des endroits elle n'en a pas plus de quinze. Sa profondeur n'est pas plus égale que sa largeur, & le P. Labat [l] a trouvé en quelques endroits qu'elle peut porter un Vaisseau de cinq cens tonneaux & qu'en d'autres une Barque de cinquante tonneaux auroit de la peine à passer de basse Marée; mais comme sa largeur est fort rétrecie par les Mangles & par les Paletuviers (sortes d'Arbres) qui sont sur ses bords, & qui en couvrent une bonne partie, il se peut faire que l'on trouveroit plus d'eau, & un Chenal plus profond que celui du milieu, si ces terres étoient défrichées, & les bords de la Riviére délivrés des Mangles qui les occupent. C'est un charme de naviger sur cette Riviére; l'eau y est claire, tranquille & unie comme une glace. Elle est bordée de Paletuviers fort hauts qui font un ombrage, & une fraîcheur ravissante. Elle a plus de deux lieues de long depuis son Embouchure dans le Grand Cul-de-Sac jusqu'à celle du Petit.

[l] Voyages de l'Amérique t. 1. part. 2. p. 140.

SALÉE (LA RIVIERE), Riviére de l'Amérique dans la Martinique, & dans la partie la plus Méridionale de cette Isle. Elle donne le nom à cette partie de l'Isle, & est environnée de toutes parts de hautes Montagnes.

SALEX, Riviére dont parle Philostrate, au commencement du cinquiéme Livre de la Vie d'Apollonius de Tyane. Il dit qu'il est à quatre-vingt-dix Stades du Promontoire d'Abila vers l'Océan. Ortelius croit que c'est la ZILIA de Ptolomée.

1. SALEM, C'est ainsi que Jérusalem est nommée en quelques Lieux de l'Ecriture. On lit au Pseaume LXXV. sa demeure est dans Salem, & son Temple dans Sion. La Vulgate lit au lieu de ces mots *Factus est in Pace Locus ejus*; mais l'Hébreu porte *Factus est in Salem Locus ejus*. Le sentiment commun veut aussi que Melchisedech Roi de Salem ait été Roi de Jerusalem. Voyez SALEM N°. 6.

2. SALEM, Ville de la Palestine, elle appartenoit aux Sichemites, & Jacob y arriva à son retour de la Mésopotamie [a]. Eusébe, & S. Jérôme reconnoissent cette Ville, mais quelques Commentateurs traduisent l'Hébreu par: Il arriva *sain & sauf*, près la Ville des Sichemites. Salem peut signifier *sain, entier*, &c.

a Genes. c. 33.

3. SALEM, S. Jerome [b] dit qu'il y avoit un Lieu nommé Salem près de Jérusalem, du côté du Couchant.

b In Salem.

4. SALEM, autrement SALUMIAS, Lieu de la Palestine dans la Campagne de Scythopolis, à huit milles de cette Ville [c].

c Hieron. Ibid.

5. SALEM, ou SALIM, Lieu de la Palestine au bord du Jourdain où S. Jean Baptiste baptisoit [d]. Les Manuscrits portent assés indifféremment *Salim* ou *Salem*.

d S. Jean, c. 3. v. 23.

6. SALEM, Ville de la Palestine où régnoit Melchisedech. S. Jérôme [e], l'Auteur de la Chronique Paschale [f], & Mr. Reland [g] croient que c'étoit une autre Ville que Jérusalem. S. Jérôme la place dans le Territoire de Scythopolis, où l'on montroit encore de son tems des ruïnes que l'on disoit etre du Palais de Melchisedech. D. Calmet croit avec Joseph, & le commun des Peres, & des Interprêtes que Melchisedech régnoit à Jérusalem.

e Epist. ad Evangelum. f P. 50. g Palæst. l. 3.

7. SALEM, Les Septante ont quelquefois appellé de ce nom la Ville de SILO. Voyez ce mot.

SALEME, Ville de Sicile dans la Vallée de Mazare, sur une Montagne à la source de la petite Rivière de meme nom; & à dix-huit milles de Mazare au Nord, en allant vers Castel à Mare, & Palerme. Mr. de l'Isle nomme cette Rivière *Rio grande*, & la fait tomber peu après dans la Delia, autre Rivière qui passe au Couchant de la Ville de Saleme.

SALENÆ, ancienne Ville de l'Isle d'Albion au Pays des *Catyeuchlani*, selon Ptolomée [h]. Ses Interprêtes croient que le nom moderne est SALNDY.

h Lib. 2. c. 3.

SALENCY, Bourg ou Village de France en Picardie [i], à une lieue de Noyon. Il est remarquable pour avoir été la Patrie de S. Godard, & de S. Médard freres tous deux fils de Nectar, Gentilhomme François, l'un des plus illustres de la Cour sous le Regne de Merouée, & de Protagie, descendue d'une ancienne Famille des Romains qui s'étoit établie dans les Gaules. Godard fut élu Archevéque de Rouen vers la fin du V. Siécle, Il y travailla avec un zéle infatigable à la conversion des Idolâtres qu'il attira presque tous au Christianisme. Il assista l'an 511. au premier Concile d'Orléans, & mourut le 8. de Juin de l'an 530. On l'enterra dans la Cathédrale qui est aujourd'hui une des Paroisses de Rouen, & qu'on appelle de son nom S. Godard. S. Medard son frere, Eveque de Noyon, mourut l'an 560. Le nom Latin est SALENTIACUM.

i Corn. Dict.

SALENI, ancien Peuple de l'Espagne Tarragonoise, dans la Cantabrie selon Pomponius Mela [k]. Il appelle ainsi ceux qui habitoient aux environs de la Salia Riviére dont cet Auteur fait aussi mention.

k Lib. 3. c. 1.

SALENSIS, Siége Episcopal d'Asie dans la Grande Armenie [l]. Il en est fait mention au premier Concile de Nicée.

l Ortelii Thesaur.

SALENTIACUM, ancien Lieu de la Gaule. Voyez SALENCY.

SALENTIA, ou SALLENTIÆ, ancienne Ville de la Grande Grece au Pays des Messapiens, selon Etienne le Géographe.

SALENTINI, SALANTINI, au SALLENTINI, ancien Peuple de la Grande Gréce. Leur Pays s'appelloit SALENTINA REGIO. Ptolomée n'y met au bord de la Mer que le Promontoire nommé JAPYGIUM, & SALENTINUM PROMONTORIUM. Mais il y met dans les Terres les Places suivantes

Rhudiæ,	*Aletium*,
Neritum,	*Uxentum*,
Baruta ou *Bausta*,	*Veretum*.

Léandre croit que le Pays des Salentins répond à la Terre d'Otrante. Cela n'est pas exactement vrai en tout.

SALERA, Ville de l'Afrique propre. Tite-Live dit qu'elle fut prise par Scipion [m].

m Lib. 29.

SALERNE, ancienne Ville d'Italie aujourd'hui au Royaume de Naples, sur le bord de la Mer au fond du Golphe de meme nom. Cette Ville est ancienne, & faisoit autrefois partie du petit Pays des Picentins, dont Picentia étoit alors la Capitale. Strabon dit que les Romains fortifiérent Salerne pour y pouvoir mettre Garnison, & qu'elle étoit un peu plus haut que le rivage. Cluvier en conclut que Salerne étoit alors non sur le bord de la Mer comme elle y est à présent, mais sur les Montagnes qui sont aujourd'hui au-dessus de la Ville. Holstenius demande sur quel Garand on avance cette situation; car, ajoute-t-il, encore à présent une bonne partie de la Ville est sur le penchant d'une Colline. Ptolomée la met entre les Places Maritimes; Strabon se contente de la mettre un peu plus haut què la Mer. Il la traite de Forteresse. Quand on supposeroit que cette Forteresse étoit sur une Montagne; Tite-Live [n] dit que les Romains y établirent une Colonie; faudroit-il conclure que la Ville, & la Colonie étoient aussi sur la Montagne. On allégue en vain que sur la Montagne, il y a beaucoup de ruïnes; s'il y en a, on ne peut savoir si ce sont celles de la Ville, ou celles de la Forteresse, ou celles de quelques Maisons de Campagne qui formoient une espéce de Fauxbourg hors de la Ville. Strabon dit bien que les Romains fortifiérent Salerne; mais il ne dit point si avant cela c'étoit une Ville ou un Bourg, ou un Village.

n Lib. 32. c. 29.

Après la ruïne de l'Empire d'Occident par les Barbares venus des Pays Septentrio-

trionaux, les Lombards & les Goths se firent des Etablissemens au depens de l'Empire Grec qui s'étoit ressaisi d'une partie de l'Italie, sur-tout dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de Naples. Mais il n'étoit pas en état de se soutenir contre tant d'ennemis qui l'attaquoient de tous les côtés. Les Lombards formérent des Duchez, & des Principautés comme Capoue, Salerne, & tant d'autres Villes qui étoient alors les Résidences d'autant de Souverains, qui s'y maintinrent moyennant quelques légéres soumissions à l'Empire Grec. Charlemagne qui détruisit le Royaume des Lombards ne toucha point à ces Souverainetés qui étoient subordonnées à l'Empire d'Orient: ainsi au commencement de l'onziéme Siécle, Salerne étoit Capitale d'une Principauté dont le Seigneur avoit un très-beau Pays. Guaimare Prince de Salerne régnoit de cette maniére lorsque les Normands délivrérent sa Ville des Sarrazins, qui étoient venus pour la piller. Non seulement Amalfi relevoit de cette Principauté; mais encore le Prince comptoit dans son Domaine toute la Côte depuis Salerne jusqu'au Port de Fico, & etendoit ses droits jusqu'à Areco, & Ste. Euphémie. Ce Prince traita ses Sujets si durement, qu'ils le tuérent dans une espéce de sedition. Gisulphe son fils & son successeur suivit ses traces, & s'attira une guerre contre les Normands qui étoient devenus très-puissans dans son voisinage. Ils l'assiégérent, prirent sa Ville, le chassérent de son Pays, & le reduisirent à aller vivre à Rome des bienfaits du Pape. Les Normands fortifierent Salerne après l'avoir prise, & elle est presentement une des principales Villes du Royaume de Naples. Elle resta néanmoins longtems une Principauté particuliére, dont dix-neuf Princes de la Postérité de Tancréde jouïrent successivement. Ils y faisoient leur séjour, & portoient le titre de Princes de Salerne. Le Port de cette Ville étoit un des plus fréquentés de cette Côte avant que celui de Naples lui eût enlevé son Commerce. Elle est encore à présent Capitale de la Principauté Citérieure, & est assés peuplée; c'est le Siége d'un Archeveque depuis le X. Siécle. Il y a une Université célebre; mais le Port n'est plus rien, depuis qu'on a fait abbatre le grand Mole qui l'enveloppoit, & qui mettoit les Vaisseaux à l'abri du mauvais tems. La longueur s'en voit encore par les restes qui en paroissent dans la Mer presque à fleur d'eau. Quoique par là on ait ruïné le Commerce maritime de cette Ville, celui de Terre ne laisse pas de subsister, & il se tient à Salerne chaque annee plusieurs Foires très-célebres. Les Rues sont fort étroites comme en toutes les anciennes Villes; il y a deux de ces Rues qui sont paralléles, & les principales de toutes. Les autres les traversent pour la plûpart. Dans la premiere est la Place du Marché proche le Couvent de S. Augustin, où l'on voit une Image miraculeuse de la Vierge qu'on trouva dans un Vaisseau, qui périt dans les sables devant la Ville de Salerne, en venant de Constantinople. L'Eglise Cathédrale est sous l'Invocation de S. Mathieu Apôtre dont on y conserve le Corps dans une Châsse très-riche au dessous de son Grand-Autel. Il y a plusieurs Tombeaux de côté & d'autre, autour de la meme Eglise. Elle fut honorée de la qualité d'Archeveché l'an 974. par le Pape Boniface VII. Le Monastére de S. Benoît est considérable pour ses deux Cloîtres, ses deux Chapelles, & ses Jardins, dont il y en a un en terrasse fort elevé, d'où l'on a la vue sur la Mer, & sur une partie de la Ville. Du côté de l'Epître du Grand-Autel de l'Eglise est une Chapelle de Notre-Dame, ornée de Tableaux, de Figures, de Chandeliers d'argent, de Lampes, & d'autres Presens. La Maison de Ville est dans l'une des grandes Rues avec quelques beaux Palais, principalement aux environs de la Place. Cette Place est à l'un des bouts de la Ville, & est ornée d'un grand Bassin recevant les eaux de la Fontaine, qui s'éleve dans le milieu. Le Château paroît au-dessus de cette Place. Le Pape Grégoire VII. mourut à Salerne l'an 1085.

On a vu au commencement de cet Article comment Salerne est devenue une Forteresse, & une Colonie Romaine. Cette connoissance n'a pas suffi à quelques-uns; ils ont voulu donner à cette Ville une antiquité plus vénérable. Si on les en croit, elle fut fondée par Sem fils de Noé. Un Voyageur dit que cette opinion s'est glissée jusques dans l'Office Divin, & qu'au Missel de l'Eglise de Salerne, on lit dans la Prose qui se chante le jour de la Fête de S. Fortunat, & de ses Compagnons:

O Salernum, Civitas Nobilis,
Quam fundavit Sem Noe fertilis.

Supposé que cela s'y trouve, c'est une de ces epluchures, dont on fait sagement de purger les Livres d'Eglise: on sait qu'il y a eu des tems d'obscurcissement, où les Gens de Lettres se croyoient permis de suppléer par des conjectures ce qui manquoit du côté de l'Erudition. On les croioit sur leur parole. Pour les convaincre, il auroit fallu une sorte de Critique que l'on ne connoissoit guéres en ce tems-là. Quelque Ecclésiastique Auteur de cette Hymne, prévenu pour cette opinion, en aura fait usage de bonne foi. Cela ne choquoit personne alors, & cela ne nous révolte que parce que nous avons fait des Etudes qui manquoient à ces bonnes gens. Eh! comment les auroient-ils faites? Les Livres qu'il faut consulter sur ces matieres étoient alors très-rares, & d'un prix si haut, que peu de personnes y pouvoient arriver.

SALERNE, (Le Golphe de), Golphe de la Méditerranée sur la Côte Orientale du Royaume de Naples. C'est le *Paestanus Sinus* des Anciens. Voyez au mot Golphe l'Article GOLPHE DE SALERNE.

SALERS, petite Ville de France dans la Haute Auvergne, à six lieues d'Auriliac & à quatre de Mauriac, dans les Montagnes.

SALESBURI. Voyez SALISBURI.

SA-

SALESO, Riviére d'Asie dans l'Anatolie, où elle arrose la partie Orientale de la Caramanie. Elle passe à Salcsehia, & se rend un peu aprés dans le Golphe de Satalie, vis-à-vis de l'Isle de Cypre; les Italiens l'appellent aussi *il fiume di fermo* [a]. On croit que ce fut dans cette Riviére que l'Empereur Frederic I. surnommé Barberousse se noya l'an 1190.

a Baudrand, Edit. 1705.

SALETIO, ancienne Ville de la Germanie sur le Rhin [b], à sept milles Romains de Strasbourg, en allant vers Saverne. Beatus Rhenanus dit qu'elle est nommée Salesia dans les Annales de France, & que le nom moderne est SELZA. Voyez SALISSO.

b Ortelii, Thesaur.

1. SALFELD, petite Ville d'Allemagne [c], au Cercle de la Haute Saxe, dans la Misnie sur la Riviére de Sala, au-dessus d'Iene, à la distance d'environ sept lieues.

c Baudrand, Edit. 1705.

2. SALFELD, petite Ville du Royaume de Prusse [d], dans la Poméranie sur un petit Lac, à cinq lieues de la petite Ville de Holland vers le Midi.

d Ibid.

SALGA, Ville de la Mauritanie, selon Etienne le Géographe.

SALGANEA, ancienne Ville de Gréce dant la Béotie sur l'Euripe, au passage pour aller dans l'Eubée. Etienne dit SALGANEUS, Strabon [e] de même; mais Tite-Live [f] dit *Salganea*. Ce dernier la met auprès de l'Hermæus, qui doit avoir été une Montagne on une Riviére. Ce Lieu qui est nommé *Saganeus* dans Ptolomée avec perte d'une Lettre est nommé présentement SALGANICO. C'est un Village de la Livadie.

e Lib. 9 p. 400
f Lib. 35. c. 27. & 46.

SALGAS, Riviére de la Mauritanie, selon Etienne le Géographe.

SALI, ancien Peuple de la Sarmatie, en Europe selon Ptolomée [g]. Ils étoient au Nord des Agathyrses.

g Lib 3. c. 5.

SALIA, Riviere d'Espagne dans l'Asturie aux Confins de la Cantabrie. Elle donnoit le nom au Peuple SALENI, qui étoit dans ces Cantons [h], & que Ptolomée semble nommer SELINI; elle le donnoit aussi au Lieu *Salaniana*, dont parle Antonin dans son Itinéraire. Cette Riviére est aujourd'hui la SAIA. C'est au jugement de Pinto la SANGA de Pline. Voyez SANGA.

h Pomp. Mela l. 3. c. 1.

SALICA, Ville d'Espagne au Pays des Oretains. Zurita [i] croit que c'est la meme qu'Antonin nomme SALTICI.

i Lib. 2. c. 6.

SALICES. Voyez au mot AD l'Article AD SALICES.

SALIENTES, Lieu d'Espagne, selon Antonin. Il étoit sur la Route de Brague à Astorga; entre *Geminæ* & *Præsidium*; à XVIII. M. P. du premier Lieu, & à VIII. M. P. de l'autre.

SALIES, Ville de Gascogne dans le Béarn [k]. Elle est remarquable par une source d'eau salée dont on fait du Sel blanc en la cuisant sur le feu. Il y a deux sources, l'une à découvert, de sorte que les eaux d'un Ruisseau voisin avec celles de la pluye remplissent souvent son lit; mais les Habitans savent en puiser l'eau douce, & la séparer de la salée. Ils se servent pour cela d'œufs de Poule qui, étant mis dans l'eau, s'enfoncent dans la douce, & furnagent à la salée. Celle-ci qui est au milieu de la Ville est partagée a certaine mesure par les Habitans, & distribuee aux Chefs de Famille. L'autre source appartient au Roi qui l'afferme avec son Domaine. Elle est couverte, & a des Pompes pour tirer l'eau. Par les Ordonnances on défend dans le Pays l'usage de tout autre Sel que de celui de Salies, encore qu'il soit un peu corrosif, & moins fort que n'est le Sel de la Mer. Il est permis de le transporter, & de le vendre jusqu'à la Garonne. Ces sources sont si abondantes, qu'on en tire tous les jours jusqu'à cent charges de Cheval.

k Corn. Dict. Le P. Boussingaut, Théatre de l'Europe 1. Part.

SALIGNAC, Ville de France dans le Haut Périgord. Elle donne le nom à une Maison illustre, qui depuis le XII. Siécle a toujours fourni de grands Hommes à l'Etat. Cette Maison est la même que celle de FENELON. Ce dernier nom est celui d'un Marquisat, & est devenu immortel par l'Archevêque de Cambrai dont les Ouvrages dureront aussi long-tems que la Langue Françoise.

SALII, nom Latin du SALLANT. Voyez ce mot.

SALIM. Voyez SALEN N°. 5.

SALINÆ. Voyez au mot AD l'Article AD SALINAS.

1. SALINAS (Las), c'est-à-dire, *les Salines* [l], ancien Bourg d'Espagne dans la Cantabrie dans la Province de Guipuscoa, sur la Riviére de Deva vers le Mont de S. Adrien, à trois lieues de Victoria au Septentrion, & à neuf de Bilbao, en passant vers Calahorra.

l Baudrand, Edit. 1705.

2. SALINAS (Le Cap de), Cap au Midi de l'Isle de Majorque. Il y a auprès le Port de Calafiguer.

3. SALINAS DE MENGRAVILLA (Las), Salines d'Espagne dans le Village de Mengravilla auprès d'Avila. Ce sont des Mines fort singuliéres. On y descend plus de deux cens degrez sous terre, & l'on entre dans une vaste Caverne soutenue par un Pilier de Sel Cristalin d'une grosseur & d'une beauté merveilleuse.

4. SALINAS (Las), Pays de l'Amérique Méridionale dans le Pérou dans sa Partie Orientale vers les Quixos. On y trouve S. Juan de Las Salinas qui en est le principal Lieu.

SALINE (La), petite Isle de la Mer Mediterranée entre celles de Lipari, dans la Mer de Sicile. Elle n'a point d'Habitans; mais seulement une Chapelle de Notre-Dame nommée *del Terzito*, avec quelques Vignes. Elle a douze milles de tour & est à huit milles de Lipari au Levant d'Eté. Ce fut proche de cette Isle que la Flote Hollandoise fut défaite par les François en 1676.

SALINE (La), petit Havre dans l'Amérique [m], à vingt lieues ou environ de Campéche. Il est fort commode pour les Barques; mais il n'y a pas plus de six ou sept pieds d'eau. Tout près de la Mer est un grand Etang salé qui appartient à la Ville de Campeche, & qui rapporte quantité de Sel. Dans le tems que le Sel se grene, c'est-à-dire au Mois de Mai

m Dampier, Supplément 2. Part. c. 2.

& de Juin, les Espagnols ordonnent aux Indiens du Pays de se rendre à cet Etang, pour le ramasser sur le bord, & en faire un gros monceau en forme de Pyramide, large par le bas & pointu vers le sommet comme le faîte d'une Maison. Ensuite ils le couvrent avec des roseaux & de l'herbe seche, après quoi ils y mettent le feu. Par ce moyen toute la superficie du Sel est brûlée, & il se forme une croute noire, qui est si dure qu'elle garantit le Sel contre les pluyes qui commencent en ce tems-là, & tient le monceau fort sec dans la saison la plus humide. Les Indiens qui sont obligez d'amasser ainsi le Sel en monceau, y travaillent tour à tour, & chaque fois quarante ou cinquante familles y sont employées. Il ne s'y trouve pourtant point de Maisons pour les loger; mais ils s'en mettent peu en peine, à cause qu'ils sont relevez chaque semaine par une troupe de leurs Compatriotes. Ils dorment à découvert en plate Campagne, quelques-uns couchez à terre, & d'autres dans de méchans branles attachez à des Arbres ou à des pieux qu'ils plantent eux-mêmes. Pendant qu'ils demeurent en ce lieu-là, ils ne mangent que des *Tartilles* & du *Posole*. Les *Tartilles* sont une espéce de petits gâteaux faits avec de la farine du bled des Indes, & le *Posole* est aussi du bled Indien bouilli dont ils font leur breuvage. Quand la saison du Sel est passée, ils s'en retournent à leurs habitations ordinaires; mais les Espagnols de Campeche, qui sont les propriétaires de ces Salines, y envoyent souvent leurs Barques pour prendre du Sel, afin d'en charger les Vaisseaux qui sont dans la rade de Campèche, & qui le transportent ensuite dans tous les Ports de la Baye de Mexique, & particuliérement à Alvarado & à Tomprek, deux Villes où il se fait un grand Commerce de Poisson. Ce Havre de la Saline étoit souvent visité par les Anglois coupeurs de bois, lorsqu'ils passoient de la Jamaïque à Trist. S'ils y trouvoient quelque Barque, soit vuide ou chargée, ils ne faisoient nul scrupule de s'en saisir, & de la vendre avec les Indiens qui la montoient, disant que c'étoit par droit de représailles pour de mauvais traitemens reçus autrefois des Espagnols. Depuis les Salines jusqu'à Campeche, la Côte s'étend au Sud-quart-à-l'Ouest. Durant les quatres premieres lieues tout le long de cette Côte, le Pays est submergé, & couvert de Mangles; mais à deux milles ou environ au Sud de la Saline, & à deux cens Verges de la Mer, il y a une Source d'eau douce, que les Indiens qui passent par là, soit en Barque soit en Canot, visitent toûjours, parce qu'il n'y a point d'autre Fontaine dans tout le voisinage. On trouve un petit Sentier rempli de boue qui conduit à cette Source au travers des Mangles. Après qu'on les a passez, la Côte s'éleve de plus en plus, & on y voit quantité de Bayes sablonneuses, où les Chaloupes peuvent aborder commodément; mais on ne trouve plus d'eau fraîche, jusqu'à ce qu'on soit venu à une Riviére qui est auprès de la Ville de Campeche. Le Pays qui est au-delà, toûjours le long de la Côte, est en partie couvert de Mangles; mais le terroir en général y est sec & peu fertile. Il ne produit qu'un fort petit nombre de méchans buissons, il ne croît point de bois de teinture appellé *Logwol* sur toute cette Côte; mais depuis le Cap Catoch jusqu'à la Ville de Campeche.

SALINELLO (Le), Riviére d'Italie au Royaume de Naples dans l'Abruzze Ultérieure [a]. Elle a sa source aux Montagnes près d'Ascoli & des Confins de l'Etat de l'Eglise, d'où coulant par Civitella au Levant, elle se jette dans le Golphe de Venise près de Julia Nova entre les Embouchures du Vibrato & du Tordino.

[a] *Baudrand*, 1705.

☞ SALINES (Les), Lieux d'où l'on tire le Sel, ou bien des Lieux où on le prépare. Le Sel étant un des besoins du Genre Humain pour la conservation des Viandes, ou pour l'assaisonnement de la nourriture, la Providence a dispersé sur la Terre en une infinité d'endroits une chose d'un si grand usage. En quelques Lieux la Mer est conduite dans des Marais, où son eau aidée par l'industrie humaine se change en un Sel assez abondamment pour en fournir non seulement toute la Province; mais encore les Provinces éloignées de cette commodité. Tels sont les Marais Salans de la Saintonge, de l'Aunis, du Poitou, les Salines de Brousge & quantité d'autres. Il y a des endroits où la Nature fournit des Sources d'une eau salée qui, étant cuite, produit assez de Sel pour les besoins des Habitans & même pour en faire Commerce. *Salies*, *Hall* en Autriche, *Salins*, & une infinité d'autres Lieux, sont de ce genre. Dans les Pays chauds la chaleur du Soleil suffit pour cuire ces eaux sans aucune préparation: il s'y forme une croute de Sel que les gens du Pays ramassent & il ne leur en coûte aucun autre travail que celui-là; quantité d'Articles de ce Dictionnaire montrent les differentes maniéres dont le Sel se fait en divers Lieux. Il y a bien de l'apparence que ces Eaux aquiérent cette qualité saline en passant dans des Mines de Sel qui se trouve dans la Terre & qui est durci par la chaleur des feux souterrains; mais il y a des Lieux où ces Mines sont si abondantes que l'on en tire le Sel tout préparé, c'est le Sel Fossile. Dans l'Ethiopie le petit Royaume de Dancal est riche en cette sorte de Sel. On le tire d'une Roche qu'on taille en forme de brique longue de huit pouces. Il est très-blanc, très-dur, & il s'en transporte tant, qu'il y a des Caravanes de six cens Chameaux qui ne sont chargez d'autre chose. Ce Sel sert même de Monnoye en ces Cantons-là. On peut voir de grands détails sur le Sel Fossile dans l'Histoire Naturelle de Pline [b], où cet Auteur a rassemblé quantité de choses curieuses selon les connoissances de son tems. Sur la Côte du Chili, aux environs de Copiapo, toute la Terre est pleine de Mines de Sel, d'où vient que l'eau douce y est rare. Sans aller si loin on peut voir a l'Article de Cardonne & à celui de

[b] Lib. 31. c. 7.

Velika,

Velika, &c. des trésors immenses de Sel Fossile & il s'en trouve en quantité d'autres endroits dont la Liste tiendroit ici trop de place.

2. SALINES (Les), Ville ruïnée de l'Isle de Cypre sur la Côte Méridionale avec un ancien Château, un bon Port & des Salines dont lui vient son nom, presque au milieu entre le Cap Grec à l'Orient & Limisso à l'Occident.

3. SALINES (Les), Bourg d'Afrique en Barbarie, au Pays de Barca sur un petit Golphe entre le Cap de Roxatin & le Port du Patriarche ; dans les environs de Derne, Ville qui donne présentement le nom à tout ce Pays ; & qui fait partie de la République de Tripoli ; car le Royaume de Barca ne subsiste plus depuis long-tems.

4. SALINES (La Vallée des), Vallée de la Palestine [a]. Les Interprêtes la mettent communément au Midi de la Mer Morte, du côté d'Idumée, parce qu'il est dit dans l'Ecriture [b], qu'Abisaï y fit mourir dix-huit mille Iduméens, que Joab [c] y en tua douze mille, qu'Amasias Roi de Juda [d] plusieurs années après, y en fit aussi mourir dix mille. Galien [e] nous apprend que l'on se servoit du Sel du Lac Asphaltite pour assaisonner les viandes, & qu'il étoit plus caustique, & digéroit beaucoup plus que les autres Sels, parce, dit-il, qu'il est plus cuit. On voit aussi par les Maccabées [f] que les Rois de Syrie avoient des Salines dans la Judée. Ezéchiel [g] dit que les bords & les marais que forme la Mer Morte, seront destinez à y faire des Salines. M. Halifax dans sa Relation de Palmyre, parle d'une grande Plaine toute remplie de Sel, d'où l'on en tire pour tout le Pays. Cette Plaine est environ à une lieue de Palmyre, & elle s'étend vers l'Idumée Orientale, dont la Capitale étoit Bozra. David batit les Iduméens dans la Vallée des Salines, en revenant de la Syrie de Soba. Il est assez vraisemblable, que cette Plaine de Sel est la Vallée des Salines, dont parle l'Ecriture.

[a] *Calmet*, Dict.

[b] 2 *Reg.* c. 8. v. 13. 1 *Par.* c. 18. v. 12.

[c] *Psalm* 59. v. 2.

[d] 4 *Reg.* 14. v. 7. 2 *Par.* 25. v. 11.

[e] *Galen* de Simplic. Medicamen. Facult. l. 4. c. 19.

[f] 1 *Macc.* c. 11. v. 35. & c. 10. v. 29.

[g] Cap. 47. v. 11.

5. SALINES (Anses des), Anses de l'Amérique dans les Antilles, sur la Côte Meridionale de la Martinique. Elles sont petites, & prennent leur nom des Salines qui sont tout auprès. Ces Anses sont séparées l'une de l'autre par une Pointe qu'on appelle la Pointe des Salines.

6. SALINES (La Pointe des), Cap de l'Amérique. C'est le plus Méridional de l'Isle de la Martinique, à l'extremité d'une espéce de presqu'Isle au milieu de laquelle est une grande Saline qui donne le nom à toute cette partie de l'Isle.

7. SALINES DE CORIDON, Salines de l'Isle de S. Domingue, dans sa Côte Occidentale au Quartier du Nord, près du Port à Piment & de la Riviére de la Pierre.

8. SALINES (La Riviére des), Riviére de l'Amérique Septentrionale dans la Louisiane. Elle est petite & se jette dans le Lac des Panis, près des Cabanes des Octorata.

SALINS, Ville de France dans la Franche-Comté, au Bailliage d'Aval, sur le Ruisseau de Forica dans une Vallée entre deux Montagnes, à six lieues de Besançon au Midi & a autant de Dole au Levant. [h] Elle prend son nom du Sel qu'on y fait avec le feu ; & dont on fournit la Province & une partie de la Suisse. Ce sont ces Salines qui ont fait donner aux Francomtois le surnom de *Bourguignons* Salez. La Ville est assez peuplée, mais commandée & ne peut étre fortifiée. Son unique défense est le Fort de S. Andre qui la commande. C'est une bonne Place où les François perdirent beaucoup de monde en la prenant l'an 1674. Salins a eu long-tems ses Seigneurs particuliers. Elle étoit possédée l'an 1075. par *Guillaume Tête bardie*, Comte de Bourgogne qui la laissa à son fils Renaud II. Guillaume Comte de Màcon, fils de Renaud II. eut en partage la Seigneurie de Salins qu'il laissa à son fils Gérard, Comte de Màcon, à qui son plus jeune fils, Gaucher succéda en la Seigneurie de Salins. Marguerite fille de ce dernier, & femme de Joceran de Briançon, qui vivoit sous S. Louis vendit à Hugues IV. Duc de Bourgogne la Seigneurie de Salins que le meme Duc céda à Estevenon fils d'Etienne, Comte d'Aussone & Comte titulaire de Bourgogne en échange de Challon sur Saone. Estevenon étant mort sans enfans eut pour héritier son frere Jean. C'est de celui-ci que descendoit en ligne directe Hugues, qui épousa Alix de Méranie héritiére du Comté de Bourgogne & c'est par ce Mariage que la Seigneurie de Salins a été unie au Comté de Bourgogne dont tous les Princes & meme les Rois d'Espagne ont pris le titre de Seigneur de Salins.

[h] *Longuerue*, Descr. de la France, Part. 1. p. 313.

[i] Les Salines de cette Ville sont tout ce que l'Histoire Naturelle offre de plus curieux & de plus utile dans cette Province. On ignore le tems de leur découverte ; mais l'on prétend qu'elles ont donné le nom à la Ville de Salins. Il y en a même qui veulent qu'elles ayent été connues des Romains, & ils se servent, pour prouver ce sentiment, des Antiquitez Romaines qu'on a trouvées dans la Ville de Salins &c. comme aussi des noms des Fauxbourgs & de quelques lieux des environs de Salins, lesquels sont, à ce qu'ils prétendent dérivés du Latin de meme que ceux de la plûpart des Ouvriers qui travaillent à ces Salines. Quant à ce qui donna lieu à la découverte de ces Salines, l'opinion commune dans cette Province, est que ce furent des troupeaux qui paissoient dans le fond du Vallon où la Ville de Salins est située. Les Bergers ayant remarqué que leur Bestiaux retournoient toujours au même endroit, curieux de connoître ce qui pouvoit les y attirer, trouverent à ce que l'on prétend, ces Sources salées. La rareté du Sel dans une Province aussi éloignée de la Mer que l'est la Franche-Comté, détermina les Habitans de ce Lieu à faire une plus exacte recherche de ces eaux salées, pour tâcher ensuite par le moyen du feu d'en former du Sel, tel qu'on l'a aujourd'hui. D'autres assûrent que ce fut en fouillant dans des

[i] *Piganiol*, Descr. de la France, t. 7. p. 482.

des Mines d'or & d'argent, que l'on découvrit ces sources si précieuses à la Province. Ils appuyent leur sentiment sur ce que la Montagne du pied de laquelle sortent ces Sources, s'appelloit *Mons aureus*, *Mons Craesi*, aujourd'hui par corruption le *Mont de Cresille*; mais cette raison ne paroît pas bien concluante, car aucun Historien ne fait aucune mention qu'il y ait en des Mines à Salins, & peut-être a-t-on appellé le Mont de Cresille, *Mons aureus*, à cause du profit considérable que les Sources salées rapportent à la Province. Nous ne serions point dans cette incertitude, si quelques Seigneurs du pays ne s'étoient soulevez en 1336. contre leur Souverain, & aprés avoir comblé les Salines n'avoient brûlé la Ville de Salins, & tous les Titres & Mémoires qui pouvoient nous instruire sur l'ancienneté des Salines de la Ville. Ces Salines appartinrent au Souverain jusqu'à la mort d'Henri III. Roi de Bourgogne & Empereur cinquiéme du nom, dont les biens furent partagez entre plusieurs Seigneurs. Ce qu'on appelle aujourd'hui la grande Saline, échut toute entiére à celui qui eut la Souveraineté; mais le *puits à Muirr*, ou la petite Saline, fut partagée entre le Souverain, les Seigneurs de la Maison de Vienne, ceux de la Maison de Châlon, & les Seigneurs particuliers de la Maison de Salins, qui tous jaloux de leur droit y établirent autant de Justices particuliéres; & c'est de-là que sont venues les différentes maniéres de former les pains de Sel, parce qu'on n'en pouvoit distribuer dans les terres d'aucun de ces Seigneurs qu'il ne fût à sa marque. C'est-là aussi l'origine de toutes les rentes, tant Laïques qu'Ecclésiastiques que l'on y paye encore aujourd'hui, & qui sont comme autant de témoignages authentiques de la piété & de la libéralité de ces Princes. Au commencement du treiziéme Siécle toutes ces portions differentes se trouverent réunies à celle du Souverain; celles des Maisons de Vienne & de Châlon par le Mariage d'Hugues, fils de Jean Comte de Bourgogne, avec Alix Palatine du même Comté, & celles des Seigneurs de Salins par l'aquisition qu'en fit le meme Comte Jean qui les retira des Ducs de Bourgogne, auxquels Marguerite fille de Gancher de Salins les avoit aliénées. Quoique le Souverain eût aquis la proprieté de toute la petite Saline, il ne joüissoit cependant point de tout le revenu qu'elle produisoit. Les Donations dont j'ai parlé subsistoient & emportoient près du tiers du produit de la petite Saline. Quelques Seigneurs particuliers, plusieurs Abbayes, Prieurez, Chapitres, tant du pays que des Provinces voisines, ménageoient eux-memes par des Officiers qu'ils établissoient, l'usage des portions qui leur avoient été données ou aliénées par ces Princes. L'an 1590, Philippe II. Roi d'Espagne en qualité de Comte de Bourgogne, commença de réunir toutes ces portions, tant Laïques qu'Ecclésiastiques. Le Clergé s'y opposa, & sur ses raisons l'on convint qu'il renonceroit à la proprieté des Salines, & que Philippe II. s'obligeroit, tant pour lui que pour ses Successeurs, de lui fournir certaine quantité de Sel. Le Clergé revint quelque tems après contre ce Traité, prétendant qu'il y avoit lésion d'outre moitié, sur quoi les Parties convinrent de s'en rapporter au Pape Clément VIII. mais la mort de Philippe & celle du Pape empécherent l'effet de cet arbitrage jusqu'au tems de l'Archiduc Albert d'Autriche, Comte de Bourgogne, que le Pape nomma pour Commissaires l'Evéque de Bâle, & celui de Genéve qui étoit pour lors S. François de Sales. Ces deux Prélats terminérent le différend, en réduisant la quantité de Sel que le Clergé prétendoit, à une somme d'argent que le Domaine du Prince seroit obligé de lui payer, & la propriété des Salines demeura aquise à perpetuité aux Comtes de Bourgogne. L'on distingue à Salins la grande Saline d'avec la petite.

La GRANDE SALINE [a] est comme une petite Place forte située dans le milieu de la Ville, ayant cent quarante toises de long sur quarante-six de large, & étant entourée de bonnes & épaisses murailles flanquées de Tours d'espace en espace, & couronnées d'un petit parapet. Ce n'est point ici le lieu de faire la Description de ce vaste Bâtiment, on la trouvera dans la suite de cet Article. Je me contenterai de remarquer qu'il sert de logement à un grand nombre d'Officiers & d'Ouvriers employez aux Salines.

[a] Lettre de l'Abbé *Vernier*, Recteur de l'Hôpital de Salins.

Tout autour & joignant les murailles qui font l'enceinte de la Saline, sont des Bâtimens contigus les uns aux autres, dont quelques-uns renferment les Rouages, Grues, Pompes, Balanciers, & autres Machines, qui servent à élever les eaux, tant douces que salées, de leurs Souterrains; celles-ci pour être conduites par differens Canaux dans leurs Réservoirs, & celles-là à la Riviére. Les autres contiennent les Fourneaux & les Chaudiéres où l'on fait la cuite des *muires*. D'autres que l'on nomme *Ouvroirs* servent à former & secher le Sel. Ceux-ci de Magasins à retirer le Sel quand il est fait, ceux-là à la Fabrique & garde des futailles, comme Seaux, Bosses, Tonneaux, Cuves &c. que l'on y fait en grande quantité tant pour l'usage de la Saline, que pour envoyer le Sel dans les Provinces étrangéres. D'un autre côté sont les Magasins de tous les fers neufs, *Sapeaux*, *fontes*, que l'on employe à la fabrique des Chaudiéres, & à la construction des fourneaux, comme aussi de toute la vieille ferraille qu'on en retire; de meme que du gros & menu charbon destiné tant à secher le Sel, qu'à l'usage des quatre Forges où les Ouvriers appelles *Fevres* travaillent continuellement, soit à faire de nouvelles Chaudiéres, soit à rétablir ou faire des *Remandures* [b], qui est le terme propre à ces Ouvriers, les anciennes que la violence du feu consomme, & en fort peu de tems.

[b] Ce mot vient du Latin *Emendare*.

D'un

D'un autre côté sont trois grands Réservoirs de pierre nouvellement construits, bien cimentez & élevez de terre en forme de Bassins couverts, & contenant les trois plus de vingt-cinq mille muids d'eau. Enfin à l'autre extrémite de la Saline est un quatriéme Bassin, appellé le *Tripet*, qui est enfoncé dans la terre en forme de Citerne, & contient lui seul plus de quinze mille muids d'eau.

Outre ces Bassins, il y en a d'un côté & d'autre de différente grandeur; les uns de bois, les autres de pierre, enfoncés dans la terre, bien cimentés, d'où l'on tire l'eau pour la faire couler dans de plus petits qui sont de bois, & appellez *Naus* *, qui entourent les lieux où sont les Chaudieres, & servent à les remplir d'eau, lorsqu'on veut les faire bouillir.

* Du Latin *Navis*.

Au milieu de tous ces Bâtimens est une grande Cour ornée de deux belles Fontaines, & c'est ici que l'on range par tas la prodigieuse quantité de bois que l'on y apporte continuellement, à peu prés comme on le voit rangé dans les Chantiers à Paris. Mais ce qu'il a y ici de plus remarquable ce sont les Soûterrains, qui ont dans toute leur étendue quatre vingt-cinq toises de long sur huit à dix toises de large. Leur profondeur & l'étendue dont je viens de parler, sont l'étonnement de tous ceux qui y descendent. L'entrée est sous le grand Pavillon du milieu de la Cour. Là par une rampe de pierre de quarante & une marches & une de bois d'environ vingt marches, on descend sous une Voute où l'homme le plus intrépide sans lumiére seroit saisi de frayeur, par le bruit des eaux qui y coulent de toutes parts, & aussi par le fracas étonnant des rouages, qui les élevent. Au fond de ce Souterrain obscur on voit à la faveur des lumiéres six Sources sallées, & deux d'eau douce bouillonner, & couler de toutes parts. Elles sortent toutes d'un même Rocher dans l'espace de quatorze pieds, & on leur a tracé plusieurs petits sillons dans l'argile, pour éviter le melange, & les faire couler par différentes routes dans des Puits ou Bassins différens. Cette Voute a huit toises de large sur cinq & deux pieds & demi de haut. L'on passe delà sous d'autres Voutes soutenues dans le milieu par des Piliers trés-massifs, sur lesquels reposent les doubles Arcs qui les composent. On entre ensuite comme par deux espèces de portes fort larges, dans une belle & spacieuse Voute qui a cinq toises cinq pieds trois pouces de hauteur, & est soutenue par quatre gros massifs, posés en échiquier, au milieu desquels on voit, à la faveur d'un soupirail fait dans le haut, une grande Cuve où l'on rassemble toutes les eaux des Sources salées. Cette Voute continuant sur quatre Piliers posez sur la même ligne, & formant différens Arcs sur huit toises de largeur & onze de longueur, finit par une espace de dix toises & demie, fort irregulier & renfermé sous une seule voute, dans lequel on voit couler sept ou huit Sources d'eau salée, parmi dix ou douze d'eau douce. Elles coulent dans leurs Bassins qu'on leur a préparés en differens endroits de ces Souterrains, les douces pour etre élevées par une espéce de Grue, & mises au niveau du courant de la Riviére, dans laquelle elles s'écoulent par un Canal souterrain qui les y porte au bas de la Ville. L'eau salée est élevée par des Seaux de bois attachés & enlacés les uns aux autres autour d'une grande roue, qu'un Cheval fait tourner. Ces Seaux se remplissent d'eau dans la Cuve, où elle est rassemblée, & tandis que les uns en passant puisent leur charge, les autres, déja élevés au dessus de la roue, versent l'eau dont ils sont remplis dans un Bassin, duquel elle coule dans les Reservoirs dont on a parlé. Mais comme, ces Puits ou Cuves venant à se remplir, les eaux tant douces que sallées pourroient en se répandant se méler & rendre les Souterrains impraticables; pour éviter cet inconvénient on a placé sur le bord de ces Puits une petite roue de cuivre, soutenue sur un Axe, & faite en forme de roue de moulin à Baril, que la chûte des eaux fait mouvoir. Le mouvement de cette roue fait sonner, par le moien d'une corde, une petite Cloche, qui est placée à l'entrée du Souterrain, & qui cessant de sonner, lors que les eaux à la hauteur de la roue la font plonger, & en empêchent les mouvemens, avertit que les eaux pourroient se meler, & pour lors on se hâte de les elever encore.

La Petite Salina, quoique moins considérable que la grande, par rapport à ses Bâtimens qui ne sont point aussi grands ni aussi etendus, ne laisse pas par l'abondance de ses eaux d'avoir son mérite particulier. Elle a de même que la grande, mais en plus petit nombre, ses Fourneaux, ses Chaudiéres, ses Reservoirs, ses Sales, ses Magasins, ses Officiers &c.

A l'extrémité de tous ces différens Bâtimens est un grand Pavillon où l'on voit la Sale, où se tenoit autrefois le Conseil des Seigneurs rentiers, une petite Chapelle, & plusieurs chambres occupées aujourd'hui par celui à qui est confiée la garde de cette Saline. Au dessous de ces appartemens sont les Rouages, & les autres Machines, qui servent à élever les eaux des Sôuterrains. Un Escalier de pierre, à vis, & de soixante & dix-sept marches fort hautes, conduit, dans le premier de ces Lieux ténébreux, & là arreté sur un plancher qui est en forme d'une large Galerie, on entend le bruit confus de différentes Fontaines d'eau douce, qui dégoutant de la Voute d'une concavité voisine, longue de vingt & un pas sur quatre de large, forme dans le fond un ruisseau, qui se précipite avec grand bruit dans un abisme, & produit une espéce de brouillard, qui obscurcit si fort la lumiére des flambeaux qu'on est obligé d'y porter, qu'à peine peut-on s'en servir pour s'y conduire. Ainsi ce n'est que difficilement qu'on peut remarquer une autre Voute longue & étroite, qui traverse celle-là dans le bant, où s'écoulent encore quantité d'eaux douces par une espéce d'Aqueduc,

duc, ménagé dans un coin pour les conduire à la Riviere. De ce premier repos ou étage l'on descend par une rampe de bois de trente & une marches sur un second qui sert comme de Galerie pour conduire à deux petites Grottes, l'une longue & fort étroite, & l'autre en forme de triangle, arrondie dans le haut, & échiquetée, tout à l'entour, comme si c'étoient differens morceaux de pierre incrustés dans le roc. De la Voute de ces petites Grottes, il dégoute de l'eau médiocrement salée, qui est conduite dans le Puits ou Bassin d'eau douce qui est tout auprès. Au dessous de ce second étage qui est soutenu par trois grandes Arcades de pierre, il sort du Rocher une Source d'eau douce, belle & abondante, laquelle par un Canal de plomb se rend au meme Puits ou Bassin dont je viens de parler. Enfin à la gauche du second repos, on trouve une rampe de neuf marches qui conduit à l'endroit où sont les Sources salées, où à la faveur d'un flambeau l'on voit quatre Sources, dont l'une s'eleve avec abondance, & à gros bouillons, du fond du Rocher. Les trois autres sortent par autant d'ouvertures, & prenant leur cours vers differens côtés, sont enfin réunies par un tuyau de plomb triangulaire, qui leur fait prendre la méme route vers une espèce de Puits profond, qui est appellé le *Puits à muire*.

Outre ces quatre Sources, on en voit encore une d'eau douce, appellée le *Durillon*, qui sort avec abondance du fond du Rocher, & qui par sa proximité donneroit souvent lieu d'en craindre le mélange avec les eaux salées, si l'on n'avoit le soin d'elever continuellement ces eaux, tant douces que salées par des rouages semblables à ceux de la grande Saline. Les eaux douces sont conduites à la Riviére par l'Aqueduc dont nous avons parlé, & les eaux salées dans deux grandes Cuves, & dans un autre Reservoir fait comme une Citerne de cinq toises de diamétre. Comme les trois Chaudiéres qui sont dans cette Saline, ne suffisent point pour la cuite de toute la *Muire* que fournissent ces Sources, autant abondantes elles quatre, que toutes celles de la grande Saline, on en fait conduire dans les reservoirs de la grande par un Canal de bois rangé à côté d'un chemin souterrain, lequel sert pour la communication d'une Saline à l'autre, & qui passe sous une Place, & sous une rue de la Ville. Ce Canal a trente & une toises de long, & est éclairé de distance en distance par des soupiraux fermés par des grilles de fer.

Les Sources salées, tant de la grande que de la petite Saline, ne sont pas toutes, ni toujours de la meme qualité. Les unes ont plus ou moins de salure que les autres, & après de grandes pluyes on remarque qu'elles produisent plus de Sel, que dans la secheresse; ce qui prouve que ces eaux ne viennent point de la Mer, mais qu'en passant dans des Mines de Sel, elles contractent cette salure, plus ou moins forte à proportion du Sel, qu'elles en détachent par leur continuel écoulement.

Pour connoître les differens degrés de chacune de ses Sources, on remplit de leur eau un petit vase de bois appellé l'*Expériment*. C'est une espèce de Cylindre, profond de huit pouces, & large de quinze lignes de diamétre. L'on plonge dans ce Vaisseau une petite Baguette, au bout de laquelle est renfermé un peu de Mercure qui fait qu'elle s'y tient en équilibre, & qu'elle s'y enfonce plus ou moins a proportion de la qualite de l'eau qui la soutient. Plus l'eau est salée, moins la Baguette enfonce, sans doute parce que plus elle est chargée de Sel, plus elle est épaisse, & par conséquent plus en état de soutenir cette Baguette, Ainsi cette petite Baguette étant marquée par degrés comme une échelle Mathématique, elle fait connoître les degrés de salure de l'eau dans laquelle on la plonge, & par conséquent la quantité de Sel, que cent livres de cette eau, par exemple, peuvent donner.

L'expérience a fait connoître que si un cent pesant de ses eaux ne produisoit pas au moins dix-huit ou vingt livres de Sel, la dépense de la cuite en excéderoit le profit. On a soin de faire dans le grand Réservoir appellé *Tripet*, un melange des eaux qui sont les moins salées, avec celles qui le sont le plus, afin de les faire parvenir au degré de salure qui puisse donner quelque profit. Ce degré est de faire vingt livres de Sel, au moins de cent livres d'eau.

Les plus salées de ces Sources ne peuvent jamais rendre plus de vingt-sept ou vingt-huit livres de Sel, pour cent livres d'eau pesant. Deux fois par semaine les Officiers commis à la garde des Sources en font l'épreuve avec l'*Expériment*, afin que sur leurs Verbaux ceux qui ont le soin de méler les eaux, en séparent celles qui pourroient diminuer le degré de salure, requis à la cuite; ou y en melent de moins salées, si leur salure se trouvoit avoir augmenté.

Toutes ces eaux étant ainsi préparées, on en fait la cuite dans de grandes Chaudiéres de fer, rondes, de vingt-huit pieds de diametre, de quinze pouces seulement de profondeur, lesquelles contiennent quarante-cinq ou cinquante muids d'eau. Ces Chaudiéres sont soutenues chacune sur leur fourneau par le moien de plusieurs gros crochets de fer attachés par un de leurs bouts au fond de la Chaudiére, & par l'autre à de grosses poutres entrelacées en forme de grille. Les Fourneaux sont de pierre, & enfoncés dans la terre, comme les Fourneaux à chaux. An milieu de chaque Fourneau s'eleve à la hauteur de quatre pieds une grille de grosses piéces de fonte, soutenue par quantité de gros poteaux de méme matiére, & c'est sur cette grille que l'on jette le bois pour y faire & y entretenir le feu.

Tandis que des Réservoirs qui entourent toute la *Berne*, (on appelle ainsi les endroits où sont les Chaudiéres, lesquelles sont au nombre de sept dans la grande Saline, & de trois dans la petite) on fait

couler

couler la *Muire*, dans la Chaudiére, on allume le feu dessous, & à mesure qu'elle se remplit on l'augmente. Ce remplissage, qui dure près de deux heures, étant achevé, on augmente le feu de telle sorte, que la flâme sortant par la gorge, & les soupiraux des Fourneaux, semble aller réduire en cendres tous ceux qui s'en approchent. Pour lors la *Muire*, comme une Mer agitée dans ces vastes Chaudiéres, écume de toutes parts, & pousse des bouillons semblables aux flots irritez. On y jette de tems en tems certains Bassins de fer, afin que l'écume & la crasse du Sel, que la violence des ondes agitées pousse au-dessus, puisse se précipiter au fond de la Chaudiére. Les eaux venant ensuite à se condenser peu à peu, on diminue le feu à proportion jusqu'à ce que la cuite en soit parfaite, & que le Sel, qui y reste, soit presque entiérement desseché.

Il faut douze heures pour rendre une cuite parfaite, après quoi avec des espéces de rateaux on enleve legérement toute la superficie du Sel, lequel pour sa blancheur, son éclat & sa force, est appellé *Sel trié*. On envoye ce Sel aux Suisses dans des tonneaux faits exprès, & à un prix fort médiocre, outre celui qu'on leur envoye en pains. Lors que Louïs le Grand fit la conquête de la Franche-Comté, il voulut bien s'obliger de donner à cette République, la même quantité de Sel, & au même prix, que les Rois Catholiques le lui donnoient.

Le surplus du Sel qui est dans la Chaudiére, est tiré indifféremment, & porté dans des endroits appellés *Ouvroirs*, où avec certaines écuelles ou moules de bois, on en forme de petits pains pesant trois ou quatre livres, & qu'on range sur de longs & larges brasiers de charbons allumes pour les faire secher. On met ensuite ces petits pains de douze en douze dans de petites machines de bois, entrelacé d'écorces d'arbres, qu'on nomme *Benates*, & puis on les enferme dans de grands Magasins appellés *Esfuailles*, jusqu'à ce qu'on les debite, ou qu'on les envoye dans les Lieux pour lesquels ils sont destinés.

La forme différente qu'on leur donne, dénote les différens endroits pour lesquels ils sont destinés. Les uns sont pour l'ordinaire de chaque Ville, Communauté, ou Paroisse de la Province auxquelles les Fermiers sont obligés d'en fournir tous les mois une certaine quantité, dont le prix est réglé par le Prince. Les autres sont pour payer, tant le Franc-Salé des Officiers du Prince, que pour aquitter certaines redevances, dont les Salines sont chargées envers plusieurs Particuliers. D'autres enfin qu'on appelle *Sel rosiére*, ou extraordinaire, est pour subvenir par toute la Province au besoin de ceux qui n'en ont pas assez de leur ordinaire.

Quoique les Sources salées s'altérent très-peu, & qu'elles donnent toujours la même quantité d'eau, on ne fait pas cependant tous les ans la même quantité de Sel. Le debit du Sel, & la facilité ou la difficulté d'avoir le bois nécessaire pour la cuite des *Muires*, décident de la quantité de Sel qu'on forme. Dans les moindres années on en fait cent vingt mille charges, & dans les plus fortes cent & cinquante mille. La charge contient quatre *Benates*, la Benate douze pains, ou *Salignons*, & le pain pese trois ou quatre livres.

La grande quantité de bois que l'on consume pour la cuite des *Muires*, & la quantité de crasse, ou équille qui se forme dans le fond des Chaudieres comme un Sel pétrifié, & si dur que l'on est obligé pour l'en détacher de le rompre à grands coups de haches, & de marteaux, ont souvent occupé les plus habiles Ingénieurs à chercher une nouvelle construction de Fourneaux & de Chaudieres, pour éviter ces deux inconvéniens; mais jusqu'à présent leurs méditations là-dessus n'ont point réüssi.

Finissons par le Gouvernement des Salines, & remarquons que cette Maison Royale est une espéce de petite République par rapport au grand nombre de personnes qui y demeurent, & qui y sont même nécessaires pour la régie & l'économie des Salines.

Autrefois tous les Officiers préposés à la régie & l'économie des Salines, avoient tous des Patentes du Prince, & leurs emplois tenoient lieu à la plûpart de recompense des services rendus dans les Troupes ou ailleurs. Aujourd'hui les choses ont changé de face, & à la réserve des Officiers de Justice & de quelques autres dont les Charges ont été rendues venales par le Roi, tous les autres Emplois sont remplis par ceux qui ont du crédit auprès des Fermiers, on qui ont été leurs Domestiques.

Le premier des Officiers employés à la régie des Salines, est le *Directeur*, autrefois appellé le *Pardessus*. Il a l'inspection générale sur tous les Employés & Ouvriers de la Saline, à la réserve des Officiers de Justice.

L'*Intendant* est le second Officier, & a soin de veiller, au mélange des eaux à la cuite des *Muires*, à la distribution du Sel, à la fourniture & coupe des bois nécessaires, & commande en l'absence du Directeur.

Le troisiéme est le *Receveur*, dont l'Emploi est d'autant plus avantageux que les sommes de sa Caisse sont toujours fort considérables.

Les deux *Délivreurs* paraphent les Billets de ceux qui viennent querir du Sel, afin que les les Officiers qui ont le soin des Magasins leur en délivrent la quantité portée par les Billets.

Un *Controlleur* de tous les Billets, & de tous les Comptes de la Saline; quatre *Taxeurs* de bois, autant de *Buralistes*, servant tous alternativement dans la grande & la petite Saline. Les uns sont employés à compter le bois qu'on porte à la Saline, les autres à le controller & enregistrer, & les autres à donner des Billets aux Voituriers pour etre payés du prix du bois, & de leurs Voitures. Il y a de plus

six *Moutiers*, dont l'Emploi est de nuit. Il y a aussi des Commis ambulans, tant pour les bois destinés à la Saline, que pour conduire en Suisse le Sel qu'on y envoye, & en empêcher le renversement dans la Province.

Outre ces Emplois qui ne sont aujourd'hui que des Commissions, il y en a quantité d'autres en titre d'Offices héréditaires, comme aussi plusieurs autres, dont l'institution appartient au Juge, ou au Chef de la Justice des Salines. Les premiers sont un *Tresorier du Roi*, pour payer toutes les fermes, rentes, redévances, charges, pensions affectées sur les Salines, suivant qu'elles sont couchées sur l'Etat du Roi. Cette Charge de Tresorier rapporte quatre mille Livres par an. Un Maître des Oeuvres autrement Intendant des Bâtimens. Quatre Cleres, ou Gardiens des Sources. Les seconds sont quatre *Févres*, & plusieurs autres Ouvriers destinés à faire sortir le Sel de la Saline, & à le charger sur les Chariots des Voituriers, &c. Il y a quantité d'autres Employez, & d'Ouvriers à gages & pensionnés par les Fermiers, comme ceux qui ont la garde des portes &c. Il n'y a point de sorte de service dans aucune Berne, qui n'ait son Ouvrier & son nom particulier. On voit par le Bail des Salines, qu'elles rapportent au Roi cinq cens cinquante mille Livres.

La Ville de Salins [a] s'appelle en Latin VILLA SALINARUM, PUTEUS SALINARUM, SALINÆ SEQUANORUM. Guillaume le Breton au X. Livre de sa Philippide en appelle les Habitans *Salinenses*.

[a] Pigeniol, Ibid. p. 564.

Atque Salinenses angusta in Valle sedentes,
Desecata quibus flammarum ardore ministrat
Lympha Salem Puteis (mirabile) tracta duobus:
Unde Bisontina sua condit edulia Vallis.

Les Médailles d'Or & de Bronze, quantité de Tombeaux à la Romaine, & une infinité d'instrumens dont se servoient les Anciens dans leurs Sacrifices & qu'on a trouvés à Salins & aux environs, ont fait croire à quelques-uns que cette Ville existoit du tems des Romains; mais comme aucun de leurs Historiens ne parle d'elle, ces Monumens ne sont pas une preuve assez forte pour déterminer que cette Ville soit d'une antiquité Romaine. Peut-être que si les Seigneurs du Pays, qui se soulevérent contre leur Souverain n'avoient pas brûlé en 1336. la Ville de Salins, nous aurions trouvé dans ses Titres de quoi fixer notre incertitude sur son origine & sur son antiquité. Comme ce sont sans doute les Salines, qui ont donné lieu à la fondation de cette Ville, tâchons d'en découvrir à peu près le tems par les Monumens où il est parlé de ces Salines. Ammien Marcellin [b] assûre que sous l'Empereur Valentinien, qui favorisoit les Bourguignons, il y eut une sanglante guerre entre ceux-ci & les Allemands pour les Salines, ce qui ne peut s'entendre que des Salines de Salins, puis qu'il n'y en a pas d'autres entre la Bourgogne & l'Allemagne, qui soient assez considérables pour être un sujet de guerre. Une Médaille d'or trouvée l'an 1714. au-dessous d'un Canal souterrain, qui conduit les eaux douces des Salines à la Riviere, semble confirmer ce sentiment. Louïs le Debonnaire confirma à l'Abbaye de St. Claude, la possession de ce qui lui avoit été précédemment donné à Salins. Cette Donation est de la troisiéme année de son Empire, ce qui revient à l'annee 817. Otton surnommé Guillaume, Comte de Bourgogne, depuis l'an 1000. donna au Monastere de St. Benigne de Dijon, suivant la Chronique de cette Abbaye, le droit d'avoir une Chaudiére à Salins, *in Salinis Burgo*, pour y faire autant de Sel, que les besoins de cette Maison le demanderoient. On croit que ce Bourg fut d'abord bâti dans le bas du Vallon où Salins est située, auprés d'une petite Eglise dédiée sous l'Invocation de St. Pierre, qui etoit dans l'endroit ou sont aujourd'hui les Capucins. Cependant comme la grande Saulnerie étoit hors de l'enceinte de ce Bourg, la commodité & l'utilité firent qu'on bâtit plusieurs Maisons aux environs de la Saulnerie, & qu'insensiblement il s'y forma un autre Bourg appellé le BOURG-DESSUS, pour le distinguer de l'ancien qu'on nommoit le *Bourg-dessous* [c]. L'émulation & la jalousie qu'il y avoit entre ces deux Bourgs, determina l'Archiduc Philippe en 1497. de les unir, & de rendre communs les intérêts & les honneurs publics. Depuis ce tems-là Salins s'est tellement accru, que c'est aujourd'hui une Ville assés considérable où l'on compte 5663.. Habitans. Les deux Montagnes entre lesquelles elle est située s'appellent POUPET, & CRESILLE. Le CHATEAU POUPET étoit sur la premiére de ces Montagnes, qui est la plus haute des environs; mais il ne subsiste plus & on n'y voit aujourd'hui qu'un Fort nommé le Fort BELIN. Sur l'autre Montagne étoit autrefois le Château BRACON, ou la tradition du Pays veut que St. Claude, l'un des Patrons de la Franche-Comté, soit venu au monde. Le tems a tellement detruit ce Château, qu'il n'a pas épargné ses ruïnes; car la Redoute qui porte le nom de *Fort Bracon* a été construite sous le Regne de Louis XIV. Sur cette derniére Montagne est le Château appellé le FORT ST. ANDRE'.

[b] Lib. 28. c. 5.

[c] Gollut, Mém. Hist. de la République Séquan. p. 79.

Une grande Rue traverse la Ville de Salins d'un bout à l'autre, & laisse d'un côté les Salines au bord de la petite Riviére appellée la FURIEUSE: Mr. Baudrand la nomme la FORICA, & n'en fait qu'un Ruisseau. Elle a sa Source dans la Ville même. Le deux principales *Portes* de Salins sont celles de *Malpertuis* & de *Houdin*. On appelle aujourd'hui la derniére la *Porte Haute*, & l'autre la *Porte Basse*. Cette dénomination moderne est d'autant plus extraordinaire que la Porte Basse est au-dessus de la Source de la Riviére, ainsi la Porte Basse devroit être appellée la Haute. Il y a à Salins trois Chapitres, savoir celui de *St. Anatoile* fondé par Hugues de Salins premier Archevêque de Besançon l'an 1050. Il est composé d'un Prevôt,

Prevôt, & d'onze Chanoines. Le Pape confère la Dignité de Prevôt en vertu des régles de Chancellerie reçues dans cette Province. Il confère aussi les Canonicats pendant huit mois de l'année, & le Chapitre les confère pendant les quatre autres. Le second Chapitre est celui de *St. Michel*, il fut fondé avant la fin du douzième Siècle, & est composé d'un Doyen & de huit Chanoines. Le Pape & le Chapitre conférent les Prébendes de la même manière qu'à St. Anatoile. Le troisième Chapitre est celui de *St. Maurice*, fondé en 1204. par les Doyen & Chanoines de l'Eglise Métropolitaine de St. Jean de Besançon. Il est composé d'un Prevôt, d'un Tresorier, d'un Chantre, de dix Chanoines, tous à la Collation du Roi par la cession qui en fut faite en 1172. à Charles Duc & Comte de Bourgogne, qui obtint du Pape Sixte IV. pour ce Chapitre, l'Exemption de la Jurisdiction Ordinaire de l'Archevêque de Besançon. Il y a quatre Paroisses, un Couvent de Carmes déchaussez, un de Capucins, un de Cordeliers Conventuels, un Hospice de Jésuites, un Collége de Prêtres de l'Oratoire, un Couvent de Carmelites, un de Cordeliéres dites de Ste. Claire, un de Tiercelines, un de Filles de Ste. Marie ou de la Visitation, un d'Ursulines cloîtrées, & un Hôpital. Ce sont les Prêtres de l'Oratoire qui ont le Collége & non pas les Peres de la Mission, comme le dit Mr. Corneille dans son Dictionnaire Géographique. Les Eglises, entre lesquelles St. Anatoile est la principale, n'ont rien de remarquable dans leur Architecture.

Il n'en est pas de même de la grande Saline. Elle est au milieu de la Ville, & c'est une espèce de Place forte. Une grande Tour quarrée extrêmement elevée, & dont le couvert finit par un petit Dôme octogone, dans lequel est une Horloge, qui se fait entendre dans la plus grande partie de la Ville, sert d'entrée à ce superbe Edifice, sur la Porte duquel restent encore les vestiges des Armes de Bourgogne. Deux spacieux Bâtimens qui lui sont accolez à droite & à gauche servent l'un à y loger le Directeur ou principal Officier, & l'autre nouvellement rétabli est destiné aux Fermiers Généraux. Le bas de ces deux logemens forme deux assez grandes & belles Galeries couvertes & soutenues par de belles Arcades sous lesquelles sont les Buraux des Officiers qui servent tant à la garde de la Saline, qu'à la distribution du Sel, à la Recette & à la taxe des bois. Plus bas & joignant le logement des Fermiers est un très-bel Edifice destiné à rendre la Justice sur ce qui regarde les Salines. Sur la Porte de ce Bâtiment on voit encore en Bas-relief, la Figure d'un Lion armé d'un Casque en tête & d'une épée à la pate droite, ayant la gauche posée sur l'Ecu des Armes de Philippe le Bon, Duc & Comte de Bourgogne. Cet Ecu ayant un Sauvage pour Tenant & pour Devise Autre n'aurai, qui étoit celle de ce Prince. Il y a une belle Sale d'audience, plusieurs chambres tant pour le Conseil que pour le Greffe & pour les Prisons, que pour les Archives. En face de ces Bâtimens & presque au milieu de la Saline, s'éleve un grand Pavillon quarré, dont le dessous sert d'entrée aux Souterrains où sont les Sources, & que l'on a déja vus décrits. Le dessus sert de logement au Tresorier des Salines. Au dessus de l'Escalier qui y conduit on a pratiqué une fort belle Chapelle sous l'Invocation de la Ste. Vierge, où l'on dit tous les jours la Messe pour la commodité des Officiers & des Ouvriers de la Saline.

Salins est le Chef-Lieu d'un Bailliage & le Siége d'un Presidial.

SALIOCLITA, ancien Lieu de la Gaule. Le P. Monet croit que c'est le meme qu'*Estampes*, Ville de France dans la Beauce. Voyez Solioclita.

SALIS, Ville de la Basse Pannonie, selon Ptolomée. C'est apparemment le même Lieu qu'Antonin appelle Salle, & qu'il met à XXXI. M. P. de Sabarie en allant à *Carnuntum*. Une ressemblance de mots a fait dire que c'est aujourd'hui Zalawar.

SALISBURI, ou Salesburi, ou Sarisburi, ou New Sarum, Ville de la Grande-Bretagne au Royaume d'Angleterre en Wiltshire, à LXX. milles de Londres. C'est le *Sorviodunum* des Anciens, dit l'Auteur de l'Etat présent de la Grande-Bretagne [a]. Cette Ville une des plus belles de l'Angleterre, est arrosée principalement par l'Avon, outre plusieurs Ruisseaux qui coulent dans ses rues. Les rues y sont larges, la Place du Marché & la Maison de Ville fort belles. Mais le plus grand ornement de cette Ville est sa Cathédrale dédiée à la Ste. Vierge. On prétend qu'elle a autant de Portes qu'il y a de mois dans l'année, autant de Fenêtres qu'il y a de jours, & autant de Piliers & de Pilastres qu'il y a d'heures: singularité qui prouve moins le bon goût ou l'habileté de l'Architecte que sa bisarerie. On donnoit beaucoup dans ces sortes de beautés puériles dans les tems où tous les grands Edifices d'Architecture Gothique ont été bâtis. L'Aiguille de son Clocher est la plus haute du Royaume. C'est le Siége d'un Evêché qui étoit autrefois à Shirburn, en Dorsetshire. Il faut distinguer deux Villes de Salisburi, savoir l'Ancienne, & la Nouvelle. L'Ancienne étoit la même que la Sorviodunum des Anciens, & au même lieu: elle est nommée dans les Chroniques tant Bretonnes que Saxonnes Saerbyrig Searesbyrig, Saresbiria, Salesbiria, Salesbirio, Salesbiri, Saresbirie, Searesbiri, Salusbiri, Salusberi; & Salisberi. Cette ancienne Ville avoit le malheur de manquer d'eau, les Habitans l'abandonnérent à cause de ce desavantage sous le Regne de Richard I. & transportérent la Ville où elle est aujourd'hui. L'ancien Lieu conserve encore le nom d'Old Salisburi. L'Ancienne, & la Nouvelle Ville sont en Wiltshire. Ces dernières Remarques sont de Mr. Gibson. Cette Ville a eu titre de Comté depuis Guillaume le Conquérant.

[a] T. 2. p. 113.

SALISERAI, Ville d'Asie dans la Tartarie

tarie fur le Gihon, felon le Traducteur de l'Hiftoire de Timurbec [a]. *a T. 1. p. 2.*

SALISSO, ancien Lieu de la Germanie: Antonin la met entre Trèves, & Mayence fur la Route de Trèves à Strasbourg.

Treveris	
Baudobricam	M. P. XVIII. Boppart.
Saliffonem	M. P. XXII.
Bingium	M. P. XXIII. Bingeo.
Magontiacum	M. P. XII. Mayence.

SALIUNCA, Ville d'Efpagne au Pays des Autrigons; dans les Terres felon Ptolomée. Σαλιόυκα *Salionca*, felon l'Edition de Bertius.

SALL. Voyez SALA.

SALLABENSIS, Siége Epifcopal d'Afrique dans la Mauritanie Céfarienfe, felon Ortelius. Je n'en trouve qu'une Epifcopale d'Afrique où la premiére Lettre n'eft pas S, mais une F; ou y lit *Salo Fallabenfis*.

SALLÆCUS. Quelques Exemplaires de Ptolomée lifent ainfi au lieu d'ISALÆCUS. Voyez ce mot.

SALLANCHE. Voyez SALANCHES.

SALLAND (Le), petite Contrée des Pays-Bas aux Provinces-Unies. Elle fait partie de la Province d'Overiffel. Elle eft fituée entre la Dwente & la Trente, qui font deux autres parties de la meme Province. Elle renferme plufieurs Villes dont les principales font:

Deventer Capitale Zwol,
& Campen.

Outre ces Villes il y a des Bourgs confidérables favoir:

Steenwyk, Rifen,
Haffelt, Wollenhoven,
& Geelmuyen.

Le nom de *Salland* eft compofé de deux mots; SAL eft la méme Riviére que *l'Iffel*, & *Land* veut dire Pays, ainfi *Salland* veut dire le Pays de l'Iffel, parce qu'en effet il eft fitué fur cette Riviere. Mr. de Longuerue [b] obferve que le mot Sal ne vient point des Salyens quoi qu'il avoue que ces anciens Peuples ont habité en ce Pays-là. Mr. Baudrand avoit dit: quelques Auteurs prétendent que les Habitans du Salland font les anciens Salyens qui ont fondé la Monarchie Françoife, parce que la Loi fondamentale des anciens François portoit le nom de Loi Salique; mais, ajoute-t-il, cette preuve n'eft pas folide; car outre qu'il y avoit parmi les Gaulois d'autres Saliens qui habitoient le long des Côtes de la Provence depuis Aix jufqu'à Nice, plufieurs prétendent que cette Loi fut appellee Salique parce qu'elle fut établie fur les bords de la Sala en Franconie; & d'autres enfin, fans avoir égard ni eux Peuples, ni aux Lieux, croient que cette Loi fut appellee SALICH *falutaire*, pour marquer que cette Loi feroit utile & avantageufe à l'Etat. Cette conjecture eft forcée, le mot *Salich* ne veut pas dire *falutaire*, mais *heureux*.

b Defcr. de la France 2. Part. p. 33.

SALLE, ou SELLA, ancien Lieu dont parle Antonin qui le met fur la Route de *Petovione Carnuntum*, à XXXI. M. P. de Sabarie. Quelques-uns doutent fi ce n'eft pas la SALA de Ptolomée.

SALLENTIA. Voyez SALENTIA.

SALLENTINI. Voyez SALENTINI.

SALLIS, ou SALIS, Village de l'Idumée, c'eft où fe fauverent les Juifs qui avoient été battus par les Romains dans les Campagnes d'Afcalon.

SALLUVII. Voyez l'Article qui fuit.

SALLYES, ou SALYES, SALYI, SALVII, & SALLUVII, ancien Peuple de la Provence, le long de la Mer, entre le Rhône & le Var. Strabon un peu après le commencement de fon quatriéme Livre dit: La Côte eft occupée par les Maffiliens & les *Saliet*, jufqu'à la Ligurie & aux Frontiéres de l'Italie, & jufqu'au Var. Ils n'avoient pas feulement le rivage de la Mer, car il dit enfuite: Le Pays montagneux des Salyens avance du Couchant au Nord, & fe recule de la Mer infenfiblement. Tite-Live [c] parlant de P. Cornelius, dit qu'étant parti de la Ville avec foixante Barques longues, & cotoyant l'Etrurie, la Ligurie, & enfuite les Montagnes des Salyens, il arriva à Marfeille. Comme ils étoient contigus à la Ligurie, ils ont été appellés GALLO-LIGUARS; mot qui femble marquer qu'ils étoient Liguriens d'origine quoi qu'établis dans les Gaules. Nous avons dit à l'Article de la Provence que ce Peuple fut attaqué par les Romains alliés des Marfeillois qu'il incommodoit. En voici la preuve tirée de Florus [d]; *Prima trans Alpes arma noftra fenfere Salyi: cum de incurfionibus eorum fidiffima atque amiciffima Civitas Maffilia quereretur.* Ce fut la premiére guerre que les Romains firent au delà des Alpes; en prenant ce mot au dela par rapport à Rome. Pline [e] les nomme *Sallyi* en un endroit; il parle de la Ville de Verceil poffédée par les *Libici*, & fondée par les Sallyes: *Vercellæ Libicorum ex Sallyis ortæ*. Mais le meme Auteur les nomme SALLUVII [f] en parlant d'Aix leur Capitale, *Aquæ Sextiæ Salluviorum*. Il les nomme [g] les plus célébres des Liguriens au delà des Alpes; *Ligurum celeberrimi ultra Alpes Salluvii*. L'Abbé de Longuerue [h], croit que les Salyes étoient fubdivifés en plufieurs Peuples: les plus proches d'Antibes étoient les DECEATES, qui avoient pour voifins les VEOIANTIENS, les NERUSIENS, les SUELTERIENS ou SELTERIENS, dont il eft impoffible à préfent de donner les Limites. Les *Deciates* ou *Deceates* étoient aux environs d'Antibes, les OXYBIENS aux environs de Frejuls, les *Vediantiens* avoient pour Ville felon Ptolemee *Cemenelium*, aujourd'hui CIMIEZ, près de Nice. Les *Nerufiens* étoient autour de Vence, felon le meme ancien Géographe. Les Suelteriens autour de Brignolles, & Draguignan. On pourroit y ajouter les AVATICI, & les ANATILII. Les derniers étoient dans le Territoire d'Arles, & les premiers plus près de la Mer.

c Lib. 21. c. 26.
d Lib. 3. c. 2.
e Lib. 3. c. 17.
f Lib. 3. c. 4.
g Cap. 5.
h Defcr. de la France Part. 1. p. 366.

1. SALM (La), petite Riviére d'Allemagne

magne dans l'Eiffel, & dans l'Electorat de Trêves, en Latin SALMONA. Elle a sa source au-dessus de Walleborne, d'où passant au Midi, elle se rend dans la Moselle près de Numague, à deux lieues d'Allemagne au-dessous de Trêves.

2. SALM, Château d'Allemagne dans l'Eiffel sur la Riviére de Salm, peu loin de sa source. Mr. Hubner dit que c'est de ce Château que prennent leur titre les Comtes de Salm, & de Reifferscheid. Il avertit de ne pas confondre ce Lieu avec SALM Principauté daos la Vétéravie.

3. SALM, Ville des Pays-Bas, au Duché de Luxembourg. Cette Ville quoique petite a Titre de Comté, & est située à trois lieues de Roche en Famine. Il y a au Midi de cette Ville un Château de même nom. L'un & l'autre sont situés sur la Riviére d'Albe, au Midi de Stablo. Mr. Baudrand remarque que cette Ville a Titre de Comté, & fait partie du Comté de Chini depuis l'an 1680.

4. SALM, Principauté d'Allemagne dans la Vétéravie. Voyez SOLMS.

5. SALM, petite Ville de Lorraine. Voyez SALMES.

1. SALMA, Ville de l'Arabie Deserte, selon Ptolomée [a]. Elle étoit à l'Orient d'Idicara, Ville située sur le Golphe Persique.

[a] Lib. 5. c. 19.

2. SALMA, Ville de l'Arabie Heureuse, selon le même Auteur. Il y en met deux de ce nom qu'il distingue ainsi:

	Long.	Lat.
Salma	70. d. 30'	26 d. 0'.
Salma	63'. 20'	24" 20'.

1. SALMACIS, ancienne Ville d'Asie, dans la Carie. Arrien [b] dans les guerres d'Alexandre n'en fait qu'une Citadelle. Etienne le Géographe en fait une Ville.

[b] Lib. 1.

2. SALMACIS, Fontaine d'Asie dans la Carie. Elle ne devoit pas être loin de la Ville de même nom, & peut-être le lui donnoit-elle. Cette Fontaine avoit la réputation de rendre mous & efféminés ceux qui buvoient de ses eaux. Strabon [c] ne croit pas qu'elle eût en effet cette propriété, mais selon lui ce defaut de ceux qui en buvoient venoit de leurs richesses, & de leur intempérance. Vitruve [d] en donne une autre raison. Il y a, dit-il, tout auprès de la Fontaine de Salmacis un Temple de Venus, & de Mercure. On croit faussement qu'elle donne la maladie de l'Amour à ceux qui en boivent, mais il n'y aura point de mal à rapporter ce qui a donné lieu à ces faux bruits qui se sont répandus par-tout; car ce que l'on dit qu'elle rend les gens mous & impudiques, cela ne se peut, mais elle est extrèmement claire, & d'un très-bon goût. Il ajoute que les Grecs qui s'établirent en cet endroit, charmés de la bonté de cette eau y élevérent des Cabanes, & qu'ensuite ils attirérent des Montagnes les Barbares, les engagérent à *s'amollir*, c'est-à-dire à adoucir la férocité de leurs mœurs, & à se policer en se soumettant aux Loix, & s'accoutumant à une vie plus humaine & moins sauvage. Festus en donne une raison bien differente, il avoue qu'elle étoit très-funeste à la pudicité, & que ceux qui en alloient boire s'exposoient à la perdre, non que l'eau eût par elle-même aucune qualité; mais parce que pour y aller il falloit passer entre des murs qui resserroient le chemin, & donnoient par-là occasion aux jeunes débauchés de surprendre les jeunes filles qu'ils deshonoroient sans qu'elles pussent leur échaper. Ovide que l'opinion du Peuple accommodoit mieux ne l'a pas manquée:

[c] Lib. 14.
[d] Lib. 2. c. 8.

Cui non audita est obscena Salmacis unda?

dit il dans le XV. Livre de ses Métamorphoses [e]. On peut voir comment il a accommodé la Fable de la Nymphe Salmacis & d'Hermaphrodite L. IV. Fabl. XI.

[e] Vers 319.

SALMACIS, Ortelius trouve un Fleuve de ce nom chez les Parthes, & cite Florus, mais avec précaution *Uti videtur ex 4. Flori*. La précaution étoit judicieuse, car outre qu'il ne s'agit point dans cet Auteur d'un Fleuve, mais des Fleuves au plurier; au lieu de *Salmacidis Fluviis* qu'on lisoit autrefois dans le passage de Florus [f], Saumaise a fait remarquer qu'il faut lire *Salinacidis Fluviis*, c'est-à-dire des Riviéres dont les eaux sont saumaches, de mot à mot *salines* & *acides*. Rien n'est plus commun que ces sortes de Riviéres dans l'Orient & les Turcs les nomment *Kara Sou*, eau noire: de là vient comme je le remarque ailleurs, que ce nom est commun à tant de Riviéres. Le passage de Florus fait juger de la bonté de la correction de Saumaise, car il s'y agit des maux causés par les mauvaises qualités des eaux que buvoient les Troupes.

[f] Lib. 4. c. 10.

SALMANI, People Arabe au voisinage de la Mésopotamie, selon Pline. Etienne le Géographe, dit ΣΑΛΜΗΝΟΙ, Peuple Solitaire, c'est-à-dire qui vivoit à part, & cite Glaucus dans ses Antiquités Arabiques. C'est apparemment le même Peuple.

SALMANTICA, ancienne Ville de la Lusitanie chez les Vettons, selon Ptolomée [g]. Quelques Savans peu attentifs ont cru que cette Ville est nommée par Tite-Live [h], HERMANDICA, & par Polybe EAMANDICA. On sait assés que Polybe est le Guide de Tite-Live, & dans les passages dont il est question, il s'agit d'un même fait, & ils parlent de la même Ville; Polybe avoit mis sans doute Hermantica que Tite-Live a conservé. Ses Copistes ont changé ce mot en Ελμαντικη, Elmantice. Nicolas Perot ancien Traducteur Latin de Polybe a trouvé dans son Exemplaire *Ermandica*, & l'a mis fidellement dans sa Version dans la belle Edition de Polybe [i], procurée par Jacques Gronovius. On a mal-à-propos changé ce nom en *Salmantica*, au lieu que si on eût trouvé dans le Texte même *Salmantica*, il eût fallu l'en ôter pour y remettre *Elmantice*, ou *Hermandica*: car enfin ces deux derniers noms ou plutôt la Ville désignée par Tite-Li-

[g] Lib. 21. c. 5.
[h] Lib. 3. c. 14.
[i] In 8o. Amstelodami 1670.

ve & par Polybe, dans les passages cités, n'a rien de commun avec la *Salmantica* de Lusitanie: en voici la preuve. *Salmantica* étoit chez les *Vettons*, Ptolomée, le dit formellement. Tite-Live dit au contraire que les Villes *Hermandica* & *Arbacala* étoient chez les *Vaccéens*, Polybe dit la même chose. Or les Vaccéens étoient au Nord du Duero dans l'Espagne Tarragonoise, au lieu que les Vettons étoient au Midi de cette Riviére dans la Lusitanie. *Hermandica* est inconnue à Ptolomée, & apparemment elle ne subsistoit plus de son tems. Mais son Albocella des Vaccéens a bien l'air d'être l'*Arbacala* de Tite-Live, & l'Arbucala de Polybe. Il n'en est pas de même de la Salmatis grande Ville d'Espagne dont parle Polyen. Casaubon a bien remarqué à la vérité que Polyen ne fait que copier Plutarque, mais il ne dit point en quel endroit des Oeuvres de Plutarque cela se trouve. Ortelius parle de la Vie d'Annibal attribuée à Plutarque, & rendue en Latin par *Donat Acciaiolo*; mais elle n'est point reconnue pour être de lui, &, quand elle en seroit, l'Edition de Vascosan ne porte rien de pareil au Stratagéme rapporté par Polyen. Ce n'est qu'une copie de ce que disent Polybe & Tite-Live, & en cet endroit l'Auteur de cette Vie nomme *Hermandica & Arbocola*, *Villes très-riches*. Après cette recherche, je suis enfin tombé sur le Traité de Plutarque *des Vertus des Femmes*, où en effet on lit le Stratagéme tel qu'il est rapporté par Polyen, & la Ville *Salmatica* y est nommée Σαλματικῇ πόλει μεγάλῃ, grande Ville. L'Epithéte donnée aux femmes de cette Ville sert de Titre au Chapitre Σαλματίδες. Il est à croire que dans ces deux Auteurs il s'agit en effet de *Salmantica*, Salamanque.

SALMASTRE, Ville d'Asie, dans la Perse dont elle étoit la premiére Ville lorsque Tavernier écrivoit. C'est, dit-il [a], une jolie Ville sur les Frontiéres des Assyriens, & des Médes, & la premiére de ce côté là des Etats du Roi de Perse. La Caravane d'Alep à Tauris n'y entre pas, parce qu'elle se détourneroit de plus d'une lieue; mais dés qu'elle a campé, le Karavan Bachi avec deux ou trois Marchands des principaux de la Troupe va saluer le Kan qui commande, & selon la coûtume lui faire un présent. Ce Kan est si aise de ce que la Caravane prend ce chemin là qu'il donne au Karavan-Bachi, & à chacun des Marchands qui le vont voir la Calate, la Toque, & la ceinture, ce qui est le plus grand honneur que le Roi, & les Gouverneurs de Province fassent aux Etrangérs. Les derniéres guerres doivent avoir changé ces usages, comme elles ont changé les Frontiéres. Salmastre est à quatre journées de Tauris, & à vingt-huit d'Alep.

SALMATICA, & SALMATIS. Voyez SALMANTICA.

SALMENI. Voyez SALMANI.

SALMENICA, Ville du Péloponnése, selon Calchondyle [b].

SALMES, ou SALMA, petite Ville ou Bourg de Lorraine avec un Château sur la Frontiére de la Basse Alsace, au Pays de Vosge près de la Riviére de Brusch, à la Source de la Sare au Couchant, & à huit lieues de Strasbourg, en allant vers Nanci dont elle est à vingt-deux lieues, & à quatorze de Marsal à l'Orient d'Hyver. C'est le Chef d'un Comté qui a Titre de Principauté dans l'Empire depuis l'an 1622. selon Mr. Baudrand. L'Abbé de Longuerue [c] parle ainsi de ce Comté.

Il est, dit-il, dans les Montagnes de Vosge: la partie Orientale qui est vers l'Alsace, est du Diocése de Strasbourg, & la partie Occidentale qui confine avec la Lorraine, est du Diocése de Toul.

Richer Moine de Sennone, dit qu'un Seigneur nommé Henri, bâtit ce Château, *in Brusca Valle*, dans la Vallée de Brusch, qui est une Riviére qui prenant sa source dans les Montagnes de Vosge, se jette dans l'Ill à Strasbourg. Ce Pays appartenoit autrefois, ou du moins une bonne partie, à l'Abbaye de Sennone, laquelle pour le Temporel relevoit de l'Evêché de Metz; & c'est dans ce Territoire de Sennone que fut bâti ce Château dans la Vallée de Brusch, *in Brusca Valle*.

Henri Fondateur de cette Place, lui donna le nom de *Salmes*, parce qu'il tiroit son origine des Comtes de Salmes en Ardenne. C'est ce que nous apprenons du Moine Richer, qui avoit connu le petit-fils d'Henri, & qui a écrit une Chronique de ce Monastère où il rapporte amplement ces choses, & comme ce Seigneur & ces Successeurs, ayant obtenu l'Avouerie de ce Monastère, se servirent de la garde & protection que l'on leur avoit donnée pour piller les Religieux, ainsi qu'il se lit au Chap. 26. & suivans du quatriéme Livre.

Henri de Salmes étoit fils d'un autre Henri Comte de Salmes en Ardenne. Il fut Comte de Blanmont en Lorraine, où une Branche de cette Maison s'établit; c'est pourquoi elle prit le nom de Blanmont *de Albo Monte*, que donne à ses Seigneurs le Moine Richer, avec celui de Deneuvre (*de Danubrio*). L'une & l'autre Seigneurie étoient des Fiefs de l'Evêché de Metz.

Henri de Salmes eut deux fils; Henri qui fut Comte de Salmes en Ardenne & Fréderic qui eut le *nouveau Salmes*, avec les Seigneuries que son pere avoit possédées en ce Pays-là.

Henri de Salmes, fils de Fréderic, & petit-fils d'Henri Comte de Salmes, tourmenta fort les Moines de Sennone, & se mit peu en peine des Censures de l'Eglise. Il fit si mal ses affaires, qu'il fut contraint de vendre à Jacques de Lorraine, Evêque de Metz, le Château de Salmes, & celui de PIERRA-PERCATA, qui étoit un Franc-Alleu. Ce Château de Pierre-percée avoit été déja retiré des mains des Usurpateurs par Etienne de Bar, Evêque de Metz, vers l'an 1140.; mais il avoit été peu après aliéné de nouveau. Il ne demeura guéres aux Evêques de Metz; car Henri & ses Descendans furent Seigneurs de Salmes

[a] Lib. 3. c. 4.

[b] Lib. 10.

[c] Descr. de la France, Part. 2. p. 214.

mes & de Pierre-percée, dont ils faisoient foi & hommage aux Evêques de Metz. Les Seigneurs de Salmes n'ont pas durant long-tems refusé de s'acquitter du devoir de Vassal. Henri de Salmes, qui avoit vendu ses Terres à Jacques de Lorraine, Evêque de Metz, les reprit de lui l'an 1258. comme Vassal; & Jean Comte de Salmes rendit le même Devoir à George de Bade, Evêque de Metz, l'an 1460.

Les Descendans de Henri ont joui de Salmes & de Pierre-percée (appellée en Allemand *Langestein*) jusqu'à Jean Comte de Salmes, qui eut deux fils; l'aîné nommé Jean, & le Cadet Simon, qui partagerent également le Comté de Salmes.

Le dernier mâle de la race du Comte Jean, s'appelloit Paul, & n'eut qu'une fille & héritiére, appellée Christine, qui épousa François de Lorraine, Comte de Vaudemont, & lui apporta en dot la moitié du Comté de Salmes, avec les autres biens de ses Peres, situez en Lorraine; elle les laissa à ses deux fils, Charles & François.

Simon de Salmes, qui eut l'autre moitié du Comté en partage, n'eut qu'une fille nommée Jannette, qu'il maria avec Jean Rhingrave & Wildgrave, on Comte Sauvage, & elle lui apporta en dot la moitié du Comté de Salmes: c'est de lui que descendoit en ligne directe Philippe Othon Rhingrave, Seigneur de la moitié du Comté de Salmes, qui ayant rendu de bons services aux Empereurs Rodolphe II. Mathias & Ferdinand II., fut créé par Ferdinand l'an 1623. Prince de l'Empire.

Il mourut l'an 1634, & laissa un fils nommé Léopold Philippe, à qui l'Empereur Ferdinand III. fit prendre séance entre les Princes à la Diéte l'an 1653. mais ce Droit fut contesté fortement par le Collége des Princes à son fils Charles Léopold, parce qu'il n'avoit pas assez de Fiefs immédiats pour être reconnu Prince, n'ayant même que la moitié de Salmes, dont il portoit le nom; mais enfin les Princes cédérent, & il fut reconnu à la Diéte Prince de l'Empire. Dans ce temslà le feu Roi Louïs XIV. ayant conquis la Lorraine, voulut obliger le Prince à lui faire hommage pour ce qu'il possédoit en ce Pays-là; à quoi il ne voulut pas se soumettre.

Les Evêques de Metz étoient autrefois les Seigneurs Dominans de Salmes, & de Langestein ou de Pierre-percée; de sorte que le Rhingrave Jean au nom de la Comtesse Jeanne sa femme, fit hommage à Henri de Lorraine, Evêque de Metz, l'an 1488. Son fils Jean rendit les mêmes Devoirs à Henri l'an 1495. & la Comtesse Jeanne l'an 1499. mais dans la suite ils furent compris au Cercle du Haut Rhin, & regardez comme immédiats jusqu'au tems où les François occupérent la Lorraine.

Pendant qu'ils en étoient les Maîtres, la Chambre des Réunions établie à Metz rendit un Arrêt, qui condamnoit les prétendus Seigneurs de Salmes & de Pierre-percée à faire foi & hommage, & à faire aussi leurs reprises de l'Eglise de Metz pour ces Seigneuries. Les Princes de Salmes n'ayant pas voulu obéir à cet Arret, tout fut confisqué; mais ce Prince a été rétabli en possession par l'Article IV. du Traité de Ryswyk, qui est général & par lequel toutes les Réunions, faites hors de l'Alsace, ont été révoquées, & tous les Jugemens de la Chambre de Metz ont été cassez: ce qui a été confirmé par le X. Article du Traité de Rastat, & par le troisiéme du Traité de Bade; ainsi le Comté de Salmes a recouvré sa liberté, & est un Etat immédiat à l'Empire, possédé par le Duc de Lorraine, & par le Prince de Salmes.

Par le Traité de Paris de 1718 le Duc de Lorraine s'est obligé seulement à rendre hommage aux Evêques de Metz, de Toul & de Verdun, des Terres ou des Fiefs, dont ces Prélats justifieront que le Duc Charles son grand-Oncle, ou le Duc Henri, leur auront rendu hommage.

SALMON. Voyez ALMON.

SALMONA, nom Latin de la Salm, Riviére qui tombe dans la Moselle. Ausone en fait mention.

SALMONE, Ville ancienne du Peloponèse dans la Pisatide, selon Strabon [a]. Il dit qu'il y avoit une source de même nom, d'où sort l'*Enipe* nommé ensuite *Barnichius*, qui se va perdre dans l'Alphée. [a] Lib. 8.

SALMONIACUM, Maison de Campagne où mourut Carloman, selon Adon & Marianus Schotus, citez par Ortelius [b]. [b] Thesaur.

SALMONIÆ CAMPUS, Campagne d'Asie dans la Phrygie, selon Diodore de Sicile [c]. [c] Lib. 17.

SALMUNTI, Σαλμῦντι, Ville maritime d'Asie, où Alexandre assista à des Jeux de Théâtre. Diodore de Sicile la met sur la Mer Erythrée; mais cette Mer s'étendoit au delà du Sein Persique & presque jusqu'à l'Indus. Plutarque semble la mettre dans la Gédrosie, & Arrien dans la Caramanie.

SALMURIUM, nom Latin de SAUMUR.

SALMYCA, Ville voisine des Colomnes d'Hercule, selon Etienne le Géographe, qui cite Hellanicus.

SALMYDESSIA MAXILLA, Σαλμυδησσία γνάθος, Ecueil de la Mer Noire, auprès de l'Embouchure du Thermodon. C'est un endroit fort dangereux pour les Navires. Echyle en parle dans sa Tragédie de Ptolomée. Le Scholiaste de Sophocle en fait aussi mention dans ses Scholies sur l'Antigone. Etienne le Géographe nomme SALMYDESSUS SINUS un Golphe de ce Canton-là.

1. SALMYDESSUS, Riviére de Thrace, selon le Scholiaste de Sophocle, sur l'Antigone.

2. SALMYDESSUS, Ville de Thrace, selon Apollodore. Voyez ALMYDISSUS.

SALNICH (Le), Riviére de la Turquie en Europe dans l'Albanie. Elle a sa source dans les Montagnes de la Chimera, d'où courant vers le Couchant, elle se rend dans le Golphe de Venise près de celui de la Vallonne. Les Anciens l'ont connue sous le nom de CELYDNUS & de PEPILYCHNUS.

SALO Genit. SALONIS, nom Latin d'une

d'une Riviére de l'Espagne Tarragonoise. C'est aujourd'hui le Xalon. Voyez ce mot. Martial né à Bilbilis lieu situé sur cette Riviére, en fait mention en plusieurs de ses Epigrammes [a]:

a Lib. 10. Epigr. 103.

Municipes, Augusta mihi quos Bilbilis acri
Monte creat, rapidis quos Salo cingit aquis.

Il met dans une autre Epigramme [b] cinq relais de Tarragone à Bilbilis & au Salon.

b Ibid. Epigr. 104.

Illinc te rota tollet & citatus
Altam Bilbilin & tuum Salonem
Quinto forsitan essedo videbis.

C'étoient les eaux de cette Riviére qui donnoient une excellente trempe aux Ouvrages d'acier que l'on faisoit à Bilbilis. Voyez Bilbilis.

SALO, Ville d'Italie dans l'Etat de Venise au Bressan sur le Lac de Garde [c]. Elle communique son nom à une partie du voisinage de ce Lac nommée *Riviera di Salo*; & qui s'étend depuis Salo jusqu'à *Prato di Fame*, Lieu où les Evêques de Brescia, de Vérone, & de Trente peuvent se toucher la main chacun étant dans son Diocése. Ce Canton, car le mot *Riviére* doit s'entendre ici comme quand on dit la *Riviére du Levant*, la *Riviére du Ponent* en parlant de la Côte de Génes, ce Canton, dis-je, est à couvert des Vents du Nord par le moyen des Montagnes, & produit quantité de bonnes Olives, d'excellents Citrons, des Limons, des Grenades, des Oranges & d'autres Fruits en grand nombre. On fait à Salo des aiguilles fort estimées, & les Habitans en tirent un profit considérable. Ce Canton est composé de trente-six Communautez qui forment un Conseil, par lequel toutes les affaires de la Riviére sont réglées. Salo est la patrie de Bernardin Paterne, Professeur en Médecine à Pavie, à Pise, à Padoue. Il fut attiré à Rome vers l'an 1580. & mourut assez âgé en 1592.

c Corn Dict. Schott Itiner.

SALO, Port d'Espagne dans la Catalogne. Michelot dans le Portulan de la Méditerranée [d] en donne cette connoissance: Etant par le travers de la Riviére de Tortose, on commence à découvrir la Pointe de Salo qui paroît comme une petite Isle Noire & quelques taches de sable blanc. On la voit de meme du côté de l'Est. La Rade de Salo est vers l'Ouest d'une longue Pointe qui s'avance dans la Mer environ une demi-lieue. Elle est de moyenne hauteur & a presque à l'extrémité une vieille Tour quarrée, qui tombe en ruïne, laquelle aide à la reconnoître. Un peu plus au dedans sur la même Pointe il y a une autre Tour à huit côtez, armée de trois Piéces de Canon pour la defense du Mouillage. Vers l'Ouest de cette Tour sur le bord de la Plage, il y a une autre Tour quarrée avec quelques vieilles ruïnes aux environs & deux Magasins de Pêcheurs qui sont proche de la Mer, éloignez de la grosse Tour d'environ un quart de lieue vers le Nord-Ouest.

d Pag. 38.

Le Mouillage ordinaire de Salo est entre ces deux Tours, vis-à-vis de cette Plage, à un bon quart de lieue loin. On y est par 6. 8. à 9. brasses d'eau, fond d'herbe vaseua; les ancres y tiennent si fort qu'on est obligé de les soulever de tems en tems. La Commandante mouille plus proche de terre & vers la grande Tour qui est sur une petite Pointe ou l'on peut porter une amare; quelques autres Galéres en peuvent faire de meme. On peut mouiller partout aux environs avec des Vaisseaux & des Galéres; mais avec les Vaisseaux on ne doit pas tant s'apprôcher de la Plage, de peur d'un Vent du Sud avec lequel on ne pourroit doubler la Pointe si l'on vouloit appareiller. Les traversiers de la rade de Salo sont les Vents depuis l'Est-Sud-Est jusqu'à l'Ouest Sud-Ouest, mais le Sud y donne directement à plein. On remarque cependant que ce vent n'y entre que rarement, mais la Mer qui vient du Sud fait beaucoup rouler, le Vent Nord-Ouest ne laissant pas d'y être aussi fort violent quoi qu'il vienne du côté de la Terre. Environ quatre à cinq cens toises vers le Nord-Ouest de cette vieille Tour qui est sur le bord de la Plage il y a quelques Ruisseaux où l'on peut faire de l'eau. Tout ce terrain est fort bas, & on y voit plusieurs Villes ou Villages au pied des Montagnes, car environ deux lieues loin de la Mer, ce sont toutes hautes Montagnes. Vers le Nord de la grande Tour de Salo, environ à une lieue il y a une petite Ville nommée Villa Secca, où plusieurs Barques & autres Bâtimens vont charger du Vin. Il s'y recueille aussi quantité de Figues. La Latitude est 41. d. 2'. (cela n'est pas possible, ce Port étant plus Occidental que Barcelone, & il y a au moins un excès de 28'. dans son calcul.) La variation est de cinq ou six degrez au Nord-Ouest.

Lorsqu'on vient du côté de l'Est le long de la Côte & qu'on est à vingt-cinq ou trente milles de la Pointe de Salo, on ne la peut voir à moins d'etre à huit ou neuf milles au large de la Côte, parce qu'étant proche de la Plage on découvre premiérement la Pointe de Tamaril qui ressemble à celle de Salo, mais approchant tant soit peu, on découvre celle de Salo, qui paroît isolée & par monticules & terreins noirs. En approchant cependant on y voit quelques taches de Sable blanc, qui en donne la connoissance, aussi-bien que la vieille Tour qui est sur la Pointe. On peut mouiller du côté de l'Est de la Pointe de Salo au cas qu'on ne la puisse pas doubler.

SALO, en Dalmatie. Voyez Salone.

SALOBRENA, ou Salobragna, petite Ville d'Espagne au Royaume de Grenade, au Couchant & à une lieue de Motril, assés près de l'Embouchure de la Riviére qui les sépare, à environ cinq lieues d'Almuneçar. [e] Elle est située sur un Rocher elevé, au bord de la Mer, avec un Château très-bien fortifié, bâti aussi par les Rois Maures qui y tenoient leurs tresors. Il y a toujours Garnison pour defendre la Ville, & le Port avec

e Délices d'Espagne, p. 519.

un

un Gouverneur, qui commande dans la Citadelle. La principale richesse de cette Place vient du sucre & du poisson dont il s'y fait un grand debit.

SALOBRIASÆ. Voyez SOLOBRIASÆ.

SALODURUM, nom Latin de SOLEURE. Voyez ce mot.

SALOMACUS, ou SALOMACUM, ancien Lieu de la Gaule dans l'Aquitaine, en venant d'AQUÆ-TARBELLICÆ, (Dacqs) à Bourdeaux, à XVIII. M. P. de cette derniére selon Antonin.

☞ SALOMON, Roi fameux par sa sagesse, par sa magnificence, par ses Ouvrages qui font partie de l'Ecriture Sainte, & par le Temple qu'il fit bâtir à Jérusalem. Entre les Edifices de ce Prince il y en a dont la mémoire s'est conservée ou par l'Ecriture, qui en fait mention, ou par Josephe qui en parle, ou par les ruïnes qui subsistent encore, ou par une tradition populaire qui attache le nom de Salomon à certains restes d'Edifices, que l'on fait voir aux Pélerins qui font le Voyage de la Terre Sainte. En voici quelques-uns des plus remarquables.

SALOMON (Les Citernes de), Citernes de la Phœnicie aux environs de Tyr au Lieu nommé ROSELAYN. Le Ministre Maundrell n'est pas fort persuadé qu'elles soient l'Ouvrage de ce Roi: & il le prouve ce me semble; après quoi il les décrit *. Voici comment il en parle. Roselayn est, dit-il, le Lieu où l'on trouve les Citernes nommées Citernes de Salomon, que l'on suppose selon la tradition commune, que ce grand Roi fit faire en ce lieu là pour récompenser en partie le Roi Hiram des Matériaux, qu'il lui avoit envoyez pour le Bâtiment du Temple. Elles sont sans doute très-anciennes; mais il s'en faut pourtant beaucoup, qu'elles ne le soient autant que le suppose cette tradition. On peut conjecturer qu'elles n'ont été bâties que depuis le tems d'Alexandre, parce que l'Aqueduc qui transporte les eaux de ces Citernes à Tyr, traverse la Langue de Terre par laquelle Alexandre joignit cette Ville au Continent, au tems du fameux Siége qu'il en fit; & comme il n'y a aucune raison de croire que ces Citernes soient plus anciennes que l'Aqueduc, il est certain que l'Aqueduc ne l'est pas plus que le terrain sur lequel il est bâti.

* Voyages d'Alep à Jérusalem, p. 83. & suiv.

Il y a aujourd'hui trois de ces Citernes entiéres, dont l'une est environ à une Stade (ou 125. pas) de la Mer & les deux autres un peu plus haut. La premiére est de figure Octogone & a 66. pieds de diamétre. Elle est élevée au-dessus de la terre de vingt-sept pieds du côté Méridional & de dix-huit au Nord. On prétend qu'on n'en sauroit trouver le fonds, mais une sonde de trente pieds nous fit trouver le contraire. La muraille n'est que de Gravier & de petits Cailloux, mais consolidée d'un ciment si ferme & si fort, qu'on diroit que ce n'est qu'un Rocher d'une piéce. Il y a autour de cette Citerne une Terrasse de huit pieds de large. On en descend par un degré au Midi, & par deux au Nord, dans une autre Allée de vingt & un pieds de large. Bien que ce Bâtiment soit si large par le haut, il ne laisse pas d'etre creux; de sorte que l'eau passe par dessous les Allées. Ce Vaisseau contient une très-grande quantité d'excellente eau que sa Fontaine y fournit en si grande abondance, qu'elle est toujours pleine jusques au bord, quoiqu'il en sorte un courant semblable à un Ruisseau qui fait aller quatre Moulins entre ce lieu là & la Mer. L'ancien conduit de cette eau étoit à l'Orient de cette Citerne, par un Aqueduc élevé environ de dix-huit pieds au-dessus de la terre & large de trois. Mais il est bouché présentement & sec, les Turcs ayant fait un passage de l'autre côté d'où ils tirent une Source qui sert à moudre leur Bled.

L'Aqueduc qui est sec à présent va près de six-vingt pas à l'Orient, où il approche des deux autres Citernes dont l'une a 36. & l'autre 60. pieds en quarré. Elles ont chacune un petit Canal par lequel elles rendoient autrefois leur eau dans l'Aqueduc & de là le cours uni des trois Citernes alloit donner dans la Ville de Tyr. On peut suivre l'Aqueduc d'un bout à l'autre par les fragmens qui en restent. Il avance près d'une lieue vers le Nord, & puis il se tourne vers l'Ouest à un petit Mont, où il y avoit autrefois un Fort & où est à présent une Mosquée. Il traverse, l'Isthme pour entrer dans la Ville. En passant à côté de l'Aqueduc on observe en plusieurs endroits, à ses côtés & sous ses Arcades des Monceaux de matiére inégale, qui ressemblent à des Rochers; c'est la production de l'eau qui en degoute & se pétrifie en se distillant par en haut, & qui en recevant de nouvelles matiéres est parvenue à un grand Corps. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la forme & la configuration des parties. Elles sont composées de Canaux innombrables de pierre, de differentes grandeurs, attachés les uns les autres comme la glace, qui pend aux goutiéres. Chaque Tube ou Canal a un petit creux dans son centre, d'où ses parties sont jettées en forme de rayons à la circonférence, à la maniére des pierres qu'on appelle vulgairement Foudres.

La Fontaine d'où procédent ces eaux est aussi inconnue que celui qui les y a fait venir. Il est certain que comme elles s'élevent à une grande hauteur, il faut qu'elles viennent des Montagnes, qui en sont éloignées d'environ une lieue, & il est pareillement certain, que cet Ouvrage a été très-bien construit au commencement, puisqu'il fait encore si bien son effet dans un tems si éloigné.

3. SALOMON (Les Lavoirs de), c'est ainsi que le Ministre Maundrell appelle ce que le Pere Nau Jésuite, nomme les PISCINES DE SALOMON, grands Reservoirs d'eau dans la Palestine, à cinq-quarts de lieue de Bethlehem, selon le premier b. Voici l'idée qu'il en donne. On suppose, dit-il, que ce Prince fait allusion à ces Ouvrages, & à ces Lieux de plaisir dans l'Ecclesiaste c. 2. v. 5. & 6. où entre

b Ibid. p. 147.

les autres marques de sa magnificence, il parle de ses Jardins, de ses Vignes, & de ses Lavoirs. Il y a trois de ces Lavoirs rangés l'un au-dessus de l'autre. Ils sont disposés de cette manière, afin que les eaux du plus élevé tombent dans le second, & celles du second dans le troisieme. La figure en est quarrée, ils sont d'une largeur égale contenant environ quatre-vingt-dix pas; mais ces Lavoirs ne sont pas également longs. Le premier a environ soixante pas, le second deux cens, & le troisiéme deux cens vingt. Ils sont tous revêtus de pierre & plâtres, & ont une grande profondeur. Il y a un agréable Château à côté de ces Lavoirs. Il est de structure moderne. Environ à cent-quarante pas de ces Lavoirs on trouve la Fontaine, dont ils reçoivent leurs eaux. Voyez FONTAINE SCELLÉE. Le Pere Nau dans son Voyage Nouveau de la Terre Sainte [a], met ces Eaux qu'il appelle les PISCINES DE SALOMON, à deux heures de chemin de la Ville de THECUA. Ces Piscines sont, dit-il, au nombre de trois toutes de figure quadrangulaires. La première est longue de 160. pas & large de 90. La seconde qui est plus basse la surpasse de quarante pas en longueur; (elle en a 200.) mais la largeur est la même: la troisiéme qui s'enfonce encore davantage dans la Vallée est semblable en largeur; mais elle a de long environ deux cens vingt pas. Elles paroissent avoir environ cinq ou six toises de profondeur, dont une bonne partie a été creusée dans la Roche vive. Ce qui s'élève par dessus est bâti de grosses & dures pierres revêtues de Ciment. Il y a toujours beaucoup d'eau dans les Piscines & de belle eau. Elles la reçoivent de la Fontaine Scellée qui est plus haute.

a Lib. 4. c. 16.

4. SALOMON (Le Palais de); on le nommoit communément la MAISON DU BOIS DU LIBAN. On fut treize ans à bâtir tant ce Palais, que celui qu'il fit construire pour son Epouse la fille du Roi d'Egypte.

5. SALOMON (Le Temple de), j'en parle à l'Article de Jérusalem autant que la Géographie y prend d'interêt, le reste regarde l'Histoire & l'Architecture, & on peut voir là-dessus ce qu'en ont écrit Vilalpand, Lightfoot, le P. Bernard l'Ami de l'Oratoire, D. Calmet. &c.

6. SALOMON (Les Villes que), avoit réparées sont Jérusalem dont il fit bâtir les murs; outre le Temple & les Palais dont il l'orna [b], il y fit construire la Place de MELLO. Il répara & fortifia Hezer, Mageddo, Gazer, les deux Bethoron la Basse & la Haute, Baalat, & Palmyre, dans le Desert de Syrie. Il fortifia de plus toutes les Villes, où il avoit ses Magasins de bled, de vin, & d'huile, & celles où étoient ses Chariots & ses Chevaux.

b 3 Reg. c. 9. 2 Par. c. 28.

7. SALOMON (Le Cap), en Latin SAMONIUM ou SALMONIUM PROMONTORIUM, quelques-uns ont écrit Salamon. Il est à la Pointe Orientale de l'Isle de Candie, à l'Orient & à onze lieues de Sitia, entre le Cap Sidero au Nord & le Cap Sacro.

8. SALOMON (Les Isles de), Isles de la Mer du Sud ainsi nommées par Alvare de Mendoça qui les decouvrit en 1567. On convient assez de leur Latitude, qui est entre le 7. d. de Latitude Sud & le Tropique du Capricorne. Mais il y a une extreme difference entre les opinions pour leur Longitude. Selon Fernand Gallego le 204. degré passe vers le milieu de l'Isle Isabelle qui en est la principale, & selon Dudley ce meme milieu est cinquante-deux degrez plus à l'Orient; & ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'il n'est pas aisé de concilier une différence si énorme. On les appelle aussi les Isles du Marquis de Mendoce. Les principales sont au nombre de dix-huit, & quelques-unes ont deux cens lieues de tour (ce qui ne peut guéres s'entendre que de Guadalcanal ou de l'Isle Isabelle) d'autres en ont cent, d'autres cinquante, d'autres sont encore plus petites. L'Isle Isabelle la plus grande de toutes a un Port nommé l'Etoile. L'Isle de S. George est au Midi du Cap Brûlé, Cap le plus Oriental de l'Isle Isabelle. Elle a trente lieues de tour. S. Marc & S. Nicolas au Sud-Est d'Isabelle ont cent lieues de tour. Aracifes aussi grande que ces deux dernières est au Sud d'Isabelle. S. Jérôme a cent lieues de tour. Guadalcanal est la plus grande de toutes; à l'Ouest sont la Galére & Buena Vista: le tour de S. Dimas & Floride est de vingt lieues pour chacune. Ramos à deux cens lieues de circuit, & n'est guéres éloignée de Malaïta; & Atregada qui a trente lieues de tour n'est pas loin des trois Marica. L'Isle de S. Jacques au Sud de Malaïta a cent lieues de circuit & au Sud-Est est l'Isle de S. Christophle de même grandeur. Il y a encore Ste. Anne & Ste. Catherine deux petites Isles, & Nombre de Dios qui est très-petite & éloignée des autres vers le Nord. Toutes ces Isles ne sont pas découvertes; & meme celles qui le sont, ne sont pas fort connues, il s'en faut bien. On ne laisse pas d'en dire en général que l'air y est tempéré, qu'elles sont abondantes en fruits & en bétail; que le terroir y est fertile & très-propre à être cultivé. Les Habitans sont noirs, ce qui doit peut-être s'entendre de leurs cheveux, quelques-uns sont roux ou blonds. C'est tout ce que Davity a pu recueillir de Herrera au Chapitre 26. de cet Historien Espagnol. Les Imprimeurs de Mr. Corneille trouvant ces mots qui sont de Davity *roux ou bien blonds*; en ont fait *roux ou bleu-blonds*; ce qui est une assez étrange couleur.

9. SALOMON (Le Port de). Voyez SALONA N°. 4.

SALON, Ville de France en Provence dans la Viguerie d'Aix [c]; mais pour le Spirituel elle est du Diocèse d'Arles dont l'Archevêque est Seigneur Temporel & Spirituel de cette Ville de Salon; il y avoit même autrefois le Haut Domaine, ne relevant que de l'Empereur, & ce Lieu ne devoit rien aux Comtes de Provence. C'est pourquoi il n'est pas aujourd'hui du Comté; mais des Terres adjacentes. Les Arche-

c Longuerue, Descr. de la France, Part. 1. p. 354.

Archevêques y avoient dans le treizième siécle un Palais Archiépiscopal où ils demeuroient souvent. Les Habitans s'étant révoltez contre l'Archeveque Etienne de la Garde, il les en punit sévérement.

On ne sait pas l'origine de Salon, que quelques-uns veulent etre un Lieu fort ancien nommé SALUM, ce qui n'est fondé que sur de vaines conjectures; ce n'étoit autrefois qu'un Chateau, aujourd'hui c'est une Ville qui n'est pas des moindres de la Provence, La Maison que l'Archeveque d'Arles a fait bâtir dans cette Ville est fort agréable & fort logeable. Elle est magnifiquement meublée. [a] Cette petite Ville est traversée par un Bras de la Durance nommé la FOSSE CRAPONNE qui arrose les terres. La Ville n'est pas des plus propres, la Place est assez jolie. En entrant dans l'Eglise des Cordeliers par la Porte du Cloître, à main droite contre la muraille est le Tombeau de Nostradamus qui n'est autre chose qu'une Saillie d'un pied qui s'avance au devant du mur. Ce Tombeau est quarré de la hauteur d'un homme debout, & le dessus est en forme de talus ou de pente. Son Portrait qui est là, le représente tel qu'il étoit à l'âge de cinquante-neuf ans. Il paroît avoir été bel homme. Ses armes & celles de sa femme sont sur le Tombeau & sur un Lé de toile noire qui est entre son Epitaphe & son Portrait. Voici l'Epitaphe qui est gravée sur une pierre: *D. M. OSSA CLARISSIMI MICHAELIS NOSTRADAMI, UNIUS OMNIUM MORTALIUM JUDICIO DIGNI, CUJUS PENE DIVINO CALAMO TOTIUS ORBIS EX ASTRORUM FLUXU FUTURI EVENTUS CONSCRIBERENTUR. VIXIT ANNOS LXII, MENSES VI, DIES X. OBIIT SALONÆ* MDLXVI. *QUIETEM, POSTERI, NE INVIDETE. ANNA PONTIA GEMELLA SALONIA CONJUX OPT.* V. F. Michel Nostradamus si connu par ses prétendues Prophéties nommées Centuries n'étoit point né à Salon comme le disent plusieurs Auteurs, & entr'autres Mrs. Baudrand & Corneille. Il étoit de S. Remi; mais il vint demeurer à Salon & y mourut. Cæsar Nostradamus son fils & Auteur d'une Histoire de Provence étoit né à Châlon. Les d'Hozier, Généalogistes célèbres sont originaires de Salon, & alliez des Nostradamus.

[a] Piganiol, Descr. de la France, t. 4. p. 152.

1. SALONA. Voyez l'Article précédent.

2. SALONA. Voyez SALONIA.

3. SALONA, ancienne Ville Maritime de la Dalmatie. Mela [b] nomme dans cet ordre les Villes suivantes: *Salona*, *Iadera*, *Narona*, *Tragurium*. Cette même Ville est nommée *Colonia Martia*, *Julia Salona*, dans une Inscription rapportée par Gruter [c], & sur une Médaille de Claudius au Recueil de Golzius COL. JUL. SALONA: & dans une autre rapportéa pas Ligorius, mais sonpçonnée de faussété par le R. P. Hardouin, COL. CLAUDIA AUGUSTA PIA VETER. SALONA. Hirtius dans l'Histoire de la Guerre d'Aléaandrie [d], dit de Gabinius: il se retira à Salone Ville Maritime, habitée par des Citoyens Romains très-vaillans & très-fidèles. Dans tous ces exemples Salona est au singulier & au féminin. César [e] employe ce nom au Pluriel, *a Salonis ad orici portum*, & Marcus Octavius [f] arriva à Salone, *Salonas pervenit*, avec les Vaisseaux qu'il avoit. Une ancienne Inscription produite par Spon [g] porte VIAM GABINIANAM AB SALONIS ANDETRIUM APERUIT ET MUNIT. Ptolomée [h] dit de même SALONÆ Colonie, Σαλῶναι Κολώνια. Lucain [i] s'est aussi servi de ce Plurier.

Qua maris Hadriaci longas ferit unda Salonas.

Les Grecs ont dit Salon au Singulier & de Masculin. Strabon [k], Dion Cassius [l], & Zonare sont de ce nombre. Le dernier dit que Dioclétien se retira ἐν Σαλῶνι Ville de Dalmatie, où il étoit né; aussi un de nos Poëtes fait-il dire à cet Empereur dans la Tragédie de Gabinie:

Salone m'a vu naître & me verra mourir.

Les Grecs d'une antiquité moins reculée, comme Procope ont dit Salones, au Plurier [m]. Spon décrit ainsi les restes de cette Ville. Salone étoit [n], dit-il, une Ville fameuse dans l'antiquité; mais nous n'y trouvames que des Masures, & il n'y a plus qu'une Eglise avec quatre ou cinq Moulins. Les Villes périssent aussi bien que les hommes. Elle étoit dans une belle Plaine à deux milles de la Montagne Morlaque qu'elle avoit au Nord, & s'étendoit jusques à un petit Golphe qui étoit son Port dans lequel va tomber la petite Riviére qui passe au milieu, & ou l'on pêche les Truites. Elle est dans une égale distance de Clissa, & de Spalatro environ à quatre milles de l'une & de l'autre. Elle pouvoit avoir huit à neuf milles de tour; mais ceux du Pays disent qu'elle en avoit davantage. Parmi ces ruïnes est un trou que l'on dit être le Sépulcre de St. Domne premier Evêque de Salone, & Disciple de St. Pierre, & près delà deux autres Sépulcres de St. Anastase & de St. Reimer, Prélats du meme Siége. Le chemin qui va delà à Clissa, portoit anciennement le nom de *Via Gabiniana*, comme on l'apprend d'une Inscription antique. Cette Inscription est la même dont on a parlé ci-dessus, & Clissa a succédé à l'*Andetrium* des Anciens, dont il y est fait mention.

[b] Lib. 2. c. 3.
[c] Pag. 23. n. 12.
[d] C. 43.
[e] Civil. l. 3. c. 8.
[f] C. 9.
[g] Misc. Erud. Ant. p. 179.
[h] Lib. 3. c. 17.
[i] Lib. 4. v. 404.
[k] Lib. 7.
[l] Lib. 55.
[m] Hist. Goth. l. 1. c. 7.
[n] Voyage de Dalmatie & de Gréce, t. 1. p. 63.

4. SALONA, Ville de Gréce, dans la Livadie. Les Anciens l'ont connue sous le nom d'AMPHISSA. Voyez ce mot. Mr. Corneille [o] la confond mal-à-propos avec Salone de Dalmatie, & met cette Ville sur la Côte de Dalmatie, ajoutant qu'elle est célèbre par la Retraite de Dioclétien. Il cite Spon, dont il emprunte en effet quelques remarques; mais qui n'a eu garde de mettre cette seconde Salone sur la Côte de Dalmatie, où il savoit bien qu'elle n'étoit pas, ni d'y placer la Retraite de Dioclétien, dont il ne fait pas la moindre mention. Voici à quoi se réduisent les Remarques de ce Voyageur. Ils a-

[o] Dict.

a T. 2. p. 25. voient mouillé à Patras [a], ils allérent par terre aux Châteaux prendre leur Barque, entrerent dans le Golphe de Lepante, le 27. Janvier 1676. firent voile toute la nuit suivante avec un Vent favorable, se trouvérent le matin à l'entrée du Golphe de Salona, qui étoit autrefois appellé Sinus Crissæus, à une petite Ville ruïnée nommée Pentagioi, que cet Auteur croit être l'*Oeanthea* des Anciens. Le lendemain en moins de deux heures, ils arrivérent au fond du Golphe de Salone, après quoi il décrit la Ville qui n'est pas immediatement sur le Golphe, mais sur une petite Riviére qui vient s'y rendre à environ trois lieues communes de distance de cette Ville. Elle est habitée moitié par des Turcs & moitié par des Grecs. L'Eglise Métropolitaine des Grecs est nommée *Panagia Leontariodis*. Elle n'a rien de considérable qu'une Aigle Romaine qu'on remarque en une pierre détachée. Niger & d'autres Géographes ont cru que Salone étoit l'ancienne Ville de Delphes. Spon en douta, ne voiant rien en ce Lieu qui convienne aux idées que les Anciens ont données de Delphes. Une Inscription acheva de lui montrer la vérité. Il trouva dans l'Eglise appellee *Sotiros Métamorphosis*, c'est-à-dire la Transfiguration du Sauveur, une belle & grande Inscription Latine qui est comme une Lettre ou un Rescript du Proconsul Romain Decimius Secundinus, qu'il adressoit aux Habitans d'Amphissa. Les Turcs & les Grecs l'appellent presentement Salona, la premiére Syllabe longue.

Au Levant de cette Ville passe un ruisseau (le meme dont on a parle,) dont on arrose les Oliviers de la Plaine en les déchaussant & y conduisant des Rigoles. Ils ne l'appellent pas autrement que Potamo Salonitico, c'est-à-dire Riviere de Salone. Spon & sa compagnie le traversérent deux ou trois fois, il étoit presque à sec. Il y a quelques sources de Fontaines à Salone, entr'autres une très-belle sur le chemin du Monastère où se trouve l'Inscription, & qui est à un mille de la Ville sur le penchant de la Montagne voisine. Elle est proche d'une petite Eglise appellee *Agia Paraskevi*, & vient de dessous une Grotte creusee naturellement dans le Rocher. Les Turcs ont à Salone sept Mosquées, les Grecs six Eglises avec un Eveque qui dépend de l'Archeveque d'Athénes. Pour des Juifs il n'y en a point.

b Edit. 1705. 5. SALONA, Mr. Baudrand [b] dit petite Ville de Barbarie sur la Côte du Royaume de Barca, avec un Port environ à trente lieues d'Alberton, vers le Couchant. On prend ce Lieu pour l'ancienne Catabathmus, ou pour le Salinus Portus de la Marmarique.

§. Ce Port de Salona est apparemment celui que Mr. de l'Isle marque à l'extrémite Orientale de la Barbarie aux confins de l'Egypte, mais sur la Côte de Derne. C'est le nom qu'il donne à ce qui étoit autrefois appellé le Royaume de Barca. Ce Port est le dernier de cette Côte à l'Orient. Ce ne sauroit être le Selinus Portus des Anciens, où étoit une Isle; ce Port s'appelle aujourd'hui du nom de Bomba Ville qui est au fond de ce Port. Ce ne peut pas être non plus le *Catabathmus* des Anciens, car *Catabathmus Magnus* etoit à peu près au meme lieu ou est la Ville de Derne, qui donne le nom à toute la Cote; c'est encore moins *Catabathmus Parvus*, qui etoit trop loin dans les terres. Cette Salona que Mr. Corneille a prise de Mr. Mati, auroit du le dispenser de l'Article de Salonet, qu'il prend de Davity, & qui, selon lui, est un Lieu d'Afrique, sur la Méditerranée vers la Numidie. Selon lui, on l'appelloit le Port de Panorme & aprés ce Lieu on trouve le grand Catabathme. Cet Article est très-fautif.

SALONE, Mr. Corneille dit que c'est une ancienne Ville de l'Esclavonie, & quelle est considerable pour avoir été la Patrie du Pape Jean IV. Anastase le Bibliothecaire, Baronius, Sponde & l'Abbé Fleuri, disent que ce Pontife étoit Dalmate; mais sans nommer la Ville où il étoit né.

SALONIA, ancienne Ville de Bithynie, selon Etienne le Géographe. Elle est nommée simplement Salon Σαλων par Strabon [c] qui dit qu'aux environs il y a- c Lib. 12. p. 565.
voit des Paturages excellens où l'on nourrissoit des troupeaux de Vaches, dont le Lait servoit à faire un fromage renommé que l'on appelloit fromage Salonite.

SALONIANA, Ville ancienne de Dalmatie, dans les Terres, selon Ptolomée [d]. d Lib. 2. c. 17.

SALONICKI, quelques uns écrivent Salonichi, d'autres Salonique: Ville de la Turquie en Europe; c'est l'ancienne Thessalonique, si fameuse dans l'Antiquité. Voyez Thessalonique. Elle est au fond d'un Golphe nommé autrefois Gulphe Thermeen, auquel elle donne aujourd'hui son nom. Elle est située, dit le P. Coronelli [e], à l'endroit du plus grand enfoncement du Golphe, partie sur une hauteur & partie sur une pente, selon que l'on y a été obligé par la disposition du terrain. A son voisinage du Couchant coule le Vardar, Rivière très-abondante en Poisson & dont les bords sont couverts de beaux Arbres. Les murailles de la Ville sont flanquees de plusieurs Tours, & les uns la font de dix milles de circuit, les autres de douze. Elle est gardee par trois Forts. Le premier qui est le plus petit se trouve d'abord à l'entrée & au Lieu du débarquement; à quelque distance de l'enceinte de la Ville il est muni de vingt Piéces de Canon. Les deux autres sont situés à la vue de la Mer au plus haut de la muraille, & sont garnis de trente à quarante Pieces de grosse Artillerie. Du côté de terre on voit une Forteresse qui ressemble à celle de Constantinople appellée de sept Tours, & celle-ci domine toute la Ville, étant située sur une Colline, au pied de laquelle il y a un grand nombre de Maisons qui forment un grand Fauxbourg, ceint d'une muraille à part, & qui est neanmoins contigu à la Ville. Il y a beaucoup d'Habitans. La plûpart des

e Descr. de la Morée & des Places Maritimes, p. 324.

des Maisons qui sont dans la Plaine sont trop basses & trop petites pour contenir la multitude de Juifs qui les habitent, & elles ne sont pas peu incommodes à cause de l'extreme puanteur qui se répand & se conserve dans les rues parce qu'elles sont fort étroites. Il s'y fait un trafic trés-considérable tant à cause de la situation commode de la Ville, qu'à cause de la grande quantité de Soye, de Laine, de Cuirs de toutes sortes, de Cire, de Poudre, de Grain, de Coton, & de Fer. Les Juifs sont ceux qui y font le plus d'affaires, & ils ont seuls en propre la Fabrique des etoffes pour habiller les Janissaires, & on a trouvé par ce moyen à quoi employer le tribut qu'on est obligé de payer au Grand Seigneur. On y compte XLVIII. Mosquees, entre lesquelles est comprise l'Eglise de St. Demetrius qui a trois Nefs soutenues de très-belles Colonnes. Le Peuple dit que c'est où précha l'Apôtre St. Paul, & le P. Coronelli le dit aussi. Cela veut dire tout au plus que cette Eglise a été bâtie sur le terrain où étoit une maison dans laquelle St. Paul avoit preché. L'Eglise de Ste. Sophie, fut bâtie par l'Empereur Justinien, & est au nombre des Mosquees. Outre cela les Grecs ont trente Eglises, & les Juifs trente-six grandes Synagogues, & plusieurs petites. Le Gouverneur porte le titre de Moula, & sa charge le met en haute considération à la Porte. Dans le tems qu'Andronic voulut s'emparer de l'Empire, Salonicki fut prise par Guillaume Roi de Sicile. Elle revint ensuite sous la domination d'Andronic Paleologue Empereur de Constantinople qui pour s'unir a la République de Venise lui céda les Droits, qu'il avoit sur cette Ville. Elle en jouït à peine deux ans. Le Turc profita de l'éloignement de la Capitale, du mauvais état des affaires d'Italie, & de la foiblesse des Habitans qui n'étoient guères en état de lui résister, & il s'empara de cette Ville dont il est demeuré maitre.

Le Sieur Paul Lucas [a], parle ainsi de Salonki, comme temoin oculaire. Il y étoit en 1706. Il nomme St. Démitre le Saint que le P. Coronelli appelle St. Demetrius.

[a] Voyage dans l'Asie Mineure &c. t. 1. c. 28. p. 203.

Saloni, ou Thessalonique, a été autrefois une Ville fort grande & fort magnifique. On y voit encore plusieurs Arcs de Triomphe; mais ils sont tous ruïnés, si l'on en excepte un qui est presque entier, & où il y a encore plusieurs belles Figures d'Antonin: ce qui fait croire que cet Arc a été bâti en son honneur. Dans toute cette Ville & aux environs, on rencontre un nombre prodigieux de Colonnes. Elle est encore à présent entourée de fortes murailles. Il y a aussi plusieurs belles Mosquées: c'étoient autrefois des Eglises. Celles que les Chrétiens, avant l'Empire des Turcs, appelloient l'Eglise de Saint Démitre, est sur-tout remarquable: c'est un fort beau Vaisseau, soutenu par-tout de belle Colonnes de Marbre, de Jaspe, & de Porphyre. Ce magnifique Bâtiment en a encore par dessous un autre de la meme beauté; mais il ne me fut pas permis de le voir, parce qu'il y avoit des femmes qui y travailloient a la soye. Au reste l'on m'a assûré, que dans ces ces deux corps d'Eglise, qui sont l'un sur l'autre, il y a plus de mille Colomnes. Le pavé de l'Eglise du haut a été autrefois à la Mosaïque: son Chœur est de la plus belle Architecture. Entre deux Colonnes, sur un Tombeau élevé d'environ quinze pieds, & appuyé contre la muraille, je trouvai une Inscription en vers Grecs. Elle donne une grande idée de celui pour qui elle a été faite: puisqu'elle marque qu'ils possédoit toutes les vertus, & qu'il faisoit la gloire de la Gréce.

La Rotonde a été un fort beau Temple; mais il s'en faut bien qu'il égale celui de Rome. Il n'est bâti que de briques: du reste le Vaisseau est beau, & il a été autrefois d'une grande magnificence. On y voit encore de très-belles Peintures à la Mosaïque. Je montai en haut & je fis le tour de la Coupe. L'Escalier qui y conduit, à été adroitement pratique dans la muraille, sans qu'on s'en apperçoive: il faut avouer aussi qu'elle a beaucoup d'épaisseur. Il y avoit autrefois plusieurs beaux Souterrains, dont on voit encore les entrées: ils sont tous comblez de pierres ou d'ordures, ainsi l'on ne peut plus les aller voir. Je fus aussi visiter la Mosquée, que l'on nomme encore Sainte Sophie: elle est très-belle & en meme tems tres-vaste & de Briques comme le reste du Bâtiment. Voici une particularité que l'on m'en raconta.

Lorsque les Turcs se rendirent maîtres de Thessalonique, la première chose qu'il firent, fut de s'emparer des Edifices publics & principalement des Eglises. Ils vinrent dans ce dessein à Sainte Sophie: Tous les Religieux s'étoient sauvés hors un qui n'avoit pas voulu abandonner l'Eglise. Ce bon Moine dit hardiment à ces Barbares, que c'étoit sa Maison, & qu'ils l'y feroient périr plutôt que de le contraindre de la quitter. Après une forte résistance dans les différens endroits où ils l'attaquérent, pressé de tous côtés, il s'alla réfugier dans le Clocher; là il fit encore des merveilles pour conserver son poste. Mais les Turcs honteux d'être ainsi fatigués par un seul homme s'obstinérent à l'avoir à quelque prix que ce fût; pour donner exemple aux Habitans, ils lui tranchérent la tête & la jettérent dehors par une des fenetres du Clocher. Cette tête tomba tout le long de la muraille & la teignit de sang. Les Turcs, qui ont changé cette Eglise en Mosquée, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour effacer les marques de ce sang. Ils ont blanchi la place, ils l'ont gratée & lavée cens fois: tous leurs efforts se sont trouvés inutiles. Loin de diminuer le miracle que trouvent ici les Grecs, j'ajouterai que j'ai vu cet endroit de mes, propres yeux; qu'il est visible que l'on y a mis plusieurs Couches de blanc; mais que le rouge, ou si l'on veut le sang, paroît toujours sur la muraille.

Enfin nous fumes à l'Eglise des Grecs, elle

elle est passable, & l'on pourroit même dire assez belle. On y voit le Tombeau d'Eutychès, l'Antagoniste de Nestorius. Il y en a plusieurs aotres tous de Marbre, & sur lesquels on trouve de Bas-reliefs & des Inscriptions.

SALONICKI (Le Golphe de), Golphe de la Macédoine dans l'Archipel. Il a été connu des Anciens sous le nom de THERMÆUS, ou THERMAÏCUS SINUS. Voyez THERMÆUS. Il prend aujourd'hui son nom de la Ville de Salonicki, la seule Ville importante qui soit sur ses bords. Il a, dit le P. Coronelli, cent quarante milles de longueur, & est bordé d'une Plaine; mais très-exposé aux Vents, & par conséquent très-perilleux pour ceux qui y naviguent.

SALONKOMEN. Voyez SALANKEMEN.

1. SALOPIA, Nom Latin de la Ville de SHREWSBURI; quelques Livres la nomment aussi SALOP.

2. SALOPIA, Nom Latin de SHROPSHIRE, que l'on appelle aussi la PROVINCE DE SALOP.

§. Ainsi ce nom Latin sert également à cette Provinca, & à sa Capitale. Voyez aux noms modernes les Articles SHREWSBURI, & SHROPSHIRE.

SALOURNE, gros Bourg aux Confins de l'Allemagne, & de l'Italie [a], dans le Tirol auprès du Trentin dont il fait la séparation. Au-dessus de ce Bourg, sur la pointe d'un Rocher escarpé de tous côtés on voit un petit Château tres-fort pour le coup da main. Il n'y a qu'une Tour qui lui sert de Donjon. Cependant il est fort bien défendu, & couvert de tous les flancs que l'irregularité, & l'âpreté du lieu ont permis a l'Art de faire & de pratiquer.

[a] Corn. Dict. Mém. & Plans. Géogr. p. 218.

§ Cette Orthographe est une expression Françoise du nom Allemand qui est SALUAN, qui par la prononciation revient au meme. Ce Lieu est nommé en Latin SALUANUM, *i.* & SALURNÆ, *arum.* Voyez SALUANUM.

SALPA, Marais d'Italie, le même que *Salapinæ Palus* dont nous parlons en son lieu.

SALPE, ancienne Ville d'Italie dans la Pouille [b]. Son nom étoit SALAPIA. Voyez ce mot. Elle étoit Episcopale, & est entiérement détruite depuis long-tems. On en voit les ruines dans la Capitanate, entre le Lac de Salpe, ou le Canal de S. Antoine, & l'Embouchure de l'Offante.

[b] *Baudrand*, Ed. 1705.

SALPINATES, ancien Peuple d'Italie. Ils s'unirent aux Vulsiniens pour faire la guerre aux Romains, selon Tite-Live [c], Ortelius conjecture que leur Ville etoit dans l'Etrurie.

[c] Lib. 5.

SALRA, Lieu du Hainant [d]. Il en est parlé dans la Vie de Ste. Aldegonde. C'est SOLRE sur la Sambre.

[d] *Ortelii*, Thesaur.

SALSA, auparavant SALETIO, puis SALISSO; Abbaye. Voyez SELTZ.

SALSES, Lieu de France en Roussillon aux Confins du Languedoc; sur le grand chemin de Perpignan a Narbonne, entre les Montagnes & un grand Etang, qui prend quelquefois le nom de Salses, & quelquefois le nom de Leucate. Mr. Piganiol [e] de la Force le décrit ainsi: Salses est, dit-il, un Fort & un Village qui en mémoire du tems passé a le titre, & les Prérogatives de Ville. Elle est située à deux lieues en deçà de Perpignan, & à une lieue de la Méditerranée. Le Fort fut bâti par ordre de l'Empereur Charles V. pour l'opposer à celui de Leucate. C'est un quarré de Maçonnerie ayant une grosse Tour à chaque encoignure. Il est considérable par la prodigieuse épaisseur da ses murailles, & par la bonté de ses Souterrains. Le Village est à deux portées de fusil du Fort, en avançant vers Perpignan, & c'est un lieu tout ouvert. Un peu plus loin on trouve sept ou huit Maisons qui sont les restes de l'ancienne SALSULÆ, (dont parle Antonin), & qui avoit pris son nom des eaux salées d'une Fontaine voisine qui produiroit une Riviére considérable, si elle ne se jettoit presque aussitôt dans un Etang qui est celui de Leucate. Le Prince de Condé prit Salses le 19. Juillet de l'an 1639. Les Espagnols l'assiegérent le 19. Septembre suivant, & la prirent par famine le 6. Janvier 1640. Après la prise de Perpignan, elle se rendit à la Franca le 5. Septembre de l'an 1642.

[e] Descr. de la France, t. 7. p. 601.

1. SALSETTE, Isles de la Mer des Indes sur la Côte Orientale de la Presqu'Isle en deçà du Gange. Quelques-uns écrivent SALCETTE; & cette derniére orthographe est celle de Mr. de L'Isle. Il y a deux Isles de ce nom qu'il faut distinguer. Pour ne les pas confondre on appelle l'une SALSETTE DU NORD, & l'autre SALSETTE DU SUD. Elles n'ont rien de commun que le nom.

2. SALSETTE DU NORD est sur la Côte du Concan au Midi de Bacaïm, dont elle forme le Port. Le Pere du Jarric Jesuite la nomme Salsette de Bazaïm pour la distingner de l'autre. Il y met le Bourg de TANAARA BANNORA, & raconte au l. 2. c. 16. de son Histore des Indes Orientales les travaux que les Missionnaires eurent pour y etablir le Christianisme. Il convient que cette Salsette est une véritable Isle.

SALSETTE DU MIDI est sur la Côte du Royaume de Visapour au Midi de l'Embouchure de la Riviére de Mondoa sur laquelle la Ville de Goa est située. Il ne convient pas que cette Salsette soit une Isle. *Salsette*, dit-il, *qui est proche de Goa vers le Sud, n'est pas Isle, ains Terre-ferme, jaçoit qu'on la puisse appeller Péninsule ou Presqu'Isle, parce qu'elle n'est jointe avec la Terre ferme, qu'avec une petite Languette, ou estendue de Terre, longue & estroite que les Grecs appellent* ἰσθμός. Ce Pays de Salsette appartenoit jadis à Idalcan que les Portugais chasserent de Goa; mais à présent il est annexé à la Couronne de Portugal: aussi lui est-il fort commode; car il est si proche de l'Isle de (l'ancien) Goa, qu'il n'y a qu'un petit trajet entre deux, & depuis la Cité jusqu'au plus proche Port de Salsette on ne compte que trois lieues. Le terroir est fort abondant en toutes choses propres pour la nourriture de l'homme, & d'un air fort tempéré. On y compte soixante Villes ou Villages; mais il y en a douze, Lieux principaux, desquels depend le

le Gouvernement de tout le reste. Le Pere du Jarric au Livre cité, l. 2. c. 4. & 5. parle des mœurs, de l'ancienne Idolatrie des Salcetains, & des peines qu'on eut à les amener à la Religion Chrétienne. Le P. Rodolphe Aquaviva, & quelques autres Jésuites y soufrirent le Martyre. Cortali, Coculin, Cincin, en sont des Bourgs; mais le principal de tous est Salsette. Il y a aussi la Forteresse de Rachol.

SALSMONSWEILER, Abbaye d'Allemagne [a] dans la Suabe aux Confins du Comté de Heiligenberg. Elle est de l'Ordre de Citeaux, & passe pour la plus riche qu'ait cet Ordre en Allemagne. Elle fut fondée vers l'an 1134. par Gontran, Baron d'Adelsreuter à un mille d'Uberlingen. Elle a reçu de grands biens de Conrad III. & de l'Empereur Frederic I. Les Comtes de Furstenberg lui ont disputé la qualité d'Etat immédiat de l'Empire, prétendant qu'elle dépendoit du Comté de Heiligenberg; mais cette qualité lui a été confirmée par un Arrêt de la Chambre Impériale.

[a] D'Audiffret, Géogr. t. 3.

SALSO (Le), Riviére d'Italie dans la Sicile. Elle a sa Source dans la Vallée de Demona, aux Monts de Madonia, auprès de Polizzi, d'où serpentant vers le Sud-Est, elle reçoit un Ruisseau qui vient de Petralia Sottana, d. & le Pillizaro, g. *fiume di* Resuttana, d. quelques-uns ne le nomment encore en tous ces endroits que *fiume di* Pitralia, & [b] reservent le nom de Salso à une Riviére qui tombe dans celle-ci à Mandra del Piano, & qui vient de Gangi. Quoiqu'il en soit, le Salso après cette jonction reçoit encore l'Amurello, d. & quelques autres petites Riviéres, & va enfin se perdre dans la Mer au Golphe d'Alicata dont il forme un Port par son Embouchure. L'Amurello, & le Salso depuis leur jonction font la séparation de la Vallée de Noto, & de celle de Mazare, entre lesquelles coulent ce Ruisseau, & cette Riviére. C'est l'Himera des Anciens.

[b] De l'Isle Sicile.

2. SALSO (Le), petite Riviére de Sicile dans la Vallée de Mazare. Elle a sa Source dans la Montagne de Melle, coule vers le Midi le long des Montagnes, à l'Orient desquelles la Ville de Sutera est située, se replie vers le Couchant, & va se jetter dans le Platani.

SALSOS, Riviére d'Asie dans la Carmanie, selon Pline [c].

[c] Lib. 6. c. 25.

SALSUBIUM. Le Biondo, Merula & Léandre prétendent que c'est l'ancien nom de Castro caro, Bourg de la Romandiole.

SALSULÆ, ancien Lieu de la Gaule. Antonin le met sur la Route d'Espagne à XXX. M. P. de Narbonne, & à XLVIII. M. P. du Lieu *ad Stabulum*. C'est aujourd'hui Salsas. Voyez ce mot.

SALSUM FLUMEN, c'est-à-dire *Riviére Salée*; ces mots expriment le Rio Salado des Espagnols & le *Fiume Salso* des Italiens. Hirtius nomme *Flumen Salsum* une Riviére d'Espagne dans la Bætique, qui selon quelques-uns doit être le Salobral, d'autres le Guadajos, qui tombe aujourd'hui dans le *Rio Salado*. Moralès croit que cette Riviére s'appelle d'abord Bivoras, mais qu'après s'etre chargée de deux Riviéres, l'une nommée le Tonazo, & l'autre le Rio Salado, il prend le nom de Guadajos.

SALSUM FLUMEN, Riviére d'Asie dans l'Arabie. Son Embouchure doit se trouver entre celle de l'Euphrate, & le Promontoire Chaldône, selon Pline [d]. Sur quoi le R. P. Hardouin observe que le mot *Salsum* n'est pas un adjectif dérivé de la Salure des eaux; mais plutôt un nom propre d'une origine barbare ainsi que celui du Fleuve Salsos. Ce Pere prétend que cette Riviére est le Gehon, dont parle Moïse dans sa Description du Paradis terrestre. On peut voir la conjecture de ce Savant dans son Livre dont on a une Traduction Françoise, entre les Traités Géographiques & Historiques, pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture Sainte, imprimés à la Haye.

[d] Lib. 6. c. 28.

SALTA, Ville de l'Amérique Méridionale au Tucuman [e], sur une petite Riviére qui peu après se va perdre dans un Lac. Elle est au Midi un peu Oriental de S. Salvador, & à l'Orient du Volcan de Copiapo. Elle appartient aux Espagnols aussi-bien que le Pays où elle est située. Elle est à quinze lieues d'Estreco au bord d'une petite Riviére sur laquelle il y a un Pont [f]. Il peut y avoir 400. Maisons & 5. ou 6. Eglises ou Couvents. Elle n'est ceinte d'aucunes murailles, & n'a ni Fortifications ni fossés; mais les guerres que les Habitans ont eues avec leurs voisins les ont rendus plus aguerris, & plus soigneux d'avoir des armes. Ils ont environ cinq cens hommes portant les armes, outre les Esclaves tant les Mulâtres que les Noirs, qui sont bien trois fois autant. Ce Lieu est d'un grand abord à cause du Commerce considérable qui s'y fait en Bled, en Farine, en Betail, en Vin, en Chair salée, en Suif & autres Marchandises dont ceux de Salta négocient avec les Habitans du Pérou.

[e] De l'Isle Atlas.

[f] Mémoires.

SALTACHA, Lieu de la Phœnicie, selon la Notice de l'Empire [g]. On y lit *E- quites promoti indigenæ Saltachæ*.

[g] Sect.

SALTASH, Bourg d'Angleterre dans la Province de Cornouailles aux Frontieres de Devonshire. Il a le double avantage d'avoir un Marché public, & d'envoyer ses Députés au Parlement.

SALTIETÆ, ancien Peuple d'Espagne. Ils faisoient des Etofes de laines tres-fines. Casaubon guidé par cette particularité change le Σαλτιῆται de Strabon [h] en Σεταβῆται sur ce que Silius Italicus parle de Setabis, dont il vante les Manufactures. Voyez Setabis.

[h] Lib. 3 p. 144.

SALTIGA, ancienne Ville d'Espagne au Pays des Bastitains, selon Ptolomée [i].

[i] Lib. 2. c. 6.

1. SALTUM, Siége Episcopal de la Palestine sous la premiére Métropole du Patriarchat de Jérusalem qui étoit Césarée sur la Mer. La Notice de Hiéroclès ne le connoit point, mais une Notice de ce Patriarchat le nomme simplement *Saltum*, une autre porte *Saltum Ieratti*, & ajoûte qu'on

qu'on le nomme aussi *Raphati.*

2. SALTUM, autre Siége Episcopal, en Arabie, sous la troisiéme Métropole de ce même Patriarchat; Hiéroclés la nomme simplement Σάλτων, mais une des Notices du Patriarchat de Jérusalem fournit *Saltum Ieraticum*, l'autre porte *Saltu Ieratico.* Cette troisiéme Métropole à laquelle ce Siége étoit soumis est nommée *Beryræ* dans une des Notices, *Rabba Moabitis & Petra* dans l'autre.

3. SALTUM, Siége Episcopal d'Arabie sous la quatriéme Métropole du même Patriarchat, savoir *Beryra* selon une des Notices, c'est-à-dire *Bostra*; l'autre ne la connoît point. La Notice de Léon le Sage porte *Saltorum*, sons Bostra Métropole.

4. SALTUM, Siége Episcopal d'Asie dans la Province d'Helenopole. Elle reconnoissoit Amasie pour sa Métropole.

1. ☞ SALTUS, mot Latin qui a plusieurs significations. Premiérement il veut dire on SAUT, & vient de *Salio* sauter. Outre cela il signifie un Bois, une FORET, ou bien une MONTAGNE COUVERTE DE BOIS; il se prend aussi pour un DETROIT, un DEFILE', un *passage étroit entre des Montagnes*; delà vient que dans les Historiens Latins on trouve ce mot employé en quelqu'nn de ces sens là. Nos Ancétres en ont fait SAULT, & ont nommé le *Comté de Sauls* un Canton de France, que quelques Auteurs ont exprimé en Latin *Saltuosa Provincia*, qoi en bonne Latinité ne veut dire qu'une contrée couverte de Bois.

2. SALTUS CASTULONENSIS, en François le Pas de Castulon, ou la Forêt de Castulon; quelques-uns l'entendent de *Puerto Muladar*, d'autres de la *Sierra Morena*, d'autres enfin, comme Surita, de Puerto de S. Istevan.

3. SALTUS DEI, Bois de la Sarmatie en Europe.

4. SALTUS GALLIANI, il faut dire SALTES, & non pas *Saltus.* Voyea GALLIANI.

5. SALTUS LIBANI. Voyez au mot LIBAN. On appelloit ainsi un des Palais de Salomon.

6. SALTUS PYRENÆUS. Voyez au mot PYRENÆUS.

7. SALTUS TUGENSIS. Voyez ARGENTEUS MONS.

SALTZ, Mr. Baudrand dit: Bourg d'Allemagne dans la Basse Saxe au Duché de Meckelbourg près de l'Elbe, à trois lienes au-dessus de la Ville de Meckelbourg. Cet Article est fanx dans toutes ses circonstances, & le Bourg est imaginaire. Voyez SULTE.

SALTZA, Ville d'Allemagne dans la Basse Saxe [a] au Duché de Magdebourg, entre Salzweke, & Gomeren, ou bien entre Magdebonrg & Barby, sur l'Elbe à deux milles de Calb, & autant de Magdebourg. Elle tire son nom des Sources salées qui s'y trouvent. Cette Ville est ancienne, & a été quelque tems libre. Charlemagne, après la grande Victoire remportée sur les Saxons, y tint les Etats de l'Empire en 803. Elle se trouva mêlée en 1433. dans la querelle de la Ville de Magdebonrg contre Gouthier son Evêque. Elle fut prise, & reprise par les différents partis dans la longue guerre Civile d'Allemagne qui se termina par les Traités de Westphalie.

[a] Zeyler Inscr. Saxon. Topogr. p. 209.

SALTZACH, on SALTZ, Riviére d'Allemagne daos l'Archevêché de Saltzbourg, & dans la Baviére [b]. Elle a sa Source dans des Montagnes, au voisinage du Tirol, serpente vers le Midi, puis vers l'Orient se grossit dans son cours de qnantité de Ruisseaux à droite & à gauche, passe an Midi, & à quelque distance de la Prevôté de Berchtolsgaden, se replie ensuite vers le Nord, & le Nord-Est, passe à Golling, & à Saltsbourg, reçoit à gauche la Riviére de Sala, sort de l'Archevêché, qu'elle sépare quelque tems de l'Electorat, où elle baigne Burchausen, & va eufin se perdre dans l'Inn au Village de Winckelheim.

[b] Jaillot, Atlas.

SALTZBERG, Ville du Royaume de Norwege, au Gouvernement d'Aggerhus [c] sur la Riviére de Drammen, à quatorze mille pas de Christiania vers le Couchant.

[c] Baudrand, Edit. 1705.

SALTZBOURG, Ville d'Allemagne, dans le Cercle de Baviére; Siége Archiépiscopal, & Capitale d'un Etat souverain possédé par l'Archevêque de Saltzbourg. Cette Ville est ancienne, & a été counue sous le nom de JUVAVUM on JUVAVA, ou JUVAVIA. Voyez JUVANENSIS. La Dignité Métropolitaine y a été transférée de LORCH ou LAUREACUM, où elle étoit auparavant. Voyea LORCH 1. Mr. Baillet dit [d]: S. Rupert, aprés avoir quitté son Evêché de Worms pour se faire Missionnaire Evangélique en Baviére, fut établi Evêque du Pays qui étoit retombé presque entiérement dans l'Idolâtrie. Il mit son Siége dans l'ancienne Ville de Juvave presque ruïnée alors, & rebâtie depuis sous le nom de Saltzbourg, qui devint ensuite la Métropole de la Baviére, de l'Autriche, & des Pays Héréditaires. Le Siége de Saltzbonrg fut quelque tems uni avec celui de Passau; voyez PASSAU; mais il en fut detaché, & rétabli en son ancien état par S. Boniface de Mayence.

[d] Topogr. des Saints.

Il paroît que Saltzbourg, en Latin *Salisburgum & Salisburghusa*, a pris son nom de la Saltz, ou Saltzach, qui y passe. Quelques-nns ont voulu dériver ce nom des Salines qu'on y découvrit du tems de Diethe III. Dnc de Baviére. L'ancienne Ville de JUVAVA, à laquelle elle succéda, fut ruinée l'an 448. par Attila Roi des Huns. Sur la fin dn Siécle suivant elle fut rebâtie par les Ducs de Baviére. Mr. Baillet dit que S. Rupert la trouva rebâtie quand il y alla prêcher la Foi; Mr. d'Audifret prétend qu'elle ne fut rebâtie qu'à la priére de ce S. Evêque. Charlemagne l'an 803. la choisit pour etre le lien où se rendirent ses Ambassadeurs avec ceux de Nicéphore Empereur de Constantinople pour y convenir des bornes qui devoient séparer les deux Empires. Cette même Ville fut presque réduite en cendres vers l'an 1195. & rétablie peo de tems après. L'Aoteur du Livre

vre intitulé Remarques Historiques & Critiques faites dans un Voyage d'Italie en Hollande, prétend que la Ville de Saltzbourg d'aujourd'hui n'est pas bâtie au même lieu où étoit l'ancienne Juvavia, car celle-ci, dit-il [a], étoit à la gauche de la Riviére dans une Plaine aujourd'hui deserte, & devenue tellement marécageuse qu'elle ne sert à rien du tout. Les Archevêques ont cherché les moyens de dessecher ce terrain: mais comme il est plus bas que la Riviére, il n'est pas aisé d'en faire écouler les eaux; cela ne seroit pourtant pas impossible, si on tailloit plusieurs Canaux, où elles s'assembleroient, & d'où on les feroit remonter par des Moulins dans le Lit de la Riviére. Il y a près de la Ville quelques Etangs, qui ont été creusés dans la vue de procurer cette amélioration. En effet, il y a une partie de la Plaine qui par ce moyen a été rendue propre à produire au moins de l'herbe, ce qu'elle ne fait pas dans les parties les plus éloignées, ni même dans les endroits où l'on a travaillé aux nouvelles Fortifications, où il n'y a qu'une terre toute noire, & toute pénétrée d'une eau salée, ce qui fait qu'on n'y peut marcher, le terrain s'enfonçant sous les pieds des hommes, & des Animaux qui s'en approchent.

a T. t. p. 54.

La Ville de Saltzbourg [b], est double, c'est-à-dire bâtie des deux côtés de la Riviére qu'on passe pour aller de l'une à l'autre Partie, sur un Pont de bois couvert, & reparé des deux côtés. Il semble pourtant que la Partie de la Ville qui est à gauche de la Riviére soit la principale, & qu'elle ait été autrefois la seule. Les Cartes anciennes ne la représentent que de ce côté-là, avec une espéce de Fauxbourg, qui est devenu aussi considérable que la Ville même. L'Archevêque Paris de Lodron fit bâtir les murailles qui entourent aujourd'hui l'une & l'autre Partie de la Ville. Mais au commencement de la guerre (pour la Succession d'Espagne en laquelle l'Electeur de Baviére prit parti contre l'Empereur) elles furent revêtues de leurs Fortifications extérieures qui manquoient auparavant; toute leur force consistant dans la muraille même, & dans un fossé, dans lequel on a fait passer l'eau de la Riviére qui partage la Ville, au moins dans une partie du fossé de la Ville qui est à droite du même Fleuve. On a de plus enfermé dans une Ligne une Montagne qui joint presque entiérement une autre Montagne ou Rocher, qui est au Couchant de l'autre Partie de la Ville, & qui lui servoit de muraille, étant escarpé de l'un & de l'autre côté. Mais comme il y a un assés grand & beau Fauxbourg de ce côté-là, & qu'il reste découvert, un Ennemi qui en feroit en possession pourroit faire bien des maux à la Ville, ou au moins foudroyer toute celle qui est de l'autre côté de l'eau. Il y a aussi un vieux Château qui termine la Ville du côté du Midi: il est fort par sa situation, & contigu à la Montagne nommée *Münichenberg*, c'est-à-dire la Montagne aux Moines, & qui sert, comme on a dit, de muraille à la Ville du côté Occidental.

b Ibid.

L'honneur & la richesse de la Ville de Saltzbourg [c], est son Eglise Métropolitaine, & son Chapitre. Cette Eglise est vaste, entiérement achevee, & un des beaux Bâtimens qui soient en Allemagne. Elle est bâtie sur le modéle de S. Pierre de Rome, & en a les proportions. Outre quatre Jeux d'Orgues qui sont aux quatre coins de la Coupe, ou Voute du milieu, il y en a un très-grand que l'on a fait faire au commencement de ce Siécle, & qui occupe tout le fond de la grande Nef de l'Eglise sur les portes; la Cathédrale a toujours une Musique, dont les principaux Sujets sont choisis à Rome. L'Archevêque a titre de Légat en Allemagne depuis la Sécularisation de l'Archeveché de Magdebourg. Le Chapitre de Saltzbourg est un des plus nobles d'Allemagne. Il consiste en 24. Chanoines qui doivent tous faire preuves de huit Quartiers. Ils ne tirent aucun revenu qu'ils ne soient *in Sacris*, & même ordonnés Prêtres, & n'ont aucune voix dans les affaires du Chapitre avant cela. Chacun de ces Chanoines a une maison particuliére, & quelques-uns mêmes ont des Palais. Outre ce Chapitre que l'on appelle le grand Chapitre, il y en a encore un autre qu'on nomme des Chanoines *ad Nives*. Ils chantent dans la Cathédrale, & on les devroit plutôt appeller des Chapelains que des Chanoines, puis-qu'ils ne sont que suppléer aux fonctions de ceux

c Ibid. p. 58.

Qui laissent en leur lieu
A des Chantres gagés le soin de louer Dieu.

Les grands Chanoines perdent cependant une certaine rétribution manuelle, quand ils n'assistent point au Chœur, quoiqu'ils n'y chantent point. La résidence ne les oblige d'être à la Ville que quatre mois de l'année, moyennant quoi ils jouïssent de leurs revenus. Cette Vacance de huit autres mois est cause qu'ils peuvent desservir encore d'autres Eglises, s'ils y ont des Canonicats, comme il arrive presque toujours. Car ces Messieurs en possédent deux ou trois, & quelquefois davantage pour pouvoir être élus aux Prélatures, & aux Dignités de ces Eglises, quoiqu'ils n'y ayent jamais fait de résidence. Au reste la premiére résidence des grands Chanoines de Saltzbourg a cela de remarquable, qu'ils doivent pendant une année résider dans la Ville avec tant d'exactitude, que s'ils découchent une seule nuit, ils perdent tout ce qu'ils ont fait devant, & doivent recommencer leur résidence; ce qui encore ne se peut faire que deux jours de l'année, & aux deux Fêtes principales de leurs Eglises particuliéres, qui sont destinées à faire ce commencement de service. La principale Fête de l'Eglise de Saltzbourg est celle de S. Rupert (ou Robert) Apôtre du Pays. S. Maxime y avoit prêché la Foi auparavant, & y avoit été martyrisé. On voit encore dans le Munichenberg des Grottes, où l'on dit que S. Maxime, & ses

ses Compagnons ont vêcu. On ajoute qu'ils furent martyrisez au pied de ces Grottes, & que dans ce meme endroit S. Rupert vint habiter dans la suite, qu'il s'y retiroit aprés avoir preché aux Peuples voisins, & qu'il y fonda sa premiére Eglise, & un Monastére qui subsiste encore aujourd'hui, à côté de cette Montagne, & prés de ces Grottes. On dispute aujourd'hui si S. Rupert étoit Moine. Les Benédictins qui possédent cette riche Abbaye le disent ainsi, & prétendent que leur Institut y a fleuri dés le tems de sa fondation par S. Rupert, & que ce S. & ses Compagnons avoient professé la Regle de S. Benoît avant que de s'engager à la Prédication. L'Abbé a encore aujourd'hui dans quelques solemnitez place entre les Dignitez de l'Eglise Cathedrale, & marche à côté du Grand Prevôt dans quelques Processions. Mais les Moines n'y paroissent plus, quoique, selon leurs Annales, ils ayent été les seuls Chanoines, qui officioient autrefois avec l'Evêque, qui en même tems étoit leur Abbé, & étoit élu par leurs suffrages. Depuis qu'il y a eu deux Chapitres, les Chanoines ont professé pendant quelque tems la Regle de S. Augustin; mais à la recommandation de Charles V. Léon X. les sécularisa.

Il y a à Saltzbourg une Université fondée par l'Archeveque Paris de Lodron, & Régentée par les Benedictins. L'Archeveque l'a offerte aux Jésuites, mais en se réservant le droit inséparable de son titre de Légat de pouvoir informer, & connoître de tout ce qui se passeroit dans l'Université, & entre les Professeurs. Cette condition parut trop onereuse, & ils refuserent d'y consentir. Il y a des Professeurs Seculiers pour le Droit Civil. Le Recteur est toujours un Religieux, & les Professeurs sont tirez de plusieurs Abbayes, qui pour cet effet se sont unies au nombre de trente pour fournir les Professeurs, & avoir le droit d'envoyer leurs jeunes Religieux étudier en cette Université, où il y en a d'ordinaire un très-grand nombre, de même que beaucoup de Noblesse des Provinces voisines.

Le Palais où réside l'Archevêque est grand & magnifique; mais il n'y a point de Jardins, parce qu'il est au Cœur de la Ville où le terrain est précieux. En récompense le Palais de Mirabel a un beau Jardin orné de Statues, & d'Arbres singuliers, qui servent de Promenade aux Archevêques. Sans parler des autres Palais, les Ecuries du Prince, le Manége, & l'Amphithéatre sont des choses qui méritent d'etre vues.

L'Etat de l'Archevêque de Saltzbourg est borne au Nord par la Baviére; au Nord-Est, & à l'Est par l'Autriche; au Midi par la Carinthie, & par le Tirol qui avec la Baviere le termine à l'Occident. Ce Pays est plein de Montagnes, & il y a des Mines, & des Eaux Minerales. Saltzbourg est l'unique Ville qui s'y trouve; en récompense, il y a un assés bon nombre de Villages.

SALVA, Ville sur le Danube dans la Basse Pannonie, selon Ptolomée [a]. Antonin n'en fait qu'une simple Mansion. Lazius croit que c'est Scalmar. L'Antonin d'Alde porte SOLVA MANSIO, qui au jugement d'Ortelius pourroit bien être le SOLVENSE OPPIDUM de Pline.

[a] Lib. 2. c. 16.

SALVAGES (Les), en Latin *Silvestres Insulæ*, Isles d'Afrique dans l'Océan Atlantique [b]. Elles sont deux entre Madère au Nord, & les Canaries au Midi, à cent cinquante milles des dernieres, & plus prés de la premiére. Elles sont petites & éloignées de vingt milles l'une de l'autre, mais incultes & inhabitées. Elles nourrissent une si grande quantité de Serins que ceux qui vont pour en prendre, peuvent faire à peine cinq pas sans écraser quelques Nids. On croit que ce sont les Isles de Junon. Voyez JUNONIA INSULA. No. 1. & 2.

[b] *Baudrand*, Edit. 1705.

SALVARIUM, vis-à-vis de Pylos. C'étoit le Port de Mer de cette Contrée, selon Calchondile cité par Ortelius [c].

[c] Thesaur.

1. SALVATERRA, ou SALVATIERRA [d], Ville de Portugal dans la Province de Beïra, elle est à l'Orient de Segura, sur la Riviere d'Elia, au pied de quelques Montagnes, d'où elle peut être commandée. Elle est revêtue de cinq Bastions, dont l'un est couvert d'un Ouvrage à Corne.

[d] *Don Juan Alvarez de Colmenar*, Délic. de l'Espagne, & du Port. t. 5. p. 736.

2. SALVATERRA [e], Bourg de Portugal au bord du Tage, dans la Province d'Estramadure. Il est situé dans une Campagne très-fertile en Fruits, en Vin & en Blé. Il y a là une Maison Royale où la Cour va de tems en tems.

[e] Ibid. p. 780.

1. SALVATIERRA, Ville d'Espagne [f], dans la Gallice, dans l'Evêché de Thuy. Elle est petite, & située sur le Minho.

[f] Délices d'Espagne, t. 1. p. 131.

2. SALVATIERRA, Ville d'Espagne dans la Biscaye [g], dans la Province d'Alava doot elle est une des principales Places. Elle est au pied de la Montagne de S. Adrien, à trois lieues de Vittoria, du côté de l'Orient.

[g] Pag. 93.

3. SALVATIERRA, Bourg d'Espagne dans le Comté d'Aragon sur la Riviére d'Aragon, à deux lieues de Berdum ou Verdun, où les deux Riviéres d'Aragon, & de Véral s'unissent, & à quatre lieues de Jaca. Il appartenoit autrefois au Monastère de S. Juan de la Peña; mais parce que c'étoit une Place frontiére, il fut uni à la Couronne par D. Pédre II. Roi d'Aragon.

SALUCA, Σαλούκη, Ville de la Libye Intérieure, selon Ptolomée [h]. Il la met au côté Méridional du Niger.

[h] Lib. 4. c. 6.

SALUCES, Ville d'Italie au Piémont, dans les Alpes [i], & dans un Marquisat dont elle est la Capitale, & auquel elle donne son nom. C'est le Siége d'un Evêché suffragant de l'Archeveché de Turin depuis l'an 1511. quoiqu'il prétende ne relever que du S. Siége. Cette Ville a un ancien Château sur une Côte voisine, & appartient au Roi de Sardaigne. Elle est à un mille du Pô, à dix de Fossano au Couchant, à autant du Mont Viso, & à vingt-quatre de Turin vers le Midi. Le nom Latin est SALUTIÆ. On tient qu'elle a été bâtie des ruïnes d'*Augusta Vagiennorum*.

[i] *Baudrand*, Edit. 1705.

SALUCES (Le Marquisat de), petit Pays

Pays d'Italie, où il fait une Province du Piémont au pied des Alpes. Il a au Nord le Dauphiné & le Piemont, où est la Province des quatre Vallees, à l'Orient les Provinces de Savillon & de Fossano, au Midi la Province de Coni & le Comté de Nice, & au Couchant la Vallee de Barcelonette. Ce Pays a été autrefois plus grand qu'il n'est aujourd'hui, & il a eu ses Marquis qui tenoient en Fief des Dauphins; de sorte que leur Famille ayant manqué d'héritiers mâles, François I. réunit ce Marquisat à la Couronne de France comme un Annexe & un Fief du Dauphiné. Henri IV. l'accorda en 1601. par le Traité de Paix de Lyon au Duc de Savoye, qui en échange lui céda les Provinces de Bresse & de Bugey, avec les Pays de Val Romey & de Gex, qui sont en deçà du Rhône. Depuis ce tems-là la Maison de Savoye jouït de la Souveraineté de ce Marquisat. Saluces & Carmagnole en sont les plus importantes Places.

SALVETAT (La). Voyez Sauvetat.

SALVIA Σαλουία, Ville de la Liburnie, dans les Terres, selon Ptolomée. Ortelius soupçonne que c'est la Salvia d'Antonin sur la Route de *Sirmium* à Salones, entre *Sarnada* & *Pelvis*, à XXIV. M. P. de la premiére & à XVIII. M. P. de la seconde. Il lisoit *Silvia* pour *Salvia*, dans son Exemplaire, cependant Surita me marque aucune diverse Leçon sur ce mot.

SALVIA. Voyez Urbs Salvia, & Pollentia.

SALVIÆ AQUÆ. Voyez au mot Aquæ.

SALVIATI, petite Montagne du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour [a], entre Naples & Pouzzol. On y trouve d'anciens Bains, entre autres ceux de Salviati qu'on prend pour le Lieu nommé anciennement *Cæsaris Dictatoris Villa*; & ceux de Tritoli, auprés du Lac d'Averne, qu'on croit etre l'ancienne Ciceronis Villa.

SALUM. Ce nom est commun à une Riviére & à un Royaume d'Afrique.

1. SALUM, (La Riviére de) Riviere d'Afrique, dans la Nigritie [b], & l'un des Bras de la Riviére de Gambie. Elle meme, à neuf ou dix lieues avant que d'arriver à la Mer, se partage en trois Branches, dont la plus Septentrionale est appellée Palmarin, la seconde conserve le nom de Salum, la troisiéme s'appelle Battangamar, la quatriéme Betonte, la cinquiéme Banquiala, & la sixiéme Guianac. Ces six Riviéres forment des Isles dont la plûpart sont habitées & cultivées, quoiqu'elles soient assez mal saines, sur-tout pour les Européens, qui ne peuvent y faire un séjour seulement de trois semaines ou d'un mois, sans s'exposer à des dissenteries & à des fiévres très-dangereuses. La Mer qui monte dans ces Riviéres les rend assez considérables, & elles portent toutes des Canots. Celle qui conserve le nom de Salum, & celle qu'on nomme Palmérin, ont assez de profondeur pour porter des Barques. Quand on a une fois gagné la tete de toutes ces Isles, & qu'on est entré dans la grande Riviére qui les a formées, on trouve un Canal large & profond qui porteroit des Navires, si on les pouvoit faire entrer jusques-là. Cette Riviére est constamment une Branche de celle de Gambie, comme celle-ci est selon toutes les apparences, & selon le rapport unanime des Negres Mandingues & d'autres Marchands, une Branche du Niger. Le Village de Cahone se trouve assez près de l'endroit, où la Riviére de Gambie forme celle de Salum. On en peut faire une Echelle de fort bon commerce, parce que c'est-là que les Mandingues s'arretent & se reposent en venant traiter de l'Or, de l'Ivoire, & les Esclaves qu'ils ont acheté aux Royaumes de Tombut, de Bambaracana, & autres encore plus à l'Est. Il est certain qu'ils seroient ravis de trouver des Marchandises en cet endroit, parce que cela leur épargneroient quatre ou cinq journées de chemin qu'il y a encore à faire, pour arriver à Albreda, où à Gilfrai sur la Riviére de Gambie; outre une Coutume assez considérable, c'est-à-dire, un Impôt assez fort que le Roi de Barre exige d'eux. Le tems le plus propre pour faire le commerce à Cahone, est depuis le mois de Novembre jusqu'en Mai, en prenant ses mesures pour y arriver au commencement de Janvier, qui est le tems le plus ordinaire du Passage des Marchands Mandingues, qui amenent presque toutes les années sept à huit cens Esclaves, une quantité très-considérable de Morphil, & souvent jusqu'à quatre cens Marcs d'or.

2. SALUM (Le Royaume de), [c] est un Pays situé sur la Riviére de même nom. Il commence à la Riviére de Palmerin, & finit à deux ou trois lieues au Nord de la pointe de la Barre. Il s'étend des deux côtes de la Riviére de Salum jusqu'au Village de Cahone, dont il est parle dans l'Article précédent.

3. SALUM, Riviére de la Mauritanie Césariense. Ortelius cite Antonin comme ayant parlé de cette Riviére; mais l'Itinéraire de l'Edition de Surita porte Salsum.

SALVORI, Lieu d'Italie dans l'Istrie, à cinq milles de Pirano. Il est celebre par la défaite d'Othon, fils de l'Empereur Frideric Barberousse, que les Vénitiens vainquirent, lorsqu'ils combattoient pour le Pape Alexandre III.

SALUR, Ville Marchande de l'Inde en deçà du Gange, selon Ptolomée [d].

SALURNUM, Lieu du Territoire de Trente, selon Paul le Diacre. Cet Auteur dit *Salurnis*, dans l'Edition de Vulcanius [e]. *Quem subsequens Evin Tridentinus Dux, in Loco qui* Salurnis *dicitur, suis cum Sociis interfecit* &c. C'est le même que Solourne. Voyez ce mot.

SALUTARIA, Forteresse d'Asie dans la Syrie, ou dans l'Euphratense. La Notice de l'Empire [f] porte: *Ala prima Iuthungorum Salutaria.*

SALUTARIENSIS CÆSARIS. C'étoit, selon Pline [g], le surnom de la Ville d'Ucia. Voyez ce mot.

☞ SALUTARIS. Ce surnom a été

a Baudrand, Edit. 1705.

b Labat Afrique Occidentale, t. 4. p. 246.

c Ibid.

d Lib. 7. c. 1.

e De Gestis Longobard. l. 3. c. 9.

f Sect. 24.

g Lib. 5. c. 1.

donné par distinction à quelques Provinces, en partie à cause des eaux saines & bienfaisantes qui s'y trouvoient. Les principales Provinces qui ont porté ce nom sont la GALATIE, la MACEDOINE, la PALESTINE, la PHRYGIE, & la SYRIE. La partie à laquelle ce nom étoit affecté dans chacune de ces Provinces, faisoit une Province particuliere que l'on distinguoit du reste par ce surnom. Les anciens Geographes comme Mela, Pline, &c. n'ont point connu ce nom distinctif, il est beaucoup plus moderne. On le trouve dans la Notice de l'Empire, & dans quelques Notices Ecclésiastiques. La Notice de l'Empire nomme la *Palestine Salutaire* & la *Syrie Salutaire* [a], la *Galatie Salutaire* [b], la *Phrygie Salutaire* [c], & la *Macédoine Salutaire* [d]. Voyez au mot GALATIE, les Villes qui étoient dans le GALATIE SALUTAIRE.

a Sect. 2.
b Sect. 16.
c Sect. 15.
d Sect. 1.

SALUTAIRE (La Macédoine), étoit divisée en deux parties dont une jointe à l'Epire, faisoit une des Provinces de la Macédoine regardée comme partie de l'Illyrie dans le tems d'Arcadius & d'Honorius. L'autre partie jointe à la Prévalitane, faisoit avec elle une des Provinces de la Dacie, autre partie de l'Illyrie.

On trouve qu'après Constantin, la PALESTINE fut partagée en *Première* & *Seconde* & en *Salutaire*. La Notice de Léon le Sage ne connoît point la Palestine Salutaire, mais bien la troisième Palestine, dont elle nomme les Villes. C'est la meme qui étoit au Midi des deux autres, aux deux côtés du Lac Asphaltite.

A l'égard de la Phrygie Salutaire, voyez PHRYGIE. Je parle aussi de la Syrie Salutaire, au mot SYRIE.

SALYDO, Isle du Golphe Arabique, selon Agatharchide.

SALYES. Voyez SALLUVII.

SAMA, Village d'Afrique sur la Côte d'Or. Il est le plus considerable de la Côte & situé à quatre lieues à l'Est de Tacorari [e]. Il contient environ deux cens Cases, sur une petite éminence, dont la Mer baigne le pied. Ses Habitans sont presque tous Pecheurs de profession, & des plus habiles dans leur metier. Ils font une espèce de République gouvernee par des Chefs sous le nom de Capitaines, sous la protection du Roi de Gravi. Ce Prince demeure au Nord, à quelques lieues du bord de la Mer; il est riche & fort consideré de ses voisins.

e Labat Voyage de Des Marchais en Guinée & à Cayenne t. 1. p. 264.

Les Portugais avoient un Comptoir, & une Redoute a Sama. Les Hollandois se sont emparés de l'un & l'autre, & y font un commerce considerable, parce que c'est le rendez vous de tous les Negres des environs. Il passe à côté de ce Village une assés grosse Riviére, que les Négres disent venir de fort loin. On l'a remontee en Chaloupe environ 60. lieues, après quoi on a été obligé de revenir sur ses pas, parce qu'on l'a trouvée barrée par une chaîne de Rochers d'une tres-grande hauteur. Cette difficulté a fait echouer les desseins qu'on avoit de penétrer dans un Pays qu'on supposoit plein de richesses.

SAMAGAR, Village de Croatie à la jonction de la Kulp & de la Save. On croit que c'est l'AD FINES des Anciens.

SAMACHI, Ville de Perse est un Gouvernement, qui est en deçà de l'ARAS, qui le separe des autres Etats de la Monarchie de Perse [f]. Il est d'un très-grand revenu. Celui qui provient des Soyes de GILAN, des Cotons & du Saffran, est assez connu. Outre cela le Terroir produit de très-bons Vins rouges & blancs, forts à la verité, mais tres-agréables avec de l'eau, & sur-tout les blancs: de trés-bons Fruits, savoir des Pommes, des Poires, & des Chataignes, &c. de beaux Chevaux & du Betail; en un mot c'est un beau & bon Pays, qui est fertile du côté de la Georgie, & qui le feroit encore d'avantage, s'il y avoit assez de monde pour le cultiver. Cependant il abonde en Gibier, en Ris, & en Grains: le Pain y est excellent. Outre cela il y a un beau Port à Baggu (Bakku). Les Gouverneurs de cette Province ne manquent pas aussi de s'y enrichir en peu de tems. Ce Pays feroit fort à la bienséance de Sa Majesté Czarienne, étant contigu à ses Etats, & fort avantageux à ses Sujets qui y négocient depuis long-tems; aussi Pierre le Grand en a-t-il tente la Conquete.

f Voyages de Cornelis le Brun, p. 211. & suiv.

Les Moscovites, qui y habitent, sont exposés comme les autres Etrangers aux violences des Persans: ils ne manquent pas de représenter assez souvent avec combien de facilité le Czar pourroit s'en venger en faisant une invasion en ce Quartier-là: & les Persans disent même qu'ils n'en feroient pas fâchés, & qu'ils feroient plus heureux sous son Gouvernement, que sous celui de leur Prince naturel. Ils déclarent meme ouvertement qu'ils ne se defendroient pas, & prient Mahomet que cela arrive; aussi est-il vrai que le Czar en viendroit facilement à bout. Il lui feroit meme très-facile de conserver ce Pays après en avoir fait la Conquete, en y faisant élever quelques Forteresses.

La Ville est plus longue, que large. Elle n'a ni Mosquées, ni Tours, ni Bâtimens considerables; il n'y a que le Palais du Chan. Le Caravanserai de Circassie est hors de la Ville à l'Est, & il y a une Montagne, où l'on trouve les ruïnes d'une ancienne Forteresse. Elle est au Nord-Ouest de la Ville. Cette Ville est sur le penchant d'une Montage, a environ une lieue de tour, & est toute ouverte, les murailles en ayant été renversées par un tremblement de terre. Quoiqu'il ne s'y trouve aucun Bâtiment remarquable, il ne laisse pas d'y avoir plusieurs Mosquées; mais elles sont toutes petites & basses, de sorte qu'on ne les voit pas hors de la Ville. Il y en a deux dans lesquelles on entre par une Cour, & qui n'ont pour tout ornement, qu'un Lieu élevé en rond, rempli de Siéges, & des petits Dômes qui les couvrent. Les Maisons de cette Ville sont de pierre & de terre, plates par en haut & de pauvre apparence; & la plûpart si basses, qu'on en peut toucher le toit de la main. Les principales ne laissent pas d'être assez pro-

pres

pées en dedans & sont ornées de tépis & de choses pareilles. Les murailles en sont fort blanches, avec quelques traits de couleur. Il y en a même parmi celles-ci, qui ont deux étages, & sont élevées par le haut. Celle du Chan est sur une éminence, & ne paroît cependant guères par dehors. On y trouve aussi les ruïnes d'une assez grande Mosquée, à laquelle on voit deux ou trois espèces de Dômes, qui paroissent avoir été beaux. Ce Batiment étoit de pierres bien jointes, le plus ancien & le plus beau de la Ville. Il y a au pié de la Montagne, où le Chan tient sa Cour, un grand Marché, où l'on vend toutes sortes de choses, & sur-tout des Fruits. C'est le Quartier des Chaudronniers, où l'on trouve d'autres Boutiques, & un grand nombre de Cuisiniers qui ont toutes sortes de Mets préparés. Les Bazars sont à un des bouts de ce Marché, & sont aussi remplis de Boutiques d'Orfevres, de Cordonniers, de Selliers, &c. On y trouve des Caffés & des Caravanserais, qui n'ont point de vue sur la rue, & où l'on entre par une grande Porte. Il y en a une vingtaine, dont ceux des Indiens, qui sont de pierre, ont 23. à 24. pieds de haut, & sont les plus beaux. Le nôtre avoit 40. Chambres de plein-pied en bas, & étoit quarré; ce sont les Lieux ou l'on vend les principales Marchandises : aussi ne trouve-t-on point de grandes Boutiques, ni de Drapiers, dans les Bazars. Cette Ville a plusieurs noms ; les uns la nomment *Samachi*, les autres *Sumachia*, & les Perses *Schamachie*. Elle est au 40. degré 50. minutes de Latitude Septentrionale, & est Capitale de la Province *de Schirwan* ou *de Servan*, partie de l'ancienne Medie, au Nord-Nord-Ouest de la Perse, à l'Ouest de la Province de Ghilan, & au Nord de celle d'Irat, & qui s'étend jusques aux Frontieres d'Hyrcanie. On prétend que cette Ville fut bâtie par un Roi de Perse, nommé *Schirwan Sjae*, à 24. lieues de la Mer Caspienne. La Ville de Samachi étoit autrefois bien plus grande qu'elle n'est aujourd'hui ; & ce n'est même que depuis le grand Cha-Abas, Roi de Perse, qu'elle a perdu toute sa splendeur. Ce Prince craignant que le Grand-Seigneur, qui lui faisoit la guerre, ne s'en emparât, ou qu'une Place de cette importance ne servît de retraite aux mécontens de son Royaume, en fit raser la partie Méridionale, qui étoit la plus considérable ; la partie opposée, qui subsiste encore à présent, n'étant pas en état de lui donner le moindre ombrage. Les Maisons en sont fort laides, ainsi que les rues, & les tremblemens de terre y sont fort fréquens ; ce qui oblige les Habitans à rebâtir souvent leurs Maisons. Comme cette Ville est cachée entre deux hautes Montagnes, on ne la voit que lorsque l'on est prêt d'y arriver.

Le Chan y gouverne en Roi, & n'a sous lui qu'un Calanter, ou Bourgmestre, qui n'a aucune autorité, & ne fait que la Liste des Subsides, que le Pays doit fournir au Chan, qui a une Chancellerie des Conseillers, & un Arsenal dans son Palais, où il tient ordinairement quelques Pièces de Canon. Il y en a deux à l'entrée, qu'on décharge, lorsqu'il fait des réjouissances. Il a un corps de Cavalerie de 2500. hommes dont 300. lui servent de Garde à pié, & l'accompagnent lorsqu'il sort, ou qu'il va à la Chasse. Voyez SCHAMACHIE.

SAMACHONITIS-LACUS. Voyez SEMECHON.

SAMADERA, Ville d'Afrique dans l'Ethiopie, selon Mr. Corneille qui cite Vincent le Blanc.

SAMAEL prononcez SAMAL, Bourgade des Pays-Bas au Brabant sur la Demer, deux lieues au-dessus d'Arschot.

SAMAGENDAH, Ville d'Afrique dans la Nigritie, à l'Orient & à dix journées de Cougah, que quelques-uns croient être la même chose que Congo, selon D'Herbelot [a].

SAMAGUAR. Voyez SAMAGAR.

SAMAIA, ancienne Ville de la Palestine, selon Josephe [b].

SAMAICA, nom d'une Préfecture de Thrace, selon Ptolomée [c].

[a] Biblioth. Orient.

[b] De Bello, l. 1. c. 2.

[c] Lib. 3. c. 11.

SAMANA, Isle de l'Amérique entre les Lucayes, dans la Mer du Nord. Elle a celle d'Ynma au Nord-Ouest, celle d'Aklin au Midi, & celle de Mayaguana, ou Mogane à l'Orient d'Hyver. Elle a quatre lieues de long & une de large. Elle est par les 23. d. 20'. de Latitude. Elle est encore possédée par ses Habitans naturels & peu cultivée.

SAMANDRACHI, nom moderne de l'Isle de SAMOTHRACA. Voyez ce mot.

SAMAR, Isle de l'Ocean Oriental, entre les Philippines, au Sud-Est de l'Isle de Luçon, dont elle est séparée par le Détroit de S. Bernardin. Elle a elle-même l'Isle de Leyte au Sud-Ouest. Le Sr. Gemelli Carreri [d] en parle ainsi : Elle s'appelle *Samar* du côte des Isles, c'est-à-dire au Nord & au Couchant, & IBABAO du côté de la grande Mer, c'est-à-dire dans sa partie Orientale. Sa Figure est comme le tronc d'un Corps humain, sans tête ni jambes. Sa plus grande longueur est depuis le Cap de BALIQUATON, qui avec la Pointe de Manille forme le Detroit de S. Bernardin sous le 13. d. 30'. vers le Nord, jusqu'à celui de Guigan sous le 11. degré de Latitude Septentrionale : de même pour la partie du Sud. Les deux autres Caps, qui sont les coudes du Buste & la plus grande largeur de l'Isle, sont le Cap du S. Esprit dont les hautes Montagnes se font voir de loin aux Vaisseaux de la Nouvelle Espagne, & l'autre à l'Occident vis-à-vis de l'isle de Leyte, où se forme un Détroit qui n'est pas plus large qu'un jet de pierre. Cependant le Vaisseau S. Juanillo, dont ce Detroit porte le nom, y a passé en venant de l'Amérique. L'Isle a environ cent trente lieues de tour. Entre le Cap de Guigan & celui du S. Esprit, on trouve le Port de BORONGON, & pas loin delà ceux de PALAPA & de CATUAIG, la petite Isle de BIN & la Côte de CATARMAN.

[d] Voyage autour du Monde, t. 5. p. 103.

En entrant par le Détroit de S. Bernar-

din, après avoir passé Baliquaton, on trouve la Côte de Samar le long de laquelle sont les Villages d'*Ibatan*, *Bangaon*, *Catbalogan* où l'Alcade Major, & le Commandant des Troupes font leur Residence, *Paranos* & *Calviga*. On passe ensuite le Détroit de S. Juanillo & on va jusqu'au Cap & à la petite Isle de Guigan qui finit le tour de l'Isle. Elle a beaucoup de Montagnes escarpées; mais ses Plaines sont fertiles.

Cette Isle est nommée SAMAL & la plus Méridionale Isle des Pintados Orientaux dans les Lettres Edifiantes [a].

[a] T. 1. p. 115.

1. SAMARA, nom Latin de la SOMME, Riviére de France en Picardie.

2. SAMARA, Ville d'Asie dans la Tartarie à la gauche du Wolga, c'est-à-dire à l'Orient de cette Riviére. Elle est sur le penchant & sur le haut d'une Montagne qui n'est pas fort élevée & qui va se terminer sur le rivage. En quoi Corneille le Brun [b] blâme Olearius de l'en avoir eloignée de deux Werstes. Elle est assez grande; mais les Maisons en sont chetives. Les murailles flanquées de Tours sont de bois, & il y en a une fort grande du côté de la Terre. La Ville couvre presque toute la Montagne, & le Fauxbourg s'etend le long de la Riviére. On compte delà à Casan trois cens cinquante Werstes.

[b] C. 25. t. 1. p 261. Edit. in 4.

3. SAMARA, Riviére d'Asie dans la Tartarie, au Duché de Bulgar dans l'Empire Russien. Elle à son cours d'Orient en Occident, passe au Midi de la Ville de Samara & tombe dans le Wolga.

SAMARABRIÆ. Pline [c] met ce Peuple au-delà du Fleuve Indus; mais sur le bord meme de ce Fleuve SAMARABRIVA pour SAMAROBRIVA; nom Latin d'AMIENS.

[c] Lib. 6. c. 20.

1. SAMARAN, grande Ville ruïnée en Asie assés près des Frontiéres de la Turquie & de la Perse, en allant d'Ispahan à Alep par Amadan, selon le Voyageur Paul Lucas, qui en parle ainsi dans son Voyage du Levant [d]. Nous campames, dit-il, sur les Frontiéres de Perse, & de Turquie, ce lieu se nomme ANIQUI, où il y a une petite Riviére qui separe ces deux Empires. Le 24. nous partimes devant le jour & traversames une assés grosse Riviére à gué, après laquelle on entre par une grande Porte bâtie de pierres de vingt pieds de longueur & plus de cinq ou six sur chaque façade, dans une Ville dont les rues étoient pavées de pierres, mais si belles qu'elles paroissoient de Marbre. Je ne pus m'empecher de m'attrister de voir une si grande Ville toute ruïnée, on m'assûra que le tour de ses murailles avoit vingt-six à trente milles. Il y passe une Riviere aussi grosse & aussi belle que la Seine, sur laquelle on voit encore qu'il y a eu quantité de Ponts. Plusieurs beaux Palais & plusieurs Temples entiers servent de demeure aux Serpens, qui y sont en grand nombre & d'une espéce particuliére, car ils ont tous des cornes. Comme je m'écartai un peu de la Caravane pour aller voir le dedans de ces beaux Edifices, lorsque j'y voulus entrer, plus de cent Serpens se présentérent, comme pour m'en défendre l'entrée. Je leur fis un grand Salamalec, & ne fus pas plus avant. Il y en a dans toutes les ruïnes, à ce que dirent ceux de notre Caravane, & l'on en conta cette fable. La Ville, dit-on, avoit eté bâtie par des Esprits & une Reine nommée Samaran, y ayant mené beaucoup de Peuple pour l'habiter, lui avoit donne son nom; mais depuis, les Serpens la détruisirent tout-à-fait. Le Voyageur ajoute cette réflexion: le nom que lui donne cette fable (si c'en est une) est si peu éloigné de Sémiramis qu'il se pourroit bien faire, que la Reine de ce nom l'auroit fait bâtir. Cependant comment n'auroit-elle point été connue des Géographes & des Voyageurs anciens, qui nous restent? Quoiqu'il en soit, il paroît qu'elle a eté une des grandes Villes du Monde, nous mimes deux heures & demie à aller de la Porte par où nous étions entrés à une autre par où l'on sort. Je remarquai que tout d'un côté ses murailles sont toutes d'une seule pierre, c'est-a-dire, d'un Rocher que l'on a travaillé en forme de muraille. Les dehors font connoître, que c'étoit un Lieu delicieux, on y voit encore comme des traces de magnifiques Jardins, & cela se connoît par quantité de Terrasses, qui sont les unes sur les autres. On voit quantité de gros Canaux quarrés bâtis de pierres, qui marquent n'avoir été faits, que pour conduire l'eau dans ces lieux de plaisance. On y voit encore des restes de murailles peintes de Paysages & de granda Arbres.

[d] T. 2. c. 10.

2. SAMARAN, Ville de l'Isle de Java, dans sa partie Orientale, sur la Côte Septentrionale au Miui Occidental, & à sept lieues de Japara [e]. Elle n'est point murée, mais elle est fort peuplée. Les Habitans, ainsi que ceux des Bourgs & des petites Villes voisines, s'occupent à cultiver la terre, à pêcher, à couper du bois dans les Forêts & à le préparer pour la charpente & pour d'autres usages, & ils le portent à Japara. Leurs autres occupations sont moins lucratives. L'idée d'une Ville non murée s'accorde mal, avec le nom de Forteresse, que nous lui donnons dans l'Article de Java. Elle y est nommée SAMARANG, de même que dans le Voyage de Schouten. Celui de Corneille le Brun [f], fait de SAMARAN, un Royaume à soixante lieues de Batavia, sous le Roi Pangeran Poëga rétabli en 1708. par les Hollandois.

[e] Voyage de *Schouten*, t. 2. p. 275.

[f] T. 5. p. 47. Edit. in 4.

SAMARANDA, Ville de l'Inde au delà du Gange, selon Ptolomée [g].

[g] Lib. 7. c. 2.

SAMARCANDE, Ville d'Asie [h] dans la Province de Sogde, est sur la Riviére de même nom. On appelloit le Pays anciennement la Sogdiane, & il reste encore aujourd'hui des traces de ce nom dans celui de la Province & de la Riviere, enfin en 1220. cette Ville etoit la Capitale de la Transoxiane. Elle se trouve à 40. degrés de Latitude. Mr. de l'Isle ne la place cependant qu'environ à 39. sur sa Carte de l'Asie Septentrionale. Cette Ville a toujours eté en grande réputation.

[h] *Petis de la Croix*, Hist. de Genghizcan, liv. 3. c. 8.

tion. C'est elle que les Chinois, qui dans l'Alphabet n'ont point la lettre R, appellent SAMAHANIA. C'est la MARACANDA de Pline, de Strabon, & des autres Anciens. Elle avoit 70. Stades de tour, c'est-à-dire, environ trois lieues de France, au tems d'Alexandre le Grand. Elle a en depuis plus de 12. lieues de circuit, & elle les avoit aussi-bien que Bochara, lorsque les Mogols l'assiégerent: avec cette difference, que l'enceinte de Samarcande étoit beaucoup plus réguliere, & avoit plus de Fortifications que celle de Bochara. Elle avoit douze Portes éloignées l'une de l'autre d'une lieue. Ces Portes étoient de fer; & de deux lieues en deux lieues, il y avoit un Bâtiment pour un grand Corps de Garde, destiné à la sûreté de la Place. Outre cela les murailles étoient revetues de creneaux, & de Tourelles pour combattre à couvert, & étoient entourées d'un fossé très-profond sur lequel passoit un Aqueduc, qui conduisoit les eaux d'une petite Riviere, & les distribuoit dans tous les Quartiers de Samarcande par des Canaux de plomb; de sorte qu'il n'y avoit point de grande Rue, qui n'eût ses eaux coulantes, & point de Maison considérable, qui n'eût sa Fontaine. Il y avoit encore plusieurs ruisseaux, qui descendoient de certains Tertres élevés qui formoient des Jets & des Cascades, qui servoient à la décoration des Places publiques. Les Habitans étoient sur-tout curieux d'avoir de beaux Jardins, & chaque Maison avoit le sien. Il y avoit dans cette grande Ville un enclos appellé la Ville Interieure, qui avoit quatre Portes, mais des murs sans défense. La Mosquée principale de Samarcande étoit dans cet enclos, aussi-bien que le Palais où le Prince faisoit sa demeure. On rapporte que lorsqu'on montoit au haut de la Forteresse, pour voir la Ville, on n'appercevoit que des Arbres, & aucun Toit de Maisons; ce qui n'est pas surprenant, puisqu'outre, que dans la Grande il y avoit des Champs labourables, des Prez & une infinité de Jardins, l'on y voyoit encore des Montagnes & des Vallées. Il y a des Auteurs qui prétendent, que cette Ville a été bâtie par Aléxandre le Grand, pendant le cours de ses conquetes dans la Transoxiane, & dans la Bactriane, & qu'il lui donna le nom d'Aléxandrie; mais cette opinion a peu de fondement, de même que celle d'un Auteur Oriental, qui s'est imaginé qu'elle avoit été bâtie, par un Roi de l'Arabie Heureuse nommé Tobaï. Elle subsistoit avant ce Tobaï, qui étoit de la Famille des Tobateba, ainsi que l'assûre Hezarfène dans l'Histoire Universelle de l'Asie. Elle subsistoit même avant Aléxandre, & le Roi Arabe Tobaï n'y fit construire qu'une Porte, qu'on appelle encore la Porte de Kefeh, sur laquelle on a vu long-tems une Lame de fer, avec une Inscription gravée en Caractère Houmarité, ancien Arabe, qui faisoit connoître son antiquité. Enfin, Samarcande a été le Siége du grand Tamerlan, environ 140. ans après avoir été prise par les Mogols, & ce Prince la rendit une des plus belles Villes d'Orient, quoiqu'elle fût alors d'une plus petite étendue qu'elle n'étoit auparavant. Il fit bâtir auprès une Ville qu'il appella DAMAS. Pendant son Régne on fouilla dans les fondemens des murailles, & l'on trouva des Médailles en Caractères Cufiques, ce qui fit juger qu'un Prince Mahométan l'avoit fait rebatir.

Zingis-Chan premier Empereur des anciens Mogols & Tartares, se présenta devant cette Ville en 1220. & en forma le Siége. Il y trouva d'abord toute la résistance, que l'on peut attendre d'une Ville bien munie, & d'un renfort de cent dix mille hommes, que le Sultan Mchemet y avoit fait entrer. Il y avoit outre cela vingt Eléphans des plus grands & une si grande quantité de Peuple, tant de gens de la Ville, que de ceux qui s'y étoient venus refugier, qu'à peine la Place quelque étendue qu'elle eût, pouvoir elle contenir tant d'hommes. Mais tant de Peuples de Nations différentes ne purent s'accorder, & la mésintelligence forma deux partis dans la Ville. Les uns à la tête desquels étoient le Cady & le Moufty, prirent la resolution d'aller trouver le Grand Chan, & de lui demander une composition honnête, ce qu'ils obtinrent en livrant une partie de la Ville, dont les Portes étoient à leur disposition. L'autre parti à la tête duquel étoit le Gouverneur occupoit les endroits de la Ville, qui étoient de plus difficile abord, & s'obstina à se défendre. On ne put les forcer pendant quatre jours, mais le cinquiéme le Gouverneur voyant, que tous les Postes étoient pris & qu'il ne restoit plus que celui qu'il défendoit en personne, il résolut de périr, ou de se tirer du danger où il étoit. Pour cela il prit mille Cavaliers choisis & traversa avec eux le Camp des Mogols qu'il surprit, & ainsi il se sauva malgré eux avec sa troupe. Les Mogols furent bien-tôt maîtres de la Place. Ils en ruïnérent les murailles, & firent main basse sur trente mille hommes, qui composoient le reste de la Garnison. Plusieurs Habitans périrent aussi, & cette partie de la Ville fut pillée.

Les environs de Samarcande étoient arrosés par la Riviére de Sogde, qui rendoit la Campagne agréable, & embellissoit les Promenades. Les bords de cette Riviére étoient chargés d'Arbres fruitiers qui produisoient un grand revenu, & une partie des fruits appartenoit à certains Mages, à qui on les avoit légués, à condition qu'ils prendroient garde à ce qui se passeroit sur cette Riviere, & que pour cet effet, ils habiteroient sur ses Rives, l'Hyver & l'Eté.

Présentement Samarcande est considérable, non seulement par les avantages dont je viens de parler, & par la beauté de ses Places publiques, qui sont bâties & pavées de très belles pierres, qu'on prend sur une Montagne appellée COHAC, mais aussi à cause du Commerce de la grande Tartarie, des Indes, & de la Perse, d'où l'on

l'on y porta tontes fortes da Marchandiſes. Outre cela c'eſt cette Ville, qui fournit à l'Indoſtan les plus beaux Fruits, qui s'y mangent taut verds, que ſecs. Ses Habitans en font un grand Commerce, & e'eſt de ces Jardins, que l'on tire ces excellens Melons, que l'on ſert aux Indes, en plein Hyver ſur les Tables des grands Seigneurs. Il s'y fait auſſi du papier de Soye le plus beau du moude. La Lettre Turque qui fut envoyée au Roi de France en 1675. par le Roi de Perſe, étoit écrite ſur du papier de Samarcande, & celui ſur lequel il écrit ordinairement ſes Lettres, ſe fabrique à Eſterabad & s'appelle Abadi. Enfin il y a dans Samarcande une célèbre Académie des Sciences. Un Prince de la race des Usbecks eſt préſentement Souverain de Samarcande. Quoiqu'il ſoit moins puiſſant que ſes Prédéceſſeurs, il l'eſt beaucoup plus que les Chans de Balck & de Bochara, qui ſont Usbecks comme lui. Ces trois petits Souverains font presque toujours la guerre au Roi de Perſe, & font toujours ligués enſemble contre lui.

L'Auteur des Notes ſur l'Hiſtoire Généalogique des Tatars [a], réforme un pen ces idées. La Ville de SAMARKANT, dit-il, eſt ſituee dans la Province de Maurenner (Mawralnahr) à 41. d. 20'. de Latit. & à 95. d. de Longitude, à ſept journées au Nord de la Ville de Bouchara, (Bockhara). Il s'en faut beaucoup, que cette Ville ſoit à préſent auſſi brillante qu'elle l'a été dans les Siécles paſſés; cependant elle eſt encore d'une aſſés grande étendue & fort peuplée. Elle eſt fortifiée de bons remparts de tarre gazonnée, & ſes Bâtimens ſont à peu prés dans le même état, que ceux de la Ville de Bouchara, excepté qu'on y trouve pluſieurs Maiſons de Particuliers qui ſont bâties de pierres, parce qu'il y en a quelques Carriéres aux environs de cette Ville. On pretend que c'eſt la Ville de Samarkant, qui fournit le plus beau Papier de ſoye qui ſe faſſe dans l'Aſie, & que c'eſt à eauſe de cette qualité, qne le Papier de cette Ville eſt tant recherché dans tous les Etats de l'Orient. L'Académie des Sciences, qui eſt en cette Ville, eſt maintenant une des plus fameuſes des Mahométans, & ceux qui ſouhaitent s'inſtruire dans les Belles-Lettres viennent de tous les Etats voiſins y faire leurs Etudes. Le Château deſtiné pour la Réſidence des Chans, & qu'on voit dans cette Ville eſt des plus ſpacieux; mais comme préſentement la Province de Maurenner, n'a point de Chan particulier, il tombe inſenſiblement en ruïne: car quand le Chan de la Grande Boucharie vient dans l'Eté paſſer quelques mois à Samarkant, il campe ordinairement ſous des Tentes, dans des Prairies auprés de la Ville. Les environs produiſent des Poires, des Pommcs, des Raiſins, & des Melons d'un goût ſi exquis & en ſi grande quantité, qu'ils en fourniſſent tout l'Empire du Grand-Mogol, & une partia de la Perſe. La petite Riviére qui paſſe par la Ville & qui va ſe jetter dans la Riviére d'Amù vers les 92. d. de Longitude feroit d'une grande commodité à la Ville, pour la communication avec les Etats voiſios, ſi les Habitans avoient l'induſtrie de la rendre navigable. Enfin il ne manque rien à la Ville de Samarkant, pour faire un Commerce fort conſidérable, que d'avoir d'autres Maîtres & d'autres Voiſins, que les Tartares Mahométans.

[a] Pag. 278.

SAMARIE, Ville de la Paleſtine [b], Capitale d'un Royaume de meme nom qui comprenoit les dix Tribus. Elle fut batie par Amri Roi d'Iſraël, qui acheta la Montagne de SOMERON deux Talents d'argent [c]. Cette Montagne appartenoit à un nommé *Somer*. Quelques-uns croient qu'il y avoit déja quelque commencement de Ville, fondés ſur ce qu'avant le Régne d'Amri, il eſt déja fait mention de Samarie [d]; mais d'autres reconnoiſſent une prolepſe on anticipation dans le diſcours de l'homme de Dieu, qui parle de Samaria ſous le Régne de Jéroboam.

[b] D. *Calmet*, Dict.
[c] 3 Reg. c. 16.
[d] Ibid c. 13.

Quoiqu'il en ſoit Samarie ne fut Villa conſidérable, & na devint Capitale du Royaume d'Iſraël, que depuis le Régne d'Amri. Avant lui les Rois d'Iſraël demeuroient à Sichem, ou à Therſa. Samarie étoit ſituée ſur une Montagne agréable, fertile & d'une ſituation avantageuſe, à douze milles de Dothaïm, à autant de Merom, & à quatre milles d'Atharoth [e]. Joſephe dit qu'elle eſt à une journée de Jéruſalem [f]. Au reſta, quoiqu'elle fût bâtie ſur une hanteur, il faut qu'il y ait eu des eaux en abondance, puiſqu'on voit des Médailles frappées dans cette Ville, où l'on a repréſenté la Déeſſe Aſtarté foulant aux pieds un Fleuve, ce qui fait voir qu'elle étoit bien arroſée. Joſephe fait remarqner que Jean Hircan Prince des Juiſs l'ayant priſe, la ruïna de fond en comble, & fit même paſſer le Torrent ſur ſes ruïnes pour en effacer juſqu'aux moindres traces.

[e] *Euſeb.* aux titres de ces Lieux.
[f] Antiq. l. 15. c. 11.

Les Rois de Samarie, n'oubliérent rien pour rendre eette Ville la plus forte, la plus belle, & la plus riche qu'il leur fut poſſible. Achab y bâtit un Palais d'Yvoire [g], e'eſt-à-dire, où il y avoit beaucoup d'Ornemens d'Yvoire. Amos d'écrit Samarie ſous Jéroboam II., eomme une Ville plongée dans les délices, & dans la délicateſſe. „ Je détruirai, dit-il, vos „ Appartemens d'Hyver & vos Appartemens d'Eté; vos Maiſons d'Yvoire périront & la multitnde de vos Maiſons „ feront ruïnées. Ecoutez ce que je vous „ dis, Vaches graſſes qui êtes à Samarie, „ qui accablez l'Indigent par vos injuſtices, & qui briſez les Pauvres, qui dites à vos Seigneurs: apportez & nous „ boirons &c. ".

[g] 3 Reg. c. 13.

Benadad Roi de Syrie [h], avoit bâti des Places pnbliques ou des Rues à Samarie, apparemment pour le Commerce, & ſes gens y demeuroient ponr trafiquer. Benadad ſon fils aſſiégea cetta Place, ſous le Régne d'Achab [i]; mais il fut battu & obligé de lever le ſiége. L'année ſuivante il remit une Armée ſur pied, dans le deſſein apparemment de marcher encore contre

[h] Ibid. c. 20.
[i] Ibid.

contre Samarie, mais son Armée fut encore taillée en pièces. Quelques années après Benadad vint encore assieger Samarie [a], & la rédnisit à une telle famine qn'une mere y mangea son propre enfant; mais la Ville fut délivrée par un effet sensible de la protection de Dieu. Enfin elle fut assiégée par Salmanazar Roi d'Assyrie [b], la neuvième année d'Osée Roi d'Israël, qui étoit la quatrième d'Ezechias Roi de Juda, & elle fut prise trois ans après. Le Prophete Osée [c] parle des cruautés exercées par Salmanazar contre les Assiégés, & Michée [d], dit que cette Ville fut réduite en un monceau de pierres. Les Chuteens qui furent envoyez par Assar-Adon pour demeurer dans les Terres de Samarie, ne songérent pas à s'etablir dans les ruïnes de cette Ville, ils demeurérent à Sichem dont ils firent la Capitale de leur Etat. Ils étoient encore sur ce pied-là lorsqu'Aléxandre le Grand arriva dans la Phœnicie & dans la Judée [e].

Cependant les Chutéens avoient déja rétabli quelques Maisons à Samarie dès le tems du retour de la Captivité, puisqu'Esdras [f] parle déja des Habitans de Samarie, & que les Samaritains, jaloux des faveurs qu'Aléxandre le Grand avoit accordées aux Juifs, se révoltérent, pendant que ce Prince étoit en Egypte & brûlérent vif Andromaque, qu'il avoit établi Gouverneur de Syrie [g]. Aléxandre marcha contre eux, prit Samarie, & y mit des Macédoniens pour l'habiter [h], donnant le Pays des environs aux Juifs, pour le cultiver & leur accordant l'éxemption du Tribut [i]. Les Rois d'Egypte & de Syrie, Successeurs d'Aléaandre, les dépouillérent de la propriété de ce Pays.

Mais Aléxandre Ballés Roi de Syrie rendit à Jonathas Maccabée les Villes de Lidda, d'Ephrœm, & de Ramatha, qu'il démembra du Pays de Samarie [k]. Enfin les Juifs rentrérent dans la possession de tout ce Pays sous Jean Hircan Asmonéen, qui prit Samarie & la ruïna de telle sorte, dit Josephe [l], qu'il fit passer les Torrens sur ses ruines. Elle demeura en cet état jusqu'à ce qu'Aulus Gabinius Proconsul de Syrie la rétablit & lui donna [m] le nom de Gabinienne.

Mais c'étoit encore peu de chose jusqu'à ce que le grand Hérode lui rendit son ancien lustre, & lui donna le nom Grec de Sebaste, qui revient an nom Latin Augusta, en l'honneur de l'Empereur Auguste qui lui avoit accordé cette Place en propriété [n].

Le nom de Samarie étoit commnn à la Ville appellée ainsi, & au Pays des environs; de sorte qn'il y avoit Samarie *Ville*, & la Samarie, qui étoit le *Pays* de Samarie. Les Auteurs Sacrés du Nouveau Testament, comme le remarque très-bien D. Calmet, parlent asses peu de *Samarie*, & lors qu'ils employent ce mot ils expriment sous ce nom plutôt le Pays, que la Ville dont nous parlons. Par exemple quand on dit [o], que *Jésus passoit par le milieu de la Samarie*, cela veut dire par le Pays de Samarie. Et encore [p] *Jésus étant venu dans une Ville de la Samarie nommée Sichar*: c'est là qu'il eut un entretien avec une *Femme de Samarie*, c'est-à-dire, une Samaritaine de la Ville de Sichar. Après la mort de St. Etienne, les Disciples furent dissipés, & se dispersérent dans les Villes de la Judee & de la Samarie [q]; & le Diacre St. Philippe vint dans la Ville de Samarie, où il fit plusieurs conversions. Les Apôtres ayant appris que cette Ville, avoit reçu la parole de Dieu y envoyérent Pierre & Jean, pour donner le St. Esprit à ceux qui avoient été baptisés. C'est là qu'étoit Simon le Magicien, qui offrit de l'argent aux Apôtres, afin qu'ils lui communiquassent le pouvoir de donner le St. Esprit. *Samarie* n'est jamais nommée Sebaste dans les Livres du Nouveau Testament, quoique les Etrangers ne la connoissent gueres que sous ce nom là. St. Jérôme [r] dit qu'on croioit qu'Abdias étoit enterré à Samarie. On y montroit aussi les Tombeaux d'Elizée, & de St. Jean Baptiste [s]. On trouve plusieurs Medailles anciennes frappées à Sebaste, ou Samarie, & quelques Evêques de cette Ville ont souscrit aux anciens Conciles.

SAMARIE (La), Contrée de la Palestine. Elle renfermoit quelqnes Villes aux environs de sa Capitale. Ce Canton avoit été anciennement le Pays des Pherasa'ens. Voyez ce mot. Dans la suite Assar-Adon y mit les Chuta'ens. Voyex leur Article.

2. SAMARIE (Le Royaume de). Il n'est point différent du Royaume d'Israël, formé des dix Tribus qui se détachérent du Roysnme de Juda aprés le Régne de Salomon; mais ce nom ne lui convient, que sous le Régne d'Amri Fondatenr de Samarie, qui en devint la Capitale, car auparavant cet avantage appartenoit à Sichem.

SAMARITAINS (Les), Peuple de la Palestine. On entend également par ce mot les Habitans de la Ville de Samarie, & ceux de la Province dont Samarie [t] étoit la Capitale. En ce sens il semble qu'on pourroit donner le nom de *Samaritains* aux Israëlites des dix Tribus, qui vivoient dans la Ville & dans le Royaume de Samarie. Toutefois les Auteurs Sacrés ne donnent communément le nom de Samaritains, qu'à ces Peuples étrangers, que les Rois d'Assyrie envoyérent de delà l'Euphrate, pour habiter dans le Royaume de Samarie, lorsqu'ils en curent emmené captifs les Israélites, qui y habitoient auparavant; ainsi on peut mettre l'Epoque des Samaritains à la prise de Samarie par Salmanasar. Ce Prince emmena Captifs les Israélites, qui se trouvérent dans le Pays, & leur assigna des Terres au delà de l'Euphrate & dans l'Assyrie [u], pour y demeurer. Il envoya en leur place d'autres Habitans, dont les plus célébres furent les Chutéens, Penples descendus de Chus, & qui sont apparemment du nombre de ceux que les Anciens ont connus sous le nom de Scythes.

Aprés Salmanasar, Assar-Adon son Successeur

a 4 Reg. c. 6.
b Ibid. c. 17.
c C. 10. & 14.
d C. 1.
e *Joseph.* Antiq. l. 11. cap. ult.
f Lib. 1. c. 4. & Lib. 2. c. 4.
g *Q. Curt.* L. 4. c. 21.
h *Euseb.* Chron.
i *Hecatæus apud* Joseph. l. 2. contra Appionem.
k 1 *Maccab.* c. 10. & 11.
l Antiq. l. 13. c. 18.
m *Syncell.* Chron. *Usser.* ad A. M. 3919.
n *Joseph.* Antiq. l. 15. c. 11.
o *Luc.* c. 17.
p *Joan.* c. 4.
q *Act.* c. 8.
r In *Abdiam* c. 1.
s *Hieronym.* in Mich. 1. & in Osée 1. & Epistol. ad Marcellam.
t D. *Calmet*, Dict.
u 4 *Reg.* c. 17.

cesseur ayant appris que les Peuples, qui avoient été envoyez dans la Samarie, étoient infestés par des Lions qui les devoroient [a], ce qu'on attribuoit à ce qu'ils ne savoient pas la maniére dont le Dieu de ce Pays vouloit être adore, Assar-Adon, dis-je, y envoya un Pretre du Dieu d'Israël, afin qu'il leur enseignat la Religion des Hébreux. Mais ils crurent pouvoir allier cette Religion avec celle dont ils faisoient profession auparavant; ils continuérent d'adorer leurs Idoles, comme à l'ordinaire, en adorant aussi le Seigneur, ne voyant pas l'incompatibilité de deux choses si opposées. On ne sait combien de tems ils restérent dans cet état, mais au retour de la Captivité de Babylone, il paroît qu'ils avoient entiérement abandonné le culte des Idoles: & lorsqu'ils demandérent aux Israélites, qu'il leur fût permis de travailler avec eux au rétablissement du Temple de Jérusalem, ils dirent [b] que depuis qu'Asar-Adon les avoit transportes dans ce Pays, ils avoient toujours adoré le Seigneur; & l'Ecriture, depuis le retour de la Captivité, ne leur reproche en aucun endroit qu'ils adorassent les Idoles, quoiqu'elle ne dissimule ni leur jalousie contre les Juifs, ni les mauvais services qu'ils leur rendirent à la Cour de Perse par leurs calomnies, ni les piéges qu'ils leur tendirent pour tâcher de les empêcher de rétablir les murs de Jérusalem [c]. Il ne paroît pas qu'il y ait eu de Temple commun pour tous ces Peuples venus de delà l'Euphrate, dans la Samarie, avant la venue d'Aléxandre le Grand dans la Judée. Avant ce tems chacun suivoit sa dévotion, & adoroit le Seigneur où il jugeoit à propos. Mais ils comprirent aisément par la lecture des Livres de Moyse, qu'ils avoient en main, & par l'exemple des Juifs leurs voisins, que Dieu ne vouloit être adoré, que dans le seul lieu qu'il avoit choisi. Ainsi ne pouvant aller au Temple de Jérusalem, parce que les Juifs ne le leur vouloient pas permettre, ils songérent à bâtir un Temple sur le Mont Garizim, près la Ville de Sichem [d], qui étoit alors leur Capitale. Sanaballat Gouverneur des Samaritains, s'adressa donc à Aléxandre, & lui dit qu'il avoit un gendre nommé Manassé, fils de Jadus Grand-Pretre des Juifs, qui s'étoit retiré à Samarie avec un grand nombre de personnes de sa Nation; qu'il souhaitoit bâtir dans sa Province un Temple, où il pût exercer la Grande-Sacrificature; que cette entreprise seroit même avantageuse au Roi, puisqu'en construisant un Temple dans la Province de Samarie, on partageroit la Nation des Juifs, Peuple remuant & séditieux, & qui par cette division se trouveroit affoiblie, & moins en état d'entreprendre des nouveautés.

a 4 *Reg.* c. 17. Voyez aussi 1 *Esdr.* c. 4.

b 1 *Esdr.* c. 4. v. 1. 2. 3.

c 2 *Esdr.* c. 2. v. 4. 6. &c.

d *Joseph.* Antiq. l. 11. c. 8.

Aléxandre accorda aisément à Sanaballat ce qu'il demandoit, & aussitôt les Samaritains commencérent à bâtir leur Temple de Garizim, qu'ils ont toujours fréquenté depuis ce tems-là, & qu'ils fréquentent encore aujourd'hui, comme le Lieu que le Seigneur a destiné pour y recevoir les adorations de son People. C'est de cette Montagne & de ce Temple, que la Samaritaine de Sichar disoit à Jésus-Christ [e]: Nos Peres ont adoré sur cette Montagne, qu'elle montroit de la main, & qui étoit toute voisine de Sichem, & vous autres Juifs vous dites, que c'est à Jerusalem qu'il faut adorer. Voyez ci-devant l'Article Garizim, où nous avons parlé des diverses fortunes arrivées à ce Temple.

e *Joan.* c. 4. v. 20.

Les Samaritains ne demeurérent pas long-tems sous l'obéissance d'Aléxandre. Ils se révoltérent dès l'année suivante [f], & Aléxandre les chassa de Samarie, mit en leur place des Macédoniens, & donna la Province de la Samarie aux Juifs. Cette préférence qu'Aléxandre donna aux Israélites, servit à augmenter la haine & l'animosité qui étoient entre ces deux Peuples. Lorsque quelque Israélite avoit mérité punition pour avoir violé la Loi dans quelque point important, il se retiroit à Samarie, ou à Sichem & embrassoit le culte qu'on rendoit au Seigneur à Garizim [g]. Lorsque les Juifs étoient dans la prospérité, & qu'il s'agissoit d'affaires favorables, les Samaritains ne manquoient pas de se dire Hébreux & de la Race d'Abraham; mais aussi-tôt que les Juifs étoient dans la disgrace ou dans la persécution, les Samaritains soutenoient qu'ils n'avoient rien de commun avec eux, & qu'ils étoient Phéniciens d'origine [h], ou qu'ils descendoient de Joseph ou de son fils Manassé. C'est ainsi qu'ils en usérent du tems d'Antiochus Epiphanes [i].

f *Joseph.* contre Appion. l. 2. Q. Curt. l. 4. c. 21. *Euseb.* in Chronico Usser. ad An. M. 3673.

g *Joseph.* Antiq. l. 12. cap. ult.

h Ibid. p. 386. & l. 12. c. 7. p. 410.

i Ibid. l. 12. c. 7.

Ce Prince ayant voulu forcer les Juifs à quitter leur Religion, pour embrasser celle des Gentils, ils lui résisterent avec beaucoup de force, & s'exposérent aux derniéres extrémités, plutôt que de renoncer à ce qu'ils devoient à Dieu. Mais les Samaritains écrivirent à Antiochus qu'étant Sidoniens, ou Phéniciens d'origine, & s'étant habitués à Sichem, ils s'étoient vus obligés par différens malheurs, qui étoient arrivés à leur Pays, de prendre certains usages propres aux Juifs, comme l'observation du Sabbath: qu'ils avoient bâti un Temple sur le Mont Garizim, qui n'étoit dédié à aucune Divinité particuliére [k]; que puisqu'il avoit jugé à propos de faire sentir aux Juifs les effets de son indignation, pour les châtier de leur malice, ils le prioient de ne les pas confondre avec ces Peuples; & qu'ils étoient disposés, pour obéir à ses ordres, de consacrer leur Temple à Jupiter le Grec. Antiochus agréa leur proposition, & écrivit aux Gouverneurs de la Samarie de ne plus molester les Samaritains pour leur Religion.

k A la Lettre qu'il étoit dédié à un Dieu sans nom, ou plutôt que le Temple étoit sans nom: [illegible]

Aléxandre le Grand avoit mené en Egypte six mille Samaritains [l], que Sanaballat lui avoit envoyé à Tyr en qualité de Troupes Auxiliaires. Il leur assigna des Terres dans la Thébaïde, & leur confia la garde de cette Province. Ces Samaritains conservérent en ce Pays, & dans le reste de l'Egypte, où ils se trouvoient, leur ancienne antipathie contre les Juifs, soutenant que le Mont Garizim étoit

l *Joseph.* Antiq. l. 12. cap. ult. p. 386.

étoit le vrai lieu où Dieu vouloit être adoré, & les Juifs au contraire prétendant, que c'étoit le Temple de Jerusalem. La dispute s'échauffa de telle maniére, qu'ils en vinrent à une espéce de sédition, & l'affaire fut portée au Roi Philométor [a]. Ce Prince voulut qu'elle fût plaidée en sa présence, & les Parties convinrent que l'on n'apporteroit point de preuves, qui ne fussent tirées des Livres de la Loi, & que les Avocats qui perdroient leur cause, feroient mis à mort. Un nommé Sabæus & Théodore défendoient les Samaritains: Andronique, fils de Messalami, étoit Avocat des Juifs. Ceux-ci gagnérent leur procès, & le Roi condamna à mort les Avocats des Samaritains.

Nous ne garantissons pas ce fait, quoiqu'avancé par Joseph d'une maniere très-circonstanciée [b]; mais nous pouvons encore moins ajouter foi à tout ce que les Samaritains racontent d'eux-mêmes, & à leur avantage, dans leur Chronique [c], qui n'a été composée que depuis Constantin, & sous les Empereurs Chrétiens. Ils croyent que Josué, Chef du Peuple de Dieu, fit bâtir un Temple sur le Garizim, & y établit Rus, de la race d'Aaron, pour le desservir. Ils produisent une suite de Grands-Prêtres, qu'ils prétendent avoir toujours servi le Seigneur dans cet endroit, depuis Josue jusqu'aujourd'hui, sans interruption. Ils ne reconnoissent point Jéroboam, fils de Nabat, pour Auteur de leur Schisme, ni la transmigration des Israélites causée par Teglat-Phalasar. Ils disent que les Rois de Syrie liguez avec celui de Jérusalem se soulevérent contre Bachtnezer, Roi des Perses. (C'est ainsi qu'ils appellent Nabuchodonosor Roi de Babylone.) Ce Prince se mit en Campagne, prit Jérusalem, passa delà à Sichem, ne donna aux Habitans que sept jours pour sortir de leur Pays, & menaça du dernier supplice ceux qui s'y trouveroient après le terme qu'il avoit fixé. En meme-tems il envoya dans la Samarie & dans la Judee d'autres Peuples pour habiter les Villes desertes; mais ces nouveaux Habitans n'y purent vivre, parce que les Fruits qui paroissoient beaux, renfermoient un poison mortel qui les tuoit. On en informa Bachtnézer, qui consulta sur cela les anciens Habitans du Pays. Ils lui déclarérent que ce mal ne finiroit pas, qu'on n'y renvoyât les Hébreux, qui en avoient injustement été chassés. On leur permit donc de s'y aller rétablir. Ils obtinrent un Edit, qui portoit qu'ils se rassembleroient tous en un meme lieu, pour partir tous ensemble. Il s'éleva une Dispute entre les Samaritains fils de Joseph & d'Aaron, & les Juifs, savoir si l'on s'en retourneroit à Jérusalem, pour y rebâtir le Temple de Sion, ou si l'on reviendroit à Sichem pour y rebâtir celui de Garizim. Zorobabel qui plaidoit pour les Juifs, soutenoit que Jérusalem étoit indiquée par les Ecrits des Prophétes; Sanaballat qui tenoit pour Garizim, prétendoit que les Ecrits que l'on alléguoit, étoient corrompus. Il fallut en venir à l'épreuve du feu, l'Exemplaire de Zorobabel fut brûlé en un instant, & celui de Sanaballat résista au feu jusqu'à trois fois, ce qui fut cause que le Roi honora Sanaballat, lui fit des presens & le renvoya à la tête des dix Tribus, qui allérent reprendre possession du Garizim & de Samarie.

[a] Joseph. Antiq. l. 13. c. 6.

[b] Voyes la Critique qu'en fait Mr. Basnage Hist. des Juifs, l. 8. c. 1. p. 38. 39. t. 6. Edit. de Paris.

[c] Liber Josue, seu Chronic. Samarit. apud Hottinger. Exercit. Antimorin.

Nous ne nous arrêtons point à réfuter cette Histoire; elle se détruit d'elle-même. Nous avons les Histoires Sacrées des Rois, des Paralipoménes, d'Esdras, de Néhémie, & les Ecrits des Prophetes, qui nous apprennent le tems, la cause, les circonstances de la venue des Chutéens dans le Pays de Samarie, la cause & la maniére dont ils embrassérent la Loi des Juifs. Joseph nous a marqué l'origine du Temple de Garizim. Les monumens que produisent les Samaritains, sont trop nouveaux; ils ont trop l'air de fictions, & sont démentis par des Histoires trop authentiques, pour pouvoir mériter la moindre créance. Les Rabbins ont ajoûté à l'Histoire de Nehémie quelques circonstances au desavantage des Samaritains: ils disent que ces Peuples au nombre de cent quatre-vingt mille hommes, étant allez pour attaquer Jérusalem, Esdras & Nehémie assemblérent trois cens Pretres, qui les excommuniérent de la grande excommunication. Ces Prêtres étoient suivis de trois cens jeunes Garçons, portant un Exemplaire de la Loi d'une main, & une Trompette de l'autre. Ils sonnoient de la Trompette en même tems qu'on excommunioit les Chutéens, qu'on maudissoit celui qui mangeroit du pain avec eux, comme s'il avoit mangé de la chair de Pourceau. On demandoit à Dieu qu'ils n'eussent aucune part à la résurrection future, & qu'il ne fût jamais permis d'en faire des Prosélytes. Ce qui les effraya de telle sorte, qu'ils prirent tous la fuite.

Le Samaritains ayant reçu le Pentateuque, ou les cinq Livres de Moyse, du Prêtre qui leur fut envoyé par Assar-adon, l'ont conservé jusqu'aujourd'hui dans la même Langue, & dans le même Caractère qu'il étoit alors. C'est-à-dire dans l'ancien Caractère Hébreu ou Phénicien, & que nous appellons aujourd'hui Samaritain, pour le distinguer du Caractère Hébreu moderne, qui se voit dans les Livres des Juifs. Ceux-ci depuis la Captivité de Babylone, changérent leurs anciens Caractéres & prirent ceux des Chaldéens, auxquels ils s'etoient accoutumez à Babylone, & dont ils se servent encore aujourd'hui. C'est par abus qu'on lui donne le nom de Caractére Hébreu; ce nom ne convient dans la rigueur qu'au Texte Samaritain. Les Critiques ont remarqué quelques différences entre le Pentateuque des Juifs & celui des Samaritains. Ces différences roulent principalement sur le nom de Garizim, que les Samaritains paroissent avoir mis exprès en certains endroits, pour favoriser leurs prétentions, & qui veut que ce soit sur cette Montagne que le Seigneur doit être adoré. Les autres variétez sont de peu d'importance.

La Religion de ces Peuples fut d'abord la payenne: ils adorérent chacun la Divinité dont ils avoient appris le culte dans leur Pays [a]; ensuite ils mélérent à ce culte profane celui du Seigneur, du Dieu d'Israël. Ils donnérent une preuve de leur peu d'attachement à la vraye Religion, lorsque sous Antiochus Epiphanes, ils consacrérent leur Temple de Garizim à Jupiter le Grec [b]. Sous Aléxandre le Grand ils célébroient l'année Sabbatique, & par conséquent aussi l'année du Jubilé. On ignore s'ils le faisoient précisément dans le même tems que les Juifs, ou s'ils suivoient en cela une autre Epoque; & c'est en vain que quelques Critiques se sont efforcés d'en fixer le commencement [c] sous les Rois de Syrie; ils suivirent l'Epoque des Grecs ou des Séleucides, de même que tous les autres Peuples soumis à la domination des Séleucides. Depuis qu'Hérode eut rétabli Samarie, & qu'il lui eut donné le nom de *Sebaste*, les Habitans de cette Ville prirent dans leurs Médailles, & dans leurs Actes Publics l'Epoque de ce renouvellement. Mais ces Habitans de Samarie, dont la plûpart étoient Payens ou Juifs, ne firent pas Loi pour les autres Samaritans, qui comptérent apparemment leurs années suivant le Régne des Empereurs ausquels ils étoient soumis, jusqu'au tems qu'ils tombérent sous la domination des Mahométans sous laquelle ils vivent encore aujourd'hui; & ils comptent leurs années suivant l'Egire, ou comme ils parlent suivant le Régne d'Ismaël ou des Ismaélites.

a *Reg.* l. 4. c. 17.
b *Josephe*, Antiq. l. 10. c. ult.
c *Petit.* Eclog. Chronol. l. 2. c. 4.

Quelques Anciens comme S. Epiphane [d], & S. Augustin [e] ont mis les Samaritains au rang des Hérétiques: mais ils étoient plutôt Schismatiques à l'egard des Juifs. Ils n'appartiennent pas plus à la Religion Chétienne, que les Juifs, puisqu'ils ne reconnoissent point Jésus Christ pour le Messie, & qu'ils en attendent un autre. Quant à leur créance, on leur fait un crime de ne recevoir que le Pentateuque, & de rejetter tous les autres Livres de l'Ecriture, principalement les Prophètes, qui ont marqué plus expressément la venue du Messie. Ils disent pourtant dans leur Lettre à M. Ludolf, qu'ils reçoivent le Livre de Josué: mais apparemment sous ce nom, ils n'entendent autre chose que leur Chronique. On les a aussi accusés de croire Dieu corporel [f], de nier le S. Esprit, & la Résurrection des morts [g]. Jésus-Christ leur reproche d'adorer ce qu'ils ne connoissent pas [h]. S. Epiphane dit qu'ils adoroient les Téraphims que Rachel avoit emporté de chez Laban, & que Jacob enfouït dans la terre. Enfin on veut qu'ils ayent rendu un culte superstitieux à un Pigeon, ou à sa figure, & qu'ils ayent donné méme la circoncision au nom de la Colombe. M. Reland dans sa Lettre à M. Basnage [i], soutient qu'ils nient l'existence des Anges; & Léontius [k] parmi les Anciens avoit déja avancé qu'ils nioient les Anges, & l'immortalité de l'Ame. Jésus-Christ semble les exclure du salut, lorsqu'il dit que le salut vient des Juifs [l]: *Salus ex Judæis.* Il est vrai que ces paroles peuvent signifier simplement que le Messie devoit sortir des Juifs; mais le seul crime du Schisme, & de la séparation de la vraye Eglise, suffisoit pour leur mériter la damnation. La Samaritaine témoigne assés que les Samaritains attendoient le Messie [m], & qu'ils espéroient qu'il éclairciroit tous leurs doutes. Plusieurs Habitans de Sichem crurent à la prédication de Jésus-Christ, & plusieurs de ceux de Samarie à celle de S. Philippe; mais on dit qu'ils retombérent bien-tôt dans leurs erreurs, séduits par Simon le Magicien [n]. Josephe [o] nous apprend qu'un certain Imposteur ayant persuadé aux Samaritains qu'il leur montreroit les Vases sacrés que Moïse avoit cachés dans un creux de leur Montagne, le Peuple crédule le suivit, & s'empara d'un gros Bourg nommé Tiratâba, en attendant le reste de la Nation, qui devoit s'assembler, pour avoir part au spectacle. Mais Pilate craignant quelque soulévement, envoya quelques Escadrons contre cette multitude, qui fut aisément dissipée; & les Auteurs de la sédition ou de ce mouvement furent punis de mort. L'erreur est grossiére puisque Moïse n'entra jamais dans la Terre promise. La Chronique des Samaritains dit qu'Oziz cinquième Souverain Pontife depuis Aaron, enterra les Vases sacrés.

d *Epiphan.* Hæres. 9.
e *Aug.* Lib. de Hæres.
f *Epiphan.* Hæres. 9.
g Idem Ibidem. *Greg. Mag.* Moral. *in Job.* l. 1. c. 8. l. 2. c. 19. &c.
h *Joan.* c. 4. v. 22.
i *Ita Rabb. quidam in* Thalmud.
k *Ganz Zemach David.* p. 106.
l *Joan.* c. 4. v. 22.
m Ibid. v. 25.
n Vide *Ligtfoot in Matt.* 10. 5.
o Antiq. l. 18. c. 5.

Quant aux Samaritains d'à présent, on voit par leurs Lettres écrites à leurs freres prétendus d'Angleterre, & à Scaliger, qu'ils croyent en Dieu, à Moïse son Serviteur, à la Loi Sainte, à la Montagne de Garizim, à la Maison de Dieu, au jour de la vengeance & de la paix; qu'ils se piquent d'observer la Loi de Moïse, même plus exactement que les Juifs, en plusieurs Articles. Ils gardent le Sabbat dans toute la rigueur portée par la Loi, sans sortir du lieu où ils se trouvent, si ce n'est pour aller à la Synagogue. Ils ne sortent point de la Ville, & n'usent point du mariage ce jour-là. Ils ne différent jamais la circoncision au-delà de huit jours. Il sacrifient encore à présent dans le Temple de Garizim, & donnent aux Prêtres ce qui est porté par la Loi. Ils n'épousent point leurs Niéces, comme font les Juifs, & ne se permettent pas la pluralité des femmes. Leur haine pour les Juifs se voit par toute l'Histoire de Joseph, & par divers endroits du Nouveau Testament. L'Historien Juif [p]; dit que sous le Gouvernement de Coponius, une nuit de Pâque, comme on eut ouvert les Portes du Temple, quelques Samaritains y répandirent des os de morts, pour insulter aux Juifs, & pour troubler la dévotion de la Fete. Les Evangélistes nous apprennent que les Juifs, & les Samaritains n'avoient point de commerce ensemble: *Non enim coutuntur Judæi Samaritanis*; & la Samaritaine de Sichem s'étonne que Jesus lui parle [q], & lui demande à boire; à elle qui étoit Samaritaine. Le Sauveur envoyant prêcher ses Apôtres dans la Judée, leur dit de ne point entrer dans les Villes des Samaritains [r], parce qu'il les regardoit com-

p *Joseph.* Antiq. l. 18. c. 3.
q *Joan.* c. 4. v. 9.
r *Matt.* c. 10. v. 5.

comme des Schismatiques, & comme étrangers à l'Alliance d'Israël. Un jour ayant envoyé ses Disciples pour lui préparer un Logement dans une Ville des Samaritains, ceux-ci ne voulurent pas recevoir, parce qu'il paroissoit qu'il alloit à Jérusalem; *Quia facies ejus erat euntis in Jerusalem* [a]. Et les Juifs irrités des reproches de Jesus-Christ, lui disent qu'il est un Samaritain [b], ne pouvant à leur gré lui dire une plus grande injure. Josephe [c] raconte que quelques Samaritans ayant tué plusieurs Juifs qui alloient à la Fête à Jérusalem, cela alluma une espèce de guerre entre les uns & les autres. Ceux-ci demeurérent dans la fidélité aux Romains, tandis que les Juifs se révoltérent. Ils ne laissérent pas toutefois d'avoir quelque part au malheur de leurs voisins. Voyez Josephe *de Bello*, l. 3. c. 22. La Chronique des Samaritains [d] dit que l'Empereur Adrien ayant rasé Jérusalem, passa à Naplouse, autrement Sichem, & leur enleva leurs Livres, sans en excepter leur Généalogie, & leur Histoire. On leur défendit de circoncire leurs enfans: mais ils les envoyoient à mesure qu'ils naissoient dans des Cavernes, pour y recevoir le Sacrement de l'Alliance, & on ne les faisoit revenir que quand ils étoient guéris. Les Romains méloient de la chair de Pourceau dans les repas des Samaritains, qui étoient obligés d'user d'industrie pour s'en garantir. On plaça sur le Mont Garizim une Colombe, pour les empêcher d'y aller adorer; & on posta des troupes au pied de la Montagne, pour arrêter ceux qui voudroient y monter malgré la défense. Quelques-uns furent assés hardis pour oser y monter, & assés adroits pour tromper les Gardes: mais l'Oiseau les découvrit, & cria: *A l'Hébreu*. Les Gardes se réveillérent, & tuérent ceux qui y montoient. Le mal continua jusqu'à ce que Babar-raba envoya à Constantinople un de ses neveux nommé Lévi, pour y faire ses études. Ce jeune homme y fit de si grands progrès, qu'il devint Patriarche, & obtint de l'Empereur la liberté de retourner à Garizim; son dessein étoit de delivrer sa Nation du joug des Romains, & de lui rendre sa première liberté. On ne sait ce qu'il devint depuis; car c'est là que finit la Chronique des Samaritains; & ce qu'elle dit de la Ville de Constantinople, prouve assés qu'elle n'est point ancienne. S. Justin le Martyr assûre que l'Empereur Antonin le Pieux accordant aux Juifs la liberté qu'Adrien leur avoit ôtée de circoncire leurs enfans, en excepta les Samaritains. Ce Saint étant de Sichem même, pouvoit être bien informé de ce fait. Symmaque fameux Traducteur des Saintes Ecritures d'Hébreu en Grec, étoit Samaritain. Il quitta sa Patrie, & se fit Juif, & reçut pour cela une seconde circoncision [e]. Il y a encore aujourd'hui [f] quelques Samaritains à Sichem, autrement Naplouse. Ils y ont des Sacrificateurs, qui se disent de la race d'Aaron. Ils ont un grand Sacrificateur qui reside à Sichem ou à Garizim, qui y offre des Sacrifices, & qui indique la Fête de Pâque, & toutes les autres Fêtes à tous les Samaritains de la dispersion. On en voit quelques-uns à Gaza, à Damas, & au grand Caire. Scaliger reçut une Lettre des Samaritains de Sichem, qui fut imprimée en 1676. Ils ont encore depuis écrit à leurs prétendus freres d'Angleterre, & M. Ludolf fit imprimer en 1688. une Lettre qu'il avoit reçue d'eux.

[a] Luc. c. 9. v. 52. 53.
[b] Joan. c. 8. v. 48.
[c] Antiq. l. 20. c. 5. & de Bello. l. 2. c. 21.
[d] Liber. Josue apud Hottinger, p. 116.
[e] Epiphan. de Ponder. & mensuris.
[f] Voyez l'Hist. des Juifs par Mr. *Basnage*, t. 6. l. 8. c. 2. Edit de Paris.

Ceux qui voudront savoir plus à fond, l'Histoire, la Créance, les Cérémonies des Samaritains, pourront consulter les Lettres dont nous avons parlé, Hottinger, Cellarius, les Heures Hébraïques de Ligtfoot, & la Continuation de l'Histoire de Joseph, par M. Basnage, dans tout le huitiéme Livre, où il raporte le précis des Chroniques des Samaritains, & des Ouvrages qui ont été composés à leur occasion.

SAMARIANA, Ville ancienne de l'Hircanie, selon Strabon [g]. Ptolomée conjecture que ce pourroit bien être la SARAMANNA de Ptolomée.

[g] Lib. 11. p. 508.

SAMARICI EQUI, Vegece parlant de Chevaux qu'il n'est pas aisé de dresser au Manége, nomme *Samarici*, *Epirotæ*, & *Dalmatæ Equi*, c'est-à-dire les Chevaux de Dalmatie, d'Epire & de *Samarie*; mais, comme le remarque Ortelius, il n'est pas aisé de deviner quel Pays cet Auteur a voulu nommer.

SAMAROBRIVA, Quelques Exemplaires des Commentaires de Jule César portent *Samarobrina*, qui est une faute comme le dit très-bien N. Sanson dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, *Briva* & *Briga* est une diction Celtique, & Gauloise qui signifie *Pont* comme il se voit en *Briva Isuræ*, ou *Brivisura*, ou *Pons Isuræ*. *Pont-Oise* ou *Pont-d'Oise*, & en cent Places ailleurs: *Samarobriva* de même; c'est-à-dire *Samaræ Pons*, que nous pourrions dire *Somme-Pont*, ou *Pont sur Somme*, aujourd'hui AMIENS, son ancien nom ayant été changé en celui qui a été commun au Peuple, & à la Ville AMBIANI, d'où est tiré le nom d'Amiens. De cette démonstration que *Samarobriva* signifie *Samara-Pont*, il s'ensuit que l'ancien nom de la Riviére de Somme qui passe à Amiens est SAMARA, & que la Riviére de PHRUDIS, dont Ptolomée fait mention en ces Quartiers là est autre que la Somme.

§. Quoique presque tous les Savans, conviennent que *Samarobriva* est *Amiens*, Ortelius a du penchant à croire que c'est BRAY-SUR-SOMME. La ressemblance des mots semble le favoriser.

SAMASTRO, Ville de la Turquie en Asie, dans la partie Septentrionale de la Natolie, dans le Becsangil; sur la Côte de la Mer Noire, où elle a un Port à l'Embouchure de la Riviére de Dolap entre Penderachi, & Sinope. Il y en a qui l'appellent FAMASTRO, dit Mr. Baudraud de qui est cet Article. Le vrai nom n'est ni *Famastro*, ni *Samastro*, mais *Amastro*. C'est un Village qui a succédé à l'ancienne Ville d'AMASTRIS. Voyez ce mot.

SAMATHA. Voyez REBLATHA.

SAMBÆA. Voyez SAMBANA.

SAMBAL, petite Ville de l'Inde dans l'Empire du Mogol, fur le Gange, dans une Province de même nom. Thevenot [a] dans fon Voyage des Indes la range entre les bonnes Villes de la Province de Becar.

a C. 39.

SAMBALACA, Ville de l'Inde en deçà du Gange, felon Ptolomée [b].

b Lib 7. c. 1.

SAMBALES (Les Ifles), quelques-uns écrivent SAMBALLOS. Petites Ifles de l'Amérique fur la Côte Septentrionale de l'Ifthme qui joint l'Amérique Septentrionale avec la Méridionale. Wafer en parle ainfi dans fon Voyage imprimé à la fuite de ceux de Dampier [c]. Les Samballos s'étendent, dit-il, jufqu'à la Pointe de *Samballas*, il y en a un nombre infini qui fe fuivent en droite ligne & d'autres font fur les côtés, à des diftances fort inégales du rivage & entre elles: quelques-unes à un mille, d'autres à deux & demi. Leur vue jointe aux Montagnes & aux grandes Forêts qu'on voit fur la Côte, quand on vient de la Mer, fait une prefpective charmante. Il y a trop de ces Ifles pour les pouvoir repréfenter toutes dans une Carte, outre qu'il y en a quelques-unes de fort petites. Elles femblent féparées en divers amas, & on y trouve en général de bons Canaux pour aller de l'une à l'autre. La Mer qui eft entre cette chaîne & l'Ifthme, eft auffi navigable d'un bout à l'autre. Le mouillage y eft bon par-tout dans un fond de Sable dur, & on peut aborder fans peine aux Ifles & à la Côte. Quelque Vent qui fouffle, un nombre confidérable de Vaiffeaux peuvent toujours trouver des endroits propres à mouiller dans la partie intérieure de l'une ou de l'autre de ces petites Ifles. Auffi étoit-ce le rendez-vous le plus ordinaire des Armateurs, fur-tout l'Ifle de la SONDA, ou celle de SPAINGEA, (ce font les noms de deux de ces Ifles) s'ils faifoient quelque féjour fur la Côte, parce qu'il y a un fort bon abri, pour carener, & que l'on y trouve en creufant de l'eau douce qui manque à la plûpart des autres. Le terrain de prefque toutes les Ifles de Samballos eft plat, bas, fablonneux, & couvert de plufieurs fortes d'Arbres. On y voit, par exemple, des *Mammées*, des *Sapadillos*, des *Manchinels*, &c. Outre le Poiffon à coquille, elles fourniffent des rafraîchiffemens aux Armateurs. Les plus voifines de la haute Mer font couvertes de Rochers de ce côté-là. On les appelle pour cela ISLES DES BRISANS, quoiqu'elles foient fablonneufes de l'autre côté, de même que les Ifles qui font près du rivage. Il y a, qui plus eft, une chaîne de ces Brifans féparés du Corps des Ifles qui s'avancent vers la Mer autour d'un demi-mille & s'étendent jufqu'à l'Ifle de la Sonde, fi ce n'eft pas même plus loin.

c Pag. 46.

Le Canal qui court entre les Samballos, & l'Ifthme eft de deux, trois, ou quatre milles (Anglois) de large & la Côte de l'Ifthme eft compofée en partie de Bayes fablonneufes, & en partie couverte de Mangles, jufqu'à la Pointe Sanballas. Les Montagnes font à peu près à fix ou fept milles du bord, mais vers la Riviére de la Conception qui fort à un mille ou deux à l'Eft de la Sonde, la chaîne principale en eft un peu plus éloignée. Il y a quantité de petits ruiffeaux, qui tombent dans la Mer, de l'un & de l'autre côté de cette Riviére, & dont quelques-uns fe rendent dans les Bayes fablonneufes, & les autres dans le terrain couvert de Mangles. Ceux-ci deviennent Saumaches, à caufe de l'eau falée, qui forme ces Marécages. Mais les autres confervent la douceur de leurs eaux.

SAMBANA, Σαμβανα, Lieu d'Afie, felon Diodore de Sicile cité par Ortelius qui foupçonne que fes Habitans font les SAMBATÆ de Ptolomée. Je trouve dans Diodore [d] SAMBÆA, Σαμβαια, à quatre journées de Carrhes, & à trois de Celones. Cela convient affez au Lieu où Ptolomée place fes *Sambatæ*, dans l'Affyrie.

d Lib. 17. c. 110.

SAMBAS, Ville d'Afie dans l'Ifle de Borneo [e], fur la Côte Orientale, vis-à-vis de la pointe de la prefqu'Ifle de Malaca.

e *Baudrand*

SAMBASTI, Peuple de l'Inde proche de l'Indus. Ils furent vaincus par Alexandre le Grand, au rapport de Diodore de Sicile [f]. Voyez SABUTA.

f Lib. 17.

SAMBATÆ, ancien Peuple de l'Affyrie, felon Ptolomée [g]. Il le met au voifinage de l'Apolloniatide. Voyez SAMBANA.

g Lib. 6. c. 1.

SAMBIA, nom Latin du SAMLAND. Voyez ce mot. Quelques-uns difent la *Sambie*.

SAMBLACITANUS SINUS, Golphe de la Gaule Narbonnoife peu loin de Frejuls. Ortelius [h] croit que c'eft aujourd'hui le *Goulfe de Grimault*. Voyez GRIMAUT.

h Thefaur.

SAMBRA. Voyez SABIS, & SAMBRE.

SAMBRA, ou SAMBA, felon les divers Exemplaires de Ptolomée [i]. Ville de l'Inde, au delà du Gange.

i Lib. 7. c. 2.

SAMBRACATE, Ifle de l'Arabie, Heureufe dans la Mer des Indes, felon Pline [k]. Cet Auteur dit qu'il y avoit auffi en Terre-ferme une Ville de même nom. Parlant ailleurs [l] de diverfes fortes de Myrrhe, il met au cinquième rang *Sembracena Myrrha*, ainfi nommée, dit-il, d'une Ville du Royaume des Sabéens, & voifine de la Mer. Le R. P. Hardouin croit qu'il s'agit là de cette Ville de *Sambracate* en Terre-ferme.

k Lib. 6. c. 28

l Lib. 12. c. 15.

SAMBRE (La), Riviére de France & des Pays-Bas [m]: les Anciens l'ont connue fous le nom de SABIS. Voyez ce mot. Elle a fa fource en Picardie au deffus du Village de Novion, à deux lieues de la Capelle d'où elle coule enfuite à Femi, à Landreci, d. à Barlaimont, d. à Aymeries, d. à Pont fur Sambre, g. à Buffieres, g. à Omont, d. à Ourri, d. à Maubeuge, à Hafneng, g. à Merpeinte, d. à Jeumont, d. à la Buffiére, g. à l'Abbaye de Lobbe, g. à Thuin, d. à l'Abbaye d'Afne, d. à Landeli, g. à Hameul, g. à Marchienne au Pont, d. à Charleroi, g. à Motegoi fur Sambre, g. à Chaftel, g. à Pont de Loup, d. à Farfeo, g. à Ogni, d. à Anclo, d. à Ormes, g. à Froid-Mont, g. à Monftiers, g. à Soye, d. à l'Abbaye de Floreff, d. à Florif-

m Dict. des Pays-Bas.

Floriſſont, g. à l'Abbaye de Malogne, d. à Flawen, g. à l'Abbaye de Selſen, d. au Moulin de Salſen, g. à Namur, où elle ſe perd dans la Meuſe.

SAMBRI, ancien Peuple de l'Ethiopie ſous l'Egypte, ſelon Pline. Il ajoute que chez eux il n'y avoit point de Bete à quatre pieds qui eût des oreilles. Ce n'eſt pas à dire que les Animaux nacquiſſent ainſi. C'étoit apparemment la mode chez ce Peuple de les leur couper ; peut-être croioient-ils que le droit de porter des oreilles n'appartenoit qu'à l'homme. Chaque Peuple a ſes fantaiſies.

SAMBRICUS PAGUS, c'eſt la même choſe que *Sambrinus Pagus*, dont il eſt parlé à l'Article SABIS. Il n'eſt point queſtion de demender comme Ortelius, ſi ce ne feroit point pour Samarobrige, ni de dire que ce nom reſſemble aſſez à celui de Cambrai. L'Auteur de la Vie de S. Arnould a dit *Sambricus Pagus*, pour le Canton aux environs de la Sambre, de la même maniére que la Notice de l'Empire a dit *Claſſis Sambrica*, la Flote de la Sambre. Le nom *Sambra* pour *Sabis*, eſt ancien. Voyez SABIS.

SAMBROCA, Riviére de l'Eſpagne Tarragonoiſe. Florian d'Ocampo, croit que c'eſt le SANBUCA. Mais on croit avec plus de fondement que c'eſt aujourd'hui le TEA Riviére de la Catalogne.

SAMBRUCENI ; ancien peuple de l'Inde, au delà du Fleuve Indus, quoique ſur le bord même de ce Fleuve ſelon Pline [a].

[a] Lib 6. c. 20.

SAMBUCA, Ville de Sicile dans la Vallée de Mazare. On la nommoit autrefois Zabuth. Elle eſt à dix milles de la Côte de la Mer d'Afrique & de Sacca, en paſſant vers Palerme, ſelon Fazel cité par Mr. Baudrand [b].

[b] Edit 1705.

SAMBULOS, Montagne d'Aſie vers la Méſopotamie. Elle étoit célèbre par un Temple dédié à Hercule. Tacite [c] en rapporte une particularité qui a aſſez l'air d'être fabuleuſe. Il dit que ce Dieu avertiſſoit en un certain tems les Prêtres de ſon Temple de préparer des Chevaux chargez de fléches afin d'aller à la chaſſe : que ces Chevaux couroient vers un Bois d'où ils revenoient le ſoir fort fatigués & ſans fléches : que la nuit ce même Dieu montroit à ſes Prêtres pendent le ſommeil les endroits de la Forêt où ces Chevaux avoient couru ; & qu'on les trouvoient le lendemain couverts de Gibier étendu par terre. En donnant à l'induſtrie des Prêtres ce que l'on attribue ici à Hercule, il n'y a rien de fort diffinile à exécuter.

[c] Annal. l. 12. c. 13.

1. SAMBUS, Riviére de l'Inde, l'une de celles qui tombent dans le Gange, ſelon Arrien [d].

[d] in Indic.

2. SAMBUS, Ville des Arabes, ſelon Etienne le Géographe.

1. SAME, ou SAMA, ancienne Ville de la Paleſtine dans la Tribu de Juda, ſelon Joſué [e]. Voyez SAMEGA.

[e] Cap. 15. v. 26.

2. SAME. Voyez SAMOS.

3. SAME, un des noms de CEPHALONIE.

SAMEGA, Ville de la Judée, ſelon Joſephe [f] qui dit qu'elle fut priſe par Hircan. Il la nomme SAMÆA, au premier Livre de la Guerre des Juifs, Chapitre ſecond. D. Calmet croit que c'eſt peut-etre la SAMA ou Same de Joſué. Cette conjecture eſt aſſez vraiſemblable, car ce mot eſt écrit ; [illegible] or [illegible] a aujourd'hui une prononciation fort conteſtée : les uns ne le prononcent point du tout, les autres lui donnent la prononciation du *G.* ou du *Gn* ; ainſi ce même mot peut être également prononcé *Schama*, ou *Schamga*, qui revient l'un à la maniére dont la Vulgate l'exprime, l'autre à la maniére dont Joſephe l'ecrit.

[f] Ant l. 13. c. 17.

SAMENI, Peuple Nomade entre les Arabes, ſelon Etienne le Géographe.

SAMER, Gros Bourg de France dans le Boulonnois [a]. Il eſt ſitué à trois lieues de la Ville de Boulogne au voiſinage de la Lianne. L'Egliſe Paroiſſiale eſt bien bâtie avec un beau Portail. Il y a une Abbaye conſidérable de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. On tient Marché à Semer le Lundi & le Vendredi, & il y a trois Foires franches par an, ſavoir le premier Lundi de Carême, le 20. Juillet Fête de Ste. Marguerite, & le jour de l'Exaltation de la Ste. Croix. Il s'y fait un gros commerce de Chevaux & de Marchandiſes.

[b] Corn. Dict. Mémoires dreſſez ſur les Lieux.

SAMES, Voyez BETHSAMES.

SAMI. Voyez MACRONES.

SAMIA, Ville encienne du Péloponnèſe dans l'Elide, au deſſous du Village de Samicum, ſelon Pauſanias [h].

[h] Lib. 5. c. 6.

SAMICUM, Village du Péloponnéſe dans l'Elide, près de le Mer, & aux Confins de la Triphylie, ſelon Pauſanias [i]. Il rapporte que ce Lieu fut donne à Polyſperchon Etolien pour en faire un Lieu de défence contre les Arcadiens. Il ajoute : perſonne d'entre les Meſſéniens, ni d'entre les Eléens ne m'a paru ſavois où étoient les ruïnes d'ARENA ; ceux qui ont tâché de les trouver n'ont dit que des conjectures. L'opinion qui me paroît la plus vraiſemblable eſt celle de ceux qui prétendent que dans les Tems Héroïques *Samicum* étoit appellée *Arene*.

[i] Ibid.

SAMINTHUM, Ville du Péloponnèſe, ſelon Thucydide. Il paroît qu'elle étoit aux Confins de l'Argie, & de la Laconie.

1. SAMIR, Ville ancienne de la Paleſtine, dans la Tribu de Juda. Il en eſt parlé au Livre de Joſué [k]. Quelques Exemplaires des Septante liſent SAPHIR au Lieu de SAMIR.

[k] Cap. 15. v. 48.

2. SAMIR, Ville de la Paleſtine, dans la Tribu d'Ephraïm, dans les Montagnes de cette Tribu, où demeuroit Thola Juge d'Iſraël [l].

[l] Judic. c. 10. v. 1.

3. SAMIR, ce mot [illegible] *Schamir*, qui ſignifie quelquefois une Pierre, un Diamant, ſe prend auſſi en quelques endroits pour des épines & des ronces, ou même pour un lieu rempli de ronces & d'épines.

SAMISENA, Contrée d'Aſie dans la Galatie vers la Bithynie, ſelon Strabon [m] cité par Ortelius. Mais dans les diverſes Editions de Strabon je trouva SAMISENA.

[m] Lib. 20. p. 562.

SAMMA-

SAMMATHAN, Ville de France dans le Comté de Comminges [a]. C'étoit le séjour le plus ordinaire des anciens Comtes de ce nom, & l'une des plus fortes Places de toute cette Contrée. La Ville est au bas d'un Vallon que la Riviére de Save, ou de Seve traverse par le milieu. Le Château flanqué par-tout, & retranché avec avantage, est sur le sommet de la Montagne, d'une avenue si difficile pour ses fossez, qui sont des précipices de toutes parts, qu'on ne pourroit l'emporter sans beaucoup de peine. Cette Ville de Sammathan a souffert de grandes ruïnes par les guerres des François contre la Gascogne, & ensuite par celles des Anglois, & des Comtes de Foix & d'Armagnac. Il en reste encore des grandes marques aux Lieux appellés Mont Olivet & Motasse, qui font juger qu'elle a été autrefois considérable. On voit sur-tout à Motasse un vieux Château qui est encore presque tout entier, & qui porte l'apparence de quelque superbe Edifice. Il est couvert d'une fort haute terrasse, & ce qui en reste consiste en quelques Sales très-spacieuses & voutées de briques, avec d'autres Corps de logis défendus d'une hauteur d'accès assez difficile. Quant à la Ville, elle a diverses Eglises, tant au dedans qu'au dehors de son enceinte. Au dedans sont celles de Notre-Dame, Paroissiale & Archipresbytérale; St. Michel Prieuré de l'Ordre de Malthe; des Religieuses Beguines de l'Ordre de St. François & un Hôpital joignant le Pont de brique, qui sépare le Marché de la Ville. Au dehors il y a l'Eglise de St. Pierre qui a été ruïnée; celle de Varenne, dédiée à la Ste. Trinité, & à St. Marc l'Evangéliste, avec un Cimetiére de grande étendue; l'Eglise de Notre-Dame des Neiges, & celle de la Magdelaine, avec deux Convens, l'un de Cordeliers, bâti par les Comtes de Comminges, & l'autre de Minimes fondé par un Gentilhomme appellé Jean de l'Artique. Les Consuls ont le Gouvernement de la Police & Justice de la Ville. Il y a aussi pour les Cas Royaux un Lieutenant de Juge Mage de tout le Pays, avec d'autres Officiers, dont les appellations ressortissent à la Sénéchaussée de Toulouse, & de la Sénéchaussée au Parlement.

[a] Corn. Dict. Du Chesne Antiq. des Villes & Châteaux de France.

SAMNÆI, ancien Peuple de l'Arabie Heureuse, selon Pline [b].

[b] Lib. 6. c. 28.

SAMNITES (Les), ancien Peuple d'Italie, dont le Pays s'appelloit le *Samnium*; on disoit en Latin SAMNIS, au Singulier, pour dire un Samnite, & au Plurier *Samnites*. Ce nom est pris dans les Auteurs Latins en deux sens forts différens l'un de l'autre. Tantôt les Samnites se prennent pour un nom général à plusieurs Peuples qui étoient distingués l'un de l'autre par un nom particulier; & qui néanmoins avoient tous une même origine, parce qu'ils venoient tous également des Sabins. Ces peuples étoient

I. PICENTES, dont le Pays, nommé *Picenum*, comprenoit une partie de la Marche d'Ancone, & une partie de l'Abruzze. On y ajoute l'*Ager Palmensis*, le Pays autour d'Ascoli; le *Prætatianus Ager*, le Pays autour de Teramo; & l'*Adrianus Ager*, le Pays autour d'Atri.

II. VESTINI, dont le Pays répondoit à cette partie de l'Abbruzze Ultérieure entre le Fleuve de la Piomba, & la Pescara.

III. MARRUCINI, leur Pays est aujourd'hui le Territoire de Chiéti dans l'Abruzze Citérieure.

IV. FRENTANI, leur Pays est aujourd'hui une partie de l'Abruzze Citérieure, & une partie de la Capitanate. Leurs Riviéres étoient le Sangro, le Trigno, le Tiferno, & le Fortore.

V. PELIGNI, dont le Pays repondoit à la partie de l'Abruzze Citérieure qui est autour de Sermona, entre la Pescara & le Sangro.

VI. LES MARSES dont le Pays comprenoit une partie de l'Abruzze Ultérieure, autour du Lac de Celano, le *Fucinus Lacus* des Anciens.

VII. LES SAMNITES, proprement dits, dont nous marquerons le Pays dans leur Article particulier.

VIII. Enfin HIRPINI, dont le Pays répondoit à la Principauté Ulterieure.

On peut voir ce qui regarde ces Peuples dans leurs Articles particuliers.

SAMNITES (Les), *proprement dits* ou les *Vrais Samnites*, occupoient la partie de l'Abruzze Supérieure, tout le Comté de Molisse, avec des parties de la Capitanate & de la Terre de Labour. Ils avoient les *Peligni* & les *Frentani* au Nord, la Pouille Daunienne au Levant, les *Hirpini* & la Campanie au Midi, & les *Marsi* au Couchant. Le Pays situé entre ces Peuples étoit le vrai Samnium, & étoit partagé entre les CARACENI, à qui Ptolomée [c] attribue la Ville d'AUFIDENA, & les PANTRI au Midi, dont parle Tite-Live qui dit que leur Capitale étoit nommée BOVIANUM [d]. *Inde Victor Exercitus Bovia num ductus, Caput hoc erat Pentrorum Samnitium longe ditissimum atque opulentissimum armis virisque.*

[c] Lib. 3. c. 1.

[d] Lib. 9. c. 31.

2. SAMNITES (Les), furent nommés *Sabelli*, comme de *Scamnum* on a fait *Scabellum*, de même Sabelli, est venu de SAMNITES. Voyez Sabins & SABELLI. Strabon dit formellement que les Picentes & les Samnites tiroient leur origine des Sabins, le Corps de ceux-ci fut partagé en deux; la partie établie à l'Occident garda le nom de Sabins; celle qui s'étendit à l'Orient s'appella d'abord Σαβελται, ensuite Σαυνιται, dont les Grecs firent Σαυνιται, sur quoi les Romains les ont appellés Samnites. Pline [e] dit que les Samnites étoient nommés *Saunites* par les Grecs. *Anfidena Samnitium quos Sabellos & Græci Saunitas dixerunt Colonia*. Le nom de *Sabelli* a été employé par Tite-Live, par Virgile, par Horace, & par d'autres Ecrivains de la bonne Latinité qui ont entendu par ce mot les Samnites soit sans étendue soit dans le sens propre.

[e] Lib. 3. c. 12.

Ce

Ce Peuple étoit extrêmement belliqueux, & l'un des plus braves d'Italie; aussi fit-il bien de la peine aux Romains, qui ne le subjuguérent pas aisément. Florus les accuse d'avoir immolé des Victime humaines, pour engager les Dieux à la destruction de Rome. Ils combattoient avantageusement dans les Montagnes de l'Apennin dont leur Pays est hérissé. On fut cinquante ans, Tite-Live dit soixante & dix, à les réduire & l'on fit un si grand ravage dans leur pays, on leur démolit tant de Villes, que le Samnium, si puissant au commencement de cette guerre, n'étoit plus reconnoissable. Ils fournirent aux Généraux de Rome la matiére de quatre triomphes. On peut voir dans Tite-Live, & plus briévement dans Florus, quelle fut leur destinée. Leurs Villes, selon le P. Briet [a] dont je me sers beaucoup en cet Article, étoient

[a] Parall. Part. 2. l. 5. c. 7. n. 7. p. 615. & 621.

Beneventum, aujourd'hui *Benevent*.
Aafidena, aujourd'hui *Alfidena*.
Triventinum, aujourd'hui *Trivento*.
Bovianum, aujourd'hui *Boiano*.
Triventum, aujourd'hui *Molisse*.
Æsernia, Colonie, aujourd'hui *Isernia*.
Alifæ, aujourd'hui *Alifi*.
Telesia, Colonie, aujourd'hui *Telèse*.
Caudiam, aujourd'hui *Aerola*, selon les uns, ou le Village d'Arpaïa, selon d'autres.

Leurs Montagnes étoient

Taburnus, aujourd'hui *Tabor*.
Furcæ Caudinæ, entre *Aerola* & *Ste. Agathe*.

Leurs Riviéres étoient.

Sabatus, aujourd'hui *le Sabato*.
Calor, aujourd'hui *le Calore*.
Tamarus, aujourd'hui *le Tamaro*.

Je m'étonne qu'entre les Villes des Samnites, il n'ait pas mis *Sæpinum*, ni *Tuticum*, qui est l'*Æquotuticum* de Cicéron, que les Interprétes de Ptolomée expliquent par Trivetto. Mais ce Pere met pour cette derniére Place *Equus Tuticus*, (il la nomme ainsi & lui donne pour nom moderne Ariano), il la place chez les *Hirpini*, quoique Ptolomée donne *Sæpinum* & *Tuticum* aux Samnites.

SAMNONIUM PROMONTORIUM, Promontoire de l'Isle de Créte dans sa Partie Orientale, selon Mr. Corneille. Mais Ortelius & Ptolomée disent SAMONIUM. Voyez ce mot.

SAMO. Voyez SAMOS.

SAMOEN, Village de Savoye dans le Haut Foucigni, entre les Montagnes & la Riviére [b]. On y tient un Marché fameux. Son fromage, nommé *Vacherine*, est excellent & se distribue aux Nations étrangéres. L'Abbaye de Six n'est pas loin delà.

[b] Corn. Dict. & Davity.

SAMOGIA, Village d'Italie dans la Lombardie, entre Bologne & Modène, à trois lieues de l'une & de l'autre de ces deux Villes. Mr. Misson observe dans son Voyage d'Italie qu'à l'entree de la nuit on voit autour de ce Village la Campagne toute couverte de Mouches luisantes, qu'on appelle *Luciolei*, qui sont de la forme d'un Hanneton, mais bien plus petites. Elles ont le bas du corps rempli d'une matiére presque liquide & de couleur de Citron, & a chaque coup d'aîle, que donnent ces mouches, cette matiére jette un trait de feu qui ressemble à l'étincellement d'une Etoile.

SAMOGITIE, en Latin *Samogitia*, Province de la Pologne. Elle a la Curlande au Septentrion: la Lithuanie à l'Orient: la Mer Baltique à l'Occident; & la Prusse Royaume au Midi. Elle a soixante & dix lieues de longueur, & environ cinquante de largeur. Les Estiens qui firent tête long-tems au Venèdes partagés en diverses Nations, habitérent anciennement cette Province. C'etoient des Peuples ennemis irréconciliables des Chrétiens. Ils poussoient l'Idolâtrie jusqu'aux derniers excès. Ils avoient un nombre infini de Dieux. Le plus grand de tous étoit *Auxtheias Vissagistis*, le Roi tout-puissant, & ils appelloient les autres *Zemopacii*, ou Dieux de la Terre. Ils adoroient le Soleil, les autres Astres, les Eaux, les Ténèbres, & chaque espèce d'Animaux avoit encore son Dieu Tutelaire. Jagellon étant devenu Roi de Pologne, convertit une partie de ce Peuple en 1413. & fit un Siége Episcopal en la Ville de Midnick, aprés avoir éteint le Feu Sacré qu'ils entretenoient sur le haut d'une Montagne, auprès du Fleuve Neviasxa, fit couper les Arbres des Forets qu'ils adoroient, & tuer tout le Gibier & les Bêtes qui étoient dedans, & qu'ils tenoient dignes de vénération. Après la Mort du Roi Jagellon, les Chevaliers Teutoniques acquirent la Samogitie du Roi Casimir en 1446., & enfin Albert de Brandebourg, Grand-Maître de leur Ordre, s'étant emparé de la Prusse, cette Province fut incorporée au Royaume de Pologne Son nom en Langue du Pays signifie TERRE BASSE, non pas qu'il n'y ait des Forêts & des Montagnes, mais parce qu'elle est à l'extrémité de la Lithuanie. Le Pays est bon, mais de peu de rapport en grains, par la nonchalance des Habitans, qui ayant du Miel en abondance, & toutes sortes de Troupeaux, y donnent leurs principaux soins. Ils se soucient peu du fer, & ne s'en servent ni à leurs charrues, quoique la terre soit forte, ni aux Chariots qui sont tous chevillés & accommodés de bois. Leur façon de vivre a longtems tenu des Tartares, la plûpart étant errans dans les Bois avec leurs Troupeaux & leurs familles, jusqu'au Regne de Sigismond-Auguste, qui eut peine à leur persuader de bâtir des maisons & de vivre en société. Ces maisons sont un méchant toit de terre, de paille & de claye. Le feu se fait au milieu, & la fumée sort par une ouverture qui est en haut. Le Meurtre, le Larcin, la Paillardise, sont fort rares parmi eux. Les Filles sont élevées dans le menage & marchent la nuit avec une torche à la main & deux sonnettes à la ceinture, afin que le pere soit averti de

ce qu'elles font: leur tempérance fait que plufieurs paffent trente ans ainfi. Ils ne marient ordinairement leurs enfans, fils on filles, qu'à cet âge. La Samogitie eft entrecoupée de Bois & de Montagnes prefque inacceffibles & produit des Chevaux admirables par leur legéreté On trouve dans les Forêts toutes fortes de Betes fauves, & particuliérement des Elans. La Province eft divifée en trois Gouvernemens, qui tirent leur nom des Villes de Rofienie, fur la Riviére de Dubiffe, de Midnick fur le Wirvits & de Poniewiefs. Elle a un Starofte pour le Temporel, & ce Starofte a rang parmi les Grands Sénateurs. Quant à ce qui regarde le Spirituel, elle eft gouvernée par un Evéque qui fait fa refidence à Midnick, autrement Womie. Il eft fuffragant de l'Archevéque de Gnefne.

ROSIENNE, en Latin *Rofiena*, eft nne petite Ville Capitale du Pays. MEDNICY ou MINNICK, ou WOMIE, eft une autre petite Place Siege & refidence de l'Eveque de Samogitie. BIAZE ou BIASAN, eft une Ville aux Frontiéres de Curlande. La Samogitie fe partageoit autrefois en douze petits Bailliages, mais on n'y connoît plus d'autre divifion que celle des trois Gouvernemens dont on a parlé.

1. SAMOIEDES (Les), Peuple de l'Empire Ruffien, dont il occupe la partie Septentrionale entre Archangel & la Tartarie Afiatique. Il y a de la variété entre les bornes qu'on leur affigne, felon Corneille le Brun dans fon Voyage de Mofcovie.

2. SAMOIEDES [a], eft un nom qui fignifie en Langue Ruffienne, Mangeurs d'hommes, ou gens qui s'entremangent. Ils font presque tous fauvages, & s'etendent le long de la Mer, juiques en Sibérie. Ces gens-là fe mettent par 7. à 8. hommes & autant de femmes en quatre ou cinq tentes differentes, ayant auprès deux des Chiens, qui font grand bruit lorsque l'on les approche. On les voit occupés, tant hommes que femmes, à faire des rames, des inftrumens à vuider l'eau, qui entre dans les Bateaux, de petites chaifes & d'autres chofes pareilles, qu'ils vont vendre à la Ville & fur les Vaiffeaux. Ils ont la liberté de prendre dans les Forêts voifines, le bois dont ils les font. Leur ftature eft petite, & particuliérement celle des femmes, qui ont de très-petits pieds. Leur teint eft jaune, & leur air desagréable, ayant presque tous les yeux longs, & les joues enflées. Ils ont leur propre Langue, & favent auffi la Ruffienne, & font tous habillés de la méme maniére, c'eft-à-dire de peaux de Rennes. Ils ont une Robbe de deffus, qui leur pend depuis le col jufques au genou, le poil en dehors, & de différentes couleurs pour les femmes, qui y ajoutent des bandes de drap rouges & bleues, pour leur fervir d'ornement. Leurs cheveux qui font fort noirs, font épais comme ceux des Sauvages, & ils les coupent de tems en tems par floccons. Les femmes treffent une partie des leurs, & y attachent de petites piéces de cuivre rondes, avec une bandelette de drap rouge, pour fe donner de l'agrément. Elles portent auffi un Bonnet fourré, blanc en dedans & noir par dehors. Il s'en trouve qui ont les cheveux épars comme les hommes, dont on a de la peine à les diftinguer, ceux-ci ayant rarement de la barbe, fi ce n'eft un peu au deffus des lèvres, chofe qui procede peut-etre de leur étrange nourriture. Ils portent une efpéce de Camifolle, & des Culottes de la meme peau avec des bottines prefque toutes blanches, dont celles des femmes ne différent qu'en ce qu'elles y ont des bandelettes noires. Le fil dont elles fe fervent eft fait de nerfs d'Animaux. Au lieu de Mouchoirs ils fe fervent de raclure de bois de Bouleau fort déliées, dont ils ne manquent jamais d'être pourvus, pour s'effuyer, lorfqu'ils fuent ou qu'ils mangent.

[a] Voyages de Corneille le Brun, p. 16. & fuiv.

Leurs Tentes font faites d'ecorces d'Arbres, coufues enfemble par longues bandes, qui pendent jufqu'à terre & empêchent l'air & le vent d'y pénetrer. Elles font ouvertes par le haut, pour en laiffer fortir la fumée, ce qui les rend noires en cet endroit, tout le refte de la tente étant rouffâtre; tout l'édifice eft foutenu avec des perches, dont les bouts fortent par l'ouverture qui eft en haut. L'Entrée en a environ quatre pieds de haut, & eft converte d'une grande piéce de la même écorce, qu'ils foulevent pour y entrer & pour en fortir, & leur foyer eft au milieu de cette tente. Ils fe nourriffent de cadavres de Bœufs, de Moutons, de Chevaux & d'autres Animaux, qu'ils trouvent dans les grands chemins, ou qu'on leur donne, de leurs Boyaux & autres inteftins qu'ils font bouillir fans les écumer, & qu'ils mangent fans pain & fans fel.

Leurs Traîneaux ont ordinairement 8. pieds de long fur 3. pieds & quatre pouces de large, s'élevant fur le devant comme des patins. Le Conducteur eft affis fur le derriére, les jambes croifées, en laiffant quelquefois pendre une par dehors. Il a devant lui une petite planche arondie par le haut, & une femblable, mais un peu peu plus élevée par derriere, & tient à la main un grand bâton, garni d'un bouton par le bout, dont il fe fert pour pouffer & faire avancer les Rennes qui les tirent.

Les Rennes reffemblent affez aux Cerfs; mais ils font plus puiffans & ont les jambes plus courtes. Ils courent avec une impétuofité, qui furpaffe celle des Chevaux: ils les prennent à la chaffe, avec des piéges, ou les tuent avec des dards. Ceux qu'ils prennent vivans, ils les apprivoifent. Ces Animaux vivent de mouffe blanche qui vient dans les Marécages. Les Samoïedes prennent auffi à la chaffe les Chiens Marins, lorsqu'ils viennent s'accoupler fur la glace; ils vivent de la chair, s'habillent de la peau, & en vendent l'huile.

Lorsqu'ils ont envie de fe marier, ils cherchent une femme à leur gré, & puis la marchandent & conviennent du prix avec leurs plus proches parens. Ils en donnent jufqu'à deux, trois, & quatre Rennes, que l'on eftime ordinairement quinze ou vingt florins la piéce. Cette fom-

femme se paye quelquefois en argent comptant, selon qu'ils en conviennent. De cette maniére ils prennent autant de femmes, qu'ils en peuvent entretenir; mais il s'en trouve qui se contentent d'une seule. Quand la femme ne leur plaît plus, ils la rendent à ses parens.

Leur Pere & leur Mere venant à mourir, ils en conservent les os sans les enterrer, souvent même ils les noyent, lorsqu'ils sont parvenus à un âge fort avancé, & ne sont plus bons à rien. Lorsque les enfans meurent à la mamelle, ils les enveloppent dans un drap & les pendent à un Arbre dans le Bois; mais ils enterrent les autres.

Ils croient qu'il y a un Ciel & un Dieu, qu'ils nomment *Heyba*, c'est-à-dire Déité: qu'il n'y a rien de plus grand ni de plus puissant que Dieu: que tout en dépend: qu'Adam, le Pere commun de tous les hommes, a été créé de Dieu, ou en est provenu; mais que ses descendans ne vont ni au Ciel ni aux Enfers; que tous ceux qui font le bien seront placés dans un lieu plus élevé que les Enfers, où ils jouïront de la félicité du Paradis, & ne souffriront aucune peine. Ils servent cependant leurs Idoles, & révérent le Soleil, la Lune, & les autres Planetes, & même de certaines Bêtes & des Oiseaux, selon leur caprice, dans l'espérance d'en tirer quelque avantage.

Ils ont parmi eux une personne qu'ils nomment *Siaman*, ou *Koedesnick*, qui signifie un Prêtre ou plutôt un Magicien, & croient que cet homme peut leur prédire tout le bien & tout le mal, qui leur doit arriver. Lorsqu'ils veulent savoir de lui quelque avanture, ils l'envoyent querir & lui mettent la corde au col, puis la serrent de maniére qu'il tombe, comme mort: il revient à lui au bout de quelque tems. Quand il va prédire quelque chose, le sang lui sort des joues, & s'arrête lorsqu'il a fait, & lorsqu'il recommence, il se met à couler de nouveau.

Ces Samoïedes se répandent de tous les côtés, jusques aux principales Riviéres de la Sibérie, comme l'*Oby*, le *Jenisea*, le *Lena* & l'*Amur*, qui vont toutes se décharger dans le grand Océan. La derniére sert de limite à la frontiére la plus avancée du Czar de Moscou, du côté de la Chine. Aussi les Samoïedes ne la passent-ils pas.

Olaus Rudbeck dans son Atlantique, Scheffer dans sa Description de la Lapponie, Olaus Magnus dans son Histoire, & les autres Auteurs de l'Histoire du Nord, conviennent tous sur la Magie des Samoïedes & des Lappons, & disent des choses étonnantes de leurs enchantemens; en sorte qu'exciter des tempêtes, arrêter des Vaisseaux au milieu de leur course, envoyer des maladies aux hommes & aux bestiaux, sont des effets ordinaires de leurs maléfices. Olaus Magnus remarque qu'il semble qu'ils ont eu pour Maître le Grand Zoroastre qui a passé parmi les Perses pour l'Inventeur de cette funeste Science.

En vain les Rois de Suède, de Norwege, & les Grands Ducs de Moscovie, qui ont conquis ces Peuples & y ont établi la Religion Chrétienne, ont tâché par des Edits aussi sages que sévéres, de détruire cette folle superstition: ils n'ont jamais pu en venir à bout; au contraire ces Peuples ont mêlé dans leurs enchantements avec les noms & les figures de leurs Idoles ce que la Religion Chrétienne a de plus respectable. Mais ce qu'il y a encore de plus étonnant, c'est qu'ils ont parmi eux des Maîtres, qui enseignent la Magie aux jeunes gens, & que les parens leur envoyent leurs Enfans, comme on les envoye parmi nous à l'Ecole.

Il est très-ordinaire parmi ces Peuples de trouver des gens, qui vendent les Vents à ceux qui navigent sur les Mers du Nord. Ils donnent à celui, qui entreprend quelque Voyage, une corde, à laquelle ils font trois nœuds, en les avertissant qu'en dénouant le premier ils auront un vent médiocre: que s'ils dénouent le second, le vent sera fort, mais qu'ils pourront le surmonter; & que, s'ils délient le troisiéme, ils feront élever une tempête, qui les fera périr.

Les Samoïedes occupent une vaste étendue de Pays au Nord-Est de la Moscovie, depuis le Tropique jusqu'à l'Océan Septentrional, des deux côtés de l'*Oby*.

Ils ont des Chefs parmi eux, auxquels ils payent certains droits, que ceux-ci envoyent ensuite aux Gouverneurs des Places qui sont sous la domination de sa Majesté Czarienne.

Il y a des Samoïedes sous la Jurisdiction de la Sibérie, & sous les Waivodes de *Pelun*. On en trouve plusieurs sortes dont les Langues sont différentes, comme ceux de *Beresofsky* & de *Gusterse*; ceux qui habitent la Côte de la Mer, à l'Est de l'Oby jusques à *Truchamskoi* ou *Mangazeiskoi*, & ceux qui demeurent aux environs d'Archangel sur la Dwina. Ces derniers sont le rebut de ceux qui habitent le long de la Côte de la Mer, qu'ils ont abandonnée pour venir en ces Quartiers là.

Quoique les Samoïedes n'ayent point de Villes, ils ne changent point de demeures comme les Tartares Nomades, & leurs Cabanes sont construites encore aujourd'hui de la même maniére qu'on les voit décrites dans les anciens Auteurs. Tacite remarque qu'elles étoient soutenues avec des perches comme elles la sont en effet. Hérodote [a] appelle la couverture de ces sombres demeures un Chapeau blanc, faisant sans doute allusion à la neige dont elles sont presque toujours couvertes. Les Anciens avoient publié une fable sur l'air de ces Climats Septentrionaux, & avoient cru qu'il étoit rempli de plumes; ce qu'Hérodote explique fort bien, en disant qu'il faut l'entendre de ces gros floccons de neige qui y tombent pendant la plus grande partie de l'année; explication si naturelle que les anciens Poëtes du Nord, Edda & les autres l'appellent ordinairement de la plume & de la laine, comme on peut le voir plus au long dans l'Atlantique d'Olaus Rudbeck [b]. Quoiqu'il en soit les Samoïedes ont soin de pratiquer dans leurs Cabanes des chemins souterrains pour se visiter les uns les

[a] Lib. 4. c. 31.

[b] C. 10.

autres pendant les grandes gelées. Quand ils vont alors à la chasse, ils sont obligés de sortir par le trou qui leur sert de cheminée, la terre couvrant alors la porte de leurs Cabanes. C'est là qu'enfermés pendant huit ou neuf mois, comme des Betes féroces dans leurs tanières, presque étouffés de la fumée, ils consument les provisions de chair & de poisson qu'ils ont ramassées pendant la belle Saison.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'ils sont contens de cette manière de vivre, & que deux Députés de la Nation vers le Czar dirent à Olearius, dont nous avons les Voyages, que si le Czar connoissoit tous les charmes de leur Climat, il viendroit sans doute y habiter. Quand ils eurent fini leur négociation à Moscou, ils s'en retournérent, fort ennuyez du séjour qu'ils avoient fait dans cette grande Ville.

Le tems qu'ils passent ainsi cachés dans leurs demeures, & la manière dont ils s'habillent, ont donné lieu à des idées fabuleuses qu'en ont eu les Anciens. C'est sans doute sur quelques Relations de ces Pays Septentrionaux, qu'on avoit formé la fable d'un Peuple qui dormoit six mois de l'année. Comme dans l'Hyver ils se couvrent la téte avec la méme fourrure, qui leur sert d'habit, laissant pendre les manches des deux côtes, & ne montrant le visage que par le trou qui est au cou du vétement, cela a donné lieu à cette autre fable qui dit qu'il y avoit un Peuple, qui n'avoit point de téte & qui portoit la marque du visage sur l'estomac. Leurs grandes Raquettes qu'ils portent aux pieds pour marcher sur la neige, lorsqu'ils vont à la chasse, ont aussi donné lieu à la fable qui disoit qu'il y avoit des hommes, qui avoient le pied si grand, qu'il pouvoit faire ombre à tout le corps; tant il est vrai (comme le remarque très-sagement l'Auteur des Notes sur les Voyages de Corneille le Brun, Edition de Rouen) que les fables les plus absurdes ont souvent pour fondement des vérités qu'on n'avoit pas bien examinées, & cela peut servir d'Apologie à Hérodote, à Ctésias & aux autres Auteurs, qui avoient publié sur les Peuples des Indes des choses qui paroissoient si extravagantes, & dont on a trouvé les fondemens dans les mœurs, les habillemens, & les coutumes de ces Peuples.

Depuis les Voyages d'Olearius & de Le Brun, la plûpart des Samoïedes ont reçu le Batéme, par les soins de Pierre le Grand, & de l'Impératrice Catherine sa femme.

SAMONIUM PROMONTORIUM, Promontoire de l'Isle de Créte dans sa Partie Orientale, selon Ptolomée [a], qui met de ce côté-la deux Promontoires *Samonium* & *Zephyrium* *Σαμώνιον ἄκρον*. Strabon [b] l'appelle *ἑῷον Σαμώνιον*, *Samonium Orientale*. Pomponius Mela écrit de méme *Samonium*, mais Pline écrit SAMMONIUM, par deux *mm*. Ce redoublement de l'*m* est fondé; la premiére tient le place de l'*l*., on a dit SALMONIUM, puis *Sammonium*, & *Samonium*. Denys le Periegete, dit le Promontoire SALMONIDE [c]

Μακρὸν ἐπ' ἀντολίην. Σαλμωνίδος ἄχρι καρήνου,
Ἣν Κρήτης ἐνέπουσιν ἑῴην ἔμμεναι ἄκρην.

C'est-à-dire bien avant vers l'Orient jusqu'au Promontoire Salmonide, qui passe pour étre le Cap le plus Oriental de l'Isle de Créte. Dans les Voyages de St. Paul il est fait mention de ce Cap au sujet de sa navigation à Rome, & il passa tout auprés. Les Actes des Apôtres le nomment simplement SALMONE *ὑπεπλεύσαμεν τὴν Κρήτην κατὰ Σαλμώνην*, nous passâmes au-dessous de l'Isle de Créte aupres de Salmone. Ce méme Cap a été nommé le CAP SALMONE, & avec le tems de bonnes gens ont cru, que ce mot étoit abregé de Salomon; cette idee quoique sans fondement n'a pas laissé de produire un usage assés suivi, & on dit aujourd'hui le CAP SALOMON, lors qu'on parle de ce Cap.

SAMOS (L'Isle de), Isle de la Mer Méditerranée sur la Côte de l'Asie Mineure, entre l'Ionie à l'Orient, & l'Isle d'Icarie aujourd'hui Nicarie au Couchant, au Midi du Golphe d'Ephèse. On la nomme encore aujourd'hui SAMO. Elle est présentement sous la domination du Turc, & elle est séparée de la Natolie par le Détroit de Micales qui prend ce nom de l'ancienne Ville Mycalessus, ou de la Montagne Mycale qui est en Terre-ferme, le long de ce Détroit, auquel Mr. Baudrand ne donne que cinq lieues de large. Du tems que la Gréce étoit florissante cette Isle [d] étoit fort peuplée & très-bien cultivée. On voit encore au plus haut des Montagnes, de longues murailles faites pour arreter les terres. Je ne crois pas qu'il y aït présentement dans Samos plus de douze mille hommes tous du Rite Grec. Il n'y a que trois Maisons de Turcs: celle du Cadi, celle du l'Aga, qui demeurent tous deux à CORA, & celle d'un Subdélegué de l'Aga, qui fait sa résidance à CARLOVASSI, ou au VATI, séjour du Vice-Consul de France. L'Aga proprement n'est qu'un Vaivode envoyé pour lever la Taille réelle.

Tous les ans on etablit un Administrateur ou deux dans chaque Village, excepté à Cora, au Vati & à Carlovassi, où l'on élit deux Papas & quatre Bourgeois, supposé qu'il s'en trouve: à leur défaut on prend des Patrons de Caïques, ou des Laboureurs. Les Papas mémes ne sont que des Paysans promûs aux Ordres, sans autre mérite que d'avoir appris la Messe par cœur. Il y en a plus de deux cens, & le nombre des Caloyers est encore bien plus grand: ainsi les gens d'Eglise sont les Maîtres de l'Isle: ils y possédent sept Monastéres, savoir Nôtre-Dame de la Ceinture [e], Notre-Dame du Tonnere [f], la Grande Notre-Dame [g], S. Helie [h], le Couvent de la Croix [i], S. George [k], & S. Jean [l].

Il y a quatre Couvens de Religieuses dans Samos; l'un à S. Hélie, l'autre proche la Grande Notre-Dame, le troisiéme à Bavonda, & le dernier au Monastère de la Croix; de plus on nous assûra que l'on y comptoit plus de 300. Chapelles particulieres.

L'Evéque de cette Isle, qui l'est aussi de

[a] Lib. 3. c. 17.
[b] Lib. 10.
[c] V. 110.
[d] Tournefort, Voy. t. 1. p. 157.
[e] Παναγια Ζώνη.
[f] Παναγια Βροντή.
[g] Παναγια μεγάλη.
[h] Αγιος Ηλίας.
[i] Σταυρος.
[k] Αγιος Γεώργιος.
[l] Αγιος Ιωάννης Θεόλογος.

de Nicaria, réside à Cora, & jouït d'environ deux mille Ecus de rente. Outre les biens de l'Eglise, il tire un revenu considérable de la Benédiction des Eaux & de celle des Troupeaux, qui se fait au commencement de Mai. Tous les laitages & les fromages, qui se font le jour de la Benédiction, appartiennent à l'Evêque: on lui donne aussi deux Bêtes de chaque Troupeau.

Les Samiens vivent assez heureusement & ne sont pas maltraités des Turcs. L'Isle doit payer 1290. Billets de Capitation à 5. écus le Billet. Ce qui fait la somme de 6450. écus. L'Aga qui met son cachet sur chaque Billet, exige encore un écu, & les Papas qui se mêlent de tout, & qui font la répartition des Billets, retirent dix sols par Billet; de sorte que les Particuliers payent six écus dix sols [a]. La Douane de l'Isle ne s'afferme que dix mille écus: on croit que l'Aga qui en exige les droits y gagne bien autant: quand un Grec meurt sans enfans mâles, l'Aga hérite de tous les Champs labourables: les Vignes, les Champs plantés d'Oliviers, & les Jardins appartiennent aux filles, & les Parens ont le droit de retention, lorsque les Terres se vendent. L'Aga profite aussi de quatre ou cinq cens livres de Soye; cette marchandise paye encore d'ailleurs quatre pour cent à la Douane.

[a] Deux timins.

Les femmes de cette Isle sont mal-propres, mal-tournées, & ne prennent de linge blanc qu'une fois le mois. Leur Habit consiste en un Doliman à la Turque, avec une Coëfe rouge, bordée d'une Sesse jaune, ou blanche, qui leur tombe sur le dos, de même que leurs cheveux qui le plus souvent sont partagés en deux tresses, au bout desquelles pend quelquefois un trousseau de petites plaques de cuivre blanchi, ou d'argent bas, car on n'en trouve guéres de bon aloi dans ce pays-là.

La Taille réelle de Samos est d'environ douze mille écus. On prend le dixième de toutes sortes de Grains & de Fruits, jusques aux Oignons & aux Calebasses; on y recueille beaucoup de Melons & de Pasteques, de Féves, de Lentilles, de Haricots. Les Muscats sont les plus beaux & les meilleurs fruits de l'Isle; dans le tems qu'ils sont mûrs les Vignes sont remplies de monde, chacun en mange autant qu'il veut, & choisit où il juge-à-propos. Le Vin en feroit bon, si on savoit le faire, & le mettre dans des futailles; mais les Grecs sont mal-propres, & d'ailleurs ils ne peuvent s'empecher d'y mettre de l'eau. Néanmoins j'ai bû de fort bon Vin Muscat à Samos, qu'on avoit fait avec soin pour nos Marchands de Smyrne; mais il sentoit moins le grain que le Muscat de Frontignan. On recueille environ 3000. Barrils de Muscat à Samos. Chaque Barril pése 158. livres [b] 4. onces, & la charge de ce Vin, qui est d'un Barril & demi, se vend sur les lieux depuis quatre Francs jusques à sept Livres dix sols, celle de Vin rouge ne vaut que quatre francs ou cent sols: ce Vin est foncé & feroit bon, s'il n'étoit pas mêlé d'eau; on le porte à Scio, à Rhodes & à Napoli de Romanie. Les Grecs qui achetent le Vin dans l'Isle payent 4. ou 5. pour cent de droit de sortie, suivant le caprice du Douanier: les François n'en payent que la moitié. Le Vin ne doit aucun droit au Grand-Seigneur; mais chaque Piece de Vigne [c] de cinquante pas de long sur vingt pas de large, lui doit 40. sols par an [d].

[b] 50. oques.

[c] Sevgaet.

[d] Une Isolote.

On leve sur l'huile une Taille réelle sur le pié du Dixiéme. Les Grecs doivent pour le droit de sortie de cette marchandise 4. pour cent, & les François deux pour cent; mais la récolte ne passe guéres huit ou neuf cens Barrils, qui pesent autant que les Barrils de Vin, c'est-à-dire 158. livres.

On charge ordinairement dans cette Isle tous les ans trois Barques de froment pour France, chaque Barque contient huit ou neuf cens Mesures faisant 60000. ou 67500. pesant, car chaque Mesure est de 75. livres. La Mesure s'appelle un *Quilot*. Le Quilot est de trois *Panaches*, chaque Panache de 8. *Oques*, & les Oques de 25. livres. Outre les Grains ordinaires, on seme dans Samos beaucoup de gros Millet [e] blanc qu'ils appellent *Chiori*. Les pauvres gens pour faire du pain, mêlent une moitié de froment avec l'autre moitié d'orge & de millet blanc; quelques-uns ne mêlent que le millet & l'orge, qui viennent assez abondamment dans l'Isle.

[e] *Millium arundinaceum plano alboque semine*. C. B.

On ne seche des Figues dans Samos, que pour l'usage du Pays: elles sont fort blanches, & trois ou quatre fois plus grosses que celles de Marseille; mais moins délicates. On ne pratique par la caprification dans cette Isle, aussi les Figuiers y fructifient moins que dans les autres. Le fromage de Samos ne, nous parut pas des meilleurs: on le met tout frais dans des Outres avec de l'eau salee, & on le laisse égouter & secher à loisir: la coûtume est d'en charger tous les ans une Barque pour France; cent livres ne coûtent que deux Ecus ou un Sequin.

Les Pins qui sont au Nord de l'Isle donnent environ 300. ou 400. Quintaux de poix. Elle vaut un ecu le Quintal, & paye quatre pour cent à la Douane. On charge dans cette Isle des *Velanides* [f] pour Venise & pour Ancone; c'est une espéce de Gland que l'on réduit en poudre pour tanner les Cuirs. La grande quantité de Chenes dont Samos étoit autrefois couverte lui avoit fait donner le nom de l'*Isle aux Chênes* [g].

[f] Sorte de Gland.

[g] Δρυοῦσσα Steph.

La Soye de cette Isle est fort belle. Elle vaut [h] quatre Livres dix sols, ou cent sols la livre, & on en fait tous les ans un Commerce d'environ 20. ou 25. mille Ecus. Le Miel & la Cire y sont admirables: on y donne cinquante livres de Miel pour un Ecu, la Cire y vaut 9. ou 10. sols la livre. A l'égard du Miel on y en recueille plus de deux cens Quintaux; mais la Cire ne passe guéres cent Quintaux: le Quintal pese 140. livres, de même que dans tout le reste de la Turquie.

[h] 18. ou 20. timins la livre.

Les Anciens ont admiré la fertilité de l'Isle de Samos. Strabon [i] y trouvoit tout excellent, excepté le Vin: mais apparemment

[i] Lib. 4.

remment il n'avoit pas goûté du Muscat de cette Isle, ou peut-être on ne s'étoit pas encore avisé d'en faire. Athénée après Æthlius [a], rapporte que les Figuiers, les Pommiers, les Rosiers, & la Vigne même de Samos portoient des fruits deux fois l'année. Pline [b] parle des Grenades de cette Isle, dont les unes avoient les grains rouges & les autres blancs. Outre les Fruits, l'Isle est pleine aujourd'hui de Gibier, de Perdrix, de Béccasses, de Béccassines, de Grives, de Pigeons sauvages, de Tourterelles, de Becfigues. La Volaille y est excellente: les Francolins n'y sont pas communs, & ne quittent pas la marine entre [c] le Petit Boghas & Cora, auprès d'un Etang marécageux; on les appelle Perdrix de prairies. Il n'y a point de Lapins dans Samos; mais beaucoup de Liévres, de Sangliers, de Chévres sauvages, & quelques Biches. On y nonrrit de grands Troupeaux; mais plus de Chévres que de Moutons. Les François y chargent une Barque de laine par an; on en donne trois livres deux onces pour quatre ou cinq sols.

Les perdrix y sont en si grande quantité qu'on les a pour trois sols la paire. Comme les Chasseurs ne savent pas tirer en volant, ils les attendent le long des Ruisseaux, où elles vont boire par compagnie comme les Alouettes, & ils en tuent sept ou huit à la fois, & même jusqu'à quinze ou vingt. Les Mulets & les Chevaux de l'Isle ne sont pas beaux; mais ils marchent assez bien; & quoiqu'on les laisse paître à l'avanture sans les enfermer dans des clos, ils ne s'écartent point des Maisons de leurs Maîtres, qui les vont prendre aisément, quand ils en ont besoin. On nourrit assez de Bœufs dans cette Isle; mais on n'y connoît pas les Bufles. Les Loups & les Chacals y font quelquefois de grands desordres. Il y passe quelques Tigres, qui viennent de Terre-ferme par le Petit Boghas.

Les Mines de fer ne manquent pas dans Samos; la plûpart des terres sont de couleur de rouille. Tous les environs de Bavonda sont pleins de Bol rouge-foncé, fort fin, fort sec, & qui s'attache à la langue. Le Bol est un Safran de Mars naturel, dont on retire le fer par le moyen de l'huile de lin. [d] On faisoit autrefois d'excellente Poterie à Samos, & c'étoit peut-être avec la terre de Bavonda [e]. Selon Aulu-Gelle [f], les Samiens furent les inventeurs de la Poterie; mais personne ne s'en mêle aujourd'hui, & on s'y sert de la Fayence d'Ancone: [g] Les Cruches, où l'on tient l'Eau de Vie & le Vin, viennent de Scio. Pour peu qu'on voulût se donner de peine, on trouvèroit à Samos [h] ces deux sortes de terres blanches, que les Anciens employoient en Médecine; mais personne ne s'intéresse pour pareilles recherches, non plus que pour la Pierre Samienne [i], qui non seulement servoit à polir l'or, mais qui étoit d'un grand usage pour les remedes.

L'Emeril n'est pas rare dans cette Isle. L'Ochre y est commune du côté de Vati: elle prend un assés beau jaune, quand on la met dans le feu, & devient d'un rouge-brun si on l'y laisse plus long-tems; cette terre n'a point de goût, & teint naturellement en feuille morte. On trouve autour de Carlovassi une terre très-noire & très-fine; mais tout-à-fait insipide, qui ne paroît participer du Vitriol, qu'en ce qu'elle sert à teindre en noir le fil à coudre.

Toutes les Montagnes de l'Isle sont du Marbre blanc. On remarque sur le chemin de Vati au Petit Boghas une Colonne assez belle, attachée encore à sa Carriére. On m'assûra qu'il y avoit de beau Jaspe du côté de Platano. Ces Montagnes sont assez fraîches, pleines de Sources, couvertes de Bois, & fort riantes. Les Ruisseaux les plus considérables sont celui de *Metelinous*, & celui qui coule au delà des ruïnes du Temple de Junon.

Le Port du Vati, qui regarde le Nord-Ouest, est le meilleur de l'Isle. On y donne fond à droite dans une espéce d'Anse formée par une Colline avancée en maniére de erochet. Ce Port qui peut contenir une grande Armée avoit donné lieu d'y bâtir une Ville, dont les ruïnes paroissent d'une grande étendue, quoique sans magnificence; on l'a abandonnée depuis long-tems, pour se mettre à couvert des insultes des Corsaires, & l'on s'est retiré au large du Vati sur la Montagne. Pour faire le tour de l'Isle, tirant de ce Port vers l'Ouest, on rencontre la Plage de Carlovassi, qui n'est bonne que pour des Caïques, ou de gros Bâteaux, encore faut-il les tirer à terre. Le Port [k] SEITAN est à neuf milles de Carlovassi; mais c'est le plus méchant Port de l'Isle, & la tramontane y fait échouer la plûpart des Bâtimens. Au-delà de Seitan l'Isle se termine par la Montagne de Catabate [l], qui fait le Cap de Samos, & le Cap forme un des côtés du Grand Boghas: quand on est menacé de quelque tempête, il faut se retirer dans quelqu'un des Ports des Isles de Fourni à la droite. Après avoir doublé le Cap de Samos, on trouve la Plage de MARATROCAMPO. On passe ensuite entre l'Isle de SAMAPOULA [m] & le Cap Colonne, nommé Cap de Junon [n], à cause du Temple de cette Déesse dont il étoit proche. De ce Cap on entre dans un Port assez commode pour les Voyageurs; mais trop exposé au Siroc; c'est pour cela que les Anciens, pour mettre à couvert leurs Galéres, avoient bâti sur la Plage de Cora, vis-à-vis la même Ville de Samos, un beau Mole, que l'on nomme aujourd'hui le Port de TIGANT, à cause de sa rondeur; car en Grec vulgaire, *Tigani* signifie un GATEAU ROND.

Dans le Petit Boghas vis-à-vis la Montagne de Samson, est une retraite pour les Vaisseaux, appellée *le Port des Galéres*, autour duquel nous découvrimes les ruïnes d'une ancienne Ville, & les restes de deux Temples marqués chacun par cinq ou six Colomnes renversées. L'un étoit bâti sur une éminence, & l'autre dans un fond. Les ruïnes de la Ville sont pleines

[a] Lib. 14.
[b] Lib. 13. c. 19.
[c] Τετράξ. Attagen. *Adelosiplum*.
[d] *Samia vasa etiamnum in esculentis laudantur* PLIN. Hist. Nat. lib.
[e] *Nos Samia delectamur*, Cic. in Verrem.
[f] Lib. 5.
[g] Χύδρια.
[h] Κολλύριον καὶ ἀστήρ. Diosc. lib. 5. cap. 172. *Plin.* Hist. Nat. l. 32. c. 16.
[i] *Diosc.* ibid. cap. 173. *Plin.* Hist. Nat. lib. 36. cap. 21.
[k] *Seitan* en Langue Turque signifie le Diable.
[l] Καταβάτης, *descensus*.
[m] *Ripera* Plin. Hist. Nat lib.
[n] Τὸ Ἡραῖον. *Strab.* on l'appelle aussi, Cap de Cora, & Cap Blanc. Ἀσπρόκαβο.

nes de briques entremêlées de quelques piéces de Marbre blanc à grosses taches. A la pointe du Port dans l'endroit le plus étroit du Boghas, on trouve les fondemens d'une ancienne Tour de Marbre: les gens du pays prétendent que l'on y tendoit des chaînes pour fermer le Détroit, & ils assûrent que l'on voit de l'autre côté qui est en Terre-ferme de gros anneaux de bronze destinés pour cet usage. Le dernier Port de l'Isle, est celui de PRASONISI, qui est derriere un écueil du meme nom entre le Boghas & le Port de Vati. Avant que de découvrir ce Port, on passe auprès de trois ou quatre écueils, dont le principal s'appelle DINASCALO ou DASCALIO, à une portée de fusil de l'Isle: on assûre que c'étoit autrefois le Collége de tout le Pays.

Voilà ce qui regarde les Ports de l'Isle. L'ancienne Ville de Samos s'étendoit depuis le Port de Tigani, qui est à trois milles de Cora jusques à la grande Riviére [a], qui coule à cinq cens pas des ruïnes du Temple de Junon: le méme Auteur [b] assûre que Timbrio, & Proclés après lui firent bâtir Samos. On a traduit Patroclés, mais il y a bien plus d'apparence que ce soit le Roi Proclés. Vitruve prétend que la Ville de Samos, & les treize Villes d'Ionie étoient l'ouvrage d'Ion l'Athénien, qui donna le nom à l'Ionie.

Quoique Samos soit entiérement détruite on la peut diviser en Haute, & en Basse pour en bien entendre le Plan. La Ville Hante occupoit la Montagne au Nord, & la Basse régnoit le long de la Marine depuis le Port Tigani jusques au Cap de Junon. Tigani, qui est le Port des Galeres des Anciens, comme je l'ai déja dit est en croissant, & regarde le Sud-Est: sa corne gauche est cette fameuse Jettée [c] qu'Hérodote comptoit parmi les trois Merveilles de Samos: cette Jettée étoit haute de vingt toises, & avançoit plus de deux cens cinquante pas dans la Mer: un ouvrage si rare dans ce tems-là prouve l'application des Samiens, à la Marine: aussi reçurent-ils à bras ouverts [d] Aminoclés Corinthien le plus habile Constructeur de Vaisseaux, qui leur en fit quatre, environ 300. ans avant la fin de la Guerre du Péloponnèse. Ce furent les Samiens, qui conduisirent Battus à Cyréne, plus de 600. ans avant J.C.; enfin, si nous croyons Pline [e], ils inventérent des Vaisseaux propres à transporter la Cavalerie.

Nous montames du Port de Tigani, sur une éminence chargée de Tombeaux de Marbres sans Sculpture, & sans Inscriptions. Delà en tirant au Nord, commencent les restes des murailles de la Ville Haute, sur le penchant d'une Montagne assés rude. Cette enceinte se continuant jusques au sommet, formoit un grand Angle vers le Couchant après avoir régné tout le long de la Côte de la Montagne. Les restes de ces murailles sont fort beaux sur-tout ceux qui sont à la vue de Cora: ces murailles, qui avoient dix pieds d'épaisseur, & méme douze en quelques endroits, étoient bâties de gros quartiers de marbre, taillés la plûpart à tablettes, ou facettes, comme l'on taille les Diamans. Nous n'avons rien vu de plus superbe dans le Levant: l'entre-deux étoit de Maçonnerie; mais les Tours, qui les défendoient, étoient toutes de Marbre, & avoient leurs fausses portes pour y jetter des Soldats dans le besoin.

La croupe de la Montagne du côté du Midi etoit couverte de maisons en Amphithéatre, & regardoit sur la Mer. Vers le bas de la méme croupe se voit encore la place d'un Théâtre, dont on a emporté les Marbres pour bâtir Cora. Il étoit situé au dessous, & à droite d'une Chapelle appellee [f] Notre-Dame de mille voiles, ou Notre-Dame de la Grotte, à cause d'une fameuse Grotte remplie de congelations. Les environs de la Chapelle sont couverts de Coloones de Marbre, les unes rondes & les autres à pans.

En descendant du Théâtre vers la Mer, on ne voit dans les Champs, que Colonnes cassées, & quartiers de Marbre: la plûpart des Colonnes sont ou cannelées ou à Pans: quelques-unes rondes, d'autres cannelées sur les côtés avec une plate-Bande sur le devant, & sur le derriére, comme celles du Frontispice du Temple d'Apollon à Delos. Il y a aussi plusieurs autres Colonnes à différens profils sur quelques Terres voisines: elles sont encore disposées en rond ou en quarré, ce qui fait conjecturer qu'elles ont servi à des Temples ou à des Portiques. On en voit de meme en plusieurs endroits de l'Isle.

Les ruïnes des Maisons parmi lesquelles on laboure présentement, sont de Maçonnerie ordinaire melée de briques, & de quelques piéces de marbre ornées de moulures, ou simplement équarries. Nous n'y trouvames aucunes Inscriptions. Il est vrai que celles des premiers tems de la belle Gréce sont brisées, ou si effacées, qu'on ne peut les déchiffrer.

A l'égard de la largeur de la Ville, elle occupoit une partie de cette belle Plaine, qui vient depuis Cora jusques à la Mer du côté du Midi, & du côté du Couchant jusques à la Riviére, qui coule au delà des ruïnes du Temple de Junon. Les eaux de la Riviére venoient à la Ville Basse, & au quartier du Temple par un Aqueduc, dont on voit encore quelques Arcades sur le chemin de Miles à Pyrgos, & dont la suite se trouve au Port de la Ferme [g] du grand Couvent de Notre-Dame: mais dans cet endroit-là ce n'est plus qu'une muraille fort longue, & assez basse, qui peut-être ne supportoit qu'une partie des Canaux. Ces Canaux étoient d'une excellente brique de la terre de Bavonda, & s'emboitoient fort proprement les uns dans les autres; on en voit encore plusieurs Piéces à Cora, servant à vuider les eaux des terrasses.

Outre cet Aqueduc, les eaux qui viennent de *Metelinous*, se déchargeot aussi a l'entrée de la Ville Basse, après avoir passé sous les Arches d'un Aqueduc à travers le Vallon, qui méne de Cora au Vati, quand on ne veut pas passer par Me-

[a] Ὁ Ἴμβρασος ποταμός. Strab. lib. 14. Μεγάλος ποταμός. Grec Vulg.

[b] Archit. l. 4. c. 8.

[c] Lib. 3.

[d] Thucyd. l. 1.

[e] Hist. Nat.

[f] Παναγία Κρυσταλλένια.

[g] Μετόχι τῆς μεγάλης παναγίας. Metoxi, qui signifie en Grec Vulgaire, une Ferme, une Maison de Campagne, vient de Μετόχιον habitatio.

Metelinous. A droite de ce Vallon est la Montagne sur laquelle la Ville Haute est bâtie: a gauche c'est une Montagne que j'appellerai dans la suite la Montagne percée pour des raisons que je proposerai. On passe ce petit Ruisseau le long de la Marine, en allant de Tigani aux ruïnes du Temple, & l'on voit encore dans ces quartiers-là les ruïnes d'une Eglise des Chrétiens, qui paroît avoir été considérable. Au delà de ce Ruisseau on traverse un autre qui vient droit de Cora, & qui selon les apparences étoit destiné pour la Ville Haute. La direction de quelques Arches convertes de terre, dont la file tire vers Cora, montre bien que ces eaux étoient conduites à la Ville. Car elles prennent le tour de la Montagne par un Canal encore assés sensible.

Sur la gauche du Vallon dont je viens de parler, assés prés de l'Aqueduc qui le traverse, se voient des Cavernes; l'entrée de quelques-unes a été taillée au Marteau avec beaucoup de soin; & si l'on en veut croire les gens du Pays, elles servent depuis plus de 200. ans de retraite aux Moutons, aux Chevres, & aux Vaches; c'est pour cette raison que la terre y est remplie d'une prodigieuse quantité de Nitre. On nous assûra qu'on avoit bouché une de ces Cavernes où ce Sel est tout cristallisé; les Turcs n'ont pas l'esprit de s'en servir, & mettroient à la chaîne les Grecs, qui oseroient y toucher.

Il y a beaucoup d'apparence, que quelques-unes de ces Cavernes taillées au Marteau, sont le reste d'une de ces Merveilles qu'Hérodote dit que l'on regardoit comme les plus grands Ouvrages de toute la Gréce. Eupaline Architecte de Mégare avoit eu la conduite de celui-ci. *Les Samiens* pour me servir des termes d'Hérodote, *percérent une Montagne de* 150. *toises de haut, & pratiquérent dans cette ouverture, qui avoit* 875. *pas de longueur, un Canal de* 20. *coudées de profondeur sur trois pieds de large pour conduire à leur Ville les eaux d'une belle source.* On voit encore l'entrée de cette ouverture; le reste s'est comblé depuis ce tems-là. La belle source, qui avoit fait entreprendre un si grand ouvrage, est sans doute celle de Metelinous, dont je parlerai en son lieu; car ce Village est situé de l'autre côté de la Montagne percée. Au sortir de ce merveilleux Canal, l'eau passoit sur l'Aqueduc, qui traverse le Vallon, & se rendoit à la Ville par un conduit, qui prenoit le meme tour, que le Canal de Cora. La profondeur du Canal, qui traversoit la Montagne, est surprenante; mais on avoit peut-être été contraint de lui donner cette profondeur pour conserver le niveau de la Source. Laurent Valla n'a pas eu raison de croire, que la largeur de ce Canal fût le triple de sa profondeur; car certainement l'ouverture, autant qu'on en peut juger par ses restes, n'avoit pas 60. coudées de large; & d'ailleurs un Canal de ce diamétre sur 20. coudées de profondeur seroit capable de conduire une grande Riviére, au lieu qu'il ne s'agissoit que d'une Fontaine. Il semble que du Ryer [a] n'ait pas entendu cet endroit d'Hérodote, car, suivant sa Traduction, la Fontaine devoit passer sur la Montagne percée: au lieu que la Montagne n'avoit été percée, que pour la conduite de la Fontaine.

Environ à 500. pas de la Mer, & presque à pareille distance de la Riviére *Imbrasus*, Vers le Cap de Cora, sont les ruïnes du fameux Temple de Junon la Samienne, ou la Protectrice de Samos. Les plus habiles Papas de l'Isle connoissent encore ce Lieu sous le nom de Temple de Junon.

A un quart de lieue des ruïnes du Temple est la Ferme du grand Couvent de la Vierge dans une Plaine où l'on ne voit que Vignes, Oliviers, Meuriers & Orangers, sur-tout aux environs de Miles, qui n'est qu'à deux milles de la Ferme. Le grand Couvent est à dix miller de la Ferme, & situé à mi-côte de Montagnes agreables, couvertes de Chênes verds, de Pins à pignons, de Pins sauvages, de Philaria, & d'Adrachne. On y voit des pieds de cet Arbre à gros fruit terminé en pointe comme une Toupie; il vient aussi dans le meme Quartier une belle espéce de Germandrée à feuilles de Bétoine. A sept lieues delà est le Village de Pyrgos, dont tous les environs sont pleins d'une belle espéce de *Cachrys* [b]. Platano est à 8. milles de Pyrgos, & le Couvent de S. Elie à quatre milles de Platano: près delà est Necorio, qui est un des trois Villages qui forment la Ville de Carlovassi à deux milles de la Mer.

La grande Montagne de *Catabate* est à l'extrémité de l'Isle; à 8. milles de Carlovassi est *Marathrocampo*, & un peu plus loin la Ferme de S. George appartenante au Couvent de S. Jean de Patmos; il n'y a plus que trois ou quatre Cellules habitées autour de la Chapelle de cette Ferme.

A quatre milles delà dans un fond est la Chapelle, ou pour mieux dire l'Hermitage de *Notre-Dame de belle apparence* [c]. Il est commandé par des Rochers effroyables. La Solitude est belle, & la Chapelle à l'entrée d'une Caverne affreuse: on y monte par un Escalier tout droit, formé par environ trente marches étroites, & sans appui du côté du précipice. Il y a encore une autre Solitude plus affreuse que la premiére, que l'on a nommée fort-a-propos: *Notre-Dame du mauvais chemin* [d]. Pour y aller de Marathrocampo, il y a à traverser bien des Montagnes couvertes de Pins, de Bruyeres, & d'Arbousiers. La Chapelle est aussi dans une Caverne, où l'on ne peut entrer que par une espéce de trape taillée dans le roc. Les Grecs se plaisent à bâtir des Chapelles dans les lieux les moins accessibles, s'imaginant que ces lieux inspirent plus de dévotion, que ceux qui sont dans le beau Pays.

A un mille en deçà de Carlovassi, il y a une Chapelle Gréque, qu'on appelle Notre-Dame de la Riviére [e]. Cette Chapelle est au pied d'une Montagne; mais elle est comme abandonnée; cependant on y voit quatre belles Colonnes de Marbre

[a] Ὑπὸ μεγάλου ὄρεος. Herod. l. 3.

[b] *Cachrys Cretica, Angelicæ folio, Asphodeli radice.* Corol. Inst. Rei herb. 23.

[c] Παναγία φανερωμένη.

[d] Παναγία Κακοστράτα.

[e] Παναγία τοῦ ποταμοῦ.

bre grisâtre, dont les Chapiteaux font à double rang de feuilles d'Acanthe. Il faut que ce soit les restes de quelque ancien Temple; on peut le conjecturer par les vieux Marbres des environs, & entr'autres piéces par un Architrave de Jaspe rouge & blanc; peut-être étoit-ce là le Temple de Mercure [a] que les Samiens honoroient particuliérement, & dont ils avoient fait frapper une Medaille, qui d'un côté représente le Génie de leur Ville, & de l'autre ce Dieu des Filous, tenant une bourse de la main droite, & le Caducée de la gauche.

[a] Σιωὴ Ἀφροδίτη. Merc. Munisc. Plutarc. de Quæst. Græc. ΑΗΜΟC CA ΜΙΩΝ ΑΠΙ ΑΙCΑΝ ΑΡΟΥ ΙΡΡΗ. Sub Lysandro Sacerdote.

A dix milles de Carlovassi, il y a un Village nommé *Vourlotes*, qui est à deux milles de la Mer, au pié des Montagnes les plus froides de l'Isle. En suivant la Côte du Nord, on y voit d'assés belles Plantes: Vourlotes porte le nom des Isles de Vourla, qui font vis-à-vis l'ancienne Clazoméne, situées à l'entrée de la Baye de Smyrne; car Samos ayant été saccagée, & dépeuplée aprés la paix de Constantinople, fut donnée par l'Empereur Selim [b] l'an 1550. au Capitan Pacha Ochiali, lequel y fit passer différens Peuples de Gréce pour en cultiver les terres. Ceux de Voula s'établirent à Vourlotes, des Albanois bâtirent Albaniticori, & ceux de Metelin s'établirent à Metelinous.

[b] Relat. des Voy de Mr. de Breves.

Le Couvent *de Notre-Dame du Tonnerre* [c] n'est qu'à une lieue de Vourlotes. Du tems que Mr. de Tournefort y étoit, le Vent du Sud y fit un étrange ravage. Il n'enlevoit pas à la vérité les toits des Maisons, car ils font en terrasse, mais il renversoit les Maisons mêmes. La Mer étoit comme en feu, & il tonnoit d'une manière effroyable: au reste on assûre qu'il ne pleut & qu'il ne tonne dans le Levant qu'en Hyver. Le Couvent de Notre Dame du Tonnerre est solidement bâti, & bien renté; mais on y est mal-proprement. Mr. de Tournefort y vit le Doyen du Genre Humain: c'étoit un bon Caloyer âgé de 120. ans, qui s'amusoit encore à couper du bois, & qui prenoit soin du Moulin; on assûroit qu'il n'avoit bu de sa vie que du Vin pur, & de l'eau de Vie. Autour du Couvent on voit quelques belles espèces de Renoncule à fleur bleue, & quelques autres Plantes assés semblables à celle que l'on appelle la [d] *Tartonraire* à Marseille, & que les Habitans du Pays appellent *l'Herbe aux balais* [e].

[c] Πάναγία βροντά.

[d] Thymelæa, seu Tartonraire, Lini foliis argenteis. Coroll. Inst. Rei herb. 41.

[e] Χορταρία, Herbe aux balais. Χαρίνα, un balai.

Souvent en Hyver on ne voit découler que des Ruisseaux des Montagnes, qui dans toute autre saison paroissent comme calcinées; c'est ce qui avoit fait donner à cette Isle le nom *de Samos* [f], comme qui diroit une Terre seche, & sablonneuse.

[f] Σάμος Quasi Ἄμμος Arena. Et Sabulo genitrix qua delectatur arena Juven. Sat. 16 v. 6.

Metelinous est à deux milles de Cora, il a pris son nom de l'Isle de Metelin, parce qu'il fut bâti ou plutôt rétabli par une Colonie des Habitans de cette Isle, que l'on y fit passer aprés que Sultan Selim eut donné Samos au Capitan Pacha Ochiali. Depuis la mort de cet Amiral [g] le revenu de Samos est affecté à une Mosquée qu'il avoit fait bâtir à Topana l'un des Fauxbourgs de Constantinople. Cette Mosquée porte encore le nom de son fondateur, & le Fauxbourg celui de l'Artillerie, que l'on y jette en fonte; car *top* en Turc signifie un Canon, & *bana* une maison; ainsi *Topana* c'est l'Arsenal, ou la maison, où l'on fait les Canons.

[g] Relat. des Voy de Mr. de Breves.

La Fontaine de Metelinous est la plus belle source de l'Isle; & c'est assûrement une des deux Fontaines que Pline y marque [h]. Il n'y a pas de doute qu'elle ne fût conduite à la Ville de Samos au travers de la Montagne dont Hérodote a fait mention: cet Auteur l'appelle *la grande Fontaine*, & la Montagne est entre Metelinous, & Samos. La disposition des lieux se trouva tout-à-fait favorable dès le moment que l'on eût surmonté la difficulté de la percer, mais il y a beaucoup d'apparence, qu'on n'avoit pas nivelé le terrain avec assez de justesse; car on fut obligé de creuser un Canal de 20. coudées de profondeur, pour conduire la Source où l'on souhaitoit. Joseph Georgirène Evêque de Samos doit avoir recherché toutes ces choses avec beaucoup de soin; mais la description, qu'il a donnée de Samos est si rare, quoiqu'elle ait été traduite du Grec vulgaire en Anglois, qu'il n'est pas facile d'en découvrir aucun Exemplaire.

[h] Gigarte, & Leucothea. Hist. Nat. lib. 5. cap. 31.

Au coin de l'Eglise de Metelinous, devant cette Fontaine, on a enchassé à hauteur d'appui un ancien Bas-relief de Marbre parfaitement beau, qu'un Papas découvrit, il y a quelques années en labourant un champ: ce Marbre a deux pieds quatre pouces de longueur, sur quinze ou seize pouces de hauteur, l'épaisseur est de trois pouces, mais comme il n'est pas fort élevé de terre, les têtes en sont maltraitées. Le Bas-relief contient sept Figures, & représente une Cérémonie faite pour implorer le secours d'Esculape dans la maladie de quelque personne de considération.

Le Malade est dans son lit, la tête & la poitrine élevées, tenant un Vase par les deux anses: le Dieu de la Médecine paroît à sa gauche vers le pied du lit sous la figure d'un Serpent; la Table, qui est vis-à-vis le Malade, soutenue par trois pieds terminés en pied de Chévre, est chargée d'une pomme de pin, de deux flaccons, & de deux Corps, qui finissent en Pyramide, placés à chacun des bouts. Sur la droite du Malade est assise une femme dans un Fauteuil, dont le dossier est fort élevé: cette Figure est bien drapée; & les manches sont assés serrées; son visage est de front, & il semble qu'elle ordonne quelque chose à un jeune Esclave, qui est tout auprés, & qui a une espèce de Casaque sur sa veste. Au pied du lit est une autre femme assise sur un Tabouret couvert & drapé: elle est vétue de même que celle qui est dans le Fauteuil, mais on ne la voit que de côté, & son visage est presque de profil: c'est peut-être la femme du malade, car on voit à ses genoux un jeune enfant debout; & tout nud, qu'un petit chien semble caresser: une jeune Esclave est encore placée derriére cette femme, & est vétue d'un Casaquin sans manches, sous lequel tombe

une espèce de Jupon plissé; elle appuie sa main gauche sur sa poitrine, & de la droite, qui est élevée, elle tient un Cœur dont la pointe est en haut. On voit plus loin tout à l'extrémité du Bas-relief un autre Esclave tout nud, qui d'une main prend des Drogues dans un Mortier, pour les mettre dans une Tasse, qu'il tient de l'autre main, & à qui il semble qu'Esculape ait donné ordre de les aller verser dans le Vase, que le Malade tient par les anses. Sur le haut du Bas-relief regne une espèce de bordure cassée, partagée en quatre quarrez longs: dans le premier est representée une très-belle tête de Cheval: le second renferme deux flammes: le troisiéme est orné d'un Casque, & d'une Cuirasse; le quatriéme est cassé, & ne laisse voir que le bord d'un Bouclier. On a voulu sans doute faire connoître par ces attributs les inclinations, & les emplois que le Malade avoit eus.

On voit aussi à Metelinous des Médailles dont la meilleure est celle du fameux Pythagore, qui fera toujours beaucoup d'honneur à cette Isle par le rang qu'il a tenu parmi les anciens Philosophes: mais certainement il n'y a plus de ses Disciples dans Samos; car les Samiens n'aiment ni le jeûne, ni le silence. La Médaille, dont nous parlons, est un moyen bronze à la tête de Trajan [a] Déce [b]: Pythagore est au revers assis devant une Colonne, qui soutient un Globe sur lequel ce Philosophe semble vouloir indiquer quelque chose de la main droite: le même Type est dans Fulvius Ursinus, mais Pythagore appuie sa main gauche sur le Globe. [c] On voit aussi de semblables Médailles aux têtes de Caracalla, & d'Etruscilla; la plus belle que l'on voit est dans le Cabinet du Roi de France, frappée au coin de Commode, & représentant au revers Pythagore, qui montre avec une baguette une Etoile sur le Globe céleste; c'est sans doute l'Etoile de Venus qu'il avoit découverte le premier, comme Pline nous l'assûre [d]. La Source de la Fontaine de Metelinous tombe aujourd'hui dans un petit Ruisseau, qui va se jetter dans le Port de Tigani.

Il ne faut pas oublier ce que les Papas de l'Isle appellent *le grand Miracle* [e]; c'est une lumiere, que les Matelots s'imaginent voir dans le Cap de Samos, quand ils sont en pleine Mer, & que l'on ne découvre point, quand on est en Terre-ferme. Les plus apparens du pays assûrent qu'elle paroît dans un endroit si escarpé, qu'on ne pouvoit soupçonner que personne y habitât; mais il faut bien que ce soient les Caloyers ou les Bergers de cette Montagne qui allument ce feu de tems en tems pour se divertir, & pour ne pas laisser perdre la mémoire de cette merveille.

Pline parlant de cette Isle de Samos dit qu'elle avoit quatre-vingt-sept milles de circuit, & qu'Isidore lui en donnoit cent; qu'au sentiment d'Aristote elle avoit été premiérement appellée PARTHENIA, ensuite DRIUSA, puis ANTHEMUSA. Il ajoute qu'Aristocrite la nomme encore MELAMPHYLLUM, & ensuite CYPARISSIA; d'autres PARTHENOARUSA & STEPHANE. Cette Samos est la Samos d'Ionie. Du tems de Constantin Porphyrogenete les Samiens possedoient en Terre-ferme un Canton uni au Gouvernement de leur Isle, & ce Canton s'appelloit alors SAMIUM THEMA.

a ΤΡΑΙΑΝΟC ΔΕΚΙΟC.
b Legende, ΠΥΘΑΓΟΡΗC CΑΜΙΩΝ.
c ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ. ΜΑΡΚΟΣ ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΚΟΜΜΟΔΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ.
d Hist Nat. lib. 2. cap. 8.
e Μεγαλο θαῦμα.

2. SAMOS, autre Isle de l'Archipel, mais sur la Côte de Thrace d'où lui venoit le surnom de *Thracica*; on la nomma communement SAMOTHRACE. Le nom moderne est SAMANDRAKI. Voyez SAMOTHRACE.

3. SAMOS, autre Isle, dans la Mer Ionienne auprès de Zante. On l'appelloit aussi SAMA; mais elle est beaucoup plus connue sous le nom de Céphalonie.

4. SAMOS, Ville ou Bourg dans l'Isle de ce nom. Strabon en parle [f]. Niger dit que cette Place ne subsiste plus; & que le lieu où elle étoit s'appelle présentement Porto Guiscardo, dans l'Isle de Céphalonie.

5. SAMOS, Ville du Péloponnèse dans l'Elide près du Mont Jardan, selon Strabon [g]. Il remarque qu'aucun des Auteurs qui ont écrit des Relations de Voyages n'en a fait mention, parce que cette Ville étoit en un lieu peu remarquable; ou parce qu'elle étoit détruite depuis longtems.

6. SAMOS, autre Ville du Péloponnèse dans la Messenie, selon l'Epitome de Strabon [h].

7. SAMOS, Ville d'Asie dans la Lycie, selon les Martyrologes d'Adon, & d'Usuard [i].

8. SAMOS, Ville de la Grande Gréce, ou dans la Calabre, selon Gabriel Barri [k], qui, sur l'autorité de S. Thomas d'Aquin, assûre que le Philosophe Pythagore étoit de cette Samos de Calabre. Il présume que cette Samos étoit au lieu où est aujourd'hui CREPACUORE, *Creveceur*. Il y a assez de vraisemblance à faire naître en ce Pays-là un Philosophe qui a vecu longtems dans la Grande Gréce; mais il y a un double inconvénient dans cette opinion. En premier lieu, on manque de temoignages des Anciens qui ayent dit ou qu'il y avoit une Samos dans la Calabre, ou que Pythagore étoit né dans ces Cantons. Diogène Laerce, & d'autres disent au contraire bien expressément qu'il étoit né dans l'Isle de Samos en Ionie. Quelque grande que soit l'autorité de S. Thomas en matière de Théologie, & de Dogme, elle ne va point jusqu'à des matières qui n'étoient pas de son ressort, & il peut avoir hazardé légérement une pensée de cette espèce faute d'avoir examiné les témoignages anciens qui la détruisent.

SAMOSATE, SAMOSATA, au Plurier, Genitif *orum*, ancienne Ville d'Asie, sur l'Euphrate, dans la Commagène dont elle fut la Capitale, aux confins de la Grande Arménie, & peu loin de la Mésopotamie. Strabon [l], parlant de la Commagène, dit qu'elle a une Ville naturellement fortifiée, qui étoit une Résidence Royale; mais que de son tems, la Commagène étoit une Province Romaine. Pline [m] dit: Samosate Capitale de la Commagène. Cette Ville étoit en effet la résidence d'Antiochus

f Lib. 10. p. 455.
g Lib. 8. p. 347.
h Lib. 8.
i Ad VIII. Cal. Aug. 7.
k Ortelii Thesaur.
l Lib. 16.
m Lib. 5. c. 24.

à

à qui Pompée avoit accordé la Commagéne, dont ses Successeurs jouïrent jusqu'à Tibère qui la reduisit en Province Romaine au tems dont parle Strabon. Caligula, & Claudius la rendirent aux Rois; mais elle redevint Province sous Vespasien. Josephe dit: Samosate la plus grande Ville de la Commagène est située sur l'Euphrate. Cette Ville a dans quelques Médailles le Prénom de FLAVIA qu'avoient aussi d'autres Villes de l'Orient. Une Médaille d'Adrien porte ΦΛΑ. CAMO. MHTPO. KOM. c'est-à-dire, *Flavia Samosata Metropolis Commagenes*. Une autre de Sévère MHTPOΠ. KOM, &c. Ainsi elle étoit Métropole avant la nouvelle division des Provinces. Car au tems de cette division Hiérapolis devint nouvelle Métropole de l'Euphratense, Province qui répondoit à l'ancienne Commagène. Samosate fut la Patrie de Lucien, dont les Ouvrages font remplis de railleries piquantes contre les Dieux du Paganisme; heureux si à la connoissance qu'il avoit des erreurs de la Superstition, il eût joint la connoissance, & la pratique de la Religion Chrétienne. Cette même Ville fut aussi la Patrie de Paul de Samosate. Cet Hérésiarque n'en fut pas Evêque comme le dit faussement Mr. Baudrand. Il étoit né à Samosate, & fut Evêque d'Antioche, comme on peut voir dans l'Histoire des procédures qui se firent contre lui, & qui furent suivies de sa déposition. Quoique Samosate fût une Ville Episcopale, & même Métropole pour le Gouvernement Civil, elle ne fut jamais Métropole Ecclésiastique; & son Evêque fut toujours suffragant ou d'Hiérapolis ou d'Edesse. Les Notices de Léon le Sage, & d'Hiéroclès la soumettent à Hiérapolis. Mr. Baillet dit: SAMOSATES au plurier, Mrs. Baudrand, Fleuri, & autres disent SAMOSATA au singulier. Ammien Marcellin dit de même *Samosata*, Genitif *Samosatæ*, en deux [a] endroits, & il employe *Samosata* Neutre Plurier dans un troisiéme passage [b]. Le nom moderne est SCEMPSAT; mais il n'y a plus de Ville, ce n'en font que les ruïnes.

[a] Lib. 14. c. 8. & l. 18. c. 4.
[b] Lib. 20. c. 11.

SAMOTHRACE, Isle de l'Archipel à l'Embouchure de l'Hébre en Grec Σαμοθρακη, en Latin *Samothrace*. On dispute sur l'origine de son nom. On convient assez que les deux derniéres Syllabes ne font qu'un adjectif qui marque la situation de cette Isle sur la Côte de Thrace; mais on ne fait si les deux premiéres vieunent de l'Isle de Samos dans l'Ionie, ou si, comme Strabon [c] le trouve plus probable, ce nom de Samos est pris ἀπὸ τοῦ σάμος, mot dont on s'est anciennement servi pour signifier des hauteurs τὰ ὕψη, parce que du plus haut de cette Isle on pouvoit voir [d] le Mont Ida, & la Ville de Troye. Il est certain que Samos est l'ancien nom, comme Strabon l'avoue à la fin du VII. Livre; & que le surnom de *Thrace*, n'a été ajouté que pour distinguer cette Isle de la Samos d'Ionie. Denys le Périegète dit:

[c] Lib. 10.
[d] Iliad. N. v. 12.

Ἴμβρος, Θρηϊκίη τε Σάμος, Κορυβάντιον ἄστυ,

Imbros, & Samos de Thrace, Ville des Corybantes. Il parle ici de la Ville de Samos qui étoit dans cette meme Isle, & fameuse par un Temple vénerable dont les Mystères n'étoient pas moins respectés que ceux d'Eleusine. Plutarque dans la Vie de Pompée parle du Temple, & Strabon parle des Mystères qu'on y célebroit. Il y avoit un Asyle si sacré, qu'Octave Lieutenant du Consul n'osa en enlever Persés, comme le remarquent Plutarque dans la Vie de Paul Emile, & Tite-Live qui rapporte la même Histoire [e]. Je joindrai ici le détail que fournit sur cette Isle Diodore de Sicile [f], qui a traité avec soin cette matiére. On assûre, dit cet Auteur, qu'elle fut appellée autrefois Samos, mais qu'après que Samos eut été bâtie, pour se distinguer de l'Isle voisine de même nom, elle prit celui de Samothrace. Ses premiers Habitans furent des Aborigènes. Delà vient qu'il n'est rien venu de certain à la postérité touchant ces premiers hommes, & leurs Magistrats. Il y en a pourtant qui pensent qu'elle fut anciennement nommée Samos, & que des Colonies, y étant venues de Samos & de la Thrace, elle prit le nom de Samothrace. Ils ont en autrefois une Langue particuliére, dont il reste encore beaucoup de mots employés dans les Cérémonies Religieuses. Les Samothraces rapportent qu'avant tous les Déluges dont parlent les autres Nations, il y eut chés eux une très-grande inondation, qui vint d'abord par l'Embouchure des Cyanées, & ensuite par l'Hellespont. Le Pont-Euxin qui étoit alors comme un Etang se trouva si rempli par toutes les Riviéres qui y tomboient, qu'il se déchargea d'une partie de ses eaux du côté de l'Hellespont, où il submergea une partie des Côtes d'Asie, & couvrit même des flots de la Mer une bonne partie des Plaines de Samothrace. Long-tems après quelques Pêcheurs tirérent dans leurs filets des Chapiteaux de Colomnes qui marquoient qu'il y avoit eu là des Villes qui étoient restées sous l'eau. Ceux qui échapérent à ces débordemens de la Mer se réfugiérent sur les hauteurs de l'Isle; mais comme l'eau montoit de plus en plus, ils firent des vœux aux Dieux de la Patrie, & après avoir été sauvés du danger, ils marquerent dans toute l'Isle des bornes des Lieux qui les avoient conservés, & y élevérent des Autels, où ils faisoient encore des Sacrifices du tems que Diodore écrivoit. Il en conclut que la Samothrace étoit donc habitée à plus forte raison avant le Déluge qui suivit celui-là. Après-cela, poursuit-il, un des Insulaires nommé Saon fils de Jupiter & d'une Nymphe, selon quelques-uns, ou de Mercure & de Rhene, selon d'autres, rassembla ces hommes dispersés, leur donna des Loix, les partagea en cinq Tribus, leur donna le nom de chacun de ses fils, & prit pour lui celui de l'Isle. Leur République s'étant ainsi formée, il nâquit parmi eux des amours de Jupiter avec Electre, l'une des filles d'Atlas, trois enfans, savoir Dardanus, Iasion, & Harmonie. Le premier fut brave & entreprenant, il passa la

[e] Lib. 44. c. 25.
[f] Lib. 5. c. 47.

le premier en Asie, dans un Esquif, & ayant bâti une Ville de son nom, il fonda le Royaume qui prit ensuite le nom de Troye, Ville qui fut fondée ensuite, & fit appeller ses Citoyens Dardaniens de son nom. Il eut ensuite sous sa domination plusieurs Peuples en Asie, & on dit que la Nation Dardanienne qui est au-dessus de la Thrace en est une Colonie. Jupiter qui vouloit aussi gratifier son autre fils de quelqne don qui lui fit honneur, lui enseigna les Cerémonies des Mystéres qui étoient déja reçus auparavant dans l'Isle; mais qui furent alors renouvellés & ne peuvent être communiqués qu'à ceux qui y sont initiés. Il semble qu'il n'admit d'abord à l'initiation qne des Etrangers, ce qui rendit ces Mystéres fort fameux. Vers ce tems-là Cadmus fils d'Agenor, étant à la poursuite de sa sœur Europe, passa par cette Isle, fut admis aux Mystéres & epousa Harmonie, sœur d'Iasion, & non pas fille de Mars, comme le debitent les Grecs. Diodore remarque que ces Nôces furent les premiéres que les Dieux honorérent de leur présence, & il rapporte les présens que chacun fit aux Mariés. Cérés y devint amoureuse d'Iasion, qui cependant ne l'épousa point. Cadmus averti par un Oracle, alla fonder Thébes de Beotie. Iasion se maria avec Cybéle, & eut pour fils Corybante; & aprés sa mort, Dardanus, Cybele, & Corybante allérent ensemble en Phrygie, où il transportérent en Asie, le Culte de la Mere des Dieux, &c.

L'Isle conserva sa Liberté sous les Romains. Pline aprés avoir dit que de l'Isle de Thasos, au Mont Athos, il y a LXXII. M. P. ajoute: Il y en a autant à l'Isle de Samothrace qui est Libre, devant l'Hébre, à XXXII. M. d'Imbros, à XXII. M. D. de Lemnos, & à XXXVIII. de la Côte de Thrace. Elle a XXXII. M. de tour. Elle a une Montagne nommée Saoce, qui a dix mille pas de hauteur. C'est de toutes les Isles de ce Canton celle qui a le moins de Havres. Callimaque la nomme Dardanie de son ancien nom. Son nom moderne est SAMANDRACHI.

SAMOTHRACE, ancienne Ville de l'Isle de même nom, selon Ptolomée [a].

SAMOTHRACES, Habitans de l'Isle de Samothrace. Il y avoit aussi des Samothraces dans le Continent de la Thrace au Nord de l'Isle, au Couchant de l'Embouchure de l'Hébre, au bord de la Mer; & Hérodote [b] appelle MURS DE SAMOTHRACE, un Lieu de la Thrace même,

SAMPHARITICA, Epithéte que Dioscoride donne au Nard d'une certaine qualité; & comme Ortelius [c] ajonte que ce nom vient du Lieu qui le produit, il juge que ce Lieu doit être Saphar dans l'Arabie Heureuse.

SAMPHE, Ville de Phœnicie [d], selon Etienne le Géographe. Josephe la nomme SAMPHO Σαμφῶ, & une Médaille de Titus au Tresor de Goltzius porte Σαμφαιων.

SAMPHIRINE. Voyez SAPPHIRINE.

SAMPIONE (Monte), Mr. Baudrand écrit ainsi ce nom, & dit que le nom Latin est *Sempronius Mons*: que ce sont des

a Lib. 3. c. 11.

b Lib. 7. n. 108.

c Thesaur.

d Ibid.

Montagnes des Alpes, aux confins des Suisses du Valais & dn Milanez; & que c'est un passage d'Allemagne en Italie. La Carte du Milanez de Jaillot nomme Sempione une Bourgade au Val Varia, dans les grandes Alpes, & l'Auteur des Délices de la Suisse nomme SIMPLON, ou SIMPELEN, en Latin SEMPRONIUS, cette Montagne que l'on passe pour aller du Valais, au Duché de Milan.

SAMPSA, Village de l'Arabie, selon Etienne le Géographe.

SAMPSA REGIO, Contrée de laquelle Ortelius dit qu'il est parlé au premier Livre des Machabées. C. XV. Voici le passage, selon la Vulgate: *Hæc eadem scripta sunt Demetrio Regi, & Attalo, & Arabæ, & Arsaci, & in omnes Regiones, & Sampsamæ, & Spartiatis, & Delo, & Mydo, & Sicyoni, & Cariæ, & Samum, & Pamphiliam, & Lyciam, & Halicarnassum, & Rhodum & Phaselida, & Coo, & Siden, & Arado, & Cortinam, & Cnidum, & Cyprum, & Cyrenen*, &c. Il y a dans tout cela un mélange de personnes & de Lieux qui ne permet pas facilement de distinguer si Sampsama est un homme ou un Pays. Léon Juif dans sa Version Latine croit que c'est un homme, & dit *ad Sampsamem*. Mr. de Saci croit qu'il s'agit là de la Ville de Lampsaque & substitue hardiment ce nom à celui de Sampsama. Je n'ose rien déterminer là-dessus.

SAMPSIRA, Ville d'Egypte, selon Etienne le Géographe. On trouve un Peuple nommé Σαμψειρειται, dans une Médaille d'Adrien, au Tresor de Goltzius.

SAMPSON (l'Isle de), Isle de l'Océan Britannique eotre les Sorlingues.

SAMSCHE, Province de la Georgie, dans les Terres, & la plus avancée au Midi vers l'Arménie, qui la borne de ce côté-là, ainsi que le Guriel à l'Occident, l'Immerète au Nord, & le Guaguet, ou Caket à l'Orient. Elle a son Prince particulier qui est tributaire des Turcs. Il n'y a aucune Place de conséquence dans ce Pays, selon Mr. Baudrand qui cite le P. Archange Lamberti.

SAMSOE, Isle du Royaume de Dannemarck, dans le Schager-Rack, entre l'Isle de Fune au Midi, & le Nord-Jutland au Septentrion [e]. Elle étoit de la Jurisdiction de l'Evêque d'Arhus. Il y a cinq Paroisses. La chasse & la pêche y sont excellentes. Sa longueur du Nord au Sud est d'environ dix mille pas. Sa largeur qui est d'Orient en Occident va en diminuant vers le Nord. Christian III. en donna l'nsufruit à Christierne II. aprés qu'il fut sorti de prison, ponr le faire subsister durant sa vie. Quelqnes Ecrivains l'ont appellée SAMUS DANICA, *la Samos de Dannemarck*.

SAMULIS, Σαμυλὶς, ancienne Ville de la Célé-Syrie, selon Ptolomée [f]. Zurita doute si ce n'est pas la même Ville que Salaminiade dont parle Antonin.

SAMUNIS, Ville d'Asie dans l'Albanie, selon Ptolomée dont les Interprétes redisent aprés Niger, que c'est aujourd'hui SAMACHIE.

e Hermanid. Dan. Descr. p. 715.

f Lib. 5. c. 15.

SAMY-

SAMYCLA, ce nom se trouve dans Etienne le Géographe au mot Τριτη. Ortelius juge que c'est un nom de Lieu. On ne sait de quel Pays.

SAMYDACA, Ville de la Carmanie, selon Etienne le Géographe. Elle est nommée par Ptolomée SAMYDACE ou SAMYCANA, selon les divers Exemplaires [a]. Ce meme Auteur met au même Pays une Riviére nommée SAMYDACAS, ou SAMYDOCHUS, ou même SAMYRACES, selon les diverses Leçons des Manuscrits consultés par les Editeurs.

[a] Lib. 6. c. 8.

SAMYDOCUS. Voyez l'Article précédent.

1. SAN (Le), Riviére de la Petite Pologne. Elle a sa source aux Monts Crapack [b], aux confins de la Hongrie, d'où serpentant vers le Nord & le Nord-Ouest, elle reçoit à Sanock un Ruisseau qui passe à Dinaw, & delà à Przemislie, où elle reçoit une Riviére qui vient de Felstin, & plus bas une autre qui vient de Mosticzo. Elle arrose ensuite Brochnick Jaroslaw, & se rend à Przeworsk, où elle est grossie par le Wislock, & va enfin se perdre dans la Wistule presque vis-à-vis de Sandomir. Ce fut prés du Confluent du San & de la Wistule que Charles Gustave Roi de Suède fut en vain bloqué & assiégé par les Polonois & les Allemands durant quelques semaines en 1657.

[b] De l'Isle Atlas.

☞ 2. SAN, comme SAN-PIETRO, SAN-SALVADOR, &c. dans la signification de *Saint*. Voyez au mot SANT' dont il n'est qu'une abbréviation.

1. SANA, Ville de la Grande Arménie, selon Ptolomée [c]; elle ne devoit pas être loin du détour que fait l'Euphrate en ces Quartiers-là.

[c] Lib. 5. c. 13.

2. SANA, Ville de la Palestine. Voyez SANAN.

3. SANA, Ville de la Thrace. Voyez SANE.

SANAA, Ville de l'Arabie Heureuse dans l'Iemen, dont elle est une des plus belles Villes. Abulfeda en parle ainsi dans la Description générale de l'Arabie [d]: Sanaa est une des plus grandes Villes de l'Iemen. Elle est semblable à Damas par la quantité de ses eaux & par ses beaux Vergers. Sa situation est dans les Montagnes à l'Orient d'Aden, tirant vers le Nord. L'air y est fort tempéré, & les jours y sont égaux presque en toute saison. C'est en cette Ville que les Rois d'Yemen, faisoient autrefois leur séjour ordinaire. Il y a même dans son enceinte un Lieu fort élevé nommé GANDAM, sur lequel on voit encore les restes de leur Palais. Ibn Saïd remarque qu'entre cette Ville & Aden on trouve la Ville de Giabbah. Sanaa, selon Alazizy, est une belle & fameuse Ville, & la Métropole de tout l'Yemen. On y voit peu de Places publiques, mais beaucoup de Mosquées. Le Traducteur de cet Ouvrage d'Abulfeda parle de la Ville de Sanaa, dans un Voyage de l'Arabie Heureuse, fait vers l'an 1710. Il dit [e] que Sanaa est la principale Ville du Royaume d'Yemen, à quinze lieues de Moab, & à cent quarante de Moka, c'est dommage ajoute-t-il que la curiosité ou quelqu'autre raison n'ait pas engagé (ceux dont il publie ce Voyage) à voir cette Ville que nul Voyageur Européen n'a encore visitée. Elle doit avoir de beaux restes d'Antiquité, car long-tems avant la naissance du Mahométisme, elle étoit la Capitale de toute l'Arabie Heureuse sous la domination des Tobbais, Rois puissans qui y tenoient leur Cour. Le Palais de ces Princes étoit superbe, & bâti sur une Colline au milieu de la Ville. Dans la suite & toujours avant Mahomet, l'Empereur d'Ethiopie attiré par les Chrétiens qui gémissoient sous la tyrannie des Arabes, ayant conquis l'Arabie Heureuse fit bâtir dans & sur la même Colline un Temple magnifique, par émulation au Temple de la Méque, pour détourner les Arabes du Culte superstitieux & idolâtre, qu'on y pratiquoit; mais les Ethiopiens ne gardérent pas long-temps leur conquête. Les Auteurs Orientaux, où l'on trouve ces circonstances, disent de plus que Sanaa est une Ville fort ancienne, riche & peuplée, & qu'on y fait un plus grand commerce d'argent que de Marchandises. Ses murailles sont si larges que huit Chevaux y peuvent marcher de front. Sur l'idée que donne Abulfeda des eaux & des Vergers de cette Ville & de sa ressemblance avec celle de Damas à cet égard, je ne sai, poursuit Mr. de la Roque, si on ne pourroit pas placer en ce Quartier-là cette espèce de Paradis terrestre nommé Iram, & planté dans l'Arabie Heureuse par un ancien Roi que Mahomet même traite d'Impie, dans l'Alcoran, Paradis célèbre dans le Mahométisme & dont presque tous les Ouvrages des Poëtes Musulmans font mention.

[d] P. 319. de la Traduct. de Mr. de la Roque.

[e] Voyage de l'Arabie Heureuse p. 229.

SANABRIA (La Puebla de), Bourgade d'Espagne, au Royaume de Léon vers les Montagnes.

SANACE, ou SACANA, selon les divers Exemplaires de Ptolomée [f]; ancienne Ville de la Mésopotamie Σανακη ou Σακανη.

[f] Lib. 5. c. 18.

SANAN, Ville de la Palestine dans la Tribu de Juda. Il en est parlé au Livre de Josué [g].

[g] C. 15. v. 37.

SANAOS, Ville de la Grande Phrygie, selon Strabon [h]. Casaubon croit que c'est la Sanis de Ptolomée.

[h] Lib. 12. p. 576.

SANAGENSES, ancien Peuple de la Gaule Narbonnoise, selon Pline [i]. Le R. P. Hardouin remarque que ce Peuple a été nommé dans les Siècles suivans SANICIENSES, de SANICIUM Ville des Alpes sur la Côte de la Mer; aujourd'hui SENEZ. Voyez SANICIUM & SANEZ.

[i] Lib. 3. c. 4.

SANAIS Σαναίς, Ville ancienne de la Médie, selon Ptolomée [k]. Il la place dans les Terres.

[k] Lib. 6. c. 2.

SANAMARI (Le), Riviére de l'Amérique Méridionale dans la Guiane. Le P. Labat [l] en parle ainsi: elle a deux noms: les uns l'appellent SANAMARI, & les autres MANAMARI. Il y a un grand Banc de sable, qui s'étend considérablement à son Embouchure. On prétend que cette Riviére est bien plus considérable, que les autres du Pays. La Compagnie de Rouen ou de Bretigny y avoit

[l] *Labat* Voyage de Des Marchais en Guinée & à Cayenne, t. 3. p. 203.

avoit un Fort à la droite de son Embouchure. Il a eu le même sort que celui de Courou. Le grand Banc de Sable ferme aussi l'entrée de cette Riviere; & comme la Côte est plus haute, il s'avance aussi moins en Mer. C'est une Régle générale, que où la terre est haute, la Mer est profonde au bord, & où le terrain est bas, la Mer est aussi peu profonde, ou gâtée par des Bancs.

☞ Le vaste terrain qui est entre le Sanamari & le Maroni est haut sans être montagneux: ce ne sont que d'agréables Collines, dont les revers sont en pentes douces; elles sont chargées de grands & puissans Arbres, marque certaine de la profondeur de la terre. Dix mille Habitans y seroient à l'aise & y feroient des Sucreries d'un rapport infini, sans compter que les Cacaotiers, Cotoniers, Rocouyers, & toutes sortes d'Arbres fruitiers y feroient à merveille, s'ils y étoient cultivés; puisque sans culture & abandonnés à eux-mêmes, ils y viennent en perfection & produisent des fruits excellens.

§. Cette même Riviére est nommée SINAMARI par Mr. de l'Isle. Elle coule entre le Maroni & l'Isle de Cayenne. Cet Auteur met sur ses bords vers sa Source une Bourgade nommée aussi SINAMARI; & la distingue du MANAMARI qui coule plus à l'Orient & par consequent plus du cote de Cayenne.

SANARI, Peuple de la Sarmatie Asiatique, selon Ptolomee [a]. Ils etoient au Nord de l'Albanie.

[a] Lib. 5. c. 9.

SANCERRE, en Latin SAXIA, SAXIACUS VICUS, SAXIACUM CASTRUM, SANCERUM, SANCERRIUM, SANCERAA, SACRUM CÆSARIS, SACRUM JULII, SACRUM CERERIS, CASTRUM CÆSARIS, SANTODORUM, XANCTODORUM, &c. Ville de France en Berry, sur une Montagne, près de la Loire & aux Frontiéres du Nivernois, à neuf lieues au-dessous de Nevers, à dix de Bourges, & à quatre de la Charité, en descendant vers Briare & Gien. Le nom de *Sacrum Cæsaris* a été donné à cette Ville dans une Bulle de l'an 1143. & par Philippe le Breton; mais ce n'est, comme le remarque Mr. Piganiol de la Force [b], que sur une Tradition fausse selon toutes les apparences, ou tout au moins très-incertaine, qui veut que Sancerre ait été bâtie par Jules-Cesar. Ce Conquerant n'en dit pas un seul mot, & apres lui aucun Auteur, ni aucune Charte n'en font mention avant Charlemagne. Ces raisons ont fait croire à deux Savans originaires de Sancerre meme [c], que c'étoit une Ville moderne, bâtie par Charlemagne qui la peupla d'une Colonie de Saxons, en considération desquels elle fut appellee *Saxia*, *Saxiacum*, *&* *Saxiacus Vicus*. Elle est situee sur une Colline a une portée de Canon de la Riviere de Loire, dans un Pays tout couvert de Vignes. Elle étoit possedee, dit Mr. l'Abbe de Longuerue [d], dès le X. Siécle par Thibaut I. Comte propriétaire de Chartres, qui avoit une partie du Berry. Ses Descendans Comtes de Chartres & de Troyes l'ont aussi été de Sancerre jusqu'au tems de Thibaut le Grand, Comte de Champagne, qui donna en partage à son plus jeune fils Etienne le Comté de Sancerre.

[b] Descr. de la France, t. 6. p. 464.

[c] Cho'et & la Thaumassiére.

[d] Descr. de la France, Part. 1. p. 128.

Etienne fut tige de la Branche de Sancerre dont le dernier mâle fut Jean III. qui mourut sous Charles VI. laissant une fille nommée Marguerite, qui porta ce Comté en mariage à Beraud Comte de Clermont & Dauphin d'Auvergne. Leur fille & héritiére nommee aussi Marguerite épousa Jean de Bueil, & par ce mariage ce Comte entra dans cette Maison, où il a demeuré jusqu'en 1640. que René de Bueil vendit ce Comté a Henri de Bourbon, Prince de Conde. Par cette acquisition le Comte de Sancerre est venu a la Maison de Bourbon Condé, qui en jouit aujourd'hui. L'abbé de Longuerue ajoute que, comme ce nom *Sancerre* n'est point connu avant le X. Siécle, les plus anciens & meme Sigebert, qui écrivoit il y a plus de six-cens ans l'appellent en Latin Sincerra; mais sous Philippe-Auguste, & dans la suite les Ecrivains l'ont nommé SACRUM CÆSARIS, d'où on a voulu attribuer fort mal à propos sa fondation à Jules-César. Cette Ville, poursuit Mr. Piganiol de la Force [e], a été un des principaux Boulevards des Calvinistes. Le Roi Charles IX. ayant résolu de leur ôter cette Place la fit assiéger en 1569. par Claude de la Châtre Gouverneur de Berry, qui, ayant été repoussé avec beaucoup de perte à deux assauts, fut obligé de se retirer après un Siége de cinq semaines. L'an 1572. après le Massacre de la St. Barthelemi, le Roi ordonna au Sr. de la Châtre d'assiéger de nouveau la Ville de Sancerre. Ce Général arriva devant cette Place le 13. Janvier 1573. & n'auroit pas été plus heureux qu'au premier Siége, si après avoir été vigoureusement repoussé à l'assaut général, qu'il fit donner le 19. de Mars suivant, il n'avoit pris le parti de convertir le Siége en blocus, & de tâcher de prendre par la famine une Place qu'il n'avoit pu prendre de force. Pendant ce blocus les Assiégés souffrirent tous les maux, que la famine peut causer: sur la fin ils ne se nourrissoient plus que de peaux, de vieilles savates, de parchemin, & de cornes de pieds de Cheval, de Bœufs, & de Vache; & le 25. Juillet un Vigneron & sa femme furent convaincus d'avoir mangé la téte, le foye, & les poumons de leur fille âgée de trois ans. Les Officiers de Justice en ayant été avertis se transporterent en leur maison, où ils trouverent le reste du Corps dans des pots. Ils firent emprisonner le mari, la femme & une vieille femme, qui demeuroit avec eux; cette derniere mourut en prison. Le Vigneron fut condamné à être brûlé vif & sa femme à être pendue; dans cette extrémité les Assiégés furent obligés de capituler le 25. d'Août de l'an 1573. On demolit alors le Châtean & les autres Fortifications.

[e] L. c.

La Terre & la Seigneurie de Sancerre est de vingt mille Livres de rente, compris la Baronnie de Vailly. Il y a douze Justices

ces considérables qui ressortissent à son Bailliage, cent Fiefs considérables qui en relevent, & presque autant de petits Fiefs.

SANCIAN, ou SANCHOAN, petite Isle de l'Océan Oriental, sur la Côte de la Chine & de la Province de Canton. Elle s'étend en long au bas de la Riviére de Moyang, près du Golphe de Canton à dixhuit lieues de Macao au Couchant, en allant vers l'Isle d'Hainan. Le P. le Comte dans ses Mémoires sur l'Etat present de la Chine [a] écrit SANCHAN, ou comme on l'appelle, dit-il, en France SANCIAN. St. François Xavier termina dans cette Isle la carriere de ses travaux Apostoliques l'an 1552. Il y demeura enterré durant plusieurs mois, Dieu préserva son Corps de la corruption ordinaire, & fut ensuite transporté à Goa, où on l'honore depuis ce tems-là comme le Protecteur de la Ville & comme l'Apôtre de l'Orient. Le seul attouchement de son Corps (c'est toujours le P. le Comte qui parle) consacra le Lieu de sa sépulture. Cette Isle devint non seulement un Lieu celébre, mais encore une Terre Sainte. Les Gentils mêmes l'honorérent & y ont encore recours comme à un asyle assûré; cependant, comme les Pirates infestoient cette Côte & qu'on n'osoit plus y aborder, le lieu de ce Sacré Tombeau devint peu à peu inconnu aux Européens, & ce fut en 1688. que par un accident particulier on le découvrit.

[a] Lettre XI. t. 2. p. 168.

Un Vaisseau Portugais qui venoit alors de Goa, & qui portoit le Gouverneur de Macao, ayant été surpris d'un coup de Vent fut obligé malgré qu'il en eût d'y relâcher. On jetta l'ancre entre les deux Isles de Sancian & de Lampacao, qui forment une espéce de Port en cet endroit. Les Vents contraires ayant continué durant huit jours donnérent occasion au P. Caroccio Jésuite, qui étoit dans le Vaisseau de satisfaire sa dévotion. Il descendit à terre, &, malgré le danger, il resolut de chercher le Tombeau du Saint. Il fut suivi du Pilote & de la plûpart des Matelots qui parcoururent avec lui toute l'Isle, mais inutilement. Enfin un Chinois Habitant du lieu, se doutant de ce qu'ils cherchoient avec tant d'ardeur, se fit leur guide & les mena dans un endroit que tous les Habitans révéroient, & où il commença lui-même à donner des marques de sa piété. Le P. qui ne l'entendoit point, après avoir cherché quelques vestiges du Tombeau, trouva enfin une Pierre longue de cinq coudées, & large de trois, sur laquelle on avoit gravé ces Paroles en Latin, en Portugais, en Chinois, & en Japonois: C'est ici que Xavier homme vraiment Apostolique a été enseveli. . . . Pour conserver la mémoire de ce St. Lieu, on résolut de bâtir une bonne muraille en quarré tout autour du Sépulchre, & de creuser un fossé pour la defendre des ravines d'eau; au milieu de ces quatre murailles on éleva la pierre, qu'on avoit trouvée renversée & on y bâtit un Autel. . . . Les gens du Pays travaillérent eux-mêmes à ce petit Ouvrage & ne montrérent pas moins de zéle, que les Chrétiens. Ce Lieu est de lui-même fort agréable, on y voit une petite Plaine qui s'étend au pied d'une Colline couverte de Bois d'un côté, & ornée de l'autre de plusieurs Jardins qu'on y cultive; un Ruisseau d'eau claire qui y serpente rend la terre extremement fertile. L'Isle n'est pas deserte, comme quelques uns l'ont écrit, elle a dix-sept Villages: le terroir en est cultivé jusques sur les Montagnes, & les Habitans non seulement ne manquent de rien pour la vie; mais ils font meme de ce qui croît dans leur Pays assés de Commerce au dehors pour etre ordinairement dans l'abondance. En 1700. les P. Jésuites Portugais y elevérent une Chapelle [b] assés jolie, mais qui n'est que de platre sur lequel les Chinois ont repandu leur beau vernis, qui rend les dedans très-propres & très-brillans. Ce dernier detail se trouve dans une Lettre du P. du Tartre Jésuite écrite de Canton le 17. Décembre 1701. Mais ce qu'il dit de cette Isle qu'il a vue & parcourue pendant près de deux mois, rabbat bien de l'idée qu'en donnoit le P. le Comte. Pour ce qui est, dit-il, de l'Isle de Sancian, nous ne l'avons trouvée ni si bien cultivée, ni si peuplée qu'on l'a publié. Elle a près de quinze lieues de tour. Il y a trois ou quatre Villages dont les Habitans sont presque tous de pauvres Pescheurs: autour de leurs habitations ils sément un peu de ris pour leur subsistance, du reste ils vivent de leur pêche. Quand ils y vont, c'est toujours de compagnie, de loin on diroit que c'est une petite Armée navale. Les Peres Jésuites Portugais depuis qu'ils y ont bâti la Chapelle ont converti quelques Habitans de l'Isle.

[b] Lettres Edific. t. 3. p. 88.

SANCOINS, petite Ville de France [c], dans le Berry, mais enclavée dans le Bourbonnois, sur le Ruisseau d'Argent aux Confins du Nivernois. On a écrit aussi *Xancoins*. Elle est à six lieues de Nevers & à deux de la Riviére d'Allier. Le nom Latin de cette Ville est TRICENSIUM.

[c] *Baudrand*, Edit. 1705.

SANCTIO, ancienne Ville de la Germanie, ou de la Rhétie. Ammien Marcellin en parle au Livre 21, & *Beatus Rhenanus* croit que c'est aujourd'hui SECKINGEN.

☞ SAND, ce mot veut dire SABLE, en Allemand, en Hollandois, en Anglois & dans les autres Langues dérivées de la Langue Teutonique. Il entre beaucoup dans la composition des mots Géographiques de ces Langues, & toujours dans la signification de Sable.

SAND-ALP, Montagne de Suisse dans le Canton de Glaris [d]. On y trouve un Pont de pierre nommé BANTEN BRUCK; il est digne d'admiration, étant construit d'une seule Arche dont l'un des pieds pose sur un Rocher affreux, & l'autre sur un autre Rocher tout semblable. Ce Pont sert à passer un Ruisseau nommé Sand-Bach qui coule dans un lit profond de quelques centaines de pieds.

[d] Etat & Délic. de la Suisse, t. 2. p. 479.

SANDA, Isle au Nord de l'Ecosse entre les Orcades. Voyez au mot ISLE.

SAN-

SANDABALA, Fleuve de l'Inde, selon Ptolomée[a]. C'est un de ceux qui portent leurs eaux dans le Fleuve Indus.

a Lib. 7. c. 1.

SANDACA, Village de l'Ethiopie sous l'Egypte, selon Ptolomée[b]. Il étoit au côte Oriental du Nil.

b Lib 4. c. 7.

SANDALARIUM, ou SANDALARIUS VICUS, Quartier ou Rue de l'ancienne Ville de Rome; cette Rue s'appelloit aussi *Sandaliaris Vicus*. Gallien dans son Livre περὶ τῶ προγινώσκειν en fait mention à l'occasion de ses Ouvrages. Une ancienne Inscription porte

D. M.
M. AFRANI. HELIODOAI
MAGISTRI. VICI.
SANDALIARII
M. AFRANIUS. IMMOL.
PATRONO. FEC.

Une autre Inscription fait connoître, que cette Rue étoit dans le IV. Quartier de la Ville.

SEX. FONTEIUS Ɔ. L. ROPHINUS
CN. POMPEIUS, CN. L. NICEPHOR.
MAG. VICI.
SANDALIARI. REG.
IIII. ANNI. XVIII.
D. D.

Cela est conforme à Publius Victor, qui met le Temple d'Apollon surnommé *Sandaliarius*, dans le IV. Quartier de Rome. Apollon prenoit ce surnom de cette Rue, & Suétone marque que le Temple avoit eté bâti par Auguste. Il acheta, dit-il[c], les plus precieuses Statues des Dieux & les dédia par Rues, comme l'Apollon *Sandaliarius*, le Jupiter *Tragædus*, &c. Cette Rue étoit le Quartier des Libraires. Aulugelle dit[d]: *in Sandaliario apud Librarios fuimus.*

c In August.
d Lib. 18. c. 4.

SANDALIO, Bourg de la Palestine sur la Côte de la Mer Méditerranée, à quatre lieues d'Acre, vers l'endroit où étoit l'ancienne EKDIPA, ou ACHASIB, selon Mr. Baudrand.

1. SANDALIUM, Contrée de la Pisidie, selon Etienne le Géographe; mais Strabon[e] en fait une Forteresse entre Cramna & Sagalassus,

e Lib. 12. p. 569.

2. SANDALIUM, ou SANDALION, Isle d'Asie sur la Côte d'Ionie. Σανδάλιον veut dire une espèce de soulier & de chaussure de femme, & cette Isle étoit ainsi nommée parce qu'elle en avoit la figure. C'étoit une des trois Isles, que Pline[f] nomme TROGILIES, auprès de Mycale. Cet Auteur remarque[g], que Timee appelloit l'Isle de Sardaigne SANDALIOTIS; sans doute par la méme raison & à cause de sa figure.

f Lib 5. c. 31.
g Lib 3 c. 7.

SANDANUS, Riviére de Thrace, selon Ortelius qui ajoute qu'elle étoit vers la Contrée nommée Palléne. Il cite Plutarque, qui dans ses Paralléles des Histoires Grecques & Romaines[h] dit, que Philippe, voulant attaquer Olynthe & Metone, & voulant forcer le passage du Fleuve Sandanus, fut atteint d'une fleche, que lui tira Astere l'Olynthien, qui dit: Astere envoye à Philippe cette fléche mortelle Philippe repassa a la nage, & regagna son Armée ayant perdu un œil de cette blessure. Plutarque cite Callisthene au troisième Livre de l'Histoire de Macédoine. Il ne faut pas ici entendre la Thrace séparce de la Macédoine par le Strymon, mais la Thrace comprenant tout le Mont Athos & s'étendant jusqu'a la Paraxie.

h Cap. 8.

SANDARACA, Port d'Asie dans la Bithynie sur le Pont-Euxin, selon le Periple d'Arrien cité par Ortelius[i], qui ajoûte sur l'autorité de Leunclave que le nom moderne est SOROCON.

i Thesaur.

SANDARACURGIUM, Montagne de l'Asie Mineure aux environs de Pompeiopolis, Ville de la Galatie, selon Strabon[k]. Ce nom veut dire un Lieu où l'on travailloit le Sandarac sorte de Mineral. Aussi Strabon ajoûte-t-il que cette Montagne étoit creuse par les Souterrains qu'on y avoit percez, en y travaillant. On y employoit des malheureux qui avoient été vendus à cause de leurs mauvaises actions; car outre que ce travail est fort pénible, poursuit le Géographe Grec, on dit que l'air de ces Mines est mortel à cause des fortes exhalaisons des matiéres qu'on y remue; c'est pourquoi on a interrompu ce travail à cause du peu d'utilité qu'on en tiroit, y ayant plus de deux cens Ouvriers; ils périssoient presque aussi-tôt de maladies.

k Lib. 12. p. 562.

SANDAVA, ancienne Ville de la Dacie, selon Ptolomée[l]. Ses Interpretes croyent que c'est SCHESBURG. Ils ont pris cette opinion de Lazius[m].

l Lib. 3. c. 8.
m De Rep. Rom. l. 12.

SAND-BACH, Ruisseau de Suisse dans le Canton de Glaris[n]. Il est dans le Sand-Alp, Montagne de ce Canton, & coule dans un lit très-profond. C'est la source de la Lint.

n Etat & Délic. de la Suisse, t. 2. p. 479.

SANDECZ, Ville de la Petite Pologne au Palatinat de Cracovie[o], sur le Torrent de Dunaiso vers les Montagnes, près du Mont Krapack & de la Frontiére de Hongrie. Cette Ville qui est assez forte a un grand Territoire qui en dépend, & où il y a des Mines de Cuivre. Sandeck est à dix milles Polonois de Cracovie & à huit des Salines de Vielisca.

o Baudrand, Edit. 1705.

SANDIALE, Village, Patrie de St. Longin[p], si l'on en croit Siméon le Métaphraste dans la Vie de ce Saint. Il faudroit quelque témoignage plus authentique pour donner envie de savoir où étoit ce Village.

p Ortelii Thesaur.

SANDIOIA, Village de l'Isle de Candie vers le milieu de l'Isle. On le prend, dit Mr. Baudrand, pour l'Ancienne SUARITA ou SUARITUM, Ville Episcopale.

SANDIUS, Colline de l'Asie Mineure dans la Carie, selon Thucydide[q].

q Lib. 3.

SANDO, Isle du Japon sur la Côte Septentrionale de Niphon, & du Pays de Quanto dont elle est fort proche, selon Mr. Baudrand qui y met une Ville de meme nom, & cite François Cardin. Mr. de l'Isle écrit de méme Sando. La Carte Japonnoise publiée par Mr. Réland écrit SADO, & la met à l'entrée d'un Golphe à l'Orient

à l'Orient de la Presqn'Isle de Notto, an Nord de la Province de Jetsigo, au Nord-Ouest de celle de Deva, & a l'Ouest de celle de Deva. La Carte Japonnoise publiée par Mr. Scheuchaer l'accompagne de deux autres Isles, savoir *Jotsisima* au Nord-Ouest, & *Awasima* au Nord-Est. Ce dernier Auteur [a] la nomme SADO ou SASJU, & dit qu'elle a trois journées & demie de circuit, qn'elle est très-fertile en Bled, en Ris & en Gokokf (ce mot est expliqué dans l'Article du JAPON); qu'il y a aussi des Bois & de bons Pâturages; que la Mer la fournit de Poisson & d'Ecrevices, & enfin qu'elle est divisée en trois Districts,

[a] Hist. Nat. du Japon, t. 1. p. 65. l. 1. c. 5. Art. 3.

UMO. SOOTA.
& CAMO.

SANDOBANES, petite Riviére d'Asie où elle tombe dans le Cyrus, selon Strabon [b].

[b] Lib. 11. p. 500.

SANDOCANDÆ, ancien Peuple de l'Isle Taprobane, selon Ptolomee [c]. Ils étoient vers le milieu de la Cûte Occidentale.

[c] Lib. 7. c. 4.

SANDOMIR. Voyez SENDOMIR.

SANDRABATIS. Voyez SAVARABATIS.

SANDRIZETES, c'est ainsi qu'on lisoit autrefois, dans les Editions de Pline [d], le nom d'nn Peuple de la Pannonie. Strabon [e] a nommé le meme Peuple ANDIZETII Ἀνδιζῆτιοι, comme le remarque Casaubou, & Ortelius a vu que l'S initiale étoit venue dans Pline par une liaison de prononciation de ce mot avec le mot *Jasos* qui le précéde, comme cela est arrivé en quantité d'occasions, sur-tout à l'égard des noms peu connus par les Copistes. Ortelius vouloit done qu'on lût dans Pline ANORIZETES. Le R. P. Hardouin a acheve la correction & rétabli le mot ANDIZETES. Le Peuple ANOIANTES, que Ptolomée place dans la Basse Pannonie, a bien l'air d'être aussi le meme sous uo nom defiguré.

[d] Lib. 3. c. 25.

[e] Lib. 7. p. 314.

1. SANDUM, Ville d'Italie, selon Etienne le Géographe.

2. SANDUM, Ville de l'Asie Minenre, selon Siméon le Métaphraste, dans la Vie de St. Théodore Abbé.

SANDURA, Ville de l'Ethiopie sous l'Egypte, selon Pline.

SANDWICK, Ville d'Angleterre [f] an Comté de Kent, avec titre de Comté. C'est un des cinq Ports, qui ont de grands Privilèges, & dont les Députés an Parlement sont appellés Barons des cinq Ports. Elle a été bâtie des Ruïnes de RUTUPIÆ, Ville fameuse du tems des Romains. Elle déchut du tems des Saxons, & fut entiéremeot ruïnée par les Danois; après qu'elle fut rétablie elle eut le malheur d'etre brûlée sous le Roi Jean. On la releva de ses cendres; mais sous le Regne de Marie l'entrée de son Havre fut si bouchée par un gros Navire qui y fut eoulé à fond, qu'on n'a pu y remédier.

[f] Etat présent de la Gr. Bret. t. 1. p. 76.

SANE, Ville de Thrace, entre le Mont Athos, & la Presqu'Isle de Pallène, selon Ortelius. Herodote [g] la met dans l'Isthme du Mont Athos, auprès du fossé creusé par Xerxés. Thucydide parlant des Villes du Mont Athos, met au bord du fosse meme Sane, qu'il dit etre une Colonie de l'Isle d'Andros. Etienne le Geographe, l'Abbréviateur de Strabon, & Plutarque [h] en font aussi mentiun.

[g] Lib. 7. c. 22.

[h] Quaest. Graec.

SANEGÆ. Voyez SANICHÆ.

SANENSIS CIVITAS, Ville de l'Asie Mineure, dans la Phrygie; elle est oommée dans le Concile de Nicée. Ortelius doute si ce n'est pas le même Lieu que SANAOS.

SANFLIT. Voyez SANTVLIET.

SANGADA, Contrée des Indes vers le bas du Cours du Fleuve Indus, selon Arrien [i].

[i] Lib. 8.

SANGALA, Isle de l'Inde vers le haut du Fleuve Indus, selon le même [k]. Elle est nommée SAGALA par Ptolomée [l], & Salgala par Polyen [m].

[k] Lib. 7.

[l] Lib. 7. c. 1.

[m] Lib. 4. de Alex.

SANGALIEN-OULA, les Tartares nomment aiosi une Riviere de la Tartarie Orientale [n]. Les Chinois la nomment HELON KIAN, c'est-a-dire, *la Riviére du Dragon Noir*. C'est un grand Fleuve qui traverse la Tartarie, & se jette dans la Mer Orientale au Nord du Japon. Les Russiens se sont étendus jusques-là à la fin du Siècle passé.

[n] Lettres Edif. t. 7. p. 177.

SANGAMARTA, Ville de l'Inde en deçà dn Gange, selon Ptolomée [o].

[o] Lib. 7. c. 1.

SANGAMI, Place du Japon dans l'Isle de Niphon [p], au Pays de Quanto vers sa partie Méridionale dans le Royaume de Sangami, dont elle est la principale, à quelques lieues seulement de la Ville d'Iedo, au Couchant, selon Cardin.

[p] *Baudrand*, Ed. 1705.

SANGAMI (Le Royaume de), Pays du Japon, dans la partie Méridionale du Pays de Quanto, entre les Royaumes d'Idzu au Couchant, & de Mulako au Levant.

SANGAR, SANGARI, SACARI, ou ZACARI, ou ZAGARI, Riviére de la Turquie en Asie, dans la partie Septentrionale de la Natolie. Elle vient de la Province de Germian, & passant dans celle de Begsangil, elle s'y rend dans la Mer Noire. Cette Riviére est nommée Sangar, Fleuve par Quinaut dans son Opera d'Atys, où il l'a personnifié, lui donnant pour fille Sangaride amante d'Atys. Mrs. Baudrand & Corneille ecrivent Sangari. Le nom Latin est SANGARIUS, selon Ptolomee [q] & Arrien [r]. Hesyche dit SAGARIUS, & l'attribue à la Lydie, & à la Phrygie. Elle est nommée SAGARIS, ΣΑΓΑΡΙΣ, dans une Médaille de Julia Pia Augusta. Stuckius remarque que le Scholiaste d'Apollonius l'appelle SANGA Σάγγα, & Solin SANGARIS. Plutarque le Geographe dit, Sagaris, Fleuve de Phrygie; il ajoute qu'il étoit auparavant nommé XERABATES, par la raison que dans les graodes chaleurs de l'Eté il est la plûpart du tems à sec. Il donne la raison pour laquelle oo l'appella Sagaris. Sagaris, dit cet Auteur, fils de Myndon & d'Alexirhoé, ayant souvent méprisé les Mystérea de Cybéle, injuria les Pretres de cette Déesse, qui pour se venger lui envoya une manie dans les accés de laquelle il se jetta dans le Fleuve Xerabate, qui changea alors de nom pour prendre celui de

[q] Lib. 5. c. 1.

[r] Lib. 1. de Alex.

cet homme. Mr. de Tournefort nomme [a] cette Riviére AVA, ou AYALA. Il est surprenant, dit-il, que les Turcs ayent retenu l'ancien nom de la Riviére d'Ava, car ils l'appellent SAGARI ou SACARI, & ce nom vient sans doute de SANGARIOS, Fleuve asses celébre dans les anciens Auteurs, lequel servoit de limites à la Bithynie. Strabon assûre qu'on l'avoit rendu navigable, & que ses sources venoient d'un Village appellé SANGIAS, auprés de Pessinunte, Ville de Phrygie, connue par le Temple de la Mere des Dieux. Lucullus étoit campé sur ses bords lorsqu'il apprit la perte de la Bataille de Chalcédoine.

[a] Lettre XVII. t. 2. p. 84.

SANGIA, ou SANGIAS, Village de l'Asie Mineure dans la Phrygie, auprés de Pessinunte. C'est où le Sagari prend sa source. Nicéphore, cité par Ortelius, dit que ce Village s'appelle PAZOS, ce qui ressemble beaucoup au Pachios d'Appien.

SANGLO, Ville de la Chine, selon le Voyage des Hollandois à Pekin dans le Recueil de Thevenot [b]. Elle est à droite de la Riviére de Kiam. Elle a de grands Fauxbourgs, qui s'étendent jusques sur les bords de cette Riviére, & sont partout peuplés. Il ne s'y rencontre pas de Chinois fort riches: du côté de l'Est on passe trois Portes, qui conduisent à une haute muraille, sur laquelle on monte par un degré, & de là on entre dans la Ville. Elle a été fort ruïnée par les Tartares. Le Peuple de ce Canton est fort sauvage, fort brutal, & il est fort ordinaire d'y voir des gens, qui s'entretuent pour le moindre sujet.

[b] T. 3. p. 17.

§. Ce nom est défiguré & cette même Place est nommée ÇANG, dans l'Atlas Chinois du P. Martini. Elle est dans le Pekeli sur la rive droite de la Riviére, sur un Ruisseau qui tombe près de là dans la Riviére de Guei entre Tungquang & Tiencin, comme la met aussi la route des Hollandois. Cette Ville doit être considérable, puisqu'elle donne son nom de Çang au Golphe dans lequel la Riviére de Guei va se perdre.

SANGONA, quelques-uns ont ainsi nommé en Latin la *Saone* Riviére, au lieu d'*Arar*.

SANGRO (Le) Riviére d'Italie au Royaume de Naples; elle tire sa source de l'Apennin aux confins de la Province de Labour, à la Montagne de Gioia, près d'Aufidena, d'où coulant dans l'Abruzze Citérieure elle reçoit le Rafino, passe à Castel de Sangro, & à d'autres lieux de peu de conséquence, & se rend ensuite dans le Golphe de Venise, six milles audessous de Lanciano. Son nom Latin est SAGRUS & SARUS.

SANGUEHAR, ou SANQUEHAR, Ville de l'Ecosse Méridionale, dans la Province de Nithsdale, près de la source de la Nith. Elle donne le titre de Lord à la Famille de Queensburi, qui est une Branche de la Maison de Douglas.

SANGUENARES (Les), ce sont deux petites Isles, adjacentes à la Sardaigne, sur la Côte Orientale du Cap, ou de la Province de Cagliari, à trois milles seulement du Cap de Pietra, & à vingt-deux milles de Cagliari vers l'Orient. On les nommoit autrefois CUNICULARIÆ INSULÆ, on les nomme pour les distinguer l'une BIZZA; l'autre SPERAGIA.

SANGUESA, Ville d'Espagne dans la Navarre aux Frontiéres de l'Arragon, sur la Riviére d'Arragon, à onze lieues de Calahora, & à huit de Pampelune. C'est le Chef d'une Merindade, à laquelle elle donne son nom, & qui comprend Sanguesa Capitale, douze Bourgs & cent soixante-huit Villages. Sanguesa connue par les Anciens sous le nom d'Iturissa est une Cité; à une lieue de là est un Bourg nommé Xavier, fameux pour avoir donné la naissance au grand & saint Apôtre des Indes.

SANGUI-CIJA, Riviére d'Asie dans la Perse [c]. Elle sort d'un Lac appellé Gigaguni, environ à vingt-cinq lieues d'Erivan, du côté du Nord. Elle est fort rapide, fort profonde & pleine de Rochers en plusieurs endroits, ce qui fait que l'eau en paroît noire. On y prend une grande quantité de poisson de plusieurs sortes, & principalement de belles Truites. Elle a un beau Pont de pierres sur lequel on la traverse à Erivan, d'où elle va se décharger dans l'Araxe, qui passe à trois lieues de cette Ville vers le Midi.

[c] Tavernier, Voyage de Perse, l. 1. c. 3.

SANGUIN, Ville & Royaume des Indes Orientales, dans l'Isle de Célébes ou de Macassar.

SANGUINARA (La), en Latin ALSENS, Torrent d'Italie dans l'Etat de l'Eglise dans la Province du Patrimoine. Il a sa source près du Lac de Bracciano, d'où courant au Midi il se rend dans la Mer de Toscane, à deux milles de Palo, à l'Occident & à vingt milles de Rome en allant vers Civita-Vecchia.

SANGUINARE (Le). Voyez SANGUENARES.

SANGUINARIUS PONS, Pont d'Italie aux environs d'Otricoli, de Narni & de Spolete; entre ces Villes & celle de Rome. Aurelius Victor [d] dit, qu'il fut ainsi nommé le Pont Sanguinaire, après qu'Emilien y eut été assassiné ayant à peine regné quatre mois.

[d] Epitom. c. 45.

SANGUTA, Ville de la Grande Arménie, selon Ptolomée [e]. Quelques Editions Latines portent SANTUTA.

[e] Lib. 5. c. 13.

SANIA, Ville de l'Inde, selon Etienne le Géographe.

SANIANA, Ville de Thrace, selon Cedréne & Curopalate, cités par Ortelius. Porphyrogenete en parle aussi, mais il ajoute que la Nation des Galates s'étend jusques-là, ainsi il pourroit bien mettre dans l'Asie Mineure la *Saniana*, dont il parle, & par conséquent elle feroit différente de celle de Thrace.

SANICHÆ, Σάνιχαι, ancien Peuple sur le Pont-Euxin, selon Arrien dans le Périple qu'il a fait de cette Mer. Ils sont plus Occidentaux, qu'un autre Peuple qu'il nomme SANIGÆ, Σάνιγαι. Etienne écrit le nom de ces derniers par une double NN. Pline [f] met un Peuple SANNIGÆ, dans la Colchide & ce meme Peuple est appellé SANEGÆ par Memnon.

[f] Lib. 6. c. 4.

SANI-

SANICIENSIUM CIVITAS, le Livre des Provinces met une Ville de ce nom dans les Alpes Maritimes. C'eſt la SANITIUM de Ptolomée.

SANIGÆ. Voyez SANICHÆ.

SANINA, Σανινη, Ville fur la Mer Rouge. Voyez SANNINA.

SANIGERA, Ville de la petite Baleare, c'eſt-à-dire, de l'Iſle de Minorque. C'eſt Pline qui la fournit, le R. P. Hardouin écrit SANISERA.

SANIM, Lieu de la Paleſtine, ſelon Euſebe [a], qui le met dans l'Acrabatène, au Territoire de Samarie.

[a] In Locis in voce Σαναμ.

SANIS, Ville de la Grande Phrygie dans l'Aſie Mineure, ſelon Ptolomée [b]. C'eſt la SANAOS de Strabon.

[b] Lib. 5. c. 2.

SANITIUM, ancienne Ville des Alpes Maritimes, ſelon Ptolomée [c], qui étend ſon Italie juſques-là. C'eſt à préſent la Ville de Senez; les Habitans de ce Canton ſont nommés par Pline SANAGENSES, & la Ville même eſt appellée *Saniciensium Civitas*, dans la Notice des Provinces.

[c] Lib. 3. c. 1.

SANITURNUS, Riviére d'Italie. Frontin dans ſes Stratagemes [d], dit qu'elle traverſe la Ville de Modène. C'eſt le Bras de la Séchia, qui va groſſir le Panaro.

[d] Lib. 3. c. 4.

SANIVIN, petite Ville de la Chine, dans la Province de Canton, fur la Riviére de Ta. Les Hollandois, dans leur Voyage à Pekin, diſent [e] qu'elle eſt à peu près comme Amersfort, & qu'elle a été autrefois d'un grand Commerce, à cauſe de ſon aſſiette fort commode; mais qu'elle eſt maintenant tout-à-fait détruite, en ſorte qu'on n'y voit pas cinquante maiſons entiéres. Les Tartares qui l'ont ruïnée n'ont point touché aux murailles, ni aux Portes de la Ville, qui étoient encore en bon état en 1653. quand les Hollandois, firent le Voyage dont Thevenot donne la Deſcription & la route dans ſon Recueil.

[e] Route d'un Voyage des Hollandois à Pekin, p. 3.

SANNABA, Ville de l'Inde en deçà du Gange, ſelon Ptolomée [f].

[f] Lib. 7. c. 1.

SANNE (LA) ou LA SENNE, petite Riviére de France en Normandie, au Pays de Caux [g]. Elle a ſa ſource à Varvanes, Paroiſſe ſituée à ſix lieues de Rouen, & à pareille diſtance de Dieppe. Elle fait tourner le Moulin de Bournainville, & arroſe enſuite les Paroiſſes de Fontelaye, d'Anglesqueville ſur Sanne, d'Imbleville, de Tiedeville, d'Auſouville-la-Gripiere, de Bourg de Sanne, de St. Juſte, de Bivile, de St. Ouen ſur Brachi, de Brachi, de Gourel, de Genſe, de Ribœuf, de St. Denys, d'Ouville la Riviére & de Longueil, après quoi elle entre dans la Mer à une grande lieue de Dieppe, & à ſix du lieu où elle a pris ſon origine.

[g] Corn. Dict. Mém. dreſſez ſur les Lieux.

SANNI, ancien Peuple de l'Aſie, aſſez près de la Petite Armenie. Strabon dit: Au-deſſus de Trebiſonde, & de Pharnacie ſont les Tibareniens, les Chaldéens & les Sanni, qu'on appelloit autrefois *Macrones*, & la Petite Arménie [h].

[h] Lib. 12.

SANNI HENIOCHI, autre Peuple différent, dans la Colchide. Pline [i] en fait mention, & le diſtingue des HENIOCHI proprement dits.

[i] Lib. 6. c. 4 & 5.

SANNIGÆ. Voyez SANICHÆ.

SANNII PROVINCIA & SANNITÆ, dans Caſſiodore ne ſignifient que le SAMNIUM & les SAMNITES [k].

[k] Variar. 3.

SANNINA, Ville de la Médie fur la Mer d'Hyrcanie, ſelon Ptolomée.

SANNITÆ. Voyez SANNII.

SANNOIS, Village de France, au Nord Oriental d'Argenteuil, & au Couchant Meridional de Montmorenci, entre St. Denys & Pontoiſe à deux lieues de cette derniére. Suger Abbe de St. Denys dans les Mémoires de ce qui eſt arrivé [l] pendant ſa Régence écrit apud CENTINODIUM, c'eſt-à-dire, CENNOIS; mais ce Lieu eſt mieux appellé ailleurs *ad Centum Nuces* au jugement de Mr. de Valois [m], à cauſe de quelque Avenue de ce Lieu plantée de cent Noyers. On l'a auſſi appellé DE CENTUM NUCIBUS, *Cent Noix*, & enſuite *Cennois*. On appelle aujourd'hui ce Village *Centum Nuces*, en François *Sannois*. Jaillot écrit SANOIS, & Mr. de l'Iſle SANOY.

[l] C. 5.

[m] Valeſiana p. 77.

SANNUTIO, Village de l'Iſle de Corſe vers le milieu de l'Iſle. On y cherche l'ancienne SLAMITTUM de Ptolomée. Voyez ce mot.

SANOCK, petite Ville de Pologne au Palatinat de Ruſſie, ſur la Riviére de San, au-deſſus & au Midi de Dinaw. Mr. Baudrand lui donne un aſſés bon Château vers les Montagnes, & compte ſix milles Polonois de cette Ville à Premiſle, c'eſt-à-dire, Przemiſlie.

SANONE, petite Iſle d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe. Elle dépend de la Campagne de Rome, & eſt au Nord-Eſt de l'Iſle de Ponza, dans la Mediterranée aux confins de l'Etat de l'Egliſe & du Royaume de Naples, à dix-huit milles du Cap Monte Circello. Cette Iſle eſt deſerte & inculte.

☞ SANT. J'ai remarqué au Mot SAINT que les Eſpagnols, & les Italiens diſent *Santo* au Maſculin, & *Santa* au Féminin; & que lorsqu'il s'agit de joindre ce nom adjectif à un nom propre ils retranchent l'*o* devant une Voyelle; & que devant une Conſonne les Italiens écrivent ſimplement SAN, en retranchant le *t* auſſi bien que l'*o*, parce qu'en effet il ne ſe prononce point à cauſe de la dureté de la prononciation qu'on veut éviter. Je joindrai ici dans la meme Liſte les mots *Sant*, & *San*, puisqu'en effet c'eſt le même mot qui ne différe que par une délicateſſe d'Orthographe; mais je réſerverai *Santa*, qui eſt d'un autre genre pour une autre Liſte à part qui ſuivra immédiatement celle-ci. Mr. Corneille met *San* par-tout où il faudroit *Sant*. C'eſt une faute; il devoit les diſtinguer.

SANT AGOSTIN. Voyez SAINT AUGUSTIN. N°. 1. 2. 3.

SANT ALESSIO, Bourgade de la Sicile, ſur la Côte Orientale de la Vallée de Demone à deux lieues de Taormina, vers le Nord avec un Cap de même nom, & que les Anciens ont connu ſous celui d'*Argennum Promontorium*.

SANT ANANIA, Bourgade de la Natolie, ſur l'Archipel vis-à-vis de l'Iſle de

Merelin. On la prend pour la PROSELENE de Ptolomée.

SANT ANDER. Quelques-uns écrivent SANT ANDERO, Ville Maritime d'Espagne [a]. Elle étoit autrefuis comptée entre les Villes de Biscaye, mais elle est depuis long-tems censée de l'Asturie, dans laquelle elle est enclavée. Elle est située sur le Rivage de la Mer, au pied d'une Colline. Elle a un bon Port, fort large, capable de tenir une nombreuse Flote, & defendu par deux Châteaux assés bien fortifiés; avec un Mole avancé, pour le mettre plus à couvert de la furie des Vents, au bout duquel on a élevé une Grue pour charger, & décharger plus commodément les Vaisseaux. A l'entrée du Port, il y a un Ecueil appellé la PENNA DE MOGAON, mais comme on le voit hors de l'eau il n'est pas dangereux. Du côté que la Ville aboutit au Port, & vis-à-vis du Mole, on a dressé une terrasse pour le rendre plus commode, & on y tient quelques Piéces de Canon pour en défendre l'entrée aux Ennemis. Il passe un Ruisseau à côté, au bord duquel on voit un vieux Bâtiment vouté soutenu par de hautes, & d'épaisses Arcades, qui sert de Halle, & d'Arsenal, les Habitans l'appellent ATTALASSANA. La Ville est petite, mais assés forte. Elle a du côté de Terre un large fossé sec qui en rend l'accès difficile: l'air y est très-pur, & elle a six Fontaines dont l'eau est d'une bonté extraordinaire. Elle a un Fauxbourg qui n'est presque rempli que de Pêcheurs, à cause que la pêche y est fort abondante, & c'est le meilleur, & le plus riche Trafic qui s'y fasse. Elle a sept Portes, d'assés beaux Bâtimens; deux Couvens, l'un de Franciscains, l'autre de Religieuses de Ste. Claire. La grande Eglise est renommée à cause des Corps Saints qui y reposent, & dont elle porte le nom. Il y a un Chapitre de Chanoines qu'on dit être d'une grande piété, & d'un profond savoir. La terre de ce Territoire est fertile en excellens fruits de toutes sortes; & on voit les Collines voisines toutes couvertes de Vignes, & de Vergers qui font un aspect fort agréable, & rapportent beaucoup de profit à leurs Maîtres. Les Habitans sont braves, & courageux comme le sont tous ceux qui habitent ces Montagnes. Ils ont divers Privilèges, entre autres celui-ci, que ni le Roi, ni aucun Seigneur ne peut les vendre, ni les engager pour quelque cause, & sous quelque prétexte que ce soit. Leur Ville est si ancienne qu'on n'en fait ni l'origine ni le tems de sa fondation. Ils prétendent que c'est le Patriarche Noé qui l'a bâtie; passe encore pour quelqu'un de ses petits Neveux, que ce soit quelqu'un de sa postérité, la chose est incontestable.

[a] Délices d'Espagne, p. 111.

1. SANT ANGELO, petite Ville d'Italie, au Royaume de Naples dans la Pouille, & au Mont Gargan. On l'appelle communément le MONT ST. ANGE.

2. SANT ANGELO, Bourg d'Italie au Duché de Milan, dans le Lodesan, à six milles de Lodi en passant vers Paule, dont il est à vingt milles. Le Pays d'alentour est très-fertile.

3. SANT ANGELO, Château d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, & dans la Marche d'Ancone, au pied du Mont Apennin, près de Cingoli, & sur une Montagne. C'est la Patrie de S. Nicolas de Tolentin.

4. SANT ANGELO DE LOMBARDI, Ville d'Italie au Royaume de Naples dans la Principauté Ultérieure, sur une Colline au pied de l'Apennin. Elle est fort petite, & a un Evêché suffragant de l'Archevêché de Conza, auquel est uni à perpétuité celui de Bisaccia depuis l'année 1540. Elle est peu peuplée, & distante d'environ sept milles de Conza, & de vingt de Benevent.

5. SANT ANGELO IN VADO, Ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise au Duché d'Urbin, sur le Metro, au pied du Mont Apennin, dans le petit Pays de MASSA-TRABARIA, vers les Confins de l'Etat du Grand Duc de Tuscane avec un Evêché suffragant de l'Archevêché d'Urbin, érigé le 18. Février 1635. par le Pape Urbain VIII., & uni à perpétuité avec celui d'Urbania, Ville dont Sant Angelo in Vado n'est éloigné que de cinq milles. Cette derniére est à douze milles d'Urbin, & à même distance de Borgo San Sepolcro.

SANT ANTIOCO, Isle de la Mer Méditerranée, sur la Côte de Sardaigne, dont elle est une Annexe, aussi-bien que l'Isle de San Pietro au Levant de laquelle elle est située. Son circuit est d'environ douze lieues.

1. SANT ANTONIO, Port de Mer d'Espagne [b], dans la Biscaye. On le nomme Sant Antonio Laredo. Cette Ville a été bâtie par les Goths, & est dans un lieu élevé environné de Rochers de toutes parts. Le Port est au pied de la Ville. Il s'y fait un grand Commerce de poisson salé qu'on envoye en divers lieux de l'Espagne.

[b] Ibid. p. 100.

2. SANT ANTONIO, Hermitage d'Espagne [c] près de Madrid joignant le Buenretiro. C'est une agréable Solitude qu'on peut regarder comme une Maison de Plaisance, où le Roi va quelquefois prendre le plaisir de la Promenade. La Maison est bâtie assés simplement, & fort peu élevée, de sorte qu'il n'y a rien de fort extraordinaire ni dans le dessein ni dans l'Architecture, aussi est-ce un Lieu de retraite pour lequel les ornemens superbes n'ont pas été faits; mais elle est dans une fort belle exposition au milieu d'une grande Plaine toute découverte. Pour y aller, on passe sur une maniére de Pont un Canal découpé en façon de feuillage qui fait le tour de la Maison. On traverse une belle Esplanade, & on trouve un nouveau Canal qui lave les Murs de l'Edifice & lui sert de fossés. On le passe sur un beau Pont fort large de trois ou quatre Arcades: du reste on n'y voit ni Jardin ni Fontaine; il ne s'y trouve que peu d'Arbres assés éloignés de la Maison.

[c] Ibid. p. 239.

SANT ARPINO, Bourg d'Italie au Royau-

Royaume de Naples, dans la Terre de Labour [a]: entre Naples, & Capoue près d'Aversa: c'étoit autrefois une Ville Episcopale dont le Siège a été transféré à Aversa.

a Wheler, Voyage t. 2. l. 3.

SAN BASILIO, Port de Gréce dans l'ancienne Bœotie, à demie lieue de la Baye de Liva-Dostro. Le Promontoire Olmea s'étend delà Ouest-Sud-Ouest avec quatre Islets qui en sont peu éloignes, appellés Calanisia, ou les Belles Isles. Il y a dans une de ces Isles une petite Eglise, & un Puits que ceux du Pays disent etre rempli de Serpens qui sont sans venin, & qui ne sont point de mal. Le Port de San Basilio appartenoit vraisemblablement à l'ancienne Ville de Tipha, & il étoit renommé pour avoir les meilleurs Pilotes de toute la Bœotie. Les Rochers de ce Pays sont converts de Pins. Le Bourg de San Basilio, d'où ce Port doit avoir tiré son nom, en est environ à une lieue. Il a été ruiné par les Corsaires le Siècle passé. Outre les masures modernes on y voit encore quelque restes des ruines anciennes, savoir une vieille Eglise avec un Dôme porté sur des Colomnes Corinthiennes d'un Marbre blanc admirable, & d'un ouvrage excellent. Il y a un Puits d'eau claire tout proche, fort profond, & rempli jusqu'au haut. Au-dessus de ce Puits est le Bourg de San Basilio sur un petit Côteau qui est plus élevé que le reste, & plein de ruïnes. Entre le Bourg, & la Montagne opposée au Nord on voit couler dans un enfoncement profond une Riviére considérable. Elle fait une belle Cascade à la vue du Bourg qui pourroit bien être l'ancienne Tipha. Ces belles Colomnes de l'Eglise ruïnée dont on a parlé pouvoient avoir servi au Temple d'Hercule de cette ancienne Ville.

SAN BENITO, Riviére d'Afrique [b] au Royaume de Benin au Midi de l'Isle de Camarones; selon De la Croix.

b Relat. d'Afrique t. 3.

SAN BIAGIO, Bourgade d'Italie au Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure près du Golphe de Ste. Euphémie, & des Confins de la Calabre Citérieure. Les Géographes y cherchent l'ancienne an Turres.

SAN BORONDON, Isle que l'on dit etre à cent lieues ou environ des Canaries. On ne convient pas fort de son existence. Linschot dit [c] que le hazard y a fait aborder quelques Vaisseaux, & que ceux qui l'ont vue, outre les merveilles qu'ils publient de sa beauté, & de sa fertilité, disent qu'elle est habitée par des Chrétiens, sans qu'on nous dise quelle Langue ils parlent, ni comment cette Isles'est peuplée. Il ajoute que les Espagnols des Canaries se sont souvent mis en Mer pour la chercher; mais sans avoir pu la découvrir. Les uns prétendent qu'elle est continuellement couverte de nuages, qui empêchent qu'on ne la trouve quand on la cherche, & que le courant de l'eau en cet endroit est si fort, qu'il éloigne les Vaisseaux auxquels il fait prendre une autre route. D'autres veulent qu'il y ait quelque chose de miraculeux en ce que le hazard la fait souvent rencontrer à ceux qui ne songent point à la chercher, au lieu qu'elle semble disparoître pour ceux qui voudroient y aborder. Mr. de l'Isle la traite de fabuleuse.

c Cap. 96.

SAN CANTIANO, Village d'Italie dans l'Etat de Venise, au Frioul, sur le Golphe de Trieste près de l'Embouchure du Lisonzo. Voyez au mot Ad l'Article Ad Aquas Gradatas.

SAN CASSIANO, Village d'Italie en Toscane, dans le Florentin, aux Confins de l'Orviétan à deux ou trois lieues d'Aquapendente. On y voit des Bains que l'on croit être les Clusini Fontes des Anciens.

SAN CATALDO, Bourg d'Italie au Royaume de Naples dans la Terre d'Otrante, entre la Ville de Brindes & celle d'Otrante.

1. SAN CHRISTOVAL, Château d'Espagne auprès de Badajoz, de l'autre côte de la Riviére.

2. SAN CHRISTOVAL. Voyez au mot Saint, l'Article St. Christophle. No. 1.

3. SAN CHRISTOVAL, Isle de la Mer du Sud; l'une des Isles de Salomon, au Midi de la Pointe Orientale de l'Isle Isabelle qui est la plus grande de toutes.

4. SAN CHRISTOVAL DE LA NUEVA ECIJA, Bourgade, & Colonie des Espagnols en Amérique dans la Nouvelle Andalousie. Il y a un peu plus d'un Siècle qu'elle est bâtie.

5. SAN CHRISTOVAL DE LA HAVANA. Voyez Havana No. 2.

6. SAN CHRISTOVAL DE LA LAGUNA. Voyez Lagune.

7. SAN CHRISTOVAL DE LOS LANOS. C'est ainsi que l'on a autrefois appellé la Ville de Chiapa, dans la Nouvelle Espagne. Voyez Chiapa.

SAN CIRIACO, Cap d'Italie dans la Marche d'Ancone près de la Ville de meme nom qui en est fort proche.

1. SAN CLEMENTE, Ville d'Espagne dans la Manche [d]. Elle est remarquable par sa fidélité envers le Roi Philippe V. Dans le tems que le Parti de l'Archiduc avoit envahi les Royaumes d'Arragon, & de Valence, cette Ville fut le Quartier général de l'Artillerie, & des prisonniers de guerre, & l'Hôpital des blessés. Elle fournit des vivres, & tous les secours possibles avec tout le zèle imaginable. Aussi ce Monarque voulant la récompenser lui donna sur la fin de 1707. le Titre de tres-noble, de très-Royale, & de très-fidelle, lui accorda un Marché franc à perpétuité tous les Jeudis, & une Foire franche de trois jours, savoir le 14. le 15., & le 16. de Septembre. Il confirma l'ancien Privilège accordé à la même Ville par les Rois ses prédécesseurs, de ne pouvoir jamais être aliénée du Domaine.

d Corn. Dict. Mém. du Tems.

2. SAN CLEMENTE, Montagne de l'Amérique Meridionale, au Chili, dans les Andes aux Confins de la Terre Magellanique. C'est un Volcan.

SAN DAMIANO, petite Ville d'Italie

talie dans le Montferrat à trois lieues d'Albe, & à un peu moins d'Asti. Elle étoit autrefois si forte qu'en 1553. le Maréchal de Brissac, qui commandoit l'Armée Françoise au delà des Monts, la défendit trois mois contrée l'Armée de Charles V. conduite par Ferdinand de Gonzague qu'il força de lever le Siége; mais elle fut démantelée, & on en rasa les Fortifications en 1617.

SAN DIMAS, Isle de la Mer du Sud, l'une des Isles de Salomon.

SAN DIMITRI, Bourg d'Asie dans la Natolie, au Pays de Sarcum sur la Côte de l'Archipel, & du Golphe de Landrimiti. Voyez Antannaos. N°. 2.

1. SAN DOMINGO, Ville de l'Amérique. Voyez au mot Saint l'Article Saint Domingoe.

2. SAN DOMINGO DE LA CALCADE, Ville d'Espagne dans la Vieille Castille au Pays de Rioja dont elle est la plus considérable. Elle est située dans une Plaine agréable & fertile, au pied des Montagnes sur une petite Riviére nommée Laglara. Elle a été autrefois honorée d'un Evеché; mais elle le perdit par l'invasion des Maures. Voyez Calciata & Calzada.

3. SAN DOMINGO DE SILOS, Bourg d'Espagne dans la Vieille Castille, à huit lieues de Burgos. Il y a une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ainsi nommée du S. Abbé Dominique que l'on y revére. La Mere de S. Dominique Instituteur des Dominicains y fit ses dévotions pour obtenir ce fruit de son mariage, & nomma Dominique l'enfant qu'elle obtint de Dieu du nom du S. Abbé qu'elle avoit pris pour son Intercesseur.

SAN DOMINO, petite Isle du Golphe de Venise au Royaume de Naples sur la Côte de la Pouille, & de la Province de la Capitanate. C'est une des Isles de Tremiti, & la plus Occidentale des trois. Elle est fort escarpée, & située au Nord de l'Embouchure du Fortore.

1. SAN DONATO, ancienne Ville Episcopale de l'Epire. Mr. Baudrand dit que l'ancien nom étoit Euaia ou Evoria.

2. SAN DONATO, Bourgade d'Italie au Royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure près d'Alto Monte. On croit que c'est l'ancienne Ninæa d'Oenotrie.

SANT ELPIDIO, petite Ville de l'Etat de l'Eglise en Italie dans la Marche d'Ancone, sur une Montagne entre les Riviéres de Chiento & de Jenna, à cinq milles de la Côte du Golphe de Venise à l'Occident, & à pareille distance de Fermo, en allant vers Recanati & Lorete.

SANT ERINI, Isle de l'Archipel; ce nom ne veut dire que Ste Irène, comme on verra dans la suite de cet Article. Cependant nos Voyageurs ont rendu ce mot Masculin, & en ont fait Santorin, ou meme Santurin. Quoiqu'il en soit, les Anciens ont connu cetre Isle sous le nom de Thera. Voyez ce mot. Ceux qui la nommérent autrefuis Callista, c'est-à-dire *tres belle*, ne la reconnoîtroient pas aujourd'hui. Elle n'est couverte que de Pierre Ponce [a], ou pour mieux dire cette Isle n'est qu'une Carriere de Pierre Ponce, où l'on peut la tailler par gros quartiers comme on coupe les autres pierres dans leurs Carrieres. Les Côtes de l'Isle sont si affreuses qu'on ne sait de quel côté les aborder. Peut-etre que ce sont les Tremblemens de terre qui les ont rendues inaccessibles. Nous avons marqué au mot Thera, son ancien état, & les changemens rapportés par les anciens Auteurs. Il faut poursuivre ici, & arriver au moderne.

[a] *Tournefort* Voyage du Levant Lett. 6. t. 2. p. 100.

Dans l'Histoire Géographique de la Gréce j'ai parle des Ducs de Naxie, & de la revolution de l'Empire Grec apres la prise de Constantinople par les François & par les Vénitiens: ce fut alors que l'Isle de Sant Erini ou Santorin fut jointe au Duché de Naxie. Jean Crispe qui en fut le douziéme Duc la céda au Prince Nicolas son frere que l'on appella le Seigneur de Santorin. Elle fut réunie au Duché après la mort de Guillaume Crispe quinzieme Duc, lequel par son Testament nomma pour Successeur le Seigneur de Santorin son Neveu. Elle fut ensuite engagée au Seigneur de Nio par Jaques Crispe dix-septiéme Duc de l'Archipel qui fut obligé d'emprunter des sommes excessives pour soutenir la guerre contre Mahomet II. dans cette fameuse Ligue, où il étoit avec les Vénitiens & le Roi de Perse. Enfin Santerini se rendit à Barberousse sous Soliman II.

Il n'est guère possible de savoir en quel tems l'Isle de Thera prit le nom de Sant Erini, τὸ Νησὶ τῆς ἁγίας Εἰρήνης, *Insula Sanctæ Irenes*. Mais il y a beaucoup d'apparence que ce nom est venu de Ste. Irène Patrone de l'Isle. Cette Sainte étoit de Thessalonique & y fut martyrisée le premier jour d'Avril 304. sous le neuviéme Consulat de Dioclétien & le huitieme de Maximien Hercule. L'Eglise Latine en célèbre la Fete le même jour à Sant Erini, où il y a encore neuf ou dix Chapelles dediées sous l'Invocation de Ste Irène.

On débarque au Port de San-Nicolo, au-dessous d'Apanoméria qui est sur la corne gauche en entrant dans le Port; il y a de la fatigue à monter à cette Ville, car la Côte est fort escarpée. Les autres Villes de l'Isle sont Scaro ou Castro, τὸ Κάστρον τοῦ Σκάρου; Pyrgos, Πυργός, Emporio, ou Nebrio, ἐμπόριον, Acrotiri ἀκρωτήρι, située sur la corne droite du Port opposée à celle d'Apanomeria. Ce Port est en Croissant, mais quelque beau qu'il paroisse, les Vaisseaux ne sauroient s'y mettre à l'ancre, & on n'a jamais pu en trouver le fond par la sonde. Il y a deux entrées l'une au Sud-Ouest, l'autre à l'Est-Nord-Ouest, à l'abri de la petite Isle de Thirasia séparée de Sant-Erini, par le Port de San-Nicolo, petit Détroit où se tiennent les Barques. Vis-à-vis l'autre entrée du Port il y a trois écueils moindres que Thirasia. L'*Isle Blanche*, Ἀσπρονησί est hors du Port. La *Petite Isle* μικρονησὶ καὶ μικρὴ Καμμένη, est

est la plus avancée dans le Port, & l'*Isle Brûlée*, Καμμένη, est située au milieu des deux autres. Cette derniére reçut un accroissement considérable en 1427. le 25. Novembre, comme le marquent quelques Vers Latins gravés à Scaro, sur un Marbre au pied de l'Eglise des Jésuites & rapportés dans la Relation de Sant-Erini du P. Richard.

On prétend que ces Isles sont toutes sorties du fond de la Mer. Quel spectacle affreux, dit Mr. Tournefort, de voir la Terre enfanter de si lourdes masses! Quelle force mouvante ne fallut-il pas pour les ébranler, pour les déplacer & pour les élever sur les eaux? Il n'est pas surprenant après cela que le Port de Sant-Erini n'ait point de fond. Le creux d'où cette Isle sortit par une nécessité mécanique dut être en même tems occupé par un pareil volume d'eau. Quelles secousses n'excita pas dans les environs ce goufre qui se remplit tout d'un coup? Apparemment que ce ne fut que long-tems aprés son apparition que la nouvelle Isle fut nommee *tres-belle*. Car enfin en sortant des eaux ce ne pouvoit être qu'une masse de pierre couverte de limon. Ne fallut-il pas plusieurs années pour former de ces matières une terre propre à produire?

THERASIA, dit Pline [a], en fut détachée dans la suite. La ressemblance des noms fait que l'on prend ordinairement THERASIA, méchant Ecueil séparé de Sant-Erini, comme il a été dit, par le Port de San Nicolo, pour la nouvelle Isle de Pline. Pour moi je soupçonne que les Anciens ont appellé *Therasia*, l'Isle aujourd'hui nommee l'Isle Blanche & qu'ils ont donné le nom de Hiera à Thiresia. Si ma conjecture est fausse, poursuit Mr. de Tournefort, tous les Auteurs qui ont parlé de ce qui s'est passé entre Thera & Therasia se sont trompés, excepté Strabon qui seul a appellé Therasia l'Isle Christiana; autrement cet Auteur se seroit mal expliqué lorsqu'il a dit que Thera est dans le voisinage d'Anaphé & de Therasia, puisque Anaphé en est éloignée de 18. milles.

a Lib. 4. c. 12.

Ptolomée [b] a place une Ville sur Therasia; certainement ce n'est pas sur la Therasia d'aujourd'hui, où il n'y a pas assés d'étendue pour y bâtir un Château. Cette observation peut justifier Sénéque, qui [c] rapporte à son tems l'apparition de l'Isle Therasie, lui qui n'a vécu qu'après Strabon. Cela marque aussi que Pline n'a pas été contemporain de Strabon, ni par conséquent de Dioscoride, puisqu'outre qu'il parle de Therasia, comme d'un morceau tout nouveau détaché de l'Isle de Thera, par la violence des vagues, il avance aussi que l'Ecueil Automaté ou Hiera, se manifesta quelque tems aprés entre Thera & Therasia [d]. Comment expliquer cet endroit de Pline si l'on prend l'Ecueil Thiresia pour la Therasia de cet Auteur? puisqu'il est certain qu'entre Sant Erini & Thiresia, il n'y a que le Port de San-Nicolo, où il n'y auroit pas de place pour un Rocher un peu considerable.

b Lib. 3. c. 15.

c Quæst. nat. Lib. 2. c. 21.

d Lib. 2. c. 77.

De nos jours, continue Pline, on a vu sortir de la Mer un autre Ecueil appellé THIA, tout auprés d'*Hiera*. Est-ce trop hazarder que de proposer que ces deux Ecueils sont Thiresia & Cammeni, supposé qu'Aspronisi soit la véritable Therasia des Anciens?

On ne sauroit comprendre autrement la situation de tous ces écueils: Justin [e], par exemple, rapporte qu'il y eut un si grand Tremblement de terre entre les Isles de Thera & de Therasia, que l'on y vit naître avec admiration une Isle nouvelle parmi les eaux chaudes. [f] Le P. Hardouin a parfaitement bien corrigé le texte de Pline sur l'origine de Thera: [g] Dion Cassius parle simplement de l'apparition d'une petite Isle qui se montra auprés de Thera, sous l'Empire de Claude. [h] Aurelius Victor dit qu'elle étoit considérable, & George le Syncelle qui la rapporte à la 46e. année de J. C. la place entre Thera & Therasia; enfin Ptolomée place une Ville sur Therasia. [i] Cédréne assûre qu'en la dixiéme année de Léon l'Isaurien, ce grand Iconoclaste, il parut pendant quelques jours une obscurité si considérable entre les Isles de Thera & Therasia, qu'elle sembloit s'élever d'une Fournaise ardente. Cette matiére obscure s'épaissit, dit-il, & se durcit au milieu des flammes, aprés quoi elle s'attacha à l'Isle Hiera, & en augmenta le volume: cependant il sortit une si grande quantité de Pierres Ponces de cet endroit que les Côtes de Macédoine, & l'Asie Mineure en furent couvertes jusqu'aux Dardanelles. Cédréne n'a fait que copier [k] Théophane & Nicéphore; le premier rapporte ce fait à l'année 712. & l'autre à l'année 726.

e Lib. 30. c. 4.

f In Notis ad Emendat. ad lib. 2. Hist. Nat. Plin.

g Lib. 60.

h in Claud.

i Compend. Hist. ann. Christ. 713.

k Theoph. Chronol.

Les gens du Pays, quoique fort ignorans, ne manquent pas d'avertir les Etrangers que les Tremblemens de terre ont mis au monde tous les petits écueils que l'on voit autour de leur Isle [l]. Nous apprenons du P. Richard l'année de l'apparition de la petite Isle Brûlée. Voici ses termes: Il y a bon nombre de Vieillards en cette Isle, qui disent avoir vû se former par le feu une Isle voisine de la nôtre au milieu de la Mer en l'année 1573. & pour cela elle s'appelle *Micri Cammeni*, c'est-à-dire la *petite Isle Brûlée* [m]. A propos de ce feu, Strabon assûre que l'on vit bouillir la Mer pendant quatre jours entre Thera & Therasia; que les flammes en sortoient, & qu'une Isle de 500. pas de circuit parut, comme si elle eût été tirée hors de l'eau par des machines.

l Relat. de S. Erini.

m Lib. 1.

Mr. Thevenot [n] raconte quelque chose d'assés semblable à ce que rapportent Théophane, Nicéphore & Cedren: savoir, qu'on vit sortir il y a cinquante-trois ans une prodigieuse quantité de pierres ponces du Port de Santorin, qu'elles monterent du fond de la Mer avec tant de bruit & d'impétuosité, qu'on eût dit (pour me servir de ses termes) que c'étoient autant de coups de Canon. On crut à Scio, c'est-à dire à plus de 200. milles delà, que l'Armée Vénitienne combattoit contre celle des Turcs: ces pierres ponces se répandirent si fort sur les Côtes de la Mer du Levant, que

n Relat. Chap. 64.

que les Habitans des Isles ne dontent pas que celles qui sont sur leurs sables ne soient vennes de Sant-Erini.

Rien n'est plus sec & plus stérile, que le terroir de Sant-Erini, néanmoins quoiqu'il ne soit que pierre ponce pilée, ses Habitans par leur travail & par leur industrie ont fait un Verger de la plus ingrate terre du monde, & quelque desagreables que soient ses Côtes, Santorin est un Bijou en comparaison des Isles voisines; au lieu que l'on ne voit dans Nansio, qui n'en est qu'à 18. milles, que des chardons & des épines sur une terre excellente de sa nature. On recueille peu de Froment à Santorin, beaucoup d'Orge, beaucoup de Coton, & du Vin en grande abondance. Ce Vin a la couleur de celui du Rhin, mais il est violent & plein d'esprits: on le porte par tout l'Archipel & jusques à Constantinople; cette Liqueur & les toiles de Coton sont le principal commerce de l'Isle: les femmes y cultivent la Vigne, tandis que les hommes vont vendre leurs Vins. Les plus belles Vignes sont dans une Plaine au delà de Pyrgos au pied de la Montagne de S. Estienne; on les y cultive à peu près comme en Provence, c'est-à-dire que les seps en sont relevés en maniére de rechaut. Le Coton y est taillé de même, & vient en arbrisseau comme nos Groiseliers, parce qu'on ne l'arrache pas tous les ans de même que l'on fait dans les autres Isles: c'est pourtant la même espéce, que Jean Bauhin a nommée *Coton herbe*, & qu'il a distinguée du *Coton arbrisseau*.

Les fruits sont rares en cette Isle, excepté les figues: on y apporte l'huile de Candie, & le bois de Raclia: ce ne sont que broussailles de Lentisques, & de Kermes. Aussi la rareté du bois est cause que l'on ne mange guéres de pain frais dans Santorin: ordinairement on n'y fait du pain d'orge que trois ou quatre fois l'année: c'est un méchant biscuit fort noir [a]. On n'y tue des Bœufs qu'une fois l'année; après les avoir dépecés, coupés, desossés, on en trempe la chair dans du vinaigre, où l'on a fait fondre du sel: cette chair exposée au Soleil pendant 7. ou 8. mois s'y durcit comme du bois; quelques-uns la mangent toute seche, de même que l'on mange le poisson sec en Hollande; les autres la font bouillir.

[a] Terme du verbe [illegible], parce qu'on ne sauroit les manger sans les casser.

On compte dans Santorin, jusqu'à dix mille ames: outre les Villes marquées ci-dessus, il y a cinq Villages assés peuplés, *Carterado*, *Masseria*, *Votona*, *Gonia* & *Megalo-Chorio*. Tous les Habitans de cette Isle sont Grecs. On n'y entend parler des Turcs que par rapport à la Capitation & à la Taille réelle. En 1700. on paya 4000. écus pour le premier de ces droits, & 6000. pour le second. Parmi les Grecs il n'y a qu'un tiers des Habitans qui soient du Rite Latin; la Noblesse est retirée à Scaro petite Ville bâtie au fond du Port sur un Rocher presque isolé, & tout hérissé de pointes. Le Consul de France y reside de même que les PP. Jesuites, qui sont assés bien logés [b]: Sophiano Evêque de Santorin les y établit en 1642., & leur donna la place de la Chapelle Ducale pour y bâtir leur Eglise: le Superieur de la Maison distribue des remedes avec succès, & avec beaucoup de charité. Quelque saints & zélés que soient les Missionaires, il seroit à souhaiter, qu'il n'y eût qu'une sorte de Religieux dans chaque Isle: l'experience fait connoître, que la Religion Chrétienne se soutient avec plus d'édification dans Syra où il n'y a que des Capucins, & dans Santorin où il n'y a que des Jesuites, que dans les Isles, où il y a des uns & des autres. Les deux Evêques de l'Isle, dont l'un est Grec, & l'autre Latin, faisoient leur résidence à Scaro lorsque nous y arrivâmes: il y a dans la même Ville un Curé, & cinq ou six Chanoines de notre Rite. Les Religieuses Gréques de l'Ordre de S. Basile y sont au nombre de 25. Les Latines ne sont que 15., & suivent la Régle de S. Dominique. Ces Religieuses font les plus belles toiles de Coton du Pays: on estime sur-tout celles qui sont croisées; on les transporté en Candie, en Morée & par tout l'Archipel.

[b] Relat. de Sant Erini.

Le Cadi de Santorin est quelquefois ambulant; lorsqu'il réside dans l'Isle, c'est ordinairement à Pyrgos la plus jolie Ville du Pays, bâtie sur un tertre, d'où l'on découvre les deux Mers, & les plus beaux Vignobles: ce Lieu seroit très-agréable, s'il y avoit de l'eau; mais il ne coule dans toute l'Isle sur la Montagne de St. Etienne, qu'une méchante Fontaine, qui put à peine nous desalterer: il est vrai qu'on y trouve des Citernes par-tout, creusées dans la pierre ponce, & bien enduites de ciment. La plûpart des Maisons sont des cavernes creusées dans la même pierre, semblables aux [c] taniéres des tessons, où à ces sortes de fourneaux de Chimie, qu'on appelle des Athanors: on les voute avec des pierres fort légéres, rougeâtres, qui ne paroissent que demi pierre ponce. La Côte du Port est la plus affreuse de toutes; on n'y voit pas un seul brin d'herbe, & les Roches en sont de couleur de machefer.

[c] Blaireaux.

1. SANT ESTEVAN DE GORMAS, Ville d'Espagne dans la Vieille Castille, où elle est Capitale d'un petit Comté de même nom qui appartient aux Ducs d'Escalona; elle est sur une hauteur, au bord du Duero en remontant vers sa source audessus d'Aranda; & au-dessous d'Osma.

2. SANT ESTEVAN DE LITERA, petite Place d'Espagne en Aragon, au petit Pays de Ribagorça, à son extrémité Méridionale entre Monçon & les Frontiéres de Catalogne.

3. SANT ESTEVAN DE PUERTO, petite Ville d'Espagne dans l'Andalousie, à quatre lieues d'Ubeda. C'est, dit-on, l'Ilugo des Anciens.

SAN FANGON, Ville d'Espagne au Royaume de Léon, selon Mrs. Maty & Corneille, en Latin *Sancti Facundi* Fanum. Le nom est Sahagun. Voyez cet Article.

SAN FELICE, Bourg d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, & dans la Campagne de Rome à dix milles de Terracine, & a treize

treize de Ponza, au pied du Mont Circello, près des Marais Pontins. Ce lieu s'est formé des debris de l'ancienne CIRCEI.

SAN FELIPE DE AUSTRIA, Ville de l'Amérique Méridionale dans la Nouvelle Andalousie. Elle est moderne, & c'est une Colonie d'Espagnols.

SAN FELIU DE QUIXOLO, petite Ville d'Espagne en Catalogne, sur la Côte de la Mediterranée, où elle a un Port entre Palamos & Tosa, à sept lieues de Girone, vers le Midi; elle a un Château assés commode. Le Fort S. Elme est situé sur une Montagne au-dessus de cette Ville.

SAN FILADELFO, Bourg de Sicile dans la Vallée de Demona, environ à deux lieues de Rosmarino. Les François disent SAINT PHILADELPHE. Voyez HALUNTIUM.

SAN FILIPPO D'ARGIRONE, Ville de Sicile dans la Vallée de Demona, sur une haute Montagne, près de la Riviére de la Jaretta. Elle est assés petite, & située à douze milles d'Enna. Voyez AGURIUM & AGYRIUM, qui est l'ancien nom.

1. SAN FIORENZO, petite Ville de l'Isle de Corse, dans sa partie Septentrionale, près d'un Golphe de meme nom, avec un bon Port. Cette Place avoit été munie par les Génois depuis la ruïne de Nebbio, Ville qui n'en etoit qu'à quatre milles. Les François, dit Mr. Corneille, l'avoient autrefois fortifiée, mais les Génois en ont démoli les meilleurs ouvrages. Elle est mal peuplée à cause de son mauvais air, & cependant c'est là que réside l'Évéque de Nebbio. Elle est à six milles de la Bastie au Couchant, & à dix-huit milles du Cap de Corse. Voyez CANELATE.

2. SANT FIORENZO, Riviére de l'Isle de Corse. Elle se décharge dans le fond du Golphe de Nebbio. On la prend pour le *Volerius Flavius* de Ptolomée.

1. SAN FRANCISCO, Isle de la Mer du Sud, vers la Terre Australe, c'est une des Isles de Salomon, découvertes par les Espagnols.

2. SAN FRANCISCO, Riviére de l'Amérique au Bresil. Voyez SAINT FRANÇOIS. N°. 6.

3. SAN FRANCISCO DE CAMPECHE, petite Ville de l'Amérique Septentrionale au Pays d'Iucatan, avec un Port sur la Côte de la Mer du Nord. Elle a été bâtie par les Espagnols au Quartier de Campeche & est à trente-trois lieues de Merida. Elle fut saccagée par les Anglois en 1596.

4. SAN FRANCISCO. Les Espagnols ont aussi donné ce nom à la Ville de Quito au Pérou. Voyez QUITO.

SAN GAVINO, Forteresse de l'Isle de Sardaigne, à l'Embouchure de la Riviére de Torres dans le Golphe de Porto-Turre. C'est le reste de TORRIS LIBISSONIS, Ville ruïnée par les Lombards & dont le Siége Archiépiscopal a été transferé à Sassari. L'Eglise subsiste encore.

SAN GEMINIANO, Bourg d'Italie en Toscane, dans le Florentin, au Nord Oriental de Volterre, & au Couchant de Sienne. Il est situé sur une Montagne ou il y a une Mine de Vitriol. Il est dans un Pays de Vignoble qui produit de bon Muscat, & fut bati par Didier Roi des Lombards, comme on le voit écrit en Caractères Lombards sur une Table d'Albâtre qui est à Viterbe. On y voit de belles Eglises & de beaux Palais. Mr. Corneille en fait une Ville sur l'autorité de E. D. R. en son nouveau Voyage d'Italie au second Tome.

1. SAN GERMAN, petite Ville de l'Amérique dans l'Isle du Porto-Ricco, sur un Cap qui porte le meme nom & qui joint la Côte Occidentale avec celle du Septentrion.

2. SAN GERMAN, Isle de la Mer du Sud, entre celles de Salomon.

1. SAN GERMANO, Ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Province de Labour au pied du Mont Cassin, en allant vers Aquino, & à cinq milles du Gariglan. L'Abbé du Mont Cassin en est Seigneur spirituel & temporel, ainsi que d'une vingtaine de Villages qui entourent son Abbaye.

2. SAN GERMANO, petite Riviére du Royaume de Naples, dans la Province de Labour. Elle a sa source auprès de Val Rotondo, passe entre le Mont Cassin & San Germano, & va tomber de là dans le Gariglan, en coulant vers le Midi.

3. SAN GERMANO, Ville d'Italie en Piémont, dans le Verceillois, à douze milles de Verceil, en passant à Turin. Elle a été autrefois bien fortifiée, mais depuis ce tems-là on en a ruïné les fortifications.

SAN GIACOMO, Bourgade de Suisse au Pays des Grisons dans le Comté de Chiavenne, à une lieue & demie de Chiavenne. Quelques-uns la prennent pour la TARVESEDE de Rhetie.

SAN GIAM, Forteresse d'Espagne en Portugal, à l'Embouchure du Tage, trois lieues au dessous de Lisbonne, au Couchant, en allant vers le Cap de la Roche dont elle n'est plus plus éloignee. Ce mot veut dire en François *St. Julien*.

1. SAN GIORGIO, Village d'Italie, dans la Calabre Ultérieure, à trois lieues d'Oppido vers le Nord. C'étoit, dit-on, la MOAGATIA ou MOAGANTIA des Brutiens.

2. SAN GIORGIO, Village de la Morée, au Duché de Clarence, sur la Riviere de Pyro, environ à trois lieues de Chaminitza; on y cherche l'ancienne PHARÆ.

1. SAN GIOVANNI, Village d'Italie, au Pays des anciens *Carni*, au Frioul, à deux lieues d'Aquilée.

2. SAN GIOVANNI IN FORFIAMMA, Bourgade d'Italie. C'étoit anciennement une Ville Episcopale dans l'Ombrie. Les Lombards la ruïnérent en 740. L'ancien nom étoit FORUM FLAMINII; ce n'est plus qu'un Village dans le Duché de Spulete, à une lieue de Foligno vers Nocera.

3. SAN GIOVANNI ROTONDO, Lieu d'Italie au Royaume de Naples dans la Capitanate [a]. Il est remarquable par une

[a] Davity t. 3. p. 540.

une Assemblée qui s'y tient. Les Peuples voisins s'y rendent en une belle Plaine le jour de Sainte Honofrie: & considérant la bonne ou petite moisson ils mettent du consentement de tous un certain prix au bled, & il n'est pas permis de le passer de toute l'année.

SAN GIULIANO, Montagne fort haute au milieu de l'Isle d'Ischia, dans la Mer de Toscane, entre le Golphe de Naples & celui de Gaete.

1. SANT IAGO, Riviére de l'Amérique dans le Pérou, environ à deux degrés Nord de la Ligne Equinoxiale. Elle est large & navigable durant quelques lieues en montant, & à sept lieues de la Mer, elle se partage en deux Branches fort profondes qui font quatre grandes Isles. L'Embouchure de la plus droite est si remplie d'endroits peu creux, que les petits Canots mêmes n'y peuvent monter quand la Mer est basse. Au-dessus des Isles cette Riviére a une lieue de large, & les Courans y sont assés droits & fort rapides. On croit qu'elle sort de quelques-unes des riches Montagnes voisines de la Ville de Quito. Le terroir qu'elle traverse est très-bon sur-tout à dix ou douze lieues de la Mer. La terre tant de l'un que de l'autre côté de la Riviére, est noire & profonde, & produit des Arbres d'une grosseur extraordinaire. Il s'y trouve force Cotonniers, avec quantité d'Arbres à Chou. Les Cotonniers y sont de deux sortes, les uns blancs & les autres rouges. Les premiers viennent comme le Chêne, & sont plus grands & plus gros. Le corps est droit & sans nœuds jusqu'à la tête où il jette plusieurs grosses branches. L'écorce est unie & de couleur grise. Ses feuilles épaisses & larges comme celles du Prunier sont dentelees par les bords, ovales, unies & d'un verd enfoncé. Quelques-uns de ces Arbres ont le corps beaucoup plus gros à dix-huit ou vingt pieds de haut, qu'il ne l'ont plus près de terre, c'est-à-dire qu'ils l'ont bien plus gros dans le milieu que par les bouts. Ils portent du Coton fort fin appellé du Coton de Sole. Ce Coton tombe vers le mois de Novembre ou Décembre, & alors la terre est toute couverte de blanc. Il ressemble au duvet des Chardons, n'est ni long ni fort, comme celui qui croît sur les petits Cotonniers dans les Plantations. Le Cotonnier rouge est semblable à l'autre, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait si gros. Il ne porte point de fruit, mais son bois est un peu plus dur. Ces Arbres qui sont tout deux doux & spongieux, ne sont propres qu'à faire des Canots, à cause qu'il sont hauts & droits; mais les Canots de ce bois pourrissent bien-tôt, à moins qu'on ne les tire sur le sec, & qu'on ne les goudronne souvent. Comme le Cotonnier est le plus gros Arbre des Indes Occidentales, l'Arbre à Chou en est le plus haut. Il est fort droit & il y en a qui ont plus de de six-vingt pieds de long. Le tronc n'en est pas fort gros, & il n'a des branches qu'à la tête. Ces branches sont plates & pointues, & longues de douze à quatorze pieds. A deux pieds du tronc, elles poussent des petites feuilles longues & larges d'environ un pouce, qui croissent des deux côtés avec tant de regularité qu'il semble que le tout ne soit qu'une grande feuille faite de plusieurs petites. Le fruit pousse au milieu de ces branches depuis le sommet de l'Arbre. Ce fruit est enveloppé dans plusieurs jeunes feuilles ou branches qui s'étendent à mesure que les vieilles tombent. Quand on le tire de ces feuilles, il est de la grosseur de la partie la plus menue de la jambe, & d'un pied de long. Il a la blancheur du lait, & est doux comme une noix, s'il est mangé crud. Il est délicieux & fort sain quand il est cuit. Outre ce fruit, il croît entre l'Arbre & les grandes branches des petits tuyaux comme ceux d'un Arbrisseau à peu près de deux pieds de long. Au bout de ces petits tuyaux qui poussent près à près pend une petite graine, dure, ronde & aussi grosse qu'une cerise. Ces graines sont fort bonnes pour les Cochons, ce qui a obligé les Espagnols à faire payer une amende à ceux qui coupent de ces Arbres dans leurs Bois. Ils paroissent fort agréables dans tous ceux où ils se trouvent, à cause de leurs branches vertes qui s'étendent beaucoup par dessus toutes les autres. On ne monte point dessus pour couper le fruit, que l'on fait tomber en le coupant. Si on le cueilloit, l'Arbre mourroit aussi-tôt qu'il auroit perdu sa tête. Il n'y a point d'Indiens en ce Pays, principalement du côté de la Riviére de Sant Iago, qui ne demeurent à six lieues de la Mer, & toute cette Contrée est pleine de Bois tellement impraticables que pour aborder leurs Mines & leurs Montagnes, il n'y a point d'autre chemin que de monter la Riviére; mais ceux qui oseroient l'entreprendre, se trouveroient exposés aux fléches de ces Barbares, qui se mettroient dans les Bois en embuscade. Ils ont des petites huttes couvertes de feuilles de Palmeto, & des petites plantations de Mahis, avec des bons Jardins à Plantain. Le Plantain est leur principale nourriture. Ils ont aussi quelques Volailles & quelques Cochons.

2. SANT IAGO, Ville de l'Amérique Méridionale au Gouvernement de Chili, dont elle est la Capitale. Elle est située à trente-quatre degrés de la Ligne vers le Sud. Il y a, si l'on en croit Lopés Vas, huit cens Maisons de Bourgeois, une Eglise Cathédrale, quelques Couvens de Dominicains & de Cordeliers, & un Siége Judicial qui y fut transféré en 1574. de la Ville de la Conception, où il avoit été établi l'an 1567. Le Territoire de la Ville est abondant en froment, en vin, & en autres fruits, riche en veines d'or, & fort peuplé des Naturels du Pays, au nombre de quatre-vingt mille Sauvages, repartis en vingt-six Tribus, qui servent pour rien les Espagnols. Il y a des Chevaux en si grande quantité, qu'il y en a plusieurs dans les Bois qui errent sans Maîtres, ce qui les rend fort sauvages. La Riviére de Topocalma coupe la Ville, & descend ensuite dans son Port, appellé vulgairement Valparayso, le plus renommé &

& le meilleur de toute la Côte. On y décharge toutes les Marchandises qui viennent par Mer de Lima, & des autres Ports du Perou. On y charge aussi tous les Tresors qui s'amassent dans les Provinces voisines. La Ville de Sant Iagu est bâtie dans une Vallée voisine de la Province des Peuples nommés Parmacanes ou Parumanoas, par laquelle on va aux Bourgades de Gueler, & de Tata & plus avant à Quilacura.

C'est ainsi qu'en parlent De Laet & Mr. Corneille qui le suit. Mr. Fresier en donne une Relation plus conforme à l'état présent [a]. La Ville de Sant Iago, dit-il, est située par les 33. d. 40'. de Latitude Australe au pied Occidental de la Cordillera de Los Andés. Elle est dans une belle Plaine de plus de vingt-cinq lieues de surface, fermée à l'Est par la naissance de la Cordillera, à l'Ouest par les Montagnes de Prado & de Poanque, au Nord par la Riviére de Colina, & au Sud par celle de Maypo. Elle fut fondée par Pierre de Valdivia l'année 1541. Ce Conquérant du Chili ayant trouvé dans la Vallée de Mapocho un grand nombre d'Habitations d'Indiens, jugea par là de la fertilité du terroir; & la belle situation du lieu lui ayant paru propre à y bâtir une Ville, il en fit tracer le Plan par Islots quarrés, comme un Jeu d'Echets, dans les mêmes mesures que ceux de Lima, c'est-à-dire de 150. Vares, ou 64. Toises de côté, d'où est venue cette mesure de *Quadra*, dont on se sert dans le Pays pour arpenter les terres labourées. Chaque Quartier ou Isle de Maison fut partagé en quatre parties qu'on appelle *Solar*, pour donner aux Particuliers de quoi se loger commodément. Effectivement quoique par la succession des tems, cet espace ait été partagé en plusieurs parties, les Habitans sont encore logés si au large, qu'il n'y a presque pas une Maison dans la Ville, qui n'ait sa Cour au devant & un Jardin derriere.

[a] Relation d'un Voyage de la Mer du Sud, p. 171. & suiv.

Cette Ville est arrosée du côté de l'Est par la petite Riviére de Mapocho, que la fonte des neiges de la Cordillére grossit en Eté & les pluyes en Hyver: néanmoins elle est presque toujours gueable. Comme elle est fort rapide, ses eaux sont toujours un peu troubles; mais les Habitans, qui n'en ont pas d'autres, ont soin de la faire filtrer par des pierres propres à cela, particuliérement dans le tems de la fonte des neiges, parce qu'alors sans être purifiée elle est malfaisante. Ils pourroient cependant sans beaucoup de peine en faire venir des Fontaines voisines, qui ne sont éloignées de la Ville, que d'environ une demi-lieue.

Pour empêcher que la Riviére en cas de débordement n'y cause des inondations, on a fait une Muraille & une Digue par le moyen de laquelle on ménage en tout tems des Ruisseaux pour en arroser les Jardins, & rafraîchir, quand on veut, toutes les Rues; commodité inestimable qui ne se trouve qu'en peu de Villes de l'Europe aussi naturellement. Outre ces Ruisseaux, on en tire de gros Canaux pour faire moudre des Moulins dispersés en differens endroits de la Ville, pour la commodité de chaque Quartier. Les Rues sont disposées suivant les quatre Points Cardinaux de l'Horison N. S. E. O. Elles sont larges de cinq Toises très-bien alignées, & proprement pavées de petites pierres divisées, comme par sillons, par de plus grosses qui traversent les deux revers à distances égales, & laissent au milieu environ deux pieds & demi de Ruisseau, pour les laver ou les rafraîchir, quand on veut. Celles qui courent d'Orient en Occident prennent l'eau par les premiers Canaux de la Riviére, & celles qui croisent du Nord au Sud, par ceux qui coulent dans le milieu des Isles des Maisons au travers des Jardins & des Rues sous de petits Ponts, d'où on la fait dégorger. Sans ce secours les Jardins ne pourroient rien produire, faute de pluye, pendant huit mois de l'année, au lieu qu'on trouve par ce moyen dans la Ville tous les agrémens de la Campagne, pour les Fruits & les Legumes; le jour la fraîcheur de l'ombrage; & la nuit les douces odeurs des Orangers & des des *Floripondios*, qui embaument les Maisons.

Les Tremblemens de terre, qui y sont fréquens, ont fort endommagé la Ville, entr'autres ceux de 1647. & de 1657. Le premier fut si violent, qu'il la renversa presque toute entiére, & répandit dans l'air de si mauvaises vapeurs, que tout le monde en mourut, à trois ou quatre cens personnes près. Depuis ce tems-là il est survenu quelque petit changement à son Plan, par l'agrandissement des Monastéres dont quelques-uns se sont étendus au delà des alignemens; néanmoins elle est encore si bien percée, & distribuée pour les commodités publiques & particuliéres, que si les Maisons avoient plus d'élévation que le rez-de-chaussée, & étoient de plus belle Architecture, ce seroit une fort agréable Ville.

A peu près dans le milieu est la Place Royale faite par la suppression d'un Quartier de 4096. Toises de surface, outre la largeur de quatre Rues; de sorte qu'on y entre par huit endroits. Le côté de l'Occident comprend l'Eglise Cathédrale & l'Evecbé, celui du Nord le Palais neuf du Président, l'Audience Royale, le Cabildo & la Prison. Celui du Sud est une suite de Porches en Arcades uniformes, pour la commodite des Marchands, avec une Galerie au-dessus pour le spectacle des combats de Taureaux. Celui de l'Est n'a rien de particulier. Au milieu de la Plaine est une Fontaine ornée d'un Bassin de Bronze. L'Architecture des Maisons est la meme que dans tout le Chili, elles n'ont qu'un rez-de-chaussée bâti de briques crues, excepté qu'elles sont plus propres à Sant Iago qu'ailleurs. Les Eglises sont plus riches de dorures; mais toute l'Architecture en est d'un mauvais goût, si j'en excepte celle des Jesuites, qui est une Croix Latine voutée sur un Ordre Dorique. Elles ont toutes au devant une petite Place pour la commodité des Calé-

ches & des Processions: la plûpart font bâties de briques, il y en a de pierre de Grain & de Maffonnerie de Moilon qu'on tire d'un petit Rocher qui est au bout de la Ville à l'Est, appelle la Montagne de Ste. Lucie, du haut de laquelle on découvre d'un coup d'œil toute la Ville & ses environs qui forment un Paysage très-riant. Le Gouverneur du Royaume de Chili fait sa residence ordinaire à Sant Iago; autrefois ceux qui aimoient les interets du Roi demeuroient à la Conception, ou sur la Frontiére d'Arauco pour pousser les Conquetes sur les Indiens. Ils sont mêmes obligez d'y aller tous les trois ans. Aujourd'hui ils s'en dispensent, à cause qu'ils ont la Paix avec les Indiens & que la Paye du *Real Situado* a manqué. Le Gouverneur est Président & Capitaine Général, & préside à l'Audience Royale composée de quatre *Oidors* ou Audienciers, de deux Fiscaux dont il y en a un chargé de la protection des Indiens & des affaires de la Croisade, ensuite d'un *Alguazil Mayor de Corte* & des Chanceliers, Secrétaires, Rapporteurs &c. Il n'y a point d'appel d'une Sentence de Revista ou révue de cette Royale déliberation, qui ne connoît que des choses de conséquence ou deja décidées en Justice, si ce n'est au Conseil Royal des Indes.

Les affaires ordinaires se décident au *Cabildo*, qui est composé comme celui de la Conception de deux *Alcaldes*, d'un *Alferès Real*, d'un *Alguazil Mayor*, d'un Dépositaire Général, & de six *Regidores* dont la moitié font *Encomendadores* en charge, d'autres Habitans, *Moradores*, & d'autres qu'on appelle *Propriétaires*, pour avoir acheté la *Varre*, c'est-à dire leur Dignité dont la marque est de porter en Public une baguette longue de six à sept pieds. Quoique le Président de l'Audience Royale établie à Sant Iago releve du Viceroi du Pérou, l'éloignement diminue beaucoup de sa dépendance; en sorte qu'on peut le regarder au Chili comme Viceroi lui-meme pendant les sept années que dure son Gouvernement.

L'Etat Ecclésiastique comme le Gouvernement Séculier relève de Lima Métropole du Chili. Le pouvoir de l'Evéque de Sant Iago est fort limité. 1. Les Loix du Pays ne lui laissent la disposition d'aucune Cure. Il a seulement le droit de presenter trois Sujets, parmi lesquels le Président en choisit un au nom du Roi en quelque mois que ce soit; de sorte que le Pape n'a pas même son tour comme en Europe. 2. Les Moines & les Religieux prétendent encore empiéter sur les fonctions curiales que les Jesuites croient avoir droit d'exercer par-tout, sans parler d'une infinité d'autres Privileges qu'ils ont dans les Indes. Tout cela contribue à faire que les Paroisses soient peu fréquentées. Il y a trois Paroisses outre la Cathédrale, St. Paul, Ste. Anne & St. Isidore. Ces Eglises sont les plus petites & les plus négligées. Celles des Religieux sont incomparablement plus propres. Il y a huit Couvens d'Hommes, trois de Cordeliers, deux Maisons de Jésuites, un de la Mercy, un des Freres de St. Jean de Dieu & un de Dominicains, qui sont les seuls Ordres etablis dans le Chili. Il y en a cinq de Religieuses, un de Carmélites, un d'Augustines, un de *Beates* Confrairie de Sœurs sous la Régle de St. Augustin & deux de l'Ordre de Ste. Claire. Toutes les Communautez sont nombreuses & il y en a telle où l'on compte plus de deux cens personnes.

Le Tribunal de l'Inquisition du Chili y est aussi établi. Le Commissaire Général fait sa résidence à Sant Iago, & ses Officiers, comme *Familiers*, & Commissaires, sont dispersez dans toutes les Villes ou Villages de sa dépendance. Il n'y a point d'Université à Sant Iago; mais les PP. Jésuites & les Dominicains peuvent en vertu d'un Privilège des Papes donner les Grades de Licentie & de Docteur à ceux qui ont assez étudié de Théologie & de Morale.

3. SANT IAGO DE ALHANIA, petite Ville de l'Amérique dans la Terre-ferme au Gouvernement de Panama, près des Riviéres de Cochea & de l'Arpa, vers la Province de Guaymi, selon Mr. Baudrand. Il ajoûte: on l'appelle autrement Cuiriqui.

4. SANT IAGO DE ARMA, Ville de l'Amérique au Popayan. Voyez Arma.

5. SANT IAGO DE CACEM, Bourgade de Portugal dans l'Alentejo près de la Côte à treize lieues de Beja. On soupçonne qu'elle occupe la place de la Merobriga des Anciens.

6. SANT IAGO DE LOS CAVALLEROS, Ville de l'Amérique dans l'Isle Espagnole, dans les Terres, au Midi de Puerto di Plata, qui lui sert de Port au Couchant Septentrional, & à dix lieues de la Conception de la Vega, sur le bord Oriental de la Riviére d'Yague qui va se perdre dans la Mer à Puerto Real auprès de Monte Christo. Le Terroir des environs est assez bon & l'air est si sain & si agréable, qu'elle est comptée entre les principales de la partie Espagnole de l'Isle. Les Maisons y sont mal baties, mais les Eglises sont fort belles. Les Habitans y sont fort pauvres.

7. SANT IAGO DE CHILI. Voyez ci-devant Sant Iago.

8. SANT IAGO DE COMPOSTELLE. Voyez Compostelle.

9. SANT IAGO DE CUBA, Ville de l'Amérique Septentrionale dans l'Isle de Cuba, avec un bon Port sur la Côte Méridionale de l'Isle, au fond d'une Baye que forme une Riviére qui en reçoit plusieurs autres. La Baye & la Riviere portent le même nom que l'Isle. Elle fut bâtie en 1514. par les Espagnols & fut fort longtems la Capitale & le Siége d'un Evêque suffragant de St. Domingue. Mais avec le tems la Havana a pris le dessus: les Navires ont préferé ce Port; & l'Evéché & le principal Commerce de l'Isle y ont été transférés.

10. SANT IAGO DEL ESTERO, Ville de l'Amérique Méridionale au Tucuman, dont elle est une des plus considéra-

dérables. Il n'y a pourtant qu'environ trois cens Maisons sans fossé ni murailles. Elle est située en un Pays plat environné de Forêts d'Algarobe, sur une assez grande Rivière qui peut porter bâteau & qui est assez poissonneuse. L'air y est fort chaud & fort etouffé, ce qui rend les Habitans peu propres au travail; ils ont tous le teint fort jaune & ne s'adonnent guere qu'aux divertissemens & peu au Commerce. Il n'y a pas plus de trois cens hommes en etat de porter les armes, y compris les Naturels du Pays & les Esclaves. La plûpart des femmes y sont assez belles; mais elles ont presque toutes une espèce de goître à la gorge. On appelle cela *Goto* dans le Pays. Les environs sont riches en Gibier, en Betes fauves, & fertiles en Froment, en Seigle, en Orge & en Fruits, comme Figues, Pavis, Pommes, Poires, Prunes, Guines, Raisins, & autres. Il s'y trouve aussi une grande quantité de Tigres qui sont méchans & carnaciers, de Lions qui sont doux, & de *Guanacos* qui sont grands comme des Chevaux. Ils ont le cou fort long, la tete très-petite, & la queue bien courte; dans leur estomac se trouve la Pierre nommee Bezoard. Il y a dans cette Ville quatre Eglises, savoir la Paroisse, l'Eglise des Jésuites, celle des Recollets & encore une autre. L'Inquisiteur de la Province de Tucuman fait sa résidence à Sant Iago del Estero. Il est Prêtre Séculier, & ses Commissaires on Lieutenans sont établis par lui dans les autres Lieux. On compte de cette Ville à Potosi cent soixante & dix lieues.

11. SANT IAGO DE GUATIMALA. Voyez GUATIMALA.

12. SANT IAGO DE GUAYAQUIL. Voyez GUAYAQUIL.

13. SANT IAGO DE LEON, Ville de l'Amérique Méridionale dans le Gouvernement de Venezuela. Elle est à trois ou quatre lieues de Nuestra Señora de Carvalleda vers le Midi, & à cinq ou six de la Mer, d'où l'on y va par deux chemins differens, l'un court & aisé, mais qui peut être gardé facilement par les Habitans, à cause qu'après qu'on en a fait la moitié, il se trouve si fort resserré de hautes Montagnes & de Bocages inaccessibles qui le bordent de côté & d'antre, qu'à peine a-t-il vingt-cinq pieds de large. L'autre est difficile & raboteux, au travers des Montagnes & des précipices. C'est celui dont les Sauvages ont accoûtumé de se servir. Ces Montagnes étant passées, on descend dans une Plaine où cette Ville est bâtie. Le Gouverneur de toute la Province y fait quelquefois sa résidence. Les Anglois la prirent en 1595. après qu'ils se furent rendus maîtres du Fort que les Espagnols appellent de *Caracas*, du nom des Peuples dans la Contrée desquels il a été élevé.

14. SANT IAGO DE LAS VALLES, petite Ville de l'Amérique Septentrionale dans l'Audience du Méxique. Elle est située dans une Plaine sur la Riviére de Panuco, trente lieues au-dessus de la Ville de ce nom, & entourée d'un rempart de terre. Le Roi d'Espagne accorda de grands Privilèges aux premiers Espagnols qui l'habiterent, afin de les engager à tenir dans leur devoir les Sauvages de ces lieux, & à garder les limites du Pays.

15. SANT IAGO DE LA VEGA, Ville de l'Amérique dans l'Isle de la Jamaïque. Elle est à deux lieues ou environ de la Mer dans une Plaine sur le bord d'une Rivière, & à quatre lieues de Port-Royal. Cette Ville bâtie par les Espagnols du tems qu'ils étoient les Maîtres de l'Isle, etoit d'une assez grande etendue & contenoit pres de deux mille Maisons. Il y avoit deux Eglises, deux Chapelles, & une Abbaye; mais apres que les Anglois en eurent chassé les Espagnols, on reduisit Sant Iago à quatre ou cinq cens Maisons, & le reste fut détruit. Cette Ville s'est pourtant rétablie sous les Anglois; c'est le Lieu où le Gouverneur fait sa résidence, & où se tiennent les principales Cours de Justice, ce qui la rend fort peuplee. On y voit grand nombre de belles Maisons & on y mene une vie très-agréable. Le *Havana* promenade ou les plus honnetes gens se trouvent le soir en carosse ou à cheval, y tient lieu du Cours de Paris, ou du Parc de Londres. Le passage est situé sur l'Embouchure de la Riviere à deux lieues également de Sant Iago & de Port-Royal.

SANT IAGO (L'Isle de), l'une des Isles du Cap-Verd. Voyez aux mots ISLES & CAP-VERD.

Il faut remarquer que dans ce nom *Sant Iago* l'*I* est voyelle & doit être prononcé comme s'il étoit écrit par un *Y*. Le *Y* se prononce aussi & le nom entier se lit San Tiago.

SANT ILLIFONSO DE LOS ZAPOTECAS, Ville de la Nouvelle Espagne dans le Diocèse de Guaxaca. Elle est à vingt lieues d'Antequera vers le Nord-Est, & bâtie sur une Montagne au Pays des Sauvages appellez Migas. Ce sont gens fort hauts & barbus, cruels, belliqueux, & pour qui la chair humaine est delicieuse. Ils alloient autrefois nuds, & ceints sur les reins d'une peau de Cerf, & on ne put les dompter que par le moyen des Chiens de chasse ou des Dogues, parce qu'ils se retranchoient dans les Bois & dans les hautes Montagnes, ou les Chasseurs ne pouvoient aller. Ainsi un fort petit nombre d'Espagnols ont habité cette Ville jusqu'à ce que la crainte des Chiens ait obligé ces Peuples sauvages a recevoir des Conditions de Paix.

1. SAN JORGE, Isle de la Mer du Sud, l'une des Isles de Salomon.

2. SAN JORGE, petite Ville de l'Amérique Septentrionale au Gouvernement de Honduras, dans la Vallée d'Olancho qui est cause qu'on l'appelle San Jorge d'Olancho. Elle est à quarante lieues de Valladolid vers l'Est, & habitée d'un fort petit nombre d'Espagnols. Il y a dans son Territoire seize mille Sauvages ou Indiens qui payent tribut. On y a autrefois trouvé quantité d'or, principalement

Ff 3 dans

dans la Riviére de Guyape qui passe à douze lieues de cette Ville. La Vallée d'Olancho est belle & abonde en veines d'or; ce qui a été cause que le Gouverneur de Honduras & celui de Nicaragua ont long-tems disputé entr'eux le droit de la posseder & ont même combatu en champ ouvert jusqu'à ce que le Roi d'Espagne ait jugé le different.

1. SAN JOSEPH, prononcez SAN GOSEF, Isle de l'Océan Oriental entre les Isles Mariannes; c'est la meme que les Cartes nomment ZARPANO ou SAYPAN.

2. SAN JOSEPH, petite Ville de l'Amérique Méridionale. Elle est dans l'Isle de la Trinité sur un Rocher escarpé prés d'un Torrent, à deux lieues de la Côte de l'Isle, vers la Nouvelle Andalousie. Les Espagnols la bâtirent en 1591. Mr. Baudrand n'en fait qu'un Bourg qu'il nomme SAN JOSEPH DE ORUNA.

1. SAN JUAN, Prononcez SAN GUOUAN, Isle entre les Philippines. Voyez au mot ISLE l'Article SAINT JEAN N°. 1.

2. SAN JUAN DE ALFARACHE, Bourgade d'Espagne dans l'Andalousie, prés de Triana; quelques-uns la prennent pour OSSET. Voyez ce mot.

3. SAN JUAN DE LA FRONTERA, Colonie Espagnole dans l'Amérique au Chili, au pied des Montagnes des Andes, & dans la Province de Chicuito prés du Lac de Guanacacho, selon Mr. Baudrand, ou selon De Laet dans la Province de Chacas, ou Chachapoyas à six-vingt lieues de Lima. Elle fut d'abord placée en un lieu fort rude, & fort raboteux, que les Indiens nommoient LLEVANTO, & depuis elle fut transférée dans la Province des Chachas ou Chachapoyas, qui appartient à son Diocése, ainsi que celles des HUACAACHUCOS, & de CASAAYNCA, dans lesquelles il y a beaucoup de Mines d'or; & une grande quantité de Brebis qui fournissent beaucoup de laine aux Indiens qui en font de fort bons Draps. Le Territoire de cette Ville est habité de plus de vingt mille Indiens tributaires qui sont plus blancs que les autres Américains. Les femmes y sont si belles qu'on les envoyoit autrefois au Pérou pour être les Concubines des Incas. Il croît dans cette Contrée une sorte d'Amandes qui est un fruit trés-delicat, & qui surpasse en bonté tous les fruits de l'Amérique. Elles sont fort tendres, molles, pleines de suc & fort douces[a]. Ce fruit est couvert de piquants comme les Chataigniers, mais il est un peu plus gros, & s'ouvre fort aisément quand il est sec.

[a] De Laet, Ind. Occid. l. 10 c. 27.

4. SAN JUAN DE LA MAGUANA, ancienne Ville de l'Amérique, dans l'Isle Espagnole. Elle fut bâtie entre la Riviére de Neiban, & celle d'Yaquin par Nicolas d'Ovando aprés qu'il eut fait périr le Cacique de Xaragua, Anacoana sa Sœur, & les principaux de la Noblesse. Il fit bâtir encore quatre autres Villes dans la même Isle, savoir Cibao prés de la Vega Réal, Vera Paz dans la Province de Xaragua, Salvaterra de la Zabuna au Canton de Haniaguyaga, & Villa Nova d'Yaquimo en la Province de même nom. Toutes ces Villes furent détruites en fort peu de tems, & il n'en restoit deja plus du tems de De Laet que l'Eglise de S. Juan de la Maguana, & les ruïnes du Chateau de Villa Nueva d'Yaquimo.

5. SAN JUAN DE ORO, Bourg de l'Amérique Meridionale dans le Pérou, entre les Montagnes dans la Province de Camata, à trente-cinq lieues du Lac de Titicaca vers l'Orient.

6. SAN JUAN D'ORTEGA, Ville d'Espagne dans la Vieille Castille, selon Davity.

7. SAN JUAN DE LA PENA, Monastère d'Espagne dans l'Aragon; en descendant de Jacca la Riviére d'Aragon, on voit sur la gauche ce Monastère. Il est magnifique, & on y voit les Tombeaux des anciens Souverains de Sobrarve. La Ville de Jacça en est à trois lieues; celle de Berdun ou Verdun, en est à deux lieues.

8. SAN JUAN DE PUERTO-RICCO, ou PORTO-RICCO. Les François disent simplement PORTO-RIC, Isle de l'Amerique Méridionale entre les Antilles. Son ancien nom est l'Isle de BORIQUEN. Elle est tituée par les 17. & 18. d. Latitude de Nord; & n'a pas vingt lieues dans sa plus grande largeur qui se prend du Nord au Sud; mais sa longueur de l'Est à l'Ouest est de quarante. Elle a peu de Plaines, beaucoup de Collines, de Montagnes trés-hautes, des Vallées extrémement fertiles, & d'assés belles Riviéres. Christophle Colomb la découvrit en 1493. au mois d'Octobre, la nomma l'Isle de S. Jean Baptiste, & s'y arrêta quelque tems dans une Baye, où il trouva des Maisons mieux baties qu'il n'en avoit vû dans l'Espagnole. Il paroît que les Habitans de ces deux Isles, qui ne sont separées que par un Détroit, avoient une même origine: on remarquoit dans les uns, & dans les autres la même douceur; mais comme ceux de Portoric étoient sans cesse aux prises avec les Caraïbes des petites Antilles, ils étoient encore moins policés. Dans les guerres que les Espagnols eurent pour soumettre le Higuey Province de l'Espagnole à l'Orient, Ponce de Léon qui y avoit conduit des Milices y apprit qu'il y avoit beaucoup d'or dans l'Isle de Boriquen ou de S. Jean. Il en donna avis à d'Ovando Commandant General de l'Espagnole, & obtint la permission d'y passer. Il s'y rendit, & en commença la conquête par des voyes de douceur, & d'amitie, & fut fait Gouverneur de l'Isle. D'un autre côté le Roi instruit de la découverte y nomma un autre Gouverneur qu'elle abandonna ensuite. D. Diégue Colomb fils aîné de Christophle & Amiral, ayant relevé Ovando dans son emploi de Commandant Général nomma un troisiéme Gouverneur qui prit en effet possession; mais Ovando retourné à la Cour fit valoir le droit de Ponce de Léon qui rentra dans l'Isle, s'y rendit maître, & envoya l'autre Gouverneur prisonnier en Espagne. Ce fut la perte des Habitans de

de l'Isle que ce changement de Maîtres. Ponce de Leon s'y étoit introduit amiablement, les autres y vinrent comme dans un Pays de Conquête, & traitérent les Insulaires comme des Esclaves, les partageant entre eux. Ces Peuples ne purent souffrir un tel joug, & il se commença une guerre qui coûta bien du sang; mais enfin ils se soumirent. De Laet parlant de cette Isle dit qu'elle est à 15. ou 16. lieues de l'Espagnole, & explique ces lieues de 17., & demie au degré. Il la met à cent trente-six de ces memes lieues de la Terre-ferme qui est au Midi, & du Cap Paria. L'air y est d'une température fort agréable excepté en Décembre & Janvier, n'étant ni trop brûlée par les ardeurs du Soleil, ni trop abbreuvée par les pluyes, si ce n'est aux mois de secheresse depuis la fin de Mai jusqu'en Septembre. Elle est pareillement tourmentée d'Ouragans aux mois d'Août & de Septembre, & quelquefois les semences y sont brûlées par un mauvais Vent de Nord-Est. Sa Terre est riche, & abondante en pâturages; mais il y a un Arbre fort incommode nommé Guaiabe. Il porte un fruit comme une Pomme, d'une écorce brune, ayant la chair rougeâtre, & rempli de pepins qui tombant en terre s'élevent d'abord par la graisse, & la fertilité du Terroir, & prennent insensiblement un accroissement si grand, qu'ils couvrent toute la Plaine d'une Foret épaisse qui empêche par son ombre que l'herbe n'y croisse. Ce mal est accompagné d'un autre; les Vaches, & autres Animaux domestiques s'y effarouchent aisément jusqu'à un point qu'il n'est presque plus possible de les apprivoiser. La plus grande partie du Terrein y est relevé de petites Collines; mais le milieu du Pays est presque tout rempli de fort hautes Montagnes que les Espagnols appellent *la Sierra* DEL LOQUILLO. Elles commencent au Cap à l'Est de l'Isle, dix lieues au-dessus de la principale Ville vers le Sud-Est; & traversant l'Isle sans interruption, elles s'étendent jusqu'à la partie Occidentale de l'Isle près de San German. L'Isle a assés de Riviéres, les principales sont le CAIRABON, le BAYAMON dont l'Embouchure est auprès du Fort qui commande le Port de la Capitale; la LUISA, & la TOA, qui viennent d'une même source au pied du Mont GATAMO, & se séparent au Mont CAUVAS. Il y a outre cela la GUJANE, L'ABAZIBO, & le GABIAAN, outre plusieurs Torrens qui portent de l'or; les plus riches sont le MANATUABON, & le CEBUCO. Il y a eu dans l'Isle de riches Mines d'or qui sont ou épuisées ou négligées faute d'Ouvriers.

Les Arbres de l'Isle les plus singuliers, sont le *Tabernaculo*, ou *Taboracu*, duquel il coule un Bitume blanc fort propre pour goudronner les Vaisseaux; les Peintres s'en servent aussi, & il a de grandes vertus pour guérir les Playes, & les douleurs causées dans les membres par le froid; le *Maga* dont le bois est fort dur, nullement sujet à la vermoulure, on s'en sert pour la Charpente; le *Bois Saint*, peu différent du Gayac (Oviédo le distingue), & ayant les memes usages contre les Maladies Vénériennes, en se servant de sa décoction faite selon l'art.

Outre cela, il y eroît deux Arbrisseaux, l'un nommé *Higillo Pintado*, dont les feuilles ont un suc admirable pour consolider les Playes; l'autre est *l'Arbrisseau de Sainte Marie*, & ne lui céde en rien pour sa qualité medicinale. Il y a d'un autre côté des Plantes nuisibles & dangereuses, savoir le *Quibei* qui a les feuilles piquantes, la fleur tirant sur la Violette, mais un peu plus longue; les Betes sauvages qui en mangent meurent aussi-tôt. Il croît aussi près du rivage plusieurs petits Arbres dont le fruit est un poison pour les Poissons lorsqu'il tombe dans l'eau; son ombre meme est prejudiciable aux hommes qui s'y endorment. On les nommme *Mancanillo*. Il se trouve aussi dans l'Isle un autre Arbre nommé *Guao* par les Insulaires, & *Thetlatian* par les Méxicains à qui il est fort connu. Il a les feuilles rouges, & velues, elles ne tombent jamais, elles sont épaisses avec plusieurs petites veines de couleur de feu; son fruit est verd, & ressemble pour la figure & la grosseur à celui de l'Arboisier. Le suc de cet Arbre est fort caustique, il fait tomber le poil aux Animaux qui s'y frotent. Il fait le même effet aux hommes qui s'endorment sous lui. On ne laisse pas d'en porter du bois en Europe à cause de sa couleur peu commune qui imite le verd du Vitriol, on l'employe à faire des quenouilles de lit à cause qu'il est ennemi des Punaises, mais les Ouvriers qui le travaillent en ont aux mains, & au visage une enflure qui dure quelques jours.

Les principales richesses de l'Isle consistent en Sucre, en Casse, & en une grande quantité de Bœufs. De Laet qui écrivoit vers le milieu du Siècle passé, & dont je tire la plus grande partie de cet Article, dit que les Bœufs, & les Vaches se sont tellement multipliés dans l'Isle qu'on les y tue seulement pour les cuirs, & qu'on en abandonne la chair aux Chiens & aux Oiseaux.

Ponce de Léon qui la découvrit, & y fit le premier établissement, mit d'abord sa Colonie au côte du Nord à une lieue de la Mer & du principal Port, que l'on a ensuite nommé *Puerto-Ricco*. Il la nomma CAPPARA. Mais à cause de sa situation incommode, & de son accès difficile, on l'abandonna au bout de dix à douze ans, & les Habitans furent transportés à GANICA près du lieu où la Ville de SAN GERMAN est aujourd'hui. On quitta encore, ce lieu de *Ganica* pour bâtir SOTOMAYOR, près d'ANUADA, & enfin cette Colonie se fixa à SAN GERMAN. En 1514. après qu'on eut joint la petite Isle qui est à l'Embouchure du principal Port en faisant delà une Chaussée jusqu'à la grande au travers du Havre, on donna commencement à la principale Ville qui est aujourd'hui PUERTO-RICCO ou PORTORIC.

Cette Ville est sur la Côte Septentrionale de l'Isle: elle n'a ni Murailles ni Remparts

parts, du reste elle est assés bien bâtie: ses Rues sont larges, & ses Maisons ont peu de Fenêtres à la manière d'Espagne; mais de larges Portes par lesquelles le Vent y entre, dès les huit heures du matin, jusque sur les quatre heures après Midi; on s'en sert pour tempérer la grande chaleur qui y est extrême jusqu'après Minuit. L'Eglise Cathédrale est assés belle, à double rang de Colomnes, avec de petites Fenêtres qui pour la rareté du Verre sont garnies d'un fin Canevas. Il y a deux petites Chapelles; & tout près de la Ville est un Couvent de Dominicains. Son Port est spacieux, à l'abri des Vents, & à couvert de l'insulte des Ennemis: l'entrée en est étroite, & commandée par un fort Château, augmenté considérablement en 1590., & bien pourvu d'Artillerie. Près de celui-là, un peu plus avant, vers le Sud-Ouest de la Ville, il y a la *Fortaleza*, Forteresse où l'on garde le Tresor Royal, & les Munitions de guerre. Le reste de cette petite Isle est impénétrable à cause d'un Bois épais qui la couvre, excepté une place & les sentiers qui vont à la Chaussée, & ce lieu est gardé par deux petits Forts, pour couper le passage à l'Ennemi, s'il vouloit passer par-là pour arriver à la Ville.

Le Chevalier François Drac attaqua cette Ville en 1595. Etant entré dans le Havre avec plusieurs Barques & Chaloupes il brula quelques Navires Espagnols qui étoient à l'ancre; mais il ne put prendre la Ville, & se retira avec perte de quarante à cinquante hommes. Deux ans après, le Comte de Cumberland ayant fait une descente dans l'Isle, & ayant conduit son monde par un chemin très-difficile jusqu'à la Chaussée, prit du premier assaut les Forts qui défendent le passage, entrant avec peu de danger dans la Ville qu'il trouva presque vuide, & après huit jours de Siége il prit par composition la Forteresse qui commande l'Embouchure du Havre. Il avoit resolu de s'y arrêter, & d'y mener une Colonie d'Anglois; mais, comme il avoit perdu quatre cens de ses gens qui furent emportes par les Maladies, il changea de resolution & partit, laissant la Ville presque entière, & se contenta d'emporter un riche Butin, & les plus grosses Piéces de Canon. En 1615. Baudouin Henri Bourgmestre d'Edam Général de la Flote que la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales envoyoit au secours des Hollandois assiégés dans le Bresil, vint à l'Isle de S. Jean de Portoric, franchit l'entrée étroite du Port, au travers des Canonades du Château, jetta les ancres dans le Port, descendit avec 250. Soldats & quatre cens Matelots, & prit la Ville que les Habitans avoient abandonnée la nuit. Ceux qui pouvoient porter les armes étoient entrés dans la Forteresse pour la defendre, & les autres s'étoient retirés dans la grande Isle. Baudouin, après avoir pris les deux petits Châteaux, coupé la Chaussée pour n'être point obligé de se défendre ayant l'Ennemi à dos, ouvert une Tranchée, & mis ses Canons en Batterie, attaqua la principale Forteresse; mais comme ceux du dedans se defendoient vigoureusement, & qu'il n'avoit ni assés de monde pour la bloquer entierement, ni assés de tems pour l'afamer, il songea à se retirer; il rembarqua son Canon, & y ajouta celui qu'il prit aux Habitans; prit ce qu'il trouva de meilleur dans la Ville qu'il détruisit en partie, brûla sept Navires Espagnols qu'il trouva à l'ancre, repassa la même entrée où il perdit un Vaisseau, & se retira.

La seconde Ville de l'Isle est *San German* en François *St. Germain*, anciennement la *Nouvelle Salamanque*, NOVA SALAMANCA; elle est petite, peu fortifiée, ce qui a donné aux François la facilité de la piller plusieurs fois. Il n'y a qu'une Rade, fort incommode & de mauvais abri à l'Embouchure du Guarabo. La troisiéme Ville s'appelle Arizibo, & est à trente lieues de la Capitale vers le Couchant.

Il y a outre cela quelques Bourgades dans l'Isle, & des Métairies ou Fermes que les Espagnols nomment *Estancias*; mais elle a peu de Havres pour sa grandeur, & le peu de Rades qu'elle a n'ont point un bon abri. La Côte du Nord est fort exposée au Vent de Bise, & la Mer y brise beaucoup. Le premier Port à l'Est est LUISA, nom qu'il a reçu de la Riviére qui le forme, ou qu'il lui a donné; le suivant est CANOBA, après lequel on trouve la CABEÇA, vers le Cap de l'Est qui regarde le Nord. C'est à ce Cap que commencent à s'élever les très-hautes Montagnes DEL LOQUILLO. Delà la Côte se courbe vers le Sud. La Côte Orientale n'a que deux Havres, SANT IAGO, & YABUCOA, séparés l'un de l'autre par une distance de trois lieues. Elle a aussi plusieurs Isles connues sous le nom de Vierges, & au Cap Méridional de ce côté-là est la petite Isle de BOYQUE. La Côte se tourne ensuite à l'Ouest, & devient Méridionale. Le Port de GAYAMA, s'y présente le premier, on trouve ensuite les Riviéres NAAAON, & XAVIA, & six lieues au delà de cette derniére le Havre GADIANILLA. Une lieue plus loin est la Riviére des *Mosquites*, & en avançant un peu plus on arrive à Ganica. Encore six lieues, & la Côte Méridionale est terminée par un Cap Occidental nommé *Cabo Roxo*, auprès duquel les Anglois ont trouvé des Salines. La Côte Méridionale a aussi ses Isles qui sont petites, & s'appellent SANTANA, HABBRIANA, & BOMBA DEL INFIERNO; de *Cabo Roxo* la Côte se courbe vers le Nord, & le rivage s'enfonçant peu à peu forme une espéce de Baye, où l'on découvre d'abord le Port de PINOS, ensuite celui de MAYAGUES, & un peu plus loin la Baye de S. Germain le Vieux fort commode pour les Mariniers à cause d'une Vallée voisine fertile en excellentes Oranges, en Limons, & en autres fruits semblables. Du meme côte on trouve de suite l'Embouchure de la Riviere GANABO que l'on appelle AGUADA, c'est-à-dire L'AIGUADE, à cause de la commodité qu'ont les Vaisseaux d'y faire de

de l'eau. Suit enfin le Havre GAHATACA tout près de l'autre Cap Occidental qui regarde le Nord. Selon Coréal [a] le Nord de l'Isle est riche en or, & le Sud abonde en grains, en fruits, en pâturages, & en poissons.

[a] Voyages T. 1. p. 22.

SAN JUAN DE PUERTO RICCO, Ville Capitale de l'Isle de meme nom. Elle est sur la Côte Septentrionale avec un bon Port dont nous avons parlé dans l'Article précédent. Elle a un Evêché suffragant de l'Archevêché de St. Domingue; & est défendue par la Forteresse de SAN FELIPPE DEL MORO. On compte quatre-vingt-dix lieues de cette Ville à celle de St. Domingue dans l'Isle Espagnole.

SAN JUAN DE SALINAS, Ville de l'Amérique Méridionale au Pérou, dans le Pays des Paçamores au pied des Andes. On la nomme aussi la NOUVELLE VALLADOLID.

SAN JUAN DE ULUA, prononcés *Oulous*, Port, Ville & Forteresse de l'Amérique dans la Nouvelle Espagne. C'étoit en premier lieu le nom d'une Isle. Grijalva l'un des Espagnols qui decouvrirent cette Côte à Tabasco, ayant montré de l'or à des Naturels du Pays où il étoit, pour leur demander si l'on trouvoit ce Métal chez eux, ils ne répondirent qu'en lui montrant de la main un Pays situé à l'Occident, & en répétant plusieurs fois *Culua*. Grijalva poussant sa Route vers l'Occident, entr'autres Isles qu'il trouva, il en vit une que les Insulaires nommoient *Culua*, & qu'il crut être cette Terre abondante en or qu'on lui avoit indiquée. En effet il traita beaucoup d'or, & il la nomma Saint Jean d'Ulua. Cette Isle est cependant peu de chose par elle-même, & enferme un Port, qui est accompagné d'une Ville que Thomas Gage témoin oculaire décrit ainsi :

La Ville est fondée sur un terrein sablonneux, où la terre est marécageuse, & pleine de fondriéres, ce qui joint aux grandes chaleurs qu'il y fait, rend ce Lieu fort mal sain. Le nombre des Habitans est environ de trois mille, parmi lesquels il y a plusieurs riches Marchands, les uns de deux cens, les autres de trois, & quatre cens mille Ducats vaillant. Les Bâtimens sont tous de bois, tant les Eglises & les Couvens, que les Maisons des Particuliers; de sorte que les murailles de la Maison du plus riche Habitant n'étant que de planches, la violence des Vents du Nord a fait que diverses fois la Ville a été brûlée rez pied rez terre. Le Trafic qui se fait d'Espagne au Méxique, & par le Méxique aux Indes Orientales, celui de Cuba, de St. Domingue, de l'Yucatan, de Portobelo, du Pérou, de Carthagêne, & de toutes les Isles de la Mer du Nord, & par la Riviére d'Alvarado en montant aux Zapotecas, S. Alphonse, & vers Guaxaca, & par la Riviére de Grijelva montant vers Tabasco, &c. rendent cette petite Ville opulente, & y fait abonder toutes les richesses du Continent de l'Amérique, & des Indes Orientales. Elle n'est pourtant guéres peuplée à proportion ; le mauvais air en est la cause. Le petit nombre d'Habitans joint au grand Commerce qui s'y fait rend les Marchands extraordinairement riches, & ils le seroient encore plus, sans les pertes fréquentes qu'ils ont faites toutes les fois que la Ville a été brûlée.

Toute la force de cette Ville consiste premiérement en ce que l'entrée du Havre est très-difficile, & très dangereuse, & secondement en un Rocher qui est à une portée de Mousquet devant la Ville, sur lequel on a bâti une Forteresse ou Citadelle dans laquelle on entretient une petite Garnison; mais à la Ville il n'y a aucune Fortification, ni Gens de guerre. Le Rocher, & la Forteresse servent de muraille, de rempart, & de clôture au Port, qui sans cela feroit ouvert, & sujet aux Vents du Nord. Les Navires n'osent mouiller dans le Havre, si ce n'est sous le Rocher & la Forteresse, encore n'y font-ils pas en assûrance, a moins qu'ils ne soient amarres avec des Cables a des Anneaux de fer attachés exprès dans le Rocher. Il est arrive quelquefois que les Navires étant portés par le Courant de la Marée d'un côté du Rocher, ont été jettés contre les autres Rochers, ou emportés en pleine Mer, les Cables avec quoi ils etoient amarrés à la Forteresse ayant cassé par la violence des Vents.

Cette Ville a quitté le nom de St. Jean d'Ulua, pour prendre celui de la VERA CRUZ, autre Ville bâtie par les Espagnols qui l'ont ensuite abandonnée en transportant les Habitans à *San Jean d'Ulua*.

1. SAN JULIAN, (La Baye de), Baye de l'Amérique Méridionale sur la Côte Orientale de la Terre Magellanique. Les Cartes la nomment en François BAYE DE ST. JULIEN.

2. SAN JULIAN, Forteresse du Portugal à l'Embouchure du Tage. Voyez au mot SAINT l'Article ST. JULIEN.

SAN JUST. Voyez de meme au mot SAINT l'Article ST. JUST.

SAN LAURENZO. Voyez SAN LORENÇO & SAN LORENZO.

SAN LEO, Ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise au Duché d'Urbin, & dans le Pays de Montefeltro. Elle est forte par sa situation, & placée sur une haute Montagne, auprès de la Marecchia, & aux Confins de la Romagne, à cinq milles de San Marino, en allant vers Penna de Billi, qui en est à pareille distance, & à quinze milles de Sarsina. C'est le Siége d'un Evêché qu'on appelle ordinairement du nom du Pays l'Evêché de Montefeltro; & comme la Ville de San Leo est fort petite, mal peuplée, & que c'est plutôt une Forteresse qu'une Ville, la Residence de l'Eveque a eté transférée à Penna de Billi.

SAN LEONARDO, (RIO DI), Riviére de Sicile dans la Vallée de Noto. Elle arrose la Ville de *Leontini*, traverse le Lac de meme nom, & se jette dans le Golphe de Catano, selon Mr. Baudrand; mais Mr. de l'Isle en donne une idee fort différente. La Riviére qui coule à Lentini se nomme REGINA, & entre dans un Lac

nommé Lac de Pantano qui n'a point de fortie visible pour porter ses eaux à la Mer. Au Nord-Ouest de Lentini & de cette Riviére de Regina, est un Lac beaucoup plus grand avec lequel elle n'a aucune communication. Il est nommé LAGO BEVERIO, & est formé par une Branche de la Riviere Seuma, qui y vient tomber; l'autre Branche va grossir la Regina au Couchant de Lentini. C'est proprement la décharge du Lac *Beverio* que l'on appelle *Fiume di San Leonardo*, du nom d'un Village situé au Midi de cette Riviére, entre le Lac & le Golphe de Catane, mais beaucoup plus près du Lac. La Regina est le LISSUS des Anciens, avec ce changement que son Embouchure n'est plus dans la Mer, mais dans le Lac de Pantano: San Leonardo est la TERIAS des Anciens. Il y a bien de l'apparence que les deux Lacs n'en ont point été connus, & qu'ils se sont formés depuis; celui de Beverio couvre une partie des *Lestrigoni Campi*.

SAN LORENCO, Monastére d'Espagne. Voyez au mot ESCURIAL.

1. SAN LORENZO, Ville d'Italie en Istrie près de la Source de la Riviére de Lemo, entre Rovigo & Montana. Elle est aux Vénitiens à qui elle s'est soumise volontairement.

2. SAN LORENZO, Ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise sur la Côte de la Campagne de Rome, entre le Cap Anzio & l'Embouchure du Tibre. C'est le *Laurentum* des Anciens dans le Latinm.

1. SAN LUCAR, c'est-à-dire SAINT Luc. Il y a trois Villes de ce nom en Espagne, on les distingue chacune par un furnom particulier.

2. SAN LUCAR DE BARRAMEDA, Ville & Port de Mer d'Espagne dans l'Andaloufie, sur la Côte de l'Océan à l'Embouchure du Guadalquivir. Cette Ville que les Anciens ont appellée LUX DUBIA, PHOSPHORUS SACRA, & que quelques-uns nomment en Latin LUCIFERI FANUM, est au bord Oriental de ce Fleuve sur le penchant d'une Colline. Elle est remarquable par le titre de Cité dont elle jouït, mais plus encore par son Port qui est très-fameux, très-bon, & très-important. Les Rues y sont belles, & larges, les Eglises fort propres, & fort richement ornées. Il y en a une entr'autres appellée *Nuestra Señora de Caridad*, Notre-Dame de la Charité, renommée pour les Miracles qui s'y font faits, & qu'on voit représentés dans des Tableaux au Portique. L'Eglise est éclairée de dix-sept Lampes d'argent entre lesquelles paroît un petit Navire d'argent suspendu: devant l'Eglise se trouve une belle Place, où se tient le Marché avec une Fontaine d'eau douce, chose rare le long de ces Côtes. Son Port est la Clef de Séville qui en est à quinze lieues, & celui qui se rendroit le maître de San Lucar pourroit arrêter tous les Navires, & les empêcher de monter. Ce Port est au bas de la Ville, l'entrée en est très-difficile à cause d'un Ecueil qui s'y trouve, & qui est caché sous l'eau. On le nomme *la Barra de San Lucar*; plusieurs Pilotes téméraires ou peu habiles y ont fait naufrage: outre cela, on a elevé sur le Port une Terrasse revetue de pierre, en forme de Bastion, & l'on y tient toujours du Canon pointé contre l'eau: de sorte qu'il ne monte à Seville aucun Navire qui ne soit obligé de passer sous le Canon de San Lucar; du reste il y a une belle Rade capable de contenir une très-nombreuse Flote. Les Marchands ont une très-belle Maison dans la Ville près du Port. C'est dans le voisinage de San Lucar qu'étoit autrefois une Ville ancienne nommée ONOBA, dont le nom feroit péri avec elle, s'il ne s'étoit pas conservé dans les Ecrits des Anciens: la fameuse *Tartesse*, dont on ne trouve pas même les ruines, étoit aussi dans ces Quartiers-là.

3. SAN LUCAR DE GUADIANA, Ville d'Espagne dans l'Andaloufie, aux Confins de l'Algarve & du Portugal, sur la Rive Orientale de la Guadiana, à l'Orient d'Alcoytin qui est du Portugal, au Nord Occidental & à trois ou quatre lieues d'Ayamonte, sur une haute Montagne. Du côté du Fleuve elle est défendue par trois grosses Tours, & de l'autre par deux Bastions revêtus de demi-lunes. La Marée qui monte jusque-là y fait un petit-Port où des Barques peuvent voguer.

4. SAN LUCAR LA MAYOR, petite Ville d'Espagne dans l'Andalousie sur la Riviére de Guadiamar, au Couchant Septentrional de Seville, & à trois lieues de cette Ville. La Contrée où est située San Lucar, dont il s'agit, est très-fertile, & s'appelle Ajarafe. Cette Ville reçut le titre de Cité du Roi Philippe IV. l'an 1636., & le même Roi l'érigea en Duché en faveur de Gaspar Gusman Comte d'Olivarès.

5. SAN LUCAR (Le Cap), Cap de l'Amérique Septentrionale dans la Mer du Sud. C'est la pointe la plus Méridionale de la Californie.

SAN LUCIDO, Bourg d'Italie au Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure sur la Côte de la Mer de Toscane, à une lieue de Paula vers le Midi. Voyez TAMASA ou TEMPSA.

1. SAN LUIS. Voyez MARAGNAN, & au mot ISLE.

2. SAN LUIS DE POTOSI, petite Ville de l'Amérique Septentrionale dans la Province de Mechoacan. Les riches Mines d'or, & d'argent qu'on y a trouvées, lui ont fait donner le nom de Potosi déja célèbre au Pérou par ses Mines.

3. SAN LUIS DE ZACATECAS, Ville de l'Amérique dans la Nouvelle Espagne, dans l'Audience de Guadala Jara. Elle est la Capitale du Pays de Zacatecas, & riche par ses Mines d'argent.

1. SAN MARCO, Ville d'Italie au Royaume de Naples dans la Haute Calabre Citérieure sur la Riviere de Senito, ou, pour parler plus juste, à la pointe que forment en se joignant le Falona & la Malosa, qui font ensemble la Riviére nom-

nommée Senito, assés près & à l'Orient de l'Apennin. C'est le Siége d'un Evêché suffragant de Cosenza, mais qui s'est tiré de la Jurisdiction de sa Metropole, & ne relève plus que du St. Siége. La Ville est petite, peu peuplée, & est à dix milles de la Côte de la Mer de Naples, en allant vers Bisignano dont elle est à sept milles, & à seize de Cosenza. Quelques-uns y placent L'ARGENTANUM des Brutiens que d'autres mettent au Bourg d'*Argentina* qui est beaucoup plus au Midi.

2. SAN MARCO, petite Ville de Sicile dans la Vallée de Demona, vers sa Côte Septentrionale, dont elle n'est éloignée que de deux milles, sur la Riviére de Figuera, & à vingt milles de Patti au Couchant, dans une Plaine nommée aussi de *San Marco*, selon Mr. Baudrand. Selon Mr. de l'Isle San Marco n'est rien moins qu'une Ville, mais c'est un Village situé sur une Montagne avec un ancien Aqueduc au Midi. Il n'y passe point de Riviére, mais la Montagne est entre deux Riviéres, savoir Fiume Rosmarini au Couchant, & Fiume di Fitalia ou di Zaputto au Levant. Ce ne sauroit être L'AGATHYRSUM ou AGATHYRNUM des Anciens qui étoit plus au Nord, & presqu'au Cap d'Orlando ; mais L'ALUNTIUM qui occupoit précisement le même Lieu.

3. SAN MARCO, Village d'Italie au Royaume de Naples dans la Terre d'Otrante, entre les Villes d'Otrante, & de Brindes. On prend communément ce Village pour le reste d'une ancienne Ville de la Messapie nommée autrefois *Balesium*, *Valetium*, ou *Valentium* que quelques-uns mettent au Bourg de Cataldo.

SAN MARCOS, Isle de la Mer du Sud l'une des Isles de Salomon. Elle est peu connue.

1. SAN MARINO, petite Ville d'Italie, dans une petite République qui porte le même nom, enclavée dans l'Etat de l'Eglise au Duché d'Urbin sur les Confins de la Romagne, à six milles de San Leo, à dix de Rimini, à seize de Catholica, à vingt de Sartina, & à vingt-quatre de Cesène & de Pesaro. Cette Ville n'est pas ancienne & fut bâtie sur la fin du X. Siècle à l'occasion d'un pieux Hermite qui s'y étoit retiré & qui y mourut en odeur de sainteté. Cette Ville se gouverne en République, crée elle-même ses Officiers & ses Magistrats. Ses Officiers sont deux Capitaines qu'elle choisit deux fois l'année, savoir aux mois de Mars & de Septembre. Comme il y a peu de Commerce ses Habitans sont pauvres, & ses revenus sont petits. Ils consistent en Vins, en Chairs & en un passage de Cochons & autres Bestiaux. Elle a sur ses Montagnes quantité d'Arbres fruitiers, & de belles Vignes qui produisent des Vins excellens & délicats que les Habitans gardent long-tems dans des Cavernes qui sont dans les Montagnes. L'assiette favorable de cette Place, la bonté de ses Fortifications, le courage & l'union de ses Habitans, & plus encore les protections qu'elle a toujours eu soin de se procurer, tout cela contribue à conserver la Liberté de cette petite République qui s'y maintient, dit-on, depuis mille ans & plus, comme le Pere Labat dit qu'elle s'en vante. Cela n'est pas aisé à croire, s'il est vrai qu'elle n'ait ete bâtie que vers la fin du X. Siecle. Ce qu'il y e de certain, c'est qu'elle est enclavée dans l'Etat d'Urbin, & qu'elle a été sous la protection des Ducs de ce nom aussi long tems que cette Maison a subsisté, & qu'après l'extinction de leur Famille, elle s'est mise sous la protection du Pape. Son petit Territoire s'étend jusqu'à la Riviére de Marecchia, & l'Etat de San Marino consiste en la Ville de ce nom, avec quelques autres Lieux, savoir la Forteresse de PENNA ROSTA qu'elle acheta des Comtes de Montefeltro l'an 1000., le Château de CAZOLO acquis en 1170. Le Pape Pie II. lui donna en 1463, les Châteaux de SERRAVALLE, de FÆTANO, de MONGIARDINO, de FLORENTINO & le Bourg de PIAGGE. On dit que toute la République fait environ neuf mille Ames. Mr. Baudrand en retranche un tiers. La Ville a trois Châteaux dans son enceinte. Il ne faut pas la confondre avec les Lieux dont il est question dans les Articles suivans.

2. SAN MARINO, petite Principauté d'Italie dans le Patrimoine de St. Pierre.

3. SAN MARINO, Bourgade d'Italie dans le Mantouan, avec titre de Comté.

4. SAN MARINO, autre Comté d'Italie dans la Modénois.

5. SAN MARINO, Forteresse d'Italie dans la Toscane, au Nord de la Ville de Florence.

1. SAN MARTINO, Forteresse d'Italie dans le Florentin, sur la Riviére de Siéve, à quatre lieues de Florence vers le Nord, sur la Siéve, selon Mr. Corneille. Magin n'en fait qu'un Village sur le Lamone.

2. SAN MARTINO, petite Montagne ou Colline d'Italie au Royaume de Naples, auprès de la Capitale. On la prend pour le TRIPHOLINUS MONS des Anciens. Il y a au même Lieu une Fontaine nommée aussi du nom de *San Martino*.

1. SAN MATHEO. Voyez SAINT MATHIEU, au mot SAINT.

2. SAN MATHEO, Ville d'Espagne dans l'Aragon, à quatre lieues des Frontiéres de Catalogne, & à deux de Traiguera. Elle est dans une Plaine, en un terrain fertile en Bleds, en Vins, en Fruits, en Jardinages, avec de bons Pâturages pour les Brebis dont la laine est employée à faire de fines étuffes. Le Territoire est arrosé de quantité de Fontaines qui lui donnent de la beauté & de la fertilité. Il y a six cens Habitans, une Eglise Paroissiale de même nom, c'est à-dire sous l'Invocation de St. Mathieu, & une Rectorerie dans l'étendue de laquelle il y a soixante Bénéfices simples. Il y a de plus à San Matheo deux Convens de Religieux & un de Religieuses, un riche Hôpital & un Collége où l'on enseigne les Langues Latine & Grecque. La Ville fut fondée par le Roi D. Jayme I. l'an 1237. sur un terrain qui avoit appartenu à Hugues de Forcalquier

Maître du Temple, qui le lui céda. En creusant les fondemens on trouva une ancienne Pierre où étoit ce nom *Sanctus Mathæus*, ce qui le fit donner à cette Ville. D'autres disent que l'on trouva le portrait de cet Apôtre; & il y en a d'autres encore qui veulent que le Roi passant par là le jour de St. Mathieu promit à Dieu que, s'il pouvoit se voir maître de Valence, il établiroit là un Bourg en l'Honneur de St. Mathieu. Le Commandeur de Montêse y établit un Gouverneur ou Lieutenant Général, pour y entretenir la Mense Magistériale de huit Villages dont cette Ville est le Chef-Lieu. Le Roi D. Pedre IV. y tint les *Cortes* l'an 1370. Elle a eu des hommes célèbres dans la Guerre & dans les Lettres; entr'autres le Docteur Pedro Jayme Estevan le premier qui ait enseigné le Grec publiquement à Valence.

SAN MAURO, Village d'Italie au Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, à trois lieues de Rossano vers le Couchant. C'étoit autrefois une Ville Episcopale sous la Métropole de Rhegio.

1. SAN MIGUEL, Château d'Espagne dans l'Estramadure, auprès de Badajos qu'il couvre du côté du Portugal & de l'Andalousie.

2. SAN MIGUEL, Ville de l'Amérique dans la Nouvelle Espagne au Pays de Guatimala, à soixante lieues de la Ville de ce nom, à l'Embouchure de la Riviére de Lempa dans la Mer du Sud, selon Mr. Baudrand. Mais l'Auteur du Supplément au Voyage de Wodes Rogers nomme la Riviére même la Riviere de St. Michel & la distingue de celle de Lempa. Dans la Riviére de St. Michel, il y a, dit il, en haute Marée trois brasses d'eau & quatre lieues depuis la Barre à St. Michel, c'est-à-dire depuis l'entrée de la Riviére jusqu'à la Ville de même nom. Du Volcan de Cataculo à la Barre d'Ibaltique, il y a deux lieues, & à deux grandes lieues Nord & Sud de cette Barre, il y a un Volcan qui paroît plus que les autres & qui porte le nom de San Miguel. Mr. de l'Isle met cette Ville de San Miguel au haut d'une petite Riviére dont l'Embouchure est entre San Salvador ou Cuzcatlan & le Golphe de Fonseca.

3. SAN MIGUEL, Ville de l'Amérique dans la Nouvelle Espagne au Pays de Mechoacan au Midi de San Felippe au Couchant Méridional de la grande Mine de Guanaaate, au Nord-Est du Lac de Chapala & au Nord-Ouest de México à quarante lieues de cette derniére.

4. SAN MIGUEL, Ville de l'Amérique Septentrionale dans la Province de Cinaloa, sur une grande Riviére dont l'Embouchure est dans la Mer Vermeille au Midi de celle de la Sonosa. Mr. Baudrand, qui dit qu'elle est au Pays de Culiacan, la met à cent soixante lieues de Guadalajara & à deux cens soixante de Mexico au Couchant d'Eté.

5. SAN MIGUEL, Ville de l'Améri-Meridionale au Pérou dans le Gouvernement Général de Quito, dans la Vallée de Piura; ce qui fait qu'on nomme cette Ville *San Miguel de Piura*. Elle est à douze lieues de la Mer du Sud. C'est là premiére Colonie que les Espagnols aient eue en ce Pays-là. Elle est au bord de la Mer à l'Embouchure de la Riviére de Chuquimayo jointe à la Riviére de Catamayo. Mr. de l'Isle la nomme

6. SAN MIGUEL DE COLLAN. Zarate dans sa Conquête du Pérou dit que cette Ville fut peuplée dans un Pays nommé Tangarara sur le bord de la Riviére de Chira près de la Mer.

7. SAN MIGUEL DE IBARRA, Ville de l'Amérique Méridionale au Pérou dans l'Audience de Quito, au Nord de la Ville de Quito & du Palais de Carangues, près de l'Equateur aux Confins du Popayan.

8. SAN MIGUEL, Ville de l'Amérique Méridionale, dans la Terre-ferme, dans le Nouveau Royaume de Grenade, au Nord de la Ville de Santa Fe.

9. SAN MIGUEL DE LA RIBERA, Ville de l'Amérique Méridionale au Perou dans l'Audience de Lima, au Couchant Septentrional d'Arequipa & au Sud-Ouest du Lac où est la source de l'Aporima Riviére qui jointe avec, forme celle de Moyobamba qui va grossir la Riviére des Amazones.

10. SAN MIGUEL, Ville de l'Amérique Méridionale au Tucuman, sur un Ruisseau qui coulant vers l'Orient va se perdre à Sant Iago del Estero, dans Rio Dolce, ou Rio de Sant Iago. Mr. Baudrand, qui la nomme San Miguel del Estero, dit qu'elle est Capitale du Tucuman, que les François l'appellent souvent Saint Michel de la Nate, & qu'elle est à vingt-huit lieues de Sant Iago del Estero. C'est, selon lui, le Siège de l'Evêché du Tucuman, suffragant de l'Archevêché de la Plata.

11. SAN MIGUEL (Le Golphe de), petit Golphe de la Mer du Sud, sur la Côte Orientale de la Baye de Panama.

12. SAN MIGUEL (l'Isle de). Voyez au mot Isle les Articles Isle de St. Michel.

13. SAN MIGUEL (L'Isle de), Isle entre les Açores, & l'une des plus Orientales. Elle est à sept ou huit lieues au Sud-Est de la Tercére. Elle a près de vingt lieues de long & plusieurs Villes & Bourgs. Sa Ville Capitale s'appelle Punta del Gado. Il s'y fait un plus grand commerce de Pastel qu'à la Tercére, parce qu'il y en a plus qu'en aucune des autres Isles, & il s'y en fait tous les ans plus de deux cens mille Quintaux, chaque Quintal compté pour cent livres poids de Hollande. Il y a aussi beaucoup de terres labourables, ce qui la met en état de fournir du bled aux Isles voisines. Il n'y a non plus ni Havre, ni Riviéres, ni Abris, ou plutôt il y en a encore moins qu'à la Tercére. Il y a près d'un Siècle que cette Isle fut exposée à d'horribles dangers par des Tremblemens de terre. Le P. Kircher dans son Livre intitulé *Mundus Subterraneus* [a], les décrit ainsi sur le rapport des PP. Jésuites: Le 26. Juin 1634. d'épouvantables Tremblemens de terre commencérent à secouer tellement toute l'Isle entiére durant l'espace

[a] Lib 2. c. 12. p. 82.

ce de huit jours que les hommes sortis des Villes, des Bourgs & des Châteaux furent réduits à demeurer en rase Campagne & à découvert, sur-tout les Habitans du Canton nommé VARGEN, où les secousses étoient plus violentes qu'ailleurs. Ces Tremblemens furent suivis de ce prodige: à six milles de Pico DELLE CAMERINE, il y a un Lieu appellé la FERRERIA, où les Pêcheurs de l'Isle avoient coutume d'aller pêcher avec leurs Barques sur-tout durant l'Eté. On y pêchoit si abondamment toutes sortes de poissons qu'il n'y avoit point de Barque qui en l'espace d'un jour naturel n'en revint chargée au moins de dix mille poissons. Dans ce parage il arriva un Samedi au mois de Juillet de l'an 1638. que malgré la profondeur de l'eau, qui selon l'épreuve réitérée des Pêcheurs étoit de 120. pieds, il s'éleva un feu avec une telle violence, que cette quantité d'eau ne fut point capable de l'éteindre. L'espace que ce feu occupoit étoit égal au terrain qu'il faudroit pour semer deux Boisseaux de bled, il sortoit avec tant d'impétuosité qu'il montoit jusqu'aux nuées & jusqu'à la plus haute Région de l'air, entraînant avec lui de l'eau, du sable, de la terre, des cailloux, & d'autres matiéres solides qui de loin offroient aux yeux un affreux spectacle, & paroissoient des floccons de Coton. Cette matiére liquefiée retombant sur la Mer y surnageoit comme une espéce de bouillie. On regarde comme un effet de la Bonté divine que le Vent de terre souffloit alors, sans quoi toute l'Isle eut été abîmée par cet effroyable incendie. De tems en tems il s'élevoit à la hauteur de trois piques des Roches d'une énorme grosseur; on eût dit que ce n'étoient pas des Roches, mais des Montagnes que la Terre vomissoit. Ce qui augmentoit la frayeur, c'est que ces Montagnes de pierre retombant sur d'autres que la violence de la Nature élevoit dans ce moment hors des entrailles de la Mer, se brisoient en mille piéces avec un horrible fracas, & ces morceaux dès qu'on les prenoit se broyoient aisément en un sable noir. De cette immense quantité de vuidanges, & de cet amas d'une infinité de Roches, il se forma au milieu une nouvelle Isle qui sortit du fond de la Mer. Elle étoit d'abord fort petite & n'avoit pas plus de cinq Arpens d'étendue; mais elle s'accrut de jour en jour & en quinze jours de tems, elle avoit cinq mille pas de long. Cet incendie fit périr une si étrange quantité de poissons qu'à peine huit gros Navires de ceux qu'on envoye aux Indes, purent les prendre. Ils se répandirent le long de l'Isle & pour prévenir les Maladies que leur corruption auroit infailliblement causées, les Habitans enfouirent dans des fosses très-profondes, ce qu'ils en purent amasser dans une étendue de dix-huit milles. On sentoit une odeur de souffre à vingt-quatre milles de distance.

Le P. Kircher apporte cet Exemple pour faire juger de ce qui a pu autrefois arriver dans ces mêmes Lieux, & il infére que de pareilles révolutions de la Nature pourroient bien avoir détruit en partie l'Isle Atlantide des Anciens dont il suppose que les Açores sont peut être un reste.

14. SAN MIGUEL, petites Isles de l'Océan Oriental, elles sont au nombre de huit ou neuf, & courent du Sud au Nord, au Midi de l'Isle de Paragoa, & au Nord de la Baye de Ste. Anne qui est dans la partie du Nord-Est de l'Isle de Borneo.

SAN MINIATO, Ville d'Italie en Toscane dans le Florentin sur une Colline sur la Riviére de l'Arno, avec un Evêché suffragant de l'Archevêché de Florence. Elle est entre Florence, & Pise, à vingt milles de Luques, & à environ autant des deux autres Villes. La Colline sur laquelle elle est située lui donne une vue très-étendue, & un air très-pur; mais le chemin pour y arriver de la Plaine est rude & long, sur-tout pour un Voyageur à pied. Le chemin de San Miniato à Florence est tres-beau. Son Evêché n'est que de l'an 1622., & fut érigé par Grégoire XV.

1. SAN NICOLO, Montagne d'Italie au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour; voyez CASERTA No. 1.

2. SAN NICOLO, Isle du Golphe de Venise, & l'une des trois Isles qu'on appelle de Tremiti. Elle est à l'Orient de San Domino, & au Midi de la Cappatara, qui est la plus petite. San Nicolo est la plus considérable, la plus forte, & la plus peuplée des trois. On croit que c'est dans cette Isle qu'avoit sa Cour Diomede, dont les Isles ont pris le nom de *Diomedeæ Insulæ*. Il y avoit dans les anciens Tems un Temple dont on voit encore les ruïnes, & on y montre une Grotte que l'on croit avoir servi de Tombeau à Diomede. On y trouva un Tresor avec un Squelette d'un homme qui devoit avoir été fort grand, avec un epée à son côté, & sur la tête une riche Couronne ornée de pierres précieuses, que l'on conserva longtems pendue au-dessus de la Lampe devant l'Autel de la Vierge; mais elle n'y est plus. Ces Isles avec le tems furent abandonnées & desertes, & servirent de retraite aux Corsaires; jusqu'à ce qu'un St. Homme, au rapport d'une Tradition Nationale, s'y réfugia, & bâtit sa Cellule afin d'y mener la Vie Erémitique. Cette Cellule etoit dit-on à l'endroit où est la Chapelle de St. Nicolas. Un jour qu'il étoit en priéres en ce lieu-là la Ste. Vierge lui apparut, & lui dit prenés votre beche, creusés à l'endroit que je vous montrerai, vous y trouverés une somme avec laquelle vous irez en Terre-ferme chercher tout ce qu'il faut pour me bâtir une Eglise. Lui ayant ainsi parlé, elle disparut. Le pieux Solitaire n'osa se fier à cette vision, & soupçonna que ce pouvoit être une illusion du Démon; mais le jour suivant la Sainte Vierge lui apparut de nouveau, & avec un visage sévère le reprit de sa désobeïssance. Il fit ce qui lui étoit ordonné, & trouva des Vases pleins d'or & d'argent monnoyé; & la Couronne dont on a parlé ci-dessus. Il en fit l'usage qui lui étoit prescrit, l'Eglise fut bâtie, & devint bien-tôt célèbre par

par plusieurs Miracles: le bon Hermite obtiot qu'on y envoyât des Religieux pour la desservir, & y célébrer les Saints Offices. On ignore le nom du Solitaire, & celui des premiers Religieux qui y vinrent, on sait seulement que par un Bref du Pape Léon IX. du 3. Décembre 1054. il est accordé que cette Eglise sera desservie par des P. P. Bénédictins. Il est addressé à l'Abbé Quisinolse. On y specifie les biens appartenans à l'Eglise, & au Monastére qui devoit déja être établi; & on lui accorde plusieurs Priviléges qui ont été confirmès par Nicolas II. dans un autre Bref de l'an 1061. vers l'au 1150. Les Moines Bénédictins se trouvérent en si petit nombre dans l'Abbaye, qu'ils ne suffisoient pas pour chanter l'Office. Le Pape Eugéne III. les en retira & y mit des Moines de Cîteaux tirés du Monastère de Casa Nuova, auprès de Parme, comme il paroît par une Bulle & un Privilége d'Innocent III. donné à Pérouse le 1. Juin 1207. & par nu autre d'Aléxandre IV, de l'an 1256. adressés aux Abbés de Casa Nuova, La vie exemplaire de ces Religieux & les faveurs que la Ste. Vierge obtenoit pour ceux qui l'imploroieot dévotement devant son Image, y attirérent un grand concours de peuple & de Fidelles de tout Pays. Les dons, les legs, les aumônes, & les *ex voto* y vinrent en telle abondance qu'il s'y forma un riche Tresor de Vases, de Lampes & d'Ornemens sacrés. La réputation de ces richesses fut une amorce pour les Corsaires. Ils abordérent l'Isle dans une grande Barque & feignant qu'un de leur gens étoit mort & qu'ils devoient l'enterrer, ils remplirent d'armes un Cercueil, le portérent processionnellement à l'Eglise & pendant que les Moines chantoient l'Office des Morts, ils ouvrirent tout à coup ce Cercueil, tuérent les Moines, pillérent l'Eglise, brûlérent le Monastère, & il n'eo demeura que la grande Chapelle où étoit l'Image miraculeuse de la Ste. Vierge. Le bonheur voulut que l'Abbé & quelques Moines de la Maison se trouvérent alors en Terre-ferme pour les affaires du Monastère, & ils y retournérent justement dans le tems que les Brigans s'en alloient par un autre côté. L'Abbé vit l'incendie & trouva le massacre, & jugeant qu'il ne falloit plus laisser en ce Lieu des Moines exposés à de tels dangers, il abandonna entiérement l'Isle & ne voulut plus y retourner. Le Pape convertit alors l'Abbaye eu Commande & la donna au Cardinal Jean Domenici, ou selon d'autres Jean Domico, Evêque de Raguse qui jouït long-tems des grands reveuus que l'Abbaye avoit dans le Comté de Molisse & dans la Capitanate.

L'Isle demeura deserte & l'Eglise de la Vierge, ne fut relevée de ses ruines qu'en 1412. le Cardinal commendataire songea, alors à y rétablir le Service Divin: il commença à rétablir la Chapelle. Il persuada au Pape Grégoire XII. d'y envoyer des Chanoioes Réguliers de la Congrégation de Trigdianara, ce qui fut exécuté par le P. Léon de Caratte Milanez, qui y alla avec quatre Compagnons, au mois de Septembre de la meme année 1412. Le Pape par un Bref regla que l'Abbaye rentreroit dans ses biens, revenus & Priviléges après la mort du Cardinal. La circonstance de ce delai fit, que ces bonnes gens vécurent dans la pauvreté, subsistant des aumôoes qu'on leur faisoit; mais le Commendataire étant mort, & l'Abbaye jouïssant de ses biens, le nombre des Chanoines s'augmenta, & ils exercérent l'Hospitalité envers tous les Pauvres qui abordoient dans l'Isle. Leurs revenus s'augmenterent encore. Le Monastère fut relevé. L'Abbé Cyprien le commença, l'Abbé Mathieu son successeur le perfectiouna. Après avoir enfermé l'Isle de fortes murailles, on y ajouta de fortes Tours, & quatre principaux Bastions revêtus de pierres. Leurs noms sont Aconciaaia, ou *dé Soldati*; San Michiela, Hospitale, & d'alla Cistearna, ou *di San Nicolo*. Près du rivage est un petit Arsenal pour y mettre les agrets des Vaisseaux, & de là par une Rue bien pavée, longue d'un quart de mille, on monte à une Tour asses forte qui commande le Port, & dans laquelle on oe peut entrer avec des armes d'aucune façon. De là par une Esplanade faite par l'Art à un autre quart de mille, on arrive à la Forteresse. Quand on applanit cet endroit on trouva les fondemens d'anciens Edifices avec de riches pavés, ce qui montre que ce Lieu avoit été habité par des gens de distinction. Les côtés de cette Esplanade sont taillés en précipices très-profonds & inaccessibles. Et du côté du Midi par où l'on pourroit monter, quoique difficilement, le passage est défendu par trois fortes Tours. La Forteresse ou le Château dont la face est vers l'Occident est bâti sur un Rocher, où l'on a taillé a force de bras un fossé large & profond, & sur le Roc ou a élevé à plomb une très-forte & grosse Muraille, qui reud la Place imprenable: on y entre par un Pont-levis, on passe trois Portes très-fortes, à l'une desquelles il y a une Herse; c'est là que l'on trouve le Monastère, qni est grand & magnifique. Au milieu de son nouveau Cloître il y a une Cîterne trés-grande pour l'usage des Chanoines. Il y en a outre eela dix ou douze autres dans la Forteresse; mais au milieu de la Forteresse où l'on trouva des vestiges des anciens fondemens du Temple de Diomède, est aujourd'hui l'Eglise de la Sainte Vierge, où l'on conserve son Image miraculeuse, & que saluent tous ceux qui passent dans le Golphe de Venise. Elle est à trois Nefs & voutée, & a cent sept pieds de long sur soixante & dix de large. Le Chœur qui est d'un très-bean travail en occupe la moitié & le pavé en est d'une Mosaïque de Marbre fin; la Chapelle de la Ste. Vierge, est magnifique & enrichie d'Offrandes d'or & d'argent. La Chapelle basse du Crucifix miraculeux est aussi très-riche. Les sept autres Autels méritent d'etre vus. On admire la façade de l'Eglise, qui est de Marbre blauc & d'une belle Architecture. Les Chanoines, dont les revenus sont fort

fort grands, n'ont rien épargné pour faire quelque chose de majestueux & de magnifique. On peut voir les Privilèges de l'Abbaye dans l'*Isolario* du P. Coronelli, dont ceci est pris. L'Isle est en quelque façon partagée en deux par un Isthme. Le Port est à l'Occident du côté de l'Isle de Sao Domino.

SANT ORESTE, petite Ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, dans la Province du Patrimoine au pied de la Montagne de meme nom, près du Tibre & à vingt milles de Rome en remontant ce Fleuve. On y cherche la FEARONIA des Anciens. Voyez ce mot.

SANT OYO, Bourg d'Espagne au Royaume de Leon dans la Contrée de Campos, entre la Riviere de Carion & celle de Puisèrga. C'est l'ancienne Gella, selon Mr. Baudrand.

SAN PANTALEON, petite Isle de la Mediterranée à deux mille pas de la Côte Occidentale de Sicile, entre les Villes de Marsala & de Trapani. On y cherche les ruïnes de l'ancienne MOTYA.

SAN PABLO, Hermitage d'Espagne près de Madrid, & du Buen-Retiro. C'est une agréable Solitude, & une Maison de Plaisance, ou le Roi va quelquefois prendre le plaisir de la promenade. Il est voisin de celui de Sant Antonio, mais beaucoup plus beau & plus orné. C'est un Lieu ou l'on voit de toutes parts des objets rians & fort agréables; un grand & magnifique Jardin, où de quelque côté que l'on se tourne on ne voit que de beaux Cabinets de verdure fort longs & fort élevés. Un beau Bâtiment placé à l'un des côtés présente à la vûe une façade la plus riante, que l'on puisse voir. Quatre Statues sur des Piédestaux fort hauts font l'ornement de l'étage d'en-bas; & sur les deux d'en-haut on ne voit que Fleurons, que Figures, que Bustes & autres enjolivemens répandus par-tout & ménagés avec beaucoup d'art & de symmétrie; de sorte qu'ils font un très-bel effet, & le toit est chargé de cinq grandes Statues. La principale Fontaine a au-dessus de son Jet une Statue plus haute que le naturel, supportée par un Bassin: au-dessous on voit deux Figures agroupées, qui jettent l'eau par la bouche dans un autre Bassin qui les soutient, plus large que le premier: & de ce Bassin l'eau tombe à gros bouillons par des trous dans un autre, qui est sur terre, fermé en façon de treillis; il s'y voit encore quelques autres Fontaines qui ont sur leur Jet un Bassin, qui soutient une Statue.

1. SAN PAULO, Ville de l'Amérique au Bresil. Voyez St. Paul au mot SAINT.

2. SAN PAULO, Riviére. Voyez la JARETTA.

3. SAN PAULO DE LOANDA. Voyez LOANDA N°. 2.

1. SAN PEDRO, Ville d'Espagne dans la Vieille Castille sur la Riviére d'Arlanza, au-dessus de Lerma en tirant à l'Orient. Il y a un Couvent fort ancien célèbre par une Image miraculeuse, qu'on y vénere. Dans ce Monastère est la Sépulture de D. Fernand Gonçalès Comte de Castille.

2. SAN PEDRO, Port de l'Amérique Méridionale sur l'Océan, & sur la Cote du Paraguai au Midi du Bresil, à l'Embouchure de Rio Grande par le 30e. d. de Latitude Méridionale, & vers le 325e. de Longitude. Les Portugais qui ont etendu leur domination jusqu'à l'Embouchure de la Plata sont les Maîtres de cette Côte qui n'est encore gueres connue à présent.

3. SAN PEDRO, Ville de l'Amérique au Gouvernement de Honduras, à onze lieues du Port de Cavallos, & à trente de Valladolid. Comme le Port de Cavallos est mal-sain, ceux qui y reçoivent les Droits du Roi font leur plus grande résidence à San Pedro, & ne vont au Port, que quand il faut expédier les Navires. San Pedro étoit une Ville fort marchande avant que l'on connût la commodité de Golpho Dolce, qui lui a fait perdre beaucoup de son lustre.

SAN PELEGRINO, Village d'Italie en Toscane, dans la République de Luques entre la Ville de ce nom & celle de Modène, sur une Montagne très-rude que l'on nommoit anciennement *Letas Mons*; & qu'on appelle du nom de San Pelegrino.

1. SAN PIETRO, Bourg d'Asie dans la Natolie, sur la Côte de l'Archipel avec un Port dans la Province de Sarcum: on l'appelle autrement ASKEM KALESI. Voyez ce mot.

2. SAN PIETRO, Village de l'Isle de Sardaigne près de la Côte Orientale à neuf lieues de Cagliari: on le prend pour un Lieu nommé anciennement SUSALEI VILLA, ou SUSALEUS VICUS.

3. SAN PIETRO, Quartier de Rome, c'est celui qui est au côté Occidental du Tibre, & où sont le Palais du Vatican & l'Eglise de Saint Pierre. Le Pape St. Léon ayant fait fermer de murailles ce Quartier, pour garantir cette Eglise des fréquentes attaques des Ennemis, ce Quartier fut nommé *Urbs Leonina*, la Ville de St. Léon. On la nomme aussi *Urbs Transtiberina*, la Ville d'au delà du Tibre.

SAN PIETRO CELAURO, c'étoit autrefois un Fauxbourg de la Ville de Padoue, mais on l'a enfermé dans la Ville dont il fait partie.

SAN PIETRO DE I FRATI, petite Isle d'Italie au Royaume de Naples, à l'entrée du Golphe de Salerne, près de la Principauté Citérieure. Elle tire son nom d'une Eglise de St. Pierre possédée par des Religieux.

SAN PIETRO IN GALATINA, petite Ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante sur une Montagne de l'Apennin, à cinq milles de Nardo à l'Orient & à dix de Lecce au Midi.

SAN PIETRO IN GRADO, Village d'Italie en Toscane, quelques-uns y placent l'ancienne TRITURITA, qui étoit le Port de Pise, d'autres mettent Triturita à Capanone autre Village situé à l'Embouchure de l'Arno.

SAN PIETRO DI USEL. Voyez USEL.

SAN QUILES, Bourg d'Espagne, dans l'Aragon au pied des Pyrénées, sur l'Essera à deux lieues de Graus, vers les Frontiéres de la France.

SAN QUIRICO, petite Ville d'Italie en Toscane dans le Sienois, sur une Colline près de la Riviére d'Orcia, entre Sienne dont elle est à vingt milles au Levant d'Hyver, & Radicosani, sur le Grand Chemin de Rome, à trois milles & au Sud-Ouest de Pienza. L'Auteur du Journal d'un Voyage de France & d'Italie, n'en fait qu'un Village. On y voit, dit-il, un Couvent de St. François de la fondation d'un Pape, & une Tour très-ancienne & quarrée, au milieu de laquelle est la Figure de Pallas avec cette Inscription

Sola nec insidias inter nec militis ensem,
Nec mare, nec ventos, barbariemque timet.

Cette Tour est environnée de quantité de ruïnes de Maisons du tems des Romains, parmi lesquelles on voit encore le quarré d'une Sale, où auprès d'une Fenétre est un Taureau de Marbre, qui donne de ses cornes contre un tronc d'Arbre avec cette Inscription *Irasci in cornua discit.* La Maison des Chigi mérite d'y etre remarquée.

SAN REMO, Ville d'Italie, dans l'Etat de Gène, sur la Riviére du Ponent, c'est-à-dire dans sa partie Occidentale, dans une Vallée très-fertile, & connue pour ses bonnes huiles avec un petit Port à neuf milles de Vintimille, en passant de cette Ville à Oneille & à Albengue, à trois milles de Bordighere. San Remo a un bon Port & un Terroir si fertile en Orangers, en Citrons, en Olives & autres Fruits, qu'on l'appelle le Paradis de l'Italie. Non seulement les Jardins sont remplis d'Orangers, de Citronniers & de Palmiers, mais encore on en voit en quantite dans les Campagnes & dans la Plaine, qui est entre la Ville & la Mer. Ils envoyent en Provence & en Languedoc de leurs Fruits pour en tirer des Grains, que la terre ne produit point chez eux. L'Eglise Paroissiale est au lieu le plus élevé & fait la Pointe & l'Angle d'un Triangle, dont le côté opposé est sur le bord de la Mer. Les Rues font étroites & presque toutes paralléles à la Mer. Il y a d'assés jolies Maisons Bourgeoises & quelques Palais converts en terrasse & peints en dehors.

SAN ROCH, grand Banc de sable dans la Mer du Bresil pres de la Capitainie de Rio Grande.

SAN ROMAN, Cap de l'Amérique dans la Terre-ferme au Gouvernement de Venezuela dans la Presqu'ille de Paragoana à son extrémité. Après ce Cap la Côte tourne vers le Sud-Sud-Est, sept ou huit lieues du côté de Coro principale Ville de Venezuela.

SAN SALONI, Bourg d'Espagne en Catalogne sur la Tordera, sur la route de Barcelone à Ostalvic, dont elle est à deux lieues, & à sept de Barcelone & de Girone.

1. SAN SALVADOR, Ville d'Afrique sur la Côte Orientale de l'Ethiopie au Congo, dont elle est la Capitale & la Résidence de ses Rois; elle est située sur une Montagne élevée, escarpée de tous côtez, dont le sommet est uni, plein & vaste, & assez grand pour contenir dequoi loger près de quatre-vingt mille personnes. Au Midi & au pied de cette Montagne coule la Riviere de Lelunda dont l'Embouchure est au Midi & assez voisine de celle du Fleuve Zaïre. La Ville s'appelloit Congo avant que les Portugais lui eussent donné le nom du Sauveur du Monde. Ses Rues sont longues, larges & accompagnées de Plans de Palmiers, disposez en un très-bel ordre. Les Maisons sont basses & enduites dehors & dedans d'une chaux très-blanche, qui jointe à la verdure continuelle des Arbres fait un effet très-agréable, qui plairoit même aux Européens les plus difficiles. Les premiers Portugais qui entrérent dans le Pays y bâtirent des Eglises d'une grande magnificence & une Forteresse sur la partie la plus élevée de la Montagne, dans laquelle ils établirent leurs Maisons particuliéres. Les changemens qui sont arrivez dans le Royaume & le tems ont changé ces dispositions, & ont tellement ruïné ces premières Eglises, qu'il ne reste plus que les murs de la principale qui font comme un Parc qui renferme les Casernes des Soldats & quelques autres Maisons. Depuis que les Négres se sont emparez de la Forteresse, ils en ont fait le Palais du Roi & les logemens de sa Cour qui sont vastes, grands & commodes. Les Européens se sont établis ailleurs. Les Edifices qu'ils élevent tous les jours sont à la maniére d'Europe & tous bien bâtis. On compte plus de quatre mille Européens établis à San Salvador, où ils ont établi & introduit tous les Arts & les Métiers dont on peut avoir besoin. On n'y voit presque point de Mouches, ni de Moucherons, ni de Puces, ni de Punaises; mais on n'y est point exempt des Fourmis qui sont fort incommodes. Le Palais du Roi a près d'une lieue de tour. C'étoit autrefois la seule Maison qui eût un plancher; mais les Portugais, qui ont su s'accommoder, ont donné aux Principaux l'envie d'enrichir & de meubler leurs Maisons. L'Eglise Cathedrale est bâtie de pierres de meme que celles de Notre-Dame, de St. Pierre, & de St. Antoine de Padoue où sont les Tombeaux des Rois. Celle des Jésuites sous l'Invocation de St. Ignace n'est pas la moins belle. Notre-Dame de la Victoire est de terre; mais blanchie par dehors. Elle fut donnée aux Capucins par le Roi Alphonse III. Ce que cette Ville a d'incommode, c'est qu'elle est sujette à une infinité de bouleversemens qui suivent ordinairement les Guerres Civiles, qui ne manquent pas d'arriver presque à toutes les mutations de Rois. Dans ces tems malheureux, elle se trouve desolée; les Maisons sont brûlées, le Peuple en fuite; mais comme ces malheurs durent peu les Habitans reviennent aussi vite qu'ils se sont retirez, ils ont bien-tôt rétabli leurs demeu-

res

res, & on la revoit dans le même état, & aussi peuplée qu'elle étoit auparavant. Quoique la Cour du Roi n'approche pas de celle des Rois d'Europe, elle ne laisse pas d'avoir de la grandeur, du faste & de la magnificence: on en peut voir des détails dans l'Ethiopie Occidentale du P. Labat [a].

[a] T. 2. p. 335.

2. §. La Province où cette Ville est située est nommée par Mr. Baudrand BANZA. Il ajoûte qu'on appelle souvent cette Ville Banza dans le Pays. Cela n'est point du tout exact. Les Peres Missionnaires en ces pays-là, & dont les Ecrits sont inserés dans le Recueil du P. Labat, nous ont appris que ce mot *Banza* ne signifie que Ville, & que les Capitales des Provinces s'appellent *Banza*, c'est-à dire Ville par excellence; & pour les distinguer l'une de l'autre, on y ajoûte le nom du Royaume ou de la Province: ainsi *Banza Congo*, *Banza Sogno*, *Banza Batta*, ne veulent dire que la *Capitale du Royaume de Congo*, la *Capitale du Duché de Sogno*, la *Capitale du Duché de Batta*, & ainsi des autres Villes Capitales. Cette Province où est la Ville de San Salvador est aussi nommée PROVINCE DE SAN SALVADOR. Quelques-uns la nomment la PROVINCE DE CONGO proprement dite.

3. SAN SALVADOR DE LEYRE, belle & grande Abbaye d'Espagne au Royaume de Navarre dans la Mérindade de Sanguesa aux Confins de l'Aragon. Elle est fort ancienne, & les Evêques de Pampelune s'y retirerent pendant quelque tems, lorsque les Maures eurent envahi le Royaume.

4. SAN SALVADOR. Christophle Colomb donna ce nom à la première Isle qu'il vit & où il aborda dans le Nouveau Monde en 1492. le 12. d'Octobre. Cette Isle qui est une des Isles des Lucayes n'a pas conservé ce nom, que la piété de Colomb lui avoit imposé. On lui a rendu celui de GUANAHANI, que les Habitans lui donnoient alors. Ces Habitans se nommoient LUCAYES, & ce nom leur étoit commun avec les Habitans de quelques autres Isles voisines. De là vient, qu'en étendant ce nom peut-être plus loin qu'il ne falloit, on a appellé ainsi en général toute cette suite d'Isles, qui occupe l'Océan à l'Orient de la Floride. Il est bon de remarquer ici que les Lucayes n'est pas le nom de ces Isles, mais du Peuple qui les habitoit alors. Ainsi on ne doit pas dire les ISLES LUCAYES, mais les ISLES DES LUCAYES.

5. SAN SALVADOR, Ville de l'Amérique dans le Gouvernement de Guatimala, dans une Contrée à laquelle elle donne son nom. Cette Contrée commence à la Bourgade d'Atiquizaya, en laquelle la Riviére de Guacapa prend son origine. Cette Riviére se fait grande & navigable à sept lieues ou environ de sa source, après quoi ayant couru treize lieues, elle se mêle dans la Mer du Sud; de sorte qu'il n'y a point de Riviére dans l'Amérique, qui en si peu d'espace amasse & jette tant d'eaux, que celle-là. Au pied d'une Montagne qui vomit du feu, près de Coatan, il se forme un Lac très-profond & rempli de Crocodiles. Au milieu de ce Lac est une petite Isle, où les Sauvages appellés Pipeles, croyoient que l'on ne pouvoit aller sans mourir presque aussitôt. Les Espagnols pour les détromper y firent passer des Négres, qui traverserent le Lac avec des Radeaux, & qui trouverent dans l'Isle une Idole en forme de femme, avec des Autels dressés pour sacrifier. Vers la Bourgade de Guaymoco croissent plusieurs Arbres qui rendent du Baume. Toute la Côte appellée Tonala en nourrit d'un bois fort ferme & fort pesant, dont on trouve des Colomnes de cinquante pieds de haut dans un certain Temple. Il y a un petit sentier, qui va de ce Lieu là à la Ville de SAN SALVADOR, & il faut passer à gué la Riviére plus de soixante fois jusqu'au pied d'un grand Volcan nommé le Volcan de San Salvador, qui ne jette plus de flamme, parce que la matiére en est consumée. L'embouchure en est fort grande & extrémement profonde, ayant de circuit une demi-lieue. En descendant de cette Montagne on voit comme deux Fournaises, du fond desquelles sort encore une fumée épaisse d'une si mauvaise odeur, que l'on tombe évanouï, quand on s'en approche de trop près. Du pied jusqu'au sommet, elle est couverte de grands Cedres & de Pins, & on y voit en plusieurs endroits de la matiere brûlée. Au pied de cette même Montagne, on trouve aujourd'hui une Caverne ronde, qui a eté autrefois une ouverture pour les flammes qu'elle vomissoit, comme le marquent les pierres brûlées, & la terre seche & stérile, qui est à l'entour. De cette Caverne sort une Fontaine fort claire, où les Habitans de la Bourgade de Cuzcatlan, qui est auprès, vont puiser leur eau. Proche de-là est la Ville de San Salvador. Elle est à treize degrés & quelques minutes de Latitude Septentrionale, à quarante lieues vers le Sud-Est de la Ville de Sant Iago de Guatimala, & à sept de la Mer du Sud & du Port appellé vulgairement Acaxutla. Les Sauvages l'appelloient anciennement Cuzcatlan ou Cuzcatan. Tout son Territoire est fertile en Fruits & d'un air fort sain & temperé. Il y a un Monastére de Dominicains. Proche de la Ville on voit un Lac de quatre on cinq lieues de tour, où les Sauvages racontent qu'il y avoit autrefois des Serpens d'une grandeur incroyable, qui ont cessé d'y paroître. La Bourgade que les Espagnols appellent la TAININAN, & les Sauvages SONSONATE, est à quatre lieues du Port d'Acaxutla vers le Sud-Ouest. Elle est située en un terroir fertile & très-abondant en Cacao. C'est le seul Lieu du trafic de toute cette Contrée, & où toutes les Marchandises qui viennent de la Nouvelle Espagne & du Pérou sont transportées. Les Dominicains y ont aussi un Couvent; mais les Sauvages qui habitent les Campagnes sont du Diocèse de Guatimala.

6. SAN SALVADOR, Ville de l'Amérique Méridionale au Bresil, dont elle est la Capitale, la Résidence du Viceroi,

& le Siége d'un Archevéque. Elle est grande, bien bâtie & fort peuplée, située sur la Baye de tous les Saints; mais l'assiette n'en est pas avantageuse, parce qu'elle est haute & basse, & qu'il n'y a presque point de rues, qui soient droites. Il y a un Conseil Souverain, & une Cour des Monnoyes, où pour faciliter le Commerce, on fabrique des Espèces qui n'ont cours que dans le Pays. Elles portent d'un côté les Armes de Portugal, & de l'autre une Croix chargée d'une Sphere avec cette Inscription, SUBQ. SIGN. STABO. La Ville est défendue par quelques Forts & par plusieurs batteries de Canon du côté de la Mer, & flanquée vers la Campagne de Bastions de terre assés mal construits. Les Hollandois ont fait différens efforts pour s'en rendre Maîtres; mais toujours sans aucun succès, quoiqu'ils y ayent enlevé jusqu'à vingt-deux Navires tout à la fois. Le menu Peuple y est insolent jusqu'au dernier point, mais les autres Habitans sont civils & honnêtes; ils sont riches, aiment le Commerce, & lorsqu'un Bourgeois veut faire un de ses enfans Ecclésiastique, on l'oblige de faire preuve du Christianisme de ses Ancêtres, à cause que la plûpart des familles viennent de race Juive. Les femmes sont fort resserrées & ne voyent personne, n'ayant la liberté de sortir que le Dimanche, à la pointe du jour, pour aller à l'Eglise. Les maris sont extremement jaloux, & c'est un point d'honneur parmi eux de poignarder leurs femmes, quand ils les peuvent convaincre d'infidélité. La Ville de San Salvador étant haute & basse, ce qui fait qu'on ne s'y peut servir de Voitures, les Esclaves y font la fonction de Chevaux, & transportent d'un lieu à un autre les plus lourdes marchandises. Cela y rend l'usage du Palanquin fort commun. C'est un Hamac, couvert d'un petit dais en broderie que portent deux Esclaves, par le moyen d'un long bâton, auquel le Palanquin est suspendu par les deux bouts. Les gens distinguez s'y font porter à l'Eglise & dans leurs visites. Les Maisons y sont hautes & presque toutes de pierres de taille & de brique. Les Eglises sont enrichies de dorures, d'argenteries, & d'un fort grand nombre de beaux ornemens. On voit dans la Cathédrale des Croix, des Lampes, des Chandeliers d'argent si hauts & si massifs, qu'à peine deux hommes les peuvent porter. Il y a un petit Couvent de Capucins François & Italiens, & d'autres de Bénédictins, de Carmes & de Cordeliers, qui tous sont fort riches; mais surtout les Jésuites, qui sont au nombre de près de deux cens, y sont fort considérés. Leur Maison est d'une vaste étendue, & leur Eglise grande & bien ornée. Leur Sacristie, qui est longue de plus de vingt-cinq toises & large à proportion, est d'une magnificence dont rien n'approche... Il y a trois Autels, un au milieu de la face qui joint l'Eglise, & les deux autres aux deux extrémités. Sur celui du milieu on voit tous les matins plus de vingt Calices, les uns d'or, & les autres de vermeil & d'argent. Aux deux côtés de cet Autel sont deux grandes Tables qui, sur la longueur, ne laissent que l'espace de deux Portes qui servent à entrer dans l'Eglise. Toutes les faces de ces Tables, qui sont d'un très-beau bois, sont garnies d'Ivoire, de Caret & de plusieurs belles miniatures qu'on a fait venir de Rome. Le quatrième côté de la Sacristie, qui donne sur la Mer, est percé de haut en bas par plusieurs grandes Croisées, & de très-belles Peintures couvrent le Plafond. Le Terroir de tous les Sains est plat & arrosé de belles Riviéres, & les Portugais y ont des Habitations à plus de cinquante lieues dans les Terres. Les Indiens qui se retirent dans les Bois pour n'etre point sujets à leur domination, leur enlevent fort souvent des Bestiaux, & les mangent eux-mémes, quand ils en attrappent quelques-uns. La Terre produit des Cannes de Sucre, du Tabac, du Coton, du Ris, du Mays & du Manioc, & il s'y trouve des Pâturages, où l'on nourrit un si grand nombre de Bestiaux, que l'on y donne la viande à un sou la livre. On y voit une abondance incroyable de Fourmis, auxquelles on est obligé de porter à manger sur les chemins, pour conserver les Champs semés de Mays & de Manioc. Ceux qui veulent entretenir des Jardins, sont réduits à faire de chaque Carreau une espèce d'Isle, par le moyen de plusieurs petits Canaux, où ces Fourmis se noyent en passant.

Voici ce que Laet rapporte de cette Ville de San Salvador, dans sa Description des Indes Occidentales [a]. Elle est située, dit-il, sur une haute Colline au côté du Nord de Baya de Todos os Sanctos: il ajoûte qu'elle est couverte d'épais Arbrisseaux, où l'on a peine à passer, de sorte que l'on n'y monte que par quelques chemins étroits; Thomas de Sousa l'avoit fait bâtir d'abord en une autre place, qui garde encore aujourd'hui le nom de *Vieille Ville*, vulgairement VILLA VEYA, auprès du Château de Saint Antoine. Elle a deux Portes, l'une vers le Sud & l'autre du côté du Nord avec ses Fauxbourgs, & plusieurs Maisons au pied du Côteau, sur le rivage meme de la Baye. On y a bâti quelques Châteaux pour la sûreté de la Ville & de son Port. L'un commande l'Embouchure de cette Baye, & s'appelle le CHATEAU DE SAINT ANTOINE: & l'autre, qui est sous la Ville meme, a le nom de ST. PHILIPPE; le troisiéme qui est le plus grand & le plus fort est au-dessus de la Ville, dans le retour d'un Cap nommé TA SABIPE. Le Gouverneur de ce Gouvernement pour le Roi, l'Evéque, l'Auditeur Général de tout le Bresil, & les autres Officiers Royaux demeurent en cette Ville, qui est ceinte de murailles & ornée de Temples, & autres beaux Edifices. Le Monastére de St. François y est remarquable: les Jésuites le possédent, & ils y ont un Collége magnifique, avec six Régens pour enseigner & instruire la Jeunesse. Ils sont 80. tant dans ce Collége que dans les endroits voisins, & c'est à leur industrie, & au pouvoir qu'ils se sont acquis

[a] Lib. 15. c. 23.

acquis sur les Indiens, que la conservation du Gouvernement est due. Le P. Jarric rapporte que quelques Navires Anglois s'étant efforcés en 1588. de descendre en cette Baye, Christophle Govean, Visiteur des Colléges, & des Maisons des Jésuites par tout le Bresil, voyant que les Portugais étoient trop foibles pour les repousser, avertit de ce péril les Peres, qui habitoient les Villages. Ils assemblerent aussi-tôt un grand nombre d'Indiens, qui armés d'Arcs & de fléches accoururent au rivage, & forcerent les Anglois de s'en retourner. L'an 1623. les Portugais craignant la venue des Hollandois bâtirent un Eperon triangulaire de pierres sur un Rocher environné de la Mer, pour empêcher la descente & conserver les Navires, qui seroient ancres en ce lieu-là.

Quoique ces mots *Baye de tous les Saints*, Bahia de todos los Santos, soient le nom de la Baye & non pas celui de la Ville qui est située sur cette Baye, quelques-uns l'ont nommée ainsi: Dampier & Coréal sont de ce nombre. Ce dernier parle ainsi de San Salvador: Bahia de todos los Santos ou Ciudad de Bahia est la Capitale du Bresil. C'est un Lieu de grand Commerce pour les Portugais & de grand abord pour les Marchandises qui s'y trafiquent, telles que sont les Toiles grosses & fines, les Bayes, les Serges, & les Perpétuanes; les Chapeaux, les Bas de soye & de fil; les Biscuits, les Farines, le Froment, les Vins de Port-à-Port &c. les Huiles, le Beure, le Fromage, les Bateries de Cuisine, les Esclaves de Guinée &c. pour toutes ces choses on y reçoit en retour de l'Or, du Sucre, du Tabac, du Bois de Teinture, de Bresil, & autres, des Peaux, des Huiles, des Suifs, du Baume de Copahi, de l'Ypecacuana &c. Cette Ville si avantageuse pour les Portugais est sur une hauteur de 80. toises qui dépend de la Côte Orientale de la Baye de tous les Saints. Cette hauteur est tres-difficile, & on s'y sert d'une espéce de Grue pour monter & descendre les Marchandises du Port à la Ville. Le terrein de la Ville est fort inégal, & la pente des rues est si roide, que des Chevaux attelez à des voitures ne pourroient s'y soutenir. L'abord à la Ville est défendu par les Forts de St. Antoine & de Sainte Marie, quoique pourtant on puisse aisément éviter la portée du Canon de ces deux Forts à cause de la largueur du Canal. La Ville est en général bien fortifiée: mais la Garnison qui consiste en des Soldats Portugais bien faits & propres à tout, excepté au Métier de la guerre, est mal disciplinée & fort adonnée à toute sorte de débauche; ce sont la plûpart des Garnemens sans cœur, aussi dangereux assassins qu'ils sont lâches. Les Habitans de la Ville ne valent pas mieux, selon Coréal. Ils sont, dit-il, voluptueux, vains, superbes, rodomons, lâches, ignorans & fort bigots. Ce n'est pas qu'ils ne paroissent honnêtes & polis dans leurs maniéres; mais ils sont si chatouilleux sur le point d'honneur, si jaloux sur le Chapitre des femmes, & si vains sur leur grandeur, qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de s'en faire des amis. Les femmes sont moins visibles qu'au Mexique, à cause de la grande jalousie des maris; mais elles n'en sont pas moins libertines, & elles mettent pour venir à bout de leur passion toutes sortes de Stratagêmes en œuvre, quoiqu'aux dépens de leur honneur & de leur vie: car, si elles sont surprises dans le crime, leurs maris les poignardent sans qu'il en soit autre chose, & leurs peres ou leurs freres les prostituent. Elles deviennent alors des Courtisanes publiques également au service des Blancs & des Noirs. Si la précaution des maris n'empêche pas les intrigues de leurs femmes, celle des peres n'empeche pas que les meres ne pretent souvent leur secours aux filles dès qu'elles sont nubiles... avec de telles mœurs on ne laisse pas d'etre très-religieux quant à l'exterieur. Les Eglises y sont fréquentées, la Confession y est fort commune. Le faste de la dévotion se montre dans tout le dehors. Je n'ai point vu de Lieu où le Christianisme parût avec plus d'éclat qu'en cette Ville, soit par la richesse & la multitude des Eglises, des Couvens & des Religieux, ou par l'équipage dévot des Gentilshommes, des Dames & des Courtisanes, & généralement de tous les Citoyens de la Baye. On n'y marche point sans un Rosaire à la main, un Chapelet au coû, & un Saint Antoine sur l'estomac. On est exact à s'agenouiller au son de l'*Angelus* au milieu des rues; mais en même tems on a la précaution de ne point sortir de chez soi sans un poignard dans le sein, un Pistolet dans la poche & une épée des plus longues au côté gauche, afin de ne pas perdre l'occasion de se vanger d'un ennemi tout en disant son Chapelet. La mollesse des Habitans de San Salvador & la pente des rues qui est fort roide, leur fait regarder l'usage de marcher comme indigne d'eux. Ils se font porter dans une espéce de lit de Coton à reseau, suspendu à une longue perche & épaisse que deux Négres portent sur leurs épaules. Ce lit est couvert d'une Impériale d'où pendent des rideaux verds, ou rouges, ou bleus. On y est fort à son aise la tete sur un Chevet & le Corps, si l'on veut, sur un petit matelas fort proprement piqué. L'air de cette Ville n'est pas sain, à cause de la chaleur violente du Climat, qui cause aux Habitans & sur-tout aux nouveaux venus, des maladies ardentes. Les Vivres n'y sont pas bons, & les Fruits sont si exposez aux ravages des Insectes, qu'on a de la peine à en cultiver de médiocres. Ce n'est pas que les Habitans ne pussent y remédier avec un peu d'industrie; mais la paresse les en empêche & dans ce Pays-là on aime bien mieux dormir & cajoler les Dames, que s'occuper à la moindre chose qui soit pénible.

SAN SAVINO (Monte di). Voyez au mot Monte.

1. SAN SEBASTIAN, Ville & Port de Mer d'Espagne dans le Guipuscoa. Voyez au mot Saint l'Article Saint Sebastian.

2. SAN SEBASTIAN au Bresil. Voyez aussi SAINT SEBASTIEN.

3. SAN SEBASTIAN, Place de Portugal dans l'Estremadure près de la Ville de Leyria. C'est un reste de l'ancienne Ville de Colippo, Ville Episcopale de Lusitanie dont le Siége a été transféré à Leyria.

4. SAN SEBASTIAN DE LOS REYES, petite Ville de l'Amérique dans la Terre-ferme proprement dite, & dans la Province de Venezuela à vingt-quatre lieues de Sant Iago de Léon au Midi.

5. SAN SEBASTIAN DE BUENA VISTA. Voyez cet Article au mot SAINT.

6. SAN SEBASTIAN DE LA PLATA, Ville de l'Amérique Méridionale au Popayan, à trente-cinq lieues de la Capitale de cette Province & à trente de Santa Fe de Bogota. Elle est bâtie dans une large Campagne sur la Riviére de Galli, qui va grossir la Riviére de la Magdelaine: elle est sujette aux Tremblemens de terre. Il y a plusieurs Mines d'argent dans son Territoire, & c'est ce qui lui a fait donner le surnom de la Plata, c'est-à-dire d'argent. Cette Ville est à trois lieues d'Onda Ville qui a un Port sur la Riviére de la Magdelaine, & où se déchargent les Canots qui viennent de Carthagène & du Gouvernement de Sainte Marthe.

SAN SERGIO. Voyez BARZALA & SERGIOPOLIS.

1. SAN SEVERINO, Ville d'Italie dans la Marche d'Ancone, sur la Riviére de Potenza entre des Collines; à six milles de Tolentin, à seize de Macerata & à douze de Camerino en passant par Osimo. Elle est petite & cependant c'est le Siége d'un Evêché suffragant de l'Archevêché de Fermo. Il fut érigé par le Pape Sixte V. en 1586. Cette Ville fut bâtie en 1198. auprès des ruïnes de l'ancienne Septempeda que les Goths avoient détruite en 543.

2. SAN SEVERINO, Ville d'Italie au Royaume de Naples dans la Principauté Citérieure, au Nord de la Ville de Salerne, près de la Riviére du Sarno qui coule ensuite à Nocera. Elle a appartenu à la Maison de San Severino à laquelle elle donne encore le nom; mais elle a été ensuite acquise par le Prince d'Avellino de la Maison de Caraccioli: beaucoup de Villages en dépendent.

SAN SEVERO, Ville d'Italie au Royaume de Naples dans la Pouille dans la Capitanate, au Midi Occidental de Lesina, au Couchant Septentrional & à vingt-quatre milles de Manfredonia & à onze milles du Golphe de Venise. Elle est dans une Plaine, & est le Siége d'un Evêché qui étoit autrefois suffragant de l'Archevêque de Manfredonia; mais il ne dépend plus que du St. Siége.

SAN SILVESTRO, Montagne d'Italie dans la Province du Patrimoine près du Tibre, à six milles d'Otricoli & à vingt-quatre milles de Rome. Comme la petite Ville de Sant Oreste y est bâtie, quelques-uns ont donné à la Montagne le nom de la Ville. Voyez SORACTES.

SAN SOSPIR, Forteresse d'Italie en Piémont au Comté de Nice sur la Côte de la Mediterranée, & près du Port de Villefranche. Il fut bati par Victor Amedée Duc de Savoye, & fut pris par les François en 1691.

SAN STEFANO, Port d'Italie en Toscane dans l'Etat de Gli Presidii possedé ci-devant par l'Espagne; & cedé à l'Infant D. Carlos, Roi des deux Siciles, Duc de Parme & de Plaisance & Prince héréditaire de la Toscane. Ce Port a pour défense une bonne Forteresse bâtie sur la Pointe d'une petite Presqu'isle. Ce Port est au pied du Mont Argentaro, entre Orbitello & Porto Telamone, à sept milles de l'une & de l'autre.

SAN SYDRO DEL CAMPO, Village d'Espagne dans l'Andalousie auprès de Sevilla la Vieja, dont il n'est qu'à une portée de Mousquet. Il est remarquable par un Couvent de Jéronimites qui y attire les Curieux pour y voir un St. Jérôme de Poterie, qui est le plus rare Ouvrage de ce genre que l'on puisse voir. Il a été fait par un Génois, toutes les Veines, les Tendons, les Muscles tout y est si bien marqué, la posture en est si naturelle, que de quelque côté qu'on le regarde par devant ou par derriére, on est obligé d'avouer que c'est un ouvrage parfait. Il y a dans ce Couvent quatre ou cinq Cloîtres fort beaux avec des Fontaines.

1. SAN TE'ODORE, Bourg de la Turquie en Asie, dans la Natolie, sur la Côte du Golphe de Satalie entre Antiochetta, & Terassa, avec un Port vis-à-vis de l'Isle de Chypre; quelques-uns y cherchent l'ancienne APHRODISIAS de Cilicie.

2. SAN TE'ODORO (L'Isle de), petite Isle de la Méditerranée sur la Côte Septentrionale de Candie, dont elle est séparée par un Détroit d'un mille ou de deux. Il y a un Fort sur une Montagne: les Turcs le prirent d'abord en 1645. lors qu'ils commencerent la guerre de Candie. Mr. Baudrand dit que LEUCE est l'ancien nom de cette Isle.

1. SAN THOMAS, petite Ville de l'Amérique Méridionale dans l'Isle de la Trinité. Elle fut bâtie par les Espagnols en 1580. Elle est à soixante lieues de Saint Joseph de Orana.

2. SAN THOMAS, Ville de l'Amérique Méridionale dans la Guiane au bord de l'Orenoque, vis-à-vis de l'Embouchure de la Riviére Europa dans ce Fleuve, qui près de-là se partage en diverses Branches qui font autant de Bouches par lesquelles il entre dans la Mer. Elle appartient aux Espagnols, & fut pillée l'an 1678. par les Flibustiers.

3. SAN THOMAS, Port de l'Isle Espagnole. Les anciens Possesseurs de l'Isle l'avoient nommé ainsi; mais les François qui possédent cette partie l'ont appellé depuis la BAYE DU CAN DE LOUÏSE, & il porte aujourd'hui plus communément le nom de L'ACUL. Ce mot est plus honnete que le précédent qui est une obscénité grossiére digne des Matelots qui l'ont impo-

posé. Celui de St. Thomas n'avoit été donné par Colomb qu'en y passant à son premier Voyage, & il n'a subsisté que dans l'Histoire de la decouverte de l'Isle.

SAN THOMASO, Cap de la Turquie en Asie en Natolie, dans l'Amasie près de la Ville de Pormon, en tirant vers Chirisonda. On le prend pour le JASONIUM PROMONTORIUM de Cappadoce.

1. SAN THOMÉ, Ville d'Afrique dans l'Isle de meme nom vers la Cote de Guinée. Voyez l'Article suivant.

2. SAN THOMÉ, c'est-à-dire St. THOMAS, Isle d'Afrique [a] dans le grand Golphe de Guinee en la Mer d'Ethiopie précisément sous la Ligne Equinoxiale, ce qui est cause qu'on ne lui attribue aucune Latitude, en Latin *Insula Sancti Thomæ*. Elle est presque d'une figure ronde, & peut avoir quarante lieues de circuit, douze de largeur, & environ autant de longueur. On l'a appellée Isle de Saint Thomas, à cause qu'elle fut découverte le jour de la Fete de cet Apôtre. Les Barbares lui donnent le nom de PONCA. Elle est arrosée de plusieurs Riviéres & Ruisseaux d'eau fraiche & claire, qui rendent son terroir très-fertile, & dont la plûpart se vont jetter dans la Met. Au milieu de l'Isle est une Montagne fort touffue, qui est toujours couverte de neige, & en telle quantité, qu'il s'en forme des Ruisseaux, qui vont arroser les Cannes que l'on a plantees aux pieds. L'air y est très-chaud, intempéré, & mal-sain pour les Etrangers; ensorte que rarement les Européens y parviennent jusqu'à la cinquantième annee, quoique les Naturels qui n'abondent pas fort en sang, y vivent souvent jusqu'au delà de cent ans. L'on assûre même que les jeunes gens qui sont en état de croître encore, ne deviennent jamais plus grands qu'ils font, en arrivant à cette Isle. L'extreme chaleur y corrompt les Cadavres en moins de vingt-quatre heures. Cette Isle est quelquefois obscurcie par des brouillards, & couverte de vapeurs malignes, & pour lors les Portugais s'y tiennent enfermés dans leurs Maisons. Cette chaleur & cette humidité de l'air, se ralantissent un peu dans l'Eté aux mois de Juillet & d'Août, à cause des Vents frais & secs qui soufflent en ce tems-là, ce qui fait que ces deux mois sont nommés venteux. Ces Vents qui viennent des Côtes de l'Ethiopie, & qui rafraîchissent le Pays, purifient l'air, & redonnent de la force aux Etrangers, que le chaleur avoit rendus lâches; au contraire les Naturels, qui sont décharnés & maigres, en sont très-incommodés. Ces Insulaires ont deux Hyvers, ainsi que tous ceux qui sont sous la Ligne. Ce ne sont pas néanmoins des Hyvers à l'égard du froid, mais seulement à cause des pluyes. L'un arrive au mois de Mars, & l'autre au mois de Septembre, lorsque le Soleil darde ses rayons directement sur leur tete, & qu'il ne produit aucune ombre vers le Midi, ni vers le Septentrion, ce qui arrive précisément deux fois l'année. Le Soleil en attirant de la Mer une grande quantité de vapeurs par sa chaleur excessive remplit l'air de nuees qui se fondent en pluyes: desorte que ses rayons ne pouvant penétrer au travers de ces nuages, les pluyes continuelles qu'il y fait sont cause que l'air y est plus frais en ce tems-là qu'en aucun autre; ces pluyes durent depuis le mois de Decembre jusqu'au mois d'Avril, & inondent tous les Pays bas. On a le Printems dans cette Isle en Mai, Juin, Juillet & Août, & l'Eté en Décembre jusqu'aux premiers jours de Mars. Pendant tout ce tems l'air y est si chaud & si humide, que les Etrangers sont contraints d'habiter des lieux souterrains. Lorsque la chaleur est parvenue à son plus haut point, elle abat les Habitans jusqu'à n'avoir pas la force de marcher, & la terre y est si brûlante, qu'ils se trouvent obligés de porter des souliers à double semelle avec une piéce de Liége par dessous, pour ne se pas griller la plante des pieds. Cette intemperie de l'air est cause qu'il y regne differentes maladies, surtout des fievres chaudes & malignes, qui emportent les Etrangers en fort peu de jours.

[a] De la Croix Relation d'Afrique, T. 4.

Vers le milieu du seizième Siécle les Rois de Portugal étant informés de la fertilité du terroir, y envoyérent quelques gens pour le cultiver, & tous étant morts par la malignité de l'air, ceux qui y furent envoyés ensuite, s'arreterent premiérement en Guinée. Delà ils allerent demeurer quelque tems à Angola, & vinrent enfin s'établir à l'Isle de Saint Thomé, afin de s'accoûtumer peu-à-peu & comme par degres à la manvaise temperature de l'air. L'on dit aussi que Jean, Roi de Portugal, vendit pour Esclaves tous les Juifs qui refusérent d'embrasser la Religion Chretienne, & qu'ayant fait baptiser tous leurs enfans, ils les fit transporter en ce Pays-là: c'est d'eux, à ce qu'on prétend, que sont venus ceux qui habitent aujourd'hui cette Isle.

Les Hollandois s'en étant rendus maîtres en 1641. y eurent un si grand nombre de morts, & de malades, qu'à peine resta-t-il dix ou ou douze hommes sains de chaque Compagnie. Jol, leur Amiral, y mourut lui-même avec plusieurs Chefs. La plûpart périrent d'une douleur de tete très-violente qui les jettoit dans une espèce de rage. Il y en eut beaucoup d'attaqués d'un mal de ventre qui les emportoit en quatre jours. Cette grande mortalité ayant oblige ceux qui restoient à faire prier le Comte Maurice, qui étoit alors, dans le Bresil, de leur envoyer des Soldats, des Vivres & du Vin, pour se renforcer, ce Comte écrivit aux Etats des Provinces-Unies, & leur conseilla de faire ce que le Roi d'Espagne avoit fait pendant qu'il étoit en possession de cette Isle, c'est-à-dire d'y envoyer tous les Bannis, & tous ceux qui seroient condamnés aux Galéres ou à etre pendus, pour l'habiter, & pour la defendre, ce qu'ils ne pourroient faire que très-difficilement avec la Soldatesque qu'ils avoient à leur solde.

Les Habitans de cette Isle font de deux sortes, les uns sont blancs comme les Portugais qui en ont fait la premiere decouverte, & qui la trouvérent tout-à-fait inhabitée, & les autres sont Negres que l'on y a menés d'Angola pour travailler. Ceux qui sont nes en cette Isle d'un pere & d'une mere Portugais, ne laissent pas d'etre blancs, quoiqu'ils y ayent demeuré longtems après leur naissance; mais ceux qui naissent d'un Portugais & d'une Negresse sont bruns ou basanes, & on les nomme *Mulâtres*, c'est-à-dire, de demi-race. Les Naturels du Pays, qui sont Portugais d'origine, y vont habillés comme en Portugal. Il y a même plusieurs Négres, tels que sont ceux qui font négoce, & leurs enfans qui s'habillent de la même sorte; mais les Esclaves, tant hommes que femmes, vont tous nuds, portant seulement un petit linge ou un morceau de Toile de Palmier, fur ce qu'il ne faut pas laisser découvert.

Pour ce qui regarde leur manger, le plus ordinaire est du pain de Patates, dont ils ont de quatre espéces. La premiére s'appelle *Benin*, la seconde *Acborere*, la troisiéme *Manicongo*, & la quatriéme *Safranée*. Ces racines prennent leur nom des différens lieux d'où on les apporte. Les premiéres sont les meilleures, l'une à cause de sa douceur, & l'autre parce qu'on la peut conserver long-tems. Leur boisson est du Vin de Palmier, ou de l'eau, ou du lait de Chévre. Dans les chaleurs excessives, cinq ou six familles se joignent pour prendre leurs repas ensemble, avec leurs femmes & leurs enfans, dans un certain endroit sous terre, s'asseiant autour d'une longue Table, où chacun met ce qu'il a preparé dans sa maison. Ils sont tous de la Religion Catholique, excepté quelques Esclaves ou Marchands, qui n'y ont point de demeure fixe. Le Gouvernement Ecclesiastique appartient à un Eveque dont le Siége est dans la Ville Capitale nommée PAVOASAN. Il est suffragant de l'Archeveque de Lisbonne.

Pendant qu'on parloit d'un Traité de Trève entre la Couronne de Portugal & les Etats des Provinces-Unies, les raisons de la guerre étant encore dans leur force, cette Isle fut prise par les Hollandois le 2. d'Octobre 1641. sous l'Amiral Jol. Ils l'avoient déja conquise une fois sous le commandement de l'Amiral Pierre Verdoes au mois de Novembre 1610. Présentement elle est sous la Domination de la Couronne de Portugal, & gouvernée par un Viceroi que le Roi y tient, & qui fait sa résidence dans la Capitale avec un Corregidor ou Juge qui exerce la justice sur tous les Habitans. Leurs différends, tant de ceux qui résident dans la Ville, que de ceux qui font leur séjour à la Campagne, doivent être portés en premiére instance devant ce Gouverneur; mais l'on peut appeller de sa Sentence à Lovando-San-Paulo, où ils sont jugés en dernier ressort. Ces mêmes Habitans sont tenus de garantir d'embrasement la Maison du Gouverneur, le Château & le Corps de garde; de faire rebâtir sa maison à leurs depens, & d'entretenir tous les Ports qui sont sur les Riviéres, aux environs de la Ville & à la Campagne, pour faciliter le passage des Chevaux & des Chariots. Le terroir de l'Isle est gluant, argilleux, roux, grossier & ferme comme de la Craïe, ne se réduisant pas facilement en poussiére, à cause de la grande quantité de rosée qui, tombant toutes les nuits, l'humecte, & le rend propre à produire toutes sortes de fruits, & de plantes. Sa bonté paroît, en ce qu'aussi-tôt qu'on laisse quelque Plaine en friche, il y croît des Arbres, qui deviennent fort hauts en peu de tems. Alors les Négres les abatent & les brûlent, pour planter les Cannes de Sucre dans les cendres qui en proviennent. Les Cannes y croissent de tous les côtés dans les Vallées, & poussent trop haut à cause de la grande fertilité du terroir. Après qu'elles ont été plantées dans ces cendres, il leur faut cinq mois pour venir à maturité. On ne coupe qu'au mois de Juin celles que l'on a plantees en Janvier; on fait en Juillet la récolte de celles qui ont été plantées en Février. Ainsi tous les mois de l'année ils coupent des Cannes de Sucre sans que les rayons du Soleil, qui dardent à plomb sur cette Isle en Mars & en Septembre, empêchent leur accroissement, à cause des pluyes de ces deux saisons qui sont d'une utilité fort considérable pour ces Cannes. Quand elles ont cru assez pour être mûres, on les coupe & on les fait briser menu dans des Moulins, que les Portugais nomment *Ingenhos*. On en fait ensuite cuire, & purifier le suc ou la mouelle, dans des grandes Chaudiéres sur le feu. On ne nourrit les Pourceaux que de ces Cannes broyées, ce qui les engraisse extrémement, & rend leur chair si savoureuse, & si saine, que l'on en fait manger aux malades. Il ne croissoit ni Canne de Sucre, ni Gingembre dans l'Isle de Saint Thomas avant que les Portugais y fussent venus. Ils y en ont porté les premiéres plantes, qu'ils ont cultivées avec grand soin. En 1645. on y avoit établi cinquante-quatre Moulins a Sucre, dont chacun avoit un mois marqué pour moudre. Ces cinquante-quatre Moulins ensemble pouvoient fournir tous les ans six ou sept cens charges de Sucre noir, tantôt plus & tantot moins, suivant le rapport des Cannes. Il sort de cette Isle tous les ans environ cent mille Arrobes de ce Sucre noir, chaque Arrobe de trentedeux livres, ce qu'on apporte en Europe enveloppé dans des feuilles. Ceux qui demeurent un peu avant dans le Pays, le long des Riviéres, le portent dans des Canots à la Ville, & ceux qui n'en sont pas éloignés, s'y voiturent sur des Chariots tirés par des Bœufs. Leurs autres Marchandises sont des étoffes de Coton, un fruit appellé Cola, & choses semblables. Ce fruit vient sur un grand Arbre. Il est gros comme une Noix, & enfermé dans une gousse d'un verd pâle de la grosseur

feur du bras, & longue d'un pied & demi. Il n'eſt compoſé que de pepins rouges, à quatre ou cinq angles, couverts d'une peau blanche, & placés tout près l'un de l'autre. Les Negres les mangent, & y trouvent le goût d'une Châtaigne crue, mais un peu amer. Cette amertume ſe change en douceur en beuvant un Verre d'eau par deſſus. L'on fait un grand trafic de ces fruits, & l'on en porte quantité à Lovando-San-Paulo, enfermés dans leur écorce,afin qu'ils ſe puiſſent garder long-tems.

Les Marchandiſes que les Portugais apportent à l'Iſle de St. Thomas, conſiſtent en des Toiles de Hollande, de Rouen & autres, en Fil de toutes ſortes de couleurs, petites Serges, Bas de ſoye, Camelots de Leyde, Serges de Niſmes, Serges de Seigneur mêlées, en Haches, Serpes, Fer, Sel, Huile d'olives, Cuivre rouge en Lame, Chaudrons de Cuivre, Goudron, Poix, Bray, Cordages, Moules à Sucre, Eau de Vie & toutes ſortes de liqueurs diſtillées, Vins de Canarie, Olives, Capres, fine-fleur de farine, Beurre & Fromage. Le Bled qu'on a ſemé dans cette Iſle n'y a jamais réuſſi, il pouſſe ſeulement un long tuyau qui ne produit ni grain ni épi, à cauſe que la terre y eſt trop graſſe, & que l'excès de l'humidité empeche qu'il ne puiſſe avoir le degré de maturité dont il a beſoin. Il y a beaucoup de Vignes, qui pendant toute l'année portent des raiſins blancs, & des raiſins noirs, mûrs, non mûrs & en fleur. On y trouve des Oranges douces, des Oranges aigres, des Limons, des Citrons, des Noix de Coco, des Figues, & des Melons d'eau. Il y a auſſi des Peſchers, des Oliviers & des Amandiers; mais s'ils produiſent quelquefois du fruit, il ne vient point à maturité, ayant beſoin d'une fraicheur deſſechante & aſtringente. Au contraire l'excès d'humidité & de chaleur leur eſt nuiſible. Cette Iſle produit auſſi des Bananes, des Bacoves, des Pommes de Caſcou, de deux ou trois ſortes de petites fêves, qu'ils appellent *Lafons*, & du Mabis ou Bled de Turquie, qui leur tient lieu de froment. Il y croît encore un Arbre nommé *Ceſſiges*, qui pouſſe des fruits le long de la tige, comme ſi c'étoient des bouteilles d'eau qui en ſortiſſent. Il n'a des feuilles qu'au bout de ſes branches. Ces fruits ſont un peu couverts de poil que l'on coupe avant que de les manger. Ils ſont peu charnus, ont un noyau tendre, & ſont doux & rafraîchiſſants. Les Habitans tirent du vin des Palmiers qui y viennent en grand nombre, & font de l'Huile avec les noyaux. Leurs herbes potagéres ſont des Choux, il y a des Arbres qui en produiſent, des Navets, des Raves, de la Sauge, des Laitues, de la Poirée & du Perſil.

Les Animaux qu'on y voit ſont particuliérement des Pourceaux, des Vaches, des Moutons, des Boucs, des Chévres & quelques petites Chevaux roux, avec des Poules d'Inde, des Oyes, des Canards, des Tourterelles, des Poules, des Grives, des Perdrix, des Merles, des Etourneaux, de petits Perroquets & plusieurs autres eſpéces. La Mer aux Côtes de l'Iſle produit de groſſes Baleines, & grand nombre de poiſſons; les Riviéres n'y ſont pas moins poiſſonneuſes. Il y a de tous côtes, ſoit dans les Plaines, ſoit dans les Montagnes des Ecreviſſes de terre d'une couleur verte, qui vivent ſous terre comme des Taupes, rongent les plantes & font grand dégât par tout le Pays. On y voit beaucoup de Moucherons, ſur-tout dans les lieux environnés d'Arbres. Ils ſont de beaucoup plus gros que les nôtres, & incommodent extraordinairement ceux qui vont dans les Forêts abatre du bois pour cuire le Sucre. Il y a pluſieurs années qu'il s'y engendra un grand nombre de Fourmis qui broutoient tout ce qu'elles trouvoient juſqu'aux cimes des Cannes; mais elles moururent toutes, ſitôt que le tems changea. Des Rats font auſſi de grands dégats aux Cannes de Sucre.

Ajoutons à tous ces details ceux qu'en fournit le P. Labat ſur les Mémoires du Chevalier des Marchais. Cette Iſle eſt ſous l'Equateur pour ſa Partie Méridionale. Elle occupe à peu-près tout le vingt-cinquiéme degré de Longitude. Elle eſt eloignée du Cap Ste. Claire dans le Continent d'Afrique d'environ cinquante lieues, & de trente-cinq ou environ de celui de *Lopo Gonzalès*. Elle eſt preſque ronde. On lui donne près de quarante lieues de circonférence. Elle fut découverte le jour de la Fête de S. Thomas 21. de Décembre en 1495. par les Portugais, lorſqu'ils cherchoient le chemin des Indes. Sa Ville Capitale ſe nomme St. Thomé, & plus communément Panoasan. Elle a un Château environné de quatre Baſtions. Outre cette Ville, il y a pluſieurs Villages répandus dans l'Iſle, & près de quatre cens Moulins à Sucre, & environ ſept cens familles de Portugais blancs, ou mulâtres, c'eſt-à dire nés d'un Portugais & d'une Négreſſe, ou Noire. Les Mulâtres épouſent ſouvent des Négreſſes, & produiſent à la fin des enfans qui, quoique noirs comme du charbon, ne laiſſent pas de ſe dire Portugais. Et en cette qualité ils ſont élevés aux Charges Eccléſiaſtiques, Politiques & Militaires, & ſont regardés comme *Fidalgues*, c'eſt-à-dire Nobles ou Gentilshommes. Preſque tout le Clergé de la Cathédrale étoit de cette couleur. L'Evêque étoit preſque le ſeul Prêtre blanc qu'il y eut dans l'Iſle en 1725 [a].

Il y a un très-grand nombre de Négres Eſclaves dans cette Iſle: ils ſont baptiſés & portent tous un Chapelet au col: c'eſt la principale piéce de leur Chriſtianiſme, car ils ſont d'une ignorance extrême ſur les points de la Religion, & d'ailleurs corrompus de toutes les maniéres; cependant ils vivent très-long tems. Un homme de cette couleur y eſt encore jeune à ſoixante & dix ans: le terme ordinaire de leur vie eſt de cent à ſix-vingts ans, pendant que les Blancs, même les plus forts, ne vivent pour le plus que cinquante à ſoixante ans.

Ce n'eſt pas un Pays propre aux Européens,

[a] L'Abat, Voyage du Chevalier des Marchais.

péens, même aux Portugais. La chaleur y est extrême & continuelle durant tout le cours de l'année: elle fait elever des vapeurs, qui s'épaississent, & qui se putrefient de maniére, que l'air qui en est infecté produit dans les corps des hommes deux maladies presque continuelles, ou du moins périodiques, dont les Naturels du Pays ne sont pas plus exempts que les autres; mais qui sont moins violentes & de moindre durée. La premiére de ces maladies est une fiévre très-violente. Elle arrive aux Naturels du Pays réglément tous les huit ou dix jours; mais elle ne leur dure que quelques heures, au lieu que les Etrangers en sont tourmentés pendant vingt ou trente jours. La seconde maladie s'appelle en Portugais *Bitios de Cu.* C'est un ulcére qui vient au fondement, & qui cause des douleurs aigues avec fiévre, & transport au cerveau. On la nomme aux Isles Françoises le mal de Siam, parce qu'elle y fut apportée par le Vaisseau du Roi de France nommé l'Oriflame, qui revenant de Siam après la déroute des François en ce Pays-là, avoit été obligé de relâcher au Bresil, où il se chargea de cette mauvaise drogue qu'il apporta à la Martinique. On auroit plutôt du appeller ce mal *Mal de St. Thomé*, puisqu'il en vient originairement. On ne peut pas imaginer les desordres qu'il a faits aux Isles, & sur les Côtes de la Terre-ferme de la Nouvelle Espagne, & combien il a emporté de milliers de personnes. Mais enfin, l'on a trouvé un remede spécifique & prompt pour sa guérison. Les maux vénériens & l'hydropisie sont aussi des maladies très-communes à S. Thomé. Les jours, & les nuits y sont toujours égaux. Les nuits y devroient être fraîches par l'absence du Soleil, néanmoins les terres y sont si pénétrées de l'ardeur du Soleil, qu'elles semblent même pendant la nuit être des Fournaises ardentes pendant les mois de Décembre, Janvier, & Février. Les mois de Juin, de Juillet, & d'Août sont les meilleurs & les plus sains de l'année; les Vents de Sud-Est & de Sud-Ouest, qui viennent de la grande Terre, rafraîchissent l'air, & le purifient. L'Isle de S. Thomé ainsi que tous les autres Pays qui sont situés sous la Ligne, a deux Hyvers & deux Etés. Les Hyvers consistent en pluyes, qui tombent abondamment aux deux Equinoxes. Elles durent depuis la fin de Decembre jusqu'à la fin de Mars, & depuis la fin de Juin jusque vers la fin de Septembre.

On prétend, qu'il y a au centre de l'Isle une haute Montagne, comme le Pic de Teneriffe, toujours couverte de neige. C'est de ce Pic que coulent les Ruisseaux, qui arrosent l'Isle. Ils sont en grand nombre, & il y en a de si considérables, que les Portugais ont donné à quelques-uns le nom de Riviéres. On les a coupés en plusieurs Branches, qui rendent aux terres la fertilité, que la chaleur excessive leur ôteroit entiérement sans ce secours.

Il y a peu de terres plus fertiles, que celles là. Les Cannes de Sucre y viennent en perfection, aussi-bien que les Légumes de toute espèce; le Mabis, le Mill, le Manioc, les Melons, les Patates, les Figues, les Bananes, les Dattes, les Cocos, les Oranges & les Citrons y sont en abondance. Les Moutons, & les Cabrits y sont excellens. Le Bœuf y est plus petit qu'en Europe, & n'est pas si gras. On y eleve une quantité prodigieuse de Cochons. Les Volailles y multiplient infiniment, & y sont très-bonnes. Les Lapins, que l'on y a portés de Portugal, s'y sont aussi extrèmement multipliés, & ont un fumet admirable. On dit qu'on y a voulu semer du Froment, & qu'il y croissoit à la perfection; mais que le épis étoient vuides pour la plûpart, & que les autres n'avoient qu'un très-petit nombre de grains. Mais cela n'est pas étonnant, il faut donner au grain le tems de se naturaliser. Il ne faut que quatre mois au Froment pour germer, pousser, & se mûrir.

La Ville de *Panoasa* est grande, on lui donne plus d'une demi-lieue de circuit, quoiqu'elle ne renferme qu'environ cinq cens Maisons, & trois ou quatre Eglises. Elles sont bâties de bois blanc que l'on dit être aussi fort que le Chene d'Europe. Le devant, le derriére des Maisons, les séparations des appartemens, & même les toits sont composés de planches de ce même bois. Il n'y a dans toute l'Isle, que la Maison, ou le Palais du Gouverneur, & trois ou quatre autres, qui soient bâties de pierre. La Ville n'étoit fermée que d'un retranchement de Palissade avec un fossé; elle étoit accompagnée d'un Château à peu près de même force, lorsque les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1599. Les Portugais, qui s'étoient sauvés dans les Montagnes, revinrent après leur départ: ils environnérent leur Ville d'un meilleur rempart, quoiqu'il ne fût composé que de terre soutenue par des Palissades. Ils creusérent aussi, & élargirent beaucoup leurs fossés du côté de la Terre. Ils firent du côté de la Mer des Fortifications de pierres, & bâtirent un Fort, qu'ils environnérent de bonnes Courtines de pierres avec quatre Bastions; le Fort s'appelle S. Sebastien, ses murs, & ses remparts, qui sont tout de pierre, ont vingt-cinq pieds d'épaisseur. Ce seroit une Place imprenable dans ce Pays-là, si elle étoit défendue par cent bons hommes. Elle résista effectivement en 1610. aux Hollandois qui y périrent tous. Il est vrai qu'ils la prirent avec la Ville en 1641. mais leur Flote, & toutes leurs Troupes y furent tellement défaites, qu'à peine avoient-ils des Soldats pour mettre des Sentinelles, & des Matelots pour fournir deux Navires, ce qui les avoit obligés à abandonner, ou à brûler les autres. Depuis ce tems-là les Hollandois ont perdu l'envie de s'aller faire enterrer dans ce dangereux Pays.

Les Roseaux sucrés, ou Cannes à Sucre y viennent naturellement, & sans culture. On tire tous les ans de cette Isle plus de trois millions de livres de Sucre. On a planté des Vignes en cette Isle, & elles por-

portent trois fois l'an: elles produisent des raitins blancs, des bleus & des noirs: elles sont toujours chargees; l'inconvénient qu'il y a, est qu'on voit dans la meme grape des grains, qui se forment, d'autres qui sont en fleur, & d'autres, qui sont mûrs. On peut remedier à ce defaut.

L'Isle de St. Thomé, est accompagnée de deux petites Isles qui ne sont pas habitees, & dont la premiére, qui porte le nom d'Isla des Cha'vres, est à l'Est. Il n'y a que des Chévres que l'on y a mises qui ont beaucoup peuplé, & qui sont d'un goût excellent, la difficulté est de les avoir; car elles sont extremement sauvages & se retirent dans des lieux d'un accés trés-difficile: il n'y a qu'elles & les Négres, qui y puissent grimper. L'autre Isle s'appelle l'Isla Rolles, elle est au Sud à un quart de lieue de St. Thomé; le passage est sain, & le mouillage y est bon, on s'y peut retirer dans un besoin.

3. SAN THOME', Ville Maritime de l'Indoustan, sur la Côte de Coromandel au Royaume de Carnate [a]. Les Indiens la nomment Maltapour, & les Anciens l'ont connue sous le nom de Calamina. Les observations du P. Richard portent que la Latitude de San Thomé, est de 13. degrés 10. minutes. San Thomé étoit, il n'y a pas 40. ans, une des plus belles Villes & des mieux fortifiées qui fussent aux Indes. Elle appartenoit aux Portugais; mais comme ils se voyoient dépouillés peu-à-peu par les Hollandois de leurs principaux Etats, ils prirent le parti d'abandonner cette Place au Roi de Golconde. Monsieur de la Haye François envoyé aux Indes avec une Flote de dix Vaisseaux de guerre, crut avoir des raisons pour l'attaquer: il fit sa descente & l'emporta en peu d'heures, au grand étonnement des Indiens; il la conserva pendant deux ans, & les François en seroient encore aujourd'hui les Maîtres, s'il lui fut venu du secours d'Europe.

[a] Lettres Edifiantes t. 15. p. 23.

Le Roi de Golconde craignit à son tour que les François ne songeassent à reprendre ce poste. C'est pourquoi il se détermina à démanteler la Forteresse & la Ville: c'est de ses débris qu'on a augmenté & étendu la Ville de Madras. Cependant Aurengzeb conquit le Royaume de Golconde, & le Mogol est aujourd'hui le Maître de San Thomé. Les Portugais ne laissent pas d'y avoir un beau Quartier où l'on voit des Maisons assés agréables, & des Rues fort larges. Cette partie où ils se sont retirés est environnée de murailles, & ils y ont déja commencé quelques petits Bastions. Voyez Calamina & Meliapour.

SAN VISILI, ou Saint Basile, Bourgade de la Morée sur la Riviére de Teira entre les Villes d'Argos & de Corinthe, à cinq lieues de l'une & de l'autre. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne Cleona, d'autres en distinguent la position.

SAN VENETICO, petite Isle de la Gréce sur la Côte Méridionale de la Morée, prés de l'Isle de Sapienza entre Modon & le Cap de Gallo, qui est à l'entrée du Golphe de Coron. C'est plutôt un Ecueil qu'une Isle.

1. SAN VICENTE, Cap du Portugal à l'extremite de l'Algarve. Il a eté connu des Anciens sous le nom de Promontoira Sacré. Voyez au mot Cap.

2. SAN VICENTE DE LA BARQUERA, petite Ville Maritime d'Espagne dans la Biscaye, & la derniére des quatre Villes de la Côte, avec un Port & deux Ponts. Elle est situee dans une large Plaine entourée de bonnes murailles, & asses forte. Elle à la péche en abondance. Il y a trois cens familles, une Paroisse où sont quatorze Bénéficiers, & un Couvent de Franciscains. Le Roi Alphonse IX. la peupla en 1173. & lui octroya de grands privilèges.

3. SAN VICENTE DE SONSIERRA, Ville d'Espagne en Castille au Comté de Rioxa, à une lieue de Brione sur une haute Colline assés près de l'Ebre, qui lui fournit du poisson, & repandant la fertilité dans son Territoire y produit les besoins de la vie. Il y a de bonnes murailles & un Château. Il y a deux cens soixante Habitans. Elle fut peuplée deux fois, la premiére par D. Sanche Abarca Roi de Navarre l'an 980. & la seconde par D. Sanche VIII. à qui Charles II. du nom dans ce Royaume, en récompense de ses grands services, accorda en 1377. le Privilège de Noblesse à quiconque l'habiteroit, tant pour le présent qu'à l'avenir; de sorte qu'ils ne seroient point obligés de servir dans les Armées, sinon en qualité de Gentilshommes de Navarre. D. Jean II. Pere du Roi D. Ferdinand V. satisfait de leur conduite y ajouta encore d'autres Privilèges.

4. SAN VICENTE, Ville de l'Amérique Méridionale dans le Bresil, sur la Côte de la Mer du Nord avec un Port. La Ville est située sur l'Isle de Los Santos, selon Mr. de l'Isle. Mr. Baudrand dit dans l'Isle d'Amaro, mais Mr. de l'Isle distingue ces deux Isles & met celle d'Amaro au Nord-Est de celle où sont situées San Vicente & Santos. La premiére est marquée comme une Ville importante & Capitale de la Capitainie de même nom, l'autre comme une Bourgade à l'extrémité Orientale de l'Isle, qui d'ailleurs occupe presque entiérerement une petite Baye, & ne laisse autour de soi qu'un Canal pour l'écoulement de deux Riviéres qui y tombent. Selon le Pere Jarric Jésuite, St. Vicent est au 24. d. de Latitude Australe, à quarante lieues de Rio Janeiro. Cette Ville au reste est peu de chose & les Relations consultées par De Laet ne lui donnent que soixante à soixante & dix Maisons, & environ cent Habitans, tant Portugais que Métifs. Il ajoute que le Port n'en est pas bon & que les grands Navires n'y sauroient entrer.

5. SAN VICENTE (La Capitainia de), Province Maritime du Bresil. Elle est bornée au Nord par la République de St. Paul & par la Capitainie de Rio Janeiro, qui la borne aussi à l'Orient, la Mer acheve de la borner à l'Orient & partie au Midi jusqu'au delà de Rio Garatuba, après quoi commence la Capitainie du Roi. Le Paraguai la borne au Nord-Ouest; de

forte qu'outre qu'elle est assés étroite par rapport à sa longueur, elle est encore diminuée par le terrain qu'occupe la République des Paulistes de la quelle je donne ailleurs le description. Les Lieux les plus remarquables de le Capitainie de St. Vincent sont le Port DOS CASTELHANOS, sous l'Equateur, l'Isle de SAINT SEBASTIEN, celle des ALCATRAZES qui est beaucoup plus petite, le Fort ST. JACQUES en Terre-ferme, l'Isle d'AMARO, où sont le Fort SAN FELIPPE au Nord & le Fort DACRUZ au Midi, l'Isle où est ST. VINCENT & le Bourg de SANTOS, la Riviére d'ITAMHAZM, où se rendent celles de VIRIGI, de GNARAHUBA & de GUAPURA; on trouve ensuite la Riviére d'UNA, celle d'URAHUG, l'Isle de CANANEA, le Mont IRIANGI, & la Riviére de même nom; & à son Embouchure le Lieu nommé CANANEA, le Port de PERNAGUA, & enfin la Riviére de GAZATUBA; après quoi on entre dans la Capitainie du Roi. La République de St. Paul est dans les Terres. Mr. Baudrand compte apparemment pour rien la Capitainie du Roi, quand il dit que celle de St. Vincent s'étend jusqu'à la Riviére de la Plata. Il s'en faut beaucoup que cela ne soit véritable.

6. SAN VICENTE, ou ST. VINCENT, L'une des Isles du Cap Verd sur la Côte d'Afrique. Voyez au mot SAINT l'Article SAINT VINCENT.

SANTA, surnom d'une Vallée de l'Amérique au Pérou, dans l'Audience de Lima [a]. Elle est longue & large, & étoit anciennement fort peuplée. Les anciens Habitans n'étoient point nuds comme beaucoup d'autres. Leurs cheveux étoient liez de certaines Bandes particuliéres, & ils avoient d'autres ornemens de tête qui les distinguoient de leurs voisins. Cette Riviére est coupée d'une Riviére rapide & assés large qui s'enfle fort, lorsqu'il pleut beaucoup dans les Montagnes, & où ceux qui navigent dans la Mer du Sud abordent souvent pour faire de l'eau. On trouve dans cette Vallée quantité de fruits tant étrangers que naturels au Pays. L'épaissenr des Bois & des Halliers dont elle est couverte y fait naître une quantité prodigieuse de Mosquites ou Moucherons, dont les Voyageurs & les Habitans sont extrêmement incommodés. La petite Ville de PARILLA est située dans cette Vallée.

[a] *De Laet*, Indes Occ. l. 10. c. 21.

1. SANTA AGATA, petite Ville d'Italie su Royaume de Naples, dans la Basse Calabre au pied de l'Appennin, à cinq milles de Regio, & à douze de Bove. Elle est forte & habitée par les Grecs.

2. SANTA AGATA DE GOTI, Ville d'Italie au Royaume de Naples dans la Principauté Ultérieure sur unRocher, aux confins de la Province de Labour, avec un Evéché suffragant de l'Archevêché de Benevent. Elle est petite, peu peuplée, entre Benevent & Capoue, à distance égale de ces deux Villes.

3. SANTA AGATA. Voyez SANTIA.

1. SANTA ANNA (Cabo di) Cap d'Afrique sur la Côte Occidentale de la Nigritie près d'Argûin, à deux cens cinquante milles du Cap Verd. Voyez au mot CAP.

2. SANTA ANNA, Isle de la Mer du Sud entre les Isles de Salomon.

3. SANTA ANNA, Bourgade d'Italie au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure près de la Mer de Toscane, à sept lieues de Regio. Voyez DECASTADIUM.

SANTA BARBARA, Détroit de la Mer du Sud sur la Côte Occidentale de la Californie, entre ce Continent & quelques petites Isles dont St. Clément & Parraos sont les principales.

1. SANTA CATALINA, Port de Mer de l'Isle de Cuba, sur la Côte Septentrionale à l'Orient du Port du Prince. Christophle Colomb qui le découvrit le nomma ainsi, parce qu'il y entra le 25. Novembre 1492.

2. SANTA CATALINA, Isle de la Mer du Nord dans l'Amérique à l'Orient de la Province Nicaragua au Nord de celle de Veragua. Les Cartes la nomment l'Isle de *Ste. Catherine*, ou de la PROVIDENCE. Ce dernier nom lui a été donné par les Anglois de la Jamaïque qui s'en étoient emparés. Mais les Espagnols qui s'en sont ressaisis lui ont rendu son premier nom. Cette Isle a un Port commode & une petite Forteresse construite par les Espagnols.

3. SANTA CATALINA, Isle de la Mer du Sud entre les Isles de Salomon.

SANTA CHRISTINA, Bourg d'Espagne au Royaume d'Aragon, aux Frontiéres de France dans les Pyrénées, aux sources de la Riviére d'Aragon, quatre lieues au-dessus du Jacca. Il y a aussi dans ce Quartier-là une Montagne de même nom qui fait partie des Pyrénées.

SANTA CLARA, petite Isle de l'Océan près des Canaries, vers le Nord de l'Isle de Lancerote. C'est moins une Isle qu'un Rocher.

SANTA CROCE, Ville de la Turquie en Asie dans la Natolie dans le Pays d'Aidin-ili. Elle a été considérable & même c'étoit le Siége d'un Archevêché; mais à présent elle est presque ruïnée. Son nom moderne est Italien, & est une Traduction du nom Grec STAUROPOLIS.

1. SANTA CRUZ, Ville d'Afrique sur la Côte Occidentale de la Barbarie, au Royaume de Suz qui fait partie du Royaume de Maroc. Elle est sur un Cap que forme l'extrémité du Mont Atlas, & que l'on nomme le Cap d'Aguer; ce qui fait que les gens de Mer confondent souvent ces deux noms & donnent à la Ville celui du Cap. Il y a un Port, & une Forteresse bâtie par les Portugais à qui les Maures la prirent en 1536. Ils l'ont gardée depuis ce tems-là.

2. SANTA CRUZ, grande Isle de la Mer du Sud, à l'Est Nord-Est de la Terre Australe du St. Esprit, entre les Isles de Salomon dont elle est une des plus considérables. Elle est entre le 20. & le 21. degré de Latitude Australe & le 200. d. de Longitude la coupe dans sa partie Orientale. Elle fut découverte, dit Mr. Baudrand, par l'Adelantade Alvar de Mendana

dana

dana qui y mourut de maladie. Elle pent xvoir ceut lieues de tour. Sa longueur est d'Orient en Occident. Elle x une belle Baye dans sa partie Septentrionale, & cette Baye a été nommée par les Espagnols BAYA GXATIOSA. Cet Auteur ajoute qu'elle est fort peuplée & fertile, & il compte de là à Lima dix-huit cens cinquamte lieues. Il cite pour Garant de ees particularitez Christophle Suarez de Figueroa.

3. SANTA CRUZ DE LA SIERRA, c'est-à-dire Sainte Croix de la Montagne, Ville de l'Amérique Méridionale, dans la partie la plus Méridionale d'une Province nommée la Sierra. On nomme aussi cette Ville la BAXANAA. Elle est sitnée au pied d'nne Montagne sur la Riviére de Guapay, vers les Frontiéres du Paraguai, & à cent de Los Charchas. C'est le Siége d'un Evéché suffragant de l'Archevéché de la Plata; mais l'Evéque réside le plus souvent à Misco; elle appartient aux Espagnols. Quoique située au pied d'une Montagne, elle est dans une Campagne ouverte d'où s'étendent d'autres Plaines & des Vallées où l'eau manque, ce qoi fait qu'elles ne sont point peuplées. Les Maisons y sont couvertes de feuilles de Palmiers. Un Torreut qui sort d'une Roche & qui forme un Lac fort poissonneux à quatre lieues de la Ville, passe tout auprès: c'est ce que nous xvons nommé ci-dessus la Riviére de Guapai. Le terroir abonde en divers Fruits qn'on estime fort à l'Amérique pour leur bon goût. Il s'y trouve une sorte de Palmiers, du tronc desquels on fait de la Farine en grande abondance; c'est une assez bonne nourriture. Les Rxisina, les Figues, les Melons y viennent fort bien; mais la terre n'est pas propre pour le Froment, non plus que pour les Grenades.

4. SANTA CRUZ DE LA SIERRA, on simplement la Sierra, Contrée de l'Amérique Méridionale au Pérou dans l'Audience de Los Cbarchas, xux Confins du Paraguai. Elle prend son nom d'une Colonie Espagnole qui en est devenue la Capitale. Elle a son Lieutenant Gouverneur particulier que le Viceroi dn Pérou y établit. Les Habitans originaires de cette Province sont d'un naturel bas & pesant & n'ont presque aucune industrie. Ils ont la Langue des Diaguitas commune entr'eux, & quatre autres Langues particuliéres dont ils se servent selon la diversité des Nations. Les hommes portoient de larges chemises qu'ils faisoient de plumes d'Autruche & les femmes en avoient de plus étroites, faites de paille ou de laine de Brebis du Pérou. Aujourd'hui ils ont appris à filer le Coton, & ils en ont des étoffes.

5. SANTA CRUZ DE MOPOX, Ville de l'Amérique en Terre-ferme, au Gouvernement de Carthagéne, à soixante & dix lieues de Carthago, & à sixvingt d'Antiochia Ville du Popayan. Cette Ville est sur la Riviére de la Magdelaine qui l'environne de ses eaux, & lui donne la communication avec Carthagène, d'ou les Barques viennent par Mer jusqu'à l'Embonchure de cette Riviere qu'elles remontent jusqu'à Sxnta Cruz. Cette Ville est mal-saine à cause des Marais & des Etangs dont elle est environnée; mais sx position avautageuse pour le tralic fait surmonter ce desagrément.

6. SANTA CRUZ DE LA ZARZA, ou ZAAÇA, Bourg d'Espagne dans la Castille Neuve au Pxys de la Sierra, près du Tage à sept lieues d'Ocaña, vers Cuenxa & x treixe de Madrid vers l'Orient d'Hyver.

7. SANTA CRUZ, Port de l'Amérique dans l'Isle de Cuba sur la Côte Septentrionale, sur le petit Golphe de Matanças, à vingt-cinq lieues de la Havana.

SANTA EUFEMIA, petite Ville d'Italie au Royaume de Naples dans la Basse Calabre, avec un Port sur la Côte du Golphe auquel elle donne son nom, entre l'Embouchure du Limato & le Cap Suvaro. Elle fut à demi-ruinée par un grand Tremblement de terre arrivé en 1638.; & est peu considérable à présent. Voyez l'Article LAMETIA. Le Golphe nommé aujourd'hui de Ste. Euphémie a été nomme LAMETINUS SINUS par les Anciens.

1. SANTA FE', petite Ville d'Espagne au Royaume de Greuade dans une Plaiue sur le Xenil, deux lieues au-dessous de Grenade avee un Château près de la Fontaïne nommée Los Ojos de Guescar. Elle fut bâtie par Ferdinaud & Isabelle en 1491. durant le Siége de Grenade, & ils y faisoient leur séjour bien résolus de n'en point partir qu'après la prise de cette Place. Ce fut alors que le feu ayant pris à Santa Fé, ils prirent cette occasion de la faire rebâtir plus belle qu'elle n'étoit aupxravant. Quatre Granda de Castille, les Villes de Séville, de Cordoue, de Jaen, d'Ecija, d'Ubeda, de Baeça, de Xerez, d'Auduxar, & les Grands Maîtres des Ordres Militaires, en prirent chaeun un Quartier à réparet; de surte que cette Ville fut retablie en très-peu de tems, avec des Tours & un Fosse profond. Elle est quarrée, avee quatre principales Rues qui se coupent en croix & dont chacune est terminée par une Porte. Il y a troia cens Familles, une Paroisse, un Couvent d'Augustins déchaussez: on y recueille abondamment du Bled, du Vin, & des Fruits, on n'y manque ni de Volaille, ni de Gibier; & on y fait de la soye trés fine.

2. SANTA FE', Ville de l'Amérique Septentrionale au Nouveau Méxique dont elle est la Capitale, à trois cens lieues au Nord de la Ville de Méxieo, dans les Montagnes à l'Orient & à quelque distance de Rio del Norte, entre Xacona au Nord, Galisteo au Nord-Est, & Xerés au Couchant.

3. SANTA FE', Ville de l'Amérique au Méxique dans la Province de Veragua dans l'Audienee de Guatimala, au Couehant Septentrional de Panama, entre la Mer du Nord & celle du Sud; mais plua prés de la premiére que de la seconde, & à donze lieues de la Conception.

4. SANTA FE', Ville de l'Amérique Méridionale au Paraguai dans la Province de Rio de la Plata, au bord Occidental de Rio de la Plata, entre les Embouchures du Saladillo & de Rio Salado. Le Pere Florentin Capucin qui la vit vers la fin du Mois d'Août 1712. dit [a] qu'il fut huit jours à aller de Buenos Ayres à Santa Fé; que c'est une petite Bourgade éloignée d'environ soixante lieues de Buenos Ayres, & qu'elle est située dans un Pays fertile & agréable le long d'une Riviére qui se jette dans le grand Fleuve de la Plata. Coréal en parle plus noblement. De Buenos Ayres, dit-il, à Santa Fé le Pays est toûjours également beau & bien peuplé. La terre produit beaucoup de froment & abonde en Bêtes à cornes. Santa Fé, poursuit-il, est une petite Ville au bord de la Plata entre deux Riviéres. Elle est assez jolie & bâtie de ebaux & de briques. On assûre que la terre entre cette Ville & Cordoue dans le Tucuman est pleine de Mines d'or & d'argent.

[a] Lettres Edif. t. 13. p. 331.

5. SANTA FE' D'ANTIOCHIA, Ville de l'Amérique Méridionale dans la Terre-ferme au bord Oriental de la Cauca à l'Orient d'*Antioquia*, & à quinze lieues de cette Ville. Quelques-uns les confondent mal-à-propos, voyez ANTIOCHA N°. 18. On a donné le surnom d'Antioquia à Santa Fé parce que les Habitans d'Antioquia abondonnant leur Ville s'y font retirez & en ont été les principaux Fondateurs. Elle est dans l'Audience de Santa Fé dans sa partie Méridionale.

6. SANTA FE' DE BOGOTA, Ville de l'Amérique Méridionale, au Nouveau Royaume de Grenade sur la petite Riviére de Pati qui se jette dans celle de la Magdelaine, auprès des Montagnes de Bogota dont elle prend son nom distinctif. Elle est la Capitale du Nouveau Royaume de Grenade le Siége d'un Archevêché & d'un Tribunal Souverain dont le Président est Gouverneur de tout le Nouveau Royaume de Grenade. Il y a aussi une Université érigée en 1610. par Philippe III. Roi d'Espagne. Son Archevêché fut fondé en 1554. par le Pape Jules III.

SANTA FIORA, Place d'Italie en Toscane dans le Siénois avec un Château au Quartier de la Montagnata à la Source de la petite Riviére de Fiora, à quatre milles des Confins de l'Etat de l'Eglise, à douze d'Aquapendente & à autant de Saona. C'étoit un petit Etat particulier que le Duc Sforce vendit au Grand-Duc de Toscane en 1631.

1. SANTA LUCIA, petite Ville de Sicile dans la Vallée de Demone, dans le District de Messine au bas des Montagnes près du Torrent de Rosmarino. Ce Lieu a titre de Duché, à vingt-cinq milles de Messine à l'Occident, & à dix de Milazzo au Midi.

2. SANTA LUCIA. Voyez au mot SAINTE les Articles SAINTE LUCIE.

1. SANTA MARIA, Bourg d'Italie sur une haute Montagne avec un Château, entre l'Etat du Grand-Duc de Toscane & le Duche d'Urbin. Il est près du Tibre, à trois milles de Citta di Castello du côté de l'Occident.

2. SANTA MARIA, petite Forteresse d'Italie dans l'Etat de Genes sur le Golphe de la Specia, à deux lieues de Porto Venere.

3. SANTA MARIA, Isle d'Italie au Royaume de Naples, sur la Côte de la Province de Labour. Elle est deserte & n'a ni Ports ni Habitans. Elle est à dix-huit milles de Terracine, & à six de Ponza. Elle a été autrefois peuplée de Solitaires. C'est la même Isle que la PANDATARIA des Anciens, où furent réléguées Julie fille de l'Empereur Auguste, & Agrippine mere de Caligula. Domitien y rélégua Ste. Flavie Domitille veuve du Consul St. Clément son Cousin Germain.

4. SANTA MARIA, Isle de l'Océan entre les Açores: elle est à douze lieues vers le Sud de l'Isle de St. Michel, & n'a que dix ou douze lieues de circuit. Ses Lieux les plus remarquables sont Villa de Santa Maria la Praiuha, Castillo Bodés, & quelques autres. Elle est assés bien pourvûe de toutes les choses nécessaires a la vie. Le trafic des Habitans ne consiste qu'en des poteries de terre. Il n'y a point de Garnison dans cette Isle parce que les hauts Rochers dont elle est environnée lui servent d'une défense suffisante.

5. SANTA MARIA, Cap d'Afrique, dans le Zanguebar au Midi de la Ville de Mozambique.

6. SANTA MARIA, autre Cap d'Afrique, dans la Nigritie entre les Riviéres de Gambie & de Casamanco au Nord du Cap Rouge.

7. SANTA MARIA, Cap de l'Amérique, dans l'Isle de St. Domingue, vis-à-vis de la Jamaïque.

8. SANTA MARIA, Cap du Portugal, dans l'Algarve près de la Ville de Faro.

9. SANTA MARIA, Cap de la Turquie en Asie, dans la Natolie. C'est le JARGANUM PROMONTORIUM de Ptolomée.

10. SANTA MARIA, Ville de l'Albanie dans l'Illyrie, selon Calchondyle. Lib. 9.

11. SANTA MARIA, Ville de l'Amérique, dans l'Isthme de Darien sur la Riviere même de Darieu, qui va se décharger dans le Golphe d'Uraba, que les Cartes appellent communément du nom de cette Riviére. Elle fut la premiére Ville & le premier Siége Episcopal du Continent de l'Amérique; mais elle ne subsista pas long-tems. Cette Colonie y fut d'abord florissante, mais la funeste fin de Balboa son fondateur, la découverte qu'il avoit faite de la Mer du Sud, & plusieurs autres circonstances furent cause, que cette Colonie fut transportée à Panama, environ dix ans après l'établissement au bord du Darien. On l'appelloit Sainte Marie l'Ancienne.

12. SANTA MARIA, Ville de l'Amérique, dans l'Audience de Panama au fond du Golphe de St. Michel, au Couchant de l'endroit où étoit l'ancienne Ville dont il est parlé dans l'Article précédent.

dent. Elle est sur une Riviére de même nom & a des Mines dans son voisinage. Elle a été bâtie depuis environ un Siécle.

13. SANTA MARIA, Bourg de l'Amérique dans la Terre-ferme, dans la Province de Carthagéne à la source d'un Ruisseau qui tombe dans la Riviére de Ste. Marthe, & au Couchant Septentrional de Santa Cruz de Mopox.

14. SANTA MARIA de IGUAZU, petite Ville de l'Amerique Méridionale au Paraguai, au Confluent de la Riviere d'Iguazu & de celle de Parana, dans l'Angle que forment ces deux Rivières; à l'Orient Méridional de l'Assomption.

15. SANTA MARIA DE LOS LAGOS, Ville de l'Amérique Septentrionale, dans la Province de Guadalajara, & dans l'Audience du Méxique. Elle est à trente lieues de la Ville de Guadalajara, & fut bâtie dans le meme tems par Nuño Gusman, afin d'y tenir une Garnison contre les Chichimaques, qui couroient alors entre l'Est & le Nord dans les Forêts à la façon des Betes sauvages. Mr. Baudrand la met seulement à sept lieues de México: c'est une faute très-considérable.

16. SANTA MARIA DEL PUERTO, ancienne Ville de l'Amérique, dans l'Isle de St. Domingue dans sa partie Occidentale. Le Commandeur Ovando, ayant eu ordre de la Cour de former des Bourgades & des Villes aux lieux les plus avantageux pour l'affermissement de la Colonie, obligea les Espagnols qui restoient dans la Province de Xaragua, de se réunir, & il en forma une Ville, qui fut nommée SANTA MARIA DE LA VERA PAZ. Elle étoit assés près du Lac Xaragua à deux lieues de la Mer. On l'en approcha dans la suite, sous le nom de SANTA MARIA DEL PUERTO. Mais le nom d'IGOANA, que les Insulaires donnoient au lieu où elle fut transférée, a pris le dessus dans l'usage ordinaire, & les François en ont formé le nom de LE'OGANE, qu'ils donnent à cette Ville dont ils sont les Maîtres. Mr. Baudrand faute d'avoir sû ces particularités dit qu'on l'appelle aussi GUAIANA, & qu'elle est à moitié détruite.

17. SANTA MARIA DE TREMITI, quelques-uns nomment ainsi l'Isle de SAN NICOLO, à cause de la fameuse Chapelle de la Ste. Vierge dont on parle dans cet Article.

18. SANTA MARIA DE LA VERA PAZ. Voyez l'Article SANTA MARIA DEL PUERTO.

19. SANTA MARIA DELLA VITTORIA, Ville de l'Amérique Septentrionale, dans la Nouvelle Espagne, dans la Province de Tabago sur la Côte de la Mer du Nord, avec un Château pour sa défense. Elle fut bâtie par Fernand Cortez lorsqu'il aborda en ce Pays-là, & est à soixante lieues de San Francisco de Campêche au Midi.

20. SANTA MARIA D'ARCIA, Bourgade de Sicile, dans la Vallée de Noto, à deux lieues de Noto du côté du Nord. Quelques-uns y cherchent l'ancienne ACRÆ. Voyez ACRA N°. 3.

21. SANTA MARIA DE CASSOPO. Voyez CASSIOPE' N°. 2.

22. SANTA MARIA DI FORCASSI, Bourgade d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, à mille pas de la petite Ville de Vetralla. Cela ressemble bien au FORUM CASSII des Anciens.

SANTA MARINELLA, petite Ville ou Bourg d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, dans la Province du Patrimoine, sur la Côte de la Mer de Toscane, avec un petit Port qu'on a un peu gâté. Il est à six milles de Civita Vecchia, & de Santa Severa, & à trente-quatre milles de Rome. Ce lieu appartient à la Maison des Barberins.

1. SANTA MARTA. Voyez au mot SAINTE les Articles SAINTE MARTHE.

2. SANTA MARTA, Isle de l'Amérique Septentrionale entre les Lucayes. Elle est située près du Continent, & a environ une lieue de long; mais elle manque d'eau douce.

SANTA MAURA. Voyez LEUCADE & SAINTE MAURE.

1. SANTA OLALLA, Bourg d'Espagne dans la Nouvelle Castille, dans un Vallon près d'Escalona & de Talavera de la Reina, à une lieue de la Riviére d'Alberche & à trois du Tage. Ce nom veut dire SAINTE EULALIE.

2. SANTA OLALLA, autre Bourg d'Espagne, dans l'Andalousie à neuf lieues de Seville du côté du Nord; on le nommoit anciennement PONTIANUM.

SANTA PONZA, petit Port de l'Isle de Mayorque, sur sa Côte Occidentale au pied des Montagnes, près de Mayorque. C'est où Jacques II. Roi de Mayorque, fut défait le 25. Mai 1343. par Pierre IV. Roi d'Aragon, que cette Victoire rendit Maître de l'Isle.

SANTA REPARATA, Bourgade de l'Isle de Sardaigne, avec un Cap de meme nom vis-à-vis de l'Isle de Corse. On croit que c'est l'ERREBANTIUM PROMONTORIUM de Ptolomée.

SANTA SEVERA, Bourg & Château d'Italie, dans la Province du Patrimoine sur la Côte de la Mer de Toscane, à douze milles de Civita Vecchia, & à vingt-huit de Rome. On croit que c'est le Lieu nommé Pyrgi par les Anciens, & le *Cortanorum Emporium*.

SANTA SEVERINA, Ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Basse Calabre & aux Confins de la Haute, près de la Riviére de Neeto sur un Rocher escarpé. Cette Ville quoique petite & peu habitée est néanmoins le Siege d'un Archeveché. Elle est à dix milles de la Côte de la Mer Ionienne, à douze de Cotrone, à quarante de Cosenza & à trente de Squillace. Elle est ancienne & connue depuis long-tems sous le même nom, puisque Cédréne & Curopalate la nomment en Grec Ἁγία Σεβηρίνα. Voyez SIBERINA.

1. SANTA SOPHIA. Voyez SOPHIA, en Bulgarie.

2. SANTA SOPHIA, petite Ville d'Asie en Georgie, dans l'Avogasie. Elle est située sur la Mer Noire au Levant de

Savatopoli, & prise communément pour l'ancienne OENANTIA.

SANTAREN, Ville de Portugal dans l'Estremadure auprès du Tage, sur une Montagne à huit lieues de Leyra à neuf de Tomar, & à quatorze de Lisbonne en remontant la Riviére. Cette Ville est fort ancienne, & connue sous le nom de SCALABIS, (voyez ce mot,) & de *Præsidium Julium*. Son terroir est extremement fertile en Olives, en Froment & en Vin, & d'une fécondité si prompte & si peu commune, que le Bled est pret à etre moissonné deux mois après qu'on l'a semé. Au Midi on voit une profonde Vallée appellée le chemin de la Couleuvre, à cause que le sentier par lequel on vient delà à la Montagne est fort difficile & tortueux. Au Septentrion, la Place a un Parapet de Roche vive soutenu de fortes murailles qui est un Ouvrage des Romains, & à l'Occident elle a la vue d'un grand nombre de Vergers & d'agréables Jardins. Il y a trois mille Habitans, tant Nobles que Bourgeois, divisez en douze Paroisses. Il y a outre cela une Eglise Collégiale, six Couvens de Religieuses, une Maison de la Miséricorde, de bons Hôpitaux, avec quelques Hermitages. Son nom de Santaren est corrompu de *Sainte Irène* Vierge & Martyre dont le Corps fut trouvé miraculeusement, & dont la Fête se célèbre le 20. Octobre. D. Alonse Henriquez conquit sur les Maures cette Ville en 1147. le 15. Mars. Il la repeupla de Chrétiens à qui il accorda trente-deux grands & honorables Priviléges, qui furent confirmez & augmentez par le Roi Alphonse III. en 1254. Le meme Roi y tint les Etats du Royaume en 1274. & D. Duart les y tint aussi en 1433. la première année de son Régne. Le Roi Denys y mourut en 1325.

SANTEN, Ville d'Allemagne au Duché de Cleves, à une demi-lieue du Rhin dans une petite Vallée entre des Montagnes dont elle est commandée. Elle n'a que de simples murailles sans fortifications. Il y a deux ou trois belles Rues, avec une Place bordée de grands Edifices & de Maisons de Marchands. L'Eglise est fort belle, & à en juger par ses Tours & par sa grandeur on la prendroit pour une Cathédrale. Cette Ville est à deux milles d'Allemagne au-dessous de Wesel, & à pareille distance de Gueldres. En 1614. on y fit le Traité provisionel pour le partage des Etats de la succession de Juliers entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg. Mr. Baudrand remarque très-bien que cette Ville a plusieurs vestiges d'Antiquité; mais il s'abuse quand il lui donne pour anciens noms COLONIA TRAJANA & CASTRA VETERA, comme si ces deux noms signifioient le même Lieu, ou que du moins ils signifiassent des Lieux voisins l'un de l'autre. Je sai que l'Itinéraire d'Antonin de l'Edition de Surita ne met qu'un mille de distance entre *Colonia Trajana* & *Vetera*; mais je sai aussi que c'est une faute très-considérable. L'Antonin du Vatican ne marque point le nombre des milles pour la distance de ces deux Lieux; mais la Table de Peutinger y remédie & met XL. M. P. entre ces deux Places. Bertius dans son Commentaire sur l'Allemagne prend *Colonia Trajana*, pour *Kelle*, & *Vetera* pour *Santen*. Il ajoûte: Simler a très-bien établi que cette Colonie de Trajan est *Kelle*, qui n'est pas à une lieue de Cleves. Il admet ensuite la distance d'un mille entre cette Colonie & *Castra Vetera*, c'est-à-dire la cinquième partie d'un mille Germanique de 15. au degré; or il y a un peu plus de trois de ces milles Germaniques entre Cleves & Santen; comment se peut-il qu'un Lieu qui seroit à peine à un de ces memes milles de l'une de ces deux Villes soit pourtant à la cinquième partie d'un mille de l'autre Ville. Les quarante milles de la Table de Peutinger valent huit milles Germaniques. Peut-être y a-t-il de l'erreur dans les chiffres & de l'excès dans le nombre; mais l'unité d'Antonin est encore plus vicieuse. On se guide par une ressemblance de noms; & souvent par quelque autre raison encore moins décisive, une opinion est risquée. On aime mieux l'adopter que de chercher, au hazard de ne rien trouver de plus satisfaisant que ce que les autres présentent. Alting prétend que le nombre étant effacé dans Antonin, on n'a pu le lire; mais que ce doit être XV. Selon lui, cela s'accorde avec la Table de Peutinger, où il doit aussi y avoir XV. dans le Chiffre XL. qui veut dire quarante: l'*L*, n'est venue que de ce que dans l'Original l'*V* étoit couché d'une manière équivoque <, & a été pris pour une L; ainsi XV devient X<, que l'on a pris pour XL. Cluvier avoit eu la même idee & Alting en la développant le cite honorablement. Cluvier dit que *Santen* est incontestablement la même chose que *Vetera*; or en rétablissant le chiffre d'Antonin, & rectifiant la Table de Peutinger suivant l'idée de ces deux Savans, les quinze milles Romains en valent douze Italiques, dont quatre font le mille Germanique. Les trois milles Germaniques pris de Santen que l'on fait être *Vetera* tombent dans le voisinage de Clevés où est le Village de *Kela*. Cela appuye la conjecture qui y place la Colonie de Trajan, & lui donne un air d'evidence qu'elle n'avoit pas.

SANTERNO (Le), Riviére d'Italie, elle a sa source dans l'Apennin en Toscane au Pays de Mugello, d'où coulant à l'Orient par Firenzuola elle se replie vers le Nord-Est, puis vers le Nord, puis vers le Couchant, & continuant ensuite vers le Nord-Est sa course entre les Montagnes du Boloneze elle entre dans le Territoire d'Imola, & se partage en deux Branches. Celle de la gauche nommée le Canal d'Imola va se joindre au Correchio qui porte ses eaux dans le Pó sous nom de Fiume Zaniolo. La Branche de la droite suit sa route, reçoit le Sanguinaro, passe à Bubano, à Santa Agata, & va se jetter dans le Pó auprès de Bastia, selon Magin. On prend cette Riviére pour le VATRENUS des Anciens.

SANTERRE (Le), petit Pays de France en Picardie, au Midi de la Somme & de la Ville de Peronne: il est fort gras, & fort fertile. Mr. de Longuerne [a] en parle ainsi: ce nom n'est point ancien, & ne se trouve point en usage avant le tems de Philippe-Auguste. Guillaume le Breton, qui a écrit en Vers la Vie de ce Prince dont il étoit contemporain, dit qu'il s'empara du Vermandois, de l'Amiénois, & du *Santerre*, Pays gras, & fertile:

a Descr. de la France, Part. 1. p. 61.

Cum Sanlteriensis
Ubertate Soli.

Quelques-uns dans la suite ayant mal orthographié ce nom, & ayant ecrit SANGTERS, crurent qu'il falloit appeller en Latin ce Pays, *in Sanguine terso*, & le Catalogue des Monastéres & Prieurés de Cluni, imprimé dans la Bibliothéque de cet Ordre, nomme le Prieuré de St. Pierre de Lybons en Santerre, *Sancti Petri in Sanguine terso*; mais dans les Actes plus anciens que l'an 1300. on ne trouve point ce nom-là. L'Historien Anguerrand de Moostrelet, qui étoit de Cambrai & voisin de Santerre, bien loin de nommer ce Pays Sangters l'appelle SANTOIS. La principale Place du Pays est *Mondidier*. Mr. Baudrand l'étend beaucoup plus & y comprend comme principaux Lieux *Peronne*, *Roye*, *Mondidier*, & *Nesle*. Il a confondu le Pays de Santerre avec la Lieutenance Générale de Santerre qui comprend effectivement, selon Mr. Piganiol de la Force [b], les Gouvernemens de Peronne de Roye, & de Mondidier. Il ajoute [c]: Le Pays de Santerre fut cédé par le Roi Charles VII. en 1435. à Philippe le Bon Duc de Bourgogne, & par conséquent devoit revenir au Domaine des Rois de France immédiatement après la mort de Charles le Hardi en 1477. qui ne laissa qu'une fille appellée Marie, qui épousa Maximilien d'Autriche à qui elle porta les Etats de son Pere; aussi par les Traités de Cambrai & de Crépy Charles V. céda-t-il toutes ses déraisonnables prétentions à François I.

b T. p. 394.
c Pag. 209.

SANTHIA, ou SENTINA, petit Lieu de l'Asie Mineure dans l'Amasie sur la Mer Noire à l'Orient de Trebisonde. Mr. Baudrand [d]; dit qu'on le prend pour l'ancienne Xyline petite Ville de Cappadoce.

d Ed. 1705.

SANTIA, ou SAINTE AGATHE, petite Ville d'Italie au Piémont dans le Verceillois & au Comté de même nom, à quatorze milles de Verceil, & à vingt d'Yvrée entre ces deux Places [e]. Elle étoit autrefois assés forte; mais on en a démoli les Fortifications. François II. Duc de Modène y mourut le 14. d'Octobre 1658. après une longue maladie.

e Ibid.

SANTICUM, ancien Lieu du Norique; Antonin le met sur la route d'Aquilée à Lorch, entre *Larix* & *Viranum* [f], à XXVII. M. P. de la premiére, & à XXX. M. P. de la seconde. Cluvier dit que c'est SAANECK, & que c'est le SIANTICUM, de Ptolomée. Lazius [g] dit que les ruïnes de *Santicum* sont au Lieu que les Habitans nomment aujourd'hui Altenbourg, & Gradneck. Il etoit que delà vient le nom de la Riviére de Saanek. Voyez ce mot.

f Vindel. & Noric. p. 30.
g R. R. l. 12. c. 3.

SANTILLANE, en Latin SANCTÆ JULIANÆ FANUM, ou OPPIDUM, Ville d'Espagne [h] dans l'Asturie dont une partie en prend le surnom d'Asturie de Santillane; elle est à cinq lieués de Sant Ander. Elle a titre de Marquisat, & appartient aux Ducs de l'Infantado de la Maison de Mendoça.

h Délices de l'Espagne, p.

SANTIS, Ville de la Celtique, selon Etienne le Géographe.

SANTONES, ancien Peuple de la Gaule. Cesar les met entre les Celtes, parce que de son tems l'Aquitaine étoit bornée par l'Océan, les Pyrénées, & la Garonne. Mais sous Auguste l'Aquitaine fut étendue jusqu'à la Loire: alors les *Santones* furent censés un Peuple de l'Aquitaine. Delà vient la différente maniére de les placer dans la Celtique ou dans l'Aquitaine; leur Pays est aujourd'hui la Saintonge. Les Anciens ont dit SANTONES, & SANTONI. Pline [i], & Ptolomée [k] disent SANTONES; le premier leur donne le surnom de *Libres*, SANTONES LIBERI; le second leur donne pour Ville MADIOLANIUM, aujourd'hui Saintes. Pomponius Mela [l] dit SANTONI *Ab Santonis ad Ossismios*. Lucain [m] de même dit SANTONUS au singulier:

i Lib. 4. c. 19.
k Lib. 2. c. 7.
l Lib. 3. c. 2.
m Pharsal. l. 1. v. 422.

Gaudetque amoto Santonus hoste.

Tacite [n] dit de Jules Africain *Julius Africanus e Santonis Gallica Civitate*: par *Santoni*, il entend la Ville de Saintes. Ausone [o] dit:

n Lib. 6. c. 7.
o Epist. 24. v. 79.

Santonus ut sibi Burdigalam mox jungit Aginnum
Illa sibi.

Il parle de la Nation Saintongeoise. Il nomme ailleurs [p] la Ville URBS SANTONICA.

p Epist. 8.

Tandem eluctati retinacula blanda morarum
Burdigala molles linquimus illecebras.
Santonicamque Urbem vicino accessimus agro.

Il l'appelle aussi *Santoni* [q]:

q Epist. 11.

Vinum quod bijugo parabo plaustro
Primo Tempore Santonos vehendum.

Et dans l'Epitre à Tedratius [r]:

r Epist. 15.

Cur me propinquum Santonorum mænibus
Declinas?

Ammien Marcellin, ayant dit que l'Aquitaine est ornée de grandes Villes, met Bourdeaux, Clermont, Saintes & Poitiers; il les appelle en Latin *Burdegala*, *Alverni*, *Santones*, & *Pictavi*.

1. SANTONUM PORTUS, Port des Saintongeois, selon Ptolomée [s]. On ne convient pas du nom moderne. Il le met entre la Garonne, & la Charente, presque à distance égale, ce qui convient mieux à Brouage où le place Mr. de Valois, qu'à Blaye Ville sur la Garonne même,

s Lib. 2. c. 7.

me, fort avant dans cette Riviére, au lieu que le *Santonum Portus* de Ptolomée doit étre sur l'Océan.

e. SANTONUM PROMONTORIUM, Cap de la Saintouge, selon le méme [a]. Si ce n'est pas la *Pointe d'Arverd*, on ne sait aujourd'hui ce que c'est.

[a] Lib. 2. c. 7.

SANTORINI. Voyez au mot SANT l'Article SANT ERINI.

SANTVLIET, prononcez SANTFLIT, ou SANDVLIT, Forteresse des Peys-Bas dans le Brabant, sur la rive droite de l'Escaut eutre Lilloo, & Bergeu op Zoom.

SANTUTA, ou SANGUTA, selon les divers Exemplaires de Ptolomée [b], ancienne Ville de le Grande Arméuie.

[b] Lib. 5. c. 13.

SANUA, Σανύα, Ville d'Asie dens l'Albanie, selou Ptolomée [c].

[c] Lib. 5. c. 12.

SANUQUI, petite Ville du Japon dans l'Isle de Xicoco, dans le Royaume de *Sanuqui*, dont elle est la Capitale, dans le Côte Septentrionale de l'Isle de Niphon, selon Mr. Baudrand qui cite Cardin.

§. Dans les Cartes Japonnoises dont Mr. Reland a tiré la sienne, & ou le Japon est divisé en ses soixante-six Provinces, le nom de le Ville est SANNOKI. La Province où elle est e le méme nom, & est uue des quatre que contient l'Isle de Sikokf. Elle a au Nord un Détroit qui la sépare de l'Isle de Siodesma, à l'Orient nn autre Détroit qui le sépare de l'Isle d'Awadsisma, au Midi la Province d'Awe, & au Couchant celle d'Ijo. Cette même Province au reste dans l'Article du Japon est nommée *Sanuki* autrement *Sansju*, & c'est la quatriéme de NANKAIDO, VII. grande Contrée du Japon. Voyez eu mot JAPON.

SAOCES, haute Montagne de l'Isle de Samothrace, selou Pline [d]. C'est aujourd'hui MONTE NETTUNO, dans l'Isle de Samaudrachi. Il lui donne dix mille pas de hauteur; ce qu'il ne faut pas enteudre de sa hauteur perpendiculaire, mais seulement du chemin qu'il faut faire en montant depuis le pied de cette Montagne jusqu'au sommet.

[d] Lib. 4. c. 12.

SAOCORAS, Riviére de la Mésopotamie, selou Ptolomée [e] qui dit qu'elle se perd dans l'Euphrate. Ses Interprêtes disent que le nom moderne est HOAMIS.

[e] Lib. 5. c. 18.

SAONA, Paul le Diacre nomme ainsi nue Ville d'Itelie qu'il met dans les Alpes Cottiennes. Ortelius [f] croit que c'est SAVONE, sur la Côte de Génes.

[f] Thesaur.

SAONE (La), Riviére de France, l'une de celles qui grossisseut le Rhône. Elle a sa source dans la Lorraine, au Mout de Vosge au-dessus de Darney d'où prenant son cours vers le Midi, elle passe à Châtillon sur Saone, puis par la Franche-Comté, à Jussy, à Pont sur Saone, à Port sur Saone, & étant accrue de la Riviére d'Angroue, & d'autres moins considérables, elle coule à Rup, à Rey, & à Grey, au-dessous de laquelle elle reçoit la Vigenne, & l'Ougnou. Laissant la Frauche-Comté, elle entre dans le Duché de Bourgogue, & passe à Aussone, puis ayant reçu le Tille & l'Ouche, elle va à St. Jean de Laune & à Bellegarde, & se grossit du Doux à Verdun: ensuite elle coule è Challon sur Saone, à Tournus & à Mascou, puis prés de Belleville, & de Ville Franche en Beaujolois, eu séparent ainsi le Bresse du Masconnois, du Beaujolois, & du Lyonuois: & apres s'étre accrue en ces Pays-là de diverses petites Riviéres comme de ls Grosne, de la Seille, de la Resouze, de le Vesle, de le Chalarine, &c. elle coule joignaut Trevoux, & le long de la Priucipauté de Dombes; & enfin se rend à Lyon qu'elle eoupe en deua parties inégales, & s'y jette dans le Rhône au-dessous, & tout joignaut les murs de cette grande Ville prés de l'Abbaye d'Aisnay. Le nom Latin est ARAR, en Génitif *Araris*: c'est ainsi que parlent les Auteurs de la bonne Latinité; dans la suite on a dit aussi AARARIS au Nominatif. Dion l'a dit en Grec comme le remarque Hadrien de Valois [g], Cleudien dit au premier Livre contre Eutrope:

[g] Notit. Galliar. p. 34.

Cinyphiisque ferax Araris successit aristis.

Et au second Livre contre Rufin:

Quos Rhodanus velox, Araris quos tardior ambit.

On appelloit déja cette Riviére SAUCONNA du tems d'Ammien Marcellin [h], qui dit *Ararim quem Sauconnam appellant*. Et c'est de ce mot SAUCONNA qu'est venu le nom François. L'*A* ne s'y prononce point, ou du moius il ne se fait point sentir: en récompeuse l'*o* est très-long.

[h] Lib. 15.

SAONE (La), eu Latin *Savo*, Riviére d'Italie au Royeume de Naples dans le Province de Labour [i]. Elle a sa source vers Tiano, & courant au Midi, puis eu Couchant, elle se rend dans la Mer de Naples entre le Roche de Montdragon, & la Bouche du Voltorno.

[i] *Baudrand*, Edit. 1705.

SAOUC-BOULAC, Bourg de Perse entre Tauris, & Sultanie [k].

[k] Hist. de Timur-Bec, L. 3. c. 63.

SAOUR, Ville de Perse dans le Courdistan [l].

[l] Ibid. l. 3. c. 40.

SAPÆ, ou

1. SAPÆI, ancien Peuple de la Threce, selon Etienne le Géographe: Appien [m] en fait aussi mention. Leur Psys est nommé *Sapaica Præfectura*, par Ptolomée [n]. Leurs Villes étoieut ÆNOS, CYPSELA, BISANTHE, &c. selou le R. P. Hardouin [o].

[m] Civil. l. 5.

[n] Lib. 3. c. 11.

[o] In Plin. l. 4. c. 11.

2. SAPÆI, ancien Peuple de l'Ethiopie sous l'Egypte, selon Ptolomée [p]. Il les met eu Midi du Peuple MAMNONES, qui étoient entre le Nil, & l'Astapus prés de Méroé.

[p] Lib. 4. c. 8.

SAPARAGES, Ptolomée [q] appelle ainsi une des Bouches de l'Inde. C'est la cinquiéme, en commençant par l'Occidentsle.

[q] Lib. 7. c. 1.

SAPARNUS. Voyez PTARENUS.

SAPAUDIA, nous disons préseutement SAAAODIA. Nom Latin de la Savoye dans le moyen âge, il se trouve dens la Notice de l'Empire [r]. Ortelius dit l'avoir trouvé aussi écrit par nn *p* dans un Manuscrit de la Chronique de Prosper.

[r] Sect. 65.

SAPAYES (Les), Peuple de l'Amérique Méridionale dans la Guiane vers la Ri-

Riviére de Canvo. Ils font fort pauvres, & ne favent fouvent de quoi fubfifter. Comme le nombre en eft fort petit, on les laiffe en paix, & ils n'ont point d'ennemis que nous connoiffions. C'eft ce qu'en dit La Barre dans fa Defcription de la Guiane ou France Equinoxiale [a]. Mais il infinue qu'on ne connoiffoit pas encore alors toute cette Nation.

[a] Pag. 35.

SAPE': Pline [b] parlant d'Esar, Ville d'Egyptiens en Ethiopie, ajoute que ce qu'Ariftocréon appelle *Efar*, Bion le nomme Sape', & dit que ce mot fignifie des Etrangers.

[b] Lib. 6. c. 30.

SAPEI, ancien Peuple de la Sarmatie en Afie, felon Pline [c]. Le Fleuve Ocharius traverfoit, dit-il, leur Pays.

[c] Lib. 6. c. 7.

1. SAPHA, Lieu où Plutarque dit [d] que l'Orateur Ampbicrata fut enterré. Ortelius croit qu'il étoit près de Séleucie, parce que Plutarque dit que cet Athénien étant banni de fon Pays fe retira à Séleucie, fur le Tigre; mais l'Hiftorien Grec ajoute que delà il fe retira auprès de la Reine Cléopatre fille de Mithridate, & femme de Tigrane: qu'étant devenu fufpect à cette Cour, on lui interdit tout commerce avec les Grecs; qu'il s'en chagrina, & fe fit mourir en ne mangeant point. Cléopatre, ajoute Plutarque, le fit auffi enterrer magnifiquement, & fon Tombeau eft près d'un Lieu appellé Sapha. Comment, & pourquoi un homme de Lettres mort à la Cour de Tigrane auroit-il été tranfporté fur le Tigre pour être enterré auprès de Sapha; cela n'eft pas aifé à deviner. Il peut y avoir eu un Lieu nommé Sapha en Arménie, & par conféquent différent de la Ville de Sapha'. Mr. Dacier croit néanmoins, comme Ortelius, que le Lieu nommé *Sapha* par Plutarque eft le même que Saphé Ville de la Méfopotamie fur le Tigre.

[d] In Lucullo.

2. SAPHA, Lieu de la Paleftine auprès de Jérufalem. Jofephe parlant de l'entrée d'Alexandre le Grand à Jérufalem dit [e]: lorfqu'on fut qu'il étoit proche, le Grand Sacrificateur accompagné des autres Sacrificateurs, & de tout le Peuple allérent au devant de lui dans cette pompe fi fainte, & fi différente de celle des autres Nations, jufqu'au Lieu nommé Sapha, qui fignifie en Grec *Guerite*, parce que l'on peut voir delà la Ville de Jérufalem & le Temple.

[e] Lib. 11. c. 8.

3. SAPHA. Voyez Sapha.

SAPHAR, ou Sapphar, par ou double PP., Ville de l'Arabie Heureufe dans les Terres, felon Pline [f]. Il fe contente de l'appeller Ville Royale. Il a raifon de la mettre dans les Terres, car *Save*, autre Ville dont il parle auffi, étoit à trois journées de chemin du Port de Mufa; & de Save à Saphar, il y avoit neuf journées de chemin. Arrian [g] qui nous apprend ces diftances nomme cette Ville Saphar; mais comme le mot ἡμέρας, qui précéde celui de Saphar dans cet Auteur, eft terminé par la même lettre qui commence le mot fuivant, cela a donné occafion aux Copiftes d'oublier une des deux SS, & d'écrire Aphar au lieu de Saphar, comme en avertit très-bien le R. P. Hardouin qui cite le paffage d'Arrien. Ortelius avoit fait cette remarque avant lui. Ptolomée nomme cette Ville Saphara [h] en un endroit, & Sapphara [i] en un autre. L'Edition de Bertius a le double p en tous les deux paffages. Arrien auffi-bien que Ptolomée nomme cette Ville *Métropole*, & dit [k] que c'étoit de fon tems la demeure de Charibaël Roi legitime des Homérites & des Sabaïtes leurs voifins, qu'il étoit ami des Généraux Romains à qui il envoyoit fouvent des Députés, & des prefens. Quelques-uns y ont cherché Ophir. Voyez l'Article Ophir. Le R. P. Hardouin dit que le nom moderne eft Saana.

[f] Lib. 6. c. 23.

[g] Peripl. Maris Erythræi, p. 13. Edit. Oxon.

[h] Lib 6. c. 7.

[i] Lib 6. Tab 6. Afia.

[k] Ubi fupra.

SAPHE, Ville de la Méfopotamie près du Tigre, felon Ptolomée [l]. Quelques Exemplaires portent Sapphé par deux PP.

[l] Lib. 5. c. 18.

SAPHER, Campement des Ifraélites, dans le Defert. Voyez Sepher.

SAPHET. Voyez Sephet.

SAPHON, Lieu de la Paleftine, felon Jofué [m]: il étoit de la Tribu de Gad.

[m] Cap. 13. v. 27.

SAPHOURI. Voyez Sephoris.

SAPHTHA, Bourg ou Ville de l'Arabie Heureufe dans les Terres, felon Ptolomée [n].

[n] Lib. 6. c. 7.

SAPIENZA (La Mer de). On appelle ainfi Mare di Sapienza, ou Acqua di Sapienza, cette partie de la Méditerranée qui bat les Côtes de la Morée, entre la Mer Ionienne au Conchant & l'Archipel à l'Orient. Les Golphes de Coron & de Colochine en font partie.

SAPIENZE (Le), petites Ifles de Gréce fur la Côte Occidentale de la Morée. Le Pere Coronelli en parle ainfi [o] dans fon *Ifolario*: Peu loin de Prodano, ayant dépaffé le Cap Acrita on voit au Midi de la Morée du côté de la Barbarie trois petites Ifles nommées par Panfanias Oenusæ, & appellées aujourd'hui Le Sapienze. Ce nom appartient proprement à la premiére nommée par quelques Auteurs Sphacia ou Sfagia, elle eft pourvue d'un bon Port & d'un Château de médiocre grandeur prefque détruit, qui n'eft qu'à quatre milles de Modon. On croit que le nom de *Sapienza*, en François *Sageffe*, leur a été donné, parce qu'il en faut beaucoup aux Pilotes en ces Quartiers-là pour fe tirer des périls du courant impétueux qui fe trouve entre ces Ifles & celle de Cerigo. La feconde eft nommée par Ptolomée Tiganosa ou Theganosa, par Sophien Caoria, & par les Marins Foscnella. La troifiéme nommée anciennement Baccantia, s'appelle aujourd'hui San Venatico, & n'a point du tout d'Habitans, quoiqu'au côté Oriental elle ait un Port très-fûr & fort grand. Sur le rivage Septentrional on voit voler quantité d'Oifeaux blancs comme des Cygnes, les gens de Mer les nomment *Abbordo*. Mr. Baudrand, fuivant le P. Briet pour guide, nomme ces deux Ifles *Caogalo* & *San Venetico*; & affûre que ce font les Oenuffæ de Paufanias, les diftinguant des Ifles de *Sapienze*. Entre le Nord & le Nord-Eft il y a cinq ou fix petits Ecueils qui fervent de retraite aux Corfaires de Barba-

[o] Part. 1. p. 185.

rie qui s'y mettent en embuſcade pour ſurprendre les Barques des Paſſagers.

SAPIRENE, Iſle du Golphe Arabique, ſelon Pline [a]. Ptolomée dit SAPPIRENE par deux *pp*, & la met du côté de l'Egypte. Etienne le Géographe écrit Σαπφειρίνη, SAPPHIRINE, & dit que les Saphirs venoient de-là.

[a] Lib. 6. c. 29.

SAPIRES, Peuple du Pont dans les Terres, ſelon Etienne le Géographe qui ajoute que de ſon tems on diſoit *Sabires* par un *b*. Berkelius ſon Commentateur dit qu'Orphée nomme auſſi ce Peuple, & il renvoye aux Notes qui ſont après le I. Tome de l'Hiſtoire Byzantine. Ortelius dit que ce ſont les SABIRI d'Agathias.

SAPIS, Riviére d'Italie dans le *Picenum*, auprès de la Ville d'Iſaurum: ſon nom moderne eſt le SAVIO, & comme cette Riviére paſſe à Ceſena, on la nomme auſſi RIO DI CESENA.

SAPITO. Mr. Baudrand dit que PORAMA ou SAPITO, ſont les noms modernes de l'ancienne Cardamyle, Ville du Péloponnéſe dans la Laconie.

SAPOLUS, Ville de l'Inde en deçà du Gange, ſelon Ptolomée [b].

[b] Lib. 7. c. 1.

SAPONARA, Bourg & Château d'Italie au Royaume de Naples dans la Principauté Ultérieure, ſur la Riviére d'Agri au pied du Mont Apennin, & aux Confins de la Baſilicate, à dix milles au-deſſous de Marſien Nuovo, vers le Midi, ſelon Mr. Baudrand.

SAPONARIA, Fauxbourg de la Ville de Toul. Il en eſt parlé dans un Concile tenu ſous Charlemagne en ce Lieu.

SAPORDA, Lieu de la Pamphylie, ſelon Polybe [c].

[c] Lib. 5.

SAPOTHRENÆ, ancien Peuple de la Sarmatie en Aſie, ſelon Ptolomée [d].

[d] Lib. 5. c. 9.

SAPPA, Ville de la Turquie en Europe dans l'Albanie. Elle étoit ſur une Montagne au bas de laquelle eſt le Village de *Ndeneſciata*, c'eſt-à-dire, ſelon Mr. Baudrand [e], ſous la Sappa, près de la Riviére de Ghiadri. Le Pays en conſerve encore le nom vers le Drinnoir. Quoique ruïnée elle a un Evêché ſuffragant de l'Archevêché d'Antivari. Cet Evêque fait ſa réſidence ordinaire à Ndeneſciata.

[e] Edit. 1705.

SAPPERINE, Pour SAPIRENE.

SAPPHAR. Voyez SAPHAR.

SAPPHO, Village de la Paleſtine dans le Canton de Samarie, ſelon Joſephe [f] qui le met entre Arus Lieu voiſin de Samarie, & Ammaus. Le Grec porte Sappho, Σαπφὼ M. d'Andilly met SEMPHO.

[f] De Bello l. 2. c. 3. Lat. 7. Græc. & 7. d'Andill.

SAPPHIRINE, ou SAPPHEIRINE, ou SAMPHAIAINE. Voyez SAPIRENE.

SAPPINIA TRIBUS, Peuple d'Italie dans l'Ombrie. Tite-Live [g] en fait mention. Elle prenoit ſon nom du *Sapis*, le *Savio*, Riviére auprès de laquelle elle habitoit. Ce mot ſe doit écrire par un ſeul *p*. *Sapinia Tribus*.

[g] Lib. 31. c. 2.

SAPPIRII, Σαππίριοι; Ortelius [h] dit que Manuel Empereur dans ſa Députation aux Evêques d'Arménie fait mention d'un Evêque dont le Peuple eſt ainſi nommé. Je doute qu'il ſoit différent des Sapires.

[h] Theſaur.

1. SAPRA PALUS, Lac dans l'Iſthme de la Cherſonnéſe Taurique ſelon Strabon [i]. Ce mot Σαπρα feminin de Σαπρος, veut dire *Pourri*, *Corrompu*. Le Lac que Caſaubon croit être le même que BUCE, eſt au Nord de la Cherſonnéſe, à l'Orient de l'Iſthme, qui la joint à la Terre ferme & qui, comme dit Strabon, le ſépare de la Mer, c'eſt-à-dire du Pont-Euxin, ou ce qui revient au même du Golphe Carcinite. Il étoit plus enfermé qu'il n'eſt préſentement par une Langue de terre qui s'avance vers le Nord, au Couchant de ce Lac, & qui ne l'empêchoit pas de communiquer avec le Palus Méotide. Cette Langue de terre qui peut bien avoir été anciennement un Iſthme entier eſt encore préſentement aſſés conſidérable pour marquer l'ancienne étendue du Lac Sapra.

[i] Lib 7. p. 308.

2. SAPRA PALUS, Lac de l'Aſie Mineure vers la Troade auprès d'Aſtyra [k], il ſe décharge dans la Mer en un endroit où le rivage eſt bordé de Roches.

[k] Ibid. l. 13. p. 614.

SAPRIA, Siège Epiſcopal très-ancien. On n'en dit point d'autre circonſtance ſinon que St. Dorothée dit que Nicolas, l'un des LXXII. Diſciples de N. S. J. C. & l'un des VII. premiers Diacres choiſis par les Apôtres fut fait Evêque de Sapria [l]. *Nicolaus unus ex ſeptem fuit. Hic cum eſſet Sapriæ Epiſcopus factus in alienam Doctrinam lapſus unà cum Simone a fide defecit.*

[l] Biblioth. Patr. Edit. Margarit. de la Bighe t. 3. p. 149.

SAPRISARA, Village de la Baſſe Mœſie, au Territoire de Nicopolis, ſelon Ortelius qui cite *Aldi* Orthographia Fol. 527.

SAPSAS, Lieu vers le Jourdain dans la Paleſtine. Sophronius croit que St. Jean Baptiſte y demeuroit. Ortelius [m] a cru qu'Etienne le Géographe a ſongé à ce Lieu en faiſant ſon Article de Lampſos Λάμψος, où il dit *Lampſius uti Sapſius*, *Cipſius*, c'eſt-à-dire de Lampſos le nom national eſt *Lampſius*, comme *Sapſius*, & *Cipſius*. Berkelius avoue que les Imprimés & les Manuſcrits portent Σάψιος *Sapſius*, mais, dit-il, c'eſt un mot qui ne ſignifie rien; il change ce mot de *Sapſius* en *Thapſius*, Θάψιος. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il ne change rien au mot *Cipſius*, quoiqu'il ne ſache point ce qu'il ſignifie, par la même raiſon il pouvoit laiſſer *Sapſius*. Eſt-il dit que nous devions ôter des Ouvrages des Anciens tout ce que le tems a rendu obſcur?

[m] Theſaur.

SAPURI, ou TAPURI MONTES, Montagnes de la Scythie, en deçà de l'Imaüs, ſelon Ptolomée [n].

[n] Lib. 6. c. 14.

SAQUES (Les), ancien Peuple que les Hiſtoriens Latins nomment SACÆ. Voyez ce mot.

1. SARA, Ville Marchande de la Cherſonnéſe d'Or.

2. SARA, ou ZARA, ancien Lieu d'Aſie dans la Petite Arménie, ſur la route d'Arabiſſus à Satala, entre Eumeis & Dagolaſſon à XVIII. M. P. de la premiére & à XX. M. P. de la ſeconde.

1. SARAA [o], Ville de la Paleſtine dans la Tribu de Juda. Elle fut bâtie ou fortifiée par Roboam [p].

[o] Dom Calmet, Dict.

[p] Paralip. l. 2. c. 11. v. 10.

2. SARAA, ou TSORA, Ville de la Paleſtine dans la Tribu de Dan. C'étoit le

Lieu

Lien de la naissance de Samson [a]. Elle étoit sur la Frontiére de cette Province & de celle de Juda. *Et fuit terminus possessionis ejus Saraa Estael & Hirsemes*, dit le Livre de Josué. Eusebe [b] la met à dix milles d'Eleutheropolis en tirant vers Nicopolis, & assez près de Caphar-Sorec. D. Calmet croit que les Saraites du premier Livre des Paralipomenes [c] & les Sarathi du même Livre sont les Habitans de Saraa [d].

[a] Judic. c. 13. v. 2.
[b] In Sara & in Sorec.
[c] Cap. 2. v. 53.
[d] Cap. 4. v. 2.

SARABACUS, ou SARABACUS, selon les divers Exemplaires de Ptolomée [e], Ville de l'Inde au delà du Gange.

[e] Lib. 7. c. 2.

SARABAT (Le), Riviére d'Asie dans la Natolie. C'est l'Hermus des Anciens. Voyez HERMUS No. 1. Il a son Embouchure dans le Golphe de Smyrne auprès de Smyrne.

SARABATHA, ou SARABATHA, St. Epiphane [f] nomme ainsi la Patrie du Prophete Sophonie.

[f] De Vita & Morte Prophet.

SARABOY, petite Ville des Indes dans l'Isle de Java, sur la Côte Septentrionale, à vingt lieues de la Ville de Mataran vers le Nord.

Mr. Baudrand de qui est cet Article l'a dressé sur une Carte de Samson: Mr. Reland qui en a donné une meilleure nomme cette Ville SJERIBON. Elle n'est pas petite. Mr. Samson la met entre *Dermayo* au Couchant & *Taragalle* au Levant. Schouten [g] dans son Voyage aux Indes Orientales les nomme toutes les trois *Taggel*, CHARABON & *Dermaya*. Mr. Reland dans sa Carte les appelle *Teggal*, SJERIBON & *Dermayaon*. Cette Ville de *Sjeribon* est nommée TSIERIBON, Capitale d'un Royaume & d'une Province particuliére de même nom dans l'Article de JAVA.

[g] T. 1. p. 279.

SARABRIS, ancienne Ville de l'Espagne Tarragonnoise, selon Ptolomée. Ses Interpretes disent que c'est ZAMORA. Florien d'Ocampo dit que c'est Toao, sur le Duero; & son sentiment est favorisé par Gomez Vasæus, selon Ortelius [h].

[h] Thesaur.

SARABUS, Riviére de l'Inde en deçà du Gange, selon Ptolomée [i]. C'est une de celles qui tombent dans le Gange.

[i] Lib. 7. c. 1.

SARA, ou SARECA, Ville de la Sarmatie Asiatique, selon Ptolomée [k]. Elle étoit auprès du Fleuve Vardan suivant cet Auteur.

[k] Lib. 5. c. 9.

SARACE, Ville de la Colchide, dans les Terres, selon Ptolomée [l].

[l] Lib. 5. c. 10.

SARACENE (La), Contrée de l'Arabie Pétrée, selon Ptolomée [m]. Elle étoit au Couchant des Montagnes Noires en tirant vers l'Egypte. Dans les Actes du Concile de Chalcédoine il est fait plusieurs fois mention de SARACENORUM CIVITAS *la Ville des Sarazins*, Ortelius [n] croit qu'il faut la chercher dans la Saracène de Ptolomée.

[m] Lib. 5. c. 17.
[n] Thesaur.

SARACENI, ancien Peuple de l'Arabie. Erathosthène, dans Strabon, les nomme SCENITÆ ARABES. Les premiers, dit-il, qui occupent l'Arabie Heureuse après les Syriens & les Juifs, sont des Laboureurs. Après eux est une terre sablonneuse & stérile où il y a peu de Palmiers, mais qui produit des épines & des bruyeres, & qui a de l'eau lorsqu'on creuse dans la terre, comme la Gedrosie. Ce Pays est occupé par les *Arabes Scenites*, qui nourrissent des Chameaux. Pline dit [o]: Au delà de l'Embouchure du Nil, qui porte le nom de Péluse, est l'Arabie qui s'étend vers la Mer Rouge & vers cette odoriférante & riche Contrée connue sous le nom d'Heureuse. Elle est nommée du nom des Catabanes, des Esbonites, & des Arabes Scenites, & est stérile, excepté aux confins de la Syrie, & n'a rien de recommandable que le Mont Casius. Ce nom d'*Arabes Scenites* vient de ce qu'ils logeoient sous des tentes comme font encore les Bedouins qui sont de véritables Scenites. Ammien Marcellin nous apprend que les Arabes Scenites étoient le même Peuple que les Sarazins. *Mare Rubrum & Scenitas Arabas quos Saracenes Posteritas appellavit*, dit cet Historien [p]. Il avoit dit ailleurs [q]: Les Sarazins que nous ne devons jamais souhaiter d'avoir pour amis ni pour ennemis, courant çà & là, ravageoient en un instant tout ce qu'il trouvoient sous leur main; ils ressembloient à des Epreviers avides qui, s'ils voyent bien haut une proye, l'enlevent par un vol rapide & ne s'arretent point qu'ils ne s'en soient saisis: quoique j'aye parlé de leurs mœurs dans l'Histoire de l'Empereur Marcus & ensuite en diverses occasions, je ne laisserai pas d'en toucher ici en passant quelque particularités. Toutes ces Nations qui s'étendent entre l'Assyrie & les Cataractes du Nil & jusqu'aux confins des Blemmyes, sont également guerriéres. Les hommes sont à demi-nuds, avec un Saye de couleur qui les couvre jusqu'au dessous de la ceinture: ils se coulent de divers côtés à la faveur de leurs Chevaux qui sont très-légers, & de leurs Chameaux, & ne s'embarrassent ni de la paix ni de la guerre: on ne voit jamais aucun d'eux mener la charrue, tailler des Arbres ou cultiver la terre pour se nourrir; mais ils sont vagabonds & dispersés dans une assés grande étendue, sans domicile, sans demeure fixe & sans Loix. Ils ne s'accommodent pas long-tems de l'air d'un Lieu & ils en changent souvent, leur vie est une suite perpétuelle. Ils ont des femmes mercenaires qu'ils prennent à louage pour un tems, & moyennant un prix dont il conviennent; & pour donner à ce commerce une apparence de mariage, la femme présente à l'homme à titre de Dot une pique & une tente, & quand elle a achevé le tems dont ils étoient convenus, elle se retire, s'il le veut ainsi. On ne sauroit croire avec quelle lubricité l'un & l'autre Sexe s'abandonnent aux débauches de l'amour. Tant qu'ils vivent, leur tems se passe à errer au loin & au large; de sorte qu'une femme épousée en un endroit, accouche dans un autre, éleve ses enfans en d'autres sans pouvoir se reposer nulle part. Ils se nourrissent tous de chair de Bêtes sauvages, de lait qu'ils ont en abondance, d'herbe de plusieurs espèces & de quelques Oiseaux, quand ils en peuvent prendre. Nous les avons vus la plûpart ne connoissant l'usage du Bled ni celui du Vin.

[o] Lib. 5. c. 11.
[p] Lib. 23. c. 6.
[q] Lib. 14.

Il semble par ce passage qu'Ammien Marcellin comprenne ici, sous le nom de Sarazins, généralement tous les Peuples de l'Arabie, & cela paroît se devoir conclure de ce qu'il dit toutes les Nations qui sont entre l'Assyrie & les Cataractes du Nil. Dans cette étendue il y avoit néanmoins des Villes, or les Arabes Scenites, qui, selon lui, furent appelles ensuite les Sarazins, n'avoient ni Villes ni Villages. Ce sont proprement ceux-là qu'il peint dans le passage que je viens de traduire. Ce qu'il dit de la mauvaise qualité de ce Peuple, dont le Peuple Romain ne pouvoit souhaiter ni l'amitié ni la haine, s'accorde assés avec la perfidie naturelle que lui reprochent Ménandre Protecteur [a], Théophilacte Simocate [b] &c. Henri Valois fait dans une de ses Notes une critique qui ne me paroît pas fondée. Scaliger sur la Chronique d'Eusébe avoit dit que pas un Auteur plus ancien que Ptolomée n'avoit fait mention des Sarazins. Pline, dit Henri Valois, est plus ancien que Ptolomée, or il distingue les *Saraceni* des Arabes Scenites. Je ne trouve point dans le 28. Chapitre du VI. Livre, auquel il renvoye, que Pline qui y parle plusieurs fois des Arabes Scenites y fasse une seule fois mention du Peuple *Saraceni*, à moins que Henri Valois n'ait lu *Saracenorum* dans ce passage: *Deinde est Oppidum quod Caracenorum Regi paret in Pasitigris ripa Forath nomine* &c. mais j'ai peine a soupçonner un si savant homme de n'avoir pas vu que ce Roi est le même qui est nommé peu de lignes après dans cet autre passage *Thumatam: quod* (Oppidum) *abesse a Petra decem dierum navigatione, nostri Negociatores dicunt Characenorumque Regi parere.* Il est clair que dans ces deux passages il faut une orthographe uniforme, & qu'il s'y agit d'un même Roi dont la Ville, nommée *Charax*, n'étoit qu'à douze mille pas de Forath, selon le même Pline. Charax étoit le nom de la Ville, celui du Peuple étoit *Characeni*, & il s'agit de leur Roi en cet endroit. C'est par une négligence ou des Imprimeurs ou de ceux qui ont transcrit cet Auteur avant l'Epoque de l'Imprimerie que ce mot *Characenorum* est écrit par un simple *C* sans *h* dans un passage, & par un *Ch* dans l'autre. Il s'agit là d'un Roi dont l'Etat étoit à l'Orient du Tigre & les Sarazins ne s'étendoient point jusques-là du tems de Pline, qui même ne nomme le Peuple Saraceni par ce nom en aucun endroit.

[a] P. 185.
[b] la fine lib. 3.

Ptolomée distingue les *Scenites* des *Sarazins*; mais il faut y ajoûter une remarque, c'est qu'il parle deux fois des Sarazins & leur donne deux situations différentes. Saracena, selon lui, étoit dans l'Arabie Pétrée entre la Mer Rouge, l'Egypte, la Palestine & cette Chaîne de Montagnes qui commence à Pharan sur la Mer Rouge & dont la Mont Sinaï fait partie. Si delà on va vers l'Orient à travers le Pays des Pharanites dont le Territoire d'Elana faisoit partie, on sort de l'Arabie Pétrée, & entrant dans l'Arabie Heureuse, on trouve un Peuple particulier que Ptolomée nomme Scenites, au Midi desquels il place une Nation qu'il appelle *Saraceni*; & ceux-là sont de l'Arabie Heureuse, au lieu que *Saracena Gens* ou *Regio* est de l'Arabie Pétrée. Mais il est aisé de voir par ce voisinage des Scenites & des Sarazins situez aux Confins de l'Arabie Heureuse que c'étoit des parties d'un même Peuple. D'ailleurs les noms de *Scenites* & de *Sarazins*, n'étoient pas les noms propres de cette Nation. Ce n'étoient à proprement parler que des *Sobriquets* que les autres Nations lui donnérent. Le mot de Scenites, comme il a été déja dit, vient de ce qu'ils demeuroient sous des Tentes, Σκηνη veut dire une *Tente*. Le mot de Sarazin vient de l'Arabe סרק *Saraka*, qui veut dire *voler*, *piller*, & ce nom exprime les brigandages de cette Nation.

Etienne le Géographe trompé par la ressemblance des noms a cru trouver l'origine des Sarazins dans le nom de SARACA, Ville de l'Arabie Heureuse, à l'Orient Septentrional du Port de Musa; mais Ptolomée, qui fournit cette Ville, met aux-environs les SARITÆ & non pas les SARACENI, qui étoient bien loin delà vers le Nord aux Confins de l'Arabie Pétrée. Cette Ville de *Saraca* & le Peuple *Saraceni* n'avoient rien de commun ensemble.

La situation premiére des *Saraceni* dans l'Arabie Pétrée convient assez à l'ancienne opinion qui prend les Ismaélites & ces Sarazins pour un même Peuple. La Paraphrase de Jérusalem explique la Caravane des Ismaélites auxquels Joseph fut vendu par ses freres [c] par une Troupe de Sarazins סרקין *Sarakin*. Ce nom a été aussi donné aux Madianites voisins de la Mer Rouge. St. Augustin dit [d]: *On dit qu'Israël les poursuivit dans les Lieux où demeuroient les Madianites qu'on appelle aujourd'hui les Sarazins.* Quoique que les Ismaélites & les Madianites eussent une origine différente, ils se mélerent néanmoins & formérent ensemble le Peuple qui a été connu sous le nom de Sarazins.

[c] Genes. c. 37. v. 25.
[d] In Numer. q. 20.

Marcien d'Héraclée fortifie ce sentiment lorsqu'il dit: Les Lieux à la Gorge de l'Arabie Heureuse après l'Arabie Pétrée & l'Arabie Deserte sont habités par les Sarazins comme on les appelle. Ils ont plusieurs noms & possédent beaucoup de Terrain desert. Ils sont donc voisins de l'Arabie Pétrée, de l'Arabie Deserte, de la Palestine, de la Perside, & par conséquent de l'Arabie Heureuse. Procope met des Sarazins en plus d'un endroit: Premiérement dans l'Arabie au delà de la Palestine, secondement dans la Palestine même, troisiémement des Sarazins appellez MAADEENS, voisins des Homerites dont ils étoient Sujets, & enfin des Sarazins Anthropophages voisins des Indiens. Voici le passage entier de la Traduction de Mr. Cousin [e]. Lorsque l'on a passé les Frontiéres de la Palestine, on trouve la Natinn des Sarazins qui habitent depuis long-tems un Pays planté de Palmiers & où il ne croît point d'autres Arbres. Abocarabe qui en étoit le Maître en a fait don à Justinien, de qui en récompense il a

[e] Guerre des Perses, l. 2. c. 19.

a reçu le Gouvernement des Sarazins de la Palestine, où il s'est rendu si formidable qu'il a toûjours arrêté les courses des Troupes étrangéres. Aujourd'hui l'Empereur n'est Maître que de nom de ce Pays qui est planté de Palmiers, & il n'en joüit pas en effet: tout le milieu qui contient environ dix Journées de chemin étant entiérement inhabité à cause de la secheresse, & il n'a rien de considérable que ce vain titre de Donation faite par Abocarabe & acceptée par Justinien. Voila, dit Procope, ce que j'avois à dire de cet endroit-là. Immédiatement après habitent les Sarazins appellez MADENES, poursuit cet Historien, Sujets des Omérites qui demeurent tout proche le long du Rivage. Ensuite de ceux-ci on dit qu'il y a encore diverses Nations jusqu'aux Sarazins surnommez Anthropophages. Après ceux-ci sont les Indiens; mais, ajoûte-t-il en finissant, que chacun discoure de tous ces Peuples comme il le trouvera à propos. Cette maniére de finir me paroît être d'un Historien qui se lasse d'avancer des choses dont il sent bien qu'il n'est guéres au fait. On ne peut pas compter beaucoup sur ce qu'il dit de ces Sarazins Anthropophages voisins des Indiens; mais ces Sarazins surnommez MAADENS me paroissent conserver des traces bien visibles des *Madianites* de l'Arabie Heureuse, & Ptolomée s'y accorde, quand joignant aux Scenites les Sarazins, il met entr'eux & la Mer une Ville qu'il nomme MADIAMA laquelle ressemble assez pour le nom à la Madian d'Arabie. Ce passage ne laisse pas d'être précieux parce qu'il marque ce qu'on savoit des Sarazins sous l'Empire de Justinien qui mourut en 565.

Ce Peuple étoit partagé alors par Tribus, entre lesquelles certaines Familles conservoient une prééminence héréditaire. Il y avoit alors en Arabie des Villes qui se gouvernoient indépendemment les unes des autres; mais je doute que ces Villes fussent aux Sarazins, puis qu'on y subsistoit du Commerce, & que les Sarazins vivoient de rapines, comme tous les Historiens l'attestent. Ces Sarazins étoient encore Idolâtres dans le sixiéme Siécle.

Mahomet qui naquit la sixiéme année de Justin Successeur de Justinien, l'an 571., trouva l'Arabie partagée entre un assez grand nombre de Tribus & dans l'état où je viens de dire qu'elle étoit alors; peu de Chrétiens, quelques Juifs, beaucoup de gens sans Religion & sans autre culte que celui des Idoles. Chassé de la Mecque où il avoit employé douze ans d'intrigues pour faire valoir ses prétendues-révélations, il se retira à Médine qu'on appelloit alors IATREB & qui fut nommée ensuite *Medinah al Nabi*, c'est-à-dire la *Ville du Prophète*: nous disons aujourd'hui Médine. Mahomet y fut suivi par ceux que son imposture avoit séduits, une partie des Habitans se joignit à eux. Il sut s'attacher les Sarazins, & se mettant à la tete d'un Corps de Troupes l'an 628. il se fit donner par Heraclius des Terres pour les habiter. Ce Prince avoit besoin de Troupes à quelque prix que ce fût pour se tirer du danger où le mettoit la guerre de Perse. La faveur qu'il fit à celles de Mahomet fut cause qu'elles se multipliérent, & qu'elles furent en état d'envahir la Palestine, la Syrie & l'Egypte. Elles conquirent même la Perse proprement dite, après en avoir mis en fuite le Roi nommé Hormisdas en 640. Ces Troupes de Mahomet sont nommées par les Historiens *les Sarazins*; non par la raison qu'en donne Wolfgang Drechsler dans son Histoire des Arabes, où il dit *Seducens Arabas aliosque Asiaticos Populos eos Saracenos nuncupavit*; mais parce qu'en effet les Sarazins faisoient la principale force de l'Armée de Mahomet. Il mourut en 631. & ses Successeurs achevérent les Conquètes qu'il méditoit. Il s'étoit déja rendu Maître de l'Arabie, ils y ajoûtérent le reste de la Palestine, la Syrie, l'Egypte, & même la Perse propre en 640.

Les Galiphes Successeurs de Mahomet joignirent comme lui l'autorité Souveraine à la Puissance Pontificale; mais un Empire aussi vaste, que le leur l'étoit devenu en 80. ans, ne put bien se conserver. Les Sultans qui avoient les grands Gouvernemens secouérent peu à peu le joug des Califes; & il s'en forma divers Royaumes. Les Turcs, Peuple venu du Turkestan en Asie, embrassérent la Religion des Sarazins, & leur enlevérent avec le tems de vastes Pays qui joints aux débris des Empires de Trebisonde & de Constantinople ont formé l'Empire Turc. L'Egypte eut ses Soudans particuliers. Les Généraux Sarazins qui avoient soumis les Côtes de l'Afrique le long de la Méditerranée furent appellez en Espagne par le Comte Julien. On les nomme également *Sarazins* à cause de leur origine, & *Maures*, parce qu'ils étoient établis dans les trois Mauritanies. C'étoit chez eux que le Comte Julien étoit en Ambassade, lorsque sa fille fut deshonorée par Roderic Roi d'Espagne. Le Comte outragé s'adressa à eux pour le vanger. Ils étoient commandez par un Emir qui reconnoissoit pour Souverain Valid Calife de Damas Chef de tous les Sarazins. On peut voir dans l'Histoire d'Espagne les changemens affreux qu'ils y firent, & dans celle de France les courses qu'ils y firent jusques dans le Poitou & dans la Touraine; & quoique Charles Martel remportât sur eux une victoire complete, ils ne laissoient pas d'avoir des Places dans la Provence. Ces Peuples s'accoûtumérent aussi à la Marine & devinrent des Pirates bien redoutables; ils infestérent les Côtes de la Méditerranée, surtout celles de l'Italie & même en 846. ils remontérent le Tibre & pillérent l'Eglise de St. Pierre aux Portes de Rome. On retrouve les Sarazins dans l'Histoire des Croisades de l'XI. & du XII. Siécles, & ce fut principalement contr'eux qu'elles furent prêchées. Ils ont possédé la Sicile, la Sardaigne & quantité d'autres Lieux.

Quelques-uns de nos anciens Chroniqueurs ont donné le nom de Sarazins à tous

tous les Mahométaus. Ce nom s'eſt enfin petdu. On nomme Turcs ceua qui demeurent dans l'Etendue de l'Empire Turc, & qui habiteut les Villes & les Villages. On nomme Arabes ceux qui habitent l'Arabie, nu des Lieux conquis pat les Arabes. Les vrais Sarazins d'aujuurd'hui ſont les Bedduins, qui deſcendeut d'Iſmaël. Voyez Benuuins.

SARACINA, Bourg d'Italie au Rnyaume de Naples dans la Calabre Citétieure, ſur la petite Riviére de Garga, environ à trois heues de Caſſann vers le Couchant. Ortelius écrit ce nom Saracana. Voyea Sastium que Barri croit être l'ancien nom de ce Bourg.

SARACORI, ancien Peuple dont Ælien rappurte cette particularité dans ſon Hiſtoire des Animaux [a]. Les Saracores, dit-il, oe ſe ſerveot point d'Anes pour porter des fardeaux ni pour tourner les Meules, mais pour la guerre, & de même que les Grecs montent à cheval pour faire la guerre, les Saracores montens ſur des Anes en pareille occaſiou. Ælien ne dit point en quel lieu étoit ce Peuple. Ortelius conjecture que ce pourroit bien être le même que les Saraguaes Peuple d'Aſie, ſelon Suidas Σαραγύροι.

[a] Lib. 12. c. 34.

SARAGA, Ville du Pays des Sines, ſelon Prolomée [b]. Quelques Exemplaires porteut Sagara.

[b] Lib. 7. c. 3.

SARAGINA, Village de la Marmarique dans les Terres, ſelon le meme.

SARAGOSSE ou Saragoce, en Latin Cæsaræa Augusta, Cæsaraugusta, & Cæsar-Augusta, Ville d'Eſpagne au Royaume d'Artagou dont elle eſt la Capitale. Cette Ville eſt ſituée ſur l'Ebre à l'eodroit où le Gallego, & la Guerva viennent ſe perdre dans ce Fleuve. Le Xalon y tombe auſſi, mais plus haut dans le Territoire de Sarragoſſe. Les Eſpagnols écrivent Zaranoça, qui revient à la même prononciatiou, excepté la lettra finale. Elle eſt à onze lieues communes d'Eſpagne, & à l'Orient Septentrional de Catalaïud, à douze de Tarraçone, à ſeize de Lerida, qui eſt à l'Orient Metidinual de cette Ville, à quarante de Barcelone, & à 21. de Pampeluoe, qui eſt au Nord Occidental. Pline [c] dit, que ſon aucien oom etoit Salduba. Perſonne ne doute qu'elle n'ait été batie par les Phœuiciens, chez qui Baal étoit le Dieu, que les Grecs & Romains, appellerent Ζεὺς & Jupiter. Ce nom entroit dans la compoſitioo des noms de pluſieurs Villes de leur fundation, & comme Bochart le remarque très-bien [d], Calduba peut avoir été en Phœnicien, *Caltobaal*, c'eſt-à-dire, *Baal eſt ſon refuge*, Salduba, *Saltobaal*, qui peut ſignifier *ſon Domaine eſt à Baal*, ou bien *Baal eſt ſon bouclier*; Sonoba, *Saanobaal*, c'eſt-a-dire, Baal eſt ſon ſoutien; Menoba, *Meniobaal*, c'eſt-à-dire, *ſon Commaudant eſt Baal*; Onoba, *Onobaal*, c'eſt-à-dire, *Baal eſt ſa force*, Corduba, *Chardobaal*, c'eſt-à-dire, *ſa crainte eſt Baal*, &c. Le retrauchement de l'L finale ne doit point faire de peine, car les Grecs la ſupprimoient de meme dans les noms d'*Annibal*, d'*Aſdrubal*, &c. qu'ils écrivoient Ἀννίβα & Ἀσδρούβα. Elle conſerva ce nom ſous les Romains, juſqu'à ce qu'ayant été repeuplee pat une Colonie Romaine ſous Ceſar Auguſte, elle prit le nom de cet Empereur, d'ou s'eſt furme le nom moderne. On y a trouvé une Medaille d'Auguſte en Bronze, où l'on voyoit d'un côté un Etendard ſouteuu d'une pique, qui etoit le Symbole d'une Cnlunie avec cette Légende autour de la tête d'Auguſte: Aognstus D. F. & ſur le revers, Cæsar Auonsta M. Poa. Cn. Fab. II. Vir. Le R. P. Hardouin en fourait quelques autres que voici. L'une repreſente un Laboureur qui mene des Bœufs attachés à une charrue; Symbole d'une Colonie. Varron [e] dit, que l'on commençoit ainſi une Colonie, en attelant un Bœuf avec une Vache, de maniére que la Vache étoit du côté de la Colonie, & le Bœuf du côté de la Campagoe. La charrue ſelon cette diſpoſition traçoit le tour des murailles, & on portoit la charrue au lieu, où l'on vouloit avoir la Porte de la Ville. Pline dit [f], que Saragoſſe étoit une Colonie franche, arroſée par l'Ebre, & qu'auparavant il y avoit au même lieu un Buurg nommé Salduba. *Cæſar Auguſta Colonia immunis, amne Ibero affuſa, ubi Oppidum antea vocabatur Saldaba.* Il y a dans le Tréſor de Goltzius [g], cette ancieone Ioſcription Col. Cæsaraa Aug. Salduba. Une autre Médaille repréſente la tête d'Auguſte, couronnée de Lauriers avec ces mots, Cæsar Augusta Cn. Dom. Amp. C. Vet. Lang. II. Vir. c'eſt-à-dire, *Cn. Domitio Ampliato: Cajo Vetario Laugaido, Duumviris.* Une autre porte ces mots L. Cassio. C. Valer. Fen. IIVir. c'eſt-à-dire, *L. Caſſio, Caïo Valerio Feneſtella Duumviris.* On lit ſur nue autre Médaille, C. C. A. Pietatis Augustæ. On y voit la tête de la Piété pour repréſenter la Piété de Julie fille d'Auguſte. Sur le revers eſt uo Temple & les noms des Duumvirs. Juniano Lupo Pr. C. Cæs. C. Pomponio Parr. IIVir. c'eſt-à-dire, *Juniano Lupo Præfecto Cohortis Cæſarianæ, Cajo Pomponio Parra Duumviris.* Sur une autre on voit entre deux Etendards de Cohortes & une Aigle Légionnaire ces truis lettres C. C. A. qui ſignifient *Colonia Cæſar Auguſta.* Le plus grand nombre des Médailles porte ces trois lettres C. C. A. Pluſieurs ont Cæsar. Augusta, avec un point après le mot Cæsar, quelques-unes Cæs. Augusta: dans toutes ces Médailles il faut lire *Cæſarea Auguſta.* Cellarius ſoupçonne que le mot de *Cæſarauguſta* pourroit bien être venu de ce qu'en liſant le point a été négligé, il remarque cependant que Prudence dans ſon Hymne pour les Martyrs de Sarragoſſe dit [h]:

Tu decem Sanctos revehes & octo,
Cæſarauguſta ſtudioſa Chriſti,
Verticem flavis oleis revincta
Pacis honore.

Entre les Ioſcriptions de Gruter [i], il s'en trouve une qui, ſi elle eſt exactement copiée, favoriſe ceux qui diſent *Cæſarauguſta*

[c] Lib. 3. c. 3.

[d] Chanaan l. 1. c. 34. p. 667. Edit. Cadom.

[e] Lib. 4. de Lingua Latina.

[f] Lib. 3. c. 3.

[g] P. 238.

[h] Periſteph. Hymn. 4.

[i] P. 314. n. 12.

gusta d'un seul mot, la voici: POSTHUMIÆ MARCELLINÆ EX CÆSARAUG. KARENSI, que Mr. de Marca explique ainsi, *Posthumiæ Origine Carensi ex conventu Cæsaraugustano.* En effet, Pline met le Peuple CARENSES, dans le département de Sarragosse. CARES, pour le dire ici en passant, est une petite Ville, nommée aujourd'hui *Puente de la Reina*, à quatre lieues de Pampelune.

a Vairac, rectifié sur des Mémoires envoyez de Saragoce.

Cette Ville [a] est très-grande, très-belle, & très-bien bâtie. Les rues y sont longues, larges, bien pavées & fort propres. Les Maisons y sont généralement plus belles qu'à Madrid: la plûpart sont construites de brique, & les autres de belle pierre. On y compte dix-sept grandes Eglises, & quatorze beaux Monastères, sans parler de plusieurs autres moins considérables. Elle est le Siège d'un Archevêché. Le premier Evêque de Sarragoce, que l'Histoire fournisse est St. Felix, qui vivoit en 255. St. Cyprien Martyr, écrivant aux Eveques assemblés à Mérida l'appelle le Propagateur de la Foi, & le Défenseur de la Vérité. *Felix de Cæsaraugusta Fidei cultor ac defensor Veritatis.* On croit que St. Laurent fut son Archidiacre. Quelques Auteurs ont écrit que St. Athanase Disciple de l'Apôtre St. Jaques, fut Eveque de cette Ville l'an 40. Mais cela se dit sans être appuyé sur d'anciens Monumens. Depuis St. Felix jusqu'à l'invasion des Maures on compte XV. Evêques dont le dernier s'appelloit Bencins; depuis lui jusqu'à l'an 820. on ne trouve aucune trace d'Evêques que d'un nommé Senior, qui faisoit sa résidence à Sarragosse avec la permission des Maures, durant l'oppression desquels cette Ville n'eut que six Evêques. Alphonse X. ayant repris Sarragosse en 1110. sur les Infidèles fit nétoier leur Mosquée, dont il fit faire la Cathédrale, & nomma à cet Evêché Pierre de Libran Bearnois, lequel y établit des Chanoines Séculiers, & ensuite des Réguliers. En 1317. le Pape Jean XXII. étant à Avignon érigea ce Siége en Archevêché, à la priére de Jaime II. & lui donna pour Suffragans les Evêques d'Huesca, de Taraçona, de Pampelune, de Calahorra, de Segorbe, & d'Albarazin; mais depuis ce tems-là, Pampelune & Calahorra en ont été détachés pour être mis sous la Jurisdiction de la Métropole de Burgos, & Segorbe sous celle de Valence; mais en récompense on lui a rendu deux autres Suffragans, savoir Teruel & Jaca, lorsqu'ils ont été érigés en Evêchés. L'Eglise Cathédrale dont nous venons de parler s'appelle la Cen. C'est un très-beau & très-vaste Edifice, bâti à l'antique d'une maniére, qui paroît bizarre à ceux qui n'ont vû que des Eglises élevées par des Chrétiens. Mais il faut se souvenir, que c'étoit une Mosquée. Elle ne laisse pas d'avoir quelque chose de grand & de somptueux dans son irrégularité. Le Chœur sur-tout est enrichi de beau Marbre blanc & mis en œuvre par de très-habiles Architectes & Sculpteurs. On voit entre les raretés qu'il renferme un superbe Tombeau dans lequel reposent les cendres du premier Inquisiteur, & au-dessus duquel sont six Mores suspendus à des Colomnes.

Cette Cathédrale est un grand Bâtiment quarré au milieu duquel il y a un autre quarré, qui fait le Chœur, qui est séparé du Grand Autel par un rang de Piliers, & les deux Allées, qui regnent tout autour de l'Eglise. Il y a de fort belles Chapelles & de magnifiques Balustrades de fer doré. Le Trascoro est d'une fort belle pierre travaillée avec beaucoup d'art. Le Palais Archiepiscopal, qui est tout proche de l'Eglise, consiste en une grande Cour entourée de beaucoup de Bâtimens, qui n'ont aucune beauté remarquable.

Le Chapitre est composé de 42. Canonicats, dont treize sont Dignités, & tous les Chanoines doivent être Prêtres. Ce Chapitre est partagé en deux parties, dont une moitié réside dans une des deux Eglises Métropolitaines de la Ville, & l'autre moitié dans l'autre Eglise. Elles changent de résidence tous les ans, de sorte que vingt & un Chanoines résident alternativement une année dans une des deux Eglises, & l'année suivante dans l'autre. Ces deux Eglises sont St. Sauveur & Notre-Dame du Pilier: dans chacune on chante tous les jours l'Office, & la Messe du Chapitre, selon la solemnité dont l'Eglise fait mention chaque jour. Dans celle de St. Sauveur outre les vingt & un Dignitaires & Chanoines, il y a à l'Office cent-quatre *Personados*, desquels trente & un sont Prébendés, dix-neuf Chapelains, quatre Souchantres pour gouverner le Chœur, un Maître de Chapelle, un Sacristain Major, vingt-quatre Musiciens, & vingt-trois Enfans de Chœur, qui tous portent l'habit de Chœur; les mêmes à très-peu de différence près desservent l'Eglise de Notre-Dame du Pilier, dans laquelle outre cela resident deux Chapelains du Roi en habit de Chanoines. Quand il est question de faire les fonctions Pontificales & Capitulaires, les deux résidences s'unissent & viennent ensemble dans une des deux Eglises. Ces deux Eglises sont Métropolitaines, Collégiales, & Paroissiales.

Celle de Notre-Dame du Pilier est célèbre par le concours extraordinaire du Peuple, qui y va en Pélerinage de toutes les parties de l'Espagne, & même des Royaumes étrangers. Cette Eglise n'a rien de fort beau dans sa structure, mais elle renferme de grandes richesses. La Chapelle, où est l'Image Miraculeuse de la Ste. Vierge, est un souterrain de 36. pieds de long sur 26. de large. La Ste. Vierge y est placée sur un pilier de Marbre, tenant le petit Jesus entre ses bras, dans un lieu si obscur qu'on auroit toutes les peines du monde à la découvrir, sans la lueur de quantité de Lampes, qui éclairent continuellement ce Lieu. On ne peut rien concevoir de plus riche, que ses ornemens; sa Niche, sa Robe & sa Couronne sont remplies de Pierres précieuses d'un prix inestimable; tout à l'entour paroissent des Anges d'argent massif, qui tiennent des flambeaux à la main. Outre cela

cela elle est éclairée par cinquante Lampes d'argent, sans compter plusieurs Chandeliers d'une hauteur, surprenante. La Balustrade est aussi d'argent, toutes les murailles sont tapissées de Figures de Pieds, de Mains, de Bras, de Jambes, d'Yeux, de Têtes, de Cœurs, que les Fidèles ont offerts à la Ste. Vierge, en reconnoissance des Miracles, qu'elle a opérés en leur faveur. Enfin tout est brillant d'or, d'argent & de pierreries dans cette Sainte Basilique, à l'entrée de laquelle on voit une Chapelle dont la Voute est peinte de Roses d'or; & le Cantique *Magnificat* est écrit sur les murailles en lettres d'or.

Outre ces deux Eglises, qui sont en même tems Paroissiales comme on vient de voir, il y a encore à Sarragoce les Paroisses suivantes, Saint Paul érigée en Collégiale par un Bref. Il y a LXX. Bénéficiers; la Magdelaine, St. Jacques le Majeur, St. Philippe, St. Michel hors des murs, Ste. Croix, St. Laurent, St. Jean Baptiste, St. Jean du Pont, Ste. Engratie, qui est de l'Evêché d'Huesca, St. Gilles, St. Pierre, St. Martin dans le Palais nommé Alzaferia, qui sert présentement de Citadelle, St. André, St. Nicolas, qui est en même tems un Couvent de Religieuses du Sépulchre; & enfin Notre-Dame d'Altabas, qui est aussi un Couvent de Franciscaines.

Il y a aussi plusieurs Eglises, qui ne sont point Paroissiales. Les Maisons Religieuses & les Couvens d'Hommes sont, St. Dominique, Saint Ildefonse & St. Vincent Ferrier College, où sont des Dominicains; Notre-Dame de la Conception, où les Jésuites enseignent les Humanités; il y a aussi une Maison, où l'on instruit les petites filles. St. François, Jésus, le Collége de St. Diegue, où sont des Cordeliers de l'Observance. St. Pierre Nolasque, le Collége de St. Lazare, où sont les Peres de la Merci chaussés, St. Augustin, St. Thomas, & le Collége de Manteria, où sont des Augustins chaussés. Notre-Dame des Remedes, & Notre-Dame du Pilier ont des Colléges d'Augustins dechaussés; St. François de Paule Couvent de Minimes, Notre-Dame du Carmel, où sont des Carmes déchaussés, Ste. Isabelle Reine de Portugal, ou sont des Peres de la Providence, ou Théatins, Notre-Dame de l'Assomption, où sont les Peres des Agonisans; la très-Sainte Trinité, Collége des Trinitaires chaussés, il y en a un autre des Trinitaires déchaussés, & à un quart de lieue un autre Couvent, sous le titre de St. Lambert, pour les Trinitaires chaussés. A une lieue de là sont deux Chartreuses l'une nommée *Aula Dei*, & l'autre la Conception, & plus près est Notre-Dame de *Cogullada*, où sont des Capucins, qui ont encore d'autres Couvens hors de la Ville. Joignant la Paroisse de Ste. Engratie, il y a l'Eglise de St. Jerôme, qui ne fait avec elle qu'un même corps de Bâtiment, & qui est accompagnée d'un Convent de Jéronimites. Le Portail de l'Eglise est d'Albâtre fort délicatement travaillé. Le grand Cloître est un des plus beaux, qui se voyent aussi-bien que la Bibliothéque & le Refectoire. Au-dessus du Grand Autel est le *Panthéon*, où reposent les Reliques d'un très-grand nombre de saints Martyrs de Sarragoce. Entre les Miracles, qui s'y font, on compte celui-ci qui est continuel, savoir que neuf ou dix Lampes, qui brulent perpétuellement dans ce Sanctuaire, n'y font aucune fumée. Cela se verifie journellement au grand étonnement de ceux, qui en avoient douté & qui s'en éclaircissent par leur propre experience. Il y a aussi l'Eglise de Ste. Ubaldesca, qui etoit aux Templiers, qui est ouverte du haut en bas dans sa principale muraille depuis le jour qu'ils furent exécutés; & peu loin de là est un College nommé les Vierges.

Puisque nous voici aux Maisons de Filles, il y a Jérusalem, Notre-Dame de Altabas, Ste. Catherine, où sont des Franciscaines de l'Observance. Santa Fé, Ste. Agnès, où sont des Dominicaines, Ste. Luce, où sont des Bernardines, Notre-Dame du Carmel, où sont des Carmelites déchaussées, St. Joseph & *Las Feçetas*, des Carmelites déchaussées, Ste. Monique, des Augustines déchaussées.

A une lieue de la Ville est l'Abbaye Royale de Ste. Foi, où sont des Bernardins. L'Eglise de St. Antoine Abbé dans la Ville tient à un grand Palais, que possede le grand Castellan d'Amposta de l'Ordre de Malthe, c'est où l'on tient le Chapitre des Chevaliers. C'est la première Dignité de la Langue d'Arragon. Elle est présentement occupée par D. Manuel de Sada Maréchal de Camp des Armées de sa Majesté Catholique. Elle répond à celle de Grand Prieur de Castille, que possede le Sérénissime Infant D. Philippe. Il ne faut pas oublier l'Eglise de Notre-Dame Del Portillo, d'ou la Ste. Vierge, defendit miraculeusement les murailles, contre une entreprise des Maures. C'est dans la confiance, que les Habitans ont en la protection de la Mere de Dieu, que la Ville est aujourd'hui sans murailles, & n'a d'autre Fortification, que le Palais de l'Inquisition, dont on a fait une Citadelle de laquelle on parlera ci-après. Il y a quelques Siécles, que les Habitans songérent à relever les anciens murs de leur Ville, qui avoient besoin d'être réparés, mais ils considérerent, que leur plus ferme boulevard étoit la protection de la Ste. Vierge, & ils prirent la résolution de ne pas réparer les murailles matérielles, & de ne chercher d'autre rempart, que le secours spirituel de Notre-Dame; & malgré cette circonstance, la Ville ne laissa pas depuis la Guerre commencée avec le Siécle ou nous sommes, d'etre une Place d'armes avec Garnison, Gouverneur, Lieutenant de Roi, & Sergeant Major, qui resident dans un Château à une portée de Mousquet de la Ville, nommé le *Fort* & du tems des Maures *Aljaferia*. Il est entouré d'un Mur, d'un Fossé avec un Pont & de grosses Tours à l'antique. Ce Château qui est ancien a été la résidence des Rois d'Arragon. On le donna ensuite à l'Inquisition pour y loger les Ministres de ce

ce Tribunal, & pour y exercer la Justice contre les Criminels en matière de Foi. Les besoins de la Guerre ont porté le Roi aujourd'hui regnant, à en faire une Citadelle pour s'assurer de la fidélité des Habitans, & il y a une prison où l'on garde les Criminels d'Etat. Le Tribunal de l'Inquisition de la Foi a été établi à Sarragoce dès le tems de son Erection. Il y a un Résident, un Fiscal qui a sa voix, un Alguazil Major, des Secretaires & le reste des Officiers nécessaires. Il y a aussi à Sarragoce une Université, où l'on enseigne toutes les Facultés. L'Hôpital Général est un magnifique Bâtiment, accompagné d'une grande Eglise, & de Fonts Baptismaux, avec un Tribunal nommé la *Sitiada*. Sur la Porte de cet Hôpital on lit ces mots en grandes lettres d'or URBIS ET ORBIS DOMUS INFIRMORUM; on y reçoit indistinctement tous les Malades de quelque infirmité qu'on soit attaqué. Il y a outre cela d'autres Hôpitaux, ceux où l'on met les Convalescens, où on loge les Etrangers, ceux des enfans de l'un & de l'autre sexe, &c.

La Ville est gouvernée un peu différemment de ce qu'elle étoit, avant qu'elle eût eu le malheur d'embrasser le parti de l'Archiduc contre le Roi. Elle a un Viceroi, un Capitaine Général du Royaume & une Audience Royale, composée d'un Président & de dix Officiers pour toutes les affaires tant civiles, que criminelles du Royaume. Il y avoit un Tribunal pour les Appels, & pour la Déclaration des Loix avec le Grand *Justicia* d'Arragon, & cinq Officiers, que l'on appelloit Lieutenants de la Cour du Justicia d'Arragon, & tous ceux des deux Tribunaux étoient de Robe longue. Il y avoit un autre Officier de Robe, qui étoit assistant du Viceroi: il s'appelloit Avocat Fiscal & Patrimonial, & connoissoit de toutes les causes, où les interets du Roi étoient impliques. Il y avoit encore un Juge homme de Robe, qui connoissoit de ce qui concerne les Notaires.

Pour le Gouvernement Judiciaire du Royaume, il se formoit tous les ans une députation des plus habiles gens de chaque Classe tirés au fort, au nombre de huit; savoir deux pour ce qu'on appelle le Bras Ecclésiastique, deux pour la Noblesse titrée, deux pour les Gentilhommes de naissance, & deux pour les Villes, & Communautés de tout le Royaume. Il se formoit encore un autre Tribunal, tous les ans depuis le 1. Avril jusqu'au 13. Juillet, auquel pouvoient porter leurs griefs tous ceux qui se croyoient lezés par les Officiers de la Cour du Justicia d'Arragon. Il étoit composé de neuf personnes que l'on appelloit *Judicantes*: une année cinq étoient nommées par le Roi, & les quatre autres tirées au fort: l'année d'après cinq se tiroient au fort, & le Roi nommoit les quatre autres: tous devoient être Laïques, parce qu'il ne falloit que savoir lire la Loi sur ce qui étoit en debat; & en pesant le défaut & la malice de l'Officier, selon la Loi qui étoit claire, il étoit facile de voir si la Loi avoit été observée ou transgressée. Leur Sentence pouvoit s'étendre à toutes sortes de peines. Quand ils l'avoient prononcee le 13. Juillet, le Tribunal se separoit, ainsi elle etoit définitive & sans appel.

Pour la Police il y avoit cinq personnes de la Classe des Citoyens & trentedeux Conseillers, tous tirés au fort chaque année. Les cinq Jurés, savoir le premier appellé *le Jurado en Cap*, le second, le troisieme, le quatrième, & le cinquième étoient pris de la première Classe. Il y en avoit un autre nommé Zalmedina, qui jugeoit les Causes civiles & criminelles du commun Peuple. Les cinq Jurés portoient dans les fonctions publiques de grandes Robes de Velours cramoisi, fourrées de Martes & ornées d'un Galon d'or fort large, & cela pendant l'Hyver. Pour l'Eté ils avoient des Robes de Damas cramoisi fourrees de Ras de même couleur. Et hors des fonctions ils avoient pour marque de leur Dignité, sur l'épaule gauche une large bande de Velours cramoisi l'Hyver, & de Ras cramoisi l'Eté, laquelle leur pendoit de haut en bas. Ils ne portoient point d'épée, parce que, quand ils marchoient, ils etoient accompagnés de Supôts pour les faire respecter.

De la meme Classe des Citoyens, il y avoit des gens appliqués à divers Emplois, comme de Pere des Orphelins, Commissaire des Rues &c. Il seroit difficile de trouver une plus belle disposition que celle des Loix de cette Ville. Aussi ont-elles été généralement estimées, tout y marque l'éminence d'une prudence Législative, qui pourvoit à tous les besoins des Habitans, par la sagesse des Loix & des Ordonnances. Mais cette Economie fut bien changée par l'abolition des Privilèges du Royaume en 1707., que le Roi réduisit en Province du Royaume de Castille, dont on lui donna les Loix, excepté en ce qui regarde dans le Civil certaines Plaidoiries, ou l'on fuit toujours les Us, & la Coûtume d'Arragon. Tant à Sarragoce que dans les autres Villes, l'autorité des Jurés a passé à des Regidors. Il y en a vingt-quatre à Sarragoce, qui sont tous à la nomination du Roi. Ils ont pour Président un Intendant de tout le Royaume, qui preside toutes les fois qu'ils se réunissent, & qu'ils demandent du secours. Leur habit ordinaire à tous est l'habit François; le Espagnols l'appellent l'habit Militaire. Il y a onze Officiers de Robe, qui forment un Tribunal, où se jugent les causes tant pour le Criminel, que pour le Civil, & un Régent de cette espece de Parlement, que l'on nomme la Chancellerie, depuis la suppression des anciennes Charges. Cinq de ces Officiers sont pour les affaires civiles, & les cinq autres pour les criminelles. Il y a aussi un Commandant Général, qui préside à l'Audience. La plus grande partie de l'autorité est dans la seule personne de l'Intendant. La Maison de Ville est un somptueux Edifice, qui attireroit davantage les yeux des Curieux si sa magnificence n'étoit pas effacée par

celle de la Maison de la Députation, où s'assemblent les Etats du Royaume, & où le Justicia d'Arragon faisoit autrefois si bien valoir son autorité. On y trouve à l'entrée une belle Cour quarrée, avec un Portique; de là on monte dans une Sale petite à la vérité, mais très-jolie, où l'on voit tous les Rois d'Arragon representés au naturel, chacun avec une Inscription, qui comprend en peu de mots son nom, & les plus belles actions de sa vie. On n'y voit aucune Reine, à la réserve de Doña Petronilla fille unique du Roi D. Ramire, qui porta le Royaume d'Arragon à Raimond Berenger Comte de Barcelonne son mari. A un coin de la Sale est un St. George Patron du Royaume superbement monté, tenant sous lui un Dragon de Marbre blanc. J'ai dit que cette Ville est sur l'Ebre, on l'y passe sur deux très-beaux Ponts dont l'un est de pierre, & l'autre est de bois. Cette Riviére y est belle & navigable, ce qui fait voir que les Carthaginois, les Grecs & les Romains la remontoient jusqu'à cette Ville. Elle coule autour de la Ville, de maniere qu'elle en baigne le pied des Edifices en quelques endroits: anciennement elle n'avoit pas précisément le même lit qu'elle a aujourd'hui. On s'apperçut des grands ravages qu'elle faisoit sur sa route lorsqu'elle vient à s'enfler on songea à y apporter remede, en lui ouvrant un Cours avec tant de précaution, que quelque débordement qui survienne, elle s'étend paisiblement sur le rivage, qui est de l'autre côté de la Ville; & quoique le courant soit fort à cause de tous les Ruisseaux qu'elle reçoit, elle ne fait aucun ravage, soit aux Arbres, soit aux Jardins dont ses bords sont embellis. On entre dans la Ville par quatre Portes, qui répondent aux quatre Parties du Monde. L'Ebre arrose le côté du Nord, & ses bords y sont ornés d'un fort beau Quai, qui sert de Promenade aux Habitans. Il y a encore dans la Ville d'autres Promenades publiques. La plus considérable est une grande & belle Rue, nommée la *Calle Santa*, c'est-à-dire la Rue Sainte, à cause que ce fut là qu'elle fut souvent arrosée du sang des Martyrs durant les persécutions, que l'Eglise d'Espagne endura dès les premiers Siécles du Christianisme. On l'appelle aussi la Rue du Cours. Elle est si large, qu'on pourroit la prendre pour une Place très-spacieuse, si elle n'étoit pas presque aussi longue que la Rue de St. Honoré à Paris. C'est proprement le Cours: on y voit tous les soirs beaucoup de Carosses remplis de Dames & de Messieurs, qui s'y promenent lentement, selon l'usage d'Espagne. Il n'y a dans la Ville aucune Fontaine; les Habitans sont obligés de prendre l'eau de l'Ebre. Elle est fort peuplée, & on y voit quantité de Noblesse, de bons Bourgeois, de riches Marchands, & de gros Banquiers, qui y font fleurir le Commerce.

L'air est fort pur & fort sain à Sarragoce, les dehors de la Ville sont très-beaux, plantés de Jardins & de Vergers, à trois lieues à la ronde, & occupés, par des Maisons de Campagne assés jolies: chose très-rare en Espagne. Il y a abondance de Pain, de Vin, de Viande, de Volaille, de Gibier, & le tout à bon marché.

SARAGOUSSE. Voyez Siracuse.

SARAGURI, Peuple d'Asie, selon Suidas. Ortelius doute si ce n'est pas le même Peuple, que les Saracori d'Elien.

SARAI. Voyez Zarai.

☞ SARAI, pour Serai. Voyez Serrail.

1. SARAI, ou Bacha Sarai, Ville de la Petite Tartarie, dans la Presqu'isle de Crimée au Nord-Ouest de Crim. C'est moins une Ville qu'un Palais, où est la Résidence du Kan. Il est dans une Plaine. Mr. Corneille [a] la met à deux Journées & au Nord de la Mer Caspienne. Cette position est fausse.

[a] Dict.

2. SARAI, ou Bosna Sarai, Ville de la Turquie en Europe, dans la Bosnie sur le Ruisseau de Migliataska, qui tombe dans la Bosna. C'est, dit Mr. Baudrand [b], une des plus peuplées du Pays, & elle est Capitale de la Basse Bosnie. Il ajoute, elle est à trente mille pas de la Riviere de Save au Midi, & presque au milieu entre Belgrade à l'Orient, & Sebenico au Couchant; mais ce n'est pas en droite ligne, & Bosna Serai est au Nord d'une ligne, que l'on tireroit de Sebenico à Belgrade. Mr. Baudrand écrit *Saraio* & *Seraio*. Mrs. d'Herbelot [c] & Corneille [d], écrivent Sarai. Ils remarquent que le Sultan assigne ordinairement les revenus de la Sultane Mere sur cette Ville & son Territoire. Mr. de l'Isle écrit *Bosna Serai*.

[b] Edit. 1705. [c] Biblioth. Orient. [d] Dict.

SARAÏM, ancienne Ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda, selon le Livre de Josué [e]. Elle est nommée ailleurs [f] Soraa, Zaraa & Saraa. Josephe [g] la nomme Sarasa, & y met la sépulture de Samson.

[e] C. 15. v. 36. [f] 2 Paral. c. 11. v. 10. [g] Antiq. l. 5. c. 10.

SARALAPIS, ancien Lieu de la Sardaigne, dans les Terres, selon Ptolomée [h]. Il y a des Exemplaires, qui donnent Sarala pour le nom de cette Ville, & qui font connoître que la Syllabe *pis* est abbregée de Polis πόλις, qui veut dire Ville. Peut-être aussi n'est-ce qu'une conjecture de quelque Critique. Ortelius soupçonne, que ce pourroit bien être la Soraaile d'Antonin [i]. On croit que c'est aujourd'hui Villa Pozzi Bourgade de la même Isle.

[h] Lib. 3. c. 3. [i] Itiner.

SAR-ALBE, petite Ville de Lorraine, en Latin Saræ Alba, ou Alba ad Saravum. Son nom marque sa situation sur la Sare, dans le Pays de Vosge [k], vers le Comté de Bitche, entre Sarwerde & Sarguemine, à environ trois lieues de l'une & de l'autre.

[k] *Baudrand*, Edit. 1705.

SARALUS, ancienne Ville de la Galatie, selon Ptolomée [l]. Elle appartenoit au Peuple *Trocmi*.

[l] Lib. 5. c. 4.

SARAMANNE, Ville d'Hyrcanie vers le Nord, selon Ptolomée [m]. Ammien Marcellin dit que c'étoit une Place forte, & qu'elle étoit située au bord de la Mer. C'est apparemment la Samariana, que Strabon [n] met aussi en Hyrcanie. Ce peut

[m] Lib. 6 c. 9. [n] Lib. 23. c. 6.

peut être dans ce dernier une faute de Copiste.

SARAMEL. Voyez ASSARAMEL.

SARAMENA, Contrée de l'Asie Mineure vers l'Amisus, selon Strabon [a]: Il dit: Au dela de l'Halys est la Gadelonitide, qui s'etend jusqu'à la Saramene.

a Lib. 12. p. 546.

SARAMON, Abbaye de France en Latin CELLA MENULFI. Elle est dans le Bas Armagnac sur la Rivière de Gimons, à quatre lieues d'Auch, elle est ancienne & fut fondée vers l'an 904. sous le titre des SS. Apôtres St. Pierre & St. Paul, dans un Lieu nommé BLIZANTIUM. Elle est de l'Ordre de St. Benoît.

SARANARA. Voyez SAZANARA.

SARANDIB, nom de l'Isle de CEYLAN. Voyez ce mot.

SARANGA, Σάραγγα, Contrée de l'Inde, vers l'Embouchure de l'Indus, selon Arrien [b], entre ce Fleuve & l'Arbis, au bord de la Mer.

b In Indicis.

SARANGÆ & SARANGÆI, ancien Peuple au Nord Oriental de la Perse. Pline [c] nomme comme Peuples voisins les uns des autres *Chorasmii*, *Candati*, *Attasini Paricani*, *Sarangæ*, *Parrhasini*, &c. Arrien [d] semble en indiquer la demeure en nommant la Rivière Sarange, qui vient *ex Mercis*, tombe dans l'Hydraotes, Rivière qui grossissant l'Acesine alloit avec elle se perdre dans le Fleuve Indus. Hérodote [e] nomme aussi ce Peuple, & en fait une dépendance de la Perse, qui a autrefois pu étendre sa Domination jusques-là.

c Lib. 6. c. 16.
d Lib 6. c. 8.
e Lib. 3. c. 93.

1. SARANGE, Rivière. Voyez l'Article précédent.

2. SARANGE, autre Rivière qu'Orphée place vers le Bosphore Cimmerien, selon Ortelius [f].

f Thesaur.

SARANI, ancien Peuple, Procope [g] dit qu'il habitoit un Canton de la Phœnicie. Ortelius ajoute: Peut-etre étoit-ce aux environs de Tyr, qui a été appellée SARRA.

g Persic. l. 1.

SARANTA COPA, petit Golphe du Canal de Constantinople, vers la Romanie [h] environ à deux lieues de Constantinople vers le Nord.

h *Baudrand*, Edit. 1705.

SARAPANA, Forteresse de la Colchide sur le Phase qui est navigable jusques-là, selon Strabon [i]. Il ajoûte que delà on continuoit le voyage par des Chariots jusqu'au Cyrus. Il juge ce Fort assez grand pour y établir une Ville [k]. C'étoit un des passages pour aller de la Colchide dans l'Iberie, par des défilez qui en sont proche.

i Lib. 11. p. 498.
k Ibid. p. 500.

1. SARAPARÆ, ancien Peuple voisin de l'Arménie. Il paroît qu'ils étoient originaires de Thrace. Strabon dit [l]: On dit que certains Thraces surnommez SARAPARÆ, c'est-à-dire *Coupeurs de Têtes*, demeurent plus haut que l'Arménie auprès des GURANII & des MEDES, Peuples féroces & intraitables, qui habitent dans les Montagnes, & qui ont coûtume de couper les jambes & les têtes aux hommes qui tombent entre leurs mains; car c'est ce que signifie le nom de SARAPARÆ.

l Lib. 11. p. 531.

2. SARAPARÆ, Peuple ancien que Pline [m] donne pour voisin aux *Bactri*. Peut-être étoit-ce un surnom donné à ceux-ci, par la même raison qui l'avoit fait donner à ceux de Strabon. Peut-être aussi faut-il lire selon la conjecture du R. P. Hardouin SALAPARÆ; comme Ptolomée [n] qui place un Peuple nommé ainsi au Nord de la Bactriane, auprès de l'OXUS.

m Lib. 6. c. 16.
n Lib 6. c. 11.

SARAPIA. Voyez SAREPTA.

SARAPIDIS INSULA, Isle sur la Côte de l'Arabie Heureuse dans le Golphe Sachalite, selon Ptolomée [o]. Elle étoit remarquable par un Temple, & voisine des sept Isles de Zenobe qui étoient aussi dans ce meme Golphe. Arrien [p] dans son Periple de la Mer Erythrée met environ deux mille Stades entr'elle & le Continent; il lui donne environ deux cens Stades de largeur. Il y a, dit-il, trois Villages dont les Habitans sont les Pretres des Ichthyophages. Ils parlent Arabe, & couvrent avec des feuilles ce que la pudeur ne permet pas de montrer. Cette Isle a quantité d'excellentes Tortues. Les Habitans de Cané ont coûtume d'y aller avec des Chaloupes & des Barques. Ramusio croit que c'est aujourd'hui l'Isle nommée MAZIRA.

o Lib. 6. c. 7.
p Peripl. p. 19 Edit. Oxon.

SARAPIONIS. Voyez SERAPIONIS.

SARAPTA. Voyez SAREPTA.

SARAQUINO, petite Isle de la Grèce dans l'Archipel. Elle n'a que vingt mille pas de tour; & est presque deserte. On y voit quelques ruines d'un Château. Elle est vers la Côte de Macedoine près des Isles de PELAGNISI & LI DROMI, à vingt-cinq mille pas de la Bouche du Golphe Salonique au Levant.

1. SARASA, Ville des Parthes que l'on nommoit anciennement les Carduques selon Strabon [q]. Il leur donne trois Villes savoir, SARASA, SITALCA & PINACA, & ajoûte que cette dernière étoit très-forte & qu'elle avoit trois Citadelles, chacune entourée de son mur particulier; de sorte qu'elle étoit une veritable *Tripolis*, mot qui veut dire trois Villes.

q Lib. 16. p. 746.

2. SARASA. C'est ainsi que Josephe [r] appelle la Ville de SARAA, où Samson fut enterré. Elle est nommée SARAA au Livre des Juges [s].

r Antiq. l. 5. c. 10.
s C. 15. v. 31.

SARAT-ASAR, Ville de la Palestine [t] dans la Tribu de Ruben, au-dela du Jourdain.

t Josué c. 13. v. 19.

SARATHI. Ce nom se trouve dans les Paralipomènes [u]. D. Calmet croit que ce sont les SARAITÆ Habitans de SARAA, Ville de la Tribu de Dan, dont il est parlé au meme Livre des Paralipomènes [x].

u Lib. 1. c. 4. v. 2.
x Lib. 1. c. 2. v. 53.

SARATOF, ou SARATOW, quelques-uns écrivent SORATOF, Ville de l'Empire Russien dans le Royaume d'Astracan, sur un des Bras du Volga [y], au Sud-Est de la Russie & au Nord-Est du Volga, sur le penchant d'une Montagne, avec un Fauxbourg qui s'étend le long de la Rivière. Elle est sans murailles sur la hauteur, avec des Tours de bois à quelque distance les unes des autres. Elle a une Porte à un quart de lieue de la Rivière, une autre à gauche séparée de la Ville, & une troisième du coté de Moscow avec quelques palissades entre deux. Lorsqu'on en approche du coté qui est à la droite de la Rivière on trouve une descente avec des

y Voyage de *Le Brun*, t. 3 p. 169. Edit. de Rouen 1725.

Jardins, & l'on voit au-delà de cette dernière Porte un Paya ouvert & un chemin battu par lequel les Marchands qui viennent d'Astracan par terre se rendent à Moscow. Il y a à Saratow plusieurs Eglises de bois, & c'est ce qu'il y a de plus remarquable. Les Habitans sont Russiens & presque tous Soldats commandez par un Gouverneur. Vers l'an 1695. elle fut réduite en cendres; mais elle étoit entiérement rebâtie en 1703. Les Tartares y font des courses continuelles & s'étendent jusqu'à la Mer Caspienne & à la Riviére du Jaick. On compte qu'elle est à 350. Werstes de Samara à la hauteur de 52. degrez 12'. On ne voit de la Riviére que les Tours & le haut des Eglises, le Fauxbourg étant entre-deux.

SARAVA, Ville de Perse sur le Tigre [a]. C'est le Siége d'un Evêché & peut-être est-ce la SAVARA de Ptolomée par une transposition de lettres, selon la conjecture de Davity.

[a] Corn. Dict.

SARAVALLE, Bourg d'Italie au Trevisan dans l'Etat de Venise. Il est à deux lieues de Ceneda, selon Mrs. Maty & Corneille. Voyez SERRAVALLE.

SARAVI, Province d'Afrique en Ethiopie dans l'Abyssinie [b]. C'est où se trouvent les plus beaux Chevaux d'Ethiopie, & on en tire ceux des Ecuries de l'Empereur. Ces Chevaux qui sont pleins de feu, & qui sont aussi gros que les Chevaux Arabes, ont toûjours la tête haute. Ils n'ont point de fers parce qu'on ne sait en Ethiopie ce que c'est que ferrer les Chevaux, ni les autres Bêtes de charge.

[b] Lettres Edifiantes, t. 4. p. 143.

SARAVUS, Riviére de la Belgique où elle se jette dans la Moselle. Ausone dans son Poëme sur la Moselle dit [c]:

[c] V. 367.

Naviger undisona dudum me mole Saravus
Tota veste vocat; longum qui distulit amnem
Fessa sub augustis ut volveret ostia Muris.

Il parle ici de la Ville de Trève. C'est un peu au dessus de cette Ville que cette Riviére se jette dans la Moselle. Il remarque qu'elle porte des Bateaux. La Table de Peutinger met sur une route PONTE SARAVI, c'est le même Lieu qui dans l'Itinéraire d'Antonin est appellé PONTE SARNIS, ou SARNIX, par une faute de Copiste. Ce Pont au reste est placé ainsi dans cette Table

Noviomagum	. . . .	Numague.
Treveros	M. P. XIII.	Trèves.
Divodurum	M. P. XXXIV.	Metz.
Pontem Saravi	M. P. XXIV.	Sarbruck.
Argentoratum	M. P. XXII.	Strasbourg.

Cette Riviére est aujourd'hui nommée SAAR, par les Allemands & LA SARE, par les François; & la Ville, qui prend son nom de ce Pont, n'a fait que le traduire en Allemand & s'appelle SARBRUCK, qui veut dire *Pont de la Sare*. Voyez SARBRUCK No. 3. On a lieu de douter si le nom de SARAVUS est le plus ancien nom qu'ait eu cette Riviére, car on trouve le nom de SARRA, dans une ancienne Inscription, que voici [d]:

[d] Gruter, p. 225.

CÆS. PRO ERBR. IMP. P. P.
S. C. AU. TREVE. INGR.
ESSUM H. CASTRA SARRÆ
FLU. PRO MIL. CUSTODIA
BIENN. POTITUS EST.

Venance Fortunat [e] écrit simplement SARA, dans ce vers:

[e] Lib. 7. Carm. 4. ad Gigonem.

Isara, Sara, Chares, Scaldis, Saba, Sumina, Sura.

Voyez le cours de cette Riviére au mot SARE.

SARAZINS, Peuple qui a fait beaucoup de bruit sur-tout dans le moyen âge. Voyez au mot SARACENI.

SARBACUM, Ville de la Sarmatie, en Europe, selon Ptolomée [f]. Elle étoit auprès d'un Coude que fait le Borysthène.

[f] Lib. 3. c. 5.

SARBANA. Voyez SARDANA.

SARBANISSA, ou selon d'autres Exemplaires BARBANISSA, Ville de la Cappadoce. Ptolomée la donne au Pont Polemoniaque.

SARBATHA, Ville de l'Arabie Heureuse, selon Ptolomée [g].

[g] Lib. 8.

SARBEDICUS, Montagne d'Asie: elle fait partie du Mont Taurus entre la Syrie, & l'Arménie, selon Curopalate [h].

[h] Ortelii, Thesaur.

SARBENA, Ville de l'Assyrie, selon Ptolomée [i]. Il la nomme entre Gaugamele & Arbele.

[i] Lib. 6. c. 1.

SARBOURG. Voyez SARBRUCK No. 1. 2. & 3.

SARBRICK. Voyez SARBRUCK. No. 1. 2. & 3.

§. Il y a trois Villes que l'on nomme également SARBOURG, & SARBRUCK. Quelques François trompés par la prononciation des Saxons qui ne sauroient prononcer notre *u* François, & le changent en *i*, écrivent sur cette prononciation SARBRICK. Mr. Baudrand l'écrit de même; mais il avertit que l'on écrit souvent Sarbourg, & Sarbruck, quoique l'on prononce Sarbrick. Cette derniére prononciation est aussi vicieuse que l'orthographe. L'Abbé de Longuerue écrit SARBROUC, faute de savoir que Brucke en Allemand ne s'écrit point par un *u* simple qui fait *ou* dans la prononciation, mais par un *u* adouci ü qui se doit prononcer comme notre *u*. C'est cet *u* que les Saxons ne sauroient prononcer sans difficulté dans les mots de notre Langue, c'est pourquoi ils le changent en *i*. De ces trois Villes il y en a une qui devroit s'appeller SARBOURG, c'est le *Sarræ Castra* de l'Inscription, & un autre SARBRUCK; c'est le *Saravi Pons* des anciens Itinéraires. *Sarbourg* est de l'Allemagne, & *Sarbruck* est de la Lorraine. Il ne faut point les confondre. Il y a outre cela une autre Ville de Sarbruck de laquelle les Itinéraires ne parlent point, distinguons ces trois Places par leurs Articles particuliers.

1. SARBRUCK, Ville d'Allemagne dans l'Electorat de Tréves, à trois lieues de Trèves au Midi sur la Sare qu'on y passe sur un Pont, d'où lui vient son nom; & au Nord de Freudenberg, qui est aux Frontiéres de la Lorraine, & à neuf lieues de

de Sarlouïs. Le voisinage de Trèves attribué dans l'Inscription au Lieu qu'elle nomme CASTRA SAARÆ, marque l'origine de ce Lieu. Ce Camp fit bâtir un Pont en cet endroit, & le Pont a donné lieu à la Ville. J'ai remarqué qu'on devroit dire SARBOURG, en parlant de cet endroit.

2. SARBRUCK, Ville de Lorraine, dans le Bailliage Allemand au Pays de Vauge sur la Sara, au pied des Montagnes près des Frontiéres de la Basse Alsace en allant de Metz à Strasbourg; à six lieues de Marsal, & à quatre de Phalzbourg. C'est le Pons Saravi des Itinéraires où la route de Metz à Strasbourg fait voir que c'est de ce Sarbruck que les Itinéraires ont parlé, & non pas de celui dont je parle dans l'Article qui suit. Cette Ville qui doit être appellée Sarbruck pour répondre à son ancien nom *Pons Saravi*, a été appellée aussi SAARBOURG, & KAUFFMANS SAARBOURG, c'est-à-dire le Sarbourg du Marchand. Ce Lieu comme le remarque Mr. de Longuerue [a] qui écrit *Sarebourg*, & *Sarbrouc*, & *Kaufmans Sarebourg* est Chef d'un des Archidiaconés de l'Eglise de Metz à laquelle cette Ville, & son Territoire appartenoient pour le Temporel & le Spirituel. C'étoit même un des plus anciens Domaines de cette Eglise. Les Eveques la donnerent aux Comtes de Sambourg, & à leurs héritiers mâles. Le dernier Comte mort vers l'an 1225. ne laissa qu'une fille qui supplia Jean d'Apremont Evêque de Metz de lui donner en Fief Sarbruck, ce que le Prélat accorda à cette fille avec d'autres Fiefs que son Pere avoit tenus de l'Evêché de Metz, à la charge que, si cette fille mouroit sans enfans mâles, ces Fiefs retourneroient à l'Eglise, ce qui arriva. Après sa mort certains Seigneurs s'emparerent de ces Fiefs dont l'Eveque les chassa, & il réunit le tout à son Domaine. Kauffmans Sarebourg ou Sarbuck demeura ensuite aux Eveques de Metz qui en jouïrent paisiblement jusqu'après l'an 1350. Ce fut dans ce tems-là que les Habitans qui avoient obtenu de grands Privilèges, refusérent d'obeïr à l'Eveque Ademar de Monteil, & ils prirent des Sauvegardes du Seigneur de Fenestrange, ce qui excita des troubles dans le Pays; mais ils furent appaisés, & les différends terminés par un Jugement Impérial rendu à Metz par Charles IV. le 20. Janvier de l'an 1357., par lequel il cassa les Sauvegardes que les Habitans de Sarbruck avoient pris des Seigneurs de Fenestrange, & il déclara ces Habitans immédiatement sujets à l'Evêque, & à l'Eglise de Metz. Nonobstant ce Jugement les Habitans se soulevérent de tems en tems contre les Evêques. Raoul de Couci fut contraint sur la fin du XIV. Siècle de demander secours à Charles Duc de Lorraine qui le servit bien, & pour récompense il lui assigna l'an 1396. la jouïssance de la Ville, & de la Seigneurie de Sarbruck que l'Evêque Raoul, & ses successeurs pourroient retirer moyennant deux mille francs en Or. Les Habitans ne voulurent pas se soumettre au Duc qui leur fit la guerre, & les ayant soumis, il déclara l'an 1398. qu'il quittoit l'Evêque des frais de cette guerre où il devoit contribuer étant obligé à la garantie. Cet engagement n'empecha pas les Eveques de Metz d'etre reconnus les premiers, & principaux Seigneurs de Kaufmans Sarbourg, quoique leur pouvoir y fût fort diminué, & que le Duc de Lorraine fût le Maître absolu de cette Place l'an 1471. comme il paroît par un Traite fait entre George de Bade, & Charles Duc de Bourgogne; néanmoins les Habitans de Sarbruck s'adressérent à Henri de Lorraine Evêque de Metz qui leur donna des Lettres l'an 1435. par lesquelles ce Prélat confirma toutes les Franchises accordées à ceux de Sarbruck par les Evêques ses Predécesseurs, l'autorité temporelle des Evêques de Metz étant presque aneantie à Kauffmans Sarbourg. François de Beauquere Eveque de Metz céda ou vendit Sarbruck, & d'autres Villes à Charles Duc de Lorraine, par un Contract passé à Nanci le 25. Févier 1661. du consentement du Cardinal Charles de Lorraine administrateur du Temporel de l'Evêché moyennant vingt mille Francs monnoye de Lorraine qui furent touchés par le Cardinal administrateur. Par ce Contract le Duc de Lorraine retint Sarbruck, & les autres Lieux en toute Souveraineté, & Jurisdiction distincte, & séparée du Temporel de l'Evêché. Après cela le Bailli d'Allemagne pour le Duc prit possession de Sarbruck l'an 1563. Le Duc Charles de Lorraine jouïssoit paisiblement de Sarbruck lorsqu'il fut dépouillé de son Etat par Louïs XIII., & il devoit être remis en possession de cette Place par la Paix des Pyrénées comme des autres qu'il possedoit dans l'Evêché de Metz l'an 1633. mais par le Traité de Vincennes de l'an 1661. le Duc ceda à la France Sarbruck, & Nieders Weiler, sans dépendance; car le Roi ne devoit avoir que la Souveraineté d'un chemin large d'une demie lieue de Lorraine. Ces bornes ont été étendues par le Traité de Paris conclu l'an 1718. avec le Duc Léopold; néanmoins le Lieu de SAARECK, & quelques Villages que le Duc n'a pas cédés lui sont demeurés.

3. SARBRUCK, Village d'Allemagne dans le Westreich près de la Sare, dans le Comté de meme nom dont elle est la Capitale. C'est dit l'Abbé de Longuerue [b] une des plus anciennes Villes de la Lorraine Allemande. Elle est aussi un des plus anciens Fiefs de l'Eglise de Metz. Elle est située sur la Sare, trois lieues au-dessous de Sar-Gemine, & six lieues au-dessus de Sarlouïs. L'Historien des Evêques de Metz soutient qu'elle étoit déja bâtie avant le milieu du X. Siècle, & qu'Othon I étant à Rome l'an 951. donna ce Lieu là qui étoit de son Domaine Royal à Adelberon I. Eveque de Metz qui avoit accompagné Othon dans ce Voyage; mais il est sûr que celui qui a inséré cette Donation dans un Regître gardé dans la Chacellerie de Vic, s'est abusé dans la date, puis qu'Othon n'alla point à Rome l'an 951., & que Flodoard Historien contemporain assûre

[a] Descr. de la France 2. Part. p. 155.

[b] Ibid. p. 165.

fûre qu'il envoya demander qu'on le reçût à Rome, qu'il ne put l'obtenir, & qu'il s'en retourna en Allemagne où il mena la Reine Alix sa seconde femme l'an 952. *Otho pro susceptione sua Legatos Romam mittit, quæ non obtenta regreditur.* Les Lettres de Donation de Sarbruck à l'Eglise de Metz par Henri III. IV. l'an 1065, font certaines, & Fréderic Barberousse a reconnu une Donation de Sarbruck faite par Othon I. à cette Eglise, & il l'a confirmée aussi-bien que celle de Henri par un Acte daté du 6. Septembre 1171. Après ce tems-là les Evêques de Metz donnérent Sarbruck, & ses dépendances à des Comtes qui étoient leurs Vassaux, comme on le voit par un acte de Simon Comte de Sarbruck l'an 1237. sous l'Episcopat de Jacques de Lorraine. Un autre Simon remit Sarbruck, & le reçut comme Vassal de l'Evêque Laurent. La Maison de ces Comtes fut éteinte dans le Siécle suivant, parce que Jean Comte de Sarbruck ne laissa qu'une fille nommée Jeanne qui épousa Jean de Nassau-Weilbourg, & lui apporta pour dot son Comté qu'ils laissérent à leurs descendants dont la Branche masculine subsiste encore aujourd'hui. Ceux de cette Maison ont toujours reconnu pour Seigneur Feodal l'Evêque de Metz jusqu'en l'an 1640. Ils étoient néanmoins censés Etat de l'Empire, ayant été compris au Traité de Westphalie. Et depuis ce Traité lorsque l'on taxa tous les Etats, & les Membres de l'Empire ils furent compris dans le Rolle, & le Comté de Sarbruck taxé à 1080. Florins. Lorsque la Chambre etablie à Metz procedoit contre plusieurs Princes ou Seigneurs, & même contre les Comtes de Nassau Sarbruck, leur Mere, & Tutrice Catherine de Holac offrit de rendre les mêmes devoirs que les Prédécesseurs de ses Mineurs avoit rendus; mais la Chambre ayant rendu un Arrêt le 8. Juillet 1680. par lequel il étoit défendu à la Comtesse de Nassau, & à ses Sujets de Sarbruck de reconnoître d'autre Tribunal ou d'autres Juges en dernier ressort que le Parlement de Metz, cela augmenta les difficultés. Les grandes guerres qui s'allumérent quelque tems après, mirent ce Pays dans le trouble jusqu'à ce que la Paix de Ryswick remit toutes choses en l'etat où elles étoient avant l'établissement de la Chambre dont les Arrêts ont été cassés, & les réunions révoquées par le IV. Article du Traité. La Ville même de Sarbruck est présentement un Lieu ouvert & sans défense, ayant été ravagée pendant la guerre, & son Château qui etoit fort beau ayant été brûlé avec la Chancellerie des Comtes. Elle n'est séparée de la Ville de St. Jean que par la Sare qu'on traverse sur un Pont de pierre. Mr. d'Audifret, qui écrivoit sa Géographie peu après les ravages dont on a parlé, dit [a]: elle etoit située sur les bords de la Riviére de la Saar, mais cette Ville ayant ete ruïnée pendant la derniére guerre d'Allemagne les Habitans se sont retirés au de là de cette Riviere dans une petite Ville qu'on nomme St. Jean, située dans une belle Prairie, & défendue par de simples murailles. Il parle ainsi du Comté [b]. Il est, dit-il, entre la Lorraine, le Duché de Deux-Ponts, & le Comté de Bites. La Saar le coupe en deux parties inégales. Celle qui est au de-là de cette Riviere est beaucoup plus grande que celle qui est du côté de la Lorraine. C'est un ancien Fief de l'Evêché de Metz. Il en parcourt ensuite l'Histoire, & admet la fausse date de la Donation d'Othon l'an 951.

[a] Géogr. Hist. T. 3. p. 366.

[b] Pag. 365.

1. SARCA, Château d'Allemagne dans le Tirol, selon Mr. Baudrand. Jaillot en fait un Bourg, & Zeyler en fait à peine un Village dans sa Carte. Il est dans l'Evêché de Trente sur la Riviére de Sarca, au Nord de la Ville de Riva qui est sur le Lac de Garde.

2. SARCA, Riviére d'Allemagne dans le Trentin [c]. Elle a sa source dans les Montagnes qui séparent le Bressan du Trentin, d'où coulant vers le Midi par la Vallée de Randena, elle arrose le long de son cours bon nombre de Villages, puis après être arrivée entre Bastia & Verdesina, elle se replie vers le Nord-Est, puis vers l'Orient, & de nouveau vers le Nord-Est; elle se courbe vers le Sud-Est, passe au Nord de Sarca, s'étant grossie de plusieurs Ruisseaux, & particuliérement d'un qui vient de Toblino, elle prend son cours vers le Midi, passe au travers du Lac de Caveden, coule au Levant, & se perd dans la partie Septentrionale du Lac de Garde entre Riva & Torbole. Là elle perd son nom, car quand elle sort de ce Lac ce n'est plus elle; c'est le Mincio.

[c] Jaillot, Atlas.

SARCAPOS. Voyez SCARCAPOS.

SARCELLE, selon Mrs. Baudrand & Corneille: SARCELLES, selon Mr. Laugier de Tassi, Ville d'Afrique au bord de la Mediterranée, au Royaume d'Alger au Gouvernement du Ponent. Mr. Laugier de Tassi dit [d]: Sercelles est une petite Ville ruïnée sur le bord de la Mer, à huit lieues à l'Ouest d'Alger. Il y a Garnison, & un Port pour les petits Bâtimens.

[d] Hist. du R. d'Alger p. 153.

SARCELUM, Fort situé quelque part vers le Tanaïs, selon Curopalate cité par Ortelius [e].

[e] Thesaur.

SARCERIUS, pour SANGARIUS.

SARCHAD, Lac de Transilvanie, selon Mr. Corneille. On le trouve dit-il, cinq milles au-dessus de la Ville de Giula. Il est petit & traversé par la Riviére de Fekerkerez qui le forme. Mr. de l'Isle dans sa Carte Générale de la Hongrie publiée en 1703. ne connoît point de Lac de ce nom. Mais la Ville de Giula elle-meme y est au Nord d'un assés grand Lac formé par cette meme Riviére, & dans la partie la plus Septentrionale de ce Lac on voit le Lieu nommé ZARCAD. Dans la Carte de Hongrie publiée par le meme Auteur en 1717. sur des Mémoires plus sûrs, le Lac de Giula n'est presque plus qu'un large Fossé qui environne cette Ville. Sarkad est bien loin de ce Lac, plus à l'Orient, & n'est qu'un Village sans aucun Lac.

SARCHAN (Le), Province d'Asie

dans l'Anatolie, sur la Côte de l'Archipel [a]. Elle a le Becsangili au Nord & le Germian au Midi. Elle répond en partie à l'Ionie des Anciens. Smyrne est sa Ville Capitale. Ephése & Fokia sont aussi de cette Province. Il ne faut pas la confondre avec le SARCUM, commme fait Mr. Corneille.

a Baudrand, Edit. 1705.

SARCHIO, ou MONTE SARCHIO, Bourg d'Italie au Royaume de Naples [b], avec un Château & titre de Principauté dans la Principauté Ultérieure, à trois lieues de Benevent du Côte du Couchant.

b Ibid.

SARCK, petite Isle de France dans la Manche sur la Côte de la Basse Normandie. Près de cette Isle il y en a une autre plus petite que l'on nomme la Petite Sarck, la Grande est l'ARICA des Anciens, selon Mr. Baudrand.

SARCIGITUA, Siméon la Métaphraste nomme ce Lieu comme ayant été la Patrie de Ste. Gurie: c'est dans la Vie qu'il a écrite de cette Sainte. Ortelius [c] croit que ce Lieu doit avoir été quelque part dans la Mésopotamie aux environs d'Edesse.

c Thesaur.

SARCINIUM, Meyer cité par Ortelius croit que c'est l'ancien nom de la Ville de St. Tron, & quelques-uns ont trouvé assés de rapport pour croire que St. Tron est la demeure des anciens *Centrones*; comme si St. Tron venoit de *Centrones* & non pas de St. Tron *Sanctus Trudo*.

SARCITAMUS LIMES, ancien Lieu d'Afrique. Il étoit sous le Département de l'Officier qui gouvernoit la Province Tripolitaine, selon la Notice de l'Empire [d].

d Sect. 45.

SARCOA, Ville de l'Arabie Heureuse au Pays des Æléens ou Agéens, Peuple voisin des Narites, selon Ptolomée [e]. Elle étoit sur la Côte Méridionale du Golphe Persique, selon les Cartes dressées sur cet Auteur.

e Lib. 6. c. 7.

SARCOPHAGI, c'est-à-dire les *Mangeurs de Viande*. Suidas [f] semble nommer ainsi un Peuple au rapport d'Ortelius.

f In voce HERODOTUS.

SARCUM, Province d'Asie dans la Natolie, dans sa partie Occidentale, sur la Côte de l'Archipel [g]. Elle commence aux Dardanelles & s'étend jusqu'au Golphe de Landrimiti. C'est la Troade des Anciens. Il n'y a aucune Place remarquable.

g Baudrand Edit. 1705.

SARDA, grand Port de la Méditerranée, sur la Côte de Mauritanie entre Tritum & Césarée, selon Strabon [h]. Casaubon rétablit en cet endroit Salda, & en effet il il n'y a guéres lieu de douter que ce ne soit la SALDÆ de Ptolomée [i].

h Lib. 17. p. 831.

i Lib. 4. c. 4.

SARDABALA, Voyez SEBASTOS.

SARDÆUM, ancien Lieu qu'Etienne le Géographe ne désigne pas assés pour que l'on devine où il étoit. C'est, dit-il, une Montagne près de l'Asopus. Mais il y avoit plus d'un *Asopus*. Ainsi on ne peut déterminer auprès duquel il faut chercher cette Montagne. Heureusement la recherche importe peu, & ce sont de ces choses que l'on peut ignorer sans regret ni honte.

SARDAIGNE (La), grande Isle de la Méditerranée au Midi de l'Isle de Corse dont elle est séparée par un Bras de Mer. Les Italiens disent SARDEGNA, les Espagnols SARDENA, différence qui n'est que dans les lettres & qui revient à la même prononciation. Quelques-uns écrivent Cerdeña. En Latin SARDINIA. Les Grecs ont dit également Σαρδὼ *Sardo*, génit. Σαρδοῦς *Sardus*, & Σαρδὼν *Sardon* génit. Σαρδόνος *Sardonis*. Les Habitans sont ordinairement nommés par les Grecs Σαρδῷοι *Sardoi*, & quelquefois Σαρδόνιοι & Σαρδόνιοι. *Sardonii*. L'origine que les Anciens ont donné de ce nom a bien l'air fabuleux. Quoiqu'il en soit la voici. Martianus Capella dit [k]. *Sardinia a Sardo, Filio Herculis appellata*. La Sardaigne ainsi nommée de Sardus fils d'Hercule. Et Solin dit [l]: que tout le monde sait où est située la Sardaigne, & de qui sont venus ses Habitans. Il n'est donc pas fort nécessaire, poursuit-il, de dire comment Sardus fils d'Hercule & Norax fils de Mercure étant partis l'un de la Libye l'autre de Tartessus Ville d'Espagne s'étant avancés jusques-là, Sardus donna son nom à toute l'Isle & Norax le sien à la Ville de Nore. Isidore [m] dit de même: Sardus fils Hercule parti de Libye avec une grande Troupe occupa l'Isle de Sardaigne, & la nomma de son nom. Pline [n] remarque que Timée la nommoit SANDALIOTIS Σανδαλιῶτις, ce mot veut dire qu'elle ressemble dans sa figure à une Sandale, sorte de chaussure chez les Anciens. C'étoit une Semelle, qui s'attachoit sous le pied avec des Cordons. Martianus Capella & Solin copient Pline en cela comme en mille autres choses. Pline ajoute que Myrsile l'appelloit ICHNUSA Ἰχνοῦσα, parce que comme l'explique Etienne le Géographe elle ressemble à la trace que laisse un pied sur le Sable, c'est-à-dire un pied chaussé d'une Sandale, du mot ἴχνος, εος, *Vestigium*, ou la plante du pied. C'est dans ce sens que Claudien [o] dit de cette Isle:

k Lib. 6.

l Cap. 10. aut. c. 4. Edition Salmasian. p. 18.

m Origin. l. 14. c. 6.

n Lib 3. c. 7.

o De bello Gildonico.

Humanæ speciem plantæ sinuosa figurat,
Insula: Sardiniam veteres dixere Coloni.

Silius Italicus [p] dit aussi par rapport à cette ressemblance:

p Lib. 12.

Insula fluctisono circumvallata profundo,
Castigatur aquis, compressaque gurgite, terras
Enormes cohibet, nuda sub imagine plantæ
Inde Ichnusa prius Grajis memorata Colonis.

Le Docte Bochart [q] conjecture que le nom Latin des Habitans, *Sardi*, vient de SAAD mot de la Langue Hébraïque qui signifie un Vestige, la trace d'un pied, צעד: ce mot est employé dans le Livre des Proverbes c. 5. v. 5. en ce sens là, & dans les Lamentations de Jérémie c. 4. v. 18. Ce savant homme croit que les Phéniciens ont dit *Saad* צעד & *Sarad* צרד pour dire un Vestige.

q Chanaan l. 1. c. 31.

J'ai déja rapporté la premiére migration dans la Sardaigne, attribuée à Sardus & à Norax par Solin [r]. Il ajoute qu'Aristée leur succéda & regna dans la Ville de *Caralis*

r Cap. 4.

ralis Cagliari qu'il avoit fondée, qu'il joignit ensemble ces deux Peuples & n'en fit qu'un sous les memes Loix, auxquelles ils se soumirent, quoiqu'ils n'y fussent pas accoutumés. Bochart fait voir que *Caralis*, étoit une Ville Phœnicienne nommée *Caranin* קרין ou *Carira* קריא à cause du *Rafraichissement*, qu'elle recevoit d'une Colline voisine qui la défend des Vents chauds du Midi. Il prouve par l'autorité de Pausanias [a] que les Grecs, qui vinrent en Sardaigne avec Aristée, ne bâtirent aucun Ville. Il tient meme pour fabuleuse cette Migration d'Aristée par le temoignage de Pindare qui assûre qu'Aristée passa de l'Isle de Cea en Arcadie, où il vecut, & que les Arcadiens lui rendirent aprés sa mort les honneurs divins en le prenant pour Jupiter. Servius sur le quatriéme Livre des Georgiques, Apollonius & quantité d'autres Anciens placent Aristée dans l'Arcadie: & non pas dans la Sardaigne. On a supposé qu'Aristée, à qui on attribue l'invention du Miel a passé dans l'Isle de Sardaigne. Il auroit été plus naturel de le faire venir dans l'Isle de Corse qui en a en quantité; en supposant néanmoins que la Migration d'Aristée a un fondement historique on ne sait comment la placer. Pausanias la met avant celle de Noraa; Solin semble la placer aprés. Quoiqu'il en soit voila trois Migrations de Peuples dans la Sardaigne, celle de Sardus, celle de Norax, & celle d'Aristée en quelque rang qu'on la mette.

a In Phocic. c. 17.

La quatriéme est celle des Etrangers qui vinrent de Thespies & de l'Attique sous Iolaüs. Les premiers bâtirent Olbie & les Athéniens Ogrylle, c'est de cet Iolaüs, que du tems meme de Pausanias qui fournit ce fait il y avoit dans l'Isle de Sardaigne des Lieux nommés Iolaia, dont les Habitans honoroient Iolaüs. Tout cela est anterieur à la Guerre de Troye, mais aprés le renversement de cette Ville, ajoute Pausanias, une Troupe de Troyens qui s'enfuyoient aborda en Sardaigne, & s'y mela avec les Grecs qui y étoient établis. Bien des années aprés, il y vint des Africains avec une puissante Flote, ils attaquérent les Grecs & les detruisirent presque entiérement; mais les Troyens gagnérent les Montagnes, où ils se retranchérent entre les défilés & les précipices. Ils y gardent encore le nom d'*Ilienses*, Tite-Live [b], Mela & Pline mettent effectivement un Peuple de ce nom dans la Sardaigne. Mais ces Auteurs ne parlent point ni de Iolaüs, ni du Peuple *Iolaenses*; en échange Diodore de Sicile & Strabon qui font mention des *Iolaenses*, ne disent rien des *Ilienses*. Les Balares & les Corses sont aussi comptés entre les Habitans de l'anncienne Sardaigne. Bochart croit que ces trois noms ne signifient qu'un méme Peuple, qui fut nommé *Ilienses*, à cause des Montagnes qu'il habitoit, *Corsi*, à cause des Forets, & *Balari*, à cause de ses mœurs sauvages.

b Lib. 40. & 41.

Tous les Anciens ont parlé de la fertilité de la Sardaigne, & en méme tems du mauvais air qui y regne. Mela [c] dit: La Sardaigne, est fertile, & la terre y est meilleure que le Ciel, & autant que la terre y est féconde, autant l'air y est empesté. Polybe [d] dit: La Sardaigne est une Isle excellente par sa grandeur, la quantité de ses Habitans & le produit de son terroir. Silius Italicus [e] dit aussi en parlant de cette méme Isle:

c Lib. 2. c. 7.

d Lib. 1. c. 79.

e Lib. 12. v. 375.

Propensa Cereris nutrita favore.

On la comptoit entre les Magazins de Rome. Ciceron dans l'Oraison pour la Loi Manilia [f] dit: Pompée sans attendre que la Saison fût bonne pour se mettre en Mer, passa en Sicile, visita l'Afrique & aborda en Sardaigne & s'assûra par de fortes Garnisons, & par des Flotes de ces trois Magazins de la République; mais il faut distinguer les endroits de l'Isle. Elle n'est pas également fertile par-tout. Claudien [g] l'a bien exprimé:

f Cap. 12.

g De bello Gildonico.

Qua pars vicinior Afris
Plana solo, ratibus clemens; qua respicit Arctom,
Immitis, scopulosa, procax, subitisque sonora
Flatibus.

Silius avoit dit de même:

Qua videt Italiam, saxoso torrida dorso
Exercet scopulis late freta, pallidaque intus
Arva coquit, nimium Cancro fumantibus austris;
Cætera propensa Cereris nutrita favore.

Pausanias y est conforme; selon lui la partie Septentrionale de l'Isle, du côté de l'Italie [h], a des Montagnes inaccessibles, & qui se touchent l'une à l'autre, & aboutissent au rivage. C'est dans ces Montagnes pleines de roches que se retirerent les Iolaenses pour éviter l'Esclavage où les vouloient réduire les Carthaginois qui dans la plus grande force qu'ait eu leur République s'étoient rendus Maîtres du plat Pays de l'Isle.

h In Phocic.

On ne sait pas trop où placer l'époque de l'invasion de la Sardaigne par les Carthaginois. Bochart croit qu'elle doit être fort ancienne. 1. Parce que le nom méme de cette Isle est pris, selon lui, du langage Punique, & qu'il étoit deja en usage du tems d'Homére qui dans l'Odyssée parle du ris Sardonien. 2. Parce que selon Ezéchiel [i], les Tyriens faisoient les bancs de leurs Vaisseaux avec du Buis apporté des Isles Cetim [k]; (ce que Bochart explique de l'Isle de Corse voisine de la Sardaigne; mais ce passage d'Ezécbiel est rendu si differemment par les Interprétes qu'il faut avoir bien envie d'y trouver le Buis de l'Isle de Corse, pour l'y appercevoir). 3. Parce que les Pheniciens envoyérent des Colonies en Sardaigne dans le méme tems qu'ils en firent passer en Afrique, en Sicile, & en Espagne. Bochart croit en voir la preuve dans ce passage de Diodore de Sicile [l]: les Phéniciens s'étant enrichis à ce Commerce (d'Espagne) envoyerent bien des Colonies tant en Sicile & dans les Isles voisines, qu'en Afrique, en Sardaigne & en Espagne.

i Y V. 302.

k Cap. 27. v. 6.

l Lib. 5.

Les

Les Anciens conviennent que *Calaris*, *Sulci*, & *Charmis* étoient trois Villes Phœniciennes ou Carthaginoises; mais comme la possession qu'ils avoient de la partie Méridionale de l'Isle est trés-ancienne, il est d'autant plus apparent qu'il étoient les Fondateurs des autres anciennes Villes de ce Canton, que les Barbares qu'ils en avoient chassés n'etoient pas gens à batir des Villes. Nora elle-meme dont on fait honneur aux Espagnols avoit son nom pris du Phœnicien. Il en est de meme d'*Olbia*, d'*Ogrille* ou *Gorylle*, les Phœniciens y furent plusieurs fois vaincus. Vers le tems de Cyrus aprés avoir fait heureusement leurs affaires en Sicile, le Théatre de la guerre ayant été transporté dans la Sardaigne, ils y furent défaits au rapport de Justin [a] & d'Orose [b]. La premiére année de la quatre-vingt-dix-septième Olympiade une peste affoiblit si fort les Carthaginois que leurs voisins les mépriserent. Les Sardes & les Africains profitant de l'occasion se soulevérent contre eux: mais ils furent subjugués de nouveau, & châtiés de leur révolte; ainsi les Carthaginois en demeurérent Maîtres jusqu'à la premiere Guerre Punique qui les en chassa. Les Romains s'y établirent l'an de Rome 521. sous la conduite de M. Pomponius, & comme la Corse fut conquise l'année suivante, ces deux Isles furent soumises à un même Préteur. La Sardaigne voulut secouer le joug des Romains pendant la seconde Guerre Punique, mais elle fut bien-tôt réduite, Cependant ni les Carthaginois ni les Romains ne purent bien soumettre les anciens Habitans de l'Isle refugiés dans leurs Montagnes.

a Lib. 18. c. 7.
b Lib. 4 c. 6.

Sous les derniers Empereurs d'Occident le Sardaigne & la Corse eurent chacune un Président particulier. Lorsque les Vandales eurent penetré en Afrique, Justinien conféra au Préteur d'Afrique le Gouvernement de la Sardaigne, qu'il annéxa à l'Afrique, comme il paroît par le Code [c]; de là vient que pour les affaires Ecclésiastiques la Sardaigne, & les Baleares dont Cagliari étoit la Métropole dependoient des Supérieurs de l'Afrique du tems de St. Grégoire le Grand. La Sardaigne fut quelque tems unie à l'Espagne; cependant on ne voit point que ses Eveques ayent souscrit aux Conciles tenus en Espagne [d].

c Lib. 1 §. *Deo itaque C de Offic. P. P. Africa.*

d Carol a S. Paulo, Geogr. Sacr. p. 46.

Les Sarrazins ayant étendu leurs conquêtes en Afrique & en Espagne s'établirent aussi en Sardaigne & saccagerent cette Isle à diverses reprises dans les Siécles VII. & VIII. Les Génois & les Pisans les en chassérent & l'Isle goûta quelque repos sous des Juges dont l'autorité passoit du Pere au fils, & qui relevoient du St. Siége. La Liberté de l'Isle fut le prix de quatre victoires, c'est pourquoi ce Royaume a pour Armes une Croix de Gueules accompagnée de quatre têtes de Mores. Il souffrit beaucoup pendant les guerres que la Jalousie causa entre les Génois & les Pisans, & durant les troubles qui survinrent entre les Papes & les Empereurs. Boniface VIII. le donna enfin à Jacques I. Roi d'Arragon en 1297. Un de ses Successeurs, savoir Ferdinand le Catholique, ayant épousé Isabelle de Castille, leurs Etats se reunirent dans la personne de Jeanne leur fille, surnommée la Folle, mere de Charles V. Depuis ce tems-là la Sardaigne étoit un Royaume annéxe à l'Espagne jusqu'à l'an 1708. que les Alliés de l'Archiduc Charles d'Autriche s'emparérent de la Sardaigne, en faveur de ce Prince, durant la guerre d'Espagne. Aux Negociations pour la paix d'Utrecht, on parla de donner ce Royaume à l'Electeur de Baviére, mais cela n'eut aucune suite: l'Empereur garda la Sardaigne qui lui fut confirmée par le Traité de Bade en 1714. S. M. I. prétendit ensuite que les Royaumes de Naples & de Sicile étoient inséparables. Elle chercha à s'accommoder de la Sardaigne pour la Sicile qui avoit été cedée au Duc de Savoye Victor Amédée, à condition que l'Espagne s'en reservoit la Reversion, au cas que la Maison de Savoye, vint à s'éteindre. L'Espagne qui perdoit à cet échange la Reversion de la Sicile que l'Empereur vouloit abroger, s'y opposa, reprit la Sardaigne sur l'Empereur, & fit sur la Sicile la fameuse entreprise qui échoua par l'avantage que la Flote Angloise eut sur celle d'Espagne. Le Traité de Londres changea le Traité d'Utrecht, en ce que le Duc de Savoye Roi de Sicile, laissa son Royaume à l'Empereur & devint Roi de Sardaigne; sa Couronne a passé à son fils qui regne aujourd'hui.

J'ai deja dit que la Sardaigne [e] a toujours été vantée à cause de sa fertilité. Les Anciens parlent de l'abondance de ses grains. Il y a des Bois de Citronniers & d'Orangers qui ont deux lieues de longueur, & leurs fruits s'y donnent presque pour rien. Les Cerises, les Prunes, les Poires, les Châtaignes, les Olives, la Viande de Boucherie, la Volaille, le Gibier, & le Poisson s'y trouvent en abondance. On y fait un gros Commerce de Fromage, de Lin, & de Corail que la Mer fournit en quantité. La Chasse des Buffles, des Cerfs, & des autres Animaux est encore d'un revenu considérable pour les Habitans.

e Divers Mémoires.

J'ai remarqué en même tems que l'air qu'on respire dans cette Isle ne répond pas à la bonté du terroir, tous les Auteurs anciens & modernes s'accordent à la décrier à cet égard. Martial [f] dit: quand l'heure de la Mort est venue on trouve la Sardaigne au milieu de Tivoli.

f Lib. 4. Ep. 60.

Cum Mors
Venerit in medio Tibure Sardinia est.

Ciceron [g] prie son Frere de se ménager & de penser que malgré la Saison de l'Hiver, le Lieu où il se trouvoit alors étoit la Sardaigne. Et ailleurs parlant de Tigellius, il se félicite de n'avoir pas à souffrir un Sarde, plus empesté que sa patrie. Suétone dit que sous Tibére [h] on fit une espéce d'enrôlement de jeunes Juifs & qu'on les envoya dans les Provinces où l'air étoit le plus mauvais. Si l'on joint ce passage à

g *Ad. Q. Fratr.* L. 2. Ep. 3.

h *In Tiber.* c. 36.

Mm un

[a] Lib. 18. c. 5.
[b] De Illustr. Grammat. c. 5.

un autre de Josephe [a], on trouvera que la Sardaigne eut sa part de ces exilés. Car cet Historien [b] dit qu'on y en envoya quatre mille. Suétone dit encore que Sævius Nicanor, fameux Grammairien ayant été noté d'infamie, passa en Sardaigne & y mourut. Dans les Actes de St. Fulgence, durant la Persécution des Vandales en Afrique sous Trasimond, on voit que ce St. fut relégué en Sardaigne avec un très-grand nombre d'autres Eveques. Les Historiens tant Ecclesiastiques que Civils parlent de cette Isle comme d'un Lieu où l'on envoyoit ceux dont on vouloit se défaire. On remarque que l'air y est très-mal sain, l'Eté meme dans les Contrées les plus fertiles. Cependant Silius Italicus [c] a dit qu'il n'y avoit point de Serpens:

[c] Lib. 12.

Serpentum Tellus pura ac viduata venenis.

Mais au lieu de Serpens Solin parle d'une Araignée qu'il appelle *Solifuga*, parce qu'elle fuit la lumiere du Soleil. Il ajoute qu'elle se trouvoit dans les Mines d'argent de cette Isle. Pausanias y admet des Serpens, & dit qu'ils ne font point de mal aux Hommes. A l'égard des poisons, il faut excepter une Herbe, qui ressemble à du Persil, & qui fait retirer les nerfs & les muscles de ceux qui en mangent, de maniere qu'ils semblent rire en mourant, d'où est venu le proverbe, *un ris Sardonien*. Les Anciens appelloient cette herbe Sardonia, les Modernes la nomment *Ranuncula*.

Les Géographes ont placé diversement cette Isle par rapport au Ciel. Selon Ptolomée, elle est depuis 29. d. 50'. de Longitude jusqu'à 32. d. 25'. & depuis 35. d. 50'. de Latitude jusqu'à 39. d. 30'. Sanson ne s'en écarte pas beaucoup dans ses Cartes. Le Pere Coronelli dans son Isolario, lui donne depuis le 31. d. 10'. de Longitude jusqu'au 32. d. 19'. 30''. & depuis le 37. d. 14'. de Latitude jusqu'au 40. d. 50'. Mr. Robbe dans sa Méthode lui assigne depuis le 31. d. 10'. jusqu'au 33. d. 15'. de Longitude, & depuis le 37. d. jusqu'au 40. d. de Latitude. Mr. de l'Isle qui a eu des Observations plus sûres met la Sardaigne entre les 25. d. 40'. & les 27. d. 20'. de Longitude, & entre les 38. d. 42'. 30''. & le 41. d. 11'. de Latitude. L'Auteur de la Description Géographique du Royaume de Sardaigne publiée en 1725. chez Van Duren à la Haye, in 8. n'a pas laissé de dire, qu'il est situé entre les 37. d. 10'. & les 39. d. 50'. de Latitude, & entre le 31. d. 10'. de Latitude & 33. d. 15'.

Ce dernier Auteur dit, que du Midi au Nord l'Isle a cent soixante-quinze milles d'Italie de longueur, & de l'Occident au Levant cent milles de largeur; & dans toute sa Circonférence elle a environ sept cens milles de tour. Comme il ne dit point quels milles d'Italie il entend, on doit supposer qu'il ne connoissoit, que ceux de soixante au degré, quoi qu'il y ait en Italie bien des sortes de milles, ainsi que je l'ai noté au mot Mesures Itinéraires; d'ailleurs il ne dit point si les sept cens milles de tour se prennent en comptant les Ances & les Golphes, ou si on n'y a point d'égard. Ces sortes de calculs sont toujours defectueux. Cluvier lui donne 45. milles d'Allemagne de longueur depuis Cagliari, jusqu'au Bras de Mer qui la sépare de la Corse, & 26. de largeur depuis le Cap Montefalcone jusqu'au Cap de Sarda. On peut voir dans l'Itineraire d'Antonin, les anciennes routes de la Sardaigne avec leurs distances en milles Romains.

L'Auteur de la Description Géographique déja citée prétend, que du Cedro Rivière de l'Isle, elle a été autrefois nommée *Cedrens*, & ensuite Sardaigne. Cette conjecture est une pure rêverie, ce qu'il ajoute est mieux fondé: Les petits poissons si connus sur toutes les Côtes de la Méditerrannée, (il devoit ajouter & sur les Côtes de la Bretagne & de la Saintonge,) & que l'on connoît sous le nom de *Sardines*, sont ainsi appellés à cause de la grande quantité, qui s'en pêche autour de cette Isle. Le Cedro dont on vient de parler, & le *Thyrsus* des Anciens aujourd'hui *Tirso*, partagent l'Isle en deux parties par leur cours opposé. On distingue la Sardaigne en deux Caps; l'un est au Nord savoir le Cap de Sassari, ou plus communément le Cap de Lugodori; l'autre est au Midi & s'appelle le Cap de Cagliari. Le Détroit qui sépare la Sardaigne d'avec la Corse s'appelle les Bouches de Boniface. La Mer voisine est très-poissonneuse, les Riviéres & les Lacs de l'Isle ont aussi du poisson en abondance.

L'Isle a encore cette même fertilité si vantée par les Anciens, & produit à foison des Grains, des Olives, des Oranges & des Citrons. On y voit une infinité de Bestiaux particuliérement de Bêtes à cornes, d'où vient la quantité de Fromages, de Laines & de Peaux, qui se consument dans l'Isle, & dont elle fournit les Côtes de l'Italie. La Sardaigne ne manque point de Ports capables de recevoir toutes sortes de Bâtimens. Les plus remarquables sont

Sur la Côte Occidentale.	Golfo d'Arragonese ou Porto Torre. Golfo d'Algher ou Porto do Conde. Porto de Bosa. Golfo d'Oristagni ou la Baye de Neapoli.
Sur la Méridionale.	Golfo d'Iglesias. Golfo di Palma.
Sur l'Orientale.	Golfo di Cagliari. Golfo di Terra Nova.

La Régence du Royaume tenoit autrefois à Cagliari une Escadre de sept Galéres. De très-nombreuses Flotes y peuvent hyverner, se mettre à couvert & s'y radouber sans crainte des vents ni des tempetes. Outre ces Ports il y en a beaucoup d'autres plus petits, qui ont des Tours & des Forts pour se défendre de l'insulte des Ennemis & sur-tout des pirateries des Corsaires de Barbarie.

On peut dire qu'il y a deux Capitales de

de l'Isle, car quoique Cagliari porte ce nom les Vicerois Espagnols y séjournoient six mois, & six autres mois à Sassari. Les plus fortes Places font Cagliari, Ampurias & Algheri.

Il y a trois Archevêchés dans la Sardaigne savoir

Cagliari. Sassari.
Oristagni.

Et quatre Evêchés savoir

Ampurias. Bosa.
Algheri. Alez.

Iglesias a été Episcopale, on y avoit transfere le Siége de l'ancienne *Sulci*, mais on l'a uni à Cagliari: ceux de GALTELLI & de SUELLI ont eu la meme destinée. Celui de TAMO a été uni à Oristagni, & celui d'USEL à Alez. L'Evêque de TORRE est devenu Archevêque, & Primat de Sardaigne. Il réside à Sassari. Les Siéges de Sorra & de Ploagues, *Plubium* ou *Planacum*, ont été unis à celui de Torre. Castro & Gisara ont été unis à Othana, qui a été transféré à Algheri.

Outre ces Villes il y a des Bourgs, & des Villages distribués dans les Terres, & le long des Côtes dont les principaux sont fort peuplés comme *Tempio*, *Oziero*, *Orano*, *Orosei*, *Borgalli*, *Sardo*, *Sargano*, *Cofeini*, *Lacon*, *Samasai*, *Gociana*, &c.

Les Bâtimens, tant des Villes que des Villages, sont presque tous dans le goût de l'Architecture Espagnole, qui s'arrête plus à la commodité qu'à la magnificence. Les Eglises & les Maisons Religieuses font magnifiques, sur-tout les Eglises & les Colléges des Jésuites, qui font beaucoup de fruit dans cette Isle, où ils travaillent extrémement. L'Isle n'est pas à beaucoup près aussi peuplée qu'elle pourroit l'etre, ce qui peut venir de l'air mal sain auquel on pourroit remédier vraisemblablement, si on faisoit écouler certaines eaux, qui croupissent & que l'on cultivât mieux certains endroits de l'Isle. Car à en juger par ce que la terre produit naturellement, le Climat doit être excellent. L'Isle est couverte en tout tems, ou de fleurs, ou de verdure, & on y laisse paître le Bétail, même en Hyver. Les Campagnes sont abondamment arrosées par des Riviéres, des Ruisseaux & des Fontaines. Il y a entre autres une Fontaine à Sassari, que l'on dit être comparable aux plus magnifiques de Rome, & on en dit proverbialement, *Chi non vide Rosel, non vide Mondo.* Rosel est le nom de cette Fontaine.

Les Montagnes y renferment des Mines, il y en a d'Or, d'autres d'Argent, de Plomb, de Fer, d'Alun & de Souffre. C'est à cause de ces Mines d'Or, que le Cap de Sassari a eu le nom de *Lugodoro*, ou *Lugodori*, le Lieu de l'Or. Autrefois on y travailloit à des Mines de ce Métal. Les Montagnes, les Collines, & les Plaines fournissent quantité de Gibier. On y trouve des Cerfs si bien marquetés, qu'on les prendroit pour des Tigres, si ce n'étoit leur bois. La Chasse est si commune, & si abondante, que les Perdrix, les Cerfs, & les Sangliers, sont la nourriture ordinaire des Bergers & des Païsans.

Les Côtes produisent beaucoup par la pêche du Ton, qui s'envoye mariné dans toute l'Italie, & par celle du Corail, qui dure depuis le mois de Mai jusqu'en Septembre, & dont la Sardaigne fournit les Villes de Gênes, de Livourne, & autres Lieux de Commerce d'où on le transporte ensuite dans toute l'Europe.

Les Chevaux de Sardaigne ne sont pas grands; à cela près, ils sont beaux, vifs & dociles. Les femmes y ont le sang fort beau.

Il ne paroît pas que les Rois d'Espagne ayent connu toute la bonté de cette Isle. Il est vrai que Charles V. qui y passa en revenant d'Afrique en fut charmé, mais cela n'aboutit à rien. Philippe Second son Fils eut d'autres occupations, & ses Successeurs jusqu'à Charles II. inclusivement ne regardérent cette Isle, que comme une Terre stérile pour eux, & qui rendoit à peine les frais, que coûtoit sa conservation. L'éloignement du Souverain le mettoit dans la nécessité de s'en rapporter aux Vicerois, qu'il y envoyoit, & qui ne songeoient qu'à s'y enrichir promptement. A chaque mutation de Viceroi, les Habitans étudioient le foible du nouveau venu, ils en étoient même instruits d'avance. Etoit-il interessé, on le gagnoit par les présens: ambitieux, on le combloit d'honneurs; en un mot, on tâchoit de captiver sa bienveillance. D'un autre côté un Courtisan, qui n'avoit quitté la Cour, que pour profiter du tems qu'il avoit à être dans ce Poste, se gardoit bien de songer à des améliorations, qui ne regardoient que l'avantage de la Couronne, & qui demandoient des arrangemens de longue haleine. Il profitoit de l'occasion presente, sans s'embarrasser d'un avenir, qui auroit demandé dans ses Successeurs une maniere de penser uniforme. Les Sujets éloignés du Souverain n'en connoissoient presque point, d'autre que le Viceroi. Leur union avec lui les garantissoit du mécontentement de la Cour, qui de son côté ne s'attachoit qu'à soutenir le Viceroi. Celui-ci avoit d'autant plus de liberté de thésauriser, qu'il faisoit part aux Ministres du butin qu'il recueilloit, & achetoit ainsi leur protection.

Joignez à cela les Privilèges sans fin, que ces Insulaires se sont fait accorder, & confirmer en toute occasion. La Noblesse ne peut être jugée à mort par le Viceroi. Quelque crime qu'un Gentilhomme commette, meme de lese Majesté, il ne peut être jugé que par sept autres Gentilshommes, qui seuls ont le droit de le condamner ou de l'absoudre. Il arrive souvent que toutes les voix vont à la décharge du Coupable parce que les Juges s'entendent en sa faveur; alors le Viceroi qui ne peut rien seul est forcé de juger comme eux. Cette impunité de la Noblesse, qui en est toujours quitte pour quelque bannissement tout au plus, fait que tous les gens aisés,

qui ont la protection du Viceroi tâchent de se procurer des Lettres de Noblesse. Cela a rendu les Nobles aussi communs en Sardaigne, qu'ils le sont en Pologne, & en Hongrie. Cette Noblesse trop multipliée s'arroge quantité d'exemptions, qui rejettent le fardeau des dépenses publiques sur le pauvre Peuple qui en est opprimé.

Ces Privilèges & ceux des Ecclésiastiques sont la ruïne des Bourgeois. Sans parler de la magnificence des Eglises, & de la richesse des Monastères, chaque Ecclésiastique a non seulement une exemption personnelle; mais l'immunité s'étend à sa Maison, dont tous les revenus passent sous le nom du Clerc. Cela fait qu'il n'y a point de Famille, qui n'ait un enfant à qui on fait recevoir la Tonsure. Tous les Réguliers soit en qualité de Mandians, soit en vertu de quelque Indult, ne savent ce que c'est que Gabelle, Taxe, Contribution.

Comme il y a dans l'Isle sept Cathédrales & beaucoup de Collégiales dispersées dans le Pays, cela fait un grand nombre de Canonicats, & de Prébendes; il y a peu de Prêtres qui n'ayent quelque Bénéfice. Les Archevéchez sont d'un gros revenu. L'Archeveque de Cagliari tire quinze mille Pièces par an de son Eglise, ce qui fait environ trente mille florins. Les autres Archevêques ou Eveques n'en ont pas moins de dix mille. Les Chanoines sont encore mieux pourvus à proportion, puisqu'il y en a qui ont deux ou trois mille Pièces par an. On croit que les revenus Ecclésiastiques, pris en gros, vont à deux cens cinquante mille Pièces par an. Ces biens ne fournissent rien au Gouvernement, & le Peuple est obligé de les remplacer; outre les Dixmes & le Casuel qu'il paye à ces Ecclésiastiques.

Ajoûtons à tous ces Exempts ceux qui le sont en vertu de quelque Office à l'Inquisition. Celle de Sardaigne étoit subordonnée à celle d'Espagne dont le Grand Inquisiteur y envoyoit un Subdélégué. Celui-ci faisoit sa résidence au Château de Sassari; il avoit ses Officiers, Fiscal, Commissaires, Notaires, Geoliers, Gardes, Sergeans, &c. tous gens qui prétendoient être Exempts. Ils étendirent cette exemption à leurs *Familiars*, leurs Domestiques, leurs Valets; & comme dans le moindre Bourg, il y avoit un Commissaire de l'Inquisition & avec lui une très-nombreuse Famille, il s'en falloit peu que tout le Royaume ne fût exempt des Contributions naturelles & indispensables.

Lorsqu'en 1708. l'Espagne eut perdu l'Isle, les Evêques voyant tout Commerce rompu avec l'Espagne à cause de la guerre prétendirent être rentrez dans le Droit primitif. Chacun fit dans son Diocèse l'Office d'Inquisiteur. Mais ces Prélats, qui avoient déja leurs Officiers & leurs Domestiques en grand nombre, sans rien diminuer de cette multitude, retinrent encore les Officiers, Ministres & Suppôts de l'Inquisition que le Subdélégué avoit eus auparavant; ainsi le nombre des Contribuans diminuant de jour en jour, la misère du Peuple s'est augmentée, les Finances du Souverain ont été réduites à rien, le Peuple appauvri s'est découragé, le Pays s'est dépeuplé, les terres mal cultivées ou mêmes incultes en quelques endroits, n'ont presque rien produit, & même certains Cantons en sont devenus encore plus mal sains.

D'un autre côté les Souverains ne tirant presque rien de cette Isle l'ont négligée, & en ont laissé tomber les Habitans dans une ignorance grossiére. Ils les ont meme supposez plus misérables qu'ils n'étoient, & dans ce préjugé ils ont rempli les Charges du Pays de quantité d'Etrangers. Les Naturels n'ayant plus d'espérance d'y parvenir se sont encore plus découragez; & à la réserve des Ecclésiastiques, chacun a négligé les Sciences, les Talens devenus inutiles n'ont point été cultivez, l'industrie a entiérement cessé, & le Peuple s'est contenté du travail qui l'empéchoit de mourir de faim, sans se soucier de ce qui pouvoit amener dans l'Isle une abondance dont il ne jouïssoit pas. L'argent a disparu, le Commerce a été ruïné, les revenus du Roi ont suffi à peine pour l'entretien du Viceroi & ses Ministres, & le Souverain s'est vu réduit à envoyer dans l'Isle de quoi entretenir le peu de Troupes qui formoient une ombre de Garnison dans les trois Places *Cagliari*, *Algheri*, & *Castel-Aragonese*, outre quelques Tours. Une Isle si mal gardée a été exposée aux descentes des Corsaires de Barbarie. Les Pêcheurs n'ont osé se risquer à s'avancer jusqu'aux lieux où la Mer abonde en Poisson & en Coral. Le Commerce clandestin s'est fait sans obstacle; & l'Isle est enfin tombée dans la décadence & dans le décri. Le Duc de Savoye qui en porte aujourd'hui la Couronne n'a pas trouvé qu'il fut aisé de remédier aux desordres que l'on vient de dire, & sans un changement essentiel dans le Gouvernement de cette Isle, il est impossible de la mettre dans l'état où elle pourroit être, moyennant les soins & l'autorité d'un Souverain qui entreprendroit de réformer les abus. Aussi la Cour de Turin ne regarde-t-elle cette Isle que comme un Titre qui met le Chef de la Maison de Savoye entre les Têtes Couronnées.

SARDANA ou SARBANA, selon les divers Exemplaires de Ptolomée [a], Ville de l'Inde en deçà du Gange.

SARDANUM, Bourg de la Palestine dans le tems des Croisades, selon Guillaume de Tyr cité par Ortelius [b].

SARDEMISUS, Montagne d'Asie dans la Pamphylie, selon Pomponius Mela [c], & Pline [d].

1. SARDENA. Voyez SARDAIGNE.

2. SARDENA, Montagne d'Asie près du Fleuve Hermus, selon Hérodote. Elle étoit voisine du Nouveau Mur ou Bourg nommé Néontichos.

SARDES (LES), nom des Peuples de la Sardaigne.

SARDES, ancienne Ville d'Asie dans la Lydie, dont elle étoit la Capitale; & la Résidence de Croesus Roi fameux par ses

[a] Lib. 7. c. 1.
[b] Thesaur.
[c] Lib. 1. c. 14.
[d] Lib. 5. c. 27.

ſes richeſſes, & par ſa fin malheureuſe. Les Anciens l'ont nommée le plus ſouvent Sardes Σαρδεις au plurier, & rarement Sardis au ſingulier. Elle étoit ſituée au pied du Mont Tmolus d'où coule le Pactole qui baigne la Ville. Strabon [a] dit: Sardes eſt une grande Ville bâtie depuis la Guerre de Troye; elle eſt aſſés ancienne, & a une Citadelle bien fortifiée. C'étoit la Réſidence des Rois de Lydie. Hérodote dit [b]: le Pactole qui leur porte des paillettes d'or qu'il a détachées du Mont Tmolus coule au milieu de la Place. Pline [c]; dit que la Lydie étoit vantée principalement à cauſe de Sardes à côté du Tmolus. Mr. Spon [d] parle ainſi de cette Ville: Sardes appellée aujourd'hui Sarno eſt au pied du fameux Mont Tmolus, ayant au Nord une grande Plaine arroſée de quantité de Ruiſſeaux qui ſortent en partie d'une Colline voiſine au Sud-Eſt de la Ville, & en partie du Tmolus. Le Pactole ſort de la meme Moutagne, & perd ſon nom dans l'Hermus qui paſſe prés de Magneſie. Sardes a été anciennement le Siège du Roi Crœſus le plus riche Prince de ſon Siècle. Tout y étoit riche, & ſuperbe; mais elle eſt préſentement réduite à un pauvre Village qui n'a que de chétives Cabanes; mais où il y a pourtant un grand Kan bâti à la maniére des autres Kans de Turquie, & où les Voyageurs ſont commodément logés. C'eſt le grand paſſage des Caravanes qui vont de Smyrne à Alep & en Perſe. Elle n'eſt presque habitée que par des Bergers qui vont mener leurs Troupeaux dans les beaux pâturages de la Plaine voiſine. On voit à l'Orient de la Ville un vieux Château avec les ruïnes d'une grande Egliſe. Au Midi, & au Nord il y a auſſi des ruïnes conſidérables de quelque ancien Palais; mais au fond ce ne ſont que des ruïnes. Les Turcs y ont une Moſquée qui étoit une Egliſe de Chrétiens, à la Porte de laquelle il y a plusieurs Colomnes de Marbre poli. Il s'y trouve quelques Chrétiens, qui s'occupent la plûpart au Jardinage, & qui n'ont ni Prétre ni Egliſe. Auſſi le fils de Dieu dans l'Apocalypſe [e] fait-il à l'Ange de l'Egliſe de Sardes des menaces que l'on voit exécutées. Thomas Smith dans ſa Notice des ſept Egliſes d'Aſie dit [f]: qu'au Midi de la Ville on voit de grandes ruïnes qui font juger de ſa magnificence avant qu'elle fût détruite. On y remarque ſix Colomnes d'environ trente pieds de haut. Il monta avec beaucoup de peine à la Citadelle qui eſt à l'Orient. C'eſt, dit-il, une Montagne eſcarpée, & qui en quelques endroits eſt taillée en précipice; ce qui oblige à faire des détours. Quand même cette Citadelle ſeroit encore entiére, elle ſeroit de peu de défenſe, vû la maniére de faire aujourd'hui la guerre. Les Mines l'auroient bien-tôt renverſée jusqu'aux fondemens. Il faut pourtant avouer que lorsqu'on n'avoit pas encore l'uſage de la poudre, & que l'on ne connoiſſoit que les Baliſtes & les Beliers pour enfoncer les murailles, elle pouvoit paſſer pour une Place imprenable. Les murs en ſubſiſtent encore avec quelques Chambres voutées. Dans la Place de la Citadelle ſur le Chapiteau d'une Colomne, on lit une Inſcription qui fait mention de Tibére. Strabon remarque le bien que cet Empereur fit à la Ville de Sardes aprés qu'un tremblement de Terre l'eût presque entiérement détruite. A l'Orient on voit les ruïnes de l'Egliſe Cathédrale, auprés desquelles ſont les reſtes d'un grand Edifice qui occupent un grand terrain dans leur enceinte. Les Murs qui avancent fort loin n'en ſont pas encore démolis. On ne ſait à quel uſage ce Bâtiment étoit employé, ce ſeroit deviner que d'en dire quelque choſe. Les décombres qui s'étendent aſſes loin de ce côté-là, font aſſés voir que c'étoit autrefois le principal Quartier de la Ville, & le plus peuplé.

a Lib. 13.
b Lib. 1. c. 101.
c Lib. 5. c. 29.
d Voyages, T. 1. p. 206.
e Cap. 3. v. 1 & ſuiv.
f *Septem Aſiæ Eccleſiar. Notit.* p. 17. & ſeq.

SARDESSUS, Ville de l'Aſie Mineure, dans la Lycie. Etienne le Géographe la place prés de Lyrneſſus [g]. Il eſt fait mention des Habitans de cette Ville ſur une Médaille de l'Empereur Veſpaſien, où on lit ce mot Σαρδησσιων.

SARDENNA, ou Sardava, Ville de la Petite Arménie: Ptolomée [h] eſt je penſe le ſeul qui en parle.

SARDIA, Pline [i] parle de certains Oignons, appellés *Sardiæ Cæpæ*, du nom du Lieu qui les produiſoit.

SARDIANA, Contrée de l'Aſie. Diodore de Sicile la met au voiſinage de la Bactriane, & dit qu'un certain Philippe en fut Gouverneur aprés la mort d'Alexandre. Mais dit Ortelius [k], au lieu de *Sardiana*, il faut lire *Sogdiana*.

SARDICA, ou Serdica, ancienne Ville, la Capitale & la Métropole de l'Illyrie Orientale, & que l'Itinéraire d'Antonin, qui écrit Sardica, marque ſur la route du Mont d'Or à Byzance, entre *Meldia*, & *Burbaraca*, à vingt-quatre milles du premier de ces Lieux, & à dix-huit milles du ſecond. Les Grecs comme les Latins varient ſur l'orthographe du nom de cette Ville. Sur une Medaille de Diaduménien rapportée par le Pere Hardouin, on lit CΑΡΔΙΚΕΩΝ; & ſur une autre Médaille rapportée par Mr. Spanheim ΟΥΑΠΙΑC CΕΡΔΙΚΗC. Ptolomée [l], & Théodoret [m] écrivent Σαρδική. Une Inſcrip- Romaine conſervée dans Gruter [n] porte ces mots Civitsta Sardica. Cette derniére Orthographe eſt ſuivie par Ammien Marcellin, par Sidonius Apollinaris, & dans le Code Théodoſien, où l'on voit pluſieurs Loix datées de Sardique, principalement ſous le Régne de Conſtantin. D'un autre côté Entrope, & Sulpice Sévére écrivent Sardics; & dans la Table de Peutinger on trouve Seatica; mais ce dernier eſt corrompu de Serdica. Il y a également de la diverſité entre les ſentimens de cette Ville, qui a néanmoins été conſidérable. Ptolomée la range au nombre des Villes Méditerranées de la Thrace; & une Inſcription qu'on voit dans Gruter [o] ſemble dire la même choſe: Nat. Thrax. Civitata Seabics. Eutrope [p] en fait une Ville de la Dace; *in Dacia, haud longe à Sardica*; ce qui eſt confirmé par

g *Ortelii* Theſaur.
h Lib. 5. c. 13.
i Lib. 19. c. 6.
k Theſaur.
l Lib. 3. c. 11.
m Hiſt Eccleſ. lib. 2. c. 4.
n Pag. 540.
o Pag. 540.
p In Galerio.

par Théodoret [a], qui dit Constance ordonna, que les Evêques tant d'Orient que d'Occident s'assembleroient à Sardique, Ville d'Illyrie & Métropole de la Dace, pour y chercher les remedes convenables aux maux dont l'Eglise étoit affligée. Cette Dace n'etoit pas celle de Trajan; mais celle qu'Aurélien detacha de la Mœsie; & cette meme Dace faisoit partie de l'Illyrie prise dans un sens etendu, & divisée en Illyrie Orientale & Occidentale, dont la première avoit Sirmium pour Capitale, & la seconde Sardique, qui étoit aussi spécialement Métropole de la Dace Méditerranée. Il est maintenant question, dit Cellarius [b], de savoir si Sardique doit être placée dans la Basse-Mœsie ou aux Confins de la Thrace. Comme les Thraces étoient plus considérables & plus puissans que les Habitans de la Moesie, il ne seroit pas étonnant que les premiers eussent éloigné leurs Frontiéres aux dépens de ceux-ci, & que ce Soldat de Sardique à cause de cela ait mieux aimé se dire de Thrace que de Moesie. D'ailleurs l'Itinéraire de Jerusalem place Sardique dans Moesie à quarante-six milles des Confins de la Dace & de la Thrace; & par la position que l'Itinéraire d'Antonin donne à cette meme Ville, elle devoit être plûtôt dans la Moesie que dans la Thrace, que le Mont Hemus séparoit de Sardique. Si l'on consulte les mêmes Itinéraires, Sardique étoit dans l'endroit où se trouve aujourd'hui la Ville qui est appellée *Sofia* par les Turcs, & *Triadizza* par les Bulgares. Cédréne le dit aussi positivement: *Triaditza olim Sardica vocata fuit.* Cette Ville avoit été augmentée par Trajan, comme le dit le surnom d'*Ulpia* qui lui est donné dans les Medailles: avant ce tems-là la Sardique étoit apparemment peu de chose; car les Historiens n'en font aucune mention.

a Lib. 2. c. 4.

b Geogr. Ant. lib. 2. c. 8.

SARDIÆI, Peuples de l'Illyrie: c'est Strabon [c] qui en parle. Casaubon croit avec beaucoup de fondement que c'est le meme Peuple que Strabon, dans un autre endroit, appelle ARDIÆENS; voyez ce mot. C'est aussi apparemment, le méme Peuple, que Polybe & Pline mettent dans la Dalmatie, & auquel ils donnent le nom de SARDIATES. Ne seroit-ce point aussi les SARDIOTÆ de Ptolomée, & les Habitans de la Ville de SARDUS. Voyez SARDUS.

c Lib. 7. p. 314.

SARDINA, SARDINIA [d], Bourg de l'Isle de Sardaigne dans la Province de Cagliari, sur la Riviére de Sacro, à cinq lieues d'Oristagni, en tirant vers Cagliari.

d Baudrand, Dict. Ed. 1705.

SARDINAIE, petite Ville, ou Bourgade de la Syrie [e], à trois lieues de Damas sur une pente du Mont Liban. Cette petite Ville appellée par Villamont [f], & par Ananie SARDINALE, est fameuse à cause de l'Eglise de Notre-Dame, où l'on garde le Portrait de la Mere de Dieu peint par St. Luc, qui en fit, dit-on, quatre, dont l'un est à Rome, l'autre à Venise, l'autre à Aléxandrie & l'autre à Sardinaie. L'Eglise qui est bâtie sur un Roc fort élevé, a sa voute soutenue sur vingt Colonnes de Marbre. Le Portrait de la Ste. Vierge est proche du Grand Autel, entouré de plusieurs Barreaux de Fer, & ordinairement accompagné de plusieurs Lampes. On dit qu'il coule de ce Portrait certaine huile, qui en sept ans se change en forme de chair, guerit divers maux, & appaise les Orages. Les Maronites Habitans du Lieu gardent cette Eglise, que les Mahometans honorent autant que les Chretiens. Ces derniers demeurent seuls dans la Ville; & si quelques Turcs, ou Maures s'y veulent tenir, par un jugement secret de Dieu ils meurent avant la fin de l'année, après avoir été tourmentés de divers maux.

e Davity, Syrie, p. 75.

f Lib. 3. c. 4.

SARDINIA. Voyez SARDAIGNE.

SARDIOTÆ. Voyez SARDIÆI.

SARDIQUE. Voyez SARDICA.

1. SARDIS. Voyez SARDES.

2. SARDIS, Paul Diacre [g] appelle ainsi un Champ au-dessus de Verone.

g Lib. 5.

SARDONES. Voyez SURDAONES.

1. SARDO, Montagne de l'Inde, selon Ortelius [h] qui cite Ctesias. Il ajoute qu'à quinze journées de chemin de cette Montagne, il y avoit un Lieu sacré où l'on adoroit le Soleil & la Lune.

h Thesaur.

2. SARDO, Nom d'un Lieu dans la Liburnie, selon Procope [i] cité par Ortelius [k], qui ajoute que ce Lieu étoit voisin de Burne. Mais au lieu de *Sardo*, il faut lire *Salo*; car c'est de la Ville de Salone, dont il est question.

i Goth. l. 1.

k Thesaur.

SARDONIS, Σάρδωνος; Stobée [l] donne ce nom à un Fleuve de la Thrace, voisin de la Ville Olynthus. Ortelius [m] regarde ce nom comme corrompu, & avertit qu'à la marge de l'Exemplaire dont il s'est servi on lisoit Σανδάνω. C'est le nom que Plutarque donne à ce Fleuve. Voyez SANDANUS.

l De Fortitud.

m Thesaur.

SARDONIUS-SINUS. Voyez TAPHROS.

SARDONIA, Ville de l'Inde, en deçà du Gange, selon Ortelius [n] qui cite Ptolomée. Je trouve bien dans Ptolomée [o] une Montagne nommée Sardonia, & sur laquelle il y avoit une pierre de même nom; mais je ne vois nulle apparence de Ville.

n Thesaur.

o Lib. 7. c. 1.

SARDONUM-ORA. Voyez l'Article qui suit.

SARDONUM-REGIO, Contrée de la Gaule Narbonnoise: Pline [p] la met sur la Côte de la Mer Méditerranée; ce qui fait que Pomponius Mela [q], au lieu de *Sardonum Regio* dit *Sardonum Ora*. Isaac Vossius remarque qu'il faut écrire *Sordonum*, tant parce que c'est l'orthographe des anciens Exemplaires de Pline, que parce qu'Avienus [r] en parlant des Habitans de cette Contrée les appelle Sordus Populus, & non Sardus Populus. Voyez SORDICANÆ.

p Lib. 3. c. 4.

q Lib. 2. c. 5.

r Ora Marit.

SARDOPATORIS-FANUM, Temple de l'Isle de Sardaigne: Ptolomée [s] le marque sur la Côte Occidentale, entre les Villes *Osea*, & *Neapolis*.

s Lib. 3. c. 2.

1. SARDUS, Ville de l'Illyrie, selon Ortelius [t], qui cite Strabon, & Etienne le Géographe. Je ne trouve point le mot SARDUS dans Strabon. Il a celui de SARDIÆI [u], qui pourroient être les Habitans de cette

t Thesaur.

u Lib. 7. p. 314.

cette Ville, & qu'il nomme ailleurs Aadiæi. Quant à Etienne le Géographe il dit que les Habitans de Sardus son appellez Sardeni. Ce sont sans doute les *Sardiates* de Pomponius Mela & de Pline, & les *Sardiotæ* de Ptolomée.

2. SARDUS [a], Fleuve que Cédrène place quelque part du côté de l'Arménie.

a Ortelii Thesaur.

SARE, Sara ou Saare, Riviére de Lorraine, la plus grosse de celles qui se rendent dans la Moselle. Elle a sa source dans la Lorraine Allemande, assez près des confins de la Basse-Alsace, un peu au-dessus de Salm, qu'elle baigne, d. ainsi que Sarbourg, d. Fenestrange, g. Sawerden, d. Bouquenon, d. Saralbe, g. Herbisheim, d. Sarguemine, g. Sarbruck, d. Sare-Louïs, g. Vaudrevange, g. Sarburg, g. après quoi enflée des eaux de plusieurs Rivieres qu'elle reçoit dans son cours, elle va se jetter dans la Moselle, un peu au-dessus de Trèves.

SAREA, Ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda: Josue [b] la met au nombre des Villes qui étoient dans la Plaine.

b Cap. 15. 33.

SAREDA, Ville de la Palestine, dans la Tribu d'Ephraïm. Jéroboam, fils de Nabath Ephrathéen, Serviteur de Salomon [c], & l'un de ceux qui se souleva contre ce Prince, étoit de Sareda. Dom Calmet soupçonne que Sareda est la meme Ville que Saredata, & Sarthan. Voyez ces deux mots.

c 3 Reg c. 11. 26.

SAREDATHA, Ville ou Lieu de la Palestine, dans la Tribu d'Ephraïm. Salomon fit jetter en fonte [d] dans la terre d'Argile, en une Plaine proche du Jourdain, entre Sochoth & Saredatha, toutes sortes de Vases de l'airain le plus pur pour la Maison du Seigneur. Cette Ville est appellée Sarthan dans le troisiéme Livre des Rois [e], où il est dit que Salomon fit fondre les Vases dans une Plaine proche le Jourdain, en un champ où il y avoit beaucoup d'Argile, entre Sochoth & Sarthan. Elle est aussi appellee Sarthan dans Josué, où on lit [f] que lorsque les Hebreux passérent le Jourdain, les eaux qui venoient d'en haut s'arretérent en un meme lieu, & s'élevant comme une Montagne, paroissoient de bien loin depuis la Ville d'Adom, jusqu'au Lieu appelle Sarthan.

d 2 Par. c. 4. 17.
e Cap. 7. 46.
f Cap. 3. 16

SAREK-CAMICH, Ville du Mogolistan, selon Mr. Petis de la Croix [g] dans son Histoire de Timurbec.

g Liv. 4. c. 32.

SAREK-CAMICH-DGIAM, Mr. Petis de la Croix [h] met un Village de ce nom aux Frontiéres Septentrionales de Corassane, vers la Bactriane.

h Ibid. liv. 5. c. 2.

SAREK-COURGAN, Château du Courdistan, selon Mr. Petis de la Croix [i].

i Ibid. liv. 3. c. 29.

SAREK-OUZAN, Horde de Capchac, sur la Riviére d'Artch [k], qui se décharge dans le Sihon au-dessus d'Yeoghi-Kunt, selon Mr. Petis de la Croix.

k Ibid. c. 3.

SAREK-OUZAN, Village en Capchac, sur la Riviére d'Artch [l].

l Ibid.

SAREN, Village de la Thrace: Tite-Live [m] le donne aux Maronites.

m Lib. 38. c. 41.

SAREPTA, Ville des Sidoniens [n], dans la Phénicie, entre Tyr & Sidon, sur le bord de la Mer Méditerranée. Pline & Etienne le Géographe l'appellent *Sarapta*, & les Arabes *Tzarphand*. Josephe & les Grecs disent *Sarephta*, ou *Saraphta*, & les Juifs Zarphat. Le Géographe Arabe Scherif-ibn-idris la met à vingt milles de Tyr, & à dix milles de Sidon. Cette derniére étoit au Nord, & Tyr au Midi. Sarepta est fameuse par la demeure [o] qu'y fit le Prophete Elie, chés une pauvre femme veuve, pendant que la famine désoluit le Royaume d'Israël. On y montroit au tems de St. Jérôme [p], & encore longtems depuis le Lieu où ce Prophete avoit demeure. C'étoit une petite Tour. On bâtit dans la suite un Eglise au méme endroit, au milieu de la Ville. Le Vin de Sarepta est connu chez les Anciens sous le nom de *Vinum Sareptanum* [q]:

n Dom Calmet Dict.
o 3 Reg c. 17. v. 10. & suiv.
p Epitaph. Paula & Itiner. Antonini Mart. & Phoca
q Coripp. l. 3.

. . . . Et dulcia Bacchi.
Munera, quæ Sarepta ferax, quæ Gaza crearat.

Fortunat, dans la Vie de St. Martin, dit:

Sarepta
Lucida perspicuis certantia Vina lapillis.

Et on lit dans Sidonius Apollinaris [r]:

r Carm 17.

Vina mihi non sunt Gazetica, Chia, Falerna,
Quæque Sareptano palmite missa bibas.

Un Auteur dit [s]: que les Vins de Sarepta, sont si fumeux, que les plus hardis Buveurs n'en sauroient boire un Setier en un mois. Or le Setier *Sextarius*, n'étoit que la Pinte de Paris, selon Budée. Sarepta n'est aujourd'hui qu'un petit Village, au-dessus d'une Moutagne, à quinze cens pas de la Mer. Quelques-uns ont cru que le nom de Sarepta venoit des Métaux, ou du Verre que l'on fondoit dans cet endroit. Zaraph en Hebreu, signifie fondre des Métaux, ou autre chose. C'est de la Ville de Sarepta que Jupiter sous la forme d'un Taureau ravit Europe.

s Fulgent. l. 2. Mytholog.

Sarepta n'est plus aujourd'hui qu'un Village que les Turcs nomment *Sarphen*. Sa situation est sur la croupe d'une petite Montagne. La rue en est assez agréable. Il n'y reste que des ruines sans Fortifications. L'ancienne Sarepta étoit beaucoup plus près du Rivage, où l'on voit encore quantité de fondemens à fleur de terre. Mais on a placé la moderne sur la Montagne, à cause des ravages des Pirates. Du tems que les Chrétiens étoient maîtres de cette Ville il y avoit un Eveque, & l'on y voyoit une belle Eglise bâtie en mémoire de St. Elie. Elle a été détruite par les Sarazins ou par les Turcs, qui ont fait bâtir une Mosquée à la place.

SARERA, St. Epiphane dit qu'Ezéchiel étoit de la Terre de Sarera [t].

t Dom Calmet, Dict.

SARGA, Ville de la Macédoine, dans la Chalcidie: Hérodote [u] fait entendre qu'elle étoit sur le rivage du Golphe Singitique.

u Lib. 7.

SARGANS, Comté de Suisse [x], & qui fait partie de ce qu'on appelle les Sujets des Suisses. Dans cet espace de terre, qui est entre le Pays des Grisons & le Lac de

x Etat & Délic. de la Suisse, t. 3. p 186.

de Conſtance, du côté de la Suiſſe le Rhein eſt bordé de quatre petites Souverainetés, le Rheinthal, la Baronnie d'Alt-Sax, les Comtés de Werdeberg & de Sargans. Ce dernier eſt borné au Midi & à l'Orient par les Griſons, dont il eſt ſéparé à l'Orient par le Rhein: à l'Occident par le Canton de Glaris, & par le Pays de Gaſter; & au Nord par le Toggenbourg & par le Comté de Werdeberg. Il a environ huit lieues de longueur ſur cinq ou ſix de largeur. Il avoit autrefois des Seigneurs particuliers, avec titre de Comtes, qui étoient deſcendus des Comtes de Werdeberg de l'ancienne Maiſon de Monfort, & qui le vendirent en 1483. aux ſept anciens Cantons, Zurich, Lucerne, Ury, Schwitz, Undervald, Zug & Glaris; mais depuis la Paix de 1712. le Canton de Berne a un intérêt dans ce Bailliage. Il faut pourtant excepter Wartaw, qui appartient aux Réformés de Glaris. Ce Comté eſt arroſé de trois petites Riviéres; ſavoir de la Sar, ou Sare, qui donne le nom au Pays; du Setz qui comme la Sare entre dans le Lac de Wahleſtatt, & de la Taminne qui ſe jette dans le Rhein. La Sare partage ce Comté en deux parties qu'on appelle le Haut, & le Bas Sargans. Les principaux endroits ſont

Dans le Bas Sargans:	Wahleſtatt, Flums, Wartaw.
Dans le Haut Sargans:	Sargans, Mels, Ragatz, Pfefers.

Les huit Cantons [a] Souverains de ce Comté y envoyent tour à tour des Baillifs qui ſont leur réſidence à Sargans. La Religion y eſt mélée. La Proteſtante y fut introduite en 1530. Wartaw qui appartient aux Proteſtans de Glaris eſt auſſi de leur Religion. En 1694. un Baillif Catholique de Sargans ayant voulu y rétablir la Religion Catholique par force fut à la veille d'allumer la guerre dans la Suiſſe; mais l'affaire fut pacifiée au bout de deux ans. Quant à la qualité du terroir elle y eſt la meme que dans les autres Montagnes des Cantons voiſins. Les Vallées y ſont fertiles en bleds & en fruits.

[a] Ibid. p. 198.

Quelques-uns veulent que les Sarunetes marqués par Pline ayent habité dans le Comté de Sargans [b], qu'ils ſuppoſent en avoir tiré le nom, à cauſe que la premiére Syllabe de ces deux noms eſt Sar; mais comme Pline dit que les Sarunetes étoient de la Rhétie, & que le Rhin prenoit ſa ſource dans leur Territoire, ils ne peuvent avoir été les mêmes que ceux du Comté de Sargans qui ne ſont point dans le Territoire des Rhétiens, mais des Helvétiens, & qui ne ſont pas proches des Sources du Rhin; c'eſt une petite Riviére nommée Sare qui paſſe à cette Ville qui lui a donné le nom. On peut expliquer ce mot Sargans, l'Oye de Sare, parce que Gans en Allemand ſignifie une Oye; auſſi ceux de ce Comté portent pour Armes une Oye.

[b] *Longuerue*, Deſcr. de la France, 2. Part p. 294.

SARGANS, Ville de Suiſſe [c], & la Capitale du Comte auquel elle donne ſon nom. C'eſt une Ville mediocrement grande, ſituee preſqu'au milieu du Pays, bâtie ſur la croupe du petit Mont, qui eſt une Branche de la grande Montagne, ou plutôt de la chaîne de Montagne, qu'on nomme *Schalberg*, & qui couvre la Ville du coté du Nord. Au-deſſus de la Ville ſur un Rocher élevé, qui la commande, il y a un Château, où réſide le Baillif. Le Gouvernement y eſt le même qu'à Waleſtatt. L'an 1423. les VII. anciens Cantons achetérent la Ville & le Comté de Sargans, de George Comte de Werdeberg.

[c] Etat & Délic. de la Suiſſe, t. 3. p. 192.

Prés de la Ville du côté de Ragaz il y a une Fontaine d'eau ſouffrée, & froide avec un bain, qui paſſe pour être propre à guérir divers maux.

SARGANTHA, Ville de l'Ibérie, ſelon Etienne le Géographe qui dit que le nom National eſt SARGANTHENUS.

SARGANTHIS, Etienne le Géographe donne ce nom à une Ville d'Egypte. Il ajoute qu'on donnoit auſſi ce nom à une Priſon, & que les Habitans de la Ville étoient appelles SARGANTITES.

SARGARAUSENA, Contrée de la Cappadoce: Ptolomée [d] lui donne le Titre de Preſecture, & y comprend les Villes qui ſuivent:

[d] Lib. 5. c. 6.

Phiara,	*Sabalaſſus*,
Salagena,	*Ariratbira*,
Gaurena,	*Marora*.

SARGASIS, CARSAGIS, ou CARSAT, Ville de la Petite Arménie. Elle eſt marquée dans l'Itinéraire d'Antonin ſur la route de *Satala* à *Melitene*, entre *Arauraci*, & *Simervæ*, à vingt-quatre milles du premier de ces Lieux, & à vingt-huit milles du ſecond.

SARGASSO, Plage de l'Océan Atlantique, à laquelle on donne environ cinquante lieues d'Orient en Occident, & tout au moins quatre-vingt du Septentrion au Midi. Elle eſt entre les Iſles du Cap Verd, les Canaries & les Côtes d'Afrique. Cette Mer a cela de particulier qu'étant fort profonde, & éloignée de la Terre-ferme, & des Iſles d'environ ſoixante lieues, elle reſſemble à un grand Pré, par la quantité d'herbes dont elle eſt couverte. Cette Herbe eſt ſemblable au Perſil de Mer, ou à l'herbe qui croît dans le fond des Puits, & que les Portugais nomment *Sargaſſo*, d'ou eſt venu le nom de cette Mer. Si quelques Vaiſſeaux s'y embarraſſent, ils n'en peuvent ſortir que par un Vent qui ſoit au moins médiocrement furt tant l'herbe eſt ſerrée.

SARGATHUS [e], Lieu où Cédrène dit que les Romains remportérent une Victoire ſur les Perſes, du tems de l'Empereur Juſtin.

[e] *Ortelii* Theſaur.

SARGATII, Peuples de la Sarmatie Européenne. Les *Caryſnes*, & eux ſont placés par Ptolomee [f] entre les *Alauni* & les *Amanobii*.

[f] Lib. 3. c. 5.

SAR-

SARGEL, Ville d'Afrique, dans l'Empire de Maroc, au Royaume de Tremecen. Marmol [a] en parle ainsi: c'est une grande & ancienne Ville, bâtie par les Romains, & que Ptolomée nomme Canuchi. Il la met à 16. d. 10'. de Longitude, sous les 33. d. 30'. de Latitude. Il y en a cependant qui croyent que c'est la *Carcena Colonia* des Anciens. Quoiqu'il en soit, la Ville de Sargel est située entre Tenez & Alger, à quinze lieues par Mer de l'une & de l'autre, quoique par Terre il n'y en ait pas plus de dix. Elle est bâtie sur la Côte. Ses murs étoient autrefois bâtis de pierre de taille, & avoient plus de trois lieues de tour; & elle étoit outre cela défendue par un bon Château. Tout cela n'est plus aujourd'hui. Il reste pourtant encore un grand Temple sur le bord de la Mer, & qui est bâti de Marbre & d'Albâtre. Les Goths qui régnoient en Espagne, se saisirent de cette Ville, dans le tems qu'elle étoit florissante, & la tinrent long-tems fort sujette. Depuis, elle passa sous la puissance des Arabes, qui la rétablirent dans son ancienne splendeur; mais le Calife [b] Schismatique de Caronan la desola de telle sorte, qu'il n'en restoit plus que des ruïnes. Elle demeura trois cens ans de la sorte jusqu'à ce que plusieurs Maures ayant passé de Grenade en Afrique, après la Conquête de Ferdinand en 1490. quelques-uns d'entre eux commencérent à rétablir le Château; & les Maisons qu'ils trouvérent les plus commodes; & de jour en jour toute cette Plaine se peupla de Mudéchares, de Tagartins & de Maures d'Andalousie, qui étoient braves & ingénieux, qui avoient quantité de terres labourables, de Vignes & d'Oliviers dans l'enclos des anciens Murs. Ils y plantérent aussi un grand nombre de Meuriers pour la nourriture des Vers à soie; en quoi consiste encore aujourd'hui leur plus grand revenu; car le Pays est fort bon pour les Meuriers. Il y a présentement à Sargel plus de cinq mille Maisons qui fourniroient en un besoin plus de mille Arquebusiers, ou Arbalétriers. On voit dans la Mer, quand elle est calme, plusieurs anciens Bâtimens qu'elle a inondés. Il s'en trouve encore quelques-uns d'entiers, dont il n'y a que les toits de fondus. Cette Ville n'est plus aujourd'hui fermée de murailles. Toute sa force consiste dans la valeur & dans le nombre de ses Habitans, qui sont riches, & en bonne intelligence avec les Turcs, parce qu'ils reçurent fort bien Barberousse, quand il y aborda, & lui offrirent le Port pour y faire un Mole, afin d'y mettre ses Vaisseaux à couvert. Mais il ne le fit pas, parce qu'il s'empara d'Alger. Lorsque nous allâmes dans cette Ville, poursuit Marmol, nous y vîmes de grands Piliers d'Albâtre, & des Statues de pierre avec des Inscriptions Latines & plusieurs autres antiquités. Les Maures disoient qu'ils les trouvoient en creusant dans leurs héritages, & qu'il n'y avoit pas long-tems qu'on avoit trouvé de la sorte un grand Pilier d'Albâtre, tout environné de Monstres, & soutenu par deux Lions, aussi grands que des Taureaux. Nous y vîmes aussi deux grandes Statues de Nymphes, aussi d'Albâtre, & qui paroissoient avoir été des Idoles des Gentils. L'une avoit autour de la tête ces lettres:

D. D.
D. S. R. J. D. D.

A deux lieues de cette Ville, le long de la Côte, vers le Levant, est le Mont Sargel, que les Turcs appellent *Carapula*, & les Maures *Girastamor*. Il est si haut qu'on y découvre un Vaisseau de vingt lieues. Du même côté du Levant, mais plus près de la Ville, il y a une Riviére qui fait moudre plusieurs Moulins à farine; & au dedans de Sargel il coule une Fontaine qu'on a fait venir d'ailleurs.

L'Empereur Charles V. ayant appris que Barberousse assembloit tous les Corsaires d'Alger, pour se rendre au Détroit de Gibraltar, il donna ordre à son Amiral André Doria de s'en approcher avec ses Galéres de Naples & de Sicile. Doria apprit dans sa route qu'une partie de l'Armée Navale de Barberousse étoit dans le Port de Sargel. Il fondit dessus à l'improviste, & les Turcs étonnés se sauvérent dans la Ville & dans le Château. Doria brûla tous les Vaisseaux, fit ensuite débarquer ses Troupes, & mit en liberté huit cens Forçats Chrétiens. Mais comme les Soldats étoient répandus dans les Maisons & s'amusoient à les piller, les Turcs qui s'étoient retirés au Château, en sortirent, vinrent donner sur eux, en tuérent plus de quatre cens, & mirent le reste en fuite. A la vue de ce desordre; & pour arrêter ses gens qui accouroient en foule pour se sauver dans ses Galéres, Doria fit tirer sur eux, afin de les obliger de retourner au combat; mais comme ce remede se trouva inutile, il s'approcha de la Terre pour les sauver. L'avarice du Soldat ternit la gloire de cette Journée. Tous les Vaisseaux Turcs & Maures qui se trouvoient à Sargel furent néanmoins perdus, & de plus on fit échoner le dessein de Barberousse.

SARGETIA, Fleuve de la Dace, selon Dion Cassius [c]. Ce Fleuve arrosoit la Ville *Sarmizegethusa*, depuis nommée *Ulpia-Trajana*, & se jettoit ensuite dans le Rhabon. Le Roi Decebalus avoit caché ses Tresors dans ce Fleuve, dont le nom moderne, à ce que dit Tzetzès, est *Argentia*, ou *Sargentia* [d]; mais selon Sambucus les Hongrois le connoissent sous le nom de *Strel*, & les Allemans sous celui d'*Istrig*; sentiment qui est appuyé par Lazius dans sa République Romaine.

SARGUEMINE, Ville de la Lorraine Allemande [e], sur la Sare à la gauche, entre Saralbe & Sarbruck, environ à trois lieues de chacune de ces Villes. On l'appelle autrement Guemund.

SARIANA, Province de l'Afrique. Ortelius [f] remarque qu'il est fait mention de cette Province dans les Canons du Concile

[a] Descr. d'Afrique, Royaume de Tremecen, l. 3. c. 33.
[b] Caim.
[c] In Trajano.
[d] Ortelii Thesaur.
[e] De l'Isle Atlas.
[f] Thesaur.

cile de Carthage tenu sous l'Empereur Honorius.

SARICHA, Ville de la Cappadoce, selon Etienne le Géographe.

SARID, Ville de la Palestine, dans la Tribu de Zabulon. Il est dit dans Josué [a] que la Frontiére de cette Tribu s'étendoit jusqu'à Zarid, & que de Sarcd [b] elle retournoit vers l'Orient aux Confins de Ceselethabor. On lit *Saridim* dans Joël [c], & Théodotion l'a pris pour un nom propre; mais St. Jérôme l'a traduit par *reliquiæ*, les restes. Il avoue pourtant que les Juifs le prennent pour un nom de Lieu.

[a] Cap. 19. v. 10.
[b] V. 12.
[c] Cap. 2. v. 32.

SARIGA. Voyez GARIGA.

SARIGAN, ou L'ISLE DE ST. CHARLES, Isles de l'Archipel de St. Lazare [d], & l'une de celles qu'on appelle Isles Mariannes. Elle est à dix-sept degrés trente-cinq minutes de Latitude Septentrionale, & à six lieues de l'Isle de Guguan. On lui donne quatre lieues de circuit.

[d] Corn. Dict. Mém. du P. Louis Morales Jésuite dans l'Hist. des Isles Marianes.

SARIM, Voyez SABARIM.

SARINENA, Selon Mr. Corneille [e], & CARIGNENA, ou SARIGNENA, selon les Délices d'Espagne [f]: Bourg d'Espagne au Royaume d'Arragon, dans une Campagne peu fertile, vers la Riviére d'Alcanadre.

[e] Dict.
[f] Pag. 638.

SARION, ou SCHIAION. [g] C'est le nom que les Sidoniens, donnent au Mont Hermon, que les Amorrhéens appellent SANIR. Voyez HERMON.

[g] Deuter. c. 3. v. 9.

SARIPHI, Montagnes d'Asie. Strabon [h] & Ptolomée [i] s'accordent à dire que le Fleuve Oxus prenoit sa source dans ces Montagnes, qui étoient dans la Margiane.

[h] Epitom. l. 11. p. 1275.
[i] Lib. 6. c. 10.

SARIRA. Dorothée cité par Ortelius [k] appelle ainsi la Patrie du Prophéte Ezéchiel, & ajoute que ce Prophéte fut enterré dans le Champ d'Hébron en un Lieu nommé *Maur*. St. Epiphane au lien de SARIRA écrit SARERA. Voyez ce mot.

[k] Thesaur.

SARISABIS, Ville de l'Inde en deçà du Gange. Ptolomée [l] la compte au nombre des Villes ou Villages de l'Afrique, située dans les Terres, à l'Occident du Fleuve Bynda. La Texte Grec au lieu de *Sarisabis* porte SERISABIS.

[l] Lib. 7. c. 1.

SARITÆ, Peuples de l'Arabie Heureuse: Ptolomée [m] les place après les *Massonitæ*.

[m] Lib. 6. c. 7.

SARK, ou SARKE, Isle d'Angleterre [n], quoique sur les Côtes de France. Elle se trouve entre les Isles de Jersey & de Garnesey. Elle est fort petite & toute environnée de Rochers. C'est dans cette Isle que Jean de St. Ouen, natif de Jersey, conduisit par permission de la Reine Elizabeth, une Peuplade. Elle n'étoit point habitée auparavant. Il y en a qui écrivent CARS au lieu de SARK. Voyez CERS.

[n] Davity.

SARKHAD, petite Ville [o] d'un Pays qui est aux environs de Damas dans la Province de Giouzan & de Meschk. Il y a un Château fort élevé, & le terroir des environs produit d'excellent vin, qui porte le nom de *Sarkhadi*, ou *Sarkhodi*.

[o] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SARLAT, Ville de France, dans la Picardie, où elle est regardée comme la seconde Ville de la Province. C'est une Ville très-mal située dans un fond environné de Montagnes, à une lieue & demie de la Dordogne. Elle a pris son origine d'un Moustère de l'Ordre de St. Benoît [p] qu'on prétend avoir été fondé dès le tems de Pepin & de Charlemagne. Il se forma autour de ce Monastète une Vallée, dont la Seigneurie & la propriété furent données à l'Abbé & au Couvent de Sarlat, il y a sept à huit cens ans, par Bernard Comte de Périgord. Le Pape Jean XXII. érigea au meme Lieu un Siége Episcopal, dont il créa premier Evêque Raymond de Roquecor Abbé de Gaillac en Albigeois. Les Moines Benédictins composérent toujours le Chapitre de cette Cathédrale jusqu'au Pontificat de Pie IV. qui les sécularisa sous le Regne de François II. Ce même Roi donna ses Lettres Patentes pour l'exécution de la Bulle de ce Pape, & les Moines quittérent enfin l'Habit Monastique l'année suivante au mois d'Avril. L'Eglise Cathédrale est dédiée à St. Sacerdos Evêque de Limoges, qu'on appelle vulgairement St. Sardos, & quelquefois Sadroe. Cet Evêché, démembré de celui de Périgueux, n'est pas de fort grande étendue, ni d'un grand revenu. Depuis quelques années, on a uni au Chapitre de l'Eglise Cathédrale [q] celui de St. Avit, qui étoit dans l'étendue de ce Diocèse; en sorte que le Chapitre de la Cathédrale est aujourd'hui composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Sacristain & de quatorze Chanoines. On compte dans ce Diocèse environ deux cens cinquante Paroisses, & deux Abbayes, savoir celle de Terrasson & celle de Cadoin.

[p] Longuerue, Descr. de la France, Part. 1. p. 174.
[q] Piganiol, Descr. de la France, t. 4. p. 478.

Quoique Sarlat [r] soit Evêché, Présidial & Election, les Habitans en sont néanmoins fort pauvres, parce que le Pays est mauvais, & que d'ailleurs il n'y a aucun Commerce. Cette Ville a donné la naissance à un Gentilhomme appellé Etienne de la Boétie, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & un des plus beaux esprits du seizième Siécle. On prétend qu'il n'avoit pas encore dix-huit ans lorsqu'il composa le Traité de la Servitude volontaire, qui est inséré dans le troisiéme Volume de l'*Etat de France sous Charles IX.* Il mourut en 1563. âgé de 33. ans. Montagne parle de lui avec de grands éloges dans ses Essais, Liv. 1. ch. 28. Au reste ce Traité de Boétie a été mis dans la Nouvelle Edition de Montagne faite à la Haye en 1725. Tome V. p. 74. & suiv.

[r] Ibid. p. 565.

SARLOUIS, Ville de France, & démembrée de la Lorraine [s], en vertu de l'Article XXXII. du Traité de Ryswick, qui réserva au Roi de France Sarlouis avec une demi-lieue de terrein autour de la Place; mais comme cette Forteresse étoit trop resserrée & que cela incommodoit la Garnison, le Duc Léopold céda à la France cinq Villages voisins de Sarlouis & l'emplacement de la Ville de Valdrevange, avec les Bâtimens qui y restent, par le Traité du Mois de Janvier 1718. Cette Ville est située sur la Saare, à quatre lieues de Sarbruck & à dix de Metz.

[s] Longuerue, Descr. de la France, 2. Part. p. 153.

Le

Le seul nom de cette Ville, & l'année 1680. que l'on commença à la bâtir, marquent suffisamment qu'elle reconnoît Louïs XIV. pour son Fondateur. Cette Ville ne partage l'honneur de porter le nom de ce grand Roi qu'avec Mont-Louïs en Cerdagne. C'est une singularité remarquable qu'il n'y ait que ces deux Villes-là qui portent le nom d'un Roi qui a peut-être lui seul fait construire plus de Places que tous ses Prédécesseurs ensemble.

Cette Place fut commencée en 1680. & achevée quatre ou cinq ans après. Elle est située dans l'Isthme d'une Presqu'isle que forme la Riviére de Saare. Sa figure est un Exagone régulier de six Bastions à la maniére du Maréchal de Vauban. Le côte qui est sur la Riviére est plus étendu que les autres. Au devant des Courtines sont placés de petits ouvrages appellés tenaillons. Cinq de ces fronts sont couverts d'autant de demi-lunes, le tout revêtu de bonne maçonnerie, & le Fossé qui entoure tous ses ouvrages, & qui est accompagné d'un bon chemin-couvert, est plein d'eau. Au delà de ce chemin-couvert regne tout autour un avant-fossé, dans lequel sont placées neuf Redoutes revêtues de pierre. Cet avant-fossé est défendu d'un chemin-couvert du côté de la Terre, c'est-à-dire depuis le retranchement des Capucins jusqu'a la Riviere On entre dans Sarlouïs par deux Portes diametralement opposées. Les Rues sont fort réguliéres & laissent entre elles une grande Place quarrée sur un des côtés de laquelle est la Paroisse, & de l'autre côté la Maison du Gouverneur. Le reste de cette Place publique est fermé par des Maisons Bourgoises d'une égale symmétrie, & assés bien bâties. Le long du rempart sont plusieurs Corps de Cazernes, & un Couvent de Récolets. Les Bastions de cette Place sont vuides, & il y en a trois qui servent de Magasins, le quatrième de Corps de Garde, & les deux autres sont chargés chacun d'un retranchement. Au delà de la Riviére vis-à-vis le grand front de la Place est un grand Ouvrage à corne leqnel enferme l'Hôpital, & un Corps de Cazernes. Il est occnpé dans sa largeur par un Canal. Cet Ouvrage est à la maniére du Maréchal de Vauban. Son front est couvert d'une demi-lune, le tout parfaitement bien revetu, aussi-bien qne le fossé qui est accompagné d'un bon chemin-couvert, & d'un grand glacis. La sortie de la Riviére est barrée par un Ouvrage placé au milieu de son cours & defendu par une espèca de petit chemin-couvert. Le retranchement des Capucins est de l'autre côté de la Place, & consiste en un Rempart, un Parapet de terre, & un Fossé nu Canal, qui communique de la Riviére au fosse de la Ville par un petit Canal souterrain qui est pratiqué sous les ouvrages. On en sort par deux Ponts, qui ont chacun à leur tête un petit Corps de Garde octogone. Le rempart est planté de trois allées d'Arbres qui fournissent à Sarlouïs une agréable promenade. La Presqu'isle est une espèce de Marais, que l'on peut inonder en cas de Siége.

SARMAN, Ville d'Afrique [a], dans la Province de Tripoli, auprés de l'ancienne Ville de ce nom. C'est une Place toute ouverte, mais grande & fort peuplee. Ses Habitans sont Beréberes d'entre lea Havares, & il y a aux environs quantité de bons Palmiers; mais il n'y vient ni Orge ni Bled, parce que ce ne sont que Sablons tout à l'entour. Cette Ville depend de Tripoli.

a *Marmol*, Descr. d'Afrique, t. 2. Liv 6. c. 49.

SARMAGANA, Ville d'Asie: Ptolomée [b] la marque dans l'Arie. Il y en a qui veulent que ce suit présentement *Samarkand*.

b Lib. 6. c. 17.

SARMALIA, Ville de l'Asie Mineure, dans la Galatie: elle est donnée par Ptolomée aux Tolistoboges. L'Itinéraire d'Antonin dont quelques MSS. portent Sarmalius & d'autree Sarmalium, marque cette Ville sur la route d'Ancyre à Tavia, entre *Bolelasgus*, & *Ecobrogis*, à vingt-quatre milles du premier de ces Lieux & a vingt du second.

SARMATES, Peuples qui habitoient la Sarmatie [c]. Ils sont nommes Sauromatæ par les Grecs, & ordinairement Sarmatæ par les Latins. Ce nom de Sarmates est cependant donné plus particuliérement aua Peuples qui habitoient sur les bords du Tanaïs, aux environs des Palus Mæotides. C'est dans ce sens que Pomponius Mela [d] a dit: *Ripas ejus* [Tanaïs] *Sauromatæ, & Ripis hærentia possident*, & dans un autre endroit on lit [e]: *Mæotida Agathyrsi & Sauromatæ ambiunt*. Pline le Jeune [f] fait mention d'un Rui Sarmate, & Mr. Spanheim, nous a donné l'explication d'une Medaille où on lit ces Mots: ΒΑCΙΛΕΩC CΑΥΡΟΜΑΤΟΥ; cette Médaille a été frappée du tems de l'Empereur Sévére. Voyez Sarmatie.

c *Cellarius*, Geogr. Ant. Lib. 2. c. 6.

d Lib. 1. c. 19.

e Lib. 2. c. 1.

f Lib. 10. Ep. 14.

SARMATICA INSULA, Pline [g] met une Isle de ce nom prés de la troisiéme Embouchure du Danube appellée *Calostoma*.

g Lib. 4. c. 12.

SARMATICI MONTES, Montagnes de la Sarmatie Europeenne, aux Confins de de la Germanie. Ptolomee en fait une chaîne de Montagnes qu'il etend du Nord au Midi, depuis la hauteur de la source de la Vislule jusqu'aux Monts Crapack. Il ajoute [h] qu'on leur donnoit aussi le nom d'Alpes.

h Lib. 2. c. 11.

1. SARMATIE, grande Contrée qui prise en général renferme divers grands Pays de l'Europe & de l'Asie. Les Anciens la partageoient en deux parties l'une appellée Sarmatie-Asiatique & l'autre Sarmatie Européenne. Le Bosphore Cimmerien, les Palus-Mœutides & le Tanaïs en faisoient la séparation.

2. SARMATIE-ASIATIQUE (La), étoit terminée, du côté du Nord, selon Ptolomée [i] par des Terres inconnues: au Couchant par la Sarmatie Européenne, autrement par le Tanaïs, depuis sa source jusqu'à son Embouchure dans les Palus Mœotides, & par le rivage Oriental des Palus Mœotides jusqu'au Bosphore Cimmerien: au Midi partie par le Pont-Euxin depuis le Bosphore Cimmérien jusqu'au Fleuve Chorax: partie par la Colchide, l'Ibé-

i Lib. 5. c. 9.

l'Ibérie & l'Albanie en tirant une ligne droite depuis le Chorax jusqu'à la Côte de la Mer Caspienne: & à l'Orient par la Scythie en deçà de l'Imaüs. Voici la Description que Ptolomée nous donne de cette Sarmatie:

Depuis l'Embouchure du Tanaïs jusqu'au Bosphore Cimmérien:
Paniardis,
Marubii Fluvii Ostia,
Patarne,
Rhombiti Magni Fluvii Ostia,
Theophanii Fluvii Ostia,
Azara Civitas,
Rhombiti Parvi Fluvii Ostia,
Azabites Mitra,
Tyrambe,
Attici Fluvii Ostia,
Gerasa Civitas,
Psathis Fluvii Ostia,
Mapeta,
Vardani Fluvii Ostia,
Cimmerium Promont.
Apatburgus,
Achilleum.

Sur le Bosphore Cimmérien:
Phangoria,
Corocondame.

Sur le Pont-Euxin, depuis le Bosphore Cimmérien, jusqu'à l'Embouchure du Chorax:
Hermonassa,
Syndicus Portus,
Synda Oppidum,
Bata Portus,
Psychri Fluvii Ostia,
Achæa, Vic.
Cerceticus Sinus,
Tazos,
Toretice extrema,
Ampsalis Civitas,
Burcæ Fluvii Ostia,
Oenanthia,
Thessyris Fluvii Ostia,
Fortia Mœnia,
Coracis Fluvii Ostia.

Aux Confins de l'Ibérie: *Sarmaticæ Pylæ.*

Aux Confins de l'Albanie. *Albaniæ Pylæ.*

Sur la Mer Caspienne:
Soanæ Fluvii Ostia,
Alontæ Fluvii Ostia,
Udonis Fluvii Ostia,
Rha Fluvii Ostia.

Sur le Tanaïs:
Exopolis,
Tanais,
Navaris.

Sur le Petit Rhombitus: *Azaraba.*

Sur le Psathis: *Auchis.*

Sur le Vardanus:
Scopelus,
Suraba,
Corusia,
Ebriapa,
Seraca.

Sur le Burcus: *Cacunda.*

Sur le Thessarus: *Batrache.*

Sur le Chorax: *Naana.*

Sur les Montagnes:
Abunis,
Nasunia,
Almia.

Dans les Monts Cérauniens: *Pylæ Sarmaticæ.*

Dans les Terres: *Alexandri Columnæ.*

Les Montagnes les plus remarquables sont:

Les Monts:
Hipiques,
Ceraunieus,
Corax,
Caucase.

Tout ce Pays étoit habité par un grand nombre de Peuples connus sous des noms différens. Voici ceux que Ptolomée nous a conservés:

Hyperborei Sarmatæ,	*Agoritæ*,
Basilici ou *Regii Sarmatæ*,	*Mithridatis regio*,
Modocæ,	*Melanchlæni*,
Hippophagi Sarmatæ,	*Sapothrenæ*,
Zacatæ,	*Scymnitæ*,
Suardeni,	*Amazones*,
Asæi,	*Surani*,
Perterbidi,	*Sacani*,
Jaxamatæ,	*Orinæi*,
Chaenides,	*Vali*,
Phthirophagi,	*Serbi*,
Maters,	*Tusci*,
Nesiotis regio,	*Diduri*,
Straceni,	*Ulæ*,
Psessii,	*Olondæ*,
Themeotæ,	*Isondæ*,
Tyrambæ,	*Gerri*,
Asturicani,	*Bosphorani*,
Arichi,	*Achæi*,
Zinchi,	*Cercitæ*,
Conapseni,	*Heniochi*,
Metibi,	*Suanocolchi*,
	Sanaræi.

La Sarmatie Européenne étoit bornée au Nord, selon Ptolomée [a], par l'Océan Sarmatique, par le Golphe Vénédique & par des Terres inconnues: à l'Occident par la Vistule & par les Monts Sarmatiques: au Midi par les Jazyges Metanastes, par la Dace jusqu'à l'Embouchure du Boristhène, & delà & par le rivage du Pont-Euxin jusqu'au Fleuve Carciuite; & à l'Orient par l'Isthme du Fleuve Carcinite, par le Palus, ou Marais Byce, par le Rivage du Palus Méotide, jusqu'à l'Embouchure du Tanaïs, par ce Fleuve, & au delà par une ligne tirée vers le Nord, au travers des Terres inconnues. Ptolomée décrit ainsi cette Sarmatie:

[a] Lib. 3. c. 5.

Après l'Embouchure de la Vistule:
Chronis Fluvii Ostia,
Rubonis Fluvii Ostia,
Turunti Fluvii Ostia,
Chersini Fluvii Ostia.

Depuis l'Embouchure du Borysthène jusqu'à l'Isthme du Chersonnése Taurique:
Borysthenis Fluvii Ostia,
Fontes Fluvii,
Hypanis Fluvii Ostia,
Nemus Dianæ Prom.
Isthmos Achillei cursus,
Sacrum Promontorium,
Mysaris Promontorium,
Cephalonesus,
Bonus Portus,
Tamyraca,
Carciniti Fluvii Ostia.
Isthmos Tauricæ Chersones.
Byces Palus,
Nova Mœnia,
Pasiasci Fluvii Ostia,

Lianum

Depuis l'Isthme du Chersonnèse Taurique, jusqu'aux Terres inconnues.	*Lianum Civitas*, *Byci Fluvii Ostia*, *Acra Civitas*, *Geri Fluvii Ostia*, *Curma Civitas*, *Agarum Promont.* *Agari Fluvii Ostia*, *Lucus Saltus Dei*, *Lyci Fluvii Ostia*, *Hygris Civitas*, *Poriti Flavii Ostia*, *Carona Vicus*, *Ostium Occid. Tanaïs*, *Tanaïs Civitas*, *Ostiam Orient. Tanaïs*, *Flexio Fluvii*, *Fontes Fluvii.*
Près du Tanaïs, après sa courbure:	*Cæsaris Aræ.*
Près des Monts Riphées.	*Alexandri Aræ.*

Il y avoit plusieurs Villes dans les terres, savoir

Sur les bords du Fleuve Carcinite:	*Carcinna Civitas*, *Toracca*, *Pasiris*, *Hercabum*, *Fracana*, *Nauboram.*
Aux environs du Borysthène:	*Azagarium*, *Amadoca*, *Sarum*, *Serimum*, *Metropolis*, *Olbia* ou *Borysthenes.*
Sur le Fleuve Axiaces:	*Ordessas.*
Sur un Bras du Borysthène:	*Leinum Civitas*, *Sarbacum*, *Niossum.*
Sur le Tyras:	*Carrodaaum*, *Mætonam*, *Clepidana*, *Vibantanarium*, *Heractum.*
Isle à l'Embouchure du Tanaïs:	*Alopetia*, ou *Tanaïs.*

Les Montagnes de la Sarmatie Européenne sont

Les Monts:	*Teaca*, *Amadoci*, *Bondinus*, *Alaanus*, *Carpatus*, *Penedici*, *Riphæi.*

Entre les Peuples qui habitoient ce Pays Ptolomée remarque les

Venedæ,	*Alauni Scythæ*,
Peucini,	*Gysones*,
Basternæ,	*Phinni*,
Jazyges,	*Sulanes*,
Roxolani,	*Phruagadiones*,
Amanobii,	*Avarini*,
Ombrones,	*Borasci*,
Anartophracti,	*Acibi*,
Burgiones,	*Nasci*,
Arsyetæ,	*Vibiones*,
Saboci,	*Idræ*,
Piengytæ,	*Sturni*,
Blessi,	*Caryones*,
Galindæ,	*Sargatii*,
Sudini,	*Ophlones*,
Sravani,	*Tanaitæ*,
Igylliones,	*Osyli*,
Costoboci,	*Reucanali*,
Transmontani,	*Exobigytæ*,
Veltæ,	*Carpiani*,
Stossi,	*Gevini*,
Carbones,	*Bodini*,
Carcotæ,	*Chuni*,
Sali,	*Amodici*,
Agathyrsi,	*Navarri*,
Aorsi,	*Torreccadæ*,
Pagiritæ,	*Taurosycthæ*,
Savari,	*Agri*,
Tyrangitæ.	

SARMINETUM, NYMPHEUM & TIBERIAS. Il paroît dit Ortelius [a] que ce sont-là trois noms de Villes que Platine [b] met dans la Toscane vers la Côte de la Mer.

SARMISIA VALLIS. On trouve ce mot dans la Carte de la Transylvanie de Sambucus, qui ajoûte que les Hongrois appellent cette Vallée *Hacsag*, ou *Hatsaag*. Ortelius [c] croit que *Sarmisia* est un mot nouveau ou corrompu de *Tarmisogethusa*.

SARMYDESSUS, Lieu de la Thrace, selon Suidas. Ne seroit-ce point la même chose que SALMYDESSUS?

SARN, Riviére de Suisse. Voyez SARGANS.

SARNACA, Ville de l'Asie Mineure, dant la Teuthranie, selon Pline [d].

SARNADA, Ville de la Pannonie, selon Ortelius [e] qui cite l'Itinéraire d'Antonin. Il a suivi apparemment l'Edition de Schotus; car toutes les autres & les MSS. portent SARNADE, ou SARNADÆ. Cette Ville étoit sur la route de *Sirmium* à *Salonæ*, entre *Leusaba* & *Silviæ*, à dix-huit milles du premier de ces Lieux, & à vingt-quatre milles du second. Cette Ville est nommée SARUTE dans la Table de Peutinger, qui met pourtant *Sarate* à une plus grande distance de *Leusaba*.

SARNAME. C'est le nom que De Laet donne à la Riviére de Surinam. Voyez SURINAM.

SARNEN, Bourg de Suisse [f] dans le Canton d'Underwald, au Département d'en haut. Ce Bourg est la Place Capitale de ce Département. Il est situé près d'un petit Lac, & au bord d'une Riviére nommée Aa. Il y avoit là autrefois un Château, ou résidoit un Gouverneur envoié par l'Empereur Albert. Les Habitans le démolirent l'an 1308. Il y a dans tous les environs de ce Lac diverses Forteresses démolies: car anciennement ces Païs-là étoient remplis de Noblesse. On a dans Sarnen un fameux Cloître de Filles, de l'Ordre de St. Benoît, où il y a jusqu'à

[a] Thesaur.
[b] In Pascali II.
[c] Thesaur.
[d] Lib. 5 c. 30.
[e] Thesaur.
[f] Etat & Délices de la Suisse, t. 2. p. 450.

qu'à cent Religieuses sous la Jurisdiction de l'Abbé d'Engelberg.

SARNIA, Isle que l'Itinéraire d'Antonin marque dans la Mer qui sépare les Gaules de la Grande-Bretagne. Les MSS. varient pourtant sur l'orthographe du nom de cette Isle; les uns portent *Sarnia*, les autres *Armia*, *Sarmia*, ou *Sarma*. On croit assez généralement que c'est l'Isle de GERNESEY.

SARNII ALPINI, Peuples dont le Consul Q. Marcius triompha dans la six-cens-trente-sixième année de Rome, suivant les Fastes Romains. Tite-Live [a] parle de la Victoire que ce Consul remporta sur ces Peuples; mais les nouvelles Editions au lieu de *Sarnii* lisent *Stoni*. Voyez STONI.

[a] Epitom. l. 62.

SARNIUS, Fleuve d'Asie. Ce Fleuve selon Strabon [b], séparoit du côté de l'Orient un Desert de l'Hyrcanie. Au lieu de *Sarnius*, les derniéres Editions portent *Sarneus*.

[b] Lib. 11. p. 10.

1. SARNO, Riviére d'Italie, au Royaume de Naples [c], dans la Principauté Citérieure, anciennement *Sarnus*. Elle prend sa Source aux Confins de la Principauté Ultérieure, & coule de l'Orient Septentrional au Midi Occidental. Dans sa course elle arrose la Ville de Sarno & reçoit à la gauche la Riviére Safati, ou plûtôt se joint à cette Riviére avec laquelle elle va porter ses eaux à la Mer, sur la Côte du Golphe de Naples.

[c] Magin, Carte de la Principauté Cit.

2. SARNO, Ville d'Italie au Royaume de Naples [d], dans la Principauté Citérieure, vers la Source de la Riviére de Sarno qui l'arrose & lui donne son nom. Elle est située à cinq milles de Nocera, à huit de Nole & à treize de Salerne. Elle fut érigée [e] en Evêché sous Salerne vers l'an 967. Elle a titre de Duché & ce Duché appartient à la Maison Barberine.

[d] Baudrand, Dict.
[e] Commanville, Table des Evêchez.

1. SARNUS, Fleuve d'Italie, dans la Campanie: Strabon [f] & Pline [g], disent que ce Fleuve arrosoit la Ville de *Pompeii*; & c'est ce qui a été cause que Stace [h] lui a donné le surnom de *Pompejanus*:

Nec Pompejani placeant magis otia Sarni.

Silius Italicus donne au Sarnus l'Epithéte de *mitis*:

Sarrastes etiam populos, totasque videres
Sarni mitis opes.

Il exalte les richesses du Sarnus sans doute parce que c'étoit une Riviére navigable. Quant aux Peuples *Sarrastes* dont il parle, cette expression est prise de Virgile, où on lit [i]:

Sarrastes populos & quæ rigat æquora Sarnus.

Sur quoi Servius remarque que ces Peuples étoient ainsi appellés du nom du Fleuve *Sarnus*, sur les bords duquel ils habitoient. Voyez SARNO.

[f] Lib. 5. p. 247.
[g] Lib. 3. c. 5.
[h] Silv. l. 1. carm. 2. v. 265.
[i] Æneid. l. 7. v. 738.

2. SARNUS, Ville de l'Illyrie, selon Etienne le Géographe.

SAROHEN, Ville de la Palestine, dans la Tribu de Siméon. Cette Ville est nommée au dix-neuvième Chapitre de Josué [k]. Dom Calmet croit qui c'est la meme que SAHAREM.

[k] V. 6.

☞ SARON, ou SARONA, nous connoissons trois Cantons, dans la Palestine nommés SARON. Ce nom étoit comme passé en Proverbe, pour marquer un Lieu d'une beauté & d'une fertilité extraordinaires. C'est dans ce sens qu'Isaïe dit [l]: *Saron a été changé en un Desert*; & dans un autre endroit: *la beauté du Carmel & de Saron.*

[l] C. 33. v. 9. & c. 35. v. 2.

1. SARON, Canton de la Palestine, Eusébe [m] & St. Jérôme [n], parlent de ce Canton qui étoit entre le mont Thabor & la Mer de Tibériade.

[m] In Saron.
[n] Ibid.

2. SARON, Canton de la Palestine, entre la Ville de Césarée de Palestine & Joppé. Eusébe [o] & St. Jérôme [p] en parlent. Voyez St. Jérôme sur les Chapitres 33. & 55. d'Esaïe.

[o] Ibid.
[p] Ibid.

3. SARON, Canton de la Palestine, au delà du Jourdain [q], dans le Pays de Basan, & dans le partage de la Tribu de Gad. Mr. Reland [r], soutient qu'il n'y avoit point de Saron au delà du Jourdain, & que ceux de la Tribu de Gad venoient paitre leurs Troupeaux jusque dans le Canton qui est aux environs de Joppé, de Césarée & de Lydda; ce qui, dit Dom Calmet [s], ne nous paroit pas croyable, à cause de la distance des Lieux. D'ailleurs le Pays de Basan étoit si beau & si fertile. Le passage des Paralipoménes ne décide point la question, le voici: Ils s'établirent dans le Pays de Galaad, dans Basan & les Bourgades qui en dépendent, & dans tous les Villages de Saron depuis un bout jusqu'à l'autre.

[q] Par. c. 5. v. 16.
[r] Palest. l. 1. c. 10. p. 370. & l. 3. p. 988.
[s] Dict.

4. SARON, Dom Calmet dit [t]: les nouveaux Voyageurs donnent ce nom à la Plaine, qui est entre Ecdippe & Ptolémaïde.

[t] Dict.

5. SARON. Il y en a qui font une Ville de Saron, dont le Roi fut défait par Josué [u] & les Enfans d'Israël, dans le Pays qui est à l'Occident du Jourdain. St. Luc dans les Actes des Apôtres [x] semble marquer aussi une Ville de Saron: *Qui habitabat Lyddæ & Saronæ*; & dans les Paralipoménes [y], on lit que les Troupeaux que l'on faisoit paître sur la Montagne de Saron, étoient sous la charge de Setraï le Saronite. Mais ces Passages peuvent fort bien marquer un Pays, ou un Canton, & non une Ville de Saron.

[u] C. 12. v. 18.
[x] C. 19. v. 35.
[y] C. 37. v. 29.

6. SARON, Lieu du Péloponnèse, dans la Contrée de Troëzène, selon Etienne le Géographe.

7. SARON, Eustathe [z] met un Fleuve de ce nom au Péloponnèse, dans la Contrée de Troëzène, & ajoute que ce Fleuve avoit donne le nom au Golphe Saronique.

[z] In Dionys.

8. SARON, Ville de Perse: les Géographes du Pays, selon Tavernier [a], la mettent à 76. d. 20'. de Longitude, & à 36'. d. 15'. de Latitude. On la trouve, ajoute-t-il, dans la Province de Guilan, & il s'y fait quantité de soie.

[a] Voyage de Perse.

SARONIA. Voyez TROEZAN.

SARONICUS SINUS, Golphe au Midi

di de l'Attique. Ce Golphe, selon Strabon [a], étoit appellé, Pont par quelques-uns & Détroit par d'autres; ce qui fait, ajoute-t-il, qu'on l'appelle aussi Mer Saronique Πέλαγος Σαρωνικόν. Sa Longueur se prenoit depuis *Cenchrées* jusqu'au Promontoire *Sunium*, & sa largeur, ou son entrée depuis ce Promontoire, jusqu'à celui du Peloponnése, appellé *Scyllæum*; car Euripide [b], en parlant de Troëzéne dit qu'elle étoit située sur la Mer Saronique:

Πρὸς πόντον ἤδη ναιμένη Σαρωνικόν.
Sita jam ad mare Saronicum.

Pline [c] remarque que ce Golphe étoit anciennement bordé d'une Forêt de Chênes, & que c'étoit là l'origine de son nom, l'ancienne Gréce appellant ainsi un Chêne. Eustathe donne une autre origine de ce nom. Voyez SARON. N°. 7.

Ce Golphe, si célébre dans l'Histoire ancienne, est enfermé entre le Promontoire de Sunium, appellé aujourd'hui Capo Coloni, sur la Côte de l'Attique, & le Cap Schilleum à présent Capo Skillo, sur la Côte de la Morée. Cas Promontoires sont éloignez l'un de l'autre d'onze lieues. Il y a plusieurs Isles dans ce Golphe. Les principales sont Egine, Coulouri & Porus, & ce sont les seules qui soient habitées. Ceux qui y demeurent avoient coûtume d'avoir un Vaivode, & un Cady, qui étoient communs à ces trois Isles; mais ils ont jugé à propos de s'accommoder avec le Capitan Bacha, & de lui donner tous les ans sept cens quatre-vingt Piastres, ce qui les exempte de tous les droits qu'on auroit pu exiger d'eux. Ils pourroient vivre à leur aise, si les Corsaires ne les incommodoient pas si souvent qu'ils font, puisqu'ils ont assés de terre à cultiver, pour le petit nombre d'Habitans qui occupent ces trois Isles. Ce Golphe prend aujourd'hui son nom d'Egine qui en est la principale, quoique nos Mariniers lui donnent celui d'Engia. C'est la plus haute pointe du Promontoire Sunium, qu'on voit Ouest-Nord-Ouest. On la découvre du mont Himette du Sud-Ouest à l'Ouest, & de Coulouri ou Salamina plus au Sud. On la compte à neuf lieues de la Côte la plus proche de l'Attique, & à douze de Porto Lione, & environ à six de la Morée. Elle a près de quinze lieues de tour, il n'y a point de Port pour les Vaisseaux, & ils sont obligés de donner fond entre les Islets Angestri, Douronite & Moni. Il n'y a plus ni Ville ni Village, à la réserve de celui d'Egine.

SARONIDIS PALUS. Voyez PHOEBEA.

SAROPHAGES, Peuple de l'Inde, selon Pline [d].

SAROTZE, nom d'une Ville, quelque part aux environs de la Syrie & de la Mésopotamie, selon Ortelius [e] qui cite Surius, dans l'Histoire de l'Image de Notre Seigneur.

1. SAROZ, Comté de la Haute-Hongrie [f], aux Confins de la Pologne, qui la borne à l'Orient Septentrional. Il a les Monts Krapack à l'Orient; le Haut Keyna à l'Orient Méridional; les Comtés d'Abavyvar & d'Ungwar au Midi, & le Comté de Scepus au Couchant. Il prend son nom du Château de Saroz. Ses principaux Lieux sont

Saroz.	Hanosfalva.
Stropko.	Hommona.
Kurima.	Tarko.

[a] Lib. 8.
[b] Hippolyto, v. 1200.
[c] Lib. 4. c. 5.
[d] Lib. 6. c. 20.
[e] Thesaur.
[f] De l'Isle, Atlas.

2. SAROZ, Château de la Haute-Hongrie [g], au Comté de même nom, sur la Tariza, à deux lieues d'Epéries vers le Nord Occidental.

1. SARPEDON, Promontoire de la Cilicie. Strabon [h] le met au voisinage de l'Embouchure du Fleuve Calycadnus. Ptolomée [i], qui le nomme *Sarpedorum extrema*, le marque sur la Côte de la Cétide, entre *Aphrodysia*, ou *Venerea*, & l'Embouchure du Calycadnus. Ce Promontoire [k] devint célébre par le Traité de Paix des Romains avec Antiochus; car entre les conditions de cette Paix, il étoit dit selon Tite-Live [l]: *Neve navigato citra Calycadnum, neve Sarpedonem, Promontoria.* Appien [m] écrit, ou ses Editeurs lui font écrire *Sarpidonium* pour Sarpedon: c'est une faute; car Strabon & Ptolomée écrivent Σαρπηδών, & les Latins *Sarpedon*. C'est de ce Promontoire qu'Apollon avoit pris le nom de *Sarpedonius*. Il y avoit à Seleucie, selon Zosime [n] un Temple d'Apollon Sarpédonien, & dans le Temple un Oracle. Strabon dit la même chose de Diane, sans néanmoins marquer que ce Temple fût à Seleucie. Il y a aussi dans la Cilicie, dit-il [o], un Temple de Diane Sarpédonienne, avec un Oracle. Pomponius Méla [p] dit que ce Promontoire étoit autrefois la borne du Royaume de Sarpedon: peut-être veut-il parler du Héros de ce nom, qu'Homére [q] donne pour le Chef des Lyciens. Il sembleroit qu'il y eût eu aussi un Fleuve & une Ville du nom de SARPEDON, car le Périple de Scylax en décrivant la Cilicie dit: Σαρπηδὼν πόλις ἐρημὸς καὶ ποταμός; *Sarpedon Oppidum desertum & Fluvius*, mais les Critiques tiennent ce passage pour fort suspect.

2. SARPEDON [r], Ville de Thrace, selon Etienne le Géographe, Hesyche, Suidas, & Apollonius [s] qui la place près du Fleuve Erginus. Son Scholiaste la décrit avant le Mont Hemus, mais au lieu de Sarpedon, il dit *Petra Sarpedonia*.

3. SARPEDON, Ville de l'Attique, selon Apollonius [t].

4. SARPEDON, nom d'une Isle, que Suidas & Apollonius mettent vers l'Océan Atlantique, & qui étoit habitée par les Gorgones.

SARPEDONIA. Voyez GORGONES.

SARRA, & SARRACANA. Voyez TYRUS.

SARRACENI. Voyez SARACENA.

SARRABOUS, ou SORABUS, Bourg de l'Isle de Sardaigne [u], sur la Côte Orientale de cette Isle, dans la Province de Cagliari, à l'Embouchure de la Riviére de Seprus, à la gauche. Ce Bourg a un bon Port & un Château.

[g] Ibid.
[h] Lib. 14. p. 670.
[i] Lib. 5. c. 8.
[k] Cellarius, Geogr. Ant. l. 3. c. 6.
[l] Lib. 38. c. 38.
[m] Syriac. p. 181.
[n] Lib. 1. c. 57.
[o] Lib. 14. p. 676.
[p] Lib. 1. c. 13.
[q] Iliad. E, v. 647.
[r] Ortelii Thesaur.
[s] Lib. 2.
[t] Ibid.
[u] Carte de la Sardaigne, chez van Keulen.

SARRACOTIM, Château d'Espagne, dans l'Andalousie, entre Séville & Utrera, dans la place où fut autrefois une petite Place de l'Espagne Bétique, qu'on nommoit *Siarum*. [a]

[a] Baudrand, Dict.

SARRAGAN, Isle d'Asie, dans l'Océan Oriental, & l'une des Philippines. Mr. de l'Isle [b] la marque près de la Côte la plus Méridionale de l'Isle de Mindanao.

[b] Atlas.

SARRÆ, Zonare dit que l'Empereur Licinius fut tué à Thessalonique ou près de *Sarræ*. Ortelius [c] croit qu'il faut lire *Serræ*; parce que Serræ étoit un Lieu voisin de Thessalonique.

[c] Thesaur.

SARRANATES, Peuples d'Italie: Pline [d] les place dans la sixième Région, aux environs de l'Ombrie.

[d] Lib. 3. c. 14.

SARRASTES. Voyez SARNUS.

SARRAN, Bourg de France, dans le Bas Armagnac, Election de Riviére-Verdun, avec Justice Royale.

SARRANCES, en Latin *S. Maria de Sarrantia*, Lieu de France, dans le Béarn, au Diocèse de Lescar. C'étoit ci-devant une Abbaye d'Hommes, Ordre de Premontré, sous l'Invocation de Sainte Marie. La Manse en est unie à présent à l'Abbaye de la Castelle, autrement nommée la Grace-Dieu, même Ordre, dans le Diocèse Aire.

SARRANCOLIN, ou SARRANCOLIN, Ville ou Bourg de France, dans le Haut-Armagnac, Recette des Quatre-Vallées. Ce Lieu qui est bien peuplé, est dans la Vallée d'Aure, au pied des Pyrénées. Il y a des Carrieres de marbre gris, jaune & rouge couleur de sang; il s'en trouve quelquefois de transparent, comme l'Agathe. Il y a à Sarrancolin un Prieuré de l'Ordre de St. Benoît non Reformé; & dans le voisinage une assez belle Verrerie.

SARRE, Bourg de France dans la Gascogne, Recette de Bayonne.

SARREAL, petite Ville d'Espagne [e], dans la Catalogne, sur la Riviere de Francoli, un peu plus haut que Montblanc au Nord-Est. On trouve dans ce Lieu des Carriéres d'Albâtre, si beau, si fin & si transparent, qu'on en fait des glaces de fenêtres.

[e] Délices d'Espagne, p. 594.

SARRIA, Bourg d'Espagne dans la Galice, sur la Riviére de Lugos, environ à quatre lieues de la Ville de ce nom, vers le Midi. On prend ce Bourg pour le Lieu que les Anciens nommoient *Aquæ Quintianæ*; & ce fut où mourut Alfonse XI. dernier Roi de Léon.

SARRITÆ, Peuple de la Palestine. Ortelius [f] dit: Il est parlé de ce Peuple dans Josephe; mais au premier Livre des Paralipoménes [g], au lieu de *Sarritæ*, on lit *Gesiuri*, & *Gezre*. La Vulgate porte *Jeser*; & il est question de la Ville de *Geder*, *Gader*, *Gadera*, *Gazer*, *Gazera*, *Gador* ou *Gadereth*.

[f] Thesaur.

[g] C. 27. v. 8.

SARRUM, Lieu de la Gaule Aquitanique, selon Ortelius [h], qui cite le second Fragment de la Table de Peutinger. Il ajoûte que le troisiéme Fragment non imprimé & que Velser lui avoit communiqué, portoit *Sannum*, au lieu de *Sarrum*.

[h] Thesaur.

SARRY, Château de France en Champagne au Diocese de Chaalons [i]. Ce Château est une Maison de Plaisance de l'Evêque. Il est situé à une lieue de la Ville de Chaalons sur la Marne en remontant vers sa source dans une Paroisse qui porte le même nom. Il est moins considérable par ses Bâtimens qui, quoiqu'anciens, sont beaux & commodes, que par la beauté & la grandeur de ses Jardins, ornés de Parterres bien entendus, d'un bon goût & d'un grand nombre de Bosquets, & d'Allées de Charmilles & autres arbres, d'un Canal, de Fosses larges & profonds, remplis de Poissons, d'une Orangerie & de belles Statues, qui ne contribuent pas peu à rendre la promenade tout-à-fait charmante.

[i] Baugier, Mémoires Hist. de Champ. t. 1. p. 249.

Ces Jardins tels qu'on les voit aujourd'hui sont l'Ouvrage de M. Vialart l'un des plus grands Prélats, qui ayent jamais rempli le Siège de Chaalons, décédé en l'année 1680. âgé de 67. ans. Cet Ouvrage lui a coûté des sommes très-considérables, qu'il ne dépensa que dans la seule vue de faire subsister en travaillant un grand nombre de pauvres, dans un tems difficile, & lorsque le pain étoit excessivement cher.

SARS, Fleuve de l'Espagne Tarragonoise: Pomponius Mela [k] dit que ce Fleuve couloit près de la Tour d'Auguste.

[k] Lib. 3. c. 1.

SARSAGA, ou CARSAT, Ville de la Petite Arménie. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Nicopolis* à *Satala*, entre *Olotoedariza* & *Arauraci*, à vingt-quatre milles du premier de ces Lieux, & à égale distance du second. Il n'y a point à douter que ce ne soit la même Ville que *Carsagis* & *Sargasis*.

SARSANE, Ville d'Italie, dans l'Etat de Gênes. Cette Place est assez forte; car il y a des Fossés, des Canons, des Bastions, & d'autres Munitions de guerre. Elle étoit autrefois du Domaine de Toscane. Le Grand-Duc l'a cédée aux Génois en échange de Livourne.

SARSINA, Ville d'Italie [l], dans l'Ombrie, & dans les terres, sur la rive gauche du Fleuve *Sapis*. C'étoit la Patrie de Plaute Poëte Comique, comme l'a remarqué St. Jérôme [m]: *Plautus ex Umbria Sarsinas Romæ moritur*. Strabon [n] écrit *Sarcina*, & c'est aussi l'orthographe des Auteurs Latins. On lit dans Silius Italicus [o]:

. . . . . . *bis Sarcina dives lactis.*

Et dans Martial [p]:

Sic montana tuos semper colat Umbria fontes,
Nec tua Bajanas Sarsina malit aquas.

Les Habitans de cette Ville sont aussi appellez SARSINATAS [q], & par Polybe [r] Σαρσινάτοι, ou plutôt Σαρσινάται, comme les Grecs ont coûtume de former les noms Nationaux; & l'on trouve encore dans Gruter [s] une ancienne Inscription, avec ces mots CURATORI SARSINATIUM. Cependant d'autres anciennes Inscriptions portent *Sassina*, au lieu de *Sarsina*. Dans une

[l] Cellarius, Geogr. ant. l. 2. c. 9.

[m] Chron. ad Olympiad. 145.

[n] Lib. 5. p. 227.

[o] Lib. 8. v. 462.

[p] Lib. 9. Epigr. 59.

[q] Plin. Lib. 3. c. 14.

[r] Lib. 2. c. 24.

[s] P. 1092. n. 2.

nne on voit MUNIC. SASAR[a]; dans nne autre[b], NATHS SASSINA; & dans une troisiéme[c] BÆBIUS GAMELLUS SASSINAS MUNICIPIAUS SINGULEIS. *Sarfina* étoit ainsi un Municipe. Elle subsiste encore préfentement & conserve son ancien nom: on l'appelle SARCINE; voyez l'Article qui suit.

a Pag. 322. n. 4.
b Pag. 522. n. 8.
c Reinesf. Class. 7. Inscr. 20.

SARCINE, Ville d'Italie, dans la Romagne, au pied de l'Apennin à quelques milles de Rimini[d]. Elle étoit autrefois si puissante qu'elle donna aux Romains un secours considerable, pour empecher l'irruption que les Gaulois vouloient faire en ce Pays-là, en traversant les Alpes. Cette Ville a été long-tems sous la domination des Malatesta; mais étant tombée sous la puissance de l'Eglise, Léon X. la donna aux Pio. Elle est fermée de remparts revêtus de briques. Dans la grande Place il y a une Fontaine d'une fort jolie sculpture. Au haut est une fort grosse Pomme de Pin, qui jette son eau dans un Bassin soutenu par quatre Tritons, qui sont autant de jets d'eau, & plus bas sont quatre Figures, qui forment quatre Fontaines. On conserve avec une grande vénération le Corps de Ste. Maure dans la Cathédrale.

d Journal d'un Voyage de France & d'Italie.

SARSTEDE, Bourg d'Allemagne[e], au Cercle da la Basse-Saxe, dans l'Eveché de Hildesheim, au confluent de l'Inneste & de la Leyne, entre Hildesheim & Hanover. Ce Lieu est remarquable par la Victoire que George Duc de Brunswig-Lunebourg y remporta sur les Impériaux.

e *Jaillot*, Atlas.

SARSUELA, ou SARÇUELA, Maison Royale en Espagne, au voisinage de celle du Pardo[f], & à deux bonnes lieues de Madrid. Cette Maison est moins belle que le Pardo, mais on en pourroit faire un Lieu d'une rare beauté, si l'on vouloit seconder la Nature. La vûe de ce Lieu est charmante. Comme on le néglige beaucoup, on n'y voit aucun ouvrage de l'Art, du moins qui soit fort singulier. Tout y est champetre, les Jardins ont des Fontaines, dont l'eau qui coule abondamment est fort bonne & fort pure. Ils sont partagés en deux: le premier est fait en terrasse, soutenue par un très-grand nombre de voutes; & on descend de celui-là dans le second, par un assés beau Perron à deux rampes avec des Balustrades à claire voie. Le dessus du Perron forme un beau pallier, aussi environne de Balustres de même. On entre dana la Maison d'un côté par un Perron couvert d'un Portique, & de l'autre par un Perron double, qui est à découvert à l'endroit ou la Maison avance le plus dans le Jardin. Elle n'est pas des mieux meublees. Il y a de grandes Salea recommandables en Eté par leur agréable fraîcheur, & où les Rois se reposent ordinairement, soit en allant à la chasse, soit au retour. On trouve aux environs une grande abondance de Gibier de diverses sortes.

f Délices d'Espagne, p. 252.

SARSURA, Ville de l'Afrique propre. Elle ne devoit être tout au plus qu'à une journée de Thisdra; car, selon Hirtius[g], César après s'être rendu Maître de cette Ville en partit le lendemain & se rendit à Thisdra. Ce pourroit etre la Ville Sasura de Ptolomee.

g De Bel. Af.

1. SART, ou la SEIGNEURIE DE SART, Seigneurie de France, dans la Flandre Flamingante, au Diocése d'Ypres.

2. SART (Le) SARTA, Petite Riviére de France, dans la Haute Normandie, au Pays de Bray. Elle prend sa source a Foucarmont, & se rend dans la Mer entre Dieppe & la Ville d'Eu.

SARTA, Riviére de la Gaule chez les *Cenomani*. Son nom est ancien, & il étoit usité parmi les Gaulois. Cependant on auroit de la peine à le trouver dans un Auteur plus ancien que Théodulphe d'Orléans, qui nous en donne l'origine, & décrit ainsi le cours de cette Riviáre[h]:

h Lib. 4. Carm. 6.

Est Fluvius: Sartam Galli dixere priores,
Perticus hunc gignit, & Meduana bibit.
Fluctibus ille suis penetrans Cenomanica rura
Moenia qui propter illius urbis abit.

Et au Livre second[i], en parlant de la Ville d'Angers il dit:

i Carm 3. de Urbe Andegavensi.

Quam Meduana morans fovet, & Liger aureus ornat,
Qua rate cum levi Sarta decora juvat.

Cette Riviére conserve son ancien nom; on l'appelle à présent la Sarte. Voyez SARTA.

SARTACHE. Voyez TAPHRA.

SARTAN, Petite Ville de Portugal[k], dans l'Estremadoure, au Nord du Tage & au Midi de Pedragan. Elle est près du Zezere, & on dit qu'elle a eté fondée par Sertorius.

k Délices de Portugal, p. 741.

SARTE, SARTA, Riviére de France, dans le Maine. Elle prend sa source aux confins de la Normandie & du Perche, près de l'Abbaye de la Trape: & coule d'abord à l'Occident pour arroser Sainte Scolasse, le Mesle, Alençon, Fresnay, Vivoin, Beaumont-le-Vicomte, la Guerche, le Mans, où elle reçoit l'Huisne: puis elle tourne vers le Midi, par la Suze, Malicorne, & Sablé dans le Maine: elle entre ensuite dans l'Anjou, où elle reçoit le Loir; & un peu au-dessus d'Angers, elle se jette dans la Mayenne, & y perd son nom quoiqu'aussi grosse qu'elle. C'étoit sa destinee des le neuvième Siècle comme on le voit par les Vers de Théodulphe Evêque d'Orléans, rapportes à l'Article SARTA. Voyez ce mot. Le même Auteur remarque que cette Riviére s'etoit tout à coup sechée trois fois en peu d'annécs dans des endroits qu'on ne passoit qu'en batteau, & la derniére fois proche du Mans, *Louis le Debonnaire étant*, dit-il, *dans la septième année de son Regne, lui* (Rodulphe) dans la quatrieme année de son injuste éxil à Angers, le Suleil parcourant le vingt-deuxième degré du Verseau, & la Lune le sixième des Poissons, c'est-à-dire le 8. de Fevrier de l'an 820. Il ajoute que cette merveille qui dura trois heures arriva lorsqu'il falloit traverser cette Riviére pour enterrer nn homme mort, qu'on portoit dans sa sépulture qui etoit

de l'autre côté; ce qui la lui fait comparer à celle que Dieu opéra en faveur des Israélites, quand ils eurent à passer le Jourdain; & le Pere Bondonnet Historien des Eveques du Mans, trouve que cette comparaison est entiere, parce que les eaux de ce dernier Fleuve remontérent jusqu'au Lieu appellé Sarthan.

Est propriis spoliatus aquis locus ille repertus,
Qui rate seu remis pervius ante fuit. . . .
Sarta aliis visibus hoc ipsum est passa duobus
Nec hoc, nec procul hoc tempore, sive loco.
Quis neget antiqui Dominum meminisse trophei,
Quo Fluvium scindit, & Hierichunta quatit, &c.

Cependant comme Théodulphe témoigne qu'on assûroit aussi, que les Rivieres d'Huisne, & d'Angére avoient autrefois souffert une pareille défaillance, & qu'on lit dans la Chronique de Robert du Mont, qu'elle survint de nouveau à la méme Riviére de Sarte & dans le méme mois de Février de l'an 1168. au Lieu de Fresnay le Vicomte, & qu'on prétendoit qu'à Londres la Tamise qui y est toujours si haute, l'éprouva aussi au tems d'Henri I. Roi d'Angleterre; il n'y a guére moyen de supposer qu'un tel accident qui arriveroit si fréquemment seroit véritablement miraculeux. Selon le Journal des Savans de Paris du 25. d'Août 1721. pag. 501. la Riviére d'Eraut baissa tout d'un coup de six pieds vers son Embouchure le 16. Juin 1717. ce qui dura un quart d'heure; & l'on dit que cet effet fut vraisemblablement causé par quelque tremblement de terre. Si les autres faits ci-dessus étoient aussi véritables; ce qu'on n'ose pas décider, on pourroit de meme les attribuer à des tremblemens de terre, arrivés dans les Lieux, dont il s'agit.

SARTHAN, ou SARTHANA, Ville de la Palestine, & que quelques-uns placent à l'Orient du Jourdain; mais qui selon Dom Calmet [a], étoit plutôt à l'Occident de ce Fleuve. Il est dit au troisiéme Livre des Rois [b] que le Pays de Bethsan est proche de Sarthana. Lorsque les Israélites passérent le Jourdain [c], les eaux qui venoient d'en haut s'arrétérent en un méme lieu & s'élevant comme une Montagne, elles paroissoient de bien loin, depuis la Ville qui s'appelle Adom jusqu'au lieu appellé Sarthan. Le Roi Salomon fit fondre entre Socoth & Sarthan les plus grands Vaisseaux de cuivre qu'il falut faire pour l'usage du Temple. SARTHAN est la méme que SAREDATHA, nom qui lui est donné au second Livre des Paralipoménes [d]: peut-etre aussi que SAREDA [e], la Patrie de Jéroboam, fils de Nabath Ephrathéen, étoit la méme Ville.

a Dict.

b C. 4.

c Josué, c. 3. v. 16.

d C. 4. v. 17.

e 3 Reg. c. 11. v. 26.

SARTINARA, Bourg d'Italie [f], au Duché de Milan, dans le Pavese, au confins du Piémont, sur une petite Riviére qui se jette dans la Sessia. Ce Bourg a été autrefois fortifié; c'est la seule chose qui le rend considérable. Magin [g] le nomme SARTIRANO.

f Corn. Dict.

g Carte du Duché de Milan.

SARTON, petite Riviére de France. Elle a sa source au Diocése de Seez, dans la Paroisse de Ronperoux, & sépare presque aussi-tôt ce Diocése d'avec celui du Mans, en passant par la Roche Mabille, St. Denis & quelques autres Paroisses. Elle fait moudre beaucoup de Moulins durant un cours d'environ dix lieues, jusqu'à ce qu'elle se jette dans la Sarte, prés du Bourg de St. Célerin.

SARUENA, Ville de la Cappadoce: Ptolomée [h] la marque dans la Préfectura de Chamane.

h Lib. 5. c. 6.

SARVERDUN, Ville de France, dans la Lorraine Allemande, à quatre heues au-dessous de Sarbruck, & à deux de Fenestrange, & dans les Pays réunis. Elle a pris son nom de sa situation sur la Sare. C'est le Chef-lieu d'un Comté de meme nom, tenu par le Duc de Lorraine [i]. C'est un Fief qui a releve de l'Evéché de Metz dès le douziéme Siécle. Louïs en étoit Comte & propriétaire dés l'an 1246. Il eut pour héritier sun fils Henri, qui reconnut par un Acte de l'an 1266. qu'il étoit Homme Lige de l'Eveque de Metz pour le Comté de Sarverden, comme son pere & ses prédécesseurs l'avoient été. Les Successeurs mâles de Henri jouïrent de ce meme Comté comme Vassaux de l'Eglise de Metz jusqu'à l'an 1397. que Henri Comte de Sarverden mourut sans laisser de fils. Frideric Comte de Meurs prés de Cologne lui succeda au Comte de Sarverden: les uns disent qu'il étoit son beau-frere, les autres qu'il étoit son gendre; d'autres qu'il étoit son neveu, & que sa femme etoit de la Famille de Redenbach, ce que les plus habiles en Allemagne assûrent; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se mit en possession du Comté de Sarverden, dont il ne jouït pas paisiblement; car Raoul de Coucy Eveque de Metz, fit une Ligue avec Charles I. Duc de Lorraine, Robert Duc de Bar, & Edouard Marquis de Pont, son fils, pour retirer par la force des armes le Comté de Sarverden des mains de Fréderic Comte de Meurs, qui s'en étoit emparé, encore qu'il fût retourné de droit à l'Evéché de Metz, comme Fief masculin par le decès du Comte Henri mort sans héritiers mâles. Nonobstant les forces de cette Ligue, le Comte se maintint en possession, & Raoul de Coucy ayant quitté l'Evéché de Metz l'an 1415. Fréderic obtint l'an 1418. l'investiture de Conrad Bayer successeur de Raoul de Coucy. Fréderic eut pour successeur son fils Jean, qui épousa Adelahide de Gheroltzech. Il fut reçu pour Vassal par Conrad Bayer Evêque de Metz, qu'il reconnut Seigneur de Fief l'an 1420.

i Longuerue, Descr. de la France, 2. Part. p. 162.

Les Successeurs mâles de Jean de Moërs jouïrent du Comté de Sarverden & reconnurent la Seigneurie directe de l'Evêque de Metz, jusqu'à Jean Jacques Comte de Sarverden; qui mourut sans enfans l'an 1527. Sa Cousine Germaine Catherine de Sarverden, se porta heritiére de son Cousin le Comte Jean Jacques; elle avoit épousé Jean Louïs Comte de Nassau Sarbruck, qui prit possession au nom de sa femme du Comté de Sarverden, aussi-bien que de la Seigneurie de Bouquenon, ou

Buhen-

Buhenheim, & de la Terre appellée la Cour de Wiberswiller qui y sont annexées; mais le Cardinal Jean de Lorraine Evêque de Metz, s'y opposa & envoia le Bailli & le Chancelier de l'Evêché pour prendre possession du Comté de Sarverden, & de ses Annexes. Etant arrivés à la Ville de Bouquenon sur la Sarre, ils firent entendre aux Officiers, & aux Bourgeois assemblés, que Jean Jacques Comte de Sarverden, étant mort sans heritiers mâles, le Comté de Sarverden & Bouquenon étoient retournés de plein droit au Cardinal Jean de Lorraine, en qualité d'Evêque de Metz; qu'ils demandoient l'ouverture des Portes, pour recevoir des Bourgeois, au nom du Cardinal Evêque de Metz, le Serment de fidelité, comme étant leur légitime Seigneur. Les Habitans répondirent qu'ils avoient prêté Serment de fidélité au Comte de Nassau qui étoit absent, & qu'ils demandoient du tems jusqu'à son retour. Le Bailli sur cette réponse protesta, que l'Acte vaudroit une prise de possession. Après, cela le Cardinal Evêque de Metz, étant à Compiegne, investit la même année 1527. son frere Antoine, Duc de Lorraine & de Bar, du Comté de Sarverden, de la Seigneurie de Bouquenon, & de la Cour de Wiberswiller, avec leurs dependances, lesquelles Seigneuries il donna au Duc, & à tous ses descendans en ligne masculine, dont ce Prince fit foi, & hommage à son frere le Cardinal, en déclarant dans ses Lettres, que tous ces Fiefs étoient retournés à l'Evêché de Metz, par droit de dévolution par la mort de Jean Jacques Comte de Sarverden, décédé sans Hoirs mâles.

Le Comte de Nassau se maintint en possession, & le Duc de Lorraine fit assigner le Comte au Tribunal de Vic, qui est celui de l'Evêque de Metz Seigneur dominant. Le procès y fut pendant très-long-tems, & cependant les Evêques de Metz investirent du Comté de Sarverden les Ducs de Lorraine, sans prejudice des Comtes de Nassau, qu'ils investirent pareillement, comme on voit que fit le Cardinal Charles de Lorraine, Evêque de Metz, frere du Duc, le 15. Mai l'an 1603. & il reçut l'hommage du Comte Louïs de Nassau Sarbruck, ainsi que fit Anne Descars Cardinal de Givri, Evêque de Metz, le premier Septembre l'an 1609. La cause fut enfin portée par appel des Comtes de Nassau, à la Chambre Impériale de Spire, où ils perdirent leur procès l'an 1629. & ils furent condamnés à la restitution des revenus, qu'ils avoient reçus durant le tems de leur jouïssance. Le Duc Charles de Lorraine, après ce Jugement s'empara du Comté de Sarverden, dont il se maintint en possession, quoique dépouillé de son Duché; car encore que les Suédois eussent occupé l'an 1631. Sarverden & Buhenheim, ils en furent chassés quelque tems après. Cependant les Comtes de Nassau Sarbruck s'étant plaints qu'on leur avoit fait injustice, demanderent, qu'ils fussent du nombre de ceux qui devoient être restitués dans leurs biens par le Traité de Westphalie, & ils obtinrent que non seulement le Comté de Sarbruck, mais celui de Sarverden leur seroient restitués, sans prejudice des droits de leurs parties adverses, & de la revision du procès qui devoit etre faite. On réserva aussi sur le Comté de Sarverden, les droits du Comte de Linange Dacsbourg, qui étoient fondés sur ce qu'il descendoit de Jehannette de Sarverden, fille du Comte Nicolas, qui devoit heriter de ce Comté après la mort de Jean de Nassau, fils de Jean Louïs, & de Catherine de Sarverden.

Jean de Nassau mourant sans enfans avoit par son Testament frustré sa Cousine la Comtesse de Linange, & avoit institué héritiers de ses biens, meme maternels, ses cousins Albert, & Philippe de Nassau. Le Duc de Lorraine n'ayant pas eté compris au Traité de Munster, s'opposa à l'execution de l'Article de NASSAU SARBRUCK, & il fut arrêté par un Traité conclu avec l'Empereur Ferdinand III. & tous les Etats de l'Empire, que le Duc demeureroit en possession jusqu'à ce que l'Empire eût payé à ce Prince trois-cens mille Risdales. Ce Traité fut approuvé par le feu Roi Louïs XIV. au Traité de Vincennes l'an 1661. où l'on convint, que le procès de Sarverden, seroit jugé à la Chambre Impériale de Spire, & que le Roi comme garant des Traités de Westphalie feroit exécuter le Jugement de cette Chambre. Alors ce Fief de Metz, comme quelques autres, étoit toujours censé Membre de l'Empire, & il avoit été compris avec les autres à Nuremberg, lorsque l'on y avoit fait les répartitions des sommes accordées pour la satisfaction de la Milice, & on distinguoit entre le District de l'Evêché de Metz, & les Fiefs de Metz situés hors du District. Le Duc donna quelque tems après le Comté de Sarverden à son fils naturel, Charles Henri Prince de Vaudemont, qui en jouit paisiblement durant plusieurs années; car par une Transaction passée l'an 1670. du consentement de l'Empereur Léopold, & de tous les Etats de l'Empire, on étoit convenu que les Lorrains demeureroient en possession du Comté de Sarverden, & des Seigneuries de Buhenheim, & de Wiberswiller, jusques à ce que la révision du procès avec la Maison de Nassau Sarbruck eût été faite, & la cause jugée définitivement. Après la Paix de Nimègue une Chambre Royale fut établie à Metz, pour juger des dépendances & des aliénations des trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun. George Daubusson Evêque de Metz, fit assigner le prétendu Seigneur de Sarverden, & de Bouquenon, à la Chambre, pour s'y voir condamner à rendre à ce Prelat les devoirs qu'il lui devoit, comme Vassal de son Eglise, & que faute d'y satisfaire le Fief seroit commis, ou seroit confisqué & dévolu au Seigneur dominant, & un autre investi par le Roi sur la nomination de l'Evêque de Metz. Le Prince de Vaudemont se présenta par Procureur disant qu'il étoit donataire

du Duc Charles de Lorraine son pere, & qu'il offroit de rendre à l'Evéque & à l'Eglise les devoirs dus pour le Comté de Sarverden. Les Comtes de Nassau Sarbruck firent aussi de pareilles offres par leur Procureur. La Chambre ordonna que le pretendu Seigneur de Sarverden, sans le nommer, feroit ses reprises de l'Evéque & lui donneroit aveu & dénombrement, & en méme tems elle defendit à ce prétendu Seigneur du Comté de Sarverden de reconnoître une autre Justice en dernièr ressort que le Parlement de Metz, à quoi ils n'obeirent pas.

Cet Arrêt comme tous les autres de cette Chambre a été cassé par le 4. Article du Traité de Ryswic, & toutes les réunions faites en consequence ont été annulées. Le Prince de Vaudemont à céde la propriété de ses biens au Duc de Lorraine, qui est aujourd'hui possesseur du Comté de Sarverden, & la Chambre Imperiale est toujours saisie de la cause, qui y est pendante entre ce Prince & les Comtes de Nassau.

SARVITZA, ou SERVITIA, Ville des Etats du Turc en Europe [a], dans la Macédoine ou Comenolitari, vers la Source d'une petite Riviére qui se jette dans celle de Platamona. Cette Ville est bâtie en partie sur une Montagne & en partie dans une Plaine. La plûpart des Turcs [b] ont choisi le bas pour leur demeure, & les Chretiens habitent le haut. Il y a près de là un Château sur un Rocher très élevé, où l'on va par un chemin qu'on a fait au milieu de ce Rocher, & qui est comme une grande Porte.

a *De l'Isle*, Atlas.

b *Ed. Brown.* Voyage de Vienne à Larisse.

SARUM, ou SARON, Ville de la Sarmatie Européenne: Ptolomée [c] la compte au nombre de celles qui étoient vers l'Embouchure du Borysthène.

c Lib. 3. c. 5.

SARUNETES, Peuples des Alpes. Ils étoient, selon Pline [d], du nombre des Peuples qui habitoient vers les Sources du Rhein.

d Lib. 3. c. 20.

SARUOM, Ville de l'Arabie Heureuse: Ptolomée [e] la place dans les Terres.

e Lib. 6. c. 7.

1. SARUS, Fleuve de la Cappadoce, dans la Cataonie: Strabon [f] & Pline [g], nous apprennent que ce Fleuve arrosoit la Ville Comana.

f Lib. 12.
g Lib. 6. c. 3.

2. SARUS, Riviére de la Cilicie propre; son Embouchure est marquée par Ptolomée [h] entre celles des Fleuves Cydnus & Pyrame. Pline [i] met aussi un Fleuve SARUS dans la Cilicie. Tite Live [k], parle des Tetes du Sarus *Sari Capita*, par où il n'entend pas selon l'expression ordinaire les Sources du Sarus, mais des élévations ou des Rochers pres de la Côte & vers l'Embouchure de ce Fleuve; car c'étoit un lieu que les Vaisseaux passoient: *Inde profectum cum ad Capita, quæ vocant, Sari fluminis, fœda tempestas oborta prope cum omni classe demersit: multæ naves ejectæ; multæ ita haustæ mari, ut nemo in terram evaserit.* Appien [l] qui parle de ce méme naufrage, dit pareillement qu'il arriva, *ἀμφὶ τὸν Σάρον ποταμὸν, circa Sarum Fluvium*, c'est-à-dire vers l'endroit où ce Fleuve se jette dans la Mer. Si nous nous en rapportons à Cédrène, [m] dit Cellarius [n], nous dirons que le Sarus couloit au travers de la Ville de Mopsueste en Cilicie: *Τέμνεται ἡ πόλις αὕτη μέσον τῷ Σάρῳ ποταμῷ, secatur hæc Urbs media Saro Flumine*; mais Cédrene se trompe, car Ptolomee marque le Sarus en deça du Pyrame, & Mopsueste au delà du Pyrame. Cette situation est confirmée par Procope, qui dit au quatrieme Livre des Edifices de Justinien [o], que la Ville de Mopsueste est arrosée & embellie par le Fleuve Pyrame, & que celle d'Adana est mouillée du côte de l'Orient par le Sarus qui tiroit sa source des Montagnes. Xenophon met aussi le Sarus dans le meme lieu que Ptolomée le place, savoir entre la Ville de Tarsus & le Pyrame; mais il fait une autre faute, car il écrit *Pharus* pour *Sarus*.

h Lib. 5. c. 8.
i Lib. 6. c. 3.
k Lib. 33. c. 41.
l In Syriac.
m Ed. Basil. p. 540.
n Geogr. Ant. l. 3. c. 6.
o Cap. 5.

3. SARUS, Fleuve de la Carmanie: Ptolomée [p] marque son Embouchure dans le Golphe Paragonte, entre *Gogana* & *Magida*.

p Lib. 6. c. 8.

4. SARUS. Vibius Sequester nomme ainsi une Montagne d'Italie, & ajoute que c'est dans cette Montagne, que le Fleuve Sarnus prend sa source.

1. SARWAR, Comté de la Basse Hongrie [q], entre le Danube & le Muer. On le nomme aussi le Comté de Castel Ferrat. Il est borné au Nord par le Comté de Sopron, à l'Orient par le Comté de Vesprin, au Midi par le Comté de Salavar, & au Couchant par les Terres de Stirie. Le Rab le traverse entiérement du Midi Occidental au Nord Oriental. Ce Comté prend son nom de sa Capitale. Voyez l'Article suivant. Ses principaux Lieux sont

q *De l'Isle*, Atlas.

A la gauche du Rab.	Sarwar. Guniz. Steinamanger. Rechnitz. Pinkafeld. Bergwerck. Kermend.
A la droite du Rab.	Egerwar. St. Crot.

2. SARWAR, Ville de la Basse-Hongrie, au Comté de meme nom, dont elle est la Capitale. Cette Ville située à la gauche du Rab, dans l'endroit où il reçuit une autre Riviére est prise pour la Sabaria des Anciens.

SARWIZZA, Riviére de la Basse Hongrie [r], à la droite du Danube. Elle a sa source prés de Vesprin, passe par Albe Royale, fait un Triangle avec Bude & Strigonie, & va ensuite se jetter dans le Danube. C'est l'*Urpanus* des Anciens.

r *Ed. Brown.* Voyage de Vienne à Larisse.

SARY, Ville de Perse. Tavernier dit qu'elle est à 78. d. 15'. de Longitude, sous les 36. d. 40'. de Latitude. On y fait un grand commerce de cuivre, & il y a des Mines de ce Métal aux environs.

SARZANA. Voyez SARZANE.

SARZAU & PROZAT, Bourg de France, dans la Bretagne Diocése & Recette de Vannes. Ce Lieu est bien peuple.

SARZAY, Lieu de France, dans le Berry,

Berry, Election d'Issoudun. C'est une Châtellennie mouvante de la Baronnie de la Châtre. Elle est située à trois lieues de Bourges, dans un Pays gras propre a élever du Bétail.

SAS DE GAND, Ville des Pays-Bas [a], dans la Flandre Hollandnise au Quartier de Gand, au Bailliage d'Assenède, à une lieue au Sud-Ouest de Philippine, & à trois lieues au Nord de Gand. Cette petite Ville qui est très-forte a été ainsi nommée, à cause d'une Ecluse qu'on appelle Sas en Flamand, & que les Habitans de Gand, avec la permission de Philippe II. firent construire pour retenir les eaux de la Liese, ou du nouveau Canal qu'ils creusérent entre leur Ville & ce Lieu, pour communication avec la Mer. Au commencement des troubles des Pays-Bas, les Gantois firent construire au Sas de Gand un Fort pour servir de Boulevard à leur Ville. Les Anglois qui etoient venus au secours des Confederés, se rendirent maîtres de ce Fort & le detruisirent; mais quelque tems après les Gantois le rétablirent & en firent une Forteresse beaucoup plus considerable que la premiére. L'importance de cette Place détermina le Duc de Parme en 1583. à s'en emparer; ce qui fut exécuté par les Marquis de Roubaix & de Montigni, qui-y mirent une bonne Garnison. Elle resta au pouvoir de l'Espagne jusqu'au 7. de Septembre 1644. que Fréderic Henri Prince d'Orange la prit après un Siége de cinq semaines. Depuis ce tems-là les Etats-Généraux en ont toujours été en possession, & se la sont assûrée par le Traité de Munster.

[a] Janiçon, Etat présent des Pr. Un. t. 2. p. 362.

Quoique la Ville soit petite, les Fortifications sont d'une vaste étendue: le rempart a une lieue de circuit & est flanqué de sept Bastions, entouré d'un Fossé large & profond, & defendu par neuf demi-lunes ou ravelins, outre une bonne Contrescarpe. Le Havre est au milieu d'un Fort à quatre Bastions, situé à l'extrémité Septentrionale de la Ville, & dans son enceinte. A un quart de lieue de la Ville, du côté de Zelzaten, il y a la Fort de Saint Antoine, qui couvre l'inondation, & une Redoute à environ cent pas de la Porte de Zélande. La Ville ne renferme que cinq ou six rues, environ deux cens Maisons & deux cens cinquante Chefs de famille. La Garnison est logée dans des Casernes, & sous les ordres d'un Commandant & d'un Major de la Place. L'Eglise est desservie par deux Pasteurs Hollandois de la Classe de Walcheren; & il y a aussi un Ministre François, qui preche dans la même Eglise, lorsque les Flamans en sont sortis, & qui est du Synode Walon. Les Catholiques ont une Chapelle privée desservie par des Recollets de Gand. La Maison de Ville est sur le Canal qui traverse la Ville. On y monte par un double degré; & elle n'a d'ailleurs rien de remarquable. La Maison du Commandant est un Bâtiment sur le *Comme*, ou Bassin, entre les deux Ecluses. Celle du Major de la Place est aussi fort belle. Le Magasin est magnifique, & la Maison du Commis est vis-à-vis de celle du Commandant, de l'autre côte du Bassin. L'Hôpital est aussi du meme côté du Bassin; c'est un beau Bâtiment entouré d'eau fraîche. La Place d'armes est très-belle, & la Grande-Garde est vis-à-vis de l'Hôpital. Il y a une Fontaine d'eau douce qui vient du Canal de Gand, & où l'on tient toujours une Sentinelle.

La Régence du Sas de Grand est composée d'un Baillif, d'un Bourgmestre & de sept Echevins, avec un Secretaire & un Maître des ventes publiques. Les Charges de Bailli & de Secrétaire sont conférées à vie par les Etats-Généraux; mais le Bourgmestre, & les Echevins sont changés, ou continués tous les ans par les Députés de Leurs-Hautes-Puissances. Leurs Jugemens dans les Causes criminelles sont sans appel; mais dans les Civiles, on peut envoyer au Conseil de Flandre les procés évangelisés, pour y demander une Réformation de Sentence. On suit les Loix, & les Coûtumes qui sont en pratique dans la Ville de Gand. La Jurisdiction de la Ville s'étend dans les Polders qui sont du Territoire de Leurs-Hautes-Puissances de ce côté-la, jusqu'aux Polders d'Assenède, de Philippine, du Bailliage d'Axel, & jusqu'au Fort de St. Antoine. Le Receveur de la Ville est établi à vie par les Magistats; mais l'Emploi d'Huissier est conféré par les Etats-Généraux. Il y a un Receveur établi par le Conseil d'Etat pour la Recette du Verponding & des droits de consomption, tant dans cette Ville & dans sa Jurisdiction que dans celle de Philippine. L'Amirauté de Zélande y entretient aussi un Receveur, un Controlleur, & deux Commissaires des recherches.

1. SASA, Ville d'Afrique au Royanme d'Alger [b], à l'Occident de Metasuz, prés de la Riviére de Hued-Harax. Cette Ville etoit autrefois nommee *Tipassus*, & quelques-uns l'appellent le Vieux-Alger, à cause qu'elle a ete bâtie des ruïnes de cette Ville. Avant qu'on l'eût ruïnée elle contenoit plus de trois mille Maisons.

[b] Dapper, Royaume d'Alger, p. 172.

2. SASA. On appelle ainsi en Italie [c] la place où fut l'ancienne *Suasa*, Ville de l'Ombrie. On connoît par la grande quantite des ruïnes qu'on y voit, que cette Ville étoit trés-considérable. Ce Lieu est aujourd'hai dans le Duché d'Urbin, sur la Riviere de Cesano, prés du Village de Mirabel, à trois ou quatre lieues de Fossombrone, du côté de l'Orient.

[c] Baudrand, Dict.

SASAMON, Bourgade d'Espagne, dans la Castille-Vieille, à deux lieues au Nord de la Ville de Burgos. On la prend pour l'ancienne *Segisamone*.

SASANDA, Lieu fortifié dans la Carie: Diodore de Sicile [d] dit que ce Lieu étoit à cent cinquante Stades de la Ville Caunus. C'étoit un Lieu Maritime.

[d] Lib. 14. c. 80.

SASENO, ou SALNO [e], Isle de la Mer Ionienne, à l'Embouchure du Golphe de Venise prés de la Côte de l'Albanie, à l'entrée du Golphe de la Valone. Sophien croit que c'est l'Isle *Sasus*, ou *Saso* des Anciens. Cette Isle est sous la domination

[e] De l'Isle, Atlas.

tion du Turc. On n'y voit rien de considérable. Elle sert de retraite aux Corsaires.

SASERON, Ville des Indes[a], sur la route d'Agra a Patna, entre Gourmabad & Daoud-Nagarsera, à quatre Costes du premier de ces Lieux, & à neuf du second. Auprés de la Ville de Saseron, qui est située au pied des Montagnes, il y a un grand Etang, au milieu duquel on voit une petite Isle, où est bâtie une fort-belle Mosquée. On voit dans cette Mosquée la Sépulture d'un Nabab nommé Selim Kan, qui la fit bâtir du tems qu'il étoit Gouverneur de la Province. Il y a un beau Pont de pierre pour passer dans l'Isle, qui est toute revetue & pavée de grandes pierres de taille. D'un des côtés de l'Etang régne un grand Jardin, au milieu duquel est une autre belle Sepulture du fils du meme Nabab-Selim-Kan, qui succéda à son pere au Gouvernement de la Province. Quand on veut aller à la Mine de Soulmelpour, on quitte le grand chemin de Patna pour tirer droit au Midi par Exberbourg, & la fameuse Forteresse de Rhodas.

a Tavernier, Voy. des Indes Liv. 1. c. 8.

SASIMA, Ville de la Cappadoce, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de Constantinople à Antioche, ou plutôt sur la route d'Ancyre de Galatie à Faustinopolis, en passant par Archelaïs, en cet ordre:

Archelaïde,	
Nantianulum,	M. P. XXV.
Sasima,	M. P. XXIIII.
Andabalis,	M. P. XVI.
Tyana,	M. P. XVI.
Faustinopolim.	M. P. XVIII.

Cette Ville, qui paroît avoir été dans la Préfecture de Garsaurie, ou du moins dans le voisinage, est connue dans l'Histoire par l'Episcopat de St. Gregoire de Naziance, qui en fut le premier Evêque, selon Nicephore Calliste[b]; & dans la Vie de ce Saint, il est dit que St. Basile Archevêque de Cesarée, voyant que par la division de la Province on lui avoit ôté quelques Villes pensa à établir un Siège Episcopal à Sasima, & donna cet Evêché à Grégoire de Naziance. Selon ce St. Prélat, Sasima étoit une Station sur la Voie Militaire, qui dans cet endroit la se partageoit en trois routes; mais c'étoit une misérable Station, où l'on manquoit d'eau, où l'on étoit aveuglé de la poussiere, exposé au bruit continuel des Charrois, & où l'on n'entendoit que les cris & les gémissemens des Habitans opprimes par les brigandages, & qui n'avoient qu'une ombre de liberté. La Notice d'Hieroclés met Sasima dans la seconde Cappadoce, & Leunclavius dit que le nom moderne est Sasus.

b Lib. 14. c. 39.

SASINA, Port d'Italie dans la Calabre, selon Pline[c]. Ce Port devoit être sur la Cote du Golphe de Tarente, dans le Pays des *Salentini*; car Pline remarque que la largeur de la Péninsule, en allant par terre de Tarente à Brunduse, etoit de trente-trois mille pas; mais que la route du Port Sasina à Brundnse étoit beaucoup plus courte.

c Lib. 3. c. 11.

SASO, SASON SASONIS, ou SASSON, Isle de la Mer Ionienne. Les Auteurs anciens qui en ont parlé ne s'accordent pas entiérement sur sa position. Strabon[d] la met à moitie chemin entre l'Epire & Brunduse; & Lucain[e] semble en faire une Isle de la Calabre:

Spumosō Calaber perfunditur aquore Sason.

D'un autre côté Ptolomée[f] la marque sur la Côte de la Macédoine, dans la Mer Ionienne; & la plupart des Géographes modernes sont de sentiment que l'Isle Saseno qu'on voit à l'entrée du Golphe de Valone est l'Isle Saso des Anciens. Cela s'accorde assez avec ce que dit Polybe[g] que l'Isle Saso est à l'entrée de la Mer Ionienne. D'ailleurs le Periple de Scylax met l'Isle de Sason sur la Côte de l'Illyrie, à la hauteur des Monts Cérauniens, & en fixe la distance au chemin qu'on peut faire dans le tiers d'un jour. L'Isle de Saso est fort basse, selon Lucain[h]:

Non humilem Sasona vadis . . . .

Et Silius Italicus[i] exhorte d'éviter les Sables dangereux de cette Isle:

Adriatici fugite infaustas Sassonis arenas.

d Lib. 6.
e Lib. 2. v. 627.
f Lib. 3. c. 13.
g Lib. 5. c. 110.
h Lib. 5. c. 650.
i Lib. 7. v. 480.

SASONES, Peuples de Scythie: Ptolomée[k] les place en deçà de l'Imaüs, au Midi des Monts *Massæi* & *Alani*[l]. Crantzius & quelques autres Autears ont soupçonné que ces Peuples pouvoient anciennement avoir passé dans la Germanie & y avoir changé leur nom en celui de *Saxones*.

k Lib. 6. c. 14.
l Ortelii Thesaur.

SASPIRI. Voyez SAPIRES.

SASQUESAHANOXES, Peuple sauvage de l'Amérique Septentrionale dans la Virginie. Ils habitent sur les rivages d'une Riviere qui se decharge dans le Golphe que les Anglois nomment *Bolus*, à cause de la couleur de son terroir. Ce sont de grands hommes qui semblent des Géans auprès des Européens & des autres Sauvages leurs voisins. Ils sont simples & dociles; ils témoignent de la véneration pour les Chretiens & ils ont un langage particulier poussant une grosse voix qui semble sortir d'une Caverne. Ils s'enveloppent le corps d'une peau d'Ours, dont la tete leur pend sur la poitrine. Il y en a qui y mettent une tête de Loup; & & d'autres y attachent les Pattes de ces Animaux pour parure. Ces Sauvages se servent d'Arcs, & de fléches & portent une Massue d'un bois fort dur. Leurs Villages sont environnés de pieux, contre les irruptions des Massawomekies, avec qui ils sont trés-souvent en guerre. De Laet[m] dan sun Histoire des Indes Occidentales, donne la figure d'un de ces Sauvages dont il dit que Jean Smith Anglois a fait la description dans sa Carte Geographique. Le gras de sa jambe avoit de tour trois quarts d'aune d'Angleterre, & le reste de son corps étoit gros,

m Lib. 3. c. 14.

&

& grand à proportion. Ses cheveux qui pendoient sur l'épaule droite, étoient tressez en forme de crete, depuis le front jusqu'au derriere, passants par le haut, & on ne lui en voyoit point sur le reste de la tete. Ses fléches longues d'une aune & demie avoient au bout un Caillou aigu, au lien de fer. Une peau de Loup qui lui pendoit derriére le dos lui tenoit lieu de Carquois. Il tenoit l'Arc d'une main & la Massue de l'autre, & avoit l'air d'un homme vaillant.

SASSÆI, Peuple de la Liburnie, selon Pline [a]. Quelques Exemplaires au lieu de *Sassæi* portent *Sessæi*.

[a] Lib. 3. c. 21.

SASSAGNY, Baronnie de France, dans la Bourgogne, au Bailliage de Châlons. Ce Lieu est situé dans les Montagnes & entonré de Rochers. Il y a une petite Riviére nommée la Guye, & que l'on passe sur des planches.

SASSARI, ou SACER, Ville de l'Isle de Sardaigne [b], sur la Riviére de Torre, à six lieues au Nord d'Algieri, & environ à sept lieues au Midi de Villa Aragonése. C'est une assez grande Ville, quelque peu fortifiée, & défendue par un Château qui n'est pas bien considérable. Les François prirent cette Place en 1527. & la saccagerent. Depuis 1441. [c] Sassari est la Residence de l'Archeveque de Torre, autrefois *Turris Libissonis*, qui est ruïnée.

[b] Carte Marine de l'Isle de Sardaigne, chez van Keulen.

[c] Commanville, Table des Evêchez.

SASSE, Ville de Silésie au Diocése de Breslaw, selon Mr. Corneille [d] qui ne cite point son garant. Cette Ville que je ne trouve ni dans la Silésie de Zeiler, ni dans aucune Carte, se réduit apparemment à quelque petit Village, remarquable pourtant par la naissance de Saint Hyacinthe, qui y prit naissance en 1183. & mourut à Cracovie le 15. d'Août 1257.

[d] Dict.

SASSENAGE, CASSENATICUM, Baronnie de France, dans le Dauphiné, Election de Grenoble. Selon le Nobiliaire du Dauphiné c'est la seconde Baronnie de la Province. Elle avoit donné le nom à une Maison, qui la posseda en Souveraineté jusqu'en 1297. qu'elle la soumit aux Dauphins à certaines conditions. L'ancien Anteur du Roman de Melusine en met les Seigneurs au nombre de ceux qui descendoient de cette fameuse Fée, & sans doute à cause de la conformité de leurs Armes avec celles des Seigneurs de Lusignan qui font gloire d'étre sortis d'elle. Cette Terre passa au quatorziéme Siécle dans la Maison des Berangers, Seigneurs de Pont en Royans, qui se qualifioient Princes de Royans; & ils firent cette acquisition par une alliance avec l'héritiére. Albert de Sassenage les obligea par son Testament de l'an 1338. de quitter leur nom & leurs Armes, pour prendre le nom & les Armes de Sassenage, ce qu'ils firent: ainsi ils portent burelé d'argent & d'azur, au Lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or. Auparavant les Armes de Berenger de Royans étoient un Linn; mais on n'en connoît plus les émaux. La Terre de Pont fut érigée en Marquisat; & peut-être que celle de Sassenage aura été érigée en Comté; car les Seigneurs de Sassenage prennent aujourd'hui ce Titre.

Ce Lieu est célébre par ses fameuses Cuves, l'une des merveilles du Dauphiné, & par ses excellens fromages. Ces Cuves au nombre de deux sont dans une Caverne voisine. Elle ont cela de particulier qu'elles ne se remplissent d'une eau qui vient de dessous le Rocher, que le jour des Rois; mais la plus petite de ces Cuves a perdu cet avantage. L'une annonçoit la bonne ou mauvaise récolte des Grains, & l'autre celle des Vignes. On y trouve de plus des pierres précieuses blanches, ou d'un gris obscur de la grosseur d'une Lentille: elles sont propres à faire sortir des yeux les ordures qui peuvent y entrer.

SASSEUIL. Voyez SASSUOLO.

1. SASSEBES, Comte de la Transilvanie [e]. Il est borne au Nord, partie, par le Comté de Torda, partie par celui de Kokelvar; à l'Orient par ceux de Medgies & de Ceben; au Midi par celui de Salvaros, & au Couchant par le Comté d'Albe Julie, dont il est séparé par la Riviére de Marosch; si ce n'est du côté du Nord que cette Riviére coupe une petite partie du Comté de Sassebes. Ce Comté prend son nom de la Ville de Sassebes qui est le Chef-lieu. Ses principales Places sont:

[e] De l'Isle, Atlas.

Sassebes,	Reismarck,
Enied,	Takova.

2. SASSEBES, ou MILLENBACH, Ville de Transilvanie, dans le Comté auquel elle donne son nom, & dont elle est le Chef-lieu. C'est une Ville fortifiée, au confluent de deux petites Riviéres, qui à quelques lieue au-dessous se jettent dans la Marosch.

SASSIERGES, Lieu de France dans le Berry, Election de Château-Roux, avec Titre de Fief. On y fait commerce de Moutons. De ce Lieu dependent cinq Hameaux, savoir Greville, Blord, Chastre, Buseballe & Lairaut. Le terroir n'est bon que pour le Seigle.

SASSINA. Voyez SARSINA.

SASSINATES, Peuples d'Italie. Il en est parlé dans la Table des Triomphes du Peuple Romain. Ce sont les memes que les *Sarsinates*. Voyez SARSINA.

SASSO, ou SAISSO, Forteresse de la Dalmatie [f], sur le bord du Golphe de Venise, à deux milles de la Forteresse de Clissa, & à trois milles de Spalato. Les Turcs qui sont les Maîtres de Sasso [g] regardent cette Forteresse comme une Place importante.

[f] Ibid.

[g] Davity, Dalmatie.

SASSO FERRATO, Bourgade d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, & dans la Marche d'Ancone, près de la Riviére Sentino à la gauche, vers les confins du Duché d'Urbin.

SASSON. Voyez SASO.

SASSULA, Ville d'Italie. Tite-Live [h] la met dans la dépendance des Tiburtins à qui les Romains l'enlevérent.

[h] Lib. 7. c. 19.

SASSUMINI, Peuple de la Gaule-Aquitanique, selon Pline [i]. Ce Peuple est absolument inconnu. Il y a des MSS. qui portent LASSUNNI, au lieu de SASSUMINI.

[i] Lib. 4. c. 19.

SASSUOLO, ou SASSEUIL, Ville d'Italie

talie [a] au Duché de Modène, dans la Principauté de Carpi, & le Chef-lieu d'une Seigneurie enclavee dans cette Principauté. Elle est bâtie au bord de la Secchia. La Seigneurie à laquelle elle donne son nom est un petit Etat entre Regge, Modène & les Principautés de Corregio & de Carpi, & possedé par un Prince de la Maison d'Est, qu'on appelle communément le Marquis de Saint Martin.

[a] La Forêt de Bourgon Géogr. Hist. t. 2. p. 477.

SASUM, ou SASOS, Petite Ville de l'Anatolie, dans l'Amasie. On croit que c'est l'ancienne *Sasima*. Voyez SASIMA.

SASURA, Ville de l'Afrique propre. Ptolomée [b] la compte au nombre des Villes qui étoient au Midi de Carthage, entre les Fleuves Bagrada & Triton. Ortelius [c] soupçonne que c'est la même Ville qu'Hirtius appelle SARSURA. Voyez ce mot.

[b] Lib. 4. c. 3.

[c] Thesaur.

SASURI, Peuples de l'Inde. Pline [d] dit qu'ils habitoient au delà du Gange.

[d] Lib. 6. c. 19.

SASURITANUS, Siége Episcopal d'Afrique. On trouve parmi les souscriptions de la Lettre que les Peres de la Byzacène écrivirent dans le Concile de Latran sous le Pape Martin, cette signature: *Bonifacius Episcopus Sanctæ Ecclesiæ Sasuritanæ.* Mr. Dupin soupçonne que c'est le meme Siége qui est nommé ABSURITANOS dans la Notice Episcopale de la Byzacène.

SATA, Ville de l'Arabie Heureuse. Ptolomée [e] la marque au nombre des Villes situées dans les Terres.

[e] Lib. 6. c. 7.

SATACHTA, Village de l'Ethiopie. Ptolomée [f] le place au Couchant du Nil.

[f] Lib. 4. c. 7.

SATAFENSIS, Siege Episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Cesarienfe, selon la Notice des Eveches d'Afrique, où l'Eveque de ce Siége est qualifie *Festus Satafensis*. Le Siége de cet Eveque est nomme *Satafis* dans l'Itinéraire d'Antonin, qui le marque sur la route de *Saldæ* à *Igilis*, entre *Sitifis Colonia* & *ad Basilicam*, à seize milles du premier de ces Lieux & à la même distance du second.

2. SATAFENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense, selon la Notice des Evêchés de cette Province. La Conférence de Carthage [g] fait mention d'un Siége Episcopal nommé *Satafensis*; mais elle ne distingue point de quel Siége elle entend parler, ou de celui de la Mauritanie Sitifence, ou de celui de la Mauritanie Césarienfe.

[g] No. 128.

SATAGÆ, Peuple de la Pannonie Intérieure, selon Jornandès.

SATAGARII, Peuple que Jornandès met parmi les Getes. Lichtenavius, selon le témoignage d'Ortelius [h] écrit *Adsagarii* au lieu de *Satagarii*.

[h] Thesaur.

1. SATALA, Ville de la Petite Arménie, selon Ptolomée [i] qui la place dans les Terres. Xiphilin [k] dit que *Satala* & *Elegeia* sont deux Villes de l'Armenie; mais il prend alors l'Armenie dans un sens étendu; car, comme le remarque Cellarius [l], Satala étoit dans la Petite Arménie, & Elegeia dans la Grande au delà de l'Euphrate, selon Etienne le Géographe, qui met Satala à une assés grande distance, puis qu'il nous apprend qu'il etoit aux confins du Pont Cappadocien, & Elegeia près du Mont Taurus vers les confins de la Syrie Commagène. Cette situation est confirmée par l'Itineraire d'Antonin, qui décrit de la sorte la route de Césaree de Cappadoce à Satala, après avoir passé par Armaxa, Sebaste & autres Lieux:

[i] Lib. 5. c. 7.

[k] Ex Dione, in Trajano.

[l] Geogr. Ant. lib. 3. c. 11.

Nicopoli.	M. P. XXIV.
Clotædarizan.	M. P. XXIV.
Dracontes.	M. P. XXVI.
Aza.	M. P. XXIV.
Satala.	M. P. XXVI.

Le même Itinéraire observe le même ordre, & marque les memes distances dans la Description de la route d'Arabissus à Satala: il ajoute seulement dans cette derniére route au nom de la Ville de Satala ces mots *Leg. XV. Apollina.*, c'est-a-dire *Legio XV. Apollinaris*, surnom qui est donné à la quinzieme Légion par Dion Cassius [m], par d'anciennes Inscriptions, & par la Notice des Dignités de l'Empire. La Ville de Satala dit Procope au troisieme Livre des Edifices [n], étoit dans une appréhension continuelle, parce qu'étant voisine des Ennemis, elle etoit encore entouree de hauteurs, qui la commandoient de tous cotés. Mais si son assiette étoit désavantageuse, ses murailles étoient encore plus mauvaises. Car, outre qu'elles n'avoient jamais été solides, elles étoient presque ruinees par le tems. L'Empereur Justinien en fit faire de neuves d'une hauteur qui surpassoit toutes les éminences d'alentour, & d'une épaisseur suffisante pour porter une telle charge. Il fit élever en dehors une seconde muraille, qui donna de l'étonnement aux Ennemis; de plus il fit batir assés proche une Forteresse dans l'Osroëne.

[m] Lib. 55. p. 564.

[n] Cap. 4.

SATALA, Siége Episcopal de la Macédoine, selon Socrate [o] cité par Ortelius [p].

[o] Hist. Tripart. l. 2. c. 32.

[p] Thesaur.

SATALIE, Ville de l'Empire Turc, en Asie, dans l'Anatolie [q], sur la Côte de la Petite Caramanie, au fond du Golphe auquel elle donne son nom. Quelques-uns nomment cette Ville ATTALIA, parce qu'elle s'est élevée sur les ruïnes de l'ancienne Attalie. C'est aujourd'hui l'une des plus fortes Places qui soient sous la domination du Turc. Elle est separee en trois parties, qui composent comme trois differentes Villes [r]: du moins voit-on à chacune ses murailles de séparation, & de bonnes portes de fer, capables d'empêcher la communication de l'une à l'autre. Tous les Vendredis on ferme toutes les portes de Satalie depuis Midi jusqu'à une heure, & cela parce que les Habitans pretendent avoir une Prophétie, qui leur a dit que les Chrétiens doivent prendre leur Ville un Vendredi, entre Midi & une heure. C'est encore pour le meme sujet qu'ils n'y laissent entrer aucun corps mort des Fauxbourgs, pas meme ceux des Juifs. Ainsi lorsqu'il y a quelqu'un à enterrer, on lui fait faire le tour de la Ville, qui a deux lieues de circuit. Tous les dehors son remplis de Citronniers & d'O-

[q] De l'Isle, Atlas.

[r] Lucas, Voyage.

d'Orangers d'une grande beauté: ils y croissent naturellement, & sans que personne se donne la peine de les cultiver. Ce Pays-là est abondant en toutes choses: il a le Privilége de produire le Storax en quantité. Les chaleurs y sont si excessives en Eté, qu'elles causent des maladies contagieuses, dont la crainte oblige la plûpart des Habitans de se retirer pendant cette Saison, vers les Montagnes, ou le vent le plus frais, les ombrages, & les demeures souterraines que la Nature & l'Art y ont menagées, leur procurent une vie délicieuse.

Les Chrétiens y avoient élevé autrefois une fort belle Eglise à l'honneur de la Sainte Vierge; mais lorsque les Turcs redevinrent les Maîtres de la Ville, elle fut changée en Mosquée. Ce Bâtiment est digne des Curieux, soit pour sa structure, soit pour les marques qu'il porte encore de la bravoure des Chrétiens. C'est un beau Vaisseau d'une grandeur qui surprend, & dont l'Architecture est d'un bon goût. On voit par-tout sur les portes & sur les murailles les Ecussons des Chrétiens: celui de Godefroi de Bouillon s'y distingue par sa grandeur, & par les places qu'il occupe. Enfin il y a une Chapelle dans cette Mosquée, que les Turcs tiennent fermée, & dont les Mahométans & les Chrétiens de Satalie, content des choses extraordinaires. Les Mahométans avouent que lorsqu'elle étoit ouverte, & qu'il y entroit quelqu'un de leur Secte, il y périssoit immanquablement d'une mort fatale. Ils pretendent même que cela est arrivé plusieurs fois; & le petit Peuple se persuade que les Chrétiens y ont mis quelque charme. Quoiqu'il en soit, la Chapelle demeure fermée, & c'est un fait certain, que les Turcs ne l'ouvrent presque jamais. On voit aussi un grand Bâtiment ruiné. On croit que ce Lieu là a été un Serrail, & ce qui donne occasion d'en juger ainsi, c'est la quantité d'appartemens & une Galerie qui étoit autrefois sous terre, & qui servoit à passer d'un appartement à l'autre. Cette Galerie subsiste aujourd'hui pour la plus grande partie, ainsi qu'une Place couverte en forme de Dôme qui est encore presque toute en son entier. Il y a grande apparence que c'étoit le Bain de ce Palais. Proche de ce Bain est une grande muraille fort haute, avec plusieurs Niches qui doivent avoir servi à y mettre des Statues. On y en voit encore deux dont l'une est presque toute rompue, en sorte que l'on n'y peut rien connoître. Le Corps de l'autre Statue est habillé à la Romaine, mais elle n'a ni tête ni jambes. Entre les choses remarquables qui sont dans la même Ville, on peut mettre, un Vaisseau de pierre, qu'on dit avoir été un Tombeau, & qui sert présentement de Bassin à une Fontaine. On remarque sur cette pierre plusieurs figures vetues à la Romaine, dont quelques-unes sont à cheval, & parfaitement bien faites.

Le Port de Satalie est peu de chose, & ne peut recevoir que de petits Bâtimens, des Barques, des Tartanes, & de petits Caïques. La Rade ne laisse pas d'être belle; mais on n'y est pas en sûreté. Enfin, quoique cette Ville soit considérable, on n'y trouve ni Inscriptions, ni Médailles anciennes, aussi n'est-ce pas ici apparemment qu'il les faut chercher, mais un peu plus à l'Orient dans l'endroit où étoit la Vieille Attalie; car Mr. de l'Isle dans sa Carte de la Grece distingue deux Villes, de Satalie; il appelle l'une SATALIE LA VIEILLE, & l'autre SATALIE LA NEUVA.

On trouve dans le Golphe de Satalie [a] diverses Isles, marquées dans les Cartes Marines; mais qui ne sont désignées par aucun nom. Ce Golphe est fort dangereux, à cause des Vents impetueux, qui y souflent des hautes Montagnes, situées sur la Côte de la Pamphylie. Il y a meme aux environs du Golphe de Satalie un Courant, qui par sa rapidité entraine les Vaisseaux d'Orient en Occident. Les Mariniers, & sur-tout les Grecs commencent en cet endroit à jetter des morceaux de biscuit dans la Mer; & quand on leur demande pourquoi ils le font, ils répondent que c'est par une coutume établie depuis long-tems parmi les Matelots, qui apparemment commencérent à le pratiquer par superstition, comme s'ils eussent voulu appaiser la Mer, qui est fort dangereuse dans ce Détroit, & se la rendre favorable par ce Sacrifice.

[a] *Dapper*, Descr. des Isles de l'Archipel, p. 269.

Il y en a qui comprennent dans le Golphe de Sattalie, appellé par les Italiens *Golfo di Satalia*, une grande partie de la Mer de Pamphylie. Ils le font commencer près de la Ville de Satalie autrefois appellée Attalia, & que les Turcs appellent encore aujourd'hui *Satyliach* & *Antali*. Porcachi nomme Mer de Settalie tout cet espace qui s'étend depuis le Cap Septentrional de l'Isle de Cypre, appellé *Cormachiti*, jusqu'au Cap de la meme Isle, qui regarde au Nord-Ouest, anciennement appellé *Acamas*, & présentement *S. Epiphania*: ainsi la Mer de Settalie feroit ce qu'on nommoit autrefois la Mer de Pamphylie. C'est là que Porcachi marque le commencement du Golphe de Satalie, qu'il etend jusqu'à la Mer de Rhodes. Il en fait le parage de trois cens milles d'Italie, ou de soixante & dix-sept lieues d'Allemagne, quoique dans les Cartes Marines le Cap Méridional de l'Isle de Cypre, appellé *Capo Basso*, & situé droit au Midi du Cap de St. Epiphane ne soit placé qu'à quarante-huit lieues d'Allemagne du Cap Oriental de l'Isle de Rhodes qu'on appelle *Capo San Gianno*, ou *S. Giovani*. Selon d'autres le Golphe de Satalia s'étend encore davantage. Ils le terminent du côté du Midi vers les Côtes d'Afrique, à compter du Cap Rosatim, jusqu'à l'endroit où l'Egypte confine à la Syrie; du côté du Nord près des Côtes de la Caramanie, dans l'Asie Mineure, & du côté du Couchant près de la Mer de Rhodes ou de Candie. Ainsi ce Golphe comprendroit la Mer d'Egypte vers les Côtes des Provinces de Marmarica & de l'Egypte, la Mer de Syrie qui baigne les

Côtes de la Phénicie & de la Pamphylie, & enfin les Mers de Cilicie, de Pamphylie & de Lycie, vers les Provinces des mêmes noms & qui forment les Contrées Méridionales de l'Anatolie ou de l'Asie Mineure.

On raconte que le Golphe de Satalie, où l'Isle de Cypre est aussi placée, étoit autrefois très-dangereux & sujet à de grandes tempêtes, sur-tout depuis Noël, jusqu'à l'Epiphanie; mais on ajoute que l'Impératrice Héléne, Mere de Constantin le Grand, revenant de Jérusalem à Constantinople jetta dans ce Détroit un des cloux avec lesquels Notre-Seigneur fut attaché à la Croix, & que depuis ce tems-là cette Mer n'a pas été à beaucoup près si sujette à ces tempêtes.

En prenant le Golphe de Satalie dans un sens étendu, on y trouve un autre Grand Golphe appellé par les Flamans *de Dode-Zee*, ou la Mer-Morte. Son Embouchure est étroite, & elle est du côté du Midi, entre la Ville de Macara & le Cap de Sardeni, autrement nommé Sept-Caps, situé sur le Continent de l'Asie Mineure. Ce Cap forme le Golphe, avec la Terre ferme de cette même Contrée, à quelques lieues de Castel-Rosso, du côté du Couchant. Ce Golphe est nommé autrement le Golphe de *Macaria*, ou de *Macari*, de la Ville de Macara, située sur le Continent de l'Asie Mineure, au bord du Golphe du côté de l'Orient. Il comprend plusieurs beaux Ports; & on y voit au devant de la Ville de Macaria une Isle inculte & deserte, devant laquelle les Vaisseaux se peuvent mettre à l'ancre sur dix ou douze brasses d'eau.

SATAPHARA, Ville de la Grande Arménie. C'est Ptolomée [a] qui en parle.

[a] Lib. 5. c. 13.

SATARCHI. Voyez SCYTHÆ & TAPHÆ.

SATARNEI, Peuple de la Sarmatie Asiatique, selon Pline.

SATAROS, Voyez PATAROS.

SATASIS, Ville de la Mauritanie Césarienſe, selon Ortelius [b] qui cite l'Itinéraire d'Antonin, & ajoute que cette Ville est entre *Saldæ* & *Igilgilis*; mais ou Ortelius se trompe, ou il a été trompé par quelque MS. fautif; car dans tous les Exemplaires que j'ai consultés j'ai trouvé entre *Saldæ* & *Igilgilis* une Ville nommée SATAFIS, & non SATASIS. Voyez SATAFENSIS.

[b] Thesaur.

SATICOLA, Ville d'Italie, selon Diodore de Sicile [c] & Etienne le Geographe. C'est la meme qui est appellée *Saticula* par Tite-Live. Voyez SATICULA.

[c] Lib. 19. c. 72.

SATICULA, Ville d'Italie dans le Samnium. Servius [d] la place dans la Campanie; mais il y a tout lieu de croire qu'elle étoit dans le Samnium. Festus le dit positivement: *Saticula Oppidum in Samnio captum est, postea Coloniam deduxerunt Triumviri M. Valerius Corvus, Junius Scæva, & P. Fulvius Longus ex S. C. Kal. Ianuar. P. Papirio Cursore C. Junio II. Coss.* On trouve le même témoignage dans Tite-Live [e], où on lit: *Ambo cum duobus ab Urbe exercitibus profecti, Valerius in Campaniam, Cornelius in Samnium: ille ad Montem Gaurum; hic ad Saticulam Castra ponunt.* On pourroit ajouter, suivant la remarque de Cellarius [f], que le passage de Virgile sur lequel Servius a fait sa Note la contredit. Virgile dit:

. . . . *Pariterque Saticulus asper.*

En effet cette Epithéte *asper* convient bien mieux à des Samnites qui habitoient des Lieux rudes, qu'à des Campaniens que la douceur de leur Climat a toujours rendus moûs & efféminés. Comme après toutes ces preuves on ne peut point douter que SATICULA ne fût dans le Pays des Samnites, il s'ensuit que Cluvier a eu tort de la placer près de Capoue au pied du Mont Tifitis, situation que Holsten [g] n'a pu approuver. On ne peut dire précisément en quel endroit du Samnium étoit Saticula: les Auteurs anciens ne l'ont point marqué; & on ne voit aucuns vestiges de ses ruïnes, ou si on les voit, on n'est pas en etat de les distinguer. Avant que Gronovius nous donnât une Edition de Tite-Live, la plûpart des Exemplaires portoient SATRICULA au lieu de SATICULA, ce qui auroit pu faire croire que c'étoit la même Ville que SATRICUM. Mais Festus, & Velleius Paterculus [h] écrivent SATICULA; Virgile SATICULUS, Diodore de Sicile & Etienne le Géographe SATICOLA. Le nom National étoit SATICULANI.

[d] In Æneid. Lib. 8. v. 729.

[e] Lib. 7. c. 32.

[f] Geogr. Ant. lib. 2. c. 9.

[g] Pag 260.

[h] Lib. 1. c. 14.

SATIO, Ville de la Macédoine, selon Polybe [i] & Tite-Live [k]. Le premier la place sur le bord du Lac Lychnidus, & le second dit qu'elle devoit être rendue aux Athamanes; ce qui a fait croire à quelques-uns que par SATIO, Tite-Live & Polybe entendoient chacun une Ville différente. En effet Nicolas Samson dans sa Carte de l'ancienne Gréce, met une seconde SATIO près des Ænianes & des Dryopes, sans doute parce que Tite-Live la donne aux Athamanes; mais, à mon avis, dit Mr. Paulmier [l] de Grentemesnil, Samson resserre le Pays des Athamanes dans des bornes trop étroites. Ce Peuple qui avoit son propre Roi, s'étendoit fort loin dans les Montagnes & mettoit sur pied des Troupes assés nombreuses; ce qui engagea les Romains à faire alliance avec leur Roi contre Philippe. Dans ce tems-là les Athamanes étoient puissans, quoique leur Pays n'eût pas toujours eu la même étendue. Par le passage de Tite-Live on peut en quelque sorte conclure qu'ils habitoient sur les Montagnes du Pinde, & depuis ces Montagnes jusqu'au Lac Lychnidus, & que la Ville de SATIO étoit située sur la rive Méridionale de ce Lac.

[i] Lib. 5.

[k] Lib. 17.

[l] Græciæ Ant. c. 35. p. 208.

SATMALI, Peuples des Pays Septentrionaux. Pomponius Mela [m] dit qu'ils avoient les oreilles si grandes qu'ils pouvoient s'en entourer tout le corps. Mais Sanctius, au lieu de SATMALI lit Otomegali. Pintant & quelques autres lisent *Panotii*, ou *Panusii*. Dans la plûpart des Manuscrits il y a SATMALI, & dans les autres *& Analos*. Isaac Vossius soupçonne que Pomponius Mela avoit ecrit *Panoti*.

[m] Lib. 3. c. 7.

Ce

Ce qu'il y a de constant, c'est que ces hommes aux oreilles monstrueuses sont appellés par quelques Auteurs Μεγαλοώτοι, & par d'autres Ενωτοκοῖται, Πανώτιοι, Τανυώτοι, ou Ὠτόλικνοι. Tous conviennent à dire que ces Peuples avoient des oreilles si grandes & si larges, que le jour elles leur servoient d'habits, la nuit de couverture & en Eté de Parasol. Je m'étonne, dit Isaac Vossius, qu'on ne se soit pas avisé de leur en faire aussi des aîles pour voler. Comme le merveilleux se répand aisément, on a aisément transplanté cette race aux grandes oreilles de l'Inde dans le Septentrion; car ceux qui en ont parlé les premiers les plaçoient dans l'Inde; & peut-être cette fable a-t-elle quelque espèce de fondement; car les Malabres ont les oreilles fort longues, & croient qu'il leur manque quelque chose, si elles ne leur descendent pas jusque sur les épaules. Ortelius [a] conjecture, que les Anciens, faute d'examen, auront pu prendre pour des oreilles quelque ornement de tête particulier à ces Peuples, & dont ils usoient pour se garantir de la neige & des autres injures du tems.

a Thesaur.

SATNIOES, Fleuve de l'Asie Mineure, selon Homére qui dit [b] qu'il arrosoit la Ville de Pedasus. Strabon [c] ajoute que ceux qui habitérent dans la suite ce Pays, changérent le nom de ce Fleuve en celui de SAPHNIOES.

b Iliad. ζ. v. 34. & ɸ. 37.
c Lib. 13. p. 606.

SATNIUS [d], Montagne dont parle Lycophron. Il semble qu'elle étoit quelque part dans la Gréce. Etienne le Géographe [e] fait aussi mention de cette Montagne; mais seulement d'aprés Lycophron.

d Ortelii Thesaur.
e In voce Θίσος.

SATOISOES, Fleuve de la Cilicie, dans la Lélégie, selon Phavorin.

SATORCHÆI. Voyez TAPURÆ.

SATRA, Ville de l'Isle de Créte, selon Etienne le Géographe, qui ajoute qu'on la nommoit aussi *Eleutherna*.

SATRACHUS, Montagne & Fleuve de l'Isle de Cypre, selon Lycophron: sur quoi Isacius remarque que quelques-uns écrivent *Setrechus* pour *Satrachus*. Le grand Etymologique supprime la Lettre *t*. & lit σαραχος.

SATRÆ, Peuples de la Thrace. Hérodote [f] nous apprend que ces Peuples passoient pour n'avoir jamais été subjugués; & qu'ils étoient les seuls d'entre les Thraces qui avoient conservé leur Liberté. La raison qu'il en donne c'est que ces Peuples habitoient sur de hautes Montagne couvertes d'Arbres & de neige, outre qu'ils étoient de bons hommes de guerre. Ils avoient chez eux une Idole de Bacchus, qui rendoit des Oracles comme à Delphes.

f Lib. 7. n. 111.

SATRAIDÆ, Peuple d'Asie: Denys le Periégete [g] les place à l'Occident du Fleuve Indus.

g Descr. Orb. v. 1097.

SATRAPARUM REGIA, Ville de la Mésopotamie, selon Ortelius [h] qui cite Pline.

h Thesaur.

SATRAPEI. Voyez SATRAPENI.

SATRAPENI, selon Plutarque [i] & SATRAPEI, selon Polybe [k], Peuples de la Médie. Ils étoient dans l'Armée de Tigrane, & furent mis en fuite par Lucullus.

i In Lucullo.
k Lib. 5.

SATRAPIE, Mot venu de la Perse, dont les Provinces étoient gouvernées par des Commandans, qui portoient le nom de Satrapes. Ptolomée dans son second & son troisiéme Livre de la Géographie, en parlant des Régions de l'Europe, les nomme Provinces ou Satrapies. Pline se sert aussi du meme mot en parlant des Indes; & ce mot qui ne signifie proprement autre chose qu'un Pays gouverné par un seul Officier, a rapport à ce que nous appellons en France Gouvernemens, & à ce que les Italiens nomment *Prefettura*.

Le mot Satrape, dit Dom Calmet [l], signifie proprement un Général d'une Armée navale; mais depuis il fut communément donné aux Gouverneurs des Provinces, & aux principaux Ministres des Rois de Perse. Nous les trouvons même bien long-tems avant les Rois de Perse, dans les Satrapies des Philistins, qui subsistoient dès le tems de Josué, ou des Juges. Il est vrai que les Satrapes des Philistins sont appellés dans l'Hébreu *Seranim* [m]; d'où vient le nom de *Surénes*, qui étoit aussi un nom de Dignité chez les Perses. Le Général de l'Armée des Parthes qui tua Crassus, se nommoit *Surena* [n]. Pour ce qui est du nom de Satrape, dont il s'agit ici, je le trouve dans le Chaldéen de Daniel [o], dans Esdras & dans Esther, sous le nom d'*Achasdarpané* [p], d'où les Grecs ont fait *Satrapæ*, par l'élision de quelques lettres du commencement & de la fin du mot. Ce terme selon son Etymologie signifie *un Grand qui voit la face du Roi*, ou *les Portiers de la Majesté*. Voyez les Auteurs de Dictionnaires Hébreux & Chaldéens, & les Commentaires de Dom Calmet sur Daniel III. 2. On trouve aussi dans Jérémie [q], & dans Nahum, le nom de *Tapsar* que les Interprêtes traduisent par *Satrapes*.

l Dict.
m Judic. c. 3. v. 3.
n Plutarch. in Crasso.
o C. III. v. 2.
p 2 Esdr. c. 8. v. 36. Esth. c. III. v. 12.
q C. 51. v. 27.

Les Satrapes des Philistins étoient comme des Rois, qui gouvernoient avec un pouvoir absolu les cinq Satrapies, c'est-à-dire les cinq Villes principales des Philistins. Ces Peuples avoient aussi quelques Rois dans d'autres Villes. Par exemple, Abimelech, Roi de Gerare, & Achis, Roi de Geth, étoient Philistins, mais différens des Surénes, ou Satrapes des cinq Satrapies, dont il est souvent parlé dans le Livre des Juges, & dans le premier Livre des Rois. Mais les Satrapes des Perses étoient de simples Gouverneurs de Provinces, envoyez de la part du Roi, ou des Officiers de ses Troupes. Saint Jérôme traduit quelquefois par *Satrapæ*, l'Hébreu *Pachat*, qui signifie un Chef de Troupes, un Gouverneur de Province, d'où vient le mot *Bacha*, ou *Pacha* qui est encore aujourd'hui en usage chez les Turcs. Mais le vrai nom de Satrape est caché sous le terme *Achasdrapné*, qu'on lit dans Daniel, dans Esdras & dans Esther, qui sont des Livres écrits pendant ou depuis la Captivité.

SATRIA, Ville d'Italie, selon Etienne le Géographe, qui donne au Peuple le nom de SATRIANI.

1. SATRIANI. Voyez SATRIA.

2. SATRIANI, Peuple de la Gréce, à

ce qu'il paroît par un paſſage de Quinte-Curſe [a].

[a] Lib. 5.

SATRIANO, Bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près du Golphe Sqnillace, à trois ou quatre lieues de la Ville de ce nom en tirant vers le Midi.

SATRIANUM, ou SATRI, Ville d'Italie au Royaume de Naples [b], dans la Baſilicate. Elle eſt aujourd'hui entiérement ruinée. C'étoit un Evêché vers l'an 1179. & en 1525. il fut uni à Campagna. Ces deux Sieges ſont ſous la Metropole de Salerne.

[b] Commainville, Table des Evêchez.

SATRIAS, Peuple de l'Ethiopie, ſelon Phavorin [c].

[c] Lexic.

SATRICANI. Voyez SATRICUM.

SATRICUM, Ville d'Italie dans le Latium, au voiſinage de la Ville *Corioli*. Les Latins, dit Tite-Live [d], outrés de la perte d'une Bataille pouſſérent leur rage jusqu'a brûler la Ville de Satricum qui leur avoit pourtant ſervi de retraite dans leur deroute. Les Antiates rétablirent cette Ville & y envoyerent une Colonie. L'an 407. de la fondation de Rome *Satricum* [e] fut encore réduite en cendres par les Romains qui y envoyérent quelques-uns de leurs Citoyens. Ceux-ci ayant ſouffert que les Samnites miſſent Garniſon dans la Ville, les Romains la prirent, & firent couper la tete aux Auteurs de la revolte. Les Habitans de *Satricum* ſont appellés *Satricani* par Tite-Live [f].

[d] Lib. 6. c. 33.
[e] Ibid. lib. 7. c. 27.
[f] Lib. 9. c. 16.

SATRICUS. Paul Diacre donne ce nom à un Fleuve d'Italie, & Ortelius [g] ſoupçonne que ce Fleuve etoit dans le Samnium, aux environs de Benevent. Cependant, ajoute-t-il, un MS. de Paul Diacre, au lieu de Satricus porte SANGAUS; & un Exemplaire imprime du meme Auteur lit SACANS.

[g] Theſaur.

SATROCENTÆ, Peuple de Thrace, ſelon Etienne le Géographe, qui cite l'Europe d'Hécatée.

SATROIMA. Voyez STATMON.

SATTAGYDÆ, ou SATGAGYDÆ, Peuples d'Aſie. Herodote [h] les nomme ſeulement.

[h] Lib. 3. n. 91.

SATTIA & SATTIN. Voyez SETHIM.

SATULA, Ville de l'Arabie Heureuſe: Ptolomée [i] la place dans les Terres.

[i] Lib. 6. c. 7.

SATURÆ-PALUS, Marais d'Italie, dans le Latium, au voiſinage de la Ville d'*Antium* & de celle de *Circæii*. Virgile [k] donne à ce Marais l'épithéte d'*atra*:

Qua Satura jacet atra palus.

Et Silius Italicus [l] lui donne celle de *nebuloſa*:

Qua Satura nebuloſa palus reſtagnat.

[k] Æneid. lib. 7. v. 801.
[l] Lib. 8. v. 381.

Cluvier croit que ce Marais eſt le même que le Marais Pomptine.

SATURCHÆI, Peuples de la Sarmatie Aſiatique. Pline [m] les compte au nombre des Peuples qui habitoient au voiſinage des Palus Mæotides; & Ortelius [n] ſoupçonne que ce ſont les mêmes que les SATARCHÆ.

[m] Lib. 6. c. 7.
[n] Theſaur.

SATUREIANI. Voyez SATRANM.

SATURNI COLLIS, Voyez au Mot Mælius l'Article MÆSIUS-MONS.

SATURNI COLUMNÆ [o]. On donna anciennement ce nom, ſelon Euſtathe, aux Montagnes d'Eſpagne & d'Afrique, qu'on appella enſuite Colonnes de Briare & enfin Colonnes d'Hercule.

[o] Ortelii Theſaur.

SATURNI FANUM, Temple dédié à Saturne [p], dans la Sicile, ſelon Diodore de Sicile.

[p] Ibid.

SATURNI INSULA, Iſle de l'Océan. Plutarque [q] en donne la deſcription.

[q] De facie in orbe Lunæ.

SATURNI LACUS & PUTEUS, Lac & Puits dans la Médie. Pline [r] qui en parle dit que tout ce qu'on y jettoit y ſurnageoit & que rien n'alloit à fond.

[r] Lib. 31. c. 2.

1. SATURNI PROMONTORIUM, Promontoire de l'Ethiopie: Ptolomée [s] le marque dans le Golphe Adulique.

[s] Lib. 4. c. 7.

2. SATURNI PROMONTORIUM, Promontoire d'Eſpagne, près de la Nouvelle Carthage, ſelon Pline [t].

[t] Lib. 3. c. 3.

SATURNI VICUS, Lieu d'Afrique. L'Auteur de la Vie de St. Cyprien le place entre deux autres Lieux l'un nommé *Veneria*, & l'autre *Salutaria*.

1. SATURNIA, Ville d'Italie dans le Latium: Pline [u] dit que cette ancienne Ville avoit eté bâtie dans l'endroit où fut fondée depuis la Ville de Rome. Peut-être entend-il ſeulement la Forteresſe qui étoit anciennement au pied du mont Capitolin ſelon Feſtus.

[u] Lib. 3. c. 5.

2. SATURNIA: Diodore de Sicile [x] nous apprend que de toute ancienneté & même de ſon tems on donnoit dans les Contrées Occidentales de Sicile le nom de *Saturnia* à tous les Lieux élevés, parce que Saturne dans le tems qu'il y regnoit y avoit bâti des Forteresſes.

[x] Lib. 3. c. 61.

SATURNIA COLONIA, Ville d'Italie dans l'Etrurie de Caletra, ſuivant ce Paſſage de Tite-Live [y]: *Saturnia Colonia Civium Romanorum in agrum Caletranum deducta.* On ignore ſi Caletra ſubſiſtoit alors, ou ſi elle étoit détruite. On prétend que les ruïnes de la Ville *Saturnia* ſe voyent encore aujourd'hui, & Leander dit qu'on les nomme *Saturniana*. Au lieu de SATURNIA COLONIA, Ptolomée [z] ecrit SATURNIANA COLONIA, & il la place dans les Terres. Les Habitans de cette Ville ſont appellés SATURNINI par Pline [a]; & il ajoute qu'auparavant on les nommoit *Aurinini*; ce qui fait conjecturer à Cellarius [b], que l'ancien nom de la Ville étoit AURINIA.

[y] Lib. 39. c. 55.
[z] Lib. 3. c. 1.
[a] Lib. 3. c. 5.
[b] Geogr. Ant. lib. 2. c. 9.

SATURNIA TELLUS, c'eſt un des premiers noms qu'ait eu l'Italie; & quoique elle en ait porté divers autres depuis, ce premier n'a pas laiſſé d'être employé par les Poëtes. Virgile [c] dit:

Salve magna parens frugum, Saturnia tellus,
Magna virûm;

[c] Georg. lib. 2. v. 173.

Le même Poëte parle ailleurs [d] de ces divers changemens de nom:

Sæpius & nomen poſuit Saturnia tellus.

[d] Æneid. lib. 8. v. 322.

L'Italie fut originairement appellée Terre

de

de Saturne, parce que comme on fait Saturne s'alla cacher dans cette Contrée, lorsqu'il eut été chassé par son fils Jupiter.

SATURNIA URBS, les anciennes Histoires portent, dit Varron[a], qu'il y avoit une Ville nommée SATURNIA sur le Mont Tarpeïen, & il ajoute qu'on en voyoit de son tems des vestiges en trois endroits. On voit dans Minucius Felix[b], que Saturne fugitif ayant été reçu par Janus, bâtit en meme tems la Ville JANICULUM; & on trouve la meme chose dans deux vers de Virgile[c].

a Lib. 4. de L. L. c. 7.
b Cap. 22.
c Æneid. lib. 8. v. 357.

Comme le Mont Tarpeïen étoit le même que le Mont de Saturne & le Mont Capitolin, il y a grande apparence que la Ville *Saturnia* n'est autre chose que la Forteresse qui etoit selon Festus au pied du Mont de Saturne; voyez l'Article SATURNINS MONS.

SATURNIUM, CRONIUM, ou MORTUUM MARE[d], noms qu'Orphée & Denys d'Aléxandrie donnent à l'Océan Septentrional qui baigne les Côtes de l'Arie.

d Ortelii, Thesaur.

SATURNIUS MONS: On appelloit ainsi anciennement selon Festus[e] l'une des Montagnes sur lesquelles fut bâtie la Ville de Rome, & qui fut depuis nommée le Mont Capitolin. Le premier nom avoit été donné à cette Montagne parce qu'on la croyoit sous la protection de Saturne. On appelloit pareillement SATURNII ceux qui habitoient la Forteresse qui étoit au bas du Mont Capitolin. Il y avoit dans cet endroit un Autel qui paroissoit avoir été consacré à Saturne avant la Guerre de Troye, parce qu'on y sacrifioit la tête découverte, au lieu que les Prêtres Italiens sacrifioient la tête couverte d'un voile, à l'imitation d'Enée, qui dans le tems qu'il faisoit un sacrifice à sa Mere Venus sur le Rivage de Laurentum se couvrit d'un voile pour n'être pas connu d'Ulysse & évita ainsi d'être vu de son Ennemi.

e De Verbor. signif.

SATURO, Bourgade d'Italie[f], au Royaume de Naples, sur la Côte de la Terre d'Otrante, environ, à huit milles vers le Midi de Tarente, entre *Torre di Capo S. Vito*, & *Torre di Castellazzo*. On donne aussi à cette Bourgade le nom de TORRE DI SATURO. Quelques-uns croyent que c'est la Ville SATURUM des Anciens; ce que Cluvier nie: voyez SATYRIUM.

f Magin, Carte de la Terre d'Otrante.

SATURUM, & SATYREUM. Voyez SATYRIUM.

SATZ, ou ZIATECK, Ville de Bohême[g], sur l'Eger, à quatorze ou quinze lieues à l'Occident de Prague. C'est la Capitale d'un Cercle auquel elle donne son nom.

g Jaillot, Atlas.

Le CERCLE DE SATZ, autrement SATZERA KRAISS, confine du côte du Nord avec le Marquisat de Misnie, au Nord Oriental avec le Cercle de Letomeritz, à l'Orient avec le Cercle de Schloni, au Midi Oriental avec le Cercle de Rakonick, au Midi & au Midi Occidental, avec le Cercle de Pilsen, du côté du Couchant au Cercle d'Elnbogen, & au Couchant Septentrional, encore par le Marquisat de Misnie. Les principaux Lieux de ce Cercle sont:

Satz,	Batelberg,
Sonneberg,	Launy,
Ladan,	Mascha,
Bruck,	Wintzzow,
Rabstein.	

SATYRI, Peuples de l'Afrique Intérieure, selon Pomponius Mela[h], qui dit qu'ils étoient errants & qu'ils n'avoient aucune demeure fixe.

h Lib. 1. c. 4.

SATYRI MONUMENTUM, Lieu d'Asie, sur le Bosphore Cimmerien. Strabon[i] qui marque ce Lieu à quatre-vingt-dix stades de *Parthenium*, ajoûte que c'est un champ sur un certain Promontoire, & qu'on lui avoit donné ce nom pour conserver la mémoire d'un certain homme qui avoit été puissant dans le Bosphore Cimmérien. Casaubon[k] croit que l'Homme dont il est ici question étoit un des Rois du Bosphore Cimmérien, & dont Diodore de Sicile fait mention.

i Lib. 11. p. 494.
k Ad Strab. lib. 7. pag. 310.

SATYRIDES; Isles de l'Océan, selon Pausanias, qui pourroit entendre par ce mot les Isles Gorgosses: Voici le passage de cet Ancien: Comme je leur faisois (aux Athéniens) beaucoup de questions sur les Satyres pour tâcher d'apprendre quelque chose de plus que ce qui s'en dit communément, un Carien, nomme Euphémus me conta ce qui suit; que s'étant embarqué pour aller en Italie, il avoit été jetté par la tempête vers les extrémitez de l'Océan; „ Là il y a, *me disoit-il*, „ des Isles incultes, qui ne sont habitees „ que par des Sauvages; nos Matelots „ n'y vouloient pas aborder parce qu'elles leur étoient déja connues, mais „ poussez par les vents ils furent obligez „ de prendre terre à celle qui étoit la plus „ proche. Ils appelloient ces Isles les Satyrides. Les Habitans sont roux, & „ ont par derriére une queue presque „ aussi grande que celle des Chevaux. Des „ que ces Sauvages nous sentirent dans „ leur Isle, ils accoururent au Vaisseau, „ & y étant entrez, sans proférer une „ seule parole, ils se jettérent sur les premiéres femmes qu'ils rencontrérent. „ Nos Matelots pour sauver l'honneur de „ ces femmes, leur abandonnérent une „ Barbare, qui étoit dans l'équipage, & „ aussi-tôt ces Satyres en assouvirent leur „ brutalité, non seulement en la maniere „ dont les hommes usent des femmes, „ mais par toutes sortes de lascivetez". Voilà ajoûte Pausanias, ce qui me fut conté par ce Carien.

SATYRIUM, Canton d'Italie, dans la Messapie, aux environs de la Ville de Tarente, selon Etienne le Geographe. Elle donna son nom a la Ville de Tarente, qui est appellée *Saturum Tarentum* dans ces vers de Virgile[l]:

l Georg. Lib. 2.

Sin armata magis Studium vituloisque tueri,
Aut fœtus Ovium, aut urenteis culta Capellas;
Saltus & Saturi petito longinqua Tarenti.

Servius dans sa Remarque sur ce passage de Virgile, ou à cause de sa fertilité, ou parce qu'elle étoit voisine de la petite

Ville de Saturum : SATURI TARENTI, dit-il, *aut fœcundi, aut quod juxta Opidum Saturum. Tarentum enim & Saturum vicinæ sunt Calabriæ Civitates. Horatius : Me Saturciano vectari rura Caballo.* Mais Cluvier [a] s'éleve contre cette Remarque. Le Grammairien Servius, dit-il, a fait voir ici combien il étoit ignorant en fait de Géographie. En effet comment Virgile auroit-il pu tirer le surnom d'une Ville des plus célébres, du nom d'une Bourgade des plus obscures ? & suivant quelle analogie auroit-il pu appeller la Ville de Tarente *Saturum Tarentum.* La Remarque de Phylargyrus est bien plus sensée : D'autres veulent, dit-il, que le Canton où fut bâtie la Ville de Tarente, s'appelloit *Saturnum* ; mais il faut lire *Saturium*, comme les Latins & *Satyrium*, suivant l'orthographe Gréque. Le Grammairien Probus, dans sa Remarque sur le passage de Virgile rapporté ci-dessus nous apprend une origine probable de ce mot SATYRIUM, ou SATURIUM. On le derive, dit-il, de *Saturia*, fille de Minos Roi de Créte, de laquelle Taras eut un fils nommé Tarente, qui fonda la Ville de ce nom. Pompeius Sabinus ajoûte que Tarente fonda deux Villes, l'une à laquelle il donna son nom, l'autre à laquelle il donna le nom de sa mere Saturia ; & que les Lacédémoniens qui passérent ensuite en Italie sous la conduite de Phalante, augmentérent considérablement la premiére. Rien n'empêche qu'on ne dise que l'ancienne *Saturia* est aujourd'hui la Bourgade de SATURO.

a Ital. Ant. lib. 4. c. 13.

SATYRORUM INSULÆ, Isles de l'Océan Indien : Ptolomée [b] qui les met au nombre de trois, les place au devant du Grand Golphe, mais au delà de la Ligne Equinoxiale. Il ajoûte, qu'on disoit que les Habitans de ces Isles avoient une queue comme celle qu'on donnoit aux Satyres.

b Lib. 7. c. 2.

SATYRORUM PROMONTORIUM, Promontoire de la Chine : Ptolomée [c] le marque sur la Côte Occidentale, à l'entrée du Grand Golphe, directement sous la Ligne Equinoxiale.

c Lib. 7. c. 3.

SATYRORUM-MONS, ou PROMONTORIUM, Promontoire de l'Ethiopie sous l'Egypte. Ptolomée [d] le place sur la Côte du Golphe Arabique.

d Lib. 4. c. 7.

1. SATYRUS, Fleuve de la Gaule Aquitanique, selon ces vers de Lucain [e] :

Qui tenet & ripas Satyri, quæ littore curvo
Molliter admissum claudit Tarbellicus æquor.

e Lib. 1. v. 420.

Mais les meilleures Editions lisent *Atyri*, au lieu de *Satyri.* Voyez ATURAUS.

2. SATYRUS [f], Lieu de l'Afrique propre, selon Cédréne qui le place sur le bord de la Mer.

f Ortelii Thesaur.

1. SAVA, Village de l'Arabie Heureuse. C'est Etienne le Géographe qui en parle. Ptolomée [g] marque aussi dans l'Arabie Heureuse, une Ville nommée *Sava*, ou *Sabe* ; & dit qu'elle étoit dans les Terres. La question est de dire si c'est la même dont entend parler Etienne le Géographe.

g Lib. 6. c. 7.

2. SAVA, ou SABE, Ville de l'Arabie Deserte. Ptolomée [h] la place aux Confins de la Mésopotamie.

h Lib. 5. c. 19.

3. SAVA, Municipe d'Afrique dans la Mauritanie Césarienfe, suivant un fragment MS. de la Table de Peutinger cité par Ortelius [i].

i Thesaur.

4. SAVA, Ville de Perse, à deux ou trois journées de Caravane de la Ville de Com. Sava est une petite Ville, dit Lucas [k], mais l'étendue des ruïnes qu'on y voit marque qu'elle a été autrefois considérable. Il y a deux Mosquées assez belles qui rendent cette Ville célébre, à cause de quelques grands Personnages qui y sont enterres ; ce qui excite les Persans à venir visiter leurs Tombeaux par dévotion.

k Voyage de 1699. t. 2. c. 5.

SAVADII. Voyez AVANIÆ.

SAVADIR, Ville des Indes, aux environs de l'Isle de Diu dans la Terre-ferme, selon Mr. Corneille [l] qui cite les Voyages de Vincent le Blanc. Il ajoûte que cette Ville est située au delà de la Riviére d'Araba.

l Dict.

SAVANES. On appelle ainsi dans les Isles Françoises des Antilles les Prairies où l'on met paître les Chevaux & les Bestiaux. Dans les Savanes un peu seches on trouve de petits Insectes rouges qui ne sont que de la grosseur de la pointe d'une épingle : ces petites Bêtes s'attachent à la jambe, & lorsqu'elles sont passées au travers des bas, elles causent des démangeaisons épouvantables, qui obligent de s'écorcher les jambes. Quand on en est incommodé, il n'y a pas d'autre remede que de faire bouillir dans de l'eau des bourgeons de Vignes & de Monbain, des feuilles d'Orangers & des herbes odoriférantes ; & on s'en lave bien les jambes plusieurs jours de suite. Le mot de Savanes a été emprunté des Espagnols qui donnent le nom de Savanas aux Prairies.

Les François du Canada donnent le nom de *Savanne*, aux Forêts composées d'Arbres résineux ; c'est-à-dire aux Forêts de Pins, de Sapins, de Meléses & dont le fonds est humide & couvert de mousse. Il y a des Savannes qui sont fort épaisses & d'autres qui sont claires. Le Caribou habite dans les Savannes, & quand elles sont épaisses il s'y fait des routes.

* SAVARA, Ville d'Assyrie. Ptolomée [m] la marque au nombre des Villes qui étoient dans le voisinage du Tigre.

m Lib. 6. c. 1.

SAVARABATIS, Contrée de l'Inde en deçà du Gange, selon Ptolomée [n] dont les Interprétes Latins lisent Sandarabatis, au lieu de *Savarabatis.* Il y avoit quatre Villes dans cette Contrée, savoir

n Lib. 7. c. 1.

Empelathra,	Tamasis,
Nandubandagar,	Curaporina.

SAVARI, Peuples de la Sarmatie Européenne. Ptolomée [o] les place auprés des Borusci.

o Lib. 3. c. 5.

1. SAVARIA, Fleuve de Hongrie, selon Wolfgang Lazius, qui dans le Discours joint à ses Cartes de Hongrie veut que ce soit aujourd'hui la Save, *die Saau* ;

mais

mais dans la Carte même il dit, que le Muer se nommoit autrefois *Savaria*. Jean Heroldus, dans son Dialogue touchant les Gestes & Faits des Turcs, est du même sentiment. J'ignore, dit Ortelius, qui est celui des Anciens qui a parlé du Fleuve *Savaria*, à moins qu'on ne dise que c'est Ptolomée [a], parce qu'on trouve ce mot dans quelques Exemplaires Latins, quoique dans le Texte Grec on lise Σαυος, *Sauus*.

2. SAVARIA, Ville de la Haute Pannonie. Elle est comptée par Ptolomée [b] au nombre des Villes qui étoient éloignées du Danube. C'est aujourd'hui *Leybnitz*, selon Lazius; & *Gratz*, selon Villeneuve.

1. SAVATOPOLI, SEBASTOPOLIS, Ville d'Asie [c], dans le Georgie, au Royaume du Guriel. Elle étoit batie à l'Embouchure du Phase qui l'engloutit au commencement du dernier Siecle. On l'a en quelque sorte rétablie depuis, en lui conservant son nom.

2. SAVATOPOLI, Ville d'Asie [d], dans la Mingrelie, sur la Mer Noire, à l'endroit ou la Côte Orientale se joint avec la Septentrionale. Cette Ville est l'ancienne *Sebastopolis*, ou *Dioscurias*.

SAVAIRA, Ville de la Galatie, dans l'Isaurie, selon Ptolomée [e]. Le nom moderne, à ce que dit Niger, est *Sourazeri*.

SAVAVEN, Riviére d'Irlande, & connue aussi sous le nom de LEA. Elle coule dans la Momonie, & après avoir arrosé Korke, elle va se jetter dans le Golphe de ce nom. Quelques Géographes, dit Mr. Baudrand [f], prennent cette petite Riviére pour celle que les Anciens appelloient Dabrona & Daurona, que d'autres croyent être celle de Black-Water.

SAUBAANA, Ville de la Grande Arménie. Ptolomée [g] la marque dans la Sophène, ou Sophanine. Quelques Interpretes lisent *Sagauana*, au lieu de *Saubauna*.

SAUBATHA, selon Ptolomée [h] & SABBATHA, selon Arrien [i], Ville de l'Arabie Heureuse, où elle avoit le titre de Métropole. Cette Ville étoit dans les Terres, & Arrien dit que le Roi y faisoit sa résidence. Cela demande une Explication, que Saumaise [k] a donnée. Comme le Pays de l'Arabie qui produisoit l'encens étoit different du Pays des Sabéens, & que ces deux Pays étoient soumis à deux différens Rois, il s'ensuit que Saba Capitale des Sabéens, & Sabbatha ou Saubatha, Capitale du Pays qui produisoit l'encens étoient aussi deux Villes différentes. Celle-ci se trouvoit à l'Orient de l'Arabie Heureuse, & celle-là à l'Occident, de sorte que *Sabota* Ville des Sabéens, que Pline met sur la Côte du Golphe Arabique, ou sur le Rivage rouge, est la même que Saba; & la Ville de *Sabota* que le même Auteur place chez les Adramites, est la Ville *Saubatha* de Ptolomée & la *Salbatha* d'Arrien.

SAUCHÆI, Σαυχαιοι; Nom d'une Nation, ou seulement d'une Famille de la Palestine. Il en est parlé au Livre de Job [l]. Au lieu de Sauchæi St. Jérôme lit SUITÆ.

a Lib. 2. c. 16.
b Lib. 2. c. 15.
c Baudrand, Dict.
d Ibid.
e Lib. 5. c. 4.
f Dict.
g Lib. 5. c. 13.
h Lib. 6 c 7.
i 2. Peripl. p. 15.
k In Exercit. Plin. p. 354.
l Cap. 2. v. 11.

Baldad l'un des amis de Job étoit *Suite*, mot dérivé de l'Hebreu Schuac, qui est le nom d'un homme ou d'une Contrée, ou meme d'une Ville. Guillaume de Tyr qui [m] en fait une Contrée, la met au delà du Jourdain, & c'est dans cette Contrée selon Reland [n], que se trouvoit le Lac Phiala, la vraie Source du Jourdain. Sanut [o] dans son Livre des Secrets des Fidèles de la Croix parle de la Ville *Suita*, & paroît la placer vers le Lac Phiala. Enfin Dom Calmet dit: Baldad Suites, Ami de Job, étoit apparemment des descendans de Sué fils d'Abraham & de Cethura. L'Hebreu, ajoute-t-il, lit *Suchites*, ou fils de Suach; & c'est le même que *Sué*, selon notre maniére de prononcer.

SAUCOURT, ou SAULCOURT, Village de France dans la Picardie, Election de St. Quentin. Ce Lieu est remarquable par la Victoire signalée que les François y remporterent sur les Normands, qui étoient alors le fleau du Royaume.

SAUDEBONNE, *Castrum de Saltu bono*; Abbaye de France, dans le Bearn, au Diocése d'Oleron, entre les deux Gaves. C'est une Abbaye de l'Ordre de St. Benoît, sous l'Invocation de St. Vincent de Luc.

SAUDRE (La) *Saldria*, Riviére de France. Elle prend sa source dans le Berry pres de Concressaut, & sépare la Sologne du Berry. Elle traverse ensuite la Sologne, passe par Soenne, Salbris, la Perté-Imbaut, Selles, Romorentin, Pont sur Saudre, & se va rendre dans le Cher entre Celles & Chatillon.

2. SAUDRE (La Petite), en Latin *Saldria minor*, Riviére de France. Elle a sa source dans le Berry, & va se perdre dans la Saudre à Pierrefite, dans la Sologne.

1. SAVE, Riviére de France dans l'Armagnac. Elle sort du Nebouzan, & prend sa source dans les Pyrénées auprès de Bagnéres, passe par Samathan, Lombès, & l'Isle Jourdain, & se rend dans la Garonne près de Grenade.

2. SAVE, Riviére d'Allemagne [p]. Elle prend sa source, aux Alpes Juliennes dans la Haute Carniole, aux Frontiéres de la Haute Carinthie, à trois milles d'Allemagne de Willach. Elle coupe ensuite l'une & l'autre Carniole d'Occident en Orient, & sépare la Hongrie & l'Esclavonie, de la Croatie, de la Bosnie & de la Servie. Enfin aprés avoir fait près de cent lieues, & s'etre augmentée des eaux de plusieurs Riviéres assez grandes, qui s'y viennent rendre, elle se jette dans le Danube près de Belgrade. Ptolomée l'appelle *Savus*, Strabon *Saus*, & les Allemans *die Saw*. Cette Riviére paroît fort belle à Craimbourg, Ville assez près de sa source, & comme elle s'augmente encore dans son cours, elle fait quelques belles Isles, comme celle de Metubaris à l'Occident de l'ancienne *Sirmium*; & celle de *Sigeslica* ou *Sissex*, proche de *Zagabria*, dans laquelle il y avoit autrefois une Ville très-célebre. C'étoit-là que les Romains apportoient anciennement toutes leurs Mar-

m Lib. 22. c. 15.
n Palæst. l. 1. c 41.
o Pag. 246.
p Corn. Dict. Hist. & Descr. de la Hongrie, l. 1. 1688. Edouard Brown. Relat. de divers Voyages.

Marchandifes d'Aquilée, pour les envoyer enfuite à *Laubach* ou *Nauportus*, d'où elles étoient tranfportées à *Sigeftica*, afin de les vendre dans ces Provinces, ou d'en entretenir la Garnifon qu'ils y avoient.

a Jaillot, Atlas. De l'Isle Atlas.

Les principales Riviéres [a] que reçoit la Save font: la Waxnr-Saw, d. le Rainfelbach, d. le Zeyr, d. le petit Laubach, d. le Saan, g. le Guck, d. la Krapina, g. la Kulpa, groffie des eaux de la Dobra, de la Korana, & de la Glina, d. la Velica, g. la Sunja, d. l'Unna, d. la Verbaska, d. la Pliva, d. l'Orlava, g. l'Okrina, d. la Bosna, d. la Perga, d. la Drinizza, d. le Drin, d. le Bozfut, g.

Les Villes fituées fur fes bords font

Crainbourg, g.	Siffek, d.
Feldnick, g.	Gradifca, g.
Schencknthurn, g.	Sviniar, g.
Gurckfeldt, d.	Brod, g.
Rain, g.	Mitrovitz, g.
Agram, ou Zagrab, g.	Sabacs, ou Mifchnr, d.

Belgrade, d.

b Genef. c. 14. v. 17.

SAVÉ, ou LA VALLÉE DE SAVÉ [b], autrement LA VALLÉE DU ROI, Vallée de la Paleftine. Elle étoit apparemment près de Jerufalem, puisque Melchifedech, Roi de cette Ville, & le Roi de Gomorre vinrent au devant d'Abraham, à fon retour de la défaite des cinq Rois, *jufqu'à la Vallée de Savé.*

SAVÉ-CARIATHAIM; les Emims, anciens Peuples au delà du Jourdain, demeuroient à Cariathaïm [c]. Codorlahomor & fes Alliez les battirent la même année qu'ils attaquerent les cinq Rois de la Pentapole [d]. Les Moabites dans la fuite chafférent les Emims & les extermínérent [e]. Savé-Cariathaïm eft apparemment une Campagne près de la Ville de Cariathaïm. Or cette Ville étoit au delà du Jourdain, à dix milles de Medaba vers l'Occident felon Eufèbe [f]. Elle fut attribuée à la Tribu de Ruben [g]; mais enfuite elle fut occupée par les Moabites.

c Genef. c. 14. v. 16.
d An du Monde 2092. avant J.C. 1908. avant l'Ere Vulg 1912.
e Deut. c. 2. v. 10.
f In locis.
g Num. c. 32. v. 37. Jofué, c. 13 v. 19.
h Baudrand, Dict.

SAVELLO, Bourg d'Italie [h], dans la Campagne de Rome, à deux milles de la Ville d'Albano. Il eft peu confidérable. La plûpart de fes Maifons font abandonnées; ce qui les fait tomber en ruïne. C'eft de ce Bourg que la Maifon Savelli de Rome tire fon origine & fon nom.

SAVENIERS, Bourg de France dans l'Anjou, Election d'Angers: il eft très-peuplé.

SAVERDUN, Ville de France dans le Pays de Foix, & l'une des quatre principales Villes de ce Comté. C'étoit autrefois la plus forte Place de ces Quartiers. Elle appartenoit aux Comtes de Toulonfe, & foutint pendant la Guerre des Albigeois un grand Siege contre Simon de Montfort qu'elle obligea de fe retirer. Elle a depuis été unie au Comté de Foix. Saverdun eft divifée en Haute & Baffe Ville; & celle-ci eft encore divifée en Ville & Fauxbourgs. C'eft felon quelques-uns la Patrie de Jacques Fournier, ou Fornери, fils d'un Meûnier, & qui fut Pape fous le nom de Benoît XII.

SAVERNÆ, Foret d'Angleterre [i], dans Wiltshire, fur le chemin de Marlborough à Salisbury. C'eft proprement un grand & vafte Parc, ou l'on trouve une efpéce de fougére odoriférante.

i Délices de la Gr. Br. p. 667.

1. SAVERNE, Ville de France, dans la Baffe Alface, fur la Riviére de Sorr aux Frontiéres de la Lorraine, & le Chef lieu d'un Bailliage.

2. SAVERNE, ou ZABERN [k], comme l'écrivent les Allemands, eft une Ville fort ancienne, étant la même que *Tabernæ* connue fous les Empereurs Romains. Les hauts Allemands depuis plufieurs Siècles changeant le T. en Z. ou en S. écrivent ce mot *Zabern*, que les François prononcent Saverne.

k Longuerue, Defcr. de la France, Part. 2. p. 233.

Comme il y avoit dans la première Germanie plufieurs *Tabernæ*, on nommoit quelquefois celle-ci *Tres-Tabernæ*, pour la diftinguer des autres, comme fait Ammien Marcellin au XVII. Livre, & il le met entre *Argentorate* & *Mediomatrices*, qui eft Metz.

Il remarque que Julien fit réparer ce Pofte très-important, pour empêcher les Barbares de pénétrer dans les Gaules. Ce qui eft très-vrai; car c'eft-là ou eft le grand paffage des Montagnes de Vosge.

L'Itinéraire d'Antonin, en décrivant le chemin de Brifach à Metz, met *Tabernæ* à dix milles d'*Argentorate*, & à vingt de *Decem-pagi* ou Dieufe; & la Carte de Peutinger, fur le Chemin de Metz à *Argentorate* met *Decem pagi*, Dieufe, *Pons Saravi* (le Pont de la Sarre, ou *Kaufman Sarbruch*) *Tabernæ* (Saverne) & *Argentorate*.

Nithard, Ecrivain du neuvième Siècle, rapporte que Charles le Chauve voulant conferer avec fon frere Louïs à Strasbourg, marcha en diligence à Toul, d'où il alla à Saverne en Alface: *Elifazam ad Zabarnam*; ce qui montre que dès lors on prononçoit *Zabarn* ou *Zaberni* pour *Tabernæ*, comme a fait Flodoard de Reims au Siècle fuivant; en parlant de ce qui arriva l'an 923. il dit que Raoul étant entré dans le Royaume de Lorraine, pour s'en affûrer après la prifon de Charles le Simple, Wigeric, Évêque de Metz, le pria de lui donner des forces pour reprendre fa Place de Saverne en Alface, d'où l'on voit qu'elle appartenoit alors pour le temporel à l'Eglife de Metz, qui avoit en ce païs-là au pied des Montagnes de Vosge plufieurs grandes Terres, dont les Evêques ont confervé jufqu'au dernier Siècle la Seigneurie directe.

Flodoard ajoûte que le Roi ayant demeuré long-tems devant la Place, ceux qui la gardoient furent obligez de capituler & de donner des ôtages; & ayant enfuite été remife à l'Eveque Wigeric, il la fit ruïner, *Zabrenam ut recepit, evertit.*

Saverne vint enfuite au pouvoir des Evêques de Strasbourg. Ils y établirent enfin leur Réfidence, fur-tout depuis que le Luthéranisme fut embraffé par les Habitans de Strasbourg; ainfi les Evêques fortifiérent la Ville de Saverne & y

firent

firent bâtir un grand Palais.

Les François sous le regne de Louis XIII. assiegerent & prirent cette Ville sur l'Archiduc Leopold, Evêque de Strasbourg. Ensuite par la Paix de Munster on accorda que Saverne seroit rendu à l'Eveque de Strasbourg; mais que les fortifications seroient ruinées, que les Habitans garderoient une exacte Neutralité, & seroient obligez à ouvrir leurs portes pour le passage des Troupes du Roi.

L'enceinte des murailles subsistoit toujours, & après la Declaration de la Guerre sur la fin de l'an 1673., les Troupes Françoises y entrérent en Garnison, & defendirent quelque tems la Place, que l'on fut obligé d'abandonner & de démanteler tout-à-fait, parce qu'elle ne pouvoit résister à une puissante Armée. Elle n'est donc aujourd'hui considerable que par la Residence ordinaire de l'Eveque de Strasbourg, qui y a un fort beau Château bati par le Cardinal Egon de Furstenberg.

Il y a à Saverne un Chapitre composé d'un Prévôt, d'un Doyen & de huit Chanoines, dont cinq sont obligez à residence. Les Canonicats sont de six cens Livres. Le Prevôt a de plus quatre muids de grain, & un foudre de Vin; & le Doyen deux muids de grain, & un demi foudre de Vin. Un des Chanoines fait les fonctions de Curé. Ce Chapitre y a été transferé de Stilt, qui est à deux lieues de Saverne. C'étoit autrefois des Chanoines Reguliers de l'Ordre de St. Augustin, qui le remplissoient. Il y a aussi un Hôpital, un Couvent de Recollets & un de Religieuses.

La Ville de Saverne a du côté du Nord des Prairies, au Midi & à l'Orient des Cotaux, & au Couchant une Montagne fort roide. C'est l'une des Montagnes de Vosges, & elle est couverte de Bois de haute futaie. En général les environs de Saverne sont agreables & fertiles en Vin en Foin & en autres denrées. La Ville est entourée d'une vieille muraille de differente hauteur & épaisseur. La hauteur est depuis dix-huit pieds jusqu'à trente en certains endroits, & l'épaisseur depuis quatre jusqu'à sept en quelques endroits, & en d'autres de deux seulement. Cette muraille est percée de crenaux, derrière lesquels il y a un chemin de ronde. Ce chemin n'est cependant pas continué par-tout, parce qu'on a adossé quelques Batimens contre cette muraille; ce qui l'a interrompu en quelques lieux, & parce que d'ailleurs on a rebouché des breches, ou on n'a point fait ce mur assés epais pour continuer ce chemin.

2. SAVERNE, ou SEVERNE, Riviére d'Angleterre [a], au Pays de Galles. Elle a sa source au Mont Plinillimouth, Montagne du Comté de Cardigan, & passe de Montgomery dans la Principauté de Galles à travers les Provinces de Shropshire, de Worcester, & Glocester. Dans la derniére de ces Provinces, elle s'elargit si fort, qu'on appelle son Embouchure *la Mer de Saverne*. Dans son cours elle arrose Shrewsbury, Worcester & Glocester, & reçoit dans son lit plusieurs Riviéres assés considérables, particuliérement l'Avon, le Wye & l'Usk, qui abondent en Saumons & en Truites.

[a] Etat présent de la Gr. Br. t. I. p. 14.

3. SAVERNE, Riviére de l'Amérique Septentrionale, dans l'Estotiland. Elle arrose le nouveau Pays de Galles Meridional, & se jette dans la Baye du Nord ou de Hudson. Elle a eté ainsi nommée par les Anglois qui y ont eu quelques Habitations, près du Port de Nelson qui est à son Embouchure.

SAUGE', Bourg de France dans le Poitou, Election de Poitiers.

SAUGES, Bourg de France, dans l'Anjou, Election de la Fleche.

1. SAUGUES, *Salgæ*, Ville de France, dans le Bas Languedoc, Recette de Mande.

2. SAUGUES, Bourg de France, dans l'Auvergne, Election de Brioude: il est bien peuplé.

1. SAVIA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée [b] la donne aux *Pelendones*, & la met un peu à l'Orient de *Visontium* & d'*Augustobriga* deux autres Villes qu'il donne à ces memes Peuples.

[b] Lib. 2. c. 6.

2. SAVIA PANNONIA, ou RIPENSIS ET RIPARIENSIS PANNONIA, nom que la Notice des Dignités de l'Empire donne à une des divisions de la Pannonie. C'est aujourd'hui le *Windischland*, selon Lazius.

1. SAVIGNAC, Bourg de France, dans le Limousin, Election de Limoges.

2. SAVIGNAC, Bourg de France, dans la Guienne, Election de Bourdeaux.

3. SAVIGNAC DELREY, Justice Royale, dans le Bas-Armagnac, Election de Riviere Verdun.

SAVIGNANO, Petite Ville d'Italie [c], dans la Romagne, au bord de la Pisa, sur l'ancienne Voye Emilienne, entre Cesena, & Rimini, a peu près à égale distance de chacune de ces Villes. Mrs. Corneille & Maty donnent le nom de *Savignano* à la petite Riviere sur laquelle cette Ville est située; mais Magin l'appelle *Pisa*.

[c] Magin, Carte de la Romagne.

1. SAVIGNAT-LES-EGLISES, Bourg de France, dans le Perigord, Election de Perigueux.

2. SAVIGNAT DE MIREMONT, Bourg de France dans le Perigord, Election de Périgueux.

1. SAVIGNE', *Savigniacum* & *Savigneium*, Ville de France dans l'Anjou, Election de Baugé.

2. SAVIGNE' L'EVEQUE, Bourg de France dans le Maine, Election du Mans: il est bien peuplé.

1. SAVIGNY, Bourg de France, dans la Normandie, au Diocèse d'Avranches, Election de Mortain, à huit lieues vers l'Orient d'Avranches, aux Fontieres de la Bretagne & du Maine. La fameuse Abbaye de Savigny est à une demi-lieue de ce Bourg. Voyez l'Article suivant.

2. SAVIGNY, Abbaye de France, dans la Normandie, au Diocèse d'Avranches. Ce n'etoit au commencement qu'un Hermitage, où demeuroit le Bienheureux Vitalis en 1105. Raoul de Fougéres, & Jean de Landeur y fondérent en 1112. cette Abbaye qui devint si célèbre par la saintete de ses Religieux, qu'elle devint,

vint le Chef d'un Ordre particulier qui comprenoit trente Monastères tant en France qu'en Angleterre. Mais Serlon quatrieme Abbé de Savigny, grand ami de St. Bernard les unit tous à l'Ordre de Cîteaux en 1148. & les mit sous la Filiation de Clervaux. Les Bâtimens en étoient magnifiques, & la Communauté des Religieux étoit si nombreuse, qu'il y avoit trois Cloîtres. Cette Abbaye étoit autrefois très-riche; mais elle n'est plus aujourd'hui que d'environ trente-quatre mille Livres de rente tant pour l'Abbé que pour les Moines. Après la Maison de Fougères, celle de Mayenne en étoit la principale Bienfaictrice, comme on le voit par une Bulle du Pape Luce II. dans le *Thesaurus* du P. D. Martenne, & par la Chronique de cettte même Abbaye.

3. SAVIGNY, Bourg de France dans la Champagne, Election de Rhetel.

4. SAVIGNY, Abbaye de France, au Diocèse de Lyon, à quatre lieues de la Ville de ce nom, vers les confins de la Bresse, qui n'en est qu'à deux lieues. C'est une Abbaye de l'Ordre de St. Benoît, & qu'on croit avoir été fondée en 817. L'Abbé jouït de quatre mille Livres de rente.

5. SAVIGNY, Fief de France, dans la Champagne, Election de Compiègne. Ce Fief est mouvant de l'Eveché de Beauvais, & vaut au Seigneur six mille Livres de rente.

6. SAVIGNY, Bourg de France, dans la Beauce, Election de Vendôme. C'est une Chatellenie du ressort du Bailliage de Vendôme.

7. SAVIGNY, Bourg de France, dans la Normandie, Election de Coûtances. Ce Lieu dépend de l'Abbaye de Ste. Barbe en Auge, de l'Ordre de Ste. Genevieve. Un Religieux de cette Maison en est Prieur & Curé, & a environ deux mille Livres de revenu. Il y a quelques-autres Seigneurs dans cette Paroisse.

8. SAVIGNY, Bourg de France, dans la Touraine, Election de Chinon.

9. SAVIGNY LES CHANOINES, Paroisse de France dans le Nivernois, Election de Nevers. Le terroir en est bon pour le froment & pour le seigle. On y voit quelques Pacages & beaucoup de Bois taillis. Il y a un Fourneau & deux petites Forges, dans l'une desquelles on a établi une Manufacture d'acier, façon d'Allemagne.

10. SAVIGNY LES BOURBILLY, Lieu de France, dans la Bourgogne, au Bailliage de Semur en Auxois, à deux lieues & demie de Dijon, sur une Roche dans un endroit assés plain. Ce Lieu est un secours de la Paroisse de Norges-la-Ville; & il y a deux passages, l'un pour Issurtil, & l'autre pour Saux-le-Duc.

11. SAVIGNY SUR ORGE, Marquisat de France, dans la Bourgogne, au Bailliage de Beaune, dans un Vallon fort étroit entre deux Montagnes. Ce Lieu est arrosé d'une petite Riviere que l'un passe sur des planches; & ses Vins passent pour être des meilleurs de la Province.

12. SAVIGNY POIL FOL, Paroisse de France, dans le Nivernois, Election de Nevers, dans un Pays de Plaine. Il y a une Verrerie de gros verre à vitres; mais elle ne travaille que tous les deux ans.

13. SAVIGNY EN REVERMONT, Bourgade de France, dans la Bourgogne, au Bailliage de Châlon, Recette de St. Laurent. Il y a dans ce Lieu quatre Ruisseaux fort incommodes & appelles, l'un le *Bief du Roi*, qui separe la Bourgogne de la Franche-Comté: l'autre *le Diable*: le troisième *la Vallière*; & le quatrième *la Planette*. On voit sur ces Ruisseaux huit Ponts fort nécessaires. Le Pays est plain; & les Hameaux ou Ecarts nommés, le Bourg, Urnay, Villenaudroi, les Gobars, Verra, & les Chavannes en dépendent.

14. SAVIGNY EN SAVIERE, Vicomté de France dans le Berry, Election de Bourges. Cette Paroisse est située à près de cinq lieues de la Ville de Bourges. Sa Vicomté comprend la Paroisse de Nouhant & partie de celles de Crosse, de Farges & d'Avor. La Maison Seigneuriale est le Château du Preau, qui est à demi-lieue de Savigny & environ à quatre lieues de Bourges. Les plus anciens Seigneurs étoient de la Maison de Baucille, d'où cette Vicomté passa dans les Maisons de Culant, de la Trimouille, de Bar, de Chabanne & en dernier lieu dans celle de Chabenat.

15. SAVIGNY EN SEPTAINE; Bourg, Vicomté & Bailliage de France, dans le Berry, Election de Bourges, à truis lieues de la Ville de ce nom. Cette Terre a haute, moyenne & basse Justice. Elle est arrusée des deux petites Riviéres d'Yeure & d'Airain qui se joignent au milieu de la Paroisse.

SAVILLAN, ou SAVILLANS, Ville de Piémont [a], sur la Riviére de Maira, entre Fossano à l'Orient & Salusses à l'Occident, à cinq milles de chacune de ces Places, & à pareille distance de Coni. Cette Ville, quoique la Capitale d'une Province, est petite, mais belle, & si bien fortifiée [b], que lorsque l'Empereur Charles V. y passa, il dit qu'il n'avoit vu aucune Place plus capable de soutenir un long Siége. Elle a une riche Abbaye de Benédictins, sous le titre de St. Pierre.

[a] De l'Isle, Atlas.

[b] Davity, Piémont.

SAVILLANO [c], (La Province de) est bornée au Nord par celle de Carmagnolle, à l'Orient par celles de Cherasco & de Fossano, au Midi pat la Province de Coni, & au Couchant par le Marquisat de Salusses. Cette Province est traversée par plusieurs Riviéres, entre autres par le Pô, par la Vaita, par la Maira, & par la Grana, qui s'y perd dans la derniere. Les principales Villes de la Province sont:

[c] De l'Isle, Atlas.

Savillan.	Caramagna.
Villa-Franca.	Raconigi.
Polonghera.	Cavaler Maggiore.
Scarnafigi.	

SAVINAS, on voit dans les Decretales [d] une Lettre du Pape Pelage, à un certain

[d] Decret 2. Causa 16. q. 1. c. 31.

certain Evêque, avec cette adresse *Bono Episcopo Savinati.* Ortelius soupçonne que Savinati pourroit être là pour *Sabinati.*

SAVIO, Rivière d'Italie [a]. Elle prend sa Source dans le Florentin; & entre ensuite dans la Romagne, où après avoir arrosé Sarfina, g. Roversano, d. & Cesena, d. elle va se perdre dans le Golphe de Venise, environ à quatre milles au Couchant Septentrional de Cervia.

[a] *Magin*, Carte de la Romagne.

SAUJON, Bourg de France, dans la Saintonge, Election de Saintes. C'étoit autrefois une Ville forte; mais ce n'est plus qu'un petit Bourg accompagné d'un Château bati par le Cardinal de Richelieu. L'un & l'autre sont situés sur les bords de la Seudre, dans le lieu où ce Ministre vouloit faire aboutir le Canal de communication de la Gironde à la Seudre. C'est aussi où il vouloit placer le Siège du grand établissement qu'il projettoit pour la Saintonge. La Duchesse d'Aiguillon en a joui jusqu'à sa mort, aprés laquelle cette Seigneurie a passé au Duc de Richelieu.

SAVIUS. Voyez Savus.

SAULA, le Capitaine Jean Ribeyro [b], dit dans son Histoire de l'Isle de Ceylan, qu'il y avoit autrefois dans cette Isle, prés de Balané un petit Royaume nommé Sanla. Ce Royaume ajoute-t-il s'étendoit seulement trois lieues sur la Côte, & deux au dedans du Pays. Les Terres y étoient fort basses; de sorte que la Mer s'étant extraordinairement enflée pendant un Printems, elle submergea tout le Pays. Cette Plaine auparavant si fertile fut changée en une aire de sel; & c'est là que s'en fournissent tous les Peuples de Candy, d'Uva, de Batecalou, de Triquinimalé & de quelques autres qui dépendoient autrefois des Portugais qui aimoient mieux l'aller prendre là, que de l'aller acheter dans les Villes des Portugais, où on le leur vendoit extrémement cher. Le Roi de Candy étant en guerre avec les Portugais, envoyoit à ces Salines jusqu'à cinq ou six mille Bœufs ou Bufles qui y faisoient trois Voyages, depuis la fin de Décembre jusqu'au commencement d'Avril, & sous une forte Escorte de gens de guerre. Les Portugais prenoient quelquefois ou battoient ces Convois; mais comme ils étoient campés trop loin de là, ils ne réussissoient par toujours. On se sert de ce sel pour la table; mais il ne vaut rien pour saler le poisson, ou la viande qu'on veut garder. Il est clair & transparent comme le crystal. Il paroît dans les Salines comme une glace fort unie, & il est si dur qu'on ne peut le rompre qu'avec le pic, ou la hache.

[b] Part. 1. Ch. 14.

A quatre lieues de là est un Pagode, qui est en très-grande vénération, parmi tous ces Gentils. On y garde des offrandes très-riches, qu'on y porte depuis plusieurs Siécles, & qui consistent en pierreries & en ouvrages d'or. C'est pour cela qu'on y entretient toujours un Corps de quinzecens hommes, qui y montent la garde tous les jours. Nous avons, continue Ribeyro, souvent eu envie de nous saisir de ce Tresor, & nous avons fait diverses tentatives dans l'espérance de devenir riches tout d'un coup. Ce qu'il ajoute est curieux. Je fus, dit-il, commandé en 1642. avec cent-cinquante Portugais & deux mille Lascarins, la plûpart Chrétiens. Nous avions pour General Gaspar Figueira de Cerpe, qui connoissoit très-bien le Pays, qui savoit la Langue, & qui passoit pour un des plus braves hommes que nous eussions. Lorsque nous approchames des Bois où est ce Pagode, nous primes un homme du Lieu pour nous guider: il nous promit de nous bien conduire, & nous entrames dans les Bois avec lui. Nous le traversames de part en part de tous côtés sans jamais pouvoir trouver le Pagode, quoique nous fussions bien surs que nous n'en étions pas loin. Enfin notre Guide fit le fou; il le devint meme en effet & nous le tuames. La même chose arriva à deux autres que nous primes, & que nous tuames encore. Enfin, nous en eumes jusqu'à cinq, qui tous firent le même manége. Nous voulumes épargner les deux derniers, & nous fumes contraints de revenir sur nos pas, sans avoir pu piller le Pagode.

1. SAULCE, Lieu de France, dans le Dauphiné, à une lieue de Livron. C'est une Maison toute seule bâtie pour la commodité des Voyageurs.

2. SAULCE-MENIL, Bourg de France, dans la Normandie, Election de Vallogne, prés de la Quille. C'est une grande Paroisse environnée de Bois & de la Forêt de Cherbourg. Il y a une Chapelle Succursale. Le Seigneur est Maître des Eaux & Forêts de Vallogne. Il y a à Saulce-Menil un Prieuré simple, qu'on appelle St. Martin. On en pourvoit un Religieux non Réformé de l'Abbaye de Lessey. Ce Prieuré vaut environ cinq-cens Livres de rente.

SAULDRE. Voyez Saudre.

SAULGEN, Ville d'Allemagne [c], dans la Suabe, sur la petite Riviére de Schwartzach, & le Chef lieu d'un Comté auquel elle donne son nom.

[c] De l'Isle, Atlas.

SAULGEN (Le Comté de), ou Sulgen, est au Midi du Danube & appartient aux Barons de Waldburg. Le seul Lieu remarquable de ce Comté est la petite Ville de Sulgen.

SAULGON, Bourg de France, dans l'Angoumois, Election d'Angouleme. Ce Bourg est bien peuplé.

SAULIEU, Sinoleucum, ou Sedelaucum, Ville de France dans la Bourgogne, au Bailliage de Semur en Auxois, à cinq lieues de la Ville de ce nom & à quinze lieues de Dijon, sur la route de Lyon à Paris. Sa longueur est de cinq cens pas, sa largeur de trois cens-cinquante & son circuit de seize cens. Elle a deux Portes & cinq Fauxbourgs, dans lesquels il se trouve un plus grand nombre d'Habitans que dans la Ville. Un de ces Fauxbourgs porte le nom de Morvant, parce qu'il est sur le Territoire de Morvant. La Ville est bâtie sur une éminence fermée de murailles & environnée de Fossés pleins d'eau quoique sur une hauteur. Il y a dans cette Ville, outre le Chapitre, plusieurs

Maisons Religieuses, savoir des Capucins des Ursulines, un Collége, & dans le Fauxbourg de St. Jacques un petit Hôtel. Dieu qui a sept lits. Le Chapitre ou l'Eglise Collégiale est sous le titre de St. Andoche. C'étoit autrefois une Abbaye fondée par Charlemagne. Elle fut sécularisée dès le douzième Siècle, & la Manse Abbatiale fut unie à l'Evêché d'Autun en 1202. C'est à ce titre que cet Eveque est Comte & Seigneur de Saulieu, & que la Justice lui appartient tant dans la Ville que dans les Fauxbourgs. Les appellations des Jugemens de ses Officiers se relevent au Bailliage Royal de Saulieu, & de là vont au Parlement de Dijon. Le Chapitre est composé aujourd'hui d'un Doyen, de douze Chanoines & de quelques Chapelains. Les premiéres Prébendes peuvent valoir quatre-cens Livres, & les autres cent Livres. Elles sont à la Collation de l'Eveque d'Autun. Il y a plusieurs Chapelles. St. Saturnin est la Cure principale: St. Andoche & St. Nicolas en sont les Annéxes. Les Hameaux de Vezilly, de Coulaige, de Valneuf, de Coulon, de Chevre, de Conclas, de Château-Benoît, & les Métairies du Plat-Pays dépendent de St. Nicolas & de St. Saturnin. Le Collége ou plutôt l'École publique de la Ville est dirigée par un Recteur, qui a sous lui un Regent & un Maître à écrire.

La Ville de Saulieu est le Siége d'un Bailliage particulier, qui est le quatrième de l'Auxois, & qui ressortit au Présidial de Semur; elle est aussi le Siége d'une Mairie, d'un Grenier à Sel & d'une Justice Consulaire; & c'est la seizième Ville qui députe aux Etats de la Province. Le Bailliage ne fut érigé qu'au mois de Mai de l'année 1694. Il fut formé des démembremens de l'Auxois, de l'Autunois & du Morvant. Il a sept lieues de longueur sur cinq de largeur, renferme vingt-six Paroisses, & confine au Nivernois à l'Occident; au Bailliage d'Arnay-le-Duc à l'Orient; à celui d'Autun vers le Midi; & à celui de Semur vers le Nord. La partie détachée de l'Auxois est une Plaine très-fertile en grains de toute espéce: celle qui est détachée du Morvant a des Montagnes couvertes de Bois, & remplies de Pacages. Il ne s'y trouve néanmoins ni Bois ni Riviéres considerables. On n'y compte de Benefices que le Chapitre de Thil, fondé par les Seigneurs du Lieu, & qui est composé d'un Doyen, qui a quatre cens Livres, & de cinq Chanoines, qui ont chacun deux-cens Livres de revenu. Le principal Commerce de Saulieu est en Grains & en Bétail.

SAULIUM, Ville de la Ligurie, selon Biondo qui dit que ce nom lui est donné par les Latins modernes, & Leander dit que le nom vulgaire est Sori ou Soli.

SAULNOY, Petit Canton de France, au Pays Messin. Il a pris son nom des Salines qui y sont.

SAULON LA CHAPELLE, Comté de France, dans la Bourgogne, Recette de Dijon.

SAULSEUSE. Voyez SAUSSEUSE.

SAULT, Bourg de France, dans la Provence, au Diocese de Carpentras, vers les confins du Comtat Venaissin, & le Chef-lieu d'un Comte & d'une Vallée qui en prennent leur nom, avec un Siege d'Apeaux.

SAULT (La Vallée de), est composée du Bourg de Sault & de trois Villages. Elle est située au pied du Mont Ventoux, & elle est du nombre des Terres adjacentes. Le nom que lui donne son Chef-lieu, vient de la quantité de Bois qu'il y a dans son Territoire, & où l'on a établi un grand nombre de Verreries.

Le Comté de Sault est une des plus grandes Terres de la Provence, & dont l'ancienne indépendance est la mieux reconnue. On prétend que l'Empereur Henri II. l'infeoda en 1004. à Algoult de Volf, de qui on fait descendre fabuleusement la Maison d'Agoult; puisque ce n'est pas la première famille connue sous ce nom qui a possédé cette Terre, & qu'elle l'a acquise depuis un tems assés récent. Isnard d'Estrevance en étoit en possession sous le Regne de Charles I., & ce fut lui qui le premier la soumit à l'hommage des Comtes de Provence par un Traité de l'an 1261. Mais il reserva par toute l'étendue de sa Terre l'exemption de toutes sortes d'impôts, hors ceux dont il voudroit lui-même charger ses Sujets; & pour sa personne & pour celle de ses Successeurs le droit de leur rendre Justice en dernier ressort, & de donner grace en matiere Criminelle. Il obtint même des defenses aux Officiers du Comté de Provence de s'immiscer dans leurs affaires, excepté en cas de refus, ou de deni de Justice; & il fit enfin rendre une Declaration portant que la Terre de Sault, avec toutes ses dépendances ne feroit tenue d'aucun aide envers le Comte, pour quelque prétexte que ce fût, meme pour la rançon de sa personne.

A l'égard de l'étendue de la Terre de Sault, ses mouvances etoient si considérables, qu'elles comprenoient une partie de la Ville de Sisteron, celle de Veilane, & plusieurs Vallées qui depuis & par Arret du Conseil sont réduites au meme pied que le reste de la Provence. De la Maison d'Estrevance, la Baronnie de Sault passa par succession de tems dans celle d'Agoult, qu'on regarde comme originaire du Dauphiné.

Mr. de Longuerue dit [a]: la Vallée de Sault, ou *Saltus* en Latin est au Nord du Bailliage d'Apt, auquel elle est jointe; mais pour le Spirituel elle est du Diocèse de Carpentras. On ne voit point que ses anciens Seigneurs, qui étoient de la Maison d'Entravennes d'Aguot, ayent reconnu les Comtes de Provence ou de Forcalquier; ils prétendoient être Souverains, & n'avoir aucun Supérieur au Temporel. Le premier qui se soumit aux Comtes de Provence fut Isnard d'Entravennes, qui fit volontairement hommage à Charles II. Roi de Sicile Comte de Provence, pour s'attirer sa protection; c'est pour cela que la Vallée de Sault, où est le Bourg

[a] Descr. de la France, Part. 1. p. 374.

Bourg de Sault avec trois Villages, est compté jusqu'aujourd'hui entre les Terres adjacentes, qui font un Corps séparé du Comté de Provence.

Cette Vallée est au-dessous d'une fort haute Montagne, appellée le Mont Venteux. Sault n'a porte long-tems que le titre de Seigneurie ou de Baronnie, & n'a été érigé en Comté que l'an 1561. par Charles IX. en faveur de François d'Agout de Montauban, après la mort duquel le Comté vint à la Maison de Crequy-Blanchefort, parce que Chrétienne d'Aguerre, Mere de l'ancien Maréchal de Crequy, gendre du Connétable de Lesdiguieres, ayant épousé en secondes nôces François Louïs d'Agout de Montauban Comte de Sault, elle en eut un fils qui mourut sans enfans, & l'institua héritiére de tous ses biens. Elle les laissa au Maréchal son fils du premier lit dont la Posterité s'est enfin éteinte dans la Maison du Maréchal de Villeroi, fils de Magdelaine de Creqny, au droit de laquelle cette Maison posséde aujourd'hui le Comté de Sault.

3. SAULT, Petit Pays de France, dans le Languedoc, au Diocése d'Alet, & voisin des Pays de Fenouillades & de Donazan. Son Lieu principal est Escouloubre, qui étoit un Poste important, pour couvrir les Frontiéres, avant la cooquête du Roussillon. Ce Pays a un Bailliage Royal, qui ressortit à la Senéchaussée de Limoux.

4. SAULT, Lieu de France, au Diocèse de Chartres, à une lieue & demie de Verneuil, dans le Perche, sur le chemin de cette Ville à Dreux. Il y a dans ce Lieu plusieurs Hôtelleries, pour la commodité des Marchands qui s'y arrêtent volontiers, à cause de la bonté des Foins du Pays. Sault n'est cependant qu'un Hameau, dont la situation repond fort à la signification de son nom.

5. SAULT, Riviére de France, dans la Champagne. Elle vient des Frontiéres de Lorraine, passe par Vitry-le-Brûlé dans le Pertois, & se jette peu après dans la Marne.

6. SAULT DE PINET (Le). On donne ce nom en France, à un endroit de la Riviére de Loire, près de Rouanne, où cette Riviére étant grossie dans la Plaine du Forez par les Ruisseaox qu'elle y reçoit, son cours est interrompu par des Rochers, dont le plus considérable est à une lieue de Rouanne.

SAUMAISE LE-Duc, on SALMAISA, Bourg de France en Bourgogne, dans l'Auxois, au Bailliage de Chatillon. Ce Lieu est situé sur le penchant d'une Montagne. Il y passe une petite Riviére qui prend sa Source près de Blaizi, & dont le lit est fort étroit. Saumaise-le-Duc est un Comté ou une Châtellenie Royale, & a une Gruerie. On y voit un Prieure de l'Ordre de St. Benoît. Claude Saumaise célèbre Critique, & l'un des plus savans du Siècle passé étoit de ce Lieu. Il y étoit né de Benigne, Seigneur de Saumaise-le-Duc & Conseiller au Parlement de Dijon. Il éleva dans les Sciences ce fils à qui sa mere fit succer avec le lait la Religion des Calvinistes, quoique son pere qui étoit Catholique eût ordonné le contraire. Claude Saumaise mourut en Hollande le 3. Septembre 1652.

SAUMUR, Ville de France, dans le Saumurois, sur le bord Méridional de la Loire, à 47. d. 16'. de Latitude & à 17. d. 32'. de Longitude. Cette Ville étoit beaucoup plus considérable lorsque les Réformes y avoient une Académie de toutes les Sciences, fondée par le célèbre du Plessis-Mornay, sous l'autorité du Roi Henri IV. Elle est encore néanmoins le Siége d'une Prevôté, d'une Senéchaussée Royale, d'une Maréchaussée, d'un Grenier à Sel, d'une Election & d'un Corps ou Hôtel de Ville. Le Château est assés fort & très-ancien. On le nomme en Latin *Salmurus* qu'on prétend être corrompu de *Salvus-murus* ou forte muraille. Il étoit déja fortifié dans le dixiéme Siécle, lorsque Gibaud Comte de Blois y établit les Moines de Saint Florent chassés de leur Monastère nommé Gloma, sur les Confins du Pays Nantois, qu'on appelle encore aujourd'hui Saint Florent le Vieux. Mais l'an 1030. l'Abbé Frederic fit bâtir hors du Château & de la Ville de Saumur un nouveau Monastére, qui est encore aujourd'hui célèbre. Saumur est fort renommé dans l'Histoire à cause de son Pont, & du passage important de la Riviére de Loire: aussi Henri IV. étant Roi de Navarre, allant au secours d'Henri III. opprimé par les Ligueurs, voulut pour sa sûreté que l'on lui donna cette Place, où il établit pour Gouverneur en Chef du Plessis-Mornay, indépendant du Gouverneur de la Province d'Anjou.

2. SAUMUR, étoit autrefois situé sur la Riviére de Vienne, qui étoit dans la Loire un peu au-dessous de St. Maur, qui est à cinq lieues de cette Ville comme le prouve fort bien Mr. Ménage contre Mr. de Valois. Ce dernier ne donne à Saumur que cinq ou six-cens ans d'antiqoité; mais Ménage a prétendu prouver par plusieurs témoignages qu'elle existoit déja dès l'an 400. & que pour lors elle ne consistoit que dans le Château & dans la Rue, qui est au-dessus. L'an 575. le Roi Pepin, pere de Charlemagne, fonda à Saumur une Eglise sous l'Invocation de St. Jean Baptiste, laquelle fut ensuite achevée par Pepin Roi d'Aquitaine, son petit fils, qui y mit des Reliques de St. Jean; & c'est de cette ancienne Eglise de Saumur, que Saumur est appellee dans quelque Chartres *Joannis Villa*

L'ancien Château de Saumur étoit nommé *Truncus*, le Tronc; mais il n'étoit pas dans le lieu, ou est le Château aujourd'hui.

Foulques de Nerre Comte d'Anjou, entreprit la guerre au sujet de cette Place, s'en rendit maître en 1026. & l'unit au Domaine d'Anjou dont elle fait encore une partie. Charles de France Comte de Valois & d'Anjou, l'assiégea pour le Douaire de Jeanne de Bourgogne, femme

Qq 3

me de son fils Philippe, qui devint Roi de France VIe. du nom. Elle fut engagée en 1549. à François de Lorraine, Duc de Guise & Anne d'Est sa femme, qui en jouirent jusques au 21 Juni 1570. qu'elle leur fut retirée par Charles IX., moyennant la somme de soixante-quatre mille neuf cens quatre-vingt-onze Livres.

Il y a un Gouverneur de la Ville & Château de Saumur & de leurs dépendances, un Lieutenant de Roi du Château, un Major, & cinquante Soldats de Garnison; la situation de cette Ville y attire beaucoup d'Etrangers.

La Sénéchaussée Royale est une Jurisdiction considérable: elle est composée du Senechal, d'un Président, d'un Lieutenant Général, d'un Lieutenant Criminel, d'un Lieutenant Particulier, d'un Assesseur, de six Conseillers, & des autres Officiers à proportion.

La Prevôté a aussi ses Officiers, ainsi que l'Election, laquelle comprend quatre Villes, Saumur, Monsoreau, Doué, & Bourgueil, outre quatre-vingt-cinq Paroisses ou Hameaux: elle comprend aussi quatre Abbayes, & treize mille trois cens soixante-dix-huit feux.

La Ville de Saumur a trois Paroisses; mais il n'y a qu'un Cure, lequel a trois Vicaires, qui les gouvernent; ils n'ont tous ensemble qu'environ mille Livres de revenu. Il y a aussi trente-trois Chapelains, qui ont chacun cent soixante-quinze Livres, compris les retributions manuelles.

Il y a aussi dans cette Ville plusieurs Couvens, savoir un Couvent de vingt Cordeliers; un de vingt Capucins, autant de Recoletz; deux Maisons de Peres de l'Oratoire, savoir les Ardillers & Nantillé; ceux de celle-ci regissent le College; une de soixante cinq Ursulines; une d'autant de Filles de Ste. Marie, & environ autant de Bénédictines, non comprises vingt Religieuses dans l'Hôpital des malades. Mais ce qu'il y a de plus fameux dans Saumur, est l'Eglise de Notre-Dame des Ardillers en grande reputation dans tout le Pays. Les Peres de l'Oratoire qui desservent cette Eglise y ont une nombreuse Communauté. Ils ont aussi celle de Notre-Dame de Nantillé. Dans la Nef de cette derniére Eglise, devant la Chapelle de S. Michel, au cinquiéme Pilier, on remarque un Tombeau de pierre sur lequel est couchée la Figure d'une femme qui tient deux enfans entre ses bras. C'est le Tombeau de Tiephaine la Magine nourrice de Marie d'Anjou, née le 4. Octobre 1404. qui fut femme de Charles VII. & de René Duc d'Anjou Roi de Sicile, qui nâquit au Château d'Angers le 16. Janvier 1408. Tiephaine mourut le 13. Mars 1458. On ne fera pas fâché de trouver ici son Epitaphe:

Ci gist la Nourrice Tiephaine
La Magine. Qui ot grand peine
A nourrir de lait en enfance
Marie d'Anjou Reine de France,
Et après son frere René,
Duc d'Anjou, & depuis nommé
Comme encore Roi de Sicile
Qui a voulu qu'en cette Ville
Pour grand amour de nourriture
Faire sa Sepulture;
De l'un à l'autre du devoir s'aquitte
Qui à Dieu l'Ame quitte
Pour avoir grace & tout dedoit,
Mille quatre cens cinquante-huit;
Au mois de Mars treizieme jour,
Je vous prie tous par bonne amour,
Afin qu'elle ait un peu du vôtre
Donnes lui un Patre nôtre.

Le Collége Royal est aussi gouverné par les Peres de l'Oratoire. A un quart de lieue de Saumur est l'Abbaye de S. Florent, Monastére de Benédictins de la Congrégation de S. Maur. La situation en est belle.

La Ville de Saumur a été beaucoup plus considérable du tems des Reformés, qu'elle ne l'est aujourd'hui: il y reste 1720. feux & environ 6500. Ames. Cette grande diminution vient de la suppression des Temples, du College, & de l'Académie, qui attiroit beaucoup de Religionnaires etrangers. Il y reste treize Familles de Nouveaux convertis.

Le Marché de la Ville est peu considérable, a cause du gros droit que l'Abbesse de Fontevrault y prend du vingtieme boisseau de bled. Les trois Foires Royales qu'on y tient, sont aussi de peu de conséquence, parce qu'elles ne sont pas franches.

Le Commerce du Lieu consiste en une Rafinerie de Salpêtre, qui a la réputation d'etre le meilleur de France; en une Rafinerie qui s'aneantit tous les jours, & en quelques Fabriques de Quincailleries, Medailles, Bagues, Chapelets &c. Le debit des Vins qui étoit autrefois fort grand, est tout-à-fait cessé, depuis que les Etrangers ne font plus d'enlévemens.

L'Election comprend quatre Abbayes, Fontevrault, Aznes, S. Florent, & S. Maur; trente Prieurés, dont trois à Saumur de huit cent Livres de Rente; celui de Canaut, Ordre de Grammont de cinq mille Livres; un autre de deux mille Livres; deux de quinze cens Livres; dix depuis sept jusqu'à neuf cens Livres, & le reste au dessous: soixante-sept Cures; dont six ou sept de huit cens Livres de revenu; les autres de trois cens Livres. Il n'y a presque point de Vicaire dans les Paroisses. Il y a quatre Chapitres de Chanoines. Celui de Monsoreau de quatre Prébandes; ceux de Doué & de Martigne-Briant, de six Prébandes, chacune; toutes de deux à trois cens Livres de revenu, & celui de la Grésille de cinq cens Livres, & un Chefcier de deux cens Livres; cinquante Chapelles ou environ & une Aumônerie. On compte encore dans l'Election trente-neuf Familles de Noblesse, y compris les Veuves & les Demoiselles, & en tout 13378. feux.

SAUMUROIS, Gouvernement Militaire de Province, composé d'une partie du Bas Anjou, du Mirebalais, & d'une partie du Poitou & de la Touraine. Ce Gouver-

vernement a été établi par Henri IV. lorsqu'il vint secourir Henri III. opprimé par les Partisans de la Ligue. Il n'a pas grande étendue. Sa Ville Capitale est Saumur. Les Villes de ce Gouvernement sont

Saumur,	Montreuil-Bellai,
Richelieu,	Mirebeau.

[a] Ortelii Thesaur.

SAUNA [a], Ville de l'Arabie, selon Phlegon Traillian, qui dit qu'on y trouva un Monstre demi-homme & demi-cheval, sur une Montagne abundante en poisons.

SAUNARIS. Voyez SARA.

[b] Præparat. 6.

SAUNIA REGIO, Contrée où Eusébe [b] dit qu'on ne trouve ni Banquier, ni Peintre, ni Architecte, &c.

SAUNIS, Ville de l'Arabie, selon Etienne le Géographe. C'est peut etre la meme que Sauna.

SAUNITÆ, Peuple de la Grande Gréce, dans la Japigie, selon Polybe & Etienne le Géographe. Voyez l'Article SAMNITES.

[c] Lib. 10. c. 37.

SAUNIUS, ou SAUNIUM, Fontaine de la Phocide: Pausanias [c] la met au voisinage de la Ville de Bulis, aux Habitans de laquelle elle donnoit de l'eau suffisamment.

[d] Lib. 3. c. 5.

SAVO, Fleuve d'Italie, dans la Campanie, auprès de Sinuessa. Il faisoit la borne du Nouveau Latium. Pline [d] a parlé de ce Fleuve, & Stace lui donne l'Epithéte de *piger*:

Et Literna Palus pigerque Savo.

La Table de Peutinger le marque entre *Sinuessa* & *Vulturnum*, dans cet ordre.

Sinuessa VII. Safo, Fl. XII. Vulturno.

Le nom moderne de ce Fleuve est Saone.

[e] De l'Isle, Atlas.

SAVOCA, Ville de Sicile [e], dans le Val Demome, sur la Côte Orientale de cette Isle, à l'Embouchure d'une petite Riviére de même nom, un peu au Nord de S. Alessio.

[f] Ibid.

SAVOLAX, Province de Suède [f], dans la Finlande. C'est une Province Méditerranée, bornée au Nord par la Bothnie Orientale, à l'Orient par la Carelie de Kexholm, au Midi par la Carelie Finoise & à l'Occident par la Tavastie. Il y a le Grand & le Petit Savolax [g]. Le premier contient quatre Territoires, & le second en renferme cinq: celui-ci est au Midi & l'autre au Nord. Tout ce Pays où l'on ne trouve pour tout Lieu considérable que le Château de Nyslot ou Nieslot est inculte & inhabité. Ce ne sont par-tout que des Lacs & des Forêts.

[g] D'Audifred, Géogr. Anc. & Mod. t. 2.

[h] Frezier, Carte de l'Isle de S. Domingue.

SAVONA, ou SANNA, Isle de l'Amérique Septentrionale [h], au Midi & tout proche de la Côte Orientale de l'Isle de St. Domingue, dont elle est séparée par un Canal assés large, où les petites Barques seulement peuvent passer. L'Isle Saona appartient aux Espagnols.

SAVONE, Ville d'Italie, dans l'Etat de Gênes, sur le rivage de la Mer, à dix milles au Nord Oriental de Noli. Cette Ville après la Capitale est la plus considérable de l'Etat de Genes. Les gens du Pays au lieu de dire Savona se contentent de dire *Sana*. Elle est grande, bien bâtie; les Rues sont assés larges, & la plûpart droites & bordées de belles Maisons, entre lesquelles il y a des Hôtels, qu'on nomme Palais en ce Pays-là, qui sont d'une Architecture très-belle, aussi-bien en dedans qu'au dehors. Ils avoient mis par une conduite, qu'on ne peut assés blamer, leur Magazin à poudre dans une grosse & forte Tour, qui étoit presque au milieu de la Ville. Le Tonnerre y tomba il y a 50. à 60. ans, la fit sauter, & avec elle près de deux-cens Maisons des environs. Tout ce Quartier est à présent rebâti, & on dit que cet accident avoit rendu la Ville plus belle, en ce qu'il avoit donné occasion de faire les Rues plus larges & plus droites. Il y a un grand nombre d'Eglises, qui sont la plûpart belles ou du moins bien propres, & bien ornées. Le Marbre n'y est pas épargné, non plus que les ornemens de Stuc, & les Dorures. Presque tous les Ordres Religieux y ont des Couvens, ou des Maisons riches pour la plûpart, & bien bâties.

Le Stuc est un Mortier d'une extrême blancheur, composé d'un tiers de poudre de Marbre blanc, ou d'Albâtre, passée au tamis fin avec deux tiers de chaux choisie bien éteinte. On se sert de ce Mortier pour faire des ornemens, & des figures, qui prennent une dureté, & un poli très-approchant de celui du Marbre, même le plus blanc. Il faut se connoître en Marbre pour n'y être pas trompé.

Les pas des Portes, les Marches des Escaliers, les pieds droits & jambages des Portes & des fenetres, & les couvertures des Maisons sont faites la plûpart d'une pierre bleue obscure, qui se trouve en quantité dans tout ce Pays, qui se leve aisément par planche de telle épaisseur qu'on juge à propos pour l'Ouvrage qu'on veut faire; c'est une espèce d'Ardoise, mais qui ne se delite pas comme l'Ardoise. Cette Pierre est commode, elle se taille aisément, & n'est pas chere. On la trouve belle dans le Pays par ces endroits-là; mais il semble quelle rend les entrées des Maisons & les fenêtres trop tristes. On l'appelle *Lavagna*.

Il y a des Manufactures de soye à Savonne. Outre celle qui vient dans leur Pays, ils en tirent encore beaucoup du Piémont, de la Sicile, du Royaume de Naples, & du Levant. On y fait aussi beaucoup de Confitures. Les environs de la Ville sont extremement bien cultivés. Les fruits de toutes espèces y viennent en perfection, & en quantité, les Limons sur-tout, les Limes & les Bergamotes.

La Ville paroît avoir été autrefois plus forte qu'elle ne l'est à présent. Elle est commandée de tous côtes. Il coûteroit beaucoup pour remedier à cet inconvénient. Elle a eu un Port qui étoit bon, & qui y attiroit le Commerce. La République

blique l'a détruit, ou ne l'a pas empêché de se gâter entierement, afin que tout le Négoce allât à Gènes, sans etre partagé avec cette Ville, & afin que le Duc de Savoye à présent Roi de Sardaigne, qui y a de grandes prétentious ne songeât plus à s'emparer d'une Place, qui ne lui feroit d'aucune utilité. Il ne reste plus à présent qu'une Flaque d'eau, où les Barques peuvent etre a flot; elle se gâte, & se remplit de jour en jour.

Il y a une Citadelle, qui défendoit le Port, quand il y en avoit un; elle sert a présent à defendre la Rade, & à empecher, qu'on ne puisse insulter la Ville du côté de la Mer.

Ce fut daos Savonne que se fit l'entrevûe de Louis XII. Roi de France & de Ferdinand Roi de Naples, entrevûe qui fut remarquable par leur confiance réciproque. Louïs entra dans les Galéres de Ferdinand, sans armes & sans Gardes; & Ferdinand demeura plusieurs jours dans une Ville appartenante à Louis, qu'il venoit de chasser du Royaume de Naples, aprés l'avoir defait dans une bataille.

Savonne a été la Pattie des Papes Sixte IV. & Jules II. tous deux de la Maison de la Rovere. Quelques-uns disent puurtant que ces deux Papes etoient natifs d'Albizola, Bourg situé à une lieue de cette Ville.

SAVONNIERES, Bourg de Lorraine, à une lieue de Toul. Il étoit autrefois considérable, & il n'en reste plus aujourd'hui qu'une Eglise dediee à St. Michel. En 859. on y tint un Concile Provincial, où se trouvérent trente Eveques venus d'Allemagne; huit Metropolitains, & trois Rois sous le Pontificat de Nicolas I. & sous le regne de Charles le Chauve Roi de France. Ce Concile est nomme en Latin *Concilium ad Saponarias*.

1. SAVOIE, Duché Souverain d'Europe, entre la France & l'Italie. Du côte du Nord il est separé de la Suisse par le Lac de Genéve: les hautes Alpes le separent de la Vallée d'Aoste, & du Piémont vers l'Orient: une Branche des memes Alpes le bornent au Levant d'Ete, où il confine avec le Vallais; il a le Dauphiné au Midi, & à l'Occident le Rhosne qui le separe du Bugey & du Gouveroement de Bourgogne.

2. SAVOIE. Ce mot vient du Latio *Sapaudia* [a], qu'on ne trouve point en usage avant le quatriéme Siécle. Ammien Marcellin [b] est le premier qui ait marqué le Pays de *Sapaudia*, par lequel comme par celui des Sequaniens le Rhosne passoit en sortant du Lac Leman, en lavant vers la gauche les Terres du Pays de *Sapaudia*, ou *Savoie*, & vers la droite celles des Sequaniens.

[a] *Longueruë*, De sc. de la France, Part. 2. p. 317.
[b] Lib. 15.

On appelloit *Sapaudia* une grande partie du Territoire des Allobroges; c'est-à-dire la partie Septentrionale. Avitus Eveque de Vienne temoignant dans une Lettre quelque mecontentement de Sigismond, Roi des Bourguignons, dit qu'il avoit évité à dessein de passer à Vienne, en allant de Savoie, *de Sapaudia*, en Provence, *in Provinciam*; car anciennement la Provence s'etendoit depuis la Riviere d'Isére jusqu'à la Mer; & les Bourguignons ont tenu durant quelque tems tout ce qui est entre l'Isere & la Durance.

La Savoie, *Sapaudia*, s'etendoit au delà du Lac de Geneve, hors des limites des Allobroges, comprenant le Pays de Vaud, dont la plus grande partie appartenoit à la Belgique & à la Province nommee *Maxima Sequanorum*. C'est ce que nous apprenons de la soixante-cinquiéme Section de la Notice des Dignités de l'Empire, où il est fait mention du Prefet ou Commandant de la Flote des Bateliers, qui étoient à Iverdun en Savoie: *Barcariorum Ebreduni Sapaudiæ*. A la vérite quelques-uns ont voulu qu'Ebredunum marqué dans la Notice fut la meme Ville qu'Embrun en Dauphiné; mais il est hors de toute vraisemblance que les Romains ayent établi une Flote de Barques à Embrun, qui est dans les Alpes & n'a d'autre Riviere que la Durance, qui est en cet endroit pres de sa Source, outre que par-tout la Durance n'est pas propre à porter Bateau; ce que les Anciens ont bien reconnu; car Tite-Live au premier Livre de la troisiéme Decade dit que cette Riviere n'est poiot navigable, *non navium patiens est*; & Silius Italicus dit que la Durance ne porte pas meme les Bateaux plats, *patulis non puppibus æquus*; de sorte qu'on ne doit pas chercher cette Flote de Barques ailleurs qu'au Lac d'Iverdun. Dans la suite le *p.* de *Sapaudia* fut ehaogé en *b.* & le nom corrompu en *Sabuia* & *Sabogia*.

La Savoye fut anciennemeot habitée d'une partie des Allobroges, des Centrons, des Nantuates, des Garocelles, des Veragres & des Salasses; les Allobroges occupoient le Pays qui est entre le Rhône au sortir du Lac Leman, les Nantuates, les Centrons, & l'Isére; c'est cette Isle dont parle Tite-Live, ou Annibal s'arreta avant que de passer les Alpes, elle renfermoit partie du Dauphine, le Duche de Savoye, le Fossigni & le Genevois: les Centrons demeuroieot dans les Vallees des Alpes Gréques qui forment à present la Tarentaise; les Garocelles habitoient aux environs du Mont-Cenis. Vigenere, Marlian, Simler & le P. Monet les placent dans la Marienne qui fut seloo d'autres la demeure des Brannoviciens; les Nantuates confinoient selon Strabon, & Pline, avec les Veragres, les Seduniens & le Lac Leman, & leur Pays comprenoit le Chablais, & le Territoire de S. Maurice; les Veragres étoient entre les Nantuates, & les Salasses, dans cette partie du Valais où est Marigni; & les Salasses dont Strabon parle fort avantageusement occupoieot les Vallees des Alpes qu'on nomme aujourd'hui, la Val d'Aoste, bornées des Terres des Veragres au Nord, des Lepontiens à l'Orient, des Segusiens au Midi, & des Centrons au Couchant: tous ces Peuples furent vaincus par Auguste, à la réserve des Salasses que Terentius Varro subjugua; ils furent compris dans la Gaule Narbonnoise, & partagés,

tagés, de façon que les Allobroges furent placés dans la troisiéme Narbonnoise, & les Veragres & les Salasses dans la cinquiéme qu'on nommoit autrement la Province des Alpes Greques. Leur Pays étant devenu la proye des Barbares après la dissipation de l'Empire, fut occupé tantôt par les uns, & tantot par les autres; les Bourguignons en demeurérent les maîtres, & l'incorporérent au Royaume qu'ils formérent d'une partie de la Gaule Celtique, & de la Gaule Narbonnoise. Boson Comte d'Ardenne qui avoit épousé Ermengarde fille de Louis II. Empereur d'Italie, se fit élire Roi de Provence par les Etats du Pays assemblés à Mentale au mois d'Octobre de l'année 879. Louis son fils fut aussi Roi d'Italie, & on l'a surnommé l'Aveugle, parce que Berenger lui fit crever les yeux comme il alloit prendre possession de ce Royaume; il laissa d'Adelais, Charles-Constantin Prince de Vienne qui eut de Theberge, Amé pere de Humbert *aux blanches mains*, Chef de la Maison de Savoye, dont l'Origine a été recherchée par tant d'Ecrivains avec si peu de succès, & avec tant de préventions pour leurs sentimens. La plupart ont cru relever la gloire de cette Origine en la tirant des anciens Ducs de Saxe, mais cette opinion se detruit d'elle-même pour peu qu'on veuille l'examiner, & on ne trouvera à travers le grand nom de Witikind, & de Beroald, qu'un fonds de flaterie & une ignorance grossiére; comme si les Ducs de Savoye n'étoient pas assés honorés de cumpter parmi leurs premiers Ayeux deux Rois de France, un Empereur d'Italie, quatre Ducs de Bourgogne, & une Impératrice Reine de France. J'entrerois dans une plus longue discussion de la fausseté des Genealogies qui ont eté publiées là-dessus, si deux savans Hommes a qui toutes les Maisons de l'Europe sont redevables d'une infinité de belles découvertes, n'avoient pris soin de nous en instruire, & de nous démêler une verité si cachée jusques à présent.

Humbert fut Comte de Savoye & de Morienne, il fut surnommé *aux blanches mains*, parce qu'il avoit les mains fort belles. L'Empereur Conrad le Salique lui donna les Seigneuries de Chablais, & de Valais avec la proprieté de S. Maurice, en récompense des services qu'il lui rendit contre Eudes, Comte de Champagne, son Compétiteur au Royaume de Bourgogne; il mourut l'an 1046. laissant d'Ancilie, dont on n'a pu encore decouvrir la Maison, Amé I. qui fut marié avec Adee ou Adalelgide, dont il eut un fils nommé Humbert mort avant lui. Odon son frere lui succéda l'an 1047. il épousa Adelaïde de Suse, fille de Mainfroy Marquis de Suse, & de Berthe d'Yvrée, & veuve d'Herman Duc de Suabe, laquelle lui porta en dot le Marquisat de Suse, le Val-d'Aoûte & le Duché du Turin, avec plusieurs autres Terres sur la Côte de Gennes; de ce mariage vinrent Pierre de Savoye Marquis de Suse, & Amédée II. Comte de Savoye. Le premier mourut l'an 1078. & n'eut que deux filles d'Agnès de Guienne, Agnès qui fut mariée avec Frederic de Montbelliard Comte de Luxembourg, & Alix femme de Boniface Marquis de Saluces; Amé II. acquit le Bugey par concession de l'Empereur Henri III. il mourut vers l'an 1090. & laissa d'Adele fille de Gerard I. Comte de Genéve, Humbert II. surnommé le *Renforcé*, qui conquit la Tarentaise à la sollicitation d'Héraclius Archeveque de Tarentaise pour se delivrer des invasions d'Aymery Seigneur de Briançon; il prit le premier la qualité de Comte de Piémont comme héritier d'Adelaïde de Suse, son Ayeule paternelle. Sa mort est marquée en l'année 1103. il épousa Gisle fille de Guillaume II. dit *Tête hardie*, Comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon, & de Gertrude de Limbourg, dont il eut Ame III. que l'Empereur Henri IV. créa Comte de l'Empire l'an 1107. ou en 1111. selon d'autres; il eut quelques différends avec le Roi Louïs le Jeune, qui furent terminés par Pierre le Vénérable Abbé de Cluny. Il mourut à Nicosie dans l'Isle de Cypre l'an 1149. & eut de Mabaud fille de Guy VI. Comte d'Albon & de Grenoble, & d'Agnès de Barcelone, Humbert III. surnommé le *Saint*. Ce Prince fit de grandes Libéralités à plusieurs Eglises, il prit le parti du Pape Alexandre V. contre l'Empereur Frideric Barberousse, qui pour s'en venger, donna aux Evêques de Turin, de Maurienne, de Tarentaise, de Genéve, & de Bellai la Temporalité de leurs Diocêses, & les déclara en même tems Princes de l'Empire. Humbert mourut en odeur de Sainteté à Chambery le 4. Mars de l'an 1188. Il n'eut point d'enfans de Faydide fille d'Alphonse I. Comte de Toulouse, mais il eut de Germaine fille de Bertold IV. Duc de Zernigen, Agnès de Savoye; & ensuite de Béatrix fille de Gerard Comte de Vienne & de Mâcon qu'il épousa en troisiémes nôces, Thomas I. qui regna après lui. L'Empereur Philippe de Suéve donna à celui-ci l'Investiture de tous les Etats qu'il possedoit avec les Villes & Châteaux de Quiers & de Testonne en Piémont, & le Château de Modon dans le Pays de Vaud: Amé Seigneur de Pontverre lui céda tout ce qui lui appartenoit depuis Lausane jusques au Mont S. Bernard: l'Empereur Frideric II. le fit Vicaire de l'Empire dans le Piémont, & dans la Lombardie: les Villes de Savonne & d'Albenga se mirent sous sa protection, & promirent de lui remettre toutes leurs Terres sur la Riviére de Gennes, ce qui causa quelques brouilleries entre ce Prince & la République de Gennes: il acquit de Berlion Vicomte de Chambery tous les droits qu'il avoit sur la Ville & sur le Territoire de Chambery, & ensuite de cette donation il fit de cette Ville la Capitale de ses Etats deçà les Monts; il mourut à Aoûte le 20. Janvier 1233. Il n'eut point d'enfans de Béatrix fille de Guillaume I. Comte de Genéve, mais il laissa de Marguerite de Foucigny fille unique & héritiére de Guillaume Seigneur de Foucigny, Amé IV. qui remit à son obéis-

fance la Ville de Turin laquelle s'en étoit foustraite durant le regne de fon pere, & par le même Traité Boniface Marquis de Montferrat lui céda tous les droits qu'il pouvoit avoir fur cette Ville. Il acquit la Seigneurie de Rivoles l'an 1236. & deux ans après l'Empereur Frideric II. erigea en fa faveur les Seigneuries d'Aoûte, & de Chablais en Duches; il mourut au Château de Montmelian le 24. Juin 1253. laiffant d'Anne fille d'André de Bourgogne dit Dauphin, Comte de Vienne, de Gap, & d'Albon, qu'il époufa en premiéres nôces, Béatrix & Marguerite, & de Cécilie de Beaux furnommee Paffe-Rofe, à caufe de fon excellente beauté, fille de Barral premier Seigneur de Beaux & de Venaiffin, & Vicomte de Marfeille, Boniface qui lui fucceda, & qui après avoir remporté une victoire fignalee prés de Rivoles fur Charles d'Anjou Comte de Provence, & fur Guillaume de Montferrat, mourut de déplaifir d'avoir été battu par ceux d'Aft dans la Plaine de Turin. Comme il ne laiffa point de poftérité, fes Sœurs Béatrix, Conftance, & Léonor prétendirent lui fucceder; mais elles en furent exclues par la Loi Salique, & Pierre de Savoye, Comte de Romond, fon oncle, fut declaré fon Succeffeur préfomptif, meme au préjudice des enfans de Thomas, Comte de Maurienne & de Flandre, fon frere aîné, parce que le droit de primogeniture n'etoit pas encore établi dans la Maifon de Savoye. Ce Prince fe rendit maître de Turin, malgré la réfiftance des Habitans: il repaffa en Angleterre ou l'Empereur Richard fon neveu lui donna l'Inveftiture des Duches de Chablais & d'Aoûte, & lui confirma le titre de Vicaire de l'Empire; & apres la mort de Berthold V. dernier Duc de Zeringen, qui mourut l'an 1218. il acquit la Seigneurie de Vaud, dont il poffedoit déja la plus grande partie. La Ville de Berne fe mit fous fa protection l'an 1266. contre Everard d'Hasbourg Comte de Lauffemberg, qui vouloit l'envahir, & ce fut en exécution de ce Traité que Rodolphe Seigneur de Stralinguen lui fit hommage dans l'Eglife de cette Ville: fa mort arrivee dans le Chârean de Chillon dans le Pays de Vaud le 7. Juin 1268. fit paffer la Couronne de Savoye a Philippe fon frere, parce qu'il ne laiffa d'Agnes de Foucigny qu'une fille nommée Beatrix, laquelle epoufa en premiéres nôces Guy Dauphin de Viennois, & en fecondes Gafton Vicomte de Béarn. Philippe fit d'abord la guerre à Guy Dauphin fon neveu, mais elle fut terminée par la mediation de Marguerite Reine de France; les Bernois le reconnurent pour leur Protecteur, & enfuite pour Seigneur Souverain par Acte du 8. Septembre 1268. lui remettant les Péages, la Monnoye, & la Juftice de la Ville pour en jouir avec la meme autorité que les Empereurs & les Rois des Romains avoient accoutume d'y avoir. Il fit lever le Siege de Neuchatel a Rodolphe Comte d'Asbourg, & apres cette expedition la Ville de Nyon fe donna à lui. Il mourut au Château de Rouffillon en Bugey le 17. Novembre 1285. & choifit pour fon Succeffeur Amé de Savoye fon neveu Seigneur de Breffe, & de Bauge fecond fils de Thomas de Savoye Comte de Flandre, & de Béatrix de Fiefque qu'il avoit époufée en fecondes nôces. Ce Prince, qu'un furnomma le *Grand* à caufe de fa valeur, acheta la Seigneurie de Revermond de Robert Duc de Bourgogne. Il affifta ceux de Fribourg contre les Bernois. L'Empereur Henri VII. le créa en 1310. lui & fes fucceffeurs Prince de l'Empire en reconnoiffance d'avoir beaucoup contribué à fon Election, & deux ans aprés la Ville d'Yvree le reconnut pour fon Souverain par la négociation d'Albert de Gonzague qui en étoit Eveque; il fut Arbitre des differends des Rois de France & d'Angleterre, & cimenta cette Paix par le mariage de Marguerite de France Sœur de Philippe le Bel avec Henri d'Angleterre. Il mourut à Avignon le 16. Octobre 1323., laiffant de Sibile de Baugé, fille de Guy Sire de Baugé & de Breffe, qu'il avoit epoufée en premieres nôces Edouard furnommé le *Libéral*, dont le regne ne fut que de fix ans; on l'accufe d'avoir fait un notable prejudice à fa Maifon en donnant la Liberte à ceux de Berne qu'il affranchit de la Souveraineté des Comtes de Savoye. Comme il n'eut qu'une fille nommée Jeanne, de Blanche de Bourgogne, fille aînée de Robert II. Duc de Bourgogne, Aymon fon frere lui fucceda. Sa Niece qui étoit mariée avec Jean III. Duc de Bretagne voulut lui difputer la Couronne; mais elle en fut declaree inhabile par les trois Etats du Pays; enfuite elle céda à fon oncle tous fes droits, & pretentions moyennant fix mille Livres de Rente, par un Traité conclu à Vincennes le 22. Novembre 1329.; mais ce Traite n'ayant point été executé, elle en fit donation par fon Teftament à Philippe de Valois d'Orléans fon Coufin, qui s'en accommoda avec le Comte Verd pour deux mille Livres de rente à prendre fur le Trefor, & fur les Châteaux de Vinceftre & de Milly, par Tranfaction paffée a Chambery le 25. Février 1346. Aymon fut un Prince fort fage, aimant la juftice, & ne s'appliquant qu'a maintenir la paix dans fes Etats. Il eut de grands differends avec le Dauphin de Viennois: comme leurs forces etoient presque égales, cette égalité entretenoit leur jaloufie, & les animoit fur la moindre brouillerie l'un contre l'autre; il epoufa Yoland de Montferrat fille de Theodore Paléologue Marquis de Montferrat, & il fut ftipulé dans le Contrat que fi Theodore ou fes defcendans venoient à mourir fans mâles, Yoland ou fes Succeffeurs hériteroient du Montferrat, à la charge de payer aux filles leur dot en argent. Aymon mourut au Chateau de Montmelian, le 24. Juin 1343. & inftitua fon héritier universel Ame VI. fon fils aîne, fi connu fous le nom du Comte Verd. Comme il n'avoit que dix ans, il demeura fous la Tutelle de Louis de Savoye Seigneur de Vaud fon oncle, & d'Amé Comte de Genéve fon coufin: il prit fouvent les armes

mes contre Humbert dernier Dauphin de Viennois, croiant par-là obliger ce Prince foible & timide à le faire son heritier; mais il s'abusa, & il fut supplanté par le Roi Philippe de Valois dont il redouta la puissance. Catherine de Savoye Comtesse de Namur lui vendit l'an 1359. [a] la Baronnie de Vaud, & les Terres qu'elle possedoit dans le Bugey & le Valromey pour soixante mille florins, à condition qu'elles demeureroient unies inseparablement à la Savoye; l'Empereur Charles IV. lui céda tous les droits de l'Empire sur le Marquisat de Saluces, ce qui fut le levain d'une mesintelligence continuelle entre les Comtes de Savoye & les Marquis de Saluces, ceux-ci ne pretendant qu'etre Vassaux des Dauphins de Viennois. Louïs Duc d'Anjou se départit en sa faveur l'an 1387. [b] de toutes les prétentions que les Comtes de Provence ses prédécesseurs pouvoient avoir sur le Comté de Piémont; la Ville de Cony se donna à lui l'an 1382. & presque dans ce meme tems le Pape Clément VII. [c] lui fit donation du Château de Dian en récompense des services qu'il avoit rendus au S. Siége; il mourut de la peste l'année d'aprés au Château de S. Etienne Diocése de Bitonto au Royaume de Naples, soutenant le parti de Louïs d'Anjou adopté par la Reine Jeanne, contre Charles de Duras que le Pape Urbain VI. avoit couronné Roi de Naples. Il institua l'Ordre du Collier qui a depuis été appellé l'Ordre de l'Annonciade, & il établit par son Testament du 27. Février 1383. le droit de Primogéniture dans sa Maison; il avoit épousé Bonne de Bourbon fille de Pierre Duc de Bourbon, & d'Isabelle de Valois, dont il eut Amé VII. surnommé le *Rouge* qui fut un des plus sages, & des plus vaillans Princes de son Siecle; il soutint avec beaucoup de vigueur les droits de son Domaine contre le Marquis de Saluces, & le Seigneur de Beaujeu. Il fit la guerre aux Valaisans pour les interêts d'Edouard de Savoye son parent Evêque de Sion: ceux des Comtés de Nice & de Vintimille pressés par les Partisans de la Maison d'Anjou, & ne pouvant être secourus par Ladislas fils de Charles de Duras, se soumirent à lui l'an 1388. [d] ce que firent à leur exemple ceux de Barcelonnette, & des Vallées voisines; il en reçut le serment de fidélité [e], aprés quoi la Souveraineté lui fut confirmée par deux Déclarations, l'une du 2. Août 1388. & l'autre du 28. Septembre de la meme année; il se tua d'une chûte de Cheval en poursuivant un Sanglier aux environs de Ripaille le 1. Novembre 1391. Amé VIII. n'avoit que huit ans quand son pere mourut, la Régence fut disputée entre Bonne de Berri sa Mere, & Bonne de Bourbon son Ayeule; mais celle-ci l'emporta & eut l'administration des Etats de Savoye jusques en l'année 1398. qu'Amé devenu majeur s'en chargea lui-meme. Odon de Villars Comte de Geneve lui remit le Comté de Genève [f] avec tous les droits que les Comtes de Genève avoient dans le Dauphiné, le Viennois & le Graisivodan; & le Price lui donna en récompense quarante-cinq mille francs d'or, avec la Seigneurie de Châteauneuf en Valromey. Il envoya du secours au Duc de Bourgogne contre les Liegeois qui avoient chassé Jean de Baviere leur Evêque, & ensuite il eut quelques differends avec Louïs Duc de Bourbon pour les hommages de la Seigneurie de Dombes; & aprés que cette affaire eut été terminée, il vint à Paris l'an 1410. à la priere du Roi qui lui donna la Vicomté de Maulévrier. Etant de retour dans ses Etats il accompagna l'Empereur Sigismond en Italie, auquel il fit de si grands honneurs que Sigismond en reconnoissance érigea le Comte de Savoye en Duché par ses Lettres Patentes datees de Chambery le 19. Fevrier 1416. Il fit la guerre aux Valaisans en faveur des Barons de Rarons qui étoient autrefois les plus puissans Seigneurs du Haut Valais: il acquit le Mondovi ancienne dépendance du Montferrat, comme Successeur présomptif d'Amé de Savoye Prince d'Achaye, & de Louïs de la Morée son frere; & aprés la mort de celui ci qui arriva l'an 1418. il hérita du Comte de Piémont. Yoland d'Arragon mere & Tutrice de Louïs III. Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, lui céda tous les droits que son fils pouvoit avoir sur le Comté de Nice, & sur la Principauté de Barcelonnette, & il lui quitta en échange la somme de cent soixante mille francs d'or, avec les interêts, que le Comte Verd avoit dépensée en Sicile, & dans la Pouille, au secours de Louïs I. Roi de Naples & Comte de Provence [g]. Louïs de Poitiers Comte de Valentinois, & de Diois l'appella à sa succession par son Testament, si Charles Dauphin de Viennois qu'il avoit institué son héritier, n'en exécutoit pas toutes les conditions; comme il arriva par le Traité d'accommodement que le Dauphin fit avec Louïs de Poitiers Seigneur de S. Valier contre la volonté du Testateur, ce qui obligea le Duc de Savoye d'en prendre possession par des Députés qu'il y envoya le 24. Août 1422. Louïs de Chalons Prince d'Orange lui intenta procès pour le Comté de Genève qu'il pretendoit lui devoir appartenir du Chef de Jeanne de Genève son Ayeule maternelle; mais il en fut débouté par Arret de l'Empereur Sigismond, rendu à Bâle le 29. Mai 1424. Ce Prince ayant ensuite renoncé à ses Etats sans qu'on ait pu découvrir la véritable raison, se retira à Ripaille sur le Lac de Genéve, & quelque tems aprés il fut élu Pape par le Concile de Bale, & prit le nom de Felix V.

Comme l'Eglise étoit déchirée par le Schisme, & qu'on ne pouvoit le faire cesser qu'en procédant à une Election Canonique, il consentit à sa déposition & conserva le titre de Cardinal avec la prerogative de porter les ornemens Pontificaux; il mourut à Geneve le 7. Janvier 1451. Il eut de Marie de Bourgogne fille de Philippe le *Hardi*, & de Marguerite Comtesse de Flandre, Amé & Louïs: le premier etant mort le 2. Août 1431. Louis

[a] Contrat du mois de Juillet.

[b] Lettres Patentes du 19. Février.

[c] Acte du 10. Avril.

[d] Par Acte du mois de Février. 1388.

[e] Par Acte du mois de Mai.

[f] Par Acte du 5. Août 1401.

[g] Ce Traité fut fait à Chambery le 5. Octobre 1419.

son fils puîné lui succéda. Il termina les différends qu'il avoit avec le Duc de Bourbon au sujet des Fiefs de la Seigneurie de Dombes, il fit ensuite une Ligue avec le Duc de Bourgogne, & s'accommoda avec le Dauphin touchant ses prétentions sur les Comtés de Valentinois, & de Diois: le Traite fut conclu à Bayonne le 3. Avril 1445. & en récompense Louïs Dauphin de Viennois lui céda la Seigneurie directe & l'hommage du Foucigny; le Roi Charles VII. ratifia ce Traité à Chinon, & le confirma par un autre Traité qui fut conclu à Genève le 1. Mai 1446. [a] Après cet accord le Duc de Savoye, convaincu que les partages ruïnent ordinairement les Maisons des Princes, déclara le Domaine de Savoye inaliénable; George & Charles Marquis de Carreto lui firent donation [b] des Seigneuries & Châteaux de Zucarello, Bardinet, Château-Blanc, & Stevalet, & quelque tems après ceux de Fribourg abandonnés par Albert Duc d'Autriche, & craignant d'être attaqués par ceux de Beroe, le reconnurent pour leur Souverain [c] à condition qu'il conserveroit leurs Privilèges. Comme il avoit beaucoup contribué au mariage de Charlotte de Savoye sa sœur avec le Dauphin qui l'avoit fait sans le consentement du Roi, Charles VII. lui déclara la guerre l'an 1452. neanmoins elle fut terminée sur la fin de l'année, & par le Traité de Paix, ce Prince s'obligea de servir le Roi avec quatre cens Lances à ses dépens, envers tous, excepté le Pape & l'Empereur. La nécessité où il étoit alors d'avoir de l'argent, l'obligea de vendre la Baronnie de Gex à Jean d'Orléans Comte de Dunois & de Longueville, à faculté de rachat; il mourut à Lyon le 29. Janvier 1465. laissant d'Anne fille de Janus Roi de Cypre, & de Charlotte de Bourbon, Amé IX. surnommé le *Bienheureux*. Ce Prince se déclara pour le Roi Louïs XI. contre le Duc de Bourgogne, & lui envoya des Troupes; mais une longue & fâcheuse maladie l'ayant rendu incapable du Gouvernement, les Etats du Pays déférérent la Regence à la Duchesse Yoland. Les Princes de Savoye outrés de ce qu'elle l'avoit emporté sur eux, levérent des Troupes, & voulurent soutenir leurs droits par les armes: le Comte de Genève surprit Montmelian, & se saisit du Duc Amé qu'il fit conduire à Chambery; mais Louïs XI. ayant envoyé une Armée au secours de la Duchesse sa sœur, il se tint une Conférence à la Perouse où la querelle fut appaisée; après quoi le Duc de Savoye passa les Monts, & vint à Verceil où il mourut la veille de Pâques de l'année 1472. Philibert I. qu'il eut d'Yoland de France fut son successeur: le Regne de ce Prince fut déchiré par des Guerres Civiles qui faillirent à ruïner la Savoye. Comme il n'avoit que six ans quand son pere mourut, les Comtes de Romont, & de Bresse, & l'Evéque de Genève ses Oncles, ne purent supporter que la Duchesse leur eût été de nouveau preferée pour la Régence: ils se saisirent de ce Prince & contraignirent sa mere de se retirer en Dauphiné: Louïs XI. Médiateur de ce différend pacifia les troubles à condition que la Duchesse demeureroit Régente, mais elle ne fut pas long-tems paisible dans le Gouvernement; le Duc de Bourgogne la fit enlever, & la retint prisonniere dans le Château de Rouvre; cette violence obligea les Etats de Savoye à se mettre sous la protection du Roi, il donna le Gouvernement des Pays deçà les Monts à l'Eveque de Genève, & celui de Piémont au Comte de Bresse; on lui remit la garde de Chambery, & de Montmelian, & il prit soin des jeunes Princes qu'il fit venir en France. Pendant ce tems-là, la Duchesse se sauva de sa prison, & après avoir visité le Roi à Tours, elle retourna dans ses Etats, où elle mourut l'an 1478. sa mort excita de nouveaux troubles, parce que le Prince n'étoit pas encore Majeur. Le Roi choisit douze personnes pour composer le Conseil d'Etat, & pour prendre connoissance de toutes les affaires; & il donna le Gouvernement de la Savoye, & du Piémont au Comte de la Chambre. Philibert ne survéquit pas long-tems à sa Majorité; il se laissa si fort emporter, à Lyon où il étoit venu saluer Louïs XI. au plaisir de courre la Bague & des Tournois, qu'il en mourut d'une fiévre maligne le 22. Avril 1482. âgé seulement de dix-sept ans, sans laisser des enfans de Blanche-Marie Sforce fille de Galéas-Marie Sforce, & de Bonne de Savoye.

Charles I. son frere regna après lui, son regne fut court, mais glorieux par les avantages qu'il remporta sur ses Ennemis, & particuliérement sur le Marquis de Saluces, qu'il chassa de ses Etats. Il prit la qualité de Roi de Cypre, en qualité d'héritier présomptif de Charlotte de Lusignan Reine de Cypre, il mourut à Pignerol le 13. Mars 1489. à la vingt & unieme année de son âge, laissant de Blanche de Montferrat Charles II. qui demeura sous la Tutelle de sa mere malgré les prétentions des Comtes de Genève & de Bresse. Ce Prince étant mort le 16. Avril 1496. Philippe de Savoye, Comte de Bresse son grand oncle, lui succéda; mais il ne regna qu'un an. Philibert II. dit le *Beau*, qu'il avoit eu de Marguerite de Bourbon, fille de Charles Duc de Bourbon & d'Agnés de Bourgogne sa premiére femme, lui succéda l'an 1497. Il assista l'Empereur Maximilien contre les Florentins, & se ligua avec Louïs XII. pour le recouvrement du Duché de Milan; il le reçut à Turin, avec une magnificence extraordinaire, & ensuite il alla à Rome pour conférer avec le Pape Alexandre VI. sur la Croisade qu'il lui avoit proposée: l'Empereur Maximilien lui donna l'hommage des Comtés de Radicata & de Coconat par ses Lettres Patentes datées d'Anvers le 1. Avril 1503. pour en jouïr avec les mêmes Droits que faisoient les Empereurs; & par d'autres Lettres du 15. Octobre de la même année, il lui quitta tous les Droits Impériaux sur les Terres que le Duc de Bourbon possédoit entre les

[a] Cette Déclaration fut faite à Genève le 22. Avril 1445.

[b] L'Acte de cette donation est du 11. Mars 1448.

[c] Cette reconnoissance se fit le 10. Juin 1450.

les Riviéres de Saone & d'Ains, avec les hommages & la Jurisdiction temporelle sur les Villes & Diocéses de Sion, de Lausane, de Genève, d'Aoûte, d'Yvree, de Turin, de Maurienne, de Tarantaise, de Verceil, & de Mondovy, & sur tout ce qui dependoit de ceux de Lyon, de Mâcon, & de Grenoble dans ses Etats, conformément à la concession que l'Empereur Charles IV. en avoit faite au Comte Verd. Ce Prince mourut au Pont d'Ains le 10. Septembre 1504. sans avoir de postérité d'Yoland de Savoye fille de Charles I. Duc de Savoye & de Blanche de Montferrat, ni de Marguerite d'Autriche fille de l'Empereur Maximilien, & de Marie de Bourgogne qu'il épousa en secondes nôces.

Charles III. son frere dit le *Bon* fut son Successeur, son regne fut long, penible & malheureux; & il eut le déplaisir de voir son Pays devenir le Théâtre de la Guerre entre François I. & Charles-Quint. Il suivit d'abord le parti de la France avec beaucoup de fermeté; mais les prospérites de Charles-Quint l'ayant ébloui, il se déclara pour la Maison d'Autriche, ce qui obligea le Roi de lui faire la guerre, qui fut terminée par l'entremise des Suisses avec lesquels ce Prince s'étoit allié par le Traité conclu à Bade au mois de Mai 1512. Il assista au Couronnement de Charles-Quint qui donna à Beatrix de Portugal que Charles avoit épousée, le Comté d'Ast, pour elle & pour ses Descendans; & par d'autres Lettres datées de Maline le 20. Novembre 1531. il lui donna la Souveraineté & le Vicariat de l'Empire sur ce Comté & sur le Marquisat de Ceve; il attaqua ensuite ceux de Genève, qui s'étoient soustraits de son obéissance. Ce fut la raison pour laquelle ceux de Berne lui déclarérent la guerre l'an 1536. prétendant qu'il avoit contrevenu au Traité d'Alliance, en insultant leurs Alliés & Combourgeois: ils s'emparérent du Pays de Vaud, ils chassérent l'Evéque de Lausane de la Ville, & se rendirent maîtres du Pays de Gex, du Genevois, & du Chablais jusques à la Riviére de Dranse, & en même tems les Valaisans envahirent le reste du Chablais, & ceux de Fribourg se saisirent du Comté de Romont. Il étoit impossible au Duc de Savoye de s'oppofer à ces conquêtes, François I. dont il avoit lâchement abandonné les interêts contre la Foi des Traités, & dans un tems qu'il paroissoit le plus attaché à son alliance, l'avoit attaqué avec des forces considérables, & l'avoit dépouillé de tous ses Etats, la restitution en fut stipulée par le Traité de Crepy en Laonnois qui fut conclu entre le Roi & l'Empereur le 15. Octobre 1544. mais quelques difficultés l'ayant empechée, ce Prince en mourut de regret à Verceil le 16. Septembre 1553. avec les sentimens d'un véritable repentir touchant sa mauvaise conduite envers le Roi, & convaincu qu'il méritoit le traitement qu'il s'etoit attiré en manquant à sa parole, laquelle doit être inviolable entre les Souverains. Le Roi lui avoit fait proposer l'an 1539. de lui céder le Comté de Nice avec ses appartenances & ses dépendances, & qu'il lui donneroit en échange vingt mille ecus de rente dans quelque endroit du Royaume qu'il voudroit choisir, pourvû qu'en meme tems il lui remît en dépot Turin, Moncalier, Pignerol & Savillon, jusques à ce qu'il eût fait la Paix avec l'Empereur: cette proposition fut fort examinée dans son Conseil; la plûpart de ses Ministres lui conseilloient d'accepter cette offre sur le danger qu'il y avoit à s'y opposer, d'autant qu'il avoit offert à l'Empereur de lui céder tous les Pays qu'il possédoit deçà les Monts, depuis Nice jusques à Valais, en échange d'autres Terres dans la Lombardie; il fut d'un sentiment contraire gagné par les Pensionnaires d'Espagne qui en le piquant d'honneur le jettérent dans l'embarras dont il ne put plus se tirer.

Emanuel Philibert qu'il avoit eu de Beatrix de Portugal commandoit l'Armée de l'Empereur en Flandre, lors qu'il apprit la nouvelle de la mort de son pere; comme il ne succédoit alors qu'aux titres de ses Ancêtres, il conserva le Commandement de l'Armée & remporta sur le Connétable de Montmorency la célébre Victoire de S. Quentin; il fut rétabli dans ses Etats par le Traité du Câteau-Cambresis, & pour profiter de la méchante Politique de son pere, il épousa Marguerite de France sœur du Roi Henri II. & s'attacha fortement à ses interêts, comme le plus sûr moyen de regner tranquillement, & de se mettre à couvert des insultes de ses ennemis. Ses premiers soins aprés son rétablissement furent de corriger les abus, qui s'étoient glissés dans l'administration de la Justice, ensuite il envoya ses Députes à Lyon où les Ambassadeurs du Roi devoient se trouver pour éclaircir avec eux les Droits qu'il avoit sur la Savoye; mais cette Assemblée se sépara sans rien conclure, & le Roi lui fit rendre les Villes de Turin, Quiers, Chivas, & Villeneuve d'Ast; les Bernois lui rendirent en exécution du Traité de Lausane du 30. Octobre 1564. le Pays de Gex, & tout ce qu'ils tenoient aux Bailliages de Chablais, de Ternier & de Gaillard, mais ils retinrent le Pays de Vaud; les Valaisans relâcherent aussi par le Traité du 4. Août 1569. tout ce qui est au deçà de la Riviére de Morges, jusqu'à la Riviére de Dranse, mais ceux de Fribourg s'opiniâtrérent à garder le Comté de Romont. Il échangea l'an 1575. avec Renee de Savoye Comtesse de Tendes, veuve de Jacques Marquis d'Ursé, le Comté de Baugé dans la Bresse, & la Seigneurie de Rivoles en Piemont, pour les Seigneuries de Marro & de Prelle, & tout ce qu'elle possédoit à Oneille, Vintimille, Pornaix & Carpas, de la Succession d'Honoré de Savoye Comte de Tende son frere; Besse Ferrero Marquis de Masseran lui ceda par le Traité du mois de Décembre 1576. les Seigneuries de S. Balarin, Lombardore, Montanara & Falet avec le Droit de Patronage de l'Abbaye de S. Benigne, & il

lui donna en échange le Marquisat de Crevecœur. Il renouvella l'alliance avec les Cantons Catholiques en 1577. & il acquit en 1579. d'Henriette de Savoye Marquise de Villars les droits qu'elle avoit sur le Comté de Tende & sur Oneille, Vintimilie, Marro & Prelie; à quoi il est bon d'ajouter que Jérome Doria lui avoit deja remis la Seigneurie d'Oneille avec toutes ses dépendances, pour les Seigneuries de Ciriez & de Cavallimours qu'il lui donna à la reserve de l'hommage, & de la Souveraineté.

Charles Emanuel qu'il eut de Marguerite de France lui succéda l'an 1580. Il fut un des plus grands Princes de son tems, habile dans le Cabinet, savant dans le Metier de la guerre, & connoissant parfaitement bien ses interets; les Electeurs se déclarérent en sa faveur pour le Vicariat de l'Empire, & il fut décidé qu'il précéderoit tous les Princes d'Italie à la Cour de l'Empereur, & par-tout ailleurs. Il se saisit du Marquisat de Saluces durant les Guerres Civiles de France l'an 1588. & profitant des troubles du Royaume apres la mort d'Henri III. il entra en Provence dont il conquit la plus grande partie; mais les affaires ayant changé de face pendant le Voyage qu'il fit en Espagne par la valeur de Lesdiguiéres & par l'adresse de la Comtesse de Sault, il fut contraint à son retour de se retirer dans ses Etats. Henri IV. aprés son avénement à la Couronne, lui demanda la restitution du Marquisat de Saluces, & le menaça s'il ne le faisoit de lui declarer la guerre, il se fit diverses propositions de part & d'autre: le Duc de Savoye n'oublia rien de tout ce que la plus fine Politique peut mettre en usage pour éviter cette restitution; mais le Roi plus habile que lui l'y contraignit, & par le Traité qui fut conclu à Lyon par la médiation du Cardinal Aldobrandin Légat du Pape, il céda au Roi la Bresse, le Bugey, le Valromey, le Pays de Gex, & par cet echange il conserva le Marquisat de Saluces.

Aprés l'exécution de ce Traité, le Duc de Savoye forma une entreprise sur Geneve, mais soit quelle eût éte mal concertée, ou mal conduite, elle ne réussit pas mieux que celle qu'il tenta quelque tems aprés sur le Royaume de Cypre. Ce fut alors que pour satisfaire son ambition & pour dissiper les soupçons que le Roi avoit de son attachement pour la Maison d'Autriche, il lui fit representer que la conjoncture étoit favorable pour se rendre maître du Milanez, tant par la nécessité où les Espagnols étoient réduits, que par le peu de Troupes qu'il y avoit dans les principales Places de ce Pays, & par les dispositions qu'il y avoit parmi le Peuple à secouer le joug de leur Domination. Il est certain que cette affaire entra dans les vastes projets qu'Henri IV. avoit formés contre la Maison d'Autriche; mais sa mort renversa tous ses desseins, & le Duc de Savoye ne songea plus qu'à se prévaloir de la mort du Duc de Mantoue, pour s'emparer du Montferrat sur lequel il avoit de grandes prétentions. Il déclara la guerre au Cardinal de Mantoue pour qui le Roi se declara; mais comme le secours qu'on lui avoit promis, étoit encore incertain, ce Prince se mit sous la protection des Espagnols qui envoyerent des Troupes dans le Montferrat, ce qui détermina le Duc de Savoye de consentir au Traité de Paix qui fut conclu à Milan. Comme il ne fut pas executé de bonne foi de la part du Duc de Mantoue, & que les Espagnols au lieu d'evacuer le Montferrat mettoient des Garnisons dans les Places, il négocia une Alliance avec la France qui promit de joindre ses Troupes aux siennes, si les Espagnols refusoient d'accepter la Paix qui venoit d'etre arrêtée par l'entremise de ses Ambassadeurs & de ceux d'Angleterre & de Venise. Ce Traité fut conclu à Ast; mais il survint de si grandes difficultes touchant l'exécution, que la guerre se ralluma de part & d'autre; le Roi se declara pour le Duc de Savoye aprés la prise de Verceil qui decouvrit assez les intentions des Espagnols. Le Marechal de Lesdiguiéres commanda l'Armée qui passa les Monts; mais pendant ce tems-là, ce qui fut arreté à la Cour de France par le Nonce du Pape, & par les Ambassadeurs de Venise, ayant été ratifié par le Roi d'Espagne, il y eut une Conférence à Pavie, aprés laquelle le Duc de Savoye accepta le Traité d'Ast, & ce fut en exécution de ce Traité qu'il licencia la plus grande partie de ses Troupes, aprés quoi le Prince de Piémont épousa Madame Chistine sœur du Roi.

Ce mariage ne fut qu'un effet de sa Politique, quelque attachement qu'il marquât pour la France, il avoit de grandes vûes qu'il ne pouvoit faire réussir que par son appui, c'est ce qui l'obligeoit de soutenir les dehors d'une véritable & sincère correspondance; mais dans le fond il n'étoit attaché qu'à ses interets qui seuls le faisoient mouvoir; c'est ce qui parut dans la guerre qu'il fit au Duc de Mantoue. Car dés que ce Prince eut recherché la protection du Roi, il se ligua avec les Espagnols; cet engagement obligea de faire entrer des Troupes dans ses Etats, les barricades de Suse furent forcées malgré toutes ses précautions, & il fut contraint de signer le Traité de même nom qui fut arrêté le 11. Mars 1629. par lequel il accorda non-seulement le passage pour les Troupes, mais encore il promit de fournir abondamment à leur subsistance & de ravitailler Casal. Comme il n'avoit pas moins d'éloignement pour l'execution de ce Traité, que les Espagnols d'interet à l'empecher, il manqua à la plûpart des Articles; le Cardinal de Richelieu s'avança à la tête de l'Armée, il voulut amuser ce grand homme en temporisant dans l'espérance de gagner par ce retardement, il tint la meme conduite avec les Espagnols; mais en croiant se rendre necessaire aux deux Partis, il se rendit également suspect à l'un & à l'autre, & il se vit à la veille de perdre tous ses Etats. & de se perdre lui-même. Le Cardinal de Richelieu

chelieu qui avoit pénétré dans son dessein, lui faisoit donner le change par des Negociations, & dans le tems qu'il l'amusoit sur de vains prétextes, il voulut le faire enlever à Rivoles, ce qui seroit arrivé, si celui qui en etoit chargé, & à qui il en coûta cher depuis, n'en eût fait avertir ce Prince qui de rage de s'être abusé & d'avoir couru un si grand risque se declara entiérement pour la Maison d'Autriche, à laquelle il tenoit naturellement; le Roi se rendit maître de la Savoye, le Prince de Piemont fut défait à Veillane par le Maréchal de Montmorency, & le Duc de Savoye qui s'attendoit à la victoire, conçut un si grand déplaisir de cette défaite, qu'il en mourut à Savillan le 26. Juillet 1630. laissant de Catherine Michelle Infante d'Espagne, Victor Amédée Prince de Piémont, Maurice Cardinal de Savoye, & Thomas François Prince de Carignan.

Victor Amédée hérita de toutes les vertus de son pere, & répara par sa prudence le mauvais état où étoient ses affaires à son avénement à la Couronne: le Cardinal Mazarin qui n'étoit alors que Ministre du Pape, proposa une Trêve qui fut acceptée de part & d'autre, mais le tems en étant expiré, l'Armée Françoise marcha au secours de Casal, & comme elle arrivoit à Canet on reçut la Nouvelle du Traité de Paix conclu à Ratisbonne; les Espagnols refuserent de signer, & le Maréchal de Schomberg ne promit de l'exécuter qu'en ce qui concernoit le Duc de Savoye, il s'avança au delà du Torrent de la Gattola, & y mit l'Armée en bataille; les Espagnols étoient dans leurs retranchemens, résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité, le Canon commençoit à tirer, & l'Avant-Garde Françoise se disposoit à l'attaque des Lignes, lorsque Mazarin s'avançant vers le Camp, cria que la Paix étoit faite; les Généraux consentirent à une suspension, & ensuite le Maréchal de Toiras, & le Sr. de Servient se rendirent à Querasque où le Baron Galas se trouva de la part de l'Empereur, le Président Benzo pour le Duc de Savoye, & le Chancelier Guiscardi pour celui de Mantoue. Le Traité fut signé le 6. Avril 1631. par la Médiation de Pancirole, & de Mazarin Ministres de S. S. & on convint que les dix-huit mille Ecus de revenu que le Duc de Savoye devoit avoir dans le Montferrat avec la Ville de Trin seroient réduits à quinze mille: que sur ce revenu, il payeroit à l'acquit du Duc de Mantoue, à l'Infante Marguerite Duchesse Douairière de Mantoue sa sœur cent mille Ecus pour sa dot, augment, Bagues, & autres prétentions, & que pour sûreté du payement il lui remettroit trois Terres proches de Casal, savoir la Motte, les Rives, & Constanzano de trois mille Ecus d'or de revenu, qu'il pourroit racheter, & dont il conserveroit la Souveraineté: & que le Droit de Patronage de l'Abbaye de Lucedio avec la Souveraineté des Terres, & dépendances enclavées dans celles qu'on lui donnoit, appartiendroit au Duc de Mantoue, & à ses Successeurs, Ducs de Montferrat; l'exécution en fut faite le même jour, & il fut ratifié le 26. du même mois par le Duc de Savoye. Comme il restoit encore quelques difficultez touchant l'évacuation des Places, il fut stipulé par un second Traité du 30. du même Mois que le Roi feroit rendre au Duc de Savoye le 4. Juin les Villes & Châteaux de Saluces, Ville-Franche, & Vigon, avec toutes celles qu'il avoit delà les Monts, à la reserve de Suse, Pignerol, Briqueras, & Veillanc; pour ce qui regardoit l'Article secret du premier Traité, dont les Espagnols avoient conçu de l'ombrage, il fut expliqué par un nouveau Traité du 19. Juin d'une maniére qui dissipa tous leurs soupçons, & le Duc de Feria Gouverneur du Milanez en jura l'observation au nom du Roi d'Espagne, ce qu'il confirma par sa Déclaration datée de Pavie du 28. Juin.

Cependant quelques ménagemens que le Duc de Savoye gardât avec les Espagnols, ils avoient eu quelque vent de l'affaire de Pignerol, & quelques protestations qu'il leur fit faire pour les guérir, ils croioient que cette Place n'étoit plus en son pouvoir. Pour mieux entendre cette affaire, il faut observer que le Roi étoit persuadé que les Espagnols seroient toujours les Maitres en Italie tant qu'il ne contrebalanceroit pas leur Puissance par le moyen d'une Place, qui lui facilitant l'entrée au delà des Alpes, lui donnât le moyen de pouvoir secourir les Princes que la Maison d'Autriche voudroit opprimer. Cette maxime avoit été negligée par ses Predécesseurs: Henri IV. en avoit reconnu l'importance, & c'étoit la plus forte raison qui lui faisoit souhaiter avec tant d'empressement la restitution du Marquisat de Saluces: Louis XIII. pour réparer cette faute, & pour s'opposer avec plus de facilité aux Conquêtes que les Espagnols méditoient de faire en Italie, & particuliérement celle du Montferrat qui leur ouvroit en même tems le passage de la Mer du côté de Final & celui des Alpes, fit demander Pignerol au Duc de Savoye: ce Prince témoigna d'abord de la repugnance, dans la crainte de se rendre les Espagnols irréconciliables & de ne pouvoir plus conserver la Neutralité, qui seule pouvoit le faire considérer par les deux Couronnes en tems de guerre; il fit naître des dificultés pour en éluder la Négociation, mais étant convaincu que l'intention du Roi ne regardoit que le bien de l'Italie, qu'il seroit le premier à en tirer de l'avantage, il lui remit cette Place par le Traité du 30. Mars 1630. avec Rive, Baudenasco, Biacosco Supérieur, Costa grande, le Finage de Pignerol, les Villages de l'Abbaye, le Valdelemie, le Village & Fort de la Perouse, Villars-les-Portes, le Grand & le Petit Diblon, leurs Finages, & autres Terres situées dans la Vallée de la Perouse qui sont sur la gauche, tirant de Pignerol à Pragela, & au delà de la Riviére de Chison, pour etre lesdits Lieux unis à perpétuité à la Couronne

ronne de France, & évalués à seize mille Ecus de rente; & en échange le Roi lui promit de faire entrer la Ville d'Albe & l'Albesan dans l'évacuation des Terres qu'on devoit lui délivrer dans le Montferrat, & de payer le surplus à raison de deux pour cent, dès que le Roi seroit en possession de Pignerol. Ce Traité demeura secret, & il fut résolu qu'on ne le publieroit qu'après la conclusion de la Paix: on proceda à l'exécution du Traité de Ratisbonne, & après que les Troupes Françoises furent entrees dans Casal à cause des nouvelles levées, que le Duc de Feria faisoit dans le Milanez, on témoigna quelque mécontentement de la conduite du Duc de Savoye, pour avoir un prétexte de lui demander, comme on fit, Pignerol par forme de depôt. Ce Prince s'en plaignit comme d'une contravention au Traité de Ratisbonne, & se contenta d'offrir le passage pour les Troupes du Roi, en cas que les Espagnols fissent de plus grands mouvemens: comme on le pressa plus fortement, & que le Duc de Feria lui répondit qu'il ne feroit pas en état de le secourir, s'il étoit attaqué, il remit au Roi cette Place pour six mois seulement par le Traité de Mirefleur du 19. Octobre 1631. mais après que le terme fut expiré, le Maréchal de Thoiras & le Sr. de Servient lui en ayant demandé la cession entiére, il répondit qu'il n'y consentiroit jamais; & pour mieux leurrer les Espagnols qui furent les dupes de cette négociation, il les fit pressentir sous-main de l'aider à l'empécher; leur impuissance parut le principal motif qui le determina à y donner les mains, le Traite fut signé le 5. Juillet 1632. mais ce ne fut proprement que la publication de celui du 30. Mars dont j'ai déja parlé.

Le Paix étant alors bien établie, ce Prince pour autoriser les Droits, qu'il avoit sur le Royaume de Cypre usurpe par les Venitiens sur ses Prédécesseurs, reprit la qualité & les Armes du Roi de Cypre, & fit fermer sa Couronne; on eut alors en France quelque ombrage de son entrevûe avec le Cardinal Infant à Ville-Franche, mais il fut bien-tôt dissipé quand on apprit les hostilités que Gaspard Toralto d'Arragon avoit commises dans le Piémont; cette affaire fut accommodée à Milan, où les Espagnols contre leur politique ordinaire, ayant reconnu qu'ils avoient tort, abandonnerent Rocaveran. Ce fut en ce tems-la que les Princes ses freres firent éclater leur mécontentement, & que sous ce pretexte ils s'engagérent dans la revolte par l'intrigue des Espagnols outrés de la cession de Pignerol: la Duchesse Douairiére de Mantoue se retira la premiere en Espagne, apres avoir táché de debaucher le Duc de Mantoue, trop reconnoissant pour oublier les services que la France lui avoit rendus; le Prince Cardinal quitta la protection de cette Couronne pour prendre celle de l'Empire, & le Prince Thomas renonçant à tous les avantages qu'il avoit en Savoye, se laissa aussi entraîner dans le parti des Espagnols. Le Duc de Savoye les priva de leurs Appanages, & entra dans la Ligue qui lui fut offerte par le Cardinal de Richelieu: il fut déclaré Capitaine Genéral des Armées d'Italie avec un pouvoir fort absolu: on fit passer les Monts à huit mille hommes de pié & à deux mille Chevaux sous la conduite du Maréchal de Crequy: l'Armée entra dans le Milanez, & la Cavalerie Espagnole fut défaite, & ensuite Valence assiegée: on porta la guerre dans les Etats du Duc de Modene, & presque en meme tems le Duc de Parme fit son Traité d'accommodement avec l'Espagne par l'entremise du Pape, & du Grand-Duc de Toscane; la victoire qu'on remporta à Montbaldon fut suivie de la mort du Duc de Savoye qu'une fiévre emporta à Verceil le 7. Octobre 1637. en la cinquantiéme année de son âge & en la 7. de son Regne. Il eut de Christine de France François-Hiacinthe, & Charles-Emanuel qui regnerent l'un après l'autre; le premier n'avoit que cinq ans quand son pere mourut. Il demeura sous la tutelle de sa Mere douee de toutes les grandes qualités qui peuvent rendre une Princesse recommandable; elle fut declarée Régente, & pour se faire un appui considérable contre ses ennemis, elle renouvella la Ligue offensive & défensive avec la France par le Traité du 3. Juin 1638. Les Espagnols se rendirent maîtres de Verceil, & peu de tems après le Duc mourut d'une violente fiévre au Valentin le 4. Octobre de la meme année.

Charles-Emmanuel son frere lui succéda, âgé seulement de trois ans, Madame Royale fut continuée dans la Régence, & se gouverna dans des tems très-difficiles avec une prudence admirable: elle rompit par sa conduite toutes les mesures que les Princes ses beaux freres avoient prises pour lui ôter la Régence: elle les obligea de mettre bas les armes, & de se départir de leurs prétentions: elle confirma l'Alliance entre la France & la Savoye par le Traité du Valentin du 3. Avril 1645. qui fut ratifié par le Roi le 24. de ce mois: trois ans après elle remit à son fils devenu majeur le Gouvernement de ses Etats dans un état bien plus florissant qu'elle ne l'avoit trouve: & pour eviter la nomination d'un Curateur qui étoit fort brigué par les Princes, elle fit établir un Conseil d'Etat qui résideroit toujours auprès de la personne du Duc pour l'instruire des affaires: elle fut pourvue du Gouvernement de Savoye, & le Prince Maurice eut la Lieutenance Générale du Comté de Nice; on continua la guerre avec les Espagnols laquelle fut terminee par le Traité des Pyrénées. Charles-Emmanuel étant declaré Régent se fit adorer de ses Sujets: il se maintint dans une parfaite intelligence avec la France, & tira des avantages considérables de cette sage conduite; il mourut l'an 1675. sans avoir eu des enfans de Magdelaine fille de Jean Baptiste Gaston Duc d'Orleans, mais il laissa sous la Tutelle de Marie Jean Baptiste fille de Charles-Emmanuel Duc de Nemours

Nemoura Victor Amedée II. qui nâquit l'an 1666. Cette Princesse donna une très-grande idée de sa sagesse & de son habilete dans les premiers momens de sa Régence; elle rendit ses Etats plus florissans qu'elle ne les avoit trouvés, & donnant toute son application aux interets de son fils & au bien de ses Sujets, elle eut la gloire de se conserver en Paix au milieu d'une longue Guerre, de se rendre agréable aux deux Couronnes, dont les interets sont si opposés, & de laisser à son fils des maximes d'une judicieuse & fine Politique; ce Prince épousa l'an 1684. Anne fille de Philippe de France Duc d'Orleans, Frere unique de Louis XIV. & d'Henriette Anne d'Angleterre, dont il éleve des Enfans.

Le Duc de Savoye gouverne ses Etats avec une autorité absolue: leur situation aux confins de la France & à l'entrée de l'Italie les rend considérables, lorsque le Prince se conduit selon ses véritables interêts: les Alpes leur servoient autrefois de rempart contre les insultes de leurs Voisins; mais depuis que le Roi est Maître de Pignerol, ces Montagnes ne sont plus inaccessibles. La Savoye est gardée par quatre Places, dont la meilleure est Montmelian: Nice assûre la communication avec la Mer Méditeranée; & vers la Lombardie il y a plusieurs bonnes Villes, la plûpart fortifiées, à opposer aux Espagnols qui n'ont souhaité d'avoir le Montferrat que pour envahir le Piémont qui est sans contredit un des plus beaux Pays de l'Italie. Cette disposition engage le Duc de Savoye à se gouverner avec beaucoup de prudence entre des Voisins si puissans: la Maison d'Autriche dont les vues sont toujours interessées, n'a voulu l'engager dans son parti que pour le perdre; car il est constant que toutes les fois que les Ducs de Savoye se sont déclarés contre la France, ils ont infiniment plus perdu qu'ils n'ont gagné avec l'Espagne facile à promettre, mais dure à exécuter. Cette vérité est confirmée par les malheurs qui arrivérent à Charles le Bon qui mourut de se voir dépouillé de ses Etats par la perte de la Bresse, du Bugey, du Valromey & du Pays de Gex qu'Henri IV. échangea avec Charles-Emmanuel, dont il avoit sujet de soupçonner la conduite; & par la cession de Pignerol qu'on exigea de Victor Amédée qui avoit paru malintentionné dans le tems qu'il n'étoit que Prince de Piémont. Les Espagnols ne sauroient citer aucun avantage que les Ducs de Savoye ayent tiré de leur Alliance: c'est uniquement par la protection de la France, qu'ils ont acquis la portion du Montferrat qui leur a été cédée par le Traité de Cherasque, quoiqu'ils ayent voulu s'en attribuer la gloire; & le choix de Philippe IV. qui les appelle par son Testament à sa succession au défaut du Prince Charles son fils & de l'Impératrice sa fille, n'a été qu'un leurre pour les tenir liés à ses interets, afin de pouvoir mieux conserver le Milanez, que les Rois d'Espagne regardent comme un des principaux fleurons de leur Couronne.

Ce Prince n'a ordinairement que peu de Troupes sur pié, il peut lever & entretenir huit à dix mille hommes en tems de guerre; le Maréchal en étoit autrefois le Commandant Général, & il avoit un pouvoir absolu sur les gens de guerre, sa Charge fut établie sous le Comte Verd, & ne fut d'abord qu'une simple Commission; Amé VIII. la rendit perpétuelle, & en régla les fonctions par son Ordonnance de l'an 1430. mais parce qu'elle donnoit un trop grand pouvoir à celui qui en étoit revêtu, Emmanuel Philibert la supprima l'an 1563. son revenu monte à cinq millions, & il est distingué en revenu de Savoye, & revenu de Piémont: il y a pour ce sujet deux Fermes Générales qui portent le nom, l'une du Pays deçà les Monts, & l'autre du Pays de là les Monts; la première est affermée deux millions, & l'autre trois, elles sont sous la direction de deux Généraux des Finances qui sont comptables aux Chambres des Comptes de Chambery & de Turin.

La Justice est administrée dans trois Sénats auxquels on appelle des Bailliages & autres Tribunaux inférieurs; le premier pour la Savoye, le second pour le Piemont, & le troisiéme pour le Comté de Nice & ses dépendances. Le premier qu'on nomme le Sénat de Savoye, a son Siege à Chambery, il est composé de quatre Présidens, de quinze Sénateurs sans compter l'Abbé de Hautecombe qui est Sénateur né, d'un Avocat Général, d'un Procureur Général, de deux Greffiers & de deux Secrétaires: il fut institué par Amé VIII. l'an 1430. le Chancelier en fut d'abord le Chef, & eut pour Adjoints des Conseillers qui étoient Nobles & des Collateraux qui étoient Jurisconsultes: ce Prince l'etablit en place du Conseil que le Comte Amé le Verd créa l'an 1355. pour juger souverainement tous les procès Civils & Criminels: il étoit composé de huit Clercs, & de seize Laïcs dont la moitié étoit Gentilhommes & l'autre Jurisconsultes; & avant cet établissement les Comtes de Savoye rendoient eux-mêmes la Justice à leurs Sujets, assistés des principaux Seigneurs de leur Cour. Louis I. Duc de Savoye ayant résolu de demeurer en Piémont, créa par son Ordonnance du 15. Mars 1459. un Conseil dans la Ville de Turin pour connoître en dernier ressort des affaires des Pays de là les Monts; ce Conseil prit ensuite le nom de Senat, & il est composé de quatre Presidens, de deux Chevaliers d'honneur, de dix-huit Sénateurs, d'un Avocat Général & d'un Procureur Général; le Duc Charles-Emmanuel erigea celui de Nice qui consiste en deux Presidens, six Senateurs, un Avocat Général & un Procureur General.

Outre ces deux Cours Souveraines il y a deux Chambres des Comptes & un Conseil des Finances; celle de Savoye fut instituée par le Comte Amé le Verd par ses Lettres Patentes du 7. Février 1351. il n'y eut d'abord qu'un Président, trois Maitres des Comptes, deux Greffiers & deux Clavaires; mais le Duc Charles le

Sa Bon

Bon tenant les Etats de Savoye à Moufstiers en Tarantaise l'augmenta de plusieurs Officiers par son Edit du 19. Septembre 1522. de forte qu'elle consiste présentement en trois Presidens de Robe Longue, trois Présidens des Finances, deux Chevaliers, seize Maîtres des Comptes, un Treforier Général, deux Grelliers, deux Clavaires & un Controlleur: Philibert-Emmanuel la déclara Souveraine & indépendante du Sénat de Chambery par un Edit donné à Mondovi le 6. Octobre 1630. & en meme tems il créa celle de Turin avec les mêmes prérogatives; elle consiste en quatre Présidens, deux Chevaliers, vingt-quatre Maitres des Comptes, quatre Avocats Patrimoniaux, cinq Procureurs Patrimoniaux, deux Greffiers & deux Clavaires.

Le Sur-Intendant des Finances préside au Conseil de ce nom, & ce n'est que par son ordre qu'il est convoqué; on y examine les Comptes de tous ceux qui manient les deniers du Prince, & on y traite de toutes les affaires qui concernent les Finances, il est composé du Sur-Intendant, des deux Premiers Présidens du Sénat & de la Chambre des Comptes, de deux Généraux des Finances, de deux Présidens des Finances, d'un Controlleur & d'un Secrétaire.

Comme le Duc de Savoye est Vassal de l'Empire, les Jurisconsultes ont voulu examiner pour quel Pays il en relevoit; les Allemands & quelques Italiens ont cru que c'etoit pour tous ses Etats, fondes sur deux titres, savoir les Investitures des Empereurs, & la qualité de Vicaire de l'Empire: ils prétendent que lorsque l'Empereur Sigismond érigea le Comté de Savoye en Duche & qu'il en investit Amé VIII. il comprit dans l'Investiture tous les Etats qu'il possédoit, & tous ceux qu'il pourroit acquerir, & que la même clause a toujours été inférée dans les Investitures qui ont été données par les Empereurs aux Ducs de Savoye; cette raison feroit invincible si la Savoye pouvoit etre censée du Corps de l'Empire, & qu'on pût prouver qu'elle en a relevé autrefois. Il est constant qu'elle se gouverne aujourd'hui par des Loix particuliéres, qui n'ont aucun rapport avec les Constitutions Germaniques, & qu'il n'y a point d'appel des Arrets du Parlement de Chambery à la Chambre de Spire à laquelle ressortissent toutes les Justices de l'Empire; il est encore très-certain qu'elle n'y a point été soumise dans les Siécles passés, puisque originairement elle faisoit partie du Royaume de Bourgogne, & qu'ensuite elle a été possédée comme une Souveraineté indépendante par des Seigneurs particuliers. On pourra peut-etre m'objecter que le Royaume de Bourgogne ayant passé au pouvoir de Conrad le Salique par la Donation que lui en fit Rodolphe le *Fainéant*, tous les Etats qui composoient ce Royaume devoient dorenavant reconnoître Conrad pour leur Seigneur Souverain; personne n'en sauroit douter, mais cette Vassalité le regardoit comme Empereur, autrement il faudroit conclure que les Royaumes de Boheme & de Hongrie font parties de l'Empire, parce qu'ils ont été acquis par des Empereurs, ce qui feroit fort absurde, & tout-à-fait ridicule à soutenir; d'ailleurs il feroit dificile à ceux qui sont de cette opinion de montrer des titres qui établissent solidement cette dépendance de l'Empire; le seul qu'ils peuvent alleguer est l'Acte d'erection de la Savoye en Duche faite par l'Empereur Sigismond, mais cet Acte ne prouve rien, si l'on veut se souvenir que les Papes & les Empereurs ont toujours été jaloux de distribuer les titres d'honneur & qu'ils les ont donnes indifféremment à des Princes Souverains & à ceux qui étoient leurs Vassaux, il feroit aise de prouver par une infinité d'exemples que ces sortes de libéralites n'ont jamais inféré de dépendance. Quant à la qualité de Vicaire de l'Empire que l'Empereur Fréderic II. donna l'an 1249. à Thomas Comte de Savoye, elle ne regarda d'abord que la Lombardie, & ensuite toute l'Italie, & par consequent sa Jurisdiction ne s'etendoit point sur la Savoye qui est en deçà des Monts, ses Successeurs en ont depuis fait toutes les fonctions, & lorsque Charles-Quint fit Donation du Marquisat de Ceve & du Comté d'Ast à Beatrix Duchesse de Savoye & à ses descendans, il y attacha le Vicariat qui dans les Interregnes de l'Empire donne une grande autorité à celui qui en est revetu; le Duc de Mantoue voulut prendre cette fonction après la mort de l'Empereur Ferdinand III. l'an 1657. mais le Duc de Savoye en ayant porte ses plaintes au Collége Electoral, ce Collége ecrivit une Lettre au Duc de Mantoue datee de Francfort du 4. Juin 1658. par laquelle il lui defendoit de faire aucune fonction du Vicariat de l'Empire, qui appartenoit uniquement au Duc de Savoye, à l'exclusion de tous les autres Princes d'Italie; & cette Lettre fut confirmee par la capitulation de l'Empereur Regnant, qu'on nomme la Capitulation Leopoldine; outre toutes ses raisons le Duc de Savoye ne contribuoit aux Taxes de l'Empire que pour les Etats qu'il possedoit en Italie, & meme aux Dietes il n'avoit séance qu'après tous les Princes de l'Empire; d'où quelques-uns ont cru avec quelque vraisemblance qu'il n'y assistoit que comme Comte d'Ast & Marquis de Ceve; on ne voit pas même qu'il y ait comparu avant la Donation faite l'an 1531. par l'Empereur Charles-Quint, a Beatrix de Portugal Duchesse de Savoye, & je m'engagerois dans une trop longue differtation, si je voulois ici combattre l'opinion de Sprenger & de Conring, qui sur des raisons peu solides ont avancé que le Piemont, qui est purement Allodial, releve de l'Empire, ce que je ferai voir dans un autre lieu: peut-on tirer une consequence plus fausse que celle de Limnæus, le Duc de Savoye est Vassal de l'Empire, dont la Savoye est un Fief de l'Empire, sans examiner si c'etoit pour ce Duche ou pour d'autres Etats qu'il en relevoit. Je ne suis pas surpris si plusieurs

plusieurs Historiens ont donné dans cette erreur: la plûpart s'attachent moins à raisonner sur ce qu'ils écrivent, qu'à copier ce qu'ils trouvent dans les autres: on se croit infaillible sur la foi d'un Auteur de réputation, & l'amour de la verite qui doit être le point de vûe d'un Historien, touche beaucoup moins qu'une aveugle prévention qu'on a ordinairement pour ceux qui ont précédé sur les matiéres dont on traire.

La Religion Catholique étoit autrefois la seule dont l'exercice fut permis dans les Etats de Savoye, les Princes etoient meme zelés à maintenir cette unité de créance, & ce n'etoit qu'à des conditions fort onéreuses, qu'ils avoient permis aux Vaudois de suivre leurs Dogmes dans leurs Vallées; on y compte seulement l'Archeveché de Tarentaise & les Eveches d'Aouste, de Maurienne, de Genéve & de Nice; ce dernier n'est pas proprement dans la Savoye; mais dans le Pays deçà les Monts, & la plus grande partie de la Savoye particuliére est du Diocése de Grenoble.

L'Origine de son nom est assés incertaine, les uns veulent qu'elle étoit ainsi appellée de l'ancienne Sabata, Ville de la Ligurie, mais quelle apparence y a-t-il qu'elle l'ait tiré de là, & quel rapport entre la Savoye & cette Ville; les autres le dérivent du mot Sauvevoye, à cause de la dificulté des chemins dans des Montagnes inaccessibles; on la divise en huit petites Provinces qui sont la Savoye, le Genevois, le Chablais, le Pays d'Aouste, la Tarentaise, la Maurienne, le Foucigny, & partie du Bugey.

La Savoye particuliére est entre le Genevois, la Tarentaise, la Maurienne, le Dauphiné & le Bugey; elle est partagée en neuf Mandemens, qui sont ceux de Chambery, Montmelian, Rumilly, Ayguebelle, Conflans, Aix Beauges, Pont Beauvoisin & les Echelles.

Les Etats des Ducs de Savoye sont:

Le DUCHE' DE SAVOYE, où sont:	*Vers le Nord:*	Le Duché de Chablais:	St. Gingoult, Evian, Thonon.
		La Baronnie de Fosfigny:	Bonneville, Cluse, Salanches.
		Le Duché de Genève:	Thonnes, Roche, Anneey.
	Vers le Midi:	Partie du Bugey:	Yenne, St. Genis.
		La Savoie propre:	Rumilly, Aix, Bourget, Chambery, Mommelian, Conflens, Beaufort.
		Le Comté de Tarantaise:	St. Maurice, Moustiers.
		Le Comté de Maurienne:	Chambre, St. Jean de Maurienne, Modane.
Le COMTE' de NICE, où sont:	Le Vicariat de Barcelonnette où sont:		Laufet, Barcelonnette.
	Le Comté de Beuil, où est		Beuil.
		Le Vicariat de Poggiet:	Poggiet.
		Le Vicariat de Nice:	Nice, Villefranche.
		Le Vicariat de Sospelle:	Sospelle, Saorge.
		La Vallée de St. Esteve:	St. Esteve.
	Le Comté de Tende où est:		Tende.
La PRINCIPAUTE' DE	Le Duché d'Aoust, où sont:		Aonst, Castiglione, Bardo.
		La Terre de Biella:	Biella, Andoma.
		La Principauté de Masseran:	Crevacor, Masseran.
		La Seigneurie de Verceil:	Verceil, Ste. Agathe, Crescentin.
		La Co. de Canavése:	Ivrée, Chivasso.

PIÉMONT, où sont:	La Principauté du Piémont propre, qui a 16. parties:	Le Ter. de Turin:	Turin, *Capitale du Piémont.*
		Le Marquisat de Suse:	Suse, Aviliano.
		Le Ter. de Saviliane:	Carignan, Raconigi, Saviliane.
		Le Comté de Lucerne:	St. Martin, Angrogne, Lucerne.
		Le Marq. de Saluces:	Saluces, Demont.
		Le Ter. de Coni:	Centale, Coni.
		Le Marq. de Ceva:	Ceva.
		Le Ter. de Mondovi:	Mondovi, Bene.
		Le Ter. de Cherasch:	Fossano, Cherasch.
		Le Ter. de Saluces:	Carmagnole.
		Le Ter. de Chieri:	Chieri.
		Le Comté d'Asti:	Villa nova, Asti, Vercie.
Le MONTFERRAT:	Piémontois, où sont:	Le Ter. d'Albe:	Albe, St. Damian.
		Le Ter. de Trin:	Livorno, Trin.
	Propre, où sont:	Le Ter. de Casal:	Casal, Occimiano.
		Le Ter. d'Acqui:	Nice de la Paille, Acqui.

SAUQUEVILLE, Bourgade de France [a], dans la Normandie, au Pays de Caux, sur la petite Riviére de Sye, à une liene & demie au-dessus de Dieppe, & à un quart de lieue au-dessous de Charlemesnil. Son Eglise est Paroissiale & Collégiale, & desservie par six Chanoines, dont le Doyen est le Chef. Entre Sauqueville & St. Aubin, sur le Territoire de la Paroisse d'Offramville, qui est très-peuplée, & située sur la méme Riviére de Sye, on voit une Source très-abondante, qui fournit de l'eau à toutes les Fontaines de Dieppe.

a Corn. Dict. Sur des Mém dressez sur les Lieux.

1. SAURA, Ville de la Susiane: Ptolomée [b] la marque dans les Terres.

b Lib. 6. c. 3.

2. SAURA, Ville qu'Etienne le Géographe donne aux SANNITÆ. Peuples de la Grande-Gréce.

SAURÆ, Peuple de la Thrace selon Phavorin [c].

c Lexic.

SAURIANA, Voyez SARA.

SAURI-JUGUM, Montagne du Péloponnèse, dans l'Elide: Pausanias dit [d]: Au delà du Fleuve Erymanthe, vers le Mont Saurus on voit un vieux Temple d'Hercule, qui tombe en ruïne, & la Sépulture de Saurus fameux Bandi qui infestoit tout ce Canton, & qui fut tué par Hercule. Une Riviére qui a sa source au Midi, passe au pied du Mont Saurus, & va tomber dans l'Alphée, vis-à-vis du Mont Erymanthe.

d Lib. 6. c. 21.

SAURI-FONS, Fontaine de l'Isle de Créte, à douze Stades de la Caverne du Mont Ida. Plutarque [e] remarque qu'au voisinage de cette Fontaine il y avoit quantité de Peupliers noirs qui portoient du fruit. J. Meursius [f] feroit tenté de croire qu'il faudroit lire ainsi ce Passage de Claudien:

e Hist. Plantar. lib. 4. c. 5.

f Creta, c. 6.

Æstus habet Cretam, pereunt Sylvaque, Lacusque,
Graminaque & Fontes Sauri.

Au lieu de *& fontes Sauri*, on a toujours lu dans ce Poëte, *& fontes Sacri*, Leçon qui pourroit pourtant se soutenir.

SAURIA. Ville de l'Acarnanie selon Diodore de Sicile [g], cité par Ortelius [h].

g Lib. 19.

h Thesaur.

SAURIUM, Ville de l'Espagne Tarragonoise, suivant ce passage de Pomponius Mela [i]. *Per eosdem* [Cantabros] *& Salenos Saurium*; mais comme quelques MSS. au lieu de ces mots portent *Per Eunos & Salænos Saurium*, & d'autres *Percundi & Salenos*; cette variété de Leçons empêche qu'on ne puisse dire rien de certain touchant le nom de cette Ville, qui n'est connue, je pense, d'aucun autre Ancien.

i Lib. 3. c. 1.

SAURLAND, nom qu'on donne en Allemagne, au Duché de Westphalie. Ce Pays qui dépend de l'Archevêché de Cologne fait partie du Domaine separé [k]. Il confine avec les Evêchés de Munster & de Paderborn, le Comté de la Marck, le Landgraviat de Hesse, & le Comté de Waldeck. En 1180. l'Empereur Fréderic Barberousse le donna avec le Duché d'Angrie, à Philippe d'Heinsberg Archevéque de Cologne, des dépouilles d'Henri le Lion, Duc de Saxe & de Baviére; & en 1368. Geofroy, dernier Comte d'Arnsberg, vendit ce Comté qui fait partie du Saurland à l'Electeur Cunon de Falckenstein. Arnsberg est la Ville Capitale de ce Pays, qui renferme plusieurs Bailliages, dont les meilleurs sont ceux d'Arnsberg, de Balré & de Brison. Les autres Lieux les plus remarquables sont Molheim, Wer-

k D'Audiffred, Géogr. t. 3. p. 237.

le

le & Stadsberg. Ce Pays n'eſt pas ſi fertile que celui du Diocéſe de Cologne. Le Commerce de ſes Habitans conſiſte en Biére, en Chair ſalée; & c'eſt delà qu'on tire ces excellens Jambons, qu'on nomme mal-à-propos Jambons de Mayence, parce que le plus grand debit s'en faiſoit autrefois aux Foires de Mayence & de Francfort.

SAUROMATÆ [a], nom que les Grecs donnent aux Peuples que les Latins appellent ordinairement Sarmates, & c'eſt un nom commun & general pour déſigner principalement la partie de la Scythie, voiſine du Tanaïs, ou des Palus Meotides. Les Sauromates dit Pomponius Mela [b] poſſédent les bords du Tanaïs & les Terres voiſines. Dans un autre endroit [c] il ajoûte que les Agathyrſes & les Sauromates entourent les Palus Méotides. Pline [d] fait mention du Roi des Sauromates, ou de Sarmatie; & ſur une Médaille frappée ſous Sévére, & décrite par Mr. Spanheim, on lit ces mots: BACIΛEΩC CATPOMATOT.

[a] Cellar. Geogr. Ant. Lib. 2. c. 6.
[b] Lib. 1. c. 19.
[c] Lib. 2. c. 1.
[d] Lib. 10. Ep. 14.

SAUROMATUM-ARVA. On trouve dans Auſone [e] ce mot, que quelques-uns rendent par le *Hundsruck*, Pays d'Allemagne aux environs de la Moſelle, & dont le nom pourroit ſignifier *le Refuge des Huns*. Ainſi les Huns qui au ſentiment de pluſieurs Auteurs ont donné leur nom à ce Pays peuvent avoir été nommez par Auſone Sauromates; c'eſt-à-dire Sarmates; car tous les Auteurs Claſſiques s'accordent à dire que les Huns étoient originaires de la Sarmatie.

[e] In Moſellæ Idyl.

SAUROMATIDES, ou SAUROPATIDES. Euſtathe & Etienne le Géographe diſent qu'on donna ces noms aux Amazones.

SAURONA. Voyez RAMULA.

SAUS. Voyez SAVUS.

SAUSAY, Riviére de France, dans le Vexin-François. Cette petite Riviére ſe forme de pluſieurs Ruiſſeaux, qui s'aſſemblent un peu au-deſſus de Neſle. Elle coule enſuite du Nord au Midi & va ſe perdre dans l'Oiſe à la droite au-deſſous de l'Iſle Adam. On la nomme auſſi SAUSERON.

SAUSENBERG, Château fort ancien en Allemagne [f]. C'eſt où les Marquis de Bade, de la Branche de Hochberg avoient établi leur Réſidence. La Seigneurie de Sauſenberg eſt entre celles de Baden Weiler & de Rotelen. Les Landgraves de Briſgaw l'acquirent de l'Abbé de Saint Blaiſe, en échange d'autres Terres, & lui donnérent le Titre de Landgraviat.

[f] D'Audiffred, Géogr. t. 3.

SAUSSAYE, Village de France dans la Normandie [g], à une lieue d'Elbeuf. Il y a une Egliſe Collégiale, fondée par les anciens Comtes d'Harcourt, ſous le titre de Saint Louïs. Sa fondation eſt pour douze Chanoines, dont le Doyen eſt le Chef. Le Duc d'Elbeuf nomme aux douze Prébendes de cette Collégiale, dont l'Egliſe eſt ornée d'une Tour. Les Chanoines ſont logez en très-bon air, & aſſez commodément, dans une vaſte enceinte tout autour de cette Egliſe.

[g] Corn. Dict. Sur des Mém. dreſſez ſur les Lieux, en 1704.

SAUSSEUSE, Prieuré de France, dans la Normandie [h], au Vexin Normand, ſur la Paroiſſe de Tilly, à une lieue de Vernon, de Gasni & de Panilleuſe. C'eſt un Prieuré de Chanoines Reguliers de l'Ordre de St. Auguſtin, & de la Réforme du Pere Moulin. L'enclos eſt grand, l'Egliſe eſt aſſez bien bâtie, & le Monaſtére & les Jardins en ſont propres. Du côté de Vernon on voit un Bois, & du côté de Tourny des Campagnes très-fertiles en bons bleds. Le Prieuré de Sauſſeuſe nomme aux Cures Reguliéres de Tilly, de Bosjerôme, d'Harcourt, d'Heubecourt, de Valcorbon, de Four, de Beauregart, d'Avénes près de Magny, & de Basqueville près d'Andely. Il nomme auſſi à deux Prieurez ſimples, & à deux Cures non Réguliéres.

[h] Ibid.

SAUSSILANGES, ou SAUXILANGES, Bourg de France dans l'Auvergne, à ſept lieues de la Ville de Clermont, en tirant vers le Midi. Dans ce Bourg nommé en Latin *Celſiniacus*, *Celſiniæ*, ou *Celſinianæ*, on voit un célébre Monaſtére qui porte le même nom, & qui eſt de l'Ordre de Cluni. L'Abbaye Royale de Maulieu n'en eſt éloignée que d'une lieue.

SAUSTIA, Ville d'Aſie [i], dans l'Anatolie, & dans l'Aladouli. Cette Ville qui eſt aujourd'hui fort délabrée, étoit autrefois la Métropole de la premiére Arménie, dans l'Exarcat du Pont. Outre l'Evêque Grec qu'elle a encore à préſent, on y met un Archevêque Arménien ſous Ecsmaiſin, & dont la réſidence eſt au Monaſtére de Sutbuſcan, ou de Ste. Croix, qui n'en eſt pas éloigné.

[i] Commanville, Table des Evêchez.

1. SAUT DU BUISSON, Cataracte de l'Amérique Septentrionale, au Canada, dans le Grand Fleuve de St. Laurent, à dix-huit lieues de Montreal, près du Saut des Cédres.

2. SAUT DES CEDRES, Cataracte de l'Amérique Septentrionale, au Canada dans le Fleuve de St. Laurent, environ à dix-huit lieues au-deſſus de la Ville de Montreal.

3. SAUT DE LA CHAUDIERE, Village de l'Amérique Septentrionale, dans la Nouvelle France. C'eſt un Village d'Abenakis Chrétiens, à deux lieues au Sud de Quebec. Les Habitans ſe ſont partagés en deux Colonies ou Miſſions, ſous les ſoins des RR. PP. Jéſuites.

4. SAUT DE ST. LOUIS, Cataracte de l'Amérique Septentrionale, au Canada dans le Fleuve de Saint Laurent, à trois lieues de Montreal: c'eſt une petite Cataracte très-violente.

SAUT DU SAUMON, Lieu d'Irlande [k], dans la Province d'Ulſter, au Comté de Londonderry. La Riviere de Bane, ou de Band, aprés avoir traverſé le Lac de Neaugh, coule dans un lit étroit & profond entre les Comtés d'Antrim, & de Londonderry, & rencontre à quatre milles de ſon Embouchure, tout au travers de ſon Canal, un Rocher qui lui ferme le paſſage & la contraint de faire une Caſcade, & de ſe précipiter de fort haut. Sans cet obſtacle cette Riviére fourniroit un

[k] Délices de la Gr. Br. p. 1570.

bon moyen de communication de l'Océan avec le Lac de Neaugh, & l'on pourroit naviger de la Mer, jusque bien avant dans le milieu de l'Irlande; mais cette Cataracte arrête les Vaisseaux, & les empêche de monter plus de trois milles avant dans la Riviére. C'est cette Cataracte qu'on appelle le Saut du Saumon, parce que les Saumons, qui fourmillent dans la Banne, s'y trouvant arrêtés tâchent de sauter par-dessus, pour monter plus avant dans les Terres.

SAUTEURS, Peuple sauvage dans la Nouvelle France allié des François. Il est établi à la sortie du Fleuve St. Laurent du Lac Supérieur, pour aller tomber dans le Lac des Hurons; il a pris ce nom du Saut Ste. Marie, auprés duquel il habite entre lea quarante-sixiéme, & quarante-septiéme degrés de Latitude. Les Sauteurs sont trés-adroits à pecher des poissons blancs, qui sont excellens, dans les Cascades ou Sauts, auprès desquels ils habitent: aprés les avoir grillés ils en font un grand Commerce dans l'Hyver à Michillimachinalh; ils se sont partagés, les uns sont restes, & les autres se sont divisés en deux Troupes, qui se sont établis au bord du Lac Supérieur, & ont fait alliance avec les Sioux, ou Nadouessi, qui par eux ont commencé à avoir Commerce avec les François; ils sont Glontons.

SAUVE, Bourg de France dans le Languedoc, sur la Bidourle, à trois lieuea d'Anduse, vers le Couchant. St. Louïs établit dans ce Bonrg un Viguier perpétuel en 1236. On y trouve nne Abbaye de Bénédictins, fondée en 1020. par Garsin, pere de Bermont, Seigneur de Sauve.

SAUVEL, Riviére de France dans l'Alsace [a]. Elle prend sa Soutce dans le Mont de Vosge, passe pas Pfetsheim, par Fanlkriesbeim & Mundolzheim, aprés quoi elle se jette dans le Rbein à Wanzenau, entre Strasbourg & Offendorff.

[a] Jaillot, Atlas.

SAUVER, ou Sna, Riviére de France dans l'Alsace. Elle prend sa Source dans les Montagnea, aux confins des Paya réunis de la Lorraine. Elle prend son cours vers le Midi Oriental, & passe à Fischbach, à Konigswog, à Schonaw, à Hirstal, ñ Frensperg, & à Werdt. Un peu au-dessous de cette Ville, elle se partage en deux Bras, qui traversent toute la Forêt de Haguenan, où ils forment nne Isle asses longue, an-dessoua de cette Forêt, les deux Bras se rejoignent dans un seul Canal, qni aprés avoir reçu à la droite une petite Riviére, va mouiller Reinsheim, & se perdre ensuite dans le Rhein, entre le Fort Louïs & Seltz.

SAUVETAT, Bourg de France, dans le Rouergue, aux Confins de l'Albigeois, prés d'un Ruisseau qui se jette dans la Riviére de Biaure une lieue au-dessous.

2. SAUVETAT, Bourg de France dans l'Agenois, sur la Senne, à cinq lieues à l'Orient Septentrional de la Ville d'Agen.

1. SAUVETERRE, Ville de France [b], dans le Bearn, à sept lienes de Pau, avec un vieux Château ruïné. C'est dans cet endroit que finit la Campagne longue de sept lieues, mais etroite, qui commence à Lurbe au-dessus d'Oleron.

[b] Davity, Bearn.

2. SAUVETERRE, Ville de France dans le Pays de Cominges, à quelque distance de Lombez. Elle a eté possédée par des Seigneurs d'Ambigeon, ancienne Branche de la Maison d'Amboise.

1. SAVUS, Fleuve de la Pannonie, connu aujourd'hui soua le nom de SAVE. Voyez l'Article SAVE. Strabon [c] & Dion Cassius [d] nomment ce Fleuve SAVns; & il est appellé SABUS par Justin. Strabon [e] cependant dans un autre endroit écrit *Saus*. Cette derniére orthographe est celle de Ptolomee [f], & de Pline [g]. Ce dernier met le *Saus* au nombre des Riviéres considérables, & navigables qui tombent dans le Danube [h], & le dit plus tranquille que le Dravus. Il ajoute qu'on voyoit dans le *Saus* une Isle nommee *Metubarris*, & que dans l'endroit où le *Colapis* se jettoit dans le *Saus*, on trouvoit nne autre Isle appellée *Segestica*.

[c] Lib. 7.
[d] Lib. 49.
[e] Lib. 32. c. 3.
[f] Lib 4.
[g] Lib. 2. c. 16.
[h] Lib. 3. c. 25.

2. SAVUS, Fleuve de la Manritanie Césariense: Ptolomée [i] marque son Embouebure, sur la Côte Septentrionale, entre *Icosium* & *Rustonum*. Le nom moderne est *Saffaya*, ou *Ceffaya*, selon Marmol.

[i] Lib. 4. c. 2.

SAW, on SOWE, Riviére d'Angleterre [k], dans Staffodrshire. Elle prend sa Souree prés d'Eccles-Hall, où les Evêques de Litchfield ont une Maison, & aprés avoir arrosé Stafford, elle se jette dans la Ttent, prés de Tickes-Hall.

[k] Délices de la Gr. Br. p. 389.

SAWBON, Ville des Indes [l], dans le Royaume de Bramponr, à sept lieues de la Ville de Caddor. Ce fut en ce Lien que les Anglois trouvérent une Caravane de cinq cena Chameanx chargés de soie de toutes couleurs, de draps de toutes sortes, de sucre & de plnsieurs autres Marchandises, qui venoient de Brampour, de Bengala & de Cambaye, & qui alloit à Agra.

[l] Davity, Etats du Grand Mogol.

SAXA. Voyez ÆGATHES, & ÆGIMERUS.

SAXA-RUBRA. Voyez l'Article RUBRA-SAXA.

SAXA-SACRA. Voyez l'Article SACRA.

SAXAVA, Ville de Perse, dans une Plaine sablonneuse, à deux ou trois journées de Caravane de Sultanie. Saxava, selon le Sr. Paul Lucas [m], est une grande Ville, qui a prés de deux milles de tour, dont les Maisons sont incomparablement plus propres que celles de Sangala, & qui n'est cependant guère peuplee. Les murailles de son enceinte sont fort délabrées, & tombent en beaucoup d'endroits. On voit des restes de plnsieurs grands Edificea qui font connoître qu'autrefois elle étoit belle. Il y passe une petite Riviére presque toute salée; ce qui fait que pour avoir de l'eau douce dans la Ville on l'y conduit par divers Canaux.

[m] Voyage au Levant, en 1699. t. 2. p. 39.

SAXE, *Saxonica*, Grand Pays d'Allemagne, dans sa partie Septentrionale, & qui étoit autrefois plus étendu qu'il n'est

à

à préfent. Il s'entend aujourd'hui en deux maniéres; favoir, en Saxe proprement dite, qui comprend les Etats du Duc de Saxe & de fa Maifon; & en Saxe dans toute fon étendue, qui comprend les deux Cercles de la Haute-Saxe, & de la Baffe-Saxe.

La Saxe renfermoit vers le tems de la décadence de l'Empire [a] cette vafte etendue de Pays qui eft entre l'Oder, la Sala, l'Iffel, & la Mer Germanique. Les Peuples qui l'habitoient fe font rendus fameux par leurs Conquetes. Ils étoient partagés en trois Nations principales qui étoient les Saxons Offphaliens, les Saxons Weftphaliens, & les Saxons Angrivariens; & ces trois Nations fe divifoient en plufieurs autres qui avoient chacune leurs Princes; mais on obfervoit par-tout les memes Loix & les memes Coûtumes. Comme les Saxons naiffoient, pour ainfi dire, guerriers, ils avoient prefque toujours les armes à la main; & comme ils étoient jaloux de leur Liberte, ils ne pouvoient fouffrir de domination étrangere. C'eft pour cela qu'ils firent fi long-tems la guerre, & qu'ils furent fi opiniâtres à fe defendre contre les Rois de France, particuliérement contre Charlemagne. Hatteric eft le plus ancien Roi de Saxe, dont il foit fait mention dans l'Hiftoire. Il defit Borbifta Roi des Goths qui avoit fait une irruption dans fes Etats. Il eut pour Succeffeur Anferic II. fon fils, qui regna vers le tems de la naiffance de Jesus-Christ. On compte parmi fes Defcendans Wilkin, Sverting I. Sverting II. & Sivard. Quelques-uns d'entre eux prirent le titre de Roi, & les autres fe contentérent de celui de Duc. De là vient qu'on trouve en meme tems des Rois, & des Ducs de Saxe; ce qui rend l'Hiftoire de ce Pays-là fort incertaine; & quelque foin qu'ayent pris Crantzius, Spangenberg, Fabricius, Kranfius & plufieurs autres qui l'ont écrite, il eft fort difficile de déméler la verité, & de favoir bien exactement ce qui s'eft paffé dans ces tems-là. Luder, frere de Bodon ou de Vode, traverfa les Gaules & porta fes armes dans l'Efpagne Tarragonnoife. Witgifele ravagea les Gaules & une partie de l'Efpagne: il fut frere de Wetie ou Vittich de qui vint Witgifle, Pere de Hengeft, qui paffa dans la Grande-Bretagne au fecours des Infulaires l'an 428. ou felon d'autres l'an 448. & qui aprés avoir vaincu les Pictes, & les Ecoffois qui leur faifoient la guerre, s'empara de la plus grande partie de cette Ifle; & de lui defcendirent les Rois de Kent, de Suffex, d'Eaft-Angles, d'Effex, de Murcie, de Northumberland & de Weffex, dont la pofterité finit à St. Edouard l'an 1066. aprés y avoir régné prés de fix cens ans: voyez ci-aprés l'Article Saxonia Transmarina. Hengeft eut deux freres, Diether qui mourut en 460. & Edelbrecht, qui fut pere de Sigebrecht duquel vinrent les Princes de Frife. Ebufe fils aîné d'Hengeft fut Roi de Bretagne, & Andachaire qui étoit le puîné continua la poftérité dans la Germanie. On compte parmi fes Defcendans qui furent Rois ou Ducs de Saxe, Hadvigate, Hilderich, Bodic, Berthold & Sighard, qui eurent de puiffans ennemis à combattre, & entr'autres les Rois de France qui avoient reduit une partie de la Germanie fous leur domination. Thierry I. fils aîné de Clovis, envoya une Armée fous la conduite d'Odilon, Comte d'Anvers, contre les Saxons, qui étoient defcendus dans la Gaule Belgique, & qui furent obliges d'abandonner le butin qu'ils avoient fait & de remonter en diligence fur leurs Vaiffeaux: enfuite il fit la paix avec eux & s'en fervit contre Hermanfroy Roi de Thuringe qu'il chaffa de fes Etats dont il leur donna une partie. Théobert I leur fit la guerre, & en foumit quelques-uns des plus puiffans fous fon obeïffance. Clotaire I. defit prés du Wefer ceux qui s'etoient revoltes; mais peu de tems aprés il perdit contre eux une bataille par l'impatience de fes Troupes qui voulurent combattre malgré lui. Clotaire II. marcha contr'eux, pour venger la défaite de Dagobert fon fils, qui avoit été bleffé dans le combat, & les attaqua fur les bords du Wefer, où il en fit un grand carnage, & tua de fa main leur Duc nommé Berthold. Sigebert s'avança dans leur Pays pour réprimer l'audace de Sigbard, qui s'érigeoit en Souverain. Charles-Martel les combattit durant vingt ans & remporta en 722. une fanglante victoire fur Dieteric, qui s'étant de nouveau révolte fous Carloman, fut encore battu & contraint de pofer les armes. Pepin leur fit la guerre trois fois en dix ans, & leur impofa un Tribut de trois cens Chevaux qu'ils devoient lui préfenter dans l'Affemblée Génerale des Etats, outre celui de cinq cens Vaches qu'ils payoient déja. Charlemagne vainquit en diverfes batailles Albion, Herman fils d'Edelard, & Witekind, fils de Wernekind: il renverfa leurs Temples & leurs Idoles, & fit punir févérement ceux qui avoient furpris & maffacré Gilon, & Adalgife deux de fes Généraux. Enfin aprés une guerre de trente-deux ans, il les fubjugua entiérement, leur fit embraffer le Chriftianifme: & pour les y retenir plus facilement, il fonda dans leur Pays les Archeveches de Magdebourg, & de Brême, & les Evéchés de Paderborn, de Münfter, d'Ofnabrug, de Hilfdesheim, de Ferden, de Minden & d'Halberftadt; & il donna le Duché d'Angrie à Wittekind qui laiffa deux fils Wigbert, & Witekind le Jeune. De Wigbert fortirent Walpert & Brunon: le premier eut en partage le Duché d'Angrie, & le Comté de Ringelheim: il époufa Althurge, Comteffe de Lesmoine, dont il eut Thierry de Ringelheim, qui fut Pere d'Immod, de Wittekind, de Thierry II. & de Regimbert, de qui quelques Généalogiftes Allemans font defcendre les Ducs de Savoye, & de Montferrat, les anciens Margraves de Brandebourg, & les Comtes d'Oldembourg. Brunon fils puîné de Wigbert fit la Branche des Empereurs; Othon fils de Ludolph, qui poffeda le premier le Duché de Saxe hereditaire-

[a] D'Audifred, Geogr. Anc. & Mod. t. 3 p. 352. Ed. 1695.

tairement, fut pere d'Henri l'*Oiseleur*, qui fut élu Roi de Germanie à Fritzlar en 920. & qui laissa deux fils, Othon I. qui fut Empereur & Henri le *Querelleur* Duc de Baviere. Lutholp, fils aîné d'Othon, fut Duc de Suabe après la mort d'Herman son beau-pere, & fit une Branche des Marquis de Saxe, entre lesquels fut Ehard qui s'opposa à l'Election de l'Empereur Henri II. Blondel fait descendre de ce Prince l'Empereur Conrad le Salique, qui sortoit incontestablement de la Maison de Franconie. Othon I. eut de son second mariage avec Adelaïde, fille de Rodolphe, Roi de Bourgogne, & veuve de Lothaire Roi de Lombardie l'Empereur Othon II. dont la postérité finit à Othon III. son fils qui mourut à Paterne en 1002. à l'âge de vingt huit ans. Henri le *Querelleur*, frere de l'Empereur Othon I. eut d'Adelaïde, fille d'Arnoul le *Mauvais* Duc de Baviére, Henri le *Bref*, qui fut pere de l'Empereur Henri II. mort sans enfans, & de quelques autres, qui firent la Branche des Marquis de Saxe & de Thuringe, & des Comtes de Northeim, & de Brunswig; Rixe fille unique de Henri le *Gros*, Comte de Northeim, épousa Lothaire de Supplenbourg, qui fut élu Empereur après la mort de Henri V. De ce mariage vinrent deux filles, Gertrude & Hedwige, la premiére fut mariée en 1137. avec Henri le *Superbe*, Duc de Baviére, & lui porta en Dot le Duché de Saxe. Elle en eut Henri le *Lion*, qui fut dépouillé de ses Etats en 1180. par l'Empereur Fréderic I. qui donna le Duché de Saxe à Bernard l'*Ours*, Comte d'Ascanie, & celui de Baviere à Othon de Witelspach. Henri le *Lion* se retira auprès du Roi d'Angleterre, son beau-pere, & trois ans après il obtint par son intercession, les Pays de Brunswig & de Lunebourg, que l'Empereur Fréderic II. érigea en Duche l'an 1235. en faveur d'Othon de Brunswig, après qu'il eut cédé tous ses droits & ses prétentions, & même le titre de Duc de Saxe à Albert II. fils de Bernard l'*Ours*.

Pour remonter à Wittekind le Jeune, fils puîné de Wittekind, qui eut pour son partage les Seigneuries de Wittenberg & de Wettin, avec le Burgraviat des Sorabes, ou Sorbeck: il laissa de Julienne de Rochlian, qui lui porta en Dot la Seigneurie de Boudsen, Dietgreme, qui fut chassé de ses Etats par Othon Duc de Saxe son cousin: celui-ci fut pere de Diethmar & de Frederic, ce dernier fut tué l'an 876. dans un combat contre les Normands, & de lui sont descendus les anciens Marquis de Brandebourg & de Misnie & les Comtes de Mersbourg. Diethmar épousa Wille Comtesse de Seveningen & de Notringen, dont il eut Christian, qui fut Chef de la Branche des Marquis de Lusace, & Thierry, qui se maria avec Judith, fille unique & héritiére de Bion dernier de la Branche Mersbourg, & à qui l'Empereur Othon II. donna l'Investiture du Comté de Mersbourg. Il eut de cette Princesse Dedon qui laissa de Thiburge de Brandebourg Fréderic I. & Thierry II. Le premier fit, selon Spenner, la Branche des Comtes Palatins de Saxe, qui finit en Frideric V. dont la fille unique nommée Sophie fit passer le Palatinat de Saxe à Herman Landgrave de Thuringe. Thierry II. acquit le Marquisat de Landsberg par son mariage avec Matilde fille d'Ecard, Marquis de Saxe & de Misnie, & l'Empereur Henri II. lui donna en 1234. les Comtés d'Eulenbourg & de Seuselic à la sollicitation de l'Imperatrice Cunegonde. Il fut pere de Dedon, qui herita du Marquisat de Lusace par la mort d'Othon son cousin, de Geron Comte de Bresse, dont la postérité ne dura guère & de Thimon, qui fut designé Marquis de Misnie en 1075. par l'Empereur Henri IV. Mais les Bohemes s'étant emparez de la Misnie, & Lothaire Duc de Saxe dont il soutenoit les intérêts, ayant été defait par l'Empereur Henri V. dans la bataille qu'il lui donna près de la Forêt de Guelphe l'an 1115. il fut contraint de renoncer à ce Marquisat, qui lui appartenoit par les Droits de sa mere. Conrad le *Pieux* son fils qu'il avoit eu d'Itte fille d'Othon Duc de Saxe en fut investi en 1126. par l'Empereur Lothaire II. qui lui donna aussi l'Investiture du Marquisat de Lusace en 1136. après la mort de Wipert son cousin qui ne laissa point d'enfans.

Cette Généalogie justifie clairement que la Saxe renfermoit autrefois les Marquisats de Brandebourg, de Lusace & de Misnie, les Evechez de Mersbourg & de Naumbourg, la Principauté d'Anhalt, les Duchez de Saxe Lawenbourg, de Brunswig, de Lunebourg, de Magdebourg & de Breme; les Principautés d'Halberstadt, de Minden & de Ferden; les Evechez de Hildesheim, d'Osnabrug & de Munster, les Comtés d'Offembourg de Delmenhorst, d'Hoye, de Diepholt, de Ravensberg, de Lemgow, de Lippe, de Bentheim, de Steinfurt, de Tecklenbourg & de Lingen, la Principauté d'Oostfrise, & les Pays de Frise, de Groningue & d'Over-Issel. Ils faisoient tous originairement partie de la Saxe. La plûpart furent longtems possédés par des Princes Saxons, comme on vient de le voir, & à mesure qu'ils changerent de Maîtres ils changérent aussi de nom. Il n'y eut que le Duché de Saxe qui conserva toujours l'ancien, & le Duché de Lawenbourg auquel les Descendans de Bernard l'*Ours* qui le possédoient, ajoutérent celui de Saxe pour marquer leurs Droits sur l'Electorat de Saxe, dont ils furent privés par l'Empereur Sigismond, après la mort de l'Electeur Albert IV. L'Empereur Maximilien I. ayant divisé l'Allemagne en dix Cercles pour en rendre le Gouvernement moins confus, renouvella l'ancien nom, & comprit presque tous les Etats qui dépendoient autrefois de la Saxe, avec plusieurs autres dans deux Cercles, qu'il fit nommer Cercles de la Haute & de la Basse Saxe.

SAXE [a] (Le Cercle de la Haute) contient

[a] Ibid. p. 134.

tient les Evêchez de Meissen, de Mersbourg, de Naumbourg, & de Camin; les Abbayes de Quedlinbourg, de Gerenrode & de Walckenried; les Electorats de Saxe & de Brandebourg, les Duchés de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Weimar, de Saxe-Gorha & de Saxe-Cobourg; les Duchés de la Poméranie Citérieure & Ultérieure, la Principauré d'Anhalt; les Comrés de Schwarizenbourg, de Mansfeld, de Stolberg, de Hohenstein, de Beuchlingen, de Barby & de Mulingen; les Baronnies de Reussen-Plauen, de Reussen-Grairs, de Leissnick, de Wildenfels, de Schonbourg, & de Tautenberg: l'Electeur de Saxe en est le Directeur, & son Conringent est de deux cens soixante-dix-sept Cavaliers & d'onze cens soixanre-sept Fantassins, ou de sept mille neuf cens quatre-vingt douze Florins par mois.

a Pag. 137. 3. SAXE a (Le Cercle de la Basse), est composé de l'Evêché de Hildesheim, des Duchés de Magdebourg & de Brême, de la Principauté d'Halberstadt, des Evêchés de Lubeck, Schwerin & de Ratzebourg, des Duchés de Brunswig-Zell, Wolffenbuttel, Grubenhagen & Calenberg; de Holstein Gluckstad & Gottorp, de Mecklenbourg & de Saxe Lawenbourg; des Comtés de Reinstein, & de Blanckenbourg, & des Villes de Lubeck, de Brême, de Goslar, de Mulhausen & de Northausen. Les Ducs de Magdebourg, de Breme & de Brunswig-Lunebourg, sont Directeurs de ce Cercle, dont le Contingent est de trois cens trente Cavaliers, & de douze cens soixante-dix-sept Fantassins, ou de huir mille neuf cens quatre-vingt douze Florins par mois.

On comprend ordinairement sous le nom de DUCHE' DE SAXE, tous les Etats qui composent l'Electorat de ce nom. Ils sont situés au milieu de l'Allemagne. L'étendue en est considérable, & il n'y en a point où il y ait une aussi grande quantité de Noblesse, & un aussi grand nombre de bonnes Villes. Le Pays est très-peuplé. Il est arrosé de grosses Riviéres, qui y entretiennent un grand commerce, dont le principal est celui des Mines, & il abonde en toutes les choses nécessaires à la vie. La Justice y est mieux administrée qu'en aucun aurre Pays d'Allemagne: elle s'administre selon le Droit Saxon, qu'on y suit depuis plusieurs Siécles. Ce Droit porre le nom de ceux qui l'instituérent, & devinr si célébre qu'il fut suivi non seulement par les Nationaux, mais encore par les Errangers. Il s'étoit établi dans la Pologne, la Livonie, la Samogirie & la Prusse. On appelloit au Tribunal de Magdebourg des Jugemens qui se rendoienr en Pologne; mais comme ces appellations ne pouvoient se faire sans de grands fraix, le Roi Casimir les défendit en 1368. & créa un Tribunal Souverain dans le Château de Cracovie. Quand il arrive néanmoins de certains cas qui ne sont pas expliqués par le Droit Polonois, on a recours au Saxon. Henri le Jenne Duc de Brunswig abolir aussi ce Droit dans le Duché de Brunswig, afin de n'etre par soumis au Vicariat de Saxe, qui par la Bulle d'Or doit s'étendre dans les Pays, où le Droit Saxon est observé. Le Duc Christian en fir de même dans le Duché de Lunebourg & publia une Ordonnance, qui est comme une espèce de Code qu'il ordonna de suivre à l'avenir.

La Division de ces Etats a changé deux fois. Les Electeurs de Saxe de la Branche Ernestine les partagérent en quatre Cercles, qui furent ceux de Saxe, de Thuringe, de Misnie & de Franconie. Celui de Thuringe étoit sous-divisé en quatre Contrées, savoir Orlamund, Sala, ou Salgrand, Weimar & Werra ou Gotha. Le Cercle de Misnie étoit de meme sous-divisé en deux, qui étoient celles de Torgaw, & de Voigrland. Certe division subsista jusqu'au tems que la Dignité Electorale passa dans la Branche Alberrine, par la concession que l'Empereur Charles V. en fir à Maurice en 1547. après qu'il en eut dépouillé Jean Frederic, pour avoir pris les armes contre lui. Auguste succéda à Maurice son frere qui mourut sans enfans, dans l'année 1553. & comme par la Transaction qu'il fit en 1554. avec Jean Fréderic, il lui laissa la plus grande partie des Etats situes dans la Thuringe, à condition qu'il renonceroit, comme il fit, à la Misnie, aux Mines & au Burgraviat de Magdebourg, il fir une nouvelle division de ses Etats qu'il parragea en Cercles, savoir celui de Saxe, qui comprenoit le Duché de ce nom; celui de Thuringe où il mit tous les Bailliages qui lui appartenoient; celui de Misnie qui renferma la partie Orientale de ce Marquisar; celui de Leipsick qui en contient la partie Septentrionale; celui des Monragnes, où sont les Mines; & celui de Voigt Land. Il achetta en 1566. les Villes de Voigtsberg, d'Oelsnick; de Plauen, & de Plausen, de Henri le Jeune Burgrave de Misnie & Comre de Harteinstein; & il acquit une portion du Comté de Henneberg en 1583. à la mort de George Ernest dernier Comte de Henneberg. Jean George I. réunit le Marquisat de Lusace à son Domaine en 1620. & partagea ses Etats par son Testament entre ses quatre fils: Jean George II. qui éroit l'aîné eut la dignité Electorale, avec le Duché de Saxe qui lui est inséparablemenr uni conformement à la Bulle d'Or; le Burgraviat de Magdebourg avec les Cercles de Misnie, de Leipsick & des Mines; la Haute Lusace, le droit sur l'Abbaye de Quedlinbourg & le Sequestre du Comté de Mansfeld. Auguste qui étoit le second eur les quatre Bailliages démembrés de l'Archevêché de Magdebourg, & les Bourgs & Châreaux de Sachsenberg, Eckersberg, Weissensée, Freiburg, Sangerhausen, Langen-Saltza, Nebra, Sattichenbach, Heldrungen, Wendelstein, & Weissenfeld, avec la Supériorité territoriale. Christian qui éroit le troisiéme eut l'Evêché de Mersbourg, la Basse-Lusace, & les Bourgs & Châteaux de Dobrilung, Finsterwald, Bitrerfeld, Delich & Zorbich, avec la meme Supériorité territoriale. Maurice qui étoit le quatriéme eut l'Evêche de Naumbourg, la portion Electorale du Comté de Henneberg, les Sei-

gneuries de Tantenberg, Fravenprifing, Nieder-Werben, Voigtsberg, Plauen, Plaufen, Tribiz Arnsbay, Weida, & Ziégenruck, pour en jouïr avec les memes droits que fes freres. L'Electeur Jean George III. difputa ces droits à fes oncles & à fes coufins, dès qu'il eut pris poffeffion de l'Electorat, & ordonna à toute la Nobleffe de Saxe qui poffedoit des biens immédiats dans leur Domaine, qu'on appelle en Allemand Schrift-Sass, c'eft-à-dire recevant immédiatement les ordres du Prince, ou de fa Chancellerie, de le reconnoitre pour Seigneur Souverain, & de lui prêter le ferment de fidélité, fur ce que fon Ayeul n'avoit pas pu à fon préjudice difpofer de la Souveraineté, contre le Teftament d'Albert le *Courageux*, qui ordonne que les Cadets auront feulement des Appanages. L'Electeur Jean George IV. fon fils pouffa cette affaire avec plus de vigueur, & tous ces Princes à fe foumettre; de forte qu'il les à réduits à la qualité d'Appanagés, & en cette qualité il leur fit prêter le ferment de fidelité, les convoqua aux Affemblées, comme Etats Provinciaux, & leur fit payer leur contingent des charges publiques.

Le Duché de Saxe eft borné au Septentrion par le Margraviat de Brandebourg, à l'Orient par la Baffe-Lufacc, au Midi par la Mifnie, & à l'Occident par la Principauté d'Anhalt. C'étoit-là le Duché de la Saxe Septentrionale, dont l'Empereur Othon I. investit Herman Bilingen, un de fes Miniftres, au préjudice de la famille, dont il étoit mécontent. La Poftérité d'Herman finit au Duc Magnus, qui mourut dans la prifon, où l'Empereur Henri V. le tenoit. Il laiffa deux filles: Wulfilde qui étoit l'ainée époufa Henri le *Noir*, Duc de Baviére; & Hélique fut mariée avec Othon Balenfted, Comte d'Ascanie. L'Empereur Henri V. avoit donné le Duché de Saxe, après la mort de Magnus à Lothaire de Supplenbourg, qui étant parvenu à l'Empire investit du Duché de Saxe, aux Etats d'Augsbourg, Henri le *Superbe*, en lui donnant en mariage Gertrude fa fille aînée. Les Comtes d'Afcanie prétendirent qu'il n'en avoit pas pu difpofer fans leur participation; ce qui fit naître une grande querelle entre eux & les Ducs de Baviére. Henri le *Lion*, fils d'Henri le *Superbe*, ayant été profcrit en 1180. aux Etats de Wurtzbourg, l'Empereur Fréderic I. donna le Duché de Saxe à Bernard fils puîné d'Albert l'*Ours*, dont les Defcendans en jouïrent jufqu'à Albert IV. qui étant mort fans enfans en 1422. Eric V. Duc de Saxe Lawenbourg qui étoit iffu de Jean I. frere de l'Electeur Albert II. demanda l'Inveftiture du Duché de Saxe à l'Empereur Sigismond, comme etant le plus proche parent d'Albert IV. mais Sigismond la lui refufa, fous prétexte qu'il l'avoit demandée trop tard, & conféra ce Duché avec la Dignité Electorale à Fréderic le *Belliqueux*, Landgrave de Turin & Marquis de Mifnie, dont la poftérité en jouït encore à préfent.

C'eft une grande queftion parmi les Hiftoriens, fi la Saxe a porté autrefois le Titre de Palatinat. Les uns difent que ce Titre étoit autrefois attaché à la Thuringe, & que ce ne fut que par l'union de cet Etat qu'il paffa au Duché de Saxe; les autres au contraire prétendent qu'il a été uni de tout tems à ce Duché. Cette queftion n'eft pas encore bien décidée & demanderoit une grande Differtation.

On donne au Duché de Saxe environ treize lieues d'Allemagne de largeur & quinze de longueur. L'Elbe le coupe en deux parties, dont celle qui eft à l'Orient eft beaucoup plus grande que l'autre. Le Pays confifte en de belles Campagnes où l'on recueille du bled en abondance. Il y a très peu de Bois; ce qui oblige les gens du pays à brûler de la paille, ou à faire venir de la tourbe, & du bois de la Lufacc & des Frontiéres de Brandebourg. La plûpart des Gentilshommes, dont le nombre eft fort grand font feudataires de l'Electeur; ce qui les oblige d'être plus foumis, & ce qui donne au Prince la facilité d'y faire des levées. Il font tous obligés de le fuivre à la guerre. C'eft dans ce Duché que la Religion Proteftante a pris naiffance par les foins de Luther dont les Princes d'Allemagne fe fervirent habilement, pour former un Parti qui s'oppofât à la Puiffance formidable de la Maifon d'Autriche.

4. SAXE-WEIMAR (Le Duché de), eft entre le Territoire d'Erford, le Bailliage d'Eckarsberg, la Riviére de Sala, & le Comté de Schwartzbourg. C'etoit anciennement un Comté, dont Herman fut dépouillé en 1342. par Frideric le *Grave* Marquis de Mifnie. Il confifte en plufieurs bons Bailliages, dont les principaux font ceux de Jena, d'Orlamund, de Donsberg & de Toudorff. La Ville de Weimar en eft la Capitale.

5. SAXE-GOTHA (Le Duché de), confine avec le Territoire d'Erford, le Comté de Gleichen, le Duché d'Eyfenach, & les Bailliages de Langenfaltza & de Tennftadt. Gotha en eft la Capitale.

6. SAXE-EYSENACH (Le Duché de), s'étend d'un côté jufqu'à la Riviere de Werra qui le fépare de la Heffe, & il confine de l'autre avec le Duché de Gotha. Eyfenach en eft la Capitale.

La Maifon de Saxe defcend des Marquis de Misnie, qui étoient iffus des anciens Princes Saxons, comme on l'a vu cidevant. Elle eft partagée en deux Branches principales qui font l'*Erneftine* & l'*Albertine*, ainfi nommées d'Ernest & d'Albert, fils de Fréderic le *Debonnaire*, Electeur de Saxe & de Marguerite d'Autriche, Sœur de l'Empereur Fréderic III. Ernest fuccéda à l'Electorat de Saxe, & Albert furnommé le *Belliqueux* eut une partie de la Saxe, de la Misnie & de la Thuringe par le partage qu'il fit avec fon frere en 1485. Jean Fréderic, iffu d'Ernest au troifiéme degré, époufa Sybille fille de Jean III. Duc de Cleves & de Marie Ducheffe de Juliers: & un des Articles du Contrat de mariage qui fut confirmé par l'Empe-

l'Empereur Charles V. le 13. Mai 1544. portoit que si Jean & Marie ne laissoient point d'enfans mâles, ou que leur Postérité masculine vînt à manquer, Sibyle ou ses descendans hériteroient des Duchés de Cleves & de Juliers; d'autant plus que l'Empereur Frederic III en avoit accordé l'Expectative à Albert Duc de Saxe par ses Lettres du 26 de Juin 1483. que l'Empereur Maximilien I. confirma le 1. Septembre 1486. & ensuite en 1495. Mais quoiqu'aprés la mort de Jean Guillaume Duc de Cleves arrivée en 1609. sans laisser de Postérité, les Ducs de Saxe en eussent obtenu l'Investiture de l'Empereur Rodolphe II. le 27. de Juin 1610. l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg se mirent en possession de la succession de Juliers qui leur est demeurée. Les Ducs de Saxe furent obligés de ceder; mais pour se maintenir dans leurs droits, ils ont depuis continué de prendre dans leurs titres la qualité de Ducs de Cleves, de Juliers & de Berg, & en ont mis les Armes dans leur Ecu. Jean Fréderic laissa de Sibylle, Jean Fréderic II. Jean Guillaume, & Jean Fréderic III. qui mourut sans postérité en 1565. Les deux autres partagérent les Etats de leur pere par la médiation de Fréderic III. Electeur Palatin leur beau-pere. Jean Frederie eut les Duchés de Gotha & de Cobourg, & Jean Guillaume eut ceux d'Altenbourg & de Weimar. Le premier eut d'Elisabeth, Jean Casimir & Jean Ernest, qui n'eurent point d'enfans: Jean Guillaume laissa de Dorothée Susanne sœur d'Elisabeth, Fréderic Guillaume & Jean qui eurent, celui-ci le Duché de Weimar, & l'autre le Duché d'Altenbourg, & qui héritérent le premier du Duché de Cobourg, & le second de celui de Gotha, par la mort des Ducs de Saxe ses cousins. Frédcric Guillaume fit la Branché d'Altenbourg, qui finit en 1672. en Fréderic Guillaume III. son petit-fils, dont la succession, composée des Duchés d'Altenbourg & de Cobourg passa à Ernest, Dne de Saxe Gotha son plus proche parent. Jean, Duc de Saxe-Weimar, & Chef de cette Branche, laissa de Dorothée Marie, fille de Joachim-Ernest Prince d'Anhalt, Jean-Ernest, Jean-Guillaume, Fréderic, Guillaume, Albert, Jean-Fréderic & Ernest, entre lesquels il n'y eut que Guillaume & Ernest qui continuerent la postérité: Guillaume fut Régent après la mort de Jean-Ernest son frere aîné, du consentement de tous les autres; & il fut réglé entr'eux par un Pacte de Famille, que le plus vieux feroit toujours Régent, sans qu'on eût égard à la primauté des Branches; Guillaume, Albert & Ernest partagérent entr'eux leurs Etats après la mort de leurs freres. Le premier eut le Duché de Weimar, le second le Duché d'Eysenach & le troisiéme eut le Duché de Gotha; mais comme Albert mourut sans enfans en 1644. les deux autres firent un nouveau partage du Duché d'Eysenach. Ils convinrent d'en prendre chacun la moitié, & de jouïr en commun du *Vœu* de cette Principauté dans le Collége des Princes. Guillaume mourut en 1662. laissant d'Eléonor-Dorothée fille de Jean-George Prince d'Anhalt, Jean-Ernest, auquel il donna le Duché de Weimar; Adolphe-Guillaume, qui eut la plus grande partie de celui d'Eysenach; Jean-George, qui n'eut d'abord que le Bailliage & Chateau de Marckful; mais qui succéda en 1668. au Duché d'Eysenach par la mort de son frere Adolphe; & Bernard qui eut en partage le Bailliage de Jena.

Jean-Ernest continua la Branche de Weimar, & mourut le 15. Mai 1683. Guillaume Ernest son fils aîné lui succéda. Il épousa le 3. Novembre 1683. Charlotte Marie fille de Bernard Duc de Saxe Jena, sa cousine germaine; mais il se separa d'avec elle au mois d'Août 1690. & mourut en 1703. sans enfans. Son frere Jean Ernest eut entre autres enfans, Ernest-Auguste né en 1588. qui a pour fils le Prince Guillaume-Ernest né le 4. Juin 1717.

Jean George Chef de la Branche d'Eysenach, épousa en 1661. Jeanne fille d'Ernest Comte de Sayn, veuve de Jean Landgrave de Hesse Darmstad, qui lui porta en dot le Bailliage & Château d'Altenkirchen, qui fait partie du Comté de Sayn. Il mourut d'apopléxie le 19. Septembre 1686. laissant de Jeanne, Jean George II. qui lui succéda, & épousa le 20. de Septembre 1688 Charlotte Sophie, fille d'Everard Duc de Wurtemberg, dont il n'eut point d'enfans. Jean-Guillaume qui hérita en 1660. de Jena & de son Territoire, par le decés du jeune Prince Jean-Guillaume fils de Bernard, hérita ensuite d'Eysenach à la mort de Jean-George II. son aîné en 1698. De cinq fils qu'il a eus de ses trois Alliances, il ne lui reste que l'aîné Guillaume-Henri, né le 10. de Novembre 1691. & qui épousa en 1713. une Princesse de Nassau-Idstein. Bernard Duc de Jena épousa le 18. Juillet 1662. Marie de la Trimouille, fille de Henri Duc de la Trimouille, & de Marie de la Tour d'Auvergne: il mourut le 3. Mai 1678. laissant de cette Princesse qui mourut d'apopléxie le 24. d'Août 1682. Charlotte-Marie, qui avoit épousé Guillaume-Ernest Due de Saxe-Weimar, & Jean-Guillaume mort de la petite vérole à Jena le 4. Novembre 1690.

Ernest huitiéme fils de Jean de Weimar a fait la Branche de Goths. Il hérita des Duchés d'Altenbourg & de Cobourg à la mort de Fréderic Guillaume III. dernier de la Branche d'Altenbourg, parce qu'il étoit plus proche d'un degré que les Ducs de Weimar ses neveux. Il leur céda néanmoins la quatriéme partie de cette succession par la Transaction du 16. Mai 1672. à la charge que les Duchés d'Altenbourg & de Cobourg auroient toujours le second & le troisiéme *Vœu* dans le Collége des Princes parmi ceux qui appartiennent à la Branche Ernestine de Saxe. Il mourut le 26. de Mars 1675. laissant d'Elisabeth-Sophie, fille de Jean Philippe Duc de Saxe Altenbourg, sa cousine, sept fils, (qui formérent autant de Branches) savoir Frederic

deric Duc de Gotha, Albert Duc de Cobourg, Bernard Duc de Meinungen, Henri de Römhild, Christian Duc d'Eisenberg, Ernest Duc d'Hildebourghausen, & Jean Ernest Duc de Saalfeld. Les Branches de Cobourg, de Römhild & d'Eisenberg ne subsistent plus. Albert n'eut qu'un fils qui mourut dans sa première année, Henri n'en eut point du tout, & Christian n'eut de ses deux Alliances qu'une Princesse mariee au Duc de Holstein Glucksbourg. Ainsi les sept Branches se réduisent maintenant à quatre, qui sont Saxe-Gotha, Saxe-Meinungen, Saxe-Hildebourghausen & Saxe-Saalfeld. Fréderic Duc de Gotha mort en 1691. âgé de 45. ans laissa deux fils, dont l'aîné s'appelle aussi Fréderic, & le second Jean Guillaume. Ce dernier fut tué au Siége de Toulon le 15. d'Août 1707. aprés avoir donné en diverses occasions des marques d'un courage héroïque. Il avoit alors 30. ans. Son frere aîné aujourd'hui Duc de Gotha a six Princes vivans; & l'aîné de tous s'appelle Fréderic comme son Pere & son Ayeul.

La Branche Albertine a eu pour Chef Albert le *Courageux*, & on l'appelle aussi l'Electorale, parce qu'elle possede l'Electorat, dont Charles V. priva Jean-Fréderic, & qu'il donna à Maurice petit-fils d'Albert. Ce Prince étant mort sans enfans, Auguste son frere lui succéda. Il eut d'Anne fille de Christian I. Roi de Dannemarck, Christian I. qui fut pere des Electeurs Christian II. & Jean-George I. aussi-bien que du Duc Auguste. Jean-George I. laissa de Magdelaine-Sybille-Elisabeth, fille d'Albert-Frederic de Brandebourg, Duc de Prusse, qu'il épousa en secondes nôces, Jean-George II. qui continua la Branche des Electeurs: Auguste qui a fait celle de Hall ou de Weissenfels, Christian Auteur de celle de Mersbourg, & Maurice qui le fut de celle de Naumbourg. Jean-George II. mourut en 1680. Il eut pour Successeur son fils Jean-George III. qui mourut en 1691. Il laissa deux fils qui furent successivement Electeurs. Jean-George IV. l'aîné ne jouït que trois ans & demi de cette Dignité, qui passa à Fréderic-Auguste en 1694. Ce dernier fut elu Roi de Pologne, après la mort de Jean Sobieski; & son fils, nommé aussi Fréderic-Auguste, qui non seulement lui a succedé à l'Electorat, mais a trouvé encore le moyen de se frayer le chemin au Trône de Pologne. Ce Prince a épousé en 1719. l'Archiduchesse Marie-Josephe, fille de l'Empereur Joseph, née le 8. Décembre 1699. Voyez au Mot ALLEMAGNE, dans la Table Géographique qui y est jointe, la division des Etats de la Maison de SAXE.

7. SAXE LAWEMBOURG, Duché d'Allemagne dans la Basse-Saxe [a]. Il est borné au Nord & à l'Orient par le Duché de Mecklenbourg; au Midi partie par le Comté de Danneberg, partie par le Duché de Lunebourg; au Couchant par le Duché de Holstein & par l'Evéché de Lubeck. C'etoit une partie de l'ancien Duché de Saxe, qui passa, comme on l'a déja vu, d'Henri le *Lion* Duc de Saxe & de Baviére, à Bernard l'*Ours*, Comte d'Ascanie, fils puîné d'Albert l'*Ours*, Marquis de Brandebourg, par la Donation que l'Empereur Frideric I. lui en fit aux Etats de Wurtzbourg en 1180. Bernard mourut en 1212. & laissa de son premier mariage avec Juthe fille de Canut Roi de Dannemarck, Albert I. qui fit la Branche des Electeurs de Saxe, & Henri le *Vieux* de qui les Princes d'Anhalt sont descendus. Albert mourut en 1160. & fut pere de plusieurs enfans, entr'autres d'Albert II. qui lui succéda à l'Electorat, & de Jean I. qui eut en partage le Duché de Lawembourg, ou de la Basse-Saxe, & fit la Branche des Ducs de Saxe-Lawembourg. Il laissa de son mariage avec Ingenburge, fille d'Erric Roi de Suède, Jean II. Albert II. & Erric I. Jean mourut en 1315. sans avoir eu d'enfans d'Elisabeth, dont on ignore la famille: Albert étoit mort l'année d'auparavant, & avoit laissé de Marguerite, dont la famille est aussi inconnue, Albert III. mort en 1344. sans avoir eu d'enfans de Sophie Comtesse de Ziegenheim, & Erric III. mort aussi sans enfans en 1401. Erric I. continua la Postérité, & mourut en 1360. Il laissa d'Elisabeth fille de Bogislas III. Duc de Pomeranie, Erric II. qui eut de son mariage avec Agnès, fille de Jean Comte de Holstein, que d'autres nomment Nicolas, Erric IV. mort en 1411. & qui eut de Sophie, fille de Magnus Torquatus Duc de Brunswig, plusieurs enfans, entr'autres Erric V. & Bernard II. Erric demanda l'Electorat de Saxe après la mort d'Albert VI. son cousin, qui ne laissa point d'enfans; mais l'Empereur Sigismond n'eut aucun égard à son droit quoiqu'incontestable, & en investit l'an 1224. Fréderic le *Belliqueux*, Marquis de Misnie, sous prétexte qu'Erric en avoit demandé l'Investiture trop tard. Ce Prince se plaignit au Concile de Basle de l'injustice que l'Empereur lui avoit faite. Il mourut en 1435. sans avoir eu d'enfans d'Elisabeth, fille de Conrad, Comte de Weinsperg: Bernard II. fit la guerre à Fréderic I. Electeur de Brandebourg, & ruïna le Pays de Pregnitz dans la Moyenne Marche de Brandebourg. Il mourut de la peste en 1463. & laissa d'Adelaïde fille de Wratislas IX. Duc de Poméranie, Jean IV. qui continua à prendre de même que son pere le titre d'Electeur de Saxe & de Grand Maréchal de l'Empire. Il renouvella le procès pour cet Electorat, & il le perdit par le Jugement de l'Empereur Fréderic III. Il mourut le 5. d'Août 1507. ayant eu de Dorothée fille de Fréderic II. Electeur de Brandebourg, Erric VI. qui fut elu Evêque d'Hildesheim en 1503. & de Munster en 1508. Magnus II. qui continua la race; Bernard III. Prevôt de l'Eglise de Cologne; Jean V. à qui son frere résigna l'Evêché de Hildesheim en 1504. Rodolphe, & huit filles, dont les quatre premiéres furent mariées.

Magnus II. succéda à son pere & fut excommunié par le Pape, & ensuite proscrit

[a] D'Audifret, Géogr. t. 3. p. 516. Ed. 1695.

fcrit par l'Empereur pour avoir attaqué conjointement avec le Comte d'Oldenbourg, Jean Rode, Archeveque de Brême, qui pour être en état de leur résister fut obligé de choisir pour son Coadjuteur Christophle Duc de Brunswig. Il s'abstint le premier du titre d'Electeur de Saxe & mourut en 1543. laissant de Catherine fille de Henri le *Vieux* Duc de Brunswig cinq filles & un fils, nommé François I. qui obtint de l'Empereur Maximilien II. une Commission adressée aux Ducs Ulrich & Christophle de Mecklenbourg, pour examiner ses droits sur l'Electorat de Saxe, laquelle fut confirmee à ces Princes par l'Empereur Rodolphe II. en 1557. Il eut la gloire de pacifier la révolte des Anabaptistes de Munster, & ensuite il céda la Régence à son fils puîné. Il mourut le 19. Mars 1587. ayant eu de Sibylle, fille de Henri le *Pieux*, Duc de Saxe Magnus III. François II. Henri, Maurice Fréderic & trois filles, savoir, Dorothee qui fut mariée le 10. de Décembre 1570. avec Wolfang Duc de Brunswig, Ursule qui épousa en 1569. Henri, Duc de Brunswig, & Sidonie qui eut en premiéres nôces, Wenceslas Duc de Teschin, & en secondes nôces Emeric Forgatz Comte de Teussin. Magnus III. épousa Sophie fille de Gustave Roi de Suède, & passa la plus grande partie de sa vie au service de son beau-pere; mais s'étant rendu odieux au Roi Jean, qui succéda à Gustave, il fut chassé de Suède & vint se retirer dans le Pays de Saxe Lawembourg, dont son frere étoit en possession par l'abdication de son pere. Il prétendit que cette cession n'avoit pu être faite à son préjudice: il attaqua son frere & prit la Ville de Ratzebourg qu'il ruïna, après quoi n'étant plus en état de continuer cette guerre, il fut contraint de s'enfuir en Suède. Il en revint pourtant; mais il fut fait prisonnier par son frere, qui le fit enfermer dans le Château de Ratzebourg, où il mourut en 1603. n'ayant eu de Sophie qu'un fils nommé Gustave mort en Suède le 11. Novembre 1697. Henri fut élu Archevêque de Breme en 1567. Evéque d'Osnabrug en 1574. & Administrateur de Paderborn en 1577. Les Chanoines de Munster voulurent aussi le choisir pour leur Evéque; mais le Pape s'y opposa; & quoiqu'il fit profession du Luthéranisme, il ne voulut jamais se marier, ni rien innover publiquement touchant la Religion. Il marcha au secours de Gebhard Truchsses Electeur de Cologne, & comme on ne voulut pas recevoir ses Troupes dans Bonn, il se retira & mourut le 23. Avril 1585. Maurice fut au service du Prince Jean Casimir dans les Pays-Bas, & commanda ses Troupes lorsque ce Prince passa en Angleterre; mais le mauvais état des Espagnols l'obligea de se retirer, il mourut en 1616. Fréderic fut Prevôt du Chapitre de Brême & Chanoine de Cologne. Il se déclara contre Truchses dans l'espérance d'avoir l'Archevêché de Cologne; mais les efforts qu'il fit pour cela furent vains, & il mourut le 8. Décembre 1686.

François II. eut l'administration du Duché de Saxe-Lawembourg du vivant de son pere, qui s'en démit en sa faveur, & qui ne tarda pas à s'en repentir. Il avoit servi auparavant les Espagnols dans les Pays-Bas sous Alexandre Farnése. Il se maria en premiéres nôces l'an 1574. avec Marguerite fille de Philippe Duc de Poméranie, de laquelle il eut Marie, née le 18. Février 1576. & morte Chanoinesse de Gandersheim le 12. Mars 1625. Auguste né le 17. de Fevrier 1577. Catherine Ursule nee en 1580. & morte en 1611. Philippe né le 18. Août 1578. & mort le 18. Avril 1605. & un Anonime né & mort en 1587. En secondes nôces il épousa en 1582. Marie fille de Jules Duc de Brunswig, dunt il eut François-Jules né le 13. de Septembre 1584. Jules-Henri né le 9. Avril 1586. Ernest-Louïs né le 7. Juin 1587. & tue par les Paisans d'Autriche à Offerdingen le 15. Juin 1620. Hedwige-Sybille nee le 17. Octobre 1588. & morte le 4. Juin 1635. Julie née le 25. Decembre 1589. & mariée avec Fréderic Duc de Holstein Nordbourg; Sabine-Catherine née & morte en 1591. Joachim-Sigismond né le 3. Mai 1593. & mort le 10. d'Octobre 1627. François-Charles né le 2. Mai 1594. marié en premiéres nôces le 9. de Septembre 1628. avec Agnés fille de Jean George, Electeur de Brandebourg, qui étoit veuve de Philippe-Jules Duc de Poméranie; en secondes nôces l'an 1639. avec Catherine, fille de Jean-Sigismond Electeur de Brandebourg, veuve de Bethlen-Gabor, Prince de Transylvanie, & en troisiémes nôces avec Elisabeth Comtesse de Megan, veuve de Christophle-Adolphe Baron de Teuffel. Il mourut sans enfans le 20. Novembre 1660. Rodolphe-Maximilien né le 19. Juillet 1596. & mort à Lubeck le 10. Octobre 1647. sans avoir eu d'enfans d'une Noble Venitienne; Hedwige-Marie née le 7. Août 1597. & mariee avec Hannibal Gonzague, Grand Chambellan de l'Empereur; François-Albert né le 31. Octobre 1598. & mort le 31. Mai 1642. sans avoir eu d'enfans de Christine-Marguerite, fille de Jean-Albert Duc de Mecklenbourg; Jean-George né le 8. de Fevrier 1600. & mort l'année d'après; Sophie-Hedwige née le 23. Mai 1601. & mariée en 1624. avec Philippe Duc d'Holstein-Glnersbourg; & François-Henri né le 9. Avril 1604.

Auguste succéda à son pere en 1619. Il demanda justice à l'Empereur Ferdinand II. sur ses prétentions à l'Electorat de Saxe, & fit publier un Manifeste par lequel il prouvoit entr'autres choses que ses Ancétres ni les Empereurs n'avoient pu prejudicier à ses droits. Il mourut le 18. Janvier 1656. ayant eu de son premier mariage avec Elisabeth Sophie, fille de Jean Adolphe Duc de Holstein Gottorp, Sophie Marguerite née le 17. Août 1622. & morte le 6. Mars 1627. François-Auguste né le 13. de Juillet 1623. & mort le 17. d'Avril 1624. Anne-Elisabeth née le 22. d'Août 1624. & mariée le 3. Avril 1665. avec Guillaume-Christophle, Landgrave de Hesse-

Bingenheim, d'avec lequel elle se sépara quelque tems aprés; Sibylle-Hedwige née le 30. Juillet 1625. & mariée l'an 1653. avec François-Herdman son cousin germain; Jean-Adolphe né le 22. Octobre 1626. & mort le 23. Avril 1646. & Philippe-Frederic né le 21. Novembre 1627. & mort huit jours aprés. Il n'en eut point du second avec Catherine fille de Jean XVI. Comte d'Oldembourg; François-Jules son frere puîné mourut à Vienne le 6. Octobre 1634. sans laisser aucun enfant d'Agnés fille de Frederic Duc de Wirtenberg. Son dernier frere François-Henri faisoit sa residence à Franzhagen, & mourut le 26. de Novembre 1658. laissant de Marie-Julie, fille de Jean Comte de Nassau, Erdmuth-Sophie née le 5. Juin 1644. & mariée le 31. Octobre 1665. avec Gustaphe-Rodolphe Duc de Mecklenbourg-Miran, & Eléonor-Charlotte, mariée le 30. Octobre 1676. avec Christian Adolphe Duc de Holstein Sonderbourg.

Jean-Henri succéda à son frere Auguste en 1656. Il se fit Catholique & mourut le 11. de Novembre 1665. n'ayant point eu d'enfans d'Agnés, fille d'Edzard II. Comte d'Oost-Frise, qu'il épousa en premiéres nôces; mais il laissa d'Elisabeth Sophie, fille de Jean-George Electeur de Brandebourg, veuve de Janus Prince de Radzevil, sa seconde femme, François-Erdman né le 25. de Février 1629. & mort sans enfans le 30. Juillet 1666. & d'Anne-Magdelaine Poppel de Lobkowitz sa troisiéme femme, qui lui porta de grands biens, & qui etoit veuve du Comte de Colouvrat, Jules-Henri né le 10. Juin 1633. & mort en 1634. Françoise née & morte le 21. Juin 1634. Marie-Benigne-Françoise née le 19. de Juillet 1635. & mariée en 1651. avec Octave Picolomini, Prince de l'Empire & Duc d'Amalphi; & Jules François né en 1640. qui succéda à son frere François Erdman en 1666. Il renouvella ses prétentions sur l'Electorat de Saxe en 1670. & s'en accommoda l'année d'aprés avec Jean-George II. Electeur de Saxe, avec lequel il fit un Concordat de succession mutuelle. Il mourut au Château de Schlakenwerd en Bohéme le 29. Septembre 1689. ne laissant d'Hedwige-Auguste, fille de Christian-Auguste Prince Palatin de Sultzbach, qu'il épousa le 9. Avril 1668. que deux filles, Anne-Marie-Françoise née le 13. Juin 1672. & mariée le 27. Mars 1690. avec Louïs-Guillaume Marquis de Bade, lesquelles ont seulement hérité des effets mobiliaires, des pierreries & de l'argent comptant, & des biens de Bohéme, parce que le Duché de Saxe-Lawembourg est un Fief Masculin. Elles prétendoient aussi avoir la partie Occidentale du Hadelland, dont leur pere avoit cru pouvoir disposer en leur faveur.

Dès que le Duc de Zell eut appris la mort de ce Prince, il envoya des Troupes se saisir des Villes de Lawembourg, de Ratzebourg & de Mollen, pour empécher, comme Directeur du Cercle de la Basse-Saxe, que cette succession n'y attirât une guerre. Peu de jours aprés l'Electeur de Saxe envoya prendre possession des autres Bailliages & des biens situez à l'Embouchure de l'Elbe. Le Prince d'Anhalt prétendit que cette succession lui appartenoit en qualite de plus proche parent; & comme il étoit appuye de l'Electeur de Brandebourg, le Sr. Kanotz, Ministre de cet Electeur protesta à Hambourg contre tout ce qui avoit eté fait au nom de l'Electeur de Saxe & du Duc de Zell. L'Empereur fit déclarer alors que le Sequestre lui en appartenoit, jusqu'à ce que les Pretendans fussent convenus à l'amiable, & envoya ordre à ses Ministres dans la Basse-Saxe d'aller se mettre en possession, l'un du Pays de Lawembourg & l'autre du Hadelland. Il y avoit à craindre que cette division n'eût de fâcheuses suites, entre des Pretendans si puissans & si jaloux de leurs droits. Le Duc de Zell avoit pris les devants à la Diéte, où il avoit fait déclarer aux Etats de l'Empire, qu'il n'avoit envoyé des Troupes dans les principales Places que pour les defendre contre ceux qui auroient voulu s'en emparer, & qu'en attendant les choses demeureroient en l'état où elles étoient sans préjudice des droits des Parties; quoique cette succession dût lui appartenir tant en vertu des Transactions passées entre lui & le feu Duc de Saxe-Lawembourg, que parce qu'il étoit aussi proche parent de ce Prince qu'aucun des Prétendans. Le Ministre de Brandebourg présenta aussi un Mémoire, pour recommander aux Etats les droits des Princes d'Anhalt. Celui de Saxe fit la même chose pour soutenir les interêts de son Maître. Enfin toutes les Negociations qui se firent là-dessus n'aboutirent qu'à deux choses: l'une que les Pretendans convinrent unanimement de s'opposer au Sequestre proposé par l'Empereur, & l'autre qu'il fut résolu par les Etats de l'Empire de prier l'Empereur de procéder dans cette affaire suivant les Constitutions Impériales, & d'écrire en meme tems aux Parties pour les disposer à consentir que ce différent fût terminé à l'amiable.

Le Conseil de l'Empereur apprit avec beaucoup d'étonnement la résolution qu'avoient prise les Parties de s'opposer au Sequestre qu'il avoit demandé. Ce refus etoit fondé sur deux raisons: la premiere que l'Empereur ne pourroit être Juge d'une affaire dont il seroit partie; la seconde qu'il étoit d'une dangereuse conséquence pour les Etats de l'Empire de consentir à un expédient qui pourroit toujours servir à les frustrer de leurs droits les moins contestables. On crut même avec assez de fondement que cette Proposition avoit eté inspirée par l'Electeur Palatin, dans le dessein de chagriner l'Electeur de Brandebourg, qui appuyoit les interêts des Princes d'Anhalt. Il est encore certain que l'Electeur Palatin vouloit y établir un de ses fils au cas que le Conseil de Vienne eût voulu relâcher en faveur d'un autre ce qu'il souhaitoit fort de conserver pour lui-même. On auroit bien voulu à Vienne se servir d'une autre ressource qui étoit la dévolution du Fief; mais les Interessez ayant fait connoître que cette voye ne pouvoit

pouvoit avoir lieu parce qu'il est porté expressément dans les Capitulations Imperiales que l'Empereur ne peut reunir que les Fiefs qui seront entierement vacans, vacance qui ne peut arriver que par l'entiere extinction de la Famille qui le possède; ce qui ne pouvoit pas se dire de la Maison de Saxe-Lawembourg, puisqu'elle subsiste encore dans celle d'Anhalt qui comme la première est issue de Bernard l'*Ours*, Electeur de Saxe de la Maison d'Ascanie, comme on l'a déja vu.

L'Electeur de Saxe fondoit ses prétentions sur la Confraternité héréditaire, que Jean-George II. son Ayeul fit en 1671. avec le dernier Duc de Saxe-Lawembourg, Confraternité dont l'Acte n'étoit pas valide, parce qu'il n'avoit pas été confirmé par l'Empereur dans le tems requis: en second lieu parce qu'elle n'avoit pas été approuvée par les Etats de Saxe, & de Lawembourg, & enfin parce que l'Electeur de Saxe n'avoit pas pu prendre ce nouvel engagement, sans la participation de l'Electeur de Brandebourg, & des Landgraves de Hesse, avec lesquels il a un Concordat de succession mutuelle fort ancien. Toutes ces conditions étoient essentielles, & même il falloit encore de la part du Duc de Saxe Lawembourg qu'il l'eût fait approuver par les Princes d'Anhalt, qui étoient les Héritiers présomtifs & nécessaires.

Le droit des Ducs de Brunswig-Lunebourg n'étoit proprement qu'un droit de bienseance. Ils alléguérent, après s'être mis en possession de la plus grande partie du Duché de Saxe Lawembourg qu'aucun autre des Prétendans, n'étoit plus proche parent qu'eux, & qu'il y avoit un Concordat de succession mutuelle entre eux, & le Duc de Lawembourg. Mais il étoit fort aisé de combattre ces titres. Premierement la parenté ne pouvoit venir que du côté des femmes, & le Duché de Saxe-Lawembourg étoit un Fief Masculin, autrement les filles du dernier Duc auroient exclu tous les autres Parens-Collateraux. En second lieu le prétendu Concordat de Succession n'avoit pas été confirmé par l'Empereur, ni ratifié par les Etats du Pays; ce qui le rendoit absolument nul. D'ailleurs on doute même qu'il y ait eu entre les Ducs de Brunswig-Lunebourg, & les Ducs de Saxe-Lawembourg un pareil Concordat de succession. Oldenburger est le premier qui en ait parlé. Il en fait mention dans son Itinéraire Politique; mais Itter dans son Traité des Fiefs [a] en parle comme d'une chose fort problématique, & pour laquelle il paroît n'avoir point de foi.

[a] Chap. 17. p. 787.

Le Droit des Princes d'Anhalt étoit sans contredit le meilleur, & la succession de Saxe-Lawembourg leur appartenoit legitimement, parce qu'ils descendent de Bernard l'*Ours*, de même que les Ducs de Saxe-Lawembourg. Bernard fut investi de l'Electorat de Saxe à la Diéte de Wurtzbourg, en 1180. par l'Empereur Frédéric Barberousse. L'Investiture porte expressément que cet Electorat, & les autres Etats seroient possédés par ses Descendans mâles, en Ligne directe, légitime & paternelle; & par conséquent les Princes d'Anhalt devoient succéder aux Ducs de Saxe-Lawembourg, puisqu'ils sont issus en droite Ligne de Bernard l'*Ours*; cela est si constant que lorsque les derniers voulurent poursuivre leurs droits sur les Electorats de Saxe & de Brandebourg, les Princes d'Anhalt se joignirent avec eux, parce qu'il s'agissoit d'un interêt commun. Il est vrai que des Jurisconsultes ont objecté à cette raison que le Duché de Saxe-Lawembourg n'étoit point compris dans cette Investiture, parce qu'il n'y est fait mention que de l'Electorat de Saxe, & qu'ainsi les prétentions des Princes d'Anhalt ne peuvent être bien fondées qu'à l'égard de cet Electorat, parce qu'effectivement ils descendent de celui à qui il a été donné; ce qui ne sauroit s'entendre du Duché de Saxe-Lawembourg, parce que non seulement il est postérieur à cette Investiture, mais même que la Branche des Ducs de Saxe Lawembourg n'est venue qu'après celle des Ducs d'Anhalt, ce qui se justifie par leur Généalogie; Bernard l'*Ours* qui fut le premier Electeur, laissa deux fils, Albert I. qui lui succéda à l'Electorat de Saxe, & Henri le *Vieux* de qui les Princes d'Anhalt sont issus. Albert I. fut pere d'Albert II. qui continua la Branche Electorale, & de Jean qui fit celle des Ducs de Saxe-Lawembourg. Delà il est aisé d'inférer, disent ces Jurisconsultes, que le Duché de Saxe-Lawembourg ne sauroit avoir été compris dans l'Investiture de Bernard, puisqu'il n'est venu que long-tems après, & que les Princes d'Anhalt ne peuvent pas succéder aux Ducs de Saxe-Lawembourg, puisqu'en subsistant avec eux, ils ne sauroient avoir été compris dans la donation qui fut faite par l'Electeur Albert I. a Jean son fils puiné.

Cette objection paroît d'abord avoir quelque fondement; mais pour peu qu'on l'examine, on en reconnoît bien-tôt la foiblesse. Premiérement il est certain, & c'est le sentiment de toutes les Universités d'Allemagne, que le Duché de Saxe-Lawembourg est une portion de l'ancien Duché de Saxe, qui passa d'Henri le *Lion*, Duc de Saxe & de Baviére à Bernard l'*Ours* par la concession de l'Empereur Frederic I. En second lieu il est encore plus certain, selon les Constitutions Impériales & principalement selon la Bulle d'Or, que toutes les Terres qui dépendent d'un Electorat en sont inséparables, & suivent toujours sa Constitution, soit à l'égard de la succession, soit à l'égard des Loix & des Coûtumes qui y sont observées. Enfin il est constant que quoiqu'il n'étoit pas fait une mention expresse du Duché de Saxe Lawembourg dans l'Investiture donnée à Bernard par l'Empereur Fréderic, il y est censé compris non seulement sous le nom du Duché de Saxe, mais encore sous celui de ses appartenances & dépendances; comme si l'on pouvoit donner le Tout sans céder en même tems les parties qui le composent; Or le Duché de Saxe Lawembourg faisant partie du Du-

Duché de Saxe, il a été néceſſairement compris dans l'Inveſtiture de ce Duché, qui étant de plus un Electorat, il faut que toutes les parties qui en dependent ſuivent ſa nature à l'égard de la ſucceſſion. Il eſt dit par la Bulle d'Or qu'il ſera poſſédé par tous les Deſcendans en Ligne directe, légitime & paternelle de l'Acquereur. Les Princes d'Anhalt font iſſus, de meme que les Ducs de Saxe-Lawembourg de Bernard qui eſt l'Acquereur, il faut donc qu'ils ſuccédent au Duché de Saxe-Lawembourg, qui faiſoit partie de l'Electorat de Saxe. D'ailleurs, il y a entre les Ducs de Saxe-Lawembourg, & les Princes d'Anhalt une Confraternité Héréditaire qu'on dit avoir été confirmée par l'Empereur, qui régnoit au tems qu'elle a été faite. C'eſt ce qu'on ne fait pas précisément. Vaſquius aſſûre dans ſon Traite des Controverſes Illuſtres que ce fut ſous Ferdinand II. quand ces Princes renouvellérent leurs prétentions ſur l'Electorat de Saxe: d'autres Auteurs remontent plus haut & veulent qu'elle ait été faite ſous l'Empereur Louïs de Baviére par Waldemar II. Electeur de Brandebourg, & Bernard II. Prince d'Anhalt. Leur opinion eſt fondée ſur ce que Waldemar fit préter ferment à ſes Sujets de reconnoître les Princes d'Anhalt pour ſes Succeſſeurs, s'il mouroit ſans enfans mâles, comme cela arriva en 1322. Il y a d'autres Hiſtoriens qui prétendent que cette Confraternité eſt poſtérieure à celle que le Duc de Saxe-Lawembourg fit avec l'Electeur de Saxe; ce qui non ſeulement eſt ſuſpect, mais fort peu vraiſemblable. Du reſte quand cela ſeroit cette Confraternité ne ſaurnit préjudicier aux droits des Princes d'Anhalt, qui ſont non ſeulement les Héritiers légitimes, mais préſomptifs & néceſſaires du Duc de Saxe-Lawembourg.

Le Duché de Saxe-Lawembourg a été ainſi appellé de la Ville de Lawembourg, & quoiqu'il n'ait pas beaucoup d'étendue, il eſt important par ſa ſituation le long de l'Elbe. Sa longueur priſe depuis Domitz, Place du Duché de Mecklenbourg juſqu'à Linow dans le Duché de Holſtein eſt de douze lieues; & comme le Pays eſt ſi fort reſſerré au deſſus de Ludersbourg, qu'il n'a qu'une lieue de largeur, on peut le diviſer en partie Orientale & en partie Occidentale. La premiére a quatre lieues & demie de large & l'autre en a huit & demie. Il conſiſte en ſept Bailliages qui ſont ceux de Lawembourg, de Nevenhaus, de Franzbagen, de Saſſenhagen, de Schwartzenbeck, d'Altenbourg & d'Atterndorff.

a Etat & Délic. de la Suiſſe, t. 2. p. 452. & ſuiv.

SAXELEN, Village de Suiſſe [a] dans le Canton d'Underwald au Département d'enhaut. L'Egliſe eſt ornée de belles, & groſſes Statues de Marbre fort bien faites. On y montre le Tombeau du fameux Hermite Suiſſe le Bienheureux Nicolas von Flue, qui vécut, dit-on, 19. ans & demi dans le Deſert, ſans manger ni boire. Son Tombeau eſt devant l'Autel. On y voit ſa figure taillée en boſſe de toute ſa grandeur avec une Inſcription Allemande, qui ſignifie ce qui fuit: Fr. Nicolas de Flue a quitté femme & enfans pour aller dans un Deſert: il a ſervi Dieu 19. ans & demi ſans prendre aucune viande corporelle; il eſt mort à S. Benoît l'an 1487. Les Reliques de ce Bienheureux Hermite, (car on n'a pas pu encore obtenir ſa Canonization) ſont dans ce Tombeau qui eſt de Marbre. Elles y furent tranſportées en 1679. A côté du Tombeau on voit contre la muraille une eſpéce de Châſſe, dont la porte eſt d'une eſpéce de Cryſtal, où eſt la figure de Nicolas en buſte faite de bois: on y a auſſi ſuſpendu ſa Robbe. Au-deſſus de la porte de l'Egliſe dédiée au Bienheureux Nicolas, & bâtie en 1678. on lit cette Inſcription:

D. O. M.
Et Beati Nicolai von Flue
Priorum ope et Auxilio Constructum.
Ao. 1678.

On va près delà dans le Melcthal viſiter l'Antre dans lequel il a paſſé les derniéres années de ſa vie. Il eſt conſtant que cet homme fut l'admiration de ſon Siécle; les Cantons avoient pour lui une profonde vénération, & recevoient meme ſes remontrances, & ſes exhortations comme des Oracles. Il paroît par ce qu'on en rapporte, qu'il avoit un grand fond de bon ſens & de piété, & qu'il connoiſſoit bien les véritables interets de la Suiſſe. Et plût à Dieu qu'on eût toujours ſuivi ſes ſentimens! La Suiſſe ſeroit tout autrement floriſſante qu'elle n'eſt; c'eſt dommage qu'on ait gâté l'Hiſtoire de cet homme par diverſes fables ridicules. Il avoit paſſé par toutes les Dignités de l'Etat, & avoit été méme une fois *Laud-Amman*, ou Chef du Pays; ce qui eſt le plus haut grade d'honneur dans le Canton; & il s'étoit toujours acquitté de ſes emplois en homme de bien, & avec applaudiſſement.

SAXETANUM, Ville d'Eſpagne, dans la Bétique. Voyez Sex. L'Itinéraire d'Antonin marque cette Ville ſur la route de *Caſtulo* à *Malaca*, entre *Murgis* & *Caviculum*, à trente-huit milles du premier de ces Lieux, & à ſeize milles du ſecond. Surita ſoupçonne que ce pourroit étre la Ville *Sexitania* de Ptolomée, à quoi il y a grande apparence; mais pour cela il n'eſt pas néceſſaire de reformer *Saxetanum* en *Sexitanum*; l'un & l'autre ſe diſoient ſans doute; car le premier eſt encore employé par Martial [b]: b Lib 7. Epigr. 78. v. 1.

Cum Saxetani ponatur cauda Lacerti.

SAXI. Voyez Sazi.

SAXINÆ, Peuples d'Ethiopie: Pline [c] les compte au nombre des Troglodites. c Lib. 6. c. 29.

SAXONES, Peuples de la Germanie. Ptolomée [d] les place au Midi de la Cherſonnèſe Cimbrique, & fait entendre qu'ils étoient ſéparés des *Pharodini* par le Fleuve *Chaluſus*. Etienne le Géographe les place auſſi joignant la Cherſonnèſe Cimbrique. Les Saxons étoient ſeparés des Cauches par l'Elbe, & habitoient le Holſtein d Lib. 2. c. 11.

tein. [a] Cluvier croit que ce sont ces Peuples que Tacite nomme *Foses* ou *Fosses*. Lassez de vivre entre des Bois, & des Marais dans des terres steriles, & jaloux des expéditions que leurs Voisins avoient faites dans les Provinces de l'Empire Romain, ils se liguérent avec les Cherusques & firent avec eux plusieurs courses jusqu'au Rhin, d'où ils revinrent toujours chargés de butin. Ces succès les animérent à faire de nouvelles entreprises. Ils ravagérent le Pays des Chamaves, & comme ils vouloient se joindre aux Francs, pour passer avec eux dans la Gaule Belgique, l'Empereur Valentinien les prévint & les defit. Cette déroute les obligea de retourner dans leurs anciennes demeures, où s'étant grossis d'un nombre infini de gens errans, ils se partagérent en deux Corps d'Armée: les uns passérent sous la conduite d'Hengest dans la Bretagne, & s'y établirent; les autres s'emparérent des Pays aux environs de l'Elbe, & profitant des troubles & des guerres Civiles qui déchiroient l'Empire, & qui empêchoient les Empereurs de les contenir dans leur devoir; ils y fondérent une Monarchie, qui eut durant long-tems des Rois particuliers; ils se rendirent redoutables à leurs voisins, dont ils fournirent la plus grande partie. On entreprit souvent de les subjuguer, & enfin Charlemagne en vint à bout après une guerre de trente ans pendant laquelle ils lui donnérent beaucoup d'exercice.

a D'Audifred, Géogr. anc. & mod. t. 3. p. 20. Ed. 1695.

SAXONIA REGIO: Egesippe [b] fait mention d'une Contrée de ce nom, & il entend [c] par-là le Pays des anciens Saxons aux environs de la Chersonnèse Cimbrique

b Lib. 5. c. 15.

c Ortelii Thesaur.

SAXONIA TRANSMARINA: Wunefrid nomme ainsi l'Angleterre, comme le remarque Rhenanus [d], & voici ce qui occasionna ce nom:

d Lib. 1. Rerum Germanicar.

Après la mort du Grand Théodose, ne se trouvant plus de Chef capable de defendre l'Empire Romain [e], il fut déchiré de tous côtes par des Essaims de Peuples Barbares qui s'y jettoient à l'envi les uns des autres. L'Empereur Honorius foible, sans vigueur & sans expérience, le vit ruiner sans pouvoir y apporter de remede: tout ce qu'il put faire fut de rappeller les Troupes qu'il avoit dans les Provinces les plus éloignées, & d'abandonner une partie pour conserver l'autre. Dans une pareille conjoncture, la Bretagne abandonnée à elle-même, après que ce Prince en eut retiré les Légions qui y étoient en Garnison, pourvut à sa défense, leva des troupes & chassa les Barbares qui la ravageoient. Ces Troupes étant revenues bien-tôt après avec de nouvelles forces, les Bretons demandérent du secours à Honorius; mais ce pauvre Prince assés empeché à se défendre soi-même, leur écrivit qu'ils eussent à travailler eux-mêmes pour leur défense & à pourvoir à leurs affaires le mieux qu'ils pourroient. Ils prirent donc courageusement les armes, mais accablés par le nombre, & ne pouvant tenir contre leurs ennemis, ils revinrent à la charge auprès d'Honorius, & en obtinrent à grande peine une Legion, qui defit les Barbares, les rencogna dans leurs Montagnes, & construisit une muraille de gazon, ou un retranchement, entre le Détroit d'Edimbourg & la Cluyd. Cette muraille fut bien-tôt renversee; car la Légion Romaine ayant été rappellée dans la Grande-Bretagne, & les Barbares etant retombés sur les Bretons, ceux-ci allerent en habit lugubre, & en posture de Supplians, conjurer l'Empereur Valentinien III. qui avoit succédé à Honorius, de leur accorder du secours. Ce Prince leur donna de bonnes Troupes qui battirent les Barbares, & pour leur opposer un puissant rempart construisirent aux depens de la Nation une bonne muraille de pierre, d'une Mer à l'autre, dans toute la largeur de l'Isle. Elles apprirent aux Bretons le métier des armes, & après avoir relevé le courage abattu de ces Peuples, elles leur dirent adieu pour jamais, les Empereurs Romains ne s'étant plus trouvés en etat de défendre le Pays. Cela arriva en 426. Alors la Bretagne se vit dans la plus triste situation où se puisse voir un Etat; car elle étoit exposée à la fureur d'un cruel Ennemi du dehors, abandonnée de ses amis, déchirée au dedans par les divisions des Peuples, & desolee par une cruelle famine, qui fut suivie d'une peste encore plus cruelle. Vortigerne qui s'étoit emparé de la Royauté ne pouvant pas tenir tête à ceux qui lui disputoient la Couronne, ni aux Pictes & aux Ecossois, qui désoloient sans cesse le Royaume par leurs courses, s'avisa d'appeller à son secours les Saxons, Peuples de la Germanie, & qui étoient en réputation de valeur. Ils vinrent d'abord en petit nombre vers l'an 430. & donnérent à Vortigerne le secours qu'on attendoit d'eux; mais ensuite trouvant le Pays à leur gré, ils s'y fortifiérent sous divers mauvais prétextes, firent venir un plus grand nombre de Troupes de leur Nation composées de Saxons & d'Angles; & se voyant les plus forts ils se déclarérent ouvertement ennemis, & ravagérent le Pays mettant tout à feu & à sang. Les Bretons leur résistérent long-tems, & il se passa plus de cent trente ans avant qu'ils se pussent rendre maîtres de tout; mais enfin, faisant venir incessamment de nouvelles Troupes de leur Pays, ils subjuguérent toute la Bretagne pièce à pièce, & contraignirent les anciens Habitans de se retirer les uns dans des Cavernes, les autres dans les Montagnes du Pays de Galles, & dans la Province de Cornouaille, où leur postérité s'est conservée jusqu'à présent; d'autres aimant mieux un exil volontaire, passérent dans la Gaule, & s'établirent dans l'Aremorique, à laquelle ils donnérent le nom de Bretagne. Tout cela se passa dans le milieu du cinquième Siécle, & jusqu'à la fin du sixième. Les Bretons Gallois se défendirent vaillamment contre leurs Ennemis pendant plusieurs Siécles, & firent un Etat à part dans l'Angleterre, jusqu'au tems du Roi Eduuard I.; mais

e Délices de la Gr. Br. t. 1. p. 47. & suiv.

les Bretons, qui avoient choisi la Cornouaille pour leur retraite, ne purent pas s'y maintenir & furent bien-tôt subjugués.

C'est de cette façon que les Saxons & les Angles, conduits par leurs Chefs Hengist & Horsa, dont les noms signifient un Etalon & un Cheval, se partagerent le Pays des Bretons, à mesure qu'ils l'occuperent, & ils y fonderent avec le tems sept divers Royaumes; savoir 1°. Le Royaume de Kent, fondé par Hengist en 456. 2°. Le Royaume de South-Sex, ou Sussex; c'est-à-dire des Saxons Méridionaux, qui comprenoit les Provinces de Sussex & de Sorrey, & qui fut fundé par Ella en 478. 3°. Le Royaume de West-Sex ou Wessex; c'est-à-dire des Saxons Occidentaux, fondé par Cherdick en 519. & qui comprenoit toute la Côte Méridionale de l'Angleterre, les Comtés de Berckshire, de Southampton, de Wilt, de Somerset, de Dorset, de Devonshire & de Cornouaille: 4°. Le Royaume des Saxons Orientaux, sous le nom d'Est-Sex, ou Essex, qui comprenoit les Comtes de Middel-Sex & d'Essex, avec une partie de celui de Hartford, & qui fut fondé par Erkenwin en 727. 5°. Le Royaume de Northumberland fondé en 528. par Ida, & qui comprenoit les Provinces de Lancastre, d'Yorck, de Durham, de Cumberland, de Westmorland, & la partie Meridionale de l'Ecosse, jusqu'au Détroit d'Edimbourg: 6°. Le Royaume d'Est-Angles, ou des Angles Orientaux, fonde par Uffa en 546. & qui comprenoit les Provinces de Nordfolck & de Cambridge, avec l'Isle d'Ely: 7°. Le Royaume de Mercie, le plus grand de tous, fondé par Creda en 575. & qui comprenoit le cœur du Pays; savoir les Provinces de Chester, de Notringham, de Shrewsbury, de Derby, de Stafford, d'Oxford, de Buckingham, de Bedford, de Huntington, de Lincoln, de Nord-Hampton, de Rutland, de Leicester, de Warwick, de Worcester, de Herefurd & de Glocester. De trois Peuples qui composerent ces sept Royaumes, les Angles, les Juttes & les Saxons, les premiers étoient les plus nombreux, & occupérent les Royaumes de Northumberland, de Mercie, & d'Est-Angle; les Saxons eurent les Royaumes d'Essex, de Sussex & de Wessex; & les Juttes possédérent le Royaume de Kent, & l'Isle de Wight. Ces Royaumes furent long-tems florissants & heureux; mais s'étant divisés avec le tems, & les Rois travaillants à se detruire les uns les autres, pour étendre les limites de leurs Etats, ils se ruïnerent mutuellement, & le Royaume de West-Sex, ou des Saxons Occidentaux les engloutit tous. Alors Egbert, dix-septiéme Roi de ces derniers, ordonna par un Edit, publié environ l'an 800. que tout le Pays porteroit le nom d'*Engle-land*, ce qui fit que les Etrangers lui donnérent le nom d'Angleterre; & tous ces Peuples furent depuis connus sous le nom d'*Anglois*, nom qu'ils avoient deja pris quelque tems auparavant, ou par coutume ou par un consentement tacite, à cause que les Angles étoient le Peuple le plus nombreux d'entre eux. Ces Peuples étoient Allemans, aussi apporterent-ils leur Langue dans le Pays; & bien-tôt après leur prise de possession, l'ancienne Langue fut entiérement éteinte dans leurs Etats, par la dispersion des Bretons, & par l'entiére soumission de ceux qui demeurérent parmi les Vainqueurs. Vers la fin du neuviéme Siecle, le Roi Alfred pour mettre un bon ordre dans son Royaume, le partagea en trente-deux Comtés ou Provinces qu'on appella *Shires*, du mot Saxon *Syre*, qui signifie partager. Il subdivisa les Comtes en *Hundreds* ou *Centaines*, & les *Centaines* en *Tithings*, ou *Dixaines*, & ordonna que chaque habitant eût à se faire denombrer sous quelque Dixaine, afin que les Chefs des Centaines, & des Dixaines connoissant tous les Sujets du Royaume, on pût plus aisement decouvrir les Auteurs des crimes, & particuliérement ceux des meurtres & des vols qui se commettroient. Par cette voie, on vit dans peu le Pays nettoyé, les chemins etablis, & les Arts cultivés avec plus d'application & de succès.

Le Pays étant réuni sous un seul Maître ne jouit pas long-tems de la paix qu'une pareille réunion sembloit devoir faire espérer. Deja sous le régne d'Egbert, les Danois, Peuple jusqu'alors barbare, féroce & payen, avoient fait plusieurs descentes en Angleterre. Ils y vinrent d'abord au nombre de vingt-trois mille hommes; mais Egbert leur fit tête & les contraignit de reprendre le chemin de leurs Vaisseaux & de leur Pays. Ils y retournérent sous les Rois Successeurs d'Egbert, & d'abord ils se contentérent de piller les habitans des Côtes; mais ensuite leur audace croissant avec le succès, ils se jettérent plus avant dans le Pays qu'ils ruïnérent par le fer & par le feu, portant la désolation par-tout pendant plusieurs années; & enfin ils s'emparérent d'une partie des Royaumes de Northumberland & de Mercie. Quelques-uns d'entr'eux furent chassés avec le tems, & les autres appuyés à force d'argent, qu'on levoit sur le Peuple. C'est-là ce qu'on appelloit *Danegeld*. Le Roi Alfred les chassa de tout le Royaume de Mercie, & son fils Edouard I. les battit en tant de rencontres, qu'il les contraignit d'abandonner le Pays, ou de se soumettre à lui. On raconte un Stratagéme assés plaisant dont Alfred se servit dans cette guerre, Stratagéme qui convenoit à la simplicité de ces tems-là: Comme il savoit assés de Musique pour divertir des Paysans, il s'en alloit souvent dans le Camp des Danois déguisé en Musicien, sans que personne le connût. Après qu'il se fut assés instruit de leur état, en faisant semblant de les égayer, il prit son tems, assembla son Armée, les attaqua brusquement près d'Abington, & les mit en déroute. Ainsi l'Angleterre se vit délivrée de ce fleau par la valeur de son Roi, & elle fut en repos pendant l'espace d'environ cinquante ans. Pour assûrer encore davantage

le

le Pays, le Roi Edgar leva une belle & puissante Flote; de sorte que pendant sa vie les Côtes d'Angleterre ne furent point infestées par leurs Ennemis, & le Commerce fut florissant. Après sa mort qui arriva en 975. ses Successeurs n'eurent pas tout le soin qu'ils devoient avoir d'entretenir leur Flote; ce qui fit que vers le commencement du onzième Siécle les Danois, encouragés par la foiblesse du Roi Ethelred, recommencérent leurs ravages, & le contraignirent de leur payer un Tribut annuel. On le leur paya pendant quelque tems; mais enfin les Anglois lassés de leur Tyrannie formérent en 1012. une conjuration générale contre eux; & dans une seule nuit, lorsqu'ils s'y attendoient le moins on les égorgea tous, au nombre de vingt-quatre mille, sans faire quartier à un seul. Cette furieuse entreprise qui s'exécuta le 13. de Novembre ne servit qu'à redoubler les maux du Pays. Les Danois irrités par ce massacre vinrent se jetter sur le Royaume avec une fureur incroyable, ayant à leur tête leur Roi *Suenus*, ou *Swano*; & se répandant par-tout ils contraignirent Ethelred de se réfugier en France pour y aller chercher du secours. Swano étant mort, laissa à son fils Canut le soin d'achever le grand Ouvrage de sa Conquête. Celui-ci combattit long-tems contre Ethelred, qui étoit revenu de France avec quelque secours. Ensuite il eut en tête Edmond II. surnommé *Côte de Fer*, qu'il contraignit de partager le Royaume avec lui, & bien-tôt aprés ayant tué Edmond en 1017. il se vit le seul Maitre du Pays. Il en jouït dix-huit ans & mourut en 1035. laissant deux fils, Harold, ou Harald, & Canut II. surnommé le *Hardy*. Ces deux Princes regnérent l'un après l'autre; mais leur régne ne fut pas long. Harald mourut en 1040. & Canut en 1042. Après sa mort le Pays secoua le joug des Danois, & mit sur le Trône Edouard III. surnommé le *Saint fils* d'Ethelred II. & d'Emme sa seconde femme, fille de Richard I. Duc de Normandie. Edouard III. qui avoit été élevé en Normandie apporta en Angleterre la Langue Françoise ou Normande, qui quoiqu'elle ne fût encore qu'un Idiome rude, grossier & informe l'emporta néanmoins sur le Saxon, & devint insensiblement le langage de la Cour. Edouard le *Saint* étant mort sans enfans en 1066. on prétendit qu'il avoit appellé par son Testament, Guillaume surnommé le *Bâtard*, fils naturel de Robert Duc de Normandie, en reconnoissance des bienfaits qu'il avoit reçus de ce Duc, qui l'avoit entretenu pendant son refuge, & lui avoit fourni des Troupes pour aller prendre possession du Thrône. Guillaume ayant appris cette Nouvelle se prépara à passer en Angleterre pour aller faire valoir ses droits. Cependant tandis qu'il hâtoit ses préparatifs, Harald fils de Godwin, Comte de Kent, s'empara de la Couronne qu'il prétendoit lui être due, étant descendu par sa mere de Canut I. Il eut en tête son frere Tosto, assisté de Harald Roi de Norwege, qui lui disputa la Couronne. Il les défit tous deux en bataille rangée, près de Stanfordbridge; dans la Province d'Yorck. Mais la fortune vouloit en faire son jouet; car au bout de neuf jours, Guillaume Duc de Normandie ayant fait une descente dans le Royaume de West-Sex, à la tete d'une Armée nombreuse, Harald marcha à lui & lui livra bataille un peu trop tôt, ne considérant pas que son Armée étoit fatiguée. Le combat se donna près de Hastings dans la Province de Sussex, le 14. d'Octobre 1066. Il fut long & sanglant, mais enfin Harald ayant été tué au milieu de la melée, son Armée fut défaite, & Guillaume qui ne se voyoit plus d'Ennemis en tête prit aussi-tôt le chemin de Londres, où il se fit couronner Roi d'Angleterre. Ainsi finit la Monarchie des Saxons, après avoir subsisté six cens dix ans, à compter depuis la fondation du Royaume de Kent qui fut le premier de leurs Royaumes.

Ceux d'entre les Saxons [a] qui furent appellés Northumbres établirent un double Royaume, dont l'un nommé *Deira* ou *Theirland*, comprenoit les Provinces de l'Angleterre qui sont au Nord de l'Humber, & l'autre occupoit tout le Midi de l'Ecosse, ou l'ancienne Province des Romains, jusqu'aux Golphes de la Cluyd, ou du Forth. Les Scots & les Pictes qui s'étoient attirés cette tempête furent rencoignés au Nord de leur Pays dans les Provinces les moins agréables & les moins fertiles du Royaume. Ainsi l'Ecosse entiére fut partagée en trois Royaumes: celui des Saxons; celui des Pictes & celui des Scots. Il sembloit que le voisinage d'un Ennemi puissant auroit dû obliger les derniers à s'unir étroitement ensemble contre lui. Ils le firent pendant quelque tems; mais en vain, & ensuite ils tournérent leurs armes les uns contre les autres & se firent une guerre longue & cruelle, qui ne se termina que par l'extinction du Royaume des Pictes, vers le milieu du neuviéme Siécle. Environ quarante ans après les Scots se remirent en possession de la partie Méridionale de l'Ecosse, qui avoit été occupée par les Saxons, & ils ruinérent le Royaume des Northumbres, affoibli déja par les ravages des Danois. Quoique l'Empire des Saxons se trouvât par-là entiérement éteint, leur Langue ne laissa pas de se conserver & de s'étendre même plus avant dans le Pays, & avec le tems elle s'y corrompit comme en Angleterre. Ce qui conserva la Langue Saxonne en Ecosse, ce fut la conservation des Peuples chez qui elle étoit en usage. Les Scots ou Ecossois ne firent pas comme les Saxons, qui avoient exterminé les Habitans des Pays où ils se trouvoient, pour en être absolument les Maîtres. Ils usérent bien de leur Victoire & se contentant d'éteindre la Domination des Saxons chez eux, ils laissérent les terres & les biens à tous ceux qui voulurent se soumettre, s'emparérent seulement des biens de ceux qui s'étoient retirés, ou qui étoient morts à la guerre.

[a] Ibid. p. 1142.

SAXONICUM LITTUS. La Notice des

des Dignités de l'Empire [a] nomme ainsi la partie Orientale du Pays de Kent en Angleterre. On ne peut douter qu'elle ne designe cette Province, puisqu'elle y met les Villes de Dubris,& de Rutupis, avec les autres Places de l'ancien *Cantiam*. La même Notice comprend aussi sous le nom de LITTUS-SAXONICUM, la Côte de la seconde Belgique, & celle de la Gaule Lyonnoise du côté qu'elle étoit opposée au *Cantiam*; car elle met sur cette Côte les Armoriques, les Osismiens, les Abrincates, les Venetes & les Nerviens; de même que les Villes Rhotomagus, Flavia, Constancia, & autres qu'elle dit situées sur le rivage Saxon. Il n'y a point à douter que ce nom n'eût été donné à ces Côtes parce qu'elles étoient souvent pillées & ravagées par les Pirates Saxons.

a Sect. 34. 38. 52. 61. & 62.

SAXONUM-INSULÆ, Isles de l'Océan Germanique. Ptolomée [b] les marque près de l'Embouchure de l'Elbe; & Crantzius veut que ce soit aujourd'hui celle d'*Heylichland*.

b Lib. 2. c. 11.

SAXUM, ou SAXUS, Ville d'Afrique, selon Appien [c] qui la met au nombre des Villes d'où les Romains tiroient des vivres. Ortelius [d] soupçonne qu'Appien a écrit *Saxum* pour *Thapsum*.

c De bel. Pun. p. 56.

d Thesaur.

SAY, SAIA, SAJON, ou SADIUM, qu'on prétend être le même que Saxum, Paroisse de France, dans la Normandie Diocèse de Seez, Election d'Argentan, dont elle n'est qu'à une petite lieue sur la Riviére d'Orne. St. Martin est le Patron de l'Eglise; c'est un Prieuré-Cure, qui est à la Présentation de l'Abbé de Silly, par concession de Geoffroy de Ver, appellé aussi de Say, laquelle fut confirmée en 1203. tant par Gannir, Archevêque de Rouen, que par Silvestre Evêque de Séez, & par le Chapitre de sa Cathédrale qui en attachérent le revenu à ce Monastere, ce qui rendit cettte Cure Reguliére. Elle vaut sept à huit cens Livres. Il y a de plus une Chapelle appellée Notre-Dame de Ronferai, qui est dans le Manoir Seigneurial: elle fut bâtie par Henri Clement II. du nom, Marechal de France,& erigée en Janvier 1252. vieux Stile par Geofroi de Mayet Evêque de Séez, du consentement de l'Abbé de Silly; mais à condition qu'on n'y célébreroit point la Messe, aux Fetes annuelles, sans la permission du Curé, & que celui qui la desserviroit promettroit avec serment de remettre au Cure toutes les Offrandes que les Fidéles y pourroient faire: elle est à la Nomination du Seigneur. La Terre de Say, de laquelle une Illustre Famille avoit tiré son nom, avoit été donnée par Robert Comte d'Alençon, à l'Ayeul de ce Henri qui possédoit déja Argentan, & elle étoit venue à ce Comte duquel elle relevoit, par la Confiscation qui en fut faite sur Geofroy de Ver lors que Philippe-Auguste enleva en 1204. la Normandie à Jean, Roi d'Angleterre, auquel Geofroy demeura attaché: Agnès Clément petite-fille du même Henri la porta dans la Maison d'Annon: & peut-être que Jean du Perrey, qui la possédoit, du Droit de sa femme en 1406. selon un titre de l'Abbaye de Silly, s'étoit allié dans cette derniere Maison. Elle demeura à ses descendans jusques vers l'an 1585. auquel Louïs de Bec s'en disoit Seigneur, comme époux de Marguerite du Perrey, Heritiere de Guillaume du Perrey. Elle est dans la Famille Noble de Droulin depuis le commencement du Siècle suivant.

Pour la Maison de Say, encore plus connue en Angleterre qu'en Normandie, elle est éteinte il y a long-tems. On en commence la Généalogie dans le Baronnage d'Angleterre, à Picot de Say, qui vivoit sous Guillaume le Conquérant, & qui fit des Donations à l'Abbaye de S. Martin de Séez, entre autres il lui confirma le tiers de l'Eglise de Say, qu'Osmelin de Say y avoit donné. Il étoit un des Barons de Roger de Mongommeri, Fondateur de ce Monastère; il le suivit en Angleterre. C'est apparemment à cause de lui ou de quelque autre de son nom qu'il y a aussi dans ce Pays-là un Lieu appellé Say; cependant on doute s'il n'y auroit pas encore une Terre de ce nom vers le Cottentin, ce que quelques titres font présumer; & en ce cas il pourroit y avoir eu deux Familles de Say: & il seroit assés à croire que Jourdain de Say, qui fonda en 1131. l'Abbaye d'Aunay, au Diocése de Bayeux, & dont la fille Agnés de Say, epousa Richard du Hommet, Connétable de Normandie, auroit été d'une Famille différente: aussi leur attribue-t-on des Armes diverses; l'Abbaye d'Aunay fait porter à son Fondateur, d'Argent semé de Billettes de Sable au Lion de même, & l'on donne au Say d'Angleterre, de Gueules à deux faces de Vair, sur quoi on peut voir l'Histoire de la Maison d'Harcourt. Tome 2. Page 1952. & Tome 4. dans l'Appendice, page 22.

SAYAGO, petite Contrée d'Espagne, selon Mr. Corneille [e] qui ne cite point son garant. Il ajoute qu'elle est dans le Royaume de Léon & qu'elle s'étend vers les Confins de celui de Portugal.

e Dict.

SAYCOCK, Grande Isle de l'Océan & l'une de celles qui forment l'Empire du Japon. Elle est au Couchant de celle de Chickock: c'est ce qui a occasionné son nom; car SAYCOCK ou comme d'autres écrivent SAIKOKF [f], signifie en Langue Japonoise *le Pays de l'Ouest*. Elle est aussi nommee KIUSIN, ou le *Pays des Neuf*, parce qu'elle est divisée en neuf grandes Provinces. On lui donne 143. milles d'Allemagne de circuit: sa longueur, selon les Japonois est de 140. de leurs milles, & sa largeur de 40. à 50. Les neuf Provinces que contient cette Isle sont:

f Kæmpfer, Hist. du Japon, l. 1. p. 53.

Tsikudsen, ou Tsikusiu,	Fidsen, ou Fisju,
Tsikungo, ou Tsikusju,	Figo, ou Fisju,
Budsen, ou Foosjn,	Fiugo, ou Niusju,
Bungo, ou Toosjn,	Oosumi, ou Cusju,
Satzuma, ou Satsju.	

SAYDE.

SAYDE. Voyez SEINE.

1. SAYN, Comté d'Allemagne, entre les Comtés de Wied & du Bas-Isenbourg. Ce Comté qui donne le nom à l'une des Branches de la Maison de Witgenstein [a], n'est plus possédé par cette Branche qui l'avoit eu en partage. Après la mort de Louïs, Comte de Sayn, arrivée en 1636. les Electeurs de Treves & de Cologne voulurent rentrer dans la possession de ce qui relevoit de leurs Eglises; & comme la Comtesse de Sayn, mere de Louïs apprehendoit de tout perdre, elle céda par une Transaction, à l'Electeur de Trèves, les Bourgs de Sayn & de Rheinbruel, avec les Prevôtés d'Erlich & d'Ormiz, & prétendit que le reste du Comte de Sayn devoit appartenir à ses filles à l'exclusion de leurs oncles Louïs-Albert & Christian, ce qui fut confirmé par un Arrêt. Ernestine eut en partage le Bailliage d'Achenbourg, qu'elle porta en Dot au Comte Salentin-Ernest de Mandersheid-Blankenheim, & Jeanne eut le Bailliage d'Altenkirchen, qu'elle porta à Jean-George, Duc de Saxe-Eysenach, avec qui elle fut mariée. Le Comté de Sayn porte le nom d'un beau Château, situé sur un petit Ruisseau. Les autres Lieux les plus remarquables sont Hachenbourg, Ormitz, Altenkirchen & Bendorff.

[a] D'Audifred, Géogr. t. 3. p. 319. Ed. 1695.

2. SAYN, SENA, Isle sur les Côtes de la Bretagne, Diocèse de St. Pol de Léon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de St. Pol de Léon, a 180. Habitans.

Cette Isle est située vis-à-vis la Baye de Douarnenez, dont elle n'est séparée que par le passage du Ras. Elle est très-redoutée des Mariniers à cause de ses Rochers & Basses, qui courent avant à l'Ouest: c'est l'Isle qu'on appelle souvent mal à propos l'Isle des Saints au lieu de l'Isle de Sayn.

SAYPAN, Isle de l'Océan Oriental, dans l'Archipel de St. Lazare, & l'une des Isles qu'on appelle Mariannes. C'est la plus peuplée de cet Archipel après celle de Guahan. Elle a vingt-cinq lieues de tour, & on la nomme aussi l'ISLE DE ST JOSEPH. Le Pere Gobien Jésuite [b] la met à 15. d. 20'. & à trente-cinq lieues de l'Isle d'Anatajan. Du côté de l'Ouest on voit sur la Côte de l'Isle de Saypan un Port appellé CATANHITDA. Il est au fond d'une Baye profonde & couverte de Bois.

[b] Hist. des Isles Mariannes.

SAZ. Les Turcs [c] appellent ainsi les Saxons & particuliérement ceux qui habitent dans les sept Villes de la Transilvanie, où Charlemagne les envoya de leur Pays & en fit des Colonies. Ce sont ces sept Villes Saxonnes qui ont donné à la Transilvanie le nom Allemand de *Sieben-Burghen*, & le nom Latin de *Septem-Castrensis Regio*. Ces SAZ, ou Saxons, se melérent avec les Sécules, que plusieurs appellent Sicules, Nation originaire du Pays, & ont formé le Peuple que nous nommons aujourd'hui les Transilvains.

[c] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SAZ-DE-SURTA, ou SAZA DA SURTA, [d] Bourgade d'Espagne au Royaume d'Aragon, dans la Principauté de Sobrarve, vers la source d'une petite Riviére qui se jette dans celle de Cinca. Quelques Géographes, dit Mr. Baudrand [e], prennent ce Lieu pour l'ancienne *Succosa*. Mrs. Corneille & Maty disent la meme chose; mais ils mettent mal à propos Saz de Surta à six lieues au dessous de Balbastro, tandis qu'il est au dessus.

[d] Jaillot, Atlas. [e] Dict.

SAZANTIUM, Ville de l'Inde, en deçà du Gange. Elle est mise par Ptolomée [f] dans la Contrée *Larice*, à l'Occident du Fleuve Namadus, & dans les Terres.

[f] Lib. 7. c. 1.

SAZARANA, Ville de Thrace, selon l'Itinéraire d'Antonin. Les MSS. varient beaucoup sur l'orthographe de ce nom: celui de la Bibliothéque du Vatican porte *Bassanaara*; celui de Lyon *Sazaaara* & Simler voudroit lire *Saccanara*, & *Saranara*.

SAZI, Peuple qui habitoit au voisinage du Pont, selon Etienne le Géographe. Ortelius [g] remarque qu'un MS. porte *Saxi*, au Lieu de *Sazi*.

[g] Thesaur.

SAZOA. Voyez SOZOA.

S B.

SBETZANUM, Ville de la Mœsie. Chalcondyle la place au voisinage du Danube; mais Ortelius [h] remarque qu'à la marge de l'Exemplaire, dont il s'est servi, on lisoit *Sphetzanum*.

[h] Ibid.

SBYDI, Siége Episcopal d'Asie, dans la Cilicie, sous la Métropole de Séleucie, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortelius [i]. C'est apparemment le meme Siége, qui est mis dans l'Isaurie, par la Notice de Léon le Sage, & qui y est appellé SBIDÆ, & placé sous la Métropole de Séleucie. Dans la Notice du Patriarchat d'Antioche le même Siége est nommé *Sbidi*, & à la marge on lit *Abidi*. La Notice de l'Abbé Milon écrit aussi *Sbidi*, & à la marge *Subdi*.

[i] Ibid.

S C.

SCABALA, Contrée des Erétriéens selon Etienne le Géographe qui cite Théopompe, & ajoûte que le nom National étoit SCABALÆUS. Je ne sai dit Ortelius [k] de quels Erétriéens cet Auteur entend parler; car il y a eu plus d'un Peuple de ce nom.

[k] Ibid.

SCABARAN [l], petite Ville d'Asie, dans la Perse. Jean Struis en parle ainsi dans son troisiéme Voyage [m]. Cette Ville, dit-il, avoit de fortes murailles; mais à peine en voit-on présentement les ruïnes, quoique les Fours où Alexandre fit cuire du pain pour son Armée soient encore tout entiers. Son terroir est marécageux; & c'est à cela qu'on attribue la quantité & la bonté des grains qu'il produit. Le Ris n'y coûte ordinairement que deux liards la livre; il passe pour le plus beau de la Perse. La Ville de Scabaran est assez voisine de la Montagne de *Parmach*, ou *Barmach*, qui n'est pas éloignée de la Mer. Elle est distinguée des autres par la

[l] Corn. Dict. [m] Chap. 22.

la grande quantité de Naphte ou d'huile blanche & brune qu'elle fournit aux Habitans. On lui a donné le nom de *Barmach*, qui veut dire Doigt, à cause qu'elle est fort escarpée, & aussi droite qu'un doigt fort étendu. Plus on y monte, plus le froid qu'on sent augmente; de sorte que sur le sommet on ne voit presque que de la glace. Il y a en quelques endroits de fort beaux restes des Forteresses qu'on avoit bâties pour la défense du Pays. Ce qui s'est mieux conservé c'est un Puits d'une grande profondeur, qui est au milieu des ruïnes. Le Naphte que produit cette Montagne coule au travers des Rochers, & se décharge en quarante fosses, que cette liqueur s'est creusées. Il y en a trois plus profondes que les autres, d'où elle sort continuellement à gros bouillons. L'odeur en est extrémement forte, surtout celle de la brune, qui vaut bien moins que la blanche.

a Thesaur. SCABDEBIA. Ortelius [a] qui cite Serapion, dit qu'on nommoit ainsi le Lieu d'où l'on apportoit l'Ellebore blanc.

SCABINA. Voyez SCAMBENA.

SCABRIS. Voyez SCAPRIS.

SCADI. Voyez SCANOILLA.

SCADIRA, ou SCANDIRA, Isle de la
b Lib. 4. c. 12. Mer Egée, selon Pline [b]. Le Pere Hardouin lit SCANDILA, comme Pomponius
c Lib. 2. c. 7. Mela [c]; & ajoute que le nom moderne est SCANOOLE.

SCADUM. Voyez ISCA.

SCÆ. Voyez SCÆI.

SCÆBOÆ & CEXONIÆ, Peuples de
d Lib. 7. in Cosinga. Thrace, selon Polyænus [d], où on lit: *Thracia Gentes habet Ceronias & Scæboas*. Mais le Texte Grec porte: Θρᾳκία ἔθνη κεῤῥώνιοι καὶ . . . . .ʼ βοαι. La lacune du Grec a été suppléée par les Interprêtes. Cela n'a pas contenté Casaubon: il a cru qu'il faloit lire *Gerania & Bocorbe*.

SCÆI, Peuples qu'Etienne le Géographe place entre la Troade & la Thrace. Au lieu de Σκαιοι, *Scæi*, l'Edition des Aldes porte seulement Σκαι, *Scæ*. Ces Peu-
e Lib. 13. p. 590. ples étoient Thraces selon Strabon [e], qui met dans le meme Pays un Fleuve nommé SCÆUS, & une muraille appellée SCÆUS MURUS. Il ajoute que dans la Troade on voyoit un Lieu nommé SCEÆ PORTÆ.

SCÆNITÆ. Voyez SCENITÆ.

SCÆVÆ. Voyez FRANGONES.

SCÆUS. Voyez SCÆI.

SCAFIA, Ville de la Bœotie, selon
f Thesaur. g Gothor. lib. 3. Ortelius [f] qui cite Procope [g], & ajoûte qu'au lieu de *Scafia*, il aimeroit mieux lire *Scarfia*.

h Délices de la Gr. Br. p. 1451. SCAFFORD, Golphe d'Ecosse [h], sur la Côte Occidentale de l'Isle de Mul ou Mula l'une des Westernes. Ce Golphe qui est grand, & qui coupe l'Isle par le milieu est parsemé de six ou sept autres petites Isles, dont la plus grande est Ulwa, longue de cinq milles, abondante en pâturages & en bled, avec un bon Port. Un peu plus avant à l'Ouest, & à la même hauteur on en voit cinq autres petites, sur une même ligne, dont les deux nommées Kerniburg, & Kerdenbrug sont tellement bordées de Rochers & d'Ecueils, qu'on les regarde comme une Forteresse imprenable; & une troisiéme nommée Monich n'a autre chose que de la terre à faire des tourbes.

SCAGEN, SCHAGEN, ou SKAU; comme l'appellent les Habitans du Pays [i]. i Rutg Hermann. Descr. Daniæ, p. 750.
On donne ces noms à cette Pointe de terre qui termine le Jutland Septentrional, & qui s'etend dans la Mer a l'opposite des Côtes de Norwege. Tous les Vaisseaux qui veulent passer de l'Ocean dans la Mer Baltique, ou de la Mer Baltique dans l'Océan doublent cette Pointe; & comme elle est environnée d'un banc de sable & de pierres qui s'etend jusqu'à un mille dans la Mer, les Mariniers doivent bien prendre garde à ne pas en approcher trop près. Les Anciens donnoient à cette Pointe les noms de *Cimbrorum Promontorium*, & de *Cartris-Promontorium*. Vers l'extremité de cette Pointe du côte de l'Orient, on voit le Village de Scagen, Schagen ou Skau, qui lui donne son nom.

SCAGER-RACK. Mr. Baudrand dit [k]: k Dict.
C'est une partie de l'Ocean qui s'étend, entre la partie Méridionale de la Norwége, le Nord-Jutland & les Isles de Zeland & de Fuhnen. Elle est ainsi nommée du Cap de Scagen, qui s'avance fort vers l'Orient, & la sépare comme en deux parties. Les François la nomment la *Manche de Dannemarck*, & elle est appellée par les Flamands & par les Hollandois le Cattegat; c'est-à-dire *le Trou du Chat*. Voyez l'Article CATTEGAT.

SCALA, Ville d'Italie [l], au Royaume l Commanville, Table des Evêchez.
de Naples, dans la Principauté Citérieure, sur une Côte à deux milles d'Amalfi & de la Côte du Golphe de Salerne [m]. Elle est m Baudrand, Dict.
aujoord'hui très-petite, & réduite en Village, n'ayant pas cent Maisons. Cette Ville fut érigée en Evêché, sous Amalfi vers l'an 987. & cet Evéché fut uni à Ravello en 1603.

SCAIDAVA, Ville de la Basse Mœsie: L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Viminacium à Nicomédie en prenant le long du Danube, & il la place entre *Novæ Leg. 1. Ital.* & *Trimammium*, à dix-huit milles du premier de ces Lieux, & à sept milles du second. Procope [n] qui n Ædif. lib. 4. c. ult.
écrit Σκέδαβα, *Scedaba*, en fait un Fort & le compte au nombre de ceux que l'Empereur Justinien éleva sur le bord du Danube.

SCALABIS, Ville de la Lusitanie, selon Pline [o] qui lui donne le titre de Colo- o Lib. 4. c. 22.
nie. Cette Ville est appellée *Scalabiscus* par Ptolomée [p]. Son nom moderne est p Lib. 2. c. 5.
Santaren.

SCALÆ-HANNIBALIS, Lieu d'Espagne, sur la Côte Citérieure, selon Pomponius-Mela [q] qui entend par là le côté q Lib. 2. c. 6.
Oriental du Mont-Jui. Il ajoûte qu'on lui donna le nom d'Echelles d'Annibal, parce que les Rochers qui sont de ce côté-là s'élevent comme des degrez à une petite distance les uns des autres. Sur quoi Isaac Vossius remarque que cet endroit s'appelle encore présentement *Scala*.

SCALANOVA, Ville de l'Empire Turc en Asie, dans l'Anatolie, à trois lieues

lieues de la Ville d'Ephése [a]. Les Turcs l'appellent *Cusada*, & les Grecs Scalanova, nom Italien, que les François lui donnérent peut-etre apres la destruction d'Ephése. Ce qu'il y a de plaisant dans ce changement de nom, c'est qu'il répond à l'ancien nom de la Ville, qui est la Neapolis des Miléfiens. Quand on est prés des ruïnes du Temple d'Ephese, il faut tirer droit au Sud, ensuite au Sud-Ouest pour gagner la Marine. Delà on prend sur la gauche au pied des Collines, où est la prison de St. Paul, laissant à droite le Marais, qui se dégorge dans le Caystre. Ce chemin est fort étroit en plusieurs endroits, à cause de la Riviére qui serpente, & qui vient battre au pied des Montagnes, après quoi elle tire droit à la Mer. A peine distingue-t-on le chemin à cause de la quantité des Tamaris, & des Agnus Castus. La Rade d'Ephése est terminee en cet endroit-là, qui est au Sud-Ouest, par un Cap, qu'il faut laisser à droite, & sur lequel on passe pour prendre le chemin de Scalanova. On vient ensuite à la Marine, d'où l'on découvre le Cap de Scalanova, qui avance beaucoup plus dans la Mer. A deux milles en deçà de la Ville, on passe par la breche d'une grande muraille, laquelle, à ce qu'on pretend, a servi d'Aqueduc pour porter les eaux à Ephése; mais il n'y a point d'Arcades. On voit pourtant la suite de la muraille, qui approche de la Ville en suivant le contour des Collines. Les Avenues de Scalanova sont agréables par leurs Vignobles. On y fait un négoce considérable en Vins rouges & blancs, & en raisins secs; on y prepare aussi beaucoup de peaux de Marroquin.

a Tournefort, Voyage du Levant, t. 2. p. 207.

Scalanuva est une assez jolie Ville, bien bâtie, bien pavée, & couverte de tuiles creuses, comme les toits des Villes de Provence. Son enceinte est presque quarrée, & telle que les Chrétiens l'on bâtie. Il n'y loge que des Turcs & des Juifs. Les Grecs & les Arméniens en occupent les Fauxbourgs. On voit beaucoup de vieux Marbres dans cette Ville.

L'Eglise de St. George des Grecs est dans le Fauxbourg sur la croupe de la Colline qui fait le tour du Port; vis-à-vis est l'Ecueil sur lequel on a bâti un Château quarré, où l'un tient une vingtaine de Soldats en Garnison. Le Port de Scalanova est un Port d'Armée, il regarde le Ponant & le Mistral. Il y a environ mille familles de Turcs dans cette Ville, six cena familles de Grecs, dix familles de Juifs, & soixante d'Arméniens. Les Grecs y ont l'Eglise de St. George, les Juifs une Synagogue, les Arméniens n'y ont point d'Eglise. Les Mosquées y sont petites. On n'entretient dans la Ville & aux environs qu'environ cent Janissaires. Pour le Commerce il n'est pas considérable, parce qu'il est défendu d'y charger des Marchandises destinées pour Smyrne; ainsi on n'y va charger que du Bled & des Haricots. Tavernier nous dit pourquoi les Turcs ne permettent plus comme autrefois aux Vaisseaux d'aller decharger leurs Marchandises à Scalanova. La raison en est, dit-il [b], que ce Lieu-là etant d'ordinaire l'Appanage de la mere du Grand-Seigneur, le Vice-Consul, que les François y ont sous le Consul de Smyrne s'accordoit avec le Gouverneur de Scalanova, qui permettoit le transport des marchandises à Smyrne, qui n'en est qu'à trois petites journées de Caravane, ce qui gâtoit le Commerce de cette Ville. Ainsi les Turcs firent en sorte d'obtenir du Grand-Seigneur qu'il ne seroit plus rien déchargé à Scalanova: & quand les Vaisseaux y vont, c'est seulement pour prendre quelques rafraichissemens.

b Voyage de Perse, ch. 7.

Il y a dans Scalanova un Cadi, un Disdar & un Sardar. On ne compte qu'une journée de Scalanova à Tyr, & autant à Guzelhissar, ou Beau-Château, qui est la fameuse Magnésie sur le Meandre, à une journee & demie des ruïnes de Milet. On fait grand cas des Melons de Scalanova.

SCALDIS, Fleuve de la Gaule Belgique [c], selon César, Pline, l'Itineraire d'Antonin & Fortunat: Ptolomée est le seul qui nomme ce Fleuve *Tabuda*. Il prenoit sa source dans le Pays des *Veromandui* & couloit chez les Nervieos & chez divers autres Peuples. Lorsqu'il s'approchoit de l'Océan il se partageoit en divers Bras, & celui qui passoit à Bergues alloit se jetter dans la Meuse; ce qui a fait dire à César: *ad flumen Scaldim, quod influit in Mosam, ire constituit.* Les autres Bras se rendoient à la Mer; mais il ne feroit pas possible de décrire leurs cours, parce que les inondations de l'Ocean & les débordemens de ce Fleuve ont plus d'une fois changé l'état des Lieux dans ces Quartiers, comme dans les Embouchures de la Meuse & du Rhein. Ce Fleuve s'appelle aujourd'hui l'Escaut. Pline [d] dit que la Gaule Belgique s'étenduit entre l'Escaut & la Seine: *A Scalde ad Sequanam Belgica*; les *Toxandri*, selon le meme Auteur [e], habitoient au delà de ce Fleuve: *A Scaldi incolunt extera Toxandri*; & dans un autre endroit [f] il ajoute que les Peuples qui s'étoient établis le long de l'Ocean Septentrional, au delà de l'Escaut, étoient originaires de la Germanie: *Toto hoc mari ad Scaldim usque fluvium Germanicæ accolunt gentes.* Ce dernier passage fait voir pourquoi il a doone l'Escaut pour borne à la Gaule Belgique; car les autres Auteurs & Pline lui-meme en plus d'un endroit, mais dans un autre sens, s'accordent à dire que la Belgique s'étend jusqu'au Rhein.

c Cellarius, Geogr. ant. lib 2. c. 3.

d Lib. 4. c. 17.

e Ibid.

f Ibid. c. 13.

SCALEA, ou LA SCALAA, Bourg & Chateau d'Italie [g], au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près de l'Embouchure de la petite Riviere de Laino dans la Mer de Naples & dans le Golphe de Policastro, qu'on appelle souvent à cause de cela le Golphe de Policastro. Ce Lieu est sur la Frontiere de la Basilicate, & à seize milles de Policastro vers le Midi, avec un Port tout procie.

g Baudrand, Dict.

SCALEA (Le Golphe de la) est une partie de la Mer de Naples, sur la Cote de la Principaute Citerieure. Il s'etend

de-

depuis le Cap de Palcmido au Conchant, jusqu'à l'Embouchure de la Riviére de Laino au Levant.

SCALEMURA. Voyez Anemuro.

SCALEMI, Cap du Royaume de Sicile, dans le Val de Noto, felon Mr. Corneille [a] qui ne cite point fon garant. Il ajoute que ce Cap eft fur la Côte Méridionale prés de Camarana, vis-à-vis de l'Ifle de Malthe & que c'eft la *Bucra extrema* des Anciens. Mr. de l'Ifle ne connoît point de Cap Salemi fur cette Côte.

a Dict.

SCALETTA (La) Château de Sicile [b], dans le Val Demune, fur la Côte Orientale, au Midi de Meffine, & au Nord Oriental de Taormina. Ce Château qui a titre de Principauté avoit été autrefois bien muni par les Efpagnols [c]; mais il fut pris en 1676. par les François qui en raférent les Fortifications.

b De l'Isle, Atlas.

c Baudrand, Dict.

SCALHOLTA, Scalholt, Ville de l'Irlande [d], dans la partie Méridionale de cette Ifle. Elle fut érigée en Evesché vers le dixiéme Siécle, fous Bréme, & fut mife enfuite fous Drontheim; mais il n'y a plus d'Eveque à préfent, à moins que ce ne foit un Eveque à la mode Luthérienne.

d Commainville, Table des Evêchez.

SCALINGICAS, Ville de la Mingrelie, à cinq lieues de Rufe, vers l'Orient. C'eft un fiége Epifcopal, fous le Patriarche de cette Nation. L'Eglife eft dediée à la Transfiguration & eft la fepulture des Princes Mingreliens.

SCALPAC, petite Ville d'Allemagne, dans le Voifinage de Mayence, & dans les dependances du Landgrave de Heffe-Caffel, felon Mr. Corneille [e], qui cite les Mémoires & Plans Geographiques 1698. Je ne connois point dans ce Quartier de Ville nommée Scalpac; & je ferois tenté de croire que Mr. Corneille ou fon garant ont corrompu ce mot; & qu'ils veulent parler de Schwalbach, ou Langen-Schwalbach, petite Ville ou Bourgade, au Voifinage de Mayence dans le Pays d'Herrich, & qui depend effectivement du Landgrave de Heffe-Caffel.

e Dict.

SCAMACHIE, Ville de Perfe [f] & la Capitale de la Province que les Anciens nommoient *Media Minor*, & que l'on appelle aujourd'hui Schirvan, en Latin *Scachia*. Sa fituation eft à 54. degrés 40. minutes de Longitude, & à 40. degrés 60. minutes de Latitude, dans un Vallon entre deux Montagnes, où elle eft tellement cachée, qu'on ne la voit presque point que l'un ne foit à la Porte. Les Perfes difent qu'elle a été bâtie par Chirvan-Schach, & qu'on y comptoit autrefois jusqu'à cinq mille feux. Les Turcs la ruïnérent du tems du Roi Abas, qui voyant que le Grand-Seigneur n'en vouloit qu'aux Places fortes pour affûrer fes conquetes, & confiderant d'ailleurs que tant de Villes clofes & fortifiées l'obligoient à une trop exacte garde au milieu du Royaume, fit abbatre les murailles de la partie Méridionale de celle-ci, qui étoient les plus fortes. Cette partie Méridionale forme comme une Ville particuliere, qui eft féparée de la Septentrionale par une petite Plaine qui fert de Marché commun à l'un & à l'autre. Cette derniére qui eft fituée au pied d'une petite Montagne, eft un peu plus petite que l'autre, & n'a qu'environ huit ou neuf cens feux, & une fimple muraille, qui étant fort baffe & accompagnée feulement d'un méchant foffé, ne peut empecher qu'on n'entre à toute heure dans la Ville. Elle a cinq Portes, fes Rues font étroites & fes Maifons baffes, la plûpart bâties de mortier & d'argille, il y en a peu de briques ou de pierres de taille. Ses Habitans font en partie Arméniens & Georgiens, qui ont chacun leur Langue particuliére, en forte qu'ils ne s'entendroient pas entr'eux s'ils ne s'aidoient de la Turque, qui eft commune à tous, & familiere par toute la Perfe. Leur plus grand Commerce eft d'étoffes de Soye & de Coton, dont il fe fait une fi grande quantité à Scamachie, que les femmes & les enfans meme trouvent à gagner leur vie en filant & en préparant la Soye & le Coton pour les Ouvriers. La plûpart de leurs Boutiques font dans la partie Méridionale de la Ville, où il y a auffi un Bazar, auquel aboutiffent plufieurs Rues qui font toutes couvertes pour la commodité des Marchands. Auprés de ce Marché font deux grands Magafins, avec plufieurs Chambres & Galeries pour le Logement des Marchands Forains qui vendent en gros & pour retirer leurs Marchandifes. L'un s'appelle Scath Carvanfera, & il eft deftiné pour les Mofcovites qui y déchargent de l'Etaim, du Cuir de Ruffie, du Cuivre & des Fourrures. L'autre appellé Losgi Carvanfera a été bâti pour les Tartares de Circaffie, qui y amenent des Chevaux, des Femmes, des jeunes Garçons & de belles Filles, dont ils font trafic en leur Pays, où ils les dérobent fur les Frontiéres de Mofcovie. Les Juifs que les Mofcovites ne veulent point fouffrir avec eux, fe retirent auffi en ce dernier Magafin, & ils y apportent de Tabefferahn les plus beaux Tapis de laine de tout le Pays, dont il n'y a que le rebut qu'on fait venir en Europe. Il y a auffi trois Hamam dans Scamachie: ce font des Bains ou Etoves publiques, dont l'ufage eft auffi ordinaire en Perfe qu'en Mofcovie. Deux de ces Hamam font communs aux Hommes & aux Femmes; mais les Femmes n'y vont que le jour & les Hommes y vont la nuit. Le troifiéme que l'on appelle Hamam Schech eft particulier aux hommes. On voit auprés de cette derniére Etuve deux gros Arbres, que les Perfes ont en grande vénération, à caufe qu'ils ont été plantés par Schich Marith, l'un de leurs Saints, qui eft enterré proche de là dans un Metzid ou une Eglife, où la dévotion eft plus fréquente qu'en aucun autre de la Ville, dans laquelle il y en a fix en tout. Le revenu de cette Etuve eft employé à l'entretien des luminaires, des draps & des autres chofes néceffaires pour le Saint Sépulchre. Le Gouverneur ou Cham de Scamachie commande auffi par toute la Province, avec le Calenter ou Lieutenant du Roi. Il difpofe des affaires de la Juftice, de la Police

& de

f Corn. Dict.

& de la Guerre, pour laquelle il est obligé d'entretenir mille hommes du revenu de son Gouvernement, & de se tenir prêt à marcher au premier ordre. Le Calenter a la direction des Finances & l'administration du Domaine, sans aucune obligation d'aller à la Guerre. Au contraire on le laisse exprès dans la Province pour y commander quand l'autre est absent. Dans le voisinage de la Ville on trouve les restes d'une très-forte Place, vers la partie Septentrionale, sur une Montagne fort haute & fort escarpée qu'on appelle Kulusthan; il n'y a plus rien d'entier qu'une grande Cave, & proche de là un des Puits les plus profonds que l'on puisse voir. Ces deux Ouvrages sont revêtus de la plus belle pierre de taille qu'on ait jamais employée. Entre ce Fort & la Ville sont deux Chapelles, sur une autre Montagne plus haute que celle de Kulusthan. Dans la plus grande qui est bâtie en forme de parallélogramme, on voit un Sépulcre fort élevé, & à l'entour plusieurs piéces de drap & des guenilles de toute sorte de couleur, avec des verges de fer qui ont le bout en forme de fleches, & sont attachées au Sépulcre avec un Cordon de soye. Dans l'autre il y a deux Sépulcres ornés de la même sorte. Ce sont les Tombeaux de quelques-uns de leurs Saints, auprès desquels ils font souvent leurs dévotions. De cette seconde Chapelle on descend dans une grande Voûte, où est le Sépulcre d'une fille d'un de leurs Rois appellé Amelek Kanna. Ils racontent d'elle que son aversion pour le mariage étoit si forte, que son pere voulant l'obliger d'épouser un Prince Tartare, elle aima mieux se tuer que d'y consentir. Jean Cartwrigt, Gentilhomme Anglois, dit dans la Relation de son Voyage de Perse, que les filles de ce Quartier-là vont tous les ans au Sépulcre de cette Princesse pleurer sa mort. Olearius assûre que lorsqu'il y passa en 1637. cette coûtume étoit entiérement abolie, & que ce n'est point la dévotion, mais la chaleur qui oblige les Habitans de Scamachie à se retirer au plus fort de l'Été vers cette Montagne, pour y goûter la fraîcheur de l'air; & qu'ils prennent de là occasion de faire leurs dévotions auprès de ces Saints, plus fréquemment en cette saison-là que dans tout le reste de l'année. Les gens de basse condition n'y demeurent que le jour, & se retirent la nuit à la Ville, mais le Chan, le Calenter & les personnes de qualité y font dresser des tentes, & y passent trois mois pendant les grandes chaleurs. Ils menent aussi leur Bétail vers la Montagne d'Elbours, où avec un air plus tempéré ils trouvent d'aussi bonnes prairies qu'il y en ait en toute la Perse. C'est sur cette Montagne d'Elbours, qu'on dit que les Perses gardoient le Feu perpétuel qu'ils adoroient; aujourd'hui on n'en voit aucune trace. Tavernier dit qu'en arrivant à Tauris en 1663. il apprit que la Ville de Scamachie, qu'il appelle Schamaki, avoit été renversée de fond en comble par un horrible tremblement de Terre, & qu'il n'y avoit eu qu'un Fringuis Horlogeur de Genève & un Chamelier qui se fussent sauvés de ses ruïnes.

SCAMANDER. Voyez SCAMANDRUS.

SCAMANDRIA, petite Ville de la Troade, sur le Scamander. Pline [a] nous apprend qu'elle étoit à quinze-cens pas du Port Ilium; & Leunclavius dit que les Turcs la nomment aujourd'hui *Samandria*.

[a] Lib. 5. c. 30.

SCAMANDRIUS CAMPUS, on appelloit ainsi, selon Strabon [b], la Campagne où couloit le Fleuve Scamander.

[b] Lib. 13.

SCAMANDER, Fleuve de l'Asie Mineure, dans la Troade. Ce Fleuve qu'on nomme encore présentement *Scamandro*, est fameux dans l'Histoire du Siége de Troye. Il prend sa Source dans le Mont Ida. Pline [c] qui dit que c'est une Riviere navigable, place son Embouchure près du Promontoire Sigée, & fait entendre qu'il se rend droit à la Mer sans se joindre à aucun autre Fleuve; cependant Strabon [d] dit que le Simoïs & le Scamander se joignent, un peu au-dessus du Nouvel Ilium, & qu'ils vont ensemble se jetter dans la Mer près du Promontoire Sigée, après avoir formé des Marais bourbeux. Au contraire selon Pline, c'est le Xanthus qui se joint au Simoïs & ces deux Fleuves vont se perdre dans le Port des Achéens.

[c] Lib. 5. c. 30.

[d] Lib. 13.

SCAMBENA, Ville de la Médie: Ptolomée [e] la marque dans les Terres. Au lieu de *Scambena*, le Manuscrit de la Bibliothéque Palatine porte *Scabina*.

[e] Lib. 6. c. 2.

SCAMBONIDÆ, Municipe de l'Attique dans la Tribu Léontide, selon Pausanias [f] & Etienne le Géographe. Suidas écrit *Scamonida*, pour *Scambonidæ*.

[f] Lib. 1. c. 38.

SCAMINO, Village de la Gréce, dans la Livadie, sur la Riviere d'Asopo, au pied d'une Eminence du côté du Nord-Est [g]. Il n'est que d'environ deux cens Maisons; mais les vieilles ruïnes qu'on y voit font connoître que c'étoit autrefois une grande Ville. Mr. Spon qui a passé par ce Lieu-là prétend que ce soit l'ancienne *Sycaminon*. Les Grecs y ont encore quelques Eglises, entre autres *Hagioi-Seranda*, ou l'Eglise des quarante Saints, *Panagia*, & *Hagios-Elias*, qui sont bâties de vieux debris, où l'on remarque quelques Inscriptions. Nous aurions jugé, dit Mr. Wheler, sur une de ces Inscriptions que ce Lieu étoit *Oropus*, si *Oropo* n'avoit pas conservé son ancien nom. Je crois, ajoute-t-il, que la Montagne qui est proche est l'ancien Mont *Cericius*, & que cette Ville étoit Tanagara, dont les Anciens ont tant parlé, & qu'ils mettent sur la Riviére *Asopus*. Elle s'appelloit d'abord *Pœmandria*, ensuite *Græa*, puis *Tanagræa*, qui est le nom que Pausanias lui donne, & présentement on la nomme *Scamino*.

[g] *Wheler*: Voyage d'Athenes, liv. 3. pag. 276. Ed. 1723.

SCAMMOS, Peuple d'Ethiopie, sous l'Egypte. C'étoit, selon Pline [h], un Peuple Nomade qui habitoit sous des tentes. Ortelius [i] écrit *Scamnos* au lieu de *Scammos* c'est apparemment une faute d'Imprimeur.

[h] Lib. 6. c. 28.

[i] Thesaur.

SCAMONIDÆ. Voyez SCAMBONIDÆ.

SCAMPÆ, Ville de la Macedoine: l'Itinéraire d'Antonin la marque sur la

route de Dyrrhachium à Byzance, entre *Claudiana* & *Tres-Tabernæ*, à vingt milles du premier de ces Lieux & à vingt-huit milles du second; le même Itinéraire met cependant dans une autre route vingt-deux milles de *Claudiana* à *Scampæ* & trente milles de *Scampæ* à *Tres-Tabernæ*. Il y a des MSS. qui au lieu de *Scampæ*, écrivent *Scambæ*. Ptolomée [a] qui lit SCAMPES, place cette Ville dans les Terres & la donne aux Peuples *Eordei*.

[a] Lib. 3. c. 13.

SCAMPI, SCAMPIS, Village de l'Albanie, près de Durazzo [b]. C'étoit autrefois un Siége Episcopal, du Nouvel Epire, dans l'Exarchat de Macédoine, & qu'on nommoit *Scampæ*. Voyez ce mot.

[b] Commanville Table des Evêchés.

SCANATUM. Voyez SACANATUM.

SCANDA, Isle de l'Archipel, à quelques milles de celle de Scyro [c], à l'Occident en tirant vers le Golphe de Volo. Cette petite Isle est deserte, & n'est composée que d'une Montagne & de quelques Rochers qui l'environnent.

[c] Corn. Dict.

SCANDALE, MONTAGNE DU SCANDALE, *Mons offensionis* [d]: c'est la Montagne des Oliviers, sur laquelle Salomon bâtit des Temples & érigea des Autels aux faux-Dieux, pour plaire aux femmes étrangéres qu'il avoit épousées. Voyez 3. *Reg.* 11. 4. & 4. *Reg.* 23. 13.

[d] Dom Calmet Dict.

SCANDALIUM, Lieu de l'Isle de Cos: c'est auprès de ce Lieu, selon Strabon [e], que fut bâtie la Ville à laquelle on donna le nom de l'Isle. SCANDALIUM pourroit bien être la même chose que SCANDARIA. Voyez ce mot.

[e] Lib. 14. p. 657.

SCANDARIA, Promontoire de l'Isle de Cos. Strabon [f] dit qu'il étoit à l'opposite du Promontoire Termerium des Myndiens, & qu'il se trouvoit à quarante Stades du Continent.

[f] Ibid.

SCANDARON, Lieu renommé dans la Phénicie, qu'on a aussi appellé le Champ du Lion, en Latin *Scandarum*. C'étoit autrefois un fort Château, il porte le nom de son fondateur Aléxandre le Grand qui le fit bâtir pour lui servir de retraite, pendant qu'il assiégeoit la Ville de Tyr, dont il est éloigné de quatre ou cinq milles seulement sur la même Rive; il le nomma de son nom Alexandrion, & par corruption de langage, on dit depuis Scandaron ou Scandalion. Il fut ruïné & détruit quelques années après, par Pompée, quand il se fut rendu Maître de la Syrie & de la Phénicie. Baudouïn, premier du nom, Roi de Jérusalem ayant assiégé la même Ville de Tyr en 1116. voulant presser davantage les Assiégés, fit rebâtir cette Forteresse pour lui servir d'azyle, & elle a toujours été une Place forte, & une retraite assûrée pour les Chrétiens pendant qu'ils ont possédé la Terre Sainte. Nos Princes qui en reconnurent l'importance, la donnerent à un jeune Seigneur des plus vaillans de l'Armée, qui en prit le titre de Gui de Scandaron, & ce titre a demeuré long-tems à toute sa famille. Tirus dit que le Lieu étoit fort agréable pour la quantité de Fontaines dont il étoit arrosé, & il le met comme la borne du terroir ou Diocése de Tyr; mais à present on n'y voit plus que les ruïnes de quelques pans de murailles de pierres de taille renversés, qui font connoitre sa force & son antiquité, & qui sont si proches de la Mer, qu'elles flotent dedans, quand elle est haute. Les Montagnes sont agréables & fort fertiles, couvertes d'Arbres de plusieurs espèces tout le long de la Mer, & pour la sûreté de la Côte, on y voit de deux en deux mille pas de petites Tours bien bâties, mais elles sont mal entretenues.

SCANDEA, Ville de l'Isle de Cythére. Elle étoit sur le bord de la Mer, selon Thucydide [g]; & Pausanias [h], qui lui donne un Port, dit qu'elle étoit presque à dix Stades de la Ville de Cythére. Au lieu de Scandea, Etienne le Géographe, Suidas & Lycophron écrivent *Scandia*.

[g] Lib. 4. p. 287.
[h] Lacon. c. 23.

SCANDELORO, selon Mr. Corneille [i], & l'ESCANDELOAR, selon Mr. De l'Isle [k]; Ville des Etats du Turc en Asie dans la Petite Caramanie, sur la Côte du Golphe de Satalie à la droite en entrant. Cette Ville qui a un Port est prise pour l'ancienne *Coracesium*.

[i] Dict.
[k] Atlas.

SCANDER, Bourg d'Asie [l], dans la Georgie, au Royaume d'Imeriti, sur le Kur, environ à quarante lieues au-dessus de Teflis. Il y en a qui veulent que ce soit l'ancienne *Xalisca*.

[l] Baudrand; Dict.

SCANDERBADE, Ville de l'Indostan, au Royaume d'Agra, sous la Domination du Grand-Mogol. Mr. Thevenot [m] dit que cette Ville a été autrefois plus considérable qu'elle n'est présentement. Il y a, ajoute-t-il, des ruïnes fort considérables sur une petite Montagne à quelques lieues de Scanderbade; & au pied du Mont, du côté de cette Ville, on voit une belle Vallée ceinte de murs, divisée en plusieurs grands Jardins, avec diverses ruïnes de Bâtimens. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisqu'autrefois Scanderbade a eu plusieurs lieues de longueur, étant la Capitale d'un puissant Roi des Patans. La Montagne meme faisoit partie de la Ville, qui fut pillée & ruïnée par Ecbar, lorsqu'il l'eût prise sur le Raja-Selim, qui en faisoit sa Place d'armes.

[m] Voyage des Indes. ch. 21.

1. SCANDIA. Voyez SCANDEA, & SCANDINAVIA.

2. SCANDIA, Isle de l'Océan Septentrional, selon Pline [n], qui semble la distinguer de la Scandinavie. Il n'en parle pas trop affirmativement: *Sunt*, dit-il, *qui & alias prodant Scandiam, Dumnam, Bergos.* Aussi cette Région n'étoit-elle guère connue de son tems. Comme la Scandinavie étoit donnée alors pour une Isle, il ne feroit pas impossible qu'on en eût pareillement fait d'autres de quelques parties du Continent des Pays Septentrionaux: à moins qu'on ne dise que par Scandia, Pline entend les Isles qui sont appellées SCANDIÆ par Ptolomée, & HEMODES par Pomponius Mela.

[n] Lib. 4. c. 16.

SCANDILLE, ou SCANDILE, Isle de la Mer Ægée, près de la Côte de Thrace, selon Pomponius Mela [o], qui entend par là une des Isles du Golphe Pagasique, située à l'Occident de l'Isle de Scyrus, sur quoi

[o] Lib. 2. c. 7.

quoi Isaac Vossius remarque que cette Isle conserve son ancien nom & qu'on l'appelle présentement *Scandole*, quoique les Mariniers corrompent assés souvent son nom l'appellant *Scbasola*, au lieu de *Scandole*. Cette Isle est petite & basse.

SCANDINAVIA, SCANDIA, ou SCANZIA. Les Anciens croyoient qu'au delà de la Mer Baltique, qu'ils connoissoient sous le nom de *Sinus Codanus*, il n'y avoit que des Isles à la plus grande desquelles ils donnoient le nom de Scandinavie ou Scandie. Pline [a] dit que la grandeur de cette Isle n'étoit point connue; & que la partie qu'on en connoissoit étoit habitée par les Hillevions, qui y avoient cinq-cens Bourgades. Depuis on connut que la Scandinavie n'étoit pas une Isle, mais une grandes Peninsule qui comprend ce qu'on appelle aujourd'hui la Suède, la Norwege, la Laponie & la Finlande. Cette prétendue Isle de Scandinavie [b] est nommée *Baltia* par Xenophon de Lampsaque, qui la met à trois journées de Navigation du rivage des Scythes; & la meme Isle est appellée *Basilia* par Pytheas; & ce dernier, ajoute Pline [c], donne le nom d'*Abalus* à l'Isle que Timée appelle *Basilia*. Ces noms de *Baltia*, & de *Basilia*, pourroient bien être corrompus l'un de l'autre. Jornandès [d] appelle *Scanzia*, le Pays d'où étoient sortis les Goths; & il dit que ce Pays là étoit *quasi Officinam Gentium aut certe velut vaginam Nationum.*

a Lib. 4 c. 13.
b Ibid.
c Lib. 37 c. 2.
d De Reb. Get. cap. 3. & 4.

SCANDIOPOLIS. Voyez BIOZIMETÆ.

SCANDIS, Ville d'Asie, dans la Colchide chés les Laziques. Il est parlé de cette Ville dans les Authentiques [e].

e Coll. 4. Tit. 7

SCANDOS [f], Village de l'Asie Mineure aux environs de la Cappadoce. Siméon le Métaphraste en parle dans la Vie de St. Saba.

f Ortelii Thesaur.

SCANIE. Voyez SCHÖNE.

SCANTATE, Ville de l'Arabie Heureuse: c'est une des Villes que Pline [g] donne aux *Zamareni*.

g Lib. 6. c. 28.

SCANTIA SILVA. On lit dans Cicéron [h]: *Veneat*, inquit, *Silva Scantia*, & Pline [i]: *Exit* [Flamma] *& ad Aquas Scantias*. Cette Forêt, & ces eaux étoient en Italie, selon les Critiques. Ne les devroit-on point placer aussi dans la Campanie; car Pline [k] dit que la Vigne nommée Aminea est appellée *Scantia* par Varron? Macrobe [l] fait mention d'un mal qu'il appelle *Scantianum Malum*.

h Orat 15. de Leg. Agrar.
i Lib. 2. c. 107.
k Lib. 14. c. 4.
l 3. Saturnal. c. 19.

SCAPENSIUM, nom d'un Peuple. Il en est fait mention dans le Trésor de Goltzius [m].

m Titul. de re militari.

SCAPHE. Voyez TESCAPHE.

SCAPITANI, Peuples de l'Isle de Sardaigne: Ptolomée [n] les place dans la partie Septentrionale de l'Isle, au Midi des *Celsitani* & de *Corpitensii*.

n Lib. 3. c. 3.

SCAPOS, Isle de la Mer Ægée: Pline [o] dit qu'elle étoit deserte. Elle devoit etre aux environs de la Chersonnèse de Thrace.

o Lib. 4. c. 12.

SCAPRIS, ou SCABRIS, Port d'Italie, sur la Côte de la Toscane. L'Itinéraire d'Antonin [p] le marque sur la Route par eau de Rome à Arles, entre le Fleuve *Alma*, dont il étoit eloigné de six milles, & le Port *Flesia*, qui en étoit à dix-huit milles. Ortelius [q] croit que ce Port s'appelle présentement *Scatino*.

p Itin Marit.
q Thesaur.

SCAPTENSULA. Voyez SCAPTESYLA.

SCAPTESYLE, c'est-à-dire *la Forêt Coupée*, petite Ville de Thrace en tirant du côté de Thasus, selon Etienne le Géographe & Plutarque [r], qui dit que ce fut l'endroit où Thucydide écrivit l'Histoire de la Guerre des Athéniens contre les Habitans du Péloponnése. Ortelius [s] soupçonne que Scaptesyle pourroit être le même Lieu que SCAPTENSULA, où selon Festus il y avoit une Mine d'argent: il met pourtant *Scaptensula* dans la Macédoine; mais la Macédoine étoit voisine de la Thrace. Le mot *Scaptensula*, ajoute Festus, vient du Grec σκάπτειν, qui veut dire creuser, fouiller dans la Terre. Lucréce [t] parlant des dangereuses exhalaisons, auxquelles sont exposés ceux qui travaillent aux Mines d'or & d'argent, cite pour exemple la Mine de Scaptensula:

Quales exspires Scaptensula subter odores.

r In Cimone & in Libel. de Exilio.
s Thesaur.
t Lib. 6.

SCAPTIA, Ville d'Italie, dans le Latium. Pline [u] la met au nombre des Villes qui avoient été célébres, & qui se trouvoient détruites de son tems. Festus dit que les Habitans de *Pedo* s'étoient établis dans la Ville de *Scaptia*. Il ajoute que cette derniére Ville donna le nom à la Tribu *Scaptia*, d'où les Peuples de cette Tribu furent appellés *Tribules Scaptienses*, comme on le voit dans Suétone [x]. L'Origine de cette Tribu est rapportée par Tite-Live [y].

u Lib. 3. c. 5.
x In Aug. c. 40.
y Lib. 8. et 17.

SCAR. Voyez SKAR.

SCARABANTIA. Voyez SACARABANTIA.

SCARBA, Isle de la Mer d'Ecosse [z], & l'une des Westernes. Cette petite Isle située au Nord de celle de Jura, est large d'un mille, longue de quatre & n'a qu'un petit nombre d'Habitans. Elle est séparée de l'Isle de Jura par un Détroit, où la Marée est si violente qu'il est impossible de le traverser, ni à la voile, ni à la rame sinon dans un certain tems.

z Délices de la Gr. Br. p. 154.

SCARBOROUGH, anciennement SCEARBOURG [a], Ville d'Angleterre, dans Yorckshire, au Quartier de North-Riding; c'est-à-dire dans la partie Septentrionale de la Province. C'est une Place forte, dans une situation très-avantageuse, bâtie sur un Rocher extrêmement élevé & fort escarpé, qui avance dans la Mer, dont il est environné de trois côtés; de sorte qu'elle n'est accessible que du côté de Terre, à l'Occident. On n'y monte même qu'avec peine par un défilé assés étroit, où le Roi Henri II. fit construire de son tems un bon Château pour sa défense, & où l'on tient une Garnison en tout tems. Scarborough n'est pas grand; & il a falu y ménager un peu le terrein qui n'a pas plus de soixante Aires en quarré. Cette Ville est cependant assés peuplée; & l'on

a Délices de la Gr. Br. p. 199. Etat présent de la Gr. Br. t. 1. p. 129.

l'on y voit un Quay fort commode. Au sommet du Rocher ou de la Colline où elle est située, on trouve une petite Plaine d'environ soixante Arpens, avec une Source d'eau douce, qui sort d'un Rocher. Cette Ville se distingue encore par ses Eaux minérales. On y a une Fontaine Medicinale, froide, dont l'eau melée avec de la Noix de Galle, se convertit en ancre, & mise sur le feu laisse tomber un sédiment d'Ocre, & de pierre de chaux blanchâtre. Elle attire tous les Etés quantité de Noblesse qui vient en boire. Scarborough est aussi un fort bon Port de, où les Vaisseaux sont en sûreté à l'abri du Rocher; & cela rend la Ville assés marchande. Cidevant le Port étoit éclairé durant la nuit par un Fanal allumé au haut d'une grosse Tour, qui fut ruïnée dans les dernieres Guerres Civiles. Cette Ville donne le titre de Comte à un Seigneur de l'ancienne Maison de Lumley.

SCARDALE, c'est-à-dire *Vallée de Rochers* [a], Pays d'Angleterre, dans Darbyshire. On lui a donné le nom de SCARDALA, parce qu'il est tout parsémé de Rochers, que les Anglois appellent *Scares*. On y voit le Bourg de Chesterfield sur le Rother, Bourg qui paroît ancien, comme les ruïnes de ses murailles le font juger; & qu'on appelle à cause de cela *Chester in Scardale*.

a Délices de la Gr. Br. p. 360.

SCARDO. Voyez SCARDONA.

SCARDONA, les derniers Lieux que Ptolomée [b] marque sur la Côte de la Liburnie sont l'Embouchure du Titius & la Ville Scardona, qu'il met à la gauche de l'Embouchure de ce Fleuve, & qu'il comprend cependant dans la Liburnie. Il ne feroit pas sans exemple qu'un Fleuve fût réputé faire la borne d'une Province, & qu'une Ville située au delà de ce Fleuve, mais pourtant sur sont Rivage, eût apparrenu à la même Province: aussi n'estce-pas là la difficulté; elle consiste plutôt en ce que les Descriptions modernes de la Dalmatie marquent les ruïnes de *Scardona*, près du Lac Scardonius, à la droite de l'Embouchure du Fleuve Titius; au lieu que Ptolomée place cette Ville à la gauche de ce Fleuve nommé aujourd'hui Kerca. Casimir Freschot, dans ses Mémoires Géographiques, dit en parlant de Scardona [c]: *Le ruine delle sue antiche fortificazioni, e Citadella si vedono poco longi dal lago, chiamato da Latini Scardonio; in Volgare Proclian; e'a destra del Fiume Kerca, ch'e l'Antico Titio, quale col suo Corso mette li confini all antica Liburnia e Dalmazia.* Il faut donc dire, ou que la Ville Scardona n'a pas toujours été à la gauche du Titius, ou qu'il y a une transposition dans Ptolomée qui devoit placer Scardona avant l'Embouchure du Titius. On voit que la Ville Scardona étoit considérable, puisqu'on l'avoit choisie pour le Lieu de l'Assemblée Générale de la Province [d], & qu'elle se trouvoit le Siége de la Justice pour les Japydes, & pour quatorze Villes de la Liburnie; ce qu'on appelloit *Conventus Scardonitanus*. La Table de Peutinger écrit *Scadona*, pour *Scardona*; mais c'est sans doute une faute de Copiste; car Pline & Ptolomée écrivent *Scardona*, & Strabon [e] *Scardon*. Cette Ville, selon Pline [f], étoit à douze mille pas de la Mer, sur le bord du Titius, *in amne eo* [Titio].

b Lib. 2. c. 17.

c Pag. 289.

d Plin l. 3. c. 21.

e Lib. 7.

f Lib. 3. c. 21.

Aujourd'hui Scardona n'est considérable que par son Siége Episcopal, sous la Métropole de Spalatro. Cet Evêché y fut transferé de Belgrade sur la Mer, en 1120. Elle a cependant été ci-devant une Place de force & fort considérable. En 1322. durant les troubles de Hongrie, les Habitans de Scardona s'étant ligués avec ceux d'Almissa pour exercer la Piraterie, diverses autres Villes qui souffroient de ces Pirateries s'unirent avec les Vénitiens pour les arrêter; &, comme la partie ne se trouva pas égale, la Ville de Scardona fut saccagée dans cette occasion. En 1411. les Vénitiens acquirent Scardona du Roi de Bosnie qui la leur remit avec Ostrovizza pour cinq mille écus d'or; & ils la garderent jusqu'à l'arrivee des Turcs, qui la prirent en 1522. Mais bien-tôt apres les Vénitiens la reprirent d'assaut, & la demantelérent en 1539. Les Turcs s'y étant établis depuis, en furent encore chassés par les Vénitiens qui la réunirent à leur Domaine en 1684.

SCARDONIUS-LACUS. Voyez SCARDONA.

SCARDUS MONS: Strabon [g] & Ptolomée [h] donnent le nom de Scardus à la derniére des Montagnes, qui séparoient l'Illyrie de la Dalmatie & de la Mœsie; mais Tite-Live [i] écrit *Scordus*, au lieu de *Scardus*.

g Excerp. ex l. 7. c. 17.

h Lib. 2. c. 17.

i Lib 43. c. 20.

SCARGAINE, ou SEAPONE, SCARPONA [k], Bourg ancien dans la Lorraine, sur la Moselle, un peu au-dessus de Pont à Mousson. Il est présentement à demi ruïné & réduit en Village.

k Baudrand, Dict.

SCARI, Ville de la Lycie, selon Etienne le Géographe, qui fait mention d'une Fontaine Sacrée qu'il appelle aussi SCARI.

SCARLINO, Bourg & Château d'Italie [l], dans la Toscane, au Pisan, & dans la Principauté de Piombino, sur la Côte de la Mer de Toscane, & du Golphe de Piombino, à dix milles de Massa au Midi, & à douze milles de Piombino à l'Orient.

l Ibid.

SCARNIUNGA, Fleuve de la Pannonie, ou de la Dace. C'est Jornandès [m] qui en parle.

m De reb. Get. c. 52.

SCARO, Ville de l'Isle de Santorin, & la principale des cinq, qui ont été bâties par les anciens Ducs de Naxe. C'est dans cette Ville que demeurent les plus qualifiés du Rit Latin. Ils y ont un Evêque, un Curé & cinq ou six Chanoines. Les Jésuites ont à Scaro une Résidence, & y font beaucoup de fruit, aussi-bien que dans les Isles du voisinage. Il y a encore un Monastère de Filles de l'Ordre de St. Dominique, qui vivent fort réguliérement, & un autre de Filles Grecques de la Régle de St. Basile. La Ville de Pirgo est le Lieu où l'Evêque Grec fait son séjour, & les Grecs y ont leur Cathédrale. La demeure en est assés agréable, au lieu qu'au-

qu'autour de Scaro, on ne voit que Rochers & que Précipices.

SCARPACOS, Lieu de l'Isle de Sardaigne, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui le marque sur la Route du Port *Tibulæ*, à Caralis, entre Porticenses & Ferraria, a vingt-milles de chacun de ces Lieux. Le MS. de la Bibliothéque Royale porte Sarcopos; l'Edition d'Alde *Sarcapos*; & Simler lit *Sarcapos*, ou *Scarcapos*. On croit que ce nom subsiste encore quoique corrompu, dans celui de la Riviére *Sarabos*.

SCARPANTO, Isle de la Mer Carpatienne [a] & l'une des Sporades, entre les Isles de Candie & de Rhodes. Cette Isle que les Anciens, tant Grecs que Romains, ont appellée *Carpathos* ou *Carpathus*, & qu'Homére nomme *Crapathon*, est a présent connue sous le nom de Scarpanto, ou Zersanto parmi les Mariniers Italiens, aussi-bien que parmi ceux des autres Nations. Elle avoit eu auparavant divers autres noms; car elle fut appellee *Tetrapolis*; c'est-a-dire l'Isle à quatre Villes, à cause des quatre principales Places qu'on y voyoit anciennement; elle fut nommée *Pallenie* d'un fils de Titan qui fut le premier possesseur de l'Isle, ou, comme d'autres veulent, de Pallas, qu'on tient y avoir été nourrie & élevée, ou de Pallène, Ville de la Macédoine, & la Patrie de Protée qu'on dit avoir régné à Carpathus. Il y en a qui veulent qu'elle ait aussi été appellée *Heptapolis*, ou l'Isle *à sept Villes*, & ils prétendent qu'elle a eu autrefois un pareil nombre de Villes.

[a] Dapper, Descr. des Isles de l'Archipel, p. 171.

Cette Isle est située à cinquante milles d'Italie du Cap Oriental de l'Isle de Candie, & à sept lieues d'Allemagne au Midi de Nizaria. Strabon la place à quatre cens Stades de l'Isle de Chalcis & à soixante & dix de celle de Casos, mettant cette derniére à deux cens cinquante Stades de l'Isle de Créte, ou de Candie; & ainsi elle ne se trouveroit, suivant cet Auteur, qu'à trois cens vingt Stades, qui font quarante milles d'Italie, ou à dix lieues d'Allemagne, de l'Isle d'Italie. On lui donne soixante milles de circuit, quoique quelques-uns en comptent jusqu'à soixante & dix. Cependant Strabon ne fait le circuit de Carpathus que de deux cens Stades, qui font vingt-six milles d'Italie. Quoiqu'il en soit, l'Isle de Scarpanto est assés elevée au-dessus de l'eau, d'une figure un peu longue & étroite, & s'étend d'Orient en Occident. Les Montagnes sont très-hautes; ce qui fait qu'on la peut découvrir de fort loin quand on est en Mer.

Strabon qui dit qu'on nommoit anciennement cette Isle *Tetrapolis*, ajoute qu'une des quatre Villes qui lui avoient donné ce nom, s'appelloit *Nisyros*, de méme qu'une Isle de ce parage située directement à l'opposite d'une Place de la Libye appellée λευκὴ 'Ακτὴ; c'est-à-dire *le Rivage blanc*. Pline au contraire assûre que *Nisyros* n'étoit pas une Ville de l'Isle de *Carpathus*, mais de celle de Calydine. Enfin Strabon remarque que cette Isle reçut ensuite le nom de *Carpathos*, qu'elle donna à la Mer Carpathienne. Il y avoit autrefois sur la Côte Septentrionale, près de la Mer une grande & belle Ville appellée *Phianti*. On en voit encore les masures, & on prétend qu'on l'avoit nommée auparavant *Posidonium*. Il y a aujourd'hui dans cette Isle, près du Port de Tristano du côté de l'Occident, & presque vers le milieu de l'Isle, mais un peu plus vers l'Orient, un Château avec un Fauxbourg appellé aussi Scarpanto: c'est où tous les Magistrats & les Habitans qui sont Grecs, & vivent à la Grecque font leur séjour; car il n'y demeure point de Turcs, à la reserve d'un Cadi ou Juge qui se tient dans le Château, & y gouverne au nom du Grand-Seigneur.

Il y a dans cette Isle plusieurs hautes Montagnes. On en voit trois presque vers le milieu de l'Isle, pas loin des masures de l'ancienne Ville de Phianti. On les nomme Anchinata, Oro, & S. Elias, qu'on découvre de fort loin quand on est en Mer. Du côté du Septentrion on découvre une Plaine agréable & fertile, où le fond du Port Agata se vient terminer. Mais entre le Midi & le Nord-Ouest l'Isle s'avance en un Cap, ou Pointe de Terre, qui forme un Angle aigu & qu'on appelle *Capo Sidro*. C'est près de ce Cap que se trouve la Montagne de *Gomalo*, aux environs de laquelle etoient autrefois les deux Villes *Menetes* & *Corachi*, qui avec celles de *Teutho* & d'*Arcassa*, qu'on voyoit aussi dans l'Isle lui avoient donné, à ce que quelques-uns croient, le nom de *Tetrapolis* ou de quatre Villes. Cependant il est certain qu'elle étoit ainsi appellée long-tems avant que ces Villes fussent bâties. Le Cap Méridional de l'Isle de Scarpanto, appellé le Cap Pernisa se trouve directement à l'opposite de l'Isle de *Caxo*, ou *Casso*, d'Orient en Occident.

Cette Isle a plusieurs Ports vastes & commodes; mais entre autres on en remarque quatre principaux. Il y en a un au côté Oriental, connu par les Anciens sous le nom de *Tristhomus*, & à présent sous celui de *Porto Tristano*. Il est formé par le moyen d'un Rocher nommé *Pharia* situé tout au devant de son Embouchure. Il se recourbe dans les Terres en forme d'un Croissant, comme une Baye ou Golphe; c'est le plus assûré de toute l'Isle. Il y en a un autre du côté de l'Occident: on l'appelle Cheatro, & plus communément *Porto-Grato*, ou *Grato*. Il s'avance aussi en deux Pointes dans la Mer; & l'on voyoit autrefois sur chacune de ces Pointes un Château ou Bourg muré. Celui qui étoit bâti sur la Pointe Septentrionale se nommoit *Thuetho*, & l'autre situé à son opposite sur la Côte Méridionale s'appelloit *Arcassa*; mais ce dernier qui est encore sur pied porte aujourd'hui le nom de *S. Theodoro*. Le troisiéme situé au côté Septentrional de l'Isle, se nomme *Porto-Agatho*; mais autrefois on l'appelloit *Cheatrum*.

On trouve dans les Livres des Pilotes les Ports de l'Isle de Scarpanto décrits en

cette maniére: premiérement on découvre un Cap avancé en Mer & élevé au-dessus de l'eau, à une lieue & demie au Septentrion du Cap de Pernisa, sur le côté Occidental de l'Isle, appellé le Cap d'Andemo. Dès qu'on a doublé ce Cap, on vient au Port d'Andemo, qui est une grande & large Baye, où deux ou trois Vaisseaux, attachés avec une corde au rivage, peuvent étre à l'abri de toutes sortes de Vents derriére deux petites Isles qui y sont situées. Le Cap d'Andemo est le Cap haut & avancé de cette Baye.

Il y a un fort bon Port au bout Septentrional de l'Isle, appellé *Porto-Malo-Nato*, ou *Porto Triste Nato*. Il a deux Isles à son Embouchure, qui empêchent qu'on n'en puisse voir l'entrée ou l'ouverture, à moins qu'on ne soit directement au devant. Les Vaisseaux y peuvent étre à l'abri de toute sorte de Vents, & doivent prendre entre les deux Isles, en y abordant ou en démarrant. Il y a aussi un assés bon Port entre les Caps d'Andemo & de Pernisa, où l'on peut venir mouiller près du Rivage sur un Fond net & sain, de trente brasses d'eau, au lieu qu'au milieu il n'y en a pas plus de douze: on a méme de la peine à y entrer, à moins qu'on n'y soit poussé par un Vent Méridional assés fort; car les Terres sont assés hautes dans ce quartier-là; & de plus il y fait souvent calme, à la reserve de quelques bouffées de Vent, qui s'y élevent de tems en tems.

L'Isle de Scarpanto nourrit une grande quantité de gros & de menu Bétail par le moyen de gros Pâturages dont elle est pourvue. On y trouve des Cailles, des Perdrix & d'autre petit Gibier en grande abondance. Il y a aussi des Mines de Fer & des Carriéres de Marbre, & on péche dans la Mer aux environs de l'Isle de trés-beau Corail.

Cette Isle est présentement sous la Domination du Grand-Seigneur & il la fait gouverner par un Cadi, qui n'y fait pas son sejour ordinaire, mais se contente d'y venir tous les mois une fois, pour connoître des differends qui naissent entre les Insulaires, & pour punir les Malfaicteurs. Ce Cadi se tient ordinairement à l'Isle de Rhodes, sous l'autorité du Sangiac, qui envoye tous les ans un nouveau Receveur à Scarpanto, pour en tirer les Tributs & les Impôts que les Insulaires Grecs doivent payer à la Porte. On y envoye aussi de Constantinople un Gouverneur; mais c'est un des moindres Officiers de l'Empire, & qui ne laisse pas cependant d'exercer une cruelle tyrannie sur ces Insulaires.

Quand il arrive que les Galéres de Malthe viennent mouiller à Scarpanto les Habitans sont dans de grandes inquiétudes pour cacher leur Gouverneur; car la Porte les oblige de répondre de sa personne sous peine de la vie, ou de la perte de leurs biens & de leur liberté.

Au côté Septentrional de Scarpanto, il y a une Isle appellée Sara, ou Stalita. Cependant elle n'en est par si près que les plus grands Vaisseaux ne puissent mouiller dans l'espace qui est entre deux du côté de l'Occident, où il est assés large & profond; mais du côté de l'Orient il est si étroit, qu'à peine une Barque y peut venir mouiller sur environ quatre pieds d'eau.

SCARPE, Riviére des Pays-Bas [a]. Elle prend sa source dans l'Artois, au-dessus d'Aubigny; & delà elle coule à Arras, d. à Fampaux, g. à Roeuls, d. à Vitry, g. à Brebiéres, g. à Douay, au Fort de Scarpe, à Pont-à-Rasse, d. à Lalain, d. à l'Abbaye d'Anchin, à l'Abbaye de Marchienne, g. à l'Abbaye d'Hasnon, d. à St. Amand, à l'Abbaye de Chau, d. à Mortagne, où peu aprés elle se perd dans l'Escaut.

[a] Dict. Géogr. des Pays-Bas.

SCARPHE, & Scarphea. Voyez Scarphia.

SCARPHIA, Scarphe, ou Scarphaa, Ville de Gréce, ches les Locres Epicnemidiens. Strabon [b] use des deux premiéres maniéres d'écrire; & Ptolomée, Etienne le Géographe & Appien employent la derniere. Les Latins varient aussi sur l'ortographe de ce nom; car Pline à écrit *Scarphia*, & Tite-Live *Scarphea*. Ce dernier dit [c] que Quintius étant parti d'Elatée, passa par Thronium & par Scarphée pour se rendre aux Thermopyles. Etienne le Géographe dit aussi que *Scarphea* étoit voisine des Thermopyles; & si la Ville *Scarphe* de Strabon est la méme que celle qu'il nomme ailleurs *Scarphea*, elle étoit à dix Stades de la Mer & sur une élévation. Casaubon néanmoins aimeroit mieux en faire deux Villes différentes, & dans ce cas il voudroit lire Τάρφη, au lieu de Σκαρφή.

[b] Lib. 8. & l. 9.

[c] Lib. 32. c. 3.

SCARPHIA, Isle de la Mer *Ægée*, vis-à-vis de l'Attique. Ce n'étoit selon Pline [d] qu'un Ecueil sans Bourgs & sans Villes.

[d] Lib. 4. c. 12.

SCARPONNA, ou Scarpona, Lieu fortifié dans la Gaule Belgique, selon Diodore. L'Itinéraire d'Antonin le marque sur la Route de *Durocortorum* à *Divodurum*, entre *Tullum* & *Divodurum*, à dix milles de la premiére de ces Places & à douze milles de la seconde. Ce Lieu qui étoit à douze milles de la Ville de Metz conserve aujourd'hui son ancien nom, quoiqu'un peu corrompu, car on le nomme *Scarpaigne*, ou *Charpeigne*; & l'on y trouve divers Monumens d'Antiquité. C'est un Bourg situé sur le bord de la Moselle.

SCARTHON, Fleuve de la Troade, selon Ortelius [e] qui cite Strabon; mais quoique Strabon [f] parle de ce Fleuve dans sa Description de la Troade, il ne le place pas pour cela dans cette Contrée: il le met seulement au nombre des Fleuves qu'on étoit obligé de traverser plusieurs fois en faisant la méme route, & il dit qu'on passoit celui-ci vingt-cinq fois. La question est de savoir en quel Pays étoit ce Fleuve. Strabon semble dire qu'il étoit dans le Péloponnése; car il ajoute qu'il tomboit de la Montagne Pholoa & qu'il couloit dans l'Elée. Mais on ne connoît point dans le Péloponnése de Fleuve nommé

[e] Thesaur.

[f] Lib. 13. p. 587.

mé Scarthon : auffi Cafaubon foupçonne-t-il que ce nom pourroit être corrompu.

SCATEBRA, Fleuve d'Italie, au Pays des Volsques, dans le *Latium adjectum*, ajouté. Pline [a] met ce Fleuve dans le Territoire de Cafinum & ajoute que fes eaux étoient froides & plus abondantes en Eté qu'en Hyver. Ces deux qualites portent Cluvier à dire que c'eft aujourd'hui une petite Riviere, formée de diverfes Sources abondantes, qui fortent de terre dans la Ville de San Germano & dans fon voifinage. Le cours de cette petite Riviére n'eft pas de plus de deux milles : au bout de cet efpace elle fe perd dans une plus grande qui fe perd dans le Liris.

a Lib. 2. c. 103.

SCATONA, Mr. Corneille dit [b] fans citer fon Garant : Petite Ville d'Italie dans la Tofcane. Elle eft peu éloignée d'un Lac, où il y a une Ifle flottante, autrefois recommandable pour fes bons Vins. La Ville de Scatona a eté fameufe, à caufe de certaines pierres qu'on trouvoit aux environs. Ces pierres étoient à l'épreuve du feu, & ne fe calcinoient point.

b Dict.

SCAULINO, Scaulinum [c], Château de l'Etat de l'Eglife, au Duché d'Urbin, au petit Pays de Carpegna, & fur une Montagne dans le Monte Feltre.

c Baudrand, Dict.

SCAURI-FUNDUS, Lieu ou Fonds de terre en Italie. Le Pape Sixte III. à ce que dit Platine, le donna à l'Eglife de Ste Marie Majeure. Le nom moderne eft *Porto-Ifcauro*, felon le témoignage de Philippe Winghius, qui dans une Lettre qu'il ecrivoit à Ortelius [d] fon ami, lui marquoit qu'on voyoit encore les veftiges de ce Lieu à la droite en allant de Gaëte à Traietto.

d Thefaur.

SCEA. Voyez Tripolis.

SCEACERIGES, Fleuve de la Sarmatie Afiatique. Pline [e] le met au voifinage de la Ville *Sindica*, près du Bofphore Cimmérien.

e Lib. 6. c. 5.

SCEAFELL, ou Snawfell [f], Montagne d'Angleterre dans l'Ifle de Man. Les deux tiers de cette Ifle font couverts de Montagnes, qui occupent toute fa largeur d'un bout à l'autre, & la plus haute de toutes eft celle de Sceafell, d'où l'on peut dans un beau tems découvrir tout à la fois l'Angleterre, l'Ecoffe & l'Irlande.

f Délices de la Gr. Br. p. 305.

SCELATITI, Peuples de la Libye Intérieure, felon Pline [g]. Un MS. confulté par Ortelius, au lieu de *Scelatiti* portoit Selatiti.

g Lib. 5. c. 1.

SCELENAS, Ville de Thrace, felon Ortelius [h] qui cite Procope au quatrième Livre des Edifices.

h Thefaur.

SCELERATA, Voyez Carmentalis.

SCELERDRIA [i], Ifle dont parle Hefyche, qui ajoute qu'elle fe nomme Anthia; mais il ne dit point en quel endroit du Monde fe trouve cette Ifle.

i Ortelii Thefaur.

SCELLA, Province d'Afrique [k], dans l'Ethiopie Occidentale. Elle a pour bornes au Levant la Haute Province de Bamba, & celle de Tamba; & à l'Occident celle de Rhimba. Elle eft toute remplie de Montagnes, & particuliérement d'une Côte de Rochers droits, qui dure plus de dix lieues fans interruption : de maniére que quand on les regarde, étant au pied, il femble que ce foit un feul Rocher coupé à plomb par l'Art. Le fommet de ce Rocher affreux n'eft pourtant ni inhabité, ni ftérile ; les Peuples, qui l'habitent le cultivent avec foin, & y jouïffent d'un air extremement doux & fort fain : ce que l'on pourroit regarder dans ce Climat brûlant comme une des Merveilles du Monde.

k Labat, Relation de l'Ethiopie Occidentale t. 1. p. 70.

Cette Province fournit une grande quantité d'excellent fer, qui n'eft produit que par l'ecume des Rivieres & des Torrens. La maniére dont ils le recueillent eft fimple & ingénieufe. Ils étendent fur le bord des Torrents des faifceaux de paille & d'herbes féches : l'ecume de ces eaux ne manque pas de s'y attacher : on les retire quand on remarque qu'ils en font chargés : on les fait fecher : on en met de nouveaux à leur place : & quand ces premiers font fecs, on les fecoue pour en faire tomber la matiere dont ils etoient chargés : on la met dans des creufets, où à force de feu on la fait fondre : on la purifie ; & on en fait des barres d'un excellent fer.

On trouve encore dans cette Province des Pierres de differentes figures, qui ont quelque tranfparence : on les appelle Tary-ya dans le langage du Pays, c'eft-à-dire Pierres du Tonnerre ; parce que ces Peuples s'imaginent, qu'elles tombent du Ciel, quand le Tonnerre gronde fur leurs tetes. La tranfparence de ces Pierres, quoique bien eloignée de celle du Verre qu'on leur a apporte d'Europe, les a obligés de leur donner le meme nom, & de croire que c'eft le Tonnerre qui le produit. On perdroit fon tems, fi on vouloit leur perfuader le contraire : l'ignorance & l'entetement, qui accompagnent leurs préjugés, ne leur permettent pas de reformer les jugemens, qu'ils ont une fois formés.

Cette Province ne laiffe pas d'etre fertile ; quoique pleine de Montagnes elle eft arrofee de tant de Sources & de Ruiffeaux, qu'on trouve par-tout des Prairies couvertes d'une herbe fine & délicate, qui nourrit & qui engraiffe des Troupeaux nombreux de toutes fortes d'Animaux domeftiques, qui y feroient encore en bien plus grand nombre, fi d'autres Troupeaux d'Animaux fauvages & carnaciers n'en enlevoient une partie confidérable.

Chitucuello Cacoriondo eft la Réfidence du Gouverneur de la Province. Cette petite Place eft bâtie fur le penchant d'une très-haute Montagne appellee Lombo.

Un Seigneur, qui a le titre de Chitectri à Quin-Benguela demeure fur les Frontieres de ce petit Etat, & de Rimba, fur le penchant de la Montagne Luno. Ce Seigneur eft fi puiffant, qu'il a fous fes ordres vingt deux Gouverneurs.

SCELLÉE (La Fontaine), Fontaine de la Paleftine, à deux traits d'arbalete des Pifcines [l] appellées de Salomon auxquelles elle fournit leurs eaux, eft un Creux profond où l'on defcend affés difficilement par un trou etroit, qui eft dans le

l Le Pere Nau, Voyage de la Terre Sainte.

le Champ qui le couvre. Ce Creux est long d'environ douze pas, large de trois ou quatre, & haut de quinze à seize piez autant qu'on en peut juger à l'œil. Il en sort trois Sources du côte d'Occident par de grandes fentes de Roc, qui font comme des Grottes; & ces trois Sources vont s'unir dans un Canal taillé à hauteur d'homme, dans la Roche vive, où l'on marche aisément. Ce Canal va se décharger près de la premiére des Piscines, dans un petit Reservoir, où l'on prend l'eau qu'on veut boire, & delà une partie va dans les Piscines, & l'autre partie dans un Conduit fait & couvert de pierres, qui est au dessus d'elles, du côté du Septentrion, & qui serpentant les Montagnes va jusqu'en Jérusalem. C'est une grande commodité pour cette Ville, qui sans cela n'auroit pas abondance d'eau mais cette commodité vient de loin; car l'eau n'y arrive qu'aprés des détours de plus de trois lieues.

On a bâti auprès de la Fontaine Scellée, & à la tête de ces Piscines, un Château, où l'on entretient des personnes, qui veillent à la conservation de ces eaux. On ne sait quelle fausse Sainteté les Infidelles y reconnoissent: mais ils ne permettent point aux Chrétiens d'y entrer. Si cette Fontaine Scellée est le *Fons Signatus*, dont il est parlé aux Cantiques, elle n'étoit pas moins gardée autrefois: car on dit qu'elle avoit ce nom, parce que Salomon pour la conserver en sa pureté, en fermoit l'entrée de son Sceau Royal.

Il y a une Fontaine plus bas que la derniére des trois Piscines, au fond de la Vallée tirant au Midi. Elle en est à trois ou quatre cens pas loin & elle servoit de même à arroser le Jardin fermé de Salomon, dont le Livre des Cantiques fait aussi mention.

SCELLINGE. Voyez SCHELLING.

SCELOS, nom d'un Lieu que Cedrène place dans les Thermopyles. Au lieu de SCELOS, Gabius lit SALOS, dans son Curopalate. Voyez MACRONTICHOS.

SCEMSA, Ville de la Thrace, selon Etienne le Géographe.

SCENA. Voyez SENUS.

1. SCENÆ, Ville de Perse, selon Etienne le Géographe qui cite le seiziéme Livre de Strabon & dit que cette Ville étoit célèbre; & que ses Habitans se nommoient
[a] Lib. 16. p. 748. *Scenitæ*. Il paroît par Strabon [a] que SCENÆ étoit une Ville des Arabes Scenites aux confins de la Babylonie, & dans la Mésopotamie Méridionale ou Deserte. Quand Etienne le Géographe en fait une Ville de Perse, il n'entend pas la Perse propre, mais l'Empire des Perses. Voyez SOCHOTH.

2. SCENÆ MANDRORUM, Ville d'Egypte, au dela du Nil. L'Itinéraire d'Antonin la marque entre *Aphroditon* & *Babylonia*, à vingt milles de la premiere de ces Places & à douze milles de la seconde.

3. SCENÆ-VETERANORUM, Ville d'Egypte: elle est marquée dans l'Itinéraire d'Antonin sur la Route de Peluse à Memphis, entre Thou & Helus, à vingt-six milles du premier de ces Lieux & à quatorze milles du second.

SCENIOS, ou SCENEOS, Lieu quelque part dans l'Asie, peut-etre au bord de la Mer Rouge. Pline [b] & Solin [c] le mettent à [b] Lib. 6. c. 29.
deux cens vingt-cinq milles de l'Isle de [c] Cap. 56. p. 87.
Malichu.

SCENITÆ ARABES, Peuples dont plusieurs Auteurs anciens ont fait mention, & qu'ils ont placez en divers Pays. Pline met des Scenites Arabes dans l'Arabie qui est au delà de Peluse, & qui s'étend jusqu'à l'Arabie Heureuse, mais Solin apparemment pour avoir mal entendu Pline [d], dit que les Scenites Arabes habitoient dans l'Arabie Heureuse, au lieu [d] Cap. 33. p. 68.
que Pline les avoit placés dans l'Arabie Pétrée, qui s'étendoit effectivement au delà de Peluse jusqu'à la Mer Rouge. D'un autre côté Strabon en décrivant les Pays, qui sont entre la Mésopotamie & la Cœlesyrie, y place les Scenites Arabes, ce qui sembleroit dire que ces Peuples n'étoient pas voisins de l'Egypte. Cependant Pline [e] lui-même met des Scenites A- [e] Lib. 6. c. 28.
rabes à la droite de l'Euphrate, ajoutant seulement qu'ils étoient Nomades, c'est-à-dire qu'ils n'avoient pas de demeures fixes. Ptolomée connoît aussi des Scenites Arabes dans l'Arabie Heureuse, & Ammien Marcellin [f] dit que les Peuples que [f] Lib. 23.
les Anciens appellérent Scenites Arabes, furent dans la suite nommés Sarrazins. Cependant tous les Sarrazins n'avoient pas été originairement Scenites Arabes; il y en avoit de Nomades & il y en avoit de Scenites; quelques-uns étoient Ethiopiens & d'autres Arabes. Les Scenites Arabes étoient dans la Mésopotamie, en deçà de l'Euphrate; & depuis la Mésopotamie jusqu'aux Deserts Palmyréens de Syrie, on trouvoit des Nomades Arabes: depuis la Syrie jusqu'au Golphe Arabique, en tirant du côté de l'Arabie Heureuse, on trouvoit des Scenites Arabes, & ce sont ceux qu'on devroit appeller proprement Sarrazins. Il y avoit encore des Scenites Arabes le long de la Côte, depuis le Golphe Elanite jusqu'au Promontoire Héroopolitique, & quelques-uns près de la Ville des Heros, en tirant vers le Midi. Les Troglodytes Ethiopiens, quoique Nomades, furent aussi appellés Scenites, & ensuite Sarrazins. Enfin Ptolomée marque des Scenites dans l'Ethiopie, près des Cataractes du Nil. C'est ce qui a porté Ammien Marcellin à étendre les Sarrazins, depuis l'Assyrie, & la Mésopotamie jusqu'aux Cataractes du Nil, parce que la Postérité donna le nom de Sarrazins à tous les Arabes Scenites & Nomades.

SCEPSIS, Ville d'Asie dans la Petite Mysie. Ptolomée [g] la marque dans les [g] Lib. 5. c. 2.
Terres. Suidas & Etienne le Géographe la mettent dans la Troade. SCEPSIS, selon Pline [h] étoit une Contrée de l'Asie; [h] Lib. 5. c. 30.
mais il entend apparemment par-là le Territoire de la Ville de même nom.

SCEPTRA, Ville de l'Asie Mineure [i]: [i] Ortelii. Thesaur.
C'étoit une des sept Villes dont Cyrus fit présent

présent à son Favori Pytharcus, au rapport d'Athénée qui s'appuye sur l'autorité d'Agathoclés le Babylonien.

1. SCEPUS, Comté de la Haute Hongrie [a], aux Frontiéres de la Pologne, qui le borne au Nord: il a le Comte de Saros à l'Orient, les sept petites Villes des Montagnes, & partie du Comté de Liptow au Midi; & du côté de l'Occident il est borné partie par le même Comté de Liptow, partie par celui d'Arava. Il est coupé par diverses Riviéres, entr'autres par celle de Poprat, qui le traverse du Midi Occidental au Midi Oriental en serpentant. Les principales Places de ce Comté sont:

[a] De l'Isle, Atlas.

Palotza,	Bartuva,
Podolincz,	Leutsch,
Ceben.	

2. SCEPUS, Château de la Haute-Hongrie [b], au Comté de Scepus, auquel il donne son nom. Il est situé dans la partie Orientale de ce Comté en tirant vers le Midi.

[b] Ibid.

SCETIN & METRIÆ MONTEM, on lit ces mots dans Nicephore Calliste, au Livre huitiéme, & dans divers autres endroits: & il place ces Lieux en Egypte aux environs du Lac Mareote. D'un autre côté, dit Ortelius [c], on lit dans l'Histoire Ecclésiastique de Socrate Scitin & Nitria; ce qui pourroit bien être la véritable orthographe. Il ajoute que SCETIS, ou SCITIS est peut-être ce que Ptolomée appelle SCITHIACA REGIO.

[c] Thesaur.

SCETRA, Isle de l'Inde. On tiroit de cette Isle l'Aloës rouge [d].

[d] Ibid. Const. African.

SCHABALICH, nom d'une Montagne [e] de la Province de Transoxane. Elle est bordee par le Fleuve de Schasch, qui empêche les Turcs des faire des courses dans la Ville de Schasch.

[e] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SCHABBAOUAN, nom d'un Lieu de la Province de Fars [f], qui est la Perse proprement dite, sur les Confins de Naoubendigian, qui passe pour etre un des quatre endroits que les Orientaux appellent Arbâä Montazahât, V. Faradis, les quatre Paradis de l'Asie.

[f] Ibid.

SCHABIAH, Ville d'Afrique [g], au Pays des Soudans, ou Negres. Elle est situee bien avant dans les terres, au delà du Nil Occidental, c'est-à-dire du Fleuve Niger. Il y a de cette Ville jusqu'à celle de Cougah, qui est peut-etre Congo un mois entier de chemin, selon Edrissi dans la troisiéme partie de son premier Climat.

[g] Ibid.

SCHABOURABAD, Ville de Sapor [h]. Quelques-uns appellent ce Lieu, Saïrabad. Il est proche de Jérusalem, & c'est où Esdras mourut & ressuscita, selon la Tradition Mahométane.

[h] Ibid.

SCHADBAG, Ville de la Province [i] de Khorassan. C'est dans cette Ville qu'Alischah, fils de Takasch, fut pris avec plusieurs autres Princes par Gaïstheddin troisiéme Sultan de la Dynastie des Gaurides. Le nom de cette Ville signifie en Persien, *la Vigne*, ou *le Jardin de Plaisance*. On trouve cependant cette Ville qui etoit trés-forte nommee dans quelques Auteurs Schadakh & Schadiakh.

[i] Ibid.

SHCADIAKH, Ville forte du Khorassan [k]. Elle fut assiégée par Takasch, ou Tagasch, Sultan des Khouarezmiens.

[k] Ibid.

SCHADUKIAM, *le Plaisir & le Desir.* Ce mot Persien [l], qui est composé de deux autres est le nom d'une Province fabuleuse du Pays de Ginnistan, que les Romans Orientaux disent être peuplé de Dives & de Peris. C'est un Pays non moins fabuleux que la Province de Schad, V. Kiam. Nous pourrions l'appeller le Royaume des Fees, aussi-bien que l'Empire des Génies, ou encore mieux en suivant sa propre signification le Pays de Cocagne. La Ville Capitale de ce Pays imaginaire porte le nom de Ghevher Abad, en Langue Persienne, nom qui signifie la Ville des Joyaux.

[l] Ibid.

SCHÆHERBAZ; c'est un des noms du grand Fleuve, que les Anciens ont nommé Oxus, & Bætrus. Les Arabes l'appellent Gistron, & Nahar, le Fleuve, par excellence, & les Persans, Amou, & Roudkaneh, la Riviere, par excellence.

SCHAFFHOUSE, Canton de la Suisse [m], au dela du Rhein sur les Terres de l'Allemagne, & le douziéme en nombre entre les Cantons. Il n'est pas grand; mais cependant il est de grande importance pour le repos de la Suisse, à laquelle il sert comme de Boulevard contre l'Allemagne. Il est borné au Nord & à l'Occident par la Suabe, à l'Orient par le Canton de Zurich, & au Midi il touche en partie ce Canton, & en partie le Thourgaw, dont il est séparé par le Rhein. Le terroir y est trés-bon, il produit du bled & des fruits: il abonde en pâturages & fournit d'excellent Vin. Le Pays est trés-beau & & le Rhein y rend le Commerce florissant.

[m] Etat & Délic. de la Suisse t. 3. p. 88.

Ce Canton est partagé en plusieurs petits Baillisges.

Dans le Kletgaw, il y a au-dessous de la Ville 1. le Bailliage de Neuhausen avec le petit Château de Werd, ou Im-Werd, situé sur un Rocher au bord du Rhein vis-à-vis de Lauffen. Le Couvent de Schaffhouse l'avoit acheté l'an 1429. 2. Celui de Rudlingen, Buchberg, & Cappel, d'où dépend Elliken 3. Celui de Beringen, & Hemmethal. 4. Lœningen & Guntmadingen.

Sur le mont Randen; 5. les Bailliages de Schleitheim, & Begkingen, avec la Haute Jurisdiction de Furtzheim, Grimmetshofen, & Epfenhofen. 6. Merishausen, avec Under- & Ober-Bargen. Il y a dans cette Montagne quelques Mines de fer.

Sur le mont Reyet; 7. le Bailliage de Herblingen, d'où dépendent Stetten, Buttenhart, Lohn, Opfershofen, Altorff, Biberach, & Hofen.

Dans le Pays de Hegæw; 8. les Bailliages de Theyngen & Barzheim, 9. Buch, d'où dépendent Buelingen, Bruchthalen, Widlau & Genersbrunnen. Il est à remarquer que Buesingen, qui est à demi-lieue de Schaffhouse, étoit, il y a 8. à 900. ans, un Village Paroissial, d'où dépendoit

Schaffhouse, dans le tems qu'elle n'étoit qu'un Village. Mais depuis la chance a tourné, la fille a englouti la Mere; & l'Eglise Paroissiale de St. Jean de Schaffhouse est celle d'où dépend Buesingen.

Dans le vieux Comté de Baar; 10. le Bailliage de Nenhausen sur Eken. Tous ces Bailliages ne sont que de bonnes Châtellenies. Pour les gouverner, on y envoye des Membres du Grand Conseil, excepté le dernier, qu'on donne ordinairement à un Bourgeois d'Engen en Souabe.

Outre cela il y a le Bailliage de Neukirch, ou Neunkirch dans le Kletgaw, que l'on donne ordinairement à un Bourgeois de la Ville. De ce Bailliage dépendent Hallæu, Sieblingen, Wilchingen, Osterfingen &c. Au reste il est à remarquer que dans le Kletgaw la Haute Jurisdiction appartient au Comte de Sulz, comme un Fief de l'Empire, quoique sous la Souveraineté de Schaffhouse.

2. SCHAFFHOUSE, Ville de la Suisse [a], Capitale du Canton de même nom, est belle & grande; elle est située sur la rive Septentrionale du Rhin, dans un terrain tant soit peu inégal, mais dont l'inégalité ne gâte rien. Cette Ville n'est pas ancienne, & elle doit son accroissement en partie à l'avantage de sa situation, & en partie à un Monastère, qui y fut fondé l'an 1060. par *Eberhard*, Comte de Nellebourg. Dans ce Siècle-là elle s'appelloit *Schiffhausen*, c'est-à-dire Maison des Bâteaux, & dans des Actes Latins, *Navium Domus*; ce n'étoit qu'un petit Village, où l'on déchargeoit les Bâteaux, qui descendoient le Rhin. Car comme à demi-lieue de Schaffhouse, le Rhin se précipite de fort haut entre des Rochers, & fait la fameuse Cataracte de Lauffen, on est obligé de décharger les Bâteaux à Schaffhouse, ou au-dessus, & de voiturer les Marchandises par terre, jusqu'au-dessous de Lauffen. Burckhard, fils d'Eberhard le Fondateur, amplifia la fondation de son pere, & donna au Couvent le Village de Schiffhausen, & voulut qu'à l'honneur des Religieux, qu'il y établissoit pour vivre saintement, le Lieu fut appellé Schaffhausen, c'est-à-dire Maison de Brebis; & c'est la raison pour laquelle la Ville de Schaffhouse porte un Belier, pour pièce honorable dans ses Armes, qui sont d'argent, au Belier élancé de Sable, & non pas, au Bouc élancé, comme quelqu'un l'a écrit. Peu à-peu le Village devint un Bourg, & enfin une belle & grande Ville. L'an 1330. l'Empereur, Louïs de Bavière, ayant fait la paix avec Othon, Duc d'Autriche, à cette condition entr'autres de lui payer 12000. marcs d'argent, lui engagea pour cette somme Zurich, Schaffhouse, S. Gal, & Rheinfelden. Mais l'an 1415. le Concile de Constance ayant excommunié Frideric, Duc d'Autriche, pour avoir favorisé l'évasion du Pape Jean, & animé tous les Princes Ecclésiastiques & Séculiers contre lui, l'Empereur Sigismond lui prit quelques Villes; Stein, Diessenhofen, Schaffhouse &c. Ainsi, celle-ci redevint Ville Impériale. Dans la suite elle a eu toujours soin pour conserver sa liberté, de se tenir unie aux Cantons de la Suisse. Après les guerres de Bourgogne, elle fit alliance [b] avec eux pour vingt-cinq ans, & enfin en 1501. elle fut reçue au Corps Helvétique pour un douzième Canton. L'Abbé n'avoit depuis long-tems aucune Jurisdiction hors de son Monastère, où il demeura toujours avec ses Moines, jusqu'à la révolution qui arriva dans la Religion par les prédications de Zuingle, d'Oecolampade & de leurs Disciples. Les Habitans de Schaffhouse furent des premiers à recevoir leur Doctrine, qui jetta de si fortes racines que la Religion Catholique fut abandonnée de tous les Habitans en 1529. Ce fut alors que l'on brisa, ou brûla toutes les Images, qu'on y abolit la Messe & le Culte de l'Eglise Romaine & que les Habitans se joignirent étroitement d'intérêt, comme de créance, avec Zurich, Berne & Basle. L'Abbé & les Moines de l'Abbaye de tous les Saints furent chassés avec les Prêtres & les Religieux, dont les biens furent confisqués.

Les Rues y sont grandes, belles, propres & larges. Les Maisons y sont bien entretenues, & presque toutes peintes, & marquées de quelque enseigne. On y voit deux Temples considérables, le Munster, ou l'Eglise de l'ancien Couvent, qui est un bel Edifice, soutenu sur douze grosses Colonnes de pierre, toutes d'une pièce, à l'honneur des douze Apôtres: elles ont 17. pieds de haut, 9. de tour, & 3. de diamétre; celle qui doit représenter Judas a d'un côté la figure d'une tête fendue. Le Clocher a entr'autres une Cloche, qui pese 96. quintaux, & a 29. pieds de tour; elle fut fondue l'an 1486. Elle a l'Inscription que voici: *Vivos voco, Mortuos plango, Fulgura frango.* Durant la Catholicité, on voyoit dans cette Eglise, sous une Arcade un Colosse de 22. pieds de haut, qu'on appelloit le grand Bon-Dieu de Schaffhouse, qui fut erigé l'an 1447. On y alloit en pélerinage, & il y avoit de grandes indulgences pour les Pélerins. On l'abbattit l'an 1529. lorsque la Ville embrassa la Réformation. On peut voir encore l'Eglise Paroissiale de S. Jean, qui passe pour le plus grand Temple de toute la Suisse. C'est en effet un vaste Edifice, mais un peu obscur, composé de douze voutes avec le Chœur. Il y a ceci de particulier, qu'au lieu qu'ailleurs on monte en Chaire, là il faut descendre quelques degrés pour y entrer. On a dans cette Eglise une Bibliothéque, qu'on appelle la Bibliothéque des Ministres, parce qu'elle est destinée pour leur usage. La Ville en a aussi une dans un autre endroit, qui est pour l'usage des Bourgeois. Dans la première on a quelques Manuscrits de poids, entr'autres des Homelies de S. Chrysostome sur S. Matthieu; une vieille Bible en Langue Bohémienne. Depuis que la Ville de Schaffhouse a embrassé la Religion Protestante, on y a établi une Ecôle célèbre ou une espèce d'Académie, où l'on enseigne les Langues Saintes, & les Sciences nécessaires à un Ecclésiastique, & les

Paf-

[a] Etat & Délic. de la Suisse, t. 3. p. 88. & suiv.

[b] *Longuerue*, Descr. de la France, 2. Part. p. 287.

Pasteurs de la Ville font en même tems Professeurs. Cela fait qu'il y a eu toûjours de savans hommes à Schaffhouse depuis la Reformation, & des gens curieux des belles choses. Il y a une trentaine d'années qu'un Sénateur, nommé Tobias Hollender, de Berau, grand Antiquaire, y amassa un riche Cabinet de Médailles anciennes. L'Hôtel de Ville mérite d'être vu: la Chambre du Conseil a pour Tapisserie un très-beau Boisage, qui est un Chef d'œuvre de menuiserie, aussi-bien que le Plat-fond de la Gallerie. Derriére l'Hôtel font les Archives. Au-dessous de la Maison à côté de l'Escalier d'enhaut, on peut remarquer un Portail admirable de la largeur de 14. pieds de pierre de taille, & dont le Linteau de dessus est une espéce de voute platte, composée d'onze pierres taillées, posées côte à côte en droite ligne, & celle qui est au milieu & qui fait la Clef de la voute est pointue de bas en haut. Il y a dans la Tour, qu'on appelle Fronwag-Thurn une très-belle Horloge, qui marque non seulement les heures, mais aussi le cours du Soleil, & de la Lune avec les Eclypses. La Ville est assés bien fortifiée, & fermée de murailles de toutes parts, avec des Tours, meme du côté du Rhin. A l'un des côtés de la Ville il y a sur une hauteur une espéce de Citadelle, où de Forteresse à l'antique, qu'on appelle Munoth, ou Unnoth; cet ouvrage est bâti en rond, & le dessus fait en Platte-forme pour y pointer du Canon en cas de besoin; les murailles font fort épaisses. On le fit l'an 1564. L'Arsenal de la Ville est fourni d'armes, & d'autres instrumens de guerre pour armer la Bourgeoisie, & les Sujets. Il ne faut pas oublier deux autres curiosites de la Ville de Schaffhouse; l'une est le beau Pont de pierre, qu'il y a sur le Rhin, composé de 7. ou 8. Arcades, & qui n'a pas son semblable sur tout le cours de ce Fleuve. On le ferme ordinairement du côté de la Ville. L'autre curiosité est un grand Tilleul sur la Place du tirage, dont les branches en partie repliées horizontalement, & en partie étendues & élevées font une grande & belle Chambre, ou l'on peut dresser dix-sept Tables, & manger delicieusement au frais sous ce bel ombrage; & avec cela on y a le plaisir d'une Fontaine dont l'eau, élevée par des Tuyaux, coule, si l'on veut, sur les Tables.

Hors de l'enceinte des murailles il y a trois petits Fauxbourgs, & dans l'un une Source d'eau enfermee dans un Caveau, & si abondante qu'elle en fournit à plus de cent Tuyaux de Fontaines. Prés de là est une grande & profonde Carriére, qui fournit toute la Ville de pierre de taille. Le Gouvernement Civil ressemble à celui de Zurich. La Ville est partagée en 12. Tribus, qu'on appelle Zunfften: une de Nobles, & onze de Bourgeois. On prend 7. personnes de chacune de ces Tribus pour composer le Conseil Souverain de la République, qui avec les deux Chefs qu'on appelle Bourguemaîtres fait un Corps de 86. Conseillers. De ce Grand Conseil on en tire un petit de deux personnes de chaque Tribu avec les deux Chefs; c'est-à-dire de 26. Conseillers, qui examinent les affaires les moins importantes & décident les différends des Particuliers. Il y a aussi quelques autres Chambres pour l'Administration de la Justice & de la Police. Quand on veut faire quelque Election pour le Grand ou pour le Petit Conseil, les Bourgeois de la Tribu, où il y a une Place vacante, s'assemblent dans la Maison publique, qui est affectée à leur Tribu, & là ils donnent leur suffrage à voix basse en nommant à l'oreille d'un Secrétaire celui qu'ils élisent. Pour ce qui est du Consistoire, pour l'administration de la Discipline Ecclesiastique, il y a ceci de particulier, qu'aucun Ministre n'y assiste comme à Zurich & à Berne, mais on choisit pour le remplir les plus savans du Conseil, auxquels on donne pour Adjoint quelque Docteur en Droit.

SCHAFTSBURY, ou comme on écrit en Anglois SHAFTSBURY, Ville d'Angleterre [a], dans Dorsetshire, entre les Forêts de Craneborn & de Gillingham, à trois milles de la derniére, en Latin *Septonia*. Cette Ville située sur une Colline fort élevée près des Frontiéres de Wiltshire, a été autrefois une Place très-considérable, & d'une grande étendue, ayant jusqu'à dix Eglises Paroissiales dans son enceinte. Le Roi Alfred la fonda en 880. comme on l'apprend d'une Inscription, qui y fut déterrée par hazard dans l'onziéme Siécle. Il la nomma Scheaftesbyrig, du mot Saxon *Scheaft*, qui signifie une Pyramide. Aujourd'hui Shaftsbury ne passe que pour un Bourg; mais c'est un grand & beau Bourg, dont les Maisons au nombre de cinq cens sont toutes bâties de pierre de taille. On y jouït d'une fort belle vûe. Canut, le premier Roi d'Angleterre de la Race des Danois y est mort, & son Corps y est inhumé. Il avoit été battu auparavant dans une sanglante journée par Edmond *Côte de Fer*, tout près de Shaftsbury, dans la Forêt de Gillingham en 1016. Ce Bourg donne le titre de Comte à Mr. Antoine Ashley Cooper. La Riviere de Stoure, sortant de Wiltshire, traverse la Forêt de Gillingham, porte ses eaux à l'Occident de Shaftsbury, & coule droit au Sud jusqu'à Stourminster.

[a] Délices de la Gr. Bret. p. 756.

SCHAGEN, ou SCAGEN, Bourg des Pays-Bas [b], dans la Nort-Hollande, à trois lieues d'Alcmar & à autant de Medemblick. Ce Bourg qui est gros & fort ancien, est situé au bord de la Mer, dans un terrein fort gras, & où l'arpent pour la bonté de la terre se vend presque une fois autant qu'il est vendu dans le reste de la Hollande. Schagen a de beaux Priviléges, & un ancien Château, au devant duquel il y a un beau Marché. Ce Lieu donne le nom à une des plus anciennes Familles d'entre les Nobles de la Hollande, & qui prétend descendre de la Maison de Baviére.

[b] Dict. Géogr. des Pays-Bas.

SCHAGIAR, ou SCHEG'R, Province de l'Iemen [c], ou Arabie Heureuse. Elle s'étend sur le bord de la Mer, entre les Villes d'Aden & d'Oman. On recueille dans ce Pays-là beaucoup d'Encens, & l'on y trouve aussi de l'Aloès, beaucoup infé-

[c] D'Herbelot, Biblioth. Or.

inferieur pourtant à celui qui croît dans l'Isle de Socotorah. Ce Pays de Schagiar regarde un des Golphes de la Mer d'Iemen, que les Arabes appellent Giounal Hatchich.

SCHAHROKHIAH, Ville que Tamerlan a fit batir sur les bords du Fleuve Sihon, ou Jaxartes, du côte des Provinces & des Peuples qu'Ahmed ben Arabschah appelle Al Geta, ou Alkhatha, qui sont les Getes & les Khathaiens, qui habitent au delà du Mont Imaüs. Cette Ville a un très-beau Pont qui traverse le Sihon, fort large en cet endroit. Elle a aussi des Ports ordinairement pleins de Bâteaux chargés de différentes sortes de Marchandises. L'Auteur du Leb-Tarikh attribue à Schahrok fils de Tamerlan la construction de cette Ville; c'est peut-etre à cause que ce Prince acheva l'Ouvrage que son pere avoit commencé. Le Fleuve Sihon ou Jaxartes, sur lequel la Ville de Schahrokhiah est bâtie, est appelle souvent par les Geographes Orientaux, le Fleuve de Khogend, & il y a grande apparence que la Ville de Schahroukhiah est la même que celle-ci, que Tamerlan & son fils Schahrokh ont fortifiée & embellie, & en un mot réparée depuis la ruïne qu'elle avoit soufferte au tems de l'irruption de Ginghizkhan.

a D'Herbelot, Biblioth. Or.

Les Tables Arabiques de Nassireddin, & d'Ulug-Beg donnent à cette Ville qu'ils placent dans le cinquième Climat 100. d. 35'. de Longitude, & 41. d. 25'. selon Nassireddin, ou 55', de Latitude Septentrionale selon Ulug-Beg, qui est plus croyable, & beaucoup plus exact que Nassireddin. Il a observé de plus prés les positions Septentrionales où il a regné. Il ne donne à la Ville de Samarcande que 39. d. 37'. de Latitude, au lieu que Nassireddin lui donne 40. d. completa; de sorte qu'il paroît que la Ville de Khogend, ou Schahrokhiah, est plus Septentrionale que Samarcande de 2. d. 18'.

SCHALAVONIE, *Sclavonia*, Contrée du Royaume de Prusse b, au Cercle de Samland. Elle est bornée au Nord, & à l'Orient par la Samogitie, au Midi par la Nadravie & au Couchant par le *Curischhaff*. La Riviére de Niemen & quelques autres arrosent cette Province, qui est mal peuplée & dont les Habitans sont grossiers. Ses principaux Lieux sont:

b Homann, Carte du Royaume de Prusse. Baudrand, Dict.

Memel,	Fisse,
Rangnitz,	Russe.

SCHALECHMARCH, ou SCHOLTENMARC, *Tyberis*, Riviere d'Asie dans l'Anatolie, & dans la Caramanie. Elle coule à Adena, où on la passe sur un fort beau Pont de pierre, puis elle se rend dans la Mer de Sourie au Bourg de Malla, un peu à l'Orient de l'Embouchure du Malmistra.

SCHALG', nom d'une Ville du Turquestan c, & dont les Habitans sont Musulmans. Elle est situee à 90. d. 30'. de Longitude, & à 44. d. de Latitude Septentrionale, dans le sixiéme Climat, selon Al Farsi, & selon le Canoun d'Al Birouni, à 89. d. 55'. de Longitude & à 43. d. 20. de Latitude Septentrionale. Cette Ville n'est éloignée de celle de Tharaz que de quatre Parasanges, & passe pour etre une des plus fortes Places du Turquestan.

c D'Herbelot, Biblioth. Or.

SCHALHOLT, Ville Capitale de l'Isle d'Islande d, dans sa partie Meridionale, au pied des Montagnes. Cette Ville qui est fort petite a eu un Evêche suffragant de Drontheim, & a aujourd'hui un Evêque Luthérien. Elle est sans murailles, à la mode de ce Pays-là.

d Baudrand, Dict.

SCHAMCAZAN, *Le Damas de Cazan* Ville d'Asie e: Cazan-Khan Empereur des Mogols, fit bâtir cette Ville auprès de Tauris, à l'imitation de celle de Syrie, & il y fit élever une Superbe Mosquée, dans laquelle il fut enterré l'an 703. de l'Hégire. Khondemir dit que c'étoit la seule Sépulture des Mogols, qui restoit encore sur pied de son tems.

e D'Herbelot, Biblioth. Or.

SCHAMEL, ou SCHAMIL, nom d'une Isle de la Mer que les Arabes f appellent Babr-Al-Senfi, qui est l'Océan Oriental, ou la Mer de la Chine. Edrissi en fait mention dans son premier Climat.

f Ibid.

SCHAMS, en Latin *Sexamnium*, Bourg des Grisons g, dans la Haute Ligue. Il donne son nom à la Vallée, & à la Communauté de Schams, qui est au-dessus de Thusis, aux deux côtes du haut Rhin. Pour y aller de Thusis il faut passer par un chemin, nommé *mauvais*; *Via Mala*, comme il l'est effectivement. Il est dans un fonds étroit, entre deux Rochers, ou le Rhin passe, mais sous terre, au moins la plus grande partie du chemin. Il est long d'une lieue, il est taillé dans le Roc à quelques endroits, mais en d'autres où le Roc manque, ce ne sont que quelques poutres qu'on a étendues, & sur lesquelles on a jetté quelques planches, & un peu de terre: c'est quelque chose de surprenant de voir comme quoi le Rhin s'y a creusé son lit. Autrefois il étoit au niveau du chemin, & maintenant il est près de 100. piés au-dessous. Ce chemin conduit au côté gauche du Rhin. Il y a de ce côté-là quelques bons Villages, Sila, Rasein, Ander, Pignol, où il y a de bons Bains, Berenbourg &c. De l'autre côté du Rhin, il y a Danet, Fardin, Lon, Matton, &c. Cette Vallée est passablement fertile; mais ce qui la rend plus considérable, ce sont les riches Mines d'argent, de cuivre, & de plomb, qui s'y sont trouvées au-dessus d'Ander. Dans le Siècle précédent, ces Mines étoient de si grand rapport, que tous les quinze jours on fondoit un Lingot d'argent si gros, que le plus puissant homme avoit de la peine à le porter, & on trouvoit asses de cuivre, & asses de plomb, pour payer tous les frais des Travailleurs & des Mineurs. Il se trouve aussi dans la même Vallée des Mines d'Antimoine, qui ne le cédent point à celui de Hongrie. Sur une des Montagnes de cette Vallée il se trouve un petit Lac ou Etang, nommé Calandari, si etroit, qu'un homme peut jetter une pierre d'un bord à l'autre; mais il est sans fond & n'a point d'issue. Quand il doit se faire quelque tempête, il se

g Etat & Délic. de la Suisse, t. 4. p. 26. & suiv.

fe forme un gros Tourbillon au milieu de ce Lac, qui fait un si horrible mugissement, qu'on l'entend de 6. lieues loin. On dit encore, que ce Lac a la vertu d'attirer dans son sein les Animaux, qui dorment prés de lui. Une femme s'étant endormie asses loin de ce Lac, en fut attirée & engloutie; & quelque tems aprés on trouva sa Ceinture avec ses Clefs au bord du Rhin à 4. lieues de là. Voici une autre particularité, que rapporte M. Scheuchzer sur la foi d'un de ses amis. Depuis quelques années, quelques jeunes étourdis ayant forcé sept Chevaux de se jetter dans le Lac, ces Animaux disparurent pendant trois heures: au bout duquel tems ils revinrent sur l'eau se tenant les uns les autres, mais à demi morts. Ces Animaux avoient tous perdu les fers, qu'on leur avoit vus, lorsqu'on les avoit jettés dans l'eau.

a Etat & Delices de la Suisse t. 4. p. 85.

SCHANFICK; [a] Communauté des Grisons, dans la Ligue des dix Jurisdictions, où elle a le rang de septiéme & de derniére grande Communauté. Elle est partagée en deux Jurisdictions: celle de St. Pierre ou St. Peter, & celle de Langwies. La premiere comprend les Villages ou Communes (car ce sont la plûpart des Hameaux & Maisons dispersées) de Malader, Capres, St. Peter, où est l'Eglise Paroissiale, Pajits, Molins & autres. La seconde renferme Langwies, où est l'Eglise de la Paroisse, Fanders, Sepun, ou Sapun, Cupa & Prada, ou Pradella. Ce dernier Lieu est fort éloigné des autres & sur la rive gauche du Plessur. Les autres sont sur la rive droite de la même Riviére. Cupa touche le Mont Strela, qui sépare le Pays de Davos, de celui de Schanfick; & c'est dans cette Montagne que le Plessur prend sa source, Il descend de là pour arroser toute la Vallée de Schanfick, & tenant un cours assez droit, il va se jetter dans le Rhein, au-dessous de Coire.

SCHANFICK; en Latin *Scanavica* est le nom d'un petit Pays ou d'une Vallée qui régne aux deux côtez de la Riviere de Plessur, & qui forme la Communauté à laquelle elle donne son nom.

b D'Herbelot, Biblioth. Or.

SCHANGIOU; [b] le Géographe Persien dit dans son troisiéme Climat, que c'est une Ville de la Chine située asses prés de la Mer, où il y a un grand concours & commerce de Marchands étrangers, & ajoûta que cette Ville porte encore le nom da Zeïtoun.

c Ibid.

SCHARACAH, & Scharakiah; [c] Ville de l'Arabie, que quelques Auteurs veulent avoir donné le nom aux Sarrazins; car, c'est ainsi que les Grecs & les Latins ont nommé ceux qui se disent seulement Arabes en leur Langue.

d Ibid.

SCHARGIAH; [d] nom d'un Lieu de la Province d'Iemen, ou Arabie Heureuse, duquel le Géographe Persien fait mention dans son premier Climat.

e Ibid.

SCHARMAH; [e] Ville d'Iemen ou Arabie Heureuse, située dans le Quartier qui porte le nom de Hadarmont. Elle est située sur les bords de la Mer d'Oman, à deux journées de celle de Lassaa. L'on trouve entre ces deux Villes des Eaux chaudes, qui servent à guérir plusieurs sortes de maladies.

f D'Audiffred, Géogr. Anc. & Mod. t. 3.

SCHARTZFELD; Seigneurie d'Allemagne [f]; au Duché de Hanover dans la Seigneurie de Grubenhagen. Cette Seigneurie, qui renferme la petite Ville d'Andreasberg, est très connue par ses Mines de fer qui sont fort abondantes, & dont le trafic apporte à l'Electeur d'Hanover un revenu fort considérable.

g D'Herbelot, Biblioth. Or.

SCHASBAN, [g] nom d'una Bourgade de la Province de Mazanderan, de laquelle étuit natif Aboubekr Al Schasbani, vaillant homme, qui fut l'un des trois qui donna le plus de peine à Tamerlan; & qui fatiguérent davantage ses Troupes, lorsqu'il fit son Irruption en Perse.

h Ibid.

SCHASCH, nom d'une Ville [h], l'une des plus considérables de la Province Transuxane. Elle est située au de-là du Sihon, ou Jaxartes, sur une autre Riviere qui n'a point d'autre nom que celui de cette Ville, & on lui donne 89 d. 10. m. de Longitude, & 42 d. 30. m. de Latitude Septentrionale dans le cinquiéme Climat.

Cette Ville, qui en a vingt-cinq autres dans ses dépendances, depend cependant elle-meme de celle de Samarcande, & l'on appelle du nom d'Ilac, son terroir qui s'etend depuis Naoubakht jusqu'a Farganah qui n'en est éloignée que de cinq journées plus haut vers le Septentrion. Benket, ou Benaket sont les Villes principales du Terroir de Schasch, mais Akhsiket dépend de Farganah.

Albergendi dit que la Ville de Schasch est du Turquestan, & qu'elle est arrosée de deux Rivieres, donc l'une passe à Farah, & en porte le nom, & pour l'autre on la nomme, comme il a été déja dit, la Riviere de Schasch.

Ahmed Alkiateb compte quatre journées de la Ville de Schasch, à celle de Khogendah, ou Schahrokhiah, qui est bâtie sur le Fleuve Sihon.

Ce fut dans le Terroir de la Ville de Schasch en un Village qui porte le nom de Khogiah Ilgar, que naquit Timour surnommé, Lenk, qui est le grand Tamerlan, selon le rapport d'Ahmed Ben Arabschah. Mais c'est de quoi les autres Auteurs ne conviennent pas.

i Ibid.

SCHATH. Le Fleuve du Tigre [i], que les Arabes appellent ordinairement Diglat, porte aussi le nom de Schath Soui.

Les Arabes l'appellent encore, Nahar Coufah, le Fleuve de Coufah, à cause qu'il passe par cette Ville qui a eté le Siége de quelques Kalifes, & Nahar Salam le Fleuve de la paix, à cause qu'il passe par Bagdet, qu'Abou Giafar Almansor son fondateur nomma, Dar Alsalam, la demeure de la paix.

L'Auteur du Leb Tarikh écrit, que Manugeher, Roi de Perse de la premiére Dynastie nommée des Pischdadiens, fit creuser le Forat, & le Schath; c'est à dire l'Euphrate & le Tigre pour les joindre ensemble, & leur faire arroser la Province d'Iraque, qui est la Babylonienne, ou la Chaldée.

k Ibid.

SCHATHEBAH, & SCHATHIAH [k], les

les Arabes appellent ainsi une Ville dans le Royaume de Valence, que les Espagnols appellent aujourd'hui Xativa. Voyez le titre de, Andalous.

Le Géographe Persien dit, que cette Ville étoit de son tems la plus grande de tout le Païs d'Andalous, ou de l'Espagne.

SCHAUKET, Ville de la Transoxane, & l'une des dépendances de celle de Schasch, d'où sont sortis plusieurs Personnages considerés pour leur doctrine. Elle a 99. d. 30. minutes de Longitude, & 47. degrés de Latitude Septentrionale selon Aboulfeda, & Albergendi dans le cinquiéme Climat de leur Géographie.

a D'Herbelot, Biblioth. Or.

SCHAUMBOURG, Comté d'Allemagne b, dans la Hesse. Il est situé entre le Duché de Brunswick, la Principauté de Minden & le Comté de Lemgow. Ce Comté a été possédé long-tems par des Seigneurs particuliers. Adolphe de Schaumbourg fut fait Comte de l'Empire par l'Empereur Conrad II. en 1032. ses descendans acquirent le Duché de Schleswig & le Comté de Holstein. Adolphe n'ayant point laissé d'enfans en 1459. Christian d'Oldenbourg son neveu, qui avoit été élu Roi de Dannemarc & de Norwége en 1448. & ensuite Roi de Suède en 1457. lui succéda au Duché de Schleswig, & au Comté de Holstein, à l'exclusion d'Othon, Comte de Schaumbourg qui renonça à ses droits, moyennant le Comté de Pinnenberg, & soixante-trois mille écus d'or. La postérité de ce dernier ayant fini en 1640. dans la personne d'Othon, le Roi de Dannemarc & le Duc de Holstein Gottorp heritérent du Comté de Pinnenberg, & la plus grande partie de celui de Schaumbourg passa au Landgrave de Hesse-Cassel, sauf la Transaction faite entre Christian-Louïs, Duc de Brunswick, Amelie-Elizabeth, Landgrave de Hesse & Philippe Comte de Lippe; & sauf la Convention faite entre le même Landgrave & le même Comte de Lippe, par laquelle celui-ci a eu Buckenbourg. Le Comté de Schaumbourg est divisé en deux parties: la Septentrionale ne consiste presque qu'en Bois & en Montagnes; la Meridionale est plus fertile & plus habitée. Ce Comté renferme quatre Bailliages. Ceux de Schaumbourg, de Saxenhagen & de Stattenhagen appartiennent au Landgrave de Hesse Cassel; & celui de Buckenbourg est possédé par le Comte de Lippe.

b D'Audifred, Géogr. Anc. & Mod. t. 3. p. 333. Ed. 1695.

SCHAUSEN; Ville d'Allemagne, dans la Vieille Marche de Brandebourg, selon Mr. Corneille c qui la met sur le Vecht. Jean Gothus & Jaillot dans leurs Cartes du Brandebourg nomment cette Ville Schausen, & appellent Alant la Riviére sur laquelle elle est située à la gauche, entre Osterburg & Scharenburg.

c Dict.

SCHEBAB; nom d'une Montagne de l'Iemen d, dans le Quartier de Hadharmouth, au pied de laquelle il y a une Ville qui porte le même nom. Cette Montagne est des plus fertiles de l'Arabie: car il y a plusieurs Sources d'eau qui font qu'elle est beaucoup habitée, à cause des pâturages qui s'y trouvent en abondance.

d D'Herbelot, Biblioth. Or.

On trouve aussi dans la même Montagne plusieurs Mines d'Agathes Orientales, d'Onyces, de Cornalines, & de cette sorte de Pierres que les Arabes appellent, Gezr Allemani, qui est l'Onyce Arabique.

Le Géographe Persien place cette Ville & cette Montagne, entre l'Equateur & le premier Climat, selon la façon de parler des Orientaux.

SCHEBAVAN; e nom d'un Lieu délicieux de la Perse. Voyez le titre de Schabbavan & celui de Schebbavan.

e Ibid.

SCHEBILAH, f Ville de la Transoxane qui est des dépendances de celle d'Osrouschnah; c'est de ce Lieu qu'est sorti le célèbre Alsosi Alschebili. Voyez le Tit. de Schebeli.

f Ibid.

SCHEEN, Ville de Norwege, g au Gouvernement d'Aggerhus. Elle est célèbre par ses Mines de cuivre & de fer, & par celles d'argent qu'on y découvrit sous le Regne de Christian IV. On la nomme en Latin *Schina* & *Schena*.

g Hermanid. Descr. Norvegiæ, p. 1314.

1. SCHEDIA, Village d'Egypte, avec un Port. Il est placé par Strabon entre le Nil & Alexandrie. Ortelius h remarque que le nom moderne selon Guilandinus est *Raschit*.

h Thesaur.

2. SCHEDIA, Lieu de l'Isle de Rhodes, selon Athenée i qui le place sur le bord du Jalysus.

i Lib. 6.

3. SCHEDIA. Voyez Phylacæ.

SCHEFFORD, ou Sheffoad k; Bourg d'Angleterre, dans Bedfordshire. Ce Bourg a droit de tenir un Marché.

k Délices de la Gr. Br. p. 560.

SCHEHER, & Scheherestan; ce mot signifie en Persien & en Turc, une Ville.

SCHEHER HORMOUZ l, nom d'une Ville de la Province de Khouzistan, qui est la Susiane des Anciens. Elle a tiré son nom de Hormouz fils de Sapor, troisiéme Roi de Perse de la Dynastie des Sassanides, ou Khosroès, qui en à été le Fondateur.

l D'Herbelot, Biblioth. Or.

Il y a peu d'apparence que cette Ville soit aujourd'hui la même que nous appellons, Ormus, qui a été autrefois bâtie en terre ferme, avant que l'on en fondât une autre du même nom dans l'Isle du Golfe Persique. Car la Province & la Ville d'Ormus d'aujourd'hui est dans le Laristan ou Royaume de Lar, duquel elle dépendoit autrefois. Voyez le titre de Ormouz, & de Ormozd.

Scheher Hormouz, est plûtôt Ramhormuz que les Tables Arabiques placent dans le Khourestan, ou Kouzistan sous le 85. d. 45. minutes de Longitude, & 31. d. de Latitude Septentrionale.

SCHEHERESTAN, & Scheheristan m; ce mot Persien, qui signifie en général une Ville, comme il a été dit dans le mot Scheher, est en particulier le nom de trois Villes.

m Ibid.

La première appartient à la Province de Fars, qui est la Perse proprement dite.

La seconde est de la Province que les Geographes Orientaux appellent, Gebal, Irak Agemi, & Kouhistan. L'Iraque Persienne, ou la partie montueuse de la Perse, qui est le Païs des Anciens Parthes. Elle n'est pas

pas fort éloignée de la Ville d'Ispahan; en sorte que cette Ville, Capitale aujourd'hui de la Perse, est bâtie justement entre les deux Villes nommées, Jehoudiah, & Schcheristan.

La troisiéme est dans la Province de Khorassan, située entre la Ville de Nischabour, qui est du Khorassan, & celle de Khouarezm, qui n'appartient pas au Khorassan; mais qui est Capitale d'une autre Province, à laquelle elle donne son nom. Cette troisiéme Ville doit sa fondation à Abdallah fils de Thaher. 1. Prince de la Dynastie des Thaheriens.

SCHEIKHOUN [a]; c'est peut-être le nom de la même Riviere, que les Arabes appellent autrement Sihon, Fleuve qui se décharge dans la Mer Caspienne, & que les Anciens ont appellé Iaxartes, de meme qu'on trouve quelquefois le nom de Gihon, qui est l'Oxus, écrit, Geikhonn, & Gikhoun.

[a] Ibid.

SCHELESTAT, *Scladistadium*, Ville de France, dans la Haute-Alsace, sur l'Ill, à trois lieues au Midi de Strasbourg. Elle a succédé à l'ancienne Ville d'Ell, appellée dans les Itinéraires Elcebum, & dans la Table de Peutinger Helellum; on prétend encore qu'elle fut aussi nommée Helvetum & Heluba: mais l'ancienne Ell n'est plus qu'un petit Village dans le voisinage de Schelestat. Schelestat étoit déja considérable dés le tems de Charlemagne, qui y célebra la Féte de Noël, & le premier jour de l'an 776. & de Charles le Gros: ce dernier Empereur y avoit un Palais où il faisoit quelquefois sa résidence, comme on le voit par plusieurs de ses Chartres données en ce Lieu. Elle a été détruite par Attila, & n'a été rétablie que vers le treiziéme Siècle par Wolfelin, Préfet d'Alsace, sous la protection particuliére de Fréderic II. qui la fit fermer de murailles en 1216. & fit des Fondations dans l'Eglise de Sainte Foi, à présent possédée par les Jésuites. Elle fut d'abord franche, & se peupla considérablement. L'Empereur Sigismond la retira ensuite de la sujétion du Prévôt de S. Wit, & lui donna le pouvoir de choisir ses Magistrats, sous la Préfecture d'Alsace. L'an 1673. Louïs XIV. la prit, & en fit démolir les Fortifications en 1677. mais six ans après il les fit rétablir; c'est à présent une bonne Place, fortifiée de sept Bastions [b]. On y entre par trois Portes. Sa figure est irréguliére, ayant à un de ses côtés un Angle rentrant fortifié d'une muraille antique, flanquée de plusieurs vieilles Tours quarrées. Cette partie defectueuse de la Ville est couverte d'un grand Bastion, isolé & séparé de la Place par un grand Fossé, fermé par la Riviére. On a pratiqué dans ce Fossé une espèce de fausse-braye, ou grande Batterie à fleur d'eau. Les dehors de la Place consistent en dix demi-lunes, tant nouvelles que vieilles. Tous ces Ouvrages sont entourés d'un grand Fossé plein d'eau, accompagné d'un chemin couvert, qui régne presque autour de la Place. Sur l'extrémité du Glacis on a élevé plusiaurs petites Redoutes qu'on appelle fléches, & qui sont pentagonales. Le côte de l'Angle rentrant est inaccessible, à cause des Marais & des inondations qui l'environnent de toutes parts, & qui interrompent le chemin couvert. On a construit dans ces eaux plusieurs Redoutes dont les unes sont quarrées, & les autres pentagonales.

[b] Piganiol, Descr. de la France, t. 7. p. 440.

On compte qu'il y a dans Schelestat sept cens Maisons, & plus de onze cens familles, gouvernées par un Magistrat. Cette Ville étoit Impériale, l'une des dix, devant le Traité de Munster, qui composoient la Prefecture d'Haguenau. L'on y voit encore une fort belle Eglise qui sert de Sepulture à plusieurs Doctes qui ont voulu y être inhumés.

C'est un Gouvernement de Place sous le Gouvernement Militaire d'Alsace, avec Etat Major. Les Jesuites y ont un Collége ou ils n'enseignent que les Humanités. L'Archiduc Léopold qui l'a fondé, en a formé le revenu de ceux des Prieurés de Sainte Foi & de Rouffac.

SCHELLING, Isle de la Mer d'Allemagne [c], sur les Côtes de West-Frise ou de Nort-Hollande, entre les Isles de Vlieland & d'Ameland. On lui donne à peu près douze milles de largeur. Mr. D'Audiffred [d] dit: c'est aux environs de cette Isle que se fait la Pêche des Chiensmarins. Des hommes déguisés en Bêtes vont les attendre dans le tems qu'ils ont coutume de venir à Terre, & se melant parmi eux lorsqu'ils sont épuuvantés par le bruit, & par les cris des Chasseurs, ils les attirent dans les filets, où il s'en prend un grand nombre.

[c] Dict. Géogr des Pays-Bas.

[d] Géogr. Anc. & Mod. t. 2.

SCHEMBERG, Ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Comté d'Hohenberg, au-dessous du Château de ce nom.

SCHEMNITZ, Ville de la Haute Hongrie, & l'une [e] des sept Villes des Montagnes, sur une petite Riviére, au-dessous de Dobroniva, au Midi de Kreitz & au Nord Oriental de Bukans.

[e] De l'Isle, Atlas.

Cette Ville [f] est la plus grande de toutes celles de Hongrie, où l'on voit des Mines. Elle est située au milieu de plusieurs Monts élevés. Son assiette est inégale, parce qu'elle occupe le montant, & le penchant de la Montagne; mais malgré l'inégalité de sa situation, elle ne laisse pas d'être agréable, & bien bâtie. Elle a trois Châteaux; le premier, que l'on nomme le vieux Château, est dans la Ville [g], & l'on y entend tous les jours, à six heures du matin, à Midi, & à six heures du soir, une Musique assés agréable, qui est l'effet d'une Machine ingenieusement inventée. Le second est le nouveau Château; il a été bâti au haut d'une Montagne, d'où l'on ôta une potence qui y etoit, pour y construire un Edifice bien entendu. La troisiéme est sur le sommet d'une très-haute Montagne, on y monte la garde, & il y a toujours une Sentinelle pour découvrir l'approche des Turcs, & en avertir aussi-tôt, en tirant un coup de Canon. Les Habitans de cette Ville sont d'un très-bon naturel [h], plusieurs meme d'entr'eux s'appliquent à l'étude des Belles-

[f] Tollii Epist. Itineraria.

[g] Brown, Voy. p. 128.

[h] Tollii Epist. Itineraria.

Let-

Lettres. Ils sont riches, & leur richesses viennent des Mines de differens Metaux, qui sont en grand nombre dans le Pays, parmi lesquelles il y en a qui sont abondantes en or & en argent, & qui apportent de gros revenus aux Propriétaires, surtout à l'Empereur qui possède les plus riches. Quand quelque Particulier possède une Mine, il y fait aussi-tôt travailler [a], & quoique elle ne produise pas dans le commencement, on ne laisse pas d'y hazarder tout son bien, à l'exemple de plusieurs, qui, après avoir dépensé des sommes considerables, ont à la fin été asses heureux pour trouver quelque veine d'or, ou d'argent, ce qui les a amplement dédommagés de tous leurs frais.

[a] Brown, Voy. p. 129.

Les Mines de Windschacht, de la Trinité, de St. Benoît, de St. Jean, de St. Mathias, & des trois Rois sont les plus estimees. Les principales, & les plus riches sont cependant celles de Windschacht, & de la Trinité. Celle de la Trinité a dix Brasses de profondeur. Elle est très-bien bâtie, toujours ouverte, & quoique dans une méchante terre qui oblige même à de gros frais, elle est extremement riche. La matiére que l'on en tire est ordinairement de couleur noire, & couverte d'une terre, ou bone blanche, qui rend l'eau des Ruisseaux dans laquelle on la fait tremper blanche comme du Lait; il y a apparence que c'est ce qu'on appelle *Lac Lunæ*. La plûpart des Veines de cette Mine vont du côté du Nord, mais les plus riches vont du côté du Nord-Est. On a pour principe que c'est une marque de bonheur, lorsque deux Veines s'entrecroisent; il est du moins constant qu'ordinairement c'est une marque de bonheur, puisque pour une veine on en a deux. Les Veines des Métaux ne sont pas toûjours les mèmes: si cela étoit, on les découvriroit beaucoup plutôt que l'on ne fait, & bien plus facilement. Mais ce qui est fâcheux, c'est qu'il faut creuser au hazard, & sans savoir de quel côté on duit aller, jusqu'à ce qu'enfin, après bien des peines, & des frais, on trouve ce que l'on cherche.

On ne se sert point de la Baguette divinatoire; on y est persuadé de son inutilité; mais on creuse toûjours tant que les Proprietaires en veulent faire la dépense.

La Mine de Windschacht est fort profonde; on y descend à trois fois, toujours perpendiculairement, & par une échelle qui peut avoir 300. degrés. On y voit une grande Roue de neuf annes de diamétre, que les eaux souterraines font tourner en tombant. Cette Roue fait mouvoir plusieurs Machines qui élevent l'eau du fond de la Mine jusqu'à l'endroit où est placée cette Roue; cette eau va ensuite par un Conduit souterrain creusé pour cet usage, se rendre au pied d'une Montagne voisine. Outre cette Roue, il y en a encore une autre au-dessus de la Terre que douze Chevaux font continuellement tourner; elle sert aussi à élever l'eau [b]. Il y a un grand nombre d'Ouvriers à travailler à cette Mine; ils se relevent jour & nuit, après huit heures de travail, de façon que chaque Ouvrier ne travaille que huit heures dans les vingt-quatre. On leur donne pour prix de leur travail de chaque jour, quatre Gros & demi, dont vingt font le Florin d'Allemagne, & trente l'Ecu. Il seroit facile de supputer à combien se monte par semaine l'argent que l'on donne à ces Ouvriers, puisqu'ils sont toûjours environ deux mille Travailleurs: mais comme il arrive souvent que ces Travailleurs après l'ouvrage fini se louent encore pour travailler sur de nouveaux frais, cela fait qu'on ne peut dire au juste le montant de la dépense de chaque semaine, non plus que les profits. Communément néanmoins la mise de chaque semaine monte à cinq ou six mille Florins, & rarement jusqu'à huit mille, & les profits vont ordinairement à douze ou treize cens Marcs d'argent; quelques fois meme ils ont été jusqu'à quinze & seize cens.

[b] Tollii Epist. Itinerariæ.

Il fait grand froid [c] dans quelques endroits de la Mine, & dans d'autres il y fait si grand chaud que quelque legérement vêtu que l'on soit, on se trouve accablé de la chaleur; un des endroits, où il fait le plus de chaud, est toûjours le lieu où l'on travaille. On a néanmoins à présent la précaution de mettre au-dessus de toutes les portes aussi-bien que dessus tous les chemins où l'on creuse, des Barils en maniére de Soupiraux, qui servent à faire entrer, & sortir l'air, à en remplir les Lieux souterrains & à rafraîchir les Travailleurs. Outre la Chaleur il y a encore une incommodité aussi dangereuse; ce sont les mauvaises vapeurs qui ont suffoqué un nombre de personnes, avant que l'on eût pratiqué les Soupiraux.

[c] Brown, Voy. p. 131.

On estime les Veines à demi-noires les meilleures, parce qu'elles sont ordinairement mélées de matiére *Marcassite*: si elles sont trop grosses, & qu'il y ait des matiéres étrangéres melées, on lui donne le nom de voleur, parce que ces matiéres qu'il faut purifier dans les Fourneaux causent de la perte, & emportent beaucoup de la richesse du Metal. On trouve assés souvent dans ces Mines un Minéral rouge qui s'attache aux Metaux, & que l'on appelle *Cinnabre* d'argent. Quand il est mele avec de l'huile, on en fait un vermillon, tout au moins aussi bon que le *Cinnabre* sublimé, s'il n'est pas meilleur. On y trouve aussi du Crystal, du Vitriol clair comme du Crystal, des Amathistes, & plusieurs autres sortes de pierres précieuses, dans les fentes des rochers, & quelquefois tous auprès des Metaux.

Toutes les Mines ne sont pas également abondantes, ni les Veines également riches. Il est arrivé souvent que cent livres de matiére n'ont produit qu'une once d'argent, & quelquefois moins, quoique la meme quantité de matiére produise aussi souvent trois, quatre, cinq, & méme jusqu'à vingt onces d'argent. Ce qui va au delà est très-rare, cependant on en a trou-

trouvé qui avoit donné jusqu'à la moitié de bon argent.

Lorsque quelque Mineur a découvert une nouvelle Veine, on en porte de la montre à un Officier appellé le *Probierer*, qui l'éprouve en cette maniere. Il prend une meme quantité de toute sorte de Métaux, il les fait secher, brûler, & peser, il y mele do plomb, & les purifie. Il remarque combien il y faut mêler de quelque autre Metal, & le dit à ceux qui travaillent à fondre dans les grands Fourneaux. Selon ce qu'il leur dit, ils ajoutent, ou diminuent la quantité des Métaux qu'ils ont coutume d'employer dans les funtes. Ordinairement sur dix livres pesant de matiére tout nouvellement tirée de la Mine, qui rend communément deux onces & demie de bon argent par cent livres pesant, on y mele quatre mille livres de plomb, avec vingt mille livres de pierre de fer, qui n'est pas proprement du Fer, mais une sorte de pierre qui se trouve sur ces Montagnes, & dont on prétend que les meilleures Veines des Mines imitent la couleur. On y méle aussi, selon la quantité de *Marcassite*, un peu de *Kis*, qui est une sorte de *Pyrites*, on y joint encore le *Slaken*; mais on en met autant que l'on veut. Cette derniére matiére est l'écume qu'on ôte de dessus la Poële, dans laquelle on fait couler les Métaux, & elle se forme de tous ceux qui viennent d'être nommés. Tout ce qu'on fait fondre dans la Fournaise s'écoule par un trou dans une Poële qu'on met dessous. Il s'y fait aussi-tôt une écume fort dure; que l'on ôte, & qui emporte l'impureté du Métal. On y ajoute après cela du plomb, qui entraîne avec soi tout l'argent au fond de la Poële. Quelque tems aprés on prend ce Métal, & on le fait fondre une seconde fois, après quoi on en tire ensuite le plomb, & tout ce qui étoit melé avec l'argent, par le moyen de deux grands Soufflets qui le font couler, & quitter l'argent en forme de *Litharge*. Ce qui est au dessus est toujours blanc, & ce qui vient le dernier, & qui demeure plus long-tems dans le feu, est rouge; ce n'est pas cependant de la *Litharge* d'or, mais on la tire du même Métal.

Il y a dans la plus grande partie des Veines d'argent de *Schemnitz*, un peu d'or; & on le purifie de cette maniére. On fait fondre l'argent, & on le met presque en poudre, ensuite on le fait dissoudre, par le moyen d'une eau forte composée d'une sorte de Vitriol tout-à-fait particulliére, que l'on compose à *Schemnitz*, par le moyen duquel l'or demeure au fond, d'où on le tire quelque tems aprés pour le faire fondre. Cette eau forte se distille de l'argent, & on peut s'en servir plusieurs fois.

On trouve proche de *Schemnitz*, en l'endroit où étoit autrefois l'ancienne Ville, un Rocher fort éleve, & tout-à-fait perpendiculaire. Une partie en est depuis le bas jusqu'enhaut d'un bleu trés-eclatant, & tirant sur le verd avec quelques taches jaunes dessus. L'aspect en est des plus charmants, & l'on ne peut rien imaginer de semblable, à moins que ce ne soit un Rocher tout entier d'une pierre bien polie, qu'on appelle *Lapis Lazuli*. On prétend neanmoins qu'il se trouve un semblable Rocher dans le Pérou proche les Mines d'argent.

Schemnitz est fort fréquenté à cause de ses Bains chauds. Il y en a cinq trés-bons, où l'on descend par des descentes fort jolies: ils sont trés-bien converts. Les Sources en sont fort claires, & le fond en est rouge & verd. Il y a dans l'eau des endroits où l'on peut s'asseoir. L'argent prend la couleur de l'or lorsqu'on l'y laisse long-tems. Le plus estimé de tous ces Bains est celui qu'on appelle le Bain Suant, où il a été pratiqué une Cave, ou plutôt une bonne Etuve: on s'asseoit dans cette Cave fort commodément, & si l'on se met ou plus haut ou plus bas, on sent plus ou moins de chaleur; de sorte qu'on ne sue qu'autant qu'on veut.

SCHENAW, Ville d'Allemagne [a], dans la Silésie, sur le Katzbach, dans la Principauté de Jawer, au Midi Occidental de la Ville de ce nom, au-dessus de Goldberg.

[a] *Jaillot*, Atlas.

SCHENCK, Le Fort de Schenck, ou Schenckenschans [b]; Fort des Pays-Bas, à la Pointe du Betuwe, dans l'endroit où le Rhein se partage en deux Bras, dont celui qui coule à la gauche va à Nimegue & se nomme Wahal; l'autre va à Arnheim & conserve le nom de Rhein. Le Fort de Schenck est situé à une lieue de la Ville de Cléves, à cinq d'Arnhem, & à quatre de Nimegue. On le nomme encore 's Gravenweat. Les uns disent [c] qu'il a reçu son nom du mot *Schenck*, qui signifie *Jambon*; & les autres veulent qu'il l'ait pris de Martin Schenck, qui le fit construire par ordre des Etats en 1586. Les Espagnols le surprirent en 1636., & les Hollandois le leur enlevérent l'année suivante. Le Roi Trés-Chrétien s'en étant rendu maître en deux jours, le rendit à l'Electeur de Brandebourg, qui l'engagea aux Etats des Provinces-Unies en 1679.

[b] Dict. Géogr. des Pays-Bas.

[c] *D'Audifred*, Géogr. Anc & Mod. T. 2.

SCHENING, ou Szenninge, *Scheningia*, Ville de Suède [d], dans la Gothie Orientale, ou Ostrogothie assés prés de Wastena, en tirant vers l'Orient. Cette Ville a été autrefois plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui; car ce n'est proprement qu'une Bourgade. On juge qu'elle a été quelque chose de plus, parce qu'elle est trés-ancienne; parce qu'il est sorti de son Ecôle plusieurs savans Personnages & divers Evéques, entre autres Pierre Gothus, seiziéme Archeveque d'Upsal, qui vivoit du tems de l'Empereur Charles IV. & parce que vers l'an 1248. le Pape Innocent IV. y célébra un Concile pour la Réforme des mœurs, & dans lequel il fut défendu aux Ecclésiastiques de se marier; ce qu'ils avoient jusque-là pratiqué à l'exemple des Eglises Grecques. Olaüs Magnus [e] dit qu'elle tire son nom d'un certain Ruisseau appellé *Schenan*, par-

[d] *Zeiler*, Descr. Sueciæ, p. 126. & seq.

[e] Lib. 2. c. 30. & lib. 6. c. 18.

parce que quelquefois comme un Torrent impétueux, il frappe avec violence les murailles de la Ville, & menace de les renverser: quelquefois neanmoins ce même Ruisseau sur-tout dans un tems sec a si peu d'eau, qu'il suffit à peine pour abbreuver le Bétail. Ce défaut d'eau est amplement réparé par une infinité de Sources qui fournissent de toutes parts des eaux vives. Quoique cette Ville soit peu de chose pour sa grandeur, elle ne laisse pas de le disputer à toutes les autres Villes du Nord, pour la beauté de la situation, pour la bonté de l'air, & pour la fertilité du terroir. On remarque que ceux qui la bâtirent anciennement eurent l'habileté de disposer tellement les Maisons, quelles forment des Rues droites, qui partent du Marché public & de la Maison de Ville, comme d'un centre commun. St. Nicolas Evêque de Linkoping [a] étoit, à ce qu'on prétend, originaire de cette Ville, où, avant le changement de Religion, il y avoit un Monastère de Filles de l'Ordre de St. Dominique, qui avoit été fondé par une Veuve de qualité, nommée Ingride, au retour d'un Pélerinage qu'elle avoit fait à Jérusalem, à Compostelle & à Rome.

[a] Ibid. c. 19.

SCHENKEBERG, Bailliage de Suisse [b] au Canton de Berne, à la gauche de l'Aare. Ce Bailliage est grand & comprend neuf à dix Paroisses. Le Château qui lui donne son nom est fort, & situé sur une hauteur, au pied de laquelle est un beau Village nommé Thalen. Outre ce Château on en voit dans ce Bailliage plusieurs autres, les uns ruinés, & les autres en bon état. Entre ces derniers on remarque celui de Wildenstein, & plus encore celui de Castelen dans la Paroisse de Schinzenach. Il a été bâti par Charle-Louïs d'Erlach, Gouverneur de Brisak, & Maréchal de Camp en France sous le Régne de Louïs XIII. On voit dans l'Eglise de Schinzenach le Tombeau de ce Gentilhomme, & il est magnifique.

[b] Etat & Delic. de la Suisse, t. 2. p. 202.

SCHENNIS, Bourg de Suisse [c], au Pays de Gaster, sur le bord de la Lint, avec une Abbaye de Dames. L'Abbaye, qui est riche, ancienne & libre, est occupée par des Dames de qualité, qui toutes, à la réserve de l'Abbesse, ont la liberté d'en sortir en se mariant. Cette Abbaye fut fondée en 806. par Hunfrid Landgrave des Grisons. L'Empereur Henri III. la rendit indépendante en 1045. & voulut qu'elle fût immédiatement sous la protection de l'Empire. Cependant les deux Cantons Seigneurs du Pays en ont l'Avoyerie, ou le Droit d'Inspection & de Protection, qui est attaché à la Souveraineté. Cette Abbaye posséde de grands biens dans tout ce Pays-là, & l'Abbesse a le titre de Princesse. En 1585. le 20. de Mars la Maison fut consumée par un incendie, & tout fut détruit jusqu'au Clocher; mais on la rebâtit bien-tôt & plus commode qu'auparavant.

[c] Ibid. t. 3. p. 202.

1. SCHENUS. Voyez SCHOENUS.

2. SCHENUS, Golphe de l'Asie Mineure, dans la Carie. Pomponius Mela [d] dit que ce Golphe se trouvoit entre ceux de Thymnias & de Bubessius, & que la Ville Hyla étoit bâtie sur sa Côte. Pline écrit SCHOENUS au lieu de SCHENUS.

[d] Lib. 1. c. 16.

1. SCHER, ou SCHEER, Ville d'Allemagne [e], dans la Suabe, sur la rive droite du Danube, au-dessous de Sigmaringen. Cette Ville qui a un Pont sur le Danube, appartient aux Barons de Walburg, & est le Chef-Lieu d'un Territoire situé entre ceux de Sigmaringen & de Mengen, & qui s'étend au Midi jusqu'à l'Abbaye de Wald.

[e] De l'Isle, Atlas.

2. SCHER, Riviére de France, dans l'Alsace [f]: Davity dit qu'elle passe par les Villes de Dambach, de Bolsenheim, & qu'elle se va mêler ensuite avec l'Ill proche de Hubsheim. Jaillot [g] qui decrit le cours de cette Riviére sans la nommer, marque sa source un peu au-dessus de Dambach, & sun Embouchure dans l'Ill, entre Hipsheim & Ichtersheim.

[f] Alsace.
[g] Atlas.

SCHERA, Ville de Sicile: Ptolomée [h] la marque dans les terres. Ortelius [i] dit qu'Aretius la nomme Calatamet, & que dans un petit Livre anonyme, qui contient la Description de la Sicile, elle est appellée Calameta, & placée auprès d'Alcamo. Cette Description ajoute que c'étoit une Ville deserte. Il se pourroit faire que ce feroit les Habitans de Schera que Pline appelle *Scherrini-Populi*.

[h] Lib. 3. c. 4.
[i] Thesaur.

1. SCHERIA. Voyez CORCYRA.

2. SCHERIA, Ville de l'Illyrie: Suidas la place sur la Côte du Golphe des Enestedes.

SCHERMEER, Lac desseché, dans les Pays-Bas [k], en Nort-Hollande, à une lieue de la Ville d'Alcmaer.

[k] Dict. Géogr. des Pays-Bas.

SCHERPENISSE, Seigneurie des Pays-Bas [l], en Zeelande, dans l'Isle de Tolen, près de St. Martendyck.

[l] Ibid.

SCHESIUS [m], Fleuve de l'Isle de Samos. Le Grand Etymologique qui parle de ce Fleuve, donne à une partie de l'Isle le nom de SCHESIA. Ce Fleuve SCHESIUS est nommé Chesius par Pline. Voyez CHESIUS.

[m] Ortel. Thesaur.

SCHETLAND, (Les Isles de), Isles de la Mer d'Ecosse [n]. Ces Isles nommées autrement de HESLAND, ou HITHLAND, sont encore plus avancées au Nord que les Orcades depuis le 60. jusques au delà du 61. degré de Latitude; mais cependant elles ne sont pas tellement éloignées qu'on ne les puisse voir de celle des Orcades, qui est la plus Septentrionale. Il y a un tres-grand nombre d'Isles, qu'on partage en trois ordres, comme les Orcades. Les unes sont assés grandes & assés fertiles pour être peuplées, on en compte vingt-six: les secondes ne produisent que quelque Herbage; & sont au nombre de quarante, & les troisièmes, au nombre de trente, ne sont que des Rochers.

[n] Délices de la Gr. Br. t. 7. p. 1432.

A moitié chemin des Orcades aux Isles de Schetland, on en rencontre une toute seule, au milieu de l'Océan, qui sert comme d'Entrepos aux Navigateurs: on l'appelle Fara. Elle est à la hauteur du 59. degré 42. minutes de Latitude. Ses Cotes sont fort élevées & fort droites, & elle n'est accessible que du côté de l'Orient, où elle a un bon petit Havre,

tout

tout près de cettte Isle, parmi un Rocher herbu, qui s'éleve en façon de Tour. Il est fertile en Bleds, abondant en Pâturages, & peuplé de Troupeaux de Brebis, ce qui fait qu'on l'appelle Sheépe Craige, le Rocher des Brebis.

La plus grande des Isles de Schetland qui est un peu plus avant au Nord, n'a pas de nom particulier. Les Habitans l'appellent en leur Langue Mainland, ce qui signifie le Continent, ou la Terre-ferme. Elle est encore plus grande que la principale des Orcades, ayant soixante milles de long au Sud, & en quelques endroits seize de large. Ci-devant elle n'étoit habitée que le long des Côtes, à cause des hautes Montagnes qui la couvrent; mais depuis l'an 1620. ou environ, les Habitans, plus industrieux que leurs peres, ont trouvé le moyen de s'accommoder un peu plus avant dans le Pays. On y voit deux petites Villes, l'une à l'Orient, nommée Lerwick, où l'on compte trois cens Familles, & l'autre à l'Occident, qui est la plus ancienne avec un Château nommé Scolavobant, ou Scolloway; & ce sont les seules qu'il y ait dans toutes ces Isles.

Cette grande Isle est environnée de quantité d'autres petites à l'Orient & à l'Occident. Entre les premiéres il y en a deux qui sont considérables, Yeal ou Yell, qui a dix-huit milles de long, & neuf de large; & au delà de celle-ci, Vust, qui a près de dix milles de long & six de large. Yell a trois Eglises Paroissiales & quelques Chapelles. Vust, ou Wist est fertile & assés peuplée. Quelques Auteurs ont écrit que l'Isle de Yeal ne soufre aucun Animal que ceux qui y sont nés. Toutes ces Isles ensemble font le nombre de douze Paroisses.

A l'Occident de la grande Isle, à quelque distance, paroît une Isle nommée Thule ou Fule, qu'on croit être la Thule tant chantée par les Anciens, ou si ce ne l'est pas, il faut croire qu'elle n'est autre chose que la grande Isle de Schetland, surtont ce que Solin en a dit y quadre parfaitement.

Le terroir de ces Isles est à peu près le même que dans les Orcades. On y recueille de l'Orge & de l'Avoine, mais c'est tout. Il n'y croît aucun Arbre, bien qu'il y ait quelque lieu de penser, qu'il y en a eu dans les Siécles passés. Les Pâturages sont la principale richesse de la terre, & l'on y nourrit des Troupeaux de Bœufs ou de Vaches, de Brebis, & des Chevaux. Les Vaches sont blanches pour la plûpart, les Brebis sont fécondes & font deux ou trois petits d'une ventrée, & ces deux espèces d'Animaux sont plus grands que ceux qu'on voit en Ecosse. Les Chevaux sont petits; mais forts & robustes, propres à la Charrue & à la Selle, marchant à l'amble fort doucement, & sans fatiguer ceux qui les montent. On y voit diverses espèces d'Oiseaux, mais il ne s'y trouve aucun Oiseau de Bruyere; & lorsqu'on en a voulu apporter quelque couple dans cette Isle, ils y sont morts sur le champ. La Mer abonde en toute sorte de Poissons, petits & grands, depuis les Etourgeons jusqu'aux Baleines, ce qui fait que les Habitans s'appliquent particuliérement à la pêche. Ils sont d'origine Danoise ou Norwegienne, & leur Langue est une Dialecte Gothique, ressemblant à la Danoise, melée de divers mots Anglois. Leurs mœurs, leurs maniéres de vivre, leurs mesures & leurs façons de compter, sont à peu près les mêmes que celles qu'on a dans la Norwege. Leurs Maisons sont basses & petites, n'ayant pour toute ouverture que la porte, & un autre trou pour recevoir le jour, & faire écouler la fumée. Leur feu est fait avec de la Tourbe, qu'ils ont en assés grande abondance. Leur commerce consiste principalement à vendre aux Danois & aux Norwegiens qui les viennent visiter, des Poissons salés, ou durcis au Vent, des Gans & des Bas de laine, qu'ils savent assés bien faire à l'éguille, des Draps d'une lesse épaisse, qu'ils nomment Woadmeils, de l'huille & de la graisse de Poissons, des Cuirs, & quelques autres petites choses de cette nature. Les Norwegiens leur apportent en échange du bois à bâtir des Maisons & des Bâteaux, & leur amenent même des Bâteaux tout faits. Leur nourriture ordinaire est un peu de pain d'orge ou d'avoine, avec du beurre, du fromage, des Poissons, & de la chair. Leur Boisson est du petit lait, mis dans des Tonneaux, & gardé long-tems dans de bonnes Caves fraîches, où il prend un degré de force surprenant jusqu'à donner dans la tête. Les plus riches brassent de bonne Biére. Généralement la maniére de vivre est la même que celle des Orcades. De cette façon se nourrissant petitement, & sobrement, ils vivent long-tems, & sans avoir besoin ni d'Apoticaires, ni de Médecins; aussi n'en ont-ils point. Lorsqu'ils ont quelque incommodité, ils se traitent eux-mêmes à leur maniére, & d'ordinaire la bonte de l'air, une bonne diette, la forte constitution de leur corps, & quelque petite recette les tirent d'affaire. Ils vivent si long-tems que Buchanan rapporte que de son tems, on y vit un nommé Laurent, qui se maria à l'âge de cent ans, & qui à l'âge de cent quarante ans, montoit sur son petit Bâteau, & alloit courageusement pêcher au milieu même de la Tempete, & savoit si bien manier un Fusil qu'il tuoit les Oiseaux à la volée. Enfin, il mourut de vieillesse, plutôt que de maladie, ayant près de cent cinquante ans. Les Habitans de ces Isles font profession de la Religion Réformée, & sont bonnes gens, paisibles, haïssant les juremens, les querelles, & le sang: ils vivent en bonne amitié les uns avec les autres, & se festinent réciproquement tous les mois, pour entretenir, disent-ils, la bonne amitié.

Comme ces Isles sont fort avancées dans le Pole; aussi vers le Solstice d'Eté, le jour y est de deux mois entiers; & pendant ce tems-là le Ciel est fort serain, & l'air fort pur & fort agréable. Mais en échange vers le Solstica d'Hyver, ces

pauvres gens sont enveloppés dans une nuit de deux mois pendant laquelle l'air est fort orageux, & l'Ocean s'émeut avec un fracas si horrible, qu'il fait trembler les Schetlandiens au milieu de leurs Isles.

Les Marées y sont si violentes & la Mer si impetueuse [a], que depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois d'Avril, ces Insulaires n'ont aucune correspondance avec les Pays étrangers. Il n'en faut pas d'autre preuve que celle-ci. La derniére revolution arriva au mois de Novembre 1688. & ils n'en furent rien jusqu'au mois de Mai de l'année suivante, lorsqu'un Pecheur y arriva, qui leur en porta la nouvelle. Ils le mirent d'abord en prison comme coupable de crime d'Etat.

Enfin, il y a dans ces Isles, outre la grande abondance de Poisson, & sur-tout de la Morue & du Harang, toute sorte de Poisson à coquille, des Chiens & des Veaux de Mer & des Loutres. Comme le Poisson fait le principal commerce des Habitans, comme on l'a déja dit, les Hollandois, les Hambourgeois, & autres y viennent pêcher au mois de Juin, & s'en retournent au mois d'Août ou de Septembre. On a vu jusqu'à 2000. Bateaux de Pecheurs à la fois, au fond de Brassa.

Les principales familles de ces Isles, & des Orcades, sont celles de Bruce, Sinclair, Mouat, Nivet, Chiney, Stuart, & Grahan.

SCHIEVE, Ville du Dannemarc [b], dans le Jutland Septentrional, au Dioeése de Wiborg, sur la Rive Occidentale du Virk Sund, à l'Embouchure d'une Riviére dans ce Golphe. Cette petite Ville est renommée par les bons Chevaux qu'on en tire.

SCHEVELING, Village des Pays-Bas [c] dans la Hollande, sur le bord de la Mer dans les Dunes, au voisinage de la Haye. Ce Village est renommé pour la Pêche qui est tres-abondante dans ce Quartier-là. Quand le tems est beau on y voit quantité de personnes qui vont s'y promener, & y faire bonne chére de poissons tout fraîchement tirés de la Mer. Le Chemin est tout pavé de la Haye jusque-là, & ce chemin qui est large avec des arbres des deux côtes seroit admiré s'il n'y en avoit pas en Hollande plusieurs autres semblables. On trouve [d] dans le Village de Scheveling, les Chariots à vent que Maurice Prince d'Orange, fit faire. Ils sont garnis d'un mât, & de voiles comme un Navire, & étant poussés par le Vent, ils peuvent courir sans Cheval sur le rivage qui est sablonneux. On a peine à croire combien ils font de chemin en fort peu de tems. Ce Village a été plus grand qu'il n'est aujourd'hui, parce qu'en 1574. la Mer en engloutit tout au moins six-vingt Maisons.

SCHEYNDEL, Village des Pays-Bas [e], dans la Mairie de Bois le Duc, au Quartier de Peelland. C'etoit autrefois une Seigneurie, qui appartenoit aux Comtes d'Oostfrise, avec le vol de la Perdrix; mais les Habitans ont rachete ce droit Seigneurial. Ce Village qui a son Tribunal particulier fut entiérement brûle en 1512. par les Gueldrois. Le Ministre de cette Eglise est chargé d'aller prêcher à Liempde.

SCHIATTI. Voyez SCIATTI.

SCHIAWE, Bourg d'Allemagne, dans la Poméranie Ulterieure, avec un Château, selon Mr. Corneille [f] qui ne cite aucun garand. Il ajoute que ce Lieu, nommé en Latin *Schiava*, est situé sur la Riviére de Wipper, dans le Pays de Wenden, à douze mille pas de la Côte de la Mer Baltique, & à quarante de Colberg vers l'Orient.

Je serois fort tenté de croire que par ce Bourg de Skiave, Mr. Corneille entend la petite Ville de Slage ou Slaguen, & que d'un seul Lieu il en a fait deux. Voyez SLAGUEN.

SCHIDLOW, ou SCHIDLOWITZ [g], Bourg de la petite Pologne, dans le Palatinat de Sendomirz à quelques lieues au Couchant de la Ville de Sendomirz. Ce Bourg est considérable par ses Mines de fer & d'acier.

SCHIE, Riviére des Pays-Bas [h], dans la Hollande Méridionale. C'est proprement le Canal qui va de Delft à Overschie & à Schiedam, d'ou il se rend dans la Meuse.

SCHIEDAM, Ville des Pays-Bas [i], dans la Hollande, près de la Meuse avec laquelle elle communique par un grand Canal. Cette Ville située à une grande lieue au dessous de Rotterdam, & à deux lieues de Delft, est la neuviéme en rang des dix-huit Villes qui envoyent leurs Deputes aux Etats de la Province de Hollande. La Schie, qui lui donne son nom, s'y rend, & de là va se jetter dans la Meuse. Schiedam est renommée pour le Poisson. Sainte Luduvine, si celébre par sa patience, y étoit née. En 1605. [k] deux vieilles gens, qui étoient de Schiedam, moururent à Delft, trois heures l'un après l'autre, le mari âgé de cent-trois ans & la femme de quatre-vingt-dix-neuf, aprés en avoir passé soixante & quinze ensemble dans l'etat du mariage. Le Magistrat les fit enterrer aux dépens du public, & toutes les Cloches furent sonnées.

SCHINZENACH, Bains de Suisse [l], au Canton de Berne, dans le Bailliage de Lentzbourg, au bord de l'Aare, au-dessous de Habsbourg, & à une lieue au-dessous de Brouck. Ce sont des Bains d'eau chaude, fort fréquentes, & qui ont produit plusieurs cures excellentes. On les appelle les Bains de Schinzenach, du nom d'un Village qui est vis-à-vis de l'autre côté de l'Aare. Le propriétaire de ces Bains y a fait bâtir une fort belle Maison avec quantité de Chambres, où les Etrangers sont logés fort commodément. L'eau de ces Bains sort du milieu meme de l'Aare; & il a falu beaucoup de peine, d'adresse & de depense, pour détourner le cours de la Riviére, & conduire cette eau par des canaux dans les Bains. Elle est chaude dans sa Source, & tiéde dans le Bain. On l'echauffe ordinairement, afin qu'elle fasse

[a] Etat présent de la Gr. Br. t. 2. p. 305.
[b] De l'Isle, Atlas.
[c] Dict. Géogr. des Pays-Bas.
[d] Corn. Dict. Le Pere Boussingaut, Voyage des Pays-Bas.
[e] Janiçon, Etat présent des Pr. Un. t. 2. p. 141.
[f] Dict.
[g] De l'Isle, Atlas.
[h] Dict. Géogr. des Pays-Bas.
[i] Ibid.
[k] Corn. Dict. Le Pere Boussingaut, Voyage des Pays-Bas.
[l] Délices de la Suisse, t. 2. p. 193.

faſſe plus d'effet. On a dans cet endroit tout ce qu'on peut ſouhaiter pour le divertiſſement: un beau & grand Jardin, & un petit Bois taillis, où l'on ſe promene au frais, au bord de la Riviere, & où l'on peut s'aſſeoir, quand on veut, ſur des bancs faits exprès.

SCHIELAND, petite Contrée des Pays-Bas [a], dans la Hollande Meridionale. Elle a pris ſon nom de la Riviére de Schie, & confine au Delfland, au Rhynland, à la Meuſe, & à l'Iſſel qui tombe dans la Meuſe à Krimpe. On comprend dans le Schieland les Villes de Tergaw, ou Gouda, de Rotterdam & de Schiedam.

[a] Dict. Géogr. des Pays Bas.

SCHIERMONCK-OOGH, Iſle de la Mer d'Allemagne [b], ſur la Côte de la Province de Friſe, dont elle eſt éloignée d'environ cinq milles, au Nord du Canal de Lauwers, & à huit ou neuf milles de l'Iſle d'Amelandt, en tirant vers l'Orient. Il n'y a dans cette Iſle que quelques Villages peu remarquables.

[b] Jaillot, Atlas.

1. SCHIERS, Communauté des Griſons [c], dans la Ligue des dix Juriſdictions, où elle a le rang de quatriéme Communauté. Elle eſt compoſée des Paroiſſes de Schiers & de Seewies, qui ſe trouvent entre la Communauté de Caſtels & celle de Meyenfeld. Les Chanoines de Coire ont un Domaine dans la Communauté de Schiers, & le Prevôt du Chapitre établit dans le Pays un Amman, qui eſt pris entre les Habitans. Ceux-ci ont droit de choiſir toutes les autres perſonnes d'office; & pour les affaires criminelles & matrimoniales ils jouïſſent des mêmes droits que les autres Communautés.

[c] Etat & Delices de la Suiſſe, t. 4. p. 79.

2. SCHIERS, Paroiſſe du Pays des Griſons [d], dans la Communauté à laquelle elle donne le nom. Cette Paroiſſe appellée auſſi Tschiersch, & en Latin *Aceria*, eſt arroſée par un Torrent nommé Schraus. C'eſt une groſſe Paroiſſe, qui comprend les Villages de Montanea, Fiona, Pufferein, Schuder, &c. tous dans la Montagne, & celui de Crieuſch, qui eſt dans la Plaine.

[d] Ibid.

SCHIKHOUN, nom d'un Lac [e], ou comme les Arabes les appellent, Merdouee, qui eſt au Septentrion d'une des Provinces de la Chine, appellée Kancou, ou Khatha, que l'on nomme aujourd'hui communément, Ziſon. Albergenti en fait mention dans le 1. Chap. de la ſeconde Sect. de ſa Géographie.

[e] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SCHILLA, petite Iſle de la Gréce [f], ſur la Côte de la Livadie, & du Duché d'Athènes, dans le Golpha d'Egina, entre le Cap des Colonnes à l'Orient, & l'Iſle d'Egina, à l'Occident. On la prend pour la *Pithyoneſus* des Anciens.

[f] Baudrand, Dict.

SCHILLI, Cap de la Morée, dans la Sacanie [g], en Latin *Scyllæum Promontorium*. Ce Cap eſt près de l'Iſle de Sydra, à l'entrée du Golphe d'Egina. La petite Iſle de Schilla eſt ſur la Côte de ce Cap du côté du Nord.

[g] Ibid.

SCHILTBERG, ou Weathes [h], en Latin *Mons Cupeerum*, *Verthuſius Mons*, & *Batanici Montes*; Montagnes de la Baſſe-Hongrie. Elles s'étendent du Sud au Nord, depuis le Lac de Balaton jusqu'au Danube, dans les Comtés de Vesprin, de Javarin, & de Gran. Elles ne ſont guere habitées.

[h] Ibid.

SCHINTA, Ville de la Haute Hongrie, au Comté de Neitra, ſur le Waag, près de la Ville de Seret-Schinta [i], eſt une Place forte, qui a été, dit-on, bâtie pour commander la Riviere de Waag, & tout le Pays circonvoiſin. Il y a une Tour au milieu avec quatre Baſtions, & pluſieurs bonnes pièces de Canon. On voit en y entrant une grande côte, un os de la cuiſſe, & une dent d'un Eléphant. Il y a auſſi des os de cette eſpèce pendus à la porte de l'Empereur à Luxembourg; & on dit que ceux-ci ſont les os d'une grande Vierge des Payens, & ceux-là ſont les os d'un Géant; ce que je laiſſe à examiner aux Curieux.

[i] Ed Brown, Deſcription de Hongrie, p. 125.

1. SCHINUSSA, Iſle de la Phocide, ſelon Etienne le Géographe. Heſyche met auſſi dans la Phocide une Iſle de ce nom; mais au lieu de Schinussa, il écrit Schinusa.

2. SCHINUSSA, Iſle de l'Archipel & l'une des Sporades, ſelon Pline [k].

[k] Lib. 4. c. 12.

SCHIRAS, Ville de Perſe [l], la Capitale de la Province que les Orientaux appellent Fars, qui eſt la Perſe proprement dite, ou la veritable de laquelle les Perſans, & peut-être les Parthes ont pris leur nom.

[l] D'Herbelot, Biblioth. Or.

Cette Ville eſt ſituée ſous la Longitude de 73. d. 35'. & ſous le 29. d. 36'. de Latitude Septentrionale, ſelon la plûpart des Géographes, & cependant les Tables de Naſſiredin, & d'Ulug-beg lui donnent 88. d. de Longitude; ce qui vient de la poſition du premier Méridien, que ces deux Auteurs reculent plus avant vers l'Orient. Elle n'eſt pas ancienne; car elle n'a été bâtie qu'au tems du Muſulmaniſme, par Mohammed Ben-Caſſem, Ben-O'cail, couſin Germain de Hegiage; en ſorte que le tems de ſa fondation, ne tombe que ſous la Dynaſtie des Ommiades.

Schiras, ſelon tous les Orientaux, eſt abondante en eaux vives, qui arroſent ſes Jardins; & a une Riviére, nommée, Bendamir, qui fut rendue navigable & miſe en Canal, par A'dhadaldoulat Sultan de la Dynaſtie des Bouïdes, & qui peut-être eſt le Choaspes des Anciens, ou au moins qui mêle ſes eaux avec celui-ci, avant que de ſe décharger dans le Golphe Perſique.

Pluſieurs confondent cette Ville avec Iſtekhar, qui eſt l'ancienne Perſepolis, qui n'en eſt pas eloignée; mais il y a plus d'apparence que la Ville de Schiraz ſoit l'ancienne Cyropolis, Pays natal du Grand Cyrus, & qu'elle a été depuis reparée des ruïnes de Perſepolis.

Le mot de Schiraz en Arabe ſignifie proprement du Lait épaiſſi & preſſé, duquel on a tiré le Serum, ou petit lait; & c'eſt de là peut-être que le nom de la Ville a été pris, à cauſe que ſon terroir eſt preſque tout couvert de Pâturages, & abondant par conſequent en toutes ſortes

de

de Laitages. Cependant les Perſans modernes veulent, que le nom de Schiraz lui ait été donné à cauſe que, Hemtchou Schir hemeh Scheï Kih deran miaverend, mi Khoored, cette Ville conſume & devore comme un Lion, qui s'appelle Schir en Perſien, tout ce que l'on y apporte, ce qu'ils diſent pour faire entendre la multitude, & peut-etre encore le bon appetit de ſes Habitans.

Il y a dans cette Ville pluſieurs Mosquées aſſés belles, & quelques Palais, ou Maiſons aſſes bien bâties, ce qui n'eſt pas ordinaire en Perſe, où les Maiſons ne ſont presque toutes faites que de torchis, les Perſans préférant la propreté & les ornemens à la ſolidité & à la durée de leurs Bâtimens. Mais dans Schiraz la plûpart des Maiſons ſont de Briques cuites au Soleil, & par conſéquent plus ſolides.

L'Air de cette Ville, & ſes eaux qui la rendent recommandable, ſont que ſes Habitans ſont blancs & bien faits, douez de beaucoup d'eſprit, & naturellement éloquens. On verra dans le titre de Schirazi un bon nombre de Gens ſavans, & d'excellens Poëtes qui en ſont ſortis.

Les Chiens de Schiraz ſont fort eſtimés, & la Plante ou Racine Aromate, nommée ordinairement *Coſtus Arabicus*, qui eſt amere & qui aproche fort du Gingembre, croît en abondance dans ſon terroir.

Les Sultans Bouïdes qui commandoient en Perſe au tems des Khalifes Abbaſſides de Bagdet, ont fait de cette Ville & de celle d'Iſpahan en divers tems, la Capitale de leurs Etats. Les Atabeks l'ont auſſi long-tems poſſédée en titre de Gouvernement, & en quelque ſorte de Souveraineté, ſous les Sultans Selgincides, & ſous les Khouarezmiens.

Les Mogols ou Tartares de Ginghizkhan, s'en rendirent les Maîtres, & l'ont tenue juſqu'au Sultan Abou Saïd, aprés la mort duquel les Modhafferiens, qui n'en étoient que les Gouverneurs, an devinrent les Maîtres abſolus.

Les Princes de cette Dynaſtie nommés Mobarez eddin Al Modhaffer, & ſes enfans Schah Manſour, & Schah Schegiâ, & ſon petit-fils Zinalabedin l'ont poſſedée juſqu'au tems de Tamerlan, qui s'en rendit enfin le Maître, & extermina entiérement la Famille, ou Dynaſtie des Modhafferiens.

Les Princes ou Sultans Turcomans de la Famille du Mouton Noir, chaſſérent de Schiraz, & de toute la Perſe, les enfans de Tamerlan, & Uzun Haſſan, Chef de la Famille ou Dynaſtie des Turcomans du Mouton Blanc, en dépouilla la poſtérité de Cara Jouſouf, & s'en rendit le Maître.

Schiraz eſt aujourd'hui ſujete au Roi de Perſe. Elle paſſe pour la ſeconde Ville de ſon Empire, & le Kan ou Gouverneur qui y commande, eſt ordinairement le plus puiſſant de ſa Cour, & ſe vante de pouvoir mettre ſur pied cinquante mille Cheveaux.

Les Perſans citent ordinairement ce Diſtique à la louange de leurs Villes. Tchih Meſr, v tchih Scham, v tchih Berr Bahr. Hemeh ruſtaïend, v Schirazi ſchehr. Qu'eſt-ce que le Caire, & qu'eſt-ce que Damas, & qu'eſt-ce que les autres Villes ſoit de Terre ou de Mer; elles ne ſont que des Villages. Schiraz ſeul mérite de porter le nom de Ville.

Les Murailles de Schiraz que l'on voit aujourd'hui, & qui ne ſont pas achevées par-tout, ont été bâties par Haſſan Al-Thaouil, que les Turcs nomment, Uzun Haſſan, & nos Hiſtoriens Uaum Caſſan, Chef ou Sultan des Turcomans de la Dynaſtie du Mouton Blanc; car ce Prince étant paſſé l'an 874. de l'Hegire, vint à Schiraz, ou Hbon Joſef Mirza fils de Gehanſchah, Prince Turcoman de la Race du Mouton Noir, faiſoit ſa réſidence; & l'ayant priſe par force il en donna le Gouvernement à ſon ſecond fils Sultan Khalil, comme il avoit donné celui d'Iſpahan à ſon aîné Mohammed Ogourlu.

Le tour de ces Murailles bâties par Uzum Caſſan peut être environ de neuf milles, car cette Ville a trois milles de longueur du Sud-Eſt au Nord-Oueſt, & n'en a pas moins de largeur.

Quelques-uns veulent que Schiraz ſoit l'ancienne *Cyropolis*, & d'autres prétendent qu'elle ſoit l'ancienne *Perſepolis*. Les premiers veulent que le Grand Cyrus, dont elle conſerve le nom un peu corrompu, ait eu ſon Sépulcre dans une Montagne voiſine. Cette Ville eſt ſituée dans une très-belle Plaine, environnée de tous côtés de hautes Montagnes [a], ſi ce n'eſt de celui par où l'on y entre ſur le Pont de Paſſa. Ces Montagnes en ſont éloignées de deux ou trois lieues, mais vers le Nord elles en approchent juſqu'à une demi-lieue. On l'appelle en Langue Perſienne Irianaami, c'eſt-à-dire Ville unie, à cauſe de cette admirable Plaine, & de ſa belle ſituation. Quoique ſon terroir ſoit naturellement ſec & ſtérile, ainſi que toute la Campagne qui eſt entre les Montagnes, la Riviére, & le Pont de Paſſa, néanmoins elle eſt entrecoupée par tant de Canaux d'une eau excellente, qui de tems immémorial ont été conduits de bien loin, la plûpart ſous terre de diverſes Sources, que ces mêmes Montagnes qui ne ſont presque qu'un ſeul Rocher, contribuent à la fertilité de cette belle Campagne. La Ville de Schiraz étoit autrefois plus grande, & avoit de plus beaux Bâtimens qu'elle n'en a aujourd'hui, comme on le voit par ſes ruïnes, tant dans l'enclos de ſes murailles abbatues que dehors; Schach-Abas ayant achevé d'en faire abbattre une partie au commencement de ſon Regne, pour châtier la rebellion de Jacus Chan, Seigneur de Schiraz, à qui il fit couper la tête. Il fit auſſi couper le Foſſé qui le ceignoit, bien qu'on y voye encore quelques Marais formés par les eaux qui y entrent des Canaux & des Aqueducs voiſins. Dans le Canal ou Torrent d'eau qui vient du côté de Chilminara à une demi-lieue de la Ville, il y a une très-ancienne Mosquée pour laquelle les Perſes ont une grande vénération, à cauſe du Sépulcre d'un grand Saint, qu'ils diſent

[a] *Tavernier*, Voyage de Perſe, l. 5. c. 21.

y être

y être enterré, & avoir fait beaucoup de miracles. Il y a en cette Mosquée plusieurs Chambres où se retirent quelques Hermites, qui lisent aux Voyageurs la Vie de ce Saint. Le Ruisseau qui passe par dessus la Mosquée dans un Aqueduc très-profond, forme devant la porte un Etang quarré de très-belle eau, où il se trouve beaucoup de poisson grand & petit. Les Habitans de Schiraz sont fort zélés dans leur Religion, & l'on voit tant dedans que dehors les murailles de la Ville quantité de Mosquées, parmi lesquelles il y en a qui sont baties très-superbement, & sur-tout la grande, qui est d'une capacité extraordinaire, ayant un très-beau Dôme beaucoup plus haut que les autres. Ces Dômes qu'ils appellent Alcorans, sont une maniere de Tours ou Clochers étroits & hauts, accompagnés par dehors de deux ou trois Galeries les unes sur les autres, d'où leurs Moravites, c'est-à-dire leurs Pretres, font leurs priéres à haute voix trois fois chaque jour, & cela avec un ton clair & grave, en faisant le tour de la Galerie, afin d'etre mieux entendus partout. Il n'y a point d'autre Bâtiment dedans ou dehors la Ville, qui puisse être comparé à ceux de l'Europe, & la plûpart des Maisons n'ont rien de considérable. Celle du Chan ou Sultan, quoiqu'elle ne paroisse pas beaucoup par dehors, est assés logeable, ayant plusieurs Chambres peintes & dorées, outre ses Galeries, Cours, Vergers & Jardins. Les autres Maisons particuliéres, même celles des principaux de la Ville, sont petites & vilaines, & à la reserve d'un Corridor bas, & de deux ou trois Chambres un peu raisonnables, tous les autres appartemens sont si étroits, que nos moindres Artisans sont loges plus commodément. Les Rues n'ont rien de beau, mais on en trouve une très-grande, qui a plus de deux mille pas de long sur quatre vingt-dix de large, après qu'on est sorti de la Ville par la Porte que les Perses appellent Darvaza-Achem, c'est-à-dire Porte de-fer. Cette Rue est si droite, qu'on peut dire qu'elle elt tirée au niveau. Elle a des deux côtés une muraille de la hauteur d'une pique, enduite de chaux & sans Maisons, & derriere ces murailles sont de beaux Jardins pleins d'Arbres fruitiers, & accompagnés de quelques Maisons de Plaisance qui occupent les deux tiers de la Ville de chaque côté. Quoique ces Maisons ayent fort peu de logement, elles ne laissent pas d'etre bien bâties, avec de grandes Galeries & de beaux Balcons tant sur la Rue, qui pour être fort large & unie, sert aux Perses à courir à Cheval & à tirer de l'Arc, que sur les Jardins qui s'étendent de côté & d'autre plus d'une demi-lieue. La Rue est également large par-tout, & au milieu elle a six Colomnes de Marbre blanc de deux pieds de grosseur, & d'une demie pique de haut, posées deux à deux, & éloignées de quinze ou seize pas les unes des autres, pour servir de Barriére à ceux qui s'y exercent à cheval. Cette grande & belle Rue aboutit à la Porte du Palais du Roi, à l'entrée duquel, sur une petite Terrasse plus elevée que le reste de la Rue, & où l'on monte par deux marches, est un Etang octogone plein d'eau vive. Ce Palais & le Jardin dont il est accompagné sont un Ouvrage du grand Ismaël Sophi. Bien que la Maison ne soit pas fort grande, parce qu'elle occupe peu de place, elle ne laisse pas d'etre fort belle. Elle est bâtie comme une Tour, & a trois etages, ou l'on monte par des petits escaliers étroits a vis, comme l'on fait en toutes les autres Maisons des Perses, qui ne se soucient pas beaucoup de les embellir par dehors, ce qui est commun par toute l'Asie. Au second étage où sont les meilleurs appartemens, il y a un beau Salon, au milieu duquel est un Dôme vouté qui couvre toute la Sale, laquelle pour tout embellissement est enduite de chaux blanche, ayant par enhaut plusieurs fenetres de verre par où le jour entre. Dans toutes les Chambres de ce même étage sont plusieurs figures de femmes peintes, la plûpart avec des Mantes & habillées à l'Italienne, ayant leurs cheveux tresses & la tete chargée de fleurs. De cette Sale l'on entre en plusieurs autres Chambres plus petites, Balcons, Corridors & Galeries, par plusieurs Portes dont elle est percée de tous côtés. Entre les Balcons dont cette Maison est ceinte, il y en a deux plus grands que les autres. L'un est sur la Porte de la Maison & donne sur la Rue; l'autre est sur la Porte par laquelle on entre dans le Jardin sur lequel il donne. Ce Jardin se peut nommer une Forêt de toute sorte d'Arbres fruitiers, & autres Arbres feuillus & épais, qui forment un très-grand nombre d'Allées, grandes & petites, toutes tirees à la ligne, dont la principale est composée de Ciprez & de Planes. Elle a plus de neuf-cens pas de long sur trente de large, & est si droite & si unie, que depuis la Porte du Serrail, on voit à travers les deux Portes du Portique, la Rue par laquelle on entre dans le Palais, & meme la Porte de la Ville appellée Darvasa-Achem, tout cela très-distinctement, quoiqu'il y ait plus d'une lieue d'Italie entre deux. Cette Allée est garnie des deux côtés de Ciprez si gros & si toufus, que trois hommes n'en pourroient embrasser le tronc. Ils sont d'ailleurs fort droits & fort hauts, & ressemblent à de très-grands Obelisques. Au pied de ces Arbres est un petit sentier relevé, plus haut d'un pied que le milieu, ayant cinq ou six pieds de largeur; en sorte que deux hommes y peuvent marcher de front commodément, & par ce moyen le milieu où l'on ne marche point, demeure toujours verd, & plein d'une herbe menue qui ressemble à la feuille du trefle. On y voit tous les jours quantité d'hommes & de femmes assis pour s'entretenir. Au pied de ces Planes & Ciprez hors de l'Allée, court de chaque côté un Ruisseau d'eau vive, qui ensuite se sépare en de plus petits, & coule par plusieurs autres endroits du Jardin. Au bout de cette Allée est le Serrail, qui est

une

une Maison bâtie de la même maniére que l'autre, mais elle n'est pas si haute ni si grande, ce qui fait que les appartemens en sont plus petits. Elle a quantité de Balcons, de Fenetres, de Corridors, le tout garni de grosses jalousies de bois peint de gris, & ce Bâtiment est destiné pour la demeure des femmes, que les Perses ont grand soin de tenir toujours éloignées du corps de logis où ils demeurent ordinairement. Ce Serrail est bâti sur une terre élevée du reste de Jardin de sept pieds, & maçonnée de grosses briques quarrées. Elle est si grande, qu'outre ce que les fondemens du Bâtiment occupent, elle a encore quarante pieds de large de chaque côté, & en cet espace dix petits Etangs octangulaires qui ont environ une demie toise de profondeur. Ces Etangs se communiquent leurs eaux, qui sont belles & fort claires, par des petits Ruisseaux qui passent des uns aux autres, & sont larges & profonds environ d'un demi pied. La Maison est couverte de terre & de paille menue, dont l'on fait une composition qui a une croûte si forte & si dure que quelque quantité d'eau qui y tombe, l'humidité ne pénétre jamais jusqu'au bois ou a la voûte de briques que l'on a coûtume de faire sous cette sorte de couverture : mais l'eau descend dans des goutiéres qui sont appuyées sur la muraille de tous côtés; en sorte que le dessus de la Maison qui est plat, demeure toujours sec. On découvre de là tout le Jardin, & c'est un Lieu agréable, où l'on se peut promener la nuit pendant les grandes chaleurs de l'Été, & dans les beaux jours de l'Hyver lorsque le Soleil y donne. Environ à soixante & dix pas du Serrail, & à l'un de ses côtés, est un grand Etang, où l'on monte par quatre ou cinq degrés, & à l'entrée il y a un passage de briques quarrées, comme celui qui environne le Bâtiment de plus de vingt pieds de large. L'Etang qui est quarré en ayant plus de cent entre les deux Angles de chaque flanc, qui sont revêtus de Marbre, & plus de trois toises de profondeur, fournit une très-belle promenade. De trois pieds en trois pieds, il y a un degré qui en a autant de largeur, fait en forme de Théatre par le quel on descend à l'eau, dans laquelle sont deux grandes Barques pour le divertissement des Dames, quand il y en a dans le Serrail. Depuis la porte opposée à celle qu'on trouve au sortir de la grande Allée de Ciprez, commence une autre Allée de Ciprez, de Planes & d'Ormes, aussi longue que la première, qui conduit jusqu'à la muraille du Jardin. De là sortent de côté & d'autre plusieurs autres Allées d'Ormes blancs, fort droits & unis, qui coupent le Jardin en plusieurs endroits, & en font plusieurs quarrés d'Arbres fruitiers. Toutes ces Allees sont bordées de Rosiers de chaque côté. L'on en recueille une si grande quantité de roses, qu'elles fournissent la plus grande partie de l'Eau rose que l'on envoye à Ormus, & de là aux Indes. On trouve une tres-grande abundance de toute sorte de vivres à Schiraz. Ainsi, quoique la Ville, qui est une des plus renommées de tout l'Orient, soit extremement peuplée, il n'y a point de Marché ni de Bazar, où il n'en reste toujours une très-grande quantité à vendre, ce qui les fait donner à vil prix. L'on n'y voit point de Lapins ni de Liévres, & il y a fort peu de Perdrix. Dans le grand Jardin du Roi sont quantite de Faisans, de Francolins & autre Gibier, & comme ils y sont dans un lieu sûr, ils ont la commodité de se multiplier jusqu'à l'infini. Les femmes & les filles d'Artisans, & autres qui n'ont aucune naissance, vont en troupe par la Ville, & à la promenade, aux Jardins, & aux Bains; mais les femmes de condition ne sortent jamais, & sont toujours fort étroitement gardées, ce qui est cause qu'elles ont des Bains particuliers dans leurs maisons. Tous les Vendredis, qui est le jour de la semaine que chomment les Perses, aussi-bien que tous les autres Mahométans, la plûpart des habitans de Schiraz se rendent à pied & à cheval dans la longue Rue qui va jusqu'au Palais, & là les soldats & les personnes considérables s'exercent à courir à cheval, & à jouer au Mail qui est leur divertissement le plus ordinaire. Les gens de pied tant hommes que femmes, après avoir regardé quelque tems cet exercice, se vont promener au Jardin, dont l'entrée leur est toujours libre par ordre du Roi, qui veut que les Jardiniers y reçoivent toutes sortes de personnes indifféremment, pourvû qu'on ne gâte point les Arbres. Les Cavaliers ayant achevé leurs exercices, s'ils se trouvent las, mettent pied à terre assez loin de la porte, par laquelle on entre dans la Maison, & après quelques tours de promenade ils y font collation, chacun se faisant apporter sa bonteille. Il vient beaucoup de Vin en ces Quartiers-là, & il n'y en a point d'aussi bon en tout l'Orient. On le fait vers la St. Martin; lorsque les raisins sont deja à demi secs [a]; & c'est après cela qu'on attend pour commencer les vendanges. Il y a du Vin de Schiraz rouge & blanc; mais le rouge est le meilleur. Il est fort stomacbal & il porte beaucoup d'eau. Il échauffe extrémement lorsqu'on en boit avec excés. On le garde dans de grands pots de terre, & lorsqu'on entame un de ces pots, il faut le vuider sur le champ, ou en tirer le Vin en bouteilles, autrement il se gâteroit. Les Habitans de Schiraz ont le secret de confire au vinaigre le raisin à demi-mûr; ce qui est un excellent rafraîchissement dans les grandes chaleurs de l'Été; & par cette raison on en transporte une grande quantité dans les Indes. Les environs de la Ville produisent beaucoup de Capres, de l'Opium & des Roses en telle quantité qu'on fournit diverses Provinces voisines de l'Eau qu'on tire de ces roses.

[a] Hist des Tatars, p. 353.

On prétend que les Habitans de Schiraz ont beaucoup d'esprit. Ils fabriquent les plus beaux Verres de l'Orient. La matiére dont ils les font est une pierre dure & blanche, assés ressemblante au Marbre, qu'on

qu'on tire de certaines Montagnes qui sont à quatre journées de la Ville. Ces Verres ne cédent en rien aux plus beaux qui se fassent en Europe; & les grosses Bouteilles qu'ils ont le secret d'en souffler sont d'une clarté & d'une délicatesse à laquelle nos Verreries auroient bien de la peine à parvenir; car on voit de ces Bouteilles qui contiennent jusqu'a trente pintes & davantage.

Le Gouvernement de la Ville & de la Province de Schiras étoit autrefois un des plus considérables de la Perse; mais les derniers Rois de la Maison des Sophis ont trouvé à propus de le partager en divers Gouvernemens particuliers, pour n'avoir pas à craindre la trop grande puissance des Chams, ou Gouverneurs.

SCHIRGIAN [a], nom d'une Ville & d'un Château très-fort de la Province de Kerman, qui est la Caramanie Persique. Le Sultan, ou Emir Scheïkh, Abou Ishak étoit Maître de cette Place du tems de Tamerlan, l'an 744. de l'Hegire, & il en jouït jusqu'en l'année 758. qu'il fut tué. Aprés sa mort Gudarz, qui en étoit Gouverneur la défendit dix ans entiers contre Tamerlan, & enfin la lui rendit à composition.

[a] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SCHIRO. Voyez Scino.

SCHIRVAN [b], Province du Royaume que nous appellons aujourd'hui Perse. Elle s'étend sur la Rive Occidentale de la Mer Caspienne, & qui est separée de l'Adherbigian, & du Daghestan par les Fleuves Aras & Cur, qui sont l'Araxes & le Cyrus. Ses principales Villes sont Bacou, ou Bacouiah, Port de la Mer Caspienne, & qui donne son nom à cette Mer. Cette Ville est située sous le 84. degré 30. min. de Longitude, & sous le 39. d. 30'. de Latitude Septentrionale. Schamakhie, ou Schamakhian, qui passe pour sa Capitale, est aussi bâtie sur la même Mer sous les 85. d. 30'. de Longitude, & sous le 40. d. 30'. de Latitude Septentrionale.

[b] Ibid.

La Ville de Berdâah est bâtie sur le Fleuve de Cur sous le 83. d. de Longitude, & sous le 40. degré 30. m. de Latitude Septentrionale.

Les Tables Arabiques de Nassireddin, mettent cette derniere Ville de Berdâah, dans le Pays d'Aran.

Cette Province & celles d'Aran, d'Alan, de Mogan, de Kars, de Daghestan, & de l'Adherbigian, font proprement ce que les Anciens ont appellé la Médie.

Filanschah régnoit dans le Schirvan, au tems du Khalife Vathek l'Abbasside, qui ajouta cette Province à l'Empire des Musulmans.

Le Château nommé, Calâat Al Negia, dont un Ibrahim étoit Gouverneur, du tems de Tamerlan, appartenoit à cette Province.

SCHISCHDER. Le Tarikh Montekheb dit que ce mot est l'ancien nom de la Ville de Schouschter, ou Toster, qui est l'ancienne Ville de Suse, autrefois Capitale de la Perse, dans laquelle le Khuzistan, ou la Suziane, étoit compris.

SCHISONE, Ville de Sicile, selon Davity [c], qui la met à vingt-sept milles de Catane, & qui dit qu'elle est renommée pour ses Sucres & pour le Fer qu'on y fond. Schisone pourroit bien être la meme chose que Schisso, Schiso, ou Castel-Schisso; voyez l'Article suivant.

[c] Sicile.

SCHISSO, Schiso, ou Castel-Chisso, Bourg de Sicile dans le Val Demone sur un Cap de meme nom, entre Tauormina & l'Embouchure du Cantara. Mr. De l'Isle [d] fait de Schiso un Lieu fortifié; & quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Naxos*.

[d] Atlas.

SCHLANI, ou Slani [e], Cercle de Bohême. Il est borné au Nord Oriental par l'Elbe; à l'Orient par le Muldaw; au Midi, partie par le Cercle de Rakonick, partie par celui de Pod-Berdesk; au Couchant Méridional par le Cercle de Satz, & au Couchant Septentrional par celui de Letomeritz. Il prend son nom de sa Capitale qui fait l'Article suivant.

[e] Jaillot, Atlas.

SCHLANI [f], Ville de Bohême, au Cercle de même nom, dont elle est la Capitale. On la met à six lieues de Prague, du côté de l'Occident Septentrional.

[f] Ibid.

SCHLEUSINGEN, Ville d'Allemagne [g], dans la Franconie, sur la petite Riviére de Schleus, dans la Principauté de Henneberg. Ce fut dans cette Ville que l'Empereur Ferdinand II. assembla le Collége Electoral en 1623. pour lui faire agréer la translation de la Dignité Electorale du Comte Palatin, en la personne du Duc de Baviére.

[g] D'Audiffred, Géogr. Anc. & Mod. t. 3. p. 359.

SCHLOWIS, ou Schleuven, Village du Pays des Grisons [h], dans la Ligue Haute ou Grise, & dans la Communauté d'Ilantz, au côté gauche du Rhein, assez prés d'Ilantz.

[h] Délices de la Suisse, t. 4. p. 87.

Ce Village, qui est la seconde Jurisdiction de la Communauté, a eu autrefois des Seigneurs particuliers, qui faisoient leur résidence dans le Château de Lowenberg.

SCHLUCHTER, Bourg d'Allemagne [i], dans la Veteravie, sur la Riviére de Kiotz, au Comté de Hanau.

[i] Ibid p. 283.

SCHMIDEBERG, Ville de Silésie [k], au Duché de Jawer, au pied du Mont-Risemberg, prés de la Source du Bauber. Elle a pris son nom qui veut dire *la Montagne des Maréchaux*, parce qu'elle est pleine d'Ouvriers de cette profession, qui font une très-grande quantité d'Outils & d'autres Ouvrages de fer qu'ils tirent de la Montagne de Risemberg. Les Habitans de ce Lieu & de quelques autres du Voisinage étoient presque tous sujets à la goutte; mais on dit que ce mal est beaucoup diminué depuis que l'on a fermé quelques Fontaines dont on croit que les eaux le produisoient.

[k] Corn. Dict. Beman, Hist. du Monde.

SCHOENEWERD, Village de Soisse [l], dans le Canton de Soleurre, au Bailliage d'Olten, sur la Rive droite de l'Aare. Il y a dans ce Village un riche & ancien Collége de Chanoines, dont l'Eglise est dédiée à St. Leger, & qui est sous la protection de Mrs. de Soleurre. Ce n'etoit autrefois qu'un petit Hospice, dédié à St.

[l] Délices de la Suisse, t. 3 p. 83.

Paul, & qui dans le huitiéme Siècle appartenoit à la Prevote de Moutier-Grand-Val, dont les Chanoines résident à Delemont.

SCHOENITAS, Port du Péloponnése. On lit dans Pomponius-Mela [a] : *Portus Saronicus, & Schoenitas, & Pogonus.* Ce Port est appellé CAZNITES par Pline [b]. Isaac Vossius [c] remarque que quelques Géographes ont confondu mal-à-propos le Port SCHOENITAS avec celui de SCHOENUS, qui étoit sur la Côte de l'Isthme de Corinthe. En effet, si l'on s'en rapporte à Pline, le Port *Schoenitas* devoit être sur la Côte Orientale de l'Argolide.

a Lib. 2. c. 3.
b Lib. 4. c. 5.
c Ad Pomp. Mel. L. 2. C. 3.

1. SCHOENUS, Port de la Gréce, au fond du Golphe Saronique, dans l'endroit où l'Isthme de Corinthe est le plus étroit, selon Strabon [d], qui dit que c'étoit delà qu'on transportoit par Terre les Vaisseaux d'une Mer à l'autre. Ptolomée [e] & Pline [f] parlent aussi de ce Port.

d Lib. 8. p. 369. & 380.
e Lib. 3. c. 16.
f Lib. 4. c. 7.

2. SCHOENUS, Lieu de la Bœotie, dans le Territoire de Thébes. Strabon [g] place ce Lieu à environ cinquante Stades de Thébes, sur la route de cette Ville à Anthedon.

g Lib. 9. p. 408.

3. SCHOENUS, Riviére de la Bœotie, dans le Territoire de Thébes. Elle arrosoit un Lieu de ce nom, selon Strabon [h].

h Ibid.

4. SCHOENUS, petite Contrée du Péloponnése. Etienne le Géographe dit qu'elle tiroit son nom de Schoenus pere d'Atalante. Cette petite Contree étoit sans doute le Territoire de *Schoenus*; voyez l'Article suivant.

SCHOENUS, Ville de l'Arcadie. Au bas de la Montagne de Phalante, dit Pausanias [i], est une Plaine, & aprés cette Plaine la Ville de Schoenus, ainsi appellée du nom de Schoeneüs Bœotien de Nation. Mais, ajoute Pausanias, s'il est vrai que Schoenéüs soit venu s'établir en Arcadie, je croirois aussi que le Stade d'Atalante, qui est auprés de la Ville, a été ainsi appellé du nom d'une des filles de ce Bœotien, & que dans la suite les Arcadiens ont confondu cette Atalante avec l'autre.

i Arcad. c. 35.

SCHOINECK, Ville d'Allemagne [k], dans l'Electorat de Tréves, à huit lieues de la Ville de ce nom vers le Nord, au bord de la Riviére de Nyms & assés prés de sa Source. Cette petite Ville [l] a Château & Bailliage. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Ansana de l'Itinéraire d'Antonin.

k *Jaillot*, Atlas.
l *Baudrand*, Dict.

SCHONEN, ou SCANIE, Province de Suède, séparée de l'Isle de Zélande par le Détroit du Sund, qui la baigne du côté de l'Occident. Elle est bornée au Nord, partie par le Halland, partie par la Smalande ou Gothie Méridionale; à l'Orient partie par le Blecking, partie par la Mer Baltique; & au Midi encore par la Mer Baltique. Elle peut avoir vingt-trois lieues de longueur & seize de largeur. Quelquefois on comprend aussi sous le nom de Schonen, le Schonen ou la Scanie proprement dite, le Halland & le Blecking. Ces trois Provinces ont appartenu de tout tems au Dannemarc; mais elles dépendent de la Suède, depuis l'acquisition qu'en fit le Roi Albert en 1330. de Jean Duc de Hoistein, moyennant une somme de soixante & dix mille Marcs d'argent. Waldemar, Roi de Dannemarc, s'en rendit maître en 1341. & ses Successeurs les conservérent jusqu'à la Paix de Roschild, qu'elles furent rendues au Roi de Suède à qui cette cession fut confirmée par le Traité de Coppenhague. Les Danois en reconquirent la plus grande partie en 1676., & 1677. mais ils furent obligés de la restituer aux Suédois par le Traité de Fontainebleau le 15. de Septembre 1679. & par celui d'exécution conclu à Lunden au mois d'Octobre de la même année.

La Province de Schonen proprement dite est la plus Méridionale des trois, la plus fertile, & en même tems la plus sujette à devenir le Théâtre de la guerre entre la Suède & le Dannemarck, à cause du voisinage de cès deux Etats. Ses principales Villes sont:

Lunden, Trellebourg,
Malmoe, ou Malmnyen, Landskron,
Elsimbourg, ou Helsimbourg.

SCHONGAW, ou SCHONGA [m], Ville d'Allemagne dans la Haute Baviére, sur le Lech, à douze lieues au-dessus de la Ville d'Augsbourg, entre Fuessen & Landspeg. On fait dans cette petite Ville [n] toutes sortes d'instrumens de Musique, principalement de fort bons Luts.

m *Jaillot*, Atlas.
n Corn. Dict.

SCHONINGEN, Ville d'Allemagne, au Cercle de la Basse-Saxe, dans la Principauté de Wolffembuttel. Cette petite Ville, dont Jaillot [o] ne fait qu'une Bourgade, est située vers les Confins du Duché de Magdebourg, & de la Principauté d'Halberstat.

o Atlas.

SCHONREIN, Ville d'Allemagne [p], dans la Franconie, aux Confins de l'Evêché de Wurtzbourg, à la gauche du Meyn, dans l'endroit où une petite Riviére se décharge dans ce Fleuve, un peu au-dessous de Gemund. Cette Ville [q], qui est le Chef-lieu d'un Bailliage, faisoit partie du Comté de Rheineck. L'Evêque de Wurtzbourg l'acquit en 1559. aprés la mort de Philippe, dernier Comte de Rheineck, dont les biens furent partagés entre cet Evêque, le Comte d'Erpach & l'Electeur de Mayence.

p Ibid.
q *D'Audifred*, Géogr. Anc. & Mod. t. 3.

SCHOONHOVE, Ville des Pays-Bas [r], dans la Hollande, sur la rive droite du Leck, à trois lieues de Gouda, & à autant de Gorcum. C'est une bonne Place, avec un Port assés fréquenté, & assés commode. Son nom vient des beaux Jardins & Vergers qu'il y a eu de tout tems, quoique d'autres lui ayent donné le nom de *Schoonhaven*, c'est-à-dire beau Port, à cause de la commodité de son Havre. Elle est la dixiéme en rang des dix-huit Villes qui députent aux Etats de la Province. Son Magistrat est composé de trois Bourgmestres & de sept Echevins, qui doivent être élus par vingt-sept des plus notables Bourgeois, & ne peuvent servir que trois ans.

r Dict. Géogr des Pays-Bas.

La

La Ville de Schoonhove est sur-tout renommée par le Saumon qu'on y prend, & dont on fait un grand debit. L'Eglise principale a eu pour Patron St. Barthelemi, & l'on dit qu'il y avoit autrefois un Chapitre de Chanoines. On y voyoit aussi avant le changement de Religion, cinq Maisons Religieuses, entre lesquelles on marque des Carmes fondés en 1330. des Religieuses de Ste. Elisabeth, sous la Régle de St. Augustin, & des Religieuses de Ste. Agnès sous la Régle de St. François. Guillaume, Comte de Hollande, & Roi des Romains, en considération d'Othon Eveque d'Utrecht son Oncle & son Tuteur, fit faire vers l'an 1240. une Digue depuis Schoonhove jusqu'au Village d'Ameronge, pour obvier aux inondations. En 1424. Jaqueline, Comtesse de Hollande, assiégea & prit d'emblée Schoonhove; mais le Château où s'étoit retiré un Seigneur nommé Albert Beyling avec 50. hommes, se défendit jusqu'à la derniére extremité. A la fin il falut pourtant se rendre, à condition qu'ils auroient tous la vie sauve, excepté le Commandant qui fut condamné à mort. Ce vaillant homme demanda un délai; & on lui accorda un mois, afin qu'il pût mettre ordre à ses affaires domestiques. On lui permit à cet effet de sortir de prison, sur sa parole d'honneur. Au bout du tems qui lui avoit été accordé, il se représenta, & subit le supplice qu'il eut pu éviter s'il avoit voulu manquer à sa parole. En 1575. le Colonel la Garde, François de Nation défendit Schoonhove pendant douze jours d'attaque, & ne rendit la Place que lorsqu'il y vit une brêche de 300. pas. Il obtint par la Capitulation de sortir avec armes & bagage.

Il y avoit autrefois près de Schoonhove, au Village d'Arensberg, un Prieuré de Chanoines Réguliers de St. Augustin; on le nommoit *in de Hem*, & on rapportoit sa fondation à l'an 1407. Quatre Chanoines de ce Prieuré souffrirent la mort pour la Religion Catholique en 1572.

SCHORFF, Ville d'Allemagne, sur la Riviére de Rems, au Duché de Wirtenberg, selon Mr. Corneille [a] qui ne cite aucun garant. S'il ne distinguoit point Schorff, de Schorndorff, je croirois qu'il auroit corrompu le nom de cette derniére; mais comme il en fait deux Villes, il y a apparence que la premiére est de sa façon, à moins qu'il n'ait donné le titre de Ville à quelque mauvais Village, que Mr. de l'Isle aura négligé dans sa Carte de la Suabe.

a Dict.

SCHORNDORFF [b], Ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Duché de Wirtenberg. Elle est située sur la rive gauche de la Riviére de Rems, entre Gemund & Weibling, environ à six lieues de Stutgard, vers l'Orient Septentrional. Mr. Corneille [c] ajoute qu'elle est à pareille distance d'Hailbron au Levant d'Hyver; mais pour parler juste, il devoit dire à plus du triple de distance. Schorndorff est défendue par un bon Château. On fait dans cette Ville une grande quantité de Sel. Les François ayant pris cette Place en 1647. la rendirent l'année suivante au Duc de Wurtenberg, par le Traité de Westphalie.

b De l'Isle, Atlas.

c Dict.

SCHOUMAKHI. C'est le nom d'une Ville [d], qui passe pour la Capitale de la Province de Schirvan, qui fait partie de l'ancienne Médie. Elle est située sur la Rive Occidentale de la Mer Caspienne sous le 84. d. 30. m. de Longitude, & 40. d. 50. m. de Latitude Septentrionale dans le cinquiême Climat, selon les Tables de Nassireddin, & d'Ulugbeg.

d D'Herbelot, Biblioth. Or.

Les Arméniens & les Perses la nomment ordinairement, Schamakhi, & nos Voyageurs Schumachie. C'est le Port où abordent en Perse les Vaisseaux, qui descendent du Wolga dans la Mer Caspienne, aussi-bien qu'à Tekki, ou Tarkou, qui n'en est pas fort éloigné: car la Ville de Bacou ou Bacouiah, que nous appellons ordinairement Bachu, n'a qu'un méchant Port.

Le célébre Poëte Persien, nommé Feleki, étoit natif de cette Ville, & y vivoit au tems que Manugeher Schab y commandoit.

SCHOUMAN, nom d'une Ville située, au delà du Fleuve Gihon [e], dans le Sogd, ou Plaine de Saganian, à la fin du quatrième Climat, sous la Longitude de 91. ou 92. d. & 30. ou 50. m. & sous la Latitude Septentrionale de 37. ou 38. d. & 20. m. selon Aboulfeda dans son 26. Climat, qui est une portion de Terre particuliére, à laquelle il donne le nom de Climat connu.

e Ibid.

SCHOUSCH, & Schouschstea [f], & quelquefois Schischder, c'est le nom de l'ancienne Ville de Suse, Capitale du Khourestan, ou Khouzistan, qui est l'ancienne Suziane.

f Ibid.

Les Persans, qui l'appellent aussi, Toster, tiennent par Tradition, qu'elle a été bâtie par Houschenk, troisiéme Roi de Perse, de la premiére Race, nommée des Pischdadiens. Les Tables Arabiques donnent à cette Ville 84. d. 30. m. de Longitude, & 31. d. 30. m. de Latitude Septentrionale; & la placent dans le troisiéme Climat.

SCHOUTEN (Les quinze Isles de), Isles de la Mer du Sud [g], environ à 5. degrés de Latitude Méridionale, vers les 174. degrés de Longitude, à l'Orient de l'Isle de la Nouvelle Bretagne, & à une assés petite distance des Côtes de la Nouvelle Guinée, ou de la Terre des Papous. Ces Isles portent le nom de Guillaume Schouten, Hollandois, qui les découvrit en 1616.

g De l'Isle, Atlas.

SCHOWEN, Isle des Pays-Bas [h], dans la Province de Zeelande. Elle est séparée au Nord de celles de Goerée, & d'Over-Flackée par le Greuelingen Crammer, & au Midi de celles de Walcheren, & de Noort Bevelant, par l'*Oster Schelde*, ou *Escaut* Oriental. Elle a l'Isle de Duyvelant à l'Orient, & la Mer la baigne au Couchant. Elle étoit beaucoup plus grande avant que la Mer en eut inondé une partie. On ne lui donne que sept lieues

h Dict. Géogr. des Pays-Bas. *Jaillot* Atlas.

de tour. Ses Villes font Ziriczée, Brouwershaven & Bommene. On y voit outre cela plusieurs Villages & Chateaux. Le Terroir est abondant en racines appellees Garances, & qui font propres pour la Teinture.

SCHROSBERY. Voyez SCHREWSBURY.

1. SCHUENIX, ou SCHWEIDNITZ, Principauté d'Allemagne [a], dans la Silésie, entre les Principautés de Lignitz & de Breslaw au Nord, celle de Brieg à l'Orient, la Boheme au Midi, & la Principauté de Jawer au Couchant. Elle tire son nom de sa Capitale. Ses principaux Lieux font:

a Jaillot, Atlas.

Schweidnitz,	Gorka,
Striega,	Peterswalda,
Furstenstein,	Reichenbach,
Landshut,	Waldenberg.

2. SCHUENIX, ou SCHWEIDNITZ, Ville d'Allemagne [b], dans la Silésie, sur la Riviére de Weistritz, & la Capitale d'une Principauté à laquelle elle donne son nom. Elle est située sur un lieu un peu élevé; ce qui fait qu'elle à la vûe sur la Campagne qui est agreable & très-fertile. Cette Ville n'est pas grande. Ses murailles, qui paroissent fort anciennes, font bâties de briques, & munies de quelques Tours rondes [c]. Il y a dans cette Ville un Château, une belle Place & un Collége de Jésuites, dont l'Eglise est l'une des plus grandes & des plus belles de la Province. La Tour en est admirable dans sa hauteur; & il y a une Horloge qui se fait entendre de fort loin, par le Carillon qui précéde le son des heures.

b Ibid.

c Corn. Dict. Jovin de Rochefort, Voy. d'Allemagne & de Pologne.

SCHULTZ, ou SULTZ, Ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Duché de Wurtenberg, sur le Neckar, entre Rotweil & Tubingen, à peu près à égale distance de chacune de ces Villes, vers les Confins de la Principauté d'Hohen-Zollern. Jaillot [d] ne fait qu'un Village de Sultz.

d Atlas.

SCHUSS, Riviere d'Allemagne [e], dans la Suabe. Elle prend sa Source au Midi Oriental, & asses près de le Ville de Buchau, arrose d'abord l'Abbaye de Schussenried, & prenant son cours du Nord au Midi, apres avoir reçu quelques petites Riviéres & baigné l'Abbaye de Baind ou Beünt, & la Ville de Ravensburg, elle va se perdre dans le Lac de Constance, entre Buchorn & Langen-Argen.

e De l'Isle, Atlas.

SCHUSSENRIED, ou SCHUSSERIED [f], Abbaye d'Allemagne, dans la Suabe, assés près & au Midi du Lac de Federsée, à la Source de la Riviére de Schuss, qui lui donne son nom. C'étoit autrefois un Château [g] que les Barons Berenger & Conrad de Schussenried convertirent en un Monastére de l'Ordre de Prémontré en 1188. Le premier y prit l'Habit de cet Ordre. Ce Monastére fut gouverné par des Prevôts, jusqu'à Conrard Raubert qui obtint des Peres du Concile de Basle, le titre d'Abbé avec la Crosse & la Mitre.

f Ibid.

g D'Audifret, Géogr. Anc. & Mod. t. 3.

SCHUT, ou SCHIT, Isle de la Haute-Hongrie [h]. Le Danube la forme en entrant dans ce Royaume, & un peu au-dessus de la Ville de Presbourg. Il y a le GRAND, & le PETIT SCHUT, qui font separés par le principal lit du Danube. Le Petit qui est à la droite n'a pas plus de trente-cinq mille pas de circonference, & environ huit mille dans sa plus grande largeur. Son étendue est entre Altenbourg, & Javarin. Quant au Grand Schut, il s'etend à la gauche du Danube, depuis Presbourg jusqu'à Comore. Les Habitans du Pays l'appellent *Chalokews*, & on lui donne quatre-vingt mille pas de circuit. C'est le seul qui soit peuplé de Villes ou de Bourgs, & l'on y remarque entr'autres Comore & Samorien. Il n'y a pas un Village considérable dans le Petit Schut.

h De l'Isle, Atlas.

SCHWABEN, grande Contrée d'Allemagne, dans sa partie Méridionale. Les Allemands écrivent *Schwaben*, & les François *Souabe*, ou *Suabe*. Voyez SUABE.

SCHWALBACH, Bourg d'Allemagne [i], dans le Westerwald, & dans les Etats de Nassaw, sur la Riviére d'Aar, à trois lieues au-dessus de Dietz. Il y a un autre Bourg de même nom sur la même Riviére, à trois lieues au-dessus du précédent, dans le Bas Comté de Catzenellobogen. On le nomme LANGEN-SCHWALBACH, pour le distinguer de l'autre. On trouve à Langen-Schwalbach des Eaux minérales fort estimées. Elle ont un petit goût aigret, qui approche de celui du Vin de Rhein.

i Baudrand, Dict.

SCHWAN, Ville d'Allemagne [k], dans le Cercle de la Basse-Saxe, au Duché de Mecklenbourg, dans la Seigneurie de Rostock. Cette petite Ville ou Bourgade est située sur la Warne, dans l'endroit où cette Riviére en reçoit une autre, qui vient de l'Occident.

k Jaillot, Atlas.

SCHWANDEN, Bourg de Suisse [l], au Canton de Glaris, vers l'endroit où les deux Riviéres la Lint & la Sernft mêlent leurs eaux. Schwanden est un grand & beau Bourg. Il compose une Paroisse qui est la plus grande du Canton après celle de Glaris, & d'où dépendent sept ou huit Villages, entr'autres celui de Luchsingen. Guilliman croit que le nom de Schwanden vient des anciens *Suanetes*, Peuples des Alpes, & que Pline [m] nomme avec les Rhegusques. Cette conjecture est heureuse, & paroît d'autant mieux fondée que les Rhegusques, que Pline donne comme leurs voisins, font les Habitans du Rhinthal. Schwanden est tout entier de la Religion Protestante, & c'est dans ce Bourg que se tiennent ordinairement les Assemblées générales des Protestans du Canton. Il y avoit autrefois une Forteresse, qui est détruite depuis longtems.

l Etat & Délic. de la Suisse, t. 2. p. 473.

m Lib. 3. c. 20.

SCHWARTSENBOURG, SCHWARTZEMBOURG, ou SCHWARTZBOURG. Voyez SCHWARTZBOURG, N°. 2.

SCHWARTZ, ou SCHWATZ, Ville d'Allemagne [n], dans le Tirol, sur l'Inn, à deux milles & demi d'Inspruck, entre Halle & Rotenburg. Cette Ville est recommandable pour ses Mines de divers Métaux [o]. La Riviére coule en cet endroit avec une telle rapidité qu'on n'y

n Jaillot, Atlas.

o Corn. Dict. Jovin de Rochefort, Voy. d'Allemagne & de Pologne.

sauroit

sauroit naviger. On y fait flotter du bois qui descend de plusieurs endroits de la Vallée qu'elle arrose dans tout son cours. Quelques Géographes prennent cette Ville pour l'ancienne *Salacium*.

SCHWARTZACH, Ville d'Allemagne [a], dans la Franconie, & dans l'Evêché de Würtzbourg, au Comté de Castel, sur la Rive gauche du Meyn, un peu au-dessous du Château de Halburg.

[a] *Jaillot*, Atlas.

1. SCHWARTZBOURG, Comté d'Allemagne [b], dans la Thuringe, entre le Duché de Weimar, le Bailliage de Salfeld & le Comté de Henneberg. Il est divisé en Supérieur & Inférieur qui renferment plusieurs bons Bailliages, & qui sont séparés l'un de l'autre par le Territoire d'Erford. Le Supérieur est proprement le Cumté de Schwartzbourg: il est composé de plusieurs Fiefs qui relévent de divers Princes; & il a été ainsi nommé du Châtean de Schwartzbourg, qui est sur la petite Riviére de Schwartza. Les autres Lieux qui sont Chefs de Bailliage sont Anstadt sur la Riviére de Géra, Rudolstadt sur la Sala, Koeniz & Blanckenberg. Le Cumté Inférieur renferme les Bailliages & Bourgs de Sunders-hauseo sur la Wipre, de Franckenhusen, de Strausberg, sur la Frontiére du Comté de Hohenstein, & de Heringen sur la petite Riviére de Helm.

[b] D'*Audifret*, Géogr. Anc.&Mod. t. 3. p. 347. Ed. 1695.

Les Comtes de Schwartzbourg descendent de Witekind le *Noir*, qui ayant été fait prisonnier par Charlemagne en 779. se fit Chrétien & fut investi par cet Empereur d'une Contrée de vingt milles de longueur dans la Forêt de Thuringe. Il laissa deux fils Charles & Louïs: le premier eut en partage le Pays de Schwartzbourg, & continua la Branche de ce nom; Louïs eut la Seigneurie de Gleichen, & de lui soot issus les Comtes de Gleichen. Les Comtes de Schwartzbourg tenoient un rang considérable en Allemagne, & furent du nombre des quatre Comtes de l'Empire, dont les autres trois étoient ceux de Cleves, de Ciley & de Savoye. Gunther fut elu Empereur à Francfort le jour de la Purification de la Vierge en 1349. par Henri Archevêque de Mayence, Rodolphe Comte Palatin du Rhein, Erric Duc de Saxe, & Louïs Margrave de Brandebourg, après qu'on y eut tenu une Assemblée Générale, où l'Election de Charles de Luxembourg fut déclarée nulle, non seulement parce qu'elle avoit été faite au préjudice du légitime Empereur Louïs de Baviére; mais aussi parce que des cinq Electeurs qui avoient elu Charles, il y en avoit deux qui n'avoient nul droit à l'Election; savoir Gerlac de Nassau qui n'étoit point reconnu Archevêque de Mayence, & Rodolphe de Saxe, qui avoit usurpé le droit d'elire, qui appartenoit au Duc Erric fils de son frere aîné. Mais quelque tems après les Electeurs Palatin & de Brandebourg se rangérent du côté de Charles, & Gunther ayant été empoisonné par un breuvage, que lui donna un Medecin de Francfort, & qui le jetta dans une extrême langueur, céda tout le droit qu'il pouvoit avoir à l'Empire à Charles, qui lui donna en récompense vingt-deux mille Marcs d'argent, & deux Villes dans la Thuringe, pour en jouir sa vie durant. Il n'en jouit pas longtems, car il mourut un mois après a Francfort. Les Comtes de Schwartzbourg sont à présent divisés en deux Branches, qui sont celles d'Arnstadt & de Rudulstadt. Ils ont possédé les Seigneuries de Lohr & de Clettenberg qu'ils acquirent en 1593. à la mort d'Ernest dernier Comte de Hohenstein, en vertu de la Confraternité héréditaire, qui fut faite en 1443. entre les Maisons de Schwartzbourg, de Stolberg & de Hohenstein. Ils obtinrent même une Sentence de la Chambre Impériale, contre l'Evêque d'Halberstadt, qui vouloit les reunir à son Domaine comme Seigneur dominant. Ils en furent dépouillés pendant les Guerres d'Allemagne, & par les Traités de Westphalie elles ont été irrévocablement unies à l'Evêche d'Halberstadt, avec le Comté d'Hohenstein, sauf à l'Electeur de Brandebourg, comme possesseur heréditaire de cet Evechê, d'eu disposer nunobstant toute contestation de quelque force & autorité qu'elle soit, & par qui que ce soit qu'elle puisse etre formée.

2. SCHWATZBOURG, ou Schwartzembourg, Bailliage de la Suisse [c], & l'un des quatre que les Cantons de Berne & de Fribourg, possedent par *indivis*. Ce Bailliage effectivement semble fait pour être commun entre ces deux Cantons, puisqu'il les touche tous deux etant comme entre les deux Villes de Berne & de Fribourg, mais de beaucoup plus Méridional. Ce Bailliage n'est pas bien grand. Il est composé de 6. ou 7. Paroisses, & comme enfermé entre deux petites Riviéres qui lui servent de bornes, la Sense du cûtu de Fribourg, & le Schwartzwasser du côté de Berne. Ces deux Rivieres se joignent & terminent le Bailliage par leur union. La Sense ou Singine va ensuite se jetter dans la Sane, un peu au-dessus de Laupen. Les Bernois, dit Mr. de Longuerue [d], achetérent de la Maison de Savoye, en 1427. la Vallee de Schwartzembourg, avec Grasbourg & Guggisberg; de sorte que la Souverainete, le Haut Domaine, les Droits de Régale & la connoissance des Appels du Baillif appartiennent aux Bernois seuls; mais la Seigneurie utile appartient en commun aux deux Cantons de Berne & de Fribourg, qui tour à tour envoyent à Schwartzembourg un Bailli, dont la Commission est pour cinq ans. Les Habitans de ce Bailliage font tous profession de la Religion Protestante, & sont tous Allemans.

[c] Délices de la Suisse, t. 3. p. 67.

[d] Descr. de la France, Part. 2. p. 262.

3. SCHWARTZBOURG, Bourg de Suisse [e], au Bailliage de même nom, dont il est le Chef-lieu. Ce petit Bourg a un Château qui est la Résidence du Bailli. Il y en avoit anciennement un autre dans le Village de Grasbourg, & où les Baillis résidoient; mais comme il étoit vieux & qu'il en auroit trop coûté pour le réparer, les Bernois aimérent mieux l'abandonner. Les Villages Paroissiaux, outre Schwartz-

[e] Délices de la Suisse, t. 3. p. 68.

bourg & Grasbourg, font Guggisberg, Afbligen & Valeren. La Paroiffe de ce dernier comprend vingt & un tant Villages que Hameaux.

SCHWARTZEMBERG, Principauté d'Allemagne [a], dans la Franconie, entre l'Evêché de Bamberg, & le Marquifat d'Anfpach. Elle tire fon nom du Chateau de Schwartzemberg, fitué fur la petite Riviére de Lee, à une heure du Bourg de Langfeld. Ce n'étoit anciennement qu'une Seigneurie peu confidérable, que l'Empereur Sigismond érigea en Baronnie l'an 1417. en faveur d'Erckinger de Schwartzenberg. L'Empereur Maximilien I. lui donna le titre de Comté à la Diete d'Augsbourg l'an 1566. & l'Empereur Ferdinand III. créa Prince de l'Empire le Comte Jean Adolphe, qui fut reçu en cette qualité dans le College des Princes l'an 1645. Il n'y a dans cette Principauté que les petites Villes de Schenfelt, & de Marckbrait. Le Prince de Schwartzenberg poffede encore la Baronnie de Sainsheim, qui eft l'ancien Patrimoine de fa Maifon, & pour laquelle il a féance & voix dans le Banc des Comtes de Franconie.

a D'Audifret, Géogr. t. 3. p. 187. Ed. 1695.

1. SCHWARTZENBACH, & ALGETSHAUS, Juftice de Suiffe [b] au Toggenbourg Inférieur, où elle a le feptiéme rang parmi les Juftices du Pays. Elle tire fon nom du Bourg de Schwartzenbach qui eft le Chef-lieu de cette Juftice. Voyez l'Article qui fuit.

b Etat & Délic. de la Suiffe t. 3. p. 321.

2. SCHWARTZENBACH, Bourg de Suiffe [c], au Toggenbourg Inférieur & le Chef-lieu de la Juftice à laquelle il donne fon nom. C'étoit anciennement une Ville, & ce n'eft plus aujourd'hui qu'un Bourg avec un Château. Ce fut l'Empereur Rodolphe de Habsbourg qui fonda Schwartzenbach en 1273. au commencement de fon régne, à l'occafion des guerres que fe faifoient Hulric de Guttingen & Henri de Wartenberg, qui fe difputoient la poffeffion de l'Abbaye de St. Gall. Le principal motif de ce Prince, en bâtiffant cette Ville & fon Château étoit de s'en fervir pour arrêter les courfes que faifoient les Comtes de Toggenbourg dans le Thourgaw. Pendant ces troubles, & durant ceux qui les fuivirent Schwartzenbach fut comme l'Antagonifte de Wyl. Elle fut plufieurs fois prife, détruite & rebâtie. L'Abbé Henri II. de la Maifon de Ramftein, la ruïna pour la derniére fois, & obtint de l'Empereur Albert que les Habitans de Schwartzenbach feroient transférés à Wyl. Depuis ce tems-là elle ne s'eft point rélevée. Jacques Vogt de Frawenfeld demeura cependant maître du Château qu'il répara des débris des murs de la Ville. Dans la fuite un Gentilhomme nommé de Greiffemberg l'acheta; & & enfin par la meme voye ce Château eft parvenu aux Abbés de St. Gall. Dans l'étendue de cette Juftice on trouve un peu au-deffus du confluent du Thour & de la Glatt, le Château de Gielsperg, qui a autrefois appartenu à une famille Noble nommée de Gielen.

c Thiâ

SCHWEIDNITZ. Voyez SCHUENIX.

SCHWEINFURT, Ville Imperiale d'Allemagne, dans la Franconie, fur le Meyn entre les Bourgs de Ritfchenhaufen & d'Hatsfurt, à 33. d. de Longitude & à environ 51. de Latitude. Cette Ville a un Territoire [d], avec quelques Villages riches & fitués au meilleur endroit de la Franconie: auffi fe fait-il à Schweinfurt un grand trafic de Froment que les Habitans des Lieux voifins y apportent, & que l'on fait conduire ailleurs par eau. Outre le Froment on y vend les Draps, & les Toiles qu'on y porte de la Contrée de Rhon & d'ailleurs, auffi-bien qu'une grande quantité de plumes d'Oye. Tout cela fe tranfporte dans le refte de l'Allemagne. Cette Ville du tems de l'Empereur Henri III. appartenoit à Othon, qui fe nommoit Comte de Schweinfurt. Elle appartint enfuite à l'Empereur, & devint peu après Imperiale & libre. Les Empereurs l'engagérent en 1300. à l'Eveque de Wurtzbourg, & dix ans après aux Comtes de Henneberg qui vendirent au même Eveque la moitié des droits qu'ils avoient fur cette Ville. Enfin, l'Empereur Wenceflas prit un groffe fomme d'argent de ce Prélat, pour la charger davantage; mais elle s'eft toujours rachetée. En 1576. elle vendit la Prevôté de Gochsheim à l'un des Succeffeurs de Gerard de Schwartzbourg, qui lui avoit rendu la liberté. Enfuite elle fe mit fous la protection de Nuremberg, & reçut à fon exemple les Suédois en 1647. La République eft compofée du Confeil fecret des fix Anciens qu'ils appellent *Der Sechfer Stard*, du nombre defquels on prend les Confuls nommés *Obern-Burgermeifter*, qui ont la principale autorité. Il y a fix Echevins qui avec ceux-ci font le nombre de douze, & font appellés *Gerichtsherren*, c'eft-à-dire Juges ou Seigneurs du Droit. Il y a encore douze Sénateurs qui font appellés avec ces douze premiers aux jours ordinaires du Confeil, favoir le Lundi & le Vendredi; & l'on y fait même entrer pour les affaires importantes d'autres Citoyens, dont le nombre dépend des occafions. Le Sénat les élit tels, & en tel nombre qu'il lui plaît. Douze autres s'affemblent avec les vingt-quatre pour les caufes Criminelles, & quand il eft queftion d'élire les Magiftrats, ou de faire quelques impofitions, huit autres nommés *Die Achter*, choifis entre le Peuple, affiftent aux comptes publics, qui fe rendent tous les ans. Le Sénat étant tenu le matin, on donne audience l'après-midi; & les Habitans doivent être tirés en inftance par devant le *Stattgericht*, ou Jugement de la Cité. Il n'y a point d'appel fi ce n'eft au-delà de deux cens florins. Quoique le Territoire de cette Ville foit environné des Terres de l'Evêque de Wurtzboug, les Habitans s'appuyent tellement fur leurs Franchifes, qu'ils ne lui laiffent prendre fur eux aucun avantage. Il y a de fort bons Jurifconfultes à Schweinfurt; ce qui fait que la Nobleffe de Franconie s'y affemble affés fouvent pour la confervation de fes Privileges.

d Corn Dict. Rau, Cofm. c. 13. Munfter. l. 5. D'Audifret, Géogr. t. 3.

Cette

Cette Ville eſt Luthérienne, & s'eſt fort augmentée par les biens que les Luthériens y portérent lorsque Jules Hecter, Evêque de Wurtzbourg, les chaſſa. On a bâti un magnifique Palais, pour tenir la Cour, & l'on a ſi bien fortifié la Ville, qu'on la peut compter parmi les plus fortes Places d'Allemagne. Ses environs ſont des plus fertiles. Ils abondent en froment, & en divers fruits; ils ſont outre cela entrecoupés de Vignes, de Bois & de belles Prairies.

SCHWEINITZ, Ville d'Allemagne [a], dans le Cercle de la Haute-Saxe, au Duché de Saxe ſur l'Elſter, un peu au-deſſus de Geſſen, à cinq lieues au Midi Oriental de Wittenberg.

[a] Jaillot, Atlas.

SCHWINBORG, SUINEBURG, ou SWYNBORG [b], Ville du Dannemarck, ſur la Côte Orientale de l'Iſle de Funen, en tirant au Midi de l'Iſle. Elle eſt ſituée ſur la Côte du Detroit qui ſépare l'Iſle de Funen de celle de Taſſing. Abel Duc de Schleswic, étant en guerre avec le Roi de Dannemarck, Eric brûla Schwinborg en 1247. & en 1289. les Norwégiens après l'avoir pillée la réduiſirent pareillement en cendres, ainſi que ſa Forteresse. Ce fut de cette Ville que partit Charles Guſtave Roi de Suéde, au commencement de Février 1658. lorſqu'il paſſa ſur la glace avec ſon Armée de l'Iſle de Funen dans celles de Langeland, de Falſter & de Zélande.

[b] Hermanid. Deſcr. Daniæ. p. 711.

1. SCHWITZ, ou SWITZ, Canton de la Suiſſe [c], le cinquième entre les treize qui compoſent le Corps Helvétique, & le ſecond entre les *Laender*, ou les petits Cantons. Ce Canton que les François, en adouciſſant le nom appellent *Suiſſe*, a eu l'honneur de donner le nom a toute la Nation. On s'eſt fort tourmenté pour en découvrir la raiſon. Les uns diſent que c'eſt parce que ce fut dans le Pays de Schwitz, que les trois Cantons Ligues combattirent premiérement pour leur liberté contre les Autrichiens: d'autres veulent que ce ſoit parce que les commencemens de leur Confédération furent faits dans le Canton de Schwitz; mais il paroît plus vraiſemblable, que comme le Pays de Schwitz, qui eſt à l'Orient du Lac de Lucerne, étoit plus avancé au Nord que les deux autres Cantons Ligués, & par conſéquent le plus exposé aux courſes des Autrichiens; ceux-ci voyant les gens de Schwitz toujours les premiers à combattre contre eux, donnérent à ces Montagnards ligués le nom de *Schweitzer*, *Suiſſes*; enſuite ce nom eſt demeuré à tous ceux qui ſont entrés dans cette Ligue; & il s'eſt inſenſiblement communiqué à toute la Nation. Au reſte on croit que le nom du Canton de Schwitz eſt venu des Peuples, ſortis autrefois de la Suède & de la Gothie, qui ſe jettérent ſur les Provinces de l'Empire Romain, & dont quelques-uns s'arrêtérent dans ces Quartiers-là, entre l'Allemagne & l'Italie. On dit en effet que les Suédois regardent les Suiſſes comme deſcendus d'eux. Ceux d'Uri, & particuliérement les Habitans du Val d'Urſeren, ſe diſent deſcendus des Goths, qui furent contraints de quitter l'Italie, lorſque Narſès y detruiſit leur Empire, vers le milieu du ſixième Siécle. Une choſe eſt certaine, c'eſt que Théodoric, Roi des Goths en Italie, étoit maître de toutes les Alpes Rhétiques, qui comprennent non ſeulement le Pays des Griſons, mais encore ceux d'Uri & de quelques Cantons voiſins; & il eſt fort poſſible que ſoit pour y affermir ſon autorité, ſoit pour s'aſſurer de ces paſſages importans d'Italie en Allemagne, il ait envoyé des Colonies en quelques endroits de ces Montagnes, auparavant inhabitées.

[c] Etat & Délic. de la Suiſſe, t. 2. p. 418.

Pour ce qui eſt du Canton de Schwitz, il eſt borné à ſon Occident au Lac des quatre Cantons; il a le Canton d'Uri à ſon Midi; celui de Glaris à l'Occident; & ceux de Zurich & de Zoug au Nord, aboutiſſant de ce coté-là aux Lacs de ces deux Cantons. Le terroir y eſt le meme que dans le Canton d'Uri. Sés principales richeſſes conſiſtent dans les revenus de ſes Troupeaux, ainſi il n'eſt pas néceſſaire de répéter ce qui eſt dit à l'Article ZOUG, non plus que ce qui a eté remarqué à l'Article SUISSE, par rapport au Gouvernement. L'Auteur de la Relation de la Suiſſe, qui ſe trompe preſque toujours dans la diviſion des Bailliages, erre en diſant que ce Canton n'en a que trois, & même d'un revenu très-modique. Schwitz en a eu autrefois quatre; mais on a rendu à deux la liberté de maniére à ne pouvoir jamais eſpérer qu'ils redeviennent Bailliages. Malgré cela ce Canton a encore pluſieurs bons Bailliages. 1°. Il en poſſéde deux en commun avec le Canton de Glaris, ſavoir Utznach & Gaſtal. 2°. Il jouït de trois autres en Italie, conjointement avec les Cantons d'Uri & d'Underwald. Il a encore intérêt dans quelques autres Bailliages communs de la Suiſſe; mais ce n'eſt pas ici le lieu de traiter plus au long cette matiére.

Les Habitans de Schuitz ont ſous leur domination & dans l'enceinte de leur Canton, deux petits Quartiers de pays, ſavoir la Terre d'Eindſidlen ou de l'Hermitage, & la Marck. Ils avoient autrefois des différends preſque continuels avec les Moines de l'Hermitage pour les limites. Les Moines avoient choiſi pour Avoué [d] ou Defenſeur le Comte de Rapersville, ce qui determina les Habitans de Suiſſe l'an 1110. à en choiſir un auſſi puiſſant qui fut le Comte de Lentsbourg, qui etoit Seigneur de Zug. Les Droits de ce Comte paſſérent au Comte de Habsbourg, qui étendit beaucoup plus ſon autorité, quoique ceux de Suiſſe ne le reconnuſſent point pour véritable Souverain.

[d] Longuerue, Deſcr. de la France, 2. Part. p. 274.

Guilliman rapporte une Patente de l'Empereur Henri II./III. dit le *Noir*, dattée du 30. Janvier 1045. par laquelle il paroît que les Religieuſes du Monaſtère de Schennis dans le Territoire de Coire, avoient alors un Domaine à Suites ou Suitz; mais il n'y eſt fait mention ni de Juſtice ni de Seigneurie, toutefois les Comtes de Habsbourg tenoient au nombre

bre de leurs Sujets les gens de ce Pays-là, ce qui obligea ceux de Suisse, de Cusnach, & des Lieux voisins, de se racheter d'Eberhard Comte d'Habsbourg l'an 1269.

Ils representerent les titres de leur affranchissement à l'Empereur Henri $\frac{VI.}{VII.}$ de la Maison de Luxembourg, qui déclara libres les Habitans de la Vallée de Suisse & des Vallées voisines, par ses Lettres Patentes données à Zuric l'an 1310. Les Juges Imperiaux & les Ducs d'Autriche les vexoient toujours; mais ils se mirent en pleine liberté, & se liguérent avec les Cantons d'Uri & d'Underwald par où commença la République des Cantons ou des Ligues Suisses.

2. SCHWITZ, Bourg de Suisse [a], au Canton de même nom, dont il est le Chef-Lieu. Ce Bourg est situé à un quart de lieue au-dessus de la Rive Orientale du Lac des quatre Cantons, dans une Campagne assez agréable, entre de hautes Montagnes, & près d'une Rivière nommée *Mutta*. On y voit de beaux Edifices soit publics soit particuliers. Entre les premiers on remarque l'Eglise Paroissiale de St. Martin, deux Couvens de Capucins, un de Religieuses & la Maison de Ville. En 1642. le 16. d'Avril, qui étoit le propre jour de Pâques, le Bourg de Schwitz souffrit un cruel incendie, qui consuma une quarantaine de Maisons, avec l'Eglise & la Maison de Ville. Cette perte fut néanmoins bien-tôt réparée, & le Bourg fut rebâti plus beau que jamais. C'est où se forment les Assemblées Générales du Pays; c'est aussi où réside la Régence, qui est composée de soixante personnes. Le Pays est partagé en six Communautes dont chacune fournit dix Conseillers. Les principaux Lieux de ce Canton sont;

[a] Etat & Délic. de la Suisse, t. 2. p. 432.

Schwitz, Kusnacht,
Brunnen.

SCIA, Ville de l'Eubée, selon Etienne le Géographe.

SCIALUNS. Voyez SCILUNS.

SCIAPODES. Voyez SCIOPODÆ.

SCIAS, petite Contrée de l'Arcadie. Pausanias [b] & Etienne le Géographe en font mention. Le premier la met sur la route de *Megalopolis*, à *Methydrium*, & à treize Stades de la premiere de ces Villes. On y voit encore, ajoute-t-il, quelques restes d'un Temple de Diane *Sciatis*, bâti, à ce qu'on croit, par Aristodème durant sa domination. A dix Stades de là on voyoit *Charisium*, ou plutôt le lieu où cette Ville étoit. Mr. l'Abbé de Gedoyn croit que *Scias* devoit être un lieu sombre & obscur par ce que *scia* signifie ombre.

[b] Arcad. l. 8. c. 35.

SCIATHIS, ou SCYATHIS. Voyez SCYTHIACA REGIO.

SCIATHUS, Isle de la Mer Ægée, selon Pomponius Mela [c] & Ptolomée [d]. Ce dernier y met une Ville de même nom. Strabon [e] la joint avec plusieurs autres Isles, situées au devant de la Magnésie. Le Scholiaste d'Apollonius [f] en fait une Isle de la Thessalie, au voisinage de l'Eubée. Elle étoit effectivement à l'Orient de la Magnésie, Contrée de la Thessalie, & au Nord de l'Eubée. Cette Isle conserve son ancien nom, car on l'appelle aujourd'hui *Sciatti*.

[c] L. 2. c. 7.
[d] Lib. 3. c. 13.
[e] Lib. 9.
[f] Ad Apol. l. 1. v. 583.

SCIATTA, Isle de l'Archipel, assés près de la Côte de la Janna. C'est l'Isle que les anciens Grecs ou Latins ont nommée *Sciathos* [g], ou *Sciathus*, & qui est encore appellée *Sciatho*, ou *Sciathi* par les Italiens, & *Sciatta* dans les Cartes Marines. Elle est située à deux lieues à l'Occident du bout Septentrional de l'Isle de Scoppelo, dont elle est séparée par un Canal, ou Trajet d'une pareille largeur; à une pareille distance à l'Orient de la Magnésie, Contrée de la Thessalie, & du Golphe de Volo, & environ à quatre lieues au Septentrion de l'Isle d'Eubée ou Négrepont. C'est à cause de la proximité où elle se trouve avec cette derniere qu'Etienne le Géographe la nomme une Isle de l'Eubée. Pomponius Mela la place devant le Golphe Pagasique, qu'on nomme à présent Golphe de Volo. Les uns lui donnent vingt-deux milles & d'autres jusqu'à trente milles de circuit; & anciennement elle avoit deux Villes, dont il y en avoit une qui portoit aussi le nom de Sciathos; mais elle fut prise & ruinée par Philippe Roi de Macedoine. Séneque dit que Sciathos est une Isle deserte & raboteuse; & Hérodote place entre elle & le Continent de la Magnésie un Trajet ou Canal étroit, qui est une continuation ou un allongement de la Mer de Thrace. Bryttius ou Brutius Sura, Envoyé de Lentius Gouverneur de Macédoine de la part des Romains se rendit maître, quatre-vingt-six ans avant la naissance du Sauveur, de l'Isle de Sciathos, qui servoit de retraite aux Corsaires de Barbarie. Il y fit attacher en Croix tous ceux de leur parti qui étoient Esclaves, & fit couper la main aux personnes libres, Près du Cap d'Est de l'Isle de Sciathos, il y a cinq ou six petites Isles situées la plûpart Nord & Sud. De ce côté-là vers le milieu, on trouve sur la Côte de la grande Isle une grande, large & longue Baye, au milieu de laquelle on voit son vieux Château avec une Eglise ruïnée. Les Vaisseaux vont ordinairement mouiller, au côté Occidental de cette Baye sur dix ou douze Brasses d'eau, à cause que c'en est le plus sain, & qu'on y peut mieux être à l'abri des Vents. On peut aussi sûrement faire voile entre les petites Isles, qui sont separées les unes des autres par des Trajets assez larges. Les Vaisseaux n'y peuvent néanmoins entrer, ni sortir que le Vent ne souffle; c'est ce qui fait qu'il vaut mieux y etre à l'ancre, qu'au Port de l'Isle Scopolo, ou Scoppelo, parce qu'on n'y peut pas être si facilement environné, ni attaqué par les Galéres Turques. Il y a plusieurs autres rades à l'Occident de cette Baye, le long du côté Méridional de Sciatta.

[g] Dapper, Descr. des Isles de l'Archipel. p. 255.

SCICES, Lieu fortifié, aux environs de l'Isaurie & sur le bord de la Mer, selon Ortelius [h], qui cite l'Histoire Miscellanée [i].

[h] Thesaur.
[i] Lib. 22.

SCICDRUS,

SCIDRUS, ou Scydrus, Ville d'Italie, selon Herodote [a] & Etienne le Geographe, qui ne font que la nommer. Elle pouvoit être au voisinage de Sybaris.

[a] In Erato, L. 6. p. 149.

SCIE, Riviére de France, dans la Normandie [b], au Pays de Caux, en Latin *Seja*. Elle a sa source un peu au-dessus de la Paroisse de la Baronnie de la Pierre, par où elle passe aussi-bien que par le Territoire du Bourg, Baronnie & Abbaye de St. Victor en Caux. Ensuite elle arrose St. Denis, Anffay, Heugleville, le Parc, St. Crespin, Longueville, Vandreville, Etanville, Crosville, Manouville, Sauqueville, Saint-Aubin, Petit-Abbeville, & se jette dans la Mer à Pourville, Village situé à une demi-lieue de Dieppe, & à sept lieues de sa source.

[b] Corn Dict. sur des Mémoires dressés sur les lieux en 1703.

SCIEREK, on Siack, Ville de France, au Pays-Messin, Recette de Metz avec titre de Prevôté. Cette petite Ville avec trente Villages fut cédée à la France par le Traité de 1661. Sa Prevôté étoit ci-devant très-étendue. Matthieu, Duc de Lorraine, l'avoit donnée à l'Eglise de Metz en 1173. Elle fut depuis rendue au Duc de Lorraine avec reserve de l'Hommage à l'Evéque de Metz; mais cet Hommage a cessé lorsque les François s'en sont emparés.

SCIGLIO, Ville d'Italie, au Royaume de Naples [c], dans la Calabre Ultérieure, sur la Côte Occidentale. Elle est située à l'entrée du Phare de Messine, sur un Rocher presque environné de la Mer en maniére de Peninsule; ce qui forme un Cap qui porte aussi le nom de Sciglio, en Latin *Scyllæum Promontorium*. Cette Ville est à trois milles seulement de la Côte de Sicile, à dix de Regio, du côté du Nord, & à pareille distance de la Ville de Messine.

[c] *Magin*, Carte de la Calabre Ultérieure.

SCILACIUM, ou Scylacæ. On trouve ces deux noms dans l'Itinéraire d'Antonin; mais ils sont tous deux corrompus de Scyllacium. Voyez ce mot.

SCILLA, Promontoire, ou Rocher d'Italie sur le bord de la Mer [d], vis-à-vis du Phare de Messine & assez proche de la Ville de Sciglio. Il est fort renommé des Poëtes, qui disent que Scylla est un Monstre marin environné de grands Chiens qui abboyent incessamment: ce qui tire son origine du grand bruit que font les eaux du Phare, par le choc qu'elles se donnent les unes contre les autres; en sorte que lorsqu'elles frappent avec violence l'Ecueil de Scilla, on croit entendre des Chiens qui abboyent. Comme il y a un danger d'une autre espéce appellé Charybde, vis-à-vis & proche du Port de Messine, les Vaisseaux sont obligés de passer le plus près, ou le plus loin de ce Port, qu'il leur est possible, le danger étant au milieu entre le Port & la Terre d'Italie, qui est vis-à-vis. Ainsi pour empêcher qu'il ne s'en perde à ces passages, les Messinois tiennent plusieurs Pilotes experts aux gages de leur Ville, & il y a toujours quelqu'un en sentinelle sur les plus hautes Tours; & lorsqu'un Vaisseau se trouve en danger, ou que son Patron se défie de son savoir, il n'y a qu'à tirer un coup de Canon, & ces Pilotes ne manquent point aussi-tôt de l'aller secourir avec leurs Barques, Voyez les Articles Charybde & Scylla.

[d] Corneille rectifié.

SCILUNS, Ville du Peloponnése, dans la Triphylie. Xénophon en parle au Livre cinquiéme de l'expedition de Cyrus. Au lieu de Sciluns, Etienne le Géographe écrit Scillus, ainsi que Pausanias [e] qui dit: Quand on a cotoyé quelque tems l'Anigrus, & qu'on a passé des Sables, où l'on ne trouve que quelques Pins sauvages, on voit sur la gauche les ruïnes de Scillunte. C'étoit une Ville de la Triphylie, que les Eléens détruisirent, parce que durant les guerres qu'ils eurent contre les Piséens, elle s'étoit déclarée ouvertement contre ceux-ci, & les avoit aidés de toutes ses forces. Ensuite les Lacédémoniens la prirent sur les Eléens & la donnérent à Xénophon fils de Gryllus, qui alors étoit banni d'Athénes pour avoir servi sous Cyrus, ennemi juré des Athéniens, contre le Roi de Perse qui étoit leur Allié: car Cyrus étant à Sardes avoit donné de l'argent à Lysander, fils d'Aristocrite, pour equipper une Flote contre les Athéniens. Par cette raison ceux-ci exilerent Xénophon qui durant son sejour à Scillunte consacra un Temple & une portion de terre à Diane l'Ephesienne. Les environs de Scillunte, continue Pausanias, sont fort propres pour la chasse. On y trouve des Cerfs en quantité. Le Pays est arrôsé par le Fleuve Selinus. Les Eléens les plus versés dans leur Histoire assûroient que Scillunte avoit été reprise, & que l'on avoit fait un crime à Xénophon de l'avoir acceptée des Lacédémoniens; mais qu'ayant été absous par le Sénat d'Olympie, il eut la permission de se tenir à Scillunte tant qu'il voudroit. En effet, près du Temple de Diane on voyoit un Tombeau & sur ce Tombeau une Statue de très beau Marbre; & les gens du Pays disoient que c'étoit la Sépulture de Xénophon. Plutarque [f] remarque que ce fut à Scillunte que Xénophon écrivit son Histoire. Au lieu de Sciluns, ou de Scillus, il écrit Scilluns. En allant de Scillunte à Olympie, avant que d'arriver au Fleuve Alphée, on trouvoit un Rocher fort escarpé & fort haut, qu'on appelloit le Mont Typée.

[e] Lib. 5. c. 6.

[f] De Exilio.

SCILLUNS. Voyez Sciluns.

SCILLUS. Voyez Sciluns.

SCILUSTIS. Voyez Psitulcis.

SCIN, Place forte de la Dalmatie, selon Mr. Corneille [g] qui cite la Description de la Morée par le Pere Coronelli. Cette Place, dit-il, commande sur une étendue de Pays qui est de trois milles, à prendre au-dessus de Clissa jusqu'à la Riviére de Cittena, où il y a des Plaines très-fertiles. Elle fut attaquée en 1686. par le Général Cornaro, accompagné du Prince de Parme & du Comte de St. Paul. Les Turcs qui en étoient maîtres soutinrent l'assaut avec beaucoup de vigueur. Le combat dura trois heures & les Chrétiens ayant à la fin forcé les Portes des Assiégez passérent tout au fil de l'épée, à l'exception des fem-

[g] Dict.

mes, des vieillards & des enfans.

SCINGOMAGUS, Ville des Alpes, selon Strabon [a], qui, dans sa Description de la Gaule Narbonnoise, dit que le commencement de l'Italie se prenoit à Scingomagus. Pline [b] écrit CINGOMAGUS, mais peut-être les Copistes ont-ils oublié la première lettre: aussi le Pere Hardouin lit-il comme Strabon SCINGOMAGUS. Divers Géographes veulent que ce soit présentement Sezanne; mais le Pere Hardouin, & Mr. Bouche, soutiennent que cette Ville fut dans la suite appellée *Segusium*, ou *Segusio*; & que le nom moderne est Suze.

[a] Lib. 4.

[b] Lib. 2. c. 508.

SCINSICH, ou ZINZICH, Bourgade d'Allemagne au Duché de Juliers, sur l'Aare, qui se jette dans le Rhein, vis-à-vis de Lintz, à deux milles d'Allemagne, au-dessus de Bonne, au Midi, en allant vers Andernach. Les Mémoires & Plans Géographiques, qui donnent à Scinsich le titre de Ville, disent qu'elle est située dans une Campagne très-fertile, mêlée de Vergers, de Prairies, de Terres labourées & de Jardinages.

SCINTHI, Peuples dont Claudien [c] fait mention dans ce vers:

Quaque domant Scinthos immansuetosque Cheruscos.

Ortelius [d] soupçonne que ce pourroit être un Peuple de Germanie.

[c] De Bello Getico.

[d] Thesaur.

SCINTIANA. Voyez SIATIANA.

SCIO, Isle de l'Archipel, assez près des Côtes de l'Anatolie, entre les Isles de Samos & de Metelin, & entre les Golphes de Smyrne & d'Ephèse. Cette Isle qui est l'ancienne CHIOS, ou CHIO des Anciens, est nommée par les Turcs [e] *Saquez*, ou *Sakes*, & en ajoutant le mot d'*Adasi*, ou d'*Adas* qui signifie une Isle, *Saquez-Adas*, ou *Sakez-Adasi*, c'est-à-dire l'Isle du Mastic; à cause de la grande quantité de cette Gomme-Résine, qu'on recueille dans cette seule Isle de l'Archipel. C'est dans ce sens que les Persans l'appellent *Segbex*, c'est-à-dire Mastic. C'est une des plus belles & des plus agréables Isles de l'Archipel. Elle etoit autrefois la plus renommée des Isles Ioniennes, & elle est encore à présent fort célèbre. Elle s'étend en longueur du Septentrion au Midi, & s'éleve beaucoup au-dessus de l'eau. On la divise en deux parties, dont l'une est appellée en Grec *Apanomerea:* ce qui signifie la partie haute, & cette portion est située entre le Septentrion & l'Occident: l'autre qu'on nomme *Catomerea*, c'est-à-dire la partie basse, est située à l'opposite de la précédente, & un peu au-dessus, ou plus bas.

[e] *Dapper*, Descr. des Isles de l'Archipel, p. 212. & suiv.

Les anciens Habitans de cette Isle étoient tous Grecs, avant la naissance de Jesus-Christ, & proprement Ioniens. Ils avouoient même que les Pelasgiens, qui étoient sortis de la Thessalie, étoient les premiers qui avoient conduit des Colonies dans leur Isle, & s'y étoient établis. Ils furent les seuls de tous les Ioniens, qui donnérent du secours aux Habitans de Milet, dans la guerre que cette Ville eut à soutenir contre Alyattes, Roi de Lydie, environ six cens vingt-six ans avant l'Ere Chrétienne. Strabon nous apprend qu'ils s'étoient rendus puissants sur la Mer, & qu'ils avoient par ce moyen acquis leur liberté. Delà vient que Pline nomme cette Isle la *Libre Chios*. Environ cinq cens ans avant la naissance de Jesus-Christ, ils envoyerent cent Vaisseaux contre la Flote de Darius, Roi des Perses, au lieu que les Habitans de Lesbos ne mirent que soixante & dix Vaisseaux en Mer, & les Habitans de Samos soixante. Avant que le combat se donnât devant la Ville de Milet, Histiæus Tyran de cette Ville & beau-pere d'Aristagoras, s'enfuit secretement de Perse, où il étoit détenu prisonnier par Darius & se rendit dan l'Isle de Chios. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il fut pris & arrêté par les Habitans, qui ayant conçu quelque soupçon qu'il étoit envoyé par Darius, pour entreprendre quelque chose contre leur liberté, le mirent dans les fers. Ils le relâchérent au bout de quelque tems & le conduisirent sur un Vaisseau jusqu'à la Ville de Milet, où les Milésiens qui avoient déja goûté les douceurs de la liberté ne voulurent pas le recevoir; de sorte qu'il fut contraint de repasser à Chios. Après qu'il y eut fait quelque séjour & qu'il eut tenté inutilement de porter ses Hôtes à lui fournir quelques Vaisseaux, il s'embarqua pour l'Isle de Lesbos, où les Habitans de Mitylène équipperent en sa faveur huit Galeres à trois rangs, avec lesquelles il cingla du côté de Byzance. Il surprit sur la route les Vaisseaux marchands des Ioniens, qui venoient de la Mer Noire, & il s'en empara, à la reserve de ceux qui voulurent se ranger de son parti. Cependant ayant eu connoissance du succès qu'avoit eu le combat qui s'étoit donné devant la Ville de Milet, il commit la conduite des affaires de l'Hellespont à Bisalte d'Abydéne, fils d'Allophanes, & fit voile vers l'Isle de Chios, dont il ravagea toute la Campagne, tuant tout ce qui se présentoit devant lui, parce que la Garnison qui étoit dans la Ville ne vouloit pas le recevoir. Mais quand il eut ainsi saccagé la Campagne, il ne lui fut pas difficile de soumettre le reste, qui étoit deja asses abattu du mauvais succès du Combat naval. Hérodote rapporte que les Habitans de Chios avoient été comme avertis de ces malheurs par deux Signes considérables, qui avoient précédé leur ruïne, & en avoient été comme les Avant-coureurs. L'un de ces Signes étoit que d'une Troupe de cent jeunes hommes qu'ils avoient envoyés à Delphes, il n'en étoit revenu que deux, les autres étant morts de la peste dans le Voyage. L'autre Signe étoit que dans la Ville de Chios, le toit de la Maison où les enfans apprenoient à lire, tomba sur eux, & de cent vingt, qu'ils étoient, il n'en rechappa qu'un seul. Cet accident arriva dans le même tems que les autres étoient péris dans leur Voyage. Histiæus ne jouït pas long tems de sa Conquete, car en se retirant de l'Isle de Chios, il fut surpris par les Perses, qui se saisirent de lui

&

& le crucifiérent sur le Continent de l'Asie Mineure.

L'Isle de Chios tomba ensuite sous la puissance du Tyran Strattes; ce qui arriva environ quatre cens soixante & dix-neuf ans avant la naissance de *Jésus-Christ*. Sept Ioniens, entre lesquels étoit Hérodote, fils de Basileïdes, conspirérent contre lui; mais lorsque leur dessein étoit sur le point d'etre mis à exécution, un des Conjurez révéla le complot; & les six autres qui en furent avertis à tems, s'enfuïrent à Lacédémone, & delà dans l'Isle d'Ægine, où se trouvoit alors la Flote des Grecs forte de cent dix voiles, sous la conduite de Léotychide, Roi des Lacédémoniens, & de Xantippe, Capitaine des Athéniens. Ces six Habitans de Chios sollicitérent fortement les Grecs de faire voile vers les Côtes de l'Ionie, pour mettre les Perses à la raison; mais ils ne purent l'obtenir, les Grecs craignoient la Flote des Perses, & ceux-ci redoutoient celle des Grecs. Cette mutuelle crainte combattit favorablement pour les uns & pour les autres, & les porta à jurer un Traité de Paix.

Dans la suite les Habitans de Chios à la sollicitation des Lacédémoniens secouérent à diverses reprises le joug des Athéniens, avec des succès divers; jusqu'à ce que Memnon le Rhodien, Amiral de la Flote de Darius Roi de Perse, s'empara par trahison, avec une Flote de trois cens Vaisseaux, de l'Isle de Chios, environ trois cens trente-trois ans avant l'Ere Chrétienne, & soumit à son obéïssance toutes les Villes de Lesbos, à la reserve de Mitylène devant laquelle il fut tué. Cependant Darius ayant été vaincu trois ans après par Aléxandre le Grand, les Habitans de Chios & les autres Insulaires leurs voisins, furent délivrez de la domination des Perses, & passérent sous celle d'Aléxandre, ou plutôt ils demeurérent en leur pleine & entiére liberté.

Quatre-vingt six ans avant la venue du Messie, Mithridate, Roi du Pont, ayant été battu par les Romains dans un combat naval, fut tellement irrité contre les Habitans de Chios de ce qu'un de leurs Vaisseaux étoit allé imprudemment choquer son Vaisseau-Amiral dans le fort du combat, & avoit manqué de le couler à fond, qu'il fit vendre au plus offrant les biens des Citoyens de Chios, qui s'étoient retirez vers le Dictateur Sylla; & bannit ensuite ceux de ces Insulaires qu'il crut les plus portez pour les Romains. Enfin, Zenobius Général de ce Prince vint avec une Armée prendre terre à Chios feignant de vouloir continuer sa route du côté de la Gréce; mais en effet pour se rendre Maître de cette Isle; ce qu'il exécuta à la faveur de la nuit. Dès qu'il en fut maître il contraignit les Habitans de lui porter toutes leurs armes & de lui donner en ôtage les enfans des principaux qu'il fit conduire à la Ville d'Erythrée, dans le Royaume du Pont. Il reçut ensuite des Lettres de Mithridate qui demandoit aux Habitans de Chios la somme de deux mille talents; ce qui les réduisit à une telle extrémité, qu'ils furent contraints pour y satisfaire de vendre les ornemens de leurs Temples & les Joyaux de leurs femmes. Ils n'en furent pas quittes pour cela: Zenobius prétextant qu'il manquoit quelque chose à la somme, fit embarquer les hommes à part dans des Vaisseaux, & les femmes avec les enfans dans d'autres, & les fit conduire vers le Roi Mithridate, divisant leurs Terres & leur Pays entre les Habitans du Pont. Mais les Habitans de la Ville d'Héraclée, qui avoient toujours entretenu une étroite amitie avec ceux de Chios, ayant appris cette nouvelle, mirent à la voile & attaquérent au passage & à la vûe du Port d'Héraclee les Vaisseaux qui menoient ces Insulaires prisonniers, & les ayant trouvez mal pourvus de troupes pour les defendre, les amenérent sans résistance dans leur Ville, & les conduisirent ensuite dans leur Patrie, où ils les rétablirent. Le Dictateur Sylla ayant fait la paix avec Mithridate, environ quatre-vingts ans avant la naissance de J. C., remit en liberté les Habitans de Chios & divers autres Peuples, en reconnoissance du secours qu'ils avoient donné aux Romains.

Ces Insulaires, devenus Alliez du Peuple Romain, demeurérent en paix sous sa protection & sous celle des Empereurs Grecs jusqu'au tems de l'Empereur Manuel Comnene, qui ayant maltraité les Européens, qui alloient en pelerinage à la Terre-Sainte perdit l'Isle de Chios que lui enlevérent les Vénitiens. Elle revint au bout de quelque tems sous la domination des Empereurs de Constantinople, qui quelques années après l'engagérent à un Seigneur Européen fort riche & qui n'étoit point Grec. Michel Paléologue Empereur de Gréce fit depuis present de cette Isle aux Génois, en reconnoissance du secours qu'ils lui avoient donné en plusieurs occasions. Il ne les en mit pourtant pas en possession, parce qu'un Seigneur nommé Martin qui la possedoit, comme Héritier de ceux à qui les Prédécesseurs de Michel Paléologue l'avoient engagee, y demeuroit alors. Andronic Paléologue le Jeune ne laissa pas neanmoins d'en chasser ce Seigneur Martin, & se mit lui-même en possession de l'Isle; ou plutôt les Genois s'en emparérent du consentement de ce Prince avec une Flote considérable & moyennant une grosse somme qu'ils lui avoient donnée. D'autres cependant disent qu'Andronic Paleologue la donna aux Génois en récompense du secours qu'il en avoit reçu contre les Vénitiens en 1216. Quoiqu'il en soit elle passa sous la puissance des Génois, à titre de Seigneurie.

Dès-lors l'Isle de Chios commença à devenir florissante, puissante & riche. Elle fut gouvernée en forme de République, sous l'autorité des *Mahons*, autrement appellez *Maunèses*, premiers Nobles de la Maison de *Justiniani*, qui l'avoient achetee de la Republique de Gènes, où ils tenoient eux-mêmes les premiers rangs; & l'on voit encore leurs Armes sur plusieurs Maisons de la Ville de Scio. Ces Mahons, ou Maunéses, constituoient princi-

palement en vingt-quatre personnes, qui avoient soin du Gouvernement de l'Isle. On en choisissoit tous les deux ans un pour Podestat ou Chef de Justice: il présidoit pour les affaires Civiles & Criminelles de toute l'Isle, & avoit un Jurisconsulte pour Lieutenant. On choisissoit aussi entr'eux tous les six mois, quatre Presidens Directeurs, qui conjointement avec le Podestat prenoient connoissance de toutes les affaires Civiles de l'Isle, & prononçoient sur toutes les affaires Criminelles, qui devoient indispensablement être portées devant eux. Il y avuit outre cela douze Conseillers établis, que les Présidens consultoient comme leurs Adjoints, & néanmoins comme soumis à leurs jugemens & à leurs decisions. Quant aux affaires de peu d'importance, elles étoient portées devant deux autres Juges établis pour connoître de tout ce qui ne passoit pas vingt écus. Il y avoit quatre Officiers établis sur les vieux & sur les nouveaux Bâtimens, & sur les affaires de peu de consequence; deux de ces Officiers étoient pris entre les Mahons, le troisième étoit un Grec & le quatrieme un Bourgeois de la Ville. Outre cela deux Seigneurs Mahons avoient la Surintendance du Mastic; de sorte qu'il étoit defendu sous peine de la vie d'en ramasser, ni d'en vendre sans leur permission. Enfin, il y avoit un Capitaine du Guet, pour la Garde de la nuit, & quelques autres moindres Officiers.

On avoit établi plusieurs Loix & Constitutions particulières pour le bien de la République, parmi lesquelles il y en avoit quelques-unes d'assez plaisantes. Par exemple, une femme, qui prenoit le parti de demeurer veuve après la mort de son mari, étoit obligée de payer aux Magistrats une certaine amende, appellée *Argomimotico*; c'est-à-dire *de la Nature inutile*, ou qui n'est d'aucun usage. Si une fille avoit commerce avec un homme avant que d'etre mariée, elle étoit obligée, pour avoir la liberté de continuer ce commerce, de donner une fois pour toutes un Ducat au Capitaine de la Garde de la nuit.

Le Gouvernement de l'Isle étant demeuré ainsi à la Maison des Mahons ou de Justiniani, l'espace de deux-cens ans, pendant lesquels un grand nombre de Génois s'y étoient venus habiter, les Mahons résolurent de faire un Traité avec les Turcs pour se maintenir dans la possession de leur Isle. Ils offrirent de payer tous les ans au Grand-Seigneur un tribut de dix mille Ducats, outre deux autres mille qu'ils promettoient de payer aussi annuellement aux Visirs & aux Bachas. Ces propositions plurent au Grand-Seigneur, & on conclud le Traité à la faveur duquel les Mahons jouïrent paisiblement de l'Isle de Scio; & pendant ce tems-là, le Négoce s'y établit d'une telle manière & avec tant de succès, qu'on y voyoit aborder quantité de Vaisseaux étrangers principalement des Anglois. Il arriva dans la suite que les Mahons laissérent passer deux ou trois années sans payer le tribut, & qu'ils permirent que leur Isle servît de retraite aux Esclaves Turcs qui s'echappoient des fers; de plus les Génois avoient fourni du secours aux Chevaliers de Malthe contre les Turcs, qui avoient fait descente dans leur Isle & assiégé inutilement leur Ville. Tout cela irrita le Sultan Selim, & l'obligea en *1566.* à mettre en Mer une Flote de soixante & dix voiles, sous la conduite du Bacha Piali, qui fut chargé de se rendre maître de l'Isle de Scio, & d'en dépossèder les Mahons. Pour venir à bout de son dessein le Bacha attira par finesse sur son bord le Podestat, & les principaux Officiers qui avuient en main le Gouvernement de l'Isle, & quand il les eut en sa puissance avec leurs femmes & leurs enfans, il fit voile pour Constantinople, d'où ils furent transportés en d'autres Places. Le Gouvernement de l'Isle fut ainsi ôté à la Famille des Mahons, & passa entre les mains des Turcs, qui y etablirent un Gouverneur, & demolirent presque toutes les Eglises des Chrétiens, ou les changérent en Mosquées. Ce changement ne fut pourtant que pour un tems. Les Mahons qui avoient eté tirés de l'Isle y furent ramenés à la follicitation du Roi de France, & rétablis de manière qu'en retenant quelque apparence de leur ancien Gouvernement, ils relevoient de la puissance & de l'autorité des Turcs. Les Chrétiens y étoient traités alors assés doucement; car quoique les Turcs fussent proprement les Maîtres, ils les laissérent en possession de leurs biens, & permirent même qu'ils gardassent le Château.

Cette forme de Gouvernement dura jusqu'en *1595.* que les Florentins avec quelques Galéres du Grand-Duc vinrent donner un assaut au Château de Scio, qu'ils emportérent sous la conduite de *Virginio Ursino*. Mais une tempête s'étant elevée, leurs Galéres furent contraintes de sortir du Port & de remettre en Mer, après avoir laissé environ cinq cens hommes pour la garde du Château. Les Turcs profitérent de leur retraite. Dès le lendemain ils reprirent le Château, firent passer au fil de l'épée tous les Florentins qu'ils y trouvérent, & posérent leurs têtes sur les murailles, ou on les voit encore aujourd'hui. Ce ne fut pas tout, les Turcs s'imaginérent que les Chrétiens de l'Isle avoient eu quelque part à l'entreprise des Florentins, pour les en punir, ils les chassérent du Château & les dépouillérent de tous les biens qu'ils y avoient. Ils auroient même changé toutes les Eglises en Mosquées, si Breves, Ambassadeur de France à la Porte, n'eût détourné le coup par ses sollicitations. Depuis ce tems-là les Chrétiens eurent beaucoup moins de liberté à Scio. Une forte Garnison s'empara d'abord du Château; & le Grand-Seigneur a toujours eu soin d'y en entretenir une. Les Turcs se sont même accrus en si grand nombre dans l'Isle, qu'on y en compte à présent plus de sept mille, au lieu qu'il n'y en avoit pas auparavant plus de quatre à cinq cens. Outre cela, pour la

la fûreté de l'Isle, il y a toujours neuf, ou dix Galéres dans le Port.

Antoine Zeno, Capitaine-Général de l'Armée Vénitienne parut devant la Ville de Scio [a] le 28. Avril 1694. avec une Armée de quatorze mille hommes & commença d'attaquer le Château de la Marine, seule Place de resistance dans tout le Pays: il ne tint pourtant que cinq jours quoique défendu par huit cens Turcs, & soutenu par plus de mille hommes bien armez, qui pouvoient s'y jetter sans opposition du côté de Terre. L'année suivante le 10. de Fevrier les Vénitiens perdirent la Place avec la meme facilité qu'ils l'avoient prise, & l'abandonnérent précipitamment aprés la defaite de leur Armée Navale aux Isles de Spalmadori, où le Capitan Bacha Mezomorto commandoit la Flote des Turcs. L'epouvante fut si grande dans Scio, qu'on y laissa le Canon & les Munitions. Les Troupes se sauvérent en desordre, & l'on dit encore eujourd'hui dans l'Isle que les Soldats prenoient des Mouches pour des Turbans. Les Turcs y rentrérent comme dans un Pays de Conquête; mais les Grecs eurent l'adresse de rejetter sur les Latins la faute de tout ce qui s'etoit passé. On fit pendre quatre personnes des plus qualifiées du Rit Latin, & qui avoient passé avec honneur par lea principales Charges; savoir Pierre Justiniani, Francesco Drago Burghesi, Dominico Stella Burghesi, Giuvanni Castelli Burghesi. On defendit aux Latina de porter des Chapeaux; on les obligea de se faire raser, de quitter l'habit Génois, de descendre de cheval à la Porte de la Ville, & de saluer avec respect le moindre des Musulmans. Leurs Églises furent abattues ou converties en Mosquées. L'Evèque Latin *Leonardo Babarini*, & plus de soixante familles des plus apparentes suivirent les Vénitiens à la Morée. Cet Eveque y mourut quelque tems après qu'un l'eut pourvu d'un nouvel Evèché. Le soupçon que les Turcs avoient conçu contre lui & les Latins, d'avoir favorisé l'expedition des Vénitiens fut augmenté par les marques d'estime que ceux-ci donnérent à ce Prélat.

[a] Tournefort, Voyage du Levant, T. 1. p. 140.

Cette Isle a produit anciennement de grands Hommes, qui se sont rendus célébres parmi les Grecs. De ce nombre sont Théopompe l'Historien & Théocrite le Sophiste, qui ont écrit l'un & l'autre sur la Politique. Les Habitans de Scio s'attribuent aussi la naissance d'Homére. On voit à une lieue de la Ville de Scio, au bord de la Mer & prés d'un Village, entre plusieurs Masures une grande Pierre qu'on reconnoît avoir été taillée d'un Roc, & qui est presque toute ronde, mais platte & un peu creuse par enhaut. Au-dessus & au milieu de cette Pierre, il y e des espéces de liéges taillez dans la pierre même, & un de ces siéges qni est nn peu élevé au-dessus des autres, a la figure d'une chaire. Les Habitans de Scio tiennent, comme une chose qu'ils ont apprise successivement de leurs Ancêtres, que c'étoit l'École, où le Poëte Homere enseignoit ses Disciples ou dictoit ses vers. On appelle encore cet endroit l'École d'Homére. Ils pretendent même que ce Poëte avoit pris naissance dans un Village de leur Isle nommé *Cardamula*; & ils disent qu'on voit encore son Tombeau sous quelques Masures, dans un lieu appellé *S. Helie*. Mais l'Isle de Scio n'est pas la seule qui s'attribue l'honneur d'avoir produit ce grand Homme: Cume, Smyrne, Colophon, Pules, Argos, & Athénes, ont été six Villes de la Gréce qui lui ont disputé cet avantage. Les Habitans de Scio allégueut pour plus grande preuve de la naissance d'Homere dans leur Isle, que les excellens Vins qu'on y recueille sont estimez appartenir à ce Poëte, & que c'est pour cela qne ceux de leurs Ancêtres, qui ont approché le plus du tems qu'il a vécu, les ont appellez *Vins* d'Homére.

Les Habitans de Scio [b] conviennent que leur Isle e 120. milles de tour: Strabon lui donne 900. Stades de circonférence, c'est-à-dire 112. milles & demi: Pline va jusques à 125. mille pas. Tout cela pent être vrai; car outre que la distance de ces mesures est peu considérable, de toutea les manieres de désigner la grandeur d'une Isle, celle d'en mesnrer la circonférence est la moins exacte, è cause de l'inégalite des Côtes, dont on ne juge le plus suuvent que par estimation. L'Isle de Sciu s'étend du Nord an Sud; mais elle est plus étroite vers le milieu. Elle est terminée au Sud par le *Cabo Mastico* ou de *Catomeria*, & au Nord par celui d'Apanomeria. La Ville de Scio & le *Campo* sont vers le milieu à l'Est, sur le bord de la Mer. Cette Ville est grande, riante & mieux bâtie qu'aucune Ville du Levant: les Maisons en sont belles, commodes, terminées par des combles de charpente couverts de tuiles plates ou creuses: les terrasses sont enduites d'un bon ciment, & l'on connoît bien que les Sciotes ont retenn la maniére de bâtir des Génois, qui avoient embelli toutes les Villes d'Orient où ils s'étoient établis; en un mot, si l'on fait attention aux autres Villes de l'Archipel où l'on ne voit que des Maisons de boue, la Ville de Scio paroît un bijou, quoique mal percée & pavée de cailloux comme les Villes de Provence. Les Vénitiens dans la derniére guerre embellirent Scio, en faisant razer les Maisons des environs du Château, où l'on voit présentement une belle Esplanade.

[b] Ibid. p. 142.

Ce Château est nne vieille Citadelle, construite par les Génois sur le bord de la Mer, il bat la Ville & le Port; mais il paroît dominé par une partie de la Ville. On prétend qu'il y a 1400. hommes de Garnison; il en faudroit plus de 2000. par rapport à son enceinte défendue par des Tours rondes, & par un méchant Fossé: le dedans de la Place est presque tout rempli de Maisons fort serrees, habitées seulement par des Musulmans, ou occupées par la Noblesse Latine il y e plus de 80. ans, comme le marquent encore en plusieurs endroits les Armes des Nobles Justi-

 niani,

niani, Burghesi, Castelli, & autres: les Turcs en rétablissent tous les jours les Maisons détruites par les Bombes des Vénitiens, & l'on y a bâti une Mosquée assés propre.

Le Port de Scio est le rendez-vous de tous les Bâtimens qui montent ou qui descendent: c'est-à-dire qui vont à Constantinople, ou qui en reviennent, pour aller en Syrie, & en Egypte: cependant ce Port n'est pas des meilleurs, quoique Strabon assûre qu'il peut contenir jusqu'à quatre-vingt Vaisseaux; il n'y a présentement qu'un méchant Mole, Ouvrage des Génois, formé par une Jettée à fleur d'eau, & dont l'entrée est assés étroite, & dangereuse par les Rochers des environs, qui sont à peine couverts d'eau, & que l'on éviteroit difficilement, sans le Fanal élevé sur l'Ecueil de Saint Nicolas.

A l'égard de la Campagne, Athénée a bien raison de dire que Scio est une Isle montagneuse & rude; cependant les Bois rendoient ces Montagnes plus agréables dans ce tems-là; au lieu qu'elles sont aujourd'hui assés stériles. Cette Campagne est pourtant admirable en certains endroits, & l'on n'y voit qu'Orangers, Citronniers, Oliviers, Meuriers, Myrtes, Grenadiers, sans compter les Lentisques, & les Terebinthes. Le Pays ne manque que de grains, l'Orge & le Froment qu'on y recueille, suffisent à peine à la nourriture de ses Habitans pendant trois mois; on est obligé d'en tirer de Terre-ferme le reste de l'année; c'est pourquoi les Princes Chrétiens ne pourroient pas conserver cette Isle long-tems s'il étoient en guerre avec les Turcs. Cantacuzène rapporte que Bajazet affama toutes les Isles en défendant qu'on y transportât des grains: il feroit mal aisé de se bien établir dans l'Archipel, sans posséder la Morée ou la Candie, d'où l'on tireroit des vivres. Le Village de Gesmé, qui est l'ancienne Ville d'Erythrée, suivant quelques-uns, fournit des grains à Scio: on ne sauroit croire combien la Terre d'Asie est fertile: Gesmé est vis-à-vis de Scio en deçà du Cap de Carabouron.

Pour du Vin, Scio en fournit aux Isles voisines, il est agréable & stomacal. Théopompe, dans Athenée, dit que ce fut Oenopion fils de Bacchus qui apprit aux Sciotes à cultiver la Vigne; que ce fut dans cette Isle que se but le premier Vin rosé, & que ses Habitans montrerent à leurs voisins la maniere de faire le Vin. Virgile & Horace s'accommodoient fort des Vins de Scio: Strabon, qui en parle comme des meilleurs Vins de Gréce, vante sur-tout celui d'un Quartier de l'Isle opposé à celle de Psyra ou Psara comme l'on prononce aujourd'hui; & Psara n'est connue dans le Levant que par cette liqueur. Il n'y a pas long-tems que les Troupes de Mezomorto ont détruit les Vignes d'Antipsara, qui rapportoient aussi beaucoup de Vin. Pline parle très-souvent des Vins de Scio, & cite Varron le plus savant des Romains, pour prouver qu'on l'ordonnoit à Rome dans les maladies de l'estomac. Varron rapporte aussi qu'Hortensius en avoit laissé plus de dix mille Pièces à son héritier. César, ajoute Pline, en régaloit ses amis dans ses Triomphes, & dans les Festins qu'il donnoit au Grand Jupiter & aux autres Divinités; mais Athenée entre dans un plus grand détail sur la nature, & sur les qualités des Vins de Scio: Ils aident, dit-il, à la digestion, ils engraissent, ils font bien faisans, & l'on n'en trouve point de si agréables, surtout ceux du Quartier d'Ariuse où l'on en fait de trois sortes, continue cet Auteur; l'un a tant soit peu de cette verdeur qui se convertit en Sève, moileux, nourrissant, & passant aisément; l'autre qui n'est pas tout-à-fait sans liqueur, engraisse & tient le ventre libre; le dernier participe de la délicatesse, & de la vertu des autres.

A Scio l'on cultive la Vigne sur les Côteaux, & l'on y coupe les raisins dans le mois d'Août, pour les laisser fecher pendant huit jours au Soleil, après quoi on les foule, & on les laisse cuver dans des Celliers bien fermés. Pour faire le meilleur Vin, on mêle parmi les raisins noirs, une espèce de raisin blanc, qui sent comme le noyau de Pêche; mais pour faire le Nectar, qui porte encore aujourd'hui le même nom, on employe une autre sorte de raisin, dont le grain à quelque chose de stiptique, & qui le rend difficile à avaler. Les Vignes les plus estimées sont celles de Mesta, d'où les Anciens tiroient ce Nectar; on en recherche les Crossettes, & Mesta est comme la Capitale de ce fameux Quartier, que les Anciens appellent Ariousia.

Il n'est pas mal aisé de comprendre parlà pourquoi l'on voit dans Goltzius des grappes de raisin sur quelques Médailles de Scio; on y représentoit aussi des Cruches pointues par le bas, & à deux Anses vers le col; cette figure étoit propre pour en faire séparer la lie, qui se précipitoit toute à la pointe après qu'on les avoit enterrées, ensuite on en pompoit le Vin; mais il n'est pas si aisé de rendre raison pourquoi on représentoit des Sphinx, sur les revers de ces Médailles, si ce n'est que le Sphinx eût servi de Symbole aux Sciotes, de même que la Chouette aux Athéniens.

On ne recueille pas beaucoup d'huile dans Scio, les meilleures récoltes n'en donnent qu'environ 200. muids; chaque muid pése 400. oques, & l'oque n'est à Scio que de trois livres deux onces. Les François tirent assés de Miel, & de Cire de cette Isle; mais la Soye est la Marchandise la plus considérable du Pays: on y en fait tous les ans, suivant leur maniére de compter, plus de soixante mille masses ou 30000. livres, la masse ne pesant que demi livre de notre poids: presque toute cette Soye est employée dans l'Isle aux Manufactures de Velours, de Damas, & d'autres Etoffes, destinées pour l'Asie, l'Egypte, & la Barbarie.

On mele quelquefois de l'or, & de l'argent dans ces Etoffes, suivant le goût des Ou-

Ouvriers ou des Marchands: chaque livre de Soye doit à la Douane quatre Timins, c'est-à-dire 20. sols de notre monnoye: en 1700. elle se vendit jusques à 35. Timins la livre; celui qui l'achete est obligé de payer la Douane. Les Turcs & les François payent trois pour cent. Cette Douane est affermée 25. mille Ecus au profit du Grand Thrésorier de Constantinople.

Les autres denrées de l'Isle sont la Laine, les Fromages, les Figues, & les Mastics: le Commerce de la Laine, & des Fromages n'est pas si considérable que celui des Figues: outre celles que l'on consume à faire de l'Eau de Vie, on en charge encore des Bâteaux pour les Isles voisines: ces Figues y viennent par caprification; mais pour les conserver on est obligé de les passer par le Four, où elles perdent leur goût. Il n'y a point de Salines dans Scio; on va chercher le Sel à Naxie ou à Fochia.

On distingue les Villages de l'Isle en trois Classes; savoir ceux *del Campo*, ceux d'*Apanomeria*, & ceux où l'on cultive les Lentisques, Arbres qui donnent le Mastic en larmes. Les Villages *del Campo*, ou ceux qui sont aux environs de la Ville s'appellent Basilionica, Thymiana, Charkios, Neocorio, Berberato, Zipbia, Batili, Daphnona, Caries & Petrana; ce dernier est presque abandonné.

Les Villages d'*Apanomeria*, font Saint George, Litbilimiona, Argoui où l'on fait le Charbon, Anobato, Sieroanta, Piranca, Purperia, Tripez, Sainte Hélène, Caronia, Keramos, Aleutopoda, Amarca, Fita, Cambia, Viki, Amalthos, Cardamila, Pytios, Majatica, Volisso sur la Côte duquel on dit que l'on voit la Mer bouillir; apparemment ce font des bouillons d'eau chaude, semblables à ceux de Milo. Spartonda est encore un Village dans le même Quartier, au pied du Mont Pelincé, la plus haute Montagne du Pays, & connue aujourd'hui sous le nom de la Montagne de Spartonda. On a bâti sur le sommet de cette Montagne la Chapelle de Saint Hélie auprès d'une excellente Source, mais on ignore ce que c'est que les ruïnes d'un vieux Château situé sur la même Montagne: il y a des Sources d'eaux chaudes proche le Village de Calantra.

Les Villages aux Lentisques s'appellent Calimatia, Tbolopotami, Merminghi, Dhidhima, Oxodidhima, Paita, Cataracti, Kini, Nenita, où est la fameuse Chapelle de Saint Michel, Vounos, Flacia, Patrica, Calamoti, Armoglia, où l'on fait des Pots de grez, Pirghi, Apolychni, Elimpi, Elata, Vesta, Mesta dans le fameux Champ Arvitien.

Le Cadi goûverne tout le Pays en tems de paix: pendant la guerre on y envoye un Bacha pour commander les Troupes. Le Mufti de Constantinople nomme le Cadi de Scio; (c'est un Cadi à 500. aspres par jour, c'est-à-dire du premier rang) car en Turquie, quoiqu'il n'y ait point d'appointemens pour ces sortes d'Officiers, on les distingue par honneur en plusieurs rangs, savoir ceux de 500. aspres par jour, de 400. de 300. de 25. tous ces Juges vivent d'un droit de huit ou dix pour cent, qu'ils retirent ordinairement sur les procès qu'ils jugent. Il n'y a point de Vaivode dans cette Isle, mais seulement un Janissaire Aga, commandant environ 150. Janissaires en tems de paix, & 300. ou 400. pendant la guerre. Il n'y a pas dans Scio plus de dix mille Ames parmi les Turcs, & trois mille parmi les Latins; mais on en compte bien cent mille chés les Grecs.

La Capitation est divisée en trois Classes dans cette Isle; la plus forte est de dix écus trois parats; la moyenne de cinq écus trois parats, la moindre de deux écus & demi trois parats; les trois parats sont pour celui qui donne la quittance; les femmes & les filles ne payent point de Capitation. Pour distinguer ceux qui la doivent on prend avec un Cordon la mesure de leur cou, après quoi on double cette mesure dont on met les deux bonts entre les dents de la personne en question; si la téte passe franche dans cette mesure, la personne doit payer, au contraire elle ne doit rien, si la tete ni passe pas. Sur cent Billets de Capitation on en met quatre-vingt de cinq ecus; dix de dix écus, & les dix autres sont de deux écus & demi. On ne paye point de Taille réelle, mais seulement quelques Impôts arbitraires, pour acquitter les dettes de la Ville, dont les affaires passent par les mains de quatre nouveaux Députés, élus tous les ans, & de huit des anciens; dans chaque Village on élit deux Administrateurs, & quatre Anciens.

Au Nord de l'Isle, on voit les ruïnes d'un ancien Temple à cinq milles de Cardamyla Village, à 18. milles de Scio, au-delà du Port Dauphin. Cardamyla & le Port Dauphin ont conservé leurs anciens noms. Pour ce qui est du Temple, on ne sait pas à qui il étoit consacré; mais on n'y voit aucun reste de magnificence. Il étoit bâti de gros quartiers de Pierre cendrée, au fond d'une méchante Cale dans une Vallee étroite & désagréable. La situation du Lieu & les amours de Neptune avec une Nymphe de cette Isle, font soupçonner qu'il avoit été dédié à ce Dieu; car pour le Temple d'Apollon, dont parle Strabon, il étoit au Sud de l'Isle, & par conséquent fort éloigné de celui-ci. Audessous de ce prétendu Temple de Neptune coule une belle Source, qui sort d'un Rocher & qui peut-être avoit donné lieu d'y élever cet Edifice. Il n'y a pas d'apparence que cette Source ait été la Fontaine d'Hélène, dans laquelle, comme dit Etienne le Géographe, cette Princesse avoit accoutume de se baigner. La Cascade en est asses belle, elle sort d'un Rocher; mais on n'y voit plus ces marches de Marbre dont parle Mr. Thévenot; il ne paroît pas même qu'il y en ait jamais eu de semblables. Ce Voyageur avoit été sans doute mal informe, ou pour mieux dire on avoit confondu dans le Manuscrit d'où il a tiré sa principale Description de Scio, la Source de Naxos avec la Fontaine de

Scio-

Sclavia, qui coule fur le Marbre dans le Quartier le plus delicieux de l'Isle, & que l'on fait voir aux Etrangers avec raison comme une des merveilles de Scio. S'il faut donner quelque chose aux conjectures, il n'est personne qui ne juge que Sclavia ne soit la Fontaine d'Helene, dont Etienne le Géographe a fait mention.

A propos des Fontaines, continue Mr. de Tournefort, nous n'osames pas demander des nouvelles d'une autre Fontaine de Scio, qui au rapport de Vitruve, faisoit perdre l'esprit à ceux qui en benvoient, & auprés de laquelle on avoit mis une Epigramme pour avertir les Passans des méchantes qualités de ses eaux: nous en parlâmes pourtant, en passant, à Mr. Ammiralli qui a étudié à Paris, & qui exerce la Médecine avec applandissement dans Scio sa Patrie; il nous assûra qu'on ne parloit plus de cette Fontaine dans l'Isle non plus que de la Terre de Scio, dont Dioscoride & Vitruve ont parlé: il est vrai que personne ne s'attache à l'Histoire Naturelle dans ce Pays-là; le Grec littéral meme y est très-négligé.

Au reste le séjour de Scio est fort agréable & les femmes y ont plus de politesse que dans les autres Villes du Levant. Quoique leur habit paroisse fort extraordinaire aux Etrangers, leur propreté les distingue des Grecques des autres Isles. On fait bonne chére à Scio. Les Huitres qu'on y apporte de Mételin font excellentes, & toute sorte de Gibier y abonde, sur-tout les Perdrix. Elles y sont aussi privées que les Poules. Il y a des gens du côté de Vesta & d'Elata, qui les élevent avec soin. On les mene le matin à la Campagne chercher leur nourriture, comme des Troupeaux de Moutons. Chaque famille confie les siennes au Gardien commun, qui les ramene le soir, & on les appelle chés soi avec un coup de sifflet. S'il plaît au Maître de faire venir pendant la journée celles qui lui appartiennent, on les avertit avec le même signal, & on les voit revenir sans confusion.

L'exercice Public de la Religion Catholique étoit le plus beau Privilége que les Rois de France eussent fait conserver aux Sciotes: ils en furent privés à la fin du dernier Siécle sous ombre de rebellion. On y faisoit l'Office Divin avec les mêmes cérémonies que dans le centre de la Chrétienté. Les Prêtres portoient le St. Sacrement aux Malades en plein jour avec des fanaux. La Procession de la Fête-Dieu y étoit solemnelle; le Clergé y marchoit en chappe avec le Daiz, & les Encensoirs; & les Turcs appelloient cette Isle *la petite Rome*. Outre les Eglises de la Campagne les Latins en avoient sept dans la Ville. Le Dôme ou la Cathédrale est devenue Mosquée, de même que l'Eglise des Dominicains: de l'Eglise des Jésuites, dédiée à St. Antoine on a fait une Hôtellerie; celles des Capucins, des Recollets, de Notre-Dame de Lorete, & de Ste. Anne, ont été abbatues. Les Capucins avoient encore à cinq cens pas de la Ville l'Eglise de St. Roch, où l'on enterroit les François & les protégés; mais elle a eu le même sort que les autres. Les Eglises de la Campagne étoient St. Joseph a deux milles de la Ville, Notre-Dame de la Conception à deux milles & demi, St. Jacques à un quart de mille, la Madona à un mille & demi, la Madona d'Elisée à deux milles & demi, & St. Jean à un demi-mille. Les Prêtres Latins avoient aussi la liberté de dire la Messe dans dix ou douze Eglises Grecques, & quelques Gentilshommes avoient des Chapelles dans leurs Maisons de Campagne. Rome donnoit deux cens écus à l'Evéque, qui d'ailleurs profitoit d'un Casuel considérable. Il reste encore à Scio vingt-quatre ou vingt-cinq Prêtres, sans compter les Religieux François & Italiens, qui ont perdu leurs Couvens. Après la prise de Scio, les Turcs mirent les Prêtres à la Capitation; mais Mr. de Rianis, Vice-Consul de France, les en fit exempter. Les Religieuses n'y sont point cloîtrées, non plus que dans le reste du Levant. Les principales sont de l'Ordre de St. François, ou de celui de St. Dominique; & les unes & les autres sont dirigées par les Jesuites.

L'Evêque Grec est fort riche. Il a plus de trois cens Eglises dans la Ville; & tout le reste de l'Isle est plein de Chapelles. Les Monastères Grecs y jouïssent de gros revenus. Celui de St. Minas est de cinquante Caloyers, & celui de St. George d'environ vingt-cinq. Le plus considerable est à *Néamoni*; c'est-à-dire Nouvelle Solitude, & à cinq milles de la Ville. Ce Couvent paye cinq cens écus de Capitation. Il renferme cent cinquante Caloyers, qui ne mangent en Communauté que le Dimanche & les Fêtes. Le reste de la Semaine chacun fait sa cuisine comme il l'entend; car la Maison ne leur donne que du Pain, du Vin & du Fromage: ainsi ceux qui ont du bien font bonne chére, & méme entretiennent des Chevaux pour leur usage. Ce Couvent est fort grand, & ressemble plutôt à un Village qu'à une Maison Religieuse.

On prétend qu'il possède la huitième partie des biens de l'Isle, & qu'il a plus de cinquante mille Ecus de rente. Outre les acquisitions continuelles que la Maison fait par les Legs pieux, il n'est point de Caloyer, qui ne contribue à l'enrichir; non seulement ils donnent cent Ecus pour leur reception; mais en mourant ils ne sauroient disposer de leurs biens qu'en faveur du Convent, ou de quelqu'un de leurs parens, qui ne peut hériter que du tiers, encore à condition qu'il se fera Religieux dans la même Maison. Ils ont trouve par-là le secret de ne rien perdre. Le Couvent est sur une Colline bien cultivée, dans une Solitude desagréable, au milieu de grandes Montagnes toutes pelées. Quoique l'Eglise soit mal percée, elle passe pourtant pour une des plus belles qui soient dans le Levant. Tout y est Gothique, excepté les Cintres des Voutes. Les Peintures en sont horriblement grossieres, malgré les dorures qu'on n'y a pas épargnées; aussi le nom de chaque Saint est-il écrit au bas de

sa

ſa figure, de peur qu'on ne le eonfonde avec ſon voiſin. L'Empereur Conſtantin Monomaque, qui a fait bâtir cette Egliſe, comme l'aſſûrent les Moines, y eſt peint & nommé. Les Colonnes & les Chapiteaux ſont de Jaſpe du pays; mais d'un mauvais profil. Ce Jaſpe eſt une eſpèce de Brêche rouge-lavé, melé de quelques plages cendrées aſſes mal-unies, & il n'a rien d'éclatant. Il n'eſt pas rare autour du Monaſtère. Celui qu'on a employé dans cette Egliſe a été tiré des anciennes Carriéres de l'Iſle, aſſes près de la Ville. Strabon [a] a parlé de ces Carriéres; & Pline aſſûre qu'on y découvrit le premier Jaſpe. En bâtiſſant les Murailles de la Ville on fit remarquer cette Pierre à Cicéron: *Je la trouverois encore plus belle*, dit-il, *ſi elle venoit de Tivoli*; voulant par-là leur faire comprendre, qu'ils ſeroient maîtres de Rome s'ils poſſedoient Tivoli, ou que leur Pierre ſeroit plus eſtimée ſi elle venoit de loin. C'eſt dans ce voyage ſuivant les apparences, que cet Auteur apprit qu'on avoit trouvé dans ces Carriéres la tete d'un Satyre, deſſinée naturellement ſur une Pierre d'éclat.

[a] Lib. 13.

Près du Cap de Scio, qui regarde au Nord-Eſt, ou entre Scio & le Continent de Calaberno, il y a une Iſle appellée *Agunto*, ou *Spalmentori*; & un peu plus vers le Midi ſur le même parage, il y en a une nommée Paſargo. A l'Occident de celle d'Agunto, on en en découvre deux ou trois petites, qui ſont toutes baſſes, & couvertes de verdure. Le Détroit qui ſépare l'Iſle d'Agunto, d'avec le Rocher Strovele, ſitué près du Cap Nord-Eſt de l'Iſle de Scio, eſt net & ſain, & a par-tout cinquante ou ſoixante Braſſes de profondeur, ſur une demi-lieue de largeur. Du côté du Midi de l'Iſle de Scio & tout près, & à deux lieues au Sud-Oueſt de Campo-Blanco, qui eſt le Cap de l'Iſle qui regarde du côté du Sud-Eſt, on trouve une fort petite Iſle ou plutôt un grand & haut Rocher, appellé dans les Cartes Marines *Venetico*, ou *Venetica*, & autour duquel le fond de la Mer eſt net & ſain. On peut en toute ſûreté faire voile entre ce Rocher & le bout Méridional de l'Iſle de Scio; mais il ſeroit encore plus ſûr de prendre ſa route au-deſſus du Rocher, du côté du Midi, pour éviter d'y aller heurter en tems de Bonace; ce qui pourroit arriver en cinglant entre-deux. Directement à l'oppoſite de ce Rocher, la Côte de l'Iſle de Scio, qui regarde au Sud-Eſt, commence à s'étendre Eſt-Nord-Eſt. Il y a une petite Iſle ou Rocher devant le Port *Delphino*, & ſur cette Iſle qui eſt appellée dans les Cartes Marines St. George, ou S. Stephano, on trouve un Phare. Au devant du Port de Cardamille, qui eſt à dix milles d'Italie du Port Delphino, & à vingt de la Ville de Scio, on voit le Rocher *Strovilli* appellé *Strovele*, dans les Cartes Marines. Tout près de Scio eſt une Iſle appellée *Suſſam*. Elle entretient une Galére pour le ſervice du Grand-Seigneur, & eſt deſtinée à courir ſur les Corſaires de Malthe & de Livourne. Enfin on trouve plusieurs Iſles entre le Cap de l'Anatolie appellé *Calaberno*, ou *Calabeurnez* par les Turcs, & l'Iſle Scio. Elles paroiſſent s'ouvrir en pluſieurs endroits, pour qu'on puiſſe eingler entre deux, quand on fait voile du Port de Smyrne, ou du Cap de Calaberno, vers l'Iſle de Scio.

SCIOËSSA, Lieu du Peloponnéſe, dans l'Achaïe propre: Pline [b] dit que ce Lieu étoit fort connu à cauſe de ſes neuf Montagnes. Solin ajoute que ces ſept Montagnes auxquelles il ne donne pourtant que le nom de Collines, rendoient ce Lieu ſi ſombre que les rayons du Soleil avoient de la peine à y pénetrer.

[b] Lib. 4. c. 5.

SCIOLI, Ville de Sicile [c], dans le Val de Noto, en tirant vers le Midi, ſur le Torrent de Sicli, au voiſinage de Mudiea. On l'appelle auſſi SICLI. Elle eſt à dix milles de la Ville de Noto au Couchant.

[c] *Baudrand*, Dict.

SCIONE, ou SCION, Ville de Thrace, ſelon Thucydide [d], Hérodote [e], Pomponius Mela [f] & Etienne le Géographe qui la placent près du Promontoire *Canaſtreum*. Arrien & Pline, mettent une Ville Inſulaire de même nom ſur la Mer Ægée; & Strabon en connoît une en Macédoine dans la Cherſonéſe de Pallène; mais, dit Ortelius [g], je ſerois fort tenté de croire que tous ces Auteurs n'entendent parler que d'une ſeule & même Ville. Etienne le Géographe dit que Scione fut bâtie par des Grees qui revenoient du Siége de Troye; ce qui eſt confirmé par Pomponius Mela. On voyoit à Athénes [h] dans le Pœcile des Bouchers attachés à la muraille, avec une Inſcription qui portoit que c'étoient les Bouchers des Scionéens, & de quelques Troupes auxiliaires qu'ils avoient avec eux.

[d] Lib. 4. & 5.
[e] Lib. 7.
[f] Lib. 2. c. 2.
[g] Theſaur.
[h] Pauſan. L. 1. c. 15.

SCIOPODÆ, eſpèce d'hommes ou de Monſtres, dans l'Inde, ſelon Pline [i], qui ne leur donne qu'une jambe. Etienne le Géographe & Suidas connoiſſent de pareils Monſtres, au bord de l'Ocean Occidental ſous la Zone Torride; mais au lieu de *Sciopodes*, ils liſent *Sciapodes*. Philoſtrate ſuit la même orthographe dans la Vie d'Apollonius, mais il en fait un Peuple fabuleux.

[i] Lib. 7. c. 2.

1. SCIPIONIS-MONUMENTUM, Lieu d'Italie, ſur la Voie Appienne, a un mille de Rome, ſelon Ortelius qui cite la Chronique d'Euſébe; & ajoûte que le Poëte Ennius y fut auſſi enterré.

2. SCIPIONIS-MONUMENTUM. Voyez l'Article qui ſuit.

SCIPIONIS-ROGUS, Lieu d'Eſpagne: Pline [k] le place au voiſinage du Fleuve *Tader*, aujourd'hui *Segura*. Ce Lieu eſt appellé SCIPIONIS MONUMENTUM par Jornandès.

[k] Lib. 3. c. 1.

SCIOULE, Riviére de France dans le Bourbonnois. Elle vient d'Auvergne, & arroſe le Pays de Combrailles & les petites Villes d'Ebreuil, de St. Pourçain, traverſe l'Election de Gannat, & ſe jette dans l'Allier, vers les Eeherolles.

SCIOUX, Peuples de l'Amérique Septentrionale [l], dans la Louïſiane, vers le Nord de cette Contrée. Ils habitent à la droite & à la gauche du Fleuve de Miſſiſſipi,

[l] *De l'Iſle*, Atlas.

sipi, au-dessus de l'endroit où ce Fleuve reçoit les Rivières de St. Pierre & de Ste. Croix. On les distingue à raison de cette situation en Scioux de l'Est & en Scioux de l'Ouest. Ces Scioux sont les plus cruels de tous les Sauvages. Ils sont grands Guerriers, mais c'est principalement sur l'eau, qu'ils sont redoutables. Ils n'ont que de petits Canots d'ecorce, faits en forme de Gondole, & gueres plus larges que le corps d'un homme, où ils ne peuvent tenir que deux, ou trois tout au plus. Ils rament à genoux, maniant l'aviron tantôt d'un côté tantôt d'un autre, c'est-à-dire donnant trois ou quatre coups d'aviron du coté droit, & puis autant du côté gauche, mais avec tant de dexterité & de vitesse, que leurs Canots semblent voler sur l'eau.

SCIRA, Lieu de l'Attique, selon Ortelius qui cite Eusthathe, & qui soupçonne que c'est le même Lieu qui est appellé *Sciras*, par Pausanias. Voyez SCIRUS, N°. 2.

SCIRADIUM, Promontoire dont parle Plutarque [a], qui paroît le placer sur la Côte de l'Attique, dans le Golphe Saronique, près de la Ville de Mégare.

[a] In Solone.

SCIRAS. Voyez SALAMIS.

SCIRATÆ, Peuples de l'Inde. Il en est parlé dans Ælien [b], qui dit que leurs narines étoient semblables à celles des Singes. Il ajoute qu'il y avoit dans leur Pays des Serpens d'une grandeur énorme. Voyez CIRRHADIA, & SYRICTÆ, car ce sont les memes Peuples.

[b] Lib. 16. Animal.

SCIRI. Voyez SCYRI.

SCIRITIS, Contrée du Péloponnèse, dans la Laconie: Thucydide [c] fait entendre qu'elle étoit limitrophe du Territoire de Pharrasium. Les Habitans de cette Contree sont appellés SCIRITÆ par le meme Historien [d]. Herodote & Xénophon parlent de la Siritide, ainsi qu'Etienne le Géographe qui, comme Thucydide, nomme les Habitans *Scirita*.

[c] Lib. 5.

[d] Ibid.

SCIRO, anciennement SYROS, Isle de l'Archipel [e], & l'une des Cyclades. Il semble qu'Homére en ait fait mention sous le nom de Syrie, comme le remarque Strabon; les Italiens l'appellent encore Syro, & dans les Cartes Marines, on la trouve désignée sous le nom de Syra, ou de Zyra. Etienne le Geographe la fait une Isle Ionienne.

[e] Dapper, Descr. de l'Archipel, p. 270.

Elle est située à deux grandes lieues vers le Nord Ouest de l'Isle de Delos, & à une directement au Nord-Ouest de celle de Levata, ayant les Isles de Zea, & de Phermina du côté d'Occident, celle d'Andros vers le Septentrion, Tene & Levata du côté du Nord-Est & d'Orient, Paros vers le Midi, & Myconc du côté d'Orient.

Elle étoit anciennement, au témoignage d'Homere, une Isle riche & fortunée; car il rapporte qu'elle étoit abondante en Pâturages, en Bétail, en Bled, & en Vin, en ajoûtant qu'on n'y a jamais vu la famine, & qu'on ne s'est jamais apperçu, que des Maladies contagieuses y ayent fait des ravages considérables.

Les Pheniciens ont anciennement possédé cette Isle, l'ayant souvent fréquentée du tems même de leurs Héros. Sur quoi on lit dans Homére, que des Marchands Pheniciens, après y avoir séjourné un an, en emmenérent la Concubine du Roi Ctesius, qui étoit native de Sidon en Phenicie, & fille du Roi Arybas.

Cette Isle s'est rendue célèbre par la naissance de Phérécyde, ancien Philosophe Grec, qui s'est aquis une grande reputation, & qui a le premier enseigné parmi les Grecs la Philosophie, bien qu'il ne l'eût apprise d'aucun Maître, l'ayant aquise, par une exacte & continuelle application, des Livres Phéniciens fort obscurs, qui étoient venus à sa connoissance. Quelques Auteurs tiennent qu'il a ete Précepteur de Pythagore, & d'autres de Thalès Milesien, qui a été un des sept Sages de la Gréce.

On a gardé long-tems dans cette Isle un Chef-d'œuvre de ce Philosophe, qui marquoit assés l'étendue de son genie, & la pénetration de son esprit. C'étoit un Heliotropium ou Tourne-Sol, ainsi que le nomment les Grecs; c'est-à-dire, un Instrument Scioterique, ou une Montre Solaire, dont l'éguille marquoit les Tropiques par l'augmentation ou la diminution de son ombre.

Il y a pourtant lieu de douter qu'il en ait été l'Auteur; car on peut inférer de certains Vers d'Homére, dont je mettrai ici l'exposition, qu'on avoit déja cet Instrument dans cette Isle du tems de ce Poëte, & par conséquent long-tems avant Phérécyde. Voici ces Vers: *Il y a une Isle, appellée Syrie, si tu l'as pu entendre nommer. Elle est située au-dessus d'Ortygie, ou Delos; & c'est là où sont les Solstices, ou les Tropiques*, ou il faut sous-entendre, qu'ils y sont marqués avec une éguille sur un Instrument Scioterique, ou une Montre Solaire.

Il y a dans cette Isle une petite Ville, appellée Asprana; & on trouve à son côté Oriental, un Port raisonnablement bon pour des Bâtimens communs, devant lequel sont situées trois ou quatre petites Isles, appellees Gadronisi, par le moyen desquelles il est à couvert des Vents.

SCIRONIDES PETRÆ, ou SCIRONIA-SAXA, Rochers de Gréce au Territoire de Mégare, entre la Ville de ce nom & l'Isthme de Corinthe, près du chemin appellé *Sciron*, selon Strabon [f]. Pomponius-Mela [g], & Pausanias [h] disent que ces Rochers étoient odieux, & qu'on les regardoit comme souillés; parce que Sciron qui autrefois habitoit dans cet endroit, y exerçoit sa cruauté envers les Passans, & les jettoit dans la Mer.

[f] Lib. 9.

[g] Lib. 2. c. 3.

[h] Lib. 1. c. ult.

SCIRONIS VIA, Chemin de Gréce. Strabon [i] dit que ce chemin prenoit depuis l'Isthme de Corinthe jusqu'à Mégare, & qu'il conduisoit dans l'Attique. On donna à ce chemin le nom de Sciron, parce que dans le tems que Sciron commandoit les Troupes de Megare, il le fit applanir pour la commodité des gens de pied: ensuite par les ordres de l'Empereur Hadrien ce chemin fut élargi; de sorte que du tems de Pausanias [k] il y pouvoit passer deux

[i] Lib. 9. ineunte.

[k] Lib. 1. c. ult.

deux Chariots de front. A l'endroit où ce chemin forme une espéce de gorge, ou de défilé, continue Pausanias, il est bordé de grosses Roches, dont l'une nommée Moluris est sur-tout fameuse; car on dit que ce fut sur cette Roche, qu'Ino monta pour se précipiter dans la Mer, avec Mélicerte le plus jeune de ses fils, après que le pere eut tué Léarque, qui étoit l'aîné. Cette Roche de Moluris étoit consacrée à Leucothoé, & à Palemon. Les Roches des environs n'étoient pas moins odieuses: on les nommoit Scironides-Petræ. Voyez l'Article qui précéde. Pausanias ajoute: Sur le sommet de la Montagne qui commande le chemin, il y a un Temple de Jupiter surnommé Aphésius, du mot ἀφεῖναι, *injicere*, se jetter en bas. La raison que l'on donnoit de ce surnom c'est que, durant une Sécheresse extraordinaire, Eacus après avoir sacrifié à Jupiter Panellénien, dans Egine, fit porter une partie de la Victime au haut de cette Montagne, & la jetta dans la Mer, pour appaiser la colére du Dieu. Au même endroit on voyoit une Statue de Venus, une d'Apollon & une de Pan. Plus loin on trouvoit le Tombeau d'Eurysthée; car on prétendoit que cet implacable ennemi d'Hercule, vaincu enfin par les enfans de ce Héros, & obligé de sortir de l'Attique, fut tué par Iolas dans le lieu même où est sa Sépulture. En descendant de la Montagne on voyoit le Temple d'Apollon surnommé Latoüs.

SCIRPHÆ, Ville de la Phocide, selon Etienne le Géographe. Elle est aussi connue par une Médaille de l'Empereur Claude, où on lit ce mot ΣκιρΦαίων.

SCIRRI. Voyez Scyri.

SCIRTARI, Peuple de la Dalmatie: Pline [a] les partage en soixante & douze Décuries: peut-etre sont-ce les *Scirtones*, que Ptolomée [b] place vers la Macedoine.

a Lib. 3. c. 22.
b Lib. 2. c. 17.

SCIRTIANA, Ville de la Macédoine. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la Route d'Aulona à Constantinople, en passant par la Macédoine. Elle se trouvoit entre *Lychnidum*, & *Castra*, à vingt-sept milles du premier de ces Lieux, & à quinze milles du second. On ignore si elle tiroit son nom des Peuples *Scirtari* de Pline, ou des *Scirtones* de Ptolomée, ou d'un certain Scirtus, dont il est parlé dans Gruter, où on lit T. Cartorius Scirtus. Au lieu de *Scirtiana*, quelques Exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin portent *Scirciana*, *Scintiana*, ou *Sirtiana*.

SCIRTONES. Voyez Scirtari.

SCIRTONIUM; Ville qu'Etienne le Géographe met dans l'Arcadie. Pausanias [c] qui écrit Scyrtonium en fait une Ville des Egyptiens, & dit qu'elle fut une des Villes qui envoyerent la meilleure partie de leurs Citoyens pour peupler Mégalopolis.

c Lib. 7. c. 27.

SCIRTUS [d], Cedréne, Zonare, Nicéphore-Calliste & Evagre, nomment ainsi le Fleuve qui arrosoit la Ville d'Edesse.

d Ortelii Thesaur.

1. SCIRUS, Sciros, ou Sciron, Bourg de l'Attique, entre Athénes & Eleusis, selon Pausanias [e], qui donne l'origine du nom de ce Bourg. Pendant que les Eleusiniens, dit-il, avoient la guerre avec Erechthée, il leur vint de Dodone un Prophete, qui avoit nom Sciros: ce fut lui qui consacra ce vieux Temple de Minerve Scirade qu'on voit à Phalere: ensuite ayant été tué dans le Combat, il fut inhumé sur le bord d'un Ruisseau; & depuis ce tems-là le Ruisseau, & le Bourg ont porte le nom du Héros. On ne sait de quelle Tribu étoit le Bourg de Sciros. On y voyoit un Temple de Minerve Scirade, & il s'y faisoit une Fête à l'honneur de cette Déesse le douzième du mois *Scirophorion*. Voyez Suidas, *De Populis Atticæ & de Feriis Græcorum*, & Fasoldi l'Ἡμερολόγια *Græcorum*.

e Lib. 1. c. 36.

2. SCIRUS, Ruisseau de l'Attique. Voyez l'Article précédent.

SCISCA-COLONIA. Il est fait mention de cette Colonie sur une Médaille de Néron, rapportée dans le Trésor de Goltzius.

SCISSA, selon Polybe [f], & Scissum, selon Tite-Live [g]; Ville d'Espagne. C'est auprès de cette Ville que les Carthaginois furent battus pour la premiére fois par Scipion. On croit que c'est aujourd'hui Guissona.

f Lib. 21. c. 20.
g Lib. 3. c. 76.

SCITACES, Fort de la Thrace: Procope [h] le met au nombre des Forts que l'Empereur Justinien fit élever dans la Province de Rhodope. Mr. Cousin [i] dans sa Traduction écrit Saitacas, au lieu de Scitaces.

h Ædif. Lib. 4. c. 11.
i Ed. 1685.

SCITHÆ, Ville de la Thrace: Etienne le Géographe qui cite Théopompe met cette Ville près de Potidée.

SCITHIACA REGIO. Voyez Scythiaca Regio.

SCITIS. Voyez Scetim.

SCLANS LE GRAND ET LE PETIT, Bourg de France dans la Provence, au Diocése de Frejus, & Viguerie & Recette de Draguignan. Ce Lieu qui est très-peuplé dépend du Marquisat de Trans. Dans son Territoire il y a un Rocher d'un quart de lieue de circonférence: on y voit une Caverne dont la porte & l'intérieur sont un Chef-d'œuvre de la Nature pour les mesures & la proportion: on l'appelle la Beaume-Raynarde; les Bergers des environs s'y retirent avec leurs Troupeaux, ils trouvent des armoires naturelles dans l'intérieur de ce Roc, où ils conservent leur nourriture. Il y a aussi une Fontaine de très-bonne eau, dont Jule Raimond Solery raconte des merveilles qui se sont trouvées fausses par l'expérience.

SCLAVENI, & Sclavi. Voyez Slavi.

SCLAVINUM-RUMUNENSE. Voyez Rumense.

SCLETRINAS, Lieu voisin de Constantinople, selon Pierre Gylle dans sa Description du Bosphore.

SCOBENSIS, Lieu dont il est parlé dans une ancienne Inscription rapportée dans le Trésor de Goltzius; & par où l'on voit que la trente-deuxiéme Légion surnommée *Lancearia* avoit été en quartier.

SCODRA, Ville de l'Illyrie: Pline [a] & Vibius Sequester [b] la placent sor le Drilo, aujourd'hui le Drino, & Pline lui donne le titre d'*Oppidum Civium Romanorum.* Gentius, selon Tite-Live [c], s'etoit emparé de cette Ville, & elle etoit comme le Boulevard de son Royaume. C'etoit la Place la mieux fortifiée qu'eussent les Labeates, & on ne pouvoit en approcher que trés-difficilement. Deux Riviéres l'covironnent; celle de Clausula coule à l'Orieot de la Ville, & celle de Barbana au Couchant. Cette derniére a sa Source dans le Marais Labeatide. Ces deux Rivieres, ajoute Tite-Live, se joignent ensemble & tombent dans le Fleuve *Oriundus* qui prend sa Source au Mont *Scodrus*, & qui aprés s'être accrû des eaux de diverses Riviéres va se perdre dans la Mer Hadriatique. On a une Médaille de l'Empereur Claode, où on lit ces mots: *Col. Claudia Augusta Scodra*; ce qui fait voir que cette Ville deviot Colonie Romaine. Dans le moyen âge Scodra fut mise dans la Province Prevalitane. Elle conserve encore présentement son ancien nom, mais assés corrompu; car elle est appellée *Scutari* par les Italiens & *Scadar* par les Habitans du pays. Elle appartient aux Turcs, qui la regardent comme une Place de quelque importance.

a Lib. 3. c. 22.
b De Fluminib.
c Lib. 44. c. 31.

SCODRI, Peuples de l'Inde, selon Denys [d] le Periégéte; Avienus son Interpréte lit *Scythri*, & divers MSS. porteot *Sodri.* Ils habitoient vers l'Embouchure du Fleuve. Ces Peuples, à ce qu'il semble, sont les mêmes que les *Sydracæ* de Pline, que les *Sodræ* de Diodore de Sicile, & que les *Sadracæ* de Quinte-Curse.

d V. 1142.

SCODRUS. Voyez SCARDUS.

SCOEDISA, Strabon [e] donne ce nom à une partie du Mont Taurus. Cette Montagne se trouvoit entre celle de Paryadre, & les Monts Moschiques. Casaubon a remarqué qoe Strabon avoit usé de trois orthographes différentes en écrivant le nom de cette Montagne; car aprés avoir écrit Σκοιδίσης, il dit un peu plus bas Κυδίσης, & dans le Livre XII [f]. Σκυδίσους. Ortelius [g] doute si c'est la Montagne que Ptolomée nomme *Scordiscus.*

e Lib. 11. p. 497.
f Pag. 548.
g Thesaur.

SCOENUS, Fleuve de Thrace: Pomponius Mela [h] place la Ville de Maronée sur le bord de ce Fleuve. Au lieu de *Scoenus*, ou *Schoenos*, quelquos MSS. lisent *Stenos*, d'autres *Stonos*; & Isaac Vossius, je ne sais sur quoi fondé, dit qu'il semble qu'il y avoit autrefois *Vistonos* pour *Bistonos: Videtur ita olim scriptum fuisse*; [*Tum Vistonos Fluvius pro Bistonos*]. Il ne s'en tient pas là: il veut encore changer *Vistonos* en *Nestos*; parce qu'il suppose un peu legérement que la Ville de Maronée étuit sur le Fleuve Nestus.

h Lib. 2. c. 2.

SCOLLIS, Montagne du Péloponnése dans l'Achaïe propre: Strabon [i] dit que le Fleuve Larissus y prenoit sa source, & qu'elle étoit nommée Πέτρη Ὠλενίη, *Petra Olenia* par Homére. Il dit ailleurs que la Montagne *Scollis* étoit pierreuse, qu'elle étoit commune aux Dyméens, aux Tritéens & aux Eléens, & qu'elle ne faisoit qu'une même Chaîne avec la Montagne Lampeia dans l'Arcadie. Xénophon & Etienne le Géographe, au lieu de *Scollis*, écrivent *Scolis.*

i Lib. 8. p. 387.

SCOLOPOIS. On trouve ce mot dans Hérodote [k]; & il y a apparence que c'étoit le nom d'un Fleuve, car il le joint avec le GÆSON, qui selon Athenee [l] étoit un Fleuve de la Carie. Hérodote ajoute qu'on voioit auprès du Scolopois un Temple de Cérès Elensine bâti par Philiste, fils de Pasiclès.

k Lib. 9. p. 239.
l Lib. 7.

SCOLOTI. Voyez SCYTHÆ.

1. SCOLUS, Ville ou Village de la Bœotie, dans la Parasopie: Ce Village situé, selon Strabon [m], au pied du Mont Cithéron étoit dans un Quartier rude & ou il n'étoit pas aisé de marcher; ce qui avoit donné lieu au Proverbe:

Ἐς Σκῶλον μήτ' αὐτὸς ἴμεν, μήτ' ἄλλῳ ἕπεσθαι,

C'est aussi apparemment ce qui avoit occasionné son nom; car σκῶλα signifie une sorte d'épioe, & tout ce qui peut blesser les pieds de cenx qoi marchent. Du tems de Pausanias, *Scolus*, ou *Scolum* ne subsistoit plus; car en décrivant le Chemin de Platée à Thèbes, il dit [n]: Avant de passer l'Asope, si en suivaot son cours & en descendant vous voulez faire quarante Stades, vous verrez les ruïnes de la Ville de *Scolum*, parmi lesquelles s'est conservé un Temple non encore achevé de Cérès & de Proserpine, avec deux Bustes de ces Déesses.

m Lib. 9. p. 408.
n Lib. 9. c. 4.

2. SCOLUS, Strabon [o] nons apprend qu'il y avoit eu autrefois nne Ville de ce nom, au voisinage de celle d'Olynthe.

o Lib. 9. p. 408.

SCOMBRARIA, Promontoire de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée [p] le marque sur la Côte des Contestains, entre la Nouvelle Carthage & l'Embouchure du Tuder. Il y apparence que c'est le Promontoire de Saturne de Pline, & que le nom moderne est *Cabo-di-Palos.*

p Lib. 2. c. 6.

SCOMBRI, nom d'un Peuple dont parle Etienne le Géographe [q], qui cite Sophocle; mais Berkelius croit que cet endroit est corrompu, & qu'au lieu de *Scombri*, on doit lire *Cimbri*; & il se confirme dans cette opinion, en voyant dans le Grand Etymologique qu'un certain Sophocle avoit écrit quelque chose des Cimbres.

q In Verbe Ἀβίοι.

SCOMBROARIA, Isle sur la Côte d'Espagne: Strabon [r] qui dit qu'on la nommoit aussi l'Isle d'Hercule la met à vingt-quatre Stades de la Ville de Carthage. Il ajoute que les Maquereaux, *Scombri*, qu'on y peschoit lui avoient donné son nom.

r Lib 3. c. 159.

SCOMBRUS, & SCOMIUS, noms qui ont été donnés à une partie du Mont Hemus. Le premier est employé par Aristote & l'autre par Thucydide. Voyez SCOMIUS.

SCOMIUS, Montagne de la Thrace: c'est une partie du Mont Hemus, voisine de Rhodope du côté du Septentrion. Le Fleuve Strymon, selon Thucydide [s], prenoit sa source dans cette Montagne.

s Lib 2 p. 106. Ed. 1614.

SCOON,

SCOON, Bourg d'Ecosse [a] dans la Province de Perth, un peu au-dessous de Rethwen, sur la rive gauche du Tai. Ce Bourg, qu'on nomme aussi *Scona*, fut autrefois célebre à cause d'une riche Abbaye d'Augustins, fondée par le Roi David I. On y avoit transporté la fameuse Chaise de Marbre, qui servoit au Couronnement des Rois d'Ecosse. C'est cette Chaise qui fut enlevée par Edouard I. Roi d'Angleterre, & qu'on voit aujourd'hui dans l'Eglise de Westminster. On a conservé l'Eglise du Monastére de Scoon; mais tout le reste a été tellement ruïné qu'il n'en reste pas même des traces. David Murray, qui reçut du Roi Jacques VI. la Dignité de Baron de Scoon, & ensuite celle de Vicomte de Storton, rasa tout ce qui étoit demeuré de reste du Monastére & y bâtit un Palais magnifique, accompagné de grands & de beaux Jardins.

a Délices de la Gr. Br. p. 1293.

SCOPADÆ, [b] Peuples de la Thessalie. Le Scholiaste de Théocrite les place au voisinage de la Ville de Cranon. Stobée [c], Suidas & le Lyrique Simonide font aussi mention de ces Peuples.

b Ortelii Thesaur.

c Sermone 85. ex Homero.

1. SCOPE, Isle de la Mer de Rhodes, selon Pline [d].

d Lib. 5. c. 31.

2. SCOPE, Village d'Egypte: Ptolomée le marque dans le Nome de Libye.

1. SCOPELOS, Isle de la Mer Ægée: Elle est placée par Ptolomée [e] près de la Côte de la Macédoine. Sophien la nomme *Scopulo*; on la connoît à présent sous les noms de *Scopoli*, *Scopelo*, *Scopello* & *Scogli*. Voyez Scopoli.

e Lib. 3. c. 14.

2. SCOPELOS, Isle que Pline [f] place quelque part sur la Côte de l'Ionie.

f Lib. 5. c. 3.

3. SCOPELOS, Isle que Pline [g] met au devant de la Troade.

g Lib. 5. c. 31.

4. SCOPELOS, Pline [h] donne ce nom à l'une des Isles de la Propontide.

h Lib. 5. c. 32.

1. SCOPELUS, Ville de la Sarmatie Asiatique. Ptolomée [i] la place sur le Fleuve Varadanus.

i Lib. 5. c. 9.

2. SCOPELUS; [k] Ville de Thrace, au voisinage de *Zagora*, ou *Debelium*, Lennclavius [l] dit que les Turcs nomment cette Ville *Ischeboli*.

k Ortelii Thesaur.

l Ex Leons Imp.

SCOPHARCHONBRA, Bourgade de la Palestine. Sozomêne [m] la place dans le Territoire de Gaza. Au lieu de *Schopharchonbra*, son Interpréte lit [n] *Chapharcobra*. Ce lieu est appellé *Capharcys* dans Nicéphore-Calliste [o].

m Ortelii Thesaur.

n Lib. 6. c. 29.

o Lib. 2. c. 32.

SCOPI. Voyez Scupi.

SCOPIA EXTREMA, Promontoire d'Asie dans la Doride, selon Ptolomée [p]. C'est le *Termerium Promontorium* de Strabon à ce que croit Villeneuve.

p Lib. 5. c. 2.

SCOPIUM, Ville de la Thessalie, selon Polybe [q]. Cédréne fait aussi mention de cette Ville.

q Lib. 5. no. 99.

1. SCOPIUS, Montagne de la Macédoine: c'est Pline [r] qui en parle.

r Lib. 4. c. 10.

2. SCOPIUS, Pline [s] met un Fleuve de ce nom dans la Bithynie.

s Lib. 5. c. 32.

SCOPOLI, Scoppelo, Scopelo, ou Scogli, Isle de l'Archipel, l'une de celles qui sont au devant du Golphe de Salonique, entre celles de Sciatti & de Dromi. Cette Isle que les Anciens appelloient Scopelos est située, selon Dapper [t], à une lieue & demie au Nord-Ouest du côté Occidental des Isles de Silodroni ou Silodromi, à six lieues pareillement au Nord-Ouest de *Porto San Georgio di Sciro*, à deux lieues à l'Orient de l'Isle de Sciatti, & à six lieues au Septentrion de l'Isle de Négrepont. Elle n'a que douze milles d'Italie de circuit, quoique Ferrarius lui en donne trente. Il y a une Ville devant laquelle les Vaisseaux peuvent donner fond sur dix, douze, & quatorze Brasses d'eau; mais ils n'y peuvent demeurer sur les ancres que par un Vent de Nord ou de Midi. Le Vent d'Orient souffle directement dans le Port. Delà vient qu'il se trouve mieux à l'abri près du bout Oriental de la Ville. On trouve outre cela un Golphe au Septentrion, ou à l'Orient des Rochers, où les Vaisseaux peuvent être à l'ancre & en même tems attachés au Rivage avec une corde; mais il y sont exposés aux Vents du Midi & du Sud-Est. Il y a aussi un petit recourbement de terre au bord Méridional de cette Isle, où les Vaisseaux peuvent être à l'ancre & à l'abri des Vents; & au côté Nord-Ouest de son Cap Sud-Ouest, ou au côté Occidental de l'Isle a quelque distance de son Cap Méridional, on trouve un fort bon Port qui s'avance vers l'Orient & le Sud-Est dans les Terres, mais qui n'est pas fort large. Il y a dans ce Port à son côté Méridionol, un Golfe où les Vaisseaux peuvent être à l'abri de toutes sortes de Vents, attachés d'un côté avec une corde au rivage & de l'autre arrêtés par des ancres sur dix-huit & vingt Brasses d'eau. Mais comme le Vent d'Occident est le traversier de ce Port, & qu'on en peut difficilement sortir quand il souffle, il y auroit de l'imprudence d'y aller mouiller, à moins qu'on n'y voulût être assiégé par les Galéres des Turcs qui surprennent bien souvent les Vaisseaux qui y viennent charger du blé sans être munis d'un Passeport. C'est pourquoi il est plus sûr d'aller donner fond entre Scopelo & quelques petites Isles situées un peu au dehors de ce Port du côté du Septentrion, quoiqu'il y faille mouiller sur trente-six & quarante Brasses d'eau, & que ce soit une Rade toute nue & découverte, où les Vents du Septentrion & du Midi soufflent à plein & directement des deux côtés.

t Descr. de l'Archipel, p. 258.

La petite Isle sous laquelle les Vaisseaux vont donner fond est toute couverte d'Arbres.

Quoique l'Isle de Scopoli ne soit pas grande, comme elle a dix à douze mille [u] Habitans qui ont grand soin de cultiver le terrein, fertile en plusieurs choses principalement en Vin, on peut dire que c'est une des meilleures Isles qui soit dans toute la Mer Ægée, si l'on en excepte Chio, Chipre, Rhodes, Candie & Négrepont. Le Vin que produit cette Isle, est si fort au goût des Venitiens, qu'ils en boivent par communes années, à l'Armée ou à Naples, de Romanie pour quarante à cinquante

u Corn. Dict. sur des Mém. dressés sur les Lieux en 1706.

mille Ecus. Comme l'Isle n'en paye que cinq mille de tribut, les Habitans y sont à leur aise; ce sont gens de bonnes mœurs. C'est un même Evêque qui la gouverne pour le Spirituel, avec les autres Isles voisines. Les Cloches y sonnent en toute liberté, & on y voit par-tout la Croix arborée, de même que dans la Chrétienté; ce qui n'est pas ordinaire en Turquie, & sur-tout en Terre-ferme, aussi n'y a-t-il pas de Turcs qui habitent dans toutes ces Isles. Il n'y en paroît pas même pour exiger le tribut que les Insulaires se sont engagés de porter eux-mêmes à Constantinople. Plusieurs Bâtimens François abordent à Scopoli, les uns pour la traite du Vin qu'ils vont revendre avec profit aux Vénitiens, les autres pour la traite du Bled, que les Côtes voisines fournissent en abondance. Il y a un Consul établi à Scopoli.

SCOPOLURA, Ville de l'Inde en deçà du Gange: Ptolomée [a] qui la place dans les Terres la donne aux Peuples *Aruarni*.

a Lib. 7. c. 1.

SCOPOS, Lieu de la Palestine [*], à sept Stades, ou huit cens soixante & quinze pas au Nord de la Ville de Jérusalem [b]. Tite plaça dans ce Lieu deux Légions, quand il vint attaquer Jérusalem.

* *Dom Calmet*, Dict.
b *Joseph. de Bello* l. 6. c. 3.

SCOPULUS, Isle de la Mer Ionienne, selon Ptolomée [c] qui la marque aux environs de l'Isle de Céphalénie.

c Lib. 3. c. 14.

SCOPUM, Ville de la Petite Arménie. Ortelius [d] dit que la Ville que Curopalate & Zonare appellent *Scopum* est nommée Coptos par Cédrène, & placée au voisinage de l'Arménie Tephrique.

d Thesaur.

SCOPUS. Voyez Scopos.

SCORAS. Voyez Arar.

SCORDÆ, Peuples de la Bactriane. Ils habitoient, ainsi que les *Marycæi* & les *Varni*, au Midi des Tochares ou Thocares, selon Ptolomée [e].

e Lib. 6. c. 11.

SCORDISCI, ou Scordiscæ, Peuples de la Basse-Pannonie: Ptolomée [f] dit qu'il habitoient dans la partie Orientale de cette Province en tirant vers le Midi. Strabon [g] les met à l'Orient de la Pannonie πρὸς ἕω; & ils demeuroient, selon Tite-Live [h], entre les Dardaniens & les Dalmates. Les Scordisques n'eurent pas toujours une demeure fixe. On les voit tantôt à l'Orient de la Pannonie, tantôt au milieu de cette Province, quelquefois sur le bord du Danube, quelquefois des deux côtes de ce Fleuve, & en divers autres endroits. C'étoit un Peuple errant & d'une origine Gauloise, car Strabon [i] les appelle Scordisci-Galli. Ils furent puissans, quand ils commencérent à paroître dans ces Quartiers; mais du tems de Strabon [k], ils etoient si peu considérables, qu'à peine connoissoit-on leur nom. Appien [l] nous apprend que ce fut Scipion qui les réduisit à ce triste état. Sextus Rufus qui en fait un Peuple de Thrace écrit Scordisst, pour Scordisci.

f Lib. 2. c. 16.
g Lib. 7.
h Lib. 40. c. 57.
i Lib. 7. p. 313.
k Ibid. p. 315.
l In Illyric.

SCORDISCUS-MONS, Montagne de la Cappadoce, selon Ptolomée [m]. C'est la Montagne *Scydisses* de Strabon, & l'*Armenium*, ou plutot l'*Armenius-Mons* d'Ammien-Marcellin.

m Lib. 5. c. 6.

SCORDUS. Voyez Scardus.

SCORINGA, Contrée où Paul Diacre [n] dit que les *Vinuli* s'arretérent premiérement aprés etre sortis de la Scandie. Cette Contrée devoit être aux environs de la Mer Baltique ou de la Mer Suévique.

n Longobard. L. 1. c. 7.

SCOROBAS, Montagne dont parle Appien [o]. Ortelius [p] soupçonne que ce pourroit être le *Mont Hyppius*. Voyez Hyppius.

o In Mithridat.
p Thesaur.

SCORPIANUS, nom national, selon Etienne le Géographe, qui cite Hérodote Ἑβδόμη, *Septima*.

SCORPIOFERA REGIO, Contrée qui est placée dans l'Arie par Ptolomée [q].

q Lib. 6. c. 17.

SCORPION (la Montée du) ou la Montée d'Acrabim, Lieu de la Palestine [r], vers l'extrémité de la Mer Morte, au Midi de la Tribu de Juda. Quant à l'Acrabatène située dans le Pays de Samarie, & qui tiroit aussi son nom des Scorpions, ou du lieu nommé *Akrabim*, voyez Acrabim & Acrabatène.

r Num. c. 34. v. 44. *Josué*, c. 15. v. 3.

SCORPIONIS ASCENSUS, c'est-à-dire la *Montée des Scorpions*. Voyez Scorpion.

SCORTON. Voyez Minthe.

SCOTANA, ou Scotina, Lieu du Péloponnese dans l'Arcadie, sur la Route de Caphyes à Psophis. Quand vous avez passé le Ladon, dit Pausanias [s], vous prenez par les Villages des Argéates, des Lycoates, de Scotine, & vous arrivez au Bois de Soron.

s Lib. 8. c. 23.

SCOTI, Peuples de la Grande-Bretagne, dans sa partie Septentrionale. Aucun Auteur ancien n'a connu ces Peuples; ce qui fait conclure qu'ils n'ont pas été de toute ancienneté dans cette Isle, ou que du moins ils ne portoient pas ce nom là. Claudien [t] est le premier qui ait parlé des *Scoti*

t De 4. Consul. Honor. v. 33.

Scotorum tumulos flevit glacialis Ierne.

Et dans le Livre II. on trouve:

. . . . *totam quum Scotus Iernen. Movit.*

Isidore de Séville dit [u] que l'Ecosse, *Scotia*, fut ainsi appellée du nom des Peuples *Scoti*, qui l'habitoient. Si nous en croyons Orose, l'Hybernie ou l'Irlande fut aussi habitée par ces mêmes Peuples: *Hybernia*, dit-il [x], *Scotorum gentibus colitur*.

u Lib. 14. Origin. 6.
x Lib. 1. c. 2.

Les Bretons furent à ce qu'on croit les premiers habitans de l'Ecosse. Après eux les Pictes y passérent & y occupérent les Contrées Orientales, & enfin les Scots furent le troisiéme Peuple qui passa dans ce Pays, où ils s'établirent du côté de l'Occident. Ils venoient, à ce qu'on croit, de l'Irlande; mais on ne convient pas du tems qu'ils y sont venus, les uns mettant cette Epoque plûtôt les autres plus tard. Les anciennes Chroniques du Pays, que Buchanan a suivies dans son Histoire, prétendent que les Scots passérent d'Irlande en Ecosse sous la conduite d'un Roi nommé Fergus, fils de Ferquard, environ trois cens quarante ans avant Jésus-Christ. D'au-

D'autres prétendent qu'ils y font paffés deux ou trois cens ans après la naiffance du Sauveur, & apportent entr'autres preuves ce paffage de Claudien qui vivoit dans le III. & IV. Siècle :

——— *totam cum Scotus Hybernen Maris, & infefto fpumavit remige Tethys.*

où il fait manifeftement allufion à une defcente des Scots Irlandois dans la Bretagne : mais il eft difficile de favoir fi c'eft la premiére fois qu'ils y pafferent, ou fi plûtôt, comme les Ecoffois le prétendent, ce ne fut pas un renfort de monde, que les Scots envoyoient à leurs compatriotes, ou bien, felon d'autres, une nouvelle tentative qu'ils firent fous le commandement de Renda ou Rutaris, pour rentrer dans cette partie de la Bretagne, après en avoir eté chaffez.

On difpute de meme touchant l'origine des Pictes. Le vénérable Bede a écrit qu'ils étoient une Colonie de Scythes, c'eft-à-dire d'Allemands du fond du Nord, qui étant pouffée par la tempête vers les Cotes de l'Irlande, y fit alliance avec les Scots, & par leur confeil paffa de là dans l'Ecoffe, & s'établit le long de l'Océan Germanique, ayant pris des femmes parmi les Scots. D'autre part on remarque dans l'Hiftoire ancienne que les Pictes etoient une grande Nation, dont les Caledoniens faifoient partie; & dans l'Hiftoire Romaine des deux premiers Siécles on voit le nom des Calédoniens, & jamais ni celui des Pictes ni celui des Scots, qui cependant auroient du être connus des Romains fous ce nom-là, s'ils l'avoient eu alors. Tacite qui connoiffoit bien la Bretagne, par les Voyages & par les Conquetes de fon beau-pere Agricola, dont il a écrit la Vie, met toujours les Calédoniens au rang des Bretons.

On n'eft pas moins partagé fur l'origine du nom des Pictes. Les uns prétendent que les Bretons d'Angleterre civilifés par les Romains & ayant apris leur Langue, donnérent le nom de Pictes, c'eft-à-dire Peints, aux autres Bretons, qui avoient gardé leurs vieilles maniéres fauvages, & fur-tout la mode de fe peindre le corps. Mais d'autre part ce nom de Pictes eft écrit Pentes & Pechtes dans de vieux Auteurs Saxons, ce qui fait juger que ce nom pourroit bien tirer fon origine d'ailleurs.

Le nom de Scots n'a pas été moins baloté; mais le fentiment le plus généralement embraffé par de bons Auteurs Ecoffois, eft que ce mot vient du vieux Teutonique, *Scutten*, ou *Scuthen*, qui fignifie Archers, & par conféquent qu'il a la meme origine que le nom des Scythes. On remarque à ce fujet que les Ancêtres des Ecoffois ont été très-habiles au maniment de l'Arc & de la Fleche, & que c'étoit leur principale arme.

Mais ce n'eft pas tout, comme les Scots avoient paffé de l'Irlande dans l'Ecoffe, on demande encore de quel Pays ils étoient venus dans l'Irlande? Les uns croient, qu'ils étoient une Colonie de Scythes, c'eft-à-dire d'Allemans venus du Nord de la Germanie; mais le fentiment le plus généralement reçu par les Ecoffois eft, que les Scots étoient venus d'Efpagne, favoir des Côtes de la Gallice, & de la Bifcaye; & c'eft peut-être à caufe de cela que les Ecoffois Sauvages, qui font la vraie race des Scots anciens, s'appellent en leur langage *Gajothel*, & *Gaithel*, & leur Langue *Gaithlac*. Auffi a-t-on remarqué, fur le temoignage de Tacite, que les Peuples qui habitoient les Cotes Occidentales de la Bretagne, ou, comme on parle aujourd'hui, de l'Angleterre, paroiffent être venus d'Efpagne, & avoient beaucoup de rapport avec les Efpagnols. Il en pouvoit être de même des Côtes Occidentales de l'Ecoffe, & en effet ce font ces mêmes Côtes que les Scots occupoient, au lieu que les Pictes habitoient celles qui étoient à l'Orient.

Au refte les mœurs de ces Peuples n'étoient pas fort differentes de celles des Bretons de l'Angleterre: c'etoit de part & d'autre une barbarie égale, un grand amour pour les armes, & pour tous les exercices violens, une éducation dure, une grande habitude à fupporter toutes les fatigues les plus rudes, toutes les incommodités de la guerre, toutes les injures de l'air, une grande fobriété, une grande fimplicité, & beaucoup de bravoure & de courage, meme dans les femmes, qui alloient à la guerre avec leurs maris. Mais chacun y fervoit à fes dépens & y alloit de fon bon gré, fans qu'il fut néceffaire de faire des enrôlemens. Ils avoient de certains Caractéres hiéroglyphiques & facrez, dont ils fe fervoient particuliérement dans les Monumens funéraires, comme Tombeaux, Epitaphes, Cénotaphes & femblables. On en voit encore aujourd'hui un de ce genre dans la Province d'Angus, ou le Cimetiére du Village de Meigil. Quand ils vouloient fe divertir & faire débauche, comme on parle, ils fe fervoient d'une efpéce d'eau de vie, ou de liqueur forte, qu'ils tiroient de diverfes herbes odoriférantes, comme Thym, Marjolaine, Anis, Menthe & d'autres, qu'ils diftilloient à leur maniére. Ils haïffoient mortellement les gloutons, les yvrognés, & en général ceux qui pouvoient manger & boire exceffivement. Ils les laiffoient manger & boire tout leur foû, après quoi ils les noyoient. Ils ne pouvoient pas non plus fouffrir de gens infectés de Maux contagieux, comme de Lépre, de Mal-caduc, des Lunatiques, ou femblables: tout autant d'hommes qu'ils en trouvoient atteints, ils leur coupoient les parties deftinées à la génération, afin qu'ils ne puffent point mettre au monde de miférables enfans, chargés comme eux de vilaines maladies. S'il fe trouvoit quelque femme qui en fût atteinte, ils l'empêchoient de fe marier, & la contraignoient de vivre en fequeftre; & fi une telle femme fe laiffoit engroffer, il n'y avoit point de miféricorde pour elle, on l'enterroit toute

vive

vive avec son fruit. Dans la suite les Saxons s'emparérent de la partie de l'Ecosse, dont les Romains avoient fait une Province, & en chassérent les Scots & les Pictes, qui furent forcés de se retirer dans le Nord de leur Pays. Mais vers le milieu du neuviéme Siécle, les Scots se rendirent maîtres du Pays des Pictes, & environ quarante ans après, sous le régne de Kenneth, ils se remirent en possession de la partie Méridionale de l'Ecosse, qui avoit été occupée par les Saxons Northumbriens, dont ils ruïnérent le Royaume. Ce fut alors que toute l'Ecosse, réunie sous un seul Maître, ne fut plus connue que sous le nom d'Ecossie, ou Scotland, d'où les François ont fait par corruption le nom d'Ecosse; de là vient que nous appellons les Ecossois les Peuples, qui, dans leur Langue propre, s'appellent Scots.

SCOTIA. Voyez SCOTI.

SCOTITA, ou SCOTITAS, Bois du Péloponnèse, dans la Laconie. On lit dans Pausanias [a] que lorsqu'on étoit descendu du Lieu nommé *les Hermes*, on trouvoit un Bois planté de Chênes, qu'on appelloit le *Scotitas*, non à cause de son obscurité, comme on le pourroit croire, car Σκοτος signifie *des Ténèbres*; mais parce que dans ce petit Canton Jupiter étoit honoré sous le nom de Jupiter Scotitas, & qu'il avoit son Temple sur la gauche à dix Stades du grand Chemin. Mr. l'Abbé Gedoyn remarque à cette occasion que SCOTITAS est le terme dont Pausanias se sert, qu'Etienne le Géographe, qui a copié cet endroit, dit SCOTINAS, que c'est une faute, qu'il faut lire SCOTITAS, & que Polybe ne dit point autrement quand il parle de ce Bois à la fin de son seiziéme Livre. Ce n'est pas la seule faute qu'ait fait Etienne le Géographe dans cette occasion; car en alléguant l'autorité de Pausanias, il cite le Livre dixiéme au lieu du Livre troisiéme. C'est une faute, supposé que le nombre des Livres de Pausanias n'ait pas changé depuis Etienne le Géographe jusqu'à nous. Mr. l'Abbé Gedoyn ajoûte: On avoit donné à Jupiter le surnom de SCOTITAS, ou *le Ténébreux*, apparemment pour signifier que l'homme ne sauroit pénétrer dans les profondeurs de l'Etre Suprême.

[a] Lib. 3. c. 10.

SCOTIUM, Montagne de l'Asie Mineure. C'est là selon Appien [b] que le Pere de Mithridate avoit vaincu Triarius. Hirtius [c] décrit cette Montagne sans la nommer. Nous voyons par Plutarque qu'elle étoit aux environs de la Petite Arménie.

[b] In Mithrid.
[c] De Bel. Alex.

SCOTORUM VILLA [d]. St. Grégoire de Nicée nomme ainsi le Lieu où mourut l'Impératrice Placilla.

[d] Ortelii Thesaur. Ex 4o. Annal. Baronii.

1. SCOTUSA, Ville de la Macédoine, selon Ptolomée [e], qui la met dans l'Audomantice au-dessus de *Berga*. Les Habitans de cette Ville sont appellez SCOTUSÆI par Pline [f], qui dit qu'ils étoient libres, sous les Romains; & sur une Médaille qui fait voir que cette Ville étoit sur le Strymon, on lit ce mot ΣΚΟΤΟΥΣΑΙΩΝ.

[e] Lib. 3. c. 13.
[f] Lib. 4. c. 10.

2. SCOTUSA, SCOTYSA, ou SCOTUSSA, Ville de la Thessalie. Ptolomée [g] qui la donne aux Pélasgiotes, suit la premiére ou la seconde orthographe, ainsi que le Périple de Scylax & Plutarque [h]; Polybe, Tite-Live, & Pausanias [i] sont pour la derniére. Scotussa ne subsistoit plus du tems de ce dernier: car, dit-il, Alexandre Tyran de Phérés ayant pris cette Ville par composition, se moqua des conditions du Traité, & s'étant rendu Maître du Théâtre, où la plûpart des Habitans étoient assemblez, il les fit investir par ses Gardes & ses Archers, qui firent main basse sur eux; de sorte que presque tous les hommes furent massacrez. A l'égard des femmes & des enfans, on les fit esclaves & on les vendit à prix d'argent. Ce desastre arriva dans le tems que Phrasiclide étoit Archonte à Athènes, la seconde année de la cent deuxiéme Olympiade, où Damon de Thurium fut proclamé Vainqueur pour la seconde fois. Le peu de Scotusséens qui échappérent à la cruauté du Tyran furent dans la suite obligez d'abandonner entiérement leur Ville, lorsque les Grecs battus pour la seconde fois par les Macédoniens succombérent à leur mauvaise fortune. La Ville de Scotusse avoit donné la naissance au fameux Polydamas, qui se distingua au combat du Pancrace, & qui ajoûta une infinité de belles actions à l'éclat de ses victoires. Pausanias remarque que ce Polydamas étoit de la plus haute stature que l'on eut vu depuis les tems héroïques.

[g] Lib. 3. c. 13.
[h] In Æmilio Probo.
[i] Lib. 6. c. 5.

SCRIEFINNER. Mr. Baudrand [k] dit: Peuples de la Norwége dans le Gouvernement de Wardhus, vers le Cap du Nord, au Septentrion de la Finmarckie, & au Couchant des Lapons. Mr. Baudrand n'a pas pris garde qu'un Peuple ne pouvoit pas être en même tems vers le Cap du Nord & au Couchant des Lapons. Mais il y a bien autre chose à reprendre dans cet Article, qu'on peut reformer sur ce que dit Hermanides [l]. Ces Peuples, dit-il, qui sont les *Scritofinni* de Paul Diacre, les *Scretofennæ* de Jornandès & les *Scrithifinni* de Procope, ont été appellez depuis *Scredevindones*, & leur Pays a été nommé *Scredevinda*, ou *Scritivinda*; & c'est aujourd'hui la Laponie Moscovite. Voyez SCRITIFINNI.

[k] Dict.
[l] Descr. Norvegiæ, p. 46.

SCRISSIA, Bourg ou petite Ville de la Dalmatie [m], sur la Côte de la Morlaquie, vis-à-vis de l'Isle de Pago. Niger croit que c'est l'*Argyrutum*, ou *Argiruntum* des Anciens.

[m] Ibid.

SCRITIFINNI, ou SCRITHIFINNI, selon Procopé, SCRITOFINNI, selon Paul Diacre & CREFENNÆ, ou SCRETOFENNÆ selon Jornandès; Peuples de la Scandie. Ils habitoient, dit Hermanides [n], le Pays qui dans la suite a été nommé *Scredevinda*, ou *Scritivindia*; & ce Pays est situé sur la Côte de l'Océan Septentrional, dans la Laponie Moscovite, depuis les confins de la Finmarkie, jusqu'à l'entrée de la Mer Blanche. Procope [o] qui semble prendre la Scandie pour l'Isle de Thule décrit ainsi les mœurs des *Scritifinni*: Parmi, dit-il,

[n] Descr. Norvegiæ, p. 46.
[o] Bell. Goth. Lib. 2. c. 15.

il, les Nations Barbsres qui habitent l'Isle de Thule, il n'y en a point de si sauvages que les Scritifinnes. Ils ne savent point l'usage des habits, ni des souliers. Ils ne boivent point de vin, & ne mangent rien de ce que ls terre produit. Ils ne prennent pas aussi la peine de la cultiver; mais les hommes & les femmes s'adonnent uniquement à la chasse. Les Forets & les Montagnes leur fournissent du Gibier en abondance. Ils vivent de la chair des Betes, & se couvrent de leurs peaux qu'ils attachent avec des nerfs, ne sachant pas l'art de coudra. Ils n'élevent pas leurs Enfans à la façon des autres Peuples: ils les nourrissent de la moële des Bètes, au lieu de les nourrir du lait da leurs meres. Quand une femme est accouchée, elle enveloppe son enfant dans une peau, l'attache à un Arbre, lui met de la moële dans la bouche, & va aussi-tôt à la chasse, où les femmes ne s'exercent pas moins que les hommes. Voilà la maniére de vivre de ces Peuples. Ils adorent plusieurs Dieux, & plusieurs Génies dont ils disent que les uns habitent dans le Ciel, les autres dans l'Air, les autres sur la Terre, & sur la Mer, & quelques petits dans les Fleuves & dans les Fontaines. Ils offrent souvent des Sacrifices, & immolent toutes fortes de victimes. Mais ils croient que ls plus excellente de toutes est le premier homme qu'ils prennent à la guerre, & qu'ils sacrifient à Mars, le plus grand de tous leurs Dieux. La forme de leur Sacrifice n'est pas de le tuer simplement; mais c'est ou de le pendre à un Arbre, ou de le rouler sur des épines, on de le faire périr par quelque autre genre de mort cruelle.

SCRIVAN [a], Port de l'Amérique sur la Côte de l'Isthme de Darien, à trois lienes de la Pointe de Sambalos. Il ast asses bon, mais comme son entrée, qui est à peine de cinquante pas, se trouve entourée de Rochers, particuliérement à l'Est, on ne pent s'y présenter sans péril. Il ne paroît pas assés profond pour recevoir aucun Vaisseau chargé, n'ayant en plusieurs endroits que huit on neuf pieds d'cau. C'est un Pays fertile, & un lien commode pour y descendre à l'Est & au Sud, où le terrein est bas & très-ferme pendant deux ou trois milles; mais du côté de l'Ouest c'est nn Marécage de Mangles rouges. Ce fut en cet endroit marécageux que le Capitaine Coxon le fonda, & les antres Armateurs mirent pied à terre en 1678. lorsqu'ils allerent prendre Porto-Bello. Les Espagnols ne se servent plus dn Port de Scrivan, &, depuis plusieurs années, on n'y voit aucun Vaissean, excepté quelque Armateur qui s'y arrête par hazsrd en passant. L'endroit où étoit autrefois Nombre de Dios, est à sept ou huit lieues plus loin vers l'Occident. Le Pays d'entre-denx est fort inégal, & l'on y voit de petites Montagnes qui panchent vers la Mer. Le terrein des Collines est plein de Rochers, il ne produit que des Arbrisseaux, & les Vallées ne sont arrosées que par de mauvaises petires Riviéres.

[a] Corn. Dict. Voyage de Lionnel Waffer, 1687.

SCRIVIA, Riviére d'Italie, au Duché de Milan [b]. Elle a sa Source dans l'Apennin, sur les confins de l'Etat de Gènes, qu'elle sépare durant plusieurs milles du Tortonése, en coulant au Septentrion près de Voltage & de Serra-Valle; puis elle passa à Tortone, & à Castel-Novo-Tortonèse; après quoi elle se rend dans le Pô, à cinq milles au-dessous de Bassignana & du Confluent du Tanare.

[b] *Baudrand*, Dict.

SCROBILUM, Promontoire d'Espagne; Pomponius Mela [c] le place sur le Golphe Arabique. C'est le Promontoire que Ptolomée appelle Pharan. Il séparoit les Golphes Heroopolitique & Ælanitique.

[c] Lib. 3. c. 8.

SCROFANO, Village d'Italie [d] dans le voisinage de celui de Formello. Il est remarquable par une Soufriére assés abondante qui est dans une Montagne exposée au Midi. Elle est d'un revenu considérable & appartient à la Princesse des Ursins. Le Soufre se trouve dans une espèce de pierre comme le Tuf, de laquelle on le détache à coups de marteau. Après l'avoir écrasé on le met en des Pots de terre, que l'on dispose dans une Fournaise de telle sorte, que trois de ces Pots varsent le Soufre fondu par la force du feu dans un quatrième Pot qui est sur le bord de la Fournaise. Ce quatrième Pot est percé par le haut pour laisser évaporer la fumée, & il y a aussi un tron en bas qui ne s'ouvre que pour le vuider quand il est plein. La séparation du Soufre est une chose très-simple; elle ne se fait qu'an ce que le Soufre se fondant, il se detache de la terre qui se précipite au bas du Pot dans le même tems que le Soufre qui est plus leger s'éleve au haut du Pot, d'où il coule par un canal de communication dans celui qui est sur le bord du Fourneau. On fait avec ce Soufre des Tasses où l'on met infuser de l'eau que l'on boit pour certains maux de Poitrine où le Soufra est bon.

[d] Corn. Dict. Sur le Journal MS. d'un Voyage d'Italie fait par Mr de Langlade de l'Académie des Sciences.

SCULTENNA, Fleuve d'Italia, dans la Flaminie, & l'un de ceux qui se rendoient dans le Pô. Pline [e] met le *Gabellus* & le *Scultenna*, entre le Nicias & le Rhein, autrement le Rhein de Bologne; & le *Gabellus* étant aujourd'hui, à ce qu'on croit, *la Secchia*, il s'ensuit que le Scultenna est le *Panaro*. Tite-Live [f], Dion Cassius [g] & Appien [h] font aussi mention du SCULTENNA.

[e] Lib. 3. c. 16.
[f] Lib. 41. c. 18.
[g] Lib. 46.
[h] Civil. Bel. Lib. 3.

SCUPI, Ville de la Haute Mœsie, dans la Dardanie, selon Ptolomée [i]. Etienne le Géographe écrit Σκόποι; à moins qu'il ne faille lire Σκοῦποι, pour rétablir l'ordre alphabétique qui est troublé dans cet endroit, comme l'a remarqué Berkelius. Etienne le Géographe met cette Ville dans la Thrace; mais il étend la Thrace trop loin. Trebellius Pollion dit [k]: *qualis apud Scupos in pugnando fueris.* Dans le Code Théodosien on lit: *Scuppi*, au lieu de *Scupi.* Selon St. Paullin de Nole [l] la Ville *Scupi* étoit voisine de la Dardanie:

Ibis & Scupos patria propinquus
. . . . . *Dardanus hospes.*

[i] Lib. 3. c. 9.
[k] Epist. Claudii Gothici in Regilliano.
[l] Carm. 17. ad Nicetam v. 195.

Le nom moderne eſt Scopia, ſelon Tzetzes, Gregoras & Sophien, & on l'appelle vulgairement *Uſchup*.

SCURCOLA, ou Scnaçola, Village d'Italie [a], au Royaume de Naples, dans l'Abbruſſe-Ulterieure, au Couchant du Lac de Celano, entre les Bourgs d'Albi & de Tagliocoſſo. On le prend pour l'ancienne *Cuculum*, Ville des Marſes.

[a] *Baudrand*, Dict.

SCURELLUR, Ville de l'Inde en deçà du Gange: elle eſt miſe par Ptulomee [b] au nombre de celles qui ſe trouvoient entre le Pſeudoſtome & le Fleuve Baris. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Curellur*, au lieu de *Surellur*.

[b] Lib. 7. c. 1.

SCURGUM, Ville de la Germanie: Ptolomée [c] la met au nombre des Villes qui étoient dans le Climat le plus Septentrional. Villeneuve & Molet veulent que le nom moderne ſoit *Schmeben*.

[c] Lib. 2. c. 11.

SCUSSA, ou ſelon le Grec Schusæ [d]; Village d'Egypte, dans la Préfecture Hermopolitaine, ſelon Ælien [e]: Voyez Phylaca.

[d] Ortelii Theſaur.

[e] De Animal.

SCUTANA, Strabon [f] appelle ainſi le Fleuve Scultanna. Voyez ce mot.

[f] Lib. 5. p. 218.

1. SCUTARI, Ville d'Aſie, dans l'Anatolie, vis-à-vis du Port de Conſtantinople, entre les deux Promontoires du Serrail & de Galata, ſur la pente d'une Montagne du côté du Sud. Quoique ce ne ſoit pas la coutume des Turcs [g], de rebâtir les Villes ruinées, ils ont pourtant relevé Scutari, que les Perſans avoient mis en cendre. Il eſt vrai que les Turcs regardent cette Place comme un des Fauxbourgs de Conſtantinople, ou comme leur premier Repoſoir en Aſie; c'eſt d'ailleurs un des principaux Rendez-vous des Marchands & des Caravanes d'Arménie & de Perſe qui viennent trafiquer en Europe. Le Port de Scutari ſervoit autrefois de Retraite aux Galéres de Chalcédoine; & ce fut à cauſe de ſa ſituation, que les Perſes qui méditoient la Conquête de Gréce, le choiſirent non ſeulement pour en faire une Place d'armes, mais pour y dépoſer l'Or & l'Argent qu'ils tiroient par Tribut des Villes d'Aſie. Tant de richeſſes lui firent donner le nom de Chryſopolis, ou Ville d'Or, ſelon Denys de Byzance, au rapport d'Etienne le Geographe, qui ajoute pourtant que l'opinion la plus commune étoit, que le nom de Chryſopolis vient de Chryſès fils de Chryſeïs & d'Agamemnon. Conſtantin Manaſſès marque ſi bien la ſituation de Chryſopolis, qu'on ne peut pas douter que ce ne ſoit Scutari, quoiqu'il aſſûre auſſi que ceux qui ont pris cette Ville pour Uranopolis, ne ſe ſont pas trop eloignés de la vérité. C'étoit peut-être le nom de la Ville avant que les Perſes s'en fuſſent rendus les Maîtres; & ce nom qui ſignifie la Ville du Ciel, ne lui étoit pas moins glorieux que celui de la Ville d'Or. Quoiqu'il en ſoit, elle eſt deſtinee à ſervir de Retraite à des Maltotiers; car les Athéniens, par le Conſeil d'Alcibiade, y établirent les premiers une eſpéce de Douane pour faire payer les Droits à ceux qui navigeoient ſur la Mer Noire. Xénophon aſſûre qu'ils firent murer Chryſopolis; cependant c'étoit bien peu de choſe du tems d'Auguſte, puiſque Strabon ne la traite que de Village. Aujourd'hui c'eſt une grande & belle Ville, & meme la ſeule qui ſoit ſur le Boſphore du côté d'Aſie. Cedren nous aprend qu'en la 19. annee de l'Empire du Grand Conſtantin, Licinius ſon beau-frere, après avoir été battu pluſieurs fois ſur Mer & ſur Terre, fut pris priſonnier dans la Ville de Chryſopolis, & de là conduit à Theſſalonique, où il eut la tete tranchée. La Ville de Scutari eſt embellie d'une Mosquee Royale [h], bâtie par la Sultane, Mere de l'Empereur Mahomet IV. On entre dans cette Ville aprés avoir traverſé un grand Cimetiére, contenant dix ou douze Acres; ce qui eſt aſſes commun en Turquie, où l'on n'enterre jamais les Morts dans le même endroit, où il y en a eu d'autre enterrés; & c'eſt ce qui eſt cauſe que les Turcs mettent une pierre à la tete & aux pieds de chaque Corps. Un peu au delà, ſur le haut de la Montagne, on a une belle vûe aux environs de Conſtantinople, de Galata, de la Mer de Marmora & du Boſphore. Le Grand-Seigneur y a une Maiſon de plaiſir, que quelques-uns appellent *Seray*, dont les Etrangers font le nom de *Serrail*.

[g] *Tournefort*, Voyage du Levant, Lettre 15. p. 68.

[h] *Wheler*, Voyage de Gréce, T. 1. Liv. 2.

A une petite diſtance de la Ville de Scutari, il y a dans le Boſphore un Ecueil, ſur lequel eſt bâti un petit Fort, garni de quelques Piéces de gros Canon, & appellé la *Tour-Vierge*. Cet Ecueil eſt preſque au milieu du Canal; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'encore qu'il n'ait pas plus de trente Braſſes de circuit, & qu'il ſoit environné de la Mer à un demi quart de lieue tout à l'entour, on ne laiſſe pas d'y trouver une Fontaine d'eau douce.

2. SCUTARI [i] (Le Cap de), eſt le même que celui qu'on appelloit anciennement *le Bœuf* ou *le Paſſage du Bœuf*; ce qui prouve qu'il faut prendre cet Endroit-là pour le commencement du Boſphore, puiſque ce Bœuf, ou cette Vache pretendue y traverſa le Canal a la nage. Quand Polybe parle de la route qu'il faut tenir pour aller de Chalcédoine à Byzance, il remarque avec raiſon qu'on ne ſauroit traverſer directement la Mer, à cauſe du grand Courant, qui eſt entre ces deux Villes; mais qu'il faut ranger la Côte, & venir au Promontoire appellé Bœuf. De même pour déſigner le cours du Courant du Boſphore, il avertit que ce Courant vient du Cap des Eſties, où eſt aujourd'hui Courouchiſmé, & qu'il paſſe au Lieu appellé le Bœuf ou la Vache; car les Poëtes ont auſſi publié qu'Io, Maîtreſſe de Jupiter avoit paſſé ce Détroit déguiſée en Vache. Charès Général Athénien, battit, auprés de ce Cap, la Flote de Philippe de Macédoine, qui aſſiégeoit Byzance. On y enterra Damalis, femme de ce Général, laquelle mourut de maladie durant ce Siége; & les Byzantins, pour reconnoître plus authentiquement les ſervices que Charès leur avoit rendus, y dreſſérent encore un Autel en l'honneur de ſa femme & une Colonne, qui ſoutenoit ſa Statue.

[i] *Tournefort*, Voyage du Levant, Lettre 15. p. 67.

Statue. Or ce Lieu retint le nom de *Damalis*, qui signifie *une Vache*. Codin qui rapporte cette Histoire l'a prise dans Denys de Byzance, où l'on trouve une ancienne Inscription qui en fait mention. Le Serrail de Scutari occupe aujourd'hui le Cap de la Vache. Je crois, continue Mr. de Tournefurt, que ce Serrail fut bâti par Solyman II. La Fontaine d'Hermagora, dont parle Denys de Byzance, doit se trouver dans son enceinte. Il ne faut pas confondre ce Cap avec le Marché aux Bœufs de Constantinople, que les Historiens ont quelquefois appellé simplement le Bœuf, & qui étoit dans la onziéme Région de la Ville.

SCYATI. Voyez SCIATTI.

SCYBELUS, Lieu de la Pamphylie. Il donnoit le nom au Vin Scybélite, dont Hesyche [a], & Aretée le Cappadocien [b] font mention.

SCYBRUS, Etienne le Géographe qui cite Theopompe, nomme ainsi une petite Contrée de la Macédoine. Il ajoûte que le nom National étoit SYBRIUS.

SCYDISSES. Voyez SCORDISCUS.

SCYDRA, Ville de la Macédoine: Ptolomée [c] la marque dans l'Emathie. Pline [d] & Etienne le Géographe parlent aussi de cette Ville.

SCYDRUM, Siméon le Métaphraste, dans la Vie de St. Théodore Archimandrite, parle d'une Ville de ce nom [e] qu'il place sur le Fleuve Sagaris. Il y avoit un Fleuve Sagaris dans la Lydie.

SCYLACE. Voyez SCYLACEUM.

SCYLACEUM, Ville d'Italie chez les Brutiens, dans le Golphe Sylaceus, selon Pomponius Mela [f] dont quelques MSS. lisent *Scylaceum*. Ptolomée [g] suit cette derniére orthographe. Le MS. de la Bibliothéque Palatine porte cependant *Scyllaceum*, & quelques autres MSS. lisent *Scylletium*. Strabon [h] & Pline [i] disent que les Atheniens qui en furent les Fondateurs la nommerent SCYLLETIUM & que dans la suite on l'appella SCYLACIUM. Elle avoit un Promontoire ou Ecueil que Virgile [k] appelle *navifragum Scylaceum*. Le nom moderne de cette Ville est *Squillace*, ou *Squillacci*. Ces noms, selon le Cardinal Baronius [l], tirent leur origine du voisinage de Scylla, ce fameux Ecueil, si connu chez les Historiens & chez les Poëtes. D'autres Auteurs pourtant, qui ne trouvent pas que la proximité soit assez grande, veulent, que cette Ville ait pris son nom de *Scilla*, parce que le Promontoire proche duquel elle est bâtie est un autre Scilla, c'est-à-dire très-dangereux [m]. Aussi dit-on qu'Ulysse fit naufrage en cet endroit, & qu'il y commença une Ville du débris de sa Flote. Quoique cette Fondation qu'on rapporte à Ulysse soit apparemment fabuleuse, on sait néanmoins que toute la Calabre a été autrefois habitée par des Grecs; & que même on appelloit ce Pays-là, & tout ce qoi est à l'extrémite de l'Italie vers le Midi, la Grande Gréce.

Cassiodore vint au monde dans la Ville de *Scylaceum*, comme on l'apprend d'une de ses Lettres, dans laquelle [n] il donne de grands éloges à cette Ville. Il y parle de sa Fondation attribuée au fameux Ulysse. Il y fait une charmante peinture de sa situation agreable sur le bord de la Mer Adriatique; car c'est ainsi que l'on appelloit autrefois cette Mer, qu'on nomme aujourd'hui de ce côté-là, Mer de Sicile. Elle fait en cet endroit un Golphe, qu'on nomme encore Golphe de *Squillace*. Cette Ville, dit Cassiodore, s'éloigne du Rivage en s'élevant doucement, environnée d'un côte de fertiles Campagnes, & de l'autre baignée de la Mer. Le Soleil lui fait part de ses rayons dès qu'il se léve, & jamais ni nuages ni brouillards ne lui en dérobent la lumiere; en quoi ce Lieu est plus favorisé de ce bel Astre que Rhodes meme, qoi est appellée sa Patrie. L'Air y est aussi fort tempéré. On n'y éprouve point l'incommodité des Saisons. Cassiodore ajoûte, que cette juste température produit d'excellentes qualitez dans les esprits des Habitans, & même les dispose à la Vertu. C'est un charmant Spectacle, continue-t-il, de vuir de la Ville, sans se lever de son siége, des Vignes qui promettent une abondante Vendange, des Aires pleines de riches Moissons, & des Campagnes couvertes d'Oliviers. Il décrit dans la douziéme Lettre du Livre douziéme l'excellence du Vin qu'on recueilloit à Squillace, & les effets merveilleux que ce Vin produisoit, guerissant les Dyssenteries, dessechant les Playes & les Ulcéres, &c. Il finit sa quinziéme Lettre du meme Livre en disant qu'il croit le Séjour de cette Ville plus heureux que celui des Isles Fortunées. Cette Description, qui a quelque chose d'étudié, marque assez l'inclination singuliére que ce grand Homme avoit toûjours conservée pour sa Patrie. Il en donna encore de plus fortes preuves par les grands Travaux qu'il entreprit pour la décoration & pour la commodité de cette Ville [o], lorsqu'il étoit Prefet ou Gouverneur de l'Abruzze & de la Lucanie, & qu'il faisoit sa residence ordinaire à Squillace.

SCYLACIUM. Voyez SCYLACEUM.

SCYLÆUM. Voyez SCYLLÆUM.

SCYLAX, Fleuve de l'Asie Mineure, dans le Pont. Strabon [p] dit que ce Fleuve se perdoit dans l'Iris, après que ce dernier avoit commencé à prendre son cours vers l'Orient, & avant qu'il eût baigné la Ville d'Amasie.

1. SCYLLA, Ecueil que Pline [q] met dans le Détroit qui sépare l'Italie de la Sicile: *In eo Freto*, dit-il, *est Scopulus Scylla*, & Pomponius Mela [r] dit: *Scylla Saxum est*. Ni l'un ni l'autre ne marque si ce Rocher ou cet Ecueil est tout environné de la Mer, ou attaché à la Cote. Mais Strabon [s], qui au lieu de Scylla écrit *Scyllæum Saxum*, dit que c'est un Rocher élevé, presque tout entouré de la Mer, & qui tenoit seulement au Continent d'Italie par un Isthme assez bas, qui de côté & d'autre offroit une Retraite aux Vaisseaux. Mais si l'on étoit à l'abri, quand on étoit dans ces Ports, il n'y avoit pas la même sûreté à en approcher; ce qui a fait dire à Virgile [t], en parlant de ce Rocher:

[a] *In Verbo Ceicon.*
[b] Lib. 5. Morbor. acutor. & lib 1. Diuturnor.
[c] Lib 3. c. 13.
[d] Lib. 4. c. 10.
[e] *Ortelii* Thesaur.
[f] Lib. 2. c. 4.
[g] Lib. 3. c. 1.
[h] Lib. 6. p. 261.
[i] Lib. 3. c. 10.
[k] *Æneid.* 3. v. 551.
[l] Ad An. 562.
[m] *De Ste. Marthe*, Vie de Cassiodore, liv. 1.
[n] Lib. 12. Ep. 15.
[o] Lib. 5. Ep. 3.
[p] Lib. 12. p. 547.
[q] Lib. 3. c. 8.
[r] Lib. 2. c. 7.
[s] Lib. 6. p. 256.
[t] *Æneid.* 3. v. 432.

Ora exsertantem, & Naves in Saxa trahentem.

Et un pen plus bas:

Scyllam & caeruleis Canibus resonantia Saxa.

Au mot *Siglio*, qui est le nom moderne, j'ai parlé de la Fable qui vouloit que Scylla fût un Monstre Marin environné de grands Chiens, qui aboyoient incessamment. Tout cela n'étoit que dans l'imagination des Poëtes. Les Historiens plus sages parloient autrement. Ce n'est pas, dit Procope [a], qu'il y eût dans ce Détroit un Monstre qui eût un visage de femme, comme ils l'ont inventé, mais c'est qu'il y avoit une grande quantité de Chiens Marins. Les noms qu'on impose aux choses leur sont toujours convenables dans le commencement; mais la Renommée, qui les porte à des hommes d'un autre Siécle, leur en ôte les véritables idées, & leur en donne de fausses. Le Tems contribue à autoriser les Fables, & se sert de l'Art des Poëtes, pour les consacrer. Ainsi, parce que les Habitans de Corfou, appellérent autrefois *Têts de Chien*, le Promontoire de cette Isle, qui est du côté d'Orient, quelques-uns ont cru qu'il y avoit des hommes, qui avoient la téte semblable à celle des Chiens. De même quelques-uns se sont imaginez, que vers Pise il y avoit des hommes qui avoient des tétes de Loup, à cause qu'il y a dans ce Pays-là une Montagne qui en porte le nom.

[a] Bell. Goth. Lib. 3. c. 27.

2. SCYLLA, Ville des Brutiens, selon Pomponius Mela [b], où on lit: *In Brutiis sunt*, *Columna regia*, *Rhegium*, *Scylla*, &c. Cette Ville est appellée SCYLLÆUM par Pline [c]. Elle étoit apparemment au pied du Rocher de Scylla, dans l'endroit où est aujourd'hui la petite Ville de *Siglio*. Voyez SIGLIO.

[b] Lib. 2. c. 4.
[c] Lib. 3. c. 5.

3. SCYLLA, nom d'une Isle voisine de la Chersonnése de Thrace. Pline [d] la met au nombre des Isles desertes.

[d] Lib. 4. c. 12.

1. SCYLLÆUM, Promontoire du Péloponnése, dans l'Argie selon Pline [e] & Pausanias [f]. Ce dernier nous en donne la position précise de la maniére suivante: Du côté de la Mer, où se termine le Territoire d'Hermione, vous trouvez le Temple de Cérés surnommée Thermesia. Sur la même ligne, à la distance de quatre-vingt Stades au plus, on rencontre le Promontoire de Scylla, ainsi appellé du nom de la fille de Nisus; car, aprés que cette Princesse eut, par sa perfidie, facilité à Minos la Prise de Nisée & de Mégare, non seulement Minos ne l'épousa point, mais il la fit jetter dans la Mer par les Crétois. Le Flot emporta le Corps au pied de ce Promontoire, où il demeura exposé & fut la proye des Oiseaux de la Mer. Le Périple de Scylax, & Tite-Live mettent le Promontoire SCYLLÆUM dans le Territoire d'Hermione; & au lieu de SCYLLÆUM, Ptolomée [g] lit SCYLLIUM. Ses Interprétes suivent pourtant la premiére orthographe. Le nom moderne selon quelques-uns est *Cabo-Sygillo*, ou *Cabo-Scylli*, & selon d'autres *Cabo-Damala*.

[e] Lib. 4. c. 5.
[f] Lib. 2. c. 34. Traduct. de Mr. l'Abbé *Gedoyn*.
[g] Lib. 3. c. 16.

2. SCYLLÆUM. Voyez SCYLLA.

1. SCYLLETIUM. Voyez SCYLACEUM.

2. SCYLLETIUM, Montagne de l'Isle de Créte. C'est Etienne le Géographe qui en parle.

SCYLLIUM. Voyez SCYLLÆUM. N°. 1.

SCYLLUNS. Voyez SCILUNS.

SCYMNITÆ, Peuples de la Sarmatie Asiatique: Ils sont placés par Ptolomée [h] entre les *Sapothrenæ* & les *Amazones*. Etienne le Géographe écrit SCYMNIADÆ, au lieu de SCYMNITÆ. Peut-être ces Peuples [i] sont-ils les mémes que les SCYMNI, Peuples de la Lazique, dont il est parlé dans les Authentiques.

[h] Lib. 5. c. 9.
[i] Ortelii Thesaur.

SCYPHIA, Bourgade des Clazoméniens, selon Etienne le Géographe, qui ajoute qu'on écrit aussi SCYPIA. Voyez SCYPPIUM.

SCYPPIUM, Ville de l'Asie Mineure, dans l'Ionie, aux Confins des Colophoniens. Elle fut fondée, selon Pausanias [k], par les Clazoméniens, qui s'en étant dégoûtés, & en étant sortis, se fixérent dans le Pays, où ils bâtirent la Ville de Clazoméne en Terre-ferme. Cette Ville *Scyppium* pourroit bien étre celle qu'Etienne le Géographe appelle SCYPHIA.

[k] Lib. 7. c. 3.

SCYRAS. Fleuve du Péloponnése, dans la Laconie. Pausanias dit [l], qu'un peu plus loin que le Bourg d'Araine, où l'on voyoit la Sépulture de Las, étoit une Riviére qui se déchargeoit dans la Mer. Cette Riviére, qui autrefois n'avoit point de nom fut, ajoute-t-il, appellée SCYRAS, depuis que Pyrrhus, fils d'Achille, y aborda avec ses Vaisseaux, aprés s'etre embarqué à Scyros, pour venir épouser Hermione. Au delà de cette Riviére étoit un vieux Temple, & à quelque distance de ce Temple, un Autel de Jupiter. En remontant vers la Terre-ferme, à quarante Stades de l'Embouchure de Scyras, on trouvoit la Ville de Pyrrhique.

[l] Lib. 3. c. 24.

1. SCYRI, Peuples de l'Inde: Pline [m] semble les placer aux environs de l'Ariane.

[m] Lib. 6. c. 23.

2. SCYRI, Pline [n] dit que quelques-uns vouloient que l'Eningie fut habitée jusqu'à la Vistule par les Sarmates, les Venédes, les *Scyri*, & les *Hirri*. Zosime [o] compte les *Scyri* parmi les Huns qui furent battus par l'Empereur Théodose, & contraints de repasser le Danube, & de retourner dans leur Pays. Procope les met avec les Goths & les Alains, comme un Peuple du Septentrion. Au lieu de SCYRI Sozoméne écrit SCYRRI, & Jornandés SCIRI.

[n] Lib. 4. c. 13.
[o] Lib. 4. c. 34.

SCYRMUS, Etienne le Géographe met une Ville de ce nom dans la Dolionide prés de Cyzique.

SCYRRI. Voyez SCYRI.

SCYRTONIUM. Voyez SCIRTONIUM.

1. SCYRUS, SCYROS, Isle de la Mer Ægée, à l'Orient de celle d'Eubée. Strabon & Pline en font mention. Ptolomée [p] y marque une Ville de même nom: Σκῦρος νῆσος καὶ πόλις, *Scyrus Insula & Oppidum*. Elle étoit fameuse dans l'Antiquité par l'exil, & par la mort de Thésée Roi d'Athénes. Les Dolopes habitérent autrefois cette Isle, & comme ils se rendoient insup-

[p] Lib. 3. c. 13.

insupportables par leurs Brigandages, Cimon l'Athénien, comme le disent Plutarque [a] & Thucydide [b], les chassa de cette Isle. Elle conserve encore à présent son ancien nom; car cette Isle est connue parmi les Italiens, suivant l'inflexion de leur Langue [c], & de leur Prononciation sous les noms de Sciro, d'*Isola di Sciro*, & de *San Giorgio di Sciro*. C'est une des Cyclades, & que Pline compte la derniére, tant entre les Cyclades qu'entre les Sporades. On lui a donné le nom de Scyros à cause de son inégalité, car elle est toute hérissée de pierres, & de Rochers; & *Scyrodes*, dans la Langue Grecque, signifie *pierreux*. Cette Isle est située à dix ou onze lieues au Septentrion du Cap de Martelo, ou de Doro, qui est le Cap Sud-Est de l'Isle de Négrepont; mais elle est à six ou sept lieues à l'Orient du côté Oriental de la même Isle. Elle a l'Isle de Lesbos ou Metelin à seize ou dix-huit lieues du côté d'Orient; celle de Lemnos à une pareille distance, vers le Nord-Est, & celle de Scoppelo à six ou sept lieues du côté du Nord-Ouest. Elle s'étend en longueur du Septentrion au Midi, & a quatre-vingt milles d'Italie de circuit, suivant quelques-uns, ou soixante & dix milles selon d'autres. Cette Isle est haute & pleine de Montagnes, & de Forêts. On lui donne à peu près la figure d'un Triangle; car elle a trois côtés dont l'Oriental est situé entre la Pointe Méridionale, & la Septentrionale; celui qui regarde au Nord-Ouest est entre cette derniére & la Pointe Occidentale; & celui du Sud-Ouest, entre les Pointes Occidentale & Méridionale. Les Pelasgiens, & les Cariens l'ont autrefois habitée.

a In Cimone.
b Lib. 1. p. 65.
c Dapper, Descr. des Isles de l'Archipel, p. 256.

L'Isle de Scyros avoit anciennement une Ville de même nom. Il y a même quelques Auteurs qui lui donnent encore aujourd'hui une petite Ville ou Bourg, & quelques Villages du nombre desquels sont Menians & San-Polo, avec une Montagne appellée *Rachiano*. Elle étoit renommée parmi les Anciens à cause de ses Carriéras de Marbre tacheté, & plein de Veines. On y trouve une certaine Pierre qui flotte sur l'eau quand elle est entiére, mais qui va à fond quand elle est en piéces. Cette Isle étoit la Patrie aussi-bien que le Royaume de Lycomède, d'une des filles duquel, appellée Deïdamie, Achille fils de la Déesse Thétis abusa, & en eut un fils nommé Pyrrhus, & surnommé Néoptolème; ce qui est cause que Strabon rapporte que l'Isle de Scyros est renommée par l'Alliance de Lycomède avec Achille, & par la Naissance & l'Education de Néoptolème. Comme elle est fort hérissée de Rochers, & par conséquent stérile, elle avoit passé en commun Proverbe parmi les Anciens pour signifier un misérable & chetif Royaume, & c'est ce qu'on entendoit par la Principauté de Scyros.

Aujourd'hui cette Isle est habitée par des Chrétiens Grecs, qui s'appliquent beaucoup à la culture des Vignes, qui leur produisent de fort bon Vin. Porcachi a cru qu'elle étoit inhabitée, s'imaginant qu'il n'y auroit pas tant de Bêtes sauvages si elle étoit pourvue d'Habitans, & cultivée. Lors qu'elle étoit au pouvoir des Chrétiens, elle fut érigée en Evêché, sous l'Archevêché de Rhodes.

Il y avoit autrefois dans cette Isle de si bonnes Chévres, que Strabon dit qu'elles la rendirent recommandable. Leur lait étoit excellent; mais elles avoient le défaut de le renverser souvent d'un coup de pied, quand le sceau, où l'on venoit de la traire, étoit plein. Delà les Anciens avoient pris occasion d'appeller *Chevres de Scyros*, ceux qui se démentant dans leur conduite confondoient le Vice avec la Vertu, & obscurcissoient l'éclat de leurs bonnes actions & de leurs bienfaits par un melange honteux d'un nombre d'autres actions lâches & injustes.

On trouve au côté Méridional de l'Isle de Scyros trois ou quatre petites Isles, qui de loin paroissent assés hautes; & à l'Occident de son Cap Méridional, près d'une Vallée basse & enfoncée, il y a un Port appellé par les Italiens *Porto San Giorgio*. Au devant de l'entrée de ce Port, vers sa Pointe Méridionale sont deux petites Isles rondes, de couleur rougeâtre. L'endroit, le plus sûr & le plus commode pour entrer dans ce Port, est entre ces deux Isles & une troisiéme, située près du côté Septentrional de celle de Scyros, & qui est fort basse & unie. Lorsque les Vaisseaux ont passé l'Embouchure du Port, ils prennent du côté de l'Orient & vont donner fond dans un Recourbement ou Golphe qui se va terminer au pied d'une Montagne, où l'on jette une amarre à Terre. Dans cet endroit on a vingt-huit à trente Brasses d'eau; mais un peu plus avant en tirant vers le Nord, le Port s'élargit & forme une grande Baye, dont le Fond est sablonneux, & où les Vaisseaux peuvent aller mouiller sur dix, douze & quatorze Brasses. Ils y sont à l'abri de toutes sortes de Vents, à la reserve de ceux du Midi qui soufflent directement dans le Port. Ce Port est part-tout beau & large, & son Fond est net & sain. Ainsi les Vaisseaux y peuvent entrer & sortir en tout tems par l'entrée dont il a été parlé. On peut aussi prendre sa Route entre l'Isle basse & unie, & le Rivage Septentrional de Scyros; mais dans cet endroit l'Ouverture est fort étroite, quoiqu'il y ait six ou sept Brasses de profondeur.

Le Cap Septentrional de Scyros, situé à l'autre bout de l'Isle, est sale & plein de Rochers jusqu'à plus d'une lieue en Mer, tirant vers le Septentrion. Ces Rochers sont parsemés de côté & d'autre autour du Cap. Plusieurs d'entre eux paroissent au-dessus de l'eau; mais il y en a de cachés dessous; de sorte qu'il n'est pas sûr d'en approcher. A l'Occident de Scyros on découvre deux petites Isles, dont la plus Orientale appellée SCHASOLI dans les Cartes Marines & autrement SCHIODOLA est basse & peu considérable: la plus Occidentale se nomme Scanda, dans quelques Cartes Marines. A deux lieues &

demie da cette derniére, dn côté dn Nord-Nord-Oueſt, en penchant nn peu vers le Septentrion, & directement à l'Occident du Cap Septentrional de Sciro, ſont ſituées trois ou quatre Iſles baſſes, appellées DIANEASI, ou ADERSI, & par les Hollandois *de Broeders*; c'eſt-à-dire les Freres. Les Vaiſſeaux ne ſe doivent pas trop approcher du côté Oriental de ces Iſles, parce qu'il eſt plein de Baſſes & de Roebers. On trouve enfin à une lieue & demie au Nord-quart-au-Nord-Oueſt des quatre derniéres, trois autres petites Iſles appellées SILODAONI, & autrement SORELLI dans quelques Cartes Marines. Les Vaiſſeaux prennent leur Route entre les deux plus Septentrionales, dont celle qui en approche le plus a un Village avec un Port tout auprés, où les Vaiſſeaux peuvent aller mouiller ſur ſix, ſept, huit & dia Braſſes d'eau. Les Mariniers y trouvent de bon Vin & du Bois pour brûler; mais fort peu d'autres proviſions pour leurs Navires.

2. SCYRUS, ou SCYROS, Iſle de l'Archipel & l'une des Cyclades, ſelon Ptolomée [a], qui y marque une Ville. L'Iſle de Scyros, dit Pline [b], eſt à quinze mille pas de celle de Delos. On la nommoit auſſi SYRA; car Suidas qui étoit né dans cette Iſle l'appella de la ſorte. C'eſt l'Iſle SYRIA d'Humere [c]:

> Νῆσός τις Συρίη κικλήσκεται (εἴπου ἀκούεις)
> Ὀρτυγίης καθύπερθεν.

SCYTALA INSULA, Iſle que Pline [d] place dans le Golphe Arabique.

SCYTHÆ. On donna anciennement le nom de Scythes [e] à tous les Peuples dn Septentrion, principalement à ceux du Septuntrion de l'Aſie; car quoique pluſieurs Auteurs marquent des Scythes en Europe, & que Pline les donne pour des Peuples limitrophes du Pont, conjointement avec les Dardaniens, les Triballiens, les Mœſiens & les Thraces, ces Scythes ſont plus ſouvent appellés Getes, ou Sarmates quand on veut les prendre dans un ſens plus étendu. Preſque toujours par le nom de Scythes, on entend des Peuples Aſiatiques. Auſſi Pomponius Mela [f], aprés avoir dit que la Sarmatie étoit limitrophe de la Germanie, dont elle étoit ſéparéa par la Viſule, ou Viſtule, ajoûta [g] que les Confins de l'Aſie ſe prennent à la Sarmatje, ſi ce n'eſt dans les Pays perpétuellement eouverts de neige, & où il faiſoit un froid inſupportable, Pays qui étoient habités par les Scythes. Le nom des Scythes [h] paſſa dans quelques parties de la Sarmatie & de la Germanie; & de même le nom des Sarmates paſſa dans l'Aſie, mais ſeulement dans les parties citérieures de cette Région. Le Périple de Scylax, dans ſa Deſcription de l'Aſie, dit; qn'aprés le Flenve Tanaïs c'aſt le cnmmencement de l'Aſie, & que cette premiére partie, qui eſt le Pont, eſt habitée par les Sauromates ou Sarmates. Voyez SCYTHIA & SARMATAE.

Les anciens Scythes [i] étoient tous ſemblables de viſage, à cauſa du froid qui en changeoit la blancheur en rougeur [k]. Le peu d'inquiétude qu'ils prenoient ſur toutes choſes les rendoit pleins de chair & gras: ils avoient fort peu de cheveua [l] & vivoient plus long-tems que les autres hommes [m]. La plûpart d'entra eux ſe brûloient [n] les bras, les épaules, les paumes des mains, la poitrina & les reins, pour conſumer leur humidité naturelle, & pour ſe rendre plus forts, & plus propres à tirer leurs Fleches & à lancer leurs Dards. La jalouſie ni l'ambition ne régnoient point parmi eux; mais ils étoient fort vindicatifs; & ſi quelqu'un avoit reçu une offenſe, & qu'il ne fût pas aſſés ſurt pour ſe vanger [o], il immoloit un Bœuf & en ſaiſoit rôtir la chair par piéces. Enſuite étendant par terre la Peau de cet Animal, il s'aſſeyoit deſſus, ayant les mains derriére le dos comme ſi elles fuſſent liées. Alors ceua qui s'approchoient de lui, ſoit parans, ſoit amis, ſoit étrangers prenoient chacun un morceau de la chair du Bœuf, & ſoulant ſa Peau avec le pied droit, ils promettoient l'un cinq hommes à cheval, l'autra dix ou davantage, chacun ſelon ſes moyens; & les plus Pauvres offroient leur propra perſonne. Aprés cela on aſſembloit toute cette multitude, qui n'étoit pas facile à vaincre. Ils eſtimoient l'amitié au-deſſus de toutes choſes & faiſoient gloira d'aſſiſter dans les plus fâcheuſes eatrémités ceux qu'ils aimoient, haïſſans mortellement ceux qui avoient le cœur aſſés bas puur abandonner leurs amis. Si nous en croyons Pline [p], ils avoient parmi eua des femmes nommées Bithyes qui faiſoient mourir les perſonnes quand elles les regardoient en colére. Ils aimoiant à l'excés leurs plus belles Concubines. Ils n'étoient pas grands Parleurs; & cependant ils étoient fort propres à perſuader, & à diſcourir, ſur-tout s'il étoit queſtion da choſes qui concernaſſent la Guerre. Ils ne s'occupoient [q] point au Labourage, mais ſeulement à faire paître lenrs Troupeaux, & même ils faiſoient crever les yeux à quelques Eſclaves [r], afin que n'étant plus capables d'aucune autre fonction, ils battiſſent le lait. Ils n'avoient point de Maiſons [s], & menoient leurs femmes & leurs enfans ſur des Charettes couvertas da cuir, pour les deſendre du froid & des pluyes, changeant de place à meſure que l'herbe manquoit [t]. Ils alloient rarement à piad, voyageant preſque toujours, on à cheval, ou dans leurs Charettes. Quelques-uns en avoient qui étoient convertes d'Arbres [u], & dans leſquelles ils portoient qnelques Meubles de peu da valeur. Ils mangeoient de la chair bouillie [x], & du fromaga de leurs Cavales, dont le lait étoit auſſi leur Breuvage. Peu d'entre eux [y] ſe ſervoient des grains de la Terre pour faire du pain. Ils vivoient de Miel, & ce qu'ils avoient de plus délicat c'étoit la Venaiſon, & le Gibier qu'ils tuoient. Quelques-uns buvoient du Vin [z]; mais il n'étoit permis à aucun d'eux [a], quand ils faiſoient quelques Feſ-

tins

[a] Lib. 3. c. 15.
[b] Lib. 4. c. 12.
[c] Odyſſ. O, v. 402.
[d] Lib. 6. c. 29.
[e] *Cellar.* Geogr. Ant. L. 3. c. 24.
[f] Lib. 3. c. 4.
[g] Cap. 5.
[h] Plin. Lib. 4. c. 12.
[i] Daviry, Tartarie.
[k] *Hippocr.* de Aëre & Aquis.
[l] *Lucian.* Toxari.
[m] *Mela*, L. 3. c. 5.
[n] *Hippocr.* de Aëre & Aquis.
[o] *Lucian.* Toxari.
[p] Lib. 7. c. 2.
[q] *Juſt.* L. 2.
[r] *Plutarc.*
[s] *Herodot.* L. 4.
[t] *Hippocr.* de Aëre & Aquis.
[u] *Ammian. Marcel.* L. 22.
[x] *Juſtin.* L. 2.
[y] *Niceph. Greg.* L. 8.
[z] *Athen. Dipno.* L. 10. c. 11.
[a] *Ariſtot. Pol.* L. 7. c. 2.

tins solemnels d'en boire dans le Vase qu'on portoit autour de la Troupe, s'il n'avoit tué quelque Ennemi. Plutarque, au Banquet des VII. Sages, dit qu'ils n'avoient point de Vignes, ni de Joueurs d'Instrumens, ni de Jeux solemnels [a]. Ils étoient vetus des peaux de leurs Betes, portoient les memes habits [b] l'Hyver que l'Eté, & n'en avoient point de Laine [c]. Ils tenoient que c'étoit un ornement d'avoir un Arc bandé à la main; & c'est ainsi que le Philosophe Anacharsis, Scythe de Nation, étoit représenté par ceux d'Athênes, qui de plus lui mettoient un Livre à la main droite. Les Scythes ne faisoient aucun état de l'Or [d], ni des Perles, ni des Pierreries; mais ceux, qui se distinguoient par leur valeur [e], étoient extremement estimes, & on tâchoit à l'envi d'acquerir leur amitié. Lorsque le choix d'un ami avoit été fait, les deux amis protestoient de vivre, & de mourir l'un pour l'autre. Pour rendre cette Alliance assûrée, ils se faisoient des incisions aux doigts, afin que leur sang distillât dans une tasse, où aprés avoir trempé la pointe de leurs épées ils buvoient l'un & l'autre de ce sang; cela étant fait rien ne pouvoit plus les séparer. Jamais on ne recevoit plus de trois personnes à cette Alliance, parce qu'ils étoient persuadés que l'amitie étoit foible, si l'on consentoit à la partager entre un plus grand nombre de personnes. Leurs femmes [f] étoient communes. Quand la mort d'un de leurs Rois arrivoit, les Peuples [g] de ce Lieu-là frottoient le Corps avec de la cire, nettoyoient le Ventre & le remplissoient d'Encens, de graine d'Ache, & d'Anis, aprés quoi ils le cousoient. Ensuite ils mettoient le Corps dans une Charette, & le conduisoient vers d'autres Scythes, qui se coupoient un peu de l'Oreille, se tondoient en rond, se déchiquetoient les bras, se découpoient le front & le nez, & perçoient leur main gauche avec une fléche, comme avoient fait d'abord les premiers. Quand on avoit fait le tour de tous les Peuples sujets à ce Roi avec son Corps, on le portoit au Pays des Gherres, qui est à l'extremité du Royaume, & où les Rois avoient leur Sepulture. Ils le mettoient dans une grande Fosse quarrée couché dans son Lit, & fichoient des Javelines de côté & d'autre, avec des Perches posées de travers par dessus, & qu'ils couvroient de quelques Nattes. Dans le Vuide, qui restoit, ils enterroient la plus chére de ses Concubines, aprés l'avoir étranglée, afin quelle lui tînt compagnie en l'autre Monde. Ils tuoient aussi son principal Cuisinier, un de ses meilleurs Palfreniers, un des Huissiers de sa Chambre, un Courier & quelques Chevaux, & les jettoient tous pêle-mele dans la Fosse avec les plus riches Meubles. Au bout de l'Annee ils lui faisoient de nouveau un Service solemnel, aux dépens de la vie de ceux de ses Domestiques qu'il avoit le plus avancés, & qui étoient tous Scythes Naturels & de noble Race. On choisissoit cinquante de ses Officiers, avec pareil nombre de Chevaux qu'on étrangloit. On leur ôtoit les entrailles, & aprés avoir bien nettoyé le Corps, on le remplissoit de Paille avant que de le recoudre. On mettoit ensuite sur des voutes ces Chevaux bridés, avec les Officiers etranglés dessus, les faisant tenir par une Piéce de bois dont le bout d'en-bas étoit fiché dans un chevron qui traversoit chaque Cheval, l'autre leur passant depuis l'épine du dos jusqu'au chignon du coû. Cela s'appelloit rendre les derniers devoirs aux Rois. Quant aux autres Scythes, lorsqu'il en mouroit quelqu'un, on mettoit le Corps dans une Charette que l'on conduisoit par tous les Lieux où demeuroient les Amis du Mort, qui traitoient la Compagnie, & cela duroit quarante jours. Cette sorte de Course étant achevée, on lui nettoyoit la tête, & apres qu'on avoit lavé le Corps, on fichoit en terre trois Pieux assés éloignés, mais penchants l'un contre l'autre, autour desquels on mettoit des Couvertures de Laine, & au milieu de ces Pieux un Vaisseau fait en forme d'Esquif, & plein de Pierres luisantes. On laissoit le Corps sous ces Couvertures, & c'etoit-là leur maniére d'enterrer les Morts. Ces Peuples usoient [h] de fléches empoisonnées, & outre les Arcs ils avoient des Javelines [i]. Ils passoient les Riviéres sur des peaux remplies de liége, & si bien accommodées, que la moindre goûte d'eau n'y pouvoit entrer. Celui qui vouloit passer de l'autre côté mettoit ses armes & la Selle de son Cheval sur la peau, & en s'y mettant lui-même, il le prenoit par la queue, en sorte que le Cheval tiroit aprés lui cette maniére de Barque. Ils se servoient de l'herbe Scythique [k], pour faire supporter la faim & la soif à leurs Chevaux qui par ce moyen pouvoient passer douze jours [l] sans manger ni boire. Leurs Armées étoient composées [m] non seulement d'hommes francs, mais encore de beaucoup de leurs Esclaves; &, comme aucun ne les pouvoit affranchir, ces Esclaves multiplioient tous les jours. Ils en avoient un grand soin, & ils leur apprenoient à tirer de l'Arc & à monter à cheval. Les femmes mêmes s'adonnoient à l'exercice des armes, & l'on en a vu qui ont gouverné l'Etat & fait des actions de grande valeur [n] aprés la mort de quelques-uns de leurs Rois. Ils avoient des Etendards [o] semblables en quelque façon à des Serpens, sur-tout, lorsque ceux qui les portoient, étoient à cheval, & que le Vent les faisoit enfler. Ils coupoient la main droite aux Ennemis qu'ils avoient vaincus [p], & rendoient la Justice suivant la Raison Naturelle [q] & non suivant la Loi Ecrite. Le Larcin leur paroissoit le plus grand Crime de tous, & ils le punissoient fort sévérement. Ils adoroient [r] Vesta, Jupiter & la Terre qu'ils croyoient sa femme, Apollon, Venus Céleste, Mars & Hercule; & ces Dieux étoient reconnus de tous les Scythes. Ceux qu'on appelloit Scythes Royaux sacrifioient aussi à Neptune. Quelques-uns adoroient le Feu [s], comme le Principe de toutes choses,

a Greg. L. 1.
b Hippocr. de Aere.
c Justin. L. 2.
d Greg. L. 2.
e Lucian. Tox.
f Plat. de Rep.
g Herodot. L. 4.
h Aristot. de Mirab.
i Nicet. Mon. Comn. Ann. L. 2.
k Plin. L. 25. c. 8.
l Strab. L. 7.
m Justin. L. 7.
n Diodor. Sicul. L. 4.
o Suidas.
p Lucian. Tox.
q Justin. L. 2.
r Herodot. L. 4.
s Clem. Alex. Adhort. ad Gent.

ses, & ils le nommoient Vulcain. Ils juroient par le Vent, & par l'Epée [a] qu'ils tenoient pour des Dieux, l'un comme Auteur de la vie & de la respiration, & l'autre comme procurant la mort. Ils reconnoissoient Zamolxis pour Dieu [b], & lui envoyoient les Morts, auxquels ils faisoient des Sacrifices, comme s'ils eussent eu quelque chose de divin. Ils tenoient [c] qu'il ne falloit point dresser de Temple, d'Autels, ni d'Idoles aux Dieux, excepté à Mars. Ils faisoient par-tout le même genre de Sacrifice, frappant la Bête liée par les pieds de devant, & prioient le Dieu auquel ils l'offroient dans le tems qu'elle tomboit. Ensuite lui mettant au coû un lacs coulant, ils l'étrangloient sans allumer aucun feu; après quoi ils l'écorchoient, &, la dessossant, ils faisoient cuire sa chair dans une Chaudière au feu avec des Ossemens de Victimes, à cause que leur Pays avoit peu de Bois. Ils immoloient des Betes de toutes sortes, & particuliérement des Chevaux qu'ils sacrifioient à Mars représenté par une Epée. Ils sacrifioient à ce meme Dieu un homme de chaque centaine de leurs Prisonniers de guerre. Ils avoient plusieurs Devins, parmi lesquels le Roi consultoit trois des plus habiles de cet Art, si-tôt qu'il étoit malade. Ces Devins nommoient quelqu'un, qui, pour s'être parjuré, causoit cette maladie. Alors l'Accusé paroissoit devant le Roi, qui faisoit venir trois autres Devins; s'il nioit le fait, & si les derniers s'accordoient avec les autres, on lui coupoit aussi-tôt la téte. Les premiers partageoient ses biens entr'eux. Si les derniers ne se trouvoient par de leur avis, le Roi en appelloit d'autres. L'Accusé étoit quelquefois absous à la pluralité des voix, & dans ce cas on faisoit brûler les trois premiers Devins.

[a] Lucian. Tox.
[b] Luc. Scyth.
[c] Herodot. l. 4.

SCYTHENI, Peuples qui habitoient aux environs du Pont. Etienne le Géographe les met au dessus des *Macrones*, & cite Xénophon, qui au lieu de Σκύθενοι écrit Σκύτινοι: Voyez TASCUTINI.

SCYTHIACA-REGIO, Contrée de l'Egypte. Ptolomée [d] la met au Pays des Goniates & des Prosodites, & il lui donne une seule Ville nommée SCYATHIS.

[d] Lib. 4. c. 5.

SCYTHIE, SCYTHIA. On entend communément par ce mot un grand Pays de l'Asie [e], commençant au Bosphore Cimmérien, aux Palus Méotides & au Fleuve Tanaïs, & qui s'étendoit entre l'Océan Septentrional, le Pont-Euxin, la Mer Caspienne, le Fleuve Jaxartes, & les Montagnes des Indes, jusqu'à l'extrémité de l'Orient, jusqu'au Pays des Seres qui s'y trouvent meme quelquefois renfermés. De cette façon les Bornes de la Scythie n'étoient pas toutes bien déterminées ni bien connues; car du côté du Nord on l'étendoit jusqu'à l'Océan Septentrional, ou jusqu'aux Terres qui pouvoient être de ce côté là & qu'on ne connoissoit pas; & du côté de l'Orient, si on prenoit les Seres pour un Peuple Scythe, il n'y avoit point d'autres Bornes selon Ptolomée que des Terres inconnues. Ce Pays qui étoit d'une longueur immense est partagé, par Ptolomée, en trois parties, dont l'une qui s'étendoit depuis les Palus Méotides & l'Embouchure du Tanaïs, jusqu'à une partie de la Mer Caspienne, & jusqu'au Fleuve Rha aujourd'hui le Volga est appellée SARMATIE ASIATIQUE. Voyez au mot SARMATIE, l'Article SARMATIE ASIATIQUE. Une autre partie, qui prenoit depuis la Sarmatie Asiatique, jusqu'aux Sommets du Mont Imaüs, se nommoit SCYTHIE EN DEÇA' DE L'IMAUS; & la troisiéme à laquelle on joignoit la Serique, avoit le nom de SCYTHIE AU DELA' DE L'IMAUS.

[e] Cellarius, Geogr. Ant. L. 3. c. 24.

SCYTHIE EN DEÇA' DE L'IMAUS, Ptolomée [f] la termine du côté du Couchant à la Sarmatie Asiatique; à l'Orient par le Mont Imaüs, au Nord par des Terres inconnues, & au Midi & en partie à l'Orient par le Pays des Saces, par la Sogdiane & par la Margiane. Les Montagnes les plus considérables de cette Contrée, selon le même Géographe, sont; les Monts Alains, les Monts Rhymmiques, le Mont Norossus, les Monts Aspisiens, les Monts Tapurins, les Monts Syebes, & les Monts Anaréens. Il ajoûte que le Pays étoit habité par divers Peuples dont voici les noms:

[f] Lib. 6. c. 14.

Alani-Scythæ,	*Zaratæ*,
Suobeni,	*Sasones*,
Alanorsi,	*Tybiacæ*,
Sætiani,	*Tabieni*,
Massæi,	*Jastæ*,
Syebi,	*Marchetegi*,
Tectosaces,	*Norosbes*,
Rhobosci,	*Norossi*,
Asmani,	*Cachagæ Scythæ*,
Paniardi,	*Aspasii*, ou *Aspisii-Scythæ*,
Canodispas, Regio,	*Galactophagi*,
Corani,	*Tapurei*,
Orgasi,	*Anaraci*,
Erymi,	*Ascotancæ*,
Asiotæ,	*Ariacæ*,
Aorsi,	*Namastæ*,
Jaxartæ,	*Sagarancæ*,
Mologeni,	*Rhibii*.
Samnitæ,	

Ptolomée ne marque qu'une Ville dans la Scythie, en deçà de l'Imaüs & il la nomme *Dauaba*.

SCYTHIE AU DELA DE L'IMAUS (La), est bornée par Ptolomée [g] du côté de l'Occident par la Scythie Intérieure & par le Pays des Saces; au Nord par des Terres inconnues; à l'Orient par la Sérique, & au Midi par l'Inde au delà du Gange. Il met dans cette Contrée une partie des Monts Auzaciens, une partie des Monts Cassiens, une partie des Monts Emodores. On trouvoit dans cette Contrée les Peuples suivans:

[g] Lib. 6. c. 15.

Abii-Scythæ,	*Casia*, Regio,
Hippophagi-Scythæ,	*Chatæ-Scythæ*,
	Achassa, Regio,
Auzacitis, Regio,	*Chauranæi Scythæ*.

Il y avoit dans la Scythie au delà de

de l'Imaüs quatre Villes, favoir :

Auzacia,	*Chaurana*,
Issedon-Scythica,	*Soeta*.

SCYTHIE PONTIQUE. Voyez Moesie.

SCYTHICUM-LITTUS, Martianus Capella [a] donne ce nom à l'extremité de la Germanie, vers le Pont-Euxin; & Pomponius Mela donne le meme nom à toute la Côte Septentrionale de l'Asie jusqu'à l'Embouchure par où les Anciens suppofoient que la Mer Caspienne se decharge dans la Mer de Scythie.

a Lib. 6.

SCYTHICUM-MARE. Voyez l'Article Euroboreus-Oceanus.

SCYTHICUM-PROMONTORIUM, Pomponius Mela [b] nomme ainsi un Cap de l'Océan Septentrional. Pline [c] parle aussi de ce Promontoire.

b Lib 3. c. 1. & 7.
c Lib 6. c. 17.

SCYTHICUS-MONS. Voyez Thasis, & Tanans.

SCYTHICUS-OCEANUS, Pomponius Mela [d] & Pline [e] appellent ainsi l'Océan Septentrional.

d Lib. 1. c. 2.
e Lib. 6. c. 17.

SCYTHICUS-SINUS, Golphe de la Mer Caspienne. C'est l'un des trois que Pomponius Mela [f] reconnoît dans cette Mer. Pline [g] fait aussi mention du Golphe Scythique.

f Lib. 3. c. 5.
g Lib. 6. c. 13.

SCYTHINI. Voyez Scytheni.

SCYTHON, Montagne de la Thrace, felon Ortelius [h] qui cite Servius.

h Thesaur.

SCYTHRANIUS, Ville de la Marmarique, felon Ortelius [i] qui cite Ptolomée [k], où je trouve feulement Scythranius Portus. Ce Port étoit entre *Antipyrgus* & *Catæonium Promontorium*.

i Thesaur.
k Lib. 4. c. 5.

1. SCYTOPOLIS, Ville de la Libye: c'est Etienne le Géographe qui en parle.

2. SCYTOPOLIS. Voyez Bethsan.

S D.

SDILES, Isle de Gréce [l] dans l'Archipel, la principale des Cyclades, quoique asses petite, mais fort celébre dans l'Antiquité, pour être l'ancienne *Delos*. Les Grecs l'appellent encore sDiles, quoique les Latins la nomment communément Sdiles, & quelquefois Sdili à cause qu'il y a deux Isles, dont la plus grande qui est à l'Occident est nommée la Grande Sdiles, & a dix milles de tour avec un bon Port au Midi. C'est dans celle-là qu'on voit les ruïnes de l'ancienne Ville de Delos, les vestiges du Temple d'Apollon, ceux d'un Amphithéâtre & diverses Colonnes de Marbre. La moindre qui est à l'Orient est appellée la Petite Sdiles, & n'a que six milles de tour. L'une & l'autre font desertes depuis près de deux siécles. Elles font féparées par un Canal de deux mille pas de large, où font les deux Ecueils ou Islots de Cevadissa. Ces Isles font à quarante milles de la Côte de Négrepont, au Levant d'Hiver, à douze de Tine au Midi, & à six de Micone au Couchant, & n'ont rien de considerable que leur ancien nom.

l Baudrand, Dict.

SDRIGNA, Sdrigno, ou Striden, Lieu d'Allemagne, dans la Basse Stirie, fur la Mer aux confins de la Hongrie. On prétend, dit Mr. Baillet [m], que les restes de l'ancienne *Strido*, ou *Stridonium* fubsistent encore aujourd'hui dans ce Lieu.

m Topogr. des Saints, p. 472.

S E.

SEA, Ville de l'Ethiopie, fous l'Egypte, felon Pline [n].

n Lib. 6 c. 29.

SEATON, Lieu d'Angleterre dans Devonshire [o], fur la Côte Orientale de cette Province. Ce Lieu ainsi que ceux de Brugley, & de Sidmouth étoient anciennement trois bons Ports, entre les Riviéres l'Ax & l'Otterey; mais les Sables que la Mer y a poussés avec le tems, les ont à demi comblés & rendus presque inutiles. On croit que Seaton est le Moridunum des Anciens, parce que ces deux noms fignifient précisément la meme chose; celui-ci en Langue Bretonne & l'autre en Langue Angloise.

o Délices, de la Gr. Br. p. 717.

SEAVENS-HALE, Lieu d'Angleterre [p], prés de la Muraille de Sevére & de la Tyne, à l'Orient de *Chester in th Wall*, mais de l'autre côté de la Muraille. On croit que le nom de Seavens-Hall vient de celui d'une Aîle de Cavalerie Romaine, qui étoit là en quartier dans une Place nommée *Hunnum*. On y trouve en effet quelques Inscriptions où il est fait mention de cette Aîle Salinienne.

p Délices, de la Gr. Br. p. 873.

SEAUX, Bourg de l'Isle de France, à deux lieues de Paris, fur le chemin d'Orléans [q], & renommé par un Château magnifique qui a fervi de Lieu de Plaisance, a feu Mr. Colbert Ministre & Secrétaire d'Etat, qui l'avoit fait bâtir.

q Piganiol. Descr. de la France, t. 2, p. 661.

La situation, les grandes dépenses, & l'Art, tout a concouru à fa perfection. Bâtimens, Jardins, Parcs, Avenues, tout s'y trouve dans un véritable état de grandeur. Les meubles font des plus riches & des plus precieux. Tout le monde fait que cette belle Maison appartient aujourd'hui à Monfeigneur le Duc de Maine, & que la Princesse fa femme y donne tres-fouvent des Fetes & des réjouïssances fuperbes, & qu'elle rend ce beau féjour l'Asyle des Jeux & des Plaisirs.

La Chapelle est dans l'Aîle qui est à gauche en entrant. Le Dôme en a été peint à fresque par le Brun, c'est l'ancienne Loi accomplie par la Nouvelle, & on peut dire que c'est un des Chefs-d'œuvres de ce grand Peintre. L'Autel est orné de deux belles Statues de Marbre blanc, fculptées par Girardon, & qui représentent le Baptéme de Jesus-Christ par St. Jean.

Les Jardins font spacieux & charment par leur fituation & par les ornemens que l'on y a répandus. On y voit une parfaitement belle Galerie qu'on a fait bâtir pour fervir d'Orangerie, mais qui fut trouvée trop belle pour cet ufage. Elle est extremement ornée de Tableaux de Raphaël & de Vandermeulen, & d'autres meubles magnifiques. L'Allée d'eau est ornée de chaque côté de plusieurs Bustes fur des fcabellons, & de Jets d'eau; en forte que chaque Jet d'eau paroît entre deux

Bustes, & chaque Buste entre deux Jets d'eau qui s'élevent aussi-haut que les treillages qui font derriere ces Bustes. Au bas de chaque côté de cette Allee, est une rigole pour recevoir l'eau qui tombe d'un si grand nombre de Jets, & au quatre cuins font quatre grandes Coquilles qui servent au meme usage. On descend ensuite dans une agréable Vallon ou l'on trouve une grande Pièce d'esu qu'on dit contenir six Arpens. D'un côté elle est en face d'une Cascade magnifique qui est sur le penchant d'un Côteau, & qui forme trois Allées d'eau. Elle est ornee de plusieurs Vases de Bronze qui font entre les Bassins. De l'autre côté cette grande Pièce d'eau communique à un Canal qui est d'une longueur extraordinaire.

Le Potager consiste en neuf ou dix compartimens. C'est ici qu'est le Pavillon de l'Aurore, qu'on nomme ainsi parce que le Brun y a peint cette Déesse. Ce Pavillon a douze ouvertures en comptant celle qui sert d'entree. Comme il est élevé, on y monte par deua Perrons opposés l'un à l'autre. On remarque encore dans le Jardin deua Statues de Bronze fort estimées. L'une est le Gladiateur, & l'autre est Diane. Cette derniere fut donnée à M. Servien par Christine Reine de Suède.

1. SEBA. Voyez SABÆI & SACÆ.

2. SEBA, nu SABÉE, Dom Calmet [a] dit [b]: C'est la même Ville que Béersabée, ou peut-être la meme que Sama. Josué XV. 26.

a Dict.
b Josue 19. 2.

SEBAGENA, Ville de la Cappadoce: Ptolomée [c] la marque dans la Préfecture de Cilicie. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Ebagena* pour *Sebagena*.

c Lib. 5. c. 6.

SEBAMA, Ville au delà du Jourdain, dans le partage de la Tribu de Ruben [d]. Voyez SAHAMA, & *Josué* 13. 19. Isai, XVI. 8. 9. Jerem. XLVIII. 32. Les Hébreua la nomment *Sibma*.

d Num. XXXII.

SEBARDÆ. Voyez TENESIS.

SEBARGENSIS, Siège Episeopal d'Afrique: Restitutus, *Episcopus Plebis Sebargensis*, souscrivit au Concile de Carthage, tenn en 525. sous Buniface. On ignore dans quelle Province étoit ce Siège.

SEBASA [e], l'Histoire Miscellanée [f] donne ce nom à un Château de l'Arabie.

e Ortelii Thesaur.
f Lib. 23.

1. SEBASTE, Ville de la Palestine, dans la Samaritide. Hérode augmenta & embellit la Ville de Samarie, & lui donna le nom de SEBASTA, ou d'AUGUSTA, en l'honneur de l'Empereur Auguste [g], le nom de *Sebaste* voulant dire Auguste en Grec. St. Jérôme dit aussi que la Ville de Samarie prit le nom de Sebaste [h]: *Samaria Civitas regalis in Israël, quæ nunc Sebaste dicitur*; & dans un autre endroit il ajoute [i]: *Vidit Sebasten, id est Samariam, quæ in honorem Augusti ab Herode Græco sermone Augusta est nominata.* Ptolomée [k] en parlant de cette Ville qu'il met dans la Palestine use aussi du nom de Sebaste. On lit dans Etienne le Géographe que Samarie est une Ville de Judée & qu'elle fut ensuite nommée NEAPOLIS: c'est une faute. On donna le nnm de NEAPOLIS à la Ville de Sichem, & non à celle de Samarie. Voici une antre faute du même Auteur. Il dit que dans la Samaritide il y a une Bourgade, *Oppidulam*, du nom de Sebaste. Or Sebaste ne fut point nne Bourgade, mais une grande Ville à laquelle Josephe [l] ne donne pas moins de vingt Stades de circuit. Nous avons quelques Medailles de l'Empereur Commode, avec ces mots: CEBACTHNΩN CYR. *Sebastenoram Syriæ*. On voit aussi une Médaille de l'Impératrice Julie, femme de l'Empereur Sévére; & où on lit COL. SEBASTE; car Sévére envoya une Colonie à Sebaste; ce que le Pere Hardoüin entend de Sebaste de Palestine: & son sentiment est appuyé par Ulpien [m]: *In Palæstina duæ fuerunt Coloniæ, Cæsariensis & Aelia Capitolina: Sed neutra Jus Italicum habet. Divus quoque Severus in Sebastenam Civitatem Coloniam deduxit.* Sebaste, dit Mr. Thevenot [n] dans son Voyage du Levant, étoit située sur une Colline, & l'on y voit encore de grandes ruïnes de murailles, & diverses Colomnes, dont il y en a de droites & d'autres par terre, avec une belle & grande Eglise en partie droite, soûtenue par de fort belles Colomnes de Marbre. On juge de la beauté du Maître-Autel, qui étoit tourné au Levant, par le Dôme qui le couvre & qui est encore en état. Ce Dôme est revêtu de Colomnes de Marbre, dont les Chapitaux sont très-artistement façonnes & ornés de Peintures à la Mosaique que Sainte Héléne avoit fait faire, si l'on s'en rapporte à ceux du Pays. Cette Eglise est présentement partagée en deux parties. Les Chrétiens en tiennent une. Les Mahométans ont l'autre qui est pavée de Marbre, & qui a une Chapelle sous terre, où l'on descend par vingt-trois degrés. Ce fut dans cette Chapelle que fut enséveli Saint Jean Baptiste entre le Prophéte Elisée & Abdias. On y voit les trois Tombes qui sont ceintes de murailles & rélevées de quatre pans de haut, mais on ne les voit que par trois ouvertures de la grandeur d'un pan, avec de la lumiére qu'on a coûtume d'y entretenir. On tient que ce fut en ce meme lieu que Saint Jean fut mis en prison & décapité, pour plaire à Herodias. Quelques-uns disent que ce fut à Macherus, Ville & Forteresse, où le Roi Hérode tenoit prisonniers les Malfaiteurs.

g Joseph. l. 15. c. 11. de Herode.
h De Loc. Hebr.
i Epitap. Paulæ, c. 6.
k Lib. 5. c. 16.
l Lib. 1. de Bel. c. 16.
m Lib. 50. Dig. tit. 15. de Censib. leg. 1.
n Part. 2. ch. 56.

A quelques milles delà, on trouve Genni, où l'on croit que Nôtre Seigneur guérit les dix Lépreux. On y voit une Mosquee qui étoit autrefois une Eglise des Chrétiens. Il y a un fort beau Kan où on loge, avec une Fontaine tout proche, & un Basar où l'on vend les vivres. La grande Plaine que l'on appellé Ezdreon en est à deux lieues. Elle en a quatre de long, & à une de ses extrémités on découvre la Croupe du Mont Carmel, où habitoit le Prophéte Elie.

2. SEBASTE, Ville & Isle de la Cilicie propre, selon Ptolomée [o], qui la marque après le Promontoire de Corycus. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit SEBASTA, ou AUGUSTA. Cette Ville n'est autre chose que celle d'*Eleusa*, dont Archelaüs,

o Lib. 5. c. 8.

lafis, comme nons l'apprend Strabon[a], fit fa Refidence, lors qu'Augufte lui eut donné la Cilicie Trachée. Outre que la fituation conviént parfaitement, Jofephe[b] dit que la Ville d'Eleufa en changeant de nom fut appellée Sebafte. L'Ifle ou fe trouvoit cette Ville étoit voifine du Continent & changea pareillement fon nom; car du tems d'Etienne le Geographe elle s'appelloit auffi SABASTE.

3. SEBASTE, Ville de l'Afie Mineure dans la Galatie. Les Peuples de cette Ville font appellés *Sebafteni* par Pline[c]. On voit dans une ancienne Infcription rapportée par Gruter[d], que cette Ville de Sebafte étoit dans le Pays des Tectofagea:

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟϹ
ϹΕΒΑΣΤΗΝΩΝ
ΤΕΚΤΟΣΑΓΩΝ

C'eft tont ee que nous favons de cette Ville; car la Ville de Sebafte que les Notices mettent dans la Phrygie Pacatiane, ne peut pas être celle de la Galatie.

4. SEBASTE, Siége Epifcopal de l'Afie Mineure, dans la Phrygie Pacatiane, felon les Notices de Léon le Sage & d'Hieroclés.

5. SEBASTE, Ville du Pont, fur le penchant du Mont Paryadrés. C'etoit originairement[e] un Lien affés peuplé, & où Mithridate avoit bâti un Palais. Pompée en fit one Ville qu'il nomma *Diopolis*; & la Reine Pythodoris qui l'augmenta l'appella Sebafte & y établit fa réfidence. Cette Ville de Sebafte eft la Sebafte d'Arménie dont il eft parlé dans les Martyrologes an VII. des Idca de Janvier, au III. des Nones de Févier, & au VII. des Ides de Mars; car elle étoit aux confins de la Petite Arménie, fituation qui convient affes à la Ville Sebaftopolis que les Notices mettent dana le Pont, & que l'Itinéraire d'Antonin marque fur la Route de Tavia à *Sebaftia*. Voyez SEBASTOPOLIS.

SEBASTIA, Ville du Pont Polémoniaque: Ptolomée[f] la marque dans les Terres. Elle eft mife dana la Colopéne par Pline[g]. Cette Ville pourroit bien être la Sebaftia que la Notice d'Hiéroclés marque dans la premiére Arménie, la même Sebaftia dont Procope dit que l'Empereur Juftinien fit réparer les Murailles, & la meme que l'Itinéraire d'Antonin donne pour le commencement de la Route de Cocufum en paffant par Melitène.

SEBASTICUM-OS. Voyez SABAÏTICUM.

1. SEBASTOPOLIS, Ville de l'Afie Mineure dans l'Æolide. Son véritable nom étoit MYRINA; & comme le dit Pline[h] elle fe donnoit le furnom de SABASTOPOLIS: *Myrina quæ* SABASTOPOLIM *fe vocat*.

2. SEBASTOPOLIS, Ville d'Afie, dans la Colchide. Elle fe nommoit auparavant DISCURIADE. Voyez AAA, N°. 4. & DIOSCURIAS.

3. SEBASTOPOLIS, Ville de l'Afie Mineure. Elle eft mife dans le Pont Cappadocien par Ptolomée[i], & dana la Colopene Cappadocienne par Pline[k]. L'Itinéraire d'Antonin la marque fur la Route de *Tavia*, à *Sebaftia*, entre *Daranum* & *Verifa*, à quarante milles du premier de ces Lieux, & à vingt-quatre milles du fecond. St. Grégoire de Nycée, dans la Vie de Ste Macrine[l] parle d'un certain homme de guerre & des Troupes qui étoient en garnifon à Sebaftopolis Bourgade du Pont.

SEBASTUS PORTUS, Port de la Cilicie. Joféphe[m] qui dit qu'Hérode qui fit faire ee Port à grands fraix, lui donna le nom de Sebafte ou d'Augufte à l'honneur de l'Empereur de ce nom. Le meme Auteur[n] dans un autre endroit ajoûte que le Port Sebafte étoit le Port de Céfarée; c'eft-à-dire de Céfarée Anazarbe ou prés d'Anazarbe.

SEBATUM. Voyez SEVATUM.

SEBEDA, Port de Lycie, felon Etienne le Géographe qui cite le Periple d'Alexandre.

SEBENDUNUM, Ville de l'Efpagne Tarragonnoife: elle eft donnée aux Caftellani par Ptolomée[o].

1. SEBENICO, Comté de l'Etat de Venife dans la Dalmatie[p], fur le bord de la Mer à l'Orient du Comté de Zara, & au Couchant de celui de Traw. Ce Comté de Sebenico s'étend affez avant dans les Terres, & renferme plufieurs Ifles entr'autrea

S. Nieolo di Sebenico,	Provichio,	
Morter,	Zuri, on Azuri,	
Tre Bocconi,	Crepano,	Ecueils.
Yarta, ou Artie,	Pomo.	

2. SEBENICO, Ville de l'Etat de Venife, dans la Dalmatie à l'Orient de l'Embouchure du Fleuve Cherca. La Ville de Sebenico étoit autrefois une Ville de la Croatie Maritime; mais elle eft maintenant comprife dana la Dalmatie fituée fur le bord de la Mer Adriatique, & la Capitale d'un Comté auquel elle donne fon nom. Boniface VIII. l'érigea en Evéché fous Spalatro. Depuis la derniére Guerre les Vénitiens ont ajoûté à Sebenico plufieurs Fortifications. Cette Ville étoit pourtant, auparavant fort en état de fe defendre, puisqu'en mil fix cens quarante-fept Tichielli Bacha de Bosnie fut obligé d'abandonner cette Place, qu'il avoit eommencé d'affiéger au mois d'Août. Dana l'endroit le plus etroit du Canal il y avoit deux Tours fort anciennes pour garder le Port; mais on les a démolica dans la Guerre paffée, parce que l'on a vu que la Forterefſe de St. Nicolas qui n'eft qu'à deux milles de là étoit plus que fuffifante pour la fûreté & la défenfe du Port. Ce Port eft fort grand, car il pourroit contenir une Armee Navale, c'eft la Cherfa qui le forme: cette Riviére aprés avoir paffé par Scardona vient fe jetter dana ce Port, d'où elle fort pour entrer dans le Golfe de Venife.

3. SEBENICO (*San-Nicolo-di*), Ifle du Golphe de Venife fur la Côte de la Dalmatie, au Comté de même nom. C'eft la plna confidérable des Ifles de ce Comté; on l'a jointe à la Terre ferme par le

a Lib. 14. p. 671.
b Antiq. l. 16. c. 8.
c Lib. 5. c. 32.
d Pag. 427. no. 8.
e Strab. l. 12. p. 557.
f Lib. 5. c. 6.
g Lib. 6. c. 3.
h Lib. 5. c. 30.
i Lib. 5. c. 6.
k Lib. 6. c. 3.
l Pag. 201.
m Ant. L. 17. c. 7.
n De Bel. L. 1. c. 20.
o Lib. 2. c. 6.
p Coronelli Ifolario 150.

moyen de l'Art. Le Fort St. Nicolas, qui lui donne son nom est de figure triangulaire, il est bâti dans cette Isle, & il a le côté qui regarde la Terre-ferme fortifié de deux demi-Lunes avec un bon Rempart. La situation de ce Fort est très-avantageuse; car il se trouve en pleine Mer vis-à-vis l'Embouchure du Canal qui conduit à Sebenico; de sorte qu'aucun Bâtiment ne peut passer, qu'il ne soit à la portee du Canon de cette Forteresse. C'est un noble Vénitien qui en est le Gouverneur avec le titre de Châtelain; & ce Gouvernement dure deux ans.

SEBENNYTES-NOMUS, Nome d'Egypte, entre les Bras du Nil appellez Phermuthiaque & Athribitique, près de leurs Embouchures. Hérodote [a] & Pline [b] ne connoissent qu'un Noma-Sebennyta; mais Ptolomée [c] le divise en Inférieur & en Supérieur, dont le premier avoit la Ville *Pachnamunis* pour Capitale, & le second la Ville de *Sebennytus*, qui donnoit le nom aux deux Nomes, à une des Embouchures du Nil, à un des Bras de ce Fleuve & à un Lac.

a Lib. 2. c. 166.
b Lib. 5. c. 9.
c Lib. 4. c. 5.

SEBENNYTICUM OSTIUM, c'est le nom d'une des sept Embouchures du Nil: Ptolomée [d] la marque à l'Orient de l'Embouchure Bolbitique; & c'étoit en meme tems l'Embouchure du Bras du Nil, appellé *Phermuthiacus Fluvius*.

d Ibid.

SEBENNYTUS, Ville d'Egypte, dans le Delta: Ptolomée [e] en fait la Métropole du Nome Sebennytique Supérieur. Cellarius [f] dit qu'elle étoit sans doute située sur le bord du Bras du Nil appellé *Pharmuthiacus Fluvius*, & qui du moins vers son Embouchure étoit nommé *Sebennytus*; car on lit dans Etienne le Géographe Σεβέννυτος πόλις Αἰγύπτου, καὶ λίμνη, καὶ ποταμὸς, *Sebennytus Urbs Ægypti, & Lacus & Fluvius.* Ce sentiment de Cellarius est néanmoins opposé à la Carte du Delta dressée sur la Description de Ptolomée, qui met à la vérité le Nome Sebennytique Inférieur près de l'Embouchure Sebennytique; mais qui éloigne jusqu'au haut du Delta le Nome Sebennytique Supérieur, & par conséquent sa Métropole *Sebennytus*. Si on vouloit absolument s'en tenir à la Carte & aux Nombres de Ptolomee, & le concilier avec Etienne le Géographe, il faudroit dire que c'étoit le Nome Inferieur qui donnoit son nom à l'Embouchure & au Fleuve Sebennytique, ou que le Nome Supérieur, dont la Metropole etoit *Sebennytus*, donnoit le sien au Fleuve, sur le bord duquel il se trouvoit, & qu'on appelloit autrement *Athribiticus Fluvius*. Sebennytus étoit dans le cinquiéme siécle [g] un Evèché de la seconde Egypte, dans le Patriarchat d'Alexandrie. C'est aujourd'hui un Bourg sur les Bouches du Nil, où se paye la Douane de ce qui va au Grand Caire. Les Coptes en sont aussi un de leurs anciens Evechez.

e Ibid.
f Geogr. Ant. Lib. 4. c. 5.
g Commanville, Table des Evêchez.

SEBENNYTUS-FLUVIUS, Fleuve d'Egypte selon Etienne le Géographe, qui entend peut-etre par là le Bras du Nil dont l'Embouchure étoit nommée *Sebennyticum-Ostium*.

SEBENNYTUS-LACUS, Lac d'Egypte. C'est Etienne le Géographe qui en parle; & c'est apparemment un des Lacs que Strabon met près de l'Embouchure Sebennytique.

SEBERE, Riviére d'Italie [h], au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour. Elle prend sa source à six milles du Mont Vesuve, au lieu appelle *Cancellaro*, d'où elle descend à celui qu'on nomme *la Bella*, où l'eau est divisée en deux parties, dont l'une entre dans les Aqueducs de Naples & le reste arrose la Campagne jusqu'à la Mer, où elle se jette hors la Porte des Carmes de la meme Ville, où est le Pont de la Magdelaine. Ces Aqueducs, Merveille digne de la magnificence des anciens Romains, sont construits de telle sorte qu'on peut les nettoyer sans en faire sortir l'eau, à cause qu'il y a dedans des Galeries dans lesquelles on peut marcher sans se mouiller. Il y a d'espace en espace des regards par lesquels on peut ôter les immondices. Ce fut par ces Aqueducs que le Roi Alphonse I. conquit la Ville de Naples en 1442. Ils vont en serpentant, afin que l'eau étant agitée en soit meilleure, outre qu'un cours de droit fil eût pu entraîner les Edifices par son impétuosité. Cette eau que le Sebere fournit, fort en plusieurs endroits de Naples, où il y a des Puits publics, & diverses Fontaines.

h Corn. Dict. E D. R. Nov. Voy. d'Italie, t. 2.

SEBERIANA, Métropole dont il est parlé dans les Decrets des Pontifes Orientaux. Ne seroit-ce point le Siége Sebarianensis de la Byzacène; voyez Sebarianensis.

SEBERIANENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Byzacene, selon la Notice des Evéchez de cette Province.

SEBERIE, ou Severie. Voyez Severie.

SEBERINA. Voyez Siberina.

1. SEBES-KEREZ, Riviére de la Basse-Hongrie, & non de la Haute comme le dit Mr. Corneille [i], qui ajoûte qu'elle a sa source dans la Transsylvanie; ce qui est vrai. Le mot Sebes-Kerez signifie *le Noir-Kerez*. Mr. de l'Isle [k] écrit pourtant Fekete-Keres, & remarque que ce mot signifie la meme chose. Quoiqu'il en soit, cette Riviére à laquelle on a donné le nom de *Noir-Keres* pour la distinguer d'une autre Branche du Keres, est appellée Feir-Keres.

i Dict.
k Atlas.

2. SEBES-KERES, Riviére de la Basse-Hongrie, & non de la Haute comme le dit Mr. Corneille [l]. Elle a sa source, dans la Transsylvanie, au Comté de Colosvar ou Clausenbourg, au Nord Oriental du Château de Sebes, qui sans doute a occasionné son nom. Mr. Corneille dit que Sebes-Kerez signifie le *Noir-Kerez*; j'aurois de la peine à l'en croire sur sa parole. Le *Noir-Keres* est, selon Mr. de l'Isle [m], une des trois Branches qui forment le Keres, savoir celle du milieu, & qu'on nomme Fekete-Keres; c'est-à-dire *le Noir-Keres*: l'autre Branche est appellée Feir-Keres, ou *le Keres Blanc*: Ces deux der-

l Dict.
m Atlas.

dernières s'assemblent un peu au-dessous de *Giula*, & la troisième ou *Sebes-Keres*, qui est la plus Septentrionale se joint aux deux autres, après avoir arrosé le Grand Varadin.

SEBESTE, SABEN, ou HERMANSTAD, Ville de la Transylvanie [a], au Comté de même nom dont elle est le Chef-Lieu. C'est la première Ville où la Nation des Saxons se soit établie dans ces Quartiers; aussi son ancienneté la releve-t-elle davantage, que ses Bâtimens qui ont fort peu d'apparence. Elle est sans défense, & ses Murailles tombent en ruïne; voyez HERMANSTAD.

[a] Corneille, rectifié.

SEBETHIS. Voyez SEBETUS.

SEBETUS, ou SABATNIS, Fleuve d'Italie dans la Campanie, & qui arrosoit la Ville de Naples & l'ancienne Parthenope. Vibius Sequester parle de ce Fleuve en ces termes: *Sebethos Neapolis in Campania.* Columelle dit [b]:

Doctaque Parthenope Sebethide roscida lympha.

Et Stace [c]:

. . . . . *pulchra tumeat Sebethos alumna.*

Virgile [e] a feint qu'une Nymphe de même nom présidoit à ce Fleuve:

. . . . . . *fertur*
. . . . . *quem generasse Telon Sebethide Nympha.*

[b] Lib. 10. v. 134.
[c] Lib. 1. Silv. Carm. 2. v. 263.
[e] Æneid. 7. v. 734.

SEBINUS LACUS, Lac d'Italie, aux Confins de la Gaule Transpadane. Les *Cenomani* habitoient depuis ce Lac jusqu'au Pô. Pline [d] dit que l'Ollius sortoit de ce Lac: il auroit pu dire qu'il n'en sortoit qu'après y être entré; car il n'y prenoit pas sa source. Dans un autre endroit [e] le même Auteur nomme ce Lac SEVINUS. Ces deux orthographes peuvent se soutenir; car il avoit pris son nom de la Ville *Sebum*, ou *Sevum* située sur ses bords. Le nom moderne est *Lago-di-Seo*, que le Peuple a corrompu en *Lago d'Iseo.*

[d] Lib. 3. c. 19.
[e] Lib. 2. c. 103.

SEBOÏM, une des quatre Villes de la Pentapole qui furent consumées par le feu du Ciel [f]. Eusèbe & St. Jérôme [g] parlent de Seboïm, comme d'une Ville qui subsistoit de leur tems sur le bord Occidental de la Mer Morte. Il faut que depuis le tems de Lot & d'Abraham, cette Ville ait été rétablie vers le même lieu où elle étoit auparavant. Il est parlé de la Vallée de Seboïm 1. Reg. XIII. 18. & de la Ville de même nom dans la Tribu de Benjamin, 2. Esdr. 11. 34.

[f] Genes. XIX. 24.
[g] Euseb. & Hieron. in Locis Sodoma & Adama.

SEBRIAPA, Ville de la Sarmatie Asiatique: Ptolomée [h] la marque sur le bord du Vardanus. Ses Interprêtes au lieu de *Sebriapa* lisent *Ebriapa.*

[h] Lib. 5. c. 9.

SEBRIDÆ & SEBRITÆ. Voyez TRNENSIS.

SEBRITHITES, Nome d'Egypte. Eusèbe [i] dit que le Roi Vaphres envoya à Salomon dix mille hommes de ce Nome pour bâtir le Temple. Ne seroit-il point question du Nome que Ptolomée appelle SEBENNYTES.

[i] 9. Præpar.

SEBRIUS VICUS, Pausanias [k] nomme ainsi une Rue hors de la Ville de Sparte, & dans le voisinage du *Platanisse*. Scebrus l'un des fils d'Hippocoon avoit donné le nom à cette Rue. Le Monument de ce Héros étoit dans cet endroit, un peu au-dessus de celui de son frere Dorcée; & à la droite du Monument de Scebrus on remarquoit le Tombeau d'Alcman Poëte Lyrique.

[k] Lib. 3. c. 15.

SEBTAH, Nom d'une Ville de la Mauritanie Tingitane [l], & connue aujourd'hui sous le nom de Ceuta. Elle est située sur le Detroit de Gibraltar, que les Arabes appellent, Khalig' Al Sebthah ou Al Sebthi, & les Turcs, Septah Bogazi.

[l] D'Herbelot, Biblioth. Or.

Les Géographes Arabes mettent les Villes de Sebtah & de Tangiah, qui sont Ceuta & Tanger dans la partie d'Afrique qu'ils appellent Magreb alaksa, c'est-à-dire dans le dernier Occident, ou l'extrémité de l'Afrique.

Josef Ben Tassefin se rendit maître de cette Ville, avant que de passer en Espagne pour y établir la Dynastie des Marabouths, ou Al Moravides.

SEBZVAR, nom d'une Ville de la Province de Khorassan, qui a été le Siège des Princes de la Dynastie des Serbedariens. Hassan Al-Giouri, qu'Ahmed Arabschah appelle Rafadhi, y commandoit presque en Souverain, lors que Tamerlan passa en Perse. Le Leb Tarikh dit que c'etoit Aziz Disciple de Hassan Al-Giouri, que Tamerlan honora de ses presens. Voyez CEUTA.

SEBUNTA, Ville de l'Arabie Pétrée. Elle est mise dans les Terres par Ptolomée [m]. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Esbuta.* C'est la même qu'*Esebon*, *Chesbon*, & *Esbus.*

[m] Lib. 5. c. 17.

SEBURRI. Voyez SEURI.

SEBUS, Ville de la Palestine, selon les Exemplaires Latins de Ptolomée [n]. Le Texte Grec porte Esaus. Voyez ESAUS.

[n] Lib. 5. c. 16.

SEBUSIANI. Voyez SEGUSIANI.

SEBZ, Bourg de la Transoxiane. Il est situé, dit Mr. Petis de la Croix [o], hors des Murs de la délicieuse Ville de Kech; & ce Bourg est fameux pour avoir donné la naissance à Timur-Bec, connu sous le nom du Grand-Tamerlan.

[o] Hist. de Timur Bec, t. 1. Preface.

SEBZEVOAR, Ville de Perse: Tavernier la dit située à 81. d. 5'. de Longitude, sous les 36. d. 15'. de Latitude. Ce n'est qu'une petite Ville qu'on nommoit anciennement BINAC, & où l'on recueille quantité de Manne.

SEBZUAR, Ville de Perse [p], dans la Corassane. Elle a été le Siège des Princes de la Dynastie des Serbedariens, & Hassan-Al-Giouri y commandoit presque en Souverain, lorsque Tamerlan passa en Perse. Mr. Petis de la Croix [q] place cette Ville à 91. d. de Longitude, & à 31. de Latitude.

[p] D'Herbelot, Biblioth. Or.
[q] Hist. de Timur Bec, l. 3. c. 24.

SECANDE, Ville de l'Ethiopie sous l'Egypte: Pline [r] la met au bord du Nil. Quelques Exemplaires portent SCANDE pour SECANDE.

[r] Lib. 6. c. 30.

SECANI. Voyez SEQUANI.

SECCHIA, Rivière d'Italie [s], au Duché de Modéne. Elle prend sa Source dans l'Apennin vers la Carfagnana, coule

[s] Magin, Atlas.

aux confins des Duchés de Modène & de Reggio, & baigne Sassuolo & Carpi, après quoi elle va se jetter dans le Pô vis-à-vis de l'Embouchure du Menzo.

SECELA, Ville de la Palestine, selon Etienne le Géographe qui cite Josephe [a]; mais ce dernier lit SECELLA, & non SECELA. Voyez SICCELICH.

[a] Antiq. Lib. 6. c. 14.

SECERRÆ, Ville de l'Espagne Tarragonnoise: l'Itinéraire d'Antonin la marque sur la Route des Pyrénées à *Castulo*, entre *Aquæ Voconæ*, ou *Voconiæ*, & *Prætorium*, à quinze milles du premier de ces Lieux & à égale distance du second. C'est aujourd'hui à ce qu'on croit *San-Celoni*, ou *Celloni*.

☞ SE'CHE. On donne ce nom à des Sables que la Mer couvre, quand elle est haute, & qu'elle laisse à sec quand elle est basse. C'est ce que les Hollandois nomment DROOGTE. On donne aussi quelquefois le nom de Séche à des bancs de Roches ou d'Ecueils près des Côtes & que la Mer découvre ou en tout, ou en partie.

2. SE'CHE DU CAP DE GATE, Séche dans la Mer Mediterranée [b], près de la partie Orientale du Royaume de Grenade, environ à un petit mille, au Sud-Ouest quart de Sud, dessus des taches blanches qui donnent la connoissance du Cap de Gate. La Séche du Cap de Gate est un Banc de Roches où il y a fort peu d'eau; mais on peut passer entre la Terre & ce Banc, rangeant sa Pointe de ce Cap à discrétion, comme à deux ou trois longueurs de cable; ou bien on peut passer à quatre milles au large, parce que quelques-uns disent qu'il y a un autre danger, à une lieue au large par le Sud-Ouest quart de Sud. Il y a aussi près de la Cote du Cap de Gate un Ecueil presque à fleur d'eau qu'il ne faut pas approcher. Environ dix à douze milles à l'Est du Cap de Gate, on trouve une autre grosse Pointe qui est la Pointe de l'Est du Cap de Gate, & il semble y avoir une petite Isle fort proche; ce qu'on connoît par une noirceur de terrain. Quatre milles ou environ, à l'Est de la Pointe de l'Ouest du Cap de Gate, il y a une petite Calangue en forme de Croissant, dans laquelle on pourroit mouiller principalement avec deux, trois à quatre Galeres, pour les Vents de Sud-Ouest, Ouest & jusqu'à l'Est; mais des Vents de Sud & de Sud-Ouest la Mer y est extremement grosse. Près de la Pointe de l'Ouest de cette Calangue, il y a quelques Ecueils à fleur d'eau, à l'entrée d'une autre Calangue. On peut aussi mouiller vers le Nord-Est de la Pointe de l'Est du Cap de Gate, dans une Anse de Sable, où l'on est à couvert des Vents de Sud-Ouest, Ouest & Nord-Ouest.

[b] Michelot, Portul. de la Méditerranée, pag 15.

3. SE'CHE D'ANTIBES, Séche sur la Côte de France, dans la Provence: Michelot [c] dit que vers le Nord-Nord Est de la Pointe du Grand Bastion, qui est au milieu du Mole de la Ville d'Antibes, environ à 110. Toises, il y a un Banc de Roches de peu d'étendue, mais dangereux, sur lequel il ne reste quelquefois que 9. pieds d'eau, quoiqu'il y en ait tout auprès 16. 18. & 24. pieds. On pourroit passer à terre de ce Banc, entre la demi-Lune, où il y a vingt à vingt-cinq pieds d'eau; mais il faut ranger à discrétion un peu plus la demi-Lune que la Séche. Le meilleur neanmoins est de passer à la droite de la Roche, en rangeant à discrétion la Pointe du Bonnet quarré, & la Roche est au Sud-Est du milieu de ce Fort. Ensuite il faut s'approcher de la tete du Mole, puis aller mouiller dans le fond du Port: la Commandante aura la poupe vers la Porte de la Ville, avec quelques autres Galéres, & les autres feront le long du Mole, où elles auront aussi la poupe. Lorsqu'on est mouillé de cette maniere, on est à couvert de tous les Vents & de la Mer du large. Le Vent d'Est-Nord-Est donne droit à plein de l'entrée; mais on en est à couvert dès qu'on a doublé la Pointe du Mole. Il n'y a que le Nord-Ouest qui incommode, quoiqu'il vienne par dessus le terrein, & il faut se précautionner contre ce vent. Il feroit difficile d'entrer avec un gros vent d'Est-Sud-Est; car la Mer y est fort grosse, & y cave beaucoup. On fait de l'eau au haut de la Ville, dans un Pré où il y a une source. Tout proche de la tête du Mole, il y a 25. à 26. pieds d'eau, & le long du Mole depuis 18. jusqu'à 15. pieds près de la Porte. La Latitude est à 43. d. 33'. & la variation de 6. dégrez Nord-Ouest.

[c] Portul. de la Méditer. p. 83.

SE'CHES DE BARBARIE, ou les BASSES DE BARBARIE: ce sont des Ecueils formidables, qui se trouvent sur la Cote de Barbarie dans le Golphe de Sidra, entre les Royaumes de Tunis & de Tripoli. On appelle quelquefois tout le Golphe de Sidra les *Séches de Barbarie*.

SECHRONA, ou SCHICRONA, Ville de la Tribu de Juda [d], qu'on croit avoir été cédée avec plusieurs autres à la Tribu de Siméon.

[d] Josué, xv. 11.

SECKAW, ou SECOU, Bourg d'Allemagne [e], dans la Haute Stirie, sur une petite Riviére nommée par quelques-uns Gar, & par d'autres Gayl, à trois lieues au Nord de Judenburg. Ce Bourg étoit autrefois une Prevôté, qu'Eberhard, Archevéque de Saltzbourg erigea en Evéché sous le Pontificat d'Honoré III. l'an 1219. Aussi l'Archevéque de Saltzbourg a-t-il le droit de Présentation [f], & d'Investitura; ce qui est cause en même tems que l'Evéque de Seckau ne peut prendre la qualité de Prince de l'Empire ni entrer dans les Dietes.

[e] Jaillot, Atlas.

[f] Commanville, Table des Evêchez.

SECKENHEIM, Bourg d'Allemagne, dans le Bas-Palatinat du Rhein, sur le Necker à une lieue de Manheim, & à égale distance du Rhein, en tirant vers Heidelberg. Ce Lieu n'est remarquable que par la Victoire que Frederic I. Electeur Palatin, y remporta en 1472. sur le Duc de Wirtemberg, & sur le Marquis de Bade, qui furent faits prisonniers dans le combat.

SECKINGEN, Ville d'Allemagne, dans la Suabe, & l'une des quatre Villes Forestiéres. Cette Ville est située, dans une

une Isle que forme le Rhein, à une demi-lieue de Rheinfeldeh, à trois milles de Bâle, & à six de Schaffhouse Les Archiducs la tenoient en Fief de l'Abbesse de Seckingen. Elle fut prise en 1683. par le Duc de Saxe Weymar, & rendue en 1648. Un grand incendie lui causa beaucoup de mal en 1678. Il n'y a de remarquable aujourd'hui qu'une Place environnée de quelques Maisons assez bien bâties.

SECLIN, Bourg de France, dans la Flandre Valonne, au Diocése de Tournay, en Latin *Sacilum*.

Ce Bourg est le Lien principal dn Melantois. Il est ancien, puisque S. Oüen nous assûre que de sun tems l'on y honoroit fort les Reliques de Saint Piat, qui y avoit été martyrisé. Il y a un ancien Chapitre dédié à ce Saint, que l'on croit fondé dès le cinquiéme Siécle. Ce Chapitre est composé d'un Prevôt, de quatre autres Dignités, & de douze Canonicats de mille Livres chacun; le Prevôt en a trois milles Livres. Il y a un de ces Canonicats affecté à l'Eveché de Tournay; le Pape nomme aux autres pendant huit mois, & le Prevôt pendant quatre. Il y aussi à Seclin un Bailli, & sept Echevins, outre la Justice du Chapitre de S. Piat; les Appels en sont portés à la Gouvernance de Lille.

1. SECOANUS, Lieu fortifié dans la Syrie. Strabon [a] le met dans le Territoire de la Ville d'Apamée; mais quelques MSS. portent COSSIANUS au lieu de SECOANUS. Ce Lieu étoit la Patrie de Triphon, furnommé Théodore, qui entreprit de se faire Roi de Syrie.

[a] Lib. 16. p. 752.

2. SECOANUS. Voyez SEQUANA.

SECONDIGNE, Bourg de France, dans le Poitou, en Gatine, Election de Niort: il est bien peuplé.

SECONTIA. Voyez SEGONTIA.

SECOR, Port de la Gaule Aquitanique: Ptolomee le place entre le Promontoire *Pictonium*, & l'Embouchure de la Luire.

SECORBIACUM [b], Lieu de la Ganle, Fortunat en parle dans la Vie de St. Germain.

[b] Ortelii Thesaur.

SECOURVIEILLE, Bourg de France, dans le Comté de Cominges. Il y a dans ce Bourg une Justice Royale.

SECSIVA, Montagne d'Afrique, au Royaume de Maroc [c]. C'est une Montagne très-haute, & très-froide, au Septentrion de celle de Chauchava. Il fort plusieurs Fontaines des Vallons, & la Riviére d'Ecifelmel en tire sa Source. La cime est toujours couverte de neige, & il y a par-tout de grands Rochers escarpés avec des Cavernes où l'on renferme les Troupeaux l'Hyver de peur de froid, & on les nourrit de foin, & de branches d'Arbres. Les Habitans ne recueillent ni froment ni orge, ni autre grain à cause que la terre est trop froide. Ils en font venir d'ailleurs. En récompense ils ont quantité de Lait, de Beurre & de Fromage, tout le Printens & l'Eté, & ne manquent point de viande toute l'annee. Ils vivent comme des Sauvages, & dans une grande santé; de sorte qu'à cent & à six-vingt ans, ils ne paroissent pas encore vieux. Ils ne font autre chose toute leur vie que d'aller aprés leurs Troupeaux. C'est une merveille de voir comme ils font peu vetus dans un si grand froid; car ils n'ont qu'une mante qui les enveloppe, des bottines de cuir crud, & des haillons autour des pieds. Malgré cela ils font si glorieux, qu'ils ont toujours guerre avec leurs voisins, & s'entretuent pour des occasions fort légéres. Il ne fréquente, parmi eux, ni Juge, ni Alfaqui, ni Bourgeois de Ville, parce qu'ils ne sont pas sur le grand chemin: aussi n'ont-ils ni Loi, ni Régle; & ils vivent comme des Betes parmi ces Rochers.

[c] Marmol, Royaume de Maroc, L. 3. c. 46.

SECTORIUM, Ville de l'Asie Minenre dans la Province de Lydie. Il est fait mention de cette Ville dans le Concile de Chalcedoine.

SECUNDA-JUSTINIANA. Voyez ULPIANUM.

SECUNDÆ. La Notice des Dignités de l'Empire.

SECUNDANI, Peuples de la Gaule: Pline [d] qui les met dans les Terres leur donne la Ville d'Arusio: ainsi par Secundani il entend les Habitans de la Ville d'Orange: *In Mediterraneo. . . . Arausio Secundanorum.*

[d] Lib. 3. c. 4.

SECUNTUM. Voyez SAGUNTUM.

SECURISCA, Procope [e] nomme ainsi un Fort que l'Empereur Justinien fit bâtir à neuf dans la Mœsie. Ce Fort, ajoute-t-il, est le premier qui se presente à la vûe, aprés celuï de Lucerniarabourg, & il fut réparé des ruïnes de celui de Cintodéme. Un peu plus loin étoit la Ville de Théodoropole. La Notice des Dignites de l'Empire met SECURISCA dans la seconde Mœsie. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la Route de *Viminacium* à Nicomédie, entre *Utum* & *Dimum*, à douze milles de chacun de ces Lieux. Le nom de SECURISCA est corrompu dans la Table de Peutinger qui lit SECURISPA.

[e] Ædif. L. 4. c. 8.

SECUSIANI. Voyez SEGUSIANI.

SECUSSES, Peuple des Alpes: Pline [f] dit qu'ils habitoient depuis la Ville de Pola jusqu'à la Contree de Tergeste.

[f] Lib 3. c. 20.

SECUSTERO. Voyez SEGESTERORUM.

SEDALA. Voyez SIDALA.

SEDALIA, Ville de l'Isle de Taprobane, selon Jornandés cité par Ortelius [g].

[g] Thesaur.

SEDAN, Ville de France [h], dans la Province & Generalité de Champagne. Cette Ville est situee sur la Meuse aux Frontiéres de Luxembourg. Elle est une des Clefs du Royaume, & des plus importantes. En 1641. les Principautes de Sedan & de Raucourt furent échangees par Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, pour la Terre d'Epernay, les Duchés de Château-Thierry & d'Albret, le Comté d'Evreux, &c. La Ville de Sedan n'a que deux Portes, l'une du côté de la Champagne, & l'autre du côté de Luxembourg. Ses anciennes Fortifications consistent en quatre Bastions

[h] Baugier, Mem. de Champagne tom. 1. pag. 180 t. 2. p. 257. & suiv.

tions à main droite vers la Prairie du côté de la France. Ces Bastions nommés du Moulin, de Bourbon, de Turenne, & de Nassau, sont garnis d'une fort belle Fausse-Braye, & d'un Fossé rempli d'eau de six toises de longueur. Au devant du Bastion de Nassau, il y a un autre Fossé taillé dans le Roc, & un Ouvrage à Corne revetu, dont le Fossé est aussi taillé dans le Roc; les autres Ouvrages, qui ont été faits de l'autre côté de la Place à la Porte du rivage, par les soins de feu M. le Maréchal de Faber, qui a été le premier Gouverneur de Sedan lors de sa réunion à la Coronne, sont aussi fort beaux, & très-considérables; celui de la Corne de Floing a été fait aux depens des Habitans de cette Ville, qui se sont volontairement imposé à eux-mêmes des droits d'entrée sur le Vin, la Biére, & l'Eau de Vie pour fournir aux fraix de cet Ouvrage. Le Roi y a fait faire quantité d'autres belles, & grandes Fortifications, qui ont coûté plus de quatorze cens mille Livres; & en l'année 1692. il a été commencé dans la Prairie un Ouvrage à Corne, à l'extrémité duquel il y aura des Eclufes pour inonder la Prairie en cas de besoin. Cet Ouvrage sera d'une très-grande utilité pour la défense de la Place.

Il y a un fort bel Arsenal dans le Château, qui est fortifié à quatre grands Bastions, deux du côté de la Ville, & les autres du côté des Ardennes; dont les Fossés creusés dans le Roc ont plus de cent cinquante pieds de profondeur. Il y a un autre Ouvrage nommé la Corne des Ecossois, dont le Fossé, qui est très-grand, est pratiqué dans le Roc, ainsi que ceux des autres Ouvrages dont nous allons parler. Le grand Bastion du Fer à Cheval est détaché du Corps de la Place, dont le Fossé est de plus de soixante pieds de profondeur. Au devant de cette Fortification il y a un Ravelin revêtu avec son Fossé. Les nouveaux Ouvrages qu'on y a construits depuis rendent cette Place très-forte. Il y a dans l'Arsenal un grand nombre d'Armes, & de harnois très-riches, & parfaitement bien travaillés, qui ont autrefois servi aux Princes de la Maison de la Marck de Bouillon, qui étoient Souverains de cette Principauté. C'est dans le Château de Sedan, qu'est né feu Monsieur de Turenne, où il a été élevé dans le tems que la Souveraineté de Sedan étoit encore possédée par Monsieur de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, son pere. La Ville & le Château de Sedan ont un Gouverneur, un Grand Bailly, un Lieutenant de Roi de la Ville, un du Château, & un Maire.

Il y a dans la Ville de Sedan un Séminaire établi par le Roi en 1681. sous la direction des Peres de la Mission, au nombre de neuf, qui desservent aussi la Cure de la seule Paroisse, qu'il y a en cette Ville. Il y a un Collége des Jésuites aussi établi, & fondé par le Roi en 1663. Un Couvent de Capucins établi en 1641. par Fréderic de la Tour d'Auvergne, dans le Fauxbourg de la Cassine, qui depuis a été transféré avec la permission du Roi en l'année 1654. par le Marechal de Faber, alors Gouverneur de Sedan, en un autre Couvent, qu'il leur fit construire à ses dépens dans l'enceinte de l'Ouvrage à Corne du Bastion de Floing. On voit dans l'Eglise de ce Couvent un Caveau où il y a un Tombeau de Marbre noir, sous lequel est enterré le Corps de ce Marechal, décédé le 17. Mai 1662. & celui de son Epouse. Les Tombeaux des Ducs de Bouillon sont au-dessous du Chœur de l'ancienne Paroisse.

Sedan a eu autrefois des Seigneurs particuliers peu puissans, qui relevoient des Archeveques de Reims, Seigneurs de Mouzon; d'où elle a passé aux Maisons de Jausse en Brabant, & de Barbançon, Seigneurs de Bossu; c'est de cette Maison que celle de Braquemont l'a acquise, par le mariage de Marie de Braquemont, qui l'a portée dans la Maison de la Marck de Lumay. Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, ayant épousé l'héritiére de cette derniere Maison, il garda Sedan: depuis son fils fut obligé de remettre cette Place à Louis XIII. qui le tenoit prisonnier. Louis XIV. en a bien récompensé cette Maison par un grand nombre de Terres, dont les principales sont les Duchés d'Albret, & de Chateau-Thierry, & le Comté d'Evreux. Sedan est un Gouvernement de Place, indépendant du Gouvernement de Champagne.

L'etendue du Presidial de Sedan a été réduite à dix-sept Paroisses, depuis que, pour l'Erection du Parlement de Tournay, le Roi en a démembré les Villes d'Avesne, Philippevilles Mariembourg, Landrecy, & le Quesnoy. Il n'y a que six Officiers Titulaires dans ce Siége, & un Bailli d'Epée.

La Maîtrise des Eaux & Forêts de Sedan contient des Bois mouvans de la Principauté de Sedan & Rancourt, dix mille six cens soixante-dix-neuf Arpens, soixante-dix perches: cent soixante Arpens de ceux de Serival & Villers: deux mille Arpens de ceux du grand, & petit Denilet: cinq cens quatre-vingt-dix-huit Arpens de ceux de Marville: mille cinq cens cinq Arpens de ceux de Dampvillers en cinq Buissons, & dix mille huit cens soixante-dix Arpens de Bois de la Gruerie de Château-Renaud. L'on fabrique à Sedan beaucoup de Draps, qui sont aussi estimés que ceux de Hollande, on en fait un grand Commerce. L'on y fabrique aussi des Serges, & l'on y fait encore des Dantelles, mais pas tant qu'autrefois.

SEDANDA, Mr. Corneille [a] dit: Pays d'Afrique qui a titre de Royaume; il est vers le Zanguebar & s'étend du côté du Cap des Courants. Mr. d'Anville, dans sa Carte de l'Ethiopie Occidentale, remarque que Sedanda n'est pas un Pays; mais que c'est le Roi de Sabia qui se nomme Sedanda. Ce Royaume de Sabia a celui de Sofala au Nord, l'entrée du Canal de Mozambique à l'Orient, le Royaume d'Inhanbane au Midi, & celui de Manica au Couchant. La Riviére de Sabia tra- [a] Dict.

traverse tout le Royaume d'Occident en Orient.

SEDDIAGIOUG' UMAOIOUG', *la Lévée*, *le Rempart*, ou le *Mur de Gog* & de *Magog*. C'est cet Ouvrage tant vanté dans les Histoires de l'Orient, dont la construction est attribuée à Eskander, ou Alexandre: non pas à Alexandre, fils de Philippe, que nous appellons le Grand; mais à un autre que les Orientaux surnomment, Dhoul Carnïm, qui est beaucoup plus ancien que le Macedonien, & que les Persans croient avoir été le même que Giamschid, quatriéme Roi de leur premiére Dynastie.

Ce Mur de Gog & de Magog fut bâti par ce Prince, que les mêmes Persans croient avoir été Monarque de toute la Terre habitable, pour resserrer les Nations Hyperboréennes au delà du Caucase entre le Pont-Euxin, & la Mer Caspienne, & pour les empêcher de faire des incursions dans le milieu de l'Asie.

L'on dit aussi que Nouschirvan fit continuer ou réparer ce grand Ouvrage.

Quelques Historiens de l'Orient, reculent cette Muraille de Gog & de Magog, au delà de la Mer Caspienne en tirant vers l'Orient, de sorte que l'on pourroit croire que c'est la même qui sépare la Chine d'avec les Mogols & les Tartares.

SEDELEUCORUM. Voyez STOOLEUCUM.

SEDETANI, & SEDETANIA. Voyez HEDETANI.

SEDIBONIATES, Peuples de la Gaule Aquitanique, selon Pline [a].

SEDIS-SCAPI-FONTI, SEDISSA-SIPONTI, ou SEDISSA-FIPONTI, On trouve ce nom sous ces différentes orthographes dans l'Itinéraire d'Antonin, qui en fait un Lieu qu'il marque sur la Route de Trapezunte à Satala, entre Dia & Domsna, à dix-sept milles de la premiére de ces Isles, & à vingt-quatre milles de la seconde. Ce Lieu devoit être dans la Petite Arménie. On ne le connoît point d'ailleurs, & il pourroit se faire même qu'aucune des trois orthographes ne fût la véritable.

SEDOCHESORI, Peuples du Pont, au voisinage du Fleuve Cohibus. Tacite [b] fait mention d'un Roi des Sedochesores. Juste-Lipse dit qu'il y a des MSS. qui portent *Sedochesori*, & d'autres *Sedethesori*.

SEDOTH, ou ASADOTH. Voyez ASEDOTH.

SEDOUM, & SEDOUMAN. [c] C'est ainsi que les Arabes appellent la Ville de Sodome en Judée, dont le Peuple est ordinairement nommé par les Musulmans Caoum-Louth, le Peuple de Lot, à cause que ce Prophête, comme ils disent, leur fut envoyé de la part de Dieu, pour les convertir à la Foi, & les détourner du crime, que les mêmes Musulmans appellent Fâalcabih, la vilaine action.

Cette Ville, & les quatre autres qui sont dans son voisinage, sont appellées par les Musulmans, Al Motofecât, les Villes renversées, à cause que l'Ange Gabriel, envoyé expressément de Dieu pour punir leur crime, les renversa avec tous leurs Habitans sans dessus dessous, & les fit ainsi périr tous.

[a] Lib. 4. c. 19.
[b] Hist. Lib. 3.
[c] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SEDRAC, Contrée de la Palestine: ce sont les Septante qui ecrivent SEDRAC; L'Hébreu porte ADRACH, & la Vulgate HADRACH. Il y a dans Zacharie [e] une Prophetie contre le Pays d'Hadrach, & contre la Ville de Damas dans laquelle ce Pays mettoit toute sa confiance.

SEDRATYRA. Voyez SOSXETRA.

SEDUNI, Peuples de la Gaule Narbonnoise. Ils étoient voisins des *Nantuates* & des *Veragri*, avec lesquels ils occupoient le Pays depuis les Confins des Allobroges, le Lac Leman, & le Rhône jusqu'aux hautes Alpes: *Galbam in Nantuates, Veragres, Sedunosque misit, qui a finibus Allobrogum & Lacu Lemano, & Rhodano ad summus Alpes pertinent.* Pline dans le Trophée des Alpes parle aussi des *Nantuates*, des *Seduni*, des *Veragri*, & des *Salassi*, comme de quatre Peuples voisins. Cellarius [d] croit qu'on doit mettre les trois premiers de ces Peuples dans la Gaule Narbonnoise, ou Province Romaine; premiérement parce que Cesar au commencement du troisiéme Livre de la Guerre des Gaules, les joint avec les Allobroges: *A finibus Allobrogum ..... ad summas Alpes pertinent*; en second lieu parce que Ptolomée attribue tous ces Peuples à l'Italie, quoiqu'ils habitassent au-delà des grandes Alpes. Ainsi s'ils étoient entre les Confins des Allobroges, & les hautes Alpes, de maniére qu'on pouvoit en quelque sorte les attribuer à l'Italie, on ne peut point les comprendre au nombre des Helvetiens, ni les renfermer avec ces derniers dans la Gaule Belgique, mais dans la Gaule Narbonnoise, qui du côté de l'Helvétie s'étendoit entre l'Italie & la Gaule Belgique.

Aucun Ancien, que je sache, ajoute Cellarius, n'a donné une Ville aux *Seduni*. L'Inscription CIVITAS SEDUNORUM, qui a été corrigée & suppléée par Casaubon [e] est à la vérité ancienne; mais du tems d'Auguste ce mot CIVITAS, signifioit moins une Ville qu'un Peuple, ou une Communauté. Dans le moyen âge ces Peuples avoient une Ville, *Oppidum*, à laquelle on joignoit le nom National; & dans la suite on dit simplement SEDUNUM. On lit en effet dans le Martyrologe Romain au cinquiéme des Calendes d'Octobre: *Seduni in Gallia* [Natalis] *S. Florentini Martyris.* C'est aujourd'hui la Ville de SION. Voyez SION.

SEDUNUM. Voyez SEDUNI.

SEDUSII, Peuples de la Germanie. César [f] les met au nombre des Peuples qui combattoient sous Arioviste; ce qui engage Spener [g] à fixer leur demeure entre le Meyn & le Necker. Il ajoute qu'ils étoient, originairement compris sous le nom général d'Istevons; & qu'après leur retour des Gaules ils se confondirent avec les Marcomans.

1. SEE, Riviére de France, dans la Normandie au Diocése d'Avranches. Elle a son origine auprès de la Butte de Brimbal: Elle passe au Pont de See, à Charancé, à Cuve, à Breccy, à Saint

[e] Cap. 9. v. 1.
[d] Geogr. Ant. L. 2, c. 3.
[e] Ad Suetonii Aug. Cap 58.
[f] De Bel. Gal Lib. 1.
[g] Not. Germ. ant. L. 4. c. 2.

Brix, au Pont sous Avranches, & elle se rend dans la Mer, entre le Mont S. Michel & le Mont Tombelaine, après un cours de dix lieues.

2. SEE, Cap d'Afrique dans la Haute Guinée, sur la Côte de Grain, à sept lieues au delà de Rio Sestos [a]. Les Portugais l'appellent *Cabo Baixos*, à cause des bancs de Sable qui sont autour de ce Côteau. A l'Orient de ce Cap on découvre un Ecueil, dont le sommet est blanc, & qui paroît de loin aux Vaisseaux, qui viennent du Sud, comme un Navire qui fait route avec l'Artimon & la voile de Misaine.

[a] Dapper, Afrique, p. 274.

SEELAND. Voyez Seland.

SEENANIM. Voyez Sannanim.

SEEWIES, en Latin *Lacupratum*, Paroisse du Pays des Grisons [b], dans la Communauté de Schiers, & dans les Montagnes. Il y a dans cette Paroisse un lieu nommé Cany, & où il se trouve un Bain d'eau Médicinale, propre pour la guérison de divers maux. Il vient de deux Sources qui sont imprégnées d'Or, de Soufre, de Vitriol, &c. Sur la rive gauche du Lanquart on voit les Villages de Tenas, & de Valsein, *Vallis Sana*. C'est là que la Régence de la Communauté réside.

[b] Etat & Délic. de la Suisse, t. 4. p. 79.

SEEZ, Sées, Sez, ou Sais, *Saium Sagium*, *Salarium*, *Saxia*, *Sagiorum*, ou *Saxonum Civitas*, Ville de France, dans la Normandie, sur l'Orne, à cinq lieues d'Alençon, au Midi, & à huit de l'Aigle à l'Orient d'Eté du Parlement de Rouen, de l'Intendance & de l'Election d'Alençon, a environ 3000. Habitans. Dans la Notice des Province des Gaules, qu'on croit faite du tems de l'Empereur Honorius, elle a le quatrième rang entre les six anciennes Cités qui dépendoient de la Métropole de Rouen; mais ce n'est que sur des conjectures tres-incertaines, que d'habiles Géographes modernes ont supposé qu'elle étoit la Ville des Peuples *Essui*, *Sessui*, *Sessuvii*, *Hesui*, ou *Hassi*, qu'ils croyoient etre les memes, & dont parlent César, Pline & autres; ou bien celle des Peuples *Arnvii*, appellée *Vagoritum* par Ptolomée. On ignore en quel tems le Siège Episcopal a été établi à Séez. Il est vrai qu'à suivre l'ordre de ses premiers Evêques, qui sont S. Sigibolde, S. Lain, ou Latuin, S. Landry, Hillus, Hubertus, & Passivus qui assista en 533. au second Concile d'Orléans, il sembleroit qu'il ne seroit que du cinquiéme Siècle; mais cet ordre n'est appuyé que sur de simples Catalogues dressés depuis le milieu du douziéme Siècle, & qui sont si défectueux, & si remplis de transpositions, qu'ils ne peuvent fonder aucune Epoque sûre. On ne sauroit pour cela se regler que sur l'Eglise de Rouen, qui est indubitablement de la fin du troisième Siécle; & il y a toute apparence que ces six Suffragantes sont du Siècle suivant, si même quelques-unes ne sont pas aussi anciennes qu'elle.

Beaucoup de Savans ont cru que l'Evêché de Seez étoit d'abord à Hiesmes, Chef-lieu d'un de ses Archidiaconés, & ils n'ont pour fondement qu'une Tradition Populaire. Elle a néanmoins suffi au P. Sirmond pour mettre au nombre des Evêques de Seez un *Litharedus Episcopus Oxomensis*, qui se trouva au premier Concile d'Orléans en 511. & il a été en cela suivi des autres Editeurs des Conciles: mais cet Evêque n'appartient pas plus à cette Eglise, qu'à celle de Lisieux, à laquelle on l'a pareillement attribué, & il doit etre rendu à l'ancienne Eglise des Ossismiens, ou Oxismens, dont le Paya comprenoit alors, selon le nouvel Historien de Bretagne, ceux dont on a depuis formé les Diocèses de Léon & de Treguier, & une partie de celui de Quimper. C'est pour cela que S. Paul, premier Evêque de Léon, est encore appellé *Oximorum Præsul* dans les Annales du P. le Cointe sur les années 553. & 555. & que *Liberalis*, l'un de ses Successeurs, qui vivoit trois cens ans aprés, est aussi qualifié *Oximensis Episcopus*, dans les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoit; ainsi cette restitution ne souffre pas de difficulté, & elle servira d'ailleurs à terminer la contestation qui est entre l'Historien ci-dessus, & un autre savant Homme, sur le tems auquel les Bretons ont commencé à dépendre des Rois de France. Ils avouent l'un & l'autre, que les Evêques de ce premier Concile d'Orléans étoient tous de la domination du Grand Clovis, qui l'avoit assemblé; & puisque l'Evêque des Ossismiens y assista avec ceux de Rennes, de Nantes & de Vannes, il est donc indubitable que toute la Basse-Bretagne reconnoissoit alors l'Empire du même Prince: mais si les Bretons de la Grande-Bretagne s'y étoient déja établis, comme le croit leur Historien, ne s'ensuivra-t-il pas aussi que ce Conquérant les avoit subjugués (ce dont il refuse de convenir) & qu'ils n'y vinrent qu'aprés la mort de Clovis, ainsi que son adversaire le prétend sur d'asses bonnes Preuves, qu'il n'a point encore détruites; ce n'aura pu être non plus qu'en se sommettant aux Rois ses fils, qui étoient déja Souverains du Pays, ce qui montrera également qu'ils n'ont jamais été indépendans, depuis que les Monarques François régnent dans les Gaules.

Il falloit que Séez fût une Ville bien importante, si le Diocèse qu'elle a formé, & dans le centre duquel elle se trouve, dépendoit alors d'elle; car il a vingt-quatre lieues de longueur du Levant d'Hyver au Couchant d'Eté; & s'il est fort resserré par le Diocèse de Lisieux, ce n'est que depuis le onziéme Siecle que le Pays d'entre Séez & l'Abbaye de Saint Evrou, fait partie de cet autre Diocèse, comme on l'apprend d'Orderic Vital, & de la Vie de Saint Evrou, où l'on voit qu'il reconnoissoit l'autorité de l'Evêque de Séez. Ce Diocèse comprend encore aujourd'hui quatre cens quatre-vingt-dix-sept Paroisses, desservies par cinq cens huit Curés, & partagées en seize Doyennés, ddnt trois sont dans le Perche sous le Parlement de Paris. On y voit six Villes, plus de vingt Bourgs, un Chef-Lieu

Lieu d'Appanage de fils de France, de Généralité, de Presidial, & de Grand Baillage; & outre le Chapitre de l'Eglise Cathedrale, on trouve deux Collegiales, deux Séminaires, cent cinquante-trois Chapelles, onze Hôpitaux, quinze Léproseries, une Commanderie de Malthe, une de Saint Lazare, six Abbayes & trois Prieurs Conventuels d'Hommes, trente-deux Prieurés simples, une Chartreuse, une Maison de Trinitaires, une de Jacobins, deux de Cordeliers, quatre de Capucins, une de Jesuites, quatre Abbayes, & un Prieuré Conventuel de Filles, trois Maisons de Religieuses de Sainte Claire, une de Filles de Notre-Dame, & une d'Ursulines.

Ce qui fit tomber la Ville de Séez, ce fut l'Etablissement du Comté d'Hiesmes, dans le Gouvernement duquel elle se trouva comprise. Il ne lui resta plus pour le Civil qu'un petit Pays appellé *Sagisum* dans les Capitulaires de Charles le Chauve de l'an 853. & Centaine dans une Donation d'une Terre de Vande faite à l'Abbaye de S. Vandrille au commencement du Siècle précedent; c'est-à-dire qu'il y avoit un Centenier pour y commander. Cependant cette Ville a encore bien diminué d'autorité depuis; car elle n'a pas aujourd'hui le moindre ressort, & elle releve même de différentes Jurisdictions assés éloignées, dont deux, celles d'Essey & de Meheudin, sont dans de simples Bourgs: c'est-ce qui seroit surprenant, si on n'en connoissoit pas la cause, d'autant plus que cette Ville n'est point encore méprisable. Elle a cinq Paroisses, & avec le Chapitre de la Cathédrale, un Séminaire, un Collège, un Hopital, une grande Abbaye de Benédictins, & un Couvent de Cordeliers. Elle a aussi un Grenier à Sel, des Officiers Royaux de Police, une Maison-de-Ville, & les Elus d'Alençon sont obligés d'y venir tenir toutes les Semaines l'audiance pour sa commodité. Elle a deux Marchés la Semaine, dont celui du Samedi est fort bon, & huit ou neuf Foires par an, entre lesquelles celles du Mercredi des Cendres, du Jeudi Saint, & de Saint Martin sont assez celebres. D'ailleurs elle est dans une situation assez agreable, au milieu d'une grande & fertile Campagne, coupée par une longue Prairie qui borde la Riviere, & avec de belles vûes. Enfin elle est fort proche de la Forêt d'Esconves, & à portée d'avoir commodément toutes les choses nécessaires à la vie & à son Commerce, ce qui fait que la plûpart des Officiers de la plus prochaine de ces Jurisdictions, & les Gentilshommes voisins la choisissent pour leur demeure ordinaire.

Ce malheur de n'avoir point de Jurisdiction, & d'être soumise à d'autres, lui est venu de la pluralité de ses Seigneurs, & de ce que les Rois, quand ils se rendirent maîtres de la Normandie en 1204. n'eurent pas en cette Ville la partie qui leur est échue depuis, ce qui fut cause qu'ils n'y mirent qu'un Vicomte, dont il est fait mention dans quelques Actes: leurs Baillifs néanmoins y tenoient souvent les Assises Générales; mais c'est ce qui ne dura que jusqu'à l'érection de l'Appanage d'Alençon, que Saint Louis donna en 1268. à Pierre, son quatrième fils, & qui passa après à d'autres Princes du Sang: car ce changement soumit Séez à différens Juges, selon la differente mouvance de son Territoire. Ce qui appartenoit à l'Evêque, & au Chapitre, ressortit au Siége d'Hiesmes, qui restoit au Roi, duquel seul les Eglises Cathedrales doivent dependre; & le surplus qui relevoit du Comté d'Alençon, reconnut les Officiers de ce Comté, lesquels pour la commodité des Vassaux, venoient tenir leur Plaids à Essey, où le Comte avoit un grand Château; ce qui à la fin y a fait établir un Siége ordinaire. C'est ce qui eut encore lieu en 1370. quand le Roi Charles V. ceda aussi la Châtellenie d'Hiesmes à Robert d'Alençon Comte du Perche: il démembra le Temporel de l'Eglise de Séez, & l'attacha à la Châtellenie de Falaise, dont il a toujours relevé depuis.

Cependant les Evêques de Séez, eurent beaucoup à combattre pour maintenir cette Eglise dans la mouvance Royale, malgre toutes les entreprises que les Comtes d'Alençon faisoient pour exercer leur Justice sur son Temporel; Thomas d'Aunou essuya pour cela un long procès contre le Comte Pierre, & il eut la gloire en 1272. d'obtenir un Arret célèbre sur cette matiere, qui se trouve encore dans les Regîtres du Parlement de Paris. Jean de Bernieres, Philippe Boulanger, & Guillaume Mauger eurent le meme avantage contre les Comtes Charles de Valois pere & fils. Mais Jean de Péruce, quoiqu'homme de qualité, ne montra pas autant de vigueur dans le Siècle suivant, lorsque Jean II. Duc d'Alençon eut fait saisir son Temporel pour l'obliger à lui en rendre Aveu; car c'est-ce qu'il fit en 1451. au lieu de recourir, comme ses Predecesseurs, à l'Autorité Royale pour s'en defendre, soit qu'il craignît qu'elle ne lui fut point favorable, parce qu'il avoit sur la fin suivi le Parti des Anglois que l'on venoit de chasser du Royaume, soit qu'il se fût laissé gagner par ce Prince. La chose néanmoins n'eut pas de suite; Robert Cornegrue qui lui succéda trois ans après, s'etant aussi-tôt mis sous la protection du Roi Charles VII. il en obtint des Lettres pour differer quelque tems à rendre Aveu à la Chambre des Comptes.

Au surplus, les Princes du Sang possesseurs d'Alençon, n'étoient pas les premiers qui avoient voulu avoir l'Eglise de Seez pour sujette; leurs prédécesseurs des Maisons de Bellesme & de Montgommery, avoient eu la même ambition, & elle s'étoit vûe dans un véritable Esclavage, lorsque Richard I. ou II. Duc de Normandie, eut donné la Ville à Guillaume I. de Bellesme; il ne lui restoit plus ni biens ni honneurs. Mais le meme Guillaume touché enfin de l'état où elle etoit réduite, & des torts que lui, & ses prédécesseurs lui avoient fait, lui aumôna vers

l'an

l'an 1020. les Terres de Chailloné, de Boiville, & de Giberville pour la subsistance des Chanoines, & la Ville meme pour l'entretien de l'Eveque, de laquelle il se reservoit seulement la jouissance durant sa vie. Cette Eglise retomba encore quatre-vingt ans aptes dans ce premier état sous Robert de Bellesme, fils ainé de Roger de Montgommery, & de Mabile de Bellesme, alors le Tyran du Pays, à qui Robert II. Duc de Normandie, Prince également prodigue & debauché, en accorda la Garde. Mais Serlon d'Orgéres, qui remplissoit en ce tems-là le Siége Episcopal, bien différent de ce que fut aprés lui le Jean de Peruce ci-dessus, aima mieux se retirer, aprés avoit excommunié son Oppresseur, & jetté l'Interdit sur toutes ses Terres, que de se soumettre à un pareil joug. Il alla & à Rome, & à Londres en portet ses plaintes, & il ne revint dans son Eglise qu'aprés que le Roi d'Angleterre se fut rendu maitre de la Normandie l'an 1106. en faisant le Duc son frere prisonnier, & que ce Monarque eut privé Robert de Bellesme de la grace qu'il tenoit de ce dernier Prince.

Quoique l'Evéque de Séez dût avoir la Ville aprés la mort de Guillaume de Bellesme, cependant les descendans de ce Seigneur en garderent presque tous les environs, avec les principaux Fauxbougs: ils bâtirent de l'autre côté de la Riviere un Chateau, dont il reste encote une Porte appellée Bretesche, c'est-à-dire Porte à Creneaux, & ils formérent par-là comme une seconde Ville. Elle est nommée le Bourg-Neuf par Guillaume Comte de Ponthieu, fils de Robert de Bellesme, dans un Titre de 1155. pour le Prieuré de Gast, & depuis on l'appella le Bourg le-Comte, & l'ancienne Ville le Bourg-l'Evéque, du nom de leurs différens Seigneurs. Le Roi Louïs le Jenne, & le Comte de Dreux son frere, irrités contre le Comte de Ponthieu & Jean son second fils, assiégérent celle-là en 1150. & la brûlerent: mais elle fut si bien & si-tôt rétablie, que lors qu'Henri le Jeune Roi d'Angleterre, qui s'etoit revolté contre Henri II. son pere, vint en 1174. accompagné de trois Comtes, & de prés de cinq cens hommes d'armes pour se saisir de la Ville entiére, il ne la put emporter, quoique les Habitans, qui le repoussérent avec une extréme valeur, n'eussent ni Prince, ni Commandant à leur tete, selon la remarque de Raoul de Dicet, dont les paroles méritent ici place: *Rex filius Regis, C. Theobaldum, C. Perticensem, C. de Sœnis, & cum eis milites ferè 500. habens in comitatu, Sagiensem Urbem invasit; sed Civibus etiam sine Principe, etiam sine Duce viriliter resistentibus, nihil profecit.*

Cette Ville n'eut pas le même bonheur en 1353. qu'elle fut brûlée par les Anglois, qui en raserent aussi les murailles. Les Bourgeois pour avoir quelque retraite bâtirent ensuite le Fort de Saint Gervais, ainsi nommé à cause de l'Eglise Cathédrale sous l'Invocation de ce Saint & de Saint Protais, qu'il renfermoit seulement avec le Palais Episcopal & le Cloître des Chanoines: mais c'est ce qui ne garantissoit que leurs personnes; & a peine eurent-ils relevé leurs Maisons, qu'elles furent encore pillées, & brûlées par les gens de Charles d'Artois, Comte de Longueville, qui s'etoient fortifiés dans l'Abbaye, d'où ils exerçoient un cruel Brigandage dans le Comté d'Alençon. A cette occasion ils obtinrent du Roi Jean des Lettres du 8. Janvier 1361. vieux Stile, qui leur permettoient d'imposer sur eux-memes un Subside pour rétablir les murs de la Ville; & apparemment qu'ils furent obligés d'abandonner ce dessein, car les murailles d'aujourd'hui, qui sont trés-legéres, & deja ruinées en plusieurs endroits, ne furent bâties qu'au commencement du dernier Siécle.

Pendant que le Fort de Saint Gervais subsista, à l'exception du tems de la domination des Anglois, les Evéques en eurent le Gouvernement par concession des Rois, sans quoi ils auroient été eux & les Chanoines, les prisonniers de ceux qui y auroient commandé, & il ne fut detruit qu'à la fin du quinziéme Siécle. Ils y mettoient à leurs depens des Capitaines, & ils firent assujettir à sa garde tous leurs Vassaux, qui etoient auparavant obligés à la garde du Château d'Hiesmes. Cet usage persuada à quelques-uns de ces Prélats, qu'ils étoient Gouverneurs nés de la Ville; de maniére que M. Camus de Pontcarré ôsa encore en 1647. en faire Capitaine M. Paulmier des Fontaines Gentilhomme du lieu, & M. Forcoal alla meme jusqu'à prétendre que ce droit étoit aussi ancien que son Eglise, dont il mettoit la fondation sous le Pontificat du Pape S. Clément. C'est ce qu'il soutint contre M. d'Angennes, Seigneur de Fontaineriant, à qui Louïs XIV. avoit donné ce Gouvernement en considération du Duc de Montausier dont il étoit allié. Il se fit de part & d'autre des Factums fort vifs, & la cause au fond étoit deplorable pour l'Evéque; mais il fut tellement rendre son adversaire suspect de favoriser les Jansénistes, à cause du fameux M. le Noir Théologal de Séez, qui écrivoit pour lui dans cette affaire, qu'il engagea du moins ce Monarque à ordonner par un Arret du 17. Juillet 1679. qu'il rapporteroit ses provisions; & ce Prince déclara en méme tems que le Gouvernement de la Ville n'etoit point attaché au Siége Episcopal. Comme le malheur des dernieres Guerres avoit fait ériger des Gouvernemens pour les plus petits Lieux, afin de les rendre venaux, M. Gohier du Chesnay, Gentilhomme voisin, acheta celui-la; mais ils furent presque aussi-tôt supprimés, & la Ville de Seez est toujours simplement gouvernée par un Maire & des Echevins, que les Bourgeois élisent tous les trois ans.

En 1219. aprés l'extinction des Comtes d'Alençon, de la Maison de Montgommery, la Châtellenie de Séez, qui etoit de ce Comté fut du partage de Robert Malet, Sire ou Baron de Graville, fils de

de Philippe d'Alençon, Sœur du dernier Comte, & elle s'étendoit sur dix-sept Paroisses: mais sa postérité en fut privée par la Confiscation des biens de Jean Malet, son arrière-petit-fils, à qui le Roi Jean fit couper la tete en sa présence en 1356. & ce Prince échangea alors avec Marie d'Espagne, Comtesse Douairiere d'Alençon, tout ce qui relevoit de ce Comte dans cette Confiscation, pour la Maison de S. Ouen prés de Paris, où il avoit établi l'Ordre de l'Etoile. Il est vrai que Louïs XI. faisant faire le procés à Jean II. Duc d'Alençon, dont il reprit l'Appanage, restitua ses biens en 1473. à Louis Malet de Graville, depuis Amiral de France, & lui en accorda méme la Haute-Justice: mais aprés un trés-long procès, il en fut à la fin evincé par un Arret du Parlement de Paris du 6. Septembre 1511. que Charles petit-fils du Duc Jean obtint contre lui.

Ce Domaine qu'on appelle encore à présent Graville du nom de ses anciens Seigneurs demeura par ce moyen uni au Duché d'Alençon. Henri IV. l'engagea à titre de Baronnie, en distrayant les Fiefs qui en relevent, dont il se reserva la mouvance, & il est aujourd'hui entre les mains de M. le Maréchal de Montesquiou, au droit de Madame son Epouse, à laquelle ce Domaine est venu par la mort de M. d'Angennes, Colonel du Régiment de Normandie, son cousin Germain. Le Chef-lieu en est dans la Paroisse de Saint Pierre; & M. d'Angennes pere de ce dernier, qui l'acquit de la Maison de Medavy, l'augmenta de la Haute-Justice de cette Paroisse, & de deux on trois autres qu'il avoit eues par engagement de Louïs XIV. Il n'est que d'environ six cens Livres de rente.

Les Bourgeois toujours fort vifs, pour y faire transférer la Jurisdiction d'Essey, avoient pour cela obtenu du Roi Henri II. un Edit du mois de Mars 1556. vieux Stile; il étoit donné sur une information de la commodité & incommodité de cette Translation, que René de Silly, Bailly d'Alençon, avoit faite par ordre de ce Prince en 1553., & dans laquelle les Ecclésiastiques, & les Gentilshommes des environs avoient reconnu quelle étoit trés-utile; elle ne regardoit alors que les dix-sept Paroisses de la Châtellenie. L'Avis des Officiers d'Alençon, & méme des Gens du Roi du Parlement de Rouen, y avoit été conforme. Cependant l'Edit ne put étre vérifié dans cette Cour à cause de l'opposition des Habitans d'Essey: cenx de Séez ont aussi dans leurs Archives des Lettres de Charles IX. de 1567. confirmatives de cet Edit, dont elles ordonnoient l'Enregistrement, & d'autres Lettres de François Duc d'Anjou & d'Alençon de 1576. qui n'eurent pas plus d'effet: & ç'a été avec aussi peu de succès qu'ils ont encore fait aprés la Majorité de Lonïs XV. une nouvelle tentative à ce sujet. Mais il faut pourtant avouer, que le plus avantageux pour le Public, seroit non-seulement de transferer la Jurisdiction entiére d'Essey à Séez, mais d'y joindre aussi celle du Temporel de l'Eveché qui y est enclavé, car il n'y a plus de raison de l'en separer, puisque l'usage d'aujourd'hui est, que les Officiers des Princes appanages, soient toujours Officiers du Roi, comme on le voit par ceux de l'Appanage d'Orleans, ce qui n'étoit pas autrefois. Ce sont les possesseurs du Temporel de l'Eglise de Seez, & sur-tout ses Vassaux qui sont les plus à plaindre, à cause du grand eloignement du Siege de Falaise, auquel on les a attachés pour le Bailliage, dont quelques-uns, comme ceux de l'Aleu, sont a plus de treize lieues: & quoique pour la Vicomté ils n'aillent plus plaider qu'à Mehendin petit Bourg, ou l'on a exprès établi un Siege pour eux seuls, il y en a qui en sont toujours à plus de huit lieues, ce qui leur est fort préjudiciable. Mais on ne doit guére esperer une pareille reforme, qu'au cas qu'on exécute le dessein d'arrondir les Jurisdictions du Royaume, qui a eté deja tant de fois proposé au Conseil du Roi.

Les Habitans de Séez n'ont pas été plus heureux dans les diverses démarches qu'ils ont faites depuis prés de soixante ans, pour faire abonner cette Ville à l'égard de la Taille, laquelle fait beaucoup de tort à son Commerce, & empeche les bons Ouvriers de s'y établir; car ils n'ont encore pu parvenir a obtenir cette grace, quelque juste quelle paroisse: ainsi les Arts y languissent, & le Peuple ni est point anime au travail par l'émulation. A quoi il s'occupe le plus, c'est à preparer des Laines qu'on lui enleve pour faire des Etamines. On y a communément de l'esprit, & depuis long-tems on y est en possession d'avoir les bons Avocats, & les bons Médecins du Pays, mais on y est à la veille de manquer de ceux-ci. Antoine Hommey de la Bourdonniére, l'un deux, mit dans le Siécle passé les Aphorismes d'Hippocrate en vers Grecs, & Latins d'une veine asses facile, qu'il dedia au Cardinal de Richelieu; & il y a eu un fils Jacques Hummey, Augustin Reformé, décede à Angers il y a quelques annees, qui s'est fait connoître par des Ouvrages plus importans, dont on estime aussi en particulier la Latinité. Cette Ville a eu encore d'autres Auteurs distingués, & on doit du moins nommer ici D. Simon Bougis, Général de la Congrégation de Saint Maur, & D. Jacques du Frische de la meme Congregation, dont on peut voir l'Eloge dans l'Histoire de l'Abbaye de Saint Germain des Prez où ils ont fini leurs jours.

On a déja indiqué en général le nombre des Eglises, des Communautés Ecclésiastiques, & des Paroisses de la Ville de Seez; mais il est bon de les faire connoître chacune en particulier.

L'Eglise Cathédrale de Séez a au moins été renouvellée deux fois, car l'Eveque Azon I. qui vivoit sous Richard Duc de Normandie l'avoit rebâtie, & avoit pour cela démoli les Murs de la Ville, ce qui fait conjecturer à quelques-uns qu'il en étoit alors le Seigneur. Cette seconde Eglise

se fut malheureusement consumée vers l'an 1048. par le feu, que l'Evêque Yves de Bellesme fit mettre au Clocher pour en chasser des Scélérats qui en faisoient leur retraite, & ce Prelat pour réparer sa faute entreprit aussi-tôt de construire l'Eglise d'aujourd'hui, qui fut dediee en 1126. Il alla demander du secours jusqu'à l'Empereur de Constantinople, qui lui fit present d'un morceau de la vraye Croix, qui ne se trouve plus, & pour laquelle il s'établit deux Foires aux deux Fetes où on la véneroit; car c'étoit principalement par le moyen des Reliques qu'on excitoit la libéralité des Fidelles, & qu'on venoit à bout de bâtir toutes ces anciennes & grandes Eglises, dont on ne se lasse point d'admirer la magnificence. Celle de Séez feroit encore du nombre, si elle n'étoit point si délicate, mais la Voute du Chœur est déja tombée, & celle de la Nef auroit aussi eu le même sort, si par des Tirans de fer on n'avoit pas arreté ses murailles, qui se sont fort écartées. Les deux Clochers du Frontispice, dont un est haut de deux cens dix piés, ont aussi en beson de Pilliers-bontans, ajoutés pour les soutenir, ce qui a fort gâté le grand Portail qui est hors d'œuvre, & qui est très-magnifique. On voit dans le principal de ces trois Portiques, qui represente toute la Cour céleste, les Figures d'un Roi & d'une Reine, qui sont celles de Guillaume le Conquérant devenu Roi d'Angleterre en 1066. & de Matilde de Flandres sa femme qui fondérent deux Prêbendes dans cette Eglise & qui sans doute contribuérent à ce Bâtiment qui se faisoit de leur tems, ou bien celles de Henri I. son fils, & d'Alix de Louvain sa seconde femme, lequel Henri assista à sa Dedicace, & y donna alors dix Livres de rente en terres situées en Angleterre qui ont été perdues.

Cette Eglise avoit autrefois un Trefor avec plusieurs Reliques, entr'autres le Corps d'un Saint Gérard peu connu; mais le tout fut pillé par les Calvinistes ou brûlé, lorsque l'Armée de l'Amiral de Coligny y passa en 1563. & elle est présentement des plus pauvres en Argenterie & en Ornemens, parce que la Sacristie a si peu de revenu, que chaque Chanoine qui est en Semaine est dans la nécessité de fournir le Vin pour la Messe.

C'est l'Eveque qui est seul tenu de l'entretien de cette Eglise, quoique son revenu ne soit que d'environ douze mille Livres. Il consiste, outre le Droit du Secrétariat, en Terres, en Bois & en Deports, ou autrement dans la premiere année du revenu des Cures vacantes, dont l'Evêque a les deux tiers, & les Archidiacres l'autre tiers; mais ce revenu étoit autrefois plus considérable par les Droits de Synode & de Visite que l'Eveque levoit sur tous les Bénéficiers du Diocèse, & qui ont été supprimés.

Le Palais Episcopal qui joint la Cathédrale fut, hormis la Chapelle, rebâti au quinziéme Siécle par Jean de Péruce, & il a été fort augmenté & fort embelli par feu M. d'Aquin, & par M. Turgot son Successeur qui continue toujours de le rendre très-commode; mais la Chapelle est l'Ouvrage de Geofroi de Mayet mort en 1258. Il la dédia sous l'Invocation de Saint Romain Archeveque de Rouen, & peut-etre en mémoire de ce qu'il avoit été Official de cette Métropole.

Le Chapitre de Séez est composé d'un Prevôt, d'un Chantre, de cinq Archidiacres, d'un Penitencier, de seize Chanoines, entre lesquels sont un Théologal & un Precepteur, & de quatre Semi-Prebendes. Il y a de plus dans cette Eglise seize Chapelains, mais qui ne résident point, quoiqu'ils y soient la plûpart obligés par leur fondation, comme par la Bulle du Pape Paul III. de l'an 1547. Cette Bulle fut obtenue par l'Evêque Pierre Duval, & demandée par le Roi François I. pour la Secularisation de ce Chapitre dans lequel l'Evêque Jean I. avoit introduit des Chanoines Réguliers de Saint Victor de Paris vers l'an 1129. avec la protection du Pape Honoré II. & celle de Henri I. Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Le relâchement de ceux-ci est ce qui détermina à les faire changer d'état, car auparavant ils avoient fait beaucoup d'honneur à l'Eglise de Séez, & c'est en leur faveur, que presque tous les biens qu'elle possède lui ont été donnés, puisqu'on ne trouve de ceux des anciens Chanoines Séculiers, que les terres aumônées par Guillaume de Bellesme, & seize Livres un sol dix deniers de rente sur les Domaines d'Argentan & d'Hiesmes, qui furent donnés par Guillaume le Conquérant pour la fondation de deux Prébendes, dont on a parlé plus haut, & qui prouvent qu'il ne falloit alors que huit Livres de rente pour l'entretien d'un Ecclésiastique. Ils ne vont plus en commun & en particulier, compris même ceux des Chapelles qui sont très-modiques & très-inégaux, qu'à treize ou quatorze mille Livres de rente. Les Canonicats sont pareillement fort inégaux. Le Dortoir des Chanoines Reguliers subsiste toujours, & les chambres ne servent plus à leur Successeurs que pour y mettre leurs Habits de Chœur, ou à loger des Chantres; mais il y a dans l'enceinte du Cloître, plusieurs Maisons avec des Jardins qui leur sont vendues à vie par enchere au profit de la Mense commune. L'Evêque a la pleine Collation de tous ces Bénéfices, à l'exception de la Chapelle de la Sainte Trinité, dont la nomination est attachée au Fief de Grandlé. Les Armes de cette Eglise sont d'Azur à une Epée & une Palme d'or passees en sautoir, accompagnées de quatre Etoiles de meme, à cause des Martyrs S. Gervais & S. Protais ses Patrons, qu'elle mettoit autrefois seuls dans son Sceau.

L'Abbaye de Saint Martin de Séez est la plus importante du Diocèse, & elle est meme plus riche que l'Eglise Mere. Elle fut fondée vers l'an 1060. par Roger de Montgommery dans un lieu qui avoit deja été sanctifié par la demeure de pieux Solitaires. Elle n'étoit d'abord destinée qu'à etre un Prieuré dépendant de l'Abbaye de Saint

Saint Evrou; mais le Bienheureux Thierry, premier Abbé de Saint Evrou depuis sa restauration, qui forma le dessein de se retirer dans ce nouveau Monastère, porta le Seigneur à en faire une Abbaye en titre, & elle est aujourd'hui une des plus considérables de la Congregation de Saint Maur a cause du Privilége qu'elle a conservé d'avoir un Abbé Regulier; elle passe pour être de trente ou de trente-cinq mille Livres de rente, mais avec quelque charges. Elle avoit aussi été de la Congrégation de Chesal-Benoît, & avant le Concordat d'entre Léon X. & François I. en 1515. qui est ce qui la fit excepter avec quatre autres de cette Congrégation, du nombre des Abbayes de nomination Royale, parce que dès lors comme à présent, elles n'étoient gouvernées que par des Abbés triennaux. Elle a la nomination de plus de cinquante Cures, & de quatre ou cinq Prieurés; mais elle en a perdu trois considérables en Angleterre. Son Eglise est fort grossiére, & il n'en reste plus que le Chœur & la Croisée, laquelle n'est pas entiérement voutée. Pour la Nef, elle fut detruite dans les Guerres d'Angleterre du quatorzième Siécle. Le Chœur, dont on a mis l'Autel sous l'Arcade de la Croisee, est fort propre, & la Sacristie a d'assés beaux Ornemens; elle est dans la Chapelle des Ducs d'Alençon, ou Jean Duc d'Alençon, tué à la Bataille d'Azincour en 1415. eut sa sépulture; mais dont il ne reste plus de vestiges. L'Abbaye fut encore pillee en 1563. au passage de l'Armée de l'Amiral, & ensuite brûlée en 1568. par les gens de Gabriel Comte de Montgommery; qui, dit-on, fit pendre l'Incendiaire, pour mieux soutenir la prétention qu'il avoit, sur la conformité de nom, d'etre descendu de son Fondateur. On rebâtit actuellement l'ancien Dortoir qui avoit bien besoin d'être renouvellé; les Armes de cette Abbaye sont celles de l'Appanage d'Alençon dont elle releve, c'est-à-dire de France à la bordure de gueules, besantée d'argent.

La Léproserie de la Magdelaine de Séez, aujourd'hui unie à l'Hôpital de la Ville, par Arrêt du Conseil du 14. Janvier 1695. est de la fin du XI. Siécle, si le Raoul, Abbé de Séez, qui y aumôna quatre-vingt Acres de terre, en considération de ce qu'on y recevoit sa sœur, selon une Chartre de Gérard II. Evêque de Séez, mort en 1157. est, comme il est bien probable, le célèbre Abbé de Saint Martin de ce nom, qui fut ensuite Evêque de Rochester, & Archevêque de Cantorbery après le grand Saint Anselme en 1109. Ce Gérard Annat Légat du S. Siège, Hugues Archevêque de Rouen, & Guillaume Comte de Ponthieu en confirmérent tous les biens, l'exemtérent de toute domination Ecclésiastique, & voulurent que les Lépreux n'y fussent soumis qu'à celui qu'ils auroient élu. Le même Comte de Ponthieu leur donna Droit de Foire au jour de leur Sainte Patrone qui subsiste encore. Mais il y a deja plus de deux Siecles qu'on n'y voit plus de ces sortes de Malades. Cette Léproserie est d'environ trois cens Livres de rente, & est un Fief noble.

Le Prieuré de Sainte Croix de Séez, qui n'est plus que d'environ cent Livres de rente, etoit, à ce que l'on l'on croit, une Maison d'Hospitaliers de l'Ordre de Saint Augustin, & selon un Acte de Guillaume Mauger, il y avoit encore en 1347. un Prieur, un Procureur Prêtre & des Freres pour la desservir; mais ses biens qui n'avoient jamais été fort considérables se dissipérent, & les exercices y cessérent entiérement. Ces Religieux avoient entr'autres possédé les Dimes de la Cure de Bellefont, & le Patronage de celle de Vieux-Pont; ces Dîmes servirent à doter les cinq Chapelles d'autour du Chœur de la Cathédrale; & il y avoit alors déja bien du tems que le Patronage de la Cure avoit passé à l'Evêque de Seez qui a aussi la nomination du Prieuré.

L'origine de l'Hôpital de Séez est bien mieux connue. On la trouve dans une Bulle de confirmation du Pape Innocent III. du 20. Janvier 1208. où il est marqué qu'il avoit été construit par Guillaume Berard & Macée sa femme, qui vivoient encore alors, & il est à observer qu'il est peu d'Hopitaux qui n'ayent eu de simples Bourgeois pour Fondateurs; car ces grands Seigneurs qui ont bâti & doté tant de superbes Abbayes & de magnifiques Collégiales, ont à peine, pour parler le langage de l'Ecriture, donné les miettes de leurs Tables aux pauvres des Hôpitaux; & c'est-ce que l'on voit assez par celui-ci qui ne jooït que d'environ soixante Livres de rente de leurs bienfaits, dont il est redevable à Robert, dernier Comte d'Alençon, de la Maison de Mongommery, & à Ela sa sœur. Selon le Censier de l'Eglise Romaine, il payoit à cette Eglise une obole d'or de rente pour être sous la protection des Souverains Pontifes; & néanmoins ce n'est que depuis soixante ans qu'il a beaucoup augmenté. Il étoit parvenu à avoir sept mille Livres de rente, de quinze cens Livres qu'il avoit auparavant; mais il s'en est évanouï presque trois mille par les remboursemens en Billets de Banque; & par leur réduction les Habitans ont, du consentement de Louïs XIV., cédé quinze cens Livres de rente sur l'Octroy qui fait leur revenu commun. Ce Monarque y a lui-meme, comme il a été déja observé en son lieu, uni la Léproserie de la Magdelaine, & les personnes de piété, & de considération de la Ville, édifiées du bon usage qu'on fait de ces biens, avoient achevé par de grosses donations de le mettre dans cet etat. On a renouvellé, & fort augmenté tous ses Bâtimens, hormis l'Eglise, qu'on a seulement rendue très-propre. Outre les malades, on y nourrit de vieilles personnes qui ne peuvent plus gagner leur vie, & l'on y éleve beaucoup d'enfans-trouvés, & autres, à qui l'on apprend à la gagner. Ils sont tous gouvernes par des Filles qui ont leurs biens separés, & qui

ont

ont une somme fixe pour chaque pauvre, ce qui est d'un grand soulagement pour l'Administrateur, qui depuis long-tems est toujours un Gentilhomme: il est aussi Receveur. Ces Filles sont habillées de brun, portent le Voile, & font des Vœux annuels: leur passion seroit d'en faire de perpetuels, & d'obtenir des Lettres patentes du Roi pour assûrer leur état: mais la Ville s'y oppose, persuadée qu'elle est, & avec grande raison, que les pauvres ne seront jamais mieux servis, ni elles plus vertueuses, que pendant qu'elles seront dans la dépendance; & elle craint avec fondement, que si elles étoient Religieuses, elles ne rechercha\ssent bien-tôt à faire tourner de leur côté les Charites des Fidèles, & même à la fin à s'approprier le bien des pauvres, ce qui a causé la ruïne de plusieurs Hôpitaux. Cependant il est vrai que leur conduite est en si bonne odeur dans le Pays, que les Habitans de Mortagne, de l'Aigle, & de Vimontier en ont voulu aussi avoir, qu'ils ont mises dans les Hôpitaux de ces Lieux. Il y avoit dans celui de Seez plusieurs Chapelles séparées qu'on a detruites, & dont à cause de leur peu de revenu, on a uni les titres à celui de la Chapelle qui reste, & qui est sous l'Invocation de Saint Jean: elles étoient sous celle de Saint Cosme & de Saint Damien, de Saint Eloy & de Saint Michel: Les Bourgeois nommoient à toutes; mais l'Evêque en a présentement seul la disposition.

Le Couvent des Cordeliers de Séez, qui est un des plus beaux de la Province, n'est pas tout-à-fait si ancien qu'ils l'ont supposé par l'Inscription, qu'ils ont mise à la Porte du Cloître, où ils assûrent qu'il fut fondé par les Rois Philippe-Auguste, Louis VIII. & Saint Louis; car c'est seulement à ce dernier, & à la Reine Blanche de Castille sa mere (dont les Châteaux sont alternativement avec les Fleurs de Lys dans les vîtres & sur le pavé du Chœur de l'Eglise) qu'ils en peuvent attribuer la gloire, & même ce ne sera pas de ce pieux Monarque qu'ils tiendront le terrein où ils sont établis, puisqu'il est dans le Fief de l'Eglise Cathédrale. Ils reconnoissoient en 1413. qu'il y avoit 160. ans & plus qu'ils y demeuroient, & en 1450. qu'ils étoient de la Fondation de ce Saint Roi, qui leur avoit accordé la moitié de la Riviére d'Orne pour leur enclos, & qu'en 1259. il leur fit present d'une Sainte Epine, en consideration de ce que leur Eglise, qui est sous l'Invocation de Saint Léonard, étoit aussi sous celle de la Sainte Couronne de Nôtre Seigneur. Ils ont encore sa Lettre originale, & cette précieuse. Relique qui est toujours en grande vénération dans le Pays. Il est manifeste aussi par la principale Vître de leur Chœur où est la Figure de Geofroy de Mayet, Evêque de Séez, qui dedia leur Eglise, & à qui Saint François, habillé de blanc, comme étant déja dans la gloire, presente ses Religieux avec sa Régle, que ce fut ce Prélat qui les reçut dans la Ville; & il n'y siégea qu'en 1240. Il y a dans cette Vître une autre Figure plus grande de Saint François aussi vêtu de blanc, ou l'on voit distinctement les *Stigmates* & une barbe un peu longue qui autorisera encore les Capucins à croire qu'il ne se la coupoit point, quoique les autres Religieux peints dans cette Vître paroissent rases, puisque cette Figure n'est posterieure à sa mort que de vingt-cinq ou trente ans au plus. La Tradition est, qu'un de ses Disciples, nommé Gilles, fut le premier Gardien de ce Couvent, & qu'il fut enterré dans une petite Chapelle du titre de Saint Jean-Baptiste. Elle est contigue à l'Infirmerie, & on dit qu'elle n'a jamais eu besoin de réparation ni pour les murs, ni pour le toit, ce qu'on attribue à la Sainteté de ce Religieux. Cette Maison a toujours suivi l'étroite Observance de la Regle de Saint François, & elle députa par Acte du 21. Septembre 1415., Jean Hubert son Gardien, avec les Peres Nicolas le Roux & Louïs le Févre, pour se pourvoir avec les autres Maisons qui lui étoient unies; tant au Concile de Constance qu'à Rome contre les Cordeliers de la grande Observance qui vouloient les y troubler. Elle a de plus la gloire, que quatre de ses Religieux furent les victimes de la fureur des Calvinistes dans les années 1562. & 1569., & d'avoir fourni à son Ordre deux Vicaires Généraux des Observantins, & un Gardien Patriarchal de Jérusalem, nommé Jean de Saint Martin, que le Pape & le Roi envoyérent deux fois à Constantinople pour des affaires d'importance. Gonzague dit qu'elle étoit pour cinquante Religieux avant les Guerres des Religionnaires, & qu'il n'y en avoit plus que vingt de son tems; mais il y en a encore moins à present.

Le Collége de Séez n'est que du dernier Siècle, & il doit son établissement à l'obligation d'enseigner les Humanités, dont le Chanoine Prébendé du Mesnil-Jean fut d'abord chargé, conformément à l'usage des autres Eglises Cathédrales, ce qui l'a fait nommer Précepteur. On l'a mis dans une Maison qui appartenoit à Jean de Vieux-Pont, Grand Chantre de Seez, & depuis Evêque de Meaux, mort en 1623. comme on le voit par ses Armes qui sont sur la Porte. On l'a fort augmentée, de maniére qu'il n'y manque plus qu'une Chapelle, que l'amour du Bien public y fera sans doute bien-tôt ajouter. Le Précepteur étant seul, ne pouvoit pas faire beaucoup de fruit dans son Emploi; mais Mr. Jacques Hardoin Belier des Essards, ancien Chanoine de Séez, homme tout rempli de charité, a fondé solidement en 1718. deux autres Maîtres, afin qu'ils puissent enseigner avec lui, & sous lui, toutes les Classes. C'est à la vérité ce qui ne doit avoir son exécution qu'après la mort du Donateur; mais, en attendant, le zéle de Mr. le Fort, aujourd'hui Précepteur, qui a un grand talent pour l'Instruction de la Jeunesse, lui a fait trouver dans ses Pensionnaires le moyen de se procurer ces deux Coadjuteurs. L'Eglise de Séez a part encore à deux autres Col-

lèges,

léges, dans lesquels elle a des Bourses affectées à ce Diocése, & dont l'Evéque a la nomination. L'un est dans la Ville de Paris, Rue de la Harpe, où il est nommé aussi le Collége de Seez: & l'autre est dans la Ville d'Angers, où il est appellé le Collége de Bueil, à cause qu'il est dans l'Hôtel qni eppartenoit à l'Illustre Maison de ce nom, à present éteinte; & ils furent fondez par les Exécuteurs de la derniére volonté de Gregoire Langlois, l'un de ses Eveques, mort en 1404., lequel étant du Dnyenné de Passaiz au Diocése du Mens avoit ordonné que la moitié des Bourses de ces Colléges fussent pour les pauvres Ecoliers de ce Doyenné & que l'Archidiacre du lien en cût le nomination.

Le Seminaire de Séez est encore plus récent que le College, quoiqu'il fût beaucoup plus nécessaire pour le bon gouvernement du Diocése; il ne doit son commencement & son progrès qu'à de simples Prêtres. M. Pierre Pavi, ancien Curé de Macé, en jetta les premiers fondements sur la fin de l'Episcopat de M. Cemus de Pontcarré, mort en 1650. & M. de Medavy, Successeur de ce Prelat, obtint du Roi des Lettres Patentes qui l'autorisoient. Comme son zéle étoit humble, & qu'il se sentoit peu de capacité; eyant après douze ou quinze ans, trouvé dans M. Anguerrand le Chevalier, quoiqu'alors fort jeune, les dons qui lui manquoient; il l'associa aussi-tôt, & se demit sur-lui de la supériorité. Exemple qui sera plus admire que suivi. Celui-ci étoit un homme tout de feu, plein aussi de piéte, & qui par ses Prédications & ses Missions se rendit très-celèbre dans le Pays, & dans les Diocéses voisins. C'est lui, qui avec l'aide de sa Communauté, eut le gloire d'achever le Seminaire, & même de lui laisser un revenu raisonnable; ce fut sans autre secours que ceux qu'il tiroit des charitez de quelques personnes vertueuses, des Pensions des Ordinands, & sur-tout des libéralitee de M. Augustin d'Erard de Ré Prevôt de la Cethédrale, encore plus recommandable par se piété, que par sa neissance, lequel fut Supérieur après lui; car il est vrai, que ce dernier, jouïssant d'un revenu considérable, en fit toujours bonne pert à eette Maison, qui a été enfin le principale héritiére de ses Effets mobiliaires à sa mort arrivée en 1723. M. le Chevalier fit pour plus de cinquente mille Livres de Bâtimens, & en particulier nne Eglise qu'il nn crut pas pouvoir assez décorer, le seul Autel a coûté plus de sia mille Livres, & il la fit dédier à la Sainte Trinité & à la Sainte Famille; c'est-à-dire, à Jésus-Christ, à le Sainte Vierge, à Saint Joseph, à Saint Joachim & à Sainte Anne. Il meubla la Maison & fournit la Sacristie d'Ornemens; & nonobstent toutes ses dépenses & beaucoup d'aumônes qu'il faisoit aussi, le Séminaire avoit déja en 1697., lors de son décès, plus de deux mille Livres de rente. Cependant l'ayant bâti sans se former un plan, seulement à mesure qu'il le ponvoit, & selon la premiére idée qui lui venoit, il faut convenir que cette Maison n'a ni la régularité, ni le solidité, ni la commodite qu'elle devroit avoir. Elle a depuis encore été enrichie d'une Bibliothéque, dont les meilleurs Livres sont venus de M. René Du Moulinet mort en 1708., qui, par sa vertu, se science, se douceur & son égalité, fit toujours les délices des Ordinands durant quarante ans qu'il en fut le Directeur. Elle avoit de plus quelques épargnes en argent, & elle étoit dans cet état, qnand, en 1711., M. Turgot jugea à propos d'en donner le conduite aux R. R. P. P. Jésuites. Pour les y pouvoir introduire, il fallut l'unir à leur Collége d'Alençon, leurs Constitutions ne leur permettant pas de se charger directemeht de Séminaires. Ils ont, dit-on, stipulé dans leur Traité, qu'au ces qu'on vienne à les remercier, ce qu'ils euront acquis par union de Bénéfices, nn à y faire d'autres biens, ainsi que les revenans bons des pensions des Ordinands, & les eutres profits casuels qui l'ont formé, doivent naturellement être aussi appliquee à le soutenir & à le faire croître, qui est à quoi les Ecclésiastiques Séculiers qui le gouvernoient avoient toujours été fort ettentiss. Ces Peres ont joint un Professeur de Philosophie à celui de Théologie qui svoit coutume d'y être, ce qoi est très-commode pour les Ecoliers du Collége, qui par ce moyen peuvent achever toutes leurs étndes sans quitter la Ville, & aussi d'une grande satisfaction pour l'Evéque & pour ses Vicaires Généraux, qui voyant ainsi élever sous lenrs yeux, dès la premiére jeunesse, la plûpart de ceux qu'ils ont à admettre dans l'Etat Ecclésiastique, peuvent par-là juger bien plus sûrement de leur vocation.

Outre tous ces établissemens, la Ville de Séez a aussi quatre Ecóles de Charité pour les Filles; mais il n'y en a encore que deux qui soient fondées. La premiére, dont les Sœurs de l'Hôpital sont chargées, l'e été par Mademoiselle Barbe du Moulinet de la Roche, qui en a fondé encore quatre eutres dans le Diocése. La seconde vient de l'etre psr M. Hardrey, Curé de le Placc, vertneux Prêtre qui étoit de la Communauté du Séminaire, & qui l'a ettachée à la Congrégation des Filles instituées per le P. Berré Minime, dont la Maison principale est à Rouen, & les deux eutres ne subsistent encore que par la charité des personnes pieuses de la Ville; l'une est aussi entre les mains des Fillea du P. Barré, qui en remplissent dignement les devoirs, & l'autre e été confiee à des Filles d'un nouvel Institut, qui a pris naissence dans le Diocése, où il a été formé par M. le Févre Curé de Goulet, qui en e toujonrs la direction, & dont on ne peut trop louer le zéle. Elles sont déja repandues en plusieurs endroits, & l'on est sur le point, à la faveur de l'Episcopat de M. Turgot qui les affectionne, & sous sa protection, d'en mettre à Seez la Maison de probation. En effet, étant essentiellement destinées à trevailler dans le Diocése de Séez, il est très-à propos, qu'elles soient aussi formees sous les

yeux de l'Evêque même, duquel seul elles dépendront, afin qu'il les puisse bien connoitre. Non-seulement elles instruisent les jeunes personnes de leur sexe; mais, comme les Sœurs-Grises des Paroisses des Paris, elles visitent les malades, les saignent, & les médicamentent, ce qui est d'un très-grand avantage pour les pauvres, & meme aussi pour les riches qui demeurent à la campagne.

Il ne reste plus qu'à donner aussi l'état de chacune des cinq Paroisses de la Ville de Seez, qui sont celles de Saint Gervais, de Saint Pierre, de Saint Germain, de la Place, & de Saint Ouen. Elles n'ont point de rang fixé entr'elles; mais la principale est celle de Saint Gervais, qui a son Autel Paroissial dans l'Eglise Cathédrale même, dont elle a pris le nom. Il paroît par d'anciens Titres, que cet Autel étoit sous le Crucifix. Mais lorsqu'on fit le Jubé, il y a deux cens ans, on le mit dans un des bas-côtez de la Nef, & on est aujourd'hui dans le dessein de l'en ôter, parce qu'il empêche les Chanoines de faire leurs Processions autour de l'Eglise. Le Curé se sert seulement de cette Eglise pour la Messe de Paroisse, les Batemes & les Enterremens: car à l'égard des Vepres, elles se disent dans une grande Chapelle fort ancienne, appellee Notre-Dame du Vivier, où il se fait beaucoup de Services de dévotion, par le moyen d'une Confrairie de Charité qui y entretient quatre Chapelains. Elle y fut etablie en l'honneur de la Nativité de la Sainte Vierge, par plusieurs Bourgeois, & autorisée par le Grand Vicaire de l'Evêque Gilles de Laval, qui en confirma les Statuts le 8. Mars 1480. vieux stile. Son principal objet est de faire prier pour les defunts, & de porter en terre les corps de ceux qui y sont associez. Il y en avoit auparavant une autre, qui étoit aussi en l'honneur de la Sainte Vierge de laquelle il est parlé dans un Acte du 17. Septembre 1372., & elle pourroit bien avoir donné lieu à celle-là.

L'Eveque Girard II. donna en 1154. aux Chanoines Reguliers la Cure & les dixmes de la Paroisse, dont Hemery & ses deux fils Robert & Jean, tous trois Chanoines Réguliers, jouissoient alors. Ils en devinrent ainsi les Curés primitifs; & par cette raison, c'est toujours un Chanoine qui officie aux grandes Fêtes de l'annee, & à celle de Saint Gervais & de Saint Protais ses Patrons; ils la faisoient desservir par des Vicaires amovibles, & à qui ils ne laissoient pas tout le Casuel: car on voit par un Bail du 9. Janvier 1522. vieux Stile, qu'ils en retiroient alors quatre-vingt-dix Livres, toutes charges déduites, ce qui équipoleroit à plus de cinq cens Livres d'aujourd'hui; mais les Offrandes des Fidelles n'etant plus à présent si abondantes, leurs Successeurs ont eté obligez de donner sur les dixmes une portion congrue au Vicaire perpetuel; que l'Edit de 1636. qui a supprimé les Vicaires amovibles, les a forces d'y mettre. Ils payent de plus une pension de cent cinquante Livres à son Vicaire. La Curé vaut environ huit cens Livres. Il y a bien douze cens Communians, compris ceux de deux Hameaux qui sont assez eloignez. Le plus proche, qui est à plus d'un quart de lieue, s'appelle *Giberville*, *Giberti*, *Gilleberti*, *Goiberti-Villa*, & l'autre se nomme *Eschassey*, *Eschaceium*, *Scaceium*. Ces Hameaux sont de la Jurisdiction d'Essey, parce qu'ils ne sont point du Fief de l'Eglise Cathédrale. Cette Paroisse a un grand Cimetiére hors la Ville, avec une Chapelle, qui est entretenue par la Confrairie de la Charité de Notre-Dame du Vivier, & qui est aussi sous le titre de la Sainte Vierge. Il joint le Prieure de Sainte Croix, dont on a parlé plus haut; & il semble que c'en soit l'enclos qu'on ait pris, depuis qu'il n'y a plus eu d'Exercices, pour le faire servir à la Sépulture des défunts. Car il n'y reste pas meme de Jardin; le Curé n'a point encore de Presbytère; mais il est logé aux dépens des Paroissiens, en attendant qu'ils lui en ayent donné un.

La Paroisse de Saint Pierre de Séez est la plus importante aprés celle de Saint Gervais, & elle peut étre de six cens Livres; l'Eglise est appellee dans les anciens titres, Saint Pierre-du-Château, *Sanctus Petrus-de-Castello*, parce qu'elle étoit dans l'enceinte de cette Forteresse, & apparemment qu'elle fut détruite avec elle par les Anglois en 1353. puisque l'Eglise d'à présent, qui est assez grande, mais peu propre, fut dédiée de nouveau par l'Evêque Gervais Belleau élu en 1356. ce qui montre qu'elle venoit d'être rétablie. Il y a aussi dans cette Eglise une Confrairie de Charité, semblable à celle de N. D. du Vivier de la Paroisse de Saint Gervais, à la seule difference que ces Confreres ont des Robbes noires, au lieu que ceux de cette autre Confrairie en ont de violettes. Ils y entretiennent un Chapelain. La Cure est à la présentation des Moines de Saint Martin, à qui elle fut donnée en 1089. par Gautier de Clinchamps, du consentement d'Eudes son frere, lequel en eut cent sols, pour lui aider à payer sa rançon, parce qu'il étoit alors prisonnier, & Gautier en avoit eu auparavant sept Livres; il promit de faire ratifier cette donation par ses fils, ce dont le meme Eudes se rendit garant avec Eudes de Cerisey, & Seifroy d'Escures. Néanmoins cent ans aprés en 1189. Robert de Moire Chevalier, reclama ce Patronage, & celui des Paroisses de Saint Germain & de la Place de la même Ville; mais moyennant dix Livres manseaux que les Moines lui donnérent, il y renonça, & il leur aumôna encore les deux tiers de la dixme de S. Sulpice de Cuisfey, ce qui fut confirmé par l'Evêque Lisiard. Ils ont aussi une grosse partie de la dixme de cette Paroisse de Saint Pierre, & le Chapitre de la Cathedrale en a une autre sur un Territoire qu'a l'Eveque dans la même Paroisse. On a ci-devant remarqué que le Chef-lieu du Domaine que le Roi a dans la Ville de Séez, est dans les ruines du

Cha-

Château, où est l'Eglise dont il s'agit.

La Paroisse de Saint Germain, qui n'est que de deux ou trois-cens Communians, a aussi son Eglise dans l'enceinte des murailles de la Ville; mais il faut qu'elle ne soit qu'un démembrement de celle de Saint Pierre, puisque cette Eglise y est enclavée, que tout son Territoire est éloigné de la Ville, & que ses Maisons les plus proches en sont à un grand quart de lieue. C'est ce qui fait que, dans un de ses Hameaux, où est le Presbytère, elle a une autre Eglise en l'honneur de Saint Laurent pour le Service Divin, qui ne se fait dans celle de Saint Germain qu'aux Fêtes de Pâque & du Patron. Il semble même que cette Eglise de Saint Laurent soit la plus ancienne: que c'étoit une Succursale de celle de Saint Pierre; & que, lorsque la Paroisse fut érigée, on donna aux Habitans la permission de bâtir l'Eglise de Saint Germain dans la Ville, pour la conservation de leur droit de Bourgeoisie qu'on estimoit fort alors, & qu'ils auroient pu perdre sans cela, à cause de leur éloignement. Quoiqu'il en soit, celle-ci est appellée dans plusieurs titres Saint Germain-du-Marché, *Sanctus Germanus-de-Foro*, ou *de Marchelo*, à cause qu'elle est proche du lieu où le Marché se tient. Mais dans d'autres Chartres, la Paroisse est appellée Escures, *Parochia de Scuris*, nom qui se conserve encore dans le Moulin d'Escures, qui est de la Seigneurie de Fontaine-Riant, & dans un Fief de la même Paroisse appellé le Petit-Escures. On disoit aussi Saint Laurent d'Escures; & le Fief dominant, dont les autres Fiefs de la Paroisse relevent, s'appelle toujours le Grand-Escures. Ce fut sous ce nom d'Escures, que Seifrid, ou Sifroid d'Escures, donna à l'Abbaye de Saint Martin la présentation de la Cure, & de celles du Bouillon, de Semalé & de Congé, avec les dixmes; du consentement de Guimare sa femme, de Robert, Albert, & Guillaume ses fils, & de Guerin son frere vers l'an 1080. Cette concession fut confirmée environ six-vingt ans après par Olivier de Larrey, qui y ajouta encore la présentation & les dixmes de la Cure de la Chapelle proche de Séez; en considération de quoi les Moines étoient obligés de le recevoir chez eux, de le régaler, lui & cinq autres à la Fête de Saint Martin, & de lui fournir des bottines de foire, ou autrement de paille, pour le garantir du froid au Service de la nuit. C'étoit apparemment lui, ou Nicolas de Larrey son pere, à qui la Terre d'Escures & ses autres Terres vinrent. Elles passerent vers l'an 1400. dans la Maison d'Achey, qui les possédoit; s'étant depuis peu éteinte, elles sont venues à Messieurs Morel au droit de leur mere, qui étoit de cette Maison. Ils ont eu au Bailliage d'Alençon un grand procès avec feu Mr. d'Angennes, Seigneur de Fontaine-Riant, sur le Patronage honoraire de la Cure, qu'ils prétendoient attaché au Fief du Grand-Escures; mais ils l'ont perdu, parce que Mr. d'Angennes étoit en possession des Prières nominales de l'Eglise & du banc dans le Chœur; que l'Eglise de Saint Laurent étoit toute environnée de terres qui étoient de son Fief, d'où l'on concluoit que l'Eglise en étoit aussi; & qu'il n'y avoit pas dans la Paroisse un pouce de terre uni au Fief du Grand-Escures. Ainsi Fontaine-Riant (*Fons ruens*) est aujourd'hui le Fief principal de la Paroisse de Saint Germain. Ce fut le partage d'un Nicolas de Larrey, qui en 1337. donna au Chapitre de Séez, pour son Anniversaire, dix sols tournois de rente sur son Moulin d'Escures. Il étoit Tuteur de ses enfans Colin, Jeanne & Agnès de Larrey en 1334. & apparemment qu'une de ces filles-ci, épousa Guillaume de Carrouges, qui se qualifioit Seigneur de Fontaine-Riant du côté de sa femme dans un titre de l'Eglise de Seez de 1368. Jean le Beauvoisin prenoit la même qualité en 1450. sans qu'on sache par quelle alliance; & la Terre fut ensuite portée par Renée le Beauvoisin sa petite-fille, à Charles Bâtard d'Alençon, puis à René de Silly Seigneur de Vaux ses deux maris. De cette derniere alliance, vint Jeanne de Silly, épouse de Louïs de Rabodanges, ayeul & ayeule de Marie de Rabodanges, femme d'Odet d'Auberville, Sieur de Verbosc, dont sortit Françoise d'Auberville, femme de Louïs d'Angennes, Seigneur de la Loupe, bisayeul de Charles d'Angennes, Colonel du Régiment de Normandie, qui a eu Madame la Maréchale de Montesquion, N. l'Hermite de Dieville sa cousine germaine, pour héritiére de cette Terre. Elle a été fort augmentée, vaut sept à huit mille Livres de rente, & a un beau Château accompagné de grands Jardins & de belles eaux. Il fut bati par René de Silly; mais Messieurs d'Angennes & Mr. le Maréchal de Montesquiou, y ont tant fait d'augmentations & tant de changemens, qu'il est tout moderne. On ne fait point si l'ancien Chateau des Seigneurs d'Escures, étoit dans ce même lieu; mais il est toujours bien certain, que leur Parc en étoit assés proche: c'est le lieu qu'on appelle encore aujourd'hui le Plessis, où est un Hameau de la Paroisse, & qui est proche des Bois: car le mot de *Plessis*, comme celui de *Haye*, signifie un bois enclos de hayes, l'usage des Grands, n'étant pas alors d'enfermer leurs Parcs de murailles. Cette Maison d'Escures étoit illustre; c'est elle qui produisit le célèbre Raoul Abbe de Saint Martin de Séez, puis Evêque de Rochester, & enfin Archevêque de Cantorbery, mort en 1119. dont Orderic Eadmer, & les autres Historiens Anglois ont tant parlé, puisqu'il est appellé fils de Seifrid d'Escures dans le Necrologe de l'Abbaye de Saint Martin au 2. Février. Seifrid, surnommé Peloquin son frere, fut aussi Evêque de Chichester en Angleterre, & Jean leur neveu, Archidiacre de Cantorbery, décédé en 1137. le fut pareillement de Rochester.

Outre les deux Eglises de Saint Germain & de Saint Laurent, cette Paroisse a en-

a encore une Chapelle fort écartée en l'honneur de Saint Remy, où l'on va en pélerinage pour les fievres: devotion dont on ne voit pas d'autre fondement particulier, que le rapport que le Peuple peut trouver entre le nom de Saint, & la remission qui est si salutaire dans cette sorte de maladie. La Cure de Saint Germain vaut huit à neuf cens Livres de rente.

La Paroisse de la Ville d'environ cinq cens Communians, est ainsi nommée d'une grande Place où est l'Eglise, laquelle est sous l'Invocation de la Sainte Vierge, *Beata Maria de Platea*. Elle est dans un Fauxbourg, appellé quelquefois le Bourg-l'Abbé, à cause qu'il releve de l'Abbaye de Saint Martin, & à l'exemple des deux autres parties de la Ville, qui, comme on l'a vu plus haut, étoient appellées le Bourg-l'Evêque, & le Bourg-le-Comte, selon la difference de leurs Seigneurs. Les Moines de l'Abbaye, à laquelle l'Eglise Paroissiale est contigue, avoient toujours eu une grande passion d'en mettre la Cure sur le meme pié que les Chanoines de la Cathédrale avoient mis celle de Saint Gervais, & de ne la faire aussi desservir que par des Prêtres à gages. Pour cela, sous pretexte de pauvreté, ils obtinrent de l'Eveque Lisiard sur la fin du douzième Siécle, que leur Sacristain disposeroit entiérement des revenus pour les appliquer à leur Sacristie, & à condition seulement qu'ils présenteroient au Prélat, & à ses Successeurs un Prêtre pour la desservir, auquel il donneroit quarante sols Angevins à la Fete de Noël, autant à celle de Saint Jean-Baptiste, vingt sols à celle de Saint Remy, & qui de plus seroit admis dix fois par an à la Table des Moines dans les Fetes Solemnelles, pour le dédommager de tous les mauvais repas qu'il feroit le reste de l'année, avec une si modique retribution; car il falloit alors dix-huit Livres de rente pour la subsistance honnete d'un Ecclésiastique. Ce Prêtre étoit de son côté obligé de promettre par serment en plein Chapitre, de tenir compte au Sacristain de tout le Casuel de l'Eglise, & il etoit défendu sur peine d'excommunication d'anéantir une pareille disposition. *Ita ut quidem quod quicumque ab eis fuerit institutus Sacrista Monasterii Sagiensis, eamdem Ecclesiam B. M. in manu propria retineat & obventiones cæteraque bona ejusdem Ecclesiæ ad usus Sacristiæ quietè & liberè in perpetuum percipiat, salvo jure Episcopi. Ita tamen quod dicti Abbas & Monachi nobis* Lisiardo *Episcopo, & Successoribus nostris Vicarium ad eamdem Ecclesiam præsentabunt, qui curam suscipiet Animarum.......... Idem verò Vicarius ad sustentationem vitæ per manum Sacristæ, vji. Lib. Andegav. annuatim percipiet bis terminis... & præterea decies in Anno Festis Solemnibus in Refectorio ad mensam Monachorum sedebit. Solemniter autem in Capitulo Monachorum juramentum fidelitatis præstabit, quod bona fide omnes obventiones integrè Sacristæ fideliter colliget & reddet. Ne quis autem in posterum factum istud violare, aut aliquomodo infringere præsumat, tam nos, quam præfati Abbas & Monachi, cæterique omnes qui aderant Sacerdotes in Capitulo Monachorum sub pæna Excommunicationis interdiximus.*

Malgré les menaces d'Excommunication, le Vicaire de la Place, trouva pourtant bien-tôt le moyen de rendre sa condition moins dure; car vers l'an 1350. on voit que les Moines étoient obligés de se contenter de deux tiers des dixmes; & que leur Sacristain avoit seulement la moitié des Oblations, excepté celles qui se faisoient pour le repos des défunts, & les deniers de la distribution du Pain-benit au Dimanche; que neanmoins il percevoit aussi la moitié de celles de la Fete des Morts, & les deux tiers des Laines, du Chanvre, du Lin, des Fruits, des Oignons, des Aulx, du Pain qui s'offroit aux Fetes de Noël, de Pâque & de l'Ascension, & de la dixme des deniers des Prédicateurs, dont les neuf autres parts étoient apparemment pour les Prédicateurs mêmes; enfin la moitié des deniers des Confessions de Carême, des relevailles des femmes, & des meubles des morts qui venoient au profit de l'Eglise; ce qui fait bien connoitre les usages de ce temslà. L'Etat du Vicaire fut encore plus avantageux dans la suite, il jouissoit du tiers entier des dixmes, d'un préciput sur les deux autres parts, de toutes les menues dixmes, & de quelques terres d'aumônes; & telle étoit sa situation au commencement du dix-septième Siécle, quand les Moines trouvérent dans le fameux Poëte Jean Bertaut, un Evêque favorable à leur premier dessein. Ce Prelat supprima le titre de la Cure, dont il les fit absolument les maîtres, sur l'assûrance qu'ils lui donnoient que ce changement seroit très-avantageux aux Paroissiens, qui en seroient bien mieux instruits & plus soulagés dans leurs besoins. Il n'eut proprement d'attention qu'à la conservation du droit de Deport qui fut estimé à vingt-une Livres par an, dont quatorze Livres étoient pour lui, & sept Livres pour l'Archidiacre, qui en outre devoit être régalé dans l'Abbaye le jour de sa visite, & c'est-là ce qui dura jusqu'à l'Edit de 1686. qui rétablit les Vicaires perpétuels.

Comme les Moines avoient enfermé dans leur enclos le Jardin du Presbytère, meme une partie du Cimetiére; qu'ils avoient aussi confondu les terres d'aumônes dans leur domaine, le nouveau Vicaire perpétuel n'a pu rentrer dans tout ce que ses prédécesseurs possédoient, & il a été obligé de se contenter d'une pension, mais plus forte que la congrûe & de celle de son Vicaire; ce qui joint à ce qu'il retire de son Eglise, & du Casuel, fait que cette Cure est encore d'environ huit cens Livres, comme les précedentes. Il y a aussi dans cette Eglise une Confrairie de Charité. Ce fut le Fondateur de l'Abbaye qui donna aux Moines les dixmes de la Paroisse, où ils ont de plus une grosse Terre: mais Robert de Moire Chevalier reclama le Patronage de la Cure avec celui des Cures de S. Pierre, & de S. Germain; & il y renonça ensuite, de

la

la maniere qu'il a été dit ſur l'Article de la Paroiſſe de S. Pierre. Outre leur Fief qui s'étendoit en pluſieurs Paroiſſes, il y a encore dans celle-ci, deux autres Fiefs, celui de Grantlé, *Grandiletum*, qui appartient à Meſſieurs de Belhomme, & celui de la Léproſerie de la Magdelaine, qui eſt accompagné d'un Hameau; il y a auſſi trois autres Hameaux, ſavoir, le Boiſhue, *Boſcum Hugonis*, la Ronce & la Parfecterie, *Perfecteria*; c'eſt-à-dire la demeure de Parfait, nom d'une Famille qui étoit autrefois dans cette Paroiſſe. Il eſt à remarquer que les Calviniſtes de la Ville tinrent leurs premiéres Aſſemblées à la Place; mais que dans la ſuite ils batirent leur Temple à Giberville dans la Paroiſſe de S. Gervais; ce Temple fut détruit en 1686. aprés la révocation de l'Edit de Nantes.

Saint Ouen de Séez eſt la cinquiéme Paroiſſe de cette Ville; elle eſt auſſi à l'extrémité d'un Fauxbourg. La Cure qui vaut environ mille Livres, eſt encore à la préſentation des Moines de Saint Martin, qui en ſont Seigneurs, & qui en partagent les groſſes dixmes. En 1170., Odoin, *Odoenus*, qui en étoit Curé, prenant l'habit de Religieux parmi eux, leur donna du conſentement de Guillaume, ſurnommé le Maçon, ſon frere, tout le droit héréditaire qu'il avoit ſur le Patronage de cette Egliſe; pourquoi ils gratifiérent ce dernier d'une ſomme de cent ſols Manſeaux; & en 1210., le Prêtre Hugues, ſurnommé Vieille-Oreille, en fit autant pour ſept Livres quatre ſols Manſeaux. Cela n'empecha pourtant pas Renaud S. Ouen de reclamer ce Patronage, comme auſſi un droit de dixme, que Julienne de Gaſprée, qui le tenoit de lui, avoit donné à l'Abbaye; mais en 1216, il ſe fit entre lui & les Moines, aux Aſſiſes Royales, un accommodement qui fut confirmé par Silveſtre, Eveque de Seez. Ils lui payerent huit Livres Tournois, & le déchargérent du ſervice de Chevalier, qu'il leur devoit pour ſa Vavaſſorie qui relevoit d'eux, & lui s'obligea de leur faire, en la place, cinq ſols Tournois de rente payable à la Saint Remy.

Il n'y a qu'environ deux cens cinquante Communians dans cette Paroiſſe; elle a deux Hameaux eloignés, appellés l'un Sevilly, *Sevilleium*, & l'autre Bœville, *Bodevilla*, *Bedevilla*, *Buodivilla*. La Seigneurie de celui-ci appartient au Chapitre de Séez, & fait partie de la Baronnie de Séez, dont l'Eveque rend ſeul hommage au Roi. Elle reconnoît auſſi la Juriſdiction de Falaiſe, & le reſte de la Paroiſſe eſt dans la Juriſdiction d'Eſſey: elle contient un aſſez grand Territoire, tant fieffé que non fieffe, & cette derniére partie forme une Terre conſidérable, dont le Chapitre tire tout le bled qui ſe diſtribue au haut & au bas Chœur pour l'aſſiſtance à l'Office. Quand les Chanoines étoient Réguliers, ils la faiſoient valoir par leurs mains, & ils y bâtirent pour l'uſage de ceux d'entr'eux qui y demeuroient, une grande Chapelle qui leur fut confirmée avec leurs autres biens en 1199., dans une Bulle d'Innocent III. Les fidelles éloignés de l'Egliſe Paroiſſiale y venoient ſans doute alors entendre la Meſſe, & le Chapitre en Corps y célébre encore aujourd'hui la Fete du Patron, qui eſt Saint Gilles, à quoi il eſt invité par une retribution honnete. Cette Terre qui n'eſt connue dans les anciens titres que ſous le nom de Bœville ou Buodville, s'appelle depuis deux ou trois cens ans, Biot ou Buot; ce qui n'eſt viſiblement que l'Abbregé de cet autre nom, qui eſt reſté au Domaine fieſſé, & il y a encore à Séez une famille Bourgeoiſe du nom de Biot. Le Chapitre a la groſſe dixme de l'un & de l'autre Domaine; mais le Curé perçoit toutes les menues dixmes du Domaine fieffé, & prend le cinquiéme Boiſſeau de bled de la groſſe dixme, en payant les batteurs dans cette proportion, au lieu que ſur le Domaine non fieffé, il n'a pour tout qu'une penſion de ſeize Boiſſeaux de froment, de vingt Boiſſeaux d'Avoine, de huit Boiſſeaux d'Orge, & de deux de Pois. Cette difference fut la matiere d'un grand procés au commencement de ce Siecle; car le Sieur Claude le Noir, qui étoit alors Curé, prétendit que cette penſion etoit pour la dixme entiere, quoiqu'elle n'en fût auſſi que la cinquiéme partie au plus, & qu'il pouvoit la demander en eſſence. Il pourſuivit l'affaire avec beaucoup de chaleur, mais il la perdit par-tout avec dépens, & au Bailliage de Falaiſe en 1712. & au Parlement de Rouen en 1714. ſur ce que le Chapitre prouvoit que la dixme de ſon Fief lui étoit venue avec le Fief meme, & qu'il en avoit toujours joui.

La Cure de Saint Ouen a été quelquefois miſe ſur la tête des Moines de Saint Martin, & on voit encore un Frere Julien Chevalier, Religieux Profez de cette Abbaye, en prendre poſſeſſion en 1590.; mais apparemment que c'etoit pour la faire deſſervir par un Vicaire.

SEFFAY, *Sava*, *Savus*, Riviére d'Afrique [a], dans la Barbarie, au Royaume d'Alger. Elle ſe jette dans la Mer Méditerranée, prés de la Ville d'Alger, vers le Couchant.

a Baudrand, Dict.

SEFFORIS. Voyez SEPPHORIS.

SEFSIS, ou TEFSIS, Riviere d'Afrique [b], dans la Barbarie, au Royaume d'Alger. Elle a ſa Source dans les Montagnes d'Atlas, traverſe tout le Telenſin du Sud au Nord, arroſe la Ville de Telenſin, & ſe décharge dans la Mer Méditerranée.

b Ibid.

SEGALAUNI. Voyez SEGOVELLAUNI.

SEGANES, Peuples de la Perſide, ſelon Agathias [c], dont quelques MSS. liſent SEGARTANI, & d'autres SAGETANI. Voyez SEGESTANI.

c Lib. 4.

SEGASAMUNCLUM. Voyez SESTOMONENSES.

SEGASMALA, Ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſelon Pline [d].

d Lib. 6. c. 29.

1. SEGEDA, Ville de l'Eſpagne Bétique. Pline [e] qui la ſurnomme AUGURINA, la place dans les Terres entre la Côte de l'Ocean & le Fleuve Tader; & il ajou-

e Lib. 3. c. 1.

 te

te que c'étoit une Ville très-célèbre.

2. SEGEDA, ou SEGENA, Ville de l'Espagne Betique: Pline lui donne le surnom de RESTITUTA-JULIA.

3. SEGEDA, Ville d'Espagne, dans la Celtibérie. Appien [a] dit qu'elle appartenoit aux Celtibéres, surnommés *Bessi*. C'étoit une Ville grande & puissance. C'est la méme que Strabon & Etienne le Géographe nomment SEGIDA; & quelques-uns croient que c'est aujourd'hui *Carceres*. Voyez SAGASTICA.

[a] De Bel. Hisp.

1. SEGEBERG, Préfecture [b] du Dannemarck au Duché d'Holstein. Elle s'étend en partie dans la Wagrie, & en partie dans la Stormarie; sa longueur depuis la Principauté de Ploen, jusqu'aux Préfectures Royales de Rendesburg & de Steinburg est de 6. milles; & sa largeur qui est comprise depuis la Préfecture de Kiel jusques à la Préfecture de Trembsbuttel, & jusqu'au Comté de Pinneberg est depuis trois milles jusqu'à cinq.

[b] Hermanid. Descr. Daniæ, pag. 1012. & seq.

2. SEGEBERG, Ville de Dannemarck au Duché d'Holstein, dans la Wagrie & le Chef-Lieu de la Préfecture de meme nom avec Château sur une haute Montagne: ce Château est bâti à chaux & à sable; dans tous ces Quartiers l'on n'en voit point de semblable. Du vivant de St. Vicelin, Canut Roi des Venedes, & Duc de Sleswic qui tenoit alors ces Pays en fief de l'Empereur Lothaire, fit bâtir sur cette Montagne que l'on appelloit alors *Ail* ou *Alberg*, quelques petites Maisons & il les donna pour logement à des Soldats. Ces habitations furent détruites par Adolphe I. Comte de Holstein. Aprés que Magnus Prince de Dannemarc eut tué le Roi Canut, l'Empereur Lothaire à la priére de S. Vicelin vint dans ce Pays & bâtit sur la méme Montagne la Forteresse de Segeberg, ou Siegeberg; c'est-à-dire la Montagne de la Victoire. S. Vicelin y fit alors construire l'Eglise & le Monastère par l'ordre du même Empereur. Lorsque Henri le *Superbe*, Duc de Baviére & de Saxe, disputoit à Albert Margrave de Brandebourg le Duché de Saxe, Henri Comte de Badewide, Général de l'Armée d'Albert, chassa du Holstein le Comte Adolphe, allié d'Henri le *Superbe*, & prit Segeberg: Pribislaus vint de Lubech avec ses Venedes, brûla un Village qui étoit au bas de la Montagne, & ce même incendie consuma l'Eglise; mais bien-tôt aprés le Comte Henri fit rentrer sous son obéissance, les Wagriens, les Venedes avec les Habitans du Holstein; enfin le Duc Henri, & le Comte Adolphe étant devenus les plus forts, Henri Comte de Badewide détruisit la Fortereresse de Segeberg, & celle de Hambourg, & sortit du Holstein. Il survint ensuite un accommodement: Henri de Badewide fut fait Comte de Batzeburg, & le Comte Adolphe retint Segeberg, & toute la Wagrie; le meme Comte rétablit la Forteresse de Segeberg & donna ordre à St. Vicelin de faire rebâtir le Monastère, mais les Moines aimérent mieux demeurer à *Hoberdorp*, Village qui est sur la Trave & appellé aujourd'hui *Hegelsdorp*. L'Evêque Gérolde en transporta les Moines à Segeberg. Depuis ce tems-là ce Monastère a eté fort considerable. Du tems du Comte Adolphe II. Schwenon Roi de Dannemarc, qui faisoit la guerre au Roi Canut, ami d'Adolphe, brûla Segeberg, & ravagea toute la Wagrie. Adolphe III. s'étant soulevé contre Henri le *Lion*, celui-ci ordonna à Bernard Comte de Batzeburg d'assieger & de prendre Segeberg. Le Comte Adolphe que l'Empereur Frederic Barberousse avoit secouru, reprit presque aussi-tôt cette Ville: aprés cela ce Comte accompagna l'Empereur dans le Voyage qu'il fit à la Terre Sainte. Pendant ce temslà le Duc Henri le *Lion* revint d'Angleterre & prit tout le Holstein: il n'y eut que Segeberg qui ne fut pas conquis. Eggo de Sture qui étoit d'une Famille Illustre du Holstein fit une sortie de Segeberg; Waller de Blaudersil qui tenoit la Ville assiegée fut fait prisonnier, & conduit au Château de Segeberg. Les Habitans du Holstein défirent aussi Helmode Comté de Schwerin & Jourdain Truchses qu'ils conduisirent prisonniers à Segeberg. Le Comte Adolphe à son retour de la Terre Sainte mit le siége devant Lubech, s'en rendit le maître, & reprit tout le Holstein. Quelque tems aprés le même Adolphe fut encore chassé de tout le Holstein par Canut Roi de Dannemarc, & par Woldemar, Duc de Schleswic, frere du Roi: il ne resta à Adolphe que Segeberg & Travemunde, & même la Ville de Travemunde fut obligée de se rendre pour éviter la famine. Henri Comte de Schwerin ayant fait prisonnier Woldemar, Roi de Dannemarc, les Habitans du Holstein tuérent le Gouverneur Danois, se rendirent maîtres du Château, & le mirent entre les mains du Comte Adolphe IV. qui étoit sorti du Comté de Schavenburg à la tête de son Armée & de ses autres Troupes auxiliaires, & leur avoit fait passer l'Elbe. Le Holstein fut partagé entre les deux freres Jean & Gerard. La Préfecture avec la petite Ville de Segeberg fut la portion de Jean, qui se mariant en secondes nôces avec Agnés veuve d'Eric Roi de Dannemarc, partagea à ses enfans du premier Lit la part qu'il avoit dans le Comté. Le Cadet qui s'appelloit Adolphe eut Segeberg; mais à peine pouvoit-il en tirer asses pour soutenir son rang de Comte; aussi se porta-t-il à plusieurs vexations contre la Noblesse & contre ses autres Sujets. Ses Officiers enlevérent par son ordre le bled d'un certain Spletius Gentilhomme du Holstein, & le firent porter dans la Forteresse. Spletins ayant trouvé du secours coupa les jambes aux Officiers du Comte, & les lui renvoya dans cet état. On dit enfin que ce misérable Adolphe fut tué par Henri de Rantzow, & que c'est ainsi qu'il fut puni de tous les crimes qu'il avoit commis. Henri de Rantzow Lieutenant du Duc dans le Jutland rapporte ainsi le fait. Le Comte Adolphe, dit-il, avoit violé la fille d'Hartwic de Reventlau Gentil-

Gentilhomme du Holſtein ; cet Hartwic aſſembla ſes freres à Segeberg pour conſulter avec eux de quelle façon il ſe vengeroit d'Adolphe : le Comte ayant ſû cette aſſemblée fit arrêter un de ces freres, qui diſoit beaucoup de mal de lui, le fit conduire dans la Forterelſe & le fit décapiter, il ordonna auſſi que la tête de cet infortuné Gentilhomme fût portée à ſes freres. Hartwic ſaiſi d'horreur, & devenu furieux, monte auſſi-tôt à cheval, reçoit dans ſa main un peu de ſang, qui coule de la tête de ſon frere, le boit, & dit à ceux que le Comte avoit envoyés : Allez & dites au Comte qu'aujourd'hui je jure par le ſang de mon frere que j'ai goûté, que ces mains vangeront ſa mort, & l'affront qu'a reçu toute ma famille. A peine eut-il fini de parler qu'il donna de l'éperon à ſon Cheval & s'enſuit au galop. Quelques années s'étoient deja écoulées ſans qu'il eût pu trouver le moyen de ſe vanger. A la fin il ſe mit en embuſcade dans une Forêt épaiſſe & y ſurprit un des Chaſſeurs du Comte. Il lui ôta ſes habits le lia tout nud à un Arbre, vêtit ces mêmes habits, monta le Cheval du Chaſſeur, & s'étant ainſi déguiſé il alla à Segeberg menant à l'attache les Chiens de chaſſe. Dans cet état il entra dans la Cour du Palais, deſcendit de cheval, & pénétra juſqu'à la chambre du Comte. A peine y fut-il entré que regardant de travers Adolphe il lui dit : tu connois ſans doute qui je ſuis, recommande ton Ame à Dieu, car il faut que tu meure pour expier le crime que tu as commis. En finiſſant ces paroles, il le tua avec ſon fils, ſortit enſuite du Palais, & ſe ſauva à la faveur de ſon habit de Chaſſeur. Le Comte Gerhard qui demeuroit à Rendesburg, ſe rendit bien-tôt maître de Segeberg, ce qui ne contribua pas peu à faire croire qu'il étoit complice de la mort d'Adolphe. Jean qui faiſoit ſa réſidence à Kiel, & qui étoit frere d'Adolphe ſe mit auſſi-tôt en état d'attaquer Segeberg avec une petite Armée, il demanda du ſecours à Adolphe Comte de Schavenburg, qui ſe mit d'abord en chemin pour le ſecourir & pour lui conduire des Troupes. Ce Comte de Schavenburg ne fut pas heureux : Gerhard le battit & le fit priſonnier l'ayant trouvé caché ſous un Pont. Henry fils de Gerhard, après la mort de ſon pere, fut maître de la Ville de Segeherg. Les Habitans de Lubech & de Hambourg y avoient fait entrer par adreſſe deux cens Cavaliers pour empecher les vols qui ſe commettoient ſur les grands Chemins par la négligence, ou par la connivence du Comte. Cependant les Habitans de Segeberg ennuyés de leurs nouveaux hôtes, appellérent le Comte Henri & l'introduiſirent pendant la nuit. Celui-ci s'aſſûra auſſi-tôt des deux cens Cavaliers, & de qualques Habitans de Lubech & de Hambourg, qui furent obligés de donner quelqu'argant pour ſe racheter. La Forteresſe de Segeberg a été detruite par les Suédois : quant à la Ville en 1260. elle reçut en don des deux freres Jean & Gerhard Comtes du Holſtein, & de la Stormarie les Droits de Bourgeoiſie, de Pâcage & de Péche. En 1534. Chriſtophle Comte d'Oldenburg & les Habitans de Lubech ennemis de Chriſtian III. & amis de Chriſtian II. que l'on avoit chaſſé du Royaume, & qui pour lors étoit en éxil, detruiſirent & brûlérent la même Ville. Les Villages & les autres Lieux qui dépendent de cette Province ſont en partie dans la Wagrie & en partie dans la Stotmarie.

Segeberg,	kirche,
Waderkirche,	Baikoukirche,
Prouſtorpkirche,	Oldeſchloa,
Slammersdorp-kirche,	Letzingkirche,
Sarowkirche,	Bornhoevedekirche,
Gleſchendorp-	Bramſtedekirche,
	Kohlenkercken.

SEGEDIN, ou Segedi, Ville de la Baſſe-Hongrie [a], au Comté de Cſongrad, ſur la Teiſſe, vis-à-vis de l'endroit où cette Riviére reçoit celle de Maroſch, en Latin *Segedunum* [b]. Il y a la Ville Baſſe & le Chateau. Cette Place étant le ſeul partage conſidérable qui reſtât aux Turcs de ce côté-là en 1686 le Baron de Merci & le Colonel Heusler tâchérent de les en chaſſer. Dès le mois de Janvier ils ſe rendirent aſſez aiſément maitres des Fauxbourgs & d'une partie de la Ville ; mais le Bacha qui y commandoit s'étant retiré au Château avec la Garniſon & les Habitans, les Impériaux qui étoient en trop petit nombre les voyant ſe défendre avec vigueur, ſe contentérent alors de piller ce qu'ils avoient occupé & d'y mettre enſuite le feu. Outre le butin que les Soldats firent, on gagna quatre cens Chevaux quatre Drapeaux, & autant de Mortiers & de Canons. Le même Baron de Merci remporta au mois d'Avril de la meme année un avantage conſidérable près de Segedin. Le Seraskier Achmet Bacha s'étoit campé avec quatre mille Turcs ſous le Canon de cette Place ; & le Comte Tekeli, avec le Comte Petrozzi rentré alors dans ſon parti, étoit poſté en deçà de la Teiſſe, avec mille Tartares, & quelques autres Troupes. Leur deſſein étoit de ſurprendre la Garniſon Impériale de Kerkamet, de jetter un Convoi dans Agria, & de délivrer Moncatz du Blocus. Le Baron de Merci, qui en eut avis, marcha à eux toute la nuit avec trois mille Cavaliers choiſis & mille Fantaſſins en croupe, & étant arrivé avant le jour, il attaqua ſi bruſquement les Tartares & les Mécontens, campez en deçà de la Teiſſe, que les Comtes Tekeli & Petrozzi n'ayant pas le tems de ſe reconnoître, eurent peine à la paſſer pour ſe retirer à Segedin. Le Seraskier s'étant avancé pour les ſecourir fut attaqué d'un côté par le Comte Heuſler & de l'autre par le Comte de Petneaſi. Cinq cens Turcs demeurérent ſur la place, & le reſte prit la fuite auſſi vers la même Ville. On en tua pluſieurs dans cette retraite, & il s'en noya un grand nombre en voulant paſſer la Teiſſe à la nage. La Ville de Bude ayant été priſe, on ſe déter-

[a] De l'Iſle Atlas.

[b] Corn. Dict. Hiſt. & Deſcr. de la Hongrie L. 3. 1688.

termina plus particuliérement à faire le Siége de Segedin auquel on employa une partie de l'Armée Chrétienne. La Garnison qui étoit de deux mille hommes se defendit avec la même vigueur qu'elle avoit montrée la premiere fois; & sa résistance jointe au froid qui se faisoit sentir au mois d'Octobre, où l'on se trouvoit alors, rendoit fort douteux le succès de l'entreprise, lorsque le Comte de Wallis, qui commandoit à ce Siége, ayant avis que deux mille Turcs & un Corps plus nombreux de Tartares étoient près de Schinta sur la Teisse, à six lieues de Segedin & en résolution de secourir cette Place, détacha le Comte Veterani avec quelques Regimens pour aller au devant d'eux. Le Comte marcha toute la nuit du 13. Octobre, & arriva à la pointe du jour au Camp des Tartares, qui se voyant chargés inopinément pliérent d'abord, & prirent la fuite, quoiqu'ils fussent près de huit mille hommes. On en tua un grand nombre dans leurs tentes & dans leur retraite, & on demeura maître de leur Camp, où ils laissérent quatre à cinq mille Chevaux. Les Troupes qui étoient allées attaquer les Turcs postés dans un autre endroit, s'emparérent d'une Palanque qu'ils avoient devant eux, & qui étoit defendue par trois cens Janissaires, dont la plus grande partie fut tuée. Ces Infidéles furent obligés de fuir en desordre. Cependant des Troupes nombreuses ayant passé le Danube sur un Pont construit exprès s'avancérent pour charger les Impériaux. Elles etoient mélées de Tartares & de Turcs, les derniers au nombre de douze mille commandés par le grand Visir en personne. Ils commencérent l'attaque dans une Plaine & le choc fut soutenu si vigoureusement durant deux heures, qu'ils se trouverent obligés de se retirer en fuyant vers un lieu, où leur Infanterie étoit à couvert & soutenue par six cens Janissaires, avec treize Piéces de Campagne, dont ils firent un grand feu. Les Troupes Imperiales l'essuyérent avec fermeté, & ayant chargé les Turcs & les Tartares de nouveau les contraignirent encore une fois à lâcher le pied. Leur Artillerie demeura sur le Champ de Bataille, avec leur grande Timbale, douze Drapeaux, cinq cens Chevaux & deux mille autres chargés de provisions. Le Grand Visir passa le Danube en diligence, & fit rompre le Pont après lui. Le Comte Veterani revint au Camp devant Segedin après tous ces avantages, & le Comte Wallis envoya aussi-tôt aux Assiégés un des prisonniers qu'on avoit faits pour les avertir qu'ils n'avoient plus de secours à espérer. On leur fit voir les Drapeaux gagnés, & lors qu'ils se furent déterminés à capituler, on permit à la Garnison de sortir avec ce que chaque Soldat pourroit emporter.

1. SEGEDUNUM, Ville des Jazyges, aux Confins de la Dace, sur le Fleuve *Tibiscus*; & aujourd'hui SEGEDIN, ou SEGEN, selon Lazius, qui se fonde sur une ancienne Inscription. Ortelius [a] semble confondre cette Ville avec celle qui est appellée *Singidunensis Urbs*, par Aurelius Victor; mais celle-ci étoit de l'autre coté du Danube dans la Pannonie près de *Sirmium*.

[a] Thesaur.

2. SEGEDUNUM, Ville de la Grande-Bretagne, selon la Notice des Dignitez de l'Empire. Cambden veut que ce soit aujourd'hui *Seton* dans le Northumberland, à côté du chemin de New-Castle à Berwick, & à la droite sur la Côte.

SEGELMESSAH [b], Ville du Pays que les Arabes appellent *Magreb Al-Aksa*, à l'extrémité de l'Afrique ou de l'Occident, ce qui est la meme chose que ce que nous appellons la Mauritanie. Elle est située dans le second Climat, sous le 37. degré de Longitude, & le 31. d. 30. m. de Latitude Septentrionale.

[b] D'Herbelot, Biblioth. Or.

Cette Ville sépare le Pays des Magrebins, c'est-à-dire des Arabes d'Afrique, d'avec celui des Negres, que les mêmes Arabes appellent, Al Soudan. Elle a une fort grande Riviére qui passe le long de ses murailles, & qui prend sa source dans les Montagnes qui la couvrent du côté du Levant & du Midi, & plusieurs Ruisseaux sur les bords desquels il y a plusieurs Jardins, que l'on trouve en sortant de ses Portes.

Le Géographe Persien écrit, que la Ville de Selgelmesse a huit Portes, au sortir desquelles il y a des promenades très-agréables, & un terroir abondant en toute sorte de Fruits, ce qui est fort rare dans tout le reste du Pays, qui est sur les Confins du Desert que les Arabes appellent *Sahara*, & que c'est de cette Ville que les Négres tirent les seuls Fruits qu'ils ayent.

L'on compte depuis Segelmesse jusques aux Villes de Tekrour & de Selah, situées sur le Fleuve Niger, quarante journées de chemin, & autant jusqu'à l'Isle nommée Ulil, qui est proche de l'Embouchure de ce Fleuve, & l'on ne peut faire ce trajet qu'en portant sa provision d'eau, car l'on n'en trouve point dans tout le *Sahara*.

Ce fut la Ville de Segelmesse, que les Marabouts, ou Al Moravides, eurent pour le premier Siége de leur Dynastie, ou Empire, qu'ils étendirent depuis ce lieu-là jusques sur les bords de la Mer Atlantique, & ensuite du côté de la Méditerranée, & bien avant dans l'Espagne.

La puissance des Fathimites, qui régnérent dans toute l'Afrique Occidentale, & qui fonderent le Khalifat d'Egypte, prit ses commencemens dans la même Ville. Car, ce fut dans Segelmesse, qu'Obeïdallah fut premiérement reconnu pour le *Mahadi*, ou *Mehedi*, c'est-à-dire le Chef Souverain, & le Directeur Général de tous les Musulmans.

2. SEGELMESSE. Voyez SEGULMESSE.

SEGELOCUM, Ville de la Grande-Bretagne: L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Londres à *Lugvvallium*, pres du Retranchement, entre *Lindum* & *Danum*, à quatorze milles du premier de ces Lieux & à vingt & un mille du second. Le meme Itineraire, mais dans une autre route

route écrit *Agelocum*, au lieu de *Segelocum*, & quelques MSS. lisent *Segilocum*. La distance des Lieux fait croire que ce doit être aujourd'hui *Littleboroug*, où Mr. Th. Gale dit qu'il a trouvé une Urne de terre rouge & une Médaille sur laquelle étoit la tete de Domitien.

SEGEME, Montagne d'Afrique [a], dans la Province de Tedla. Elle commence du côte de l'Occident à celle de Tescevin, & va finir à celle de Magran vers l'Orient, ayant au Midi celle de Dedez, & au Septentrion les Campagnes de Fistelle. Cette Montagne est peuplée de Bereberes de la Tribu de Zenega, qui sont dispos, robustes & se piquent de valeur. Ils vont toujours armez de Massues, de Lances, de Poignards ou d'Epées, & ont des Frondes en quoi ils excellent, avec quelques Arquebuses. Leurs petites hutes ou Maisons sont éloignées les unes des autres, de sorte qu'à peine y en a-t-il quatre qui se touchent. Leur trafic est de Chévres & de Mulets qu'ils nourrissent pour vendre aux Etrangers, & l'Orge est leur principale nourriture. Il y en a quantité en ce pays-là & force Fontaines. Ces Bereberes vivoient autrefois en liberté, & étoient continuellement en guerre avec leurs voisins. Lorsque Zarangi, General du Roi de Fez, se fut empare de la Ville de Tebza, il marcha contre eux avec deux mille Chevaux, & un fort grand nombre de Fantassins; mais s'étant rassemblés, ils lui dresserent une Embuscade auprés d'un Detroit, & il ne fut pas plutôt passé, qu'ils vinrent fondre dessus de toutes parts à coups de Massues & de pierres. Ceux de Fez ne pouvant avancer ni reculer, se culbutoient les uns sur les autres, & plusieurs Cavaliers & Fantassins se précipiterent en bas des Rochers; de sorte que la plûpart moururent ou furent pris, le General s'étant sauvé à pied avec grande peine. Ces Barbares mirent leurs Prisonniers entre les mains de leurs femmes, qui leur firent les plus cruelles indignités. Ensuite ils traitérent avec le General du Roi de Fez, nommé Laatas, qui succéda à Zarangi, & au bruit de l'arrivée des Chérifs, ils retournerent à leur ancienne liberté, jusqu'à ce que les Chérifs les assujettirent, aprés avoir conquis les Provinces de Dara & de Tafilet. Ces Peuples ne sont sujets qu'autant qu'il leur plaît, parce qu'ils ne craignent rien dans leur Montagne, qui est si roide, & dont les avenues sont si difficiles, qu'aucun ennemi ne les y peut attaquer.

[a] Marmol, Descript. d'Afrique.

SEGERMIS. Voyez SEGGERA.

SEGERMITENSIS, ou SEGERMITANUS, Siége Episcopal d'Afrique. La Notice des Evêchés de cette Province le place dans la Byzacène. Dans la Conference de Carthage [b] Felix est qualifie *Episcopus Plebis Segermitensis*; & Mr. Dupin remarque que *Nicomedes à Segermit* opina dans le Concile de Carthage sous St. Cyprien.

[b] No. 126.

SEGESA. Voyez SEGOSA.

SEGESAMA. Voyez SEGIMONENSIS.

1. SEGESTA, Ville de Sicile: Ptolomée [c] la marque dans les Terres, & lui donne un Port appellé *Segestanorum Emporium*. Strabon [d] connoît aussi l'*Emporium* des *Segestani*; mais il écrit Αἰγεσταίων, au lieu de Σεγεσταίων: ce n'est pas une faute; car la Ville est aussi nommée quelquefois AEGESTA, EGESTA, ou SEGESTA. Quoique située un peu dans les Terres elle est cependant reputee maritime par Thucydide [e] & par Diodore de Sicile [f], qui parlent d'une navigation à *Aegesta*. Le nom d'Aegeste est le plus ancien: il lui fut donné par Egestus, le Troyen, qui, à ce que dit Strabon [g], passoit pour un des Fondateurs. Festus néanmoins dit que *Segesta*, paroissoit avoir été fondee par Enee, & qu'il lui avoit donné pour Gouverneur un certain Egestus qui lui avoit donne le nom d'*Egesta*; mais, poursuit-il, on y a mis une lettre au devant, pour que son nom ne fût pas obscêne. Cicéron remarque que Segesta étoit une Ville trés-ancienne, que ses Habitans montroient avoir été batie par Enée; ce qui faison que les Segestains se disoient non seulement attaches aux Romains par une alliance & une amitié éternelle, mais encore par les liens du sang. Si nous en croyons Virgile [h], elle fut nommée Acesta:

Urbem appellabunt permisso nomine Acestam.

La Ville *Segesta* étoit bâtie sur une Riviére, qui un peu au-dessus en recevoit une autre, & toutes deux avoient des noms Troyens, car l'une s'appelloit *Simois* & l'autre *Scamander*.

[c] Lib. 3. c. 4.
[d] Lib. 6.
[e] Lib. 6. p. 453.
[f] Lib. 13. c. 6.
[g] Lib. 6.
[h] Aeneid. L. 5. v. 718.

2. SEGESTA-TIGULIORUM, Ville d'Italie, dans la Ligurie. Pline [i] dit qu'elle étoit dans les Terres; ce qui ne s'accorde par avec l'Itineraire d'Antonin, qui la marque sur la Côte entre *Luna* & *Portus Veneris*, à trente milles de chacun de ces Lieux.

[i] Lib. 3. c. 5.

SEGESTAN, & SIGISTAN [k], nom d'un Pays qui a la Province de Khorassan à son Occident, le Makran à son Orient, le Desert de Fars à son Midi, & les Indes au Septentrion. Son terroir est fort uni, & porte beaucoup de Palmiers. Mais il est si exposé aux Vents, que les Sables couvrent des Maisons & des Villages.

[k] D'Herbelot, Biblioth. Or.

Les Mines d'or du Pays de Segestan sont si abondantes, que si l'on en veut croire les Historiens dans la Vie de Mahmoud fils de Sebekteghin, l'Or y sort de terre, & pousse des Branches comme s'il étoit Végétal.

Les principales Villes sont Bost, Corsiat, & Zereng qui ont porte de grands Hommes dans la Litérature. Car le Poëte Bosti y étoit né, & plusieurs Personnages, qui sont surnommés Sag'zi, & Segestani, en sont sortis.

Le Pays de Segestan que l'on appelle aussi, Sistan, & Nimrouz, c'est-à-dire le Pays du Midi, a été autrefois la demeure de plusieurs Rois de Perse de la premiére Dynastie des Pischdadiens, comme de Giamschid, avant qu'il eût bâti la Ville d'Estekhar, de Manugcher & de Naudber.

Le Geographe Persien place le Pays de Segestan entre le Thokharestan, le Khorassan, & le Sind qui est la partie des Indes

des au deçà du Fleuve Indus, & lui donne encore à son Oncle le Pays de Gour, & au delà de Gour, celui de Baver.

C'est aussi dans le même Pays que Rostam, ce grand Heros de la Perse, faisoit son séjour ordinaire. Car il le tenoit en Appanage du Roi de Perse & il n'en sortoit que pour marcher à la tête des Armées contre Afrasiab, & les Turcs leurs ennemis.

Houssain Schah fut dépouillé de cet Etat, dont il s'étoit emparé, par Khalil Hindougheh Général des Armées de Mirzaa Aboul Cassem Babor. Car Tamerlan son ayeul s'étoit rendu maître de cet Etat, & en avoit entiérement ruïné la Ville Capitale, à laquelle Ahmed Arabschah donne aussi le même nom de Segestan.

a Hist. de Timur-Bec, Liv. 2. c. 44.

Mr. Petis de la Croix [a] parle ainsi de SEGESTAN, qu'il appelle Sistan & que d'autres nomment SOSTAN. Sistan, dit-il, est une Ville & une Province. La Ville, qui est située à 97. d. de Longitude & à 32. d. 20'. de Latitude, est autrement nommée Zarandge, & située sur la Riviére Senaroud, qui est une Branche du Hendmend, qui se décharge dans le Lac de Zéré; & la Province qui est de Corassane est autrement nommée Sedgestan & Nimronz. Timur-Bec, ajoute Mr. Petis de la Croix, ayant disposé son Armée autour de cette Place, s'avança jusqu'à la Porte, avec une Troupe de gens d'élite & monta sur une Colline de Sable. Chahchahan-Tadgeddin-Sistani, avec plusieurs autres, sortirent d'auprès de Chah-Cotobeddin pour le venir trouver, & ils lui firent leurs soumissions, le suppliant de leur permettre de lui payer un tribut; mais pendant ce pourparler les Assiégés firent une sortie. Timur-Bec qui s'apperçut de leur dessein les prévint & les poussa l'épée dans les reins jusqu'aux Portes de la Ville qu'il assiégea ensuite dans les formes. Chah-Cotobeddin, Roi du Pays, connoissant bien-tôt qu'il n'etoit pas assez puissant pour se défendre contre une Armée aussi nombreuse & aussi formidable que celle de Timur-Bec, se crut obligé de se soumettre. Il sortit de la Ville & alla demander pardon à l'Empereur, qui touché de sa confiance lui pardonna, & non seulement lui donna la vie; mais encore le distingua des autres Princes par les faveurs & par les caresses qu'il lui fit. Après cette action Timur-Bec s'étant revêtu de sa simple Cuirasse sans manches, & s'étant avancé, apprit que vingt à trente mille hommes de la populace de Sistan, quoique leur Prince fût sorti de la Ville, & qu'il fût au pied du Trône Impérial, s'etoient armés d'Arcs & de Fleches, étoient montés sur les murailles, & que delà se tenant les mains les uns des autres, ils étoient descendus au bas des murs, & avoient eu la hardiesse de marcher contre son Armée. Cette nouvelle obligea Timur-Bec de tourner bride vers le Corps de bataille pour le commander; mais comme les Ennemis tirerent en l'air une infinité de fleches, son Cheval en fut blessé. Ce Prince ne fut pas plutôt arrivé dans sa Tente qu'il fit mettre Chah-Cotobeddin dans les fers. En même tems les Emirs allérent fondre sur les Ennemis dont ils firent un grand carnage. Les Soldats de Timur-Bec donnerent tout de suite un rude assaut & se rendirent maître de la Place. Ils en ruïnérent & les Maisons & les Edifices publics, achevérent de passer au fil de l'épée les Cavaliers qui restoient, & enfin rasérent les murailles de cette belle Ville, dont ils firent périr les Habitans, hommes, femmes, jeunes & vieux depuis les Vieillards de cent ans jusqu'aux enfans au berceau. L'Empereur s'y arreta quelques jours durant lesquels on enleva les Tresors des Rois de Sistan, & tout ce qui se trouva de Pierreries & d'autres richesses, Les Soldats pillerent le reste, jusqu'aux clous des Portes, & le feu fut mis à tout ce qui pouvoit être consumé. Cette Conquête fut faite au mois de Chawal, l'an de l'Hegire 785. qui étoit l'année de la Souris, & le Soleil étoit alors dans le Signe du Capricorne. On envoya le Chah, c'est-à-dire le Roi de Sistan Cotobeddin à Samarcande, ainsi que les Generaux d'Armées & les Gouverneurs des Provinces; & la Ville de Ferah fut le Lieu de retraite des Cadis, des Docteurs & autres Gens de Loi.

SEGESTANORUM-EMPORIUM. Voyez SEGESTA.

SEGESTANÆ-AQUÆ, Eaux Minérales dans la Sicile, près de la Ville de SEGESTA, d'où elles prenoient leur nom. Elles sont marquées dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route du Promontoire *Lilybeum* à *Tyndaris*, en prenant le long de la Mer entre *Drepanum* & *Parthenicum*, à quatorze milles du premier de ces Lieux & à douze milles du second. Strabon [b] & Diodore de Sicile [c] parlent de ces Eaux. Elles sont chaudes & sulphureuses. Selon l'Itinéraire d'Antonin on les nommoit aussi *Pintianæ Aquæ*, peut-être à cause de la Ville *Pintia*.

b Lib. 6. p. 275.
c Lib. 4. p. 231.

SEGESTANI, Peuple d'Asie, aux environs de la Perse. Ammien Marcellin [d] en fait un Peuple guerrier jusqu'à la fureur. Ce sont les SEGETANI d'Agathias.

d Lib. 19. c. 2.

SEGESTE, Ville de l'Istrie: Pline [e] la donne aux *Carni*; mais il la met au nombre des Villes qui étoient détruites de son tems. Strabon [f], qui écrit SEGESTICA, dit que c'est une Ville de la Pannonie, située au Confluent de diverses Riviéres navigables, qui servoient à y transporter non seulement les Marchandises de l'Italie, mais encore celles de divers autres Pays; ce qui avoit engagé les Romains à y établir leurs Magasins durant la guerre contre les Daces. Les Habitans de cette Ville sont appellea SEGESTANI par Appien [g]. Le Lieu où elle étoit s'appel le à présent *Segesd*, ou *Segestum* selon Bonfinius, qui ajoute qu'on y voit à peine les traces d'une Ville.

e Lib. 3. c. 19.
f Lib. 7. p. 313.
g In Illyr.

SEGESTERORUM-CIVITAS, Ville de la Gaule Narbonnoise. Il en est parle dans la Notice des Provinces des Gaules, qui la met sous la seconde Narbonnoise. Dans l'Itinéraire dont quelques Exemplaires lisent SEGUSTERO, & d'autres

Se-

Segostero, Setusitero, ou Secustero, on trouve cette Ville sur la route de Milan à Arles, en prenant par les Alpes Cottiennes, entre *Alabontis* & *Alaunium*, à seize milles du premier de ces Lieux, & à vingt-quatre milles du second. C'est aujourd'hui la Ville de Sisteron. Voyez Sisteron.

1. SEGESTICA, Ville de la Pannonie. Voyez Segeste.

2. SEGESTICA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise, selon Tite-Live [a], qui dans un autre endroit [b] l'appelle Cantima. On croit que c'est la même Ville qui est nommée Tutia, dans Florus & dans Plutarque [c], & Sagana dans Appien. Voyez Segeda, N°. 3.

[a] Lib. 34. c. 17.
[b] Lib. 40. c. 47.
[c] In Sertorio.

3. SEGESTICA. Voyez Scisicia.

SEGETHUSA. Voyez Zaamisocethusa.

SEGETICA, Ville de la Mysie Européenne, ou plutôt de la Mœsie. Il est dit dans Dion Cassius [d] que M. Crassus s'empara de cette Ville.

[d] Lib. 51.

SEGESWAR, Ville de la Transylvanie [e], sur le Grand Kokel, au Comté de Chesbourg, dont elle est le Chef-lieu. Cette Ville qu'on nomme aussi Chesbourg est située sur le penchant d'un Côteau [f], qui est cause que les Maisons y sont élevées les unes au-dessus des autres en forme d'Amphithéâtre. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Sandava*.

[e] De l'Isle, Atlas.
[f] Corn. Dict. Hist. & Descr. de la Hongrie, L. 4. 1688.

SEGEWOLD, ou Sewold, Ville de l'Empire Russien [g], dans la Livonie, au Quartier de Letten, ou Lettie, sur la Treiden, à la gauche vis-à-vis de la Ville de Treiden.

[g] De l'Isle, Atlas.

SEGGERA, Ville de l'Afrique Propre [*], selon Antonin. Simler croit qu'elle est nommée Segermis dans le Livre des Conciles. S. Augustin & S. Cyprien parlent de cette Ville, dans le Concile de Carthage.

[*] Ortelii Thesaur.

SEGIDA, Ville de la Celtibérie. Orose [h] qui lui donne l'épithéte de *nobilis*, écrit qu'elle avoit été prise par Pompée. Un MS. de cet Auteur consulté par Ortelius [i], portoit Belgida, pour Sagida. C'est la même Ville que *Segeda*. Voyez Segeda, N°. 3.

[h] Lib. 5. c. 23.
[i] Thesaur.

SEGIENSES, Peuples de l'Espagne Citérieure, selon Pline [k].

[k] Lib. 3. c. 3.

SEGIMONENSES. Voyez Sagisama.

SEGISA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée [l] qui la donne aux Bastitains, la place dans les Terres.

[l] Lib. 2. c. 6.

SEGISAMA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise. Il est parlé de cette Ville dans Florus [m]. Le Pere Hardouin veut que ses Habitans soient les Sagisamonensaa de Pline [n]; mais je croirois plus volontiers, que ce sont les Segisamæ-Julianses, dont Pline fait mention au même endroit: l'un de ces noms dérive bien plus naturellement de Segisama que l'autre. Ces deux Peuples dépendoient des *Turmodigi*, sous le nom desquels ils paroissoient à l'Assemblée Générale de *Clunia*. Du tems de Ptolomée [o] la Ville Segisama-Julia dépendoit des Vaccéens, Peuples qui habitoient dans ces Quartiers. Il ne paroît pas que l'Itinéraire d'Antonin ait connu cette Ville de Segisama-Julia; mais bien celle de Segisamon, ou Segesamon, qu'il met sur la route des Gaules en Espagne, entre *Virovesca* & *Lacobriga*, à quarante-sept milles de la premiere de ces Places & à trente milles de la seconde. Au lieu de Σεγισάμων, Sagisamon, Ptolomee [p] écrit Σετισάγων, & il donne cette Ville aux *Murbogi*, qui sont les *Turmodigi* de Pline. Dans une autre route de l'Itineraire d'Antonin on lit Legisamone pour Segisamone; ce qui est apparemment une faute.

[m] Lib. 4. c. 12.
[n] Lib. 3. c. 3.
[o] Lib. 2. c. 6.
[p] Ibid.

SEGISAMA-JULIA. Voyez Segisama.

SEGNA, Sano, ou Sagni, Ville de la Croatie [q], dans la Morlaquie, sur la Côte du Golphe de Venise. Cette Ville qui appartient à l'Empereur comme Roi de Hongrie, est très-forte par sa situation sur une hauteur, & elle est défendue outre cela par une bonne Forteresse. Son Evêché fut érigé vers l'an 1180. par le Pape Alexandre III. & soumis à Spabatro. C'est le pays des Uscoques, Peuples chez qui il n'y a guère de Religion, & qui sone les plus grands Pirates du Golphe. Segna a un bon Port. Les Anciens l'ont connue sous le nom de *Senia*, ou *Sinia*.

[q] Commanville, Table des Evêchez.

1. SEGNI, Ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise & dans la Campagne de Rome [r], vers le milieu de cette Province. Cette Ville, nommée anciennement *Signia*, est Evêché dès le cinquième Siécle, & son Evêque est immédiatement soumis au Pape. Il n'y a pas long-tems que *Segni* n'étoit qu'un Comté: elle a aujourd'hui le titre de Duché. Les Papes Innocent III. Grégoire IX. & Alexandre IV. étoient de la famille des Comtes de Segoi. On tiene que les Orgues furent inventées dans cette Ville.

[r] Ibid.

2. SEGNI, Montagne de l'Etat Ecclésiastique [s], dans la Campagne de Rome, qu'elle traverse & qu'elle divise en deux parties, anciennement *Lepinus*. La partie de cette Province, au Midi de la Montagne, est appellée *Campagna*, & la partie Meridionale *Marina*.

[s] Baudrand, Dict.

3. SEGNI, Peuples de la Germanie. Du tems de César [t] ils habitoient en deçà du Rhcin, entre les *Eburones* & les *Trevири*: *Segni*, dit-il, *Condrusique ex gente & numero Germanorum, qui sunt inter Eburones Trevirosque, Legatos ad Cæsarem miserunt.* Spener [u] juge que les *Segni* étoient originairement compris sous le nom des Istevons.

[t] De Bel. Gal. Lib. 6. c. 32.
[u] Notit. Germ. ant. L. 4. c. 1.

SEGNIA. Voyez Signia.

SEGOBRIGA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise: Strabon [x] la place dans la Celtibérie, & lit *Segobrida*; mais comme le remarque Casaubon, la terminaison *Briga* est plus Espagnole; d'ailleurs Ptolomee [y] écrit *Segobriga*, & donne aussi cette Ville aux Celtibériens. Pline [z] qui dans ces sortes de mots change ordinairement le *g*, en *c* dit [a] *Segobrica*, quoiqu'en parlant des Peuples il les nomme *Segobrigenses*. Leur Ville, selon le même Auteur, étoit la Capitale de la Celtibérie. Ou elle n'a pas été connue de l'Itinéraire d'Antonin, ou elle y est appellée Segontia, & dans ce cas placée sur la route d'*Emerita* à *Saragosse*, entre *Cesada* & *Arcobriga*, à vingt-six milles de la première de ces Pla-

[x] Lib. 3. p. 162.
[y] Lib. 2. c. 6.
[z] Lib. 36. c. 22.
[a] Lib. 3. c. 3.

ces, & à vingt-trois milles de la seconde, position qui s'accorde assez avec la Carte de Ptolomée. Il y en a qui veulent que *Segobriga* soit aujourd'hui la Ville de *Segorbe*; mais ils n'ont consulté ni la Carte de Ptolomée, ni l'Itinéraire d'Antonin, ni même Strabon, qui met *Segobriga* au voisinage de *Numance* & de *Bilbilis*. Il ne seroit pas impossible que *Siguenza* fût l'ancienne *Segobriga*, ou *Segontia*, s'il est vrai que par ces deux derniers noms on doit entendre la même Ville, comme je serois tenté de le croire. Voyez SEGORBE, SEPULVEDA, & SIGUENZA.

1. SEGODUNUM, Ville de la Germanie, selon Ptolomée [a]. Cluvier [b] croit qu'elle étoit sur le *Segus*, dans le lieu où est aujourd'hui la Ville de Sigen. Il se fonde sur ce que cette Ville est située sur le bord d'une Riviére nommée encore aujourd'hui Sige, & sur une éminence, qui étoit indiquée par le mot *dun*; de sorte que l'ancien nom pouvoit etre *Sigedun*, dont les Romains avoient fait *Segodunum*.

[a] Lib. 3. c. 11.
[b] Germ. ant. Lib. 3. c. 8.

2. SEGODUNUM, Ville de la Gaule Celtique: Ptolomée [c] la donne aux *Rutani*, ou *Ruteni*; qui sont les *Rutheni* de César. C'est aujourd'hui la Ville de Rhodez. Voyez RHODA's.

[c] Lib. 2. c. 7.

3. SEGODUNUM, ou SEGEDUNUM. Voyez SEGEDUNUM, No. 2.

SEGONCIUM, Ville de la Grande-Bretagne. Il y a dans l'Itinéraire d'Antonin une route, qui conduit de *Segoncium* à *Deva* & où la premiére de ces Villes est marquée à vingt-quatre milles de *Conovium*. Il sembleroit d'abord que ce pourroit être une Ville des *Segontiaci*; mais ces Peuples etoient voisins des *Trinobantes* & par consequent trop éloignez de l'endroit où étoit *Segoncium*, qui est aujourd'hui *Caernarven* sur le Fleuve *Segont*, & vis-à-vis de l'Isle de Mone.

1. SEGONTIA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise: L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'*Emerita* à *Sarragosse*, entre *Casada* & *Arcobriga*, à vingt-six milles de la premiere de ces Places & à vingt-trois milles de la seconde. Cette Ville, qui se nomme aujourd'hui *Siguença*, pourroit bien être l'ancienne *Segobrica*, Capitale de la Celtibérie, à moins que l'itinéraire d'Antonin n'ait pas connu cette derniere, & que *Segontia* ne subsistât pas du tems de Ptolomée. Pline distingue à la vérité *Segobrica* de *Sagontia*, *Segunsia* ou *Segontia*; mais comme il y avoit deux *Segontia* sur la Route d'*Emerita* à *Sarragosse*, & qu'il n'en connoit qu'une dans ces Quartiers, on pourroit fort bien dire qu'il entend celle qui étoit la plus voisine de *Saragosse*; & l'autre qui est aujourd'hui *Siguença* seroit l'ancienne *Segobriga*, ou *Segobrica*.

2. SEGONTIA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise, sur la Route [d] d'*Emerita* à *Sarragosse*, entre *Nertobriga* & *Saragosse*, à quatorze milles de la premiere de ces Places & à seize milles de la seconde. Quelques MSS. lisent *Secontia* pour *Segontia*.

[d] Antonini Itiner.

3. SEGONTIA, ou SAGONCIA; Ville de l'Espagne Bétique, vers le Détroit, selon Ambroise Moralès qui cite Pline. Il ajoute qu'elle étoit sur le Fleuve Lethe, & qu'on en voit les ruïnes près de *Gisgonza*. Cependant Pline [e] ecrit *Saguntia*, Strabon *Serguntia*, & Tite-Live *Seguntea*.

[e] Lib. 3. c. 1.

SEGONTIA PARAMICA, Ville de la Tarragonnoise: Ptolomée [f] la donne aux *Varduli* & la place dans les Terres.

[f] Lib. 2. c. 6.

SEGONTIACI, Peuples de la Grande-Bretagne [g]. Ils furent du nombre de ceux qui se soumirent a César. Ils habitoient au Voisinage des *Trinobantes*; c'est tout ce qu'on sait de leur Pays.

[g] De Bel. Gal. Lib. 5.

SEGOR, Ville de la Palestine, dans la Pentapole [h], à l'extrémité Meridionale de la Mer. Morte. Elle étoit destinée comme les cinq autres Villes à être consumée par le feu du Ciel; mais à la priére de Loth, qui desira de s'y retirer elle fut conservée [i]. Elle se nommoit auparavant *Bala* [k]; mais on lui donna le nom de Segor, à cause que Loth avoit souvent insisté sur la petitesse de cette Ville, (en Hébreu Segor signifie petit) en demandant à l'Ange qu'il pût s'y retirer; voyez l'Article BALA. Les Hébreux lisent *Zoara*, au lieu de *Segor* ou *Segora* [l]. Les Romains avoient une Garnison a *Zoara* ou à *Segor*. Saint Jérôme [m] remarque que le nom de BALA fut donné à cette Ville, parce qu'aussi-tôt que Loth en fut sorti elle fut engloutie par un tremblement de Terre: *Bala* en Hébreu signifie *engloutir*. Theodoret [n] parla de la même Tradition. Le meme St. Jérôme dit de plus que les Hébreux croient que Segor porte aussi le nom de *Salisa* [o], & celui de Genisse de trois ans, *Vitula conternans* [p]. Ils veulent que cette Ville ait souvent été renversée par des tremblemens de Terre.

[h] Dom Calmet, Dict.
[i] Genes. c. 19. v. 22.
[k] Genes. c. 14. v. 2.
[l] Hieronym. Onomast. in Bala.
[m] Quaest. Hebr. in Genes. 14. & in 19. 30.
[n] Quaest. in Genes.
[o] 1 Reg. c. 9. v. 4.
[p] Isai c. 48. v. 34.

SEGORBE, Ville d'Espagne [q], au Royaume de Valence, sur le chemin de Valence en Catalogne. En remontant la Riviére de Morvedro, ou Morviedro, on trouve la Ville de SEGORBE, en Latin *Segobriga*. Cette Ville qui est ancienne & fort agréable, est située au bord de la Riviére, sur le penchant d'une Colline, dans une Vallée entre des Montagnes. Elle fut honorée d'un Evêché dès l'an 500. Elle le perdit lorsque les Maures se rendirent maîtres du Pays: son Evêché fut uni alors à Albarazin; mais lorsque cette Ville eut été reprise sur les Infidèles en 1245. par Jacques I. Roi d'Aragon, on lui rendit la Dignité Episcopale. Elle jouït aussi du titre de Duché, & appartient en cette qualité à des Seigneurs heritiers de la Maison de Cardona. Son terroir est fertile, en Froment, en Vins & en Fruits. On y trouve des Carriéres d'un Marbre si beau, que les Romains en ont fait quelquefois porter chez eux, pour en orner les Bâtimens de leur Ville. On voit à Tarragone une belle Inscription antique faite par les Habitans de *Segorbia*: elle est conçue de la sorte:

[q] Délices d'Espagne, p. 567.

L. ANNIO L. F. GAL.
CANTABRO.
FLAM. ROMÆ. ET. DIVOR.
AUGUST. P. H. C.
OMNIBUS, HONORIBUS
GESTIS.

GESTIS. SEGOBRIACÆ
DECCETO. ORNINIS. PECU
NIA PUBLICA SEGOBRICENSES,

☞ Qnand cette Inscription feroit à Segorbe, on ne pourroit pas affûrer qu'ello eut été faite par les Habitans de cette Ville. Il y a eu d'autres Villes nommées *Segobriga*; & entr'autres celle qui étoit la Capitale de la Celtibérie, devoit être bien loin de SEGORBE. Voyez SEGOBRIGA.

SEGOREGII, Peuples de la Gaule Narbonnoife. Ils devoient habiter à l'Orient du Rhône, fur le bord de la Mer. C'eft Juftin [a] qui fait mention de ces Peuples, à l'occafion de l'arrivée des Phocéens dans ces Quartiers pour y fonder la Ville de Marfeille. Voici le paffage: *Itaque Regem Segoregiorum, Senanum nomine, in cujus finibus Urbem condere geftiebant conveniunt.* Les derniéres Editions lifent néanmoins *Segobrigiorum Regem Nannum*; & quelques MSS. ecrivent *Segobriorum*.

a Lib. 43. c. 3.

SEGORTIALACTA, Ville de l'Efpagne Tarragonnoife: Ptolomée [b] la donne aux *Arevacæ*; Villeneuve veut que ce foit *Sepulveda*. Il y a des Editions qui portent *Setortia-Lacta*; Σετορτία λάκτα, au lieu de Σεγορτία λάκτα, *Segortia lacta*.

b Lib. 2. c. 6.

SEGOSA, Ville de la Gaule Aquitanique. Elle eft marquée dans l'Itinéraire d'Antonin fur la Route d'Afturica à Bourdeaux, entre *Mofconnum* & *Lofa*, à douze milles de chacun de ces Lieux. Quelques MSS. lifent *Segefa*, ou *Segufa* pour *Segofa*.

SEGOVELLAUNI, Peuples de la Gaule Narbonnoife, & dans les Terres: *Intus*, dit Pline [c], *Regio Tricollorum*, *Vocontiorum & Segovellaunorum*, *mox Allobrogum*. Ce font les SEGALAUNI de Ptolomée [d], qui leur donne la Ville de *Valentia*: ainfi ces Peuples habitoient le Valentinois.

c Lib. 3. c. 4.
d Lib. 2. c. 5.

1. SEGOVIA, Ville de l'Efpagne Tarragonnoife: Ptolomée [e] & Pline [f] la donnent aux *Arevaci* le premier écrit néanmoins Σεγουβία, *Segubia*, au lieu de *Segovia*. Le Pere Hardouin dit que cette Ville n'eft pas celle que nous connoiffons aujourd'hui fous le nom de Ségovie entre Madrid & Valladolid, & où l'on voit cependant un Aqueduc admirable, qui eft un Ouvrage des Romains; mais une petite Ville, que Ptolomée marque fous le même Climat que Numance. Il fe fonde fur les nombres de Ptolomée, qui, s'ils étoient exacts, donneroient à *Segubia* la même Longitude qu'à Numance, & la placeroient feulement plus au Nord. Mais comme les nombres de Ptolomée errent en plufieurs endroits, cela fuffit pour ne pas abandonner une Ville célèbre en faveur d'un lieu inconnu. Il eft vrai que Ptolomée & Pline donnent *Segobia* aux Peuples *Arevaci*, & que la Ville de Ségovie pourroit à peine fe trouver dans leur Pays; mais, quand cele feroit, comme Ptolomée, Pline & l'Itineraire d'Antonin ne connoiffent point d'autre Segovia dans ces Quartiers, il n'eft pas poffible qu'ils parlent d'une autre Place. L'Itinéraire d'Antonin dont quelques MSS. portent *Segovia*, & d'autres, *Secovia*, ou *Segobia*, place cette Ville fur la Route d'Emerita, à Sarragoffe, entre *Cauca* & *Miacum*, à vingt-huit milles du premier de ces Lieux & à vingt-quatre milles du fecond.

e Lib. 2. c. 6.
f Lib. 3. c. 3.

2. SEGOVIA, Ville de l'Efpagne Bétique, felon Hirtius [g] & Florus [h], dont le premier dit qu'elle eft *ad Flumen Silicenfe*. Cette Ville eft nommée *Segontia* par Pline, & *Sagontia* par Ptolomée. Ello conferve encore fon ancien nom; car Moralès dit qu'on l'appelle *Segovia la Menor*. Ortelius [i] qui cite Arias Montanus, dit que *Segovia la Menor* eft fituée au voifinage d'Ecija, prés du Fleuve Xenil, à moitié chemin entre Séville, & Cordoue.

g De Bell. Alex.
h Lib. 3. c. 22.
i Thefaur.

3. SEGOVIA, Ville de la Germanie; felon Ortelius [k], qui cite Ptolomée [l]; mais je trouve que Ptolomée écrit Σετουία, *Setovia*; & que fes Interprétes lifent *Setdin*. On croit que c'eft à préfent Seckow, Siége Epifcopal dans la Stirie, fous l'Archeveche de Saltzbourg.

k Ibid.
l Lib. 2. c. 11.

1. SEGOVIE, Ville d'Efpagne [m] dans la Vieille Caftille. Elle eft fort ancienne, & des plus confidérables d'Efpagne. Elle eft fituee fur une Montagne entre deux grandes Collines. Elle eft grande, bien peuplée, & ornée de beaux Edifices. On y compte environ fept mille Maifons y compris les Fauxbourgs. Une bonne muraille l'environne, flanquée de tous côtés de Tours & de remparts; c'eft dans cette Ville que fe font les meilleurs draps d'Efpagne. Le terroir eft fort fertile, & on y nourrit des Troupeaux de Brebis, qui portent cette laine fi fine, qu'on eftime tant dans les autres Pays, & dont on fait ces belles Draperies. On y fait auffi du Papier fort fin. Le Commerce de toutes ces chofes fait tellement fleurir cette Ville, & enrichit fi fort fes Habitans, qu'on dit qu'il ne s'y trouve pas une feule famille que la pauvreté contraigne de mendier. La Manufacture des draps, & du papier donne de l'occupation & du gain à tout le monde. Il y a un Evêché fort ancien Suffragant de Tolède, qui n'a valu d'abord que quatorze mille Ducats de revenu; mais depuis un Siècle & demi il a monté jufqu'à vingt-cinq mille. L'Eglife Cathédrale eft à un des côtés de la grande Place; on y voit fur le Maitre Autel une Statue de la Sainte Vierge toute d'argent maffif, & dans un coin le Tombeau du fameux Jurifconfulte *Diego Covarruvias*.

m *Don Juan Alvarez de Colmenar*, Délic. d'Efpagne & de Port. t. 1. p. 202.

La Riviére d'Atayada, qui prend fa fource un peu au-deffus de Ségovie, coule dans un lit affés large, par un lieu, qu'on appelle le Parral, entre la Ville, & la Montagne. De beaux grands Ormeaux plantes en quantité le long de fes bords, compofent une longue Allee, qui fait une promenade charmante. La Montagne eft couverte de Maifons Religieufes, & entr'autres des Couvens de S. Vincent & de S. Jérôme, qui ont tous deux de fort belles allées d'Arbres; & le dernier eft célèbre particuliérement pour avoir eté le lieu, où S. Dominique faifoit fes oraifons, & prenoit la difcipline. L'endroit, où il ré-

réprimoit si sévérement les aiguillons de la chair est sous terre.

L'Alcaçal ou Château Royal, est situé sur un Rocher dans un Quartier des plus élevés de la Ville; il est tout couvert de plomb. On y monte par des degrez taillés dans le Roc. Il y a toujours sentinelle dans les Tours, & sur une Plate-forme on voit plusieurs Canons, dont la plûpart sont pointés contre la Ville, & les autres contre le Fauxboorg, & contre la Campagne. On y voit seize chambres tapissées richement, dont l'une a un foyer de Porphyre. Delà on descend dans une autre Plate-forme plus petite que la précédente, garnie aussi de Canons. On entre delà dans une petite chambre, dont le Lambris est doré, le foyer de Marbre, & les parois toutes incrustées de verre depuis le bas jusqu'à la hauteur de la ceinture. Tout près est la Chapelle Royale magnifiquement dorée, & parée de très-beaux Tableaux, entre lesquels celui qui représente les trois Rois passe pour une Piéce d'une beauté achevée. Au sortir de la Chapelle on entre dans une Sale magnifique, dorée depuis le haut jusqu'au plancher: on l'appelle *la Sala de Los Reyes*, parce que l'on y voit tous les Rois d'Espagne depuis Pélage jusqu'à Jeanne, mere des Empereurs Charles-Quint, & Ferdinand. Ils sont représentés assis sur des Thrônes, sous des Dais si artistement travaillés, qu'ils semblent être d'Agathe. On voit encore une autre Sale, incrustée de verre comme la précédente, à la hauteur de trois pieds avec des bancs de Marbre, & le Plat-fond doré de fin or de Ducat. Toutes ces Sales sont ornées diversement, & à la dorure près, il n'y en a pas une, dont les enjolivemens ne soient un Ouvrage différent de ceux des autres. La Riviére qui lave les murailles du Château, lui sert de fossé.

Ce qu'il y a de beau à voir encore dans Ségovie est la *Casa de la Moneda*, la Maison de la Monnoye. Les Tours en sont couvertes de plomb; & la maniére admirable, dont on y bat la Monnoye, lui a fait donner avec justice le nom *del Ingenio*. C'est une invention venue d'Inspruck Capitale du Tirol, & on la porta delà dans Ségovie, en y faisant aller tous les Ouvriers, qui savoient y travailler. La Maison est dans un Vallon, environné de la Riviére, dont l'eau fait tourner de certains Moulins, par le moyen desquels la Monnoye est disposée comme elle le doit être, pesée, fondue, rognée, battue, & marquée dans un moment; & tout cela fort heureusement & parfaitement bien; car les Reales qu'on y fabrique passent pour les plus belles de l'Espagne. Par cette commode Machine on peut battre en un jour autant de monnoye, qu'on en battroit autrement dans l'espace d'un mois: on ne bat monnoye dans toute l'Espagne que là & à Seville.

Mais rien n'égale la beauté, & la grandeur de l'Aqueduc, appellé *Puente Segoviana*, que les Romains y ont bati autrefois sous l'Empire de Trajan pour conduire l'eau dans la Ville; c'est un Edifice d'un travail merveilleux, qui prend d'une Montagne à l'autre de la longueur de trois mille pas; formé de cent soixante & dix-sept Arcades d'une hauteur prodigieuse; & composé de deux rangs dont l'un est élevé sur l'autre. Il traverse le Fauxbourg & conduit l'eau par toute la Ville en asses grande quantité pour en fournir toutes les Maisons. L'Aqueduc est bordé de quelques Auges ou Bassins, qui reçoivent l'eau. Ces Bassins sont fermés de petites portes de fer, & par le moyen d'un Robinet on fait entrer l'eau dans les Maisons, ou bien on la conduit ailleurs par-tout où l'on veut, autant qu'on en a besoin. Celui de ces deux rangs d'Arcades, qui est au-dessous de l'autre, conduit l'eau dans le Fauxbourg, & sert aux Teinturiers, qui y demeurent. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que tout cet Edifice, qui semble plutôt avoir été bâti par des Géans, que par des hommes de taille commune, est tout construit de grosses pierres de taille, sans qu'il y ait ni mortier, ni ciment, qui les tienne liées. Et la structure en est si solide, qu'elle s'est conservée entiére jusqu'à présent, tandis que les petites réparations qu'on y a faites de tems en tems durent à peine une dixaine ou une vingtaine d'années. Il n'y a qu'une seule incommodité, mais assés considérable: c'est que l'eau de la Riviére, qui coule autour de la Ville, est mal saine, & cause même la Paralysie, ou l'Hydropisie; c'est peut-être pour cette raison, que les Anciens y firent venir d'autre eau de si loin, en bâtissant ce prodigieux Aqueduc avec tant de peine, & de dépense. Cependant comme on tire le bien du mal même, quand on en fait faire un bon usage, cette eau mal saine sert aux Habitans en Eté pour rafraîchir la bonne.

Don Diego de Colmenarès [a], Auteur d'une profonde, érudition & très versé dans l'Histoire ancienne, dans celle qu'il a composée de la Ville de Ségovie, dit dans le 9. Paragraphe du 3. Chapitre, que l'an 64. de la Naissance de J. C. S. Paul prêchant à Tolède, & dans tout le voisinage, établit un Saint Homme nommé Hierothée Evêque de Ségovie, lequel fonda l'Eglise Cathédrale sous l'Invocation de l'Assomption de la Ste. Vierge: mais que l'on ne fait pas positivement laquelle de toutes les Eglises de cette Ville est celle qu'il fonda, parce que les Maures les détruisirent presque toutes dans le tems de leur invasion. Cependant au milieu de la confusion qu'a causé la subversion de tant de Temples consacrés au vrai Dieu, il croit que c'est celle de S. Blaise, ou bien de S. Gilles, qui subsistent encore, sans pouvoir se déterminer plutôt à l'une qu'à l'autre.

[a] *Vairac*, Etat présent de l'Espagne. T. 3. p. 332.

L'Archiprêtre Julien, Historien non moins célèbre, que Colmenarès; mais plus sévère Scrutateur des Monumens de l'Antiquité, non seulement révoque en doute cette ancienneté de la fondation de l'Eglise de Ségovie, mais même il doute qu'il

qu'il y eut un Evêché du tems des Rois Goths; de sorte que par l'opposition qui se trouve entre ces deux graves Auteurs, le tems de l'établissement de cet Evêché demeure dans un Probleme, qu'il n'est pas facile de résoudre.

Tout ce qu'on peut dire de plus positif, c'est qu'en 755. Abderame Roi de Cordoue ruina entiérement toutes les Eglises de Ségovie; qu'en 923. le Comte Fernand Gonçalez repara celle qui sert aujourd'hui de Cathédrale, & qu'enfin en 1088. le Comte Raymond la réédifia par ordre d'Alfonse VI. son beau-pere, & qu'aprés sa restauration, Pierre, François de Nation, en fut fait premier Evêque, lequel sous le Regne de l'Empereur Alfonse VIII. de Castille fonda le Chapitre, qu'il distribua en 8. Dignités, 40. Chanoines, 20. Prébendiers, & divers autres Ecclésiastiques au Chœur. L'Eglise Cathédrale est dediée aux Saints *Fructus*, *Valentia*, & *Engracia* freres, & natifs de la meme Ville de Segovie. Qui voudra s'instruire à fond de tout ce qui regarde l'Institution, & les progrés de l'Eglise de Segovie, n'a qu'à lire les Dissertations du Marquis d'Agropoli. Le Diocése s'étend sur 438. Paroisses.

2. SE'GOVIE, Ville de l'Amérique Septentrionale [a], dans la Nouvelle Espagne, & dans l'Audience de Guatimala, au Gouvernement de Nicaragua. Cette Ville qu'on appelle aussi la NOUVELLE SE'GOVIE, est située aux Confins de la Province de Honduras, à la droite de la Riviere de Yare.

[a] De l'Isle, Atlas.

3. SE'GOVIE, Ville de l'Amérique [b], dans la Terre-ferme, au Gouvernement de Venezuela. Jean de Villegas, qui étoit Gouverneur de cette Province pour les Welsers d'Augsbourg, à qui l'Empereur Charles V. l'avoit donnée, étant parti de Tucuyo avec ses Troupes en 1552. découvrit premiérement quelques Veines d'or au pied de certaines Montagnes fort hautes, qui traversent toute la Province, & y mena une Colonie qui fut abandonnée quelque tems aprés, à cause que l'air y étoit mal sain. On en transporta les Habitans sur les bords de la Riviére de Bariquicemete, & la Ville fut nommée *Nova Segovia*. Elle est à six lieues de Tucuyo, & à quatre-vingt de la Métropolitaine *Coro*, vers le Sud-Est. Ce Pays a éte autrefois fort peuplé de Sauvages, dont la plûpart ont péri par maladies & autres incommodités. Ils sont d'un esprit lourd, & abjet, efféminés, & adonnés à beaucoup de vices, sur-tout à l'yvrognerie, aux querelles & aux meurtres, quand ils ont le cerveau échauffé à force de boire. Ils ne songent point au lendemain, & mangent souvent en un seul jour ce qui pourroit leur suffire pour plusieurs. Comme ils sont oisifs, lorsque les vivres leur manquent, ils ont recours à de méchantes racines & à des herbes sauvages en attendant que leur Mays soit mûr. Assez prés de Ségovie passe une Riviere nommée par les Espagnols *Rio-Claro*, à cause de la pureté de ses eaux. Elle se cache sous terre à quelque distance de sa Source, & est fort petite au tems des pluyes; mais l'Eté elle se grossit, & les Habitans s'en servent pour arroser leurs Campagnes; ce qui leur fait faire une abondante moisson.

[b] De Laet, Descr. des Indes Occ. Liv 14. c. 12.

SEGRE, Riviere d'Espagne [c], dans la Catalogne, anciennement *Sicoris*, & appellee *Agua-Naval*, par les Catalans. C'est la plus grande de toutes les Riviéres de la Catalogne. Elle prend sa Source dans la Cerdagne, coule du Nord-Ouest au Sud-Ouest, passe à *Puicerda*, à *Urgel*, à *Olians*, à *Camarasa*, où elle reçoit la *Noguera-Pallaresa*, à *Balaguer*, à *Lerida*, au-dessus de laquelle elle reçoit la *Noguera-Ripagorçana*, & à *Aitona*; puis elle se joint à la *Cinca*, avec laquelle elle va se jetter dans l'Ebre près de *Mequinencia*, sur les frontiéres de l'Aragon.

[c] Délices d'Espagne, p. 588.

SEGRE', & la MAGDELAINE, *Segreium*, *Segredum*, Ville & Baronnie, dans l'Anjou, sur l'Odon, Election d'Angers.

Guillaume le Breton dit que la Segré appartenoit à *Amauri* de *Craon*, mais qu'elle fut pourtant donnée par Jean *Sans-Terre* Roi d'Angleterre à la Reine Berangère de Navarre, veuve de son frere Richard *Cœur-de-Lion*, pour partie de son Douaire, par Traite fait à Chinon en 1201. & que le même Monarque en gratifia encore le 23. Juin 1215. Guillaume de la Guierche. Elle entra ensuite dans la Maison de Banmont, avec la Baronnie de Bouancé, par le mariage de Jeanne de la Guierche. Le Château qui avoit été démoli l'an 1422. par les Anglois, fut rétabli par les Ligueurs en 1591. & puis ruïné de nouveau par Antoine de Silly Comte de Rochepot, Gouverneur d'Anjou. Sur quoi on peut voir l'Histoire de Sablé de Ménage. La Paroisse est forte de cent quatorze feux.

1. SEGRIE, SEGRIA, Bourg de France dans le Maine, Election du Mans.

2. SEGRIE-FONTAINE, Bourg de France dans la Normandie, Diocése de Bayeux, Election d'Argentan.

SEGUACATUM, ou SETUACOTUM, Ville de la Germanie: Ptolomée [d] la marque au nombre des Villes voisines du Danube.

[d] Lib. 2. c. 11.

SEGUBIA. Voyez SEGOVIA.

SEGUINA ECCLESIA, [e] Il est parlé dans les Décretales [f] d'un certain Théodore qui fut fait Evêque de ce Siége.

[e] Ortelii Thesaur.

[f] Decr. Part. I. Dist. 50.

SEGUNTIA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise, dans la Celtibérie. Tite-Live [g] la nomme *Seguntia Celtiberûm*. Voyez SEGONTIA.

[g] Lib. 34. c. 19.

SEGUNTIUM, ou SEGONCIUM. Voyez SEGONCIUM.

1. SEGURA, Riviére d'Espagne [h], au Royaume de Murcie, appellée anciennement *Terebus*, *Straberum*, & *Sorabis*. Elle vient de la Castille Nouvelle, traverse le Royaume de Murcie d'Occident en Orient, en serpentant, arrose *Cantarilla*, & *Murcie*, entre dans le Royaume de Valence près d'Origuela, mouille cette derniere Ville, & va se jetter dans la Mer près de Guardamar.

[h] Délices d'Espagne, p. 544.

2. SEGURA, Ville d'Espagne [i], dans le Guipuscoa, sur la Riviére d'Oria, au-dessus

[i] Ibid. p. 87.

dessus de *Villa-Franca*. C'est une jolie petite Ville.

3. SEGURA, Montagnes d'Espagne. Elles s'étendent aux Confins de l'Andalousie, de la Castille Nouvelle, des Royaumes de Murcie & de Grenade, & font une partie de celles qu'on appelloit autrefois *Orospeda*. On les nomme aussi Montagnes de Caçorla, à cause de la Ville de ce nom qui s'y trouve située, de meme que celle de *Segura*. C'est l'*Argenteus-Mons*, & le *Tugiensis-Saltus* des Anciens. Le *Guadalquivir* & la Riviére *Segura* prennent leurs sources dans ces Montagnes.

4. SEGURA, Ville d'Espagne [a], dans l'Andalousie, aux Confins du Royaume de Murcie, dans les Montagnes de Segura, vers la Source de la Riviére de ce nom.

a Jaillot, Atlas.

5. SEGURA, Ville de Portugal, dans la Province de Beira, sur une Montagne, avec trois bons Bastions entiers, & un demi qui sont revêtus. Cette Ville a un Château bâti sur une petite Montagne, & qui n'est fermé que d'une double muraille faite en redans. Segura fut prise en 1704. par le Roi d'Espagne Philippe V.

6. SEGURA, Port sur la Côte de la Mer de la Californie, selon Woodes Rogers [b]. L'entrée de ce Port, dit-il, se peut découvrir à la faveur de quatre hauts Rochers qui ressemblent aux Aiguilles de l'Isle de Wight, lorsqu'on vient de l'Ouest, & dont les plus Occidentaux sont en forme de Pains de Sucre. Le plus avancé vers la Terre a un Arcade comme celle d'un Pont, sous laquelle l'eau passe. Il faut laisser à bas bord celui qui est le plus près de la Mer, s'en écarter environ la longueur d'un Cable, & courir vers le fond de la Baye, qui est saine par-tout, & où l'on peut avoir depuis dix, jusqu'à vingt, ou vingt-cinq Brasses d'eau. L'on est enfermé là par les Terres depuis l'Est quart au Nord-Est, jusqu'au Sud-Est quart au Sud; quoique la Rade ne soit pas fort bonne, quand le Vent de Mer souffle avec impétuosité. Il y a dans cet endroit-là de fort bonne eau, quantité de Fenouil marin. L'on n'y voit aucun Oiseau extraordinaire.

b Voyage Tom. 2. p. 17.

7. SEGURA, Ville de la Nouvelle Espagne dans les Indes Occidentales [c], en Latin *Securitas Confinium*. Elle fut bâtie par Ferdinand Cortez l'an 1520. sur des Rochers en un lieu pierreux, & elle n'est arrosée d'aucune Riviére ni Fontaine; de sorte que les Habitans qui sont environ le nombre de mille, tant Indiens qu'Espagnols, font presque toujours contraints d'user d'eau de pluye. Cortez ayant été chassé en 1519. de la Ville de Méxique, avec grande perte de ses gens, les Indiens des deux Bourgades de Culhua, & de Tepeacac, qui étoient alors alliés des Méxiquains contre Cortez, & contre la Ville de Tlaxcallan, se mirent en embuscade, & prirent douze Espagnols qu'ils sacrifiérent tout vivans à leurs Idoles, après quoi ils les mangérent. Cette cruauté ayant rempli Cortez d'indignation, il pria Mexicaca, l'un des principaux Capitaine de Tlaxcallan, & divers autres Gentilshommes de la Ville de lui donner du secours pour se vanger de ceux de Tepeacac. Mexicaca, & les principaux de Tlaxcallan tinrent conseil avec les Magistrats, & le Peuple de la Ville l'assistérent de quarante mille combattans avec les Tamemez qui sont comme des Crocheteurs pour porter le Bagage, & les autres choses necessaires. Assuré de ce secours, il alla avec ses Soldats, & ses Chevaux à Tepeacac demander aux Habitans que pour réparation de la mort des douze Chrétiens, ils eussent à se rendre au Roi d'Espagne son Maitre, & à ne plus recevoir chez eux aucun Méxicain ni aucun habitant de la Province de Culhua. Les Tepeacas répondirent qu'ils avoient fait mourir très-justement les douze Espagnols, parce qu'ils avoient voulu passer malgré eux au travers de leur Pays en tems de guerre, & que les Méxicains, & les Culhuacans étant leurs Seigneurs, ils les recevoient toujours amiablement dans leurs Maisons, ne voulant point obéir à des Etrangers qu'ils ne connoissoient point. Cortez leur offrit plusieurs fois la paix, & enfin il commença à leur faire la guerre tout de bon. Ils furent battus, & obligés de se rendre & de consentir qu'il feroit châtier à sa volonté ceux qui avoient été cause de la mort des douze Espagnols. Cortez ordonna que toutes les Bourgades qui avoient contribué à ce meurtre feroient Esclaves, & après vingt jours de guerre, il pacifia toute la Province qui est fort grande. Il en fit sortir les Culhuacans, y renversa les Idoles, & pour une plus grande assûrance, il fit batir cette Ville qu'il nomma Segura de la Frontera, ou la sureté de la Frontiére, ayant établi des Officiers pour avoir soin que les Chrétiens & les Etrangers pussent passer de la Vera Cruz à Méxique. Cette Ville ainsi que toutes celles qui sont depuis Saint Jean de Ulhua jusqu'à Méxique, est très-abondante en vivres, & en diverses sortes de fruits, sur-tout en ceux qu'on appelle Ananas, Sapotes, & Chicosapotes. Les Sapotes ont un gros noyau noir de la grosseur d'une prune, & le fruit au dedans rouge comme l'Ecarlate, & aussi doux que le miel. Le Chicosapotes n'est pas si gros. Quelques-uns sont rouges, d'autres rouges-bruns, & fort pleins de jus. Leur odeur ressemble à celle d'une poire cuite. Les Habitans qui étoient autrefois mangeurs de chair humaine, sont aujourd'hui fort civilisés.

c Thomas Gage, Relat. des Indes Oc. 1. part. ch. 10.

SEGURA de la Sierra, Lieu d'Espagne [d], dans la Castille Nouvelle, au Canton appellé *la Sierra*, dans le voisinage & au Sud-Est d'Alcaraz. C'est l'une des plus riches Commanderies de l'Ordre de St. Jacques. Elle est située dans une Plaine abondante en Troupeaux, & en Betes Fauves.

d Délices d'Espagne, p. 353.

1. SEGUSIANI, ou Secusiani, Peuples de la Gaule Celtique, ou Lyonnoise: Pline [e] dit qu'ils étoient Libres, & que la Ville de Lyon étoit dans leur Pays: *Secusiani liberi, in quorum agro Colonia Lugdunum*.

e Lib. 2. c. 18.

num. Ils avoient été rendus indépendans des *Ædui*, sous l'Empire d'Auguste; car du tems de Cesar qui fait mention de ces Peuples dans ses Commentaires, ils étoient dans la dépendance des *Ædui*; c'est-à-dire de ceux d'Autun, *in Clientela Æduorum.* Il ajoute qu'ils étoient les premiers au delà du Rhône, & les plus proches de la Province Romaine. Ils avoient les *Ædui*, & les *Sequans* au Nord; les *Allobroges* à l'Orient; au Midi encore les Allobroges & les *Velauni*; & les *Averni* au Couchant. Leur Pays comprenoit ainsi le Forez, le Lyonnois, le Beaujolois & la Bresse. Ptolomée [a] semble leur donner des bornes beaucoup plus étroites; car il ne met dans leur Pays que deux Villes, qui sont *Rhodumna*, & *Forum-Segusianorum.*

[a Lib 2. c. 8.]

2. SEGUSIANI, Peuples des Alpes Graiennes: Ptolomée [b] leur donne deux Villes; savoir *Segusinum* & *Brigantium*; Pline & Ammien-Marcellin appellent la Capitale de ces Peuples SEGUSIO. L'Itinéraire de Jérusalem écrit *Secusio*, & dans une Inscription rapportée par Mr. Spon [c] on lit: ORDO SPLENDIDISS. CIVITATIS SECUSIÆ, quoique dans une autre Inscription, ce mot soit écrit avec deux gg. CIVIT SEGG. & une troisiéme Inscription qui se voit dans Gruter [d] donne à cette Ville le titre de Municipe: GANIO MUNICIPI SAGUSINI. C'est aujourd'hui la Ville de Suze; voyez SUZE. L'Itinéraire d'Antonin marque cette Ville sur la Route de Milan à Vienne, en prenant par les Alpes Cottiennes, où elle se trouve entre *ad Fines*, & *ad Martis*, à vingt-quatre milles du premier de ces Lieux, & à seize milles du second. Quelques MSS. de cet Itinéraire portent *Regusione* au lieu de *Segusione.*

[b Lib 3 c. 1.] [c Pag 198. & suiv.] [d Pag. 111.]

SEGUSIO. Voyez SEGUSIANI.

SEGUSTANO, Bourgade de Sicile, dans le Val de Mazzara, au fond du Golphe de Castel-a-Mare, à l'Embouchure du Fleuve *San Bartholomeo*, à la gauche, a demi-lieue au Nord de Castel-a-Mare, à qui il sert de Port. Ce Bourg est l'*Emporium Segestanorum* des Anciens.

SEGUSTERO. Voyez SISTERON.

SEHESURE, ou QUELPAERTS. Voyez QUELPAERTS.

SEJA, nom Latin de la petite Riviére de Scie qui arrose le Pays de Caux en Normandie.

SEID, SCIVEH, ou SUETHA [e], Ville de la Palestine, sur le bord Oriental du Jourdain, quatre lieues au-dessus de la Mer de Galilée. Cette Ville, connue anciennement sous le nom de CAPITOLIAS [f], est ruinée. C'étoit une Evéché de la seconde Palestine, dans le Patriarchat de Jérusalem. Guillaume de Tyr en fait un Archeveché honoraire.

[e Baudrand, Dict.] [f Commainville, Table des Evêchés.]

SEIDE, ou SAYD, anciennement SIDON, Ville des Etats du Turc en Asie, dans la Sourie, sur la Côte de la Mer, un peu au-dessus de SOR ou TYR [g]. La Ville de Seide, est peu de chose si on la compare avec Sidon, qui faisoit anciennement son nom, car les ruïnes qu'on y voit autour marquent qu'elle étoit infiniment plus grande & plus belle. Elle est située sur le bord de la Mer, & son terroir est par-tout fertile, & fort agréable. Il y a auprès une Isle qui s'avance dans la Mer; & sur cette Isle est bâtie la Citadelle qui communique avec la Ville & à la Terre-ferme par un Pont magnifique, & qui ne sert la plûpart du tems que de Prison aux Grands de ces Provinces-là. On voit plus loin d'autres petites Isles assés agreables: c'est là que mouillent les Vaisseaux de l'Europe: mais le mouillage n'y est pas des meilleurs, sur-tout en Hyver; parce qu'il n'y a rien qui garantisse de la violence des Vents. Le Negoce de Seide est de Coton, de Soye, & de Laines: il s'y fait par les differentes Nations avec une entiere liberté; & de toutes les Echelles du Levant, il n'y en a point où les Francs vivent plus tranquiles.

[g Voyage de 1714. t. 1. p 289.]

Il y a auprès de cette Ville, dit le Sieur Lucas, un Mont qu'on appelle Mont de Sidon sur le sommet duquel on voit un Autel; & tout auprès on enterre les Chrétiens Francs & Maronites. A cinquante pas delà, il y a trente Oliviers qu'on assûre étre du tems de Notre Seigneur Jésus-Christ, & on ajoûte que ce fut en cet endroit que les trois Maries vinrent l'adorer. Ces Oliviers sont chargés de petites Croix, qui marquent la vénération que les Chrétiens de ce Pays-là leur portent, suivant une Tradition qui s'est conservée si long-tems. Il y a en ce même endroit des Plantes très-curieuses. Au pied de la Montagne sont les ruïnes d'une ancienne Ville, qui étoit sans doute celle de Sidon, où l'on trouve en fouillant la Terre beaucoup d'anciens Monumens, & de Tombeaux d'une grande beauté; mais que les Habitans du Pays mettent en piéces à mesure qu'ils les découvrent, pour s'en servir dans leurs Bâtimens.

On trouve dans la Plaine de Seide une prodigieuse quantité de Meuriers, & c'est par leur feuille qu'on nourrit cette grande quantité de Vers à Soye, dont on fait un si grand Commerce en cette Ville. Voyez SIDON.

1. SEIGNELAY, *Siliniacum*, Ville de France dans la Bourgogne, au Bailliage de Sens; & ancien ressort de Villeneuve-le-Roi, Election d'Auxerre. On y a établi deux Manufactures sous le Ministére de feu M. Colbert, qui avoit acquis la Terre, & l'a fait ériger en Marquisat. Cette Ville est située sur la petite Riviére de Serin, près de l'Yonne, à deux lieues d'Auxerre, & à trois de Joigny, dans un Pays de Plaine & de Montagnes. C'est un grand Vignoble; il y a un vieux Château bâti du tems du Roi Charles VI. mais elle avoit eu bien auparavant des Seigneurs puissans à qui elle avoit donné le nom, & on trouve un Guillaume de Seignelay parmi les Evéques d'Auxerre dès l'an 1207. Elle est le Siége d'un Grenier à Sel de la Cour des Aides de Paris, & elle députe aux Etats de la Province alternativement, avec trois autres petites Villes de l'Auxerrois.

2. SEIGNELAY, on Riviere aux Ilinois, Riviére de l'Amérique Septentrionale. Elle prend sa souree, selon le Pere Hennepin, dans des Terres tremblantes & marécageuses, à une lieue & demie de celle des Miamis, & à six lieues du Lac des Ilinois. Sa Source est si considérable qu'à cent pas de son origine elle est navigable pour des Canots legers, & peu aprés les eaux de ces Marécages l'augmentent à tel point, qu'elle devient insensiblement aussi large, & aussi profonde que la Marne. Elle serpente beaucoup à son commencement où elle passe à travers ces Terres marécageuses qu'elle arrose l'espace de prés de quarante lieues; aprés quoi elle arrose de vastes Plaines abondantes en chasse de Bœufs Sauvages, & de toutes sortes de Betes & de Gibier. Ses bords sont accompagnés de distance en distance de Côteaux couverts de beaux Arbres. Entre ces Côteaux elle se déborde au Printems & en Automne, & rend les Terres très-abondantes. On recueille aux environs de cette Riviére une grande quantité de Chanvre, qui y croît naturellement, & qui est plus beau que celui de Canada. La Riviére de Seignelay se jette dans le Mississipi, environ à cent lieues du grand Village des Ilinois.

1. SEILLE (La), *Salia*, Riviére de la Lorraine. Elle prénd sa Source au Lac de Linder, arrose Dieuze, Marsal, & Vic, & se rend dans la Mozelle, à Metz. Les eaux de cette Riviére sont dormantes, & fort bourbeuses; elle n'est point navigable ni gayable, parce qu'elle est pleine de vase.

2. SEILLE (La), petite Rivière de France. Elle prend sa Source aux Frontières de la Picardie, prés de Bohain, passe au Câtean-Cambresis, & se jette dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes, aprés avoir traversé le Cambresis, & une partie de l'Artois.

SEILLONS, Chartreuse de France, dans la Bourgogne à mille pas de la Ville de Bourg-en-Bresse, Diocése de Lyon, Parlement, & Intendance de Dijon, Recette de Bourg-en-Bresse, a 170. Habitans. Cette Maison Religieuse a neuf à dix mille Livres de revenu. Humbert de Baugé Archevêque de Lyon, s'y retira, & en a été le second Prieur. On y voit son Tombeau dans le grand Cloître.

1. SEINE, *Sequana*, Fleuve de France. Il prend sa Source en Bourgogne, prés de Chanceaux, à six lieues de Dijon; elle arrose Châtillon, & Bar-sur-Seine, traverse la Champagne, arrose Troyes, où elle commençoit autrefois à porter Batteau, ce qu'elle ne fait qu'à Mery; ensuite passe par Pont, Nogent, Bray, Montereau, où elle reçoit l'Yonne, & peu aprés le Loing, traverse l'Isle de France, où elle arrose Melun, Corbeil, Paris, & à deux lieues au-dessus, elle reçoit la Marne, qui la grossit considérablement, & à cinq lieues au-dessous l'Oise. Aprés avoir arrosé plusieurs belles Maisons Royales, elle sépare le Vexin de la Beauce, & arrose Poissy, Meullent, Mante, les Andelis, & se va jetter dans la Mer par une grande Embouchure au Havre-de-Grace, aprés avoir arrosé Vernon, Pont-de-l'Arche, Rouen, Caudebec, Quillebeuf, & Honfleur. Les eaux de ce Fleuve sont fort bonnes, trés-bienfaisantes, trés-pures, & meme purgatives. Elles sont d'autant plus fortes, qu'elles portent vers Paris beaucoup plus pesant qu'aucune Riviere de l'Europe en comparaison de son cours, & de la largeur de son lit. Elle porteroit même jusqu'à Rouen les plus gros Vaisseaux, sans une Barre de Sables mouvans que l'on rencontre vers Quillebeuf. La Seine a ses bords d'une hauteur bien proportionnée, de sorte qu'elle ne cause point de desordre. Le long de son cours, elle forme quantité de belles Isles abondantes, & agréables. La plus remarquable est celle de M. l'Abbé Bignon, Conseiller d'Etat, & Bibliothécaire du Roi, située sous Meullent, & érigée en Fief mouvant du Roi, sous le nom de l'Isle-Belle. Voyez l'Isle-Belle.

2. SEINE (La), Village de France [a], sur la Côte de Provence, du côté de l'Ouest de la Ville de Toulon, environ à quatre milles. Ce Village qui est grand est situé sur le bord de la Mer dans un grand enfoncement. On y peut aller mouiller avec des Vaisseaux mediocres; mais il faut passer par le milieu pour aller d'une Terre à l'autre, parce qu'il y a fort peu d'eau aux côtés. Le fond est vaseux avec de grands herbiers. Cependant assez prés de la Seine, on trouve trois, quatre à cinq brasses d'eau.

[a] Michelot, Port. de la Médit. p. 73.

SEINSHEIM, Bourg d'Allemagne [b], dans la Franconie, & le Chef-lieu d'une Baronnie de même nom. Il est situé sur une petite Riviére qui se jette dans le Meyn à quelques lieues delà.

[b] Jaillot, Atlas.

La Baronnie de Seinsheim confine au Comté de Schwartzenberg, & au Margraviat d'Ohnspac. Le Bailliage d'Erlac enclavé dans l'Evêché de Wurtzbourg dépend de cette Baronnie, qui appartient à la Maison de Schwartzenberg.

SEJONT, Riviére d'Angleterre [c], au Pays de Galles dans le Comté de Caernarvan. Elle lave les murailles de la Ville de ce nom, & sort d'un Lac nommé *Lin-Peris*, dans lequel on pêche une espèce particuliére de poisson nommé *Tor-Coch*; c'est-à-dire Poisson Rouge; parce qu'il a le ventre de cette couleur. Le Sejont s'appelloit anciennement *Segontius*, & il avoit donné son nom à un Peuple appellé Segontiens, & dont la Ville nommée *Segontium* étoit voisine de Caernarvan. Elle a été si bien détruite qu'il n'en reste que quelques légéres traces au voisinage de Caernarvan qui s'est élevée sur ses ruïnes. On l'appelloit dans la Langue du Pays *Caer-Custenith*; c'est-à-dire Ville de Constance; & un Historien Gallois prétend qu'on y trouva en 1283. le Corps de Constance Chlore, pere de Constantin le Grand; ce qui est apparemment aussi vrai que ce qu'on assûre du Tombeau de ce même Prince trouvé dans une Eglise d'Yorck.

[c] Délices de la Gr. Br. p. 426.

SEIR,

SEÏR, ou Senir, Horréen, dont la demeure fut à l'Orient & au Midi de la Mer Morte, dans les Montagnes de Seïr [a] où régnerent d'abord les Descendans de Seïr le Horreen dont Moïse donne le dénombrement Genes. 36., 20. 21... 30. Voyez aussi 1. Paral. 1. 38. 39. &c. Les Descendans d'Esaü occuperent ensuite les Montagnes de Sehir, & Esaü y demeuroit déja lorsque Jacob revint de la Mesopotamie [b]. Moïse nous dit [c] qu'Esaü fit la guerre aux Horreens, & qu'il les extermina; mais nous ne savons aucune particularité de ces guerres. Pour revenir à Seïr ou Sehir Peré des Horreens, il faut qu'il soit tres-ancien, puisque les Horreens, ou les Chorréens ses Enfans, étoient deja puissans & nombreux du tems d'Abraham, & avant la naissance d'Isaac [d] lorsque Codorlahomor, & ses Alliés vinrent faire la guerre aux Rois de la Pentapole [e]. Au reste c'est mal-à-propos que quelques-uns ont avancé [f] qu'Esaü avoit porté le nom de Sehir, ou Velu; il n'a jamais porté ce nom, quoique son Pays soit souvent nommé le Pays de Sehir, à cause des premiers Habitans qui y demeuroient.

a Genes. 36. 20. & Genes. 34. 6. Deut. 2. 12.
b Genes. 32. 3. 33. 14. & 36. 8. 9.
c Deut. 2. 12.
d Genes. 14. 6.
e L'an du Monde 2092. avant J. C. 1908. avant l'Ere Vulg. 1912.
f Joseph. Antiq. L. 1. c. 19. [illegible]

2. SEÏR, Montagnes de Seïr, elles étoient à l'Orient, & au Midi de la Mer Morte, Moïse [g] dit qu'il y a onze jours de chemin entre Horeb, & Cadesbarné par le chemin de Séhir, ou plutôt en tournant autour des Monts de Seïr Deut. 2. 1. 4. 5. 8. Debora dans son Cantique dit que le Seigneur est sorti de Seïr. Judic. v. 4. Moïse avance que le Seigneur a paru à son Peuple à Seïr, à Sinaï, & à Pharan, Deut. 33. 2. Cela prouve que les Monts de Seïr étoient au Midi de la Mer Morte tirant vers Elat, & Asiongaber, sur la Mer Rouge.

Jacob au retour de son Voyage de la Mesopotamie [h] craignant qu'Esaü ne vînt fondre sur sa Troupe, envoya vers lui en Seïr, & Esaü peu de tems aprés vint à sa rencontre entre Phanuel, & le Jourdain, & s'en retourna le meme jour à Seïr. Il demeuroit donc assés prés de-là dans les Montagnes qui sont à l'Orient de la Mer Morte. Josué semble dire qu'elles s'étendoient meme encore plus loin vers le Septentrion, puisqu'il raconte qu'il a fait la conquête de tout le Pays [i] depuis Seïr jusqu'a Baal-Gad au pied du Liban, & du Mont Hermon, & qu'il a partagé tout ce Pays aux Enfans d'Israël: or on sait que les Israëlites n'ont rien possédé au de-là du Pays de Moab à l'Orient ni au Midi. Enfin on conjoint ordinairement Moab & le Mont Seïr [k]: or Moab demeuroit à l'Orient de la Mer Morte. Voyez Idumée.

g Deut. 1. 2.
h Genes. 31. 3. 33. 16.
i Josué 11. 17. 12. 7.
k 2 Par. 20. 10. 22. 23. Ezech 25. 8.

3. SEÏR, Montagne sur la Frontiére de la Tribu de Juda, & de celle de Dan. Voyez Josué 15. 10.

SEIRA, c'est le même que le Mont ou le Païs de Seïr habité par les Idumeens 4. Reg. 14. 21. *Venit Joram Seira, percussitque Idumæos.* Seira, au lieu de Seïr, marque le mouvement vers Seïra, selon les Règles de la Langue Hebraique. L'Hébreu lit Zeïra; mais nous croyons que c'est une faute, & qu'il faut lire Seira.

SEÏAM, Mr. Petis de la Croix dit [l], Seïram Ville sur les Frontieres de Gete au Nord du Sihon à 99. d. 25'. de Longitude, & à 44. d. 45. de Latitude.

l Hist. de Timur Bec, L. 2. c. 8.

SEÏREF, ou Siref, Ville la plus Méridionale de la Perse, & située à 88. d. de Longitude, sous les 29. d. de Latitude Septentrionale, selon les Tables Arabiques. Elle appartient à un petit Pays de la Perse nommé *Kourat-Ardeschir*, & est bâtie au pied d'une Montagne, fort proche de la Mer qui fait un petit Golphe, où les ruisseaux peuvent aborder & qu'on appelle *Nabed.* C'est ce que Mr. d'Herbelot rapporte dans sa Bibliothéque Orientale. Il ajoute que les Persans disent que cette Ville etoit autrefois nommée *Schirab*, ou *Schiraf*, & l'origine de ce nom vient de ce que Caicavus, Roi de Perse de la seconde Dynastie, dite des Cayanides, ayant été frappé du Tonnerre retablit sa santé dans ce lieu-là, par le moyen du lait & de l'eau qu'il y prit, appellés *Schir* & *Ab*, par les Persans. Il dit encore que Seiref a ete autrefois une Ville abondante en toutes choses, & fort marchande à cause du concours des Etrangers, quoique d'ailleurs son terroir, soit fort sterile, & qu'on y respire un air extremement chaud. Depuis que le Commerce s'est fait dans *Kis*, Isle du Golphe Persique, cette Ville a été abandonnee & s'est peu à peu détruite.

SEÏRATH, Dom Calmet dit [m]: Aod aprés avoir tué Eglon, Roi de Moab, qui opprimoit les Israëlites s'en alla à Seïrath [n] qui étoit apparemment vers Bethel, ou Galgal, près d'un Lieu où il y avoit des Idoles & des Images [o]: *Pertransivit Locum Idolorum, unde reversus fuerat, venitque in Seirath.* Il y a quelque apparence que ces gravures ou ces Inscriptions qui étoient à Seïrath sont celles que Josephe [p] a voulu designer, lorsqu'il a dit qu'il y avoit dans la Syriade des Colonnes chargées d'Inscriptions, qui y étoient dès avant le Deluge, & qui avoient été faites par les Enfans de Seth. Cette conjecture est proposée & suivie par plusieurs savans hommes, comme Vossius, Mr. Huet, & Mr. Valois. Voyez le Commentaire de Dom Calmet sur la Genèse, Chap. 6. v. 13.

m Dict.
n Judic. 3. 26.
o Pesilim, Sculptura.
p Antiq. L. 1. c. 2.

SEIRJAN, Ville & Province dans le Royaume de Fars, a 90. d. 25'. de Longitude, & à 29. d. 30'. de Latitude, selon Mr. Petis de la Croix [q].

q Hist. de Timur-Bec, L. 3. c. 23.

SEISSEL. Voyez Seyssel.

1. SELA, Ville de la Palestine dans la Tribu de Benjamin, Josué 18. 28. On lit dans l'Hebreu 2. Reg. 16. 14. que Saül fut enterré à Sela, dans le Tombeau de son pere Cis.

2. SELA, Fleuve du Péloponnése: son Embouchure est marquée par Ptolomee [r] sur la Cote de la Messénie, entre le Promontoire *Cyparissium* & la Ville *Pylus.*

r Lib. 3. c. 16.

SELAM, Poste dans l'Amerique Septentrionale [s], sur la Côte du Jucatan, à l'Ouest de *Rio de Ligartos.* Les Espagnols ont

s Dampier, Supl. 2 part. ch. 1.

ont accommodé ce Poste pour y tenir leurs Indiens en sentinelle. Il y a plusieurs de ces sortes de Postes ou Guerites sur la Côte. Les unes sont bâties à terre avec du Bois de charpente: d'autres sont placées sur des cages comme des Arbres, mais assés grandes pour recevoir un ou deux hommes; il y a une échelle pour y monter & pour en descendre. Ces Guérites ne sont jamais sans un ou deux Indiens, qui s'y tiennent tout le jour; & ceux qui demeurent prés delà sont obliges de se relever les uns les antres.

SELAMBINA, Ville de l'Espagne Bétique: Ptolomée [a] la place sur la Mer d'Ibérie, entre *Sex* & *Extensio*. Le nom moderne est *Salobrenna*.

[a] Lib. 2. c. 4.

SELAMBRIA, selon Mr. Corneille [b]: & SELAMPRIA, selon Mr. de l'Isle [c]: Riviére de l'Empire Turc, en Europe, dans le Comenolitari. Elle prend sa source dans les Montagnes, aux confins de l'Albanie, & traverse d'Occident eu Orient toute la Province de Janns, où, aprés avoir reçu quelques Riviéres, entr'autres celle d'Epideno à la droite, elle va se perdre dans le Golphe de Salonique, près du mont Cassovo. Dans sa course la Selampria arrose Janna, ou Jannina, Tricala, Ternovo, & Larisse. C'est le *Sperchius* des Anciens.

[b] Dict.
[c] Atlas.

SELAME, Village de la Galilée: Josephe le fit fortifier, comme il le dit dans sa Vie.

SELAMPURA, Ville de l'Inde au delà du Gange, selon Ortelius [d] qui cite Pline. Le meme nom se trouve aussi dans quelques Editions Latines de Ptolomée [e], & même dans le Manuscrit de la Bibliothéque Palatine; mais au lieu de *Selampura* le Texte porte *Λαμπούρα*, *Lampura*.

[d] Thesaur.
[e] Lib. 7. c. 2.

SELANDE, SEELAND, ou ZELANDE, Isle de la Mer, & la plus grande des Isles du Dannemarc [f]. Elle est baignée à l'Orient par le Sud, qui la sépare de la Scanie; le Grand Belt, à l'Occident, la sépare de l'Isle de Fuhnen; elle a au Midi les Isles de Möne & de Falster; & du côté du Nord elle regarde la Norwége, dont elle est separée par la Manche de Dannemarc. On croit que c'est l'Isle Codanonia de Pomponius Mela. Sa longueur du Nord au Midi est de dix-huit milles Germaniques, & sa largeur de douze milles d'Orient en Occident. Dans cette étendue de terres on compte treize Villes; plusieurs Palais & Châteaux, appartenants au Roi ou à la Noblesse, avec trois cens quarante-sept Paroisses. C'est une Isle assés basse: on y voit peu de Montagnes, mais beaucoup de Bois & de Forêts propres pour la chasse; de gras Pâturages, où on éleve quantité de Bétail, & des champs si fertiles qu'ils produisent toute sorte de Bled, sans qu'on ait besoin de fumer les terres. C'est ce qui a occasionné le nom de l'Isle, qui est dérivé de *Seen*, ou *Sajen*, qui dans la Langue du Pays signifie semer, ou bien de *Saeds*, qui veut dire du Froment. Quelques-uns veulent pourtant, que le nom de Zelande, soit un composé des mots *Zee*, Mer, & *Landt*, Pays; mais cette opinion n'est fondée que sur ce que cette Isle est environnée de la Mer de toutes parts. Ses Côtes sont coupées de divers Golphes & Bayes, qui ont de la profondeur, & dont quelques-uns avancent assez dans les Terres. Les uns & les autres, ainsi que les Mers voisines, abondent en poissons, sans compter ceux que fournissent quelques petites Riviéres & un certain nombre de Lacs on Etangs qui se trouvent dans l'Isle. Quoique l'air soit assés épais, à cause des vapeurs de la Mer, on prétend néanmoins qu'il est fort sain, & qu'on y voit un grand, nombre de personnes qui parviennent à un âge fort avancé. Il y a sur les Côtes divers Ports sûrs & commodes, où il se fait quelque Commerce, & où il s'en pourroit faire un infiniment plus grand, si les Habitans faisoient attention à la situation avantageuse de leur Isle, entre l'Océan & la Mer Baltique. Mais depuis bien des Siécles, on leur reproche un défaut d'activité & d'émulation.

[f] R. Hermannid Descr. Daniæ, p. 514.

La Chronique de la Zelande, dans les Pays-Bas, porte que les Zelandois sont Danois d'origine, & qu'ils sont descendus particuliérement des Habitans de l'Isle de Selande en Dannemarc. De plus nous voyons dans l'Histoire, que Rollon, Duc des Danois, tint quelque tems sous sa puissance l'Isle de Walcheren & les Isles voisines; & même on trouve dans la Langue des Zelandois des Pays-Bas divers mots qui sont en usage parmi les Danois de l'Isle de Selande. Toute cette Isle est divisée en vingt-six Préfectures ou Bailliages, qu'on appelle *Herrit*, & à chacun desquels on joint un nom propre pour les distinguer les uns des antres:

Division de	SORXELUNDS-HERRIT:	Coppenhague, Amack, Soltholm, } *Isles*,
	SMORUMS-HERRIT:	*Il n'a que des Villages.*
	FREDERICHBURGS-KIRCK:	Slangerup, Waere-bro, Friderichsburg, Helsenoër, Croneburg, Huen, *Isle.*
	HAALRO-HERRIT:	Schurg, Arre-Sö, *Lac.*
	JORLUNDS-HERRIT:	Jesiord, *Golphe.* Jorlung.
	SORM-HERRIT:	Roeschild,

Tune.

l'Isle de Zelande:	Tune-Herrit:	Tune.
	Ramsor-Herrit:	Köge.
	Wolburgs-Herrit:	Leire.
	Horns-Herrit:	*Il n'a que des Villages.*
	Mierlofs-Herrit:	Holbaeck.
	Tutze-Herrit:	*Il n'a que quelques Châteaux & Villages.*
	Otze-Herrit:	Nycoping, Draegsholm.
	Skippings-Herrit:	*Il n'a que des Villages.*
	Ardtz-Herrit:	Kallundborg.
	Lofue-Herrit:	*Il n'a que des Villages.*
	Slagelse-Herrit:	Slagel, Anderskov, Korsör.
	Soerbirck-Herrit:	Sora, Sigersted.
	Flackebiergs-Herrit:	Schelsor, Herrelsholm, Nestwed, Bavelsö, *Lac.*
	Tybiergs-Herrit: Hammes-Herrit:	*Ils n'ont que des Villages.*
	Hammes-Herrit:	Præsto, Waringborg.
	Faxe-Herrit:	Faxe, Tryggeveld.
	Steffens-Herrit: Birfderskower-Herrit:	*Ils n'ont que des Villages.*
	Rinosted-Herrit:	Ringsted.

SELANI, Denys le Périégéte [a] met un Peuple de ce nom vers l'enfoncement le plus reculd du Golphe Arabique; mais Priscien, au lieu de Σελανῶν, lit Ἐλανῶν; ce qui fait voir qu'il est question des Habitans de la Ville Elana, qui donnoit son nom au Golphe Elanitique.

a Vers 926.

SELASIA, Voyez Sellasia.

SELBY, Bourg d'Angleterre, dans Yorckshire, sur la Riviére d'Ouse. Ce Bourg a droit de Marché.

SELBYSSINA REGNA. [b] On trouve ce nom dans Sextus Avienus, qui entend parler d'un Quartier de l'Espagne Bétique.

b Ortelii Thesaur.

SELCA, Ville de la Galatie, dans la Paphlagonie: Ptolomée [c] la place dans les Terres. Le MS. de la Bibliothéque Palatine porte *Gelaca*, au lieu de *Selca*.

c Lib. 5. c. 4.

SELCHA, Ville du Royaume d'Og, au Pays de Bazan, au delà du Jourdain [d].

d Deut. 3. 10. & 1. Par. 5. 11.

SELEBIN, Ville de la Tribu de Dan [e]. Eusébe & S. Jérôme parlent d'un Lieu nommé Salaha, ou Selaba, dans le Territoire de Samarie; on lit Salamin dans le Grec [f].

e Josué. c. 19. v. 42.
f Josué. c. 19 v. 42. 47. & Judic. 1. v. 35.

SELE, selon Ptolomée [g], & Sela, selon Ammien Marcellin; Ville de la Susiane: elle étoit située dans les Terres.

g Lib 6. c. 3.

SELEMNUS, Fleuve du Péloponnése, dans l'Achaïe propre. Quand on a passé le Charadrus, dit Pausanias [h], on apperçoit quelques ruïnes de l'ancienne Ville d'Argyre, & à main droite on trouve une Fontaine, qui porte encore ce nom. Le Fleuve Selemnus ou Selimnus a son Embouchure auprès; ce qui a donné lieu à un conte que font les gens du Pays. Selon eux Selimnus fut autrefois un beau jeune Berger, qui plut tant à la Nymphe Argyre, que tous les jours elle sortoit de la Mer pour le venir trouver. Cette passion ne dura pas long tems: il sembloit à la Nymphe que le Berger devenoit moins beau, elle se dégoûta de lui, & Selimnus en fut si touché qu'il mourut de deplaisir. Venus le métamorphosa en Fleuve; mais tout Fleuve qu'il étoit il aimoit encore Argyre, comme on dit qu'Alphée pour être devenu Fleuve ne cessa pas d'aimer Arethuse: La Déesse ayant donc pitié de lui encore une fois lui fit perdre entiérement le souvenir de la Nymphe. Aussi croit-on dans le Pays que les hommes & les femmes pour oublier leurs amours n'ont qu'à se baigner dans le Selimnus; ce qui en rendroit l'eau d'un prix inestimable si on pouvoit s'y fier.

h Lib. 7. c. 23.

SELENDETENSIS, ou Sedelensis, Siège Episcopal d'Afrique, selon la Conférence de Carthage [i], où on trouve Victorius qualifié *Episcopus Selendetensis.* On trouve aussi parmi les Evêques, qui assistérent au Concile de Carthage en 525. *Felicissimus Episcopus Sedelensis.* On ignore dans quelle Province ce Siège étoit.

i No. 208.

1. SELENE, Ville de la Toscane, selon Etienne le Géographe, qui dit que le nom National est *Selenopolites.*

2. SELENE, Etienne le Géographe parle d'une grande Ville de ce nom qu'il dit être une des cent Isles, ou située entre cent Isles: voici le passage: Καὶ ἑτέρα μεγάλη μία τῶν ἑκατὸν νήσων.

3. SELENE, c'est-à dire *la Fontaine de la Lune*; Fontaine du Péloponnése dans la Laconie. On la nommoit de la sorte, dit Pausanias [k], parce qu'elle étoit consacrée à la Lune. D'Oetyle à Thalama, il y avoit quatre-vingt Stades, & sur le chemin on voyoit un Temple d'Ino, célèbre par les Oracles qui s'y rendoient. La Fontaine Selene fournissoit à ce Temple de très-bonne eau & en abondance.

k Lib. 3. c. 26.

1. SELENGA, Riviére de l'Empire Rus-

Ruſſien [a], dans la Grande Tartarie. Les Moſcuvites ſur la fin du dernier Siécle ayant trouve le moyen de ſe faite un chemin depuis Moſcou juſqu'à trois cens lienes de la Chine, s'avançant d'abord par la Sibérie, & ſur diverſes Riviéres comme l'Irtis, l'Oby, le Geniſſee, l'Angara qui vient du Lac Baikal, ſitué au miheu de la Grande Tartarie; ils entrérent enſuite dans la Riviere de Selinga, & pénétrérent juſqu'à celle que les Tartares appellent Sangalien-Oula, & les Cbinois Helon-Kian, c'eſt-à-dire la Riviére du Dragon Noir. Voyez Selinga.

a Lettres Edif. t. 7. p. 177.

2. SELENGA, Ville de l'Empire Ruſſien [b], dans la Grande Tartarie ſur la Riviére qui lui donne ſon nom. Les Moſcovites, qui étoient entrés dans la Chine, comme il a été dit dans l'Article précédent, ne ſe contentérent pas de faire des découvertes, ils bâtirent de diſtance en diſtance des Forts & des Villes ſur toutes les Riviéres pour s'en aſſûrer la poſſeſſion. Les plus proches de la Chine étoient *Selenga*, Nipchou, & Yacſa: la premiére de ces Piaees étoit bâtie ſur la Riviere de Selinga.

b Ib. p. 178.

SELENTIDIS TRACHEÆ. On trouve ce nom dans Ptolomée [c], pour ſignifier une Contrée de la Cilicie Trachee; & le MS. de la Bibliothéque Palatine, au lieu de *Selentidis* lit *Lelentidis*. Il y avoit quatre Villes dans cette Contrée; ſavoir:

c Lib. 5. c. 8.

Jotape,	*Antiochia ſuper Crago*,
Selinus,	*Nephelis*,

SELENUNTIUS. Voyez Apesas.

SELENUSIA, c'eſt-à-dire le Lac de la Lune; Lac de l'Aſie Mineure dans l'Ionie, prés de l'Embouchure du Cayſtre. Ce Lac, ſelon Strabon [d], étoit formé par les eaux de la Mer.

d Lib. 14. p. 642.

SELEOBORIA, Ville de la Petite Armenie: elle eſt miſe par Ptolomee [e] au nombre des Villes qui étoient eloignées de l'Euphrate & prés des Montagnes.

e Lib. 5. c. 7.

SELEPITANI, Peuples de l'Illyrie, ſelon Tite-Live [f].

f Lib. 45. c. 26.

SELERA, Iſle de la Mer Erythrée, ou de l'Océan Indien. Philoſtrate [g] la place du côté de l'*Emporium* appellé *Balara*, entre les Embouchures de l'Indus & du Tigre, & il ajoute qu'elle etoit ſeparee du Continent pat un Détroit de cent Stades. Je penſe, dit Ortelius [h], que cette Iſle étoit dans le Golphe Perſique.

g Ad finem Lib. 3. Apollonii.
h Theſaur.

SELESTAT, Slestat, nu Schlestat, Ville de France dans la Baſſe-Alſace, ſur l'Ill, à quatre milles de Briſac & à quelque peu moins de Strasbourg. On écrivoit autreſois Soladistat, comme on le voit par les anciennes Annales de Charlemagne, qui y celébra la Fete de Noël l'an 775. lorsqu'il alloit en Italie [i]. Les Carlovingiens y eurent un Palais juſqu'à Charles le Gros, qui y demeuroit quelquefois, comme on voit par ſes Lettres données en cette Ville dans les annees 886. & 887. Elle avoit ſuccede à l'ancienne *Ell* ou *Elleeb*, qui n'eſt plus qu'un Village; mais Seleſtat fut ruïné de nouveau & réduit en une méchante Bourgade, juſqu'à ce que Wólfelin Préfet d'Alſace, y fonda ſous l'Empire de Frederic II. une Ville, qu'il fit fermer de belles Murailrailles, la rendit francbe, & la peupla de beaucoup d'Habitans, comme dit Richer, Moine de Sennone, contemporain, au VI. Chap. du IV. Livre.

i Longuerue, Deſcr. de la France, 2. part. p. 231.

Dans le commencement elle reconnoiſſoit la Juriſdiction temporelle du Prevôt de l'Egliſe de S. Vit, dont l'Empereur l'acquit par échange, avec le Droit de creer le Magiſtrat, que l'Empereur Sigiamond donna aux Habitans, qui créérent d'entr'eux leurs Magiſtrats, au lieu que les Nobles poſſédoient autrefois toutes les Charges.

Seleſtat a toujours reconnu la Juriſdiction du Préfet d'Alſace. Elle avoit été remiſe en liberté aprés la Paix de Weſtphalie, & la Garniſon Françoiſe en étoit ſortie; mais l'Automne de l'an 1673. le feu Roi Louis XIV. s'en ſaiſit, & la fit demanteler. Il l'a fait fortifier de nouveau l'an 1679. aprés la Paix de Nimégue, & elle eſt une des bonnes Places du Pays.

SELELERRE, Ville de France [k], dans la Sologne, ſur le Beuvron, à quatre lieues de Blois du côté du Midi Occidental, à une lieue de Chitenay, & à deux de Cour-Cheverny. Cette petite Ville eſt fort agréable, tant par ſa ſituation, que par la propreté de ſes Bâtimens. Il n'y a qu'une Paroiſſe & un Couvent de Filles.

k Corn. Dict.

SELENCEIS. Voyez Olmi.

1. SELEUCIA, Ville de la Méſopotamie [l], aux Confins de la Babylonie, dans l'endroit où l'Euphrate ſe joignoit au Tigre. Il s'agit de ſavoir ſi elle étoit à la gauche ou à la droite de ces Fleuves. Ptolomée la place dans la Méſopotamie & la compte au nombre des Villes, qui étoient ſur la Rive droite de l'Euphrate. Au contraire Iſidore de Charax [m] fait entendre que pour y aller en partant des bords de la Riviére *Abora*, ou de l'Iſle d'*Anathus*, on devoit traverſer l'Euphrate & le Fleuve Royal. D'autre part divers Auteurs [n] la mettent ſur le Tigre & l'appellent même Seleucia ad Tigrim, *ἐπὶ τῷ Τιγρίδι*. Theophylacte *Simocatta* [o], qui parle fort au long du Fondateur & de la ſituation de cette Ville, dit que l'Euphrate & le Tigre l'environnent & lui ſervent comme de rempart. Si nous nous en rapportons à Pline, le Bras gauche de l'Euphrate traverſoit Seleucie, & ſe joignoit au Tigre qui arroſoit auſſi cette Ville: *Euphrates . . . . parte læva in Meſopotamiam vadit per ipſam Seleuciam, circa eam præfluenti infuſus Tigri.* Il eſt neanmoins difficile de ſe perſuader qu'un ſi grand Fleuve ait traverſé la Ville; & ſans doute on doit en cette occaſion interpréter Pline par Théophylacte, qui dit que l'Euphrate traverſoit le Territoire de Seleucie & baignoit cette Ville, qui étoit ainſi ſituee dans l'endroit où l'Euphrate & le Tigre ſe joignoient & entre ces deux Fleuves. Tout le monde convient que *Seleucus*, Roi de Syrie, ſurnommé *Nicanor*,

l Cellarius; Geogr. ant. Lib. 3. c. 15.
m Pag. 5.
n *Polyb.* L. 5. c. 48. *Plut.* in Lucul. *Strabo* L. 16. *Iſidor.* Char. p. 5.
o Lib. 5. c. 6.

nor, & qui régna dans l'Orient après la mort d'Alexandre, fut le Fondateur de cette Ville, & qu'il lui donna son nom. On la trouve aussi appellée *Seleucia Babylonia*, parce qu'elle étoit aux Confins, ou même sur les Terres de la Babylonie, & parce qu'elle s'accrut aux dépens de Babylone: *Babylon*, dit Pline [a], *ad solitudinem redit, exhausta vicinitate Seleuciæ, ob id conditæ a Nicanore intra nonagesimum Lapidem in confluente Euphratis fossa perducti, atque Tigris, quæ tamen Babylonia cognominatur, Libera hodie ac sui juris.* Ammien Marcellin [b] l'appelle *ambitiosum Opus Nicatoris Seleuci*. Seleucie ne fut cependant pas bâtie dans une place vuide: il y avoit auparavant en cet endroit une Ville que *Seleucus* augmenta & orna beaucoup. On ne sait pas précisément le nom de l'ancienne Ville. A la vérité Ammien Marcellin [c] donne à entendre qu'elle fut d'abord appellée Cocna; *Coche quam Seleuciam nominant*; & Eutrope [d] parle de Seleucie sous le nom de Cocna: *Cochen & Ctesiphontem nobilissimas Urbes cepit*. Cependant il est douteux en quelque sorte si Coche & Seleucie étoient la même Ville; car Ammien Marcellin lui-même les distingue dans un autre endroit; & Arrien [e] en fait absolument deux Lieux différens: Ἐξελάυνει ἐκ Σελευκείας ὡ πρόσω τῦ ποταμῦ Τίγρηδος ἐς κώμην, ᾗτινι Χωχὴ ὄνομα, *profectus est ex Seleucia in Vicum, cui Coche nomen est.* Zosime [f] dit néanmoins que Seleucie s'appelloit auparavant *Zochasa*. Elle fut prise par Lucius Verus [g], ou plutôt par Cassius [h] son Général, & ruïnée [i] contre la Foi du Traité. Elle ne fut point rétablie du tems de Julien; mais elle le fut après. Dans le quatrième Siècle Seleucie fut un Arebeveché, & elle fut de nouveau ruïnée dans le huitième Siécle. Ses Prélats eurent les premiers la qualité de *Catholiques*, ou Archeveques Autocephales; mais ayant embrassé le Nestorianisme, ils transférérent leur Siège à Bagdat, & sont aujourd'hui ceux qu'on nomme Patriarches Nestoriens. Les Archevechez & Evechez dépendans de ces Patriarches, qui résident à Elcong proche de Mosoul, sont:

Archevêchez: Bagdat, *Irenopolis*, en Chaldée,
Amid, *Amida*. } Mésopotamie.
Evechez: Merdin, *Merdinum*, } Mésopotamie.
Nesbin, *Nisibis*. } Mésopotamie.
Archevêchez: Jérusalem, *Hierosolyma*, en Palestine,
Angamale, *Angamala*, dans l'Inde en deçà du Gange.

Les autres sont inconnus.

a Lib. 6. c. 26.
b Lib. 23. c. 20.
c Lib. 24. c. 18.
d Lib. 9. c. 12.
e Lib. 10. Parthic.
f Lib. 3. c. 23.
g Eutrop. L. 8.
h Capitolin. c. 8.
i Amm. L. 24.

2. SELEUCIA, Ville de la Perside, dans l'Elymaïde. C'étoit selon Strabon [k] une grande Ville située sur le Fleuve Hedyphonte; & il ajoute qu'auparavant elle avoit été appellée SOLOCE, quoique les MSS. varient pour l'ortographe de cet ancien nom. Quant à l'Hedyphon sur lequel elle étoit située, c'est l'*Hedypnus* de Pline, qui dit qu'il se jettoit dans l'Eulée. Il parle aussi de la Ville de Seleucie; mais il n'en désigne point la juste situation; car le Fleuve *Hedypnus* ou *Hedyphon* ne nous est pas fort connu.

k Lib. 11.

3. SELEUCIA, Lieu fortifié dans la Mesopotamie près du Pont de *Zeugma*, sur l'Euphrate. Pompée, selon Strabon [l], donna ce Lieu à *Antiochus* Roi de la Commagène. Ce Château est aussi connu de Polybe [m], qui l'appelle Σελέυκεια ἐπὶ τῶ Ζεύγματος, *Seleucia ad Zeugma*.

l Lib. 16.
m Lib. 5. c. 43.

4. SELEUCIA ASPERA, Ville de la Cilicie Trachée. Etienne le Géographe l'appelle Seleucie d'Isaurie, parce que de son tems l'Isaurie comprenoit une grande partie de la Cilicie. Cette Ville étoit située sur le Fleuve *Calycadnus*, comme le dit Pline [n], qui ajoute qu'elle avoit le surnom de *Trachiotis*, & qu'elle étoit éloignée de la Mer, sur le bord de laquelle elle avoit été sous le nom d'*Holmia*: *Seleucia supra amnem Calycadnum, Trachiotis cognomine a Mari relata, ubi vocabatur Holmia.* Il est parlé de cette translation des Habitans d'*Holmia*, ou d'*Holmus* dans Strabon [o]. Le Fondateur de cette Ville étoit *Seleucus Nicanor*, comme nous l'apprend Etienne le Geographe, qui se trompe pourtant lorsqu'il dit qu'elle avoit été appellée avant cela *Olbia*. Saumaise [p] a remarqué cette faute; en effet *Olbia* étoit une Ville maritime de la Pamphylie près de *Phaselis*. Etienne le Géographe veut encore que Seleucie ait été appellée *Hyria*, & en meme tems il se contredit lui même en remarquant qu'*Hyria* étoit au voisinage de Seleucie; mais peut-être qu'il en avoit été la même chose d'*Hyria* que d'*Holmia*, c'est-à-dire qu'on avoit transféré les Habitans de ces deux Villes à Seleucie. Cette Ville [q] fut libre sous les Romains; & elle conserva cette liberté sous les derniers Empereurs de Rome. Nous le voyons dans une Médaille de Philippe l'Arabe, CΕΛΕΥΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟC ΚΑ. ΕΛΕΤΤΕΡΑC; & dans une de Gordien CΕΛΕΤΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟC ΚΑΛΤΚΑΔΝΟ ΕΛΕΤΘΕΡΑC. *Seleucieusium, qui ad Calycadnum sunt liberæ* [*civitatis*]. Etienne le Géographe n'est pas le seul qui mette cette Ville dit dans l'Isaurie; Sozomène [r] en parlant du Concile tenu en cette Ville dit qu'il fut assemble ἐν Σελευκείᾳ τῆς Ἰσαυρίας, *in Seleucia Isauriæ*, & St. Athanase [s] dit, ἐν Σελευκείᾳ τῇ Τραχείᾳ, *in Seleucia Trachea*. Socrate & St. Epiphane disent que les Peres de ce Concile s'assemblérent dans la Ville de Seleucie d'Isaurie, surnommée Trachée. Théodoret en fait aussi une Ville de l'Isaurie; mais il se trompe quand il dit qu'elle est sur le bord de la Mer. On n'arrivoit de la Mer à cette Ville qu'en remontant le Fleuve *Calycadnus*, selon Strabon; & Pline dit positivement qu'elle avoit été éloignée de la Mer. Ptolomée la place aussi dans les Terres, quoiqu'à une médiocre distance de la Côte.

Seleucie fut la Métropole de l'Isaurie, dans le Patriarchat d'Antioche. Elle est aujourd'hui dans la Caramanie, & fort délabrée. On la nomme Seleschie. Elle fut soumise avec sa Province au Patriarche de Constantinople vers le neuvième Siècles, parce qu'Antioche étoit au pouvoir des Sarrazins.

n Lib. 5. c. 27.
o Lib. 14.
p Ad Solin. cap. 36.
q Strabo. L. 14.
r Lib. 4. c. 16.
s Pag. 880.

5. SE

5. SELEUCIA, Ville de l'Asie Mineure, dans la Pisidie, ce qui fit qu'on l'appella SELEUCIA-PISIDIÆ; & comme la Pisidie s'etendoit jusqu'au Mont Taurus on nomma encore cette Ville SELEUCIA AD TAURUM. C'est ainsi qu'elle est appellée daus Théodoret au cinquiéme Livre de son Histoire Ecclésiastique [a]. Dans la Notice de Hiérocles la Ville de Seleucie de Pisidie est surnommée FERREA, peut-etre parce qu'il y avoit auprès des Mines de ce Metal. Ortelius confond cette Ville avec celle de la Pamphylie; mais il a été repris par Holstein, parce qu'on voit que les Eveques de ces deux Villes souscrivirent au Concile de Nicee. Il ne faut par chercher à restraindre le nombre des Villes qui ont été appellées Seleucie, comme s'il n'y en avoit pas eu nne si grande quantité. Appien [b] en effet nous apprend que Seleucus Nicanor donna son nom à neuf Villes qu'il avoit fait bâtir. *Seleucia Ferrea* étoit dans la premiére Pisidie, dans l'Exarchat d'Asie. Elle est ruïnée.

[a] Cap. 27.
[b] In Syriac.

6. SELEUCIA, Pline [c] dit qu'on donna ce nom à la Ville de Trallis en Lydie

[c] Lib. 5. c. 29.

7. SELEUCIA, Ville de la Pamphylie. Voyez SELEUCIA, N°. 5.

8. SELEUCIA, Ville de Syrie. On la trouve aussi appellée Seleucee [d] & surnommée PIERA. Pline [e] dit que c'étoit une Ville Libre située sur un Promontoire: *In Promontorio Seleucia Libera Pieria adpellata.* Les deux plus celébres d'entre les Villes auxquelles Seleucus Nicanor donna son nom furent Seleucie sur le Tigre & Seleucie sur la Mer, selon Appien qui [f] entend par Seleucie sur la Mer, la Ville Seleucie de Syrie située sur la Mer Méditerranée, vers l'Embouchure de l'Oronte. S. Paul, & S. Barnabé étant arrivés à Seleucie, s'y embarquérent pour aller en Chypre [g]. C'est la meme Ville de Seleucie, dont il est parlé dans les Maccabees [h], où il est dit que Ptolomée Philometor se rendit maître de toutes les Villes Maritimes jusqu'à Seleucie, qui est sur la Mer. Nous avons un grand nombre de Medailles de cette Ville. Elle étoit de la premiére Syrie, dans le Patriarchat d'Antioche. C'est aujourd'hui un Village nommé Seleucie-Jelber, ou Port S. Simeon, à l'Embouchure de l'Oronte dans la Mer; & c'est apparemment le *Salach*, Eveché Arménien des Jacobites.

[d] Cic. L. 5. Attic Ep. 20.
[e] Lib. 5. c. 32.
[f] In Syriac.
[g] Actes 13. 4.
[h] 1. Macc. 11. 8.

9 SELEUCIA; C'est le nom que le Roi Seuleucus donna à la Ville de Gadare [i] située au delà, & à l'Orient de la Mer de Tiberiade. Voyez GADARE.

[i] Stephan. in Gadara.

10. SELEUCIA, ou SELEUCIA AD BELUM. Voyez SELEUCOBELUS.

11. SELEUCIA, Ville de la Gaulanite située sur le Lac Séméchon [k].

[k] Joseph. Antiq. L. 13. c. 23. L. 18. c. 3. L. de Bello, c. 25 & L. 4. c. 1.

SELEUCIANENSIS, Siége Episcopal de l'Afrique, dans la Numidie, selon la Notice des Evéchés de cette Province. L'Evêque de ce Siége est nommé Terentius dans la Conference de Carthage [l].

[l] N°. 121.

SELEUCIS, Contrée de la Syrie. Elle prit son nom de la Ville de Seuleucie de Syrie. Voyez SELEUCIA, N°. 8. Strabon [m] remarque que cette Contrée étoit la plus belle & la plus considérable de ces Quartiers & qu'on l'appelloit Tétrapole, à cause des quatres Villes célèbres qu'elle renfermoit; savoir Antioche *ad Daphnen*, Seleucie *in Pieria*, Apamée & Laodicée. Il met bien d'autres Villes dans la Seleucide; mais il distingue ces quatre qu'il appelle Sœurs, parce qu'elles avoient été fondées par Seleucus Nicanor. Cette Contrée s'étendoit du côté du Midi jusqu'à la Phenicie; de sorte qu'elle avoit des bornes plus étendues que celle que lui donne Ptolomée, qui en separe la Cassiotide.

[m] Lib. 16.

SELEUCOBELUS, Ville de la Haute Syrie. Théodoret dit qne St. Basile avoit mené la Vie Monastique dans cette Ville. C'est la SELEUCIA, ou SALEUCUS AD BELUM de Ptolomee [n] & de Pline [o]; c'est le Siége Episcopal que les Notices appellent SELEUCOBALOS, & dont l'Eveque est appellé SALEUCOBALITANUS EPISCOPUS dans le premier Concile de Constantinople; mais on ne sait pas au juste ce que c'est que ce surnom de BELUS; & l'on ignore ce qu'on doit entendre par ce mot [p]. Le Pere Hardouin pretend que par BELUS Pline entend une Montagne de ce nom, & Saumaise [q] veut que ce soit une Riviére. Tacite [r] connoît à la vérité un Fleuve *Belus*, entre Tyr & Ptolémaïde, & ce Fleuve avoit son Embouchure dans la Mer de Judée *Judaïco mari illabitur*; mais la Géographie ne permet pas d'amener ce Fleuve de la Haute Syrie à Ptolémaïde. Pline parle aussi d'une Ville appellee CHALCIS & surnommée AD BELUM; mais cette *Chalcis* etoit bien éloignée de *Seleucobelus*, & d'ailleurs l'Oronte couloit entre deux; de sorte que le meme *Belus* n'auroit pas pu arroser les deux Villes. Si par *Belus* on veut entendre une Montagne, il faudroit dire qu'elle s'étendoit bien loin vers le Nord ou vers le Nord Oriental, & qu'elle étoit coupée par l'Oronte; car Ptolomée marque *Seleucus ad Belum* au Midi d'Antioche, & *Chalcis* etoit bien loin à l'Orient de cette derniére Ville. L'Histoire Miscellanée [s] au lieu de SELEUCOBALUS dit SELEUCOBRIS. C'est une faute selon Ortelius [t].

[n] Lib. 5. c. 15.
[o] Lib. 5. c. 23.
[p] Cellar. Geogr. Ant. L. 3. c. 12.
[q] Ad Solin. c. 36.
[r] Hist. L. 5. c. 7.
[s] Lib. 14.
[t] Thesaur.

SELEUCOBRIS. Voyez SELEUCOBALUS.

SELEUCOVALLIS, Ville dont il est fait mention dans le Concile de Chalcédoine [u].

[u] Ibid.

SELEUCUS, Ville de Syrie selon Etienne le Géographe, qui la place aux environs d'Apamee. Il entend par-là sans doute la Ville de Seleucie sur l'Euphrate.

SELGA, ou SELGA, Ville de l'Asie Mineure dans la Pisidie. Elle étoit considerable du tems de Denys le Periégete [x] qui lui donna l'Epithéte de μεγαλώνυμος, *magni nominis*. Il en fait une Colonie des Amycleens, ainsi nommez d'*Amyclæ* Lieu du Peloponnése, dans le Territoire de Lacédémone; ce qui fait que Strabon & Etienne le Géographe disent que *Selga* etoit une Colonie de Lacédémoniens. Le même Strabon ajoute que c'etoit une Ville forte, bien peuplée, & où l'on avoit vu quel-

[x] Vers 860.

quelquefois jufqu'à vingt mille hommes. Il dit encore que les Habitans de cette Ville étoient les plus confiderables d'entre les Pifides, & Polybe [a] les reprefente comme un Peuple guerrier. On trouve diverfes Medailles avec ce mot CEΛΓΕΩΝ; & on en a entr'autres une de Decius où on lit ces mots: ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΩΝ CEΛΓΕΩΝ OMONOIA, *Lacedæmoniorum Selgenfiumque concordia.* Zofime [b], qui nous apprend que *Selga* étoit fituée fur une Colline, en fait une petite Ville de la Pamphylie: *Oppidulum Pamphyliæ eft in Colle fitum.* Il l'appelle petite Ville, parce que de fon tems elle étoit fort déchue de ce qu'elle avoit été, & il la met dans la Pamphylie, parce que, comme nous le voyons par les Notices, la partie inférieure de la Pifidie fe trouvoit alors renfermée dans la Pamphylie. Le nom de cette Ville eft corrompu dans les Notices d'Hiéroclés qui écrit *Selpe*, pour *Selge.*

[a] Lib. 5.
[b] Lib. 5. c. 15.

SELGESSUS. Voyez SAGALASSUS.

SELGIA, Ville de la Grande Arménie, felon Ptolomée [c]. Au lieu de SELGIA le MS. de la Bibliothéque Palatine porte SELTIA.

[c] Lib. 5 c. 13.

SELGOVÆ. Voyez ELGOVÆ.

SELIA, Ville de l'Efpagne Bétique: Ptolomée [d] qui la marque dans les Terres, la donne aux Turdules.

[d] Lib. 2. c. 4.

SELICIANA VILLA. On ne fait point, dit Ortelius [e], où étoit ce Lieu dont parle Ciceron; mais il y a des Editions qui portent *Cæciliana Villa*, pour *Seliciana Villa.*

[e] Thefaur.

SELIGENSTAD. Voyez HALBERSTAD.

SELIM, Ville de la Paleftine, dans la Tribu de Juda. Jofué [f] la compte au nombre des Villes de cette Tribu, fituées le long des Frontiéres d'Edom, du côté du Midi.

[f] Cap. 15. v. 26.

SELINCOURT, Bourg de France dans la Picardie, à fept lieues d'Abbeville & à autant d'Amiens. Il y a une Abbaye de Prémontré, fous le titre de Saint Pierre de Selincourt, en Latin *Abbatia Sancti Petri de Selincuriâ.* Cette Abbaye a été fondée en 1231. par Gauthier Tirel, Seigneur de Poix. On y conferve une larme que l'on dit être de N. S. elle y attire beaucoup de Pélerins. L'Abbé jouït de quatre mille neuf cens Livres de rente, & les Religieux d'autant.

On appelle auffi quelquefois ce Lieu Sainte Larme, à caufe de fon Pélérinage.

SELINGA, Riviére de l'Empire Ruffien, dans la Grande Tartarie [g]. Cette Riviére fort de diverfes Sources, vers les 46. degrez de Latitude, & les cent quinze degrez de Longitude. La principale qu'on appelle *Werfch-Selinga* fort d'un certain Lac appellé par les *Moungales Kefogell.* Son cours eft à peu près en droite ligne du Sud au Nord, & après avoir été confidérablement groffie par les eaux de plufieurs Riviéres, qui viennent s'y jetter de côté & d'autre, elle va fe décharger dans le Lac *Baikal* à cinquante-cinq degrez de Latitude. Les eaux de cette Riviére font fort bonnes & légéres, mais elle n'eft guére abondante en poiffon, cependant fes bords ne laiffent pas d'etre fort fertiles. Les deux bords de cette Riviére depuis fes fources jufqu'à une journée de *Selinginskoi* font entre les mains des *Moungales*, mais depuis *Selinginskoi* jufqu'à fon Embouchure dans le Lac *Baikal*, tout ce qui eft aux environs de cette Riviére appartient aux Ruffes.

[g] Hift. des Tart. p. 101.

SELINGINSKOY, ou SELINGA, Ville de l'Empire Ruffien, dans la Grande Tartarie. L'Auteur de l'Hiftoire des Tatars la place à cinquante-deux degrez de Latitude fur la Rive Orientale de la Riviére *Selinga.* Elle eft la Fortereffe la plus avancée fur les Frontiéres de la Chine que les Ruffes poffedent à préfent, depuis un Traité de Commerce fait entre les [h] Ruffes & les Chinois. Les Caravanes de Sibérie entrent préfentement dans les Terres de la domination de l'Empereur de la Chine, au lieu qu'elles paffoient autrefois par Nerzinskoy & Argun.

[h] Hift des Tart. pag. 101.

1. SELINGSTAD, ou SELIGENSTAD. Voyez HALBERSTAD.

2. SELINGSTAD, SELGANSTAD, SALINGUNSTAD, ou SELIGENSTAD, Ville d'Allemagne, en Franconie [i], dans l'Electorat de Mayence, à la gauche du Meyn, au-deffous de l'Embouchure de la petite Riviére de Gernsprentz. Cette Ville a été autrefois Impériale; mais elle dépend [k] aujourd'hui de l'Archevêque de Mayence, & non de l'Archevêque de Tréves, comme le dit Mr. Corneille.

[i] Jaillot, Atlas.
[k] Zeyler, Topogr. Archiep. Mogunt.

SELINUM, Ville d'Egypte dans la Thébaide. L'Itinéraire d'Antonin la marque au delà du Nil, entre *Panum* & *Anten*, à feize milles de chacun de ces Lieux. Quelques MSS. lifent *Selinon*, au lieu de *Selinum.*

SELINUNTE. Voyez SELINUS.

SELINUNTIUS, ou SELINÆUS. Voyez APESANTHOS.

1. SELINUS, Fleuve de la Cilicie Trachée, felon Strabon [l] qui place fon Embouchure, entre un Lieu fortifié nommé Laërtes, & un Rocher nommé *Cragus.* Il y avoit à l'Embouchure de ce Fleuve une Ville de même nom. Voyez SELINUS, N°. 7.

[l] Lib. 14. p. 669.

2. SELINUS, Fleuve du Péloponnèfe, dans l'Elide: Strabon [m] dit que ce Fleuve paffoit par un lieu que Xenophon déclare avoir acheté fur l'ordre qui lui en fut donné par l'Oracle de Diane. Le *Selinus* arrofoit, felon Paufanias [n], le Territoire de *Scillunte.*

[m] Lib. 8. p. 387.
[n] Lib. 5. c. 6.

3. SELINUS, Fleuve du Péloponnèfe, dans l'Achaïe propre: il traverfoit à ce que dit Strabon [o] la Ville *Aegium.*

[o] Lib. 8. p. 387.

4. SELINUS, Fleuve de l'Afie Mineure, dans l'Ionie: Strabon [p] nous apprend que ce Fleuve couloit près du Temple de Diane.

[p] Ibid.

5. SELINUS, Fleuve de l'Ifle de Sicile. Il arrofoit, felon Strabon [q], le Pays des Hylléens, furnommez Mégariens: Ainfi il étoit différent du SALINOS que Vibius Sequefter met dans le Pays des Meffaniens. Il ajoute qu'il donnoit fon nom à la Ville *Selinus*, & que ce nom tiroit

[q] Ibid.

son origine du grand nombre d'Abeilles qui naissoient dans ce Pays-là. *Selinus Messaniorum, a quo Civitas Selinus dicta, quod apium ibi plurimum nascitur.* Ce mot *Messanisorum* qu'on lit dans l'Edition de Simler, & celui de *Messaliorum*, qu'on trouve dans l'Edition des Aldes, est corrompu selon Cellarius [a] qui voudroit les changer en celui de *Sicanorum*. La plûpart des Villes de la Sicile, dit Etienne le Géographe [b], prennent leur nom des Fleuves qui les arrosent, & de ce nombre est la Ville de Selinunte. L'Embouchure du Fleuve Selinus est marquée dans Ptolomée [c] sur la Côte Méridionale de l'Isle, entre le Promontoire *Lilybæum* & l'Embouchure du Fleuve Mazara.

a Geogr. Ant. Lib. 2. c. 12.
b In 'Ακράγ.
c Lib. 3. c. 4.

6. SELINUS, Ville de Sicile, selon Pline [d] & Etienne le Géographe, qui veut que le nom de cette Ville se dise au masculin & au feminin. Ptolomée [e] & Diodore de Sicile [f] placent cette Ville sur la Côte Méridionale de l'Isle entre le Promontoire *Lilybæum* & l'Embouchure du Fleuve *Mazara*. Elle avoit été bâtie par les Syracusiens, selon Thucydide [g]. Ses Habitans, à ce que dit Pausanias [h], en avoient été chassés par les Carthaginois, & avant leur destruction ils avoient consacré à Jupiter Olympien un Trésor, où l'on voyoit une Statue de Bacchus, dont le visage, les mains & les pieds étoient d'Yvoire. Les vestiges qui restent de cette Ville ont été décrits par Thomas Fazel [i], & ils nous font voir que cette Ville étoit grande. Virgile [k] la surnomme *Palmosa*, à cause de l'abondance de ses Palmiers.

Teque datis linquo ventis, palmosa Selinus.

Silius Italicus [l] a dit dans le même sens:

. . . nectareis vocat ad certamen Hymetton
Audax Hybla favis, palmaque arbusta Selinûs.

d Lib. 3. c. 8.
e Lib. 3. c. 4.
f Lib. 13. c. 44.
g Lib. 6. p. 412.
h Lib. 6. c. 19.
i Dec. 1. L. 6. c. 4.
k Æneïd. L. 3. v. 705.
l Lib. 14. v. 200.

7. SELINUS, Ville de la Cilicie Trachée: Strabon [m] & Pline en font mention. Ptolomée [n], qui écrit SELENUS, en fait une Ville maritime qu'il place entre *Jotape* & *Antiochia super Crago*. C'est où l'Empereur Trajan mourut; ce qui la fit nommer *Trajanopolis*, comme nous l'apprend Xiphilin. Elle reprit néanmoins dans la suite son premier nom.

m Lib. 14. p. 682.
n Lib. 5. c. 27.

8. SELINUS, Port d'Egypte, sur la Côte du Nome de Libye. Ptolomée [o] le marque entre *Zagylis-Villa* & *Trisarchi-Villa*.

o Lib. 4. c. 5.

SELIUM, Ville de la Lusitanie: Ptolomée [p] la place dans les terres. Dans l'Itinéraire d'Antonin, dont les divers MSS. lisent *Sellium*, *Cellium*, ou *Cellum*, cette Ville est placée sur la route de Lisbonne à *Bracara Augusta*, entre *Scalabis* & *Conembrica*, à trente-deux milles du premier de ces Lieux, & à trente-quatre milles du second.

p Lib. 2. c. 5.

SELIVRÉE, anciennement *Selimbria*, ou *Selybria*, petite Ville de la Turquie en Europe [q], sur le bord de la Mer de Marmora. Elle est presque ruïnée; ce qui a obligé les Turcs à y laisser encore des Grecs. On y voit une Eglise fort ancienne, située dans un lieu si avantageux que l'on découvre delà tous les Vaisseaux & toutes les Galéres, qui vont de Constantinople dans l'Archipel. Au-dessous de Selivrée on trouve un grand Bourg nommé *Congerba*, qui vaut mieux que la Ville. Il est habité par des Turcs; & c'est le passage qui l'entretient, car il n'y a point de Port pour les Vaisseaux, & par conséquent il n'y a point de Trafic.

q Corn. Dict. Voyages de M. Quiclet à Constantinople par terre, p. 114.

SELKIRCK, Bourg d'Ecosse [r], dans la Province de Tweedale, & le Chef-lieu du Vicomté d'Etterick. L'Yarrow sortant d'un Lac, à trois milles de sa source, va se joindre à l'Etterick; & tous deux ensemble viennent arroser Selkirck. Ce Bourg est situé dans une Vallée, où les Brebis trouvent une pature si bonne & si saine, qu'elles vivent & conservent leur vigueur jusqu'à l'âge de quinze ans.

r Délices de la Gr. Br. p. 1163.

1. SELLA, petite Riviére d'Espagne [s], dans l'Asturie de Santillane. Elle prend sa source vers le milieu de la Province; & coulant du Midi au Nord, elle va se jetter dans l'Ocean par une assez large Embouchure à *Riba de Sella*.

s Jaillot, Atlas.

2. SELLA, Ville d'Egypte, selon la Notice des Dignitez de l'Empire [t]: elle est nommée SELA dans le troisiéme Concile d'Ephése [u]. C'étoit un Siége Episcopal de l'Augustamnique.

t Sect. 18.
u Ortelii Thesaur.

SELLÆ. Voyez DODONÆI.

SELLASIA, Ville du Péloponnése dans la Laconie. Tite-Live [x] la met sur le Fleuve Oenus: *ad Sellasiam super Oenunta Fluvium.* Polybe [y] & Pausanias [z] écrivent *Selasia*. Le dernier remarque que les Acheens, assistez d'Antigonus, défirent Cleoméne & saccagérent Selasie.

x Lib. 34. c. 28.
y Lib. 2. c. 65.
z Lib. 3 c. 9.

1. SELLE. Voyez SALLE.

2. SELLE, Riviere des Pays-Bas [a]. Elle commence dans la Thierasche en Picardie, coule à St. Souplet, g. à St. Crespin, à Câteau-Cambresis, à Monlsi, d. à Briate, d. à Solesmes, d. à Romenies, d. à Haustin, d. à Saulsoy, d. à Haspres, ou Appié, à Flori, d. à Noyelles, g. à Douchi, & se perd dans l'Escaut.

a Dict. Géogr. des Pays-Bas.

3. SELLE (la), Bourg de France, dans le Gâtinois, Election de Nemours.

4. SELLE (la) *Sella*, Bourg de France, dans l'Auvergne, Election de Riom. Ce Bourg est fort peuplé.

5. SELLE (la), Bourg de l'Isle de France, au Diocése de Meaux. Il y a dans ce lieu un Prieuré de l'Ordre de St. Benoît, & dont le revenu est de quatre mille Livres.

6. SELLE-SUR-NIEVRE, Paroisse de France, dans le Nivernois, Election de la Charité-Sur-Loire. Cette Paroisse est située sur la Nievre; il y a des Forges, où il se fabrique beaucoup de fer que l'on transporte sur la Loire; elle est régie par la Coûtume de Nivernois; la Taille y est personnelle; le Prieur de la Charité nomme à la Cure, d'où dépend un Hameau voisin. Le terroir est d'une médiocre qualité. Il y a une petite Prairie qui fournit des foins. Il y a aussi un Bois taillis, c'est un

un Fief mouvant de la Seigneurie de la Tour, dit d'Huban. La coupe des Bois, & les Forges occupent les Habitans.

7. SELLE, ou SELVE, Bourgade de la Basse Hongrie, sur la Drave, au Midi de la Ville de Ziget ou Siget. On le prend pour l'ancienne *Aquæ-Balissæ*.

1. SELLEIS, Fleuve du Péloponnèse, dans l'Elide. Strabon [a] dit que l'Embouchure de ce Fleuve, & celle du Penée se trouvoient entre Chelunata, & Sylléne. Il ajoute que le Selleis sortoit du Mont Pholoé, & que la Ville Ephyra etoit bâtie sur ses bords; ce qu'il dit sur l'autorité d'Homére [b]:

a Lib. 8. p. 338.

b Iliad. B. v. 659.

Τὴν ἄγετ' ἐξ Ἐφύρης ποταμοῦ ἀπὸ Σελλήεντος
Quam duxerat ex Ephyra, a Flumine Selleente.

2. SELLEIS, Fleuve du Péloponnèse, dans la Sicyonie. Il y avoit, prés de ce Fleuve, selon Strabon [c] un Village nommé Ephyra.

c Lib. 8. p. 338.

3. SELLEIS, Fleuve de l'Etolie, dans l'Agrée. Strabon [d], qui parle de ce Fleuve nous apprend que ceux qui habitoient sur ses bords étoient appelles *Ephyri*.

d Ibid.

4. SELLEIS, Fleuve de la Troade. Strabon dit sur le témoignage d'Homere que ce Fleuve arrusoit Arisba. Voici le passage d'Homére [e]:

e Iliad. B. v. 838.

. . . ὃν Ἀρισβηθεν φέρον ἵπποι
Αἴθωνες μεγάλοι, ποταμοῦ ἀπὸ Σελλήεντος.
. . . Ab Arisba grandibus ille ac
Fulvis vexlus equis, a Flumine Selleente.

SELLENES, Fleuve de l'Epire, dans la Thesprotie, selon Hesyche cité par Ortelius [f].

f Thesaur.

SELLENSE CASTRUM, Château de la France dans le Diocese de Poitiers. Gregoire de Tours [g].

g Hist. L. 4.

SELLENUS, ou SALINUS. Voyez SELINUS.

1. SELLES, ou CELLES, Ville de France, dans le Berry, au confluent de la Saudre & du Cher, à neuf lieues au Midi d'Amboise, à neuf de Blois, à quatre de Romorentin, à trois de Saint Agnan, & à dix-huit de Bourges. Cette petite Ville où l'on voit un beau Pont sur le Cher, n'etoit autrefois qu'un Bourg avec titre de Comté. La Taille y est personnelle. Le revenu de la Cure est de mille à douze cens Livres, quoique à portion congrue: elle est à la nomination de l'Abbé de Selles, qui en est Curé Primitif. Les Villages de la Tisjadiere, de Bourgeau, de Trepinay, de Bezeune, d'Auray, de la Coliniere, & Chancou sont de cette Paroisse.

Il y a à Selles quelques Drapiers Fabriquans en petit nombre. Ils portent leurs Marchandises à Orléans, & à Tours. Cette Ville doit son origine à une ancienne Abbaye fondée vers l'an 572. par Childebert, en considération de Saint Eusice, au retour de son expédition d'Espagne contre les Visigots Ariens; elle fut ruïnée par les Normands en 937. & depuis rétablie vers l'an 1020. & donnée à des Chanoines Réguliers en 1145. & aux Feuillans en 1672. Elle peut avoir encore environ trois à quatre mille Livres de Rente. Le premier nom de ce Bourg, lorsque l'Abbaye a été bâtie, étoit Previgny. Le nom Latin de l'Abbaye est *Cella Sancti Eusicii*, l'Eglise est dédiée à Notre-Dame, c'est la Paroisse du Bourg. Il y a de plus à Selles un Couvent d'Ursulines, & un Hôpital desservi par les Freres de la Charité. Philippe Duc de Bethune, Ambassadeur de France à Rome, a fait batir le Château de Selles qui est trés-beau, tant par son Architecture, & ses Jardins, que par les Statues, & les Tableaux des meilleurs Maîtres d'Italie, que ce Seigneur en a rapportés pour les y placer.

Il y a un Marché tous les Samedis pour le bled, & quelques Foires dans l'année, qui ne sont d'aucune considération.

La Paroisse de Selles a un Vignoble assés considerable, des Prez & des Terres labourables a Froment, & à Seigle.

2. SELLES, Bourg de France dans la Normandie, Election de Pont-Audemer.

SELLES-SAINT-DENIS, Bourg de France dans le Blaisois, Election de Romorantin. Ce Bourg est considerable par le nombre de ses Habitans.

SELLETÆ. Voyez SELLETICA.

SELLETES, Bourg de France dans le Blaisois, Election de Blois. Ce Bourg est tres-peuple.

SELLETICA PRÆFECTURA, Préfecture de la Thrace: Ptolomée [h] la compte au nombre de celles qui étoient limitrophes aux deux Mœsies, aux environs du Mont Hemus du côté du Couchant. Pline [i] connoît dans ce Quartier des Peuples nommés SELLETÆ; & ce sont apparemment les SIALETÆ de Dion-Cassius.

h Lib. 3. c. 11.

i Lib. 4. c. 11.

SELLI, Peuple de la Troade, selon Hesyche cité par Ortelius [k]. Voyez DODONÆI.

k Thesaur.

SELLIERES, *Sigillariæ*, *Saleriæ*, ou *Sceleriæ*, Abbaye de France, dans la Champagne, au Diocèse de Troyes, Election de Nogent-sur-Seine. C'est une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Cîteaux, Filiation de Jouy & Pontigny. Le revenu de l'Abbé est de quatre mille Livres & celui des Religieux de deux mille. Elle fut fondée en 1167. pres de Pont-sur-Seine.

SELLIERES, Paroisse de France, dans la Franche-Comte, Bailliage & Recette de Poligny.

SELLIA, *Zelia*, ou *Celia*. Voyez CILLEY.

SELLUS, Fleuve de l'Espagne Tarragonnoise. C'est Sextus Avienus qui en parle.

SELMAZ, Mr. Petis de la Croix [l] dit: Ville d'Azerbijane, à 82. d. de Longitude, sous les 3. d. 20'. de Latitude.

l Hist. de Timur Bec. L. 1. p. 420.

SELNE, ou SELUNE, Riviére de France, dans la Normandie, au Diocése d'Avranches; elle passe à S. Jean du Corail, au Pont Grillon, à S. Hilaire, aux Biards, à Montmorel, au Pont-au-Bant, & se rend dans la Mer auprés du Mont Saint Mi-

Michel après dix lieues de cours.

SELO, ou SILARO, Rivière d'Italie [a], au Royaume de Naples dans la Principauté Citerieure. Elle a sa Source dans l'Apennin, aux Confins de la Basilicate, & prenant son cours du Nord au Midi, elle arrose *Muro*, & *Valuano*; après avoir reçu le Negro, & quelques autres Rivières, elle commence à courir du côté de l'Occident, & va se jetter dans le Golphe de Salerne, environ à dix-huit milles au Midi Oriental de la Ville de Salerne.

[a] Magin, Carte de la Princip. Citér.

SELONGEY, Ville de France, dans la Bourgogne, Bailliage & Recette de Dijon. Cette petite Ville qui n'a pas deux mille Habitans est située en Pays de plaines. Elle a une Mairie. Son Territoire est un Vignoble. On y voit une petite Rivière appellée la Venelle, & qui tarit une partie de l'année.

SELONIUM, Lieu d'Italie, dans le Territoire de Lanuvium. Ce nom se trouve dans Ciceron [b]; mais peut-être faut-il lire SOLONIUM, comme dans un autre endroit du même Auteur. Voyez SOLONIUM.

[b] De Divinat. L. 1. & 2.

SELORICO, ou CALORICO, Ville de Portugal [c], dans la Province de Beira, à l'Orient de Viseu, sur le Mont *Herminio*, ou *Stella*, dans la *Comarca* de *Guarda*. C'est une jolie Ville, bâtie près du Mondego, & le sejour ordinaire de quantité de Noblesse. Elle a pour defense une assez bonne Forteresse. Les Montagnes où elle se trouve sont fertiles en bon Vin, riches en fruits, abondantes en Gibier, & fécondes en Simples ou Herbes Salutaires, & Médicinales.

[c] Delices de Port. p. 732.

SELSEY, Presqu'Isle d'Angleterre [d], dans le Comté de Sussex au Quartier de Chichester. Au Midi de la Ville de ce nom, la Mer d'une part & deux Bayes de deux autres côtés forment une petite Presqu'Isle nommée Selsey, au lieu de *Seales-Eg*; ce qui signifie l'Isle des Veaux marins. Elle n'est peuplée aujourd'hui que de Villages; mais anciennement on y voyoit sur le rivage Oriental, & vers la Pointe de la Baye une Ville nommée aussi SALSEY, & qui fut long-tems florissante, ayant eu des Eveques depuis le septieme Siécle jusqu'au Regne de Guillaume le Conquérant. Elle fut ruïnée par quelque inondation de l'Océan & on transfera le Siége Episcopal à Chichester. Il n'y reste absolument que les masures, qu'on peut voir encore lorsque la Mer est basse; mais lorsqu'elle monte, elle les couvre entierement.

[d] Delices de la Gr. Br. p. 811.

SELTIA. Voyez SELGIA.

SELTZ, *Saletio*, Ville de France, dans l'Alsace, au Diocese de Spire, & le Siege d'un Bailliage. Cette petite Ville est située au bord du Rhein, près du Fort-Louis, à trois lieues à l'Orient d'Haguenau, à la chûte de la petite Rivière de Seltzbach, à qui elle donne le nom. Elle est peu peuplée, parce qu'elle a beaucoup souffert dans les Guerres passées. Il a été érigé une Eglise Collegiale en cette Ville d'une Abbaye de Benedictins, dont la suppression, & celle de la Dignité Abbatiale fut faite par Sixte IV. le 12. des Calendes de Janvier 1480. Elle se nommoit en Latin *Monasterium Sancti Benedicti de Saletio*.

SELTZBACH, Rivière de France, dans l'Alsace. Elle prend sa Source dans le Mont de Vosge, & se forme par l'assemblage de diverses Rivières; après quoi coulant d'Occident en Orient, dans un seul lit, elle va se jetter dans le Rhein près de la Ville de Seltz.

SELUCHUSA, Isle du Péloponnése. Pline [e] la met au nombre de celles qui etoient sur la Côte du Promontoire *Spiræum*. Quelques Exemplaires portent SELACHUSA pour SELUCHUSA.

[e] Lib. 4. c. 12.

SELVA, Isle du Golphe de Venise, au Midi de la Morlaquie, entre les Isles d'Ossero & de Pago. Cette petite Isle n'est proprement qu'un Rocher avec quelques Cabanes de Pecheurs.

SELVE, ou plutôt GRAND-SELVE, Abbaye de France en Languedoc, dans le Bas-Armagnac: c'est une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Clairvaux, fondée en 1114. Elle rapporte dix mille Livres par an.

SELVE (La), ou la POINTA DA LA SALVA, Pointe dans la Mer Méditerranée [f], environ à sept milles à l'Ouest-Nord-Ouest du Cap de Creaux, qui en donne la connoissance. Mais on ne peut voir l'entrée, à moins que d'etre tout proche de Terre & du côté de l'Est. Cette Pointe est de moyenne hauteur, hachée de taches blanches, & paroît par le travers d'une haute Montagne. La Rade de la Selve est asses grande, pour que les Vaisseaux & les Galeres y puissent mouiller dans le besoin, sur-tout lorsqu'on vient de l'Est & qu'on ne peut doubler le Cap de Creaux. Cette Rade est une grande Anse de Sable, dans le fond de laquelle, du côté de l'Est, il y a une petite Isle plate, & plusieurs Magasins de Pecheurs, devant-lesquels on peut mouiller avec des Galeres & autres Bâtimens, ayant un fer en Mer vers le Nord-Ouest, & une amarre à Terre vers les Magasins, où l'on est par 3. à 4. Brasses d'eau, fond d'herbe vaseux. Quant aux Vaisseaux ils peuvent mouiller vers le milieu de la Rade, à six, sept & huit Brasses d'eau, fond de Sable fin. Dans le fond de la plage, il y a un petit Etang d'eau douce, & près des Magasins quelques Puits, dont l'eau est assez bonne. Le Traversier est le Vent de Nord-Nord-Est qui donne droit dans l'Embouchure; mais quand on est proche des Magasins, à trois Brasses d'eau, on est à couvert de presque tous les Vents du large.

[f] Michelot, Port. de la Médit. p. 52.

Les Habitans du Lieu disent, que dans ce Port, il n'y a à craindre que le Vent de Nord-Ouest, quoi qu'il vienne du côté de la Terre, parce que comme il passe par dessus une haute Montagne, il en est plus violent & souffle par rafales & risées. Ainsi donc, comme il n'y a que ce Vent-là qui soit dangereux, il faut pour s'en garantir mouiller plus près de la Côte de l'Ouest que de l'autre, & porter de bonnes

bonnes amarres à Terre du même côté. Il est néanmoins constant que ce lieu n'est propre que dans une nécessité, encore faut-il bien prendre garde de n'etre pas surpris. On peut aussi mouiller par tout le milieu pour être en état, selon le Vent qui peut survenir, de porter une amarre à Terre de côté ou d'autre. Près de la Pointe de la gauche en entrant à 25. ou 30. Toises vers le Sud-Ouest, il y a quelques Roches sous l'eau, sur lesquelles on n'a que deux Brasses d'eau.

SELUNE, ou SELNE. Voyez SELNE.

SELUR, Isle de l'Inde, en deçà du Gange: Ptolomée [a] la marque dans les Terres & la donne aux Caréens.

[a] Lib. 7. c. 1.

SELYMBRIA, Ville de Thracè, selon Pomponius Mela [b], Pline [c], le Périple de Scylax & Etienne le Géographe. Strabon [d], Hérodote [e] & Ptolomée [f] écrivent SELYBRIA. Ce dernier la marque sur la Côte de la Propontide, entre l'Embouchure du Fleuve Athyras, & Perinthus, ou Heraclée. C'est la Ville *Olybria* de Suidas [g]. Anciennement on l'appelloit simplement *Selys*; dans la suite on y ajouta le nom *Bria*, qui dans la Langue des Thraces, signifie *Ville*. Elle est nommée *Eudoxiupolis* dans le Concile de Chalcédoine, & dans Nicephore Calliste, & *Selabria* dans Socrate [h]. Voyez SELIVRÉE.

[b] Lib. 2. c. 2.
[c] Lib. 4. c. 11.
[d] Lib. 7.
[e] Lib. 6. c. 33.
[f] Lib. 3. c. 11.
[g] In Voce *Epiphanius*.
[h] Hist. Tripart.

SELWOOD, Forêt d'Angleterre [i], dans Sommersetshire, & dans les Montagnes de Mendip. Cette Forêt est d'une grande étendue, le long des Frontiéres Orientales de la Province. Dans l'endroit où elle se termine au Nord, on voit un Bourg, qui empruntant son nom de la Forêt, & de la Riviére de Frome qui la côtoye & qui le mouille s'appelle FROME-SELWOOD. On y fait un assez grand Commerce de laine. Au de-là de ce Bourg la Frome ne voit rien de considerable.

[i] Delices de la Gr. Br. p. 702.

SELYME, Lieu de l'Ethiopie au Royaume de Gendola, qui dépend de celui de Sennar, & a trois lieues de Chabbé. Selyme est situé dans des Deserts si brûlants qu'on ne peut y marcher nuds pieds sans les voir bien-tôt extraordinairement enflez. Les nuits cependant sont assez froides, ce qui cause à ceux qui voyagent dans ce Pays-là de fâcheuses maladies s'ils ne prennent de grandes précautions. Au milieu de ce vaste Desert on trouve une excellente Source. La Relation du Voyage [k] que Mr. Jacques Poncet Médecin François fit en Ethiopie en 1698. 1699. & 1700. me fournit cet Article. Elle ajoute que dans ces vastes Solitudes on ne trouve ni Oiseaux, ni Bêtes Sauvages, ni Herbes, ni même aucun Moucheron, & qu'on n'y voit que des Montagnes de Sable, des Carcasses & des ossemens de Chameaux, qui impriment en l'ame je ne sai quelle horreur qui rend ce voyage ennuyeux, & desagréable. Il feroit bien difficile de traverser ces terribles Deserts sans le secours des Chameaux. Ces Animaux sont six & sept jours sans manger; ce qu'on ne croiroit pas si on ne l'avoit observé exactement. Ce qui est surprenant c'est qu'un vénérable Vieillard frere du Patriarche d'Ethiopie assûra qu'ayant fait deux fois, le Voyage de Selyme a Sudan dans le Pays des Négres, & ayant employé chaque fois quarante jours a passer les Deserts qu'on trouve dans cette Route, les Chameaux de sa Caravane ne burent ni ne mangerent pendant tout ce tems-là. Trois ou quatre heures de repos chaque nuit les soutiennent, & suppleent au défaut de nourriture qu'il ne leur faut donner qu'après les avoir fait boire, parce qu'autrement ils creveroient.

[k] Lettres Edif. t. 4. p. 8.

SEM, Davity [l] dit: Riviére de Moscovie. Elle sort d'un grand Lac, dans la Principauté de Rezan, & prend son cours par la Principauté de Swera, &, après avoir arrosé la Ville de Potiwol, elle se décharge dans la Riviére de Desna.

[l] Moscovie.

SEMACHIDÆ, Municipe de l'Attique, dans la Tribu Antiochide, selon Étienne le Géographe & Hesyche. Mr. Spon [m] remarque que ce Municipe prenoit son nom de Semachus, dont les filles avoient reçu Bacchus dans leur Logis, d'où leur fut accordé le Privilége que les Prêtres de ce Dieu fussent choisis dans leurs Descendans. On trouve à Eleusine, dans l'Eglise d'Agios Georgios l'Inscription suivante:

[m] Liste de l'Attique.

Η ΒΟΥΛΗ Η ΕΞ ΑΡΕΙΟΠΑΓΟΥ ΚΑΙ Ο
ΔΗΜΟΣ ΝΕΙΚΟΣΤΡΑΤΗΝ ΜΕΝΝΕ...
.. ΕΡΝΕΙΚΙΔΟΥ ΘΥΓΑΤΕΡΑ ΜΥΗΘΕΙ-
ΣΑΝ
ΑΦ ΕΣΤΙΑΣ ΔΗΜΗΤΡΙ ΚΑΙ ΚΟΡΗ Α-
ΝΕΘΗΚΕ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣ ΤΗΣ ΑΝΑΘΕ-
ΣΕΩΣ
ΤΟΥ ΕΠΙΤΡΟΠΟΥ ΑΥΤΗΣ ΓΑΙΟΥ
ΚΑΣΙΟΥ ΣΗΜΑΧΙΔΟΥ.

C'est à-dire: Le Sénat de l'Aréopage, & le Peuple ont consacre Nicostrate fille de.... initiee aux Mysteres du Foyer sacre des Deesses Cerés, & Proserpine, son Tuteur *Gaius Casius* de *Semachidæ*, ayant eu le soin de cette consecration.

SEMALENS, Bourg de France, dans le Haut Languedoc, au Diocèse de Lavaur. Ce Bourg est très-peuplé.

SEMALLE, Bourg de France, dans la Normandie, au Diocese de Séez, Election d'Alençon.

SEMALUOS, Lieu fortifié, dans le Thêma des Arméniens, selon l'Histoire Miscellanée [o].

[o] Lib. 23.

SEMANA-SILVA, Forêt de la Germanie, selon Ptolomée [o]. Il y en a qui veulent que ce soit aujourd'hui le *Duringerwald*.

[o] Lib. 2. c. 11.

SEMANA, Bourgade dont il est parlé dans la Vie de St. Anthime Martyr: elle étoit au voisinage de Nicomédie.

SEMATHENI, Peuples de la Chine. Ils sont placez par Ptolomée [p] dans la partie la plus Septentrionale de cette Région, & ils habitoient une Montagne de même nom.

[p] Lib. 7. c. 3.

SEMBERRITÆ. Voyez TENESIS.

SEMBI, Peuples que Helmold & Albert de Stade mettent au nombre des Peuples Septentrionaux de l'Europe.

SEMBLANÇAY, SAMALANCE', ou SEMALAN-

tre Abia Roi de Juda & Jéroboam Roi d'Israel [a].

a 2. Par. 13.

2. SEMERON, Ville de Zabulon, Josué 19. 15. Voyez SIMONIADE.

SEMES. Voyez SAMES.

SEMIGALLE, Contrée annexe de la Courlande, dont elle fait la partie Orientale. La Riviére de Mutza l'en sépare à l'Occident. La Semigalle confine avec la Livonie [b] au Nord & à l'Orient, & elle a la Samogitie au Midi. On compte dans cette Contrée deux Capitaineries qui sont Mittau & Selburg.

b La Forêt de Bourgon, Géog. t. 2. p. 44.

SEMIGERMANÆ GENTES, Tite-Live [c] donne ce nom aux Peuples qui habitoient les Alpes Pennines.

c Lib. 21. c. 32.

SEMILLY, Paroisse de France dans la Normandie, au Diocése de Coûtances. C'est le second Doyenné Rural de l'Archidiaconé de la Chrétienté. Ce Doyenné contient quinze Paroisses, dont les Habitans ont pour principal commerce, le Bled, le Bois & le Lin. Ce ne sont la plûpart que Boulangers, Bucherons, Musquiniers, Tisserands, & Fabriquans de Coutils & de Toiles.

SEMINA, Ville de la Parthie, selon Ptolomée [d].

d Lib. 6. c. 5.

SEMINARA, Bourg d'Italie, au Royaume de Naples [e], dans la Calabre Ultérieure, à huit milles au Midi de Gioia, & à environ trois milles à l'Orient de Punta de la Galera. Ce Bourg situé dans les terres, étoit autrefois bien peuplé [f], mais un tremblement de Terre arrivé en 1638. lui causa beaucoup de dommage. Les Espagnols y furent battus par les François en 1503.

e Magin, Atlas ital.

f Baudrand, Dict.

SEMINENSIS, SIMINENSIS, ou SIMMINENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Province Proconsulaire [g]. *N. Episcopus Seminensis* souscrivit à la Lettre des Peres de la Province Proconsulaire dans le Concile de Latran sous le Pape Martin; & Junien *Episcopus Siminensis* souscrivit au Concile de Carthage sous Boniface en 525. L'Anonyme de Ravenne appelle cette Ville SUMININA.

g Dupin, Geogr. Sacra Africæ.

SEMINETHOS, Ville de la Carie: Pline [h] fait entendre qu'elle ne subsistoit plus de son tems.

h Lib. 5. c. 29.

SEMIRAH, [i] nom d'une Ville que la Reine Homaï, fille de Baharam, fit bâtir. L'on pourroit croire que le nom de Sémiramis a été composé du mot de Semirah, & de celui de Homaï.

i D'Herbelot, Biblioth. Or.

SEMIRAMI, Passage des Montagnes de l'Aderbeitzan en Asie [k], en Latin *Semiramidis-Mons*, & *Zagri-Pilæ*. Il conduit de cette Province à celle d'Arzerum, & ainsi des Etats de la Perse à ceux du Turc, & autrefois de la Médie à l'Assyrie. Il y a dans ce Passage un chemin de cinq lieues taillé dans le Roc par les ordres de la Reine Sémiramis, si l'on en croit la Tradition.

k Baudrand, Dict.

SEMIRAMIDIS-ITER. Voyez ZARCÆUS.

SEMIRAMIDIS-MONS. Voyez ZAGRI-PYLÆ.

SEMIRAMIDIS-MURUS, Retranchement, ou Mur dans l'Arménie, près du Tigre. Strabon [l] en parle. C'étoit sans doute un Ouvrage de la Reine Sémiramis qui lui avoit donné son nom.

l Lib. 2. p. 80 & L. 11. p. 529.

SEMIRAMOS. Voyez THYATIRA.

SEMIRON, Ville de Perse [m] & située à 71. d. 30'. de Longitude, sous les 34. d. 40'. de Latitude. Cette Ville est petite, mais fort agréable. On y trouve quantité de belles eaux, & on y recueille de beaux fruits.

m Tavernier, Voyage de Perse.

SEMIRUS, Fleuve d'Italie: Pline [n] qui le place dans le Pays des Locres le compte au nombre des Fleuves navigables.

n Lib. 3. c. 10.

SEMIZUS, Ville de la Petite Arménie, selon Ptolomée [o].

o Lib. 5. c. 7.

SEMNANE, Ville de la Province de Coumes, Frontiére de Corassane & de Mazandran, selon Mr. Petis de la Croix [p] qui la met à 88. d. de Longitude & à 36. de Latitude.

p Hist. de Timur-Bec, Liv. 3. c. 4.

SEMNE, Ville de l'Inde en deçà du Gange: Ptolomée [q] la place dans la Limyrique.

q Lib. 7. c. 1.

1. SEMNI. Voyez EMNI.

2. SEMNI, Race de Philosophes dans l'Inde, selon Ortelius [r] qui cite St. Clement d'Alexandrie [s].

r Thesaur.

s III. Strom.

SEMNONES, Peuples de la Germanie, entre l'Elbe & l'Oder. Tacite [t] dit qu'ils se vantoient d'etre les plus Nobles d'entre les Suéves. Ces Peuples étoient nombreux & ils avoient jusqu'à cent Bourgades. L'Elbe & l'Oder ne leur servirent pas toujours de bornes: ils s'étendirent dans la Misnie & dans la Pologne. Velleius Paterculus [u] avoit parlé de ces Peuples avant Tacite. Il avoit dit que l'Elbe couloit aux confins des Terres des Semnones: *Albis Semnonum Hermundurorumque fines præterfluit.* Ils ont aussi été connus de Strabon & de Ptolomée dont le premier écrit Σέμνωνες, *Semnonæ* & le second Σέμνονες.

t Germ. c. 39.

u Lib. 2. c. 106.

SEMOI, Riviére des Pays-Bas [x], dans le Luxembourg. Elle commence près d'Arloo, coule à Vraineck, g. à Vance, d. à Silek, d. à Etalle, g. à Tintegny, g. à Moin, d. à Chigni, g. a Ysel, g. à Ste. Cecile, g. à Herbemont, d. à Cugnon, d. à Ham, d. à Bouillon, g. à Mortefontaine, d. à Monseau, g. à Sour, g. à Chier, d. à Vresle, d. à Orchimont, d. à Faléne, g. à Linchamp, d. à Chlei, d. à Tournean, d. à l'Abbaye de la Vau-Dieu, où elle se perd dans la Meuse.

x Dict. Géogr des Pays-Bas.

SEMPACH, Ville de Suisse [y], au Canton de Lucerne, sur la rive Orientale du Lac de Sursée. Elle est fameuse par la Bataille qui y fut livrée en 1396. le 9. de Juillet, entre Léopold, Duc d'Autriche, & les Cantons Suisses, & où le premier fut tué & vaincu avec un très grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes. On voit leurs noms & leurs Armes dans une Eglise qui a été bâtie au-dessus de la Ville sur le Champ de Bataille, & à l'endroit même où l'Archiduc fut trouvé mort. Tous les ans, le 9. de Juillet, on fait dans cet endroit des Processions & des réjouïssances en mémoire de cet événement, qui assûra la liberté des Suisses. La Ville

y Etat & Délices de la Suisse, t. 2. p. 401.

de

de Sempach a de beaux Privilèges. Elle a son Chef qu'elle appelle *Avoyer*, sa Police & son Conseil. Elle reçoit à la vérité un Baillif; mais il n'a point de Jurisdiction sur la Ville: il n'étend son autorité que sur le Lac.

SEMPHE, Ville de l'Arabie. Etienne le Géographe la met près de l'Euphrate.

SEMPHORIS, Ville que Josephe [a] met aux environs de la Galilee. C'est apparemment la même que Sephoris. Voyez SEPHORIS.

[a] Antiq. L. 14. c. 24.

SEMPIL, Château d'Ecosse, dans la Province de Cuningham, au Bailliage de Rainfrew, sur le bord du dernier des deux Lacs d'où sort la Riviére de Black-Carth. Les Seigneurs de Sempil portent le titre de Barons & autrefois ils étoient Vicomtes Héréditaires de la Province; mais ils ont perdu cette dignité, & le Baillif est nommé tous les ans par le Conseil du Roi. Il est vrai qu'on le prend ordinairement parmi les Nobles du Pays.

SEMPRONIUM, [b] Cuspinien & Lazius appellent ainsi une Ville de l'Autriche, connue aujourd'hui sous le nom d'*Oedenburg*. Ils ajoutent qu'elle avoit reçu son ancien nom de *Sempronius Secundinus*.

[b] Ortelii Thesaur.

SEMPRONIUS, ou, comme d'autres disent, SCIPIONIS-MONS. Les Latins, dit *Josias Simler*, donnent ce nom à la Montagne, qui est appellée *Briga* par Marlian, du nom d'un Village voisin, *Simpler* par les Vallaisans, & *Sempronio* par les Italiens.

SEMPSII, Peuples de la Sarmatie Asiatique. Ils habitoient, selon Ptolomee [c], entre les Palus Méotides, & les Monts Hippiques, aprés les *Siracens*. Le MS. de la Bibliotheque Palatine ecrit *Psessi*, au lieu de *Sempsii*; & ce sont les *Psesii* de Pline.

[c] Lib. 5. c. 9.

SEMUNCLA, Lieu d'Italie; il se trouve dans l'Itinéraire d'Antonin sur la route de Milan à la Colonne, en passant par le Picenum & par la Campanie. Il étoit entre *Grumentum* & *Nerulum*, à vingt-sept milles du premier de ces Lieux, & à seize milles du second. Quelques MSS. lisent *Semunda*, ou *Semunclo*, au lieu de *Semuncla*.

SEMUEN, Forteresse de la Chine [d], dans la Province de Xensi, au Département d'Jungchang première Forteresse de la Province. Elle est de 6. d. 36'. plus Occidentale que Péking, sous les 40. d. 0'. de Latitude Septentrionale.

[d] Atlas Sinens.

1. SEMUR, [e] Ville de France, en Bourgogne, à trois lieues de Sainte Reine & de Flavigny, à sept d'Avalon, à treize de Dijon, & à 8. d'Autun, en Latin *Semurum* & *Senemurium*. Elle est située au milieu de l'Auxois, dont elle est Capitale & limitée par-tout de Montagnes, si ce n'est du côte de l'Orient. Cette Ville a dans son enceinte trois differentes clôtures de muraille, qui font voir qu'elle a été bâtie à trois diverses reprises, ce qui la sépare en trois parties, mais si bien jointes qu'on les prend pour une Ville. La premiere qui porte le nom de Bourg est la plus habitée & la plus grande. Elle est remarquable par une magnifique Eglise, dédiee à la Vierge, dont quelques-uns attribuent la fondation à Gerard de Roussillon, & d'autres à Robert de France, Duc de Bourgogne. C'est un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît, qui sert de Paroisse aux Habitans de la Ville. Le Docte Genebrard, Archeveque d'Aix, qui en avoit été Prieur & qui mourut le 14. de Mars 1597. y fut inhumé au pied du Grand Autel. Cette Eglise est bâtie si artistement, que les murs, quoique trés-hauts, ne sont que de la largeur d'une seule pierre à l'exception des Piliers qui soutiennent les Voutes de l'Edifice. Il y a aussi un Couvent de Carmes, dont plusieurs Religieux se sont distingués par la defense de la Foi Orthodoxe contre les Calvinistes. La seconde partie est le Donjon, Place trés-forte, qui sert de Citadelle, & qui commande au Bourg & au Château, ayant une issue pour un Pont-Levis, avec des Tours trés-hautes, & trés-épaisses, & des murailles hautes par dehors & remparées par dedans. Ce Fort dont le Corps est assis sur un Roc presque inaccessible, & environné de la Riviere d'Armançon, peut avoir six-vingt pas de long, & quatre-vingt de large, avec deux Puits qui ne tarissent jamais. Il y a une Chapelle dédiée à Sainte Marguerite, desservie par des Religieux de Saint Jean de Rhodes. Il y a aussi deux Places, l'une en forme d'un Fort, appellée Monstille, en Latin *Monsilli*, & l'autre *Valesing*, *Velleris signum*. Le Château qui est la troisiéme partie, est clos de murailles, avec des Tours de quinze en quinze pas bien fortifiées, des avenues difficiles & quantité de Puits d'eau vive. Quoique le lieu soit trés-haut, les plus creux n'excedent pas la hauteur de trente pieds. On y voit plusieurs Maisons trés-bien bâties, & un Prieuré de Religieux dédié à Saint Maurice. Outre les Lieux Saints dont on a parlé, on trouve encore dans Semur une Abbaye du titre de Saint Jean, qui appartient aux Chanoines Réguliers de Saint Augustin de la Congrégation de France. On y trouve aussi un Couvent de Minimes, un de Capucins, un de Religieuses Ursulines, un de Filles de la Visitation, dites de Sainte Marie, un de Dominicains, qui possedent une Image miraculeuse de la Sainte Vierge. C'est un Lieu de dévotion qui attire un grand nombre de Pélerins. La Ville a un Majeur, six Echevins, & un Procureur que l'on élit tous les ans. Pour la Justice il y a à Semur une Prevôté Royale, un Bailliage érigé en Présidial au mois de Janvier 1696. un Grenier à Sel, un Hôtel de Ville, une Maréchaussée, &c. On passe à Semur la Riviére d'Armançon sur deux beaux Ponts. On tient en ce Lieu-là plusieurs Foires dans l'année & Marché trois fois la Semaine. Son Territoire est bon, & abonde en bleds dont on fait un Commerce assez considérable, ainsi que des Bestiaux. On y recueille du Vin, & il y y a des Prairies & des Bois. La petite Forêt de Semur en Auxois ne contient

[e] Corn. Dict. André du Chêne, Antiq. des Villes de France. Davity, Bourgogne, Mémoires dressés sur les Lieux en 1707.

tient que quatre-vingt-onze arpens.

Aprés la mort du dernier Duc de Bourgogne, la Ville de Semur fut affiégée, & prise par Charles d'Amboise, Lieutenant en Bourgogne pour le Roi Louïs XI. Elle a été assujettie depuis ce tems-là à la Couronne de France. Il y auroit de l'injustice à ne pas dire que Semur fut la seule Ville de Bourgogne, qui demeura fidéle au Roi pendant la Ligue; & ce fut pour la recompenser de sa fidélité que le Roi Henri IV. y fit convoquer les Etats Généraux de la Province en 1590. & transférer en 1592. le Parlement de Dijon qui y tint ses Séances jusqu'à la Paix.

2. SEMUR, Bourg de France, dans le Maine, Election de Château du Loir.

3. SEMUR, Ville de France, dans la Bourgogne, en Briennois, & le Chef-lieu d'une Recette. Cette petite Ville est située à demi-lieue de la Loire, & à trois lieues au-dessuus de Roane. C'est un Gouvernement particulier de l'Autonois, avec un Bailliage, Grenier à Sel, Mairie & Grurie. C'est la viogt-troisiéme Ville qui dépure aux Erats. Elle a eu des Barons dès l'onzieme Siécle. Sa Recette comprend la partie du Bailliage de Mâcon qui est du Diocese d'Autun. Son Territoire est assez abondant ; ce qui lui procure un Commerce en Bleds, en Vins, & en Bestiaux. Ses Vins sont bons quand ils sont gardés.

SEMURIUM. Voyez REMONIUM & LIMERIUM.

SEMUSSAC EN DIDONNE, Bourg de France, dans la Saintonge, Election de Saiotes.

SEMYLLA. Voyez SIMYLLA.

SEMYSTA, Lieu voisin de Constantinople, selon Pierre Gylles, cité par Ortelius [a].

[a] Thesaur.

1. SENA, Isle de la Mer Britanniqoe, prés de la Côte des Osismiens: Pomponius Mela [b] dit que les Gaulois avoient dans cette Isle un Oracle celebre. L'Itinéraire d'Antonin semble avoir connu cette Isle, mais son nom y est corrompu; car on y trouve *Uxantisma* pour *Uxantis Sina*. On n'y voit aujourd'hui rien de remarquable. Elle est à l'opposite de la Ville de Brest; & on la nomme L'ISLE DES SAINTS.

[b] Lib. 3. c. 6.

2. SENA, Fleuve d'Italie dans l'Umbrie, entre le *Metaurus* & le *Misus*. Silius Italicus [c] aprés avoir nommé quelques Fleuves, dit:

Et Clanis & Rubico, & Senonum de nomine Sena.

C'est ainsi qu'il faut lire; car il est question dans cet endroit de Fleuves & non de Villes; encore moins cela regarde-t-il la Ville de *Sena* en Toscane. Lucain [d] écrit SENNA:

Crustuminmque rapax, & junctus Sapis Isauro,
Senaque, & Hadriacas qua verberat Aufidus undas.

Cluvier dit que c'est aujourd'hui le Cesano qui coule quatre milles au-dessus de *Sinigaglia*, car le Fleuve qui arrose *Sena-Gallica*, ou *Senogallia*, est appellé *Misas* dans la Table de Peutinger, & à present *Misa* par quelques uns, quoiqu'on le nomme asses communément *Nigola*.

[c] Lib. 8. v. 455.

[d] Lib. 2. v. 406.

3. SENA-GALLICA, Ville d'Italie, dans l'Umbrie. Ptolomée [e] la donne aux Peuples *Senones*, de qui elle tiroit son nom. Elle etoit sur la Fleuve *Misus*, selon la Table de Peutinger. Strabon [f], Tite-Live [g] & Eutrope [h] écrivent SENOGALLIA, en un seul mot, pour SENA-GALLICA. Le nom National etoit SENENSIS, Ciceron [i] & Tite-Live [k] s'en sont servis. Comme ce dernier nomme *Senogallia* avec diverses Colonies maritimes, il n'y a pas de doute qu'elle avoit ce titre. D'ailleurs Frontin, dans le Livre des Colonies, fait mention de *Senogalliensis Ager*.

[e] Lib. 3. c. 1.
[f] Lib. 5.
[g] Lib. 27. c. 46.
[h] Lib. 3. c. 10.
[i] In Bruto. c. 18
[k] Lib. 27. c. 38.

4. SENA-JULIA, Ville d'Italie, dans l'Etrurie, à l'Orient d'Eté de *Volaterræ*. Ce surnom de *Julia*, commun aux autres Colonies qu'Auguste envoya dans l'Etrurie [l], fait voir que *Sena Julia*, fut aussi fondée, ou retablie dans ce tems-là. On ne sait point ce que pouvoit etre *Sena* avant Auguste ; car oous o'avons aucun Monument plus ancien qui en fasse meotion. Depuis qu'elle fut devenue Colonie, elle commença à être plus connue, mais seulement sous le titre de Colonie; car le surnom de *Julia* ne lui est donné que dans la Table de Peutinger. Nous voyons dans Pline [m]: *Intus Coloniæ.... Rasellana Seniensis, Sutrina*, & dans Tacite [n]: *In Colonia Seniensi*, & un peu plus bas: *Factum S. C. quo Senensium Plebs modestiæ admoneretur*. Il y en a qui croieot que ces passages de Tacite regardent *Sena* Ville de Dalmatie, parce que s'il eût été question de *Sena*, en Etrurie, il auroit du dire *Senensis*, & *Senensium*. Mais d'un autre côté qui oous assûrera qoe *Senia* de Dalmatie ait été Colooie Romaine? Pline [o] ne lui donne que le titre d'*Oppidum*. Ajoutez à cela que les MSS. de Pline, en parlant de *Sena* d'Etrurie, écrivent *Seniensis Colonia*: & qu'avant Juste-Lipse on lisoit daos Tacite, *in Colonia Senensi*, & *Senensium Plebs*. Voyez les Remarques de Th. Ryckius & de l'Holsten, aussi-bien que celles du Pere Hardooin, touchant les MSS. de Pline. *Sena-Julia* est aujourd'hui la Ville de Siene. Voyez SIENNE.

[l] Cellarius, Geogr. Ant. L. 2. c. 9.
[m] Lib. 3. c. 5.
[n] Hist. L. 4. c. 45.
[o] Lib. 3. c. 21.

SENABRIA, ou SANABRIA, Lac d'Espagne [p], au Royaume de Léon [q], au Midi d'Astorga. Il est formé par la Riviere de Tera, qui y entre & qui en sort. Sa longueur est d'une lieue, & sa largeur à peu prés d'une demi-lieue. Ce Lac appartient aux Moines de Ste. Marie de Castagneea. Il y a vers son milieu une fort belle Maison sur un Rucher : elle est aux Comtes de Benavente.

[p] Jaillot, Atlas.
[q] Davity, Léon.

SENAILLY, Lieu de France dans la Bourgogne, Recette de Semur. Ce Lieu est situe entre deux Montagnes sur la Riviére d'Armançon, qui y a un Pont. Il y a peu de Montagnes, le reste est de Plaines & de Côteaux. Il y a suffisamment de Vignes, qui sont de bon rapport. Il y a une Chapelle dans l'étendue du Finage de Senailly, dépeodante de l'Abbaye de S. Andoche d'Autuo, & dédiée à S. Jacques.

ques. Elle vaut trente Livres de revenu & elle est à la Collation de l'Abbesse. Senailly est de la Paroisse de Saint Germain.

SENAN & VOUGRÉ, Bourg de France, dans la Champagne, Election de Joigny.

SENANTE, Bourg de France, dans la Picardie, Election de Beauvais.

a Michelot. Port. de la Médit. p. 71.

SENARY, Plage & Village de France [a], sur la Côte de Provence, dans le fond de la Rade du Brusc, du côté du Nord-Ouest. C'est une grande Plage de sable, où l'on voit le Village Senary, situé sur le bord de la Mer. Au devant de ce Village, il y a un petit Mole pour des Barques, & autres petits Bâtimens qui y vont charger du Vin. On voit aussi dans le fond de la Rade de Brusc la petite Ville de Sifour, située sur une eminence fort relevée. Le Vent qui incommode le plus dans cette Rade est l'Ouest-Nord-Ouest, & le Nord Ouest qui font les Traversiers, mais comme le fond est bon on n'y souffre pas. On fait de l'eau dans le fond de la Plage, du côté de Sifour, ou à Senary.

SENARPONT, REDRICQ & LE MANIL, Bourg de France, dans la Picardie, Election d'Abbeville.

SENAS, Terre de France, dans la Provence, Viguerie & Recette de Tarascon. Cette Terre, qui étoit autrefois une Baronnie, a été érigée en Marquisat en 1643. pour Balthazard de Gérente, en considération de ses services. Cette Famille est ancienne, on la trouve employée dans les affaires Publiques du tems de la Reine Jeanne première, & le Roi René lui donna un Sobriquet qui lui est demeuré, *Subtilité de Gérente*. Le Marquis de Senas en est le Chef. Il y a la Plaine de Senas qui est au Nord de la Crau dans la Provence. Elle est fertile en Bleds excellents.

SENAULT, ou plutôt SENOTS, Terre de France, dans le Vexin François, au Diocèse de Rouen, Election de Chaumont. Asculfe de Senots, ou du Fay, possédoit la Terre, quand il fonda vers l'an 1158. l'Abbaye de Marcheroux de l'Ordre de Prémoutré & le Prieuré Ressonb, érigé depuis aussi en Abbaye du même Ordre. C'est aujourd'hui Mr. de Mornay Marquis de Montchevreuil qui en est Seigneur; & l'Abbé du Bec, à qui appartient la meilleure partie des grosses Dixmes, a la nomination de la Cure, comme aussi de la Chapelle de Saint Ausbert qui passe pour un Prieuré.

b D'Herbelot, Biblioth. Or.

SEND, & SIND. Les Arabes divisent [b] ordinairement le Pays des Indes que les Turcs & les Persans appellent Hindostan, en deux parties, à savoir en celle qu'ils appellent Hend, ou Hind, & en celle de Send, ou Sind.

Le mot de Sind signifie proprement le Fleuve que nous appellons Indus, & par extension, tout le Pays qui est au deçà de l'Occident, & au delà à l'Orient, comme contigu à ce Fleuve, que les Persans appellent aussi Sindab, & quelques Arabes Sendab. C'est de la même façon que les Arabes qui appellent le Fleuve du Jourdain Arden donnent souvent ce même nom à toute la Judée, la Galilée & la Palestine.

Les Géographes Orientaux écrivent, que le Pays de Send a à son Orient, celui de Hend, qui est proprement la partie des Indes, qui est aux environs, de deçà & de delà le Gange, depuis sa source jusqu'à son Embouchure; à l'Occident les Provinces de Kerman, de Macran, & de Segestan, comprises aujourd'hui sous l'Empire des Perses.

Il a à son Septentrion une partie du Hend, ou le Cabul, & le Touran ou Turquestan, que quelques-uns appellent en cet endroit, Turk Hind, & nos Géographes *Indo-Scythia*; & enfin au Midi la Mer de Perse, qui le borne en forme d'Are, ce que les Arabes appellent Fisebiltacouis, que nous appellerions, nous, en forme d'Anse, ou de Golfe.

Plusieurs Géographes comprennent la Province de Multan, aussi-bien que celles de Zablestan, de Gaznah & de Gour, & meme les Villes de Deibul, & de Mansourah, qui sont peut-être, Diu & Surate, dans le Pays de Sind & celle de Biroun, qui a donné la naissance au fameux Auteur de la Geographie intitulée *Canoun Albirouni*.

SENDAFOULAT, & SENDIFOULAT, nom d'une Isle de la Mer de la Chine, ou de l'Océan Indique Oriental, qui est une des principales Echelles, ou Entrepos du commerce des Indes, de la Chine, & du Japon, selon le Scherif Al Edrissi. Elle n'est éloignée d'une autre Isle, qui porte le nom de Senf, que l'on place ordinairement plus vers le Midi, que de dix jours de Navigation, & d'une Ville de la Chine, nommée Kankhou seulement que de quatre.

Le même Edrissi dit dans la dixième Partie de son premier Climat, que cette Isle est un des Ports, ou Portes de la Chine, qu'il compte jusqu'au nombre de douze, & qu'il qualifie de ce nom, des ouvertures des Montagnes qui sont autant d'Embouchures de différentes Rivieres qui se déchargent dans la Mer, & par où les Vaisseaux remontent bien avant dans le Pays.

SENDAFOUR, & SENDAPOUA, que l'on trouve aussi souvent nommée SANDAFOUL, & Sendapoul. Ce sont les noms d'une Ville du Pays que les Arabes appellent Balad Alfoulfoul, Pays du Poivre, & Belad Almibar, que nous appellons la Côte de Malabar, sur laquelle la Ville de Calecut, qui en est la Capitale, est bâtie.

Les Géographes Orientaux disent, que c'est dans le terroir de cette Ville que les Cannes qui portent le Thabaschir croissent abondamment.

SENDAN, Ville maritime des Indes, que quelques-uns nomment *Sendabour*. Mr. d'Herbelot dit dans sa Bibliotheque Orientale que le Géographe Persien la place au bord de la Mer qu'il appelle, *Deria Akhdhar*; c'est-à-dire la Mer Verte, qui est proprement le Golphe de Cambaya.

SEND-

SEND-BRARY, Fontaine merveilleuse dans le Royaume de Cachemire, à trois petites journées de la Ville Capitale & environ à une journee d'Achiavel en tirant au Nord-Est. Voici ce que Bernier [a] rapporte de cette Fontaine qu'il dit avoir examinée attentivement. Au mois de Mai, tems auquel les neiges ne viennent que de fondre, cette Fontaine flue & s'arrete réglément trois fois le jour: sur la pointe du jour, sur le Midi, & sur la nuit. Son flux est pour l'ordinaire de trois quarts d'heures, quelquefois plus, quelquefois moins, & assez abondant pour remplir un Réservoir quarré, qui à dix ou douze pieds de largeur, & autant de profondeur. Après les quinze premiers jours son cours commence à n'etre plus si réglé ni si abondant, & enfin après un mois ou environ, elle s'arrête tout-à-fait & ne coule plus le reste de l'année, si ce n'est pendant quelques grandes & longues pluyes qu'elle coule sans cesse & sans régle comme les autres Fontaines. Les Gentils ont sur le bord du Reservoir un petit Deüra, ou Temple, de l'Idole Brare qui est un de leurs Deüras ou fausses Divinités, & c'est pour cela qu'ils appellent cette Fontaine Send-Brary comme qui diroit Eaux de Brare. On vient de tontes parts en pélerinage pour se baigner & se sanctifier dans cette eau miraculeuse. On fait sur l'origine de cette eau plusieurs fables qui n'ont aucune ombre de vérité.

[a] Voyage de Cachemire, Tom. 2. Lettre 9.

La Montagne, au pied de laquelle est la Fontaine, s'étend du Nord au Midi, & se trouve séparée des autres Montagnes qui néanmoins en sont fort proches. Elle est en forme de dos d'Ane. Son sommet qui est très-long n'a guère que cent pas dans l'endroit où il est le plus large. Le côté du Levant est couvert d'herbes vertes, le Soleil néanmoins ne le pouvant voir que sur les huit heures du matin à cause des autres Montagnes opposées; enfin l'autre côté, qui est exposé au Couchant, est couvert d'Arbres & de Buissons. Tout cela, avec la disposition interieure de la Montagne, remarque le même Bernier, pourroit bien être la cause de ce prétendu miracle. Car il se peut faire que le Soleil du matin, venant à donner fortement sur le côté qui lui est opposé, l'echause & fait fondre une partie des eaux glacees qui, durant l'Hyver que tout est couvert de neige, s'insinuent au dedans de la Montagne: que ces eaux venant à pénétrer & à couler en bas peu-à peu jusqu'à certaines couches ou tables de Roches vives, qui les retiennent & conduisent vers la source de la Fontaine, produisent le flux du Midi: que le même Soleil s'élevant au Midi, & quittant ce côté qui se refroidit, pour frapper de ses rayons comme à plomb sur le sommet qu'il échause, fait encore fondre de semblables eaux gelées, qui descendent de même peu à peu comme les autres, mais par d'autres circuits, jusqu'à ces couches de Rochers, & font le flux du soir; & qu'enfin le Soleil échausant de meme le côté Occidental, produit le même effet, & cause le troisiéme flux, à savoir celui du matin, lequel est plus lent que les deux autres, ou parce que ce côté Occidental est eloigné de l'Oriental ou est la source, ou parce qu'etant couvert de bois, il ne s'echauffe pas si vite, ou bien à cause de la froideur de la nuit. Cette explication s'accorde parfaitement avec ce qu'on dit que dans les premiers jours l'eau vient en plus grande abondance que sur les derniers: & qu'elle vient enfin à s'arreter & à ne couler plus du tout; car il est naturel que, comme dans le commencement il y a dans la terre une plus grande quantité de ces eaux gelées que sur la fin, elles produisent une plus grande abondance d'eau. Cette explication convient encore à ce que l'on a remarqué, qu'il y a des jours dans le commencement même qu'un flux se trouve plus abondant que l'autre, & quelquefois au Midi plus qu'au soir ou au matin, ou bien au matin plus qu'à Midi: ce qui arrive parce qu'il se trouve des jours plus chauds les uns que les autres, ou qu'il s'eleve des nuages qui interrompent cette égalite de chaleur, & rendent par consequent les flux inégaux.

SENDE, ou SINDE. C'est le nom du Fleuve *Indus*, selon Mr. Petis de la Croix dans l'Histoire de Timur-Bec [b]; voyez SINDE.

[b] Liv. 3. c. 2.

SENDICA, Contrée de la Scythie, selon Pline [c], qui la met au Voisinage du Pays des Tauro-Scythes. Ses Habitans étoient appellez *Sendi*, ou *Sindi*; voyez SINDI.

[c] Lib. 4. c. 12.

1. SENDOMIR, ou SANDOMIA [d], Palatinat de la Petite Pologne. Il est d'une assez grande étendue, & a pour bornes au Nord les Palatinats de Lencicza, de Rava & de Mazovie; à l'Orient les Palatinats de Lublin & de Russie; au Midi, une partie du Palatinat de Cracovie; & au Couchant Occidental, encore une partie du Palatinat de Cracovie. Ce Palatinat [e] qui prend le nom de sa Capitale est divisé en huit Territoires, qui sont ceux de

[d] *De l'Isle Atlas.*

[e] *Andr. Cellar. Descr.* Polon. p. 277.

Sendomir,	Wislicza,
Radom,	Chenciny,
Stenzica,	Opoczno,
Corczin,	Pilczna.

Ce Palatinat fournit neuf Sénateurs du Royaume; savoir le Palatin de Sendomir, & les Castellans de Sendomir, de Wislicza, de Radom, de Zavichost, de Zarnaw, de Malogoscz, de Polanecz, & de Sechow. Il abonde en Mines d'Or, d'Argent, de Cuivre, de Plomb, de Fer & d'Acier, & on y trouve des Carriéres de diverses sortes de Marbres; & il produit quantité de Fruits excellens, qui ne cédent point en bonté à ceux d'Italie.

2. SENDOMIR, ou SANDOMIR, Ville de Pologne & la Capitale du Palatinat de même nom, dans l'endroit où le San se joint à la Vistule. Elle est située sur une Colline d'où elle a une belle vûe sur la Riviére. Sa situation & les Ouvrages qu'on y a élevez en font une Place forte. Ses Habitans passent pour polis; aussi y voit-on toujours un grand nombre de Noblesse, parce que Sendomir est le Sié-

ge du Tribunal de la Province. On y remarque une Eglise Collégiale fort riche, une Maison de Jésuites, qui y enseignent la Jeunesse, & quelques autres Maisons Religieuses. Pres de la Ville on voit deux Eglises, l'une dédiée à St. Jacques, & l'autre à St. Paul; toutes les deux sont tellement environnées d'Arbres, qu'on les diroit situées au milieu d'une Foret. Ce sont des Pélerinages trés-fréquentez. Le Château, qui est au Midi de la Ville & bati de pierres, se trouve sur un Rocher si escarpé, qu'on a de la peine à y monter & à en descendre. Les Tartares s'emparérent de Sendomir en 1240. en 1241. & en 1259. Dans cette derniere occasion, ils étoient assistez des Russes, qui se rendirent Maîtres du Château par Stratagême. Rien n'est comparable aux cruautez qu'ils y exercérent. La plûpart des hommes furent passez au fil de l'épée, & les femmes & les filles furent violées. Ces Barbares lassez de répandre du sang s'avisérent de forcer le Peuple à se jetter en foule dans la Vistule. On dit qu'on égorgea tant de personnes dans le Château que leur sang coula jusque dans la Riviére [a]. On les regarda comme autant de Martyrs; & en memoire de cet évenement on celébre tous les ans une Fête le dernier de Mai. Aprés cette cruelle boucherie les Tartares mirent le feu au Château & le réduisirent en cendres. Ils attaquérent cette Ville en vain vers l'an 1287. & les Bohémes n'eurent pas plus de succés lorsqu'ils l'attaquérent; car ils furent contraints de se retirer avec une perte assez considerable. Boreccius [b] pourtant dit que les Habitans de Sendomir ouvrirent volontairement leurs Portes aux Bohémes. Quoiqu'il en soit, les Suédois prirent Sendomir en 1655. & les Polonois la reprirent l'annee suivante le 20. de Mars. Les Suédois avoient mis le feu au College des Jesuites, qui fut consume ainsi que la Ville & le Château.

[a] Cromerus, Lib. 9. Rer. Pol. fol. 232.

[b] Annal. Bohem. fol. 250.

SENDROVIA. Voyez SPENDEROBIS & SEMENDRIA.

SENE, Ville de la Gaule-Celtique: Etienne le Géographe qui fournit le nom de cette Ville pourroit bien entendre par-là la Ville de Sens.

SENE-FONTAINE, Baronnie de France en Champagne [c], dans l'Election de Chaumont. Elle a eté long-tems possédée par des Seigneurs du meme nom: depuis elle a passe dans la Maison de Belain, l'une des plus anciennes & des plus considérables du Bassigny: ensuite en celle d'Amboise par le Mariage de Jean d'Amboise avec Catherine d'Est Belain; & enfin dans la Maison de Choiseuil, dont le petit-fils, le Marquis de Choiseuil Prâlin, Gouverneur de la Ville de Troyes, Maréchal de Camp des Armées du Roi, & l'un de ses Lieutenans Généraux en Champagne, la possede aujourd'hui.

[c] Baugier, Mémoires Hist. de Champ. T. 2. p. 347.

SENECEY, Village de France, dans la Bourgogne, Recette de Chalon. Ce Lieu, qui est bien peuplé, se trouve dans une situation assez belle, & dans la Paroisse de Saint Julien. C'est le grand Chemin de Châlon à Lyon. Il y a quelques Vignes aux environs. Senecey est une Terre ancienne erigée en Marquisat. On y compte trois Fiefs, savoir la Tour de Varet, les Jardins & le Meixcrocher, outre les Métairies des Maison-Dieu & le Moulin de Vaniére. Il y a un petit Chapitre dans le Chateau de Senecey.

SENEF, ou SANAFFA, Village des Pays-Bas dans le Brabant, à deux petites lieues de Nivelle vers le Midi. Ce Lieu est devenu célébre par la Victoire que le Prince de Condé y remporta le 11. d'Août 1674. sur les Hollandois, commandez par Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, & depuis Roi d'Angleterre.

1. SENEGA, ou SENEGAL, nom que les Europeens donnent au Fleuve Niger; voyez NIGER.

2. SENEGA, SENAGAL, ou l'ISLE SAINT-LOUIS, Isle d'Afrique, à l'Embouchure de la Riviére de Senega, à deux lieues au-dessous de la grande Isle de Bifeche, & environ à trois quarts de lieue, au-dessus de l'Islet aux Anglois. On la nomme l'Isle de St. Louïs, à cause du Fort de ce nom qui y est situé. C'est le principal Comptoir de la Compagnie, & la Residence du Directeur & Commandant General. L'Isle de Senegal [d], dit le Pere Labat, est à seize degrez de Latitude Septentrionale, au milieu de la Riviéra de Niger ou de Senegal, à trois ou quatre lieues de la Barre, selon qu'il plaît à la Riviére de s'ouvrir un passage, dans la Langue de sable qu'on appelle la Pointe de Barbarie, & qui forme d'un côté l'Embouchure de la Riviére. Cette Isle n'est pas grande. Bien des gens qui y ont été lui donnent une lieue ou environ de circonférence. Le Sr. Froger Ingénieur qui la mesura en 1705. dit qu'elle a onze cens cinquante Toises de longueur du Nord au Sud. A l'egard de sa largeur, comme elle est fort inégale, il ne l'a pas determinée. Un autre Ingénieur la mesura en 1714. & ne donne à la pointe du Sud, c'est-à-dire à celle qui est plus voisine de la Barre, que quatre-vingt-dix Toises de largeur, & a celle qui lui est opposée cent quatre-vingt-douze, & à l'endroit ou le Fort est construit cent trente Toises. Le Bras de la Riviere qu'elle a du côté de l'Est a trois cens quatre-vingt Toises de largeur, & celui de l'Ouest deux cens dix. Le terrein en est plat, maigre & sablonneux. L'extrémite qui regarde la Barre étoit autrefois plus plate que tout le reste, & par consequent inondée dans les grandes eaux. Elle n'y est plus sujette presentement. La Riviere & les Vents du Nord y ont apporte des Sables, qui ont fait des Dunes, qui elevent le terrein, & qui font paroître le Fort comme dans un enfoncement. Il reste pourtant à cette pointe une espèce de Marais ou Mare d'eau salée, qu'un appelle un Marigot, & qui est environnée de plusieurs Dunes de Sable. La Pointe du Nord est couverte de grands Arbres, qui paroissent comme une Futaie, mais qui ne sont que des Mangles ou des Paletuviers, dont le pied est toujours dans l'eau. On trouve dans la Terre-ferme

[d] Labat, Relat. de l'Afrique Occid. t. 2. p. 220.

ferme & aux Isles de l'Amérique plusieurs especes de ces Arbres, comme on peut le voir en plusieurs endroits de ce Livre. L'espéce que l'on trouve plus communément au Senegal est celle des Mangles noirs. Cet Arbre ne vient jamais que sur les bords de la Mer & des Rivieres. Son écorce est fort brune, fort unie & fort pliante, quand elle est verte. Son épaisseur ne passe pas celle d'une Piéce de quinze sols. Sous cette écorce on trouve une peau mince, tendre & moins brune. Le bois est à peu près de la même couleur que l'ecorce. Il est pesant & dur, & ne laisse pas d'être assés pliant. Sa feuille ressemble à celle du Laurier pour la figure, avec cette différence qu'elle est plus petite & plus mince. Ces Arbres ne portent jamais guere plus d'un pied ou quatorze pouces de diamétre. Leurs branches sont en grand nombre, droites, sans nœuds; elles laissent tomber certains rejettons, qui prennent racine, quand ils ont atteint le fond de la Mer, ou de la Riviére, où le pied de l'Arbre est placé, & font des Arcades qui soutiennent le pied de l'Arbre, & qui en produisent de nouveaux; de maniere qu'un seul pied peut avec le tems en produire une infinite d'autres environnés de toutes ces racines en Arcades, sur lesquelles on peut marcher sans crainte de se mouiller, pourvû qu'on ne se laisse pas tomber en marchant par un chemin qui n'est pas des plus aises. Ces Arbres reviennent promptement autant de fois qu'on les coupe. Ils font un feu vif & ardent; & si on les employe à des Ouvrages dans l'eau, comme Pilotis, & autres, ils durent très-long-tems. On se sert encore de l'écorce des Paletuviers pour taner les Cuirs. Il y a un Marais ou Marigot considérable dans le terrein occupé par ces Arbres, & un autre plus petit environ au milieu, de la longueur de l'Isle, avec un Bouquet d'Arbres de differentes espéces, qui en est assés voisin, & sert de retraite aux Moutons & Cabris qu'on nourrit sur l'Isle, dont le sol quoique sablonneux ne laisse pas de produire une herbe courte, déliée, touffue & un peu salée, que ces Animaux aiment extrêmement, & qui les engraisse & donne à leur chair un goût excellent. Ces Marigots servent encore à retirer les Cochons de l'Habitation de la Compagnie. Ils y trouvent de quoi se vautrer, & passer à couvert du Soleil une bonne partie de la journée. Mais les hommes ne peuvent pas jouïr de cet avantage, & y prendre le frais, parce que ces endroits servent de retraite pendant le jour à des millions de Moustiques, & de Cousins ou Maringoins, qui se tiennent à couvert de la Chaleur, qui en defendent vigoureusement l'entrée, & qui se répandent de tous côtés dès que la nuit approche, & persécutent cruellement ceux qui se trouvent dans les endroits où ils peuvent pénétrer. C'est le premier desagrément que l'on éprouve sur cette petite Isle. Le second est qu'elle manque absolument d'eau parfaitement douce plus de la moitié de l'année. Il n'y a aucune Source ni Fontaine, & pour etre au milieu d'une grande Riviere, on n'en est pas plus avancé, parce qu'elle est salée pendant près de sept mois; c'est-à-dire depuis le mois de Decembre jusqu'à celui de Juillet. Pendant les autres mois la crûe des eaux, & la rapidité de leur cours empechent les Marées de monter assez haut pour gâter l'eau de la Riviére. On s'en sert alors: elle est très-bonne à boire & fort saine; mais dans les autres tems, il faut avoir recours aux Puits que l'on creuse dans le Sable, où l'on trouve une eau saumâtre; c'est-à-dire un peu moins que demi-salée, & dont il faut user faute d'autre. Pour la rendre un peu meilleure, plus pure & plus potable, on la fait passer au travers d'une Pierre un peu poreuse qu'on apporte des Canaries, & qui est creusée en Cône. L'eau en filtrant par les pores s'y decharge de toutes les impuretés qu'elle avoit, & même d'une partie de son Sel. Pour la rafraîchir on la met dans des Vases de terre, qui ne doivent point être vernisses, & qu'on place dans un lieu exposé au Vent du Nord, qui est toujours frais. Pour cela, ce lieu doit avoir des ouvertures du coté du Septentrion, & ces ouvertures doivent etre étroites par le dehors, s'élargissant considérablement en dedans. Il faut aussi que ce lieu soit vouté, & couvert d'un toit, qui ne touche point la voûte. L'eau se rafraichit ainsi à merveille: elle devient très-potable; & ce n'est pas un petit secours dans un Pays aussi chaud. Ce qu'il y a de desagréable dans les Puits que l'on creuse, c'est qu'ils ne durent pas long-tems: leur eau devient enfin tout-à-fait salée, & il en faut creuser d'autres. Il est vrai que la peine n'est pas grande, parce qu'il y a peu à creuser pour trouver l'eau douce, & qu'on trouveroit infailliblement la salée, si l'on se donnoit la peine de creuser davantage. Ce qu'il y a encore d'extraordinaire, c'est que l'eau de ces Puits devient salée à mesure que celle de la Riviére devient douce, & qu'elle redevient douce en meme tems que celle de la Riviére se gâte en se salant. Du reste il est étonnant que depuis tant d'années que la Compagnie est établie sur cette Isle, elle ne se soit pas encore avisée d'y faire des Citernes.

On ne sait pas précisément le tems où les Directeurs de la Compagnie transporterent leur Etablissement de l'Isle de Bocos, où il étoit au commencement, à celle du Senegal, où il est aujourd'hui. Ces Etablissemens ont changé plusieurs fois de figure selon la nécessite ou le caprice des Directeurs, qui ont commandé sur les lieux. Il ne reste de ce premier Etablissement dans l'Isle de *Senega* que quatre Tours rondes d'environ vingt pieds de diamétre, qui ne sont pas sur une même ligne, mais qui font un Angle obtus; les deux Tours du milieu ne sont éloignées l'une de l'autre, que de quatre Toises & demie, & celles des deux bouts en sont eloignées l'une de l'autre de onze Toises. Il y a apparence qu'elles ne devoient pas etre seules,

 &

& que leur nombre devoit être plus grand & renfermer un espace plus considérable en formant un Château, comme on les faisoit autrefois. Elles sont de bonne maçonnerie & couvertes en pointe avec des tuiles. On juge par leur construction & par leur situation qu'elles sont très-anciennes, & du premier tems que la Compagnie s'établit dans le Pays. Les Directeurs, qui ont gouverné les affaires de la Compagnie, ont uni ces Tours par des murs, & puis les ont renfermées dans une enceinte de bois terrassée, sous une partie de laquelle il y a des Magasins, avec de mauvais Bastions mal tracés, encore plus mal bâtis & sans recevoir ni fournir la moindre défense à leurs voisins. De plus ce Fort est trop petit pour loger les Employés de la Compagnie, qui sont obligés d'avoir des Cases de paille hors de l'enceinte, où ils sont exposés à tout ce que les Négres voudroient entreprendre contre eux, sans se pouvoir secourir les uns les autres, & sans pouvoir secourir le Fort, s'il prenoit envie aux Négres de l'insulter. Ce Fort est pourtant muni de trente Canons montés sur plusieurs Batteries, avec une assez bonne quantité de menues armes; & l'on y fait la garde exactement; car quoique les François soient bien avec les Négres, les Marchandises que ceux-ci savent être dans les Magasins, sont pour eux une tentation bien pressante, pour les porter à s'en emparer par le massacre de tous les Blancs, s'ils croyoient le pouvoir faire impunément. La Compagnie entretient pour l'ordinaire environ deux cens hommes qui sont dispersés dans les six Etablissemens qu'elle a sur la Côte, & au dedans du Pays. C'est le Directeur & Commandant Général qui fait cette répartition, qui sous le bon plaisir de la Compagnie, pourvoit à tous les Emplois qui viennent à vaquer, retient à son service ceux qu'il croit lui convenir, & chasse & renvoye en France ceux qu'il ne juge pas à propos de garder. Son autorité est grande & le fait respecter, non seulement des Employés de la Compagnie; mais encore des Rois, Princes & Seigneurs du Pays.

C'est dans l'Isle de Senega [a] que les Négres apportent leurs Marchandises; comme Cuirs, Yvoire, Captifs, & quelquefois de l'Ambre gris; car pour la Gomme Arabique, c'est des Maures qu'on la tire. On donne en échange à ces Négres, de la Toile, du Coton, du Cuivre, de l'Etaim, du Fer, de l'Eau de Vie, & quelques Bagatelles de verre. Le profit qu'on tire de ce Commerce est de huit pour cent. Les Cuirs, l'Yvoire, la Gomme se portent en France; & quant aux Esclaves, on les envoye aux Isles Françoises de l'Amérique. On en a de meilleurs à dix Francs pièce, & on les revend plus de cent écus. Souvent pour quatre ou cinq pots d'Eau de vie on a un bon Esclave: ainsi la dépense est moins dans l'achat que dans le transport, a cause des grandes dépenses des Vaisseaux.

[a] Voyage du Sr. le Maire p. 72. & suiv.

La Riviére de Senega sépare les Azoaghes, Maures ou Basanés, d'avec les Négres; de façon que d'un côté du Fleuve ce sont des Maures plus blancs que noirs, & de l'autre des hommes parfaitement noirs. Les premiers sont errans, campent, & ne sont de sejour en un lieu qu'autant qu'ils y trouvent des pâturages; au lieu que les autres, c'est-à-dire les Négres, sont sédentaires & habitent des Villages. Ceux-là n'ont de Superieurs que ceux qu'ils veulent, & sont Libres; mais ceux-ci ont des Rois, qui les tyrannisent & les font Esclaves. Les Maures sont petits, maigres & de mauvaise mine, ayant l'esprit fin & delié: le Négres au contraire sont grands, gros & bienfaits, mais simples & sans génie. Le Pays habité par les Maures n'est qu'un Sable stérile, privé de toute verdure; & celui des Negres est fécond en Pâturages, en Mil, & en Arbres toujours verds, mais qui ne portent point de fruits bons à manger. C'est de ces Maures que les François tirent la Gomme Arabique. Il la cueillent dans les Deserts de la Libye Intérieure. Elle croît aux Arbres qui la portent, comme celle qui vient aux Cerisiers, aux Abricotiers & aux Pruniers en France. Ils l'apportent vendre un mois, ou six semaines, avant l'inondation du Niger. On leur donne en échange du Drap bleu, de la Toile de la même couleur, & quelque peu de Fer. Ils viennent de cinq ou six cens lieues dans les Terres pour apporter, l'un un demi Quintal de Gomme; l'autre plus ou moins. Ils sont tout nuds sur les Chameaux, Chevaux & Bœufs, dont ils se servent aussi souvent à porter leurs Marchandises. Les plus considérables d'entre eux ont une espèce de Manteau fait de peau fourée, qui ressemble assez à la Chappe de nos Chantres: les autres n'ont qu'une mechante piéce de Cuir qui cache leur nudité. Ils ne se nourrissent tous que de lait & de Gomme qu'ils font dissoudre dedans. Les François les nourrissent en partie, lorsqu'ils viennent trafiquer. On achete leurs Bœufs exprès pour les leur faire manger; mais ils les egorgent eux-mêmes, autrement ils n'en mangeroient pas. Quoiqu'ils ayent beaucoup de Bestiaux, ils en mangent rarement, si ce n'est lorsqu'ils les voyent prets à mourir de maladie ou de vieillesse. C'est une peine incroyable que de négocier avec eux; car il y a toujours de leur côté ou tromperie ou insulte. Comme le trafic se fait sur le bord de la Riviére, ils ne fourbent pas facilement, parce qu'on embarque la Marchandise à mesure qu'on la reçoit d'eux. Le Commerce se fait dans les mois de Mai & de Juin à trente lieues au-dessus de l'Habitation. Lorsque tout est fini, ils se repandent en injures, & s'ils attrapent quelque François ou autre Blanc, ils les tuent en représailles d'une querelle passée il y aura vingt ans. Ils se retirent dans les Terres si-tôt que le Niger commence à se deborder.

3. SENEGA, ou SENAGAL, Royaume de l'Afrique [b] Occidentale, & la premier de la Nigritie, du côté de l'Embouchure

[b] Ibid p. 81. & suiv.

chure du Niger. Il étoit autrefois très-considérable. Aujourd'hui c'est peu de chose, parce que faute de forces son Roi est devenu Tributaire d'un autre. Sa domination s'étend le long du rivage, l'espace de quarante lieues, sans compter quelques petits Seigneurs près de l'Embouchure, qui lui sont Tributaires; & il avance environ dix ou douze lieues dans les Terres. Ce Roi s'appelle *Brac*; ce qui est un nom de Dignité, qui veut dire Roi, ou Empereur des Rois: il y joint aussi quand bon lui semble le nom de sa Famille. Tout Souverain qu'il est, c'est un misérable, qui le plus souvent n'a pas de Mil à manger. Il aime tant les Chevaux, que la plûpart du tems il se contente d'une pipe de tabac, & d'un peu d'Eau-de-Vie, afin de laisser le Mil à trois ou quatre Chevaux qu'il a. Il s'en sert à faire des Courses sur le plus foible de ses voisins, sans le moindre prétexte; & ainsi il leur enleve leurs Bœufs en quoi consiste leurs richesses, & les fait quelquefois Esclaves eux-mêmes, & les rend pour de l'Eau-de-Vie. Quand il s'apperçoit que cette Liqueur diminue chés lui, il enferme dans un Coffre ce qui lui en reste, & en donne la Clef à un de ses Favoris, qu'il envoye à trente lieues delà dire quelques bagatelles à ses femmes, afin que pendant le tems qu'il est privé de la Clef, il ne boive point & épargne ainsi ce qui lui reste. Si sa Tyrannie n'a pu s'exercer sur ses voisins, il la fait sentir à ses Sujets, parcourant son propre Pays, demeurant deux jours dans un Village, trois jours dans un autre, où il se fait nourrir avec toute sa suite. Cette suite est composée de deux cens Coquins des plus rafinez, par le commerce qu'ils ont avec les Blancs, dont ils ne retiennent que les mauvaises qualités. Lorsqu'ils ont ruïné les Villages, ils y font souvent des Esclaves à la moindre ombre d'offense. Mais si le Prince est perfide, ses Sujets ne le sont pas moins: car ils se vendent l'un l'autre, sans égard au degré du sang; en sorte que le pere vend son fils, son pere & sa mere, quand le cas y échoit. Quand ils veulent vendre quelqu'un, ils le prient de les aider à porter quelque chose à l'Habitation, & quand il y est, ils le livrent à quiconque en veut, lorsqu'il n'entend pas la Langue.

Le Pere Labat, dans sa Relation de l'Afrique Occidentale [a], donne au Royaume de Senega le nom de Royaume d'Hoval, & il lui donne quarante-six lieues d'étendue de l'Est à l'Ouest. Il ajoute: sa largeur ou hauteur, au Nord de la Riviére, n'est pas considérable: les Maures quoiqu'ils ne soient rien moins que sédentaires le pressent & viennent assez souvent camper sur les Terres que le Brac prétend avoir été anciennement du Domaine de son Royaume. Ce Royaume est beaucoup plus étendu au Sud de la Riviére.

[a] Tom. 2. p. 153.

Les Maisons des Habitans du Senega sont faites de paille; & celles du Roi ne sont pas plus somptueuses. Elles ont environ quatre pas de diamétre; une espèce de Dôme dont le dessus est de paille, & le dessous de palmiers en fait la couverture qui est assez bien travaillée. Ce Dome est soutenu par cinq ou six fourchettes; & la muraille est aussi de paille ou de Palmier, le tout assez industrieusement entrelassé. Ils n'ont ni portes ni fenetres à leurs Maisons, hormis un trou semblable à l'ouverture d'un Four de Village; de sorte qu'il faut aller à quatre pattes pour y entrer. Quoique la chaleur doive etre excessive dans un tel lieu, ils y font encore du feu qui est toujours accompagné de beaucoup de fumée. Cette incommodité est pour eux un agrément; car ils veulent de la fumee. Le bas de la Maison est un plancher de Sable, où l'on enfonce à mi-jambe. L'ouverture de ces Maisons est quelquefois si petite qu'on est étonné qu'ils y puissent passer. Leurs lits sont encore moins commodes que leurs Maisons. Ils sont formes d'une quantité de bâtons deux fois gros comme le pouce, mis à deux doigts de distance l'un de l'autre, joints ensemble par une corde, à peu près comme une Claye. De gros bâtons tortus, comme est tout leur bois, remplissent les entre deux, & semblent uniquement placés pour rompre les côtes. Ces lits ainsi que leurs toits ont pour appui des fourchettes. Ils couchent là dessus sans autre façon, excepté que ceux qui sont au-dessus du commun, ont une natte qui leur sert de Matelas; de sorte que si ce Pays-là ne permet pas aux Habitans, d'être heureux à cause de sa stérilité, ils contribuent encore eux-mêmes à leur misére par leur peu d'industrie.

SENEGAGLIA, ou SINIGAGLIA. Voyez SINIGAGLIA.

SENEGAS, & TREVISY, Bourg de France dans le Bas-Languedoc, Recette de Castres.

SENEJAC, Bourg de France, dans le Rouergue Election de Ville-Franche.

SENELLES (Les), Banc de Rochers, sur la Côte de la Sicile [b], au Nord-Est de la pointe de l'Ouest de Trapano, environ à deux milles. Ce petit Banc est dangereux. Il a des Rochers hors de l'eau, & sous l'eau. Il ne faut par l'approcher de plus d'un mille.

[b] Michelot, Port de la Médit. p. 133.

SENEMSALIS (A), Siège Episcopal d'Afrique, dans la Province Proconsulaire. *Fortunatianus* est qualifié dans la Conférence de Carthage [c] *Episcopus à Senemsalis*. Dans le Concile de Carthage, tenu en 525. sous Boniface *Patronianus Senemsalensis* est compris parmi les Eveques de la Province Proconsulaire; & dans la Lettre Synodique des Eveques de cette même Province sous le Pape Martin, on trouve cette souscription: *Julianus Episcopus Sanctæ Ecclesiæ duarum Senepsalitinarum*, ou *Senemsalitinarum*. Cela a donné lieu à Mr. Baluze de remarquer que dans la Notice de la Province Proconsulaire, au lieu de *Duasse Demsai*, il faloit lire *Duarum Senemsalium*.

[c] N°. 102.

SENENNIORUM [Plebs], Siège Episcopal de l'Asie Mineure dans la Pamphylie. Le Concile d'Ephèse fait mention

tion d'un certain Nectaire Evêque de cette Ville.

SENERQUES, Bourg de France, dans le Rouergue, Election de Ville-Franche.

SENEZ, ou SENE'S, *Urbs Sanitiensium*, *Sanitium*, *Sanitio*, ou *Sanesio*, Ville de France, dans la Provence, Viguerie & Recette de Castellane, avec Evêché. Cette Ville située dans un terrein froid, rude, & stérile, entre des Montagnes, à quatre lieues de Digne, & à autant de Castellane, n'est proprement qu'une méchante Bourgade, où il y a peu d'Habitans. C'est pour cela que les Evêques ont fait leurs efforts depuis cent cinquante ans, pour transférer leur Siége dans la Ville de Castellane [a]; mais inutilement, n'ayant pu obtenir le consentement des interessés. Ce Lieu s'appelle en Latin *Sanitium*. Ptolomée a marqué un *Sanitium*, qu'il place près de Nice avec *Cemelenum*, c'est-à-dire Cimier; mais cette situation ne convient pas avec celle de Senez. Les Notices qu'on a accoutumé de citer, ne sont point de la premiére Antiquité. Nous ne trouvons donc rien de bien certain de la Ville, & de l'Eglise de Senez, avant le commencement du sixiéme Siécle. Ce fut pour lors que Marcel Evêque de Senez, *Sanetii*, comparut, & signa au Concile d'Agde l'an 506. Ses Successeurs ont assisté a divers Conciles de France. Cette Ville a toujours été des Alpes Maritimes, & ses Evêques ont toujours reconnu ceux d'Ambrun pour Metropolitains, après que les Archevêques d'Arles ont été depouillés du droit qu'ils avoient sur les Alpes Maritimes comme sur la Seconde Narbonnoise.

a Longuerue, Descr. de la France, Part. 1. p. 270.

L'Eglise Cathédrale est dédiée à Notre-Dame. La Ville est à présent en très-mauvais état. Elle appartient, partie à l'Eveque, partie au Chapitre, & partie au Comte de Carcés. Son Eveché est Suffragant d'Ambrun, dont Senez est éloigné de quatorze lieues; il vaut environ douze mille Livres de Rente. L'on a parlé de l'unir à celui de Vence, mais cela n'a point eu d'effet. Le Chapitre de la Cathédrale est composé d'un Prevôt, de deux autres Dignités, & de deux Chanoines, outre un Curé & trois autres Ecclésiastiques. Ce Chapitre a en tout trois mille quatre cens Livres de Rente. Son Diocése comprend quarante-deux Paroisses.

SENF, Isle de la Chine. Elle est à dix journées de Navigation de celle de Sendafoulat en tirant vers le Midi, selon Mr. d'Herbelot [b].

b Biblioth. Or.

SENGAMI, Ville du Japon, dans l'Isle de Nypon, & la Capitale d'un Royaume ou Province de même nom.

SENGGUEI, Forteresse de la Chine [c], dans la Province de Xensi, au Departement d'Iungchang, premiére Forteresse de la Province. Elle est de 10. d. 0'. plus Occidentale que Peking, sous les 38. d. 56'. de Latitude Septentrionale.

c Atlas Sinens.

SENGKI, Ville de la Chine [d], dans la Province de Queicheu, au Département de Tunggin, sixiéme Métropole de la Province. Elle est de 9. d. 15'. plus Occidentale que Peking, sous les 28. d. 22'. de Latitude Septentrionale.

d Atlas Sinens.

SENIA, Ville de la Liburnie, dans l'Illyrie: Ptolomée [e] la marque sur la Côte entre *Velcena* & *Lopsica*. Cette Ville est aussi connue de Pline [f] & de l'Itineraire d'Antonin, qui la met sur la Route d'*Aquileia* à *Siscia*, entre *Ad Turres*, & *Avendone*, à vingt milles du premier de ces Lieux & à dix-huit milles du second. On a une ancienne Inscription [g] où on lit ces mots: SENIÆ, & PLEB. SENIENSIUM. C'est aujourd'hui la Ville de *Segna*.

e Lib. 2. c. 16.
f Lib. 3. c. 21.
g Thesaur. p. 372. No. 7.

SENIENSES. Voyez SENIA, & SENA-GALLICA.

SENILLE', Bourg de France, dans le Poitou, Election de Châtellerault.

SENIS. Voyez CÆNIS.

SENKAN, petite Ville de Perse [h], à six lieues de Sultanie. Quoiqu'elle ne soit point close, elle ne laisse pas d'avoir d'assez agréables Maisons. Elle étoit fort grande & fort marchande avant que Tamerlan l'eût ruinée; mais le Turc l'ayant prise & pillée plusieurs fois, l'a réduite en l'état ou elle est présentement. On ne voit aux environs de cette Ville que des Landes, & des Sables, où il ne croît que des ronces de la grandeur de la main. A une demi-lieue delà paroît une Branche du Mont Taurus, appellée par ceux du Pays *Keider-Peijamber*. Elle s'étend du Nord au Sud vers le Kurdestan. On y trouve, à ce qu'ils disent, le Sépulcre d'un de leurs plus anciens Prophétes qui a donné le nom à cette Montagne, au pied de laquelle il y a une très-belle Vallée, parsemée d'un grand nombre de Villages.

h Olearius, Voyage de Perse.

SENLIS, Ville de France dans la Picardie, & le Chef-lieu d'une Election, avec Evêché, Bailliage, Prevôté, qui en ressortit, Présidial, Maîtrise des Eaux & Forêts, Grenier à Sel, Maréchaussée & Capitainerie Royale des Chasses. Cette Ville située sur la petite Riviére de Nonnette, est à dix lieues de Paris & à deux de Chantilly. Elle étoit autrefois de la Seconde Belgique, & elle est encore aujourd'hui de la Province Ecclésiastique de Rheims. Le nom Latin est *Sylvanectes*. Plusieurs croient que cette Ville a été ainsi appellee [i] parce que *Sylvis nectitur*; ce que Valois n'approuve point, à cause que les noms des Peuples sont Gaulois & non pas Latins. Mais cette raison est foible; car Senlis & son prétendu Peuple ont été inconnus à Jule-César, & personne n'a fait mention de ce nom *Sylvanectes*, avant la Conquete & l'Etablissement des Romains dans ce Pays-là. Ainsi lorsque les memes Romains ont bâti la Ville *Augustomagus*, aujourd'hui SENLIS, qui n'existoit point auparavant, ils lui ont attribué un Territoire, & ont donné à cette nouvelle Cité, ou Peuple, un nom Romain.

i Longuerue, Descr. de la France, Part. 1. p. 21.

Senlis a eu des Comtes de la Maison de Vermandois sur la fin du neuviéme Siécle, & dans le dixieme. Mais lorsque Hugues Capet fut élu Roi, il étoit deja propriétaire de cette Ville, où il ne restoit

toit plus que des Chevaliers qu'on nommoit Bouteilliers de Senlis, parce qu'ils avoient possedé cet Office de Bouteilliers sous les Comtes; & depuis Hugues-Capet, plusieurs Seigneurs de cette Maison ont été Bouteilliers des Rois. Il y a tant dans la Ville [a] que dans les Fauxbourgs six Paroisses, qui sont Notre-Dame, St. Rieul, St. Pierre, Ste. Genevieve, St. Martin & St. Etienne. Il y avoit ci-devant outre cela la Paroisse de St. Hilaire qui a été unie à celle de St. Pierre. Ces Paroisses sont remplies de Gens d'Eglise & de Gens de Justice; car il n'y a guère de Marchands a Senlis, parce qu'il s'y fait peu de Commerce.

[a] Piganiol, Descr. de la France, t. 3. p. 59.

L'Evêché de Senlis est Suffragant de Rheims, & a été établi vers le milieu du troisiême Siècle. *Regulus* ou *Rieul*, qui vint dans les Gaules avec St. Denis, fut le premier Eveque de Senlis. On n'a pas de Memoires assés sûrs pour déterminer le nombre des Successeurs de cet Evêque, jusqu'à M. Trudaine [b], qui occupe aujourd'hui ce Siège Episcopal. Parmi ces Evêques il y en a trois qui se sont rendus recommandables par leurs Dignités. Ursus, ou Ursion, qui fut Chancelier de France en 1090. sous le Regne de Philippe I. Guerin natif de Pont Ste. Maixence, & Chevalier de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem fut aussi Chancelier de France sous le Regne de Philippe-Auguste. Les Histoires de son Siècle lui donnent la principale gloire de la Journée de Bouvines, où il rangea l'Armée du Roi en bataille en qualite de Lieutenant Général, mais étant alors nommé à l'Evêché de Senlis, il se retira dans l'Oratoire du Roi, où il fut en priéres pendant tout le tems du combat. Il fut revêtu de la Dignité de Chancelier jusqu'au Regne de St. Louis. Enfin le troisieme des Eveques de Senlis, qui a fait honneur à son Eglise, & à la France, est le Cardinal de la Rochefoucaut, Grand Aumônier de France, & Chef des Conseils du Roi Louïs XIII. L'Evêché de Senlis n'a que cent soixante & dix-sept Paroisses, quarante-quatre Chapelles, trois Abbayes, neuf Prieurés, & dix Maladeries. Il vaut environ vingt mille Livres.

[b] Ibid. p. 2.

Le Chapitre de la Cathédrale est composé de trois Dignités, de Doyen, Chantre, & Archidiacre, de vingt-quatre Canonicats, de six Demi-Prebendes, & de deux grands Chapelains. Ce Chapitre a le Privilége de Garde Gardienne, & de *Committimus* par Lettres Patentes du mois de Janvier de l'an 1550. registrees au Parlement le 20. de Mai de l'an 1560 [c]. Le Clocher de la Cathedrale est un des plus hauts de France, & surpasse en hauteur toutes les plus hautes Montagnes du Pays: on le voit de sept à huit lieues de loin. Le Portail, qui est à l'Aîle droite de cette Eglise, est estimé des Curieux à cause d'un grand nombre de Figures, dont il est orné depuis le haut jusqu'en bas, qui font un assés bel aspect dans la Place. La Cité, c'est à-dire l'enceinte de l'ancienne Ville, est un morceau des Romains. On en voit encore de précieux restes, qui marquent une solidité admirable. Il y a d'espace en espace un lit de fort grosses briques, sur lequel ont été jettees quantité de pierres brutes, liées avec un ciment très-dur, & d'une bonne consistance. Le Château est un Bâtiment du tems de St. Louïs, & dans lequel ont été élevés quelques Enfans de France à cause de la salubrité de l'air; c'est aujourd'hui, où le Presidial & les autres Jurisdictions de la Ville tiennent leurs Séances. Senlis est d'une figure ovale, située sur le penchant d'une Côte au pied de laquelle coule la petite Riviére appellée la Nonnette. Elle est entourée de murailles, & d'un fossé sec assés profond. Les Bastions & demi-lunes sont en partie revetus de pierres. Trois Fauxbourgs en ferment les dehors.

[c] Ibid. p. 59.

Le Chapitre de St. Rieul [d] est aussi dans la Ville de Senlis. Il est composé d'un Doyen & d'un Chantre, qui sont Dignités, & de quinze Chanoines, qui ont trois cens Livres de revenu.

[d] Ibid. p. 4.

Celui de St. Frambourt est encore dans Senlis. Il a un Doyen, un Chantre, & dix Chanoines, qui ont aussi environ trois cens Livres de revenu.

Dans le Château de Creil il y a un petit Chapitre de six Chanoines, dont les Canonicats valent deux cens Livres chacun.

Senlis a un Bailliage, & Siège Presidial [e], une Prevôté Royale pour la Ville & Banlieue, une Election, un Grenier à Sel, une Maréchaussée, une Maîtrise particuliére des Eaux & Forets, & une Capitainerie Royale des Chasses. La Justice est rendue dans cette Ville par les Officiers du Présidial, & de la Prevôté, à la reserve des Quartiers, qui sont dans le ressort des Chapitres de Notre-Dame, de St. Rieul, & de St. Frambourt, qui ont leurs Justices particulieres, & à la reserve encore de trois Maisons de la Ville, qui dépendent de Chantilly, à cause du Fief de Tournebœuf. Les Officiers du Présidial de Senlis rendent la Justice sur une Coûtume particuliére appellée la Coûtume du Bailliage de Senlis, qui fut rédigee en l'an 1539.

[e] Ibid. p. 30.

Le Bailly de Senlis a un Lieutenant Particulier à Compiegne, qui juge les différends conformement à la Coûtume de Senlis. La Justice de Compiègne est partagée entre le Roi, & l'Abbaye de St. Corneille, qui est unie aux Religieuses du Val-de-Grace de Paris. Elle est exercée pour le Roi par le Bailly dont je viens de parler, & pour les Religieuses du Val-de-Grace par un Prevôt, qui tient son Siege dans un Quartier de la Ville, qui dépend de leur Justice.

Il y a aussi dans la Ville de Pontoise un Lieutenant Particulier du Bailly de Senlis, & deux Prevôtés Royales, dont les appellations ressortissent par devant ce Lieutenant Particulier. L'un des Prevôts est appellé le Prevôt Maire, & est Juge des procès entre les Habitans. L'autre est nommé le Prevôt en garde, & connoit de toutes les causes des Forains de la Chatellenie. Au reste cette Ville est regie

en partie par la Coûtume de Senlis, & en partie par celle du Vexin François.

A Senlis on lave, & on prépare les Laines pour la Manufacture de Beauvais [a]. On y fabriquoit autrefois des Draps, qui étoient d'un assés bon debit; mais depuis environ soixante ans cette Manufacture est tombée, parce qu'on en a diminné le fil, & qu'on les a rendus par-là de mauvaise qualité.

[a] Ibid. p. 36.

Senlis est un Gouvernement particulier de l'Isle de France. Le Terroir de son Election est plus froid que celui de Paris: les meilleures terres de labour ne valent que neuf à dix Livres l'Arpent. La récolte des Vins monte jusqu'à quinze mille Muids, dont le prix n'excede guéres vingt-cinq à trente Livres, n'étant pas de bonne qualité.

SENLIS-HEDAUVILLE, Bourg de France dans la Picardie, Election de Doulens.

1. SENNA, ou SANA. Voyez SANA.

2. SENNA, ou ZANNA, Ville au Midi de la Terre promise, Num. 34. 4. peut-être la même que Senaa 1. Esdr. 2. 35. Josué, 15. 3. Eusébe met un Lieu nommé Migdal-Senna, ou la Tour de Senna, à huit milles de Jéricho, vers le Septentrion. Ce ne peut être Senna marquée dans les Nombres, & dans Josué; mais seroit-ce celle d'Esdras?

SENNAAR, Contrée de la Babylonie, où les hommes entreprirent de construire la Tour de Babel [b]. Calonné étoit bâtie dans le même Pays [c]. Amraphel Roi de Sennaar étoit puissant dés le tems d'Abraham [d]. Daniel dit que Nabuchodonosor transporta les Vases du Temple de Jerusalem, & les mit dans le Temple de son Dieu dans la Terre de Sennaar [e]. Il y a assés d'apparence que les Monts Singares ou Zagras, de même que la Ville, & le Fleuve de Singare, tirent leur nom de Sinnaar ou Singar.

[b] Genes. 6. 2.
[c] Genes. 10. 10.
[d] Genes. 14. 1.
[e] Dan. 1. 2.

SENNABRIS, Lieu entre Scythopolis & Tibériade, à trente Stades de cette derniére [f]: on l'écrit aussi Enabris, & Gennabris; les Talmudistes l'appellent Zinnabri [g].

[f] Joseph. de Bel. l. 3. c. 16. p. 857.
[g] Lightfoot. Centur. Chorogr. in Matt. c. 70.

SENNAR, ou NUBIA, Royaume d'Afrique [h]. Il a l'Egypte au Nord, la Mer Rouge à l'Orient, l'Ethiopie ou l'Abyssinie au Midi, & le Pays de Kovar, avec le Royaume de Gaoga, ou de Kaugha au Couchant. La partie Septentrionale de ce Royaume, où sont les Maballes, & les Kenns, espèces de *Barabra* ou *Barbarins*, dépend du Turc. Voici comment Mr. Charles Jacques Poncet, Médecin François, parle du Royaume & de la Ville de Sennar dans la Relation abbrégée du Voyage qu'il fit en Ethiopie en 1698. 1699. & 1700. Le Royaume de Sudan est à l'Ouest de celui de Sennar.

[h] De l'Isle, Atlas.

Ce Royaume est proche de celui de Sudan [i], qui est à l'Ouest de celui de Sennar. Les Rois de ces deux Royaumes sont presque toujours en guerre. Machou grosse Bourgade sur le bord Oriental du Nil est du Royaume de Sennar. Le Nil forme à l'endroit où Machou est situé deux grandes Isles remplies de Palmiers, de Sené, & de Coloquinte. Machou est le seul Lieu habité depuis Helaoué, & est dans la Province de Fungi, & fait le commencement du Pays des Barauras, que nous appellons Barbarins. Le Royaume de Gondola dépend de celui de Sennar: Syout est aussi du Royaume de Sennar. Il y a là sur le Nil un Pont fort large, & bâti de pierre de taille: on croit que c'est le seul qu'il y ait sur cette Riviére. On y voit les restes d'un ancien & magnifique Amphithéâtre avec quelques Mausolées des anciens Romains.

[i] Lettres Edif. tom. 4. p. 4. & 13.

La situation de la Ville de Sennar [k] paroît enchantée. Cette Ville a près d'une lieue & demie de circuit. Elle est fort peuplée, mais mal propre & mal policée. On y compte environ cent mille Ames. Elle est située à l'Occident du Nil sur une hauteur, à treize degrés quatre minutes de Latitude Septentrionale, selon l'observation, que le Pere de Brevedent fit à Midi le 21. Mars 1699. Les Maisons n'ont qu'un étage, & sont mal bâties; mais les Terrasses, qui leur servent de toit, sont fort commodes. Pour les Fauxbourgs ce ne sont que de méchantes Cabanes faites de Cannes. Le Palais du Roi est environné de hautes murailles de Briques cuites au Soleil, il n'a rien de régulier. On n'y voit qu'un amas confus de Bâtimens, qui n'ont aucune beauté. Les appartemens de ce Palais sont assés richement meublés, avec de grands Tapis à la maniére du Levant.

[k] Ibid. p. 25. & suiv.

Les Etrangers qui sont admis à saluer le Roi sont obligés de quitter leurs souliers: on le salue à genoux en baisant trois fois la terre. Mais les Sujets du Prince ne paroissent jamais devant lui que les pieds nuds. On le voit vêtu d'une longue Robbe de soye brodée d'or, & ceint d'une espéce d'Echarpe de toile de coton très-fine. Il a sur sa Tête un Turban blanc. Il ne paroît jamais en public que le visage couvert d'une gaze de soye de plusieurs couleurs. Son divertissement le plus ordinaire est de tirer au blanc avec le fusil avec les Seigneurs de sa Cour, qui n'en ont pas encore un gand usage. Il va à la promenade réguliérement le Mercredy, & le Samedy. Les autres jours il tient son Conseil, & s'applique à rendre justice à ses Sujets, dont il ne laisse aucun Crime impuni. On ne cherche pas en ce Pays-là à prolonger les procès; aussi-tôt qu'un Criminel est arrêté, on le presente au Juge, qui l'interroge & qui le condamne à mort, s'il est coupable. La Sentence s'execute sur le champ, on prend le Criminel, on le renverse par terre, & on le frappe sur la poitrine à grands coups de bâton jusqu'à ce qu'il expire.

Tout est à grand marché à Sennar. Un Chameau ne coûte que 7. à 8. Livres, un Bœuf cinquante sols, un Mouton quinze, & une Poule un sol. Il en est ainsi à proportion des autres denrées. Le pain de froment n'est pas du goût de ces Peuples, ils n'en font que pour les Etrangers. Celui dont ils se servent est d'un grain appellé

Dora.

Dora. Ce pain est bon, quand il est frais; mais après un jour il est insipide, & on ne peut en manger. Les Marchandises de ce Pays sont les dents d'Eléphant, le Tamarin, la Civette, le Tabac, la poudre d'or &c. On tient tous les jours des Marchés où l'on vend les Esclaves. On en a un des plus forts, & des plus robustes pour dix écus.

La Monnoye la plus basse de ce Royaume vaut un double de France. Le Fadda est une Monnoye d'argent fort mince, & moins grande qu'un denier, elle vient de Turquie, & vaut un sol marqué. Outre ces deux Monnoyes, on ne se sert que de Reaux & de Piastres d'Espagne, qui doivent etre rondes. Les Piastres valent environ quatre Francs en ce païs-là.

Les Chaleurs de Sennar sont si insupportables, qu'on a peine à respirer pendant le jour. Elles commencent au mois de Janvier, & finissent à la fin d'Avril. Elles sont suivies de pluyes abondantes, qui durent trois mois, qui infectent l'air, & qui causent une grande mortalité parmi les hommes [a], & parmi les Animaux.

[a] Ibid. p. 36.

Ces Peuples sont naturellement fourbes & trompeurs, mais d'ailleurs fort superstitieux & fort attachés au Mahométisme. L'eau-de-Vie, le Vin & l'Hydromel même leur sont défendus, & ils n'en boivent qu'en cachette. Leur Boisson ordinaire est une espèce de Biére. Ils ont aussi l'usage du Caffé, quoiqu'on ne s'en serve pas en Ethiopie. Les femmes de qualité sont couvertes d'une Veste de soye, ou de toile de coton fort fine avec de larges manches, qui pendent jusqu'à terre. Leurs cheveux sont tressés, & chargés d'Anneaux d'Argent, de Cuivre, de Laiton, d'Yvoire, ou de Verre de diverses couleurs. Ces Anneaux sont attachés à leurs tresses en forme de Couronnes; leurs bras, leurs jambes, leurs oreilles, & leurs narines meme sont chargées de ces mêmes Anneaux. Elles ont aux doigts plusieurs Bagues, dont les Pierres ne sont pas fines. Toute leur chaussure consiste en de simples Semelles, qu'elles attachent aux pieds avec des cordons. Pour les femmes, & les filles du commun, elles ne sont couvertes que depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

Les Marchandises qu'on porte au Royaume de Sennar sont des Epiceries, du Papier, du Laiton, du Fer, du Fil d'archal, du Vermillon, du Sublimé, de l'Arsenic blanc, & jaune, de la Quincaillerie, du Spica de France, du Mahaleb d'Egypte, qui est une graine d'une odeur forte, des Couteries de Venise, qui sont des espéces de Chapelets de verre de toutes couleurs, & enfin du Noir à noircir, qu'ils appellent Kool, & qui est fort estimé en ce Pays-là; parce qu'on s'en sert pour noircir les yeux & les fourcils.

Les Marchands de Sennar font un gros Commerce du côté de l'Orient. Au tems de la Mousson ils s'embarquent à Suaquen sur la Mer Rouge. Ils portent l'Or, la Civette, & les dens d'Eléphant, & rapportent les Epiceries, & les autres Marchandises des Indes. Ils employent ordinairement deux ans à faire ce voyage.

Lorsque le Roi de Sennar est mort, le Grand Conseil s'assemble, & par une Coûtume également barbare & detestable, fait égorger tous les freres du Prince qui doit monter sur le Thrône.

Tout le Pays qu'on trouve depuis le Caire jusqu'à Dongola, & même jusqu'à celui de Sennar [b] est un Pays fort agréable; mais il n'a qu'environ une lieue de largeur; ce ne sont au delà que des Deserts affreux. Le Nil passe au milieu de cette délicieuse Plaine. Les bords en sont hauts, & elevés, ainsi ce n'est point l'inondation de ce Fleuve, qui cause comme en Egypte la fertilité de cette Campagne; mais l'industrie, & le travail des Habitans, qui conduisent de l'eau dans des Réservoirs, d'où ils les tirent ensuite, quand ils en ont besoin pour arroser leurs Terres, qui feroient stériles & incultes sans ce secours.

[b] Ibid. p. 13. & suiv.

On ne se sert point d'argent en ce Pays-là pour le Commerce, Tout s'y fait par echange comme dans les premiers tems: avec leur Pain de Dora, & leur mauvaise Biére, dont ils boivent jusqu'à s'ennyvrer, ils se croient heureux, & en état de faire bonne chére. Avec une nourriture si légére, ces gens là se portent bien, & sont plus robustes & plus forts que les Européans. Leurs Maisons sont de terre, basses & couvertes de Cannes de Dora. Mais leurs Chevaux sont parfaitement beaux, & ils sont habiles à les dresser au manége. Les personnes de qualité ont la tete nue, & les cheveux tressés assés proprement. Tout leur habit consiste dans une espéce de Veste assés mal propre, & sans manches, & leurs chaussures dans une simple Semelle, qu'ils attachent avec des courroyes. Les gens du commun s'enveloppent d'une piéce de toile, qu'il mettent autour de leurs Corps en cent maniéres differentes. Les enfans sont presque nuds. Les hommes portent par-tout une Lance; ceux qui ont des Epées les portent pendues au bras gauche. Les Juremens, & les Blasphemes sont fort communs parmi ces Peuples grossiers, qui d'ailleurs sont si debauchés, qu'ils n'ont ni pudeur, ni politesse, ni Religion; car quoiqu'ils fassent aujourd'hui profession du Mahométisme, ils n'en savent que la profession de Foi, qu'ils répetent à tous momens: (*Il n'y a qu'un seul Dieu & Mahomet est son Prophéte*); sur-tout quand il voyent des Chrétiens. Il n'y a pas encore long-tems, que ce Pays n'est plus Chretien. On trouve encore quantité d'Eglises, & d'Hermitages à demi ruïnes.

Les Habitans du Royaume de Sennar [c], ou de la Nubie, ont le nez ecrase, les levres grosses, & le visage fort noir.

[c] Ibid. p. 99.

SENNATES, Peuples de la Gaule Aquitanique, selon Pline [d].

[d] Lib. 4. c. 19.

SENNE, Riviére des Pays-Bas [e]. Elle prend sa Source dans le Hainaut, entre le Roeulx & Soignes, pres du Village nommé l'Hermitage; delà elle coule à Soignies, d. à Homes, d. à Steinkerke, g. à

[e] Dict. Géogr. des Pays-Bas.

à Kenast, g. à Tubise, g. à Halle, g. à l'Abbaye de Werst, d. à Bruxelles, à Haren, d. à Vilvorden, à Wert, g. passe à demi-lieue de Malines, qu'elle laisse a la droite, à Hessen; & delà elle va se perdre dans la Dyle au-dessus du Château de Battelbroeck, à une grande lieue au-dessus de Malines.

SENNO, selon Mr. Corneille [a], & SINO, selon Magin [b]. Mr. Corneille ne s'accorde guère mieux avec Magin pour le cours de cette Riviére que pour le nom. Il dit: Senno, Riviére d'Italie, qui a son cours dans le Royaume de Naples, en Latin *Siris* ou *Ciris*. Il ajoute: elle a sa Source aux Confins de la Haute Calabre, d'où coulant dans la Pouille par la Basilicate, elle baigne Grumento, & se rend dans le Golphe de Tarente prés de la Tour de St. Basile, à huit milles de Tarsi du côté de l'Orient.

[a] Dict.
[b] Atlas Ital.

Selon Magin, le Sino a sa Source dans la Basilicate, & dans l'Apennin aux Confins de la Calabre, & prenant son cours vers l'Orient Septentrional, il baigne *Latronico*, *Episcopia*, *Francavilla*, *Clarimunte*, *Colobraro*; après quoi, grossi de divers Ruisseaux, il va se jetter dans le Golphe de Tarente près de la Tour de St. Basile.

SENONCHES, *Senones Celsi*, Bourg de France dans le Perche, Election de Verneuil, avoit titre de Principauté. Ce Bourg qui est fort peuplé est la seconde Place de la Partie du Perche, que l'on appelle Terres démembrées, ou Pays de Thimeraïs. C'est un Bailliage qui ressortit au Présidial de Chartres. La Forêt de Senonches est située entre le Bourg de la Ferté-au-Vidame, celui de Senonches, & les grandes Forges de Fer de Maillebois, dans l'Election de Verneuil. Cette Foret peut avoir six à sept lieues de tour.

SENONGES, Bourg du Duché de Lorraine, au Bailliage de Vosge, Office de Darney. Il y a deux Eglises Paroissiales: la principale qui se trouve au milieu des Champs, est sous le titre de St. Vincent, & on l'appelle communément l'Eglise des Abbesses; l'autre a été bâtie dans le Bourg, pour la commodité des Habitans. Il y a une Chapelle en titre sous l'Invocation de St. Nicolas.

SENNONES. Voyez SENONES.

SENOESSANI. Voyez SINUESSA.

SENOGALLIA. Voyez SENA-GALLICA.

1. SENONES, Peuples de la Gaule Celtique ou Lyonnoise, vers l'Embouchure de l'Yonne. Strabon écrit Σένωνες & Prolomée Σένονες. Cette derniére orthographe est apparemment la meilleure; car les Poëtes Latins font dans *Senones* la seconde Syllabe bréve. Silius Italicus dit [c]:

Et Clanis & Rubico & Senonum de nomine Sena.

[c] Lib. 8. v. 454.

Et dans Sidonius Apollinaris [d] on trouve

. . . . *Sed reppulit unus*
Tum quoque totam aciem, Senones dum garrulus Anser
Nuntiat, & vigilat vestrum sine milite fatum.

[d] Panegyr. Majoriani, v. 82.

Ptolomée [e] nomme leur Capitale *Agedicum*. Voyez ce mot.

[e] Lib. 2. c. 8.

SENONES, Peuples d'Italie, dans la Gaule Cispadane, sur le bord de la Mer Adriatique. Ces Peuples Gaulois d'origine ne s'étoient point avisés de passer les Alpes, aux quatre premiéres migrations des Gaulois sous Bellovése. Il n'y pensérent qu'environ deux cens ans aprés, à la sollicitation d'Aruns [f], qui vouloit se vanger de Lucumon. Celui-ci parmi tous les Peuples de la Gaule Celtique [g] choisit les Sénonois, peut-etre parce que leur Pays étoit moins épuisé d'hommes, puisque les Sénonois n'avoient point suivi Bellovése. Il leur vanta l'abondance dont ils jouïroient en Italie, & leur fit goûter du Vin qu'il en avoit apporté. Les Sénonois se déterminérent à le suivre, & leur Armée fut très-nombreuse. Aprés avoir passé les Alpes, ils n'attaquérent point les Celtes, mais allérent se jetter sur l'Umbrie, qui n'avoit encore été que peu entamée. Ils s'y établirent, selon Polybe & Tite-Live, depuis l'Utens jusqu'à l'Æsis, & depuis la Mer Adriatique jusque vers l'Apennin. Ils mirent environ six ans à cet Etablissement. Au bout de ce tems, & dans l'année de Rome 362. Aruns les conduisit devant Clusium pour assieger cette Place où sa femme & son Ravisseur s'étoient enfermés. Les Romains inquiets du voisinage de ces Peuples, offrirent de terminer le différend à l'amiable par leur médiation. Cette mediation fut rejettée. Les Ambassadeurs Romains de Pacificateurs étant alors devenus ennemis, les Sénonois qui s'en apperçurent en envoyérent demander justice à la République, & comme elle refusa de leur donner la satisfaction qu'ils exigeoient, ils marchérent droit à Rome. Ils defirent chemin faisant l'Armée Romaine, & entrérent quelques jours aprés dans Rome qu'ils pillérent & réduisirent en cendres à l'exception du Capitole, qu'ils tentérent inutilement d'emporter, & dont la résistance facilita aux Romains le moyen de chasser à la fin leurs Ennemis. Environ cent ans aprés cette grande expédition, les Sénonois furent, selon Strabon [h] exterminés par les Romains; mais Polybe [i] plus exact dans cet endroit que Strabon, dit qu'ils furent chassés du Pays qu'ils occupoient par M. Curius Dentatus, Consul avec P. Cornelius Rufinus l'an de Rome 463. Ce ne fut que sept ans après, à ce que nous apprennent Polybe, Denys d'Halicarnasse, & Florus, que les Sénonois furent exterminés par le Consul Dolabella. Ils furent alors tellement aneantis, qu'à peine resta-t-il dans l'Italie quelques vestiges de cette Nation que la prise de Rome avoit si fort distinguée. Dès le Consulat de M. Curius Dentatus ils avoient perdu la plus grande partie de leur Pays, depuis l'Æsis jusqu'au Rubicon, & les Romains avoient envoyé une Colonie à *Sena-Gallica*, aujourd'hui *Sinigaglia*. Ils occupoient le reste du Pays depuis le Rubicon jusqu'à l'Utens, lorsque P. Cornelius Dolabella les defit sur les bords du Lac de Vadimon en Etrurie.

[f] Plut in Camillo.
[g] Tit.-Liv. Lib. 5.
[h] Lib. 5.
[i] Lib. 2.

3. SENONES, Bourgade du Duché de

Lor-

Lorraine, eu Diocèse de Tonl, dans la Principauté de Salmes. Elle doit son origine & son nom à l'Abbaye de Senones, autour de laquelle elle s'est formée dapuis la fondatinn de cette Abbaye dont elle dépend. Il y a deux Cures: l'une qui garde le nom du Lieu, & l'autre qui est sous le titre de St. Jean.

4. SENONES, Abbaye dn Duché de Lorraine, eu Diocèse de Toul, dans la Principanté de Salmes. C'est une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de St. Benoît, Congrégation de St. Vanne & de St. Hydulphe. Elle reconnoit pour son Fondateur St. Gondelbert, Evéque de Sens, qui se retira dans ce Pays, au milieu du septiéme Siècle. Il jetta dans ce Desert les fondemens de cette Abbaye, sous le Régne de Childerie II. Roi d'Austrasie. Ce Prince lui donna le terrein avec les droits de Haute, Moyenne & Basse-Justice. La Haute Justice vint au pouvoir des Comtes de Salmes en 1573. avec la plus grande partie des rentes, & des revenus, qui sont à présent partagés entre le Duc de Lorraine & le Prince de Salmes. Le reste du revenn de l'Abbaye fut séparé en 1602. en deux Manses: l'Abbatiale qui est de six mille cinq cens Livres, & la Conventuelle qui va à trois mille cinq cens.

SENONNE, Bourg de France dans l'Anjon, Election d'Angers.

SENONOIS, Pays de France, le long de le Riviére d'Yonne, au Gouvernement Militaire de Champagne. Il est borné au Nord par la Brie, à l'Orient par la Champagne propre, eu Midi par l'Auxerrnis, & à l'Occident par le Gastinois. Ce fut la demeure des anciens *Senones*, Peuples puissans de la Gaule Celtique, & qui occupoient ce qui est renfermé entre la Seine, le Rhône, & les Monts de Joux, & de Vauge. On e douté fort long-tems si les *Sequani*, & les *Senones* n'étoient qu'un meme Peuple. Florus nomme indifferemment ceux de Sens *Senones* & *Sequani*. Le nom des *Séquaniens* n'étoit point en usage dans les anciens tems: les *Senones* seuls etoient connus, & l'on ne fit cette difference qu'apres les expéditions de Brennus. Les *Senones* se partagérent alors en deux Nations. Ceux qui demeurérent en deçà de la Seine gardérent le nom de *Senones*, & ceux qui passérent au-delè prirent celui de *Séquaniens*, & occupérent un Pays, qui d'un eôté s'étendoit jusqu'aux Helvétiens, & de l'antre jusqu'aux Alpes. Le Senonois fnt nn des premiers Comtés qui furent possédés par des Seigneurs héréditaires. En 1015. le Roi Robert l'unit à la Couronne de Rainard II. Ses Successeurs y établirent des Vicomtes, qni n'en étoient proprement que les Gouverneurs. Les Villes les plus cnnsidérables de ce Pays font:

Sens,	Joigny,
Ville-Neuve l'Archevéque,	Chablis,
Ville-Neuve le Roi,	Tonnerre.

SENOUILLAC, Bourg de France, dans le Haut-Languedoc, Recette d'Alby. Il est assés considerable.

SENONUM-ORA, Pline [a] appelle ainsi l'andrnit de la Japygie, où se trouvoit la Ville de Callipolis. Comme il est le seul qui parle de cette Côte, Ortelius [b] aimeroit mieux lire *Salentina Littora*, avec Pomponius Mela [c]; ear, dit-il, les *Salentins* étoient dans ce Quartier.

a Lib. 3. c. 11.
b Thesaur.
c Lib. 2. c. 4.

SENOS, Ville d'Egypte, selon Etienne le Géographe qui cite Hécathée.

1. SENS, Ville de France dans la Champagne, au Senonois, sur le Riviere d'Yonne, dans l'endroit où cette Riviere reçoit la Vaine, à vingt-cinq lieues de Paris, & à quatorze d'Auxerre. Cette Ville étoit ci-devant du Gouvernement de Bourgogne, mais elle est à present du Gouvernement de Champagne, & à plus juste titre, puisque la Bourgogne ne commence qu'à la sortie de l'une de ses Portes. Elle est néanmoins de la Généralité de Paris. Du tems des Gaulois elle fut la Capitele d'un Peuple, connu sous le nom de *Senones*, qui se rendit redoutable par sa valeur longtems avant la Naissance de Jesus-Christ. Voyez SENONES. La Ville se nommoit alors *Agendicum*, elle étoit fort celebre du tems de Jules-César. Elle l'est aujourd'hui beaucoup moins. Vers l'an 940. elle étoit au pouvoir de Hugues le Grand, Duc de France, qui en commit le Gouvernement à nn Seigneur nommé Frotmond. Aprés la mort du Duc Hugues, le Comte Rainerd se rendit Seigneur propriétaire de cette Ville, qu'il laissa à son fils Frotmond, & celui-ci à son fils Rainard II. qui ayant commis plusieurs violences contre l'Archevéque Loteric, obligea le Roi Rnbert en 1015. à confisquer sur lui ce Comté qu'il reunit è le Couronne.

La Ville de Sens reconnoît St. Savinien pour son premier Prelat. La Tradition dit que ce Saint fut envoyé dans les Gaules par St. Pierre [d]; mais cela ne s'accorde point avec Sulpice Sevére, & Grégoire de Tours, qui ne mettent la naissance des Eglises des Gaules que sur la fin du second Siecle. Il y a beaucoup d'apparence, que les Actes du Martyre de St. Savinien ont été altérés. L'Eglise de Sens eompte cent huit Prélats depuis St. Savinien jusqu'à M. de Gergey de Languet qui la gouverne aujourd'hui. Anfegise Archevéque de Sens donna un grand eclat à son Eglise. Charles le Chauve obtint du Pape Jean VIII. en sa faveur la Primatie des Gaules, & de Germanie l'an 876. Les Eveques de France assemblés à Pontieu desapprouvérent cette Elévation de l'Eglise de Sens. Cependant les Archevéques de Sens ont joui de cette Prérogative pendant deux cens ans. L'an 1079. le Pape Grégoire VII. confirma à l'Archeveque de Lyon la Primatie sur les quatre Provinces Lyonnoises, qui sont Lyon, Rouen, Tours & Sens. Les Archeveques de Sens ont plusieurs fois essaye de revenir contre cette concession. Mais Charles de Bourbon Cardinal, & Archeveque de

d *Pigniol*, Descr. de la France, t. 3 p. 274.

de Lyon, ayant porté la décision de ce procès au Parlement de Paris, l'Archeveque de Sens, qui étoit de la Maison de Melun s'y laissa condamner par defaut, & depuis ce Jugement la Primatie des Gaules est demeurée à l'Archeveque de Lyon, & celui de Sens n'a conservé que le titre de Primat des Gaules, & de Germanie. Il avoit autrefois pour Suffragans les Evêques de Paris, de Chartres, de Meaux, d'Auxerre, d'Orléans, de Nevers; mais depuis l'Erection de l'Evêché de Paris en Archevêché, il n'est resté à l'Archevêque de Sens pour Suffragans, que les Eveques de Troyes, d'Auxerre & de Nevers, & poor l'indemniser de ce démembrement on a uni à son Archevêche l'Abbaye du Mont St. Martin en Picardie, qui vaut douze mille Livres de rente. L'Archevêché de Sens vaut environ cinquante mille Livres de revenu, & son Diocèse s'étend au de-là du Gouvernement de Champagne. Il comprend sept cens soixante & cinq Paroisses, seize Chapitres, vingt-neuf Abbayes, & soixante Couvens, Communautés ou Colleges. Dans la seule Ville de Sens, il y a seize Paroisses, & des seize Curés il y en a treize qui sont qualifiés Prêtres Cardinaux parce qu'ils assistent l'Archevêque à la Messe lorsqu'il officie dans sa Cathédrale. Autrefois & meme sous M. Goudrin, ils l'assistoient toutes les fois, qu'il officioit pontificalement aux grandes Fêtes, mais à présent cette Céremonie ne s'observe qu'aux deux Fêtes de St Etienne Patron de l'Eglise Cathédrale, à la Dedicace de la même Eglise, & le Jeudi Saint pour les Saintes Huiles.

Le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de St. Etienne de Sens est composé de cinq Dignités, qui sont l'Archidiaconé de Sens, la Thresorerie, le Doyenné, la Préchanterie, & la Célérerie; de quatre Personats, qui sont les Archidiaconés de Gatinois, de Melun, de Provins, & d'Estampes, de trente-un Canonicats, & de quatorze Semi-Prebendes, &c. Les Dignités d'Archidiacre de Sens, & de Thrésorier, les Personats, & tous les Canonicats sont à la Collation de l'Archevêque. Le Doyen, le Préchantre, & le Célerier sont electifs par le Chapitre & confirmatifs par le Pape. Les deux Hautes Vicairies dépendent du Chapitre, qui a aussi la présentation des quatorze Semi-Prebendes à la reserve d'une, qui dépend du Thrésorier.

L'Eglise Métropolitaine de Sens a quelques Privilèges, que les autres n'ont pas. Louïse de Savoye, Duchesse d'Angouleme, & Régente en France pendant l'absence de François Premier son fils, lui donna des Letrres de Concession datées du 14. Octobre 1515. par lesquelles elle lui donne pouvoir de faire faire par ses Officiers les Inventaires de ceux du Chapitre, & Habitués de cette Eglise, qui décéderont dans le Cloitre, sans que les Officiers du Roi s'en puissent entremettre. Ces Lettres furent confirmees par d'autres de François Premier du 17. Fevrier de l'an 1516. Cette Eglise a aussi des Lettres de Protection & de Sauvegarde, semblables à celles de l'Eglise de Notre-Dame de Paris avec le droit de *Committimus* aux Requetes du Palais. Ces Lettres sont datees du mois de Novembre 1548. L'Eglise Cathédrale est dédiée à St. Etienne. Elle est grande puisqu'on assûre qu'elle egale en grandeur celle de Notre-Dame de Paris. On vante fort un Soubassement du Maître-Autel de cette Eglise. Il est d'Or & enrichi de Pierres precieuses. On ne le montre qu'aux grandes Fetes. On y voit St. Etienne au milieu des quatre Evangélistes. Ce bas-relief est magnifique & très-estimé. C'est une des principales Pièces du Trésor qui est riche. On y voit entre un nombre considérable de Reliques le doigt *index* de St. Luc, avec lequel il écrivit l'Evangile. On entend les Cloches de cette Cathedrale à huit lieues de distance, & le son en est si doux & si harmonieux, que les personnes qui se trouvent dans le Clocher, lorsqu'on les sonne, peuvent s'entretenir sans etre interrompues par leur son. On voit encore dans cette Eglise plusieurs Tombeaux remarquables, entr'autres ceux du Cardinal du Perron & du Chancelier du Prat, l'un & l'autre Archevêques de Sens. Les Tombeaux des derniers Archevêques sont aussi dans ce Chœur. Je dis des derniers, car les quarante premiers ont été enterrez à St. Pierre le Vif. On fait aussi remarquer dans cette Eglise la Chaire où St. Bernard a prêché, & l'endroit où le Roi Saint Louïs épousa Marguerite de Provence.

Après la Cathédrale, l'Eglise de St. Pierre le Vif, ou le Vic, est la plus considérable. C'est une Abbaye [a] de l'Ordre de St. Benoît, de la Congrégation de St. Maur. Elle est dans le premier Cimetière des Chrétiens, dans lequel un grand nombre de Martyrs ont été enterrez, & d'autres ont été jettez dans un Puits profond, qui est dans la Chapelle souterraine qui sert de Sacristie. On prétend que Theodécilde, qu'on dit fille de Clovis, a fait bâtir cette Abbaye, & qu'elle y fut enterrée, & on y voit aujourd'hui une belle Chasse dans laquelle sont ses Reliques. Il y a aussi plusieurs autres Corps Saints & le Chef de St. Grégoire le Grand. Cette Abbaye a été detruite neuf ou dix fois. Le Chœur de l'Eglise est majestueux, & orné non seulement de belles Chaires, mais encore d'un Autel tout de Marbre, derriére lequel est la Chapelle de la Ste. Vierge, dont les grandes Colomnes de marbre font un bel effet; parce que cette Chapelle est elevée au-dessus d'une autre qui sert de Sacristie, & qui est celle où se trouve le Puits dont il vient d'etre parlé. L'Abbaye de Ste. Colombe, dont l'Eglise a été consacrée par le Pape Alexandre III. est belle & magnifique. On y voit dans la Nef le Tombeau de St. Loup, Archeveque de Sens, & ses Reliques y sont conservées dans une très-belle Chasse d'argent, qui est dans le Tresor, ainsi que celles de Ste. Colombe & de St. Flavet. Les Reliques de Thibaut I. Comte de Champagne, y sont

[a] *Baugier*, Mém. de Champagne, T. 1, p. 358.

font auſſi dans une Châſſe de bois. Raoul, Roi de France, & Richard, Duc de Bourgogne, ont choiſi leur Sépulture dans cette Egliſe; mais on n'y voit plus leurs Tombeaux. Il y avoit à Sens l'Abbaye de St. Remi. Elle ne ſubſiſte plus. Ses revenus, qui montent encore à quatre mille Livres par an, ont été donnez à Meſſieurs de la Miſſion, qui font dire tous les ans une ſeule Meſſe dans une Chapelle, qui reſte ſeule à préſent de tous les Bâtimens de cette Abbaye. L'Abbaye de St. Jean poſſédée par les Chanoines Reguliers de la Congrégation de Ste. Géneviéve de Paris, fut fondée pour des Religieuſes peu aprés l'Abbaye de St. Pierre, dans le neuviéme Siécle: elle étoit poſſédée par des Moines, & elle fut donnée dans le douziéme ſiécle aux Chanoines Reguliers. Il ne reſte plus de l'Egliſe que le Chœur qui eſt beau & deux Chapelles fort propres qui font le tour du Chœur. L'Abbaye de St. Paul de l'Ordre de Prémontré, & l'Abbaye de Notre-Dame occupée par des Religieuſes Bénédictines, n'ont rien de remarquable. Il y a encore à Sens une Maiſon de Céleſtins, une de Jacobins, un Couvent de Cordeliers, un de Capucins, un de Picpuces ou Pénitens; un Monaſtere de Carmelites, un d'Annonciates bleues, un d'Urſelines, une Maiſon de Pretres de la Miſſion, & ſeize Paroiſſes, l'une deſquelles eſt dans l'Egliſe de la Cathédrale. Cependant la Ville n'eſt pas auſſi peuplée qu'elle eſt grande. La petite Riviére de Vaine remplit les foſſez d'eau, & fournit presque à toutes les rues de petits ruiſſeaux, qui les lavent & ſervent aux Habitans à divers uſages. Il s'eſt tenu pluſieurs Conciles à Sens. Un des plus célébres eſt celui de l'an 1140. auquel le Roi Louïs le Jeune aſſiſta, & où St. Bernard fit condamner Abeillard, qui en appella au Pape.

La Ville de Sens eſt avantageuſement ſituée pour le Commerce. Cependant il s'y en fait fort peu. On mene à Paris par la Riviére d'Yonne des Vins, du Bois, du Charbon, de l'Avoine & du Foin. Il y a à Sens un College qui fut fondé par un Chanoine de la Cathédrale & donné aux Jéſuites en 1623. Cette Maiſon n'eſt pas riche. Le Séminaire jouït d'environ treize mille Livres de rente, que le Roi a permis qu'on impoſât annuellement ſur le Clergé du Diocéſe. L'Hôpital a ſix mille Livres de rente, & eſt gouverné par trois Eccléſiaſtiques nommez par le Chapitre, & par trois Laïcs nommez par la Ville. Le Chapitre nomme encore un Oeconome, qui fait la Recette & la Dépenſe.

Le Préſidial de Sens étoit un des plus grands du Royaume; mais il a été fort démembré pour former ceux de Troyes, de Langres, de Chaalons, de Melun, d'Auxerre, de Montargis, de Chaumont en Baſſigny, &c. Il y a auſſi un Bailliage, une Prevôté qui reſſortit au Préſidial, une Election, un Grenier à Sel, une Maréchauſſée & une Jurisdiction Conſulaire. On ſuit la Coûtume du Bailliage de Sens & celle de Loris.

Les Habitans de Sens furent ceux qui arrêtérent le plus long-tems les Conquêtes de Céſar dans les Gaules. On voit encore près de la Ville d'anciens veſtiges des Edifices qu'y fit conſtruire ce premier des Empereurs; & ſur le rivage de l'Yonne il y a une Maiſon qui a pour titre *Carcer Cæſaris.*

2. SENS, Bourg de France, dans la Bourgogne, au Bailliage de Châlon, Recette de St. Laurent, entre les Riviéres de Breigne & de Seille. On y voit le Pont de l'Etalet, pour paſſer la Riviére de Breigne, & qui ſert de grand paſſage pour la Franche-Comté. C'eſt un Pays de Plaines. Les Hameaux de Viſargent, Gerau, Coudez, les Terrains & Bure, en dépendent.

3. SENS, Bourg de France, dans le Berry, Election de Bourges. Ce Lieu qui eſt regi par la Coûtume de Loris-Montargis, eſt ſitué ſur la Riviére de la Sauldre, à huit lieues de Bourges, trois d'Henrichemont & deux de Sancerre. La Taille y eſt perſonnelle. La Cure vaut quatre cens Livres, les Vénérables du Chapitre de Sancerre en font Collateurs & Patrons. Une partie du terroir eſt ardent, ſec & maigre, & l'autre humide & en Bruyéres, Buis & Pacages. Ce Lieu eſt une Châtellenie, & ſa Haute-Juſtice appartient à Dame Louïſe-Françoiſe de Megrigny, Veuve de Meſſire Jacques Leon Bouthillier de Chavigny. Le Château de Beaujen en dépend & lui appartient.

4. SENS & LA FARGA, Lieu de France, dans la Bourgogne, au Bailliage de Châlon. Ce Lieu eſt ſitué partie en Montagne, partie en Plaine. Il n'y paſſe qu'un petit ruiſſeau nommé Merdery. Il y a un grand Chemin qui va à Tournus & à Mâcon. On recueille du Vin dans le voiſinage. La Tour de Vert & de Ruffey dépendent de Sens & la Farge.

SENSENNA, Ville de la Tribu de Juda Joſué 15. 30. l'Hébreu la nomme Sanſanna.

SENSET, ou la SANSSE, Riviére des Pays-Bas [a]. Elle prend ſa ſource auprés du Village de Boilioux, en Artois, d'où elle coule à St. Martin, g. à l'Abbaye du Vivier, d. à l'Ecluſe, d. à Arleux, à l'Abbaye du Verger, à Aubigny, à Freham, à Waſne, g. à Crupilli, d. à Wavrechin, g. à Bouchain, où elle ſe perd dans l'Eſcaut.

SENTA, Lieu de la Dalmatie ſur la Côte. Pline [b] dit que le Vent y avoit formé une vaſte & profonde Caverne. Niger veut que ce Lieu ſe nomme aujourd'hui *Seta*, & le place près de Médon, anciennement *Doclea* [c]. Mais Hermolaüs, ſans doute, avec plus de fondement, le met près de *Senia* à préſent *Segna*; car il dit qu'au-deſſus de cette Ville il y a une Caverne d'où preſque, à toutes les heures, il ſort des Vents véhémens.

SENTIA, Ville d'Italie: Appien [d] en parle, & il ſemble qu'elle étoit aux environs du Latium. Ortelius [e] croit que ce pourroit être la même que SETIA.

[a] Dict. Géogr des Pays-Bas.
[b] Lib. 2. c. 45.
[c] Ortelii Theſaur.
[d] Civil. L. 5.
[e] Theſaur.

SEN-

SENTIANUM, Lieu d'Italie. Il est marque dans l'Itineraire d'Antonin sur la Route d'*Equo-Tuticum* à *Regium*, en prenant par *Roscianum*; & il est entre *Equo-Tuticum* & *Balcianum*, à vingt-trois milles de chacun de ces Lieux.

SENTICA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée [a] la doane aux *Vaccæi*.

[a] Lib. 2. c. 3.

SENTICE, Contrée de la Macédoine: Tite-Live qui en parle [b], donne à la Ville d'Heraclee, qui y étoit située, le surnom de SENTICE [c]. Cesar [d] & Pline [e] écrivent SINTICA. Les Habitans de cette Contrée sont les SINTI, Σιντοι, de Thucydide [f].

[b] Lib. 4. c. ult. [c] Ibid. Lib. 45. c. 29. [d] Civ. L. 3. c. 74. [e] Lib. 4. c. 10. [f] Lib. 2. p. 169.

SENTII, Peuples de la Gaule Narbonnoise. Ptolomee [g] leur donne la Ville de *Dinia*, qu'il marque dans les terres. Ce sont les Habitans du Diocése de Die.

[g] Lib. 2. c. 10.

SENTINAS. Voyez SENTINUM.

SENTINUM, aujourd'hui *Sentina*, Ville d'Italie, dans l'Umbrie, selon Strabon [h] & Ptolomée [i]. On lit dans Polybe [k] *ἐν τῇ τῶν Σεντινατῶν χώρᾳ*, ce que Tite-Live a rendu par ces mots Latins, *in Sentinati Agro*. Cette Ville est appellee *Sentinatium Urbs*, par Dion Cassius [l].

[h] Lib. 5. p. 227. [i] Lib. 3. c. 1. [k] Lib. 2. c. 19. [l] Lib. 48. p. 364

SENTINUS, [m] Fleuve d'Italie, dans le Picenum, selon Biondo & Léander qui disent qu'on le nomme aujourd'hui *Sentino*.

[m] Ortelii Thesaur.

SENTITES, Peuples du Nôme de Marmarique, selon Ptolomée [n]. Casaubon croit que ce sont les SINTÆ de Strabon.

[n] Lib. 4. c. 5

SENTRANGES, Bourg de France, dans le Berry, Election de Bourges. Il y passe une petite Riviére Venenne qui fait moudre plusieurs Moulins; elle descend d'un Etang de la Paroisse de Savigny. Ce Lieu est à deux lieues de la Loire, & à quatre des Villes de Gien & de Sancerre. La Cure vaut environ quatre cens Livres: le Chapitre de la Cathédrale de Bourges en est Patron & Seigneur. Il en depend onze Hameaux qui composent en tout quatre-vingts feux, & a 368. Habitans. Le terroir ne peut produire que du Seigle & du Sarazin on Bled noir. La Seigneurie releve en premiére instance de Beaulieu qui est une Châtellenie.

SENTINO, Riviére d'Italie [o], dans l'Etat de l'Eglise. Elle sort de l'Apennin, au Duché d'Urbin, & prenant son cours vers l'Orient, elle entre dans la Marche d'Ancone, où elle se joint au Jano à Perosaria. Ces deux Riviéres jointes ensemble perdent chacune leur nom & ne coulent plus que dans un seul lit appellé Fiumesino.

[o] Magin, Carte de la Marche d'Ancone.

SENUC, [p] Pricuré de France en Champagne. Il est de l'Ordre de St. Benoît, & a été uni à l'Abbaye de St. Remy de Rheims sous l'Abbé Hincmar du tems de l'Archeveque Gervais. Il rapporte neuf mille Livres de rente.

[p] Bergier, Mémoires Hist. de Champ. t. 2. p. 67.

SENUISA COLONIA, Ortelius [q] dit: Il est fait mention de cette Colonie dans une ancienne Inscription rapportée par Onuphre; mais peut-etre, ajoute-t-il, faut-il lire *Sinuessa*, au lieu de *Senuisa*.

[q] Thesaur.

SENUM-PORTUS, Port que Pline met aux environs du Bosphore de Thrace.

1. SENUS, Fleuve de l'Irlande, son Embouchure est marquée par Ptolomée [r] sur la Cote Occidentale de l'Isle, entre les Embouchures de l'Ausoba & du Dur. Ce Fleuve qui est appellé *Scena* par Orose [s] est le plus grand Fleuve de l'Isle & se nomme à present *Schenon*, ou *Shannon*.

[r] Lib. 2. c. 2. [s] Lib. 1. c. 2.

2. SENUS, Fleuve de la Chine, selon Ptolomée [t] qui place son Embouchure entre la Ville *Rhabana*, & le Promoutoire *Notium*.

[t] Lib. 7. c. 3.

SEON, Ville de la Tribu d'Issachar Josué 19. 19. L'Hebreu lit Sion. Eusébe [u] dit qu'on voyoit encore de son tems un Lieu nommé Seon au pied du Mont Thabor.

[u] Euseb. Onomast. in Seon.

SEPAN, Isle de l'Océan Oriental [x], & l'une de celles qu'on nomme *Isles des Larrons*. Elle est aussi appellée SAYPAN & ZARPANA. Cette Isle est assez peuplée & a un bon Port. Les Espagnols qui l'ont nommée St. Joseph n'y ont ni Colonie ni autorité.

[x] Baudrand, Dict.

SEPARI, Peuples d'une Isle, que Pline [y] met sur la Cote de la Liburnie.

[y] Lib. 3. c. 22.

SEPELACUS, Lieu d'Espagne. L'Itinéraire d'Antonin le marque, sur la Route de Tarragone a Carthage, entre *Ildum* & *Saguntum*, à vingt-quatre milles du premier de ces Lieux & à vingt-deux milles du second. Quelques MSS. portent *Sepelaci* & d'autres *Sebelaci* ou *Sepalaci*. Ce Lieu n'est point connu aujourd'hui.

SEPHAAT, ou ZEPHAAT, Ville de la Tribu de Siméon. Judic. 1. 17. c'est apparemment la même Sephata qui étoit pres de Maresa, dans la Partie Méridionale de Juda. 2. Par. 14. 10. Elle fut appellée Horma ou Anatheme depuis la Victoire que les Israélites remportérent sur le Roi d'Arad Num. 21. 3. Judic. 1. 17.

SEPHAMA, Ville de Syrie qui servoit de limites à la Terre promise [z]. Ce pourroit être Apamée.

[z] Num. 34. 10. 11.

SEPHAMOTH, David envoya à Sephamot des dépouilles qu'il avoit prises sur les Amalécites 1. Reg. 30. 28.

SEPHAR, Montagne d'Orient, apparemment aux environs de l'Arménie. Les fils de Jectan eurent leur demeure depuis Messa jusqu'à la Montagne de Sephar [a]. Nous croyons que ces Montagnes furent le lieu de la demeure de Sepharvaïm, dont l'Ecriture fait mention, & des Saspires, dont parlent les Géographes.

[a] Genes. 10. 29.

SEPHATA. La Vallée de Sephata près de Maresa, est marquée dans les Paralipoménes 2. Par. 14. 10. C'est peut-être la Vallée qui étoit près de la Ville de Sephat, ou bien il faut lire Sephala au lieu de Sephat. Voyez Sephala ou Saphela.

SEPHER, le Mont Sepher, Num. 33. 23. Campement des Israélites dans le Desert entre Céelata & Arad.

SEPHET, Tobie [b] étoit de la Ville de Nephtali, située dans la Haute Galilée, ayant à sa gauche la Ville de Sepher. C'est le seul endroit où l'on trouve le nom de Sephet dans la Vulgate; mais on le lit dans les Septante Judic. 1. 17. au lieu de Sephâat ou Zephaat ou Horma. Mais Sephet de Galilée étoit bien éloignée

[b] Tobie 1. 1.

loignée de Sephaat, qui étoit au milieu de Juda ou de Simeon. Quelques Modernes ont pretendu que Sephet de Galilée etoit Béthulie, mais sans aucune preuve. Elle est, dit-on, entre Ptolemaïde au Couchant, & Naasson à l'Orient, à douze milles du Carmel, & à six de Cana en Galilée. D'autres la placent à neuf milles de Bethzaïde dans la Haute Galilée. On ne sauroit concilier cela avec Tobie, qui met Sephet à la gauche, ou au Nord de la Ville de Nephtali, qui est apparemment Cédès. Quoiqu'il en soit, Sephet, ou Sapheta, est bâtie sur une Montagne à trois Croupes & d'un très-difficile accès [a]. Les Juifs y font en grand nombre, & ils y ont une Academie fameuse, où l'on envoye les Enfans pour étudier la Langue Hébraïque & la Loi de Moïse; & depuis quelques Siécles, l'Académie de Sapheta est à l'égard des Juifs ce qu'étoit autrefois celle de Tibériade dont elle a pris la place. Il y a apparence que cette Academie n'étoit point érigée encore à la fin du douziéme Siécle, puisque Benjamin de Tudéle n'en parle pas; mais elle le fut bien-tôt après.

[a] Stochove, Voyage du Levant p. 342.

SEPHORIS, Ville celebre de la Tribu de Zabulon & Capitale de la Galilée. Elle porta dans la suite le nom de Diocésarée. Les Juifs [b] la mettent à dix-huit milles de Tibériade. D'autres la placent à dix milles de cette Ville. Elle n'etoit pas loin du Tabor & du Grand Champ. On ne la remarque point dans Josue, ni dans les Auteurs Sacrez. Josephe en parle souvent. C'étoit autrefois une Ville des plus fortes de toute la Galilée, située assés avantageusement pour resister quelque tems aux Ennemis, etant au milieu d'une Plaine & sur une petite eminence, qui ne sauroit être commandée. Josephe la met au nombre des cinq Parlemens de la Judée, & dit qu'elle a couru diverses fortunes, pendant les troubles qui ont ravagé long-tems ce Royaume. Antigonus s'en etant fait Maître, en fut chassé par Herode, qui trouva cette Ville pleine & de munitions & de vivres dont il se servit pour rafraîchir ses Soldats pendant le Quartier d'Hyver. Un certain Judas, Capitaine d'un grand nombre de Brigands, qui ravageoient par-tout, s'en empara quelques annees apres, & ayant forcé le Palais Royal, il prit tout l'argent qui y étoit, & toutes les munitions & Armes qu'il trouva dans les Magasins, mais il ne la garda pas long-tems. Varus la reprit, & pour oter aux Ennemis l'envie & le moyen de rien entreprendre sur cette Place, il la brûla, & fit tous les Citoyens Captifs. Hérode la jugeant ensuite d'une très-grande importance pour la sûreté de sa Tetrarchie, non seulement il la rétablit & la ferma de bonnes murailles, mais il en fit la principale Forteresse de toute la Galilée. Josephe ajoute que Cestius Gouverneur de la Syrie pour les Romains, voulant châtier la Rebellion des Juifs, envoya des Troupes en Galilée sous la conduite de Cesennius, qui ne fut pas plutôt arrivé devant Sephoris, que les Habitans de cette Ville, quoique la plus forte de la Province, se rendirent volontairement à lui, & à son exemple plusieurs autres Villes, qui par ce moyen detournerent les malheurs qu'elles n'auroient pu éviter, si elles eussent fait quelque resistance. Pendant les ravages que les guerres intestines causérent dans tout ce Pays, Josephe, qui fut elevé Préteur Géneral de toute la Galilée, fit amasser une grande somme d'argent pour fermer toutes les Villes, afin de les mettre par-là en état de resister aux Romains & aux Rebelles. Quant à celle de Sephoris, il la laissa à la Liberté des Habitans, afin qu'ils se fortifiassent eux-mêmes parce qu'ils etoient riches & portés naturellement à la valeur. Le soupçon qu'ils eurent que Josephe tramoit le dessein de se rendre lui-meme aux Ennemis les porta à se revolter contre lui, & à lui fermer les Portes; mais une partie d'eux que les raisons qu'il leur rapporta ebloüirent, l'ayant fait entrer, il fit aussi-tôt piller la Ville, & distribua le butin au menu Peuple, qui s'attacha fort à lui depuis ce tems-là, voyant qu'il n'avoit pas ordonné le pillage pour s'enrichir. Ce fut peut-être la crainte d'un pareil malheur qui les obligea de se rendre à Vespasien, qu'ils allerent trouver à Ptolemaïde, pour lui demander une suffisante Garnison. Il leur accorda six mille Piétons pour garder la Ville & mille Chevaux pour battre les Champs aux environs. Josephe fit quelque effort pour emporter la Place d'assaut, mais il fut contraint de l'abandonner, voyant tous ses gens prendre la fuite, sur la nouvelle que Vespasien approchoit, tant sa vûe étoit redoutable aux Ennemis. Prés de cette Ville est une grande Fontaine, appellée ordinairement la Fontaine de Sephoris. C'est où les Chrétiens ont fait souvent assembler leurs Armées contre les Infideles, à cause de la commodite des eaux & de la Plaine. C'est ce que Guillaume de Tyr remarque du tems des Rois Amaury & Baudouin IV. La Ville est présentement toute comblée de ruïnes. Sur la cime de la Montagne qui n'est pas bien haute, on voit encore un reste de Bâtiment d'une Eglise, qui avoit eté elevée à la place où etoit la Maison de Saint Joachim.

[b] Rabb. in Echa-Rabbati Fol. 75. 2.

Voici ce qui est rapporté de Sephoris par Coppin dans son Voyage de Phenicie, Ch. 8. Sephoris, Ville de Galilée, autrefois considerable, est un Lieu où l'on ne voit presque plus que des ruïnes, & qui couronne le sommet d'une Montagne de peu d'étendue. Le Territoire des environs est arrosé de quantité d'eau, & rempli de Pâturages qui en rendent la vûe assez agréable. Il n'y a presentement qu'une vingtaine de pauvres Maisons. Au dehors d'un vieux Bâtiment qu'on a racommodé pour y habiter, on voit deux grandes Colomnes cannelées d'Ordre Corinthien. Elles sont assez entieres, & l'on y remarque encore quelques restes d'Or & d'Azur. On présume qu'elles ont eté dans une Eglise qu'on avoit bâtie sur la meme Maison, où S. Joachim, & Sainte Anne demeuroient. Neanmoins l'on n'en trou-

trouve aucun vestige, & il n'en est demeuré que les Colomnes.

A quelques milles de Sephoris, en approchant de Nazareth, qui est au milieu d'une grande Plaine, qui se trouve sur la cime d'une Montagne considérablement relevée au-dessus du reste du Territoire, on voit dans le côté de la Montagne, qui est escarpée en plusieurs endroits, diverses Grottes taillées dans le Rocher, que l'on dit avoir servi de Sépulcres aux Juges d'Israël. On y entre par une ouverture de la largeur de huit ou neuf pieds, haute d'onze ou douze, & épaisse de quatorze ou quinze. Il faut se baisser pour y passer, tant elle est remplie de ruïnes & de pierres. Après qu'on l'a traversée, on se trouve dans une Cour à peu près de trente-cinq pas en quarré, qui est toute environnée de Rochers escarpés qui lui servent de murailles, & qu'on a coupés dans les endroits où ils n'étoient pas uniformes. Dans le fond de cette Cour, il y a un Portail taillé dans le Roc où il reste encore un Raisin relevé en bosse au milieu de quatre Roses. Il sert d'entrée à une Grotte asses vaste, au bout de laquelle on passe dans cinq Chambres ou Cellules, l'une aprés l'autre, dont on peut voir la beauté par un trou qui a été pratiqué dans le haut. Chaque Chambre est taillée avec le ciseau & peut avoir treize ou quatorze pieds en tout sens. La Voûte, au lieu d'etre en Arc, est plate comme un Lambris, & dans toutes ces cinq petites Cellules, ce Roc est travaillé avec tant d'art & si poli, que c'est une chose digne d'admiration. Dans chaque côté de ces Cellules il y a deux Sépultures faites en voûte en dedans du Rocher; leur longueur est de six à sept pieds, leur largeur de deux, & leur hauteur de deux & demi. Elles sont toutes à fleur du pavé, qui dans son milieu a un Creux en quarré que l'on a rempli de terre; apparemment pour faire écouler les eaux qui tombent par les jours, ou qui pourroient passer par l'entrée. Les Portes des Chambres, dont il y en a encore une entiére, sont du méme Roc que le reste de l'Ouvrage. Elles sont soutenues par des Pivots en haut & en bas, sur lesquels elles tournent aussi aisément que les Portes ordinaires. Celles-là joignent si bien, que quand elles sont fermées, à peine peut-on appercevoir qu'elles se divisent du Rocher. Ces Sépulcres qu'on croit être ceux d'Othonias, de Gédéon, de Samson, de Jephté & d'autres sans qu'on y voye pourtant aucuns ossemens qui fassent connoître qu'ils ayent autrefois servi, sont dans un grand Champ planté de Vignes, qui en tout ce Pays-là rampent sur la terre, fort mal cultivées.

1. SEPIA, Montagne du Péloponnése, dans l'Arcadie, à la gauche du Mont Géronte, près du Lieu nommé Tricréne. On tient, dit Pausanias [a], qu'*Epytus*, fils d'*Elatus* mourut sur cette Montagne de la piquûre d'un Serpent, & qu'il y fut enterré parce qu'on ne put transporter son Corps plus loin. Les Arcadiens disoient que cette Montagne engendroit des Serpens fort venimeux; mais qu'ils y étoient rares, parce que la Montagne étant couverte de neige une bonne partie de l'année, s'ils sortoient de leurs trous ils périssoient dans la neige, & s'ils se cachoient la rigueur du froid les faisoit mourir sous terre. Pausanias ajoute: Comme je savois qu'Homere, en parlant des Arcadiens, a fait mention du Tombeau d'*Epytus*, je le considerai avec soin: c'est un petit tertre environné d'une balustrade de pierres, qui tourne tout-à-l'entour; & je crois qu'Homére ne l'a tant vanté que parce qu'il n'en avoit point vu de plus beau. Mr. l'Abbé Gedoyn dit à cette occasion: „ Pausanias se trompe, Homé„ re dans le second Livre de l'Iliade fait „ mention du Tombeau d'*Epytus*, mais il „ ne le vante, ni ne l'admire en aucune „ maniére ". Je demande si cette conséquence est bien juste? Mr. l'Abbé Gédoyn pourroit-il garantir que nous avons le Poëme d'Homére, tel qu'il étoit du tems de Pausanias? Et s'il ne peut pas nier qu'il s'en soit perdu quelques vers; pourquoi ne voudroit-il pas que ceux où Homere vantoit le Tombeau d'*Epytus* fussent de ce nombre?

a Lib. 8. c. 16.

2. SEPIA, Lieu du Péloponnése. Il étoit selon Hérodote [b] au voisinage de Tirynthus.

3. SEPIA, Lieu d'Italie, selon Paul Diacre. Ortelius soupçonne que ce peut être le meme Lieu que *Sæpinum*.

SEPIAS, Promontoire de la Thessalie, dans la Magnésie, à l'entrée du Golphe Pelasgique. Ptolomée [c], Diodore de Sicile [d] & Apollonius [e] parlent de ce Promontoire. Le Scholiaste de ce dernier remarque que Sepias est un Promontoire *ἐν Ἰωλκῷ*, *in Iolco*, non dans la Ville d'*Iolcus*, mais dans le Quartier, ou sur la Côte d'*Iolcus*. Strabon en effet nous apprend que la Côte de cet endroit s'appelloit *Iolcus*. Pline [f] met aussi le Promontoire Sepias dans la Magnésie. Selon Hérodote on donnoit le nom de *Sepias* au Rivage & au Canton voisin; & Strabon le donne encore à une petite Ville située au pied du Promontoire. Il la compte au nombre de celles dont la ruïne accrut Démétriade.

b Lib. 6.
c Lib. 3. c. 13.
d Lib. 7.
e Lib. 1. Argonaut. v. 58.
f Lib. 4. c. 9.

SEPINATES. Voyez SÆPINUM.

SEPIUS. Voyez SIPONTUM.

SEPIUSSA, Isle sur la Côte de l'Asie Mineure. Pline [g] la met dans le Golphe Céramique.

g Lib. 5. c. 31.

SEPMES, Bourg de France dans la Touraine, Election de Chinon.

SEPONTIA-PARAMICA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée [h] la donne aux *Vaccæi*. Au lieu de *Sepontia* le MS. de la Bibliothéque Palatine porte *Sepontica*.

h Lib. 2. c. 6.

SEPORENORUM, on trouve ce nom sur une Médaille de Trajan, rapportée dans le Tresor de Goltzius. Ortelius [i] croit qu'il pourroit être question des Habitans de la Ville de Zephor en Galilée.

i Thesaur.

SEPORET, Bourg de France, dans le Poitou, Election de Poitiers.

SEPT-FONS, Abbaye de France [k], à six lieues de Moulins, Capitale du Bourbonnois, à un quart de lieue de la Loire du côté du Soleil levant. Elle est située dans une Plaine qui a environ deux lieues de

k Corn. Dict. Hist. de la Réforme de l'Abbaye de Sept-Fons.

de circuit, & qui repréſente aſſez bien un Arc tendu, dont le Canal de la Loire eſt comme la corde. Les Collines qui l'environnent ſont presque toutes couvertes de Bois, & cela en rend l'abord aſſez difficile. Ce petit Coin de terre eſt aſſez diverſifié, & a une petite Riviére dont il eſt coupé par le milieu. L'Abbaye de Sept-Fons qui eſt comme iſolée & ſéparée de toute habitation profane, eſt de l'Ordre de Cîteaux & de la Filiation de Clairvaux. Ce fut un Duc de Bourbon qui la fit bâtir l'an trente-cinquiéme de la fondation de ce grand Ordre, elle fut dédiée à la Vierge ſous le nom de Nôtre Dame de Saint Lieu. On lui donna le nom de Sept-Fons ou des Sept Fontaines, à cauſe de pluſieurs Sources d'eau vive qui l'arroſoient, & qui s'étant perdues dans la ſuite des tems, ont été heureuſement retrouvées & reconduites à ce fameux Monaſtère. A peine s'étoit-il écoulé un Siécle depuis la fondation de l'Ordre que le relâchement ſe gliſſa dans la plûpart des Maiſons qui le compoſent, & celle de Sept-Fons entr'autres tomba dans des deſordres qui allérent juſqu'au ſcandale. Meſſire Euſtache de Beaufort en ayant été nommé Abbé par le Roi en 1654. entreprit quelques années après d'introduire la Réforme dans l'Abbaye de Sept-Fons, & d'y rétablir la Régle de Saint Benoît dans ſa pureté primitive. Il y trouva de ſi grands obſtacles du côté des Moines qui n'étoient qu'au nombre de quatre, que n'ayant pu les réduire, il fut obligé de leur offrir à chacun une penſion raiſonnable, pourvû qu'ils ſe retiraſſent dans des Maiſons de la Commune Obſervance de Cîteaux. L'accord fut paſſé. Les Moines laiſſérent leur Abbé ſeul. Il n'y avoit pas un lieu régulier qui fût en état. Ce n'étoit par-tout que des ruïnes, & on ne trouvoit plus que la place où le Dortoir & le Réfectoire avoient été autrefois. Il ſe paſſa quelque tems ſans qu'il ſe joignît à l'Abbé qu'un Religieux de l'Abbaye de Bonnevaux. Pluſieurs mois après, deux autres ſe préſentérent, & ces trois Religieux animez par ſon exemple, entreprirent de défricher pluſieurs Arpens de terre dont ils firent leur Jardin. Quoiqu'exténuez par des auſtéritez continuelles, ils vinrent à bout de deſſecher un Marais, de nettoyer un Champ hériſſé de ronces & d'épines, de combler des foſſez & de transporter des terres, d'arracher des Arbres, de déraciner des Souches, de dreſſer & de planter un Jardin d'une vaſte étendue, & tout cela en moins de deux ans, ſans interrompre les Exercices preſcrits par la Régle, ſans violer celle du Silence, & ſans diſcontinuer de faire l'Oraiſon. L'Abbaye de Sept-Fons, comme on la voit aujourd'hui, n'eſt qu'un aſſemblage confus & irrégulier de Bâtimens conſtruits à différentes repriſes, & à meſure qu'on en a eu beſoin. La principale Porte donne entrée dans une vaſte Cour, qui contient le logement des Portiers, pluſieurs Ecuries, une Forge & une Grange pour le bled. Delà on entre dans deux autres Cours. Celle qui eſt à gauche comprend deux Corps de logis pour les Hôtes, oppoſez l'un à l'autre, c'eſt ce qu'on appelle l'Hôtellerie, ſans parler d'un autre grand Corps de logis pour les femmes, compoſé de cinq ou ſix Chambres, & accompagné d'Offices & de Logemens pour les Domeſtiques, qui a été bâti depuis quelques années hors de la Clôture du Monaſtére. Dans la même Cour eſt une Chapelle qui a une entrée au dehors. On y dit la Meſſe les Dimanches & les Fêtes pour les Fermiers de l'Abbaye & pour leurs familles. On y voit auſſi l'Egliſe, dont le Portail remplit une partie d'un de ſes côtez. L'extrême ſimplicité de cette Egliſe, & le grand Blanc qui en couvre les murailles en font toute la beauté. Son Autel n'a pour ornement qu'une Image de Marbre blanc. C'eſt celle de la Vierge, qui regarde une Cuſtode de Cuivre doré, ſous laquelle eſt le Saint Ciboire, & qu'une Croſſe de Sculpture tient élevée au-deſſus de l'Autel, qui n'a que deux Chandeliers de Cuivre & deux Cierges jaunes. L'autre Cour qui eſt à droite eſt grande & quarrée. Le milieu eſt un Chantier pour toute ſorte de bois & d'ouvrage. Tout à l'entour ſont divers Lieux où travaillent les Convers, dont chacun a ſon emploi fixe. On trouve là la Menuiſerie, l'Attelier du Charpentier, un Preſſoir à Vin, un à Cidre, & un autre à l'Huile; la Boutique du Tonnelier, la Lavanderie, une Grange pour les Légumes, le Réfectoire des Donnez, le Fruitier, la Boulangerie & une longue voûte ſouterraine qu'on appelle le Jardin d'Hiver. C'eſt une Cave où pendant cette Saiſon on conſerve les Racines dans du Sable, les Choux, les Oignons & autres choſes ſemblables. De cette Cour on paſſe dans un petit Jardin, dont le grand Réfectoire & la Cuiſine tirent leur jour. Cette Cuiſine eſt placée au milieu de cinq Réfectoires, qu'on peut ſervir dans le même temps ſans ſortir de la Cuiſine. Ces cinq Réfectoires ſont celui des Religieux, celui des Convers, celui des Infirmes, & celui des Hôtes. Le Cloître eſt d'une Architecture Gothique, & n'eſt pas fort grand. Le Chapitre eſt petit & ſombre. Le nombre des Religieux augmentant de jour en jour, il a fallu y élever une eſpéce d'Amphitheâtre, à trois rangs de Siéges, ce qui fait un bel effet, quand tous les Freres s'y trouvent. Cela arrive aux grandes Fêtes, aux Vêtures, aux Profeſſions, & toutes les fois que le Pere Abbé parle en public. Il y a pluſieurs Dortoirs dont les Cellules ſont blanchies, ſans que celle de l'Abbé ait rien qui la diſtingue des Cellules des ſimples Religieux. Il y a auſſi une Bibliothéque; une Apoticairerie, deux Sales communes, un Chaufoir, & pluſieurs Chambres pour les malades. Le Jardin fermé de murailles de brique a près d'un quart de lieue de tour. Le ſeul Potager a ſoixante grands quatrez, entourez d'Arbres nains, & ſéparez les uns

des autres par des Allées fablées qui ont huit a dix pieds de largeur. On compte dans tout cet enclos plus de quatre mille pieds d'Arbres fruitiers. Outre ce grand nombre de Quarrez, il y a un Champ, & trois Piéces de terres plantées de légumes, deux petites Prairies, & quatre grandes Allées de Charmes, dont deux font en paliffades. Les deux autres font en berceau. L'une fert durant l'Eté pour les Conferences qu'on y tient trois fois chaque Semaine. On trouve auffi deux Canaux ou Piéces d'eau dans ce Jardin, qui eft coupé en deux parties égales par un gros Ruiffeau, de forte qu'en tout tems le Jardinier a dequoi arrofer fes planches. Ce Ruiffeau avant que d'entrer dans le Clos forme plufieurs Refervoirs pour conferver du poiffon, fait tourner un Moulin, emporte toutes les immondices, & donne fans ceffe de l'eau vive & nouvelle aux deux Piéces d'eau.

Les Points principaux de la Réforme établie à Sept-Fons, pour l'Obfervance Littérale de la Régle de Saint Benoit, font la ftabilité dans le Monaftére: le travail des mains: le Silence perpétuel: l'abftinence de Chair, de Poiffon & d'œufs: l'Hofpitalité: le banniffement des études, & la privation de tout divertiffement & de toute récréation; & l'obéïffance à un feul Chef, qui eft l'Abbé, dont chaque Supérieur fubalterne reçoit le pouvoir de s'employer à la conduite des Freres, felon la portion qui lui eft affignée par l'Abbé. Toutes ces chofes s'obfervoient dans l'Ordre de Citeaux les premiéres années de fon Inftitution, par les premiers Peres qui l'ont fondé. Quoique l'Abbaye de Sept-Fons n'ait que quatre mille Livres de rente fans aucun fecours de la Sacriftie ni de la Quête, elle nourrit & entretient actuellement cent quarante perfonnes, favoir foixante & quinze Religieux, dont vingt-deux font Prêtres, & les autres ou Convers ou Freres Donnez, & plufieurs Domeftiques & Journaliers. Elle tient l'Hôtellerie ouverte toute l'année, pour y recevoir les Hôtes, & diftribue du pain & du potage à tous les pauvres paffans qui fe préfentent. Les Religieux ont trois Offices pendant le cours entier de l'année, le Régulier, le petit Office de la Vierge, & fouvent celui des Morts. Ils fe levent pour Matines à quatre différens tems, les Fêtes folemnelles à minuit: les Fêtes des Apôtres à une heure: les Dimanches à une heure & demie: & les jours de Ferie ou de Fêtes fimples à deux heures; mais à quelque heure qu'ils entrent au Chœur, ils n'en fortent pas qu'à quatre heures & demie. Le Carême, & les jours de Jeûne ils vont fe repofer jufqu'à cinq heures & demie. L'Hiver ils fe vont chauffer dans les Sales communes, & les Novices prennent ce tems-là pour apprendre le Pfautier par cœur, & les Pretres pour dire la Meffe. En Eté on leur permet de fe repofer une heure après le dîner. A cinq heures & demie on fonne Primes, & cette Priére eft fuivie trois fois la Semaine du Chapitre des Coulpes. L'Eté ce Chapitre eft fuivi du travail, & le travail de Tierce, de la Meffe Conventuelle, de Sextes, du dîner & de Nones. L'Hiver le travail eft précédé de la Meffe Conventuelle, & on dit Nones avant le dîner. Pendant l'Eté ils difent Vêpres à deux heures & demie avant le travail, & en Hiver ils les difent à quatre heures après le travail. Les Dimanches & les Fêtes elles fe difent à quatre heures en quelque tems que ce foit. Pour les Complies ils les difent en Eté à fix heures & demie, & en Hiver à cinq heures & trois quarts. Tous les Samedis au foir immédiatement avant la Lecture des Complies, on lave les pieds à tous les Religieux, & pendant cette Cérémonie qui fe fait l'Eté dans le Cloître, & l'Hiver dans le Chapitre, on chante quelques Répons. Avant Complies, on fait tout haut une Lecture Spirituelle qui dure un quart d'heure, & après Complies il y a un autre quart d'heure de méditation. Il fe fait auffi la nuit une demie heure d'Oraifon entre les Laudes de l'Office de la Vierge & les Matines du jour, de forte que l'on peut dire que toute la vie de ces Solitaires n'eft qu'une Oraifon continuelle. D'ailleurs entre les intervalles qui fe rencontrent entre les divers Exercices de la journée, ils vont à l'Eglife adorer le Saint Sacrement & continuer leur méditation. Le pain qu'on leur donne eft fait de farine dont on n'a ôté que le gros fon, & où il entre beaucoup plus de feigle que de froment. Il ne laiffe pas d'être bon, très-appetiffant, & plus fain que celui qui n'eft que de pur froment. Ils ont pour tout le jour dix onces de Vin, partagées en deux portions égales. C'eft la veritable Hemine de S. Benoît fi diverfement interprétée dans fon Ordre. On leur donne à dîner un potage d'herbes où il n'entre que du fel pour tout affaifonnement, un plat de légumes & un autre de racines. Depuis Pâques jufqu'à la Fete de l'Exaltation de la Croix, on leur fert quelquefois une tranche de beurre qui tient la place de cette feconde portion. Le fel, un peu d'huile de Noix ou de Navette, fait le feul affaifonnement de ces mets fimples & tels que la terre de leurs Jardins les fournit. Les jours qu'ils foupent, ils ont un morceau de Fromage & une Salade pour leurs deux portions, ou un plat de racines & un autre de lait crû. La Collation des jours de Jeûne de la Régle eft de quatre onces de pain & d'un peu de fruit; celles des Jeûnes de l'Eglife eft feulement de deux onces de pain fans aucun fruit. Ils ont du deffert en tout tems au dîner & au fouper, & ce deffert confifte en fruits crus, ou cuits, ou fecs.

Chaque Religieux a fa Cellule, & il n'y entre qu'aux heures deftinées au fommeil. Elle eft meublée d'un lit compofé de deux planches mifes fur deux treteaux, d'une paillaffe piquée, d'un traverfin de paille longue & de deux couvertures. Il y a auffi une chaife de bois, une table, quelques Images & un Benitier.

Le

Le Dortoir entier n'eſt éclairé que par une ſeule Lampe. C'eſt à la faveur de ſa lumiére que chacun entre dans ſa Chambre & ſe couche tout habillé, après avoir ſeulement quitté ſa Robbe de deſſus qu'ils appellent Coule. L'Abbé, & en ſon abſence un des Supérieurs ſubalternes tient le Chapitre des Coulpes trois fois la Semaine. On s'y accuſe des fautes qu'on a commiſes contre la Régle, & l'on accuſe auſſi avec un eſprit de Charité les autres qui y ſont tombez, & qui ne ſongeot pas à s'en accuſer. Le Supérieur ordonne des peines proportionnées aux fautes, comme de baiſer les pieds des Freres, de manger à terre ou à genoux, de demeurer proſterne ſur le ſeuil de l'Egliſe ou du Refectoire dans le tems que les Religieux y entrent. L'uſage de la Diſcipline y eſt très-rare, & l'on ne l'ordonne guère que pour les fautes Capitales, comme ſeroit celle d'avoir rompu le ſilence. Le travail eſt de trois heures par jour, une heure & demie le matin, & autant l'après dinée. Tant qu'il fait beau, on s'occupe au Jardin à bêcher, farcler, émonder, tailler les Arbres, planter, ſemer, cueillir les légumes & les fruits. Si le mauvais temps ne leur permet pas de travailler à la terre & à découvert, ils demeurent dans leurs Chauffoirs, où ils s'appliqueot à tailler du Chanvre, à éplucher des légumes, à piquer des couvertures pour les lits, ſinon ils tirent le fumier des Etables, ſcient du bois ou font des fagots. On fait des Conférences ſpirituelles trois fois la Semaine. Les Religieux y parlent chacun à ſon tour & n'y diſent preciſément que ce qu'ils ont lu dans les Livres de pieté qu'ils reçoiveot des mains de l'Abbé. Ils le diſent ſimplement, ſans citer les paſſages autrement qu'en François, & ſans y meler leurs propres penſées. On a un fort grand ſoin des malades, & ils reçoivent tous les ſoulagemens qu'on peut leur donner, ſans bleſſer la pauvreté & la mortification. On leur accorde l'uſage du poiſſon & des œufs, & même de la viande quand la maladie eſt conſiderable. Les Convers qui ont chacun leur emploi, font l'Oraiſon le matin, & entendent la Meſſe, aſſiſtent à une partie des Complies & finiſſent la journee par l'Oraiſon. Les Dimanches & les Fetes ils ſe trouvent à tout l'Office, à l'eaception des Matines, dans un Chœur ſeparé de celui des Religieux.

1. SEPT-FONTAINES, Abbaye de France en Champagne [a], au Diocéſe de Langres. Elle eſt ſituée à quatre lieues de Chaumont en Baſſigny vers le Nord ſur la Riviére da Rognon auprés de Monteclair. Elle eſt de l'Ordre de Premontré & de la Reforme. Elle eſt poſſedée par un Religieux, qui en a huit autres ſous lui. Ils ont tous enſemble environ quatre mille Livres de rente. Ils ont rétabli l'Egliſe & les Lieux Reguliers depuis la Réforme. St. Bernard fait mention de cette Abbaye dans ſa Lettre 253.

[a] Baugier, Mémoires Hiſt. de Champ. tom. 2. pag. 88.

2. SEPT-FONTAINES, Abbaye de France en Champagne [b] au Diocéſe de Rheims. Elle eſt ſituee dans la Thierrache. Elle a été fondée par Hélie Seigneur de Meziéres, & Ode ſon épouſe en l'année 1129. Elle vaut ſia à ſept mille Livres de revenu tant à l'Abbé qu'aua Religieux.

[b] Ibid. pag. 56.

1. SEPT-ISLES, Iſles de France, à deux lieues de la Côte Septentrionale de la Bretagne, & à cinq de la Ville de Treguier. Elles ſont au nombre de ſept; & c'eſt delà qu'elles ont pris leur nom, en Latio *Septem Inſulæ*. Ce ſont eelles que les Anciens appelloient *Siadæ & Byadetæ*.

2. SEPT-ISLES, Poſte de l'Amérique Septentrionale, vers l'Embouchure du Flauve de St. Laurent, à la Bande du Nord. Ce Poſte eſt conſidérable.

SEPT-MONCEL, Bourgade de France, dans la Franche-Comté, Bailliage & Recette de St. Claude. Ce Bourg eſt bien peuplé.

SEPT-VANS, Bourg de France, dans la Normandie, Election de Bayeux.

SEPT-VOYES, ou St. Geoage des Sept-Voyes, Bourg de France dans l'Anjou, Election de Saumur.

SEPTA. Voyez Septem-Fratres.

SEPTAQUINCI, Ville de la Baſſe-Pannonie, ſelon une ancienne Inſcription rapportée dans le Tréſor de Goltzius. Ortelius [c] ſoupçonne qu'on devroit diviſer ce mot & écrire *Sept-Aquincum*

[c] Theſaur.

SEPTE, Ville de l'Aſie Mineure dans la Phrygie. On la trouve ſeulement dans les Eaemplaires Latins de Ptolomee [d].

[d] Lib. 5. c. 2.

SEPTEM. Il y avoit antrefois, dit Procope [e] proche de Cadix, & près d'une des Colonnes d'Hercule, un Fort nommé Saptam: comme il avoit été négligé par les Vandales, & ruiné par le tems, Juſtinien en répara les ruines, & y établit une bonne Garniſon. Il éleva au meme endroit une Egliſe magoifique en l'honneur de la Mere de Dieu; & en conſacrant de la ſorte l'entrée de l'Empire, il le rendit imprenable.

[e] Liv. 6. des Edif., c. 7. de la Traduct. de Mr. Couſin.

SEPTEM-AQUÆ. Voyez Hapta-Udata.

SEPTEM-ARÆ, Lieu d'Eſpagne. L'Itinéraire d'Antonin le place ſur la Route de Lisbonne à *Emerita*, entre *Matuſarum* & *Budua*, à huit milles du premier de ces Lieua, & à douze milles du ſecond.

SEPTEM FRATRES, Montagnes de l'Afrique dans la Mauritanie Tingitane. Ptolomée [f], qui la nomme *Heptadelphus Mons*, la place ſur la Côte Septentrionale entre *Exiliſſa*, & *Abyla*. On lui donna le nom de ſept Freres [g] à cauſe qu'elle s'éleve en Sept-Sommets, ou Pointes de même figure. Pline [h] remarque que cette Montagne eſt jointe à celle d'Abyla, & qu'elles dominent toutes ſur le Détroit de Gibraltar. Il y avoit, ſelon Procope [i], dans cet endroit un Fort que ceux du Pays avoient appellé Septem, à cauſe de ces ſept Montagnes ou Collines, & que Saptam ſignifie *Sept*. L'Itinéraire d'Antonin dit qu'en navigeant le long du rivage depuis Tingis juſqu'aux Ports divins

[f] Lib. 4. c. 1.

[g] Mela, Lib. 1. c. 5.

[h] Lib. 5. c. 2.

[i] Vandal. L. 1. c. 1.

divins, on trouve à foixante milles au-dessous de Tingis le Lieu nommé *Ad Septem Fratres*, & *Abila* à quatorze milles plus loin qu'*ad Septem Fratres*.

SEPTEM-MARIA. Le Pô se divisoit anciennement en sept Bras, qui après avoir traversé divers Marais alloient se jetter dans la Mer Adriatique par sept Embouchures; & ce sont ces Marais, selon Hérodien [a], qu'on appelloit *les Sept Mers*, SEPTEM-MARIA. Pline [b] parle aussi de ces sept Mers; mais on ne sauroit dire si par *Septem-Maria* il entend les Embouchures du Pô, ou les Marais appellés ATRIANORUM-PALUDES; voici le passage: *Omnia ea Flumina fossasque, primi à Sagi fecere Thusci, egesto amnis impetu per transversum in Atrianorum Paludes, quae Septem Maria appellantur.*

[a] Lib. 8. c. 7.
[b] Lib. 3. c. 16.

SEPTEM-PAGI, Denys d'Halicarnasse [c] appelle de la sorte, nn Champ d'Italie dans le Pays des Veïens, sur le bord du Tibre.

[c] Lib. 4. & 5.

SEPTEM-PAGANI, ou HEPTACOMETÆ. Voyez HEPTACOMETÆ.

SEPTEM-PEDA, Ville d'Italie, dans le Picenum, selon Strabon [d] & Ptolomée [e], qui la place dans le Picenum. Frontin qui en fait une Colonie Romaine ne lui donne que le titre d'*Oppidum*. L'Itinéraire d'Antonin en marque la situation en cet ordre, dans la Ronte de Rome à Ancone:

[d] Lib. 5. p. 241.
[e] Lib. 3. c. 1.

Naceriam,	M. P. CXI.
Prelaqueam,	M. P. XVI.
Septempedam,	M. P. XV.
Trea.	M. P. IX.
Auximum,	M. P. XVIII.
Anconam,	M. P. XII.

On voit par une ancienne Inscription recueillie par Gruter [f], que *Septempeda* étoit un Municipe: FLAM. PRIOM. MUNICIP I. SEPTEMP. Et dans une Inscription [g] on lit: *Ordo* SEPTEMPEDANORUM. On veut que ce soit aujourd'hui *San-Severino*.

[f] Pag. 308. n. 3.
[g] Pag. 284. n. 4.

SEPTEMTRIO. Voyez NORD.

SEPTENA, Ville de l'Asie Mineure, dans la Lydie; le Concile de Chalcédoine en fait mention.

SEPTICOLLIS, nom que l'on donna anciennement à la Ville de Rome. *Romulus* qui d'abord n'avoit environné de murs & de fossés que le seul Mont Palatin, y ajouta le Mont *Tarpejus*, lorsque *Titus-Tatius*, & les *Sabins* de sa suite eurent pris le parti de se faire Citoyens de Rome. *Numa* étendit encore la Ville, & y joignit le Mont *Quirinal*, où l'on avoit dressé un Temple à *Romulus* sous le nom de *Quirinus*. *Tullus Hostilius*, quand il eut transporté à Rome les Albains, après avoir détruit Albe, enferma le Mont *Cælius* dans l'enceinte de Rome. Sous *Ancus Marcius*, le Mont *Janicule*, situé au-dela du Tybre, fut joint à la Ville par un Pont de bois. A la vérité le premier Tarquin s'étoit contenté de construire de belles pierres, au moins en partie, les murs de Rome, sans faire d'augmentation à son enceinte. Pour *Servius Tullius* non content d'achever l'Ouvrage que son Prédécesseur avoit commencé, il fit enclorre le Mont *Esquilin*, & le Mont *Viminal*, dans les nouveaux murs qu'il érigea. Ainsi Rome commença pour lors à porter le nom fameux de *Septicollis*, qui veut dire une Ville composée de sept Collines.

SEPTIMANCA, Ville d'Espagne: l'Itinéraire d'Antonin la place sur la Route d'*Emerita* à *Saragosse*, entre *Amallobrica* & *Nivaria*, à vingt-quatre milles du premier de ces Lieux, & à vingt-deux milles du second. *Merula* & d'autres croient que c'est présentement *Simanca*.

SESTIMANIA. Voyez SEPTUMANI, BEZIERS, & LANGUEDOC.

SEPTIMIA AUG. METROPOLIS. On lit ces mots sur une Médaille de Sévére, rapportée dans le Trésor de Goltzius. C'étoit une Colonie Romaine, & la meme que Leptis, à ce que croit Ortelius [h].

[h] Thesaur.

SEPTIMIACA-LIBYA. Voyez au mot LIBYA, l'Article LIBYA-SEPTIMIACA.

SEPTIMINICIA, Ville de l'Afrique propre: elle est marquée dans l'Itinéraire d'Antonin sur la Ronte d'*Assuræ* à *Thenæ*, entre *Madassuma*, & *Tublata*, à vingt-cinq milles du premier de ces Lieux, & à vingt milles du second. C'étoit un Siége Episcopal. Voyez SEPTIMUNICIENSIS.

SEPTIMONTIUM, nom d'un Lieu, selon Ortelius [i] qui cite Festus. Mais Ortelius se trompe: *Festus* par *Septimontium* entend une Fête des Romains qui se célébroit au mois de Décembre, & qui se nommoit *Septimontium*, parce qu'on faisoit ce jour-là des Sacrifices sur sept Montagnes.

[i] Ibid.

SEPTIMUM. Voyez HEBDOMUM & au mot AD, l'Article AD-SEPTIMUM.

SEPTIMUM-HOSTIENSE, Symmaque [k] nomme ainsi sa Maison de Campagne.

[k] Epist. L. 6.

SEPTIMUNICIENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la Notice des Evêchés de cette Province. Cette Ville est connue sous le nom de SEPTIMUNICIA, dans l'Itinéraire d'Antonin, dont quelques MSS. portent SEPTIMINITIA, & d'autres SEPTIMUNCIA. Elle est marquée sur la Route d'*Assuri*, à *Theaæ*, & sur celle de *Tuburbum* à *Tacapæ*, & dans ces deux Routes elle se trouve entre *Madassuma*, & *Tablata* à vingt-cinq milles de la premiére de ces Places, & à vingt milles de la seconde.

SEPTORUM-CIVITAS, Ville de l'Asie Mineure, dans la Lydie. Il est parlé de cette Ville dans le sixième Concile de Constantinople.

SEPTUMANI, Peuples de la Gaule Narbonnoise, selon Pline [l]; comme il leur donne la Ville *Blitera*, ou *Bitteræ*, on voit que ce sont les Habitans du Diocése de Beziers. Pomponius-Mela [m] écrit aussi SEPTUMANI. Le Pays de ces Peuples est appellé SEPTIMANIA par Sidonius Apollinaris, par Eginhart & par Aimoin; & ce nom

[l] Lib. 3. c. 4.
[m] Lib. 2. c. 5.

nom lui avoit été donné à cause que la septiéme Légion y avoit eu ses quartiers.

☞ SEPULCRE, mot François qui signifie un Tombeau, un Monument, un Lieu particulier destiné pour y mettre un Corps mort. Il répond aux mots Latins *Sepulcrum*, *Tumulus*, *Monumentum*, & on voit assés qu'il est formé du premier de ces mots. On ne le dit proprement dans l'usage ordinaire qu'en parlant des Tombeaux anciens.

Les Hébreux ont toujours eu un grand soin de la Sépulture des morts. La plus part de leurs Sépulcres étoient creusés dans le Roc; par exemple celui qu'Abraham acheta pour y mettre Sara [a]. Ceux des Rois de Juda & d'Israël, & celui où Notre-Sauveur fut mis au Mont Calvaire. Quelquefois aussi ils étoient en pleine terre, & hors des Villes, dans des Cimetieres destinés pour cela. Pour l'ordinaire on mettoit quelque Pierre taillée ou autre chose par-dessus le Tombeau, pour avertir qu'il y avoit là une Sépulture, afin que les passans ne s'en approchassent, & n'en fussent souillés. Ligfoot montre que tous les ans au 15. de Février, on avoit soin de reblanchir les Sépulcres.

a Genes. 23. 4. 6.

Les Payens ont aussi toujours fait regarder [b] le soin qu'on prenoit des Sépulcres comme un devoir de Religion fondé sur la crainte de Dieu, & sur la créance de l'Immortalité des Ames; & l'Antiquité a estimé la Sépulture des morts si sainte, & si inviolable, qu'elle en a rapporté la première invention à l'un de ses Dieux, savoir à celui que les Grecs nommoient Pluton, & les Latins *Dis* ou *Summanus*. Dans l'Iliade d'Homére Priam demande & obtient une suspension d'armes pour enterrer les morts de part & d'autre. En un autre endroit Jupiter s'interesse luimême, & envoye Apollon pour procurer la Sépulture à Sarpédon; Iris même est envoyée des Dieux pour animer Achille au combat, & faire rendre ce devoir à Patrocle. Thetis promet à Achille qu'elle prendra soin d'empêcher que ce Corps ne se corrompe, quand on le laisseroit une année entiére sans Sépulture. C'est sur la Cérémonie des Egyptiens qu'Homére se fonde, car ceux de Memphis ne donnoient la Sépulture qu'aprés avoir examiné la vie du défunt, & la lui refusoient s'il avoit mal vécu. Ce refus faisoit qu'on ne permettoit pas de transporter les Corps des Impies au-delà du Fleuve & du Marais, proche duquel étoient les Sépultures des Justes. Delà venoit qu'etre privé de la Sépulture, étoit comme une espéce d'excommunication, qui fermoit les Champs Elysées à une Ame, & la couvroit d'infamie. Les plus anciens Livres de l'Histoire du Vieux Testament en font foi, & en fournissent plusieurs exemples en la personne d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph. Dans les Livres des Rois au contraire il sembla qu'il y ait quelques exemples de l'usage posterieur de brûler les Corps. C'étoit environ au tems d'Homére. Aussi dans l'Iliade, & dans l'Odyssée tous les Corps des défunts sont consumés par le feu. Les termes d'Enterrement, & de Sepulture sont toujours demeurés dans l'usage commun, ou comme n'ayant pu s'abolir, ou parce qu'il restoit toujours des os ou des cendres que le feu ne consumoit pas, & qu'on mettoit en Terre enfermés dans des Urnes. Les Terres destinées aux Sépultures devenoient sacrées, & étoient mises au nombre des choses saintes & inaliénables. On donnoit anciennement la Sépulture à ceux que l'on faisoit mourir pour leurs crimes. Joseph, Livre quatre des Antiquités Judaiques, Chapitre six contre Appien, Livre second, dit que Moïse avoit commandé qu'on donnât la Sépulture à celui qu'on avoit fait mourir suivant les Loix. Les Romains pratiquoient la même chose. Pilate permit qu'on détachât le Fils de Dieu, & qu'on le mît dans le Tombeau, quoiqu'il l'eût fait mourir comme un Criminel de Leze-Majesté.

b Dant, des Antiq.

Les Empereurs Diocletien, & Maximien rescrivirent qu'ils n'empêchoient pas qu'on ne donnât la Sepulture à ceux qu'on avoit suppliciés. Les Romains étant dans la pensée que les Ames des Corps qui n'étoient point enterrés erroient cent ans vagabondes sans pouvoir passer dans les Champs Elysées [c]:

c Virg. Lib. 6 Æneid. v. 325.

Hæc omnis, quam cernis, inops inhumataque Turba est.

Cependant Snétone dit le contraire dans la Vie d'Auguste: *uni Sepulturam precanti respondisse dicitur, jam illum in volucrum potestatem fore*, comme un des Prisonniers de guerre l'eut prié de permettre qu'on lui donnât la Sépulture, il lui fit réponse qu'il feroit bien-tôt la nourriture des Oiseaux; & Horace dit: *non hominem occidisti, non pasces in Cruce Corvos*, tu n'as pas tué un homme, tu ne feras donc pas la nourriture des Corbeaux. Les Pyramides étoient bâties pour servir de Sepulcres, & ceux qui y fouilloient ont été odieux à toutes les Nations, & on les punissoit très-sévérement. C'étoit pour se consoler de leur mortalité que les Egyptiens se bâtissoient des Maisons éternelles, comme ils avoient accoutumé d'appeller leurs Sépulcres, au lieu qu'ils n'honoroient leurs Palais, & leurs Maisons que du titre d'Hôtelleries poor le peu de tems que nous demeurons en cette vie en comparaison du séjour que nous faisons dans la Sépulcre.

Perpetuas sine fine Domos Mors incolit atra,
Æternasque levis possidet umbra Lares.

Ce n'étoit pas assez que les plus fameux des Payens eussent témoigné par leur conduite que la vanité étoit le grand mobile de leurs actions s'ils ne l'eussent encore fait revivre après leur mort. Les Mausolées, les Obélisques, & les Monumens superbes qu'ils se faisoient dresser en sont des preuves éternelles. C'est une belle chose, disoit une Reine, dans l'Histoire d'Herodote, d'être honorée apres sa mort d'un magnifique Monument, qui soit un temoignage

gnage de notre gloire à la postérité. Varron parle d'un Barbier nommé *Licinus* qui eut l'ambition d'avoir un Tombeau de Marbre.

Marmoreo Licinus Tumulo jacet: & Cato, parvo: Pompeius nullo; credimus esse Deos!

La Pyramide de *Cestius* qui subsiste encore à Rome, & qui avoit au dedans une Chambre peinte par un trés-bon Maître ancien, n'est que le Tombeau d'un Particulier. Les gens de qualité avoient des Voûtes sepulchrales, où ils plaçoient les Cendres de leurs Ancetres, & on en a trouvé autrefois à Nismes une semblable avec un riche pavé de Marqueterie, qui avoit tout à l'entour des Niches dans le mur, où étoient rangées dans chacune des Urnes de Verre doré, remplies de cendres. Les Romains aprés l'expulsion des Rois n'enterrérent plus les morts dans la Ville, ce qui fut expressément defendu par les Loix des douze Tables, *in Urbe ne sepelito, neve urito*, pour éviter par-là l'infection que les Corps enterrés pouvoient causer dans les Climats aussi chauds qu'en Italie, & aussi pour éviter les incendies, comme il en arriva aux funérailles de *Clodius*, qui fut brûlé en la Place des Bostres; car alors le feu se prit au Palais, & brula toute la face de devant qui regardoit sur la Place, avec plusieurs Maisons voisines. Quoique les Loix des douze Tables defendissent d'ensévelir dans l'enceinte de la Ville, il y a eu cependant des Romains qui ont eu ce Privilége, & avant la Loi, & depuis la Loi, comme la Famille des Claudiens qui avoit sa Sépulture sous le Capitole, comme *Valerius Publicola*, & *Posthumius Tuberius* à qui le Peuple Romain par une Ordonnance expresse accorda, & à leurs descendans la liberté d'être enterrés dans la Ville. Il est vrai que Plutarque écrit que de son tems on n'y enterroit aucun de la race de *Publicola*, & qu'on se contentoit seulement, lorsque quelqu'un de cette Famille venoit à mourir, de mettre une torche ardente dessus le Sepulchre, qu'on retiroit aussi-tôt pour montrer qu'ils avoient le Privilége de s'y faire ensevelir; mais qu'ils se deportoient volontairement de cet honneur, faisant au reste porter leurs corps dans le Sepulchre qu'ils avoient en la Contrée de Velie.

Ceux-là pareillement joüissoient du même Privilége qui avoient rendu quelque service considerable à la République, ou qui avoient triomphé des Ennemis de l'Empire. Les Vierges Vestales comme les Empereurs avoient le droit de s'y faire enterrer; mais à l'exception de ces trois sortes de personnes, on ne lit point dans les Historiens qu'aucun ait été enseveli dans la Ville.

L'Empereur Adrien imposa une amende de quatre piéces d'or a ceux qui se feroient enterrer dans la Ville, etendant meme cette peine aux Magistrats qui l'auroient permis. Il voulut de plus, comme parle le Jurisconsulte Ulpien, que le lieu du Sepulchre fut confisqué & profané, & qu'on levât le corps ou les cendres de celui qu'on y auroit enterré.

Cette Ordonnance fut renouvellée par les Empereurs Dioclétien & Maximien l'an de la fondation de Rome 1042., & de Jesus-Christ 290. le 28. de Septembre. On bâtissoit les Sepulchres sur les grands Chemins les plus frequentés, comme sur le chemin qui conduisoit à Brunduse dit *Via Appia*, ou le chemin d'*Appius*, sur le chemin de *Flaminius*, ou sur le chemin Latin, ou étoient les Sépulchres des Collatins, des Scipions, des Serviliens, & des Marcels, & cela pour faire souvenir les passans qu'ils étoient mortels, & les porter à l'imitation des vertus des grands hommes, qui étoient représentées sur ces superbes Tombeaux, ou dans les Inscriptions qu'on y lisoit. Agéne Urbique fait mention de quelques autres Places dans les Fauxbourgs qui servoient à bâtir des Sépulchres; une nommée *Culinæ* où étoient enterrés les pauvres, & les Esclaves, une autre dite *Sestertium*, où étoient les Corps de ceux que les Chars faisoient mourir. Il y avoit des Sépulchres de Famille, & d'autres héréditaires. Les Sépulchres de Famille étoient ceux qu'une personne faisoit faire pour soi, & pour tous ceux de sa Famille, c'est-à-dire pour ses Enfans & proches parens, & pour ses Affranchis. Les héréditaires étoient ceux que le Testateur ordonnoit pour soi & pour ses héritiers, ou qu'il avoit par droit d'héritages. Les personnes se pouvoient reserver un Sepulchre particulier où nul autre n'eut été mir. Ils pouvoient aussi défendre par Testament d'enterrer dans leur Sépulchre de Famille aucun de leurs héritiers. Quand on vouloit montrer qu'il n'etoit pas permis à un héritier d'etre enterré en un Sépulchre, on y gravoit ces Lettres qui se trouvent encore aujourd'hui en une infinité de Lieux *H. M. H. N. S. id est, hoc Monumentum hæredes non sequitur*, ou ces autres *H. M. ad H. N. TRANS. id est, hoc Monumentum ad hæredes non transit*, le droit de ce Monnment ne suit point l'héritier, Ils avoient encore une autre sorte de Sépulchre qu'ils nommoient d'un mot Grec Κενοτάφιον, qui signifie un Sepulchre fait en l'honneur de quelqu'un & où son corps ne repose point. L'usage de ces Sepulchres vuides fut trouvé par la superstitieuse opinion des Anciens qui croyoient que les Ames de ceux dont les Corps n'étoient point enterres erroient cent ans le long des Fleuves de l'Enfer, sans les pouvoir passer. On elevoit un Tombeau de gazon, ce qui s'appelloit *injectio Glebæ*, apres quoi on pratiquoit les memes ceremonies que si le Corps eût été présent. Ainsi Virgile, dans le sixième Livre de l'Eneïde, fait passer à Caron l'Ame de Deiphobus quoiqu'Enée ne lui eût dressé qu'un Cenotaphe, ou vain Tombeau honoraire, & on mettoit dessus ces mots *ob honorem* ou *memoriæ*, au lieu qu'aux autres, ou reposoient les cendres, on y gravoit ces Lettres. D. M. S. pour montrer qu'ils étoient dédiés aux Dieux Manes. Quand on ajoûtoit *tacito nomine*, c'étoit pour dire que

les

les personnes dont les cendres y étoient enfermées avoient été declarées infames pour quelque crime, & exclus des Sepulchres de la Famille, & enterrés à l'écart par la permission du Prince, ou du Magistrat.

SEPULCRE D'ABSALON, la MAISON D'ABSALON, ou le MONUMENT D'ABSALON [a]. On le montre à l'Orient de Jérusalem, dans la Vallée de Josaphat. C'est un Ouvrage magnifique, & d'Ordre Dorique [b]. Il y a six Colonnes à chaque face: elles soutiennent une Voute sur laquelle on voit comme une double Aiguille en forme, & couronnée d'un petit chapiteau semblable à un pot à fleurs. Tout cet Ouvrage est entouré de quelques monceaux de cailloux, qui augmentent tous les jours plutôt que de diminuer; car il n'y a ni Turc, ni More, ni Chrétien, qui passant par-là ne jette une pierre contre ce Sepulcre, avec une imprécation contre ce Prince, parce qu'il se rebella contre son pere. On appelle ce Monument le Sépulcre d'Absalon; non qu'il y ait été enséveli; car il fut jetté dans une fosse profonde & couvert d'une grande quantité de pierres au Lieu même où Joab lui avoit donné la mort; mais il est ainsi appellé parce qu'Absalon fit ériger ce Monument de son vivant par un motif d'orgueil & pour éterniser son nom, comme on le voit au second Livre des Rois [c]: *Dixit enim, non habeo filium, & hoc erit monimentum nominis mei.* Il est probable néanmoins que ce Sépulcre ou Monument n'est pas celui qui y étoit anciennement, parçe que Josephe dans ses Antiquitez écrit que c'étoit une Colonne qui soutenoit une Statue; de sorte que l'Ouvrage qu'on voit aujourd'hui, doit être posterieur, & aura sans doute été élevé sur le même lieu.

[a] *Dom Calmet*, Dict.

[b] Le P. F. B. *des Champs*, Voyage de la Terre-Sainte, p. 430.

[c] Cap. 18.

2. SEPULCRE DE DAVID. Ce Monument, suivant la Description qu'en donnent des Voyageurs exacts [d], est un Edifice superbe qui est à présent hors des Murs de Jérusalem; mais qui apparemment étoit renfermé dans l'enceinte de la Ville. On entre, disent ces Auteurs, premiérement dans une grande Cour d'environ six vingt pieds en quarré, taillée & aplanie dans le Rocher qui est de Marbre: à main gauche est une Galerie taillée de même dans le Roc, aussi-bien que les Colonnes qui la soutiennent: au bout de la Galerie il y a une petite ouverture par où l'on passe le ventre à terre, pour entrer dans une grande Chambre d'environ vingt-quatre pieds en quarré, autour de laquelle il y a d'autres Chambres plus petites, qui vont de l'une dans l'autre, avec des Portes de pierre qui y donnent entrée. Le Toit, les Portes comme le reste, leurs Pivots, leurs Montans, leurs Montures, leur Chambranle, sont du même Rocher, ce qu'on regarde à bon droit comme une merveille; car les Portes n'ont jamais été déplacées ni portées d'ailleurs; elles ont été travaillées avant les Chambres, & elles tiennent encore au même Rocher dans lequel elles ont été travaillées. Au côté des petites Chambres il y a plusieurs Niches dans lesquelles les Corps des Rois avoient été deposez dans des Cercueils de pierre. Cet Ouvrage est peut être l'unique vrai reste de l'ancienne Jérusalem.

[d] Thevenot, Voyages, Part. 1. L. 2. c. 40. *Maundrel*, Voyage d'Alep à Jérusalem.

3. SEPULCRE D'ELISÉE. Ce Sepulcre est connu par une circonstance très-remarquable. L'année même de la mort & de la Sepulture de ce Prophete [e] quelques Coureurs Moabites étant venus faire des Courses sur les Terres d'Israël, il arriva que des Israelites qui portoient en terre un homme, le jetterent precipitamment dans le Tombeau du Prophete, pour s'enfuïr; mais le Cadavre n'eut pas plutôt touché le Corps mort d'Elizée, qu'il ressuscita, & se leva sur ses pieds. On n'est pas d'accord sur le Lieu où étoit ce Tombeau. St. Jerôme [f] & plusieurs autres après lui ont écrit qu'il étoit à Samarie, ou aux environs, & on presume qu'il y fut aussi enterré. D'autres veulent qu'il ait été enterré à Abel-Meula sa patrie, d'autres au Mont Carmel.

[e] 4 Reg. c. 13. v. 20. 21.

[f] *Hieron.* in Epitaph. Paulæ. Epiphan. seu alius. Vita Prophet. Isidor. Doroth. Abb.

4. SEPULCRE D'HELENE (Le), *Reine des Adiabènes* [g]; il est à l'Occident de Jerusalem en tirant vers le Septentrion assez prés de la Porte de Damas. Plus haut que la Grotte du Prophete Jéremie, & au delà du grand Chemin, on voit dans un Champ une Citérne, où l'on dit qu'étoit autrefois le Sépulchre d'Helene Reine des Adiabènes, qui dans cette famine épouventable qui arriva sous l'Empire de Claude fit voir les effets de la Foi Chretienne qu'elle avoit embrassée par les aumônes abondantes dont elle secourut les Juifs. Cependant le Tombeau d'une si grande Princesse n'a pu échapper à l'injure des tems, on ne sauroit pas même qu'il a été là si Eusébe & St. Jérome, du vivant desquels il subsistoit encore, ne l'avoient marqué. Josephe dit que de son tems la Ville de Jerusalem s'etendoit jusque-là, & jusqu'aux Cavernes Royales que l'on nomme aujourd'hui les Sepulchres des Rois.

[g] Le P. Nau, Voyage de la Terre-Sainte, Liv. 3. ch. 16.

5. SEPULCRE DE JONAS (Le) [h]. De Cana il n'y a qu'une lieue & demie tout au plus jusqu'à Nazareth, l'on y va en montant, & en descendant toujours des Montagnes. On en fait voir une à l'Occident de Cana, où l'on dit que Jonas est enseveli, & l'on voit la Chapelle que les Mahometans ont bâtie sur son Sepulchre. Quoique l'endroit de la Sepulture de Jonas ne soit pas une chose hors de doute, il est pourtant assez probable qu'elle est là. Cette opinion étant appuyée de la Tradition des Hébreux suivie par les SS. Peres, & entr'autres par S. Epiphane qui dans la Vie de ce Prophéte dit en termes clairs que *ejus Sepulchrum in quodam Urbium Geth Viculo demonstratur qui est in secundo Milliario, Sephorim itinere quo pergitur Tiberiadem.* Quelques-uns veulent qu'il soit à Moussol, qui est l'ancienne Ninive; & en effet les Turcs ont fait une Mosquée d'une belle Eglise de Chrétiens, où l'on voit un grand Sépulchre dans lequel on dit que Jonas repose; mais il est plus vrai-semblable que ce Prophete ayant executé

[h] Ibid. Liv. 5. ch. 12.

fa commiſſion retourna en ces Quartiers, & quitta une Ville qui n'avoit rien ponr lui d'agreable. Quelques-uns, que St. Jérome n'approuve point, ecrivent qu'il eſt ne & enterré à Dioſpolis, autrement Lydde.

6. SEPULCRE D'ISAÏE [a]. Il eſt au pied de la Montagne de Sion à la gauche en allant vers la Fontaine de Siloé. C'eſt un trou profond & quarre qui a été fait avec le ciſeau, & le marteau. Il n'a maintenant aucun ornement, mais il n'en devoit pas manquer autrefois étant le Sépulchre du plus illuſtre & du plus qualifie des Prophetes.

[a] Le P. Nau. Voyage de la Terre-Ste. Liv. 3. ch. 13.

7. SEPULCRES DES JUGES [b], ils font à une petite lieue de Jeruſalem. C'eſt un Ouvrage digne d'etre vu, & il approche de la beaute des Sépulcres des Rois. On dit qu'il eſt fait avec moins de delicateſſe, mais que le travail n'eſt pas moindre: qu'on voit d'abord près du chemin la Roche taillée en forme de Portique: que dela on entre dans deux Sales: que de celles-là on penetre dans d'autres plus baſſes par des trous qui en font comme les Portes: que cela forme comme trois Etages de Chambres, & de Sépulcres; & que tout cela eſt un meme morceau de Roche creuſe avec le ciſeau. On recherche de quels Juges font ces Sépulcres, & on voit probablement qu'il font de ceux qui ou du tems des Rois, ou apres la Captivité de Babylone rendoient Juſtice au Peuple de Dieu. Car la plûpart des anciens Juges qui eurent le Gouvernement devant l'Etabliſſement des Rois, font morts loin de-là.

[b] Ibid. Liv. 4. ch. 21.

8. SEPULCRES DES JUIFS [c], ils font dans la Vallee de Joſaphat au-deſſous des Sépulcres d'Abſalon, & de Zacharie, depuis le Pont qui eſt proche des Veſtiges adorables de Notre-Seigneur, juſqu'au Village de Siloan. Le droit qu'ils ont d'enſevelir-là leurs morts leur coûte bien cher. Ils payent une grande ſomme pour ſe le conſerver, & ils en payeroient encore davantage, s'il etoit neceſſaire. Ils ont une ſi grande paſſion d'etre enterres à Jeruſalem, que beaucoup y viennent mourir de tous les Quartiers du Monde, où ils font diſperſés. On dit qu'au-deſſus de leur Tombeau vers le chemin qui conduit à Bethanie, eſt l'endroit où Judas ſe pendit. La Montagne où Salomon avoit ſon Jardin Royal s'éleve au-deſſus de ces Sepulcres.

[c] Ibid. Liv. 3. ch. 10.

9. SEPULCRES DE LAZARE [d]. A quelque diſtance au Midi de Bethanie on voit les anciennes murailles du Château de Lazare, & elles font voir par leur épaiſſeur que le Batiment étoit conſiderable. C'eſt près de-là que *Jéſus-Chriſt* reſſuſcita Lazare quatre jours apres ſon trépas. Ste. Helène avoit fait bâtir une riche Egliſe ſur ce Sépulcre; mais elle eſt aujourd'hui à demi-ruinée; & telle qu'elle eſt, les Turcs en ont fait une Moſquée. Ils s'etoient obſtines pendant longtems à n'y vouloir laiſſer entrer aucun Chretien; mais dans le dernier Siècle ils permirent aux Peres Recollets du Couvent de Jéruſalem d'y faire une autre entrée; de ſorte qu'on deſcend aujourd'hui dans le Sépulcre par un Eſcalier de vingt-quatre degrés, tailles dans le Roc, au Couchant de la Moſquée. Quand on a deſcendu cet Eſcalier, on entre dans une petite Cellule de dix pieds en quarré; & c'eſt le meme lieu où Jeſus pleura. Il y a un Autel couvert de la pierre qui fermoit l'embouchure du Sépulcre. Il n'eſt permis qu'aux Peres Recollets d'y dire la Meſſe. Vers la partie Méridionale de cette Cellule, on deſcend dans une Allée etroite, taillée dans le Roc, large de deux pieds, & longue de ſix. Au bout de cette Allee, on entre par un trou comme dans une petite Cave, qui a huit pieds & demi en quarré, & autant de hauteur. C'eſt ou etoit le Corps de Lazare, lorſque le Sauveur l'appella & lui ordonna de ſortir de ſon Tombeau.

[d] Le P. F. B. des Champs, Voyage de la Terre Ste. p. 428.

10. SEPULCRE DE MOÏSE. Le Texte du Deuteronome [e] dit précifément que nul Homme n'a connu le lieu de la Sépulture de ce fameux Légiſlateur.

[e] Deut. 34. 6.

11. SEPULCRES DES PROPHETES [f], ſur la Montagne des Olives. En prenant ſon chemin à main droite au-deſſus du Jardin des Olives, & retournant un peu vers la gauche on monte au lieu, où l'on dit que font les Sepulcres des Prophètes. Mais de quels Prophetes? Celui d'Iſaïe eſt ailleurs au-deſſus du Mont de Sion. Jeremie a eu le ſien à Taphni en Egypte, où les Juifs le mirent d'abord, & depuis en Aléxandrie, où Alexandre le Grand le fit transporter. Son Secrétaire Baruch alla depuis en Babylone pour conſoler ſes Compatriotes dans leur Captivité & mourir avec eux. Ezéchiel de meme, après y avoir été cruellement martyriſé par les Juiſs qui lui briſérent la tête ſur des pierres, où ils le traînérent, ou qui l'attacherent, comme diſent d'autres, à des Chevaux qui le démembrérent, fut enterré dans le Tombeau de Sem, & d'Arphaxad. Daniel finit auſſi ſes jours en Babylone, ou d'une mort naturelle, ſelon la commune opinion, ou par le Martyre, un certain Attalus l'ayant fait decapiter avec ſes trois Compagnons, comme le rapporte un vieux Manuſcrit de l'Empereur Baſile. Oſée a eu ſon Sepulcre à Behemot dans la Tribu d'Iſſachar, Joel à Bethor, Amos à Theoué; & Abdias & Elizee à Sebaſte, Jonas à Geth; Michée pres d'Eleuthéropolis avec Habacuc; Nahum à Begabar; la plûpart des Prophetes ont donc leurs Sepulcres ailleurs. Mais Sophonie, Aggée, Malachie, & tant d'autres Envoyés de Dieu, dont l'Ecriture fait mention, & qui n'ont rien laiſſé par écrit, comme Gad, Nathan, Ahias le Silonite, & pluſieurs autres, ont eté enterrés dans cet endroit, qui porte à cauſe de cela le nom de Sepulcres des Prophetes. Il conſiſte en deux ou trois Caves profondes & longues, en forme de rues creuſées dans la pierre avec le pic, le ciſeau, & le marteau. Il y a d'eſpace en eſpace de grands trous quarrés, où l'on peut enfoncer une grande Biere. Ils ne font pas tous egaux les uns ayant plus de capa-

[f] Le P. Nau. Hiſt. de la Terre-Ste. Liv. 3. ch 4.

capacité que les autres ; mais tous n'ont rien de majestueux, ni de beau. On entre dans ces conduits souterrains avec des flambeaux, ou des chandelles à la main, parce qu'il n'y a point de lumiére, & on y marche de Compagnie, parce qu'il est arrivé quelquefois que quelques-uns allant seuls visiter ces Sépulcres, ont trouvé là le leur sans être Prophètes, y ayant été assassinés par des Voleurs qui s'y étoient mis en embuscade.

12. SE'PULCRE DE RACHEL [a], il se voit sur la route de Jérusalem à Bethleem, à cinq cens pas des ruïnes de la Tour de Jacob, à droite du chemin. On pretend que ce fut Jacob, qui fit dresser ce Monument sur le Tombeau de sa femme. Quoiqu'il en soit, ce Monument est tout de pierre & de figure quarrée, & orné de quatre Piliers quarrés aussi de pierre, qui font autant d'Arcades, qui soutiennent un petit Dôme rond & bien voute. Entre ces Piliers & ces Arcades est la Tombe de Rachel, haute de huit pieds, longue de sept, & large de quatre. Tout cet Ouvrage est ceint d'une clôture, qui a vingt-sept pieds de longueur, & vingt-cinq & demi de largeur. Les Turcs ont un si grand respect pour ce Sépulcre, qu'ils le regardent comme une de leurs Mosquées ; & lorsqu'ils y passent, il ne manquent par d'y faire leurs priéres.

[a] Le P. F. B. des Champs, Voyage de la Terre-Ste, p. 338.

13. SE'PULCRE DES ROIS, ou CAVERNES ROYALES. On les trouve du côté de l'Occident de Jérusalem, prenant un peu vers le Septentrion. Ces Sépulcres sont dans un Champ d'un bon quart de lieue de Jérusalem [b]. On les nomme Sépulcres des Rois sans pouvoir dire quels Rois les ont fait faire, & y ont eté mis. Ce ne sont pas les Rois d'Israël, qui apparemment n'alloient pas chercher leur Sepulcre dans un Royaume etranger parmi une Nation ennemie ; ce ne sont pas ceux de Juda qui avoient les leurs dans la Ville, comme l'Ecriture le marque parlant de leur mort. Cela a fait juger à la plûpart des Savans qui les ont vus, & en ont écrit, que l'on ne donne le nom des Rois à ces Sépulcres que parce que ces Princes n'en peuvent avoir de plus magnifiques, & qu'il semble que des Rois seuls meritent un si auguste Monument. Mais qui empêche de dire qu'ils ont ce nom, parce que ce sont en effet les Rois de Juda qui les ont fait faire, non pas pour eux, mais peut-être pour leurs Enfans ? Ce sont sans doute les Sépulcres des fils de David dont l'Ecriture fait mention, peut-etre aussi le Roi Ezechias y a eu le sien, car l'Ecriture met son Sepulcre au-dessus de ceux-là, parce qu'ils étoient dans des Chambres plus basses, & plus enfoncées, au lieu que celui du Roi Ezechias étoit plus près de l'entrée de ces Monumens. N'est-ce point la meme qu'etoit le Jardin d'Oza, & le Champ ou ce malheureux Levite fut frappé de Dieu, & mourut sur l'heure, pour avoir voulu toucher l'Arche avec trop de témérité, & pour l'avoir exposée au danger d'être renversée la chargeant sur des Bœufs, au lieu de la porter sur ses épaules, selon que la Loi ordonnoit. Il étoit au moins de ce côté-là, & auprès de la Ville, comme est la place où Dieu a exercé cette rigoureuse justice. Si cela est, on trouvera aussi parmi ces Sépulcres, celui de Manassès, d'Amon son fils, & vraisemblablement celui de son petit-fils Josias ; & ces Sépulcres seront alors sans difficulté les Sépulchres des Rois. Car enfin l'Ecriture dit que le Jardin d'Oza étoit hors de Jérusalem, que Manassès y avoit une Maison & son Sépulcre, que l'Impie Amon son fils y eut le sien, & que le plus vertueux des Rois, Josias, fut mis dans le Mausolée de ses Peres. La vûe seule de cet Ouvrage persuade que c'est un Ouvrage de Rois. Il est si beau, & il a fallu tant de fraix & tant de peine pour l'achever, que de moindres Princes auroient eu honte de se faire tailler de si augustes Sépulcres, & auroient eu peine à fournir à la dépense nécessaire pour les finir. On voit d'abord un grande place quarrée qui paroît avoir plus de trente pas de longueur, & environ autant de largeur. On l'a creusée avec le fer dans une Roche très-dure à la hauteur de quinze, ou vingt pieds & davantage, comme l'on peut juger de la Porte par ou l'on entre dans ces Sépulcres qui est grande, & qui est presque toute bouchée de terre, & des pierres qui sont tombées en ce lieu-là depuis tant de Siécles, & qui y tombent tous les jours. Cette place ne laisse pas d'être encore fort basse, & en des endroits de la hauteur de plus de deux hommes, elle est comme une vaste & profonde Sale découverte au ciel, dont le pavé & les murailles ne sont qu'une pierre creusée & taillée au ciseau. L'Entrée de cette Cour ou Sale quarrée est à l'Orient. C'est une Porte tres large, & très-haute, où l'on descend par un chemin fort spacieux, qui n'a pu etre fait, qu'en enlevant bien de la terre, & des Masses prodigieuses de Rocher. Au bout de ce Chemin, & près de la Porte on a fait aussi dans le même Roc une Cîterne d'une grandeur extraordinaire ; on ne sait pas à quel usage, à moins qu'on n'ait commencé par elle pour la commodité de ceux qui devoient être employés à un Ouvrage si penible & de si longue haleine. Etant entré dans cette grande place on voit au milieu de la muraille qui est au Midi, ce même Roc coupé, taille, & creuse en forme de Portique quarré, avec son Architrave façonné selon les Règles de l'Architecture, & les bords des deux côtés de ce Portique charges aussi d'ornemens de cet Art ; mais le tems qui devore tout en a beaucoup gaté, & enlevé, & il a tant fait tomber de terre & de pierres en ce lieu, qu'on ne le voit plus qu'à moitié, mais on en voit pourtant assés pour juger du tout. Sa longueur parois d'environ sept ou huit pas, sa profondeur de deux ou trois, & la hauteur est pour le moins de quinze pieds, à la prendre de dessous les ordures qui en comblent une bonne partie. La Porte des Sepulchres est à main gauche dans ce Portique, & elle est presque toute fermée des pierres & de la terre qui sont tombées-là ; de sorte

[b] Le P. Nau. Hist. de la Terre-Ste. Liv. 3. ch. 56.

qu'on ne la passe qu'en rampant à terre, & avec peine. Elle vous donne d'abord entrée dans une grande Chambre quarrée. Le Roc dans lequel on l'a creusée avec le Marteau & le Ciseau est coupé avec tant de justesse, & les mesures en sont si bien prises, qu'un Ouvrage de pierres de taille bien polies, dressé avec le plomb & l'Equierre, ne feroit pas un plus bel effet. Le plancher d'en haut est plat & par-tout égal, & parfaitement paralléle au pavé le plus uni & le plus droit. Le pavé de cette Chambre l'est sans doute, mais la terre qu'on y a attirée empeche qu'on ne le voye & qu'on n'en remarque la beauté. Les murailles sont percées profondément en plusieurs endroits, & chaque ouverture est un trou quarré, où l'on enfonçoit le Cercueil. De cette Chambre l'on passe en d'autres, où les Sépulcres ne sont pas égaux ; il y en a de petits & de grands, tous faits avec un travail prodigieux, & d'une maniére surprenante. On en voit quatre, ou cinq entre autres, qui sont plus enfoncés, & qui sont comme de petits Cabinets. Comme ils sont parfaitement beaux, je crois qu'ils étoient pour les Rois, & que les autres étoient pour leurs Enfans, & pour les Princes & les Princesses de leur Sang. Le plus beau est celui qui est dans la seconde Chambre à main droite, c'étoit peut-être celui d'Ezechias. On entre d'abord comme dans une petite Galerie étroite & basse, & assez longue, d'où l'on descend dans un Cabinet d'une juste grandeur, qui a des rebords à chaque côté, qui sont comme trois lits en forme de Niches. On mettoit là les Cercueils des Princes. On en voit encore quelques-uns en plusieurs endroits, il y en a même d'entiers. Ils étoient d'une pierre dure, bien travaillée, & chargée au dehors de Guirlandes, & d'autres ornemens en relief. Le dessus qui le couvroit étoit de même matiére concave au dedans, & convexe au dehors avec de semblables embellissemens. Les Portes qui fermoient ces Sépulcres ont quelque chose d'admirable plus que le reste. Car elles sont la même pierre du Roc aussi-bien que les Pivots sur lesquels elles roulent [a] : elles sont belles, & percées de Panneaux & moulures, comme si elles étoient de menuiseries, & on les a placées avec tant d'adresse qu'elles ne semblent pas apportées d'ailleurs, mais taillées du Roc dans le Roc même. C'est une chose pourtant impossible, car il auroit fallu auparavant creuser derriére ; & pour le faire, ces Sépulcres devroient avoir eu quelqu'autre entrée, & cependant on n'en voit aucune. Enfin il est difficile de comprendre de quelle maniére on les a pu placer. Les Mahométans ont dans un Champ voisin de ces Sépulcres une Mosquée qu'ils visitent avec devotion à l'honneur d'un Barbier qu'ils prétendent avoir rasé la Tête, & ajusté la Barbe de leur faux Prophéte, après quoi il ne peut être à leur jugement qu'un grand Saint, & un des plus considérables de leur Paradis.

a Le P. Nau. Hist. de la Terre-Ste. Liv. 3. ch. 16.

14. SEPULCRE DE SAMUEL [b]. On trouve sur le chemin de Jérusalem à Emaüs, une Montagne appellée la Montagne de Samuël. C'est la plus haute de toutes celles qui sont aux environs de Jérusalem ; aussi la découvre-t-on de bien loin. Sur la Croupe l'on voit encore une Eglise assez entiére bâtie de bonnes pierres, & bien voutée. Elle est profanée par les Infidéles qui en font une Etable. Il y a au bout un Escalier par où l'on monte en diverses Chambres ou Cellules. La Porte par où l'on entre au Sépulchre de Samuël, est auprès de cet Escalier du côté du Midy, où l'on descend par cinq ou six marches. Il est defendu rigoureusement aux Chrétiens d'y entrer, néanmoins il s'en trouvent toujours quelques-uns qui y entrent malgré ces défenses ; c'est par-là que l'on sait qu'il n'y a qu'un grand Sépulchre couvert de bois attaché à la muraille, & orné de côtés & d'autres, de quelques Colomnes. Le Corps de Samuël reposoit là autrefois, & il y a resté jusqu'au tems de l'Empereur Arcade qui l'en fit enlever & porter en Thrace. On voit quelques maisons en petit nombre sur cette Montagne ; mais on y voit de grandes ruines de tous côtés. Il y a une Fontaine de bonne eau, au bout du Village, à quarante ou cinquante pas de l'Eglise. Comme ce lieu est le plus élevé de tous ceux qui sont aux environs de Jérusalem, il présente une belle vûe. Il est comme le centre de trois Tribus, de celle d'Ephraïm, de celle de Benjamin, & de celle de Juda ; mais ce qui satisfait davantage les yeux & l'esprit, c'est une grande Campagne qui s'étend au Septentrion, & à l'Orient de ce Village. C'est-là qu'est cette fameuse Vallee d'Aiolon où Josué vint livrer combat aux cinq Rois qui assiégeoient Gabaon, & où il commanda au Soleil & à la Lune de s'arreter, afin qu'il eût le loisir de les défaire entiérement. On croit communément que la Montagne de Samuël est le Pays natal de ce Prophete, & ce Ramathaïn-Sophim dont il est parlé au Chapitre premier du premier Livre des Rois. Cela semble bien fondé en l'Ecriture qui dit qu'il fut enterré à Ramatha dans sa maison, c'est-à-dire dans le Pays de sa naissance. La signification du mot favorise cette opinion. Car Ramatha ou Rama signifie un lieu élevé, & Sophim une Guérite de Sentinelle. Ce qui convient parfaitement bien à cette Montagne d'où l'on découvre un vaste Pays. On lui donne le nom de Ramathaïn au Duel, parce que cette Ville étoit divisée en deux parties dont la plus haute se nommoit Sophim. S. Jérôme n'est pas pourtant de cette opinion, & il met près de Lydde cette Ville de Samuël. Voici comme il parle : *Arimatha Sophim Civitas Elcanæ, & Samuelis in Regione Tamnitica juxta Diospolim, unde fuit Joseph, qui in Evangeliis ab Arimathia esse scribitur.* Arimatha Sophim, dit ce Pere, qui est la Ville d'*Elcana*, & de Samuël, d'où étoit Joseph que l'Evangile témoigne être d'Arimathie, est près de Diospolis, c'est-à-dire *Lydde* dans

b Ibid. Liv. 4. ch. 21.

dans la Région Tamnitique, & ailleurs il écrit en ces termes: *Rama quæ & Aarima, ubi sedit Abimelech, sicut in Libro Judicum scriptum est, quæ nunc appellatur Remphtis; est autem in Diospoleos, & à plerisque Arimathæa nunc dicitur.* Rama qui s'appelle aussi Aarima, où Abimelech a demeuré comme il est écrit dans le Livre des Juges est nommée à présent *Remphtis*, elle est dans le District de *Diospolis*, & la plûpart aujourd'hui disent que c'est *Arimathia*. L'autorité seule d'un Saint si savant qui a visité avec tant de soin tous les lieux de la Terre-Sainte, qui y a passé une bonne partie de sa vie, qui s'est informé avec tant d'exactitude de la Tradition, & qui avoit une intelligence si parfaite de l'Ecriture est capable de l'emporter par-dessus toutes les raisons qu'on allegue, & plutôt que de contredire ce Saint en cela, je dirai que le Sépulchre qu'on voit sur cette Montagne, n'est pas celui, où Samuël fut mis après sa mort, ou que s'il y a été, c'est qu'il y a été transporté pour quelque occasion que je ne sai pas. C'est peut-être parce que c'est le Mont de Silo, où Josué fit placer l'Arche, & le Tabernacle, & que ce Prophête l'ayant desservi si long-tems, & y ayant meme exercé l'Office de Juge, lorsqu'il avoit le Gouvernement du Peuple de Dieu, on a cru y devoir mettre son Tombeau.

Si c'étoit là Ramatha [a], l'Ecriture ne diroit pas qu'Elcana en partoit en certains tems réglés, & qu'il montoit à Silo, pour y adorer, & y sacrifier, elle diroit qu'il y descendoit. Car il n'y a point de Lieu plus élevé en cette Coutrée, & en quelque part qu'on mette Silo, il sera plus bas. L'Ecriture même, disant que ce vertueux Israélite montoit de sa Ville à Silo, nous déclare assez que Silo avoit une situation plus haute en toute maniére. L'explication du nom est une raison assez foible. Rama a pu avoir dans sa Plaine une élévation d'Edifices, ou de dignités qui lui ait mérité ce nom. Il y a apparence que ce Lieu est Silo, il est dans une élévation telle, que lui donne l'Ecriture, & que les Auteurs lui attribuent. Josué voulant bien placer l'Arche, & le Tabernacle ne pouvoit pas choisir un endroit plus majestueux & plus commode. Il est comme au milieu de la Terre-Sainte, & sur une agréable Colline qui domine sur de grandes Plaines. Josué n'en pouvoit pas même prendre de plus propres pour son campement, après s'être retiré des Campagnes de Galgala. *Congregatique sunt omnes filii Israel in Silo, ibique fixerunt Tabernaculum testimonii.* Enfin Dieu l'ayant honoré de ce prodigieux Miracle par lequel il arrêta le Soleil dans sa course le fit considérer à ce Capitaine comme un Lieu de bénédictions. Ce fut donc là que Dieu choisit sa Maison on l'y venoit adorer, & c'étoit là qu'on lui offroit les Sacrifices que la Loi ordonnoit. C'étoit là où on venoit le consulter, & où il rendoit ses Oracles, tant que l'Arche y demeura. Josué y fit la distribution du reste de la Terre-Sainte à six Tribus qui n'avoient pas encore eu leur part, & il y reçut même la fienne. Il choisit là les Villes qui devoient servir de refuge, & il en donna quarante-huit aux Levites pour leur demeure. Ce fut là que Samuël fut élevé dès son enfance, & consacré à Dieu par ses parens qui l'avoient obtenu par leurs Priéres dans ce meme endroit. A l'âge de douze ans il y eut la révelation de la destruction de la Maison du Grand Prêtre Heli, en punition de l'Indulgence avec laquelle il supportoit les crimes horribles de ses enfans, & il y reçut alors l'Esprit de Prophétie, & c'est peut-etre plutôt pour cela que pour son Sépulchre que cette Montagne a son nom. L'Arche fut enlevée delà lorsque les Philistéens s'en rendirent Maîtres, ayant défait les Israëlites, & tué Ophni & Phinées enfans de Heli qui la portoient. Le Tabernacle y demeura pourtant toujours, jusqu'au tems de David, qu'il fut transporté à Nobé, & depuis à Gabaon, & enfin dans le Temple de Salomon.

[a] Le P. Nau. Voyage de la Terre Ste. Liv. 4. ch. 11.

15. SEPULCRE DE SARA. Abraham acheta des Enfans de Heth, qui habitoient à Hébron, un Sépulchre qu'il y avoit dans le Champ d'Ephrom fils de Sehor [b], & y enterra Sara. La Vulgate appelle le lien de ce Sépulchre une Caverne double, *Speluncam duplicem*, soit à cause qu'elle comprenoit deux Chambres creusées dans le Roc, ou parce qu'il y avoit deux Tombeaux dans la meme Caverne. Le Texte Hébreu la nomme Caverne de Macphela.

[b] Gen. 23.

16. SEPULCRE, ou TOMBEAU DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST, sur le Mont Calvaire, au Nord & au Couchant de Jérusalem [c]. Ce Sacré Monument est sous un grand Dôme fait en figure de couronne qui se rétrecit par en haut. Il est formé de cent trente-une Solives de Cedre longues de soixante Palmes, fort droites, disposées en rond, qui s'approchant par leur bout le plus élevé font là un grand cercle de trente palmes de diamétre. C'est par-là que l'Eglise a presque tout son jour. Rien ne le couvre, on l'a seulement garni de fil d'Archal. On ne sait si ce Dome est le meme dont parle le Patriarche d'Alexandrie Eutichius que nos Arabes nomment *Said Ebn Batrik*. Il dit dans son Histoire que du tems du *Calife*, *Mamonà*, appellé autrement *Abd*, *Allah*, il fut réparé par Thomas, Patriarche de Jérusalem, qui trouva occasion de le faire sans en être empêché. Une extrême famine ayant obligé les Mahométans de sortir de la Sainte Ville, il crut qu'il devoit se servir de ce temps favorable à son dessein. Il alla lui-même en l'Isle de Cypre, choisir cinquante beaux Arbres tant Cedres que Pins: & un riche Homme d'Egypte nommé *Beban* lui fournit tout l'argent dont il eut besoin pour cette entreprise. Il fit mettre peu à peu, & avec le moins d'éclat qu'il put jusqu'à quarante Soliveaux, il fit couvrir ce Dôme de plomb; mais il fut enfin accusé

[c] Ibid. Liv. 2. c. 13. 14. & 16.

devant le Calife qui le fit battre & emprisonner. Ses Adversaires l'accusoient d'avoir agrandi l'Eglise; & il n'échapa de leurs mains que par le moyen que lui en fournit un Docteur Mahometan, mais moyennant mille écus d'Or qu'il demanda, & qu'il reçut de ce Prelat, avec une promesse que ses descendans auroient de l'Eglise la meme distribution que les Prêtres & les Diacres. Pour revenir au Dôme, il est posé sur une muraille ronde, qui étoit autrefois enrichie des Images des Prophetes, des Apôtres, & d'autres semblables, faites de petites pierres de couleurs differentes rapportées & arrangées à la Mosaïque, dont on voit encore des restes. Cette muraille est soutenue de belles Arcades, & ces Arcades sont appuyées sur des Colonnes de Marbre, & des Pilastres qui en sont incrustés. Ces Colonnes, & ces Pilastres disposés en rond font au nombre de vingt, & forment une grande Place ronde, d'environ vingt-six pieds de diamétre qui est toute pavée de Marbre, & au milieu de laquelle est le S. Sépulchre. Elles sont jointes les unes aux autres en Arcades, & elles soutiennent la Voute d'une Galerie qui régne autour de cette Place. Cette Galerie basse en a une autre au-dessus d'elle. L'une & l'autre est partagée aux diverses Nations Chrétiennes, qui font l'Office divin dans cette Eglise. Celle d'en haut est presque toute aux Chretiens du Rite Romain. Les Arméniens en ont quelques Arcades du côté du Midi. Dans celle d'en bas de ce même côté du Midi étoient les Abissins; & on voit dans leur appartement le lieu d'où Sainte Marie Magdeleine, & Marie Mere de Joseph, & de S. Jacques le Mineur, observoient l'endroit de la Sépulture de Notre-Seigneur, lorsqu'on l'y portoit. Cette Nation dans la suite se trouvant trop pauvre pour fournir aux contributions que le Turc exige, l'a abandonné, & les Grecs s'en sont emparés en payant pour eux. Ces Abissins etoient autrefois considérables en Jérusalem, ils étoient les seuls de tous les Chrétiens d'Orient, qui avoient le droit d'entrer dans le S. Sépulchre le Samedi Saint, & en apportoient ce feu prétendu miraculeux, que les Grecs, & les autres Orientaux venoient recevoir de leurs mains.

Autrefois ces mêmes Abissins entretenoient jour & nuit devant le Sépulcre une Lampe, où au lieu d'Huile ils ne mettoient que du Baume. Les Suriens ont leur petite demeure ensuite, mais à cause de leur pauvreté ils n'entretiennent pas là des Pretres pour y faire l'Office Divin; ils se contentent d'y venir lorsqu'on ouvre l'Eglise à tous les Chrétiens, & alors ils y font leurs Priéres selon leur Rite. Les Coptes ont aussi là leur demeure, & ils y ont encore un Prêtre qui prie seul, allume les Lampes, & va faire en son tems les encensemens ordinaires dans le Sanctuaire de ce S. Temple; il subsista plus par la charité des Peres de la Terre-Sainte, que par les Aumônes de sa Nation qui est fort pauvre. L'Evêque quand il y en a un, & les autres Pretres viennent se joindre à lui les jours qu'on donne entrée à tout le monde dans l'Eglise, & ils célèbrent l'Office Divin à leur mode. Les Peres de l'Observance de S. François y célèbrent l'Office Divin nuit & jour. Ils ont un appartement assez grand, & le plus commode de tous ceux qui sont en ce Saint Lieu. Ils y ont un Refectoire pour eux & pour les Pélerins, de petits Magazins, des Chambres en assez bon nombre, & la meilleure partie de la Galerie d'en haut, dont il a deja été parlé. Les Grecs qui ont la plûpart de ces Sacrés Lieux, y sont aussi logés fort au large, & commodément, à l'entour du Chœur de l'Eglise qui leur appartient; c'est un Chœur fort vaste, il a sa grand' porte vers le S. Sépulcre. Il est tout entouré de Chaires de Menuiserie pour les Religieux & les Prêtres. Le Siége Patriarchal est au haut du côté de l'Epître. Il y en a un autre beaucoup moindre du côte opposé, & c'est sans doute la place de l'Archevéque, ou du Vicaire Général, qui préside dans l'absence du Patriarche. L'Autel est séparé & caché à la maniére des Grecs par une grande Cloison dorée, & ornée de diverses peintures. On voit là comme un second Chœur qui est parfaitement orné. On voit sur la muraille des deux côtés de l'Autel les Images de S. Pierre & de St. Paul; celle de S. Pierre est du côté de l'Evangile, & celle de S. Paul du côté de l'Epître avec cette inscription en Lettres Latines: *Gratiâ Dei sum id quod sum, & Gratia ejus in me vacua non fuit.* S. Pierre en avoit aussi une, mais elle est tombée, ou on l'a enlevée. Il y a cinq places principales dans ce second Chœur qu'on dit etre les Siéges des cinq Patriarches, à savoir celui de Rome, de Constantinople, d'Aléxandrie, d'Antioche, & de Jérusalem.

Celui de Rome est plus élevé, & semble dominer les autres. C'est un Thrône tout-à-fait beau, d'un bois éclatant enrichi de Nacres de Perle depuis le haut jusqu'en bas. Il est couronné d'un petit Dome qui sert de Tabernacle au S. Sacrement, on y voit le S. Ciboire où il se conserve. Il y a au milieu du premier Chœur un Chandelier de Cuivre en forme de Couronne d'une grandeur extraordinaire, sous lequel est un trou creusé dans une pierre que les Grecs reverent fort. Ils disent que c'est le milieu du Monde, & ils lui appliquent ce passages des Pseaumes, *Operatus est Salutem in medio Terræ.* Dieu a operé le Salut au milieu de la Terre.

Les Grecs, outre le beau & vaste Chœur dont ils sont en possession, se sont encore saisis d'un Autel qui est dressé près de sa principale Porte, & vis-à-vis le S. Sepulcre. Ils ont permission d'y célébrer la Messe tous les Samedis. Cet Autel a été la cause de grandes & furieuses querelles. Le Saint Sépulcre comme l'Ecriture [a] nous l'apprend est creusé dans le Roc vif, c'est une espéce de petite Chambre quarrée par dedans, haute de huit pieds un pou-

[a] Jean. 19. 41.

cé

ce depuis le bas jusqu'à la Voute, longue de six pieds un pouce, & de quinze pieds dix pouces de large. La Porte qui regarde l'Orient n'a que quatre pieds de haut sur deux pieds, & quatre pouces de large. Cette Porte se fermoit par une Pierre du même Roc que celui du Tombeau, & c'est sur cette Pierre que les Princes des Pretres appliquérent leur Sceau, & que les saintes Femmes craignoient de ne pouvoir remuer [a]. *Quis revolvet nobis Lapidem ab ostio Monumenti?* Enfin c'est sur cette Pierre que l'Ange s'assit après que Jésus-Christ fut sorti du Tombeau. Le Lieu sur lequel on mit le Corps de Notre-Seigneur occupe tout un côté de cette Grotte. C'est une Pierre élevée de terre de deux pieds quatre pouces, longue de cinq pieds onze pouces, & large de deux pieds huit pouces, posée en long d'Orient en Occident. Elle subsiste aujourd'hui; mais toute incrustée d'un Marbre blanc. Pour donner plus de grace à ce Sépulcre, Joseph d'Arimathie lui avoit fait faire une entrée, & comme une Antichambre dans la Roche même toute ouverte par le dedans. De sorte que de dehors on voyoit la Porte étroite du Sépulcre, & la grosse Pierre qui la bouchoit, & qui fut renversée par l'Ange le jour de la Résurrection. A présent tout cela paroît un peu autrement à cause des divers ornemens dont on l'a enrichi. On a taillé, arrondi, le bas de la Roche où est le S. Sépulcre. Ce Sanctuaire paroît de dehors comme une Chapelle, & ce dehors est orné de neuf petites Arcades qui n'ont pas beaucoup de faillie hors d'œuvre, & qui sont soutenues par dix Colonnes de meme matiére proportionnées à la petitesse du Lieu. Les Coptes pendant le bannissement des Peres de S. François trouvérent moyen de bâtir une Chapelle qui subsiste encore, elle y est attachée. Ils y célebrent la Ste. Messe, & ils y font aux grandes Fetes l'Office Divin selon leur Rite. Le haut du Sépulcre est ouvert de trois ou quatre trous, pour donner à la fumée des Lampes lieu de s'exhaler, & sur ces trous on a élevé un petit Dôme extrémement bien travaillé, porté par douze petites Colonnes jointes deux à deux, d'où sont formées six Arcades. On prétend qu'elles ont été taillees du Mont Sinaï, & données par les Grecs. Les memes Grecs allument dans l'intervalle de ces Arcades plusieurs Lampes, & comme ce Dôme est entre leurs mains, ils prétendent que toute la Terrasse de ce Sacré Monument leur appartient, & qu'ils ont seuls le droit de l'orner. Cette Entrée, ou Antichambre du S. Sepulcre, dont on a parlé, est maintenant plus fermée qu'elle n'étoit au tems de Notre-Seigneur; car elle est fermée d'une muraille, & d'une belle Porte de menuiserie: elle est beaucoup plus grande que le S. Sépulcre, & elle tient prés de vingt personnes à genoux qui de-là voyent l'ouverture qui y donne entrée, & selon même la situation où l'on est, l'on découvre cet adorable Sanctuaire ou en tout, ou en partie. Tout ce Lieu aussi-bien que le S. Sepulcre est rempli de Lampes que diverses Nations Chretiennes y allument selon le Privilege qu'elles en ont eu de la PORTE. Après que Joseph d'Arimathie, & Nicodème eurent descendu de la Croix le Corps du Sauveur, & qu'ils l'eurent lavé, & embaumé selon la coutume, ils le porterent en ce Sepulcre, qui n'est éloigne que de dix à douze pas de l'endroit ou Notre-Seigneur apparut a Ste. Marie Magdeleine. On l'a marqué sur le pavé d'une Table de Marbre blanc, de figure ronde, ornée à l'entour à la Mosaïque d'un Ouvrage agreable, fait de petites pieces de differentes couleurs. Il y a deux Lampes d'argent suspendues au-dessus. L'une est entretenue par les Religieux Latins, à qui ce Sanctuaire appartient, & l'autre par les Armeniens. De ce lieu on va à la Chapelle ou les Peres de l'Observance de S. François célebrent l'Office Divin, devant que d'y entrer on en laisse une autre petite à main droite qui est consacrée à la memoire de cette Apparition. La Chapelle des Peres est belle & grande, on croit qu'elle est bâtie à l'endroit où étoit la maison du Jardinier qui cultivoit le Jardin dans lequel S. Joseph d'Arimathie avoit fait creuser le Sepulcre, ou il mit le Corps du Sauveur. Il y a trois Autels, celui du milieu est le plus enfoncé. Au milieu du pavé de cette Chapelle on montre une Table ronde de Marbre gris, qui est à present brisée en petites pieces, ou l'on tient que Ste. Helène fit apporter les trois Croix qu'elle trouva dans la fondriére du Calvaire. Ce S. Sepulcre est dans une Eglise de même nom, qui fait partie d'une plus grande qui contient encore celle de l'Invention de la Croix, & celle du Calvaire. Celle du S. Sepulcre est plus grande, & plus étendue que ces deux derniéres. Elle est de la figure d'un long Ovale dans son enceinte, & formée en Croix au dedans, dont on voit la forme dans le long, & le travers de la Voute. Sa Porte est haute, quarrée, & a deux battans. Elle est toujours fermée, & il y a un Officier du Grand-Seigneur qu'on appelle le Metoualli, ou l'Intendant, qui a charge de l'ouvrir, & de la garder. Il en a les Clefs, & il les donne a une personne de condition qui a le droit d'etre à l'ouverture; c'est un Droit héréditaire que le Calife Æumar accorda a cette Famille lorsqu'il conquit Jerusalem. Cette ancienne, & illustre Maison s'appelle Beyt Elasoüad, la, *Maison du Noir*; elle a part à l'argent que les Pélerins sont obligés de donner pour avoir permission d'entrer dans l'Eglise. Ceux qui ne sont pas de Jerusalem donnent chacun par tête cinq ou six écus, mais les Francs en payent seize. Quand on a payé une fois en cette maniere, on entre apres sans rien donner toutes les fois qu'on ouvre la Porte. Cette Porte a dans ses deux battans deux ou trois trous garnis de fer, par où l'on parle aux Chretiens des diverses Nations qui sont enfermés dans l'Eglise pour y célebrer l'Office Divin, chacun dans leur district, & selon leur Rite; c'est par là aussi qu'on leur apporte leurs vivres, &

leurs

[a] Marc. 16. 3.

leurs autres néceſſités. Elle eſt ornée de cinq Colonnes de Marbre aſſez belles qui entourent un Pilier qui la ſépare d'une autre Porte de même forme qui eſt à préſent murée. La Corniche qui regne ſur l'une & ſur l'autre repreſente en petit Relief quelques Myſtéres de la Vie de Notre-Seigneur. La premiere choſe qui ſe préſente en entrant dans l'Egliſe eſt la Pierre de l'Onction. Ce nom lui a été donné parce que ce fut en cet endroit que Joſeph d'Arimathie apporta le Corps de Notre-Seigneur. Ce lieu de l'Onction eſt couvert d'une Pierre de Marbre blanc de la grandeur d'un homme de haute taille. Elle eſt entourée d'un Baluſtre de fer élevé de terre environ d'un pied. Il y a huit ou neuf Lampes d'argent qui pendent, & ſont allumées au-deſſus de ce Sanctuaire, & une entr'autres que la Couronne de France a donnée. Il y a apparence que c'étoit là autrefois l'entrée du Jardin de Joſeph d'Arimathie, & qu'ayant deſcendu de la Croix le Corps de Notre-Seigneur, il l'apporta là avec Nicodéme & S. Jean pour l'y embaumer en repos & ſans être troublé de perſonne. L'on voit au-deſſus de l'Egliſe du S. Sépulcre une petite Moſquée de Mahométans ſur la Terraſſe, derriére le Dôme qui couvre le Sacré Tombeau de Notre-Seigneur. Le Santon ou le Religieux Mahométan qui l'entretient y a auſſi ſa demeure, & il a vûe dans l'Egliſe par de petites Fenêtres, d'où il peut voir la plûpart des Céremonies qu'y pratiquent les Nations Chrétiennes, chacune ſelon leur Rite.

17. SEPULCRE DE LA STE. VIERGE [a]. Il eſt dans une Egliſe que l'on rencontre au-delà du Pont du Torrent de Cedron, au pied de la Montagne des Olives. On ſe rend d'abord dans un grand Quarré enfoncé, qui eſt pavé de belles pierres, & qui lui ſert de parois. Le Portail n'a rien d'auguſte, mais on trouve à l'entrée de l'Egliſe un Eſcalier magnifique, fort large, & fort droit, couvert d'une belle Voute, & qui eſt d'environ cinquante dégrez par où l'on deſcend à ce Sanctuaire. Les Pélerins les plus dévots le deſcendent pour l'ordinaire en chantant les Litanies de la Vierge. Etant arrivé au bas de l'Eſcalier on détourne à main gauche vers l'Orient. Comme ce Saint Lieu ne reçoit point de lumiére que par la Porte qui eſt au haut, & par un petit Soupirail qui eſt derriére le Saint Sepulcre, on ſe trouve d'abord dans une obſcurité, mais l'œil s'y accoutume bien-tôt, & découvre le Sacré Tombeau, ou la Mere des Vivans, & de la Vie meme, a ſemblé être ſous l'empire de la Mort. C'eſt-là pourtant qu'elle en a glorieuſement triomphé. Ce Saint Monument eſt entouré de quatre epaiſſes murailles qui ſoutiennent une petite Voute, dont il eſt couvert, & qui forment une Chapelle qui ne peut tenir que trois ou quatre perſonnes à la fois. On y dit la Meſſe ſur le meme lieu, où a repoſé le Corps de la Ste. Vierge. Il eſt tout revetu de Marbre, & on allume deſſus quantité de Lampes. On n'y met rien pourtant de précieux; parce que cette Egliſe etant entre les mains des Mahometans, qui y ont auſſi leur lieu de Prieres, & qui en gardent les Clefs, ce ſeroit vouloir perdre ce qu'on y mettroit de riche, & ſe faire une infinite de proces. Il n'y a guere de Nations Chretiennes qui n'ayent leur Autel en ce Sacré Temple pour y honorer, ſelon leur Rit, le Sepulcre de celle dont tous les Peuples du Monde doivent admirer les grandeurs, & publier le bonheur, *Beatam me dicent omnes Generationes.* Les Grecs ont le leur au bout de l'Egliſe derriere cet auguſte Tombeau. Les Suriens ont le leur vis-a-vis une des deux Portes du Sépulcre qui eſt ouverte du côté du Septentrion. L'autre Porte eſt à l'Occident, & auprès il y a un Autel qui ſervoit autrefois aux Arméniens, mais ils ont obtenu à force d'argent de l'Empereur des Turcs le Privilege de dire la Meſſe dans le Sépulcre meme une fois la ſemaine, c'eſt le Mercredi. L'Autel des Georgiens eſt au bas du Grand Eſcalier par où l'on deſcend dans l'Egliſe, celui des Abiſſins eſt au Septentrion à l'oppoſite, celui des Coptes eſt dans la Nef meme, & a en face le S. Sépulcre, & au devant il y a un Puits d'où l'on tire d'excellente eau qu'on boit par dévotion. Les Catholiques Latins ſont les mieux partagés, car ils ont le Tombeau meme de la Vierge pour leur Autel, & ce ſont eux qui y entretiennent jour & nuit les Lampes qui y ſont allumées. Le lieu de la Priere des Mahométans eſt au-deſſus vis-à-vis ce dévot Sanctuaire. Ils ont fait la une Niche dans la muraille, vers laquelle ils ſe tournent quand ils y prient. Du côté de l'Autel des Abiſſins, au bout de l'Egliſe, qui répond à l'Eſcalier, on voit une grande ouverture dans la muraille ſemblable à celle que les Religieuſes en Europe ont à leur Chœur pour avoir vûe dans l'Egliſe. L'Empereur Theodoſe au rapport de *Saïd Ebn Batrik* eſt le premier Fondateur de cette Egliſe; mais Koſroès l'ayant ruïnée elle demeura long-tems dans ſes ruïnes, qui ſans doute n'ont eté relevées que par la pieté des Princes Croiſés, au moins cet Hiſtorien, qui les a précédés ſeulement d'un Siècle, temoigne qu'elles ne l'etoient pas encore de ſon tems.

Il y a dequoi s'étonner que les anciens Auteurs [b] qui ont écrit à deſſein, & avec exactitude des divers Lieux de la Terre Ste. ne parlent point du Sépulcre de la Vierge; mais il faut conſiderer qu'en leur tems ce Sacré Monument étoit caché ſous Terre par les ruïnes de la Ville de Jéruſalem, qui furent jettees la, & qui comblerent cet endroit de la Vallée de Joſaphat; & que comme ils n'ont traité que des Lieux qu'on voyoit, & qu'on viſitoit de leur tems, ils n'ont dit mot de celui-ci, parce qu'il ne paroiſſoit point & qu'il étoit alors inconnu aux Pélerins. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut pas raiſonnablement douter de la vérité de ce Sanctuaire dont tant de SS. Peres, & d'anciens Docteurs de l'Egliſe font mention, comme Damaſcène, André de Créte, Simeon le Métaphraſte, & autres

[a] Le P. Nau, Hiſt. de la Terre-Ste. L. 3. ch. 2.

[b] Ibid.

trea que toutes les Nations du Monde reconnoiſſent, ſelon la Tradition qu'ils ont reçue de leurs Ancetres. En remontant le grand Eſcalier du Sepulcre de la Sainte Vierge, on trouve d'abord à main droite une aſſez grande Chambre ſans aucune Lumiére. On ne ſait ce que c'étoit, & l'on ne peut le deviner.

De ce meme côté aprés avoir remonté environ vingt-deux degrés on rencontre la Chapelle de St. Juſeph, qui eſt, à ce qu'on dit, le lieu de ſa Sépulture. Le vénérable Bede en fait mention. Il n'eſt pourtant pas ſi proche de celui de la Vierge que quelques Auteurs l'ont écrit, quoiqu'il ſoit dans la meme Egliſe.

18. SEPULCRES DE S. JOACHIM, & de STE. ANNE; ils ſont de l'autre côté de l'Eſcalier dans une Chapelle plus haute de trois ou quatre degrés, & plus ouverte que celle de S. Joſeph. On dit la Meſſe ſur ces Tombeaux; celui de S. Joachim regarde l'Orient, & celui de Ste. Anne eſt tourné au Septentrion.

☞ Il y a deux Traditions ſur la Sépulture de la Sainte Vierge, comme il y en a deux ſur le Lieu de ſa mort. Ceux qui tiennent qu'elle ſuivit S. Jean l'Evangeliſte à Ephéſe, & qu'elle y mourut, pretendent qu'on voyoit encore ſon Tombeau en 431. lors du Concile d'Ephéſe, & ce ſentiment eſt bien marqué dans le Concile [a]. L'autre ſentiment qui la fait mourir à Jéruſalem, & qui fait voir ſon Tombeau n'eſt pas moins ſuivi. Juvénal Eveque de Jéruſalem, & qui ne pouvoit ignorer ce qui s'étoit paſſé au Concile d'Ephéſe, puiſqu'il y aſſiſtoit, ecrivit à l'Impératrice Pulcherie, & à l'Empereur Marcien, qui lui demandoient des Reliques de la Sainte Vierge, que l'on montroit ſon Tombeau à Gethſemani près de Jéruſalem [b], mais qu'il étoit vuide. On ajoûte que l'Empereur ayant appris cela, fit apporter ce Tombeau à Conſtantinople avec un Suaire que l'on avoit mis dedans, & qu'il le fit poſer vers l'an 455. dans la nouvelle Egliſe de Notre-Dame des Blaquernes.

a Concil. t. 3. p. 561. 574.

b *Nicephor.* Hiſt. L. 2. c. 32. & L. 15. c. 14.

On ne laiſſe pas depuis ce tems-là de ſoutenir tantôt qu'il eſt à Jéruſalem [c]; dans la Vallée de Joſaphat, & chacun en donne une Deſcription differente [d]; mais tout cela ne décide de rien, & ne peut perſuader.

c *Adamnus*, de Locis SS. *Beda* l. 3 L. de Locis SS. c. 3.

d *Brocard*, de Loc. SS. *Adrichom* & *Pietro della Valle* ex 13. &c.

19. SEPULCRE DE ZACHARIE. Il ſe voit à vingt pas du Torrent de Cedron près du Sépulcre [e] d'Abſalon, à la gauche au pied du Mont des Olives. C'eſt le Sépulcre de Zacharie fils de Barachie qui fut tué par les Juifs entre le Temple & l'Autel. Il eſt de figure quarrée; & à chaque face il y a quatre Colonnes, qui ſoutiennent un Chapiteau Pyramidal, le tout travaillé dans le Roc vif.

e Le P. F. *B. des Champs*, Voy. de la Terre-Sainte, p. 432.

☞ SEPULTURE; Mot François, qui ſignifie le Lieu où l'on enterre les Morts; & il répond en quelque ſorte à celui de Sépulcre. Voyez SEPULCRE.

Les Hébreux ont toujours eu un grand ſoin de la Sépulture des morts. Parmi eux être privé de la Sépulture étoit un des plus grands deshonneurs que l'on pût faire à un homme. On ne refuſoit ce devoir à perſonne, pas même aux Ennemis. Mais on ne l'accordoit à ceux qui ſe donnoient la mort [f] qu'après le coucher du Soleil; & on croyoit que leurs Ames étoient precipitées dans l'Enfer. Ce grand ſoin des Sépultures venoit de la grande perſuaſion où ils étoient de l'Immortalité de l'Ame [g].

f *Joſeph* de Bello, L. 3. c. 25. in Græco p. 852. 853.

g *Tacit.* Annal. c. 5.

Il n'y avoit rien de déterminé pour le lieu de la Sépulture des Morts. On voyoit des Tombeaux dans la Ville, on en voyoit ſur les Chemins, dans les Jardins, dans les Montagnes. Ceux des Rois de Juda etoient dans Jéruſalem [h].

h 3. Reg. 2. 10. 11. 43. 14. 31. 15. 2. 24. 12. &c.

Les Juifs appellent le Cimetiére la Maiſon des Vivans [i] pour marquer leur Creance de l'Immortalité de l'Ame & de la Reſurrection; & lorſqu'ils y arrivent portant un Corps mort [k], ils s'adreſſent à ceux qui y repoſent deja, comme s'ils etoient encore vivans, & leur diſent: Beni ſoit le Seigneur qui vous a crées, nourris, élevés, & enfin tirés du Monde par justice. Il fait le nombre de vous tous, & il vous reſſuſcitera dans le tems. Beni ſoit le Seigneur qui fait mourir, & qui rend la vie.

i *Leon de Modene*, Par. 5. c. 8.

k *Buxtorf.* Synag. Jud. c. 35.

Leur reſpect pour les Tombeaux va juſqu'à bâtir des Synagogues, & des Lieux de priere prés de ceux des grands hommes, & des Prophétes. Ils ont des Synagogues prés des Tombeaux d'Ezéchiel, de Zacharie, de Mardochée, & d'Eſter. Ils vont prier auprés des Sépulcres.

On ne remarque dans l'Antiquité aucun exemple d'Epitaphe mis ſur les Tombeaux des Hebreux. Quant aux Juifs d'aujourd'hui, voici la Formule de leurs Epitaphes: Cette Pierre eſt placée à la Tete de N. fils de N. qui a eté enterré le jour de N. l'an N. Qu'il repoſe dans le Jardin d'Eden, avec tous les Juſtes qui y ſont dès le commencement. Amen; Amen; Selach. Ou bien, que ſon Ame ſoit liee dans le Jardin d'Eden: Amen: Amen: Amen; Selach. Mais ces Formules ne ſont ni anciennes, ni uniformes.

SEPULVEDA, Ville d'Eſpagne [l], dans la Caſtilie Vieille, à quelques lieues de Segovie, en tirant au Sud-Oueſt. Cette petite Ville, bien fortifiee par la Nature, eſt ſituee ſur une hauteur au milieu de divers Rochers eſcarpés; & la petite Riviere de Duraton, qui mouille ſes murailles, lui tient lieu de Foſſes. Elle étoit autrefois beaucoup plus conſidérable, & plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui. On l'appelloit anciennement *Segobriga:* dans la ſuite on lui donna le nom de *Sepulvega*, dont on a fait *Sepulveda*. Au voiſinage de cette Ville, & un peu au-deſſous eſt un Bourg fameux nomme *Pedraça de la Sierra*. Il eſt ſitué au bord de la meme Riviére de Duraton, & célébre par deux endroits; premiérement pour avoir été la Patrie de l'Empereur Trajan; en ſecond lieu parce qu'il eſt défendu par un Château, dans lequel François Dauphin de France, & Henri ſon frere, fils du Roi François I. furent détenus priſonniers

l Délices d'Eſpagne, p. 209.

 l'eſ-

l'eſpace de quatre ans. Ce Château eſt extrêmement fort, & d'un accès très-difficile.

SEPUS. Voyez Sipuntum.

SEPYRA, Ville de Syrie, ſur le Mont Amanus. Cicéron ſe rendit maître de cette Ville, comme il le dit lui-même au quinzième Livre de ſes Epitres [a].

[a] M. Catoni.

SEQUANA, nom Latin de la Riviére de Seine; Céſar & Ptolomée diſent Saquana, Strabon Seqnanus, & Etienne le Geographe *Secoanus*. Cette Riviére, ſelon Ceſar [b], ſaiſoit, avec la Marne, la ſéparation entre les Gaulois & les Belges. Voyez Seine.

[b] Bel. Gal. Lib. I.

SEQUANI, Peuples de l'ancienne Gaule. Du tems de Ceſar [c] ils faiſoient partie de la Celtique; mais Anguſte les mit ſous la Belgique; ce qui paroît par les Deſcriptions de Ptolomee & de Pline. Céſar [d] dit encore que le Mont Jura les ſéparoit des Helvétiens: *A laca Lemano ad Montem Juram, qui fines Seqaanoram ab Helvetiis dividit*.... D'un autre côté, les bornes de leur Pays s'étendoient juſqu'au Rbein, à ce que dit Strabon [e]: Ἔθνος Σηκοανῶν συνάπτον Ῥήνῳ πρὸς ἕω; *Gens Sequanorum attiagit ab Oricate Rhenam*; & Strabon peut avoir pris cela, ſelon ſa coutume, de Céſar [f], qui remarque que les Celtes *attinguat a Sequanis, & Helvetiis Flumea Rhenum*, & que le Rhein [g] *per fines... Seqaanorum.... citatus fertar*. A la vérité on pourroit dire que les *Rauraci*, & les *Tribocci*, qui habitoient certainement ſur le Rhein, empêchoient les *Séquaniens*, de s'étendre jusqu'à ce Fleuve; mais on pent dire que le Rhein bornoit originairement leur Pays, avant que les Germains les euſſent éloignés des bords de ce Fleuve; car on voit qu'Arinviſte lenr enleva la troiſiéme & la meilleure portion de leur Pays, & ſans doute celle qui étoit la plus voiſine du Rhein. Ammien Marcellin [h] étend auſſi les *Séqaaniens* juſqu'à ce Fleuve; mais il ſuivoit l'uſage de ſon tems, il y avoit une Province appellée *Maxima-Sequanorum*, & dans laquelle on comprenoit non ſeulement les *Sequani*, mais encore les *Helvetii*, & les *Rauraci*. Enfin le Pays des *Séquaniens*, ſelon Tacite, étoit d'un autre côté limitrophe de celui des *Ædui*. Ptolomée [i] donne quatre Villes anx *Séquaniens*, ſavoir:

Dittatium,	*Eqaeſtris*,
Viſontium,	*Avanticum*,

[c] Ibid.
[d] Ibid. c. 8.
[e] Lib. 4.
[f] Bel. Gal. L. I. c. I.
[g] Lib. 4. c. 2.
[h] Lib. 15. c. 27.
[i] Lib. 2. c. 9.

SER, Ville de la Tribn de Nephtali [k].

[k] Joſue, 19. 25.

SERA, Ville de la Sérique: Ptolomée [l] lni donne le Titre de Métropole. Le nom moderne eſt Cambalech, ſelon Niger, & Sindinfn, ſelon Mercator; & Ortelius [m] croit que cette Ville *Sera* eſt la même qu'Ammien Marcellin appelle *Pheræ*.

[l] Lib. 6. c. 22.
[m] Theſaur.

SERA D'ALCOBA, Montagnes du Portugal [n], dans la Province de Beira. Toute la Côte qui s'étend entre Porto & Coimbre n'a guère plus de trois lieues de large. Elle eſt bornée à l'Orient par une chaîne de hautes Montagnes, qui s'étendent de l'une de ces Villes à l'autre, & plua avant au Midi depuis Coimbre jusqu'à Tomar. Le Chemin de Porto à Lisbonne eſt dans nne longue Plaine bornée par cea Montagnes. En le traverſant on voit nne Campagne charmante, bien cultivée & bien peuplée. Cette chaîne de Montagnes eſt fort large, & s'étend du Diocèſe de Coimbre dans celui de Viſeu, & s'avance jusqu'à celui de Lamego, où elle ſe joint au Mont Muro. Les Anciens lui avoient donné le nom d'*Alcoba*, & ce nom lui eſt demeuré jusqu'à préſent parmi les Portugais qui l'appellent Siera d'Alcoba. Ces Montagnes ſont fécondes en Sources abondantes, qui forment diverſes Riviéres, dont les nnea ſe jettent dans le Duero, d'autres dans le Vouga, & quelques autrea dana le Mondego.

[n] Délices de Portugal, p. 724.

SERA D'ANCAON, Montagnes du Portugal [o], dans la Province de Beira. La Chaîne de Montagnes, appellée Sera d'Alcoba, près de Coimbre, ſemble ſe diviſer en deux Branches dont l'nne s'étend droit au Midi de Coimbre jusqu'à Tomar, l'eſpace de donze lieues, & l'antre tourne à l'Orient, & s'étend entre les deux Riviéres de Mondego, & de Zezere, jusque vers la Sonrce de la derniére. La premiere Chaîne de Montagnes étoit nommée anciennement *Tapiæus Mons*, & aujourd'hui *Anſidianus*, ou *Sera d'Aaçaon*, du nom d'un Bourg qui s'y trouve. On traverſe des chemins fort rudes & fort pierreux dans ces Montagnes; & à quatre lieues de Coimbre, on voit nn Bourg nommé Rabaçal, *Rapacıale*, an-deſſua duquel eſt la partie la plua haute de ces Montagnes, qui retient encore l'ancien nom; car on l'appelle *Porto Tapiao*. Quatre lieues plus avant on arrive à *Alvia-Sera*, la derniére Place de la Province; & en faiſant cette Route on voit un Rocher d'où il ſort une Fontaine ſi groſſe dès ſa Sonrce, qu'il n'y a point de Rniſſeau qui lui ſoit comparable. Le Lieu ſe nomme *Alcabeque*. Pour aller de Coimbre à Rabaçal on laiſſe ſur la droite *Condeja à Velha*, petite Place, où l'on ne voit presque autre choſe que des ruïnes, & des maſures, triſtes reſtes de l'ancienne *Conimbrica*.

[o] Ibid. p. 730.

SERACA. Voyez Saraca.

SERACENI. Voyez Siraces.

SERACHUS. Voyez Satrachus.

SERACS, Ville de Coraſſane: Mr. Petis de la Croix, dans ſon Hiſtoire de Timur-Bec [p], la met à 94. d. 30'. de Longitude, ſous les 36. d. 30'. de Latitude.

[p] Liv. 2. c. 37.

SERÆ. Voyez Seres.

SERAÏ, Mr. Petis de la Croix dit [q]: Ville Capitale de Capchac, ſur le Volga. C'eſt où lea Rois Tartares de Decht-Barca, qui eſt le nom Arabe de Capchac faiſoient leur réſidence. Elle eſt ſituée à 81. d. de Longitude, ſous les 52. d. de Latitnde.

[q] Liv. 3. c. 60.

SERAÏ-OURDAM, Palaia des Rois de Gété à Aïmal-Gonjon, ſelon Mr. Petis de la Croix [r].

[r] Ibid. L. 3. c. 5.

SERAÏ [s], ſignifie une Maiſon, mais nne Maiſon grande, & ample, un Palais. C'eſt le nom du Palais dn Grand-Seigneur qu'on

[s] Reſpier; Rem. ſur Ricaut T. I. p. 62.

qu'on appelle mal-à-propos Serrail, car il s'écrit Seraï en Turc, mais l'usage l'a emporté. Les Palais des Bachas, & des autres Grands de la Porte prennent aussi ce nom. C'est aussi le nom qu'on donne à ces Hôtelleries publiques, où vont loger les Caravanes, car on les appelle Caravanserai, ou Carvan-Seraï. Quelques-uns écrivent ce nom par un k. d'autres, comme Thévenot dans son Voyage des Indes, écrivent QUERVAN-SERAÏ. Un usage vicieux a prevalu, & décidé pour SERRAIL lorsqu'il s'agit d'un Palais des Souverains Orientaux, & sur-tout de ceux où leurs femmes sont enfermées. Voyez SERRAIL.

SERAMBAYE, ou SURUAAY, Ville des Indes [a], dans l'Isle de la Grande Java. Elle est située sur un petit Fleuve, & a son Roi particulier.

[a] Davity, Isle de Java.

SERANDAH, nom d'une Isle de la Mer d'Oman, qui est du nombre de celles que les Arabes appellent, Raneg' [b]. Le Scherif Al Edrissi dit dans la septième Partie de son premier Climat, que cette Isle regarde les Côtes de Berberah & de Zing', c'est-à-dire du Pays des Cafres, & de Zanguebar, & qu'elle a douze cens milles de tour, ce qui conviendroit assés à l'Isle de Madagascar. Ainsi l'Isle de Serandah ne seroit pas la meme que celle de Serandib, quoique cet Auteur dise, qu'elle porte plusieurs espéces de Plantes aromatiques, & que l'on y fait la Péche des Perles, ce qui convient mieux néanmoins à l'Isle de Serandib, qui est Zeïlan, qu'à celle de Madagascar.

[b] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SERANDIB [c], nom de la plus fameuse Isle de la Mer, que les Arabes appellent la Mer de Erkend, qui est l'Océan Indique, ou Oriental. Le Schérif Al Edrissi lui donne 80. Parasanges de longueur, & autant de largeur, & le Géographe Persien la met entre l'Equateur & le premier Climat, & fort proche de la Côte des Indes, ce qui fait assés connoitre que cette Isle est la même que celle de Ceïlan, ou Zeïlan; en effet le nom de Dib, ou Div, signifiant en Langue Indienne, une Isle, celui de Serandib, ne signifie autre chose que l'Isle de Seran, ou Selan.

[c] Ibid.

Tous les Géographes Orientaux sont d'accord, que l'on trouve dans cette Isle toute sorte de d'Iavakit, c'est-à-dire de Pierres precieuses de couleur; & que dans une de ses Vallées on y tire de terre une espèce de Diamant avec lequel on grave & l'on coupe toutes les autres Pierres les plus dures. Les Arabes appellent cette espèce de Diamant, Sundabeg', ou Sunbadag'. C'est le Smyris des Grecs, que nous appellons l'Emerille. Le Belour, ou Berille, qui est, selon les Orientaux, le plus parfait Crystal de Roche, se forme aussi dans ces Montagnes.

Il y a dans la meme Isle deux espèces d'Animaux, que les Arabes appellent, Dabat Almisk, & Dabat Alzobadat, c'est-à dire les Animaux dont on tire le Musc, & la Civette, & que les Arbres, nommés Al Arz, & Nargil, qui sont le Cedre & le Cocos, y croissent abondamment, avec celui que les Arabes nomment Al Oud, qui est le Xylaloë des Grecs, que nous appellons ordinairement le Bois d'Aloes.

L'on remarquera ici, que les Orientaux ne font aucune mention de l'Arbre de Canelle, qui ne croît que dans cette Isle, soit qu'il ne s'y trouvât pas encore de leur tems, & qu'il y ait été transporté d'ailleurs, comme de la Chine, ce qui a fait donner à cet Arbre le nom de Dar Tchin en Orient, mot qui signifie Bois de la Chine, ou qu'il faille entendre cet Arbre sous le nom de Nargil.

Le Scherif Al Edrissi dit que les Chinois faisoient un très-grand Trafic dans l'Isle de Serandib, ce qui favorisa assés l'origine du mot Dar Tchin, & il ajoûte que le Roi de cette Isle avoit toujours dans son Conseil, quatre Indiens, quatre Chrétiens, & quatre Musulmans, & tenoit en forme de Sceptre, une Idole dans sa main, couverte de Pierreries d'un prix inestimable.

Le même Auteur écrit que la Ville Capitale de cette Isle, dans laquelle le Roi fait sa résidence, porte le nom d'Agua, & que nombre considérable des autres Villes du Pays, monte jusqu'à douze, desquelles il rapporte les noms, qui sont entiérement inconnus à nos Voyageurs, & aux Géographes Modernes.

Les noms de ces Villes sont, Marnabas, Pariscouri, Abadi, Makhoulon, Humeri, Calmadhi, Sambedouna, Sandouri, Scri, Combeli, Barissala, & Marouba.

Il y a presque au milieu de cette Isle, une Montagne fort élevée, que les Mariniers voient de fort loin sur Mer. Les Arabes l'appellent Rahoun. C'est cette meme Montagne que les Portugais ont nommée, *El Pico de Adam*, la Montagne d'Adam, à cause d'une Tradition communément reçue, non-seulement dans les Indes, mais encore dans tout l'Orient, qui porte qu'Adam y a eté enterré.

Mais il y a une autre Tradition rapportée dans le Caherman Nameh, qu'Adam fut relégué dans l'Isle de Serandib, après qu'il eut eté chassé du Paradis Terrestre, & selon quelques-uns meme, le Paradis y étoit, & Caherman Catel voulant laisser à la Postérité un Monument qui marquat la naissance de Sam Neriman son fils, fit batir une Ville dans la grande Plaine qui est au pied de la Montagne, où Adam étoit enterré, & qu'il la nomma, *Khorrem*, lieu de joie & de plaisirs, tels que les Grecs & les Latins ont cru qu'etoient les Champs Elysiens.

Le Schérif Al Edrissi écrit dans la 8e. Partie de son premier Climat, qu'il y a vis-à-vis de l'Isle de Serandib dans le Continent des Indes, des Lacs que les Arabes appellent, Agbab, dans lesquels plusieurs grandes Rivieres se rendent, où les Vaisseaux entrent & portent ainsi leurs Marchandises bien avant dans les Terres; & il remarque aussi que l'Isle de Rami est fort proche de celle de Serandib.

Il y a quelques Orientaux, qui donnent le nom de Serandil, a l'Isle de Serandib; mais il

paroît plutôt qu'on la doive nommer Serandivl. En effet le mot de Divl, signifie plutôt en Indien, une Isle, que celui de Dib, ce qui se peut prouver par le nom de la Ville de Diu, que l'on appelle plus fonvent dans les Indes Diul, & Deïbul, selon les Arabes, à cause qu'elle est située dans une Isle, ou presqu'Isle sur le Rivage de la Mer, où le Fleuve Indus se decharge.

SERAPIONIS PORTUS & PROMONTORIUM, Port & Promontoire de l'Ethiopie, sous l'Egypte. Ptolomée [a] les place entre *Essina Emporium* & *Tonice Emporium*. Le Texte Grec au lieu de *Serapionis*, lit *Sarapionis*.

a Lib. 4. c. 7.

SERAPIU, Lieu d'Egypte, au delà du Nil. Il est marqué dans l'Itinéraire d'Antonin, entre *Hero & Clismo*, à dix-huit milles de la première de ces Places, & à cioquante milles de la seconde. Dans une Route qui va de *Serapiu* à *Peluse*, le même Itinéraire écrit *Serapio*, au lieu de *Serapiu*; & un MS. lit *Seraphin*. C'étoit peut-etre un Temple de *Serapis*.

SERASPERE, Ville de la Petite Arménie. Ptolomée [b] la compte au nombre des Villes de la Préfecture *Rhauena* & l'éloigne de l'Enphrate. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Seraštere* pour *Seraspere*.

b Lib 5. c. 7.

SERAVAL, ou SERRA-VALLE. Voyez SERRA-VALLE.

SERBERIA, Lien d'Angleterre. Ortelius [c] dit qu'il est parlé de ce Lieu dans la Vie de l'Archevêque St. Anselme.

c Thesaur.

SERBETES, ou SERBETIS, Fleuve de la Mauritanie Césarienfe: son Embouchnre est placée par Ptolomée [d], entre *Modunga* & *Cisse*. Villeneuve croit que c'est le *Sardabala* de Pomponius Mela & de Pline; & le nom moderne est *Miren*, selon Castald, & *Hued-Icer*, selon Marmol.

d Lib. 4. c. 2.

1. SERBI, Peoples de la Sarmatie Asiatique. Ils habitoient selon Ptolomée [e] avec les *Orinæi* & les *Vali* entre les Monts *Cérauniens* & le Fleuve *Rha*. Pline [f] les met au nombre des Peuples qui habitoient aux environs des Palus Méotides.

e Lib. 5. c. 9. f Lib. 6. c. 7.

2. SERBI [g], Peuples que Cedréne met quelque part vers la Dalmatie: il ajoûte qu'on leur donnoit aussi le nom de Scythes.

g Ortelii Thesaur.

SERBINUM, Ville de la Basse Pannonie. Elle étoit éloignee du Danube, selon Ptolomée [h]. Voyez SERVITIUM.

h Lib. 2. c. 16.

SERBONIS. Voyez SIRBONIS.

SERCHIO, Riviére d'Italie [i]. Elle prend sa source dans la partie Méridionale de l'Etat de Modène au Mont Apennin, & coule du Nord au Sud, traversant la Vallée de *Carfargnans*, ensuite l'Etat de Luques, où elle arrose la Ville de ce nom, puis la partie Occidentale du Pisan, où elle se jette dans la Mer de Toscane, environ à six milles au-dessos de l'*Arno*. Dans son cours elle reçoit diverses petites Riviéres, entr'autres celle de *Lima*. Le *Serchio* est l'*Æsaris*, l'*Auser* ou l'*Auset* des Anciens.

i Magin, Carte du Territ. de Florence.

SERDICA. Voyez SARDICA.

SERE, Lieu de l'Afrique propre, selon quelques anciennes Editions de l'Itinéraire d'Antonin. Au lieu de SERE les derniéres lisent BASE. Quoiqu'il en soit, ce Lieu se trouvoit sur la route de Carthage à Aléxandrie, entre *Berge* & *Thebunte*, à vingt-cinq milles du premier de ces Lieux & à trente milles du second.

SERECOURT, Village de France, au Duché de Bar, Office de la Marche. L'Eglise Paroissiale est sous le titre de St. Mansui. Il en dépend une Eglise ou Hermitage dédié à Ste. Pétronille. Cette Paroisse a pour Annexe le Village de Morizecourt, où se tronvent le Château & le Prieuré de Deuilly.

1. SEREGIPPE, Gouvernement de l'Amérique Méridionale au Bresil [k], sur la Côte Orientale, entre la Capitainerie de Fernambuc, & celle de la Baye de Tous-les-Saints. Il est assez peuplé & fertile & s'étend entre la Riviére de St. François au Nord, & *Rio-real* au Midi, ayant à l'Orient la Mer du Nord, & à l'Occident des Peuples inconnus, si ce n'est les *Obacatiares*, Peuples qui habitent dans les Isles, & aux environs de la Riviére de St. François. Les Naturels du Pays nomment cette Contrée *Ciricyi*, ou *Ciryi*. Le nom sous lequel nous la coonoissons lui vient de la Ville de *Seregippe del Rey*, qui en est la Capitale, ou de la Riviére de *Seregippe* qui l'arrose.

k De l'Isle, Atlas.

2. SEREGIPPE, Riviére de l'Amérique Méridionale au Bresil. Elle prend sa source au Gouvernement de *Seregippe* qu'elle arrose d'Occident en Orient. Elle mouille dans sa course la Bourgade de St. Antoine; & va se jetter dans la Mer du Nord, entre les Embouchnres des petites Riviéres de *Guaratiba* & de *Vazabaris*.

3. SEREGIPPE, SEREGIPPE DEL REY, ou ST. CHRISTOPHE [l], Ville de l'Amérique Méridionale au Bresil, & la Capitale du Gouvernement auquel elle donne son nom. Cette Ville située sur la Rive Septentrionale [m] de la Riviére de *Vazabaris*, est sept lieues dans les Terres au-dessus de son Embouchure, & à onze lieues de *Rio-real*. Quelques-uns ont écrit qu'il se trouve quelques Veines d'argent dans le Territoire de *Seregippe*.

l Ibid. m De Laet, Descr. des Indes-Oc.

SEREN, Ville de l'Ethiopie sous l'Egypte, selon Pline [n].

n Lib. 6. c. 29.

SERENA (la), Ville de l'Amérique Meridionale au *Chili*, dans l'Evêché de *Sant Jago*. Cette Ville qui est la premiére du Gouvernement du *Chili*, & la plus proche du Péron, fut bâtie par le Gouvernenr *Valdivia* l'ao 1554. dans la Vallée de *Coquimbo*; c'est ce qui fait que les Espagnols l'appellent aussi souvent COQUIMBO, du nom de la Vallée. Elle est assez près de la Mer du Sud, & à 30. digrez de la Ligne du côté dn Midi, selon Herrera, qui a remarqué que le Solstice d'Eté y tombe l'onziéme de Décembre; que son plus long jour est de 14. heures; & que le Solstice d'Hiver y arrive l'onziéme de Juin. Du côté dn Nord elle est à soixante lieuea de la Ville de St. Jacques. Elle a un Port fort grand & fort commode; il est dans une Baye qui a beaucoup d'étendue, & situé environ à deux lieues de la Ville.

C'est

C'est là où l'on décharge les Navires. Il y a une assez grande Riviére qui arrose ses Campagnes & rend fertile son Territoire, qui rapporte toutes sortes de Fruits & de Grains. Cette meme Riviere passe aussi dans la Ville, ce qui fait que l'on y trouve abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie, y ayant beaucoup de Vin, de Bled, de Viande, de Poisson. Il n'y pleut pas quatre fois par an; ce qui n'empêche pas que les recoltes ne soient fort abondantes.

On trouve dans le Pays plusieurs Mines d'Or, & entr'autres à sept lieues de la Ville, il y a une Montagne d'où les Espagnols ont déja tiré beaucoup de ce précieux Métal. On dit aussi qu'il y a une autre Montagne où il se trouve des Mines de Cuivre. Lopez-Vas rapporte que la Ville a plus de deux cens Maisons, en effet il y a apparence qu'elle est assez peuplée, par ce que nous apprend l'Histoire de la fameuse Expédition navale de François Drac, nous y lisons que les Anglois étant entrés dans le Port de *Coquimbo*, & y ayant jetté l'Ancre pour faire de l'eau, plus de trois cens Cavaliers & deux cens hommes de pied, sortirent de la Ville, & obligérent les Anglois de se retirer dans leurs Navires. Ce Pays étoit autrefois fort peuplé par les Naturels du Pays; mais maintenant il est presque desert, car les Espagnols, soit dans le tems de leur Conquete, soit depuis par les travaux des Mines, ont presque détruit tous les Habitans; de sorte que les Mines d'Or & de Cuivre sont abandonnées, n'y ayant pas du monde pour y travailler.

SERENEGAR, ou SIRINAGAR, [a] Ville d'Asie, dans les Etats du Grand Mogol, au Royaume de Siba, dont elle est la Capitale. Il y en a qui la prennent pour l'ancienne Canagora.

[a] De l'Isle Atlas.

SERENT, Bourg de France, dans la Bretagne, Recette de Vannes. Ce Bourg est très-peuplé.

SERES, Peuples d'Ethiopie: Héliodore [b] les compte entre les Blemyes, & Lucain [c] les place vers les sources du Nil. Ou ces Peuples étoient differens des Habitans de la Serique, ou il faut dire qu'Héliodore & Lucain se sont trompez dans la description de leur Pays & on pourroit aussi faire à peu prés le même reproche à Pausanias qui en parle de cette maniére [d]: La Soie qui se file dans le Pays des Séres ne vient pas d'une Plante comme en Elide. Ils ont une espéce de Ver que les Grecs nomment un *Sére*, & que les Séres eux-mêmes nomment tout autrement. Cet Insécte est deux fois plus gros que le plus gros Scarabée, du reste il ressemble à ces Araignées qui font leur toile sous des Arbres, & il a huit pieds comme elles. Les Séres élevent de ces Vers à Soie dans des Lieux où le froid & le chaud ne se font pas sentir. L'ouvrage de ces petits Animaux consiste en des filets de Soie fort déliés qu'ils roulent autour de leurs pieds. On les nourrit de panis durant quatre ans, la cinquiéme année (car ils ne vivent pas plus long tems) on leur donne à manger du Roseau verd dont ils sont fort friands, ils s'en engraissent & crévent aprés. Quand ils sont morts, on tire de leurs entrailles une grande quantité de filets de Soie. Il passe pour constant que l'Isle SERIA est dans la partie la plus reculée de la Mer Rouge. Cependant j'ai ouï dire à quelques gens que c'étoit non la Mer Rouge, mais le Fleuve Sérès, qui formoit cette Isle, de la même maniére que le Delta en Egypte est tout environné du Nil & non d'aucune Mer. Les Séres & ceux qui habitent les Isles adjacentes, comme Abasa & Sacéa, sont réputés Ethiopiens. Quelques-uns croient neanmoins que ce sont des Scythes, qui sont venus se mêler avec les Indiens.

[b] Lib. 9.
[c] Lib. 1. v. 20. & Lib. 6. v. 292.
[d] Lib. 6. c. 26 Traduct. de Mr. l'Abbé *Gedoyn*.

Pour concilier en quelque sorte Héliodore, Lucain & Pausanias avec Ptolomée & divers autres Auteurs qui mettent les Séres dans l'Asie, il faudroit dire que les premiers en plaçant ces Peuples dans l'Ethiopie n'entendoient pas parler de l'Ethiopie de l'Afrique, mais de l'Ethiopie Asiatique, & que ces Séres étoient réputés Ethiopiens, parce qu'ils étoient venus de la Seriquo s'établir dans l'Ethiopie Asiatique. Voyez SERICA.

SERESOLA. Voyez TOLETUM.

SERET, SERETH, ou MOLDAWA, Riviére de la Turquie en Europe [e]. Elle a sa source dans la Transylvanie, passe dans la Moldavie, où elle arrose Soczowa & Targorod, & entrant ensuite dans la Valaquie, elle y reçoit le Missovo & le Bardalach, aprés quoi elle se va jetter dans le Danube, un peu au-dessous d'Aniopoli.

[e] Baud. Dict.

SERETIUM, Ville de la Dalmatie. Dion Cassius [f] dit que Tibère avoit échoué dans le Siége de cette Ville; mais que les Romains la prirent ensuite.

[f] Lib. 56. p. 579.

SERF, & SIRF, nom d'une Nation que les Latins ont appellée [g], *Servi*, *Serbi*, *Sorabi*, & *Zirfi*. Nous l'appellons Serviens & Rasciens. Ces Peuples habitent maintenant dans la Moësie Supérieure, dans le Pays des anciens Triballes; mais ils sont venus des Palus Méotides, & ont eu pendant long-tems des Princes, qui portoient le titre de Despotes. Ils ont pénétré autrefois jusques dans la Lusace & dans la Misnie, Provinces des Saxons en Allemagne, & firent des entreprises jusques dans la Thrace, où ils tentérent de reprendre Andrinople, l'an 767. de l'Hégire, mais ils furent défaits, & le Lieu de leur défaite conserve encore aujourd'hui le nom de Sirf Singouni, qui signifie en Langue Turque, *la déroute des Serviens*. C'etoit sous le Régne de Morad Gazi, qui est Amurat I. Sultan des Turcs.

[g] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SERFINO. Voyez SERFO.

SERFO, ou SARFOU, Isle de l'Archipel [h], connue des anciens Grecs & Romains, sous le nom de *Seriphos*, ou *Seryphos*, que les François & les Hollandois nomment *Sériphe*, les Anglois *Serfanto*, & les Italiens *Serfino*. Le Périple de Scylax & Strabon la mettent au nombre des Cyclades; mais Etienne le Géographe la compte entre les Sporades. Elle est si-

[h] Dapper, Descr. de l'Archipel, p. 356.

tuée à 36. d. 56'. de Latitude Septentrionale. Son Cap Méridional est situé à cinq lieues au Sud-Ouest du Cap Méridional de l'Isle de *Zira*, & son Cap Nord-Ouest est à six ou sept lieues au Sud-Est de l'Isle de St. George d'Arbore, ou Chapeau de Cardinal. Elle a l'Isle de *Fermenia* au Septentrion, celle de *Zira* du côté du Nord-Est, *Delos* à l'Orient, *Ziphanto* au Sud-Est, *Milo* vers le Midi, & le Pays de la Morée à la distance de dix-huit ou vingt lieues du côté du Conchant. On lui donne trente milles d'Italie de circuit, au rapport de Mr. Baudrand, quarante, suivant Bordonius, & cinquante, selon Porcachi. Cependant Pline dit qu'elle n'a que douze milles de tour.

Elle a une double Baye, de telle maniére qu'il faut traverser la premiére, pour entrer dans l'autre qui est par derriére. Il y a une petite Ville bâtie dessus, & près de la Ville un petit Port. L'avant-Baye a d'abord trente brasses de profondeur, qui plus avant diminuent à vingt, & l'arriére-Baye en a dix, qui diminuent à sept en avançant vers la Ville. Porcachi place aussi un Port à son côté Méridional, & plus avant dans les terres une Ville.

Elle est habitée par des Grecs, qui y ont plusieurs Eglises. Il y a aussi un Cloître dédié à St. Michel, à qui ces Insulaires attribuent plusieurs Miracles, qu'ils assûrent avoir été faits dans ce Cloître.

C'est un petit Pays plein de Montagnes, & par conséquent rude & tout couvert de pierres & de Rochers. Il semble même que Tacite n'en fait qu'une Roche, lors que parlant de l'Orateur Cassius Sévére, qui y avoit été relégué, il dit qu'après avoir été dépouillé de ses biens & que le feu & l'eau lui eurent été interdits, il devint vieux sur le Rocher de Séripbe. Séneque parle de cette Isle & de celle de Sciathos, comme si c'étoient des Lieux deserts & des Isles incultes ; & le Scholiaste d'Aristophane la nomme une Isle très-chetive.

Les Poëtes ont feint que cette Isle fut remplie de pierres & de Rochers, par une rencontre assez singuliére. Ils disent que Persée ayant été enfermé dans un Coffre, avec sa Mere Danaé, & jetté dans la Mer par Acrise son Ayeul & Pere de sa Mere, il en fut retiré par un Pecheur appellé Dictis, qui avoit jetté ses Filets à côté de cette Isle. Ils ajoutent qu'il y fut nourri & élevé, & qu'étant devenu grand & y ayant apporté la tete de Medufe, une des Gorgones, il la montra un jour à ces Insulaires, & les changea en pierres, pour se venger de ce qu'ils avoient été les Instrumens de la violence que Polydecte leur Roi avoit faite à sa Mere, en l'époufant contre sa volonte.

L'on y trouve des pierres d'Aimant, qui ne sont pas si bonnes que celles qu'on tire des autres Mines ou Carriéres. Car elles ne font pas décliner l'éguille du Cadran ou de la Boussole, bien que les Vaisseaux en approchent de fort pres.

On tient que les Grenouilles n'y crient point, & qu'étant transportées ailleurs elles ont leurs cris ordinaires. C'est delà qu'est venu le Proverbe, *Rana Seriphia*, Grenouille de Sériphe, pour marquer un homme qui ne sait ni parler ni chanter.

Aujourd'hui on ne recueille presque point à Serfo, de Bled [a] ni de Vin, & on n'y voit que très-peu d'Arbres. Il y a du Bétail en quantité pour un lieu aussi aride que l'est celui-là. Ces Animaux ne broutent que les Herbes, & les Arbrisseaux, qui s'échappent çà & là entre les Rochers. Cependant ils ne sont point maigres, & leur toison est fort belle & fort fine. Il croit aussi à Seripho d'excellent Safran. A certains tems de l'année, on y voit une multitude prodigieuse de grosses Perdrix rouges telles que sont toutes celles des Isles, où il est rare d'en trouver de grises. L'Isle a encore des Mines de Fer, & deux très-belles Mines d'Aimant.

[a] Lettres Edif. t. 6. p. 130.

L'Isle est gouvernée pour le spirituel par un Vicaire de l'Evéque de Siphanto. Sa Jurisdiction s'étend sur 5. ou 6. Paroisses fort pauvres & fort mal entretenues. A deux lieues du Bourg se trouve le Monastére de St. Michel habité par cent Caloyers. Quand nous y allames, nous n'y trouvames que le seul Abbé, les Religieux étant occupés au dehors, partie à la quête dans les Isles voisines, partie à la garde des Troupeaux & au Labourage. Il est bon de remarquer ici, que quoiqu'en France on comprenne tous les Moines Grecs sous le nom de Caloyers, il n'en est pas de méme en Gréce, il n'y a que les Freres, qui s'appellent ainsi, car pour ceux qui sont Pretres, ils se nomment Jéromonaches.

SERGENTIUM, Ville de Sicile. Elle est marquée dans les Terres par Ptolomée [b].

[b] Lib. 3. c. 4.

SERGENITZA [c], Siége Episcopal dont il est parlé dans les Réponses des Patriarches d'Orient.

[c] Ortelii Thesaur.

SERGIANUM, Ville de la Toscane : il en est fait mention dans l'Edit du Roi Didier.

SERGIOPOLIS, Ville de l'Euphratense, à cent-vingt-six Stades de Sura du côté du Nord, selon Procope [d], qui dit au second Livre de la Guerre contre les Perses, qu'elle étoit située dans un Champ appellé *le Champ barbare*. Il ajoute que Cofroès, apres la prise de Sura, soit par humanité, ou par avarice, ou par complaisance pour une femme nommée Euphemie, qu'il avoit prise parmi les autres Captives de la Ville, & qu'il avoit époufée ensuite, à cause de sa beauté, résolut de traiter favorablement les Citoyens de Sura. Il envoya pour ce sujet à Sergiopolis, Ville de l'obeïssance des Romains, laquelle a pris son nom de ce Sergius si célebre parmi les Chrétiens. Il fit offrir à Candide qui en étoit Evéque de lui remettre entre les mains pour deux cens mares d'Or douze mille prisonniers. Candide s'étant excusé sur ce qu'il n'avoit point d'argent, Cofroès se contenta qu'il en fit sa promesse, & lui rendit les prisonniers. Candide s'obligea par de grands Ser-

[d] Cap. 5.

Sermens, à payer les deux cens marcs d'Or dans un an; & il ajouta de lui-même qu'en cas qu'il y manquât dans ce tems-là, il consentoit de payer le double & de perdre son Evêché. Ainsi il reçut les prisonniers sur sa promesse. Dans un autre endroit, Procope dit [a]: Il y a dans l'Euphratése une Eglise de St. Serge, qui est honoré avec tant de pieté par ceux du Pays, qu'ils ont donné son nom à leur Ville, en l'appellant Sergiopole. Ils l'avoient autrefois entourée d'une muraille, qui étoit fort basse & qui n'étoit qu'aussi forte qu'il faloit pour soutenir l'attaque des Sarrasins; car ils ne savent point faire de Siége, & une muraille de boue suffit pour les arrêter. Depuis ce tems-là l'Eglise est devenue fort célebre par la richesse de ses ornemens; ce qui a porté Justinien à entourer la Ville d'une muraille très-solide, à amasser de l'eau dans les reservoirs, à y bâtir des maisons, des portiques, des galeries & d'autres ouvrages semblables, qui contribuent plus que les autres à la decoration des Villes. Cosroès brûlant autrefois d'envie de la prendre, l'assiegea avec une puissante Armée; mais la solidité des murailles & des tours l'obligea à lever le Siege.

a Ædif. l. 2. c. 9.

SERGIUM, Voyez DAPHNE, N°. 4.

SERGUNTIA, Voyez SAGONCIA.

SERGNI, ou SERGNA, Ville d'Italie [b], au Royaume de Naples, dans le Comté de Molisse. Cette Ville qui est assez jolie étoit Evêché dès l'an 402. sous la Métropole de Capoue. On la connoissoit alors sous son ancien nom d'*Æsernia*, ou *Isernia*.

b Commanville. Table des Evêchez.

SERI, ou SERY, *Siriacum*, Lieu de France, dans la Picardie, au Pays de Vimeu, Diocèse d'Amiens, Election d'Amiens. Il y a une Abbaye de Premontrez, dite de Seri; elle est située sur la Bresle, entre Eu & Aumale, & auprès de Blangi: elle a été fondée en 1221. par Guillaume de Cayeu. Cette Abbaye rapporte cinq à six mille Livres à l'Abbé.

SERIA, Voyez JULIA-FAMA, & SAREN.

SERIANA, Ville de Syrie, dans la Chalcidie. Il y a dans l'Itineraire d'Antonin une Route de Doliche à Seriana en cet ordre:

Doliche	
Cyrrhon	M. P. XXIIII.
Minnizam	M. P. XXIIII.
Beroam	M. P. XX.
Chalcida	M. P. XV.
Andronam	M. P. XXVII.
Serianem	M. P. XVIII.

SERICA, ou SERUM REGIO, Contrée de l'Asie: Ptolomée [c] la joint à la Scythie, au delà de l'Imaüs. Les Séres habitoient cette Contrée, voyez SERES. Ptolomée la borne au Nord & à l'Orient par des Terres inconnues, au Midi par une partie de l'Inde au delà du Gange, & à l'Occident par la Scythie au delà de l'Imaüs; ce qui répond à peu près à la partie Septentrionale de la Chine ou au Cathay. Tous les Auteurs ne s'accordent pas sur cette position, la plûpart néanmoins mettent les Séres dans l'Orient. Horace dit [d]:

c L. 6. c. 16.

. . . . *Subjectos Orientis oris*
Seras & Indos.

d Lib. I. Oda 12.

Pomponius Mela [e] approche assez de la position de Ptolomée: *Primos hominum accepimus ab Oriente Indos, Seres, Scythas. Seres media ferme Eoæ partis incolunt, Indi & Scythæ ultima.* Cependant au lieu de placer les Séres au milieu, il auroit du les mettre à l'extrémité, parce qu'ils habitoient au delà des Scythes. Voici les Villes que Ptolomée marque dans la Sérique:

e Lib. I. c. 2.

Damna,	*Palliana*,
Piada,	*Thogara*,
Asmiræa,	*Abragana*,
Throna,	*Danata*,
Issedon Serica,	*Orosana*,
Aspacæa,	*Ottorocora*,
Drosache,	*Solana*,
Sera Metropolis.	

SERICUS, Voyez TAURUS.

1. SERIGNAC, Bourg de France dans l'Agenois, Election d'Agen.

2. SERIGNAC, Bourg de France dans la Bretagne, Recette de Quimper.

SERIGNAN, Ville de France, dans le Bas Languedoc, Recette de Beziers. Cette petite Ville où l'on ne compte pas plus de quinze cens Habitans est un Siége particulier de l'Amirauté.

SERIGNE, Bourg de France, dans le Poitou, Election de Fontenay.

SERIGNY, *Seriniacum*, ou *Serigneium*, Paroisse de France, dans le Perche, Election de Mortagne. L'Eglise est sous l'Invocation de St. Remy, & à la nomination du Doyen de l'Eglise Metropolitaine de Tours. Hugues de Rotour, Chevalier, Seigneur du lieu, disputa le Patronage, avec la Dixme & le Cimetiere, au Chapitre de Tours, en quoi il étoit appuyé de Guérin de Lonrey comme Seigneur Suzerain. L'affaire fut portée au Pape Anastase IV. qui commit Gérard II. Evêque de Seez pour la juger. Hugues ne voulant point le reconnoître, ce Prélat ne laissa pas d'investir le Chapitre de Tours des choses contestées; ce qui fut approuvé du Chapitre de Séez. Il en donna acte à Engilbaud Archevêque de Tours, & Hugues de Rotour convint aussi-tôt après, qu'il n'y avoit aucun droit; ce que Rotrou III. Comte du Perche attesta en 1156. du tems d'Adrien IV. qui avoit déja confirmé le jugement de Gérard.

SERIIR-EL-LAN, Ville de Perse, à 63. d. 15'. de Longitude, sous les 45. d. 15'. de Latitude.

SERILLAC, Bourg de France, dans le Limousin, Election de Limoges. Il est considérable par le nombre de ses Habitans.

SERIMUM, Ville de la Sarmatie-Euro-

ropéenne: Ptolomée [a] la met au voisinage du Borysthène.

[a] Lib 3. c. 6.

SERIN, ou SERAIN [b], Riviére de France. Elle a sa source au Diocése d'Autun, dans le Bailliage d'Arnay-le-Duc, aux Confins du Bailliage de Saulieu; & prenant son conrs vers le Nord Occidental, elle traverse ce dernier Bailliage, sépare celui d'Avalon de celui de Semur, traverse ensuite le Comté de Noyers, puis coule aux Confins des Diocéses de Langres & d'Auxerre, & entre enfin dans la Campagne pour aller se jetter dans l'Yonne, entre Auxerre & Joigny. Elle ne reçoit aucune Riviére considérable. Les principaux Lieux qu'elle arrose sont, Mont-réal, Noyers, Chablys & Ligny-le-Château.

[b] De l'Isle Atlas.

SERINCOURT, Paroisse de France dans la Champagne, Election de Rheims, sur un Ruisseau nommé le Chaudion, qui se rend dans la Riviére d'Aisne. Ce lieu est distant de deux lieues de Château-Porcien, de trois de Rethel, d'une lieue de Chaumont, & de deux de Sevigny; on y suit la Coûtume de Vermandois, & celle de Rheims en particulier. Il depend du Gouvernement de Château-Porcien; la Taille y est personnelle. La Cure est à la nomination du Commandeur de Boncourt & Serincourt, qui en est le Seigneur & Patron. Il y a Haute, Moyenne & Basse Justice. Il y a pour Annexes, Forêt-le-Sazy & Chamotaigne. Les Habitans sont Laboureurs & Manœuvres.

SERINDÆ, Peuples d'Asie, selon Ammien Marcellin [c]. Au lieu de *Serindæ*, Mr. de Valois lit SERENDIVI; & il est du sentiment de Bochart, qui veut que les SERENDIVI soient les Habitans de l'Isle de Ceilan, qui est appellée *Serandib* par les Arabes.

[c] Lib 12. c. 8.

SERINUM [d], On lit au quatriéme Livre des Stratagemes de Frontin, que sous le Consulat de *Publius Valerius* le Sénat ordonna que l'Armée qui avoit été vaincue prés de la Ville ou du Fleuve de Siris seroit conduite à Serinum, s'y retrancheroit & demeureroit tout l'Hyver sous les Tentes. Cependant il y a des MSS. qui au lieu de Serinum lisent *Firmum*.

[d] Cap 1. ex. 24.

SERIO, Riviére d'Italie [e]. Elle prend sa source dans le Bergamasc, aux Confins de la Val-Teline, & prenant son cours du Nord au Midi, elle traverse en serpentant le Bergamasc, où elle donne son nom à la Vallée Seriana: elle entre ensuite dans le Cremasco, où après avoir arrosé la Ville de Crème & reçu les eaux de la Communa, elle se jette daas l'Adda un peu au-dessus de Picighittone.

[e] Magin, Atlas. Ital.

SERION, Voyez SIRION.

SERIPALA, Ville de l'Inde en deçà du Gange: Ptolomée [f] la compte au nombre des Villes qui étoient à l'Orient du Fleuve *Namadus*.

[f] Lib. 4. c. 7.

SERIPHUS, Isle de l'Archipel, & l'une des Cyclades. Elle est fort connue des Anciens. Tacite [g] la nomme SAXUM-SERIPHIUM. Elle n'étoit pourtant pas deserte; car Hérodote dit que les Sériphiens & les Siphniens furent presque les seuls des Insulaires qui prirent le parti des Grecs contre Xerxès. Ovide [h] a fait mention de cette Isle en ces termes.

[g] Ann. Lib. 4. c. 21.

[h] Metam. Lib. 5. v. 241.

. . . Inde cava circumdata nube Seriphon
Deserit a dextra Cythno Gyaroque relictis.

Et dans un antre endroit [i] il lui donne l'Epithéte de *Plana*:

[i] Lib. 7. v. 464.

. . . . : Planamque Seriphon.

On appelle anjourd'hni cette Isle Serfo. Voyez ce mot.

SERIPPO, Ville d'Espagne, dans la Bétique selon Pline [k].

[k] Lib. 3. c. 1.

SERIR-ALDHEHEB, le Trône d'Or [l], Nom d'un Pays, ou Province qui s'étend entre le Pont-Euxin & la Mer Caspienne, où est située la Ville de Derbend, que les Turcs appellent, *Demir Capi*, La Porte de fer.

[l] D'Herbelot, Biblioth. Or.

La raison qui a fait donner le nom de Trône d'Or à cette Province, vient de ce que Nouschirvan Kesra, Roi de Perse de la quatriéme Dynastie, nommée des Sassaniens, ou des Khosroès, ayant fait achever la grande muraille commencée par Alexandre le Grand, qui séparoit les Peuples Septentrionaux de Khozar & de Kip-Chak, qui sont les Scythes Hyperboréens, d'avec les Provinces du reste de l'Asie, y établit un Marzuban, c'est-à-dire un Gouverneur de la Marche, ou Frontiére, auquel il accorda le Privilége de s'asseoir sur un Trône d'Or, en considération de l'importance du Poste qu'il gardoit.

Cette Muraille dont il est ici parlé, est la meme que celle qui est nommée, Sedd Jagioug. V Magioug. Elle fut bâtie dans les Ouvertures & Detroits du Mont Caucase, Lieux que les Persans ont accoutumé d'appeller, Derbend, des Barriéres, & les Turcs, Demir Capi, des Portes de fer.

Ebn Schuhnah dit, que Marvan surnomme Hemar, conquit ce pays-là l'an 121. de l'Hégire, sous le Kalisat de Hescham, dixieme Kalise de la Race des Ommiades, & s'avança bien avant dans le Pays de Khozar. Khondemir écrit aussi la meme chose. Cette Province fait aujourd'hui partie du Schirvan, ou Médie, & appartient au Roi de Perse.

SERISABIS, Voyez SARISABIS.

SERISOLS, Bourg de France, dans le Haut-Languedoc, Recette de Rieux. Ce Lieu est fort peuplé.

SERIULA, Siége Episcopal, sous la Metropole de Séleucie, selon Ortelius, qui cite Guillaume de Tyr.

SERKAICHE, Ville de Perse [m]. Les Géographes du Pays la placent à 90. d. 15'. de Longitude, sous les 32. d. 50'. de Latitude. Il se fait dans cette Ville quantite d'Ouvrages d'osier, que l'on transporte en Turquie.

[m] Tavernier, Voyage de Perse.

SERKASS, Ville de Perse [n]. Elle est selon les Géographes du Pays à 85. d. 35'. de Longitude sous les 32. d. 50'. de Latitude. Cette Ville est agréable,

[n] Ibid.

ble, tant par son assiette que par l'abondance de ses belles eaux.

SERKE, Ville d'Ethiopie [a], au milieu des Montagnes, dans un beau Vallon. Cette Ville est jolie, & a cinq à six cens Maisons fort propres, quoiqu'elles ne soient bâties que de Cannes d'Inde. A la sortie de Serke, on trouve un petit Ruisseau qui separe l'Ethiopie du Royaume de Sennar.

a Lettres Edif. tom. 4. p. 51.

SERLEY, Paroisse de France, dans la Bourgogne, au Bailliage de Chalon, Recette de St. Laurent. Ce Lieu est situé sur une élevation. Il y passe un petit Ruisseau qui a peu d'eau en Eté. C'est un Pays de Broussailles.

SERMAISE, Bourg de France dans la Champagne, Election de Vitry. Ce Bourg, qui est tres-peuplé & situé sur la Riviere de Saux, à trois lieues de St. Dizier, & à quatre de Vitry, a une Mairie Royale qui ressortit au Bailliage de Vitry-le-François. Il y a auprès une Fontaine minerale froide dont les eaux sont specifiques pour guerir, ou du moins pour soulager beaucoup ceux qui sont attaquez de la Gravelle. Elles sont vitrioliques, sulphureuses & contiennent un peu de fer.

SERMAIZE, Bourg de France dans la Beauce, Election de Dourdan.

SERMAIZES, Bourg de France, dans l'Orleanois, Election de Pithiviers.

SERMAM-COMAGUM. On trouve ces mots dans la Table de Peutinger. Ce devoit etre un Lieu de l'Aquitaine; mais, dit Ortelius [b], Mr. Velser & moi cherchons quel Lieu ce pouvoit être.

b Thesaur.

SERMANTISON, Bourg de France, dans l'Auvergne, Election de Clermont.

SERMEGHION, Ville de Perse [c]. Les Géographes du Pays la marquent à 87. d. 37'. de Longitude, sous les 37. d. 32'. de Latitude. Son terroir quoiqu'assez fertile produit peu de fruits.

c Tavernier Voyage de Perse.

SERMENRAI [d]. On appelle ainsi vulgairement une Ville de l'Iraque Arabique, qui est l'Assyrie ou la Chaldée, que l'on devroit nommer Sermenraa, ou Serramenraa, mot composé de trois, qui signifie, celui qui la voit se réjouit.

d D'Herbelot, Biblioth. Or.

Cette Ville est située sur la Rive Orientale du Tigre, & a de Longitude 72. d. 30. m. & 34. d. de Latitude Septentrionale, dans le quatriéme Climat selon les Tables Arabiques. Les uns disent qu'elle s'appelloit autrefois, Semirah, Ville bâtie par Schabour Dhoulakraf: mais Khondemir n'est pas de ce sentiment. Car il dit dans la Vie de Motassem, huitiéme Kalife de la Race des Abbassides, que ce Prince ayant une forte inclination pour les jeunes Esclaves Turcs, en fit acheter un très-grand nombre, qui remplirent en peu de tems toute la Ville de Bagdet.

Il choisit pour cet effet un Lieu nommé Cathoul, éloigné environ de dix ou douze lieues de Bagdet, & y fit bâtir l'an 220. de l'Hégire, une Ville qu'il nomma Samara, que l'on appelle aussi Asker, à cause du Camp de la Milice Turquesque qu'il y établit. C'est de cette nomination que les derniers Imams de la Race d'Ali sont surnommés Askeri, à cause, ou de la naissance qu'ils y prirent, ou de leurs Sépulcres qui y sont; & c'est dans cette meme Ville d'Asker, ou de Sermenraï, que le Mahadi est caché, & d'où il doit sortir à la fin des tems, selon le sentiment des Schiites, ou Sectateurs d'Ali.

Le Kalife Motavakkel quitta la Ville de Sermenraï, & transporta le Siége du Khalifat en la Ville de Giafariah, qu'il avoit fait bâtir; mais Montasser son fils, qui lui succéda, retourna à Sermenraï.

SERMIDO, Bourgade d'Italie, au Duche de Mantoue, sur le bord du Pô, à la droite, un peu au-dessus de l'Embouchure de *Cano nuovo*.

SERMIERES, Bourg de France, dans la Champagne, Election de Rheims. Plusieurs Hameaux dependent de ce Bourg.

SERMIO, Voyez SIRMIO.

SERMIONE, Ville d'Italie [e], dans l'Etat de Venise, au Veronese sur une petite Presqu'Isle qui avance dans le Lac de la Garde vers le milieu de la Côte Méridionale.

e Magin, Atlas Ital.

SERMITIUM, Ville de l'Isle de Corse: Ptolomée [f] la marque dans les Terres. On croit que c'est présentement la Bourgade nommée *Sannutio*.

f Lib. 3. c. 2.

SERMIUM, Voyez SIRMIUM.

SERMONEM, Ville de l'Espagne Tarragonnoise. L'Itineraire d'Antonin la marque sur la route de Laminium à Saragosse; entre *Ceræ* & *Saragosse*, à neuf milles du premier de ces Lieux & à dix-neuf milles du second. Surita croit que ce mot est corrompu, & qu'au lieu de *Sermonem* il faudroit lire *Ad Mo'em*; car on voit, dit-il, sur cette route à dix-huit milles au-dessus de Saragosse, une ancienne & magnifique Levée qui donna sans doute son nom à la Ville.

SERMONETA, Bourgade d'Italie [g], dans la Campagne de Rome, à quatre milles au Midi Oriental de Segni & environ à six milles au Midi, d'Agnani. Cette Bourgade est située sur une Colline avec titre de Duché, & elle appartient aux Gaëtans, qui possedent presque toute la Campagne, laquelle est inondée & remplie de Marécages, qui rendent l'air fort mauvais; cette Campagne est ce que les Anciens appelloient le *Palus Pomptine*. Pline dit que de son tems on y voyoit cinq Villes; mais à peine y a-t-il présentement quelques Fermes dans les Bois & dans les Prairies, qui ne laissent pas d'etre d'un revenu considérable à la Famille Gaëtana.

g Magin, Carte de la Campagne de Rome.

SERMONS, & FARAMANS, Bourg de France dans le Dauphiné, Election de Vienne.

SERMUR, Bourg de France, dans le Limousin, sur les frontieres de l'Auvergne, Election de Combrailles. Ce Bourg situé sur une haute Montagne est le Chef lieu d'une Châtellenie; & l'on y voit un Prieuré de l'Ordre de St. Benoît. Les terres sont medioeres. Elles produisent

du Seigle, de l'Avoine & du Bled noir. Il y a un petit Commerce de Bestiaux, de Brebis & de Moutons. Quelques-uns de ses Habitans vont travailler dans les Provinces du voisinage.

SERMUTA, Ville de la Cappadoce, dans le Pont Galatique: Ptolomée [a] la marque dans les Terres. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Sermusa*.

[a] Lib. 5. c. 6.

SERMYLIA, ou SERMYLA; Ville de la Macedoine, dans la Chalcidie près du Mont Athos. Hérodote [b] place cette Ville sur le Golphe Toronée. Thucydide [c] & Etienne le Geographe font aussi mention de SERMYLIA.

[b] Lib. 7. c. 123.
[c] Lib. 5.

SERNAY, Ville de France, dans la Haute-Alsace, au Bailliage de Tam. Louïs XIV. donna cette Seigneurie à la Maison de Schomberg.

SERNICIUM, Ville d'Italie: L'Itinéraire d'Antonin la met sur la route de Milan à la Colonne en prenant par le *Picenum*. Elle se trouve entre *Aufidena Civit.* & *Bovianum Civit.* à vingt-huit milles de la premiere de ces Places & à dix-huit milles de la seconde. Aujourd'hui les meilleures Editions lisent *Æsernia*, au lieu de *Sernicium*.

SERNINUS-VICUS, Lieu d'Italie, sur le chemin d'Aquilée à Boulogne, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui le marque entre *Vicus Varianus* & *Modène*, à vingt milles de la premiére de ces Places, & à vingt-trois milles de la seconde. Léander veut que ce soit aujourd'hui Sermito, ou Sermido, Voyez SERMIDN.

SERONGE [d], Ville des Indes, sur la route de Surat à Agra, entre San Kaira & Magalkisera, à douze Cosses du premier de ces Lieux, & à six du second. Seronge est une grande Ville dont la plûpart des Habitans sont Marchands Banianes, & Artisans qui y demeurent de pere en fils; ce qui est cause qu'il y a quelques Maisons de pierres & de briques. Il s'y fait un grand Négoce de toutes sortes de Toiles peintes qu'on appelle *Chites*, dont tout le menu Peuple de Perse & de Turquie est habillé, & dont on se sert en plusieurs autres Pays pour des Couvertures de lit & pour des Nappes à manger. On fait de ces memes Toiles en d'autres Lieux qu'à Seronge; mais les couleurs n'en sont pas vives, & elles s'en vont en les lavant plusieurs fois. C'est le contraire de celles de Seronge; car plus on les lave, plus elles deviennent belles. Il y passe une Riviére, dont l'eau a la vertu de donner cette vivacité aux couleurs; & pendant la Saison des pluyes qui durent quatre mois, les Ouvriers impriment leurs Toiles, selon que les Marchands étrangers leur en donnent la montre, parce que dès que les pluyes ont cessé, plus l'eau de la Riviére est trouble, & le plotôt qu'on peut laver les Toiles, les couleurs tiennent davantage, & en sont plus vives.

[d] Tavernier, Voyage des Indes Liv. 1. ch. 4.

Il se fait aussi à Serouge une sorte de Toile qui est si fine, que quand elle est sur le Corps on voit toute la Chair, comme si elle étoit à nud. Il n'est pas permis aux Marchands d'en transporter, & le Gouverneur les envoye toutes pour le Serrail du Grand-Mogol, & pour les Principaux de la Cour. C'est dequoi les Sultanes & les Femmes des Grands Seigneurs se font des Chemises & des Robes pour la chaleur; & le Roi & les Grands se plaisent à les voir au travers de ces chemises fines & à les faire danser ainsi habillées.

On compte cent & une Cosses de Brampour à Seronge. Elles sont plus grandes que celles de Surate à Brampour; car le Carosse met une heure & quelquefois jusqu'à cinq quarts d'heure à faire une de ces Cosses. Dans ces cent lieues de Pays on marche des journées entiéres dans de fertiles Campagnes de Bled & de Ris, qui ressemblent fort aux Campagnes de la Beausse en France; car c'est rarement qu'on y trouve des Bois; & de Seronge à Agra le Pays est presque de même nature. Comme les Villages sont fort près les uns des autres, on voyage à son aise, & on fait les journées comme l'on veut.

SEROTA, Ville de la Pannonie: L'Itinéraire d'Antonin la marque entre *Lentuli* & *Marinianæ*, à trente-deux milles du premier de ces Lieux & à vingt milles du second.

1. SERPA, Ville de la Lusitanie: L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'*Esuris* à *Pax-Julia*, entre *Ebora* & *Fines*, à treize milles du premier de ces Lieux, & à vingt milles du second. Il y en a qui veulent que cette Ville subsiste encore aujourd'hui, qu'elle conserve son ancien nom sans aucun changement, & que ce soit la Ville Serpa, qui fait l'Article suivant. Ils se fondent sur une ancienne Inscription, trouvée auprès des Murailles de cette Ville, & ou on lit entre autres ces mots FABIA PRISCA SERPENSIS. Mais comme ni l'ordre de la route de l'Itinéraire d'Antonin ni le nombre des milles ne s'accordent pas avec ce sentiment, on peut aisément croire que cette Inscription a pu être transportée dans le Lieu d'où elle a eté déterrée.

On voit dans la *Bibliothéque Choisie* de Mr. le Clerc [e] des remarques sur quelques Médailles Espagnoles avec des Caractéres Phéniciens, trouvées dans l'Andalousie. Il y a une de ces Médailles qu'on juge qui peut avoir du rapport à la Ville *Serpa*; & c'est la onzième en nombre. Voici la remarque qui la concerne:

[e] Tom. II. p. 127. & suiv.

„ Je crois que la XI. Médaille où l'on „ voit d'un côté un homme qui se charge „ d'Oranges par devant & par derriere „ a été frappée à *Serpa* Ville de la Betique que sur l'Anas, & dont il est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, dans „ l'Anonyme de Ravenne & dans une Inscription de Gruter p. DCLXXXII, 7. „ où elle est nommee FABIA PRISCA SERPENSIS. Elle a conservé ce meme nom „ jusqu'à présent. Je me persuade qu'il „ faut lire dans le revers [illegible] *Serpa*. Il „ n'y a que la premiére lettre qui puisse „ faire de la difficulté, à cause de la différence qu'il y a entre elle & le *Samech* „ Hebreu,

„ Hébreu, auſſi-bien que le Samaritain
„ dont il n'y a ici que le trait de deſſus
„ marqué. Mais il ſe peut faire, Mon-
„ ſieur; que ſa figure ne ſoit pas bien
„ achevée dans votre Médaille, ou que
„ quelques-uns écriviſſent ainſi cette
„ lettre, pour abréger, comme on le
„ voit en pluſieurs autres, qui ſont plus
„ ſimples & plus dégagées que les lettres
„ communes des Samaritains. La ſeconde
„ lettre eſt clairement un *Reſch*, la
„ troiſiéme un *Pe*, ou un *Pi* Grec, qui
„ eſt venu de la figure Phénicienne, &
„ la quatrième un *Aleph*.

„ Le ſecond mot eſt beaucoup plus
„ difficile à déchiffrer, quoique les let-
„ tres en ſoient claires. Il y a viſiblement
„ חבב en caractères Hébreux, excepté
„ que le *Beth* eſt un peu autrement fait.
„ Ce mot ne ſe trouve en aucune Langue
„ Orientale, au moins que je ſache.
„ Comme je vois que la derniere lettre,
„ qui eſt un *Beth*, eſt plus grande que les
„ autres, je la prendrois pour une lettre
„ double, ſelon l'uſage des Inſcriptions
„ Romaines, où l'on remarque ſouvent
„ la meme choſe, & le premier *Hbeth*
„ pour la premiére lettre d'un mot
„ qu'elle ſignifie par abréviation. Je li-
„ rois donc חרס חבב *bheres bhobeb*, & le
„ ſens de ces trois mots ſeroit *le Soleil*,
„ (car c'eſt ce que veut dire חרס *bheres*)
„ *aime Serpa*. Auſſi voit-on ſur cette
„ Médaille la figure Hiéroglyphique de
„ cet Aſtre. On peut dire que le Soleil
„ aime les lieux auxquels il fait produire
„ d'auſſi beaux fruits, que le ſont les
„ Citrons & les Oranges.

Hoſce legunt fructus, propter quos Phœbus amavit;
Villa fert noſtrum nil niſi poma ſolum.

On ne peut rien aſſûrer poſitivement de la ſignification des lettres détachées & dont chacune ſignifie un mot, à moins que l'autre côté de la Médaille, ou la ſuite ne détermine clairement le ſens. Mais on ne doit pas trouver étrange que dans ces caractéres Phéniciens, on ſuppoſe qu'une lettre peut ſignifier un mot; premiérement parce que ces Médailles ont été frappées en Eſpagne, ſous l'Empire Romain, & que les Eſpagnols pouvoient ſuivre en cela la coutume des Romains; ſecondement parce qu'on a remarqué la méme choſe dans les Médailles Juives en caractéres Phéniciens où l'on voit ש ש pour שנה שלישית *Schanah Schliſchith*, ou ששית *Schiſchith*; c'eſt-à-dire la quatriéme, ou la ſixiéme année.

Je laiſſe à d'autres à prononcer ſur la ſolidité de ces conjectures. Je me bornerai à remarquer: Premiérement que s'il eſt vrai que l'ancienne Serpa étoit ſur l'Anas elle étoit différente de la Ville que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de Serpa, puisque celle-ci ſe trouve à une lieue de la Guadiana, qui eſt l'Anas des Anciens: Secondement qu'il n'eſt pas vrai que l'ancienne Serpa ſoit nommée Fabia Prisca Serpensis, dans l'Inſcription en queſtion; ce ſeroit d'une Fille morte en faire une Ville. Ces deux mots Fabia & Prisca, ſont le nom & le ſurnom de la Fille de Priſcus & de Fabia, & Serpensis eſt le nom National, qui nous apprend que la Fille à l'honneur de laquelle a été dreſſée cette Inſcription, étoit de la Ville de Serpa: En troiſiéme lieu que quoique la Ville Serpa d'aujourd'hui conſerve le nom de l'ancienne, on n'en peut pas conclure qu'elle ſoit dans la meme place, comme je l'ai déja dit au commencement de cet Article.

2. SERPA, Ville de Portugal [a], dans l'Alentejo, au Midi de Moura. Cette Ville, qui, ſelon quelques-uns, eſt ancienne, a retenu ſon nom tout entier ſans le moindre changement, & on prétend le voir par l'Epitaphe ſuivante qu'on a trouvée prés des murailles de cette Ville:

[a] Délices de Portugal, p. 800.

D. M. S.
Fabia. Prisca. Serpensis.
C. R. Ann. XX.
H. S. E. S. T. T. L.
C. Geminicus. Priscus. pater.
et. Fabia. Canilla. mater.
posueraunt.

La Ville de Serpa eſt bâtie ſur une hauteur fort rude, & pleine de Rochers, à une lieue de la Guadiana, à trois journées de Lisbonne, & à demi-journée des Confins de l'Andalouſie. Comme c'eſt une Ville frontiére, on a eu ſoin de la fortifier, & l'on y entretient d'ordinaire une Garniſon de deux Compagnies. La Campagne eſt fort agreable tout à l'entour: elle eſt plantée de petites Forêts, de Figuiers & d'Oliviers. Cette Ville eſt ſur la grande Route de Lisbonne à Cadix, ou dans l'Andalouſie. Pour aller de Serpa à Lisbonne, on laiſſe Beja ſur la gauche, & l'on s'arrete à un gros Bourg nommé Cubas. De Cubas jusqu'à Aldea-Gallega, il y a dix-ſept lieues de chemin. Toute cette Route n'eſt pas des plus agréables. On ne rencontre presque par-tout qu'un chemin ſablonneux, & deſert, où il y a quelques pauvres Hôtelleries à quatre ou cinq lieues les unes des autres. Quand on veut paſſer de Serpa dans l'Andalouſie, on trouve d'abord la Sierra-Morena, dans laquelle il faut grimper jusqu'à un Village, nommé Balmego où la Montagne commence à s'abaiſſer, & d'où l'on entre dans cette grande Province. Il eſt arrivé il y a environ cent ans qu'il ne plut point ſur cette Montagne durant l'eſpace de quatorze ans entiers. Cela produiſit une ſi grande ſécheresſe que toutes les Sources d'eau y tarirent, & l'on n'y auroit pas pu trouver le moindre Puits, ni la moindre goutte d'eau. La Terre s'entrouvrit en divers endroits, le feu ſe mit aux Forêts, qui étoient ſeches comme des allumettes, & l'embraſement devint ſi furieux qu'il fondit les Miniéres d'or & d'argent, qui étoient cachées dans les entrailles de la Terre. On voyoit encore les fentes, & les crevaſſes de la Terre long-tems aprés ce prodigieux accident.

Au Midi de Serpa eſt Mertola. Voyez l'Article precedent.

SERPENT (Riviére au), Riviére de l'Amérique Septentrionale, au Pays des Scioux, ou Nadoueſſis de l'Eſt. Elle ſe jette dans la Riviére de Tchauta ou Deba du Pays des Mendcouacaton, près du Lac de Buade.

SERPENTERA, ou FICARIA, Iſle de la Mer Méditerranée [a], ſur la Côte de l'Iſle de Sardaigne, à l'Orient du Cap de Carbonera.

a Van Keulen Carte de la Sardaigne.

SERRÆ, Métropole dont il eſt parlé dans les Decrets des Patriarches. Cédréne & Nicétas en font auſſi mention. Il paroît, dit Ortelius, que cette Métropole étoit quelque part dans la Vallée de Tempé, aux environs de Lariſſe, & de Berrhoée. Dans les Conciles d'Ephéſe & de Chalcédoine, ajoute-t-il, ce Siége eſt marqué dans la Premiére Macédoine; & Leunclavius veut que le nom moderne ſoit *Serres*. Mr. l'Abbé de Commainville qui écrit SERROÆ, en parle ainſi: *Serroæ*, Ville aſſez bonne de la ſeconde Macédoine, dans l'Exarchat de ce nom, ſur la Mer Blanche, vers l'Embouchure du Stromone, qu'on a érigée en Archevéché honoraire qui ſubſiſte encore à préſent. Dans un autre endroit il remarque que SERRÆ, aujourd'hui *Seres*, étoit Evéché dans le cinquième Siécle, & Archevéché dans le neuviéme.

SERRAIL, Ville de la Turquie en Europe, & la Capitale du Royaume de Boſnie. Il y en a qui l'appellent *Saraio*: Mr. de l'Iſle la nomme *Bosna-Serai*; dans ſa Carte de la Hongrie de 1703. & Maglai dans la Hongrie qu'il publia en 1717. Elle eſt ſituée à la droite de la Riviére de Bosna. A une demie-journée de cette Ville [b] on voit un Monaſtére nommé Notre-Dame du plomb, dans lequel ſe trouve un Tableau fort ancien de la Ste. Vierge. On le porte quelqueſois en Proceſſion à trois quarts de lieues delà, dans l'endroit où il a été trouvé, & alors on y voit pour l'ordinaire une grande multitude de Chrétiens tant Catholiques que Grecs, pour être témoins des Miracles qu'on dit qui s'y opérent.

b Davity, Boſnie.

SERRAIN [c], Ville de l'Arabie Heureuſe; elle eſt éloignée d'Haly de dix-neuf Paraſanges du côté du Nord. C'eſt, dit Allebad, une petite Ville proche de Gioddah, dans les Quartiers de la Mecque. Alazizy dit que Serrain eſt ſur le bord de la Mer, éloignée de la Mecqua de quatre grandes journées de chemin. Selon Edriſi on trouve près de Serrain le Bourg Yalamlam qui eſt un Oratoire, & un rendez-vous des Pélerins de l'Yemen, qui vont à la Mecque.

c Abulfeda, Deſcr. de l'Arabie Heureuſe.

SERRANA, ou SERRANO, Iſle de l'Amérique Septentrionale [d], dans la Mer du Nord, entre la Jamaïque & les Côtes de Nicaragua. Son circuit n'eſt que de deux lieues. Le nom de Serrana lui fut donné par un Gentilhomme Eſpagnol nommé *Serrano* qui du tems de l'Empereur Charles-Quint fut jetté par une furieuſe Tempete ſur les Cotes de cette Iſle. Son Vaiſſeau ſe briſa contre les Rochers, cependant il ſe ſauva à la nage, mais dans toute l'Iſle qu'il parcourut d'un bout à l'autre, & qui a deux lieues de tour, il ne trouva aucun Arbre, pas un brin d'herbe, ni une goutte d'eau. Preſſé par la faim il prit quelques Ecreviſſes ſur le bord de la Mer, il s'en nourrit pendant plusieurs jours; ayant enſuite vu de groſſes Tortues qui ſortoient de la Mer, & qui venoient ſe promener ſur la Terre, il trouva le moyen de les tuer. Il vécut de cette façon pendant trois ans n'ayant d'autres alimens que ces Ecreviſſes, & ces Tortues, ſe ſervant des écailles de ces derniéres pour conſerver l'eau de pluye. Au bout de trois ans un autre infortuné échappé au naufrage aborda dans cette Iſle. Cette Compagnie adoucit beaucoup les peines, & le chagrin de Serrano; il paſſa avec ce Compagnon encore quatre ans dans cette Iſle. A la fin un Vaiſſeau Eſpagnol qui paſſa là par hazard le reçut à bord, & le conduiſit en Eſpagne. Son Compagnon mourut ſur Mer, pour lui il arriva en Eſpagne, & comme il paroiſſoit un homme extraordinaire ayant du Poil par tout le Corps comme un Ours, & que la Barbe, & les Cheveux lui venoient juſqu'à la ceinture on le conduiſit en Allemagne pour le préſenter à l'Empereur qui lui donna quatre mille huit cens Ducats à prendre au Pérou, mais il n'en profita pas, car il mourut en allant à Panama.

d Corneill. Iſolario.

SERRANT, Mr. Corneille dit [e]: Château de France dans l'Anjou, en Latin *Serrantinum*. Il eſt ſitué près de la Loire & n'eſt éloigné d'Angers que de quatre lieues du côté de Nantes. Ce Château a titre de Comté, & mérite d'être vu.

e Dict.

SERRAPILLI, Peuples de la Pannonie: Pline [f] dit qu'ils habitoient ſur le Drave.

f Lib. 3. c. 25.

1. SERRAVALLE, ou SARRAVALLA, Bourg d'Italie [g], au Duché de Milan, aux Confins du Tortonnéſe, & de l'Etat de Genes, à la gauche de la Riviére de Scrivia. Ce Bourg donne ſon nom à un petit Territoire, qui eſt comme enclavé dans l'Etat de Gênes.

g Magin. Atlas Ital.

2. SERRAVALLE, Ville d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, au Treviſan, à deux milles au Nord-Eſt de Cenéda. C'eſt une petite Ville fort agréable, & le ſejour ordinaire de l'Evêque de Cenéda.

1. SERRE, Riviére de France [h], dans la Champagne. Elle a ſa Source dans la Thieraſche, aſſez près de Liart, & prenant ſon cours d'Orient en Occident elle arroſe Ronvroi, g. Roſoi, g. Moncornet, g. Marle, g. Creci, d. Novion-le-Comte, d. & va ſe jetter dans l'Oiſe à la Fere.

h De l'Iſle, Atlas.

2. SERRE, SERRA, Ville de France dans la Dauphiné, Election de Romans. Cette petite Ville eſt a quatre lieues de St. Marcellin.

SERRE LIONNE, Riviére d'Afrique, dans la Haute Guinée à la Côte de Malaguette, ſous les 8. d. 25'. de Latitude Septentrionale [i], & par les 359. d. 40'. de Longitude. C'étoit la borne qui ſéparoit les Conceſſions des Compagnies de

i Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, t. 2. p. 45. & ſuiv.

de Sénégal, & de Guinée, avant qu'elles fussent réunies à la grande Compagnie, qui fait aujourd'hui presque tout le Commerce maritime du Royaume de France. Cette Riviére est une des plus considérables de l'Afrique. On donne à son Embouchure quatre lieues de largeur. Deux Caps fameux la bornent; celui de la *Vega* est au Nord; le Cap *Tagrin*, *Lido* ou de *Serre-Lionne* est au Sud. Ils forment une Baye spacieuse au fond de laquelle coule la Riviére de Serre-Lionne, ainsi appellée parce qu'elle vient des Montagnes des Lions; car c'est ce que signifie le mot Portugais ou Espagnol *Sierra-Liona*, ou *Sierra de los Liones*, la Montagne des Lions. Tous les environs de cette Baye sont un des meilleurs Pays de toute l'Afrique. La Terre y est d'une ressource, & d'une fertilité prodigieuse; parce qu'outre la grande Riviére elle est arrosée de quantité de gros Ruisseaux, & de Riviéres même assez considérables, dans lesquelles on pourroit etablir un très-grand Commerce, si leurs lits étoient plus navigables, ou que leurs Embouchures fussent plus accessibles, & moins semées de Bancs de Sable & de Rochers. Les Riviéres les plus fréquentées par les Négocians malgré les difficultés qu'on trouve à y entrer, sont celles des Pierres, de Cascais, de Pichel, des Palmes, de Pongue, de Camgranée, de Casse, de Carocannes, de Capac, & de Tambasine, dont la plûpart viennent des Montagnes qui coupent le Pays du Nord au Sud, & qui se joignent ensuite à celle de Serre-Lionne. On les appelle les Montagnes de Machemala.

On a aussi donné le nom de TAGRIN, & de MITOMBA à la Riviére de Serre-Lionne. Il est bon d'être averti de ces noms différens afin de ne pas faire trois Riviéres d'une seule & même Riviére. Ce qui peut avoir donné occasion à cette multiplicité de noms, c'est que l'entrée de la Riviére de Serre-Lionne est occupée du côté du Nord par des Bancs, & du côté du Sud par des Isles, qui la partagent & qui en font trois Bras. Ceux du Nord & du Sud sont nets & profonds: on y navige en sûreté. De grosses Barques, & des Bâtimens plus considérables les peuvent remonter jusqu'à près de quatre-vingt lieues. On y trouve depuis six Brasses d'eau jusqu'à seize. Le Canal du milieu est tellement rempli de Bancs, & de Rochers qu'il est impratiquable.

Lorsqu'on est entré dans la Grande-Baye, & qu'on a dépassé la petite Isle appellée St. André, on voit que la Côte du Cap *Tagrin*, ou de *Serre-Lionne* forme plusieurs Bayes dont les ouvertures sont au Nord-Ouest. La quatrième, qui est la plus voisine de l'entrée de la grande Riviére, se nomme encore aujourd'hui la Baye de France. C'est la meilleure, la plus sûre & la plus commode pour faire du bois, & de l'eau. Aussi la Tradition constante de tout le Pays est que les premiers Négocians de Normandie, s'y étoient établis, y avoient un Comptoir & y faisoient tout le Commerce qui étoit avantageux, & très-considérable. On montre encore la place de leur Comptoir auprès d'une des trois Fontaines si recherchées de tous ceux qui trafiquent dans le Pays, à cause de l'abondance de leurs eaux, & de leur bonté. Les Négres, qui habitent les environs de cette Baye, & bien avant dans les Terres, ont conservé pour les François une affection toute particuliere. Ils ont appris de leurs Ancêtres les biens qu'ils ont reçus des Marchands de cette Nation. Ils en ont encore aujourd'hui la memoire toute fraîche, & ne souhaitent rien avec plus de passion que de leur voir reprendre leurs premiers Etablissemens. Les Vaisseaux François qui y abordent l'expérimentent tous les jours. Ces Peuples ne manquent jamais de leur demander s'ils viennent pour s'établir parmi eux; & quand on leur fait espérer qu'on y viendra, ils disent: *Bon, bon, le Pays est à vous; venez, nous sommes amis.* Il ne faut pas s'étonner s'ils parlent François. Ils ont conservé de pere en fils la Langue Françoise, & se font un devoir de l'enseigner à leurs enfans. On peut mouiller dans la Baye de France, à demi-portée de Mousquet de Terre vis-à-vis des Fontaines, à seize Brasses de fond de basse Mer. Si l'on faisoit un Etablissement fortifié dans cet endroit, les Vaisseaux pourroient s'approcher de Terre encore davantage, & être en sûreté contre les attaques des Ennemis.

La Riviére de Serre-Lionne, sépare deux Royaumes. Celui du Nord s'appelle Boulon, & celui du Sud, Bouré. Le Bourg, où demeure le Roi de Bouré est à huit lieues de l'Embouchure de la Riviére sur son bord Méridional. Elle se rétrecit beaucoup en cet endroit, où elle n'a que deux lieues de largeur. A cinq ou six lieues plus haut, elle n'en a qu'une, & diminue toujours à mesure qu'on la remonte. Son bord Méridional est couvert de grands Arbres, & d'une infinité de Palmiers de toute espêce. On y fait du Vin de Palme excellent, & en quantité; & comme les Habitans en consument beaucoup, il n'y en a jamais de perdu. Il y a peu de Riviéres aussi poissonneuses que celle-ci. Cette abondance de poisson y attire quantité de Crocodiles, qui sont d'étranges Pecheurs.

Le Lit de cette Riviére renferme quantité d'Isles d'un terrein parfaitement bon, gras & profond, qui produit de lui-meme & presque sans culture tout ce qui est nécessaire à la vie: Grains, Fruits, Arbres, Racines; tout y vient en perfection, & d'une excellente qualité. Mais ce qu'on ne sauroit estimer assez; c'est que l'air y est très-pur, & qu'on n'y est point sujet à ces maladies violentes & dangereuses qui régnent à la Côte de Guinée, & qui ont fait périr tant d'Européens. On trouve dans toutes ces Isles une quantité incroyable de Palmiers de toute espéce. On y fait aussi du Vin excellent. Les Naturels du Pays sont grands Buveurs: les Européens les veulent imiter; mais comme ils ne sont pas du tempérament de ces Insulaires, il leur

leur en coûte cher & souvent la vie. Ces Isles sont presque toutes bordées de Mangles. Ce sont des Palissades naturelles pour les Lieux qui en sont environnés; & il n'est pas aisé de les forcer pour peu qu'on veuille les défendre. Ce Bois est excellent pour brûler, & pour faire du Charbon, Il est compacte, dur & pesant, & ne laisse pas de croître asses vîte & de multiplier beaucoup, parce que ses branches ou rejettons étant arrivés à une certaine hauteur se courbent d'eux-mêmes vers la Terre ou l'eau, où le pied est planté, & jettent des filamens qui prennent racine, & produisent un autre jet, qui devient Arbre & pousse des branches qui font la même chose que celles dont ils viennent.

SERRENSIS, ou SARTENSIS, Siège Episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe, selon la Notice des Evêchés de cette Province. Dans la Conférence de Carthage [a] *Proculus* est qualifié *Episcopus Plebis loci Serrensis*. La même Conference, outre cet Evêque qui étoit Catholique, en nomme deux autres Donatistes, favoir *Gaudentius* [b] & *Salustius* [c] à chacun desquels elle attribue le titre de *Zertensis Episcopus*. Cependant comme il est dit que le premier n'avoit point d'Adversaire, on peut dire qu'un de ces Donatistes étoit Evêque de *Zerta* en *Numidie*, Ville qui donna le nom au Concile de Zerta, *Concilium Zertense*, tenu après la Conférence de Carthage, & dont la Lettre aux Donatistes se trouve parmi celles de St Augustin [d]. Peut-être l'autre Evêque Donatiste, au lieu de *Zertensis* doit-il être dit *Zemtensis Episcopus*, & alors son Siège auroit été dans la Province Proconsulaire, car on trouve ce nom au bas de la Lettre des Evêques de cette Province, dans le Concile de Latran, sous le Pape Martin.

a No. 235.
b Num. 187.
c Num. 201.
d Epist. 141.

SERREPOLIS, Ville de Cilicie: Ptolomée [e] la marque sur la Côte entre *Mallus* & *Aegæ*. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Setræpolis*, pour *Serrepolis*, & Villeneuve veut que ce soit la Ville Cassiopolis de Pline.

e Lib. 5. c. 8.

1. SERRES, ou CERES, Ville de la Turquie en Europe, dans la Macédoine [f], au Quartier appellé Jamboli, dans les terres, au Midi Occidental & asses près de Tricala. Cette Ville que l'on prend pour l'ancienne *Apollonia Mygdoniæ* est médiocrement grande; & c'est le Siège d'un Archeveché.

f De l'Isle, Atlas.

2. SERRES, Voyez SERAE, No. 2.

3. SERRES, SERAE, ou SERAUM, Ville de France, dans le Dauphiné, Election de Gap. Cette petite Ville se trouve dans les Montagnes, à cinq lieues de Sisteron. Elle forme deux Collectes pour les deniers du Roi.

4. SERRES, Paroisse du Duché de Lorraine, Office de Luneville. L'Eglise est sous le titre de Ste. Libaire; & il y a une Chapelle sous celui de Ste. Barbe. Dans le Château on voit une autre Chapelle dédiée à St. Sébastien & à Ste, Catherine. Les Minimes ont un Couvent près de ce Château. Ils y furent fondés en 1588: par Jean de Lenoncourt. C'est le premier Couvent de leur Ordre en Lorraine.

SERRETES, Peuples de la Pannonie. Ils habitoient sur le Drave, selon Pline [g].

g Lib. 3. c.

SERRIERES, *Serreriæ*, Bourg de France, dans le Haut-Vivarais, Recette de Viviers. Ce Bourg qui est très-peuplé est situé sur le Rhône, à cinq lieues au dessous de Vienne, au bas d'une Montagne.

25.

SERRIN. Voyez SARRAIM.

SERRIUM, ou SERRHIUM, Promontoire & Montagne de Thrace sur la Mer Ægée. Hérodote [h] nous apprend que la Ville Zona étoit située sur ce Promontoire. Pomponius-Mela [i] Pline [k] & Appien [l] parlent aussi de ce Promontoire. Il paroît qu'il étoit sur la Côte des Ciconiens Dorisques, & qu'il formoit l'Embouchure de l'Hebrus du côté de l'Occident. On lisoit autrefois dans Pomponius-Mela *Seriphum*, au lieu de *Serrium*. Isaac Vossius croit que cet Ancien avoit écrit *Zerynthium* & que ce Promontoire avoit été ainsi appellé du nom de Caverne de Zerynthe qui se trouvoit dans cette Montagne. Martianus Capella écrit *Spartium* pour *Serrhium*; c'est une faute.

h Lib. 7.
i Lib. 2. c. 2.
k Lib. 4. c. 11.
l Lib. 4. Civil.

SERRORUM MONTES, Ortelius [m] dit: Montagnes qu'Ammien Marcellin [n] place quelque part dans la Dace, au voisinage du Danube. Il ajoute qu'Accurse lit *Succorum*, au lieu de *Serrorum*. Mr. de Valois est aussi pour *Succorum*, & on lit dans cet endroit d'Ammien Marcellin [o] que le Pays des *Succi* [*Succorum Angustiæ*] faisoit la séparation entre la Thrace & la Dace.

m Thesaur.
n Lib. 27.
o Lib. 27. c. 4.

SERSELLY, petite Ville d'Afrique, au Royaume d'Alger, dans le Tenez, à neuf lieues de la Ville d'Alger, du côté de l'Occident, avec un Port & une Citadelle. On prend cette Ville pour l'ancienne *Rusubricari*, & *Rusicibar*.

SERSER, Ville de l'Ierack, à trois lieues de Bagdad, entre cette Ville & celle de Coufa. C'est le premier gîte où vont les Pélerins de la Mecque, en partant de Bagdad. Mr. Petis de la Croix [p] dit qu'il y passe une petite Riviére qui se décharge dans l'Euphrate.

p Hist. de Timur-Bec, t. 3. c. 30.

SERTE, Desert d'Afrique, au Zahara [q]. Il a au Couchant celui d'Augele, au Midi le Royaume de Gaogao, & l'Egypte au Levant. On y voit encore les vestiges des anciens Murs de Cyrène que Marmol croit etre ce qu'on appelle aujourd'hui Serte.

q Dapper, Descr. d'Afrique, p. 218.

SERTEÏTANUS. Siège Episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense, selon la Notice des Evêchés de cette Province. On trouve dans la Conference de Carthage [r] un certain Maximianus qualifié *Episcopus Serteitanus*.

r No. 180.

SERTES, Bourg de France, dans le Dauphiné, Election de Gap.

SERTOPOLIS. Voyez BERSAN.

SERU, Dapper [s] dit: En allant du Septentrion au Midi, ou en remontant le Nil, depuis les Cotes Maritimes jusqu'au Caire, on trouve deux Places fort anciennes,

s Descr. de l'Egypte, p. 55.

ciennes, favoir, Seru & Raskaillia, fort proches l'une de l'autre, & l'on vient enfuite à *Mafur*, ou *Mafura*.

SERVAN, Ville de la Province de Segeftan [a], fituée à deux Journées de diftance de Siftan, qui eft la Capitale de cette Province.

a D'Herbelot, Biblioth. Or.

La Ville de Servan eft fort petite; mais fon Territoire eft fort fertile en toute forte de fruits, qui font rares dans la Province de Segeftan. Le Géographe Perfien place cette Ville dans le troifiéme Climat.

SERVERETTE, Bourg de France, dans le Bas-Languedoc, Recette de Mende.

SERVESTON, Ville de Perfe. Tavernier [b] dit qu'elle eft à 78. d. 15'. de Longitude, fous les 29. d. 15'. de Latitude. Il ajoute qu'il y a autour de cette Ville de très-bonnes terres labourables, & de très-beaux Jardinages.

b Voyage de Perfe, Liv. 3.

SERVIE [c], Province de la Turquie en Europe, entre le Danube au Nord, l'Albanie & la Macédoine au Sud, la Bulgarie à l'Eft, & la Bofnie à l'Oueft. Elle peut avoir du Septentrion au Midi environ trente-huit lieues & presque une fois autant d'Orient en Occident. Cette Province que les Turcs appellent *Serpilati*, fit partie de la Mefie, de l'Illyrie & de la Pannonie. Elle appartint dans la décadence de l'Empire Romain aux Serviens venus de la Sarmatie Afiatique, & eut dans la fuite fes Defpotes particuliers dont quelques-uns ont dépendu des Rois de Hongrie. Le dernier nommé Lazare fut pris dans une Bataille où fon Armée fut taillée en piéces par Amurath I. dans le quatorziéme Siécle. Le nom commun des Defpotes étoit Lazare ou Eleafar. Quoique quelques-uns ayent avancé que ce Prince Turc mourut dans cette Bataille [d], la commune opinion eft que Michel Cabilovits Domeftique de Lazare, ayant feint de lui apporter de fort grands prefens fut amené devant lui, & que dans le tems qu'on croyoit qu'il alloit lui baifer la main il tira de fa manche un Poignard dont il lui donna un coup fi terrible qu'Amurath expira un moment après. On rapporte que depuis cet accident aucun n'eft conduit devant le Sultan, que deux Capigi Bachi, ou Chefs des Portiers, ne le foutiennent fous les bras, ou que l'un d'eux ne prenne fa manche droite & l'autre la gauche. D'autres prétendent, que c'eft Bajazeth Second qui a introduit cette coutume à caufe qu'il avoit eté bleffé par un Dervis ou Religieux Turc qui s'étoit approche de lui fous prétexte de lui demander l'aumône. Bajazeth qui regna après Amurath, au préjudice de Jacob fon fils aîné que l'on etrangla, vengea la mort de fon pere fur les Triballiens Peuples de Servie & il n'epargna dans fa fureur que ceux que la fuite en garantit. Les Hoftilités de Moïfe l'un de fes fils qui prit Sendérovie, fi-tôt que la mort de fon frere Soliman, qu'il fit étrangler pour finir leurs differens, l'eut laiffé fans Concurrent, obligerent le Defpote de Servie à fecourir Mahomet, l'un des autres fils de ce Prince Turc. Celui-ci informé que l'on n'aimoit pas fon frere, quitta la Boutique d'un Faifeur de cordes de Luth, chez qu'il étoit nourri fecretement avec apparence qu'il vivroit un jour de ce Metier-la, pour fe retirer auprès du Prince de Caramanie. Il fit encore alliance avec l'Empereur de Conftantinople, & par le fecours de ces trois Princes il vint à bout d'occuper le Trône des Ottomans. Amurath Second qui lui fucceda pour fe mettre hors d'etat d'avoir befoin du fecours du Defpote de Servie, dépouilla de cette Principauté George Bulcovits qui la poffedoit, quoiqu'il en eût époufe la fille nommée Marie ou Iréne, & par un furcroît de cruauté il fit brûler les yeux aux deux fils de George qu'il mit dans l'impoffibilité d'avoir des enfans. Il n'y eut que Belgrade qui lui refifta, cette Place n'étant venue au pouvoir des Turcs que fous Soliman Second qui la prit en 1521.

c La Forêt de Bourgon, Géogr. t. 2. p. 632.

d Hift. & Defcr. du Royaume de Hongrie, Liv. 4.

SERVIERE, Bourg de France, dans le Bas-Languedoc, Recette de Mende.

SERVIEZ, Bourg de France, dans le Haut-Languedoc, Recette de Caftres.

SERVILIA-VILLA, AD VILLAM SERVILIAM, ou AD VILLAM SERVILIANAM, Lieu d'Afrique: l'Itineraire d'Antonin le marque fur la route de Cirta à Hippone Royale, entre *Aquæ Tibilitanæ*, & Hippone Royale, à quinze milles du premier de ces Lieux & à vingt-cinq milles du fecond. La Table de Peutinger compte trente milles de *Serviliana Villa* à Hippone.

SERVILII-VACIÆ-VILLA, Lieu d'Italie, fur le Golphe de Cumes, Senéque [e] en parle, & c'eft aujourd'hui, à ce qu'on croit, *Lago Colluccia*.

e Lib. 7. Epift. 56.

SERVITIUM, Ville de la Pannonie, felon la Notice des Dignitez de l'Empire. L'Itineraire d'Antonin, dont les divers MSS. lifent *Servitti*, *Serunti*, *Servitei*, ou *Servito*, marque cette Ville fur la route de Sirmium à Salonæ, entre *Urbate* & *Ad Ladios*, à vingt-quatre milles de chacun de ces Lieux. Cette Ville étoit fur le bord de la Save.

SERVON, Ville de Perfe [f]. Les Géographes du Pays la mettent à 79. d. 15'. de Longitude fous les 32. d. 10'. de Latitude. C'eft une petite Ville, dont le terroir produit du Vin en abondance, des Dattes & autres fruits.

f Tavernier, Voyage de Perfe.

SERVONIA. Voyez SIRBONIS.

SERUS, Fleuve de l'Inde en deçà du Gange. Ptolomée [g] place l'Embouchure de ce Fleuve fur le Grand Golphe, au Midi d'Aganagara. Il ajoute que ce Fleuve fe formoit de deux fources qui étoient dans le Mont Semanthinus. Mercator dit que le nom moderne eft Coromaran.

g Lib. 7. c. 1.

SERY, Bourg de France, dans la Champagne, Election de Rheims, dans le Bailliage de Château-Porcien. Ce Lieu eft fitué fur le Ruiffeau de Plumeron, à neuf lieues de Rheims, deux de Rethel & de Château-Porcien. La Cure vaut mille Livres de revenu; elle eft à la nomination de l'Archeveque de Rheims, elle a pour Annexes Couverci-la-Maluaifon,

&

& Beaumont en Avaux. Le terroir produit des Froments & des Chanvres; il y a cinq ou six Arpens de Vignes, quelques Prairies assez belles, un Bois nomme le Bois d'Avaux, qui contient environ cent Arpens. La Terre n'est qu'un simple Fief. Le Commerce principal du Lieu consiste en Froment & en Toile, qui se debitent à Rhetel & à Rheims. Les Lettres s'adressent à Retbel.

SERY-AUX-PREZ, *Seriacum in Pratis*, Abbaye de France, dans la Picardie, au Diocése d'Amiens. C'est une Abbaye de l'Ordre de Prémontrez, & de la Reforme; elle a été fondée en 1221. par Guillaume de Cayeu & Gerard d'Abbeville, Seigneur de Boubers, & de Boullencourt: elle vaut neuf mille Livres. L'Abbé en tire cinq mille. Cette Abbaye est à trente-quatre lieues de Paris.

SESAMUM. Voyez AMASTRIS.

SESANIUM, Ville de l'Ethiopie, sons l'Egypte: Pline [a] la met sur la Côte.

SESARASII, Peuples de l'Epire. Strabon [b] les dit originaires de l'Illyrie. On croit que ce sont les *Dassaretii* de Tite-Live.

[a] Lib. 6. c. 29.
[b] Lib. 7. p. 326.

SESARETHUS, Ville de l'Epire. Etienne le Geographe la donne aux *Taulantii*.

SESARGA, Isle de la Mer Pacifique, & l'une de celles qu'on nomme *les Isles de Salomon*. Elle n'a rien de considérable qu'une Montagne de son meme nom & qui est un Volcan.

SESATÆ, Peuples qu'Arrien dans son Périple de la Mer Erythrée met aux confins de la Chine.

SESCAN, Lac de la Petite Tartarie en Europe, appellé aussi *Scschan*, ou *Suka-Mozzy*, anciennement *Buge*, *Byces* & *Byce*. C'est un grand Lac qui sépare la Tartarie de Nogaïs de la Crimée, & se décharge dans la Mer de Zabache par un Canal qui est fort court, n'étant separé du Gulphe de Nigropoli, que par un Isthme de demi-lieue sur lequel la Ville de Precop est siuée.

SESECRIENÆ, Isles de l'Océan Indien, en deçà du Gange. Elles étoient selon le Periple d'Arrien [c] aux environs de la Côte de la Limyrique.

[c] 2. Peripl. p. 30.

SESEIN, Village de Syrie environ à dix lieues de Seyde. On voit tout auprès une petite Riviere [d], qui en se précipitant du haut de la Montagne en bas, forme une belle Cascade de plus de mille pieds de haut. Au bas de cette chûte commence une belle Plaine très-agréable, plantée par-tout de beaux Arbres, qui mettent à couvert de l'ardeur du Soleil un grand nombre de Villages, habitez par les Druzes & les Maronites, qui occupent cette charmante Vallée. Après avoir parcouru des yeux tout ce beau Pays, qui fait un contraste si agréable, avec les différentes croupes du Mont Liban, on est curieux d'une Grotte, où l'on dit que l'Emir Facardin demeura caché pendant trois ans, pour se dérober à la poursuite des Turcs. Cette Grotte est si profonde, que personne jusqu'à présent n'a pu aller jusqu'au bout, ou plutôt, n'a pas osé s'y hazarder, parce qu'elle est coupée par une infinité de routes, dont on ignore les issues.

[d] Lucas, Voyage en 1714. t. 1. p. 343.

SESIA, ou SESSIA [e]; Riviére d'Italie dans le Milanez. Elle prend sa source dans les Alpes, aux Confins du Valais. Elle traverse la Vallée à laquelle elle donne son nom, & coule ensuite aux Confins du Piemont & du Milanez, pour aller se décharger dans le Pô, au-dessous de Casal. Les principaux Lieux qu'elle arrose sont Borgo di Sesia, Romagnano & Verceil.

[e] Magin, Atlas Ital.

SESINDIUM, Ville de l'Inde, selon Etienne le Geographe.

SESMARUS, Fleuve de la Gaule Belgique. Il en est fait mention dans la Vie de St. Remacle. On croit que c'est aujourd'hui la Riviere de Semoy dans le Luxembourg.

SESSA, Bourgade d'Italie [f]; au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, à cinq milles au Nord-Ouest de Carinola, avec Eveché suffragant de Capoue. Quelques-uns lui donnent le titre de Ville. Elle appartient au Duc qui en prend le nom. Quoiqu'elle soit assez grande [g], à la regarder par l'enceinte de ses murailles, elle est bien déchue de l'état ou on l'a vue autrefois. Ainsi son Antiquité la rend plus considérable qu'aucune autre chose, car on veut que ce soit l'ancienne *Suessa*, où les Pométiens se retirerent, apres que Tarquin le Vieux les eut chassez de leur Patrie, & dès ce temslà on la nomma *Suessa*. Les Aruncès s'y refugierent aussi lorsqu'ils eurent été vaincus par le Consul Titus Manlius, qui donna du secours aux Sidicins leurs Ennemis. Elle fut aussi une des principales Villes des Volsques, & enfin elle se soumit aux Romains qui en firent une Colonie quatre cens quarante ans après la fondation de leur Ville. Elle a soutenu plusieurs Guerres Etrangéres & Civiles, & se retablit peu à peu du tems des Empereurs Adrien & Antonin, ce que font connoitre les anciennes Inscriptions qu'on y a trouvées.

[f] La Forêt, de Bourgon, Géogr. t. 2. p. 546.
[g] Corn. Dict. Journal d'un Voyage de France & d'Italie.

SESSITES, Fleuve de la Gaule Transpadane: Pline [h] le compte au nombre des Fleuves les plus considérables, qui se jette dans le Pô. Ce Fleuve est nommé *Senza* par Leander, *Sesia* par Scudus & *Siccia* par Merula.

[h] Lib. 3. c. 16.

SESSURIANA PORTA. Voyez GAAUS.

SESTENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane. Il en est parlé dans la Notice des Evêchés de cette Province. Mr. Dupin [i] soupçonne qu'il est question de la Ville Septem, dont Procope parle dans plus d'un endroit, que les Arabes nomment *Sebta*, & que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de Ceuta.

[i] Geogr. Sacra Africæ.

SESTERTIUM, Lieu hors de Rome. Plutarque dit [k] qu'on jettoit dans ce Lieu les tetes de ceux qu'on avoit fait mourir par l'ordre des Empereurs.. Il paroît par la Vie de St. Cyprien que ce Lieu etoit à quatre milles de Rome.

[k] In Galba.

SES-

SESTIANÆ. Voyez au mot Aræ, l'Article Aræ-Sestianæ.

SESTIARIA EXTREMA, Promontoire d'Afrique dans la Mauritanie Tingitane. Ptolomée [a] le marque sur la Côte de la Méditerranee entre *Tæmolonga* & *Ryssadirum*. Il y avoit sur ce Promontoire une Ville que Castald nomme *Galba*.

[a] Lib. 4. c. 1.

SESTII-ARÆ. Voyez au mot Ara l'Article Aræ-Sestianæ.

SESTINATES, Peuples de l'Italie dans l'Umbrie [b]. Leur Ville etoit un Municipe à la source de l'Issaurus, ou Pisaurus. Ce Municipe étoit celébre, comme le témoignent diverses Inscriptions anciennes

[b] Plin. Lib. 3. c. 14.

SESTINUM. Voyez Sestinates.

SESTIUM, Ville d'Italie, dans l'Oenotrie, selon Etienne le Geographe, qui dit qu'elle étoit dans les Terres. Gabriel Barri croit que c'est aujourd'hui *Saracena*.

1. SESTO, Château de la Turquie en Europe, dans la Romanie, sur la Côte du Bosphore de Thrace. On le prend communément pour l'ancienne Sestus; mais selon les conjectures du Chevalier Wheler, qui a été sur les lieux, cette ancienne Ville devoit être à une lieue de l'endroit où est ce Château, & vis à-vis des ruines de l'ancienne Abydos.

SESTO, Ville d'Italie, dans le Milanez, à la gauche du Tesin [c], dans l'endroit où il sort du Lac Majeur.

[c] Magin, Atlas Ital.

SESTOLA, Ville d'Italie [d], au Duché de Modéne dans le Frignano, dont elle est la principale Place. Elle est grande & bien peuplée, & l'on y entretient une Garnison, avec un Gouverneur.

[d] Ibid.

SESTRE, Bourgade d'Afrique, dans la Haute Guinée, sur la Côte de Malaguette, vers le Cap de Palmos. On la nomme quelquefois Paris, à cause qu'en 1366. les François y avoient fondé une Colonie & bâti un Fort qu'ils ont abandonné. Ce Bourg est appellé communément le Grand Sestra, à la différence du Petit Sestra, situé sur la même Côte au Couchant du Grand.

1. SESTRI, Ville d'Italie, au Domaine de Gênes. Cette Ville s'appelle *Sestri di Levante* [e] pour la distinguer d'une autre Sestri, qu'on nomme *Sestri di Ponent* Elle est distante de trente milles ou environ de Genes. Elle est petite, mais elle a été autrefois plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. Elle sert pourtant encore de résidence à l'Evéque de Brugnano. Les Jacobins y ont un Couvent, petit à la vérité, mais très-joli & très-propre.

[e] Labat Voyage d'Espagne & d'Italie t. 2. p. 73.

Environ 11. à 12. milles à l'Est-Sud-Est de la Pointe de Portofin [f], est une grosse Pointe qui paroît comme une Isle, derrière laquelle est la Ville de Sestri de Levante qui donne son nom à cette Pointe. Entre la Pointe de Portofin & Sestri du Levant, il y a un grand enfoncement, & la Côte est fort haute. Presque à moitié chemin de l'une à l'autre on voit une petite Ville nommée Chaune, & deux milles plus à l'Est, il y a un grand Village qu'on appelle l'Avagne : entre les deux passe une petite Rivière. Du côté du Nord de la Pointe de Sestri, il y a un grand enfoncement, & une Plage de sable, ou l'on pourroit mouiller par les Vents d'Est-Sud-Est, mais il ne faudroit pas s'y laisser surprendre par les Vents de Nord-Ouest.

[f] Michelot, Port. de la Médit. p. 94.

2. SESTRI, Ville d'Italie, au Domaine de la Republique de Genes. Cette Ville s'appelle *Sestri di Ponente* pour la distinguer de celle *di Levante* [g]. Elle est à six milles à l'Occident de Genes.

[g] Labat Voyage d'Espagne & d'Italie t. 2. p. 73.

SESTUS, Ville du Chersonnèse de Thrace, sur la Côte de l'Hellespont, & au milieu de cette Côte vis-à-vis de la Ville d'Abydus. L'espace entre ces deux Villes est de sept à huit Stades. Cette Ville fut fameuse par les Amours d'Héro & de Léandre; & c'est dela qu'elle est appellee Σηστιὰς Ἡρὼ, *Sestias Héro*, [h] par Musee [i], qui un peu auparavant décrit ainsi cette Ville.

[h] Vers. 84.
[i] Vers. 12.

Σηστὸς ἔην καὶ Ἄβυδος ἐναντίον ἐγγύθι Πόντου,
Γείτονες εἰσὶ πόληες,
Sestus erant & Abydus e regione posita prope Mare.
Vicina sunt Oppida.

Lucain [k] en parlant du Pont de Xerxès dit:

[k] Lib. 2. v. 674.

Europamque Asia, Sestonque admovit Apollo.

Thucydide [l] en parlant de Strombichide remarque que ce Chef des Athéniens étant venu à Abydus & ne pouvant engager les Habitans à se rendre, ni les réduire par la force, navigea vers le rivage opposé & mit une Garnison dans Sestus pour être maître de l'Hellespont. Pomponius-Mela [m] place aussi ces deux Villes à l'opposite l'une de l'autre: *Est & Abydo objacens Sestos, Leandri amore nobilis.* Le nom National étoit Sestius, selon Etienne le Géographe; & nous avons une Médaille de Gordien avec ce mot ΣΗΣΤΙΩΝ. Sestus & Abydus sont aujourd'hui les fameuses Forteresses des Dardanelles.

[l] Lib. 8. p. 588.
[m] Lib. 2. c. 2.

Il y a dit, Procope [n], à l'opposite d'Abyde une Ville fort ancienne nommée Seste, qui est commandée par une Colline, & qui n'avoit autrefois ni fortifications ni murailles. L'Empereur Justinien y a fait bâtir une Citadelle, qui est de très-difficile accès & qui passe pour imprénable.

[n] Ædif. L. 4. c. 10.

SESUNII. Voyez Sesuvii.

SESUVII, Cité Maritime de la Gaule Celtique, dans l'Armorique, selon César [o], qui la nomme avec celles des Peuples *Veneti*, *Unelli*, *Osismii*, *Curiosolitæ*, *Aulerci* & *Rhedones*. Marlian [p] dit que quelques-uns veulent que la Cité des *Sesuvii* soit la même que celle des *Exisini*, dont il fait une Ville Episcopale de la Province de Tours. Il auroit bien du marquer quels Auteurs il entend par ce mot *Quelques-uns*, & il auroit du en même tems nous dire si c'est dans les Anciens ou dans les Modernes qu'il a trouvé un Peuple nommé *Exisini*, que j'avoue ne point connoitre. Ortelius [q] qui a copié Marlian, sans trop l'examiner, corrompt premièrement le mot *Sesuvii* en celui de *Sesu-*

[o] Bel Gal. L. 2. c. 24.
[p] Descr. Galliæ Populorum, &c.
[q] Thesaur.

Sesunii; ensuite il ajoute, que la Ville Episcopale *Exisini* s'appelle vulgairement *Exisnis*. C'est donner une nouvelle Enigme pour expliquer la premiere. On voit bien pourtant qu'il est question du Siége de St. Pol de Léon, qu'on ôte aux *Osismii*, ou *Oximii* Peuples les plus célebres entre les Armoriques, pour le donner aux *Sesuvii*, qui ont eté à peine connus du tems de Cesar. Pour moi je ne puis comprendre la raison de cette surprenante préférence; car outre qu'il est demontré que le Siége Episcopal des *Osismiens* ou *Oximiens* fut établi à St. Pol de Léon dans le sixiéme Siécle, je ne trouve pas plus de rapport entre *Oximii* nn *Osismii*, & *Sesuvii*, qu'entre *Exisini* & *Sesuvii*. Quant au pretendu vulgaire *Exisnis*; je ne sai ce que c'est; à moins qu'Ortelius ne prétende parler du vulgaire Bas-Breton, ce que je ne déciderai pas. Voici ce que Nic. Sanson nbserve sur le mot SESUVII dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule [a]. „ Ce nom SESUVII, dit-il est, fort corrompu chez les Anciens. Cesar tout le premier les appelle une fois *Sesuvios*, une autre fois *Essuos*: & semble les faire bien différens; faisant mention de *Sesuvii* entre les Villes maritimes, & mention de *Essui* parmi les Peuples Belges. *Lib.* 2. *Eodem tempore à P. Crasso quem cum Legione una miserat ad Venetos, Unellos, Osismios, Curiosolites, Sesuvios, Aulercos, Rhedones, quæ sunt maritimæ Civitates, Oceanumque attingunt, certior factus est, omnes eas Civitates in deditionem, potestatemque P. Romani esse redactas.* En mesme tems de la part de Crassus qu'il avoit envoyé avec une Legion dans les P. de Vennes, de Rennes, de toute la Basse-Bretagne, de Coûtances, de Séez, (qu'il appelle ici *Sesuvii*) qui sont Etats maritimes, & sur l'Ocean, il eut avis que tous ces Etats étoient réduits en la puissance des Romains. Et Lib. 5. parlant des Peuples où il envoye hyverner ses Légions, *Unam in Morinos ducendam C. Fabio Legato dedit, alteram in Nervios Q. Ciceroni, tertiam in Essuos, L. Roscio, quartam Rhemis cum T. Labieno in confinio Trevirorum hiemare jussit: tres in Belgio collocavit:* Il donne une Légion à C. Fabius pour la conduire dans les Morins; une autre à Q. Cicero pour les Nerviens; la troisiéme à L. Roscius pour les *P. Essui*: il commanda que la quatriéme passât l'Hyver avec Labienus dans le Rhémois, & sur les confins de ceux de Tréves: il en mit trois dans le *Belgium*, (la Picardie:) Et de ces deux passages les *Sesuvii* sont entre les Villes Maritimes, & il semble qne les *Essui* soient entre les Belges: & sans doute de César mal entendu Pline en a fait ses Peuples *Hassi* ou *Hessi* dans la Belgique, & *Etesus* dans la Gaule Celtique ou Lyonnoise, ou sont les Cités Maritimes. Mais voici que César nous montre que ses *Essui* ne sont pas près de *Morini*, de *Nervii*, de *Treviri*, du *Belgium*, en un mot des Belges, là ou il avoit mis la plûpart de ses Legions. *Atque harum omnium Legionum Hiberna, præter eam, quam L. Roscio in pacatissimam, & quietissimam partem ducendam dederat, millibus passuum C. continebantur.* Et les quartiers d'Hyver de toutes ces Légions étoient compris dans la distance de cent mille pas, excepté de celle, qu'il avoit donnée à L. Roscius, pour la mener dans un Pays tranquille, & où il n'y avoit aucune apparence de guerre. Il dit que toutes ses Légions étoient comprises dans la distance de cent mille pas ou de quarante lieues, horsmis celle qu'il avoit donnée à L. Roscius. Et incontinent après il montre celle-ci tout proche, ou plûtôt entre les Cités Maritimes: *Ab L. Roscio Legato, quem Legioni XIII. præfecerat, certior est factus, magnas Galliarum Copias earum Civitatum, quæ Armoricæ appellantur, oppugnandi sui causa convenisse, neque longius M. Passuum 8. ab Hibernis suis abfuisse*, &c. Il fut averti par L. Roscius, à qui il avoit donné le commandement sur la troisiéme Légion (il devoit ajouter, & qu'il avoit envoyé dans les P. *Essui*) que les forces de toutes les Cités Armoriques (ou Maritimes) s'étoient assemblées pour l'attaquer, & qu'elles s'étoient approchées à huit mille pas de son Camp. Et ainsi Roscius étant envoyé dans les P. *Essui*, la position de ce Peuple se reconnoît en ce que dès que sa Légion y eut pris ses quartiers d'Hyver, les Villes Armoriques ou Maritimes, entre lesquelles sont les *Sesuvii*, s'assemblent & prennent les armes pour l'attaquer. De tous ces passages, je trouve que *Essui* & *Sesuvii*, ne sont qu'un meme Peuple; dont les noms sont corrompus l'un de l'autre, & peut-être l'un & l'autre de *Sessui*, ou de *Sessuvii*: & ce qui est fâcheux, les autres anciens Ecrivains ne les varient pas moins. Pline, comme nous avons dit, en fait *Hessi*, ou *Hesui*: Ptolomée met *Arvii*: la Notice des Provinces & Cités de la Gaule, *Saii* & *Saiæ*: tous ces differens noms néanmoins n'étant qu'une même chose.

[a] D'Ablancourt les Comment. de César p. 49.

SET, nom que Davity [b] donne à une Riviére qui arrose le Diarbec. On l'appelloit, dit-il, anciennement *Suscoras*. Elle passe à l'Est de Caramit, s'enfle beaucoup en Hyver, & court fort rapidement vera Asanchis & Gezire; aprés quoi elle va se perdre dans l'Euphrate.

[b] Mésopotamie.

SETABIS & SETABITANI. Voyez SÆTABIS.

SETÆ, Peuples de l'Inde: Pline [c] dit que leur Pays produisoit beaucoup d'argent.

[c] Lib. 6. c. 19.

SETÆNA, Lieu fortifié aux environs de l'Illyrie selon Cédrène & Curopalates citez par Ortelius [d].

[d] Thesaur.

SETÆUM, petite Contrée d'Italie, dans la Calabre, aux environs de la Ville de Sybaris, selon Etienne le Géographe, qui dit que le Rocher appellé *Petra Setæa* en avoit pris son nom. Gabriel Barri croit que cette Contrée etoit au voisinage de la Ville *S. Mauro*, Evechê de la Calabre & qui n'est aujourd'hui qu'un simple Village.

SETA-

SETANIA' CEPA, Pline [a] fait entendre que les Grecs cultivoient une sorte d'Oignon ainsi appellée du nom du Lieu d'où elle avoit été apportée, ou du oom du Lieu où elle croissoit.

[a] Lib. 19. c. 6.

SETANTIORUM PORTUS, Port de la Grande-Bretagne : Ptolomée [b] marque ee Port sur la Cote Occidentale de l'Isle, entre les Golphes *Moricambe* & *Belisama*. Camden croit que c'est le Lao appellé *Wynander-Meer*.

[b] Lib. 2. c. 3.

1. SETE, Ville de la Bithynie selon Etienne le Géographe.

2. SETE, Voyez SATTE.

3. SETE, Province d'Afrique, dans la Basse Ethiopie, ao Royaume de Lovango, à seize lieues de Majumba. Elle a la Mer au Couchant, & porte le nom d'une Riviere qui l'arrose. C'est un Pays qui produit du gros & do petit Millet, des Batatases, du Vin de Palme & du Bois rouge que les Habitans nomment *Tacoel*. Il y en a de deux sortes, le moiodre s'appelle *Quines*; c'est de eelui-là que les Portugais achetoient. Le meilleur est le plus pesant, le plus dur & le plus rouge. Les Habitaos de Lovango trafiqueot de ce Bois, & ceua de Sette, du Pays desquels il vient, ne négocient point autre chose. Les Marchands le vont acheter ehez eua & le portent à Majumba. On coupe ce bois en morceaux de cinq ou sia pieds de long, de neuf pouces de large & de trois d'épaisseur. Les Habitans vivent de Millet, de Bannanas & de Chasse qui n'y est pas chere; on y trouve aussi des Poulets & des Boucs; mais noo pas en qoantité. Entre le Cap de Sette & le Cap de Lopez-Gonzalvez est la Province de *Gobbi*.

SETEIA ÆSTUARIUM, Golphe de la Grande-Bretagne. Il est placé par Ptolomée [c] sor la Côte Occideotale de l'Isle, entre le Golphe *Belisama* & l'Embonchure du Fleove *Tisobis*. C'est présentement *Deemouth*, ou l'Embonchure de la Dée, selon Camden.

[c] Lib. 2. c. 3.

SETELSIS, Ville de l'Espagoe Tarragoonoise. Ptolomée [d] qui la place dans les terres la donne aux *Jaccetani*.

[d] Lib. 2. c. 6.

SETH, Desert d'Afrique, dans la Nigritie. Dapper [e] dit : Au Midi du Royaume de Barno, & au Couchant de eelui de Madra est le Desert de Seth, qui a certains Pays qui portent de l'Or. Ce Desert est borné à l'Occident & au Sud par le Royaume de Dauma.

[e] Descript. de l'Afrique p. 226.

SETHIM, Contrée du Pays des Moabites selon les LXX. Il en est parlé au Livre des Nombres [f]; & Josephe écrit *Sittim*. Les mémes LXX. dans le siaième Chapitre de Michée écrivent *Schane* au lieu de *Sethim*. Cette Cootrée ou ce Lieu étoit prés du Jourdain, vis-à-vis de la Ville de Jéricho, au pied de la Montagne de Phegor. Ce fut là que les Israëlites se fouillérent avec les filles des Moabites & particuliérement au Culte idolâtre de *Beel-Phegor*. Ce fut aussi de ce même endroit que Josué envoya des Espions pour reconnôître la Ville de Jéricho.

[f] 25. 1.

SETHOSIS. On donnoit anciennement ee nom à l'Egypte, selon Joséphe [g].

[g] Contrà Manethonem

SETHRAITES, Voyez SATHREITES.

SETHREITES-NOMUS, Nome d'Egypte. C'étoit selon Strabon [h] l'un des dix Nomes que comprenoit le Delta. Ptolomée [i] qui écrit SETHRAITES NOMUS le place à l'Orieot du Fleuve *Bubasticus* & nomme sa Métropole Ἡρακλέους μικρὰ πόλις, *Herculis parva urbs*. Le MS. de la Bibliothéque Palatine porte *Sethroites*; & c'est ainsi que lisent Pline & Etienne le Géographe; Voyez SATHRUM.

[h] Lib. 17. p. 804.
[i] Lib. 4. c. 5.

SETHROITES, Voyez l'Article précédent.

SETHRUM, ou SETHRON; Ville d'Egypte, selon Etienne le Géographe, qui dit que le nom National étoit *Sethroites*. Elle devoit être dans le Nome *Sethroites*; & e'étoit apparemment la meme que l'*Herculis parva urbs* de Ptolomée; voyez SETHREITES-NOMUS.

1 SETIA, Villa d'Italie, dans le Latium, aujourd'hui *Sezza*. C'étoit selon Tite-Live [k] une Colonie Romaine, voisine de celle de *Norba*: *Privernates Norbam atque Setiam, finitimas Colonias Romanas, incursione subita depopulati sunt*. Dans le Livre des Colonies, elle est comprise au nombre des trente. Tite-Live [l] qui ajoute que c'étoit un Municipe le place sur la Voye Appieooe: *Consul per Appiæ Municipia, quæque propter eam viam sunt Setiam, Soram, Lavinium præmisit*. Cette Ville étoit située sur le haut d'une Montagne; ce qui a fait que Martial lui a donoé l'Epithéte de *Pendula* [m]. Le même Poëte dit dans un autre endroit [n] :

[k] Lib. 7. extremo.
[l] Lib. 26. c. 18.
[m] Lib. 4. Epigr. 64.
[n] Lib. 10. Epigr. 74.

Nec quæ paludes delicata Pomptinas
Ex arte clivi spectas uva Setini.

On recueilloit beancoup de Vin dans le Territoire de Setia; & [o] *Silius Italicus* fait l'eloge de ce Vin :

[o] Lib. 8. v. 378.

At quot ipsius Mensis seposta Lyæi
Setia, & incelabris miserunt valle Velitræ.

Les Habitans de Setia étoient appellez SATINI, & la Ville elle-meme se trouve nommée *Setina Colonia*, dans une Ioscription rapportée par Mr. Spon [p] : PATRONO FABRUM COLONIÆ SETINÆ.

[p] p. 179.

Cette Ville cooserve son ancien nom. Elle est située sur une Montagne, dans la Campagne de Rome, entre Sermonette & Piperno; mais aujourd'hui son terroir a changé de nature [q], il ne produit presque rieo du tout. L'on remarque parmi les Bois dont ees Montagnes sont presentement couvertes beaucoup de ces Plantes appellees *Ficus indica*. Il y en a qui s'élévent jusqu'à la hauteur de trente, ou quarante pieds, & qui font on tronc de la grosseur d'un homme. Les Lauriers & les Myrtes soot là communémeot dans les Hayes, & on commence à trouver assez fréquemment les Orangers en pleine terre. Proche de Setia au Village de Casenuove on rencootre un fort grand Marais, sur lequel on peut s'embarquer, pour aller droit à Terracina.

[q] Misson, Voyage d'Italie, t. 2. p. 268.

2. SETIA ; Ville d'Espagne, dans la Bétique: Ptolomée [a] qui la place dans les terres la donne aux Turdules.

a Lib. 2. c. 4.

3. SETIA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise. Elle étoit dans les terres, & chez les Vascones selon Ptolomée [b]. C'est la Ville *Setia* de Pline.

b Ibid L. 2. c. 6.

4. SETIA, Province & Ville de l'Isle de Candie: Voyez SETTIA.

SETIDA, Ville de l'Espagne Bétique: Ptolomée [c] la place dans les terres & la donne aux Turdetains.

c Lib. 2. c. 4.

SETIDAVA, Ville de la Germanie: Ptolomée [d] la marque dans le Climat Septentrional.

d Lib. 2. c. 11.

SETHENA, Forteresse de la Gaule Narbonnoise: C'est Avienus qui en parle.

SETIENSIS, Ville de l'Afrique propre: elle est mise par Ptolomée [e] au nombre des Villes qui étoient au Midi d'Adrumete.

e Lib 4. c. 3.

SETIUM, Voyez SIGIUM.

SETOVIA, Ville de la Dalmatie, selon Appien [f].

f in Illyr.

SETRECHUS, Voyez SATRACHUS.

SETTE, ou SATE ; Cap de France sur la Côte de Languedoc, au Midi du Lac de Maguelone & de la petite Ville de Frontignan sous le Régne de Louïs le Grand [g]. On a formé un Port à Sette ou le fond est de bonne tenue, & ou les Bâtimens sont suffisamment à couvert du Cap de Sette. On a pour cela prolongé ce Cap par une Jettée au bout de laquelle on a planté un Fanal. De l'autre côté on a bâti une autre Jettée, & par-là on a formé le Port qu'on voit aujourd'hui. Ces Jettées ni les autres précautions qu'on prit n'empêchent pas que, lorsque la Mer est agitée, elle ne jette beaucoup de Sable dans le Port & qu'elle ne le comblât même, si la Province n'avoit établi un Fonds pour l'entretenir à quatorze ou quinze pieds de profondeur. Ce Port n'est que pour les Galéres & les petits Bâtimens qui y sont fort à couvert. C'est le commencement du fameux Canal de Sette ou de Languedoc, qui va se rendre dans la Garonne à Toulouse.

g Piganiol, Descr. de la France, t. 4. p. 209.

SETTE-IRMANOS, Isle de l'Océan Ethiopien [h], entre les Maldives & l'Isle de Madagascar. Elles ont été découvertes par les Portugais, qui les ont nommées OS SETTE IRMANOS, c'est-à-dire *les sept Freres*, à cause qu'il y en a sept, une grande & six petites, toutes également desertes. A l'Orient de ces Isles on en voit un Peloton d'autres, que quelques-uns appellent OS TRES IRMANOS, *les trois Freres*, & d'autres *Osters Irmanos* ; ce qui signifie *les Freres Orientaux*.

h Baudrand, Dict.

SETTENIL, Ville d'Espagne, dans le Royaume de Grenade [i], aux frontiéres de l'Andalousie, à l'Occident de Monda, en Latin *Septenilium*. Cette petite Ville dont la structure & la situation est tout-à-fait merveilleuse, se trouve sur une Montagne, qui n'est que Rocher, & les Maisons pour la plûpart y sont taillées dans le Roc. Le Terrein des environs est entiérement inculte, & ne fournit autre chose que des Pâturages, où l'on nourrit du Betail.

i Délices d'Espagne, p. 522.

1. SETTIA [k], Province de l'Isle de Candie du côté de l'Occident dans l'endroit que l'on appelle Isthme: elle n'a pas plus de douze milles d'étendue. De ce meme côté de l'Occident elle confine avec la Province de Candie: du côté du Septentrion elle est bornée par le Fleuve Istrona: au Midi elle a le Fleuve St. Zacharie & les Monts Coscites ; & à l'Orient elle a le Cap ou le Promontoire de Salomon, & le Cap Xacro que les Anciens nommoient *Ampelus* ; ces Caps sont baignez de la Mer de Scarpanto. Le Cap S. Sidero, ou Sunio dans la même Mer s'étend davantage du côté de l'Orient.

k Coronelli, Isolario. p. 121.

2. SETTIA, Ville de l'Isle de Candie & le Chef-lieu de la Province de même nom, située au Septentrion sur le bord de la Mer. Cette Ville est bien differente de ce qu'elle étoit autrefois, lorsqu'on l'appelloit *Cytheam*. Les ruïnes de ses Murailles ne sont plus que les Vestiges de sa grandeur passée. Son Château qui étoit assés considérable fut détruit par les Vénitiens en 1651. de sorte que maintenant elle est sans défense. Cette Ville conserve encore le titre d'Evêché; elle n'a pourtant point d'Evêque, étant maintenant entre les mains des Turcs.

SETTON PULO, Isle de l'Océan Indien. Elle est au bout Nord-Ouest [l], de Banda, à environ cinq lieues. Cette Isle est inhabitée, & personne même n'ose y aller parce que les Insulaires croient que le Diable y habite.

l Voyage de la Campag. des Indes Orientales, tom. 2.

SETUBAL, Ville de Portugal dans l'Estremadoure au Midi du Tage. Setubal que quelques-uns appellent mal à propos Saint-Ubes [m], est une Ville nouvelle bâtie des ruïnes d'une plus ancienne nommée Cetobriga, qui étoit un peu plus avant au Couchant où l'on adoroit Jupiter Ammon dans le tems du Paganisme. On a trouvé dans ses Masures les restes d'un vieux Temple, & la tête d'un Belier qui étoit le Symbole de cette fausse Divinité. Setubal est situé à la tête du petit Golfe que la Marée forme à l'Embouchure du Zadaon. Elle s'est accrue par rapport à la commodité de son Port, par la fertilité de son Terroir, par la richesse de sa Pêche, par la fécondité de ses Salines. Il s'y fait une très-grande quantité de beau Sel blanc, que les Vaisseaux Marchands viennent charger pour porter dans les Pays du Nord, on y prend quantité de poissons qu'on transporte en divers Lieux du voisinage, & le Commerce y est florissant, tellement que Setubal depuis deux cens ans en çà est devenue une Ville considérable. On a eu soin de la bien fortifier, en la fermant de bonnes Murailles avec cinq Bastions & deux demi Bastions du côté de Terre; & deux Bastions du côté de la Mer: outre un petit Fort nommé de St. Philippe construit sur une éminence à un quart de lieue de la Ville. A l'entrée du Port on a élevé un autre Fort nommé S. Jago de Outaon de quatre Bastions avec une Plateforme où l'on peut mettre du Canon, & une

m Délices de Portugal, p. 777.

une Tour garnie d'une nombreuse Artillerie. Cette Ville est située au bout d'une Plaine de deux lieues de longueur, extrémement fertile en Grains, en Vin, & en Fruits. Cette Plaine est bornée au Nord par un rang de Montagnes qui sont chargées de belles Forêts de Pins, & de divers autres Arbres. On y voit particuliérement une espéce d'Arbrisseau qui porte la graine dont on fait la teinture d'Ecarlate. Au Couchant de Setubal la terre fait un Promontoire avancé dans la Mer, qui présente deux cornes, l'une au Nord du côté du Tage, & l'autre au Midi du côté de l'Ocean appellé par les Anciens *Promontorium Barbarium*, & par les Modernes Cap de Espichel. Ce Promontoire est un Rameau des Montagnes dont je viens de parler, qui s'étendent en long jusques-là. Les Rochers de ces Montagnes ne sont presqu'autre chose que des Carriéres d'un fort beau Jaspe, blanc, verd, incarnat, & de diverses autres couleurs dont on fait des Colomnes, qui reçoivent une polissure si admirable qu'elles renvoyent les Images comme des miroirs. Au Couchant de Setubal est Cezimbra (Cecimbrica) petite Ville près du Cap d'Espichel sur l'Ocean avec un Château assez bien fortifié. Au Nord-Est de Setubal on voit *Palmela* située sur le panchant de la Montagne & accompagnee d'un Château qui est bâti sur le Roc.

SETUCIS. La Table de Peutinger marque un Lieu de ce nom dans la Gaule Belgique.

SETUBIA, ou Satuvia; Voyez Segovia.

SETUNDUM, Ville de l'Ethiopie sous l'Egypte. Pline [a] la nomme parmi les Villes qui étoient situées le long du Nil.

[a] Lib. 6. c. 30.

SETZ, Ville de la Basse Hongrie, dans le Comté de Baran, à la droite du Danube sur la Route de *Bude & Petri-Varadin*, entre *Botoseck & Mobarz*. Edouard Brown [b] dans son Voyage de Vienne à Larisse dit que Setz est une très-grande Ville, dans laquelle il a remarqué les ruïnes d'un vieux Chateau, & une palissade en rond sur le haut d'une Montagne. Cette Ville est nommee Secziu par Mr. de l'Isle [c].

[b] Pag 53.

[c] Atlas.

SEU, Desert d'Afrique dans la Nigritie. Dapper [d] dit que ce Desert est borné au Septentrion par la partie du Desert de Seth, où l'on trouve des Mines d'Or, à l'Orient par Dauma, au Midi par des Montagnes inconnues & à l'Occident par le Royaume de Borno.

[d] Descr. de l'Afrique, p. 226.

SEVACES, Peuples du Norique. Ils habitoient selon Ptolomee [e] dans la partie Occidentale de la Province, en commençant dès le Septentrion.

[e] Lib. 2. c. 14.

SEVATUM, Nom que *W. Lazius* donne à la Ville de *Schwatz* en Autriche; mais il ne dit point dans quel Auteur il a trouvé ce mot *Sevatum*, a moins que ce ne soit la Ville *Sebatum* de l'Itinéraire d'Antonin.

SEUDRE, petite Riviére de France dans la Saintonge. Elle arrose Saujon & Mornac, traverse les Marais Salans de Marennes, & se jette dans la Mer près de cette Ville, & vis-à-vis la pointe Meridionale de l'Isle d'Oleron. C'est plutôt un Bras de Mer qu'une Riviére, puisqu'elle n'est navigable que par le secours des Marées. Toutefois elle est extrémement commode pour tous les Lieux des environs; parce qu'elle donne entrée, quatre lieues avant dans les terres, à des Vaisseaux de deux à trois cens Tonneaux. Le Cardinal de Richelieu qui projettoit un grand Etablissement dans la Saintonge, avoit résolu de faire conduire à ses depens un Canal de l'extrémité de la Seudre, jusqu'à la Gironde, dans un espace, lequel auroit été de quatre lieues au plus. Il espéroit être bien-tôt remboursé de ses frais, par le grand usage que l'on en auroit fait. Car l'expérience est certaine que les Vaisseaux, qui sortent de Bourdeaux, sont obligez de perdre ordinairement beaucoup de tems à attendre les Vents, soit à Royan soit à Verdon; ce qui n'arriveroit pas, si la faculté de ce Canal leur épargnoit la peine de doubler la Pointe qui est à l'Embouchure de la Gironde. Mais de quelque utilité que ce Canal puisse être au Commerce, l'idée s'en est perdue depuis la mort de ce grand Ministre.

SEUDREORUM. Ces Peuples [f] sont seulement connus par une Médaille de l'Impératrice Faustine & sur laquelle on lit ce mot: Σευδρεων *Seudreorum*.

[f] Goltzii, Thesaur.

1. SEVE, Village de France [g], près de Paris, & fameux par le Passage de la Riviere de Seine qu'on y traverse sur un Pont de bois de vingt & une Arches, qui embrasse les deux Bras de la Riviere. Perrault de l'Académie Royale des Sciences avoit projetté un Pont de bois d'une seule Arche de trente Toises de Diamétre, qu'il proposa de faire construire. Le trait de l'Arche est une portion de cercle ferme & solide. Il auroit été composé de dix-sept assemblages de piéces de bois, qui posés en coupe l'un contre l'autre se devoient soûtenir en l'air par la force de leur figure, plus aisément que n'auroient fait des Pierres de taille, qui ont beaucoup de pesanteur. Cette ingénieuse invention auroit eu l'avantage de ne point incommoder la Navigation. Ce Pont n'auroit jamais été endommagé par les Glaces, & par les grandes eaux, & on auroit pu le rétablir sans que le Passage en eût été empêché.

[g] Piganiol, Descr. de la France, t. 3. p. 659.

2. SEVE, Riviére de France, dans la Normandie, au Diocése de Coûtances. Elle naît auprès de Périers, passe au Pont de Séve, coule entre Nay & Blehou, reçoit ensuite les Riviéres de St. George, & du Plessis, passe à Bante, descend entre Anvers & Appeville, & se perd dans la Riviére d'Aire, après un cours de quatre lieues.

SEVENE. Voyez Zzabene.

SEVEND, Mr. Petis de la Croix dit [h]: Riviére entre celle de Terk, & celle de Coï en Derbend. Elle se décharge dans la Mer Caspienne.

[h] Hist. de Timur-Bec, L. 4. c. 52.

1. SEVENNES, ou Cevennes, *Cebenna*, Montagnes de France, au Bas-Languedoc qui régnent dans les Diocéses

d'Alaix,

d'Alaix, d'Usez, de Mende, & d'une partie du Vivarais: ces Montagnes sont de difficile accés, & cependant très-peuplées. Les Peuples en sont fort remuans, c'étoit la retraite des Huguenots sous les Régnes précédens: aussi la plûpart sont-ils encore Calvinistes dans le cœur. Ils se sont révoltés à diverses fois: mais la plus considérable a été sous le Régne dernier vers 1703. ils ruïnoient les Eglises, & massacroient indifferemment les Ecclésiastiques, & les Laïcs, Hommes, Femmes, & Enfans Catholiques: il auroit été difficile de les réduire, si l'on n'avoit eu la précaution, quelque tems auparavant, de traverser leurs Montagnes par un grand nombre de Chemins royaux. Il n'a pas moins fallu que la valeur, & la prudence du Maréchal de Villars pour en venir à bout. César dans ses Commentaires appelle ces Montagnes *Mons Cebenna*, & dit que cette Montagne sépare les Helviens des Auvergnats [a], parce qu'en ce tems-là les Peuples du Gevandan, & du Velay (qui sont véritablement séparés du Vivarais par les Sevennes) étoient dans la dépendance des Auvergnats. Tous les autres Latins, comme le Poëte Lucain, Mela, Pline & Ausone appellent ces Montagnes *Cebenna*, ou *Cebennæ*, en François Cevennes; mais les Grecs, comme Strabon & Ptolomée, l'écrivent avec la Lettre *M*, *Cemmeni*; il n'y a entre les Latins que *Festus Avienus*, qui au premier Livre de son Traité des Côtes Maritimes, écrit ce mot avec la Lettre M, en parlant du Pays des Cevennes, qu'il nomme *Regionem Cimmenicam*, & qu'il dit être éloignée de la Mer & voisine du Rhone.

[a] Longuerue, Descr. de la France, Part. 1. p. 263.

SEVENVOLDEN. On donne ce nom à la partie Méridionale de la Frise. C'est un des trois Quartiers qui composent la Seigneurie de Frise & il a titre de Comté. Ce nom Sevenvolden veut dire les Sept Forêts. Aussi n'y a-t-il dans ce Pays-là que des Bois & des Marais qui le rendent d'un accés très-difficile. Les Habitans y font un grand Trafic de Tourbes.

SEVERAC L'EGLISE; Bourg de France dans le Rouergue, Election de Milhaud, avec titre de Comté. Ce Bourg n'est guère peuplé. Il y a dans la Paroisse une Foret nommée Vimac, contenant cent cinquante Arpens: elle est plantée de Sapins.

SEVERAC LE CHATEL, petite Ville de France dans le Rouergue, Election de Milhaud, avec titre de Duché.

SEVERAK, Ville de la Turquie en Asie, sur la Route d'Alep à Tauris par Diarbekir, & Van. Elle est entre Arzlan-Chaye & Bogazi, selon Tavernier [b], qui la place sur une petite Riviére qui se jette dans l'Euphrate. Severak est environnée d'une grande Plaine au Nord, au Couchant & au Midi, mais du côté du Levant, dés qu'on est à une lieue de la Ville, la Campagne n'est qu'une Roche fort dure, qui continue plus de quatre lieues. Le Chemin où passent les Chevaux, les Mules & les Chameaux est taillé dans la Roche, comme un Canal profond de deux pieds & large d'autant; on prend dans ce Lieu là demi piastre pour chaque charge de Cheval.

[b] Voyage de Perse, Liv. 3. c. 3.

SEVERESSE. Mr. Corneille dit [c]: Torrent dangereux en France, dans le Dauphiné. Ce Torrent, ajoute-t-il, roule ses eaux dans la Vallée de Gaudemar où le Soleil n'entre jamais, & se perd à Andrac, environ un quart de lieue au-dessous d'Aspres, au Pont dit de Severesse.

[c] Dict.

SEVERIA. Voyez Sararia.

SEVERIA-OLYMPIA; On trouve dans le Tresor de Goltzius une Médaille de l'Empereur Sévere avec ces mots Σευερεια Ολυμπια. Ortelius soupçonne que cette Ville étoit en Afrique.

SEVERIACUM, Lieu de la Gaule: Fortunat en parle dans la Vie de St. Germain.

SEVERIANA. Voyez Sebzrtana.

SEVERIE, Province de l'Empire Russien [d], dans la Moscovie, avec titre de Duché. Elle est bornée au Nord, partie par le Grand Duche de Smolensko, partie par celui de Moskov; à l'Orient par la Principauté de Vorotinsk, & par le Pays des Cosaques; au Midi encore par ce même Pays, & à l'Occident par le Duché de Czernigove. La Séverie appartenoit anciennement à des Princes descendus du Grand Démétrius, & Basile les en dépouilla. Sigismond III. l'incorpora à la Pologne; mais elle a été depuis cedée à la Russie, comme faisant partie du Palatinat de Smolensko. La partie Méridionale de cette Province est occupée par une Forêt, longue de vingt-quatre lieues d'Allemagne; & on voit aussi beaucoup de Bois dans la partie Septentrionale. Les Riviéres les plus remarquables sont la Dubica, ou Riviére d'Ubiecz, la Deszna, & la Riviére de Nevin. Les principaux lieux de ce Duché sont:

[d] De l'Isle, Atlas.

Novogrodek,	Serensk,
Demetriowicz,	Belesk,
Poczop,	Branski,
Rudohop,	Caraczef,
Stari-Zaugra,	Siefsk,
Novo Serpskoy Gorodok,	Krupice,
Starodub,	Putiol.

SEVERINI COENOBIUM [e], Monastère que Paul Diacre met aux Confins des Oneriques *in Onericorum Finibus*, & le Bord du Danube. Ortelius [f] croit que ce Monastère retient son ancien nom. Il ajoute que Leunclavius nomme ce même Monastère *Zuerim*, & que Lazius l'appelle *Siferingen*. Selon ce dernier Siferingen est à un grand mille de Vienne; & au lieu de lire *Onerricorum* avec Paul Diacre, il lit *Noricorum*.

[e] 1. Longobard. c. 12.

[f] Thesaur.

SEVERUS-MONS, Montagne d'Italie dans la Sabine. Virgile en parle au septiéme Livre de l'Ænéide [g]:

[g] Vers. 713.

Qui Tetricæ horrentes Rupes, Montemque Severum,
Casperiamque colunt.

Seve-

Severus, dit Festus, est le nom propre de cette Montagne, qui, selon Leander, conserve encore cet ancien nom; car il veut qu'on la nomme *Monte Severò*.

SEVIA, Lieu de l'Arabie Deserte, selon Ptolomée [a], qui le place aux Confins de la Mésopotamie.

[a] Lib. 5. c. 19.

SEVIGNAC, Bourg de France, dans la Bretagne [b], au Diocése de St. Malo, avec titre de Marquisat, à neuf ou dix lieues de Rennes, & à huit de St Brieu. Sa Jurisdiction est la même que celle du gros Bourg de Boons, qui n'en est eloigné que d'une lieue. Il y a eu autrefois à Sevignac un très-fort Chateau; mais il est présentement tout ruïné.

[b] Corn. Dict. Mémoires MSS.

SEVIGNY, Bourg de France, dans la Champagne, Election de Rheims.

1. SEVILLE, Ville d'Espagne [c] dans l'Andalousie, Capitale d'un Royaume particulier du tems des Maures. Elle est une des premiéres, & des plus considérables Villes d'Espagne en toute façon. On y voit de la grandeur, de l'étendue, de la magnificence, de grandes richesses, de superbes Bâtimens, & de belles Eglises: elle porte le titre de Cité Royale, de Capitale d'un beau Royaume. Elle tient le premier rang dans l'Eglise par la dignité de Métropole dont sa Cathédrale est revétue; le Commerce y est florissant par le moyen du grand Fleuve *Guadalquivir*, qui baigne ses Murailles; & les Flotes des Indes y viennent apporter les Trésors de ces Pays éloignés. Seville est située dans une vaste Plaine à perte de vûe sur la Rive gauche du Guadalquivir; dans l'Antiquité elle portoit le nom d'*Hispalis*, ou *Spalis*; les Maures, qui n'ont point de *p*, ont fait *Ibilia*, ou *Isbilia*, & delà est venu par corruption le nom de Séville. Elle est fort grande, de figure ronde, ceinte de belles & de hautes Murailles, flanquées de Tours avec des Barbacanes, & fermée de douze Portes. Les Rues y sont étroites; mais les Maisons y sont belles, construites à la Moresque, & mieux bâties que celles de Grenade & de Cordoue. Elle a divers Fauxbourgs, dont le plus considérable est celui de Triana, qui est à l'autre bord du Fleuve.

[c] Don Juan Alvarez de Colmenar, Délic. d'Espagne & de Port. t. 3. p. 418.

Pour commencer la description de cette grande Ville par les Bâtimens Sacrés, l'Eglise Cathédrale, qui est vers le milieu de la Ville est la plus belle, & la plus réguliérement bâtie, qui soit dans toute l'Espagne. Sa Route est extrêmement haute, soûtenue de chaque côté par deux rangs de beaux, & de magnifiques Piliers, longue de cent soixante & quinze pas, & large de quatre-vingts. Ses Chapelles sont bâties à l'antique; & derriére le Maître-Autel il y en a une grande, qui porte le nom de *Nuestra Seignora de Los Reyes*, Notre-Dame des Rois, bâtie par le Roi Ferdinand le Saint, qui y est enséveli, avec son fils Alphonse le *Sage*, & la Reine Béatrix sa femme, à ses deux côtés, & ses deux enfans au-dessous. Son Tombeau est couvert de Satin rouge, & chargé de trois Colonnes. L'Image de Notre-Dame y est en Sculpture, fabriquée par des Anges comme on croit: au-dessus du milieu de la Chapelle, s'éleve une belle & grande Lanterne de vitres toutes peintes, qui sert à l'éclairer, outre deux Fenêtres, qui donnent du jour à l'Autel, où est la Notre-Dame. C'est-là qu'on la garde avec soin, couverte toujours de trois Rideaux, & on ne la découvre qu'aux bonnes Fêtes. L'Autel est tout doré & bordé de superbes Colonnes de Jaspe.

Il y a deux Sacristies, dont l'une, qui est la plus grande, & ronde, est remplie d'un très-grand nombre de beaux & de riches ornemens, rangés par ordre dans des Layettes. La muraille est coupée en façon de Niche jusqu'à la voute, qui est chargée d'une Lanterne de la même maniére, que la Chapelle. C'est dans ces Niches que sont les Ornemens & les Vases sacrés; & à côté des Niches s'élevent de grands Piliers avec des Enjolivemens travaillés en feuillages. On y montre diverses Reliques, comme une épine de la Couronne de Notre-Seigneur, teinte d'une goûte de son sang, une Sainte Véronique, & plusieurs autres. Le Ciboire, ou la Custode, ou l'on porte le S. Sacrement à la Fete-Dieu, est d'une grosseur extraordinaire, d'argent massif, du poids de dix-sept-cens cinquante Livres, tellement qu'il faut plus de vingt hommes pour la porter: & elle est si artistement travaillée, que la beauté de l'Ouvrage dispute le prix à la richesse de la matiére. Au fond de la Sacristie il y a un beau Tabernacle, & au milieu une fort belle Fontaine à quatre Tuyaux. Delà l'on passe par une petite Galerie toute pavée de Marbre, peinte & dorée, dans une grande Sale quarrée, ornée d'un Lambris fort riche, & de quantité de Statues avec des Siéges autour: c'étoit autrefois le lieu de l'Assemblée du Chapitre; mais aujourd'hui il s'assemble dans une autre Sale, de figure ovale, pavée de Marbre. On dit chaque jour trois cens Messes par obligation dans cette Eglise; & comme les Chanoines, qui doivent la desservir, ne sont pas en assés grand nombre pour pouvoir en dire tant, ils sont obligés de remettre à des Chantres gagés le soin de louer Dieu. Quelques Prêtres des autres Eglises, & des Religieux font cet Office pour eux, & chaque Messe, qu'ils disent, est taxée à deux Reaux, qu'on leur donne.

Au dehors de l'Eglise régne tout à l'entour une espece de grande Galerie, où l'on monte par un beau Perron de sept ou huit degrés, bordée au côté de la Rue de grands Piliers entrelassés d'une grosse chaîne de Fer; c'est une promenade fort agréable tout autour de ce bel Edifice.

Vers le milieu de l'Eglise est le Clocher, qui est une chose merveilleuse. Il est d'une hauteur extraordinaire, bâti tout entier de Briques, percé de grandes Fenêtres, qui donnent du jour à la montée: composé de trois Tours l'une sur l'autre avec des Galeries & des Balcons, & peint & doré par dehors. L'Escalier a la montée si douce, & si imperceptible, qu'on peut aller en Mule, à Cheval, & en Chaise rou-

roulante, jusqu'au plus haut, d'où l'on découvre toute la Ville & la Campagne: on y voit vingt-quatre grosses Cloches, & cette inscription. TURRIS FORTISSIMA NOMEN DOMINI. Le nom du Seigneur est une forte Tour. Le Clocher finit en Dôme, & on voit au-dessus une Statue de Bronze representant la Foi, qui tient un Guidon à la main, dont le mouvement marque les changemens du Vent. Lorsque Philippe III. mourut, on érigea dans cette Eglise à son honneur un beau Monument, dont le nom & l'invention est venue d'Italie; on le nomme un *Catafalco*: c'est un Ouvrage de Menuiserie, de forme quarrée, où l'on fait l'Office mortuaire pour l'Ame de ce Prince.

J'ai déja remarqué, que l'Eglise de Séville est revêtue de la Dignité de Métropole; l'Archevêque, dont le Siege est fort ancien, a pris quelquefois le titre de Primat d'Espagne. Ce Prélat a six-vingts mille Ducats de revenu, la Fabrique de l'Eglise en a trente mille, & quarante Chanoines ont chacun trente mille Reaux.

Outre l'Eglise Cathédrale il y en a encore plusieurs autres, particuliérement en diverses Maisons Religieuses; on y compte quatre-vingts cinq Bénéfices & trois mille cinq cens Chapellenies. Le Convent de S. François est le plus beau de tous, orné d'une très-belle Place Publique, qui est au devant avec une agréable Fontaine. Il est partagé en trois parties, où demeurent cent soixante Religieux & cent quarante Etrangers du même Ordre. Le Bâtiment est fort grand, orné d'un Portique, qui passe pour être plus riche, & plus beau que celui de l'Escurial. L'Eglise est bâtie à l'antique, & l'on y voit diverses Chapelles, dont la plus remarquable est celle des Biscayens. Le Cloître est soûtenu de Piliers de Marbre du côté du Jardin, & embelli de bons Tableaux. Le Jardin est orné de plusieurs Figures, planté d'Orangers, & de Myrtes, & arrosé par une grande Fontaine, comme un grand Réservoir quarré. Quatre grands Lions de Bronze, placés aux quatre Coins, jettent l'eau par la gueule, & au milieu l'on voit un Enfant assis sur quatre Dauphins, qui jettent aussi de l'eau. Près de ce Couvent des Religieux de S. François est l'Eglise de S. Bonaventure, laquelle est à eux. Sa Voute est peinte, dorée & azurée, représentant le Ciel. On y voit sur quatre Piédestaux les Statues de quatre Papes, qui ont été de leur Ordre. Cette Eglise n'est pas grande, mais elle est jolie.

Le Couvent, qui tient le second rang pour la beauté, est celui de *Nuestra Segnora de la Merced*, Notre-Dame de la Merci. Il appartient à des Religieux, qu'on appelle de la Merci, parce qu'ils s'occupent à faire des œuvres de Misericorde, rachetant les Chrétiens, qui sont captifs parmi les Infideles: cet Ordre fait beaucoup d'honneur à l'Eglise Catholique, par cette Institution charitable. Leur Maison est remarquable pour les Peintures qu'on voit dans un Portique représentant l'Origine, & les Commencens de leur Ordre. Elle est composée de trois grands Cloitres, dont deux sont contigus l'un à l'autre. Le grand est orné tout à l'entour de beaux Tableaux à Quadres dorés, & couverts de Rideaux de Tafetas: celui qui est du coté du Jardin est soûtenu de grands Piliers de Marbre, entre lesquels on voit un Escalier de Marbre, large de cinq pas, qui conduit aux Dortoirs: il est fait en quarré & se partage en deux Muntees, qui vont aux deux Cloîtres, dont on parle à l'endroit, où elles se rencontrent; elles forment un beau Quarré, qui est vouté & bordé de Balcons dorés. L'Eglise est belle, & on y a sur le Grand Autel une Image de la Ste. Vierge, couverte de trois Rideaux, qui est une pièce à voir.

Le Monastère des Dominicains tient le troisiéme rang. Le Cloître est de la même façon, que celui des Cordeliers. On voit dans l'Eglise, qui porte le nom de S. Paul, un Crucifix si bien peint au naturel, qu'il semble être en relief. Les Religieuses ont des Couvens, qui ne sont guères moins beaux que ceux des Religieux.

L'Université de Séville est belle & illustre par plusieurs savans hommes, qu'elle a produits: elle a été fondée avec l'autorite du Pape & du Roi par Rodrigue Fernandez de *Santaella*; natif de *Carmona*, & Chanoine de Séville, savant homme, qui a beaucoup écrit. Il laissa onze Colegiatures, & quatre Chapellenies; mais elle s'est fort accrue depuis sa mort; & les Rois lui ont accordé les mêmes Privilèges, qu'à celles de Salamanque, d'Alcala & de Valladolid. Elle a toujours pour Patron quelque Grand Seigneur. Le Bâtiment, qu'on appelle *El Collegio Major*, n'est pas loin du Palais Royal & des murailles de la Ville. Outre ce College, il y en a un autre, qu'on appelle de S. Thomas, appartenant aux Freres Precheurs, fondé au XV. Siécle par Diego Dossa Archevêque de Seville & Précepteur de l'Infant D. Juan fils des Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle. Ce Collége fut bâti des restes d'un Palais, qui étoit à Marie de Padilla Maîtresse du Roi D. Pedro le *Cruel*, & on voit encore quelque chose de l'ancien Edifice: il est la demeure de vingt Collégiaux.

Les Jésuites enseignent aussi dans leur Maison, comme ils le font en France, mais avec une Méthode un peu differente. Leur Fondateur S. Ignace est revetu d'une Robe, & d'un Manteau de velours noir avec une riche broderie d'or, relevée d'un doigt, & parsemée de Pierres précieuses, travaillée par un de leur Societé. L'Eglise, où leurs Ecôliers entendent la Messe, est de figure ovale, ornée d'un grand nombre de Tableaux avec un petit Balcon doré, fait en Galerie, qui regne tout à l'entour. On voit sur le Portail des figures de ceux de la Societé, qui ont souffert la mort pour le maintien de la Foi.

L'Eglise de S. Salvador servoit autrefois de Mosquee aux Maures, aussi est-elle bâtie à la Muresque, faite en Arcades soute-

soutenues par des Piliers, qui forment plusieurs Portiques.

Au Midi de la Ville, près de l'Église Cathédrale, est le Palais Royal appellé communement Alcaçar, qui passe au jugement de quelques Connoisseurs pour un Ouvrage incomparable. Il est bâti en partie à l'antique par les Maures, & en partie à la moderne par le Roi D. Pedro, surnommé *le Cruel*, avec cette différence, que l'antique est plus beau que le moderne. Il a bien un mille d'étendue, flanqué de Tours, baties de grosses pierres taillées en quarré, qu'on dit avoir été tirées des ruïnes d'un vieux Temple d'Hercule, qui étoit dans la Paroisse de S. Nicolas. Les Maures y ont laissé beaucoup de Monumens & d'Inscriptions en leur Langue, qu'on voit encore aujourd'hui sur le plâtre. On entre d'abord dans une Cour, où régnent des Portiques de toutes parts, avec une grande quantité de Piliers, qui soutiennent les Corps de Logis, dont la Pierre est ouvragée à jour d'un travail admirable. Les Chambres sont toutes dorées, & l'on y remarque une Sale, qui sert de Chapelle, dont la Frise est composée des Portraits des Rois d'Espagne en petit. Les appartemens des étages d'enhaut sont incrustés d'un Marbre precieux, & faits en voute. On montre là une Chambre, où le Roi D. Pedro, dont la mémoire a été justement flétrie par l'Epithéte de *Cruel*, fit massacrer ses deux freres. Ce Roi, qui vivoit au milieu du XIV. Siécle, étoit d'ailleurs bon Justicier, & on en compte divers exemples, dont on se contentera de rapporter le plus singulier. Il aimoit à courir de nuit par les Rues, se divertissant à ces jeux de Princes, que le Lecteur entend assés, & qui ne plaisent, qu'à ceux qui les font: mais une belle nuit il fut rencontré par un Savetier, qui le frotta vigoureusement, & ce Roi brutal, au lieu de dissimuler, tua ce pauvre homme. La Justice fit des perquisitions pour découvrir les auteurs du meurtre. Une vieille femme découvrit le Roi, l'ayant reconnu dans l'obscurité, au bruit de ses jambes, dont les os craquetoient en marchant. Les Magistrats allerent là-dessus trouver le Roi, qui avoua le fait & fit couper la tête à son effigie pour les satisfaire par une ombre de justice. On voit encore à Séville cette Statue sans tête au coin de la rue, ou le meurtre fut commis.

Pour revenir au Palais Royal, on y voit par-tout l'Aigle Impériale avec la Devise de Charles-Quint: PLUS ULTRA, *plus outre*. A l'endroit, où a été la partie du vieux Palais, qu'on a démolie, sont les Jardins, partagés en divers Parterres, entrecoupés de plusieurs Allées carrelées, arrosés par quantité de Fontaines diversement ouvragées, bordés de palissades d'Orangers, & de Jasmins, plantés de Bosquets d'Arbres fertiles en fruits exquis, embellis de trois belles Grottes, & accompagnés d'un fort bel Etang, qu'on trouve à l'entrée, dans lequel il y a d'ordinaire quelques Cignes.

La Bourse, où les Marchands s'assemblent, batie derriére l'Eglise Cathedrale, pour traiter des affaires de leur Negoce est digne de la curiosité d'un Voyageur. Autrefois les Marchands Bourgeois & Etrangers s'assembloient dans les Galeries de l'Eglise Cathedrale; mais comme le Clergé crioit terriblement contre cet usage, comme contre une profanation punissable de tous les foudres Ecclesiastiques, Philippe II. leur accorda la permission l'an 1583. de lever un demi pour cent sur toutes les Marchandises, qui venoient des Pays étrangers, afin de batir une Bourse. Don Juan Herreira fameux Architecte Espagnol, en donna le dessein, qui coûta seul mille Ducats; & le lieu, où elle est, en coûta soixante & cinq mille d'achat, & on a été plus de soixante ans à la bâtir. Elle est faite en quarré, d'Ordre Tuscan, & composée de quatre Corps de Logis: chaque Façade a deux cens pieds de longueur, avec trois Portes, & dix-neuf Fenetres à chaque étage. Elle est à deux étages, dont celui d'enhaut sert pour les Consuls, & pour y rendre la Justice: on y monte par un Escalier très-bienfait. Les appartemens ne sont autre chose, que de grandes Sales lambrissées, & richement dorées, où les Marchands traittent ensemble des affaires du Commerce. Au devant de la Bourse on a fait une belle & grande Place, pavée fort proprement, & une Promenade en façon de Galerie, fermée d'un rang de Piliers entrelacés de chaînes, qui régnent tout à l'entour.

J'ai déja remarqué, qu'il y a un beau Fauxbourg, à l'autre bord du Guadalquivir, nommé *Triana*. Pour y aller on passe ce Fleuve sur un grand Pont de Batteaux, qu'on y entretient faute d'autre, parce qu'il feroit inutile d'en faire un de bois, ou de pierre, à cause du Sable que la Marée y apporte en quantité, & qui venant à s'amonceler le ruïneroit avec le tems.

A l'entrée du Fauxbourg est la Maison de l'Inquisition, qui est un Batiment antique. Il y a un Cours où l'on va se promener: on voit à l'entrée une belle Fontaine, avec deux hautes Colomnes de pierres, chargées de deux Statues, qui représentent Hercule, & Jule-César, dont le premier passe pour le Fondateur, & le second pour le Restaurateur de Séville. C'est à cette pensée, que fait allusion un Distique Latin, qu'on lit sur la porte de la Carne:

Condidit Alcides, renovavit Julius Urbem,
Restituit Christo Fernandus Tertius Heros.

Toute la Ville va prendre le frais en Été dans ce Cours; il se fait comme un Jeu de Mail double, partagé en deux Allées de grands Arbres fort beaux, avec de petits Fossés remplis d'eau. La porte de la Carne, dont je viens de parler, conduit à une grande Boucherie appellée *El Matadero*, qui par une sage Politique a été mis hors de la Ville, & où l'on égor-

ge chaque jour soixante & dix Bœufs, sans compter le menu Bétail. Avant que de les égorger, on les fait combattre contre les Dogues, afin que leur chair en soit plus tendre.

On voit encore dans le Fauxbourg de Triana un Convent de Chartreux nommé *Las Cuevas*, fermé de murailles, où demeurent dix-sept Religieux qui sont tous de qualité, & ont chacun plusieurs Valets pour les servir. L'Eglise n'est pas grande, non plus que le reste: aux deux côtés de l'Autel sont les Sépulchres de Marbre des *Riberas* Fondateurs du Convent. On y montre un des deniers, dont fut vendu Notre-Seigneur, qui est une petite Médaille, où l'on voit un visage, qu'on dit être de Jules-César. Les Pauvres étrangers reçoivent tous les jours dans cette Maison un Poisson apprêté, trois petits Pains, & une petite mesure de Vin.

Les Augustins, dont la Maison est aussi hors la Ville, ont un Cloître fait de la même maniére, que ceux des Cordeliers, & des Dominicains, & incrusté de quarreaux peints, qu'on nomme *Talaveras*. Les Ducs d'Arcos y ont des Sépulchres de Marbre dans l'Eglise sous le Grand Autel. On voit aussi hors de la Ville un Hôpital, nommé de la *Sangre*, fondé par un Duc d'*Alcala* pour de pauvres femmes.

Rentrant dans la Ville par le Pont, on voit à l'entrée du Port, qui est grand & spacieux, le long du bord du Guadalquivir, une grande Place nommée l'*Arenal*, où on decharge les Marchandises, à l'un des cotés de la Douane, & à l'autre, ce qu'on appelle la Maison de l'Or, où on met l'argent, qui vient des Indes.

Toutes les Marchandises, qui viennent par la Mer, sont déchargées à *S. Lucar de Barrameda*, sur des Bâteaux d'une grandeur médiocre, pour les conduire à Seville, le Guadalquivir ne pouvant porter de plus gros Bâtimens.

La Casa de la Contratacion de las Indias a un grand nombre d'Officiers, dont le pouvoir est fort ample, n'étant permis à qui que ce soit de mettre un Bâteau en Mer sans leur permission. On y tient Registre de toutes les Marchandises, qu'on envoie aux Indes, & de celles qu'on en apporte, afin que le Roi ne soit pas fraudé de ses droits. On appelle de cette Chambre au Consul Souverain des Indes, qui est établi à Madrid.

La Maison de Ville est assés belle, ornée par dehors de quantité de Statues, avec une très-grande Place au devant, au milieu de laquelle on voit une Fontaine d'une beauté singuliére. C'est un Bâtiment antique, dont la Sale, où les Conseillers s'assemblent, est toute tendue de Drap d'Or, & la voûte dorée avec l'Aigle Imperiale & la devise de Charles-Quint, qu'on voit par-tout.

Près de cette Maison est le Palais de la Justice. On voit à un autre endroit une Place, où l'on tient Marché, qui est toute plantée de beaux Orangers.

On compte six-vingts Hôpitaux dans Séville, la plûpart richement rentes, dont le plus considerable est près du Cours; on y donne à chaque malade ses mets particuliers, selon l'ordonnance des Medecins, n'étant pas permis de leur en refuser un seul, quoiqu'il puisse coûter. Il y a des Chambres separées pour les Gentilshommes, & pour les Etudians de l'Université.

Il faudroit un Volume entier pour décrire exactement Séville. Son antiquité est le moindre endroit, par où elle se distingue; on croit qu'elle a été bâtie par les Phéniciens, qui l'appellérent *Spala*, d'un mot qui signifie une Plaine; on l'estime plus grande que Madrid, & on y voit plus de Carosses que dans cette Ville Royale, bien qu'elle ne soit pas tout à fait si peuplée. On y comptoit il n'y a pas longtems vingt-quatre mille familles Bourgeoises, & trois mille dans le Fauxbourg de *Triana*. La commodité de sa situation sur le Guadalquivir, dans le voisinage de la Mer, la rend une des plus riches Villes de l'Espagne, aussi fournit-elle seule au Roi deux millions d'Or par an. Lorsque la Flote d'argent est arrivée des Indes, il y a plus de six cens hommes occupés à la Monnoye. Elle arrive d'ordinaire aux mois d'Août & de Septembre, & repart au mois d'Avril. D'autre côté le Pays est extrémement fertile en Vin, en Bled, & généralement en tout ce que la Terre produit pour les besoins, & pour les délices de la vie. Mais l'huile est la chose, que l'on y a le plus en abondance; hors de la Ville au bord Occidental du Fleuve, il y a un grands Bois d'Oliviers, qui a trente mille pas d'étendue.

Le Guadalquivir est abondant en poisson, & la Marée, qui remonte deux lieues au-dessus de Seville, y en jette quantité de la Mer, comme des Aloses & des Esturgeons. Tous ces avantages font dire aux Espagnols, *Quien no ha visto Sevilla, no ha visto maravilla*; Qui n'a pas vu Séville, n'a pas vu de Merveille. Mais l'un des plus merveilleux Ouvrages qu'on y voit, est un magnifique Aqueduc, de six lieues de long, que les Mores ont bâti, par le moyen duquel on fait venir l'eau non seulement de *Carmona*, mais l'on y conduit aussi toutes les Fontaines de la Campagne d'alentour, tellement qu'il en fournit abondamment à toute la Ville. On appelle les Canaux de cet Aqueduc, *Los Cannos de Carmona*. Du tems des Romains on y voyoit une autre Merveille, non pas de l'Art, mais de la Nature, dont on ne parle plus aujourd'hui. C'étoit un Puits où l'eau s'élevoit au-dessus de la Marée, & baissoit quand elle montoit.

Tout ce Pays étoit extrémement peuplé du tems des Maures. Le Roi Ferdinand le *Saint* qui prit Séville sur eux l'an 1248. trouva dans son Gouvernement jusqu'à cent mille Villes, Bourgs, ou Villages, qui se rendirent à lui. Encore aujourd'hui Se-

Séville a dans sa Jurisdiction près de deux cens, soit petites Villes, soit Bourgs, sans compter les Villages. Le Peuple de Séville est assés honnete & civil, mais la Populace y est fort mutine & fort libertine, comme elle l'est dans toutes les grandes Villes. Quelques Voyageurs ont trouvé que les femmes y sont fort galantes, & moins cruelles qu'à Madrid, pourvû qu'on ait de l'argent: mais cela n'est pas particulier à Séville. Par tout Pays,

La Clef du Coffre fort, & des Cœurs est la même,
Si ce n'est celle des cœurs,
C'est du moins celle des faveurs.

Cependant les Maris y ont beaucoup plus de pouvoir sur leurs femmes, & ils les traitent avec plus dureté, que l'on ne fait dans le reste de l'Espagne. Le Commerce des Indes & de l'Afrique fait qu'on se sert à Séville d'Esclaves, qui sont marqués au nez, ou à la joue. Ces misérables se vendent, & s'achetent à prix d'argent, comme des Bêtes, on les fait travailler à ce qu'on veut; ils embrassent d'ordinaire la Religion Chrétienne, pour rendre leur condition moins dure, mais cela ne leur est pas souvent d'un grand usage pour avoir un sort plus doux.

Mariana Historien Espagnol nous apprend que dans le VI. Siécle, il se faisoit tous les ans un Miracle surprenant dans un certain Lieu des environs de Séville, nommé *Osset*, que quelques-uns croient être le Fauxbourg de cette Capitale appellé *Triana*. Le Jeudi Saint l'Évêque des Catholiques (auxquels les Goths Ariens donnoient le nom de Romains) fermoit les Fonts Baptismaux, les feeloit en présence du Peuple, & le Samedi suivant veille de Pâques, jour auquel on avoit accoûtumé de baptiser les Catéchumènes, ils se trouvoient pleins d'eau, sans qu'on sût d'où elle venoit. Thendésile Roi des Goths, & Arien, jaloux de l'avantage que les Catholiques tiroient de ce Miracle signalé, & soupçonoant qu'il y eût de la fraude, mit des Sentinelles près de l'Eglise; & ne découvrant rien, il fit tirer un large fossé tout autour de vingt-cinq pieds de profondeur, pour voir si l'eau n'étoit point portée par des Canaux souterrains; mais il ne vit pas sa curiosité satisfaite, il fut assassiné pendant qu'il faisoit travailler à cet Ouvrage environ l'an 550. Le Pere Maimbourg qui rapporte ce Fait dans son Histoire de l'Arianisme, y ajoute deux circonstances considérables, que je n'ai pas trouvées dans Mariana. La premiére, que lorsque le dernier Catéchumène étoit baptisé, cette eau miraculeuse manquoit tout à coup. L'autre que l'an 573. les Espagnols ayant mis la Fête de Pâques au 21. de Mars & les François au 8. d'Avril, le Ciel se déclara pour les derniers, & les Fonts d'*Osset* ne se remplirent que le 15. d'Avril.

L'an 1565. on déterra un grand nombre de Monumens anciens, & de Sépulcres dans un Fauxbourg de Séville, nommé *el Tablado*; l'un étoit un Cercueil de plomb de forme ovale, dans lequel se trouvoit une Phiole de verre, aussi de forme ovale, pleine d'os & de cendres, avec trois Urnes lacrymales de verre, ce qui apparemment avoit été la sépulture de quelque Payen, aussi-bien qu'un autre Tombeau couvert d'une large pierre quarrée avec cette Inscription barbare:

NOME VIXIT ANNO ET MENSIBUS
VIII. DIABUS XII.
II. S. E. S. T. T. L.
NOME FUIT NOMEN HÆSIT MASCANTI
COSUECIA.
UTRAQUE HOC TITULO NOMINA
SIGNIFICO.
VIXI PAROM, DULCISQUE FUI
DOM VIXI PARENTI.
HOC TITOLO TEGAOR DABITA
PERSOLVI.
QOIQUE LEGIS TITULUM SENTIS
QOAM VIXERINT PAROM
HOC PETO NUNC DICAS, SIT TIBI
TERRA LEVIS.

Il y avoit en ce Lieu un grand nombre de Sépulcres, pratiqués sous terre, & construits de briques en façon de voute, comme une espéce de Catacombes. On y trouva divers Monumens de Chrétiens, entr'autres deux Tombeaux de femmes, qui semblent avoir été des Religienses, construits chacun d'une grosse piéce de Marbre, taillée en quarré, l'un avec cette Inscription:

PAULA EXCLSA FOEMINA FAMULA XPI.
VIXIT ANNOS XXIV. MENSAS DUO
RECESSIT IN PACE DIE XVI. KAL.
FEBROARIAS ERA DLXXXV.

L'autre avec celle-ci:

CERAVALLA EXCLSA FOEMINA, FAMOLA
XPI. VIXIT ANNOS PL. MUS XXXV.
RECESSIT IN PACE III. KAL. FEBRUARIAS DC.

Cela signifie que la premiére étoit morte l'an de N. S. 585. & l'autre l'an 600.

A une lieue de Séville on voit les ruïnes d'un vieux Château, d'une étendue surprenante, bâti sur une Colline au bord du Guadalquivir; on l'appelle *St. Juan del Foracho*. Les Masures de cet Edifice, & les Inscriptions anciennes, qu'on y a trouvées font voir, que ç'avoit été un Ouvrage des Goths. Dans un autre endroit, & à la même distance de Séville, on voit les Masures d'un Théâtre, & d'une Ville ancienne que le Vulgaire appelloit *Sevilla la Vieja*. Les Savans croyent que c'est l'ancienne *Italica*, qui a donné la naissance à l'Empereur Adrien, & selon quelques-uns, au Poëte *Silius Italicus*. On y a déterré divers Monumens antiques, qui confirment cette pensée, & sur-tout une Médaille de

Tibère avec cette Légende: DIVI. AUG. MUNIC. ITALIC. PERM. & du tems de Ferdinand le Saint Conquérant du Royaume de Séville, le Village, qui est dans ce lieu-là, retenoit encore quelques traces de son ancien nom, étant appellé *Talca*. Dans le lieu, où se voyent ces ruïnes, on trouve un beau Cloître dans l'Eglise duquel il y a un Autel tout d'Albâtre, qui n'a guéres son pareil dans l'Europe. Entre Séville la Vieille & la Nouvelle, à demi-liene de celle-ci est un Couvent de l'Ordre des Hiéronymites, autour duquel on voit au lieu de murailles une belle enceinte d'Allées, formée par des Orangers & des Cyprès. Dans l'Eglise il y a un Saint Laurent en fer & en bois, si artistement travaillé qu'on lui voit toutes les veines.

Les longues disputes que les Métropolitains [a] de Seville ont eues touchant la préséance font connoître que cette Eglise est des plus anciennes & des plus illustres de toute l'Espagne; mais cela ne prouve pas qu'elle ait été fondée du tems des Apôtres, comme le pretend Rodrigue Cano dans son Traité des Grandesses de la Ville de Séville, & que S. Pie qu'il dit avoir été martyrisé l'an 64. de la venue de J. C. à Peniscola, où il se trouva à la tenue d'un Concile, ait été son premier Evêque. Il y a même des raisons très-fortes, qui font voir que cette Tradition est apocryphe. Car s'il etoit vrai, qu'il eût jetté les fondemens de eette Metropole, les Prélats, qui l'ont possédée, n'auroient pas manqué de le mettre sur les rangs pour disputer l'ancienneté à l'Eglise de Tolède, ce qu'ils n'ont jamais osé mettre en avant: cela fait voir clairement, que dans les premiers siécles on n'a pas cru, que cette Eglise dût son erection a ce Fondateur. D'ailleurs il n'est pas vraisemblable que dans l'espace de deux cens quatorze ans on ne trouvât quelques vestiges des Evêques, qui lui auroient succédé: cependant on ne trouve de Mémoire que d'un certain Jean, qui vivoit en 278. comme il paroît par une Lettre qui est inserée dans les Décrétales, que Saint Eutyche Pape lui écrivit conjointement avec tous les antres Evêques de la Betique au sujet d'une Hérésie qui s'y étoit elevée contre le Mystère de l'Incarnation, surquoi Jean l'avoit consulté, pour savoir de quelle maniére il se devoit comporter à l'égard de ces Hérétiques. L'Inscription de cette Lettre est conçue en ces termes: *Charissimis Fratribus Joanni, & omnibus per Boeticam Provinciam constitutis Episcopis, Eutychanus Servus Servorum Dei, in Domino salutem.*

[a] Vayrac, Etat présent de l'Espagne, tom. 2. Liv. 4. pag. 348. & suiv.

Ce qui ne laisse aucun doute sur la Dignité de cette Eglise, c'est qu'elle prenoit dans le troisiéme Siècle le Titre de *Sainte Jérusalem*, comme il paroît par le premier Concile de Mérida & par le premier de Séville; Titre, qui ne s'accordoit qu'aux Eglises Métropolitaines.

Les Maures ayant fait de Séville la Capitale d'un des plus beaux Royaumes d'Espagne, il n'y a pas lien de douter que cette Eglise se ne ressentît des cruels effets de l'horreur que ces Infidèles faisoient paroître pour la Religion Chrétienne, & qu'elle ne se vit ensévelie sous ses ruïnes, jusqu'à ce que Saint Ferdinand la rétablit, apres qu'il eut conquis Séville, & qu'il la decora du Titre d'Archevêché par la permission, qu'il en obtint du Pape.

Quoiqu'il en soit, c'est une des plus considérables Eglises d'Espagne, soit qu'on la regarde par rapport à son ancienneté, ou par rapport à ses richesses.

Son Chapitre est composé d'onze Dignités, qui sont le Doyen, l'Archidiacre de *Séville*, le Trésorier, le Chantre, l'Archidiacre de *Carmona*, l'Archidiacre de *Niebla*, l'Ecolâtre, l'Archidiacre de *Xérez*, l'Archidiacre d'*Esija*, le Prieur, l'Archidiacre de la *Reyna*, lesquels ont tous le droit de porter la Mitre les jours de Fetes solemnelles. De 40. Chanoines, de 40. Prébendiers, de 20. Semi-Prébendiers, de 20. Chapelains, qui sont à la nomination du Chantre avec approbation du Chapitre, & 20. autres Chapelains qui sont obligez d'assister aux heures du Chœur.

Ce Chapitre est un des plus célèbres & des plus riches de la Chrétienté par les grands Privilèges, dont il jouït. Il nomme par la voie du concours à 11. Cures, & etablit un Visiteur pour en faire la visite de deux ans en deux ans, lequel prescrit & ordonne ce qu'il juge nécessaire pour la Discipline Ecclésiastique; & lorsqu'il s'agit de quelque affaire grave, il en fait son rapport au Chapitre pour en decider sans l'intervention de l'Archevêque.

Il nomme huit Chapelains, qui sont destinés pour porter le Dais, lorsqu'on porte le Saint Sacrement aux malades. Il est Administrateur conjointement avec l'Archevêque, du revenu de la Fabrique de l'Eglise, qui monte à 40000. Ducats, & a inspection sur tous ceux, qui en font la régie. Il nomme cinq Chapelains, qui sont préposés pour faire observer le silence dans l'Eglise pendant l'Office Divin, & deux Porte-verges, qui servent par Semaine.

Le même Chapitre est Patron du Couvent *de l'Incarnation*, & nomme un Chanoine pour en faire la visite, dont la commission dure quatre ans. Il l'est encore de l'Hôpital du *Cardinal Jean Cervantes*, & nomme un Visiteur, qui fait la fonction de sa Charge conjointement avec les Prieurs *de Sainte Marie de las Cuevas* de l'Ordre des Chartreux & du Couvent de l'Ordre de Saint Jérôme. Il préside dans le Bureau du College de Boulogne; & nomme à trois places Collégiales. Il est Patron de l'Hôpital de Sainte Marthe.

L'Archevêque établit l'Alcayde, ou Concierge de la Tour de l'Eglise Métropolitaine, lequel a soin de la Porte, & y a logement. Mais le Chapitre est Seigneur de tout le reste, jusqu'aux Cloches, dont

le Sonneur est à la nomination du Chantre avec l'agrément du Chapitre.

Il y a dans l'enceinte de l'Eglise, ou dans le Cloître 22. Chapelles, où se disent tous les jours les trois cens Messes, dont il a été parlé ci-devant, & on fut état qu'il s'y consume pendant ce temslà, durant le cours de l'année 20000. livres de cire, & autant d'huile en 240. Lampes d'argent qui brûlent continuellement sans compter 22. autres qui sont dans la Chapelle, qu'on appelle *des Rois*. Le Cierge Paschal pese 2000. livres. Outre le nombre des Messes, dont on vient de parler, il se dit encore 365. Grandes Messes, & 12000. basses pour le repos des Ames des Bienfaiteurs.

Le Diocése s'étend sur 5. Cités, sur 718. Villes, Bourgs ou Villages, qui sont distribués en 47. Vicairies, qui comprennent 234. Paroisses, 3. Eglises Collégiales, qui sont celles *de Saint Salvador de Séville, de Xérez* & *d'Ossuna*, 611. Bénéfices simples, & 14000. Chapellenies, qui sont à la nomination de diverses personnes.

L'Archevêché de Séville a pour Suffragant les Evechés de Cadix, Guadix & de Canaries.

2. SEVILLE, Ville de l'Amérique Septentrionale [a], dans l'Isle de la Jamaïque. Elle est située vers le bout Occidental de l'Isle, asses près de la Mer. Il y a une Eglise Cathédrale qualifiée du titre d'Abbaye, & dont Pierre Martyr d'Anglery, qui a écrit les Affaires des Indes a ete Abbé. Cette Ville éloignée de douze lieues de celle de Melitta est la plus considerable de la Jamaïque.

[a] *De Laet*, Descr. des Indes Occid. Liv. 3. c. 15.

SEVILLY, Abbaye de France dans la Touraine, de l'Ordre de St. Benoit, & de la Congregation de Saint Maur. Cette Abbaye à ete fondée par les Seigneurs de Montsoreau, & les Comtes d'Anjou, à qui les Abbés rendoient autrefois hommage. Il n'y a que trois Religieux, qui ont avec l'Abbé trois à quatre mille Livres pour tout revenu. Ce Lieu est celèbre dans Rabelais.

SEVINI. Voyez SAARNI.

SEVINUS. Voyez SEBINUS.

SEUMARA, Ville de l'Iberie. Strabon [b] dit qu'elle étoit bâtie sur un Rocher au bord de l'Aragus au-dessous de la jonction de ce Fleuve avec le Cyrus à seize Stades de la Ville Harmozica.

[b] Lib. 11. p. 501.

SEUVO MONS, Montagne de la Scandinavie ou Scandie: Pline [c] en fait une Montagne immense, égale aux Monts Riphées. Tous les Géographes [d] s'accordent à dire que Pline designe par-là cette longue Chaîne de Montagnes, qui s'étend en forme de croissant depuis l'extremité Septentrionale de la Scandinavie, & vient finir au Promontoire Cimbrique aprés avoir traversé toute cette grande Peninsule. Cette Montagne est connue aujourd'hui sous differens noms [e]. Une partie entr'autres est appellée *Skarl*: on donne à une autre le nom de *Sula*, & à une autre celui de *Doffrafiel*.

[c] Lib. 4. c. 13.

[d] *Ortelius, Cluverius, Spener, Cellarius*, &c.

[e] Cluver. Germ. Ant. L. 3. c. 37.

SEURBI. Voyez SEURI.

1. SEURE, Riviére de France, dans le Poitou. Elle prend sa source à Seure en Poitou, trois lieues au-dessus de St. Maixant, commence à porter Batteau à Niort, reçoit la Vendie à une lieue & demie au-dessus de Marans, au-dessous duquel elle va se jetter dans la Mer séparant le Poitou de l'Aunix. On l'appelle assez souvent SEURE NIORTOISE, pour la distinguer de la Nantoise.

2. SEURE, ou SEVRE NANTOISE, Riviére de France. Elle a sa source dans le Poitou prés du Chateau de la Forét, & assez prés de l'Abbaye de Lapsic. Elle passe à la Pomeraye, ensuite à Mortaigne & à Tiffanges, & delà à Clisson en Bretagne, apres quoi elle tombe dans la Loire prés de Nantes.

SEURE, SEURRE, *Surregium*, Ville de France, dans la Bourgogne [f], sur une petite élevation au bord de la Saone. On lui donna le nom de Bellegarde lorsque Louis XIII l'erigea en Duché-Pairie en faveur de Roger de Bellegarde. Cette petite Ville qui est agreablement situee est entouree de belles & grandes Praires. Sa longueur est de six cens pas, & sa largeur de trois cens. On lui donne demi-lieue de circuit, en y comprenant les trois Fauxbourgs & le Parc qui les avoisine. La Seigneurie en appartient aujourd'hui à la Maison de Bourbon-Condé. Seure est du Diocése de Besançon & n'a qu'une seule Paroisse qui est dediée à St. Martin. Il y a un Couvent d'Augustins, un de Capucins, un de Religieuses de Ste. Claire, un d'Urselines, un Hôpital desservi par des Religieuses, & un College regenté par des Augustins.

[f] *Pigniol*, Descr. de la France, t. 3. p. 489.

SEURI, Peuples de l'Espagne Tarraconnoise: Ptolomée [g] qui les place à l'Occident de l'Asturie, leur donne deux Villes, savoir, *Talamina* & *Aquæ Quintianæ*. Le MS. de la Bibliotheque Palatine lit *Seburri* au lieu de *Seuri*. Ces Peuples sont sans doute les SEURBI de Pline.

[g] Lib. 2. c. 6.

SEUTLUSA, Isle que Pline [h] nomme parmi celles qui sont au voisinage de celle de Rhodes. C'est l'Isle *Teutlussa* d'Etienne le Geographe.

[h] Lib. 5. c. 31.

SEVENBERG, ou SEVENBERGE, petite Ville des Pays-Bas dans la Hollande à trois lieues de Breda & à deux de Willemstad.

SEX, EX, SEXT, ou SEXTI, car ce mot s'écrit différemment, Ville de l'Espagne Betique. Pline [i] donne à cette Ville le surnom de *Firmum Julium*; & les Habitans sont appellés *Exitani* par Strabon. On croit que c'est présentement Velez-Malaga.

[i] Lib. 3. c. 1.

SEXANA, Ville de Sicile, selon Ortelius [k], qui cite le Lexicon de Phavorin.

[k] Thesaur.

SEXAVA, petite Ville de Perse [l], à cinq Journées de Com, sur la route ordinaire de Tauris à Ispahan, en passant par Zangan, Sultanie & autres Lieux. Elle se trouve apres le Château de Khiara. Ses

[l] *Tavernier*, Voyage de Perse, Liv. 1. c. 6.

Caravanferas, quoique fimplement bâtis de terre & fort petits, font néanmoins fort propres & commodes, & le nombre fupplée au défaut de la grandeur. Le Terroir des environs porte d'excellentes Noix. Du refte cette Ville eft toute entourée de vaftes Deferts.

SEXONA. Voyez XIOXONA.

SEXSOLITÆ. Voyez EXOBIGYTÆ.

SEXTÆ, Lieu de la Grande-Bretagne. C'eft la Notice des Dignités de l'Empire qui en fait mention.

SEXTANI, Peuples de la Gaule Narbonnoife, felon Pomponius Mela [a], qui leur donne la Ville d'Arles.

[a] Lib. 2. c. 5.

SEXTATIO, Ville de la Gaule Narbonnoife: L'Itinéraire d'Antonin la marque fur la route de l'Italie en Efpagne, entre *Ambruffum* & *Forum Domiti*, à quinze milles de chacun de ces Lieux. Dans une autre route le meme Itinéraire écrit *Sextantio*, & cette derniére orthographe eft peut-être la meilleure; car on lit dans Theodulphe [b]:

[b] Paraneſ. ad Judic. v. 132.

Inde Nemaufiacas fenfim properamus ad arces,
Quo fpatiofa Urbs eft, refque operofa fatis;
Hinc Madalona habuit lævam, Sextantio dextram;
Hic fcabris podiis cingitur, illa Mari.

L'Itinéraire de Jérufalem écrit *Softantione*, mot qui eft encore plus corrompu que *Sextatione*, mais qui approche neanmoins du nom moderne *Souftantion*. Voyez SOUSTANTION.

SEXTIÆ AQUÆ. Voyez AIX, N°. 1.

SEXTI, [c] Lieu de l'Afrique propre, à fix milles de Carthage. C'eft le Lieu où St. Cyprien fut martyrifé. Le Martyrologe Romain & Paul Diacre en font mention.

[c] Ortelii Thefaur.

SEXTILI FUNDUS, Lieu d'Italie, dans le Latium, au voifinage de la Ville de Fundi. Cicéron parle de ce Lieu au quatorziéme Livre de fes Epîtres à Atticus [d].

[d] Epift. 6.

SEXTANTA PRISTIS. Voyez TRISTA.

SEY, Bourg de France [e], dans la Franche-Comté, qu'on appelle communément SEY SUR SAONE, parce qu'il eft fitué fur cette Riviere à une grande lieue au-deffus de Port-fur-Saone. Ce Lieu qui n'étoit autrefois qu'un bon Village ou une bonne Paroiffe eft devenu confidérable par un Pont de quatorze ou quinze Arcades que le Roi Louis XIV. y fit conftruire. Mrs. de Liftenay qui en font Seigneurs font leur réfidence dans un Chateau entouré de l'eau d'un Canal. C'eft un Bras de la Saone qui paffe par derriére pour la commodité d'une groffe Forge à fer. Il y a dans ce Bourg un Marché toutes les Semaines, & quelques Foires dans le cours de l'annee.

[e] Corn. Dict. Mémoires dreffés fur les Lieux en 1707.

SEYA, ou SEA, Ville de Portugal [f], dans la Province de Beïra, au Couchant de Linharès; en Latin *Sena*. Cette petite Ville eft fituée au pied du Mont Herminio entre cette Montagne & le Mondego. On voit delà les fommets de ces Montagnes, qui font toûjours blanches de neige, même au milieu de l'Eté.

[f] Délices de Portugal, p. 733.

SEYDE. Voyez SEIDE.

SEYSSEL, Ville de France [g], à l'extrémité du Bugey; fur le Rhône qui fépare cette Ville en deux. Les gens du Pays difent qu'elle eft fort ancienne, mais fans preuve; car on n'en trouve rien avant le douziéme Siecle. C'eft dans ce Lieu que fe fit l'accord entre l'Evéque de Genève & le Comte de Genevois l'an 1124. touchant les Droits que ce Prélat avoit fur ce Comté. Dans le treiziéme Siécle. Amédée IV. étant à Seyffel lui donna de grands Priviléges qui furent confirmes par les Comtes & les Ducs de Savoye fes Succeffeurs & même par Henri IV. Roi de France, l'an 1604. après l'échange de la Breffe. Le Marquis d'Aix qui porte le nom de Seyffel, ayant obtenu du Duc Charles Emanuel l'Inféodation de Seyffel, qu'il fit ériger en Comté par le Duc, les Habitans s'y oppoférent, & obtinrent la révocation de cette aliénation, à caufe qu'il avoient un Privilège du Duc Philibert Emanuel, de ne pouvoir être démembres du Domaine du Prince.

[g] Longuerue, Defcr. de la France, Part. 1. p. 301.

Quoiqu'il paroiffe que Seyffel appartenoit au Comte de Savoye au treiziéme Siecle, du tems du Comte Amé IV. neanmoins le Château ou la partie de Seyffel qui etoit fituée fur la Rive gauche du Rhône appartenoit au Comte de Génevois, n'ayant eté pris fur le Comte Guillaume III. Comte de Génevois, par le Prince Edouard de Savoye fils du Comte Amedée, que l'an 1320. C'eft en ce Lieu-là que le Rhône commence à être navigable, & où fe decharge tout le Sel, qui vient de la Méditerranée, & qu'on diftribue dans plufieurs Pays.

1. SEYNE, petite Ville de France, dans la Haute Provence, vers les confins de la Vallée de Barcelonette & du Dauphiné, fur une petite Riviére qui fe jette dans la Durance.

2. SEYNE, Bourg de France, dans la Provence, Viguerie de Toulon à une lieue au Midi Occidental de la Ville de ce nom, fur le bord de la Rade de la même Ville, où il a un Port.

1. SEZANNE, *Sezanna*, ou *Sezania*, Ville de France, dans la Brie [h], quoique dans le Diocèfe de Troyes. Il n'en eft fait aucune mention fous les deux premiéres Races, mais feulement fous la troifiéme. Elle étoit fondée avant la fin du onziéme fiécle & fujette alors à Hugues, Seigneur de Broyes en Latin *Brecarum*, comme on le voit par la Vie de St. *Bhibarius*, vulgairement *Blier*, Hermite Ecoffois, ou plutôt *Hiberneis*, écrite il y a plus de cinq cens cinquante ans. Sezanne fut enfuite unie au Domaine du Comté de Troyes, comme on le voit de Henri Comte Palatin de Troyes de l'an 1162. Ce Domaine de Sezanne fut réuni à la Couronne avec la Champagne. Mr. Baugier [i] dit que la Ville de Sezanne eft fituée entre la Champagne & la Brie, dans une belle Plaine qui n'eft point bornée du côté de la Champagne, mais qui eft entourée

[h] Longuerue, Defcr. de la France, Part. 1. P. 37.

[i] Mémoires de Champagne par M. Baugier, pag. 371.

tourée du côté de la Brie de Collines, où il croît d'assez bon Vin. Elle a quatre principales Portes & une fausse Porte. Ses Murailles sont assez bonnes, & elle a trois Fauxbourgs assez grands. Elle est arrosée d'une petite Riviere qui prend sa source à un quart de lieue de Sezanne, de laquelle les Habitans ont trouvé moyen de faire entrer une partie dans la Ville au travers des Fossez par des maniéres d'auges faites de gros bois de Chene soûtenues par d'autres grandes pièces de bois. Ces eaux font tourner plusieurs Moulins dans la Ville & aux environs, & elles en sortent par un Canal pareil à celui par lequel elles y sont entrées. Cette petite Riviére à laquelle quelques-uns donnent le nom d'Auges, & qui en effet n'en a point, reçoit la Riviére de Pleurs au-dessous du Village de ce nom à deux lieues & demie ou environ de Sezanne, & va se jetter dans la Riviére d'Auch au-dessus d'Anglure. On ne sait point en quel tems cette Ville a été bâtie, & l'on croit par tradition que son enceinte, telle qu'elle est à présent, n'étoit autrefois que celle du Château, dont on voit encore quelques restes aux environs des Fauxbourgs. Ce Comté est mouvant du Roi à cause de son Château du Louvre à Paris. Il a été autrefois donné en mariage à des Princes du Sang de la Branche d'Orléans, & la Place qui est au bas de l'Auditoire où l'on rend la Justice, porte encore le nom de Place d'Orleans. Les Comtes d'Alais Ducs d'Angoulême & le Duc de Joyeuse ont été les derniers qui en ont joui. Le Duc de Joyeuse ayant été tué au Siége d'Arras, le Domaine de Sezanne revint à la Couronne; il fut donné ensuite par engagement au Maréchal de Fabert; & ensuite possédé par le Marquis de Beuvron, du Chef d'Angelique de Fabert son épouse, auparavant Veuve du Marquis de Genlis. Depuis, ce Domaine a été vendu au Marquis de Plancy Guenegaud. En 1423. ou 1424. le Comte de Salisbery, Général de l'Armée d'Angleterre sous le Régne de Charles VII. prit & brûla la Ville de Sezanne; & le 20. Mai 1632. jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, cette Ville & ses Fauxbourgs furent entiérement réduits en cendres, & on l'a rebâtie depuis ce tems.

2. SEZANNE, Bourg de France, dans le Dauphiné, au Briançonnois, au pied du Mont Genèvre, à trois lieues à l'Orient de Briançon; sur la Route de cette Ville à Pignerol. Il y en a qui le prennent pour l'ancienne *Scingomagus*.

SEZERIS, Ville quelque part au Voisinage de la Mésopotamie, selon Nicetas cité par Ortelius [a].

[a] Thesaur.

1. SEZZA, ou SESSA; Voyez SESSA.
2. SEZZA, SASSA, ou SUESSA; Voyez SUESSA.

S F.

1. SFACCHIA, ou MONTI SFACCHIOSI. Montagnes de l'Isle de Candie [b], au Territoire de la Canée, en tirant vers le Midi. Ces Montagnes s'étendent vers la petite Ville de *Castel Sfacchia*; & c'est où habitent les Sfacchiotes, Peuples qui passent pour belliqueux.

[b] Coronelli Carte de l'Isle de Candie.

2. SFACCHIA, petite Ville de l'Isle de Candie [c] au Territoire de la Canée, sur la Côte du Pays des Sfacchiotes, au Nord de *Porta Macri*.

[c] Ibid.

3. SFACCHIA, (Castel) Château de l'Isle de Candie [d], au Territoire de la Canée, qui est la partie Occidentale de l'Isle. Il est sur la Côte du Pays des Sfacchiotes, *Porto Lutro*, à l'Occident de la Ville de Sfacchia.

[d] Ibid.

SFASFERIENSIS, Siège Episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe, selon la Notice des Evechez de cette Province.

SFETIGRADO, petite Ville de la Turquie en Europe [e], dans l'Albanie, aux Confins de la Macédoine. Les Turcs la nomment *Sturgice*. Elle est fortifiée, & on la trouve, à vingt lieues de Croye vers l'Orient Méridional.

[e] Baudrand, Ed. 1682.

S G.

SGORA [f], Lieux quelque part dans l'Asie, sur le bord de la Mer. C'est Curopalate qui en fait mention.

[f] Ortelii Thesaur.

S'GRAVEMOER, Seigneurie du Pays-Bas [g], dans la Hollande, sur les Confins du Brabant-Hollandois, au bord de la Riviere de Dunge, à une lieue & demie de S. Gertrudenberg.

[g] Dict. des Pays-Bas.

S'. GRAVENDAEL, Village des Pays-Bas, dans l'Isle de Beyerlant.

S'. GRAVENDALE: Voyez DALEM.

S'. GRAVENHAGUE; Voyez la HAYA.

S'. GRAVESENDE, Village des Pays-Bas, dans la Hollande, au Delfland, à une lieue de l'Embouchure de la Meuse, & à trois petites lieues de Delft. Ce Village qui est gros & ancien a été autrefois le séjour des Comtes de Hollande. Il étoit environné de murailles qui ne subsistent plus. Il s'y fait d'excellens Fromages.

S H.

SHADTWIEN, ou SNOTWIEN; Ville d'Allemagne, aux Confins de la Haute Stirie & de l'Autriche. C'est, dit Edouard Brown [h] une Place très-forte, située entre des Rochers sur le passage des Montagnes. Les Maisons qui sont baties sur les côtez des Rochers sont inaccessibles; mais le Sommet des Montagnes, d'où on peut découvrir toute la Campagne des environs, peut fort bien servir de Sentinelles. Cette Ville que quelques-uns appellent *Claustra Austriæ* est environnée de Montagnes; & a une Porte à chaque bout. Elle a aussi un petit Ruisseau qui descendant de toutes ces Montagnes vient se rendre dans la Ville par dessous la muraille.

[h] Voyage de Vienne.

☞ Edouard Brown a corrompu le nom de cette Ville, que les Allemands écrivent SCHAIDWYN.

SHAF-

SHAFTESBURY, Voyez SCHAFTSBURY.

SHANON, Riviére d'Irlande [a]: Elle prend sa Source dans un Lac nommé *Allen* ou *Allyn*, vers le milieu du Comté de Letrim, & long d'environ neuf milles. Le Shanon en sortant de ce Lac coule du Nord au Sud, & sépare la Connacie de la Momonie. Il rencontre ensuite un Lac nommé Rée, entre le Comté de Roscomon d'une part, & les Comtes de Longford & de West-Meath de l'autre. En sortant de ce Lac il continue son cours au Sud & tourne ensuite au Sud-Ouest, où il trouve encore un autre grand Lac nommé Derg, entre les Comtez de Galloway & de Tipperary. Quand il a traversé ce Lac il coule au Sud jusqu'à Limmerick; mais en chemin faisant il rencontre une Cataracte, qui le fait tomber de fort haut au-dessus de la même Ville. De Limmerick il coule à l'Ouest, & forme un troisiéme Lac semé d'une infinité d'Isles. Il se resserre aprés cela pour aller se jetter dans l'Océan. Cette Riviére est par-tout large & profonde; de sorte qu'elle seroit navigable tout le long de son cours, sans la Cataracte dont j'ai parlé. Cependant il ne seroit pas impossible de lever cet obstacle, & de donner un Canal uni à la Riviére, si on vouloit en faire la dépense.

[a] Délices de la Gr. Br. p. 1603.

SHAPOR, ou SHAPOUR [b] Ville de l'Inde, dans les Etats du Grand-Mogol, au Royaume de Berar. Quelques-uns veulent que ce soit la Ville Sora de Ptolomée.

[b] De l'Isle Atlas.

'S. HEERENBERG, Comté des Pays-Bas, dans le Comté de Zutphen.

SHEFFEUD, Voyez SHEAFIELD.

'S. HERTOGENBOSCH, Voyez BOIS-LE-DUC.

'S. HERTOGENDALE, Abbaye de Filles, dans les Pays-Bas, au Brabant, & dans le Quartier de Louvain.

'S. HERTOGEN-EYLAND, Prieuré de Filles, dans les Pays-Bas, au Brabant & dans le Quartier de Louvain, à une lieue & demie de la Ville de ce nom.

'S. HERTOGENRAD, Voyez ROL-DUC.

SHAPINS, ou STAPINS; Isle de la Mer d'Ecosse [c], & l'une des Orcades, vis-à-vis de la partie Orientale de Mainland. Elle est longue de six milles & large de trois. Son Terroir est fertile comme celui des autres Isles du Voisinage, & elle a un Port qui est fort bon. Il y a dans cette Isle une Eglise Paroissiale.

[c] Délices de la Gr. Br. p. 1423.

SHEAFIELD, Bourg d'Angleterre [d], dans Yorck Shire, sur le Derby, au-dessus de Rotherham, Ce Bourg est fort beau. Toutes ses Maisons sont bâties de pierre de taille, & l'on y voit un vieux Château assez fort, & quantité de Forges, où l'on travaille le fer, qui se tire des Mines du voisinage. On fait à Sheafield les meilleurs Couteaux d'Angleterre, & un trés-grand Trafic de bled.

[d] Ibid. p. 226.

SHEALS-TINNEMOUTH, ou TINMOUTH-CASTLE [e]; Ville d'Angleterre dans le Northumberland. C'est une Place forte, à l'Embouchure de la Tyne qui lui donne son nom. Du tems des Saxons on l'appelloit *Tunna-Caster* & les Anciens l'avoient nommée *Tunnecellum*. Elle est défendue par un Chateau magnifique & trés-bien fortifié, situé sur un Rocher battu de la Mer, & inaccessible de deux côtez. Les Romains y tenoient une Escadre, pour s'opposer aux descentes des Ecumeurs de Mer, & pour faire aussi quelques courses sur l'Ennemi, en cas de besoin.

[e] Ibid. p. 258.

SHEBAN, ou SCHIBAN [f] Ville de l'Arabie Heureuse au Pays d'Hadramout, ce qui fait qu'elle s'appelle aussi Hadramout. SHEBAN, ou SCHIBAM est aussi le nom d'une rude Montagne, sur laquelle sont situés plusieurs Villages, & où il y a des terres cultivées. C'est une des plus renommées Montagnes de l'Yemen, sur laquelle on a bâti une Forteresse. Sheban est comme la Capitale du Pays d'Hadramout; on compte soixante-un Parasanges, & d'autres onze Stations entr'elle & Sanaa, & une Station de Sheban à Damar. Cette Montagne, suivant Alazizy, est extrémement peuplée, quoiqu'elle soit d'un trés-difficile accés. On y trouve de la Cornaline, de l'Agathe, & d'autres pareilles Pierres d'une grande beauté. Le Cherif Edrisi remarque qu'il y a deux Villes en Hadramout, l'une appellée Tarim, & l'autre Sheban; que Sheban est une Forteresse presque imprenable, bien munie, & située sur la Montagne de même nom, & il ajoûte que sur cette Montagne il y a plusieurs Villages, des Champs cultivés, & des Eaux courantes.

[f] Abulfeda, Descrip. de l'Arabie Heureuse.

SHEPE-HAVEN, ou SHIPHAVEN, Port ou petit Golphe d'Irlande dans le Comté de Dunghal, sur la Côte Septentrionale, au Couchant du Lac de Swillie, dont il n'est separé que par un petit Cap.

SHEPEY [g], Isle d'Angleterre. La Riviére du Medway ayant quitté Rochester, se partage en deux Branches, dont l'une nommée *West-Swale*, coule à l'Occident, & l'autre appellee *Est-Swale*, coule à l'Orient; & toutes deux ensemble forment une Isle qu'on nomme Shepey. Elle peut avoir environ sept lieues de tour, son Terroir est fertile, & sur-tout abondant en Pâturages, mais elle manque de Bois. On y voit deux ou trois Villages remarquables, entr'autres Minster; où l'on a trouvé du Bitume & du Vitriol; & Queensborough bon & gros Bourg, la principale Place de l'Isle, avec un Château bâti dans le XV. Siécle par le Roi Edouard III. La Pointe du Nord-Ouest, nommée Shirnasso, ou Sheer-nesse, est occupée par un Château, qui défend l'entrée du Medway & de la Tamise. On dit qu'il n'y a point de Taupes dans cette Isle, & que même celles qu'on y apporte d'ailleurs n'y peuvent pas vivre.

[g] Délices de la Gr. Br. p. 844.

SHERBORN, Bourg d'Angleterre dans Yorckshire, à quatre lieues au Midi de la Ville d'Yorck. Il est situé sur une petite

Riviere

Riviére de même nom, & se distingue [a] par son Marché & par son Ecôle publique.

[a] Etat de la Gr. Br. p. 127 & 129.

SHERBURN, Bourg d'Angleterre [b], dans Dorsetshire, vers le Nord de la Vallée de *White-Hart*. Le nom de ce Bourg qui est considérable est corrompu de l'ancien *Schreburn*, qui signifie une Fontaine claire & nette. Ç'a été autrefois une Ville Episcopale, dont Adelme fut fait le premier Evéque l'An 703. Dans le XI. Siécle Herman, Evéque de *Suning*, ayant été appellé à la Chaire Episcopale de Sherburn, unit ces Evechez, & des deux n'en fit qu'un; & dans la suite sous Guillaume le Conquérant, l'Evêché fut transféré à *Salisbury*; mais le Bourg de Sherburn est demeuré aux Evéques. Un d'entre eux nommé Roier y construisit un Château, dans la partie Orientale, vers l'endroit où il y avoit un beau Vivier. Mais le Vivier a été desseché il y a déja long-tems, & l'Espace qu'il occupoit est couvert d'une belle Prairie. Mylord Digby posséde le Châtesu de Sherburn.

[b] Délices de la Gr. Br. T. III. p. 717.

SHINN, ou SIN, Lac d'Ecosse [c], dans la Province de Sutherland. Il est le plus considérable de tous les Lacs de cette Province, au Sud-Ouest de laquelle il est situé. On lui donne quatorze milles de longueur; mais il est fort étroit, n'ayant guére plus de douze à quinze compas dans sa plus grande largeur. Il est parsemé de quelques petites Isles remplies de Gibier à poil & à plume. Il se décharge par un Canal ou une Riviére qui en tire le nom de Shinn, & qui après un petit cours de six milles, se jette dans le Golfe de Taine, vis-à-vis de l'Embouchure du Charronn. On a remarqué que ni le Lac ni la Riviére de Shinn, ne se gelent jamais. Le Lit de la Riviére est rompu au milieu de son cours, par une Cataracte, où l'eau se précipite d'un haut Rocher dans un Creux profond avec grand fracas. Il s'y trouve une riche Péche de Saumons. Le Lac de Shinn sert comme de borne entre les deux grandes Forêts de Dirry-Moir & de Dirry-Meanach. Dans la premiére, au Nord-Ouest du Lac, il se trouve une Montagne nommée Arkill, où les Cerfs ont tous la queuë fourchue naturellement, de la longueur de trois pouces: c'est à cette marque qu'on les distingue d'avec tous les autres. La Forêt de Dirry-Meanach, est au Sud-Ouest du Lac Shinn, dans la Baronnie de Gruids, où il se trouve des Montagnes de Marbre. La Riviére de Shinn traverse une Vallée nommée Brachart qui a vingt-deux milles de long.

[c] Ibid. p. 1383.

SHIREWOOD, Forêt d'Angleterre [d], dans Nottinghamshires. Elle est presque au milieu de ce Comté & nourrit quantité de Cerfs & de Daims. On y voit naître diverses Riviéres comme le Meden, le Mann, & l'Idle, qui prennent toutes trois le chemin du Nord.

[d] Ibid. p. 368.

SHOGGLE, Ville de Syrie au bord de l'Oronte [e], qu'on traverse sur un Pont de treize Arcades. Elle est grande; mais desagréable par le peu de netteté de ses rues. On y voit un très-beau Kan, fondé par le second Cuperli, Grand Visir, avec un revenu suffisant pour fournir aux Voyageurs une portion raisonnable de pain, de bouillon & de viande, que ceux qui en souhaitent trouvent toujours prête. Le même Cuperli a fait ajouter à ce Kan du côte de l'Occident un autre quarré pour l'entretien d'un certain nombre de pauvres. La Riviére est assez large devant cette Ville, & cependant si rapide, qu'elle fait tourner de grandes roues, dont on se sert pour enlever l'eau par sa propre force.

[e] Voyage d'Alep à Jérusalem, en 1697.

SHOTWIEN, Voyez SHADTWIAN.

• t. SHREWSBURY, ou SHROPSHIRE [f]; Province d'Angleterre, en Latin *Salopiensis Comitatus*. Elle a pour bornes, au Midi la Riviére de Temde, qui la sépare des Comtez de Radnor, de Hereford, & d'une partie de celui de Worcester: à l'Orient le même Comté de Worcester & celui de Stafford; au Nord la Province de Chester; & à l'Occident une partie du Pays de Gales, savoir les Provinces de Denbigh & du Montgommery. Elle est étendue du Nord au Sud de la longueur de trente-cinq milles, large de vingt-cinq, & sa circonférence est de cent trente-cinq. Elle contient environ 890. mille Arpens de terre. On la partage en quinze Hundreds ou Quartiers; il s'y trouve une Ville, quinze gros Bourgs à Marché, vingt-trois mille, deux cens quatre-vingt quatre Maisons, & cent soixante-dix Eglises Paroissiales. Il y a cinq Places qui ont droit de députer au Parlement, Shrewsbury, la Capitale, Bishops-Castle, Bridgenorth, Ludlow & Wenlock. Les Comtez de Shrewsbury, le Bridgewater, de Stafford, de Bradford, le Vicomte Weymonth, & quelques autres Seigneurs ont divers beaux Palais, & de magnifiques Maisons de Campagne dans cette Province. Elle est arrosée d'un assez bon nombre de Riviéres. La Saverne qui vient du côté de Mongommery, la traverse par le milieu, de l'Ouest à l'Est & au Sud-Ouest, faisant une infinité de tours & de courbures. Elle reçoit au Nord les Riviéres de Worse & de Terne, & celle-ci en engloutit une autre nommée Rodden. Au Midi la Saverne ne reçoit rien que la petite Riviére de Méle. Mais la Riviére de Temde, qui arrose les Frontiéres Méridionales de l'Orient à l'Occident, est grossie par les eaux de la Clune, du Corve, & de Rea, après quoi elle entre dans le Comté de Worcester. Cette Province étoit anciennement habitée par deux Peuples: Les Cornaviens possédoient la partie qui est au Nord & au Nord-Est de la Saverne, & les Ordovins avoient l'autre partie. Les Villes & Bourgs où l'on tient Marché sont

[f] Délices de la Gr. Br. p. 395.

Shrewsbury on Salop, Capitale,

Bishops-Castle,	Whitchurch,
Bridgenorth,	Newport,
Ludlow,	Dragton,
Wenlock,	Wem,
Ellismere,	Church-Stretton,
Wellington,	Hodnet,

Clebury, Shesnall, Oswestry.

2. SHREWSBURY, Ville d'Angleterre [a], dans la Province de meme oom sur la Saverne. Cette Ville se nomme autrement SHROWSBURY, tire son nom du Saxon Scrobbes-hirig, d'où les Normands ont fait Sloppes-bury, & les Latins, *Salopia*. Les Bretons ou Gallois l'appellent Pengwern, à cause d'un Bois d'Aûnes qu'il y avoit là. Cette Ville est l'une des plus belles, des plus peuplées, des plus riches, & des plus Marchandes du Royaume. Elle est située à cent cinquante milles de Londres, dans une Presqu'isle que forme la Saverne, l'environnant de trois côtés & approchant ses deux bords de si près, qu'il s'en faut peu qu'elle oe soit une Isle entiere; & il ne reste qu'un petit Espace au Nord, qui fait l'Isthme entre les deux Lits de la Riviére. La Ville est sur une Colline, dont le fond est rougeâtre, fermée de bonnes Murailles qui ont dix-sept cens pas de circuit, composée de einq grandes Paroisses, partagee de belles & de larges Rues, & oroée de divers Edifices tant sacrez que séculiers. Deux Ponts de pierre servent à entrer dans la Ville, l'un à l'Orient, l'autre à l'Occident, & l'on voit en particulier un vieux Château, construit sur le haut de la Colline au-dessus de la Ville au Nord, sur l'Isthme qui est à la tête de la Presqu'isle. Il fut bati dans le XI. Siècle par Roger de Montgommery, à qui Guillaume le Conquérant avoit donné eette Ville. Le grand Commerce qui se fait dans cette Ville, y apporte beaucoup de richesses: ce qui la rend si florissante, est le voisinage du Pays de Galles. Les Habitans de cette Isle sont en partie Anglois & en partie Gallois, qui entendent également les deux Langues, & par-là Shrewsbury est le Centre & le Bureau de Commerce de tout le Pays de Galles. Les Gallois y apportent leurs Cottons, leurs Draps, & leurs Bas d'Estame, & reçoivent du Malt eo échange. Les Habitans eux-mêmes s'appliquent aux Manufactures, & envoyent leurs Frises dans les autres Provinces du Royaume. Mylord Charles Talbot auparavant Comte de Shrewsbury reçut le titre de Duc du Roi Guillaume, avee la dignité de Secretaire d'Etat.

[a] Délices de la Gr. Br. p. 398.

S I.

SIABAN, SCHIBAN, ou SHEBAN, Voyez SHEBAN.

SIACHA, Marais d'Italie, selon Tzetzes [b], qui dit que lorsque les feuilles des Arbres tomboient, au lieu de surnager elles alloient à fond. Ce qu'il ajoute, que ce Marais étoit au voisinage du Pays des Cimmériens n'est pas trop propre à eonfirmer la merveille qu'il annonce.

[b] Chiliad. 12. No. 448.

SIADA, Voyez SIATA.

SLÆ, Ville de la Grande Arménie selon Ptolomée [c].

[c] Lib. 5. c. 13.

SIAGATHURGI, nom d'un Peuple dont parle Etienne le Géographe qui cite le Periple de Martian.

SIAGON, Voyez RAMATHLECHI.

SIAGUL, Ville de l'Afrique propre: Ptolomée [d] la marque sur le bord de la Mer entre *Neapolis Colonia* & *Aphrodisium*. On croit que c'est aujourd'hui la Ville de Suze.

[d] Lib. 4. c. 3.

SIAHA, Canton de la Ville de Jérusalem ou demeuroieot les Nathinéens, ou les Serviteurs du Temple. I. Esdr. XI. 21.

SIAHCOUEH, ou SIAH-KUK [e]: Ce mot signifie en Langue Persienne, la Montagne Noire. C'est le nom de differens Lieux.

[e] D'Herbelot, Biblioth. Or.

Le premiét est une Chaîne de Montagnes, qui s'étend depuis le Desert du Khorassan jusqu'au Pays de Ghilan, qui est sur la Mer Caspieune.

Le second lieu, qui porte le nom de Siah-Couch, est une Isle de la Mer Noire, ou plutôt des Palus Meotides, à l'Embouchure du Douna, ou Tanaïs qui appartient à la Province que les Arabes appellent Khozar, qui fait partie de la Russie & de la Petite Tartarie.

Albergendi écrit dans son sixième Climat, que cette Isle joint le Pays d'Azak, qui est celui des Cozaques. C'est pourquoi il y a grande apparence que cet Auteur, aussi-bien que les autres Géographes Orientaux prennent le Douna pour le Dnieper, qui est le Borysthène, à l'Embouchure duquel est la Ville que les Turcs appellent aujourd'hui Sia-Coueh, & oos Géographes Oeziacou. Cependaot le meme Albergendi dit, que la Ville d'Assaf, ou Assof, est dans cette Isle, ce qui a plus de rapport au Tanaïs qu'au Borysthène.

SIAKANIEN, Ville de la Chine [f], sur la Route du Voyage que les Hollandois firent de Canton a Peking, à la gauehe de la Riviere de Kiam, au-dessous de Kioonngan. Elle est au pied d'une Montagne, dont la Pointe élevée panche uo peu du eôté de la Province de Honan. Ses murailles enferment une bonne partie d'une Montagne voisine qui se laboure, & est fertile. Il y a un fort grand & fort ancieo Pagode où les Chinois vont en Pélerinage de toutes parts. Les Rues, qui sont la plûpart pavées de Caillous, sont fort tortues, & vont en montant sur la Côte de la Montagne. On y voit deux Arcs de Triomphe qui sont eonstruits de pierres grises, & fort beaux. Mais la plûpart des Maisons des Habitans ont été detruites par les Tartares, qui la prirent trois fois durant la guerre. Elle a encore été prise trois fois dans les derniers Troubles, par des Brigands qui l'ont encore plus mal-traitée que les Tartares.

[f] Route des Hollandois à Peking, p. 6.

SIALA, Ville de la Cappadoee. Elle est placée dans la Préfecture Tyaoitide par Ptolomée [g].

[g] Lib. 5. c. 6.

SIALETÆ. Voyez COELALETÆ & SELLETICA.

1. SIAM, Royaume d'Asie [h]. Selon les plus justes observatioos qui ayent été faites jusqu'à present, ce Royaume s'étend depuis

[h] Gervaise Hist. de Siam. p. 1.

depuis environ le septiéme degré de Latitude Septentrionale jusqu'au dix-neuviéme. Il a au Septentrion le Láos, à l'Orient Keo & Camboye, au Midi le grand Gulphe auquel il donne son nom, & au Couchant la Terre de Malaca. Sa longueur qui se prend du Septentrion au Midi est à peu près de deux cens vingt lieues, dans les endroits où elle n'est point coupée par les Etats voisins. Sa largeur est d'un peu plus de cent lieues dans sa plus grande etendue; mais elle n'est guere de plus de vingt lieues dans sa plus petite.

L'Histoire des Siamois est pleine de Fables, & les Livres en sont rares, parce qu'ils n'ont point, dit-on, l'usage de l'impression; car il n'est pas beaucoup croyable qu'ils affectent de cacher leur Histoire, comme le prétendent quelques-uns, puisque les Chinois, dont les Siamois semblent se piquer de suivre l'exemple en bien des choses, ne sont pas si jaloux de la leur.

Le premier Roi des Siamois eut nom *Pra-poat bonne sourittep pennatui sonanne bopitra*. Le premier lieu où il tint sa Cour s'appelloit *Teb'as pappe Malànacón*, dont on ignore la situation. Dix autres Rois lui succéderent, le dernier desquels nommé *Ipoïa sanne Thora Thesma Teperat*, transfera son Siege Royal à la Ville de *Tasoo Nacorà Louang*, qu'il avoit fait bâtir, & dont la situation est aussi inconnue. Le douziéme Roi aprés celui-ci, dont le nom fut *Pra Pro Noome Thele Seri*, obligea tout son Peuple à le suivre à Lacontaï Ville sur une Riviere, qui descend des Montagnes de Láos, & se jette dans le Menam un peu au-dessous de Porselouc, d'où Lacontaï est eloignee de 40. à 50. lieues: mais ce Prince ne se tint pas toujours là; il vint bâtir & habiter la Ville de Pipeli sur une Riviére dont l'Embouchure est à deux lieues au Couchant de la plus Occidentale Embouchure du Menam. Quatre autres Rois lui succéderent, dont Rhamatilondi le dernier des quatre commença de batir la Ville de Siam, & y établit sa Cour. *Ramatilondi* est le vingt-cinquième depuis, il vivoit en l'annee 1689. Ainsi les Siamois, qui prétendent que leur premier Roi étoit en l'année 755. comptent 52. Rois en l'espace de 934. années.

On prétend que le Pere de ce dernier Roi fut un Usurpateur qui s'empara du Sceptre après avoir fait mourir le Roi légitime & tous les Princes du Sang Royal excepte deux dont on n'a point eu de nouvelles. Une circonstance de cette Usurpation est asses remarquable; l'Usurpateur entra à main armée dans le Palais, força le Roi à l'abandonner, & à se refugier dans un Temple, & ayant ensuite tiré ce malheureux Prince de ce refuge, il le ramena au Palais, & le fit déclarer dechu de la Couronne, & indigne de régner, par cela meme qu'il avoit quitté le Palais. A cet Usurpateur succeda son Frere, parce que le Fils, alors sans doute jeune, ne put, ou n'osa lui disputer la succession, & se mit en sûreté dans le Cloître inviolable de Talapoin, & prit l'Habit de l'Ordre: mais dans la suite, il depossda son oncle.

Les Siamois parlent deux sortes de Langues, la Vulgaire qui est toute simple, & en monosyllabes, & sans conjuguaison ni declinaison; & une autre qu'on appelle Langue Balie, enrichie d'inflexion de mots, comme les Langues Europeennes. Les termes de Religion & de Justice, les noms des Charges, & tous les ornemens de la Langue vulgaire, sont empruntés de la Balie: les Chansons aussi; & il semble de-là, que quelque Colonie etrangere se soit habituee autrefois au Pays de Siam. Mais c'est un raisonnement que l'on pourroit faire de toutes les Contrées des Indes: puisqu'elles ont toutes deux Langues.

On pretend que les Loix des Siamois leur viennent du Pays de Láos, & c'est parce, sans doute, qu'il y a de la conformité entre les Loix de Láos & celles de Siam, comme il y en a entre leurs Religions. Cela ne prouve pas, que l'un dé ces Royaumes ait donné sa Religion & ses Loix à l'autre, puisque tous les deux peuvent les avoir puisées dans une Source commune. Quoiqu'il en soit, on veut à Siam, que ce soit Láos, qui leur ait donné des Loix, & meme des Rois: on veut à Láos, que leurs Rois, & la plûpart de leurs Loix viennent de Siam.

La figure des Siamois est Indienne, leur tein est melé de rouge & de brun, leur nez court & arrondi par le bout, les os du haut de leur joue gros & élevés, leurs yeux fendus un peu en haut, leurs oreilles plus grandes que les nôtres, en un mot, ils ont tout les traits de la physionomie Indienne & Chinoise, leur contenance naturellement accroupie, comme celle des Singes, dont ils ont beaucoup de manieres, entr'autres une passion extraordinaire pour les enfans. Le Roi de Siam lui-meme, prend ce singulier plaisir d'en élever un bon nombre, jusquea à l'âge de sept à huit ans, après quoi, l'air enfantin les quittant, il leur ôte ses bonnes graces.

La Ville de Siam est peu habitée, quoiqu'elle soit grande, & le Pays l'est encore moins. Les differentes Nations qui habitent cette Ville, & qu'on veut être au nombre de quarante, occupent des Quartiers différents. Il faut croire que la Nation ne veut pas on plus grand Peuple, puisqu'on le compte tous les ans, & qu'on le charge d'Impôts & de Corvées. Suivant ce compte, on a dit, qu'il y avoit dans la grande étendue de tout ce Pays-là, dix-neuf cens mille ames seulement.

Les Siamois ont des bois propres à construire des Vaisseaux: mais comme ils n'ont point de Chanvre, leurs Cordages sont d'une écorce verte qui est sur le Coco, & leurs voiles de Nattes de gros Jonc. De tels agrès ne vallent pas les nôtres à beaucoup près: mais leurs voiles ont cet avantage, qu'elles reçoivent mieux le Vent, lorsqu'il n'est pas contraire à la Route.

Ils ont auſſi des Bois propres à bâtir des Maiſons, à la Menuiſerie, & à la Sculpture. Il y en a de léger, & de fort peſant, d'aiſé à fendre, & d'autre qui ne ſe fend point, quelque Clou, & quelque Cheville qu'il reçoive. On appelle ce dernier Bois-Marie en Europe, c'eſt le meilleur de tous, pour les Coudes des Navires. Celui qui eſt peſant & dur, eſt appellé Bois de fer, aſſés connu dans les Iſles de l'Amérique : l'on aſſûre qu'à la longue il ronge le Fer. Les Arbres y ſont ſi droits & ſi hauts, qu'un ſeul ſuffit à faire un Bâteau ou Balon, comme parlent les Portugais, de ſeize à vingt Toiſes de longueur. Ils creuſent l'Arbre & en élargiſſent la capacité par la chaleur du feu : relevent les côtés par un bordage d'une planche de même longueur; enfin ils attachent aux deux bonts une proue, & une poupe fort haute un peu recourbées en dehors, qu'ils ornent de Sculpture & de Dorure, & de quelque piéce de rapport de piéces de Nacre de perle.

Ce qu'il y a de ſingulier c'eſt qu'aucun des Arbres de l'Europe ne ſe trouve dans le Royaume de Siam, & point de Meurier par conſéquent. On n'y voit pas même de Lin; toutes les toiles y ſont de Coton qui y eſt fort commun; & les Siamois préférent ces toiles aux nôtres, par cette raiſon, que le Coton ne ſe refroidit pas par la chaleur, comme fait la Toile de Lin ou de Chanvre, & n'eſt donc par ſujette à cauſer des indiſpoſitions & des Maladies.

Nul autre Pays n'a plus que celui de Siam, la reputation d'etre riche en Mines, & la grande quantité d'Idoles, & d'autres Ouvrages de fonte qu'on y voit, eſt une preuve qu'on les a mieux coltivées anciennement qu'on ne le fait à préſent. L'Or dont la Superſtition a orné leurs Idoles preſque ſans nombre, & les Lambris & les Combles de leurs Temples, prouvent auſſi la richeſſe de ces Mines. On découvre encore tous les jours des Puits creuſés, & les reſtes de quantité de Fourneaux.

Il y a dans le voiſinage d'une Ville de ce Royaume appellée de Louvo une Montagne de Pierre d'Aimant. Il y en a une autre près de Jonſalam, Ville qui n'eſt ſéparée de la Côte de Siam, que de la portée de la voix humaine: mais l'Aimant qu'on tire de Jonſalam, perd ſa force dans trois ou quatre mois; peut-etre en eſt-il de meme de celui de Louvo.

On trouve de l'Agate fort fine dans les Montagnes, & on voit entre les mains des Talapoins, qui s'occupent en ſecret a ces recherches, des piéces de Saphirs & de Diamants ſortant de la Mine.

On trouve auſſi quelques Mines de Fer, qu'on fait fondre, & non forger. Auſſi les Siamois n'ont que des Ancres de bois pour leurs Galeres, auxquelles ils attachent des pierres, pour les faire couler à fond. Ils n'unt, ni épingles, ni égnilles, ni cloux, ni ciſeaux, ni Serrures, & n'emploient par conſequent pas un clou à bâtir leurs Maiſons, quoiqu'elles ſoient toutes de bois : leurs Fermetures ſont des Cadenas, qui leurs viennent du Japon, dont les uns ſont de Fer & fort bons, & les autres de Cuivre très-mauvais.

Les Siamois ſont de mauvaiſe poudre à Canon, parce, dit-on, que le Salpetre eſt tres-mauvais lui-meme: on le tire des Rochers où il ſe forme de la fiente de Chauveſouris, Animaux qui ſont très-grands, & en très-grand nombre par toutes les Indes; mais que ce Salpetre ſoit bon, ou qu'il ſoit mauvais, le Roi de Siam ne laiſſe pas, que d'en vendre beaucoup aux Etrangers.

Les Terres du Pays de Siam, ne ſont point du tout pierreuſes, à peine y trouve-t'on un Caillou, & l'on croit que ce Pays, s'eſt formé peu à pen de la Terre argilleuſe, que les eaux des pluyes ont entraînée des Montagnes; delà on juge, que ce Limon eſt la veritable cauſe de la fertilité du Royaume. Les Lieux élevés, ſont arides, & brûlés du Soleil, l'Inondation annuelle de la Campagne, fait à Siam la ſûreté & l'abondance de la récolte de Ris; tandis que les autres Pays des Indes, ſous la Zone Torride, ſont ſujets à la Séchereſſe, aux Inſectes, & à tant d'autres accidents, qu'il arrive ſouvent qu'ils ſont privés de toute récolte pendant pluſieurs années, ſans compter les maladies contagieuſes & peſtilentielles, qui ſont preſque toujours la ſuite de la Séchereſſe, & de la Stérilité.

Si l'Inondation engraiſſe les Terres d'un côté, elle fait mourir les Inſectes de l'autre; du moins une partie, car il en reſte toujours une quantité qui incommodent beaucoup. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que les Animaux de Siam ſemblent inſtruits par la Nature à éviter les inondations. Les Oiſeaux qui ne perchent pas en Europe, comme les Perdrix & les Pigeons, perchent en ce Pays-là; & les Fourmis doublement prudentes ſont leurs nids & leurs magaſins, ſur les Arbres. Partie de ces Fourmis ſont blanches, & elles gâtent tout, juſques aux Livres qu'elles percent d'outre en outre. Les Miſſionnaires ſont obligés, pour conſerver les leurs, d'en enduire les couvertures & ſur trenche d'un peu de Cheyram, qui n'empêche pas qu'on ne les ouvre, & qui leur donne méme de la beauté, par l'éclat des glaces qu'il leur communique.

Les Siamois commencent leur Année le premier de la Lune de Novembre ou de Décembre, ſuivant de certaines Régles. Ils ne marquent par toûjours les années par leur nombre, mais par des noms qu'ils leur donnent, car ils ſe ſervent du Cycle de 60. années comme les autres Orientaux. Ce Cycle de 60. années, eſt une révolution de 60. annees, comme une Semaine eſt une révolution de ſept jours; & ils ont des noms pour les années du Cycle, comme nous en avons pour les jours de la Semaine. Leurs mois ſont de trente jours chacun, leurs années de douze mois, excepté que de trois il y en a une de treize. Ils n'ont que trois Saiſons, Il y-

l'Hyver, le petit Eté, & le grand Eté. Celui-ci dépouille les Arbres, comme l'Hyver dépouille les nôtres. Leurs Semaines n'ont point de nom, mais ils comptent les sept jours par les Planetes, & ces jours répondent aux nôtres; c'est-à-dire, que le Lundi pour nous, est aussi Lundi pour eux; mais le jour y commence plutôt que chez nous d'environ six heures. Les deux premiers de leurs mois, qui répondent à peu près à nos mois de Décembre & de Janvier, font tout leur Hyver, les troisieme, quatrième, & cinquième leur petit Eté, & les sept ou huit autres leur grand Eté. Ainsi ils ont l'Hyver en même tems que nous, parce qu'ils sont au Nord de la Ligne comme nous; mais leur plus gros Hyver est, pour le moins, aussi chaud que notre plus grand Eté. Leur Hyver est sec, & leur Eté pluvieux: sans cette merveille la Zone Torride seroit sans doute inhabitable: ainsi pendant l'Hyver, le Soleil étant au Midi de la Ligne, ou vers le Pole Antarctique, les Vents de Nord régnent toujours, & tempérent l'air jusqu'à le rafraîchir sensiblement. Pendant l'Eté, lorsque le Soleil est au Nord de la Ligne, & à plomb sur la tete des Siamois, les Vents de Midi, qui soufflent toujours, y causent des pluyes continuelles, ou du moins font, que le tems y est toujours tourné à la pluie. C'est cette Régle éternelle des Vents, qui fait que les Vaisseaux, ne peuvent presque arriver à la Barre de Siam, pendant les six mois des Vents de Nord, & qu'ils ne peuvent presqu'en sortir, pendant les six mois des Vents de Midi.

On ne trouve pas dans le Pays de Siam, quoi qu'on y entende la culture des Jardins, & qu'on y fasse venir des Legumes & des Racines, on n'y trouve pas, dis-je, celles de ce Païs-ci. Point d'Oignons, d'Aulx, de grosses Raves, de Persil, d'Oseille &c. Les Roses n'y ont point d'odeur; le Jasmin y est si rare, qu'il n'y en a que chez le Roi. A la place de nos Fleurs & de nos Plantes, qui sont inconnues aux Siamois, ils en ont de très-particulières, & de très-agréables par leur beauté & par leur odeur: elles ont sur-tout de celles-ci, pendant la nuit; d'où l'on peut juger, que la chaleur du jour, en dissipe les esprits. On a planté dans le Jardin du Roi quelque Vigne, qui, par cette même raison, prise de la trop grande chaleur du Climat, n'a donné que peu de mauvaises grapes, dont le grain est petit & d'un goût amer; & quand on a planté de la Vigne Muscat, l'espèce a dégénéré dès la seconde annee, & n'a produit que du Raisin ordinaire.

L'eau pure est la boisson ordinaire des Siamois, ils la parfument pour lui donner du goût, & comme c'est de l'eau de Riviére chargée de bourbe, & peut-être de mauvais sucs qu'elle prend dans les Terres lors des inondations, on ne peut la boire, qu'après trois semaines ou un mois qu'elle se trouve posée & filtrée dans de grands Vases où on la met; sans quoi, elle cause des dyssenteries, tant elles sont corrosives.

Ils boivent du Thé, & très-volontiers du Vin, lorsqu'ils en ont, quelque defendu qu'il leur soit par leur Morale, & boivent encore des Liqueurs qu'ils appellent Tari & Neri, qu'ils tirent de deux espèces d'Arbres appellés Palmites, qui ont de grandes feuilles comme le Palmier. La maniére de recueillir cette boisson est de faire le soir une incision à l'ecorce de l'Arbre près du tronc, & d'y appliquer une Bouteille, qui se trouve pleine le lendemain. On peut aussi recueillir ces liqueurs pendant le jour: mais on dit alors qu'elles sont aigres, & qu'on ne s'en sert que pour du Vinaigre. Le Tari se tire d'une espèce de Cocotier sauvage, & le Neri de l'Arequier, sorte d'Arbre dont le fruit appellé l'Areq, & par les Siamois Plon, est une espèce de gros gland qui n'a pourtant point cette demi-coque de bois, ou tiennent nos glands.

Ils boivent encore des Eaux-de-Vie, & preferent les fortes aux autres. Ils en font de Ris, & la frelatent souvent avec de la chaua.

Enfin ils prennent du Caffé qui leur vient de l'Arabie.

Ils aiment le fruit plus que toute autre chose: ils en mangent tout le long du jour. Mais aux Oranges, aux Citrons & aux Grenades près, il n'y a à Siam aucun de nos fruits. Du reste, tout y est à si bon marche qu'un homme y vit communément pour deux liards par jour.

Ils ne sont pas non plus obligés à une grande dépense pour les habits, ni pour leurs logemens, & leurs ameublemens. Ils ne s'habillent presque point; ils vont nuds-piés, & nues tetes, & se contentent pour la bienséance seulement de s'entourer les reins & les cuisses d'une piece de toille peinte, qu'on appelle Pagne. Leurs Maisons sont à un seul étage, jusqu'au Palais du Roi meme, & construites seulement de bois, & leur meubles répondent parfaitement à la simplicité des Maisons: la plûpart des lits consistent en une Natte de Jonc. Les Tables sont sans pié, toujours sans nappes ni serviettes, ni cuilliers, ni fourchettes, ni couteaux. On sert les morceaux tous coupés. Point d'autres siéges, que de Nattes de jonc: point de Tapis de pié. Les Riches ont des Coussins pour s'appuïer; mais ils n'en usent pas pour s'asseoir dessus, non pas meme le Roi. Tout ce qui est chez nous d'étoffe de soye ou de laine, est chez eux de toile de Coton. Leur Vaisselle est, ou de Porcelaine ou d'Argile. Le Bois simple ou vernissé leur fournit tout le reste. Chacun y bâtit sa Maison par soi-même ou par ses Esclaves: la Scie & le Rabot sont donc les meubles de tout le monde. Les meubles du Roi sont à peu près les memes; mais plus riches & plus precieux. Quant à leur nourriture, ils mangent moins que nous à cause de l'Eté presque continuel: leur nourriture ordinaire est le Ris & le Poisson. La Mer leur donne de petites Huîtres très-

délicates, de très-bonnes petites Tortues, des Ecrevisses de toute taille, & d'excellens Poissons dont les espéces nous sont inconnues. Ils préférent le poisson sec & mal salé au frais; le pourri ne leur déplaît pas, non plus que les œufs couvés, les Sauterelles, les Rats, les Lezards, & la plûpart des Insectes: la Nature tournant sans doute leur appetit aux choses, dont la digestion leur est plus facile. Leur sausses sont simples, un peu d'eau avec des épices, de l'Ail, de la Ciboule, ou quelque petite herbe de bonne odeur.

Le Pays n'est pas propre à élever des Chevaux, soit que les Pâturages soient grossiers, soit que les Habitans ne sachent pas les dresser. Il n'y a non plus, ni Anes ni Mulets, & tout se réduit aux Bœufs, aux Bufles, & aux Eléphans, qui sont montés indifféremment. La Chasse des derniers est libre à tout le monde; mais, on n'y va que pour les prendre, & jamais pour les tuer. Les femelles sont pour le service ordinaire, les mâles sont réservez pour la Guerre. Il y a toujours un Eléphant de garde au Palais du Roi, tout enharnaché & prêt à monter. A l'endroit où il est mis de garde, il y a un échafaut, qui est à plein pié de l'Appartement du Roi; afin que de l'échafaut, en hors, le Roi puisse le monter.

L'Usage des Siamois, n'est pas, de permettre aux filles la conversation des garçons. Les Meres les châtient, quand elles les y surprennent: mais les filles ne laissent pas de s'échapper, quand elles peuvent; & cela ne leur est pas impossible sur la fin du jour. On a accoutumé de les marier fort jeunes, de même que les garçons, & souvent elles ont des enfans dès l'âge de douze ans, & quelquefois plûtôt. On se dispense de raporter les formalités qu'on observe dans les mariages, le détail en feroit trop long; on ajoûte seulement, que la plus grande dot, à Siam, est de cent Catis, valant quinze mille Livres de France; & comme il est ordinaire que le bien de l'Epoux est égal à celui de l'Epouse, il s'ensuit, qu'à Siam la plus grande fortune des deux nouveaux Epoux, ne passe pas dix mille ecus.

Les Siamois peuvent avoir plusieurs femmes, quoiqu'ils estiment, que ce seroit mieux fait de n'en avoir qu'une; mais les gens riches affectent plus par faste & par grandeur, que par débauche d'en prendre un nombre. Tout ce qu'il y a de curieux, c'est que, dans ce nombre, il y en a toujours une, qui est la principale de toutes, qu'on appelle la grande femme; les autres appellées petites femmes sont pourtant légitimes, comme permises par les Loix; mais elles sont soumises à la principale. D'ailleurs il est remarquable, qu'elles sont toutes achetées, & conséquemment Esclaves, & delà leurs enfans, appellent leur Pere Pô Tchâou, c'est-à-dire Pere Seigneur, au lieu que les enfans de la principale l'appellent simplement Pô, c'est-à-dire, Pere. Les Successions sont pour cette femme principale, & ensuite pour ses enfans, qui héritent de leurs parens, par portion égale: les petites femmes, & leurs enfans peuvent etre vendus par l'Heritier qui leur donne ce qu'il trouve bon, ou qui ne leur donne rien.

Le Mari est naturellement le Maître du divorce; mais rarement le refuse-t-il à sa femme, lorsqu'elle le demande: il lui rend sa dot, & ils partagent leurs enfans en cette maniere. La mere a le premier, le troisième, le cinquième, & tous les autres en rang impair, & par-là, s'il n'y a qu'un enfant, cet enfant est pour elle; que si le nombre des enfans est impair, la femme en a un de plus, que le Mari. Sans doute qu'on a jugé que la mere en auroit plus de soin, ou que les ayant portes dans ses flancs, & les ayant nourris de son Lait, il semble qu'elle y a un plus grand droit que le pere: c'est aussi peut-etre parce qu'on a trouvé, qu'étant la partie la plus foible, elle a plus de besoin que le Mari du secours de ses enfans.

La puissance du Mari est si despotique dans sa famille, qu'il peut vendre des Enfans & ses femmes à l'exception de sa Femme principale qu'il a droit seulement de répudier. Les Veuves heritent du pouvoir de leurs Maris, avec cette restriction pourtant, qu'elles ne peuvent vendre les enfans qu'elles ont en rang pair, si les Parens du pere défunt s'y opposent. Après le divorce le pere & la mere peuvent vendre les enfans, qui leur sont échus en partage. Mais les parens ne peuvent tuer leurs enfans, ni les Maris tuer leurs femmes; parce qu'en général, tout meurtre est défendu à Siam.

L'éducation des enfans amene tout le Peuple à la politesse, & à la droiture. Il suffira, pour en donner une juste idee, de dire ici, que les peres & proches Parens répondent des fautes des enfans, & qu'ils ont part aux chatimens qu'ils viennent à meriter. On les oblige meme de les livrer quand ils ont failli. Et quoique le fils s'en soit enfui, il ne manque jamais de se venir livrer lui-meme, s'il apprend que le Prince inquiete, à son occasion, son pere, sa mere, ou quelqu'autre parent, même collatéral, si ce parent est plus vieux que lui, & qu'il lui doive du respect. N'est-ce pas-là une grande preuve de l'amour des enfans Siamois, envers leurs Parens?

Les Siamois conçoivent aisément & nettement, leurs reparties sont vives & promptes, leurs objections sont justes. Ils imitent d'abord, &, dès le premier jour, ils sont passablement bons Ouvriers: de-là, on espére qu'un peu d'étude va les rendre très-habiles, soit dans les Arts, soit dans les Sciences; mais leur paresse invincible détruit tout d'un coup ces espérances. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils n'inventent rien, ni dans ceux-là, ni dans celles-ci.

Ils ignorent totalement la Médecine & la Chirurgie. L'Anatomie est pour eux de l'Algébre, & les opérations manuelles, sur les Corps humains, leur sont également étrangéres, jusques aux simples saignées.

gnées. Ils s'en tiennent à certains nombres de Receptes, qu'ils ont apprises de leurs Ancetres, & n'y changent jamais rien, quelque Symptomes que les Maladies fassent paroitre: ils en guérissent pourtant beaucoup par les qualités naturelles des Siamois, qui les preservent de beaucoup de maux difficiles à guerir.

Les Vices sont honteux parmi les Siamois, ils ne les excusent, ni comme plaisanterie, ni comme supériorité d'esprit. Celui qui se trouve tant soit peu au-dessus de la lie du Peuple, loin de s'enivrer, a honte de boire meme de l'Araq: l'Adultére est rare à Siam non pas tant parce que le Mari a droit de se faire Justice, & de tuer sa femme en flagrant delit, ou de la vendre a son choix, que parce que les femmes n'y font corrompues, ni par l'oisiveté, ni par le luxe des habits ou de la Table, ni par le Jeu, ni les Spectacles. Tous les Mariages n'y sont pas tous chastes; mais du moins tout autre amour plus déreglé que celui des femmes, y est sans exemple.

La jalousie n'est chez les Siamois qu'un pur sentiment de gloire, & ce sentiment est plus grand en ceux qui sont les plus élevés en dignité. Il ne laisse pas de se trouver des femmes des Grands, qui prennent des plaisirs secrets quand elles peuvent, & qui risquent pour cela leur gloire & leur vie. On dit qu'il y en a eu des exemples parmi les femmes du Roi, quelque renfermees qu'elles soient, & que ce Prince les punit d'une maniere extraordinaire; il les soumit premiérement à un Cheval accoutumé, dit-on, à l'amour des femmes, & ensuite il les fit mourir. Quant aux filles des Particuliers, les Peres les vendent à un certain homme qui a droit de les prostituer pour de l'argent, moyennant un certain Tribut qu'il paye au Roi, & les Maris vendent aussi à ce même homme, celle de leurs femmes qu'ils ont convaincue d'infidélité.

Le peu de respect envers les Vieillards, y est rare: la menterie envers les Supérieurs y est punie par les Supérieurs méme, & le Roi de Siam la punit encore plus sévérement que tout autre: l'union des familles y est telle, qu'un fils qui voudroit plaider contre ses parens y passeroit pour un Monstre. Aussi Personne en ce Pays-là ne craint-il ni les mariages, ni le nombre des enfans; l'intérêt ne divise point les familles, & la pauvreté n'y rend point le mariage onereux. Les parens n'y souffrent pas que leurs parens demandent l'Aumône, ils nourrissent charitablement ceux de leur famille, qui par leur bien & leur travail ne peuvent se nourrir. La mendicité y est honteuse, & à celui qui mendie, & à toute sa famille.

Mais le Vol y est encore plus honteux que la mendicité, non-seulement au Voleur même, mais à ses parens. Les plus proches n'osent s'intéresser pour un homme prevenu de Vol; cela n'est pas étrange, puisqu'on peut vivre a si bon marché, & que les Maisons, sont beaucoup moins sûres, que nos plus mauvais Coffres dans des Chambres ouvertes. Néanmoins comme il n'y sauroit avoir de véritable vertu hors du Christianisme, les Siamois ne refusent guère un Vol qui s'offre à eux, & l'on peut dire proprement de leur Pays, que l'occasion fait le Larron. Cela est si vrai, que l'un des Officiers de l'un des Magasins du Roi de Siam, lui ayant volé quelque chose, ce Prince ordonna qu'on lui fit avaler quatre onces d'argent fondu: l'exécution faite, celui qui eut ordre d'oter de la gorge de ce malheureux les quatre onces d'argent, ne put s'empêcher d'en derober une partie, & il fut condamné au meme supplice. Enfin un troisiéme s'y exposa encore en prenant une partie de l'argent qu'il tira de la gorge du dernier mort. Le Roi étonné d'une telle manie lui fit grace, en disant que s'il ne pardonnoit une fois, il feroit périr tous ses Sujets. Tout ce qu'il y a de plus recommandable dans les mœurs des Siamois, c'est la grande bonne foi avec laquelle ils font toute sorte de Commerce, malgré l'avarice qui est leur vice essentiel, & qui les porte a l'usure. Mais si d'un côté leurs Loix n'y ont point pourvu, on peut dire de l'autre qu'ils n'amassent des richesses que pour les enfouïr, & qu'ils ne savent pas s'en servir. Aussi ils ne font, ni Contrats Publics, ni Testaments, & n'ont-ils presque jamais de Procès civils; mais seulement des criminels, occasionnés la plûpart par la Calomnie, que leurs haines secretes & leurs vengeances les excitent de publier, & que la facilite qu'ils trouvent dans les Juges autorise en quelque maniere: parce que c'est dans les procès, que ces Juges tirent, comme en Europe, les moyens de vivre, & de s'enrichir.

Leur amitié est infidèle, ils se la promettent pourtant éternelle; & c'est en bûvant de la meme Eau-de-Vie dans la même tasse, ou en goûtant du Sang l'un de l'autre, comme faisoient les anciens Scythes, & comme les Chinois, & autres Nations le pratiquent. Il est pourtant vrai, qu'en général, ils ont plus de modération que nous.

La différence qu'il y a des Esclaves du Roi à ses Sujets de condition libre, c'est que ceux-là sont toujours occupés à des travaux personnels, & sont nourris, au lieu que ceux-ci ne lui doivent de travail, que six mois de l'année, & se nourrissent eux-mêmes.

Généralement tout le Peuple sans distinction, est une Milice, où Chaque particulier est enrollé: tous sont Soldats, & doivent six mois de service par an à leur Prince: c'est à lui à les armer, & à leur fournir des Eléphans ou des Chevaux, s'il veut qu'ils soient Cavaliers, mais c'est à eux à s'habiller & à se nourrir. Comme ce Prince n'employe jamais tous ses Sujets dans son Armée, & que souvent il ne met point d'Armée en Campagne, il employe à tel travail, ou à tel service qu'il lui plaît, pendant six mois par an, ceux de ses Sujets qu'il n'employe pas à la Guerre. Et pour que personne n'echappe au Service, on tient un compte exact du Peuple, qu'on divise en Gens de main droite, & en Gens de main gauche, pour que chacun sache les

fonc-

fonctions auxquelles il doit s'attacher.

Tous les Offices quels qu'ils soient sont Héréditaires, par une Loi de l'Etat, & la vénalité des Charges n'y est pas permise: mais la moindre faute du Pourvû, le bas âge de l'Héritier, ou le caprice du Prince peuvent ôter les Offices aux Familles, même sans récompense; & l'on voit peu de Charges se perpetuer, sur-tout celles qui approchent le plus du Maître.

Nul Officier n'a de gages, il a seulement le logement, & quelquefois le Prince les honore de certains petits meubles, comme Boëtes d'or, ou d'argent, Armes, Chevaux, & Buffles: ou bien il leur donne quelques Corvées des Esclaves, & quelques Terres labourables; mais toutes ces choses revenant au Roi avec l'Office, font qu'il est l'Héritier ou semble l'être de ces Officiers. Le seul gain des Offices consiste donc dans les concussions, & il s'en commet; parce que tous les Officiers sont d'intelligence à piller. Par-là, la corruption & le mal sortent d'où le remede devroit venir: le Commerce des presens y est public, autant qu'ordinaire; les moindres Officiers donnent aux plus grands à titre de respect, & les Juges même ne sont pas punis pour en avoir acheté des Parties, si d'ailleurs on ne le convainc d'injustice.

Le Droit Public de Siam est écrit en trois Volumes, le premier contient les Noms, les Fonctions, & les Prérogatives de tous les Offices; les deux autres, sont des Recueils, & des Constitutions des anciens Rois. Il n'est pas possible d'avoir un Exemplaire de ces trois Livres, encore moins d'en avoir une Traduction; & la difficulté d'en savoir le contenu est d'autant plus grande, que les Siamois n'osent presque pas ouvrir la bouche sur quoique ce soit de leur Pays.

Le Royaume de Siam est divisé en Haut & en Bas. Le Haut est vers le Nord, & contient sept Provinces que l'on nomme par ses Capitales de Porselouc, de Sanquetouc, de Locontaï, de Campeng-Pet, de Coconrépina, de Péchebonne, & de Pitchiaï. A Porselouc ressortissent immédiatement dix Jurisdictions, à Sanquelouc huit, à Locontaï sept, à Campeng-Pet dix, à Coconrépina cinq, à Pechebonne deux, & à Pitchiaï sept. Et outre cela il y a, dans le Haut Siam, vingt-une autres Jurisdictions, auxquelles nulle autre Jurisdiction ne ressortit; mais qui ressortissent à la Cour, & font autant de petites Provinces.

On compte dans le Bas Siam, c'est-à-dire dans la partie Méridionale du Royaume les Provinces de Jor, de Patane, de Ligor, de Tinasserim, de Chantebonne, de Pételong ou Bordelong, & de Tchiaï. De Jor dépendent immédiatement sept Jurisdictions, de Patane huit, de Ligor vingt, de Tinasserim douze, de Chantebonne sept, de Pételong huit, & de Tchiaï deux; & outre cela il y a encore dans le Bas Siam treize petites Jurisdictions, qui font comme autant de Provinces particuliéres, qui ne ressortissent qu'à la Cour, & auxquelles nulle autre Jurisdiction ne ressortit. La Ville de Siam a sa Province à part au Cœur de l'Etat, entre le Haut & le Bas Siam.

Tout Tribunal de Judicature n'a proprement qu'un seul Officier, puisqu'il n'y a que le Chef ou Président qui ait voix déliberative, & que tous les autres Officiers n'ont que voix consultative, selon l'usage de la Chine & autres Etats voisins. Mais la Prérogative la plus importante du Président, est d'être le Gouverneur de tout son ressort, & de commander même les Garnisons, s'il y en a, à moins que le Prince n'en ait disposé autrement par ordre exprès. De-là il est arrivé, que comme d'ailleurs ces Charges sont héréditaires, il n'a pas été difficile, à une partie de ces Gouverneurs les plus puissans, & les plus éloignés de la Cour, de se soustraire tout-à-fait, ou en partie à la Domination Royale. Tel est le Gouverneur de Jor, à qui les Portugais donnent le nom de Roi. Jor est la Ville la plus Méridionale de Siam. Elle est située sur une Riviére, qui a son Embouchure au Cap de Sincapura, & qui forme un fort bon Port. Tel encore a été le Gouverneur de Patane, dont le Peuple comme celui d'Achem dans l'Isle de Sumatra, sous la Domination d'une Femme, qu'ils élisent toûjours dans une meme Famille, & toûjours vieille, afin qu'elle n'ait pas besoin de Mari; & au nom de laquelle les plus acrédités gouvernent. Les Portugais lui ont donné aussi le nom de Reine: & pour toute redevance elle envoye au Roi de Siam de trois en trois ans, deux petits Arbres, l'un d'or, l'autre d'argent, & l'un & l'autre chargés de fruits; mais elle ne doit aucun secours à ce Prince dans ses guerres.

Ces Gouverneurs & sur-tout ceux qui sont sur les Frontiéres s'arrogent tous les Droits de la Souveraineté; ils levent sur les Peuples des deniers extraordinaires, & font toute sorte de Commerce sous le nom d'un Secrétaire ou de quelque Domestique.

La Chasse & le Sel sont libres par tout le Royaume, & le Roi n'y a mis ni défense ni impôts.

Ils ont un seul & même stile pour tous les procès. On n'a pas même imaginé de diviser les matiéres en Civiles & en Criminelles, soit parce qu'il y a toûjours quelque châtiment contre le perdant, même en fait purement Civil, soit parce que les procès en matiére purement Civile y sont très-rares.

Tout procès devroit finir en trois jours, & il y en a qui durent trois ans.

C'est devant le Greffier que les Parties disent leurs raisons; le Greffier les écrit. Quand les Parties ne se sentent pas propres par elles-mêmes de déduire leurs raisons, elles se font assister par quelqu'un; mais il faut que ce quelqu'un, qui en cela fait l'Office de Procureur ou d'Avocat, soit au-moins Cousin-germain de celui pour lequel il parle, autrement il seroit puni, & ne seroit pas écouté.

Quand les preuves ordinaires ne sont pas suffisantes, on a recours à la Question

tion; & si l'accusation est grave, cette Question est donnée rigoureusement, & en plusieurs maniéres; ou bien on se sert des preuves qu'on appelle de l'Eau & du Feu, ou de quelques autres également superstitieuses.

Pour la preuve du Feu on bâtit un Bucher dans une fosse, de façon que la surface de Bucher soit à niveau des bords de la fosse. Ce Bucher est long de cinq brasses & larges d'une. Les deux Parties y passent à pieds nuds d'un bout à l'autre, & celui qui n'en a pas la plante des pieds offensée gagne son procés. Mais comme ils sont accoûtumés à aller nuds pieds, & qu'ils en ont la plante fort dure & comme accornie, il est afés ordinaire que le feu les épargne, poorvû qu'ils appuyent bien le pied sur les charbons; car le moyen de se brûler c'est d'aller vîte & légérement.

Quelquefois la preuve du Feu se fait avec de l'huile,ou d'autre matiére bouillante, dans laquelle les Parties passent la main. Un François à qui un Siamois avoit volé de l'étaim, se laissa persuader faute de preuve, de mettre sa main dans de l'étaim fondu, & il l'en retira presque consumée. Le Siamois se tira d'affaires sans se brûler, & fut renvoyé absous. Mais six mois après ayant eu un autre procés, il fut convaincu du vol dont le François l'avoit accusé.

La preuve de l'Eau se fait de la maniére qu'on va le dire. Les deux Parties se plongent dans l'eau en même tems, se tenant chacun à une Perche le long de laquelle ils descendent; & celui qui demeure plus long tems sous l'eau est censé avoir bonne cause.

Ils ont une autre preuve qu'on appelle de Vomitifs. On fait prendre aux Parties le même nombre de pilules; & la marque du bon droit, est de les garder dans l'Estomac sans les rendre.

Toutes ces sortes de preuves se font devant les Juges, & devant le Peuple; & si les deux Parties sortent également bien, ou également mal de l'une d'elles, on a recours à une autre. Le Roi employe aussi ces preuves dans ses Jugemens; mais outre celles cidessus, il livre quelquefois les Parties aux Tigres, & celle que ces Bêtes épargnent pendant un certain tems est censée innocente. Que si les Tigres les devorent toutes deux, elles sont toutes deux estimées coupables. Si au contraire ils ne veulent ni de l'une ni de l'autre, on a recours à une nouvelle preuve, ou bien on attend que les Tigres se déterminent à dévorer l'une des Parties, ou toutes les deux. Du reste la constance avec laquelle les Siamois souffrent ce genre de mort est incroyable, quand on considére leur peu de courage à la Guerre.

On peut relever appel des Sentences, & comme il y a plusieurs Provinces qui ressortissent l'une de l'autre, il y a quelquefois jusqu'à trois & quatre appels.

Mais dès qu'il doit y avoir peine de mort, la décision en est réservée au Roi seul. Nul autre ne peut infliger une peine capitale, s'il ne lui en donne expressément le pouvoir; & il n'y a presque point d'exemple qu'il le donne, excepté à des Juges extraordinaires qu'il envoye quelquefois dans les Provinces, soit pour des cas particuliers, soit pour faire justice sur les lieux de tous les crimes dignes de mort.

La peine du Vol est la condamnation au double, & quelquefois au triple, par portions égales envers le Juge & envers la Partie. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on étend la peine du Vol sur toute possession injuste en matiére réelle; de sorte que lorsqu'on est évincé d'un Héritage par procès, on rend non-seulement l'Héritage à la Partie, mais on en paye encore le prix, moitié au Juge, moitié à la Partie.

L'Art Militaire est fort ignoré à Siam; les Siamois sont peu portés à ce Métier. L'Imagination quelque vive qu'elle soit dans les Pays trop chauds, n'est pas plus propre au courage, que l'Imagination lente des Pays trop froids. Il ne faut que la vûe d'une Epée nue pour mettre en fuite cent Siamois: Il ne faut même que le ton assûré d'un Européan, qui porte une Epée à son côté, ou une Canne à sa main, pour leur faire oublier les ordres les plus exprès de leur Supérieur.

L'opinion de la Métempsychose leur inspire l'horreur du sang, & leur ôte l'esprit de guerre. Ils ne songent qu'à faire des Esclaves. Si les Péguans leurs voisins, entrent d'un côté sur leurs Terres, ils entrent de l'autre dans celles du Pégu, & les deux Partis emmenent des Villages entiers en captivité.

Que si les Armées se rencontrent, on ne tire pas les uns contre les autres, mais plus haut & en l'air. Cependant comme ils tâchent de faire retomber ces coups perdus sur les Ennemis, afin qu'ils en puissent être atteints, s'ils ne se retirent, l'un des deux Partis ne tarde pas à prendre la fuite, pour peu qu'il sente pleuvoir les traits ou les balles. Lorsqu'il est question d'arrêter des Troupes qui viennent sur eux, ils tirent plus bas qu'il ne faut, afin que si les Ennemis approchent, ce soit leur faute de s'être mis à portée d'être blessés ou tués. *Ne tuez point* est l'ordre que le Roi de Siam donne à ses Troupes, quand il les envoye en Campagne; ce qui ne veut pas dire qu'on ne tue pas absolument, mais qu'on ne tire pas droit sur les Ennemis.

Les Siamois n'ont que très-peu d'Artillerie: quelques méchans Canons de fer battu à froid, & quelques autres qu'un Portugais de Macao leur a fondus, sont toutes leurs Machines.

Comme ils n'ont point de Chevaux, (car qu'est-ce que deux mille Chevaux tout au plus qu'on dit que Roi fait nourrir?) leurs Armées ne consistent qu'en Eléphans, & en Infanterie nue à la mode du Pays, & mal armée.

Quant aux Siéges, ils en font tout-à-fait incapables, aussi n'attaquent-ils jamais de vive force une Place, tant soit peu fortifiée, mais seulement par trahison, en quoi ils excellent, ou bien par la

faim,

faim, si les Assiégés ne peuvent avoir de vivres.

Ils sont encore plus foibles sur Mer que sur Terre. A peine le Roi a-t-il cinq ou six Vaisseaux fort petits, dont il se sert principalement pour la Marchandise; & quelquefois il les arme pour une course contre ses Voisins; mais les Officiers & les Matelots, sont tous Européens. D'ailleurs l'intention du Roi n'est pas qu'on tue personne: mais seulement qu'ils usent de toutes sortes de supercheries & d'adresses pour faire des prises. Il a encore cinquante ou soixante Galéres, dont les Ancres sont de bois, & qui ne sont au fond que de médiocres Bateaux à un Pont, qui portent chacun jusqu'à cinquante ou soixante hommes, soit pour ramer, soit pour combattre. Ces hommes se prennent par Corvées, & il n'y en a qu'un à chaque rame, qui est fort courte, & qui n'atteindroit pas à l'eau, si elle n'étoit tenue presque toute droite.

Les Finances du Roi consistent en Droit de Douane sur les Marchandises qui arrivent dans le Royaume, & en un Droit annuel sur les Terres labourables, & généralement sur tous les fruits qui sont recueillis. Il a outre tout cela des Jardins & des Terres qu'il fait cultiver en divers endroits de ses Etats: les Revenus des Amendes & Confiscations, six mois de Corvées par an de chacun de ses Sujets, & enfin, les Revenus de son Commerce considérable sur la plûpart des choses rares, dont le Peuple ne peut se mêler, sans encourir des peines.

Les Palais du Roi de Siam, ont trois enceintes, & celui de la Ville de Siam les a si éloignées l'une de l'autre, que l'entre-deux forme de vastes Cours: ce que renferme l'enceinte intérieure, savoir le Logement du Roi, quelques Cours & quelques Jardins, s'appelle Vang en Siamois. Le Palais entier & toutes les enceintes s'appelle Prassat quoiqu'en dise Vliet dans sa Relation, où il traduit le mot de Prassat par celui de Trône. Les Siamois n'entrent ni ne sortent jamais du Vang, qu'ils ne se prosternent, & ils ne passent point devant le Prassat, si le fil de l'eau les emportant ne les y force, parce que quand cela leur arrive, ils sont accueillis d'une grele de Pois, que les gens du Roi tirent sur eux avec des Sarbacannes.

Les Portes du Palais sont toujours fermées, & derriere chacune est un Portier, qui a des armes; mais qui les laisse dans sa loge. Si quelqu'un heurte, il en avertit l'Officier qui commande dans les premiéres enceintes, & sans la permission duquel personne n'entre ni ne sort: mais personne n'entre armé ni après avoir bu de l'Araq; pour se bien assûrer, qu'aucun homme yvre n'y entre, l'Officier visite & sent à la bouche de tous ceux qui se présentent.

Il y a dans les deux premiéres enceints, un petit nombre de Soldats desarmés & accroupis. Ce sont de ces Bras-peints dont il a été parlé. L'Officier qui les commande, & qui est Bras-peint lui-meme, s'appelle Oncarac, & lui & eux sont les exécuteurs de la Justice du Roi; comme les Officiers & les Soldats des Cohortes Prétoriennes étoient les exécuteurs de la Justice des Empereurs Romains.

Quant à la Chambre du Roi, les véritables Officiers en sont les Femmes; puisqu'il n'y a qu'elles, qui puissent y entrer. Elles l'habillent, & le servent à Table: elles font son lit & sa cuisine; mais personne que lui-meme, ne touche, ni ne passe rien par-dessus sa tête, dans le tems qu'on l'habille. Les Pourvoyeurs portent les Provisions aux Eunuques, & ceux ci, les donnent aux Femmes. Celle qui fait la Cuisine, n'employe la sel & les épices, que par poids, afin de n'en mettre jamais ni plus ni moins. On peut croire que cet usage est plutôt une loi de Medecin, que d'attention de cette femme.

Les Filles ne succedent point à la Couronne, à peine les regarde-t-on comme libres. Ce seroit le Fils ainé de la Reine qui y devroit succéder par la Loi: mais parce que les Siamois ont de la peine à concevoir qu'entre des Princes à peu près de meme rang, le plus vieux se prosterne devant le plus jeune, il arrive souvent qu'entre Freres, quoiqu'ils ne soient pas tous fils de la Reine, & qu'entre Oncles & Neveux, le plus avancé en âge est préféré, ou plutôt, c'est la force qui en décide presque toujours.

La Grandeur des Rois, dont l'autorité est despotique, est de faire cuntre tous, & contre leurs propres Freres tout ce qu'ils veulent. Ils estropient les leurs en plusieurs façons: ils leur font ôter ou debiliter la vûe par le feu, les rendent impotens par dislocations des membres, ou hebetes par des breuvages. En un mot l'idée d'un grand Roi dans le Pays, n'est pas qu'il se rende terrible à ses Voisins, mais bien à ses Sujets. Il y a pourtant quelque difference entre le malheur que ce Gouvernement cause à ceux-ci, que le bas Peuple est moins malheureux, que ne le sont les Grands. L'ambition mene à l'esclavage, l'obscurité & la bassesse menent à la liberté & aux douceurs de la vie. Le Ministère est orageux dans ce pays-là, non par la seule inconstance naturelle qui peut se trouver dans le Prince: mais parce que les voyes sont ouvertes à tout le monde pour porter leurs plaintes au Prince; malgre l'extraordinaire respect qu'on a pour lui, respect qu'on fonde sur cette fausse prévention qu'il a une Ame céleste & divine, aussi élevée au-dessus des autres Ames, par sa nature & par son mérite, que la condition Royale paroît plus heureuse que celle des autres hommes.

Un Ambassadeur n'est par tout l'Orient qu'un Messager des Rois: il ne représente point son Maître. On l'honore peu en comparaison des respects qu'on rend à la Lettre de créance dont il est porteur.

Un Ambassadeur Etranger qui arrive à Siam est arreté à l'entrée du Royaume, jusqu'à ce que le Roi en ait reçu l'avis. Il ne peut pas non plus entrer dans la Capitale, qu'il n'aille d abord à l'Audience, ni

ni demeurer dans la Capitale après l'Audience de Congé.

Dans toutes sortes d'affaires, les Indiens sont lents à conclure à cause de la longueur de leur Conseil, & de leurs Usages dont ils ne se départent jamais. Ils ont beaucoup de flegme & de dissimulation. Ils sont insinuans dans leurs paroles, captieux dans leurs Ecritures, fourbes autant qu'on puisse l'etre. La louange que les Femmes & les Courtisans donnent au Roi, quand ils veulent le tromper, c'est de lui dire, non pas qu'il est un Héros, ou le plus grand Capitaine du Monde, mais qu'il a toujours été plus fin que tous les Princes avec qui il a affaire. Ils ne s'engagent par Ecrit que le moins qu'ils peuvent. Ils vous recevront plutôt dans un Port, ou dans une Place: ils vous la livreront plutôt, qu'ils ne conviendront avec vous, par un Traité en bonne forme, de vous la livrer.

Tous les Principes de Morale se réduisent à cinq Préceptes négatifs, à peu près les mêmes dans tous les Cantons des Indes. Ne rien tuer. Ne rien derober. Ne commettre aucune impureté. Ne point mentir. Ne point boire de liqueur qui enyvre.

On donne à tous ces Préceptes beaucoup d'étendue, comme on le peut voir dans De la Loubere Tom. I. p. 381.

SIAM, Ville d'Asie au Royaume de même nom sur la Riviére de Menam à quelques lieues au-dessus de son Embouchure.

Cette Capitale est appellée par les Siamois *Meuang Syouthia*, & par les Etrangers *Juthia* & *Odiaa* qui sont des noms que les Chinois leur ont donnez; les Etrangers l'appellent Siam, du nom du Royaume auquel même ils l'ont donné, car il est tout-à-fait inconnu aux Naturels du Pays, qui ne lui en donnent point d'autre que celui de *Meuang-Croug-Thêp Maanacone*, ce qui signifie Royaume qui a grande force, peut-etre que de *Syouthia* les Européans ont fait à leur fantaisie ce mot de Siam. Cette Ville est d'une grande réputation dans toutes les Indes; *Chaou-Thông*, c'est-à-dire le Roi d'Or, la fonda il n'y a guére plus de deux cens ans. Elle est située dans une Isle fort agréable, qui peut avoir environ sept lieues de circuit: en y comptant le Palais du Roi elle n'a guére plus de deux lieues d'enclos: sa figure est plus ovale que ronde; elle est fermée d'une muraille de brique qui tombe en ruïne, mais le Roi en fait faire une plus belle qui n'est pas encore achevée. Le terrain en est inégal, & sujet aux inondations: on pourroit néanmoins sans beaucoup de peine remédier à cet inconvénient en applanissant les éminences, & en transportant sur les Quays la terre qu'on en tireroit; la grande Riviére bat ses murailles du côté du Midi, de l'Orient & de l'Occident, & entrant dans la Ville par trois grands Bras qui la traversent de bout en bout, elle en fait, pour ainsi dire, une autre Venise; on peut dire même que la situation en est beaucoup plus avantageuse, si les Bâtimens n'en sont pas si magnifiques; car les Canaux, qui forment le Bras de cette Riviere qui l'arrose, sont fort longs, fort droits, & assez profonds pour porter les plus grands Bâteaux. Cette Ville est divisée par Quartiers & par Rues, comme celles d'Europe; les Européans appellent ces Quartiers Camps, & les Siamois les nomment Bâne; celui du Roi est le plus beau à cause des grandes Places, des Promenades, des Maisons des Mandarins, & des Pagodes qui l'environnent.

* Gervaise Hist. du Roy. de Siam p. 41.

Le Palais du Roi est bâti dans la partie la plus Septentrionale de la Ville, & fermé d'une double Muraille de Brique, qui est toûjours fort bien entretenue: il peut avoir environ une demi-lieue de circuit; plusieurs Cours de differentes grandeurs le partagent. Dans quelquesunes de ces Cours on voit les Ecuries des Elephans, qui sont plus ou moins belles, selon la difference du rang & de la dignité de ces Animaux; car chacun sait qu'ils ne sont pas tous égaux, ni servis de la meme maniere. On ne sauroit croire jusqu'où va l'application des Valets qui en ont soin nuit & jour, ils sont auprès d'eux pour veiller à leurs nécessitez, & pour chasser les Mouches qui pourroient les incommoder. Comme les Relations qui ont précédé cette Histoire ont parlé entr'autres chofes de la Vaisselle d'Or dans laquelle mange l'Eléphant blanc, si bien distingué des autres par la considération que toute la Cour a pour lui, & par l'honneur qu'il a d'etre logé le plus proche de l'Appartement du Roi, je n'en dirai rien davantage. *

Les Officiers de la Maison du Roi sont logez dans les deux premieres Cours, & dans les autres on voit encore quelques vieux Appartemens des anciens Rois, qu'on respecte comme des Lieux sacrez: plusieurs rangées d'Arbres en rendent le séjour assez agreable; il y a meme quelques Pagodes, qui, toutes anciennes qu'elles sont, ne laissent pas d'y faire un assez bel effet.

L'Appartement du Roi est dans la derniére Cour, il est nouvellement bâti, & l'Or, qui y brille en mille endroits, le distingue aisément de tous les autres: il est en forme de Croix, du milieu de laquelle s'éleve sur le Toit une haute Pyramide à divers étages, qui est la marque des Maisons Royales; toute sa Converture est d'étain, & il n'y a rien de mieux travaillé que la Sculpture dont il est orné de tous côtez.

L'Appartement de la Princesse Reine sa fille & de ses Femmes, qui en est le plus proche, paroît par les dehors assez magnifique: il a vûe, aussi-bien que celui du Roi, sur de grands Jardins bien plantez; les Allees y sont entrecoupées de petits Ruisseaux qui y donnent de la fraîcheur, & qui, par le doux murmure qu'ils font en coulant, invitent au sommeil ceux qui se reposent sur l'herbe toujours verte, dont ils sont bordez.

Hors du Palais on voit à la gauche

fur le bord de la Riviére de grands Magazins, où l'on renferme les Balons du Roi, on y en compte plus de cent cinquante, qui font tous auffi fuperbes que ceux qui parurent à l'entrée de l'Ambaffadeur de France. A la droite on voit un grand Parc, dans lequel on amenoit autrefois les Eléphans fauvages, pour les dompter en préfence de la Famille Royale, qui prenoit ce plaifir des fenêtres d'un petit Château qui n'en eft pas éloigné.

Il y a un autre Quartier dans la Ville qui eft deftiné aux Etrangers, où demeurent les Chinois, les Mores, & quelques Européans: on y voit des Maifons de brique affés bien bâties, il y en a même des rues toutes entiéres: il eft très-peuplé & c'eft l'endroit du Royaume où fe fait le plus grand Commerce; tous les Vaiffeaux y abordent, parce que la Riviére y forme un grand Baffin très-commode pour les radouber, & tous les jours on y en bâtit de nouveaux.

Le troifiéme Quartier, qui eft celui des Naturels du Pays, eft le plus grand de tous, il eft habité par quantité d'Artifans: on y voit plufieurs grandes rues remplies de Boutiques des deux côtés, & de grandes Places pour les Marchez. Ces Marchez fe tiennent tous les jours, foir & matin: ils font abondamment fournis de Poiffon, d'Oeufs, de Fruits, de Légumes, & d'une infinité d'autres chofes; mais on n'y vend point de Viande. La multitude du Peuple, qui s'y trouve, eft fi grande qu'on a quelquefois bien de la peine à y paffer. La plûpart des Rues font bordées de beaux Arbres qui font d'une grande commodité pour les Paffans, car dans toutes les heures du jour ils y trouvent une ombre fort agréable; il y en a qui font pavées de briques, & d'autres qui ne le font point. Comme cette Ville eft entrecoupée par plufieurs Ruiffeaux, il a été néceffaire de bâtir des Ponts: il y en a cinq ou fix de briques faits en Arcade, qui font affez beaux, & affez commodes; mais il y en a d'autres faits de Cannes qui font fi étroits & fi peu folides, qu'il eft difficile d'y paffer fans danger, ou du moins fans peur de tomber dans l'Eau.

Au refte elle eft fi peuplée, que, quand le Roi y eft, elle pourroit bien fournir foixante mille hommes d'âge à porter les armes: & ce nombre pourroit doubler fi l'on y comprenoit ceux qui habitent les Villages qui font de l'autre côté de la Riviére, & que l'on peut regarder comme fes Fauxbourgs; mais ce qui contribue le plus à la beauté & à la magnificence de cette Ville, c'eft la vûe de plus de cinq cens Pagodes que l'on trouve difperfées de tous côtez, & qui, par le nombre des Statues dorées qu'elles renferment, donnent aux Etrangers qui n'y font pas encore accoutumes une fort grande idée de fes richeffes.

a Lib. 4. c. 86. SIAMBIS, Ifle que Pline [a] met au nombre de celles qui font fur la Côte de la Grande-Bretagne. Camden croit que c'eft l'Ifle *Sena* de Pomponius Mela, & dit qu'on la nomme préfentement Sayn.

b Amb. des Holl. p. 151. SIAMPU, Village de la Chine [b] entre le Canal Royal & la Riviére Jaune. C'eft un Village très-confidérable, & à l'entrée duquel on trouve d'abord une Eclufe folide, qu'on paffe aifément, quoique les Chinois veuillent que le pas foit extremement dangereux. Ce Lieu s'étend fi loin qu'on n'en peut trouver le bout dans une journée. Il eft orné tout le long du Canal de très-beaux Bâtimens & de magnifiques Temples. Il jouït du Privilége des Villes, & eft honoré d'un Bureau Impérial, où l'on reçoit le Péage de toutes les Denrées qui vont fur le Canal. L'un des Commis de ce Bureau ayant vu arriver huit gros Vaiffeaux, qui étoient à la fuite de l'Ambaffade de Hollande, & ne pouvant fe perfuader qu'ils fuffent feulement chargez des préfens de la République à l'Empereur, voulut les vifiter; mais pendant fa vifite il avoua, voyant la vérité de ce qu'on lui avoit dit, que fon obeiffance aux Loix de fon Maître pourroit bien lui coûter la vie.

SIAN, petit Royaume d'Afrique [c] dans la Baffe Ethiopie, au voifinage de ceux de Chelicie & d'Ampaza. Il eft gouverné par un Prince Mahométan Vaffal des Portugais. Comme ceux-ci ne donnent point liberté de confcience aux Habitans, les Mufulmans trouvent leur joug rude, & font tous leurs efforts pour fe mettre fous la protection du Turc; mais ces efforts leur coûtent quelquefois bien cher. c *Dapper*, Defcr. d'Afrique, p. 408.

SIANG, Ville de la Chine [d], dans la Province de Quangfi, au Departement de Lieuchen feconde Métropole de la Province. Elle eft de 8. d. 21'. plus Occidentale que Peking, fous les 25. d. 2'. de Latitude Septentrionale. Cette Ville eft munie d'une Forterefle, & eft proche d'une Montagne [e], appellée Xintang, qui a fur fon fommet un Lac poiffonneux & fort agréable, renfermé & ceint de tous côtés d'Arbres & de fleurs. Les Habitans difent que ces Hommes immortels, nommés par eux Xinfiens, vont fouvent s'y divertir. d Atlas Sinenf. e Amb. des Holl. à la Chine, c. 52.

SIANGCHING, Ville de la Chine [f], dans la Province de Honan, au Département de Caifung, premiére Metropole de la Province. Elle eft de 8. d. 47'. plus Occidentale que Peking, fous les 34. d. 53'. de Latitude Septentrionale. f Atlas Sinenf.

SIANGHENG, Ville de la Chine [g], dans la Province de Xanfi, au Departement de Lugan quatriéme Métropole de la Province. Elle eft de 4. d. 29'. plus Occidentale que Peking, fous les 37. d. 25'. de Latitude Septentrionale. g Ibid.

SIANGHIANG, Ville de la Chine [h], dans la Province de Huquang, au Département de Changxa, huitiéme Métropole de la Province. Elle eft de 5. d. 19'. plus Occidentale que Peking, fous les 28. d. 32'. de Latitude Septentrionale. h Ibid.

SIANGLING, Ville de la Chine [i], dans la Province de Xanfi, au Département de Pingyang, feconde Métropole de la Province. Elle eft de 6. d. 7'. plus Occidentale que Peking, fous les 37. d. 12'. de Latitude Septentrionale. i Ibid.

SIANGTAN, Ville de la Chine [k], dans k Ibid.

dans la Province de Huquang, au Département de Changaa huitieme Métropole de la Province. Elle est de 5. d. 3'. plus Occidentale que Peking, sous les 28. d. 30'. de Latitude Septentrionale.

[a] Atlas Sinens.

SIANGXAN, Ville de la Chine [a], dans la Province de Chekiang, au Departement de Ning'po, neuvieme Métropole de la Province. Elle est de 6. d. o'. plus Orientale que Peking, sous les 29. d. 18'. du Latitude Septentrionale.

[b] Ibid.

SIANGYANG, Ville de la Chine [b], dans la Province de Huquang, où elle a le rang de troisième Métropole. Elle est de 5. d. 33'. plus Occidentale que Peking, sous les 32. d. 28'. de Latitude Septentrionale. Elle est voisine de la Riviére de Han, & emballie [c] d'un magnifique Palais bâti par un Roi de la Famille de Taiminga. Le Territoire de cette Ville quoique raboteux à cause du nombre des Montagnes qu'il renferme ne laisse pas d'être assez fertile & riche. Il est pourtant defendu aux Habitans d'ouvrir des Mines; mais ils font un fort grand Trafic de l'Or qu'ils puisent avec liberté & abondamment dans les Riviéres. Ce Territoire abonde en Perdris, & on y trouve beaucoup de vieux Pins propres à faire des Colonnes selon l'Architecture des Chinois. On y voit entr'autres Montagnes celle de Vutang, renommée pour vingt-sept sommets qui s'élevent vers le Ciel, pour trente-six Côteaux, qui vont en montant, & pour vingt-quatre Lacs ou Etangs qui abondent en poisson. On y trouve aussi divers Temples magnifiques & des Couvens de Sacrificateurs, qui reçoivent leurs Statuts de ceux du Mont Tientai dans la Province de Chekien, & qui s'adonnent incessamment à la Contemplation.

[c] Amb. des Holl. à la Chine, c. 32.

Il y a sept Villes sous la Métropole de Siangyang; savoir

Siangyang,	Caoyang,
Iching,	Coching,
Nanchang,	Quanghoa,
Kiun ☉.	

[d] Atlas Sinens.

SIANGYN, Ville de la Chine [d], dans la Province de Huquang, au Departement de Changxa, huitiéme Métropole de la Province. Elle est de 5. d. 5'. plus Occidentale que Peking, sous les 29. d. 13'. de Latitude Septentrionale.

SIANTICUM, Ville du Norique, selon Ptolomée [e]. C'est apparemment la Ville *Santicum* de l'Itinéraire d'Antonin.

[e] Lib. 2. c. 14.

[f] Atlas Sinens.

SIAO, Cité de la Chine [f], dans la Province de Kiangnan, au Département de Siuchen, quatriéme grande Cité de la Province. Elle est de o. d. 19'. plus Occidentale que Peking, sous les 35. d. 3'. de Latitude Septentrionale.

[g] Lettres Edif. t. 5. p. 226.

SIAO-CHE, Bourgade de la Chine [g]. C'est une grosse Bourgade à six lieues de Kien-Tchang sur la Route de Sing-Tchin-Hien. Les Habitans sont de bonnes gens, francs, sincères, & vivans dans une gran innocence. Comme Siao-Che est sur le bord de la Riviére, les hommes y sont presque tous Pêcheurs. On est surpris en entrant dans la Bourgade de ne rencontrer personne & de ne voir que des enfans aux portes. C'est que les femmes sont renfermées dans les Maisons, où elles travaillent, tandis que les Maris sont occupés à la Pêche, ou à cultiver leurs Champs, qu'ils labourent deux ou trois fois l'année. Il y a une Maison, qu'ils appellent la Sale des Ancêtres; c'est la plus belle de toute la Bourgade, elle est commune à tous les Habitans parce que s'étant fait depuis long-tems une coutume de ne point s'allier hors de leur Pays, ils sont tous parens aujourd'hui & ont les memes Ayeux.

SIAOCHING, Forteresse de la Chine [h], dans la Province de Xantung, au Département de Ningc'ing, premiére Forteresse de la Province. Elle est de 1. d. 54'. plus Orientale que Peking, sous les 37. d. 35'. de Latitude Septentrionale.

[h] Atlas Sinens.

SIAOCHINGFAN, Forteresse de la Chine [i], dans la Province de Queicheu, au Département de Queiyang, premiere Métropole de la Province. Elle est de 11. d. 2'. plus Occidentale que Peking, sous les 25. d. 32'. de Latitude Septentrionale.

[i] Ibid.

SIAOCU, est un Mont qui fait partie d'une Montagne de la Chine [k], voisine de la Ville de Hoeichu composée de trente-deux Monts fort élevés. Celui de Siaocu a deux sommets forts élevés près la Ville de Sofung. On prétend que sur ce Mont on révére une Chinoise, qui avoit nourri, pendant long-tems, une haine implacable au Sexe Feminin, & qui pour cela avoit été changée en homme.

[k] Amb. des Holl. p. 161.

SIAOLUNGFAN, Forteresse de la Chine [l], dans la Province de Queicheu, au Departement de Queiyang premiére Métropole de la Province. Elle est de 11. d. 15'. plus Occidentale que Peking, sous les 25. d. 30'. de Latitude Septentrionale.

[l] Atlas Sinens.

SIAOPINGSA, Forteresse de la Chine [m], dans la Province de Queicheu au Departement de Sintien, seconde Ville Militaire de la Province. Elle est de 10. d. 59'. plus Occidentale que Peking, sous les 26. d. 24'. de Latitude Septentrionale.

[m] Ibid.

SIAOXAN, Ville de la Chine [n], dans la Province de Chekiang, au Département de Xaohing, huitieme Metropole de la Province. Elle est de 3. d. 16'. plus Orientale que Peking, sous les 30. d. 13'. de Latitude Septentrionale.

[n] Ibid.

1. SIARA, Ville de la Cappadoce, ou de l'Arménie Mineure. Elle se trouve dans l'Itinéraire d'Antonin sur la Route de Sebastopolis à Césarée, entre *Veriffa* & *Sebastia*, à douze milles de la premiere de ces Places & à trente-six milles de la seconde. Tous les MSS. s'accordent à lire en cet endroit *Siara*, si ce n'est celui de Naples qui porte *Siriara*. Cependant dans une autre Route du même Itinéraire, on lit *Phiarasi*, ou *Fiarasi*; de sorte qu'on ne sauroit decider quelle est la veritable Orthographe. Il se pourroit faire néanmoins que ce seroit la Ville *Phiara* de Ptolomée, laquelle il place dans la Sargarau-

garaufène Préfecture de la Cappadoce, mais qui fot dans la fuite ajoutée à l'Arménie.

2. SIARA, Capitainerie de l'Amérique Meridionale [a], au Brefil, fur la Cote Septentrionale, entre la Capitainerie de Maragnan, & celle de Rio-Grande. Les Portugais y ont deux Forterefles, l'uoe ao Nord joignant la petite Ville de Siara. Elle eft bâtie fur une petite Montagne, au côté droit doPort, qui n'eft propre que pour de petits Navires. Au bas de la Montagne fur laquelle eft fituée cette Fortereffe, paffe uoe petite Rivière aoffi nommée SIARA. A l'Orieot de cette premiére Fortereffe eft le Fort de St. Luc fitué fur la Côte, à l'Embouchure d'une petite Rivière, entre *Rio-Buranduba* & *Porto das Oncas*. La Partie Orientale de cette Capitainerie n'appartient pas aux Portugais: ce font les Pays de Dele & Petaguei. Du côté du Midi, les Portngais s'étendent jufqu'à la Nation des Tapuyes. Il arrive tous les ans dans les Ports de la Capitainerie de Siara quelques petits Bâtimens qui emportent du Coton, do Cryftal, d'autres furtes de Pierres, du Bois auffi de diverfes fortes, & du Sucre. Les Sauvages de cette Côte font grands & laids de vifage. Ils ont les cheveux longs, les oreilles percées & pendantes prefque jufque fur les épaules. Leur peau eft teinte en noir excepté depuis les yeua jufqu'à la bouche.

a De l'Ifle, Atlas. *De Laet* Defcr. des Indes Oc. L. 16. c. 7.

3. SIARA, ou SIARE. Lorfqu'en navigeant, les Habitans des Ifles Maldives [b], font furpris des Vents contraires, ils font des Vœux à celui qui commande aux Vents; ces Peuples ne l'appellent pas Dieu, mais Roi. Il n'y a aucune de leurs Ifles ou l'on ne trouve un Siare, cumme ils appellent, qui eft un Lieu dédié au Roi des Vents. Ces Siares font dans un endroit écarté; ceux qui font échapés du danger y vont faire leurs Offrandes qui font des petits Bâteaux faits exprès. Ils les rempliffent de Parfums, de Gommes, de Fleurs, & de Bois odoriferant. On brûle les Parfums, & on jette les petits Bâteaux dans la Mer, après y avoir mis le feu. Ces Peuples croient auffi qu'il y a un Dieu de la Mer; ils lui rendent des honneurs particuliers. Lorfqu'ils ont de la peine à mettre à flot leurs Navires, ou leurs Galéres, ils tuent des Coqs, & des Poules, les jettent dans la Mer au-devant do Navire ou du Bateau, dont ils veulent fe fervir. Lorfqu'ils font en Mer, ou à la Pêche, ils font auffi des priéres au Roi de la Mer. Ils ont une appréhenfion extraordinaire de fâcher, & d'offenfer ces Rois des Vents & de la Mer. Quand ils font fur Mer, ils ne regardent jamais derriere eux, & ils n'ofent pas cracher du côté du Vent, de peur qu'il ne fe fâche. Tous leurs Bâteaux, Barques & Navires, foot dédiés à ces Puiffances des Vents, & de la Mer, & quand ils font deffus ils leur portent autant de refpect qu'à leurs Temples. Ils honorent encore les Rois des autres Elemens, & ils eftiment beaucoup certains Caractères qu'ils appellent *Tavide*; ils les portent deffous leurs habits, dans de petites Boëtes que les plus riches font faire d'or, ou d'argent; ils en portent au bras, au cul, aux pieds, felon le mal qu'ils ont; enfin ils en portent pour toutes chufes tant offenfives que defenfives, meme pour aimer, ou pour être aimé, pour guerir, ou pour rendre malade. Ils achetent ces Caractères de cenx qui lenr fervent de Médecins dans leurs maladies. Ces Médecins paffent parmi eux pour Sorciers & Magiciens. Ils ne fe fervent guérer de remedes, car ils croient que tous leur mal eft caufé par le Diable, c'eft pour cela qu'ils l'invoquent, lui offreot des Fleurs, & lui préparent des Feftins de toutes fortes de Viandes & de Breuvages, qu'ils mettent dans les lieux écartés, où ils les laiffent fe confumer. Ils ont auffi coutume de tuer des Coqs, & des Poules en fe tournant dn côté du Sépulchre de Mahomet, & en priant le Diable d'accepter leors Offraodes & de les guérir. Ils appellent cette Sorcellerie *Cauveri*.

b François *Pyrard de Laval*, Voy. aux Indes &c. p. 199. 1. Part.

SIARUM, [c] ancien Municipe d'Efpagne dans la Bétique, felon Ambroife Moralès, qui fe fonde fur une Infcription antique. Il ajoute que le Lieu fe nomme prefentement *Carragatia* & qu'on le voit entre Seville & Utrera.

c *Ortelii*, Thefaur.

SIASUR. Voyez ZITURON.

SIATUTANDA, Ville de la Germanie: Ptolomée [d] la marque dans le Climat le plus Septentrional. Il y en a qui veulent que ce foit préfentement *Sciltwoldt*, ou *Sideburen*, dans la Province de Groningue.

d Lib. 2. c. 10.

SIAVANA, Ville de la Grande Arménie, felon Ptolomée [e].

e Lib. 5. c. 13.

SIAZUR, nom d'un Lieu que Cédrène met an voifinage de la Perfe [f]. Il en parle dans la Relation de la Guerre d'Heraclius contre Cosroés.

f *Ortelii*, Thefaur.

1. SIBA, Rivière de la Grande Tartarie [g], & qui s'appelloit autrefois Altaï. Elle a fa Source vers les Frootiéres des Callmoucks, dans les Montagnes de la Branche du Caucafe à quarante-trois dégrés de Latitnde, au Sud des Sources de la Riviére de Jeniféa, & courant de-là à l'Eft-Nord-Eft, elle vient fe perdre vers le Nord des Deferts de Goby au Sud-Sud-Eft de la Source de la Riviére d'Orchon. Les bords de la Riviére de Siba font préfentement habités par les Moungales de l'Oweft; il y a meme nn petit Chan de cette Nation qui fait ordinairement, fon féjour aux environs de cette Rivière, & qui eft maintenant fons la protection de la Chine.

g Hift. Gen. des Tartars, pag. 198.

2. SIBA, Province de l'Empire dn Mogol [h]. Elle a celle de Nagraent au Nord, le Royaume du Grand Tibet à l'Orient, les Provinces de Gor & de Jambà au Midi, & celle de Pengab à l'Occident. Dans la Partie Septentrionale de cette Province, on voit nn grand Lac d'où fort le Gange; & dans la Partie Méridionale on trouve la Ville & le petit Royaume de Sirinagar.

h De l'Ifle Atlas.

SIBACENA, Contrée de la Grande Arménie: Ptolomée [i] dit qu'elle étoit voifine du Mont Paryades. Le MS. de la

i Lib. 5. c. 13.

Biblio-

Bibliothéque Palatine lit *Syracene*, au lieu de *Sibacena*.

SIBÆ, Peuples de l'Inde, selon Strabon [a], Arrien [b] & Etienne le Geographe [c]. Ce sont les IBÆ de Diodore de Sicile [d] & les SABÆ de Denys le Periégète.

[a] Lib. 15. p. 688. [b] In Indic. [c] Lib. 17. [d] Vs. 1141.

SIBAPOLIS, Siméon le Metaphraste parle d'une Ville de ce nom dans la Vie de Ste. Fébronie. Cette Ville étoit aux confins de l'Assyrie.

SIBARÆ, Peuples de l'Inde, selon Pline [e].

[e] Lib. 6. c. 20.

SIBARI. Voyez SYBARIS.

1. SIBARIS. Voyez SABARIS.

2. SIBARIS. Voyez SYBARIS.

SIBDA, Ville de la Carie: c'étoit selon Pline [f] une des six Villes qu'Alexandre le Grand mit dans la dépendance de la Ville d'Halicarnasse. Etienne le Géographe parle aussi de la Ville de Sibda.

[f] Lib. 5. c. 29.

SIBEN, Bourg d'Allemagne dans le Tirol [g], à trois lieues de Brixen, sur la Riviére d'Eysocko. Ce n'est aujourd'hui qu'un méchant Bourg qu'on dit avoir été Evêché autrefois. On prétend que son Siége Episcopal fut transféré à Brixen dans le sixième, ou dans le septiéme Siécle.

[g] Commain. ville, Table des Evêchez, au mot *Brixen*.

SIBERENA, Ville d'Italie: Etienne le Géographe la donne aux Oenotriens. On a des Médailles anciennes avec ce mot, Σιβηρηνή, selon Ortelius, qui croit que c'est la Ville Σεβηρίνη de Cédréne. Gabriel Barri dit que le Vulgaire ignorant la nomme présentement *S. Severina*. Cependant elle s'appelloit déja de la sorte dès le tems de Constantin Porphyrogénète, où on lit [h]: *πολισμάτιον τῆς ἁγίας Σευηρίνης καὶ ὁ Κρότων, Oppidulum S. Severinæ & Croton.* Le même Barri, dit que les Vins qui croissoient dans le Territoire de *Siberena* sont appellés *Severiniana vina* par Pline [i]; mais il est, je pense, le seul qui trouve une faute dans cet endroit de Pline. Cluvier n'a pas été beaucoup plus heureux, quand il a proposé une correction à peu près pareille dans ce passage de Tite-Live [k]: *Velis tum forte Romanus veniebat: sed circa Crotonem Sibarimque suppleverat remigio naves.* Il veut qu'on lise, *circa Crotonem Siberinamque.* Aucun Editeur n'a encore profité de son avis.

[h] Lib. 2. Them. 10. [i] Lib. 14. c. 6. [k] Lib. 26. c. 39.

SIBERIE, Contrée de l'Empire Russien, & qui comprend la Partie la plus Septentrionale de cet Empire, & même de l'Asie. Elle est bornée à l'Orient par la Mer du Japon, au Midi par la Grande Tartarie, à l'Occident par la Russie, dont elle est séparée par le commencement du Mont Caucase, & au Septentrion par la Mer Glaciale; en sorte que la Sibérie, dans l'état où elle est, peut avoir huit-cens lieues d'Allemagne dans sa plus grande étendue d'Occident en Orient, & trois-cens lieues à peu près du Midi au Nord. Comme ce vaste Pays est situé entre les cinquante & les soixante & dix degrés de Latitude, il ne peut pas manquer de faire bien froid dans ses parties Septentrionales, d'autant plus qu'il n'y a rien qui couvre cet Quartiers contre la violente Bise du Nord, qui y régne presque pendant les trois-quarts de l'année; parce qu'à mesure que l'on avance vers les bords de la Mer Glaciale, les Montagnes de ce Pays d'ailleurs fort élevé s'applanissent insensiblement; de maniére que ce ne sont plus à la fin que de vastes Plaines couvertes de petits Sapins, & autres Arbrisseaux, & entrecoupées de tems en tems de quelques Côteaux de peu de hauteur, qui laissent une entiére liberté, à ce terrible Vent de pénétrer jusque dans les Cantons les plus reculés de la Siberie. Voici de qu'elle maniere ce Pays a été découvert & soumis à l'Empire Russien.

Il y a dans la Moscovie un Peuple qu'on appelle les Enfans d'Aniconius, ou Anica [l]. Ils sont issus d'un Paisan qui se nommoit Anica. Cet homme qui étoit fort riche en terres, demeuroit proche de la Riviére de Witsogda, qui se decharge dans celle de Duna; & cette derniere, qui après avoir reçu l'autre, coule près de cent lieues, va se rendre dans la Mer Blanche, proche de la Ville d'Archangel, ou St. Michel l'Archange.

[l] Voyage de la Comp. des Indes Orient tom. I. pag. 215.

Anica avoit plusieurs Enfans, qu'il pouvoit tous laisser riches des biens qu'il possédoit; mais il ne pouvoit se contenir, ni résister à l'envie qu'il avoit de devenir encore plus puissant. Ils voulut savoir quel étoit le Pays où demeuroient des gens, qui venoient tous les ans trafiquer en Moscovie, & qui y apportoient de belles Pelleteries, & diverses autres sortes de Marchandises. Ces gens parloient une Langue étrangére: leurs habits, leur Religion, & leurs manieres étoient différentes de celles des Moscovites: ils se nommoient Samoïedes, & se donnoient encore quelques autres noms.

Ils descendoient tous les ans avec leurs Marchandises sur la Riviére de Witsogda, & trafiquoient avec les Russiens & les Moscovites dans les Villes d'Ozoeil, & d'Ustinga sur la Duna, où étoit alors l'Etape de toutes les Marchandises, & surtout de la Pelleterie.

Le Paisan Anica pressé du desir de savoir d'où ces gens venoient & où étoit situé le Païs qu'ils habitoient, où il croyoit qu'on pouvoit s'enrichir extrémement, vû la belle Pelleterie qu'on en apportoit tous les ans, traita secretement avec quelques-uns d'entr'eux. En conséquence de ce Traité il envoya avec eux dix ou douze de ses Valets & de ses Esclaves, & leur commanda de bien observer tous les endroits où ils passeroient, les maniéres de vivre qui s'y pratiquoient, les mœurs des Habitans, leurs demeures, & généralement tout l'état du Païs, pour lui en faire un rapport exact.

Les Domestiques d'Anica étant de retour, rendirent compte à leur Maître de ce qu'ils avoient vu. Il leur ordonna de n'en rien communiquer à personne, & pour les engager à se taire, il les traita fort favorablement.

L'année suivante il y en envoya un plus grand nombre, avec quelques-uns de ses parens, à qui il donna diverses Marchandises de peu de valeur, comme de la

Verroterie, des Sonnetes, & autres Merceries d'Allemagne. Ceux-ci examinérent toutes choses, ainsi qu'avoient déja fait les précédens, & voyagérent jusques à la Riviére d'Oby, traversant des Deserts & des Riviéres, qui sont les uns & les autres fort fréquents en ce Païs-là. Leur procédé avec tous les Samoïedes fut honnête, & il y en eut quelques-uns avec qui ils contractérent des alliances particuliéres, par le moyen de quoi ils connurent plus distinctement, que la Pelleterie étoit à fort bon marché en ce Pays-la; & qu'il y avoit lieu de s'enrichir extrêmement par ce Commerce. Ils prirent une connoissance plus particuliére des manieres de vivre des Samoïedes. Ils virent qu'ils n'avoient point de Villes, mais qu'ils étoient assemblés par troupes: qu'ils vivoient ensemble fort paisiblement, & qu'ils étoient gouvernés par quelques-uns des plus anciens d'entr'eux. Ils étoient mal propres à l'égard du manger & du boire. Ils vivoient de chasse, ne connoissant ni pain, ni bled. La plûpart tiroient fort bien de l'Arc. Les Arcs étoient d'un bois pliant, & ils mettoient dessus des pierres pointues, qu'ils aiguisoient exprès, ou des arrêtes de poisson, avec quoi ils tuoient le Gibier & les Betes dont il y avoit abondance.

Ils se servoient aussi d'arrêtes de poisson au lieu d'aiguilles pour coudre, & de petits nerfs de certains Animaux au lieu de fil, joignant, par ce moyen les unes aux autres, les peaux dont ils étoient couverts, & dont la fourrure ou le poil étoit l'Eté en dehors sur eux, & l'Hyver en dedans. Ils couvroient leurs Hutes de peaux d'Elan & d'Amphibies, qu'ils estimoient moins que les autres.

Les Envoyez d'Anica ayant bien remarqué toutes ces choses, s'en retournerent chargés de Pelleteries des plus riches vers leur Maître, qu'ils informerent de tout ce qu'il desiroit savoir. Anica se contenta de trafiquer & de faire trafiquer ses parens en ce Pays-là pendant quelques années. Ces gens qui furent appelles Aniconiens devinrent extremement riches, & achetérent quantité de Terres. Tous leurs Compatriotes s'étonnérent des prodigieuses fortunes qu'ils faisoient, ne sachant à quoi les attribuer. Ils firent bâtir des Eglises à leurs fraix, dans leurs Villages, & même ils en firent bâtir une dans la Ville d'Ozoeil sur la Riviére de Witsogda, le long de laquelle ils habitoient, qui étoit toute entiére de belle pierre de taille blanche. Enfin ils avoient tant de bien qu'ils ne savoient qu'en faire.

Mais ils ne laisserent pas de faire des réflexions sur l'inconstance de la fortune, & de craindre, qu'après les avoir tant favorisés, elle ne leur tournât le dos, ainsi qu'elle a coutume de faire. Ce n'est pas qu'ils n'eussent lieu d'espérer qu'ayant toujours vecu avec leurs Compatriotes, & negocié avec les Etrangers sans offenser, tromper, ou insulter personne, à quoi ils prenoient bien garde, ils feroient moins sujets aux révolutions que ceux qui en usent moins bien; mais ils prévoyoient prudemment que quelque soin qu'ils se donnassent, il leur seroit bien difficile de se maintenir en Moscovie, où l'on tient, selon un commun dire, que qui n'a point d'Amis à la Cour, ne doit pas etre regardé comme un Homme. En effet, un homme qui en ce Pays-là est pourvu de quelques belles qualités, ou qui a quelque avantage extraordinaire, quel qu'il puisse être, est envié de tout le monde, & sujet à être calomnié à la Cour; & s'il n'y a point d'Amis pour le soutenir, il ne manque pas d'etre accablé, & de succomber à quelque heure que ce soit, fut-il le plus honnete homme du monde, & le plus équitable.

Les Aniciens se voyant si riches, avoient bien pensé à se faire un appui auprès de l'Empereur. Ils avoient la protection de Boris Goddenoof, qui étoit un des principaux Seigneurs de la Cour, beau-frere de l'Empereur Fedor Ivanowitz, qui étoit alors sur le Trône; & Boris fut élu après sa mort, ainsi qu'on le voit dans l'Histoire des Guerres de Moscovie.

Il prirent la résolution de se confier à Boris après l'avoir prevenu par des présens, ainsi qu'ils avoient accoutumé de faire. Ils lui dirent qu'ils vouloient lui découvrir une chose, qui seroit fort utile à l'Empire: Boris leur prêta volontiers l'oreille, & leur fit encore plus de caresses qu'il ne leur en avoit jamais fait. Ils lui firent le recit de ce qu'ils avoient fait pour reconnoître le Pays des Samoïedes & de Sibérie; ils l'entretinrent de tout ce qu'ils y avoient remarqué, & lui firent voir combien d'avantages & de richesses la Moscovie pourroit tirer de ces Pays-là. Mais ils ne lui déclarérent point qu'ils y étoient allés d'abord, & y avoient trafiqué secretement, ni qu'ils y avoient gagné des richesses prodigieuses.

Boris charmé de cette découverte, & brûlant d'envie d'en savoir encore d'avantage, résolut de faire des enquêtes exactes au sujet de ce qui lui avoit été proposé. Il assûra les Aniciens qu'il les cherissoit comme ses propres Enfans. Il leur fit donner des Patentes par l'Empereur par où la possession de leurs Terres étoit affectée à leur Postérité, sans contradiction, afin que tous leurs Biens fussent héréditaires à perpétuité dans leurs Familles, sans en payer aucun Tribut dès à present & à l'avenir. Il les fit conduire dans son Traîneau par les Rues de Mosco, où ils se trouvérent pendant l'Hyver, ce qui est une grande faveur parmi les Moscovites, & sur-tout de la part d'un grand Prince, tel qu'étoit Boris qui gouvernoit tout l'Empire.

Tout ce qui avoit été découvert à Boris, il le communiqua à l'Empereur, qui en fut fort satisfait, & lui donna pouvoir de faire ce qu'il jugeroit à propos. Ce Seigneur ne s'endormit pas, il employa quelques Capitaines & quelques Gentilshommes qui étoient pauvres, & qui dépendoient de lui, & leur donna ordre d'aller avec les Aniconiens. Il les fit habiller

biller magnifiquement & en Ambaſſadeurs: il leur donna quelques Soldats, & leur mit entre les mains certaines choſes de peu de valeur pour les préſenter au Peuple vers lequel ils étoient envoyez. Il leur ordonna de bien examiner les paſſages, les Riviéres, les Bois, & tous les autres lieux, & d'en prendre les noms: il recommanda ſur-tout de traiter ces Peuples avec beaucoup de douceur, & d'avoir de grands égards pour lui dans leur conduite. Ils eurent auſſi charge de remarquer les lieux qui ſeroient propres à bâtir des Forteresſes; & de tâcher d'amener avec eux quelques-uns des Habitans.

Ces Ambaſſadeurs partirent de Moſco en fort bon équipage, tant à l'égard des vetemens que des armes, & pourvus d'argent & de préſens, & ſe rendirent à Witſogda chez les Aniconiens, qui leur donnerent des Gens de leur famille, de leurs Enfans, de leurs Amis, & de leurs Domeſtiques pour aller avec eux. Lorsqu'ils furent arrivés aux Lieux où ils étoient envoyez, ils firent toutes les remarques qu'on leur avoit ordonnées, & beaucoup d'amitiés & de careſſes aux Peuples. Les préſens qu'ils donnérent, qui n'étoient que de peu de valeur, furent reçus comme très-conſidérables, parce qu'ils paroiſſoient tels aux yeux de ceux qui n'en connoiſſoient pas le prix. On les recevoit même avec des acclamations de joie, & on ſe jettoit aux pieds de ceux qui les préſentoient, des habits desquels on admiroit la richeſſe, comme n'ayant jamais rien vu qui en aprochât; jusque-là qu'on étoit prêt à les prendre pour des Dieux.

Les Moſcovites étoient obligés de ſe ſervir de Truchemens, & pour cet effet ils trouvérent ceux des Samoïedes, qui avoient fait des Voyages en Moſcovie, & eu du commerce avec les Païſans, où ils avoient appris la Langue. Par cette voie ils leur parlérent de l'Empereur de Moſcovie, & leur firent entendre qu'il étoit comme un Dieu en Terre, & meme que c'en étoit un parmi les hommes. Enfin ils dirent tant d'autres choſes capables d'exciter la curioſité, que ces bonnes Gens deſirérent ardemment de voir ce qu'on rapportoit; & ceux qui leur parloient n'ayant eu pour but que de les amener là, ils furent bien-tôt d'accord enſemble, d'autant plus que les Moſcovites offrirent de laiſſer quelques-uns de leurs Gens en ôtage, & pour apprendre la Langue du Pays.

Ces maniéres d'agir gagnérent la plûpart des Gens au deçà de la Riviére d'Oby; ils ſe ſoumirent à l'Empereur, & ſe laiſſérent taxer, s'engageant de payer tous les ans à l'Empire de Moſcovie un Tribut par tête pour tous les hommes & pour les Enfans meme, dès qu'ils commenceroient à tirer de l'Arc, ſavoir chacun un couple de peaux de Martre-Zibeline, qui étoient celles qu'ils eſtimoient le moins; mais qui étoient ſi eſtimées parmi les Moſcovites, qu'on peut dire qu'elles n'avoient point de prix. Ils promirent de payer ce Tribut à ceux qui ſeroient commis pour le recevoir, & ils n'y manquérent pas.

Apres cela les Moſcovites paſſérent de l'autre côté de la Riviére d'Oby, & traverſérent plus de 200. lieues de Pays. Ils virent dans ce Voyage plusieurs eſpèces d'Animaux rares, & qui leur étoient inconnus, de belles Fontaines, des herbages admirables, de beaux Bois, & divers Samoïedes, dont les uns étoient montés ſur des Elans, les autres aſſis dans des Traînaux tirés par des Rennes, ou par des Chiens qui couroient auſſi vîte que des Cerfs. Enfin ils virent plusieurs choſes extraordinaires, & dont il y en eut qui leur donnérent de l'admiration; & ils tinrent des Mémoires de tout ce qu'ils avoient vu, ainſi qu'il leur avoit été ordonné.

Au retour ils prirent avec eux ceux des Samoïedes qui voulurent bien les ſuivre volontairement, laiſſant de leur part quelques Moſcovites ſur le Lieu plus pour apprendre la Langue que pour ſervir d'ôtage.

Lorsqu'ils furent arrivez à Moſco, ils firent leur rapport à Boris, & ce Prince en informa l'Empereur. La vûe des Samoïedes fut un rare Spectacle pour les Moſcovites. On leur ordonna de tirer de l'Arc, & ils le firent avec tant de juſteſſe, qu'on les en admira. Ils mettoient un fort petit Denier dans un Arbre, & alloient ſe placer ſi loin, que tout ce qu'ils pouvoient faire c'étoit de l'appercevoir, & leurs fléches portoient contre le Denier autant de fois qu'ils tiroient.

D'un autre côté ces hommes ſauvages regardoient avec étonnement les Habitans de Moſco, leur maniére de vivre, & diverſes autres choſes qu'ils n'étoient pas accoutumés de voir. Mais ils ne regardoient l'Empereur qu'avec crainte & reſpect. La magnificence de ſes habits les frappoit. Ils étoient ſurpris de le voir tantôt à cheval, tantôt dans un Caroſſe ſuperbe, tiré par plusieurs Chevaux, environné d'une multitude de grands Seigneurs, auſſi très-richement vêtus.

Ils ne faiſoient pas moins d'attention aux Gens de Guerre, à leurs Fuſils, à leurs habits rouges, à leur maniére d'aller par Troupes, & à la quantité qui environnoit l'Empereur toutes les fois qu'il ſortoit, n'étant pas ordinairement moins de quatre cens hommes autour de ſa perſonne. Ils entendoient avec admiration le ſon des Cloches, dont il y a beaucoup en Moſcovie. Ils conſidéroient les Boutiques, & toutes les choſes qui y étoient. Enfin ils croyoient être tranſportez dans un Lieu habité par des Dieux, & ne deſiroient de retourner parmi leurs Compatriotes que pour leur faire le récit des choſes qu'ils avoient vues & ouïes. Ils eſtimoient heureux ceux qui avoient l'honneur d'être ſous l'obéïſſance d'un tel Prince, qui étoit plutôt un Dieu qu'un homme, & étoient ravis de pouvoir être mis en ce rang. Ils trouvoient d'un goût admirable les choſes qui leur étoient ſervies à manger, & avouoient qu'il y avoit bien de la différence entre la bonne chere qu'ils faiſoient, & la chair crue des Bêtes, & les Poiſſons ſecs

qu'ils avoient coutume de manger.

Ce qu'il y ent de plns important, fut qu'ils promirent à l'Empereur de le reconnoître pour leur Seigneur, & de porter tous les Samoïedes à le reconnoître aussi. Ils le priérent de leur faire la grace de leur envoyer des Gouverneurs pour les conduire & pour faire lever les Tributs. Pour ce qui est de leur Idolâtrie, on ne mit pas alors ce point sur le Tapis: on les laissa faire selon leur ancienne coutume; mais on leur auroit fait aisément embrasser la Religion Chrétienne, s'il étoit allé parmi eux des Docteurs capables de les instruire. Il y a même beaucoup d'apparence que les Moscovites n'auroient pas été engagés dans de longues & facheuses guerres.

Aprés un succes si favorable, les Aniconiens furent regardez de bon œil à la Cour. On leur accorda beaucoup de Priviléges & d'Immunités. On leur donna quelques Places situées proche de leur Pays & assez considérables: si bien qu'ils possédent cent lieues de terrain en divers endroits le long des Riviéres de *Duna*, de *Witsogda*, & de *Soebna*; & ils sont demeurez riches dans tous les Lieux où ils se sont répandus, se maintenant encore aujonrd'hui, sans qu'il ait été révoqué aucun de leurs Priviléges.

Au reste, il fut resoln dans le Conseil de l'Empereur, qu'on bâtiroit des Forteresses le long de la Riviére d'*Oby*, & en rase Campagne dans les endroits qui y seroient les plus propres; & qu'on y tiendroit des Garnisons: qu'on y enverroit un Gouverneur Général, à qui on donneroit ordre de bien examiner le Pays, d'y pénétrer le plus avant qu'il seroit possible, & de l'incorporer à l'Empire. Toutes ces choses ont été exécutées. Les Forteresses ont été bâties du bois qui s'est trouvé sur le Lien, & avec des rangées de grosses poutres qu'on à garnis de terre. On y envoye des Colonies, en sorte qu'en plusieurs endroits, il y a des Habitans qui composent des Eglises entiéres, & qui son Polonois, Tartares, Russiens, & d'autres Nations.

Outre ceux qui y sont allés volontairement, on y a condamné comme à un éxil des Assassins, des Traîtres, des Voleurs, &, pour ainsi dire, l'écume des hommes, & ceux qui avoient mérité la mort. Les uns y étoient d'abord retenus prisonniers, les antres étoient en liberté & avoient la permission de s'etablir, selon que les crimes qu'ils avoient commis étoient plus ou moins atroces. Ainsi on y a bâti peu à peu des Villes assez grandes qni ont été habitées de toute sorte de Gens; & maintenant les choses y sont sur un tel pied, qu'il y a assés d'Eglises, de Forteresses, & de Villes pour égaler un Royaume. Il faut pourtant avouer que ce qui a contribué à ce soudain accroissement, a été la Franchise qu'on à accordee, & le Dom Gratuit qu'on a fait des Terres; avantages qui y ont attiré de toutes parts des Gens pauvres, qui travailloient à subsister ailleurs.

Cette grande étendne de Pays, s'appelle aujourd'hui la Sibérie, & l'on y a bati une Ville qui se nomme Siber. Dans les pramiers tems qu'on faisoit ces Etablissemens, ce nom de Siberie, prononcé à Mosco, étoit l'effroi & la terreur de Garnemans, car tous ceux qu'on decouvroit étoient aussi-tôt envoyés à Sibirdam. Mais maintenant ce Châtiment est devenu commun, & en meme tems si peu rigoureux, au prix de ce qu'il étoit alors, que dès que quelque Seigneur ou Gentilshomme tombe dans la disgrace de l'Empereur, on l'envoye avec toute sa Famille, pour un certain tems, faire pénitence en Sibérie, & on lui donne là quelque Gouvernement, jusqu'à ce que la colére de l'Empereur soit appaisée. Cependant cette peine quoiqu'infiniment plus douce que d'autres, est toujours un asses grand supplice, pour ceux qui ne trouvent point de salut ailleurs qu'à la Cour.

Voici maintenant la Route qu'on tient de Moscovie en Sibérie, autant qu'on pent la savoir à travers le silence que les Moscovites gardent là-dessus par la crainte de punition; car on assûre qu'on ne verroit pas tranqnillement, à la Cour de cet Empire, que les Sujets developpassent aux Etrangers les Secrets de leur Pays. Route de Sibérie.

De Witsogda Soil, où habitent les Aniconiens, on remonte cette Riviére jusqu'à une petite Ville nommé Javinisco, habitée par les Moscovites. Il y a dix-sept jours de chemin de la Ville de Soil jusque-là, & il faut traverser des Bois & des Riviéres.

De Javinisco, on met trois Semaines pour venir à une Riviére nommée Ne-em, c'est-à-dire, Muette, à cause de la tranquilité de son cours entre les Bois. Lorsqu'on a navigé environ cinq jours sur cette Riviére avec des Bâteaux, ou des Radeaux, on est obligé de transporter par terre, pendant une lieue, les Marchandises & les Hardes qu'on a, parce que le Ne-em prend un cours différent de la route. Afin donc d'aller par le plus court, on fait une lieue par terre, puis on se rembarque sur une Riviére, nommée la Wyssera, qui tombe des Rochers que les Moscovites numment Camena, & qui sont dans les mêmes Montagnes Jœgoria.

On descend cette Riviere pendant neuf jours, & l'on vient à une petite Ville nommée Soil-Camscoi, qui a ete bâtie en ce Lieu-là pour la commodite des Voyageurs, qui sont obligés de poursuivre leur Voyage par terre. Pour la Wyssera, elle continue son cours, & entre enfin dans nne autre Riviére qu'on appelle Cam, qui passe sous la Ville de Viatca en Moscovie, & se décharge dans la grande Riviére de Rha, ou Volga, qui se rend dans la Mer Caspienne par soixante-dix Bouches.

Apres qu'on s'est reposé à Soil-Camscoi, il vient des gens qui vous amenent des Chevaux, car ce Pays-là est bien habite, & il y a beaucoup de Villages & de Betail, les Habitans étant Russiens & Tartares. Ces Gens prennent le Bagage, le chargent sur les Chevaux, & vous menent presque tout le chemin par des Monta-

gnes

gnes couvertes de Sapins, de Palmiers, & d'autres Arbres. Il faut traverser deux Rivieres nommées Soyba & Coosna, qui sont dans ces Montagnes, & qui coulent toutes deux au Nord. Les Montagnes qui suivent se divisent en trois parties, & sont différentes des autres auxquelles elles touchent. Il y a de fort beaux Bois, bien plus épais que sur les premieres, & des Pacages merveilleux. Pendant deux jours de chemin elles s'appellent Coosvinscoy-Camen. Pendant deux autres jours elles se nomment Cirginscoy-Camen; & apres quatre autres jours de chemin, Potvinscoy-Camen.

Ensuite on vient à une Ville nommée Vergateria. Ces trois Montagnes sont proprement des Deserts, où viennent des Tartares, & des Samoïedes qui ne font que chasser pour les Moscovites. Les Montagnes de Potvinscoy-Camen sont les plus hautes, étant couvertes de neige en plusieurs endroits, & environnées de nuées. Le Voyage y est fort fatiguant, mais quoique le pié en soit très-bas, la pente n'en est pas fort rude, & l'on descend peu à peu.

Lorsqu'on est arrivé à Vergateria, il faut y séjourner jusqu'au Printems; parce que la Riviére qui y passe, qu'on nomme Toera, a peu d'eau tout le reste de l'année, comme étant proche de sa source; mais au Printems les neiges qui fondent, la grossissent tellement qu'on y peut naviger avec des Bâteaux & des Barques. Cette Ville de Vergateria est la premiére Ville de Sibérie & n'est bâtie que depuis trente ans, non plus que beaucoup d'autres. Cependant elle ne laisse pas que d'etre bien peuplée, & les Habitans y cultivent la Terre comme l'on fait en Moscovie.

Il y a un Gouverneur qui tous les ans envoye quantité de grains & d'autres provisions dans tous les autres Lieux de la Sibérie par les Rivieres qui y sont, & il en fait pourvoir les Forteresses & tous les autres endroits où il y a des Garnisons. Il en envoye aussi au-delà de l'Oby dans les Forts & Places où l'on tient des Soldats Moscovites, car jusqu'à présent on n'y a pas encore bâti, & les Samoïedes ne vivent que de chasse.

Cette Riviére de Toera ci-dessus mentionnée, on la descend pendant cinq jours, & l'on vient dans une Ville nommée Japhanim, qui n'est bâtie & peuplée que depuis douze ou treize ans.

A Japhanim on se rembarque sur la même Riviére, qui après deux jours de chemin, serpente extrêmement, si bien qu'il faut souvent traverser le Pays pour ratraper la Riviere, afin de prendre un plus court chemin. Les environs de cette Riviére sont habités par des Tartares & des Samoïedes, qui y entretiennent du Bétail dont ils vivent. Ils ont aussi des Bâteaux.

Enfin de la Riviére de Toera, on entre dans une autre grande Riviere qu'on appelle Tabab, à-peu près à deux cens lieues de Vergateria, sur laquelle on va jusqu'à Tinen, Ville bien peuplée, bâtie aussi depuis environ trente ans. En Hyver il y a beaucoup de gens qui prennent des Traineaux à Saphanim pour aller en douze jours à Tinnen, Place ou il se fait présentement un grand Trafic de Pelleteries entre les Moscovites, les Tartares, & les Samoïedes: & ce Lieu-là est commode pour ceux qui ne veulent passer que six mois en Voyage. Mais il y en a qui veulent pénétrer plus avant, & qui passent bien au-delà de la Riviére d'Oby tant à l'Est qu'au Sud.

De Tinnen on va jusqu'à Tobolsca, Capitale des Villes de Sibérie, où est le séjour du Vice-Roi. C'est-là que toutes les Villes envoyent chaque année leurs Tributs, aussi-bien celles qui sont au-delà de l'Oby, que celles qui sont en deçà; & quand tous les Tributs y sont assemblés, on les envoye à Mosco sous une bonne Escorte. Le Gouverneur est févère, & tous les autres Gouverneurs de la Samoïede & de Sibérie sont obligés d'obéïr au Vice-Roi. Il se fait aussi un grand Trafic des Marchandises qu'on apporte de Moscovie. Il y vient même des Tartares du Sud, & du fond de la Tartarie, & plusieurs autres différens Peuples; & cet abord augmente à mesure que la réputation du Pays s'étend; ce qui est un grand avantage pour les Moscovites, d'autant plus qu'ayant acquis ce grand Pays sans guerre, & l'ayant incorporé à leur Empire avec douceur, & du consentement des Habitans, il semble qu'il n'ont rien à craindre, parce que les Peuples leur sont très-affectionnés, & il y a des Eglises par-tout.

Cette Ville de Tobolsca, Capitale de Sibérie, est située d'un côté sur le bord d'une grande Riviére nommée Irtis, qui vient du Sud, & qui a un cours aussi rapide que le Danube. Elle se décharge dans le Fleuve d'Oby, & on croit que ces deux Riviéres ont leur source dans le même Pays. La Riviere de Tobol, d'où la Ville tire son nom, coule de l'autre côté de la Place.

Dans le Tobol se rend une autre Riviére, qui vient du Nord, & qui tombe du haut d'une Montagne proche des Côtes de la Mer. Les Sauvages la nomment Taffa, & les Muscovites ont depuis douze ans bâti sur ses bords une Ville nommée Pohem. Il y ont envoyé une Colonie tirée de Sibérie, & prétendent y faire un grand Etablissement, à cause de la beauté & de la fertilité du Pays. Il y a d'ailleurs de beaux Bois, remplis de Betes sauvages, de Léopards, de Loups Cerviers, de Renards, & de Martes-Zibelines.

Cette Ville est à quinze journées de Tobolsca. La Riviére d'Irtis se jette aussi dans l'Oby, à quinze journées de la même Ville par le Nord. Autrefois il y avoit une Ville à son Embouchure qui se nommoit Olscoygorod; mais elle a été détruite par Ordre des Gouverneurs de Sibérie, sans qu'on en ait su la raison. C'est peut-etre à cause du froid, ou parce qu'elle étoit trop proche de la Mer, de peur qu'il n'arrivât quelque désordre

ou quelque changement de ce côté-là. Mais comme la Riviere d'Oby se fépare en deux, & qu'un de fes Bras, s'ecartant, environne un grand efpace de terre & forme une Ifle, puis va retomber dans le premier & plus grand Canal, on a bâti dans cette Ifle une Ville à la place qui a été ruïnée. Elle s'appelle Zergolt, & eft fituée environ cinquante lieues plus avant dans les Terres, que n'étoit la premiére.

En remontant la Riviére au-deffus de Zergolt, on ne met que peu ou prefque point de Voiles aux Barques, foit qu'il n'y vente effectivement presque point, foit que le Vent ne puiffe fervir à caufe de la hauteur des Terres, quoique l'Oby foit par-tout un gros Fleuve & fort large. On y tire donc les Bâteaux à la Cordelle, ainfi qu'on a coutume de faire dans toutes les Riviéres de Mofcovie. De Zergolt, on remonte deux cens lieues, & l'on vient à une Forterelle nommée Noxinfcoy, qui eft bâtie depuis vingt-quatre ans, que le Grand Gouverneur envoya des gens pour réconnoître le Pays, & chercher des lieux propres à être cultivés, afin d'y bâtir des Villes. Cet endroit ayant paru agréable, fain, & fous un Climat affes chaud, fertile, & rempli de diverfes fortes de Betes & de Volatiles, on y batit le Fort de Noxinfcoy, & l'on y mit une Garnifon. Il eft fitué au Sud-Oueft. Il y a des Habitans jufqu'à former une nombreufe Eglife. On leur a recommandé de reconnoître de plus en plus le Pays vers le Climat le plus chaud, & de gagner par la douceur les Habitans qu'ils y trouvent afin d'étendre par cette voye la domination de l'Empereur au long & au large. Ces gens s'étant fouvent affemblés par troupes, & ayant avancé plus de quatre cens lieues dans le Pays, y ont trouvé d'admirables endroits, de beaux Payfages, mais point d'hommes. C'eft un Pays defert.

Ceux qui remonterent il y a vingt ans la Riviére d'Oby, encore deux cens lieues plus haut, y trouvérent un Pays à fouhait & fort chaud, auquel il n'y a rien à redire, où il y a peu d'Hyver, ou presque point. A leur retour ils furent mandés à Mofco, où régnoit alors Boris Goddenoof, qui ayant été informé de tout, prit cette affaire à cœur. Auffi-tôt il ordonna que le Gouverneur de Sibérie y envoyeroit des gens pour batir une Ville. Dabord on y fit une Forterelle & quelques Maifons, & depuis on a continué; en forte que maintenant il y a une belle Ville nommée *Toom*, parce qu'ils apprirent dans la fuite que ce même endroit avoit été habité par des Tartares qui en faifoient leurs lieux de plaifirs, & qui avoient un Roi nommé *Altyn*. Cette nouvelle Ville a été fouvent attaquée par divers Peuples, qui fe tiennent à l'entour fous des Tentes, ou en rafe Campagne; mais maintenant elle eft fi puiffante, qu'elle ne craint plus rien; & il y a bien de l'apparence qu'en peu de tems elle pourra, avec fes dépendances, paffer pour un petit Royaume.

Entre la Forterelle de Noxinscoy, & cette Ville de Toom en Sibérie, on découvre tous les jours, en pénétrant dans le Pays, divers Peuples, qui fe donnent le nom d'*Oftacky*, & qui s'uniffent volontiers avec les Samoïedes, les Mofcovites, & les Tartares de Siberie; & en font traités avec douceur. Il y en a même qui leur apportent de l'Or. Ils ont divers Rois, qui font comme ceux des Indiens, c'eft-à-dire comme les petits Rois des Indes Orientales, & non comme les Grands. En un mot les Mofcovites s'étendent tellement de ce côté-là, qu'on en eft furpris en le voyant, ou quand on l'entend dire.

Il y a auffi plufieurs Forterelles & Châteaux entre l'Oby & l'Irtis, qui furent batis dans ce tems-là, ou qui l'ont été depuis, & lorsque Tobolsca le fut. Ces Places font deja fort riches, & font peuplées de Tartares, de Mofcovites, & de Samoïedes civilifez. L'une fe nomme Tara, & à la hauteur où elle eft, les Riviéres d'Oby & d'Irtis, coulent à dix journees de chemin l'une de l'autre. Une autre s'appelle Jorgoet, ou Jorgout qui eft batie depuis vingt-cinq ans, auffi-bien que Befou & Manganfoiscoy-Garad. Ces trois Villes font plus hautes vers le Sud, & les Habitans tâchent encore tous les jours de faire des decouvertes à l'Oueft de l'Oby.

Au-deçà de ce Fleuve font les Villes de Tobolsca, Sibir ou Sibier, Berefai, & plufieurs autres, toutes fur les bords de diverfes Riviéres, & l'on en bâtit encore tous les jours. Mais les Villes de Narim & de Toom font de l'autre côté de l'Oby. Les Habitans fe fervent de Rennes pour leurs Traîneaux, & de Chiens qui courent fort vîte, dont la plûpart font nourris de Poiffon, parce qu'ils croyent que cela leur donne de la force. Le Poiffon qu'ils leur donnent eft le plus fouvent de la Raye feche. Pour la Ville de Jargoet, elle eft fituée, ainfi qu'il a été dit, dans une Ifle que l'Oby forme.

De Narim en montant vers l'Eft, il y a fur une Riviére nommée Telt, une Forterelle à qui on a donné le nom de Comgofscoy, où l'on entretient Garnifon. Il y a dix-huit ans que les Habitans de ce petit Fort & de la Ville de Narim, reçurent ordre des Gouverneurs de Siberie, de s'en aller avec des Traîneaux & des Chevaux du côté de l'Eft pour decouvrir s'il y avoit d'autres Peuples. Ils cheminerent pendant trois Semaines, prenant leur route droit à l'Eft par de grands Deferts, trouvant pourtant prefque par-tout un beau Pays, & des Arbres admirables avec diverfes Riviéres. Au bout de trois Semaines, ils virent quelques Huttes en rafe Campagne, & trouverent des hommes affemblés, qui ne s'effrayerent point à la vûe des Mofcovites, parce que ceux-ci avoient pour Guides des Samoïedes & des Tartares, qui meme avoient peut-être fait autrefois ce chemin, & converfé avec les Habitans de ce Pays-là.

En arrivant on fit beaucoop de careffes à ces Habitans. Les Tartares & les Samoïedes n'entendoient pas leur langage. Néanmoins ils en comprenoient quelque chofe,

chose, si bien qu'ils entendirent qu'ils se nommoient *Tingoesy*, & qu'ils habitoient le long d'une Riviere nommée Jenisea, qui étoit plus grande que l'Oby: que leur origine venoit du Sud Est; mais qu'ils ne savoient pas précisément d'ou c'étoit. Ils avoient un double menton, c'est-à-dire une grosseur qui s'etendoit du menton à la gorge, & en parlant ils glousfoient comme des Coqs-d'Inde. Les Samoïedes etoient ceux qui les entendoient le mieux, leur langage ayant quelque rapport avec celui des Tingoëses.

A l'Est de ce grand Fleuve de Jeniséa, il y a de hautes Montagnes, quatre desquelles jettent du Souphre; mais en deçà vers l'Ouest, est un Pays-bas; beau, couverr d'agréables pacages, d'Arbres de divers fruits, qu'on n'avoit point encore vus, & de quantité de Volatiles. Le Jenisea, se deborde au Printems, à peu près comme fait le Nil en Egypte, & couvre plus de soixante-dix lieues de Pays, pendant lequel tems les Tingoëses passent de l'autre coté du Fleuve, & se tiennent sur les Montagnes jusqu'à ce que l'Eau se soit retirée, qu'ils retournent ensuite dans ce beau Pays avec leur Betail.

Les Tingoëses sont gens paisibles & doux. Ils se soumirent volontiers aux Gouverneurs de la Sibérie, à quoi ils furent portés par les Samoïedes, qui leur dirent qu'ils étoient comme des Dieux. On ne put remarquer alors qu'elle étoit leur Religion, & on n'a pu l'apprendre depuis, les Moscovites étant trop négligens, & ne faisant pas à tous égards ce qu'ils pourroient faire.

Il ne faut pas être surpris du reste que le Weigats soit extremement rempli, & pour ainsi dire bouché de Glaces vers le Nord, parce que les Fleuves d'Oby, & de Jeniséa, y en charrient nne quantité prodigieuse, de meme qu'une infinité d'autres Riviéres qui s'y déchargent, & dont on ignore les noms. Ils y entraînent meme des Bois entiers, & c'est ce qui fait qu'on trouve sur le Weigats beaucoup de Bois floté. Dailleurs le froid est aussi âpre dans les Detroits de la Nouvelle Zemble qu'en aucun autre lieu du Monde: si bien que le froid & le peu d'etendue du Détroit causent necessairement cet effet, que les Glaces qui y sont charriées de tant d'endroits s'y accumulent, s'y amoncelent, s'y gelent ensemble, & se prennent en forte, qu'il y en a des Bancs qui ont cinquante ou soixante brasses d'épais.

Les Moscovites qui alloient à la découverte, passérent au-delà du Fleuve de Jeniséa; mais ils tirerent à l'Est, & n'oserent pas beaucoup se hazarder vers le Sud. Ils avoient pris avec eux quelques Tingoëses, qui leur dirent qu'il y avoit plus avant au Sud, divers Peuples qui leur étoient inconnus, & qui étoient gouvernes par des Rois, qui avoient souvent guerre entr'eux, ainsi qu'on le leur avoit fait entendre.

N'ayant donc point trouvé peuplé le Pays qu'ils virent, ils s'en retournérent après quelques journées de chemin, & recommanderent aux Tingoëses de faire de nouvelles recherches. Ceux-ci le leur promirent & firent alliance avec eux. Les Moscovites ayant fait leurs Présens, laissérent parmi eux quelques-uns de leurs gens & quelques Samoïedes & Tartares.

L'année suivante, les Tingoëses, ayant envoye un certain nombre d'entr'eux à l'Est pour reconnoître le Pays, ils allerent plus loin qu'ils n'étoient allés l'année précédente, & trouvérent une grande Riviere, non pas pourtant si grande que le Jéniséa; mais elle ne rouloit pas moins rapidement. Ils marchérent pendant quelques jours sur ses bords, où enfin ils virent des hommes qu'ils joignirent, & en ayant fait quelques-uns prisonniers, ils ne purent entendre leur langage. Cependant par signe, ils crurent comprendre que ces gens-là leur disoient, qu'il tonnoit souvent de l'autre côté, parce qu'ils proféroient Om Om, & qu'il y avoit multitude d'hommes. En montant la Riviére ils disoient Pesida, d'où les Tingoëses & les Tartares conclurent que c'étoit le nom de la Riviére. Mais par ces mots Om Om, les Moscovites prétendoient qu'ils vouloient parler du bruit des Cloches. En s'en retournant ils emmenérent avec eux leurs prisonniers, qui moururent en chemin, soit de frayeur, soit à cause du changement d'air: on en fut fort fâché. A leur arrivée ils dirent que c'étoient des gens puissans, robustes & bien faits de Corps, qui avoient de petits yeux, le visage plat, & la couleur d'un brun jaunâtre. Les Moscovites, qui étoient en Sibérie, ayant été informés de ces choses par les Samoïedes, qui venoient du Pays des Tingoëses, eurent une fort grande envie d'aller faire une nouvelle recherche. Ils demanderent des gens au Gouverneur, qui leur en donna, & même des Soldats, & leur commanda de mener avec eux des Tingoëses, des Samoïedes, & des Tartares. Ainsi ils partirent au nombre environ de sept cens hommes, passérent la Riviére d'Oby, & traversérent le Pays des Samoïedes & des Tingoëses, qui leur montroient le chemin. Pour leur nourriture ils la trouvoient sur leur route, où ils tuoient des Oiseaux, des Rennes, des Chévres, & d'autres Animaux, & prenoient du Poisson, tout le Pays étant entrecoupé de Riviéres.

Ils arrivérent aux bords de la Riviére de Pesida, où ils dresserent des Tentes, & y séjournérent jusqu'au Printems, parce qu'ils vouloient voir la Riviére ouverte, & que cette Saison n'étoit pas éloignée; mais ils n'osoient passer le Pesida, à cause de ce qu'ils avoient compris leur avoir été dit au premier voyage, & qu'ils entendoient un bruit de Cloches. D'ailleurs quand le Vent venoit droit de l'autre côté de la Riviére, on entendoit aussi quelquefois un bruit confus de voix d'hommes, & des hennissemens de Chevaux. Ils decouvroient même des Voiles, quoique rarement, & croyoient que les Batimens descendoient la Riviére. Ces Voiles étoient quar-

quarrées, ainsi qu'elles le font aux Indes.

Cependant ils ne découvrirent point d'hommes au-deçà de la Riviére où ils étoient. Les Eaux furent fort hautes au Printems; mais on n'en recevoit point d'incommodité, parce que les Terres étoient hautes des deux côtez. Au mois d'Avril & de Mai le Pays leur parut admirable, & ils en furent tous réjouïs. Ils y virent quantité de Simples & d'Herbages rares, des Fleurs, des Fruits, des Arbres, des Bêtes & des Oiseaux. Mais les Moscovites n'étant pas curieux, ils y firent moins d'attention que d'autres n'auroient fait. Cette Nation, fort grossiere, ne pense qu'à son profit.

Quand l'Eté fut venu ils se mirent en chemin, marchant doucement, si-bien qu'ils n'arrivérent en Siberie qu'en Automne. Ils firent le rapport de ce qu'ils avoient vu, & l'affirmérent par Serment.

Le récit de toutes ces choses ayant été fait à Mosco, l'Empereur Boris & toute la Cour, eurent fort grande envie qu'on fit encore une plus grande & plus exacte perquisition. Pour cet effet on fut d'avis de faire partir l'année suivante des Ambassadeurs avec des Présens, & de les faire accompagner par des Tartares, des Samoïedes & des Tingoëses, pour passer la Riviére de Pésida, & voir ce qui pouvoit être au-delà. On leur devoit donner Pouvoir de traiter alliance avec les Rois, Peuples & Souverainetés s'il s'en trouvoit; mais sur-tout ils avoient charge de bien observer & examiner tout ce qu'ils verroient, & d'en faire des Memoires; car dans la persuasion où on étoit qu'on avoit ouï des sons de Cloches, on éspéroit faire des grandes découvertes. Mais tous ces projets s'évanouïrent à la naissance des troubles qui survinrent en Moscovie, & qui ont été suivis de si grandes Guerres.

On croit que cette Riviére de Pesida se termine, où si l'on veut commence de ce côté-là, le Royaume de Catbai, qui confine à la Chine & aux Indes.

Les Troubles de Moscovie cependant n'empêchérent point les Gouverneurs de la Sibérie d'entreprendre un nouveau Voyage; & plusieurs Habitans & Bourgeois voulurent en être. Mais lorsqu'ils eurent approche la Riviére de Pésida, ayant entendu fort distinctement un bruit de voix d'hommes, & de sons de Cloches, les Tingoëses n'étant pas d'avis de passer la Riviére, personne ne voulut se hazarder de le faire; & se contentérent de remarquer en deçà quelques flammes que poussoient les Montagnes Sulphureuses, de s'en approcher pour prendre un peu de Soûphre, & quelques pierres d'Or qu'ils y trouvérent aussi, & qui leur firent juger, qu'il pouvoit y avoir de riches Mines en ce Pays-là.

Le Vice-Roi fit aussi construire, il y a quelque tems, des Barques couvertes, pour les faire descendre au Printems à la Mer par l'Embouchure de l'Oby, & aller ensuite le long des Côtes jusques à l'Embouchure de la Riviére de Jenisea. Ces Barques devoient entrer dans cette Embouchure, & remonter le Fleuve pendant deux journees. Outre cela il envoya des gens par terre sur les bords du même Fleuve, pour y séjourner jusqu'à ce qu'elles y fussent arrivées, ou pour les y attendre un an entier, après quoi il leur étoit permis de s'en retourner.

Ceux qui devoient s'embarquer avoient un Commandant nommé Luca, qui devoit aussi-bien que ceux qu'il commandoit, observer tout, & dessiner les Aspects & les Gissemens des Côtes. Tous ces Voyageurs par Terre & par Mer ayant exécuté ce qu'on leur avoit ordonné, se rencontrérent effectivement dans le Jeniséa, ou plutôt dans son Embouchure; parce que ceux qui étoient allés par terre, avoient fait des Radeaux & construit quelques petits Bâteaux, sur lesquels ils avoient mis des gens, qui étoient descendus jusqu'à cette Embouchure, où ils trouvérent les autres. Tout ce qu'ils virent s'accordoit fort bien avec les conjectures du Viceroi. Mais comme le Commandant Luca étoit mort en chemin, aussi-bien que quelques autres des principaux, ils trouvérent à propos de se separer, & de se retirer par le chemin qui les avoit amenés.

De retour, ils firent au Gouverneur un récit bien circonstancié, qu'il envoya à Mosco, où il fut enfermé tout cacheté dans la Tréforerie, pour y rester jusqu'à la fin des Guerres. Il y a toute apparence que cette Relation est perdue; car on n'en a jamais parlé.

Il y a une autre grande Riviére nommée Taas qui se rend dans l'Oby, & qui semble venir d'un grand Bois allés proche du Jeniséa, d'où sort aussi une autre Riviére, pas éloignée de cette précédente, qui tombe dans le Jeniséa. Ainsi de l'Oby on peut, par cette premiére Riviére, voyager au travers du Pays des Samoïedes, & ne faire que deux lieues par terre, pour se rendre sur les bords d'une autre Riviére nommée Torgalf, & descendre là avec le cours de l'eau dans le Jeniséa, cette Riviére de Torgalf étant fort propre à naviger, & ayant été découverte depuis peu par les Samoïedes & les Tingoëses.

Il n'y a pas de doute que si on pouvoit passer par le Weigats, ou Pechora, ou on assûre qu'il y a un bon Port & des vivres, on découvriroit plusieurs beaux Pays du Continent, & d'agréables Isles. Il peut être meme, & cela n'est pas sans vraisemblance, que l'Amérique vers la Chine, est jointe aux autres Parties du Monde, par quelque Pointe, ou Langue de Terre, ainsi que l'Asie l'est à l'Afrique proche de la Mer Rouge. Personne au moins n'a dit jusqu'à présent, que cela soit ou ne soit pas.

Mais quand bien même il y auroit une séparation, on peut conclure qu'elle ne peut-etre grande; autrement on ne pourroit comprendre que l'Amérique fût peuplée quelque grande étendue qu'elle ait, puisque le premier homme ayant été créé en Asie, & n'y ayant eu aucun Bâteau avant

avant l'Arche de Noé, personne n'auroit pu y aller.

[a] Hist. des Tatars, p. 485.

Ce Pays est presentement occupé [a] par trois sortes d'Habitans, savoir 1°. par des Peuples Payens qui sont les anciens Habitans du Pays, 2°. par des Tartares Mahometans qui sont ceux sur lesquels les Russes l'ont conquis; 3°. par les Russes qui en sont à présent les Maîtres. Les Peuples Payens qui habitent dans la Siberie sont divisés en plusieurs Nations dont les principales sont les *Wogulitzes*, les Samoyedes qui habitent entre l'Oby, & la Lena vers la Mer Glaciale, & qui sont appellés *Samoyedi Mantzels* pour les distinguer des autres Samoiedes qui habitent vers la Côte Septentrionale de la Russie, depuis les bords Occidentaux de la Guba Tassaukoya jusqo'aux environs de la Ville d'Archangel, & la Riviére Dwina. Ces gens-là sont les plus stupides, & les plus pauvres de toute la Sibérie: leur extérieur tient beaucoup de celui des Callmoucks à l'exception qu'ils ne sont pas si bienfaits, ni si grands qu'eux, qu'ils ont de vilaines bouches à levres pendantes, & qu'ils sont extrêmement pesants. Les Ostiakes habitent au Sud des Samoïedes vers les soixante degrés de Latitude, depuis les Montagnes qui séparent la Russie de la Siberie jusqu'à la Riviere de Jeniséa; les gens de cette Nation sont à peu prés faits comme les Russes, mais ils sont communément d'une taille au-dessous de la moyenne; on prétend qu'ils sont issus d'une partie des Habitans de la Province de Welika-Permia en Russie qui poussés par leur attachement à l'Idolâtrie quittérent leur Pays, & vinrent s'etablir en ces Quartiers, du tems qu'on introduisit le Christianisme en cette Province; du moins assûre-t-on que la Langue des Ostiakes a encore presentement beaucoup de conformité avec le Jargon des Habitans de la Province de Permia, & nulle connexion au contraire avec les Langues des autres Peuples Payens de la Siberie leurs voisins; ensorte qu'ils sont obligés de se servir d'Interprêtes pour parler avec eux. Lea Toungouses occupent une grande partie de la Sibérie Orientale: ils sont divisés en quatre Branches 1°. Les *Podkamena Tsungusi*, qui habitent entre la Riviere de Jenisea & celle de la Lena au Nord de la Riviere d'Angara. 2°. Les *Sabatski Toungousi*, qui habitent entre la Lena, & le fond du Golfe de Kamtzcharka vers les soixante degrés de Latitude au Nord de la Riviére d'Aldan, 3°. Les *Olenni Toungousi*, qui habitent vers les Sources de la Lena & de la Riviére d'Aldan au Nord de la Riviére d'Amur, 4°. Les *Conni Toungousi*, qui habitent entre le Lac Baikal, & la Ville de Nerzinskoy & le long de la Riviére d'Amur. Les *Jakuti* qui habitent tout le long de la Lena; ces gens sont à peu prés faits comme les Toungouses, & sont les seuls d'entre les Peuples Payens de la Sibérie qui se servent de Rennes pour y monter; on pretend qu'ils ont plus d'esprit, & par conséquent plus de malice aussi que les autres Peuples Payens de ce Continent. Les *Jukagri* qui habitent vers les bords de la Mer Glaciale, à l'Est de l'Embouchure de la Lena; ceux-ci ne sont pas fort différens des Samoiedes, cependant ils ne sont pas tout-à-fait si stupides ni si laida qu'eux. Les *Tzuktzchi* & *Tzchalatzki*. Les *Kamtzchadales*. Ceux de cette Nation sont beaucoup plus civilisés & mieux faits que leurs voisins du Nord, aussi sont-ils mieux nourris & mieux couverts qu'eux; ils armeut la pointe de leurs Javelota & de leurs Fléches d'un crystal fort tranchant au lieu d'acier, ce qui fait des blessures fort difficiles à guerir. Les *Buratti* qui habitent au Sud de la Riviere d'Angara entre la Jenisea & la Selinga, & sont une sorte de Moungales; ces gens se nourrissent de leur Bétail, & sont d'une taille haute, & robuste, mais bien moins basanés que les autres Moungales. Les *Barabinski* qui sont une sorte de Callmoucks, & habitent dans les Plaines entre la Riviére d'Irtis & l'Oby. Ces gens sont en partie sous la domination du Contaisch, & en partie sous celle de la Russie; ils vivent de l'Agriculture, de leur Betail, & de la Chasse; mais comme il y a beaucoup de Pelleteries dans les Contrees que ceux qui sont sous la domination de la Russie habitent, ils payent la plus grande partie de leur Capitation en Pelleteries. De ces Nationa il n'y a que les *Wogulitzes*, les *Barabinski*, les *Buratti*, les *Kamtzchadales*, & les *Olutorski* qui ayent dea Habitations fixes. Tous les autres Peuples de ce Pays vivent sous des Hutes; ils demeurent pendant l'Hyver dana les Forets, cherchant leur nourriture à la chasse: & dans l'Eté ils vont chercher les bords des Riviéres pour s'entretenir de la Peche; les peaux des poissons sont leur habillement d'Ete, & les peaux des Elans, & des Rennes leurs servent au meme usage en Hyver. L'Arc & la Fleche, un Couteau, une Hache, avec une Marmite sont toutes leurs Richesses, & les raclures d'un certain Bois leurs tiennent lieu de lit de plume pour se coucher; les Rennes & les Chiens leur servent de Chevaux, & leur sont méme de meilleur usage dana l'Hyver que ne le pourroient étre ces derniers, à cause qu'ils peuvent marcher sur la neige, qui est quelquefois d'une pique de hauteur, sans s'y enfoncer comme le feroit un Cheval; & en cette sorte quatre Chiens tirent fort bien un Traîneau chargé de trois cens livres pesanta pendant six à huit lieues d'Allemagne. Ces Traîneaux sont extrêmement legers, ayant quatre à cinq Aunes de longueur, & autant de largeur qu'il leur en faut pour qu'un homme y puisse coucher: ce sont principalement lea Samoïedes, & les Jukagri qui se servent de Rennes devant leurs Voitures, car le reste de ces Peuples n'y employent ordinairement que des Chiens. Par tout le Nord de la Sibérie on n'a point d'autre commodité pour aller d'un endroit à l'autre en Hyver que la Poste aux Chiens qui a ses Jams ou relais réglés de distance en distance, tout comme nos Postes les mieux réglées les sau-

fauroient avoir, & à mesure que le Voyageur est pressé, on augmente le nombre des Chiens de l'Attelage de son Traîneau. C'est par la même voye que les Commis du Trésor de la Sibérie vont recevoir en Hyver, dans les endroits marqués pour cela en chaque Gouvernement, les Contributions de ces Peuples en Pelleteries, selon la qualité des Cantons qu'ils habitent; pour cet effet on a bâti en ces endroits des Maisonnettes de bois, où les Commis viennent se rendre dans l'Hyver accompagnés de quelques Cosacques, & alors tous les Chefs de Famille du ressort de chaque Bureau y accourent en foule, pour leur apporter la quantité de Pelleteries à laquelle chaque Famille est taxée, afin de n'être point sujets aux extorsions de ces Commis en cas de quelque retardement. De tous ces Peuples, & de diverses autres Nations moins considérables, qui sont répandues dans la Sibérie, il n'y a que les *Tzschalatzki*, les *Tzucktzchi*, les *Olutorski*, les *Kurilski* qui occupent la pointe du Sud du Pays de Kamtzchatka, & les *Kilaki* qui habitent au Nord de l'Embouchure de la Rivière d'Amur, qui ne payent point de contribution jusqu'ici à la Russie; tous les autres Peuples de ce vaste Continent la payent sans exception, selon la nature des différens Cantons qu'ils occupent. Leur Religion consiste pour la plûpart en quelque honneur qu'ils rendent au Soleil, à la Lune & dans le Culte de leurs Idoles. Tous ces différens Peuples ont ordinairement deux sortes d'Idoles, savoir les Publiques qui sont en vénération à tout un Peuple, & les Particuliéres que chaque Pere de Famille se fait luimême pour leur adresser ses dévotions. Les unes & les autres ne sont communément que des Buches arrondies, à un bout desquelles on a pratiqué un rond pour marquer la tête avec un nez, une bouche & des yeux fort grotesquement façonnés: cependant quelques-uns de ces Peuples ont des Idoles publiques d'une assés belle fonte, qui leur doivent être venues de la Chine. Les Idoles particuliéres sont quelquefois sujettes à être étrangement maltraitées par ces gens, lorsqu'ils ont lieu de croire qu'elles ne prennent pas assés soin de leur petite Fortune, car on leur fait en ces occasions tous les affronts imaginables, jusqu'à les traîner par la boue la corde au col, & à les jetter dans le feu, ou dans la Riviére; mais lorsque ces pauvres gens croyent avoir à se louer de la protection de leurs Idoles, il n'y a point d'honneur dont ils ne les comblent à leur maniére, en les couvrant de peaux de Renards noirs & de Zibelines, & en les plaçant en l'endroit le plus honnrable de leurs Cabanes; ils leur frottent alors la bouche avec de la graisse de poisson & leur présentent du sang tout chaud de quelque Bête fraîchement tuée comme pour leur servir de boisson. Ce qu'on a répandu dans le Monde du commerce que quelques-uns de ces Peuples doivent avoir avec le Diable, n'est qu'une pure fiction, qui doit son origine à la grande stupidité de ces pauvres gens, & plus encore à l'ignorance de la plûpart de ceux qui les fréquentent; cependant il est certain qu'il y a beaucoup de gens parmi eux qui prennent le nom de Sorciers, mais ce ne sont que des fourbes qui abusent de la simplicité de ces Peuples pour en attraper quelques présens. Au reste tous ces Peuples vivent entiérement dans l'état de Nature sans autres Loix que celles que les Peres prescrivent à leur Famille. Ils prennent tout autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir, & ne se mettent guéres en peine du jour du lendemain; ils acquitent fort soigneusement les dettes qu'ils peuvent contracter, & ne font jamais de mal à personne à moins que l'on ne commence par leur en faire; ils ont une grande attention à rendre les derniers honneurs à leurs Morts, selon la coutume de chaque Peuple, & sont d'une grande résignation sur les différens accidents de la vie. Comme la nourriture qu'ils sont accoutumés de prendre est fort mal saine, & pour la plûpart crue, ils sont furieusement tourmentés par des maladies Scorbutiques, qui mangent les parties attaquées comme une espèce de gangrene & infectent une partie après l'autre jusqu'à ce que la mort s'ensuive; les Samoëdes sur-tout, & les Ostiakes sont fort sujets à ces maladies, mais la plûpart d'entre eux n'y cherchent aucun remede, & se voyent pourrir fort tranquillement de corps vivant, parce qu'ils disent n'avoir aucune connoissance de la Médecine. Les Tartares Mahométans font la 2e. partie des Habitans présens de la Sibérie: ils sont de la postérité de ceux de cette Nation qui étoient en possession de ce Pays, lorsque les Russes vinrent en faire la Conquête, dont la plus grande partie aima mieux se soumettre à ces nouveaux Maîtres, que de suivre la fortune desespérée de leur Chan. Ces Tartares habitent pour la plûpart aux environs de Tobolskoy, & du côté de la Ville de Tuméen, & vivent de l'Agriculture, & du Commerce qu'ils font avec les Bouchares & les Callmoucks. Ils occupent un grand nombre de Bourgades & de Villages le long de l'Irtis, & de la Tobol, & ils ont le libre Exercice de la Religion Mahométane par toute la Sibérie; enfin ils jouïssent de la protection de la Russie, de même que les Sujets naturels de cet Empire. Les Tartares Mahométans de la Sibérie ne sont pas à beaucoup près si laids que les autres Tartares Mahométans, & ont des femmes fort jolies; leur habits sont fort peu différens de ceux des Russes, & ils témoignent en toutes occasions beaucoup d'attachement au Gouvernement présent de Sibérie; ils ont quelques Murses parmi eux qui sont comme leurs Chefs. Le plus puissant d'entre ces petits Princes s'appelle Schabanoff, & fait son séjour dans un Bourg d'environs sept-cens Maisons à quatre Wersta de Tobolskoy; il a plus de vingt milles Familles Tartares sous son obéïssance, & l'on prétend qu'il y a en tout plus de cent milles Familles de Tartares Mahométans éta-

établies dans la Sibérie. Les Russes qui font la 3e. partie des Habitans presens de la Sibérie sont venus s'y établir depuis que ce Pays est sous l'obéissance de la Russie & le nombre s'en est tellement accru en si peu de tems, qu'ils y ont bâti plus de trente Villes depuis leur arrivée en ce Pays, outre plus de deux mille Bourgades & Villages qu'ils occupent présentement en differens Cantons de ce vaste Continent. Ce nombre seroit encore bien plus grand si les memes Woywodes inhumains, dont les mauvais traitemens les obligent de quitter leur Patrie, ne les attendoient aussi dans la Sibérie, où ils croyent même avoir un droit acquis de fouler le Peuple comme bon leur semble, à cause qu'ils sont hors des yeux de la Cour, & dans un Pays de Conquete. Toutes les Villes & Villages de la Sibérie sont baties de bois à la maniére ordinaire de la Russie, & les Fortifications, que la plûpart de ces Villes ont, sont pareillement faites de bois, ce qui a été asses bon jusqu'ici contre des Peuples qui n'avoient aucune connoissance des armes à feu; mais depuis que la poudre à Canon commence à être connue aux Callmoucks, & que les Chinois n'entrent plus en Campagne sans un bon train d'Artillerie, on sera obligé de fortifier les Villes Frontiéres à la maniére Européenne. La Partie Septentrionale de la Sibérie ne produit aucune sorte de grains ni de fruits, ensorte que tout ce qui est au Nord de soixante degrés de Latitude Septentrionale est tout-à-fait inculte. Et les Russes qui sont établis dans le peu de Villes qui se trouvent de ce côté sont obligés de tirer les grains dont ils peuvent avoir besoin pour leur subsistance, des autres Quartiers plus situés vers le Midi, qui sont extremement fertiles, nonobstant que le froid ne laisse pas d'y être encore fort penétrant. Les Cantons les plus cultivés dans la Sibérie sont jusqu'à présent les environs de la Riviére de Tobol, de la Nevia, de l'Iseet, de l'Ischim, & de la Tebenda, à l'Ouest de l'Irtis, de même que les Rives de ce Fleuve depuis Tobolskoy jusqu'au Sud de la Ville de Tara, tous ces Quartiers étant couverts de Villages & de Bourgades à cause de la grande fertilité du Pays. Les environs de la Ville de Tomskoy à l'Est de l'Oby, de même que les Rives de la Jeniséa, depuis la Ville d'Abakan jusqu'à la Ville de Jeniseiskoy sont pareillement bien cultivés, comme tous les environs du Lac Baikal depuis la Ville d'Ilimskoy, laquelle est au Nord de la Riviére d'Angara jusqu'à la Ville de Nerzinskoy sur la Riviére de Schilka, & depuis la Ville de Selinginskoy jusqu'au Nord de celle de Kirenskoy près de la Lena; enfin toute la Partie Méridionale de la Sibérie est d'une fertilité merveilleuse, & n'a besoin que d'être cultivée pour produire abondamment tout ce qui peut etre nécessaire à l'entretien de la vie. Les Pâturages y sont excellens, & les Riviéres fourmillent de toute sorte de Poissons. Les Mines n'y manquent pas non plus, temoin les Mines d'Argent auprès de la Ville d'Argonn, les Mines de Cuivre auprès de Nerzinskoy, & les Mines de Fer d'Uktus & de Congour vers les Frontiéres du Royaume de Casan auxquelles on travaille actuellement. Toute la Sibérie est pleine de Betes dont les peaux sont bonnes pour être employees à des fourrures de meme que de toutes sortes de Gibier, & il est notable que vers les bords de la Mer Glaciale toutes les Betes deviennent blanches comme de la neige dans l'Hyver, de meme qu'une partie des Oiseaux. C'est uniquement dans la Sibérie, & les Provinces qui en dépendent, qu'on trouve les Renards noirs & les Zibelines, de même que les Gloutons; & les plus belles peaux d'Hermines & de Loups Cerviers en viennent pareillement; on y trouve aussi des Castors en abondance, & ceux de Kamtzchatka entr'autres sont d'une grandeur toute extraordinaire. Comme toutes ces Pelleteries sont fort précieuses & rares, il n'est permis à qui que ce soit d'en faire Negoce; mais les Habitans du Pays, qui en ont, sont obligés de les porter aux Commis du Trésor qui les doivent payer à un certain prix reglé, mais cela donne occasion à toute sorte d'avanies; cependant il ne laisse pas de sortir par an une quantité prodigieuse de ces sortes de Pelleteries de la Sibérie par la connivence de ceux qui sont payés pour en empecher la sortie; car on visite en plusieurs endroits ceux qui sortent de la Sibérie pour entrer en Russie, afin d'empecher qu'ils n'emportent point de Pelleteries de prix avec eux qui soient neuves, mais une petite gratification accommode tout cela: avec les autres moindres Pelleteries il est permis aux Habitans de négocier comme bon leur semble. Toute la Sibérie est à present sous l'obeïssance de la Russie depuis environ cent trente ans; ce qui arriva à cette occasion. Il y avoit sous le Regne du Czar Ivan Wasilowitz un Colonel des Cosacques du Don appellé Jermak Timofewitz, qui après avoir longtems rodé aux environs de l'Occa, & du Wolga avec quelques mille Cosacques, pillant & ravageant toutes les Villes & Villages des environs de-là, se trouva enfin tellement pressé par un grand nombre de Troupes qu'on envoya de tous côtés à ses trousses, que ne pouvant regagner les Habitations des Cosacques, dont on avoit eu soin de le couper, il fut obligé, aprés avoir perdu en plusieurs rencontres la plûpart de ses gens, de remonter les Rivieres de Kama, & de Susawaya pour tâcher de se mettre à couvert de la punition qu'il savoit bien être due à ses actions. Dans cette situation desespérée il proposa à un certain Strobinoff qui avoit beaucoup de Terres aux environs de la Riviére de Susawaya, que s'il vouloit lui donner des Bâteaux, & des gens pour aider aux siens à traîner ces Bâteaux de l'autre côte des Montagnes, il descendroit la Tura avec les huit cens Cosacques qui lui restoient encore, & verroit s'il pourroit s'emparer des Villes d'On Zigidin, & Sibir, appellées maintenant Tuméen,

& Tobolskoy qui étoient les fenles qui fussent pour-lors dans la Sibérie. Strobinoff craignant de mettre cet homme au desespoir en cas qu'il lui refusât ce qu'il souhaitoit de lui, & trouvant d'un autre côté son avantage dans l'éloignement des Tartares Mahométans de ces Frontiéres, accepta la proposition, & l'assista généreusement de tout ce qui pouvoit lui être nécessaire en eette occasion. Avee cette assistance Jermak Timofewitz descendit la Tura avec ses Cosacques, surprit la Ville d'On-Zigidin appellee présentement Tuméen, & alla de là s'emparer de la Ville de Sibir ou Tobolskoy, chassa Kutzium-Chan qui y régnoit pour lors, & fit son fils prisonnier: mais considérant ensuite qu'il lui seroit impossible de se maintenir avec si peu de monde, contre tant de milliers de Tartares Mahométans, dès qu'ils seroient revenus de la premiére surprise, il envoya le fils de Kutzium-Chan appellé Altanaï-Sultan à Moscow, & offrit sa Conquête à la Cour de Russie en expiation de ses Crimes, ce qui ayant été accepté tout incontinent, Jermak eut son Pardon, & l'on détacha incessamment nn bou nombre de Troupes pour se mettre en possession de ce Pays, & depuis ce tems-là les Russiens se sont toujours étendus de plus en plus dans la Sibérie jusqu'à ce qu'ils ont enfin gagné le rivage de la Mer du Japon. Jermak Timofewitz perdit la vie peu de tems après une si belle expédition, car voulant descendre l'Irtis avec quelques Bâteaux il fut surpris dans la nuit par un gros parti de Tartares qui le tailla en pièces avec la plûpart de ses gens; & comme c'étoient les Cosacques qui avoient fait cette Conquête, on voulut leur en laisser tout l'honneur; ainsi à mesure qu'on y envoya des Troupes elles furent incorporées dans les Cosacques, & c'est par cette raison que toute la Miliee de la Sibérie porte encore à présent le nom de Cosacques. La Sibérie est présentement partagée en autant de Gouvernemens qu'il y a de Villes en ce Pays, chaque Ville ayant son Woywode, qui commande en Chef dans toute l'etendue du ressort de cette Ville sous les nrdres du Gouverneur Général, qui fait sa résidence à Tobolskoy; ce dernier Poste est un des plus honorables & des plus profitables en même tems de toute la Russie, & la Cour y nomme ordinairement des personnes de la premiére distinction, mais depuis que le dernier Gouverneur Général de ce Pays Knees Czerkaski a demandé son rappel en 1722. on a trouvé à propos d'y envoyer seulement un Vice-Gouverneur. Comme l'argent est fort rare dans la Sibérie, tous les vivres & les autres marchandises du cru du Pays y sont à grand marché, & tout le Négoce qu'on y fait est conclu par maniére de troe en recevant Marchandises pour Marchandises selon l'évaluation dout les Parties peuvent convenir. La Monnoye de Russie est la seule qui a cours dans ce Continent; l'Or & l'Argent qui y vieunent de la Chine, de méme que l'Or en poudre que les Bonchares y apportent en tems de paix, n'y sont reçus que comme des Marchandises. Le Gouvernement Spiritnel dans la Sibérie est confié à un Metropolitain du Culte Grec, tel qu'il est reçu en Russie, qui fait sa résidence à Tobolskoy. L'on prétend aussi qu'il y a en Sibérie un certain Peuple appellé par les Russes *Pestraya Orda*, c'est-à dire la *Tribu Pie* à cause qu'on assûre que ces gens ont naturellement de grandes taches noires sur tout le Corps, & dans le visage, comme les peuvent avoir nos Chevaux, & autres Bestiaux pies; mais il y a aussi plusieurs personnes qui croient que tout ce qu'on debite à ce sujet n'est que fiction.

SIBERINA. Voyez SIBERENA.

SIBERIS, Fleuve de la Galatie, selon Ortelius [a] qui cite Siméon le Metaphraste. Voyez MAZANIA.

SIBI. Voyez IAI.

SIBINI, Peuples de Germanie: Strabon [b] les compte au nombre de ceux que subjugua Maraboduus.

SIBILIORUM-CIVITAS, Ville de l'Asie Mineure, dans la Lycaonie. Il est fait mention de cette Ville dans le sixiéme Concile de Constantinople.

SIBMA. Voyez SABAMA.

SIBONITE, ou SILBONITA, on SIMONITE, Région de delà le Jourdain [c]. On n'en fait pas bien la situation. Peut-être étoit-ce un Cantnn, dont la Capitale étoit Silbon: mais Silbon n'est pas connue.

SIBORA, Ville de la Cappadoce: l'Itinéraire d'Antonin la marque sur la Route de *Tavia* à *Sebastia*, entre *Pardosena* & *Agriane*, à vingt-cinq milles de la premiére de ces Places & à vingt milles de la seconde.

SIBRITÆ. Voyez TANESIS.

SIBRIUM, Ville de l'Inde, en deçà du Gange: Ptolomée la donne aux Drilophylites.

SIBRUM, Fleuve de l'Asie Mineure dans la Lycie, selon Panyasis, cité par Étienne le Géographe.

SIBUTZATES, Peuples de la Ganle Aquitanique. César [d] les met au nombre de ceux qui se soumirent à Crassus. On ne les connoît point d'ailleurs, à moins que ce ne soient les mémes qui soient appellés SIBYLLATAS, par Pline [e]. Du reste ces derniers sont aussi peu connus que les premiers.

SIBY, Ville de l'Arabie Heureuse. Pline [f] dit que les Grecs appellent cette Ville *Apate*. Peut-étre est-ce la Ville Appa de Ptolomée. Il y a des Exemplaires de Pline qui liseut *Sybi*, au lieu de *Siby*.

SIBYLLA. Voyez POSSESSIO.

SIBYLLÆ. Voyez SIBYLLES.

SIBYLLÆ-ANTRUM, Grotte ou Caverne d'Italie, daos la Campanie, au Pays des Cimmériens. Virgile, Procope & Agathias parlent de cette Caverne, qui est appellée aujourd'hui *Caverna della Sibylla*, ou *Grotta della Sibylla*, selon Léander. Voyez CIMMERII, N°. 2.

SIBYLLÆ-VALLIS, Vallée de l'Asie propre, dans l'Eolie, selon Ortelius [g] qui cite

[a] Thesaur.
[b] Lib. 7. p. 290.
[c] Joseph. de Bello, L. 3. c. 2.
[d] Bell. Gall. L. 3.
[e] Lib. 4. c. 19.
[f] Lib. 6. c. 28.
[g] Thesaur.

cite le Poëte Gratius. Comme ce dernier fait l'Eloge du Lin qui croissoit dans cette Vallée, & que Pline vante le Lin de Cumes, Ortelius en conclud que la Vallée de la Sibylle étoit au voisinage de Cuma Ville de l'Eolie. Pour que cette conséquence fût vraisemblable, il faudroit que Pline eût prétendu parler de la Ville de Cuma en Asie, ou que du moins il n'eût pas décidé de quelle Ville de ce nom il entendoit parler. Mais il paroît que Pline entend la Ville de Cumes en Italie dans la Campanie; ainsi la remarque d'Ortelius tombe d'elle-même. Voici le passage de Pline [a]: *Est sua gloria & Cumano* [Lino] *in Campania, ad Piscium & Alitum capturam.*

a Lib. 19. c. 1.

SIBYLLATES. Voyez SIAUZATES.

☞ SIBYLLES, L'Ecriture ne parle en aucun endroit des Sibylles [b], & tout ce qu'on en dit est si peu certain que nous ne croyons pas devoir mettre beaucoup de tems à en traiter. Le nom de Sibylle est Grec [c], selon la plûpart des Etymologistes, & il signifie le Conseil de Dieu. Les Sibylles étoient, dit-on, parmi les Payens ce que les Prophetes & les Prophéteſſes étoient parmi les Hébreux. Elles prédisoient l'avenir, & annonçoient aux Peuples des vérités importantes. On en compte ordinairement dix. 1°. La Cuméenne; 2°. la Cumane; 3°. La Persique; 4°. l'Hellespontique; 5°. la Libyque; 6°. la Samienne; 7°. la Delphique; 8°. la Phrygienne; 9°. la Tiburtine; 10°. l'Erythréenne.

b Dom Calmet.

c [illegible] Jovis Consilium [illegible] Laconicè pro dios.

Saint Clément d'Alexandrie [d] cite comme de S. Paul ces paroles: prenez en main les Livres des Grecs, lisez les Sibylles, & voyez ce qu'elles disent de l'unité d'un Dieu, & comme elles annoncent l'avenir, & vous y trouverez clairement le Fils de Dieu. Plusieurs anciens Peres ont cité des Vers attribués aux Sibylles & en ont tiré des Argumens favorables à notre Religion. Mais les plus sages & les plus habiles Critiques sont persuadés aujourd'hui que ces Vers ont été composés après coup; & qu'ils ne furent jamais des Sibylles. On peut voir sur ce sujet Blondel, des Sibylles; Casaubon contre Baron. *Exercit.* 1. *Sectione* 10. *c.* 11. Erasin. Schmith, *Dissert. de Sibyllis*; M. Du Pin, *Proleg. de la Bible*; Servatius Gallæus, *Sibyllina Oracula. Amstelod.* 1689. *Item Dissertationes de Sibyllis* du meme. *Amstelod.* 1688. Platon [e], Aristote [f], Varron, Denys d'Halicarnasse, Ciceron, Tite-Live parlent des Sibylles avec honneur. Virgile avoit sans doute pris des Vers Sibyllins, ce qu'il dit de la naissance du Messie, car on ne peut guères appliquer à d'autres ces Vers de l'Eglogue IV.

d Clem. Alex. Lib. 6. Strom.

e Plato in Phædro.

f Aristot. de admirandis

Ultima Cumæi venit jam Carminis ætas.
Magnus ab integro Sæclorum nascitur ordo.
Jam redit & Virgo, redeunt Saturnia regna:
Jam nova progenies cælo demittitur alto.

C'est de la même source que Suétone [g] a pris qu'au tems de Vespasien il y avoit une opinion constamment & généralement reçue dans tout l'Orient, que la Destinée avoit decreté qu'environ ce tems-là viendroient de la Judée ceux qui auroient l'Empire du Monde. Joseph l'Historien qui vivoit, comme l'on sait, du tems de Vespasien [h], cite dans son Histoire un passage des Sibylles qui parloient du Deluge. S. Clément d'Alexandrie [i] assûre que Saint Paul dans ses Prédications citoit quelquefois les Livres Sibyllins & y renvoyoit les Gentils. Les anciens Peres de l'Eglise, comme S. Justin le Martyr, Athénagore, Théophile d'Antioche, Tertullien, Lactance, Eusébe, S. Jérôme, S. Augustin & les autres s'en sont servis utilement contre les Payens, & le fréquent usage qu'ils en faisoient leur fit donner par quelques-uns le nom de Sibyllistes [k].

g Sueton. in Vespas.

h Joseph. Ant. L. 1. c. 4.

i Clemens Alex. L. 6. Strom.

k Vide Origen. cont. Cels. L. 7.

En voilà plus qu'il n'en faut pour nous autoriser à rapporter ici en peu de mots ce qu'on dit de ces fameuses & anciennes Prophéteſſes. Leur Vie & le tems auquel elles ont vécu ne nous est pas bien connu. La plus fameuse de toutes, est celle à qui les Grecs ont donné le nom d'Erythrée, parce qu'elle étoit née à Erythre en Ionie, & comme elle quitta son pays, & vint s'établir à Cumes en Italie, les Latins lui ont donné le surnom de Cuméenne. St. Justin le Martyr dit qu'on prétendoit qu'elle étoit Babylonienne d'origine, & fille de Bérose l'Historien de Chaldée; qu'étant venue, on ne fait comment, dans la Campanie, c'est là qu'elle rendoit ses Oracles dans une Ville nommée Cumes, qui est à six milles de Bayes. J'ai vu l'endroit, ajoûte-t-il, c'est un grand Oratoire taillé dans le Roc qui doit avoir donné beaucoup de peine à faire, car il est très-bien travaillé & fort spacieux. Là, à ce que me dirent les Habitans du Lieu, qui le tiennent par tradition de pere en fils, cette Sibylle rendoit ses réponses [l]. Ils me montrérent au milieu de la Grotte trois endroits creux tailles aussi dans le Roc, où ils disent qu'elle se baignoit aprés les avoir remplis d'eau, qu'ensuite s'étant habillée elle se retiroit dans l'appartement le plus enfoncé de la Grotte qui étoit une espéce de Cellule aussi taillée dans le Roc, & que s'y posant sur un Siége elevé qui l'avançoit vers le milieu, elle y prononçoit ses Oracles, voilà ce que dit St. Justin de l'Antre de la Sibylle de Cumes. [m] On assûre qu'on l'a vu au méme état, jusqu'en 1539. qu'un grand tremblement de Terre secoua toute la Campanie, & jetta du fond de la Mer à Pouzolles des Montagnes de sable, de gravier, & d'une matiére bitumineuse qui abímérent cet Antre de la Sybille. Si celle dont nous venons de parler est fille de Bérose le Babylonien, il faut qu'elle ait vécu depuis le Régne d'Aléxandre le Grand. Virgile la fait vivre du tems du Siège de Troye, puisqu'Enée venant en Italie la visita & la consulta. D'autres la mettent au tems de Tarquin le Superbe dernier Roi de Rome. Denys d'Halicarnaſſe, Aulugelle, Lactance [n], & quelques autres racontent que sous le Regne de ce Prince, il vint à Ro-

l Dom Calm. Suppl. au Dict.

m Onuphrius, Lib. de Sibylles, & Carminibus Sibyllinis.

n Dionys. Halicarn. l. 4. Aul. Gell. l. 1. c. 19. Lactant. de Falsa Relig. l. 1. c. 6.

à Rome une femme étrangére, qui offrit au Roi neuf Volumes des Oracles des Sibylles, dont elle demandoit trois cens piéces d'Or. Tarquin ne voulant pas lui donner cette somme, elle en brûla trois des neuf, & lui offrit les six qui lui restoient pour le méme prix. Tarquin la renvoya comme une folle & se moqua d'elle. Elle en brûla encore trois en sa présence, & lui demanda s'il vouloit lui donner ces trois cens piéces d'Or des trois qui lui restoient. Un procédé si extraordinaire fit soupçonner à Tarquin, qu'il y avoit là dedans du mystére. Il envoya chercher les Augures pour savoir leur sentiment; ils répondirent qu'ils trouvoient par certains signes, que ce qu'il avoit méprisé étoit un présent des Dieux; que c'étoit grand dommage qu'il n'eût pas acheté les neuf Volumes; ils le pressérent de donner à cette femme ce qu'elle demandoit pour les trois qui restoient. Il le fit, la femme livra ses Livres, avertit qu'on les conservât précieusement, & qu'ils contenoient la destinée de Rome. Après ces paroles elle se retira & on ne sait ce qu'elle devint. Tarquin fit mettre ces trois Volumes en une espéce de Coffre de pierre dans une Voute souterraine au Temple de Jupiter Capitolin, & en commit la garde à deux personnes de la premiére qualité de Rome, avec défense de laisser faire lecture ni tirer copie de ces Livres, sans des ordres exprès du Roi. Après l'abolition de la Royauté à Rome on continua d'avoir pour les Livres des Sibylles le même respect, & les Romains en firent un des plus grands ressorts de leur Politique, faisant accroire au Peuple tout ce qu'ils jugeoient à propos comme tiré de ces Livres qu'on ne consultoit, & qu'on n'ouvroit jamais qu'en vertu d'un Decret du Sénat. Pendant les Guerres Civiles de Marius, & de Sylla [a], le feu ayant pris par hazard au Capitole, les Livres Sibyllins furent consumés par les flammes. Quelques années après le Capitole étant rétabli le Consul Scribonius Curion proposa au Sénat de rétablir les Vers des Sibylles. On apprit qu'il y avoit quelques Vers de la Sibylle Erythréenne dans la Ville d'Erythre sa patrie. On députa trois Sénateurs qui y firent un Recueil d'environ mille Vers Grecs, qui passoient pour les Prophéties de cette Sibylle; ils les rapporterent à Rome, on en fit en méme tems divers Recueils en différens autres lieux [b]. Le tout fut déposé au Capitole en la place de ceux que le feu avoit consumés; mais comme il s'en trouvoit plusieurs copies, & que chaque Particulier ajoutoit à son exemplaire tout ce qu'il jugeoit à propos, les Romains, pour conserver à ces Livres quelque crédit, firent défense sous peine de mort aux Particuliers d'en garder des copies: ces ordres furent mal observés; & Auguste au commencement de sa Dignité de Grand Pontife renouvella les anciennes défenses, & ayant fait une sérieuse recherche de ces exemplaires, & les ayant fait examiner avec beaucoup de rigueur, il fit brûler tous ceux dont on découvrit la supposition, & fit mettre le reste avec ce qui etoit déja au Capitole. Dans la suite Tibére [c] en fit encore une nouvelle révision: & en condamna au feu plusieurs Volumes, & ces Oracles Sibyllins eurent cours jusque vers l'an 399. qu'ils furent entiérement detruits.

[a] *Plutarch.* in Sylla. *Dionys. Halicarn.* L. 40.

[b] *Lactant.* de Falsa Religione, L. 6 & de ira Dei C. 22.

[c] *Tacit.* Annal. 6. *Justin. Mart.* Apol. 2.

Voici ce qui donna occasion à cet événement. Quelque tems auparavant on avoit fait courir à Rome une Prophétie tirée, disoit-on, des Livres Sibyllins [d], qui portoit, que la Religion Chrétienne fondée par les Secrets magiques de Pierre ne dureroit que trois cens soixante-cinq ans, après quoi elle seroit anéantie. Ce terme tomboit en l'an 398. qui est le 368. depuis l'Ascension de Jesus-Christ, cependant la Religion Chrétienne étoit alors aussi florissante que jamais. L'Empereur Honorius prenant donc occasion de cette malice des Payens ordonna l'année suivante à Stilicon de faire brûler tous les Livres des Sibylles, ce qui fut exécuté en 399. & on abattit jusqu'aux fondemens le Temple d'Apollon où ces prétendues Prophéties étoient gardées. Cela n'a pas empêché qu'on n'ait vu depuis & qu'on ne trouve encore aujourd'hui un Recueil de Vers Grecs en huit Livres qu'on appelle les Oracles des Sibylles, mais ce n'est ni l'ancien Livre des Sibylles connu à Rome depuis Tarquin le Superbe, ni le Recueil qui fut fait un peu après les Guerres Civiles de Marius & de Sylla, ni même celui qu'Auguste réforma & purgea. Celui que nous avons renferme une partie des Oracles Sibyllins, comme du tems d'Auguste, & encore depuis; mais le reste est une rapsodie composée par quelque Chrétien, qui a voulu imposer au Public par le nom ancien des Sibylles; mais il l'a fait avec si peu d'esprit & de précaution, que l'imposture saute aux yeux à chaque pas. Par exemple, il fait dire à la Sibylle qu'elle étoit femme d'un des trois fils de Noé [e], & qu'elle avoit été avec lui dans l'Arche, pendant tout le Déluge. L'Auteur se déclare lui-même Chrétien dans un endroit, qui commence par ces mots [f] *Nos igitur Christi de Stirpe creati.* Il parle de l'Incarnation, de la Naissance, de la Circoncision, de la Résurrection & de l'Ascension de Jésus-Christ, aussi clairement, que les Evangélistes. Il décrit le Regne de Jésus-Christ sur la Terre [g] suivant l'idée des Millenaires; il donne la suite des Empereurs Romains [h], selon l'ordre de leur Succession depuis Jules-César jusqu'à Antonin le Pieux, & à l'adoption de Marc Aurèle, & de Lucius Verus. Tout cela prouve, que ces Livres, en l'état où nous les avons, ont été composés vers le milieu du second Siécle de l'Eglise.

[d] *Dio Cassius* L. 87. *Tacit.* Annal. Lib. 6.

[e] Lib. Sibyll. L. 3. in fine

[f] Ibidem L. 8.

[g] Ibidem L. 2. & 3.

[h] Ibidem Lib. 5.

SIBYRTUS, Ville de l'Isle de Créte, selon Etienne le Géographe, qui cite le treiziéme Livre de Polybe. Meursius [i] croit que c'est la Ville SUBRITA que Ptolomée place dans les terres. Il ajoute que l'Evéque de ce Siége est nommé Cyrille dans le Concile de Chalcédoine, & Théodore dans le second Concile de Nicée.

[i] Creta.

SICADION. Voyez RHONDE.

SICAMBRI, Peuples de la Germanie. Leur nom est différemment écrit dans les anciens Auteurs. César dit ordinairement SICAMBRI, quoique dans quelques MSS. on lise SIGAMBRI. Suétone, Florus, Horace, Martial, Sidonius Apollinaris & Claudien lisent assez généralement SICAMBRI. Strabon, Plutarque & Tacite disent SUGAMBRI & Appien SUCAMBRI. S'il y avoit un choix a faire, il faudroit peut-être se déterminer pour SIGAMBRI, Orthographe suivie par quelques MSS. de César, par Ptolomée & par Dion Cassius, dont les deux derniers écrivent SYGAMBRI. D'ailleurs on convient que ces Peuples furent ainsi nommés du Fleuve Sigus ou Segus. Ils s'avancérent delà vers le Rhein; car du tems de César [a] ils étoient voisins de ce Fleuve: *Sicambri, qui proximi sunt Rheno.* Ils étendirent ensuite leurs limites jusqu'au Weser. Ce fut un Peuple puissant & nombreux, le plus considérable des Istevons, & qui passoit pour le plus belliqueux de la Germanie. On fait la réponse fiére qu'ils firent à l'Officier que César leur avoit envoyé, pour leur demander qu'ils lui livrassent la Cavalerie des Usipétes, qui s'étoit retirée sur leurs terres. Ils lui dirent que l'Empire Romain finissoit au Rhein, & qu'il n'avoit rien à voir dans la Germanie. César outré de cette réponse fit faire un Pont sur ce Fleuve. L'ouvrage fut achevé en dix jours. L'Armée Romaine marcha contre les Sicambres, qui se retirérent dans les Bois, resolus de s'y défendre s'ils y étoient attaqués. Mais César n'ayant osé l'entreprendre se contenta de ravager leurs terres, après quoi il repassa le Rhein & fit rompre le Pont qu'il y avoit fait construire. Les Sicambres paroissent avoir été partagés en trois Nations; celle des Usipetes; celle des Tenctéres & celle des Bructéres. Les Usipétes ayant été chassés de leur Pays par les Cattes, furent errans durant quelque tems: une partie passa dans les Gaules où elle fut defaite par César; ceux qui échappérent après le combat s'étant joints aux autres, vinrent s'établir dans cette Contrée des Sicambres, qui forme présentement le Comté de la Marck & une partie de la Westphalie. Ils furent subjugués par Drusus, & ne voulurent pas suivre les Sicambres dans la Gaule Belgique. Les Tenctéres ayant eté chassés de leur Pays, comme les Usipétes, par les mêmes Ennemis, eurent la même destinée, & s'arrêtérent avec eux dans le Pays des Sicambres, qui leur en assignérent une assez grande étendue entre les Usipétes, les Bructéres & les Ubiens; ce qui forme à présent partie de la Westphalie & du Duché de Berg, & quelque peu du Comté de la Marck. Ils passoient pour les meilleurs Cavaliers de la Germanie. C'étoit leur passion; & on remarque dans l'Histoire qu'ils aimoient tellement les Chevaux que l'aîné des enfans avoit le Privilège de choisir le Cheval que son Pere avoit le plus aimé. Les Suéves les chassérent de ce Pays; ce qui les obligea de passer le Rhein & de se réfugier parmi les Ménapiens. Les Bructéres habitérent originairement entre les Angrivariens & les Chamaves. Ils étoient divisez en Grands & Petits. Ceux-là occupoient partie de l'Over-Issel & les Evêches de Munster & de Paderborn: les Petits demeuroient vers la source de l'Ems dans une partie de l'Evêché de Paderborn & dans les Comtés de Lippe & de Rietberg. Ce Pays avoit été habité auparavant par les Juhons. Les Angrivariens & les Chamaves s'étant emparés des terres des Bructéres; ceux-ci vinrent occuper la Contrée des Sicambres, qui s'étendoit le long de la Rivière *Segus*, & qui renferme aujourd'hui partie du Duché de Berg, de l'Archevêché de Trêves & de la Weteravie. *Segodunum*, qu'on prétend etre Siégen, étoit leur demeure la plus remarquable. Ces trois Peuples auxquels d'autres se joignirent quittérent le nom de SICAMBRES vers la décadence de l'Empire Romain pour prendre celui de FRANCS. Ils occupoient alors tout ce qui étoit entre l'Océan & le Meyn: & comme le Pays étoit extraordinairement peuplé, une partie passa dans la Gaule Belgique, & y jetta les fondemens de la Monarchie Françoise: les autres demeurérent dans la Germanie & furent distinguez par le surnom de Francs Orientaux; c'est d'eux qu'est dérivé le nom de Franconie, qui étoit la France Orientale, dont une partie a conservé le nom de Franconie.

[a] Bel. Gal. L. 6. c. 35.

SICAMBRIA. Du tems de Matthias, Roi de Hongrie, en creusant à Bude la Vieille, ou *Alt-Offen* [b], les fondemens du Palais de la Reine Béatrix, on trouva l'Inscription suivante, qui fait mention d'une Colonie de Sicambres, établie par les Romains dans cet endroit, & qui donna son nom à la Ville: *Legio Sicambrorum hic præsidio collocata, Civitatem ædificaverunt, quam ex suo nomine Sicambriam vocaverunt.*

[b] Ortelii Thesaur.

SICAMINUM, autrement EPHA, ou KIPHA, ou CAÏPHA, Ville au pied du Mont Carmel, du côté du Midi sur la Méditerranée, vis-à-vis Ptolomaïde, qui n'en est éloignée que de la largeur de son Port.

SICANDIO. Voyez RHONDE.

SICANDRUS. Voyez SICENDUS.

SICANE, Ville de l'Espagne, selon Etienne le Geographe.

1. SICANI, Peuples d'Italie: Pline [c] les met dans la première Région. Virgile [d] les appelle *Veteres Sicani*: surquoi Servius remarque que c'est avec raison que ce Poëte leur donne le titre d'Anciens, puisqu'ils habitoient dans le Pays, où fut dans la suite bâtie la Ville de Rome, & d'où ils avoient été chassez par les Aborigènes.

[c] Lib. 3. c. 5.

[d] Æneid. Lib. 8.

2. SICANI, Peuples d'Espagne. Denys d'Halicarnasse nous apprend que ces Peuples après avoir été chassés par les Liguriens passérent dans la Sicile. Voyez SICANUS.

1. SICANIA. Voyez SICILIA.

2. SICANIA. Voyez SICANUS, N°. 2.

1. SICANUS, Fleuve d'Espagne. Thucydide [e] dit que les Ibériens chassez des bords du Fleuve Sicanus par les Liguriens, passérent en Sicile, & appellérent cette Isle *Sicania* du nom du Fleuve qu'ils

[e] Lib. 6. in eunte.

avoient été forcez d'abandonner. C'est de cet événement que parle Silius Italicus dans ces Vers :

Post dirum Antiphatæ Sceptrum & Cyclopia regna,
Vomere verterunt primum nova rura Sicani.
Pyrene misit Populos, qui nomen ab amne
Adscitum patrio Terræ imposuere vacanti.

Thucydide ajoute que les SICANI habitoient de son tems dans la partie Occidentale de la Sicile. On croit que le Fleuve Sicanus d'Espagne est le même que le *Sicoris*. Voyez SICORIS.

2. SICANUS, Fleuve de Sicile : Etienne le Géographe, qui cite Apollodore, remarque que ce Fleuve couloit près d'Agrigentum, & que la Contrée voisine se nommoit SICANIA. Hesyche fait mention d'une Ville de Sicile appellée Σικάνη & d'une Contrée à laquelle il donne le nom de Σικανία.

SICAPHA, Ville de l'Afrique propre. Elle est comptée par Ptolomée [a] au nombre des Villes qui étoient entre les deux Syrtes.

[a] Lib. 4. c. 3.

SICCCA-VENERIA, Ville de l'Afrique propre, selon quelques-uns, & de la Numidie, selon d'autres. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Hippone Royale à Carthage dans cet ordre :

Hippone Regio			
Tagaste	M.	P.	LIII.
Naraggara	M.	P.	XXV.
Sicca Veneria	M.	P.	XXXII.
Musti	M.	P.	XXXIIII.

Dans une autre route, le même Itinéraire écrit simplement SICON.

Musti			
Siccam	M.	P.	XXXII.
Naraggara	M.	P.	XX.

Salluste [b] & Pline [c] écrivent aussi simplement SICCA; mais Ptolomée [d], la Table de Peutinger & Procope [e] y joignent le Surnom de VENERIA. Ce dernier ajoute qu'elle étoit à trois journées de Carthage. Comme le nom de cette Ville se trouve dans divers Auteurs sans être accompagné de son Surnom, on pourroit demander si on ne la nommoit point aussi quelquefois simplement VENERIA. Il sembleroit presque que Solin en auroit usé de la sorte; car on y lit : *Clypeam Civitatem Siculi extruunt & Aspida primum nominant. Veneriam etiam, in quam Veneris Erycinæ religiones transtulerunt.* Cependant comme il joint cette VENERIA avec Clypea, on pourroit douter qu'il voulut parler de *Sicca-Veneria*; & il y auroit plutôt lieu de croire qu'il seroit question du Temple *Aphrodisium*, qui étoit entre Clypea & Hadrumete. *Sicca-Veneria* étoit un Siége Episcopal, Voyez SICCENSIS.

[b] Jugurth. c. 56.
[c] Lib. 5. c. 3.
[d] Lib. 4. c. 3.
[e] Lib. 2. c. 24. de Bel. Vand.

SICCATHORIUM, Ville de la Libye intérieure : Ptolomée [f] la place vers la Source du Fleuve Bagrada.

[f] Lib. 4. c. 6.

SICCHI, Voyez SINNI.

SICCENNI, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Province Proconsulaire; car la Conférence de Carthage [g] porte que ce Siége étoit voisin de celui de Sinuar. Peut-être, dit Mr. Dupin, est-ce le même Siége que celui dont l'Evêque est appellé dans St. Augustin [h] *Maximinus Sinitensis*, ou *Sinicensis*.

[g] No. 132.
[h] Lib. 2. de Civit. Dei, c. 8.

SICCENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Province Proconsulaire, selon la Conférence de Carthage [i], où *Fortunatianus* est qualifié *Episcopus Ecclesiæ Siccensis*. Le Siége de cet Evêché étoit dans la Ville de *Sicca*; Voyez SICCA-VENERIA.

[i] No. 139.

SICCESITANUS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Cesariense, selon la Notice des Evêchez de cette Province. Dans la Conférence de Carthage [k] *Martinus* est qualifié *Episcopus Siccesitanus*.

[k] No. 197.

SICELEG, Ville qu'Achis Roi de Geth donna à David [l] pendant le tems de sa retraite dans les Terres des Philistins, & qui, depuis ce tems, demeura toûjours en propre aux Rois de Juda. Les Amalécites la prirent & la pillérent en l'absence de David. Josué l'attribua à la Tribu de Siméon [m]. Eusèbe dit qu'elle est dans la partie Méridionale du Pays de Canaan. Les Hébreux la nomment Ziklag, ou Tryklag. Cette Ville & toute la Contrée voisine sont aujourd'hui bien desertes [n]. Les Lieux habitez ne sont que de chetifs Hameaux dans des Montagnes couvertes de Forêts. Les Paysans y recueillent beaucoup de Sené qu'ils vont vendre en Egypte, à Ramatha & ailleurs.

[l] 1. Reg. 27. v. 5. An du Monde 2947. avant J.C. 1053. avant l'Ere Vulgaire 1057.
[m] Josué, c. 19. v. 5.
[n] Le P. Roger, Liv. 1. ch. 10.

1. SICELIA, Voyez SICILIA.

2. SICELIA-CÆSAREA, Ville d'Afrique, dans la Mauritanie. Xiphilin nous apprend que c'étoit la Patrie de l'Empereur Macrin [o].

[o] In Vita Macrini.

SICELIBA, Voyez SICILIBA.

SICEMUS, Ville de l'Arabie : c'est Etienne le Géographe qui en parle.

SICENDUS, Lac de la Thessalie selon Pline [p]. Au lieu de Sicendus quelques MSS. portent *Sicœndus* & d'autres *Sigandrus*.

[p] Lib. 8 c. 58.

SICENUS, Voyez SICINUS.

SICEUM, Ville de la Galatie, à douze milles d'Anastasiopolis, selon Ortelius qui cite Siméon le Métaphraste dans la Vie de St. Théodore Archimandrite.

SICHELSTEIN, Seigneurie d'Allemagne [q], dans la Principauté de Calemberg. Elle confine au Bas Langraviat de Hesse, & Henri le *Lion* l'obtint, aprés que les Biens de Bodon, qui en étoit Seigneur, eurent été confisquez. On condamna ce Bodon à mort pour avoir tué sa Femme, qui étoit de l'illustre Maison de Ziegenberg. Herman Landgrave de Hesse, ayant voulu se l'approprier, Othon le *Mauvais*, Duc de Brunswig, l'obligea do renoncer aux droits qu'il prétendoit y avoir, & même d'en quitter les Armes.

[q] D'Audiffred, Géogr. Anc. & Mod. t. 3.

SICHEM, SICHAR, NEAPOLIS, ou NAPLOUSE, comme on l'appelle aujourd'hui. C'est une Ville de la Samarie. Les Hébreux lui donnoient par mocquerie le nom de Sichar, qui en Hébreu signifie l'Yvrognerie; & Isaïe chap. 28, v. 1. appelle les

les Ifraélites d'Ephraïm Siccorim, Yvrognes. *Væ Coronæ superbiæ, ebriis Ephraim.* ce qui avoit donne lieu aux Juifs de changer le nom de Sichem en Sichar. Josué [a] attribua cette Ville à la Tribu de Benjamin : elle étoit dans les Montagnes de cette Tribu. Jacob avoit acheté un Champ au Voisinage de cette Ville, qu'il donna par préciput à Joseph son fils, qui y fut enterré [b]. L'on voyoit près la meme Ville, la Fontaine, ou le Puits de Jacob [c] auprés duquel Jesus-Christ eut une conversation avec une Femme Samaritaine. Depuis la ruïne de Samarie par Salmanasar, Sichem fut la Capitale des Samaritains, & elle l'étoit encore du tems du Grand Alexandre [d]. Elle étoit à quarante milles de Jerusalem, & à cinquante deux milles de Jericho. Villibalde, qui écrivoit au huitiéme Siécle, parle encore d'une Eglise qui étoit bâtie sur le Puits ou la Fontaine de Jacob. Phocas qui écrivoit au douziéme Siécle n'en dit pas un mot.

a *Josué*, c. 17. v. 7. & c. 20. v. 7.
b Ibid. c. 24. v. 32.
c *Jean.* c. 15. v. 5.
d Antiq. L. 11. c. 8.

SICHII, CARII, MURICI; Peuples qu'Ortelius [e], qui cite Procope [f], place aux environs du Norique & de la Pannonie. Mr. Cousin a lu dans Procope [g] *Sciscii* pour *Sichii*; *Carni* pour *Carii*, & *Norici* pour *Murici.* Voici de quelle maniere il traduit cet endroit de son Auteur : Les premiers (Peuples) qui se rencontrent au delà du Golphe Adriatique sont les Grecs surnommez Epirotes, qui s'étendent jusqu'à Epidname, qui est une Ville maritime. On entre delà dans une Contrée qu'on appelle Prébale. Ensuite est la Dalmatie, la Liburnie, l'Istrie & les Terres des Vénitiens qui ne finissent qu'à Ravenne. Tous ces Peuples habitent proche de la Mer. Plus loin sont les SCISCIENS, les Sueves, non pas ceux qui relevent des François, mais d'autres qui occupent les Terres les plus éloignées du Pays. Par delà sont les CARNIENS & les NORIQUES, qui ont à leur droite les Habitans de la Dace & de la Pannonie, lesquels se répandent jusques sur le bord de l'Istre & comptent au nombre de leurs Villes celles de Singidone & de Sirmium. Au commencement de la Guerre tous ces Peuples qui sont hors du Golphe Ionique relevoient des Goths.

e Thesaur.
f Gothor. Lib. 1.
g Cap. 15.

SICHINO, Isle de la Mer Ægée [h], entre celle de Milo à l'Occident, & Amorgo proche de Policandro ; en Latin, *Sicinus*, ou *Sicenus.* Elle n'a pas plus de cinq à six lieues de tour. Ce n'est proprement qu'une Montagne, mais qui ne laisse pas de produire le meilleur froment de l'Archipel. Il n'y a que deux Villages qui sont sur le haut de cette Montagne, & peuplez seulement de Laboureurs & de Paysans, qui ne vivent que du rapport de leurs Terres. Comme il n'y a aucun Port considérable dans l'Isle de Sichino, il n'y a aussi aucun trafic.

h Hist. des anciens Ducs de l'Archipel. Liv. 3.

SICHRACENE, Contrée de l'Hyrcanie. Ptolomée [i] la marque au-dessous du Pays des Astabenes. Les Exemplaires Latins lisent SYRACENE, au lieu de SICHRACENE.

i Lib. 6. c. 9.

SICLÆ-BALNEÆ [k]; Gellius parle de ces Bains [l] où il dit s'être promené avec Phavorin.

k Ortelii Thesaur.
l Lib. 3. c. 1.

SICIGNANO, Bourgade d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citerieure, sur une Montagne qu'on prend pour l'*Alburnus-Mons* des Anciens.

SICILA, Village connu par la mort de l'Empereur Alexandre Sevére qui y fut assassiné par quelques-uns de ses Soldats. Il n'est pas aisé de fixer la Province où se trouvoit ce Village. Lampridius dit qu'Alexandre Sévere s'étant arreté avec peu de gens dans la Grande-Bretagne, ou, selon l'opinion de quelques-uns, dans la Gaule, en un Village nommé SICILA, il y fut massacré par des Soldats : Eutrope dit aussi que ce Prince fut assassiné dans la Gaule ; ce qui a donné à quelques-uns lieu de croire qu'il etoit alors dans l'Armorique ou Petite Bretagne. Cependant Orose, Eusébe, & Cassiodore soutiennent qu'il fut tué auprés de Mayence dans un Village appellé SICILIA. D'ailleurs Dion Cassius fait mourir ce Prince de maladie, & Hérodien lui fait finir ses jours par la main du Bourreau.

SICILE, Isle de la Mer Méditerranée, la plus considerable par sa grandeur, & par sa fertilite entre les Isles de cette Mer, en Latin SICILIA. Voyez ce mot. Elle est située entre l'Italie & l'Afrique, bien qu'avec distance inegale, vû qu'elle est seulement separée de la premiére par le petit Détroit ou Fare de Messine, qui n'a que trois milles d'Italie de large, c'est-à-dire entre le Cap de Faro de cette Isle, & le lien de Sciglio, ou pointe du Cheval de Calabre ; au lieu que le plus court trajet de l'Afrique est de quatre-vingt milles, c'est-à-dire entre le Cap Boco, ou Marsala de cette Isle, & celui de Tunis, ou Cap Bona en Afrique.

Elle peut avoir six cens trente milles de tour. Sa longueur prise de l'Est à l'Ouest du Fare au Cap Boco, est d'environ cent quatre-vingt, & sa largeur du Midi au Nord d'environ cent trente-trois milles, d'autant qu'elle commence au Cap Passaro sous la hauteur de 35. Degrez 15. Minutes, & finit à 37. Degrez 30. Minutes de Latitude.

Sa forme est triangulaire, dont chaque Angle fait une pointe ou un Cap. Celui qui regarde l'Italie a été nommé par les Anciens *Pelorus*, & aujourd'hui Capo del Faro. Celui qui regarde la Morée, *Pachynum*, aujourd'hui Capo Passaro. Et celui qui regarde l'Afrique, *Lilybæum*, aujonrd'hui Capo di Dieo.

Elle est divisée en trois Provinces, qu'on nomme Vallées, dont l'une s'appelle Val di Demona, l'autre Val di Noto, & la troisiéme Val di Mazara. Celle de Demone commence au Cap de Faro, & embrassant une partie du Nord & du Levant, est bornée au Levant par la Riviére de Jarreta, & au Nord par celle de Termini, ou Torto, ou Fiume grande. Cette Province comprénd les Villes de Messine, Melazzo, Cefalu, Taormina, qui sont Maritimes, & autres dans le Pays, jusqu'au nombre de cent trente-quatre. Les

Habi-

Habitans de cette Province, suivant le dénombrement, montent à trois cens mille deux cens quarante-deux Ames.

Celle de Noto, commence à la Riviére de Jarreta, & s'étendant au dedans, & passant la Ville d'Enna, ou de Castro-Giovanni, descend avec la Riviére de Salso, anciennement Gela, & finit à Leocata, comprenant les Villes de Catania, Augusta, Syracuse, Noto, Lentin, Carlentin, & autres au nombre de cinquante, contenant avec le reste de la Province deux cens quarante-neuf mille huit cens quatre-vingt-quinze Ames selon le dénombrement.

Celle de Mazara contient tout le reste, comprenant les Villes de Palerme, Trapano, Termini, Marsala, Mazara, Cirgenti, Xacs, Licate & autres jusqu'au nombre de cent & deux, contenant avec la Province trois cens vingt-trois mille six cens & sept Ames.

Les principales Riviéres sont *Cantara*, ou *Cantaro*, *l'Alabas*, ou *Onobola* des Anciens: la *Jarreta*, anciennement *Teria*, ou *Symæthus*, selon quelques-uns qui prennent la *Teria* pour la Riviére de St. Léonard: le Judicel pris pour l'Anenan: les Rivieres de *Patti*, & d'*Olviero*, prises pour *Timethe* & *Helicoa*: *Rosmarino*, anciennement *Chida*: *Termini*, prise pour l'Himére du côté du Nord, comme *Salso* est pour cette autre Himére du côté du Sud: *Armiraglio*, anciennement *Eleatheros*: *Jato*, pris pour le *Bathis*: la Riviere de St. Barthelemy, autrefois *Crinisus*: le *Drago*, anciennement *Agragas*: la Riviére de *Terra-Nova*, prise par quelques-uns pour le *Gela*: *Abisso*, anciennement l'*Elorus*: puis *Belice*, *Molina*, *Camarina*, & *Porcari*, prises pour les Riviéres de *Hypsa*, *Monalas*, *Iperus*, & *Pantachus*.

La principale Montagne est celle de *Mongibello*, anciennement *Ætna*, renommée pour sa hauteur, ses Forets, sa Neige perpétuelle, & le Feu qu'elle jette d'ordinaire avec force cendres. Le tour de cette Montagne est de septante milles. Du Levant au Midi elle est couverte de Vignes, & du Couchant au Nord de Bois pleins de Betes sauvages.

Le Mont S. Julien, anciennement *Eryx*, & vulgairement Mont de *Trapani*, est près de Palerme. Du côté du *Ponent* on voit le Mont *Pelegria*, & devers le Levant le Mont Gerbin: vers Termini du Levant le Mont S. *Caloiro*: & au-dessus de *Cefala* le Mont de *Madonia*: Puis près de *Messine* il y a du côté du Midi deux hautes Montagnes, savoir de *Namari*, & de *Scuderi*, pleines de Cavernes, & du côté du Nord celles de *Riccio* & de *Ciccia*. Enfin dans l'Isle il y a peu de Villes éloignées de la Mer, qui ne soient assises sur des Montagnes.

Ces Montagnes sont abondantes en Sources d'eau douce, & la Plaine n'en est pas dépourvue. Il s'y trouve force Bains d'eau chaude, tiède, souffrée, & d'autres sortes, propres à la guérison de plusieurs maux.

Son Terroir est des meilleurs; mais il y a cette différence entre ses Vallées, que celles de *Noto* & de *Mazara* portent force Bleds, mais peu de Fruits & d'Arbres, & que la Vallée de Demone a plus de Forets & d'Arbres fruitiers, que les deux autres Vallees, qui sont d'ailleurs moins pourvues de grains.

Il y a tant de gras Pâturages près de *Catania*, que la graisse étouffe les Bêtes qu'on y mene paitre, si l'on n'y prend garde. La quantité de Grains que produisoit cette Isle, lui donnoit autrefois le nom de Grenier du Peuple Romain: & effectivement elle rend en certaines années cent pour un. Il y vient quantité de Fruits excellens de toute sorte, & presque de toutes les Plantes & Simples, dont on se sert pour la Médecine; quantité de Vins, d'Huiles, de Sucres, & une telle quantité de Meuriers blancs, pour nourrir les Vers à Soie, qu'on tire tous les ans du Port de Messine plus de sept cens grosses Bales de Soie. Il y a aussi abondance de Saffran, qui surpasse en bonte celui d'Italie, quantité de Fromage & de Laine.

Quelques Auteurs assûrent qu'il y a des Mines d'Or, d'Argent, de Plomb & de Fer. Il s'y trouve de l'Alum, du Vitriol, du Souffre, & quantité de Salpetre. Il y a des Montagnes pleines de Mines de Sel, principalement près d'Enna ou Castro-Giovanni, de Camerate, & de Nicosie, outre celui de l'Eau de la Mer, qui se congéle dans des Fossez faits exprès près de Martale, Trapani, Camerani, & d'autres lieux.

Il s'y engendre aussi du *Lapis Lazuli*, des Agates, des Emeraudes, & certaine Pierre grise & luisante, tachée au milieu de blanc & de noir, qui a une particuliére vertu contre les piquûres des Araignées & des Scorpions. On tire près de Gruterie quantité de Berils, du Jaspe rouge marqueté de blanc & de verd, & du Porphyre rouge melé de méme de taches blanches & vertes. La Mer voisine de Messine & de Trapani fournit à ses Habitans abondance de Corail & de Poisson par-tout, particuliérement de Tons, qu'on pêche en nombre incroyable près de Trapani, de Palerme, de Melazzo, Cafeledi, Solante, & par tout ce côté-là. Près de Messine on y fait aussi grosse pêche, principalement des Anguilles du Fare, qui sont fort estimees, & du Poisson nommé par les Habitans *Pesce-Spada*, c'est-à-dire Poisson-Epée. Les Anciens méme faisoient grand état de ce Poisson pour sa délicatesse sous le nom de *Xiphia*. On doit encore remarquer que les Abeilles de Sicile sont quantité de Miel & de Cire: le Miel Hybléen de cette Isle ayant toujours eté le plus estimé.

Le Pape Eugène III. reconnut Roger & tous ses Successeurs pour Roi de Sicile & de Jérusalem, & pour Seigneur de la Calabre, de la Pouille, & de Tarente. Il leur donna une Jurisdiction absolue & indépendante, Ecclésiastique & Temporelle. Le Roi fait donc un Juge Ecclésiastique, avec un Avocat & un Procureur Fiscal Séculiers, qui composent le Tribunal de la Monarchie, qui s'appelle en

effet

effet de ce nom (Tribunal de la Monarchie). Le Juge exerce la meme Jurisdiction en Sicile, que le Légat du Pape exerce fur les Ecclefiaftiques à Naples, independemment du S. Siége. Autrefois ce meme Juge étoit feculier: il eft Ecclefiaftique à prefent: auffi ce Juge étoit regnicole. Les Efpagnols l'ont annexe à leur Nation.

La Domination des Rois de Sicile s'étend non feulement fur le Royaume de Jérufalem, fur la Principauté de Tarente, & fur les Comtez de la Pouille & de la Calabre: mais encore fur toutes les Iles de la Sicile meme, à trente lieues, à la ronde.

L'Ifle de Malthe a été donnée par Charles-Quint, en qualité de Roi de Sicile, à l'Ordre de S. Jean de Jérufalem; l'Evcque de cette Ifle eft fuffragant d'un des Archevechez de Sicile.

Il y a en Sicile une Abbaye de Ste. Lucie, qui par fa fondation Royale donne le titre de Grand-Aumonier du Roi à celui qui en eft pourvû.

La nomination à tous les Bénéfices de Fondation Royale, tant Evechez qu'Archevechez, Abbayes & autres, appartient au Roi; ceux d'Efpagne avoient accoutume de nommer alternativement à ces Bénefices, un Sicilien, & un Efpagnol.

La Sicile eft, comme on l'a déja vû, fituée dans la Mer Mediterranée, entre l'Italie & l'Afrique: Elle eft baignée des Mers Méditerranée & Adriatique. Elle a trois Promontoires, l'un s'appelle Cap Paffaro, qui regarde la Gréce, le fecond Capo Boïo, qui regarde l'Afrique, & le troifiéme le Faro, qui regarde l'Italie.

Elle eft, comme on l'a auffi vû, divifée en trois Provinces ou Vals, qu'on appelle Val de Noto, Val de Mazara, & Val de Demone.

Le Climat eft le meilleur du monde: l'Air le plus pur & le plus fain de toute l'Europe, & l'on y refpire un Printems continuel.

Palerme, Meffine, & Catane font les trois Villes Capitales du Royaume, chacune dans fa Province. Les Rois y font principalement leur fejour.

Les Villes où il y a Port de Mer, font Meffine, Agofte, Syracufe, Trapani, Palerme & Melaffe.

Il y a prés de foixante mille Ames dans Meffine. Sa fituation & fon grand Port entre l'Orient & l'Occident la rendent fort avantageufe pour le Commerce. C'eft un Port franc, où il y a de trés-grands Magafins pour les Marchandifes, & des Quartiers pour les Marchands Turcs & Juifs, qui y peuvent venir en grand nombre. Le Prince Philibert de Savoye y fit faire un Quay magnifique enrichi d'une fuperbe Architecture de la longueur de plus de mille pas d'Italie, qui fait l'admiration de toute l'Europe.

Catane eft diftinguée tant par fa Nobleffe, d'où les plus illuftres Maifons du Royaume tirent leur origine, que par fon Univerfité & fes Academies publiques. On a rebâti cette Ville qui avoit été ruïnée par un grand tremblement de terre, qui fit périr environ vingt-fix mille Ames. On y en compte aujourd'hui feize mille.

Il y a quatorze mille Ames à Syracufe, feize à Trapani.

A l'égard des Villes qui font dans le Continent, celle de Nicofia renferme vingt-quatre mille Ames; celle de Girgento quatorze; celle de Mazara, & celle de Cartagironne tout autant. L'on ne parle pas de plufieurs autres Villes fituées fur les Côtes & dans le Continent, de la plûpart defquelles on ne fauroit dire au jufte le nombre des Habitans, ayant été dépeuplées; on fe contente de dire qu'il y a en récompenfe plufieurs Terres Seigneuriales où l'on compte depuis douze, jufqu'à cinquante mille Ames.

En plufieurs Villes, le Senat a l'adminiftration de la Police; les Citoyens de chaque Ville s'élifoient autrefois, tous les ans, un certain nombre de Senateurs d'Epée à la maniére des Romains, dont ce privilége tiroit fon origine; mais aprés certains troubles de Meffine, le Vice-Roi ôta la forme de l'Election, & fe rendit maître de la faire, afin de détruire les brigues, les diffenfions & les troubles qui arrivoient toutes les années à l'occafion de ces Elections. Le refte des Villes eft gouverné par des Elus du Vice-Roi, tout comme les Terres & Villages dependant des Seigneurs.

Ce fut Roger Roi de Jérufalem, premier Monarque de Sicile, qui aprés avoir defait & chaffé les Sarrafins, qui étoient dans le Royaume, le divifa en trois parties. Il fe referva la premiére pour lui-même, afin que les revenus le foutinffent dans la Dignité Royale. Il donna la feconde au Clergé, dont il fonda tous les Archevechez, Evêchez, Abbayes: fonda plufieurs Chapitres & Dignitez Ecclefiaftiques. Toutes ces Fondations fubfiftent encore, plufieurs etant en Fiefs, & chargees de fournir & entretenir un certain nombre de Troupes, ou Infanterie, ou Cavalerie. La troifiéme partie fut partagée à fes Gens de Guerre, chacun felon fon mérite, l'erigeant en Fief comme ci-deffus.

Les Siciliens fe donnérent dans la fuite au Roi Pierre d'Arragon, à condition de les maintenir dans leurs Priviléges, honneurs & prerogatives; qu'il ne pourroit établir fur eux aucun Impôt fans le confentement du Parlement, non pas même lever aucunes Troupes.

Le Roi s'obligea d'entretenir douze Galéres; & le Parlement tout autant au nom de l'Etat. Ce dernier fe chargea encore d'autres dépenfes & réparations, pour le Service du Roi & de la Patrie.

Tous ces Priviléges font aujourd'hui emportés, à l'exception de ne pas lever des Troupes.

Le Parlement eft compofé des trois Ordres du Royaume, favoir de l'Ordre Militaire, qui comprend tous les Barons: l'Ordre Ecclefiaftique, qui renferme tous les Archevêques, Evêques, Abbez, Prieurs,

Prieurs, &c. Chefs de Couvens; & l'Ordre Domanial, qui comprend toutes les Villes Royales.

Quand le Roi a besoin d'argent, il fait convoquer le Parlement, dans une Ville choisie par le Vice-Roi. Ceux qui composent les deux premiers Ordres, n'y pouvant assister en personne, y envoyent leurs Procureurs; & l'Ordre Domanial y envoye ses Députes, excepté la Ville de Palerme, & celle de Catane, qui y envoyent leurs Ambassadeurs.

Quand le Parlement est ainsi assemblé, on fait la demande de la part du Roi, & le Parlement accorde ordinairement la somme de trois cens mille écus, qui sont payes par le moyen des Taxes sur tous les Sujets du Royaume. Lorsque l'on veut mettre des Impôts, le Parlement donne son consentement, pour les payer pendant un tems. Dans ces occasions le Parlement propose au Roi plusieurs Loix qui regardent le Bien public, il demande aussi quelque grace, ou Privilége qu'il accorde ordinairement; & ce sont là les Loix du Royaume, qu'on appelle *Constitutioni*, & *Capitoli del Regno*.

La Sicile est gouvernee selon le Droit Romain, les Loix du Royaume, celles que les Rois ont faites, & selon la Coûtume particuliére des Villes. Toutes les fois que le Parlement s'assemble, les trois Ordres élisent plusieurs Deputez, qui durent jusqu'à une nouvelle Convocation.

Le Prince Buaterra, comme premier Baron du Royaume, ne quitte point sa Deputation. Les Députez forment une espéce de Sénat, qu'on appelle la Deputation du Royaume, & qui a le soin de faire observer tous les Priviléges & Prérogatives; & de faire exécuter tout ce qui a été ordonné par le Parlement, comme les Dons gratuits & autres.

Chaque Ville a son Patrimoine qui consiste en certains Impôts, Gabelles & Fonds de terre, sur lesquels on prend de quoi fournir aux fraix du Sénat, des Elus, des Officiers, & autres Dépenses extraordinaires.

On faisoit autrefois réguliérement tous les ans un Dénombrement de tous les Sujets du Royaume, pour faciliter les Taxes; mais depuis la Guerre de Messine de l'an mil six cens soixante-quatorze, on ne fait plus ce Dénombrement, parce que plusieurs Familles qui demeuroient dans les Villes maritimes, & à Messine même, furent obligées de se retirer dans le Continent sur les Terres des Seigneurs. Ces Terres se trouvérent par-là considérablement peuplees; mais quoique cette augmentation dût faire supporter aux Seigneurs des Taxes proportionnées au nombre de leurs Vassaux, puisqu'elle leur produisoit un profit extraordinaire par la consommation & la vente de leurs denrées, ils ont trouvé le moyen de retenir ces Familles refugiées, & d'en attirer d'autres, en leur accordant leur protection contre leurs Créanciers, & contre ceux meme qui pouvoient les inquiéter à l'occasion de leur conduite, & de leurs crimes.

Par cette raison les Villes maritimes en sont beaucoup moins peuplées; d'ailleurs elles se trouvent beaucoup plus chargées, parce que les Impôts se payant toujours tels qu'elles les payoient avant la Guerre de mil six cens soixante-quatorze, que la Taxe en avoit été faite, il y a moins de Personnes pour les payer; & conséquemment ils ne peuvent qu'etre plus forts.

Les Rois de Sicile, ont un revenu d'environ cent mille ecus, que produisent les Permissions accordees à un chacun, de manger du laitage & des œufs en Carême. Ces Permissions ne sont accordées qu'en considération d'un Présent que ceux qui les demandent sont obligez de faire sous le titre d'Aumône. Toute la question est donc de bien ménager ces sortes de permissions: mais il faut savoir que la Concession du Pape, qui donne ce droit d'indulgence aux Rois de Sicile, veut que le Produit des Permissions soit employé à faire la Guerre aux Infidelles. On l'employe aujourd'hui à l'entretien des Galeres.

Tout le Clergé, tant le Séculier que le Monastique, jouït du droit de franchise pour l'entrée de toutes sortes de Marchandises, & de denrées de leurs Biens & de leurs Terres; de là chaque Famille a quelque Ecclesiastique pour fils ou pour proche parent; & ne paye rien: mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'un Ecclésiastique qui n'est attaché par le Sang à aucune Famille, vend son droit de franchise à ceux des Séculiers qui n'ont point d'Ecclésiastique.

La Ville de Palerme est la seule du Royaume où l'on bat Monnoie: encore y fabrique-t-on rarement des espèces d'Or ou d'Argent faute de matiere; ce qui en a causé une grande disette dans le Pays, & a obligé d'y recevoir les Monnoies étrangéres.

Les Finances de Sicile sont administrées par un nombre infini de personnes, soit à Palerme, soit aux autres endroits du Royaume.

Le Tribunal du Patrimoine a l'administration générale de tous les Domaines du Roi. Ce Tribunal est composé d'un Président, de six Juges, trois de Robe, & trois d'Epée, que l'on appelle Maitres des Comptes, d'un Avocat, d'un Procureur Fiscal, & d'un Conservateur, tous élus par le Roi & perpetuels: ils ont beaucoup d'Officiers sous eux pour les assister & les soulager.

Chaque Maître a son Département dans les Finances. L'un est Intendant des Galeres pour tout ce qui les regarde, l'autre de la réparation des Ponts & des Tours qui servent à la sûreté des Côtes: celui-là pour les Gages des Régens & Officiers du Conseil; celui-ci pour les Douanes, Fermes, &c. Et quoique chacun ait son Departement, il ne peut rien décider, ni ordonner, sans être approuvé de ses Confreres, qui composent le Tribunal du Patrimoine. Ce Tribunal juge de toutes les causes qui regardent les Domaines du Roi.

Il

Il y a dans chaque Ville du Royaume un Intendant, homme d'Epée, qu'on appelle *Secrets*, qui ajuge les Fermes du Domaine dans sa dépendance, & qui fait le recouvrement des sommes qui en proviennent : il exige les Douanes, & tout ce qui vient des confiscations aussi dans son ressort ; & rend compte du tout au Tribunal du Patrimoine.

Ces places de *Secrets* sont des Charges que le Tribunal vend au profit du Roi. Il y a un Maître Secreto du Royaume qui a l'Intendance sur les autres Secretos. Ceux-ci lui rendent compte, & s'ils commettent quelque malversation, le Maître Secreto doit veiller à la punition.

Il y a dans chacune des trois Parties ou Provinces du Royaume, trois Receveurs Generaux qu'on appelle Precepteurs. Ils font chacun dans leur Departement le recouvrement du Produit des Bulles, ou de la Concession au sujet des Indulgences & permissions de manger des œufs & du laitage en Carême.

Les Habitans de Messine jouïssoient de plusieurs Privileges, & de certains Biens patrimoniaux, que les Rois ont trouvé à propos de leur ôter ; & depuis qu'ils n'en jouïssent plus, il y a d'établi dans cette Ville, un Conseil qu'on nomme la Jointe, composé d'un Président appellé *Capo della Giunta*, d'un Avocat, & d'un Procureur Fiscal, & d'un Conservateur. La Jointe a la même Jurisdiction dans Messine, que le Tribunal du Patrimoine à Palerme; d'ailleurs les Charges qui la composent sont toutes de Robe, & sont données gratis par le Roi.

Il y a en Sicile une Charge que le Roi vend, & qui ordinairement est remplie par un homme d'Epée. On l'appelle Portolan General de toute la Sicile. Il choisit un nombre d'Officiers que l'on nomme Vice-Portolans, qui servent sous ses Ordres dans toutes les Villes maritimes du Royaume. Ses Fonctions sont de veiller sur tous les Bleds, tant de transport d'une Ville à une autre, que de ceux qui sortent du Royaume ; il en donne toutes les permissions suivant l'ordre qu'il en reçoit, ou du Vice-Roi, ou du Tribunal du Patrimoine. Ces permissions pour transporter les Bleds dans les Pays étrangers, ne laissent pas de produire des sommes immenses aux Vice-Rois.

Toutes personnes possédant des Biens Ecclesiastiques ou Temporels, sont obligées, sans distinction de rang & de qualité, d'établir leur séjour dans le Royaume, pour y consommer leurs revenus, suivant une Loi, faite par rapport aux Domaines Royaux, & au Bien public. Mais cette Loi n'étant pas bien exactement observée aujourd'hui, les Propriétaires de ces Biens tirent en Argent, à ce qu'on prétend, la troisième partie des revenus de la Sicile, & la transportent dans les Pays étrangers où ils font leur residence ; ce qui cause une grande disette d'espèces d'Or & d'Argent.

Les Vice-Rois n'étoient autrefois que trois ans en Sicile ; mais depuis l'année mil six cens soixante-quatorze que la Guerre de Messine donna lieu au renversement de presque toutes les Loix, ils y restent jusqu'à sept ans tout au moins, ce qui leur donne le moyen d'etendre leur autorité jusqu'à l'infini ; & il s'ensuit que quoique le Pays soit plus chargé d'Impots qu'il ne l'étoit autrefois, les Rois retirent beaucoup moins qu'ils ne faisoient de leur Domaine.

Il y a dans chaque Ville un Présidial, que l'on appelle Magistrat dans les Places de Guerre. Il est composé d'un Gouverneur, de trois Juges, d'un quatrième pour les Appellations, & d'un Fiscal. Dans les autres Villes il est composé d'un Capitaine, de trois ou deux Juges, d'un pour les Appellations & d'un Fiscal dans les Causes criminelles. Les Capitaines & Gouverneurs n'y ont point de part.

Les Parties peuvent appeller aux Juges des Appellations, & ensuite aux Cours Souveraines.

Les Gouverneurs des Villes, ou Places d'Armes, sont élus par le Roi, & sont perpetuels: les Capitaines & les Juges par le Vice-Roi, proposés par le Protonotaire du Royaume, qui est la même chose que Chancelier, & sont annuels.

Il y a un Tribunal, qu'on appelle la Grande Cour, qui est composée d'un Président, & de trois Juges pour le Civil. A l'égard du Criminel, il est composé du meme Président, de trois autres Juges, d'un Avocat, & de quatre Procureurs Fiscaux, qui sont perpétuels. On change les Juges tous les deux ans. Quand ces places viennent à vaquer, le Vice-Roi propose au Roi, un nombre de personnes qu'il croit les plus capables de les remplir, & le Roi en nomme un. Souvent l'argent est preféré au merite.

Le Président du Tribunal de la Grande Cour, doit nommer tous les trois ans plusieurs Commissaires, qu'on appelle Sindicateurs, Gens de Robe, & qu'il envoyo par tout le Royaume, pour examiner toutes les Procedures des Magistrats des Sénats, & généralement de tous les Officiers de Justice, pour voir s'il n'y a point de malversations, soit dans le Civil, soit dans le Criminel; & quand ils trouvent de mauvaises procédures, ils les rapportent au Tribunal de la Grand'Cour Criminelle, qui, après en avoir pris connoissance, punit les coupables. Mais comme les Vice-Rois se sont emparés du droit de nommer ces Sindicateurs, on ne voit guères de malversations punies.

Ce meme Président de la Grand'Cour nomme un Capitaine d'Armes ordinaire, & plusieurs extraordinaires, dans chaque partie du Royaume ; ces Capitaines sont chargés de purger leur Département de tous les Bannis & Scélérats; commandant pour cet effet, des Compagnies à Cheval a la solde du Roi. Mais comme ces Cavaliers sont pour la plûpart des Scélérats eux-mêmes, auxquels, pour la plûpart, on a accordé grace, pour les employer ainsi, parce qu'ils connoissent les voyes par lesquelles les Brigandages & les Assassi-

 nats

nats se commettent, il arrive que le remede est pire que le mal; car outre qu'ils soutiennent les Brigands, avec lesquels ils partagent les Vols, ils commettent encore impunément les crimes les plus énormes. Tout ce donc qu'on pourroit faire pour arrêter ce desordre, ce seroit de remettre en vigueur la Loi du Royaume par laquelle les Officiers de Justice sont obliges de payer de leur Bourse, tous les Vols qui se font, par Assassinats, ou autrement, dans l'étendue de leurs Jurisdictions.

Toutes les Eglises & les Chapelles du Royaume, qui sont en très-grand nombre dans chaque Ville & même à la Campagne, joüissent des Privilèges & des Immunités qui causent encore un desordre affreux par l'abus que l'on en fait, parce que les Méchans & les Coupables y trouvent un refuge assûré contre la Justice, & se multiplient à l'infini: d'autant mieux qu'ils vivent ainsi dans l'impunité, en commettant de nouveaux Vols & Assassinats; en sorte qu'au grand scandale de la Religion, les Lieux consacrés au Service de Dieu sont devenus des Cavernes de Voleurs.

Il n'y a point d'Appel en matiére criminelle; mais le Vice-Roi accorde quelquefois la révision du Procès, par les trois Présidens & les Consulteurs, & à l'égard des Sentences civiles, on en peut appeller au Tribunal du Consistoire.

Ce Tribunal est composé d'un Président perpétuel, & de trois Juges qui ne subsistent que deux ans. On peut appeller aussi de leurs Sentences, selon la nature du Procès, aux causes de Légats, c'est-à-dire à la Grand'Cour criminelle, & s'il est question des Fiefs, on en appelle au Conseil souverain, qui est celui du Roi.

Il y a aussi un Magistrat qu'on appelle Auditeur Général, que le Vice-Roi établit avec un Avocat Général, & un Procureur Fiscal. Sa Jurisdiction est séparée de toutes les autres. Il prend connoissance de toutes les affaires civiles & criminelles, en ce qui concerne la Maison du Vice-Roi & tous les Gens de Guerre. Cette Jurisdiction ne souffre point d'Appel, si ce n'est quelquefois par-devant le Consulteur. Les Jugemens de cette Jurisdiction, sont fort sujets à caution, parce que tous ceux qui en dépendent sont favorisez. Cela fait que chacun, jusqu'aux personnes de distinction, achetent des Lettres Patentes de ceux qui ont droit d'en donner, pour se mettre à couvert des poursuites civiles & criminelles, comme Officiers ou Soldats, quoiqu'ils ne soient ni l'un ni l'autre.

On trouve encore un autre Magistrat, qu'on appelle Auditeur des Galéres, établi par le Général des Galéres, avec un Avocat, & un Procureur Fiscal. Cette Jurisdiction est aussi separée des autres: toutes les affaires civiles & criminelles, de toutes les personnes généralement qui servent sur les Galéres, s'y traitent, & s'y décident; & il arrive d'un tel arrangement, que la Justice est très-fort dérangée.

Mais voici une autre Jurisdiction encore séparée des autres. C'est l'Amirauté, composée d'un Magistrat, nommé & pourvu par le Grand Amiral des Mers de Sicile, d'un Avocat, & d'un Procureur Fiscal. Ce sont les causes Civiles & Criminelles de tous ceux qui sont dans la Marine, que cette Jurisdiction décide.

Il y a aussi une Charge de Consulteur, qui est donnée gratuitement par le Roi. Ce Consulteur a droit d'entrer dans tous les Tribunaux du Royaume, & de prendre connoissance généralement de toutes les affaires; & quand il s'apperçoit de quelque abus il en fait son rapport au Vice-Roi pour y remedier. Le pourvu de cette Charge est toujours homme de Robe, & il a ordinairement du mérite.

La Charge de Protonotaire, se donne par le Roi, mais moyennant finance. Ce Protonotaire expédie les Lettres Patentes de toutes les Charges du Royaume qui sont données par le Vice-Roi, auquel il propose plusieurs sujets capables de remplir celles qui sont annuelles, & il reçoit le serment de fidélité de ceux qui sont pourvus même par le Roi.

Tous les Archevêques & Evêques ont chacun leur Jurisdiction Ecclésiastique. Les Ecclésiastiques peuvent appeller de leurs Procédures & Sentences au Tribunal de la Monarchie.

Il y a, outre tout ce qu'on a dit, le Tribunal de l'Inquisition, composé de deux Inquisiteurs, d'Avocats, de Procureurs Fiscaux, de plusieurs Secrétaires, & d'une infinité d'Officiers Supérieurs & Inférieurs. Ce Tribunal a des Commissaires avec leurs Cours & Officiers, dans tous les endroits du Royaume. Ceux qui remplissent toutes les Charges & Offices de l'Inquisition, jouïssent & leurs Maisons aussi des Privilèges qui y sont attachés, & sont les Gens les plus distingués parmi la Noblesse, les Bourgeois, & les Gens les plus riches du Royaume. Ils ne reconnoissent point d'autre Tribunal, & la multitude en êst si grande qu'elle emporte une bonne partie de la Monarchie.

Le Roi donne toutes les Charges de Robe gratuitement. Celles qui sont perpétuelles tirent des appointemens, & les autres qui ne sont que pour un certain tems n'en ont aucuns. Mais généralement tant ceux qui ont des gages, que ceux qui n'en ont point, payent une certaine somme au Roi, qu'on appelle *Mezza Annata*.

Il y a une Charge de Médecin de la Sicile, qu'on appelle *Protomedico del Regno*. Il est obligé de demeurer auprès du Roi, ou en son absence auprès du Vice-Roi: d'examiner si l'air de la Résidence Royale est bon ou mauvais: d'aller de tems en tems visiter tout le Royaume, pour voir si le Public est bien servi par tous les Médecins, Chirurgiens, Apotiquaires, & Droguistes, à la reserve de la Ville de Catane, & de ses dépendances, où le premier Professeur en Médecine a droit de faire la visite. Mais comme cette Charge s'achete, c'est ordinairement de riches Ignorans qui la remplissent.

Le

Le Royaume de Sicile est un des plus forts qu'il y ait au Monde, par sa situation naturelle, qui le met à couvert de l'insulte de ses Ennemis, la Mer le rendant presque inaccessible de toutes parts, soit par la hauteur de ses Dunes, soit par les Bancs de Sable, & les Ecueils qui l'environnent. Aussi n'a-t-on pas vu que ce Royaume ait été conquis, si la plus grande partie de ses Habitans n'a consenti à la Conquête. Les Carthaginois furent Maîtres de la Partie qui regarde l'Afrique; mais ils ne purent jamais s'emparer de l'autre; quelques efforts qu'ils fissent par Mer & par Terre, quoiqu'il y eût alors une guerre intestine & continuelle parmi les Tyrans qui la gouvernoient. Les Romains, dont la sage conduite doit servir d'exemple, ne commencerent la Conquête de l'Univers, qu'après avoir subjugué la Sicile, qui leur donna le moyen de faire des Armées Navales, & de se rendre maîtres des Mers Adriatique & Méditerranée: delà ils porterent leurs armes en Afrique, & obligérent ainsi Annibal d'abandonner l'Italie; & Jules-César ayant pris la même Route, défit les Armées de Scipion & de Caton, qui soutenoient le parti de Pompée. Roger Roi de Jerusalem, & premier Monarque de Sicile, conquit, par le moyen de ce Royaume, Tripoli, & plusieurs Provinces de l'Afrique, & mit en contribution le Royaume de Tunis. Enfin ce n'est que par la Sicile, que Charles-Quint a poussé ses Conquêtes en Afrique, dont les Espagnols conservent encore aujourd'hui quelque reste.

La Sicile est très-propre à la Navigation. Les Habitans entendent fort bien la Marine & ont du courage & de la vigueur. Sa situation est heureuse pour le Commerce dans toute l'Europe: les François, les Anglois, & les Hollandois peuvent prendre chez elle toute sorte de Marchandises, tant de celles qu'elle produit, que de celles qui viennent du Levant.

On peut voir à l'Article SICILIA par quels Peuples cette Isle a été originairement habitée.[a] Ces Peuples se maintenoient chacun sous leur Gouvernement particulier; & aucun Prince ne les avoit eus tous sous son obéïssance, avant la domination des Romains, qui y furent appellés par les Mamertins ou Messinois, contre Hiéron, Roi de Syracuse, & les Carthaginois ses Alliés. Après plusieurs combats ceux-ci furent obligés de quitter la partie & de songer à la conservation de leur propre Pays; & les Romains demeurérent Maîtres de ce friand Morceau dont ils tirérent dans la suite de grands avantages. Dans la décadence de leur Empire, vers l'an 440. la Sicile devint la proye des Vandales. Ils en furent chassés par Bélisaire Général de Justinien, Empereur d'Orient, en 535.; ses Successeurs la conservérent jusque vers l'an 828. que les Sarrasins d'Afrique s'en emparérent par la trahison d'Euphemius, sous l'Empire de Michel II. dit le *Bégue*. En 1074. Robert Guiscard les soumit & prit le titre de Comte de Sicile. Roger son fils en fut déclaré Roi par le Pape Innocent III. le 24. Juillet 1139. Constance fille de Roger III. porta le Royaume de Naples & de Sicile dans la Maison de Suabe, par son mariage avec l'Empereur Henri VI. en 1186. Après la mort de Conrad leur petit-fils en 1257. Mainfroy son frere Bâtard[b] fut reconnu pour son héritier; mais Charles de France, frere de St. Louïs, Comte d'Anjou, de Provence, &c. ayant été investi du Royaume de Naples & de Sicile par le Pape Clément IV. en 1265. défit & tua Mainfroy l'année suivante; & fit couper la tete à Conradin fils de Conrad, le 26. Octobre 1269. Pierre III. Roi d'Aragon, qui avoit épousé Constance fille de Mainfroy, fit égorger tous les François en 1282. le jour de Pâques, au premier coup du son de Vepres, d'où ce massacre a été appellé depuis les *Vêpres Siciliennes*. Cette Catastrophe commença les fameuses querelles des deux Maisons d'Anjou & d'Arragon, dont l'Histoire est si remplie. La derniére eut l'avantage, se maintint en possession & chassa les François qui n'ont pu depuis remettre le pied dans ces deux Royaumes, si l'on en excepte la révolte des Napolitains, qui appellérent à leur secours Henri de Lorraine, second du nom Duc de Guise, en 1647. Après la mort de Charles II. Roi d'Espagne Philippe V. son Successeur fut mis en possession des deux Couronnes de Naples & de Sicile; mais les affaires des François étant sur leur déclin en Italie, l'Archiduc Charles, aujourd'hui Empereur, se rendit Maître du Royaume de Naples en 1706. sous le titre de Roi d'Espagne, & le posseda jusqu'à la Paix d'Utrecht que les Alliés donnérent la Sicile au Duc de Savoye, qui porta le titre de *Roi de Sicile*; mais l'Espagne ayant attaqué ce Royaume, les Piémontois appellerent les Autrichiens à leur secours. Le Traité de Londres disposa alors de ce Royaume en faveur de l'Empereur qui ceda au Duc de Savoye le Royaume de Sardaigne & promit les Successions de Toscane, de Parme & de Plaisance à l'Infant Don Carlos, que la derniére Guerre vient de mettre en possession des Royaumes de Naples & de Sicile, sous le titre de *Roi des deux Siciles*, savoir de la Sicile en deçà du Phare, & de la Sicile au-delà du meme Phare.

La Mer appellée communément MER DE SICILE, est la partie de la Mer Ionienne, qui est au Midi de la Calabre, & qui baigne la Cote Orientale du Royaume de Sicile.

1. SICILIA, Isle de la Mer Méditerranée, près de la Côte d'Italie, dont elle n'est séparée que par un Détroit auquel elle donnoit son nom, & qu'on appelle aujourd'hui le Phare de Messine. Elle est si voisine de l'Italie que plusieurs des Anciens ont cru qu'elle avoit été jointe au Continent, & que quelque tremblement de Terre, ou l'effort des deux Mers l'en avoit séparée, *Sicilia*, dit Pomponius Mela[c], *Ut ferunt, aliquando Continens & agro Brutio adnexa*. Virgile[d] se sert de la

[a] *La Forêt de Bourgon*, Géogr. t. 2. p. 574.

[b] Ibid. p. 537.

[c] Lib. 2. c. 7.

[d] Æneid. 3. v. 414.

la même expression *ferunt* :

Hæc loca vi quondam, & vasta convulsa ruina
Dissiluisse ferunt, quum protinus utraque Tellus
Una foret. Venit medio vi Pontus, & Undis
Hesperium Siculo latus abscidit.

La maniére incertaine, dont parlent ces deux Auteurs les plus modestes des Anciens, a été cause que plusieurs ont regardé ce prétendu evenement comme une Fable. En effet la Mer a la meme furie qu'elle a toujours eue: les tremblemens de Terre sont les mêmes qu'autrefois, & l'on ne voit point arriver de si grands changemens; de plus le rivage est muni de coté & d'autre de tant de Rochers & de Promontoires, qu'il n'est guère croyable que cette disposition soit un effet du hazard. Cependant il y a des Auteurs qui assûrent positivement que la Sicile a été anciennement jointe au Continent. On diroit que Silius Italicus [a] a été témoin du changement qu'il décrit de la sorte :

[a] Lib. 14. v. 11.

Ausonia pars magna jacet Trinacria Tellus;
Ut semel expugnante Noto, & vastantibus undis,
Accepit freta cærulea, propulsa Tridente.
Namque per occultum cæca vi Turbinis olim
Impactum Pelagus laceratæ viscera Terræ
Discidit, & medio perrumpens arva profundo
Cum Populis pariter convulsas transtulit Urbes.

Pline [b] parle aussi affirmativement que Silius Italicus: *Sicilia*, dit-il, *quondam Bruttio agro cohærens, mox interfuso Mari avulsa*; & Mr. le Fevre [c] en a eté tellement persuadé qu'il s'est glorifié d'avoir trouvé dans Eustathe [d] le tems où s'est faite cette séparation. Il en met l'époque au tems qu'*Acaste* fils d'*Æolus* régnoit en Sicile, & ajoûte qu'Eole vivoit alors, & que ce fut lorsque les Israelites sortirent d'Egypte. C'est dommage qu'Eustathe ne soit pas plus ancien, & que Mr. le Févre n'ait pas eu d'autres preuves à nous donner.

[b] Lib. 3. c. 8.
[c] Lib. 1. Epist. 14.
[d] Ad Perieg. vers. 474.

Soit que cette séparation ait eté faite réellement, soit qu'elle ait éte imaginee comme tant d'autres Traditions anciennes, la Sicile étoit si voisine de l'Italie que Florus lui donne le titre de *suburbana Provincia*. Cette proximité étoit même si grande qu'on entendoit des deux côtez, comme le remarque Silius Italicus [e], le chant des Coqs & le cri des Chiens :

[e] Lib. 14. v. 20.

Sed spatium, quod dissociat consortia Terræ,
Latratus fama est (sic arcta intervenit unda)
Et matutinos Volucrum transmittere cantus.

Pline donne quinze cens pas de largeur au Détroit qui separe l'Italie de la Sicile: Strabon [f] dit que du Promontoire *Cæny* à *Posidonium*, on comptoit quelque chose de plus; mais Agathamére [g] dit que le trajet du Promontoire *Pelorum* en Italie étoit d'onze Stades; ce qui approche un peu plus du sentiment de Pline.

[f] Lib. 6.
[g] Lib. 1. c. 5.

Cette Isle a été connue sous differens noms, qui lui ont été donnez, ou à raison de sa situation, ou à cause des Peuples qui l'ont habitée. Les noms les plus usitez sont ceux de TRINACRIA, TRIQUETRA, SICANIA, SICILIA. Ce dernier nom a eté employe par divers Auteurs, entr'autres par Pline [h] qui lui donne la préférence sur toutes les autres Isles : *Ante omnes* (Insulas est) *claritate Sicilia*. Elle est appellée SICANIA par Thucydide, & par plusieurs Auteurs TRINACRIA, ou TRIQUETRA, à cause de sa Figure triangulaire, ou à cause de ses trois principaux Promontoires. Le nom TRINACRIA est cependant plus usité chez les Poëtes que chez les autres: Virgile dit [i]:

[h] Lib. 3. c. 8.
[i] Æneïd. L. 3. v. 440.

Trinacria fines Italos mittêre relicta.

Dans un autre endroit on lit [k]:

[k] Vers. 581.

. . . . *intremere omnem*
Murmure Trinacriam, & Cælum subtexere fumo.

Et ailleurs il en fait un adjectif [l]:

[l] Vers. 384.

. . . *Trinacria lentandus remus in unda.*

Silius Italicus, comme on l'a vu plus haut, dit TRINACRIA TELLUS; & Ovide [m] TRINACRIS :

[m] Fast. 4. v. 419.

Terra tribus scopulis vastum procurrit in Æquor
Trinacris a positu nomen adepta loci.

Dans un autre endroit on lit [n]:

[n] Metam. Lib. 5. v. 346.

Vasta giganteis ingesta est Insula membris
Trinacris.

Il y en a qui écrivent *Trinacia* Τρινακία, & *Trinacis* Τρινακίς. De ce nombre sont Denys le Periegête & Eustathe. Strabon [o] remarque que la Sicile fut d'abord appellée *Trinacria*, & ensuite *Trinacis*, afin de rendre la prononciation du mot plus douce. Cette differente façon, d'écrire a été cause qu'on a donné à ce nom une double origine: Τρινακρία ἐκλήθη ἤτοι, ἢ ὅτι τρεῖς ἄκρας ἔχει, ἢ ὅτι θρινακι ἔστιν ὁμοία, *Trinacria ita vel a tribus promontoriis dicta, vel quod tridenti similis est.*

[o] Lib. 6.

J'ai deja dit que Pline avoit donné à la Sicile le nom de *Triquetra*: Horace [p] s'est servi du même nom :

[p] L. 2. Satyr. 6.

. . . . *Quid? militibus promissa, Triquetra*
Prædia Cæsar, an est Itala Tellure daturus?

Silius Italicus [q] dit aussi:

[q] Lib. 5. v. 490.

Huc Ætnæa cohors, Triquetris quam miserat oris
Rex, Arethusæ tuus . . . .

Les *Sicani*, Peuples d'Espagne [r], en passant dans cette Isle lui donnerent le nom de SICANIA; & les *Siculi*, Peuples d'Italie, en se retirant dans cette meme Isle occasionnérent le nom de SICILIA; ce que Silius Italicus exprime dans les vers qui suivent [s]:

[r] Dionys. Halicar. l. 1. p. 17.
[s] Lib. 14. v. 33.

. . . . *Cyclopia regna*
Vomere verterunt primum nova rura Sicani.
Pyrene misit Populos . . . ,

&

a Vers. 37. & plus bas [a]:

Mox Ligurum pubes, Siculo ductore novavit
Possessis bello mutata vocabula regnis.

On compte aussi parmi les anciens Habitans de l'Isle, les Lestrygons, Peuples
b Lib. 14. v. 127. d'Italie, & dont Silius Italicus [b] fait mention dans ces Vers:

Primi Leontinos vastarunt prælia campos,
Regnatam duro quondam Lestrygone Terram.

La Sicile a encore été peuplée en différens tems par diverses Colonies Grecques venues de Naxos, de Chalcidie, de Corinthe & de plusieurs autres endroits. Les Carthaginois même occupérent la plus grande partie de l'Isle. Ce melange de
c Lib. 11. Peuples a été cause qu'Apulée [c] a donné aux Siciliens l'Epithéte de *Trilingues*, parce qu'il se parloit trois differentes Langues chez eux; savoir la Grecque, la Carthaginoise & la Langue Latine. Voici la Description de cette Isle selon Pto-
d Lib. 3. c. 4. lomee [d]:

Sur la Côte Occidentale:
Falacrium Promont.
Mylæ,
Eliconis Fluv. Ostia,
Tyndarium,
Tymethi Fluv. Ostia,
Agathyrium,
Alontium,
Chydæ Fluv. Ostia,
Calacta,
Alæsa,
Alete,
Monali Fluv. Ostia,
Cefalœdis,
Himeræ Fluv. Ostia,
Thermæ Himeræ Civit.
Oluis,
Eleutheri Fluv. Ostia,
Panormus,
Bathys Fluv. Ostia,
Cetaria,
Drepanum,
Emporium Segestanum,
Ægitharsus Extrema.

Sur la Côte Méridionale:
Acithis Fluv. Ostia.
Lilybæum Civit. & Promont.
Selenuntis Fluv. Ostia.
Mazaræ Fluv. Ostia.
Pintia,
Sossii Fluv. Ostia,
Isburi Fluv. Ostia.
Heraclea,
Hypsæ Fluv. Ostia.
Agragantinum Emporium,
Himeræ Fluv. Ostia,
Ipori Fluv. Ostia,
Bucra Extrema,
Caucana Portus,
Motycani Fluv. Ostia,
Odysseum, ou Ulyssia Promont.

Sur la Côte Orientale:
Pachynum Promont.
Phœnicus Portus,
Orini Fluv. Ostia,
Longum Promont.
Chersonesus,
Syracusæ Colonia,
Alabi Fluv. Ostia,
Taurus Promont.
Pantachi Fluv. Ostia,
Catana Colonia,
Symethi Fluv. Ostia,
Tauromenium Colonia,
Argenum Promont.
Messena in Freto.

Dans les Terres:
Capytium.
Abacæna,
Imichara,
Tissa,
Aleta,
Centuripæ,
Dymethus,
Ætna,
Agurium,
Herbita,
Sergentium,
Hydra,
Leontium,
Erbessus,
Neetum,
Menæ,
Paciorus,
Asserus,
Enna,
Petra,
Megara,
Hybla,
Enguim,
Cotyrga,
Cacyrum,
Acreæ,
Schera,
Triocla,
Agragas,
Motuca,
Segesta,
Legum,
Entella,
Ancrinn,
Phthinthia,
Gela,
Camarina,
Elorus,
Ina,
Elcethium.

Montagnes:
Ætna,
Cratas.

Peuples:
Messenii,
Orbitæ,
Catanæi,
Segestani,
Syracusii.

Isles au voisinage de la Sicile:
Didyme, Insula,
Hicesia, Inf.
Ericodes, Inf.
Phœnicodes, Inf.
Lipara Insula & Civitas,
Evonymos, Inf.
Strongyle, Inf.
Ustica Insula & Civitas,
Osteodes, Inf.
Phorbantia, Inf.
Ægusa, Inf.
Sacra, Inf.
Paconia, Inf.
Æoli, Inf.

2. SICILIA, triple Colline de l'Attique, au voisinage d'Athénes, selon Suidas.

das. Paufanias [a] fait auffi mention de cette Colline. Il dit que les Athéniens ayant confulté l'Oracle de Dodone, il leur confeilla d'aller s'établir en Sicile; mais que cette Sicile étoit une petite Colline peu diftante d'Athènes; & que les Athéniens prenant l'Oracle dans un autre fens portéreot la guerre fort loin de leur Pays & jufqu'à Syracufe.

a Lib. 8. c. 11.

3. SICILIA. Il y avoit on Lieu de ce nom à Rome, dans le Palais, J. Capitolin eo parle dans la Vie de Pertinax [b]. Ce Lieu devoit être au-delà de la Galerie.

b Cap. 11.

4. SICILIA, Ifle de la Grèce. Etienne le Géographe la met aux environs du Péloponnéfe.

5. SICILIA, Ifle dont parle Euripide [c]. Sibilinus fon Commentateur veut que cette Ifle fût entre la Chalcide & l'Aulide. Peut-etre eft-ce la méme qoe la précédente.

c In Phœniffis.

6. SICILIA, Ælien, Euflathe, Suldas, le Scholiafte de Théocrite, St. Jérôme, le Concile de Conftantinople tenu fous Conftantin le Grand, & Etienne le Geographe, donnent le nom de Sicile à une certaine portion de l'Italie; principalement à la partie voifine de l'Ifle de Sicile. Cela o'eft pas fans fondement; car Thucydide [d] plus ancien que tous ces Auteurs, dit que les Sicules chaffez par les Opices pafferent de ce Quartier dans la Sicile; & fi nous nous en rapportons à Servius & à Denys d'Halicarnaffe, nous dirons que les Sicules furent la premiére Natioo qoi habita originairement le Pays où on bâtit depuis la Ville de Rome, & qu'ils habitérent auffi divers autres Cantons de l'Italie. Ces mémes Peuples felon Pline [e] occupéreot ooe partie de la Contrée qui fut appellée *Gallia Togata*, après l'arrivee des Gaulois en Italie. Enfin Tite-Live [f] met dans la Campanie des Villes qu'il appelle *Siculæ Urbes*. Il n'en faut pas davantage pour juftifier Etienne le Géographe des reproches que lui font Cafaubon [g] & Pintaut [h]. Jovien Pontanos remarque, au fixième Livre de fon Hiftoire de Naples, qu'il y a encore en Italie des Lieux qui confervent le nom des anciens Sicules.

d Lib. 6.
e Lib. 3. c. 13. & 14.
f Lib. 23.
g Ad 6. *Strab.*
h *Ad Melam in Smueffa.*

SICILIA-MINOR. Voyez NAXOS.

SICILIÆ-UMBILICUS. Voyez PERGUS.

SICILIBBENSIS, Siège Epifcopal d'Afrique, dans la Province Proconfulaire, felon la Conférence de Carthage [i], où Quadratianus eft dit *Epifcopus Plebis Sicilibbenfis*. On eft bien fonde à dire que ce Siege étoit daos la Province Proconfulaire; car *Prætextatus Sicilibbenfis Epifcopus*, fe trouva en 419. au Coocile de Carthage parmi les Eveques de cette Province, & Satius à *Sicilibba* opina dans le Concile de Carthage tenu fous St. Cyprien. La Ville où étoit le Siège de cet Evéché eft nommée *Sicilibra* dans l'Itinéraire d'Antonin & *Sicilibà* dans l'Anonyme de Ravenne. Voyez SICILIBRA.

i No. 198.

SICILIBRA, Ville de l'Afrique propre: l'Itinéraire d'Antonin la marque à vingt-neuf milles de Carthage, entre *Unuca* & *Vallis*, à fept milles du premier de ces Lieux & à quinze milles du fecond, dans cet ordre:

A CARTHAGINE

Unuca,	M. P. XXII.
Sicilibra,	M. P. VII.
Vallis,	M. P. XV.

Cette Ville étoit un Siége Epifcopal connu fous le nom de SICILIBRA, dans le Recueil des Conciles. Voyez SICILIBBENSIS.

SICILIOTÆ. Voyez ITALIOTÆ.

SICIMA, Ville de la Paleftine, dans la Samarie felon Joféphe [k], qui entend par-là la Ville de Sichem. Voyez SICHEM.

k 12. Ant. c. 7. v. 1. Bel. Ind. c. 2.

SICIMINA, & PAPINUS, Montagnes d'Italie dans la Gaule Cifpadane. Tite-Live [l] en parlant de ces Montagnes fait eotendre qu'elles étoient aux environs des Champs appellés *Macri Campi*, aujourd'hoi *Valle di Montirone*, felon Léander.

l Lib. 45. c. 12.

SICINI-PORTUS. Voyez LUCINI.

SICINUS, felon Ptolomée [m], SICENUS felon Strabon [n], & SYCINUS, felon Pline [o]; Ifle de la Mer Ægée & l'uoe des Cyclades, à l'Occident de l'Ifle d'Ios. Pline nous apprend qu'elle fe nommoit auparavant *Oenoe*. Ses Habitans font appelles SICINITES, par Diogène Laërce [p].

m Lib. 3. c. 15.
n Lib. 10. p. 484.
o Lib. 4. c. 12.
p In Solone.

Ἔιην δὴ τότ' ἐγὼ Φολεγάνδριος ἢ Σικινίτης,
Utinam olim fuerim Pholegandrius aut Sicinites.

S'il en faut eroire les Fables des Poëtes, Thoas, Roi de Lemnos & fils de Bacchus avoit été garanti par fa fille du malheur où tous les sutres hommes de Lemnos, qui furent maffacres par leurs femmes, avoieot été enveloppés. Il fut pouffé dans l'Ifle dont il eft ici queftion, & il y époufa la Nymphe Oenoe, ou Oenoïs, de laquelle il eut un fils appellé Sicinus, qui donna fon nom à l'Ifle. On la nomme aujourd'hui SICHINO, ou SICINO; mais elle eft defignée dans les Cartes Marioes fous les noms de *Zetine*, *Setine*, ou *Setin*; Voyez SICHINO.

Prés de la Côte Méridiooale de cette Ifle, il y en a une petite qui femble lui être jointe; mais l'efpace qui eft entredeux eft affez large, pour y prendre fa route même en louvoyant. Au côté Occidental on tronve un petit Golphe avec quelque verdure; & l'on pent mouiller fur un bon fund de viogt, vingt-deux & trente braffes d'eau.

SICLI, ou SICHILI, Ville de l'Ifle de Sicile [q], dans le Val de Noto à l'Occident de la Ville de ce nom, environ à trois lieues, avec titre de Baronnie. Elle eft fituée à la gauche d'une petite Riviére environ à moitié chemin entre l'Embouchure de cette Riviére & la Ville de Modica.

q *De l'Ifle Atlas.*

SICOBASILISCES, SICOS-BASILISSES, SICOS-BASILISSE, SICOS-BASILISCES, SICOS-BASILISCOS, ou SICOS-BASILICOS, Lieu de

l'Ar-

l'Arménie. Il est marqué dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de *Germanicia* à *Edissa*, en prenant par *Doliche* & par *Zeugma*; & il s'y trouve entre *Germanicia* & *Doliche*, à vingt milles de la première de ces Places & à dix milles de la seconde. Il pourroit se faire qu'aucune des Orthographes sous lesquelles ce Lieu est designe dans les divers MSS. ne feroit la véritable, & qu'il faudroit écrire Sycos-Basilisses: car il y a apparence qu'il avoit été ainsi appellé à cause de l'abondance des Figues qu'on y recueille; & Athenée [a] parle d'une espèce de Figue nommée Συκοβασιλεῖς. C'est le sentiment de Mr. Wesseling.

SICOBOTES, Peuples que Capitolin semble placer dans la Scythie Européenne. Voyez Sigipedes.

SICONII, mot corrompu dans Strabon pour Iconii. Voyez Iconii, & Vocontii.

SICOPOLIS, Capitolin dit qu'on a donné pendant quelque tems ce nom à la Ville de Capoue [b].

SICORIS, Fleuve d'Espagne. Il séparoit les *Ilergetes* des *Lacetani*. César, Pline, Dion-Cassius & Vibius Sequester en font mention; & il est à croire que c'est de ce Fleuve que prétend parler Thucydide [c] lorsqu'il fait venir des bords du Fleuve *Sicanus* en Espagne, les Sicaniens qui allérent s'établir en Sicile. Ce Fleuve fut plus connu du tems de la Guerre Civile. Lucain le décrit ainsi en parlant de la Ville Ilerda bâtie sur ses rives [d].

Colle tumet modico, lenique excrevit in altum
Pingue solum tumulo: super hunc fundata vetusta
Surgit Ilerda manu; placidis prælabitur undis
Hesperios inter Sicoris non ultimus Amnes,
Saxeus ingenti quem Pons amplectitur arcu,
Hibernas passurus aquas.

Ce Fleuve se nomme présentement le *Segre*, & les Catalans l'appellent *Agua naval*.

SICULENSII, Peuples de l'Isle de Sardaigne, selon Ptolomée [e].

SICULES, Peuples de la Transylvanie, appellez dans leur Langue *Szekbely* & en langage Rascien *Zeckeli*, du nom des Lieux que ces Peuples, Scythes d'origine, habitérent à l'extremité de la Transylvanie, après avoir été chassez de la Pannonie. Ils s'étendent vers les Confins de la Moldavie, de la Pologne, de la Russie & de la Valaquie. Leur Pays est divisé en sept Territoires, qu'ils nomment Tribunaux Siculiens; savoir, *Sepsi*, *Orbai*, *Kezdi*, *Csik*, d'où depend *Gyirgyo*, *Kaszon*, *Maros*, *Udnardbely*; on y en ajoûte encore deux autres qui sont: *Marcus-Zeck* & *Aranias-Kock*. La Province que ces Peuples habitent est aussi nommée *Sicules*, & les Allemands l'appellent *Zeekonland*.

SICULETUM. Voyez Tiaur.

SICULI. Voyez Sicilia & Sicani.

SICULIANO, ou Siculiana [f], Ville de l'Isle de Sicile, dans le Val Mazzara, à la gauche de *Fiume di Cani*, environ à deux milles de la Cote. C'est l'ancienne Cena.

a Lib. 3. Deipn. c. 4.
b Ortelii Thesaur.
c Lib. 6. ineunte.
d Lib. 4. v. 11.
e Lib. 3. c. 3.
f De l'Isle, Atlas.

SICULOTÆ, Peuples de la Dalmatie, selon Ptolomée [g] & Pline [h]: ce dernier dit qu'ils étoient partagez en vingt-quatre Décuries.

SICULUM MARE. Voyez Ausonium-Mare.

SICUM, Ville de l'Illyrie, dans la Dalmatie, sur la Côte; Ptolomée [i] la marque entre *Scardona* & *Salonæ*, & Pline [k] nous apprend que l'Empereur Claude y envoya des Soldats Véterans. Sophien veut que ce soit présentement *Sebenico*.

SICYONE, Ville du Peloponnése, dans l'Achaïe propre & dans les terres près de l'Asopus. Cette Ville autrefois puissante & qui eut ses propres Rois, devint ensuite Libre, & durant la Guerre des Villes de la Gréce fut tantôt soumise aux Athéniens, tantôt opprimée par les Lacedémoniens. *Demosthenes*, dit Justin [l], *Sicyonas, Argos & Corinthum, ceterasque Civitates eloquentia sua Atheniensibus junxit*; & on lit dans Thucydide [m] que les Lacédémoniens τὰ ἐν Σικυῶνι ἐς ὀλίγους κατέστησαν, *statum in Sicyone ad paucos redegerunt*. Quoique la Ville de Sicyone fût dans l'Achaïe, comme le marque Pline [n]; cependant elle se trouve avoir été quelquefois comprise dans l'Argolide, & elle y étoit renfermée du tems de Pausanias [o], qui dit: „ Du „ côté de Lechée les Corinthiens sont „ bornez par les Sicyoniens, qui de ce „ côté-là sont les plus reculez de tous les „ Peuples de la Domination d'Argos". Il ajoûte tout de suite: „ Au-dessus de Si„ cyone c'est l'Achaïe qui s'étend jusqu'au „ rivage de la Mer". Tite-Live [p] la met aussi dans l'Achaïe: *Legatis ad Achæos missis, Sicyone datum est Concilium*. Les Ouvriers de Sicyone le disputoient à ceux de Corinthe pour la perfection des Ouvrages; & c'est delà que les *Souliers de Sicyone* étoient passez comme en proverbe. Ils étoient si galants qu'il n'étoit pas permis à un homme d'un caractère grave de les porter; ce que Ciceron [q] fait voir par l'exemple de Socrate.

Cette Ville nommée présentement Basilica, ou Basilico, étoit encore considerable lorsque les Vénitiens étoient Maîtres de la Morée [r]; mais ce n'est plus à présent qu'un monceau de ruïnes, où il n'y a plus que trois Familles de Turcs & autant de Chrétiens. On dit dans le Pays que cette désolation est arrivée par la Peste il y a environ quatre-vingts ans, & que ce fleau avoit été regardé comme un châtiment de Dieu sur les Turcs, qui avoient profané une Eglise Chrétienne en la changeant en Mosquée. On ajoûte que le Vaivode qui avoit ordonné ce changement tomba mort par terre la première fois qu'on y lut l'Alcoran; ce qui fut suivi d'une telle contagion, qu'en fort peu de tems la Ville se trouva deserte, sans avoir pu être repeuplée depuis. Elle est située sur une Montagne, à une lieue du Golphe de Lépante, & la Riviére *Asopus* passe au-dessous du côté de l'Orient, où il y a quelques Moulins à poudre. Il y reste quantité de ruïnes anciennes & modernes. On voit entr'autres la Muraille de la Citadelle

g Lib. 2. c. 17.
h Lib. 3. c. 22.
i Lib. 2. c. 17.
k Lib. 3. c. 22.
l Lib. 13. c. 5.
m Lib. 5. p. 397.
n Lib. 4. c. 5.
o Lib. 8. c. 1.
p Lib. 32. c. 19.
q Lib. 1. De Orat. c. 54.
r Wheler, Voyage d'Athènes, Liv. 3.

delle, plusieurs Eglises avec quelques Mosquees; & assez loin de la Citadelle du côte de l'Occident on voit une Masure appellée *le Palais des Rois*. Cet Edifice paroît fort ancien, & il n'étoit que de brique. Le Chevalier Wheler auroit eté tenté de le prendre pour un Bain à cause de quelques Canaux qui sont sous la Muraille pour y porter de l'eau. On trouve derriére & assez loin de-là une Montagne formee en croissant & qui pourroit etre artificielle. C'étoit un Théâtre, ou un Stade. Il y a dans cette Montagne quantite de Cavernes & de Voutes souterraines.

SICYONIA, Contrée du Péloponnése, dans l'Achaïe propre. Strabon [a] dit que le Fleuve Nemée la séparoit du Territoire de Corinthe: Tite-Live [b] dit la même chose; & Ptolomée [c], qui remarque qu'on la nomma d'abord *Micone* & ensuite *Ægiali*, lui donne deux Villes; savoir *Phlius*, & *Sicyone*, toutes deux dans les Terres.

[a] Lib. 8.
[b] Lib. 23. c. 15.
[c] Lib. 3. c. 15.

Voici ce que les Sicyoniens racontoient eux-memes de leur origine selon Pausanias [d]. „ Ils veulent, dit-il, qu'Egialée, „ originaire de leur Pays, en fut le premier „ Roi; que sous son regne cette partie du „ Péloponnése qui s'appelle encore aujourd'hui l'Egiale prit sa dénomination, „ que dans cette Contrée il bâtit en rase „ campagne la Ville d'Egialée, avec une „ Citadelle, qui occupoit tout le terrain, „ où ils ont à présent un Temple de Minerve; qu'Egialée fut pere d'Europs, „ dont nâquit Telchis qui eut pour fils „ Apis ". Cet Apis devint si puissant avant l'arrivée des Pélops à Olympie que tout le Pays qui est renfermé dans l'Isthme prit le nom d'Apia. Les Descendans d'Apis furent Thalxion son fils, Egyre fils de Thalxion, Thurimaque fils d'Egyre, & Leucippe fils de Thurimaque. Leucippe n'eut qu'une fille qui s'appelloit Chalcinie, & qui eut un fils de Neptune. Leucippe prit soin de ce fils, & lui laissa son Royaume en mourant. Ce fils se nommoit Perate, & fut pere de Plemnée de qui l'on raconte des choses tout-à-fait incroyables; car on dit qu'il ne pouvoit élever aucun enfant; que ceux qu'il avoit mouroient presque en naissant; que Cérés touchée de son malheur vint elle-même à Egialée, & se présenta à Plemnée comme une Etrangére qui demandoit à nourrir le petit Orthopolis qui venoit de naître; qu'en effet elle l'éleva si bien qu'Orthopolis eut une fille nommée Chrysorte, qui aimée d'Apollon eut de lui Coronus, lequel fut pere de Corax, & ensuite de Lamedon [e]. Corax étant mort sans enfans, Epopée qui étoit venu de Thessalie peu de tems auparavant, s'empara du Royaume, & ce fut, dit-on, sous son regne qu'une Armée ennemie entra pour la premiére fois dans ce Pays qui jusques-là n'avoit jamais été troublé par aucune Guerre. Voici quel fut le sujet de celle-ci. Antiope fille de Nyctée étoit alors célèbre dans toute la Gréce pour sa rare beauté, meme on la disoit fille non de Nyctée, mais du Fleuve Asope qui arrose les Terres des Platéens & des Thébains. Soit qu'Epopée l'eût demandee en mariage, ou qu'amoureux de cette Princesse il voulût satisfaire sa passion à quelque prix que ce fut, le fait est qu'il l'enleva. Les Thébains bien résolus de venger cet affront marchérent aussi-tôt contre lui; le Combat fut sanglant; Nyctée y reçut une blessure mortelle: Epopee remporta la Victoire, mais il fut blessé aussi. Nyctée s'étant fait reporter à Thébes, & sentant sa fin approcher laissa l'administration du Royaume à son frere Lycus; car le Royaume appartenoit à Labdacus son Pupille, fils de Polydore, & petit-fils de *Cadmus*; il donna aussi la Tutele du jeune Prince à *Lycus*, mais en le conjurant de venger sa mort, de combattre Epopée avec de plus grandes forces, & de punir Antiope si elle tomboit entre ses mains. Cependant Epopée ne songeoit qu'à rendre des actions de graces aux Dieux pour le succès de ses Armes, & à bâtir un Temple à Minerve. Quand le Temple fut achevé, il pria la Déesse de lui faire connoître par quelque Signe si la consécration lui en avoit été agreable, & l'on dit qu'incontinent aprés sa Priére on vit naître un Olivier à la Porte du Temple, mais peu de jours ensuite Epopée ne laissa pas de mourir de sa blessure qu'il avoit négligée. Sa mort mit fin à la Guerre; car Lamédon qui lui succéda remit Antiope entre les mains de *Lycus*: on la ramena à Thébes, & ce fut en y allant & proche d'Eleuthère qu'elle se délivra de deux Enfans, dont elle étoit grosse, surquoi *Asius* fils d'Amphiptoleme fit les Vers suivans.

[d] Lib. 2. c. 5. Trad. de M. l'Abbé Gedoyn, p. 356.
[e] Ibid. 7. c. 6.

La charmante Antiope eut pour pere Asopus,
Pour Amant Epopée & Jupiter lui-même,
Pour Enfans deux Héros, Amphion & Zetus.

Lamédon n'eut pas plutôt pris possession du Royaume qu'il songea à se marier, il épousa Pheno Athénienne fille de *Clytius*. Dans la suite se voyant attaqué par deux puissans Ennemis, Archander & Architele, tous deux fils d'*Achéus* il fit venir Sicyon de l'Attique pour lui aider à soutenir la Guerre contr'eux, & afin de se l'attacher davantage il lui fit épouser sa fille Zeuxippe. Par ce mariage Sicyon acquit lui-meme le Royaume, & ce fut sous son regne que tout le Pays changeant de nom fut appellé la Sicyonie, & que la Ville qui s'appelloit autrefois Egialée se nomma Sicyone. Au reste les Sicyoniens prétendent que leur Roi Sicyon, étoit né non de Marathon fils d'Epopée, mais de Metion fils d'Erecthée, & *Asius* est aussi de cette opinion; mais Hesiode fait Sicyon fils d'Erecthée, & *Ibycus* le fait fils de Pélops. On convient qu'il laissa une fille appellée Chthonophyle, qui aimée de Mercure en eut un fils nommé Polybe. Ensuite elle épousa Phlyas fils de *Bacchus*, dont nâquit Andromas. Polybe regna à son tour, & maria sa fille Lysianasse à *Talaüs* fils de Bias, & Roi des Argiens. Environ ce tems-là Adraste chassé d'Argos se réfugia à Sicyone auprès de Polybe, & y regna même aprés lui. Mais ce Prince

ayant

ayant été rappellé dans sa patrie, *Janiscus* petit-fils de ce *Clytius* qui avoit donné sa fille à Lamédon, vint de l'Attique & occupa le Trône de Sicyone. Il eut pour Successeur *Phestus* qui passoit pour fils d'Hercule. *Phestus* s'étant transplanté en Crete par le Conseil de l'Oracle, on dit que Zeuxippe fils d'Apollon & de la Nymphe *Syllis* lui succéda; celui-ci regna jusqu'à sa mort. Après lui Hippolyte fils de Rhopale, & petit-fils de *Phestus* obtint le Royaume. Agamemnon lui déclara la Guerre, & marchoit déja pour venir attaquer Sicyone, lorsq'Hippolyte craignant un si puissant Ennemi prit le parti de se soumettre. Son fils Lacestades fut son Successeur. Ce fut sous son Régne que Phalcès fils de *Temenus* à la tête d'une troupe de Doriens se rendit maître de la Ville de Sicyone par surprise durant la nuit; cependant comme le Roi descendoit d'Hercule, non-seulement Phalcès ne lui fit aucun mauvais traitement, mais il partagea meme le Royaume avec lui. Depuis ce tems-là les Sicyoniens sont devenus Doriens, & ont commencé à faire partie des Etats d'Argos. [a] La Ville d'Egialée étoit alors situee dans une Plaine. *Demetrius* fils d'Antigonus la rasa & en bâtit une autre, qu'il joignit à l'ancienne Citadelle, & c'est celle qui subsiste aujourd'hui. Les Sicyoniens, continue Pausanias, sont à présent miserables, & fort differens de ce qu'ils étoient autrefois. D'en vouloir rechercher la cause, c'est peut-être ce qui ne nous est pas permis; il vaut donc mieux se contenter de celle qu'Homére donne de la decadence de tant d'autres Villes.

[a] Ibid. c. 7. p. 159.

Du puissant Jupiter la Volonté suprême.

Ils étoient déja réduits à cet état de foiblesse, lorsque par surcroît de malheur ils furent affligés d'un tremblement de terre qui fit de leur Ville une Solitude, & renversa beaucoup de Monumens, & d'Edifices publics qui étoient d'une grande beauté. Le meme accident a ruiné plusieurs Villes de la Carie & de la Lycie, & l'Isle de Rhodes sur-tout en a éte si fort ébranlée que la prediction de la Sibylle ne s'est trouvée que trop accomplie. Sur la chemin de Corinthe à Sicyone l'on voit le Tombeau d'un Pentathle Messénien nommé *Lycus*, quel que puisse avoir été ce *Lycus*, car l'on ne trouve aucun Messenien de ce nom-là qui ait eu l'honneur du Pentathle, ni même qui ait remporté aucun prix aux Jeux Olympiques; son Tombeau n'est qu'un petit Tertre, & à cette occasion il est bon de dire que les Sicyoniens enterrent leurs Morts d'une maniére assez convenable. Ils jettent le Corps dans una fosse, & le couvrent de terra, ils construisent un petit Mur qui regne tout-a-l'entour; puis ils élevent quatre Colomnes qui soutiennent un Toit fait en forme d'aîles deployées & panchees comme la couvertnre de nos Temples: ils na mettent aucune Inscription sur la Sépulture, mais en rendant les derniers devoirs au Mort ils l'appellent seulement par son nom sans y ajouter celui de son pere, ensuite ils lui disent le dernier Adieu. Après le Tombeau de *Lycus* au-delà du Fleuve Asope l'on rencontre à main droite la Ville d'Olympion; à gauche, mais plus avant dans les Terres est le Tombeau d'Eupolis Poëte Athénien, qui a fait des Comédies. En avançant vers la Ville on voit sur le grand chemin le Tombeau de Xenodice morte en couche. Ce Tombeau n'est pas fait comme les autres, car on a voulu qu'il fût orné de peintures. Plus loin est le Monument que les Sicyoniens ont élevé en l'honneur de ceux qui ont peri à Pellène, à Dyme Ville d'Achaïe, à Megalopolis, & auprès de Sélasie. Prés de la Porte on voit un Antre où il y a une Fontaine, l'eau ne vient point de dessous terre, mais elle coule du haut de la Caverne; aussi l'appellent-ils l'eau pendante. Dans la Citadelle, poursuit Pausanias, il y a un Temple de la Fortune surnommée *Acréa*, & auprès un autre Temple des Dioscures; les Statues de ces Divinités sont de bois dans l'un & dans l'autre. Le Théâtre est au bas de la Citadelle. Sur le devant il y a une Statue d'homme qui tient un Bouclier, on assûre que c'est *Aratus* fils de *Clinias*. Derriére le Théâtre est un Temple dédié à *Bacchus*, la Statue du Dieu est d'or & d'yvoire; il est accompagne de Bacchantes faites de Marbre blanc, on prétend que c'étoient des Femmes consacrées à *Bacchus*, & inspirées par ce Dieu. Les Sicyoniens, ajoute encore Pausanias, ont plusieurs Statues qu'ils renferment dans une espéce de Sacristie. Mais chaque année durant une certaine nuit ils les tirent de ce lieu pour les porter dans le Temple; ils allument des Flambeaux afin d'éclairer la Céremonie & chantent des Hymnes composées en vieux langage. La Statue qu'ils nomment le *Bacchéus* tient le premier rang à cette Procession; c'est une Statue qu'ils croient avoir été consacrée par Androdamas fils de Phlias; ensuite paroît le *Lysius* autre Statue que Phanès, disent-ils, transporta de Thébes à Sicyone par ordre de la Pythie; il est certain que Phanès vint à Sicyone en meme tems qu'Aristomaque fils de Cléodée, mais pour avoir négligé d'accomplir un certain Oracle, il ne put rentrer dans le Péloponése aussi-tôt qu'il se l'étoit proposé. En descendant du Temple de *Bacchus* dans la Place on trouve à main droite le Temple de Diane, surnommee *Limnéa*. Ce Temple est si vieux qu'il n'a plus de toit. La Statue de la Déesse y manque aussi, & l'on ne sait si elle a été transportée ailleurs, ou si elle a péri par quelqu'accident. Dans la Place il y a un Temple dédié à la Persuasion, & voici la raison que l'on en apporte. On dit qu'Apollon & Diane ayant tué Python vinrent à Egialée pour se faire purifier, mais qu'on leur y fit une si grande frayeur, qu'ils furent obligés de passer en Créte & d'avoir recours à Cramanor. En effet on voit à Sicyone un endroit qu'on appelle encora aujourd'hui *la Peur*. On ajoute qu'aussi-tôt

la Ville d'Egialée fut frappée de la peſte, & que les Devins conſultés repondirent que ce fleau ne ceſſeroit point qu'Apollon & Diane n'euſſent été appaiſés; qu'en conſéquence de cet Oracle on envoya ſept jeunes Garçons, & autant de jeunes Filles en habit de Supplians ſur le bord du Fleuve Sythas; que le Dieu & la Déeſſe ſe laiſſerent fléchir à leurs priéres & qu'ils voulurent bien revenir dans la Citadelle de Sicyone. C'eſt la raiſon pourquoi l'on a conſacré ce Temple à la Perſuaſion dans le lieu même où Apollon & Diane s'étoient arretés en rentrant dans la Ville, & encore à préſent, ajoute Pauſanias, ils pratiquent la même Cérémonie tous les ans; car le jour de la Fête du Dieu, ils envoyent des jeunes Enfans ſur le bord du Fleuve, & tirent du Temple d'Apollon les Statues des deux Divinités pour les porter dans le Temple de la Perſuaſion, d'où enſuite ils les reportent où elles étoient. Ce Temple eſt dans la Place, & l'on dit qu'anciennement *Prætus* l'avoit fait bâtir dans ce lieu, parce que ſes Filles y avoient été guéries de leur frenéſie. L'on tient pour certain que Meléagre y ſuspendit la Lance dont il avoit percé le Sanglier de Calydon, & que la Flute de Marſyas y fut auſſi conſacrée; car on dit qu'après le malheur qui arriva à ce Silène ſa flute tomba dans le Fleuve Marſyas, que delà elle paſſa dans le Méandre, & du Méandre dans l'Aſope qui la jetta ſur le Rivage, où un Berger l'ayant ramaſſée la conſacra enſuite à Apollon, mais toutes ces Offrandes ont été brûlées avec l'ancien Temple. Celui que j'ai vu, dit Pauſanias, & la Statue qui y eſt, ſont modernes; & c'eſt Pytoclès qui en a fait la Conſécration. [a] Auprès du Temple de la Déeſſe Pitho, ou de la Perſuaſion, il y a un Palais deſtiné aux Empereurs Romains; c'étoit autrefois la Maiſon de Cléon le Tyran; car du tems que la Ville Baſſe ſubſiſtoit, Cliſthène fils d'Ariſtonyme & petit-fils de Myron s'empara du Gouvernement, & Cléon en fit autant dans la Ville Neuve. Devant ſa Maiſon l'on voit le Monument héroïque d'*Aratus*, de tous les Grecs de ſon tems celui qui a fait de plus grandes actions; en voici quelques-unes. Après que Cléon fut mort, les Principaux de la Ville eurent une ſi furieuſe paſſion de dominer que l'on y vit deux Tyrans tout à la fois, ſavoir Timoclidas & Euthydéme. Le Peuple les ayant chaſſés, donna le Gouvernement à Clinias pere d'*Aratus*; mais quelques années enſuite Clinias étant mort, Abantidas uſurpa la ſouveraine Autorité. Sous ſon Regne *Aratus* ſoit de gré, ou de force quitta ſa patrie & s'éloigna; Abantidas fut tué par ſes propres Citoyens; auſſi-tôt Paſéas ſon pere ſe mit à ſa place, mais Nicoclès le fit perir, & s'empara lui-même du Gouvernement. Ce fut alors qu'*Aratus* conçut le deſſein d'etre le Libérateur de ſa patrie; pour cela il ramaſſe tout ce qu'il peut d'illuſtres Exilés comme lui, il leve quelques Milices à Argos, & s'étant approché de Sicyone pendant la nuit il ſurprend une partie de la Garniſon, force l'autre & entre dans la Ville. Le jour venu il ſe met à la tête des Peuples court au Palais de Nicoclès, & s'en rend le Maître ſans beaucoup de peine. Cependant le Tyran lui échappe & ſe ſauve; dès qu'*Aratus* le voit en fuite, il remet le Gouvernement entre les mains du Peuple, fait rendre aux Exilés tout leur bien, Maiſons & Terres, en paye le prix à ceux qui les avoient achetés, ſatisfait tout le monde & pacifie la Ville qui un moment auparavant étoit pleine de diſcordes. Les Macédoniens étoient alors formidables à toute la Gréce ſous l'autorite d'*Antigonus* Tuteur du jeune Philippe fils de *Démétrius*. *Aratus* engage ſes Compatriotes, tous Doriens qu'ils etoient, à s'unir avec les Achéens, & à envoyer des Députés aux Etats d'Achaïe. A ces Etats il eſt déclaré Généraliſſime, & auſſi-tôt il marche contre les Locriens d'Amphiſſe, entre dans le Pays des Etoliens & y exerce toutes ſortes d'hoſtilites. Corinthe avoit été obligée de recevoir Garniſon Macédonienne, *Aratus* entreprend de l'en délivrer; il attaque les Macédoniens ſans leur donner le tems de ſe reconnoître, les défait, & tue Perſée leur Commandant qui avoit eté Diſciple du Philoſophe Zenon fils de Mnaſée. Corinthe ayant ainſi ſecoué le jong, les Epidauriens, les Trœzéniens qui habitent le long des Côtes d'Argos, les Mégaréens qui ſont au-delà de l'Iſthme, tous ces Peuples entrerent dans la Ligue d'Achaïe, ce qui determina Ptolomée à y entrer lui-même. Sur ces entrefaites les Lacédémoniens ſous la conduite de leur Roi Agis fils d'Eudamidas prennent Pellène d'emblée; *Aratus* y accourt, livre bataille aux Lacédémoniens, les met en fuite, les pourſuit, traite enfin avec eux, & les oblige à abandonner leur nouvelle conquête & à s'en retourner dans leur Pays. Ce grand homme après avoir réglé les affaires du Péloponnèſe avec tant de ſuccès, ne crut pas devoir ſouffrir que les Macédoniens fuſſent plus long-tems les Maîtres du Pirée, de Munychie, de Salamine, & de Sunium, car ils avoient des Garniſons dans toute ces Places. Comme il n'étoit guères poſſible de les en déloger par la force, Aratus gagna Diogène qui commandoit dans ces Poſtes, & l'engagea à les rendre moyennant cent cinquante talens dont Aratus lui-même donna la ſixieme partie aux Athéniens. Il perſuada auſſi à Ariſtomaque, qui s'étoit fait Tyran d'Argos, de rendre aux Argiens leur liberté. Mais l'homme ne réuſſit jamais dans toutes ſes entrepriſes, Aratus en eſt un Exemple; car dans la ſuite il fut lui-même forcé de faire alliance avec les Macédoniens, & voici comme cela arriva: [b] Cléomene fils de Léonidas, & petit-fils de Cléonyme ne ſe vit pas plutôt le maître à Sparte, qu'il voulut imiter Pauſanias, ſe faire comme lui le Tyran de ſon Pays & ſe mettre au-deſſus des Loix. Plus entreprenant que Pauſanias, & moins craintif, il ſe laiſſa emporter à ſon audace naturelle, & ne tarda guères à exécuter tous ſes deſſeins; car ayant gagné les Ephores il empoiſonna

[a] Ibid. c. 8. p. 163.

[b] Ibid. c. 9. p. 165.

poisonna Eurydamidas encore enfant, mais qui régnoit conjointement avec lui. Après ce Crime il transporta la Couronne à Euclidas son propre frere; ensuite il dépouilla les Sénateurs de leur autorité, en créa d'autres sous un autre nom, & leur laissa seulement un vain titre. Bientôt après son ambition le portant à de plus grandes choses, & même à subjuguer toute la Gréce, il déclara la guerre aux Achéens, soit qu'il crût qu'après les avoir soumis il les feroit aisément entrer dans ses vûes, ou qu'il voulût seulement les empêcher de s'opposer à ses desseins. Les ayant donc attaqués auprès de Dyme Ville au-dessous de Patras, il les battit & remporta une grande Victoire sur eux. Les Achéens avoient pour Général Aratus qui dans cette conjoncture voyant que tout étoit à craindre pour la cause commune, & en particulier pour Sycione sa patrie, ne balança pas à implorer le secours d'Antigonus. Cléoméne venoit d'irriter ce Prince en violant ouvertement le Traité de paix qu'il avoit fait avec lui, & sur-tout en chassant les Mégapolitains de leur Ville; c'est pourquoi les Achéens n'eurent pas de peine à l'attirer dans leur parti. Dès qu'ils le virent entré dans le Peloponnése ils se joignirent à lui, & marchérent contre Cléoméne qu'ils défirent entiérement; ensuite profitans de leur Victoire ils saccagérent Selasie, & prirent même Lacédemone. Après cette expédition Antigonus & les Achéens rétablirent à Sparte le Gouvernement Républicain. Quant aux Enfans de Leonidas, tel fut leur sort. Euclidas périt dans le combat; pour Cléoméne il se retira en Égypte auprès de Ptolomée, dont il fut bien reçu, mais peu de tems après ayant voulu soulever les Egyptiens contre leur Roi, il fut arrêté & mis en prison, d'où pourtant il se sauva, & s'enfuit à Aléxandrie. Là ayant excité de nouveaux troubles, comme il se vit sur le point d'être pris, il se poignarda lui-même, & finit ainsi ses jours. Les Lacédémoniens ne furent pas fâchés de sa mort qui les délivroit de la servitude; ils esséérent d'être gouvernés par des Rois, & à cela près ils conservérent la même forme de Gouvernement qui subsiste encore aujourd'hui. A l'égard d'Aratus, Antigonus l'honora toujours de son amitié, & lui témoigna toute l'estime & la reconnoissance que méritoient ses grandes actions & ses services; mais Philippe étant venu à régner, il ne trouva pas bon qu'Aratus se mêlât de blâmer la maniére impérieuse dont il gouvernoit ses Sujets, ni qu'il s'opposât à bien des choses qu'il faisoit fort inconsidérément; de sorte que lassé de ses remontrances il fit empoisonner ce grand homme, qui ne se défioit pas d'une pareille lâcheté. Aratus mourut à Egion, & son Corps fut porté à Sicyone, où on lui érigea un Monument qui subsiste encore. Philippe en usa de même à l'égard d'Euryclide, & de Micon, deux Orateurs d'Athénes qui avoient beaucoup de crédit sur l'esprit du Peuple; il se défit d'eux par le Poison. Il ne savoit pas qu'un chagrin mortel devoit un jour lui servir à lui-même de Poison; ce fut néanmoins ce qui arriva, car de deux fils qu'il avoit, Persée le Cadet empoisonna son frere Démétrius, & Philippe en fut si touché qu'il mourut de chagrin. Après le Tombeau d'Aratus on trouve un Autel dédié à Neptune Isthmien; on voit aussi deux Statues, l'une de Jupiter *Milichius*, & l'autre de Diane *Patroa*, toutes les deux fort grossiéres, & sans art; la premiére est faite en forme de Pyramide, & l'autre taillée comme une Colonne. Au même endroit il y a un Sénat & un Portique qui porte encore le nom de Clisthéne son Auteur, car c'est Clisthéne qui l'a fait bâtir, & il l'a enrichi des dépouilles qu'il avoit remportées sur les Ennemis dans la guerre qu'il fit conjointement avec les Amphictyons contre les Cirrhéens. Au milieu de la Place publique il y a un Jupiter en bronze fait par Lysippe, & auprès une Statue de Diane qui est toute dorée. Aux environs on voit un Temple d'Apollon *Lycéus*; ce Temple tombe en ruïnes, & n'a rien qui soit digne de curiosité. Quant au surnom du Dieu, voici la raison que l'on en donne. On dit que les Loups devenus plus furieux qu'ils ne sont d'ordinaire, se jettoient sur les Troupeaux, & les dévoroient sans qu'on pût les en empêcher; qu'Apollon indiqua aux Sicyoniens une espéce de bois sec, dont l'écorce mêlée avec de la viande faisoit mourir les Loups, qu'ils pratiquérent ce remede, & que les Loups moururent tous; ils conservent encore de ce bois dans le Temple, mais aucun d'eux, même de ceux qui sont les plus versés dans l'Histoire de leur Pays, ne fait de quel Arbre est ce bois. Près de-là vous voyez plusieurs Statues de Bronze rangées de suite, ils croient, dit Pausanias, que ce sont les Filles de Prœtus; cependant si l'on en juge par l'Inscription, ce sont d'autres femmes. L'on voit aussi un Hercule en Bronze de la façon de Lysippe excellent Statuaire de Sicyone & un Mercure *Agoréus*. ª Dans le Lieu d'Exercice près le Marché il y a un Hercule en Marbre, c'est un Ouvrage de Scopas. Le Temple du Dieu est ailleurs. Toute l'enceinte de cette espéce d'Académie est destinée aux Exercices qu'apprennent les Jeunes gens, aussi ne l'appelle-t-on point autrement que le Gymnase. Au milieu est le Temple d'Hercule; on y voit une Statue de bois d'un goût antique, & c'est Laphaës de Phliasie qui l'a faite; Hercule y est honoré d'un culte tout particulier. On raconte à ce sujet que Phestus étant venu à Sicyone, il remarqua que les Sicyoniens honoroient Hercule simplement comme un Héros & se contentoient de faire son Anniversaire; il le trouva mauvais, & il ordonna qu'à l'avenir ils lui sacrifieroient dans les formes. Depuis ce tems-là ils égorgent un Agneau, & en font rôtir le ventre sur l'Autel; ils mangent une partie de la Victime suivant l'usage des Sacrifices, & offrent l'autre à Hercule comme à un Héros; de sorte qu'il est révéré aujourd'hui comme un Dieu, &

ª Ibid. c. 10. p. 163.

& comme un Héros. Ils ont institué en son honneur deux jours de Fête, dont ils appellent le premier l'Onomate & le second l'Héraclée. Du Temple d'Hercule on va à celui d'Esculape; dans le Parvis de celui-ci on trouve à main gauche deux Chapelles qui se joignent, dans l'une est la figure du Sommeil, mais il n'en reste plus que la tête; l'autre est consacrée à Apollon, & il n'y a que les Prêtres du Dieu qui ayent permission d'y entrer. Sous le Portique qui est devant le Temple on conserve un os de Baleine d'une grandeur prodigieuse. Derriére est la figure du Songe, & tout auprès celle du Sommeil qui endort un Lion: ils donnent à celle-ci le surnom d'Epidotès. A l'entrée du Temple vous voyez d'un côté une Statue de Pan assis, de l'autre une Diane qui est debout. Dans le Temple ce qui s'offre d'abord à vos yeux, c'est un Esculape, mais sans barbe, cette Statue est d'Or & d'Yvoire, & c'est un Ouvrage de Calamis; le Dieu tient d'une main un Sceptre, & de l'autre une Pomme de Pin. Les Sicyoniens disent que ce Dieu leur est venu d'Epidaure sous la forme d'un Dragon, dans un Char attelé de deux Mulets, & conduit par Nicegore Sicyonienne, mere d'Agasiclès, & femme d'Échétimus. Plusieurs autres Statues de grandeur médiocre sont suspendues à la Voute; il y en a une entr'autres qui est assise sur un Dragon, & qui, si l'on les en croit, représente Aristodama la mere d'Aratus, qui, selon eux, eut pour Pere Esculape; c'est tout ce que ce Temple contient de remarquable. Celui de Venus n'en est pas loin; la premiére Statue est celle d'Antiope; car ils prétendent que les Enfans d'Antiope étoient originaires de Sicyone, que pour cela leur mere vint s'y établir, & se regarda toûjours comme liée de consanguinité avec les Sicyoniens; personne au reste n'entre dans le Temple de Vénus, excepté une femme, qui en qualité de Sacristine s'oblige à n'avoir aucun commerce avec son mari, & une jeune Vierge qui en est la Pretresse, & dont le Sacerdoce ne dure qu'un an; sa fonction est d'apporter les Cuvettes & les Vases nécessaires au Sacrifice d'où elle prend son nom. Les autres peuvent voir & adorer la Déesse du Seuil de la porte, mais sans entrer plus avant. La Deesse est assise; c'est Canachus de Sicyone qui a fait cette Statue, le même qui a fait l'Apollon Didyméen pour la Ville de Milet, & l'Apollon Isménien pour celle de Thèbes. La Vénus dont je parle est d'Yvoire & d'Or, elle a sur la tete une espèce de Couronne terminée en pointe qui représente le Pole, elle tient d'une main un Pavot & de l'autre une Pomme. Ils lui offrent en Sacrifice les cuisses de toutes sortes de Victimes, à la réserve du Porc qui ne lui est pas agréable; les autres parties de la Victime se brûlent avec du bois de Genièvre; mais pour les cuisses on les fait rôtir avec des feuilles de Pédéros. *Pline* [a] *dit que le Pédéros est une espèce de branche-ursine, en Latin Acanthus.* C'est une Plante qui croît à l'air aux environs du Temple, & nulle part ailleurs, ni même dans aucun autre endroit de la Sicyonie. Ses feuilles sont plus petites que celles du Hêtre, plus grandes que celles de l'Yeuse, de la même figure que les feuilles de Chêne, noirâtres d'un côté, blanches de l'autre, en un mot pour la couleur assés semblables aux feuilles du Peuplier blanc. Delà on passe dans un Lieu d'Exercice, & en y allant on trouve le Temple de Diane Phéreenne sur la gauche; la Statue de la Déesse est de bois: on dit qu'elle a été apportée de Pherès, d'où elle a pris son nom. Pour le Lieu d'Exercice, c'est Clinias qui l'a fait bâtir, & les Jeunes Gens y sont instruits encore aujourd'hui; on y voit une Statue de Marbre blanc, dont le haut est un Buste de Diane, & le reste représente un Hercule de figure quarrée, comme ces Hermès ou Mercures qui sont si communs.

[a] L. 22. c. 34.

[b] Lorsque l'on prend le chemin du côté de la Porte, que l'on appelle Sacrée, l'on trouve auprès de cette Porte un Temple de Minerve qui fut autrefois consacré par Epopée, & qui, soit pour la grandeur, soit pour la magnificence, l'emportoit beaucoup sur tous les Edifices de ce Siécle-là; mais le tems n'a épargné que sa réputation, car ce Temple a été brûlé par le feu du Ciel, & l'on n'y voit qu'un seul Autel que la foudre n'ait pas endommagé & qui subsiste dans le même état qu'il étoit du tems d'Epopée. Devant cet Autel est la Sepulture du Héros; auprès de son Tombeau l'on a rangé les Statues de ces Dieux que l'on appelle Préservateurs, auxquels les Sicyoniens font des Sacrifices avec les mêmes Cérémonies que les Grecs ont accoutumé de pratiquer pour détourner d'eux les maux qu'ils appréhendent. On trouve ensuite deux Temples, l'un bâti, à ce qu'ils disent, par Epopée, en l'honneur de Diane & d'Apollon, l'autre bâti, & consacré à Junon par Adraste; il ne reste aucune Statue ni dans l'un ni dans l'autre; mais au fond du Temple de Junon le même Adraste a élevé deux Autels, dont l'un est dédié à Pan, & l'autre au Soleil. En descendant du côté de la Campagne on rencontre le Temple de Cérès; ils assûrent que c'est Plemnée qui l'a consacré en actions de graces de ce que la Deesse avoit bien voulu nourrir & élever son fils. Du Temple de Junon bâti par Adraste, il n'y a pas loin à celui d'Apollon Carnéen, dont il ne reste presque rien autre chose que quelques Colonnes; les murs, & le toit ont été détruits par le tems, & il en est de même du Temple de Junon Prodomie, que Phalcès fils de Temenus consacra autrefois pour avoir la Deesse favorable dans son entreprise contre la Ville de Sicyone. Quand on va de Sicyone à Phliunte, si l'on se détourne d'environ dix Stades, on trouvera sur la gauche le Bois de Pyrée. Le chemin qui mene à Titane est de quelques soixante Stades, il est fort étroit, & à cause de cela peu commode pour les Voitures. Quand on a fait environ vingt Stades, & que l'on a passé l'Asope qui est à gauche, on

[b] Ibid. c. 11. p. 170.

on trouve un Bois facré fort épais, où il y a un Temple dedié à ces Deeſſes que les Athéniens appellent du nom de Sevéres, & les Sicyoniens du nom d'Euménides. Ils obſervent tous les ans un jour de Fete en leur honneur. Ils prennent pour Victimes des Brebis pleines, & les immolent; ils uſent d'Hydromel dans leurs Libations, & au lieu de Couronnes ils employent des Fleurs détachées; ils honorent à peu près de même les Parques, qui ont leurs Autels à découvert dans ce Bois. Si on repaſſe l'Aſope & que l'on reprenne le grand Chemin l'on ſe trouve bien-tôt au haut d'une Montagne, où les gens du Pays diſent que Titan faiſoit autrefois ſa demeure, ils croyent qu'il étoit frere du Soleil & que de ſon nom ce lieu a été appellé Titane. Le ſens de cela eſt ſans doute que ce Titan étoit un homme appliqué à étudier les Saiſons, pour ſavoir en quel tems il falloit ſemer & planter, quel degré de chaleur, ou quel Aſpect de Soleil eſt néceſſaire pour l'accroiſſement, & pour la maturité de chaque fruit; c'eſt apparemment ce qui a donné lieu de dire qu'il étoit frere du Soleil. Quoiqu'il en ſoit, quelque tems après lui Aléxanor fils de Machaon, & petit-fils d'Eſculape vint en Sicyonie, & bâtit à Titane un Temple en l'honneur d'Eſculape. On a planté autour un Bois de Cyprés; les environs du Temple ſont habités par pluſieurs perſonnes & ſur-tout par les Miniſtres du Dieu. Quant à la Statue qu'on y voit, on ne ſauroit dire de quelle matiére elle eſt, ni qui l'a faite, ſi ce n'eſt Aléxanor lui-même; elle eſt couverte d'une Tunique de Laine blanche, & d'un Manteau par-deſſus, de ſorte qu'il n'y a que le viſage, les mains, & les bouts des pieds qui paroiſſent. Il en eſt de même de la Statue d'Hygeïa qui eſt auprès, car on ne la voit pas facilement, tant elle eſt cachée ſoit par la quantité de Cheveux, dont quelques femmes dévotes lui ont fait un Sacrifice, ſoit par les morceaux d'Etoffe de ſoye dont on l'a parée. Quiconque entre dans ce Temple pour y faire ſa priere, eſt obligé d'adreſſer enſuite ſes Vœux à la Deeſſe Hygeïa. Aléxanor, & Evémérion ont auſſi là leurs Statues: tous les jours après le coucher du Soleil on honore la mémoire du premier, comme d'un Héros, & l'on rend des honneurs divins à l'autre. Cet Evémérion, comme l'on croit, eſt le même que les Pergaméniens autoriſés par un certain Oracle nomment Téleſphore, & les Epidauriens *Acefius*. La Deeſſe *Coronis* a auſſi ſa Statue, elle n'eſt pas expoſée aux yeux du Public; mais après qu'ils ont ſacrifié aux Dieux avec les Victimes ordinaires, qui ſont le Taureau, l'Agneau & le Porc, ils tirent cette Statue du Lieu où l'on la garde, ils la portent dans le Temple de Minerve, & là ils lui rendent leurs hommages. Du reſte ils ne ſe contentent pas de couper les cuiſſes des Victimes, comme dans les autres Sacrifices; mais ils font rôtir à terre les Victimes toutes entiéres à la reſerve des Oiſeaux qu'ils brûlent ſur l'Autel. Au haut du Temple, ſur le Fronton, on voit Bacchus, Hecate, Venus, Cerés & la Fortune; toutes ces Statues ſont de buis, mais le Dieu en a une de Marbre ſous le nom d'Eſculape Gortynien. Les Dragons ſacrez que l'on nourrit dans le Temple ſont d'abord quelque frayeur à ceux qui y entrent; mais en leur jettant à manger on les appaiſe, & on n'a plus rien à craindre. Au dehors, & dans le Parvis du Temple on voit une Statue de bronze d'un certain *Granianus de Sicyone*, qui aux Jeux Olympiques remporta deux fois le prix du double Stade, le premier en courant tout nud, & le ſecond en courant avec ſon Bouclier. Il y a auſſi à Titane un Temple de Minerve, ou l'on porte tous les ans la Statue de *Coronis*; celle de Minerve eſt de bois & fort ancienne: on dit qu'elle a été frappée de la Foudre. En deſcendant du haut de la Montagne, on trouve un Autel conſacré aux Vents, à qui une certaine nuit de chaque année un Pretre fait des Sacrifices; il pratique auſſi autour de quatre Foſſes quelques Cerémonies ſecrettes propres à appaiſer la fureur des Vents, il chante en même tems quelques Vers magiques, dont l'on dit que Médée ſe ſervoit dans ſes enchantemens. Si l'on prend le chemin qui mene de Titane à Sicyone, le long du rivage on voit à gauche un Temple de Junon qui n'a plus ni toit ni Statue. On croit que ce Temple fut autrefois conſacré par *Prœtus* fils d'*Abas*. Plus loin en tirant vers le Port des Sicyoniens, ſi l'on ſe détourne un peu pour voir les *Ariſtonautes*, c'eſt ainſi que l'on nomme l'Arſenal de Pellène, on trouvera à gauche, & preſque ſur le chemin un Temple de Neptune. Mais ſi l'on prend le grand Chemin entre les terres, on ne ſera pas long-tems ſans côtoyer l'Elinon, & enſuite le Scytas, deux Fleuves qui vont tomber dans la Mer. Le Pays des Sicyoniens eſt borné de ce côte-là par la Phliaſie, dont la Capitale Phliunte eſt à quarante Stades de Titane. De Sicyone à Phliunte le Chemin eſt tout droit.

1. SIDA, ou SIDA, Ville de l'Aſie Mineure, dans la Pamphylie, ſur le bord de la Mer. Ptolomée [a] la marque immédiatement aprés l'Embouchure de l'Eurymédonte; mais Strabon met un Fleuve entre deux. Cependant, comme il ne nomme point ce Fleuve, il y a apparence qu'il n'étoit pas conſidérable. Il ajoûte que Side étoit une Colonie des Cuméens, & qu'on y voyoit un Temple de Minerve. Le Périple de Scylax fait auſſi de Side une Colonie des Cuméens, & lui donne un Port. Ciceron [b], Tite-Live [c] & Pauſanias [d] parlent auſſi de cette Ville: & le dernier remarque que le Melas couloit aux environs. Les Notices Eccléſiaſtiques diviſent la Pamphylie en deux parties: *Sida* étoit la Metropole de l'une & *Perga* la Métropole de l'autre. Dans Polybe le nom National eſt Σιδίτης, & Σιδήτης dans Etienne le Géographe. Cette derniére Orthographe eſt préférée ſur les Medailles anciennes de cette Ville. Le Sénat Romain écrivit aux Habitans de *Sida*, en faveur

[a] Lib. 5. c. 5.
[b] Lib. 1. Epiſt. 6. ad Attic.
[c] Lib. 37. c. 23.
[d] Lib. 8. c. 28.

veur des Juifs [a], afin qu'ils les regardassent comme un Peuple ami & allie. La Ville de *Sida*, *Side*, ou *Sydy* est aujourd'hui presque toute ruïnée, & nommée *Scandalor*, ou *Canelobora*, selon Thevet & Molet & *Chirisonda*, selon Niger. C'étoit autrefois le Siége d'un Archeveché, & on croit que ce fut le Patrie d'Eustathe, qui fut un de ses plus illustres Prelats. Il vivoit dans le quatriéme Siécle & fut tiré malgré lui en 324. du Siége de Berythe, pour etre mis sur celui d'Antioche, eprés la mort de St. Philogone. Quoique la vie toute reguliére & toute sainte qu'il menoit le dût mettre à couvert de la Calomnie, ses Ennemis subornérent une femme publique, qui soutint avec serment à ce St. Evêque qu'elle avoit eu un Enfant de lui, &, sur cette fausse accusation, ils le firent exiler à Trajanopolis, Ville de la Thrace. Il y mourut aprés avoir donné des exemples surprenans de patience & de sainteté ; ce qui l'a fait mettre au rang des Saints. Cet Eustathe étoit différent de celui dont nous avons des Commentaires sur Homére & sur Denys le Periegéte.

[a] 1 Macc. c. 15. v. 23. An du Monde 3865. avant J. C. 135. avant l'Ere Vulg. 139.

2. SIDA, Ville du Péloponnése, selon Pausanias [b]. C'étoit une Ville ancienne, & elle avoit été appellée *Sida* du nom d'une des filles de *Danaüs*. Ortelius [c] soupçonne que ce pourroit être la même chose que Sidus, Village du Territoire de Corinthe ; voyez Sinus.

[b] Lib. 3. c. 22.

[c] Thesaur.

3. SIDA. Nicéphore Calliste connoît un Village de ce nom dans la Palestine, environ à quinze cens Stades de Cesarée de Palestine.

SIDACA, Ville de Lycie, selon Etienne le Géographe.

SID.E, Lieu de la Bœotie. Athénée [d] qui en fait mention place ce Lieu aux confins du Territoire des Athéniens.

[d] Lib. 14. c. 21.

SIDALA, Ville de la Grande Arménie, selon Ptolomée [e]. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Sedala* au lieu de *Sidala*.

[e] Lib. 5. c. 13.

SIDARISO, Bourg de la Morée, dans la Tzaconie, entre *Misitra* & *Malvasia*, à peu prés à égale distance de ces deux Villes [f]. On prend ce Bourg pour l'ancienne *Gerenia*.

[f] De l'Isle, Atlas.

SIDARUS. Etienne le Géographe connoît une Ville & un Port de ce nom.

SIDAYA, ou Sidaye, Ville des Indes, dans la grande Isle de Java, sur le Côte Septentrionale de cette Isle. Davity [g] dit que cette Ville est forte, ceinte de Murailles & la Résidence du Roi de Surembaye. Il ajoûte qu'on ne voit devant le Port aucune Defense contre la Mer, qui a dix brasses de profondeur avec un fond bourbeux ; de sorte que dans un tems de tempete, on n'y sauroit demeurer à l'ancre.

[g] Isle de Java, p. 739.

Mr. Reland dans sa Carte de l'Isle de Java, nomme cette Ville Sydaye, & la marque à l'Orient & assez prés de Touban.

SIDDIN, Lieu de la Palestine, au voisinage de la Mer Morte. Il est parlé de ce Lieu au quatorziéme Chapitre de la Genése. S. Jérôme rend *Sedim* par *Vallis Silvestris*. Voyez au mot Vallée l'Article Vallée du Bois. C'est le *Puits du Bitume* de Josephe [h].

[h] Ant. Lib. 1.

1. SIDE. Voyez Sida.

2. SIDE, Lieu de l'Asie Mineure dans la Troade, selon Strabon [i]. Casaubon croit que ce mot est corrompu. Je voudrois bien savoir, dit-il, en quel endroit de la Troade étoit le mont Sida. En attendant que quelqu'un me le montre je soutiendrai qu'il faut lire *Ida*. Tout homme sage, ajoute-t-il, sera de mon sentiment s'il jette les yeux sur cet autre passage de Strabon [k]: Ἡ ἀπὸ τοῦ Λέκτου ῥάχις ἀνατείνουσα πρὸς τὴν Ἴδην, ὑπέρκειται τῶν πρώτων τοῦ κόλπου μερῶν, ἐν οἷς πρῶτον τοὺς Λέλεγας ὁ ποιητὴς ἱδρυμένους πεποίηκεν.

[i] Lib. 7. p. 321.

[k] Lib. 13. p. 605.

SIDEBUREN, ou Siodebuiren [l], Bourgade des Pays-Bas, dans la Seigneurie de Groningue, au Quartier de Fivelingo, vers les confins de l'Oldempt. Il y en a qui prennent ce Lieu pour l'ancienne *Siatutanda*.

[l] Jaillot, Atlas.

SIDELA, Ville de l'Asie Mineure, dans l'Ionie, selon Etienne le Géographe.

SIDEN, Etang de l'Inde : Pline [m] qui cite Ctesias, dit que tout y va à fond & que rien n'y surnage. Le R. Pere Hardouin remarque, qu'Antigonus Carystius [n] dit la meme chose de cet Etang. Quelques MSS. de Pline consultez par Ortelius portoient *Sideria* au lieu de Siden. Ce dernier ajoute que cet Etang, comme l'a remarqué Hermolaüs, est appelle *Silia* par Strabon, Silla par Diodore de Sicile, *Sila* par Arrien, & que les Silei habitoient dans ce Quartier.

[m] Lib. 31. c. 2.

[n] Cap. 161. p. 184.

1. SIDENA, Ville de l'Asie Mineure dans la Lycie, selon Etienne le Géographe. Le nom de cette Ville est corrompu dans Cedréne, qui écrit *Sidema* pour *Sidena*.

2. SIDENA, Contrée du Pont de la Cappedoce. Strabon [o] y met une Ville nommé Siden, qui lui donnoit son nom. Les Habitans de cette Ville sont appellez Sideni par Pline [p].

[o] Lib. 12. p. 548.

[p] Lib. 6. c. 4.

3. SIDENA, Ville de la Troade, sur le Granique. Elle etoit ruïnée du tems de Strabon [q].

[q] Lib. 13. p. 587.

1. SIDENI. Voyez Sidena.

2. SIDENI, Peuples de la Germanie. Ils habitoient sur l'Oder, selon Ptolomée [r], & il y en a qui veulent que leur Pays fut dans le Territoire de Stetin.

[r] Lib. 2. c. 11.

SIDENISTA. Voyez Sina.

SIDENUM FLUMEN, Fleuve du Pont, dans la Themiscyrène. Pline [s] dit que ce Fleuve mouilloit la Ville Polemonium.

[s] Lib. 6. c. 4.

SIDERA ou Sidra, Isle de l'Archipel, près de la Côte de la Morée, entre les Golphes de Napoli & d'Engie [t], anciennement *Calauria*. Strabon donne à cette Isle trente Stades qui font à peine une lieue de circuit, & la sépare de la Terreferme par un Détroit de quatre Stades, ce qui s'accorde avec ce qu'en dit Pline qui la place à cinq cens pas du Continent. Il y avoit anciennement dans cette Isle un Temple consacré à Neptune. Il étoit en si grande vénération parmi les Grecs, que les Macédoniens s'étant rendus maitres de

[t] Dapper, Descr. de l'Archipel, p. 271.

de le Gréce en conservérent le Droit de refuge en son entier. Ce fut en considération de ce Temple que l'Isle fut eppellée *Posidonia* du mot Grec Ποσειδῶν qui signifie Neptune.

Diane y étoit aussi révérée d'une meniére fort particuliere, & c'est pour cele qu'elle est appellee dans Ovide la *Calaurienne Diane*. Cependant les Poëtes racontent que Calaurie appartenoit à Latone, & Delos à Neptune, mais qu'ensuite ils les chengerent entr'eux, d'ou etoit venu le Proverbe, *pour Delon Calaurie*, qu'on appliquoit à ceux qui recompensoient un Bienfait par un Bienfait è peu pres egal, ou qui rendoient la pareille.

Cette Isle est encore célèbre par la mort de Démusthene, le plus fameux de tous les Orateurs Grecs, qui etoit natif d'Athénes, & qui s'etoit enfui dans cette Isle aprés la mort d'Alexandre, comme dans un asyle essûré contre les poursuites d'Antipater, à cause du Temple de Neptune dont nous avons parle.

SIDERAS [a], nom d'un Lieu que Zonare & Cedréne mettent eux confins de le Bulgarie & de la Romanie. Le dernier s'appelle aussi *Siderocastrum*, Σιδηρόκαστρον. L'Histoire Miscellance [b] le met dans la Romanie.

SIDERIS. Voyez SINER.

SIDERO, Cap de l'Isle de Candie [c] sur le Côte Orientale de l'Isle, au Territoire de Sittia. C'est une longue Pointe qui s'avance vers le Nord Oriental. Le long de ce Cep [d] la Mer a vingt-quetre & vingt-six Brasses de profondeur, sur un fond plein de Corail rouge, où l'on peut mouiller & se tenir à l'Ancre en toute surete. Il y en a qui donnent à ce Cap le nom de *S. Isidoro*, ou de *S. Sidero*.

SIDEROCAPSA, petite Ville de le Turquie en Europe [e], dans la Macedoine, au Midi des ruïnes d'Emboli, & au Nord Occidental de Bolina, à quelque distance du Golphe de Contesse. On la nommoit anciennement *Chrysites*, ou *Chrysitis*. Du tems de Philippe Pere d'Alexandre le Grand on trouva prés de ce Lien une Mine qui rendoit mille Talens d'Or. Le Grand-Seigneur en tire encore neuf ou dix mille Ducats tous les mois, & on dit qu'il y a dans la Montagne cinq ou six cens Fourneaux appartenans à divers Particuliers qui font travailler à ces Mines.

SIDEROPELUM, Ville de l'Asie Mineure, selon l'Histoire Miscellenée citée par Ortelius.

SIDEROPOLICHNA, Ville du Péloponnese. C'est Chalcondyle qui en parle [f].

SIDERORYCHIA, c'est-à-dire *Mine de Fer*, Lien de la Germanie; Ptolumée [g] le marque au Midi du Peys des Quades prés de le Foret eppellée *Luna*.

SIDETÆ, Peuples de l'Asie Minenre dans la Pamphylie, selon Tite-Live [h]. Ils prenoient leur nom de le Ville SIDA, comme le remarque Etienne le Géographe: ce sont les SIDITÆ d'Arrien [i]. Il est fait mention de ces Peuples sur une Médaille rapportée dans le Tresor de Goltzius; on y lit ce mot Σιδητῶν.

[a] Ortelii Thesaur.
[b] Lib. 21.
[c] De Wit, Atlas.
[d] Dapper, Archipel.
[e] De l'Isle Atlas.
[f] Lib. 8.
[g] Lib. 2. c. 11.
[h] Lib. 35. c. 48.
[i] 3. Alex.

SIDETANI. Voyez HEDETANI.

SIDICES, Peuples de la Medie, selon Ortelius qui cite Ptolomée [k]; meis la plûpert des Exemplares de cet ancien Geogrephe portent SINICES. Ces Peuples habitoient dans la Choromithréne.

SIDICINUM. Voyez TEANUM.

SIDIRUS, Lieu de l'Asie Mineure, dens la Phrygie, au voisinage de la Ville de Trallis. C'étoit la Patrie de Cheremon, qui, à ce que dit Agathias [l], engagea par ses priéres l'Empereur Auguste à rétablir la Ville de Trallis qu'un tremblement de terre avoit renversée. Du tems d'Agathias on voyoit à Sidirus un Autel très ancien, sur lequel on evoit eleve autrefois le Stetue de Chéremon; mais Agathias ajoute qu'il n'y vit point cette Statue.

SIDODONA, petite Ville de la Perside, ou de la Caramanie. C'est, dit Arrien [m], un mechant trou qui manque de tout. Voyez SIDONIA.

SIDOLOUCUM, ou SIDOLEUCUM, Ville de la Gaule Lyonnoise. Elle est placée dans l'Itinéraire d'Antonin sur la route de *Lugdunum* à *Gessoriacum*, entre *Augustodunum* & *Aballone*, à vingt-sept milles de la premiére de ce Places & à vingt-quatre milles de la seconde. Le meme Itinéraire à la distance des milles ejoute celle des lieues dans l'ordre suivant:

Augustodunum	M. P. XXIII.	Leugas XXII.
Sidolaucum	M. P. XXVII.	Leugas XVIII.
Aballone	M. P. XXIIII.	Leugas XVI.

C'est ainsi qu'il faut lire dans l'Itinéraire d'Antonin, quoique le plûpart des Exemplaires prennent ces Lieues pour des Légions. L'erreur est venue de Surite dont l'opinion imaginaire & contraire eux MSS. a été suivie eveuglement, jusqu'è ce que Mr. de Valois [n] ait reconnu le faute. Cette correction est confirmee par la Table de Peutinger, qui donne le meme nombre de lieues, entre les Places dont il est question: *Autessioduro* 22. *Aballo*.16. *Sidoloco* 18. *Augustodunum* 29. Ammien Marcellin ecrit SEDELAUCUM, mot qui est étrangement corrompu dans les anciennes Editions de cet Historien. On lit SENELOCUS dans l'Epître d'Amulon Eveque de Lyon à Théobold, & SEDILOCUS dans le Martyrologe Romain, ou l'on trouve ces mots, le 8. des Kalendes d'Octobre: *In Augustiduno Civitate*, *Vico Sediloco Natalis Sanctorum Andocii*, *Tyrsi*. Le nom moderne est *Saulieu*.

SIDON, Ville de le Phénicie, dans la Syrie, à vingt-quatre milles de Sour, eutrefois Tyr, è trente-cinq milles de Barut, & à cinquante de Damas. Cette Ville fut fondée par Sidon [o] fils aîné de Chanaan. Strabon [p] met Sidon a quatre cens Stades de Beryte & à deux cens de Tyr. La plûpart dérivent le nom de Sidon de l'Hebreu, ou du Syrien *Zada* [q] qui signifie pécher. Josué [r] la nomme Sidon la Grande, par excellence, d'ou quelques-uns [s] ont pris occesion de dire que de son tems il y avoit deux Sidon, une Grande &

[k] Lib. 6. c. 2.
[l] Lib. 2.
[m] In Indicis.
[n] Ad Am. Mar. Lib. 16. c. 2.
[o] Dom Calm. Dict.
[p] Lib. 16.
[q] צוד Piscari.
[r] Josue 11. 8.
[s] S. Jér. de Hebraïcis. Onomast. in Cana.

& l'autre Petite: mais aucun Géographe n'a fait mention d'une seconde Sidon distinguée de la Grande. Josué assigna Sidon à la Tribu d'Aser: [a] mais cette Tribu ne put s'en mettre en possession. Elle est située sur la Mediterranée dans une belle Campagne, à une journée de Panéas [b], ou des Sources du Jourdain, ayant un bon Port. Abulfeda la met à soixante-six milles, ou vingt-deux lieues de Damas. Cette Ville a eté de tont tems fameuse par son Commerce. On l'appelle aujourd'hui *Zaide*, ou *Seïde*. On montre quelques Medailles de Sidoo, où l'on voit d'anciens Caractéres Hébreux dont se servoient les Juifs avant la Captivité de Babylone. Les principales Divinitez des Sidoniens étoient Baal & Astarte, ou le Soleil & la Lune. Ils adoroient aussi Hercule. Les Hebreux ont souvent imité l'Idolâtrie des Phéniciens, sur-tout depuis qu'Achab Roi d'Israël eut épousé Jézabel [c] fille d'Ethbaal Roi de Sidon. Il est très-souvent fait mention de cette Ville dans l'Ecriture.

[a] Josue 19. 28. Judic. 1. 31.

[b] Joseph. Antiq. L. 5. c. 1.

[c] 3 Reg. 17. 31.

Maara des Sidoniens, *Maara Sidoniorum*. Josué 13. 4. Ville apparemment assez prés de Sidon. D'autres croient que c'étoit une Caverne. La Ville de Sidon avoit son Roi. La méchante Jézabel, qu'Achab épousa, étoit fille de Sidon appellé Ethbaal, & l'Ecriture marque ce fait, comme un des plus énormes crimes qu'il ait commis. Un excellent Interprete croit que Didon, que Virgile a rendue si fameuse par son Enéïde, étoit la Sœur ou la Cousine de cette méchante Princesse. D'autres Auteurs disent qu'elle étoit de Tyr.

Les Sidoniens furent un des fleaux que Dieu employa pour punir & relever les Israelites de leurs desordres. Nabuchodonosor leur fit la guerre, comme aux autres, & les mena captifs en Babylone. Alexandre les domta aussi, prit la Ville, en ôta le Gouvernement à Straton, qui y commandoit de la part de Darius, & le donna à un nommé *Abdolominus*, qui étoit Jardinier; mais d'une Famille fort illustre.

Ces anciens Peuples de Seyde ou de Sidon, avoient un grand genie pour les Arts. Ce sont eux qui ont trouvé l'Art de faire le Verre, à ce que prétend Mr. Bochart dans son Phaleg, & celui des Toiles delicates de fin lin. Ils étoient encore meilleurs Charpentiers que Tisserans, & furent occupez à tailler & parer les Cédres, qui furent employez au Temple de Salomon, & à celui que rebâtirent les Juifs a leur retour de leur Captivité de Babylone.

Dans les Guerres Saintes, Seyde fut prise par Baudouin I. assisté du Roi de Norwege & de sa Flote. Ce ne fut qu'aprés de rudes combats. Il l'avoit assiégée deja dès l'an 1108.; mais les Sidoniens l'en écarterent à force d'argent. L'an 1109. y étant retourné, & étant pret de donner l'assaut, l'Armée Navale des Habitans, venue d'Acre, & de Tripoly, l'obligea de lever le Siége. Il y fut attaqué par 40000. Infidelles, mais il les contraignit de se retirer, quoiqu'il n'eût avec lui que 4000. Fantassins, & 500. Chevaux.

Baudouin IV. en chassa aussi Saladin; mais il fut vaincu à son tour par ce Prince, dans la Plaine de Sidon, & il y pensa périr l'an 1179.

Les Soldans d'Egypte & de Damas ruïnérent cette Ville l'an 1253. Ils y tuérent 800. Chrétiens, & en mirent 400. aux fers. Saint Louïs la rétablit un peu après. On rapporte qu'il y fit cette action si Chrétienne, de charger sur ses épaules les Corps morts de ses Sujets, & de les porter au Sépulcre, les ayant trouvez abandonnez dans la Campagne où les Ennemis de la Foi les avoient tuez.

Les Templiers après la prise d'Acre, s'y retirérent, pour se défendre dans le Château qui est dans la Mer; mais se voyant menacez d'une puissante Flote Ennemie, ils se retirerent à Tortoze, & de là en Cypre.

Seyde à présent n'est plus que de médiocre grandeur. Sa situation semble assez belle, car elle est bâtie sur un penchant qui s'avance dans la Mer du côté du Septentrion, & est placée dans une grasse & riche Campagne, bornée à l'Orient & au Midi d'agreables Montagnes, qui sont dans un éloignement assez juste pour former une belle vûe.

Il y avoit du tems de l'Emir Facredin, un Port bien commode. Ce Prince le fit combler pour empecher que les Galéres du Grand-Seigneur ne prissent la coûtume de s'y retirer, & pour se delivrer de la peur trop bien fondee qu'elles lui donnoient. Il n'y a plus que les Bâteaux qui y mouillent l'ancre, les Navires prennent fond plus loin, & se couvrent d'un Rocher qui forme une Isle près de la Ville. Ce Port est defendu à son ouverture par un vieux Château elevé sur un Roc que la Mer entoure, & qui est joint à la Ville par un Pont assez long; mais si étroit que trois Personnes en beaucoup d'endroits n'y peuvent pas passer aisément de front. C'est une foible défense que ce Château, ses Tours ni ses Murailles n'étant pas à l'épreuve de nos Canons. Il y en a une partie de ruïnée par ceux d'un Corsaire depuis environ soixante-cinq ans. Saint Louis s'y retira, surpris par une Armée de Sarrazins, qui se retirérent après quelque foible insulte, & après avoir pillé la Ville.

Toutes les marques considérables de l'ancienneté de cette Ville consistent en quelques Colomnes abattues. Elles sont de Marbre, ou d'une matiére encore plus précieuse. On les voit dans les Jardins & dans les Chemins, & on y trouve encore plusieurs petits morceaux d'Ouvrages travaillez à la Mosaïque. Le tour des Murailles n'est presque fait que dè Maisons attachées les unes aux autres; à peine y voit-on quelques Tourelles. Au lieu le plus elevé il y a un Château; c'est peu de chose, & il est abandonné aux Chevres qui y broutent l'herbe & les Arbrisseaux qui y croissent dessus. L'Emir Facredin y avoit commencé un assez grand & beau Palais, mais sa mort a laissé l'Ouvrage imparfait, les Turcs ayant pris le Gouvernement ne se sont pas piquez de l'achever.

Les Chretiens du Rite Grec ont dans cette

cette Ville une petite Eglise gouvernée par un Evêque, qui permet aux Religieux Francs de prêcher dans son Eglise.

Les Chretiens Maronites, Nation toute Catholique, ont leur Eglise sur une Montagne à une petite lieue de la Ville. Elle est dédiée au Prophete Elie, & ne consiste qu'en une Tour de pierres mises les unes sur les autres jusqu'à la hauteur de six ou sept piez, & un petit Autel, sans aucune voute. Il y en a qui disent que Notre-Seigneur se reposa sur cette Montagne lorsqu'il passa par les Terres des Sidoniens.

Bien que Sidon fût échue en partage aux Israelites de la Tribu d'Azer, ils ne la possédérent pourtant jamais, n'ayant pu en chasser les Idolâtres. On y adoroit particuliérement cette Astarté, à qui Salomon devenu fol & comme Athée, en devenant impudique, dressa des Autels.

Seyde a été honorée de la présence de Saint Paul, & nous voyons dans les Actes des Apôtres, que lorsqu'on le conduisoit à Rome il y passa, & y fut reçu avec beaucoup de charité par les Chrétiens qui y étoient. Mais la gloire de cette Ville c'est d'avoir vu le Fils de Dieu, & de l'avoir oui louer la Foi de la Cananée, & lui accorder ce qu'elle desiroit. On en trouve un Monument dans un Jardin de la Ville du côté de l'Orient. C'est une belle Colonne de Porphyre, couchée par terre & abandonnée. On y voit aussi plusieurs pierres bien taillées. Les Turcs ont dans le même Jardin une petite Mosquée.

Les François faisoient autrefois un grand Negoce à Seyde, aujourd'hui ce n'est plus cela; ils n'y vont que peu, parce que les Concussions qu'on prétend qu'ils y ont souffert de la part des Turcs, les en ont éloignés dès le commencement peu à peu, & enfin les ont rebutés.

SIDONA, Contrée du Pont Cappadocien selon Ptolomée [a]. Strabon écrit SIDENA; Voyez ce mot.

[a] Lib. 5. c. 6.

SIDONES, Peuples de la Germanie: Ptolomée [b] les place entre les *Lati-Buri* & les *Cogni* au Midi des premiers & au Nord de ceux-ci. Ces Peuples habitoient entre l'Oder & la Vistule.

[b] Lib. 2. c. 11.

1. SIDONIA, Ville de la Troade selon Etienne le Géographe.

2. SIDONIA & DREPANE. On lit ces mots dans Silius Italicus [c]; mais les meilleurs MSS. portent *Sidonias Drepane*, & alors SIDONIAS devient le Surnom de la Ville de *Drepanum* en Sicile, ainsi appellée parce qu'elle avoit été fondée par les Carthaginois nommez quelquefois Sidoniens à cause de leur premiére origine. Heinsius & Drakenborck aiment mieux lire SIDONIOS DREPANE; & dans ce cas Silius Italicus entendroit les Carthaginois, ou Sidoniens qui auroient reçu du secours des Habitans de *Drepanum*.

[c] Lib. 14. v. 269.

3. SIDONIA, ou MEDINA-SIDONIA; Ville d'Espagne, dans l'Andalousie, à une journée & demie de Gibraltar, & à sept lieues du Port de Ste. Marie. Cette Ville étoit [d] autrefois le Siège d'un Evêché, qui a été transféré à Cadix. Le Pape Urbain IV. consentit à cette translation, érigea l'Eglise de Ste. Croix de Cadix en Cathédrale & envoya ses Ordres à l'Evêque d'Avila pour faire tout ce qui étoit requis en pareille occasion. La Bulle est datée de Viterbe le dix des Calendes de Septembre, le second de son Pontificat, c'est-à-dire en 1263. mais étant mort avant que cette affaire fût achevée, son Successeur Clément IV. fit expédier une nouvelle Bulle au même Evêque d'Avila, avec ordre exprès de faire cette translation incessamment & nonobstant opposition ou appellation quelconque. Cette Bulle est datée de Perouse le quatre des Nones de Février, l'an premier de son Pontificat, en 1265. Cette translation ne put cependant être terminée qu'en 1267. C'est depuis ce tems-là, que Cadix a été reconnue pour Ville Episcopale, & que Sidonia a cessé de l'être. Voyez MEDINA-SIDONIA.

[d] Labat Voyage d'Espagne & d'Italie t. 8. p. 127.

SIDONIORUM-INSULA, Isle du Golphe Persique. Strabon [e] dit que ce fut une Colonie venue de cette Isle qui fonda la Ville de Sidon en Phénicie. Il ajoute qu'on disputoit si c'étoit des Habitans de cette Isle dont Homére avoit voulu parler dans ce Vers;

[e] Lib. 16. p. 784.

Αἰθίοπας δ' ἱκόμην καὶ Σιδονίους, καὶ Ἐρεμβούς.
Veni & ad Aethiopes & Sidonios & Erembos.

Ortelius [f] croit que cette Isle est la Sidodona d'Arrien.

[f] Thesaur.

SIDONIUM-MARE, Voyez SYRIACUM-MARE.

1. SIDRA, Golphe d'Afrique sur la Côte de la Barbarie [g], entre *Tripoli* & *Barca*. C'est un grand Golphe appellé anciennement *Syrtis magna*. Le nom moderne lui est venu de la petite Isle de SIDRA qui est au fond. On voit dans ce Golphe les Seches ou Basses de Barbarie qui sont dangereuses.

[g] Baudrand, D.Ét.

2. SIDRA, ou SIDERA. Voyez SIDERA.

SIDRO, Cap de Gréce, dans la Livadie, en Latin *Cynosura*, & *Doriscum Promontorium*. Il est à l'Embouchure de la Riviére d'Asopo, dans le Golphe de Négrepont.

SIDRONA, Ville de l'Illyrie, dans la Liburnie: Ptolomée [h] la marque dans les Terres. Le nom moderne est Belas selon Niger: Voyez STAIDON.

[h] Lib. 2. c. 17.

SIDUMANIUS, un MS. de Ptolomée consulté par Ortelius écrit ainsi le nom de la Riviére *Idumania*. Voyez IDUMANIA.

1. SIDUS, Bourgade du Territoire de Corinthe, selon Etienne le Géographe, qui en fait aussi le Port de la Ville de Mégare. Cette Bourgade étoit dans la Mégaride selon Pline [i].

[i] Lib. 4. c. 7.

2. SIDUS, Bourgade de l'Asie Mineure dans l'Ionie: Etienne le Géographe la place au Voisinage de la Ville de Clazoméne.

3. SIDUS, Bourgade qu'Etienne le Géographe met au Voisinage de la Mer Erythrée, ou bien près de quelque Ville nommée *Erythræ*. Voici le passage en question, καὶ ἄλλη τῆς Ἐρυθραῖ.

4. SIDUS, Lieu de l'Asie Mineure dans la Pamphylie, selon Etienne le Géographe. Ce Lieu est aussi connu d'Athénée [a].

SIDUSA, Isle de l'Asie Mineure: Pline [b] la place sur la Côte de l'Ionie: Thucydide [c] fait aussi mention de cette Isle. Etienne le Géographe écrit SIDUSSA & en fait une Ville.

[a] Lib. 3.
[b] Lib. 5. c. 31.
[c] Lib. 8. p. 360.

SYDIMA. Voyez SOLYMA.

SIE, Ville de la Chine [d] dans la Province de Honan, au Département d'Iuning, huitième Métropole de la Province. Elle est de 2. d. 15'. plus Occidentale que Peking, sous les 33. d. 30'. de Latitude Septentrionale.

[d] Atlas Sinens.

SIEGBOURG, SIGBERG, ou SIGENBERG, Ville d'Allemagne, au Duché de Berg, sur la Rive droite de la Riviére de Sieg, un peu au-dessus de l'endroit où cette Riviere reçoit celle d'Agger. Voyez SIGENBERG.

SIEGEN, Ville d'Allemagne dans la Vetteravie [e] sur une Riviere de meme nom avec un beau Château. Elle donne le Surnom à une Branche de la Maison de Nassau. La Principauté de Siegen, qui avec celles de Dillenbourg & de Hadamar formoit autrefois le Comte de Dillenbourg renferme plusieurs Bailliages où sont les petites Villes d'Herborn sur la Dille, d'Hayer & de Freudenberg.

[e] D'Audiffred, Géogr. t. 3. La Forêt de Bourgon, Géogr. t. 1.

SIEGO, Ville de la Chine [f], dans la Province d'Iunnan, au Département de Lingan, troisiéme Metropole de la Province. Elle est de 14. d. 53'. plus Occidentale que Peking, sous les 24. d. 15'. de Latitude Septentrionale.

[f] Atlas Sinens.

SIEMIUM, Siége Episcopal, dont parle St. Athanase [g], qui nomme l'Eveque de ce Siège Domnes.

[g] Tom. II. Epist. ad Solitarium vitam agentes.

SIENE, Ville située vers les Frontiéres d'Ethiopie [h], entre Thébes & les grandes Cataractes du Nil. On l'écrit ordinairement avec un Y, Syéne. Ezéchiel [i] la met à l'extremité de l'Egypte opposée au Pays de Chus: *A Turre Syenes, usque ad terminos Chus.* Or le Pays de Chus est dans l'Arabie Pétrée, vers le fond de la Mer Rouge. Mais on peut aussi traduire l'Hebreu [k] de cette sorte: *Depuis Migdol jusqu'à Syéne, & jusqu'aux Frontiéres de Chus.* Le Pays de Chus étoit aussi l'Ethiopie proprement dite, qui est au-dessus & au Midi de Siene, qui est la derniére Ville d'Egypte. Migdol signifie une Tour, & on trouve une Ville de ce nom dans Moïse [l]. Dans le Chapitre 30, v. 6. Ezéchiel met encore Migdol & Siéne comme les deux extrémitez de l'Egypte: *A Turre Sienes, gladio cadetis in ea*, ou, selon l'Hébreu [m], depuis Migdol jusqu'à Siéne, &c. Joseph [n] donne deux mille Stades de long à l'Egypte, depuis Péluse jusqu'à Siene. Quant à la Ville de Siene, elle est fort connue chez les Anciens [o], qui en parlent comme de la derniere Ville de l'Egypte, en tirant vers l'Ethiopie. Pline dit qu'elle est dans une Péninsule, sur le Bord Oriental du Nil, qu'elle a mille pas de circuit, & qu'il y a une Garnison Romaine. Strabon [p] dit qu'il y avoit trois Cohortes Romaines pour empecher les irruptions des Ethiopiens. Il ajoute qu'il y a dans cette Ville un Puits, ou le Soleil paroît à plomb, & sans faire aucune ombre à Midi, lorsqu'il est vers le commencement du Signe de l'Ecrevisse. Pline [q] en parle aussi:

Solstitii die medio nullam umbram jacit.

Et Lucain [r]:

. . . . *Umbras nusquam flectente Syene.*

[h] Dom Calmet, Dict.
[i] c. 29. 10. 30, 6.
[k] ממגדל סונה ועדי גבול כוש
[l] Exod. 14. 2.
[m] ממגדול סונה
[n] De Bello Lib. 5. c. 11.
[o] Strab. Ptolom. Herod. Plin. Stephan. & alii.
[p] Lib 17.
[q] Lib. 2. c. 73.
[r] Lib. 8. v. 587.

SIENKIN, Ville de la Chine [s] dans la Province de Chekiang, au Département de Taichu, dixième Metropole de la Province. Elle est de 4. d. 6'. plus Orientale que Peking, sous les 28. d. 32'. de Latitude Septentrionale.

[s] Atlas Sinens.

SIENLIEU, Ville de la Chine [t], dans la Province de Fokien, au Département de Hinghoa, septiéme Métropole de la Province. Elle est de 2. d. 10'. plus Orientale que Peking, sous les 25. d. 28'. de Latitude Septentrionale.

[t] Ibid.

1. SIENNE, Ville d'Italie [u] dans la Toscane, & la Capitale du Siennois, à neuf milles de Monte Pulciano, à onze de Florence & à dix-huit de Pérouse. Pline l'appelle *Colonia Senensis*, & Tacite *Colonia Seniensis*, & Plebs *Seniensium*. Le nom de *Sena* lui est pareillement donné par Caton, par l'Itinéraire d'Antonin, & par Ptolomée. Ce dernier la met au nombre des Villes de la Toscane. Volaterran nous dit qu'ayant examiné le sentiment de ceux qui croyent que Ptolomée n'avoit jamais parlé de la Ville de Sienne, & que cette prétendue *Sena* avoit été ajoutée, il avoit eu envie de s'éclaircir de ce doute, que pour cela il avoit eu recours aux Tables Grecques de cet Auteur, & qu'il y avoit vu que la Ville de Sienne étoit une Colonie des Romains, comme on peut voir dans le Livre des Colonies où cette Ville est appellée *Colonia Saniensis*. Il y a lieu de croire que les Gaulois Sénonois ayant été chassés par les Romains bâtirent cette Ville, & c'est sans doute le sentiment de Polybe, quand il dit que les Gaulois Senonois etablirent une Colonie qu'ils appellérent *Sena*, du nom de celle qu'ils avoient déja établie près de la Mer Adriatique. Ce sentiment est appuyé par Godefroi dans son Livre intitulé, *la Mémoire de toutes les choses*, lorsqu'il dit que les Gaulois Sénonois bâtirent cette Ville dans le tems qu'ils avoient pour Chef Brennus. Polycarpe dans son sixième Livre des Chroniques dit la même chose, & il ajoute qu'ils batirent cette Ville pour la demeure de ceux qui étoient les plus vieux, & qui avoient besoin de repos. Le même Auteur rapporte que ce fut 382. ans devant la venue de Notre-Seigneur. Le sentiment de *Biondo* dans son *Italia illustrata* me paroît fort extraordinaire, car il dit qu'on ne trouve aucun ancien Historien qui parle de cette Ville, & il assûre, avoir lu dans le Monastère de S. George d'Alega à Venise un vieux Livre qui porte que la Ville de Sienne fut bâtie par le Pape Jean Huitieme & par six Habitans de

[u] Leandro Alberti Ital. p 57 verso. & seq.

six

six Diocèses différens, savoir de *Perugia*, *Chiusi*, *Arezzo*, *Fiesoli*, *Fiorenza*, *Volterra*, & qu'à cause de ces six Habitans elle fut appellée Siéne.

Je crois que cela est une Fable, puisque j'ai fait voir que les Anciens parlent de cette Ville. Pour ce qui est de ces six Diocésains, Volaterran, à mon avis, y a fort bien répondu dans ses Commentaires, quand il dit qu'il se peut bien faire que le Pape Jean Huit ayant érigé cette Ville en Evêché, & lui ayant donné pour Diocèse les six Villes dont nous avons parlé, il lui ait donné en même tems le titre de Ville selon l'usage de l'Eglise Romaine; mais il ne s'ensuit pas delà que ce Pape l'ait bâtie. Cela se confirme par certaines Inscriptions que l'on lit en Marbre dans l'Eglise d'Arezzo. Il y en a une d'une Donation faite par le Tribun Zenobius fils de Landric, Sénateur Romain, Homme riche & puissant en 370. sous le Pontificat de Damase. On voit une autre Inscription qui parle de la Fondation de l'Eglise de Ste. Marie que le même Zenobius fit bâtir auprès du Château de Sienne. On peut voir encore aujourd'hui cet endroit à Sienne auprès de la Porte de S. Marc, vers la Place qu'on appelle le vieux Château. L'on y découvre encore quelques ruïnes de Murailles, & quelques Souterrains. On trouve aussi dans l'Eglise d'Arezzo une Inscription qui dit que les Romains ont bâti le Château de Sienne, mais on doit entendre que les Romains ne firent que le rétablir & l'agrandir, afin de pouvoir y loger leurs Colonies ou les Habitans qu'ils y avoient envoyés, puisque nous avons vu que les Gaulois Senonois l'avoient déja bâti.

La Ville de Sienne [a] est située sur une Colline & fort bien bâtie; mais ses Rues sont incommodes, parce qu'il faut sans cesse monter & descendre. Les Carosses y doivent etre de peu d'usage; & il y a même beaucoup d'endroits qui leur sont inaccessibles. D'un autre côté cette situation fait que les Maisons jouissent d'un plus grand air & plus pur; & comme elles ne se dérobent point l'air les unes aux autres, il y a peu de Villes au Monde plus saines & moins sujettes aux maladies. Les Rues sont toujours très-propres. Elles sont pavées de Briques mises de champ; & pour peu qu'il pleuve ou qu'on lâche les Fontaines, qui sont en grand nombre dans toute la Ville, il est impossible qu'il y reste aucune ordure.

[a] *Labat*, Voyage d'Italie, t. 3.

La Cathédrale [b] quoique bâtie à la Gothique est un Edifice, dont la beauté est d'autant plus remarquable, que tout est achevé. Elle est entiérement revêtue de Marbre, en dehors & en dedans, & les ornemens de son Architecture sont des plus beaux en leur espéce. Tout autour de la Nef, en dedans, il y a un Corridor, où sont les Statues des Papes. Le Pavé est de Marbre blanc & noir, rapporté dans le Chœur en maniére de Marqueterie, ou de Mosaïque. Cet Ouvrage a été commencé par le *Duccio* & fut achevé par Dominique *Beccafumi*. La partie qui est la plus près du Chœur est la mieux conservée; on y voit le Sacrifice d'Abraham, & le passage de la Mer Rouge. La Voute de l'Eglise est azurée & parsemée d'Etoiles d'or. De l'Eglise on entre de plein pied dans le Lieu où étoit autrefois la Bibliotheque pour y voir les belles Peintures à Fraisque qui représentent toute l'Histoire du Pape Pie Second. Le dessein est de Raphaël, mais la Peinture est de la main de Pietro Perugin son Maître, du Bernardin, & du Pinturicchio.

[b] *Misson*, Voyage d'Italie, t. 2.

La grande Place s'appelle Banda. Sa figure est ovale. Elle est creuse dans son milieu, & il semble qu'on en ait voulu faire un Amphithéatre ou un Bassin pour représenter quelque Combat Naval. La Ville sans le secours d'aucune Riviére a des Fontaines en assés grand nombre, & assés abondantes pour remplir cette Place à une certaine hauteur. On pretend que la figure de cette Place donne la commodité à tous ceux qui y sont de se voir les uns les autres. Le Palais de la Communauté qui est comme l'Hôtel de Ville est dans cette Place. Il est grand & bien bâti. On y fait voir aux Etrangers une grande Sale où s'assemble, nu pour parler plus juste, où s'assembloit autrefois le Grand Conseil. Elle est ornée de bonnes Peintures. Il y a dessous des Loges, ou Arcades, où s'assemblent les Nouvellistes, & autres gens desœuvrés dont le nombre est toujours très-grand. C'est-là que les Partisans des Couronnes se battent à coups de langues & rarement à coups d'Epée, parce que cela est étroitement défendu, & que quand la fureur les pousse jusqu'à cette extrémité, elle se calme aussi-tôt qu'ils regardent sur les Lames de leurs Epées, le Commandement de Dieu, *Non occides*.

Qu'on n'infére cependant pas delà que les Siennois ne sont pas braves. Ils le sont & l'ont toujours été. Les Histoires sont pleines des marques de valeur qu'ils ont données. On sait avec quelle fermeté ils aidérent au Maréchal de Montluc à soutenir le Siége de leur Ville, qui a été un des plus opiniâtrés dont on ait entendu parler, & les Espagnols qui les ont réduits en sont bien plus redevables à la mesintelligence, & aux divisions qui étoient dans la Ville, qu'à leur bravoure, & à la force de leurs armes.

Il y a assés près du Palais de la Communauté une haute Tour, qu'on appelle la Mangiana. Elle est quarrée, fort simplement bâtie de brique. Elle est trop petite pour avoir jamais été d'un grand usage pour la défense de la Ville, & comme elle est dans un lieu bas, elle ne paroît que du côté de la Porte, par laquelle on sort pour aller à Rome. Elle renferme l'Horloge de la Ville. Je crois que c'à toujours été son véritable & unique usage.

La Fontaine magnifique, qui est dans la même Place, mérite d'être vue: outre qu'elle donne une quantité prodigieuse de très-bonne eau, elle a tous les ornemens que les Architectes les plus habiles, les Sculpteurs, & les Fondeurs les plus experts ont pu inventer. Le fameux Jacques de la Quervia, ou du Chêne, a taille en Marbre, ou

jetté en fonte la plûpart des Figures, & des Ornemens de Bronze, qui y sont placés avec sagesse & majesté, aussi-bien que les douze Anges de Bronze, qui sont autour du Grand Autel de la Cathédrale. Il faut avouer qu'on ne peut assés louer les Italiens du soin d'orner leurs Villes, & de les pourvoir d'eau, non-seulement pour le nécessaire, mais encore pour la propreté & le plaisir, & pour remédier aux maladies. Cette Maîtresse Fontaine n'est pas seule, on en voit en beaucoup d'endroits, mais elles ne sont pas de la magnificence de celle-ci.

L'Ordre de St. Dominique a un Convent magnifique à une extrémité de la Ville, dans une grande & belle Place, qu'on appelle le Champ Royal. L'Eglise est ancienne & encore dans le goût Gothique, mais du plus beau, & elle est ornée de manière, qu'il semble qu'on n'ait conservé le Gothique, que pour faire paroître davantage ce qu'on y a ajouté de nouveau. Le Grand Autel est isolé, & orné de deux Statues de Marbre, d'une excellente manière, qui représentent, l'une l'Illustre Ste. Catherine de Sienne, & l'autre Ste. Magdelaine. On conserve dans cette Eglise le Chef de la premiére de ces Saintes dans un Reliquaire précieux, & quantité d'autres Reliques. L'Eglise & les Chapelles ont des Tableaux des meilleurs Peintres anciens & modernes, & le Convent, qui est fort riche & fort grand, est orné de tout ce qui peut convenir à l'etat des Religieux, qui l'habitent. Il est sorti de cette Maison de grands hommes, tant dans la piété, que dans les Sciences.

Il n'y a guères d'Ordres Religieux, qui n'ayent des Maisons dans cette Ville, & toutes bien bâties avec des Eglises magnifiques. Ce qui fait voir que la piété a été de tout tems le Caractère des Siennois: aussi cette Ville a-t-elle le bonheur d'avoir donné bien des Saints à l'Eglise, & au Monde de très-grands personnages en tout genre. Cinq Papes y ont pris naissance, Aléxandre III. Pie II. & Pie III. Paul V. & Aléxandre VII. Un grand nombre de Cardinaux, d'Evêques, de Docteurs, de Jurisconsultes, de Philosophes & de Médecins, de Naturalistes, d'Historiens, & d'Orateurs célèbres. Mais ce qui la rend encore plus recommandable, c'est le nombre des grands Saints, qui en sont sortis, entre lesquels l'Eglise révere S. Bernardin de l'Ordre de St. François, Ste. Catherine, & le Bienheureux Ambroise de celui de St. Dominique, le Bienheureux Columbin Fondateur des Jésuates; les Fondateurs des Chanoines Réguliers de St. Sauveur, & des Moines du Mont Olivet, & quantité d'autres qu'il feroit trop long de rapporter ici.

La Maison, où demeuroient les parens de Ste. Catherine de Sienne, a été changée en un Oratoire, & on a fait de sa Chambre une Chapelle, où les Peintures, les Stucs, les Sculptures, & les Dorures brillent de tous côtés.

Les Siennois sont d'une délicatesse extrême sur le point d'honneur; en cela on peut dire qu'ils outrent la matiére, & c'est, à ce qu'on dit, à l'exemple des Florentins, quoique d'ailleurs assés peu amis. C'est une coutume dans ce Pays qui est passée comme en Loi, qu'une femme d'honneur, qui a reçu un affront, quelque innocente qu'elle puisse être, demeure deshonorée de manière qu'elle n'ose plus paroître dans le monde; il faut qu'elle se resolve dès ce moment fatal à ne plus mettre le pié hors de sa Maison ou à quitter sa Famille, & à se retirer dans un Couvent pour le reste de ses jours. On voit assés à combien d'inconvéniens cette coutume est sujette, & qu'on en peut abuser pour couvrir bien des crimes. On a peut-être eu une bonne fin en l'établissant; mais on n'a pas prévu, ni empeché les suites funestes qu'elle pouvoit avoir.

Du reste on a remarqué que les hommes & les femmes à Sienne sont communément bien-faits & beaux, qu'ils ont le teint fleuri, la chair vermeille, & qu'ils ont beaucoup d'esprit. Ils sont propres aux Sciences, & aux Arts: ils y réussissent presque sans peine; ils parlent naturellement avec éloquence & pureté: ils s'expriment nettement & n'ont point cette prononciation gutturale des Florentins, qui rend leur manière de parler si desagréable, quoique très-pure en elle-meme. Les Siennois se piquent de Politesse & de Franchise. Ils aiment les Etrangers, & comme ils trouvent leur avantage à les attirer chés eux, ils ont pour eux beaucoup plus d'égards qu'on n'en a dans bien des autres Villes d'Italie. Ils ont accordé de grands Privilèges à ceux qui y viennent étudier; car il y a une Université fameuse pour toutes sortes de Sciences.

Sienne imita les autres Villes ses voisines, qui s'érigérent en Républiques dans le démembrement de l'Empire Romain. Elle & les autres, comme Florence, Pise, Bologne, Ferrare, & bien d'autres jouïroient encore de leur Liberté, ce Trésor si précieux, si au lieu de se faire la guerre les unes aux autres, ou d'embrasser le parti des Guelphes ou des Gibelins, elles se fussent unies pour défendre leur Liberté contre ceux qui y auroient voulu donner atteinte; mais l'emulation & la jalousie les brouillérent d'abord, & les arméрent les unes contre les autres. Il se forma ensuite des Partis entre leurs propres Citoyens. Les plus puissans après avoir opprimé ceux qui l'étoient moins s'arméрent les uns contre les autres, & leurs guerres intestines les ont à la fin tous ruïnés, & rendus sujets ou à quelqu'un de leurs Concitoyens, ou à des Etrangers. Durant ces démêlés les Siennois remportérent de grands avantages sur leurs Ennemis. Ils defirent entr'autres les Florentins près du Fleuve Arbia, à quatre milles de Sienne, ils leur tuérent trois mille hommes, & en firent quatre milles prisonniers qu'ils conduisirent à Sienne. Les Florentins épouvantés par une défaite si générale, & ne comptans pas de se pouvoir défendre dans la suite, abandonnérent pour la plûpart leur Ville & allérent s'éta-

s'établir à Bologne, à Lucques, & en d'autres endroits. Le jour de S. Jacques en 1526. les Siennois désirent encore l'Armée des Florentins qui étoit venue assiéger leur Ville pour y faire rentrer *Petruccio*, & plusieurs Nobles qui avoient été chassés. Les Florentins mis en fuite laissérent entre les mains des Siennois quinze grosses pièces d'Artillerie, & plusieurs autres armes & Bagages. Cette Ville conserva sa liberté jusqu'à ce que *Pandolfo Petruccio* s'en rendit Maître par surprise; ce Tyran la gouverna jusqu'à sa mort, en y exerçant plusieurs cruautés, & en faisant tuer plusieurs Nobles, même de ceux qui étoient ses parens, & ses amis. Après sa mort le Peuple chassa ses enfans, une partie de la Noblesse, & recouvra ainsi sa première Liberté qu'elle conserva pendant long-tems sous la protection de l'Empereur. Mais enfin elle passa sous la puissance de Come premier, Duc de Toscane. Philippe second Roi d'Espagne, à qui son Pere avoit donné l'Investiture de Sienne, comme Fief de l'Empire, s'ennuya de la longue guerre que cet Etat lui avoit causée avec la France; & songea à le céder au Pape Paul IV., & aux Caraffes ses parens. Côme à qui cet Etat donnoit depuis long-tems dans la vûe feignit que le Pape le vouloit détacher des Espagnols, & qu'il n'étoit pas fort éloigné lui-même de se joindre aux François, & de cette maniére il engagea Philippe à lui céder Sienne pour payement des sommes qui lui étoient dues.

Les Grands Dues de Toscane ont laissé à la Ville de Sienne quelque petite ombre de son ancienne Souveraineté. Ils ont conservé au Chef de la Police le titre de Gonfalonier; mais ils se sont reservé l'autorité toute entiére. Le Gouverneur de la Ville & de l'Etat qui est toujours un Prince du Sang, n'en lache à cet Officier que ce qu'il juge à propos, selon l'exigence des cas, sans que cela puisse diminuer en façon quelconque la dépendance entiére, où on les a réduits. C'est aussi pour les y contenir plus aisément, que le Grand Duc Cosme I. fit bâtir une Citadelle aussitôt qu'il en fut Maître. Elle est autant bien située qu'elle le peut être pour le Pays. Le Seigneur Gonfalonier paroît toujours vêtu de noir avec un assés beau Manteau d'Ecarlate, ayant avec lui cinq ou six Valets en Juste-au-corps & Manteaux galonnés avec l'Epée au côté.

Le Pape Nicolas II. celébra dans la Ville de Sienne le Concile Général où il fut décidé que l'Election des Papes n'appartenoit qu'aux Cardinaux, comme l'on voit dans la vingt-troisiéme Distinction du Decret. Cent & trente Evêques se trouvérent à ce Concile. Cette Ville a donné la naissance à plusieurs grands Personnages qui se sont distingués par leur Science, & par leur piété, entr'autres à St. Bernardin qui a rétabli l'Ordre des Freres Mineurs, & qui depuis a été canonizé par le Pape Nicolas V. Ste. Catherine nâquit aussi à Sienne. Elle étoit du Tiers Ordre des Freres Prêcheurs: après avoir mené une sainte vie elle mourut à Rome & fut enterrée dans l'Eglise de Ste. Marie de la Minerve. Elle fut mise au rang des Saints par le Pape Pie Second. Le Bienheureux Ambroise Bianco de l'Ordre des Prêcheurs, le Bienheureux Jean Colombina Fondateur de l'Ordre des Jésuates prirent aussi naissance à Sienne; de même que le Pape Aléxandre III. qui combattit avec une grande patience, & triompha par la sainteté de sa vie, des quatre Antipapes que Fréderic Barberousse avoit fait élire; comme on le peut voir dans Platine, Biondo, & Sabellico. Cette Ville a encore donné à l'Eglise deux autres Papes; savoir Pie Second, & Pie Troisiéme, tous deux de la Famille de Piccolomini. Le premier auparavant d'etre arrivé au Pontificat portoit le nom d'Eneas Silvius. Il etoit très-savant, & très-éloquent, & ce fut sa vertu qui l'éleva à la premiére Dignité du Monde Chrétien. Il nous a laissé plusieurs beaux Ouvrages, un Recueil de Lettres, & de Discours, & un petit Ouvrage où il dispute de la Donation de Constantin à l'Eglise: cet Ouvrage n'est pas achevé, il a laissé outre cela une Description de l'Europe & quelques Histoires. Platine a écrit sa Vie. Le Pape Pie III. étoit le neveu de celui-ci, il fut aussi très-savant & très-prudent: il n'occupa pas long-tems la Chaire de S. Pierre; il mourut regretté de tout le monde. Tous les deux ont été enterrés à S. Pierre de Rome dans la Chapelle de S. André. Sienne a aussi donné plusieurs Cardinaux à l'Eglise, entr'autres Alfonse fils de Pandolfo Petruccio dont nous avons déja parlé. Ce Cardinal Alfonse eut une fin bien malheureuse aprés avoir eté assés heureux dans le commencement. Etant encore fort jeune il fut fait Cardinal par Jule Second. Aprés la mort de ce Pape, les Cardinaux s'assemblérent suivant leur coutume à S. Pierre, où ils eurent bien de la peine à s'accorder, parce que les jeunes Cardinaux vouloient faire un Pape qui fut jeune & ils y réussirent ayant elû Jean de Médicis. Le Cardinal Alfonse annonçant au Peuple le nouveau Pape, comme c'est l'usage, ne put s'empêcher de témoigner la joye qu'il avoit de cette Election; car aprés avoir dit: Nous avons pour Pape Jean de Medicis ci-devant Diacre, & maintenant nommé Léon X., il ajouta & vivent les Jeunes. Comme ce Cardinal étoit entre le premier dans le complot d'elire un jeune Pape, dans l'espérance de mener une vie plus libre, il fut aussi des premiers à se réjouir de cette Election; mais il ne fut pas des derniers à s'en repentir, car les Siennois ayant chassé son frere Borguese qui s'étoit presque rendu Maître de la Ville, il en eut un chagrin mortel, sur-tout aprés qu'il eut appris que le Pape Léon y avoit donné les mains. Il regarda le procédé de Léon comme une ingratitude sans exemple; il chercha à s'en venger, mais inutilement, car le Pape le prevint ayant donné ordre de l'arreter, & de l'amener à Rome sous bonne & sûre Garde, ce qui fut exécuté. Le Pape ne se contenta pas de

de s'être assûré de sa personne, car aussitôt qu'il fut arrivé à Rome il le fit metre au Château S. Ange, nu après plusieurs chagrins & plusieurs miseres il finit malheureusement ses jours. Il y a encore en le Cardinal Rafaël de la Famille de Petruccio, & de celle de Piccolomini il y a eu Jean neveu de Pie Trois. Ce ne fut qu'en considération de son rare merite que Leon X. l'éleva à la Dignité de Cardinal. Ces deux Cardinaux ne vecurent pas longtems, aussi-bien que le Cardinal Jérôme Gienuzzo, qui donna des marques de sa prudence & de son intégrité pendant tout le tems qu'il fut Auditeur de la Chambre Apostolique. Il feroit bien difficile de pouvoir rapporter en detail tous les Eveques & les Archeveques que cette Ville a donnés à l'Eglise, outre le nombre presqu'infini des grands Hommes qui y ont pris naissance. Ceux qui se sont le plus distingués sont entr'autres Ugo excellent Philosopbe & trés habile Medecin, Fréderic Petruccio savant Jurisconsulte, Thomas Donn appellé ordinairement le Docteur de la Verité, *Mariano Socino* qui fut un prodige de Sciences, ayant excellé dans la Géométrie, dans la Musique, dans la Poësie, dans l'Art d'Orateur, dans la Philosophie, dans la Jurisprudenee, & dans l'Agriculture. Avec tant de rares qualités ce grand Homme avoit lieu de se plaindre de l'avare Nature qui avoit caché, pour ainsi dire, un si grand Esprit dans un petit Corps mal-fait & mal-bâti. Barthelemi son fils se rendit aussi trés-savant dans l'Etude de la Jurisprudence, les Ouvrages qu'il nnus a laisses sont des preuves assûrées de sa profonde érudition; Bolgaremo, si eonnu par son éloquence & par son savoir, & quantité d'autres qu'il feroit trop long de citer étoient aussi de Sienne.

Le Territoire de cette Ville est trés-bon; il rapporte du Bled, du Vin en quantité, & plusieurs sortes de Fruits. Les Terres qui sont près de la Mer, que l'on appelle ordinairement *Maremma*, produisent beaucoup de Grains. Ces Lieux pourtant ne sont guéres habitez sur-tout en Eté à cause du mauvais air qui occasionne plusieurs maladies pendant les Chaleurs de cette Saison.

Il y a une bonne Citadelle à Sienne, & quinze ou vingt Tours quarrees comme à Viterbe. Celle qu'on nomme la *Mangiana* passe pour être haute; mais il n'y a que les gens qui n'en ont guére vu d'autres qui fassent cette remarque.

La Ville de Sienne porte pour Armes la fameuse Louve, allaitant les Enfans Jumeaux. On y voit cette Louve en divers endroits sur une Colomne. Cela vient de ce que quelques-uns ont écrit que Sienne avoit été bâtie par les Enfans de Remus.

2. SIENNE, Riviére de France [a] dans la Normandie, au Cotentin, vers le Midi du Diocése de Coûtances. Elle a sa source dans la Forêt de St. Sever, passe par Bois-Benastre & Saint Maour des Bois, & ayant reçu Celesne au-dessus de Ste. Cecile, elle coule par Ville-Dieu, & grossie du Ruisseau de Bordes, elle va arroser les Jardins & les Prairies de l'Abbaye de la Bloutiére: ensuite elle prend à droite la Riviére de la Roche, passe Lorbe-Haye, & augmentée des eaux de la Giese, qui a pris en passant le Ruisseau de Cheffrêne, elle continue son cours à Sourdeval, & de-là coule entre la Haye-Contesse & Hambie, où elle reçoit Hambiote, deja grossie d'un petit Ruisseau, qui a sa source dans le Bois de Hambie, & dans lequel on trouve beaucoup d'Ecrevisses. La Sienne coule ensuite à Batain & à Cavray où le Ruisseau de Brente se perd, & au-dessous dans la Paroisse de Ver, la Riviére d'Airou qui grossit beaucoup la Sienne & le Ruisseau de Quillebec; aprés cela elle passe aux Moulins de St. Nicolas à l'Orient de Cerence, continue son cours jusqu'au Lieu qu'on appelle le Pont de l'Epine, qui est entiérement ruïné, & dont il ne reste aucuns vestiges. Enfin la méme Riviere enflée de plusieurs Ruisseaux sans nom, passe entre Sey & Saint Louet, entre Creteville & Trelly, entre Hienville & Coutriere, entre Montchaton & Orval, au Pont d'Hienville, au Pont-neuf, sous lequel est une belle Pecherie de Saumons, & de-là sous le Pont de la Roque, où elle reçoit la Sone, pour aller se perdre dans la Mer du Havre.

[a] Corn. Dict.

SIENNOIS, Province d'Italie, dans la Toscane, avec titre de Duché. Le Siennois, comme la Ville de Sienne sa Capitale, a été sujet à de terribles changemens avant qu'il joüit de sa liberté, que les Espagnols lui enlevérent vers le milieu du seizieme Siécle. Ils vendirent ce Pays peu de tems aprés au Grand Duc Côme, à la reserve du Canton appellé *delli Presidi*. Cette Province qui fait maintenant un des titres du Grand-Duc de Toscane, a plus de soixante-cinq milles du Nord au Sud, & presque autant de l'Est à l'Orient. Ses bornes au Septentrion sont le Duché de Florence; au Midi la Mediterranée, à l'Orient le Perugin, l'Orvietano & le Duché da Castro, & à l'Occident une partie du meme Duché de Florence & de la meme Mer, dite *Mer de Toscane*. Ses principaux Lieux sont:

Sienne,	Monte-Alcinn,
Massa,	Pienza,
Castiglione,	Sanquirico,
Buviana,	Foana,
Grosseto,	Radicosani,
	Chiusi.

SIERQUE, ou Serack, Ville de France [b], dans la Lorraine, au Bailliage Allemand. Cette Ville avec trente Villages appartient à la France en vertu du Traité de Vincennes de l'an 1661., qui a été confirmé par tous ceux qui l'ont suivi, on a meme applani les difficultes qu'il y avoit, & terminé les differends entre les Habitans des deux Dominations par le nouveau Traité de 1718. Le Duc Charles de Lorraine ayant ete dépouillé de ses Etats par Louis XIII. conserva long-tems cette

[b] *Longuerue*, Descr. de la France, p. 153. 2. part.

cette Place, où il avoit établi le Siège de sa Cour Souveraine de Lorraine, c'est-à-dire pour quelques Lieux qui le reconnoissoient encore. Ce ne fut que quelques années après que Sirque fut pris par les François; ils devoient le rendre comme le reste de la Lorraine, mais le Duc Charles céda cette Place à la France par le Traité de l'an 1661. Quinze ans après, Louïs XIV. voyant que cette Place étoit foible, & qu'elle n'étoit pas en état de resister à l'Armée de ses Ennemis, la fit demanteler.

Meurisse dans l'Histoire des Evêques de Metz rapporte que Thierri ou Theodoric de Lorraine ayant été élu Evêque de Metz l'an 1173., Matthieu Duc de Lorraine donna, le jour même de l'Election de son fils, le Château de Sirque à perpétuité à l'Eglise de Metz. Les Evêques ramirent la proprieté de cette Place au Duc de Lorraine; mais ils s'en reservérent la Seigneurie Directe, car on voit dans les Archives de l'Evêché de Metz que le Château de Sirque étoit tenu en Fief de cet Evêché par les Ducs de Lorraine, comme le Duc Matthieu II. le reconnut l'an 1247. du tems de l'Evêque Jacques de Lorraine frare du Duc Matthieu. Cent ans après, ce Droit fut encore reconnu par la Duchesse Marie de Blois Tutrice de son fils le Duc Jean I. Depuis ce tems-là les Ducs de Lorraine n'ont plus relevé de l'Eglise de Metz pour le Château de Sirque, & le Roi de France qui est aux droits de ces Princes jouït de la même Place en toute Souveraineté, & proprieté.

☞ SIERRA, Mot que les Espagnols employent pour signifier un Pays Montagneux, dont les cimes des Montagnes sont semblables aux dents d'une Scie. Il y a de ces *Sierras* dans plusieurs endroits de l'Espagne; mais la Castille Nouvelle est entr'autres partagée en plusieurs *Sierras*, ou Pays Montagneux, dont chacun a son surnom particulier. Voici une Liste des principales *Sierras* de l'Espagne.

1. SIERRA, petite Province d'Espagne [a] dans la Castille Nouvelle. Elle est à l'Orient, & a été ainsi nommée parce qu'elle est un Pays de Montagnes, ce qui fait qu'elle n'est pas si peuplée que les autres. Dans la partie la plus Septentrionale de cette Province, on voit Molina située à trois lieues des Frontiéres d'Arragon, dans un Pays de Pâturages où l'on nourrit de grands Troupeaux, & particuliérement des Brebis qui portent une laine fort précieuse. C'étoit autrefois une Seigneurie possédée par des personnes du Sang Royal; mais dans la suite elle a été à la Couronne, & Philippe Quatre a ordonné qu'à l'avenir elle feroit inaliénable. Près de Molina, tirant au Sud-Ouest, on rencontre Caracosa, ou Caracena, Capitale d'un Marquisat situé dans une Campagne fertile.

[a] Délices d'Espagne, p. 355.

2. SIERRA-D'ALCARAZ. Voyez dans cette Liste l'Article SIERRA-MOLINA.

3. SIERRA DE GUARA, Montagne d'Espagne [b], c'est une Branche des Pyrénées, vers les Confins du Roussillon, & de la Catalogne.

[b] Ibid. p. 30.

4. SIERRA DE JASQUIVEL, Montagnes d'Espagne dans le Guipuscoa; c'est une Branche des Pyrenées, qui environne du côté de Terre la Ville de Fontarabie. Ces Montagnes de Jasquivel sont très-hautes.

5. SIERRA-LIONE, ou SIERRA-LIONA. Ce sont les vrais noms du Pays auquel les François ont donné par corruption le nom de SERRE-LIONNE. Les Portugais l'appellerent *Sierra* à cause des hautes Montagnes qu'on y voit; & ils le surnommérent *Lione*, ou *Liona*, parce que ces Montagnes sont habitées par un grand nombre de Lions. Voyez SERRE-LIONNE.

6. SIERRA-MOLINA, Montagnes d'Espagne [c], au-dessous de Moncayo (*Mons Caunus*); cette Montagne forme une autra Branche qu'on appelle le Mont Orospeda. Il s'éleve insensiblement & prend le nom de Sierra-Molina, près de laquelle le Tage prend sa Source: & s'étendant au Midi, on l'appelle Sierra d'Alcaraz, d'où le Guadalquivir sort, puis tournant au Sud-Ouest il traverse le Royaume de Grenade, & va jusqu'au Détroit de Gibraltar; c'est sur ce Détroit qu'est le fameux Mont Calpé à l'opposite du Mont Abila qui est en Afrique.

[c] Ibid. p. 32.

7. SIERRA-MORENA, Montagne d'Espagne [d]. Elle commence à l'extremité de la Castille Nouvelle, au Sud-Est, & s'étend douze lieues en largeur dans l'Estramadoure, & dans la Manche d'un côté; & dans les Royaumes d'Andalousie & de Grenade de l'autre; & sépara ces Provinces les unes des autres. Le chemin est fort rude & raboteux parmi cette Montagne. On n'y voit presque par-tout que des Roches, où croissent quantité de Romarins & d'autres Plantes odoriférantes. Au pied de cette Montagnes se trouve un Bourg nommé *El Convento de Calatrava*, qui est le principal Lieu de la dépendance des Chevaliers de cet Ordre. Il est situé dans une Plaine abondante en Vin, en Gibier, en Bled, & en Troupeaux. Il y a dans le voisinage un autre Bourg nommé Miguelturra situé dans une Plaine extremement fertile en Blé, en Vin & en Huile, & où l'on nourrit une grande quantité de Troupeaux. Plus bas tirant vers le Midi on en trouve deux autres, l'un nommé *Elviso* au Sud-Est, situé aussi au pied de la Sierra-Morena, où est la grande Route de Tolède à Grenade, l'autre au Sud-Ouest, nommé *Almodavar del Campo*. Il est aussi situé au pied de la Sierra-Morana dans une Vallée fort agréable, où l'on trouve des Mines d'argent: il y a un bon Château, qui lui sert de defense. Comme ces deux derniers Bourgs, & celui qui s'appelle *El Convento*, sont tous trois situés au pied de la *Sierra-Morena*, & que néanmoins ils sont plus avancés vers le Nord l'un que l'autre, on peut voir par-là comme à l'œil les diverses sinuosités de cette grande Montagne. Il y a aussi une partie de cette Montagne, qui

[d] *Don Juan Alvarez de Colmenar.* Délic. d'Espagne & de Port. t. 2 p. 360.

est dans le voisinage de la Ville de Castona, connue sous le nom de *Castulo*, ou *Castalo*, qui a tiré son nom de cette Ville en s'appellant *Saltus Castulonensis*. Quand on veut passer de la Ville de Serpa dans l'Andalousie, on trouve d'abord la *Sierra-Morena*, dans laquelle il faut grimper jusqu'à un Village, nommé Balmeguo, où la Montagne commence à s'abbaisser, & d'où l'on entre dans cette grande Province. Il est arrivé il y a plus de cent ans, qu'il ne plût point sur cette Montagne durant l'espace de quatorze ans entiers. Cela produisit une si grande secheresse, que toutes les Sources d'eau y tarirent, & qu'on n'y auroit pas pu trouver le moindre Puits, ni la moindre goûte d'eau. La Terre s'entrouvrit en divers endroits, le feu se mit aux Forêts, qui étoient seches comme des Allumettes, & l'embrasement devint si furieux, qu'il fondit les Minieres d'or & d'argent, qui étoient cachees dans les entrailles de la Terre. On voyoit encore les fentes & les crevasses de la Terre long-tems après ce prodigieux accident.

8. SIERRA-NEVADA, Montagne d'Espagne [a], au Royaume de Grenade. On l'appelle ainsi parce qu'elle a toujours ses sommets couverts de neiges. Elle est à onze milles de la Ville de Grenade, entre laquelle & la Mer elle est située. Son circuit est de quinze lieues. C'est cette Montagne, qui sépare le Royaume de Grenade d'avec celui de Murcie, & elle est une des plus hautes de l'Espagne.

[a] Davity, Grenade.

9. SIERRA-NEVADA, Montagne de l'Amérique Septentrionale, dans la Castille d'or. Son etendue est d'environ quarante lieues, & on lui en donne deux de hauteur. Son sommet est toujours couvert de neiges, meme dans les plus grandes chaleurs de l'Eté, qui sont excessives dans ce Pays-là, à cause qu'il est peu éloigné de la Ligne Equinoctiale. Il y a des Mémoires qui portent qu'une partie des Côtes, & les Plaines qu'on voit au pied de cette Montagne sont habitées par une espèce de Pygmées, qui ne sortent point des bornes de leur Terroir, & qui n'ont aucun commerce avec ceux qui ne sont point de leur taille. Ils vont, dit-on, se cacher dans des Cavernes, quand ils apperçoivent quelque autre homme, & vivent de pain de Millet, se faisant une boisson de cette sorte de grain, ou avec la racine d'un Arbrisseau appellé *Magaro*.

10. SIERRA-D'OCCA. Voyez Occa, N°. 2.

11. SIERRA-SEGURA, nom que l'on donne aujourd'hui au Mont Orospeda, où le Guadalquivir prend sa Source à l'extrémité Orientale de l'Andalousie.

1. SIERRAS DE COGOLLO, Montagnes d'Espagne [b], dans la Castille Vieille; on les trouve au sortir de Burgos, & elles sont aussi hautes que celles qu'on passe, quand on vient dans cette Ville. Des précipices affreux les rendent fort dangereuses, outre qu'elles sont très-hautes & très-droites.

[b] Délices d'Espagne, p. 187.

2. SIERRAS DE RONDA, Montagnes d'Espagne [c], au Royaume de Grenade le long des Frontiéres de l'Andalousie. Ces Montagnes sont extrêmement rudes & fort hautes; ce ne sont presque par-tout que Roches qui s'étendent au long, & au large jusqu'à la Mer.

[c] Ibid. p. 522.

3. SIERRAS DE S. ADRIEN, Montagnes d'Espagne [d], dans le Guipuscoa. A quatre heues de S. Sebastien, en tirant au Midi, on trouve la Ville de Tolosa, ou Toloseta. On y va par un chemin pavé entre des Montagnes fort hautes, & tout aussi hautes que le reste des Pyrénees. On les appelle Sierras de S. Adrien, & elles s'étendent depuis S. Sebastien jusqu'à l'extrémité de la petite Province d'Alava, qu'elles separent de la Castille Vieille. On passe prés de l'Oria, Riviére ou plutôt Torrent large & impétueux, qui court parmi ces Rochers avec un grand fracas, & fait tourner un très-grand nombre de Moulins à Forges: on y prend de fort bon Poisson, & entr'autres d'excellentes Truites. De tems en tems on la passe sur des Ponts de pierre, & elle est bordée de Jardins, de Vergers, & de Figuiers. Les sommets des Montagnes sont couverts de quelques Hutes d'Hermites qui se sont retirés du Monde, & les Vallées sont pleines de Brebis qui ont de la laine comme les Boucs.

[d] Ibid. p. 86.

SIEUGIN, Ville de la Chine [e], dans la Province de Quangsi, au Département de Pinglo, quatrième Métropole de la Province. Elle est de 7. d. o'. plus Occidentale que Peking; sous les 25. d. 26'. de Latitude Septentrionale.

[e] Atlas Sinens.

SIFALBAHR [f], nom d'une Contrée la plus Méridionale de la Province de Fars, ou Perse proprement dite. Elle comprend plusieurs Bourgades & de fort grands Pâturages, quoique l'air y soit extrêmement chaud, selon le Géographe Persien.

[f] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SIFANTO, Isle de l'Archipel. Les Anciens tant Grecs que Latins l'ont connue sous le nom de SIPHNOS, ou SIPHANOS [g], & elle est encore nommée par corruption *Sifanto*, *Sifanno*, ou *Siphano*. Les Italiens l'appellent *Sifana*, & les Cartes Marines la designent ordinairement sous le nom de *Sifanto*. Elle avoit auparavant été appellée MEROPE, ou MEROPIA & ACIS; mais elle reçut ensuite de *Siphnos*, fils de *Sunius*, le nom de *Siphnos* qu'elle porta depuis. Strabon la place près de l'Isle de Cimole, & Etienne le Géographe la met aux environs de l'Isle de Créte. Dans les Cartes Marines on la trouve située à deux lieues au Nord-Est de l'Isle de Cimole, a trois au Sud-Est de celle de Sériphe, & à quatre à l'Occident de Paros. Pline lui donne vingt-huit mille pas de circuit, qui ne font que sept lieues d'Allemagne; mais les Géographes modernes veulent qu'elle ait quarante milles d'Italie de circuit, ou dix lieues d'Allemagne.

[g] Dapper, Descrip. de l'Archipel, p. 357.

Il y a dans l'Isle de Sifanto neuf ou dix Villages. Son terroir produit quantité d'excellens fruits. On y voit de très-belles femmes, & il y a un grand Monastére, où presque toutes les filles des Isles de l'Archipel, viennent faire leurs Vœux

quand

quand elles prennent le parti de la Religion. Porcachi y place une Ville sur le côté Oriental avec un Golphe appellé par les Italiens *Golpho Schinosi*. Il met aussi un Port au côté Méridional, & il dit qu'autrefois il y avoit une Ville auprès de ce Port. Le Port de Sifanto se trouve à l'Orient du Cap Méridional, entre ce Cap & une petite Isle. Les Vaisseaux y peuvent mouiller sur douze, treize, quatorze & quinze Brasses, & on peut avec une corde les amarrer au rivage de la petite Isle. Ce Port est bon & commode, soit qu'on y entre du côté de l'Occident, soit qu'on y aborde du côté de l'Orient. Il y a un Ruisseau & une belle Fontaine. On y trouve des Pierres d'Aimant, & outre cela une sorte de Pierre qu'on peut tourner & creuser aisément; de sorte qu'on en fait des Pots & de la Vaisselle pour cuire les alimens & les servir sur la Table. Ce qu'elle a de plus singulier c'est qu'elle devient dure & noire en la frottant avec de l'huile chaude, quoiqu'elle soit naturellement fort tendre & fort molle.

Le Dieu Pan étoit autrefois révéré dans cette Isle comme on le peut juger encore aujourd'hui par les débris du Temple qui lui étoit consacré.

Les anciens Habitans, passoient pour être fort industrieux, sur-tout en l'Art de faire des Gobelets, qui étoient si bien & si industrieusement travaillés, qu'on ne parloit que des Gobelets de Siphnos.

Jamais l'État de ces Insulaires ne fut si florissant que du tems de Cambyses, fils de Cyrus, Roi de Perse. Siphnos passoit alors pour la plus riche des Isles de l'Archipel. On y avoit decouvert des Mines d'or & d'argent si considérables, que de la dixme qu'on en tira & qu'on porta au Temple d'Apollon à Delphes, on en forma un des plus riches Trésors qu'on ait peut-être jamais vus. Le reste fut partagé entre les Habitans, qui par ce moyen devinrent fort riches.

Après qu'ils eurent ramassé tous ces Trésors, ils consultérent l'Oracle, pour savoir s'ils en demeureroient long-tems les Maîtres. L'Oracle leur répondit, qu'ils eussent à se garder de la Troupe de Bois & du Héraut rouge, lors que le Prytanée & le Marché de Siphnos seroient blancs.

Dans ce tems-là leur Prytanée & leur Marché étoient bâtis de Marbre blanc de Paros. Cependant ils ne purent pas comprendre le sens de l'Oracle, ni même lorsque les Samiens, qui étoient en guerre avec Polycrate, furent venus avec une Flote leur demander du secours.

Ils n'y furent pas plutôt arrivés, qu'ils leur envoyérent des Hérauts sur un de leurs Vaisseaux. C'étoit alors la coutume de les peindre en rouge, & il paroissoit visiblement que c'étoit ce que leur avoit prédit l'Oracle, lorsqu'il leur avoit recommandé de se garder de la Troupe de Bois & du Héraut rouge. Lorsque ces Hérauts y furent arrivez, ils leur demandérent dix Talens à prêter au nom de leurs Maîtres; mais les Principaux d'entre eux l'ayant refusé, les Samiens se mirent à ravager leur Isle. Ce que ces Insulaires ayant appris, ils se mirent en Campagne, & leur allérent livrer combat; mais ayant été vaincus & plusieurs des leurs ayant été pris, ils furent contraints de les racheter pour la somme de cent Talens.

1. SIGA, Fleuve de la Mauritanie Césariense: Ptolomée [a] marque son Embouchure entre la Ville Siga & l'Embouchure du Fleuve Asarath. Ce Fleuve est appellé *Tenne* par Castel, *Rio de Aresgol* par Ambroise Moralès, & *Tefsene* par Marmol qui ajoute qu'on le nomme aussi *Rio d'Aresgol*, c'est-à-dire de la Riviére d'Aresgol.

[a] Lib. 4. c. 2.

2. SIGA, Ville de la Mauritanie Césariense, Ptolomée [b] qui la place entre le Port *Gypsaria* & l'Embouchure du Fleuve Siga, lui donne le titre de Colonie. Strabon [c] nous apprend que cette Ville fut détruite par les Romains, & que le Palais de Syphax y étoit. Pline qui dit la même chose, ajoute, que cette Ville se trouvoit à l'opposite de celle de Malaca. Ce n'étoit qu'une petite Ville du tems de Pomponius Mela [d], qui l'appelle *Parva Urbs*. L'Itinéraire d'Antonin lui donne le titre de Municipe, & la marque entre *Portu Cæcili* & *Portu Sigensi*, à quinze milles du premier de ces Lieux & à trois milles du second. Le nom moderne est *Humain*, selon Castel, *la Guardia*, selon Olivier & *Aresgol*, selon Marmol. Voyez Aresgol.

[b] Ibid.
[c] Lib. 17. p. 830.
[d] Lib. 1. c. 5.

SIGALA, Ville de l'Inde en-deçà du Gange. Ptolomée [e] la donne aux Mandrales, & la marque dans les terres.

[e] Lib. 7. c. 1.

SIGAN, Ville de la Chine [f], dans la Province de Xensi, où elle a le rang de premiere Métropole de la Province. Elle est de 8. d. 18'. plus Occidentale que Peking, sous les 35. d. 50'. de Latitude Septentrionale. Elle fut nommée Sigan par la Famille de Taiminga; & est située dans une Contrée fort agréable [g]. Ses murailles sont si fortes & si magnifiques, que les Habitans disent en raillant que leur Ceinture est d'or. Il y a sur ces murailles quantité de Tours fort élevées, & très-artistement fabriquées. Ses Bâtimens sont très-anciens & superbes, ils ont été pour la plûpart érigés par les Familles Impériales de Cheva, Cina, & Hana, qui y faisoient leur séjour. Son Aspect en augmente la beauté, car quoiqu'elle soit située au Midi & sur le bord de la Riviére de Guei, elle va pourtant un peu en montant, & les Edifices s'élevant ainsi les uns sur les autres, elle montre un Amphithéâtre des plus superbes. La Riviére contribue aussi beaucoup à son embellissement, de même qu'à sa commodité. Il y a sur le Couchant un Vivier nommé Viyang, renfermé de murailles de trente Stades de circuit. On compte sept superbes Palais bâtis sur les eaux de ce Vivier, & dix-sept Sales, ou Théâtres voutez, où l'on représente des Batailles Navales par récréation. On y voit aussi les Sepulcres des Empereurs Cavus, Venius, Vui, & de quelques autres; & enfin onze beaux Temples de Marbre.

Au Midi de la Ville il y a un Lac rai-

[f] Atlas Sin.
[g] Ambassade des Hollandois à la Chine.

sonnablement grand, nommé Fan, qui vient du cours de plusieurs Rivieres. On en trouve un autre à l'Orient, & an Sud-Est il y en a aussi un; mais il est artificiel, & n'est formé que par des Canaux qui ont été menés du Fleuve de Guei. L'Empereur Hiaovus le fit faire, & l'embellit d'un Palais fort remarquable par une enceinte de Jardins & de petits Bois. C'est-là où il avoit accoutumé de se divertir, & de traiter ses Amis. Il fit aussi creuser un Lac au Sud-Ooest de la Ville, nommé Quenming, où il instruisoit ses Sujets à escrimer, & à se battre à outrance, comme s'ils se fussent rencontrés dans des Combats. Au Midi il fit faire un aotre Lac, nommé Silen, pour se reposer après de pareils exercices. On dit qu'il y a dans ce Lac nn graod Poisson de pierre, qu'il y fit mettre, & qu'il fit cacher sous les eaux, comme si c'eût été on Ecueil, afin que les Pilotes passans par dessus apprissent à éviter les Brisans & les Bancs de sable. On prétend qne ce même Poisson a accoutumé de faire un cri effroyable quand il doit pleuvoir. Les Habitans assûrent encore que l'Empereur songea quelquefois en dormant, qu'il avoit pris ce Poisson avec l'hameçon, qui demandoit & imploroit son assistance; que le lendemain il trouvoit véritablement ce Poisson pris; & que se souvenant de son songe il le laissoit aller. Ils content enfin que ce même Empereur retournant de la pêche, trouva deoa Perles, (que cette Nation appelle Myngyve, ou Pierres de Clair de Lune, parce qu'elles croissent comme cet Astre, & comme on assûre que fait la Pierre Sélenite), & que les maniant il dit voilà le Prefeot que m'a fait le Poisson, en reconnoissance de la liberté qoe je loi ai donnée. Voyez SIGNANFOU.

On compte jusqu'à trente-six Villes dans le Territoire de Sigan; savoir

Sigan,	Hoayn,
Hienyang,	Gueinan,
Hingping,	Puching,
Linchang,	Conan,
Kingyang,	Xaniang,
Caoling,	Xangnan,
Hoa,	Yao ⊙,
Lant'ien,	Sanyven,
Livo,	T'ongqnon,
Xang ⊙,	Fup'ing,
Chingan,	Kien ⊙,
Tung ⊙,	Fungciven,
Chaoye,	Uucung,
Hoyang,	Jongxeu,
Ching Ching,	Fuen ⊙,
Pexui,	Xunhoa,
Hanching,	Xanxui,
Hoa ⊙,	Changuu.

SIGANA, Ville de l'Arachosie, selon Ptolomée [a]. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Sigara* pour *Sigana*.

[a] Lib. 6. c. 20.

SIGANIA, Fleuve de la Themiscyrhène. C'est Pline [b] qui en parle. Il y a apparence que c'est le même Fleuve qu'Arrien appelle Singames & qu'il met dans la Colchide.

[b] Lib. 6. c. 4.

SIGARA. Voyez SIGANA.

SIGARAN MONS. Voyez SIGOARN.

SIGATHA, Ville de la Libye, selon Etienne le Géographe, qui cite le dix-septiéme Livre de Strabon.

SIGDELES. Voyez SYLINA.

1. SIGE, Ville de la Troade: Etienne le Géographe la distingue de *Sigeum*.

2. SIGE, ou SIEGA, Riviére d'Allemagne. Elle prend sa source, dans les Etats de la Maison de Nassau, ou elle arrose Siegen; elle traverse ensuite une partie des Pays de Cologne & de Berg, passe à Sigemberg, & grossie des eaux de l'Agger qu'elle reçoit, elle se décharge dans le Rhein, à nne lieue au-dessus de Bonne. On croit que c'est le *Segus* des Anciens. Voyez SEGNA.

SIGELLO, on SIGILLO [c], Château d'Italie, dans la Marche d'Ancone, à huit ou neuf milles à l'Orient d'Eugubio. Il y en a qui le prennent pour l'*Helvillum* des Anciens.

[c] Magin, Atlas Ital.

SIGEN. Voyez SIEGEN.

SIGENBERG. Voyez SIEGBORRG.

SIGENSIS-PORTUS, Port de la Mer Méditerranée, sur la Cote de la Mauritanie Césariense. L'Itinéraire d'Antooio le marque entre *Siga* & *Camarata*, à trois milles de la premiere de ces Places & à douze milles de la seconde. C'est ce que Ptolomée appelle l'Embouchure du Fleuve *Siga*.

SIGERTIDIS. Voyez TEBARIOTI.

SIGES, Bourgade d'Espagne; dans la Catalogne, sur la Côte, eotre Tarragone & Barcelone. Villeoeuve veut que ce soit l'ancienne Suburg. Je ne tronve point SIGES dans la Carte de la Catalogne par Jaillot.

SIGESTERICA-CIVITAS, Ville de la Gaule. Il en est fait mention dans le second Concile de Mâcon. C'est sans doute la même que SEGESTERORUM-CIVITAS, aujourd'hui *Sisteron*.

SIGETH, ou ZIGHET. Voyez ZIGHET.

SIGEUM, Promontoire, Ville & Port de l'Asie Mineure, dans la Troade, immédiatement aprés la Ville de *Rhoeteum*. La Ville de *Sigeum*, étoit ruïnée du tems de Strabon [d]; ce qui fait que peu d'Auteurs parlent de cette Ville. Pline [e] dit: *In Promontorio quondam Sigeum Oppidum*. Ptolomée [f] marque le Promontoire Sigeum entre l'Embouchure du Scamander, & *Alexandria Troas*. On comptoit soixante Stades de ce Promontoire à celui de *Rhoeteum*, en prenant le long du rivage. C'est aujourd'hoi le Cap *Janitzari*. On y trouve un Village [g] qoe les Grecs appellent *Troas*. Il contient trois cens feux ou environ. Toos les Habitans sont Grecs, & vivent de la vente de leurs denrées, qui sont des Bleds & des Vins, des Safrans, des Melons & d'autres fruits. Tout y est à si grand marché qu'on y a quinze poules pour une Piastre, qui vaut un écu de ootre Monnoie. La douzaine d'œufs n'y coûte qu'un sol. Ce fut à Sigée, si l'on en croit Cicéron & quelques autres Anciens, qu'Aléxandre en voyant le Tombeau d'Achille s'écria: *Trop heureux Héros, qu'Ho-*

[d] Lib. 13. p. 595.
[e] Lib. 5. c. 30.
[f] Lib. 5. c. 2.
[g] Spon, Voyage de l'Archipel.

qu'*Homère ait chanté tes exploits!* Cependant Pomponius Mela, Pline & Solin placent ailleurs qu'à Sigée le Tombeau d'Achille. La Ville de Sigée e été autrefois Episcopale: elle est enjourd'hui ruïnée.

SIGIA. Voyez TROJA.

SIGINDUNUM, Ville de la Haute Mœsie. Elle est comptée par Ptolomée [a] parmi les Villes qui étoient sur le bord du Danube, & marquée dans l'Itinéraire d'Antoein sur la Route de *Rimini* à *Byzance*, entre *Taurunum* & le Mont d'Or, è quatre milles du premier de ces Lieux & à vingt-quatre milles du second. Ce même Itinéraire, comme les autres Auteurs Latins, savoir l'Itineraire de Bourdeaux, la Table de Peutinger, la Notice des Dignitez de l'Empire, & Jornaedès [b], écriveet SINGIDUNUM. Cependant dans le Jornsedès, de l'Edition de Grotius, oe lit SINGIDONUM, & dans Aurelius Victor, *Incola agri Singidonensis Provinciæ Pannoniæ*. Ce dernier place cette Ville dans la Pannonie, ou à cause qu'elle en étoit très-voisine, ou parce que quelques-ues ont éteedu la borne de la Pannonie au-delà de *Singidunum*. Les Grecs varieet beaucoup pour l'Orthographe de ce eom. Ptolomée [c] écrit *Σιγγιδόνον*, Procope [d] *Σιγγηδὼν* & *πόλις Σιγγηδόνος*, Theophylacte [e] *Σιγγηδὼν*, Philostorge [f] *Σιγγιδὼν*.

[a Lib. 3. c. 9.] [b De Reb. Get. c. 55. Ed. Lindenbrogii.] [c Lib. 3. c. 9.] [d Ædif. L. 4. c. 5.] [e Lib. 1. c. 4.] [f Lib. 4. c. 10.]

Singedoe selon Procope étoit la première & la plus ancienne Ville bâtie dans ce Quartier-là. Les Barbares en étant devenus Maîtres par la suite du tems la raserent: Justinien la fit rebâtir & la rendit plus forte & plus magnifique qu'elle n'avoit jamais été. On croit que c'est aujourd'hui *Zenderin* daes la Servie.

SIGINNI, Peuples d'Asie: Strabon [g] dit qu'ils avoient les mêmes mœurs que les Perses. Quelques anciens Exemplaires lisent *Σίγγανοι* pour *Σιγιννοι*; mais cette dernière Orthographe paroît la meilleure; car il y a apparence que ce sont les mêmes Peuples qu'Hérodote [h] appelle *Sigynæ*, & dont il rapporte à peu prés les memes choses que Strabon attribue aux *Siginni*. Cependant Herodote semble mettre les *Sigynæ* sur le Danube, & par consequent en Europe, quoique Strabon place les *Siginni* en Asie.

[g Lib. 11. p. 520.] [h Lib. 5. c. 9.]

SIGIPEDES, Peuples dont parle Trebellius Pollion [i]. Peut-être sont-ce les mêmes que les SICOBOTES de Capitolin.

[i In Aureliano.]

SIGIPLOSII. Voyez GIPLONSII.

SIGISTAN, SIGESTAN, SAOESTAN, SITZISTAN & SISTON [k], Province de Perse, au Midi de celle de Sablustan. C'étoit autrefois le demeure des Peuples appellez *Drangæ*. Cette Province est ceiete de tous côtez d'une haute Moetagne. Elle a été la Patrie du Grand Rustan si célèbre dans les Histoires du Pays, & qui est presque le seul Héros des Romans Persans. Les principales Villes de cette Province sont,

[k Olearius, Voyage de Perse, Liv. 4. p. 365.]

Sistan, Chaluk,
& Ketz.

SIGIUS-MONS, Moetagne de la Gaule Narbonnoise, sur la Côte de la Mer Méditerranée, seloe Strabon [l]. Au lieu de *Sigius* Ptolomée [m] écrit SATIUS; & il y a appareece que cette Orthographe doit l'emporter sur celle de Strabon; car, comme le remarque Mr. Paulmier, le nom subsiste encore présentement, cette Montagne étant appellee *lou Cap de Sete* dans le Pays.

[l Lib. 4. p. 181.] [m Lib. 2. c. 10.]

SIGIUS, Ville d'Italie, sur la Cote de l'Ausonie: Appien [n] dit que cette Ville fut prise par les Ausoniens.

[n 5. Civil.]

SIGLURIA. Voyez SYNCARIUM.

SIGMANUS. Voyez IGMANUS.

SIGMARINGEN, Bourg d'Allemagne [o], dans la Suabe, à la droite du Danube un peu au-dessus de Scheer, avec un petit Territoire qui depend des Princes de Hohen-Zollern. L'Empereur Charles V. donna Sigmaringen au Comte Charles arrière petit-fils d'Eitel Fréderic I. Prince de Hohee-Zollern, qui laissa deux fils d'Anne Fille de Frederic, Marquis de Bade-Dourlac. Eitel-Fréderic IV. qui étoit l'aîné fit la Branche de Hechingen, & Charles II. soe puîeé, fit celle de Sigmaringen, dont Maximilien fils de Mainrad, fut créé Prince de l'Empire par l'Empereur Ferdinand II. en 1673. L'Empereur Leopold nomma le Prince Maximilien pour Président de la Chambre Impériale. Tous les Princes de la Maison de Hohen-Zollern soet Catholiques & Vicaires de l'Electeur de Brandebourg pour la Charge de Grand Chambellan de l'Empire. Charles I. ordonne par son Testament que tous ses Descendans en prendroient la qualité; mais qu'il n'y auroit que le plus âgé qui pourroit faire les fonctions de cette Charge au Sacre de l'Empereur & aux eutres Cerémonies.

[o De l'Isle, Atlas. D'Audiffred, Géogr. t. 3.]

SIGNANFOU, Ville de la Chine, dans la Province de Xensi, où elle a le rang de première Métropole. L'Atlas Chinois du Pere Martini écrit SIGAN au-lieu de SIGNANFOU; voyez SIGAN. J'ajouterai ici quelques particularitez que fournit le Pere le Comte dans ses Mémoires sur l'Etat present de la Chine [p]. La Ville de Signanfou, à ce qu'il dit, a trois lieues de tour. Il a eu le curiosité lui-même de la mesurer, & il e'étoit pas difficile d'en venir à bout, parce que les quatre pans de murailles qui enferment la Ville ont été tirez en cordeau. Les Fossez en partie secs & en partie pleins d'eau, en font très-beaux: les murailles sont fort larges & fort élevées, aussi-bien que les Tours quarrées qui les flanqueet; les remparts sont extrêmement larges, & les Portes, au moins quelques-unes, très-magnifiques & semblables e celles de Pekin. La Ville est partagée en deux par une muraille de terre, qui le coupe presque d'un bout e l'autre. D'un côté sont les Tartares qui en font la principale Garnison; car dans l'entre partie qu'habitent les Chinois, il ee laisse pas d'y avoir beaucoup de troupes. On y voit eecore un vieux Palais ou habitoient les anciens Rois de la Province, puissants noe-seulement par l'eteedue du Pays dont ils étoient les Maîtres; mais principalemeet par la valeur des Peuples qui leur obéïssoient; car de toutes les Provinces de

[p Tom. 1. p. 143.]

de la Chine il n'y en a aucune, dont les Habitans soient plus durs au travail, d'une taille plus avantageuse, plus robustes & plus determinez. Pour les Maisons elles sont, selon la coutume de la Chine, fort basses & assez mal baties: les Meubles y sont moins propres que dans les Provinces du Midi, le Vernis grossier, la Porcelaine plus rare, & les Ouvriers moins adroits.

Cette Ville [a] est encore remarquable par une découverte heureuse qui y fut faite dans le dernier Siècle. En *1625.* comme on creusoit les fondemens d'un Edifice près de Signanfou, ou Siganfu, les Ouvriers rencontrèrent une Table de pierre de la longueur de plus de neuf empans, de la largeur de quatre & de l'épaisseur d'un ou davantage. Une des extrémités de cette Pierre aboutissoit en forme de Pyramide, dont l'aiguille avoit deux empans de hauteur, & la base un autre empan. Sur la face de cette Pyramide étoit une Croix bien formée, les bouts de laquelle finissoient en Fleur de Lis, semblable à celle qu'on trouva gravée sur le Tombeau de l'Apôtre St. Thomas dans la Ville de Meliapour, telle qu'on les figuroit autrefois en Europe, & comme on en voit encore à present quelques-unes. Cette Croix étoit couverte & entourée de certains nuages, avec trois lignes écrites au pied, tirées de travers, formées comme trois grandes Lettres, de celles dont on se sert communément à la Chine, & si nettement & si distinctement empreintes qu'on les pouvoit facilement lire. Tout le dessus de cette grande Pierre étoit aussi gravé de semblables Lettres, quoique toutes ne fussent pas d'une meme grandeur, & qu'il y en eût quelques-unes d'étrangères dont on n'eut pas sitôt la connoissance.

[a] *Le P. Alvarez de Semedo*, Hist. de la Chine, de la Trad. de L. Coulon.

A peine les Chinois eurent-ils découvert & nettoyé ce précieux Monument d'une vénérable Antiquité, qu'ils coururent à la Maison du Gouverneur pour lui en donner avis. Le Gouverneur s'étant transporté sur le Lieu, & ayant examiné cette Croix, la fit élever sur un beau piédestal, couvrir d'un toit appuyé sur des piliers par les côtez, afin de la garentir des injures du tems, & de la tenir exposée à la vûe des Peuples, qui ne pouvoient se lasser de regarder cet auguste Monument de la Religion de leurs Ancetres. Enfin l'Empereur en ayant été informé, & s'étant fait donner une copie de l'Inscription, ordonna que l'on conservât avec soin ce précieux dépôt dans un Pagode, où il est encore à present, assez proche du Lieu où il avoit été trouvé à un quart de lieue de la Ville de Signanfou.

Parmi les Lettres qui appartiennent à la Langue Chinoise, il y en a plusieurs qui représentent les noms des Pretres & des Eveques qui florissoient dans ce tems-là dans le Royaume. Il y en a d'autres qui n'ont pas eté si-tôt connues, parce qu'elles sont Grecques & Hebraïques, qui ne disent & ne contiennent que les noms de ces memes Personnages; ce qui sans doute fut fait à dessein, afin que si par hazard quelque Etranger n'avoit pas la connoissance des caractères du Pays il pût du moins comprendre les autres.

„ En passant par Conchin, continue le „ Pere Alvarez de Semedo, je fus à „ Cranganor, qui est la Résidence de „ l'Archevéque, pour consulter le Pere „ Antoine Fernandez sur l'interpretation „ de ces Lettres, sachant combien il est „ versé dans la lecture des Livres des „ premiers Chrétiens de St. Thomas: Il „ m'assûra que c'étoient des caractères Syriaques, semblables à ceux dont ils se „ servent encore présentement".

Quant à l'Inscription, l'Ecriture va du haut en bas, sur la côté plat de la Pierre, avec des Lettres propres mises en ligne, à la façon des Chinois, & outre cela il y a trois lignes au pied de la Croix, comme je l'ai deja remarqué, & chacune de ces lignes est de trois Lettres qui signifient:

„ I. Prologue fait par un Prêtre du „ Royaume de Judée, nommé Kim-lim.

Le reste de l'Inscription, conçue en termes pompeux & magnifiques porte ce qui suit:

„ II. O combien véritable & profond „ est l'Eternel, & incompréhensible très-„ Spirituel. A l'égard du passé il est sans „ commencement; pour le tems à venir „ il est sans fin & possède toujours la meme perfection. Il prit le Neant & en „ fit le Tout. Il est le Principe trin & un „ sans aucun vrai Principe. Le Seigneur „ Olooyu, il forma les quatre parties du „ Monde en figure de Croix. Il mela le „ Chaos & en tira les deux Principes. Il „ causa du changement dans l'Abyme, & „ le Ciel & la Terre parurent. La Nature „ étoit au commencement pure & exempte des Passions desordonnées, & le Cœur „ net sans dereglement des Appetits.

„ III. L'Homme vint après à tomber „ dans les tromperies du Diable, qui cacha sous le voile de ses paroles le mal „ qu'il avoit projetté, & corrompit l'innocence du premier Homme. De cette „ source sortirent trois cens soixante-cinq „ Sectes, lesquelles pour etre en si grand „ nombre se chassoient les unes les autres; „ & de toutes il s'en fit un rets pour prendre le monde. Les unes choisirent les „ Créatures, & les reconnurent pour des „ Divinitez. Les autres se précipitèrent „ dans cette Erreur que toutes choses ne „ font rien, & qu'elles doivent se reduire „ à rien. Quelques-uns firent des Vœux „ & offrirent des Sacrifices à la Fortune. „ Quelques autres firent semblant de suivre la Vertu pour tromper le monde. „ L'Entendement esclave des erreurs & „ la Volonté des passions devinrent entièrement obscurcis. Les Hommes cheminoient sans parvenir à aucun terme: „ Le monde se consommoit dans un misérable embrasement, l'homme multiplioit „ les tenèbres, & les ténèbres luy firent „ perdre le bon chemin, marchant longtemps à tastons sans trouver la Verite.

„ IV. Alors le Messie une des trois personnes

„ sonnes cacha sa majesté, & se fit voir au Monde se faisant Homme. Un Ange vint annoncer le Mystere; & une Vierge enfanta le Saint. Une Etoile apparut pour donner avis de sa naissance, & ceux du Royauma de Pozu allérent lui offrir le tribut conformément à ce qu'en avoient prophétisé les vingt-quatre Saints. Il publia aux hommes la très-pure Loi; il purifia les Coutumes, il redressa la Foi, il nettoya le Monde, il perfectionna la Vertu, & fonda les trois Vertus sur cette perfection: il ouvrit le chemin de la Vie, & ferma celny de la Mort. Il fit naître la clarté du Jour & & dissipa l'obscurite du la Nuit: il defit l'obscure Principauté des Ténebres abbatant tontes les forces du Diable, & secourut misericordieusement le Monde dans le naufrage, afin que les hommes se rangeassent sous la domination de la clarté. Enfin après avoir ainsi achevé ses Ouvrages il monta aux Cieux environ le Midi. Il nous resta vingt-sept Livres de l'Ecriture Sainte. La porte fut ouverte à la conversion par le moyen de l'Eau qui lave & perifie: ses Ministres se fervoient de la Croix: jamais ils ne sejournoient plus longtemps en un lien qn'en l'autre, pour pouvoir éclairer tout le Monde. L'ayant ainsi réduit à l'union, ils mirent les hommes dans le bon ehemin par leurs exemples, & leurs ouvrirent l'entrée de la Vie & dn la Gloire.

„ V. Ses Disciples laissoient croistre leur barbe, & en cela ils sa montroient semblables aux autres hommes pour l'extérieur: mais ils se coupoient les cheveux jusques à la racine sur le sommet de la teste, pour témoigner qu'ils s'étoient depoüillez des affections intérieures. Ils n'avoient point de Valets; les Grands & les Petits estans parmi eux d'une esgale condition, ils ne recevoient point de presens des hommes; au contraire ils distribuoient leurs Biens aux Pauvres. Ils jeûsnoient & veilloient pour assujettir la Chair à l'Esprit. Ils offroient sept fois le jour des Sacrifices de Loüange pour le soulagement des Vivans & des Morts. Ils sacrifioient de sept en sept jours, & se purifioient à dessein de recevoir l'Innocence sainte. Il n'y a point de nom qui convienne à la vraye Loy, & qui puisse dignement expliquer son excellence: néanmoins à faute d'autres, nous la nommons la Loy de Charité. La Loy ne peut pas être appellée grande si elle n'est sainte, & la sainteté est indigne de ce nom, si elle n'est entiérément conforme à ce qu'enseigne la Loy, & ainsi la Sainteté est conforme à la Loy, & la Loy à la Sainteté.

„ La Loy ne s'étend qu'à la faveur des Roys & les Roys ne s'agrandissent qu'en recevant la Loy, quand les Roys & la Loy sont d'accord, la Monde est bientost eselairé: Ce fut à cette occasion qu'au temps que le Roy Taizum ven hoam, qui gouvernoit le Royanme avec une prudence & sainctété non pareilles, qu'un homme d'une éminente vertu nomme Olopuen vint icy des Quartiers de la Judee, & soubs la conduite des nuées apporta la vraye Doctrine: & arriva à la Cour l'an de Chimquom Kiemfu, la Roy commanda à son Colao Fauv Kizulim d'aller au devant luy jusques à l'Occident, & de le traiter comme son Hoste avec toute sorte dn caresses. Il fit venir la Doctrine en son Palais & cognoissant la vray Loy commanda puissamment qu'elle fût preschée par tout son Royaume, & ensuite fit publier un Escrit de sa main Royale contenant ce qui suit.

„ VI. La vraye Loy n'a point de nom déterminé. Ses Ministres courrent da tous costez pour l'enseigner au Monde, & leur seule prétention est de se rendre utiles aux Sujets de ce Royaume Tacin. Cet Olopuen personnage d'une rare vertu n'est venu de si loin dans notre Royaume pour autre dessein que pour apporter la Doctrine & les Images. Ayant soigneusement examiné, ce qu'il a proposé nous l'avons trouvé fort excellent & sans beaucoup de bruit, qui a son principal fondement depuis la Création du Monde. Sa Doctrine est succinte dont la verité n'est point establie sur una vaine apparence, mais qui porte avec soy, le Salut & l'utilité des hommes: & partant il est convenable qu'elle soit publiée en nostre Royaume. Il commanda donc aux Mandarins de cette Conr dn Ninsam de luy bastir une grande Eglise avec vingt-un Ministres, affoiblissant la Monarchie de Cheu Olaofu Chef de la Secte des Tauzu qui sa retira sur un Chariot noir vers l'Occident. Le grand Tam, & le Taò estant esclairés du flambeau de la Foy, le Saint Evangile parvint à la Chine, & en peu de temps le Roy fit peindre son Image sur les murailles du Temple où il esclate, & sa Mémoire esclatera éternellement dedans le Monde.

„ VII. Conformément aux Mémoires des Empires de Ham & de Guei, la Royaume Taein confine du costé du Midi à la Mer Rouge, dn Nort aux Montagnes des Perles, du Couchant à la Forest des feuilles par les Saints; & dn Levant à ce lieu de Cham sûm & à l'ean Morte. La Terre porte le Baume, les Perles & les Escarboucles, on n'y void point de Larrons, tous jouissent d'une profonde paix. On ne recognoist dans le Royaume que l'Evangile & ses Charges ne sont données qu'aux Vertueux. Les Maisons sont spacieuses, & tout est illustre par le bon ordre & par les bonnes coustumes qui s'y observent.

„ VIII. Le grand Empereur Caozum fils de Taizum continua glorieusement le dessein de son Ayeul, augmentant & ornant les Onvrages de son pere; & à ces fins il ordonna qu'on bastiroit dans toutes ses Provinces, des Eglises, & qu'Olopuen auroit le tiltre d'Evesque

de

de la grande Loy, par laquelle le Royaume de la Chine fut gouverné en paix, & les Eglises se remplirent entiérement des prospérités de la Prédication.

„ IX. Lauximelie, les Bonzes de la Secte des Pagodes descouvrirent leur violence, blasphemans contre cette nouvelle & saincte Loy en ce Lieu de Thumcheu, & l'année Sien Tien quelques particuliers de Singan s'en mocquérent avec des mespris & des risees.

„ X. Alors un des Chefs des Prestres nommé Jean avec un autre de grande vertu appellé Kielie, & d'autres Prestres de réputation du mesme Pays destachea des choses de la terre, reprirent l'excellent Rets & continuérent le filet qui s'estoit desjà rompu. Le Roy Hivenaum Chituo commands à cinq petits Roys de venir en personne à l'heureuse Maison, & d'ériger des Antels. Alors en l'annee de Tien Pao, la Colomne de la Loy qui avoit été abbatue pour quelque temps commença de s'élever. Le Roy Taciam Kium commanda à Caolie Sié, de mettre dans les Eglises les Portraits des cinq Roys ses Ayeulx, & de cent autres Vivans pour bonorer cette Solemnité. Les grandes barbes du Dragon, bien qu'elles soient eloignées, peuvent toucher avec la main leurs Arcs & leurs Espées. La Clarté qui rejaillit de ces Portraits fait paroître qu'ils sont presens. En la troisiéme année de Tien Pao, le Prestre Kieho fut aux Indes, qui vint à la Chine, sous la conduite d'une Etoile, & suivant le Soleil vint trouver l'Empereur. Celuy-cy commanda que Jean & Pol, avec d'autres Prestres eussent à s'assembler pour exercer les Saintes Oeuvres à Kim Kim qui est un Lieu dans le Palsis. Alors les Lettres Roysux richement ornées de Rouge & d'Azur furent mises psr ordre sur des Tables dans les Eglises, & la plume du Roy remplit les Vœux, vola & rencontra le Soleil. Ses graces & ses faveurs égalérent le faiste des Montagnes du Midi, & l'abondance de ses Libéralitez fut comparable au fond de la Mer de l'Orient. La Raison n'est jamais à rejetter, ce n'est pas une chose que les Saints ne pratiquent, & ce qu'ils font est digne de Mémoire. Pour cela le Roy Sozun ven Mim fit bastir des Eglises à Limua & en cinq Citez. Il étoit doüé d'un excellent naturel qui ouvrit la porte à la Prosperité commune du Royaume, & qui firent ensorte que les affaires de l'Estat montérent à un haut poinct.

„ XI. Le Roy Taizum Venuu rappella le bon temps, faisant les choses sans travail. Il avoit coustume d'envoyer à toutes les Festes de la Nativité de Christ un Parfum céleste aux Eglises Royales, pour honorer les Ministres de cette Sainte Loy. Ce fut lors sans mentir que le Ciel communiqua la beauté & le profit au Monde, qui produisoit toutes choses abondamment. Ce Roy imitoit le Ciel, aussi sçavoit-il secourir ses Sujets.

„ XII. Le Roy Kienchum Xim xin Venuu descouvrit huit façons de gonverner pour la récompense des Gens de bien, & pour le chatiment des Msuvais: & neuf autres pour le rétablissement de l'Evangile. Prions Dieu pour lui sans bonte. C'estoit un personnage de beaucoup de vertu, humble, amateur de la paix, & soigneux de pardonner à son Prochain, & d'assister tout le monde avec charité. Ce sont les marches & les degrea de notre Sainte Loy, faire que les Vents & les pluyes cessent en leur temps, que le Monde jouisse du repos, que les bo..mes soient bien gouvernés, les choses bien establies, les Vivans marchent de bonne sorte, & que les Morts ayent leur contentement, tout cela naist de notre Loy.

„ XIII. Le Roy donna plusieurs tiltres honorables en sa Cour au Prestre Ysu grand Prédicateur de la Loy, & lui fit present d'un Habit rouge pour ce qu'il estoit paisible, & qu'il se plaisoit à faire du bien à tous. Il vint de loing à la Chine du Lien Vamxe Chi chim. Sa vertu surpassa nos trois familles & amplifia parfaitement les autres Sciences. Il servit le Roy dans son Palais, & puis il fut couché sur le Livre Royal. Le Roytelet de Fuen Yam qui se qualifioit Chum xulim, & se nommoit Cozuy s'en servit au commencement dans la guerre qu'il eut en ces Contrées de Sofam. Le Roy Soaum commanda à Ysu d'assister avantageusement Cozuy par dessus les autres, & néanmoins il ne changea rien pour cela de sa façon de faire. Il estoit les Ongles & les Dents de la République, les Yeux & les Oreilles de l'Armée. Il sçavoit distribuer ses revenus & n'espargnoit rien. Il fit present d'un Poli à l'Eglise de Lintiguen, & de Tapis d'or à celle de Cieki; il répara les anciennes Eglises & restablit la Maison de la Loy, parant les chambres, & rendant les eurritoires resplendissans comme des flambeaux volans. Il s'affectionna de tout son pouvoir aux actions de charité; & particuliérement avoit-il coustume d'assembler tous les ans les Prestres des quatre Eglises & les servir de cœur, avec un honneste entretien durant cinquante jours. Il donnoit à manger aux Pauvres travaillea de la faim, il vestissoit les Nuds, il traitoit les Malades, & ensévelissoit les Morts.

„ XIV. Au temps de Taso nonobstant son espargne, l'on ne vid point de pareille bonté: ce n'est qu'au temps de cette Loy qu'on void de tels hommes portez à ces bonnes œuvres: & c'est aussi pour cela que j'ay gravé cette Pierre qui le tesmoigne.

„ Je dis donc que le vray Dieu n'a point de commencement, mais qu'il a toujours été le mesme sans trouble & sans altération. Il a esté le premier Ouvrier de la Création, qui a descouvert la Terre, & élevé les Cieux; une des trois Personnes s'est fait Homme pour le Salut éternel. Il a monté en

„ haut

„ hant comme le Soleil & a chaſſé les ténébres, & en toutes choſes a decouvert la profonde Verité.

„ XV. L'Illuſtre Roy effectivement le premier des premiers Roys ſe ſervant de l'opportunité a empeſché l'invention. Le Ciel s'eſt dilaté, & la Terre s'eſt estenduë. Très-claire eſt notre Loy qui au temps que Tam parvint à la Couronne, reſtablit la Doctrine & fit bâtir les Egliſes, luy ſervit de Naſſelle pour les Vivans & pour les Morts, & donna le repos à tout le monde.

„ XVI. Caozum imitant les exemples & l'eſprit de ſon Ayeul fonda de nouvelles Egliſes. Les riches Temples couvrirent toute la Terre, & la vraye Loy fut eſclairée. Il donna un tiltre à l'Eveſque & les hommes trouvérent le repos.

„ XVII. Le ſage Roy Hievinzum ſuivit le vray chemin : les tables du Roy eſtoient ſplendides par l'eſclat des Lettres Royales qu'on y voyoit fleuries. Les Portraits des Roys eſtoient élevez en haut, & tout le Peuple les avoit en veneration, & tous eſtoient en allegreſſe.

„ XVIII. Sozum regnant vint en perſonne a l'Egliſe, le ſaint Soleil jetta ſa lumiere, & les heureuſes nuées chaſſérent l'obſcurité de la nuict. La proſperite s'aſſembla dans la Maiſon Royale, les miſéres ceſſérent, le ſeu des troubles s'eſteignit ; la paix arreſta les bruits, & noſtre Empire reprit une nouvelle face.

„ XIX. Le Roy Taizun fut obéïſſant, & par ſes Vertus il egala le Ciel & la Terre, donnant la vie au Peuple, & l'avancement aux affaires : il pratiqua les œuvres de Charité & préſenta des parfums à l'Egliſe, le Soleil & la Lune s'unirent en ſa perſonne.

„ XX. Le Roy Kienchum illuſtra la Vertu pendant ſon Regne, & rendit la paix avec les armes aux quatre Mers : & avec les Lettres à dix mille Confins. Comme un flambeau il éclaira le Secret des hommes, & vid toutes choſes comme dans un Miroir. Il reſuſcita les Barbares qui prirent la régle de ſa main.

„ XXI. Comme la Loy eſt grande & parfaite, elle s'étend à toutes choſes : pour luy former un nom, je veux la nommer Loy Divine. Les Roys ſçauront faire leur meſtier. Moy qui ſuis leur Vaſſal j'en fais un recit ſur cette Pierre precieuſe pour recommander la grande felicité.

„ XXII. Sous l'Empire du Grand Tam en la ſeconde annee de Kienchum, le ſeptiéme jour du mois d'Automne, cette Pierre fut dreſſee, eſtant Eveſque Nincıu qui gouvernoit l'Egliſe de la Chine. Et le Mandarin nommé Liu Sicuyen qualifié Chaoylam qui avant cette Charge eſtoit Taicheuſu Sic Kan Kiun, l'a gravée de ſa propre main.

Il paroît par cet ancien Monument que la Religion Chrétienne eſt entrée à la Chine l'an 631. aprés la naiſſance du Fils de Dieu ; mais cela n'empêche pas qu'elle ne puiſſe y avoir été prêchée auparavant par les Apôtres mêmes qui ſe répandirent dans toute la Terre, comme parle l'Ecriture. Il ſe peut faire qu'y ayant été apportée du tems des Apôtres elle ſe ſoit perdue, & que dans la ſuite, elle ait été rétablie, comme il eſt arrivé aux Indes, où l'Apotre S. Thomas avoit porté la lumiére de l'Evangile, qui s'y étant perdue y fut rétablie environ l'an 800. dans la Cité de Mogoduen ou Patana, par un Chrétien Arménien nommé Thomas Chananéen. Celui-ci ayant renouvellé l'ancienne Religion répara les Egliſes bâties par le S. Apotre & redreſſa des Autels ; ce qui a donné ſujet de croire ſur la conformité des noms, que tous les Batimens qu'on y voit ſont des Ouvrages du premier S. Thomas. Il ſe peut faire que la même choſe ſoit arrivée à la Chine & qu'aprés avoir reçu la lumiere de l'Evangile auſſi-tôt qu'elle commença d'être annoncée au Monde, elle en perdit tout-à-fait la mémoire juſqu'a l'Epoque dont parle l'Inſcription. Le tems où ſe perdit la mémoire des Prédications de S. Thomas dans la Chine eſt à peu prés celui où les Indes la perdirent auſſi ; & il paroît, ſelon pluſieurs conjectures, que Thomas le Chananeen retablit la Foi aux Indes environ l'an 800. de notre Salut, comme par le Monument dont il eſt queſtion nous apprenons qu'il y a huit cens ans qu'elle fut prêchée dans la Chine ; cela fait voir en meme tems que les Prédications des Miſſionnaires modernes ne ſont pas le premier établiſſement de la Religion Chrétienne à la Chine, mais plutôt ſon rétabliſſement.

Quoique l'Hiſtoire Chinoiſe en ait touche quelque choſe, ç'a été néanmoins en ſi peu de mots, & d'une maniere ſi obſcure, que jamais nous n'aurions eu la conſolation d'en être bien inſtruits ſans la découverte de cette Inſcription, dont la Providence a voulu ſe ſervir pour affermir plus ſolidement la Foi à la Chine.

SIGNANI, Peuples de l'Aquitaine ſelon Ortelius [a], qui cite Pline [b]. Il y a des Exemplaires qui liſent SEXIGNANI. Le Pere Hardouin écrit SEXSIGNANI & fait de ce mot non le nom d'un Peuple, mais le ſurnom des COCOSSATES, à qui il fut donné parce qu'ils avoient ſix Enſeignes en Garniſon dans leur Pays.

[a] Theſaur.
[b] Lib. 4. c. 19.

1. SIGNIA, Ville d'Italie, dans le Latium, à quelques milles au Nord de Norba. Tarquin le *Superbe* y envoya une Colonie, comme nous le voyons dans Tite-Live [c] : *Signiam Circeioſque Colonos miſit, præſidia Urbi futura terra marique.* Le meme Hiſtorien [d] ajoute que cette Colonie fut augmentée & renouvellée ſous les Conſuls : *Signia Colonia, quam Rex Tarquinius deduxerat, ſuppleto numero Colonorum, iterum deducta eſt.* Silius Italicus [e] reproche à cette Ville la mauvaiſe qualité de ſon Vin :

[c] Lib. 1. c. 55.
[d] Lib. 2. c. 21.
[e] Lib. 8. v. 379.

; . . . *Spumans inimico Signia muſto.*

Et Martial [a] ſpécifie la mauvaiſe qualité de ce vin :

a Lib. 13. Epigr. 116.

Potabis liquidum Signina morantia ventrem.

Les Habitans de cette Ville ſont appellez SIGNINI par Tite-Live [b] & par Pline [c]. Elle conſerve ſon ancien nom à quelque changement prés ; car on la nomme *Segni*.

b Lib. 27. c. 10.
c Lib. 3. c. 5.

2. SIGNIA, Montagne de l'Aſie Mineure, dans la Grande Phrygie. Pline [d] dit que la Ville d'Apamée étoit au pied de cette Montagne.

d Lib. 5. c. 19.

SIGNY, Abbaye de France [e] en Champagne, de l'Ordre de Citeaux. Elle eſt ſituee du côté de Mezières, ſur les Limites du Gouvernement de Champagne en tirant vers Rocroy. Elle fut bâtie par St. Bernard en 1134. des Bienfaits, qu'il reçut de Thibault le Grand, Comte de Champagne : d'Anſeline Comte de Ribemont : d'Ervy Comte de Chateau-Portien : de Clerembault Seigneur de Roſoy ; & de Raoul, Seigneur du Tour. S. Bernard y mit des Moines qu'il tira de l'Abbaye d'Igny. Depuis le Concordat elle a eu des Abbés Commendataires. Elle vaut vingt mille Livres de rente à l'Abbé, & aux douze ou quinze Religieux, qui compoſent cette Maiſon, huit à dix mille Livres.

e *Baugier*, Mémoires Hiſt. de Champ. t. 2. p. 44.

SIGO, Ville de la Paleſtine, dans la Galilée, ſelon Joſephe [f]. L'Interprete Latin rend ce mot par *Sigoph*.

f Bel. Jud. L. 2. c. 25.

SIGOBRIGA, Voyez SEGOBRIGA.

SIGORUM [g], Montagne de la Méſopotamie ; Sozomène la place aux environs de la Ville de Niſibe. Cette même Montagne eſt appellée SIGARUM par Nicéphore Calliſte.

g *Ortelii* Theſaur.

SIGRIANA, Contrée de la Médie ſelon Strabon [h], & Ptolomée [i].

SIGRIANI, Montagnes de l'Aſie Mineure : Conſtantin Porphyrogénète les place au voiſinage de la Cote de la Propontide.

h Lib. 11. p. 525.
i Lib. 6. c. 2.

SIGRIUM, Voyez ARGENNUM, N°. 3.

SIGRUM, Port de l'Iſle de Tenedos : Phavorin [k] dit qu'on y voyoit la Statue de Diane.

k Lexic.

SIGIUNA, SIGTUNE, SIGTUNIA, ou SIGTUNA, Ville de Suède dans l'Uplande, ſur le bord du Lac Mäler, entre Stockholm & Upſal, mais plus prés de cette derniére que de l'autre. C'eſt une trés-ancienne Ville [l]. Jean Magnus croit que Siggon cinquiéme Roi de Suède la fit bâtir, pour oppoſer une Barriére aux Courſes des Finlandois & des autres Peuples de l'Orient accoutumez à venir ravager la Suède. Adam de Brême au lieu de *Sigtuna* écrit *Sictona*, & prétend que les *Sitones* de Tacite avoient pris dela leur nom ; ou peut-etre lui avoient-ils eux-memes donné le leur. Du tems du Roi Eric, Adalvard precha l'Evangile à *Sigtuna*, mais il s'éleva a ce ſujet une Sedition, dans laquelle ce Prince perdit la vie. Il y avoit autrefois dans cette Ville un célébre Couvent de Dominicains, où ont été enterrez deux Archeveques d'Upſal, ſavoir *Jerlerus* ſeptième Archevêque, en 1260. & *Petrus Philippi* quatorzieme Archeveque en 1341.

l *Zeiller*, Deſcr. Sueciæ, p. 129.

SIGUA, Ville de la Grande Arménie. C'eſt Ptolomée [m] qui en fait mention.

m Lib. 5. c. 13.

SIGUENZA, ou SIGUENÇA, Ville d'Eſpagne [n], dans la Caſtille Nouvelle. Cette Ville eſt conſiderable par ſon antiquité & pour ètre le Siége d'un Evéque ſuffragant de Tolède, qui a quarante mille Ducats de revenu. Elle eſt ſituée au pied du Mont Atienca ſur une Colline, dont le pié eſt mouillé par la Riviére de Henarès, qui preud ſa Source près delà. Elle eſt très-bien fortifiee, ayant une bonne enceinte de Murailles ; & un Chateau bâti au-deſſus avec un Arſenal. Elle eſt auſſi ornée d'une Univerſité compoſée de quelques Colléges, & fondée en 1600. par Jean Lopez Archidiacre d'Almacan, & Ami du Cardinal Ximenès. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit l'ancienne Sagonte, mais la reſſemblance du nom les a trompés : Sagonte étoit bien loin delà au Midi du Royaume, & notre *Siguença* s'appelloit *Seguntia*. Elle eſt aujourd'hui mediocrement grande ; on y compte environ ſept cens Feux. Le Bâtiment le plus conſidérable qui s'y voye, eſt l'Egliſe Cathédrale. L'air y eſt froid en Hyver, mais la Nature y a pourvu en fourniſſant du Bois en abondance aux Habitans pour ſe chauffer. On y trouve auſſi du Vin fort délicat. Près de cette Ville au Nord eſt *Atienca* petite Ville ſur la Montagne du même nom : elle a des Fontaines qui lui donnent du Sel, des Champs qui lui rapportent du Bled, & des Paturages où l'on nourrit du Bétail. Il n'y manque qu'un peu de Vin. A une demi-journée de *Siguença* on trouve *Fuencaliente* (ce qui ſignifie *Fontaine chaude*) petit Bourg où ſe trouve la Sonrce du Xalon.

n Délices d'Eſpagne p. 315.

SIGUITANUS, Siége Epiſcopal d'Afrique, apparemment dans la Mauritanie Ceſarienſe, où Ptolomee & l'Itinéraire d'Antonin mettent une Ville nommée *Siga Colonia*. Dans la Conférence de Carthage [o] Creſconius eſt qualifié *Epiſcopus Siguitanus*.

o N°. 209.

SIGUITENSIS, SIGUITANUS, ou SUGGITANUS, Siége Epiſcopal d'Afrique, dans la Numidie, ſelon la Notice des Evechez de cette Province. Dans la Conférence de Carthage [p] Creſconius eſt dit *Epiſcopus Siguitenſis*. La Table de Peutinger place dans la Numidie une Ville nommee *Sigus*, voiſine de *Tigiſis* & de *Cirtha*, & cette Ville eſt appellée *Sugus* dans l'Itineraire d'Antonin qui la marque à vingt-cinq milles de *Cirtha*. Il y avoit auſſi dans la Mauritanie Céſarienſe une Ville appellée *Siga Colonia* ; mais Creſconius étoit Evéque de Numidie, car il ſouſcrit pour Gaudentius Evéque de Tigiſis.

p N°. 197.

SIGULONES, Peuples de la Germanie : Ptolomée [q] dit qu'ils habitoient dans la partie Occidentale de la Kerſonneſe Cimbrique, au Nord des Saxons.

q Lib. 2. c. 11.

1. SIGUS, Fleuve que Nicétas met au voiſinage de l'Helleſpont : Voyez ESIGUS.

2. SIGUS. Voyez Esigus.

SIGYMNI, Orphée cité par Ortelius met un Peuple de ce nom, sur le bord du Pont-Euxin, au voisinage de la Colchide.

SIGYNÆ, Peuples qui habitoient au de-là du Danube. Hérodote dit que les Sigynæ étoient les seuls Peuples de ces Quartiers-là que l'on connût de son tems; & qu'ils étoient habillez comme les Médes de qui ils se prétendoient descendus.

SIGYNÆ-LIGURES, Peuples qui habitoient au Nord de la Ville de Marseille, selon Hérodote [a]. Il y a des MSS. qui lisent *Σιγύναι Λίβυες*, au lieu de *Σιγύναι Λίγυες*.

[a] Lib. 5. p. 128.

SIGYNNI, Peuples qu'Apollonius [b], cité par Ortelius [c], place au voisinage des Marais du Danube. Ce sont les Sigynæ, d'Hérodote. Voyez Sigynæ.

[b] Lib. 4.
[c] Thesaur.

SIGINNUS, Ville d'Egypte, selon Etienne le Geographe, qui cite Ctésias.

SIHIANG, Ville de la Chine, dans la Province de Xensi, au Département de Hanchung, troisième Metropole de la Province. Elle est de 9. d. 12'. plus Occidentale que Peking, sous les 34. d. 0'. de Latitude Septentrionale.

SIHO, Ville de la Chine [d], dans la Province de Xensi, au Département de Cungch'ang, cinquiéme Metropole de la Province. Elle est de 10. d. 30'. plus Occidentale que Peking, sous les 36. d. 2'. de Latitude Septentrionale.

[d] Atlas Sinens.

SIHOA, Ville de la Chine [e], dans la Province de Honan, au Département de Caifung, premiére Métropole de la Province. Elle est de 2. d. 50'. plus Occidentale que Peking, sous les 34. d. 51'. de Latitude Septentrionale.

[e] Ibid.

SIHUN, ou Sihon, grand Fleuve d'Asie. Il sépare la Transoxiane du Pays de Geté, selon Mr. Petis de la Croix [f]. Ce Fleuve est le *Jaxartes* des Anciens. Mr. D'Herbelot [g] écrit *Sihoun*, & dit que les Arabes appellent ordinairement ce Fleuve *Nahar Khogend*, le Fleuve des Villes de *Sebasch* & de *Khogend*.

[f] Hist. de Timur-Bec, L. 1. c. 3.
[g] Biblioth. Or.

Les mêmes Arabes appellent en leur Langue toute l'étendue du Pays qui est compris entre le Fleuve de Sihoun, & de Gihoun, qui est le *Bactrus* ou l'*Oxus*, la *Province de Maouaralnahar*: c'est-à-dire ce qui est au-delà de la Riviére, & l'on entend alors l'*Oxus* & *Ouara* Alsioun, le Turqnestan, à cause qu'il est au-dela du Sihoun. Ce n'est pas que le Turquestan ne soit souvent confondu avec le *Maouaralnahar*, & que l'on n'appelle indifféremment tout le Pays d'au-delà de l'*Oxus* du nom général de Touran.

Ahmed Ben A'raschab, dans son Akhbar Timour, écrit que le Pays d'Ouara Sihoun, ou Pays d'au-delà du Sihoun, comprend les Pays de Mogul, de Cerah, & de Catha vers l'Orient, jusqu'à un mois de chemin au-delà du Maouaralnahar, & que Tamerlan envoya son fils Mohammed Solthan, qui bâtit une Ville nommée Ofchbarah avec un Château très-fort, dont la Garnison fit ensuite des courses bien avant vers l'Orient.

SIHOR, ou Sichor. On croit que c'est une Ville dans la partie Occidentale de la Tribu d'Aser. Cet endroit ne doit pas être loin du Carmel. Mr. Reland, Palæst. L. 3. p. 730. conjecture que ce pourroit etre la Ville ou le Fleuve des Crocodiles que Pline [h] & Strabon mettent dans ce Pays là. Strabon [i] dit qu'elle est entre Ptolémaïde, & la Tour de Straton, ou Cesarée de Palestine. L'Hebreu lit Sichor Lebenath, & nous croyons que Lebenath est le Promontoire Blanc entre Ecdippe & Tyr [k]; & que Sichor est un Ruisseau de ce Canton-là. Sichor signifie trouble.

[h] Lib. 5. c. 19.
[i] Lib. 16.
[k] Plin. L. 5. c. 19.

SIMODSUI, Ville du Japon [l], dans l'Isle de Niphon, Province de Bitsiu. Elle a au moins quatre cens Maisons, & elle est bâtie le long du Rivage, avec une Muraille de pierre de taille en trois différens endroits. Ce sont autant de portions de la Ville, chacune gouvernée par un Joriki. La Montagne au pied de laquelle est située la Ville a un rang d'Arbres de Matz plantés sur son Sommet.

[l] *Kæmpfer*, Hist. du Japon, t. 2. p. 277.

SIKE, Ville de la Chine [m], dans la Province de Suchuen, au Département de Xunking troisiéme Métropole de la Province. Elle est de 11. d. 3'. plus Occidentale que Peking, sous les 31. d. 15'. de Latitude Septentrionale.

[m] Atlas Sinens.

SIKI, Village de la Turquie en Asie [n], sur la Côte de la Propontide. Il est peu éloigné du Golphe de Montagnia, & appellé *Sequino* dans nos Cartes. Mais *Siki* est son veritable nom, & il l'a pris à cause que son terroir d'alentour est plein de Figuiers sauvages, & que *Siki* veut dire en Grec une Figue. Ce Village est grand, & il y a une Eglise que les Grecs appellent *Agios Stratigos*; & c'est le nom qu'ils donnent quelquefois à l'Archange Saint Michel, comme qui diroit le Saint Capitaine. Près du Rivage on découvre une Fontaine appellée *Christos* à laquelle ils attribuent des Miracles. Ils en nomment l'eau *Agiasma*, nom qu'ils donnent aussi à l'Eau-benite.

[n] *Spon*, Voy. du Levant. t. 1. L. 3.

SIKOKF, Province du Japon. Voyez Japon.

SIL, Riviére d'Asie, en Latin *Sila*, selon Mr. Baudrand [o]. Elle naît aux Confins du Carduel, & après avoir traversé la Circassie, elle va se décharger dans la Mer de Zabache.

[o] Dict.

1. SILA, Forêt d'Italie dans le Bruttium, au Nord de la Ville de *Rhegium*, selon Strabon [p], qui dit qu'on y recueilloit une sorte de poix très-estimée, appellée delà *Pix Bruttia Sila*. Cette Forêt occupoit une partie de l'Apennin; ce qui fait que Pline [q] la nomme *Apennini Silva Sila*. Vibius Sequester [r] écrit *Syla Brattioram*; mais il devoit sans doute écrire *Sila*, comme Strabon & Pline. Ce dernier au seiziéme Livre de son Histoire Naturelle [s], décrit la poix que l'on recueilloit dans cette Forêt.

[p] Lib. 6.
[q] Lib. 3. c. 5.
[r] In Nemorib.
[s] Cap. 11.

2. SILA, Ville dont Strabon [t] fait mention d'aprés Polybe, qui comptoit cinq-cens-soixante-deux milles depuis la Japygie jusqu'à la Ville de Sila. Ces deux Auteurs sont les seuls qui connoissent cette

[t] Lib. 6. p. 285.

Ville; & comme ils en parlent d'une maniére très-vague, il n'est pas possible de fixer sa situation.

3. SILA, & SILI, nom d'une des Isles de l'Ocean Oriental [a], qui est aux extrémités de la Chine, entre la Ligne Equinoxiale, & le premier Climat. C'est ainsi qu'Abdalmoal en parle dans sa Geographie Persienne.

[a] D'Herbelot, Bibliot. Or.

Il faut entendre ici, par la Chine, tout ce qu'il y a de Terre, ou de Mer au-delà des Indes à l'Orient. Car c'est le Gebal Camoroun, ou le Cap de Comorin, qui separe l'Indostan d'avec la Chine, prise dans cette signification.

Il faut pourtant remarquer que l'Isle de Sérandib, est réputée pour etre de la Mer des Indes, à cause de la proximité qu'elle a avec ce Cap, & que la Mer de la Chine ne commence à prendre ce nom, selon les Orientaux, qu'au Golfe de Bengale, qui est par delà l'Isle de Zeïlan.

SILACENI. Voyez SAGAPENI.

SILÆUM, Ville de l'Arabie Heureuse: Ptolomée [b] la marque dans les Terres. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Sylæum* pour *Silæum*.

[b] Lib. 6. c. 7.

SILAKA, Village, de l'Archipel [c], dans l'Isle de Thermia. Ce Village est bâti sur deux petites Collines, qui se font face l'une à l'autre, & qui sont séparées par un Torrent.

[c] Lettres Edifiantes t. 10. p. 355.

SILANA, Ville dont parle Tite-Live [d]: elle devoit être dans la Thessalie, ou dans la Macédoine.

[d] Lib. 36. c. 13.

SILANDUM, Ville de Lydie. Il est fait mention de cette Ville dans le Concile de Chalcédoine.

1. SILARUS, Fleuve d'Italie, aux Confins des Picentini & des Lucaniens. L'Embouchure de ce Fleuve faisoit, selon Strabon [e], la borne entre la Côte de la Mer de Tyrrhène & celle de la Mer de Sicile. Pline [f] dit que le Silarus fait le commencement de la troisiéme Région & du Pays des Lucaniens, & des Bruttiens. L'Orthographe du mot Silarus n'est pas uniforme dans tous les Auteurs. Virgile, Ptolomée, Pline, Silius Italicus & la Table de Peutinger disent *Silarus Fluvius*, ou *Silarum Flumen*: mais Pomponius Mela dit *Silerus*; & Lucain aussi-bien que Vibius Sequester écrivent *Siler*.

[e] Lib. 6.
[f] Lib. 3. c. 5.

2. SILARUS, Fleuve d'Italie dans la Gaule Cispadane. La Table de Peutinger marque ce Fleuve entre *Claterna* & *Forum Cornelii*.

3. SILARUS, Montagne d'Italie dans la Lucanie, selon Ortelius [g] qui cite Philargyre [h].

[g] Thesaur.
[h] Ad. 3. Georg.

SILAS, Fleuve de l'Inde. Arrien [i] rapporte d'après Mégasthène, que ce Fleuve sortoit d'une Fontaine de même nom, qu'il couloit par le Pays des Siléens, & que ses eaux étoient si legeres que rien n'y pouvoit fornager. Voyez SILAN.

[i] In Indic.

SILBERBERG, petite Ville d'Allemagne [k], dans la Silésie, & dans la Principauté de Monsterberg, vers les Confins de la Boheme. Elle est située dans les Montagnes près de quelques Mines d'argent, ce qui a occasionné son nom.

[k] Jaillot, Atlas.

SILBIANI. Voyez SILBIUM.

1. SILBIUM, Ville d'Italie, dans la Japygie, selon Diodore de Sicile, qui dit que les Romains l'enlevérent aux Samnites. Cette Ville est appellee *Silvium* par d'autres Auteurs. Voyez SILVIUM.

2. SILBIUM, Ptolomee [l] marque une Ville de ce nom dans la Grande Phrygie. Voyez SYLIUM.

[l] Lib. 5. c. 2.

SILDA, Ville de la Mauritanie Tingitane: elle est placée dans les Terres par Ptolomée [m]. Peut-etre faut-il lire GILDA, pour SILDA; car tous les Exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin lisent GILDA, & Etienne le Géographe met une Ville de ce nom dans la Libye. Cette Ville étoit sur la Route de *Tocolosida* à *Tingis*, entre *Aquæ Dacicæ*, & *Vopiscanæ* à douze milles du premier de ces Lieux & à vingt-trois milles du second.

[m] Lib. 4. c. 1.

SILCESTER, Ville d'Angleterre [n], au Comté de Southampton. Dans la partie de ce Comté la plus avancée au Nord on voit les ruïnes de cette ancienne Ville. Elle fut fondée dans le IV. Siécle par Constantin le Jeune, fils de Constantin le Grand, s'il en faut croire nos Historiens; & cela est confirmé par une Médaille qu'on y a déterrée, où l'on voit d'un côté la tête de ce Prince, & sur le revers un Bâtiment avec cette Legende, PROVIDENTIÆ CÆSS. Elle étoit la Capitale des Segontiens, de-là vient que les Bretons lui donnoient le nom de Caersegonte, & les Anciens l'appelloient *Vindonum*. Les Saxons la désolérent lorsqu'ils s'emparérent de ce Pays-là, & les Danois achevérent de la ruïner, tellement que depuis lors elle n'a pas pu se relever, & elle est demeurée absolument inhabitée & deserte. Son étendue étoit assés considérable, puisqu'elle occupoit environ quatre-vingt Acres de terre, & c'est peut-être pour cette raison que les Saxons lui donnerent le nom de Selcestre, qui signifie grande Ville. On voit encore les murailles qui sont encore sur pied, quoiqu'à demi-ruïnées, & elles ont environ deux milles de tour. Une bonne partie de son enceinte a été réduite en champs:

[n] Délices de la Gr. Br. p. 771.

——— *Nunc Seges est ubi Troja fuit,*

Et les Laboureurs ont remarqué que nonobstant que les Terres y soient assés fertiles, on y voit de longs Carreaux, où les Bleds ne sont pas si beaux que le reste, & que ces Carreaux se coupent en divers endroits, ce qui fait conjecturer que ce sont les endroits où étoient les Rues de la Ville. On y a trouvé quantité de Briques antiques, quelques Médailles & diverses Inscriptions Romaines, dont on n'a conservé que la suivante:

MEMORIÆ
FL. VICTORI
NÆ. T. TAM.
VICTOR. CONJUX
POSUIT.

On y voit encore ceci de remarquable, que

que du milieu des murailles de la Ville la Terre a produit des Chénes, dont les racines sont parmi les Pierres, & qui cependant se sont élevés à une grandeur & à une grosseur extraordinaire, on trouve à Silcester les traces ordinaires des Villes habitées par les Romains, je veux dire un grand Chemin Royal pavé, qui passant par des Lieux aujourd'hui deserts, & autrefois habités, cotoye les Frontiéres des Comtés de Berck & de Wilt, & aboutit à la Forét de Chute, où l'on en voit les débris en quelques endroits.

1. SILE, Ville de la Basse Egypte. L'Itinéraire d'Antonin la place sur la Route de *Serapium* à *Peluse*, entre *Thaubasium* & *Magdolum*, à vingt-huit milles de la premiere de ces Places & à douze milles de la seconde. Il y a apparence que *Sile* est la méme que *Selæ* de l'Augustamnique, & dont l'Evéque nommé Alypius assista au premier Concile d'Ephése. On croit aussi que c'est la même Ville qui est nommée Sella dans les Notices.

2. SILE. Voyez SILIS.

SILEI-VICUS, Bourgade dont parle St. Jean Damascéne dans la Vie de St. Etienne le Jeune. Il paroît que c'étoit un Lieu de l'Asie Mineure sur la Côte de la Lycie.

SILEMSILENSIS, Siège Episcopal d'Afrique, selon la Conférence de Carthage [a] où Cresconius est dit *Episcopus Silemsilensis*. On trouve qu'un Eveque qualifié *Episcopus Selemselitanus* assista en 397. au Concile de Carthage tenu sous Genethlius; & il paroît que cet Eveché étoit dans la Province Proconsulaire.

a No. 201.

SILENCAI, & SILOUK [b], nom de la premiére Ville, ou Habitation du Turquestan, où Ilak fils de Japhet, faisoit sa demeure avec son Pere, selon Emir Khouand Schah.

b D'Herbelot, Biblioth. Or.

SILENI, Pline [c] met un Peuple de ce nom au voisinage du Fleuve Indus.

c Lib. 6. c. 20.

SILENIARUM-LITTUS, on trouve un rivage de ce nom dans Eschyle [d].

d In Persis.

SILENSIS, Siège Episcopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la Notice des Evêchés de cette Province.

SILER. Voyez SILARUS.

SILESIE, en Allemand *Schlesien*, Contrée d'Allemagne, unie à la Bohéme, avec titre de Duché. Ce Duché l'un des plus grands de l'Europe est borné au Nord par le Marquisat de Brandebourg & par la Pologne: à l'Orient encore par la Pologne: au Midi partie par la Moravie, partie par la Hongrie; & au Couchant partie par la Basse Lusace, partie par la Bohéme.

Il y a des Ecrivains qui se sont imaginé que les Siléfiens sont les *Elysii* de Tacite [e]; mais c'est ne connoître ni l'origine des anciens Peuples, ni leurs migrations que de soutenir un pareil sentiment. Les premiers Peuples qui paroissent avoir habité la Silésie sont les Quades [f]. Les Sarmates Lechides leur succedérent & fixérent leur demeure dans le Pays. Dans ce tems-là on ne connoissoit point encore le nom des Silésiens & il n'est guère parlé d'eux que sous le Régne de Charlemagne, tems auquel les *Siusli*, ou comme d'autres lisent les *Slinsi*, ou *Silésiens*, attaquérent avec les Sclaves & les Bohemes, les Frontieres de l'Empire [g]. Ditmar de Merbourg parle d'un Canton appellé *Pagus Silensis*, par où on entend la Silésie.

e De Morib. Germ. 43. 5.

f Schurtz-Fleisch, Disput. 19.

g Annal. Francor. 869.

Ce Pays embrassa la Religion Chrétienlorsque Mieczillas regnoit en Pologne. Ce Prince en epousant la fille de Boleslas Roi de Bohéme, embrassa la véritable Religion & l'établit dans la Pologne & dans la Silesie, qui demeura long-tems unie à la Pologne, & fut possédée par Lechus, par ses Descendans, & ensuite par les Piastes [h]. Hartknoch à la vérité tâche de prouver par le témoignage de Vincent Kadlubc, que la Silesie, qu'il appelle mal à propos *Silencia*, fut soumise aux Polonois par les armes de Boleslas Chrobrus, mais sans avoir recours à des témoignages fabuleux, on a plusieurs Piéces authentiques, qui font voir que dès le commencement du regne de Lechus la Silésie fit partie de la Pologne, & qu'elle formoit une espèce de République, qui avoit ses Privilèges particuliers. Melchior Goldast soutient que les Rois de Pologne relevoient des Empereurs d'Allemagne pour la Silesie, & que cette Province étoit un Fief de l'Empire, ce qui ne souffre point de difficulté depuis qu'elle est unie à la Bohéme, qui, ainsi que les Provinces qui y sont jointes, releve de l'Empire.

h Henelius, Silesiog. c. 7.

Henri Duc de Breslaw, fut celui qui donna le commencement à l'union de la Silesie avec la Boheme, par le Traité qu'il fit à ce sujet avec le Roi Wenceslas en 1290. Traité qui fut confirmé par l'Empereur Rodolphe. Peu à peu les autres Princes de Silesie suivirent l'exemple du Duc de Breslaw, jusqu'à ce que tous se soumirent ensemble au Roi Jean de Luxembourg. La Cérémonie en fut faite solemnellement à Breslaw le Dimanche des Rameaux de l'an 1337. Dans la suite le Roi de Pologne Casimir, du consentement de la Diete, renonça à la Silésie. Le Diplome de cette Cessionest de l'an 1339. & a été publié par Goldast [i]. Cette Cession n'empeche pas que les Rois de Pologne ne se qualifient Ducs de Silésie.

i In Append Documentor. p. 40.

L'Oder partage la Silésie en Partie Orientale & Partie Occidentale; & dans toute son étendue ce Duché forme comme une grande Vallée, longue d'environ soixante milles d'Allemagne & large de vingt milles. Il est presque tout environné de Montagnes d'où sortent de tous côtez plusieurs petites Riviéres qui se rendent dans l'Oder. Celle-ci passe par le milieu de cette grande Vallée remplie de beaucoup de grosses Villes dont la Capitale est Breslau. Plusieurs de ces Villes sont qualifiées du titre de Duché, de Principauté, ou de Baronnie; & on peut dire en general qu'il n'y a point de Province où il y ait plus de Noblesse & plus de Places reguliérement fortifiées qu'en Silésie. Ainsi on y trouve quantité de Villes fortes, d'Arsenaux fournis de toutes sortes d'ar-

mes & de gens très-aguerris. Elle est fertile en Bleds, en grandes Forêts, qui abondent en Gibier, & en bons Pâturages, où l'on nourrit plus de Bétail qu'en aucun endroit de l'Allemagne. Les Riviéres fournissent du Poisson en quantité, & celle d'Oder facilite le Commerce du Pays qu'elle rend très-agréable. On y trouve aussi diverses Mines, & la Silésie qui a passé dans la Maison d'Autriche est un des meilleurs Pays que posséde l'Empereur. Voici les Duchés & Baronnies qu'elle renferme:

Dans la partie Occidentale:
- Breslaw,
- Brieg,
- Neiss,
- Ratibor,
- Gegerndorff,
- Tropaw,
- Munsterberg,
- Schweidnitz,
- Jawer,
- Lignitz.
- Sugan,

Dans la partie Orientale:
- Glogaw,
- Wolaw,
- Trachemberg, *Bar.*
- Milcsch, *Bar.*
- Wartemberg, *Bar.*
- Olse,
- Oppelen,
- Teschen,
- Pleiss, ou Pless, *Bar.*

SILESTANTINA, Ville de l'Isle de Taprobane, selon Jornandès cité par Ortelius [a].

[a] Thesaur.

SILI, Peuples de l'Ethiopie sous l'Egypte. C'est Strabon [b] qui en parle. Comme personne ne doute que les Sili de Strabon ne soient les mêmes que les Simi d'Agatharchis & de Diodore de Sicile, Casaubon seroit tenté d'adopter la seconde de ces orthographes.

[b] Lib. 16. p. 772.

SILIA. Voyez Siden.

SILIAN, Lac de Suéde, dans la Dalécarlie [c]. Il est grand & reçoit la décharge de divers petits Lacs. La Riviere d'Ora, & le Dala Oriental se jette dans le Lac de Silian, dont les eaux sont portées à la Mer par la Riviére de Dala.

[c] De l'Isle Atlas.

SILICE, Ville de la Libye Intérieure: Ptolomée la marque près du Fleuve Bagradas.

SILICENSE FLUMEN, Fleuve de l'Espagne Bétique. Hirtius [d] fait entendre que l'ancienne Ségovie de la Bétique étoit bâtie sur le bord de ce Fleuve; ce qui fait juger que ce pourroit être le Xenil.

[d] De Bel. Alex. c. 57.

SILICI-CLASSITÆ, Peuples d'Asie, au voisinage de la Mesopotamie, selon Pline [e] qui les surnomme Classitæ pour les distinguer des Silici-Montani, dont il parle dans le même Chapitre & qui habitoient les Montagnes. Quant au surnom *Classitæ*, on n'en sait point l'origine, à moins qu'on ne lise *Calachitæ*; car Strabon & Ptolomée mettent dans ce Quartier sur le bord de la Mer une Contrée nommée *Calachene*, ou *Calakine*; mais, dit le R. P. Hardouin, les MSS. de Pline lisent *Classis III.*

[e] Lib. 6. c. 26.

SILILIS. Voyez Selinum.

SILINDIUM, Etienne le Géographe, qui cite Démetrius Scepsius, met près du Mont Ida dans la Troade une petite Ville du nom Silindium.

SILINGI, Peuples d'entre les Wandales, dans l'Espagne Bétique. Ils furent exterminés par l'Empereur Honorius, selon Isidore [f]. Voyez Sylingi.

[f] Gothor. & Wandal. Hist.

SILINUS, Fleuve du Péloponnèse dans l'Elide: Pausanias dit qu'il arrosoit le Territoire de Seillunte. C'est le *Sellenus* de Xénophon, & le *Selinus* de Strabon.

SILIS, Fleuve d'Italie, dans le Territoire de Venise: Pline [g] veut que ce Fleuve prenne sa source dans les Monts *Taurisani*. Ce Fleuve, selon Cluvier [h], retient son ancien nom, car on le nomme présentement *Sile*. Il a sa source dans une Plaine au-dessus de *Tarviso* qu'il arrose & partage en deux, & il y grossit son lit des eaux de plusieurs Ruisseaux & Riviéres. L'état présent de ce Fleuve oblige Cluvier de conclurre, qu'au lieu de *ex Montibus Taurisanis*, il faut lire dans Pline *ex Fontibus Tarvisanis*.

[g] Lib 3. c. 18.

[h] Ital. Ant. Lib. 1. c. 18.

SILIS. Voyez Sylis & Tanaïs.

SILISSUM, selon Curopalate, & Hilissum, selon Nicéphore Calliste, Château de la Bulgarie. Voyez Hilissum.

SILISTRIA, ou Dorestero, Ville de la Turquie en Europe, dans la Bulgarie, près du Danube vis-à-vis l'Embouchure du Missovo [i], & la Capitale d'un Sangiacat, ou Gouvernement particulier. Cette Ville appellée anciennement *Durostorum* ou *Dorostorum* est assez grande, forte & défendue par une bonne Citadelle. Le Gouvernement qui porte son nom s'étend depuis celui de Nicopoli jusqu'à la Mer Noire, & renferme le Pays des Tartares de Dobruce & les Villes de Chiustenge, de Temiswar, de Varne, de Mesembria & autres. Silistrie, *Dorostolus* ou *Drystra*, dit Mr. de Commainville [k] a un Archevêché Honoraire du Rit Grec.

[i] Baudrand, Dict.

[k] Table des Evêchés.

SILLA, Fleuve de l'Inde. Diodore de Sicile [l] remarque que ce Fleuve sort d'une Montagne de même nom, & qu'il se perd ensuite dans la terre, sans avoir reçu les eaux d'aucun autre Fleuve. Voyez Siden.

[l] Lib. 2.

1. SILLERY (Marquisat de), en France dans la Champagne [m]. Cette Terre est à deux lieues de Rheims, sur la petite Riviére de Vesle. Elle appartenoit à feu M. Brulard de Sillery Marquis de Puisieux, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Huningue, ci-devant Ambassadeur en Suisse. Cette Terre relevoit autrefois du Comté de Nanteuil, mais depuis son erection en Marquisat elle releve du Roi à cause de la Tour du Louvre à Paris.

[m] Baugier, Mémoires Hist. de Champ t. 2. p. 336.

M. de Puisieux étoit arriére-petit-fils de Nicolas Brulard de Sillery Président au Parlement de Paris & Chancelier de France. Ce grand Homme fut envoyé en l'année 1589. par le Roi Henri III. en qualité de son Ambassadeur en Suisse, ou le Roi Henri IV. son Successeur, qui connoissoit son mérite le renvoya en la même qualité

en

en 1595. Il le fit Président an Parlement en 1597. Il se trouva en 1598. à la Paix de Vervins, où il fut envoyé en qualite d'Ambassadeur Plénipotentiaire du meme Prince. Le Roi l'envoya ensuite en Ambassade à Rome; ce fut dans ce Voyage, qu'il conclut le Mariage de Sa Majesté avec la Princesse Marie de Médicis. En 1602. il fut envoyé une troisiéme fois en Suisse, ou il renouvella l'Alliance. A son retour, qui fut en 1604. Le Roi le fit Garde des Sceaux en titre d'Office, un an après Chancelier de Navarre, & enfin Chancelier de France le 10. Septembre 1607. Il en fit les fonctions jusqu'en 1616. qu'il remit les Sceaux au Roi Louïs XIII. Il fut oblige de les reprendre au Mois de Janvier 1623. Il les rendit au commencement de Janvier de l'année suivante, & s'étant retiré au Chateau de Sillery, il y mourut le premier Octobre de la même annce. Il descendoit d'une trés-noble & trés ancienne Famille d'Artois, qui s'est rendue illustre dans la Robbe & dans les armes. Adam d'Heez & d'Agnés au Comté d'Artois, Chambellan du Roi Philippe I. fut le premier de sa Maison, qui vint s'etablir en France. Il fut de la Croisade sous Godefroi de Bouillon; il revint en France aprés la Conquête de Jérusalem. Godefroi Brulard son fils en 1148. ou 1151. mourut en la guerre que Philippe Auguste eut contre Huguea de Bourgogne. Adam II. son fils, aussi Chambellan du Roi, fut au Siege d'Avignon, que tenoient les Herétiques surnommes les Albigeois, que le Roi Louïs VIII. fit en 1124. & aprés la réduction de la Place il fut assassiné par la fureur des Albigeois. Le Pape Honorius lui fit faire une Sépulture. Cette Famille a toujours possede depuis ce tems-là dans le Royaume des Charges considérables dans la Robbe & dans l'Epée comme premier President du Parlement de Paris, Grands-Maitres de l'Artillerie, Grands Thresoriers des Ordres du Roi.

2. SILLERY, Poste de l'Amérique Septentrionale, dans la Nouvelle France, à une lieue au-dessus de Quebec. Les Jésuites ont un Fort daos ce Lieu qui est habité par des Algonkins qu'on a vus autrefois au nombre de quinze cens. Cette Mission & Colooie a été fondee par Mr. le Commandeur de Sillery, dont elle porte le nom.

SILLEY LE GUILLAUME, Bourg de France, dans le Maine, à deux lieues de la Ville du Mans, vers le Couchant Septentrional.

SILLIA, Lien de la Palestine, au voisinage de Césarée de Philippe, seloo Ortelius [a], qui cite Guillaume de Tyr.

[a] Thesaur.

SILLITANUM. Voyez SILENSIS.

SILLITANUS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la Notice des Evêchez de cette Province. Dans la Conférence de Carthage Faustinus est qualifié *Episcopus plebis Sillitanæ*.

SILLON, Lac d'Irlande, dans l'Ultonie [b]. Il sépare la Frontiére Méridionale du Comté de Cavan de celle du Comté de West-Meath. Au milieu de ce Lac on voit une Islette, où l'on a bati un Château quarre nommé *Castle-Ragban*, qui l'occupe toute entiere. Au Nord-Est de ce Lac, le Pays est coupé d'un rang de petitea Montagnes de dix milles de longueur, & qui s'etendent depuis le Village de Killkully, jusqu'à la petite Ville de Kels, dans le Comté d'Est-Meath. Le Terroir y est excellent soit pour la culture, soit pour les pâturages. Il s'y trouve aussi une Mine de Fer dans un Lieu nomme *Doubal'ie*.

[b] Délices de la Gr. Br. p. 1600.

SILLY, Abbaye de France [c], dans la Normandie au Diocése de Seez, dans le Territoire d'Argentan, entre la Ville de ce nom & celle d'Hiémes. Elle est de l'Ordre de Premontre & située sur un Ruisseau, qui tombe dans l'Orne. Ce fut Drogon Officier de l'Impératrice Mathilde, Mere d'un Roi d'Angleterre, qui en fut le Fondateur en 1150. & cette même Princesse en augmenta le revenu par ses libéralitez.

[c] Corn. Dict.

SILLYUS, Ville de l'Asie Mineure, dans l'Ionie. Elle est placée aux environs de Smyrne par Etienne le Geographe.

SILO [d], Ville celebre dans la Tribu d'Ephraïm, éloignée de douze milles [e], ou de quatre lieues de Sichem, selon Eusebe, ou seulement de dix milles, selon Saint Jerôme. Elle etoit dans l'Acrabatêne, selon l'un & l'autre. Du tems de Saint Jérôme [f], Silo étoit entiérement ruïnée, & on n'y montroit plus rien de remarquable, que les fondemens de l'Antel des Holocaustes, qui y avoit eté du tems que le Tabernacle y subsistoit. C'est à Silo que Josue [g] assembla le Peuple, pour faire le second partage de la Terre promise. C'est au même Lieu que l'on fixa le Tabernacle du Seigneur, lorsque le Peuple fut établi dans soo Pays. Josué 19. v. 51. l'Arche & le Tabernacle du Seigneur demeurerent à Silo depuis l'an du Monde 2560. qu'elle y fut fixée par Josué, jusqu'en l'an du Monde 2888. avant Jesus-Christ 1112. avant l'Ere Vulgaire 1116. [h] qu'elle fut prise par les Philistins du tems du grand Pretre Heli. C'est à Silo [i] que Samuël commença à paroître. C'est-la que demeuroit le Prophete Ahias [k]. Jerémie avoit prédit que le Temple de Jérusalem seroit reduit au même etat que Silo [l]. Aprés le retour de l'Arche du Pays des Philistins, au lieu de la reporter à Silo [m], on la deposa à *Cariathiarim*. M. Reland conjecture que c'est du nom de Silo, que Pausanias a pris occasion de dire [n], que Silenus compagnon de Bacchua étoit enterré dans la Palestine. Benjamin de Tudéle dit que de son tems on y montroit le Tombeau de Samuel. On voit sur les Médailles de Sichem ou Néapolis, Siléne representé; ce qui pourroit faire croire que c'étoit plutôt a Sichem, qu'à Silo, qu'on auroit cru voir le Tombeau de ce demi-Dieu.

[d] Dom Calmet, Dict.
[e] Josue. c. 18, 19, 21.
[f] Hieron. in Sophon. 1. & in Epitaph. Paulæ.
[g] C. 18. v. 1, 2, 3.
[h] La même année 2560.
[i] 1 Reg. c. 4.
[k] 3 Reg. c. 14. v. 2.
[l] Jerem. c. 7. v. 12. 14. c. 26. v. 6. 9.
[m] 1. Reg. c. 6. v. 21.
[n] Pausan. L. 6. c. 24.

SILOE', SILOA, ou SILOAM, Fontaine aux pieds des Murs de Jérusalem du côte de l'Orient, entre la Ville & le Torrent de Cédron. S. Epiphane [o] ecrit que Dieu accor-

[o] Epiphan. de Vita & Morte Proph. p. 248

accorda cette Fontaine aux priéres du Prophete Isaïe: mais elle subsistoit longtems avant ce Prophéte; & il y a toute apparence que c'est la même que la Fontaine du Rogel, ou du Foulon qui est connue dans Josué [a], & dans le Livre des Rois [b]. La situation de la Fontaine du Rogel à l'Orient, & au pied des Murs de Jérusalem, de même que la Fontaine de Siloé, persuade que c'est la même Source; car il n'y en avoit pas plus d'une de ce côté-là. Joseph parle souvent des eaux de Siloé. Il dit [c], que quand Nabuchodonosor assiégea Jérusalem, cette Fontaine augmenta ses eaua, & que la même chose arriva pendant que Tite fit le Siège de cette Ville; en sorte qu'auparavant au lieu qu'on n'en pouvoit avoir qu'à peine avec de l'argent, pendant le Siège, elle en fournissoit abondamment à l'Armée Romaine, & qu'il en restoit encore pour arroser les Jardins.

Isaïe [d] insinue que ses eaux couloient doucement, & sans bruit. Ce Peuple, dit-il, a méprisé les eaux de Siloé, qui coulent paisiblement, & je ferai venir sur lui les eaux de l'Euphrate, qui sont si rapides, & si abondantes &c. S. Jérôme [e] dit que la Ville de Jerusalem n'a que la seule Fontaine de Siloe, d'où elle tire ses eaux; & encore cette Fontaine ne coule-t-elle pas toujours: *Uno Fonte Siloe, & hoc non perpetuo utitur Civitas.* Mais anciennement il n'en étoit pas ainsi; au moins l'Ecriture ne nous en donne pas cette idée. St. Jérôme dit même que les eaux de Siloé rendoient la Vallee où elles couloient, très-agreable & très-délicieuse, parce qu'elles y arrosoient des Bois & des Jardins. Monconis [f] dit que l'eau de cette Fontaine est un peu salée, & n'est point de bon goût. Les Rabins [g] racontent que les Prêtres beuvoient de l'ean de Siloe lorsqu'ils avoient trop mangé de chair afin d'aider à la digestion. La salure dont parle Monconis y pouvoit contribuer. S. Jean parle de la Piscine de Siloé, nommée Betzaïda, ou plutôt Bethesda.

Le Pere Nau parle ainsi de la Fontaine de Siloé dans son Voyage de la Terre-Sainte [h]. Il y a, dit-il, une Fontaine au bas du Village de Siloan, qui arrose des Jardins potagers, & qu'on croit être celle que l'Ecriture-Sainte nomme Rogel; car elle est dans la même situation qu'elle donne à celle-ci dans le Chapitre 15. & dans le 18. de Josué, qui mettent entr'elle & le Mont de Sion, où le Jébuséen habitoit, la Vallée du Fils de Ennom, qui est celle de Josaphat. Et c'est peut-être à cause qu'elle est au pié de la Montagne, que l'on l'appelle du nom de Rogel qui signifie pié. Achimaas & Jonathas les deux Espions de David se tinrent cachés là auprés, lorsqu'Absalom se rendit Maître de Jérusalem, & y attendirent la nouvelle de la résolution que ce méchant Prince prendroit contre le Roi son Pere. Ils l'y reçurent par cette fidelle Servante, que les Pretres Sadoc & Abiathar leur envoyérent, aussitôt que Chusaï les eut informez de toute l'affaire. Ils choisirent la Fontaine la plus écartee, & qui étoit le plus sur le chemin, par où ils devoient promptement aller avertir David de tout ce qu'on auroit tramé contre lui. Ce fut aussi dans un Lieu voisin de cette Fontaine, nommé la Pierre de Jobelet, qu'Adonias voulant se faire déclarer Roi devant la mort de David son Pere, & ravir la Couronne promise à Salomon, fit un régal à tous ses autres Freres, & à la plûpart des Grands de la Cour, & qu'il apprit la nouvelle que Salomon l'avoit prévenu, & s'étoit mis en possession du Trône Royal. Ce qui troubla toute la Féte, & obligea cet ambitieux Prince à courir au Temple, & à chercher un azyle au pié des Autels.

a C. 15. v. 7. c. 18. v. 16.
b 2 Reg. c. 17. v. 17. & 3 Reg. c. 2. v. 9.
c Joseph. De Bello, L. 5. c. 26.
d C. 8. v. 6.
e In Jerem. c. 14.
f Monconis, Voyage de la Terre-Sainte, part. 2. p. 38.
g Rabin Nathan in Aboth. c. 35.
g Lib. 3. ch. 13.

Au pié de la Montagne de Sion & à son Orient, l'on voit dans le Roc un Sepulcre qu'on dit être celui d'Isaïe. C'est un trou profond & quarré qui y a été fait avec le Ciseau & le Marteau. Il n'a maintenant aucun ornement; mais il n'en devoit pas manquer autrefois, étant le Sépulcre du plus illustre & du plus qualifié de tous les Prophétes.

Ce grand-Homme est illustre en tout. Son nom seul est l'abregé de toutes les Prophéties; car Isaïe dans la Langue Sainte signifie Jésus est Dieu, comme l'a remarqué un savant Interpréte. Il étoit Neveu de Roi, Cousin de Roi, & Beau-Pere de Roi, Fils d'Amos, qui étoit Frere du Roi Amasias, Cousin, & Beau-Pere de Manassés. Il a prophétisé pendant quatre-vingt-dix ans pour le moins, mais avec une force divine, & un zéle qui n'a point d'égal. Il a plus vu que tous les autres, & au dire de l'Ecclésiastique.... *Usque in sempiternum ostendit futura & absconditа antequam evenirent.* Le grand Esprit qui l'animoit, lui a fait voir les choses les plus éloignées. Il a découvert ce qui se doit faire jusqu'au fond de l'Eternité. Il a annoncé les Mystéres cachez, auparavant qu'ils arrivassent, & les a si nettement déclarez, qu'il semble ne dire pas ce qui se fera, mais ce qu'il a vû s'etre fait; de sorte que S. Jerôme veut qu'on l'appelle plûtôt un Evangeliste qu'un Prophéte. Il a intimé les Ordres de Dieu aux Rois & aux Princes avec un courage, qui lui a attiré leur haine. Le Roi Manassez son beau-fils ne put supporter ses avis & ses reproches salutaires. Il le fit scier avec une Scie de bois, disent les SS. Peres, & les Hebreux. Et pour cacher sa vengeance dénaturée, & son parricide sacrilege, d'un prétexte de Religion, il lui imposa d'avoir avancé un blasphême horrible en ces paroles couchées au Chapitre 6. de sa Prophétie: *Vidi Dominum sedentem super solium excelsum:* J'ai vu le Seigneur sur un Trône élevé; Et prétendant qu'en cela il avoit démenti Moïse & Dieu même, qui dit dans l'Exode, que nul Homme vivant ne le verra. On dit qu'étant dans le fort du supplice il eut soif, & que Dieu pour sa consolation fit descendre une Eau miraculeuse dans sa bouche, & que c'est à cause de cet envoi que Dieu lui fit, qu'on nomma ce

Lieu

Lieu Siloé, car Siloé eſt un mot Hébreu qui ſignifie, *Envoyé*. Mais Saint Epiphane en apporte une autre raiſon, dont il ſera parlé à l'occaſion de la *Fontaine de Siloé*. On montre vis-à-vis le Sépulcre de ce Prophéte l'endroit de ſon Martyre. Il en eſt éloigné d'un trait d'Arbalétre, & marqué par un Arbre ſous lequel les Mahométans vont quelquefois faire leurs priéres.

SILOE' (Tour de). Il eſt dit dans l'Evangile que la Tour de Siloé tomba ſur dix-huit hommes & les écraſa ſous ſes ruïnes. On croit que cette Tour étoit prés de la Fontaine de Siloé dont nous venons de parler.

SILPHIOFERA, Contrée de l'Afrique, dans la Pentapole, ſelon Ptolomée [a].

[a] Lib. 4. c. 4.

SILPIA, Ville de l'Eſpagne Tarragonnoiſe. Tite-Live [b] en fait mention; & on croit que c'eſt la même qui eſt nommée *Helinga*, ou *Elinga* par Polybe. Voyez HELINGA.

[b] Lib. 28. c. 12.

SILPIUS. Voyez SILTIUS.

SILTIUS [c], Montagne voiſine de la Ville d'Antioche de Syrie, ſelon Euſtathe, qui remarque que le Lieu ou la Ville Ἱερόπολις étoit ſur cette Montagne; voyez JOPOLIS, N°. 2. Cédréne ajoute que dans la ſuite *Seleucus* y fit bâtir la Ville d'Antioche; mais il écrit Σίλπιος, *Silpius*, au lieu de Σίλτιος, *Siltius*, & c'eſt ainſi qu'écrit auſſi Suidas [d].

[c] Ortelii Theſaur.

[d] In Voce Io.

SILVA *Herculi Sacra*, Forêt de la Germanie, entre le Weſer & l'Elbe. Tacite [e] qui en parle dans ſes Annales dit qu'elle étoit conſacrée a Hercule. Elle ne devoit pas etre éloignée du Weſer.

[e] Lib. 2.

SILVA CANDIDA, Lieu d'Italie au Duché de Rome. C'étoit un Siége Epiſcopal dont l'Eveque paroît avoir aſſiſté à pluſieurs Conciles Romains [f]. Il eſt auſſi fait mention de cet Evéché dans quelques Chroniques [g]. Baronius nous apprend que SILVA CANDIDA étoit à dix milles de Rome, ſur la Voie Aurélienne; & par conſéquent dans la Toſcane. Elle eſt à préſent détruite, dit Ortelius [h], comme on le remarque dans la Carte du Royaume de Naples par Ligorius.

[f] In Concilior. opere.

[g] Chron. Sigeberti & Marcellini Comitis.

[h] Theſaur.

SILVA-CIMINIA, Forêt d'Italie, dans la Toſcane, au delà de la Ville de Perouſe par rapport à Rome. Tite-Live [i], qui marque la ſituation de cette Forêt, & qui la décrit, dit que ſous le Conſulat de Q. Fabius & de C. Marcius Rutilus elle étoit auſſi impénétrable & auſſi affreuſe que la Forêt Hercynienne dans la Germanie, & qu'aucun Marchand juſque-là n'avoit oſé y paſſer.

[i] Lib 9. c. 36. & 37.

SILVA MALITIOSA, Forêt d'Italie, dans la Sabine. Tite-Live [k] rapporte qu'il s'y donna une rude bataille entre le Roi Tullus & les Sabins. Quelques Critiques ont voulu lire *Silva Maleſuſa*, au lieu de *Silva Malitioſa*; mais outre que les anciennes Editions portent *Silva Malitioſa*, Denys d'Halicarnaſſe appelle cette Forêt τὴν ὕλην καλουμένην κακοῦργον; ainſi il n'y a rien à corriger dans cet endroit de Tite-Live.

[k] Lib. 1. c. 30.

SILVANECTES & SILVANECTUM, Ville de la Gaule Belgique. Cette Ville n'a point été connue des Anciens, ou plutôt ſon nom eſt étrangement defiguré dans leurs Livres [l]. Pline [m] met dans la Belgique *Sueſſiones Liberi*, *Ulmanetes Liberi*; car c'eſt ainſi que liſent tous les MSS. & toutes les Editions, avant celle d'Hermolaüs qui écrit *Ulbanectes*. On trouve dans Ptolomée immédiatement aprés les Nerviens, Συμανέκτες, *Sumanectos*; cela ſe lit dans le MS. de la Bibliothéque Palatine qui ſupplée la Lacune des autres MSS. Grecs, & l'Interpréte Latin écrit *Subanectos*. La plûpart des Géographes croient qu'il eſt queſtion dans cet endroit de Ptolomée des Peuples *Silvanectes*: Mr. de Valois n'eſt pourtant pas de ce ſentiment; mais il ne dit point en quel autre endroit il placeroit les *Silvanectes*. Ptolomée donne aux *Sumanecti*, ou *Subanecti*, une Ville nommée Ῥατόμαγον, qui pourra être la même que l'*Auguſtomagus* des anciens Itinéraires, ſi l'on vient à convenir que les *Sumanectes* & *Silvanectes* ſont le meme Peuple, comme je le croirois aiſement. Les mêmes Itineraires placent AUGUSTOMAGUS, entre *Cæſaromagus* & *Sueſſiones*; ce qui fait voir que c'eſt la Ville de Senlis d'aujourd'hui, qui eſt appellée *Civitas Silvanectum* dans la Notice des Provinces des Gaules, & *Civitas Silvanectenſium* dans une autre Notice. Dans la Notice des Dignitez de l'Empire on lit: *Præfectus Lætorum gentilium Remos & Silvanectas Belgicæ ſecundæ*, où l'on voit que comme le nom des Peuples *Remi* eſt donné à la Ville de Rheims, de même le nom des Peuples *Silvanectes*, ou *Silvanectæ* eſt employé ſelon l'uſage de ces tems-là pour deſigner la Capitale *Auguſtomagus*, à préſent *Senlis*. Le Roi Guntheram ſe plaignit à Grégoire de Tours qui lui avoit été envoyé en Ambaſſade, de ce qu'on lui retenoit ſa part de la Ville de Senlis: *Pars mea de Urbe Silvanectenſi non redditur*. Voyez SENLIS.

[l] Cellar. Geogr. Ant. L. 2 c 3.

[m] Lib. 4. c. 17.

SILVANI LAVACRUM, Bain d'Italie, dans la Campanie, ſelon Ammien Marcellin [n], qui eſt, je penſe, le ſeul des Anciens qui en parle. Il y avoit bien à Rome dans la treizieme Région une *Fontaine de Silvain*, avec un Temple d'Hercule & de Silvain; mais le *Silvani-Lavacrum* devoit être dans la Campanie, s'il eſt vrai que le Texte d'Ammien Marcellin ſoit exact dans cet endroit.

[n] Lib. 28. c. 4.

SILVANI-LUCUS, Bois d'Italie dans la Toſcane. Virgile [o] le place prés de la Riviére de *Cære*, aujourd'hui *Vaccina*, & dit qu'il étoit conſacré au Dieu Silvain.

[o] Æneïd. L. 8. v. 600.

SILVANIS. Voyez SYLVANIS.

SILVANO, Bourg d'Italie dans le Milanez [p], ſur la rive droite de la Riviére Corona, à demi-lieue de ſon Embouchure dans le Pô, à neuf ou dix milles de Tortone, en tirant vers le Nord.

[p] Magin. Atlas Ital.

SILVES, ou SILVA, Ville de Portugal [q], au Royaume des Algarves, au Couchant de Loule, un peu au-deſſus du bord de la Mer. Cette Ville a été autrefois plus conſidérable qu'elle ne l'eſt à preſent. La Situation en eſt tout-à-fait charmante

[q] Délic. d'Eſpagne, p. 812.

dans nne Campagne qui eſt tonte plantée de beaux Jardins, & de petites Forêts de bons Arbres fruitiers, tellement qu'elle eſt comme un petit Paradis terreſtre: auſſi a-t-elle le nom de Parayſo. Nonobſtant tous ces agrémens, elle n'eſt pas fort peuplée; & comme elle avoit été revetue de la Dignité Epiſcopale aux dépens d'Oſſonoba, nn l'en a auſſi dépouillée en 1590. pour en orner Faro. An Sud-Oueſt de Silves l'Océan fait denx petites courbures en s'avançant dans les Terres à l'Embouchure de deux petites Riviéres, & la Marée y forme deux bons Ports de Barre, où les Vaiſſeaua peuvent entrer dans le tems de la pleine Mer. Ces deux Ports ſont *Villa Novu* de Portimaon, & Albor. Le plus Oriental des deux eſt *Villa Nova.* L'entrée en eſt aſſez aiſée parce que la paſſe eſt fort droite: l'autre qui eſt plus au Couchant, ſavoir Albor ou Alvor, a l'entrée plus difficile à cauſe des Rochers qui la bordent, & parce qu'elle eſt courbe, & que la Riviére y va en ſerpentant. Albor eſt un petit Bourg ſitué au fond du Golfe qui forme le Port dont on vient de parler, & au milieu du Golfe paroît une petite Iſle élevée dont la partie la plus haute eſt une Eſplanade où l'on voit les ruïnes d'une Ville bâtie par les Mores. Ces ruïnes font connoître que la Ville a été magnifique. Les Anciens mettent dans ce Quartier de Pays un Port qu'ils nomment *Annibalis Portus*, le Port d'Annibal; comme ils en parlent d'une maniére un peu vague ſans marquer les diſtances des Lieux, l'on ne peut pas bien déterminer, ſi par-là on doit entendre Albor, ou *Villa Nova* de Portimaon: ce qu'il y a de certain c'eſt qu'il faut entendre ou l'un ou l'autre. Le Bonrg d'Albor eſt dans une vaſte Plaine où l'on recueille d'excellent Vin.

SILVI, Siege Epiſcopal de l'Aſie Mineure [a], dans la Pamphylie. Il en eſt parlé dans le Concile de Conſtantinople tenu ſous le Pape Damaſe I.

[a] Ortelii Theſaur.

SILVIA, Voyez SALVIA.

SILVIACUM, Village de la Gaule Belgique [b], dans le Territoire de Boulogne. Il eſt fait mention de ce Village dans la Vie de St. Wulmar & dans les Epîtres de St. Loup.

[b] Ibid.

SILVIANUM; Voyez SILVIUM.

SILVINI, Voyez SILVIUM.

SILVINIACUM, on SILVINIACUS, Bourgade de France, aux Confins du Berry & de l'Auvergne, dont elle paſſoit pour etre la borne, ſelon l'Auteur d'une des Vies de St. Maiol, cité par Mr. de Valois [c], qui dit que cette Bourgade avoit pris ſon nom de *Silvinus*. Pierre Maurice [d] nous apprend que quoique SILVINIACUS ne fût qu'une Bourgade ou un Village, *Villa*, ce Lieu ne le cédoit preſque à aucune Ville de France pour le nombre des Habitans. On voit auſſi [e] que SILVINIACUM, ou SILVINIACUS a été autrefois compté au nombre des Obédiences ou Prieurés de l'Ordre de Clugny, & qu'il avoit le quatrième rang entre les cinq grandes Celles ou Prieurés de ce meme Ordre. C'eſt préſentement SOUVIGNY, entre Bourbon l'Archembault & Moulins.

[c] Notit. Gal. p. 526.

[d] de Miracul. L. 2. c. 31.

[e] In Litteris Veterib. Epiſt. Romanor.

SILVIUM, Lieu d'Italie: l'Itinéraire d'Antonin le marque ſur la route de Benevent à Tarente, entre *Venuſia* & *Blera*, à vingt milles du premier de ces Lieux, & à treize milles du ſecond. Dans la route de *Benevent* à *Hydruntum* le meme Itinéraire écrit AN SILVIANUM pour SILVIUM; & dans la Table de Pentinger on lit SILUTUM pour SILVIUM, ce qui eſt nne faute. Strabon [f] donne SILVIUM nux *Peucetii*, & ſemble la placer dans les Terres. Les Habitans de cette Ville ſont nommez *Sylvini* par Pline [g]. *Silvium* ſelon Holſten étoit dans l'endroit où nous voyons aujourd'hui *il Gorgolione*.

[f] Lib. 6. p. 283.

[g] Lib. 3. c. 11.

SILURES, Peuples de la Grande-Bretagne. Pline [h] les étend juſqu'à la Mer d'Hibernie. Ptolomée [i], qui écrit SYLURAS, ne leur donne que la Ville *Bullaum*, aujourd'hui *Buelth*; mais ſelon l'Itinéraire d'Antonin, ils devoient avoir encore *Ariconium*, *Iſca Silurum*, *Burium Bovium*, & peut-être *Gobannium*: le même Itinéraire leur donne encore *Ventu Silurum*, & *Magnæ*, ou *Magæ*. Les Silures [k] paroiſſent etre venus de l'Eſpagne en partie à cauſe de leur teint, qui etoit plus brun qne celui des autres, de leurs cheveux courts & friſez, au lieu que les Ganlois & les autres Bretons étoient naturellement blonds; & à cauſe de leurs mœurs qui étoient nn peu differentes de celles des autres. On ſait d'ailleurs que les anciens Cantabres ou Biſcayens, qui étoient fort appliqués à la Navigation, envoyérent des Colonies dans l'Iſle d'Irlande, & l'on préſume que les Silures étoient des deſcendans de ces Cantabres transplantés, qui avoient paſſé dans la grande Iſle de Bretagne, & s'y étoient établis. Oſtorius gagna ſur leur Roi Caractacus une Victoire complete & déciſive, prit priſonniers les Freres & la Fille de ce Roi; & celui-ci lui ayant été livré lui-même quelque tems après par la Reine Cartismandua, qui commandoit aux Brigantes, il les envoya tous à Rome.

[h] Lib. 4. c. 16.

[i] Lib. 2. c. 3.

[k] Délices de la Gr. Br. p. 6. & 39.

SILURUS-MONS, Montagne qu'Avienus place vers l'Eſpagne Bétique. Ortelius ſoupçonne que ce pourroit être le Mont *Solorius* de Pline.

SILVUM, Ville de l'Aſie Mineure dans la Pamphylie: elle eſt placée dans les Terres par Ptolomée [l].

[l] Lib. 5. c. 5.

SILYS. Les Scythes, ſelon Pline [m], donnoient dans leur Langue ce nom à deux Fleuves différens; ſavoir à celui que les Latins appelloient *Tanaïs*, & qui faiſoit la ſéparation de l'Europe & de l'Aſie, & au *Jaxartes*, qui tombe dans la Mer Hyrcanienne. Il ne faut donc pas s'étonner ſi les Soldats d'Aléxandre le Grand, lorſqu'ils furent arrivez ſur le bord du *Jaxartes* [n], donnérent à ce Fleuve le nom de *Tanaïs* [o]. D'ailleurs Arrien dit que le *Jaxartes*, ou Ὀξάρτης, ſelon le Grec, eſt auſſi appellé *Tanaïs*; car il connoît deux Fleuves de ce nom. Jornandès diſtingue pareillement deua Tanaïs, l'un qui vient des Monts Riphées & tombe dans les Palus

[m] Lib. 6. c. 15.

[n] Arrian L. 4. c. 15.

[o] Q. Curtius, L. 6. & 7.

lus Méotides, l'autre qui prend sa Source dans les Monts *Chrinni* & se perd dans la Mer Caspienne. Voyez Tanaïs & Jaxartes.

SIMÆTHII, Peuples de l'Isle de Sicile, selon Pline [a]: ils habitoient apparemment sur le bord du Fleuve *Simæthus*, & en avoient pris le nom.

[a] Lib. 3. c. 8.

SIMÆTHUS, selon Ptolomée & Ovide, Simetos, selon Vibius Sequester, & Simæthus, selon Strabon, Thucydide & Pline. C'est le nom d'un Fleuve de Sicile, qui, à ce que croit Cluvier, faisoit la borne, entre les *Leontini* & le Territoire de Catane. Ptolomée [b] marque mal-à-propos l'Embouchure de ce Fleuve entre Catane & *Tauromenium*; car Thucydide [c] met le Fleuve *Symæthus* auprès du Territoire, ou même dans le Territoire des *Leontini*; Servius [d] qui dit que ce Fleuve tiroit son nom du Fleuve *Symæthus*, ajoute qu'il couloit aux environs de *Palica*; ce qui est confirmé par Vibius Sequester; or les *Leontini* & *Palica* étoient au Midi de Catane, au lieu que *Tauromenium* étoit vers le Nord. Le nom moderne, selon Fazel & Aretius, est *S. Paulo*; & *Lazaretto* selon Leander. Ortelius qui cite un Livre anonyme, qui contient une Description très-exacte de la Sicile, dit que la Source de ce Fleuve est appellée *Mucuba*, *Lucchiola*, *Canal-Calagno*, & *Fonte Ferrato*.

[b] Lib. 3. c. 4.
[c] Lib. 6. p. 455.
[d] Ad Æneid. L. 9. v. 584.

SIMAITANORUM CIVITAS, Ville de la Phrygie Pacatiane: Il est parlé de cette Ville dans le second Concile de Constantinople.

SIMANA, Ville de l'Asie Mineure, dans la Bithynie: Etienne le Géographe la place entre deux Fleuves.

SIMANCAS, en Latin *Septimanca* [e], Ville d'Espagne, au Royaume de Léon, sur le Douëro, à l'endroit où il reçoit la Pizuerga, à deux ou trois lieues de Valladolid. Elle est située dans un lieu un peu élevé, au bout d'une Plaine celébre par un Vin blanc fort délicat qu'elle rapporte. On y voit un Château très-bien fortifié où le Roi Philippe Second fit mettre les Archives du Royaume en 1566. Les Habitans de cette Ville passent pour avoir beaucoup de cœur & beaucoup d'habileté au maniment des armes.

[e] Délices d'Espagne, p. 150.

SIMARI, Semiaus, Bourg d'Italie, au Royaume de Naples [f], dans la Calabre Ultérieure, sur l'Alli, près du Golphe de Squillaca, entre la Ville de Cantazarn & celle de Beleastro. Magin [g], qui écrit Simoai, place ce Bourg sur la Rive gauche de l'Alli, environ à quatre milles dans les Terres.

[f] Baudrand Dict.
[g] Atlas Ital.

SIMARRONS [h], Peuple de l'Amérique Septentrionale, dans le District de Guatimala. Ce sont des Négres qui étant trop durement traitez par leurs Maîtres, se sont enfuis de Guatimala & d'autres endroits, pour se retirer dans les Bois & dans les Montagnes, où ils demeurent avec leurs Femmes & leurs Enfans, sans que toute la puissance de Guatimala, ni des environs puisse les assujettir. Ils sortent souvent des Bois, pour attaquer ceux qui conduisent des Troupeaux de Mulets, & leur prennent du Vin, du Fer, des Habits, des Armes autant quils en ont besoin; mais ils ne font aucun mal à ceux qui conduisent les Mulets, ni à leurs Esclaves qui les suivent, & qui bien souvent se joignent aux *Simarrons* pour se mettre en liberté; ce qui fait qu'ils augmentent tous les jours, quoiqu'ils soient réduits à demeurer dans les Bois & dans les Montagnes. Voyez Maaons.

[h] Gage, Nouv. Relat. des Indes Occid. Part. 3. c. 2.

SIMAS, Lieu voisin de Constantinople, selon Pierre Gilles dans son Bosphore de Thrace.

SIMAU, ou Simaum, Ville de la Turquie en Asie, dans l'Anatolie. Cette petite Ville qui est Episcopale, dit Mr. Corneille [i], se trouve près de la Riviére de Sangari, à treize ou quatorze lieues de Nicée vers le Levant. Cette Ville, ajoute-t-il, étoit appellée anciennement *Sanaus*, & placée dans la Grande Phrygie. La Notice d'Hiéroclès met *Sanaus*, dans la Phrygie Capatiane, & lui donne le dixiéme rang parmi les Evêchez de cette Province.

[i] Dict.

SIMBAOE', Maison Royale de l'Empire du Monomotapa [k]. Elle est située dans une Plaine, bien avant dans le Pays, au milieu de plusieurs Mines. C'est comme une Forteresse quarrée, toute de pierres fort dures au dedans; elle en a au dehors d'une merveilleuse grandeur, bien taillées & jointes ensemble, sans chaux ni ciment. La Muraille est large de plus de vingt-cinq paumes; mais elle n'est pas haute à proportion. On voit sur la Porte de ce Bâtiment une Inscription, dont les Caractéres ne sont connus de personne. Autour de ce Lieu il y en a plusieurs autres appellez aussi Simbaoe'; c'est-à-dire Cour, parce que l'on nomme ainsi toutes les Maisons où l'Empereur de Monomotapa demeure. Les Habitans disent que la premiére est un Ouvrage du Diable, à cause qu'on ne trouve que des Maisons bâties de bois dans toute cette Contrée. Ils assurent que ce Bâtiment est plus accompli que le Fort des Portugais assis au Rivage de la Mer, & éloigné de cette Maison, en ligne droite, d'environ sept cens milles. Sanut dit que ce Pays pourroit être pris pour l'*Agizimbe* de Ptolomée. Il le conjecture tant par le rapport du nom de *Simbaoé*, avec *Agizimbe*, que par son assiette, qui n'est guere différente. L'Empereur de Monomotapa tient des Gardes dans ce Palais ou cette Maison, avec quelques-unes de ses Femmes.

[k] Davity, Empire de Monomotapa.

☞ Mr. D'Anville, dans sa Carte de l'Ethiopie Orientale, au lieu de *Simbaoé*, écrit Zimbaoe', place cette Maison sur la Riviére de Sofala, au Royaume de ce nom, & dont le Roi se nomme Quiteve. Il ajoute que Zimbaoé est la Demeure du Quiteve.

SIMBERSKA-GORA, Ville de l'Empire Russien, dans la Tartarie Moscovite, au Pays des Tartares Nagay. La Situation de cette Place, dit Mr. Corneille [l], est fort avantageuse: l'air y est doux & la vûe agréable. Le Grand-Tamerlan la détruisit & son coup d'essay fut de se

[l] Dict.

rendre les Moſcovites tributaires de eent mille Ducats, après leur en avoir fait payer trois cens mille autres pour les frais d'une Guerre, où ils s'étoient engagez par un pur droit de bienſéance, & ſans avoir reçu aucone injnre de leurs Voiſins, qui ſont au-delà de Cazan & d'Aſtrakan, & qni eurent recours à la protection de ce Prioce. Jean Struis, dans ſon troiſième Voyage [a], dit qu'en l'an 1660. la tempête ayant arrêté dans ce lieu-là le Vaiſſeau, où il étoit, ſans qu'on oſât lever l'ancre, il alla ſe promener aux environs avec quelqnes-uos du même Vaiſſeau. Etant arrivez ſur la Montagoe d'*Arbachim*, où il rapporte qn'il y a eu autrefois une Ville du même nom, ils y trouvérent une groſſe Pierre, qui n'avoit rien de eonſidérable qo'une Inſcriptïon en caractères à demi-oſez. Un Moſcovite vint à boot de les dechiffrer & y lut: *Qui que ta ſois qui as le bonbeur de me rencontrer, ſacbe que ta fortune eſt faite ſi ta as la force de m'ébranler.* Quelques-uns ne crurent pas la choſe impoſſible, & au péril d'être trompez, ils employérent quelque tems à rouler la Pierre de l'autre côté. Le fruit de leurs peines fut d'y trouver ees autres paroles: *Ce n'eſt pas la premiére fois que ta as pris de la peiae inutilement.* Le Terroir leor parut fertile dans toos les endroits où la curioſité les conduiſit. Cependant il étoit deſert, & n'avoit point été habité depuis que Tamerlan y avoit tont mis à feu & à ſang, pour ſe venger des Moſcovites, qui avoient pillé & brûlé une de ſes Villes frontiéres.

[a] Ch. 2.

SIMBRIVIUM. Voyez SIMBRUVIUM.

SIMBRUINA STAGNA, Lacs d'Italie, dans le Latium. L'Anio, ſelon Pline [b], traverſoit trois Lacs fort agréables, dont il portoit les eaux dans le Tibre, & ces Lacs avoient donné le nom à un Lieu appellé *Sublaqueum*. Ces memes Lacs ſont les *Simbruina Stagna* de Tacite [c] qui dit que Néron étant aſſis à Table près des Etangs Simbruins dans un Lieu nommé *Sublaqueum*, la fondre renverſa ſa Table & frappa ſes Viandes. Il ajoute que cet accident arriva ſur les Confins de Tibur.

[b] Lib. 3. c. 12.

[c] An. L. 14. c. 22.

SIMBRUINI COLLES, Collines d'Italie, daos le Latium: Tacite [d] nous apprend que l'Emperenr Claude fit eonduire juſqo'à Rome des Fontaines dont la ſooree étoit dans les Collines appellées *Simbruini*, on *Simbruvini Colles*. Voyez SIMBRUINA-STAGNA.

[d] An. L. 55. c. 13.

SIMBRUVIUM, SIMBRIVIUM, ou SIMBRUNIUM. On trouve ces trois Orthographes dans les divers MSS. de Silius Italicus, pour ſignifier les eaux des Lacs Simbruiens. Voyez l'Article SIMBRUINA-STAGNA. Voici le paſſage de Silius Italicus [e]:

Quique Anienis babent ripas, gelidoque rigantur
Simbruvio, raſtriſque domant Æquicula rura.

[e] Lib. 8. v. 370.

SIMELA, ou SIMYLLA. Voyez SIMYLLA.

SIMENA, Ville de l'Aſie Mineure, dans la Lycie, ſelon Pline [f], & Etienne le Géographe.

[f] Lib. 5. c. 27.

SIMENI, Peuples de la Grande-Bretagne: Ptolomee [g] leur donoe une Ville nommée *Venta*. Il y en a qui croient que ces Peuples ſont les Habitans de l'Hamshire; mais Camden ſoupçonne qu'il faut lire dans Ptolomée ICENI au lieu de SIMENI.

[g] Lib. 2. c. 3.

SIMÉON, eſt le nom d'on des Fils de Jacob & de Lia [h], & ſa Poſtérité fit une des douze Tribos du People de Dieu. Il nâquit l'an du Monde 2247. avant *Jéſus-Chriſt* 1753. avant l'Ere vulgaire 1757. & il étoit Frere uterin de Dina. Après qoe Sichem fils d'Hemor eut deshonoré Dina, Siméon & Levi [i] entréreot an armes dans Sichem, égorgérent tous les hommes qu'ils y tronvérent, & emmenérent leur Sœur dans la Maiſon de Jacob. On croit que Siméon fut un de ceux qui témoignérent plus d'animoſité contre Joſepb ſon frere, & qu'il avoit conſeillé à ſes freres de le toer [k]. On fonde eette conjecture ſur ee que Joſeph le retint priſonnier en Egypte [l], & qu'il le traita avee plus de rigueur que ſes aotres freres. Jacob au lit de la mort [m] temoigna ſon iodignation eontre Siméon & Levi, & maudit la violence qu'ils avoient exercée contre les Sichémites: *A Dieu ne plaiſe*, dit-il, *que mon ame participe à leurs mauvais deſſeins, & que ma gloire entre jamais dans leur aſſemblée; parce que dans leur fureur ils ont tué un bomme, & que dans leur reſſentiment ils ont percé la muraille. Que leur fureur ſoit maudite, parce qu'elle eſt opiniâtre, & que leur colére ſoit en exécration, parce qu'elle eſt dure & cruelle. Je les diviſerai dans Jacob, & je les diſperſerai dans Iſrael.*

[h] Genes. 30. 33.

[i] Ibid. 34. 25.

[k] Ibid. 37. 19.

[l] Ibid. 42. 25.

[m] Ibid. 49. 5.

En effet les Tribus de Siméon & de Levi furent diſperſees dans Iſraël, puiſque Levi n'y eut jamais de Lot ni de Partage fixe, & que Siméon ne reçut pour Partage qu'un Canton que l'on démembra de la Tribu de Jnda, & quelques autres Terres qu'ils allérent eonquérir dans les Montagnes de Seïr & dans le Deſert de Gader. Le Targum de Jéruſalem & les Rabbins ſuivis de quelques anciens Peres eroyoient que la plûpart des Scribes & des Savans dans la Loi étoieot de la Tribu de Siméon, & que comme ees perſonnes étoieot répandues dans toot Iſraël, on vit par-là l'accompliſſement de la Prophétie de Jacob, qui portoit que Siméon & Levi ſeroient diſperſés parmi leurs freres. Judith ſemble approuver l'action de Siméon; mais elle n'approove qoe ſon zéle, & non pas les autres eirconſtances de ſon action.

Le Teſtament des donze Patriarches porte que Siméon mourut âgé de cent vingt aos; que e'étoit un bomme intrépide, impitoyable, dur; qu'il avoit eonçu une forte averſion contre ſon frere Joſeph, parce que Jacob ſon pere l'aimoit plus qu'aucun de ſes autres fils; que Juda ayant mieux aimé vendre Joſeph que le faire mourir, Siméon eut une telle colére contre Juda, qu'il l'auroit tue ſi Dieu ne l'en eût empeché, en permettant que ſa main devint ſéche; que Siméon néanmoins s'étant humilié devant Dieu, le mouvement de

la

la main lui fut rendu au bout de sept jours. Cet Auteur ajoute que Siméon fut enterré à Hebron, & que ses fils l'y portérent en secret pendant la guerre des Egyptiens. Mais on sait quel fond on doit faire sur le témoignage d'un tel Livre.

Les fils de Siméon furent Samuel, Jamin, Ahod, Jachim, Sohar & Saül. Leurs descendans étoient au nombre de cinquante-neuf mille trois cens Combattans lorsqu'ils sortirent de l'Egypte; mais il n'en entra que vingt-deux mille deux cens dans la Terre promise. Les autres périrent dans le Desert à cause de leur murmure & de leur impiété. Le Partage de Siméon étoit au Couchant & au Midi du Lot de Juda, ayant la Tribu de Dan & les Philistins au Septentrion, la Méditerranée au Couchant, & l'Arabie Pétrée au Midi.

* Cap. 19.

„ Le second Partage, dit Josué *, échu „ par sort, fut celui des Enfans de Siméon „ distingues selon leurs familles, & leur „ heritage; qui se trouva au milieu de „ celui des Enfans de Juda, fut Bersabée, „ Sabée, Molada, Haserfual, Bala, „ Asem, Elthold, Bethul, Harma, Siceleg, Bethmarchaboth, Hasersusa, „ Bethlebaoth, Sarohen, qui font treize „ Villes avec leurs Villages. Ain, Remmon, Athar, Asan, quatre Villes avec leurs Villages. Tous les Villages „ des environs de ces Villes jusqu'à Baalath, Beer, Ramath du côté du Midi. „ C'est-là le Partage des Enfans de Siméon distingués selon leurs familles, qui „ fut pris du Territoire que possédoient „ les Enfans de Juda, parce qu'il étoit „ trop grand pour eux. C'est pourquoi les „ Enfans de Siméon prirent leur partage „ au milieu de l'Héritage de Juda.

SIMERTÆ. Voyez Martæ.

SIMETOS. Voyez Simæthus.

SIMI. Voyez Sili.

SIMIDICCENSIS, Siège Episcopal d'Afrique, dans la Province Proconsulaire. Adeodatus est qualifié *Episcopus Plebis Simidiccensis* dans la Conference de Carthage [a]; & dans le Concile de Carthage de l'an 419. comme dans le MS. des Canons de l'Eglise d'Afrique, aussi-bien que dans le MS. des Canons Ecclesiastiques [b], ce meme Adeodatus est dit *Simidiceus Episcopus* & dans le Grec Σιμιδίτης; de sorte qu'il y a faute dans l'Edition du P. Labbe, qui lit *Simituensis*, ou *Sumitensis*. C'étoit un des Légats de la Province Proconsulaire.

a No. 135.

b Ex Dionys. Exigua.

SIMIE, Simios, ou Simin, Isle de l'Archipel [c], entre celle Rhodes, & le *Cap Crio*. Cette Isle que les Anciens Grecs & Latins ont appellee *Syme*, fut nommée ainsi par rapport à la Fille de Jalysus qui avoit bâti en l'Isle de Rhodes la Ville de ce nom, car elle étoit auparavant appellée *Meta-Pontis*, & *Ægle*. Diodore tient Syme pour femme de Neptune, & veut que l'Isle en ait reçu son nom, bien qu'ensuite il fasse Halia, Sœur des Telchins, femme de Neptune.

c Depper, Descrip. de l'Archipel, p. 161.

Cette Isle, que quelques Géographes nomment seulement un Rocher, paroît éloignée dans les Cartes Marines de quatre où cinq lieues d'Allemagne, Ouest-quart au Nord-Ouest, & Ouest-Nord-Ouest, de l'Isle de Rhodes par son bout Méridional; de deux & demie au Septentrion de l'Isle de Lamonia; & d'environ deux au Midi du Continent de la Natolie, étant située devant un Golfe de l'Asie Mineuro appellé le Golfe de Messi, qui est fermé du côté du Nord-Ouest d'un Cap appellé Speo, & d'un autre du côté du Sud-Est appellé *Capo di Valpo*. Pline la place entre celle de Rhodes & la Ville de Cnidus ou Gnidus, qu'on nomme à présent *Gnido*, *Capo Crio*, ou *Stadia*, ancienne Ville de Carie Province de l'Asie Mineure, & située sur un Cap qui porte le même nom. Delà vient que Strabon & Etienne le Geographe à son exemple l'appellent une Isle de Carie.

Pline lui donne trente-sept mille cinq cens pas de circuit, qui font trente-sept milles & demi d'Italie, quoique Porcachi & Boschino ne le fassent que de trente milles. Elle a deux Ports, dont le plus Septentrional, fort large d'entrée, en sorte que les plus grands Vaisseaux y peuvent entrer commodement, est le meilleur. Pline semble néanmoins lui donner huit bons Ports. Il y a sur le bord de la Mer un Château fort; & on voit sur les Montagnes les Masures d'un vieux Château ruiné.

Cette Isle produit de très-bon Vin, & nourrit une grande quantité de Chévres, & de Boucs. Il y a apparence qu'elle étoit autrefois fertile en Grains; car on voit encore sur un des côtés de diverses Médailles fort anciennes, fabriquées par les anciens Grecs Habitans de cette Isle, la figure d'une Cérès couronnée d'Epics, & à l'autre côté une petite Javelle d'Epics; d'où l'on peut conjecturer l'abondance des Grains qu'elle produisoit.

Athéoée raconte que Glauque le Dieu-Marin, fils de Polybe & d'Euboée, ou d'Arithedon & d'Alcyone, ayant ravi Syme, fille de Jalemus & de Dotis, passa avec elle en Asie, & vint habiter une certaine Isle deserte, près de Carie, qu'il appella ensuite du nom de sa femme. Diodore rapporte qu'elle n'étoit pas autrefois habitée, & que ceux qui en prirent les premiers possession, y étoient venus avec Triopas sous la conduite de Chthonius, fils de Neptune & de Syme, d'où elle fut ainsi appellée. Nireus, fils de Charopus & d'Aglaïe, homme de fort belle stature qui amena du secours à Agamemnon pendant la Guerre de Troye, fut ensuite Roi de cette Isle, outre la Principauté de Cnidie qu'il possedoit. Mais aprés cette Guerre les Cariens, qui se trouvoient Maîtres de la Mer, en prirent possession. Une grande sécheresse, qui y regna ensuite, fit tant de ravage dans ses Plantes & dans ses Fruits, que ses Habitans se virent contraints de l'abandonner & d'aller faire leur demeure près d'*Uranium*. Ainsi elle demeura deserte & inhabitée jusqu'au tems que la Flote des Lacédémoniens & des Argiens y vint aborder;

car alors elle acquit des nouveaux Habitans en cette maniére : Un certain Nausus, Compagnon d'Hippotes, étant venu un peu trop tard avec plusieurs autres lors du partage des Terres où l'on procéda par sort, prit possession de l'Isle de Syme, qui étoit alors deserte. Ensuite quelques autres Peuples y étant venus aborder sous la conduite de Xuthus, ils y furent reçus dans la communauté de la Compagnie & de la Ville, & jouïrent de l'Isle avec un droit égal. On dit que les Cnidiens & les Rhodiens avoient aussi quelque part en cette Colonie.

Homére fait mention de l'Isle de Syme après avoir parlé de celle de Rhodes, dans son second Livre de l'Illiade, & dit que Nireus Roi de l'Isle, fils d'Aglaïe & de Charopus, & le plus beau d'entre les Grecs après Achille, vint à la Guerre de Troye avec trois Vaisseaux d'égale grandeur, mais chargés de fort peu de monde.

Les Athéniens ayant été battus par les Lacédémoniens près de cette Isle, en un Combat Naval, où ils perdirent sept Vaisseaux, ces derniers y vinrent prendre Terre, & y dressérent un Trophée en mémoire de la Victoire qu'ils venoient de remporter sur leurs Ennemis.

L'Isle de *Simio*, ou de *Simie* est présentement habitée par un grand nombre de Grecs, qui sont extraordinairement bien dressés à plonger & à nâger dans la Mer, à quoi ils s'accoutument dès leur enfance, pour aller pêcher au fond de l'eau une grande quantité d'éponges, dont les environs de l'Isle sont remplis. Il y a même une Loi établie parmi ces Insulaires, qui défend aux jeunes hommes de se marier qu'ils ne puissent plonger vingt brasses au-dessous de l'eau, & y demeurer un certain espace de tems.

On bâtit à Syme de petites Fregates ou Fustes legéres, fort jolies, de neuf Bancs ou Rames, appellées *Simbequirs*, d'où quelques-uns ont aussi appellé l'Isle *Simbequirs* & autrement *Sumberchi*, qui semble un mot composé pour signifier Barque de Simie. Ces Bâtimens sont si legers à la Voile, & à la Rame, qu'il n'y a point de Vaisseau qui les puisse atteindre ; d'où vient qu'ils sont fort en usage en ces Quartiers-là, à cause que les Corsaires ne les peuvent jamais attraper, quelle adresse & quelle diligence qu'ils y employent. Mais quand la Tempête se leve, on est bien-tôt contraint d'approcher de Terre, & d'y attacher son Vaisseau.

Les Grecs qui se servent de ces Barques se tiennent tout le long de l'Eté à la Voile, navigeant continuellement d'une Isle à l'autre pour leur Négoce. En Hyver ils se retirent de nouveau dans leur Isle ou Rocher, avec tout ce qu'ils ont gagné dans leur Trafic.

Quelques-uns, comme Davity, prennent l'Isle de Syme des Anciens pour une fort petite Isle, située près de celle de Cos ou Lango, qu'on nomme à présent *Castile*. Elle avoit en quinze cens vingt-deux, que l'Isle de Rhodes fut prise par Soliman Empereur des Turcs, un Château bien fortifié & une Tour fort haute, d'où l'on pouvoit découvrir tous les Vaisseaux, qui étoient plus de quarante lieues en Mer. Lors donc qu'on en voyoit paroître quelqu'un, ces Insulaires de Castile en avertissoient ceux de Rhodes, la nuit en allumant des feux, & le jour en faisant élever des fumées. Il y a encore une grande & haute Isle vers le bout de celle de Simie qui regarde au Nord-Ouest.

Les Anciens ont de plus placé certaines Isles, appellées en Grec Araies ou Ares qui signifie des imprécations ou malédictions, entre l'Isle de Syme & la Ville de Gnidus, située sur le Continent de l'Asie Mineure & proprement dans la Carie. Car, comme le rapporte Athenée, quelque différend s'étant ému, après la mort de Triopas pere de Phorbas, entre ceux qui étoient venus aborder avec lui en la Contrée de Carie, les uns s'en retournérent à leur Maison ; les autres, qui demeurérent attachés aux intérêts & à la fortune de Phorbas, vinrent avec lui, allérent prendre terre à Jalysus, Ville de l'Isle de Rhodes ; & les autres, qui étoient unis à Périergus, s'allérent mettre en possession de la Ville de Camyrus. Sur quoi ce dernier se mit à vomir des imprécations contre Phorbas, & à le maudire, ce qui a donné à ces Isles le nom d'Ares, comme Athénée le rapporte.

SIMINENSIS, ou SIMMINENSIS. Voyez SEMINANSIS.

SIMINGITENSIS, ou SIMINGITANUS, Siége Episcopal d'Afrique, selon la Conférence de Carthage [a], où Restitutus est dit *Episcopus Plebis Simingitensis.* On trouve aussi que Cresconius, *Episcopus Plebis Simingitanæ*, souscrivit au Concile de Carthage de l'an 525. Mais cela ne nous dit point en quelle Province étoit ce Siége.

[a] N°. 133.

SIMISO, Ville de Turquie en Asie [b], dans l'Anatolie, sur le bord de la Mer Noire à trente-trois lieues de la Ville de Sinope, vers le Levant. Les Anciens l'ont nommée *Amisus* & *Aminsus*. C'étoit la Métropole de l'Hélénopont.

[b] Baudrand, Dict.

SIMISTUTH, Ville de l'Afrique propre : Ptolomée [c] la marque dans la Nouvelle Numidie & la place dans les Terres. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Simischi* pour Simistuth. C'est la Ville *Simituense Oppidum* de Pline [d] & la *Simitu Colonia* de l'Itinéraire d'Antonin, où elle est marquée sur la route d'Hippone Royale à Carthage, entre *Ad Aquas*, & *Bulla Regia*, à cinq milles du premier de ces Lieux & à sept milles du second. Quelques MSS. de ce même Itinéraire lisent *Sumitto Colonia*, & d'autres *Simitu*, pour *Simittu Colonia*. Le nom de cette Ville est encore plus corrompu dans la Table de Peutinger où elle est appellée *Suntu Colonia*. Adeodatus *Simituensis Episcopus*, qui assista au Concile de Carthage en 419. étoit Evêque de *Simistuth*, ou *Simittu*, & l'on trouve dans la Conférence de Carthage [e] un Adeodatus qualifié *Episcopus Plebis Simidencis* que quelques-uns ont voulu confondre avec le premier ; mais ils sont

[c] Lib. 4. c. 3.

[d] Lib. 5. c. 4.

[e] No. 155.

font différens, & il y a pareillement de la difference entre *Simidica* & *Simitu*. *Benenatus* que la Conférence de Carthage [a] appelle *Episcopus Plebis Simittensis*, etoit Eveque de *Simittu*, ou *Simisluth*.

[a] No. 126.

SIMMEREN, Ville d'Allemagne, dans le Bas Palatinat, à quatre lieues de Bacarah & de Biogen, & à cinq de Cobleotz [b]. Elle est située sur une petite Riviére de même nom, & c'est la Capitale d'une Principauté qui donne voix & séance dans le Collége des Princes aux Dietes de l'Empire. Cette Ville avoit fait porter son nom à une Branche de la Maison Palatine, issue d'Etienne, fils de l'Empereur Robert, laquelle succéda à l'Electorat lorsque Othon Henri fut mort. Par le Testament de Fréderic IV. les Principautez de Simmeren & de Lautern furent laissées à Louïs Philippe, son fils puiné, avec les trois cinquiémes du Comté antérieur de Spanheim. L'Electeur Charles Louis étant parvenu à la Régence prétendit que son Ayeul n'avoit pu disposer d'une si grande partie de ses Etats en faveur de ce Prince auquel il en disputa la possession. En 1654. les Etats de l'Empire, voulant prévenir les suites de ce Demelé, réglerent que le Duc de Simmeren céderoit à l'Electeur Palatin la Principauté de Lautern, & le revenu d'une cinquiéme partie du Comté de Spanheim, avec les deux tiers du Baillisge de Stromberg. Cette Transaction fut changée quelque tems après, & on en fit une autre par laquelle l'Electeur Palatin, en rendant au Duc de Simmeren les deux tiers du Bailliage de Stromberg, feroit admis en possession de la Jurisdiction de cette cinquiéme partie de Spanheim, dont le revenu lui avoit eté ajugé. Le Marquis de Bade s'y opposa, soutenant qu'il ne devoit reconnoitre pour Coseigneur du Comté antérieur de Spanheim que le Duc de Simmeren; & il obtint une Commission de l'Empereur, en vertu de laquelle l'Electeur Palatin devoit être privé de la Jurisdiction. Ce dernier s'y étant opposé, il fut enfin stipulé par une nouvelle Convention faite à Creutzenach, que le Comté antérieur de Spanheim reconnoîtroit trois Seigneurs, l'Electeur Palatin pour une cinquieme partie, le Duc de Simmeren & le Marquis de Bade, chacun pour deux autres cinquièmes. Louïs Herman, Duc de Simmeren, étant mort sans postérité le 24. Décembre 1673. l'Electeur Palatin hérita des deux cinquiémes du Comté antérieur de Spanheim, & du Duché de Simmeren.

[b] D'Audifret Géogr. t. 3.

La Principauté de Simmeren comprend les Bailliages de Simmeren, de Kirckberg & de Stromberg.

SIMMERSHAVEN, ou SIMMERSHAFN [c], Bourg de Suède, sur la Cote Orientale de la Province de Schonen, dans l'Irrestad, environ huit lieues au Midi de Christianstad, & à deux lieues vers le Nord de Sandhammer.

[c] De l'Isle, Atlas.

SIMMIOS, Temple de la Chine, dans l'Isle de Niphon. Le Temple de Simmios est situé dans une grande Cour, & au milieu d'un Bois agréable, à la gauche du Chemin de Sakkai. Un Torã fort exhaussé ou Porte de Temple de pierre & une large Allee menent les Curieux à un Pont elevé qui ressemble à une moitié de roue bâti sur un petit Ruisseau. On dit que ce Pont est fort antique: c'est pourquoi en mémoire des Histoires qui le rendent fameux, on fait tout ce qu'on peut pour le réparer, & l'entretenir sur pied. Il est fort difficile de passer dessus, mais pour la commodité des allans & des venans, on a bâti sur le même Ruisseau deux autres Ponts plus aisés à passer: au delà de ces Ponts est la Cour ou les Temples sont bâtis. Le principal a deux Portes avec des Fenétres fermées de Jalousies au milieu de la façade, par lesquelles les Japonnois regardent & se prosternent du côté où l'Idole de Dai Miosin est cachée. Ce Temple a ses côtés & ses chambres voisines, ornés de Peintures, & d'Ornemens parmi lesquels on voit une Carte du Monde où le Pays de Jesso est represénté comme contigu à la Grande Tartarie. A la droite du Temple il y a un endroit où les gens se reposent, & boivent une tasse de Thé; un peu plus loin il y a un Vivier avec un Pont de pierre où l'on nourrit du Poisson apprivoisé. Quand de ce Temple l'on prend le chemin de Tenosi, on tombe dans une grande Allée garnie de Lanternes, & bordée de Hayes des deux côtés, qui conduit à un autre Temple, dans la Cour duquel s'éleve une Tour quarrée, haute de huit étages, & couverte d'un pareil nombre de toits en pente, cizelés avec beaucoup d'art. Derriére cette Tour, un peu sur la gauche, est le principal Temple de Sotoktais, dont la Maîtresse Idole est élevée au milieu, & a une autre Idole à la droite, haute d'une aune & demie, environnée de Statues représentant les quatre Elémens, & couvertes d'un Drap double. Tout le haut du Temple est noirci par la fumée d'un grand nombre de Lampes qui y sont suspendues dedans & dehors. Près delà on voit un autre Temple long, qui contient cinq grandes Idoles élevées sur le Sol, & un grand nombre de petites au-dessus des grandes en divers rangs. Ce Temple n'est gueres éloigné de l'endroit ou passe une Source d'Eau Minérale chargee de fer, ou de vitriol: elle y a formé avec le tems un sédiment qui ressemble pour la figure à une Tortue, d'où on l'appelle l'Eau de Tortue de Mer. On voit auprès un Godet de bois de Bambouc, dont le Peuple se sert pour boire.

SIMMITTENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, selon la Conférence de Carthage [d], où Benenatus est dit *Episcopus Plebis Simittensis*. Ce Siége étoit dans la Province Proconsulaire comme on le voit par Ptolomée & par l'Itineraire d'Antonin. Dans la Notice de la Province Proconsulaire, il y a deux Siéges dont les noms approchent assez de celui dont il est ici question; savoir le Siége *Semminensis*, & celui de *Siminensis*. Voyez l'Article SIMISTUTH.

[d] No. 126.

1. SIMOÏS, Fleuve de l'Asie Mineure,

re, dans la Petite Phrygie. Il prenoit sa source au Mont Ida, & se jettoit dans le Xanthus, selon Pline [a]. Voyez Scamander. Virgile [b] donne au Fleuve Simoïs l'Epithéte de rapide:

Victor apud rapidum Simoenta sub Ilio alto.

Dans un autre endroit le même Poëte [c] dit que Vénus accoucha d'Enée sur le bord du Simoïs.

Tune ille Aeneas quem Dardanio Anchisæ,
Alma Venus Phrygii genuit Simoentis ad Undam?

[a] Lib. 5. c. 30.
[b] Æneid. L. 5. v. 808.
[c] Ibid. v. 473.

2. SIMOÏS, Fleuve de l'Isle de Sicile. Strabon [d] rapporte que selon quelques-uns Enée étant arrivé à *Ægesta*, ou *Segesta*, donna les noms de Scamander & de Simoïs, ou Simoeis, à deux Fleuves qui couloient aux environs de cette Ville. Le Simoïs couloit à la droite, & se joignoit au Scamander, avant que ce Fleuve mouillât la Ville de *Segesta*.

[d] Lib. 13. p. 608.

3. SIMOÏS, Fleuve de l'Epire, selon Virgile [e] qui lui donne l'Epithéte de *falsus*.

. . . . *Falsi Simoëntis ad Undam.*

[e] Æneid. L. 3. v. 303.

SIMOÏSIUS CAMPUS [f], Canton de l'Asie Mineure, dans la Petite Phrygie. Il prenoit son nom du Fleuve Simoïs qui l'arrosoit.

[f] Strabo, L. 12. p. 608.

SIMONIADA, Village de la Palestine aux confins la Galilée. Josephe [g] dit que ce Village étoit à soixante Stades du Canton appellé *Magnus Campus*.

[g] In Vita sua.

SIMONITIS, Contrée de la Palestine, à l'Orient de la Galilée, selon Josephe [h].

[h] Bel. Ind. L. 3. c. 21.

SIMONOSEKI, Ville du Japon, dans l'Isle de Niphon [i]. Elle est située sur un fameux Port au pied d'une Montagne dans la Province de Nagalto la plus Occidentale du Continent, ou pour mieux dire de la grande Isle de Nipon. Cette Ville contient quatre, ou cinq cens Maisons, bâties la plûpart sur les deux côtés d'une longue rue qui fait toute sa longueur, & qui n'a que peu de rues à côté. Presque toutes les petites rues coupent la grande, & s'y terminent. La Ville est pleine de Boutiques où l'on vend des Vivres & des Provisions pour les Navires qui en partent tous les jours en grand nombre; c'est le Port ordinaire des Navires qui vont & viennent des Provinces Occidentales, ou Orientales. L'on y voit plusieurs Tailleurs de pierres, qui font des Ecritoires, des Boettes, des Assiettes, & plusieurs autres choses d'une pierre Serpentine grise & noirâtre, que l'on tire des Carriéres voisines de la Ville. L'on y remarque le Temple d'Amadais renommé dans tout le Japon; il fut bâti en mémoire de l'infortuné Feki en Fegue, Prince d'un grand courage & de bravoure, qui, malgré sa bonne conduite & son courage, eut le malheur d'être vaincu par son ennemi qui le força d'abandonner le Lieu de sa Résidence Osacca, & de s'enfuir à Fijungo. Le malheureux Empereur ne put se soutenir long-tems dans cette derniére Place: poursuivi par son Ennemi il fut forcé encore de l'abandonner, & peu de tems aprés il perdit la vie. L'Histoire du Japon dit que Fegue voyant sa perte prochaine, & presque inévitable, envoya sept Navires chargez d'or & d'argent à la Chine où aprés sa mort on bâtit un magnifique Temple à sa Mémoire, & un autre, appellé à présent Amadais à Simonoseki pour conserver la Mémoire de la mort prématurée de son fils.

[i] Kæmpfer, Hist. du Japon t. 2. p. 176. & suiv.

SIMONTHORNA, Ville de la Basse-Hongrie [k], au Comté de Tolna, & aux confins de celui d'Albe Royale. Cette Ville située sur la Sarwize [l] à deux lieues de Caposwar & à trois de Tolna, a un Fossé large de trente pas, environné en dehors d'un Marais d'une si grande étendue, que le Pont qui y sert de passage a prés de trois cens pas de longueur. Le Château est bâti de pierres de taille, avec des Fortifications à l'antique. Le Prince Louïs de Bade reprit cette Place sur les Turcs en 1686. & ce fut par-là qu'il commença les Conquêtes qu'on lui vit faire avec une partie de l'Armée Chrétienne, aprés que les Impériaux se furent rendus Maîtres de Bude. Il la fit investir le 26. de Septembre par la Cavalerie & les Dragons, qui à la faveur des Roseaux qui sont fort hauts dans les Marais, dont Simonthorna est environné, s'avancérent & prirent leur poste jusque sur le bord du fossé. L'Infanterie qui parut un peu aprés sur une hauteur obligea la Garnison de demander à capituler. La Place se rendit à discrétion, & l'on y trouva seize Piéces de Canon de fonte & une de fer, douze cens Grenades & trente-cinq Tonneaux de poudre.

[k] De l'Isle, Atlas.
[l] Hist & Descr. du Royaume de Hongrie. L. 3. 1688.

SIMORE, Abbaye de France dans la Gascogne [m], au Diocése d'Auch, à cinq lieues de la Ville de ce nom vers le Midi, & à deux de Lombez du côté de l'Occident. C'est une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de St. Benoît. On y révére le Tombeau de St. Cerat.

[m] Corn. Dict.

SIMPRIVIUM. Voyez Imbrivium.

SIMPSIMIDA, Ville de la Parthie: C'est Ptolomée [n] qui en parle.

[n] Lib. 6. c. 5.

SIMRAH, nom d'une Ville bâtie, ou fondée par Homaï, fille de Behaman, Reine de Perse. L'Auteur de Leb-Tarikh, dit que cette Ville a porté aussi le nom de Simrem, ou Semirem, & que c'est la même que l'on appelle aujourd'hui, Giarbadikan.

SIMUNDI. Voyez Taprobana, & Palesimundus.

SIMYLLA, Promontoire & Lieu d'Entrepôt, ou de Commerce dans l'Inde, en deçà du Gange: Ptolomée [o] les marque dans le Pays des *Sadini*. Dans un autre endroit il dit que ce Lieu d'Entrepôt est appellé Timula par les Indiens. Les MSS. Grecs de Ptolomée [p] & Arrien lisent Σήμυλλα, *Semylla*, au lieu de Σίμυλλα, *Simylla*.

[o] Lib. 7. c. 1.
[p] Lib. 1. c. 17.

SIMYRA, Ville de la Phénicie: Elle est marquée dans Ptolomée [q] entre l'Embouchure du Fleuve *Eleutherus*, & *Orthosia*, ainsi que dans Pline [r] & Pomponius Mela [s]. Ce dernier ne lui donne cependant que le titre de *Castella*. Etienne le Géographe qui écri-

[q] Lib. 5. c. 15.
[r] Lib. 5. c. 20.
[s] Lib. 1. c. 12.

écrit Simyrus, en fait nne Ville des Syriens. Le nom de cette Ville eſt corrompu dans Strabon, où on lit *Taxymira*, Ταξύμιρα; mais il paroît que c'eſt une faute de Copiſte, qui a joint l'Article τὰ avec le nom Σύμιρα, ou plutôt Σίμυρα. Voyez Taxymira.

SIMYRUS, Voyez Simyra.

1. SIN, Ville & Deſert au Midi de la Terre-Sainte, dans l'Arabie Pétrée. Elle donnoit ſon nom au Deſert de Sin dans le même Pays. L'Ecriture diſtingue deux Villes & deux Deſerts de Sin, dont l'un eſt écrit ſimplement *Sin*, *Samech*, *Jod*, *Nun* [a], & l'autre *Sin*, ou *Tſin*, *Tzade*, *Jod*, *Nun* [b]. La première étoit plus près de l'Egypte & de la Mer Rouge. Les Hébreux étant ſortis de cette Mer, ſe trouvérent dans le Deſert de Sin [c], qui eſt entre Elim & Sinaï. C'eſt-là où Dieu leur fit pleuvoir la Manne.

Sin. a סין

b צין Tſin Voie Num 13. 22. & 27. 14 & 34. 3.

c Exod. 16. 1. 17. 1.

La ſeconde étoit auſſi au Midi de la Paleſtine, mais plus en tirant vers la Mer Morte. Cadés étoit dans le Deſert de Sin [d]. C'eſt de ce Deſert qu'on envoya des hommes, pour conſiderer la Terre promiſe [e]. C'eſt encore dans ce même Deſert que Moïſe & Aaron offenſerent le Seigneur aux Eaux de contradiction [f]. Le Pays de Chanaan, & le Partage de Juda avoit pour limites, du côté du Midi, le Deſert de Sin [g], ou Zina, comme il eſt nommé dans Joſue XV 3.

d Deut. 32. 51.

e Num. 13. 22.

f Num. 27. 14

g Num. 34. 3.

2. SIN. Les Arabes appellent ainſi [h], ce que nous appellons la Chine; & c'eſt delà que les Latins appellent les Chinois, *Sinæ*, & *Sinarum Regis*, le Pays de la Chine. Mais les Perſans & autres Orientaux l'appellent Tchin, & diſent que ce Pays a tiré ſon nom d'un des fils de Japhet. Voyez ce qu'Emir Khouand Schah, appellé vulgairement Mirkhond, en dit dans la Généalogie de Ginghizkhan.

h D'Herbelot Biblioth. Or.

Tchin, ou Sin, étoit le fils aîné de Japhet fils de Noé, & fut le plus habile de tous ſes freres, auſſi eut-il le meilleur partage. Car ſon Pere lui donna pour heritage, le grand Pays qui a tiré ſon nom de lui, & que nous appellons aujourd'hui la Chine.

Ce fut lui qui enſeigna à ſes Enfans la Peinture, la Sculpture, & l'Art de préparer la ſoye pour en faire pluſieurs ſortes d'Etoffes. En un mot on prétend que la plus grande partie des Ouvrages qui ſont encore aujourd'hui en vogue dans la Chine, & dont tous les Etrangers font ſi grand état, ſont de ſon invention.

Tchin eut pour fils aîné Marchin, auſſi en général les Orientaux appellent la Chine Tchin & Marchin, de même que pour exprimer la Tartarie entiére, ils ſe ſervent des termes d'Iagioug, & Magioug, qui ſont le Gog & le Magog de l'Ecriture Sainte. Il y a pourtant des Géographes qui prétendent qu'il faut entendre par le mot Tchin, la Chine Septentrionale, que pluſieurs pretendent être la même que le Khatha, ou Khathaï, & que celui de Marchin marque la Chine Méridionale, en y comprenant la Cochinchine, le Tunquin, & le Royaume d'Anan avec ceux de Siam & de Pegu.

Cette Chine Septentrionale eſt encore appellée par les Orientaux le Khotan, & la Tartarie plus Septentrionale, le Cara Khotan, le Khotan Noir, à cauſe de l'épaiſſeur de ſes Forêts, & de l'air nébuleux & chargé de Frimats qui la couvrent.

Les anciennes Hiſtoires de Perſe diſent, que Feridoun, Roi de la première Dynaſtie nommée des Piſchdadiens, donna à ſon fils Tour, la Chine & le Turqueſtan pour ſon partage, & le qualifia du titre de Fagfour, qui eſt demeuré héréditaire aux Rois de ce Pays-là comme celui de Pharaon à ceux d'Egypte.

Ebn Alouardi écrit dans ſon Livre intitulé Kheridar Alâgiaïb, que ſelon le rapport d'Abou Iſhah Ibrahim, ſurnommé Alhageb, la largeur du Pays de la Chine, à la prendre depuis l'entrée du Golfe de Bengale juſques ao Pays des Muſulmana dans le Mavaralnahar, a trois mois de chemin d'étendue, & que ſa longueur ſe doit prendre depuis l'Ocean Oriental juſqu'en deçà du Tobut, ou Thebet, ce qui fait quatre mois entiers de chemin. Cet Abou Iſhak, qui eſt encore ſurnommé Ebn Almeſkin Alfarſi, étoit un des premiers Officiers d'un Roi de la Chine, loua la Dynaſtie des Princes de la Maiſon de Ginghizkhan, & il fit rapport à ſon Maître que dans tout le Pays de la Chine, non plus qu'aux Indes, par où il revint, il n'avoit trouvé, ni Figues, ni Raiſins, ni Olives.

Le même Auteur, auſſi-bien que le Géographe Perſien, dit que la Ville de Khancou eſt la Capitale du Pays, & que c'eſt-là que Fagfour fait ſa réſidence. Il nomme pourtant encore une autre Ville conſidérable dans ce Pays-là, appellée Schangiuu & Zitoun, que d'autres Auteurs veulent etre la Ville Royale; & le Scherif Al Edriſſi écrit, que Khancou, & Giancon ſont les principales Villes de la Chine, auſſi-bien que celle qu'il appelle Loukin; mais Aboulfeda dit qu'il y a véritablement pluſieurs grandes Villes dans ce Pays-là, maia que leurs noms n'étoient point encore venus à ſa connoiſſance, non plus qu'a celle des Géographes Arabes qui l'avoient précedé.

L'on trouve cependant dans les Tables Géographiques de Naſſireddin & d'Ulugbeg, la Ville de Pangiou pour Siége Royal des Rois de la Chine, ſous la Longitude de 130. d. & 24. d. 15. m. de Latitude Septentrionale; & le même Aboulfeda, met Kambaleg dans le Pays de Khatba, qui eſt la Chine Septentrionale, ſous le 144. & 184. d. de Longitude, & ſous les 35. ou 46. d. de Latitude Septentrionale.

L'Emir Khouand Schah dit dans la Généalogie de Ginghiskhan, qu'il y avoit un Roi de la Race de Tatar qui regnoit dans la Chine, au tems d'Ogouzkhan; & que le Khakan Roi de Khatha, ou Chine Septentrionale, joignit ſes Troupes à celles d'Afraſiab contre Caikhoſrou Roi de Perſe. Les mêmes Chinois ſecoururent auſſi Caidoukhan contre les Peuples nommés Gialaïr.

Ce grand Pays fnt envahi par les Mogols ou Tartares de Ginghizkhan, fous Coblaï Câan. Ginghizkan, & fes Succeffeurs Coblaï Câan, Arik Bouga, fon frere Barakkhan, & autres le poffédérent jufques environ l'an 700. de l'Hégire, qui eft de J. C. 1300.

Il eft fait mention du grand Mur de la Chine dans le Titre de Thamgag, & l'on peut voir auffi ce qui a été deja dit dans celui de Sedd Iagioug.

La difperfion des Jnifs dans la Chine, & la retraite que les Manichéens y firent aprés la mort defaftreufe de Manès leur Propbète peuplérent d'autant ce Pays-là.

L'Auteur de l'Humaioun Nameh, qui eft le Livre de Kalilah, & Damnah, dit que Homaiounfal étoit autrefois un puiffant Roi de Tchin & de Marchin, qui fe faifoit refpecter dans tout l'Orient, & que ce fut Khogefteh Raï fon Vifir, qui lui raconta ce qui s'étoit paffé entre Dabfchelim & Bidpaï. Quoique cette Hiftoire paroiffe fabuleufe, elle fait néanmoins connoître l'eftime, & la réputation qu'avoient les Chinois dès le tems de Noufchirvan Roi de Perfe. Il paroît auffi par la même Narration, que les Chinois avoient reçu des Indiens la plus grande partie des Sciences, ce qui fe confirme par la Vie de Confutius, dans laquelle on voit que ce grand Docteur des Chinois avoit été inftruit dans la Philofophie par des Bramenes ou Docteurs Indiens.

3. SIN, Ville de la Chine [a], dans la Province de Xantung, au Département de Tungchang, troifième Métropole de la Province. Elle eft de 1. d. 6'. plus Occidentale que Peking, fous les 36. d. 46'. de Latitude Septentrionale.

[a] Atlas Sinenf.

4. SIN, grande Cité de la Chine [b], dans la Province de Xanfi, où elle a le rang de première grande Cité. Elle eft de 4. d. 50'. plus Occidentale que Peking, fous les 27. d. 40'. de Latitude Septentrionale. L'Air de cette Ville eft ordinairement plus épais & plus froid [c] qu'ailleurs, à caufe de la hauteur des Montagnes qui l'environnent. Il y a trois fuperbes Temples, dont l'un a en garde une fort belle Bibliothéque, dans laquelle les plus anciens des Monarques de la Chine ont étudié.

[b] Atlas Sinenf.

[c] Ambaffade des Hollandois à la Chine p. 240.

1. SINA, Ville de la Margiane: elle eft connue de Ptolomée [d]. Le Manufcrit de la Bibliothéque Palatine lit SENA pour SINA.

[d] Lib. 6. c. 10.

2. SINA, Ville de la Cappadoce: elle eft mife par Ptolomée [e] dans la Préfecture de Cilicie. Voyez SIVA.

[e] Lib. 5. c. 6.

3. SINA, Lieu de l'Ifle de Lesbos, felon Ortelius, qui cite Strabon [f].

[f] Lib. 9.

4. SINA, ou JUSTINIANOPOLIS, Ville de la Grande Arménie. Il en eft fait mention dans le fixième Concile de Conftantinople.

SINACA, Ville de l'Hyrcanie, felon Ptolomée [g]. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit SINICA pour SINACA.

[g] Lib 6. c. 9.

SINADA, ou SINADA. Voyez SYNNADA.

SINÆ. Voyez SINARUN REGIO, & THINÆ.

SINÆI, Peuples de la Paleftine, felon Jofephe [h]. Les Sinéens habitoient prés d'Arce, dans le Mont-Liban: c'eft où les place St. Jérôme [i]. Strabon parle d'une Fortereffe de *Sinna* dans ces memes Montagnes. L'Arabe entend par SINÆI les Habitans de Tripoli en Phénicie. Ces Peuples étoient les Defcendans de Sinéen, ou Sinéus, l'un des fils de Chanaan, dont il eft parle au dixième Chapitre de la Genefe [k].

[h] Antiq. L. 1. c. 6.

[i] Quæft. Hebr. in Genef.

[k] Verf. 17.

SINÆUS & SINAÏ. Voyez MELANI.

SINAÏ, on SINA, Montagne fameufe de l'Arabie Petrée, fur laqnelle Dieu donna la Loi à Moïfe [l]. Elle eft fituée dans une efpéce de Péninfule, formée par les deux Bras de la Mer Rouge, dont l'un s'étend vers le Nord, & fe nomme le Golfe de *Colfum*; l'autre s'avance vers l'Orient, & s'appelle le Golfe d'*Elan*, ou le Golfe *Elanitique*. Les Arabes appellent aujourd'hui *Sinaï Tor*, c'eft-à-dire la Montagne par excellence, ou *Gibel Moufa*, la Montagne de Moïfe. Elle eft à 260. milles du Caire: & il faut ordinairement dix jours pour y arriver. Le Defert de Sinaï où les Ifraélites demeurérent campez près d'un an, & où Moïfe érigea le Tabernacle de l'Alliance, eft confidérablement élevé fur le refte de la Contrée [m], & il y faut monter par un chemin très-âpre, dont la plus grande partie eft taillée dans le Roc. On arrive fur un large efpace de terre, qui eft une Plaine environnée de tous côtez de Rochers & de Hauteurs, & longue à peu prés de douze milles.

[l] Exod. c. 18. v. 20. c. 24. v. 16. c. 31. v. 18 c. 34. v. 2. 4 &c. Levit. c. 25. v. 1. c. 26. v. 45. &c.

[m] Copin; Voyage d'Egypte, c. 10.

Vers l'extrémité de cette Plaine, du côté du Septentrion, s'élevent deux hautes Montagnes, dont la plus élevée eft Sinaï, & l'autre eft Oreb. Ces deux Têtes d'Oreb & de Sinaï, moutent fort droit, & n'occupent pas beaucoup de terrain en comparaifon de leur extraordinaire hauteur. Celle de Sinaï eft pour le moins d'un tiers plus haute que l'autre, & la montée en eft beaucoup plus droite & plus difficile. Après qu'on eft parvenu au fommet de la Montagne, on trouve qu'elle fe termine en une place inégale & raboteufe, qoi peut contenir foixante perfonnes. Sur cette hauteur eft bâtie une petite Chapelle de Sainte Catherine, où l'on croit que le Corps de cette Sainte a repofé trois cens foixante ans; mais qu'enfuite on le tranfporta dans une Eglife qui eft au pied de la Montagne. Près de cette Chapelle, coule une Fontaine dont l'Eau eft extrêmement fraîche. On la croit miraculeufe, n'étant pas concevable d'où pourroit venir de l'eau fur la croupe d'une auffi haute, & fi fterile Montagne.

Oreb eft au Couchant de Sinaï, en forte qu'au Lever du Soleil l'ombre de Sinaï couvre entiérement Oreb. Outre la petite Fontaine, qui eft tout au haut de Sinaï, il y en a encore une autre au pied de cette Montagne, ou de celle d'Oreb, qui fournit de l'eau au Monaftère de Sainte Catherine. A cinq ou fix cens pas de là, on montre nne Pierre haute de quatre ou cinq

cinq pieds, & large environ de trois, qu'on dit être celle dont Moïse fit sortir de l'eau. Sa couleur est d'un gris tacheté, & elle est encore plantée dans un espace de terre, où il ne paroît aucun autre Rocher. Cette Pierre a douze trous ou enfoncemens, qui ont près d'un pied de large, & d'où l'on croit que sortit l'eau pour desalterer les Israélites.

[a] D'Herbelot, Biblioth. Or.

Les Arabes [a] comptent entre les Enfans d'Israël, un nomme *Thor*, ou *Thour*, qui a donné son nom à la Montagne de Sinai, qu'ils appellent Thour-Sinaï. Ils donnent aussi le nom de Thour à la Ville, qui est au pied de la meme Montagne, sur le bord de la Mer Rouge. Mahomet commence le Chapitre de son Alcoran, intitulé *de la Figue*, par le serment, *je jure par la Figue, par l'Olive, par le Mont-Sinai, & par la Ville sûre & fidelle.* La *Figue* marque une Montagne de la Palestine nommée *Thor-lina*, la Montagne de *Figue:* l'*Olive* marque le nom des Olives pres de Jérusalem: la *Ville Fidelle* est la Mecque. Sinai est en grande vénération parmi les Musulmans, à cause de la Loi que Dieu donna aux hommes sur cette Montagne. Ils l'appellent aussi quelquefois la Montagne de Moïse.

Il y a sur cette Montagne un Monastère habité par des Moines Grecs, qui n'avoient autrefois qu'une Tour bâtie auprès du Buisson ardent de Moïse. Ces Moines se trouvant exposez aux courses des Arabes, qui mangeoient chez eux tout ce qu'ils trouvoient de provisions, & même jusqu'au pain consacré de l'Eucharistie, prierent l'Empereur Justinien de leur faire batir un Monastère bien fermé pour les mettre hors d'insulte des Arabes. L'Empereur leur accorda leur demande; mais on dit qu'il fit mourir l'Architecte qui avoit choisi ce Lieu pour le Monastère, à cause de la proximité du Buisson, & pour la commodite de l'eau.

L'on a donné à ce Monastère, & à la Montagne même le nom de Sainte Catherine, à cause d'une Tradition reçue dans le Pays, que le Corps de cette Sainte y avoit été transporté par des Anges.

[b] Lettres Edifiantes, Tom 4. pag. 87. & suiv.

Ce Monastère [b] est solidement bâti ayant de bonnes & fortes murailles. L'Eglise est magnifique, c'est un Ouvrage de l'Empereur Justinien, à ce que disent les Religieux. Ils sont au nombre de cinquante sans compter ceux qui vont à la quête. Leur vie est très-austère; ils ne boivent point de Vin, & ne mangent jamais de viande, même dans leurs plus grandes maladies. L'eau, qu'ils boivent, est excellente, elle vient d'une Source qui est au milieu du Monastère. On leur donne trois fois la Semaine un petit verre d'eau de vie, qu'on fait avec des Dattes. Ils jeûnent très-austérement les quatre Caremes qui sont en usage dans l'Eglise Orientale; hors ce tems-là, on leur sert à Table des Légumes & du Poisson salé. Ils se levent la nuit pour chanter l'Office Divin, & ils en passent la plus grande partie au Chœur. On y montre une Châsse de Marbre blanc couverte d'un riche Drap d'or, dans laquelle est renfermé le Corps de Ste Catherine, qu'on ne voit point. On montre seulement une main de la Sainte, qui est fort desséchée, & dont les doigts sont pleins de bagues & d'anneaux d'or. L'Archevêque, qui est aussi Abbé du Monastere, a sous lui un Prieur dont le pouvoir est fort borné, quand l'Archevêque n'est pas absent. Pour aller jusqu'au sommet de la Montagne où Dieu donna les deux Tables de la Loi à Moyse, il y a quatre mille degrez à monter. On y a bâti une Chapelle assez propre, on voit ensuite la Chapelle d'Elie. La Montagne voisine est encore plus haute, c'est-là où le Corps de Ste. Catherine fut transporté par les Anges, après qu'elle eut été martyrisée.

SINANQUE, Abbaye de France, dans la Provence, au Diocèse de Cavaillon, en Latin *Sinaqus*, ou *Sine aqua*. C'est une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Citeaux. Elle fut fondée en 1148.

SINAPATINGA, Ville de l'Inde en deçà du Gange: Ptolomée [c] la compte parmi les Villes qui appartenoient aux *Cathæi*, & qui se trouvoient au voisinage du Fleuve Indus. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Tisapatinga*, pour *Sinapatinga*. [c] Lib. 7. c. 1.

SINARUM REGIO, Contrée de l'Asie & la dernière que marque Ptolomée [d] du côté de l'Orient. Il la borne au Nord par la Sérique: à l'Orient & au Midi par des Terres inconnues; & à l'Occident partie par l'Inde d'au-delà le Gange, dont elle étoit séparée par une ligne tirée depuis le fond du grand Golphe jusqu'à la Sérique, partie par le Grand Golphe, & partie par le Pays des Ichthyophages Ethiopiens, compris aussi sous le nom général de SINÆ, ainsi que les Peuples *Samathcni*, *Acadræ*, *Aspithræ* & *Ambathæ*. Voici la Description de cette Contrée selon Ptolomée: [d] Lib. 7. c. 3.

Sur la Côte, en prenant depuis la Frontiére de l'Inde:	*Aspithra Fluv. Ostia*,	
	Fluvii Fontes,	
	Bramma Civitas,	
	Ambasti Fluv. Ostia,	
	Fontes Fluvii,	
	Rhabana Civitas,	
	Seni Fluv. Ostia,	
	Notium Promont.	
	Ferini Sinus interior recessus,	
	Satyrorum Promont.	
	Sinarum Sinus,	
	Cottiaris Fluv. Ostia,	Aux Ichthyophages Ethiopiens.
	Fontes Fluv.	
	Cattigara Sinarum statio.	
Dans les Terres.	*Acadra*,	
	Aspithra,	
	Cocconagara,	
	Saraga,	
	Thinæ, *Metropolis.*	

SINARUS, Fleuve de l'Inde: Arrien dit [e] que ce Fleuve se jettoit dans l'Hydaspes. Voyez SARUS. [e] In Indicis.

SINÇAI, Ville de la Chine [f], dans la Pro- [f] Atlas Sinens.

Province de Honan, au Département d'Iuniog, huitiéme Métropole de la Province. Elle est de 2. d. 29'. plus Occidentale que Peking, sous les 34. d. 41'. de Latitude Septentrionale.

SINCAPOUR, Cap des Indes, à la Pointe de la Presqu'isle de Malaca, à l'entrée du Détroit de ce nom, qu'on appelle quelquefois pour cette raison le Détroit de Sincapour.

SINCAR, Ville de la Médie: Ptolomée [a] la place dans les Terres.

[a] Lib. 6. c. 2.

1. SINCHANG, Ville de la Chine [b], dans la Province de Chekiang, au Departement de Xaohing, huitieme Métropole de la Province. Elle est de 3. d. 56'. plus Orientale que Peking, sous les 29. d. 6'. de Latitude Septentrionale.

[b] Atlas Sinens.

2. SINCHANG, Ville de la Chine [c], dans la Province de Kiangsi, au Département de Xuicheu, dixième Métropole de la Province. Elle est de 2. d. 40'. plus Occidentale que Peking, sous les 28. d. 49'. de Latitude Septentrionale.

[c] Ibid.

1. SINCHING, Ville de la Chine [d], dans la Province de Kiangsi, au Département de Kienchang, sixième Métropole de la Province. Elle est de 0. d. 20'. plus Occidentale que Peking, sous les 27. d. 55'. de Latitude Septentrionale.

[d] Ibid.

2. SINCHING, Ville de la Chine [e], dans la Province de Chekiang, au Département de Hangcheu, premiére Métropole de la Province. Elle est de 2. d. 42'. plus Orientale que Peking, sous les 30. d. 2'. de Latitude Septentrionale.

[e] Ibid.

3. SINCHING, Ville de la Chine [f], dans la Province de Xantung, au Departement de Cinan, premiére Métropole de la Province. Elle est de 1. d. 16'. plus Orientale que Peking, sous les 47. d. 10'. de Latitude Septentrionale.

[f] Ibid.

4. SINCHING, Ville de la Chine [g], dans la Province de Peking, au Département de Paoting, seconde Métropole de la Province. Elle est de 0. d. 46'. plus Occidentale que Peking, sous les 39. d. 20'. de Latitude Septentrionale.

[g] Ibid.

5. SINCHING, Ville de la Chine [h], dans la Province de Honan, au Département de Caifung, premiére Métropole de la Province. Elle est de 3. d. 40'. plus Occidentale que Peking, sous les 35. d. 26'. de Latitude Septentrionale.

[h] Ibid.

SINCIANUS-PAGUS, Canton de la Germanie sur le Rhein, selon Ortelius [i], qui cite le troisième Livre de la Translation des Martyrs St. Marcellin & St. Pierre, par Eginhart. Il ajoute qu'il croit que c'est aujourd'hui SINSICH.

[i] Thesaur.

SINCIN, Ville de la Chine [k], dans la Province de Suchuen, au Département de Chingtu, premiére Métropole de la Province. Elle est de 12. d. 35'. plus Occidentale que Peking, sous les 30. d. 24'. de Latitude Septentrionale.

[k] Atlas Sinens.

SINCIUM, ou SINTIUM, Lieu de la Basse Panonie. L'Itinersire d'Antonin en fait mention dans le Titre d'une Route marquée dans l'ordre, ou peut-être dans le desordre suivant:

Iter ab Acinco Crumeroque castra constituta Sincio. M. P. XLII.
Ulcisia castra. M. P. IX.
Cirpi Mansio. M. P. XII.
Ad Herculem castra. M. P. XII.
Salva Mansio. M. P. IX.

Simler a cru que le Titre de cette Route étoit corrompu; d'autres jugent, ou que le nombre des milles d'Acincum à *Castra constituta Acinco*, a été neglige par les Copistes, ou que *Castra constituta Sincio* étoit la fin de la Route & que ce dernier Gîte comme le nombre des milles a été oublié par les Copistes; mais comme dans cette Route la Somme totale des milles s'accorde avec les distances particuliéres, j'aimerois mieux supposer que la Route est bonne, & que le Copiste aura simplement oublié dans le Titre la préposition *per* au-devant de *Castra constituta Sincio*. Ceux qui sauront la véritable position de *Sincium* pourront parler plus affirmativement.

SINCLEER, ou SAIN-CLAIR [l], Château d'Ecosse, dans la Province de Cathness, sur un petit Promontoire, à l'Orient de celui de *Dangis-bay-head*. Les Comtes de Sincleer ou Sain-Clair qui le possédent lui ont donne le nom de leur Famille, au lieu qu'auparavant il s'appelloit *Gernigho*, ou *Kernigho*, nom qu'on prétend être dérive de celui des Cornabieos anciens Habitans du Pays. Le Chateau de Sincleer couvre une petite Baye, au fond de laquelle les memes Comtes ont un autre Château nommé *Akergil*, & sur l'autre bord encore un troisiéme Chateau appelle *Keess*, dans une situation aussi agréable qu'on la peut souhaiter dans ce Pays-là.

[l] Délices de la Gr. Br. t. 6. p. 1400.

1. SINDA, Ville de l'Asie Mineure, dans la Pisidie, selon Strabon [m] & Etienne le Géographe. Le premier la met aux Confins de la Carie. La Notice d'Hiéroclés place Sinda dans la Pamphylie; mais Berckelius & Holsten veulent qu'on lise dans ces trois Auteurs *Isinda* au lieu de *Sinda*. C'est, à ce qu'on croit, la même Ville qui est nommee *Pisinda* par Ptolomee, & encore la meme que celle qui est appellee *Isionda* par Polybe [n] & par Tite-Live [o]. Non-seulement cette opinion est appuyee sur le rapport des noms; mais encore sur la situation du Lieu, quoique Tite-Live paroisse néanmoins placer *Isionda* dans la Pamphylie propre ou ancienne.

[m] Lib. 12. p. 570.
[n] Legat 32.
[o] Lib. 38. c. 15.

2. SINDA, Ville de l'Inde au-delà du Gange selon Ptolomée [p]: elle étoit sur la Côte du Grand Golphe, entre *Corgatha* & *Pagrasa*. Etienne le Géographe parle aussi de cette Ville.

[p] Lib. 7. c. 2.

3. SINDA, Ville de la Sarmatie Asiatique, sur le Bosphore Cimmerien. Ptolomee [q] la place entre les Ports *Syndicus* & *Bara*. Voyez SINDI.

[q] Lib. 5. c. 9.

SINDÆ. Les Exemplaires Latins de Ptolomee [r] donnent ce nom à trois Isles de la Mer des Indes situées au Midi des Isles *Barussæ*, & qui sont nommées *Célébes*, *Gilolo* & *Amboa* par Mercator. Dans le Texte Grec de Ptolomée au lieu de *Sindæ Insulæ*, on lit *Anthropophagorum Insulæ tres*.

[r] Lib. 7. c. 2.

SINDAGA, Ville de la Parthie, selon Ptolomée [a].

SINDARUS, Voyez CYRAHUS N°. 3.

1. SINDE, ou SINDA, Village de la Phénicie, éloigné d'environ vingt Stades de la Ville de Tyr. Evagre [b] parle de ce Bourg dans son Histoire Ecclesiastique à l'occasion d'un Moine nommé Zosimas, natif de ce Lieu, & dont il rapporte diverses merveilles. Dans le même Chapitre Evagre parle du Monastère de Sinden où demeuroit Zosimas & qu'il dit être à cinq-cens Stades ou environ de la Ville de Cesarée.

2. SINDE, ou INDE, Riviére des Indes dans les Etats du Grand-Mogol [c], en Latin *Indus*. Elle a sa Source aux Confins du petit Tibet, dans les Montagnes qui séparent ce Royaume de la Province de Nagraeut. Sa Course est du Nord Oriental au Midi Occidental en serpentant. Elle sépare d'abord la Province de Cachemire, de celle de Bankich, traverse ensuite celles d'Atok, de Patane, de Moultan, de Buckor, & de Sinde ou Tata, où elle se jette dans la Mer des Indes, aprés s'être partagée en deux Branches principales, qui font les Bouches de l'Inde, & forment l'Isle qui se trouve à l'Embouchure de cette Riviére. Dans son cours elle reçoit les eaux de diverses Rivieres moins considérables, entr'autres les eaux du Nilab, d. du Cow, ou Behat, d. de la Lacca, d. du Ravis & du Van, ou Via, déja joints ensemble, g. du Chaul, ou Sietmegus, g. & de la Dimiadee, g. Elle arrose Atok, g. Moultan, g. Buckor, Candavil, d. Samand, g. Badhe, d. Calere, d. Sur le Bras droit de son Embouchure on voit Tata & Sindi, & sur le Bras gauche Nuraquimire.

3. SINDE, ou TATA, Province des Indes, dans les Etats du Grand-Mogol [d]. Elle est bornée au Nord par la Province de Buckor, à l'Orient par celles de Jesselmere & de Soret, au Midi par la Mer, & à l'Occident par les Terres de la Perse. La Riviére d'Inde ou de Sinde qui lui donne son nom la traverse du Nord au Midi, & y a son Embouchure. C'est le Pays des Abindes nommez en leur Langue *Abind*: Les Arabes & les Persans l'appellent *Diu* [e], & les François, les Anglois, les Portugais & les Espagnols lui donnent le nom de Sinde. Plusieurs Ecrivains croient que c'est le Pays que Maffée appelle *Dulcinde*, & qu'il fait aboutir au Royaume de Cambaye du côté du Sud. Sa Capitale est *Tata*. Ce Pays est riche & fertile, & le Commerce y attire beaucoup d'Indiens & de Portugais. On y trouve quantité d'Ouvrages de fin Cotton que les Habitans appellent *Jorims*, & il y a grande abondance d'Huile, de Cotton & de Beurre. On envoye aussi de-là aux Indes par le moyen des Navires Portugais force Sucre candy, de la Poix résine, des Ouvrages de Cuir brochez de Soie de différentes couleurs, qui leur servent de Tapis & de Couvertures de Lits & de Table, des Etuis, des Boëtes & des Coffrets de diverses sortes de bois, marquetez de Nacres de Perles. Il descend par la Riviére de Sinde beaucoup de Barques qu'on appelle *Kisses & Chapuses*, chargées d'une grande quantité de toiles de toutes sortes, de Sucre, d'Anis, & d'autres Marchandises qui viennent de Lahor, de Moultan, d'Agra, de Dely, de Mandon, de Sytoh, d'Utrad, & autres Lieux, & qu'on embarque à Bandel. Ce fut le Grand-Mogol Akebar qui fit la Conquete de ce Pays, ainsi que de ceux de Cachemire & de Gusurate. Les Peuples sont Mahometans. Mais comme la Capitale est une Ville d'un fort grand Commerce, il s'y trouve des Etrangers de toutes les autres Religions, & particulierement des Chrétiens. Les principaux Lieux de la Province de Sinde, sont:

Tata,	Calere,
Dobil, ou Dioul,	Saruna,
Araba,	Mamehel,
Manhabere,	Nuraquimire,
Sarusan,	Scharma,
Badhe,	Lourebander,
Sindi,	Birun.

SINDESSUS, Ville de la Carie, selon Etienne le Géographe.

1. SINDI, Peuples de la Sarmatie Asiatique, comptez parmi ceux qui habitoient le Bosphore Cimmérten. Strabon [f] dit que les *Sindi* sont du nombre des *Maeoti*. Pomponius Mela [g] qui les nomme *Sindones*, les place au voisinage des Palus Méotides, & ajoute que la Ville de *Sindos*, appellee *Sinda* par Ptolomée, fut bâtie aux Confins du Pays des *Sindones* par les Laboureurs mémes de ce Canton. Ces memes Peuples sont appellez Σινδοί, *Sinti*, dans le Périple de Scylax; mais comme il nomme le Port de ces Peuples Σινδικὸς Λιμὴν, *Sindicus Portus*, on peut corriger le premier de ces mots par le second.

2. SINDI, Peuples qui habitoient vers l'Embouchure du Danube, selon Apollonius & Flaccus citez par Ortelius [h].

SINDIA, Ville de l'Asie Mineure, dans la Lycie, selon Etienne le Geographe.

SINDIANI, Peuples Scythes dont parle Lucien: ils habitoient vers les Palus Meotides; & ils pourroient bien être les memes que les *Sindi*.

SINDICENUM, Voyez TRANUM.

SINDICIN, Ville d'Asie, dans la Tartarie, au Pays de Tendue, selon Davity [i], qui cite Marco Polo [k]. Il s'y fait grande quantité de Camelots avec le Poil des Chameaux, des Draps d'or, de Soie & de Laine de diverses sortes, des Harnois de Chevaux & de tout ce qui est nécessaire aux Gens de guerre.

SINDICUS PORTUS, Port de la Sarmatie Asiatique, sur la Côte du Bosphore Cimmérien, selon le Périple de Scylax [l], qui en fait une Ville Grecque. Ptolomée [m] qui écrit *Syndicus Portus* place aussi ce Port dans le Bosphore Cimmérien sur la Côte de la Mer Caspienne, entre *Hermonassa* & *Sinda Oppidum*.

SINDIFIU, Ville d'Asie, dans la Tartarie, au Pays auquel elle donne son nom. Davi-

[a] Lib. 6. c. 5.
[b] Lib. 4. c. 7.
[c] De l'Isle Atlas.
[d] Ibid.
[e] Davity, Etat du Grand-Mogol.
[f] Lib. 11. p. 495.
[g] Lib. 1. c. 19.
[h] Thesaur.
[i] Etats du Grand Can.
[k] Liv. 1. c. 52. & 53.
[l] P. 31.
[m] Lib. 5. c. 9.

Davity [a] dit que ce Pays eſt ſur les Confins de Mangi ou de la Chine. Il ajoute qu'on fait à Sindifu du Crépe fort délié, & que cette Ville eſt traverſée de pluſieurs Riviéres qui s'uniſſent hors de ſon Enceinte, & qui forment la grande Riviére de Quian.

[a] Etats du Grand-Can.

SINDOCANDA, Ville de l'Iſle de Taprobane. Elle eſt marquée par Ptolomée [b] ſur la Côte Occidentale de l'Iſle, entre l'Embouchure du Fleuve *Soana* & le Port Priapius.

[b] Lib. 7. c. 4.

SINDOMANA, Ville de l'Inde: Arrien [c] en fait la Capitale des Etats de Muſicanus.

[c] De Exped. Alex. Lib. 6.

SINDONÆI, Peuples de la Thrace, ſelon Etienne le Géographe, qui cite Hécatée: Ortelius [d] croit que ce ſont les *Sithonii* de Pline.

[d] Theſaur.

SINDONALIA, Contrée de l'Inde ſelon Strabon [e], qui dit qu'elle étoit habitée par les *Sabatæ*. Caſaubon ſoupçonne que cette Contrée des *Sabatæ* eſt celle que Diodore de Sicile appelle, τὴν χώραν τῶν ὀνομαζομένων Σαμβαστῶν.

[e] Lib. 15. p. 701.

SINDUM, Voyez SINTHUS.

SINE, SEINE, ou SENNE, Riviére des Pays-Bas [f]. Elle prend ſa ſource dans le Hainaut, entre Roeula & Soignies, auprès du Village nommé l'Hermitage: Delà elle coule à Soignies, d. à Homes, d. à Eſtinkerke, g. à Kenaſt, g. à Tubiſe, g. à Halle, g. à l'Abbaye de Werſt, d. à Bruxelles, à Haren, d. à Vilvorden, à Wert, g. paſſe à demi-lieue de Malines, qu'elle laiſſe à droite, à Heſſen, & delà ſe perd dans la Dyle, au-deſſus du Château de Battelbroeck, à une grande lieue au-deſſous de Malines.

[f] Dict. Géogr. des Pays-Bas.

SINEAR, ou SENNAAR. Voyez SENNAAR.

1. SINERA, Ville de la Phénicie, ſelon Etienne le Géographe.

2. SINERA, Ville de la Petite Arménie: Ptolomée [g] la marque ſur le bord de l'Euphrate. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Sinibra*, au lieu de *Sinera*.

[g] Lib. 5. c. 7.

SINERVAS, Ville de la Petite Arménie: Elle ſe trouve dans l'Itinéraire d'Antonin ſur la Route de *Satala* à *Meliteae*, entre *Carſagis* & *Analiba*, à vingt-huit milles du premier de ces Lieux, & à égale diſtance du ſecond. Je ſoupçonnerois que ce pourroit être la Ville *Sinera* de Ptolomée. Voyez SINERA.

SINES, ou SINEZ, Port de Mer dans le Portugal [h], ſur la Côte de l'Eſtremadoure, au Sud-Oueſt de S. Jago de Cacem. C'eſt un petit Peuple de Peſcheurs, à cauſe que la Peſche y eſt fort riche. On y entretient ordinairement une petite Garniſon de vingt-trois hommes avec une Artillerie aſſés nombreuſe.

[h] Délices de Portugal, p. 806.

SINFAN, Ville de la Chine [i], dans la Province de Suchuen au Departement de Chingtu premiere Metropole de la Province. Elle eſt de 13. d. 13'. plus Occidentale que Peking, ſous les 30. d. 56'. de Latitude Septentrionale.

[i] Atlas Sinenſ.

SINFUNG, Ville de la Chine [k], dans la Province de Kiangſi, au Département de Cancheu, douzieme Métropole de la Province. Elle eſt de 2. d. 12'. plus Occidentale que Peking, ſous les 25. d. 55'. de Latitude Septentrionale.

[k] Ibid.

SINGA, Ville de la Syrie. Ptolomée [l] la place dans la Commagène.

[l] Lib. 5. c. 15.

SINGÆ, Peuples de l'Inde, ſelon Pline [m].

[m] Lib. 6. c. 20.

SINGÆI, Peuples de la Gréce: Thucydide ſemble les placer aux Confins de la Macédoine & de la Thrace, & Ortelius ſoupçonne que ce ſont les Habitans de la Ville Singus dans la Chalcidie.

SINGAMES, Fleuve de la Colchide. Arrien [n] dit que ce Fleuve qui étoit navigable ſe trouvoit au voiſinage de celui de Tarſuras, dont il n'étoit éloigné que de ſix-vingt Stades. Peut-être eſt-ce le même qui eſt appellé *Sigania* par Pline.

[n] 1 Peripl.

1. SINGAN, Ville de la Chine [o], dans la Province de Peking, au Département de Paoting, ſeconde Métropole de la Province. Elle eſt de 1. d. 8'. plus Occidentale que Peking, ſous les 39. d. 25'. de Latitude Septentrionale.

[o] Atlas Sinenſ.

2. SINGAN, Ville de la Chine [p], dans la Province de Honan, au Département de Honan, quatriéme Métropole de la Province. Elle eſt de 5. d. 24'. plus Occidentale que Peking, ſous les 35. d. 52'. de Latitude Septentrionale.

[p] Ibid.

3. SINGAN, Ville de la Chine [q], dans la Province de Quangtung, au Département de Quangcheu, premiére Métropole de la Province. Elle eſt de 3. d. 49'. plus Occidentale que Peking, ſous les 22. d. 40'. de Latitude Septentrionale.

[q] Ibid.

4. SINGAN, Ville de la Chine, dans la Province de Chekiang, ſelon la Relation de l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine [r]; car le Pere Martini ne connoît point cette Ville. Cette Relation ajoute qu'il y a une Riviére, auſſi nommée Singan, qui roule ſes eaux avec violence, à travers les Rochers & les Vallées juſqu'à cette Ville, & qui lave les murailles de Hoeicheu, l'une des Capitales de la Province de Nankin. Cette Riviére ſe forme de quatre petits Ruiſſeaux, dont le premier vient des Montagnes de la Ville: le ſecond ſourd près de Hienning, le troiſiéme proche de Wyen, & le quatrième à peu de diſtance de Cicki. Dans le chemin que cette Riviére fait juſqu'à Singan, on compte trois cens ſoixante précipices. Le plus dangereux n'eſt pas éloigné de la Ville de Hoeicheu.

[r] Chap. 39.

5. SINGAN, Riviére de la Chine. Voyez SINGAN N°. 4.

SINGARA, Ville de la Méſopotamie: Ptolomée [s] la place ſur le bord du Tigre. Pline [t] en fait la Capitale des Arabes *Rhetavi*. Cette Ville eſt auſſi connue d'Ammien Marcellin [u], & d'Etienne le Géographe, & elle eſt nommée *Singra* dans St. Athanaſe cité par Ortelius [x].

[s] Lib. 5. c. 18.
[t] Lib. 5. c. 24.
[u] Lib. 25. c. 7.
[x] Theſaur.

SINGARAS, Montagne de la Méſopotamie, ſelon Ptolomée [y], qui la place dans l'Acabene.

[y] Lib. 5. c. 18.

SINGARENA. C'eſt ainſi que Sextus Rufus & Pomponius Lætus écrivent le nom de la Ville de SINGARA. Voyez SINGARA.

SINGAS. Voyez MARSYAS.

SIN-

SINGHIN, & SINGOON ADALAR, *Les Isles de la défaite*. Les Turcs appellent ainsi en leur Langue, les Isles que les Anciens ont appellées, Echinades, & que les Italiens nomment, le Isole Curzolari, qui sont situées à l'entrée du Golfe de Parras, ou de Lepante ; les Turcs leur donnent ce nom à cause de la perte qu'ils y firent dans la Bataille de Lepante, qui fut donnée auprès de ces Isles.

SINGIDAVA, Ville de la Dace, selon Ptolomée [a]. Le nom moderne est, à ce qu'on prétend, *Enyed*, & en Allemand *Engetyn*.

[a] Lib. 3. c. 8.

SINGIDONUM. C'est ainsi que Jornandés, l'Histoire Tripartite, & Aurelius Victor écrivent le nom de la Ville SINGIDUNUM. Voyez ce mot.

SINGIDUNUM, SINGIDONOM CASTRA, ou SINGIDLINO CASTRA, selon les différens MSS. de l'Itinéraire d'Antonin. C'étoit une Ville de la Pannonie que ce même Itinéraire marque sur la Route d'Italie en Orient en passant par le Mont d'Or. Elle se trouve entre *Tuarunam Classis*, & le Gîte appellé *Aureus Mons*, à quatre milles du premier de ces Lieux & à vingt-quatre milles du second. Ptolomée qui écrit Σιγινδῶνον, pour Σιγγιδῶνον, met cette Place au nombre des Villes Méditerranées de la Haute Mysie ; car, comme Pline nous l'apprend, la Mœsie fut ajoutée à la Pannonie. La Notice des Dignités de l'Empire qui écrit aussi *Singidunum* marque pareillement cette Ville dans la Mœsie. Procope au troisiéme Livre [b] de la Guerre contre les Goths appelle cette Ville Πόλιν Σιγγηδόνα, quoique le MS. de la Bibliothéque Royale lise Σιγγόνων, apparemment pour Σιγγιδόνον ; le même nom est corrompu dans Théodoret qui écrit Συγγίδονον, pour Σιγγίδονον. Théophylacte Simocatta n'a pas connu la situation de cette Ville qu'il dit entourée de deux Fleuves, la Save & la Drave. Cette Ville se trouvoit à une petite distance de la Save ; mais elle étoit éloignée de la Drave. Holstein juge que *Singidunum* est à présent *Zendrin*.

[b] Cap. 33.

SINGILIA. Voyez SINGYLIA.

SINGILIUS. Voyez SINGULIS.

SINGINDUNUM, ou SINGIDUNUM. Voyez SINGIDUNUM.

SINGITICUS-SINUS, Golphe de la Macédoine, dans la Mer Ægée, selon Ptolomée [c]. Ce Golphe entroit fort avant dans les Terres entre la Chalcidie & la Paraxie, depuis le Promontoire *Nymphæum* jusqu'à *Ampelus extrema*. Ptolomée en donne la Description suivante :

Nymphæum Promont. *Acanthus*,
Stratonice, *Singus*,
Ampelus extrema.

[c] Lib. 3. c. 31.

SINGLE, ou CINCHAI, Ville de la Chine [d], dépendante de celle de Hokien. Elle est mouillée des Eaux de Guei, & n'est qu'à 10. Stades de Sinko. Son grand Fauxbourg, bien peuplé, pourroit aller du pair avec une bonne Cité. On voit à son côté Occidental un Temple fort élevé, entouré d'une forte muraille, d'un Jardin orné de riches Parterres, & d'un Verger plein de toutes sortes d'Arbres & de fruits. C'est un Cloître de Dames, qu'on dit être des plus illustres de la Nation Chinoise. Aucun homme n'en approche sous quelque prétexte que ce soit, parce, dit-on, que ces Dames n'ont choisi cette Retraite que pour se garantir des traits de l'amour.

A l'autre côté de la Ville on voit encore un très-beau Temple, proche duquel il y avoit trois Pyramides, érigées à l'honneur d'un de ses Gouverneurs, fort considéré pendant sa vie pour ses glorieuses actions.

[d] Amb. des Holl. p. 193.

SINGO, Ville de la Turquie en Europe [e], dans la Macédoine, sur la Côte du Golphe de *Monte Santo*, à la gauche en entrant, au Midi Oriental de Doori. Elle conserve le nom de l'ancienne *Singus* qui avoit donné le sien au Golphe appellé anciennement *Singiticus-Sinus*.

[e] De l'Isle, Atlas.

SINGOCK, ou SINGOCKO, c'est-à-dire l'Enfer [f]. On donne ce nom au Japon, à une étendue d'eau bouillante qui dans la Province de Nanguesacque tombe, avec un grand bruit, d'une Montagne escarpée, & qui devint fameuse dans la persécution qu'on fit aux Chrétiens du Japon, dans le Siécle passé. On menoit les Chrétiens au haut de la Montagne, on les exposoit sur le bord du précipice, là on leur demandoit s'ils vouloient abjurer la Religion Chrétienne, & comme ils en faisoient refus, on les précipitoit dans l'eau. Quelquefois lorsqu'ils étoient rendus à l'Etang bouillant, on y prenoit de l'eau avec des escopes de Navires, & on la leur jettoit sur le Corps peu à peu principalement sur les parties les plus tendres. On leur demandoit ensuite s'ils ne vouloient pas abjurer ; & quand on voyoit qu'ils persévéroient ; on les lioit, & on les jettoit dans l'eau. Les Japonois ne bornérent pas-là leur fureur. Un supplice si prompt leur parut trop doux. Ils posérent en différens endroits des poutres sur les pointes des Rochers qui donnent sur l'eau, & dessus ces poutres ils pratiquérent de petites Chambres, à peu prés comme des Guérites, où un homme pouvoit se tenir debout, & dont les planches qui les couvroient par le haut n'étoient pas entiérement jointes. On mettoit sur ces Chambres du foin, ou d'autres herbes fraîches, ou des branches de halier jusqu'à l'épaisseur d'un pied & demi, pour augmenter la puanteur des vapeurs qui sortoient de l'eau, afin qu'elles incommodassent davantage les Chrétiens qu'on y renfermoit. Les Cloisons étoient bien jointes, & dès que les patiens y étoient entrés on fermoit la porte sur eux ; mais on la rouvroit souvent pour voir s'il n'y en avoit point quelqu'un d'étouffé, ou qui dormit. On réveilloit ces derniers, afin qu'ils ne fussent pas un moment sans souffrir. Ceux qu'on voyoit dans une si grande foiblesse, qu'ils ne pouvoient plus vivre que quelques heures sans expirer dans ces Cachots suspendus, en étoient retirés, & on y laissoit ceux qui avoient encore quelque force jusqu'à ce qu'ils fussent au même état que les premiers, ou qu'ils eussent renié. C'est ain-

[f] Voyage de la Compagnie, t. 10. p. 137.

si que ces Chrétiens passoient les nuits; car le jour on les approchoit de l'eau, dont on prenoit avec de petites Escopes. Quelquefois on la jettoit sur eux la laissant tomber comme une petite pluye; quelquefois on la faisoit tomber presque goute à goute sur tous les endroits de leurs Corps, hormis sur la tête, & dans ces tourmens on leur demandoit sans cesse s'ils ne vouloient pas renier. L'extrême chaleur de l'eau n'étoit pas ce qu'il y avoit de plus cuisant dans ce supplice. Cette eau est d'une qualité si acre & si mordicante qu'elle s'insinue & pénétre jusqu'aux os. Elle pénétre même tout au travers du corps, lorsqu'on la jette dessus à grosses ondées. Il semble qu'elle soit mêlée de matiéres sulphureuses & résineuses, ou de quelques autres matiéres approchantes. Il y a au Japon plusieurs autres eaux chaudes; mais il n'y en a point qui bouille avec tant de force, ni dont les bouillons s'élevent si haut. C'est à cause de sa qualité pénétrante que les Persecuteurs n'en font point, jetter sur la tête des Patiens parce qu'ils mourroient trop tôt. Il s'en est trouve un bien petit nombre qui ayent pu supporter ce tourment trois jours entiers. Aussi mettoit-on entre les mains des Médecins ceux qui ayant été exposés le jour au tourment de l'eau & la nuit aux horribles vapeurs qu'elle exhale, s'en trouvoient tellement affoiblis qu'on craignoit qu'ils n'expirassent. On les fortifioit alors par des remedes qu'on leur faisoit prendre; & lorsqu'il leur étoit revenu quelque vigueur, on recommençoit la meme torture; & il n'y en avoit presque point de ceux qui y étoient exposés, qui ne reniassent à la fin.

SINGONE, Ville de la Germanie: Ptolomée [a] la compte au nombre des Villes qui étoient voisines du Danube.

SINGOR, ou SINGOAR [b], Ville des Indes, au Royaume de Siam, sur la Côte Orientale de la Presqu'isle de Malaca, entre la Ville de Patane & celle de Bordelon. Singor est située à l'Embouchure d'une petite Riviére qui se jette dans le Golphe de Patane.

SINGRA. Voyez SINGARA.

SINGRIUM, ou SIGRIUM. Voyez AGENNUM.

SINGUI, Province de la Grande Tartarie [c], au Pays de Tangut, avec une Ville de même nom. Ananie dit qu'on l'appelloit anciennement *Issedon Scithyca*. On la trouve en partant de la Ville d'Ergimul, en tirant au Catay par le Sud-Est.

SINGUIMALU, Grande Ville d'Asie au Catay, à sept journées de Tundifu. Quelques-uns la nomment *Sunzumalu*. Elle est traversée du côté du Sud par une Riviére que les Habitans ont divisée en deux Branches, dont l'une court vers l'Orient & arrose le Catay, & l'autre du côté de l'Occident & va vers le Mangi, ou Pays de la Chine.

SINGULIS. Voyez SINGYLIA.

SINGUS, ou SINGOS, Ville de la Macédoine, dans la Chalcidie: Ptolomée [d] la marque sur le Golphe Singitique, aujourd'hui le *Golphe d'Athos*, & non le *Golphe de Contessa*, comme le dit le Pere Hardouin, sur l'endroit où Pline [e] parle de cette Ville qu'il place aux environs du Mont Athos. Les Habitans de cette Ville se font appellés Σιγγαῖοι, par Thucydide [f].

SINGYA, Ville de l'Asie Mineure, dans la Pamphylie, selon Etienne le Géographe. [g]

SINGYLIA, Ortelius [a] qui cite Clusius dit que d'anciennes Inscriptions donnent ce nom à la Ville appellée aujourd'hui *Antequera*, qui est la Ville *Singili* de Pline, & l'*Antiquaria* de l'Itinéraire d'Antonin. Mais une autre Inscription ancienne, trouvée dans cette même Ville & rapportée par Gruter, suit l'Orthographe de Pline [h]. Voici cette Inscription:

GALLO MAXUMIANO
PROC. AUGG.
ORDO SINGILIENSIUM OB
MUNICIPIUM DIOTINS
BARBARORUM OBSIDIONE
LIBERATUM.

On trouve encore dans Gruter une autre Inscription où il est parlé de cette meme Ville:

ORDO M. LIB. SING.

Elle tiroit apparemment son nom du Fleuve SINGOLIS, & y mouilloit la Colonie *Astigitana*, surnommée *Augusta Firma*. C'est de cet endroit que ce Fleuve commençoit à être navigable. Le *Singulis* est aujourd'hui le *Xenil* suivant l'opinion commune.

SINHAR. Voyez SENNAR.

SINHANG, Ville de la Chine [i], dans la Province de Honan, au Département de Gueihoei, troisiéme Métropole de la Province. Elle est de 3. d. 39'. plus Occidentale que Peking, sous les 36. d. 26'. de Latitude Septentrionale.

1. SINHING, Ville de la Chine [k], dans la Province d'Iunnan, au Département de Chinkiang, cinquiéme Métropole de la Province. Elle est de 14. d. 17'. plus Occidentale que Peking, sous les 24. d. 34'. de Latitude Septentrionale. Cette Ville est defendue par une Forteresse.

2. SINHING, Ville de la Chine [l], dans la Province de Quantung, au Département de Chaoking, sixiéme Métropole de la Province. Elle est de 4. d. 55'. plus Occidentale que Peking, sous les 26. d. 6'. de Latitude Septentrionale.

1. SINHO, Forteresse de la Chine [m], dans la Province de Chekiang, au Département de Chinxan premiére Forteresse de la Province. Elle est de 5. d. 29'. plus Orientale que Peking, sous les 38. d. 30'. de Latitude Septentrionale.

2. SINHO, Ville de la Chine [n], dans la Province de Peking, au Département de Chinting, quatriéme Métropole de la Province. Elle est de 1. d. 56'. plus Occidentale que Peking, sous les 31. d. 6'. de Latitude Septentrionale.

1. SINHOA, Cité Militaire de la Chine,

[a] Lib. 2. c. 11.
[b] De l'Isle, Atlas.
[c] Davity, Etats du Grand Can.
[d] Lib. 3. c. 13.
[e] Lib. 4. c. 10.
[f] Lib. 5. p. 356.
[g] Thesaur.
[h] Pag. 437. No. 4.
[i] Atlas Sinens.
[k] Ibid.
[l] Ibid.
[m] Ibid.
[n] Ibid.

ne [a], dans la Province d'Iunnan. Elle est située au Midi de la Province & n'est dans la dépendance d'aucune Ville. Les Soldats & les Bourgeois y vivent ensemble avec beaucoup de tranquillité. Assez près de cette Ville on voit le Mont Cheçung. Il est fameux par sa Fontaine d'eaux chaudes.

2. SINHOA, Ville de la Chine [b], dans la Province de Huquang, au Département de Paoking, neuviéme Métropole de la Province. Elle est de 6 d. 0'. plus Occidentale que Peking, sous les 28. d. 23'. de Latitude Septentrionale.

3. SINHOA, Forteresse de la Chine [c], dans la Province de Queicheu, au Departement de Liping, septiéme Métropole de la Province. Elle est de 8. d. 56'. plus Occidentale que Peking, sous les 27. d. 18'. de Latitude Septentrionale.

SINHOEI, Ville de la Chine [d], dans la Province de Quantung, au Departement de Quangcheu, premiére Metropole de la Province. Elle est de 4. d. 18'. plus Occidentale que Peking, sous les 22. d. 30'. de Latitude Septentrionale.

SINHORIUM, Lieu fortifié dans la Colchide, selon Ammien Marcellin [e]. Mr. de Valois remarque que le MS. de la Bibliothéque Royale lit SYNORIUM, & que cette Orthographe est préférable, parce que Strabon [f] a écrit que Mithridate bâtit soixante & quinze Châteaux pour y serrer ses Trésors, & que le plus considerable de ces Châteaux s'appelloit *Synoria*. Il étoit aux confins de la Grande & de la Petite Arménie. Ce même Lieu paroît appellé Σινόρηγα Φρούριον par Appien [g], qui dit qu'on y gardoit le Trésor Royal. Le nom de Σινορία est corrompu dans Plutarque [h] en celui de Ὑψήρα.

SINIBRA. Voyez SINEUA.

SINICA. Voyez SYNICENSIS.

1. SINING, Cité de la Chine [i], dans la Province de Quantung, au Département de Loting, grande Cité de la Province. Elle est de 5. d. 29'. plus Occidentale que Peking, sous les 23. d. 23'. de Latitude Septentrionale.

2. SINING, Forteresse de la Chine [k], dans la Province de Xensi, au Departement d'Iungchang, premiére Forteresse de la Province. Elle est de 14. d. 6'. plus Occidentale que Peking, sous les 37. d. 20'. de Latitude Septentrionale.

3. SINING, Ville de la Chine [l], dans la Province de Quangsi, au Département de Nanning, septiéme Metropole de la Province. Elle est de 10. d. 13'. plus Occidentale que Peking, sous les 23. d. 30'. de Latitude Septentrionale. Cette Ville est munie d'une Forteresse.

4. SINING, Forteresse de la Chine [m], dans la Province de Chekiang, au Departement de Chinxan, premiere Forteresse de la Province. Elle est de 4. d. 30'. plus Orientale que Peking, sous les 27. d. 32'. de Latitude Septentrionale.

SINIGAGLIA, petite Ville d'Italie [n], dans la Marche d'Ancone. Elle est à dix milles de Fano, à vingt-deux de Pesaro, & d'Ancone, entre l'une & l'autre Ville, & à trente-quatre d'Urbin, sur les rivages de la Mer, où une petite Riviére nommée Nigola, separant la Ville Vieille d'avec la Nouvelle, fait une espèce de Port asses profond, mais capable seulement, d'un petit nombre de Bâtimens. Elle fut fondée par les Gaulois Sénonois & appellée *Senogallia*, quand ils allérent saccager Rome sous la conduite de Brennus. Cette Ville devint depuis Colonie Romaine. Elle est de Commerce, il y a même une Juiverie. On y tient tous les ans une Foire franche à la Magdelaine, cependant il n'y a point de bonne eau, & l'on n'y boit ordinairement que du Vin dont le Territoire abonde, & qui est fort bon. La Ville d'elle-même est assés belle; le Dôme, & l'Eglise St. Martin sont ce qu'il y a de plus remarquable. Dans une petite Eglise du Fauxbourg, il y a un Tableau de la Sépulture de Notre Seigneur, de *Federic Barocci*, qui a peint aux Dominicains un Tableau de St. Hyacinte: les Rues sont asses belles, mais mal peuplées. La Ville-Neuve l'est plus que la Vieille, dans laquelle il n'y a que des Pecheurs, des Matelots, & quelques Marchands. La Noblesse du Pays, & les gros Bourgeois demeurent dans l'autre. Outre la Riviere qui les sépare, on y voit encore la vieille Courtine qui est très-haute, de bonne maçonnerie, & de grosses pierres taillées avec ses Tours, qui sont grosses & massives, entr'autres les deux de la Porte qui regardent le Port interieur. Il y a deux Ports, l'un dans la Ville, & l'autre hors les murailles. Sa Fortification est bonne, c'est un Octogone revetu qui n'est irrégulier que du côté que la Mer l'approche de plus près. Les deux Bastions de la gauche n'ont qu'un flanc chacun & une face, prolongeant les deux faces opposées en ligne égale ils vont se rencontrer en Angle rentrant, aux deux côtés d'un gros Château, composé de quatre Tours massives & bien percées, avec leur Fossé & Contrescarpe, qui sont autant de flancs très-puissans pour la defense de ces deux lignes, qui autrement se feroient extrémement foibles. Sinigaglia est dans un Territoire qui ayant été uni au Duché d'Urbin entra dans l'obeïssance de l'Eglise avec ce Duché sous le Pontificat d'Urbain VIII.

1. SINIS-COLONIA, Ville de la Petite Arménie: Ptolomée [o] la place dans la Melitène près de l'Euphrate. Il y en a qui veulent que ce soit le Fort *Colonia*, qui, selon Procope [p], étoit dans cette Province sur le haut d'une Roche très-escarpée, & que Pompée avoit autrefois pris, fortifié, & nommé Colonie. Comme la longueur du tems l'avoit presque fait tomber en ruine, Justinien le fit réparer & distribua de grandes sommes d'argent aux Paysans d'alentour, tant pour construire de nouveaux Forts, que pour reparer ceux qui étoient déjà construits.

2. SINIS, Lieu de l'Attique, selon Ortelius [q] qui cite Plutarque [r].

SINITENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la Notice des Evêchés de cette Province. Dans la Conference de Carthage [s] *Crescenius* est quali-

[a] Amb. de Holl. à la Chine, c. 52.
[b] Atlas Sinens.
[c] Ibid.
[d] Ibid.
[e] Lib. 16. c. 7.
[f] Lib. 12.
[g] In Mithrid.
[h] In Pompeio.
[i] Atlas Sinens.
[k] Ibid.
[l] Ibid.
[m] Ibid.
[n] Corn. Dict. de Seine, Nouv. Voy. d'Ital. 1 p. Mém. & Plans Géog.
[o] Lib. 5. c. 7.
[p] Ædif. L. 3. c. 4.
[q] Thesaur.
[r] In Romulo.
[s] No. 201.

qualifié *Episcopus Sinitensis.* St. Augustin [a] nous apprend qu'il y avoit près d'Hippone Royale un Lieu nommé *Castellum Sinitense*; & dans sa cinquième Epître [b] il fait mention d'un certain Marcellin, Evêque de ce Lieu.

[a] Lib. 22. de Civit. Dei, c. 8.
[b] No. 4.

SINIVEN, Cité de la Chine [c], dans la Province de Xansi, au Département de Sin, première grande Cité de la Province. Elle est de 5. d. 10'. plus Occidentale que Peking, sous les 37. d. 30'. de Latitude Septentrionale.

[c] Atlas Sinens.

SINKICIEN, Ville de la Chine [d], dans la Province de Peking, au Département de Hokien, troisième Métropole de la Province. Cette petite Ville, que quelques-uns nomment Cino, est située au côté Méridional du Fleuve Guei, dans une très-belle Plaine, à deux ou trois lieues de la Ville de Sanglo. On voit près de cette Ville la Montagne *Si*, dont le sommet qui s'étend en une longue & large Campagne, est fort estimé à cause de la fertilité & de la graisse de son Terroir, au milieu duquel est un très-beau Bourg, habité d'un grand nombre de Laboureurs.

[d] Amb. des Holl. à la Chine, c. 63.

SINKIN, Ville de la Chine [e], dans la Province de Quamsi, au Département de Linkiang ou Hiakiang, huitième Métropole de la Province. Elle est bâtie au côté droit de la Rivière de Can, au milieu de Collines très-fertiles, & égale presque en grandeur Hiakyang; mais non en beauté d'Edifices, qui y sont mal bâtis, & très-mal propres. On y voit seulement du côté de la Rivière, sur laquelle la Ville est bâtie, une haute & magnifique Porte embellie de fort beaux Ouvrages. L'abord de cette Ville est assés aisé par l'Embouchure de la Rivière. Le Port est aussi assés commode, & capable de contenir un bon nombre de Vaisseaux.

[e] Ibid. c. 89.

Il y a un Temple dans cette Ville, rempli d'Images & de Statues: parmi ces dernieres, on en voit une sans tête, qui a deux Corps & qui represente un Hermaphrodite: une seconde d'un certain Géant: une troisième d'un Baladin vêtu à la Chinoise; & une quatrième d'un Géryon à une tête & deux Corps, pour marquer le Symbole de l'Amitié, qui joint deux volontés, & règle les mouvemens de plusieurs membres par un même sentiment.

Cette Ville a un Gouverneur, qui reçoit les Etrangers, & leur accorde le secours dont ils ont besoin, contre la férocité des Habitans, & contre leur avarice.

SINKOCIEN, ou Hinnai, Ville de la Chine [f], dans la Province de Peking, au Département de Hokien, troisième Capitale de la Province. Elle est à trente Stades de Sinkicien. Il y a de très-bons Remparts, & de bons Bastions: mais elle n'est pas fort peuplée ni fort marchande. On n'y voit ni superbes Temples, ni magnifiques Bâtimens; mais seulement sur ces premiers quelques petites Figures de Grues volantes avec une pierre au pied, dont certaines ont deux & jusqu'à quatre têtes, que les Habitans du Pays croient veiller sur leur Ville & y apporter l'abondance.

[f] Amb. des Holl. p. 191.

Tout ce qu'on voit dans ce Lieu de plus considérable, c'est un Temple au pied des murailles & dans une très-agréable Plaine dont la beauté en richesses, & en Sculpture peut égaler les plus superbes du Royaume. Cet Ouvrage est divisé en trois Etages voutés, au côté desquels il y a plusieurs degrés. Le bas est orné de plusieurs Portes & de belles Colonnes, qui soutiennent le toit du deuxième étage. Tout l'Edifice est si enrichi, & si couvert de feuillages, & de toutes les figures imaginables de Bêtes, qu'on le prend d'abord pour le Chef-d'œuvre de tout ce qu'il y a eu d'habile dans la Sculpture & dans la Peinture. Il s'en faut infiniment que le dedans ne réponde au dehors.

SINLO, Ville de la Chine [g], dans la Province de Peking, au Département de Chinting, quatrième Métropole de la Province. Elle est de 2. d. 23'. plus Occidentale que Peking, sous les 38. d. 58'. de Latitude Septentrionale.

[g] Atlas Sinens.

1. SINNA. Ptolomée [h] marque deux Villes de ce nom dans la Mésopotamie.

[h] Lib. 5. c. 18.

2. SINNA. Voyez Synna.

3. SINNA. Strabon [i] nomme ainsi une Retraite où des Brigans se retiroient près du Mont Liban.

[i] Lib. 16. p. 765.

SINNACA. Plutarque [k] & Appien [l] nomment ainsi un défilé qui se trouvoit dans les Montagnes de la Mésopotamie, au voisinage de *Carrhæ* près du Tigre, où il y avoit une Ville aussi nommée Sinnaca, selon Strabon. Ortelius [m] soupçonne que ce pourroit être une des Villes que Ptolomée appelle Sinna.

[k] In Crasso.
[l] In Parthicis.
[m] Thesaur.

SINNADE, Ville de la Turquie en Asie [n], dans l'Anatolie, vers la Source du Sarabat; environ à quinze lieues d'Apamis du côté du Nord, en Latin *Sinnada.* C'étoit autrefois une Ville Archiépiscopale, & fort grande; mais aujourd'hui elle est très-peu considérable.

[n] *Baudrand* Dict.

SINNAUS, Lac d'Asie: Pline [o] dit que la grande quantité d'Absinthe qui croît aux environs de ce Lac rend ses eaux amères. Le Pere Hardouin remarque qu'au lieu de *Sinnaus* quelques MSS. portent *Sunnaus*, d'autres *Annaus*, *Innaus*, ou *Amaus*; & il semble soupçonner que ce Lac étoit voisin de la Ville de *Synaus*, que Ptolomée place dans la Grande Phrygie.

[o] Lib. 5. c. 103.

1. SINNING, Ville de la Chine [p], dans la Province de Quangtung, au Département de Quangcheu, première Métropole de la Province. Elle est de 4. d. 39'. plus Occidentale que Peking, sous les 22. d. 18'. de Latitude Septentrionale.

[p] Atlas Sinens.

2. SINNING, Ville de la Chine [q], dans la Province de Suchuen, au Departement de Queicheu, sixième Métropole de la Province. Elle est de 9. d. 32'. plus Occidentale que Peking, sous les 31. d. 47'. de Latitude Septentrionale.

[q] Ibid.

SINOESSA, Ville de Sicile, selon Etienne le Géographe, qui entend sans doute la Ville de Sinuessa, située dans cette partie de l'Italie à laquelle quelques Auteurs ont donné le nom de Sicile.

SINONIA, Isle de la Mer de Tyrrhène,

ne, selon Pomponius Mela [a] & Pline [b]. On croit que c'est à présent l'Isle de *Sanone*, aux environs de Gaëte.

SINNIPSENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, selon la Conférence de Carthage [c], où *Villaticus* est dit *Episcopus Plebis Sinnipsensis*. On ignore de quelle Province étoit ce Siége.

SINNUARITENSIS, Siège Episcopal d'Afrique, selon la Conférence de Carthage [d], où *Stephanus* est dit *Episcopus Plebis Sinnuaritensis*. Ce Siége étoit dans la Province Proconsulaire, selon la Notice des Evêchés de cette Province qui écrit *Sinnuarensis*, ou *Sinnarensis* : d'ailleurs Victor *Episcopus Municipii Sinna*, souscrivit au cinquiéme Concile Géneral avec les Evêques de la Province Proconsulaire.

1. SINOPE, Ville de l'Asie Mineure, dans la Paphlagonie, à quarante Stades d'*Armene*, selon Arrien, & à cinquante, selon Strabon. Polybe [e] dit qu'elle étoit située au commencement d'une Péninsule, dont elle occupoit l'Isthme large de deux Stades, & que le reste de la Péninsule demeuroit vuide. Strabon ajonte qu'à chaque côté de l'Isthme, il y avoit un beau Port. Cette Ville étoit si ancienne que Strabon [f] ne fait point difficulté de remonter son origine jusqu'au tems des Argonantes. Apollonius prétend qu'elle avoit pris le nom de la Fille d'Asopus, & même Valerius Flaccus semble dire qu'elle fut bâtie dans ce tems-là :

> . . . . *Alta Coramblis*
> *Redditur & magna Pelago tremit Umbra Sinopes.*
> *Assyrios complexa Sinus stat opima Sinope.*
> *Nympha prius blandosque Jovis quæ luserat ignes.*
> *Cælicolis immota Procis.*

S'il est vrai qu'on puisse donner à la Ville de Sinope [g] cette ancienneté, elle fut dans le commencement assez peu considérable. Elle reçut seulement son lustre des Milesiens, qui voyant la commodité du Lieu & l'imbécillite des Habitans s'emparérent de Sinope & y envoyerent une Colonie, ce qui fit que les Milésiens furent regardez comme les fondateurs de Sinope. Strabon dit positivement, ἔκτισαν αὐτὴν Μιλήσιοι, *Milesii eam* [Sinopen] *condiderunt*. Xénophon [h] se contente de dire que les Habitans de Sinope sont une Colonie de Milesiens. On lit la même chose dans Diodore de Sicile [i], qui ajoute que cette Colonie sitnée dans la Paphlagonie, acquit une grande autorité dans ces Quartiers-là. En effet sa puissance fut si grande qu'elle envoya des Colonies à Cérasunte & à Trapesunte, deux Villes celébres dans le Pont. Elle devint Colonie Romaine, comme nous le voyons dans Strabon & dans Pline, & comme le prouvent diverses Médailles, sur l'une desquelles on lit : COL. JUL. SINOPA. Une Medaille de Caracalla porte ces mots : C. J. AU. SINOPA ; c'est à dire *Colonia Julia Augusta Sinope*, & sur une Medaille de Geta il y a C. J. F. SINOPES, *Coloniæ Juliæ Felicis Sinopes*. Sinope [k] étoit Evêché dans le cinquième Siécle sous la Métropole d'Amasie.

a Lib. 2. c. 7.
b Lib. 3. c. 6.
c N°. 133.
d N°. 132.
e Lib. 4. c. 57.
f Lib. 12. p. 545.
g Cellar. Geogr. Ant. Lib. 3. c. 8.
h Lib. 6. post Principium.
i Lib. 14. c. 32.
k Commanville Table des Evêchés.

La position de Sinope [l] est si bien marquée dans Polybe & dans Strabon qu'il n'est pas permis d'ignorer que cette Ville occupe l'Isthme d'une Presqu'isle d'environ six milles de circuit, terminée par un Cap considérable. Cependant Sinope est représentée dans nos Cartes sur une Plage toute découverte, sans qu'on y remarque aucun Port, quoiqu'elle en ait deux fort bons, & bien decrits par Strabon. Une situation si avantageuse invita sans doute à y bâtir une Place. Les Habitans de Sinope entreprirent de fortifier toutes les avenues de leur Cap pour s'opposer aux entreprises de ce Mithridate, qui, suivant Polybe, descendoit d'un des sept Perses, qui firent mourir les Mages, & qui gouvernoit le Pays que Darius avoit donné pour récompense à ses Ancetres sur la Côte du Pont-Euxin. C'étoit peut-être le même Mithridate Fondateur du Royaume du Pont. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas le consondre avec le Grand Mithridate Eupator, fils de Mithridate Evergéte. Eupator nâquit à Sinope : il y fut élevé, il l'honora de ses bienfaits, la fortifia & la mit en état de résister à Murena Général de l'Armée Romaine, après que Sylla se fut retiré d'Asie. Enfin Mithridate fit Sinope la Capitale de ses Etats, & Pompée voulut qu'il y fût enterré. Pharnace fut le premier qui priva cette Ville de sa liberté. Ce Pharnace ne fut pas le fils du Grand Mithridate, mais son Ayeul; car suivant la Généalogie des Rois du Pont, dressée par Tollius, il y eut un Pharnace, qui fut pere de Mithridate Evergéte. Lucullus joignit Sinope aux conquetes des Romains en delivrant cette Place du joug des Ciliciens, qui s'en étoient emparez sous prétexte de la conserver à Mithridate. Les Ciliciens, aux approches des Troupes Romaines, mirent le feu à la Ville & se sauverent pendant la nuit : mais Lucullus que les véritables Citoyens regardoient comme leur Libérateur, entra dans Sinope & fit mourir huit mille Ciliciens, qui n'avoient pas fait la meme diligence que les autres. Il rétablit les Habitans dans la possession de leurs biens, & leur rendit toutes sortes de bons offices, frappé de ce qu'il avoit vu en songe le fondateur de leur Ville le jour qu'il y fit son entrée. Les Romains y envoyérent une Colonie, qui occupa une partie de la Ville & de la Campagne. Cette Campagne est encore aujourd'hui telle que Strabon l'a dépeinte, c'est-à-dire que le terrein qui est entre la Ville & le Cap est rempli de Jardins & de Champs. Appien rapporte la prise de Sinope d'une autre maniére : il convient néanmoins du songe & de la clémence de Lucullus. Ce Géneral, selon Plutarque, en poursuivant les Fuyards trouva sur le bord de la Mer la Statue d'Autolycus un des Argonantes, qui passoit pour être le Fondateur de la Ville de Sinope : les Fuyards n'avoient pas eu le tems d'embarquer cette Statue, Lucullus la fit enlever. C'étoit un bel Ouvrage auquel on rendoit des honneurs divins, & qui, suivant la croyance

l Tournefort, Voyage du Levant. t. 2. p. 98

ce des Peuples rendoit des Oracles. Il y a apparence que l'on frappa dans ce tems-là à Sinope la Médaille que Mr. de Tournefort a rapportée de ce Pays-là. D'un côté c'est une tête nue à la Romaine, & qui paroît etre celle de ce Géneral: au revers c'est une Corne d'aboodance qui marque les richesses que les Ports de Sinope y attiroient. Elle est placée entre les deux Bonnets de Castor & de Pollux; & ces Bonnets qui sont surmontez d'autant d'Etoiles, nous apprennent que ces enfans de Jupiter & de Leda favorisoient la Navigation des Sinopiens. Les Colonies qu'ils avoient fondées marquent que leur puissance sur Mer s'étendoit bien loin. Mais il n'y a rien de plus glorieux pour cette Ville que les secours qu'elle donna au reste de l'Armée des Dix mille Lacédémoniens, dont la Retraite fait un des plus beaux morceaux de l'Histoire Greeque. Les Sinopiens affectérent même sous les Empereurs Romains de conserver à leur Ville le nom de Colonie Romaioe. Patin nous a donné la Type de deux Médailles, dont les Légendes en font mention: l'une est à la tête de Caracalla, & l'autre à celle de Geta. Celle-ci a pour revers un Poisson, & rappelle naturellement l'idée du grand commerce du Poisson qu'on fait encore aujourd'hui dans cette Ville. Hormis les cables & les cordes qu'on y chargn pour Constantinople, on n'y trafique qu'en Salines & en huile de Poisson. Les principales Salioes sont les Maquereaux & les Pélamides ou jeunes Thons. Les Huiles se tirent des Dauphins & des Veaux de Mer. A l'égard de la Médaille de Caracalla, elle représente Pluton à demi couché sur un lit: sa tête est chargée d'un Boisseau; un Aigle s'appuye sur le Poing de sa main gauche, & il tient de la droite une Haste pure; c'est-à-dire une Lance sans fer. Tacite, aprés avoir parlé des prétendus Miracles de Vespasien, qui avoit rendu la vûe à un Aveugle, & fait marcher un Estropié dans la Ville d'Aléxandrie, raconte de quelle maniére la Statue de Pluton ou du Jupiter de Sinope, fut transportée à Aléxandrie par ordre de Ptolomée premier Roi d'Egypte. Ce Prince envoya une célébre Ambassade au Roi de Sinope appellé Scydrothemis, lequel gagné par des presens d'un grand prix, aprés avoir amusé les Ambassadeurs pendant trois ans, sous divers prétextes, permit enfin que le Dieu partît; mais ce ne fut pas sans miracle. Pour satisfaire apparemment le Peuple qui envioit un si grand bonheur à l'Egypte, & qui appréhendoit les suites fâcheuses du départ de la Divinité: on fit courir le bruit que le Temple étoit tombé, & que la Statue étoit venue d'elle-meme s'embarquer de son bon gré. Que ne dit-on pas quand on veut parler miracle? Le bruit se repandit qu'elle avoit passé dans trois jours de Sinope à Aléxandrie. On lui dressa dans cette Ville un Temple magnifique, dans le même endroit où il y en avoit eu un autrefois consacré à Serapis & à Isis. Le nom même de Sérapis lui en resta peut-être pour cette raison; car Eustathe remarque que le Dieu Sérapis des Egyptiens est le meme que le Jupiter de Sinope.

Pharnace par sa revolte ayant obligé le Grand Mithridate son pere à se tuer, feignit d'etre ami des Romains, & se contenta du Bosphore Cimmérien que Pompée lui accorda; mais quelque tems aprés se flattant de pouvoir récouvrer les autres Royaumes de son pere, pendant que ce même Pompée & Jules César avoient mis en combustion tout l'Empire Romain, il leva le masque & prit plusieurs Villes des Côtes du Pont-Euxin. Sinope ne fut pas des derniéres. Il fut battu ensuite par César & obligé de rendre Sinope à Domitius Calvinus, qui eut ordre du Géneral de continuer la guerre contre Pharnace. On ne sait pas si la Ville fut maltraitée alors; mais il est certain que les murailles en étoient encore belles du tems de Strabon, qui vivoit sous Auguste: celles d'aujourd'hui ont été bâties sous les derniers Empereurs Grecs. Elles sont à double rempart, défendues par des Tours la plûpart triangulaires & pentagones, qui ne presentent qu'un Angle. La Ville est commandée du côté de terre; & il faudroit deux Armées Navales pour l'assiéger par Mer. Le Château est fort négligé aujourd'hui. Il y a peu de Janissaires dans la Ville où l'on ne souffre aucun Juif. Les Turcs qui se méfient des Grecs les obligeot de loger dans un grand Fauxbourg sans défense. Si l'on ne trouve aucune Inscription ni dans la Ville ni dans les environs, en récompense, outre les morceaux de Colonnes de marbre qui sont enclavez dans les murailles, on en voit une prodigieuse quantité dans le Cimetiére des Turcs, parmi plusieurs Chapiteaux, Bases & Piédestaux de même espéce. Ce sont les restes des débris de ce magnifique Gymnase, du Marché & des Portiques dont Strabon fait mention, sans parler des anciens Temples de la Ville. Les eaux sont excellantes à Sinope, & aux environs, où l'on cultive des Oliviers d'une grandeur assez raisonnable. Mais quelque belle que soit cette Campagne, elle ne produit que des Plantes assez communes, si l'on en excepte une espéce d'Absinthe, qui naît dans le sable le long de la Marine, & qui, suivant les apparences, doit etre l'*Absinthe Pontique* des Anciens.

Charatice Capitaine Mahométan surprit Sinope & la pilla, dans le dessein d'enlever les Tresors que les Empereurs y avoient mis en dépôt; mais il fut obligé d'abandonner la Place, sans toucher aux richesses, sur l'ordre du Sultan son Maître qui recharchoit l'amitié d'Alexis Comnéne, & qui lui avoit envoyé un Ambassadeur. Le Gouvernement de la Ville fut donné à Constantin Dalasténe parent de l'Empereur, & le plus grand Capitaine de ce tems-là. Lorsque les François & les Vénitiens se rendirent maîtres de Constantinople, Sinope tomba sous la puissance des Comnénes, & fut une des principales Villes de l'Empire de Trebizonde. Elle devint dans la suite une Principauté indé-

indépendante de Trebizonde; & ce fut apparemment quelque Sultan qui en fit la Conquête, dans le tems qu'ils se répandirent dans l'Asie Mineure; car Ducas rapporte que Mahomet II. étant à Angora en 1461. y fut salué & reçut les presens d'Ismaël Prince de Sinope, par les mains de son fils. Mahomet lui ordonna de faire savoir à son pere qu'il eût à lui remettre ses Etats. Le compliment étoit un peu dur; mais la Flote Turque paroissant devant la Ville, fit prendre à Ismaël le parti d'obéir. Calchondyle assûre qu'il fit un échange de sa Principauté avec la Ville de Philippopolis en Thrace, quoiqu'il y eût quatre cens Piéces d'Artillerie sur les remparts de Sinope. Par le même Traité Mahomet acquit Castaméne Ville très-forte, qui dépendoit de la même Principauté. Les Turcs qui reprochent aux Chrétiens de se faire entr'eux de cruelles guerres, ne sont pas bien instruits de l'Histoire de leur Empire; car les premiers Sultans n'ont pas fait difficulté de dépouiller les premiers Mahométans, dont les Terres étoient, comme l'on dit, à leur bienséance. Tout le monde sait qu'ils n'ont conquis l'Asie Mineure que sur des Princes de leur Religion, qui s'étoient érigez en petits Souverains aux dépens des Grecs.

On ne sauroit parler de Sinope, sans se souvenir du fameux Philosophe Diogène le Cynique; ce Diogéne dont Aléxandre admiroit les bons mots en étoit natif. On voit son Epitaphe sur un ancien Marbre à Vénise dans la Cour de la Maison d'Erizzo. Elle est au-dessous de la Figure d'un Chien, qui est assis sur son derriére; & on peut la traduire ainsi:

Demande: *Parle donc, Chien, de qui gardes-tu le Tombeau avec tant de soin?* Reponse: *Du Chien.* Dem. *Qui étoit donc cet homme que tu appelles Chien?* Rép. *C'étoit Diogène.* Dem. *D'où est-ce qu'il étoit?* Rép. *De Sinope. C'est lui qui vivoit autrefois dans un Tonneau, & qui a présentement les Astres pour domicile.*

Au reste la Terre de Sinope, de laquelle Strabon, Dioscoride, Pline & Vitruve ont parlé, n'est pas verte, comme plusieurs personnes le croient, s'imaginant que la couleur verte, qu'on appelle *Sinople* en termes de Blason, en a tiré son nom. La Terre de Sinope est une espéce de Bol plus ou moins foncé, que l'on trouvoit autrefois autour de cette Ville, & que l'on y apportoit pour le distribuer. Ce qui marque que ce n'étoit autre chose que du Bol, c'est que les Auteurs qui viennent d'être citez, assûrent qu'il étoit aussi beau que celui d'Espagne. Tout le monde sait qu'on trouve de très-beau Bol en plusieurs endroits de ce Royaume, où on l'appelle *Almagra*; & ce Bol, suivant les apparences, est du Saffran de Mars naturel. Il se peut faire néanmoins qu'il y ait quelque espéce de terre verte dans la Campagne de Sinope; car Calchondyle assûre qu'il y a d'excellent Cuivre aux environs; & Mr de Tournefort croit que la terre verte que les Anciens nommoient *Theodotion* n'étoit proprement que du vert de gris naturel, tel qu'on le trouve dans les Mines de Cuivre.

Strabon, qui ne négligeoit rien dans ses Descriptions, remarque avec raison que les Côtes depuis Sinope jusqu'en Bithynie, sont couvertes d'Arbres, dont le bois est propre à faire des Navires; que les Campagnes sont pleines d'Oliviers; & que les Menuisiers de Sinope faisoient de belles Tables de Bois d'Erable & de Noyer. Tout cela se pratique encore aujourd'hui, excepté qu'au lieu de Tables, qui ne conviennent pas aux Turcs, ils employent l'Erable & le Noyer à faire des Sophas & à boiser, ou lambrisser des appartemens: ainsi ce n'est pas contre ce Quartier de la Mer Noire qu'Ovide a déclamé avec tant de véhémence, dans sa troisiéme Lettre écrite du Pont à Rufin.

2, SINOPE, Fleuve de l'Asie Mineure, dans la Paphlagonie. Ortelius [a], qui cite Eustathe, dit que ce Fleuve couloit près de la Ville de Sinope.

[a] Thesaur.

3. SINOPE, Riviére de France, dans la Basse Normandie, au Cotentin. Elle sort de plusieurs sources [b], dont la principale est vers Tamerville & passe par St. Germain de Tournebus: deux autres viennent du Bois de Rabe, & une autre du Bois de Montebourg. Le tout va tomber dans le Havre & Boccage de Quineville.

[b] Corn. Dict. *Vaudome*, MS. Géogr.

SINOPIUM, Montagne d'Egypte. Elle étoit, selon Eustathe, au voisinage ou peut-être dans la Ville de Memphis; car il dit *Sinopium Memphidis Mons.*

SINOPOLI, ou SILLO, Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, selon Mr. Corneille [c], qui ne cite point de Garand. Il ajoute que cette Ville est située dans les Montagnes à quatre milles de la Mer, près des Mines d'Or, d'Argent & de Fer.

[c] Corn. Dict.

Magin dans sa Carte de la Calabre Ultérieure ne connoît ni Sinopoli, ni Sillo. Je soupçonnerois que Mr. Corneille veut parler de la petite Ville de Stilo, sur le Cacino. Elle est effectivement dans les Montagnes, & environ à quatre milles de la Mer Ionienne.

SINOREGA, Lieu fortifié, dans l'Asie Mineure, selon Appien [d]. Ce pourroit être le Fort SINORIA, l'un des soixante & quinze que fit bâtir Mithridate Eupator & où il renfermoit ses Trésors. Le Fort de *Sinoria*, selon Strabon [e], étoit dans le Pont, aux Confins de la Grande Arménie.

[d] In Mithridat.

[e] Lib. 12. p. 555.

SINORIA, Voyez SINOREGA.

SINOS, Voyez SIVA.

SINOTIUM, Ville de l'Illyrie dans la Dalmatie. Il y avoit, selon Strabon [f], le Vieux & le Nouveau *Sinotium*, qui étoient du nombre des cinquante principales Villes que possédoient les Dalmates, & qu'Auguste réduisit en cendres. On ne sait point au juste en quel endroit de la Dalmatie étoit SINOTION.

[f] Lib. 7. p. 315.

SINOUSA, Voyez AANE.

SINPING, Ville de la Chine [g], dans la Province d'Iunnan, au Département de Lingan, troisiéme Métropole de la Pro-

[g] Atlas Sinens.

vince. Elle est de 14. d. 15'. plus Occidentale que Peking, sous les 23. d. 42'. de Latitude Septentrionale.

SINQUIRIUM, ou comme porte le Grec de Denys d'Halicarnasse [a], SYNCERIUM, Poste d'Italie, aux Confins du Latium & du Pays des Herniques. Les Consuls dans l'année 245. de Rome munirent ce Poste, qui peut-être fut la même Ville que Plutarque appelle SIGLIURIA. On la fortifia de bonnes Murailles, & bâties à grands frais. Par-là Rome vouloit faire sentir à ses Ennemis que son Trésor n'étoit point épuisé, & elle vouloit opposer une Barriere aux courses des Latins & des Herniques.

[a Lib. 5.]

SINSII, Peuples de la Dace: Ptolomée [b] les place au Nord des *Saldensii* & de quelques autres Peuples.

[b Lib. 3. c. 8.]

SINTACORA, Ville de la Presqu'isle de l'Inde [c], sur la Côte de Malabar, dans la Partie Septentrionale du Royaume de Canara, aux Confins du Royaume de Visapour. Elle est située sur un Cap à la gauche de l'Embouchure de la Rivière *Aliga*, vis-à-vis de l'Isle d'*Angediva*, entre *Goa* & *Onor*.

[c De l'Isle Atlas.]

1. SINTÆ, Peuples de l'Afrique propre selon Strabon [d]. Casaubon croit que ce sont les *Sentites* de Ptolomée: Voyez SENTITES.

[d Lib. 2. p. 131.]

2. SINTÆ, Peuples dont parle Strabon [e], qui cite Homére. Il laisse en doute si ces Peuples étoient les mêmes que les SAPÆI ou SAII de Thrace, qui habitérent autrefois l'Isle de Samos, ou si c'étoient des Peuples différens.

[e Lib. 10. p. 457.]

SINTAI, Ville de la Chine [f], dans la Province de Xantong, au Département de Cinan, premiére Métropole de la Province. Elle est de 1. d. 15'. plus Orientale que Peking, sous les 36. d. 19'. de Latitude Septentrionale.

[f Atlas Sinens.]

1. SINTHUS, Ville de la Macédoine, dans l'Amphaxitide, près du Golphe *Thermeus*, selon Etienne le Géographe, qui cite le septiéme Livre d'Herodote, où on lit aujourd'hui *Sindus* pour *Sinthus*.

2. SINTHUS, Arrien [g] appelle ainsi le plus grand des Fleuves qui se jettent dans la Mer Erythrée, & Ptolomée donne le nom de SINTHUS à une des Bouches du Fleuve *Indus*. Il pouvoit se faire que cette Embouchure fût la plus grande de toutes; ce qui aura engagé à donner son nom au Fleuve.

[g 1. Péripl. p. 21.]

SINTI, Peuples qui habitoient au-dessus du Bosphore de Thrace, selon Polyen [h] & Orphée [i]. Il y a apparence, dit Ortelius [k], que ce sont les *Sindi* dont parlent d'autres Auteurs. Voyez l'Article suivant.

[h Lib. 8. i Argonaut. k Thesaur.]

SINTIA, Ville de la Macédoine, selon Etienne le Géographe & Orphée, qui la placent aux environs de la Thrace. Les Habitans de cette Ville sont appellez SINTI, ou SINTII par Thucydide [l]; & le Pays où elle étoit située est nommé SINTICE par Tite-Live [m] & par Ptolomée [n], qui y place trois Villes, savoir:

[l Lib. 2. p. 169. m Lib. 44. c. ult. n Lib. 3. c. 13.]

Tristolus,	*Paræcopolis*,	*Heraclea-Sintica.*

SINTICA, ou SINTICE, Voyez SINTIA.

SINTIEN, Ville de la Chine [o], dans la Province de Queicheu, où elle a le rang de seconde Ville Militaire de la Province. Elle donne la Loi à quatre Forteresses, qui sont habitées par des Peuples fort rustiques [p]; mais qui ont cela de particulier qu'ils sont extrêmement tristes & affligés de la mort de leurs proches Parens, jusque là qu'ils se coupent les cheveux en signe de douleur. Plusieurs d'entr'eux, comme autrefois les Bardes, Peuples de la Thrace, preférent la mort à la vie, & disent que les pensées de la mort ne sont pas à rejetter, & que ces pensées en diminuent plutôt qu'elles n'en augmentent la crainte. Les quatre Forteresses en question sont:

[o Atlas Sinens. p Ambassade des Holland. à la Chine, p. 178.]

Siaopingsa,	Cheuping,
Paping,	Cheuhing,

SINTII, Peuples qui habitoient dans l'Isle de Lemnos selon Homére, Voyez LEMNOS.

SINTIUM, Voyez SINCIUM.

SINTOEUM, Lieu fortifié dans l'Arménie, selon Etienne le Géographe. Ortelius [q] soupçonne que ce Lieu étoit dans la Petite Arménie.

[q Thesaur.]

SINTRA, ou CINTRA, Ville & Montagne de Portugal [r] dans l'Estrémadoure. La Terre s'avance dans l'Océan bien loin au-delà de l'Embouchure du Tage & forme un Cap avance que les Anciens ont appellé *Promontorium Lunæ*, ou *Promontorium Olisiponense*. C'est un Rameau d'une Montagne fort élevée, qui se présente de fort loin aux Vaisseaux, qui rasent cette Côte; on la nommoit autrefois *Mons Lunæ*; & aujourd'hui on l'appelle *Sintra*, ou *Cintra*. A l'un des côtez de la Montagne est une petite Ville qui porte le meme nom, & qui est située derriére *Coscaes* à sept lieues de Lisbonne. Au Sommet de la Montagne on voit un beau Monastére de Religieux Hiéronymites dédie à *Nossa Senhora da Rocca*, c'est-à-dire à Notre-Dame du Roc, & accompagné d'une Eglise qui est un Lieu d'une grande dévotion, où l'on va faire des Neuvaines. Le Monastére & l'Eglise sont tous deux taillez dans le Roc. Les Religieux ont un petit Jardin, où il a fallu porter d'ailleurs toute la terre qu'on y voit. On jouït dans ce Lieu d'une vûe charmante. D'un côté on voit l'Océan, de l'autre le Tage, & des deux autres côtez le Continent, où de belles & de riches Campagnes s'offrent aux yeux & forment un Paysage agréable. Au pied de la Montagne, au-dessus du Cap, ou Promontoire, il y avoit anciennement un Temple dédié au Soleil & à la Lune. On en voit encore les ruïnes & quelques Colonnes chargées d'Inscriptions. Je n'en rapporterai qu'une:

[r Délices [illegible] de Portugal, p. 774.]

Soli

Soli æterno Lunæ
pro æternitate Imperii et
Saluti Imp. Cal. . . septimii
Severi et Imp. Aug. Cæs. M.
Aurelii Antonini
Aug. Pii.
. . . . . Cæs.
at Juliæ Aug. Matris. Cæs.
Dausius Valerius Cælianus
Viati usi augustorum &c.

Du côté que la Montagne de *Sintra* regarde l'Océan, il y a un petit Village nommé Collares, auprès duquel est une Grotte fort ancienne & fort longue, au pied d'un Rocher battu des Flots de la Mer, & dans laquelle on dit qu'on a vu de tems en tems des Tritons ou Hommes marins jouans de leur Cornet, comme les Habitans de Lisbonne le firent savoir autrefois à Tibére par une Ambassade qu'ils lui envoyérent à ce sujet. Entre ce Village & la Montagne est la Vallée du Collares, la plus agréable, la plus délicieuse, & la plus fertile qui se puisse voir. Elle est longue d'une lieue, si bien cultivée, & si bien plantée d'Arbres, qu'elle nourrit presque toute la Ville de Lisbonne, par les Fruits, le Bled & le Vin qu'elle fournit. On y marche presque partout à l'ombre, & quand on s'y repose sous quelque Arbre, on se trouve d'abord couvert de Fleurs.

SINTU, Ville de la Chine [a], dans la Province de Suchuen, au Département de Chingtu, premiére Métropole de la Province. Elle est de 13. d. 2'. plus Occidentale que Peking, sous les 30. d. 55'. de Latitude Septentrionale.

a Atlas Sinens.

SINTZHEIM, ou Sinsheim [b], Ville d'Allemagne, dans le Creigow, Contrée de la Suabe à quatre ou cinq lieues d'Heidelberg du côte du Midi, & à pareille distance d'Hailbron vers l'Occident. Elle est située dans un Fond où aboutissent des Ruisseaux marécageux. Cette Ville étoit autrefois la Capitale du Creigow, & fut le Siége des anciens Comtes de ce nom, dont le dernier nommé Jean, ayant été élu Evêque de Spire, la donna à son Eglise avec les autres Villes & Places de son Comté, après que son frere fut mort sans Enfans. Le Maréchal de Turenne y défit en 1674. l'Armée Impériale que commandoit le Duc de Lorraine avec le Comte Caprara. Les François brûlérent cette même Ville en 1689.

b Audifred, Géogr. Anc. & Mod. t. 3.

SINUESSA, Ville d'Italie dans le Latium ajouté, aux Confins de la Campanie, au-delà du Liris sur le bord de la Mer. Tite-Live [c] lui donne le titre de Colonie Romaine. La Ville de Minturne, selon Strabon [d], étoit entre celles de *Formies* & de *Sinuessa*. Pline [e] fait de *Sinuessa* la derniére Ville du Latium ajouté, & dit que quelques-uns l'avoient appellée *Sinope*; mais Tite-Live [f] fait entendre que *Sinuessa* prit ce nom, lorsque les Romains eurent envoyé une Colonie dans un endroit où l'on croyoit qu'avoit été *Sinope*, Ville Grecque: *Placuit ut duæ Coloniæ circa Vescinum & Falernum Agrum deducerentur: una ad ostium Liris Fluvii, quæ Minturnæ adpellata; altera in Saltu Vescino, Falernum contingente Agrum, ubi Sinope dicitur Græca Urbs fuisse; Sinuessa deinde ab Colonis Romanis adpellata.* Les Habitans de cette Ville sont appellez *Sinuessani*, ou *Populus Sinuessanus* par le méme Historien, & Senuisani dans une Inscription rapportée par Holsten [g]. Il y avoit au voisinage de cette Ville des Eaux minérales qui en prenoient le nom d'*Aquæ Sinuessanæ*, & auxquelles on attribuoit la vertu de remédier à la stérilité des femmes, & de remettre l'esprit aux hommes lorsqu'il étoit aliéné. Pline [h] met ces Eaux dans la Campanie & la Ville de *Sinuessa* dans le Latium ajouté. C'étoit des Bains d'eaux chaudes; ce qui a fait que Silius Italicus [i] a donné à la Ville de *Sinuessa* l'Epithéte de *tepens*. Nous voyons dans Tacite [k] que l'Empereur Claude usa de ces Bains. On voit encore aujourd'hui les ruïnes de *Sinuessa*, & elles conservant le nom de la Ville. Voyez Suessanæ. Ptolomée appelle cette Ville Soassa & la place près de la Mer. A peine trouve-t-on aujourd'hui les Vestiges de cette Ville; il y a cependant près de Mont Dracon quelques ruïnes d'Edifices de même que vers le bord de la Mer où sans doute étoient les grandes Murailles du Port. Cette *Sinuessa* n'étoit pas la *Saessa* des Auronzes. L'on voit aujourd'hui dans l'endroit où étoit autrefois *Sinuessa* une petite Forteresse qu'on appelle Monte Dracone, elle est à un mille de la Mer.

c Lib. 10. c. 21.
d Lib. 5.
e Lib. 3. c. 5.
f Lib. 10. c. 21.
g Pag. 224.
h Lib. 31. c. 2.
i Lib. 8. v. 528.
k Lib. 12. c. 66.

SINUNIA, Ville de la Parthie, selon Ptolomée [l]. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Oenunia* au lien de *Sinunia*; & Ortelius croit que c'est la Ville *Genunia* d'Ammien Marcellin.

l Lib. 6. c. 5.

SINUS, ou Sinos. Voyez Chechus.

SINUS TRISTIS, nom que Solin donne au Lac Asphaltite. Voyez Asphaltite & Mer Morte.

SINXUI, Cité de la Chine [m], dans la Province de Xansi, au Département de Ce, troisiéme grande Cité de la Province. Elle est de 5. d. 15'. plus Occidentale que Peking, sous les 36. d. 56'. de Latitude Septentrionale.

m Atlas Sinens.

SINY, Ville de la Chine [n], dans la Province de Quantung, au Département de Caocheu, septiéme Métropole de la Province. Elle est de 5. d. 41'. plus Occidentale que Peking, sous les 23. d. 13'. de Latitude Septentrionale.

n Ibid.

1. SINYANG, Ville de la Chine [o], dans la Province de Xensi, au Département de Hanchung, troisiéme Métropole de la Province. Elle est de 7. d. 54'. plus Occidentale que Peking, sous les 34. d. 5'. de Latitude Septentrionale.

o Ibid.

2. SINYANG, Ville de la Chine [p], dans la Province de Honan, au Département d'Iuning, huitiéme Métropole de la Province. Elle est de 32. d. 22'. plus Occidentale que Peking, sous les 33. d. 20'. de Latitude Septentrionale. Sinyang est défendue par une Forteresse.

p Ibid.

SINYE

SINYE, Ville de la Chine [a] dans la Province de Honan, au Département de Nanyang, septiéme Metropole de la Province. Elle est de 5. d. 25'. plus Occidentale que Pekiug, sous les 33. d. 55'. de Latitude Septentrionale.

SINYU, Ville de la Chine [b], dans la Province de Kiangsi, au Département de Linkiang, huitiéme Métropole de la Province. Elle est de 2. d. 22'. plus Occidentale que Peking, sous les 28. d. 30'. de Latitude Septentrionale.

SINZITA, Ville de la Petite Arménie: Ptolomée [c] la place dans la Préfecture Muriane. Au lieu de *Sinzita* le MS. de la Bibliothéque Palatine porte *Sindita*.

SIODA, Ville de l'Albanie. Elle est mise par Ptolomée [d] au nombre des Villes situées entre le *Cyrrbus* & l'*Albanus*.

1. SION, ou ZION, Montagne sur laquelle le Temple du Seigneur fut bâti dans Jérusalem par Salomon, & où David bâtit la Cité de David, vis-à-vis & au Nord de l'ancienne Jébus [e] ou Jérusalem, qui occupoit le côté opposé à Sion. L'Ecriture met ordinairement le Mont Sion pour le Lieu où étoit le Temple; mais dans la rigueur il étoit plûtôt sur le Mont Moria [f], qui étoit un des Côteaux qui composoient la Montagne de Sion. Mr. Reland [g] prétend que le Mont Sion étoit au Midi, & non pas au Septentrion de Jérusalem.

Le Pere Barthelemi Deschamps [h] décrit ainsi le Mont de Sion: l'Ecriture Sainte fait éclater ce sacré Mont de Sion comme une Pierre précieuse entre les autres Monts. Du tems des Jébuseens il y avoit une belle Fortetesse avec une Ville ceinte de fortes Murailles & qui avoit plusieurs Portes & quantité de Tours. David l'ayant prise y établit sa Demeure Royale, & la rendit beaucoup plus forte qu'elle n'étoit auparavant. Il fit bâtir un riche Palais dans lequel Salomon tint ensuite sa Cour, de meme que tous les autres Rois de la Judée. C'est pout cela qoe l'Ecriture Sainte l'appelle Château Royal, Maison & Thrône de David. Quelque tems aprés ayant été ruïné par les Guerres, Judas Machabée le fit rebâtir, & y fit construire des Tours & des Murailles si hautes, si fortes & si solides que, selon le témoignage de Joséphe, jamais il n'a pu étre pris, que par la famine; ce que l'Empereur Tite avoua lui-meme aprés qu'il s'en fut rendo maître; & qn'il eut vu la hauteur & l'épaisseur des Tours & des Murailles, la grosseur prodigieuse des pierres si bien jointes, & comme collées eosemble: *Ça été*, dit-il, *le bras du Tout-Puissant, qui a combattu pour nous. Il n'y a que Dieu qui a chassé les Juifs de cette Forteresse; car il n'y a point de force humaine qui soit capable d'abattre ni de renverser de telles Machines.* C'est aussi for ce Mont que David & les autres Rois ont choisi leurs Sépultures. Salomon enferma de grandes Richesses dans le Sépulcre du Roi David son pere. Le Grand-Prétre Hitcan en emporta trois mille Talens. Hérode Ascalonite quelque tems aprés ayant voulu tenter la meme chose, il en sortit une flamme qui brûla deux de ses Gens. Ce Prodige le remplit de frayeur, & lui fit quitter son entreprise. Joséphe, au l. 15. des Antiquites, rapporte le Fait en cette maniere. Herode, dit-il, ayant dépense tout son Argent, & sachant que Hircan son Predécesseur avoit ouvert le Monument de David, ou il avoit trouvé trois mille Talens, il crut qu'il devoit y en avoir beaucoup davantage, & que ce qui restoit suffiroit pour subvenit à ses besoins; c'est pourquoi il s'en alla de nuit en cachette au Sépulcre de ce Roi, accompagné seulement de quelques-uns de ses plus affidez, parce qu'il ne vouloit point que cela vînt a la connoissance des Habitans de la Ville. Ayant ouvert ce Sépulcre, il n'y trouva rien sinon quelques Vases d'or qu'il emporta; comme il cherchoit encore quelqu'autre chose, & comme il vouloit meme fouiller dans les Tombeaux où étoient enfermez les Corps de David & de Salomon, il en sortit une flamme qui brûla deux Soldats de sa Garde, ce qui l'épouvanta de telle façon qu'il se retita: aussi-tôt pour l'expiation de son crime, il fit bâtir devant la Porte un très-superbe Monument de pierre blanche. Mais personoe ne peut savoir de quel côté de la Montagne ces Sépulcres sont placés. Benjamin Juif dans son Itinéraire écrit qu'il y a long-tems qu'ils sont cachez aux yeux des Hommes. Voici ce qu'en écrit cet Auteur. Le lieu des Sépulcres de David & de Salomon, dit-il, a été bouché depuis mille ans par le commandement du Patriarche des Chrétiens, de sorte qu'encore aujourd'hui il est ignoré, car le Temple de Sion étant venu à tomber, on tira des pierres hors des fondemens des anciennes Murailles de ce Mont pour le rebâtir, & tandis qu'on travailloit à les tirer, il arriva par cas fortuit que les Ouvriers ayant levé une des plus grosses pierres, ils découvrirent la porte d'un Antre, dans lequel étant entrez, ils arriverent comme à un petit Bâtiment soutenu par des Colonnes de Matbre, où ils virent un riche Monument tout garni d'or & d'argent, devant lequel il y avoit une Table, sur laquelle étoit un Sceptre, & une Couronne d'or; à gauche il y avoit aussi un Monument semblable an premier, mais ils ne purent pas savoir ce qu'ils contenoient. Comme ces Hommes voulurent par curiosité pénétrer plus avant, ils furent repoussez par un Tourbillon de Vent hors de la porte de cet Antre, où ils demeurérent couchez par terre, comme s'ils eussent été morts. Sur le soir ayant été éveillez par un autre Tourbillon, ils entendirent une Voix qui leur dit: *Levez-vous & sortez de ce Lieu*, ce qu'ils firent aussi-tôt en tremblant & saisis de frayeur; ils allérent faire le recit au Patriarche de tout ce qu'ils avoient vu, & de ce qui leur étoit arrive.

Le Mont de Sion joint du côté du Midi la Cité de Jerusalem; il etoit autrefois dans l'enceinte des murailles, mais aujourd'hui il est au dehors, du côté du Septen-

[a] Atlas Sinens.
[b] Ibid.
[c] Lib. 5. c. 7.
[d] Lib. 5. c. 12.
[e] Psal. 47. 3.
[f] 2. Par. 3. 1.
[g] Reland Palæst. t. 2. p. 847. 848.
[h] Pag. 446.

Septentrion, & presque d'une même égalité avec la Ville; quoiqu'anciennement il ait été entouré de profondes Vallées. Ce Mont dont la beauté est tant vantée dans l'Écriture Sainte, est à présent tellement difforme qu'on ne jugeroit jamais qu'il y eût eu une Ville; car, excepté le Cenacle de Notre Seigneur & la Maison de Caïphe, on n'y voit que de grands monceaux de pierre. Le Pere Nau * dans son Voyage de la Terre-Sainte décrit, comme il suit, le S. Cenacle, la Maison de Caïphe, & le Château de la Ville.

* Pag. 97. & suiv.

La partie du Mont Sion, dit-il, où étoit autrefois la Ville de David, est maintenant inhabitée & hors de Jérusalem, il n'y a plus que le S. Cenacle, la Maison de Caïphe, & le Château de la Ville: tout le reste se laboure, & se seme, à la reserve du côté le plus haut; qui est au-dessus du S. Cenacle & de la Maison de Caïphe: la Providence a conservé ce côté-là aux Chrétiens pour leur Sépulture. Le Château de Jerusalem est bâti au Midi de cette Sainte Ville, près la Porte d'Elkhalil que nous nommons la Porte de Bethléem. Il y paroît être nouveau, & il y a apparence que le même Empereur des Turcs Soliman, qui a fait faire les murailles qu'on voit aujourd'hui à la Ville, a fait aussi rebâtir, ou fortifier ce Château; il paroît avoir double rang de remparts. On voit ceux de dehors revêtus de belles pierres, ceux de dedans le sont aussi peut-etre. Après tout, les Fortifications de cette Place qui est commandée d'un Lieu voisin sont peu de chose. La Porte est dans la Ville; il ne paroît pas qu'il y en ait plus d'une. Du tems que les Chrétiens possédoient la Terre-Sainte, le Château de Jérusalem étoit en ce même endroit. On l'appelloit *Château Pisan*, parce, dit-on, que ceux de Pise y entretenoient & commandoient la Garnison. C'étoit aussi-là qu'étoit anciennement la Citadelle de Sion; mais elle avoit bien plus d'étendue, & le Palais qu'y avoit David n'a pas été moins renommé par la perte funeste qu'il y fit de son innocence. Ce fut du haut de la terrasse où il se promenoit qu'il laissa échapper ce regard inconsidéré sur Bethsabée femme d'Urie. Ce fut là même que le Prophête Nathan l'ayant repris de la part de Dieu de l'adultére qu'il avoit commis, il reconnut sa faute. Les Etrangers n'entrent point dans le Château dont on vient de parler; ils n'osent même le regarder avec quelque sorte d'attention, sans s'exposer à de mauvais traitemens, à cause du soupçon qu'ils donneroient de vouloir le reconnoître à mauvais dessein. Les Mahométans sont si passionnés à Jérusalem contre les Chrétiens, & principalement contre les Francs, que pour les moindres sujets ils leur font insulte. On passe promptement devant ce Lieu, & sortant de la Ville par la Porte de David, qui est celle du Mont Sion, on va visiter la Maison de Caïphe qui en est proche. Elle est à présent changée en une Eglise que les Arméniens desservent. On entre d'abord dans une Cour par une Porte & on descend ensuite par quatre ou cinq degrés. On montre là un Oranger qu'on dit etre planté au lieu, où se chauffoit S. Pierre avec les Valets, devant lesquels il eut honte de paroître Disciple de son Maître. On voit l'Image d'un Coq gravée sur une pierre plate, qu'on a placée dans une petite Niche, pratiquée dans la muraille qui fait la face de l'Eglise. L'Eglise est tournée à l'Orient comme toutes celles qu'ont les Chrétiens Orientaux. Elle est bâtie sur les ruïnes de celle que Ste. Helène fit faire autrefois en mémoire des grandes choses qui s'y sont passées. Car ce fut-là que le Sauveur fut envoyé à Caïphe par Anne son beau-pere.

On y tint le Conseil appellé *Sanedrin*, composé des Chefs des vingt-quatre Familles Sacerdotales, & des principaux Seigneurs de la Nation. On fit comparoître dans ce même endroit Notre-Seigneur J. C. pour y etre jugé. Il y fut accusé par de faux témoins, traité de Blasphemateur, prononcé digne de mort, abandonné à l'insolence des Valets, & livré à la cruauté d'autant de Bourreaux. Enfin Notre-Seigneur souffrit tant de mal en ce lieu pendant cette nuit, que S. Jérôme dit qu'on ne saura qu'au jour du Jugement tout ce qu'il y endura d'opprobres & de peines. Il y a des Auteurs qui croient qu'il y fut même flagellé & attaché à une Colonne qui resta teinte de son sang. On la voyoit encore au tems de Ste. Paule, & on l'avoit mise au Portique de l'Eglise de la Montagne de Sion. S. Jérôme en parle aussi dans l'Epitaphe de cette vertueuse Dame. *In monte Sion ostendebatur illa Columna Ecclesiæ Porticum sustinens, infecta cruore Domini, ad quem vinctus dicitur & flagellatus.* D'où l'on peut remarquer que cette Colonne n'est pas celle où l'on flagella Notre-Seigneur chez Pilate. Car la Colonne qu'on voit à Rome à Sainte Praxéde est trop basse pour soutenir un Portique. On voit encore près de l'Autel, & du côté de l'Epître, le monument & l'endroit du Cachot, où après tant de tourmens Notre-Seigneur fut mis. C'est une petite Chambre quarrée, où il y a un Autel dressé. On y entre par une Porte fort basse & étroite. On n'y peut être que deux ou trois personnes à la fois. Il n'y a rien de remarquable en cette Eglise que le devant de l'Autel, où les Arméniens ont enfermé la grosse Pierre qui fermoit le Sépulcre du Sauveur, & sur laquelle l'Ange s'assit après l'avoir renversée le jour de la Résurrection. On dit qu'elle est-là toute entiére. On n'en voit pourtant que deux morceaux à chaque côté de l'Autel qu'on n'a point couvert de plâtre ou de chaux, comme tout le reste. Les Religieux de Jérusalem disent que les Arméniens la leur ont enlevée comme plusieurs autres choses, lorsqu'au tems de la Guerre que le Turc fit aux Chrétiens à la prise de Cypre ils furent tous mis en prison. Car alors les Arméniens furent les dépositaires de leur Sanctuaire, mais ils ne le furent pas avec toute la fidélité qu'on eût desiré; ils se saisirent de plusieurs choses qu'on n'a jamais pu retirer.

rer. Un pen plns loin qne la Maiſon de Caïphe, avançant quelques pas vers le Midi, on trouve ce Lieu auguſte qu'on nomme le *Cenacle*. C'eſt un Sanctuaire mémorable de l'Ancien & du Nouveau Teſtament; car ce fut là que David plaça ſon Sépulcre; il eſt probable que ce fut près de ce Lieu que le meme Roi fit faire le Tabernacle, où il plaça l'Arche d'alliance, lorsqu'ayant appris les bénédictions qu'elle avoit répandues ſur le Levite Obed-Edom & ſur toute ſa Maiſon pendant trois mois qu'il eut le bonheur de la poſſeder, il deſira y avoir part; l'ayant dans ſa Ville & dans ſon Palais. Comme l'endroit où l'Arche avoit été miſe étoit le plus ſaint du Palais, David voulut que celui de ſa Sépulture en fût le plns proche qu'il feroit poſſible. On ne ſait pas ſi ce Sanctuaire etoit dans la Maiſon de ce Diſciple fortuné, qui prêta ſa Sale au Sauveur du Monde, pour y manger l'Agneau Paſcal la veille de ſa Paſſion. Il étoit du moins tout joignant, & peut-être que ces paroles de S. Pierre, *Sepulcrum ejus eſt apud nos usque in hodiernam diem*, ſe doivent prendre à la rigueur de la lettre, & ne veulent pas ſeulement dire que le Sépulcre de David étoit encore alors en Jéruſalem, où il ſe trouvoit, mais qu'il étoit dans l'endroit même de la Ville, où il logeoit avec ſes freres les Apôtres. Quoiqu'il en ſoit, c'étoit une grande Maiſon, & la Maiſon d'un homme riche, comme il paroît par la grandeur & l'ameublement de la Sale Haute, où Notre-Seigneur fit la Pâque avec ſes Diſciples, *Cœnaculum grande Stratum.*

On tient qu'elle appartenoit à Jean Marc, qui ſe mit depuis à la ſuite de St. Paul & de S. Barnabé ſon Couſin, & qui s'employa avec eux aux travaux de l'Apoſtolat, & fut Evéque de Biblus en Phénicie, comme le dit le Martyrologe. C'étoit au moins un des Amis & des Diſciples de Notre-Seigneur. On le voit par la maniére dont lui parlérent de ſa part S. Pierre & S. Jean. *Allez*, leur dit J. C. *dans la Ville chez un certain homme; & dites-lui: Le Maître dit; mon tems s'approche, je ferai la Pâque chez vous avec mes Diſciples.* Jamais Maiſon ne fut plus honorée de Dieu que la ſienne. J. C. y mit fin à toutes les figures de la Loi ancienne, dans la Cérémonie de l'Agneau Paſchal qu'il y mangea avec ſes Apôtres; & il y exerça ſon Miniſtère de Prêtre ſelon l'Ordre de Melchiſédee, offrant à Dieu le Sacriſice de ſon Corps & de ſon Sang adorable ſous les eſpèces du Pain, & du Vin. Aprés ſa mort, le jour de ſa Réſurrection, il apparut dans cet endroit à ſes Diſciples; il leur y préſenta ſon Corps à toucher, & y mangea avec eux. Huit jours aprés il y retourna ponr guérir l'avenglement de S. Thomas, en l'obligeant de porter ſa main dans ſes playes. Ce fut là encore apparemment qu'il vint trouver ſes Diſciples le jour qu'il monta au Ciel. Ce même Lieu fut aſſigué par Notre-Seigneur à ſes Diſciples pour y faire une retraite de dix jours, & pour ſe diſpoſer à recevoir le Saint Eſprit. S. Mathias fut élu dans le Cenacle ponr remplir la place du perfide Judas. C'étoit encore dans le Cenacle qne les Diſciples au nombre d'environ ſix-vingt étoient aſſemblés avec la Sainte Vierge & quelques femmes dévotes, lorsque le Saint Eſprit deſcendit en forme de Langues de feu. Ce Saint Lieu devint la premiére Egliſe Chrétienne; S. Jacques le Mineur y fut établi premier Evéque de Jéruſalem; les ſept premiers Diacres y furent ordonnés; le premier Concile y fut tenu. Enfin c'eſt à la porte de ce Cenacle que S. Pierre annonça l'Evangile pour la premiére fois & convertit trois mille perſonnes. Ste. Hélène orna l'Egliſe de ce Saint Lieu, & y fit mettre la Colonne teinte du Sang de Notre-Seignenr J. C. Cette Colonne ſoutenoit le Portique de l'Egliſe, qui au rapport de S. Cyrille étoit à deux étages. Depuis ayant été ruïnée par les Infidelles, *Sancia*, Reine de Sicile, la releva, & la mit à peu près dans l'état où on la voyoit du tems que les Religienx Francs en étoient en poſſeſſion. Elle eſt encore à deux étages, & dsns ſa longueur elle eſt terminée par nn Dôme couvert de plomb d'une grandeur médiocre. On marque anx Pélerins qui ſont aſſez heureux pour y entrer, tous les divers lieux, où l'on croit que ſe ſont paſſes les Myſtères, ſans oublier même celui, où l'on fit rôtir l'Agneau Paſcal; mais il y a apparence que ce ſont plutôt les divers lieux, qu'on a conſacrés à la Mémoire de ces merveilles, que les endroits véritables où elles ſe ſont paſſées. Car il eſt vrai-ſemblable qne le Cénacle, c'eſt-à-dire la Sâle hante, où Notre-Seigneur mangea l'Agneau fut le lieu même, où il inſtitua l'Euchariſtie, & où S. Matthias fut élu, mais l'endroit, où l'on vent que ſoit deſcendu le S. Eſprit eſt trop petit, & il ne peut pas contenir la moitié des ſix-vingt perſonnes, & davantage, qui étoient aſſemblées là, & qui eurent part à cette grace. Les Mahométans Gardiens de ce lieu n'y laiſſent entrer que fort rarement les Chrétiens, & encore ſe ſont-ils payer des ſommes conſidérables. Il y a environ un ſiècle qu'un miſérable Santon, c'eſt-à-dire un des faux dévots de Mahomet, ravit ce Sanctuaire à nos Religieux François. Il alla préſenter Requête à la Porte Ottomanne, & remontrer que c'étoit une choſe indigne de voir le Sépulcre du grand Roi, & admirable Prophete David, entre les mains des Chrétiens, & des Chrétiens Francs, qui le poſſédoient hors de la Ville dans un endroit avantageux, où ils ponrroient introduire de nuit tant d'Ennemis qu'il leur plairoit, ſans qu'on s'en apperçût & les rendre Maîtres de la Ville & du Châtean. Il n'en falloit pas beaucoup dire à des gens qui ne cherchent qu'un léger prétexte pour pouvoir nuire aux Chrétiens, & qui en embraſſent avec chaleur les moindres occaſions. Il obtint donc aiſément un hant commandement pour chaſſer les Religieux & y introduire les Mahométans. Le deſir de tirer de l'argent des Religieux le faiſoit plutôt agir que l'amour de ſa Loi. Il les fonda même

fur

fut cet Article ; mais ceux-ci qui jugeoient qu'il pourroit aisément faire venir un nouvel Ordre, & qu'ils perdroient leur argent le renvoyerent avec peu de satisfaction. Il ne fut pas long-tems à le leur faire ressentir ; car en vertu du commandement qu'il avoit, il les mit hors du St. Cénacle. Les Religieux n'ont pu y entrer depuis ce tems-là, & ils n'y entreront jamais tant que les Turcs seront Maîtres de Jérusalem. Ils en ont fait une Mosquée, & ils ont changé le Convent en un Hôpital pour les pauvres filles Orphelines, qui sont sans secours ; par ce moyen ils ont rendu ce lieu inaliénable. Ils ne veulent pas même permettre qu'on approche de la Porte, ni qu'on arrête la vûe sur les Bâtimens. Dans ce cas on est exposé à leurs insultes, ou bien, ils vont chés les Religieux faire de grandes plaintes, & des menaces ; & souvent on trouve qu'il vaut mieux les faire taire avec un peu d'argent, que d'avoir un procès avec eux. Cependant ils ne sont pas toujours de si mauvaise humeur. Quelquefois ils permettent aux Chrétiens de regarder ce lieu à leur aise. Dans la Place qui est au devant du Cénacle on voit une Citerne qui est fort remarquable, si ce qu'on dit est vrai. On dit que ce fut-là que les Apôtres se séparérent douze ans aprés la mort de Notre-Sauveur. A l'Occident & comme vis-à-vis de cette Maison, dans l'éloignement de trente ou quarante pas, étoit la Maison de S. Jean l'Evangéliste, où la Sainte Vierge demeuroit aprés l'Ascension du Sauveur. On n'en voit plus aucune marque, & on n'en connoît le lieu que par Tradition. La Sainte Vierge vécut dans cette même maison jusqu'à la soixante & douziéme année de son âge prés de vingt-trois ans aprés la mort de son Fils. L'heure de sa sainte mort étant arrivée, tous les Apôtres qui vivoient alors y furent miraculeusement transportés des diverses Parties du Monde où ils travailloient. Sanut écrit qu'il y avoit prés de-là une Eglise, où S. Jean le fils adoptif de la Sainte Vierge, & son heureux Chapelain, avoit coûtume de lui célébrer la Messe & de la communier. Il n'y a plus là ni Eglise ni Maison, on n'y voit que des Sépulcres. Tout le champ, qui s'étend depuis cet endroit & au-dessus de la Maison de Caïphe, a été accordé aux Chrétiens pour leur Sépulture. Ils y sont enterrés pêle-mêle de quelque Secte, & de quelque Nation qu'ils soient ; ce qui ne se pratique point dans les autres endroits de la Terre Sainte, où les Francs, les Grecs, les Armeniens, les Syriens & les autres Nations, ont leur Quartier à part. En descendant on rencontre au-dessous du Cénacle à la portée d'un ou deux traits d'Arbalête le lieu où se fit ce Miracle illustre dont parlent S. Jean Damascéne, Métaphraste, & Nicéphote. Un Pretre Juif ayant appris qu'on portoit en terre la Ste. Vierge vint avec une indignation sacrilége frapper contre le cercueil pour le renverser. Mais, comme il y porta les mains, elles furent coupées par une vertu invisible, & elles demeurerent attachées à la Sainte Châsse. Sa peine lui fit connoître sa faute & le mérite de la Ste. Vierge. Comme il publioit l'un & l'autre & demandoit miséricorde, S. Pierre lui ordonna de joindre ses bras à ses mains & elles s'y remirent au même moment. Un peu plus bas, vers la Porte des Mégarebes, que quelques-uns veulent faire passer contre la verité, pour la Porte Sterquilinaire, ou de la fiente, on voyoit, il ya quelques années, une espéce de Grotte qu'on a murée, où l'on dit que S. Pierre alla pleurer son Péché, & qu'autrefois il y avoit une Eglise qu'on nommoit du chant du Coq *Gallicantus*. Il n'y a pourtant pas apparence que du tems de S. Pierre cette Grotte fut comme elle est aujourd'hui. Elle étoit apparemment dans quelque maison de connoissance, où il s'alla cacher accablé de confusion & de douleur, ou bien c'étoit quelque lieu Public où se dechargeoient les ordures ; car tout le Mont Sion étant alors bâti & peuplé, il n'y a guéres d'apparence qu'on laissât une Grotte au milieu des Rues.

2. SION, Ville de la Tribu d'Issakar [a]. Elle est nommée Seon dans la Vulgate, Eusébe & S. Jérôme disent, qu'on voyoit de leur tems un lieu nommé Seon près le Mont Thabor.

[a] *Josue*. 19.

3. SION [b]. C'est un des noms du Mont Hermon. C'est apparemment de cette Montagne dont il est parlé dans le Ps. 132. 3. *Sicut ros Hermon, qui descendit in Montem Sion* [c]. L'union & la bonne intelligence des Prêtres & des Lévites, est aussi agréable que la rosée qui tombe sur Hermon & sur Sion, deux Montagnes contigues, & qui ne font que la meme chaîne des Montagnes. Jésus fils de Sirach [d], parle aussi du Mont Hermon, sous le nom de Sion, *Quasi Cypressus in Monte Sion*, le Grec, *in Monte Hermon*.

[b] *Deut*. 4. 48.

[c] L'Hébreu porte Zion.

[d] *Ecclef*. 34. 17.

4. SION, ou SYON, en Latin *Sedunum*, & en Allemand *Sitten*, Ville de Suisse [e], dans le Vallais, la Capitale du Département de Sion & de tout le Pays même ; & comme dans le centre de l'un & de l'autre. Cette Ville est fort ancienne, son nom Latin lui vient des anciens Seduniens Habitans du Pays, & son nom Allemand d'une petite Riviére, qui la traverse, & qui sert à la tenir nette. Elle est située sur la rive droite du Rhône, & à quelque distance de ce Fleuve dans une belle Plaine bordée d'un côté par deux Monts isolés, qui s'élevent au milieu de la Campagne & qui la commandent. Sur l'un de ces Monts on voit un Château fort, nommé *Valeria*, avec une Eglise dédiée à Ste. Catherine, & plusieurs belles Maisons, où demeurent les Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Sion. L'autre Mont est aussi occupé par un Château fort, qu'on nomme *Tourbillon*, en Allemand *Turbelen*, qui appartient à l'Evêque. On descend de ce Château par des degrés fermés de murailles ou de Rochers de deux côtés, & on arrive à un autre Château, situé sur une petite hauteur, nommé *la Mayorie*, où les Evêques sont ordinairement leur rési-

[e] Etat & Délic. de la Suisse, t. 4. p. 192.

résidence. Il appartenoit autrefois à des Gentilshommes, qui portoient le titre de Mayors de Sion; & un Evêque l'acheta de l'un d'eux dans le XIV. Siécle. Cette Forteresse ayant été consumée par le feu, Adrien de Riedmatten, Evêque de Sion, qui mourut en 1547. la rebâtit sous son Pontificat beaucoup plus belle qu'elle n'étoit auparavant. La Ville, qui est au pied de ces hauteurs, est unie, bien bâtie & assés propre. Les Habitans, qui parlent Allemand & Romand, l'ont fort embellie depuis un Siècle. On y voit plusieurs Eglises dont la plus remarquable est celle de Notre-Dame, qui est la Cathédrale. Prés de la grande Porte on remarque un Marbre antique, à demi rongé, avec ce fragment d'Inscription Romaine à l'honneur de l'Empereur Auguste:

.... P. CAESARI DIVI I.....
... UGUSTO, COS. XI.....
... XIBUNITIA POSTXTATE XV.
PATRI PATRIAE
.... TIFICI MAXIMO
* ... AS SEOUNOAUM * Civitas.
PATAONO.

Dans le Palais on voit l'Inscription suivante, qui, à ce que prétend M. Scheuchzer, n'avoit été rapportée par aucun Ecrivain:

DEVOTIONE VIGENS
AUGUSTUS PONTIUS ÆNIS A XU
RESTITUIT PAÆTOA
LONGE PRÆSTANTIUS ILLIS
NOVAE PAISCAE STETERANT
TALIS RESPUALICA QUEAE
D. N. GRATIANO AUG. V. TNIR.
COS.
Pontius Asci ooo Tus Vp. Pi.

La Ville de Sion est le Siège d'un Evêché fort ancien, qui s'est toujours étendu sur tout le Vallais. L'Evêque porte le Titre de Prince du St. Empire Romain, Evêque de Sion, Comte & Préfet du Vallais. Ces Prélats font ordinairement leur résidence dans le Château de la Mayorie; mais dans les chaleurs de l'Eté, ou dans des tems de contagion, ils vont loger dans celui da Tourbillon. Quoique l'Evêque porte le titre de Comte & Préfet du Vallais, il n'est pas cependant Prince absolu du Pays. Il préside dans les Etats avec une autorité à peu près semblable à celle du Doge de Venise. La Monnoye se bat à son coin, sous son nom, & à ses armes. Les Actes & Instrumens publics & particuliers se font sous son nom; mais l'Autorité Souveraine est entre les mains de l'Assemblée Générale du Pays, qui est composée d'un certain nombre de Députés des sept Départemens. Les Evêques sont élus par les suffrages communs des Chanoines de la Cathédrale & des Députés des Départemens. Après l'Evêque, celui, qui tient le premier rang est le Baillif du Pays, qu'ils appellent *Landshaubtman* en Allemand, c'est-à-dire Capitaine du Pays. Il est le Juge absolu des causes Civiles, qui se portent par devant lui. Sa Charge dure deux ans; il est élu par l'Evêque, & par les Députés des Départemens, & ensuite confirmé publiquement par, l'approbation de chaque Département.

La Ville de Sion [a] n'a point eu d'Evêques jusqu'à la fin du sixième Siècle, car dans la primitive Eglise on ne voit point d'autre Evêque que celui d'Octodurus Capitale des Peuples Veragres, laquelle a eu des Evêques dans les premiers Siécles, puisque Théodore Evêque d'Octodurus assista au Concile d'Aquilée du tems de Saint Ambroise l'an 381. Constantius Evêque d'Octodurus assista au Concile d'Epaone sous Sigismond l'an 517., & Rufus Evêque du meme Siége, assista sous le Roi Childebert au quatrieme de la meme Ville l'an 541. Trente-trois ans après Octodurus fut entièrement ruïné avec le Bas Vallais par les Lombards, qui envahirent ce Pays l'an 574., & furent ensuite défaits par les François.

[a] *Longuerue*, Descr. de la France, Part. 2. p. 304.

L'Evêque Héliodore s'établit à Sion, (*Sedum*) qui avoit été préservé, & il signa l'an 585. au second Concile de Mâcon en qualite d'Evêque de Sion, (*Episcopus Sedunensis*).

Cet Evêché a toujours pour la Jurisdiction Ecclésiastique reconnu la Métropole de Tarentaise depuis que l'Evêque de cette Ville a été reconnu Metropolitain de la Province des Alpes Graïennes, & Pennines; car auparavant cette Province dépendoit de l'Archevêque de Vienne, en quoi il a été quelquefois troublé par l'Archevêque de Milan. Les Evêques de Sion furent reconnus Comtes de Vallais, & ils avoient un droit ancien sur le Gouvernement de ce Pays, dont la Préfecture avoit été donnée à S. Theodule Evêque de Sion, & à ses Successeurs par Charlemagne. Ceux du Pays, qui est de difficile accès, aimoient fort la Liberté, que leur situation leur donnoit le moyen de conserver, de sorte que s'étant opposés aux entreprises de quelques-uns de leurs Evêques, ils les réduisirent à l'état de simples Gouverneurs ou Magistrats, & ils ne furent plus Souverains quoiqu'ils eussent le Titre de Princes de l'Empire, qu'ils prennent encore bien qu'ils n'en soient plus Membres, qu'ils n'ayent aucune séance aux Diètes, & qu'ils ne doivent aucune obéissance à l'Empereur & aux Etats de l'Empire, ni aux Chambres Imperiales, jouïssant de la Franchise accordée au Corps Helvétique, & autorisée par le Traité de Westphalie.

L'Abbé de Saint Maurice qui prenoit la qualité de Prince de l'Empire fut obligé de se soûmettre à l'Evêque de Sion, & de le reconnoître non-seulement au Spirituel, mais au Temporel, comme Comte & Gouverneur du Vallais; & par un Traité fait à Salion on établit les Loix, & les Privilèges du Peuple & des Ecclésiastiques du Bas Vallais. L'Abbé a encore de bons revenus, & une Jurisdiction Temporelle & Spirituelle, mais il est obligé de reconnoître l'Evêque pour son Superieur.

Au-dessus de Sion, en tirant vers les Alpes, on trouve les Villages de Grimsel, & de St. Germain, & le Mont Sanetsch,

netfch, par où l'on va dans le Bailliage de Rougemont au Canton de Berne. De cette Montagne fort une Rivière nommée Morse. Au-deffus de cette Rivière, entre la Montagne & la Ville de Sion, on voit fur des Roches élevées & presque inacceffibles les mafures de deux Forteresses, l'une appellée SEON & l'autre MONTARSE, ou MONTORGE. La première fervit autrefois au Baron Antoine de la Tour à exercer fa cruauté contre l'Eveque Guifcard de Tavel qu'il précipita du haut en bas de ces Rochers en 1375. De l'autre côté du Rhône, vis-à-vis de Sion, eft un Village nommé Bremis, où l'on voit un Couvent tout entier, avec Cave, Cuifine, Réfectoire, Eglife, Cellules, & autres appartemens, le tout taillé dans le Roc. Les Moines qui l'ont habité au commencement du feiziéme Siécle, y moururent tous dans peu de tems, fans doute à caufe de l'humidité du lieu; de forte que ce Couvent n'a point été habité depuis.

Le DÉPARTEMENT DE SION, eft le feptième des Hauts Vallaifans. Il a huit mille pas de longueur de haut en bas & un peu plus de largeur, la Vallée s'élargiffant de plus en plus depuis Leock, & s'avançant entre les Alpes par plufieurs Vallons, qui forment autant de Branches. Dans le Vallais chaque Département a fon Gouvernement ou fa Jurifdiction à part, fon Chef & fon Confeil, qui juge toutes fortes de caufes. Dans les Départemens de Goms, de Raren & de Leuck, ce Chef a le titre de Mayor, & dans les autres celui de Châtelain. Les Appels de tous les Départemens font portés par devant l'Affemblée Générale, ou comme ils l'appellent, *le Confeil du Pays*, Landts-Rath. Cette Affemblée fe tient ordinairement à Sion, dans le Château de la Mayorie, deux fois par an, dans les mois de Mai & de Décembre. Chaque Village y envoye deux & quelquefois trois Députés. L'Evêque de Sion fe trouve dans l'Affemblée, & le Baillif recueille les fuffrages. C'eft-là qu'on traite les affaires d'Etat, qu'on élit les Baillifs du Bas-Vallais & autres gens d'Office & qu'on vuide les caufes d'Appel en dernier reffort.

5. SION, ou SCION, *Semita*; Paroiffe de France, au Duché de Bar, dans le Bailliage de Vaudemont. Son Eglife Paroiffiale eft fous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Les Lieux de Sexon & de Praye dépendent de cette Paroiffe; & il y a un Couvent de Picpus fondé en 1627. par Charles VI. Duc de Lorraine.

SIONIA, Ville du Pont, felon Etienne le Géographe.

1. SIOR, Ville de la Tribu de Juda. Jofué 15. 54.

2. SIOR [a], Ville Capitale du Royaume de Corée, grande Presqu'Ifle de la Chine. Elle eft dans la Province de Sengado, à une lieue d'une Rivière fort large, & le Roi y tient fa Cour. Il y a comme dans beaucoup d'autres Villes du même Royaume plufieurs Monaftères de Moines qui pour tout Culte offrent deux fois le jour des parfums devant une Idole. Il y a auffi dans Sior deux Cloîtres de Religieufes, l'un rempli de perfonnes Nobles & de qualité, & l'autre de filles du commun, elles font toutes rafées, obfervent les mêmes Régles & font le même Service que les hommes. Le Roi & les Grands fourniffent à ce qu'il faut pour leur entretien, & on leur a donné depuis trente ou quarante ans la liberté de fe marier.

[a] Corn. Dict. Relat. du Voy. d'un Vaiffeau Holl. en 1670.

SIOSTA, Ville de la Dace Ripenfe. Il en eft parlé dans la Notice des Dignitez de l'Empire [b].

[b] Sect.

SIOULE, Rivière de France [c], dans l'Auvergne. Elle prend fon nom d'un Village nommé SIOULA, dans la Généralité de Riom, au-deffus de Pont-Gibault qu'elle baigne, ainfi que Pont de Boncheu, Ebreuilles & St. Pourçain, après quoi elle va fe perdre dans l'Allier, environ à quatre lieues au-deffus de Moulins.

[c] Jaillot, Atlas.

SIOUNE, Ville d'Afrique [d], dans la Barbarie, au Royaume de Tripoli dans les Montagnes de Derne. C'eft une Ville affez grande, habitée par les Arabes du Pays & par les Negres, & qui eft entourée d'eaux & de marécages. Sioune eft une petite République, où les Habitans ont pour tous biens des Forêts de Palmiers, qui avec un peu de laitage & quelque peu d'orge leur donnent à vivre. Ils ne payent aucun Tribut. Tous les Arabes qui habitent à quatre-vingt lieues de-là y viennent tous les ans faire leurs provifions de Dattes.

[d] Lucas; Voy. d'Afrique, t. 2. p. 96.

SIOUTH, ou SIUTH, Ville de la Haute Egypte, à demi-lieue du Nil du côté du Couchant & à foixante & dix du Caire, en Grec *Lycopolis*. C'eft une des plus belles Villes, des plus grandes, des plus peuplées & des mieux baties de la Haute Egypte. On la trouve au pied d'une Montagne ftérile qui eft à fon Couchant. On y compte dix Mofquées & Minarets. Les Chrétiens Coptes [e], qui y font en très-grand nombre, peuvent monter à cinq cens Caraches, ou Chefs qui payent Tribut. Ils y ont un Evêque, & une petite Eglife fort pauvre, dédiée à l'Abbé Dér, dont le Corps, avec celui de fa fœur Erázi, réputée Sainte, auffi bien que fon frere, repofent à Emfciúl, qui eft un Village des dépendances d'Ifchmunein. C'eft dans Siúth où l'on travaille les Toiles les mieux façonnées de toute l'Egypte. Elle eft la Principale de cette Province, & la réfidence d'un Cafcief. Les Eglifes & Monaftères des Chrétiens Coptes qui font dans cette Province, font ceux qui fuivent.

[e] Le P. Vanfleb, Rél. de l'Egypte. p. 363.

L'Eglife de Dorónke, dédiée aux trois Enfans de la Fournaife. Le Monaftère de la Sainte Vierge, fitué fur la Montagne qui eft derrière ce Village. L'Eglife de Rife dédiée à Mari Colte. Le Monaftère de la Sainte Vierge, derrière ce Village, fitué fur la même Montagne. Celui de Sanvie, dédié à S. Athanafe. L'Eglife de Doveine dédiée à Saint Jean Baptifte; mais il n'y refte aujourd'hui, que le feul Autel, expofé à l'air. Celle de Bagúr, dédiée à Saint Claude. Celle de Cateia, dédiée à Saint Philotée. Celle de Sciotbe, dédiée à Saint Moncure; mais qui eft à préfent ruïnée.

Sur la haute Montagne qui eſt auprès de Siût, au Couchant, parmi un très-grand nombre de Grottes, taillées dans le Roc, il y en a une qui eſt coupée en façon d'Ecurie; c'eſt pourquoi le Peuple la nomme *il Stabl*, ou l'Ecurie: elle eſt ſi vaſte, que mille Cavaliers s'y peuvent ranger en bataille commodément. Je ne l'ai pas vûe, nonobſtant le grand deſir que j'en avois; perſonne ne ſe voulant hazarder de m'y mener, crainte d'etre mal-traitez du Cascief qui apprehende qu'on n'enleve les tréſors, qu'on dit y être cachez. Cette même Montagne eſt toute remplie de Grottes, ſi belles & ſi vaſtes, qu'il a fallu un tems infini pour les tailler. J'entrai, dit le Sieur Lucas [a], dans quelques-unes de celles qui me parurent les plus curieuſes, ſur-tout dans une où il demeure une douzaine de familles de Chrétiens Coptes, qui y ont une Egliſe taillée dans le Roc, avec trois Prêtres, & quelques Laïques pour la deſſervir. Cette petite Republique ſubſiſte là depuis long-tems, & y jouït des Privileges que les Empereurs Ottomans, qui conquirent l'Egypte, lui accorderent, en les délivrant de toutes ſortes de Tributs & d'impoſitions, à condition ſeulement qu'ils exerceroient l'Hoſpitalité à l'égard des Turcs qui paſſeroient par cette Montagne. La Grotte où demeurent ces bonnes gens, préſente d'abord un aſſez beau Portique, par où l'on entre dans une Cour, où l'on a taillé le Roc avec tant de propreté, qu'il reſſemble à des murailles qu'on auroit élevées exprès. L'on a ménagé dans le même Roc pluſieurs chambres & quelques allées, qui communiquent les unes aux autres. Voilà ſans doute un Etabliſſement unique dans ſon eſpèce, & je ne crois pas qu'on pût en trouver un ſemblable dans le reſte de l'Univers.

[a] Voyage d'Egypte.

Dès que nous fumes arrivés dans cette Grotte, continue le Sr. Lucas, on nous ſervit du pain, du fromage & du lait, & après ce petit repas, le Prêtre me propoſa d'aller faire ma priere dans la Chapelle qui eſt dédiée à la Vierge. J'y fus avec lui & j'eus le plaiſir de voir pluſieurs Souterrains très-vaſtes où ils mettent toutes leurs Proviſions, & s'y cachent eux-mêmes, quand les Arabes des Lieux voiſins entreprennent de les inquiéter. Au ſortir de là je me fis conduire à la Grotte où l'on entend du bruit, elle n'eſt qu'à demi-quart de lieue de celle où demeurent les Coptes. Cette Grotte peut bien avoir trois cens pas de profondeur; mais il n'eſt pas poſſible de meſurer ſa largeur, à cauſe de l'irregularité des appartemens qu'on y a ménagez, & qui avancent ou reculent ſans aucune ſymmétrie. Le Sr. Lucas ajoute: On me fit d'abord aller vers le lieu où l'on entend ce bruit extraordinaire, qu'on croit dans le Pays être l'effet de quelque Taliſman, & que je jugeai ſans beaucoup de peine, être cauſé ou par le Vent qui s'engage par quelques ouvertures dans ces vaſtes Rochers, ou plutôt par une chute d'eau qui tombe & ſe perd dans ces Gouffres. On pourroit demander ici aux Savans, par qui & en quel tems ont été taillées toutes ces Grottes qu'on trouve en ſi grand nombre dans la plûpart des Montagnes de la Thebaïde, ſur-tout du côté du Levant? N'étoit-ce pas l'habitation des premiers hommes, qui s'étant retirés en Egypte peu de tems après le déluge & ignorants encore l'Architecture, ſe ſervirent de ces demeures ſombres, que la Nature avoit apparemment commencé à leur ménager? Et ne peut-on pas les regarder avec raiſon, comme les premiéres Villes du Monde? Car il ne faut pas s'imaginer que les Anachoretes, qui s'y retirerent dans les premiers tems de l'Egliſe, les ayent taillées eux memes; elles ſont ſans doute d'une antiquité bien plus reculée, & il a fallu une dépenſe infinie pour les faire.

Après avoir viſité encore quelques autres Grottes, le Sr. Lucas deſcendit la Montagne & retourna à la Ville en traverſant une Plaine ſablonneuſe, qui étoit, à ce qu'on aſſûre, inondée autrefois par le Nil; mais ces eaux ayant pris un autre cours, elle eſt préſentement ſtérile.

Lorſqu'on ſort de cette Ville pour aller gagner le Nil, on trouve un Etang ou une Birque, comme on l'appelle dans le Pays, qui n'eſt jamais à ſec, à cauſe des ſources d'eau vive qui l'entretiennent. Les Habitans du Pays attribuent à cette eau une vertu fort ſinguliere, & c'eſt un uſage reçu à Siouth, que les filles qui en ont bu, & qui viennent à ſe marier, dans la ſuite, ne ſont pas obligées à donner les marques équivoques, qu'on ſait que les maris exigent en Egypte avec tant de rigueur.

Les Egyptiens avoient pratiqué autrefois près de cet Etang, un Canal pour répandre les eaux dans la Campagne voiſine; on paſſe encore aujourd'hui ce Canal ſur un Pont de Pierre.

SIPAO, Forteresse de la Chine [b], dans la Province de Queicheu, au Département de Ganzun quatriéme grande Cité de la Province. Elle eſt de 12. d. 24'. plus Occidentale que Peking, ſous les 25. d. 37'. de Latitude Septentrionale.

[b] Atlas Sinenſ.

SIPARUNTUM, Ville de la Dalmatie: Ptolomée [c] la marque dans les terres.

[c] Lib. 2. c. 17.

SIPHÆ, Ville de la Bœotie. Elle étoit vers les confins de la Phocide, ſelon Ptolomée [d], & Thucydide [e] la met ſur le bord de la Mer dans le Golphe *Criſæus*. Dans la Dialecte Dorique, au lieu de *Siphæ*, on diſoit Τίφαι, ou Τίφα, & c'eſt ainſi que Pauſanias [f] écrit: ſi, dit-il, après être parti de Creuſis par Mer, & après avoir paſſé Thiſbé vous reprenez la route le long de la Côte, vous verrez ſur le bord de la Mer une autre petite Ville nommée Tipha. Hercule y a un Temple, & ſa Fête s'y célèbre tous les ans comme à Thiſbé. Les Tipheens, ajoute-t-il, ſe vantent d'être de tous les Peuples de la Bœotie ceux qui ont toujours entendu la Marine. Ils diſent que Tiphys, à qui l'on confia la conduite du Navire d'Argos, étoit de Tipha, & ils montrent hors de la Ville un endroit où ils prétendent que ce Navire aborda en revenant de Colchos.

[d] Lib. 3. c. 15.

[e] Lib. 4. p. 303.

[f] Lib. 9. c. 32.

SIPHANTO. Voyez SIFANO, & SIPHNUS.

SIPHARE, Ville de l'Arie, selon Ptolomée [a].

SIPHNUS, Isle que Strabon compte au nombre des Cyclades. Pomponius Mela, Pline & l'Itinéraire d'Antonin [b] écrivent SIPHNOS. Ptolomée [c] place dans cette Isle une Ville à laquelle il semble donner le même nom Σίφνου νῆσος ἡ πόλις. Cette Ville s'appelloit *Apollonia*, selon Etienne le Géographe [d], qui dit dans un autre endroit [e] que l'Isle de Siphnos est au voisinage de l'Isle de Créte; mais il se trompe; car tous les Auteurs s'accordent à la compter au nombre des Cyclades; Ptolomée la marque presque au milieu des Isles de ce nom; & je ne crois pas qu'aucun autre qu'Etienne le Géographe l'ait placée dans la Mer de Créte. On l'appella anciennement *Meropia*, selon Pline, & *Merope*, selon Etienne le Géographe. Les Habitans de cette Isle sont nommez SIPHNII dans Hérodote [f].

a Lib. 6. c. 17.
b Itiner. Maritim.
c Lib. 3. c. 15.
d In Verbo Ἀπολλωνία.
e In Verbo Σίφνος.
f Lib. 8. c. 46.

Les Siphniens avoient leur Trésor dans un endroit du Temple de Delphes, & voici la raison qu'en donne Pausanias [g]. Ils avoient, dit-il, des Mines d'or dans leur Isle; Apollon leur demanda la dixme du produit de ces Mines. Ils firent donc bâtir un Trésor dans le Temple de Delphes, & y déposérent la dixme que le Dieu exigeoit. Mais dans la suite par un esprit d'avarice, ils cessérent de payer ce Tribut, & ils en furent punis; car la Mer inonda leurs Mines & les fit disparoître. Cette Ville qu'on nomme aujourd'hui SIFANO, ou SIPHANTO, est sous un beau Ciel. On le trouve encore plus charmant, quand on arrive de Milo [h] où l'air est infecté de Vapeurs sulfureuses. On voit à Siphanto des Vieillards de 120. ans: l'air, les eaux, les fruits, le Gibier, la Volaille, tout y est excellent; les raisins y sont merveilleux, mais la terre qui les produit est trop forte, & les vins n'y sont pas délicats; ainsi l'on y boit ceux de Milo & de Santorin. Quoique l'Isle de Siphanto soit couverte de Marbre & de Granit, elle est pourtant des plus fertiles & des mieux cultivées de l'Archipel, elle fournit assez de grains pour les Habitans du Pays qui sont aujourd'hui de très-bonnes gens. Les mœurs de leurs Ancêtres étoient fort décriées. Quand on reprochoit à quelqu'un qu'il vivoit à la Siphantine, qu'il étoit homme de parole comme un Siphantin, c'étoit là dire de grosses injures, comme nous l'apprennent Etienne le Géographe, Hesychius & Suidas.

g Lib. 10. c. 11.
h Tournefort, Voyage du Levant, t. 1. p. 66.

Les Habitans de Siphanto s'appliquent à faire valoir leurs Huiles & leurs Capres. La Soye de l'Isle est très-belle, mais en petite quantité, & les toiles de Coton sont assez recherchées; ces toiles sont de deux sortes, la Scamite & la Dimito. La Scamite est toute unie: la Dimite est croisée, beaucoup plus belle, plus forte & de plus grand debit. Ainsi l'on y consomme non-seulement le Coton du Pays; mais encore celui des Isles voisines. Le reste du Négoce de Siphanto ne roule que sur les Figues, les Oignons, la Cire, le Miel, le Sesame; on y travaille à des Chapeaux de paille, qui se vendent par tout l'Archipel sous le nom de Castors de Siphanto. Cette Isle où l'on compte plus de cinq mille Ames, fut taxée en 1700. à quatre mille Ecus pour la Capitation & pour la Taille réelle. Outre le Château situé sur une Roche au bord de la Mer, & peut-être bâti sur les ruïnes de l'ancienne *Apollonia*, il y a cinq Villages, *Artimone*, *Stavril*, *Catavati*, *Xambela*, & *Petali*; quatre Couvens de Caloyers, *Brici*, ou la Fontaine, *Stomongoul*, *Saint Chrysostôme*, & *Saint Hélie*; deux Couvens de Religieuses, l'un d'environ 20. Filles, & l'autre de 40. dans un Quartier appellé Camarea. Il y en vient quelquefois de l'Archipel pour y faire leurs Vœux; mais ces bonnes Filles ne sont pas trop Réguliéres. Pour ce qui est des Chapelles, il y en a 500. & 60. Papas qui ne disent la Messe qu'une fois l'année, le jour de la Dédicace de leurs Chapelles.

Les Ports de l'Isle sont Faro, Vati, Kitriani, Kironisso, & celui du Château. Faro a sans doute retenu le nom d'un ancien Phare, qui servoit à guider les Vaisseaux. On voit dans Goltzius une Médaille, où d'un côté est représentée une Tour avec un homme placé tout au haut. De l'autre côté est la tête de Jupiter selon Nonius; pour moi, dit Mr. de Tournefort, je crois plutôt que c'est celle de Neptune. Mr. Foucault Conseiller d'Etat, dont le Cabinet est le plus beau de France, après celui du Roi, a une Médaille de cette Isle: le Type est une tête de Gordien Pie, & le revers une Pallas en Casque, qui lance un Javelot. Les Ports de Siphanto étoient assez fréquentez il y a environ 50. ans; Basili riche Marchand de l'Isle enterré dans le Monastère de Brici y attiroit par son industrie des Vaisseaux de France & de Venise.

Siphanto étoit autrefois célèbre & riche par ses Mines d'Or & d'Argent; à peine sait-on aujourd'hui où elles se trouvent. Pour nous faire voir la plus fameuse, continue Mr. de Tournefort, on nous mena sur le bord de la Mer près de San Sosti Chapelle à demi ruïnée; mais nous ne vîmes que l'entrée de la Mine, & l'on ne put nous conduire plus avant, à cause des embarras & de l'obscurité du Lieu. Sa situation nous fit souvenir de ce que Pausanias en raconte. Hérodote parle d'un autre malheur que les Mines avoient attiré à cette Isle. Ceux parmi les Samiens qui avoient déclaré la guerre à Polycrate leur Tyran, se voyant abandonnés par les Lacédémoniens, après la levée du Siège de Samos s'enfuirent à Siphnos, où ils demanderent à emprunter dix Talens. Siphnos étoit alors la plus riche de toutes les Isles, & l'on regardoit comme un grand Trésor la dixiéme partie de l'Or, & de l'Argent que l'on prenoit tous les ans sur le rapport des Mines, pour envoyer au Temple de Delphes. Cependant la proposition des Samiens fut rejettée; mais ils ravagérent tout le Pays, après avoir mis en fuite tous les Habitans que l'on obli-

gea de donner cent Talens de rançon pour retirer leurs prisonniers. On prétend que la Pythonisse avoit prédit ce malheur: consultée par ceux de Siphnos, pour savoir si leurs Richesses se soutiendroient long-tems, elle répondit, qu'ils se donnassent bien de garde d'une Ambassade rouge dans le tems que leur Hotel de Ville & leur Marché seroient tout blancs. Il semble que la Prophétie s'accomplit à l'arrivée des Samiens, dont les Vaisseaux étoient peints de rouge, suivant l'ancienne coûtume des Insulaires, chez qui le Bol est fort commun; & l'Hôtel de la Ville de *Siphnos*, de même que le Marché, étoient revêtus de Marbre blanc.

Outre les Mines dont on vient de parler, le Plomb y est fort commun: les pluyes en découvrent presque par-tout. La Mine est grisâtre, lisse & rend du Plomb qui approche de l'Etaim. Lorsque les Paysans veulent chasser, ils vont la prendre dans les Champs & la fondent pour en faire de la Grénaille. Ce Plomb qui est comme une Ceruse naturelle se vitrifie facilement, & c'est ce qui rend excellentes les Marmites de l'Isle. Théophraste, Pline, Isidore, assûrent qu'on tailloit à *Siphnos* au Ciseau des Pots à feu d'une certaine Pierre molle, lesquels devenoient noirs & très-durs, après qu'on les avoit échaudez avec de l'huile bouillante; on estimoit aussi les Gobelets qui se fabriquoient dans cette Isle.

Il y a près de 50. ans qu'il vint des Juifs à *Siphanto* par ordre de la Porte, pour y examiner les Mines de Plomb; mais les Bourgeois de cette Isle, craignant qu'on ne les contraignît d'y travailler, gagnérent le Capitaine de la Galiotte qui avoit amené ces Juifs & que l'on avoit chargez de même pour conduire à Thessalonique. Cet Officier fit percer son Bâtiment & se sauva dans sa Chaloupe pendant qu'il couloit à fond. Quelques autres Juifs étant revenus à la charge n'en furent pas meilleurs Marchands. Les Siphantins pour s'en débarrasser tout de bon, donnérent une somme d'argent à un Corsaire Provençal qui étoit à Milo, & qui perça à coups de Canon une seconde Galiotte chargée de Juifs & de Mine, si bien que les Turcs & les Juifs abandonnérent cette entreprise.

Les Turcs n'osoient pas trop se montrer dans les Isles avant la retraite des Armateurs François, qui s'en alloient souvent les prendre par la barbe & les faire Esclaves sur les sommets des Montagnes. Les Grecs, qui favorisoient ces violences, venoient consoler les Musulmans & leur prétoient de l'argent pour leur rançon. Nos Armateurs travailloient quelquefois à la consevation du Christianisme avec plus de succès que les Missionnaires les plus zélés: en voici un bel exemple. Il y a quelques années que dix ou douze Familles de Naxie embrassérent la Loi de Mahomet: les Chrétiens du Rite Latin les firent enlever par des Armateurs, qui les emmenérent à Malthe. Personne depuis ne s'est avisé de se faire Mahométan à Naxie. Les plus fameux Corsaires de l'Archipel n'avoient rien d'odieux que le nom de Corsaires. C'étoient des gens de qualité, & d'une valeur distinguée qui suivoient la mode de ce tems-là. N'a-t-on pas vu Mrs. de Valbelle, de Gardane, de Colongue devenir Capitaines & Chefs d'Escadre des Vaisseaux du Roi, après avoir fait la course contre les Infidelles? Combien voit-on de Chevaliers ou de Commandeurs de Malthe soutenir en Levant le nom Chretien sous le Pavillon de la Religion? ces Messieurs rendent bonne Justice à ceux qui s'adressent à eux. Si un Grec insulte un Chrétien du Rite Latin, celui-ci n'a qu'à porter ses plaintes au premier Capitaine qui relâche dans le Port, le Grec est mandé, enlevé, s'il n'obeït pas, & bâtonné s'il a tort. Les Capitaines vuident les procès sans Avocats ni Procureurs. On porte les Papiers à bord, & l'on est condamné à payer en argent ou en coups de bâton: tout cela se fait gratuitement de la part des Juges. S'il y a quelques épices, c'est un muid de vin ou quelque veau gras.

L'Eveque de Milo est Eveque de Siphanto: il n'y tient qu'un Vicaire, & son Eglise est fort pauvre. L'Archevéque Grec est riche; car il est Seigneur Spirituel des Isles de Nansio, Policandro, Milo, Serpho, Mycone, Sikiho, Stampalia & Amorgos.

Les Dames de Siphanto pour conserver leur teint à la Campagne couvrent leur visage avec des Bandes de Linge qu'elles roulent si adroitement qu'on ne voit que leur bouche, leur nez & le blanc de leurs yeux, certainement elles n'ont pas l'air conquérant avec ce masque, & ressemblent plutôt à des Mumies ambulantes; aussi sont-elles plus soigneuses d'éviter les Etrangers, que celles de Milo & de l'Argentiére n'ont d'empressement à les accueillir.

Pour ce qui est des Antiquités de l'Isle, elles y sont fort mal-traitées. En allant du Port au Château, près d'un Puits à gauche du chemin se voit un Tombeau antique, qui sert d'Auge pour faire boire les Animaux. C'est une Piéce de Marbre d'un grand goût, longue de six pieds huit pouces, sur deux pieds huit pouces de large, & deux pieds quatre pouces de hauteur. Ce Tombeau est orné de feuilles d'Acanthe, de Pommes de Pin & d'autres fruits. Tout auprès de ce Monument est une autre Piéce de Marbre enclavée dans le Mur, & qui étoit le reste de quelqu'autre Tombeau.

Au pied d'une Colline à quelques pas de-là, tout proche des ruïnes d'un ancien Temple, qui pourroit bien avoir eté celui du Dieu Pan, anciennement adoré dans cette Isle, on voit encore un Tombeau de Marbre de huit pieds de long sur trois pieds quatre pouces de haut, & deux pieds huit pouces de large, mais les Ornemens en sont mesquins & sentent le Colifichet: ce sont des Enfans qui tiennent des festons, d'où pend une grosse grappe de raisin. Le devant d'un semblable Tombeau est encastré dans la Façade d'une Maison de la grande rue du Bourg. Il y a une Inscription sur ce dernier, mais tout en est effacé, si ce n'est une partie du mot ΒΑΣΙΛΕ......

Au

Au Monaſtère de Brici tout près de la Maiſon, & d'une belle Source qui paſſe par un Puits, il y a un Tombeau de Marbre dont l'uſage eſt bien different de celui auquel il étoit deſtiné, puisqu'il ſert d'Abbreuvoir. Ce Tombeau n'a que trois pieds huit pouces de longueur; mais quoique les ornemens en ſoient détruits, le tems a épargné trois Enfans ſur le devant, qui marquent bien que tout le reſte étoit d'une excellente main; ces Enfans ſoutiennent chacun le bout d'un feſton. Sur la Porte de la Ville par où l'on ſort pour aller au Port, ſont enclavés les Tronçons de deux Figures de Marbre d'une mediocre beauté; l'une eſt nue & l'autre drapée. A un coin d'une eſpece de Tour quarrée, à gauche de la Porte du Château, ſe voit un Bas-Relief de Marbre que l'on prend pour l'Hiſtoire de Tobie; mais Mr. de Tournefort croit que c'eſt plutôt le débris de quelque Tombeau. On a maçonné dans le même Mur le reſte d'un Lion, qui ne montre que la tete & la Poitrine. Le fond de la Porte du Château eſt à deux Arcades ſoutenues pat un Pilier de Marbre octogone, ſur lequel on lit en caracteres Gothiques MCCCLXV. MI SLCE. *Yandoly de Coronia*. Ce Seigneur, à ce qu'on dit, étoit de Bologne en Italie, Pere d'Otuly de Corogna, lequel donna ſa fille unique en Mariage à Angelo Gozadini Seigneur de Siphanto & de Thermie. Siphanto avoit été demembrée du Duché de Naxie; car il eſt certain que Marc Sanudo en fit la conquête & la joignit à ce Duché ſous Henri II. Empereur Latin de Conſtantinople. On voit chez le Vicaire de l'Egliſe Latine l'Acte par lequel Otuly de Corogna établit en 1462. une Rente en faveur de l'Egliſe du Château. La Famille des Gozadini a poſſedé Siphanto juſqu'au tems que Barberouſſe s'en rendit le Maître ſous Soliman II. Cette Famille ſubſiſte encore dans l'Iſle. On aſſûre que la Fontaine publique qui eſt tout au fond de la Vallée qui conduit au Port, eſt un Ouvrage des plus anciens, & vient d'une Allée taillée dans le Roc à plus d'un mille de profondeur.

SIPHRIS, Ville qu'Ortelius [a], qui cite Procope [b] met à cent cinquante Stades d'Amida. Il ajoute qu'il croit que cette Ville étoit dans la Meſopotamie. Cependant Mr. Couſin dans ſa Traduction de Procope [c], dit que le Lieu nommé Siphrios n'étoit qu'à trente-ſix Stades d'Amida. *Siphris*, ou *Siphrios* eſt le même Lieu qui eſt appelle *Syfrea* par Marcellinus Comes.

[a] Theſaur. [b] 1. Perſic. [c] Ibid. L. 1. c. 8.

1. SIPIA, Lieu du Péloponnèſe, dans l'Argie: Herodote [d] le met auprès de la Ville de Tirynthe. Il y a des Exemplaires qui liſent *Sepia* au lieu de *Sipia*.

[d] Lib. 6.

2. SIPIA, Lieu de la Gaule Lyonnoiſe, ſelon la Table de Peutinger citée par Ortelius [e].

[e] Theſaur.

SIPII, Peoples qu'Etienne le Géographe compte parmi les Habitans de la Thrace.

SIPING, Ville de la Chine [f], dans la Province de Honan, au Département d'Iuning, huitième Métropole de la Province. Elle eſt de 3. d. 26'. plus Occidentale que Peking, ſous les 34. d. 13'. de Latitude Septentrionale.

[f] Atlas Sinenſ.

SIPING, Ville de la Chine [g], dans la Province de Quangſi, au Département de Suming, neuvième Metropole de la Province. Elle eſt de 12. d. 0'. plus Occidentale que Peking, ſous les 22. d. 48'. de Latitude Septentrionale.

[g] Ibid.

SIPLUSIANUM, nom d'une Maiſon de Campagne, dont parle Sidonius Apollinaris [h]. Au lieu de *Siplusianum*, Vinet lit *Plusianum*, & un MS. conſulté par Ortelius porte *Prusianum*. Ce Lieu, ajoute Ortelius [i], paroit avoir été aux environs de la Ville de Niſmes.

[h] 2 Epiſtol. ad Domitium. [i] Theſaur.

SIPONTE. Voyez SIPONTUM.

SIPONTUM, Ville d'Italie, dans la Puuille Daunienne, ſur la Côte de la Mer Adriatique, à l'Embouchure du Fleuve Garganus. Tite-Live & Pline écrivent *Sipontum*, Pomponius Mela & l'Itinéraire d'Antonin *Sipuntum*, & les Grecs & quelques Latins qui les ont ſuivis diſent *Sipus*. *Sipuntum*, dit Pomponius Mela, *vel, ut Graii dixere, Sipus*. Ptolomée & Etienne le Géographe liſent Σιποῦς. Lucain [k] décrit la ſituation de cette Ville dans ces vers:

Quas recipit Salapina Palus, & ſubdita Sipus
Montibus; Auſoniam qua torquens frugifer Oram,
Dalmatico Boreæ, Calabroque obnoxius Auſtro,
Appulus Hadriacas exit Garganus in undas.

[k] Lib. 5. v. 377.

Silius Italicus fait le nom de cette Ville indeclinable:

. . . . , *& Terram & Litora Sipûs.*

Sipunte fut, ſelon Tite-Live [l], une Colonie Romaine, qui dans la ſuite ſe trouvant affoiblie, fut augmentée & renouvellée [m]. Cette Ville ſubſiſta juſqu'au tems de Manfrede, qui voyant que l'Air y étoit malſain [n], à cauſe des Marais voiſins, & qu'elle n'avoit pas un bon Port, aſſigna aux Habitans une place où fut batie la Ville de Manfredonia. Le nom National eſt Σιπουντῖνος, ſelon Etienne le Geographe, & *Sipontinus*, ſelon les Latins; car on lit dans Ciceron [o] *in Sipontina ſiccitate collocari*, & dans Frontin [p], *Ager Canuſinus....Sipontinus.*

[l] Lib. 34. c. 45. [m] Lib. 39. c. 23. [n] Ricordanus Maleſpina, Hiſt. Florent. c. 148. [o] Agrar. 2. c. 27. [p] De Coloniis.

Au bord de la Mer, dit Leander [q], ſur un Rocher eſcarpé, au pied du Mont Gargan on découvre les debris de l'ancienne Ville de Siponte. Elle fut auſſi appellée Sipa: Strabon dit que Dioméde la bâtit, elle étoit à cent cinquante Stades ou à vingt milles de Salapia. On n'y voit aujourd'hui que des ruïnes d'Edifices qui font cependant conjecturer que cette Ville étoit grande & belle. La grande Egliſe eſt preſque toute entiére. On y avoit commencé une Chapelle de pierres de taille; mais elle n'a pas été achevée. Au bord de la Mer ſous les ruïnes des Edifices, il y a une Fontaine dont les eaux ſont fort claires, elles s'écoulent abondamment dans la Mer. Tite-Live en pluſieurs endroits, ſur-tout dans le huitiéme &

[q] Leandro Alberti. Ital. p. 238. verſa.

dans le trente-cinquiéme Livre fait mention de cette Ville. Il dit que Spurius Posthumius rapporta au Sénat qu'ayant parcouru les Rivages de la Mer d'Italie il avoit trouvé deux Colonies desertes, à savoir Siponte au bord de la Mer Superieure, & Bussento située sur les Rivages de la Mer Inferieure. Le Sénat en consequence nomma L. Scribonius Libus, M. Titius, Cn. Bebius Pansilus pour y conduire de nouveaux Habitans. Cette Ville fut assés heureuse jusqu'au tems que les Sarrasins se rendirent maîtres de toute la Pouille, où ils demeurerent jusqu'à Charlemagne. Ils en furent enfin chassez, mais avant que d'abandonner le Pays ils saccagérent entiérement cette Ville. Les Habitans n'y furent pas épargnez, ces Barbares emportérent leurs richesses en Afrique. Ce sentiment n'est pas généralement suivi, car il y en a qui disent que Siponte fut détruite par les différentes factions qui partagérent ses Habitans; d'autres enfin prétendent qu'elle fut ruïnée par les Tremblemens de terre. Peut-être tous ces malheurs ensemble l'ont réduite au triste état où on la voit aujourd'hui. Elle a eu de grands hommes pour Archevéques, entr'autres un Nicolas Perroto qui nous a laissé dans ses Ouvrages des marques de son érudition, & Jean Marie di Monte Cardinal d'une rare prudence & d'un grand savoir; il parvint au Pontificat en 1550. le 8. de Février, il fut couronné le vingt-quatre du même mois, ayant pris le nom de Jule.

SIPPARA, Ville de l'Inde, au deçà du Gange: Ptolomée [a] la marque sur le Golphe auquel ce Fleuve donnoit son nom, entre *Cottobara*, & l'Embouchure du Fleuve Tyndis.

a Lib. 7. c. 1.

SIPPHARA, Ville de la Mésopotamie. Ptolomée [b] la compte au nombre des Villes qui étoient prés de l'Euphrate.

b Lib. 5. c. 18.

SIPPORUM EPISCOPATUS, Siége Episcopal, dont fait mention Socrate dans son Histoire Ecclesiastique. Ortelius [c] croit que ce Siége étoit dans la Syrie.

c Thesaur.

SIPTE: Pausanias dit qu'à Olympie Ville de l'Elide, il y avoit vers le milieu de l'Altis, ou Bois Sacré, sous des Platanes un Trophée érigé par les Eléens Vainqueurs des Lacédemoniens; qu'auprès de ce Trophée on voyoit une Statue dédiée par ceux de Mende en Thrace, & que par une Inscription gravée sur la cuisse du Thrace, on apprenoit que ceux de Mende s'étant rendus maîtres de Sipté en consacrerent les dépouilles à Jupiter. Sipté, ajoute Pausanias, étoit apparemment quelque Ville ou quelque Forteresse de Thrace.

SIPUS. Voyez SIPONTUM.

SIPYLINE. Voyez SIPYLUS.

SIPYLUM, Ville de l'Asie Mineure, & la Capitale de la Méonie, selon Pline [d] qui dit qu'on l'appelloit auparavant *Tantalis*. Il ajoute que de son tems ce n'etoit plus qu'un Lac ou Etang appellé *Sale*. Dans un autre endroit le même Auteur [e] fait entendre que cette Ville fut premiérement abîmée dans la terre, & qu'ensuite le Mont Sipyle sur lequel elle avoit été bâtie, avoit eu le même sort: *Ipsa se condens Terra devoravit Cybotum altissimum Montem, cum Oppido Curite, Sipylum in Magnesia, & prius in eodem loco clarissimam Urbem quæ Tantalis vocabatur.* Pline met ici le Mont Sipyle dans la Magnésie, parce qu'il y avoit au pied de cette Montagne une Ville nommée *Magnesia Sipyli*. Strabon [f] rapporte ce même evenement. Il dit que Sipyle qu'il surnomme *Idæa*, fut renversée, du tems de Tantale, & que les Marais du voisinage y formerent de grands Lacs. Il laisse pourtant en doute si par Sipyle il entend la Ville ou la Montagne. Voici, le passage Καὶ Σίπυλος κατεστράφη, κατὰ τὴν Ταντάλε βασιλείαν, καὶ ἐξ ἑλῶν λίμναι ἐγένοντο. Dans le Livre douziéme, Strabon [g] avertit qu'on ne doit pas regarder comme une fable ce qui étoit rapporté touchant le renversement de Sipyle, puisque de son tems on avoit vu la Ville de Magnésie être pareillement abîmée. Pausanias [h] témoigne avoir vu à Sipyle le Tombeau de Tantale fils de Jupiter & de Pluto; & c'est même, dit-il, un Tombeau très-remarquable. Quoique le Mont Sipyle eût été abîmé dans la terre, selon Pline, il ne faut pas entendre cela de toute la Montagne, mais seulement d'une partie; savoir de celle où avoit été bâtie la Ville de Sipyle.

d Lib. 5. c. 29.

e Lib. 11. c. 41.

f Lib. 1. p. 58.

g Pag. 579.

h Lib. 2. c. 22.

1. SIPYLUS, Montagne de l'Asie Mineure, près du Méandre. Cette Montagne fut appellée anciennement *Ceraunius*, selon Plutarque [i]. Elle est mise dans la Lydie par Vibius Sequester, & dans la Lydie & dans la Phrygie par Hesyche. Voyez SIPYLUM, & SIPYLUS, N°. 2.

i Lib. de Flum. & Mont.

2. SIPYLUS, Montagne du Péloponnése, selon Ortelius [k] qui cite Pausanias [l], & qui a mal pris le sens de cet Auteur. Pausanias dans ses Achaïques [m] parle à la vérité du Mont Sipyle; mais il ne le place pas dans le Péloponnése. Il prétend seulement appuyer par un exemple le recit qu'il vient de faire des malheurs de la Ville Hélice. „ Un pareil accident, dit-„ il, fit disparoître autrefois Idée, ou „ Midée, avec une autre Ville située sur „ le Mont Sipyle, & du côté que Midée „ abîma en se détachant de la Monta-„ gne, l'eau surmonta & forma une es-„ pece de Lac qu'on nomme Saloé. On „ voyoit, ajoute-t-il, les ruïnes d'une Ville „ au milieu de ce Lac, avant que l'eau „ les eût couvertes de limon, & les ruï-„ nes d'Hélice paroissent encore aujour-„ d'hui quoiqu'à demi rongées par les „ eaux de la Mer. " Toutes ces circonstances nous font voir qu'il est question du Mont Sipyle dans l'Asie Mineure. Pausanias n'entend pas plus dans cet endroit faire du Mont Sipyle une Montagne du Peloponnése, que quand il dit [n] qu'on voit le Trône de Pelops au haut du Mont Sipyle, immédiatement au-dessus de la Chapelle dediée à la Mere Plastène, qu'on prend pour la Mere des Dieux, ou quand il dit [o] que les Magnésiens qui sont au Nord du Mont Sipyle, ont chez eux sur

k Thesaur.

l In Achaicis.

m Cap. 24.

n Lib. 5. c. 13.

o Lib. 3. c. 22.

la

la roche Coddine une Statue de la même Déesse, qui est la plus ancienne de toutes, & qu'on disoit avoir été faite par Brotée fils de Tantale, ou bien quand il dit [a]: Pour des Aigles blancs, j'en ai vu au Mont Sipyle, prés d'un Marais nommé *le Marais* de Tantale.

[a] Lib. 8. c. 17.

SIQUIRICA, Bourgade de l'Amérique Méridionale, au Perou, à onze lieues de Caracollo & à soixante-six de Potosi. Ce n'étoit anciennement qu'un Village, mais depuis que l'on y a trouvé des mines d'argent assez riches, ce lieu est devenu une Bourgade bien peuplée.

SIR, & Sara, Nom d'une Ville des Curdes [b], située proche de celle qui porte le nom de Scheherizour, ou Scheherzour, comme nous l'appellons. Les Habitans de cette Ville ayant embrassé le Mahométisme, & la Secte des Schiites, ou Alides, leurs voisins de la même Nation, attaquerent, saccagérent, & brûlérent leur Ville l'an 341. de l'Hégire.

[b] D'Herbelot, Biblioth. Or.

2. SIR, Grande Ville fort peuplée & la Capitale des Illyriens, selon Suidas.

1. SIRA, Citerne qui n'étoit pas fort éloignée d'Hébron. 2. Reg. 3. 26.

2. SIRA, ou Siao. Voyez Syaos.

SIRACELLA, Lieu de la Thrace. L'Itinéraire d'Antonin le marque sur la Route de la Macédoine à Constantinople, entre *Cypsala* & *Apris*, à trente milles du premier de ces Lieux & à vingt & un milles du second. Les MSS. varient beaucoup sur l'Orthographe de ce nom. Il y en n qui lisent *Syrascele*, & d'autres *Syracelia*, *Syrascæle*, ou *Siracolla*.

SIRACENI, Peuple de la Sarmatie Asiatique: Ptolomée [c] place leur Pays au Midi des Jaxamates. Il y a apparence que ce sont les Siraci de Strabon & les Siracas de Polyæne.

[c] Lib. 5. c. 9.

SIRACES, Peuples dont parle Polyen [d], qui dit que Semiramis ayant appris dans le tems qu'elle prenoit le bain, que ces Peuples s'étoient soulevez; cette Reine, sans se donner le tems de relever ses cheveux, ni de se chausser, marcha sur le champ pour aller réduire les rebelles. Voyez Siraceni & Sira.

[d] Lib. 8. in Semiramide.

SIRACHA, [e] Lieu de l'Asie Mineure: Cedrène le place au delà du Fleuve Halys; mais il ne dit ni à quelle distance, ni à quelle hauteur.

[e] Ortelii Thesaur.

SIRACI, Peuples d'Asie. Strabon [f] dit qu'ils habitoient vers les Monts Caucases. Dans un autre endroit du même Auteur [g], ces Peuples sont nommez; & dans un autre [h] la situation de leur Pays que Strabon appelle *Siracena* est clairement désignée; car il dit que le Fleuve Mermodas en se précipitant du haut des Montagnes traverse le Pays des Amazones, la Siracéne & les Deserts qui sont entre-deux, & va se jetter dans le Palus Méotide: ainsi les Siraci habitoient sur les bords du Mermodas, & assez prés de son Embouchure. Voyez les Articles Siracani & Siraces.

[f] Lib. 11. p. 492.
[g] Ibid. p. 506.
[h] Ibid. p. 504.

1. SIRADIE, Palatinat de la Grande Pologne [i]. Il est borné au Nord Oriental par le Palatinat de Lencicza: à l'Orient Meridional par le Palatinat de Sandomirz: au Midi Occidental par le Duché de Silésie; & à l'Occident Septentrional par le Palatinat de Kalish. La Riviére de Warta, qui le traverse du Midi au Nord en serpentant, le divise en deux parties, l'une Occidentale & l'autre Orientale. Il est gouverné par un Palatin qui en prend le nom, & par des Castelans [k]. C'étoit autrefois un Duché qui étoit l'appanage des Cadets de la Famille Royale. Le Palatinat de Siradie est partagé en quatre Territoires qui sont ceux de

[i] De l'Isle, Atlas.
[k] Andr. Cellarius, Desc. Poloniæ, p. 229.

Siradie, | deck,
Scadeck, ou Sa- | Radumsko,
Petricovie.

2. SIRADIE, ou Siratz [l], Ville de la grande Pologne, dans le Palatinat auquel elle donne son nom & dont elle est la Capitale. Cette Ville qui est la Résidence du Palatin, se trouve dans une Plaine & au bord de la Warta. Les Tartares la pillérent en 1290. & les Bohémes la reduisirent en cendres en 1292. mais ils ne purent faire de mal au Château qui est situé dans des Marais. Les Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui ravagerent la Pologne en 1331. brûlerent la Ville de Siradie, qui en 1447. fut encore affligée par un grand incendie.

[l] Ibid.

1. SIRÆ, Village du Péloponnése, dans l'Arcadie. Pausanias [m] le met vers la fin du Bois de Soron sur le Chemin de Sophis, un peu plus loin que les ruines d'un ancien Village que l'on nommoit Paüs. Il ajoute que le Village de Siree bornoit les Clitoriens d'un côte & les Psophidiens de l'autre.

[m] Lib. 8. c. 23.

2. SIRÆ, Lieu de la Macédoine, dans la Contrée Odomantique, selon Tite-Live [n]. Il y a apparence que c'est le meme Lieu qui est nomme Sires par Etienne le Géographe.

[n] Lib. 45. c. 4.

SIRAMNÆ, Peuples de l'Inde en deçà du Gange, selon Ptolomée [o]. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Rhamnæ*, au Lieu de *Siramnæ*.

[o] Lib. 7. c. 1.

SIRANGÆ, Peuples de la Libye Intérieure. Ils sont comptés par Ptolomée [p], au nombre des petites Nations qui s'étendoient depuis Getulie jusqu'au Mont Mandrus.

[p] Lib. 4. c. 6.

SIRBES. Voyez Xanthus.

1. SIRBI, Bourgade de la Turquie en Asie, dans l'Anatolie, sur une Riviere de meme nom, qui deux lieues au-dessous se jette dans la Mer Mediterranée. C'étoit anciennement une Ville Episcopale, sous la Métropole de Myre, & qui portoit le nom de *Xanthus*, ou *Xanthopolis*. Voyez Xanthus.

SIRBI, Peuples de la Sarmatie Asiatique: Ptolomée [q] les place avec les *Orinæi* & les *Vali*, entre les Monts Cerauniens, & le Fleuve Rha.

[q] Lib. 5. c. 9.

SIRBITANUM-MONASTERIUM, Monastére, dont parle Isidore [r]. Il y a apparence qu'il étoit en Espagne.

[r] De Script. Ecclesiast.

SIRBITUM REGIO, Contrée de l'Ethiopie sous l'Egypte. Pline [s] qui dit que les Montagnes se terminoient dans ce

[s] Lib. 6. c. 30.

Pays, ajoute un peu plus bas, que quelques-uns comptoient douze jours de Navigation depuis *Meroe* jusqu'à *Sirbitum*. Les Sirbites pourroient être les Sirtibes de Ptolomée.

SIRBON. Le Lac Sirbon [a] connu dans les anciens Géographes, étoit entre la Palestine & l'Egypte sur la Mer Méditerranée, assés près du Mont Casius. Il avoit communication pat un petit Bras avec la Méditerranée. Quelquefois on l'attribue à l'Egypte, quelquefois à la Judée, parce qu'il etoit entte ces deux Pays. Il y en a aujourd'hui qni croient que ce Lac est desseché ou rempli de fable. L'Ecriture ne le nomme nulle part; à moins que ce ne soit ce qu'elle entend par le Torrent d'Egypte. Voyea EGYPTE. Les Anciéns ont écrit SIRBONIS & SERBONIS. Strabon [b] suit la premiére Orthographe lorsqu'il dit que le Lac Sirbonide est paralléle à la Mer & laisse entre-deux un petit Passage qui s'étend jusqu'au dégorgement de ce Lac. Il entend par ce petit Passage l'espace ou la Langue de Terre, qui se trouvoit entre la Mer & le Lac, & qui, selon son Calcul, avoit deux cens Stades de longueur sur cinquante de largeur. Diodore de Sicile [c], qui écrit SERBONIS, parle ainsi de ce Lac: Il y a, dit-il, au milieu de la Coele-Syrie & de l'Egypte, nn Lac fort étroit; mais d'une profondeur étonnante. Sa longueur peut avoir deux cens Stades; & on l'appelle le Lac Serbon. Hérodote [d] en marquant la longueur de l'Egypte, l'étend depuis le Golphe Plinthinete jusqu'an Lac Serbonide, qui touche le Mont Casius. Si l'on s'en rapporte à la Fable, Typhon étoit couché au fond du Lac de Sirbon; aussi les Egyptiens appelloient-ils ce Lac, ou du moins l'Onverture par laquelle il se dechargeoit dans la Mer, *le Soupirail de Typhon*. Plutarque [e] veut que le Lac ou Marais Sirbon fut un écoulement & un regorgement de la Mer Rouge, qui ayant traversé sous Terre le petit Isthme qui la sépare de la Mer Intérieure, sort dans cet endroit-là.

a Dom Calmet, Dict.
b Lib. 16.
c Lib. 1. c. 30.
d Lib. 2. c 6. & L. 3. c. 5.
e In Antonio.

SIRCINIUM, *Serczin*, Bourgade de France, dans l'Artois [f], au Territoire d'Arras. C'est le Lieu où St. Leger Evêque de eette Ville fut tué. Ce Lieu se nomme encore aujoutd'hui *le Bois de St. Leger*.

f Adonis Martyrol.

SIREF, & SAIAFF, nom de la Ville la plus Méridionale de la Perse [g], située sous le 29. d. de Latitude Septentrionale, & sous le 81. de Longitude, selon les Tables Arabiques. Le Commentateur d'Alfragan écrit qu'elle est plus Orientale que Schiraz, d'un degré & 15. minutes. Elle appartient à un petit Pays de la Perse nommé Kourat-Ardeschir, & est bâtie au pied d'une Moutagne fort proche de la Mer, qui fait un petit Golse, que l'on nomme Nabed, où les Vaisseaux peuvent aborder.

g D'Herbelot, Biblioth. Or.

Les Persans disent qne cette Ville s'appelloit autrefois Schirab, & Schiraf & que l'Origine de ce nom vient de ce que Laiacaous Roi de Perse de la seconde Dynastie, dite des Caïanides, ayant été frappé du Tonnerre, rétablit sa santé en ce lieu par le moyen du lait & de l'eau, appellés, Schir, & Ab, par les Persans, qu'il prit en ce lieu-là.

Siref a été autrefois une Ville aboudante en toutes choses, & fott marchande, à eause du Concours des Etrangers, quoique d'ailleurs son Terroir soit fort stérile, & l'Air qu'ou y respire extrêmement chaud. Mais depuis que le Commerce s'est fait dans Kis, Isle du Golse Persique, elle a été abandonnée & s'est peu à peu detruite.

SIREF, Lien d'où l'on apportoit la Laque, selon Ortelius [h] qui cite Sérapion.

h Thesaur.

SIRENITIS. Voycz SIRITIS.

SIRENUM-SAXA. Voyez SIRENUSÆ.

SIRENUM PROMONTORIUM, Promontoire d'Italie sur la Côte de la Lucanie, vis-à-vis de l'Isle de Leucosia que la Mer en a détachée, selon Pline [i].

i Lib. 2. c. 88.

SIRENUSÆ, Isles sur la Côte de la Mer de Tyrrhène, selon Ptolomée [k]. Strabon [l] nous marque plus précisément la position de ces Isles. Entre le Promontoire de Minerve & l'Isle de Caprée il n'y a, dit-il, qu'un Trajet; & quand vous avez tourné autour de ce Promontoire vous rencontrés des Isles seules, & pietteuses qu'on appelle SIRENUSÆ, SIRENES, ou SIRENIDES. Dans un autre endroit [m] il compte deux cens soixante Stades depuis les Isles SIRENUSÆ jusqu'au Fleuve Silarus. Il semble néanmoins ici donner le nom de *Sirenusæ* au Promontoire de Minerve, qui a pu etre appellé ainsi à cause du voisinage de ces Isles, comme il avoit été nommé *Athenæum*, ou Promontoire de Minerve, à cause d'un Temple qu'Ulysse y avoit bâti à l'honneur de Minerve. Ces mêmes Isles sont appellées SIRENUM PETRÆ par Pomponius Mela [n], & SIRENUM SEDES par Pline [o]. Elles étoient au nombre de trois. Voyez ERANUSA. Il y en a qui comprennent un plus grand nombre d'Isles sous le nom d'Isles des Sirenes. Le Pere Cotonelli [p], en eompte huit. Auprès de l'Isle de Procida qui n'est pas beaucoup éloignée de Pouzoles, on voit, dit-il, huit petites Isles, qui sont pleines de Rochers & desertes. Elles sont prés l'une de l'autre; les Anciens les appelloient Sirenuses, ou les Isles des Sirenes parce que Parthenope, Lisie & Leucosie, trois fameuses débauchées, les avoient habitées. Ces femmes avoient toute la beauté, toutes les graces, & tous les agrémens imaginables, leurs voix étoient belles & mélodieuses. C'étoit aussi par tous ees artifices, & sur-tout par leurs chants qu'elles charmoient ceux qui passoient prés de-là. Les Nautonniers qui n'étoieut pas assés sur leurs gardes se trouvoient tellement épris d'amour, qu'ils ne pouvoient s'empêcher de descendre dans cette Isle fatale, où apres des plaisirs illicites, ils éprouvoient la derniere misére. C'est pour cela que les Poëtes ont feint qu'Ulysse devant passer auprès de ces Ecueils avoit eu la sage précaution de boucher avec de la cire les oreilles de ses Compagnons pour qu'ils n'entendissent point la voix de ces Sirenes. Les Poëtes disent

k Lib. 3. c. 1.
l Lib. 5. p. 247.
m Lib. 5. p. 251.
n Lib. 2. c. 4.
o Lib. 3. c. 5.
p Isolario, p. 117.

fent auffi qu'Ulyffe lui-même fe lia au mât du Navire pour être infenfible aux chants de ces lafcives Bacchantes. On dit que les anciens Habitans de ces Ifles avoient coûtume d'adorer les Sirenes, & de leur offrir des Sacrifices; & même on veut que du tems d'Ariftote il y eut encore dans ces Ifles un Temple dédié aux Sirenes. L'une de ces Ifles porte aujourd'hui le nom de *Galli*, ou *Galle*, elle eft à cinq milles de l'Ifle Caprée, l'autre qui eft un peu au-delà du Cap de la Minerve n'a aucun nom, & la troifième qui eft auprès s'appelle St. Pierre.

SIRES, Peuples de Thrace. Etienne le Géographe les place au-deffus de Byfance. Voyez SIRÆ.

SIRETI, Peuples dont il eft fait mention fur une Médaille rapportée dans le Tréfor de Goltzius, & fur laquelle on lit ce mot, ΣΙΡΗΤΩΝ. Ortelius [a] croit que c'eft le même Peuple qui eft appellé SIRES dans Etienne le Géographe.

[a] Thefaur.

SIRGIAN, ou SIRDGIAN, Nom d'une des principales Villes de Kerman [b], ou Caramanie Perfienne. Elle eft arrofée de plufieurs Canaux, & donne fon nom à un petit Pays particulier, qui eft compris dans la meme Province de Kerman. Le Géographe Perfien la place dans le troifième Climat, & les Tables Arabiques lui donnent 90. d. 20. m. de Longitude, & 29. d. 30. m. de Longitude Septentrionale.

[b] D'Herbelot, Biblioth. Or.

SIRIAN [c], Place des Indes, avec un Port qui paffe pour le principal du Royaume de Pegu. En 1600. le Roi d'Arracan donna ce Port à Philippe Britto Portugais, lui permettant de le fortifier, & d'y bâtir une Ville, afin que les Peguans fugitifs & vagabonds s'y retiraffent fous l'abri de la Fortereffe, & par ce moyen repeuplaffent le Pays. Il avoit auffi deffein d'y attirer le trafic des Portugais qui auroient en ce lieu-là un Gouverneur de leur Nation. Britto fe hâta de bâtir la Fortereffe. Elle n'avoit qu'une tranchée de bois quand cette permiffion lui fut donnée, & elle fe trouva toute conftruite de pierre en 1602. Il y plaça force Artillerie, & la pourvut de munitions de guerre & de bouche. En meme tems il fit bâtir une Ville, où dans le mois d'Octobre de la même année, il y avoit plus de quinze mille perfonnes des anciens Habitans de Pegu qui cultivoient la Terre. Quelque tems après, le Roi d'Arracan pouffé par les Sarrafins ordonna à Britto de ruïner ce qu'il avoit fait, & Britto ne l'ayant pu adoucir ni par fes foumiffions ni par fes préfens envoya des Députés aux Rois de Tangu, de Jangoma, de Sion & de Prum pour faire alliance contre ce Prince. Ces Rois envoyérent les leurs à Goa, où Britto les conduifit. Il fit hommage du Royaume de Pegu entre les mains du Vice-Roi des Indes qui lui donna une Flote de feize Vaiffeaux à rames avec laquelle, & celle de Bengala il faifoit en tout cent Voiles. Le Roi d'Arracan animé toujours contre Britto, vint mettre le Siège par Terre & par Mer devant la Fortereffe de Sirian, & fut contraint de fe retirer; mais l'an 1608. le feu s'y mit avec tant de violence que tout fut reduit en cendres. Britto commença auffi-tôt à la rebatir en un lieu plus haut, & plus aifé à défendre que le premier, & Melchior Godigno qui arriva des Indes avec quatre Navires la pourvût de toutes les chofes néceffaires. Le Roi d'Arracan étoit prêt d'aller attaquer cette nouvelle Citadelle avec une Armée nombreufe, lorfque fon Palais, où etoient trois cens de fes Concubines, fut entiérement brûlé avec les préparatifs, qu'il avoit faits pour la guerre. Ce malheur qui rompit toutes fes mefures fut fuivi d'un autre. Il eut nouvelle qu'un Navire qui lui venoit de Mazulipatan chargé de fix cens Soldats Sarrafins avoit été frappé d'un coup de foudre, & abîmé fans qu'il fe fût fauvé que dix perfonnes.

[c] Corn. Dict. Davity, Etats du Roi de Port. en Afie.

SIRICIS, Lieu de la Petite Arménie. Il eft marqué dans l'Itinéraire d'Antonin fur la Route de Céfarée à Meliténe, entre Comana & Ptandari, à vingt-quatre milles du premier de ces Lieux, & à feize milles du fecond. Ce gîte n'eft, je crois, connu d'aucun autre Auteur.

SIRIDUS MONS, Montagne où Glycas, qui cite Joféphe, dit que fut trouvée la Colonne de pierre que les Enfans de Seth avoient érigée avant le Déluge.

SIRIE. Voyez SYRIE.

SIRILIGI. Voyez SYLINGI.

SIRIKAN, Ville de la Chine, fur la Route des Hollandois à Peking [d], au bord de la Riviére de Kiam, à la droite. Cette Ville fituée dans un endroit fort commode eft de la même grandeur que Siakanien. Du côté de la Riviére elle a une Porte bâtie de briques, très-haute & très-forte.

[d] Pag. 6.

SIRIMALAGA. Voyez SYRIMALAGA.

SIRIMIS. Voyez SIRMIS.

SIRION, Lieu de la Gaule Aquitanique: l'Itinéraire d'Antonin le marque fur la Route de Bourdeaux à *Argantomagum*, entre Bourdeaux & *Uffubium*, à quinze milles de la première de ces Places & à vingt milles de la feconde. La Table de Peutinger lit *Serione*, au lieu de *Sirione*, & ne met ce Lieu qu'à dix milles de Bourdeaux. L'Itinéraire de Bourdeaux à Jérufalem, ne différe de l'Itinéraire d'Antonin qu'en ce qu'il compte feize lieues, au lieu de feize milles; ce qui ne fait pas une difficulté puisque fes lieues ne font pas plus longues que les milles. On n'en eft pas pour cela plus d'accord fur la véritable fituation de ce Lieu. Ortelius & Alting veulent que ce foit préfentement *Rions* fur le bord de la Garonne; mais Mr. de Valois prétend que c'eft *Barfac*, au bord de la meme Riviére, dans l'endroit où elle reçoit le Sirion. Mr. Weffeling incline pour ce fentiment.

SIRIPUR, Place des Indes, au Royaume de Bengale [e]. Elle eft une des dépendances du grand Port de ce Royaume, & elle appartient à un Prince Payen. Les Portugais y ont eu une Fortereffe, que les guerres du Roi d'Arracan les ont obli-

[e] Davity, Etats du Roi de Portugal en Afie.

gés d'abandonner. Le Pere Fernandès Jésuite y fit un grand fruit en 1599. qu'il y précha l'Evangile; ce qui opéra la conversion de quantité d'Idolâtres.

1. SIRIS, Fleuve d'Italie dans la Lucanie, aujourd'hui *Sino*, *Senno*, ou *Sirio*. Son Embouchure est marquée sur la Côte du Golphe de Tarente près de la Ville de Siris qui étoit le Port de la Ville d'Héraclée. Strabon [a] dit qu'elle se trouvoit à vingt-quatre Stades de cette derniére Ville, à trois cens trente de Thurium, & à trois cens quarante de Tarente.

a Lib. 6. p. 264.

2. SIRIS, Ville d'Italie dans la Lucanie, à l'Embouchure du Fleuve Siris. Cette Ville, selon Strabon [b], fut fondée par les Troyens; mais elle ne fut plus regardée que comme le Port de la Ville d'Héraclée, lorsque les Tarentins eurent fondé cette derniére Ville. Pline [c] se trompe donc, lorsqu'il dit qu'Héraclée fut pendant quelque tems appellée *Siris*. Héraclée & *Siris* étoient toutes deux situées entre les Fleuves *Aciris* & *Siris*; la derniere à l'Embouchure du Fleuve de même nom & l'autre au bord de l'Aciris, mais à quelque distance de la Mer.

b Lib. 6. p. 264.
c Lib. 3. c. 11.

SIRITIS, ou SIRENITIS, Contrée d'Italie, dans la Lucanie. Ortelius [d] qui cite Strabon [e], & Athénée [f], dit qu'elle prenoit son nom de la Ville de Siris qui y étoit située. Cependant Strabon [g] par le mot *Siritis* paroît entendre simplement la Ville de *Siris*, qu'il connoît aussi sous cette derniére Orthographe.

d Thesaur.
e Lib. 6.
f Lib. 14.
g Lib. 6. p. 264. & 265.

SIRIUS, Fleuve d'Afrique: Etienne le Géographe le place près des Isles Phaselusses.

SIRMIÆ [h], Siége Episcopal de la Gallo-Gréce, selon Isidore qui nomme l'Evêque de ce Siége Fotin, & ajoute qu'il donna le nom aux Fotiniens Hérétiques du quatriéme Siécle. Fotin ou plutôt Photin fut lui-même Herétique. Il disoit que Jésus-Christ étoit simplement un homme, & qu'il n'étoit pas Dieu; c'est ce qu'avoit enseigné Paul de Samosate. Ortelius [i] reprend Isidore d'avoir dit SIRMIÆ pour SIRMIUM, & d'avoir mis ce Siége dans la Gallo Grece, au lieu de le mettre dans l'Illyrie. Ortelius ne seroit-il point luimeme reprehensible de placer SIRMIUM, dans l'Illyrie, au lieu de le mettre dans la Basse Pannonie; quoique pourtant l'Illyrie dans un sens étendu se trouve avoir renfermé les deux Pannonies.

h Ortelii Thesaur.
i Thesaur.

SIRMICH, ou SIRMISCH [k], Contrée du Royaume de Hongrie, dans l'Esclavonie, en Latin *Sirmiensis Comitatus*. Elle a pris son nom de la Ville de Sirmich, qui en est la Capitale, & s'étend au Midi le long de la Save qui la sépare de la Servie, & de la Rascie. Le Danube la borne à l'Orient, le Comté de Valpon au Septentrion, & celui de Posega à l'Occident. Il y avoit deja plus d'un Siècle que les Turcs possédoient cette Contrée quand les Imperiaux les en chasserent en 1668. Elle fut reprise sur eux quelque tems aprés, & les Turcs en sont encore aujourd'hui les Maîtres. La Ville de Sirmich appellée par quelques-uns Simag, & par ceux du Pays Szreino, Czreim, ou Schremnia, est située sur la Riviére de Bosweth au pied du Mont Arpareta à quinze milles d'Essek au Midi, & presqu'au milieu, entre Belgrade au Levant & Arcki au Couchant. Elle est aujourd'hui peu considérable. En 271. l'Empereur Claude y mourut de la peste qui s'étoit mise dans son Armée après les grandes Batailles qu'il gagna sur les Goths, les Scythes, & les Sarmates, & sur tous leurs voisins qui étant ligués contre l'Empire Romain avoient équipé jusqu'à six mille Vaisseaux, & mis sur pied une Armée de trois cens vingt mille hommes. Ces Victoires furent telles qu'il couvrit la Campagne de Corps de Barbares, le bord des Riviéres de leurs Lances, de leurs Boucliers & de leurs Epées, brûla ou fit couler à fond la plus grande partie de leurs Vaisseaux, dont l'autre partie perit par la Tempête, & plusieurs Rois avec leurs femmes. L'Empereur M. Aurelius Probus & M. Aurele, Valère Maximien qui regna avec C. Aurele Dioclétien, étoient natifs de la même Ville de Sirmium, ce qui lui avoit peut-être acquis le rang qu'elle a eu de Ville Impériale. Elle a été encore remarquable par le Siége Episcopal qui y fut établi plusieurs Siècles avant l'érection de ceux de Hongrie, parce qu'on reçut la Foi dans l'Esclavonie dès le tems de Trajan. Ce Siége fut occupé dans le quatriéme Siécle par le malheureux Phetin qui renouvellant les Héresies non-seulement de Paul de Samosate, & de Sabellius, mais aussi de Cerinthe, & d'Ebion, nioit la Divinité de J. C. & prétendoit qu'il avoit seulement commencé d'être, lorsqu'il fut conçu par la Sainte Vierge. On tint là-dessus deux Conciles à Sirmich même, l'un composé de seuls Catholiques, & l'autre de Semi-Ariens. Photin fut condamné dans l'un & dans l'autre, & il le fut dans le dernier avec une approbation générale au rapport de Socrate, & de Sozomène. L'Evêché de Sirmich est présentement sous la domination des Turcs qui ont entiérement ruïné la Ville; desorte qu'il n'y a plus qu'un fort petit nombre d'Habitans. Outre cette Ville, que les Latins appellent *Sermium*, & *Sirmium*, nom derivé de Sirmus Roi des Triballes, la Contrée qui en a pris le sien a encore pour Lieux principaux Peter-Waradin, Salankemen & Semlin. Voyez SIRMIUM.

k Corn. Dict. Hist. & Descr. du Royaume de Hongrie, L. 3. 1688.

1. SIRMIO, Péninsule d'Italie, dans la Gaule Transpadane, au Territoire de Vérone, dans le Lac *Benacus* du côté du Midi. Cette Péninsule charmante n'étoit pas la Patrie de Catulle, qui etoit né à Vérone, comme le disent Pline [l] & Eusébe [m], mais il y avoit seulement une Maison de Campagne, ou une agréable retraite, aussi ne l'appelle-t-il pas sa Patrie; mais son domaine, & il s'en dit le Maître & non pas le Nourrisson. Voici de quelle maniere il en parle [n]:

Peninsularum Sirmio, Insularumque
Ocelle, quascumque in liquentibus Stagnis
Marique vasto fert uterque Neptunus.
Quam te libenter, quamque lætus inviso.

l Lib. 36. c. 6.
m In Chronic.
n Carm. 32.

Et

Et un peu plus bas il ajoute:

O quid solutis est beatius Curis!
Quum mens onus reponit, ac peregrino
Labore fessi venimus Larem ad nostrum,
Desideratoque adquiescimus lecto!
Hoc est, quod unum est pro laboribus tantis.
Salve, ô venusta Sirmio, atque hero gaude.

2. SIRMIO, ou SERMIO, Lieu d'Italie, dans la Gaule Transpadane. L'Itinéraire d'Antonin le marque entre *Brixia* & *Verona* à vingt-deux milles du premier de ces Lieux, & à vingt-trois milles du second. La position de ce Gîte convient assez avec celle de la Péninsule de même nom, si vantée par Catulle; de sorte qu'il ne faut pas le chercher ailleurs. Ce Lieu subsiste encore aujourd'hui, dans une Bourgade appellée SERMIONE, & qui conserve ainsi son ancien nom.

SIRMIS [a], Village de Syrie, dans la Contrée Cynégique, selon Nicéphore [b] Calliste qui le place au voisinage d'Antioche. Ce même Historien écrit un peu plus bas SIRIMIS au lieu de SIRMIS; & on lit aussi SIRIMIS dans Evagre.

1. SIRMIUM, Ville de la Basse-Pannonie, sur la rive gauche de la Save, dans l'endroit où cette Riviére reçoit celle que les Anciens nomment *Bacuntius*. C'est la position que Pline [c] donne à la Ville de Sirmium. Il ajoute qu'elle étoit à quarante-cinq mille pas de Taurunum où la Save se mêloit avec le Danube. Ptolomée [d] place aussi Sirmium dans la Basse Pannonie & la compte au nombre des Villes qui étoient à quelque distance du Danube. Zosime [e] dit que Sirmium Ville de Pannonie est mouillée des deux côtez par un Fleuve qui a son Embouchure du côté du Midi; & il doit entendre par-là le Bacuntius de Pline, qui a son Embouchure dans la Save. Dans l'Itinéraire d'Antonin Sirmium est placée entre *Ulmi* & *Bassianæ*, à vingt-six milles du premier de ces Lieux & à dix-huit milles du second. C'étoit une très-grande Ville selon Hérodien [f], Πόλις μεγίστη, *Civitas maxima*; & c'étoit la Métropole de la Pannonie, comme nous le voyons aussi dans les Notices Ecclésiastiques. Plusieurs Empereurs y ont demeuré. Probus y nâquit & y fut tué; Théodose y fut élu Empereur; & nous avons diverses Loix datées de cette Ville, qui paroît avoir été Archevéché dès le quatrième Siécle. Elle fut ruïnée par les Huns vers l'an 460. & n'est plus qu'un méchant Bourg d'Esclavonie, à deux lieues de la Save, où il y a un Evéché sous Colocza, que les uns disent établi par St. Etienne sur la fin du dixième Siécle, & dont les autres mettent l'Etablissement beaucoup plus tard. On voit dans Gudius [g] une ancienne Inscription avec ces mots: NATIONE PANNONIUS DOMU FLAVIA SIRMIO; & on lit dans la Notice des Dignites de l'Empire, *Flavia Augusta Sirmium*; ce qui nous apprend que cette Ville fut redevable de quelques bienfaits à la Maison Flavienne. Peut-être les Empereurs de cette Maison y envoyérent-ils une Colonie; du moins Mr. le Comte de Marsilly rapporte-t-il dans son Danube une ancienne Inscription, qui prouve que Sirmium étoit une Colonie Romaine DEC. COL. SIRMIENS.

[a] Ortelii Thesaur.
[b] Lib. 17. c. 28.
[c] Lib. 3. c. 25.
[d] Lib. 2. c. 16.
[e] Lib. 2. c. 18.
[f] Lib. 7. c. 2.
[g] Pag. 146.

2. SIRMIUM, Ville d'Espagne, selon Siméon le Métaphraste cite par Ortelius [h].

SIRNA, Petite Isle de l'Archipel [i]; en Latin *Cyrnos*, ou *Syrnos*. Elle est entre celle de Nacsia & les Sdilles.

SIRNIDES INSULÆ, Isles de la Mer de Créte: Pline [k] les place au voisinage du Promontoire *Sammonium*.

SIROPTOLEMÆI REGIO. Voyez BATHANA.

SIROPUM, Village du Nome de Libye, selon Ptolomee [l].

SIROS, Fleuve de l'Asie Mineure: Pline [m] semble le mettre dans la Bithynie.

SIROTH. Voyez SCYRATH.

SIRQUES, ou SCIERCK. Voyez SCIERCK.

SIRRHA, Ville de Thrace, selon Etienne le Géographe qui cite Théopompe.

SIRSBERG, Bourg du Duché de Lorraine, en Latin *Sigeberti-Castrum*. Ce Bourg y est bâti sur une Colline au confluent de la Sarre & du Nid, à deux lieues au-dessous de Vaudrevange.

SIRTH, Riviére du Pays de Turkestan. Elle a sa source dans les Montagnes [n] qui séparent les Etats du Contaisch Grand Chan des Callmoucks de la Grande Boucharie, à quarante-quatre dégrez, quarante minutes de Latitude, & à quatre-vingt-quinze dégrez de Longitude au Nord de la Ville de Samarkant; son cours est à peu prés de l'Est à l'Ouest; ses bords sont fort agréables, & abondans en pâturages; après un cours d'environ cent lieues d'Allemagne elle se dégorge dans le Lac d'Arall, qui est situé sur les Frontiéres du Pays de Charass'm, & du Turkestan, à trois journées de la Mer Caspienne. On prétend que le sable de cette Riviére porte de l'Or, & on en a même apporté un Echantillon en Russie qui s'est montré fort riche dans l'Essai que le feu Empereur en fit faire, mais l'événement a fait voir que ce prétendu sable d'or n'avoit jamais vu les bords de la Riviére de Sirth, & que ce n'étoit que d'une certaine sorte d'or en poudre qu'on trouve au Printems dans les coulées de ces hautes Montagnes, qui séparent les Etats du Grand Mogol d'avec les Bouchares & que ceux-ci apportent quelquefois en Siberie pour le troquer contre des Pelleteries.

SIRTIANA. Voyez SCIRTIANA.

SIRTIBES. Voyez SIRBITUM.

SIRUELA, Bourgade d'Espagne, dans la Nouvelle Castille, à deux lieues de *Ciudad Real*. Il y en a qui la prennent pour l'ancienne *Salaria*.

1. SIS, nom d'une Ville de Cilicie [o], qui n'est pas fort éloignée de celle de Massissah, qui a été autrefois la Capitale de l'Arménie Mineure, que l'on appelloit autrefois, *Belad Lion*, le Pays de Léon, Roi d'Armenie, & *Belad Beni Lion*, le Pays de la Postérité de Leon, & aussi *Belad Sis*, le

[h] Thesaur.
[i] Baudrand, Dict.
[k] Lib. 4. c. 12.
[l] Lib. 4. c. 5.
[m] Lib. 5. c. 32.
[n] Hist. Gen des Tatars p. 32.
[o] D'Herbelot, Biblioth. Or.

le Pays de Sis, où il y avoit autrefois un Château très-fort & un Patriarche, ou Metropolitain Arménien.

Cette Ville fut ruïnée par Bibars Bondocdar Sultan des Mamelucs d'Egypte, l'an 664. de l'Hegire, sous le regne de Hatem, qui est appellé dans nos Histoires, Haïtoun, Roi d'Armenie.

2. SIS, c'est-à-dire, Eminence; Lieu entre Jerusalem & Engaddi, selon Josephe [a].

[a] Ant. Lib. 8 c. 1.

SISÆRÆUM-VINUM, Julius Pollux fait mention d'une espéce de Vin qu'Ortelius [b] croit avoir été ainsi nommé du Lieu où ce Vin se recueilloit.

[b] Thesaur.

SISAL, Port de l'Amerique Septentrionale [c], dans la Nouvelle Espagne, sur la Cote du Yucatan. C'est le Port de la Ville de Merida. Au devant de ce Port vers le Nord, sont des Basses que les Mariniers appellent *los Baxos de Sisal*. Elles sont à 21. d. 40'. de la Ligne, & s'étendent trois lieues en Mer Sud-Est & Nord-Ouest.

[c] De *Laet*, Descr. des Indes Oc. L. 5. c. 29.

SISALO, Ville d'Espagne: L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Emerita à Sarragosse en prenant par la Lusitanie. Elle étoit entre *Mirobriga* & *Careucium*, à treize milles de la première de ces Places, & à vingt milles de la seconde. Ce pourroit être la Ville Sisapone de Ptolomée. Voyez SISAPONE.

SISAN, Ville que Théodoret place aux confins de la Cilicie. C'étoit la patrie de St. Simeon Stylite. Voyez SESAM.

SISAPONE, Ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomee [d] la donne aux *Oretani*, & la place vers les confins de la Bétique. Strabon [e] qui distingue deux Villes nommees SESAPONA, dont l'une étoit appellee la Vieille & l'autre la Neuve, dit qu'on trouvoit beaucoup d'argent au voisinage de l'une & de l'autre. Au lieu de SISAPONE, Pline [f] écrit SISAPO & remarque qu'il y avoit dans ce Lieu des Mines qui fournissoient un excellent Vermillon; mais il met Sisapo dans la Bétique. Le Pere Hardouin veut que ce soit aujourd'hui *Almaden* dans l'Andalousie, au-dessus de Séville.

[d] Lib. 2. c. 6.
[e] Lib. 3. p. 142.
[f] Lib 33. c. 7.

SISAR, Fleuve de la Mauritanie Césariense; son Embouchure est placée par Ptolomée [g] entre les Villes Chobat & Jarsath. C'est le Fleuve USAA de Pline.

[g] Lib. 4. c. 2.

1. SISARA, Marais de l'Afrique propre, selon Ptolomée [h].

[h] Lib. 4. c. 3.

2. SISARA, Lieu d'Asie: Ammien Marcellin le place aux environs de Nisibis, & Ortelius [i] croit que c'est l'ancienne *Sisauranum* de Procope. Voyez SISAURANUM.

[i] Thesaur.

SISARACA, Ville d'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée [k] la donne aux *Murbogi*.

[k] Lib. 2. c. 6.

SISARGA, Isle d'Espagne sur la Côte de la Galice [l]. Cette Isle qui n'est pas bien grande se trouve à la droite en entrant dans la Coruna.

[l] *Jaillot*. Atlas.

SISAURANUM, Ville de Perse. Il y avoit dans la Perse, dit Procope [m], une Ville fort célèbre nommée Sisaurane, que Justinien avoit prise & rasée, & d'où il avoit emmené force gens de Cavalerie, avec Bliscane, qui les commandoit. Elle étoit, ajoute-t-il, à deux journées de Dara, & à trois milles de Rabdion. Dans son Histoire de la Guerre contre les Perses [n] Procope décrit de quelle maniére Belisaire s'empara au nom de l'Empereur Justinien de Sisaurane dont il ne fait qu'un Fort. Belisaire fut d'abord repoussé & perdit plusieurs de ses gens. Mais ayant appris que les Assiégés manquoient de vivres, il leur envoya une personne, qui par de belles paroles leur persuada de se rendre. Belisaire laissa aux Habitans qui étoient Chrétiens, & qui descendoient des Romains la liberté de se retirer où il leur plairoit. Les Perses & Bliscane leur Commandant furent envoyez à Constantinople. Belisaire fit ensuite raser les murailles du Château.

[m] Ædif. L. 2. c. 4.
[n] Lib. 2. c. 19.

SISCIA. Voyez SYSCIA.

SISEK, ou SISSEK, Place de la Croatie [o], à la droite de la Save, au confluent de cette Riviere avec celle de Kulpa. On l'appella anciennement *Segesta* & *Scescia*. Amurath Sultan [p] des Turcs étant en guerre contre l'Empereur Rodolphe II. Assan Bacha assiégea Sisek vers l'an 1590. Elle étoit très-bien fortifiée, & passoit pour un poste des plus importans de la Chretienté. Celui qui commandoit y tenoit toujours un bon nombre de Soldats choisis, & l'attaque des Ennemis ne l'etonna point: Assan l'ayant envoyé sommer de lui remettre la Place, il répondit qu'il y songeoit. Cette réponse obligea les Assiégeans à faire tonner le Canon, qui tira pendant sept jours sans faire qu'une ouverture de sept à huit pieds. Le Gouverneur voyant que les Turcs se préparoient à donner un assaut fit charger de chaines de Fer, de bales de mousquets & de clouds sept pièces de Canon qu'il avoit, & envoya dire au Général Turc, qu'il étoit dans la résolution de se rendre; mais qu'il le prioit de ne lui envoyer que des hommes de commandement pour prendre possession de la Place, afin qu'on ne put dire de lui qu'il n'avoit eu en tête que des gens peu considérables. Assan ravi d'emporter ce qu'il souhaitoit choisit un de ses Lieutenans pour aller trouver ce Gouverneur, & le fit accompagner de cinq cens Chevaux. Les Portes leur furent ouvertes & dès qu'ils furent entrez, les sept Canons commencerent à les foudroyer, en sorte qu'il en demeura plus de la moitié sur la place. Le reste périt par les Mousquets & autres armes des Soldats de la Garnison. Cela fut suivi de plusieurs Batailles, dans l'une desquelles Assan fut tué avec sept des principaux Officiers de son Armée.

[o] De *l'Isle*, Atlas.
[p] Corn. Dict. *Du Verdier*, Abrégé de l'Histoire Romaine, t. 8.

SISGOW, ou SISSGAW, Pays de Suisse [q], au Canton de Basle. Leistel est comme la Capitale de ce petit Pays, dont une partie appartient à l'Evéque de Basle. On y voit aussi la petite Ville de Sissach. Mr. Corneille [r], qui ne cite point de garant en cet endroit, met dans le Sisgow les Châteaux de Waldenbourg & de Liechstal, outre quelques Villages. Il ajoute que le Sisgow a titre de Landgraviat depuis 1416.

[q] Etats & Délices de la Suisse, t. 3. p. 41.
[r] Dict.

SISIGY-

SISIGYLIS, Etienne le Géographe dit: Grande Ville près de la Celtique. Il ne la désigne pas autrement.

SISILA, Ville du Pont, selon la Notice des Dignitez de l'Empire.

SISILISCI. Voyez ZYNXITÆ.

SISILISON, Forteresse d'Asie, dans le Pays des Tzaniens. Procope, dans le Livre troisième des Edifices [a], dit que ce Fort étoit bâti dans un Lieu nommé *Cena*, qui étoit au milieu d'une rase Campagne en tirant vers l'Occident; & que, comme le tems l'avoit ruïné, l'Empereur Justinien le fit réparer, & y mit une bonne Garnison.

a Cap. 6.

SISIMITHRÆ PETRA, Rocher d'Asie, dans la Sogdiane, selon Ortelius [b] qui cite Strabon [c], & ajoute qu'elle étoit de quinze Stades de hauteur. Ortelius a lu trop legérement Strabon qui ne dit point cela. Il met le Rocher de Sisimithra dans la Bactriane & non dans la Sogdiane. A la verité il est en quelque sorte douteux, si Strabon ne met point un autre Rocher de même nom dans la Sogdiane; mais la bévûe d'Ortelius feroit toujours la meme; car Strabon dans ce cas donneroit trente Stades de hauteur à ce Rocher, & non quinze, comme le dit Ortelius. Le Rocher de Sisimithra, qui étoit dans la Bactriane, avoit quinze Stades de hauteur, quatre-vingt de circuit; & au sommet il y avoit une Plaine de Terres labourables, capable de fournir du grain pour la nourriture de cinq cens hommes. Aléxandre s'étant rendu Maître de ce Lieu y trouva Roxane fille d'Oxyartes & l'épousa. Quant au Rocher de Sisimithra qui étoit dans la Sogdiane Strabon lui donne le double de hauteur.

b Thesaur.
c Lib. 11. p. 517.

SISIUM, Lieu fortifié dans la Cilicie, selon Cédrène & Guillaume de Tyr cités par Ortelius [d].

d Thesaur.

SISMARA. Voyez ISMARA.

SISMII. Voyez OSISMI.

SISOATRA, ou ZISOATRA. Voyez DIZOATRA.

SISOLENSES, Peuples d'Italie: Pline [e] les place dans la premiére Région.

e Lib. 3. c. 5.

SISOPA, Ville de la Haute Pannonie: Ptolomée [f] la compte parmi les Villes qui étoient éloignées du Danube.

f Lib. 2. c. 15.

SISSAC, Ville de Suisse, au Canton de Basle, dans le petit Pays de Sisgow [g], auquel elle communique son nom, & dont Leistel est néanmoins regardée comme la Capitale. La petite Ville de Sissac est située dans une Plaine, entre les Monts qu'on appelle *Ober und under Hawenstein*; c'est-à-dire Haut & Bas-Hawenstein.

g Corn. Dict. Davity, Basle.

SISSOPOLI, Ville de la Turquie en Europe [h], dans la Romanie, anciennement *Apollonia*. Elle est située à dix lieues de Messembria, vers le Midi, sur une Presqu'Isle que la Mer Noire baigne. Au devant on voit deux petites Isles que les Pilotes Chrétiens appellent Isles de St. Jean & de St. François. Elles sont près du Cap de Limave. La Ville de Sissopoli est Archiepiscopale, mais fort mal peuplée.

h Baudrand, Dict.

SISTAN. Voyez SEGESTAN, & SISTON.

SISTERON, ou ÇISTERON, Ville de France, dans la Provence, avec Evéché, Bailliage & Senéchaussée. Cette Ville, bâtie sur la Durance, a été inconnue aux anciens Géographes Grecs & Latins, & aux autres Ecrivains qui ont vécu avant l'Auteur de l'Itinéraire d'Antonin, où l'on trouve *Secustro*, qu'on a depuis changé en *Segesterica*; en sorte que dans le sixiéme Siècle [i], les Evéques qui ont assisté au Concile de France depuis celui d'Epaune tenu l'an 517. prennent tous le Titre d'Evéque *Civitatis Segestericæ*. Dans les bas Siècles, on a corrompu ce nom en *Sistarica*; cette Ville a appartenu toujours aux Comtes de Forcalquier, & ce n'est qu'aprés le mariage de Garsende avec le jeune Alphonse, qu'elle a obeï aux Comtes de Provence. Les Rois de France, qui les representent, sont seuls Seigneurs de Sisteron, où il y a depuis l'an 1635. un Siege de la Senéchaussée. La Ville est defendue par une Citadelle, qu'on regarde comme le Boulevart de la Province du côté des Alpes. Elle a droit de deputer aux Etats, & aux Assemblées des Communautes, étant Chef d'un Bailliage qui est à présent d'assez grande etendue, parce qu'on y a joint plusieurs grandes Paroisses du Diocése de Gap, qui s'étend jusqu'au Fauxbourg de Sisteron, & au bout du Pont qu'elle a sur la Durance.

i *Longuerue*, Descr de la France, Part. 1. p. 373.

La Ville de Sisteron est fortifiée par sa situation, & par une Citadelle qu'on y a faite pour la défendre.. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, & un Major.

Le premier Evêque de Sisteron, qui me soit connu, dit Mr. Piganiol de la Force [k], est Valére, qui vivoit en 517. L'Eglise Cathédrale est sous le nom de la Ste. Vierge: son Chapitre est composé d'un Prevôt & d'onze Chanoines, dont les trois premiers sont l'Archidiacre, le Capiscol & le Sacristain. Outre les Chanoines, il y a encore dix Bénéficiers, dont deux sont les fonctions de Curé. Je trouve dans ce Diocése quarante-six Paroisses en Provence, seize en Dauphiné, & deux dans le Comtat Venaissin. Parmi ces Paroisses celle de Forcalquier se dit Cocathédrale, & a un Chapitre composé d'un Prevôt, d'un Sacristain, d'un Capiscol, de dix autres Chanoines, & de dix Béneficiers. Les Abbayes de ce Diocése sont celles de Cruis & de Lure. La premiére fut fondée pour des Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Augustin, par Raymond Berenger, Comte de Provence & de Forcalquier. Elle fut unie à la Manse Episcopale en 1456. L'Abbaye de Lure qui est de l'Ordre de Cîteaux fut fondée en 1172.

k Descr. de la France, t. 4. p. 92.

Il y avoit anciennement auprès de Sisteron [l], une Ville nommée *Theopolis*; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un Village appellé SAINT-GENIAZ, d'une Relique de ce Saint Martyr, qui fut apportée dans ce Lieu, & y fut placée dans une Eglise qui porte encore son nom.

l Ibid. p. 182.

SISTON, SISTAN, ou SEGESTAN. Voyez SEGESTAN.

SISTRONIANENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la Notice des Evechés de cette Province.

SISUI, Lieu fortifié, dans la Cilicie, selon l'Histoire Miscellanee [a] citée par Ortelius [b].

a Lib. 20. b Thesaur.

SIS VILAIETI, *Le Pays de Sis* [c]. C'est la Cilicie, & l'Armenie Mineure des Anciens, que les Turcs appellent aujourd'hui Caramanie. Plusieurs veulent que cette Ville soit l'ancienne Ville d'Issus, qui a donné le nom au Golfe d'Aiasso. Il y a aujourd'hui un lieu sur ce Golfe, appellé Païas, & Aïas, qui peut avoir tiré son nom d'Issus; & qui est assez éloigué de la Ville de Sis.

c D'Herbelot, Biblioth. Or.

SISYRBA. C'est l'un des noms que Strabon, selon Ortelius [d], donne à la Ville d'Ephése; mais Strabon [e] dit seulement que quelques-uns des Ephésiens étoient appelles SISYRBITÆ, du nom de Sisyrba. Etienne le Geographe, qui fait de Sisyrba une partie de la Ville d'Ephese, nous apprend qu'elle avoit pris son nom de l'Amazone Sisyrbe; & que le nom National étoit SISYRBITES.

d Ibid. e Lib. 14. p. 633.

SISYS, ou SISYNES. La Chronique d'Eusébe rapporte la fondation de cette Ville en Sicile; mais c'est une Ville imaginaire, & Ortelius [f] remarque que dans un MS. de cette Chronique, qu'il a consulte, on lisoit *Syde in Cilicia*. Il aimeroit pourtant mieux lire *Side in Pamphylia*, & placer cette Ville aux Confins de la Cilicie; mais ces Provinces étoient voisines, & les Auteurs ont souvent accru l'une aux depens de l'autre.

f Thesaur.

SITA. Voyez SITACA.

SITACA, Ville de la Perside: Xénophon la met à quinze Stades du Tigre, au voisinage de la Ville de Babylone. Etienne le Géographe qui écrit SITACE, dit que le nom de la Contrée est SITACENE, & le nom National SITACENUS. Elle étoit voisine du Mont Zagrus; car Pline [g] en parlant du Laudanum, dit qu'il naissoit au delà du Pasitigris, sur le Mont Zagrus, aux Confins du Territoire de la Ville SITACE. Ortelius croit que c'est la même Ville qui est appellee Sita par Diodore de Sicile [h]. Il y a apparence que c'est le Territoire de cette Ville qui est nommé *Sittacene* dans Ptolomée & dans Pline, & *Sitacene* dans Strabon. Voyez SITTACENE.

g Lib. 12. c. 17. h Lib. 17.

SITACENE. Voyez SITACA.

SITACINI. Voyez SITTACENE.

SITACOS, Fleuve de la Perside, selon Arrien [i].

i In Indicis

SITALCA. Voyez SABASA.

SITANA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise. C'est Sextus Avienus qui en parle. Andre Schottus soupçonne que ce pourroit etre la meme que *Sedetana*, *Seditania*, ou *Sedentana*.

SITAPHIUS. Voyez SITTAPHIUS.

SITENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Cesariense, selon la Notice des Evechés de cette Province. Dans la Conference de Carthage [k] *Saturnus* est qualifié *Episcopus Sitensis*.

k No. 198.

SITHA, Ville de la Mésopotamie: Zosime [l] semble la placer entre *Dacira* & *Megia*. Voyez ZITHA.

l Lib. 3. c. 15.

SITHENI, Peuple qui habitoit sur le bord de la Mer Rouge, selon Etienne le Géographe, qui cite le Périple de Martian d'Héraclée.

1. SITHON, Montagne de la Thrace, selon Servius [m] cité par Ortelius [n]. Voyez SITHONIA.

2. SITHON, Ovide [o] donne ce nom à une Isle de la Mer Ægée: il dit qu'elle fut vendue par Arnés.

m In Bucolic. n Thesaur. o 7. Metamor.

SITHONIA, Etienne le Géographe appelle ainsi une partie de la Thrace. Elle tiroit son nom de *Sythonius* Roi des Odomantes. Cette Contrée étoit située audessus du Golphe *Toronaicus*; & l'on y comptoit trois Villes, savoir Olynthe, Mecyberne & Torone. Herodote [p] dit que la Contrée où étoient situées les Villes Grecques Torona, Galepson, Sermyla, Mecyberna, & Olynthus, étoit appellee de son tems Sithonia. C'est sans doute des neiges des Montagnes de cette Contrée dont parle Virgile dans ces Vers:

p Lib. 7. c. 122.

Nec si frigoribus mediis Hebrumque bibamus,
Sithoniasque nives Hyemis subeamus aquosæ.

SITHONII, Peuples de Thrace: Pline [q] les place sur le bord du Pont-Euxin, & dit qu'Orphee avoit pris naissance chez eux.

q Lib. 4. c. 11.

1. SITIA, Ville d'Espagne: Pline [r] lui donne voix dans l'Assemblée de Cordoue. C'est la Ville *Setia* de Ptolomée. Voyez SETIA.

r Lib. 3. c. 1.

2. SITIA, ou SETIA, anciennement *Citeum*, Ville de l'Isle de Candie, sur la Côte Septentrionale, près de son extrémité Orientale, tout joignant une Baye, ou un Golphe de même nom. Elle est à quelque distance, à l'Occident, de trois petites Isles ou Rochers appellez *Janitzari*, à quatre-vingt milles à l'Orient de la Ville de Candie, sur un terrein raboteux, qui avance en Mer comme une Langue de Terre, & qui est environnée d'eau de presque tous les côtez. Cette Ville n'a point de Port, mais seulement une Rade découverte, que les Italiens nomment *Spiacchia*, où les Vaisseaux ne peuvent guères être en sûreté, à cause des Vents du Nord qui y soufflent ordinairement. Elle étoit, du tems des Vénitiens, une Ville Episcopale, dont l'Evêque étoit suffragant de l'Archevêque de la Ville de Candie.

Le Territoire de cette Ville, appellé par les Italiens *il Territorio di Setia*, est séparé de celui de Candie par la Rivière de Mirto, & est fort raboteux, à cause des Montagnes & des Côteaux dont il est rempli. Il comprend un Château avec une petite Isle murée, appellée *Hierapetra*, ou *Gierapetra*, & soixante & dix petits Villages ou Hameaux, appellez par les Italiens *Casalia*; voilà l'étendue de son ressort. Il y avoit, du tems des Vénitiens, un Gouverneur, qui y commandoit avec le titre de *Rettore*.

SI-

SITICUM, Ville d'Italie, selon Etienne le Géographe, qui dit que le nom National est SITICENI. L'Orthographe de ce nom est vicieuse, ou il n'est pas dans son rang.

SITIFIS, Ville de la Mauritanie Césariense, & ensuite la Capitale d'une des Mauritanies à laquelle elle donna son nom. C'étoit une Ville considérable & illustre, comme on le voit par l'Itinéraire d'Antonin, où elle est nommée SITIFI, & par la Table de Peutinger, où ce nom est corrompu en celui de STCIFI, ou par la faute des Copistes, ou par celle des Graveurs. Ammien Marcellin [a] écrit aussi SITIFIS; & c'est la SITIPHA COLONIA de Ptolomée. Ce fut principalement dans le moyen âge que SITIFIS devint célébre, & qu'elle donna son nom à la Mauritanie Sitifense, dont elle devint la Metropole. Plusieurs Routes y aboutissoient comme dans les plus grandes Villes. On compte entre autres celles de Carthage, de Lambaesa, de Lamasba & de Theveste. Voici un fragment de la derniére, afin de connoître la situation de cette Ville:

[a] Lib. 28. Sub finem, & Lib. 19. c. 23.

Thevestе,	
- - - -	
- - - -	
Tamugadi,	
Lambesem,	M. P. XIV.
Diana,	M. P. XXXII.
Novam Petram,	M. P. XIV.
Gemellas,	M. P. XXII.
Sitifi.	M. P. XXV.

Sitifis étoit Evêché dès le cinquiéme Siécle. C'est aujourd'hui un Village du Royaume d'Alger, dans la Province de Bugie, & qui est connu sous le nom de Stefe.

1. SITIMACHAS [Lacs des], Lacs de l'Amérique Septentrionale, entre les Bouches du Mississipi. On en compte six au milieu des Marécages, qui se trouvent entre ces Bouches; & ils prennent le nom du Peuple qui en est le plus voisin & qui y fréquente davantage.

2. SITIMACHAS, Peuple de l'Amérique Septentrionale dans la Louïsiane, entre les Bouches du Mississipi, au bord Oriental de la Baye de l'Ascension, à la décharge du Bras Occidental de ce Fleuve.

SITIOENTA, Ville de la Basse-Mœsie: Ptolomée [b] la marque au voisinage du Danube. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit *Sitiotenta* pour *Sitioenta*. Si nous en croyons Niger le nom moderne est *Tulza*.

[b] Lib. 3. c. 10.

SITIOGAGUS, Fleuve de la Perside. Pline [c] le compte au nombre des Fleuves qui se jettent dans le Golphe Persique.

[c] Lib. 6. c. 23.

SITIPENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, selon la Conférence de Carthage [d], où *Argyrius* est dit *Episcopus Sitipensis*. On ignore de quelle Province étoit ce Siége.

[d] N°. 215.

SITIPHA, Colonie de la Mauritanie Césariense, selon Ptolomée [e]. Le MS. de la Bibliothéque Palatine porte *Sittici Colonia*, au lieu de *Sitipha Colonia*: Voyez SITIFIS.

[e] Lib. 4. c. 2.

SITIPHIS. Voyez SITIFIS.

SITIVENSIS ECCLESIA, Eglise d'Afrique. Il en est parlé dans la Lettre de Saint Augustin au Comte Boniface; mais apparemment qu'il faut lire *Sitifensis*, ou *Sutphensis*.

SITIUM. On trouve ce nom dans Frontin [f]. Q. Fabius Maximus dans son cinquiéme Consulat se trouvant avoir affaire en meme tems à quatre Nations soulevées; savoir les Gaulois, les Umbriens, les Etruriens & les Samnites, commanda aux Troupes qui étoient restées dans Rome de marcher vers Sitium: & à cette nouvelle les Etruriens & les Umbriens, s'étant rétirez pour aller sauver leurs Terres, Fabius & son Collégue Décius vinrent aisement à bout du reste. On voit par-là que Sitium devoit être aux Confins de l'Etrurie & de l'Umbrie, ou du moins dans l'une de ces deux Contrées. Modius au lieu de *Sitium* lit *Clusium*; dans ce cas il feroit question d'une Ville de l'Etrurie.

[f] Strat. Lib. 1. c. 8.

SITOMAGUM, ou SITOMAGUS, Ville de la Grande-Bretagne: l'Itineraire d'Antonin la marque sur la Route de *Venta Icenorum* à Londres, entre *Venta Icenorum* & *Cambretonium*, à trente-deux milles du premier de ces Lieux, & à vingt-un milles du second. On croit que c'est aujourd'hui *Thetford*, en *Nord-Folcksbire*. Il paroît que c'est la même Ville que la Table de Peutinger appelle SINOMAGUM.

SITON, Ville de la Thessalie, selon Etienne le Géographe. Voyez ITONE.

SITONE, Ville de la Macédoine: Pline [g] la met au voisinage du Mont Athos. Il y a apparence que c'est la même Ville que Sénéque [h] appelle *Sitonia*.

[g] Lib. 4. c. 10.

[h] In Hercule Oetæo.

SITONES, Tacite [i] nomme ainsi l'un des trois principaux Peuples qui habitoient la Scandinavie. Les Sitons, dit-il, sont voisins des Suions; &, quoique dans tout le reste ils leur soient semblables, il y a pourtant cette différence, que c'est une femme qui commande chez eux, tant ils dégénérent non-seulement de la liberté, mais encore de la servitude. Ils habitoient au-delà du Mont Sevo [k], qui les séparoit des Suions. Ceux-ci s'étendoient à l'Orient, & les Sitons étoient bornez à l'Occident & au Midi par l'Océan. Les Anciens n'ont point marqué distinctement en combien de Peuples se divisoit la Nation des Sitons. Cependant comme Ptolomée place les *Chadini* dans la partie Occidentale de la Scandinavie, on ne peut guére se dispenser de les mettre au nombre des Sitons. Les *Bergii* de Pline peuvent aussi être compris sous ce nom général, de même que les Habitans de l'Isle de *Nerigon*. Dans la suite le nom des Sitons fut changé en celui de Normands qui leur fut commun avec les Suions; & on vint enfin à les appeller Norvégiens, nom sous lequel ils sont encore connus aujourd'hui. Ces Peuples, dit Mr. d'Audiffred [l], vivoient dans un grand déréglement, avant que Norus, fils d'Humblus, Roi de Suéde les eût subjuguez. Il les ramena par sa dou-

[i] Germ. c. 44. & 45.

[k] *Spener*; Not. Germ. ant. Lib. 4. c. 7.

[l] Anc. Géogr. t. 1.

douceur & par son adresse, & leur imprima d'abord la crainte des Dieux. Il leur fit une sorte de Religion; & afin de les mieux retenir dans le devoir, il leur prescrivit des Loix, leur apprenant par des instructions & par des exemples à régler leur vie. La mort de ce Prince fit naître plusieurs petits Royaumes, dont le partage causa de grands différends; de sorte que les Sitons lassez des Guerres Civiles, abandonnérent leur Pays, & commencérent à courir les Mers sous le nom de Norvégiens.

SITOPHAGI. Voyez MEGASA.

SITOUY, Riviére de l'Amérique Septentrionale, dans la Louïsiane. C'est le Bras Méridional par lequel la Riviére des Akausas se jette dans le Mississipi, à dixhuit lieues au Nord de l'Aucepercée, & à sept lieues au Midi du Bras Septentrional de la même Riviére des Akausas.

SITTACA. Voyez SITACA.

SITTACENE, Contrée d'Asie dans l'Assyrie: Ptolomée [a] la place près de la Susiane. Pline [b] qui dit qu'on appelle aussi cette Contrée *Arbelitis* & *Palæstine*, lui donne des bornes fort étendues: *Inter has gentes atque Mesnen Sittacene est eadem Arbelitis & Palæstine dicta.* Cependant les autres Auteurs distinguent la Sittacène de l'Arbelitide. Dans le Chapitre 26. Pline met la Sittacène la Susiane & la Perside au Nord de la Médie. Strabon [c] écrit SICETANA, au lieu de SITTACENE. Il nous apprend que pour aller de Babylone à Suse, on traversoit toute cette Contrée. Dans le Livre précédent il dit qu'originairement on l'appelloit Sitacéne; mais que dans la suite on lui donna le nom d'Apolloniatide.

[a] Lib. 6. c. 8.
[b] Lib. 6. c. 27.
[c] Lib. 16.

SITTACENI, Peuples d'Asie dans la Sarmatie Asiatique. Strabon [d] les met au nombre des Peuples qui habitoient sur le bord des Palus Méotides.

[d] Lib. 11. p. 415.

SITTAPHIUS, Ptolomée nomme ainsi un Champ de l'Afrique propre, & le met au Midi du Pays des Peuples *Saburres*. Le MS. de la Bibliothéque Palatine lit SITAPHIUS, au lieu de SITTAPHIUS.

SITTARD, Ville d'Allemagne [e], au Duché de Juliers, & aux confins de celui de Limbourg. Cette petite Ville située sur une petite Riviére, environ à une lieu de la Meuse, & à sept lieues au Midi de Ruremonde fut presque toute ruïnée en 1677.

[e] *Samson*; Atlas.

SITTEBERIS, Ville de l'Inde, an deçà du Gange, selon Ptolomée [f].

[f] Lib. 7. c. 2.

SITTI, Vallée de l'Isle de Candie, remarquable pour son assiette & pour sa fertilité. Elle est entre des Montagnes fort hautes & rudes, & n'a que deux entrées très-étroites & très-difficiles, qu'un petit nombre de gens peut garder & défendre contre une grande Armée. Le dedans a plusieurs Fontaines, Arbres, Vignes & Champs labourables; de sorte que cette Vallée peut nourrir plusieurs milliers d'hommes. Cette Vallée est, selon les apparences, ce que le Pere Coronelli, dans sa Carte de l'Isle de Candie, nomme *Campo Sibitti*. Dans ce cas la Vallée de Sitti feroit dans la partie Orientale du Territoire de Candie.

SITTIANI. Voyez CIRTA.

SITTICI. Voyez SITIPHA.

SITTINGBORN, Bourg d'Angleterre [g], au Comté de Kent, à quinze milles de Cantorbery. Ce Bourg tire tout son lustre du grand nombre de monde qui y passe; car il est sur la grande Route de Londres. A quatorze milles de Sittingborn on trouve la Ville de Rochester.

[g] Délices de la Gr. Br. p. 826.

SITTOCATES, Fleuve de l'Inde: Arrien [h] le compte au nombre de ceux qui se jettent dans l'Indus.

[h] *In Indicis.*

SITUA, Ville d'Asie dans la Paphlagonie, selon Ptolomée [i]. Le MS. de la Bibliothéque Palatine porte TITUA, au lieu de SITUA.

[i] Lib. 5. c. 4.

SIVA, Ville de la Cappadoce. Ptolomée [k] la marque dans la Prefecture de Cilicie. Cette Ville est appellée *Sina* dans le MS. de la Bibliothéque Palatine. C'est peut-être la Ville *Sinos*, de l'Itinéraire d'Antonin.

[k] Lib. 5. c. 6.

1. SIVAS, Ville de la Turquie, en Asie, dans l'Anatolie, à deux journées de Tocat [l] vers le Midi. Sivas est Chef-Lieu d'un Gouvernement d'où dépend Tocat, qui est cependant une Ville plus considérable. Il y a à Sivas un Bacha & un Janissaire Aga. Les Grecs de cette Province payent quatre milles Billets de Capitation. Sivas, selon la Tradition du Pays, est l'ancienne Ville de Sebaste, que Ptolomée & Pline placent dans la Cappadoce. Elle est peu de chose aujourd'hui, & ne feroit presque pas connue si le Bacha n'y faisoit sa résidence. Ducas qui a écrit l'Histoire Bysantine depuis Jean Paléologue jusqu'à Mahomet II. assûre que Bajazet prit Sivas en 1394. Tamerlan l'assiégea peu de tems après, & d'une maniére très-singuliére. Il fit creuser les fondemens des murailles de la Place, & les fit soutenir par des pièces de bois, à mesure qu'on en tiroit des pierres. Les Ouvriers passoient par des souterrains, dont l'ouverture étoit à plus d'un mille de la Ville, sans que les Habitans en eussent aucun soupçon. Lorsque l'ouvrage fut fini, il les fit sommer de se rendre. Ces pauvres Assiégez, qui ne savoient pas le risque qu'ils couroient, parce qu'ils ne voyoient pas leurs murailles endommagées, crurent qu'ils pouvoient se défendre encore quelque tems; mais ils furent bien étonnez de les voir tomber tout d'un coup, après qu'on eut mis le feu aux pièces de bois qui les soutenoient. On entra dans la Ville, & le carnage fut épouvantable; ceux qui en échappérent périrent par un supplice inconnu jusqu'à ce tems-là. On les garotta de telle sorte, que la tête se trouvant engagée entre les cuisses, le nez répondoit à leur fondement; dans cette attitude on les jettoit par douzaine dans des fosses qu'on couvroit de planches, & ensuite de terre, pour les laisser mourir à petit feu. La Ville fut rasée, & on ne l'a pas rétablie depuis, quoiqu'elle ait conservé sa Dignité.

[l] *Tournefort*, Voyage du Levant. t. 2. p. 174.

Les

a D'Herbelot, Biblioth. Or.

Les Tables Arabiques [a] lui donnent (à Sivas) 71. d. 30. m. de Longitude, & 39. d. 30. m. de Latitude Septentrionale, dans le 15. Climat, & dans le Pays de Roum, qui est proprement la Natolie, sous la même Latitude que Césarée de Cappadoce, qui est plus à l'Occident de deux degrez & demi de Longitude.

Les Histoires Turques portent, qu'elle à été bâtie par Alaeddin Caïobad, Sultan des Selgiucides de la Dynastie de Roum. Mais il y a apparence, qu'elle fut seulement rétablie & réparée par ce Sultan. Car cette Ville est fort ancienne.

Sivas fut prise par les Mogols, ou Tartares l'an 640. de l'Hégire, sur le Sultan Gaïatheddin Caïkbosrou, Sultan des Selgiucides de Roum. Mais comme cette Ville se rendit par composition, les Mogols donnérent la vie aux Habitans, & se contentérent de la piller, & d'en demolir les murailles.

2. SIVAS, Contrée de la Turquie en Asie, dans l'Anatolie & l'un des Gouvernemens Géneraux, ou Beglerbeglics de l'Anatolie. Elle est entre les Gouvernemens de l'Anatolie, de la Caramanie, de Marasch, d'Erzerum, de Trebizonde & la Mer-Noire. La plus grande partie de l'Amasie d'aujourd'hui, & de l'ancienne Cappadoce, s'y trouve renfermée. Le Sr. Ricaut dans son Etat présent de l'Empire Ottoman [b], écrit LIVAS, au Lieu de SIVAS, & compte dans le Gouvernement de ce Beglerbeg,

b Liv. 3.

Sangiacs,	Ziamets,	Timars.		
Livas,	48.	928.	Les Gebelus des Zaims font	432.
Amasia,	19.	249.		
Tcharum,	16.	310.	Les Timariots & leur Geblus font	6058.
Buzadic,	15.	731.		
Demurki,	1.	310.	En tout	6490.
Gianic,	7.	348.	Le revenu pour leur entretien fait	13087327.
Arbkir,	2.	153.		

Cela fait 108. Ziamets & 3029. Timars.

c Lib. 5. c. 4.

SIVATA, Ville de l'Asie Mineure, dans la Galatie, selon Ptolomée [c].

d Atlas Sinens.

SIUCHEU, Ville da la Chine [d], dans la Province de Suchoen, où elle a le rang de quatrième Métropole de la Province. Elle est de 12. d. 26'. plus Occidentale que Peking, sous les 29. d. 13'. de Latitude Septentrionale. Cette Ville est arrosee des Fleuves de Kiang & de Mahu [e], qui y mêlent leurs eaux à l'Orient, & apportent une grande commodité aux Habitans qui y trafiquent. Au Couchant elle est mouillée d'un Lac qui a 40. Stades de longueur. Ses Bâtimens sont considérables: son Territoire, quoique rude, est cependant fertile & abondant en toute sorte de grains & de fruits. Il y a partout grand nombre de Roseaux ou Canes d'Indes, & beaucoup de Perroquets, & autres Oiseaux parlans.

e Ambassade des Holland. p. 254

Anciennement le Territoire de cette Ville fut appellé *Jungcheu* par les Rois de Sui, la Forteresse de Tanga lui donna le nom de *Nanki*; & il reçut de celle de Sunga le nom qu'il porte aujourd'hui. Il y a dix Villes dans le Département de cette Métropole, savoir

Siucheu,	Changning,
Kingfu,	Junlien,
Fuxun,	Cung,
Nanki,	Cao,
Hinguen,	Lungchang.

f Atlas Sinens.

2. SIUCHEU, Cité de la Chine [f], dans la Province de Kiangnan, où elle a le rang de quatriéme grande Cité. Elle est de 2. d. 3'. plus Orientale que Peking, sus les 35. d. 30'. de Latitude Septentrionale. Le Fleuve jaune, qui partage la Province en deux parties, coule au voisinage de Siucheu, qui est une Place considérable par sa situation aux confins de quatre Provinces. Elle a dans son Département quatre Cités qui sont

Siao,	Fung,
Tangxan,	Poi,

Au Nord-Est de cette Ville on voit un Pont fait de trente-cinq grands Navires attachez ensemble avec de très-grosses chaînes de fer. La Ville de Siucheu est encore remarquable parce que ce fut-là que le premier de la Famille da Hana s'ouvrit le chemin pour s'emparer de l'Empire, aprés s'etre rendu Maître de la Cité de Poi.

SIVEH, petit Pays de l'Isle de Madagascar [g]. Il s'étend en droite ligne l'espace de quatre lieues le long de la Mer. Ce Pays est fort pauvre & stérile, & il n'y a qu'en quelques endroits dans les Bois que l'on trouve de l'eau douce. Les Habitans sément rarement des Pois & des Féves, ne vivant qua de Laitage, de racines, & de fruits, & sur-tout de celui de Tamarin. Pour empêcher qu'il ne leur agace les dents, ils le broyent avec des cendres & en font des pelotes qu'ils avalent. De même, pour ôter l'acidité du Citron, ils le salent quand ils en veulent manger; la plûpart le font cuire dans le feu, comme on fait cuire une pomme, & ils le mangent avec du sel.

g Flacourt, Hist. de l'Isle de Madagascar, ch. 14.

SIVEL. Voyez SUEL.

h Atlas Sinens.

SIVEN, Ville de la Chine [h], dans la Province de Peking, au Département d'Iungping, huitiéme Métropole de la Province. Elle est de 1. d. 30'. plus Occidentale que Peking sous les 40. d. 30'. de Latitude. Cette Ville est une Forteresse considérable par sa grandeur, par sa force, par le nombre de ses Habitans, & par sa garnison. Les autres Forteresses de la Province dépendent en quelque sorte de

de celle Siven, qui leur fournit des Soldats pour leur garde. On tire des Monts voisins du Marbre, du Porphyre & du Crystal très-luisant.

SIUENPING, Ville de la Chine [a], dans la Province de Chekiang, au Département de Chucheu, septiéme Métropole de la Province. Elle est de 2. d. 41'. plus Orientale que Peking, sous les 28. d. 25'. de Latitude Septentrionale.

[a] Atlas Sinens.

SIVERSHAUSEN, Bourgade d'Allemagne, dans la Basse Saxe & dans l'Evêché de Hildesheim, à une petite distance de Peina, selon Mr. Corneille [b] qui ne cite point son Garant: Jaillot [c] met cette Bourgade dans le Duché de Lunebourg, aux confins de l'Evêché de Hildesbeim, entre les Rivieres d'Awe & de Fuse; & il écrit SWERSHAUSEN au lieu de Sivershausen. Ce Lieu est remarquable par la Bataille sanglante qui s'y donna le 7. de Juillet 1553. entre Albert Margrave de Brandebourg & Maurice Electeur de Saxe. Le premier y fut défait & Maurice y reçut plusieurs blessures, dont il mourut peu de jours après

[b] Dict. [c] Atlas.

SIVERTOUN, Bourg d'Ecosse [d], dans le Comté de Cuningham, sur le bord de la Riviére d'Aunock, environ à six milles d'Irrwin, en tirant vers l'Orient.

[d] Blaeu, Atlas.

SIVITA, Isle de la Mer Ionienne, prés de l'Albanie, sur la Côte Méridionale l'Isle de Corfou. C'est l'Isle *Sibota*, ou *Sybota* des Anciens.

SIUKEN, Ville de la Chine [e], dans la Province de Xansi, au Département de Taiyven premiére Metropole de la Province. Elle est de 5. d. 0'. plus Occidentale que Peking, sous les 38. d. 17'. de Latitude Septentrionale.

[e] Atlas Sinens.

SIUL, Lac de la Chine [f], dans la Province d'Iunnan. Ce Lac sur lequel est bâtie la Ville de Chao, renferme trois Montagnes, qui forment trois Isles, & neuf Golphes ou Détroits, sans compter quelques autres Islettes, toutes plates & fertiles, qu'il environne. Il produit la grande Riviére de Mosale, qui après avoir distribué ses eaux à la Province d'Iunnan, les porte au Royaume de Tunking, grossies de celles de plusieurs autres Riviéres.

[f] Ambassade des Holl. à la Chine.

SIUM, Ville que Jornandès met au voisinage de la Thrace. Quelques Exemplaires portent *Phtium*, au lieu de *Sium*.

SIUN, Ville de la Chine [g], dans la Province de Peking, au Département de Faming, septiéme Métropole de la Province. Elle est de 3. d. 0'. plus Occidentale que Peking, sous les 36. d. 30'. de Latitude Septentrionale.

[g] Atlas Sinens.

SIVORANGUM, nom d'une Maison de Campagne, dont parle Sidonius Apollinaris [h]. Vinet lit *Vorangum*, & un MS. consulté par Ortelius porte *Voroangum*. Il paroît que cette Maison de Campagne étoit au voisinage de la Ville de Nismes,

[h] 2. Epistol. ad Domitium.

SIUPH, Ville d'Egypte. Hérodote [i] dit qu'elle étoit de la Tribu Saïtaine, & que c'étoit la patrie du Roi Amasis.

[i] Lib. 2.

SIUR, Port de l'Afrique propre, dans le Golphe de Numidie. Ptolomée [k] le marque entre le Petit Collops, & les Promontoires d'Hippus.

[k] Lib. 4. c. 3.

SIVRANA, Forteresse de l'Espagne [l], dans la Catalogne, à l'Orient, & sur la même Riviére que Pobledo. Elle est située dans les Montagnes parmi des Rochers, qui en rendent l'accès fort difficile. Ce Château a servi long-tems de prison à un Prince de Salerne, qui devint ensuite Roi de Naples sous le nom de Charles II.

[l] Délices d'Espagne, p. 594.

SIVRAY, ou CIVRAY, Ville de France, dans le Poitou [m], sur la Charente, à trois lieues de sa source, & à dix de la Ville de Poitiers, sur le chemin d'Angoulême. L'Eglise Paroissiale de cette petite Ville est dédiée à St. Nicolas. Outre cette Eglise, elle a un Couvent de Capucins, & un de Religieuses Ursulines. Les Religionnaires y étoient autrefois en très-grand nombre, à cause d'un Temple qu'ils y avoient. Il y a à Sivray une Senéchaussée Royale. Cette Ville est le Chef-lieu d'un Comté auquel elle donne son nom, & qui est composé de cinq Baronnies qui sont,

[m] Corn. Dict. Mémoires MS.

Sivray,	Aulnay,
Chisay,	Melle,
Usson.	

Le Comté de Sivray est un Domaine de la Couronne, & Membre du Comté de Poitou.

SIU'U'EN, Ville de la Chine [n], dans la Province de Quangtung, au Département de Luicheu, neuviéme Métropole de la Province. Elle est de 7. d. 3'. plus Occidentale que Peking, sous les 20. d. 40'. de Latitude Septentrionale.

[n] Atlas Sinens.

SIWAS. Voyez SIVAS.

SIXAN, Forteresse de la Chine [o], dans la Province de Queicheu, au Département de Liping, septiéme Métropole de la Province. Elle est de 8. d. 34'. plus Occidentale que Peking, sous les 26. d. 27'. de Latitude Septentrionale.

[o] Ibid.

SIXENA, Village d'Espagne dans l'Arragon, au Comté de Ribagorça, sur la Riviére d'Alcana, à cinq lieues de Balbastro vers le Couchant. [p] Il y a dans ce Village un célèbre Monastère de Filles, Ordre de St. Jean de Jérusalem; ce fut la Reine Sancha, fille d'Alphonse, Roi de Castille, femme d'Alphonse second Roi d'Arragon, surnommé le *Chaste*, qui fonda un Monastère de Dames de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, pour y recevoir les pauvres Demoiselles. Cette Maison fut richement dotée par ses libéralités. Ainsi ceux-là se trompent très-certainement, qui ont fait Raymond Berenger Grand-Maître, Fondateur de ce Monastère en 1365.; mais cette gloire est due à un autre Raymond Berenger, qui porte la qualité de Proviseur des Freres de S. Jean, & qui vivoit en 1188. qui est l'année que cette Maison fut fondée. Après la mort du Roi Alphonse, mari de Sancha, cette Princesse se retira avec sa fille Donce dans ce Monastère. Elles y prirent l'Habit de même que quelques autres Dames du Sang Royal. Blanche, fille de Jacques second, Roi d'Arragon, a été Supérieure dans ce Monastère:

[p] Histoire des Ordres Milit. p. 253. t. 2.

re: il a été bâti en un Lieu fpscieux, & ceint de murailles en forme de Citadelle. La Prieure a fon Palais à part, richement orné. Ces Dames portent une Croix blanche, & la Prieure a la Grand'Croix fur l'estomac. Quand elle meurt on fait fes obfeques pendant fept jours, enfuite on rompt le Seau de fes Armes. Les Dames d'Arragon & de Catalogne, qui entrent dans cette Maifon, doivent être d'une Race fi illuftre & fi ancienne, qu'il ne foit pas neceffaire de faire preuves de Nobleffe. Les autres les font a la maniere des Chevaliers. Quand ces Dames font au Chœur, elles portent de grands Manteaux, & un Sceptre d'argent à la main. La Prieure confère tous les Bénefices Cures. de fes Terres, & donne l'Obédiance à tous les Pretres. Elle vifite fes Terres avec les Dames fes Aliftantes, & fe trouve aux Chapitres Provincisux de l'Ordre en Arragon, ou elle a féance & voix comme les Chevaliers. Ces Dames font obligées par leur Inftitut de feconder par leurs priéres, & de travailler autant que leur fexe le leur peut permettre, a l'exaltation de la Foi Catholique. La formule dont on fe fert pour recevoir les Dames de cet Ordre a quelque chofe de fort particulier. Voici comme en parle le Commandeur de Naberat, dans l'inftruction qu'il nous a laiffée fur ce fujet. Apres avoir beni les Habits & le Voile de la future Profeffe, & lui avoir fait quelques queftions, le Reccyant lui préfente un Chapelet, lui difant: „ Prenez „ ce Rofaire au nom de Dieu Pere, Fils, „ & S. Efprit avee lequel, vous prierez „ pour l'augmentation de cette Sacrée „ Religion, pour la profperité de Mon- „ feigneur le Séreniffime Grand-Maître „ & de tous les Freres Chevaliers, pour la „ Victoire contre le Turc, les Infidelles, „ & les Perfécuteurs de l'Eglife de Dieu; „ & offrirez l'ame à Dieu, & le corps „ aux fatigues de ee Monde pour le fervi- „ ce de Notre-Seigneur J. C. & Dieu „ vous en faffe la grace. La pureté de „ ce Rofaire fignifie que la Religieufe doit „ etre pure & nette de tout vice, car „ l'honneteté eft toujours accompagnee „ de quatre Vertus, favoir la Prudence, la „ Juftice, la Force & la Temperance; „ reveillez vous, ma Sœur, & ne dor- „ mez point aux vices; mais foyez vi- „ gilante à la Foi de J. C. en la bon- „ ne & louable renommée & attentive „ aux Priéres & Oraifons." La nouvelle Profeffe ayant entendu la Meffe & communié, on l'interroge fur les Points fuivans: 1. Si elle a fait Vœu dans quelqu'autre Religion. 2. Si elle a conclu mariage avec quelque homme. 3. Si elle doit quelque groffe fomme d'argent. 4. Enfin fi elle a commis quelque homicide. On lui déclare enfuite que fi elle a quelqu'un de ces défauts, dés qu'on l'aura découvert, on la chaffera honteufement de l'Ordre; mais que fi elle en eft exemte on la reçoit benignement. Le Recevant ajoute: „ Selon la reforme de nos Statuts „ nous ne vous promettons autre chofe „ que pain & eau, & humble vetement."

Après plufieurs autres cérémonies la Sœur fait fes Vœux en ces termes: *Je N promets & fais Vœu à Dieu tout-puiffant, & à la Vierge Marie fa Mere immaculée, & à S. Jean Baptifte notre Patron, d'obferver ponctuellement obédience à quelque Religieufe que ce foit de l'Ordre, qui par la Religion me fera donnée pour Supérieure, vivre fans propre & être chafte, felon la Règle de la dite Religion.* On lui marque enfuite quelques-unes de fes obligations. „ Outre l'obeïffance, „ lui dit-on, nous voulons que vous foyez „ attentive à l'Oraifon & par ce direz „ tous les jours le grand Office felon l'or- „ dre de la Sainte Eglife, du Concile de „ Trente, ufage & coûtume de ce Cou- „ vent, & cent cinquante *Paters*, ou le „ petit Office de Notre-Dame, ou des „ Morts pour chaque Frere ou Sœur qui „ viendra à mourir." Ce qu'il y a de plus touchant dans cette cérémonie, eft ce qu'on dit à la Religieufe en lui montrsnt le Manteau à pointes. „ C'eft votre „ Habit, lui dit-on, c'eft la forme de vo- „ tre penitence: ceci vous reprefente la „ très-dure & apre vie de notre Patron „ S. Jean Baptifte. Ceci reprefente fon „ habit lequel etoit de peau de Chameau, „ fignifiant que nous devons laiffer le „ tems de péché, & fans empêchement „ fuivre la Vertu." En faifant voir les bras du Manteau à la Sœur, on dit: „ ce „ font les bras qui vous reftraindront & „ lieront, fignifiant que vous ferez ref- „ trainte & liee de la vraye obeïffance de „ votre Superieure, & à l'obfervsnce des „ œuvres de l'Hofpitalité." En montrant la Croix du Manteau à la nouvelle Profeffe on lui fait entendre que c'eft le Signe de la vraye Croix, & on lui commande de le porter continuellement fur fes habits pendant fa vie. „ Cette Croix blanche, „ lui dit-on, fignifie que toutes nos œu- „ vres doivent etre pures, nettes, & „ blanches. Ces huit pointes fignifient „ les huit Béatitudes qui nous font pro- „ mifes, fi nous portons ce figne au cœur. „ A eet effet, la vous mettons fur le cô- „ té gauche, afin que l'ayez toujours fur „ votre cœnr; & avec icelle vous devez „ vous enfevelir." Le Cordon de ce Manteau eft très-myftérieux, car on y voit reprefentez la plûpart des Inftrumens de la Paffion de Notre-Seigneur. „ Ce Cor- „ don, lui dit-on, reprefente que fouvent „ nous devons nous fouvenir de la très- „ âpre mort & paffion de Notre-Sauveur „ J. C.; ce qui ferre le Manteau fignifie „ la corde avec laquelle J. C. fut lié: „ ce font les fouets, ceci eft la colonne „ & l'eponge, & ceci eft la Croix en la- „ quelle pour l'amour de nous il prit mort „ & paffion." Enfin en lui liant le Cordon au col on lui dit: „ Prenez donc ma „ Sœur, le joug de Notre-Seigneur J. C. „ lequel eft beaucoup leger & qui vous „ conduira à la vie eternelle." Puis on lui met le Voile fur la tete en prononçant ces paroles: *Accipe Soror Sanctum Velum Virginitatis quod te conducat ad vitam æternam in Sæcula Sæculorum Amen.* C'eft-à-dire: Recevez, ma Sœur, le Saint Voile de

la Virginité qui vous conduise à la vie éternelle aux Siécles des Siécles, Amen.

SIXMILEWATER, Riviére d'Irlande [a], dans la Province d'Ulster. Elle arrose le Comté d'Aotrim où elle se jette dans le Lac de Neaogh. La Ville de Connor, ou Cooner, est située à l'Embouchure de cette petite Riviére.

a Délices de la Gr. Br. p. 1573. & p. 1577.

SIXUS, Ville qu'Etienne le Géographe doone aux *Mastieni*, qui paroissent des Peuples d'Afrique.

SIZALISCA, Riviére de Gréce, dans la Livadie [b], anciennement *Plistus*. Elle a sa source prés des ruïnes de Delphes, & se décharge dans le Golphe de *Salona*, qui est une partie de celui de Lépante. Mr. Spon dans son Voyage de la Gréce [c] donne un autre sentimeut toucbant la source de cette Riviére. En décrivant le Mont Parnasse, il dit qu'aprés avoir visité la cime des deux croupes de cette Montagne, & s'etre avancé cinq ou six milles vers le Nord dans des fonds de Vallons & de Bocages de Pins fort agréables, il entra dans une Plaine de sept à buit milles de tour, toujours cependant sur la Montagne. Il y vit une des plus belles Sources du monde, qui pousse deux ou trois bouillons de la grosseur de la tête, & fait en sortant un ruisseau de sept à huit pieds de large, qui roule deux ou trois ceos pas parmi les cailloux, & se va jetter daos un Etang au milieu de la Plaine. Les Grecs appelleot cette Footaine *Drosenigo*. L'eau en est fraîche, & aussi bonoe à boire que celle de Delphes. Elle coule toute l'année; mais elle a moins d'eau au Printems qu'à l'ordinaire. L'Etang se déborde de tems en tems par les pluyes, & par l'abondance de cette Fontaine. Il se décharge par un autre ruisseau qui en sort, & se va engouffrer par une ouverture étroite sous le Rocher. On tient, poursuit Mr. Spon, que c'est la même eau qui ressort au-dessous de *Castri*, & qui fait la petite Riviére de SIZALISCA. „ Nous vîmes, „ ajonte-t-il, l'endroit; mais le lit du „ ruisseau étoit à sec, si ce n'est qu'il y „ avoit un peu d'eau sous le gravier."

b Baudrand, Dict.

c Liv. 4.

SIZARA, ou ZIZARA. Etienoe le Géographe dit que les Syriens appelloient ainsi la Ville de Larisse de Syrie.

SIZUN, Isle de France [d], sur la Côte de la Bretague, au Diocése de Quimper, à trois lieues de la Terre-ferme. Elle est à fleur d'eau, & à tout moment en daoger d'etre submergée. On o'y recueille que de l'Orge, & même en si petite quaotité, qu'à peioe suffit-il pour nourrir les Habitans trois mois de l'année. Les Habitans ne vivent le reste du tems que de Racines & de Poisson. Malgré sa stérilité, la salubrité de l'air, & la liberté avec laquelle on y vit, font qu'elle est habitée. Vers le milieu dn dernier Siécle les Habitans de cette Isle n'avoient *ni Prêtre, ni Sacrifice, ni Sacrement*. Ce fut le P. Maunoir Jésuite, qui, par une Mission qu'il y fit, les tira de l'ignorance & de l'irréligiou dans lesquelles ils vivoient. Mr. Corneille dit, dans son Dictionnaire Géographique, qn'on trouve encore dans cette Isle un graud nombre de Médailles anciennes, ce qui fait connoître qu'elle a été autrefois considérable; mais, comme il oe cite aucun garant, & que je n'ai rien ouï dire de semblable, je ne sai si on doit l'en croire sur sa parole. Mr. Coroeille ajoute que ce qui la rendoit sur-tout fameuse, c'étoit l'Oracle d'une Divinité, dont neuf Prêtres étoient consultez par les Peuples.

d Piganiol, Descr. de la France, t. 5. p. 240.

L'Isle de Sizun est d'uo accès fort difficile, & l'on n'y peut arriver qu'en passant oo Bras de Mer extrêmement dangereux, appellé le *Raz de l'Isle*.

SIZYGES, Peuple de la Sérique: Ptolomée [e] le place vers le Nord, entre des Peuples Anthropophages & les *Annibi*.

e Lib 6. c. 16.

F I N.